D. SEARS

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/histoirenaturell01brug

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES,

PAR UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *et* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

AVIS IMPORTANT.

LA première partie de cette *Histoire Naturelle des Vers* est en vente, et c'est par erreur qu'elle porte au Frontispice *Tome Sixième*, au lieu de *Tome Premier.*

L'Histoire Naturelle des *Insectes*, *par M. Olivier*, forme réellement le Tome Sixième.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
DES VERS.

TOME PREMIER.

Par M. BRUGUIERE, *Docteur en médecine, Médecin-Botaniste et Naturaliste du Roi, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier.*

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M, D C C. X C I I.

INTRODUCTION.

De toutes les parties de la zoologie, celle qui eſt la moins connue eſt, ſans contredit, celle qui traite des Vers ; cette claſſe d'animaux qui comporte chez le vulgaire une idée d'abjection, mérite cependant autant que les autres les recherches des naturaliſtes & l'attention particulière de ceux qui cherchent dans les ſciences un aliment pour leur curioſité. Si l'on conſidère le nombre des animaux que les naturaliſtes ont déſignés ſous le nom de vers, ſi on obſerve la ſimplicité ou l'appareil quelquefois très-compliqué de leur organiſation, ou enfin ſi on refléchit ſur les modes ſi variés de leur propagation naturelle & de leurs régénérations artificielles, l'imagination eſt bientôt étonnée de leur nombre, elle ne peut ſuffire à combiner les dégradations de leurs formes, elle eſt effrayée de quelques-unes de leurs facultés. Les eaux ſont peuplées de molécules animées qui ſont douées d'organes auſſi parfaits que les plus gros animaux, puiſqu'elles ſe reproduiſent de même, & qu'elles tiennent dans la nature un rang auſſi peu équivoque, quoique moins ſoupçonné.

Les vers vivent & multiplient dans le corps des autres animaux, & ſont répandus comme eux ſur toute la ſurface de la terre ; les quadrupèdes, les reptiles, les oiſeaux & les poiſſons ſont l'aſyle naturel de quelques-uns d'entr'eux, d'autres ſont plus directement attachés à la terre, ou préparent dans les abymes de la mer de l'inſtruction pour les races futures, & des ſols que leur induſtrie doit un jour fertiliſer.

La partie des ſciences naturelles, qui a les vers pour objet, a été cependant négligée pendant tant de ſiècles, que l'on peut, en quelque manière, la regarder comme nouvelle & créée de nos jours, & comme ne préſentant encore que des indices légers de ce qu'elle peut devenir dans la ſuit.

Si les vers ſont moins connus que les inſectes, on ne doit point s'en étonner, leur obſervation n'a pas offert les mêmes agrémens, & n'eſt point d'ailleurs auſſi facile que celles des inſectes ; elle eſt contrariée par des obſtacles nombreux, & n'offre aucune des reſſources qui facilitent ou ſimplifient l'étude des autres parties de la zoologie. Les vers ſont ordinairement privés d'une conſiſtance aſſez ſolide pour etre conſervés dans les collections ; on n'a preſque toujours que peu d'inſtans pour les examiner, & les occaſions de revoir les mêmes eſpèces ſont ſi rares, qu'elles ne peuvent être regardées que comme autant des heureux haſards. On peut donc prévoir, avec vraiſemblance, que cette partie de l'hiſtoire naturelle n'aura pas des progrè

proportionnés à ceux de ſes autres parties, & que malgré les découvertes qu'elle promet à ceux qui voudront s'y livrer, elle ne parviendra qu'avec une extrême lenteur au même point, & peut-être jamais à la même certitude.

Les vers infuſoires, auſſi anciens que la nature, ſont cependant une des plus piquantes découvertes de notre ſiècle; ils exigent des obſervations microſcopiques très-délicates, une patience à toute épreuve & une pénétration dont peu d'hommes ſont partagés; Muller s'eſt diſtingué dans cette carrière où peu d'autres ſe ſont préſentés après lui.

Les diſſections des divers animaux qui peuplent l'univers étendront dans la ſuite la chaîne des vers inteſtins, puiſqu'on ſoupçonne, avec quelque fondement, qu'il n'en eſt point qui n'en nourriſſe quelque eſpèce particulière; quand, à force d'obſervations, leur nature ſera plus connue qu'elle n'eſt, on cherchera à pénétrer le myſtère de leur génération qui eſt encore enveloppé dans les ténèbres les plus épaiſſes, & livré aux hypothèſes les plus gratuites.

Les voyages de long cours, ſur l'étendue des mers, feront connoître dans la ſuite les molluſques des différens climats, principalement ceux que leur vie vagabonde tient à une grande diſtance des côtes, & qui cédant à l'action des courans, ſemblent deſtinés à éclairer, comme autant d'étoiles errantes, les abymes de l'Océan; les molluſques ſédentaires qui peuplent ſes rivages inſpireront un nouvel intérêt, quand ces familles diſperſées ſeront mieux connues, & ils ſerviront à leur tour à étudier fructueuſement les premiers.

La curioſité, dénuée d'une application utile, s'eſt depuis très-long-temps exercée à ramaſſer les dépouilles des vers échinodermes & celles des vers teſtacés, & quoique celles-ci ne puiſſent être conſidérées que comme les maiſons que ces vers ont anciennement habitées, plutôt que comme leurs ſquelettes, il en eſt cependant réſulté à la fin, une étude ſérieuſe & vraiment eſſentielle, quand on en a retrouvé dans les couches calcaires de la ſurface de la terre, ces mêmes dépouilles entières, ou peu altérées, ou entièrement pénétrées par des ſucs pierreux. Cette première découverte ſembloit en promettre de plus intéreſſantes; mais l'obſervation s'eſt arrêtée au premier pas, comme ſi elle eût craint d'ébranler dans leur fondement tant de brillantes hypothèſes que le génie mit à la place de la vérité.

Les vers zoophites, autrefois crus des végétaux, regardés enſuite comme les points de réunion entre le règne animal & le végétal, & également méconnus ſous ce point de vue, ſont propres à tous les climats; mais beaucoup plus abondans ſous les mers de l'équateur que ſous les eaux glacées des poles, ils y influent plus puiſſamment qu'ailleurs au changement des côtés s'ils bouchent l'entrée d'une rade, en y élevant une digue impénétrable aux vaiſſeaux, ailleurs ils achèvent la clôture d'un port, & rempliſſent de cette manière les fonctions auxquelles ils paroiſſent avoir été deſtinés, celles de générer la terre calcaire ou d'en réunir les molécules diſperſées.

Tous ces animaux ne ſe font point admirer par une organiſation & par une induſtrie ou par des facultés également frappantes; les uns ſeroient encore nuls pour nous ſans l'exiſtence des verres lenticulaires, & quelques autres ne nous offriroient qu'une animalité douteuſe, ſans les progrès rapides que les ſciences phyſiques ont faites de nos jours, & ſans la maſſe de lumière qu'elles ont réfléchi ſur celle de la nature. En embraſſant les objets déjà connus, & ceux même qui paroiſſoient les plus indifférens, chaque pas, dans une carrière ſi neuve, a été encouragé par des découvertes, & les vers ont été obſervés, à leur tour, avec cette curioſité que les grands intérêts peuvent ſeuls inſpirer; ces recherches nous ont appris que les facultés de l'animalité ſont différentes dans les vers & plus étendues que dans les quadrupèdes, que la place qu'ils tiennent dans la nature eſt immenſe & beaucoup ſupérieure

à celle de tous les autres animaux réunis.

La multiplication des polypes d'eau douce, en quelque sorte, par des espèces de cayeux, la régénération de la tête ou celle de leurs autres principaux organes dans les limaçons, la faculté qu'ont les vers zoophites de former des tiges semblables, par leur port, à celles des végétaux, la qualité phosphorique & brûlante des vers mollusques, & principalement des méduses, enfin, les divers modes de propagation naturelle & artificielle de tous ces animaux, sont des phénomènes qui n'avoient point été observés encore dans toute l'étendue du règne animal, & dont les vers ont fourni les premiers exemples. Mais que sont tous ces phénomènes en comparaison des monumens qui attestent leur existence & prouvent la continuité de leurs travaux depuis les premiers temps de cet univers. Si la terre calcaire, qui existe sur le globe, n'est pas due en totalité à la destruction des vers testacés comme on l'a peut-être pensé avec trop de précipitation, qui pourra du moins se refuser à croire que c'est d'eux & de leurs générations entassées que proviennent la plupart des montagnes à couches, qui varient, qui organisent, qui fertilisent & rendent habitable la surface de la terre.

Les vers sont donc de cette manière intimement liés à l'organisation physique de notre globe, & c'est en comparant leurs dépouilles fossiles de ces temps reculés, avec celles des espèces qui peuplent la vaste étendue des mers, que l'on peut maintenant parvenir à des notions exactes sur sa véritable théorie; les altérations qu'ils ne cessent d'y produire, impriment dans la nature des monumens de leur histoire, plus efficaces & plus durables que ceux que l'homme, secondé par les arts, s'efforce vainement d'y perpétuer. Combien de vérités importantes dépendent encore de leur étude? a-t-on seulement entrevu le terme où elle peut nous conduire? mais à travers combien d'erreurs & de contradictions ne faudra-t-il pas y parvenir? Si ces vérités doivent être la récompense des observations les plus assidues, convenons qu'on est encore loin d'un terme si desiré, & qu'il existe plus de de doutes à éclaircir dans les connoissances qui nous ont été transmises, qu'on ne possède de bases certaines sur lesquelles on puisse se reposer.

C'est dans la vue de faciliter leur étude que cet ouvrage a été entrepris; j'aurai rempli mon objet s'il peut en propager le goût, & s'il peut applanir les premières difficultés qui sont toujours les plus rebutantes.

Presque toutes les parties de l'histoire naturelle ont eu en France des excellens observateurs, les vers seuls y ont été peu connus; à l'exception de la conchyliologie qui y a été toujours cultivée avec ardeur, les autres divisions de cette classe y avoient été trop négligées, & nous ne possédions aucun ouvrage élémentaire & général qui nous mît, sur cette partie, au niveau des connoissances actuelles; quelques observations éparses dans différens ouvrages étoient, à la vérité, des sûrs garans de ce que leurs auteurs auroient pu produire, si les circonstances, qui disposent impérieusement des hommes, & triomphent si souvent de leurs goûts, le leur eussent permis; aussi ce n'est que de Linné que date cette partie de la science: cet auteur, que l'on doit considérer à plus d'un titre comme le vrai fondateur de l'histoire naturelle, traça dans le *syst. naturæ*, le plan général de cet ouvrage, en distribuant sous un ordre méthodique une partie des observations de ses prédécesseurs, les siennes propres & celles de ses contemporains; son travail, quoique très-incomplet, mais très-recommandable par la route qu'il a su tracer, est devenu le type des naturalistes & le modèle de ses successeurs; en indiquant ses vues, il a désigné le moyen de les améliorer, de les rectifier & celui de les combattre quand elles sont fautives. C'est l'auteur qui a plus fait

pour la ſcience, la même où il a le moins réuſſi.

La méthode eſt devenue un moyen artificiel, mais indiſpenſable pour faciliter l'étude des corps naturels ; on a admis avec lui la diviſion de la nature en trois règnes, celle des règnes en claſſes, celle des claſſes en pluſieurs ordres, & celle des ordres en pluſieurs genres, leſquels renferment les eſpèces qui, à leur tour, comprennent les variétés. C'eſt pour parvenir avec facilité & ſans confuſion à la connoiſſance des eſpèces, que toutes ces diviſions ont été imaginées ; le ſuccès de leur emploi a prouvé leur néceſſité, & on convient, enfin, que l'étude de l'hiſtoire naturelle eſt nulle & illuſoire, ſi elle n'eſt fondée ſur la connoiſſance des rapports. Ces rapports ne ſont autre choſe que les conditions générales qui conſtituent les claſſes, les ordres & les genres ; mais ce n'eſt point à la connoiſſance de ces conditions & à leur application que le naturaliſte doit ſe borner. La méthode n'eſt qu'un moyen artificiel de claſſer pluſieurs notions ſimples ou compoſées, en les ſoumettant à des conditions générales ; elle rapproche toutes ces notions, ſuivant leurs analogies, dans un ou pluſieurs points, elle ſoulage la mémoire & prépare la voie de l'inſtruction ; la ſcience véritable conſiſte dans les faits, la méthode n'offre que des moyens pris des caractères extérieurs des corps qu'on veut connoître, elle favoriſe & ſimplifie l'inſtruction & conduit enfin à des connoiſſances réelles, comme la tactique & la diſcipline, dans l'art militaire, conduiſent à des triomphes.

Une méthode, quelle qu'elle ſoit, eſt toujours artificielle, parce qu'elle n'eſt fondée que ſur la connoiſſance de quelques rapports, & qu'il faudroit connoître toutes les analogies des corps qu'elle doit réunir, pour qu'elle pût répondre à l'idée que l'on a de ce qu'on nomme une famille naturelle ; mais quoiqu'artificielle, la méthode eſt très-utile quand elle offre le moins d'exceptions ; elle eſt au contraire fautive, vague, incertaine ; & manque par conſéquent ſon véritable objet, quand les exceptions ſont nombreuſes, & quand les êtres qu'elle comprend s'écartent de ſes conditions fondamentales ou ne répondent point à ſes principes ſyſtématiques. Dès-lors le ſeul parti qu'il ſoit avantageux de prendre pour la ſcience, conſiſte moins à propoſer une nouvelle méthode qu'à rectifier les défauts de l'ancienne, en rempliſſant les lacunes des obſervations, en l'enrichiſſant des nouvelles découvertes, & en faiſant diſparoître, avec le plus grand ſoin les plus foibles traces de ſes premières erreurs.

M'étant chargé de fournir, dans le Dictionnaire Encyclopédique, l'hiſtoire entière des Vers, je me ſuis propoſé de donner ſur cette partie un ouvrage auſſi complet que l'époque actuelle, les circonſtances où je me trouve, & les difficultés de cette entrepriſe le permettent ; j'ai adopté, comme on le verra par le tableau ſyſtématique qui le précède, moins la méthode de Linné que ſon ordre didactique ; les changemens que j'ai cru devoir y faire ſont conſidérables, parce que j'ai dû profiter des découvertes qui ont été faites depuis la dernière édition de ſon *ſyſt. naturæ*, & des améliorations qui en ſont réſultées.

J'y ai ajouté l'ordre entier des vers infuſoires, d'après les découvertes du célèbre Muller, à qui il appartient en totalité, & dont Linné ſembleroit n'avoir eu aucune connoiſſance ſans le dernier genre de l'ordre des vers zoophites, qu'il avoit déſigné ſous le nom de *chaos*. J'ai réuni l'ordre des vers lithophytes de cet auteur & celui des zoophytes en un ſeul, & j'en ai tranſporté quelques genres parmi les vers inteſtins, & d'autres dans l'ordre des molluſques, d'après la comparaiſon impartiale de leurs rapports. J'ai été forcé, par le même motif, à ſéparer les genres de l'étoile & de l'ourſin de l'ordre des vers molluſques où Linné les avoit placés, & d'en former un nouveau ſous le nom de vers échinodermes ; je rendrai compte, dans le courant de l'ouvrage, à chacun de ces mots, des raiſons qui m'ont déterminé à ces changemens,

ayant trouvé plus convenable à un dictionnaire méthodique, & sur-tout plus analogue au plan de mon travail, que l'on trouvât chaque chose à son mot, que de le diviser en deux parties, dont l'une seroit méthodique, & l'autre distribuée selon l'ordre alphabétique.

J'ai aussi changé, dans quelques occasions, ou rectifié, d'après les observations les plus modernes, les définitions de quelques genres, & j'ai considérablement augmenté leur nombre dans l'ordre des vers testacés; dans celui-ci j'ai été obligé de prendre mes caractères des coquilles, leurs animaux n'étant pas encore assez connus pour pouvoir y fonder une méthode générale; mais je n'ai point négligé de rapporter, dans les observations qui précèdent chaque genre, ce que l'on connoît de certain sur l'organisation, les mœurs & l'accouplement de quelques-unes de leurs espèces; & j'ai préféré laisser subsister, dans mon ouvrage, cette lacune, à la remplir aux dépens de la vérité, ou du moins par des assertions vagues qui ne peuvent jamais la remplacer.

Enfin, étant convaincu que les différences spécifiques que Linné a employées avec tant de succès pour simplifier la recherche des espèces, étoient un des plus grands avantages de son ordre didactique, j'ai cherché à le procurer à mon travail en faveur des personnes à qui la langue latine n'est pas familière, & de celles qui ne connoissent pas suffisamment les mots techniques qui ont été employés par cet auteur. Comme les difficultés que j'ai eu à vaincre dépendoient de la disette de mots propres à exprimer les divers caractères des objets que j'ai eu à décrire, j'ai été forcé, dans ce cas, à créer quelques nouveaux mots, n'en ayant point trouvé dans notre langue qui exprimassent avec précision les qualités qu'il falloit faire connoître, & quoique j'aie usé de cette licence avec ménagement, je m'y suis décidé avec d'autant moins de répugnance, que tout mot jouissant d'une acceptation reçue, il devient fautif, ou du moins il semble induire en erreur pour si peu qu'il acquière, dans la nomenclature scientifique, une acception différente de celle dont il jouit dans l'usage ordinaire.

La simplicité de la nomenclature des êtres naturels est encore un de ces avantages dont peu de personnes sentent l'utilité: toutes les nations qui cultivent avec succès l'histoire naturelle, ont jugé ce premier pas nécessaire & même indispensable, & nos meilleurs auteurs n'ont pas pensé différemment. L'usage des noms génériques, joints aux noms triviaux ou spécifiques, composés d'un seul mot, aident les progrès de la science, parce qu'ils facilitent la communication des idées, & qu'ils offrent, par leur réunion, l'idée de plusieurs rapports. Un nom trivial isolé ne peint aucune idée à celui qui ne connoît pas l'objet qu'il désigne; précédé par le nom générique, il offre déjà des rapports à celui qui a quelques notions méthodiques; suivi de sa différence spécifique, ses rapports s'étendent, & sa description achève de le caractériser. J'ai donc adopté, autant que je l'ai pu, sans choquer les dénominations simples déjà admises, les noms de Linné; j'ai traduit ses noms génériques, ou bien je les ai laissé subsister en changeant leur syllabe finale, & j'ai supprimé tous les noms françois composés de plusieurs mots, parce que je n'ai point dû les considérer comme des noms spécifiques, mais plutôt comme des véritables phrases fondées, le plus souvent, sur des fausses analogies ou sur des caractères communs à plusieurs espèces à la fois.

Après toutes ces considérations, celle qui m'a paru réunir le plus d'utilité a été de citer à chaque espèce sa synonymie la plus complète, en évitant, avec l'attention la plus scrupuleuse, les synonymes douteux, ceux qui ont été déjà cités d'une manière trop arbitraire, & les figures incorrectes des auteurs; mais je ne me suis pas astreint si rigoureusement à cette loi, que je ne m'en sois écarté dans quelques occasions, comme lorqu'il a s'agi d'éclaircir quelque point de théorie ou d'application

utile, qui dérivoit du témoignage contradictoire des auteurs.

J'ai adopté dans la citation des synonymes leur ordre chronologique comme le plus convenable, & le seul qui présente l'histoire littéraire des espèces, en désignant le premier auteur qui les a fait connoître, & successivement tous ceux par qui elles ont été décrites ou figurées juqu'à l'époque actuelle. Mais j'ai fait un choix parmi ces auteurs ; je me suis borné à ne citer que les ouvrages généraux, ou ceux qui sont plus généralement répandus, & dont les figures sont les plus correctes ; si je me suis écarté quelquefois de cette marche, ce n'a été que dans très-peu de cas particuliers, & par nécessité, étant persuadé qu'il vaut encore mieux citer une figure incorrecte, en annonçant ses défauts, que de ne pas en citer du tout ; car tout naturaliste, non prévenu, conviendra, sans difficulté, qu'une figure, toute imparfaite qu'elle soit, devient d'un grand secours pour la détermination d'une espèce, & qu'elle est même indispensable dans presque toutes les parties de l'histoire naturelle, excepté peut-être, la minéralogie.

Le tableau systématique des Vers, présenté à la suite, offre les six divisions principales dont la méthode que je suivrai est composée, leurs divisions secondaires, & le caractère essentiel des genres qui y sont contenus. On trouvera dans le courant de l'ouvrage leur caractère générique plus détaillé à chaque nom de genre, & à leur suite le tableau des espèces qu'il renferment, avec leurs différences spécifiques, pour compléter celui des genres. J'ai cru devoir commencer par une exposition succinte de la méthode que je dois suivre, pour mettre un chacun à portée de saisir le plan général de mon travail, & de classer les espèces que les circonstances pourront lui présenter avant sa conclusion ; mais je dois prévenir que l'on peut s'attendre à trouver quelques légers changemens, soit dans la définition des genres, soit dans leur nombre ; car il est presque impossible, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, où chaque genre doit être traité successivement, que tout ait été prévu dès le principe, & qu'il ne se présente dans l'exécution des corrections & des difficultés sur lesquelles on n'avoit pas d'abord compté.

TABLEAU SYSTÉMATIQUE

DES VERS,

Avec le caractère ſuccint des genres qui le compoſent.

Les Vers ſont des animaux ordinairement ſans os (*a*), qui ſont privés de ſtigmates, n'ont point de pieds, ou dont les pieds ſont ſans articulations. (*b*)

Les Vers ne ſubiſſent point de métamorphoſe, comme preſque tous les inſectes, & ſont ovipares comme eux; mais ils ont encore une autre voie de régénération qui paroît leur être propre: elle conſiſte dans la réparation des parties de leur corps, qui ont été tronquées, ſoit naturellement, ſoit par accident, ou dans la régénération entière des extrémités antérieure & poſtérieure d'un ſeul individu, d'où il réſulte, dans bien des cas, deux animaux complets de la diviſion, ſoit naturelle, ſoit artificielle d'un ſeul.

Les Vers ſont diviſés en ſix ordres, d'après leur organiſation apparente, combinée avec leurs facultés & les lieux qu'ils habitent.

SAVOIR:

ORDRE I. LES VERS INFUSOIRES.
ORDRE II. LES VERS INTESTINS.
ORDRE III. LES VERS MOLLUSQUES.
ORDRE IV. LES VERS ÉCHINODERMES.
ORDRE V. LES VERS TESTACÉS.
ORDRE VI. LES VERS ZOOPHITES.

ORDRE I.

Les Vers infuſoires.

Ils ſont mous, tranſparens, infiniment petits, preſque toujours imperceptibles à la vue ſimple; ils ſe multiplient, outre la voie des œufs, par une diviſion qui s'opère naturellement ſur leur longueur ou leur largeur, & ſont preſque tous aquatiques.

(*a*) Les ſeches, les étoiles & les pennatules ont une charpente oſſeuſe.
(*b*) Les néréides, les amphitrites & les aphrodites ont des pieds non articulés.

SECTION I.

Sans organes extérieurs.

Le corps épais.

GENRE 1. MONADE. — Monas. *Le corps ſemblable à un point.*
GENRE 2. PROTÉE. — Proteus. *Le corps d'une forme variable.* (*a*)
GENRE 3. VOLVOCE. — Volvox. *Le corps ſphérique.*
GENRE 4. ENCHELIDE. — Enchelis. *Le corps cylindrique.*
GENRE 5. VIBRION. — Vibrio. *Le corps filiforme.*

Le corps mince & membraneux.

GENRE 6. CYCLIDE. — Cyclydium. *Le corps ovale.*
GENRE 7. PARAMECE. — Paramæcium. *Le corps oblong.*
GENRE 8. KOLPODE. — Kolpoda. *Le corps ſinueux.*
GENRE 9. GONE. — Gonium. *Le corps anguleux.*
GENRE 10. BURSAIRE. — Burſaria. *Le corps concave.*

SECTION II.

Avec des organes extérieurs.

Sans teſt membraneux.

GENRE 11. CERCAIRE. — Cercaria. *Le corps terminé par une queue.*
GENRE 12. TRICODE. — Trichoda. *Le corps garni de poils.*
GENRE 13. KERONE. — Kerona. *Le corps muni de quelques aiguillons.*
GENRE 14. HIMANTOPE. — Himantopus. *Le corps garni de cirres.* (*b*)
GENRE 15. LUCOPHRE. — Leucophra. *Tout le corps garni de cils.*
GENRE 16. VORTICELLE. — Vorticella. *L'extrémité ſupérieure garnie de cils.*

Avec un teſt membraneux.

GENRE 17. BRACHION. — Brachionus. *L'extrémité ſupérieure ciliée.*

(*a*) Le corps des protées change de forme, même ſous l'œil de l'obſervateur.
(*b*) Les cirres ſont des organes plus longs que les aiguillons, & moins nombreux, plus écartés & plus larges à leur baſe que les poils & les cils.

ORDRE II.

Les Vers inteſtins.

Ils ont le corps long, articulé, ou compoſé d'un bout à l'autre de ſegmens annulaires; étant coupés en deux, ils ont la faculté de réparer l'extrémité tronquée; ils ſont ovipares & vivent preſque tous dans le corps des animaux ou dans l'eau.

SECTION I.

Le corps nud.

GENRE 1. DRAGONNEAU. — Gordius. *Le corps filiforme, égal ſur toute ſa longueur.*

GENRE 2. CUCULAN. — Cuculanus. *Une bouche ronde ſous l'extrémité antérieure.*

GENRE 3. ASCARIDE. — Aſcaris. *Deux petites fentes ſous l'extrémité antérieure.*

GENRE 4. ECHINORINQUE. — Echynorynchus. *L'extrémité antérieure terminée par une trompe rétractile.*

GENRE 5. SANG-SUE. — Sanguiſuga. *Les deux extrémités ſuſceptibles de dilatation.*

GENRE 6. TÆNIA. — Tænia. *Le corps très-long & plat, terminé en avant par une tête tuberculeuſe.*

SECTION II.

Le corps cilié.

GENRE 7. STRONGLE. — Strongylus. *La bouche garnie d'un rang de cils, l'extrémité poſtérieure terminée par une membrane échancrée.*

GENRE 8. LOMBRIC. — Lumbricus. *Les articulations garnies de cils, un anneau protubérant vers le tiers antérieur du corps.*

SECTION III.

Le corps pourvu de pieds ciliés.

GENRE 9. NÉRÉIDE. — Nereis. *Le corps cylindrique, l'extrémité antérieure garnie de tentacules linéaires droits.*

GENRE 10. NAYADE. — Nais. *Le corps applati, l'extrémité antérieure ſans tentacules.*

GENRE 11. AMPHITHRITE. — Amphitrite. *Le corps cylindrique, des branchies ſur ſon extrémité antérieure.*

GENRE 12. AMPHINOME. — Amphinome. *Le corps oblong, deux rangs de branchies tout le long du dos.*

GENRE 13. APHRODITE. — Aphrodita. *Le corps oblong & plat, le dos garni de deux rangs d'écailles.*

ORDRE III.

Les Vers molluſques.

Ils ſont moux, non articulés, nuds ou pourvus de tentacules. On ſoupçonne qu'ils ſont hermaphrodites; ils vivent, pour la plupart, dans l'eau, & ſont doués d'une qualité phoſphorique, plus ou moins éminente.

SECTION I.

Sans tentacules.

GENRE 1. MAMMAIRE. — Mammaria. *Le corps convexe, terminé en deſſus par une ouverture.*

GENRE 2. ASCIDIE. — Aſcidia. *Le corps ovale, terminé en deſſus par deux ouvertures.*

GENRE 3. PÉDICELLAIRE. — Pedicellaria. *Le corps pédonculé, terminé au haut en forme de tête liſſe ou écailleuſe.*

GENRE 4. PLANAIRE. — Planaria. *Le corps oblong, plat en deſſous, & ſuſceptible d'une grande contraction, la bouche antérieure.*

GENRE 5. DOUVE. — Faſciola. *Le corps oblong, pourvu de deux pores, dont l'un ſous l'extrémité antérieure, l'autre ſur le côté.*

GENRE 6. TÉTHYS. — Tethys. *Le corps oblong, charnu, la bouche pourvue d'une trompe, deux ouvertures au côté gauche du cou.*

GENRE 7. LERNÉE. — Lærnea. *Le corps nud, pourvu de bras filiformes, l'extrémité poſtérieure terminée par deux ovaires linéaires.*

GENRE 8. BIPHORE. — Biphora. *Le corps oblong, creux, gélatineux & ouvert aux deux extrémités.*

SECTION II.

Avec deux tentacules.

GENRE 9. ACTINIE. — Actinia. *Le corps cylindrique ridé, la bouche ſupérieure bordée de pluſieurs rangs de tentacules.*

GENRE 10. HYDRE. — Hydra. *Le corps cylindrique, diaphane, gélatineux, l'ouverture ſupérieure garnie d'un rang de tentacules flexibles.*

GENRE 11. HOLOTHURIE. — Holothuria. *Le corps cylindrique, coriace ou charnu, l'extrémité antérieure garni de tentacules branchus.*

GENRE 12. SECHE. — Sepia. *Le corps contenu dans un fourreau charnu, terminé au haut par deux tentacules & huit bras verruqueux.*

GENRE 13. CLIO. — Clio. *Le corps contenu dans un fourreau charnu, terminé au ſommet par deux tentacules & deux ailes membraneuſes.*

GENRE 14. DORIS. —— Doris. *Le corps applati, deux tentacules rétractiles dans une foſſette, l'anus placé au bas du dos, découpé ou ciliéſur les bords.*

GENRE 15. LAPLISIE. —— Laplyſia. *Le corps convexe, le dos pourvu d'un écuſſon cartilagineux, la tête garnie de quatre tentacules, l'anus ſur l'extrémité du dos.*

GENRE 16. LIMACE. —— Limax. *Le corps oblong, le dos pourvu d'un écuſſon charnu, la tête garnie de quatre tentacules, dont les deux plus longs ſont oculés.*

GENRE 17. MIXINE. —— Myxine. *Le corps comprimé, ſa face inférieure carinée, ſon extrémité antérieure tronquée, tentaculée.*

GENRE 18. PHYSSOPHORE. —— Phyſſophora. *Le corps gélatineux, liſſe, en forme de veſcie, ſa face inférieure pourvue de bras & de tentacules, la bouche inférieure, centrale.*

GENRE 19. BEROE. —— Beroe. *Le corps globuleux, gélatineux, garni extérieurement de côtes ciliées, longitudinales, la bouche inférieure, centrale.*

GENRE 20. MÉDUSE. —— Meduſa. *Le corps orbiculaire, liſſe, gélatineux, ſa face inférieure concave, pourvue de bras & de tentacules, la bouche inférieure, centrale.*

ORDRE IV.

Les Vers échinodermes. (*a*)

Ils ont le corps couvert d'une peau coriace dure, ou d'une croûte oſſeuſe (*b*) très-poreuſe, parſemée à l'extérieure de tentacules & d'épines articulées ; ils ſont ovipares & marins. Ils ont la propriété de régénérer les parties de leur corps qui ont été rompues.

(*a*) Les vers qui compoſent cet ordre, étant eſſentiellement diſtincts de tous ceux qui ſont contenus dans l'ordre des vers molluſques, comme dans celui des vers teſtacés, par les épines articulées dont leur ſuperficie eſt garnie, & par la quantité prodigieuſe de leurs tentacules, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire de les réunir ſous un ordre ſéparé que je déſigne par le nom de *vers échinodermes*, pour indiquer autant que cela ſe peut, par un ſeul mot, une condition qui ſoit commune à leurs deux genres. Si les autorités ſuffiſoient pour rendre les erreurs excuſables, j'aurais laiſſé ces genres parmi les vers molluſques où Linné les avoit placés, ou bien, ſans en ſéparer le genre de l'*étoile*, j'aurois tranſporté celui de l'*ourſin* dans l'ordre des vers teſtacés, comme Klein & Muller. Je n'examinerai point maintenant les motifs qui m'ont déterminé à ce changement, mais on les trouvera dans le courant de cet ouvrage au mot (échinodermes vers.)

(*b*) Je dis que l'enveloppe extérieure des ourſins eſt oſſeuſe & non pas teſtacée, parce qu'outre qu'elle eſt très-poreuſe, elle eſt en effet formée par intuſſuſception comme la ſubſtance des os, & non par juxtapoſition comme celle des coquilles.

GENRE 1. ÉTOILE. —— Aſterias. *Le corps coriace, convexe en deſſus, plat ou concave en deſſous, ordinairement étoilé ou radié, tentaculé & épineux; la bouche dentée placée au centre de la face inférieure.*

GENRE 2. OURSIN. —— Echinus. *Le corps rond ou orbiculaire, couvert d'une croûte oſſeuſe, garnie d'épines mobiles & de pluſieurs rangs longitudinaux de pores par où ſortent ſes tentacules, la bouche inférieure, centrale, excentrique ou marginale.*

ORDRE V.

Les Vers teſtacés.

Ils ont le corps mou, charnu, terminé en avant par une ou deux ouvertures en forme de trompes (*a*), ou par deux ou quatre tentacules (*b*); ils ſont couverts à l'extérieur par une coquille calcaire formée par juxtapoſition, qui eſt compoſée d'une ou deux ou pluſieurs valves. Ils ſont ovipares & terreſtres, ou fluviatiles, ou marins.

SECTION I.

Coquilles multivalves.

GENRE 1. OSCABRION. —— Chiton. *Coquille compoſée de pluſieurs valves tranſverſes, tuilées, convexes en deſſus, concaves en deſſous, & réunies ſur leur bord par un ligament.*

GENRE 2. BALANITE. —— Balanus. *Coquille conique, compoſée de pluſieurs valves articulées, l'ouverture ſupérieure fermée par un opercule quadrivalve.*

GENRE 3. ANATIFE. —— Anatifa. *Coquille conique, comprimée, compoſée de cinq ou pluſieurs valves non articulées & réunies ſur un ligament cylindrique, l'ouverture ſupérieure ſans opercule.*

GENRE 4. TARET. —— Teredo. *Coquille tubulée, cylindrique, ouverte aux deux bouts, l'orifice inférieur pourvu de deux valves.*

GENRE 5. FISTULANE. —— Fiſtulana. *Coquille tubulée, fuſiforme, contenant deux valves dans ſa cavité, une des extrémités perforée.*

GENRE 6. PHOLADE. —— Pholas. *Coquille compoſée de deux grandes valves bâillantes, & d'une ou pluſieurs petites valves placées en dehors ſur le ligament.*

GENRE 7. CHAR. —— Gioenia. *Coquille compoſée de trois valves inégales, écartées, réunies par leur centre à un axe commun.*

GENRE 8. ANOMIE. —— Anomia. *Deux valves inégales, réunies par un ligament, l'inférieure percée ou échancrée vers le ſommet, une troiſième valve oſſeuſe qui bouche cette ouverture.*

(*a*) Les coquilles multivalves & les bivalves.
(*b*) Les coquilles univalves.

GENRE 9. CRANIE. —— Crania. *Deux valves inégales, la valve inférieure percée de trois trous dans leſquels ſont reçues autant de petites valves oſſeuſes.*

SECTION II.

Coquilles bivalves.

Coquilles irrégulières. (a)

GENRE 10. ACARDE. —— Arcado. *Deux valves horiſontales ſans charnière ni ligament.*

GENRE 11. CAME. —— Chama. *Charnière compoſée d'une ſeule dent très-épaiſſe & oblique.*

GENRE 12. HUITRE. —— Oſtrea. *Charnière ſans dents, une gouttière ſillonnée, où eſt logé le ligament.*

GENRE 13. SPONDYLE. —— Spondylus. *Charnière compoſée de deux fortes dents crochues, & d'une foſſette intermédiaire, où eſt logé le ligament.*

GENRE 14. PLACUNE. —— Placuna. *Charnière intérieure compoſée de deux côtes ſaillantes, longitudinales & divergentes, qui ſervent d'attache au ligament.*

GENRE 15. PERNE. —— Perna. *Charnière compoſée de pluſieurs côtes longitudinales, rangées ſur une ligne tranſverſe, & non articulées.*

Coquilles régulières. (b)

GENRE 16. MYE. —— Mya. *Coquille tranſverſe (c), bâillante d'un côté, charnière compoſée d'une ſeule dent non articulée.*

GENRE 17. SOLEN. —— Solen. *Coquille bâillante aux deux côtés, charnière compoſée d'une ou de deux dents.*

GENRE 18. PINNE. —— Pinna. *Coquille oblongue, bâillante à ſon extrémité ſupérieure, charnière ſans dents, réunie par un ligament.*

GENRE 19. MOULE. —— Mytilus. *Coquille fermée par-tout, charnière non dentée ou compoſée d'une ou de deux dents.*

GENRE 20. TELLINE. —— Tellina. *Coquille orbiculaire ou tranſverſe, marquée d'un pli ſur le côté antérieur, charnière compoſée de trois dents, les latérales écartées.*

GENRE 21. BUCARDE. —— Cardium. *Coquille en forme de cœur, charnière compoſée de quatre dents, les deux du milieu obliques & rapprochées.*

(*a*) J'entends par coquilles irrégulières, celles dont le contour, l'épaiſſeur & la forme varient ſur tous les individus d'une même eſpèce, & par coquilles régulières.

(*b*) Celles dont tous les individus d'une même eſpèce ſe reſſemblent par ces trois conditions.

(*c*) Les coquilles tranſverſes ſont celles qui, poſées ſur leur charnière, ou ſur leur ligament cardinal, ont plus de largeur d'un côté de la valve à ſon côté oppoſé, que de hauteur ou de longueur depuis la charnière juſqu'au bord de la valve qui lui eſt perpendiculairement oppoſé.

GENRE 22. MACTRE. —— Mactra. *Coquille inéquilatérale (a), charnière compoſée de trois dents, celle du milieu triangulaire, creuſe, contenant un ligament, les deux latérales longues & écartées.*

GENRE 23. DONACE. —— Donax. *Coquille inéquilatérale, charnière compoſée de trois dents, celle du côté poſtérieur très-écartée.*

GENRE 24. VENUS. —— Venus. *Coquille pourvue d'une lunule (b) & d'un corcelet (c), la charnière compoſée de trois dents rapprochées.*

GENRE 25. TRIGONIE. —— Trigonia. *Coquille triangulaire inéquilatérale, charnière compoſée de deux groſſes dents plates, tres-ſaillantes & ſillonnées des deux côtés.*

GENRE 26. ARCHE. —— Arca. *La charnière compoſée de dents nombreuſes, articulées dans les interſtices de celles de la valve oppoſée, le ligament extérieur & plat.*

GENRE 27. EIGNE. —— Pecten. *Coquille auriculée, la charnière ſans dents, conſiſtant en une foſſette triangulaire, dans laquelle le ligament eſt placé.*

GENRE 28 TEREBRATULLE. —— Terebratula. *Coquille inéquivalve (d), le ſommet d'une valve perforé ou échancré, la charnière compoſée de deux dents.*

SECTION III.

Coquilles univalves.

Coquille uniloculaire. (e)

Sans ſpire régulière.

GENRE 29. FISSURELLE. —— Fiſſurella. *Coquille ventrue, terminée à ſon extrémité ſupérieure par une fente ou par un orifice rond.*

GENRE 30. PATELLE. —— Patella. *Coquille ovale ou orbiculaire, légèrement conique, creuſe en deſſous.*

GENRE 31. DENTALE. —— Dentalium. *Coquille tubulée, légèrement arquée, ouverte aux deux bouts.*

GENRE 32. SERPULE. —— Serpula. *Coquille tubulée, irrégulière, terminée à l'extrémité ſupérieure par une ouverture ſimple.*

(a) Les coquilles inéquilatérales ont leurs deux côtés inégaux; on nomme au contraire coquilles équilatérales, celles dont les deux côtés ont la même forme.

(b) La lunule, *anus*; LINN. Eſt une impreſſion circulaire ou ovale ou lanceolée, plus ou moins profonde, qui eſt placée au bas de la face poſtérieure des valves; elle ſe trouve quelquefois ſur d'autres coquilles que ſur celles du genre de la Vénus.

(c) Le corcelet, *vulva*; LINN. Ce mot indique ou une carène qui ſe prolonge ſur la face antérieure des valves, depuis les ſommets juſqu'au haut de leur bord antérieur; ou une impreſſion peu profonde, ſemblable à celle de la lunule, qui eſt placée ſur le devant de la coquille.

(d) Les coquilles inéquivalves ſont celles dont les deux valves ont une forme différente, quoiqu'elles ſe joignent exactement dans leur contour.

(e) Les coquilles uniloculaires n'ont qu'une cavité qui s'étend, ſans interruption, depuis le haut juſqu'au bas de la coquille.

GENRE 33. ARROSOIR. —— Penicillus. *Coquille tubulée, l'extrémité ſupérieure terminée par un diſque convexe, garni de petits tubes perforés.*

GENRE 34. SILIQUAIRE. —— Siliquaria. *Coquille tubulée, irrégulière, diviſée ſur toute ſa longueur par une fente étroite.*

Avec une ſpire régulière.

GENRE 35. CONE. —— Conus. *Coquille conique, l'ouverture longitudinale, étroite, ſans dents & bâillante vers la baſe.*

GENRE 36. PORCELAINE. —— Cyprœa. *Coquille ovale, convexe, l'ouverture longitudinale, étroite, dentée des deux côtés, la ſpire preſque pas apparente.*

GENRE 37. OVULE. —— Ovula. *Coquille ovale, bombée, un peu alongée aux deux extrémités, l'ouverture longitudinale, non dentée du côté de la columelle.*

GENRE 38. OLIVE. —— Oliva. *Coquille preſque cylindrique, échancrée à la baſe, le bas de la columelle marqué de ſtries obliques.*

GENRE 39. VOLUTE. —— Voluta. *Coquille ovale, fuſiforme ou ventrue, échancrée à la baſe, la columelle dentée ou pliſſée.*

GENRE 40. BUCCIN. —— Buccinum. *Coquille ovale ou oblongue, l'ouverture échancrée à la baſe ſans aucune apparence de canal.*

GENRE 41. POURPRE. —— Purpura. *Coquille épineuſe ou tuberculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal très-court & par une petite échancrure oblique.*

GENRE 42. CASQUE. —— Caſſidea. *Coquille bombée, l'ouverture dentée, terminée à la baſe par une échancrure dont les bords ſont repliés vers le dos.*

GENRE 43. STROMBE. —— Strombus. *Coquille ventrue, la lèvre droite ſimple ou ailée ou digitée, profondément échanerée vers le bas.*

GENRE 44. MUREX. —— Murex. *Coquille garnie extérieurement de varices (a), & terminée à la baſe par un canal.*

GENRE 45. FUSEAU. —— Fuſus. *Coquille fuſiforme ſans varices, terminée à la baſe par un canal droit.*

GENRE 46. CERITE. —— Cerithium. *Coquille turriculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal étroit, droit ou recourbé.*

GENRE 47. VIS. —— Terebra. *Coquille turriculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal très-court, large & échancré.*

GENRE 48. TOUPIE. —— Trochus. *Coquille conique, l'ouverture preſque quadrangulaire, la columelle poſée obliquement.*

GENRE 49. SABOT. —— Turbo. *L'ouverture oblique & ronde.*

(*a*) On entend par varices, *varices;* LINN. Les bourrelets convexes, ſimples, frangés ou épineux qui indiquent, ſur la convexité de la coquille, le nombre de ſes accroiſſemens ſucceſſifs, car les varices doivent leur naiſſance au rebord extérieur de la lèvre droite de la coquille.

GENRE 50. BULLE. —— Bulla. *Coquille bombée, ſans ſpire extérieure, ou avec une ſpire très courte, l'ouverture ſimple auſſi longue ou plus longue que la coquille.*

GENRE 51. BULIME. —— Bulimus. *Coquille oblongue, l'ouverture ſimple plus longue que large.*

GENRE 52. HÉLICE. —— Helix. *Coquille globuleuſe ou orbiculaire, l'ouverture ſimple plus large que longue.*

GENRE 53. PLANORBE. —— Planorbis. *Coquille diſcoïde (a), l'ouverture ſimple plus longue que large.*

GENRE 54. NATICE. —— Natica. *Coquille globuleuſe, ombiliquée, l'ouverture ſimple, demi-ronde, la columelle non dentée.*

GENRE 55. NERITE. —— Nerita. *Coquille convexe non ombiliquée, l'ouverture ſimple, demi-ronde, la columelle dentée.*

GENRE 56. HALIOTIDE. —— Haliotis. *Coquille applatie très-ouverte, percée de ſix ou ſept trous ſur une ligne parallèle à la lèvre gauche.*

GENRE 57. ARGONAUTE. —— Argonauta. *Coquille de forme naviculaire très-mince, la ſpire intérieure.*

Coquille multiloculaire. (b)

GENRE 58. CAMÉRINE. —— Camerina. *Coquille lenticulaire diſcoïde, compoſée d'un très-grand nombre de cloiſons tranſverſes imperforées.*

GENRE 59. AMMONITE. —— Ammonites. *Coquille diſcoïde, compoſée de pluſieurs cloiſons tranſverſes, dont les bords ſont profondément découpés, & dont un des côtés eſt percé par un tube.*

GENRE 60. NAUTILE. —— Nautilus. *Coquille diſcoïde ou arquée ou droite, compoſée de pluſieurs cloiſons tranſverſes, dont les bords ſont entiers & le diſque eſt percé par un tube.*

GENRE. 61. ORTHOCÉRATE. —— Orthoceras. *Coquille conique, compoſée de cloiſons tranſverſes, & d'une gouttière ſur un des côtés, l'ouverture fermée par un opercule.*

(*a*) On nomme coquilles diſcoïdes, celles dont la ſpire tourne ſur un plan horizontal, de manière qu'on apperçoive ſur leur face ſupérieure & inférieure, la plupart des tours dont elles ſont compoſées.

(*b*) Les coquilles multiloculaires ſont celles dont la cavité eſt interrompue ou diviſée d'un bout à l'autre par des cloiſons tranſverſes ou par des étranglemens qui forment autant de loges diſtinctes qu'on y compte de cloiſons.

ORDRE VI.

Les Vers zoophites. (*a*)

Ils ont l'extrémité ſupérieure perforée & garnie tout autour d'un rang de tentacules ſimples ou compoſés ; ils ſont contenus dans des cellules de nature diverſe, ſoit calcaire, ſoit cornée, ſoit coriace ou fibreuſe, qui conſtituent par leur réunion des maſſes informes ou des tiges branchues, ordinairement fixées par leur baſe, & compoſées d'une ou de deux ſubſtances différentes.

GENRE 1. TUBIPORE. —— Tubipora. *Corail compoſé de tubes perpendiculaires, réunis les uns aux autres par des cloiſons tranſverſes, chaque tube compoſé d'articulations & terminé au haut par un rebord applati & radié.*

GENRE 2. MADREPORE. —— Madrepora. *Corail ſimple ou compoſé, terminé en deſſus, ou ſur toute ſa ſuperficie, par des cavités garnies de lames radiées contenant un polype.*

GENRE 3. MÉANDRITE. —— Mæandrites. *Corail en maſſe, terminée à ſa ſuperficie par des ſillons ſinueux, larges & profonds, dont les parois ſont garnis de lames obliques, parallèles, alternes.*

GENRE 4. MILLEPORE. —— Millepora. *Corail ſolide, ſinueux ou branchu, ſa ſuperficie parſemée de pores très-nombreux, cylindriques ou en forme d'entonnoir, chaque pore contenant un polype.*

GENRE 5. ESCARE. —— Fluſtra. *Tige mince, foliacée, preſque membraneuſe, compoſée de cellules tubulées, ſaillantes & diſpoſées ſur pluſieurs rangs, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 6. CELLULAIRE. —— Cellaria. *Tige branchue, ſouvent articulée, compoſée de cellules alternes ou réunies en faiſceau, & fixée à la baſe par des petits tubes, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 7. CORALLINE. —— Carallina. *Tige compoſée de fibres tubulées, diviſée en pluſieurs articulations calcaires, dont la ſuperficie eſt poreuſe ; les polypes inconnus.*

GENRE 8. ISIS. —— Iſis. *Tige branchue, continue ou compoſée d'articulations calcaires, couverte à l'extérieur d'une enveloppe poreuſe & friable, parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 9. GORGONE. —— Gorgonia. *Tige cornée, branchue, formée de couches concentriques, couverte à l'extérieur d'une enveloppe poreuſe, vaſculeuſe ou friable, & parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype.*

(*a*) J'ai réuni dans l'ordre des vers zoophires les genres de la tubipore, de la madrepore & de la millepore que Linné avoit déſignés ſous le nom de vers litophytes; je me ſuis conformé en cela au ſentiment de Ellis & de M. Pallas, quoique je m'en ſuis écarté, d'ailleurs, en ne comprenant pas dans cet ordre quelques autres genres que l'un ou l'autre de ces auteurs y avoient admis ; je ne conſidère comme vers zoophites, proprement dits, que ceux dont la ſtructure eſt analogue à celle des hydres & dont l'habitation eſt celluleuſe, ſoit qu'elle ſoit calcaire ou cornée ou fibreuſe.

GENRE 10. ANTIPATHE. —— Antipathes. *Tige cornée, ſimple ou branchue, formée de couches concentriques, ſa ſuperficie parſemée de petits poils roides & couverte d'une humeur glaireuſe; ſes polypes peu connus.*

GENRE 11. SERTULAIRE. —— Sertularia. *Tige tubulée, branchue, cornée, chaque extrémité de rameau contenant un polype; les ovaires en forme de véſicules, parſemés ſans régularité.*

GENRE 12. TUBULAIRE. —— Tubularia. *Tige cornée, tubulée, ſimple ou branchue, chaque extrémité de rameau renfermant un polype pourvu de deux rangs de tentacules.*

GENRE 13. BOTRYLLE. —— Botryllus. *Croûte gélatineuſe, parſemée de polypes, dont les organes, qui remplacent les tentacules, ſont perforés aux deux extrémités.*

GENRE 14. ALCYON. —— Alcyonium. *Tige fibreuſe, ſimple ou compoſée, parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 15. PENNATULE. —— Pennatula. *Tige coriace ou charnue, libre, non fixée, nue à la baſe, ridée ou ailée & denticulée vers le haut, le bord ſupérieur des ailerons garnis de polypes, un os dans l'intérieur.*

GENRE 16. ÉPONGE. —— Spongia. *Tige fibreuſe, flexible, très-poreuſe, ſimple, tubulée ou ramifiée, ſa ſuperficie couverte d'une glaire ſenſible & parſemée d'ouvertures qui abſorbent l'eau.*

ABER. (*Voyez* MOULE ABER.)

ACARDE compriméе.

Acardo cruſtularius, commerſ. m. ſ.

On trouve, ſous ce nom, dans les manuſcrits de feu M. Commerçon, très-célèbre naturaliſte, la deſcription d'un nouveau genre de coquilles bivalves qu'il avoit eu occaſion d'obſerver dans ſes voyages ; quoique nous n'ayons vu ni la coquille, ni même le deſſin qui eſt déſigné dans le manuſcrit, où il en eſt queſtion, M. de Commerçon étoit ſi accoutumé à bien voir, & le degré de confiance qu'il mérite eſt ſi bien établi, que nous n'héſiterons pas à donner ici la traduction fidelle de ſon obſervation. C'eſt à M. de Juſſieu, qui a été chargé par le gouvernement, de publier les découvertes de ce célèbre naturaliſte, que nous devons la communication de ce nouveau genre.

Cette coquille eſt compoſée de deux valves égales qui ſont plus larges que longues ; elles diffèrent de toutes les coquilles bivalves connues, en ce qu'elles ſont entièrement privées de charnière & de ligament, & qu'elles ne ſont aſſujetties l'une ſur l'autre que par le moyen de l'attache muſculaire de l'animal qui y eſt contenu, laquelle eſt placée au centre intérieur de chaque valve.

Ses valves ſont très-applaties ; elles ont la forme d'un cœur, & on n'apperçoit ſur leur circonférence, ni charnière, ni le moindre veſtige d'un ligament ſur aucune des deux faces ; leur ſurface extérieure eſt ridée, & quelquefois couverte de foſſettes peu profondes, quelquefois elle eſt raboteuſe & même hériſſée de petits piquans.

Leur ſurface intérieure eſt liſſe & plate, & on diſtingue à leur centre une légère impreſſion en forme de cœur, qui eſt le point de l'attache des muſcles de l'animal ; cette impreſſion eſt peu marquée & preſque ſuperficielle. Les bords des valves ſont égaux, ils ſe correſpondent exactement, mais ils ne ferment pas de même : leur rebord intérieur eſt arrondi & ſemblable aux lèvres de l'homme, il laiſſe de même une cannelure triangulaire, aſſez profonde, qui règne ſur toute la circonférence des valves ; leur rebord extérieur eſt peu régulier, il eſt ordinairement ridé, inégal & raboteux. La ſubſtance de cette coquille paroit moyenne entre la ſubſtance oſſeuſe & la teſtacée ; ſa couleur eſt blanchâtre & ſemblable à celle des os fraîchement dépouillés.

Suivant M. Commerçon, cette coquille vit ſur les côtes du Cap de Bonne-Eſpérance ; celles qu'il eut occaſion de voir y avoient été ramaſſées toutes fraîches ſur le rivage de la mer, par M. de Thuiſon, chevalier de Saint Louis, qui lui permit d'en prendre la deſcription, & un deſſin qui ne s'eſt plus retrouvé dans ſes papiers.

Peu de temps après la mort de M. de Commerçon, nous avons eu occaſion de voir à l'Iſle de France, chez M. le chevalier de Lore, une coquille bivalve qui étoit certainement du même genre que celle qui a été décrite par M. de Commerçon ; mais ſa forme étoit différente, les valves étoient preſque carrées, elles étoient très plates, n'avoient point de charnière ni de ligament ; elles avoient une impreſſion légère au centre intérieur, & les parties extérieures étoient conformes par tout le reſte à ce que nous avons déjà dit de l'autre ; elle venoit auſſi du Cap de Bonne-Eſpérance ; peut-être cette ſeconde coquille n'eſt-elle qu'une ſimple variété de la première, & une de celles que nous nommons irrégulières, avec les huîtres, les anomies & quelques eſpèces de cames, qui, comme on ſait, ne préſentent pas, quoique de la même eſpèce, deux individus exactement ſemblables. Mais, d'après le peu que nous connoiſſons de ces coquilles, il ſeroit haſardeux de dire que l'*Acarde comprimé* fût dans ce cas.

ACROPORE. (*Voyez* MADREPORE ACROPORE.)

ACTINIE, vulgairement dite anémone de mer, priape de mer, ortie de mer.
Actinia, LINN. *Syſt. nat. page 1088.*

GENRE DE LA FAMILLE DES VERS MOLUSQUES, qui a pour caractère un corps ordinairement fixé par ſa baſe, dont le bout ſupérieur eſt percé, ſuſceptible de dilatation & de contraction, une bouche placée au centre, bordée de tentacules, point d'autre ouverture pour l'anus.

ESPÈCES.

1. ACT. cul-de-cheval.

Corps liſſe demi-ſphérique.

2. ACT. plumeuſe.

Tentacules courts, diſque bordé de petites houppes.

3. ACT. ridée.

Corps preſque cylindrique, ridé tranſverſalement, tentacules pâles.

4. ACT. hériſſée.

Corps preſque cylindrique, liſſe & ſtrié, trompe hériſſée par des filets flexibles.

5. ACT. écarlate.

Corps varié de blanc & de rouge, tentacules cylindriques formés de petits anneaux.

6. ACT. œillet de mer.

Corps liſſe, évaſé ſupérieurement, bouche onduleuſe.

7. ACT. veuve.

Corps gris, marqué de rides longitudinales, tentacules blancs.

8. ACT. auguleuſe.

Corps preſque cylindrique, marqué de côtes anguleuſes, longitudinales & ſaillantes.

9. ACT. onduleuſe.

Corps conique & pâle, marqué de ſtries doubles, ridées & orangées.

10. ACT. ſillonnée.

Corps châtain & ſillonné, tentacules longs & filiformes.

11. ACT. géante.

Diſque ſupérieur, applati & pliſſé; tentacules verds.

12. ACT. rouge.

Corps marqué de ſtries longitudinales, diſque bordé de glandules blanches, tentacules plus courts que le corps.

13. ACT. verte.

Corps cylindrique, liſſe & verdâtre, diſque bordé de glandules vertes, tentacules plus courts que le corps.

14. ACT. tachetée.

Corps cylindrique, élargi à la baſe & tacheté, trompe munie de tentacules.

ACTINIE.

15. Act. blanche.

Corps gélatineux & blanc, tentacules courts.

16. Act. pédonculée.

Corps cylindrique, rouge & tuberculé, tentacules courts & tachetés.

17. Act. écailleuſe.

Corps cylindrique, écailleux & rouge, tentacules en forme de fuſeau.

18. Act. glanduleuſe.

Corps cylindrique, rouge & glanduleux, bouche environnée d'appendices pétaloïdes, bords tentaculés.

19. Act. quadrangulaire.

Corps quadrangulaire & ſillonne, tentacules pédicellés.

20. Act. pentapétale.

Corps blanc & court, diſque diviſé en cinq lobes, bords garnis de pluſieurs rangs de tentacules.

OBSERVATIONS GENERALES. Les vers de ce genre sont ordinairement fixés par l'applatissement de leur base sur les rochers, sur le sable, & même sur tous les autres corps marins qui ont de la solidité ; ils ont cela de commun avec les ascidies, dont ils different d'ailleurs, en ce qu'on ne leur voit qu'une seule ouverture pour le passage des alimens, comme aux hydres, tandis que les ascidies en ont deux. Les tentacules dont les *Actinies* sont pourvues, la faculté qu'elles ont de s'en servir pour saisir les alimens qui leur conviennent, celle de se fixer à volonté sur les corps solides, & de s'en détacher de même, les rapprocheroit plutôt du genre des hydres avec qui elles ont d'ailleurs des analogies très-frappantes, notamment celle de leur reproduction artificielle. La plupart des naturalistes, avant Baster, avoient confondu les *Actinies* avec les méduses, sous la dénomination générale d'orties de mer ; & toute la distinction qu'ils mettoient entre des animaux si différens, étoient que les unes étoient vagabondes, & que les autres se fixoient par la base ; mais, grace aux naturalistes modernes, les vers de ces deux genres ont été caractérisés de manière à croire qu'ils ne seront plus confondus, même par les personnes les moins exercées. Sans parler de leur manière de vivre, la différence de leurs facultés & de leur organisation est si considérable, qu'il paroît difficile de concevoir que les anciens aient pu associer des êtres si dissemblables & si peu faits pour être comparés. L'ouverture de la bouche est placée au centre inférieur du corps dans les méduses, elle l'est au contraire au centre de sa face supérieure dans les *Actinies* ; les méduses sont vagabondes & ne forment aucune adhérence avec les corps solides du fond de la mer ou des rivages, tandis que les *Actinies* sont presque toujours fixées par leur base sur les fonds vaseux de la mer, sur les rochers, ou bien sur les tiges des plantes marines. Cependant, malgré des différences si marquées, on peut indiquer, en quelque manière, la source de l'erreur ; si l'on peut concevoir que ceux qui n'ont vu ces animaux qu'après leur mort, & conservés dans la liqueur, ont pu être trompés par la forme générale du corps qui, dans quelques espèces des deux genres, présente quelque ressemblance, par la situation des tentacules qui bordent dans quelques méduses l'ouverture de la bouche comme dans les *Actinies*, mais sur-tout par la fausse situation qu'ils auroat donnée aux méduses, en plaçant leur bouche en haut, dans une position contraire à celle qu'elle a dans l'animal vivant. S'ils eussent vu ces animaux pendant leur vie, ils auroient bientôt reconnu, outre les différences déjà anoncées, que le corps des méduses a toujours moins de consistance & de solidité que celui des *Actinies* ; que ces dernières retirent dans l'intérieur du sac qui forme la partie la plus solide de leur corps, les tentacules dont elles sont pourvues ; faculté qui, si elle existe dans quelques méduses, ne s'exerce pas de la même manière, ni si complètement que sur les *Actinies*.

Le nombre de tentacules, dont les *Actinies* sont pourvues, varie selon les espèces ; il est très-grand dans quelques-unes, moindre dans d'autres, & d'une forme, d'une grandeur & d'une couleur sujettes à de grandes différences. Le contour de leur base forme une ouverture à travers laquelle ils paroissent sortir de l'intérieur ; chacun d'eux se remue & se contracte en tous sens, tout seul ou conjointement avec d'autres ; c'est sans doute au moyen d'un ligament noirâtre, qui est interrompu par intervalles, & que leur transparence permet de distinguer dans leur intérieur, qu'ils sont propres à exécuter ces mouvemens. On distingue sur leur extrémité un point noir, qui a fait présumer qu'ils étoient l'organe de la vision ; car il est très-assuré, ainsi que nous le dirons dans la suite, que ces vers sont sensibles à l'éclat de la lumière, quoiqu'on ne leur ait encore reconnu aucun organe propre à leur en transmettre les effets, qui ait quelque analogie avec celui des animaux que l'on nomme plus parfaits. Les tentacules des *Actinies* ne se replient jamais en totalité dans l'intérieur du corps, de la même manière que ceux des limaces ; lorsque l'animal se contracte, il diminue, à la vérité, leur volume ; mais c'est parce qu'il les couche les unes sur les autres vers son centre, sans les rouler ou les rentrer dans la cavité de leur base, & cela lui arrive toutes les fois qu'on le dérange ou qu'on le touche un peu rudement ; alors il les retire brusquement tous à la fois, & il attire par le même mouvement la partie extérieure de son corps dans sa cavité intérieure : par ce méchanisme, l'animal diminue de volume en tous sens, & sa contraction est complète, il approche alors plus ou moins de la forme d'un bouton sphérique, au sommet duquel il reste un petit ombilic, où tous les muscles longitudinaux, dont il est composé, viennent aboutir.

Souvent son corps s'alonge comme un siphon ; & restant toujours attaché par la base, il se porte de côté ou d'autre, comme pour chercher plus au loin sa nourriture ; son corps devient très-léger, très-flexible & transparent, on voit qu'il est tout gonflé d'eau. Lorsque l'animal veut changer de place, il a plusieurs manières d'exécuter ce mouvement ; ou bien il glisse lentement sur son pédicule, comme l'avoit observé M. de Réaumur, ou bien détachant en totalité sa base, il se gonfle d'eau, & devenant alors plus léger que le volume d'eau qu'il déplace, la moindre agitation suffit pour le pousser autre part ; quelquefois, suivant M. de Réaumur, après avoir détaché sa base, il trouve le moyen de se retourner sens dessus dessous, & ses tentacules lui servent alors comme des véritables jambes, jusqu'à ce qu'il juge à propos de se fixer sur une place plus convenable : quand il veut se fixer, son corps se contracte, l'eau

s'échappe, il va à fond, & sa base se colle sur la surface du corps qui se trouve à sa portée.

C'est donc en pompant ou rejetant l'eau, que ces animaux augmentent ou diminuent leur volume, comme c'est en relâchant les muscles d'une partie de leur surface, & en contractant ceux d'une autre, qu'ils font prendre à leur corps les formes & la situation qu'ils souhaitent; mais comment leur adhérence sur les corps a-t-elle lieu? s'opère-t-elle par l'effet d'une succion, comme on le croit des astéries, ou bien par l'effet de l'humeur visqueuse dont toute la surface de leur corps est enduite, & qui s'extravase par leurs pores comme dans les limaces? ce fait est encore douteux, malgré que l'affirmative ait été soutenue pour l'un & l'autre sentiment, par des personnes également propres à les faire adopter; mais nous penchons vers le dernier, sur-tout depuis que M. l'abbé Dicquemare a découvert que l'adhérence des *Actinies*, sur les corps où elles s'étoient fixées, ne cessoit pas même après leur mort.

Outre les organes extérieurs des *Actinies* dont nous venons de parler, on trouve dans leur intérieur des véritables boyaux, qui sont enveloppés dans une membrane; leurs circonvolutions & leur pelotonnement les font imiter ceux des autres animaux; mais leur quantité relative paroit leur être infiniment supérieure; la grosseur de ces boyaux, toujours uniforme, paroit égaler celle d'un fil de soie, & ces viscères, suivant un auteur anonyme, dont le mémoire, plein d'observations aussi curieuses que bien détaillées, se trouve dans le journal de physique, *tome 18, 1781, page 222*, présenteroit un phénomène encore inconnu dans l'économie animale.

Suivant lui, lorsqu'on coupe ou déchire le corps de l'animal, plusieurs pelotons de ce viscère sortent & se déploient comme des fils, chacun souvent se divise en plusieurs parties, qui toutes se meuvent & rampent sur le fond du vase, ou nagent à la manière des vers: plusieurs minutes après, ces bouts tournent autour de l'une de leurs extrémités & se plient en spirale; ils continuent à tourner dans le même sens pendant plus d'un quart d'heure, & si on les observe au microscope, on les voit se mouvoir & se déplier. Quelque soit la confiance que l'auteur de ce mémoire nous paroisse mériter, il seroit à desirer que cette observation fût constatée, elle peut dépendre de causes autres que celles qui se présentent d'abord, & cette recherche nous paroit digne de mériter l'attention des physiciens qui se dévouent par goût à la recherche des faits les plus cachés de la nature.

Les *Actinies* font leur nourriture ordinaire de coquillages, de chevrettes, de petits crabes, & de méduses bien plus grosses qu'elles; elles les saisissent avec leurs tentacules, les gardent dans l'intérieur de leur corps pendant dix ou douze heures, & rejettent ensuite par la même ouverture les parties solides qu'elles n'ont pu digérer, à peu près comme on l'observe, mais sur des animaux plus petits, sur les hydres, autrement nommés polypes d'eau douce. M. l'abbé Dicquemare, qui a soigneusement étudié les vers marins, & particulièrement les *Actinies* sur qui il a fait de belles découvertes, dit qu'elles peuvent néanmoins supporter des jeûnes très-longs, & même la privation de tous alimens sensibles pendant des temps très-considérables; il a reconnu aussi qu'elles ne peuvent vivre dans l'eau douce, qu'elles y périssent la plupart, ou bien que celles qui résistent à son action, ordinairement instantanée, n'ont qu'un reste de vie languissante & de courte durée: cette observation, qui avoit déjà été faite par Baster, a été confirmée dans la suite par l'exact anonyme que nous avons déjà cité. Il dit que si-tôt que ces animaux sentent l'eau douce, ils se contractent jusqu'à leur plus petit volume, que leur ouverture centrale est presque entièrement fermée, que leur corps devient opaque, d'un blanc laiteux, & qu'ils ne donnent plus aucun signe de sentiment; que ceux qui y ont resté un jour entier, étant replongés dans l'eau de mer, n'en donnent point davantage. M. l'abbé Dicquemare & l'auteur anonyme, qui a constaté une partie de ses observations, s'accordent encore sur l'effet que la lumière produit sur ces vers; ces physiciens ont observé que la grande lumière leur cause quelque incommodité, ou du moins qu'ils en paroissent affectés; M. l'abbé Dicquemare ajoute que les *Actinies*, à qui on a retranché quelques parties de leur corps, sont plus sensibles à son éclat, qu'elles ne l'étoient avant d'avoir été mutilées.

Cet effet, très-singulier sur des animaux privés de l'organe de la vue, leur est commun avec les hydres sur qui il est rendu sensible, même par une clarté dénuée de chaleur, d'après les belles expériences de Baster, d'où il semble résulter que quoique ces animaux paroissent privés des organes propres à la vision, ils n'en sont pas cependant totalement dépourvus, ou du moins que ce sens est remplacé chez eux d'une manière qui lui devient équivalente.

Outre cette faculté, dont l'explication est encore un problême, les *Actinies* peuvent, suivant M. l'abbé Dicquemare, être enfermées pendant toute une nuit dans un glaçon sans périr; elles peuvent encore passer subitement de la température de huit degrés du thermomètre de Réaumur à quarante, y rester cinq minutes, repasser subitement à huit degrés, & en être quitte pour une maladie de quelques jours. La nullité de l'effet de la glace avoit été déjà observée par Muller sur quelques vers infusoires, d'une petitesse infinie, avant l'expérience de M. l'abbé Dicquemare: quoique saisis dans l'épaisseur des glaçons, ils n'avoient perdu aucune de leurs facultés, & ils les recouvroient toutes, quand la température étoit assez douce pour rendre à l'eau sa liquidité. L'éditeur de l'ouvrage de Werner a reconnu dans la suite

cette même faculté dans une espèce de tœnia, qu'il découvrit dans les interstices des fibres musculaires de l'homme; cette espèce résista à l'effet de la glace pendant plus de huit jours consécutifs.

Il en est de même de l'observation suivante, qui trouve une analogie dans les hydres; elle consiste en ce que les grandes espèces d'*Actinies* avalent quelquefois les petites, ou celles d'une plus petite espèce, & les rendent en vie après les avoir gardées dix ou douze heures dans le corps; non-seulement cela a été observé sur les hydres, mais encore sur plusieurs espèces de vorticelles qui présentent aussi le même phénomène.

Enfin, M. l'abbé Dicquemare a non-seulement répété sur ces vers la plupart des expériences qui avoient été ci-devant tentées sur les hydres, mais il en a encore imaginé de nouvelles qui étendent beaucoup la connoissance de leurs facultés physiques. Suivant cet auteur, les *Actinies* peuvent supporter, dans l'eau comme hors du liquide, les effets du vuide dans la machine pneumatique sans se gonfler, & sans qu'on puisse appercevoir le moindre affaissement lorsqu'on rend l'air. Toutes ses expériences sont curieuses, & méritent d'être suivies jusques dans les moindres détails; nous nous bornerons à ne parler ici que de celles qui sont relatives à la régénération artificielle de ces vers, dont on doit la découverte à cet habile observateur, & des phénomènes que présente leur génération naturelle.

M. l'abbé Dicquemare, jugeant sans doute d'après la ressemblance de l'organisation des *Actinies* avec les hydres, vulgairement nommées polypes d'eau douce, dont la régénération artificielle avoit été fort contestée par quelques naturalistes, qu'il seroit très-intéressant de la tenter sur les *Actinies*, pour, en cas de réussite, achever de dissiper tous les doutes qui pouvoient rester encore sur sa vérité, coupa, pendant le mois de mai, en 1772, tous les tentacules à une *Actinie*, & vit avec satisfaction que peu de temps après ces organes repoussèrent; ils furent coupés de nouveau le 30 juillet suivant, & se reproduisirent de même en moins d'un mois. Ces premières tentatives ayant réussi, M. l'abbé Dicquemare en fit de nouvelles sur des individus d'une espèce plus petite que la première, que l'on trouve sur le sable aux environs du Havre, & dont le corps, assez semblable, par la forme & la couleur, au pédicule d'un champignon, est terminé à la partie inférieure par une base qu'elle attache aux cailloux qui se trouvent dans le sable; ayant saisi l'instant où une de ces *Actinies* étoit allongée, il en retrancha, avec de bons ciseaux, toute la partie supérieure; au bout de huit jours son espoir commença à se réaliser, il vit renaître de nouveaux tentacules à la place de ceux qui avoient été emportés; le 3 août l'*Actinie* commença à manger des morceaux de moule, & vers la moitié du même mois sa partie supérieure étoit si bien reproduite, qu'il eût été difficile de distinguer cette *Actinie*, si elle eût été confondue dans le même vase avec d'autres de la même espèce. La partie qui avoit été retranchée dans cette expérience donna, jusqu'au 17 juillet, des marques de sensibilité, se contractant & se dilatant de la même manière que l'animal complet; mais elle étoit beaucoup plus petite qu'avant d'avoir été séparée de son tronc.

L'heureux succès de cette expérience engagea son auteur à la répéter, en coupant, le 11 juillet de la même année, toute la partie supérieure & un tiers de la longueur du corps d'une *Actinie* de la même espèce; la régénération eut lieu à peu près de la même manière, de nouveaux tentacules reparurent le 21; le 3 août suivant, elle en avoit quatre rangs bien formés, qui retenoient les corps qu'on leur présentoit, lorsqu'ils étoient propres à sa nourriture; la bouche commençoit à être assez bien formée, pour que l'animal mangeât, à plusieurs reprises, des morceaux de moule; peu de temps après il fut difficile de reconnoître qu'elle eût éprouvé quelque altération. M. l'abbé Dicquemare, dans l'espoir de pousser plus loin ses découvertes, coupa, le 7 août, par le milieu du corps, une *Actinie* de la même espèce, elle se comporta d'abord comme les autres quant à ses mouvemens; mais ce ne fut que vers la fin du mois que l'on apperçut de nouveaux tentacules; pendant cet intervalle elle fut dans un état qui laissoit peu d'espoir à l'observateur; cependant deux rangs de tentacules ayant paru, l'animal reprit des forces; le 9 septembre il en avoit un troisième rang, & sa bouche paroissoit formée; cependant elle ne retenoit pas encore les morceaux de moule qu'on lui présentoit; le 19, on apperçut un quatrième rang de tentacules qui, comme les précédens, se fortifièrent de jour en jour, & dans peu l'animal parut tel qu'il étoit avant l'opération; il mangea le 3 octobre; & la partie supérieure, qui avoit été retranchée, ne périt que le 22 septembre. Les différens périodes de la régénération complète, pendant ces trois expériences, prouvent qu'elle ne réussit pas également dans toutes les saisons, & doit servir de règle à tous ceux qui voudront les répéter dans la suite.

Après une réussite si complète, il restoit encore à savoir si, après avoir coupé le corps d'un *Actinie*, de manière que les deux parties séparées par l'incision, & ne tenant plus l'une à l'autre que par un quart du diamètre total du corps de l'animal, si, dis-je, des tentacules se développeroient sur le haut du tronçon inférieur, ou bien si la plaie, quoique considérable, se consolideroit; pour s'en assurer, M. l'abbé Dicquemare, ayant coupé une *Actinie* de la même espèce, de la manière que nous venons de dire, les tentacules ne poussèrent pas sur le sommet du tronçon inférieur; mais, malgré la grandeur de la section, les deux bords se rapprochèrent, & au bout de quelques jours la plaie fut entièrement consolidée, & l'animal dans

ſon état naturel. Tel fut le réſultat des expériences de M. l'abbé Dicquemare ſur cette régénération tant conteſtée ; elle eſt dorénavant démontrée ; mais la ſeule choſe qui reſte à deſirer, c'eſt la connoiſſance préciſe des eſpèces ſur leſquelles cet obſervateur l'a tentée ; car l'inſuffiſance des deſcriptions qu'il a déjà publiées ne permet pas de dire avec préciſion à quelle eſpèce des nôtres nous devons les rapporter.

Mais ce n'eſt pas à la découverte de la régénération artificielle de ces vers que M. l'abbé Dicquemare a borné ſes recherches ; il a reconnu dans la ſuite qu'une des eſpèces qu'il a obſervées jouit encore d'un moyen naturel de régénération, qui n'eſt pas moins étonnant que le premier, & dont on ne connoiſſoit point d'exemple dans tout le règne animal, quoiqu'il approche beaucoup de la diviſion artificielle des hydres ; il conſiſte dans un déchirement ſpontané d'une partie des ligamens de ſa baſe, qui s'opère par la contraction de cette partie, laquelle laiſſe en ſe déchirant une ou pluſieurs portions très-petites, qui deviennent en peu de temps des petites *Actinies*, de la même eſpèce que celles dont elles faiſoient partie ; effet dont le réſultat eſt le même, ſi on détache par inciſion une partie de la baſe de cet animal ; voici comme s'exprime l'auteur à ce ſujet : « Une anémone (*Actinie*) ſur laquelle j'avois tenté une » expérience qui n'a rien de commun avec notre » objet préſent, laiſſa contre les parois du vaſe, » en ſe retirant, un petit lambeau que je ſoupçonnai, dès le commencement, deſtiné à devenir » une petite anémone, non qu'il fût épais ou qu'il » me parût contenir quelque bulbe, mais parce » que l'anémone s'étoit fort alongée par ce point » de ſa baſe, depuis pluſieurs jours, d'une manière » toute particulière. On appercevoit dans l'intérieur certaines fibres ou rayons, qui dans l'anémone étoient tendus de la circonférence au » centre ; & comme ce lambeau étoit un ſegment » irrégulier de l'aire du cercle qui forme la baſe » d'une grande anémone, on comprend que ces » fibres ou rayons, un peu diſtans l'un de l'autre » à l'arc de ce ſegment, ne convergeoient pas » aſſez pour former un cercle à la corde, & que » leur point de réunion étoit le centre d'un » cercle égal à celui que formoit la baſe de l'anémone. Pendant les premiers jours, cette petite » portion prenoit de l'épaiſſeur, & ſe recourboit » peu à peu ; elle tendoit de toutes ſes forces » à prendre la forme où elle parvint le 25, c'eſt-» à-dire, que petit à petit les fibres étant deve-» nues plus convergentes, la corde de l'arc » du cercle plus courte, l'arc une portion d'un » plus petit cercle, il s'étoit formé un centre de » réunion de ces rayons, qui occupoit les côtés » de ce petit corps animé ; le 30 j'apperçus des » contractions & des dilatations très-ſenſibles dans » l'épaiſſeur, mais point de bouche ni de mem-» bres (des tentacules) ; le premier novembre » il a changé de place ; le 7, à l'aide d'une forte » loupe, j'ai apperçu un orifice & des apparences » de membres ; le 16, je les ai vus très-diſtincte-» ment ; le 17, il a de nouveau changé de lieu. » Au commencement de janvier 1776, le pli du » corps s'eſt formé, c'étoit alors une petite anémone qui, à l'exception du nombre des mem-» bres, reſſembloit parfaitement à celle dont elle » étoit provenue, & continua à ſe développer » peu à peu. »

Quelque ſurprenant que paroiſſe ce réſultat, il a lieu de même, ſuivant cet auteur, ſi on ſépare pluſieurs parcelles de la baſe de cette *Actinie* avec la pointe d'un biſtouri ; les parties ainſi détachées deviennent peu à peu des animaux entiers, & préſentent ſucceſſivement les mêmes phénomènes ; la ſeule différence qu'il a remarquée, c'eſt que les plus grandes parcelles détachées, par inciſion, de la baſe de cette *Actinie*, lui ont toujours produit des *Actinies* d'un plus grand volume que celles dont elles avoient été détachées, & que celles qui proviennent des lambeaux qui ſe ſéparent naturellement. Il s'en trouve même ſur le nombre d'où naiſſent deux *Actinies* qui reſtent quelquefois unies, tandis que d'autres finiſſent par ſe détacher.

M. l'abbé Dicquemare ſemble potté à croire qu'il n'y a point de germe ou des œufs contenus dans les parties qui ſe détachent de cette manière, & qu'elles ne ſont effectivement que de ſimples lambeaux, qui deviennent dans la ſuite des animaux parfaits ; on peut voir dans la ſuite des mémoires de cet auteur qui a paru dans le journal de phyſique, les raiſons ſur leſquelles ſon ſentiment eſt fondé ; mais nous ferons obſerver ici qu'il paroît plus conforme à la loi générale de la nature, de ſuppoſer de véritables œufs attachés autour de la baſe de l'animal, & dont le développement naturel a lieu, ſoit ſur cette baſe même, ſoit quand les parcelles qui ſoutiennent les œufs s'en détachent naturellement, ou qu'elles en ſont ſéparées artificiellement. Ce qui donne quelque poids à ce ſentiment, c'eſt le témoignage du célèbre Forskhal, qui reconnut ſur l'*Actinie* mouchetée qu'il obſerva dans la mer rouge, un rang de tubercules qui entouroient ſa baſe, de chacun deſquels il ſortoit quelquefois des filets déliés, qui étoient vraiſemblablement les tentacules des jeunes *Actinies* ; encore fixées ſur les membranes de l'*Actinie* mère, & qui ne ſe détachoient vraiſemblement qu'après avoir acquis une certaine groſſeur. En propoſant ici notre ſentiment, nous ne prétendons diminuer en rien la confiance que méritent les obſervations de M. l'abbé Dicquemare ; les faits qu'il rapporte peuvent être diſtingués de la théorie par laquelle il les explique, ſans qu'on puiſſe rien en conclure contre le degré de confiance que nous accordons avec plaiſir à ſes belles découvertes.

Outre la faculté dont jouiſſent les *Actinies* de ſe multiplier par des lambeaux détachés naturellement & artificiellement de l'empattement de leur

baſe, elles ont encore une autre mode de multiplication qui a été obſervée par MM. de Réaumur, Baſter, & M. l'abbé Dicquemare; celui-ci eſt plus conforme aux loix connues de la nature, & prouve que les *Actinies* ſont des animaux vivipares; mais ces auteurs ne ſont pas d'accord entre eux, ce qui peut dépendre des différentes eſpèces qu'ils ont eu occaſion d'obſerver. M. l'abbé Dicquemare dit que deux de ces eſpèces rendent, par l'ouverture de la bouche, des petites *Actinies* ſemblables à leur mère: M. de Réaumur dit, au contraire, qu'elles ſortent de leur baſe, & décrit avec exactitude toutes les circonſtances de leur expulſion; ſon obſervation eſt ſi différente de celle de M. l'abbé Dicquemare, qu'on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici l'extrait de la partie de ſon mémoire ſur le mouvement progreſſif où il en eſt mention; voici comme cet auteur s'exprime: « Ce même renverſement, tant de la bourſe » ou enveloppe extérieure que de la bouche, ſert » à un autre uſage bien néceſſaire à la conſerva- » tion de l'eſpèce des orties (*Actinies*), puiſque » c'eſt par ce moyen qu'elles mettent au jour leurs » petits; car les orties ſont vivipares, comme je » l'ai obſervé; cette obſervation n'étoit pas néceſ- » ſaire pour détruire ce qu'Ariſtote en a dit, qui » les fait naître des pierres, ou des fentes de ces » pierres: nous ne ſommes pas dans un ſiècle où » l'on s'aviſe d'attribuer à une telle cauſe l'ori- » gine d'un corps ſi bien organiſé; mais on auroit » pu croire qu'elles ſont des œufs, ou du moins » être incertain de la manière dont elles ſe per- » pétuent. Or, ce que j'ai obſervé plus d'une fois » ſuffit pour nous éclaircir là-deſſus; car j'ai vu ces » petites orties ſortir du corps de l'ortie mère, auſſi » bien formées que l'ortie même qui leur donnoit » naiſſance; mais il eſt néceſſaire, pour cette opéra- » tion, qu'elle ſe renverſe de la manière dont nous » l'avons décrite ci-deſſus (c'eſt-à-dire les tentacules » en bas); & alors elle fait ſortir, par une grande » ouverture qui la traverſe, les petites orties qu'elle » eſt en état de mettre au jour. Quoiqu'elle en » contienne quelquefois plus de douze dans ſon » corps, & que cette ouverture ſoit aſſez grande » pour en laiſſer paſſer pluſieurs à la fois, elle les » met pourtant hors de ſon corps une à une, elle » les pouſſe indifféremment par tous les endroits » de cette ouverture; mais on apperçoit ordinai- » rement, dans l'endroit même où une petite » ortie commence à paroître, une eſpèce de petit » inteſtin tourné en ſpirale; toutes ces petites » orties, avant leur naiſſance, ſont ſur la baſe » intérieure de l'ortie, au-deſſus de la membrane » où l'ouverture eſt placée, elles y ſont logées » dans différens replis qui ſont ſur cette baſe. » D'après cet expoſé on peut conclure, avec quelque vraiſemblance, que l'un & l'autre moyen exiſtent ſur des eſpèces différentes, parce qu'il ne nous paroît pas poſſible de ſuppoſer que M. l'abbé Dicquemare ſe fût mépris ſur des objets ſi ſenſibles. Baſter avoit auſſi reconnu que l'*Actinie*, que Linné nomma dans la ſuite *Actinia equina*, étoit vivipare; mais il annonça d'une manière ſi vague ſon obſervation, que, hors la qualité vivipare qu'elle accorde à cette eſpèce, on ne peut en tien conclure qui ſe rapproche de l'un ou l'autre des deux modes que nous avons rapportés. Ce qu'il en a dit ſe réduit à ces mots: *de horum animalium coïtu etiam nihil exploratum habeo, vivos tamen fœtus parere vidi; quæ brevi ſe vitri fundo aut lateribus quoque adfigebant.* D'après le témoignage de ces trois auteurs, il eſt conſtant que les *Actinies* ſont vivipares, & que les petites, ſi-tôt qu'elles ſont ſorties du corps de la mère, ſe fixent par leur baſe ſur les corps ſolides, & qu'elles prennent ſucceſſivement tout l'accroiſſement dont elles ſont ſuſceptibles; mais on ignore ſi elles portent des ſexes diſtincts, ou bien ſi elles ſont hermaphrodites, & ce fait manque encore à la connoiſſance parfaite de leur hiſtoire; mais nous devons obſerver que tous ces modes n'ont pas été encore reconnus propres à toutes les eſpèces, que parmi celles que M. l'abbé Dicquemare a obſervées, les unes ſe multiplient par un ou deux de ces moyens, tandis que les autres ſont propres à des eſpèces différentes, & qu'il paroît que la régénération artificielle eſt propre à toutes, malgré qu'elle n'ait été encore tentée que ſur un petit nombre; le temps & l'obſervation établiront dans la ſuite ſi cette loi eſt ſuſceptible de quelques exceptions. La ſection longitudinale a également réuſſi ſur les *Actinies*, les deux parties qui ont été ainſi ſéparées ont formé dans la ſuite des animaux complets, & il n'y a pas de doute qu'on ne puiſſe vérifier ſur elles avec le temps, la plupart des tentatives qui ont été faites ſi infructueuſement ſur les hydres à cauſe de leur petiteſſe & de leur peu de conſiſtance, qui rendent très-difficiles les manipulations néceſſaires à ces opérations.

Après tant de recherches, dont la nature eſt curieuſe, M l'abbé Dicquemare a cherché des applications utiles dans les facultés qu'il avoit reconnues dans ces vers. S'étant apperçu que tous les changemens de temps étoient annoncés par des mouvemens extraordinaires ſur les *Actinies* qu'il nourriſſoit, ou par une manière d'être uniforme, toutes les fois que les circonſtances de l'atmoſphère étoient les mêmes, il crut pouvoir s'en ſervir utilement pour prévoir ſes changemens & rendre aux marins un ſervice très-ſignalé. Il compara, dans cette vue, les mouvemens de ces vers avec ceux du baromètre; & le journal exact & circonſtancié qu'il tint de ces mouvemens comparés, lui permit, dans la ſuite, d'avancer que les indications fournies par les *Actinies* étoient auſſi ſûres que celles du baromètre, & qu'elles devancent celles ci dans bien des cas; le réſultat de ſes obſervations a été que lorſque les *Actinies* ſont toutes fermées & retirées ſur elles-mêmes, on a

lieu

lieu de craindre qu'il ne survienne quelque tempête, c'est-à-dire, gros vent, la mer fort agitée, & le temps orageux ; lorsqu'elles sont toutes fermées, sans que le corps soit contracté, elles annoncent un temps moins fâcheux, comme grand froid, de la pluie, du brouillard, la mer agitée ; si on voit les *Actinies* entr'ouvertes ou s'ouvrant & se fermant de temps à autre, cela désigne un état moyen : quand elles sont ouvertes, on peut attendre un temps assez beau, la mer sera peu agitée ; enfin, ont-elles le corps alongé, & les tentacules très-étendus, c'est le présage d'un beau fixe, & d'une mer très-calme.

Lorsqu'il fait du vent, les *Actinies* sont souvent fermées ; mais si sur le nombre de celles que l'on observe, il y en a pendant des instans d'ouvertes & d'autres fermées, on conclut alors d'après le plus grand nombre. On trouvera dans le mémoire que M. l'abbé Dicquemare a publié à ce sujet, & qui est inséré dans le journal de physique, *t. VII, juin 1776, page 515*, le moyen dont l'auteur forme ce qu'il nomme son baromètre vivant, les précautions qu'il emploie pour la conservation des individus en observation, & enfin les résultats détaillés de ses expériences sur ce sujet.

Les *Actinies* n'ont aucune des mauvaises qualités que l'on reproche aux méduses ; Plancus dit que l'on en mange une espèce dans son pays. Nous tenons de M. l'abbé de Ramatuel, chanoine de la cathédrale d'Aix, qui s'occupe utilement de différentes parties de l'histoire naturelle, que les habitans des côtes de la Provence font beaucoup de cas d'une espèce qu'on nomme *Rastegua* dans le pays. Les Grecs font de même, au rapport de Forskhael, d'où il résulte que ces animaux peuvent devenir un nouveau comestible d'une chair assez délicate, d'un goût & d'une odeur analogue à celles des crustacées, ainsi que l'a vérifié M. l'abbé Dicquemare, d'où il résulteroit le double avantage pour les habitans des côtes, de se procurer un aliment de plus, & le second de diminuer par ce moyen la dépopulation des moules, des crabes même & des poissons dont ces animaux sont leur principale pâture.

1. ACTINIE, cul-de-cheval.

Actinia equina ; LINN.

Act. semi ovalis, læviuscula, LINN. *Syst. nat. pag. 1088. num. 1.* — MULL. *Zool. Dan. prodr. num. 2793.*

Tethys semi ovatus ; LINN. *mus. frid. adolph. pag. 93.*

Priapus albus gelatinosus, albo hyalinus, tentaculis parvis papilli formibus, oblongis ; FORSK. *faun. Kair. pag. 101.*

DESCRIPTION. Cette espèce varie beaucoup dans sa grosseur, & présente souvent un aspect bien différent ; tantôt on ne la trouve pas plus grosse qu'une noix, tandis qu'ailleurs elle acquiert un développement trois ou quatre fois plus considérable.

Lorsqu'elle est en repos & contractée, sa forme approche de la moitié d'un œuf coupé transversalement ; mais pendant qu'elle s'épanouit, les tentacules qu'elle développe paroissent disposés sur plusieurs rangs autour de son ouverture ; leur longueur est alors le tiers de celle du corps, l'ouverture de la bouche présente des stries obliques, qui disparoissent ou bien s'affoiblissent à mesure que l'animal fait sortir sa trompe, mouvement qu'il exécute par intervalles. Lorsqu'on le touche, il retire ses tentacules dans l'intérieur du corps avec lenteur, & il lui faut beaucoup de temps pour les épanouir complètement une seconde fois. Forskhael dit avoir conservé de ces *Actinies* vivantes dans des bocaux remplis d'eau de mer ; il leur trouva si peu de vivacité qu'elles, faisoient à peine, dans l'espace d'une heure, quelque mouvement sensible. On trouve cette espèce dans les mers d'Europe, elle n'est pas moins commune, suivant Forskhael, sur les rivages de la mer Rouge.

2. ACTINIE plumeuse.

Actinia plumosa ; MULL.

Act. tentaculis parvis, disco margine penicillis cirrato ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2791.*

Actinia rugis orbicularibus, proboscidibus multis ; BAST. *subs. tab. 13, fig.*

Act. nidros. S. 425, tab. 7.

Kettuperak, par les Groenlandais, MULL.

DESCRIPTION. Quand cette *Actinie* est épanouie, son corps a près de cinq pouces de diamètre au sommet, & environ trois à la base : son ouverture est bordée par plusieurs rangs de tentacules courts & pointus comme des alènes, mais flexibles & dirigés comme autant de rayons, vers les bords extérieurs du disque ; suivant Muller, ces bords sont garnis d'un rang de petites houppes charnues, qui distinguent suffisamment cette espèce de toutes les autres du même genre ; outre ce caractère, son corps est ridé transversalement par des plis profonds, depuis la base par où il adhère aux rochers ou aux autres corps solides & submergés, jusqu'à la naissance des tentacules. Baster a reconnu une trompe à cette espèce, laquelle est susceptible d'une très-grande extension ; il présentoit une baguette à l'ouverture de sa bouche, & l'animal s'y fixoit avec tant de force, qu'en tirant à lui la baguette, la trompe, avant de quitter prise, s'étendoit à la longueur de plusieurs pouces : on peut, suivant cet auteur, conserver assez long-temps cette *Actinie* dans des bocaux remplis d'eau de mer, pour observer avec commodité ses mouvemens ; elle ne périt qu'après avoir resté très-long-temps à sec ; alors son corps s'affaisse au point de ne pas occuper la dixième partie du volume qu'il a pendant la vie. Les tentacules sont rentrés dans

l'intérieur du corps, & l'ouverture de la bouche eſt ſi exactement fermée, qu'il ne paroit pas la moindre fente à l'extérieur : la même choſe arrive à celles que l'on nourrit dans des bocaux ; lorſqu'on les tourmente ou qu'on les touche trop ſouvent, elles reſtent quelquefois pluſieurs jours de ſuite ſans s'épanouir, & dans un état de torpeur ſi complète, qu'on les croiroit mortes, ſi la piqûre d'une aiguille ne ſuffiſoit pas pour les faire trémouſſer vivement. Les couleurs dont cette eſpèce eſt ornée ne ſont pas conſtantes ; tantôt elle eſt colorée du pourpre le plus vif, ou d'une belle couleur de roſe, tantôt c'eſt l'orangé qui domine ; on en voit auſſi de toutes blanches, d'autres fauves & même brunâtres, & d'autres enfin encore plus ornées, ſont variées de toutes ſortes de couleur ; c'eſt ſur-tout à ces dernières que le nom d'anémones de mer ſembleroit convenir le mieux, ſi l'abus de ces ſortes de noms ne devoit être évité avec la plus grande attention. Ces animaux ſe nourriſſent de coquillages : Baſter dit qu'ils parviennent à avaler des moules toutes entières, & qu'ils ne rejettent les deux valves qu'après avoir digéré le ver qui y étoit contenu, ſans qu'il en reſte la moindre parcelle.

Cette *Actinie* vit dans l'Océan atlantique ; elle s'attache ordinairement ſur les roches marines & ſur les plus gros coquillages.

3. Actinie ridée.

Actinia ſenilis ; Linn.

Actinia, ſubcylindrica tranſverſe rugoſa, tentaculis pallidis, Nob.

Actinie ſenilis ſubcylindrica tranſverſe rugoſa ; Linn. *Syſt. nat. pag. 1088.*

Priapus ſenilis ſubcylindricus rugoſus, Linn. *faun. ſuec. num. 2103.*

Actinia ruſa, rugoſa foramine roſacco, cirris pallidis; Mull. *zool. Dan. prodr. num. 2797.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcrip. page 47.* — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 23, fig. 1, 5.*

Cul-d'âne ou cubaſſeau, par les François.

Description. Celle-ci, quoiqu'elle ſoit ſujette à prendre beaucoup de formes différentes, eſt le plus ſouvent cylindrique & ventrue, & d'une longueur égale à ſa largeur ; elle préſente dans cet état cinq ou ſix cercles convexes ſur la longueur du corps, & ſa baſe paroit munie de cinq prolongemens membraneux qu'on prendroit pour des pieds : ſes tentacules ſont alors tellement enfoncés dans l'intérieur de l'ouverture, qu'on ne voit que les pointes de quelques-uns ; elle reſte ordinairement pluſieurs heures de ſuite dans cette poſition. D'autres fois elle paroît très-enflée & preſque ſphérique, ou bien ſon diſque ſupérieur eſt demi-ſphérique, tandis que l'inférieur eſt ridé, l'ouverture de la bouche eſt très-béillante, & on y apperçoit tous ſes tentacules quoique dans l'état de contraction ; on diſtingue alors ſur la ſurface extérieure du corps, des ſtries très-fines & luiſantes, dont les unes ſont circulaires & les autres longitudinales ; ſa baſe dans l'un & l'autre état eſt très-élargie, elle eſt plate & forme par intervalles des élévations qui la rendent onduleuſe ; quand elle eſt dans l'état d'épanouiſſement complet, ſa partie ſupérieure eſt très-évaſée & blanchâtre ; le diſque ſupérieur eſt très-liſſe, & l'ouverture de la bouche béillante & d'une belle couleur de roſe ; à la faveur de ſon écartement, on peut appercevoir des petits corps de forme ovale dont elle eſt bordée, qui lui donnent l'apparence d'une fleur épanouie : ſes tentacules ſont membreux & très-ſerrés ſur les bords du diſque ; ils ſont blanchâtres, filiformes tronqués à leur ſommet, & plus courts que le diamètre du diſque ſupérieur, l'animal les meut enſemble, ſéparement, ſelon ſes beſoins. Lorſqu'il eſt mort, ſon corps prend une couleur pâle, & on y apperçoit des ſtries longitudinales très-fines.

Il eſt très-vraiſemblable que cette eſpèce eſt la même que celle de Muller, mais la choſe paroîtroit moins fondée, ſi on s'arrêtoit à la ſynonimie de Linné ; la première de Baſter, que cet auteur y a rappertée, appartient à l'eſpèce précédente ; & la ſeconde en eſt très-différente, puiſqu'elle a des ſtries longitudinales, au lieu des rides tranſverſes qui caractériſent celle-ci.

Les figures E, F de la planche 9 de Plancus conviendroient aſſez à l'*Actinie* ridée, ſi la deſcription de cet auteur étoit aſſez préciſe pour ſe décider ; il en eſt de même des figures 1, 2, 3 de M. l'abbé Dicquemare, *Act. angl. vol. 63.* Quoiqu'elles reſſemblent beaucoup à l'*Actinie* ridée, M. Solander crut devoir les rapporter à l'*Actinie* cul-de-cheval, ce qui prouve qu'il ſeroit haſardeux de ſe décider pour l'une des deux.

L'*Actinie* ridée vit, ſuivant Linné, dans l'Océan atlantique, & s'attache, comme les autres, ſur les huitres & les reſcifs. Muller la trouva auſſi ſur les côtes du Danemarck.

4. Actinie hériſſée.

Actinia ſolina ; Linn.

Actinia ſubcylindrica, ſtriata, levis, tentaculis ſuſiformibus ; Nob.

Act. ſubcylindrica, ſtriata, levis, glande muricata ; Linn. *Syſt. nat. pag. 1088.*

Actinia ſubfuſca mollis fundo muſculoſo ; Brown. *Jamaic pag. 387.*

Actinia rugis longitudinalibus, probeſcidibus longis craſſis ; Bast. *ſubſ. pag. 120, tab. 13 fig. 1.*

Actinia craſſicornis, rubra cirris ſuſiformibus ; Mull. *zool. Dan. prodr. num. 2279.*

Act. Stock. ann. 1767, tab. 4, fig. 4, 5,

Description. Cette eſpèce diffère de la précédente, en ce que la ſurface de ſon corps eſt ridée par des ſillons longitudinaux, que ſes tentacules ſont diſpoſés ſeulement ſur deux rangs, qu'ils ſont ventrus au milieu, & approchans de la forme des

fuseaux ; mais son principal caractère réside, suivant Linné, dans l'organisation de la trompe dont sa bouche est pourvue, & dont la surface est hérissée de très petits filets ou tentacules flexibles, & plus déliés que ceux de l'*Actinie* tachetée, qui présente aussi la même organisation ; sa base, par où elle s'attache sur les rochers, est musculeuse & charnue, & sa couleur varie du blanc au rouge, ou au brun. On la trouve dans l'Océan européen, & à la Jamaïque, suivant Browne.

5. ACTINIE écarlate.

Actinia coccinea ; MULL.

Act. albo rubroque varia, tentaculis cylindricis annulatis ; NOB.

Act. albo rubroque varia cirris cylindricis annulatis ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2794 — ejusd. zool. Dan. descript. pag. 65. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 63, fig. 1, 2, 3.*

Actinia virginea ; nov. act. nat. curios. vol. 6. p. 53.

DESCRIPTION. Celle ci a le corps cylindrique & tronqué supérieurement ; sa surface est lisse, & sa couleur est écarlate & nuée de quelques teintes blanches ; les bords du disque supérieur sont garnis d'un double rang de tentacules, au nombre de vingt quatre dans chaque ; leur forme est presque cylindrique, ou bien légèrement conique ; ils sont blancs, & chacun d'eux laisse appercevoir sur leur longueur deux anneaux rouges & écartés ; leur longueur est égale à celle du demi-diamètre du disque supérieur de l'animal : si on les regarde à travers une forte loupe, ils paroissent articulés, & composés d'anneaux très-fins & très nombreux, & on distingue à leur centre une ligne obscure & longitudinale, semblable à celle des tentacules des limaces. Le disque supérieur est lisse ainsi que tout le reste du corps, mais son centre est percé par des petites fissures qui ne sont apparentes que pendant son épanouissement ; sa base est jaunâtre, elle est marquée de stries qui divergent vers les bords. Cette *Actinie* s'attache sur les corps solides au moyen d'une membrane lâche & plissée irrégulièrement, dont sa base est pourvue ; elle se déplace, suivant Muller, par le moyen de ses tentacules, & lorsqu'elle est contractée, on la prendroit pour une simple membrane de couleur écarlate : Muller la découvrit sur les pierres & les fucus des golfes de la Norwège, mais elle n'y étoit pas commune.

6. ACTINIE, œillet de mer.

Actinia judaica ; LINN.

Actinia cylindrica levis truncata, præcutis interne undulato levi ; LINN. *Syst. nat. pag. 1083.*

Urtica soluta caryophyllum referens, seu podex marinus esculentus maris superi ; PLANC. *conch. pag. 43, tab. 43, fig. 6, litt. 9.*

Urtica rubra ; RONDEL, *piscib. lib. 17, cap. 17.*

Posterol, par les Languedociens ; RONDELET.

DESCRIPTION. Cette *Actinie* approche beaucoup de la première de ce genre, que nous avons décrite sous le nom d'*Actinie cul-de-cheval*, mais elle diffère par sa forme, qui est cylindrique & évasée au sommet, même dans l'état de contraction, tandis que l'autre, dans ce même état, ressemble à la moitié d'un ovale dont la convexité seroit au haut ; son corps est presque cylindrique, sans stries ; ses tentacules sont très-nombreux, & si rapprochés, dans l'état d'épanouissement, que Plancus a cru ne pouvoir mieux les comparer qu'à la fleur d'un œillet double ; sa couleur est ordinairement d'un rouge foncé. Cette espèce est bonne à manger, elle est même recherchée par les habitans des côtes de l'Italie, on les prépare comme les huîtres ; & , si on en croit Rumphius, les palais les plus délicats peuvent s'en accommoder.

Elle vit dans la mer Méditerranée ; on la trouve toujours fixée sur les rochers, sur les coquillages, & même sur les bois flottans.

* *Actinia truncata, rufo lutea, conica glabra pellucida ;* MULL. *zool. Dan. prodrom. num. 2795.*

* *Actinia digitata, fulva punctis albis, cirris roseis ;* MULL. *zool. Dan prodr. num. 2796.*

7. ACTINIE veuve.

Actinia viduata ; MULL.

Act. grisea strigis longitudinalibus (cirris) tentaculisque albis ; MULL *zool. Dan. prodrom. num. 2799. — ejusd. zool. Dan. descript. pag. 67. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 63, fig. 6, 7, 8.*

Urtica cinerea Rondeletii ; ALDROV. *zool. pag. 565, f.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Actinie* a une couleur noirâtre & pâle, qui ressemble à un gris obscur ; sa forme est conique, mais le haut en est tronqué ; on y compte vingt-quatre rides blanches qui, partant des bords du disque supérieur, s'étendent jusqu'à la base, desquelles douze sont alternativement plus larges, & sont marquées au haut par un point enfoncé qui paroît pénétrer dans l'intérieur. Muller dit qu'en examinant de près, on reconnoît une autre ligne pâle entre chacune des premières, qu'on ne distingue que difficilement à cause de leur excessive finesse. Les bords de l'ouverture de la bouche qu'on pourroit nommer les lèvres, sont rouges & ridés, ses tentacules sont filiformes, blancs & nombreux ; ils sont accompagnés à leur base d'une fossette peu profonde, & d'une double ligne longitudinale, dont la couleur est obscure. Les figures d'Aldrovande, qui la représentent contractée, sont exactes suivant Muller, mais non pas celles qui la représentent épanouie ; elles pèchent par les tentacules qui sont trop longs. Il est rare de trouver cette *Actinie* entièrement épanouie ; Muller l'observa, sur les côtes du Danemarck, sur les tiges du fucus sacharin.

8. Actinie anguleuſe.

Actinia effœta ; Linn.

Actinia, ſubcylindrica, coſtis perpendicularibus, angulatis, Nob.

Actinia ſubcylindrica anguloſo ſtriata ; Linn. *Syſt. nat. pag. 1088.*

Baster, *opuſc. ſubſ. 1, pag. 122, tab. 14, num. 2.*

Description. Ce que cette eſpèce a de plus remarquable, c'eſt une plaque muſculeuſe très forte, qui dépaſſe de quelques lignes la circonférence de ſa baſe ; c'eſt par le moyen de ce muſcle qu'elle parvient à ſe fixer ſur les fonds ſablonneux de la mer, une fois qu'il y eſt enfoncé à une certaine profondeur, à cauſe de la réſiſtance que ſa ſurface préſente au ſable. Son corps eſt enflé à la baſe, il s'amincit en approchant du ſommet, de manière qu'il préſente une forme légèrement conique ; ſa ſurface eſt rayée par des ſillons perpendiculaires & profonds, qui forment autant de côtes anguleuſes & ſaillantes, dont la largeur eſt d'environ une demi-ligne ; les tentacules ont la longueur de la cinquième partie du corps, ils ont la forme d'autant d'alênes pointues, & on les prendroit, à cauſe de leur direction, pour autant de demi-fleurons d'une fleur radiée ; les bords des lèvres ſont ſillonnés du dedans au dehors. Baſter dit avoir conſervé cette eſpèce vivante dans des bocaux remplis d'eau de mer ; il reconnut par ce moyen l'uſage de la plaque muſculeuſe ſituée à la baſe du corps, qui non ſeulement s'enfonciſſoit dans le ſable, mais s'attachoit encore à la ſurface même du verre, & facilitoit le mouvement progreſſif de l'animal. Cette eſpèce vit dans l'Océan européen.

9. Actinie onduleuſe.

Actinia undata ; Mull.

Actinia, conica, pallida, ſtriis duplicatis rugoſis fulvis ; Mull. *zool Dan. deſcript. p. 66.* —— *ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 63, fig. 4, 5.*

Description. Son corps eſt droit & cylindrique pendant qu'elle eſt épanouie ; mais quand elle eſt contractée, & que ſon ouverture eſt fermée, il devient conique, & ſon bout ſupérieur paroît tronqué ; ſa couleur eſt blanchâtre, elle eſt cependant marquée par des ſtries longitudinales très-déliées, accouplées par paires, & de couleur citron ; ſes tentacules ſortent du centre même de l'ouverture, ils ſont pâles, longs, & tranſparens ; on apperçoit une foſſette au côté intérieur de leur baſe, & une ligne obſcure qui ſe prolonge ſur toute leur longueur ; le centre de la bouche préſente des rides perpendiculaires, ſemblables à des ſtries qui s'enfoncent dans ſa cavité. Muller doutoit ſi cette eſpèce ne ſeroit pas la même que l'*Actinie* anguleuſe dans ſa jeuneſſe ; il ne put éclaircir ce doute, attendu que la deſcription de Linné eſt incomplète, ou du moins inſuffiſante pour établir une comparaiſon exacte entre les deux eſpèces. Baſter, d'après qui il paroît que Linné a parlé de l'*Actinie* anguleuſe, ne l'avoit caractériſée que par ſes côtes longitudinales, que le premier auteur nomme même des ſtries dans l'explication de la figure qui accompagne ſa deſcription : quant à l'élargiſſement de ſa baſe, ce caractère, étant commun à pluſieurs eſpèces, il ne peut pas mieux ſervir à la diſtinguer des autres qui ont avec elle de l'affinité.

Muller trouva celle-ci dans la baie de Chriſtianſand en Norwège, elle étoit ordinairement attachée ſur les tiges des fucus, ou ſur la millepore polymorphe.

10. Actinie ſillonnée.

Actinia ſulcata ; Pennant.

Actinia, caſtanea longitudinaliter ſulcata tentaculis longis filiformibus ; Nob.

Hydra ſulcata, tentaculis denudatis numeroſiſſimis, corpore longitudinaliter ſulcato ; Gaertner, *tranſ. phil. ann. 1761, pag. 75, t. 1, 6, fig. 1, A, B.*

Actinia ſulcata ; Pennant, *zool. Brit. pag. 48, tom. 4, n. 36.*

Description. La couleur de celle-ci tire ſur le châtain pâle ; ſon corps eſt ſillonné perpendiculairement par des côtes triſurquées à un des bouts, les tentacules bordent le haut du diſque ſupérieur, leur nombre varie depuis 100 juſqu'à 200 ; ils ſont longs & déliés comme des fils, leur couleur, qui tire ſur le verd, eſt mouchetée de quelques taches pourpres ; on la trouve, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre. Peut-être cette *Actinie* n'eſt-elle pas différente de l'eſpèce précédente, ou n'en eſt-elle qu'une ſimple variété ; il n'eſt guère poſſible de ſtatuer là-deſſus ſans avoir l'une & l'autre eſpèce ſous les yeux.

11. Actinie géant.

Actinia gygas.

Actinia, limbo plicato planiuſculo tentaculis vireſcentibus ; Nob.

Priapus giganteus, cinereo vireſcens limbo plicato corpore multoties latiore, tentaculis papilliformibus vireſcentibus ; Forsk. *faun. Kair. pag. 100, num. 8.*

Tubaket el bahr, par les Arabes ; Forsk.

Description. Cette *Actinie* eſt la plus grande eſpèce du genre ; ſa longueur eſt ordinairement de quatre pouces, & ſa longueur d'autant ; les bords de l'ouverture ſont pliſſés, lorſqu'ils s'étendent dans l'eau, ils acquièrent un développement de plus d'un pied de diamètre ; dans cet état d'épanouiſſement, ſa ſurface ſupérieure eſt preſque plate, & toute couverte de tentacules cylindriques & longs, d'une couleur tirant ſur le verd, dont la pointe eſt violette : on diſtingue alors tout autour de l'ouverture, placée au centre, des petites lignes qui en partent comme autant de rayons ; ſa

bouche eſt ſouvent fermée ; mais quand l'animal veut prendre ſa nourriture, elle ſe dilate avec tant de force, qu'elle préſente une circonférence de deux ou trois pouces ; il en fait ſortir dans le même moment, pluſieurs petits corps oblongs, pliſſés & enflés comme des veſſies. Forskhael, à qui on doit la deſcription de cette eſpèce, dit avoir vu ſortir de la bouche d'un individu, mort depuis peu de temps, des petites houppes vertes & des filets blancs très-fins, dont la longueur étoit de ſix lignes ; il eſt vraiſemblable que c'étoit des jeunes *Actinies* de la même eſpèce qui cherchoient à ſe dégager, au moins eſt-il permis de le conjecturer d'après les découvertes qui ont été faites dans la ſuite ; ce naturaliſte ajoute qu'à meſure que la partie ſupérieure du corps de cet animal ſort de la gaîne qui lui ſert d'enveloppe, ſon corps diminue de volume en proportion inverſe du développement acquis, & les rides qui le couvrent deviennent plus ou moins conſidérables, cela arrive de même après ſa mort.

Cet animal vit enfoncé preſque en totalité dans le vaſe, hors ſa partie ſupérieure qui s'épanouit à la ſurface ; ſi on veut le ſaiſir, il rentre très-promptement dans ſon tuyau, & il s'enfouit profondément par le moyen de quelques ligamens placés au-deſſous de ſa baſe, qui, comme autant de racines, plongent perpendiculairement à une grande profondeur ; Forskhael aſſure que les tentacules de cette *Actinie* ſont ſi viſqueux pendant ſa vie, & même peu de temps après ſa mort ; que ſi on les touche par mégarde, on a beaucoup de peine, même après s'être lavé pluſieurs fois les mains, à détruire entièrement la viſcoſité que ce ſimple contact leur communique ; il en eſt de même de quelques eſpèces qui vivent dans nos mers. L'*Actinie* géant n'a été encore obſervée que ſur les fonds vaſeux des côtes de la mer Rouge. Forskhael en trouva vers Lohoja & Moka.

12. ACTINIE rouge.

Actinia rubra.

Actinia longitudinaliter ſtriata, glandulis marginalibus albis, tentaculis corpore brevioribus; NOB.

Priapus ruber, totus rubens glandulis marginalibus albis ; FORSK. *faun. Kair. pag. 101, num. 10.* — *ejuſd. icon. pag. 9, tab. 27, litt. A.*

Garindſi el Bahr, par les Arabes ; FORSK.

DESCRIPTION. Son corps eſt cylindrique, & il s'attache, comme celui des autres eſpèces, aux rochers couverts par les marées ; ſon diamètre au bas eſt de deux pouces & demi, & ſa hauteur eſt de dix-huit lignes ; ſa ſurface eſt ſillonnée par des ſtries longitudinales, qui ſont viſibles même pendant que le corps eſt contracté ; les tentacules dont le diſque ſupérieur eſt garni, ont un pouce de longueur, ils ſont charnus & diposés ſur pluſieurs rangs ; leur direction eſt toujours du centre vers la circonférence. On voit extérieurement & par-deſſous les tentacules, un rang de glandules élevées & blanches, de moitié plus courtes que les tentacules : la bouche a des lèvres convexes & relevées, qui laiſſent appercevoir, par leur écartement, deux ou trois fentes entr'ouvertes au milieu ; ſa couleur eſt rougeâtre ſur le haut du diſque comme ſur le reſte du corps. Forskhael conſerva de ces *Actinies* vivantes dans des bocaux remplis d'eau de mer ; il obſerva qu'elles s'attachoient par la baſe ſur le fond du bocal, & qu'elles ne développoient leurs tentacules qu'après qu'elles étoient fixées ſolidement. Lorſqu'elles étoient dans l'état d'épanouiſſement complet, une petite quantité d'eau douce, verſée ſur celles du bocal, ſuffiſoit pour les faire rentrer dans leur gaîne, & elles ne s'épanouiſſoient de nouveau, qu'après avoir vuidé l'eau, & remis de nouvelle priſe dans la mer. On ne peut, ſuivant lui, conſerver cette eſpèce dans l'eſprit-de-vin, elle y perd bientôt ſa forme & ſes couleurs, au point de ne plus être reconnoiſſable. Elle vit dans la Méditerranée vers Alexandrie, & peut-être dans l'Océan européen.

13. ACTINIE verte.

Actinia viridis.

Actinia levis ſubcylindrica, glandulis marginalibus virentibus, tentaculis corpore longioribus ; NOB.

Priapus viridis, fuſco virens, tentaculis diametri longitudine ; FORSK. *faun. Kair. pag. 102, num. 11.* — *ejuſd. icon. pag. 8, tab. 27, litt. B, 6.*

Karraſa, par les Arabes ; FORSK.

DESCRIPTION. La hauteur de cette eſpèce eſt égale à ſon diamètre, qui eſt d'un pouce ; ſon corps eſt cylindrique & uni, les tentacules du diſque ſont diſpoſés ſur pluſieurs rangs, & ils ſont un peu plus longs que le corps ; leur couleur eſt d'un verd obſcur à la baſe, ils ſont fauves un peu plus haut, & leur pointe eſt couleur de rouille ; une ſérie de glandules, d'un verd obſcur, eſt rangée ſur le dehors du diſque autour des tentacules qui les recouvrent, à cauſe de leur direction ; la bouche eſt convexe, elle eſt placée au centre des tentacules, & ſes lèvres paroiſſent déchirées.

Forskhael dit que cette *Actinie* eſt auſſi ſenſible que l'eſpèce précédente, à l'effet que l'eau douce produit ſur ſes organes ; mais que tous ſes mouvemens ſont plus lents, ſoit qu'elle veuille rentrer dans ſon fourreau, ou qu'elle veuille épanouir ſes tentacules. Elle ſe conſerve mieux que l'*Actinie* rouge dans l'eſprit-de-vin, ſi on a l'attention de l'y plonger dans l'inſtant même qu'elle ſort de la mer ; il s'en trouve quelques-unes ſur le nombre qui ſe contractent, mais il y en a qui meurent dans l'état d'épanouiſſement complet, qui conſervent très-bien leur forme & leur belle couleur verte. Les Alexandrins, qui ſe baignent dans la mer, craignent, au rapport de

Forskhael, toutes les *Actinies*, & sur-tout celles de cette espèce. On dit à ce naturaliste qu'elle causoit des douleurs très vives à ceux qui les touchoient, & qu'il se formoit même quelquefois dans la point du contact une tumeur très-douloureuse, qu'on guérissoit avec de la brique pulvérisée ; si ce fait est vrai, cette *Actinie* est la seule de ce genre qui offre des qualités vénéneuses.

On la trouve communément sur les récifs submergés qui bordent la côte d'Alexandrie.

14. ACTINIE tachetée.

Actinia maculata.

Actinia cylindrica, basi dilatata labiis tentaculatis ; NOB.

Priapus polypus, basi dilatata, corpore cylindrico, tentaculis maculatis ; FORSK. *faun. Kair. pag. 102, num. 12. —— ejusd. icon. pag. 8, tab. 27, fig. C.*

DESCRIPTION. Celle-ci a un corps long & varié de fauve, qui acquiert jusqu'à deux pouces de hauteur ; sa base a un pouce & demi de diamètre, & sa largeur surpasse de beaucoup celle du reste du corps ; la partie par où elle s'attache aux rochers est blanche ; elle est entourée d'un rang de tubercules de la même couleur, sur chacun desquels on apperçoit un petit point noir ; il part d'entre chaque paire de tubercules deux lignes de couleur de rouille, entre chacune desquelles il y en a deux autres toutes pareilles, & au milieu une fascie bleuâtre. Les tentacules du disque sont nombreux, ils sont longs de six lignes & tachetés de fauve ; les rangs intérieurs sont jaunes, & les plus extérieurs jaunâtres ; la partie voisine du centre du disque est dénuée de tentacules, on y apperçoit des taches & des nébulosités blanches ; plus près de la bouche, il y a un cercle charnu & saillant, qui y forme un bourrelet rouge ; il sort quelquefois de sa cavité des filets capillaires, longs de deux pouces & de la même couleur que le bourrelet. Forskhael, à qui on doit cette description, a observé sur cette espèce des faits qui méritent d'être rapportés, il dit d'abord que cet animal peut donner à son corps jusqu'à deux pouces de longueur, & qu'il peut le contracter au point de ne lui faire présenter qu'une légère convexité, il observa que lorsqu'il fait sortir les filets renfermés dans l'intérieur de la bouche, il les retire avec vélocité, pas si légèrement qu'on les touche ; que lorsqu'il est contracté, il sort pareillement des petits filets de chacun des tubercules qui environnent sa base ; il reconnut encore qu'en saisissant un des filets de la bouche, & en le comprimant, il forçoit le ver à s'épanouir & à développer ses tentacules. Cette dernière expérience, tentée sur un autre individu, lui donna un effet tout différent ; le ver, au lieu de développer ses tentacules, les tint toujours renfermés dans son fourreau ; mais les tubercules placés au pied s'ouvrirent, & laissèrent sortir de leur intérieur des filets rouges qui s'tendirent & se développèrent comme les autres. Ce dernier fait est très-intéressant, & on ne connoît encore rien de semblable sur les autres espèces. Il reste maintenant à savoir si ce que cet habile naturaliste avoit pris pour des tubercules, ne seroit pas effectivement des jeunes individus de la même espèce, encore adhérens à leur mère, dont les tentacules se développoient en raison de la pression que la contraction de leur mère leur faisoit éprouver ; cela paroît vraisemblable, sur-tout d'après les observations de M. de Réaumur, que nous avons rapportées dans les généralités.

Forskhael trouva cette *Actinie* sur les rivages de Ghomfoda, dans la mer Rouge.

15. ACTINIE blanche.

Actinia alba.

Actinia gelatinosa hyalina, tentaculis parvis papilliformibus ; NOB.

Priapus albus, gelatinosus albido hyalinus, tentaculis parvis papilliformibus, oblongis ; FORSK. *faun. Kair pag. 101, num. 9.*

DESCRIPTION. Cette *Actinie* n'a qu'un pouce de diamètre ; elle est blanche, gélatineuse, luisante & légèrement transparente ; sa surface offre quelques bandes longitudinales & obscures, qui sont plus étroites vers le bas du corps que vers le sommet ; ses tentacules sont courts & écartés, ils sont parsemés sur toute la surface supérieure du disque, & même sur les bords des lèvres ; leur longueur est tout au plus de quatre lignes. Cette *Actinie* s'attache, comme les autres, par la base, & quand elle se contracte, elle exécute ce mouvement avec beaucoup de lenteur ; on la trouve, suivant Forskhael, sur les rivages de la mer Rouge. Elle a quelque analogie avec l'*Actinie* veuve, à cause des bandes obscures dont elle est marquée, mais elle en diffère essentiellement par la disposition de ses tentacules & par la privation des pores percés au haut des bandes de l'*Actinie* veuve, & enfin, par la forme générale du corps & par son volume.

* *Actinia candida rugosa, rima apertura undulata ;* MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2798.*

16. ACTINIE pédonculée.

Actinia pedunculata ; PENNANT.

Actinia, cylindrica rubra verrucosa, tentaculis brevibus variegatis ; NOB.

Hydra, ea vesiculosa tentaculis retractilibus variegatis, corpore verrucoso ; GAERTNER, *transf. phil. ann. 1761, tab. 1, 6, fig. A, B, C.*

Actinia pedunculata ; PENNANT, *zool. Brit. tom. 4, pag. 49, num. 37.*

DESCRIPTION. Cette espèce a le corps allongé & cylindrique ; il est rouge par-tout & couvert

extérieurement de tubercules ; il eſt ſuſceptible d'une contraction très-forte, qui le réduit aſſez ordinairement à un volume trois ou quatre fois moins conſidérable.

Ses tentacules ſont courts, nombreux & diſpoſés ſur les bords du diſque ſur pluſieurs rangs : quand l'animal les épanouit, ils forment une circonférence radiée & anguleuſe, qui le fait prendre, de quelque diſtance, pour une jolie fleur, tant à cauſe de la configuration du diſque, que de celle des couleurs dont les tentacules ſont variés. Cette eſpèce eſt très-ſenſible, & elle retire, au moindre contact, ſa tête entière dans l'intérieur du corps ; on la trouve, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre.

17. ACTINIE écailleuſe.

Actinia ſquamoſa ; NOB.

Actinia cylindrica, elongata, ſquamoſa, lutea, tentaculis ſubulatis confertis ; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt d'une très-grande ſenſibilité, & d'une agilité qui n'eſt pas ordinaire dans cette ſorte de vers. La forme alongée de ſon corps, terminée par une tête arrondie, qui s'élève juſqu'à la ſurface de l'eau, la fait prendre d'abord pour la fleur d'une plante aquatique, quand on la voit pour la première fois & d'une certaine diſtance : lorſqu'elle eſt développée, ſon corps a juſqu'à dix-huit pouces de hauteur, ſur une groſſeur de huit à neuf lignes : ſa forme eſt exactement cylindrique, égale par-tout, & ſemblable à un tube du même diamètre ; ſa ſurface eſt revêtue d'écailles ovales, longues de deux lignes, très-rapprochées & jaunâtres, qui paroiſſent tuilées les unes ſur les autres, dans la direction de bas en haut. La tête qui couronne le ſommet eſt de la groſſeur du poing, elle eſt formée par la réunion de pluſieurs rangs de tentacules, longs de quinze lignes, rouges & divergens, qui, à cauſe de leur volume, empêchent de voir la bouche placée au centre : ils ſont roides, enflés dans le milieu & amincis aux deux bouts, comme autant de petits fuſeaux, avec cette différence cependant que le bout ſupérieur eſt un peu plus délié que l'autre. Quand cet animal ſe contracte, ſa tête diſparoît dans l'inſtant, elle rentre dans ſa tige, qui ſe raccourcit en groſſiſſant, & s'enfouit dans le ſable, où on le trouve ſous la forme d'un gros bulbe écailleux & jaunâtre ; il exécute ce mouvement avec tant de rapidité qu'on a beaucoup de peine à le ſaiſir, étant d'ailleurs ſi ſenſible que la moindre agitation de l'eau ſuffit pour le faire diſparoître ; il ne reparoît à la ſurface que long-temps après ; & la manière dont il s'y haſarde, ſemble indiquer une défiance qu'on n'a pas encore obſervé aux autres eſpèces. Nous avons éprouvé pluſieurs fois que quoique cette *Actinie* ſoit dépourvue des organes propres à la viſion, du moins d'organes ſenſibles, elle ſe contracte à l'approche d'un bâton tenu à un pied de diſtance d'elle. Nous rapportons ce fait, parce qu'il nous a paru très-curieux, & qu'il eſt d'ailleurs conforme à ce qui a été vu après ſur quelques autres eſpèces du même genre, d'où l'on peut conclure que ces animaux jouiſſent, ainſi que les hydres, d'un ſens inconnu qui remplace celui de la vue.

Cette *Actinie* eſt commune ſur les reſciſs de Foulepointe, dans l'île de Madagaſcar, nous avons eu occaſion de l'y obſerver dans le courant du mois de juin, année 1775 ; nous l'avons toujours rencontrée ſur les fonds vaſeux ou ſablonneux, qui étoient recouverts au plus haut par un pied d'eau, dans des anſes formées par les reſciſs.

18. ACTINIE glanduleuſe.

Actinia verrucoſa ; GAERTNER.

Actinia cylindrica rubra glanduloſa, ore appendiculato, extrorſum tentaculato ; NOB.

Hydra verrucoſa diſciflora, tentaculis retractilibus ſub diaphanis, corpore cylindrico miliaribus glandulis longitudinaliter ſtriato ; GAERTNER, *tranſ. phil. ann. 1761, tab. 1, fig. 4, litt. A. B.*

Actinia verrucoſa ; PENNANT, *Brit. zool. tom. 4, pag. 49, num. 38.*

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci eſt long & cylindrique, il eſt garni extérieurement de petites glandules, qui y ſont diſpoſées ſur des lignes droites, qui ſe prolongent depuis le haut du diſque juſqu'à la baſe ; leur couleur eſt rougeâtre comme celle du reſte du corps. L'ouverture de la bouche eſt ſtriée & environnée d'appendices courts & lancéolés, ſemblables aux demi-fleurons des fleurs du tournefol : ces appendices ſont eux-mêmes environnés de tentacules blancs & de raies brunes. Lorſque l'animal ſe contracte, ſon corps prend la forme d'une cloche, & les glandules de ſa ſurface paroiſſent alors divergentes au centre ; cette eſpèce eſt peu commune : elle vit, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre.

19. ACTINIE quadrangulaire.

Actinia quadrangularis ; NOB.

Actinia, tetragona longitudinaliter ſulcata, tentaculis pedicellatis ; NOB.

DESCRIPTION. Cette *Actinie* n'a été encore décrite par perſonne, ainſi que l'*Actinie* écailleuſe avec qui elle vit. Son corps eſt court, quadrangulaire & épais ; ſa hauteur eſt de deux pouces & demi quand elle eſt épanouie ; quand elle ſe contracte, ſa face ſupérieure eſt carrée & marquée de quatre angles convexes ; la longueur de chacune de ſes faces eſt d'environ quinze lignes ; leur ſuperficie eſt marquée de ſillons profonds & longitudinaux, entre les quatre angles convexes, dont nous avons parlé. Quand elle eſt développée, ſa tête forme un évaſement profond & quadrangulaire, qui eſt bordé par trois rangs de tentacules

cylindriques & obtus, dont le bas a deux fois moins de diamètre que le bout supérieur : ces tentacules sont d'un rouge éclatant, ainsi que la partie du disque sur laquelle ils portent, le reste du corps est d'un rouge plus pâle, & sa base est encore moins colorée que le reste : l'ouverture de sa bouche est petite enfoncée & ridée sur les bords, mais elle est susceptible d'une grande dilatation, quoique ses lèvres forment un bourrelet d'une consistance assez solide. Cette espèce s'attache par la base sur les grosses coquilles ; nous l'avons trouvée à Madagascar, aux mêmes endroits que l'*Actinie* écailleuse ; mais celle-ci est toujours plongée dans l'eau, & meurt peu de temps après en avoir été retirée.

20. ACTINIE pentapétale.

Actinia pentapetala ; PENNANT.

Actinia disco quinque lobo, tentaculis seriatis marginalibus ; NOB.

Actinia dianthus ; ELLIS, *transact. phil. ann. 1775, pag. 436, tab. 19, fig. 8.*

Actinia pentapetala ; PENNANT, *Brit. zool. tom. 4, pag. 50, num. 40.*

DESCRIPTION. Suivant M. Pennant, qui n'a donné qu'une description incomplète de cette espèce, l'ouverture de sa bouche est circulaire & étroite ; le disque de sa tête est divisé en cinq lobes, & bordé de plusieurs rangs de tentacules pointus & en forme d'alènes ; son corps est court & épais ; lorsqu'il se contracte, il prend la forme d'une figue, sa couleur est blanche ainsi que celle des tentacules ; on la trouve sur les recifs d'Astings & de Sussex en Angleterre.

* *Actinia volva corpore cylindrico, superne plano ; appendicibus orificii sex ;* MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2801.*

AGARICITE. (*Voyez* MADROPORE AGARICITE.)

AGARON. (*Voyez* VOLUTE AGARON.)

AGATE. (*Voyez* PORCELAINE AGATE.)

AIGRETTE BLANCHE. (*Voyez* VOLUTE AIGRETTE.)

AIGUILLE D'ACIER. (*V.* BUCCIN CHALIBÉ.)

AIGUILLE GRAINUE. (*Voyez* POURPRE GRAINUE.)

AIGUILLETTE. (*V.* BULYME AIGUILLETTE.)

AILE D'ANGE (*Voyez* STROMBE COCQ.)

AILE DE CHAUVE-SOURIS. (*Voyez* STROMBE, PIED DE PELICAN.)

AILE DE PAPILLON. (*Voyez* CONE, AILE DE PAPILLON.)

AJAR. (*Voyez* VÉNUS AJAR.)

ALBURNE. (*Voyez* ALCYON ALBURNE.)

ALCYON, *Alcyonium*, LINN.

GENRE DE LA FAMILLE DES VERS ZOOPHYTES, qui a pour caractère un corps branchu, ou ſphérique, ou de forme irrégulière, dont la ſubſtance intérieure eſt très-poreuſe ; l'extérieure ferme, preſque cartilagineuſe, & percée par des orifices ſaillans & étoilés, dans chacun deſquels eſt logé un polype pourvu de tentacules radiés & ciliés.

ESPÈCES *dont la forme eſt ſimple, branchue, ou étendue en plaque.*

1. ALC. asbeſtin.

Tige preſque cylindrique & rougeâtre, parſemée de pores oblongs, diſpoſés en quinconce.

2. ALC. digité.

Tige oblongue & grisâtre, terminée au haut par des lobes preſque cylindriques & droits.

3. ALC. palmé.

Tige applatie & rougeâtre, terminée ſupérieurement par des lobes ſemblables à des doigts, & parſemée de pores étoilés.

4. ALC. alburne.

Tige très-branchue & blanche, extrémités des rameaux atténuées & tubuleuſes.

5. ALC. arboreſcent.

Tige arboreſcente, extrémités des rameaux obtuſes, pores placés ſur des gros mamelons.

6. ALC. gélatineux.

Tige très-branchue, cendrée & tranſparente, rameaux cylindriques & preſque aigus.

7. ALC. main-de-diable.

Tige polymorphe, garnie de tubercules, obtus & perforés.

8. ALC. tuberculeux.

En plaque couverte de grands tubercules convexes & ſerrés.

9. ALC. diſtome.

En plaque parſemée de tubercules rouges, percés de deux ouvertures.

10. ALC. fluviatile.

En plaque polymorphe, couverte de pores pentagones & ſerrés.

ALCYON, *Alcyonium*, LINN.

ESPÈCES *qui approchent de la forme globuleuſe.*

11. ALC. bourſe de mer.

De forme preſque globuleuſe, & creux intérieurement, ſurface couverte de papilles ſerrées & tranſparentes.

12. ALC. orange de mer.

De forme globuleuſe, ſurface jaunâtre & tuberculeuſe, ſubſtance intérieure fibreuſe.

13. ALC. coin de mer.

De forme preſque ronde, ſurface jaune & liſſe, ſubſtance intérieure ſpongieuſe.

14. ALC. figue de mer.

De forme ovale, couleur olivâtre, ſubſtance intérieure pulpeuſe.

15. ALC. pyramidal.

Forme conique ou cylindrique, ſubſtance intérieure, charnue & rouge.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Suivant M. Pallas, les *Alcyons* forment l'avant-dernier échelon du règne animal, qui eſt terminé, ſuivant lui, par le genre des éponges

S'ils paroiſſent effectivement rapprochés des végétaux les moins parfaits, tels que les algues & les champignons de mer, par leur manière de croître, & par le foible degré de ſenſibilité dont ils ſont doués, ils n'en ſont pas moins cependant le produit de certains polypes, qui vivent, ſe meuvent, ſe nourriſſent & ſe multiplient; cette vérité qui a été prouvée par les obſervations des naturaliſtes, & confirmée par les produits de l'analyſe chymique, a été rigoureuſement démontrée dans la ſuite par les découvertes du célèbre Ellis; on ne doute plus, enfin, que les *Alcyons* n'aient été placés par la nature ſur les bornes du règne animal, entre les gorgones & les éponges.

Le nom d'*Alcyon* eſt fort ancien, il fut donné d'abord à tons les corps marins, dont la nature étoit inconnue ou douteuſe, toutes les fois que ces corps étoient mous, & approchoient de la forme globuleuſe; c'eſt pour cette raiſon qu'on avoit ainſi nommé la racine fibreuſe des algues, quand elle a été arrondie par le choc des vagues, les égagropiles de mer, & les ovaires de différentes eſpèces de coquillages; aujourd'hui le nom d'*Alcyon* appartient excluſivement à des zoophites mous, dont la ſubſtance interne eſt plus ou moins fibreuſe & celluleuſe, & dont la ſurface eſt parſemée de pores où logent des polypes. Cette couche extérieure a plus de ſolidité, dans preſque toutes les eſpèces de ce genre, que la ſubſtance contenue dans l'intérieur; les pores dont elle eſt percée ſont baillans & étoilés, ils y pénètrent profondément, & renferment dans leur cavité un polype pourvu de tous les organes néceſſaires à ſa nutrition & à ſa génération. Pendant la vie des polypes, leur corps, quoiqu'attaché au fond & au parois de leur loge, ſort quelquefois de ſon intérieur, & ſe dreſſe ſur ſon ouverture; on voit alors qu'il eſt cylindrique, & terminé au haut par des tentacules ciliés, qui forment une étoile, ou, ſi l'on veut, une couronne, autour d'une ouverture qui eſt placée au centre. Ces organes qu'on peut comparer à ceux des hydres, ne diffèrent par le nombre, que dans les eſpèces différentes, tous ceux qui ſont répandus ſur la ſurface d'une même eſpèce d'*Alcyon*, ſont de la même nature, & le nombre de leurs tentacules ne varie preſque jamais; il eſt vraiſemblable que ces organes rempliſſent les mêmes fonctions que dans les hydres, & qu'ils ſervent aux polypes pour chercher, ſaiſir & retenir l'aliment qui leur eſt propre, & qui doit être, ſans doute, abondant dans le liquide qui les environne. Quoi qu'il en ſoit, l'intérieur des *Alcyons* eſt formé d'une ſubſtance plus molle & différemment organiſée que celle de l'extérieur, elle ne donne aucune marque de ſenſibilité, elle paroît outre cela plus poreuſe, & compoſée de petits canaux longitudinaux, dans les eſpèces qui forment des tiges ramifiées, qui ſont divergens du centre à la circonférence, dans celles dont la forme approche de la globuleuſe.

Malgré qu'on ait fait un grand nombre de recherches ſur les *Alcyons*, il s'en faut de beaucoup qu'on ait encore ſur leur compte toutes les lumières qu'on pourroit deſirer; la difficulté de l'obſervation préſente quelquefois des obſtacles contre leſquels le zèle & les lumières ſont des moyens inſuffiſans; dans ce genre d'obſervations plus que dans tout autre, il faut eſpérer beaucoup du haſard, il préſente quelquefois des découvertes qui ſe refuſent le plus ſouvent à l'obſtination éclairée du plus zélé obſervateur. Il ne faut donc pas être étonné du peu de progrès que l'on a fait dans la connoiſſance de leur origine, ſur la manière dont ils ſe multiplient, &, ſi j'oſe le dire, ſur la théorie de leur exiſtence; les notions que l'on a, ſe bornent à leur forme extérieure, à l'exiſtence de leurs polypes, tout le reſte eſt à peu près conjectural, mais fondé ſur des analogies qui, ſi elles ne remplacent pas la vérité, ont au moins l'avantage de mettre ſouvent ſur la voie.

Le port des *Alcyons*, leur manière d'être, les fait reſſembler aux gorgones, tandis que la molleſſe de leur ſubſtance intérieure, & ſa poroſité les en éloignent complètement; hors ce caractère, ils ont des pores étoilés à la ſurface comme les gorgones, mais ces pores, qui ſont quelquefois parſemés ſur toute leur ſuperficie, ſont réunis dans quelques eſpèces ſur des tubercules ſéparés, & d'autres fois ils ſont placés ſur l'extrémité de leurs rameaux. On a obſervé encore que les *Alcyons* branchus agglutinent & anoſtomoſent les bouts de leurs rameaux de la même manière que les gorgones, qu'ils enveloppent & recouvrent de leur propre ſubſiſtance les corps ſolides, tels que les coraux & les coquillages paraſites qui s'y attachent, & que cette faculté leur eſt commune, non-ſeulement avec les gorgones, mais encore avec les madrepores, les millepores, & les autres vers de la famille des zoophites; ce qui prouve que leur nature eſt analogue, & que leur plus grande différence conſiſte dans le plan de leur développement, dans la nature de la ſubſtance que leurs polypes dépoſent, & dans la manière dont leur multiplication a lieu. Enfin, les *Alcyons* vivent tous dans la mer, à l'exception d'une ſeule eſpèce que nous avons nommée *fluviatile*, parce qu'on la trouve dans les eaux douces. Quand la nature des *Alcyons* ſera mieux connue, il pourra ſe faire que cette dernière eſpèce en ſoit ſéparée, mais juſqu'alors elle doit reſter dans ce genre, dont elle réunit tous les caractères extérieurs.

1. ALCYON, asbeſtin.

Alcyonium asbeſtinum.

Alcyonium ſubcylindricum rubens ; poris conſertis oblongis quinquuncialibus ; NOB.

Alcy. ſtirpe ſub ſimplici teretiuſcula, poris undique ſparſis majuſculis oblongis ; PALL. *zooph. num. 200.*

Alcyonium ſtupoſum perforatum rubrum ; BOCCON. *obſ. gall. epiſt. pag 273.*

Porus ſpongioides Americana ; FETIV. *gazoph. tab. 83, fig. 2.*

DESCRIPTION. Boccone a très-bien décrit cette eſpèce, & il eſt cependant tombé dans l'erreur de ſon temps, en la prenant pour une production végétale, dans laquelle de petits inſectes s'étoient nichés. Sa tige eſt ſimple & preſque cylindrique ; quelquefois elle eſt diviſée au bas en pluſieurs rameaux pareillement cylindriques paralleles & droits, dont l'extrémité ſupérieure eſt toujours obtuſe ; quelquefois ces rameaux ſont légèrement applatis ou de forme différente, mais ces accidens ſont rares, & ſont des exceptions à ſa manière ordinaire de croître ; ſa couleur eſt d'un rouge très-pâle, & ſa ſurface n'a pas d'élévation ſenſible ; les pores qui y ſont parſemés, ſont oblongs, plats, & même aſſez grands ; ils y ſont diſpoſés en quinconce ; leur ouverture paroît en partie bouchée par une membrane qui porte un petit trou dans le milieu. On ne diſtingue point de ces pores, vers le bas des tiges ; il eſt vraiſemblable que ceux qui y étoient dans le commencement ont été bouchés à meſure que les tiges ont pris de l'accroiſſement. Sa ſubſtance eſt très-poreuſe ; quand elle eſt ſeche, elle eſt plus dure que du liége, & ſe diviſe par le frottement en de petits filets blancs, très-acerés & brillans, qui reſſemblent aux particules ſoyeuſes de l'alun de plume, & qui s'inſinuent auſſi facilement dans la peau de ceux qui les touchent, que les poils qui recouvrent les légumes du pois à gratter d'Amérique ; ſon écorce extérieure eſt alors blanchâtre, & on reconnoît que les pores dont elle eſt percée pénètrent tranſverſalement juſqu'au centre des tiges. Quand l'*Alcyon* eſt frais, la ſubſtance de l'intérieur eſt d'une belle couleur de roſe qui ſe perd par le déſſéchement. On ne connoît que très-peu de choſe ſur les polypes qui y habitent ; Boccone eſt le ſeul qui ait apperçu, dans chacun des pores, une petite véſicule placée entre deux fibres, qu'il regarda comme la larve de quelque inſecte marin, étranger à la nature de l'*Alcyon*. On trouve ordinairement cette eſpèce dans l'Océan américain ; mais ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'eſt que l'individu qui fut décrit par Boccone avoit été trouvé près de l'embouchure du Texel en Hollande. Le célèbre Pallas obſerve, à ce ſujet, que ce fait n'eſt pas le ſeul de cette nature qu'on puiſſe citer du même endroit, & qu'il ſait qu'on y trouve auſſi quelquefois des glands de mer, des peignes, des fucus & d'autres productions de la mer, qui n'appartiennent qu'aux côtes de l'Amérique ; c'eſt aux naturaliſtes du pays à approfondir la manière dont cela ſe fait, il n'appartient qu'à eux de reconnoître les vents qui ont régné ſur leur côte & au large, pour rendre raiſon de ce phénomène.

2. ALCYON digité.

Alcyonium digitatum ; LINN.

Alcyonium oblongum, griſeum, lobis ſubcylindricis rectis ſuperne diviſum ; NOB.

Alcyonium, acaule, oblongum, coriaceum, rugoſum ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1294, num. 5. — ejuſd. faun. ſuec. 2, num. 2226.*

Alcyonium griſeum cruſtaceo tuberoſum, lobatum, poris creberrimis, impreſſis ; PALL. *zooph. num 205.*

Alcyonium ramoſo digitatum, molle, aſtericis undique notatum ; RAJ. *ſynopſ. pag. 37, num. 2.*

Tethya rumph. muſ. pag. 46.

JUSSIEU, *act. gall. ann. 1742, pag. 294, tab. 9. fig. 1.*

Alcyonium ramoſo digitatum molle ; ELLIS, *cor. pag. 83, tab. 32, a, A.*

Alcyonium manus marina, ejuſd. act. augl. vol. 53, pag. 431, tab. 20, fig. 10, 13.

Alcyonium digitatum ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 3078.*

Doode-mans hand of. duymen ; par les Hollandois.

Dead-mans toe ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celui-ci s'étend ſur les corps ſolides, & en les enveloppant, il forme des maſſes irrégulières & diviſées en pluſieurs lobes, dont un côté eſt ordinairement plus applati que l'autre ; quelquefois ces lobes ſont un peu plus alongés, & alors ils approchent de la forme des doigts ; leur ſommet eſt arrondi & leur ſuperficie parſemée de petits mamelons, dont les ouvertures forment des étoiles à huit rayons, chacune de ces ouvertures loge un polype, dont le corps eſt cylindrique, & la tête munie de huit tentacules ciliés ſur les bords ; ce qui les fait reſſembler, quand ils ſont épanouis, aux ſemences à aigrette de quelques plantes ſingénèſes. Lorſque cet *Alcyon* ſort de la mer, ſa couleur eſt blanchâtre, ſes pores ſont larges & ſaillans, & ſa ſubſtance paroît cartilagineuſe ; il durcit en ſe deſſéchant, & ſa groſſeur diminue ; au lieu des mamelons relevés qui couvroient ſa ſuperficie, on ne voit plus que des pores enfoncés, qui ne ſont autre choſe que ces mêmes mamelons à polypes dans l'état d'affaiſſement.

On le trouve en aſſez grande quantité ſur les côtes de l'Angleterre & de la Hollande, il s'attache ordinairement ſur les huîtres ou les galets des rivages.

3. ALCYON main de ladre.

Alcyonium palmatum ; PALL.

Alcyonium depreſſum ſuperne digitatum , rubens , poris ſparſis ſtellatis ; NOB.

Alcyonium eſox ſtirpe arboreſcente coriacea coccinea, ſuperne ramoſa , papillis ſtellatis ; LINN. *ſyſt. nat. hum.*

Alcy. ſtipite , ſimplici extremo ſubramoſo papilloſoque ; PALL. *zooph. pag. 349 , num. 203.*

Manus marina ; RONDEL. *aquat 2.* — GESNER, *piſc. 1575 , pag. 155.*

Palma ſeu manus marina quibuſdam ; J. BAUH. *hiſt. 3 , pag. 805.*

Fungus amanita marinus , gilvo luteus , & purpuraſcens ; BARREL. *icon. 1293 , num. 1 & 1294.* — *petiv. pl. Ital. tab. 1 , fig. 2 , 3.*

Fucus manum referens ; TOURNEF *hiſt. pag. 596.*

Manus latronis aut. leproſi ; MARSIL. *hiſt. mar. pag. 85 , tab. 13. num. 74 , 75 & tab. 38 , 39.*

Ginani op. poſth. 1 , pag. 45 , tab 50.

Manus marina ; SCHŒF. *pol. florif. 1755 , tab. 3.*

Penna ramoſa , pinnis carens , tentaculis in ramis poſitis ; BOHADSCH. *mar. pag. 114 , tab 9 , fig. 6 , 7.*

Palma ſeu manus marina ; PLANC. *act. ſenenſ. 2 , pag. 222 , tab. 8 , fig. 6 , 8.*

Main de ladre ou de larron, main de mer ; par les François.

DESCRIPTION. La tige principale de cette eſpèce eſt ordinairement cylindrique & blanche , elle a , ſuivant quelques auteurs , trois pouces & demi de longueur ſur une largeur de ſept lignes ; elle eſt plus groſſe ou plus grêle ſuivant d'autres , cela paroît dépendre des individus qu'ils ont vus. Elle paroît formée par la réunion de très-petits tuyaux longitudinaux, qui lui laiſſent aſſez d'élaſticité pour qu'en la comprimant entre les doigts , elle leur cède avec facilité. Sa baſe forme un empattement aſſez large , au moyen duquel elle tient ſur les autres corps , ainſi que les gorgones & les coraux ; le haut de la tige ſe diviſe en cinq , ſept ou neuf rameaux qui ſe ſubdiviſent de même à leur tour ; ces rameaux ont la forme d'autant de petits cylindres légèrement comprimés , leur bout eſt obtus , & leur groſſeur eſt de ſix lignes , ils ſont colorés d'un rouge clair , & coupés par quelques ſtries blanches ; leur ſubſtance extérieure reſſemble à du cuir , elle forme dans l'intérieur un tiſſu très-poreux rempli d'une liqueur ſalée, dans laquelle on voit nager , en grand nombre , des petits corps globuleux , dont la couleur eſt jaune. Les pores , dont la ſuperficie des rameaux eſt percée , ont leur ouverture fendue en huit languettes , chacun d'eux contient un polype , dont le corps cylindrique & blanc , a l'extrémité ſupérieure terminée par huit tentacules blancs ou couleur de chair ; leur longueur eſt d'environ deux lignes , ſur une demi-ligne de groſſeur ; ces polypes rentrent quelquefois en totalité dans la cavité cylindrique des pores, & ils y ſont attachés dans le fond. Les couleurs de cet *Alcyon* ne ſont pas conſtantes ; on en trouve de fraîchement ſortis de la mer, dont les rameaux ſont d'un rouge très foncé , & d'autres qui le ſont d'une belle couleur orangée ; on le ramaſſe ordinairement ſur les bords de la Méditerranée , après qu'il a régné de forts vents du ſud Parmi tous les naturaliſtes qui ont regardé cet *Alcyon* comme un végétal , on doit diſtinguer Marſili , qui vit le premier ſes polypes qu'il prenoit pour ſes fleurs ; Bohadſch le reconnut dans la ſuite pour une production polypeuſe , & le rangea parmi les pennatules , ſoit à cauſe de l'analogie qu'il croyoit trouver avec ce qu'il nommoit les polypes des pennatules , ſoit à cauſe de ſa forme ; mais il étoit dans l'erreur, puiſque cet *Alcyon* s'attache par ſa baſe , tandis que les pennatules ſont vagabondes , & que ſa tige n'a pas dans l'intérieur l'oſſelet qui caractériſe ce genre , ainſi que l'a très-bien obſervé M. Pallas.

4. ALCYON alburne.

Alcyonium alburnum.

Alcyonium album ramoſiſſimum attenuatum ſubdiviſum , poris tubuloſis terminalibus ; PALL. *zooph. num. 201.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt très-rare , & n'eſt connue que par la deſcription que M. Pallas en a publiée , d'après un individu qui eſt conſervé dans le muſée du prince d'Orange. Cet *Alcyon* , ſuivant M. Pallas , étoit compoſé de pluſieurs tiges longues de ſix pouces , & grouppées ſur une branche de corail , dont les unes droites & les autres recourbées ſe terminoient en pointe , & ſoutenoient beaucoup de rameaux ; la groſſeur des tiges les plus fortes égaloit celle du petit doigt , & leurs rameaux , quoiqu'alternes , leur étoient attachés ſur quatre faces, de manière cependant que ceux qui naiſſoient d'un des côtés des tiges étoient plus longs , plus ouverts , & plus parallèles entr'eux , que ceux des autres faces ; il y en avoit ſur le nombre qui étoient crochus , & d'autres divergens , quelques-uns qui , par une manière d'anaſtomoſe , s'étoient collés aux rameaux voiſins ; des petites ouvertures tubulées , & diſpoſées ſur quatre lignes longitudinales ſe prolongeoient ſur toute l'étendue des rameaux , M. Pallas préſuma qu'elles en étoient l'origine ; ces ouvertures tubulées étoient évaſées au haut , & quelques légers ſillons tracés dans leur cavité les faiſoient paroître étoilées ; la ſurface des tiges & des rameaux étoit ridée irrégulièrement par des ſillons peu profonds, qui étoient peut-être l'effet de leur deſſéchement. La ſubſtance de cet *Alcyon* étoit plus molle & moins compacte que celle du liége, elle étoit formée dans l'intérieur par un aſſemblage de véſicules longitudinales qui la faiſoient paroître réticulaire. On appercevoit , dans le centre des tiges , un canal cylindrique qui prenoit naiſſance à leur baſe, & ſe ſubdiviſoit autant de fois qu'il exiſtoit de rameaux , de ramifications &

d'ouvertures tubulées à la surface; d'où ce célèbre naturaliste conclut, avec beaucoup de vraisemblance, que l'accroissement de cet *Alcyon* avoit eu lieu par le prolongement d'un premier tube, & la formation alternative d'autres tuyaux polypeux, qui à leur tour donnoient naissance à d'autres. Ce sentiment est non-seulement vraisemblable, mais il est peut-être le seul que cette organisation permette d'adopter; il explique naturellement le développement des *Alcyons*, en démontrant leur extrême analogie avec la famille des madrépores. Cette espèce, suivant M. Pallas, étoit venue de l'Océan asiatique.

5. ALCYON arborescent.

Alcyonium arboreum.

Alcyonium ramosum poris papillaribus, in tubera lateralia terminaliaque congestis; PALL. *zooph. num.* 202.

Alcy. stirpe arborea, ramis obtusis, poris papillaribus; LINN. *syst. nat. n°. 1, act. nidros. tom. 4, pag. 87. tab. 11, fig. 1, 8.*

Arbuscula marina coralloïdes; CLUS. *exot. l. 6, cap. 1, pag. 119.*

Planta marina coralloïdes rubra; BAUH. *hist. 3, pag 77.*

Planta marina coralloïdes; WORM. *mus. pag. 230.*

Alcyonium magnum, durum, arborescens; CUPANI, *hist. cat. suppl. 1.* — TOURNEF. *inst. pag. 576.*

Accabaar gabba-gabba, seu accabaaar boa zagu rumph. amb. 6, pag. 222.

Pontoppid. Norv. 1, pag. 274, 275, tab. 12, num. 4, 5.

Litho phyton Norwegicum, mus. tess. pag. 120, tab. 10. num. 8.

Alcyonium arboreum; LINN. *faun. suec. 2, num. 2225.*

Corallium spongiosum, lave; ramis tuberosis nutantibus, tuberculis aggregatis; KŒLREUTER, *comm. petrop. tom. 7, page 345, tab. 13, 14.*

Hualapia; par les habitans de l'île d'Amboine.

Grand-ved-hav-gran; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette espèce est la plus grande de toutes, les tiges parviennent à la hauteur de cinq à six pieds. Son tronc principal est quelquefois de la grosseur du bras, & soutient des rameaux alternes, qui se subdivisent en d'autres, dont les extrémités ont la grosseur du doigt; ces derniers rameaux n'ont point de direction particulière, tantôt ils sont couchés sur les tiges principales, ou bien divergens, & quelquefois recourbés vers le bas; leur superficie, sur-tout près des extrémités, est parsemée de tubercules arrondis ou de forme irrégulière, qui sont percés par des petites ouvertures fendues en huit rayons, dans l'intérieur desquelles les polypes sont logés; mais outre ces loges à polypes placées sur les tubercules, on en voit d'autres parsemées sur la surface des tiges, & répandues sans ordre. La couleur de cet *Alcyon* est fauve à l'extérieur, elle est jaunâtre intérieurement. La forme des polypes n'a pas été décrite: Kœlreuter, qui a donné dans les mémoires de Pétesbourg une très-bonne description de cet *Alcyon*, prétend qu'il est aussi ridicule de penser, qu'il est le produit du travail successif des polypes, qu'il le seroit de croire que les tiges des végétaux sont produites par les fleurs; son sentiment étoit que sa moëlle intérieure jouit d'une véritable végétation, & que les polypes qui terminent ses sommités en adhérant à cette moëlle lui sont ce que les fleurs sont aux végétaux; sans ôter le mérite du travail de cet observateur estimable, qu'il nous soit permis de dire que cette vue est dénuée de preuves suffisantes, tandis que le sentiment contraire au sien, qui assimile le travail des polypes des *Alcyons*, à celui des polypes des madrepores, outre qu'il est plus simple & plus conforme aux loix générales de la nature, jouit encore de l'avantage de présenter une progression depuis les animaux de cette famille les moins composés, jusqu'à ceux qui le sont davantage, & sur la nature desquels on ne s'est fait que de fausses idées, en cédant trop facilement au penchant que les hommes ont généralement pour les sentimens extraordinaires.

Cet *Alcyon* est très-commun dans la mer Blanche & dans la mer de Norwège, on le trouve aussi dans l'Océan européen, suivant M. Pallas; dans les mers des Indes, suivant Rumphius. Kœlreuter dit qu'on le trouve aussi dans la Méditerranée.

6. ALCYON gelatineux.

Alcyonium gelatinosum; LINN.

Alcyonium cinerascente-hyalinum ramosissimum, ramis teretibus sub acutis; PALL. *zooph. num 207.* — MULL. *zool. Dan. prodr. n°. 3082.*

Alcyonium polymorphum gelatinosum, LINN. *syst. nat. pag. 1295, n°. 11.*

Fucus nodosus & spongiosus; RAY. *synopf. pag. 49, num. 42.*

Spongia ramosa altera Anglica; PARKINS. *theat. 1304.*

Alcyonium ramosum molle; BAST. *opus. subs. 1, tab 1, pag. 25, fig. 5.*

Seba thes. tom. 3, tab. 98, fig. 4.

Fucus gelatinosus, hudss. flor. Angl. sp. 26.

Alcyonium digitatum gelatinosum album; PLANC. *conch. 2, pag. 115, tab. 10, fig. A.*

Pipeweed, puddingweed; par les Anglois.

DESCRIPTION. La forme de cet *Alcyon* est très-irrégulière; il consiste en une substance visqueuse, cendrée ou jaunâtre, mais transparente, qui s'attache à la plupart des productions marines, & qui, en incrustant leur superficie, forme tantôt des tiges simples, & tantôt des rameaux divisés qui se

collent les uns aux autres par le contact. Sa substance intérieure a assez de solidité, suivant M. Pallas, qui la compare à celle des racines bulbeuses; si on coupe ses tiges transversalement, le microscope y fait découvrir une infinité de petites taches ovales & régulières, qui ont fait croire à Ellis que cet *Alcyon* n'étoit autre chose que le frai de quelque espèce de coquillage; Plancus dit au contraire, que ceux qu'il a vus dans la Méditerranée avoient intérieurement des petits fibres vermiculaires & blanches, semblables à celles qu'il observa dans l'intérieur de l'*Alcyon* pyramidal; sa superficie, quand il sort de la mer, est couverte de petites papilles très-serrées, dont la forme est cylindrique, & le haut terminé par des rayons; M. Pallas les a reconnues pour des vrais polypes, dont les mouvemens sont très-lents. Il ajoute que la nature animale de cette production a été prouvée par l'analyse chymique qui en fut faite par S. G. Gmelin, & qu'elle fournit du sel volatil animal, de l'huile empyreumatique, un peu d'esprit alkali, & que l'on tira de l'alkali fixe de ses cendres. Cette espèce d'*Alcyon* est sur-tout abondante sur les rivages de l'Angleterre & de la Hollande; peut-être l'espèce de Plancus, qui vit dans la Méditerranée, est-elle différente de celle-ci.

7. ALCYON main de diable.

Alcyonium manus diaboli; LINN.

Alcyonium, polymorphum, protuberantiis obtusis, perforatis; LINN. *syst. nat. pag. 1296, num. 2,* — MULL. *zool. Dan. prodr. num 3079.*

Seb thes. tom. 3, tab. 97, fig. 3.

DESCRIPTION. Seba est le seul qui ait donné une figure de cette espèce, dont Linné a publié une description très-succincte; il dit que sa tige principale est molle comme la pulpe desséchée de la vesse-de-loup, qu'elle est divisée au haut en plusieurs branches simples, une fois plus courtes que la tige principale; que sa superficie est lisse, que le bout des branches est obtus & percé par des ouvertures qui pénètrent à leur centre, il compare ces ouvertures à celles que feroit une plume que l'on enfonceroit dans une substance molle, il ne dit rien des polypes qui y sont contenus.

8. ALCYON tuberculé.

Alcyonium papillosum.

Alcyonium crustaceum papillis magnis confertis convexis obsitum; PALL. *zooph. num. 204.*

Boletus marinus; MARSIL. *hist. mar. pag. 86, tab. 15, fig. 76, 78.*

DESCRIPTION. Cette espèce s'étend comme une croûte sur la surface des rochers, elle est couleur de rouille, & ressemble, quand elle est sèche, à un morceau de cuir; sa superfie est parsemée de gros tubercules enflés & inégaux entr'eux, dont les centres sont percés par des ouvertures profondes & ridées, qui s'épanouissent, sans doute dans l'eau, comme celles des autres espèces; ces tubercules sont creux intérieurement, & leur substance est de la même nature que le reste de la masse; cette description est prise de M. Pallas, qui prévient qu'il l'a faite, d'après un seul individu qu'il eut occasion de voir dans le cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange; on ignoroit d'où il avoit été envoyé.

9. ALCYON distome.

Alcyonium distomum; NOB.

Alcyonium crustaceum, papillis sparsis bioculatis rubris; NOB.

Distomus varioloſus, papillis sparsis, osculis subdentatis GAERT. *in lit. ad Pallasium.*

Alcyonium ascidioides; PALL. *spicil. zool. fasc. 10, page 40, tab. 4, fig. 7, a, A.*

DESCRIPTION. Cet *Alcyon* s'étend comme une croûte épaisse sur les rochers, les coquillages, & même les tiges de fucus; sa substance est ferme & aussi compacte que du cuir; sa forme est plate par-dessous: il est parsemé supérieurement de beaucoup de papilles, ou pour mieux dire de tubercules inégaux, quant à la forme, mais semblables par la couleur; la forme du plus grand nombre de ces tubercules est ovale, celle des autres en approche plus ou moins; leur grosseur est celle d'un grain de millet, & leur couleur est d'un rouge clair ou d'une légère teinte orangée; chacun d'eux est percé vers les deux bouts par deux ouvertures pourpre, dont les bords sont un peu relevés, colorés de même, & fendus en six petits rayons qui ressemblent à autant de dents.

Cette espèce est remarquable par les deux ouvertures séparées dont chaque tubercule de la surface est pourvue, elle diffère par-là de toutes les autres espèces connues, & peut mériter dans la suite de former un genre à part, si on vient à découvrir d'autres espèces qui présentent la même organisation. M. Gaertner, membre de la société royale de Londres, & de l'académie impériale de Pétersbourg, en fit la découverte sur les côtes de l'Angleterre en 1760. Il en communiqua, par lettres, la description & la figure, sous le nom de distome varioleux à M. Pallas, qui l'a publiée dans la suite; nous avons cru ne pas manquer à la juste déférence que mérite M Gaertner, en rapportant positivement cette espèce au genre des *Alcyons*, comme a fait M. Pallas, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient constaté si les deux ouvertures des tubercules renferment des polypes, ou bien si, comme les ascidies, elles aspirent & rejettent le liquide; dans ce dernier

cas, elle formeroit inconteſtablement un nouveau genre très-voiſin de celui des aſcidies, comme il paroit que M. Pallas l'a preſſenti en nommant cette eſpèce *Alcyon aſcidioide*; nous n'avons pas cru devoir admettre, pour la même raiſon, le nom ſpécifique de M. Pallas, parce qu'il nous paroit rendre à établir, comme une vérité, un fait qui tout au moins eſt encore douteux.

10. ALCYON fluviatile.

Alcyonium fluviatile; NOB.

Alcyonium cruſtaceum polymorphum, poris tubuloſis pentagonis conſertis; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt fluviatile; & quoique peut-être différente des autres par la forme des polypes qui ſont contenus dans ſes loges, elle leur reſſemble d'ailleurs en tant d'autres points, qu'il ne paroit pas poſſible de pouvoir les ſéparer.

Cet *Alcyon* forme ſur les pierres & les tronçons de bois plongés dans l'eau, des couches qui s'étendent ſur leur ſurface, comme nous l'avons dit des deux eſpèces précédentes; quand il eſt frais, ſa couleur tire ſur le verdâtre, il brunit à meſure qu'il deſſèche; ſa forme eſt irrégulière, quoiqu'ordinairement convexe au centre, & plus amincie vers les bords; ſa ſubſtance paroit formée en totalité par la réunion des tubes membraneux & divergens, qui vont ſe terminer à la ſurface; leur cavité eſt pentagone, mais on n'apperçoit diſtinctement cette forme que ſur un *Alcyon* deſſéché. Chacun d'eux renferme un polype dont la couleur eſt blanchâtre, la forme cylindrique, & la tête garnie de filets très-courts & nombreux; pour ſi légèrement qu'on les touche, ils rentrent dans leur tube aſſez promptement, mais ceux des côtés qui n'ont pas été touchés reſtent dehors comme à l'ordinaire; nous en avons nourri pendant quelques jours dans un bocal rempli d'eau de rivière, qui nous avoient été donnés par M. Dantic, à qui ſon zèle, pour l'hiſtoire naturelle, & ſes connoiſſances variées, méritent déjà une place diſtinguée parmi les naturaliſtes de la capitale; il les avoit découverts dans les eaux de la fontaine de Bagnolet, aux environs de Paris.

11. ALCYON bourſe de mer.

Alcyonium burſa; LINN.

Alcyonium ſubglobоſum cavum viride, papillis conſertis hyalinis; NOB.

Alcyonium ſubglobоſum pulpoſum viride; LINN. *ſyſt. nat. 1295, n°. 8.*

Alcyonium burſa, ſub globoſum cavum viridiſſimum molle, papillis creberrimis hyalinis; PALL. *zooph. num. 206.*

Aurantium marinum viride; imperati, Ital. pag. 633.

Alga pomum Monſpelienſium; J. BAUH. *hiſt. vol. 3, pag. 795.*

Burſa marina. GASP. BAUH. *pin. pag. 368.* — RAJ. *hiſt. 1, pag. 38, ſynopſ. pag. 31*

Aurantium marinum; MARSIL. *hiſt. pag. 80, tab. 13, num. 69.*

DESCRIPTION. Cet *Alcyon* a la forme & la groſſeur d'une pomme, il eſt creux intérieurement, & ſon enveloppe extérieure approche de la conſiſtance du cuir; elle eſt ferme & élaſtique en ſortant de l'eau, & perd ces qualités à meſure qu'elle ſe deſſèche; la couleur de cet *Alcyon* eſt verte, & ſa ſuperficie eſt couverte de petites papilles très-ſerrées, de forme cylindrique & tranſparente; quand elles s'épanouiſſent, on voit que chacune d'elles eſt terminée par des rayons. On obſerve, outre cela, ſur une des faces de cet *Alcyon*, une fente longitudinale qui communique à la cavité de l'intérieur, par où il s'attache vraiſemblablement dans le fond de la mer; la ſurface intérieure de ſa cavité eſt liſſe, on n'y trouve que quelques filets, auſſi déliés que ceux des toiles d'araignées qui ſe croiſent dans tous les ſens; on en voit auſſi extérieurement de ſemblables tout autour de la fente, qui lui ſervent à s'attacher ſur les pierres ou le gravier des endroits qu'il habite. C'eſt à cauſe de ſa fente que l'on a donné à cette eſpèce le nom de bourſe de mer.

On la trouve très-fréquemment ſur les rivages de la Méditerranée, ſur les côtes du Languedoc, après qu'il a ſouffié des vents du large; on le rencontre auſſi, mais plus rarement, ſur les côtes de l'Angleterre.

Marſigli a décrit une variété de cette eſpèce qui convenoit avec elle par ſa conſiſtance, ſa fente, ſa couleur, mais dont la forme étoit irrégulière & preſque branchue, la cavité du milieu unie, & dépourvue de filets arachnoïdes dont nous avons parlé.

12. ALCYON orange de mer.

Alcyonium lyncurium; LINN.

Alcyonium globoſum, flavum verrucoſum, inter ne fibroſum; NOB.

Alcyonium globoſum, fibroſum, flavum, verrucoſum; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1295, num. 7.*

Alcyonium aurantium, globoſum ſulvum, ſtellis extus verrucoſum, intus fibris oſſeis faſcicularibus radiatum; PALL. *zooph. num. 210.*

Alcyones; MARSIL. *hiſt. mar. pag. 82, tab. 14, num. 72, 73.*

Tethya ſphærica; DONAT. *adr. pag. 60, 64, tab. 10, num. 1, 2.*

Alcyonium flavum durius; PLANC. *conchyl. 2, pag. 44, append. 2, pag. 114.*

Tethyum plerumque ſphæricum, malum aurantium luſitanicum forma & colore referens: ejuſd. act. ſenen. vol. 2, pag. 218, tab. 8, fig. 1.

Arancio di mare; par les Italiens.

DESCRIPTION,

DESCRIPTION. Cette espèce ressemble si fort à une orange, qu'elle en a pris le nom; sa forme est ronde, & sa grosseur celle d'une orange, dont elle a pareillement la couleur; on apperçoit sur une de ses faces un sillon luisant qui marque l'endroit par où elle s'attache dans le fond de l'eau; le reste de sa surface est couverte de petits tubercules convexes, dont la substance est élevée dans ceux qui sortent de la mer, & s'affaissent considérablement quand ils sont une fois desséchés; on reconnoit alors qu'ils sont formés dans l'intérieur par des petits faisceaux de fibres, semblables à celles de l'alun de plume qui, étant adossées les unes autres, ont leur direction du centre vers la circonférence, excepté ceux qui sont les plus près du centre, & ceux qui sont placés près de la partie par où l'*Alcyon* s'attache sur les autres corps: ces petits faisceaux sont cylindriques, solides, lisses & blancs; ils divergent légèrement à mesure qu'ils approchent de la surface. Quand l'*Alcyon* est frais, on apperçoit dans son intérieur quelques fibres tendineuses & transversales qui, par leur croissement, forment un roseau qui contient les faisceaux divergens; les fibres dont ils sont formés sont déliées comme des fils; elles sont roides & fragiles, mais d'une seule pièce, contre le sentiment de Donati. Cet *Alcyon* conserve assez bien sa forme dans l'esprit-de-vin, mais il y perd sa couleur à la longue, & devient enfin cendré. La solidité des fibres dont il est composé, & surtout leur direction du centre vers la circonférence, ont occasionné des sentimens bizarres dont il suffira de rapporter ici un exemple. Quelques auteurs, entr'autres M. Bertrand, s'étoient persuadés que c'étoit à la pétrification de corps analogues que l'on devoit rapporter l'origine de la pierre de Boulogne & celle des belemnites. M. Pallas a eu un sentiment mieux fondé, quand il a conjecturé, d'après la dureté & la solidité des fibres de cet *Alcyon*, qu'on pourroit bien le reconnoître un jour dans le nombre des fossiles marins qui présentent tant de productions différentes, parmi lesquelles il s'en trouve même quelques-unes dont la solidité est inférieure. Les conjectures de ce célèbre naturaliste ont été prouvées par l'événement, puisque nous possédons plusieurs espèces d'*Alcyons* dans l'état fossile, dont même quelques-uns ont passé à l'état silicieux, que nous avons découvert depuis quelques années dans l'intérieur du royaume. Donati parle d'une autre espèce fort analogue à celle-ci, & dont il a publié une figure, tab. 7, 8, de son Essai sur l'histoire de la mer Adriatique. Il n'en diffère que par la forme des tubercules de sa surface, qui sont oblongs, irréguliers & point arrondis comme dans l'*Alcyon orange de mer*, & par le point d'où partent les faisceaux de fibres, qui est plus près d'un des côtés de la surface que du centre. Suivant cet auteur, ces deux espèces jouissent d'un mouvement progressif qui leur est propre; il consiste dans une contradiction successive des faisceaux fibreux qui répondent aux différens points de leur surface, pendant laquelle un des points de cette surface diminuant de volume, l'*Alcyon* perd l'équilibre & tombe en roulant de ce côté; mais il ajoute qu'ils ne jouissent de cette faculté que pendant leur jeunesse, & que lorsqu'ils l'ont perdue, les vers testacés s'attachant à eux, les font passer de cette manière de l'état d'animal, à celui de plante-animal; ce sont les propres expressions de cet auteur. Cette espèce vit sur les rivages de la Méditerranée, mais plus communément en Italie qu'ailleurs. On en a trouvé aussi, suivant M. Pallas, près du cap de Bonne-Espérance.

13. ALCYON coin de mer.

Alcyonium cydonium; LINN.

Alcyonium subrotundum flavum læve, intus spongiosum; NOB.

Alcyonium subrotundum spongiosum, flavum, læve; LINN. *syst. nat. pag. 1295, num. 9.*

Alcyonium cotoneum, informe subglobosum flavum, intus rubrum fibroso spongiosum cavernosumque; PALL. *zooph. num. 211.*

Alcyonium primum; DIOSCOR. *lib. V, cap. 136.*

Alcyonium durum, seu primum Dioscoridis, Imper. ital. pag. 396.

Vespetum marinum; RUMPH. *amb. VI, pag. 259.*

Seb. thes. vol. 3, tab. 99, fig. 4.

Alcyonium primum Dioscoridis, Donat. Mar. Adriat. pag. 56, num. 1, tab. 9, fig. 1, 2, 3.

Alcyonium alterum & flavum, malumque cydonium referens; PLANC. *conch. 2, pag. 44.*

Cotogna marina; par les Italiens.

DESCRIPTION. La description que M. Pallas a donnée de cette espèce appartient à l'*Alcyon* pyramidal, & non pas au *coin de mer* des auteurs; il a été induit en erreur par le texte de Plancus qui manque de clarté, quoique ces deux espèces s'y trouvent distinguées; celle-ci a le plus souvent une forme globuleuse, quoique peu régulière, elle est quelquefois ovale, ou plate sur une face, & convexe sur l'autre; sa surface est ovale & bosselée: Donati la compare aux intestins d'un animal, unis ensemble & entassés les uns sur les autres: sa couleur est d'un jaune tirant sur le citron, & sa substance intérieure est blanchâtre, spongieuse & élastique; le tissu réticulaire qu'elle forme, est ordinairement rempli d'une liqueur salée qui s'échappe à la moindre incision. Cet *Alcyon* est quelquefois percé par une ou plusieurs ouvertures qui pénètrent jusqu'à une grande cavité qui est au centre, dont les parois sont mous, lisses & glissans: lorsqu'il se desseche, il perd la moitié de son volume ordinaire, il devient très-léger & flotte sur la surface des eaux.

Donati dit que les néréides, & d'autres vers marins se réfugient dans ses cavités, & qu'il y a trouvé jusqu'à des crabes, il en conclut que les polypes n'ont aucune part à sa formation, quoiqu'il convienne ailleurs qu'il lui a reconnu une espèce de sensibilité. On ne connoît pas encore la forme de ses polypes; mais l'odeur animal qu'il rend pendant sa combustion est une sorte de présomption qui établit son analogie avec *l'Alcyon orange de mer*, *l'Alcyon bourse de mer*, & les espèces suivantes : on le trouve dans la Méditerranée, sur les côtes de l'Italie, de la Provence & du Languedoc.

14. ALCYON figue de mer.

Alcyonium ficus. LINN.

Alcyonium : obovatum viride papillis crebris stellatis ; NOB.

Alcyonium obovatum, pulposum livens; LINN. *Syst. nat. pag. 1295, num. 10.*

Alcyonium ficus, tuberiforme, pulposum, papillis crebris stellatis ; PALL. *zooph. num. 209.*

Alcyonium ficus tuberosum ; J BAUH. *hist. 3, pag. 817.*

Alcyonium tuberosum forma ficus, Imper. Ital. pag. 599.

Pulmo marinus alter Rondetelii; RAJ. *synopf. pag. 31, num. 3.*

Ficus substantiæ inter spongiam & Alcyonium mediæ, MARSIL. *hist. mar. pag. 87, tab. 16, num. 79.*

Alcyonium quintum antiquorum ; MERCAT. *Metall. arm. 6, c. 6, pag. 102.*

Alcyonium pulmonis instar lobatum ; ELLIS, *corall. pag 82, tab. 17, fig. 6, B.*

Ficho di mare ; par les Italiens : figue de mer; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci est couleur d'olive, & quelquefois d'un verd très-foncé ; sa substance est charnue, & sa forme peu régulière ; tantôt il est sphérique, quelquefois piriforme, ou bien divisé en plusieurs lobes ; si on l'ouvre pendant qu'il est encore frais, il répand une odeur désagréable. Il est rempli intérieurement de petits grains jaunâtres, qui, ressemblant aux graines des figues, lui ont fait donner le nom de figue de mer. Toute sa surface est couverte de petites étoiles à six rayons, qui sont des véritables polypes : Ellis, ayant examiné au microscope la substance de l'intérieur, trouva que les grains jaunâtres, dont elle est parsemée, étoient autant de petits sacs dont la direction étoit du centre de l'*Alcyon* vers sa circonférence ; il reconnut qu'ils étoient remplis d'une humeur transparente & visqueuse, & que leur sommet étoit terminé par un petit conduit cylindrique, qui alloit aboutir au centre de chaque petite étoile de la surface ; il découvrit enfin dans l'intérieur de ces petits tubes, plusieurs corps d'une forme régulière, mais d'une grande petitesse, qui ressembloient à des coquilles ; mais il ajoute qu'il ne put s'assurer si ce qui étoit renfermé dans les petits tubes, étoit la nourriture de l'animal contenu dans son intestin, ou bien si c'étoit son ovaire.

Cette espèce est commune sur les côtes de la Méditerranée, on la trouve aussi dans l'Océan sur les côtes d'Angleterre.

15. ALCYON pyramidal.

Alcyonium pyramidale ; NOB.

Alcyonium cylindreaceo conicum, intus carnosum rubrum ; NOB.

Alcyonium rubrum, pulposum, conicum plerumque, PLANC. *conch. ed. 2, pag. 113, cap. 28, tab. 10, fig. B, d.*

Alcyonium cotoneum ; PALL. *zooph. pag. 359, num. 211.*

DESCRIPTION. La forme de cet *Alcyon* est le plus souvent conique ; mais tantôt la base du cone est tournée en haut, tantôt elle appuie sur les rochers. Sa grosseur est considérable, il s'en trouve, suivant Plancus, qui ont un pied & demi de hauteur, & un pied de diamètre dans la partie la plus large. Bien différent des autres espèces du même genre, celui-ci répand une très-bonne odeur ; Plancus dit que si on le coupe par le milieu pendant qu'il est frais, on reconnoît que sa substance intérieure consiste en une matière charnue, qui a la consistance & la couleur de la betterave cuite, dans laquelle on apperçoit des petites fibres droites, blanches & entortillées, qui ressemblent à des vers ; il est dans cet état pendant le mois de janvier & février ; mais vers la fin du mois de mars, ceux qui ont été détachés du fond, & rejetés sur les côtes, présentent un aspect bien différent. Ils sont alors changés en une masse spongieuse ou fibreuse, qui tient de la nature du bois ; elle est extrêmement poreuse, d'un jaune sale, & d'une si grande légèreté, qu'ils sont aisément soutenus sur la surface des eaux. On ne connoît pas encore la forme de ses polypes, ni celle des pores qui couvrent sa surface. Plancus indique cette espèce sur les côtes de l'Italie.

L'*Alcyonium cotoneum* de M. Pallas est effectivement notre *Alcyon* pyramidal, comme nous en avons déjà prévenu, n°. 13. Mais toute la synonymie qui accompagne la description de cet auteur appartient à notre *Alcyon* coin de mer, excepté la phrase de Plancus ; il en est de même des observations qui l'accompagnent, elles se rapportent presque toutes à l'*Alcyon* coin de mer.

ALENE. (*Voyez* BUCCIN TACHÉ.)

AMADIS. (*Voyez* CONE AMADIS.)

AMANDE. (*Voyez* VÉNUS AMANDE.)

AMARANTHE DE MER. (*Voyez* MADRE-PORE AMARANTHE.)

AMIRAL GRAND. (*Voyez* CONE AMIRAL.)

AMIRAL A RESEAU. (*Voyez* CONE AMIRAL ; VAR.)

AMIRAL ou EXTRA AMIRAL. (*Voyez* CONE CEDO NULLI.)

AMMONIE. (*Voyez* NAUTILE SPIRAL.)

AMPHIBIE ou AMBRÉE. (*Voyez* BULYME AMPHIBIE.)

AMMONITE. — *Ammonites, auct.*

Genre de la fammille des vers testacées qui a pour caractère une coquille diſcoïde, dont la cavité eſt coupée par des cloiſons ſinueuſes, preſque articulées, & percées par un ſyphon, qui ſe continue juſqu'au ſommet de la ſpire.

ESPÈCES *dont la ſurface eſt liſſe.*

1. Amm. réniforme.

Deux tours de la ſpire comprimés, l'extérieur ſix fois plus conſidérable, ombilic ſaillant des deux côtés.

2. Amm. liſſe.

Tours de la ſpire cylindriques & liſſes, l'extérieur deux fois plus conſidérable que les autres réunis.

3. Amm. lombricale.

Tours de la ſpire cylindriques & liſſes, l'extérieur un peu plus large que les autres réunis.

4. Amm. turbinée.

Tours de la ſpire cylindriques & liſſes, le ſommet ſaillant ſur un ſeul côté.

5. Amm. comprimée.

Tours de la ſpire liſſes & comprimés.

6. Amm. carinée.

Tours de la ſpire liſſes & enflés, carène aiguë.

7. Amm. crenelée.

Tours de la ſpire liſſes, carène aiguë & crenelée.

8. Amm. glabelle.

Tours de la ſpire liſſes & comprimés, carène obtuſe, accompagnée d'un ſillon de chaque côté.

9. Amm. granulée.

Tours de la ſpire liſſes, les côtés marqués de tubercules rangés ſur une ligne.

ESPÈCES *dont la ſurface eſt marquée de ſtries ou de côtes.*

10. Amm. ſimple.

Tours de la ſpire cylindriques, marqués de ſtries ſimples, obliques & rapprochées.

11. Amm. applatie.

Tours de la ſpire applatis, ſtries ſimples ondulées & obliques, côtés marqués d'un ſillon longitudinal, carène aiguë.

12. Amm. chenille.

Tours de la ſpire preſque cylindriques & ſtriés, dos convexe & liſſe, bordé de chaque côté par un rang de tubercules coniques.

13. Amm. à double ſillon.

Côtes ſimples & écartées, carène aiguë, accompagnée d'un ſillon de chaque côté.

AMMONITE.

14. AMM. vertébrale.

Côtes ſimples, arquées vers le dos & ſaillantes, carène crenelée & obtuſe, accompagnée d'un ſillon de chaque côté.

15. AMM. double face.

Tours de la ſpire comprimés, bords intérieurs liſſes, extérieurs marqués de côtes obtuſes, accompagnées d'un ſillon de chaque côté.

16. AMM. bifurquée.

Côtes ſimples, écartées & bifurquées ſur le dos, un tubercule de chaque côté à la naiſſance des bifurcations.

17. AMM. janus.

Coquille ſtriée, tour extérieur, marqué de chaque côté d'une côte longitudinale & ſaillante, dos convexe doublement ſtrié.

18. AMM. irrégulière.

Côtes tranſverſales, alternativement ſimples & biſides, carène marquée d'un ſillon longitudinal.

19. AMM. régulière.

Côtes tranſverſales, ſimples & ondulées près du dos, carène marquée d'un ſillon longitudinal.

20. AMM. biſide.

Tours de la ſpire preſque cylindriques, côtes tranſverſales, écartées & aiguës, biſurquées ſur le dos.

21. AMM. radiée.

Tours de la ſpire comprimés & liſſes, côtés marqués de rayons, carène formée par un ſillon, & deux rangs de tubercules de chaque côté.

22. AMM. noduleuſe.

Tours de la ſpire ſtriés, un double rang de tubercules de chaque côté, dos ſimple & convexe.

23. AMM. couronnée.

Coquille preſque globuleuſe & ſtriée, ſutures couronnées de tubercules.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoiqu'on ne connoiſſe pas encore les coquilles marines des eſpèces de ce genre, & qu'on ne les trouve que pétrifiées ou foſſiles, nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles forment un genre ſéparé de celui des nautiles, & qu'on en trouve d'ailleurs qui ſont aſſez bien conſervées pour fournir un caractère générique exact. Les *Ammonites* ſont nommées vulgairement cornes d'Ammon, à cauſe, dit-on, de leur reſſemblance avec les cornes d'un bélier; &, ſuivant d'autres, parce que les premières qui furent découvertes, furent trouvées dans le voiſinage du temple de Jupiter Ammon dans la haute Égypte, ou qu'elles reſſembloient aux cornes de ce dieu. Dans un temps où l'obſervation n'avoit pas encore rectifié les idées, les *Ammonites* durent paroître quelque choſe de bien extraordinaire; & il ne faut pas s'étonner ſi les hommes, toujours entraînés par une pente inſenſible vers le merveilleux, les regardèrent avec une eſpèce de vénération, qui, dans quelques pays, s'eſt propagée juſqu'à nous: les Indiens vénèrent encore, ſous le nom de Salagraman, les *Ammonites* qu'ils ramaſſent ſur les rives du Gange; ils nomment ainſi celles qui, contenues dans un caillou, préſentent les tours de leur ſpire bien marqués, quand même il n'en exiſteroit que l'impreſſion en creux ou en relief: ils leur attribuent des vertus étonnantes, & le prix qu'ils y mettent encore prouve aſſez l'étendue & l'empire de leurs préjugés. Nous conſidérerons, dans cet article, les *Ammonites* relativement à leur ſtructure; nous examinerons enſuite les ſentimens que l'on a eus ſur leur nature, & nous terminerons nos obſervations par quelques idées générales ſur les différens endroits où on les trouve, & enfin par la deſcription des eſpèces les plus apparentes de ce genre.

Les *Ammonites* ont de très-grandes analogies avec les nautiles, leur coquille eſt également chambrée dans l'intérieur, & les cloiſons qui diviſent leur cavité ſont percées par une tubulure que Linné a nommée ſyphon dans les nautiles, laquelle communique d'une cloiſon à l'autre, depuis celle qui forme l'ouverture principale de la coquille, juſqu'au point du centre qui fut ſon commencement. Ainſi que les nautiles, le genre des *Ammonites* préſente auſſi des coquilles droites & point tournées en ſpirale; nous avons eu occaſion de nous aſſurer de ce fait dans le cabinet de M. de Joubert, tréſorier général de la province du Languedoc, qui renferme une variété précieuſe de corps marins foſſiles ou pétrifiés, & dans celui de M. Macquard, docteur-régent de la faculté de Paris; nous y avons vu des fragmens aſſez conſidérables d'*Ammonites* pétrifiées, dont la forme eſt exactement droite, & point du tout inclinée ſur un des côtés; ces fragmens ne ſont que les moules pétrifiés des cavités de la coquille qui a été détruite, & paroiſſent formés d'articulations comme dans les *Ammonites* ordinaires. Ces articulations ont été nommées par les naturaliſtes des ſpondyles ou des ſpondylolithes; elles préſentent des bords qui paroiſſent découpés de manière que les angles ſaillans de l'une ſont reçus dans les angles rentrans de l'autre; d'où il arrive que le corps entier de l'*Ammonite*, étant formé en totalité de pareilles pièces articulées, préſente ſur ſa ſuperficie, lorſqu'elle eſt pétrifiée, des impreſſions qui reſſemblent à des feuillages, que nous nommons des ſutures dans nos deſcriptions. Ces articulations ſont quelquefois réunies les unes aux autres au moyen d'un ſuc lapidifique ou pyriteux, qui s'eſt inſinué dans leurs interſtices, & a rempli le vuide des anciennes cloiſons: quelquefois la coquille ayant été détruite après la pétrification des matières qui avoient pénétré dans la cavité des chambres, les maſſes pétrifiées, qui rempliſſoient ces cavités, n'ont pris aucune adhérence les unes avec les autres, & ſe ſéparent avec facilité; elles ſont alors dans le cas des articulations des *Ammonites* droites que nous avons vues chez M. de Joubert & chez M. le docteur Macquard.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que les *Ammonites* pétrifiées ſe préſentent de deux manières, ou bien leurs cavités étant remplies d'une matière pierreuſe, leur teſt a été détruit, ou bien malgré la pétrification des matières contenues dans leur cavité, le teſt de la coquille ſubſiſte encore. Outre ces deux modes, qui ſont les plus ordinaires aux *Ammonites*, on les trouve auſſi quelquefois ſous leur forme teſtacée, ſans même qu'il ſe ſoit formé dans leur cavité aucune concrétion pierreuſe. M. l'abbé Paſſeri, dans ſon hiſtoire des foſſiles des environs de Peſare, en cite quelques-unes qui furent trouvées dans cet état ſur une montagne voiſine de cette ville; on en a trouvé depuis dans les couches d'une montagne calcaire des environs de Saint-Paul-trois-Châteaux en Dauphiné, & nous en avons vu dernièrement chez M. Macquard, que ce minéralogiſte a apportées de ſon voyage en Ruſſie. Leur ſtructure eſt alors très-viſible, & on peut ſe ſatisfaire à l'aiſe ſur la forme de leur organiſation intérieure, auſſi complettement que ſur une coquille marine. Après une comparaiſon ſuivie de la compoſition des *Ammonites* avec celle des nautiles, nous avons reconnu qu'elles diffèrent de ces derniers par la forme de leurs cloiſons qui ſont égales, parallèles & régulières dans toutes les eſpèces de nautiles, & ſinueuſes ſur toute leur circonférence dans les *Ammonites*, ce qui occaſionne les découpures que l'on voit ſur la ſuperficie de leurs moules pétrifiés; ces découpures ſont les traces des anciennes cloiſons, & elles ne paroiſſent que dans les cas où le teſt même de la coquille a été détruit; car dans celles dont le teſt eſt foſſile, les traces des ſutures ne paroiſſent pas à l'extérieur, & on ne peut juger de leur nature que par l'inſpection de leur organiſation

interne. Dans presque toutes les *Ammonites* que nous avons vues dans l'état fossile, (car dans les autres on ne peut rien appercevoir de bien distinct) le syphon étoit placé précisément sous la carène du dos; sa forme étoit cylindrique, & la cloison, qui venoit après, formoit un léger évasement dans lequel étoit reçue la base du syphon supérieur, sans qu'il parût que les syphons de chaque cloison fussent contigus les uns aux autres, & formassent un tout depuis celui de la première chambre jusqu'au point du centre que nous nommerons le sommet de la spire. Les nautiles dont les cloisons sont placées parallèlement les unes aux autres, & dont les bords sont entiers, ne présentent point, quand ils sont dans l'état fossile ou pétrifiés, des découpures à la place de leurs futures; c'est par-là qu'il faut distinguer les *Ammonites* des nautiles, si on ne veut pas les confondre ensemble, comme ont fait la plupart de ceux qui ont regardé les petits nautiles de Rimini comme des vraies *Ammonites*, faute d'avoir saisi cette difference. Quelques autres parmi lesquels on compte Argenville, ont regardé les planorbes fluviatiles comme des coquilles analogues aux *Ammonites*, à cause de la forme discoïde de leur coquille qui, ainsi que nous l'avons indiqué dans le caractere générique, est la plus ordinaire aux cornes d'Ammon.

Les conjectures de M. Bertrand, sur la nature de l'animal des *Ammonites*, sont assez vraisemblables, quoiqu'elles ne soient fondées que sur la forme seule de sa coquille, & sur ce que l'on connoit de la formation & du développement de celles des nautiles. Il est en effet vraisemblable que cet animal habite la cellule qui forme la grande ouverture de la coquille, & qu'il ne travaille à former une nouvelle cloison, que lorsque son développement, étant devenu trop considérable par l'étendue de la cavité où il se trouve resserré, il forme une nouvelle chambre au-dessus de celle qu'il abandonne, plus proportionnée à son volume que celle dont il est obligé de déloger; par ce moyen, sa coquille augmente successivement, & le nombre des cellules dont elle est composée, indique dans la suite celui des déplacemens que l'animal a éprouvés; ces cellules sont ordinairement en grand nombre, on en compte communément depuis 30 jusqu'à 40, dont le diamètre diminue insensiblement jusqu'au sommet: Bourguet en a vu jusqu'au nombre de 150; mais cela est variable, & dépend vraisemblablement de la différence des espèces, & de l'âge où elles sont parvenues.

Enfin, on peut présumer que l'animal est attaché à sa coquille au moyen d'un ligament qui, suivant la cavité des syphons, pénètre toutes les cellules, & se termine au point du sommet où il est fixé; on peut soupçonner qu'il lui sert à régir & à gouverner sa coquille, & à conserver son équilibre s'il est obligé à se déplacer. Cette conjecture devient plus vraisemblable en examinant la figure de l'animal du nautile pompile, que Rumphius a fait graver, où on apperçoit sur un des bouts un appendice filiforme de ce ligament. D'après ces rapports qu'on pourroit encore pousser plus loin, on pourroit être étonné que les *Ammonites* ne voguent pas sur la surface de la mer comme les nautiles; cependant, si on examine la petitesse de leurs cellules, & notamment celle de l'ouverture de la coquille, qu'on la compare à celle du nautile pompile, qui est le plus gros, comme le mieux connu de son genre, on verra que la proportion n'est pas égale, & que la cavité de la dernière cellule est au moins dix fois plus considérable dans le nautile, que celle de quelle espèce d'*Ammonite* que l'on puisse citer; que par conséquent on peut, sans aller trop loin, supposer le volume de l'animal des *Ammonites* au moins dix fois plus petit qu'il n'est dans les nautiles; alors il sera aisé de conclure, si on compare la masse de cet animal à celle de sa propre coquille, qu'elle lui sera trop disproportionnée pour qu'il ait beaucoup de facilité à la remuer, bien loin d'être en état de nager & de se déplacer aussi facilement que les nautiles.

Des auteurs de la plus grande autorité ont placé les *Ammonites* parmi les coquilles dont l'espèce étoit entièrement perdue, & qui n'existoient plus que dans les anciennes couches du globe; cependant, qu'on nous permette de le dire, rien ne prouve encore cette assertion, & le sentiment contraire paroit plus vraisemblable, puisqu'il est fondé sur des analogies qui, dans des cas de la nature de celui-ci, acquièrent la force des preuves. Si ces analogies étoient admises, il en résulteroit au contraire que les races des *Ammonites* subsistent encore, & qu'elles vivent dans les plus grandes profondeurs de la mer.

On n'a pas vu, dit-on, des *Ammonites* marines analogues aux espèces que l'on trouve fossiles; si elles existoient, quelque accident les auroit fait connoître, & depuis que l'on s'attache à la recherche de ces objets, on en auroit déjà vu quelques-unes, & tout au moins quelques fragmens; on fait le même raisonnement pour les orthocérates, les bélemnites, & toutes les autres coquilles que l'on trouve fossiles ou pétrifiées dans les mêmes couches.

Pour répondre d'une manière satisfaisante à ces objections, il faut d'abord distinguer parmi les coquilles, celles que nous nommons pélagiennes, & celles qui, vivant plus près des côtes, peuvent être désignées sous le nom de littorales; les premières ne se trouvent jamais confondues avec les secondes dans les bancs où on les trouve fossiles; elles sont toujours dans des couches inférieures à celles-là, & sont par conséquent plus anciennes; elles s'y trouvent ordinairement avec des térébratules, des glyphites, des bélemnites, l'huitre diluvienne, ou des orthocérates, coquil-

lages qui, ainſi que les *Ammonites*, ne vivent que dans les plus grandes profondeurs de la mer, & dont on n'a vu encore nulle part les analogues marins; mais ce ne ſont pas là toutes les productions marines que l'on trouve auſſi foſſiles ou pétrifiées dans les couches qui renferment des *Ammonites* ou d'autres coquillages pélagiens: on y rencontre auſſi des entroques, des aſtérites qui ſont des articulations de deux eſpèces *d'iſis*, dont les analogues marins ſont connus; on y rencontre par fois des fragmens ou des tiges entières de cette production polypeuſe, que les orictologiſtes ont nommé *lilium lapideum*, que Linné a déſigné ſous le nom de *vorticella encrinus*, & que l'on ſait ne vivre qu'à de très-grandes profondeurs dans la mer. Puiſque donc on a retrouvé les analogues de ces trois productions marines, qu'on ne trouve foſſiles ou pétrifiées que dans les couches pélagiennes, les mêmes qui contiennent des *Ammonites*, qu'on ne les a pêchés que par haſard à près de trois cents braſſes de profondeur & ſous des latitudes très-différentes, comment peut-on ſe perſuader que les *Ammonites*, les gryphites, & les autres coquilles pélagiennes ſeront entièrement perdues, quand on retrouve des êtres qui, ainſi que ces coquilles, vivent encore à de grandes profondeurs dans la mer, qui avoient été connus dans l'état foſſile, long temps avant qu'on découvrît leurs analogues marins, & après avoir long-temps cru, comme on le croit encore des *Ammonites*, que leur race entière étoit totalement perdue. N'a-t-on pas dit la même choſe de la plupart des coquilles littorales que l'on trouve foſſiles dans quelques bancs de l'Europe, comme dans ceux de Maranzana dans le Piémont, dans ceux de Courtagnon près de Reims, en Eſpagne, en Italie & en Angleterre, & parmi leſquelles on retrouve pourtant tous les jours les analogues des eſpèces marines qui arrivent journellement des mers les plus lointaines? Quelle raiſon de deſtruction pourroit-on alléguer, quand il eſt preſque démontré que la température doit être égale dans la mer à une grande profondeur, & que ſi on prouve qu'elles y ont autrefois vécu, elles doivent, par cette ſeule raiſon, s'y retrouver encore? La peſanteur des *Ammonites*, leur forme & mille autres circonſtances dépendantes de leur organiſation, ſont cauſe qu'on ne connoît pas encore leurs coquilles marines; les iſis *trochites* & *aſtérites* ſont des corps ramifiés qui, par leur forme & le mouvement de leur ſupport, embraſſent dans le fond de la mer une aſſez grande étendue; leurs polypes s'attachent, par leur contraction, aux corps qui les avoiſinent, ainſi que ceux de l'encrinite; il n'eſt donc pas étonnant que ces animaux aient pu s'accrocher à une ligne plongée à trois cents braſſes de profondeur, tandis qu'il le ſeroit infiniment, ſi cette ligne avoit apporté une *Ammonite* ou une orthocérate, dont la forme, la peſanteur ſont ſi différentes, outre qu'elles n'offrent aucune priſe à la corde de la ligne, ni au plomb dont elle eſt armée.

Mais bien plus, les *Ammonites* vivoient aux mêmes époques que la plupart des coquilles littorales qui exiſtent encore, puiſqu'il eſt rare qu'on ne trouve quelque coquille littorale dans les couches qui contiennent des coquillages pélagiens, tandis qu'il l'eſt infiniment davantage de rencontrer des coquilles pélagiennes dans les couches des coquillages littoraux, à moins que les pélagiennes ne ſuſſent déjà dans l'état foſſile, ou même déjà pétrifiées, lorſqu'elles furent dépoſées dans ces bancs.

Si on croyoit que la chaleur du globe, moindre maintenant qu'elle n'étoit à cette époque, ait été la cauſe de la deſtruction des coquillages pélagiens, il faudroit d'abord expliquer comment les eſpèces marines qui vivoient avec elles aux mêmes époques, & à peu près aux mêmes lieux, puiſque leur nature eſt de ſe fixer par la baſe, & qu'on les retrouve d'ailleurs pétrifiées dans les mêmes bancs, il faudroit, dis-je, expliquer comment ces eſpèces ont continué leur exiſtence, tandis que les coquilles pélagiennes l'auroient perdue; comment les coquilles littorales, qui exiſtoient aux mêmes époques, ont pu ſe perpétuer juſqu'à nous, tandis que les coquilles pélagiennes, moins expoſées que les autres aux enſablemens & aux affaiſſemens des côtes, vivant d'ailleurs dans un milieu d'une température moins variable, & multipliées à l'infini, auroient péri totalement.

Qu'on y faſſe attention; ce ſentiment porte une contradiction manifeſte, s'il eſt prouvé que les *Ammonites*, ainſi que les autres coquilles que nous nommons pélagiennes, aient vécu à plus de trois ou quatre cents braſſes de profondeur dans la mer, & qu'il ſoit de leur nature de ne pouvoir exiſter qu'à une pareille profondeur; il eſt évident que le fond immenſe de la mer peut encore en être pavé, ſans que pour cela nous puiſſions avoir d'autres indices de leur exiſtence que celles de l'analogie, & des circonſtances qui ont été obſervées ſur la ſurface du globe, dont les couches pélagiennes étoient, à l'époque de leur formation, dominées par plus de trois cents toiſes d'eau.

Combien n'exiſte-t-il pas de montagnes calcaires en Europe, dont les couches de la baſe, preſque horizontales, contiennent des coquillages pélagiens, tandis que les couches ſupérieures à trois, quatre & même cinq cents toiſes d'élévation perpendiculaire, ne contiennent plus que des coquillages littoraux? quelles preuves faudra-t-il encore pour établir invinciblement que les *Ammonites* ne vivent qu'à de très-grandes profondeurs dans la mer, puiſque leur ſituation, dans les couches les plus inférieures de ces montagnes, le démontre aſſez, ainſi que la compoſition différente de celles qui ſe formèrent ſucceſſivement au deſſus? On ne

peut pas dire que les coquilles littorales n'exiſtoient pas encore à l'époque de la formation des couches de la baſe, puiſque le peu qu'on en trouve dans l'intérieur même des couches pélagiennes, ſuffit pour établir leur exiſtence, à cette époque, mais dans des lieux plus convenables à leur nature.

Une autre raiſon qui n'a pas été encore dite, c'eſt que les coquillages pélagiens foſſiles ou pétrifiés, ſe trouvent à peu près les mêmes, & toujours dans les couches inférieures des montagnes calcaires, dans toutes les régions de la ſurface du globe où ils ſe rencontrent; ce ſont toujours des *Ammonites*, des térébratules, des bélemnites & quelques eſpèces d'ourſins, tandis que les coquilles littorales foſſiles ou pétrifiées ſont le plus ſouvent des eſpèces différentes dans les différens pays, & preſque toujours d'autres eſpèces que celles des mers voiſines des pays où on les trouve; ce qui prouve, d'une part, que la loi eſt générale par-tout, & de l'autre, que la température étant par-tout égale à une profondeur quelconque dans la mer, il faut néceſſairement, les dépôts pélagiens ayant précédé ceux des couches littorales, que l'on retrouve dans les premiers les dépouilles des animaux qui pouvoient vivre & ſe multiplier à une profondeur ſi conſidérable, tandis que les coquilles littorales vivoient alors plus près des côtes, & plus à portée des conditions relatives à leur nature, & à leur manière d'exiſter.

Quand nous avons dit que les couches pélagiennes ſont toujours ſupérieures à celles que nous nommons littorales, nous n'entendons parler ici que de celles, qui ſe trouvant dans les plaines, ſont cenſées n'avoir éprouvé aucun dérangement; car ſur les montagnes calcaires, les couches ſupérieures ſont ordinairement détruites & entièrement décompoſées, & il n'exiſte plus à découvert que les couches pélagiennes qui, même ſur les montagnes plus élevées, ont elles-mêmes été détruites, & ne préſentent plus que des couches calcaires dénuées de corps organiſés, & même des maſſes purement granitiques, quand ces dernières couches ont été décompoſées à leur tour. Cette progreſſion eſt vraie en général, elle eſt en quelque manière proportionnée à la hauteur des montagnes calcaires; mais elle eſt ſujette à quelques variations qui dépendent toujours de la plus ou moins grande épaiſſeur de ces couches, & par conſéquent du temps plus ou moins conſidérable de la décompoſition qui n'a pas diſcontinué d'agir depuis que leur ſurface fut abandonnée par les eaux de la mer.

En voilà ſans doute aſſez pour rendre vraiſemblable que les *Ammonites* vivent encore à une grande profondeur dans la mer, on trouvera les preuves de tout ce que nous avons avancé ici, dans l'hiſtoire générale des coquilles foſſiles du royaume, que nous eſpérons de publier dans la ſuite. Voyons maintenant la manière dont les *Ammonites* ſe préſentent ſur la terre, dans les couches où elles ſont enfouies.

Elles ſont plus ou moins près de la ſurface de la terre, ſuivant la plus ou moins grande quantité de dépôts qui ont été formés au-deſſus d'elles, ſuivant la forme plus ou moins eſcarpée de ces dépôts ſucceſſifs, & enfin ſelon que le ſol qui les renferme, a été plus ou moins expoſé à l'effet des eaux extérieures, & à celui de la décompoſition. Dans tous les cas on ne trouvera jamais au-deſſous d'elles des bancs qui renferment des coquillages littoraux, à moins qu'elles ne fuſſent déjà foſſiles ou pétrifiées quand elles furent dépoſées dans les couches où on les trouve; nous avons conſtaté la vérité de cette obſervation dans tous les lieux où nous avons rencontré des *Ammonites*, & on peut compter ſur ſa certitude.

Les plus groſſes eſpèces, celles qui viennent à un pied ou dix-huit pouces de diamètre, car celles qui parviennent à une groſſeur plus conſidérable ſont très-rares, ſe rencontrent plus ſouvent dans les couches calcaires griſes, & il eſt digne de remarque que pour quelques-unes que l'on verra dans l'intérieur même des lits calcaires, on en trouvera cent dans leurs interſtices; elles ſont ordinairement adhérentes ſur une de leurs faces à la couche inférieure, tandis que la face de deſſus eſt ſeulement moulée ſur le bas de la couche ſupérieure, & s'en détache facilement. Cette obſervation prouve que les *Ammonites* vivent ſur la ſurface des couches limoneuſes du fond de la mer, & que ces couches ſont formées par des intervalles périodiques les unes ſur les autres, puiſque c'eſt dans leurs interſtices que l'on trouve le plus ſouvent les plus groſſes eſpèces, au lieu qu'on les rencontreroit, ainſi que les petites, dans l'intérieur même des lits, ſi elles y étoient dépoſé espendant leur formation, comme celles-ci, dont le peu de peſanteur donne plus de priſe à l'action des courans, à qui on doit attribuer le tranſport de la matière des couches qui ſe forment à une grande profondeur dans la mer, & à une diſtance conſidérable des côtes. Ce ſeroit peut-être même, par cette raiſon, dans les interſtices des couches calcaires de première création qu'il faudroit chercher les traces des foſſiles marins qui peuvent s'y rencontrer, & non dans l'intérieur même des couches; car j'ai ſouvent obſervé que plus les couches de pierre calcaire griſe ſont épaiſſes, plus elles ſont homogènes, & que l'on trouve cependant une plus grande quantité d'*Ammonites* dans leurs interſtices, tandis que l'intérieur des bancs ne préſente pas la moindre parcelle de coquillage d'aucune ſorte; mais ces recherches ſont difficiles & diſpendieuſes, & il ne ſe trouve que peu de circonſtances favorables pour les effectuer.

Quelquefois des couches entières d'*Ammonites* & d'autres coquilles pélagiennes ſont preſque

entièrement déformées par l'effet de la compreſſion perpendiculaire qu'elles ont éprouvée poſtérieurement à la formation des couches où elles ſont contenues ; ce fait leur eſt commun avec les couches littorales, & dépend vraiſemblablement de la même cauſe, que nous ne devons pas rapporter ici. On en trouve, quoique rarement, où les couleurs brillantes de la nacre paroiſſent dans tout leur éclat ; nous en avons vu de telles chez M. Macquard, que nous avons déjà cité, dont la ſurface, quoiqu'en grande partie décompoſée, préſente encore des teintes rouges, vertes & châtoyantes, mêlées avec l'éclat argentin de la nacre ; elles ont eté apportées de la Ruſſie par ce minéralogiſte. On trouve auſſi des *Ammonites* dont les cavités ſont remplies de ſpaths criſtalliſés ; d'autres, quoique plus rarement, dont les cavitées ſont entièrement quartzeuſes, le teſt étant encore conſervé, & d'autres enfin dont la ſuperficie eſt pyriteuſe, ainſi que les interſtices des cloiſons, tandis que leurs cavités ſont tapiſſées de cryſtaux quartzeux.

On ne, finiroit pas ſi on vouloit rapporter tous les accidens que les pétrifications de ces coquilles préſentent : il nous ſuffira de dire, en général, que leur cavité eſt ordinairement de la nature des couches qui les renferment, excepté ſeulement dans les cas où elles étoient déjà pétrifiées ou foſſiles, quand elles y furent dépoſées ; on a même dans cette circonſtance une preuve de la force des courans qui les ont charriées, dans l'état d'entaſſement où elles ſe préſentent, dans la dégradation de leur ſuperficie, qui paroît viſiblement avoir été uſée par le roulement, tandis que celles qui ont été enfouies là où elles ont vécu, comme celles que l'on trouve dans l'intervalle des couches calcaires, ſont ordinairement couchées à plat ſur une de leurs faces, & les côtes dont elles ſont ornées, ſont auſſi vives qu'on puiſſe le deſirer. On en rencontre par fois quelques-unes dont la ſurface eſt couverte de ſerpules ou vermiſſeaux marins qui s'y ſont pétrifiés ; nous en poſſédons une dans cet état, mais cela ne ſe rencontre que très-rarement, & on ne doit pas en être étonné, parce qu'il paroît que les ſerpules ſont plutôt des coquilles littorales que pélagiennes, ſi on en juge d'après le grand nombre de coquilles littorales ſur leſquelles on les trouve attachées, tant dans les couches de la terre, que dans la mer.

La diſtinction des *Ammonites* eſt ſi difficile, qu'il ne faut pas être étonné ſi l'on n'a encore ſur cette partie de la ſcience que des ébauches très-imparfaites : premièrement, il s'en faut de beaucoup que leur nombre ſoit auſſi conſidérable qu'on ſeroit tenté de le croire, d'après les deſcriptions des auteurs qui en ont parlé ; ſouvent ils ont fait autant d'eſpèces d'une ſeule, qu'ils ont trouvé de différences dans le nombre des tours de leur ſpire, & ils ont regardé preſque toujours comme différentes celles dont les tours intérieurs de la ſpire n'étoient pas tout à fait ſemblables aux plus extérieurs : ſecondement, ils les ont déterminés le plus ſouvent d'après des moules intérieurs dont la forme avoit été altérée par l'effet de la compreſſion, ce qui a beaucoup contribué à augmenter le nombre de celles que l'on retrouve dans leurs ouvrages. Quoique nous ayons tâché de ne décrire ici que de véritables eſpèces, nous n'oſons cependant pas nous flatter d'y avoir completement réuſſi ; mais nous oſons eſpérer que l'on y trouvera les eſpèces les plus ſûres, & en même temps celles qui ſont les plus remarquables par leur forme.

1. AMMONITE réniforme.

Ammonites reniformis ; NOB.

Ammonites reniformis anfractibus depreſſis, primario ſextuplo majori, umbilico utrinque prominulo.

Ammonis cornu vix duorum orbium, ſere reticulato quodam opere depictum, umbilico utrinque leviter prominulo ; LIST. *conch. angl. pag. 213, tab. 6, num. 10. — ejuſd. ſinopſ. tab. 1034, num. 30.*

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minus, umbilico æquè prominulo, unius tantum anfractûs ; LANG. *hiſt. cap. pag. 91, tab. 23, litt. 13.*

Corne d'Ammon raiée à une ſeule volute, trait. des pétrif. planc. 48, n. 306.

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* eſt la plus petite de tout le genre ; je n'en ai jamais trouvé qui excèdaſſent la groſſeur d'une lentille ; ſa forme eſt exactement celle d'un rein, & ſa ſpire n'eſt compoſée que deux tours, dont le premier eſt ſi large, en comparaiſon du dernier, qu'il le ſurpaſſe plus de douze fois en groſſeur. La forme de cette coquille eſt comprimée, & ſa carène eſt aigüe ; ſa ſurface eſt unie, & on y diſtingue avec beaucoup de peine les traces des articulations qui la compoſent ; on ne les apperçoit avec plus de facilité, que lorſque la coquille a été plongée dans l'eau ; elles paroiſſent alors comme autant de lignes anguleuſes dans la direction eſt du centre vers la circonférence ; le ſommet de la ſpire eſt légèrement ſaillant ſur les deux faces, & ſa pointe eſt obtuſe. L'eſpèce de Langius, que nous citons ci-deſſus, paroît différer de celle ci par ſon volume qui eſt plus conſidérable, de même que par la forme de la carène que cet auteur dit obtuſe ; cependant comme cette différence peu bien dépendre du ſeul développement que cet individu avoit pris, & que d'ailleurs tous les autres caractères conviennent, nous avons cru la devoir rapporter à cette eſpèce, juſqu'à ce que des plus heureuſes circonſtances nous aient mis à portée de comparer l'eſpèce helvétique à la nôtre.

Nous avons trouvé celle-ci dans les mines de charbon des montagnes des Cévènes ; c'eſt ordinairement dans les couches des ſchiſtes noirs, qui forment le lit ſupérieur de ces mines, qu'on les rencontre, principalement dans celle de Bayard,

diocèse d'Uscz ; on l'y trouve mêlée avec une petite espèce de peigne qui n'a pas été encore décrite.

Lister dit qu'on la trouve en Angleterre au-dessus des mines de charbon, & qu'elles y sont ordinairement grouppées en grand nombre dans des pierres arondies, & de forme bizarres, qui accompagne le couvert de ces mines.

Celle de Langius est du Mont-Saint-Léger en Suisse, & des montagnes voisines du monastère Saint-Gal.

2. AMMONITE lisse.

Ammonites lævis; NOB.

Ammonites anfractibus teretibus lævibus, primario duplo majori; NOB

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus, trium anfractuum junctaris foliacea exprimentibus; LANG. *hist. lap. fig pag. 90, tab 23, num. 2.*

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum duorum anfractuum, ejusd. ibid tab. ead. num. 3.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum, unius anfractus, ejusd ibid. tab. ead. num. 4.

Cornu Ammonis, læve trium vel quatuor spirarumque in eodem sunt plano; SCHEUCHZ. *mus. diluv. pag. 31. !*

Corne d'Ammon unie à trois volutes, trait. des pétrif. planch. 48, n. 310, d'après Langius.

Corne d'Ammon ornée de fleurs trait. des pétrif. même planch. n. 311. d'après Langius.

Curiosités naturelles de Basle, part. 2, planch. 2, n. 6.

Ammonites secunda allionii, oryct. pedem. pag. 55, num.

DESCRIPTION. Cette espèce ne se trouve jamais plus grande qu'une pièce de vingt-quatre sous; elle est alors compotée de trois tours de spire au plus, dont la forme est ronde, & qui diminuent insensiblement jusqu'au centre; le premier tour de la spire est un peu plus de deux fois plus considérable que les deux autres pris ensemble; sa carène est arrondie, son ouverture est presque ronde, & le sommet de la spire est également creusé des deux côtés. On la trouve dans deux états differens, tantôt, mais plus rarement, la coquille est conservée, & on distingue alors sur la surface qui est lisse, l'impression des articulations; tantôt, & c'est le plus ordinaire, on ne trouve que des moules pierreux, qui se sont formés dans la cavité de la coquille, avant sa destruction.

On trouve cette coquille en France, sur les bords du Tarn, près de la ville de Millau en Rouergue; en Bourgogne près d'Autun, dans les montagnes des Cévènes en Languedoc, dans une roche de pierre calcaire blanche, près du village d'Aulas Elle se trouve à ces endroits mêlée avec l'oursin cœur-de-serpent; l'huître gryphoïde, & la moule plissée, mais on observe que toutes les coquilles de ce banc ont leurs cavités remplies d'une terre ochreuse très-compacte, tandis que la roche calcaire, qui les renferme, est blanche & homogène dans toute son etendue, ce qui porte à croire qu'elles étoient dans l'état fossile quand elles y furent déposées, & qu'elles y furent transportées d'ailleurs.

Celles dont parle Langius avoient été trouvées sur le Mont-Saint Léger en Suisse, & sur les montagnes voisines de l'abbaye de Saint-Gal.

Allioni dit que celles du Piémont se trouvent dans les Alpes Viennoises, *vinadienses*, proche d'un endroit qu'on nomme *le Sumbucco*, & près du bourg *Saint-Stephano*, au lieu nommé *las Ribos;* qu'elles y sont contenues dans une couche de pierre calcaire qui est connue par les oryctologistes, sous le nom de *lapis fuillus.*

3. AMMONITE lombricale.

Ammonites lumbricalis.

Ammonites anfractus lævibus teretibus, primario cæteris paulo majori; NOB.

Ammonis cornu læve pellucidum, crebris articulis si lumini objiciatur velut undatis distinctum; LIST. *conch. angl. pag. 211, tom. 6, num. 8.*

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus trium anfractuum, orbibus vermiculorum instar teretibus; LANG. *hist. lap. pag. 90, tab. 23, litt. A.*

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus trium anfractuum, orbibus vermiculorum instar teretibus, ejusd. pag. 90, tab. 23, litt. A.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus, duorum anfractuum, orbibus vermiculorum, instar teretibus ejusd. pag. ead.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda marcassitaceum minus trium anfractuum, orbibus teretibus & non nihil asperis, ejusd. pag. 91.

Corne d'Ammon à petites volutes sans raies, trait. des pétrif. planch. 48, n. 309.

DESCRIPTION. Je ne connois cette espèce que dans deux endroits en France, tous deux dans le voisinage de Montpellier; le premier est à deux lieues de distance de cette ville, à la droite du pont du village de Saint-Jeli, où on la trouve abondamment dans les couches de pierre crétacée blanche, qui forment la colline située à la droite du chemin qui conduit au village; le second est sur la droite de la montagne de Saint-Loup, à quatre lieues de distance de cette ville vers le village de Sauturargues, où elles sont contenues dans des couches de pierre calcaire grise, dans laquelle on trouve aussi quelques oursins à gros tubercules.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par le nombre & la proportion de ses parties; le premier tour de la spire n'est pas aussi considérable, relativement aux autres que dans l'*Ammonite* lisse & on lui compte quatre & même cinq tours de spire complets; quoique sa grandeur soit la même, ils sont réguliers & parfaitement arrondis, le centre est également enfoncé des deux côtés, l'ouverture est sphérique & sa superficie est lisse.

Dans les deux endroits où nous avons indiqués cette *Ammonite*, le teſt de la coquille a été détruit, & ce n'a été qu'avec beaucoup de difficulté que je ſuis parvenu à découvrir ſur quelques individus de légères empreintes des articulations qui ont ſuffi à me les faire reconnoître pour des vrais *Ammonites*; j'avois cru auparavant qu'elles n'étoient que des moules intérieurs de quelque eſpèce de planorbes marins, dont l'eſpèce étoit inconnue.

4. AMMONITE turbinée.

Ammonites turbinata.

Ammonites anfractibus teretibus lævibus; apice dextrorſum producto; NOB.

Ammonis cornu lævе, ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum ſpiris fere teretibus; LIST. *conch. angl. pag. 212, tab. 6, num. 9. ejuſd. ſinopſ. tab. 1052, fig. 27.*

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda mediocre, duorum anfractuum ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum; LANG. *hiſt. lap. pag. 90.*

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minus albicans trium anfractuum ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minus album trium anfractuum, armatura argentea ſplendente donatum, & ex alterâ parte ad umbilicum cavum, ejuſd. ibid. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda, minus cinereum, ovatum quatuor anfractuum, ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum, ejuſd. pag. ead.?

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* eſt une des plus rares de ce genre, ſa forme approche beaucoup de celle de l'eſpèce précédente; mais les tours de la ſpire qui ſont dans celle-ci aſſez ordinairement au nombre de trois, débordent légèrement ſur le côté droit, & ne ſont pas placés ſur le même plan; il réſulte de cette organiſation, qui eſt particulière à cette eſpèce, que le ſommet de la ſpire eſt ſaillant ſur ce même côté, & qu'il eſt enfoncé ſur le côté gauche comme dans quelques coquilles contournées du genre des helices. La forme des tours de la ſpire eſt arrondie, & leur ſurface eſt liſſe, à l'exception des futures des articulations qui, dans celles que j'ai vues, ſont ordinairement ſaillantes & très-ſerrées.

J'ai trouvé cette eſpèce dans un ſchiſte feuilleté, gris, ſitué à demie-lieue au nord du village de Chamborigaud, dans les hautes Cévènes, mêlée dans les mêmes couches avec des gryphites & différentes variétés d'aſtérites; les gryphites de ce banc ſont ſiliceuſes; les aſtérites ſont ſpathiques, tandis que les *Ammonites* ſont toutes pyriteuſes.

Liſter obſerva les ſiennes en Angleterre, dans les carrières des *Mont-Cravenſes, agri eboracenſis.* Celles de Langius étoient du Mont-Saint-Léger en Suiſſe.

5. AMMONITE comprimée.

Ammonites depreſſa.

Ammonites anfractibus depreſſis lævibus; NOB.

Ammonites cornu lævе, ſpina ſubrotunda, mediocre compreſſum duorum anfractuum, umbilico pertuſo, juncturis ſoliacea exprimentibus; LANG. *hiſt. lap. pag. 90, tab. 23, num. 1.*

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minimum compreſſum duorum anfractuum, umbilico pertuſo, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda mediocre compreſſum duorum anfractuum, ejuſd. ibid. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda, minus compreſſum duorum anfractum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda, minus compreſſum unius anfractûs, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minimum, compreſſum, duorum anfractuum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda minimum, compreſſum, ovatum unius anfractûs, & matrici immerſum. ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda, minus; marcaſſitaceum mediocre compreſſum trium anfractuum, ejuſd. pag. 91.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda, marcaſſitaceum minus compreſſum trium anfractuum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda marcaſſitaccum, minus, compreſſum trium anfractum, juncturis ſoliacea exprimentibus, ejuſd. pag. ead.

Ammonites cornu lævе, ſpina ſubrotunda marcaſſitaceum minus compreſſum trium anfractuum, juncturis ſoliacea exprimentibus, cujus ſeptimus ſpondylithes prorſus lapideus eſt & eburis inſtar candidus. ejuſd. pag. ead.?

Ammonis cornu lævе, ſpina ſubrotunda marcaſſitaceum, minus compreſſum trium anfractuum, gleba minerali obſitum, ejuſd. ibid. tab. 23, litt. C.

Corne d'Ammon fort plate, unie & ornée de fleurs, trait. des pétrif. tab. 48, n. 312, ejuſd. tab. ead. num. 311.

DESCRIPTION. Celle-ci parvient quelquefois à la grandeur d'un écu de ſix livres, les tours de ſa ſpire ſont ordinairement depuis trois juſqu'à quatre; au lieu d'être ventrus ou arrondis, comme dans les eſpèces précédentes, elle les a comprimés & preſque plats, de manière que ſon ouverture préſente un demi ovale alongé, tronqué dans la partie où elle appuie ſur le ſecond tour de la ſpire; la carène, malgré l'applatiſſement de la ſpire, eſt obtuſe & légèrement arrondie. Sa ſurface eſt liſſe par-tout; mais les impreſſions des futures ſont très-apparentes dans celles ſur-tout qui ont la coquille pyriteuſe.

Cette *Ammonite* eſt commune en baſſe-Bretagne, dans le voiſinage de Quimper; en Normandie près d'Alençon, & en Bourgogne près d'Autun; je l'ai rencontrée pareillement ſur les bords de Lerau près la ville de Ganges en Languedoc,

Langius l'indique en Suiſſe aux mêmes endroits que les deux précédentes.

6. AMMONITE carinée.

Ammonites carinata.

Ammonites anfractibus lævibus gibbis, carina acuta; NOB.

Ammonis cornu lævе, ſpina eminente, ſeu criſtatum marcaſſitaceum mediocre, duorum anfractuum, umbilico pertuſo, primo orbe valde ventricoſo & junctu-ris foliacea elegantiſſima foliis petroſelini non diſſimilia exprimentibus; LANG. *hiſt. lap. pag. 92, tab. 23.*

SCHEUCHZER. *oryc. helv. num. 43, 46.*

Corne d'Ammon à dos arrondi en tranchant de couteau, trait. des pet if. tab. 39, n 264.

Curioſités nat. de Baſle, pag. 4, tab. 24, litt. D.

DESCRIPTION. Cette eſpèce ſe trouve quelquefois de la grandeur de la paume de la main; elle eſt alors formée par trois tours & demi de ſpire, dont le premier, eſt vers l'ouverture, preſque trois fois auſſi large que les autres reſtans: chacun des tours en particulier eſt aſſez enflé vers le bord intérieur, & s'amincit à meſure qu'il s'approche du bord extérieur, au point qu'il n'y forme plus qu'une carène aigüe, mais non tranchante; leur ſurface eſt liſſe, & on n'y diſtingue que les impreſſions herboriſées des ſutures qui forment autant de chevrons découpés; ſon ouverture repréſente aſſez bien la forme d'un cœur, dont la pointe ſeroit très-aigüe, & les deux lobes arrondis. Cette eſpèce me fut envoyée des montagnes des Cévènes avec d'autres objets d'hiſtoire naturelle, non moins intéreſſans, par M. du Pouget, actuellement médecin à Alais, qui l'avoit ramaſſée lui-même dans les environs de l'Argentière, elle eſt rare dans les cabinets.

Langius la cite en Suiſſe ſur les Alpes, *ſubſylvaniæ.*

7. AMMONITE crénelée.

Ammonites crenata.

Ammonites anfractibus lævibus, carina acuta crenata; NOB.

Ammonis cornu lævе, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum duorum auſtractuum; LANG. *hiſt. lap. pag. 92, tab. 23, num. 2.*

Ammonis cornu lævе, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum duorum anfractuum, glebâ minerali obductum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu lævе, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum, ejuſd. pag. 93, tab. 23, num. 1.

SCHENCHZER. *oryc. helvet. num. 19.*

Corne d'Ammon à dos crénelé, trait. des pétrif. tab. 39, n. 258, 259, planche mauvaiſe, copiée d'après Langius.

DESCRIPTION. Je n'ai jamais vu celle-ci plus grande qu'une pièce de douze ſous; on lui trouve au plus deux tours de ſpire dont la ſurface eſt liſſe, & la forme ſemblable à celle de l'eſpèce précédente; le tour extérieur a deux fois plus de largeur que le ſecond; ſa carène eſt aigüe & dentelée comme la lame d'une ſcie, mais ſes dents ſont obtuſes & arrondies, & ne commencent à paroître que quatre lignes au-deſſus de l'ouverture; celle-ci a la forme d'un cœur alongé, ſa pointe eſt très-prolongée en avant, & reſſemble à un bec dans les individus bien conſervés.

Ceux que je poſsède ont été trouvés dans le territoire de Boulene, petite ville du comté Venaiſſin, qui eſt déjà célèbre par la variété & la belle conſervation des coquillages foſſiles qu'on y rencontre.

Langius l'indique en Suiſſe aux mêmes lieux que l'eſpèce précédente.

8. AMMONITE glabelle.

Ammonites glabella; NOB.

Ammonites lævis depreſſa, carina obtuſa utrinque ſulcata; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce n'a pas ordinairement plus de dix lignes de diamètre, ſa forme eſt très-applatie, & ſa ſurface liſſe; on n'y diſtingue que les découpures de ſes articulations, qui ſont très-fines, mais très-régulières. Les tours de de ſa ſpire ſont au nombre de quatre; la largeur du dernier eſt aux trois intérieurs comme quatre eſt à un; le centre des tours eſt également enfoncé des deux côtés; ſa carène conſiſte en une côte aigüe, placée au milieu de deux ſillons aſſez profonds. Nous avons trouvé abondamment cette *Ammonite* dans un banc d'ochre, qui eſt ſitué près d'une lieue au nord du village Dumas-Dieu, diocèſe d'Uſez; elle n'eſt pas rare dans les collections de Paris, mais nous ignorons d'où on la tire.

9. AMMONITE granuleuſe.

Ammonites granulata.

Ammonites, anfractibus ovalis lævibus, ſerie utrinque granulato tuberculata; NOB.

Ammonis cornu tuberculis in interiore orbium ambitu horizontaliter ſitis mediocre duorum anfractuum; LANG. *hiſt. lap. pag. 93, tom. 23, num. 1.*

Ammonis cornu tuberculis in interiore orbium ambitu horizontaliter ſitis minus duorum anfractuum; ejuſd. pag. & tab. ead. num. 2.

SCHENCHZER. *oryc. helv. num. 20.*

Corne d'Ammon à petits tubercules, trait. des pétrif. tab. 39, n. 254, 256.

VALENTINI MUS. *pl. 2, tab. 4, num. 21.*

FAVANE, *conch. planch. 66, litt. D, 6.*

DESCRIPTION. Sa coquille eſt orbiculaire, les tours de la ſpire ſont au nombre de trois, & le premier eſt auſſi large que les deux autres enſemble. Langius en a figuré une de dix-ſept lignes de diamètre; celles que j'ai vues n'en avoient pas

au-delà de six ; les tours de la spire sont ovales, ceux de l'intérieur sont également enfoncés, leur surface est lisse & le dos arrondi ; sur le milieu de chaque côte du premier tour on voit une série de tubercules demi-sphériques qui se perd sur les tours intérieurs, & on y distingue très-bien les impressions des futures ; la coupe de son ouverture est ovale.

Cette espèce se trouve en plusieurs endroits de la France, elle est commune en Bourgogne près de Cuisy-les-Forges ; dans les montagnes des Cévènes en Languedoc près de la mine de charbon de Bayard ; on la trouve aussi sur le Mont-d'Or dans le Lyonnois. Langius dit qu'on la trouve sur les montagnes de la Suisse près de Luggeren.

10. AMMONITE simple.

Ammonites simplex.

Ammonites, striis simplicibus obliquis approximatis anfractibus subteretibus ; NOB.

Ammonis cornu striatum, striis integris tenuissimis, obliquè in spinam subrotundam & quasi planam abeuntibus minus subgriseum duorum anfractuum, orbibus teretibus umbilico pertuso ; LANG. *hist. lap. tab. 24, num. 4.*

Corne d'Ammon à raies rares & à dos arrondi, trait. des pétrif. tab. 40, n. 265.

WORM. *num. 86.*

Corne d'Ammon à stries très-serrées & toutes droites, tendantes au centre ; ARG. *conch. pag. 393, tab. 33, 14. La troisième à droite.*

Curiosités naturelles de Basle, tab. 2, n. 6.

Nautilites ambitu obtuso, disco compressiusculo striato ; MULL. *hist. pag. 86, tab. 4, num. 7.*

DESCRIPTION. On compte à celle-ci jusqu'à cinq tours de spire complets, qui diminuent régulièrement depuis l'ouverture jusqu'au centre sur un diamètre total de quinze lignes ; la forme des tours qui composent la spire est très-sujette à varier dans cette espèce ; tantôt elle est parfaitement arrondie, & d'autrefois elle est légèrement applatie sur les côtés, & la carène est obtuse ; sur le plus grand nombre elle est presque ronde, de même que la coupe de l'ouverture. Les stries qui les couvrent présentent aussi quelques variations, elles sont ordinairement obliques & entières ; mais dans les unes elles sont très-rapprochées & sont écartées dans les autres, quelquefois elles sont presque effacées sur le milieu du dos ; mais si on les casse, on apperçoit alors sur les morceaux, qui appartiennent aux tours intérieurs de la spire ces mêmes stries entières, telles en un mot qu'elles se présentent le plus ordinairement ; ses futures sont plus rapprochées & moins saillantes que dans les autres. On trouve cette espèce assez abondamment dans un banc d'argille noirâtre, à demi lieu à l'est du village de l'Hospitalet, sur le Mont-Larsac en Rouergue, & dans les chistes pyriteux du village de Saint-Jean de-Valerisque, diocèse d'Usez.

Suivant Langius, on la trouve en Suisse sur le Mont-Saint-Léger.

11. AMMONITE applatie.

Ammonites complanata.

Ammonites striis simplicibus undulatis obliquis ; sulco utrinque intermedio carina acuta ; NOB.

SCHENCHZ. *oryc. helvet. num. 26, 57.*

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis, & in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, junctûris nubes elegantissimas exprimentibus ; LANG. *hist. lap. fig. pag. 94.*

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis, in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, per medietatem ambitus sulco horizontali insignitum, ejusd. pag. cad.

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis in spinam acutam abeuntibus mediocre, unius tantum anfractûs compressum, per medietatem ambitus sulco horizontali insignitum, junctûris foliacea pulcherrima exprimentibus ejusd. pag. cad. tab. 24, num. 2.

Corne d'Ammon à raies plus rares, trait. des pétrif. pag. 44, n. 13.

B. JOHAN *muralt. ephem. germ. a. 5 & 6, pag. 44, num. 13.*

B. Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis & in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, junctûris nubes elegantissimus exprimentibus, LANG. *hist. lap. pag. 94, tab. 27, num. 6.*

Corne d'Ammon ornée de fleurs à grandes raies ondoyantes, trait. des pétrif. planche 45, n. 286, fig. bonne d'après celle de Langius.

DESCRIPTION. Elle a depuis deux jusqu'à cinq pouces de diamètre ; sa forme est orbiculaire & comprimée ; la spire n'a que deux tours & demi, & le premier, est près de l'ouverture, quinze fois plus large que le second ; l'ombilic est également enfoncé des deux côtés ; sa surface est coupée par des stries obliques, ondulées & entières, lesquelles vont se terminer à la carène qui est pointue ; tout le long du premier tour de la spire règne de chaque côté de la coquille & vers le tiers de sa largeur, une grande sinuosité ou plutôt une gouttière qui n'est pas visible sur le second ; cette gouttière est plus sensible dans celles qui ne sont pas bien avancées, elle disparoît presque en totalité dans celles qui ont acquis leur plus grand développement, & c'est à cet état qu'il faut rapporter celle de Langius citée sous la variété B. Son ouverture forme trois angles aigus, dont les deux intérieurs sont jetés en dedans, & le troisième, celui de la carène, est le plus prolongé.

Cette *Ammonite* est commune dans les cabinets de Paris, j'ignore l'endroit du royaume où on la

trouve ; celles de Langius étoient venues du Mont-Randen en Suisse.

12. AMMONITE chenille.

Ammonites eruca.

Ammonites anfractibus sub teretibus, striatis, dorso convexo lævi, tuberculis utrinque conicis ; nob.

Ammonis cornu striatum, striis in suo principio crassioribus, & quasi in flammas elatas circa spinam erumpentibus, subsequentibus vero tenuissimis divisis, & in spinam subrotundam, & quasi planam abeuntibus marcassitaceum mediocre trium anfractuum, erucam convolutam elegantissime referens ; LANG. *hist. lap. fig. pag. 97, tab. 26, num. 2.*

Corne d'Ammon à raies ondoyantes, avec tubercules pyramidaux, qu'on pourroit appeller corne d'Ammon épineuse, trait. des petrif. tab. 44, n. 244, 285.

DESCRIPTION. J'ai une *Ammonite* de cette espèce qui a vingt-huit lignes de diamètre, elle est composée de cinq tours de spire, dont la coupe transversale forme un ovale assez régulier ; le premier surpasse en largeur les quatre intérieurs réunis, d'environ quatre lignes. Le point du centre est également creusé des deux côtés. La surface de la spire est ornée de stries transversales, obliques & ondulées, lesquelles sont plus grosses & plus relevées vers les bords intérieurs, & diminuent insensiblement en s'approchant du dos, où elles sont terminées sur les deux côtés par des appendices dont la forme est conique, la hauteur d'une ligne & la base moindre d'un tiers ; entre ces premières stries il y en a d'autres simples & dépourvues d'appendices qui sont moins saillans que les premiers, dont la direction est la même, elles ne s'étendent pas au delà des tubercules La carène, qui est nue, en est entièrement dépourvue ; sa convexité est foible, & sa largeur est de cinq lignes. Dans l'individu que je possède, l'ouverture du syphon est placée au bas de l'ouverure & adossée presque au dos du second tour de la spire : on apperçoit à ses côtés deux autres cavités moindres, qui ne paroissent pas percées, & qui servoient peut être d'attache a l'animal ; les sutures des spondylolites sont très-découpées, mais peu saillantes, chaque articulation est munie de chaque côté d'un appendice épineux, jamais de deux ; on en compte quinze dans la circonférence entière du premier tour.

Si on en suppose autant sur chacun des tours intérieurs, cela porteroit à soixante-quinze le nombre des chambres dont elle est formée. Si la description de cette espèce est plus complète que celles des autres, on le doit à l'état de l'individu que je possède ; il est dans toute sa forme testace, & quoique les loges intérieures soient pleines de spath cristalisé, le test n'a pas été du tout endommagé, & une fracture heureuse permet d'en reconnoître à l'aise toute l'organisation : elle a été trouvée dans les environs de Saint-Paul-trois-Châteaux, petite ville du bas-Dauphiné ; on la trouve aussi dans les montagnes de la Suisse, suivant Langius.

13. AMMONITE à double sillon.

Ammonites bisulcata.

Ammonites costis simplicibus raris, dorso bisulcato carina acuta intermedia ; NOB.

Ammonis cornu spina in ambitu eminente, striis lateralibus ex toto orbem extimum trajicientibus, LIST. *conchyl. angl. pag. 207, tab. 6, num. 3, icon. bona. — ejusd. synopsi. tab. 1041, fig. 21.*

Ammonis cornu striatum, striis integris valde elatis, & in spinam inter duos sulcos eminentem abeuntibus maximum, subcinereum sex anfractuum, junctaris foliacea ad tertium orbem usque exprimentibus ; LANG. *hist. lap. pag. 95, tab. 24, num. 1.*

Corne d'Ammon rayée au dos, avec une éminence entre deux sillons, trait. des pétrif. planche 41, n. 270.

Curiosités naturelles de Baste, planche 2, tom. 2, lett. A A.

Nautilites ambitu obtuso, disco depresso, sulcis dorsi bifidis ; MUS. *test. pag. 86, tab. 4, num. 2.*

Helmin tholites Ammonites, ambitu obtuso integro, disco depresso, sulcis dorsi bifidis ; LINN. *syst. nat. tom. 4, pag. 162.*

DESCRIPTION. Cette espèce est une des plus grandes qu'on connoisse : Langius en cite une qui avoit été trouvée dans la forêt Herciniene, qui avoit un pied de diamètre sur quatre pouces d'épaisseur, & étoit du poid de dix-huit livres ; on en trouve dans les cabinets qui sont plus considérables encore ; une de douze pouces de diamètre, a sept tours de spire complets, dont la coupe représenteroit un ovale légèrement comprimé ; leur grosseur diminue insensiblement jusqu'au centre ; celle du premier, près de l'ouverture, est trois fois plus considérable que celle du troisième prise vis-à-vis, leur surface est couverte de côtes assez grosses, relevées & obtuses qui coupent transversalement les tours de la spire, vont se terminer, près du dos par un petit renflement qui paroît épineux, dans les plus avancées & manque d'autres. Dans quelques individus, ces côtes, après être parvenues sur les côtes du dos, s'inclinent en avant en décrivant une légère courbure, & finissent insensiblement sur les bord. Le dos est formé par deux sillons longitudinaux, lesquels sont séparés par une carène aigüe, qui s'élève un peu plus que les côtes transversales ; ces sillons sont très profonds dans quelques-unes, ils le sont moins dans d'autres, & on en trouve chez qui ils sont peu marqués. Son ouverture est ovale, & ses articulations très-découpées.

On la trouve dans les montagnes des Cévènes,

aux environs de Saint-Ambroix ; dans les montagnes des Corbières près de Narbonne ; dans la Bretagne près de Quimper, aux environs de la Rochelle, &c.

Suivant Langins on en trouve de pétrifiées sur le Mont-Saint-Léger, le Mont-Randen & autres montagnes du comté de Bade ; celles qui sont pyriteuses sont, suivant cet auteur, du comté de Neufchâtel.

Lister dit qu'elle est très-communes en Angleterre, *in rivulo juxta bugthorp. agri eboracensis oppidulum ;* qu'on la rencontre aussi dans une pierre arèneuse & cendrée, que l'on trouve sur une montagne voisine du monastère de Byland, & dans les carrières d'Hinderskelfe & Nunnington.

14. AMMONITE vertébrale.

Ammonites spinata.

Ammonites costis simplicibus antice arcuatis elatis, dorso bisulcato, carina crenata obtusa intermedia; NOB.

Cornu Ammonis spinatum, spina binos inter sulcos eminente, striis simplicibus recta ad marginem excurrentibus, ibique paulo incrassescentibus, & ad caput lapidis reflexis ; SCHENCHZ. *muf. diluv. pag. 31.*

Corne d'Ammon à épine éminente entre deux sillons, & à raies épaisses, simples, qui concourent aux bords des sillons, y grossissent & se tournent vers la tête de la coquille, trait. des pétrif. planche 41, n. 272.

Ammonites prima, ALLIONII, *oryct. pedem. spec. pag. 52.*

DESCRIPTION. Celle-ci, quoique très-rapprochée par sa forme de l'espèce précédente, ne parvient jamais qu'à un petit volume ; celle qui a été figurée par Scheuchzer, paroît avoir eu un pouce & demi de diamètre ; celles que je possède sont plus petites, la plus grande a douze lignes de diamètre, & les autres l'ont de neuf à dix : ces dernières sont celles dont je donne la description : on leur compte quatre tours & demi à la spire ; le premier est trois fois & demi plus large que le troisième mesuré vis à-vis l'ouverture ; l'épaisseur du premier tour est de trois lignes, & on compte sur sa circonférence entière quinze ou seize côtes courbées en demi-cercle, dont la convexité est tournée vers le point du centre, ces côtes sont plus saillantes au milieu, & elles diminuent presque tout-à-coup en approchant du dos. Celui-ci est formé par une épine obtuse & crénelée, qui est accompagnè de chaque côté d'un sillon lisse & peu profond, qui s'étend sur toute la longueur de la spire ; la carène crénelée paroît formée par des petits chevrons, dont la pointe du milieu, qui est relevée, forme les crénelures ; leur nombre est deux fois plus considérable que celui des côtes transversales, celles-ci sont couvertes de fines découpures produites par la réunion des articulations ; la coupe des tours de la spire présente un ovale transversal.

Cette *Ammonite* est très-commune dans tous les cabinets de Paris ; elle se trouve abondamment chez les marchands, j'ignore d'où elle vient, mais je ne doute pas qu'elle soit des environs de la capitale ; celle de Scheuchzer avoit été ramassée en Suisse.

Allioni les indique dans les Alpes Viennoises ; *inter Alpes Vinadienses*, au pied d'une montagne très-élevée, au lieu dit le Sambuco, & près du village Saint-Stéphano en Piémont.

15. AMMONITE à double face.

Ammonites bifrons.

Ammonites anfractibus compressis externe costatis, interne lævibus dorso bisulcato, carina obtusa inter media ; NOB.

Ammonis cornu, spina in ambitu eminente, striis lateralibus, paulo ultra mediam tantum partem orbis extimi per tingentibus ; LIST. *conch. angl. pag. 205, tab. 6, num. 2, fig. bona.*

DESCRIPTION. Personne n'avoit encore trouvé en France cette espèce d'*Ammonite*, laquelle avoit été cependant déjà décrite par Lister. Elle a ordinairement depuis deux jusqu'à trois pouces de diamètre, & est formée par quatre tours de spire, de cinq complets dans les plus grandes ; elle est comprimée, & ses tours sont un peu plus relevés vers le bord intérieur ; ils sont formés de chaque côté par deux bandes qui en suivent la longueur, dont l'extérieure la plus proche du dos est marquée de côtes transversales & arquées, dont la courbure est tournée vers l'ouverture ; la bande intérieure est lisse, on n'y voit ni côtes ni stries, elle est séparée de celle qui porte les côtes par un sillon enfoncé & apparent sur toute la longueur de la spire, jusqu'au centre. Le dos est aussi marqué de deux autres sillons longitudinaux & lisses, lesquels sont séparés par une côte peu relevée & obtuse ; sa bouche est en forme de cœur, les deux lobes des côtés sont comprimés, la pointe en est obtuse. L'ouverture du syphon est située entre les deux lobes intérieurs de l'ouverture, & répond précisément à la crête de la carène du second tour ; celles que j'ai vues étoient couvertes d'une croûte pyriteuse, couleur de cuivre, & les herborisations des futures étoient très-apparentes. On la trouve sur les montagnes des Cévènes, à peu de distance de Chamborigaud, dans une roche calcaire grise, située à trois quarts de lieues vers le nord de ce village ; c'est principalement dans les intertices des couches horizontales dont cette roche est formée, & dans les voisinages de ces interstices qu'elle se trouve en plus grande abondance. M. Dorthe, docteur en médecine de l'université de Montpellier, m'en a généreusement cedé quelques-unes qu'il avoit ramassées dans le voisinage de Nismes.

Lister trouva les siennes en Angleterre, dans une roche alumineuse, située près de Whitby.

16. AMMONITE

16. AMMONITE bifurquée.

Ammonites bifurcata.

Ammonites coſtis tranſverſis raris in medio bifurcatis, ad bifurcationem tuberculatis; NOB.

Ammonis cornu ſtriatum, ſtriis elatis & diviſis, precedente tuberculo ovato & ſubrotundo maximum, trium anfractuum; LANG. *hiſt. lap. pag. 99, tab. 26, n°. 1.*

Ammonis cornu ſtriatum, ſtriis in tenuiſſimas diviſis, precedente tuberculo ſubrotundo mediocre quatuor anfractuum, ejuſd. pag. ead.

SCHEUZ. *oryc. helvet. num. 31.*

Corne d'Ammon à groſſes raies biſourchues, avec un tubercule à l'orifice des fourches, trait. des pétrif. tab. 44, n. 281.

Corne d'Ammon à peu près ſemblable, id. même planche, n. 283.

Corne d'Ammon tuberculeuſe à ſtries biſourchues en relief, avec des tubercules ronds à l'origine de la biſurcation à dos entier; BERTRAND, *dict. oryc. tom. pag. 159.*

FAVANNE *conch. planch. 66, litt. D, 13.*

DESCRIPTION. Celle-ci parvient juſqu'à ſix & ſept pouces de diamètre; elle eſt formée par quatre tours de ſpire de forme ovale, qui diminuent graduellement juſqu'au centre. On compte ſur le premier tour depuis quinze juſqu'à dix-huit côtes arrondies & ſaillantes, qui le coupent tranſverſalement; au milieu de l'intervalle qui ſépare le bord intérieur de l'extérieur, ces côtes ſe diviſent en deux autres moindres qui, après un écartement de deux lignes ſur le milieu du dos, vont ſe réunir en une ſeule ſur le côté oppoſé: on voit un peu au-deſſous de cette biſurcation un gros tubercule de forme ovale & arrondie, placé à ſon origine; dans quelques individus, & ſur-tout dans ceux qui ſont les plus développés, les côtes tranſverſales ſe diviſent au-deſſous du tubercule en trois côtes, mais alors celle du milieu eſt la ſeule qui ſe prolonge juſqu'à celle du côté oppoſé, les deux latérales ne ſont bien marquées que ſur le milieu du dos, & ſont peu ſenſibles à l'endroit de leur réunion ſur le tubercule; le dos eſt convexe, l'ouverture ovale, & les découpures des articulations très-prolongées.

On trouve cette eſpèce dans un banc de ſable au pied de la montagne de Venterol, à un quart de lieue au nord de la ville de Saint-Paul-trois-Châteaux en Dauphiné. J'en ai pareillement trouvé des fragmens ſur les bords du Rhône, au-deſſus de Vienne.

Langius l'indique ſur les montagnes du comté de Bade en Suiſſe, & dans une carrière ſituée dans le voiſinage de cette ville.

17. AMMONITE janus.

Ammonites triſulciata.

Ammonites dorſo convexo dupliciter ſtriato anfractu primario linea elevata utrinque diſtincto; NOB.

Ammonis cornu ſtriatum, ſtriis precedenti linea eminente diviſis concameratum maximum, quinque anfractuum; LANG. *lap. fig. pag. 99, tab. 26, num. 4.*

Ammonis cornu ſtriatum, ſtriis precedente linea eminente diviſis concameratum, mediocre, verucoſum, quatuor anfractuum, ejuſd. ibid. tab. ead. num. 3.

Corne d'Ammon rayée à grand rebord, trait. des pétrif. tab. 35, n. 287.

Corne d'Ammon, un peu différente, à grand rebord, ibid. tab. ead. n. 288.

DESCRIPTION. Ce qui diſtingue principalement celle-ci, ce ſont deux grandes côtes relevées qui ſuivent de chaque côté le contour de la première ſpire; elle parvient juſqu'à ſept pouces de diamètre, ſur une épaiſſeur d'environ trente-trois lignes; on lui compte alors cinq tours de ſpire qui, en diminuant graduellement juſqu'au centre, lui forment de chaque côté un enfoncement égal; le dernier tour de la ſpire peut être diviſé en trois parties égales entr'elles, quant à la largeur, mais inégales par la forme; celle du dos eſt arrondie, tandis que les deux latérales ſont preſque plates; celles-ci ſont marquées de trente à quarante côtes ſimples qui ſe terminent là où commence la bande du dos, & en ſont ſéparées par une côte plus relevée qui coupe les autres à angle droit, & ſe prolonge, de chaque côté de la coquille, ſur toute ſa circonférence; la bande du dos eſt marquée par des ſtries deux fois plus nombreuſes que les côtes latérales, mais auſſi moins profondes; ſon ouverture eſt preſque quarrée, quoique légèrement arquée au dos. Cette eſpèce préſente quelques variétés; la principale eſt celle que Langius a figurée, tab. 26, nomb. 3, dont les ſtries latérales ſont granuleuſes & comme articulées. Nous avons ramaſſé cette *Ammonite* dans les montagnes des Cévènes près d'Alais: Langius l'a indiquée dans le comté de Bade, près de Bœſtein & de Luggeren, & ſa variété à ſtries granuleuſes ſur le Mont-Saint-Léger en Suiſſe.

18. AMMONITE irrégulière.

Ammonites interrupta.

Ammonites, coſtis tranſverſis alternis biſidis, carina ſulcata; NOB.

Ammonis cornu ſtriatum, ſtriis diviſis, & in ſpinam ſulcatam abeuntibus mediocrè; LANG. *lap. fig. pag. 98, tab. 25, num. 5.*

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* n'eſt pas commune; Langius n'en avoit vu qu'un fragment qu'il fit figurer dans ſon ouvrage: elle reſſemble beaucoup à celle qui ſuit, mais les côtes relevées des tours de la ſpire ſont alternativement ſimples & fourchues, tandis que celles de l'*Ammonite* régulière ſont conſtamment ſimples; ſon plus grand développement n'excède

jamais six pouces de diamètre ; on la trouve bien plus souvent de deux ou de trois. Les individus de six pouces de diamètre ont six tours de spire comprimés, dont la surface est garnie de côtes transversales, saillantes & fourchues de deux en deux ; les côtes intermédiaires sont aussi grosses que les autres près du bord intérieur des tours ; mais elles diminuent insensiblement & disparoissent vers le tiers de leur largeur. Sa carène est formée par un sillon enfoncé comme dans l'espèce suivante. Le fragment que Langius a cité avoit été trouvé sur le Mont-Saint-Léger en Suisse : les individus que nous possédons sont des montagnes du Vivarais, dans les voisinages de l'Argentière.

19. AMMONITE régulière.

Ammonites regularis.

Ammonites, costis transversis simplicibus, antice flexuosis, carina sulcata ; NOB.

Ammonis cornu striati, striis valde densis & eminentibus nudatim incurvatis, & in spinam sulcatam abeuntibus marcassitacei fructum ; LANG. *lap. fig. pag. 95, tab. 23, num. 3.*

Corne d'Ammon au dos sillonné & à raies simples, qui se terminent au bord du sillon, trait. des pétrif. tab. 42, n. 275.

DESCRIPTION. Cette espèce ne diffère de la précédente que par la forme de ses côtes, sa petitesse & le nombre des tours de la spire ; sa grandeur ne surpasse jamais celle d'un écu de six livres, ses tours sont comprimés & presque anguleux, ils sont au nombre de quatre, & leur surface est ornée de côtes transversales, étroites vers le bord intérieur, enflées & anguleuses vers le dos ; leur principale différence avec celles de l'espèce précédente est que celles-ci sont simples & jamais bifides ; sa carène est formée par un sillon longitudinal & creux comme dans l'*Ammonite* irrégulière. Langius dit qu'on trouve cette espèce sur les montagnes du comté de Neufchâtel.

20. AMMONITE bifide.

Ammonites bifida.

Ammonites costis transversis elevatis distantibus, ad dorsum bifidis anfractibus subtectibus ; NOB.

Ammonis cornu striatum striis dentioribus divisis & in spinam subrotundam abeuntibus maximum, quinque anfractuum ; LANG. *hist. lapid. pag. 96, tab. 25, num. 1.*

MURALT. *ephem. german. fig. 10.*

Corne d'Ammon à raies doubles vers le haut du dos, trait des pétrif. tab. 42, n. 276.

DESCRIPTION. Celle-ci parvient à un très-grand volume, j'en ai vu qui avoient été trouvées aux environs de Joyeuse dans le Vivarais, qui avoient près de quinze pouces de diamètre ; elles avoient six tours de spire complets, leur forme étoit orbiculaire, & leurs tours légèrement comprimés ; on comptoit sur le plus extérieur depuis trente-cinq jusqu'à quarante-cinq côtes arrondies qui le coupoient transversalement, & se divisoient en deux plus petites sur la région du dos. Langius dit qu'on la trouve sur le Mont-Randen en Suisse ; nous en avons vu qui avoient été apportées du nord de l'Angleterre.

21. AMMONITE radiée.

Ammonites radiata ; NOB.

Ammonites testa compressa lævi papillis interioribus elevatis, carina sulcata tuberculis utrinque biseriatis ; NOB.

Corne d'Ammon ornée de raies de tubercules & de fleurs, & au dos terminé par une espèce de tænia ; BOURG. *trait. des pétrif. tab. 43, n. 280.*

Corne d'Ammon tuberculeuse & lisse, avec des tubercules cylindriques rangés autour du centre, à dos sillonné ; BERTRAND, *dict. oryct. pag. 159, n. 18.*

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* a quelquefois jusqu'à cinq ou six pouces de diamètre, elle est comprimée, & porte deux & demi ou trois tours de spire complets ; sa surface est lisse, & on y distingue ordinairement les traces de ses sutures qui sont très-sinueuses & légèrement enfoncées ; le premier tour de la spire a deux fois plus de largeur près de l'ouverture que les deux autres ensemble ; il porte de chaque côté, sur son bord intérieur, des tubercules oblongs & couchés transversalement sur le corps de la volute, qui semblent partir du centre comme autant de rayons : ces tubercules sont au nombre de quinze ou de seize sur le premier tour ; on en compte autant sur chaque des plus intérieurs : leur forme approche de celle d'une massue, dont le gros bout seroit tourné vers le dos ; quelquefois ils sont formés de deux lobes ovoïdes, séparés par un étranglement, dont le plus extérieur est deux fois plus considérable que l'autre. La carène de cette *Ammonite* consiste en un sillon assez profond, qui est bordé de chaque côté par deux rangs de tubercules arrondis & lisses ; l'espèce de Bourguet, que M. Bertrand a citée dans son dictionnaire oryctologique, doit être considérée comme une variété de la nôtre, puisque ces auteurs ne lui accordent qu'un seul rang de tubercules de chaque côté de la carène : l'ouverture est en forme de fer de pique ; le lobe qui répond à la carène est obtus, les deux intérieurs sont aigus. Cette *Ammonite* n'est pas rare dans les cabinets, nous ignorons si elle se trouve en France ; celle de Bourguet étoit des montagnes de la Suisse.

22. AMMONITE noduleuſe.

Ammonites nodoſa ; NOB.

Ammonites, teſta ſtriata, papillarum duplici ſerie, interiore clavata, dorſo rotundato integro ; NOB.

Ammonis cornu verrucoſa ; BAJERUS, *oryct. norica. pag. 63, tab. 2, fig. 4.*

Corne d'Ammon à doubles tubercules ; BOURG. *trait. des pétrif. tab. 39, n. 262.*

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle eſt ordinairement plus petite & plus ventrue qu'elle ; ſon dos eſt arrondi, on n'y voit ni carène ni ſillon, les tours de la ſpire ſont au nombre de trois, le plus extérieur eſt près de trois fois auſſi large que les deux autres réunis ; leur ſurface eſt ſtriée & ornée de deux rangs de tubercules, dont les plus intérieurs ſont ovales, & les plus extérieurs lenticulaires ; ceux du rang intérieur ſont placés à deux lignes de diſtance du bord interne de chacun des tours ; le ſecond rang eſt plus écarté & placé de chaque côté du dos de la coquille, à une diſtance égale des deux bords ; ſon ouverture eſt cordée & les ſommets également enfoncés des deux côtés. Bajerus a repréſenté une variété de cette *Ammonite*, qui conſiſte uniquement dans la forme des tubercules du rang le plus intérieur, ils ſont lenticulaires comme les autres & à peu près du même volume qu'eux. Un individu que nous en connoiſſons nous permet d'aſſurer que l'eſpèce de Bajerus n'eſt qu'une variété de la première, puiſqu'il préſente ſur le tour extérieur des tubercules ovales, & d'autres lenticulaires ſur le rang intérieur.

On trouve cette *Ammonite* dans les montagnes de la Suiſſe, & la variété aux environs de Nuremberg.

23. AMMONITE couronnée.

Ammonites coronata ; NOB.

Ammonites, teſta ſubglobloſa tranſverſe ſtriata, anfractibus utrinque ad ſuturam papillojo coronatis ; NOB.

DESCRIPTION. Celle-ci eſt une des plus rares de tout le genre, elle eſt preſque ronde & de la groſſeur d'une châtaigne ; ſon dos eſt très-large & convexe, & il eſt marqué de ſtries aiguës & écartées, qui vont ſe terminer par paires à des tubercules coniques & creuſés qui ſont placés vers les ſommets ; les tours de la ſpire ſont au nombre de cinq, ils ſont très-enfoncés vers les ſommets & accompagnés d'un rang de tubercules également coniques, qui y forment une couronne ſemblable à celle de la volute œthiopique ; le tour extérieur eſt le plus apparent, il couvre tous les autres ; il préſente ſur ſa ſuperficie, outre les ſtries aiguës dont nous avons parlé, des ſutures en forme de trèfle qui s'articulent les unes dans les autres avec beaucoup de délicateſſe ; ſon ouverture eſt preſque lancéolée & tranſverſe, elle eſt lunulée dans la partie qui appuie ſur le ſecond tour. Nous poſſédons un individu entier de cette *Ammonite*, qui nous a été envoyé de Perpignan ; nous en avons trouvé dans la ſuite des fragmens reconnoiſſables ſur une montagne des Cévènes, que l'on nomme dans le pays le pic-de-Rouergue. M. Bertrand parle, *dict. oryct. p. 1, pag. 169*, d'une corne d'Ammon extrêmement globuleuſe & couronnée de deux côtés, qui peut être eſt la même que notre *Ammonite couronnée ;* on la trouve, ſuivant cet auteur, à Mandach dans le canton de Berne, dans la canton de Neufchâtel, & dans l'Argeu.

AMPHINOME, *Amphinome ;* Nob.

GENRE DE VERS MARINS DE LA FAMILLE DES VERS MOLUSQUES, qui a pour caractère un corps oblong, articulé & rampant, une bouche & un anus ſéparés, placés aux deux extrémités, une crête charnue au-deſſus de l'extrémité ſupérieure, deux rangs de branchies ramifiées ſur toute la longueur du dos.

ESPÈCES.

1. AMPHIN. chevelue.

Corps très-velu, la crête triangulaire & applatie, la queue fourchue.

2. AMPHIN. caronculée.

La crête charnue & lamellée obliquement.

3. AMPHIN. applatie.

Corps applati, atténué vers les deux bouts, la crête charnue & obtuſe.

4. AMPHIN. tétraëde.

Corps quadrangulaire, les extrémités obtuſes, point de crête.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. M. Pallas a donné une description très-détaillée de ces quatre vers, il les a rapportés au genre des aphrodites malgré les différences remarquables que leur organisation présente ; si la forme générale du corps suffisoit pour réunir des êtres dissemblables par toutes les autres parties, il eût été mieux sans doute de placer ces vers parmi les néréides dont ils avoient au moins quelques-uns des caractères essentiels ; mais ils différoient des unes comme des autres par un caractère qui leur est propre, & dont l'importance ne peut être disputée, puisqu'il consiste en deux rangs de branchies dorsales & ramifiées, qui se prolongent sur toute la longueur du dos : ce caractère nous a paru si essentiel, que malgré l'autorité de M. Pallas, sur une question dont il nous fournit lui-même la matière, il nous a été impossible de penser comme lui ; nous avons cru devoir séparer ces quatre vers du genre des aphrodites où cet auteur les avoit placés, & en former un genre nouveau que nous proposons aux naturalistes sous le nom d'*Amphinome*. Ce nom, suivant les mythologistes, est celui d'une néréide de la suite de Téthys : nous l'avons adopté de préférence à tout autre, afin de mieux indiquer la grande analogie que ces vers nous paroissent avoir avec ceux du genre des néréides, dont ils diffèrent cependant à bien des égards.

Les aphrodites en diffèrent essentiellement par les écailles alternes dont leur dos est muni, & par les tentacules articulés que Muller leur attribue. Les néréides ont des branchies extérieures sur le haut de leur tête seulement ; mais leur dos en est dépourvu, & leurs tentacules sont très-nombreux, d'où il résulte que les *Amphinomes*, n'ayant ni écailles sur le dos, ni la bouche bordée de tentacules, ne peuvent appartenir à aucun de ces deux genres. Si à ces caractères négatifs nous ajoutons que leur organisation est différente, qu'elles ont deux rangs de branchies ramifiées qui se prolongent sur le dos, qui pourra se refuser à croire qu'elles forment effectivement un genre qu'il faut distinguer de celui des néréides comme de celui des aphrodites, si on veut conserver quelque confiance pour la méthode ? A ce caractère, nous ajouterons que les trois premières espèces de ce genre ont au dessus de la tête une caroncule charnue qui forme une espèce de crête, que les trois premiers segmens antérieurs n'ont pas de branchies, tandis que celles des néréides sont au contraire placées sur ces trois premiers segmens, & souvent même plus près de la face antérieure de la tête que du côté opposé.

Nous ne pouvons disconvenir que la forme de ces vers n'ait beaucoup de rapport avec quelques espèces d'aphrodites, sur-tout par les pieds, ou les appendices garnis de poils roides qui leur en tiennent lieu ; mais ce dernier caractère leur est commun aussi avec quelques néréides, sans qu'on puisse pour cela les confondre avec les vers de l'un de ces deux genres. Les *Amphinomes* ont une bouche & un anus distincts ; la première de ces ouvertures est placée sous le bout antérieur du corps, depuis le troisième jusqu'au cinquième segment ; la seconde, celle de l'anus, est située au bout de l'extrémité postérieure. Il ne nous reste rien de plus à dire sur la nature de ces vers, nous ne les connoissons que d'après les excellentes descriptions de M. Pallas, qui les avoit prises sur des individus conservés dans la liqueur, qui peut-être avoit déjà corrodé ou tout au moins raccorni quelques-unes de leurs parties.

1. AMPHINOME chevelue.

Amphinome capillata ; NOB.

Amph. villosissima, crista triquetra depressa, cauda furcata ; NOB.

Aphrodita flava ; PALLAS, *misc. zool. pag. 98, tab. 8, fig. 7 — 11.*

DESCRIPTION. M. Pallas est le seul auteur qui ait parlé jusqu'à ce moment de cette belle espèce ; elle est très-remarquable par le jaune brillant de ses poils, & sur-tout par l'élégance de ses branchies, qui sont ramifiées & rangées sur deux files sur toute la longueur du dos. De deux individus que M. Pallas a connus, celui dont il a donné la description avoit quatre pouces & demi de longueur, & sa plus grande largeur, sans y comprendre les poils dont le corps est garni, étoit de dix à onze lignes ; sa forme étoit oblongue & ses extrémités obtuses, mais celle du côté de l'anus étoit plus atténuée que l'autre ; son corps étoit comprimé sur les côtes, convexe sur le dos, & applati dessous ; il étoit divisé en segmens transversaux plus larges sur le dos, plus profonds sur les côtés, & marqués sur le devant du ventre par une petite ride ; les deux premiers du côté de la tête ne peuvent être apperçus sur la face inférieure du corps, parce qu'ils sont, en quelque manière, confondus avec les rides de la bouche ; le troisième & le quatrième forment, par leur réunion, une espèce d'anneau, au milieu duquel la bouche est placée ; son ouverture est bordée de rides, & paroit terminée en avant par quatre petits feuillets, qui ne sont autre chose que les plis des segmens antérieurs, dont les deux intermédiaires sont marqués d'une callosité.

De chaque côté du corps, & dans les sillons formés par la convexité des segmens, il y avoit des bandes soyeuses & applaties, composées de poils très-fins, jaunâtres, & longs de quatre lignes & demie, parmi lesquels on voyoit un cirrhe charnu, de la couleur de la peau de l'animal, dont la longueur est de deux lignes & deux tiers ; au-dessus de ces bandes soyeuses, & tout près des bords du dos, il y a sur chaque segment une fossette transversale, dont le centre est creux, les bords relevés & calleux, la forme ovale, & la couleur citron, d'où sortent des

poils de la même couleur & de la même longueur que ceux des bandes latérales ; ces poils forment, par leur réunion, des petites houppes qui ne sont pas aussi touffues que celles des côtés. On voit outre cela un second cirrhe charnu, dans chacune de ces fossettes, dont la longueur est de cinq lignes, la couleur noirâtre, la situation sur le derrière des houppes, & la direction vers le dos.

Le dessus du corps de cet animal singulier est muni de trente-sept paires de branchies rangées sur deux files près des bords, chaque segment en soutient une paire, excepté les trois antérieurs qui en sont dépourvus ; chacune de ces branchies, considérée à part, ressemble à une petite tige de fougère, dont les folioles ne seroient pas encore développées ; leur forme est triangulaire & applatie, & leur tige est tripinnée. Les divisions du sommet sont aussi fines que le plus fin duvet ; elles sont brunâtres, & inclinées vers la partie inférieure & postérieure du corps. Chacune d'elles a encore un second rameau placé à leur base, plus écarté que les autres & presque crochu, qui est tourné vers la convexité du dos. Les autres rameaux latéraux sont au nombre de seize, & paroissent placés en opposition sur la tige principale ; les trois premières divisions de la base sont les plus considérables ; celles qui sont au-dessus décroissent imperceptiblement à mesure qu'elles approchent du sommet.

Les trois segmens antérieurs du corps que nous avons dit être privés de branchies, ne le sont pas des petites houppes de poils citrons, ils soutiennent, à la place des branchies, une petite crête dont la forme est triangulaire ; le bord supérieur doublement crénelé, & la base large & applatie. Sur le devant de cette crête ce ver a deux cirrhes remarquables qui partent de chaque houppe de poils du premier segment ; leur forme & leur position les font ressembler, suivant Pallas, à des antennes. La queue est placée à l'extrémité postérieure du corps, elle est formée par deux prolongemens cylindriques, obtus & rapprochés, qui la font paroître fourchue ; l'anus est vraisemblablement placé au milieu.

La couleur des poils qui ornent cet animal est, comme nous l'avons déjà dit, d'un jaune tirant sur le citron ; celle de la peau est couleur de chair, & semblable, suivant Pallas, à l'intérieur de la paume de la main, tant à cause de sa teinte, que par rapport aux stries croisées qu'on y observe. Les stries du ventre sont longitudinales & ondulées, tandis qu'elles sont obliques sur la convexité du dos. On observe encore une strie longitudinale, mais peu profonde sur les côtés de l'abdomen, & une tache livide, lisse & sans stries sur le milieu de chaque segment dorsal. Les rameaux principaux des branchies sont blancs, le duvet qui termine leurs divisions est d'une couleur brunâtre. M. Pallas eut occasion d'en voir deux individus qu'il regarda comme de la même espèce, quoique l'un d'eux, celui qui étoit plus petit, n'eut que trente-trois segmens, tandis qu'il en compta quarante sur l'autre ; leur forme & la disposition de toutes les autres parties extérieures étant d'ailleurs les mêmes. Ce n'est pas à nous à décider si ce célèbre naturaliste a eu raison de les réunir, il nous suffit d'en faire l'observation, dans la vue d'engager ceux que des circonstances favorables attirent dans les contrées éloignées, où vivent ces animaux, à éclaircir nos doutes.

Ce ver vit dans l'océan asiatique ; des deux que M. Pallas a vus, l'un, qui est celui dont nous donnons ici la description d'après lui, avoit été pris sur la côte de Bengale, & le second avoit été envoyé de l'île d'Amboine.

2. AMPHINOME caronculée.

Amphinome carunculata ; NOB.

Amph. crista carunculata, oblique lamellata ; NOB.

Mille pedz marina amboinensis ; SEB *thes. vol. 2, tab. 81, num. 7, pag. 31.*

Nereis gigantea tentaculorum fasciculis triplici ordine ; LINN. *syst. nat. pag. 1086, num. 10.*

Aphrodita carunculata ; PALLAS, *misc. zool. pag. 102, tab. 8, num. 12, 13.*

DESCRIPTION. Cette espèce, quoiqu'anciennement figurée par Seba, n'en étoit pas mieux connue ; Linné, d'après la planche de cet auteur, l'avoit rapportée au genre des néréides, dans lequel il avoit réuni bien des êtres différens, dont la nature a été mieux connue dans la suite : ce ver-ci étoit dans ce cas, & l'on doit à M. Pallas la description que nous allons en donner ; il la prit sur des individus qui lui furent communiqués par M. Drury, membre célèbre de la société de Londres.

La longueur de ce ver varie suivant son âge ; sur un individu M. Pallas la trouva de neuf pouces, & de quatorze sur l'autre, le plus grand diamètre du corps de ce dernier égaloit celui du doigt d'un homme ; sa forme étoit alongée, & décroissoit depuis le tiers antérieur jusqu'au bout ; elle est quadrangulaire, comprimée, & sa consistance est médiocre. Le dos est légèrement convexe, le ventre est plat & marqué d'une strie longitudinale peu profonde, les segmens dont le corps de ce ver est composé passent le nombre de quatre-vingt-dix : M. Pallas ne put le reconnoître avec précision, parce que les deux individus qui lui furent envoyés avoient le bout de la queue tronqué ; les stries transversales qui divisent les segmens sont profondes, principalement celles du dessus du corps ; sur le bord inférieur de ces segmens, il y a de chaque côté une papille transverse qui soutient une houppe comprimée formée de poils, dont la couleur est jaune.

Sur les côtés du dos, il y a au-dessus de chaque segment une pareille houppe qui est bordée par un sillon annulaire, d'où il sort, sur le derrière, un cirrhe fin comme la pointe d'une aiguille & couleur de chair; ces houppes dorsales ne sont pas placées sur une même ligne que les pinceaux du ventre, mais alternativement, elles forment, en quelque manière, une quinquonce avec eux. Au-dessus de chaque houppe dorsale, & tout près de sa base, on voit une branchie sessile & très-branchue, d'où il se détache sur le côté un très-petit rameau, dont les bords sont fendus comme les dents d'un peigne. La bouche est placée sur la face inférieure du quatrième segment antérieur; son ouverture, quoique ronde, paroît plissée par les extrémités des trois premiers segmens qui viennent y aboutir; on remarque au milieu de sa cavité une strie longitudinale qui semble la diviser en deux lèvres. Elle est terminée en avant par trois cirrhes, que leur position fait ressembler à des antennes, celui du milieu est le plus long. Sur la face supérieure, & sur les quatre premiers segmens, on voit une crête ou caroncule, suivant M. Pallas, dont la forme est ovale & applatie, qui paroît formée de petites lames, dont sept de chaque côté sont obliques, divergentes, & paroissent crépues. L'anus est vraisemblablement placé au bout de l'extrémité opposée; mais comme cette extrémité manquoit, ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Pallas n'a pu indiquer ni sa forme ni sa situation.

La couleur de cet animal, d'après les conjectures de M. Pallas, doit être pendant sa vie d'un blanc tirant sur le grisâtre; sa peau est tendre, luisante, & lui parut munie d'un épiderme très-fin, le dessus du corps ne présentoit pas de différence sensible avec la couleur du dessous. Seba dit que ce ver vit dans la mer des grandes Indes, ceux que Pallas a décrits furent pêchés à l'île d'Antigoa dans l'Amérique septentrionale. On peut voir dans son ouvrage la description anatomique des principaux viscères de ce ver.

3. AMPHINOME applatie.

Amphinome complanata; NOB.

Amph. compressa utrinque attenuata, crista carnosa obtusa; NOB.

Nereis, tentaculis capitis binis tripartitis, corporis pluribus penicilliformibus, duplici serie ad latera positis; BROWN. *hist. Jamaïq. tab. 39, fig. 1.*

Aphrodita complanata; PALLAS, *misc. zool. pag. 110, tab. 8, fig. 19, 26.*

DESCRIPTION. Browne est le premier auteur qui ait parlé de cette espèce, qu'il avoit prise, par une erreur singulière, pour le véritable animal des tarets qui percent les bordages des vaisseaux, parce qu'il la trouvoit vraisemblablement dans les tuyaux vuides de cette espèce de coquillage. Linné, qui n'avoit pas vu l'espèce de Browne, l'avoit rapportée à sa néréide bleue, qui est cependant un ver très-distinct de celui-ci, puisqu'il appartient à un autre genre. L'animal dont il est ici question, quoique voisin des néréides par sa forme générale, s'en éloigne cependant par le nombre plus considérable des anneaux dont il est composé, par leur petitesse & leur rapprochement, & en outre par l'organisation de ses branchies; ce dernier caractère, qui l'assimile aux espèces du genre d'*Amphinome*, le rapproche plus particulièrement de l'*Amphinome* caronculée, tandis que la forme de sa crête la rendroit plus analogue à l'*Amphinome* chevelue. Il résulte de là que ce ver sert, en quelque manière, de point de ralliement entre les néréides & les *Amphinomes*, & qu'il établit la grande analogie qui existe entre ces deux genres, plutôt qu'avec celui des aphrodites.

Le corps de ce ver est alongé, applati sur toute sa longueur, & muni de chaque côté d'un double rang de petites houppes de poils très-déliées; sa largeur, qui est de cinq lignes vers le milieu du corps, va toujours en diminuant depuis le centre jusqu'aux deux extrémités; mais celle de derrière est un peu plus atténuée que l'autre, sa longueur est tout au plus de cinq pouces. Les segmens annulaires dont il est composé sont au nombre de cent-trente; ils sont plus étroits par-dessous comme dans les espèces précédentes, & les quatre premiers du bout antérieur ne sont pas apparens, parce qu'ils rentrent dans la bouche, comme dans les autres; les plus grands & les plus larges sont à commencer depuis le cinquantième jusqu'aux soixante-dixième, les autres diminuent à mesure qu'ils approchent des deux bouts: les houppes placées sur les bords de l'abdomen sont, à proprement parler, des pieds, puisque le ver n'avance que par leur moyen; elles sont formées par une verrue semblable à une papille d'où sort un petit pinceau étroit, comprimé, & peu fourni de poils blanchâtres, qui contient un cirrhe charnu, cylindrique, & plus court que les poils. Ce cirrhe est plus gros, & les pinceaux de poils sont plus petits sur les segmens antérieurs; les trois premiers en sont dépourvus, mais le cirrhe s'y trouve.

Sur l'angle extérieur du dos, il y a de chaque côté des segmens, une tubercule de forme irrégulière qui soutient une grosse verrue, d'où sort une houppe de poils très-fins, semblables à ceux du ventre, & peut-être même plus déliés. Les poils qui les composent sont plus nombreux que dans les pinceaux abdominaux, & leur direction est tournée vers le dehors du corps. Chacune d'elles contient un cirrhe charnu, subulaire & court, que l'on observe aussi sur les trois premiers segmens, quoique les houppes de poils y manquent.

Les branchies ne commencent à paroître qu'après le troisième segment, elles sont placées à la base supérieure des verrues dorsales ; elles sont petites, charnues, sessiles, & composées de filamens ramifiés, & d'un second petit faisceau tout pareil au premier, mais couché en arrière ; celles qui sont sur les premiers segmens sont plus petites que celles qui les suivent, & ce n'est que celles-ci qui sont divisées en deux petits faisceaux, les autres sont simples. La bouche est placée dessous l'extrémité antérieure, entre le cinquième & le sixième segment, qui sont réunis ; son ouverture est très-ridée, il sort du milieu du palais un petit corps charnu qui ressemble à une langue, ou plutôt à une trompe. Ce bout antérieur est terminé par deux cirrhes, qui en ont de chaque côté un autre très-petit, dont la pointe est fendue en quatre.

La crête est placée sur les trois premiers segmens, elle est charnue, obtuse, & leur est attachée sur toute sa longueur ; sa forme est ovale & plate. L'anus est placé à l'extrémité de la queue, & son ouverture est légèrement enflée.

Comme ce ver avoit été conservé dans l'esprit-de-vin, M. Pallas ne put indiquer la couleur qu'il a pendant la vie ; il étoit alors d'un gris sale, tirant sensiblement sur le brun ; son épiderme étoit légèrement boursoufflé & occasionnoit des reflets qui rendoient les couleurs du prisme.

Ce ver vit ordinairement dans l'océan américain ; des deux individus que M. Pallas a vus, l'un avoit été apporté des iles Caraïbes, & le le second d'Antigoa.

4. AMPHINOME tétraëdre.

Amphinome tetraëdra ; NOB.

Amph. quadrangularis, extremitatibus obtusis, crista nulla ; NOB.

Aphrodita rostrata ; PALL. *misc. zool. pag. 106, tab. 8, fig. 14, 18.*

DESCRIPTION. M. Pallas a connu deux individus de cette espèce ; l'un, qui est celui dont nous donnons ici la description d'après lui, avoit huit pouces de longueur, six lignes de largeur, & quatre d'épaisseur ; l'autre, qui est conservé dans le muséum du prince d'Orange, avoit un pied de longueur, & sa grosseur étoit d'un pouce vers l'extrémité antérieure, qui est la partie la plus grosse du corps ; sa forme étoit quadrangulaire & plate sur ses faces, excepté celle du dos qui étoit légèrement convexe ; son extrémité antérieure est obtuse, le corps ne commence à diminuer de volume que vers le tiers de sa longueur ; il continue à s'atténuer d'une manière plus sensible passé le milieu ; les segmens dont il est formé sont sujets à varier quant au nombre, il y en avoit soixante-six très-développés sur le petit individu, & cinquante-cinq seulement sur le grand : ceux qui forment le devant & le milieu du corps sont les plus grands, ceux qui suivent diminuent insensiblement avec le corps jusqu'au bout postérieur.

Les tubercules des bords de l'abdomen sont ridés & courts, ils sont garnis de huit poils très-roides & plus gros que ceux des espèces précédentes, dont la longueur est inégale, & la couleur variée de brun ; au-dessous de ces poils il y a un petit appendice charnu & tourné en crochet, qui ressemble beaucoup aux ongles des pieds des chenilles.

Les houppes du dos sont au nombre de deux sur chaque segment ; elles sont placées sur les angles, & sont composées de poils très-fins & très-roides, dont la couleur est brune ; elles sont entourées par un sillon circulaire de la peau, du centre duquel il sort parmi les poils un cirrhe droit subulaire & couleur de chair ; ces houppes sont plus épaisses que les pinceaux inférieurs, & les poils qui les composent sont réunis en un faisceau cylindrique & non divergent, comme dans les autres espèces.

Les branchies sont placées à la base supérieure des houppes dorsales, & semblent s'étendre sur toute leur circonférence ; elles sont formées d'un tronc principal qui se divise en six petits rameaux parallèles & d'une longueur inégale, qui sont tous tournés du même côté ; les rameaux supérieurs sont si finement subdivisés & si touffus, qu'on les prendroit d'abord pour des tubercules veloutés & bruns, si on n'examinoit avec attention leur structure. La diminution des segmens qui suit, ainsi que nous l'avons déjà dit, celle de la forme générale du corps, n'influe pas sur la grandeur des branchies ; elles sont aussi grandes près de la queue que vers le milieu du corps, & les houppes dorsales y sont même un peu plus longues & plus garnies.

Les six derniers segmens de la queue sont très-étroits & naturellement tournés en dessus ; par ce moyen, l'ouverture de l'anus qui termine sa pointe, se trouve située au-dessus du bout postérieur ; elle est très-petite, & on y distingue cependant deux lèvres longitudinales qui, par leur contraction, la ferment en totalité.

La bouche est placée sous le troisième segment antérieur, les deux premiers rentrent dans sa cavité, & sont, malgré cela, munis de leurs houppes dorsales, qui sont à la vérité petites, mais dont les cirrhes sont plus alongés que ceux des autres segmens. Les pinceaux des pieds ne sont pas sensibles sur ces trois premiers segmens ; on voit à leur place un piquant fort & développé, qui semble sortir de chaque côté du palais ; celui-ci est sensiblement alongé & divisé en deux par une strie longitudinale ; il est saillant sur le devant, & terminé par des cirrhes qui sont effilés & couleur de chair : on en compte trois, dont les deux latéraux sont longs ; celui du milieu

plus

plus court & plus gros, eſt placé un peu plus bas que les autres ; outre ces trois cirrhes, il y en a encore de chaque côté un autre plus petit, qu'on n'apperçoit qu'en y regardant de très-près. Cette eſpèce n'a pas de crête ſur le haut de ſon extrémité antérieure, c'eſt la ſeule différence qu'elle préſente avec les trois autres du même genre. Suivant M. Pallas, la peau de ce ver eſt auſſi dure & auſſi ſolide que du cuir ; elle eſt marquée ſur le ventre par des ſtries longitudinales & interrompues, qui paroiſſent calleuſes ; celles des côtes du corps ont la même direction, mais celles du dos ſont tranſverſales ; leur couleur, après avoir trempé long-temps dans l'eſprit-de-vin, préſentoit du gris-de-brun & du livide.

Cette eſpèce vit dans l'Océan Aſiatique, c'eſt de l'île d'Amboine qu'étoient venues les deux que M. Pallas a connues.

AMPHITRITE, *Amphitrite ;* MULLER.

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère un corps cylindrique logé dans un tube tendineux, des branchies extérieures placés ſur les ſegmens antérieurs ou près de la bouche.

ESPÈCES *qui ont des tentacules.*

1. AMPHITR. papilleuſe.

Corps preſque cylindrique, deux branchies ramifiées, des tentacules en grand nombre, ſix fois plus courts que le corps.

2. AMPHITR. coquillière.

Corps cylindrique & alongé, trois branchies rouges & ramifiées, de chaque côté, tentacules nombreux de longeur inégale.

3. AMPHITR. cirreuſe.

Corps cylindrique & rouge, trois branchies, diviſées à la baſe, de chaque côté, tentacules moitié plus courts que le corps.

4. AMPHITR. dorée.

La tête ornée de deux houppes dorées, roides & en éventail ; deux branchies en forme de faux, & deux cirres ſiliformes de chaque côté.

5. AMPHITR. du Cap.

Corps cylindrique, tête convexe, ridée & ornée de deux houppes roides dorées & recourbées, deux branchies en forme de faux de chaque côté, tube corné & fibreux.

6. AMPHITR. belgique.

Corps preſque cylindrique, tête tronquée obliquement, concave & ornée de deux houppes dorés & recourbées ; deux branchies en forme de faux de chaque côté, tube arénacé.

ESPÈCES *privées de tentacules.*

7. AMPHITR. réniforme.

Deux branchies plumeuſes, réunies en forme de rein, ſupports des plumules arqués, tube de la conſiſtance du cuir.

8. AMPHITR. pinceau.

Deux branchies plumeuſes, ſupports des plumules droits & alongés, tube cendré & ondulé à la baſe.

9. AMPHITR. proboſcidale.

Deux faiſceaux de branchies ſimples & plumeuſes, rouges & tachées de jaune, trompe en forme de maſſue.

ce

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Muller a le premier désigné, sous le nom d'*Amphitrites*, les vers marins qui vivent dans des tuyaux d'une substance cornée & tendineuse ; il a réuni le premier dans ce genre ceux dont les anciens avoient parlé, & quelques autres que les auteurs méthodistes n'avoient connus que très-imparfaitement. Linné avoit classé les tuyaux des espèces qu'il n'avoit pas vues vivantes, à la suite des vers testacés, sous le nom de *fabella ;* le hasard, qui a fourni dans la suite tant d'observations précieuses sur la nature des vers marins, ayant présenté à ce naturaliste, ou le corps du ver dépouillé de son tube, ou le tube privé du ver, fut la cause de la double erreur dans laquelle il est tombé, en plaçant l'*Amphitrite cirreuse* dans le genre des néréides, parce qu'il ignoroit qu'elle vivoit dans un tuyau ; en faisant un genre de l'*Amphitrite coquillière*, sous le nom de *terebella*, & enfin le genre des fabelles, dans lequel il réunit tous les tuyaux marins d'une substance cornée ou tendineuse, dont les vers lui étoient inconnus. Ce dernier genre ne doit être considéré que comme une pierre d'attente posée par ce célèbre naturaliste pour constater l'existence de ces vers, & en recommander la recherche à ceux qui viendroient après lui : cette sage précaution n'a pas été inutile, & on doit croire qu'elle a eu dans la suite tout l'effet que son auteur avoit en vue : on lui doit peut être les recherches & les découvertes que M Pallas & Muller ont faites successivement ; le premier a donné une description précise & détaillée de quelques espèces ; Muller en a observé d'autres après lui, & il est croyable qu'il en existe encore un très-grand nombre, dont le temps amènera la connoissance, puisque les vers de tous les tuyaux que Linné a désignés dans le genre des fabelles ne sont pas encore connus.

Nous n'osons presque pas citer notre travail après celui de ces hommes recommandables, cependant quelque peu de mérite qu'il puisse y avoir à rédiger les observations d'autrui, quelques erreurs que ce travail amène à sa suite, on nous saura peut-être quelque gré d'avoir réuni, sous le caractère générique des *Amphitrites*, tous les vers à tuyaux dont on trouve des descriptions suffisantes dans les auteurs, d'avoir rapproché des espèces déplacées, & d'avoir indiqué les différences que ces vers présentent. Nous ne nous dissimulons pas cependant que ce genre, tel que nous le proposons ici, pourra éprouver dans la suite des changemens utiles, qu'on pourra même en former trois distincts, quand le nombre des espèces, devenu plus considérable, & la précision des descriptions permettront d'entreprendre sa réforme : jusqu'alors il faudra se contenter du rapprochement que nous avons fait, puisqu'il conserve d'ailleurs autant d'analogie naturelle qu'aucun autre genre de la classe des vers.

Les caractères des genres ne peuvent être aussi rigoureux dans cette classe, qu'ils le sont dans les autres parties de la zoologie, parce que l'observation des individus est plus difficile, parce que les organes de ces vers sont très-composés, & qu'on ignore le plus souvent leur nature, & leurs fonctions ; il faut se contenter de caractères génériques plus lâches que ceux des autres classes, parce que cette partie est encore neuve, & que le travail des méthodistes s'est borné, jusqu'à ce moment, à rapprocher les êtres les moins disparates, plutôt qu'à réunir des êtres analogues, d'où il résulte que les genres sont encore plus artificiels dans la classe des vers, qu'ils ne le sont dans aucune partie de la zoologie.

Les neuf espèces que nous décrivons ici conviennent toutes par les conditions que nous avons détaillées dans le caractère générique ; mais elles diffèrent par la forme & le nombre de leurs branchies, par la présence des tentacules & par leur privation : il y en a même quelques-unes qui présentent des organes dont on ignore l'usage, & dont les autres espèces sont privées. Les trois premières ont des branchies ramifiées & des tentacules ; la quatrième, cinquième & sixième ont, outre cela, des houppes dorées au haut de la tête, & leurs branchies sont pectinées ; la septième, huitième & neuvième sont privées de tentacules, & leurs branchies sont plumeuses. Ces différences sont grandes sans doute, & suffisent ailleurs, que dans la classe des vers, à former des nouveaux genres ; mais on conviendra aussi qu'il n'est presque point de genre, un peu nombreux en espèce dans cette classe, qui ne présente des différences encore plus frappantes, & ne prouve de même l'insuffisance des caractères génériques & celles de l'observation.

Les rapports que les *Amphitrites* paroissent avoir avec les vers testacés, à cause du tuyau qui les renferme, ne sont qu'apparens, elles n'y sont pas même fixées comme les vers testacés le sont dans leurs coquilles, elles en sortent quelquefois ; il est même croyable qu'elles pourroient en former un nouveau, si le premier étoit détruit par quelque accident ; ainsi que les coquilles, ce tuyau est formé par juxtaposition, au moyen d'une humeur visqueuse qui transpire des pores de l'animal & se condense sur ses bords ; ce qui est indiqué par les stries circulaires des tubes, & par leur diamètre, qui est toujours proportionné au volume de l'animal ; mais ces tubes sont toujours fixés par la base sur des corps solides, ou bien ils sont enfouis en partie dans le sable, l'animal ne les déplace jamais ; ses organes ne sont propres qu'à faciliter son mouvement dans l'intérieur du tuyau, ou à le soutenir dans le liquide quand il en sort, il n'en a point que l'on puisse comparer au pied des vers testacés, qui leur donne la faculté de ramper au fond de l'eau, en traînant après eux leur coquille. Les *Amphitrites* ont des

rapports mieux marqués avec les amphinomes, à raiſon de leurs branchies extérieures; elles ont auſſi des analogies avec les néréides & les aphrodites, mais elles diffèrent des unes comme des autres par le tuyau qui leur eſt propre; nous dirions auſſi par les tentacules, ſans les trois dernières eſpèces qui en ſont privées. On ignore ſi les *Amphitrites* ſont hermaphrodites, ou bien ſi elles portent des ſexes diſtincts; on doit à M. Pallas la découverte des ovaires dans l'*Amphitrite coquillière*, & à M. Kœnig celles des œufs dans l'*Amphitrite cirreuſe*, il eſt probable que cette organiſation eſt commune à toutes les eſpèces, ainſi qu'aux néréides, aux amphinomes & aux aphrodites. Les trois eſpèces marquées d'un aſtériſque, qui ſe trouvent à la ſuite de l'*Amphitrite proboſcidale*, ont été obſervées en Norwège par Muller; il n'en exiſte encore de deſcriptions nulle part: nous avons cru néanmoins devoir rapporter ici les différences ſpécifiques de ce ſavant recommandable, pour compléter l'hiſtoire du genre, & rendre à ſa mémoire ce qui lui appartient.

1. AMPHITRITE papilleuſe.

Amphitrite criſtata; MULLER.

Amphit. ſubcylindrica annulata, branchiis binis ramoſis, tentaculis numeroſis corpore ſextuplo brevioribus; NOB.

Amphit. corniculis ramoſis binis; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2620.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. p. 2, pag. 87.* — *ejuſd. icon. tab. 70, fig. 1* — *4.*

DESCRIPTION. Ce ver habite dans un petit tube fragile & ondulé comme ſon corps, qu'il compoſe de limon & de petits fragmens de coquilles.

Son corps eſt cylindrique, long & ondulé; il eſt articulé, & ſon extrémité poſtérieure eſt pointue; il eſt ordinairement rouge, mais on en trouve quelquefois dont la couleur tire ſur le jaune. Le nombre de ſegmens dont il eſt compoſé n'eſt pas facile à connoître, les ſoixante & dix antérieurs ſont pourvus de chaque côté du corps d'une petite verrue qui ſoutient un cirre très-menu, les autres en ſont privés.

Sa tête eſt munie d'une papille qui reſſemble à une trompe; elle a ſur le front des tentacules droits, mobiles & en grand nombre, dont la longueur eſt ſix fois moindre que celle du corps; ces tentacules ſont égaux entr'eux, & l'animal les emploie pour ſaiſir ſa nourriture; ſur le dos du premier ſegment il préſente deux branchies dont la pointe eſt ramifiée, & le pédicule traverſé par une petite ligne rouge qui ſuit toute ſa longueur. Muller nommoit ces deux organes des cornes ramifiées, mais il eſt vraiſemblable que ce ſont des vraies branchies, ou du moins des organes analogues à ceux que M. Pallas déſigna par ce nom dans les deux eſpèces ſuivantes.

Muller découvrit cette eſpèce ſur le teſt des plus vieilles huîtres des côtes de la Norwège près de Chriſtianſand: cet auteur ſoupçonnoit que le ver qui a été décrit par M. l'abbé Dicquemare dans le journal de phyſique, mars 1777, page 215, tab. 1, figure 10 & 11, ſous le nom *ver méduſe*, étoit ſon *Amphitrite papilleuſe*, quoique le ver de M. l'abbé Dicquemare paroiſſe entièrement privé de branchies.

2. AMPHITRITE coquillière.

Amphitrite conchilega; NOB.

Amphit. cylindrica elongata, branchiis utrinque tribus ramoſis rubris; tentaculis numeroſis inæqualibus; NOB.

Sabella conchilega; KŒHLER, *act. holm.* (*edit. germ.*) *pag. 143, tab. 3, fig A.*

Terebella lapidaria; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1092.*

Nereis conchilega; PALLAS, *miſcell. zool. pag. 131, tab. 3, fig. 14* — *22.*

DESCRIPTION. Les tubes de cette eſpèce ſont longs, cylindriques & de la groſſeur d'une plume de canard; leur diamètre eſt preſque égal ſur toute leur longueur, excepté près de leur baſe qui ſe termine en pointe; ils ſont compoſés dans l'intérieur d'une membrane d'un jaune ſale, qui paroit formée par la condenſation d'une humeur glutineuſe, qui tranſpire du corps de l'animal; leur ſurface extérieure eſt couverte de fragmens de coquilles, parmi leſquels on en voit d'aſſez gros, & quelquefois même des coquilles entières, qui ſemblent placées là pour la conſervation de l'animal; tous ces corps ſont diſpoſés avec ordre ſur toute la longueur du tube, excepté à un pouce de la baſe qui eſt ordinairement nue & membraneuſe.

Le corps du ver qui eſt renfermé dans ce tube eſt blanchâtre, avec une légère teinte de rouge, il a près de cinq pouces de longueur, & a la forme du *lombric terreſtre*; quoique légèrement comprimé il approche beaucoup de la figure cylindrique, & il ſe retrécit inſenſiblement en arrière; ſon dos, qui eſt convexe, eſt ridé par des ſtries tranſverſes, & les deux côtés du corps ſont enflés: il a en-deſſous une bande plate, proéminente & rouge, qui, commençant près de la tête, s'étend juſqu'au de-là du milieu de ſa longueur, finit par s'étrécir, & diſparoit tout-à-fait; cette bande paroit diviſée en autant de ſegmens, que l'on compte de plis & d'appendices pédiformes ſur les côtés, elle offre près de ſon commencement un oriſice extérieur qui eſt peut-être celui de ſon ovaire.

De chaque côté du corps on voit une bande articulée qui reſſemble à un boyau noduleux ou bien à une rangée de tubercules, dont quelques-uns, qui ſont par intervalles plus gros que les autres, en ſont diſtingués par un fil doré, dont le bout eſt bifide, & la direction tournée vers le dos; chacun de ces gros tubercules correſpond à

un pli transversal des côtés, & y tient la place des appendices pédiformes. M. Pallas dit que les papilles d'où sortent les fils dorés sont, ainsi que les plis latéraux, au nombre de dix-sept de chaque côté; que les trois premiers rangs sont très-serrés & très-rapprochés de la tête; que les autres sont toujours plus écartés, à mesure qu'ils approchent davantage de l'extrémité postérieure du corps; les fils du premier rang sont accompagnés d'une écaille de chaque côté qui ne se trouve pas sur ceux qui suivent.

La tête de ce ver est munie en-dessous de quatre écailles plates & charnues, dont les deux plus grandes sont contigües & ont la forme de la moitié d'un ovale, les deux autres sont placées sur les côtés, & correspondent à la première paire des filets du dos: la bouche est placée au milieu de ces écailles; elle consiste en une cinquième écaille orbiculaire & élargie en-dessus, qui est environnée de tentacules nombreux, blanchâtres, filiformes & visqueux; ces tentacules sont ordinairement entortillés les uns dans les autres pendant la vie de l'animal, ceux de dessus sont les plus longs, les autres deviennent graduellement plus courts, jusqu'à ceux qui sont situés sous la bouche, lesquels sont très-petits.

Les branchies de ce ver sont au nombre de trois de chaque côté; elles sont situées sur la nuque, & sont disposées sur deux rangs longitudinaux; leur couleur est d'un rouge très-vif, elles ressemblent à des petits arbustes divisés en une infinité de petites branches; les trois du côté gauche sont près du double plus longues que celles du côté droit, mais celles-ci sont plus compactes & plus branchues, les deux antérieures sont toujours les plus longues sur l'un & l'autre côté; les deux suivantes sont pareillement plus longues que les troisièmes, & celles-ci plus couchées en arrière que les premières.

Parmi les observations anatomiques que M. Pallas a faites sur cette espèce, on doit sur-tout distinguer celle qui est relative à ses ovaires; il découvrit un corps blanc & plat, qui étoit divisé en arrière en deux prolongemens, qu'on pouvoit séparer avec la pointe d'une épingle, dont toute la substance interne étoit formée de petits globules aussi fins que des grains de sable; ce corps étoit attaché à une bande musculaire qui s'étend depuis la tête du ver jusqu'à la neuvième paire des appendices pédiformes: c'étoit vraisemblablement l'ovaire de l'animal. Il est croyable que cette organisation est la même dans les autres espèces, & qu'elle leur est commune avec les aphrodites, les néréides & les amphinomes,

Suivant M. Pallas, ce ver est si commun sur les côtes de la Hollande, qu'on y voit quelquefois sur les rivages de la mer des monceaux considérables de ses tuyaux qui y ont été jetés par les vagues. L'*Amphitrite belgique*, quoiqu'une des plus communes, l'est cependant moins que celle-ci; mais sur une quantité si prodigieuse de tubes il est rare d'en trouver où l'animal soit contenu. Klein avoit déjà donné une bonne figure de ce tube, tubul. mar. pag. 7, n. 1, tab. 1, fig. 4.

Les *Amphitrites coquillières* que Pallas a observées vivantes, étoient plongées dans l'eau de la mer, & tenoient au fond par la base du tube; elles dressoient de temps en temps leur tête, les cirres & les branchies, & leur donnoient toutes sortes de directions; elles arrêtoient avec les cirres tous les corps légers qu'ils pouvoient atteindre, soit par une succion dont ces organes paroissent doués, soit au moyen de la viscosité dont ils sont enduits; enfin, ces organes, que l'on doit considérer comme de vrais tentacules, puisqu'ils rempliffent dans ces vers les mêmes fonctions que ceux des hydres & des actinies, sont d'une si grande fragilité, que le plus petit choc suffit pour les rompre; si on dérange ces vers, soit en les touchant, soit en les troublant de quelque autre manière, ils quittent leur tube, & s'en éloignent par un mouvement vermiculaire, semblable à celui de *lombric terrestre*, alors leurs mouvemens deviennent plus lents que lorsqu'ils sont enfermés dans leur tube; ils finissent ordinairement par rouler leur corps en spirale, ils restent couchés dans le fond de l'eau, & leurs cirres, ainsi que les branchies, sont très contractés.

Il est très-vraisemblable que le ver que M. Kœhler a décrit dans les actes de Stockholm, sous le nom de *fabella conchilega*, n'est autre chose que l'*Amphitrite coquillière*; les branchies de ce ver sont ramifiées de même & placées derrière la tête, ses cirres sont rangés autour de la bouche, & la forme du corps n'est pas différente, il faut donc supprimer le genre de *térébella* que Linné en avoit fait, puisque son caractère ne peut convenir à toutes les espèces d'*Amphitrites*.

3. AMPHITRITE cirreuse.

Amphitrite cirrata; MULLER.

Amphitr. cylindrica rubra branchiis utrinque tribus basi ramosis, tentaculis corpore duplo brevioribus; NOB.

Amphitr. cincinnis utrinque tribus; MULLER, *zool. Dan. prodr. num. 2617. — ejusd. verm. pag. 188, tab. 15.*

Nereis cirrosa tentaculis cris longissimis, capite utrinque cirris decem; LINN. *syst. nat. pag. 1085.*

Martini, geschichte der natur, tom. 2, tab. 55, fig. 1, 2.

DESCRIPTION. M. Kœnig découvrit le premier cette *Amphitrite* sur les côtes de l'Islande, il la regardoit comme formant un nouveau genre, & l'envoya, sous le nom de *spio cirrata*, à Linné, qui la plaça parmi ses néréides, dont le caractère générique est si vague, que non-seulement ce ver, mais encore nombre d'autres très-différens

trouvent y être admis ; ce ver a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente, & nous présumons que lorsque les vers de cette famille seront mieux connus, ils seront séparés de ceux qui suivent pour former un genre distinct.

Son tube est toujours formé de grains de sable, qui sont réunis entr'eux par un gluten qu'on n'aperçoit que dans sa cavité ; il est très-fragile, surtout quand l'animal n'y est pas contenu : le corps du ver est rouge ordinairement, mais sa teinte est souvent plus ou moins foncée, on en trouve même quelquefois d'une belle couleur de chair : sa longueur totale est entre trois ou quatre pouces, son bout antérieur a la grosseur d'une plume à écrire, il diminue insensiblement en arrière, & se termine en une pointe émoussée ; il est composé de segmens qui sont plus apparens que ceux de l'*Amphitrite coquillière*, ceux du devant du corps sont garnis de soies très-courtes qui partent des côtés. Cette *Amphitrite* n'a ni tête ni antennules, on n'est qu'à la base des premiers segmens qu'on apperçoit un orifice assez grand, qui est vraisemblablement celui de la bouche ; cet orifice a une forme ovale, & ses bords sont saillans, renversés & sans dents apparentes. La lèvre supérieure est plus alongée que l'inférieure, elle est garnie d'un grand nombre de tentacules que l'animal porte horisontalement ; ils sont couleur de chair, lisses, d'une substance presque gélatineuse, & se séparent du corps avec facilité. Leur longueur égale, pendant leur extension, celle de la moitié du corps de l'animal ; les branchies sont placées sur la naissance du dos, elles y sont disposées sur deux rangs, elles paroissent filiformes au premier coup-d'œil, & leur longueur est moindre que celles des tentacules ; on les distingue aisément de ceux-ci, en ce que les filets dont elles sont composées sont plus courts que ceux des tentacules, & crépus, qu'ils sont articulés & d'un rouge très-foncé ; en les examinant de près, on reconnoit que ces filets forment trois faisceaux distincts de chaque côté, & qu'ils sont divisés près de la base en un grand nombre de parties linéaires, égales & crépues, dont la longueur ne surpasse jamais la largeur du corps de l'animal, chaque faisceau prenant son origine d'une seule tige, ce qu'on reconnoît en écartant avec la pointe d'une épingle les faisceaux voisins ; le dos est arrondi, un peu élevé & parfaitement lisse ; le ventre au contraire est couvert de rides ; les segmens dont il est composé sont au nombre de soixante ou de soixante-cinq, ils présentent de chaque côté deux rangs de tubercules ; les deux premiers segmens antérieurs n'en ont point, & les dix-sept suivans ont sur leurs tubercules des soies courtes & fortes, qui manquent à ceux qui sont placés plus bas ; les tubercules des douze premiers segmens sont les plus gros, les dix antérieurs sont d'un rouge clair, les deux autres ont une couleur plus foncée ; le dessous du ventre offre une reinure assez profonde qui s'étend sur toute sa longueur.

Les tentacules de ce ver sont rougeâtres ; ils lui servent à saisir sa nourriture, & à la porter à la bouche, ils sont dans un mouvement presque continuel, & l'animal ne les retire que quand il sent l'approche de quelque ennemi ; il est vraisemblable que ces organes sont creux dans l'intérieur, puisque l'animal a la faculté de les enfler ou de les retrécir à volonté ; on a observé aussi qu'il exécute des mouvemens analogues avec les filets déliés des branchies, & qu'il peut même les replier en spirale quand le cas l'exige ; enfin il exécute tous ces mouvemens avec une vitesse incroyable, & il manque rarement à saisir la proie qu'il est parvenu à toucher.

Cette *Amphitrite* se cache dans les fonds sablonneux sur le rivage de la mer en Islande ; on la trouve ordinairement logée avec son fourreau sous quelque tas de galets, de manière que le bord supérieur du fourreau paroisse, le reste du tube étant entièrement caché sous le sable ou sous les pierres ; dans cette situation ses tentacules sont dehors & en mouvement à la quête de la pâture. Quand l'animal se sent en danger, il se retire en totalité dans son étui en répandant un suc rougeâtre qui colore l'eau & le dérobe à la vue de son ennemi, comme on l'avoit déjà observé sur la sèche. On apperçoit le même suc rougeâtre quand on déchire le corps de l'animal, mais on ignore encore la situation de l'organe où il est contenu.

Muller qui nous a fourni cette description, dit que M. Kœnig avoit apperçu une trompe rougeâtre qui sortoit de la bouche de cet animal, & nombre de petits corps sphériques qui étoient parsemés sur les tentacules du front, lesquels étoient vraisemblablement ses œufs. Cette dernière observation est essentielle, elle confirme la découverte des ovaires faite par M. Pallas sur l'*Amphitrite coquillière*.

4. AMPHITRITE dorée.

Amphitrite auricoma ; MULL.

Amphitr. branchiis utrinque duobus falcatis pectinatis, flabellis duobus aureis rigidis, cirris binis anticis utrinque ; NOB.

Amphitr. cirris binis utrinque, antice flabellis duobus aureis rigidis ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2622.* — *ejusd. zool. Dan. descript. p. 1, pag. 54.* — *ejusd. zool. Dan. icon. tab. 26, fig. 1 — 6.*

Sabella granulata, testa solitaria libera simplici curvata, granis arenaceis fuscis ; LINN. *syst. nat. pag. 1268.*

Imub-polik ; par les Groenlandois.

Guld-cammen ; par les Danois.

DESCRIPTION. M. Kœnig fut le premier qui découvrit sur les rivages de la mer d'Islande le tube dans lequel ce ver se renferme ; Linné, à qui

il le fit connoître, le plaça dans le genre des Sabelles; mais le savant Muller, ayant observé, dans la suite l'animal même, crut devoir l'associer au genre des *Amphitrites*, à cause de ses grands rapports avec les espèces précédentes.

Son tube est arqué & long de trois pouces & demi, il est fragile, transparent & très atténué vers le bout inférieur; il est lisse intérieurement & couvert au dehors de petits grains de gravier qui y sont attachés comme dans les autres espèces au moyen d'un gluten qui transpire des pores de l'animal.

Son corps est transparent & très lisse dessus comme dessous, il est luisant & paroit formé d'une seule veine; on n'y distingue ni rides ni segmens annulaires, mais il paroit divisé au milieu par une ligne colorée qui suit toute sa longueur, qui indique vraisemblablement la place de l'intestin.

Ses branchies sont au nombre de deux de chaque côté de la tête, elles sont charnues & en forme de faux; elles sont réunies par la base & recourbées vers le dos; les lamelles dont elles sont composées sont très serrées & rangées sur un seul côté de leur pédicule commun comme les dents d'un peigne; ces lamelles sont si nombreuses sur les branchies antérieures, qu'on peut en compter près de cent; elles sont plus crochues, plus larges & moins nombreuses sur le second rang, & leur forme est celle de la moitié d'un ovale.

Les houppes dorées sont au nombre de deux, elles sont placées sur le devant de la tête, elles sont composées de treize paillettes linéaires, jaunes & resplendissantes comme de l'or, dont la longueur est inégale; les quatre paillettes intérieures de chaque houppe sont les plus courtes, les neuf restantes, quoique plus alongées, diminuent graduellement vers le côté extérieur, & leur base est ceinte en arrière par un sillon profond qui est formé lui même par des rides ou des stries arquées qui rendent ses bords crénelés.

Ses tentacules sont nombreux, filiformes & ondulés, ils sont placés autour de la bouche de l'animal, & leur longueur est inégale; enfin, ses cirres sont au nombre de deux de chaque côté; la queue de l'animal est formée, comme dans l'*Amphitrite du Cap*, par un appendice naviculaire dont la forme n'est pas différente.

Quand ce ver est renfermé dans son tube, sa tête est la seule partie qu'il présente au dehors; on distingue la partie supérieure de son cou, les branchies placées sur les côtés, les tentacules pendans hors du tube, les houppes lamellées; & enfin les appendices pédiformes, qui sont dans cette espèce comme dans les deux suivantes. Muller trouva cette *Amphitrite* sur les rivages de la Norwège, mais en très-grande quantité sur les recifs de Theistolmen près de Christiansand.

5. AMPHITRITE du Cap.

Amphitrite Capensis.

Amphitrite cylindracea capite convexo rugoso, branchiis utrinque duobus falcatis, flabellis binis aureis recurvis, tubo fibroso corneo; NOB.

Nereis cylindracea; var. Capensis; PALLAS, *misc. zool. pag. 117, tab. 9, fig. 1, 2.*

Penicilli marini tertia species; RUMPH. *mus. amboin. ed. Belg. pag. 120, num. 4.*

DESCRIPTION. Le tube de ce ver a ordinairement cinq pouces de longueur, sept lignes de diamètre au haut, & trois seulement à la base; les fragmens qui s'en détachent sont circulaires, ce qui prouve qu'il est formé par juxtaposition comme les coquilles & successivement; il est composé, suivant M. Pallas, d'une feuille épaisse comme du papier, laquelle est formée à son tour par la réunion de plusieurs fibres arquées qui paroissent tuilées les unes sur les autres; si on met ce tube dans le vinaigre, il perd sa fragilité & se ramollit; si on le présente à la flamme d'une bougie il noircit & décrépite en répandant une odeur de corne brûlée, & se divise enfin en ces particules blanchâtres très déliées, dures & incombustibles, dont la figure est linéaire & les côtés tronqués; l'homogénéité de ces particules & la combustibilité du gluten qui les réunit, prouvent que la formation du tube est animale, malgré l'incombustibilité des particules qui le composent.

L'animal qui y est contenu a un corps cylindrique, légèrement comprimé & atténué vers la queue, son dos est convexe, il paroit lisse, mais il est marqué de stries transverses très-fines; le ventre est moins convexe que le dos, il est ridé transversalement; les côtés du corps sont munis d'une bande épaisse & découpée, qui est divisée transversalement par des appendices lamelles qui sont les fonctions des pieds.

La tête est très-épaisse & charnue, elle est ornée en avant de deux houppes arrondies qui sont composées de filets applatis, dorés, dont la forme est linéaire & aiguë, & la disposition telle, qu'ils paroissent tuilés les uns sur les autres comme les plumes des ailes des oiseaux; ces filets dorés ne sont pas tous d'une même longueur, les plus extérieurs sont les plus courts, & leur direction est légèrement tournée vers le dos. Leur base est bordée par une bande transverse, ridée & saillante, qui est creuse dans l'espèce précédente, & lisse dans celle qui suit.

Au-dessous des deux houppes on voit en avant une lame demi-circulaire, dont les bords sont ciliés, qui entourent une légère élévation au centre de laquelle la bouche est placée; dans quelques individus les lèvres sont arrondies & saillantes, elles sont bordées dans tous par un grand nombre de tentacules filiformes souvent ondulés, dont la longueur n'est pas égale. Sur les

côtés de la tête & à la base des houppes, on apperçoit de chaque côté deux cirres séparés, longs & droits, qui ressemblent, à cause de leur position, à des antennules, & à la base inférieure de la tête trois segmens transversaux & relevés, qui sont partagés au milieu par deux sillons longitudinaux qui forment un tubercule entre eux; c'est sur le premier de ces segmens qu'est attachée de chaque côté la paire inférieure des antennules; le second segment a de chaque côté du dos une callosité blanche & molle; le troisième forme au même endroit une petite élevation qui a plus de consistance que le reste, & dont la nature paroît cartilagineuse; enfin ces trois segmens sont remarquables en ce qu'ils servent de base aux branchies dont l'animal est pourvu, elles sont au nombre de deux de chaque côté, leur forme & leur situation sont exactement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

Dessous ces trois premiers segmens on en voit deux autres sur les côtés qui sont plus étroits & moins saillans, ils sont terminés latéralement par une papille épaisse qui soutient quelque paillettes dorées, semblables à celles des houppes; la face du ventre est marquée de rides transverses, dont quatorze, qui sont plus considérables que les autres, semblent diviser le corps en autant de segmens, ils soutiennent sur les côtés autant d'appendices lamelles que M. Pallas nomme des petits pieds, *pedunculi*.

Le premier de ces quatorze segmens a de chaque côté un appendice en forme de papille & nud, les appendices pédiformes des suivans sont composés de paillettes dorées, réunies en faisceau & recourbées vers le dos; chacun de ces petits faisceaux est renfermé dans une gaîne charnue qui forme un tubercule mou à sa base, & par dessus un lobe charnu, plat & muni d'un rebord qui le fait ressembler au bout des pieds des chenilles; les six premiers appendices pédiformes sont presque égaux, ceux qui suivent sont plus plus petits & plus écartés à mesure qu'ils approchent de la queue, chacun d'eux est formé au plus de neuf paillettes dorées, excepté ceux de la dernière paire qui, outre qu'ils sont plus petits, sont dépourvus de paillettes.

Le bout postérieur du corps paroît tronqué, il est terminé par un appendice presque conique qui est convexe en-dessus & veiné par des sillons ramifiés; il est concave en-dessous, ses bords sont épais, crénelés, & sa pointe est légèrement crochue; les deux crénelures les plus près du corps sont munies intérieurement d'un cirre linéaire & charnu qui pend sur les côtés; enfin l'ouverture de l'anus est placée sur cet appendice, elle y forme une petite échancrure qui est accompagnée par dessus d'une ligne dorée, denticulée, & d'un petit tubercule charnu de chaque côté.

Telle est la description très-détaillée que M. Pallas a donnée de ce ver, nous l'avons rapportée en entier pour que le lecteur soit à portée de décider si, ainsi que l'a pensé le célèbre Muller, il forme une espèce distincte de l'*Amphitrite belgique*, que M. Pallas n'avoit cependant proposée que comme une simple variété de celle-ci. Cette *Amphitrite* vit vraisemblablement dans les mers voisines du Cap-de-bonne-Espérance, puisque les individus que M. Pallas a décrits en étoient venus; ils lui furent communiqués par M. de Vosmaer, intendant du cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange.

6. AMPHITRITE belgique.
Amphitrite belgica.

Amphitrite subcylindrica, capite oblique truncato, concavo, branchiis utrinque duobus falcatis, flabellis binis aureis recurvatis, tubo arenoso; NOB.

Nereis cylindracea, var. belgica; PALLAS, *misc. zool. pag. 122, tab. 9, fig. 3. — 13.*

KLEIN, *echinoderm. pag. 62, tab. 33, fig. A, B.*

Solen fragilis, ejusd. tubul. mar. pag. 7, num. 2, tab. 1, fig. 5.

Zandkookers; par les Hollandais.

DESCRIPTION. Les tubes de cette *Amphitrite* sont plus petits que ceux de l'espèce précédente, mais ils ont la même forme; leur longueur ne surpasse jamais deux pouces & demi, & leur diamètre, près de l'ouverture, n'a guère plus de quatre lignes; ils sont couverts au dehors d'un sablon très-fin, & quelquefois de très-petites parcelles de coquilles qui y sont attachées comme dans les premières espèces; leur intérieur est lisse, ceux des plus vieux individus sont doublés intérieurement d'une membrane assez épaisse, qui n'est due vraisemblablement qu'au dessèchement & à l'exfoliation de leur muscosité; cette membrane est d'un jaune obscur dans les plus vieux, elle se ramollit dans l'eau douce, & on la sépare alors avec facilité de la couche aréneuse de l'extérieur. M. Pallas a observé que l'humeur glutineuse de ces tubes ne peut se dissoudre ni dans l'esprit-de-vin, ni dans le vinaigre distillé, qu'elle n'est pas plus altérée dans ces liqueurs que dans l'eau pure; qu'ils deviennent très-fragiles en se desséchant, & que si on les plonge alors dans de l'esprit ammoniacal, on les trouve dans quelques heures de temps entièrement dissous; il ajoute que ces tubes brûlent en répandant une odeur de corne, & que lorsque le gluten a été consumé par la combustion, le moindre souffle disperse les grains sablonneux dont ils étoient revêtus. Le ver qui y est contenu ressemble à l'*Amphitrite* du Cap, mais il est trois fois plus petit, il en diffère encore par la forme de sa tête qui paroît tronquée obliquement & dont le sommet présente une surface creuse, terminée par des bords aigus; son corps paroît moulé dans le tube dont il bouche complètement l'ouverture, au moyen de ses houppes qui en bordent la circonférence, tandis que dans

l'*Amphitrite*

l'*Amphitrite du Cap* elles ſont placées plus en arrière, & le ſommet de la tête préſente une ride ſaillante à la place de la concavité de celle-ci.

Outre cette différence, le bout poſtérieur du corps eſt plus alongé dans celle-ci, & plus atténué, relativement à ſon volume, que dans l'autre; elle a encore un corps calleux, placé deſſus le dernier appendice pédiforme que l'autre n'a pas; & l'appendice qui termine la queue, eſt beaucoup plus court, indépendamment de la proportion du corps, & d'une forme différente que celui de l'*Amphitrite du Cap*. Comme ces différences ſont remarquables, & qu'elles ſuffiroient, ſur des animaux moins compoſés, pour former des eſpèces, nous croyons pouvoir les ſéparer, ſur-tout d'après l'autorité de Muller, qui a regardé celle-ci comme eſſentiellement diſtincte de la précédente.

Les autres parties de ce ver ſont en tout ſemblables à celles de l'*Amphitrite du Cap*, elles n'en diffèrent que par leur petiteſſe qui eſt proportionnée à celle du corps.

M. Pallas a décrit l'anatomie de ce ver avec ſon exactitude ordinaire; il lui trouva un œſophage, un eſtomac & trois tubes ſemblables à des inteſtins, dont l'un lui parut devoir remplir les fonctions du cœur, ou du moins former le principal trône du ſyſtème vaculeux; ſes obſervations ſont très-détaillées & méritent d'être conſultées.

Cette *Amphitrite* eſt très-commune ſur les rivages de la Hollande; elle y eſt encore plus commune après des fortes tempêtes: on diſtingue alors les tubes dans leſquels le ver eſt contenu, de ceux qui ſont vides, par une teinte rougeâtre dont les premiers ſont colorés. Ces vers ſont un des principaux alimens des corbeaux qui, comme on ſait, ſéjournent tout le courant de l'année ſur les côtes de la Hollande.

Il eſt vraiſemblable, d'après la régularité de ſes tubes, que cette eſpèce vit ſoliraire dans la mer, ainſi que la précédente, & qu'elle ne forme jamais des grouppes, comme on l'a obſervé des autres eſpèces. Sa ſituation dans la mer eſt ordinairement perpendiculaire, la baſe du tube étant enfoncée dans le limon: dans cette ſituation le ver ſe meut dans ſon tube; il ſe tient ordinairement, ſuivant M. Pallas, au bord de l'ouverture, d'où il laiſſe ſortir ſes deux houppes & ſes tentacules, qui ſont ſouvent pendans, mais qu'il redreſſe par intervalles, & qu'il agite dans tous les ſens: ces organes ſont les bras avec leſquels il cherche au loin ſa nourriture ſans ſe déplacer; ils ont, ainſi que les tentacules des *hydres*, la faculté d'arrêter, par le moindre contact, les petits vers qui nagent autour, & de les ſaiſir avec autant de facilité: quand le corps du ver eſt contracté, il eſt enfoncé dans le tube dont il n'occupe qu'une petite partie; quelquefois il s'y meut circulairement, & ſi quelques grains de ſable ſe ſont introduits dans ſa cavité, il fait un moyen de les en retirer, qu'il met très-ſouvent en pratique: il conſiſte en un mouvement rapide d'ondulation qu'il communique à ſon corps du haut en bas, lequel, moyennant le liquide qui pénètre dans la cavité du tube, ſuffit à refouler en dehors les corps étrangers qui bleſſent les parties délicates de ſon corps ou qui en gênent les mouvemens.

7. AMPHITRITE réniforme.
Amphitrite reniformis.
Amphitr. branchiis binis reniformibus plumoſis; rachi curvata, tentaculis nullis, tubo coriaceo; NOB.
Die nieren-formige-Amphitrite; MULLER, *von Wurmern pag. 194, tab. 16, fig. 1, 2, 3.*

DESCRIPTION. Les tubes de celle-ci ont quatre pouces & quatre lignes de longueur, leur ſubſtance eſt extrêmement ſimple, elle eſt rouge, auſſi dure que du cuir, & ſans aucun mélange de gravier; leur forme eſt cylindrique & d'un diamètre égal ſur toute la longueur.

Le corps du ver eſt rouge, il eſt compoſé d'une quantité conſidérable d'anneaux qui ſont mieux marqués que dans les autres eſpèces; ſa longueur eſt de trois pouces, & ſon diamètre d'une ligne; la tête & les parties antérieures ſont ce qui frappe le plus dans cet animal. Sur le premier anneau on obſerve deux tubercules ronds & ſaillans, entre leſquels s'élèvent par-deſſus deux tiges menues & courbées en demi-cercle vis-à-vis l'une de l'autre, ſans cependant ſe toucher par les bouts; ces deux tiges ont une ligne de longueur en tout, elles ſont garnies en-deſſus & ſur une ſeule face de plumules extrêmement ſerrées, au nombre de quatorze ſur chacune, & de longueur inégale; celles qui ſont placées près du bout des tiges ſont les plus courtes, elles s'alongent au contraire à meſure qu'elles approchent de la baſe de leur ſupport commun, & qu'elles ſont plus voiſines du dos de l'animal, ce qui, au moyen de l'écartement de deux pointes des tiges arquées qui les ſoutiennent, leur fait préſenter une figure ſemblable à celle d'un rhein.

La tige de ces plumules eſt garnie, ſur deux faces, depuis le bas juſqu'au haut, de filets très-déliés, dont la ſituation eſt oblique & ſemblable à celle des plumes. La forme & la couleur de ce panache le rendent très-agréable à l'œil, chaque plumule étant variée alternativement de rouge & de blanc qui produiſent, par la réunion des plumules, autant de bandes tranſverſes & régulières, renfermées les unes dans les autres: enfin, quoique ces plumules partent, ainſi que nous l'avons expliqué, de deux tiges arquées & écartées, elles paroiſſent partir toutes d'un centre commun, d'où elles s'écartent comme autant de rayons, en ſe courbant légèrement près de leur pointe.

Du milieu de ce panache, que nous conſidérons ici comme les branchies de ce ver, ſortent, ſuivant Muller, deux cirres d'un brun obſcur, que cet auteur nomme deux antennules, qui paroiſſent

prendre naiſſance dans la cavité de la bouche ; ils ſont plus courts que les tiges des branchies, & ſe terminent en pointe. Le corps eſt compoſé d'un ſi grand nombre de ſegmens, qu'on en compte quatre-vingt juſqu'à quatre-vingt-dix ; il s'étrécit inſenſiblement en arrière, & il eſt terminé par une queue qui ne paroît pas articulée.

Sur les côtés des anneaux on voit des petits tubercules, dont les douze premières paires ſont garnies de ſoies, les ſegmens inférieurs en ſont dépourvus : le deſſous du ventre préſente une reinure longitudinale qui ſe prolonge juſqu'au bout.

Ce ver eſt dépourvu de tentacules, mais il emploie les plumules de ſes branchies aux mêmes fonctions : quand le temps eſt ſerein, il les met en mouvement, il les rentre en totalité dans ſon tube, ou bien il les redreſſe ſuivant le beſoin. Cette *Amphitrite* eſt ordinairement grouppée avec pluſieurs individus de la même eſpèce, on ne la encore trouvée que dans les mers du nord, & elle ſe cache, comme les autres, ſous les tas de galets, en ſe réſervant cependant aſſez de place pour le mouvement libre de ſes branchies.

8. AMPHITRITE pinceau.

Amphitrite penicillus.

Amphitr. branchiis binis pennatis rachi utrinque tecta elongata, plumulis ſecundis numeroſis, tubo baſi flexuoſo cinereo ; NOB.

Corallina tubularia melitenſis, ſcolopendris, tentaculis duobus duplicato pennatis inſtructis ; ELLIS, *corall. pag. 107, pag. 34, fig. a, b, c, d.*

Serpula penicillus, teſta membranacea, erecta, radicata ; LINN. *ſyſt. nat. pag 1269, num. 814.*

Nereis lutaria, quæ ſerpula penicillus linnæi ; PALLAS, *miſc. zool. pag. 116, tab. 10, fig. 1.*

DESCRIPTION. Quoique la deſcription qu'Ellis a donnée de cette eſpèce ſoit incomplète, cependant le peu qu'il en a dit, & encore mieux la figure qui l'accompagne ſuffiſent pour la diſtinguer de l'*Amphitrite réniforme*, ainſi que l'eſpèce qui vient après.

Suivant cet auteur, ce ver eſt logé dans un tube cylindrique, dont la groſſeur diminue inſenſiblement juſqu'au bas, où il eſt ordinairement crochu & courbé irrégulièrement ; ſi on s'en rapporte à la figure qu'il a donnée, le tube a près de ſept pouces de longueur, tandis que ſon diamètre, près de l'ouverture, a tout au plus quatre lignes : ſa ſurface extérieure eſt marquée de rides circulaires & formée d'une matière terreuſe qui y adhère fortement ; ſa cavité eſt tapiſſée d'une membrane très-forte, dont la ſubſtance eſt dure & tranſparente comme de la corne, & la ſurface très-liſſe ; elle eſt parfaitement ronde, quoique le corps de l'animal qui y loge ſoit légèrement applati comme celui de la ſangſue uſuelle ; il paroît, d'après Ellis, qu'il peut s'y tourner dans tous les ſens, s'élever ou s'étendre comme il lui plaît, ſoit pour attraper ſa proie, ſoit pour s'y retirer quand il l'a ſaiſie.

La tête de ce ver eſt la ſeule partie qui ſe préſente à la vue, quand il eſt renfermé dans ſon tuyau ; elle a deux branchies plumeuſes comme celle de l'*Amphitrite réniforme*, mais d'une organiſation différente ; elles conſiſtent en deux tiges linéaires de treize ou quatorze lignes de longueur, qui ſont garnies ſur le côté ſupérieur d'un double rang de plumules, dont la longueur diminue inſenſiblement depuis la baſe du ſupport commun juſqu'à ſa pointe : celles qui ſont les plus intérieures ont près d'un pouce de longueur, & celles qui ſont le plus près du bout ſupérieur de la tige n'ont pas au-delà de deux lignes ; de ces deux organes, le gauche eſt le plus grand, & cette analogie avec les branchies de l'*Amphitrite coquillière* nous perſuade qu'ils rempliſſent dans celle-ci, comme dans l'eſpèce précédente, les mêmes fonctions, avec cette différence cependant que les autres eſpèces ont encore des tentacules avec leſquels elles ſaiſiſſent leur nourriture, tandis que celle-ci ſe ſert, pour le même emploi, des plumules de ſes branchies, faculté qui lui eſt commune non ſeulement avec l'*Amphitrite réniforme*, mais encore avec la *proboſcidale*. Le corps de ce ver n'eſt pas tout-à-fait cylindrique, il eſt légèrement applati deſſus & deſſous ; on y compte en tout cent cinquante ſegmens, & un nombre égal d'appendices pédiformes, placés ſur les côtés du corps ; le bout de la queue eſt obtus, celui du côté de la tête paroît, d'après la figure d'Ellis, environné de trois ou cinq écailles qui y forment une eſpèce de bourreler. Ce ver habite dans la Méditerranée, ceux qu'Ellis a décrits lui avoient été apportés, de l'île de Malthe, où ils avoient été pris.

Tous les auteurs qui ont parlé de cette eſpèce ont cru qu'elle n'étoit pas différente de celle que Baſter a figurée, opuſc. ſubſ. 2, pag. 77, tab. 9, fig. 1, A, B. Cependant, quoiqu'il ſoit difficile de prouver le contraire, à cauſe de l'inſuffiſance de la deſcription de cet auteur, & la rudeſſe de ſa figure, il nous paroît croyable qu'elle eſt différente ; Baſter dit que les appendices latéraux, qu'il nomme des pieds, ſont au nombre de cent de chaque côté dans ſon eſpèce ; nous avons vu que celle d'Ellis en a cent cinquante de chaque côté : d'autre part, ſi on juge d'après la figure que Baſter a donnée, il paroît que les plumules des branchies partent toutes, à peu près, d'un même point dans la ſienne, ou du moins d'un eſpace aſſez reſſerré, comme dans l'*Amphitrite réniforme*, tandis que les plumules de l'*Amphitrite pinceau* ſont placées ſur toute la longueur de leur ſupport principal qui a un pouce de longueur ; enfin l'eſpèce de Baſter donne aux plumules de ſes branchies la forme de deux antonnoirs, tandis que celle d'Ellis

les tient presque toujours épanouies en forme d'éventail. Il résulte de-là que l'espèce de Baster est effectivement différente de l'*Amphitrite pinceau*, qu'elle a cependant avec elle de si grands rapports, ainsi qu'avec l'*Amphitrite proboscidale*, que nous n'aurions pas hésité à les séparer du genre des *Amphitrites*, si leur nature nous eût été mieux connue; mais nous ne doutons pas que cette réforme n'ait lieu dans la suite, comme nous avons eu déjà occasion de le dire.

L'espèce de M. Pallas nous paroît aussi très-douteuse, & pourroit bien, malgré l'autorité de ce naturaliste, former une espèce distincte de l'*Amphitrite pinceau*, & peut-être même de celle de Baster: ce doute ne peut être éclairci que par de nouvelles observations, & par des descriptions prises sur les animaux vivans, tandis qu'il paroît que tous ces auteurs n'ont travaillé jusqu'à ce moment que sur des individus morts, & dont les organes étoient affaissés, & peut-être même détruits par le frottement, & raccourcis par la liqueur.

9. AMPHITRITE proboscidale.

Aphitrite proboscidea.

Amphit. branchiis numerosis plumosis utrinque fasciculatis rubris luteo maculatis, proboscide clavata; NOB.

Columna aquat. terrest. cap. 11, pag. 22.

BASTER *opuscul. subsesc. lib. 2, pag. 79, tab. 9, fig. 3.*

MULLER, *von Wurmern. pag. 187.*

MARTINI *geschichte der natur, tom. 2, pag. 485, tab. 55, fig. 7.*

DESCRIPTION. Le tube de cette *Amphitrite* est droit ou arqué; il est blanc, lisse, & sa consistance a plus de solidité que les tubes des autres espèces; sa longueur varie depuis trois jusqu'à quatre pouces; sa grosseur est celle d'une plume à écrire; le corps du ver, qui y est contenu, n'a que deux pouces de longueur, & sa grosseur égale celle d'une plume de corbeau; son bout antérieur présente en dessous un grand écusson cartilagineux, qui est armé de six piquans de chaque côté, sur le dessus du dos on apperçoit une raie noire qui s'étend tout le long jusqu'à la queue; sa bouche est placée en avant, c'est de sa cavité que paroissent sortir ses branchies, elles forment deux faisceaux de plumules, dont la couleur est rouge & tachée de jaune par intervalles; leur longueur ne surpasse pas douze lignes, & elles s'épanouissent en forme de houppes; la trompe, qui caractérise cette espèce, est située au milieu des plumules, elle prend naissance dans le fond du gosier; elle consiste en un pédicule blanc & creux qui est terminé au haut par un cône renversé, d'un rouge très-vif, qui lui procure la forme d'une massue; cette trompe est marquée de stries longitudinales, qui vont se terminer à l'évasement du bout où est placée son ouverture, l'animal la tient ordinairement renfermée dans l'intérieur du corps, il ne la fait sortir que lorsqu'il veut prendre des alimens. Cette *Amphitrite* se trouve dans la Méditerranée & peut-être même sur les côtes de l'Océan; elle diffère des autres espèces de ce genre par la trompe dont elle est pourvue, ainsi que par la plus grande solidité de son tube, elle semble marquer le passage des vers marins à tuyau mou avec ceux dont le tuyau est testacée, tels que les serpules & les dentales, dont on ne connoît guère, jusqu'à ce moment, que l'enveloppe extérieure.

* *Amphitrite pennacea, penicillis frontis quatuor, intermediis majoribus;* MULLER, *zool. Dan. prodrom. num. 2618.*

* *Amphitr. cornuta, corniculis simplicibus horizontalibus; ejusd. ibid. num. 2619.*

* *Amphitr. plumosa, cirro longo utrinque, flabellis caput setasque pediformes tegentibus; ejusd. ibid. num. 2621.*

AMPOULE. (*Voyez* ASCIDIE AMPOULE.)

AMPOULE. (*Voyez* BULLE AMPOULE.)

ANADARA. (*Voyez* ARCHE ANADARA.)

ANANAS. (*Voyez* MADREPORE ANANAS.)

ANCYLE. (*Voyez* PATELLE FLUVIATILE.)

ANEMONE DE MER. (*V.* ACTINIE GENRE.)

ANATIFES, vulgairement conques anatifères ou pouce-pieds, *Anatifa*; LCB.

GENRE DE COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère une coquille fixée, formée de pluſieurs valves articulées, réunies par des membranes & ſoutenues ſur un pédicule tendineux, cylindrique & flexible; une ouverture longitudinale.

ESPÈCES *dont la coquille n'a que cinq valves.*

1. ANAT. velue.

Coquille comprimée, cinq valves liſſes, pédicule long & velu.

2. ANAT. liſſe.

Coquille comprimée, cinq valves liſſes, pédicule long & ridé.

3. ANAT. dentelée.

Coquille comprimée, cinq valves liſſes, valve dorſale dentelée, pédicule ridé.

4. ANAT. ſtriée.

Coquille comprimée, cinq valves ſtriées, pédicule long & ridé.

ESPÈCES *dont la coquille eſt compoſée de plus de cinq valves.*

5. ANAT. pélagienne.

Coquille comprimée, treize valves liſſes & inégales, pédicule écailleux en forme d'entonnoir.

6. ANAT. pouce-pied.

Coquille comprimée, valves inégales, nombreuſes & liſſes, pédicule écailleux & ridé.

7. ANAT. couronne.

Coquille peu comprimée, valves inégales, nombreuſes & ſtriées, pédicule écailleux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles de ce genre sont si manifestement différentes de celles des balanites ou glands de mer, qu'on ne doit pas être étonné si la plupart des conchyologistes en avoient fait deux genres distincts. Linné les réunit dans la suite en un seul, sous le nom de *lepas*; mais il est croyable qu'il considéra plutôt, dans ce cas, la forme des vers que celle de leurs coquilles. La coquille des *Anatifes* est ordinairement composée de cinq valves non articulées, mais seulement réunies les unes aux autres par une membrane qui borde leur circonférence : ces valves sont soutenues sur un pédicule tendineux & flexible, qui s'alonge & se contracte pendant la vie de l'animal, & le met à portée de se procurer plus aisément les alimens qui lui sont convenables. Les trois dernières espèces de ce genre présentent un plus grand nombre de pièces, mais on y retrouve toujours les cinq valves essentielles, qui sont distinguées des autres par leur grandeur & leur situation : ces cinq valves sont celles qui renferment le corps du ver; les autres ne sont que des pièces accessoires, moins importantes que les premières, puisque leur nombre est sujet à varier.

La coquille des balanites est composée de six pièces, qui forment une espèce de tube cylindrique ou pyramidal, étant solidement articulées sur leur longueur, les unes & les autres, par des sutures très-déliées, & fixées elles-mêmes sur une base testacée, qui s'attache sur les corps solides : l'ouverture de la coquille est fermée par quatre valvules articulées, qui s'ouvrent ou se ferment suivant les besoins de l'animal qui y est contenu.

Ces quatre pièces, que Linné nomme leur opercule manquent aux *Anatifes*, & on ne peut leur découvrir rien qui y corresponde, à moins qu'on ne considère leurs cinq grandes valves comme leur opercule, & le ligament de la base comme répondant à la coquille conique des balanites; mais, dans ce cas, l'analogie ne seroit pas complète, puisque le ver est logé dans la coquille conique des balanites, & qu'il l'est au contraire dans la cavité des cinq grandes valves dans toutes les *Anatifes*.

Enfin, on ne peut se dissimuler que les *Anatifes* forment un passage avec les coquilles bivalves, par le moyen des pholades, qui est bien moins marqué que celui des *Anatifes* avec les balanites. Il résulte donc de ce que nous venons de dire, que les *Anatifes* forment un genre distinct de celui des balanites; que la différence essentielle de ces deux genres consiste, 1°. dans la différence de leur support qui est testacé dans les balanites, & tendineux dans celles-ci; 2°. dans la structure de la coquille, qui est composée de pièces articulées dans les balanites, tandis que les valves des *Anatifes* ne sont que rapprochées & réunies par des membranes, comme dans les pholades; 3°. dans les opercules des balanites qui manquent à celles-ci, & enfin par la forme de la coquille, qui, dans les *Anatifes* a cinq valves, est si peu éloignée de celle des pholades, qu'on peut y retrouver presque toutes les pièces dont celles-ci sont composées.

Personne ne se refusera sans doute à croire que ces coquilles forment deux genres distincts; mais s'il restoit encore quelque doute, l'organisation différente des vers qui y sont contenus suffiroit pour le dissiper entièrement. Malgré l'analogie qu'un premier coup d'œil peut faire trouver entre les vers de ces deux genres, on reconnoît, en les examinant avec soin, qu'il existe des différences remarquables entr'eux, qui confirment celles de leurs coquilles. Le ver des *Anatifes* a la tête garnie de tentacules articulés & ciliés, dont la longueur est inégale, ceux du haut de la tête sont les plus longs, ils se raccourcissent à mesure qu'ils approchent de la base; leur bouche consiste en une ouverture simple qui est placée au bas de la face antérieure de la tête; les tentacules des balanites sont placés différemment, ils sont plus longs & plus nombreux, il paroît même qu'ils en ont de deux sortes; leur bouche est armée d'une trompe très-longue, qui leur permet de chercher leur nourriture au loin; cette organisation remplace, dans ces derniers, la fixité de leur coquille, & équivaut à la flexibilité du ligament qui soutient la coquille des *Anatifes*.

Suivant Lister, les *Anatifes* ont deux organes blancs, semblables à des boyaux ondulés, situés un de chaque côté du corps, qu'il regardoit comme des organes propres à la génération; ce qu'on sait bien sûrement, c'est qu'elles sont ovipares, de même que les balanites & le plus grand nombre de coquillages marins, mais on ignore l'orifice de leurs ovaires.

Si on s'en rapportoit à la manière dont elles sont grouppées sur les rochers, sur les coquillages & quelquefois même sur les terreins sablonneux, on seroit tenté de croire qu'elles poussent leurs œufs au dehors par la base de leur pédicule qui est creux intérieurement pendant leur vie; mais on en trouve quelquefois des jeunes, attachées au haut du pédicule des plus vieilles, précisément à la base des valves, ce qui nous porte à croire que l'orifice de leurs ovaires est contenu dans l'intérieur de leurs valves, & que les œufs qui s'en détachent, tombant au fond de l'eau par leur propre pesanteur, s'attachent indifféremment au pied de la mère, ou tout le long de son pédicule, quand ils ne sont pas entraînés plus loin par le mouvement des eaux.

On ignore qu'elle est la nature des alimens que prennent ces vers; Rumphius croyoit qu'ils se nourrissoient d'une humeur mucilagineuse que l'eau de la mer dépose, selon lui, sur leurs valves; mais le mouvement presque continuel de leurs tentacules sembleroit établir plutôt que ces organes rempliſſent chez eux les mêmes fonctions que chez

les hydres & tous les autres vers qui en ſont pourvus, & qu'ils arrêtent, comme autant de bras, tous les petits vers qui ſont à leur portée, & dont les eaux de la mer ſont auſſi chargées que les eaux douces. Ces tentacules, en ſe roulant ſur eux-mêmes, parviennent juſqu'à la bouche qui eſt placée au deſſous d'eux; ils lui fourniſſent ſans ceſſe des alimens, & ils ne ſe déroulent que pour recommencer les mêmes fonctions.

On a obſervé que les *Anatifes* ſe plaiſent dans les lieux expoſés au mouvement alternatif des marées; les eſpèces qui s'attachent ſur les corps des vaiſſeaux qui naviguent, ſe placent de préférence à quelques pouces de la ligne d'eau, & ſur-tout auprès du gouvernail, où l'agitation de l'eau eſt plus conſidérable: il ſemble qu'elles veulent imiter, dans ce cas, la ſituation qui leur eſt la plus naturelle, puiſqu'elle leur procure de même des ſubmerſions alternatives.

Nous avons donné à ces coquilles le nom d'*Anatifes* pour nous rapprocher de l'ancien nom ſous lequel la plupart d'elles ſont connues, ſans cependant vouloir le conſerver en entier à cauſe de l'idée fauſſe que le nom de conques *Anatiferes* préſente; les anciens ont cru & meme encore la plupart des pêcheurs de nos côtes croient que les oies & les canards naiſſent de ces coquilles: des auteurs, célèbres dans leur temps, ont ſoutenu ce ſentiment ridicule, qui tient maintenant le même rang que le chant de la ſirène, & la force irréſiſtible du remora: enfin, s'il eſt dangereux d'innover dans les ſciences, en fait de nomenclature, il ne l'eſt pas moins ſans doute de laiſſer ſubſiſter des vieilles erreurs qui ne ſe propagent que trop ſans cela; le milieu entre ces deux extrêmes eſt le point où il convient de s'arrêter.

1. ANATIFE velue.

Anatifa villoſa; NOB.

Anatifa, teſta compreſſa quinque valvi lævi, inteſtino villoſo; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpéce n'a pas encore été décrite, il eſt même vraiſemblable qu'elle a été confondue avec l'*Anatife* liſſe, avec qui elle a beaucoup de reſſemblance. Elle n'a jamais plus de ſix ou ſept lignes de longueur, en y comprenant le pédicule; elle eſt formée de cinq valves liſſes & comprimées, dont les deux inférieures ſont triangulaires & ventrues près de la baſe, les deux ſupérieures longues, en forme de coin, & plates; celle du dos preſque linéaire, arquée & carinée; ces cinq valves ſont réunies par une membrane brune, auſſi délicate qu'une peau d'oignon; elles ſont ſoutenues ſur un pédicule cylindrique & ventru près de la baſe des valves & légèrement comprimée au bas, dont toute la ſuperficie eſt garnie de poils courts & flexibles qui, pendant la vie de l'animal, reſſemblent à de la moiſiſſure; c'eſt par ce caractère qu'elle diffère eſſentiellement de l'*Anatife* liſſe dont il eſt croyable qu'on l'aura regardée comme un jeune individu, faute de l'avoir vue vivante dans la mer: lorſqu'elle ſe deſſèche, les poils de ſon pédicule s'affaiſſent, & le moindre frottement ſuffit pour les détacher. Cette *Anatife* vit dans la Méditerranée, nous avons eu occaſion d'en obſerver ſouvent dans le le port de Cette en Languedoc, ſur la poupe des vaiſſeaux qui avoient navigué dans cette mer: cette eſpèce eſt ordinairement ſolitaire, nous n'en avons jamais vu pluſieurs réunies par le pédicule, comme il arrive ſouvent aux autres eſpèces de ce genre.

2. ANATIFE liſſe.

Anatifa lævis; NOB.

Anatifa, teſta compreſſa quinque valvi lævi, inteſtino longo tranſverſe rugoſo; NOB.

Concha anatifera, aldrovand. de anim. exang. c. 20, fig. 548, teſt. pag. 544.

Tellina pedata; BONANNI, *recreat. cl. 2, fig. 2, pag. 95.* — *ejuſd. muſ.* KIRCHER. *claſſ. 2, pag. 439.*

Concha anatifera maris arimini; PLANCUS *conchyl. pag. 30, cap. 24, tab. 5, fig. 4.*

Tellinarum cancelliferarum glomus arboris ſurculo adfixus. GUALTIERI, *ind. tab. & pag. 106, fig. 2.*

Concha anatifera; KLEIN, *oſtrac. pag. 174, tab. 12, fig. 89, 90.*

Vraie conque anatifere avec ſon pédicule, &c. d'ARGENVILLE, *conchyl pag. 364, tab. 30, fig. F.*

Conchæ anatiferæ in formam arbuſculæ ramoſæ per longas fiſtulas inter ſe concretæ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 37, tab. 16, fig. 1, 2.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 30; fig. 4, 5.*

Conche anatifere maggiore; GINANNI, *oper. poſth. tom. 2, pag. 43, tab. 30, fig. 181.*

Concha anatifera vulgaris; philoſ. tranſact. vol. 50; p. 2, pag. 850, tab. 34, fig. 6.

Lepas anatifera, teſta compreſſa quinque valvi lævi; inteſtino inſidente; LINN. *ſyſt. nat. num. 18.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 468, num. 6.* — MULLER, *zool. Dan. prodr num. 3029.*

Stat. MULLER, *vollſtand. natur ſyſtem. tom. 6, tab. 10, fig. 8.*

Berliniſche ſamlungen, tom. 7, tab. 4 & tab. 5; fig 1, 2.

Lepas anatifera; PENNANT, *briſtish zool. tom. 4, pag. 74, tab. 38, fig. 9.*

Lepas anatifera; MURRAY *teſtaceol. pag. 40; tab. 2, fig. 2.*

Balanus compreſſus quinque valvis lævis, tubo ſeu collo membranaceo inſidente; DACOSTA, *britiſh conch. pag. 253, tab. 17, fig. 3.*

VON BORN. *index muſ. Cæſar. vindob. pag. 6.* — *ejuſd. teſtac. pag. 11, 12.*

Lepas anatifera Linnæi; MARTINI, *conchyl, tom. 8, pag. 340, fig. 853, 855.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. C, 4, & tab. 74, fig. F, 1.*

Stock aender, angle-tasker ; par les Danois.

Eendehals ; par les Hollandois.

Barnacle, anatiferous, gooſe ſhell ; par les Anglois.

La conque anatifère, la brenache ou bernache, la ſapinette ; par les François.

DESCRIPTION. C'eſt ici l'eſpèce que non-ſeulement le vulgaire, mais encore pluſieurs anciens naturaliſtes croyoient un fruit qui croiſſoit au bord de la mer, & qui, parvenu à ſa maturité, tomboit dans l'eau, & s'ouvroit enſuite pour laiſſer ſortir de ſa coque des oies ou des canards ; c'eſt de cette qualité que lui vint le nom de conque anatifère, qui fut etendu dans la ſuite à quelques autres eſpèces du même genre.

Sa coquille, quand elle eſt parvenue à ſon dernier accroiſſement, a vingt lignes de longueur, ſur douze ou treize de large près de la baſe ; elle eſt ſi comprimée qu'elle n'a pas au-delà de quatre lignes de profondeur ; elle eſt compoſée de cinq valves, dont deux grandes, & deux moindres oppoſées, & une cinquième placée en arrière comme dans l'*Anatife* velue.

Les deux valves inférieures ſont les plus grandes ; elles ſont triangulaires, mais leur bord poſtérieur eſt mince & légèrement arrondi ; leur baſe eſt arquée & ventrue, elle forme de chaque côté en avant, un point ſaillant & anguleux, que l'on peut comparer au ſommet des coquilles bivalves : les deux valves ſupérieures ſont plus minces & trois fois plus petites que les deux autres, leur forme eſt oblongue & élargie au bout ſupérieur, leur poſition eſt oblique ; la valve du dos eſt étroite, lancéolée & arquée, elle eſt perpendiculaire à l'axe de la coquille, & appuyée ſur les bords tranchans des quatre premières valves ; elle préſente au milieu une côte obtuſe qui ne ſe prolonge pas juſqu'aux deux bouts.

Ces valves ſont réunies les unes aux autres par une membrane très-fine, qui tapiſſe leur intérieur & ſe prête à leur mouvement alternatif pendant la vie de l'animal : leur centre eſt alors bordé à l'extérieur par un prolongement de la membrane qui les réunit, dont la couleur eſt orangée, mais qui brunit en ſe deſſéchant.

Le pédicule où ſont attachés la coquille & l'animal qui y eſt contenu, a la forme d'un inteſtin, il eſt tendineux, cylindrique & ſuſceptible d'une grande contraction ; ſa longueur varie depuis un pouce juſqu'à huit, & ſa largeur depuis trois lignes juſqu'à cinq ; ſa couleur, pendant qu'il eſt frais, eſt d'un jaune de ſafran, elle brunit en ſéchant & devient même quelquefois noire ; ſa ſurface préſente alors des ides circulaires, plus ou moins ſerrées, qui la rendent raboteuſe ; il forme un empattement à ſa baſe, au moyen duquel il ſe fixe ſolidement ſur les rochers, ſur les bois des navires, & même ſur les fonds ſablonneux des rivages ; cette *Anatife* eſt ordinairement réunie en grouppes plus ou moins conſidérables, ſur leſquels on compte quelquefois juſqu'a vingt individus de divers accroiſſemens.

L'animal qui y eſt contenu a la tête ornée de vingt-ſix tentacules, articulés & ciliés dans l'intérieur, dont la longueur eſt inégale ; ſa bouche eſt placée au centre des tentacules, & l'ouverture de l'anus un peu plus bas, là où commence la partie charnue du corps. Pendant ſa vie, le pédicule de la coquille eſt rempli d'un mucilage glaireux, qui lui donne une certaine ſolidité : ſi l'animal reſte trop long-temps à ſec, le pédicule commence par ſe flétrir, & l'humeur muqueuſe qui y eſt contenue ſe diſſipe peu à peu, ou découle par l'ouverture des valves.

L'*Anatife* liſſe eſt une coquille des plus généralement répandues ; *Linné* dit qu'on la trouve dans les mers du Nord ; *Muller*, ſur les côtes du Danemarck ; *Pennant*, ſur celles de l'Angleterre ; *Plancus*, dans la Méditerranée ; & enfin *Seba* & *Davila*, dans l'Océan aſiatique.

On en rencontre auſſi quelquefois des valves ſéparées, foſſiles ou pétrifiées, dans quelques pays de l'Europe ; *Scheuchzet*, *Ferrante Imperati*, & *J. Geſner* en ont déjà fait mention, nous en avons trouvé auſſi une valve bien conſervée dans les couches pélagiennes de Caunelles aux environs de Montpellier.

3. ANATIFE dentelée.

Anatifa dentata ; NOB.

Anatifa, compreſſa quinque valvi lævi, valvula dorſali carinato dentata, inteſtino rugoſo ; NOB.

Concha anatifera margine muricato ; KLEIN, *oſtrac. pag. 175, tab. 12, num. 91, 92.*

Concha anatifera margine muricata ; LISTER, *ſynopſ. tab. 439, fig. 282.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce reſſemble beaucoup à l'*Anatife* liſſe ; elle eſt compoſée de même de cinq valves, mais elle eſt plus petite, & ſa valve dorſale forme une carène à vive arrête, qui eſt diviſée ſur toute la longueur en pluſieurs dentelures très-aigües.

La couleur de cette coquille eſt griſâtre ; celle du pédicule tire ſur le brun ; les quatre valves antérieures ſont, au volume près, ſemblables à celles de l'*Anatife* liſſe, mais on apperçoit ſur celles du bas une côte ſaillante qui part des points des ſommets, & va ſe terminer près de leur angle ſupérieur ; les deux valves du haut ne diffèrent des deux moyennes de l'*Anatife* liſſe que par leur volume ; leur poſition eſt la même. La valve dorſale fait ſeule la principale différence de ces deux eſpèces, elle a plus d'epaiſſeur que dans l'autre, & ſa carène eſt dentelée ſur toute ſa longueur par des dents coniques, aigües & applaties : toutes ces valves ſont réunies entr'elles de la même manière que celles de l'*Anatife* liſſe, &

elles gardent entr'elles la même position. Son pedicule est brun, ridé transversalement & long d'environ un pouce. Lister est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, mais il est arrivé que les auteurs qui l'ont suivi, l'ont confondue presque tous avec l'*Anatife* lisse, faute d'avoir fait assez d'attention à la phrase de cet auteur & à la figure qu'il a donnée : nous observerons, au sujet de cette figure que les dentelures de la carène n'y sont pas suffisamment prononcées, qu'elles étoient plus profondes & plus nombreuses dans les individus que nous avons vus. Suivant la figure de Lister, cette *Anatife* se groupe comme la précédente, elle vit dans la Méditerranée.

4. ANATIFE striée.

Anatifa striata ; NOB.

Anatifa, testa compressa quinque valvi striata, intestino rugoso ; NOB

Concha anatifera margine levi ; LIST. *synops. tab.* 440, *tab.* 883. — *ejusd. exerc. anat. nov. edit. tab.* 19, *fig.* 4, 5.

Concha anatifera eadem quam tellina pedata ; KLEIN, *ostrac.* 12. *fig.* 93; SLOANE, *hist. of Jamaica vol.* 2, *pag.* 266, *tab.* 10, *fig.* 5.

Tellina cancellifera eadem, sed striis minimis argutissime signata, cauda ; GUALT. *ind. tab. & pag.* 106, *fig. B*, 1, 2.

Lepas anatifera, testa compressa quinque valvi striata, intestino insidente ; LINN. *syst. nat. pag.* 1109, *num.* 18.

Lepas pedunculo nudo testa quinque valvi levissime striata ; GRONOV. *zoophyl. fasc.* 3, *pag.* 256, *num.* 1273.

Lepas anatifera dense striata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 344, *tab.* 109, *fig.* 856.

DESCRIPTION. Linné a dit que cette coquille étoit si petite, qu'elle n'égaloit pas même la grosseur de la semence du lin ; il est vraisemblable que les individus qu'on trouve dans la mer du Nord ne surpassent pas ce volume, mais il n'en est pas de même ailleurs : ceux que nous avons eu occasion de voir avoient treize ou quatorze lignes de longueur, sans y comprendre le pedicule, neuf lignes de largeur à la base des valves, & deux lignes & demi de profondeur ; les valves étoient au nombre de cinq ; elles étoient disposées comme celles de l'*Anatife* lisse, & réunies par une membrane semblable, elles n'en différoient essentiellement que par les stries dont la surface étoit couverte, qui, partant de l'angle antérieur de la base, s'étendoient dans les deux grandes valves de ce point, comme d'un centre, vers leur bord arrondi. les deux valves supérieures avoient des stries plus profondes & plus serrées que celles de la base ; la valve dorsale étoit en tout semblable à celle de l'*Anatife* lisse : leur couleur étoit bleuâtre ; le pédicule long d'un pouce & demi, d'un gris très-foncé & ridé transversalement. Cette espèce vit dans l'Océan américain ; Linné dit qu'on en trouve des valves fossiles en Suede, dont le volume surpasse de beaucoup celui des individus qui vivent actuellement dans ces mers.

5. ANATIFE pélagienne.

Anatifa pelagica.

Anatifa, testa compressa tredecim valvi laviusculis; intestino squamoso insidente ; NOB.

Tellina cancellifera tredecim portionibus testaceis composita, & aliquando pinnata, ex conchyliologia in hac patria coriacea donata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 106, *fig. C.*

Scalpellum Norvegicum per microscopium visum ; ELLIS, *philosophic. transact. vol.* 50, *p.* 2, 1758, *pag.* 859, *tab.* 34, *fig.* 2, *item. fig.* 2, *a.*

Lepas scalpellum, testa compressa tredecim valvi laviusculis, intestino squamoso insidente ; LINN. *syst. nat. pag.* 1109, *num.* 16. — *ejusd. faun. suec. num.* 2121. — MULLER, *zool. prodr.* 3028.

Skamassa ; RHEZIUS, *inledning til djur riket, tab.* 4, *fig.* 5.

Stat. MULLER, *Vollständiges natur. system. tom.* 6, *tab.* 12, *fig.* 7.

Lepas scalpellum Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, 338, *vignette* 17, *fig. A & a.*

Skagmassa ; par les Suedois.

Pennemes ; par les Hollandois.

Petit couteau ; par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce est ordinairement attachée à une certaine profondeur dans la mer sur les tiges des gorgones ou sur celles des fucus ; on ne la trouve jamais sur les rivages comme les autres espèces ; c'est par cette raison que nous l'avons nommée pélagienne, ne lui trouvant au surplus aucune ressemblance avec un petit couteau, dont on lui avoit donné le nom sans doute d'après celui de Linné.

Cette coquille est à peu près de la même grosseur que l'*Anatife* velue, & presque aussi comprimée qu'elle : elle est composée de treize valves inégales & irrégulières, dont six sont placées de chaque côté, & la treizième forme le dos comme dans les espèces précédentes ; ces valves, quoiqu'elles paroissent lisses, sont très-finement striées, les trois inférieures de chaque côté de la coquille sont les plus petites, elles sont placées, à côté les unes des autres, sur une ligne horisontale, au-dessus d'elles il y en a deux un peu plus grandes de chaque côté, mais inégales entr'elles, celles de devant sont plus longues & plus larges que les autres ; la plus grande de toutes est celle qui termine de chaque côté le haut de la coquille, elle est presque de forme ovale, & sa position est oblique, relativement aux premières ; la valve dorsale a la même forme & la même situation que celle des espèces précédentes : toutes ces valves sont fixées les unes contre les autres, & maintenues

maintenues par une membrane transparente & rouſſe, qui tapiſſe leur ſurface interne & ſemble un prolongement du pédicule : celui-ci eſt ordinairement très-court, il n'a pas plus de deux lignes de longueur ; la baſe par où il s'attache eſt fine & preſque cylindrique, il s'élargit à meſure qu'il s'élève, & préſente enfin une forme d'entonnoir ; ſa ſurface eſt couverte, ſuivant Linné, de très-petites écailles que nous n'avons pu appercevoir ſur les individus que nous avons examinés. L'*Anatife* pélagienne vit dans les mers du Nord ; Linné l'indique ſur les côtes de la Suède, & Muller ſur celles du Danemarck.

C. ANATIFE pouce-pied.

Anatifa pollicipes.

Anatifa teſta compreſſa, valvis quindecim & ultra levibus diſformibus, inteſtino granulato ſquamoſo ; NOB.

KLEIN, *oſtrac. tab. 12, fig. 91.*

Le groupe de la lettre D préſente pluſieurs pouce-pieds, attachés les uns aux autres par leurs pédicules ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 364, tab. 30, fig. E. — ejuſd. zoomorph. tab. 7, fig. 6.*

LISTER, *ſynopſ. tab. 439, fig. 281.*

Scaled centre ſhell ; GREW. *muſ. tab. 12.*

The horn of plenty, pouce-pieds Gallorum; PHILOS. *tranſact. vol. 50, p. 2, 1758, pag. 850, tab. 54, fig. 4,*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 5, tab. 13, fig. 7.*

Stat. MULLER, *Vollſtand. natur. ſyſtem. tom. 6, tab. 10, fig. 5.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. B, 1. — item. tab. 74, fig. G, 1.*

Pollicipedes ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 335, tab. 100, fig. 851, 852.*

Scaled centre ſhell ; par les Anglois.

Pouce-pieds ou pouſſe-pieds ; par les François.

DESCRIPTION. La reſſemblance que les anciens ont cru trouver entre cette coquille & le pouce du pied ou l'ongle du pouce, lui a fait donner le nom qu'elle porte ; quelque peu fondé que ce nom puiſſe être il a prévalu, puiſque, depuis Rondelet juſqu'à nous, la plupart des naturaliſtes, tout en déſaprouvant cette étymologie, n'ont pas laiſſé cependant de l'adopter ; nous croyons, par cette raiſon, devoir les imiter, les noms des eſpèces ne méritant pas une conſidération auſſi ſérieuſe que ceux des genres, quand d'ailleurs ils ont acquis par l'uſage la ſanction générale. Le propre de cette *Anatife* eſt de former des grouppes où on en compte quelquefois juſqu'à vingt de diverſes grandeurs ; leur coquille eſt compoſée de quinze pièces au moins, on y en compte ſouvent depuis vingt-cinq juſqu'à trente, mais ces pièces ſont très-différentes les unes des autres par la forme & la grandeur. Cinq valves principales forment dans cette *Anatife* le corps de la coquille, elles conſiſtent en deux ſur chaque face, & une impaire placée au dos : les deux valves antérieures de la baſe ont la forme d'une petite moule, elles ſont oblongues & bombées, arrondies au bas & pointues vers le haut, les deux autres forment la pointe de la coquille & ſont figurées en lozange ; elles croiſſent les unes & les autres de haut en bas, ainſi que celle du dos, qui, étant convexe & pointue au bout ſupérieur, imite le bec d'un oiſeau. Au bas de ces valves & dans les points de leur jonction, il y en a d'autres petites triangulaires & convexes, qui ſont ordinairement au nombre de cinq ſur toute la circonférence de la coquille ; on en compte dix autres & quelquefois davantage au deſſous de celles-là, qui ſont rangées au haut du pédicule comme des petites perles ; ces dernières n'ont pas toutes la même groſſeur, il y en a qui ſont deux fois plus grandes que les autres, on diroit, à les voir ainſi, qu'elles groſſiſſent & s'élèvent avec le temps. Toutes ces pièces ſont épaiſſes & ſolides ; leur ſurface eſt liſſe & plus ou moins convexe, les cinq plus grandes préſentent quelques rides tranſverſes qui déſignent la manière dont leur accroiſſement ſe fait, elles ſont réunies comme dans les eſpèces précédentes par une membrane noirâtre qui borde extérieurement leurs contours. L'ouverture de la coquille eſt longitudinale comme dans les autres, & placée en avant.

Le pédicule eſt gros & court, les plus longs ont un pouce & demi : il eſt cylindrique, ridé tranſverſalement & parſemé de petits points ſerrés & écailleux qui rendent ſa ſurface luiſante, & grainue comme de la peau de chagrin, mais d'un grain infiniment plus fin Quand l'animal eſt mort, le pédicule ſe deſſeche & ſe raccourcit de plus de moitié ; ſes rides augmentent de même que ſa groſſeur. Cette eſpèce vit dans la mer Méditerranée & ſur les côtes d'Eſpagne : il y en a ſi abondamment ſur les côtes de la Bretagne & de la Normandie, qu'on en porte vendre très-ſouvent dans les villes & villages répandus ſur la côte : on les fait bouillir dans l'eau, on les aſſaiſonne avec du vinaigre, & l'on prétend que cet aliment excite aux plaiſirs de l'amour.

7. ANATIFE couronne.

Anatifa mitella.

Anatifa teſta compreſſa, valvulis inæqualibus numeroſis ſtriatis inteſtino ſquamoſo ; NOB.

Balanus Rondeletii, aquat. cap. 29, pag. 82. — GESNER, *aquat. 121.*

Mitella ; RUMPH. *theſ. tab. 47, fig. M.*

Balanus tulipæformis ſtriatus ; LANGIUS, *meth. pag. 4.*

Corona viperæ indicæ arundinaceæ rundinacei ; BRUCKMANS, *epiſt. itiner. cent. 3, epiſt. 60, pag. 815.*

Balanus chinenſis ſtriatus ; PETIV. *gazoph. tab. 6, fig. 10.*

Capitulum, teſta quaſi foliaſa inſtar braſſicæ capitatæ

ſingulis innaſcens, quæ mitella Rumphii; KLEIN, *oſtrac. pag. 177, tab. 12, num. 100.*

Mitellæ ſexta ſpecies ex Indiis orientalibus, corona ſerpentum vocata conchis anatiferis accedens; SEBA, *theſ. tom. 2, tab. 61, fig. 8.*

Concharum anatiferarum ſpecies tertia coronaria ex Indiis orientalibus, ejuſd. tom. 3, pag. 38, tab. 16, fig. 3.

Couronne de ſerpens, pouce-pied des Indes rare; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 406, n°. 3, & 925.*

Lepas mitella, teſta compreſſo-erecta difformiter ſtriata; LINN. *ſyſt. nat. pag 1108, num. 15. — ejuſd. muſ. lud ulr. pag. 467, num. 5.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. B, 2.*

Lepas mitella Linnæi; CHEMNITZ, *conchyl. tom. 8, pag. 332, tab. 100, fig. 849, 850.*

Myterije, par les Hollandois.

Die ſchlangencrone, par les Allemands.

Couronne de ſerpens, ou pouce-pied des Indes; par les François.

DESCRIPTION. On a cru pendant long-temps que cette coquille étoit la couronne d'une eſpèce de ſerpent des Indes; dans cette ſuppoſition, on lui attribuoit des vertus merveilleuſes, & ſurtout une qualité alexipharmaque très-marquée, mais ces vertus imaginaires ſe ſont évanouies quand on a ſu enfin ſa véritable origine.

La forme de l'*Anatife* couronne s'éloigne un peu de celle des deux eſpèces précédentes; les valves dont elle eſt compoſée ſont moins comprimées que dans les autres, elles ſont plus écartées & moins étroitement fixées par la membrane de l'intérieur: on lui compte un grand nombre de valves, entre leſquelles il y en a huit qui ſurpaſſent les autres par leur volume, dont deux intérieures de chaque côté, deux extérieures ſur le devant plus grandes que les premières, & deux plus courtes placées en arrière; au-deſſous de celles-ci on en voit quatre plus petites, dont une ſur chaque face de la coquille; celles de devant & de derrière ſont concaves & ont la forme naviculaire, les deux des côtés ſont triangulaires & paroiſſent enfoncées dans la membrane: outre ces douze valves plus apparentes, on en voit un grand nombre d'autres très-petites qui bordent la baſe des premières, & reſſemblent, à cauſe de leur petiteſſe, à des vraies écailles: toutes ces pièces ſont diviſées par une carène ſaillante & longitudinale, & marquées, ſur les côtés, de ſtries profondes & obliques, qui forment, par leur rencontre, des angles aigus: l'ouverture de la coquille conſiſte en une fente longitudinale qui s'ouvre plus près du ſommet que dans les eſpèces précédentes: le pédicule qui les réunit, a ordinairement depuis huit lignes juſqu'à un pouce de longueur: il eſt tendineux, cylindrique, ondoyant & marqué de ſtries tranſverſes; il eſt couvert à l'extérieur de très-petites écailles tuilées plus ſortes que celles de l'*Anatife* pouce-pied. La couleur de la coquille eſt d'un jaune cendré, nuancé de blanc, ou d'un gris tirant ſur le bleuâtre; celle du pédicule eſt ordinairement d'un gris brun. Cette eſpèce vient des mers des grandes Indes, c'eſt ſur-tout ſur les côtés de l'île d'Amboine qu'on la trouve plus communément; elle eſt rare dans les cabinets d'hiſtoire naturelle, mais il eſt encore plus rare de la trouver avec ſon pédicule entier: la figure de Seba, que nous avons citée, repréſente cette coquille réunie en grouppe comme l'*Anatife* pouce-pied, mais il eſt vraiſemblable que c'eſt par erreur.

* *Lepas aurita, teſta membranacea ventricoſa tubo inſidente, ore octovalvi dentato: tubulo gemino aurita;* LINN. *ſyſt. nat. pag. 1110, num. 19. —* MULL *zool, Dan. prodr. num. 3030.*

Balanorum tres ſpecies; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 22, tab. 16, fig. 5.*

Lepas nuda carnoſa aurita; ELLIS, *philoſoph. tranſ. vol. 50, p. 2, 1758, pag. 848, tab. 34, fig 1.*

Stat. MULLER, *volſtandiges natur. ſyſt. tom. 6, tab. 10, fig. 9.*

Lepas aurita; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 345, tab. 100, fig. 857, 858.*

Der georte langhals; par les Allemands.

Naked theshy Barnacle with ears; par les Anglois.

DESCRIPTION. Comme il eſt douteux que cette eſpèce appartienne au genre des *Anatifes*, & qu'il eſt au contraire très-vraiſemblable qu'elle en eſt eſſentiellement diſtincte: nous nous contentons de la décrire à la ſuite du genre, ſans cependant l'y comprendre, juſqu'à ce que ſa ſtructure étant mieux connue, on puiſſe dans la ſuite la placer plus convenablement.

Linné dit que cet animal conſiſte en un corps long, cylindrique & membraneux, qui eſt terminé au haut par un ventricule de la même nature, dont l'ouverture eſt fermée par huit valves teſtacées, & le haut du ventre ſurmonté par deux tubes courts. On peut d'abord juger par cette deſcription que cet animal s'éloigne déjà, à cauſe de ſes deux tubes, de l'organiſation des *Anatifes* avec qui il n'auroit rien de commun que les valvules de l'ouverture, ſi elles étoient effectivement comme cet auteur les a décrites; mais il paroit que Linné s'eſt trompé dans ce cas. M. Chemnitz dit poſitivement, dans la conchyliologie de Martini, qu'il a vu pluſieurs de ces vers dans le cabinet de M. Spengler, qu'il en poſsède lui-même, & qu'il peut avancer que la deſcription de Linné n'eſt pas exacte, au moins dans cette partie.

Suivant lui, cet animal vit dans la mer; il ſe fixe par la baſe comme les *Anatifes*; ſon corps eſt cylindrique, tendineux & ventru au haut, il eſt terminé en arrière par deux tubes qui ne paroiſſent être que le prolongement du corps, leſquels ſont tronqués au bout & ouverts, & dont le

diamètre paroît, d'après la figure qu'il en a donnée, d'environ deux lignes : outre ces deux ouvertures l'animal en a une troisième en avant qui eſt deux fois plus grande qu'elles, au bas de laquelle on voit deux feules valves reſtacées & en forme de croiſſant, dont la direction paroît divergente : l'animal fait ſortir quelquefois, par cette troiſième ouverture, des tentacules ciliés & articulés, ſemblables à ceux de l'*Anatifè* ; la couleur du corps eſt d'un blanc grisâtre, celle des petites valves blanche.

Il paroît, d'après cette deſcription, qui a été confirmée par d'autres auteurs, que cet animal eſt effectivement different des *Anatifes*, & qu'il leur ſert de point de réunion avec les vers molluſques à corps nud : il vit dans les mers du Nord ; on le trouve ſur les côtes de la Norwège ſuivant Muller.

ANCYLE. (*Voyez* PATELLE DES LACS.)

ANDROMÈDE. (*Voyez* MÉDUSE ANDROMÈDE.)

ANEMONE DE MER A PLUMES, ou ANIMAL FLEUR ; *journal de phyſique, tom. 27, novembre 1785, pag. 373, tab. 1, fig. 1, 2.*

M. le Febure des Hayes, à qui on doit la découverte de cette nouvelle eſpèce de ver marin, dit qu'elle habite ſur les côtes de l'île Saint-Domingue, dans des endroits qui, quoique continuellement ſubmergés par les eaux de la mer, ne ſont pas cependant trop expoſés au mouvement des vagues. Sans nous arrêter à tous les raiſonnemens de cet auteur, dont la plupart ſont à peu près étrangers à ſon objet, nous nous bornerons à extraire de ſa deſcription, & à la faveur de la figure qui l'accompagne, ce qu'elle renferme de plus eſſentiel ſur la nature de ce molluſque vraiment ſingulier.

Cet animal ſe fixe par la baſe ſur les rochers, où il établit ſon domicile comme les aſcides & les actinies ; il ſemble donner la préférence à ceux qui ſont percés de pluſieurs trous, & qu'on nomme, pour cette raiſon, dans l'île Saint-Domingue des Roches, à ravets ; c'eſt là qu'il ſe plaît à multiplier, & il y eſt quelquefois en ſi grand nombre, que, ſuivant notre auteur, leur ſurface en paroît toute émaillée. Son corps eſt cylindrique & ſuſceptible de contraction ; il eſt terminé au haut par trente-ſix appendices étendus en forme de coupe, dont la figure eſt exactement celle d'une plume, étant compoſés d'une tige linéaire, qui eſt garnie de barbe ſur les côtés : la longueur de ces plumes eſt proportionnée à celle du développement de l'animal ; dans les uns la circonférence entière égale celle d'un écu de ſix livres, tandis que d'autres individus, ſans doute moins développés, ne ſurpaſſent pas celle d'une obole. Dans les premiers la longueur des plumes eſt à peu près la même que celle du ſupport commun, que nous nommons le corps, elle a environ un pouce ; leur largeur près des bouts paroît, d'après la figure citée, d'environ trois lignes. La partie ſupérieure du corps, ou, ſi on aime mieux, le centre du diſque ſupérieur eſt pourvu de deux véſicules enflées & coniques, qui paroiſſent être les organes de la nutrition.

La couleur de cet animal eſt ſujette à varier, l'auteur dit qu'elle eſt quelquefois éclatante & très-ſouvent variée, ſans déſigner autrement les changemens qu'elle eſt dans le cas d'éprouver. Suivant lui, cet animal jouit d'un mouvement alternatif de dilatation & de contraction très marqué, qui paroît ſuivre le mouvement périodique des vagues. Pendant la dilatation ſes plumes s'épanouiſſent & forment, par leur extenſion, une coupe creuſe au centre, dont les bords ſont relevés : pendant la contraction elles ſe raccourciſſent, & le corps ſe contracte en diminuant ſenſiblement de volume. Si l'animal éprouve quelque tact, tous les organes que nous nommons des plumes, quoiqu'ils n'en aient ni la conſiſtance ni l'organiſation, mais ſeulement la reſſemblance, ſe replient à l'inſtant & rentrent dans l'intérieur du corps, de la même manière que les tentacules des actinies ; & le corps, ſe contractant en totalité diſparoît à la vue, parce qu'il s'enfonce ordinairement dans une des cavités du rocher où ſa baſe eſt fixée. Ainſi que les actinies & les autres molluſques marins, il eſt ſenſible à l'effet de l'eau douce dans laquelle on le plonge, il y perd en peu de temps une partie de ſa ſenſibilité ; il y paroît ſouffrant & laiſſe pendre les barbes de ſes plumes. Si on le ſort hors de l'eau, ſes plumes ſe réuniſſent par flocons, & l'animal reſſemble alors à une fleur en cloche, dont le limbe ſeroit diviſé ; ſi on le laiſſe peu de temps dans cet état, les plumes ſe deſſèchent & il périt ; quoique ſans yeux apparens, cet animal a une eſpèce de ſenſibilité qui remplace la vue, comme nous l'avons déjà dit à l'article des actinies, il ſe contracte à l'approche des corps ſolides long-temps avant d'avoir éprouvé le moindre contact.

Tel eſt le précis des obſervations de M. le Febure des Hayes ſur l'*Anemone* de mer à plumes ; il nous paroît qu'elles ſont inſuffiſantes pour conſtater d'une manière certaine le genre de molluſques auquel elle appartient ; car ſi ſon adhérence ſur les rochers, par l'applatiſſement de la baſe, & les prolongemens plumeux qui bordent ſon diſque ſupérieur, ſemblent la rapprocher de l'organiſation des actinies, de l'autre côté les deux corps coniques qui en occupent le centre, & qui vraiſemblablement ſont perforés, quoique cet auteur n'ait pu s'en aſſurer, la rendroient plus analogue aux aſcidies, ſans cependant qu'elle pût appartenir à ce genre à cauſe des plumules dont ſon diſque eſt orné ; ces derniers organes étant même plus analogues aux branchies des amphinites

qu'aux tentacules des actinies, on peut préſumer que cet animal forme un genre diſtinct, qui tiendroit le milieu entre celui des aſcidies & le genre nombreux des actinies, dont le caractère ſeroit le ſuivant.

Un corps fixé par la baſe, diſque ſupérieur bordé de plumules, percé au centre par deux ouvertures diſtinctes; mais il faudroit avant d'adopter ce caractere générique, s'aſſurer ſi les deux melons du centre ſont perforés, ou bien s'ils ne ſont que deux prolongemens d'un autre orifice placé au centre du diſque, ce qu'il ſeroit haſardeux de prononcer avant un examen plus attentif que d'aſſurer du naturaliſte de Saint-Domingue.

ANNEAU. (l') (*V.* PORCELAINE ANNELÉE.)

ANE. (petit) (*Voyez* PORCELAINE FASCIÉE.)

ANE RAYÉ, ou LE ZÈBRE. (*V.* BULYME ZÈBRE.)

ANOMIE, vulgairement nommée pelure d'oignon.
Anomia ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1150.*

GENRE DE COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère une coquille fixée & irrégulière, deux grandes valves inégales, dont l'inférieure eſt échancrée ou percée à la baſe, une troiſième valve plus petite & de forme conique, qui bouche l'orifice de la valve inférieure & ſert d'attache à l'animal ; une charnière ſans dents réunie par un ligament.

ESPÈCES.

1. ANOM. écaille.

Coquille tranſverſe, ovale, plate & liſſe, un des côtés des valves plus ſaillant que l'autre.

2. ANOM. capuchon.

Coquille ovale, diaphane, blanche & liſſe, valve ſupérieure conique, ſommet placé en arrière près du bord.

3. ANOM. ambrée.

Coquille preſque arrondie, jaune & liſſe, valve ſupérieure convexe.

4. ANOM. violette.

Coquille ovale & violette, valve ſupérieure, convexe, marquée à l'extérieur de rides irrégulières.

5. ANOM. pelure d'oignon.

Coquille preſque orbiculaire, ridée & pliſſée, ſommet de la valve ſupérieure obtus.

6. ANOM. ponctuée.

Coquille orbiculaire & cornée, les deux valves ponctuées diverſement.

7. ANOM. épineuſe.

Coquille preſque arrondie, valve ſupérieure marquée de ſtries longitudinales garnies de piquans, ſommet liſſe & courbé en arrière.

8. ANOM. tuilée.

Coquille orbiculaire, valve ſupérieure marquée de ſtries longitudinales, garnies d'épines voûtées & preſque tuilées.

9. ANOM. onduleuſe.

Coquille preſque orbiculaire, valve ſupérieure marquée de ſtries longitudinales, onduleuſes, & de tranſverſes très-fines, bords crénelés.

10. ANOM. patelliforme.

Coquille ovale, convexe, diaphane & marquée de côtes longitudinales, ſommet liſſe & courbé en arrière.

11. ANOM. ſtriatule.

Coquille oblongue & ovale, valve ſupérieure finement ſtriée, orifice placé preſque au centre de la valve inférieure.

12. ANOM. pectinée.

Coquille oblongue, valve ſupérieure convexe, marquée de ſtries longitudinales, pectinées & preſque tuilées.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Nous avons conservé à ces coquilles le nom générique d'*Anomie*, *Anomia*, que Linné leur avoit donné, en y comprenant d'autres espèces que nous décrirons dans la suite sous le nom de *térébratules ;* nous nous sommes crus fondés à détacher ces coquilles du genre des *Anomies*, à cause des différences essentielles qu'elles présentent, & à leur restituer un nom sous lequel elles ont été connues des oryctographes, long-temps avant de l'être des conchiologistes. Le *Anomies* que nous décrivons ici appartiennent à l'ordre des coquilles multivalves, elles sont formées de trois valves distinctes, tandis que les térébratules n'en ont que deux. Linné, qui vraisemblablement n'avoit pas vu vivantes celles dont il a parlé, n'avoit pu reconnoître leur véritable caractère, & il est en cela plus excusable que Bonnani, Gualtieri, & les autres auteurs qui les ont suivies. Notre observation nous a appris que les *Anomies* diffèrent des térébratules, 1°. par la forme irrégulière de leur coquille ; 2°. par les trois pièces dont elle est composée ; 3°. par l'échancrure ou l'orifice qui est placé à la base de leur valve inférieure ; 4°. enfin par la manière dont elles s'attachent sur les corps solides. Les térébratules jouissent, à la vérité, de cette dernière faculté, mais c'est au moyen d'un ligament cylindrique, semblable à un tendon qui sort d'un trou percé au sommet de leur valve supérieure, & qui se fixe sur les corps, soit en les pénétrant, soit par l'effet d'une espèce d'aglutination, ou celui d'une véritable succion ; elles ont en outre la faculté de se détacher, suivant le besoin, pour aller nager sur la surface de l'eau, tandis que les *Anomies* restent toujours fixées à la même place comme les huitres, qu'elles vivent & périssent à la place où leur œuf est éclos ; elles s'attachent sur les corps au moyen de leur troisième valve, & non pas à l'aide d'un ligament comme les térébratules ; cette troisième pièce que nous nommons callosité dans les descriptions, est ordinairement d'une substance plus dure & plus solide que celle des deux grandes valves, sa nature paroit même assez différente, & tenir plus de celle de l'os que de celle des coquilles, ce qui lui donne beaucoup d'analogie avec les opercules des coquilles univalves : cette callosité est si fortement attachée sur les corps ou la coquille repose, qu'on ne peut l'en séparer qu'au risque de la briser, & cet accident est très-ordinaire.

Quelques naturalistes ont confondu les *Anomies* proprement dites avec les huitres, parce qu'ils ne considéroient sans doute que leur manière de vivre, la faculté qui leur est commune de s'attacher aux corps solides & les unes aux autres, ou la forme extérieure & irrégulière de leur coquille ; mais, outre la différence de leur charnière qui est remarquable, celle de l'orifice de la valve inférieure, & celle de la callosité qui bouche cet orifice, interdisent toute comparaison.

Le genre des *Anomies*, séparé de celui des térébratules, forme la réunion des coquilles multivalves avec les bivalves, en passant des anatifes aux pholades, de celles-ci aux cranies, des cranies aux *Anomies*, & de celles-ci aux coquilles bivalves proprement dites, avec qui elles présentent le plus grands rapports.

Nous ne pouvons rien dire de positif sur les vers des *Anomies*, la description que Linné en a donnée dans son caractère générique ne convient qu'aux vers des térébratules ; quelques observations que nous avons eu occasion de faire sur leur organisation n'ont pas encore atteint le degré de certitude qui nous paroit nécessaire pour les livrer au jugement du public.

1. ANOMIE écaille.

Anomia squamula ; LINN.

Anomia testa transverse ovata planiuscula lævi, margine altero gibba ; NOB.

Anomia, testa orbiculata integerrima plana, margine altero gibba, lævi ; LINN. *syst. nat. pag. 1151.* — MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 248, num. 2998.*

Anomia squamula testa subrotunda, alba fragilissima, squamulis piscium simillima, altera vavula plana perforata affixa, altera convexa ; MARTINI, *conchyl. vol. 8, pag. 86, tab. 77, fig. 696.*

Die fischschuppe ; par les Allemands.

Scale ; Par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette espèce est de la grandeur de l'ongle du doigt annulaire, elle est plus large que longue & n'a qu'une très-petite épaisseur : sa valve supérieure est peu convexe & inéquilatérale ; elle est plus arrondie & plus courte sur un des côtés que sur l'autre ; elle est blanche, transparente, très-mince & également lisse sur ses deux faces ; sa valve inférieure est plate & de la même couleur que celle de dessus, elle est percée au dessous du sommet par une ouverture ovale qui reçoit sa callosité, laquelle a très-peu d'épaisseur.

Linné dit que cette coquille se trouve sur les côtes de la Suède, & qu'elle s'attache sur les crabes & sur les tiges des fucus ; Muller la vit sur les côtes du Danemarck.

2. ANOMIE capuchon.

Anomia cucullata ; NOB.

Anomia, testa ovata subdiaphana alba lævi, superiori conica, apice posttico submarginali ; NOB.

DESCRIPTION. Celle-ci est très-petite, elle a tout au plus quatre lignes de longueur, depuis le ligament de la charnière jusqu'au bord intérieur, trois lignes & demie de largeur, & une ligne de profondeur sous la pointe de la valve supérieure. Lorsque cette vaive est séparée du reste de la coquille, elle ressemble complètement

à une patelle à canſe de ſa forme conique & de la ſituation de la pointe du cone qui eſt plus près du bord poſtérieur que du centre.

Ses deux grandes valves ſont blanches, tranſparentes & liſſes ; celle de deſſus, quoique de forme conique, eſt légèrement applatie ſur les bords, & ſa plus grande convexité ſe trouve à peu de diſtance du bord poſtérieur où eſt placée la charnière ; celle de deſſous eſt entièrement plate & très-fragile, elle eſt plus petite que la valve ſupérieure, & préſente une ouverture ovale près du bord poſtérieur dans laquelle ſa calloſité teſtacée eſt engrainée ; la ſurface intérieure de cette coquille eſt blanche comme l'extérieure, mais elle eſt plus luiſante & tire ſur le jaunâtre quand l'animal eſt vivant. Cette coquille eſt très-commune ſur les côtes du Languedoc, on ne pêche preſque point de crabes pendant les mois de mai & de juin, dont le teſt n'en ſoit parſemé ; le ſeul moyen qu'il y ait de les en détacher entières conſiſte à faire deſſécher le teſt des crabes auprès d'un feu vif, & les *Anomies* s'en ſéparent d'elles-mêmes dans toute leur intégrité. On trouve dans les couches de Courtagnon, aux environs Rheims, lieu célèbre par la variété des coquilles foſſiles qu'on y découvre journellement, une eſpèce de patelle à ſurface liſſe, qui reſſemble à la valve ſupérieure de cette *Anomie* ; la ſeule différence qu'elle préſente, c'eſt ſon volume qui eſt ordinairement trois ou quatre fois plus conſidérable que celui de l'*Anomie capuchon*.

3. ANOMIE ambrée.

Anomia electrica ; LINN.

Anom. ſubrotunda flava lævi, altera convexo gibboſa ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1151.* — *ejuſd. ſyſt. nat. edit. 10, num. 187, pag. 701.*

Oſtrea lævis ſubpurpurea vel ſubaurea, inſtar margaritæ intus & extra reſplendens, quæ oſtrea ſylveſtris Rondeletii ; LIST. *ſynopſ. tab. 205, fig. 39.*

Oſtreum electrinum, rumph. theſ. tab. 47, fig. L. — PETIV. *Amboin. tab. 20, fig. 8.*

KNORR, *vergnugen, tom. 5, tab. 25, fig 6.*

Anomia electrica, V. BORN. *ind. muſ. cæſ. p. 103.*

Anomia electrica, teſta inæquivalvi, paratiſica, altera valvula plana, perforata affixa, altera convexa, pellucida ſuborbiculata electrica, ex aurantio flava ; MARTINI, *conchyl. pag. 79, vol. 8, tab. 76, fig. 691.*

Bernſteen-oeſter ; par les Hollandois.

Die bernſtein auſter ; par les Allemands.

Small amber coyſter ; par les Anglois.

Pelure d'oignon jaune ; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère de l'*Anomie pelure d'oignon* par la moindre épaiſſeur de ſes valves, par les rides irrégulières de ſa ſurface, par ſa couleur qui eſt conſtamment d'un jaune doré, & par ſon volume qui eſt trois ou quatre fois moindre que celui de cette eſpèce.

Sa forme, quoique irrégulière, approche beaucoup de l'orbiculaire, & ſa valve ſupérieure eſt plus convexe, plus arquée vers les côtes que celle des eſpèces précédentes ; ſa ſurface eſt parſemée de petites rides irrégulières & ſans direction conſtante & de petits intervalles liſſes qui ſe préſentent ſur-tout vers les bords : ſa valve inférieure eſt plate & diverſement coudée, ſuivant la forme des corps ſur qui elle porte, elle eſt très-mince, très-liſſe, & en général, moins grande & plus tranſparente que celle de deſſus ; ſes bords, quoique ondulenx, ferment exactement : ſon échancrure eſt ordinairement bilobe, elle eſt plus profonde & plus ouverte que celle de l'*Anomie violette*, & ſa calloſité teſtacée plus épaiſſe & moins conique ; ſa charnière ne préſente pas de différence ſenſible. La ſubſtance de ſes valves eſt très-friable, le moindre choc les fait éclater ſous la forme de petites écailles liſſes & brillantes, ſemblables à celles du mica dont on ſe ſert pour couvrir l'écriture. La couleur de cette coquille eſt jaune à l'extérieur & ſemblable à celle du ſuccin, elle eſt encore plus vive & plus dorée dans l'intérieur. L'*Anomie* ambrée eſt très-commune dans la mer Méditerranée, principalement ſur les côtes du Languedoc ; elle vit à une certaine profondeur dans la mer.

4. ANOMIE violette.

Anomia violacea ; NOB.

Anomia, teſta obovata violacea, ſuperiori convexa externe cicatriſata ; NOB.

Anomia, teſta obovata inæquali violacea, ſuperiore convexa, inferiore perforata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1151.*

Anomia cepa ; MURRAY, *ſundan. teſtac. pag. 42, tab. 2, fig. 13.*

KNORR, *vergnugen, tom. 6, tab. 9, fig. 5.*

Anomia cepa ; VON BORN, *teſt. pag. 117.*

Cuticula cepæ, Anomia cepa Linnæi, teſta inæquali, violacea pellucida, altera alba plana perforata, altera convexa intus & extus ex violaceo colorata ; MARTINI, *conchyl. vol. 8, pag. 85, tab. 76, fig. 694, 695.*

Die violetne bernſtein auſter ; par les Allemands.

Pelure d'oignon violette ; par les François.

DESCRIPTION. Nous avons nommé cette eſpèce l'*Anomie violette* pour éviter la confuſion qui peut naître du nom *Anomia cepa* que Linné lui a donné, tandis que d'Argenville avoit nommé de même, long-temps avant lui, l'*Anomie pelure d'oignon* : celle-ci ne parvient jamais à la même grandeur, & ſa forme, quoique irrégulière, approche plus de l'ovale que de toute autre : ſa valve ſupérieure eſt convexe & paroît cicatriſée à l'extérieur, à cauſe des rides irrégulières & peu profondes dont elle eſt couverte : ſa valve inférieure eſt plate & porte quelques ſtries tranſverſes peu apparentes ; elle eſt percée près du ſommet

par une ouverture ovale qui reçoit la calloſité teſtacée qui ſert à la fixer ſur les corps. La couleur de la valve ſupérieure eſt d'un violet purpurin & châtoyant qui ſe ſoutient juſques ſur les plus petites parcelles ; celle de la valve inférieure eſt blanche, excepté vers les bords qui ſont colorés d'une légère teinte violette ; on trouve cette coquille dans la Méditerranée ſur les côtes de la Provence & du Languedoc, mais elle y eſt moins commune que l'*Anomie pelure d'oignon*, & l'*Anomie* ambrée : on ne la trouve que ſur les reſſifs éloignés de la côte & à une petite profondeur.

5. ANOMIE pelure d'oignon.

Anomia ephippium ; LINN.

Anomia, teſta ſuborbiculata, rugoſo plicata, convexioris apice obtuſo ; NOB.

LISTER, *ſinopſ. tab. 208, fig. 58.*

BONNANI *recreat. num. 56, pag. 105, 106. — ejuſd. muſ. kirch. num. 55, pag. 444.*

Concha ſubrotunda, una valva perforata cujus multiplices ſunt varietates ; GUALT. *ind. conchyl. tab. 97, fig. B.*

Huître, dite la pelure d'oignon ; ARGENVILLE, *conchyl. tab. 19, fig. C.*

Anomia ephippium, teſta ſuborbiculata, rugoſo plicata, planiore perforata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1150.*

Huître de la Méditerranée à valves nacrées, &c. ; DAVILA, *catal. tom. 1, num. 585.*

GINANNI, *epere poſth. tom. 2, tab. 27, fig. 171, pag. 37, litt. C.*

Anomia ephippium ; PENNANT, *britiſh. zool. vol. 4, pag. 109, tab. 62, num. 70.*

Anomia ephippium ; DACOSTA, *britiſh. conch. pag. 165, tab. 11, fig. 3.*

Anomia ephippium ; GRONOV. *zoophyl. pag. 278, faſc. 3, num. 1198.*

Anomia ephippium ; V. BORN. *teſt, pag. 117.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 41, fig. B.*

GIUSEP. GIOENI, *deſcriz, di teſt. pag. 31, fig. 17, 18, 19.*

Anomia ephippium, teſta ſubmargaritacea, parafitica diaphana alba, valvula altera planiuſcula perforata, foramine ovato, cohærens cum altera gibboſa & convexa in cicatricula lineari ope ligamenti coriacei ; MARTINI, *conchyl. vol. 8, pag. 81, tab. 76, fig. 692, 693.*

Die weiſſe wierbelſchale ; par les Allemands.

Venſter doublet ; par les Hollandois.

Onion peel ; par les Anglois.

La pelure d'oignon ; par les François.

DESCRIPTION. C'eſt à cauſe de ſon peu d'épaiſſeur, de ſa tranſparence & de ſa couleur qu'on a nommé cette coquille la pelure d'oignon, ſa grandeur égale quelquefois celle du paume de la main, mais plus communément elle eſt une fois plus petite ; ſes deux grandes valves ſont irrégulières & plus ou moins applaties, ſelon la forme du corps ſur lequel la coquille eſt attachée ; elles ſont formées par des couches écailleuſes très-fines, qui ſont tuilées les unes ſur les autres : elles portent outre cela cinq ou ſix plis longitudinaux, convexes & eſpacés inégalement, qui ſe terminent à quelque diſtance des bords : quelquefois la valve inférieure en eſt privée, mais cela n'arrive que quand elle eſt étroitement fixée ſur des corps dont la ſurface eſt liſſe, & dont la ſolidité s'eſt oppoſée à ſon développement ; celle-ci offre une grande échancrure ſinueuſe au-deſſous du ſommet qui manque à la valve ſupérieure, laquelle eſt bouchée par une petite pièce ou calloſité teſtacée, de forme conique, & d'une circonférence plus large à la baſe que celle de l'échancrure. Cette troiſième pièce, que Linné n'avoit pas connue, lui ſert à ſe fixer ſur les corps ; c'eſt par ſon moyen qu'elle y eſt fortement attachée ; & ſi elle a une fois quitté priſe, l'animal ne peut plus la fixer ; on trouve rarement cette troiſième valve dans les coquilles des cabinets, parce qu'en détachant la coquille du rocher, elle y reſte preſque toujours attachée. La charnière des deux grandes valves ne préſente aucune apparence de dents ni de ſtries, elle conſiſte en un ligament très-fort qui joint les deux grandes valves enſemble ſans paroître à l'extérieur.

La couleur de cette coquille eſt fauve, rouſſe ou blanchâtre au dehors, elle eſt nacrée intérieurement, & on y diſtingue quelquefois une teinte verdâtre ou pourprée très légère, ſes bords ſont minces & plus colorés que le diſque.

L'*Anomie* pelure d'oignon préſente pluſieurs variétés remarquables, celle que nous venons de décrire eſt la plus commune, mais on en voit dont la valve ſupérieure eſt ridée ou bullée comme les feuilles de chou, & d'autres dont la ſuperficie eſt liſſe & luiſante.

Cette coquille eſt très-commune ſur les côtes de la mer Méditerranée, on la trouve auſſi ſur celles de la Bretagne & de l'Angleterre ; on mange dans le Languedoc l'animal qui y eſt contenu, & on en préfère le goût à celui des huitres. Ces coquilles ſont ordinairement grouppées pluſieurs enſemble ſur les rochers, ſur les ſerpules, & les gros coquillages qui vivent à une certaine diſtance des côtes ; elles s'attachent auſſi ſur les bois flottans & ſur les racines des fucus : on a remarqué que ce ſont ces dernières qui parviennent à la plus grande groſſeur.

6. ANOMIE ponctuée.

Anomia punctata ; CHEMNITZ.

Anomia teſta orbiculari cornea, valvulis utrinque diverſi modo punctatis ; NOB.

Anomia, teſta orbiculari ſubtiliſſima, cornea, fragiliſſima, altera valvula perforata & punctata punctis intruſis excavatis, altera convexiore punctata punctis elevatis ſeu eminentibus ; MARTINI, *conchyl. vol. 8, pag. 88, tab. 77, fig. 698.*

Die punctirte Anomie ; par les Allemands.

DESCRIPTION.

DESCRIPTION. Le ſeul auteur qui ait parlé de cette *Anomie* eſt M. Chemnitz, qui dit qu'elle eſt de l'île de Féroë, & qu'on l'y trouve ordinairement attachée ſur les coquilles des moules. Suivant la deſcription de cet auteur, cette coquille eſt orbiculaire, & elle a ſix ou ſept lignes de diamètre; ſes valves ſont tranſparentes & ſi fragiles, qu'on ne peut preſque pas les toucher ſans les caſſer: elles ſont ponctuées, mais la forme de ſes points, & la manière dont ils ſont rangés différent dans les deux; ceux de la valve inférieure ſont enfoncés & ſemblent pénétrer dans ſa propre ſubſtance, de manière que, dans la partie intérieure de cette même valve, ils ſont ſaillans, mais ils ſont diſpoſés ſans ordre, ou du moins ſans la moindre apparence de régularité. Les points de la valve ſupérieure affectent dans leur diſtribution une certaine régularité, & ils ſont ſaillans ſur la ſurface ſupérieure: l'ouverture de la baſe eſt orbiculaire ou ovoïde; elle eſt placée ſous le ſommet de la valve inférieure, il eſt vraiſemblable qu'elle reçoit, comme les autres eſpèces, un tubercule calleux, dont les fonctions ſont les mêmes. La couleur de cette coquille approche de celle de la corne.

7. ANOMIE épineuſe.

Anomia aculeata; MULLER.

Anomia, teſta ſubrotunda, ſuperiori ſtriis longitudinalibus aculeatis, verticè levi, poſtice recurvo; NOB.

Anomia, teſta, ſubrotunda, aculeata, vertice levi, poſticè recurvo; MULLER. *Zool. Dan. prodr. pag. 249, num. 3005.*

Anomia aculeata Mulleri; CHEMNITZ, *conchyl. vol. 8, pag. 92, tab. 77, fig. 702.*

Die kleinſte ſtachlichte Anomie; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt, ſuivant M. Chemnitz, d'un très-petit volume; ſa forme eſt orbiculaire, légèrement comprimée, & ſes ſommets ſont recourbés en-deſſous; ſa valve ſupérieure eſt très peu bombée; elle eſt marquée de ſtries longitudinales dont le dos eſt garni d'épines très-fines & courtes, excepté vers le ſommet, qui eſt uni & luiſant: la valve inférieure eſt plate, & marquée de pores diſpoſés ſur pluſieurs rangs concentriques; l'ouverture de la baſe eſt oval comme dans les eſpèces précédentes, & ſa charnière eſt formée de même; les bords de la valve ſupérieure portent en avant quelques légères créneluures, qui ſont elles-mêmes terminées par des épines ſemblables à celles du dos de la valve. La couleur de cette coquille eſt le plus ſouvent rougeâtre, & ſa ſubſtance eſt très-mince & caſſante. Suivant Muller & M. Chemnitz, cette eſpèce vit dans la mer de Norwège, & elle s'attache ordinairement ſur les coquillages & ſur les tiges des fucus.

8. ANOMIE tuilée.

Anomia imbricata; NOB.

Anomia, teſta orbiculata, ſuperiori ſtriis longitudinalibus ſpinis fornicatis ſub imbricatis exarata; NOB.

A. *Anomia aculeata major;* CHEMNITZ, *conchyl. vol. 8, pag. 92, vignette 13, fig. A & B.*

B. *Anomia aculeata maxima; ejuſdem ibid. fig. C & D.*

DESCRIPTION. C'eſt encore à M. Chemnitz que l'on doit la deſcription de cette nouvelle eſpèce; quoiqu'elle ait quelque reſſemblance avec l'*Anomie épineuſe*, elle en diffère par ſon volume qui eſt beaucoup plus conſidérable, par les écailles creuſes & pointues dont ſes ſtries ſont garnies, & enfin par ſon lieu natal. Les deux figures que M. Chemnitz a publiées de cette coquille, appartiennent à une même eſpèce, mais cet auteur recommandable paroît ne les avoir conſidérées que comme deux variétés; ſuivant lui, elles furent trouvées attachées ſur la quille de deux vaiſſeaux de retour, à deux différentes époques, de la côte de Guinée; ce qui permet de préſumer qu'elles vivent dans les mers des pays chauds.

La forme extérieure de cette coquille eſt celle d'une patelle, elle eſt preſque ronde, & le diamètre des plus grandes eſt de ſeize à dix ſept lignes; la valve ſupérieure eſt très-voûtée; elle eſt ſi tranſparente, que M. Chemnitz la compare à un morceau de glace, à cauſe de ſon éclat vitré & de ſa blancheur; elle ne préſente qu'une ſeule tache brune tout près de la charnière, dont la couleur eſt plus foncée dans l'intérieur de la valve, qu'extérieurement: toute ſa ſuperficie eſt très-raboteuſe, étant garnie de ſtries fines & longitudinales qui ſont armées d'un grand nombre d'écailles creuſes, épineuſes & tuilées, de pointes droites & d'autres crochues, qui manquent à la valve de deſſous.

Celle-ci eſt plate, liſſe & mince comme du papier, elle eſt percée près du ſommet, par une ouverture ovale qui forme dans l'intérieur un bourrelet ſaillant, entre lequel la troiſième pièce eſt reçue; ſa charnière conſiſte en un ligament qui réunit les deux grandes valves comme dans les autres, lequel eſt placé à la droite des ſommets.

Les deux variétés de cette coquille que M. Chemnitz eut occaſion de voir, ne préſentoient d'autre différence que la diſproportion de leur volume, les autres parties étoient conformées de même, excepté le ſommet de la valve ſupérieure qui étoit tourné à droite, & formoit, dans cette partie, une eſpèce de petit bec légèrement crochu, & la couleur de la valve inférieure qui étoit jaunâtre; mais ces différences ſont trop légères, ſur-tout dans le genre des *Anomies* dont les coquilles ſont irrégulières, pour les conſidérer

autrement que comme deux variétés peu importantes d'une même espèce.

9. ANOMIE onduleuse.

Anomia undulata ; NOB.

Anomia, testa suborbiculata, superiori striis longitudinalibus undulatis, & transversis subtilissimis striata, margine crenulato ; NOB.

Anomia undulatim striata, testa suborbiculata, altera valvula plana, tenui, perforata, altera convexa subtilissimè & densissimè transversaliter, undulatim longitudinaliter striis eminentioribus distantibus striata, margine crenulato ; CHEMNITZ, *conchyl. vol. 8, pag. 88, tab. 77, fig. 699.*

Die Wellenformig gestreifte Anomie ; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve cette espèce dans les mers de la Norwège & même dans la Méditerranée, suivant M. hemnitz; sa forme est presque orbiculaire, & la valve de dessus est très bombée, elle est couverte extérieurement par des stries de deux sortes, dont les unes sont longitudinales, & les autres transverses; les premières sont les plus fortes, & ressemble roient plutôt à des côtes convexes qui se prolongent en serpentant depuis le sommet jusqu'aux bords; les secondes sont très-fines & très-serrées: on distingue, dans l'intérieur de la valve convexe, les impressions des côtes onduleuses, & ses bords sont finement crénelés; la valve inférieure est lisse, plate & sans stries, & son ouverture, qui est ovale & grande, relativement au volume de la coquille, est placée comme dans les autres espèces. La couleur de cette valve est blanche, tandis que celle de dessus est ordinairement colorée de rouge : la charnière est comme dans les autres.

10. ANOMIE patelliforme.

Anomia patelliformis. LINN.

Anomia testa convexa ovata, costata subdiaphana, vertice postico recurvo lævi ; LINN. *syst. nat. par. 1151.* — *ejusd. faun. suec. num. 222, pag 1151* — MULLER. *zool. Dan. prodr. pag. 248, num. 2999.*

Nova act. upsal. vol. 1, pag. 42, tab. 5, fig. 6, 7.

Anomia patelliformis ; MULLER, *Dan. prodr. pag. 248, num. 2999.*

Anomia patelliformis Linnæi, testa suborbiculata, diaphana, tenuissima, altera valvula convexè striata, striis seu costis distantibus, vertice mucronato ; altera quoque striata, fragilissima perforata ; CHEMNITZ, *conchyl. vol 8, pag. 89 tab. 77, fig. 700.*

Die patellenformige Anomie ; par les Allemands.

DESCRIPTION. La valve supérieure de cette coquille ressemble tant, suivant Linné, à la *patelle jaune*, que, si on la voyoit séparément, il seroit difficile de ne pas la prendre pour elle. Cet auteur dit que sa forme approche de l'ovale, & qu'elle a environ un pouce de longueur; qu'elle est blanche, fragile & presque diaphane; que sa valve supérieure est légèrement convexe & marquée de stries longitudinales, nombreuses & arrondies, lesquelles sont croisées par d'autres stries transverses si déliées, qu'on ne les apperçoit que très-difficilement à la vue simple; que la pointe du sommet est obtuse, lisse & recourbée en dessous; enfin, que la valve inférieure est applatie, très-lisse & très-fragile, & qu'elle est percée, près de la base, par une ouverture dont la forme est ovale. La figure de M. hemnitz, que nous avons citée, exprime quelques autres différences que la description de Linné n'a pas détaillées : il paroit que la valve supérieure déborde de près de demi ligne sur la valve inférieure, & que celle-ci a, ainsi que l'autre, des stries longitudinales assez bien marquées. Linné indique cette coquille dans les mers de la Norwège, de même que Muller.

11. ANOMIE striatule.

Anomia striatula ; NOB.

Anomia testa oblongo ovata, inferiori foramine subcentrali, superiori subtilissimè striata ; NOB

Squama magna, testa oblonga, altera valvula plana tenui perforata, foramine ovato ; altera subconvexa subtilissime longitudinaliter striata, margine rotundato ; CHEMNITZ, *conchyl. vol 8, pag. 87, tab. 77, fig. 697.*

Die grosse fischschuppe ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-rare; celle que M. Chemnitz a décrite lui fut communiquée par M. Spengler qui l'avoit reçue de la Norwège, où elle avoit été pêchée aux environs de Drontheim; sa forme représente un ovale un peu alongé, sa longueur est à peu près de quinze lignes sur une largeur de onze ou douze, ses bords antérieurs sont arrondis. Sa valve inférieure est très-mince, plate & très-cassante, son ouverture est grande, ovale & plus rapprochée du centre que dans les autres espèces : la valve supérieure est très-peu voûtée, mais elle a plus d'epaisseur que celle de dessous; toute sa superficie est couverte de stries longitudinales très-déliées, qui, partant du sommet, vont se terminer près des bords : la valve inférieure en est totalement dépourvue, & ses bords sont dépassés de fort peu par ceux de la valve supérieure. La couleur de cette coquille approche du blanc sale.

12. ANOMIE pectinée.

Anomia pectinata ; NOB.

Anom. testa oblonga, convexiore striis longitudinalibus ramosis subimbricatis ; NOB

Anomia pectina, testa oblonga, altera valvula planiuscula perforata parasitica, altera convexiore, longitudinaliter ramoso-striata, striis subimbricatis & squamosis ; CHEMNITZ, *conchyl. vol. 8, pag. 79, tab. 76, fig. 689. 690.*

Die kammartige Anomie ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille appartient à la Méditerranée ; j'en poſſède pluſieurs individus qui me furent apportés de Nice par M. d'Avillier, négociant de Bordeaux, dont l'amitié me ſera toujours précieuſe : elle ſe trouve pareillement dans l'Océan Aſiatique, & la preuve que j'en ai, c'eſt que j'en ai ramaſſé pluſieurs valves ſéparées ſur les rivages de l'Iſle-de France.

Cette coquille a ordinairement dix-huit lignes de longueur, & ſa largeur, près du bout antérieur, eſt de douze à treize lignes, ſa plus grande profondeur eſt de quatre lignes ; elle eſt plus étroite près du ſommet & ſon bout eſt arrondi, mais arqué irrégulièrement. Sa valve ſupérieure eſt convexe & garnie de ſtries longitudinales, qui ſe diviſent ſur leur longueur en d'autres pareilles, qui ſe terminent également au bord des valves ; ces ſtries ſont garnies de petites écailles imbriquées qui ſont d'une grande fragilité, elles ſont plus nombreuſes vers les bords, & il n'en reſte ordinairement que les traces ſur le diſque & près le ſommet. La valve inférieure eſt liſſe, plate ou arquée, ſuivant la forme du corps ſur lequel la coquille eſt attachée ; l'orifice de la baſe eſt ovale, il eſt placé ſous la charnière, & le ligament cardinal prend naiſſance ſur ſon bord poſtérieur. La troiſième valvule, qui ſert d'opercule à l'orifice, eſt conique, & ſa baſe eſt marquée de ſtries très-fines & radiées. Sa couleur eſt blanche ou griſe, je penſe que cela dépend beaucoup de l'endroit où cette coquille s'eſt fixée dans la mer.

M. Chemnitz croyoit que cette eſpèce eſt l'analogue de celle que Linné a déſignée ſous le nom d'*Anomia pectinata*, mais il eſt dans l'erreur ; l'eſpèce de Linné n'eſt encore connue que dans l'état foſſile ; j'en poſſède pluſieurs individus qui ont effectivement, près de la baſe, les deux orifices que Linné a déſignés, & qui doivent, pour cette raiſon, appartenir plutôt au genre des cranies qu'à celui des *Anomies*.

J'ai conſervé à l'eſpèce, que je viens de décrire, le nom d'*Anomia pectinata*, par la raiſon que l'eſpèce de Linné devant ſortir du genre des *Anomies*, ainſi que je viens de le dire, rien ne s'oppoſe à employer pour celle ci une épithète qui lui convient encore mieux qu'à celle de cet auteur.

ANOMIE A BEC DE PERROQUET. (*Voyez* TÉRÉBRATULE BEC DE PERROQUET.)

ANOMIE DE MAHON UNIE. (*Voyez* TÉRÉBRATULE LISSE.)

ANOMIE MAGELLANIQUE STRIÉE. (*Voy.* TÉRÉBRATULE MAGELLANIQUE.)

ANOMIE SANS STRIES A TUYAUX LATÉRAUX. (*Voyez* FISSURELLE LISSE)

ANOMIE SCARABÉE, ou ANOMIE PILÉE DE MAHON. (*Voyez* FISSURELLE CORNÉE.)

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE. (*Voyez* TÉRÉBRATULE TETE DE SERPENT.)

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE A PETITS OREILLONS. (*Voyez* TÉRÉBRATULE RABOTEUSE.)

ANTALE. (*Voyez* DENTALE ANTALE.)

ANTI-BARRILLET. (*Voyez* BULYME ANTI-BARRILLET.)

ANTI-NONPAREILLE. (*Voyez* BULYME ANTI-NONPAREIL.)

ANTIPATE, *Antipathes* ; PALLAS.

GENRE DE VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère une tige branchue & cornée, applatie à la baſe & couverte extérieurement de poils courts & rudes, qui ſont enveloppés par une humeur gélatineuſe, dans laquelle habitent des polypes tentaculés.

Des ovaires en forme de calice évaſé, attachés ſur la ſubſtance cornée, ſuivant M. Pallas.

ESPÈCES.

1. ANTIP. fenouil de mer.

Tige très-branchue, rameaux ſétacés, pinnés à pinnules décompoſées.

2. ANTIP. éricoïde.

Tige très-branchue, très-velue & noirâtre, rameaux épars, ramifications ſubulaires & nombreuſes.

3. ANTIP. plumeux.

Tige très-branchue & courbée, rameaux pinnés, pinnules très-ſerrées, ſétacées & velues.

4. ANTIP. myriophile.

Tige très-branchue & courbée, rameaux épars & écartés, pinnules rares, ſétacées, quelquefois ramifiées.

5. ANTIP. éventail.

Tige plate & très-branchue, rameaux branchus ſur deux côtés, & unis les uns aux autres en forme de réſeau.

6. ANTIP. réticulaire.

Tige très-branchue, rameaux très-ſerrés & ſe collant les uns aux autres, les plus jeunes ſétacés.

7. ANTIP. cyprès de mer.

Tige ſimple, très-longue & ondulée, rameaux nombreux, très-branchus & recourbés en forme de panache.

8. ANTIP. bronzé.

Tige ſimple, très-roide & bronſée, rameaux dicotomes, paniculés, & formant ſur la tige une ligne ſpirale.

9. ANTIP. Dicotome.

Tige droite, très-longue & dicotome.

10. ANTIP. ſpiral.

Tige très-ſimple, menue, ondulée & ſpirale, garnie d'épines ſur pluſieurs rangs longitudinaux.

11. ANTIP. triangulaire.

Tige triangulaire, légèrement ondulée, rameaux rares, ramifications placées en ſpirale.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. M. Pallas eſt le premier qui ait ſéparé du genre des gorgones, les *Antipates* que tous les naturaliſtes avoient auparavant confondu avec elles; le port & la manière de croître étant conformes dans les deux genres, il eſt vraiſemblable, que faute d'occaſion pour les obſerver dans la mer, ils auront pris les *Antipates* pour des gorgones dépouillées accidentellement de leur écorce calcaire, ou les auront regardés comme des êtres douteux ſur la nature deſquels ils n'avoient pas encore aſſez de données pour prononcer. Cependant un examen ſuivi de leur organiſation manifeſte bientôt la différence de leur nature, & on ne peut s'empêcher d'être du ſentiment de M. Pallas, quand on a comparé enſemble ces deux genres de productions marines. Linné, quoiqu'il ait travaillé ſur les gorgones long-temps après M. Pallas, n'a pas jugé à propos d'adopter ce nouveau genre, il a perſiſté à rapporter à celui des gorgones les *Antipates* qu'il connoiſſoit, malgré les différences eſſentielles qu'ils préſentent, & les obſervations de M Pallas qu'il lui étoit ſi facile de conſtater. Quelles que ſoient les raiſons qui ont engagé ce naturaliſte à ne pas adopter ce nouveau genre, il eſt cependant certain que les deux eſpèces qu'il a décrites ſous le nom de *gorgonia abies*, & qu'il n'a conſidérées que comme des variétés d'une ſeule eſpèce, ſont, même d'après ſa courte deſcription, aſſez différentes des gorgones, pour en être ſéparées, & pour former à elles ſeules un genre nouveau. Les méthodes ne ſont utiles que lorſqu'elles ſont conſéquentes, & ſi les caractères génériques ne ſont pas rigoureux, s'ils admettent trop d'exceptions, leur uſage, au lieu de préſenter quelque utilité, conduit à de grands abus. Ces conſidérations, qui ne ſe préſenteront que trop ſouvent, nous ont engagés à adopter le genre de M. Pallas, ayant reconnu ſur les *Antipates*, qui ſe trouvent au cabinet du roi, la vérité de leur caractère générique, & l'exactitude des deſcriptions de M. Pallas.

Les *Antipates* ſont effectivement très-voiſins des gorgones, ils croiſſent dans la mer & ils s'attachent de même par un applatiſſement qui ſe trouve à la baſe des tiges, ſur la ſurface des rochers; leur tige eſt également branchue & atténuée de même inſenſiblement juſqu'à l'extrémité des rameaux; leur ſubſtance intérieure eſt analogue à celle des gorgones, elle eſt formée de couches lamelleuſes, appliquées les unes ſur les autres, d'une nature analogue à celle de la corne; leur ſurface extérieure nourrit de polypes qui en ſont les ouvriers; ainſi que dans les gorgones, on trouve dans l'intérieur de leur ſubſtance cornée des teſtacées paraſites, comme des huitres, des anomies & des balanites, qui y ont été enveloppées par ſon accroiſſement ſucceſſif, & les rameaux de leurs tiges ſe collent les uns aux autres de la même manière qu'on l'obſerve ſur les véritables gorgones.

Toutes ces analogies ont aſſurément une grande valeur; mais voici des différences qui ne ſont pas moins conſidérables: premièrement, la ſurface de la tige cornée, eſt liſſe ou ſtriée dans les gorgones au-deſſous de la ſubſtance calcaire dans laquelle les polypes ſont logés, elle eſt au contraire conſtamment piquée dans les *Antipates*, & hériſſée d'un duvet rude & court ſur les vieilles tiges, lequel reſſemble plutôt à des vrais picquans ſur les extrémités des rameaux; en ſecond lieu, leur ſubſtance cornée eſt, en général, plus denſe & plus peſante que celle des gorgones, elle a moins de flexibilité, & eſt beaucoup plus caſſante, elle eſt plus tranſparente, & paroît même vitrée dans quelques eſpèces; troiſièmement, l'écorce extérieure que nous avons dit être calcaire dans les gorgones, eſt gélatineuſe dans les *Antipates*, elle eſt plus épaiſſe ſur les bouts des rameaux que ſur ſes branches ou ſur le bas des tiges, & ſert de loge à leurs polypes.

Cette première écorce étant d'une nature ſuſceptible de putréfaction, ne peut ſe conſerver dans les collections, comme la couche calcaire des gorgones; mais on voit ſouvent des croûtes muqueuſes ſur quelques parties de leur ſurface, qui proviennent de ſon deſſéchement, & qui ſuffiſent pour indiquer leur origine, & établir l'analogie des eſpèces où on les trouve, avec celles qui ont été obſervées vivantes par Rumphius & le comte Marſili. Ces auteurs diſent que les polypes de ces eſpèces ſont logés dans cette humeur glaireuſe, qui eſt vraiſemblablement une de leurs ſecrétions, comme la ſubſtance calcaire eſt une ſecrétion propre aux polypes des gorgones, la coquille aux vers teſtacés, & la bave aux limaces; ſi on a diſtingué les limaces des hélices par la ſeule différence du teſt calcaire & ſolide qui couvre le corps de ces dernières, comment pourroit-on ſe refuſer à ſéparer les *Antipates* des gorgones, puiſque quelques ſoient leurs analogies, elles ne peuvent être plus grandes que celles des limaces avec les vers des hélices?

Il eſt donc évident que, malgré l'autorité de Linné, les *Antipates* forment un genre dans la famille des vers molluſques, diſtinct de celui des gorgones, & que M. Pallas a été fondé à l'en ſéparer. Suivant ce naturaliſte les *Antipates* préſentent encore un caractère qui, s'il étoit démontré vrai, établiroit leur affinité avec les ſertulaires d'une manière très-remarquable; il conſiſte dans des eſpèces de calices, dont la forme eſt cylindrique, l'ouverture évaſée, la direction courbée irrégulièrement, & la ſubſtance, cornée comme celle des tiges qui leur ſervent de ſupport; la partie par où ces petits calices leur ſont attachés eſt épaiſſe, mais les bords de leur évaſement ſont très-minces. M. Pallas penſe que ce ſont des organes propres & eſſentiels aux *Antipates*,

peut-être les supports de leurs ovaires, plutôt que les cellules de quelques autres vers étrangers ; c'est la régularité de leur forme, & celle de leur grandeur dans les différentes espèces qui lui ont fait considérer ces parties comme leur étant essentielles, & par conséquent indépendantes des accidens extérieurs.

Quelque soit la confiance que nous accordons avec plaisir aux lumières de ce savant respectable, nous ne pouvons, dans ce cas-ci, nous empêcher de faire connoître nos doutes, & les motifs sur lesquels ils sont fondés. Premièrement toutes les espèces que M. Pallas a décrites n'offrent point de ces calices, comme cela devroit être, si ces parties étoient essentielles à leur nature ; secondement, il nous a paru, sur celles que nous avons examiné au cabinet du roi, que les parties que M. Pallas nomme des calyces, ne sont effectivement que les supports des glands de mer, qui, après avoir été attachés à leurs rameaux, en ont été séparés par accident ; nous avons cherché à nous assurer de ce fait, en détachant avec effort quelques-uns de ceux qui y étoient encore adhérens, & nous avons reconnu, après leur séparation, que la partie sur laquelle la base du balanite avoit appuyé, présentoit la même forme que celle sur qui il y en avoit eu précédemment, & que cette forme étoit la même que celle que M. Pallas attribue à ses calices.

Il nous a paru alors vraisemblable que quelque accident de cette nature aura trompé ce naturaliste, & on sera peut-être de notre avis, quand on saura que la base de cette petite espèce de balanite est formé en entonnoir, qu'elle est même légèrement oblique, de manière qu'elle peut se fixer sur la partie solide des rameaux des *Antipates*, en conservant à l'animal, qui y est contenu, sa situation naturelle ; dès-lors on comprendra aisément que lorsque cette coquille s'attache sur les rameaux de l'*Antipate* ; elle intercepte le travail des polypes dans le seul point de son adhérence, & que les polypes, continuant à se multiplier tout au tour, ils s'étendent dans tous les sens, & finissent par former une couche cornée sur la base du balanite, laquelle s'agrandit avec le temps, & finit par l'envelopper presque en entier ; cette enveloppe cornée ayant plus d'épaisseur près de la base que sur toute la circonférence du balanite, puisque cette partie a été le plus anciennement recouverte, il est évident que lorsque ces coquillages en sont détachés, soit naturellement, soit par accident, le bas de ce support corné est le seul qui subsiste sur la tige ou sur les rameaux, en présentant la moulure exacte & creuse de la base du gland de mer qui s'en est détaché ; c'est cette partie que nous soupçonnons que M. Pallas a prise pour un organe propre à la régénération des *Antipates*, & dont la nature paroîtra tout au moins douteuse à quiconque aura examiné le fait avec attention ; hors ces corps, nous n'avons rien vu sur les *Antipates* que l'on puisse comparer aux calices que M. Pallas a décrits, nous ne présentons cependant ici notre sentiment que comme un doute dont l'observation des *Antipates* vivans peut seule établir ou détruire le fondement. Voyez pour l'histoire des polypes des *Antipates*, celle que nous donnerons des polypes des gorgones, d'après les observations de M. Cavolini.

1. ANTIPATE fenouil de mer.

Antipathes fæniculacea ; PALLAS.

Antip. ramosissima, ramis setaceis decompsito-pinnatis ; PALLAS, *zooph. pag. 207.*

Fœniculum marinum ; RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 208, tab. 80, fig. 3.*

DESCRIPTION. Rumphius est le seul auteur, avant M. Pallas, qui paroisse avoir parlé de cette espèce, & en avoir donné une assez mauvaise description accompagnée d'une figure.

Elle forme un petit arbrisseau d'un pied de hauteur, dont les rameaux sont foibles, écartés & très-épais. Sa tige principale a la grosseur d'une plume à écrire, elle est très-branchue & ramifiée dès la base ; ses rameaux, quoique placés sans ordre, sont très-nombreux, & ils s'applatissent en éventail ; ils sont roides, sétacés & ouverts, ils paroissent pinnés à cause des petites divisions qui naissent des deux côtés, & qui y sont placées dans une situation alterne ou opposée : la substance de la tige est noirâtre & opaque, sa surface extérieure est couverte d'un poil très-court & de la même couleur qu'elle. Quelques-uns de ses rameaux, qui paroissent rompus, à cause de leur courbure extraordinaire, sont aglutinés avec les ramaux voisins ; leur tégument extérieur ressemble à de la glaire desséché & condensée en plaques ; il paroît que cette matière avoit plus d'épaisseur sur les extrémités des rameaux, elle y est condensée sur une de leurs faces sous la forme de petits tubercules, qui, lorsque la tige est sèche, font paroître les extrémités des rameaux noduleux. M. Pallas trouva sur cette espèce de ces prolongemens coniques, qu'il nomme indifféremment ses calices ou ses ovaires ; ceux qu'il découvrit, étoient courts, cylindriques & presque toujours placés dans les aisseles des rameaux. Il est rare, suivant lui, de trouver, dans les collections d'histoire naturelle, des échantillons entiers de cet *Antipate*, ils ont ordinairement perdu la plus grande partie de leurs rameaux ; mais on le reconnoit facilement sur le peu qui en reste, & sur-tout par la mucosité noduleuse qui couvre la superficie de ses rameaux. Il croît dans la Méditerranée, & peut-être dans les mers des grandes Indes.

2. ANTIPATE éricoïde.

Antipathes ericoïdes ; PALLAS.

Antip. ramosissima hispidissima atra, ramis sparsis, ramulis ubique crebris subulatis; PALL. *zooph. pag. 208.*

Cupressus marina prior ; RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 207.*

DESCRIPTION. La tige de celui-ci a la même hauteur que celle de l'espèce précédente, elle est noirâtre, mais beaucoup plus épaisse & plus garnie que l'autre ; ses rameaux s'étendent beaucoup sur les côtés, & ils paroissent hérissés d'épines au premier coup-d'œil. Ils sont parsemés sans ordre sur la tige principale ils sont d'une longueur inégale, & quelquefois opposés : ils s'étendent horisontalement en formant des angles droits avec elle ; ils sont grêles, quelquefois divisés, mais toujours parsemés de filets courts & écartés à angles droits, dont quelques uns sont distiques, tandis que les autres se subdivisent en d'autres encore plus petits. La substance de l'*Antipate* éricoïde est opaque & fragile, sa superficie est par tout hérissée de poils courts & nous qui la rendent raboteuse. M. Pallas qui a vu en différentes occasions plusieurs individus de cette espèce, n'a pu y découvrir des calices, ce qui paroit favorable à notre sentiment. Il vit dans l'Océan Asiatique.

3 ANTIPATE plumeux.

Antipathes pennacea ; PALLAS.

Antip. ramosa subincurva, ramis pennatis, pinnulis setaceis creberrimis hispidis ; PALLAS, *zooph. pag. 209.*

Peucites prima ; ALDROVAND. *musc. pag. 848, ic. 1.*

Accabaar nuttaruttu, seu erica marina crassa, RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 209.*

DESCRIPTION. La base de celui ci, par où il s'attache sur les corps solides, forme un applatissement assez considérable, noir intérieurement, gris & raboteux au dehors, semblable à celui des tiges des gorgones ; elle soutient plusieurs tiges roides, de plus d'un pied de hauteur, qui sont ordinairement inclinées d'un même côté, & pourvues de pinnules inégales & distribuées sur deux faces qui les font ressembler à des plumes : ces tiges, de même que les pinnules, sont garnies d'un duvet laineux & grisâtre qui s'étend sur toute leur superficie ; les pinnules sont nombreuses, simples, fines comme des cheveux, parallèles & flexibles ; la substance des tiges est très-noire & cassante, quand le duvet extérieur a été enlevé ; Rumphius dit que les tiges noircissent à mesure qu'elles se dessèchent, & qu'elles acquièrent de la dureté en proportion : cet auteur ajoute que lorsqu'on retire cet *Antipate* de la mer, toute sa superficie, tant celle des tiges que des pinnules est couverte d'une mucosité abondante & épaisse, qui excite des démangeaisons aux mains de ceux qui la touchent ; ces démangeaisons sont vraisemblablement analogues à celles qu'occasionne le contact des méduses, & de quelques autres vers marins.

Nous avons comparé la description de M. Pallas aux individus de cette espèce, qui se trouvent au cabinet du roi, & nous l'avons trouvée très-exacte ; nous observerons seulement que les prétendus calices de cet auteur ne se trouvent pas plus sur cette espèce, que sur l'*Antipate* éricoïde ; elle vit dans l'Océan Asiatique : les individus du cabinet du roi ont été envoyés des îles Moluques, par feu M. Poivre, ancien intendant de l'Isle-de-France.

4. ANTIPATE myriophille.

Antipathes myriophila ; PALLAS.

Antip. recurva ramosissima, pinnulataque, ramis sparsis divaricatis, pinnulis rarissulis setaceis ; PALLAS, *zooph. pag. 210.*

Ericæ facie frutex marinus ; CLUS. *exot. l. 6, cap. 5.*

Myriophillum indicum ramosissimum ; PETIV. *gazoph. tab 35, fig 12.*

Lithophytum fuscum, subhirsutum, ramis tenuissime divisis & subdivisis ; BREYN, *prodr. 2, p. 35. — icon. p. 33, tab. 29.*

Erica marina tenuis ; RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 209.*

DESCRIPTION. Celui-ci représente un petit arbrisseau de près d'un pied & demi de hauteur, dont les tiges partent de la base, & sont subdivisées en beaucoup de rameaux distribués sans ordre & diversement inclinés : sa base forme un empatement semblable à celui de l'espèce précédente ; les tiges qu'elle soutient sont noires, roides mais courbées ; leurs rameaux sont placés sans ordre, & leurs divisions sont très-ouvertes & écartées : toute leur surface extérieure, ainsi que celle des tiges, est couverte de poils grisâtres & durs, qui la rendent raboteuse ; les pinnules des dernières divisions sont sétacées, rares & alternativement distiques, elles sont le plus souvent courbées dans le même sens que les rameaux, & leur concavité est sensiblement velue, leur face convexe soutient ordinairement des pinnules qui y sont placées comme les dents d'un peigne, mais dans un plan oblique relativement à celui de rameaux. M. Pallas dit que cette espèce est pourvue de calices qui ont la forme de petites coupes, qu'ils sont rares, & attachés sur les côtés des rameaux par leur bord ; il ajoute que ces calices sont raboteux extérieurement, & politères du côté opposé au point de leur adhérence aux rameaux Suivant lui, il n'est pas rare de rencontrer sur cette espèce de petits balanites encore adhérens, & même l'huitre feuille. Nous

ajouterons aux obſervations de cet auteur que les individus que nous avons examinés dans le cabinet du roi ſont dans le même cas, que les glands de mer qui y ſont attachés ſont recouverts extérieurement par une couche mince de la propre ſubſtance cornée des rameaux, & qu'en ayant détaché quelques-uns, le point de leur attache qui étoit reſté adhérent aux tiges, formoit des petites coupes ſaillantes, parfaitement ſemblables à celles que M. Pallas a décrites, comme les ovaires de cette eſpèce.

Suivant Rumphius, l'*Antipate myriophille* eſt couvert de mucoſité, quand il ſort de la mer, & on le pêche, ſuivant lui, dans le golfe de l'Océan Aſiatique. Les individus du cabinet du roi ſont de la mer des Indes. M. Pallas ſoupçonne qu'on en trouve auſſi dans les mers de l'Amérique.

5. ANTIPATE éventail

Antipathes flabellum ; PALLAS.

Antip. explanata ramoſiſſima ſubdiviſa, ramulis biſariam ramoſis reticulatim cohærentibus ; PALLAS, *zooph. pag. 111.*

Ericæ marinæ affinis ; RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 209.*

DESCRIPTION. Celui-ci forme un petit éventail épanoui d'environ ſix pouces de diamètre, dont une des faces eſt onduleuſe & courbée, ſa baſe eſt plate comme celle des eſpèces précédentes, le tronc qu'elle ſoutient eſt court, il eſt plus mince que la tige d'un épi, ſes rameaux naiſſent ſur deux de ſes côtés, & ſe ſubdiviſent en d'autres qui ſont très-déliés & alongés; tous ces rameaux forment dans leur enſemble une ſurface plate; leurs dernières diviſions ſont preſque linéaires, elles ſont pareillement diſtiques, très-nombreuſes & alternes, quoiqu'avec aſſez peu de régularité; les rameaux appuient en ſe croiſant les uns ſur les autres, & il s'en trouve ſur le nombre quelques-uns qui ſont attachés enſemble.

Les dernières diviſions des rameaux s'écartent ſur le côté convexe de la tige de la direction des branches à qui elles appartiennent, au point de former avec elles des angles droits, ce qui rend ce côté de la tige, en quelque manière hériſſé.

Sa ſubſtance eſt dure, très-caſſante & d'un brun preſque noirâtre; ſa ſuperficie eſt parſemée d'un duvet droit & court; ſes calices ſont très-nombreux, ils ont la groſſeur d'une graine de pavot, & ſont parſemés ſur le côté convexe de la tige; ils ſont beaucoup plus raccourcis, ſelon M. Pallas, que ceux de l'*Antipate myriophille*, leur forme eſt turbinée, & leur bord extérieur très-raboteux; cette eſpèce vit, ſuivant Rumphius, dans l'Océan Aſiatique.

6. ANTIPATE réticulaire.

Antipathes clathrata ; PALLAS.

Antipathes, ramoſiſſima intricata, ramulis confuſis ubique coaleſcentibus, junioribus ſetaceis ; PALLAS, *zooph. pag. 212.*

Antipathes ſpinoſa, exilis reticulata, arborea indica; aut antipathes exilis aſpalathoïdes; BOCCONE, *muſ. ital. pag. 259, tab. 9.*

Fruticulus marinus aſperiuſculus, ramulis fœrulaceis, ſpinulis exeuntibus ; MORIS. *hiſt. p. 652, ſect. 15, tab. 10, num. 18.*

Iſis flexilis fruticoſa, caule ſubdiviſo, ramulis ſetaceis ſtriatis, undique prominentibus ; LINN. *hort. cliff. p. 479. num. 2.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce a, comme les eſpèces précédentes, une tige ſemblable à celle d'un petit arbriſſeau; mais on la trouve de deux manières, tantôt elle a un pied de hauteur, & ſes rameaux ſont peu nombreux, d'autrefois elle n'a que ſix pouces, & ſes rameaux ſont en grand nombre & ſerrés; dans ces deux cas, c'eſt toujours la même eſpèce, ſes branches ſont roides, diſpoſées ſans ordre, & elles forment une tête arrondie. Sa tige principale commence à ſe ramifier dès la baſe, ſes branches ſe ramifient à leur tour à des eſpaces très-rapprochés, elles fourniſſent des rameaux écartés, d'autres courbes, & en général ſi mêlés les uns dans les autres, qu'il en naît de la confuſion; ces rameaux ſe collent les uns aux autres au moyen d'autres diviſions encore plus menues que les premières qui ſont alternes ou bien tournées d'un même côté. Les dernières diviſions des rameaux ſont très-fines, elles ſont éparſes ſur toute la ſuperficie du zooph te; la ſubſtance de ſa tige eſt noire & raboteuſe, mais l'extrémité des rameaux eſt brune; elle eſt outre cela plus velue que le tronc principal: les calices de cette eſpèce ont, ſuivant M. Pallas, la forme d'une corne de bœuf, ils ſont attachés aux branches par leur pointe, & les bords de leur ouverture ſont amincis, quoique légèrement arqués près de la baſe; leur direction approche de la perpendiculaire. M. Pallas a auſſi obſervé ſur cette eſpèce des glands de mer & même des millepores adhérentes aux tiges, qui ayant été incruſtées par une couche extérieure de la ſubſtance cornée, s'y trouvoient enfermées en totalité, & y formoient des nœuds très-marqués. L'*Antipate* reticulaire vit dans l'Océan Aſiatique.

7. ANTIPATE cyprès marin.

Antipathes cupreſſina ; PALLAS.

Antip. trunco ſimplici longiſſimo flexuoſo, ramulis confertis recurvis, paniculato ramoſiſſimis ; PALLAS, *zooph. pag. 213.*

Cupreſſus marina altera ; RUMPH. *herb. tab. 6, pag. 207, tab. 80, fig. 2.*

Cupreſſus

Tapteſſus marina ; SEBA, *theſ. vol. 3, tab. 106 ; num. 1.*

Gorgonia abies (var. recta) paniculata ramis recurvatis ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1290.*

Zee cypreſs ; par les Hollandois.

DESCRIPTION. Les plus grands que M. Pallas ait vus avoient plus de deux pieds de longueur, quoique le bas de leur tige ne fût pas plus gros que la plume d'un cygne ; mais nous devons avertir que cette grandeur n'eſt pas ordinaire : ceux qui ſont au cabinet du roi ont tout au plus treize ou quatorze pouces. Leur tige principale eſt roide, ordinairement elle eſt ſimple, rarement bifide ou trifide ; elle eſt légèrement ondulée, & ſa groſſeur diminue inſenſiblement à meſure qu'elle approche du ſommet : ſes rameaux ſont très-écartés, ceux de la baſe ſont rarement entiers, ils ne commencent à former un panache que quelques pouces plus haut. La forme de ce panache varie, il reſſemble quelquefois à un thyrſe compact, oblong & preſque cylindrique, qui eſt compoſé de rameaux diſpoſés ſans ordre, & très-près les uns des autres, quelquefois les rameaux forment, par leur écartement, une ligne ſpirale qui ſe prolonge depuis la baſe juſqu'au ſommet de la tige, & leurs pointes ſont recourbées & pendantes vers le bas ; enfin, ces rameaux ne ſont branchus que ſur la face ſupérieure, & leurs dernières diviſions ſont auſſi fines que la ſoie d'un porc : toute la ſuperficie du cyprès marin eſt couverte d'un duvet griſâtre, mais c'eſt ſur les extrémités de ſes dernières diviſions qu'on en juge avec plus de facilité, il y eſt plus épais & mieux marqué qu'ailleurs. La ſubſtance de ſa tige eſt très-caſſante ; lorſqu'elle a été dépouillée de ſon duvet, on voit que ſa couleur eſt la même que celle des autres eſpèces.

M. Pallas dit que ſes calices ſont très-conſidérables ; ceux du tronc lui ont paru avoir la groſſeur d'une plume ordinaire, tandis que ceux des rameaux étoient beaucoup plus petits, plus courts, cylindriques & légèrement turbinés. Leur direction n'étoit pas conſtante, les uns étoient courbés en dehors, la courbure des autres étoit vers l'intérieur des tiges ; d'autres étoient droits, il en vit même quelques-uns qui paroiſſoient tordus ſur les tiges. M. Pallas n'a jamais trouvé des glands de mer ni d'autres teſtacées attachés ſur cette eſpèce : nous avons été plus heureux que lui ; ceux du cabinet du roi ont des glands de mer, mais nous pouvons aſſurer que nous n'y avons apperçu aucun calice ſemblable à ceux que décrit M. Pallas, à moins, comme nous l'avons déjà dit, que ces prétendus calices ne ſoient les anciens ſupports des glands qui s'en étoient détachés. Cette eſpèce eſt des mers des Indes ; les individus du cabinet du roi ſont venus de l'île de Luçon, ils ont été envoyés par feu M. poivre, ancien intendant de l'Iſle de-France.

8. ANTIPATE bronzé.

Antipates ænea ; NOB.

Antip. orichalcea, ænea lævis, trunco ſimplici rigidiſſimo, ramis ſpiraliter ſparſis dichotomis paniculatis ; PALLAS, *zooph. pag. 215.*

Gorgonia ænea paniculata culmo flexuoſo, ramis alternis confertis dichotomis ; LINN, *ſyſt. nat. pag. 1290.*

RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 227, tab. 80 ; fig. 2.*

SEBA, *muſ. vol. 3, tab. 100, fig. 17, 19.*

DESCRIPTION. Sa tige a près d'un pied de hauteur ; elle eſt très-roide, d'une ſubſtance olivâtre peſante, très-ſolide & lamelleuſe ; ſa ſurface extérieure, qui eſt très-liſſe, a un éclat métallique, ſemblable à celui du bronze poli ; ſon tronc principal a la forme d'une plume ordinaire, il eſt cylindrique, & on y remarque quelques légers enfoncemens entre les rangées ſpirales des rameaux dont il eſt pourvu ; il eſt entièrement liſſe près de la baſe, & ſes rameaux ne commencent à paroître qu'un peu plus haut ; ils ſont très-ſerrés, & forment, par la manière dont ils naiſſent ſur la tige, une ligne ſpirale très-prolongée qui reſſemble à un panache ; ceux du bas juſqu'au milieu de la tige ſont rarement entiers, mais ceux du haut ſont épais, biſurqués à leur origine, droits comme des aiguilles, & ordinairement dicotomes ; toutes leurs diviſions préſentent ſi conſtamment les mêmes angles, qu'on a de la peine à en trouver une ou deux ſur un individu qui s'écartent de cette loi, & même dans ce cas, elles ſont aglutinées aux rameaux voiſins ſur qui elles appuient. Cet *Antipate* eſt très-rare, le ſeul que M. Pallas a vu ſe trouve dans le cabinet du prince d'Orange à la Haye ; quoique ſa ſuperficie ſoit très-liſſe, il n'a pas héſité à le reconnoître pour un *Antipate*, dans la perſuaſion qu'on devoit attribuer à l'art la privation du duvet, en ayant ſur-tout reconnu des traces inconteſtables dans les veſtiges des anciens rameaux qui avoient été ſupprimés, ſa ſubſtance & ſon port lui ayant d'ailleurs paru analogues à ceux des autres eſpèces du même genre.

Rumphius parle auſſi d'une autre eſpèce très-voiſine de celle-ci, qui lui avoit été apportée, *ex inſulis uliaſſerenſibus*, dont la hauteur étoit de dix-huit pouces, les rameaux nombreux, roides, menus & noduleux, celle-ci étoit d'une belle couleur dorée tout le temps qu'elle fut fraîche, mais elle brunit dans la ſuite, en conſervant par intervalles des reſtes de ſa couleur primitive : il ajoute que ſa tige étoit fragile, & que cette eſpèce croiſſoit à une grande profondeur dans la mer. Il en reçut dans la ſuite de pareilles de l'île de Banda, qui conſervèrent long-temps leur teinte & leur

éclat, mais dont les dernières divisions des rameaux étoient tronquées. L'*Antipate* bronzé se trouve dans l'Océan Asiatique.

9. ANTIPATE dicotome.

Antipathes dicotoma ; PALLAS.

Antip. longissima, dichotoma, erecta ; PALLAS, *zooph. pag. 216.*

MARSILI, *hist. de la Mer. pag. 105, tab. 21 & 22, fig. 101. — & pag. 68, pag. 40, num 1, 2.*

DESCRIPTION. Cette espèce n'est connue que par la description que le comte de Marsili en donna en 1725. Suivant lui, sa plus grande hauteur est de deux pieds, sa tige est droite, cylindrique, élancée quelquefois dicotome, elle n'a point d'écorce extérieure comme les gorgones ; mais toute sa surface, dont la couleur est obscure, est hérissée de petites épines ; lorsqu'elle est fraîche, elle paroit couverte extérieurement d'un vernis qui enveloppe en totalité les épines du tronc, & qui a moins d'épaisseur vers les bouts des rameaux : si on coupe sa tige transversalement, elle présente des pores longitudinaux très-marqués ; sa plus grande grosseur étoit, suivant le même observateur, d'une ligne & demie, & il reconnut sur un individu, dont les bouts des rameaux étoient couverts par intervalles d'une humeur gelatineuse, des petits globules vivans, assez nombreux, qui s'épanouissoient dans l'eau, & présentoient des petits fleurons alongés, pourvus chacun de deux cirres, qui se contractoient lorsqu'on les retiroit du liquide. Cette observation est très-précieuse, puisqu'elle confirme celles de Rumphius sur les autres espèces, & qu'elle démontre la différence des *Antipates* avec les gorgones, même dans la forme de leurs polypes. Cette espèce vit dans la mer Méditerranée ; Marsili dit qu'elle fut pêchée à cent-quarante brasses de profondeur.

10. ANTIPATE spiral.

Antipathes spiralis ; PALLAS.

Antip. simplicissima attenuata, flexuoso spiralis, spinulis seriatis scabra ; PALLAS, *zooph. pag. 217.*

Gorgonia abies (var. spiralis) simplicissima spiralis scabra ; LINN. *syst. nat. pag. 1290, num. 4.*

Corallina nigra setacea circumvoluta ; C. BAUH. *pin. pag. 366.*

Antipathis seu corallinæ quarta species ; PONA, *bald ital. p. 230.*

Litophyton nigrum setaceum circumvolutum ; TOURNEF. *inst. p. 574.*

Palm-juncus anguinus ; RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 202, tab. 78, c.*

Tali-aros, seu funis aquatilis ; VALENT. *ind. 3, tab. 52, B, B.*

Accabaar-ular ; par les habitans de Malaca.

Zée touw. par les Hollandois.

DESCRIPTION. Celui-ci consiste en une tige simple, & très-longue, de la grosseur d'une plume à écrire ; elle est cylindrique sur toute sa longueur, presque ondulée près de la base, tordue en spirale, & lentement atténuée vers le haut : sa surface, quoique luisante, est hérissée par plusieurs rangs longitudinaux de points saillans, ou de petites épines ; sa substance est noirâtre, elle a la consistance de la corne, presque autant de roideur, mais elle est cassante ; un tuyau médullaire se prolonge au centre de sa tige, depuis la base jusqu'au bout de l'extrémité opposée.

Rumphius, qui observa cette espèce dans l'Océan Asiatique, dit qu'elle y acquiert jusqu'à cinq pieds de longueur, quoique sa grosseur ne surpasse jamais celle d'une plume à écrire ; qu'elle est ridée extérieurement & garnie de petites épines, qui, lorsqu'elles ont été enlevées, laissent paroître la substance noire & intérieure de la tige : sa base, qui est large & applatie, s'attache ordinairement sur les tas de cailloux ; sa tige est si foible, qu'elle ne peut se soutenir droite, d'où il arrive que l'on trouve quelquefois son extrémité supérieure recourbée & collée contre la base. On voit par cette description que l'espèce asiatique ne diffère pas essentiellement de celle de la Méditerranée, & qu'on peut tout au plus la considérer comme une simple variété plus développée. On la pêche, suivant Rumphius, dans la baie d'Amboine : selon M. Pallas, on la trouve aussi dans la mer de Norwège.

11. ANTIPATE triangulaire.

Antipates triquetra ; NOB.

Antip. subflexuosa, ramis raris, ramulis subspiralibus triquetris ; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a été encore décrite par personne ; il en existe deux individus au cabinet du roi, qui, quoique dans une mauvaise conservation, prouvent assez qu'ils appartiennent à une espèce différente de toutes celles que nous avons décrites d'après M. Pallas. Sa tige est simple & de la grosseur du petit doigt ; sa longueur, quoique tronquée aux deux bouts, est d'environ seize pouces ; &, à en juger par l'amincissement de la tige, qui a lieu sur toute cette longueur, il est possible qu'elle s'alonge à un tiers de plus. Ses rameaux sont au nombre de trois ou de quatre, ils sont courbés inégalement & irréguliers ; leur forme, ainsi que celle de la tige principale, est inégale & triangulaire, & on apperçoit sur la crête des angles qui décrivent une spirale autour de la tige & des rameaux, des impressions assez serrées, qui désignent les pinnules dont les angles étoient garnis, & dont il reste en quelques endroits une saillie d'un quart de ligne ; toute sa superficie est hérissée

de poils bruns, roides & courts, ſur leſquels on voit par intervalles des croûtes muqueuſes qui les couvrent en partie. La ſubſtance de cette eſpèce eſt lamelleuſe, dure, peſante & noire, la couleur de chaque lame, regardée à travers le jour, eſt rouſſe, & ſemblable à la corne, que l'on nomme *corne blonde* dans le commerce. Cette eſpèce a été envoyée au cabinet du roi par feu M. Poivre: elle croît dans les parages de l'île de Luçon, autrement dite *Manille*.

APAN. (*Voyez* PINNE APAN.)

APHRODITE ou CHENILLE DE MER.

Aphrodita ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1084.*

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui ont pour caractère un corps long & rampant, le dos couvert d'écailles, des pieds nombreux, garnis de poils, la bouche placée ſur le bout antérieur, & pourvue d'une trompe cylindrique & mobile, deux tentacules articulés (ſuivant Muller) en forme d'alêne, placés à côté de la bouche.

ESPÈCES.

1. APHR. hériſſée.

Corps ovale, hériſſé de poils piquans.

2. APHR. à longue trompe.

Corps écailleux, trompe cylindrique longue, crenelée ſur le bord.

3. APHR. filandreuſe.

Corps preſque cylindrique & blanc, dos légèrement applati, onze écailles dorſales & trente-cinq pieds de chaque côté.

4. APHR. ponctuée.

Corps oblong, douze écailles dorſales, ponctuées, & vingt-cinq pieds de chaque côté.

5. APHR. lépidote.

Corps oblong & comprimé, bande longitudinale ſur le dos, quatorze écailles dorſales & trente-ſix pieds de chaque côté.

6. APHR. raboteuſe.

Corps légèrement convexe & pointu en arrière, quinze écailles dorſales raboteuſes, & trente-quatre pieds de chaque côté.

7. APHR. cirreuſe.

Corps pointu en arrière, quinze écailles dorſales liſſes, trente-ſix ou trente-ſept pieds de chaque côté.

8. APHR. pygmée.

Corps oblong & verdâtre, cinquante-ſix écailles dorſales & quarante-huit pieds de chaque côté.

9. APHR. ſcolopendre.

Corps long & blanc, cinquante-ſix écailles dorſales & ſoixante-pieds de chaque côté.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les espèces de ce genre vivent toutes dans la mer ; on n'en connoît point de terrestres ni de fluviatiles ; de-là vient qu'on est si peu instruit sur tout ce qui regarde la manière de vivre, les fonctions & la génération de ces animaux. On sait, à la vérité, que les sexes sont séparés dans quelques espèces, & que ces espèces sont ovipares ; mais cette observation, qu'on n'a pu encore vérifier sur toutes celles de ce genre, permet-elle d'en supposer la généralité ? On trouve ordinairement les *Aphrodites* parmi les tas de sucus & autres productions marines que la mer rejette sur les côtes, sur les grouppes de madrepores qu'on pêche à une certaine profondeur, sur les huitres & autres coquillages, à surface raboteuse, qui vivent dans le fond des eaux. Les plus grosses espèces paroissent se nourrir de coquillages dont on trouve quelquefois les fragmens dans leur estomac ; mais on ne peut supposer la même nourriture aux plus petites, vu la molleſſe de leur trompe, sa finesse & son peu de solidité ; il est vraisemblable, il est même sûr de quelque-unes, qu'elles piquent au moyen de cet organe, le corps des autres vers marins, qu'elles les avalent quand ils sont petits, ou s'en approprient la substance par une véritable succion, quand le volume de leur corps est trop considérable. Nous avons cru devoir séparer de ce genre quelques espèces que M Pallas y avoit fait entrer, que nous avons décrites sous le mot générique d'*Amphinome* ; on peut voir à ce mot les raisons qui nous ont déterminés à ce changement. La première espèce du genre des *Aphrodites*, celle que nous avons décrite sous le nom d'*Aphrodite* hérissée, est la seule qui soit privée des écailles dorsales, que nous regardons comme le principal caractère de ce genre. Nous l'y avons laissée, pour ne pas trop multiplier les genres, quoique nous conventions qu'elle est essentiellement distincte des *Aphrodites*, & que nous soupçonnions même qu'elle se rapproche davantage du genre des amphinomes, & sur-tout de l'amphinome chevelue, que de tout autre ver mollusque connu.

1. APHRODITE hérissée.

Aphrodita aculeata ; LINN.

Aphrodita ovalis hirsuta, aculeata ; LINN. *syst. nat. pag. 1084, num. 1.* — *ejusd. faun. suec. edit. 2, num. 2199.*

Vermis aureus olig. JACOB. *act. havn. vol. 3, pag. 88, tab. 18.*

Physalis ; SVAMMERD. *bibl. nat. pag. 902, tab. 10, fig. 8, 16.*

Histrix marina ; REDI, *observ. anim. viv. int. V. vol. 3, pag. 276, tom. 25.*

Eruca marina gryseo fusca ; BARREL. *icon. tab. 1284.*

Eruca marina, histrix marina dicta ; LINCK. *theol. 1, pag. 23, num. 49.*

Eruca marina ; MOLLINEUX, *act. angl. vol. 19, num. 225, pag. 405.*

Mus marinus ; DALES, *hist. of-harvich, pag. 304.* — BOATES, *nat. hist. ireland. 172.*

GRUNNER, *act. nidros. 3, pag. 59.*

Pudendum regale ; COLUMNA, *ecphr. 25, tab. 26.*

Eruca marina ; SEB. *thes. vol. 1, tab. 53, fig. 3, tab. 90, fig. 1, 2, vol. 3, tab. 3, fig. 7, 8.*

Aphrodita ovalis hirsuta aculeata ; BAST. *opusc. subs. part. 2, pag. 62, tab. 6, fig. 1, 2.*

Aphrodita aculeata ; PALL. *misc. zool. pag. 79, tab. 7, fig. 1, 13.*

Aphrodita aculeata, ovalis, hirsuta ; MULL. *zool. Dan. prodr. pag. 218, num. 2641*, PENNANT, *british. zool. vol. 4, pag. 44, tab 23, fig. 25.*

Sea. mouse, aphrodita aculeated ; par les Anglois.

Chenille de mer ; par les François.

DESCRIPTION. Ce ver est le plus brillant de tous ceux qui vivent dans la mer ; son corps est ovale & alongé aux deux extrémités, mais celle de devant est plus arrondie que l'autre ; sa longueur totale est ordinairement de quatre à cinq pouces, sa largeur d'un pouce à quinze lignes : Basler en a vu qui avoient jusqu'à sept pouces de longueur, & dont la largeur étoit d'un pouce & demi ; la peau qui recouvre le dos est granulée dans cette espèce comme celle des chiens de mer, elle est hérissée de poils brillans comme de la soie, dont la direction est vers le haut du dos. Elle a de chaque côté du corps deux bandes longitudinales de poils serrés, dont les couleurs sont très-vives & resplendissantes. Quand l'animal est exposé au soleil, l'or, l'azur & le violet y brillent dans tout leur éclat ; la partie inférieure de son corps est ridée par des sillons transverses, & on compte sur les côtés quarante ou quarante-un tubercules, dont les plus considérables sont placés vers la partie moyenne du corps, & les moindres aux deux extrémités : sa bouche est placée à l'extrémité antérieure ; on reconnoît, au moyen d'une loupe, qu'elle est veloutée d'un duvet très-fin ; les deux premiers rangs de tubercules paroissent placés dans la cavité même de son ouverture, ou tout au moins sur ses bords, ils sont dénués de poils & des appendices charnus qui accompagnent les autres. La troisième paire commence à produire des poils très-courts, & les appendices charnus à devenir plus larges ; c'est entre la seconde & la troisième paire de tubercules que les antennes prennent naissance, elles sont charnues, articulées, & ont la forme d'une alène : leur longueur est de trois à quatre lignes ; elles appuient sur un autre tubercule arrondi, d'où il naît, du côté du dos, une petite languette charnue ; l'anus est placé à la pointe de la partie postérieure & inférieure du corps.

Les tubercules, que nous avons dit être placés sur les côtés du corps de cet animal, sont des

véritables pieds; chacun d'eux eſt partagé en trois parties, qui ſont garnies de poils très-noirs, roides & brillans: ſi on examine au microſcope chacune de ces diviſions, on voit que le rang le plus près du ventre eſt formé de trois poils roides, plus gros & plus longs que les autres, & qu'ils ſont diſpoſés en triangle; que ceux du rang du milieu ſont compoſés de ſept poils plus courts & plus menus que les autres, & qu'ils ſont diſpoſés ſur une ligne; que ceux du troiſième rang forment une ligne demi-circulaire de neuf poils, dont les trois premiers, les plus voiſins du ventre, ſont les plus courts: d'où il réſulte que chaque petit tubercule étant compoſé de dix-neuf poils, chaque gros tubercule étant formé par trois de ceux-ci, n'en a pas moins de cinquante-ſept; en multipliant ce produit par ſoixante quatre, qui eſt le nombre des gros tubercules, on voit que celui des poils des tubercules ſeuls iroit au nombre de trois mille ſix cents quarante-huit. Le célèbre Pallas n'admet pas le calcul de Baſter, parce qu'il a remarqué que tous les tubercules n'ont pas le même nombre de poils, que leur nombre diminue depuis la vingtième paire juſqu'à la trentième; ce n'eſt pas en cela ſeul qu'il n'eſt pas d'accord avec cet auteur reſpectable. Baſter n'a compté que trente-deux paires de tubercules, faute d'avoir compris dans ce nombre celles qui terminent le corps en arrière, qui ſont, à la vérité, très-petites, & avoir négligé de même les deux premières paires ſituées près de la bouche; mais ils conviennent enſemble dans la poſition des appendices mous & charnus, qui ont la forme d'autant de petits crochets, & qui ſont ſitués au-deſſous de chaque tubercule dans la direction du ventre.

Malgré la ſagacité de tels obſervateurs, on n'a pu s'aſſurer encore s'il exiſte ſur le corps de cet animal quelqu'ouverture deſtinée aux organes de la génération: Pallas a tenté vainement cette recherche; il dit même que dans la ſaiſon où le corps des femelles regorge d'œufs, nageant dans la limphe, & celui des mâles de matière ſeminale, il n'a pu en faire ſortir une goutte par une compreſſion ménagée, ni par la bouche, ni par l'anus; il obſerve cependant que parmi les individus qu'on lui apportoit vivans de la mer, à la même époque, il s'en rencontroit pluſieurs qui s'étoient déjà évacués, ſans qu'il pût découvrir ſur leur corps aucune indice de léſion, ni aucune autre iſſue, hors celles de la bouche ou de l'anus.

Suivant Baſter, l'*Aphrodite* hériſſée a la faculté de retirer dans l'intérieur du corps les tubercules qui lui ſervent de pieds, & cette contraction eſt même quelquefois ſi forte, qu'on ne peut appercevoir alors les extrémités des poils qui les garniſſent; il ajoute qu'elle peut auſſi, en les épanouiſſant, leur donner une longueur de huit lignes. Pallas a joint l'anatomie complète de cette eſpèce à ſa deſcription. On peut la conſulter dans l'ouvrage de cet auteur, qui a pour titre: *Pall. miſcellanea zoologica, in-4°. cum figuris, hagæ comitum 1766.*

L'*Aphrodite* hériſſée vit dans l'Océan Européen, depuis le Groenland juſques dans la Méditerranée; c'eſt principalement en été qu'on peut ſe la procurer; elle eſt plus rare dans les autres ſaiſons.

2. APHRODITE longue trompe.

Aphrodita longiroſtra.

Aphr. ſquamata, ore cylindrico exſerto apertura crenata; NOB.

Aphrodita pedunculata; BRIT. *zool. pag. 45, tab. 24, num. 27.*

DESCRIPTION. Sa longueur étant de dix-ſept lignes, ſa largeur eſt de trois; ſa forme eſt oblongue, & ſon extrémité poſtérieure arrondie; le dos eſt couvert de deux rangs d'écailles alternés, dont on ignore le nombre: ſi la figure citée par M. Pennant eſt exacte, il y en auroit neuf de chaque côté; les pieds paroiſſent être depuis vingt-ſix juſqu'à vingt-huit de chaque côté, mais on ne connoit ni leur ſtructure ni la diſpoſition des poils dont ils ſont munis: ſon caractère principal réſide dans ſa trompe, qui a près de quatre lignes de longueur, ſur une largeur plus de la moitié moindre; elle eſt tubulée, & l'ouverture en eſt crenelée: l'auteur de la zoologie britannique eſt le ſeul qui en ait parlé, & quoiqu'il n'ait point ajouté de deſcription à la figure qu'il en a donnée, j'ai cru en devoir parler ici pour engager les naturaliſtes de l'Angleterre à compléter ſon hiſtoire. Elle vit ſur les rivages de l'Angleterre.

3. APHRODITE filandreuſe.

Aphrodita filamentoſa.

Aphrodita teres depreſſiuſcula albida, ſquamis utrinque 11, pedibuſque 35; NOB.

Aphrodita citroſa; PALLAS, *miſcell. zool. pag. 96, tab. 8, num. 3, 6.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce a tant de reſſemblance avec l'*Aphrodite* lépidote, que le célèbre Pallas héſitoit s'il la propoſeroit comme une eſpèce différente; mais l'examen ſuivi de ſon organiſation, & principalement celle des pieds, qui eſt ſi différente, fixèrent entièrement ſes doutes.

Son corps a peu de conſiſtance, il eſt alongé, atténué & légèrement comprimé; les écailles du dos ſont au nombre de vingt-deux, dont onze de chaque côté; leur forme eſt preſque orbiculaire, & elles ſont attachées au corps par leur bord extérieur ſur la partie ſupérieure des pieds; leur bord poſtérieur eſt un peu raboteux & légèrement dentelé; elles ſont enflées comme des veſſies, & ſont marquées d'une ligne longitudinale qui paſſe par leur centre. La première paire recouvre juſqu'au troiſième pied; la ſeconde correſpond au ſixième, & les paires ſuivantes recouvrent les

ſegmens du corps de trois en trois juſqu'au bout. Les pieds ſont au nombre de trente-cinq de chaque côté, & leur bout eſt fendu en deux, ces parties ſont garnies de poils; la portion de deſſus a moins de volume que l'autre, mais les poils y ſont plus longs; ceux du peloton inférieur ſont plus courts & plus nombreux, leur couleur eſt jaunâtre. Le tronc du pied eſt preſque cylindrique, ceux qui ſont dépourvus d'écailles portent en deſſus un cirre ou fil de deux ou trois lignes de longueur, dont la pointe eſt noire & légèrement enflée, les trois premières paires de l'avant, étant très-petites, ont auſſi ce fil plus petit, & il en eſt de même des dernières paires de l'arrière, ce fil manque ſur les pieds qui ſoutiennent les écailles. La bouche eſt placée au-deſſous du bout antérieur, entre les deux premières paires de pieds; elle eſt munie ſupérieurement de quatre antennules, dont les deux du milieu ſurpaſſent les autres en longueur. Leur couleur eſt noirâtre, & leur forme celle d'un fil très-fin & pointu.

La couleur de cette eſpèce eſt blanchâtre, légèrement verdoyante: elle vit, ſuivant Pallas, dans l'Océan Septentrional.

4. APHRODITE ponctuée.

Aphrodita punctata; MULL.

Aphrod. oblonga, ſquamis punctatis utrinque 12, pedibuſque 25; NOB.

Aphrodita punctata, oblonga pedibus non cirratis, ſquamis punctatis, medium dorſi non occupantibus; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 311, num. 291.*

Aphrodita ſquamata, oblonga, dorſo ſquamato ſquamis 24; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1084, num. 3. — act. nidroſ. 4, 367.*

Aphrodita ſquamata; BAST. *opuſc. ſubſ. pag. 66, tab. 6, num. 5, A, P.*

Aphrodita ſquamata; PALLAS, *miſc. zool. pag. 91, tab. 7, fig. 14, litt. A, D.*

Aphrodita punctata, oblonga ſquamis punctatis, macula ſub. lunata lutea; MULL. *zool. Dan. prod. pag. 218, num. 2642.*

Aphrodita ſquamata; PENNANT, *britiſh. zool. pag. 44, tab. 23, fig. 26.*

DESCRIPTION. Son corps a environ un pouce de longueur, & deux ou trois lignes de largeur; il eſt recouvert en-deſſus par vingt-quatre écailles, rangées alternativement ſur deux rangs, qui ſont aſſez écartés pour laiſſer un ſillon découvert ſur le milieu du dos, lequel ſe propage ſur toute ſa longueur. Ces écailles tiennent au corps par leur bord extérieur; elles ſont plates, & leur ſuperficie eſt chagrinée de petits points griſâtres & relevés; les plus voiſines de la tête ſont plus petites & plus rapprochées entr'elles, leur forme eſt ovale, & elles ſont ſituées tranſverſalement; celles du milieu du corps & les ſuivantes, ſont plus alongées & plus écartées que celles de l'avant, & leur ſituation eſt oblique; les deux dernières, qui recouvrent la queue, ont la forme d'un rein, leur ſubſtance paroît cartilagineuſe, & formée d'une double membrane, dont l'extérieure porte les petits points élevés dont nous avons parlé; la membrane inférieure a moins de conſiſtance; elle eſt luiſante, & entièrement recouverte par celle de la ſurface.

Chaque paire de ces écailles correſpond alternativement aux ſegmens du corps de l'animal, ſi on excepte la ſeconde & la troiſième; ainſi la première paire correſpond au premier ſegment, la ſeconde au troiſième, la troiſième au quatrième, la quatrième au ſixième, la cinquième au huitième, la ſixième au dixième; ainſi de ſuite juſqu'à la douzième, qui correſpond au vingt-deuxième anneau dont eſt formé le corps de cet animal.

A la baſe extérieure de l'attache de chacune de ces écailles on trouve un petit appendice charnu qui manque aux autres. Les pieds que Pallas a nommés pédoncules ou petits pieds (*pedunculi*) ſont rangés ſur les bords du corps; ils ſont, ſuivant lui, au nombre de vingt-cinq de chaque côté; Baſter & Linné n'en avoient compté que vingt-quatre; ils ſont courts & légèrement comprimés. Suivant Baſter, on leur retrouve le même ordre & la même proportion qu'a ceux de l'*Aphrodite* hériſſée: Pallas dit que les poils qui les garniſſent ſont diviſés en deux rangs, & que la baſe ſur laquelle ils portent eſt charnue & légèrement cotonneuſe. La bouche termine l'extrémité antérieure; la lèvre ſupérieure eſt trifide, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt formée de trois petites languettes diſtinctes, au-deſſus deſquelles il y a une petite verrue peu élevée qui ſoutient de chaque côté une antennule bifide.

L'organiſation de cette eſpèce paroît expoſée à un certain nombre de petites variations, d'où peuvent dépendre, en partie, les différences qu'on rencontre dans les auteurs les plus exacts; comme les parties qui compoſent cet animal ſont très-petites, & qu'on ne peut les connoître en détail que par la voie microſcopique, il ne doit pas paroître étonnant qu'on puiſſe ſe tromper quelquefois ſur leur nombre & leur diſpoſition. Pallas a trouvé une grande analogie entre les viſcères de cette eſpèce, & ceux de l'*Aphrodite* hériſſée.

J'ai cru devoir changer le nom ſpécifique que Linné avoit donné à cette *Aphrodite*, & adopter celui de Muller; parce que le premier pouvoit convenir également à pluſieurs, & que le ſecond ſemble mieux caractériſer celle-ci.

Cette *Aphrodite* vit, ſuivant Linné, dans l'Océan Européen; Fabricius l'a trouvée, quoique rarement, au Groenland; on la trouve, ſuivant M. Pallas, juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance; elle eſt ordinairement attachée aux fucus qui flottent ſur la ſurface de la mer.

5. APHRODITE lepidote.

Aphrodita lepidota ; MULL.

Aphrodita, oblonga compreſſa, faſcia dorſi longitudinali, ſquamis utrinque 14, pedibuſque 36; NOB.

Animalculum in corallinâ repertum ; BAST. *opuſ. ſubſ. lib. 1, tab. 4, litt. A, B, C.*

Aphrodita, lepidota, oblonga, faſcia dorſali, longitudinali ſanguinea ; MULL. *zool. Dan. prodr. pag. 218, num. 2643.*

DESCRIPTION. Celle-ci eſt un peu plus petite que l'*Aphrodite* ponctuée ; du reſte elle lui reſſemble beaucoup, elle eſt cependant un peu plus comprimée ; les pieds ſont au nombre de trente-ſix de chaque côté ; ils ſont plus ſaillans que dans l'*Aphrodite* ponctuée, & plus profondément fendus en deux parties : les poils qui les garniſſent ſont jaunâtres, & ne ſont pas auſſi roides ; mais la baſe de chaque pied eſt munie d'un cirre pointu comme une aiguille. On en voit un ſecond près du dos dont la pointe eſt noire, lequel ne ſe trouve pas ſur les ſegmens qui ſervent d'attache aux écailles.

Celles-ci ſont au nombre de quatorze de chaque côté ; leur forme eſt ovale, elles y ſont placées dans une ſituation tranſverſale ; leur ſuperficie eſt couverte de petits points très-ſubtils & preſque imperceptibles ; elles ſont attachées par leur bord extérieur ſur la naiſſance des pieds, & ſont diſpoſées les unes ſur les autres à la façon des tuiles, de manière qu'elles forment un bouclier applati qui recouvre entièrement le dos de l'animal. Les dix premières paires d'écailles ſont diſpoſées de manière que chacune recouvre deux ſegmens du corps ; les quatre dernières en recouvrent chacune quatre. Cette eſpèce a ordinairement ſur le dos une bande aſſez large & couleur de ſang, qui s'étend depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue. Les tentacules ſont au nombre de deux, & leur longueur eſt de près de trois ligne ; on ignore ſi elle eſt munie d'une trompe. Cette eſpèce eſt aſſez commune dans l'eſpace de mer qui ſépare la Hollande de l'Angleterre.

6. APHRODITE raboteuſe.

Aphrodita ſcabra ; LINN.

Aphrod. convexiuſcula poſtice acuminata, ſquamis ſcabris utrinque 15, pedibuſque 34, NOB.

Aphrod. convexiuſcula poſtice ſubacuminata, pedibus cirratis, ſquamis ſcabris in medio dorſi conniventibus ; FABRIC. *faun. Groenland pag. 311, num. 292.*

Aphrodita ſcabra, oblonga, dorſo ſquamato ſcabro ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1084, num. 2.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt intermédiaire entre l'*Aphrodite* ponctuée & l'*Aphrodite* cirreuſe : les tentacules & les cirres de la tête ſont ſemblables, avec cette ſeule différence qu'ils ſont plus courts ; le haut de la tête & la bouche ne préſentent d'autre différence qu'une légère convexité ſur la première, & un peu moins de longueur à la trompe ; ſon corps eſt oblong & légèrement effilé ſur le derrière, l'abdomen eſt ſemblable à celui de l'*Aphrodite* cirreuſe ; mais le dos eſt plus relevé, de même que les écailles ; en un mot, elle eſt plus épaiſſe que les autres eſpèces du même genre : les ſegmens qui coupent le corps, ſont au nombre de trente-quatre ; c'eſt auſſi le nombre des pieds, dont l'arrangement eſt au ſurplus le même, excepté qu'on n'y trouve ni le cirre de leur partie ſupérieure, ni celui qui, plus délié, naît à leur racine dans l'*Aphrodite* cirreuſe.

Les cirres latéraux qui ſont au nombre de vingt-deux ſur chacun des côtés, dans cette eſpèce, ne ſont à celle-ci qu'au nombre de dix-ſept ; leur forme n'eſt pas différente, mais ils ſont plus courts ; ils partent, ainſi que dans l'*Aphrodite cirreuſe*, des ſillons alternes auxquels les écailles ne ſont pas attachées. Les écailles ſont au nombre de quinze ſur chaque côté du dos, & leur bord inférieur chevauche ſur le haut de celle qui vient après : les bords qui ſont tournés vers le ſommet du dos s'atteignent ſeulement ; mais ils ne chevauchent pas les uns ſur les autres comme dans l'*Aphrodite cirreuſe*, ſans cependant laiſſer aucune partie du dos à découvert : la première, la troiſième, & la treizième paire de ces écailles recouvrent chacune deux ſegmens ; la ſeconde n'en recouvre qu'un, la quatorzième & la quinzième en recouvrent chacune cinq. Leur forme eſt celle d'un rein, dont l'échancrure ſeroit tournée en avant ; elles ſont convexes par-deſſus, & concaves deſſous ; leur ſuperficie eſt couverte de petits points élevés qui les rendent raboteuſes. La première du côté de la tête eſt orbiculaire, & ſes bords ſont dentelés, excepté le plus extérieur qui eſt ciliè ; les autres ſont ciliées, & ne ſont dentelées que ſur leur bord poſtérieur, & la moitié du bord interne ; au-deſſus de ces écailles, on ne voit ni tache, ni impreſſion, mais par-deſſous on apperçoit une petite pointe qui part des papilles latérales, qui leur ſert d'attache ; les autres parties ſont comme dans *l'Aphrodite cirreuſe ;* ſa couleur eſt d'un verd ſale ; l'abdomen eſt blanc, & il eſt marqué au milieu d'une ligne longitudinale rouge. Fabricius a obſervé que cette eſpèce répare ſes écailles lorſqu'elle les a perdues par quelque accident ; il trouva un individu qui avoit perdu les deux poſtérieures à la place deſquelles deux autres très-petites commençoient à ſe former. Cette eſpèce vit ſous les pierres, à d'aſſez grandes profondeurs dans la mer ; elle eſt moins commune dans le Groenland, où Fabricius l'a obſervée, que les autres eſpèces qui y ſont indigènes.

7. APHRODITE cirreuſe.

Aphrodita cirrata ; FABR.

Aphrodita, poſtice acuminata, ſquamis lævibus utrinque 15, pedibuſque 36, aut. 37 ; NOB.

Aphrod. poſtice acuminata, pedibus cirratis, ſquamis lævibus, alternatim imbricatis ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 308, num. 290, tab. 1, fig. 7.*

Aphro-

Aphrod. imbricata, oblonga, dorso squamato squamis 30 ; LINN. *syst. nat. pag. 1084, num. 4.*

Aphrodite cirrata, restice acuminata, pedibus cirratis ; MULL. *zool. Dan. prod. pag. 218. num. 2644.*

Aphrodita violacea ejusd. ibid. num. 2645 — act. nidros. 4, 366.

De flache aphrodite ; MULL. *V. Wurm. 180, tab. 14 ; koperdhi kfoak ;* par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Sa longueur est de trois pouces, & sa largeur sur le devant, est de quatre lignes ; son corps est plat dessus comme dessous, & cependant assez gros ; il est formé par trente ou trente-sept segmens, qu'on doit chercher à déterminer par autant de sillons transversaux qui se trouvent sur l'abdomen ; les quatre premiers grossissent jusqu'au quatrième, ils diminuent insensiblement en largeur, depuis le quatrième jusqu'au dernier ; les pieds sont aussi nombreux que les sillons. Sur le haut de la tête cette espèce porte deux tentacules longs, subulés, qui sont formés de petits anneaux, dont la couleur est grise, & entre ceux-ci deux autres quatre fois plus petits, de la même forme & de la même structure, mais de couleur noire : au milieu de cette seconde paire il y a un cirre plus long qu'eux, dont la couleur est blanche, le bout légèrement enflé, & la base épaisse & noire. Sur chaque côté de la tête il y en a deux autres semblables, mais le bout en est noir, les deux de dessus sont les plus longs, leur base est semblable à celle du cirre qui est placé au milieu du front. Le haut de la tête est couleur de rose, sa substance ressemble à celle de la corne, il est arrondi en deux lobes, sur lesquels sont placés quatre yeux très-apparens & noirs. La bouche est à la partie inférieure de la tête, elle est formée par deux lèvres, dont la supérieure est bifide & tuberculée, l'inférieure entière & ridée, il en sort un tube cylindrique & gros vers le bout, lequel est marqué de dix-huit crenelures, & muni de quatre dents dans l'ouverture, dont la forme est celle d'une faux, & la couleur noire.

Chaque segment du corps est muni, près du dos, d'une papille, dont la forme est conique, elle est placée au-dessus de chaque pied ; on en compte donc trente-six ou trente-sept de chaque côté, dont quinze seulement sont plus grandes que les autres.

Elles sont fendues ou perforées dans la première, la troisième, quatrième, sixième, huitième, dixième, douzième, quatorzième, seizième, dix-huitième, vingtième, vingt-deuxième, vingt-cinquième, vingt-huitième & trente-unième paire ; celles qui sont placées vis-à-vis des autres segmens sont plus petites, mais entières.

On compte tout autant d'écailles sur le dos qu'il y a de grosses papilles ; Fabricius n'en a jamais trouvé que quinze de chaque côté, elles leur sont adhérentes par la fente ou le petit point dont nous avons parlé ; ces écailles sont alternes & tuilées les unes sur les autres, & même alternativement avec celle du rang opposé ; la forme de chacune d'elles est un ovale approchant de celui d'un rein, c'est-à-dire, qu'elles sont légèrement sinueuses sur un côté, & même échancrées ; leur surface est lisse, & il n'y a que leur bord postérieur qui montre quelques légères rides assez écartées : en outre il y a de chaque côté, & sur toute la longueur du corps, des cirres semblables à ceux de la tête qui sont attachés aux anneaux dépourvus d'écailles : on en compte vingt-un ou vingt-deux de chaque côté ; ils sont plus rapprochés sur le derrière, parce que les anneaux auxquels ils sont fixés le sont de même, la queue consiste en deux de ces cirres dont la direction est perpendiculaire à celle du corps, la grosseur moindre & la longueur plus considerable.

Chaque pied est formé d'un tronc mou, épais & conique, dont l'extrémité est divisée en deux parties, celle de dessus est la plus petite, elles sont l'une & l'autre armées de petits poils roides & dorés ; on en compte dix-huit dans le lambeau supérieur, qui sont divisés en trois pelotons, & outre cela un filet noir plus long qu'eux quoiqu'il soit attaché plus bas ; la partie inférieure du pied est semblable à l'autre, à l'exception que les poils sont plus longs & tournés en dessus ; il en est de même du filet solitaire & noir ; au-dessus de la base de la division inférieure du pied, on observe un autre cirre allongé, muni d'une petite papille à sa base, & on en voit un quatrième aussi délié qu'un cheveu, qui part de la naissance même du tronc principal du pied.

La couleur de cette *Aphrodite* est sujette à beaucoup de variations, elle est le plus ordinairement d'un bleu presque grisâtre, mais on en trouve de toutes grises, des bleues, des brunes, des violettes, des rouges, des jaunes, & même des noires, d'autres qui sont variées de différentes couleurs, dont les écailles sont brunes & le reste du corps blanc ; dans celles qui sont bleuâtres, l'abdomen est quelquefois de la même couleur, il est blanc dans les autres ; quelques individus ont, pendant le printemps, l'abdomen rougeâtre ; Fabricius a cru que c'étoient des femelles qui étoient ainsi colorées par les fœtus. Cette espèce vit sur les rivages de la mer parmi les pierres, les coquillages & les racines de fucus ; on les trouve ordinairement dans les fonds vaseux, & s'il faut en croire Fabricius, c'est l'espèce de son genre la plus commune, comme la néréide verruqueuse est la plus généralement répandue du sien. C'est peut être l'animal le plus vorace de toute la famille des vers, on a observé qu'il attaque quelquefois les individus de son espèce. Le célèbre naturaliste, que nous venons de citer, dit avoir vu une de ces *Aphrodites* qui cherchoit à en avaler un autre qui étoit beaucoup plus longue qu'elle.

Pendant le mois de mars on voit sur les pieds & au-dessus des écailles dorsales des plus grandes, des molécules innombrables, très-rouges, qui sont vraisemblablement leurs œufs, que l'on croit qu'elles rendent par les papilles dorsales. Pendant que cette *Aphrodite* marche, elle retire quelquefois sa tête dessous les écailles antérieures, dont elle se fait, par ce moyen, une défense. La solidité de ces écailles est assez grande : mais si on expose l'animal à la chaleur, elles se dessèchent, se sépare & tombent sans effort. Elles se détachent bientôt

Cette espèce est [illegible] & de Müller est la même que celle de Linné que nous avons citée, les différences que l'on trouvera, avec la description que Müller en a donnée, viennent de ce qu'il ne l'avoit prise que sur des individus morts, & que celle-ci au contraire a été faite, sur des individus vivans, par le célèbre Fabricius, de qui nous l'avons empruntée.

3. APHRODITE pygmée.

Aphrodita minuta ; FABR.

Aphrod. oblonga viridescens squamis utrinque 56, pedibusque 48 ; NOB.

Aphrod. oblonga, pedibus papilla bifida setigera, cirris lateralibus nullis, squamis numerosis, minutis, lævibus, medio dorsi nudo ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 314, num. 294.*

DESCRIPTION. Cette espèce est très-petite, elle a tout au plus huit lignes de longueur, & une ligne & demie de largeur ; elle est oblongue & presque cylindrique ; ses deux bouts sont arrondis, mais celui de derrière est plus atténué que l'autre, & même plus applati ; ses pieds sont au nombre de quarante-huit de chaque côté. Les écailles sont rangées sur deux rangs de trente-huit chacun ; elles sont oblongues & transversales, leur couleur est violette, & chacune a quelquefois au milieu une tache dorée en forme de croissant ; elles laissent au milieu du dos une bande longitudinale à découvert, dont la couleur est jaunâtre ; leur grandeur n'est pas la même sur tout le corps, depuis la cinquième jusqu'à la quatorzième elles sont plus grandes, & celles des extrémités couvrent chacune deux segmens, tandis que celles du milieu n'en couvrent qu'un seul ; elles paroissent toutes attachées au corps par leur bord extérieur. L'abdomen est rougeâtre, sa couleur est plus foncée en avant à cause de la bouche qui est noire & transparente. Deux sillons longitudinaux sont sur les côtés de l'abdomen, & on n'y apperçoit en aucune manière les impressions transversales des segmens, dont on ne peut connoître le nombre que par celui des pieds. Ceux-ci sont très-courts, ils ressortent à peine de dessous les écailles, ils sont formés par une papille de forme conique qui se divise en deux ; la partie supérieure est nue, & celle de dessous paroît seulement armée de deux poils. Les yeux sont au nombre de quatre, les deux premiers sont noirs & rapprochés, les deux autres sont placés plus en arrière & beaucoup plus petits ; les autres parties du corps sont semblables à celles que nous avons décrites à l'*Aphrodite cirreuse*.

On trouve une variété de cette espèce dont la couleur est d'un [illegible] un verd sale, & les écailles tachées de citron, mais semblables par le reste. Elle a été observée dans le Groenland par Fabricius, mais elle y est peu commune. On la trouve loin des rivages sur des fonds argilleux ; ses mouvemens sont lents, & elle est moins vive que les autres. Ainsi qu'elles, elle retire sa tête au dessous des écailles antérieures, qui sont plus adhérentes que celles des autres espèces.

9. APHRODITE scolopendre.

Aphrodita scolopendra ; MULL.

Aphrodita elongata, alba, squamis utrinque 56, pedibusque 66 ; NOB.

Aphrodita longa elongata, alba, squamis concoloribus, medio dorsi nudo, pedibus papilla simplici setigera, cirris lateralibus nullis ; MULL. *zool. Dan. prodr. 218, num. 2646.* — FABRIC. *faun. Groenl. pag. 313, num. 293.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Aphrodite* est plus allongé proportionnellement à sa largeur que celui d'aucune autre espèce de son genre ; elle l'est encore d'avantage que celui de l'*Aphrodite* cirreuse mais sa largeur n'est que d'une ligne & demie ; son corps est presque linaire, & ses deux extrémités sont arrondies ; sa couleur est blanche & brillante comme la nacre : ses segmens sont au nombre de soixante-six & on lui compte autant de pieds sur chaque côté : ils sont formés par une papille conique simple, d'où partent quatre poils dorés ; ils sont dépourvus de cirres, ainsi que les côtés. La base des pieds est plus convexe que le dessous de l'abdomen ; celui-ci est arrondi & marqué d'un sillon transversal sur chaque segment, & d'un autre longitudinal placé au milieu ; la tête est petite & pourvue de deux yeux noirs. Les tentacules sont au nombre de deux, ils sont effilés, simples & courts, & très-légèrement arqués ; sur le front elle a un cirre plus court que les tentacules, & deux autres à la queue qui égalent leur longueur. Le dos est peu sensiblement arqué ; on y compte cinquante-six écailles de chaque côté, lesquelles, quoique tuilées, laissent sur le milieu du dos une ligne étroite, & une seconde dont la couleur est encore plus brillante que celle des écailles ; outre les sillons des segmens transversaux de l'abdomen, dont nous avons déjà parlé, on en compte autant de petits placés entr'eux. Le nombre des écailles dorsales n'est donc inférieur à celui des grands segmens que de dix, voici quelle est leur disposition. La première n'en couvre qu'un, la seconde en couvre trois, les neuf suivantes en couvrent seize, & les quarante-

ſix dernières en recouvrent chacune un ſeul. La tête de l'animal peut rentrer deſſous la première écaille, qui eſt adhérente au corps par le point du centre ; ſa face ſupérieure eſt remarquable par deux cercles concentriques, qui ſont formés par de très petits points relevés ; la forme des autres écailles eſt oblongue, elles ſont attachées au corps par leur bord antérieur ; celui de derrière eſt marqué de deux lignes tranſverſales formées de points élevés, dont l'inférieure eſt ſituée ſur le bord. La bouche qui eſt placée au-deſſous de la tête préſente quelques rides ; Fabricius ne lui a pas reconnu de trompe, & il eſt même porté à croire que cette eſpèce en eſt privée, ayant apperçu dans ſon goſier des petits crochets durs & jaunâtres, aſſez analogues à des dents. Cette eſpèce vit dans les mers du Groenland ; on la trouve ordinairement près des rivages ſur des fonds argilleux, dans leſquels elle perce des trous profonds où elle ſe retire.

APORHAIS. (*V.* STROMBE HEPTADACTYLE.)

ARAIGNÉE HENDECADACTYLE. (*Voyez* STROMBE MILLE-PIEDS.)

ARAIGNÉE HEPTADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* STROMBE LAMBIS.)

ARAIGNÉE HEXADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* STROMBE SCORPION.)

ARAIGNÉE PENTADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* STROMBE GOUTTEUX.)

ARAIGNÉE TETRADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* STROMBE PIED DE PÉLICAN.)

ARCHE. — *Arca ;* LINN.

GENRE DE VERS TESTACÉS DE LA DIVISION DES COQUILLES BIVALVES, qui a pour caractère une coquille bivalve.

La charnière compoſée de dents nombreuſes qui s'engrainent dans les interſtices de celles de la valve oppoſée, & ſont rangées ſur une ligne droite, anguleuſe ou arquée.

Un ligament cardinal, plat & extérieur.

Deux impreſſions muſculaires dans l'intérieur de chaque valve.

ESPECES *dont les dents de la charnière ſont rangées ſur une ligne droite.*

1. ARC. biſtournée.

Coquille parallélipède & ſtriée, valves inégales, carinées obliquement, ſommets courbés en arrière, bords ſimples.

2. ARC. de Noé.

Coquille tranſverſale, oblongue, rhomboïde & ſtriée, ſommets très-écartés & crochus, bords ſimples & bâillans.

3. ARC. tuilée.

Coquille tranſverſale, ovale, rhomboïde, ventrue & treilliſſée, ſtries tranſverſes, ſerrées & tuilées, bords ſimples & bâillans.

4. ARC. nacelle.

Coquille tranſverſale, oblongue & rhomboïde, valves comprimées au milieu & garnies de côtes longitudinales, bords crenelés aux côtés & bâillans.

5. ARC. d'Helbling.

Coquille tranſverſale, oblongue & preſque rhomboïde, ſtries longitudinales, crenelées, doubles ſur le devant, bords dentelés & bâillans.

6. ARC. comprimée.

Coquille tranſverſe, ovale, applatie, valves treilliſſées & tronquées en arrière, bords ſimples, ſinueux & bâillans.

7. ARC. de Magellan.

Coquille tranſverſe, oblongue, valves applaties & treilliſſées, bords ſimples, échancrés & bâillans.

8. ARC. barbue.

Coquille tranſverſe, oblongue, applatie & barbue, ſommets ſerrés, bords ſimples & fermés.

9. ARC. ciliée.

Coquille tranſverſale, ovale & applatie, ſtries longitudinales de groſſeur inégale, grenues & ciliées, bords finement crenelés & fermés.

10. ARC. brune.

Coquille tranſverſale, ovale, ſtries longitudinales, grenues, ſommets ſerrés, bords finement ſtriés.

ARCHE.

11. ARC. chambrée.

Coquille rhomboïde & cordée, cavités des valves auriculées, bords antérieurs applatis & bâillans, charnière terminée de chaque côté par deux dents tranſverſes.

12. ARC. anadara.

Coquille tranſverſe, rhomboïde, ſillonnée & liſſe, ſommets courbés en arrière, bords crenelés.

13. ARC. grenue.

Coquille rhomboïde en forme de cœur, valves marquées de vingt-ſix ſillons tuberculés, ſommets crochus, bords crenelés.

14. ARC. rhomboïde.

Coquille rhomboïde en forme de cœur, côtes ſtriées tranſverſalement, ſommets écartés, bords crenelés.

15. ARC. ridée.

Coquille en forme de cœur, valves marquées de douze côtes liſſes & obtuſes, ſommets courbés en arrière, bords pliſſés.

16. ARC. inéquivalve.

Coquille tranſverſale, ovale & rhomboïde, valves inégales, ſtries longitudinales & liſſes, bords dentelés.

17. ARC. épineuſe.

Coquille tranſverſale, ovale, valves garnies de côtes aiguës, écartées & épineuſes, bords crenelés.

18 ARC. Robet.

Coquille tranſverſale, ovale, valves ſtriées intérieurement & garnies dehors de vingt-ſix côtes liſſes & convexes, bords crenelés.

19 ARC. lactée.

Coquille tranſverſale, ovale, côtés des valves tronqués obliquement, ſuperficie treilliſſée, bords ſimples.

20. ARC. de Nicobar.

Coquille tranſverſale, oblongue, ovale, valves diaphanes, marquées d'un angle ſur le devant, bords ſimples.

21. ARC. tranſparente.

Coquille preſque triangulaire, valves un peu alongées en avant & marquées de ſtries tranſverſes, dents de la charnière aiguës, bords ſimples.

ESPECES *dont les dents de la charnière ſont rangées ſur une ligne anguleuſe.*

22. ARC. nacrée.

Coquille preſque triangulaire, liſſe, cavité des valves nacrée, ſommets ſerrés & courbés en arrière, bords crenelés.

23. ARC. roſtrale.

Coquille tranſverſale, oblongue & applatie, valves ſtriées tranſverſalement, alongées en avant en forme de bec, bords ſimples.

ARCHE.

ESPECES *dont les dents de la charnière ſont rangées ſur une ligne droite.*

24. ARC. ovale.

Coquille oblique & ovale, valves marquées de vingt-cinq côtes longitudinales coupées par d'autres ſtries tranſverſes, petites & ſaillantes, bords crenelés.

25. ARC. pectoncle.

Coquille lenticulaire & preſque auriculée, garnie de côtes tuilées, ſommets crochus, bords pliſſés.

26. ARC. tachetée.

Coquille lenticulaire & blanche, valves treilliſſées & tachées de rouge, ſommets ſerrés, bords crenelés.

27. ARC. pâle.

Coquille lenticulaire, légèrement oblique & treilliſſée, bords crenelés, ſommets courbés en arrière & très ſerrés.

28. ARC. anguleuſe.

Coquille ventrue preſque en forme de cœur, valves marquées de ſtries longitudinales & d'un angle ſur le devant, bords crenelés.

29. ARC. ondulée.

Coquille ovale, blanche, marquée de taches rougeâtres ondulées, ſommets courbés en arrière, bords crenelés.

30. ARC. glycymériде.

Coquille tranſverſale, ovale & inéquilatérale, ſommets crochus, bords crenelés.

31. ARC. velue.

Coquille preſque orbiculaire, équilatérale, velue & brune, ſommets crochus, bords crenelés.

32. ARC. étoilée.

Coquille lenticulaire & fauve, ſommets courbés en avant & marqués d'une étoile blanche, bords crenelés.

33. ARC. écrite.

Coquille lenticulaire & treilliſſée, ſommets courbés en avant, valves ridées tranſverſalement & écrites, bords crenelés.

34. ARC. numiſmale.

Coquille lenticulaire, preſque auriculée & liſſe, valves marquées de ſtries tranſverſes très-fines, ſommets crochus.

35. ARC. ſtriatule.

Coquille ovale, légèrement comprimée & marquée de ſillons nombreux, bords des valves applatis & ſimples.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles de ce genre, quoique pourvues de caractères faciles à saisir, avoient été mal connues par les auteurs méthodistes, antérieurs au célèbre Linné ; ce savant naturaliste, qui a opéré une si grande révolution dans l'étude de l'histoire naturelle, ne travailla pas infructueusement dans la partie des vers testacés, puisque les caractères génériques qu'il a tracés, quoique insuffisans quelquefois, à cause du grand nombre des coquilles que l'on a connu depuis lui, présentent cependant l'avantage d'être plus parfaits, moins arbitraires & en même temps plus faciles que toutes les divisions artificielles de ses devanciers : le genre des *Arches* en est une preuve de ce que nous disons, quoique le nombre des espèces ait plus que doublé depuis qu'il fut publié par Linné ; il n'y a presque rien à ajouter à leur caractère générique, que l'on ne retrouve dans ses ouvrages. Lister, Gualtieri, d'Argenville, & tous les autres auteurs méthodistes qui l'avoient précédé, prenoient leurs caractères de la forme extérieure de la coquille, il ne doit donc pas paroître étonnant que les espèces de ce genre, qu'ils ont connues, se trouvent séparées à raison des conditions systématiques qu'ils avoient adoptées : par exemple, Lister avoit séparé l'*Arche* de Noé des autres espèces à cause de sa forme alongée ; Gualtieri les avoit confondues, par la même raison, avec des coquilles de genres différens ; & d'Argenville les avoit rangées sous le nom des cœurs, avec des bucardes, des cames, & même des vénus.

Plus on fera de progrès dans cette belle partie de l'histoire naturelle, plus on reconnoîtra qu'il ne faut pas s'attacher beaucoup à la forme extérieure de la coquille, & que, faute de connoître leur habitant, qui seul pourroit fournir des caractères solides, il faut s'attacher aux parties de la coquille qui sont les moins sujettes à varier ; c'est d'après ces principes, que nous disons que toutes les espèces de ce genre conviennent entr'elles par l'organisation de la charnière, par la situation du ligament cardinal qui la recouvre à l'extérieur, & par les attaches musculaires, qui sont au nombre de deux dans la cavité de chaque valve ; mais ces coquilles présentent quelques différences moins essentielles, qu'il nous paroît utile d'exposer ici, dans la vue de faciliter leur étude.

Les unes ont les dents de la charnière rangées sur une ligne droite, qui s'étend horizontalement sur le bord de la base des valves, les autres disposées sur deux lignes qui coïncident près des sommets, ont la charnière anguleuse, tandis que celle des autres espèces décrit un arc plus ou moins étendu ; ces trois différentes formes de la charnière nous ont fourni trois divisions qui renferment toutes les espèces de ce genre. La forme des coquilles de la première division est assez différente de celles dont la charnière est arquée ; ces coquilles sont en général transverses, c'est-à-dire, que leur largeur d'un côté à l'autre est plus considérable que leur hauteur ; leur forme, quoique plus ou moins alongée, approche plus ou moins de la figure rhomboïde, ce qui devient plus sensible dans l'intervalle des sommets, à cause de l'écartement remarquable qui se trouve dans celles que nous désignons par ce mot dans nos différences spécifiques : nous ne connoissons que deux espèces de la seconde division, & elles sont assez caractérisées pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler ici ; celles de la troisième approchent beaucoup de la forme orbiculaire ou ovale ; mais on doit observer que quelques espèces en présentent dans la jeunesse une différente de celle qu'elles prennent dans l'âge adulte, à cause de l'inégalité de l'accroissement des bords des valves, qui est plus remarquable dans ces coquilles que dans celles d'aucun autre genre de bivalves.

Parmi celles de la première division, il s'en trouve deux, l'*Arche retorte* & l'*Arche inéquivalve*, dont les valves ne sont pas égales, & d'autres dont les valves forment un bâillement plus ou moins considérable, qui est placé diversement, suivant les espèces ; c'est par cette ouverture que l'animal laisse sortir un ou plusieurs fils déliés & souples, quoique de la nature de la corne, qui lui servent à fixer sa coquille sur les rochers & se maintenir contre la force des vagues ; ces espèces ont cela de commun avec les pinnes & quelques moules, avec qui elles n'ont d'ailleurs aucun autre rapport ; les bords des valves sont en général simples & sans crenelures dans les espèces dont la coquille est bâillante ; mais cette règle n'est pas sans exceptions, puisque l'*Arche nacelle* & l'*Arche d'Helbling*, dont les bords sont échancrés vers le milieu des valves, ont le reste de leur circonférence crenelée ; les valves des autres coquilles de la même division ferment exactement, au moyen de crenelures nombreuses, & quelquefois de plis qui ne paroissent être que le prolongement des côtes, des stries ou des rides, dont leur superficie est garnie.

Les coquilles de la troisième division, quoique essentiellement distinctes entr'elles, présentent dans leur structure des différences si peu frappantes au premier coup-d'œil, qu'on ne doit pas être étonné si elles ont été souvent confondues par les auteurs, & regardées comme des variétés les unes des autres ; & si ceux qui ont cherché à en distinguer quelques-unes, n'ont fait que des efforts inutiles, faute d'avoir rencontré leur véritable différence spécifique, cette différence réside dans ces coquilles, dans la situation des sommets, relativement à la charnière, & relativement au ligament cardinal ; ce caractère est même préférable à tous les autres, puisque la forme est sujette à varier dans les âges divers sur ces espèces, & que les couleurs n'y sont rien moins que constantes ; la situation des sommets

eſt au contraire fixe & invariable, & on peut, d'après ce caractère, reconnoître les eſpèces, même dans l'état foſſile, ce qu'on ne doit jamais oublier de conſidérer comme l'objet le plus direct & le plus ſcientifique de la conchyliologie : les bords des coquilles de cette troiſième diviſion ſont pliſſés dans l'intérieur, crenelés ou ſtriés ſuivant les eſpèces, ils ferment exactement par-tout ; l'*Arche* ſtriatule eſt la ſeule dont les bords ne ſoient pas crenelés.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux ſur chaque valve, comme dans celles des deux premières diviſions, mais elles forment de chaque côté de leur cavité une ſaillie aiguë qui ſe prolonge juſqu'au fond des ſommets, laquelle ne ſe trouve pas dans les autres.

L'épiderme conſiſte, dans la plupart de ces coquilles, en une enveloppe écailleuſe ou fournie de poils courts, roides & épais, qui ſemble deſtinée à les défendre de l'approche des vers deſtructeurs qui percent la plupart des coquillages marins, pour parvenir juſqu'à l'animal qui y eſt renfermé ; on doit remarquer à ce ſujet que l'épiderme n'eſt ordinairement velu que ſur des eſpèces qui ne s'enfouiſſent pas dans les ſables ou dans la vaſe pour échapper à la pourſuite de leurs ennemis, & qui ſeroient trop oppoſées, ſi la nature n'avoit ſagement pourvu à leur conſervation.

Aldrovande eſt le ſeul qui ait donné une figure du ver d'une eſpèce d'*Arche ;* mais cette figure eſt ſi mauvaiſe, qu'on ne pourroit, ſans mauvaiſe foi, chercher à y reconnoître quelque choſe. Monſieur Adanſſon, à qui on doit tant d'obſervations précieuſes ſur l'organiſation des vers teſtacés, n'a pas connu les vers des eſpèces qu'il a décrites ; il en eſt de même de Ginanni qui a donné l'hiſtoire des vers teſtacés du golfe Adriatique, qui, quoiqu'il ait figuré quelques eſpèces de ce genre, n'a rien dit de leur habitant. Müller, qui a claſſé par la forme du ver la plupart des coquilles marines de la Norwège, garde le plus profond ſilence ſur celui des *Arches ;* enfin, Rumphius a dit ſeulement que le pied du ver de l'*Arche* anadara avoit la forme d'un bouclier, & on a appris de Bonanni que les eſpèces, dont les bords ſont bâillans, laiſſoient ſortir par cette ouverture un ou pluſieurs fils tendineux, au moyen deſquels elles ſe fixoient ſolidement ſur les rochers, ce qui a été confirmé dans la ſuite par M. Adanſſon.

C'eſt à cela ſeulement que ſe réduiſent les notions que l'on a ſur les vers des *Arches ;* Linné a dit, cependant après tous ces auteurs, qu'il ſoupçonnoit que les vers de ce genre avoient de l'analogie avec les tethys, qui forment un genre de vers mollusques, dont nous parlerons dans la ſuite ; cette idée eſt trop vague pour qu'on doive s'y arrêter, elle paroit n'avoir été miſe en avant, par ſon auteur, que dans la vue de couvrir le défaut de l'obſervation ; mais il nous ſemble plus avantageux, au progrès de la ſcience, d'avouer les lacunes de l'obſervation là où elles ſe trouvent, que de chercher à les remplacer par des expreſſions ſans valeur déterminée, ou par des mots douteux que l'on peut entendre & commenter comme on veut : on s'accoutume inſenſiblement de cette manière à remplacer des idées par des mots, & on rend la ſcience trop étroite, en la bornant trop rigoureuſement à des conventions de nomenclature, tandis que ces conventions ne doivent être conſidérées que comme des moyens compliqués, mais néceſſaires, pour y parvenir.

1. ARCHE biſtournée.

Arca tortuoſa ; LINN.

Arca, teſta parallelipipeda ſtriata, valvula oblique carinata, natibus recurvis, margine integerrimo ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1140, num. 168. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 517, num. 86.*

Oſtreum papuannum ſic dictum à littore indico ubi generatur ; BONANNI, *muſ. kirch. claſſ. 2, pag. 448, fig. 122, 123.*

Oſtreum tortuoſum ; RUMPH. *theſ. tab. 47, litt. k. —* PETIV. *Amb tab. 20, fig. 9.*

Concha triſidos colore fuſco infecta, cujus prima ſuperficies plana, & à rugis & ſtriis invicem interſectis exaſperata, &c. ; GUALT. *ind. tab. & pag. 95, litt. B, num. 1, 2, 3.*

Parallelipipedum cinereum ſtriatum riariſſimum ; KLEIN. *oſtrac. tab. 8, num. 16.*

BORLASE, *nat. hiſt. of. corn. tab. 28, fig. 15, 16.*

D'ARGENVILLE, *conchyl. ed. 1757, tab. 19, fig. 1.*

Une huître des Indes rare, blanche, nuée de fauve à deux faces ; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 284, num. 596.*

KNORR, *vergnugen ; tom. 1, tab. 23, fig. 3.*

Arca tortuoſa ſues rariſſima ; FORSKAELS, *faun. kair. pag. 31, num. 37.*

Arca tortuoſa, teſta parallelipipeda, cordine tranſverſo lineari recto, extremitate antica latiore truncata, poſtica anguſtiore ſubrotunda ; V. BORN. *ind. pag 72. — ejuſd. teſtac. pag. 87.*

La biſtournée ou le devidoir ; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 427, tab. 51, fig. G, 2.*

Arca tortuoſa Linnei, teſta inæquivalvi inæquilatera decuſſatim ſtriata, valvularum altera carinata natibus recurvis, margine ſubtiliſſime crenato ; MARTINI, *conchyl. tom 7, pag. 168, tab. 53, fig. 524, 525.*

De gedraaide oeſter, kromme noachs arck ; par les Hollandois.

Die gedrehete arche ; die gedrehete auſter ; par les Allemands.

Diſtorted arca ; par les Anglois.

La biſtournée, le devidoir, l'arche torſe ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une forme des plus ſingulières ; elle ſe diſtingue de toutes les autres eſpèces du même genre par l'obliquité de ſes valves & la manière bizarre dont elles ſont pliées ;

pliées ; sa forme est transversale & alongée ; sa largeur, sur un des plus grands individus, étoit de quatre pouces ; sa hauteur, du sommet des valves au bord moyen de quatorze lignes, & sa profondeur, au-dessus des sommets, de sept à huit lignes.

Ses valves sont inéquilatérales & inégales, leur bout antérieur est le plus large, il est tronqué obliquement, celui de derrière est arrondi ; la valve droite forme un angle saillant qui s'étend depuis le sommet jusqu'au bout le plus avancé du bord antérieur, & un angle rentrant, qui va perpendiculairement du sommet au bord moyen : la valve opposée a deux angles correspondans, mais inverses de ceux de la première, ils rentrent sur son angle saillant & s'élèvent sur l'angle rentrant ; quelquefois les valves de cette coquille n'ont qu'un seul angle rentrant & oblique vers le milieu de la coquille qui la divise en deux parties triangulaires, mais inégales; celle de devant est plate, celle de derrière arrondie ou convexe. Ses bords sont marqués de fines crenelures, qui ne paroissent pas du tout sur quelques individus, ils ne ferment pas exactement. La surface extérieure des valves est garnie de stries qui, partant des sommets, divergent inégalement vers les bords, elles sont croisées par d'autres stries transverses qui ne sont presque pas apparentes.

Sa charnière n'avoit que trois pouces & neuf lignes de longueur, elle étoit transversale & formée de dents nombreuses, rangées sur une ligne droite. Elles étoient plus fines & plus serrées près des sommets, quatre fois plus longues, plus écartées & obliques vers les deux bouts ; celles du bout antérieur étoient légèrement arquées, & leur direction s'écartoit un peu de la ligne droite.

Les sommets étoient placés au tiers postérieur de la charnière, ils étoient fort rapprochés, & leur courbure étoit décidée vers le dos ; le ligament qui couvre extérieurement la charnière s'étend sur toute sa longueur, il étoit roux & très-cassant.

La couleur de cette coquille est ordinairement roussâtre ou d'un blanc sale à l'extérieur ; on en trouve quelquefois qui sont variées par des teintes brunes peu prononcées : cette coquille n'est pas commune, il nous en vient des mers des Indes & de celles du Nord. Bonanni & d'Avila disent qu'on la trouve dans l'Océan Asiatique ; Rumphius, sur les côtes d'Amboine ; Muller & Linné, sur celles du Danemarck & de la Norwège, où elles ne parviennent pas au même volume ; enfin, M. Pennant l'indique sur les côtes de l'Angleterre, & le docteur Forskhaels, sur les rivages de la mer Rouge.

2. ARCHE de Noé.

Arca Noæ. LINN.

Arca testa oblonga striata apice emarginata, natibus incurvis remotissimis, margine integerrimo hiante ; LINN. *syst. nat. pag. 1140, num. 169 — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 517, num. 90.*

Concha rhomboïdes ; RONDELET, *aquat tom. 2, pag. 27.*

Concha rhomboïdes Rondeletii ; BOSSUET, *aquat. p. alt. pag. 20. —* GESNER, *aquat. pag. 317. —* ALDROVAND. *exang. pag. 459.*

Concha naviculam exprimens rhomboïdes à non nullis dicta, musculus striatus à Mathiolo, ab aliis mytulus ; BONANNI, *recreat. pag. 103, fig. 32. — ejusd. mus. kircher. pag. 443, fig. 31.*

Musculus Mathioli, seu musculus striatus, fasciis undatis subfuscis depictus, barbadensis ; LISTER, *synopf. tab. 368, fig. 208.*

Musculus polylepto-ginglymus ; KLEIN, *ostrac. pag. 167, spec. prima.*

De regte noachs arck ; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. P.*

Mytilus Amboinicus maximus ; PETIV. *aquat. Amb. tab. 17, fig 6.*

L'Arche de Noé ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 335, tab. 26, fig. 10.*

Concha rhomboïdalis elongata naviculam exprimens, diversimode densissime striata & cancellata, ex albido fulvida, maculis fuscis circumdata, punctata & notata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87. fig. H.*

GINANNI, *opere posthum. tom. 2, pag. 23, tab. 23, fig. 159, 160.*

Arca Noæ, testa transversa naviculari, rhombea striata antice compressa retusa, apicibus incurvatis remotissimis, margine integro subtus hiante ; V. BORN. *testac. pag. 88. — ejusd. ind. mus. cæs. vindob. pag. 73.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. D, 4.*

Arca Noæ, testa rhomboïdali, longitudinaliter, sæpius etiam transversaliter striata & cancellata, natibus incurvatis, cardine crenato, margine hiante, epidermide villosa ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 177, tab. 53, fig. 529. 531.*

Mussolo ou *moussolo ;* par les Vénitiens.

Calognone ou *calagnone ;* par les Grecs modernes.

Regte noachs arck ; par les Hollandois.

Dee noahs arche ; par les Allemands.

Noahs lighter, noahs ark ; par les Anglois.

L'Arche de Noé ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, à cause de l'applatissement de sa base, sa forme alongée & ventrue, qui la fait ressembler en quelque manière à celle des bateaux, a été nommée *l'Arche de Noé.* L'individu que nous décrivons avoit d'un bout à l'autre trois pouces de largeur, un pouce six lignes de hauteur, sa profondeur étoit d'environ un pouce dix lignes.

La surface de ses valves étoit couverte d'un périoste jaune, fort mince, de couleur brune,

qui se séparoit en écailles près des bords ; dans les coquilles où il a été enlevé, il reste toujours dans cet endroit un amas de poils & de petites écailles qu'il n'est pas facile de faire disparoître tout-à-fait.

Les bords de ses valves sont intérieurement unis & sans cannelures, ils ne ferment jamais exactement, ils laissent vers le milieu de la coquille une ouverture souvent très-grande, dont l'entrée est recouverte en partie par les poils du périoste ; chaque valve porte au dehors, indépendamment de son applatissement à la base, un angle assez saillant, qui se prolonge depuis le sommet jusqu'au bord antérieur, & se dissipe à mesure qu'il en approche ; leur surface extérieure est ornée de cinquante ou soixante cannelures, qui partent des sommets & divergent en s'élargissant vers les bords : celles de devant sont grandes & presque horisontales, celles qui viennent après ne sont pas tout-à-fait aussi fortes, mais elles commencent à diminuer de grosseur d'une manière sensible quand elles ont atteint l'échancrure des valves ; celles de derrière, outre qu'elles sont très-petites, sont encore souvent divisées en deux.

Les sommets sont pointus, courbés l'un vers l'autre & très-écartés ; ils sont situés à huit ou neuf lignes du bord postérieur de la coquille ; l'espace qu'ils laissent entr'eux est ce que nous nommons dans ces coquilles leur base, il est plat sans inclinaison & de figure rhomboïde ; il est couvert extérieurement par un ligament d'un brun noirâtre, qui lui est fortement attaché, au moyen de plusieurs sillons qui y sont tracés en forme de chevrons, & dont la rencontre avec ceux des deux valves, produit des véritables losanges, dont le centre se trouve toujours vis-à-vis les sommets.

La charnière est presque égale à la longueur des valves, elle est droite & composée d'environ cent dix dents infiniment petites, excepté celles des deux bouts qui sont un peu plus grandes & légèrement obliques.

La couleur de cette coquille est blanche au dehors, avec des bandes transversales, rougeâtres ou brunes, qui serpentent en formant des zigzags ; elle est blanche dans l'intérieur, & ses bords sont bruns. L'animal de cette coquille a la propriété de s'attacher aux corps solides, par le moyen de fils tendineux qui paroissent partir de son pied ; ces fils passent par l'échancrure des valves, ils sont durs, élastiques, & leur substance ressemble à celle de la corne ; il paroit que l'animal peut les détacher quand il veut se déplacer. Cette coquille vit dans la mer Méditerranée ; on la trouve pareillement sur la côte d'Afrique & aux îles Antilles. Forskhaels dit qu'on la trouve aussi dans la mer Rouge, & que les Arabes sont accoutumés à la manger crue.

3. ARCHE tuilée.

Arca imbricata ; NOB.

Arca testa ovata ventricosa, striis decussatis ; transversis imbricatis confertis acutis, margine integerrimo hiante ; NOB.

Balanus bellonii ; ALDROVAND. *exang. pag. 460.*

Balanus bellonii tenuiter striatus Jamaïcensis ; LISTER, *synopf. tab. 367, fig. 207.*

Musculus polylepte-ginglymus, qui balanus bellonii tenuiter striatus listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 168, tab. 11, fig. 69 & 70.*

Pecten faxatilis ; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. L.* — PETIV. *aquat. Amboin. tab. 17, fig. 6.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. D, 1.*

MARTINI, *conchyl. tom. 7, tab. 54, fig. 532.*

Biabatu ; par les habitans de Malacca.

Deerde fort van baaftar arck ; par les Hollandois.

Batu cockle ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Quoique cette coquille ressemble beaucoup à la précédente, elle en diffère pourtant par plusieurs caractères qui ne permettent pas de les confondre ensemble, ou de les considérer comme de simples variétés, comme ont fait quelques auteurs ; celle-ci est en général plus ventrue, quoique plus petite que l'*Arche* de Noé ; ses sommets sont plus rapprochés que la différence de leur dimension ne comporte, la base des valves, ou l'espace compris entre les sommets, est creusé en gouttière, au lieu que celle de l'*Arche* de Noé est plate ; son bord postérieur est plus obtus & plus arrondi, celui de devant est oblique, & forme, avec la direction de la charnière, un angle très-obtus, tandis que celui de l'*Arche* de Noé se termine en un angle droit, qui est séparé du bout des valves par une échancrure que celle-ci n'a pas.

Ses valves ont à l'extérieur un angle semblable à celui de l'*Arche* de Noé, mais il est plus aigu & se prolonge jusqu'à leur bout antérieur qui est moins comprimé que dans l'espèce précédente ; les stries, dont leur superficie est ornée, sont de deux sortes, les unes sont longitudinales & les autres transverses ; les premières sont plus grosses en avant & quelquefois même jusqu'au milieu de la coquille ; celles qui suivent, quoique très-fines, en ont d'autres encore plus déliées placées entr'elles, dont la direction est la même ; les stries transverses sont très-serrées, elles sont égales partout, saillantes & tuilées les unes sur les autres ; elles forment, par leur croisement avec les premières, un réseau très-fin, dont les mailles sont carrées : les bords des valves sont entiers, ils laissent au milieu de la coquille une échancrure un peu plus large & moins longue que celle de l'*Arche* de Noé, dont l'usage est vraisemblablement le même.

Le périoste, dont cette coquille est couverte, ressemble à celui de l'*Arche* de Noé, mais sa couleur est différente ; elle est à l'extérieur comme

dans l'intérieur, brune sur le devant, & blanchâtre ou fauve sur le derrière. Cette espèce vit dans la mer des Indes sur les côtes du cap de Bonne-Espérance ; on ne la trouve jamais dans les mers d'Europe. C'est vraisemblablement la même que M. Adanson a observée au Sénégal, & qu'il a confondue comme Linné, Martini & la plupart des auteurs avec l'*Arche* de Noé. Suivant M. Adanson, cette coquille s'attache, comme l'espèce précédente, sur les rochers, par le moyen d'un nerf qui sort de l'échancrure des valves ; ce nerf est fort applati & aussi dur que de la corne près du bout qui tient au rocher mais il est plus mou & plus flexible près du corps de l'animal.

4. ARCHE nacelle.

Arca navicularis ; NOB.

Arca, testa oblonga, valvulis costatis in medio compressis, marginibus utrinque crenatis, medio hiante nudo ; NOB.

MARTINI, *conchyl. tom. 7, tab. 53. fig. 533.*

DESCRIPTION. M. Chemnitz a donné cette espèce dans l'ouvrage que nous citons ici, pour une variété de l'*Arche* de Noé ; on jugera, par sa description, qu'elle est très-différente ; elle est toujours très-petite, ses stries & sillons sont moins nombreux, sa charnière est proportionnellement plus longue, l'échancrure des valves plus étroite que dans l'*Arche* de Noé, & ses bords sont crenelés vers les deux bouts. Sa largeur est de quinze lignes, & sa hauteur de huit seulement. Chacune de ses valves porte à l'extérieur vingt-huit ou trente côtes longitudinales, qui sont plus grosses & plus écartées vers les côtés, celles du milieu des valves sont très-fines ; les sillons qu'elles laissent entr'elles sont coupés par des stries fines, mais saillantes, qui ne paroissent presque pas sur la convexité des côtes : outre cela les valves ont un léger enfoncement vers leur milieu, qui s'étend depuis le sommet jusqu'au bord moyen où elles laissent une fente peu considérable : les deux bouts supérieurs des valves sont légèrement comprimés, celui de derrière forme un angle aigu, tandis que celui de devant est obtus. Chaque valve est bordée dans l'intérieur de crenelures bifides qui s'engrainent les unes dans les autres, il n'y a que l'échancrure du milieu qui en soit dépourvue ; elles sont au nombre de dix sur chaque valve, depuis le bout antérieur de la charnière jusqu'au commencement de la fente ; on en compte huit ou neuf de l'autre côté, depuis la fente jusqu'au bout opposé.

La charnière s'étend, dans cette espèce, sur toute la largeur de la coquille, elle est droite & composée de soixante-dix dents très-fines : les sommets sont pointus & tournés l'un vers l'autre, ils sont écartés de trois lignes & placés à six lignes du bout postérieur de la charnière, & par conséquent plus près du milieu des valves que dans les espèces que nous avons déjà décrites. L'intervalle qui sépare les sommets est plat & droit d'un bout à l'autre de la charnière, il est revêtu par un ligament brun, en forme de losange, qui n'en recouvre qu'une partie. Son épiderme est écailleux comme celui de l'*Arche* de Noé, mais sa couleur tire sur le gris ; il est très-épais vers les bords de la coquille, & il recouvre en partie la fente que les valves y laissent entr'elles. Cette coquille est blanche dehors comme dedans, mais elle est variée à l'extérieur par quelques bandes rougeâtres, qui forment des zigzags perpendiculaires sur les côtés. Elle vient de Saint-Domingue.

5. ARCHE d'Helbling.

Arca Helblingii ; MART.

Arca testa transversa subrhomboïdali, striis longitudinalibus crenulatis, antice duplicatis margine denticulato hiante ; NOB.

Abhandlungen einer privatgesselsch. vol. 4, pag. 129, tab. 4, fig. 39, 40.

Arca candida Helblingii, testa oblonga rhomboïdali alba, decussatim striata striis nodulosis, margine crenulato hiante ; MARTINI, *conchyl. tom. 7 pag. 195, tab. 55, fig. 542.*

Die weisse Helblingische Arche ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille porte le nom de M. Helbling, ancien professeur d'histoire naturelle à Mantoue, qui en a donné le premier une bonne description. Quoiqu'elle ait de grands rapports avec l'*Arche nacelle*, elle en est cependant très-différente à d'autres égards ; sa charnière est moins longue qu'elle n'est dans la première, les sommets sont moins écartés, & l'intervalle qui les sépare est près de trois fois plus étroit dans celle ci ; outre ces caractères, qui sont plus que suffisans pour les distinguer, l'*Arche* d'Helbling est constamment blanche & sans aucunes taches.

L'individu que nous décrivons avoit dix-neuf lignes de largeur, dix lignes de hauteur vis à-vis les sommets, & neuf lignes de profondeur dans la partie la plus grosse : sa forme étoit transversale & oblongue, sa face antérieure étoit coupée obliquement, & celle de derrière presque tronquée ; ses valves étoient marquées à l'extérieur de stries aiguës, nombreuses & longitudinales, qui étoient doublées depuis le bord antérieur jusqu'au milieu de la coquille, & chargées par-tout de crenelures fines & pointues : les stries de la face postérieure des valves étoient moins saillantes & plus serrées que les autres ; la cavité des valves étoit lisse, les bords étoient finement dentelés aux deux bouts, & simples dessus les sommets où ils formoient une grande échancrure, dont la forme étoit lancéolée ; les impressions

musculaires étoient au nombre de deux & semblables à celles de l'*Arche nacelle*.

Les sommets étoient situés vers les trois quarts de la longueur des valves, vis-à-vis le tiers postérieur du ligament cardinal, leur pointe étoit à peine tournée en arrière, & leur écartement étoit au plus d'une ligne; l'intervalle qui sépare les sommets avoit dix lignes de longueur, il étoit formé en gouttière & de figure oblongue lancéolée; il étoit marqué de beaucoup de stries qui formoient des angles très-obtus par leur rencontre près des sommets, & des losanges quand les valves étoient fermées.

La couleur de cette coquille étoit blanche & laiteuse dehors comme dedans, & sans la moindre tache; on trouve cette coquille sur la côte de Guinée & aux Indes occidentales, elle n'est pas commune dans les cabinets.

6. ARCHE comprimée.

Arca complanata; MART.

Arca, testa compressa transversè ovata, decussatim striata, postice truncata, margine sinuoso hiante nudo; NOB.

Arca complanata, testa oblonga alba, valdè compressa decussatim striata, margine sinuoso hiante; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 198, tab. 55, fig. 544. 545.*

Die flache gedruckte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est beaucoup plus applatie qu'aucune autre espèce du même genre, c'est par-là qu'il faut sur tout chercher à la reconnoître; sa forme est transversale, son côté antérieur est arrondi, tandis que le côté opposé finit par une troncature oblique; elle a ordinairement deux pouces de largeur, sur environ treize lignes de hauteur & quatre lignes de profondeur: ses valves sont couvertes au dehors d'un grand nombre de stries longitudinales, qui sont coupées transversalement par des stries plus fines que les premières, ce qui forme sur leur superficie un réseau qui paroit grenu au tact; elles ont outre cela deux ou trois rides transverses & profondes, qui sont les traces de leurs accroissemens successifs. Les bords intérieurs des valves sont simples & sans crenelures, ils présentent en arrière du bord moyen une échancrure assez large, qui bâille quand les valves sont fermées & les fait paroître ondulées quand elles sont ouvertes; leur cavité est marquée de stries longitudinales, qui correspondent à celles de l'extérieur & ont la même direction. Les sommets sont obtus & écartés, il sont situés vis-à-vis le tiers postérieur de la charnière, l'espace qui les sépare est plat & recouvert par un ligament noirâtre. La charnière est composée de beaucoup de dents, qui sont disposées sur une ligne droite, celles du côté antérieur sont plus écartées & un peu plus grandes que les autres. Les impressions musculaires sont comme dans l'espèce précédente. La couleur de cette coquille est blanche dehors comme dedans, la pointe des sommets tire légèrement sur le fauve. Cette espèce n'est pas commune celles que nous possédons ont été prises sur les rescifs de Foulepointe dans l'île de Madagascar; on nous a assuré qu'on la trouvoit aussi dans l'Océan Américain.

7. ARCHE de Magellan.

Arca Magellanica; MART.

Arca testa transversa oblonga decussatim striata, margine sinuato hiante nudo; NOB.

Arca Magellanica, testa oblonga, longitudinaliter dense, & transversaliter subtilissime striata, natibus approximatis recurvis, margine sinuato hiante, colore rufescente; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 192, tab. 53, fig. 539.*

Die Magellanische Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup de rapports avec les deux espèces suivantes, la forme de chacune d'elles est transversale & d'un ovale plus ou moins régulier, leur surface est garnie d'un épiderme plus ou moins velu, mais les bords des valves sont simples & bâillans dans celle-ci, ils sont simples & fermés dans l'*Arche* barbue, & ils sont fermés par-tout & crenelés dans l'*Arche* ciliée; c'est principalement dans ce caractère que réside leur différence spécifique.

L'*Arche* de Magellan a une forme oblongue, transverse & sinueuse vers le milieu des valves, elle a sur deux pouces & demi de largeur, dix ou onze lignes de hauteur vis-à-vis les sommets, à cause de la sinuosité des bords; son côté antérieur est plus large & plus arrondi que celui de derrière, mais celui-ci est un peu moins comprimé; la surface des valves est marquée de stries longitudinales en grand nombre & d'autres transverses très-fines, qui la rendent rude au tact & presque grenue. Elle est recouverte par un épiderme brun, clair & barbu, à travers duquel on distingue le fond blanc de la coquille; la cavité des valves est blanche & lisse; mais comme elles ont peu d'épaisseur, la couleur brune de l'épiderme perce à travers en quelques endroits; les bords des valves sont simples, ils présentent vers le milieu, précisément au-dessus des sommets, une grande échancrure qui est toujours bâillante. La charnière est de même que dans l'*Arche* barbue; les sommets sont situés plus près du milieu des valves que dans l'*Arche ciliée*, quoiqu'il s'en faille encore d'une ou de deux lignes qu'ils n'y atteignent; ils sont peu saillans, & leur pointe est courbée en arrière; l'espace qui les sépare n'a que peu de largeur; il forme, comme dans les autres espèces, un angle aigu & rentrant, dont les parois sont blancs & marqués de quelques profonds sillons, sur lesquels est attaché le ligament cardinal; celui-ci a dix-huit lignes de longueur, & sa couleur est noirâtre, celle de la coquille est brune avec sa

épiderme, elle eſt blanche lorſqu'il a été enlevé. On trouve cette coquille, ſuivant M. Martini, dans le détroit de Magellan.

8. ARCHE barbue.

Arca barbata ; LINN.

Arca teſta tranſverſa oblonga depreſſa, ſtriis longitudinalibus barbatis, natibus approximatis, margine integerrimo clauſo ; NOB

Pectunculus è fuſco ruſeſcens, admodum denſe ſtriatus ; LISTER, *ſynopſ. tab. 231, fig. 65.*

Concha longa & angula leviter rugoſa colore caſtaneo, ſemper hiſpida & piloſa cute ſuperinduitur ; BONANNI, *muſ. kircher. pag. 545, fig. 78. — ejuſd. recreat. pag. 109, fig. 79*

Muſculus minutiſſime ſtriatus ex ſubruſo obſcure coloratus, ad marginem byſſo donatus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 91, fig. F.*

Telline couverte de ſon épiderme ou d'un drap marin brun, dont on apperçoit pluſieurs poils ; D'ARGENV. *conchyl. pag. 331, tab. 25, fig. M.*

KNORR, *vergnügen der augen. tom. 2, tab. 2, fig. 7.*

Muſculo di altera ſpezie ; GUALANNI, *opere poſth. tom 2, tab. 23, fig. 160.*

Arca barbata, teſta oblonga ſtriis barbata, natibus inturvis approximatis, margine integerrimo clauſo ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1140, num. 170. — ejuſd. faun. ſuec. num. 1147. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 518, num. 91.*

Arca barbata ; MURRAY, *fundam. teſtaceol. tab. 2, fig. 22.*

MARTINI, *berl. beſchaft. tom. 3, tab. 6, fig. 8.*

Arca barbata ; V. BORN. *ind. muſ. cæſar. pag. 74. — ejuſd. teſtac. pag. 88. —* PENNANT, *britiſh, zool. tom. 4, pag. 98.*

Arca barbata Linnæi, teſta oblonga ruſeſcente decuſſatim ſtriata, epidermide villoſa veſtita ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 186, tab. 54, fig. 535.*

Die bart-Arche, die bartige-Arche ; par les Allemands.

Arck noach ſoort ; par les Hollandois.

The fringed Arca ; par les Anglois.

Cœur en arche de Noé velu ; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoit facilement cette coquille à ſa forme tranſverſale, oblongue & plate, & aux poils nombreux dont elle eſt couverte ; elle eſt plus large & plus arrondie en avant que ſur le bout oppoſé, les poils de ſon épiderme y ſont plus touffus & preſque écailleux, ainſi que ſur les bords.

Elle prend une forme différente, quand elle eſt avancée en âge, de celle qu'elle a pendant la jeuneſſe ; la planche d'Argenville la repréſente dans le premier état, & celle de Gualtieri dans le ſecond : la principale difference qu'on remarque ſur les coquilles de ces deux âges, conſiſte dans la ſituation des ſommets qui ſont plus rapprochés du centre de la coquille dans la jeuneſſe, & plus reculés en arrière dans un âge plus avancé ; c'eſt ce dernier état que nous allons décrire.

Sa longueur eſt alors de trois pouces, ſa hauteur d'un pouce ſept lignes, & ſa profondeur, vers le centre, de dix ou onze lignes ſeulement. Son épiderme eſt brun, il ſe détache aux bords, & ſur-tout près du bout antérieur, ſous la forme de poils touffus & très-ſerrés.

Ses valves ſont ornées extérieurement d'un grand nombre de ſtries longitudinales qui ſont croiſées tranſverſalement par d'autres ſtries ſi fines, qu'on ne peut les compter ; ces ſtries ſont en général mieux marquées vers les deux côtés de la coquille que dans le milieu, leur ſurface paroit grenue. La plus grande convexité des valves ſe trouve à ſix lignes des ſommets, elles forment en avant un angle peu marqué, qui s'efface avant de parvenir au bord antérieur ; leurs bords ſont entiers, ils ne laiſſent point vers le milieu de fente entr'ouverte.

Les ſommets ſont crochus & courbés l'un vers l'autre, leur écartement eſt de deux lignes & un quart, l'eſpace qui les ſépare eſt droit, il a vingt-une lignes de longueur, & forme entre les valves un angle obtus & rentrant ; il eſt couvert par un ligament brun, qui y tient fortement au moyen de pluſieurs ſtries gravées ſur la baſe de la coquille, dont la direction eſt preſque parallèle à celle de la charnière ; celle-ci eſt compoſée de quarante-cinq ou cinquante dents rangées ſur une ligne droite, excepté celles du bout antérieur, qui décrivent une courbe légère ; celles du milieu ſont ſi fines, qu'on ne peut preſque pas les compter, celles des bouts ſont plus profondes & plus écartées, elles ſont obliques & de près d'une ligne de longueur. Ses impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux ſur chaque valve, elles ſont ovales & placées de chaque côté ſous les bouts de la charnière ; les deux de la face poſtérieure ſont plus profondes que les autres.

Sa couleur eſt ordinairement rougeâtre à l'extérieur, mais un peu moins foncée en arrière des ſommets ; celle de l'intérieur des valves eſt vineuſe, & ſes bords ſont bruns.

On trouve cette coquille dans la Méditerranée, ſur les côtes d'Eſpagne, ſur celles de la France, de l'Italie, & même ſur celles de Barbarie ; on la trouve auſſi dans l'Océan, ſur les côtes de l'Angleterre & ſur celles du Danemarck. Nous doutons que l'eſpèce de Liſter, qu'il cite à la Barbade, ſoit la même que notre *Arche* barbue ; cependant le docteur Forskhael dit l'avoir trouvée dans la mer Rouge aux environs de Sues.

9. ARCHE ciliée.

Arca lacerata ; LINN.

Arca teſta tranſverſa ſubovata depreſſa, ſtriis longitudinalibus ciliato lacerisgranulatis inæqualibus, margine ſubcrenato clauſo ; NOB.

Elegantiſſima ſimulque rariſſima concha bivalvis : vix nota aut deſcripta ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag 180, tab. 88, fig. 13.*

Arca lacerata ; LINN. *muſ. teſſinianum, pag. 116; tab. 6, fig. 1, num. 2.*

Came rare, marron clair de la forme d'une amande, DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 345, num. 791.*

Amande acils ; FAVART D'HERBIGNY, *dict. tom. 1, pag. 18.*

FAVANNE, *conchyl. tab 51, fig. C, 5.*

Arca lacerata Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 189, tab. 54, fig. 536, 537.*

L'Amande acils ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a tant de reſſemblance avec l'*Arche* barbue, que Linné même, qui l'avoit propoſée dans le muſeum de Teſſin, comme une eſpèce différente, crut dans la ſuite devoir la réunir avec elle, & ne la conſidérer que comme une ſimple variété. M. Chemnitz paroît avoir adopté le dernier ſentiment de Linné; cependant cette coquille, malgré ſes grands rapports avec l'autre eſpèce, en diffère par les caractères ſuivans.

Elle eſt ordinairement moins large que la première, ſes deux côtés ſont ſenſiblement différens, celui de devant eſt plus large que l'autre de près du double, ce qui lui donne une forme légèrement oblique; ſes ſommets ſont placés plus près du milieu des valves que dans l'*Arche* barbue, & le bord moyen eſt plus arrondi : on compte ſur ſes valves vingt ou vingt-cinq ſtries longitudinales, plus relevées que les autres, qui ſont placées entr'elles, & dans la même direction; ces vingt-cinq ſtries ſont garnies ſur toute leur longueur de poils gris ſi ſerrés, qu'ils reſſemblent, au premier coup-d'œil, à des membranes longitudinales, dont les bords ſeroient frangés; enfin, les bords des valves ſont finement crenelés & ils ferment exactement par-tout; d'après ces caractères, dont quelques-uns tiennent eſſentiellement à la ſtructure de la coquille, nous la croyons une eſpèce très-diſtincte de l'*Arche* barbue, & nous la propoſons ici comme telle. Sa couleur eſt à l'extérieur d'un brun très-foncé ou de couleur marron. On ignore ſa patrie.

10. ARCHE brune.

Arca fuſca ; NOB.

Arca teſta tranſverſa ovata, ſtriis longitudinalibus granulatis, natibus approximatis margine ſubtiliſſime ſtriato clauſo ; NOB.

Pectunculus ex fuſco rubens admodum denſe ſtriatus; LISTER, *ſynopſ. tab. 231, num. 65.*

Muſculus ſtriatus, ſtriis tranſverſis & longitudinaliter cancellatus, quarum non nullæ latere elongato craſſiores ſunt, rufus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 90, fig. B.*

MARTINI, *abbadlung. pag. 290, tab. 6, fig. 12.*

Cœur des Indes à carène étroite, de la forme d'une amande dépouillée de ſa coque ; D'AVILA, *catal. pag. 357, tab. 7, fig. R.*

Amygdalum frixum ſive toſtum, teſta oblonga decuſſatim ſtriata, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, 185, tab. 54, fig. 534.*

L'Amande rôtie ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt tranſverſale, ovoïde, brune & luiſante extérieurement; ſes deux côtés ſont arrondis : ſa largeur eſt ordinairement de ſeize à vingt lignes, ſa longueur de dix, & ſa groſſeur ou ſa profondeur de neuf. Son périoſte eſt brun & luiſant, il eſt formé par une pellicule très-fine qui lui eſt fortement attachée.

Ses valves ferment exactement, elles ſont garnies au dehors de quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq côtes très-fines & longitudinales, qui ſont coupées tranſverſalement par un nombre égal de ſtries ſubtiles, qui forment, par leur croiſement ſur les premières, des crenelures arrondies ſur leur convexité; ſes bords ſont plats & finement ſtriés dans l'intérieur, ces ſtries ſont mieux marquées vers les deux bouts de la charnière, elles ſont plus écartées & moins profondes ſur le bord moyen.

Les ſommets ſont pointus & courbés en arrière, leur écartement n'eſt que d'une ligne; ils ſont placés à deux lignes & un tiers du bord poſtérieur : l'eſpace qui le ſépare, quoique très-étroit, forme un angle rentrant aigu entre les valves, qui ſe prolonge ſur toute la longueur de la charnière, cet eſpace eſt recouvert par un ligament brun & ſolide.

La charnière eſt compoſée de quarante-deux ou quarante-ſix dents, diſpoſées ſur une ligne droite, excepté celles des deux bouts, qui, outre qu'elles ſont plus grandes que celles du milieu, ſont légèrement divergentes & tournent un peu vers les bords. La couleur de cette coquille eſt au dehors d'un brun très-foncé, excepté les ſommets qui ſont aſſez ſouvent blancs & ſans taches; la couleur de l'intérieur des valves eſt griſâtre & perlée, celle des bords eſt brune. J'ai trouvé ce coquillage ſur les rochers qui bordent l'île Maroſſe, dans le fond de la baie d'Antongil à Madagaſcar; Liſter dit qu'on la trouve auſſi ſur les côtes de l'île de la Barbade.

11. ARCHE chambrée.

Arca concamera ; MARTINI.

Arca teſta rhombea oblique cordata, antice retuſa hians, intus appendiculata, cardine utrinque bidentato ; NOB.

Un grand cœur très-rare, nommé coqueluchon de moine ; DAVILA, *catal. pag. 357, num. 824, tom. 1, tab. 18, fig 5, v.*

Arca concamerata ; MARTINI, *abbadl. tom. 3, pag. 292, tab. 7, fig. 15, 16.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. A.*

Arca cucullata & concamerata, testa cordiformi rufescente ventricosa longitudinaliter distinctissime, transversaliter subtilissime striata, natibus incurvis margine crenulato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 174, tab. 53, fig. 526. — 528.*

Coqueluchon de moine; par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce présente deux caracteres très-remarquables, elle a un appendice saillant dans la partie antérieure de la cavité de chaque valve, & deux dents transversales aux bouts de sa charnière, qui la distinguent, non-seulement des autres espèces du même genre, mais encore de toutes les coquilles bivalves connues.

Sa forme approche beaucoup de celle de l'*Arche anadara*, sa largeur est de trois pouces & demi, & sa hauteur de deux pouces six lignes, elle est très-ventrue, & sa face antérieure est applatie, quoiqu'elle soit en même temps plus alongée que la face opposée.

La surface des valves est sillonnée par des stries longitudinales, fines & nombreuses, qui sont coupées transversalement par d'autres stries aussi déliées que des cheveux, celles-ci sont très-saillantes sur l'applatissement de la face antérieure, elles y paroissent même lamellées & tuilées, tandis que les stries longitudinales y sont à peine sensibles; on remarque sur cette même face une carène aiguë, qui part des sommets & va se terminer au haut du bord antérieur; les appendices dont nous avons parlé sont placés dans la cavité des valves; ils consistent en un lame mince & détachée du fond, qui prend naissance dans la cavité des sommets, & se termine un peu au-dessus du milieu des valves par un arrondissement qui leur donne un aspect très-singulier; leurs bords sont quelquefois marqués de très-fines crenelures: mais il est vraisemblable que cette différence dépend de la conservation des individus; on apperçoit un léger bâillement au milieu de l'applatissement de la face antérieure de la coquille qui est propre à cette espèce.

Les sommets sont plus rapprochés du côté antérieur que de l'autre, ils sont crochus & courbés en dedans, leur écartement est tout au plus de trois lignes & demie. L'intervalle qui les sépare forme un angle obtus & rentrant, dont la longueur passe deux pouces; il est recouvert, comme dans les autres espèces, par un ligament brun, dont nous n'avons apperçu que des légères traces sur les individus qui ont servi à notre description.

La charnière est composée de dents nombreuses qui sont plus grandes & moins serrées que celles de l'*Arche anadara*, elles sont perpendiculaires & rangées sur une ligne droite, on en voit quelques-unes, sur le nombre, dont la pointe est bifide: les deux bouts de la charnière sont pourvus, outre ces dents, de deux autres plus fortes, qui sont placées transversalement, & s'engrainent dans l'intervalle que laissent deux dents pareilles de la valve opposée.

La couleur de cette coquille est brune à l'extérieur ou couleur de cannelle, elle est rougeâtre dans l'intérieur ou violette, sur-tout près des bords. Cette espèce est rare, elle vient de la mer des Indes; nous l'avons trouvée dans le cabinet de M. Joubert, trésorier-général de la province du Languedoc, parmi bien d'autres également précieuses, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

12. ARCHE anadara.

Arca antiquata; LINN.

Arca, testa oblique cordata multi sulcata, sulcis muticis, natibus recurvis, margine crenato; LINN. *syst. nat. pag. 1141, num. 174. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 518, num. 91.*

A — LISTER, *synops. tab. 230, fig. 64, a.*

Anomalocardia effusa; KLEIN, *ostrac. pag. 142, num. 5, litt. C.*

Concha indica non dissimilis à priori, nisi solo labro in alterâ parte magis extenso, ut plurimum alba, interdum ex albo nigrescens; BONANNI, *recreat. pag. 108, num. 74. — ejusd. mus. kircher. pag. 445, num. 74.*

Pecten virgineus malaicensibus bia anadara dictus; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. I.*

Pecten virgineus; PETIV. *Amboin. tab. 17, fig. 8.*

Pectunculus major polyginglymus hirsutus; SLOANE, *Jamaïq. vol. 2, tab. 241, fig. 14, 15, 16.*

Concha rhomboïdalis, striis latis notata candida, & veluti cuticula quadam rufa vestita; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. C.*

Anadara; ADANSSON, *conchyl. pag. 248, tab. 18. fig. 7.*

Die magdeblume; LESSERS, *testaceoth. pag. 416, 72, litt. 6.*

KNORR, *Vergnugen der augen, tom. 1, tab. 24, fig. 3, 4.*

Cœur d'Amérique blanc à stries longitudinales, chargées, ainsi que les cannelures, d'autres très-fines transversales, à carène peu large & fort alongée; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 358, num. 828.*

Arca antiquata; MURRAY, *fundam, testac. tab. 2, fig. 15.*

Arca testa oblique cordata multisulcata, sulcis muticis, natibus recurvis margine crenato; GRONOV. *zoophyl. num. 1171.*

Arca scapha, testa oblonga sulcata lævi, natibus recurvis margine plicato; ejusd. fasc. 3, tab. 1, fig. 13.

Arca scapha, testa rhomboïdali ventricosa alba; antice effusa & angulata, striis obtusioribus & latioribus plerumque bifidis multi striata, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 7, tab. 45, fig. 548.*

B — Concha rhomboïdalis striata striis crassis rotundis candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. B.*

Pectunculus albus crassus profunde sulcatus edulis, concha Jamaïcensis ; LISTER, *synopf. tab. 256, fig. 70.*

Varietas notabilis præcedentis speciei testa rhombea ventricosa alba ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 205, tab. 55, fig. 549.*

Bia anadara ; par les habitans de Malacca.

Maagde bloem, baſtaard arck ; par les Hollandois.

Das paquetboot ; par les Allemands.

Virgin cockle ; par les Anglois.

Anadara, cœur en arche de Noé ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a quelque reſſemblance avec l'*Arche* grainue, mais elle eſt plus alongée ſur le devant ; ſes ſommets ſont plus rapprochés, l'eſpace qui les ſépare n'eſt pas ſi large ; elle en diffère d'ailleurs par beaucoup d'autres objets de détail que ſa deſcription complète peut ſeule rendre ſenſibles.

Sa largeur d'un bout à l'autre étant de trois pouces, ſa hauteur eſt d'un pouce dix lignes, & ſa groſſeur de dix-neuf lignes ; on en voit d'une plus grande proportion que celle que nous décrivons ici ; mais les meſures étant relatives, il eſt facile dans tous les cas de ſe retrouver. Sa forme eſt celle d'un cœur, mais ſes deux faces ſont inégales, celle de devant eſt plus alongée que l'autre & moins arrondie, elle forme au haut un angle obtus & comprimé.

Ses valves ſont pourvues extérieurement de trente-cinq ou trente-ſix côtes longitudinales, celles de la face antérieure ſont diviſées ſur toute leur longueur par une ligne peu profonde ; elles ſont coupées à angle droit par des lignes extrêmement fines & ordinairement ſaillantes. Le bord intérieur des valves a autant de crenelures qui s'engrainent les unes dans les autres que des cannelures au dehors, & on apperçoit des veſtiges de ſillons dans la cavité des valves qui ont auſſi la même direction.

Les ſommets de cette coquille ſont rapprochés, leur pointe eſt courbée en arrière ; l'eſpace oblong qui les ſépare forme un angle droit rentrant, ſa longueur étoit de vingt lignes, & la pointe des ſommets étoit placée à ſept lignes du bord poſtérieur : le ligament qui recouvre cet intervalle eſt noir & caſſant.

La charnière eſt formée de cinquante-ſix dents de chaque côté, qui ſont rangées parallèlement les unes aux autres ſur une ligne droite ; celles du bout poſtérieur de la charnière ſont un peu plus longues, plus écartées que les autres, & même légèrement arquées.

Le périoſte eſt brun ou noirâtre, il eſt caſſant & très-velu ; les poils dont il eſt formé ſont ordinairement plus forts & plus nombreux dans l'intervalle des côtes que ſur leur convexité ou près des ſommets : quand il a été enlevé, on trouve au-deſſous une coquille auſſi blanche dehors que dedans, ſi on excepte les ſommets qui ſont quelquefois teints d'une couleur de chair pâle. Cette coquille ne vit que dans les mers des pays chauds ; Rhumphius la cite dans l'île de Malacca ; Sloane, dans la Jamaïque ; M. Adanſſon, au Sénégal ; je l'ai trouvée abondamment aux îles de France, de Bourbon & de Madagaſcar ; & Forſkhaels dans la mer Rouge.

13. ARCHE grenue.

Arca granoſa ; LINN.

Arca teſta cordata ſulcata ſulcis 26 muricato granoſis natibus incurvis, margine crenato ; NOB.

Concha polylepto-ginglymos ; FAB. COLUMNA, *de purpur. cap. 11, tab. 20, fig. 3.*

Pectunculus ſtriis planis & dentatis inſignitus campechienſis ; LISTER, *ſynopſ. tab. 242, num. 79.*

Pectunculus ſtriis magnis & muricatis donatus ; ejuſd. ibid. tab. 241, fig. 78.

Pecten granoſus ; RUMPH. *theſ. tab. 44, fig. K.* — PETIV. *aquat. Amb. tab. 17, fig. 7.*

Anomalo cardia, concha polyginglymos ; KLEIN, *oſtrac. pag. 142, tab. 10, fig. 45, 46.*

Concha rhomboidalis ſtriis profundis identidem in ſummitate bullatis exaſperata, globoſa candida ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. E.*

La corbeille ; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab. 23, fig. C.*

Korreliga baſterd ark ; KNORR, *vergnugen der aug. tom. 6, tab. 34, fig. 2.*

Arca granoſa, teſta ſubcordata ſulcis muricatis natibus recurvis, margine crenato ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1142, num. 176.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 519, num. 93.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. C, 1.*

Arca granoſa Linnæi, teſta ſubcordata candida, globoſa longitudinaliter profunde ſulcata & coſtata, coſtis muricato nodoſis, natibus recurvis, area intermedia rhomboidali, margine ſerrato ; MARTINI *conchyl. tom. 7, pag. 219, tab. 56, fig. 557.*

Korrelige baſterd arck ; par les Hollandois.

Grain cockle ; par les Anglois.

La corbeille ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt fort épaiſſe ; vue par les deux bouts, elle a la forme d'un cœur, elle eſt très-ventrue, ſon devant eſt applati & le derrière convexe & ventru ; ſa longueur & ſa largeur ſont à peu près égales, elles ne ſurpaſſent preſque jamais deux pouces, ſa groſſeur eſt alors d'un pouce dix lignes ; ſon périoſte eſt brun & très-adhérent, il ſe détache en petites écailles non velues.

On compte extérieurement ſur ſes valves vingt-cinq ou vingt-ſix côtes longitudinales, qui ſont hériſſées de petits tubercules arrondis, quelquefois de tubercules concaves au milieu, ou bien de tubercules coniques & preſque épineux ; ces côtes ſont coupées par des ſtries tranſverſes très-fines, qu'on ne diſtingue bien que dans leurs interſtices ; chaque valve porte, outre cela, une carène qui s'étend

s'étend depuis le ſommet juſqu'à l'angle du bord antérieur ; les côtes compriſes entre cet angle & celui de la charnière ſont plus larges & moins profondes que les autres, & on n'y voit preſque jamais de tubercules. Leur bord préſente vingt-cinq échancrures qui s'engrainent avec pareil nombre de la valve oppoſée, & entrent profondément les unes dans les autres.

Les ſommets ſont très-crochus, ils ſont courbés l'un vers l'autre & ſitués préciſément au milieu de la charnière, leur écartement eſt de trois lignes & demie ; l'eſpace qui les ſépare eſt très-profondément échancré & forme un angle obtus. Sa longueur eſt d'un pouce ſix lignes, & ſa forme eſt celle d'un loſange alongé ; il eſt recouvert par un ligament noir & épais, au-deſſous duquel il y a des lignes creuſées profondément ſur la baſe de la coquille, dont la direction eſt parallèle à celle des bords de la charnière.

La charnière eſt compoſée de quarante cinq à cinquante dents perpendiculaires, très-fines vers le milieu, & diſpoſées ſur une ligne longitudinale, qui devient un peu arquée vers les deux bouts. Quand le périoſte a été enlevé, cette coquille devient d'un très-beau blanc, mais celui de l'intérieur eſt toujours plus éclatant.

On trouve cette coquille ſur les côtes de la Méditerranée, ſur-tout ſur celles de l'Italie & de la Toſcane ; il paroît qu'on la pêche auſſi quelquefois dans la mer des iles Antilles en Amérique ; Liſter dit qu'on la trouve à ſur lacôte de Campêche.

14. ARCHE romboïde.

Arca rhombea ; V. BORN.

Arca teſta cordata multi ſulcata, coſtis mediis tranſverſim ſtriatis, apicibus incurvatis remotis, Arca cardinis rhombea ; V. BORN. *teſtac. pag. 90. — ejuſd. ind. muſ. cæſ. pag. 76.*

Pectunculus roſtro ſive collo tenuiori, ſtriis admodum dentatis ex India orientali ; LISTER, *ſynopſ. tab. 244, fig. 75.*

Pecten bullatus ; RUMPH. *theſ. tab. 44, fig. N.* PETIV. *Amboin. tab. 17, num. 5.*

Anomalocardia, concha polylepto-ginglymos orientalis, roſtro ſive collo tenuiori ſtriis admodum dentatis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 142, ſpec. 5, litt. e.*

Concha binis valvis compacta in ora Braſiliæ frequens, nunquam in littoribus Europæ adjacentibus viſa, &c. ; BONANNI, *recreat. pag. 168, num. 395. — ejuſd. muſ. kircher. pag. 447, num. 117.*

Concha romboïdalis ſtriata, altero latere ſtriis imbricatis donato, ſubalbida ; GUALTIERI, *ind. pag & tab. 87, fig. A.*

KNORR, *vergnugen der aug. tom. 4, tab. 14, fig. 2.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. C, 3.*

Arca rhombea clariſſimi bornii, teſta cordiformi alba gibba, longitudinaliter ſulcata & coſtata, coſtis tranſverſim ſtriatis & crenulatis, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 211, tab. 56, fig. 553, litt. a & b.*

Bia ſiloos ; par les habitans de Malacca.

Das rautenkorbchen ; par les Allemands.

Soort baſterd ark ; par les Hollandois.

Siloos cockle ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt toujours plus petite que la précédente avec qui elle a cependant beaucoup de rapport ; elle eſt toujours moins épaiſſe qu'elle, mais elle en diffère ſurtout par la forme de l'intervalle qui ſépare les ſommets.

Ses valves préſentent extérieurement vingt-ſix ou vingt-ſept cannelures convexes, qui ſont coupées tranſverſalement par des petites côtes tranſverſes très-nombreuſes, qui les font paroître finement crenelées ; les côtes tranſverſes ſont très-marquées près des ſommets, ſur le dos des valves, ſur leur face poſtérieure, mais on n'en voit preſque pas ſur le devant de la coquille qui eſt le côté le plus alongé : les interſtices des côtes longitudinales ne préſentent pas des ſtries tranſverſes dans leur cavité comme dans l'*Arche grenue*, mais ſes bords ſont marqués dans l'intérieur par un pareil nombre de crenelures, qui s'emboîtent de même avec celles de la valve oppoſée.

Les ſommets ſont très-crochus & plus grêles que ceux de l'*Arche grenue*, ils ſont courbés en dedans, & leur écartement eſt de près de quatre lignes ; l'eſpace qui les ſépare eſt creuſé en gouttière, il eſt plus court que celui de l'eſpèce précédente, puiſqu'il n'a que dix ou onze lignes de longueur ; ſa forme repréſente un loſange parfait, il eſt recouvert par un ligament membraneux qui y eſt fortement attaché au moyen de pluſieurs lignes creuſées ſur la baſe des valves, leſquelles forment auſſi des loſanges concentriques, dont le centre eſt entre les deux ſommets. Sa charnière reſſemble à celle de l'*Arche grenue* par le nombre des dents & leur arrangement, mais elle en diffère d'ailleurs par deux dents coniques, placées perpendiculairement aux deux bouts de chaque valve.

Son périoſte eſt brun, il recouvre une couleur blanche & laiteuſe, ou légèrement incarnate ; cette coquille eſt aſſez commune dans les cabinets d'hiſtoire naturelle de la capitale ; elle vient des Indes orientales, ſuivant Liſter ; on la trouve auſſi, ſuivant Bonanni, ſur les côtes du Breſil.

15. ARCHE ridée.

Arca ſenilis ; LINN.

Arca teſta cordata, coſtis longitudinalibus duodecim lævibus, natibus recurvis, margine plicato ; NOB.

Pectunculus gravis raro & minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laminatis ; LIST. *ſynopſ. tab. 238, fig. 72.*

Anomalocardia effusa, quæ pectunculus gravis Listeri; KLEIN, *ostrac. pag. 143, 5.*

Concha rhomboïdalis, striis latissimis complanatis & raris divisa, crassa ponderosa, candidissima; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. D.*

Le fagan; ADANSSON, *conchyl. pag. 246, tab. 18, num. 5.*

Cœur de la Jamaïque peu commun, blanc, à grosses stries longitudinales larges & applaties; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 358, num. 826.*

Le petit cœur de bœuf; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab. 26, fig. k.*

Arca senilis, testa obliquè cordata, octo sulcata lævi natibus recurvis, margine plicato; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num. 175. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 518, num. 92.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. C.*

Arca senilis Linnæi, testa obliquè cordata solida, gibba ponderosa, striis latissimis lævibus atque planis cojlata; &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 213, tab. 56, fig. 554, 556.*

Die breitribbe; par les Allemands.

Le cœur de la Jamaïque blanc; par les François.

DESCRIPTION. Nous allons rapporter ici la description très-exacte que M. Adanſſon a donnée de cette coquille : ſuivant lui, elle a la forme d'un cœur, c'eſt une des plus épaiſſes que l'on connoiſſe; elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre; ſa profondeur eſt d'un quart moindre que ſa longueur, qui dans les vieilles eſt égale à ſa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes; la plus grande que M. Adanſſon ait obſervée, portoit trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur, & plus de ſix lignes d'épaiſſeur; ſa ſurface extérieure eſt relevée de douze cannelures longitudinales, liſſes & arrondies, dont il y en a ſept fort groſſes & plus ſenſibles.

Chaque valve eſt marquée intérieurement de onze cannelures fort larges qui règnent tout autour de ſes bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme ſa charnière, s'avance conſidérablement au dedans de chaque valve, où il fait une eſpèce de talon, au-deſſous duquel eſt une grande cavité. Aux deux côtés paroiſſent les impreſſions des muſcles; elles ſont fort grandes; celle d'en haut ſurpaſſe un peu l'inférieure. Les ſommets ſont à peu près coniques, très-alongés, & roulés en un ſeul tour de ſpirale qui incline un peu ſur le derrière; ils ſont placés un peu au-deſſous du milieu de la largeur des valves & ſéparés l'un de l'autre par un petit eſpace obliquement applati.

La charnière eſt droite ou rectiligne, & égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle conſiſte en une rangée de quarante dents ſemblables, ou autant de lames à peu près égales, & poſées parallèlement ſur les bords de chaque valve; ſes dents s'engrainent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille également ſûre & ſolide. Le ligament n'eſt pas proportionné à la force de la charnière; c'eſt une membrane noire, coriace, aſſez mince, qui s'étend ſur toute la portion de la coquille, qui eſt applatie entre les deux ſommets; elle y eſt fortement attachée par le moyen des ſillons qui y ſont profondément gravés, & qui par leurs contours repréſentent pluſieurs figures rhomboïdes, placées les unes dans les autres. Il ne paroît pas que cette membrane ſoit d'une grande force, puiſqu'elle s'écaille auſſi-tôt que l'eau l'a abandonnée; il ſemble que ſon principal uſage eſt de ſervir de couverture à la charnière, & de la garantir de l'approche des corps étrangers, tels que les ſables & autres choſes ſemblables, qui pourroient en embarraſſer le jeu.

Lorſque cette coquille eſt couverte de ſon périoſte, elle eſt brune, & quelquefois mêlée de verd; mais le périoſte enlevé, on voit que la blancheur de ſa ſurface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli. M. Adanſſon dit enfin n'avoir obſervé d'autres variétés dans cette coquille, que dans ſa forme plus ou moins alongée.

Les nègres du Sénégal aiment beaucoup ce coquillage, ils en pêchent une grande quantité dans les ſables vaſeux de l'embouchure du Niger, où il eſt fort abondant. On le trouve auſſi à la Jamaïque, ſuivant Liſter.

16. ARCHE inéquivalve.

Arca inæquivalvis.

Arca, testa transversè ovata rhombea, inæquivalvi, sulcis longitudinalibus lævibus, margine ferrato; NOB.

Arca; MARTINI, *in seiner abhandlung. pag. 288, tab. 6, fig. 11.*

Arca rhomboïdalis Indiæ orientalis, testa rhombea alba gibba inæquivalvi, densè longitudinaliter sulcata & striata, antice truncata, natibus recurvatis, margine ferrato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 210, tab. 156, fig. 552.*

Die oſtindiche viereckigte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Nous ne connoiſſons cette coquille que par la deſcription qu'en a donnée M. Chemnitz, très-célèbre naturaliſte, dans la conchyliologie de Martini; ſuivant cet auteur, l'*Arche inéquivalve* reſſemble par la forme à celle de Helbling; mais elle eſt plus ventrue; ſa forme eſt tranſverſale, ovale & rhomboïdale; elle a neuf lignes de hauteur, & un pouce & demi de largeur; ſes valves ſont marquées à l'extérieur de ſtries plus larges & plus profondes que celles de l'*Arche de Helbling*, elles ſont liſſes & non interrompues par des lignes tranſverſes, ſes bords antérieurs ſont tronqués, & ceux de derrière arrondis;

ils ferment exactement par-tout, mais ils sont échancrés profondément tout autour en forme de dents de scie. Une des valves est plus grande que l'autre, de manière que, lorsque la coquille est fermée, les bords de la plus grande dépassent l'autre de beaucoup ; c'est pour cette raison que cette espèce a été nommée inéquivalve. Les sommets sont peu écartés dans cette coquille : ils sont ordinairement usés par le frottement qu'ils éprouvent quand les valves s'ouvrent, l'intervalle qui les sépare est enfoncé, & recouvert comme dans les autres par un ligament coriace & noir ; son épiderme est d'un gris tirant sur le noir & très-adhérent : les dents dont la charnière est composée sont au nombre de cinquante sur chaque valve, elles sont rangées sur une ligne droite. La couleur de cette coquille est blanche sur les deux faces ; elle est très commune, suivant M. Chemnitz, sur toute la côte de Coromandel, & sur-tout à Tranquebar.

17. ARCHE épineuse.

Arca aculeata.

Arca testa transversè ovata, costis acutis aculeatis distantibus, internè striata, margine crenulato ; NOB.

Pectunculus striis raris & admodum acutis & eminentibus, iisdemque aculeis quibusdam exasperatis, in internâ parte capillaceis striis insignitus ; LISTER, *synopf. tab. 234, num. 68.*

Anomalo-cardia concha alia, striis externè raris acute eminentibus & asperis, internè capillaceis ; KLEIN, *ostrac. pag. 142, tab. 10, fig. 43, 44.*

Arca granosa minor, testa cordiformi, alba, gibba, costata nodosa, natibus obtusis, Areâ intermediâ angustiore, intùs striis subtilissimis notata ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 222, tab. 56, fig. 559.*

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est transversale & ovale comme celle de l'*Arche Robet ;* elle est plus grande, & en diffère aussi par la forme de ses côtes, leur écartement, & les épines rares dont elles sont armées ; outre ces différences, sa charnière est plus alongée ; les stries de l'intérieur des valves sont plus fines et plus nombreuses, ce qui paroit suffisant pour établir que, malgré leurs analogies, ce sont deux espèces bien distinctes.

L'individu qui nous a fourni cette description avoit seize lignes de largeur, onze de hauteur, & sa grosseur étoit de dix. Ses valves portoient extérieurement vingt-deux côtes longitudinales aiguës, & presque triangulaires, qui étoient près de deux fois & demie moins fortes sur les côtés, & dont l'écartement étoit plus grand vers le milieu des valves ; chaque côte avoit quatre ou cinq épines coniques, parsemées irrégulièrement sur sa crête, dont la longueur & la force n'étoient pas égales ; leurs bords avoient dans l'intérieur autant d'échancrures creusées en gouttière que de côtes au dehors, celles des côtes des valves étoient plus foibles que les autres : l'intérieur de leur cavité étoit marquée de stries longitudinales, très-fines, qui commençoient à une ligne & quart des bords, & s'élevoient jusques dans la cavité des sommets, les impressions des muscles étoient, quant au nombre & à la situation, comme dans les espèces analogues.

Sa charnière avoit dix lignes & demie de longueur, elle étoit droite & formée de dents aussi fines que celles de l'*Arche de Noé ;* leur nombre étoit de quarante huit à cinquante, celles des bouts étoient légèrement obliques.

Les sommets sont peu écartés dans cette coquille, il sont placés un peu au-dessus du milieu de la charnière, tandis que ceux de l'*Arche Robet* paroissent placés plus en arrière. L'espace qui les sépare est très-étroit ; il est recouvert d'un bout à l'autre par un ligament noir qui le garnit en totalité. Sa couleur est blanche au dehors, excepté le haut du bout antérieur qui porte une foible teinte de bleuâtre près des bords ; cette teinte est plus foncée dans l'intérieur de la coquille, & un peu plus étendue qu'à l'extérieur ; j'ai trouvé cette coquille sur la pointe du cap de Bonne-Espérance entre la baie Falfe & la baie Robins ; je n'en rencontrai pas de plus grosse que celle dont je donne ici la description.

L'espèce de M. Chemnitz, que nous avons citée, pourroit être différente de la nôtre, à cause des côtes des valves qui ne paroissent pas aiguës comme dans celle-ci, & des tubercules de sa surface : cependant, comme cet auteur cite la figure de Lister, comme appartenante à la sienne, & que d'ailleurs tous les autres caractères conviennent, nous présumons que son espèce n'est qu'une variété de celle-ci.

18. ARCHE Robet.

Arca Robet.

Arca, testa transversè ovata, internè striata, costis viginti sex convexis lævibus, margine crenato ; NOB.

Robet ; ADANSSON, *conchyl. pag. 248, tab. 18, fig. 6.*

DESCRIPTION. Cette coquille est une de celles que M. Adanson a découvertes au Sénégal ; comme nous ne l'avons jamais vue, nous allons rapporter ici la description que ce savant naturaliste en a donnée.

Cette coquille représente un ovoïde arrondi aux deux extrémités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & presque autant de profondeur : elle est peu épaisse, & marquée au dehors de vingt-six petites cannelures longitudinales, arrondies, ordinairement lisses & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Chaque valve est bordée en dedans d'un pareil nombre de cannelures fort courtes, qui ne passent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux sillons très-léger qui s'étendent

des bords jusqu'aux sommets comme dans l'espèce précédente; ceux ci sont fort courts, & placés au tiers de la largeur des valves vers leur bout postérieur. La charnière égale les deux tiers de la largeur de la coquille; on n'y compte que trente-cinq dents, qui ressemblent plutôt à des dents de scie qu'à des petites lames, parce qu'elles sont fort étroites & pointues. Sa couleur est blanche & tire quelquefois sur le rouge. M. Adanson dit qu'on la pêche dans les sables vaseux de l'embouchure du Niger, sur la côte du Sénégal.

19. ARCHE lactée.

Arca lactea; LINN.

Arca testa transversa, valvulis utrinque obliquè truncatis, striis cancellatis minutissimis, margine integerrimo; NOB.

Pectunculus exiguus albus admodum tenuiter striatus ab insulâ Garnsey; LISTER, *synopf. tab. 235, fig. 69.*

Conchula figuræ magnitudinem non excedens, eburnea, in ore spissis denticulis crispa; BONANNI, *muf. kirch. pag. 442, fig. 33.* — *ejusd. recreat. pag. 103, fig. 34.*

Mytilus Garnsejæ albus, parvus tenuiter cancellatus; PETIVER. *gazophyl. tab. 73, fig. 1.*

Concha polyginglymos exigua alba, admodum tenuiter striata; KLEIN, *ostrac. pag. 142, litt. d.*

Jabet, ADANSSON, *conchyl. pag. 250, tab. 18, num. 8.*

Arca testa subrhomboïdea, obsoletè decussatim striata diaphana, margine crenulato; LINN. *syst. nat. pag. 1141, num. 173.*

Arca parva alba cancellata lactea; DACOSTA, *british, conch. pag. 171, tab. 11, fig. 5.*

Arca lactea, testa nivea subrhomboïdea, subtilissimè decussatim striata; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 200, tab. 55, fig. 547.*

DESCRIPTION Quoique plusieurs conchiologistes aient parlé de cette coquille, M. Adanson est le seul qui en ait donné une description exacte; elle étoit nécessaire pour fixer les idées différentes que les auteurs en avoient données.

Suivant M. Adanson, cette coquille est très-petite, n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de largeur, sur trois de longueur, & autant de profondeur; ses deux bouts sont tronqués obliquement; sa surface extérieure est recouverte d'un périoste très-fin & blanchâtre, qui ne devient sensible que sur les bords de chaque valve par l'épaisseur & la noirceur qu'il y prend. Dessous ce périoste, chaque valve paroit ornée de quarante à cinquante stries longitudinales très fines, avec lesquelles vingt autres stries transverses, également fines, forment un réseau ou un treillis d'une grande délicatesse. Les valves ne sont ni crenelées sur leurs bords, ni striées intérieurement, & elles joignent exactement par tout. Les sommets se touchent presque, ils ne laissent entr'eux qu'un petit espace applati.

Sa charnière porte vingt ou vingt cinq dents dans chaque valve. Sa couleur est d'un blanc sale, accompagné quelquefois de roux vers les sommets. On trouve cette coquille entre les rochers de l'île de Gorée, sur la côte du Sénégal; Lister l'indique sur celle de l'île de Guernesey; Linné dans la Méditerranée, & Bonanni dans le golfe Adriatique.

Nous observerons, au sujet de la description ci-dessus, qu'elle diffère de celle de Linné, en ce que cet auteur assure que les bords de sa coquille sont crenelés; mais Davila confirme d'un autre côté la description de M. Adanson, ce qui porte à croire qu'il peut exister deux espèces très-voisines, qui ne différeroient l'une de l'autre que par ce seul caractère.

20. ARCHE de Nicobar.

Arca Nicobarica.

Arca testa transversa, oblongo ovata, antice subangulata pellucida lævi, margine integerrimo; NOB.

Arca lævigata, pellucida, Nicobarica; testa ovali oblonga glaberrima, intùs & extùs candida diaphana, cardine crenato, margine integerrimo; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 194, tab. 54, fig. 541, litt. a, b.* — *Arca lævigata*; SPENGLER, *catal. tab. 1, fig. 10, 11.*

Die glatte durchsichtige Nicobarische Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est blanche dehors comme dedans, sa forme est transversale & oblongue, & ses deux côtés sont arrondis; sa largeur étant de onze lignes, sa hauteur du point des sommets au bord moyen n'est que de six lignes seulement: elle ressemble à une telline, à cause d'un petit angle peu saillant qui se prolonge sur le devant depuis les sommets jusqu'au bord antérieur des valves; celles-ci sont très-minces, transparentes & très-fragiles; elles sont lisses extérieurement, mais on y distingue avec peine quelques stries longitudinales très-fines & écartées; les bords des valves sont entiers & sans crenelures, ceux de la face antérieure sont tranchans, mais ils ferment exactement; les sommets sont placés un peu au-dessus du milieu des valves vers le derrière de la coquille, ils sont très-peu saillans, & légèrement convexes; le ligament cardinal est placé au milieu: la charnière consiste en des dents très-fines qui garnissent toute la base de la coquille, elles sont rangées sur une ligne horizontale qui lui est parallèle; ses impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve. Cette coquille est rare; il n'y a pas long-temps qu'elle a été découverte à Nicobar sur la côte de Coromandel.

21. Arche transparente.

Arca pella ; LINN.

Arca testa subtriangulari, ovata antice subrostrata, transversim subtilissimè striata, cardine ciliari, margine integerrimo ; NOB.

Arca, testa ovata pellucida substriata, vulva prominente, margine integerrimo, cardine ciliari ; LINN. *syst. nat. pag. 1141, num. 172.*

Arca fragilis, quæ Arca pella Linnæi, testa parva triangulari, ovata, transversim subtilissimè striata, cardinis denticulis valdè acutis ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 199, tab. 55, fig. 546.*

DESCRIPTION. Je n'ai vu qu'un seul individu de cette coquille, que je trouvai sur un grouppe de madrepores arborescentes, qui avoit été pêché dans le voisinage de Nice, & qui me fut donné en présent par M. Davillier de Montpellier, négociant à Bordeaux, mon ami particulier, parmi d'autres objets d'histoire naturelle, dont il a embelli ma collection, & dont je suis charmé de trouver ici l'occasion de lui témoigner publiquement ma reconnoissance.

Cette coquille étoit petite, elle n'avoit que quatre lignes de longueur, & pas tout-à-fait deux & demie de hauteur ; sa forme étoit presque triangulaire, mais arrondie en arrière, & prolongée en bec comprimé sur le devant ; ses valves étoient blanches, très-luisantes & diaphanes, elles étoient garnies à l'extérieur de stries fines & transverses qui aboutissoient aux deux côtés, en tournant parallèlement aux bords des valves ; les sommets étoient placés vers le milieu de la charnière, ils étoient peu écartés & légèrement inclinés en arrière ; l'espace qui les sépare étoit très-étroit, & son ligament extérieur de forme linéaire.

Sa charnière étoit composée de dents aiguës, rangées sur une ligne droite ; elles étoient très-fines, plus longues & plus pointues que dans les autres espèces, celles des deux bouts étoient un peu plus alongées, & s'engrenoient très-profondément dans celles de la valve opposée. Sa couleur étoit blanche & presque diaphane, après que j'eus enlevé une pélicule très-fine qui couvroit la superficie : ses bords étoient entiers.

Malgré les différences que présente notre description avec celle que Linné a donnée de sa coquille, nous ne doutons pas que la nôtre ne soit la même que celle de cet auteur ; leur grandeur, leur transparence & la structure de la charnière sont les mêmes dans les deux, elles ne diffèrent que par les stries des valves dont Linné n'a pas parlé dans la description de la sienne, faute sans doute de les avoir apperçues, ou peut-être parce qu'elles avoient disparu sur les individus qu'il possédoit. La figure de Martini est très-exacte quant à la forme, mais les stries transverses sont trop exprimées, elles ressemblent plutôt à des sillons. On trouve cette petite *Arche* dans la mer Méditerranée, mais il paroit qu'elle n'est pas commune.

22. ARCHE nacrée.

Arca margaritacea ; NOB.

Arca testa subtriangulari lævinscula, intùs margaritacea, natibus conniventibus recurvis, margine crenato ; NOB.

Pectunculus minimus lævis, intùs argenteus, cardine serrato ; PETIV. *gazoph. tab. 17, fig. 9.*

Tellina inæquilatera lævis, margine interno tenuissimè dentato, sed prope cardinem denticulis spissis, elationibus, acutis conspicua, oleaginosa intùs argentea ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 88, fig. R.*

Arca nucleus, testa obliquè ovata, lævinscula, natibus incurvis, margine crenulato, cardine arcuato ; LINN. *syst. nat. pag. 1143, num. 184 ?*

Glycymeris argentea parva subtriangularis lævis, intùs argentea ; DACOSTA, *british. conchol. tab. 15, fig. 6.*

Arca nucleus Linnæi, testa subtriangulari, fragilissima, pellucida, striis transversis vix manifestis, cardine arcuato triangulari denticulato, margine subtilissimè crenulato, cavitate interna argentea ; MARTINI, *conch. tom. 7, pag. 241, tab. 58, fig. 574, lit. a & b.*

Silver cockle ; silvery ; on eur coats ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille diffère de toutes les *Arches* connues par sa forme, qui la fait ressembler à une Vénus, & par la nacre qui orne l'intérieur de ses valves ; c'est la seule coquille de ce genre qui présente ce caractère. Sa forme est presque triangulaire, elle est ovale sur le devant, & applatie en arrière ; sa longueur est de sept lignes, sa hauteur de six, & sa grosseur de quatre. Quoique petite, ses valves ont de l'épaisseur, elles sont lisses extérieurement & marquées de stries transverses, si fines, qu'on ne peut les distinguer qu'avec une loupe ; elles sont légèrement applaties sur le derrière, à la partie que nous nommons la lunule, & que Linné nommoit l'anus ; leur bord moyen est arqué & garni intérieurement de crenelures très-fines, qui ne s'étendent pas au-delà du commencement des impressions musculaires ; leur nombre est considérable, mais difficile à compter à cause de leur grande finesse.

On compte sur la charnière depuis trente trois jusqu'à trente-six dents, qui sont rangées sur deux lignes de longueur inégale, lesquelles forment par leur rencontre, vis-à-vis les sommets, un angle obtus : on observe, dans le point de leur rencontre, un léger enfoncement, & deux ou trois dents plus longues & plus fortes que celles des côtés ; le rang antérieur de dents est une fois plus long que celui du côté de la lunule, il est un peu arqué, & ses dents sont plus écartées & plus longues que celles du rang postérieur. Les impressions musculaires sont au nombre de deux

ſur chaque valve, elles ſont ovales, longitudinales & profondes.

Les ſommets ſont placés en arrière vers les deux tiers de la longueur de la charnière, ils ſe terminent en deux cônes très-obtus, dont la pointe eſt tournée du même côté; ils ſont ſi ſerrés qu'ils ne laiſſent entr'eux aucun intervalle pour l'attache du ligament extérieur.

La couleur de cette petite coquille eſt extérieurement d'un blanc tirant ſur le verdâtre, elle préſente quelquefois une ou deux bandes tranſverſes de la même couleur, mais un peu plus foncées que le fond; elle eſt graſſe au tact & preſque huileuſe, & nacrée dans l'intérieur. La figure de Petiver eſt très-exacte; celle de Gualtieri le ſeroit auſſi, ſi les crenelures des bords des valves n'étoient un peu trop fortement exprimées; la figure de Martini eſt la moins exacte de toutes: nous douterions même qu'elle appartînt à cette eſpèce, ſi la deſcription de cet auteur ne ſuppléoit au défaut de la figure. Mais nous devons avertir que la coquille de Linné eſt peut-être différente de notre eſpèce, puiſque celle de ce naturaliſte a une charnière arquée, & qu'il n'a pas parlé du caractère le plus frappant de la nôtre, celui de la nacre de l'intérieur des valves. Cette *Arche* vit, ſuivant Dacoſta & M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre; on la trouve auſſi ſur celles de l'île de Saint-Domingue.

23. ARCHE roſtrale.

Arca roſtrata; MARTINI.

Arca teſta tranſverſa, oblonga, depreſſa, tranſverſim ſubtiliſſimè ſtriata, antice roſtrata attenuata, margine integerrimo; NOB.

Arca roſtrata; MARTINI, *abhandlung. tab. 7, fig. 17, 18.*

Arca minuta, teſta compreſſiuſcula, extremitate remotiore attenuata, oppoſita rotundata, tranſverſim ſtriata, margine integro; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 247, num. 2895.*

Die ſtus Arche; SCHROETERS, *naturgeſchichte der fluſſconch. pag. 187, tab. 9, fig. 2.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 80, fig. E.*

Arca Martini roſtrata, teſta oblonga ex olivacco colorata, tranſverſim vix manifeſtè ſtriata, valde compreſſa, extremitate altera effuſa attenuata & quaſi roſtrata, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 206, tab. 55, fig. 550, 551.*

Imenningoak; par les Groenlandois.

Die genſchabelte Martiniſche Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt tranſverſale, oblongue, & très-applatie; ſa largeur, d'un côté à l'autre, eſt ordinairement de treize à quatorze lignes, & ſa hauteur, priſe des ſommets au bord moyen, pas tout-à-fait de ſix.

Son côté antérieur eſt très-alongé; il forme par ſon extenſion une eſpèce de bec très-atténué, tandis que le côté de derrière eſt obtus & arrondi; ſes deux valves ferment exactement, excepté au bout du bec, qui forme un léger écartement par où l'animal fait ſortir ſa trompe; leurs bords ſont ſimples, ceux de devant ſont tranchans, leur ſurface intérieure eſt liſſe, elle eſt ſouvent couleur de chair, & quelquefois d'un blanc nacré, ſelon Martini; on apperçoit ſur leur convexité quelques ſtries tranſverſes très-ſerrées, qui ſont fort peu apparentes; & ſur leur bout antérieur, une impreſſion lancéolée, au milieu de laquelle les bords des valves ſont légèrement prominens: cette impreſſion forme ſur la face antérieure de la coquille ce que nous nommons ſon corſelet; les ſtries tranſverſes y ſont moins nombreuſes, & même moins profondes que ſur les côtés: l'épiderme eſt verd pâle; il prend une couleur plus foncée ſur les coquilles adultes, & devient couleur d'olive. Les ſommets ſont très-ſerrés, ce qui fait que les valves ne peuvent s'ouvrir beaucoup: ils ſont ſitués vis-à-vis leur tiers poſtérieur; le léger enfoncement qui les ſépare, eſt garni d'un ligament noir qui eſt très-étroit, & fort peu apparent. Les dents de la charnière ſont diſpoſées à peu-près comme dans l'*Arche nacrée*; elle forme un angle très-obtus; le rang de devant eſt près d'une fois plus long que celui de derrière; ils ſont compoſés l'un & l'autre de dents ſubulaires, qui ſont plus fines & plus aiguës que celles des autres eſpèces, ſans en excepter l'*Arche tranſparente*: enfin ſes impreſſions ſont au nombre de deux ſur chaque valve.

M. Chemnitz dit qu'il a trouvé dans l'eſtomac d'une eſpèce de pleuronecte, que l'on nomme en danois *Ruſzbuter*, une de ces coquilles entière, & une grande quantité de fragmens de la même eſpèce. M. Muller en avoit déjà trouvé avant lui dans l'eſtomac des poiſſons; & ce n'eſt que d'après cette indication que M. Chemnitz en fit la recherche. Suivant M. Retzius, on trouve cette coquille ſur les rivages de la Suède, & en plus grande quantité ſur ceux de la Norwège. Muller & M. Fabricius l'indiquent auſſi ſur les côtes du Groenland.

24. ARCHE ovale.

Arca ovalis.

Arca teſta obliquè ovali, coſtis viginti quinque longitudinalibus, lineis tranſverſis elevatis approximatis, margine crenato; NOB.

Pectunculus denſè & profundè ſtriatus ovali figurâ, Campechienſis; LISTER, *ſynopſ. tab. 237, num. 71.*

Anomalocardia, ſeu pectunculus ovalis, denſè, profundè & dentatim ſtriatus; KLEIN, *oſtrac. pag. 143, num. 15.*

DESCRIPTION. Cette coquille n'a pas à l'extérieur la forme d'une *Arche;* on la prendroit, avant de voir ſa charnière, pour une véritable bucarde voiſine de la *bucarde fraiſe*. Sa forme préſente

un ovale oblique, mais régulier, dont la plus grande grosseur est à huit lignes au-dessus des sommets; la largeur étant de vingt lignes, sa hauteur est de quatorze & demie, & sa grosseur de quinze.

Ses valves ont à l'extérieur, depuis vingt-deux jusqu'à vingt-cinq côtes arrondies & longitudinales, qui sont coupées transversalement par d'autres côtes beaucoup plus petites, saillantes, rapprochées & presque tuilées, qui rendent leur surface très-raboteuse; les côtes transversales ne pénètrent pas dans la cavité des sillons; on n'y apperçoit que de fines stries, dont cependant la direction est la même, & qui ne sont peut-être que leur continuation. Les bords des valves sont marqués de crenelures profondes qui s'engrainent, quand les valves sont fermées, les unes dans les autres; elles sont plus longues & plus profondes vers le bout antérieur, que dans le reste de la circonférence; leur nombre est toujours inférieur de deux à celui des côtes de la surface.

Les sommets sont peu écartés; ils sont légèrement crochus en arrière, & placés du même côté vers la cinquième partie de la longueur de la charnière; l'espace qui les sépare a vingt lignes de longueur, il forme un angle rentrant, très-aigu, qui est couvert par un ligament noirâtre comme dans les autres espèces.

Sa charnière est composée de quarante-huit ou cinquante dents presque égales, & rangées sur une ligne légèrement arquée; elles sont aussi fines que celles de l'*Arche anadara*. Sa couleur est blanche dehors comme dedans, quelquefois elle présente une légère teinte de couleur de chair, qui n'est sensible que près des sommets & des bords antérieurs. Ses impressions musculaires sont rondes & peu profondes, celles de devant sont un peu plus grandes que les autres; cette coquille n'est pas commune: Lister dit qu'on la trouve sur la côte de Campêche.

25. ARCHE pectoncle.

Arca pectunculus; LINN.

Arca testa lenticulari subaurita, sulcata, sulcis subimbricatis, natibus inflexis, margine plicato; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num. 180. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 520, num. 96.*

Pectunculus polylepto-ginglymus maculatus, striis rotundis ac rarioribus donatus, Bengalensis; LISTER, *synops. tab. 239, num. 73.*

Pectunculus polylepto-ginglymus rotundus maculatus, striis rarioribus; KLEIN, *ostrac. pag. 139.*

Concha indica in littore Amboini reperta, fere perfectè rotunda, striis valde tumentibus divisa, &c.; BONANNI, *mus. kircher. num. 129, cl. 2.*

Concha crassa striata, striis rotundis & rarioribus, ex candido sublutea, maculis piceis diversi mode punctata & notata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. H.*

Peigne dont les coquilles sont très-épaisses, & d'un beau blanc en dedans; ses cannelures, bariolées de brun, de jaune & de bleu, la distinguent des autres, il n'a point d'oreilles; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 342, tab. 27, fig. B.*

MARTINI, *Berl. besch. tom. 3, tab. 6, fig. 3, 4.*

Arca pectunculus; V. BORN. *ind. mus. cæsar. pag. 78. — ejusd. testac. pag. 91.*

Arca testa lenticulari subaurita, sulcata sulcis imbricatis, natibus inflexis, margine plicato; GRONOV. *zoophyl. pag. 274, fasc. 3, num. 1176.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. K, item, D, 6.*

Arca pectunculus Linnæi, testa suborbiculari, pectinata, longitudinaliter sulcata & striata seu costata striis transversim rugosis, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 235, tab. 58, fig. 568, 569.*

A — Pectunculus Barbadensis; LISTER, *synops. tab. 243, fig. 74.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. D, 7.*

Arca pectunculus minor, testa suborbiculata, in aurita, densè striata seu pectinata, ex fusco in fundo albido maculata, natibus inflexis, margine crenato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 238, tab. 570, num. 1, 2, & tab. 571.*

Geribde poffer-doublet; par les Hollandois.

Spotted ark; par les Anglois.

Peigne ou *pectoncle sans oreilles;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est lenticulaire, & ressemble à un peigne par la disposition des côtes de sa surface; sa forme n'est pas cependant exactement orbiculaire; le bord antérieur présente au-dessus des sommets une légère sinuosité, & un applatissement assez sensible, qui ne se trouve pas sur le côté opposé. Sur l'individu que nous décrivons, sa longueur étoit égale à sa largeur, & de dix-huit lignes; sa grosseur, ou bien sa profondeur, étoit entre neuf & dix lignes seulement.

Ses valves ont à l'extérieur depuis seize jusqu'à dix-huit, & même vingt cannelures longitudinales, convexes & écartées, qui sont coupées en travers par des stries très-fines, qui sont quelquefois lamellées & tuilées; les trois plus extérieures de chaque côté sont fines, plus écartées, & en même temps plus aiguës que les autres; on remarque sur chaque valve un angle peu saillant, qui, partant sur le devant de la coquille des points des sommets, se prolonge jusqu'aux bords: ceux-ci sont marqués intérieurement depuis quatorze jusqu'à dix-huit plis assez profonds, qui y forment une bordure large de deux lignes, laquelle ne descend pas plus bas de chaque côté que le milieu des valves, leur moitié inférieure est unie & plate.

Les sommets sont peu bombés; ils sont situés exactement au milieu de la charnière, leur forme est conique & peu crochue, ils sont inclinés l'un vers l'autre, & leur écartement est de deux tiers de ligne: l'espace qui les sépare est horizontal

comme dans les autres espèces de la même division; il a sept lignes de longueur, & il forme entre eux un angle droit rentrant; le ligament qui y est placé, est d'un noir très-foncé. Vingt-deux dents sur chaque valve composent sa charnière, elles y sont rangées sur une ligne courbe, qui est deux fois plus étendue que le ligament extérieur; celles des côtes sont les plus grandes, elles sont plus aiguës que les autres & de forme conique.

La couleur de cette coquille est extérieurement d'un blanc tirant sur le roux; elle est coupée par des bandes brunes, transverses & obliques, & par des filets déliés, de la même couleur, qui forment des zigzags; quelquefois elle offre des teintes couleur de chair, & d'autres bleuâtres, qui la rendent précieuse aux amateurs: l'intérieur des valves est blanc & brun seulement près des bords; il est ordinairement marqué de stries fines longitudinales & très-serrées.

La variété A diffère de la première par sa petitesse, la forme plus alongée de ses sommets, & par le plus grand nombre de cannelures dont ses valves sont ornées; elle est assez ordinairement tachée de brun sur un fond blanchâtre; on trouve ces deux variétés de la même coquille dans l'océan Asiatique, & sur les côtes des îles Antilles, en Amérique: le docteur Forskhael indique cette espèce sur les rivages de la mer Rouge.

26. ARCHE tachetée.

Arca decussata; LINN.

Arca testa lenticulari alba, rubro maculata, natibus approximatis, striis decussatis, margine crenato; NOB.

Regenfus. conchyl. tom. 1, tab. 2, fig. 22.

KNORR, *vergnugen der augen. tom. 5, tab. 30, fig. 3.*

Arca testa lenticulari decussatim substriata, natibus recurvis, margine crenato, rima clausa; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num. 177. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 519, num. 94.*

Arca decussata Linnæi, testa lenticulari convexa, decussatim subtilissimè striata, in fundo subalbido maculis rufescentibus inæqualibus nebulata, natibus recurvatis, rima clausa margine denticulato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 226, tab. 57, fig. 561.*

DESCRIPTION. Cette coquille, ainsi que les suivantes, est très-difficile à reconnoître, si on ne fait une attention particulière à sa couleur, à sa forme, à la situation de ses parties, & enfin, aux moindres particularités qu'elle présente: les espèces que nous décrirons à la suite de celle-ci, sont dans le même cas; elles ont tant d'analogie les unes avec les autres, qu'il ne faut pas être surpris si la plupart des auteurs les ont considérées toutes comme de simples variétés, & s'ils ont été peu exacts dans l'application qu'ils ont faite des synonymies des auteurs qui les avoient décrites ou figurées; cependant, toutes ces espèces sont différentes, & on peut même les reconnoître par leur forme, indépendamment de leurs couleurs; mais ce dernier caractère n'est pas à négliger, il parle à l'œil, & il supplée dans bien des cas à des différences plus essentielles, mais moins aisées à faire sentir.

L'*Arche tachetée* a une forme orbiculaire, presque lenticulaire, sa largeur étant d'un pouce six lignes, sa longueur est d'un pouce cinq, & sa grosseur dans l'endroit le plus élevé de dix lignes seulement. Ses valves sont ornées extérieurement de cinquante-quatre sillons, si peu marqués, qu'on ne peut bien les compter qu'en présentant la coquille horizontalement à la lumière; elles ont encore des stries très-fines longitudinales, qui, étant coupées par d'autres stries transverses aussi délicates, tracent sur leur surface un réseau si subtil, qu'on ne peut l'appercevoir que par le moyen d'une loupe; chaque valve présente sur la face antérieure un angle peu saillant, qui s'étend depuis la pointe des sommets jusqu'au haut de leur bord antérieur. Leur cavité est bordée d'environ cinquante ou cinquante-quatre crenelures qui sont très-marquées & profondes vers le bord moyen, & peu exprimées sur les côtés.

Les sommets ne sont pas placés tout-à-fait au milieu de la charnière; ils sont un peu plus rapprochés de son bout antérieur; ils se terminent en un petit crochet conique, qui est foiblement tourné en avant; leur écartement est de deux tiers de ligne; l'espace qui les sépare forme un angle droit rentrant, qui est couvert par un ligament noir dont la longueur est de sept lignes.

Les dents de la charnière sont au nombre de vingt-deux; elles sont disposées sur une ligne courbe, qui est deux fois plus longue que le ligament extérieur; celles du milieu sont très-petites & divergentes, les autres sont grandes, obliques & écartées. Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve; elles ont la forme d'un croissant, & sont placées au-dessus des deux bouts de la charnière; elles forment de chaque côté une côte oblique qui se prolonge dans la cavité des sommets.

La couleur de cette coquille est blanche, elle est variée par quelques bandes rougeâtres, très-foibles, qui forment des zigzags, & en outre par des taches oblongues longitudinales, d'un beau rouge brun, qui sont ordinairement divisées sur leur longueur par une ligne plus claire. La couleur de l'intérieur des valves est blanche, on y voit quelquefois une ou deux taches brunes. Cette coquille est de la mer des Indes.

27. ARCHE pâle.

Arca pallens; LINN.

Arca testa lenticulari subobliqua, decussatim striata; natibus recurvis, margine crenato, rima angustissima; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num. 178. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 520, 95.*

Arca pallens, schroeter, conchyl. tom. 3, pag. 270, tab. 9, fig. 1.

DESCRIPTION.

DESCRIPTION. Nous n'avons jamais vu cette coquille, nous nous bornerons pour cette raison à rapporter ici la courte description que Linné en a donnée; mais comme cette description est incomplète, il peut se faire que cette espèce se rapporte à quelqu'une de celles dont nous parlons ailleurs; quoiqu'il soit vraisemblable de supposer le contraire, à cause de l'obliquité des valves dont Linné parle, qui ne se trouve sur aucune autre espèce, telle qu'il l'a désigne pour celle-ci.

Suivant lui cette coquille seroit orbiculaire, si son bord postérieur n'étoit un peu plus alongé que le reste de sa circonférence; sa superficie est marquée de stries longitudinales assez décidées, & d'autres qui le sont peu; la courbure des sommets n'est dirigée vers aucun des côtés, ils sont séparés par un intervalle très-étroit. La charnière est composée de dents presque transverses, qui sont au nombre de dix ou douze de chaque côté; sa couleur est pâle à l'extérieur, & on y voit quelquefois une légère teinte de rouge ou de gris: elle est rouge en dedans. Cette coquille est, suivant Linné, de la mer des Indes orientales.

On observera que cette description présente une contradiction frappante avec la phrase spécifique dont son auteur l'a accompagnée; c'est de la direction des sommets dont il est question: la phrase porte, *natibus recurvis*, & il est dit dans la description que la courbure des sommets n'est dirigée vers aucun des côtés, *nates ad nullum latus obliquatæ*; comme il faut cependant que l'une de ces deux conditions soit fausse, & que nous ignorons celle qui est erronée, nous avons cru devoir, en rapportant fidellement le texte, en indiquer le défaut pour qu'on soit à portée de le corriger quand l'occasion s'en présentera. Linné a négligé de dire, dans sa description, si la charnière de cette coquille est droite ou arquée, mais comme il a fait la même omission pour l'*Arche tachetée* & l'*Arche pectoncle*, dont les charnières sont disposées sur une ligne courbe, nous conjecturons que celle-ci est dans le même cas, la trouvant placée dans les ouvrages de cet auteur entre ces deux autres espèces.

L'oubli de ce caractère sert à prouver combien des descriptions trop succintes sont insuffisantes pour la connoissance des espèces d'un genre nombreux; il est très-certain que si ces descriptions sont jugées suffisantes à l'époque où elles sont faites, elles ne peuvent conserver long-temps cet avantage, à cause des nouvelles espèces que l'on découvre dans la suite, dont les analogies, en grand nombre, en démontrent bientôt l'insuffisance quand chacune d'elle n'a pas été énoncée en détail: c'est ce qui fait que nous ne pouvons assurer si l'espèce de M. Schroëter est effectivement la même que celle de Linné, ainsi que ce conchyologiste l'a prétendu.

28. ARCHE anguleuse.

Arca angulata.

Arca testa subcordata ventricosa, valvulis longitudinaliter striatis antice angulatis, margine crenato; NOB.

Pectunculus subrufus, paululum sinuosus, densè & leviter admodum striatus, Jamaicensis; LISTER, *synopf. tab. 245, fig. 76.*

Concha bivalvis cujus testæ conjunctæ optimè lævigatæ sunt & pellucidæ, &c.; BONANNI, *muf. kircher. pag 447, num. 118. — ejusd. recreat. pag. 169, num. 397.*

Arca sinuata seu subangulata, testa subcordata, ventricosa, angulata, longitudinaliter striata & lineata, natibus inflexis, margine crenato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 234, tab. 57, fig. 567.*

Die Eckigte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celle-ci a quelque ressemblance avec l'*Arche ondulée*, mais elle est plus large que longue; ses sommets sont situés vers le milieu du ligament cardinal, & elle présente sur le devant des valves un angle & un applatissement que l'autre n'a pas.

L'individu que nous décrivons avoit deux pouces deux lignes de largeur, deux pouces de hauteur, & une profondeur de vingt lignes; sa forme étoit transverse & ovale, elle étoit arrondie en arrière, & un peu plus prolongée sur le devant: ses valves sont épaisses, & marquées sur la convexité de cinquante-cinq stries longitudinales, qui sont très-serrées & fines sur les deux côtés, mais beaucoup plus écartées vers le milieu: on distingue entre chacune d'elles d'autres stries beaucoup plus fines que les premières, qui ont la même direction, & sur leur face antérieure, un angle qui s'étend depuis les sommets jusqu'au milieu des bords antérieurs, & dont l'espace intermédiaire, qui représente une forme lancéolée, est lisse & dépourvu de stries longitudinales: leurs bords portent à l'intérieur autant de crenelures qu'elles ont de stries principales à leur superficie; celles du milieu des valves sont grandes & pointues, celles du côté postérieur sont très-peu marquées, & elles cessent tout-à-fait à quelques lignes de distance du commencement de la charnière: celle-ci est composée de vingt-cinq dents sur chaque valve, qui sont posées en forme d'arc; elles sont très-petites & presque pas marquées vis-à-vis les sommets, mais celles des côtés sont grandes & obliques: les impressions musculaires ont la même situation que dans l'*Arche ondulée*, les deux de derrière sont striées vers les bords: les sommets ne sont pas situés tout-à-fait au milieu de la charnière, mais un peu en arrière: ils sont placés au milieu du ligament cardinal, & ils sont inclinés l'un vers l'autre; leur écartement n'est que d'une demi-ligne: l'intervalle qui les sépare a dix lignes de longueur, il est creusé profondément en angle aigu, & recouvert par un ligament

noir & épais, dont la superficie paroît striée comme les parois sur lesquels il appuie.

La couleur de cette coquille est brune à l'extérieur, excepté les deux côtés qui sont blancs & coupés par des bandes obliques rouges ou transversales. On la trouve, selon Bonanni, sur les côtes du Brésil.

29. ARCHE ondulée.

Arca undata; LINN.

Arca testa ovali candida, maculis rufescentibus undatim picta, natibus recurvis margine crenato; NOB.

Concha denticulata, marmorea substantia, intùs candida, foris maculis fulvis serpentibus mirificè exornata; BONANNI, *muf. kircher. pag. 444, num. 58.* — *ejusd recreat. pag. 107, num. 60.*

KNORR, *vernugen der augen, tom. 6, tab. 14, fig. 4.*

Concha crassa lævis subalbida luteis maculis radiata, fignata, fasciata & virgata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. G.*

Cames de la Méditerranée, blanches, flambées par zones de cannelle foncée, à charnière comme celles des peignes sans oreilles, & nommées furies; DAVILA, *catal. pag. 330, num. 758.*

Arca testa lenticulari inaurita lævius cula natibus inflexis margine plicato; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num 179.*

MARTINI, *abbadlung. pag. 281, tab. 6, fig. 2.*

Arca decussata; VON BORN. *ind. muf. cæsar. pag. 77.* — *ejusd. testac. pag. 91.*

Arca undata Linnæi, testa orbiculari, seu lenticulari inaurita crassa, vix manifestè decussatim striata, maculis rufescentibus in fundo albido undatim picta, natibus inflexis cardine denticulato, margine plicato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 224, tab. 57, fig. 560.*

Die geflekte ruchen muschel; par les Allemands.

Geelgevlamde poffer; par les Hollandois.

Furie ou *came flamboyante*; par les François.

DESCRIPTION. La figure de Gualtieri rend assez bien cette coquille, lorsque son épiderme a été enlevé : sa forme tire plus sur l'ovale que sur l'orbiculaire, ainsi que Linné l'a observé : c'est dans ce caractère & dans la situation de ses sommets, que réside sa principale différence avec les espèces analogues, & il faut s'y attacher plus qu'à sa couleur, parce qu'elle est sujette à varier.

Sa longueur du bout des sommets jusqu'au bord moyen étant de deux pouces six lignes, sa largeur est de deux pouces, trois lignes, & sa grosseur d'un pouce huit ou neuf lignes.

Ses valves sont marquées extérieurement de soixante-quatorze stries longitudinales, & d'une infinité d'autres moins apparentes que les premières, qui sont croisées par des stries transverses très-fines & très-nombreuses; leur surface est aussi divisée en des intervalles inégaux par des rides transverses, qui résultent des accroissemens successifs de la coquille : leurs bords ont intérieurement autant de crenelures arrondies qu'on compte de grandes stries au dehors; celles des côtés sont très-serrées, & six fois plus petites que celles du bord moyen : l'épiderme qui les enveloppe en sortant de la mer est formé d'un poil noirâtre ou brun, semblable à celui de l'*Arche velue*. C'est vraisemblablement à cause de cette circonstance que quelques auteurs ont confondu ces deux espèces.

Le nombre des dents de la charnière varie depuis vingt deux jusqu'à trente; quand on en compte moins, c'est qu'on ne tient pas compte de celles du milieu, ou bien qu'elles sont effacées, comme il arrive ordinairement aux plus vieux individus; elles sont rangées sur une ligne courbe, celles des deux bouts sont toujours légèrement arquées, & chacune d'elles paroît divisée en deux par une petite gouttière qui est creusée sur leur pointe.

Les deux points des sommets ne se touchent pas, mais leur écartement est peu considérable, il est tout au plus d'une demi-ligne; l'espace qui les sépare a onze lignes de longueur, il forme un angle aigu rentrant, qui est recouvert à l'ordinaire par un ligament épais & noirâtre : la pointe des sommets est légèrement crochue & tournée vers le derrière de la coquille, elle est placée vers le tiers postérieur de la longueur du ligament cardinal.

Les impressions musculaires sont situées comme dans l'*Arche tachetée*, les deux de devant sont ordinairement colorées, & on y remarque la même côte que nous avons déjà décrite à l'espèce dont nous venons de parler. Le fond de cette coquille est blanc à l'extérieur, ou tirant sur la couleur de chair; elle est variée par des bandes transversales d'un jaune rougeâtre, qui sont formées par la réunion de plusieurs lignes oblongues & rapprochées, & quelquefois par des taches séparées ou réunies transversalement en forme de zigzag : sa couleur est blanche dans la cavité des valves, à l'exception d'une grande tache couleur de suie, qui s'étend depuis le bord moyen, jusqu'au bout postérieur de la charnière.

Cette coquille est commune dans la Méditerranée; on la trouve abondamment dans le golfe Adriatique, & sur toutes les côtes de l'Italie.

La coquille que M. Chemnitz a fait figurer; *mart. conchyl., tom. 7, tab. 57, fig. 563*, sous le nom de *Arca marmorata*, n'est qu'un jeune individu de cette espece : sa forme, qui est lenticulaire, devient un ovale alongé quand la coquille est plus âgée, de la même manière que dans l'*Arche velue*; mais la situation de ses sommets est la même que dans l'*Arche ondulée*, ainsi que la couleur, la disposition des taches & celles des stries de la superficie; nous ne la considérons donc que comme un état différent de la même coquille, & point comme une variété.

30. ARCHE glycymérìde.

Arca glycymeris, *Gmel.*

Arca, testa transversè ovata inæquilatera, natibus incurvis, margine crenato ; NOB.

Chama nigra, quæ sorte antiquorum glycymeris ; BELLON, *aquat. pag. 408.*

Concha nigra ; RONDELET, *test. 31.* — BOSSUET, *aquat. p. alt. 24.*

Chama, seu melius concha ut Rondeletio placet, nigra Bellonii ; GESNER, *aquat. pag. 324.*

Chama nigra, sive glycymeris Bellonii ; ALDROV. *exang. pag. 471.* — *ejusd. pag. 461.*

Chama glycymeris Bellonii, quæ pectunculus ingens variegatus ex rufo, ex insula Guernesey ; LISTER, *synopf. tab. 247, fig. 82.*

Chamælea circinnata, sive concentrice sulcata quæ chama glycymeris Bellonii, ingens variegata ex rufo Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 152, spec. 1, num. 13.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata & tectè incurvata subrotunda vulgaris, gradatim striata, ex albido & fusco fasciatim colorata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 82, fig. C.* — *ejusd. tab. ead fig. D, E.*

KNORR, *vergnügen der augen, tom. 6, tab. 14, fig. 3.*

Arca testa suborbiculata gibba, substriata, natibus incurvis, margine crenato ; LINN. *syst. nat. pag. 1143, num. 181.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 521, num. 97.*

Arca glycymeris ; PENNANT, *britisk. zool. tom. 4, pag. 98, tab. 58, fig. 58.*

Arca mutabilis, glycymeris Linnæi, testa suborbiculata, longitudinaliter subtilissimè, & transversaliter obsoletè striata, colore rujescente, pallido subgriseo seu variegato, margine denticulato, natibus inflexis ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 229, tab. 57, fig. 564.*

Gladde poffer ; par les Hollandois.

Orbicular ark ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille diffère de l'*Arche velue*, en ce qu'elle a, à tous les âges, une forme transversale & ovale, & que ses deux côtés ne sont pas égaux, celui de devant étant un peu plus large & plus alongé que l'autre, & ses sommets un peu plus élevés.

Sa largeur étant de deux pouces & demi, sa hauteur est de deux pouces deux lignes, & sa profondeur d'un pouce sept lignes : on remarque extérieurement sur chaque valve, depuis soixante jusqu'à soixante-dix stries longitudinales très-peu marquées, sur-tout vers les côtés, & plusieurs sillons transverses qui ont de la profondeur, outre cela des stries transverses beaucoup plus fines que les premières & en très-grand nombre, qui rendent leur superficie finement réticulée ; les bords postérieurs des valves sont arrondis & légèrement comprimés, tandis que ceux de devant sont un peu plus alongés & présentent une coupe oblique ; ils sont garnis dans l'intérieur d'environ trente-six crenelures ovales & creuses au milieu, qui, dans l'âge adulte, ne descendent pas au-delà du commencement des impressions musculaires, celles des côtés s'effaçant avec le temps ; ces impressions sont semblables à celles de l'*Arche velue*, mais elles ne sont pas striées comme dans cette espèce.

La charnière a vingt-quatre dents sur chaque valve ; elles sont divergentes, écartées, & forment une ligne courbe ; celles du milieu de la charnière sont très-petites sur les jeunes individus, elles ont disparu sur les vieux, celles des côtés sont légèrement arquées, mais plus pointues que dans l'*Arche velue*. Les sommets sont placés exactement au milieu de la charnière & du ligament qui la couvre à l'extérieur, leur écartement est d'un peu plus d'une ligne ; ils sont courbés l'un vers l'autre & un peu plus élevés, plus convexes & moins écartés que dans l'espèce suivante ; l'espace transversal qui les sépare a un pouce de longueur, ses parois sont coupés obliquement ; on compte sur chacun d'eux huit ou neuf stries assez profondes, qui forment autant d'angles très-obtus, dont la pointe répond à celle des sommets. Le ligament cardinal est comme dans les autres espèces.

Cette coquille présente une grande variété de couleurs ; tantôt elle est grise, brune ou noirâtre, d'autres fois elle est toute brune, excepté près des sommets où elle est variée de blanc ; ou bien son fond est blanc, & ses stries longitudinales sont d'un brun très-foncé : on en voit encore, & celles-ci ne sont pas rares, sur les côtes de la Provence & du Languedoc, qui sont coupées par des bandes transverses alternativement blanches & brunes, ou blanches & bleuâtres, ou grises & bleuâtres ; on en trouve enfin dont les pointes des sommets sont noires, & d'autres dont les sommets sont tous blancs.

Quand ces coquilles sont vieilles, les stries longitudinales sont presqu'entièrement effacées, & les transverses ne paroissent plus, excepté près des bords extérieurs où elles sont plus profondes que pendant la jeunesse ; la largeur des valves est alors plus considérable, relativement à leur longueur, qu'elle n'étoit à cette époque ; le contraire arrive à l'*Arche velue*.

L'*Arche glycymérìde* vit dans la mer Méditerranée & dans l'Océan : on la trouve sur les rivages de la mer Rouge, suivant le docteur Forskhaels ; à l'île de Guernesey, suivant Lister ; & sur les côtes de l'Angleterre, suivant M. Pennant.

31. ARCHE velue.

Arca pilosa ; LINN.

Arca, testa suborbiculata æquilatera pilosa, (fusca) natibus incurvis, margine crenato ; LINN. *syst. nat. pag. 1147, num. 181.*

Concha testa admodum crassa & firma in margine dentata, prodigiosa est cute quâ tegitur holoserico villoso simili mirifice à natura texto ; BONANNI, *mus. kirch. pag. 445, num. 79.*

Nux pilosa tarentinorum, ex ruso nigricans, ad cardinem rubens ; ejusd. recreat. pag. 109, n. 4.

Isocardia nux pilosa tarentinorum ; KLEIN, *ostrac. pag. 139, num. 4.*

Masculo hirsuto effendo coperta d'un pelo come muso ; mus. moscard. pag. 202, fig. 7.

Concha crassa ponderosa hirsuta, & serico villoso indumento fuliginosi coloris vestita ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. ; 2, fig. G.*

Conca di guscio forte e assai pesante, dentata, nella circonferenca e coperta di pelo molto corto e morbido ; GINNANI, *oper. posth. tom. 2, pag. 31, tab. 21, num. 144 litt. C.*

KNORR, *vergnugen, tom. 2, tab. 23, fig. 6. & tom. 6, tab. 12, fig. 4*

Arca pilosa, testa rotunda, umbonata, longitudinaliter tenuissime striata, apicibus incurvis, limbo crenato ; V. BORN. *ind. mus. cæsar. pag. 78. — ejusd. testac. pag. 92.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. D, 2. & D, 5.*

Arca pilosa Linnæi, testa crassa ponderosa, globosa solida, longitudinaliter manifestè, transversaliter subtilissimè striata, epidermide villosâ in fundo rufescente superinduta, natibus inflexis, margine crenato ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 231, tab. 57, fig. 565, 166.*

See noot ; par les Hollandois.

Die gammet muschel ; par les Allemands.

Cockle with heary streaks ; par les Anglois.

Noix de mer ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille n'est pas facile à distinguer de l'*Arche glycyméride*, à cause des differens états où elle se présente ; cependant elle est effectivement distincte, & son principal caractère, ainsi que l'a très-bien observé Linné, consiste dans sa forme qui est presque orbiculaire & équilatérale, tandis que celle de l'*Arche glycyméride* est un peu irrégulière & constamment plus large que longue, même dans l'adulte.

Celle-ci a cependant la jeunesse une forme si différente de celle qu'elle acquiert en vieillissant, qu'on pourroit, si on n'y regardoit de très-près, les prendre pour deux espèces distinctes ; l'individu jeune a une forme lenticulaire très-comprimée, & un peu plus de largeur que de hauteur ; la coquille adulte est au contraire plus longue que large, elle est très voûtée très-épaisse, & les crenelures qui bordent en dedans la circonférence des valves, sont moins nombreuses que pendant la jeunesse, parce que celles des deux côtés sont entièrement effacées. Mais ces deux états de la même coquille conviennent ensemble par les caractères essentiels, & on reconnoit sur les plus gros individus les traces encore existantes de l'état primitif de la coquille pendant sa jeunesse, & la cause de la forme différente qu'elle a prise en grossissant ; cette différence provient de ce que le bord moyen des valves acquiert plus de développement que les bords latéraux, & plus d'épaisseur à chaque juxtaposition de matière testacée, ce qui occasionne avec le temps le changement de sa forme & celui de sa grosseur.

Un individu adulte avoit quatre pouces moins une ligne de hauteur, trois pouces neuf lignes de largeur, & trois pouces trois lignes de profondeur ; l'épaisseur des valves étoit de près de trois lignes sur le dos ; leur convexité étoit marquée de cinquante cinq à soixante stries longitudinales, ou plutôt de crenelures qui étoient plus serrées & moins profondes sur les côtés, entre lesquelles on distinguoit avec peine un grand nombre d'autres stries infiniment petites qui avoient la même direction ; elles étoient coupées transversalement par des stries de la plus grande finesse & par des sillons transverses & profonds, qui résultoient des accroissemens successifs des valves. Les bords de l'intérieur présentoient une trentaine de grosses crenelures, entre lesquelles il s'en trouvoit de plus petites vers le bord moyen, celles des deux côtés étant presqu'entièrement effacées.

Les sommets étoient convexes, inclinés l'un vers l'autre, & placés au milieu de la charnière & du ligament cardinal, leur écartement n'étoit que d'une ligne, & leur pointe étoit usée. Ils étoient séparés par un intervalle rectiligne de deux pouces quatre lignes de longueur, formant un angle aigu & rentrant, dont les parois ne paroissoient pas sillonnés : le ligament cardinal recouvroit cet intervalle en totalité ; il étoit noir & semblable à celui des autres espèces, les impressions musculaires avoient la même situation, mais les deux postérieures étoient plus grandes que les autres, & striées longitudinalement. La charnière ne présentoit que vingt dents, celles du milieu étant usées ; les dents des deux bouts de la charnière étoient grandes, arquées & écartées, elles étoient rangées sur une ligne courbe.

L'épiderme est remarquable dans cette coquille, en ce qu'il est formé de poils noirs fins, courts & si serrés, qu'ils imitent le velours ; ce poil est très-épais vers les bords ; quand il a été enlevé, on reconnoit que la coquille est d'un brun rougeâtre, qui est plus foncé sur les côtés & vers les bords des valves, mais beaucoup plus clair sur leur convexité : sa couleur est blanche en dedans, excepté vers le haut du bord antérieur, où l'on voit une tache brune foncée, & quelquefois une bande de la même couleur. Cette coquille est commune dans la mer Méditerranée, sur toutes les côtes de l'Italie,

de la France & de l'Eſpagne ; on la trouve auſſi quelquefois ſur celles de la Bretagne.

On trouve cette coquille dans l'état foſſile, dans les couches calcaires du Piémont, ſelon M. Allioni, & près de Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

32. ARCHE étoilée.

Arca ſtellata.

Arca teſta lenticulari teſtacea, natibus antice curvis albo ſtellatis, margine crenato ; NOB.

Concha ulyſſiponenſis littoris, nunquam aliunde ad me allata, aurei coloris preſtantiſſimi, circa cardinem candidis notis ita diſpoſitis ſignata, ut ſi binæ valvæ conjungantur, formetur quaſi ſtella ſex radios habens ; BONANNI, *recreat. pag. 107, num. 62 ; ejuſd. muſ. kirch. num. 61.*

Iſocardia ſtriata quæ ſtella, intùs per limbum denticulata, foris circinnata, in limbo ſtriata, circa cardinem conferti vertices colore albo ſtellam magnam oſtendunt Bonanni ; KLEIN, *oſtrac. pag. 139, ſpec. 1, num. 3, litt. L.*

Vovan ; ADANSS. *conchyl. pag. 253, tab. 18, fig. 10.*

DESCRIPTION. La forme de cette coquille eſt parfaitement lenticulaire ; ſes bords décrivent une circonférence très-régulière, au-deſſus de laquelle les ſommets ne s'élèvent que d'une ligne & demie, ſon diamètre étant de dix-neuf lignes, ſa groſſeur eſt de quatorze.

Ses valves ſont plus minces que celles de l'*Arche tachetée*, & leurs bords ſont plus tranchans : ſoixante-ſeize ſtries longitudinales très-fines couvrent leur ſurface extérieure ; mais outre ces premières, il y en a encore d'autres plus déliées qui ont auſſi la même direction ; elles ſont croiſées tranſverſalement par d'autres ſtries de la même délicateſſe, qui forment un réſeau ſi fin, qu'on ne peut l'apperçevoir ſans le ſecours d'une loupe ; ces ſtries ſont moins marquées vers les côtés des valves, mais elles ſont plus apparentes au milieu & dans la proximité des bords : leur circonférence eſt bordée intérieurement par autant de crenelures qu'il y a de grandes ſtries longitudinales à l'extérieur ; elles ſe prolongent ſur les bords des valves, même au-delà des deux bouts de la charnière ; celles du bord moyen ſont grandes, inégales & creuſées en forme de gouttière ; elles diminuent à meſure qu'elles approchent des ſommets, & finiſſent par devenir preſqu'imperceptibles.

La charnière eſt compoſée de vingt à vingt ſix dents de chaque côté, qui ſont rangées ſur une ligne courbe ; les dents des côtés ſont grandes & divergentes, celles du milieu ſont très-fines.

Les ſommets ſont ſi rapprochés, qu'un gros fil peut à peine paſſer entr'eux : ils ſont légèrement coniques, & leur pointe eſt décidément recourbée en avant ; ils ſont placés au milieu de la charnière, & à deux lignes & demie du bout antérieur du ligament noir qui la recouvre au dehors. L'eſpace rectiligne qui ſépare les ſommets, a ſept lignes de longueur.

La couleur de cette coquille eſt à l'extérieur d'un rouge tirant ſur le jaunâtre ; elle eſt quelquefois dorée, ſelon Bonanni ; elle étoit fauve ſur l'individu que nous décrivons : quand la coquille a été polie, ſes grandes ſtries longitudinales ſont blanches près des bords, mais elles perdent cette teinte à un tiers de leur longueur ; on y diſtingue auſſi quelquefois des bandes tranſverſes d'un roux plus foncé que le fond, qui déſignent vraiſemblablement les diverſes repriſes de la coquille. Le bout des ſommets préſente dans cette eſpèce une grande tache blanche, qui forme, par le rapprochement des deux valves, une étoile de cette couleur à ſix rayons inégaux. Sa couleur à l'intérieur eſt blanche, mais on y voit au-deſſus des bords une grande tache jaune, qui commençant à l'impreſſion muſculaire antérieure, s'étend circulairement juſqu'aux deux tiers de ſa cavité. Nous préſumons que l'eſpèce de M. Adanſſon n'eſt pas autre que notre *Arche étoilée*, & non pas l'*Arche glycymeride* des auteurs, ainſi qu'on pourroit le croire, d'après la ſynonymie que ce naturaliſte a rapportée à ſon eſpèce, & le conſentement de M. Chemnitz ; on pêche fréquemment ce coquillage, ſuivant lui, dans les ſables de l'île de Gorée & du Cap-Verd : on le trouve auſſi, ſelon Bonanni, ſur les côtes du Portugal, aux environs de Lisbonne. Cette coquille précieuſe eſt du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

33. ARCHE écrite.

Arca ſcripta ; BORN.

Arca teſta lenticulari decuſſatim ſtriata, natibus antice curvis, valvulis tranſversè rugoſis ſcriptis, margine crenato ; NOB.

Pectunculus magnus veluti litterulis quibuſdam rufis eleganter exaratus ; LISTER, *ſynopſ. tab. 246, fig. 80.*

Arca teſta orbiculari convexa lævi, lineis angulatis fulvis picta, apicibus incurvis, limbo crenato ; V. BORN. *ind. muſ. cæſar. vind pag. 79. — ejuſd. teſtac. pag. 93 tab. 5. 1.*

Die gezeichnete ruſchenmuſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt orbiculaire & preſque lenticulaire ; elle reſſemble, au premier coup d'œil, à la *Vénus écrite*, à cauſe des zigzags déliés qui ſont tracés ſur ſa ſuperficie, mais elle eſt un peu plus ventrue qu'elle, & le fond de ſa couleur eſt différent : lorſqu'elle a deux pouces de circonférence, ſa groſſeur eſt de huit à neuf lignes dans la partie la plus convexe.

Les valves ſont couvertes extérieurement par un réſeau ſi délicat, qu'on ne l'apperçoit que par le ſecours d'une loupe ; il eſt formé par le croiſement de ſtries très-fines, dont les unes ſont lon-

gitudinales & les autres transverses ; on y apperçoit encore des rides transversales un peu plus saillantes, qui sont quelquefois au nombre de douze sur chaque valve ; elles portent dans l'intérieur cinquante crenelures arrondies & légèrement creusées, qui s'engrainent dans les pareilles de la valve opposée ; leur grosseur diminue sensiblement sur les côtés, & elles ne descendent pas plus bas que le milieu des valves, comme dans l'*Arche pectoncle*.

Les sommets sont coniques, très-peu saillans, & légèrement courbés en avant ; leur position répond au milieu de la charnière, & au tiers antérieur de la longueur du ligament cardinal, dont la forme, les dimensions & la profondeur sont exactement les mêmes que dans l'*Arche étoilée*, quoique l'écartement des pointes des sommets soit un tant soit peu plus considérable.

La charnière est formée de vingt dents sur chaque valve, qui sont rangées sur une ligne courbe, & laissent un espace nu vis-à-vis des sommets ; celles des côtés sont les plus fortes, elles sont même légèrement arquées : le ligament cardinal est semblable à celui des espèces précédentes.

La couleur de cette coquille est blanche, mais sa superficie est variée par des lignes jaunâtres qui serpentent transversalement en formant des zigzags & des traits plus arrondis, qui ressemblent à des caractères ; son intérieur est blanc, à l'exception d'une tache jaune qui est ordinairement placée vers le haut du bord antérieur ; les impressions musculaires ont la même forme que celles de l'*Arche étoilée* & des autres espèces à charnière arquée.

Nous n'avons aucun doute que la coquille de M. le baron de Born ne soit la même que celle dont nous donnons ici la description ; cependant, nous devons faire observer que la description de cet auteur diffère de la nôtre par deux points essentiels, dont l'un est même contredit par la figure qu'il a donnée. M. le baron de Born a dit que ses sommets étoient courbés l'un vers l'autre, *apices incurvi*, & que sa charnière étoit droite & linéaire, *cardo rectus linearis*. Comme cette dernière circonstance est contredite par sa figure qui est très-exacte, nous présumons que cet auteur aura prétendu dire seulement que ses sommets sont crochus, quoique l'expression qu'il a employée signifie, suivant Linné, des sommets courbés l'un vers l'autre.

Cette coquille appartient à la côte de Saint-Domingue ; celle qui a servi à notre description fait partie du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

34. ARCHE numismale.

Arca nummaria ; LINN.

Arca testa lenticulari subaurita lævi, striis transversis minimis, natibus incurvis ; NOB.

Pectunculus exiguus, lævis, rufis maculis punctatim depictus ; LISTER, *synopf. tab. 239, fig. 81.*

Isocardia camadia, punctata rufis maculis exigua ; KLEIN, *ostrac. pag. 141, tab. 10, fig. 45.*

Arca testa subrotunda lævi subaurita, transversim striata, natibus incurvis, margine crenulato ; LINN. *syst. nat. pag. 1143, num. 183.*

Arca nummaria Linnæi, testa subaurita, orbiculari magnitudine pisi, transversim subtilissimè striata, margine denticulato ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 239, tab. 58, fig. 572, litt. a & b.*

Die quergestreifte Arche ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je n'ai vu cette coquille que dans l'état fossile ; elle se rapportoit très-bien à la description de Linné, excepté qu'elle étoit près de deux fois aussi grande que celle qui a été figurée par Lister, & trois fois plus que celle de Martini ; elle ne diffère essentiellement de l'*Arche écrite* que par le prolongement de la base des valves, qui forme de chaque côté de la charnière un angle obtus, comprimé & peu saillant, qui ressemble en petit aux oreilles des peignes, & par les stries transverses de sa superficie.

Les dents de la charnière sont rangées sur une ligne courbe ; les crenelures des bords des valves sont très-fines, elles s'étendent au-delà des bouts de la charnière comme dans l'*Arche étoilée* : les sommets sont placés exactement au milieu de la charnière & de l'intervalle de la base ; ils sont courbés l'un vers l'autre, & si serrés, qu'il s'en faut de peu qu'ils ne se touchent. Des stries très-fines & transverses couvrent l'extérieur de cette coquille, dont la surface est lisse : elle ressemble, quant au reste, aux autres espèces de la même division.

Le fond de sa couleur est un blanc laiteux, suivant les auteurs ; elle est quelquefois marquée de lignes ondulées & brunes, suivant Linné, ou piquée de petits points bruns, suivant Lister & Klein. On trouve cette coquille dans la Méditerranée.

Son caractère essentiel réside dans la place des sommets, relativement à la charnière & à l'intervalle qui les sépare ; ils sont situés dans celle-ci exactement au milieu de l'une & de l'autre, tandis que dans les espèces à qui elle ressemble le plus, leur position est différente. Les individus fossiles que je possède ont été ramassés dans le Piémont, dans le voisinage de Turin.

35. ARCHE striatule.

Arca multistriata ; FORSK.

Arca, testa ovata subcompressa multisulcata, margine complanato integerrimo ; NOB.

Arca, testa lenticulari inaurita multisulcata, margine recto integerrimo, natibus inflexis ; FORSK. *faun. kair. pag. 123, num. 58.*

Arca multistriata, testa æquivalvi compressiuscula, rubicunda, multoties longitudinaliter striata, natibus

incurvis, margine planato integerrimo; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 240, tab. 58, fig. 573.*

Die vielfach gejtreifte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille ne parvient jamais à un grand volume, elle a ordinairement un pouce de hauteur, & dix lignes & demie ou onze lignes de largeur, ce qui lui donne une forme ovale plutôt qu'orbiculaire, comme l'a dit le docteur Forskaels; elle eſt légèrement comprimée. Ses valves ſont marquées à l'extérieur d'un grand nombre de ſtries longitudinales bien marquées, & d'autres tranſverſes qui ſont ſi fines, qu'on a de la peine à les appercevoir ſans le ſecours de la loupe; elles ſont liſſes dans l'intérieur, & leurs bords ſont applatis ſur la majeure partie de la circonférence; ils ſont ſimples ſans crenelures ni même de ſtries, & ferment exactement par-tout.

Les ſommets ſont peu ſaillans & inclinés l'un vers l'autre; l'eſpace qui les ſépare eſt très-étroit; il a tout au plus un tiers de ligne de large, cependant il eſt enfoncé & forme un angle très-aigu, qui eſt recouvert par un ligament noirâtre. La charnière ſe prolonge également aux deux côtés des ſommets; les dents dont elle eſt compoſée ſont au nombre de vingt, elles ſont rangées ſur une ligne courbe, qui eſt plus courte, relativement au volume de la coquille, que dans les autres eſpèces de la même diviſion. Ses impreſſions muſculaires ont la même forme & la même ſituation que celles de l'*Arche pectoncle*.

La couleur de cette coquille eſt fauve en dehors & marquée tranſverſalement par des bandes brunes, elle eſt rouſſe dans l'intérieur. Cette *Arche* differe des autres eſpèces à charnière arquée, par l'applatiſſement de ſes bords, & par l'abſence des crenelures, ce dernier caractère lui appartient en propre, & doit ſervir à la faire reconnoître; elle a été indiquée par le docteur Forskaels, ſur les rivages de la mer Rouge.

ARCHE TORSE. (*V.* ARCHE BISTOURNÉE.)

ARCINELLE. (*Voyez* CAME ARCINELLE.)

ARCULAIRE BLANC. (*Voyez* BUCCIN ARCULAIRE.)

ARGO. (*Voyez* DORIS ARGO.)

ARGONAUTE. — *Argonauta ;* LINN. *ſyſt. nat. pag. 1161.*

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère une coquille univalve, uniloculaire, très-mince & de forme naviculaire ; la ſpire point apparente à l'extérieur.

ESPÈCES.

1. ARGON. papiracé.

Coquille comprimée, carène munie d'un double rang de tubercules coniques.

2. ARGON. caſque.

Coquille comprimée, carène ridée ſans tubercules, ouverture oblongue & quadrangulaire.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoique les espèces de ce genre ne soient pas nombreuses, elles n'en sont pas moins distinguées, par leur caractère, de toutes les coquilles connues; on reconnoit en les voyant qu'elles ont été destinées à flotter sur la surface de la mer, étant pourvues d'une carène aiguë pour fendre l'eau, & de parois dont la courbure répond assez bien à ceux des navires; l'animal de l'*Argonaute papyracé*, qui est l'espèce la plus commune, & en même temps la plus remarquable par son volume, & par l'élégance de sa forme, a les plus grands rapports avec les vers du genre de la sèche; il a un corps charnu contenu dans un fourreau qui s'ouvre sur le devant du corps, huit bras épanouis en patte d'oie qui en terminent le sommet, deux grands yeux placés dessous les bras, & une bouche située à leur origine; ce ver seroit une véritable sèche, si on le voyoit séparé de sa coquille, & très-voisin de la *sèche octopode*, qui diffère des autres par la privation des deux tentacules alongés, qui se sont remarquer dans les autres espèces. De tous les auteurs qui ont parlé du ver de l'*Argonaute*, M. le baron de Born est le seul de notre connoissance, qui ait avancé qu'il avoit les deux tentacules des sèches, tous les autres se sont accordés sur la figure qu'ils lui ont donnée; & il reste de leur témoignage uniforme sur ce point, que ses bras ont la même configuration que ceux des sèches; qu'ils sont au nombre de huit, & qu'ils sont réunis près de la base par des membranes très-minces, qui sont susceptibles d'une grande extension; qu'ils sont couverts sur toute leur longueur par un rang de suçoirs orbiculaires, qui sont perforés au centre comme ceux des sèches.

Le parti que ce ver sait tirer de son organisation, n'est pas moins merveilleux que la structure de sa coquille; si la forme de celle-ci est en quelque sorte indépendante de sa volonté, on ne peut lui refuser de l'employer habilement, & s'empêcher d'appercevoir dans sa manœuvre des leçons utiles, dont l'homme même a peut-être tiré ses premières notions sur la navigation.

On comprendra aisément qu'une barque aussi fragile que la coquille de cet animal, ne pourroit résister à la moindre agitation de la mer; aussi ce n'est que dans les temps les plus calmes qu'on le voit paroître à la surface de l'eau; lorsqu'il s'élève du fond où il est vraisemblable qu'il passe la plus grande partie de son existence, sa coquille est renversée de manière à présenter au liquide le tranchant de la carène; par ce moyen il déplace plus aisément le liquide qu'il doit traverser, qui retarderoit sans cette précaution, & rendroit au moins plus longue ou plus pénible son ascension: quand la coquille est parvenue sur la surface de l'eau, l'animal agite ses bras comme autant de balanciers, il parvient à retourner sa coquille, alors il introduit dans sa cavité l'eau qui est nécessaire pour la lester; il étend ses bras, & s'en servant comme de rames, il vogue sur la surface de la mer; si un vent doux se fait sentir, il dresse perpendiculairement deux de ses bras, il les tient écartés dans une situation oblique, & la membrane qui réunit leur base, présentant, à cause de l'extension qu'elle éprouve, une plus grande surface au vent, elle sert de voile à ce petit navigateur; trois bras étendus de chaque côté servent de balancier, le bas du corps qui forme un crochet hors de la coquille fait les fonctions de gouvernail; c'est par ce moyen qu'il s'entretient dans la direction qu'il veut suivre: mais si quelque danger se présente, s'il sent les approches de quelque ennemi, si la surface de la mer commence à se rider, il retire promptement dans sa coquille les avirons, la voile & le gouvernail; il introduit de l'eau dans la coquille, il rejette l'air qui est contenu dans ses vesicules, & aussi vite que la pensée, il se laisse couler avec elle dans le fond de la mer.

L'art de ce ver paroîtroit fabuleux, si les plus grandes autorités ne s'accordoient pour confirmer ce que nous venons de dire: Pline a le premier décrit l'industrie de l'*Argonaute papyracé*; ceux qui sont venus après lui, n'ont rien ajouté à l'exactitude de sa description, mais ils l'ont confirmée; on compte parmi ceux-ci Aldrovande, Lister, Rumphius & d'Argenville, nous citons à regret ce dernier, parce qu'il paroît avoir copié la figure de Rumphius, ainsi que Martini qui l'a suivi dans la même carrière.

Le ver de l'*Argonaute papyracé* est ovipare; un individu que l'on conserve au cabinet du roi présente une quantité prodigieuse d'œufs qui sont placés dans l'intérieur de la coquille, mais on ignore si ce ver est hermaphrodite, ou bien s'il jouit de sexes séparés.

Des savans naturalistes ont soupçonné que le ver de l'*Argonaute papyracé* n'étoit qu'un hôte parasite, une vraie sèche qui s'introduisoit dans cette coquille après en avoir tué le véritable propriétaire; ils croyoient que, semblable au crabe que l'on nomme *Bernard l'hermite*, qui s'établit dans les coquilles univalves, & change de logement à mesure que son corps augmente de volume, cette sèche se comportoit de même; ils disoient en preuve qu'elle n'étoit pas fixée à la coquille, & qu'elle l'abandonnoit spontanément dans tous les cas où il s'agissoit de se mettre plutôt en sûreté; mais cette assertion n'étoit fondée que sur des raisonnemens vagues, tandis que le sentiment contraire a été prouvé par Rumphius qui a parlé comme témoin oculaire; cet auteur assure que l'animal sèche est le seul auteur de la coquille de l'*Argonaute papyracé*, qu'il y est attaché & qu'il périt peu de temps après qu'on l'en a séparé, ce qui n'arriveroit pas si ce domicile n'étoit qu'accidentel pour lui, & s'il n'étoit attaché à la coquille comme tous les autres vers

testacés, qui périssent de même quand leur adhérence avec elle a été détruite par violence. Il paroît donc certain qu'un animal semblable à une sèche est le véritable propriétaire de la coquille de l'*Argonaute papyracé*; ce fait confirme le sentiment de Linné, qui a cru que l'on retrouveroit dans les coquillages des vers analogues aux différens genres des mollusques nus, puisqu'on ne peut refuser de reconnoître la grande analogie de celui-ci avec les véritables sèches, analogie qui est aussi complète que celle des vers des hélices avec les limaces proprement dites.

Les auteurs modernes ont parlé de deux autres coquilles qu'ils ont comprises dans le genre des *Argonautes*, mais que nous décrirons ailleurs; d'Argenville, Martini & M de Favanne ont nommé *nautile vitré*, une coquille qui avoit été déjà décrite par Linné, sous le nom de *patella cristata*, & qui appartient effectivement au genre des patelles, à moins que la transparence de son test & son peu d'épaisseur ne paroissent des caractères suffisans pour la placer dans celui de l'*Argonaute*; mais sa forme est très-différente, elle n'a point de spire intérieure, & ressemble en tous les points à la *patelle bonnet de dragon*, excepté que sa coquille est transparente, & qu'elle est pourvue sur le dos d'une double carène aiguë, dont les bords sont crenelés.

La seconde espèce a été décrite par M. Fabricius, dans le *fauna Groenlandica*, sous le nom de *Argonauta arctica*; le ver de celle-ci a effectivement de grands rapports avec celui de l'*Argonaute papyracé*, il navigue de même, mais sa coquille est ridée, & présente une spire extérieure, qui est roulée de chaque côté sur un plan horisontal, elle doit donc appartenir au genre des planorbes dont c'est-là le caractère. Les genres que M. Fabricius a adoptés pour le petit nombre de coquilles qu'il a décrites, ne sont fondés que sur des caractères pris de l'animal; il n'a dû par conséquent avoir aucun égard à ceux de la coquille, tandis que nous ne considérons ici que la forme seule de la coquille, & que celle de l'animal n'influe en aucune manière sur la place des espèces; on pourra voir au mot *méthode* les raisons qui m'ont déterminé à travailler sur ce plan.

1. ARGONAUTE papyracé.

Argonauta argo; LINN.

Argonauta, testa compressa, carina utrinque dentato nodosa; NOB.

A — Coquille à carène étroite, marquée de rides serrées & bifurquées.

Nautilus; BELLON. *aquat. pag. 380.*

Polypi testacei prima species; RONDEL. *testac. pag. 517.*

Nautili primum genus aristotelis; ALDROVAND. *testac. lib. 3, p. 87.*

Testa nautili fragilis, lactei coloris; JONSTON. *pag. 39, tab. 10, fig. 7.*

Carina nautili elegantissima; *ephem. nat. curios. ann. 4, pag. 210, fig. 33.*

Nautilus seu nauplius; BONANNI, *mus. kirch. pag. 436, num. 13.*

Nautilus maximus densè striatus, auritus, nautilus calceolarii, LISTER, *synops. tab. 556, num. 7.*

Nautilus tenuis & legitimus, seu ovum polypi; RUMPH. *thes. tab. 18, litt. A.*

Nautilus tenuis & legitimus sive ovum polypi; PETIV. *Amboin. tab. 10, fig. 1.*

Nautilus seu nauplius Bonanni; *ejusd. gazoph. tab. 127, num. 7.*

Cymbium maximum striatum, striis crassis rotundis & raris, aliquando dichotomis, spina acuta serrata, cujus testa est valde subtilis, & folio papiraceo similis, pellucida fragilis, & lacteo candore imbuta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 11, fig. A, B.*

Cymbium tenue, spina acuta & serrata, striatum candidum; *ejusd. ind. tab. & pag. 12, fig. A.*

Nautilus sulcatus sulcis rectis lævibus & densis, carina angusta auriculis acutis; KLEIN, *ostrac. pag. 3, tab. 1, fig. 3.*

Le grand nautile applati & cannelé en serpentant, & si mince, qu'il en a pris le nom de nautile papyracé; D'ARGENVILLE, *conch. tab. 8, fig. a. — ejusd. zoomorph. tab. 2, fig. 2.*

Nautilus tenuis; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 176, tab. 84, fig. 5, 6, 7.*

Nautilus papyraceus; GEVE, *monatliche belust. pag. 11, tab. 2, fig. 4, 5.*

Nautilus tenuis & striatus; LESSER, *testaceotheol. p. 149, fig. 6.*

Argonauta argo, carina subdentata; LINN. *syst. nat. pag. 1161, num. 271. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 548, num. 148.* — SCHROETERS, *einleit. tom. 1, tab. 1, fig. 1.*

Nautilus tenuis & striatus; KNORR, *vergnugen, tom. 1, p. 2, tab. 2, fig. 1. — ejusd. delic. nat. tom. 1, tab. 1, fig. 3.*

Cochlis plana intorta monothalamia, sive nautilus papyraceus vacuus, carina angustiore, spina acute serrata, striis copiosis flexuosis interdum furcatis costatus flavescens; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 231, tab. 17, fig. 157.*

Argonauta argo, testa compressa carina noduloſa; *var. A.* VAN BORN. *ind. mus. cæsar. vind. pag. 119. — ejusd. testac. pag. 140.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. A, 2. — A, 4. — A, 8.*

Docke-huisse zeilers; par les Hollandois.

Die galere; par les Allemands.

The great brittle sailor; par les Anglois.

Moscarolo; par les Italiens.

Nautile papyracé à carène étroite ; par les François.

B — Coquille à carène large & côtes tuberculées.

Nautilus tenuis ; RUMPH. *theſ. tab. 18, fig. 1.*

Nautilus ſulcatus, verucoſus in ſtriis rectis & elatis, carinæ angulis profundè ſerratis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 3, num. 4.*

Cymbium profundè ſtriatum, ſtriis latis & bullatis, ſpina lata & ſerrata, candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, litt. B.*

Nautilus tenuis, qui à grumo oryzæ coſtæ cognominatur Ryſtenbryhoorn ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 84, fig. 4.*

Nautile dont la différence conſiſte dans l'évaſement des parties de ſon ouverture, &c. ſes cannelures qui ſerpentent, ou plutôt ſes rides, ſont coupées par des lignes circulaires qui forment un compartiment avec des tubercules ; D'ARGENV. *conchyl. tab. 8, fig. C.*

Nautile de moyenne grandeur, à ſtries chargées de grains de riz ſans oreilles, & par-là plus rare ; DAVILA, *catal pag. 109, num. 88.*

Cochlis plana intorta monothalamia, ſive nautilus papyraceus vacuus, carina lato e obtuſe ſerrata, lateribus coſtis flexuoſis & tuberculoſis diſtinctis ; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 229, tab. 17, fig. 156. — ejuſdem, tab. 18, fig. 160.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. A, 7, A, 9.*

Ryſtenbrey-nautilus ; par les Allemands.

Nautile papyracé à tubercules ; par les François.

C — Coquille à carène large tuberculée, marquée de côtes rares & unies.

Nautilus tenuis, carina lata, ſeu nautilus ſulcis raris ; LISTER, *ſynopſ. tab. 554, fig. 5.*

Nautilus tenuis & legitimus minor ; RUMPH. *theſ. tab. 18, fig. B.*

Cymbium ſtriatum, ſtriis rotundis raris & craſſioribus, ſpina ſatis lata, bullata & ſerrata, fragiliſſimum pellucidum ; ſubalbido colore ſplendens ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, fig. C.*

Nautilus legitimus ; GEVE, *monatliche beluſt. pag. 14, tab. 2, fig. 6, 7.*

Nautilus ſulcis raris, quodammodo hiulcis, carinæ latæ lateribus obtuſe ſerratis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 3, num. 5, 6.*

Nautile plus petit de moitié que le précédent, dont la carène eſt beaucoup plus large, ce qui le rend plus élevé que le premier. ſa couleur blanche tire un peu ſur le jaune ; D'ARGENVILLE, *conch. tab. 8, fig. B.*

Nautilus papyraceus colore ruſo, minor ; SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 84, fig. 9 — 12.*

Nautile papyracé ſans tubercules, de couleur blanche tirant ſur le roux, à carène large & très-petit ; DAVILA, *catal. pag. 109.*

Cochlis plana intorta monothalamia, quæ nautilus tenuis vacuus carina latiore, ſpina obtuſa ſerrata, coſtis ratioribus notatus ; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 235, tab. 17, fig. 158, 159.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. A, 6.*

Der papier nautilus mit breiten rucken ; par les Allemands.

Breedkielde papiere nautilus ; par les Hollandois.

La chaloupe cannelée, la galère, par les François.

The courſe brittle ſaylor ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille préſente des variétés ſi remarquables dans ſa forme, le nombre & la diverſité des ſillons qui ornent ſa ſuperficie, la préſence des oreilles ou leur privation, qu'on ne doit pas être étonné ſi beaucoup de naturaliſtes les ont regardées comme autant d'eſpèces différentes, cependant il faut en revenir au ſentiment de Linné, tous ces états divers ne ſont que de ſimples variétés d'une même coquille ; on n'a, pour s'en aſſurer, qu'à conſidérer tous les individus du cabinet du roi, on trouvera des nuances ſi peu marquées d'un individu à l'autre, pour parvenir aux trois variétés plus remarquables que nous indiquons ici, que l'on ſera obligé de convenir de cette vérité, pour ſi difficile que cela puiſſe paroître à ceux qui ne poſſèdent qu'un ſeul individu bien décidé de chaqu'une d'elles.

La coquille de cet *Argonaute* eſt mince, fragile & trantparente comme du papier, elle eſt plus ou moins comprimée, & d'une groſſeur qui ne varie pas moins que ſa forme ; ſa ſuperficie eſt marquée de côtes convexes qui, partant du bord intérieur des tours de la ſpire, vont ſe terminer à la carène qui ſuit toute la longueur du dos, où elles forment autant de tubercules arrondis ou épineux, que l'on compte de côtes à la ſurface : les tours de la ſpire ſont plus ou moins nombreux, ſuivant l'âge & le développement de la coquille ; on n'en voit qu'un ſeul à l'extérieur qui eſt le plus conſidérable, les autres ſont renfermées dans l'intérieur du premier tour qui forme à lui ſeul plus de ſix fois le volume du ſecond, & ainſi des autres. Souvent cette coquille préſente aux deux côtés intérieurs de l'ouverture & près de ſon axe, deux ailes arrondies, ou deux prolongemens arqués & linéaires, dont la direction eſt droite, oblique ou divergente, que l'on nomme ſes oreilles ; ces deux appendices ne ſont pas eſſentiels à tous les individus, puiſqu'on trouve des coquilles d'une même variété & d'une groſſeur égale, dont les unes ont des appendices auriculés droits, d'autres qui les ont obliques,

ou dans toute autre direction, & d'autres enfin qui n'en présentent pas les moindres traces; ce qui nous a persuadé que cette différence n'est pas du tout spécifique, & qu'elle dépend peut-être de la différence du sexe de l'animal qui y est contenu, ou de toute autre circonstance aussi peu essentielle, que la présence ou l'absence des épines, leur longueur ou leur petitesse sur la plupart des coquilles univalves.

La variété A diffère des suivantes, en ce qu'elle parvient à un plus grand volume, qu'elle est plus applatie que les autres, que sa carène est plus étroite, que les côtes de sa surface sont plus serrées, plus nombreuses & souvent divisées ou bifurquées près de la carène; que les tubercules de la carène sont par conséquent plus nombreux & moins saillans, quoique coniques & pointus; enfin, elle se présente quelquefois avec des oreilles plus ou moins saillantes, mais plus souvent elle en est dépourvue; cette variété offre encore une autre différence dans la couleur de sa carène, qui est ordinairement teinte d'une couleur noirâtre, depuis le milieu de sa longueur jusqu'à la partie qui se recourbe dans la cavité de l'ouverture, tandis que le reste de la coquille est blanc: on trouve cette variété dans la mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux îles de l'Archipel; on la trouve plus communément qu'ailleurs sur les côtes de la Sardaigne, de l'île de Corse, & sur celles de la Sicile.

La variété B diffère de la première par les tubercules arrondis qui sont parsemés sur sa superficie; sa coquille est plus convexe & plus ventrue que celle des autres, elle est aussi plus courte & plus arrondie; ses tubercules sont formés par le croisement de sillons transverses qui, coupant à angles droits d'autres sillons longitudinaux, laissent ressortir les espaces compris dans leurs interstices, & forment par ce moyen un compartiment de tubercules assez régulier: sa carène est large & garnie de deux rangs de fortes pointes, dont le sommet n'est pas si aigu que dans la variété A. Son ouverture est grande, elle forme en arrière, sur quelques individus, deux oreilles très-écartées, & point du tout sur d'autres. Sa couleur est en partie blanche, en partie fauve vers le haut de la carène, elle est blanche dans l'intérieur, où on apperçoit des enfoncemens qui répondent aux tubercules extérieurs & aux pointes de la carène. Cette variété vient des grandes Indes.

La variété C est toujours plus petite que les deux précédentes; sa carène est même beaucoup plus large, à proportion de sa grosseur, ses côtes & les tubercules de la carène sont moins nombreux, son ouverture est presque carrée & légèrement arrondie vers les deux bouts; les oreilles, quand elle en a, sont plus courtes, presque pas protubérantes & moins obliques que dans la variété B. Sa couleur, quoique blanche, tire un peu sur le roux: on apporte cette coquille des mers des grandes Indes, & principalement du golfe Persique; elle n'est pas rare sur les côtes du cap de Bonne-Espérance: Seba a donné la figure d'un *Argonaute* semblable à la coquille de la variété C, mais qui en diffère par un aiguillon testacé & presque ondulé, qui termine en arrière le haut de la carène; celle dont Martini a donné la figure a été copiée dans l'ouvrage de Seba. Nous présumons que cette configuration est accidentelle, qu'elle dépend du déplacement d'une des oreilles de la coquille, & qu'elle ne forme pas une espèce dans le genre des *Argonautes*, comme Seba l'avoit cru. L'*Argonaute papyracé* est une coquille des plus généralement répandues; on en trouve depuis les mers des grandes Indes jusques dans la mer du Groenland. M. Fabricius, qui en a observé dans ces parages septentrionaux, n'a pas cru nécessaire de désigner la variété de cette espèce à laquelle on doit la rapporter: tous les auteurs conviennent qu'il n'est pas rare de voir naviguer cette coquille pendant les temps calmes, mais ils conviennent aussi qu'on n'a jamais pu en saisir dans cet état: celles que les pêcheurs prennent de temps en temps se trouvent ordinairement arrêtées dans les filets qu'ils tendent à peu de distance des côtes, ou bien on les trouve échouées sur les plages sablonneuses.

2. ARGONAUTE casque.

Argonauta cymbium; LINN.

Argonauta testa compressa, carina rugosa mutica; apertura subtetragona; NOB.

Cymbium minimum complanatum angustum, ipsa puppe parum in principio subrotunda, deindè aliquantulum per lineam rectam extensa, ex subalbido cinereum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, fig. D.*

Argonauta argo, carina rugosa mutica; LINN. *syst. nat. pag. 1161, num. 272.*

Cochlis plana intorta monothalamia, nautilus papyraceus minimus, puppe valde extensa undatus & striatus, ex albido cinereus; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 238, tab. 18, fig. 161, 162.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. c, 1.*

DESCRIPTION. Cette coquille est très-petite; elle n'a que deux lignes & demie de longueur depuis l'ouverture jusqu'au bout de la spire, & tout au plus une ligne & tiers de largeur près de l'ouverture; sa forme approche de celle des casques des anciens, mais elle est applatie sur les côtés, & courbée légèrement près du sommet, où elle offre un autre applatissement remarquable qui s'étend jusqu'à la bouche; ses parois sont minces & transparens, & sa superficie est marquée de petites rides arrondies transverses. & de stries encore plus fines qui paroissent ondulées; la carène est obtuse & paroît ondulée, à cause

des rides transverses qui vont s'y terminer, elle ne présente ni épines ni tubercules. L'ouverture a la forme d'un carré oblong, les bords latéraux sont droits & ondulés, ceux des deux bouts légèrement arqués; enfin, le point du sommet est obtus & courbé vers la bouche de la coquille. Sa couleur est ordinairement d'un blanc grisâtre ou mêlée d'une teinte verdoyante. On ne connoît pas encore le ver de cette coquille, elle vit dans la Méditerranée sur les côtes de l'Italie.

ARGUS. (faux) (*Voyez* PORCELAINE EXANTHÈME.)

ARGUS FACIÉ. (*Voyez* POURPRE ARGUS.)

ARGUS. (grand) (*V.* PORCELAINE ARGUS.)

ARGUS. (petit) (*Voyez* PORCELAINE PETIT ARGUS.)

ARLEQUINE. (fausse) (*Voyez* PORCELAINE ARABIQUE, var. A.)

ARLEQUINE. (vraie) (*Voyez* PORCELAINE ARABIQUE, var. B.

ARROSOIR. — *Penicillus* ; NOB.

GENRE DES COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère une coquille fixée par la baſe, tubulée, conique, très-alongée, dont l'extrémité ſupérieure eſt fermée par un diſque fendu au milieu, garni de tubes nombreux, courts & perforés, & bordée par une couronne ſaillante.

ESPÈCES.

1. ARROS. de Java.

Coquille oblongue, diſque du diamètre du tube, couronne ſaillante & ondulée.

2. ARROS. de la nouvelle Zélande.

Coquille en forme de maſſue, diſque plus petit que le diamètre du tube, couronne peu ſaillante & recourbée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les arroſoirs diffèrent à tant d'égards des autres coquilles à tuyau teſtacé, qu'on ne voit pas ſans quelqu'étonnement, que le célèbre Linné les ait confondus avec la pluſpart d'elles ſous le nom générique de ſerpules, *ſerpulæ*, & qu'il ait imité en cela preſque tous les auteurs qui en avoient parlé avant lui ſous la dénomination générique de tuyaux marins, *tubuli*. Il eſt vraiſemblable que Linné avoit preſſenti les reproches que l'on pouvoit lui faire à cet égard, & qu'il aima mieux laiſſer ſubſiſter ce blâme, que de créer un nouveau genre pour une ſeule eſpèce d'*arroſoir* que l'on connoiſſoit alors; on peut du moins le ſuppoſer par la place qu'il a donnée à cette coquille dans le genre des ſerpules, & par la répugnance qu'il a montrée dans d'autres cas, tant dans le règne végétal, que dans le règne animal, à former des genres nouveaux pour des eſpèces ſeules; mais cette reſtriction eſt dangereuſe, elle eſt toujours plus fatigante, relativement à l'inſtruction, & plus nuiſible par ſes conſéquences qu'un ou deux, & pluſieurs caractères génériques de plus, outre que l'expérience a déjà prouvé qu'il faut en venir tôt ou tard à la formation de nouveaux genres, quand les caractères qui ſe préſentent ſont formels, ſans conſidérer en aucune manière le nombre des eſpèces qui pourront y être compriſes: la raiſon en eſt évidente; c'eſt qu'il n'exiſte preſque pas d'êtres organiſés qui ne trouvent dans la nature des êtres analogues, ſur-tout quand les différences de leur ſtructures ſont auſſi frappantes que celles des coquilles dont il eſt ici queſtion. Linné croyoit que les genres étoient naturels, il n'étoit donc pas fondé quand il ſacrifioit un genre naturel à des vues arbitraires; il ne l'auroit pas été davantage quand même il auroit penſé avec plus de fondement, comme les naturaliſtes modernes, que les genres n'exiſtent pas plus dans la nature que les claſſes, qu'ils ne ſont que des diviſions arbitraires, fondées ſur des différences phyſiques & ſubordonnées aux principes méthodiques.

Le caractère générique des ſerpules conſiſte, ſuivant cet auteur, dans la forme de la coquille qui doit être univalve, tubulée & fixée par la baſe ſur les corps ſolides, & diviſée quelquefois ſur ſa longueur par des cloiſons tranſverſes; mais ces caractères ſont trop vagues, & ils éprouvent d'ailleurs des exceptions qui en rendent l'application très-incertaine; il ne faut donc pas être ſurpris après cela ſi ce genre eſt un des moins correct de toute la famille des teſtacés; ſi on y trouve des coquilles dont le tuyau eſt coupé par des cloiſons tranſverſales, tandis que les autres en ſont privées; ſi le tuyau des unes eſt entier, fixé ou libre, & celui de quelques autres fendu ſur toute ſa longueur par une fiſſure qui ſe prolonge ſur toutes ſes ſinuoſités: après une pareille réunion il ne faut pas être ſurpris d'y trouver encore l'*Arroſoir*, quoique ſon ouverture ſupérieure ſoit fermée par un diſque convexe & garni de tubulures en forme de rayons.

Si cependant la forme extérieure de ces coquilles eſt ſi différente, combien les vers qui y ſont contenus ne doivent-il pas préſenter encore des différences plus remarquables, puiſqu'il eſt inconteſtable que la forme de l'animal n'influe puiſſamment ſur celle de ſa coquille; pourroit-on prétendre après cela qu'elles ne forment qu'un ſeul genre, parce que, dans toutes, leur teſt eſt univalve, tubulé, & fixé dans le plus grand nombre, ce ſeroit comme ſi on prétendoit que toutes les coquilles bivalves ne forment qu'un ſeul genre, parce qu'elles ont toutes deux valves diſtinctes, une charnière formée de dents articulées, & qu'elles ſont fixées l'une contre l'autre par le moyen d'un ligament.

Le genre des dentales de Linné ne diffère de celui des ſerpules que parce que le tuyau des dentales eſt ouvert aux deux extrémités; ce caractère lui parut ſuffiſant pour les ſéparer des ſerpules, & il agit en cela très-judicieuſement. C'eſt ce qui prouve que Linné eût fait dans la ſuite les changemens néceſſaires dans ce genre, quand les coquilles qu'il y a compriſes auroient été mieux connues, & qu'il l'eût diviſé en trois ou quatre genres diſtincts, s'il n'eût été obligé de s'en rapporter dans ce cas, comme en beaucoup d'autres, aux figures fautives, ou tout au moins peu correctes, & aux deſcriptions encore plus incomplètes qui avoient été publiées par Bonanni, Liſter, Rumphius, Gualtieri, & les autres naturaliſtes qui l'avoient précédé.

Mais à l'époque où nous ſommes, les circonſtances ont bien changé; le nombre des tuyaux teſtacés s'eſt multiplié dans les collections; leurs eſpèces ſont mieux connues, & on ne peut plus ſe paſſer d'un arrangement méthodique pour les diſtinguer entr'elles: pour y parvenir, nous croyons qu'il eſt néceſſaire de diviſer les tuyaux teſtacés en ſept genres, dont deux appartiendront à la diviſion des coquilles multivalves, & cinq à celle des coquilles univalves; les deux premiers ſont le genre du taret, & celui de la fiſtulane; les cinq de l'ordre des multivalves ſont le dentale, la ſerpule, la ſiliquaire, la camérine; & l'*Arroſoir*. Quoique chacun de ces genres ſoit peu nombreux en eſpèces, nous croyons que cette conſidération ne doit pas arrêter, puiſque ce n'eſt pas le nombre des eſpèces qui conſtitue la ſolidité des caractères génériques, mais la préſence des caractères phyſiques & leur invariabilité.

L'*Arroſoir* diffère des autres genres à coquille tubulée, principalement par la configuration de ſon extrémité ſupérieure; elle eſt fermée par un diſque teſtacé, qui a la forme d'une cuvette, dont la ſurface convexe eſt parſemée de petits tubes qui ne ſont qu'un ſeul corps avec elle, & bordée par d'autres tubes qui adhèrent les uns aux autres en

forme de couronne ; les deux seules espèces de ce genre que l'on connoît, présentent encore une singularité très-remarquable, en deux tubercules qui sont situés un peu au-dessous de la couronne sur une des faces du tuyau, qui, quoique ne faisant qu'un seul corps avec lui, paroissent cependant avoir eu un accroissement ou un développement distinct, ou du moins permettent de supposer qu'ils dépendent de quelqu'organe propre à l'animal, lequel ne se développe que lorsqu'il a déjà pris un certain accroissement ; car les crues successives du tuyau prouvent assez que sa formation a lieu de la même manière que celle des autres coquilles, par une juxtaposition de matière testacée qui transsude des pores de l'animal, & se dépose sur son bord supérieur, tandis qu'il faudroit, au contraire, supposer une véritable intussusception pour expliquer la formation des tubercules, s'il n'étoit vrai qu'ils ne commencent à se former qu'à une certaine époque de la vie de l'animal, quand des organes, qui sont peut-être ceux de la génération, débordent sur le niveau de son corps, par une espèce d'analogie avec ce qu'on observe sur les autres coquilles univalves régulières, notamment les hélices, qui ne forment un rebord à leur ouverture qu'à un certain âge, & lorsqu'elles sont propres à travailler à leur accouplement.

Il résulte de la structure du tuyau des *Arrosoirs*, que le ver qui y est contenu, est exactement renfermée dans sa cavité, au moins quand la coquille a pris son dernier accroissement, & que les tubulures du disque peuvent tout au plus donner passage à des organes semblables à des tentacules qui servent vraisemblablement à sa nutrition. D'Argenville semble avoir eu la même idée, quand il a dit que « ces trous sont » remplis d'une infinité de filets qui ressemblent » assez aux poils d'un pinceau, & que si-tôt que » la coquille est hors de l'eau, tous ces filets tom- » bent ; » mais cet auteur paroit être allé un peu trop loin, en présentant une probabilité qui n'est fondée que sur l'analogie des pores de l'*Arrosoir*, avec ce que l'on connoit de l'organisation des autres vers marins à tuyau corné, pour une certitude, sans indiquer les sources où il a puisé cette observation.

Il faut, au contraire, convenir que le ver de l'*Arrosoir* est parfaitement inconnu, & que toutes les idées qu'on peut s'en faire ne sont que hasardées & par conséquent provisoires ; on peut même croire qu'il sera toujours très-difficile de connoître sa nature, d'abord parce qu'on ne se résoudra qu'avec peine à sacrifier à sa curiosité une coquille qui est précieuse, même dans son pays natal ; secondement, parce qu'il est vraisemblable que les organes que le ver fait sortir par ses tubulures doivent rentrer à la moindre commotion que la coquille éprouve, & qu'on ne seroit peut-être pas plus avancé quand même on se décideroit à briser la coquille pour voir à nud l'animal qui y est contenu, à cause du déchirement que ses parties délicates ne pourroient qu'éprouver dans cette action.

Il seroit cependant utile d'observer soigneusement cet animal, pour s'assurer si les tubulures du disque ne concourroient pas à la multiplication de cette coquille, & si ces petits tubes, parvenus à un certain degré, ne renfermeroient pas le germe d'autant de nouveaux individus, qui, se détachant de la mère à cette époque, iroient se fixer ailleurs & se propager de même, comme on l'a déjà observé sur presque toutes les vorticelles arborescentes, ainsi que nous le dirons en son lieu. Si cette faculté étoit jamais observée sur ces coquilles, dès-lors le genre de l'*Arrosoir* formeroit la transition des vers testacés, avec les vers lithophites, peut-être même appartiendroit-il à cet ordre de vers, ce qui seroit incontestablement, si ses animaux étoient de vrais polypes. Cette question présente un intérêt de plus à la curiosité des naturalistes qui auront l'avantage de pouvoir s'occuper de ces recherches.

1. ARROSOIR de Java.

Penicillus javanus ; NOB.

Penicill. testa oblonga, disco tubi apicis diametro ; corona exserta, patula, undulata ; NOB.

Phallus testaceus marinus è vermium genere ; LISTER, *synopf. tab. 548, fig. 3.*

Venus schacht ; RUMPH. *thef. tab. 41, fig. 7.* — PETIVER. *Amboin. tab. 21, fig. 17.*

Testaceum anonymum ad tubulorum genus referendum ; BONANNI, *muf. kircher. pag. 438, fig. 38.*

Solen phalloïdes ; KLEIN, *tubul. marin. gen. 8, pag. 20.*

Tubulus raphaniformis, basi convexâ, papillosâ & fimbriatâ ; LANG. *method. pag. 5.*

Tubulus major coronatus ; HERBENSTREIT, *muf. richter. pag. 295.*

Tubulus marinus regulariter intortus, radiciformis ; personatus, capite convexo, cristato, foraminibus minimis pervio, candidissimus & rarissimus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 10, litt. M.*

Tubulus raphaniformis ; LESSER, *testaceo-theol. 40, l. pag. 141.*

Tuyau appellé le pinceau de mer ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 245, tab. 7, fig. G.*

Tuyau de mer de l'île d'Amboine, nommé l'Arrosoir ou le pinceau de mer, DAVILA, *catal. pag. 97.*

Serpula penis, testa tereti recta, extremitate radiata, disco poris cylindricis ; LINN. *syst. nat. pag. 1267, num. 806. — ejusd. muf. lud. ulr. pag. 702, num. 434.*

Serpula penis ; VON BORN, *ind. muf. cæsarei vindob. pag. 457. — ejusd. testac. pag. 441.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 4, tab. 28, fig. 1 & tom. 6, tab. 40, fig. 1.*

L'Arrosoir ; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 640, tab. 5, litt. B.*

Tubulus vermicularis testaceus, solitarius rectus,

vel subarcuatus, lentè decrescens, disco capitis poris cylindricis copiosis & eminentibus perforato, collari plicato foliaceo decoratus ; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 42, tab. 1, fig. 7.*

Berlin. Beschaft. tom. 2, tab. 11. fig. 1 — 5.

MULLER, *Linn. natur. system. tom. 6, 1, B. tab. 19, fig. 3.*

Die giesskanne, der grosse kroneutragende seevurm ; par les Allemands.

Venus schacht ; par les Hollandois.

The wattering pot ; par les Anglois.

L'Arrosoir, le pinceau de mer, le prépuce, le brandon d'amour ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille consiste en un tuyau conique très-alongé, droit ou légèrement sinueux, sur-tout près de la base, dont les parois sont minces, excepté sur les plus vieux individus ; sa surface est marquée extérieurement de rides annulaires, qui sont plus ou moins convexes, quelquefois presque pas sensibles, & plus ou moins serrées ; ces rides sont les traces des accroissemens successifs de la coquille, & elles présentent, pour cette raison, très-peu de régularité dans leur nombre, dans leur forme & dans leur distance de l'une à l'autre ; le bout inférieur du tube est très-étroit, l'extrémité opposée est large & fermée par une calotte testacée, très-mince & convexe, sur le milieu de laquelle on apperçoit une petite fente étroite, qui a une ligne & demie ou deux lignes de longueur ; cette calotte que nous nommons le disque du tuyau dans le caractère générique, est recouverte en partie d'un grand nombre de petits tubes perforés & saillans de trois lignes qui, quoique placés sans ordre, sont cependant un peu plus nombreux vers la circonférence du disque, & même un peu plus longs que ceux qui sont plus rapprochés du centre ; la partie la plus élevée de la calotte est nue, elle est privée de petits tubes, mais on y apperçoit quelques pores oblongs, divergens & d'une grande finesse, qui percent sa substance.

Un peu au-dessous de la calotte, & tout autour d'elle, on voit une couronne horizontale, très-saillante, qui paroît formée d'un grand nombre de petits tubes collés les uns aux autres, applatis dessus comme dessous & d'une longueur inégale ; ce qui rend les bords de la couronne, que les conchyliologistes françois nomment la fraise, comme ondulés : sa superficie est marquée de stries radiées, qui paroissent indiquer la jonction des tubes dont elle est composée ; enfin, les tubercules latéraux sont situés un peu au-dessous de la couronne ; leur forme est ovoïde & leur substance nacrée, ils ressemblent à deux petites valves ouvertes & rapprochées par la charnière, suivant la longueur du tuyau ; leur surface présente des fines stries qui sont parallèles à leurs bords, en tout semblables à celles qui indiquent les accroissemens successifs du test dans les coquilles bivalves.

L'*Arrosoir* de Java est ordinairement d'un blanc laiteux, rarement il garde une teinte grisâtre ; on en trouve dans les collections des curieux qui ont depuis deux pouces jusqu'à six ou huit pouces de longueur, mais il est infiniment rare d'en rencontrer de bien entiers, qui ressemblent à celui dont M. de Favanne a donné la figure. Aucun de ceux qui avoient été figurés par les autres auteurs n'étoient entiers ; ils avoient tous le bout postérieur du tube, par où cette coquille s'attache aux corps solides, tronqué, si on excepte cependant la figure qui fut publiée par M. Marvye, en 1763, dans un ouvrage qui a pour titre : *méthode pour recueillir avec succès les curiosités de l'histoire naturelle, Paris, in-12.* Cette figure représente un groupe d'*Arrosoirs*, dont le bas des tuyaux est entier, sinueux & fixé sur un corps solide ; celle de M. de Favanne a été prise d'après elle. M. Hwass, très-savant naturaliste danois, connu dans la capitale par sa riche collection de coquilles, autant que par son zèle pour cette belle partie de l'histoire naturelle, nous a certifié l'exactitude de la figure de M. de Favanne ; il a eu occasion de voir dans ses voyages des individus semblables à celui de cet auteur ; nous le rapportons ici avec plaisir, parce que nous croyons qu'il n'existe pas en Europe une personne dont le témoignage puisse avoir une plus grande autorité en fait de conchyliologie que celui de M. Hwass.

L'*Arrosoir* de Java est ordinairement apporté par les Hollandois des îles moluques & de Java ; on en trouve aussi, mais pas si communément, sur la côte de Coromandel.

2. ARROSOIR de la nouvelle Zélande.

Penicillus novæ Zelandiæ.

Penicillus, testa clavata, disco minori tubi apicis diametro, corona obsoleta subinvoluta ; NOB

L'Arrosoir de la nouvelle Zélande ; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 642, tab. 79, fig. E.*

DESCRIPTION. Cette coquille, qui est une des plus rares que l'on connoisse, n'a été considérée par M. de Favanne que comme une variété de l'espèce précédente ; mais il nous paroît, d'après la description & la figure que cet auteur en a publiées, qu'elle forme une espèce distincte dans le genre de l'*Arrosoir*, & que l'on doit la considérer comme telle, jusqu'à ce qu'on ait de très-fortes preuves du contraire ; comme on ne pourra cependant la reconnoître d'une manière bien affirmative que sur la comparaison de plusieurs individus, & qu'on n'en connoît encore qu'un seul de cette espèce, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici la description de M. de Favanne, en attendant que le temps vienne détruire ou confirmer notre sentiment.

Suivant lui, ce tuyau diffère, à bien des égards, de l'*Arrosoir de Java ;* il est d'abord plus épais

& d'un blanc nué de couleur de chair ; ſon extrémité antérieure eſt fermée par un gland fort petit, ceint d'une couronne peu ſaillante & comme rentrante en elle-même, dont le bord eſt feſtonné ; cette couronne & le gland qu'elle environne ſont percés d'un grand nombre de petits tubes, peu ſenſibles, principalement ſur le gland, où l'on remarque auſſi la petite fente dont nous avons parlé à l'*Arroſoir de Java ;* ce qui diſtingue ſur-tout ce tuyau de l'eſpèce précédente, c'eſt qu'immédiatement au-deſſous de ſa couronne, il eſt renflé au point que ſon diamètre, dans cette partie, excède celui de tout le ſommet de la coquille, en y comprenant la couronne & le gland pris enſemble : il ſe prolonge enſuite en ſerpentant & diminuant inſenſiblement juſqu'à l'extrémité poſtérieure qui eſt ouverte ; ſes accroiſſemens circulaires ſont aſſez multipliés, quoique peu apparens, mais les tubercules en forme de came ouverte ſont plus forts, plus alongés & plus ridés que ſur l'*Arroſoir de Java ;* enfin, cette coquille, ſuivant le deſſin que M. de Favanne en avoit reçu de M. Solandrac de Pilmont, portoit trois pouces de longueur ſur neuf lignes de diamètre dans le renflement qui eſt au-deſſous de la couronne. M. de Favanne obſerve, à la ſuite de cette deſcription, que M. Guetard avoit déjà fait mention d'un *Arroſoir*, lequel, quoique différent de celui-ci, avoit néanmoins avec lui des rapports qui pouvoient faire regarder toutes ces variétés de forme, plutôt comme des accidens ou des monſtruoſités, que comme des caractères nouveaux & conſtans dans cette eſpèce.

Tel eſt le ſentiment de M. de Favanne, qui, à dire vrai, nous paroît haſardé, ou du moins manquer de preuves ſuffiſantes ; car ſi la diverſité de forme & de proportion ne ſuffit point en conchyliologie pour conſtituer des eſpèces, quels ſeront donc les caractères ſur leſquels il faudra s'appuyer à l'avenir ; l'*Arroſoir de la nouvelle Zélande* diffère de celui de Java, non-ſeulement par la forme générale du tuyau, mais encore par la forme différente de la couronne, relativement au diſque, & celle du diſque relativement au diamètre du tuyau ; ſi ces différences n'étoient qu'individuelles ou accidentelles, comme le ſuppoſe M. de Favanne, ſi effectivement les coquilles d'une même eſpèce pouvoient varier à ce point, que faudroit-il penſer des autres genres où les eſpèces ſont déterminées par des bien plus petites différences, qui ſont cependant conſtantes & invariables, puiſqu'on les retrouve les mêmes ſur des coquilles foſſiles de la plus grande antiquité ?

Nous convenons cependant que la forme eſt en général très-variable dans la famille des tuyaux teſtacés, qu'elle y eſt même bien plus inconſtante que dans aucun autre genre de coquilles irrégulières ; mais dans ce cas-ci, outre la diverſité de forme, il y a différence de proportion dans les parties eſſentielles, ce qui eſt bien différent. Nous ſommes donc très portés à croire que l'*Arroſoir de Java* eſt eſſentiellement diſtinct de l'*Arroſoir de la nouvelle Zélande*, & que l'eſpèce dont parle M. Guetard, *mém. tome 3, page 160*, qu'il dit privée de couronne, & dont les petits tubes du diſque étoient plus gros que ceux de l'*Arroſoir de Java*, les deux tubercules marqués de ſtries radiées, & & le tuyau plus gros & plus court que dans cette eſpèce, pourroit bien être encore une troiſième eſpèce diſtincte des deux précédentes, comme paroiſſoit porté à le croire cet excellent obſervateur. L'eſpèce de M. de Favanne a été apportée de la nouvelle Zélande dont elle a pris le nom.

ARTIMON ENTORTILLÉ. (*Voyez* STROMBE BORDÉ.)

ASCARIDE. — *Aſcaris ;* LINN.

GENRE DE VERS INTESTINS, qui a pour caractère, Un corps cylindrique, articulé, dont les extrémités ſont inégales, un ou deux pores deſſous l'extrémité antérieure, un anus au bout de la queue.

ESPECES *qui ont trois tubercules à une des extrémités.*

1. ASCAR. vermiculaire.

La queue fine comme un cheveu, trois tubercules ſur le bout antérieur.

2. ASCAR. lombrical.

Corps cylindrique, long de ſix pouces, trois tubercules ſur le bout antérieur.

3. ASCAR. linnée.

Corps brun, cinq lignes jaunâtres, longitudinales, trois tubercules ſur le bout antérieur.

4. ASCAR. marbré.

Corps filiforme, trois tubercules ſur le bout poſtérieur.

ESPECES *privées de tubercules.*

5. ASCAR. crinon.

Corps filiforme & blanc, extrémité antérieure très-fine, la queue tronquée.

6. ASCAR. de la phoque.

Corps cylindrique & pâle, inteſtin longitudinal tordu en ſpirale & lactée.

7. ASCAR. tubifère.

Corps blanc & liſſe, terminé en avant par un bec cylindrique, la queue fine comme un poil.

8. ASCAR. bifide.

Corps filiforme, extrémité antérieure crochue, poſtérieure bifide.

9. ASCAR. de la raie.

Corps atténué en arrière, extrémité antérieure légèrement crochue.

10. ASCAR. de pleuronecte.

Bec atténué, extrémité poſtérieure terminée par un bourrelet circulaire.

11. ASCAR. du gade.

Bec atténué & preſque arqué, la moitié poſtérieure du corps pourvue d'une pinne de chaque côté.

12. ASCAR. variable.

Corps ridé, légèrement applati, extrémités obtuſes, l'orifice antérieur en forme de croiſſant.

13. ASCAR. rouge.

Corps enflé en avant, terminé par un bec conique fendu en deux lèvres, l'extrémité poſtérieure atténué.

14. ASCAR. priſmatique.

Partie antérieure & inférieure du corps ridée ſur les côtés, poſtérieure priſmatique, la queue pointue.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoique le genre des *Aſcarides* ait éprouvé des grands changemens par les découvertes de deux célèbres naturaliſtes; quoique leur caractère générique ait été remanié pluſieurs fois par Muller, il n'eſt pas moins vrai cependant, qu'il eſt encore très-imparfait, qu'il réunit d'une manière ſenſible, des vers dont l'organiſation diffère à quelques égards.

Linné n'avoit connu que deux eſpèces de ce genre; & pour les diſtinguer des dragonneaux & des lombrics, il leur avoit donné pour caractère générique, un corps cylindrique atténué aux deux bouts; ainſi il avoit négligé un caractère plus précis que celui de ſa définition, qui convenoit également à l'*Aſcaride vermiculaire*, & à l'*Aſcaride lombrical*, dont il étoit queſtion, lequel conſiſtoit en trois petits tubercules, qui terminent leur extrémité antérieure, & que ces vers font ſortir quelquefois de l'intérieur: il paroit que cet auteur n'avoit pas apperçu ces trois tubercules au moins ſur la première eſpèce, puiſqu'il n'en fait aucune mention dans ſa deſcription, & qu'il en avoit eu une fauſſe idée dans la ſeconde; puiſqu'il s'étoit mépris ſur la ſituation de ſa tête, qu'il ne la connoiſſoit même que très-imparfaitement; puiſqu'il avoit placé dans le genre du lombric une variété de l'*Aſcaride* lombrical, qu'il croyoit une variété du lombric terreſtre, ce qui ne ſeroit pas arrivé s'il eût eu connoiſſance de ces organes. La même erreur avoit été commiſe avant lui par tous ceux qui avoient traité des *Aſcarides*; *Redi*, *Vallisnieri*, Klein, avoient preſque toujours confondu les *Aſcarides* avec les lombrics, parce que la ligne qui ſépare ces deux genres n'avoit pas encore été tracée avec aſſez d'exactitude.

Othon, Frédéric Muller, dont le nom ſera à jamais recommandable parmi ceux qui cultivent cette partie trop négligée de l'hiſtoire naturelle, réforma dans ſon hiſtoire générale des vers, publiée en 1773, le caractère générique des *Aſcarides*, une nouvelle eſpèce qu'il fit connoître fut la cauſe de ce changement: leur caractère générique conſiſta dès-lors dans un corps cylindrique, & une des extrémités du corps atténuée; deux ans après, M. Othon Fabricius lui ayant communiqué tous les vers qu'il avoit obſervés dans ſon voyage au Groenland, Muller les inſéra dans ſon catalogue de la zoologie danoiſe, qui parut en 1776, & le genre des *Aſcarides* fut porté au nombre de douze eſpèces; mais cette augmentation exigea une nouvelle réforme dans le caractère générique, il leur preſcrivit pour cette fois un corps cylindrique & l'extrémité poſtérieure du corps atténuée.

On auroit dû croire, après trois changemens conſécutifs, que ce caractère étoit de la dernière exactitude, & qu'il devoit ſuffire pour la connoiſſance des eſpèces; cependant cet auteur n'en étoit pas encore ſatisfait, il avoue lui-même, dans la ſeconde partie des deſcriptions de la zoologie du Danemarck, imprimée en 1784, qu'il ſoupçonne que quelques *Aſcarides*, dont il donne la deſcription dans ce même ouvrage, appartiennent plutôt au genre des échinorinques, à cauſe de la petite trompe dont elles ſont pourvues, ſur laquelle il croyoit, par analogie, qu'on appercevroit dans la ſuite des piquans, quoique M. Fabricius, à qui on en doit l'obſervation, n'y eût rien vu de ſemblable.

En partant de cette ſuppoſition, Muller croyoit qu'il convenoit de reſtreindre le caractère des *Aſcarides* dans les trois tubercules de leur extrémité antérieure, d'admettre dans ce genre les deux eſpèces de Linné, deux autres eſpèces qu'il avoit d'écrites lui-même dans le genre du dragonneau, ſous le nom de *gordius marinus* & de *gordius lacuſtris*, & deux *Aſcarides* de Fabricius, celui *de la phoque* & l'*Aſcaride biſide*, ſur leſquels les trois tubercules caractériſtiques n'exiſtent pas, l'un à cauſe des vaiſſeaux lactés qu'on apperçoit à travers des tégumens, & l'autre ſans doute à cauſe de ſa biſurcation; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que les motifs de ce naturaliſte n'avoient pas acquis encore toute leur maturité, qu'ils n'étoient fondés en partie que ſur des ſoupçons vagues, ou ſur des analogies incertaines, & que ſon genre eût été auſſi artificiel après cette nouvelle réforme, qu'il le fut après ſes premières corrections.

Après un examen ſuivi de tout ce qui a été fait par cet auteur pour la perfection du caractère générique des *Aſcarides*, je crois pouvoir aſſurer que pas une des conditions qu'il avoit adoptées n'étoit ſuffiſante, qu'elles étoient toutes ſujètes à des exceptions, & que la dernière à laquelle il s'étoit fixé, étoit peut-être la moins exacte des trois; c'eſt pourquoi j'ai cru devoir remplacer ſon caractère générique par celui que je propoſe; je n'ai pas cru devoir former un genre ſéparé des trois premières eſpèces, à cauſe de l'*Aſcaride marbré*, qui, convenant avec elles par toutes les autres conditions, a cependant les trois tubercules placés au bout de la queue; & je ne les ai pas diſtinguées des eſpèces de Fabricius, parce que, à l'exception des trois tubercules, tous les autres caractères conviennent; elles ont toutes une des extrémités du corps inégale, un ou deux pores deſſous celle de devant, & l'anus placé ſur le bout de l'extrémité poſtérieure.

Ces vers, tels que nous les propoſons ici, ſont ſuffiſamment diſtingués des échinorinques, avec qui je ne crois pas que l'on puiſſe les confondre; les échinorinques ont leur extrémité antérienre terminée par une trompe armée de piquans, tandis que la trompe des *Aſcarides*, dans les eſpèces qui en ſont pourvues, n'eſt jamais placée ſur le bout du corps, mais à quelque diſtance de ce bout ſur ſa face inférieure; ils diffèrent des lombrics, parce que les ſegmens annulaires de ceux-ci ſont en général mieux marqués que dans les *Aſcarides*, & qu'ils ſont en outre armés de poils roides & durs, ſemblables à des piquans: leur différence avec les dragonneaux n'eſt pas moins ſenſible, puiſqu'on

n'apperçoit ſur ceux-là, ni des pores deſſous le bout antérieur, ni d'anus ſur l'extrémité oppoſée, & que d'ailleurs, leur corps eſt égal ſur toute ſa longueur, eſt terminé aux deux bouts d'une manière uniforme.

C'eſt à Muller & à M. Fabricius que l'on doit l'obſervation des ſentes latérales ou du pore placées ſur le bout antérieur des *Aſcarides*. Muller avoit reconnu ces ſentes ſur l'*Aſcaride lombrical* avant que Fabricius eût obſervé le pore des eſpèces du Groenland; mais les obſervations de ce dernier, en confirmant celle de Muller, lui en ſont partager le mérite. On doit préſumer, d'après les obſervations de ce naturaliſte, que le genre des *Aſcarides* eſt très-nombreux, & que l'on ne connoît encore que la plus petite partie des eſpèces qui le compoſent; Muller croyoit ce genre ſi conſidérable, comme ceux des autres vers inteſtins, qu'il étoit perſuadé que la vie de l'homme le plus laborieux ne pourroit ſuffire à leur recherche, ſur-tout s'il l'étendoit ſur les animaux quadrupèdes, ſur les reptiles, & ſur toutes les différentes eſpèces de poiſſons.

Mais il ne faut pas confondre les *Aſcarides*, avec les larves de quelques inſectes ailés comme ont fait pluſieurs naturaliſtes, parmi leſquels on compte des médecins; Kratzenſtein, Phelſum, Leclerc, Bianchi & Vallisnieri, en ont décrit pluſieurs dont la nature eſt tout au moins douteuſe, parmi d'autres qui ſont des vraies larves d'inſectes; c'eſt de ces prétendus *Aſcarides* dont parle Kratzenſtein, quand il dit qu'il les a vus éclorre des œufs d'une petite eſpèce de mouche.

Tous les *Aſcarides* vivent ordinairement dans l'eſtomac ou les inteſtins des animaux, & il ne paroît pas encore conſtaté que l'on trouve ailleurs les eſpèces qu'on y a une fois obſervées; les uns vivent dans le corps de l'homme & dans celui des animaux domeſtiques; les autres attaquent plus particulièrement ces derniers; il y en a enfin qui n'ont été encore rencontrés que dans les entrailles des poiſſons. L'origine de ces vers dans le corps des animaux, qu'il ſeroit ſi important de connoître, eſt encore enveloppée, comme celles des autres vers inteſtins, dans une profonde obſcurité; la difficulté de l'obſervation, la rareté des circonſtances favorables ont préſenté juſqu'à ce jour des obſtacles preſqu'inſurmontables, ce qui eſt cauſe qu'on ne peut préſenter ſur cet objet que des ſyſtêmes, que des opinions, & tout au plus des vraiſemblances. Nous dirons à l'article *inteſtins vers*, les divers ſentimens qu'on a eus ſur leur propagation dans le corps des animaux, & nous rapporterons les obſervations les plus préciſes que nous ayons pu ramaſſer ſur leur hiſtoire.

1. ASCARIDE vermiculaire.

Aſcaris vermicularis; LINN.

Aſcaris, cauda ſetacea, apice trinodi; NOB.

Aſcaris, cauda ſetacea; MULLER, *hiſt. verm. helm. pag. 34, num. 165.* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 213, num. 2585.* — FABRIC. *faun. Groenl. pag. 271, num. 248.*

Aſcaris vermicularis, pollicaris; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1076, num. 1.* — *ejuſd. faun. ſuec. num. 1269.*

PHELSUM, *hiſt. Aſcarid. tab. 1, fig. 3, 11. & tab. 2, fig. 1, 3.*

CLERICUS, *hiſt. lumbric. tab. 3, fig. 10.*

BIANCHI, *hiſt. mor. tab. 3, fig. 20.*

VALLISNIERI, *oper. tom. 1, tab. 20, fig. 5, 10.*

Koartack; par les Groenlandois.

Borne-orm; *ſmaa ſpol-orm*; par les Danois.

Maden vurm; *kinder vurm, dærmen-ſchaben*; par les Allemands.

Aſcaridis, bots; par les Anglois.

Aſcarides; par les François.

DESCRIPTION. Ce ver eſt cylindrique, & garni d'anneaux ſi fins, qu'on ne les apperçoit qu'avec le ſecours d'une forte loupe; il eſt compoſé d'une membrane luiſante très-unie, qui, en ſe repliant ſur elle-même près du bout antérieur, forme dans cette partie une ride circulaire aſſez profonde; ſa longueur totale, qui eſt de cinq lignes pendant la vie de l'animal, ſe réduit ordinairement après ſa mort à trois lignes & demie, comme la très-bien obſervé Muller; ſuivant cet auteur le bout antérieur du corps eſt obtus, il eſt terminé par trois petits tubercules arrondis qui reſſemblent à ceux de l'eſpèce ſuivante; l'extrémité poſtérieure eſt au contraire très-atténuée, elle finit en une pointe auſſi fine qu'un cheveu; on voit ſur toute la longueur du corps une ligne blenâtre, qui eſt très-apparente quand le ver a mangé, qui déſigne la place de l'inteſtin. La couleur de ce ver eſt d'un rouge plus ou moins pâle, & ſouvent couleur de chair.

Ce ver eſt très-commun, il tourmente l'homme & les animaux quadrupèdes; il attaque principalement les enfans, & vit dans leur inteſtin *rectum*; on a obſervé qu'il les inquiète le ſoir par des chatouillemens incommodes, & qu'il ſe multiplie d'une manière étonnante dans un eſpace de temps aſſez court; on vient à bout de le chaſſer, avec des infuſions d'*helmintocorton*, de la poudre de coralline donnée à forte doſe; on emploie auſſi au même uſage les poils qui garniſſent le fruit d'une plante légumineuſe d'Amérique, que Linné a nommée *dolichos pruriens*, quoiqu'il ſoit vraiſemblable que ces poils n'agiſſent que par leur action méchanique, & qu'ils puiſſent même devenir dangereux. On trouve auſſi cet *Aſcaride* dans les inteſtins des chevaux, mais il eſt très-douteux qu'on l'ait jamais rencontré ailleurs que dans les boyaux de l'homme ou ceux des animaux, comme l'a avancé Linné; il eſt vraiſemblable que cet auteur prit le change, en prenant pour un *Aſcaride vermiculaire* un ver blanc, mou, cylindrique, d'une forme aſſez analogue, qui vit dans les marais, & que Muller reconnut dans la ſuite pour une eſpèce

différente, mais dont, faute d'occasions favorables, il ne put donner une description plus détaillée.

2. ASCARIDE l'ombrical.

Ascaris lumbricoïdes ; LINN.

Ascaris , cylindrica spithamea , apice trinodi ; NOB.

Ascaris , lumbricoïdes , spithamea ; LINN. *syst. nat. pag. 1076 , num. 2.* — MULLER , *hist. verm. helm. pag. 35, num. 166.*

Ascaris apice trinodi ; MULLER , *zool. Dan. prodr. pag. 213 , num. 2586.* — FABRIC. *faun. Groenl. pag. 271 , num. 249.*

Lumbricus intestinalis ; PALLAS , *infest. vivent. pag. 13.*

REDI , *opuscul. vol. 1 , tab. 10 , fig.*

VALLISNIERI , *opere , tom. 1 , pag. 271 , tab. 34 & 35.*

CLERICI , *historia lumbric. pag. 218 , tab. 4 , fig. 1 — 4. & tab. 10 , 11.*

KLEIN , *tentam. herpet. pag. 63 , tab. fig. 3 , tab. 2, fig. 1 — 7.*

Strongles ; CHABERT , *trait. des mal. verm. pag. 15, num. x.*

Lumbricus teres , medicorum.

Innub kuma ; par les Groenlandois.

Meaneske-orm , spol-orm ; par les Danois

Spichl-wurm , langer wurm ; par les Allemands.

Round gut worms ; par les Anglois.

Verm tondo ; par les Italiens.

Lombric ; par les François.

DESCRIPTION. La forme de ce ver approche beaucoup de celle du lombric terrestre , il en a la couleur & la grosseur ; mais il est privé , en premier lieu , de l'anneau charnu & élevé qui est propre aux lombrics , & secondement des piquans dont les anneaux des lombrics sont armés ; c'est sur-tout par ce dernier caractère qu'on doit s'attacher à le reconnoître , parce qu'on trouve quelquefois de vrais lombrics dont l'anneau n'est pas encore développé , & des *Ascarides* sur qui les trois tubercules du bout antérieur du corps ne sont pas saillans

L'*Ascaride lombrical* a un corps cylindrique long de six ou sept pouces , il est atténué sur le devant , & terminé de ce côté par trois tubercules arrondis , à quelque distance desquels on apperçoit sur la face inférieure deux petites fentes transverses , que nous nommons ses stigmates , dans le doute où nous sommes que les trois tubercules de devant ne soient les organes par où ce ver se nourrit ; toute la superficie du corps est couverte d'un bout à l'autre de sillons annulaires , extrêmement fins , & en si grand nombre qu'il est impossible de les compter ; l'extrémité opposée se termine en pointe. La couleur de ce ver est rougeâtre ; on y voit , comme dans *l'Ascaride vermiculaire* , une bande plus foncée sur toute sa longueur , qui est vraisemblablement due à la même cause. Redi a distingué deux vers très-différens , qui avoient été pris jusqu'à lui pour l'*Ascaride lombrical ;* l'un des deux est celui que nous décrivons ici , & vraisemblablement le lombric intestinal de Linné , à cause des trois tubercules placés sur le bout antérieur du corps ; le second a , suivant cet auteur , la queue presque triangulaire ; mais il est douteux que cette espèce appartienne au genre des *Ascarides.*

On doit à M. Chabert , directeur & inspecteur général des écoles vétérinaires de France , des observations très-précieuses sur la nature de ce ver , sur son anatomie & le traitement qui réussit le mieux aux hommes & aux animaux domestiques qui en sont tourmentés ; comme ces objets sont vraiment utiles , nous nous faisons un devoir d'extraire de son ouvrage le résultat de ses nombreuses observations. Suivant lui , la longueur de ce ver varie dans les animaux , depuis sept jusqu'à quinze pouces , il a la grosseur d'une forte plume à écrire , son corps est de couleur purpurine , il se termine en pointe ; quelquefois on en voit de blanchâtres , mais toujours leur peau est diaphane & laisse appercevoir à travers ses intestices grêles , qui ressemblent à autant de petits vers renfermés dans un grand. Un strongle d'un pied de longueur sur quatorze ou quinze lignes de circonférence dans son milieu , ayant été ouvert & disséqué , on trouva un intestin assez ample , composé d'une membrane fine & déliée , qui renfermoit une liqueur couleur d'olive & extrêmement amère ; la tunique intestinale qui contenoit cette liqueur étoit pliss intérieurement , & avoit la même couleur que l'humeur qui y étoit contenue , on prit cette liqueur pour le suc alimentaire : cet intestin se prolongeoit depuis l'étranglement qu'on observoit extérieurement sur le derrière de la tête , jusqu'à l'extrémité opposée du corps ; une pression faite sur le ver occasionnoit l'écoulement de l'humeur contenue dans le canal par un petit trou placé à l'étranglement , & par l'extrémité opposée du ver qui est naturellement perforée au bout ; les fibrilles blanchâtres qu'on observoit extérieurement à travers la transparence de la peau , & qu'on jugeoit , au premier aspect , des petits vers , sont un seul canal de six pieds six pouces de longueur ; ce canal étoit replié sur lui même dans sa partie moyenne , & s'attachoit à l'endroit répondant à l'étranglement du corps : les deux branches qui en résultoient , adhéroient par leurs coudes à la face interne de l'enveloppe , elles étoient extrêmement déliées , & décrivoient dans leur trajet un nombre considérable de circonvolutions qu'il étoit impossible de suivre ; ce canal renfermoit une liqueur épaisse & blanche , semblable à de la semence : on voyoit en outre deux corps ronds , très-rouges qui adhéroient fortement à la face interne de la peau ; & communiquoient avec le canal intestinal par deux petits filets ; ces corps sont placés , lorsque l'animal est en vie , l'un

auprès de l'autre directement au-dessous de l'étranglement du corps.

M. Chabert termine l'anatomie de ce ver par une observation qui appartient plus directement que les autres à l'histoire naturelle, puisqu'elle apprend que les trois tubercules de l'extrémité antérieure du corps portent chacune une petite lèvre, qui, en se contractant, serre & comprime en tout sens la partie sur laquelle le ver s'attache. Suivant cet habile observateur, les animaux domestiques sont très-exposés aux attaques de l'*Ascaride l'ombrical*, & c'est dans leurs intestins que ces vers habitent de préférence, & notamment vers le principe des intestins grêles, où ils sont entourés de beaucoup de bile; le cœur en renferme aussi beaucoup, ils résistent peu à l'action des purgatifs & sont même entraînés fréquemment avec les excrémens; en général, ils sont peu dangereux à moins qu'ils ne soient en très-grande quantité, & ne forment des paquets dans l'estomac ou dans les intestins. M. Chabert dit avoir trouvé dans les intestins grêles d'un cheval un paquet de ces vers du poids de quatoze livres, il n'est pas étonnant que dans des cas pareils, ces vers ne deviennent très-dangereux, si on ne parvient à les évacuer au plus vite.

L'homme est sujet, ainsi que les animaux quadrupédes, à être attaqué par ces vers destructeurs, mais ils n'acquièrent jamais dans son corps un développement si considérable, ils n'y forment jamais des masses si prodigieuses: on les chasse par le moyen des purgatifs, mêlés avec des vermifuges, qu'il est quelquefois nécessaire de répéter souvent; mais il paroît, d'après les expériences de M. Chabert, que le meilleur antelminthique que l'on puisse employer, est l'huile empyreumatique, tirée de l'ongle du pied du cheval, de la corne de bœuf, ou du bois de cerf; les observations que ce zélé patriote rapporte sont plus que suffisantes pour établir la supériorité de ce remède sur tous les autres, non-seulement pour l'*Ascaride l'ombrical*, mais encore pour tous les vers intestinaux, tant de l'homme que des animaux quadrupédes, principalement des animaux domestiques: on peut voir dans son ouvrage la manière de préparer l'huile empyreumatique, celle de l'administrer, & les précautions dont il est prudent d'en accompagner l'usage. Nous ferons observer, en terminant cet article, que Linné s'étoit trompé sur la vraie situation des trois tubercules de ce ver; il avoit pris le côté de la tête pour la queue de l'animal, *& vice versâ*; mais cette erreur est bien pardonnable, si on fait attention que l'on ne voit guère les versintestins qu'après leur mort, & que dans la plupart d'eux, aucun signe bien décidé ne désigne le plus souvent la tête de l'animal, & ne la fait différer de l'extrémité opposée.

3. ASCARIDE linée.

Ascaris lineata; NOB.

Ascaris, fusca lineis quinque longitudinalibus flavescentibus, apice trinodi, NOB.

Ascaris longissima, lineis quinque flavescentibus longitudinalibus; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2589.*

Acta; HAWN. *vol. 10, pag. 173, tab. 17, fig. e, f.*

DESCRIPTION. Nous avons eu occasion d'observer une fois ce ver dans les boyaux d'un requin, qui fut pêché dans la baie d'Antongil, île de Madagascar; ils étoient répandus en grand nombre dans tout le trajet intestinal du requin, & les plus petits n'avoient pas moins de dix à onze pouces de longueur pendant que le corps étoit contracté; quand il étoit alongé, il avoit depuis dix-huit pouces jusqu'à deux pieds de longueur, & sa grosseur ne surpassoit pas alors celle des plumes de l'aile d'un pigeon; son corps, qui étoit brun foncé, étoit formé de segmens annulaires, semblables à ceux de *l'Ascaride lombrical*, mais un peu plus écartés; ses deux bouts étoient moins atténués que ceux de cette espèce, le bout antérieur finissoit par une troncature trilobée que je considérai comme trois suçoirs, les ayant vus implantés dans la membrane interne des intestins du requin, tandis que tout le reste du corps étoit libre dans le canal intestinal; on appercevoit, à la distance de dix lignes du bout antérieur, deux petites fentes légèrement obliques, & une troisième petite ouverture au centre du bout postérieur qui étoit vraisemblablement celle de l'anus; le dos étoit marqué de cinq lignes jaunâtres longitudinales, dont celle du milieu étoit la plus large & la plus colorée; le dessous du corps étoit d'un brun plus pâle que celui des côtés & l'entre-deux des lignes jaunes.

Nous n'osons point décider si ce ver est le même que celui de Muller, quoique la différence spécifique de cet auteur convienne à tous les deux: la nôtre avoit le bout antérieur tribolé, mais nous ignorons si l'espèce du Muller étoit organisée de même, toute leur différence réside peut-être dans ce seul point.

4. ASCARIDE marbré.

Ascaris variegata; NOB.

Ascaris filiformis, cauda trinodi; NOB.

Ascaride; CHABERT, *traité des malad. verm. pag. 19, art. 12.*

DESCRIPTION. Suivant M. Chabert, ce sont des petits vers cylindriques qui ressemblent à une aiguille à coudre ordinaire, tant par leur longueur que par leur grosseur, ils paroissent être des diminutifs de l'*Ascaride lombrical*, mais leur tête & leur queue sont différentes; suivant cet observateur, la queue présente trois petits mammelon à son extrémité, à l'aide desquels il

préſumoit qu'ils ſe portent en avant ; leur tête lui parut avoir un petit ſuçoir court & rond & deux petits yeux au-deſſus, qui ſont vraiſemblablement deux ouvertures analogues à celles de l'*Aſcaride lombrical*, que nous nommons des ſtigmates ; leur corps eſt formé d'une grande quantité d'anneaux qui ſont très-ſerrés, & diminuent de groſſeur à meſure qu'ils approchent de la queue, il eſt noir & marbré, & ſemble porter çà & là quelques poils ſur ſa ſuperficie : ſa longueur varie depuis ſix juſqu'à trente-ſix lignes, & plus il eſt petit, plus ſa couleur eſt rembrunie ; cela arrive ſur-tout à ceux qui vivent dans le corps du cheval, leurs corps eſt plus rouge & moins opaque dans le chien.

Ce ver nous a paru être une eſpèce très-diſtincte des deux premières, & faire une exception très-frappante du dernier caractère générique de Muller ; car on ne doit pas ſoupçonner que M. Chabert, homme très-inſtruit ſur cette matière, & qui a vu ces vers vivans, comme il paroît par ce que nous dirons à la ſuite, ait pu prendre la tête pour la queue, par une erreur ſemblable à celle de Linné, puiſque l'extrémité oppoſée, celle de la tête, préſente les deux ſtigmates qui caractériſent cette partie ; il eſt donc vraiſemblable que ce ver, qui eſt très-commun dans la plupart des animaux domeſtiques, avoit été confondu juſqu'à lui avec les autres eſpèces du même genre, & peut-être avec les jeunes individus de l'*Aſcaride lombrical* à cauſe de la conformité d'une de leurs extrémités. Suivant M. Chabert, tous les animaux domeſtiques ſont ſujets à cette ſorte d'*Aſcaride* ; le chien eſt preſque le ſeul dans l'eſtomac duquel on le trouve en paquets de la groſſeur d'une noix & même d'un œuf ; ils ſont ſi intimement & ſi étroitement enlacés, qu'ils ſemblent ne devoir pas ſe dégager ; ceux qui quittent priſe ſont entraînés dans le canal inteſtinal, & ſortent vivans ou morts avec les matières fécales ; quelques-uns de ces paquets en contiennent deux cents & plus : ils ſont rarement diſpoſés ainſi dans le cheval, & ſont plus généralement répandus dans le canal inteſtinal, & notamment dans les gros inteſtins ; on en trouve quelquefois des quantités conſidérables attachées à la membrane veloutée de ces viſcères, & la matière fécale en eſt quelquefois ſi garnie, qu'elle paroît animée, ils y ſont toujours ſur la couche extérieure ; le cochon, le mouton & les bêtes à corne en contiennent toujours moins que le cheval, l'âne & le mulet.

Le ſeul ſymptôme auquel on reconnoiſſe l'exiſtence de cette eſpèce d'*Aſcaride* dans le cheval, l'âne & le mulet, eſt l'inſpection de leur fiente ou leur préſence dans le ſphyncter de l'anus, dont ils dépaſſent l'ouverture de la moitié de leur longueur ; ces animaux en ſont toujours plus ou moins attaqués, mais ils ne ſont véritablement dangereux que lorſqu'ils ſont joints aux oeſtres, au ſtrongle ou au tænia : ils occupent de préférence les inteſtins, & y ſont fortement implantés par les ſerres dont la queue eſt armée, & on ne les en détache que difficilement. Leur traitement eſt le même que celui du ſtrongle des chevaux. *Voyez* ce mot.

5. ASCARIDE crinon.

Aſcaris crinon ; NOB.

Aſcaris filiformis, alba antice acuminata, cauda truncata ; NOB.

Crinon ; CHABERT, *trait. des malad. verm. pag. 21, art. 14.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance avec les vers qui naiſſent ſous la peau des enfans nouveaux nés qu'ils précipitent dans le marasme, peut-être ces vers ſont-ils de la même eſpèce que celui-ci ; c'eſt ce que nous n'avons pas été à portée de conſtater.

M. Chabert dit que le crinon, dont il eſt ici queſtion, a le corps extrêmement grêle, délié & filiforme, qu'il reſſemble à un crin blanc coupé à quelque diſtance de ſa pointe, qu'il en a le luiſant, la forme & la groſſeur : vu au microſcope, ſon corps paroît articulé ; ſa tête, qui eſt pointue, préſente ſur une face deux très-petites fentes tranſverſes, que M. Chabert prenoit, à cauſe de leur ſituation, pour des yeux ; l'extrémité oppoſée eſt plus groſſe que l'autre, elle eſt tronquée & percée dans le milieu par une petite ouverture qui eſt celle de l'anus ; la longueur de ces vers varie depuis trois juſqu'à trente-ſix lignes, on en trouve même quelquefois dont la longueur eſt plus conſidérable, mais ces cas ſont rares ; les crinons ſont beaucoup plus grêles & plus fins que l'*Aſcaride marbré*, ils ſont blanchâtres, très-mobiles, & ſe replient dans tous les ſens ſur eux-mêmes avec beaucoup d'agilité.

De tous les animaux, le cheval eſt celui qui eſt le plus expoſé aux crinons ; ils vivent dans toutes ſes parties ; on les trouve même dans les gros vaiſſeaux artériels : dans certains états maladifs, ils ſont répandus ſur la ſurface externe de tous les viſcères, & notamment ſur ceux du bas-ventre ; le nombre en eſt alors prodigieux, l'intérieur du canal inteſtinal en eſt plus ou moins garni. M. Chabert en a vu des quantités ſi énormes, tout le long des larges bandes qui bridents & raccourciſſent le colon & le cæcum, qu'il en compta plus de mille ſur une ſurface de deux pouces, les replis de la tunique veloutée de ces mêmes inteſtins en contenoient également beaucoup, & les matières qui y étoient contenues, verſées avec précaution, montrèrent de larges trainées blanchâtres, ſemblables à du chileépaiſſi, qui, examinées avec attention n'étoient autre choſe que des couches épaiſſes de ces vers. Les chiens, les moutons, & les autres animaux domeſtiques y ſont très-ſujets, & le cheval le plus

ſain en renferme toujours en plus ou moins grande quantité ; quelquefois ils ſortent d'eux-mêmes par les organes extérieurs, & ſans que la ſanté du cheval en paroiſſe dérangée, mais ce fait eſt rare ; ordinairement les ſymptômes qui précèdent une éruption de ce genre & l'accompagnent, ſont les mêmes que ceux du ſcorbut ; ſi la nature eſt aſſez forte pour opérer leur expulſion, on les voit ſortir de toutes parts par les pores de la peau, par les yeux, par les oreilles, les naſeaux & l'anus du cheval ; l'animal eſt alors ſoulagé, ſes forces ſe raniment : quand ces criſes heureuſes arrivent, les crinons ne ſortent pas régulièrement tous les jours, il ſe paſſe, dans le commencement de leur expulſion, des intervalles de quarante-huit à ſoixante heures ſans que l'animal en fourniſſe ; mais plus l'animal a de forces, plus le traitement eſt efficace, plus ils ſortent régulièrement ; c'eſt alors qu'il en dépoſe dans ſa couverture ou ſur le lieu où il eſt couché, des quantités conſidérables ; on les voit ſur les bords des paupières, & de tous les émunctoires ; ils ſont ordinairement morts à leur ſortie du corps de l'animal, blancs, très maigres, & en partie deſſéchés. Le cheval n'en fournit pas à proportion davantage que le chien, mais dans le premier la criſe paroît plus longue & moins interrompue ; l'intérieur de la couverture eſt chargée de ces vers, l'étrille, la broſſe en ramaſſent également des quantités prodigieuſes, ils reſſemblent alors à de la groſſe pouſſière, & ce n'eſt qu'en les examinant de près qu'on les diſtingue & qu'on les reconnoît pour des crinons.

M. Chabert, de qui nous avons emprunté cet article intéreſſant, ajoute que les tégumens & l'anus du cheval ſont les ſeuls endroits qui permettent l'émiſſion de ces vers ; ils lui ont toujours paru un peu plus alongés que ceux du chien, mais tout auſſi blancs & également flétris : ce n'eſt qu'avant la criſe qu'on les voit ſortir vivans avec les matières fécales. Cet auteur a obſervé que leurs mouvemens ſont d'autant plus forts & plus rapides, que la criſe eſt plus éloignée, & l'animal qui en eſt attaqué plus malade : enfin, les humeurs du cheval paroiſſent ſi bien convenir à cette ſorte de vers, que ſur cent que l'on ouvre, de quelle maladie qu'ils ſoient morts, & même dans ceux qui ont été égorgés, il eſt très-rare de ne pas en trouver dans tous : au ſurplus, dans quelles parties de leur corps qu'on les rencontre, on ne les apperçoit qu'en y faiſant la plus grande attention, parce qu'ils ſont très-déliés & toujours de la couleur des ſucs dont ils ſe nourriſſent, & dans leſquels ils ſont contenus. L'uſage de l'huile empyreumatique, dont nous avons parlé à l'article de l'*Aſcaride lombrical*, a eu les mêmes ſuccès entre les mains de M. Chabert, relativement aux crinons, que pour les autres eſpèces & même le tænia ; ſon ouvrage eſt un des meilleurs guides que l'on puiſſe choiſir dans le traitement des maladies vermineuſes auxquelles les animaux domeſtiques ſont expoſés.

Les vers qui tourmentent les enfans de naiſſance, que l'on nomme *maſclous* en patois languedocien, paroiſſent n'être qu'une ſimple variété de l'*Aſcaride crinon* ; nous avons eu occaſion d'en voir une ſeule fois qui ſortoient du dos de l'enfant, tout le long de la région dorſale ; ils reſſembloient à de très-petits poils griſâtres, & on ne diſtinguoit leur animalité que par les mouvemens de quelques uns d'entr'eux. La pratique ordinaire dans cette province pour faciliter leur expulſion, conſiſte dans de légères frictions avec de l'huile d'olive faites ſur la partie où les vers paroiſſent ; dans moins de huit jours les enfans en ſont ordinairement délivrés, ou ils finiſſent par ſuccomber au dégoût qui en eſt quelquefois la ſuite : il paroît que l'on pourroit eſſayer, dans ce cas, l'uſage de l'huile empyreumatique adminiſtrée à la nourrice ; on parviendroit peut-être à ſauver par ce moyen les enfans qui n'ont pas aſſez de vigueur pour opérer naturellement l'expulſion des vers, & qui tombent dans le marafme, autant par l'effet de ces vers ſur leurs organes, que par le défaut de nourriture.

Nous avons placé ce ver, dont on n'avoit pas de deſcription exacte, avant celle de M. Chabert, dans le genre des *Aſcarides*, parce qu'il a effectivement plus d'analogie avec les *Aſcarides* qu'avec les dragonneaux auxquels on pourroit le rapporter, ſi une de ſes extrémités n'étoit pas tronquée, & ſi on n'appercevoit les deux petites fentes tranſverſes du côté de la tête, & un anus ſur le bout oppoſé, qui ne ſe trouvent pas ſur les vers du genre du dragonneau.

6. ASCARIDE de la phoque.

Aſcaris phocæ ; FABRIC.

Aſcaris pallida, inteſtino lacteo ſpirali ; MULLER ; *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2590. — ejuſd. deſcript. zool. Dan. part. 2, pag. 101, tab. 74, fig. 1.*

Aſcaris phocæ ; FABRIC *faun. Groenl. pag. 272, num. 250.*

Aſcaris phocarum ; GOEZE, *eingeweidewurm. pag. 73, tab. 2, fig. 9, 10.*

Neitſib-kuma ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION Sa longueur eſt de trois pouces & demi, & ſa groſſeur d'une ligne, c'eſt-là ſa proportion la plus ordinaire ; Fabricius dit cependant avoir trouvé quelques individus de la même eſpèce, qui avoient juſqu'à huit pouces de longueur, mais rarement. Son corps eſt cylindrique & les deux extrémités ſont atténuées, celle du côté de la queue l'eſt un peu plus que l'autre & en même temps crochue ; ſon corps eſt pâle, luiſant & membraneux : on diſtingue à travers les tégumens un inteſtin tordu en ſpirale qui ſuit ſa longueur, dont la couleur eſt d'un blanc de

lait, & au-dessous du bout antérieur une seule petite fente transverse qui désigne le côté de la tête. Fabricius découvrit ce ver dans les intestins de la phoque du Groenland, & dans ceux de la phoque fétide; il rapporte même à ce sujet une observation digne de remarque; une phoque fétide que l'on ouvrit vivante, avoit le cœur presque tout rongé par cette espece d'*Ascaride*, & en grande partie détruit.

L'espèce de M. Goeze paroît un peu différente de celle de Fabricius, mais cet auteur attribue cette difference à l'effet de l'esprit-de-vin dans lequel l'individu, dont il donna la description, étoit plongé.

7. ASCARIDE tubifère.

Ascaris tubifera; FABRIC.

Ascaris alauda, antice rostro cylindrico quasi prolongata; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2591. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 74, fig. 2. — ejusd. zool. Dan. descript. part. 2, pag. 101.*

Ascaris tubifera; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 273, num. 251.*

Urksul-kuma; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. L'*Ascaride* tubifère a tout au plus un pouce de longueur, il est gros de demi-ligne sur le devant, & le bout opposé est si atténué qu'il se termine comme une soie de porc; le bout antérieur est muni d'une trompe cylindrique, plus étroite que la partie du corps d'où elle part, qui paroît cependant en être un prolongement, son corps est très-luisant & blanchâtre; on ignore si cette espèce à une fente transverse vers le bout antérieur comme la précédente: elle a été observé dans le Groenland par Fabricius, qui la découvrit dans l'estomac de la phoque barbue. C'est une des espèces que Muller croyoit appartenir au genre des échinorinques, & sur la trompe de laquelle il soupçonnoit des petits piquans, quoique Fabricius ne les eût point apperçus.

8. ASCARIDE bifide.

Ascaris bifida; FABRIC.

Ascaris, postice furcata, antice setæformis; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 273, num. 255.* — MULLER, *zool. Dan. descript. part. 2, pag. 102.*

Ascaris atak; ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2592. — ejusd. zool. Dan. icones, tab. 74, fig. 3, litt. a.

Atab-kuma; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Celui-ci a la même grosseur & la même longueur que l'*Ascaride de la phoque*; son corps est lisse, cylindrique & membraneux; il est terminé en avant par un bec très-aigu, mais crochu, à la base duquel on voit une petite ouverture transverse, semblable à un pore, d'où Fabricius vit sortir une trompe assez courte, aussi fine qu'un poil; le bout du côté de la queue n'est presque pas atténué, mais il est fendu en deux parties égales; sa couleur est pâle, & ses intestins sont entortillés & couleur de lait. Muller dit qu'on trouve cet *Ascaride* dans les intestins de la phoque du Groenland, il ajoute ailleurs que l'extrémité fourchue de ce ver pourroit bien être le côté de la tête, d'après les rapports que présente l'autre extrémité avec la structure de la queue du *cucullan*, laquelle n'est pas douteuse: si ce fait se vérifioit dans la suite il en résulteroit que la petite trompe observée par Fabricius, seroit l'organe de la génération du mâle, & il confirmeroit ce que nous avons déjà dit, que tout est plein de doute & d'incertitude dans l'histoire des vers intestins.

9. ASCARIDE de la raie.

Ascaris rajæ; FABRIC.

Ascaris postice attenuata integra, antice setæformis subcurva; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2593. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 74, fig. 4, litt. b. — ejusd. zool. Dan. descript. part. 2, pag. 102.*

Ascaris rajæ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 273, num. 253.*

Taralikkisab-kuma; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. C'est encore à Fabricius que l'on doit la description de cette nouvelle espèce; suivant cet auteur estimable, son corps a trois pouces & demi de longueur, & la largeur d'une ligne; l'extrémité postérieure est atténuée, mais sa pointe n'est pas aiguë, ni fourchue comme dans l'*Ascaride bifide*; elle se termine tout-à-coup dans celle-ci, & paroît comme tronquée; celle de devant est atténuée, longue, comprimée & légèrement arquée, elle paroît divisée par une ligne longitudinale, & présente à sa base une légère impression; elle a, comme l'espèce précédente, une petite trompe très-déliée, qui sort d'une ouverture située un peu plus bas que le bout de son bec; c'est vraisemblablement cette organisation qui faisoit croire à Muller, comme de l'*Ascaride bifide*, que ce que Fabricius décrit pour la tête du ver étoit au contraire sa queue, & *vice versâ*. On peut voir, à la fin de la description de l'espèce précédente, que ce doute n'étoit fondé que sur l'analogie de la queue du *cucullan*. Fabricius découvrit cet *Ascaride* dans l'estomac de la raie chardon, *raja fullonica*; LINN. sur les côtes du Groenland.

10. ASCARIDE du pleuronecte.

Ascaris pleuronectis; FABRIC.

Ascaris, rostro attenuato postice cingulo elevato terminali; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2594. — ejusd. zool. Dan. icones, tab. 74, fig. 5, litt. a. — ejusd. zool. Dan. descript. part. 2, pag. 103.*

Ascaris pleuronectis; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 274, num. 254.*

Okotab-kuma; par les Groenlandois

DESCRIPTION. La longueur de ce ver eſt de deux pouces & demi, & ſa groſſeur d'une ligne & quart, il reſſemble, par la forme du corps, ſa couleur & ſa conſiſtance, à l'*Aſcaride biſide* & à l'*Aſcaride de la raie*; mais il en diffère par la forme de ſes extrémités : celle devant eſt plus groſſe proportionnellement au reſte du corps, le bec qui la termine eſt plus atténué, plus court, & ſa pointe plus obtuſe que dans les autres; on voit à la baſe de ce bec une ouverture aſſez profonde, au centre de laquelle on apperçoit un petit point élevé : l'extrémité oppoſée eſt très-fine, mais le bout en eſt terminé par un anneau circulaire, qui forme dans cette partie un bourrelet tendineux, au centre duquel on voit l'ouverture de l'anus. Fabricius obſerva le premier cette eſpèce dans l'eſtomac du pleuroneſte plie, *pleuroneſtes plateſſa*; LINN. dans le Groenland. C'eſt-là une des eſpèces de ce genre que Muller ſoupçonnoit appartenir à celui des échinorinques, de même que celle qui ſuit.

11. ASCARIDE du Gade.

Aſcaris Gadi; FABRIC.

Aſcaris, roſtro attenuato ſubcurvo, medio corpore poſtice utrinque pinnato; NOB.

Aſcaris utrinque pinna laterali, deſinente ante anum prolongatum; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2595.* — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 74, fig. 6, litt. d.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. part. 2, pag. 104.*

Aſcaris gadi; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 274, num. 255.*

Okab-kuma; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Le corps de celui-ci eſt arrondi, liſſe & preſque membraneux, ſa longueur eſt de deux pouces & demi, & ſa groſſeur d'une ligne & quart, elle ne commence à diminuer en arrière que paſſé le milieu du corps; le bout antérieur eſt armé d'un bec court, aigu & peu arqué, qui a une ouverture au-deſſous de ſa courbure, dans l'intérieur de laquelle on diſtingue une ligne blanche moins élevée que les bords : la partie poſtérieure du corps n'eſt pas ſi atténuée que dans les autres eſpèces, elle eſt cependant plus étroite que ſa partie antérieure; elle eſt pourvue de chaque côté d'une membrane longitudinale, qui n'eſt preſque pas apparente ſur le devant du corps, & ne commence en arrière que là où ceſſe un petit prolongement conique & nud qui forme ſa queue. La couleur de ce ver eſt d'un brun tirant ſur le cendré, la partie poſtérieure eſt couleur de lait, & les inteſtins qui paroiſſent à travers les tégumens ſont blancs & entortillés. Fabricius trouva cet *Aſcaride* dans l'eſtomac du gade barbu, *gadus barbatus* LINN. qu'on pêche communément ſur la côte du Groenland.

12. ASCARIDE variable.

Aſcaris verſipellis; FABRIC.

Aſcaris rugoſa, compreſſiuſcula, ſub obtuſa, antice ſubtus orificio lunari; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2596.* — *ejuſd. zool. Dan. icones, tab. 74, fig. 7, litt. e.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. part. 2, pag. 105.*

Aſcaris verſipellis; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 275, num. 256.*

Okab-kuma; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Quand ce ver eſt contracté, ſa longueur ne paſſe pas un pouce, & ſa groſſeur eſt alors d'une ligne, ſa forme eſt plus applatie dans cet état, & les rides tranſverſes qui le couvrent ſont plus profondes & plus nombreuſes que lorſqu'il eſt étendu; dans ce dernier état ſa longueur eſt quelquefois de trois pouces, & ſon corps eſt alors beaucoup plus grêle, plus liſſe & moins comprimé; ſon extrémité antérieure n'eſt pas atténuée d'une manière bien ſenſible, elle eſt terminée par un bec droit, dont le bout eſt obtus; Fabricius vit à la baſe de ce bec une ouverture en forme de croiſſant, d'où le ver faiſoit ſortir quelquefois une trompe fine & courte, qui lui parut communiquer avec un inteſtin qui ſe prolonge ſur toute ſa longueur. L'extrémité poſtérieure eſt obtuſe, l'anus eſt placé un peu en-deſſous; le point qui le déſigne eſt couleur de ſafran dans les individus dont le corps eſt blanc. La couleur de cet *Aſcaride* eſt très-inconſtante, elle varie, ſuivant Fabricius, ſelon la couleur des parties de poiſſons où on la trouve; quelquefois il eſt blanc, & ſes inteſtins ſont gris, d'autrefois il eſt gris, brun, jaune, citron ou ſafrané, rougeâtre même ou violet; mais quelle que ſoit ſa couleur, on voit toujours de chaque côté du corps une ligne longitudinale blanche, qui ne permet pas de le méconnoître. Fabricius obſerva cette eſpèce dans le Groenland, il la trouva conſtamment dans les inteſtins du gade barbu, jamais ailleurs; cet auteur paroiſſoit ſoupçonner que cet *Aſcaride* étoit la principale cauſe de la corruption des harengs, qui a lieu quelquefois dans les provinces maritimes du nord après leur ſalaiſon, & qui devient très-funeſte aux pêcheurs par les pertes qu'elle leur occaſionne; mais Muller avoit déjà prouvé le contraire, il avoit établi que ce ver n'y eſt pour rien, puiſqu'on ne l'a jamais trouvé dans le corps du hareng, qu'il eſt auſſi étranger à ce fait que l'*Aſcaride rouge* & la *planaire brune*, que l'on avoit auſſi regardé comme autant de cauſes différentes de ce fléau : ſuivant, lui on doit l'attribuer à de petites eſpèces de crabes, à des inſectes marins du genre des cyclopes, dont ces poiſſons ſe nourriſſent quelquefois, qui font d'abord rougir leur chair, & déterminent dans la ſuite leur putréfaction, lorſqu'on les ſale avant que la digeſtion des crabes ſoit achevée; ce qui paroît d'ailleurs avoir été reconnu véritable, puiſqu'il exiſte une loi qui

ordonne, dans ces provinces, de retenir pendant deux jours dans les filets, les harengs dont la chair eſt rouge, ſur-tout celle de l'abdomen, pour leur donner le temps de digérer cet aliment & de s'évacuer en totalité, l'expérience ayant appris que paſſé ce terme, on peut les ſaler ſans s'expoſer au même inconvénient.

13. ASCARIDE rouge.

Aſcaris rubra ; MULL.

Aſcaris antice craſſa, roſtro conico bilabiato, poſtice acuminata ; NOB.

Aſcaris pelagica ; act. havn. tom. 10, pag. 174, tab. 6, fig. 18, 19.

Aſcaris rubra, poſtice acuminata ; MULLER, *hiſt. verm. helm. pag. 36.* — *ejuſd. von vurmern, pag. 118, tab. 3, fig. 1, 2, 3.* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 213, num. 2587.*

Pullateriak ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Quoique ce ver ait beaucoup d'analogie, par ſa forme, avec un autre qui a été décrit par M. Pallas, quoique Muller ait cru qu'ils appartenoient à la même eſpèce, j'ai des raiſons pour croire que celui de M. Pallas appartient au genre des échinorinques ; la deſcription de cet auteur eſt très-défaillée, & celle de Muller, quoiqu'incomplète, préſente des différences qu'il me paroît très-étonnant que cet auteur n'ait pas apperçues.

L'*Aſcaride rouge* a depuis ſix juſqu'à douze lignes de longueur, ſa groſſeur varie depuis une demi-ligne juſqu'à une ligne & demie ; ſon corps eſt cylindrique, une des extrémités, qui eſt vraiſemblablement celle de devant, eſt plus groſſe que l'autre, elle finit par un prolongement conique, dont la pointe eſt mouſſe ; l'extrémité oppoſée eſt atténuée, &, à commencer du quart antérieur, elle s'étrécit inſenſiblement juſqu'au bout. Le prolongement conique de l'extrémité antérieure eſt diviſé en deux lèvres égales & rapprochées, dont on apperçoit les fentes ſur les côtés, & au-deſſous d'une des lèvres on voit une papille ſaillante qui s'alonge & ſe contracte ; quelquefois on voit une cavité à la place de cette papille, ce qui doit faire penſer que c'eſt une trompe ſemblable à celle des eſpèces précédentes. Ce ver eſt rouge pendant qu'il eſt vivant ; il devient plus obſcur après la mort ; il eſt compoſé de rides annulaires, ſi fines & ſi ſerrées, qu'on a de la peine à les appercevoir ſans le ſecours du microſcope.

Le ver de M. Pallas, quoique de la même forme que celui-ci, outre que ſa couleur eſt différente, a l'extrémité antérieure tronquée, d'où il fait ſortir une trompe que cet auteur dit finement granuleuſe ; cette extrémité n'eſt pas fendue, & l'ouverture latérale n'offre pas de papille ſaillante, mais un pore ſimple & enfoncé qui remplit les fonctions d'anus. Nous donerons la deſcription de cette eſpèce à l'article *échinorinque oxiure.*

L'*Aſcaride rouge* ſe trouve, ſuivant Pallas, ſur les rivages de l'Angleterre & de la Norwège.

14. ASCARIDE priſmatique.

Aſcaris alcæ ; MULL.

Aſcaris, ſubcylindrica, inferne rugis lateralibus depreſſis, poſtice ſubpriſmatica cauda acuta ; NOB.

Aſcaris, antice ſubtus rugis lateralibus medietatem elevatam includentibus ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2595.* — *ejuſd. zool. Dan. icones, tab. 74, fig. 8.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. part. 2, pag. 106.*

Aſcaris alcæ ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 276, num. 257.*

Apkap-kuma ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Quoique ce ver ait quatre pouces de longueur, il n'a qu'une ligne de groſſeur, & jamais davantage ; ſon corps eſt cylindrique & atténué vers l'extrémité antérieure, il eſt applati deſſous, à commencer d'une petite ouverture qui ſe trouve à peu de diſtance du bout antérieur, au-delà de laquelle il eſt comprimé ſur les côtés, & marqué de quelques plis qui laiſſent tout le long de l'abdomen un eſpace liſſe relevé ; la partie poſtérieure du corps eſt anguleuſe, elle finit par une pointe extrêmement délié ; la couleur de ce ver eſt blanche, excepté le milieu du dos qui eſt marqué d'une ligne noire qui s'étend ſur toute ſa longueur. On n'a encore obſervé ce ver que dans le Groenland ; Fabricius le découvrit dans les inteſtins d'une oie, que Muller a déſignée ſous le nom d'*alca pica, zool. Dan. prodr. pag. 17.*

ASCIDIE. — *Aſcidia*; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1087.*

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère, Un corps cylindrique, fixé à la baſe par des ligamens, & terminé ſupérieurement par deux ouvertures inégales.

ESPECES *qui ont le corps velu ou tuberculé.*

1. ASCID. mamelonée.

Corps irrégulier, ridé, parſemé de poils flexibles.

2. ASCID. mentule.

Corps comprimé & velu, ſac intérieur rouge, une des ouvertures placée ſur le côté.

3. ASCID. raboteuſe.

Corps blanchâtre, comprimé, raboteux, ſac intérieur & ouvertures rouges.

4. ASCID. bâillante.

Corps jaunâtre, raboteux, ſac intérieur rougeâtre, les ouvertures bâillantes, couleur d'écarlate.

5. ASCID. brune.

Corps raboteux, couleur de rouille, les ouvertures incarnates.

6. ASCID. papilleuſe.

Corps hériſſé de tubercules écarlate, les ouvertures inégales & velues.

7. ASCID. piquante.

Corps hémiſphérique garni de poils roides, les ouvertures ridees de couleur écarlate.

8. ASCID. coquillière.

Corps hémiſphérique, raboteux, velu & couvert de fragmens de coquilles, les ouvertures en forme d'entonnoir.

9. ASCID. velue.

Corps ovale, blanchâtre & velu, les ouvertures point colorées.

10. ASCID. ampoule.

Corps ovale & cotonneux, les ouvertures tubulées, marquées ſur les bords de petits points élevés.

11. ASCID. tubercule.

Corps alongé, jaunâtre, marqué de petits points élevés, les ouvertures rouges.

12. ASCID. pédonculée.

Corps ovale, pédoncule velu, l'ouverture ſupérieure fendue en croix, l'inférieure ſimple & écartée.

ASCIDIE.

ESPECES *dont le corps eſt ridé ou ſtrié.*

13. Ascid. rave.

Corps ovale, marqué de ſtries circulaires liſſes, les ouvertures calleuſes coniques & couleur d'écarlate.

14. Ascid. tachetée.

Corps légèrement comprimé, raboteux & blanc, ſac intérieur marqué de taches rouges.

15. Ascid. applatie.

Corps oblong, applati, blanchâtre & cicatriſé, les ouvertures ponctuées de jaune.

16. Ascid, ridée.

Corps oblong, cylindrique liſſe, la circonférence des ouvertures ridée.

17. Ascid. branchue.

Corps ovale, marqué de ſtries longitudinales très-ſerrées, les ouvertures point ſaillantes.

18. Ascid. maſſue.

Corps en forme de maſſue, ſoutenu par un pédicule filiforme, les ouvertures placées ſur les côtés.

ESPECES *dont le corps eſt liſſe.*

19. Ascid. lépadiforme.

Corps en forme de maſſue, tranſparent, ſommet preſque quadrangulaire, pédicule ridé & ondulé.

20. Ascid. canine.

Corps oblong, cylindrique & mou, ſac intérieur rouge.

21. Ascid. verdâtre.

Corps oblong, lâche & tranſparent, l'ouverture ſupérieure marquée de neuf angles dans l'intérieur, l'inférieure de ſix.

22. Ascid. ſolitaire.

Corps ovale, diaphane, les deux ouvertures bleues, celle de deſſus tubulée, l'autre tronquée ſituée ſur le côté.

23. Ascid. ſiphon.

Corps cylindrique & diaphane, les ouvertures tubulées, égales & colorées.

24. Ascid. parallélogramme.

Corps convexe & diaphane, ſac intérieur jaunâtre, réticulé, une des ouvertures ſituée ſur le côté.

25. Ascid. orbiculaire.

Corps applati, blanchâtre, ſac intérieur marqué de petits points élevés de groſſeur inégale.

26. Ascid. veinée.

Corps oblong veiné de rouge, ſac intérieur coloré de même.

ASCIDIE.

27. ASCID. membraneuſe.

Corps cylindrique & membraneux, les ouvertures tronquées non colorées.

28. ASCID. huit dents.

Corps cylindrique & blanc, l'ouverture ſupérieure garnie de huit dents, l'inférieure de ſix.

29. ASCID. gélatineuſe.

Corps comprimé, couleur d'écarlate, tranſparent, les ouvertures oblongues, de la même couleur.

30. ASCID. quatre dents.

Corps globuleux, jaunâtre, les deux ouvertures quadrangulaires.

31. ASCID. glaçon.

Corps alongé, cryſtallin & marqué de lignes tranſverſes, couleur d'écarlate, ſac intérieur rougeâtre.

32. ASCID. prune.

Corps ovale, diaphane, une des ouvertures ſituée ſur le côté, ſac intérieur blanc.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers de ce genre vivent tous dans la mer ; on les trouve ordinairement à peu de distance des côtes, jamais au-dessous du niveau que le retour des marées peut atteindre ; leur organisation est très-simple, aussi jouissent-ils d'un degré de sensibilité peu éminent, & de facultés physiques très-bornées ; leur base est toujours fixée sur les rochers, sur les coquillages, sur les plantes marines, & même sur les fonds vaseux de la mer, par des fibres tendineuses qui, comme autant de pieds, embrassent étroitement les inégalités de ces corps, & ne paroissent pouvoir s'en séparer que par violence ; leur corps consiste en un sac tendineux, ou moyen par sa consistence, entre la membrane & le mucilage, qui renferme une grande cavité dans l'intérieur, au milieu de laquelle est suspendu un intestin, dont les extrémités aboutissent aux deux ouvertures qui terminent sa face supérieure ; la partie moyenne de cet intestin forme dans quelques espèces une dilatation considérable, qui est vraisemblablement l'estomac ; c'est cet organe qu'à l'imitation de Muller, nous nommons dans les descriptions le sac intérieur. Le seul mouvement dont ces vers soient susceptibles, consiste en une contraction alternative & peu rapide, tant du corps que de l'intestin, pendant laquelle l'ouverture supérieure absorbe l'eau, qui ressort avec la même vitesse par celle qui est située plus bas ; on ne peut douter que la première ne soit la bouche de l'animal, la seconde son anus, puisqu'on voit qu'elle donne passage aux excrémens, lesquels consistent en une matière argilleuse tout-à-fait semblable à de la vase délayée. Ce mouvement de contraction n'est que périodique, l'animal se repose par intervalles ; il est alors dans une parfaite immobilité, ses ouvertures sont fermées & le corps a perdu une partie du volume qu'il a pendant qu'il aspire le liquide, mais il en conserve quatre fois plus que lorsqu'il est entièrement affaissé sur lui-même, après avoir resté très-long-temps hors de l'eau, lorsqu'il est à l'instant de sa mort.

Si on touche les *Ascidies* quand elles sont dans cet état d'immobilité, elles rejettent dans l'instant, avec vitesse, l'eau qui est en réserve dans l'intestin ; elle sort avec force par les deux ouvertures à la fois, & leur corps reste affaissé, jusqu'à ce que les vagues ou les marées viennent le recouvrir de nouveau. La faculté de lancer leur eau, à quelque distance d'elles, est la seule défense que les *Ascidies* peuvent opposer à la voracité des oiseaux marins qui cherchent à en faire leur pâture ; cette ruse que l'on peut comparer à celle de la sèche qui obscurcit l'eau par l'encre qu'elle répand pour se dérober à la vue des poissons, suffit aux *Ascidies* pour disperser des oiseaux, d'autant plus timides, qu'ils vivent plus éloignés de l'homme & des ruses qu'il sait employer, mais elle est inutile contre les poissons qui les guettent dans leur élément, & avec tant d'avantage, que l'on doit croire que les *Ascidies* sont une proie que la nature leur a destinée : c'est peut-être pour éviter les atteintes de ces ennemis redoutables qu'elles choisissent de préférence les rochers qui dominent le niveau des eaux, qu'on les y voit entassées les unes sur les autres, au point de masquer la surface du roc, tandis que les espèces qui vivent entre deux eaux sont toujours moins nombreuses que les autres, qu'elles ne forment jamais des espèces de société, & qu'elles vivent au contraire solitaires & isolées à une certaine profondeur.

Muller a découvert des ovaires sur quelques espèces de ce genre, l'*Ascidie ridée*, l'*Ascidie lépadiforme*, & l'*Ascidie parallélogramme* sont dans ce cas ; mais on ignore encore si cette manière de propagation est commune à toutes, ou si elle varie selon les espèces ; il est probable qu'il s'en trouve sur le nombre qui sont effectivement vivipares, au moins il paroît qu'on seroit en droit de le conclure par celle que M. l'abbé Dicquemare a nommée le sac animal, & que l'on trouvera décrite ici sous le nom d'*Ascidie verdâtre*. L'*Ascidie membraneuse* présente encore un phénomène qui, quoique peut-être commun à toutes les espèces, n'a été observé complet que sur celle-là ; c'est Bohadsch qui en fit la découverte : une de ces *Ascidies*, qu'il trouva sur les rivages de la mer, aux environs de Naples, présentoit sur la région moyenne du corps huit jeunes individus d'un accroissement différent, encore attachés à la mère par leur base, & ne faisant qu'un seul corps avec elle, outre d'autres graduellement plus petits, jusqu'à la grosseur d'un grain de millet, qui commencoient à former une saillie sur les tégumens de la mère : Muller dit aussi avoir trouvé des petits de différens âges encore attachés sur le corps de l'*Ascidie brune*, qui étoient vraisemblablement dans la même circonstance que ceux de l'*Ascidie membraneuse*.

Mais un de ces modes de régénération exclut-il les autres, ou bien sont-ils tous accordés à la fois à la même espèce ? c'est sur quoi il n'est pas possible encore de donner une réponse satisfaisante : mais, quand même la nature auroit favorisé à ce point des êtres qui paroissent jouer un si petit rôle dans l'ordre général, cette faculté devroit-elle nous paroître si étonnante, puisque les hydres en présentent une analogue, qui a été confirmée par les observations des plus grands naturalistes de ce siècle ? Elles se multiplient par le moyen des œufs qu'elles rejettent à une certaine époque, elles se multiplient par des espèces de caïeux qui se développent sur les tégumens de la mère, y grossissent & finissent par s'en détacher, elles se multiplient enfin par les sections artificielles que l'art y opère, par un phénomène dont elles ont fourni le premier exemple ; il ne reste plus de doute sur la triple régénération des hydres, sur-tout depuis qu'un

habile observateur a reconnu que les actinies, d'un volume bien plus considérables que les hydres, & d'une organisation plus composée que celle de ces vers, jouissent de deux modes de régénération à la fois, celui des vivipares & celui de la section accidentelle & artificielle.

Cette section n'a pas été tentée sur les *Ascidies*, on ignore même quel en seroit le succès; mais il est vraisemblable qu'indépendamment de leur multiplication par les œufs, elles jouissent encore d'une propagation par les tégumens, suivant les deux observations de Bohadsch & de Muller.

Le peu que nous connoissons sur les facultés des *Ascidies* est propre à exciter la curiosité des savans: qu'y auroit-il en effet de plus méritoire qu'une étude suivie de quelques espèces de ce genre? la juste reconnoissance des naturalistes pourroit-elle être refusée à celui qui se dévoueroit à un genre d'observations qui exige peut-être plus de sagacité que les autres, plus de tenue pour ne pas céder aux difficultés de tout genre qu'elle présente, & plus de force pour repousser l'injuste préjugé qui, mettant plus de différence entre le quadrupède & le ver que la nature n'en a mis, regarde avec dédain les efforts de ceux qui, en travaillant dans une carrière si pénible, n'ont en vue que l'instruction générale.

1. ASCIDIE mammelonnée.

Ascidia mammillaris; PALL.

Ascidia irregularis, rugosa, setis mollibus hinc inde aspersis; NOB.

Ascidia mammillaris; PALLAS, *spicil. zool. fasc. 10, pag. 24, tab. 1, fig. 13.*

DESCRIPTION. Cette *Ascidie* n'a pas une forme constante; quelquefois elle représente une figure parallélipipède, d'autrefois, & c'est le plus ordinaire, elle est irrégulière, & inégalement élargie sur les côtés; toute sa superficie est ordinairement couverte de rides profondes, & parsemée de poils, ou de fils mous & flexibles, qui y sont distribués avec peu de régularité; sa substance est forte & tenace, elle résiste autant que du cuir.

Sa couleur est blanchâtre, mais elle présente quelquefois des nuances d'un jaune pâle; les ouvertures sont situées à la partie extérieure & supérieure du corps, elles sont assez grandes, & chacune d'elles est percée au milieu d'un tubercule saillant & arrondi: la couleur des tubercules n'est pas différente de celle du reste du corps, mais leurs bords sont teints intérieurement d'une belle couleur pourpre. Cette *Ascidie* est douée d'une si grande sensibilité, que le moindre contact suffit pour lui faire contracter ses tubercules, & même les retirer en totalité dans l'intérieur du sac; sa description fut communiquée à M. Pallas, par M. feu Gaertner, membre très-distingué de la société royale de Londres, qui l'avoit observée sur les côtes de l'Angleterre; elle est ordinairement attachée avec tant de force sur les rescifs submergés, qu'on ne peut se la procurer entière qu'avec beaucoup de difficulté.

2. ASCIDIE mentule.

Ascidia mentula; MULL.

Ascid. compressa pilosa, sacculo rubro, aperturarum altera laterali; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2724. — ejusd. zool. Dan. descript. pag. 14. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 8, fig. 1 — 4.*

Mentula marina, pudendi marini altera species; GESN. *pag. 154, fig. 1.*

Pudendum alterum; RONDEL. *pisc. 2, pag. 129.*

Mentula marina; JONST. *tab. 20, fig. 2,*

Actinia singularis; act. hawn. 10, p. 166; fig. 1 — 6?

Nyre-soe pungen; par les Danois.

Konu pungar; par les Islandois.

Meer-schaam; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce est très-voisine de l'*Ascidie mammelonnée;* son corps présente une masse presque quarrée quelquefois irrégulière, d'une couleur tirant sur le jaune cendré, & d'une substance épaisse, gélatineuse, quoiqu'assez ferme, & légèrement transparente; il est souvent enveloppé de fragmens de corallines & de fucus, entre les intervalles desquels on apperçoit les deux ouvertures, qui forment deux mammelons d'un rouge pâle, marqués de petits points couleur de sang, qui, étant parsemés près de leur centre, rendent cette partie raboteuse; ces ouvertures sont placées quelquefois sur les côtés du corps, mais il est plus ordinaire d'en trouver une placée au centre, tandis que la seconde est située près des bords. Cette différence paroît dépendre de la situation où l'animal a pris son développement, & de la gêne où l'ont tenu les corps étrangers qui l'avoisinent.

Ses organes intérieurs consistent en un sac charnu, rouge, ordinairement vide, qui n'est attaché à l'enveloppe extérieure que par les deux mammelons des ouvertures, en une masse ovale & blanche, qui est attachée sur un des côtés extérieurs du sac, & dont l'intérieur renferme une humeur graisseuse, qui est recouverte par une membrane très-fine; on y trouve encore un intestin dans lequel les excrémens sont contenus: enfin, le côté du sac, qui est opposé à la pelote graisseuse, est plus rouge que le reste de sa superficie; & on y remarque des petites lignes blanches qui y sont dispersées confusément.

Cette *Ascidie* vit dans la mer Méditerranée & dans l'Océan européen; Muller la trouva aussi dans la baie de Drobach en Norwège, près d'une île qu'il nomme *Hasoen;* de deux individus qu'il y observa, l'un renfermoit dans sa propre substance, ou dans une humeur gélatineuse & transparente, qui s'en étoit extravasée trois petits

moules qui étoient encore vivantes, l'autre servoit de support à une jeune *actinie écarlate*.

3. ASCIDE raboteuse.
Ascidia scabra ; MULL.
Ascidia compressa, albida, scabriuscula, sacculo rubro, orificiis concoloribus ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2726. — ejusd. zool. Dan. descript. p. 2, pag. 73. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 65, fig. 3.*

DESCRIPTION. Du premier abord celle-ci ressemble beaucoup selon Muller, à l'*Ascidie bâillante*, mais elle paroît lisse à l'œil, quoiquelle soit effectivement raboteuse au tact ; ses deux ouvertures offrent deux prolongemens de forme conique, qui sont plus souvent contractés que bâillans ; elle en diffère encore par la couleur du sac qui est rouge par-tout, tandis que celui de l'*Ascidie bâillante* a seulement des taches de cette couleur. Sa peau extérieure, quoique gélatineuse, a assez de solidité, elle est transparente & blanche, le sac de l'intérieur est rouge, & les deux mammelons coniques des ouvertures sont de la même couleur : Muller dit qu'ils sont terminés l'un & l'autre par un petit prolongement cylindrique : il découvrit cette espèce dans le port de Christiansand en Norwège ; elle s'attache ordinairement sur les tiges des fucus, non pas par sa base, comme les autres espèces, mais par les côtés de l'enveloppe externe.

4. ASCIDIE bâillante.
Ascidia patula ; MULL.
Ascidia teretiuscula, lutescens scabra, sacculo rufo, orificiis patulis, altero laterali, coccineis ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2729. — ejusd. zool. Dan. descript. p 2 pag. 71. — ejusd. zool. Dan. icon. tab 65, fig. 1.*

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci est comprimé, jaunâtre & transparent ; sa peau extérieure est couverte de petits points élevés qui la rendent raboteuse au tact, mais on n'y apperçoit pas la plus légère apparence de veines ou de stries ; il a un léger applatissement près de l'ouverture qui est placée sur le côté ; enfin elle ressemble, en petit, à une bouteille comprimée qui seroit terminée par deux cous, dont celui de dessus seroit le plus fort. Ces deux cous sont percés au bout par les ouvertures qui sont plus bâillantes dans cette espèce que dans aucune autre, elles sont presque toujours ouvertes, & si considérablement dilatées, qu'on peut voir à travers jusques dans l'intérieur du corps : leurs bords sont crenelés & d'une couleur pourpre qui a encore plus de vivacité dans l'intérieur.

Si l'on ouvre son enveloppe, on trouve intérieurement un intestin d'un brun jaunâtre, parsemé de molécules blanches, & un petit tuyau blanc de la grosseur d'un fil qui est attaché à l'œsophage. Muller croit avoir reconnu que l'ouverture latérale sert à cet animal pour prendre sa nourriture ; il l'a vue souvent se dilater & se contracter par des mouvemens alternatifs, tandis que l'ouverture supérieure lui servoit uniquement à rejeter le liquide ; cet auteur a même présumé que l'eau qui sort par cette ouverture a passé auparavant entre le sac extérieur & l'intestin qui y est contenu, & non pas dans la cavité même de l'instestin, comme il paroissoit plus vraisemblable de le présumer. Cette espèce vit dans les mers du Nord ; elle s'attache par sa base sur les rochers & sur les tiges des fucus.

5. ASCIDIE brune.
Ascidia rustica ; LINN.
Ascidia scabra ferruginea aperturis incarnatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1085, num. 5.*
Ascid. rustica ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2720. — ejusd. zool. Dan. descript. p. 1, pag. 30. — ejusd zool. Dan. icon. tab. 15, fig. 1 — 5.*
Tethia ; RONDEL. *pisc. 2, cap. 19, fig.*
Mentula marina informis ; PLANC. *conchyl. pag. 109, tab. 7, fig. A, D, E, F.*
Ejusd. comment. BONON. *5, pag. 243, tab. 2, fig. 4 — 7.*
Le reclus marin ; DICQUEMARE, *journal de phys. 1777, mai. p. 356, fig. 1 — 3.*
Bonde-sce pungen ; par les Danois.
Carnumi ; par les habitans de Livourne.
Spongia ; par ceux Rimini.

DESCRIPTION. Le corps de cette *Ascidie* a la fermeté & consistance du cuir ; quand il est parvenu à son dernier accroissement, sa forme est cylindrique, enflée & légèrement sinueuse ; sa couleur est jaunâtre, ses deux bouts sont obtus, & sa surface est couverte de rides transverses & de tubercules inégaux ; quand l'animal est plus jeune, sa forme est presque globuleuse, sa superficie est lisse & raboteuse, & sa couleur tire sur le brun foncé, ou bien elle est quelquefois couleur de rose.

Ses deux ouvertures sont situées sur le bout supérieur, elles sont très rouges, & diminuent de volume à mesure que l'animal vieillit. Sa peau extérieure est à cette époque très raboteuse, elle est lisse en dedans & d'un blanc éclatant que plusieurs personnes comparent à celui de la nacre. Le sac contenu dans l'intérieur est de la même couleur que les ouvertures, excepté sa base qui jaunit, & présente quelques stries longitudinales très-serrées qui paroissent sur un des côtés ; la substance du sac est charnue & molle, elle a aussi peu d'adhérence avec l'enveloppe extérieure du corps que le sac de l'*Ascidie mentule*, mais on ne trouve pas sur cette espèce la pelotte graisseuse qui distingue l'autre : le sac intérieur n'a de liaison avec l'enveloppe externe que par les deux prolongemens des ouvertures, elle est si forte, qu'on ne

peut séparer ces deux parties sans les déchirer. La face intérieure du sac est colorée comme celle de dehors, toute la différence qu'on y trouve consiste en des petits corpuscules jaunes en forme de poire, qui y sont parsemés.

Son intestin est large & noir, il forme sept ou huit courbures dans la cavité du corps dont il occupe le centre; il y est enveloppé par un tissu réticulaire rouge, dont les fibres longitudinales surpassent en grosseur les fibres transverses; des vaisseaux, de proportions différentes, rampent sur la surface de cet intestin; si on l'ouvre, on le trouve ordinairement rempli de vase délayée. L'espace contenu entre le sac intérieur & le tégument est rempli, suivant Muller, d'une eau qui s'échappe à la première incision qu'on lui fait: cet auteur ajoute qu'il n'est pas rare de trouver des petits, d'âges différens, attachés sur le corps de la mère; les plus jeunes sont blancs, ceux qui sont plus avancés sont de couleur écarlate, & on y distingue déjà deux points rouges qui marquent la place des ouvertures. Parmi les figures de Plancus que nous avons cité, celles des lettres A & D conviennent beaucoup à cette espèce, de même que la description que cet auteur a donnée, mais celle de la lettre E ressembleroit davantage à l'*Ascidie mentule*, sans les ligamens de la base que Muller n'a trouvés sur aucune des siennes. Le sac intérieur de cette *Ascidie* est un aliment estimé par les habitans de Rimini, suivant Plancus; les Grecs, suivant Forskhael, le mangent cru & assaisonné avec du jus de citron.

Cette *Ascidie* s'attache sur les coquilles, & sur les tiges des fucus, comme les autres espèces; on la trouve dans la mer Méditerranée & sur les côtes de l'Océan européen.

6. ASCIDIE papilleuse.

Ascidia papillosa; LINN.

Ascid. scabra tuberculis coccineis, aperturis inæqualibus pilosis; NOB.

Ascidia papillosa, scabra, tuberculis coccineis; LINN. *syst. nat. pag. 1087. num. 1.*

Tethyum coriaceum asperum coccineum, organorum orificiis setis exiguis munitis; BOHADSCH, *anim. mar. pag. 130, tab. 10, fig. 1.*

An Ascidia quadridentata; FORSK. *icon. pag. 9, tab. 27.*

DESCRIPTION. Cette espèce, quoique plus grande que la précédente, est une de celles qui lui ressemblent le plus; mais, outre la couleur de son corps qui est constante, & son volume, elle en diffère encore par la forme de ses ouvertures.

La longueur de cet animal a depuis trois pouces jusqu'à quatre, sur un pouce & demi ou deux pouces de largeur; sa forme représente un ovale oblong, la partie supérieure du corps est terminée par deux mammelons cylindriques, dont l'un est placé demi-pouce plus haut que l'autre; celui de dessus a son orifice fendu en croix, tandis que celui de l'inférieur est triangulaire; un des angles que forme cette dernière ouverture, est tourné vers la base de l'animal, les deux autres sont horizontaux. Leurs bords sont garnis d'un petit poil très-fin, & clair semé, dont la longueur ne surpasse pas une ligne. La superficie du corps de cet animal est couverte de petites papilles, semblables à des grains de millet, dont la couleur est écarlate, la base du corps est garnie de ligamens frangés, dont la consistance est forte, celle du corps n'a pas moins de solidité. Ses organes intérieurs consistent en un boyau qui prend naissance au bas de l'orifice le plus élevé, descend jusqu'au bas du sac, se redresse ensuite, & va se réunir à la base de l'orifice inférieur. Cette espèce vit sur les côtes de la mer Adriatique.

7. ASCIDIE piquante.

Ascidia echinata; LINN.

Ascidia hemisphærica hispida, osculis coccineis (rugosis); FABRIC. *faun. Groenl. pag. 331, num. 318.*

Ascidia echinata, verrucosa hispida; LINN. *syst. nat pag. 1087.*

Ascidia echinata, hemisphærica hispida, osculis hiantibus coccineis; MULL. *zool. Dan. prodrom. num. 2722.*

Nakkasursak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Cette espèce est une habitante des mers du Nord, M. Kœnig la découvrit le premier dans les mers de l'Islande; elle fut trouvée dans la suite par M. Othon Fabricius, sur les côtes du Groenland, & enfin sur celles de la Norwège par M. Muller.

Son corps est blanc & représente la moitié d'une boule; sa grosseur ne surpasse pas de beaucoup celle de l'espèce précédente, sa base est plate & garnie de ligamens soyeux, qui embrassent étroitement les corps sur lesquels elle se fixe. La superficie du corps est couverte de verrues saillantes, dont les pointes sont munies de petits aiguillons, divisés en six autres plus petits, qui divergent comme autant de rayons. Les deux ouvertures sont placées au haut du corps, elles sont grandes, élevées & de couleur écarlate, leurs bords sont sillonnés par des petites rides, suivant Fabricius, ils sont très-bâillans selon Muller. L'une des deux ouvertures est placée exactement au centre; l'autre qui est située un peu au-dessous, est peu apparente quand elle est contractée.

8. ASCIDIE coquillière.

Ascidia conchilega; MULL.

Ascid. hemisphærica scabro villosa, frustulis testarum vestita, aperturis infundibuliformibus; NOB.

Aſcid. compreſſa, *fruſtulis teſtarum veſtita ſuccolo albo in cæruleum tranſeunte;* MULL *zool. Dan. prodr. num. 2727.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. p. 1, pag. 84.* — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 34, fig. 4 5 6.*

Kokillie-ſoë pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Les vers de cette eſpèce ſont ordinairement réunis pluſieurs enſemble ſur le même rocher, & ils ſont quelquefois ſi ſerrés les uns contre les autres qu'on ne peut guère bien diſtinguer leur véritable forme; ceux qui ſont iſolés repréſentent la moitié d'une boule, & ont une forme aſſez régulière, ils adhèrent fortement au rocher au moyen d'un empatement tendineux dont leur baſe eſt garnie, & on ne les en détache preſque jamais entiers.

Alors l'animal ayant lancé avec effort l'eau qu'il tenoit en réſerve, ſon corps s'affaiſſe & perd neuf dixièmes de ſon premier volume, ſa ſurface eſt raboteuſe & parſemée de poils longs qu'on n'apperçoit pas aiſément, à cauſe d'une faculté très-ſingulière qu'il a de ſe faire une enveloppe extérieure de fragmens de coquilles, de petites pierres, de parties végétales ou de dépouilles animales & ſolides qui ſe trouvent à ſa portée; ces fragmens ſont attachés au corps, de manière à ne pouvoir les arracher; mais il paroît que l'animal s'en déſſaiſit & les abandonne quand il le juge néceſſaire à ſa ſûreté; on ne diſtingue à travers ces corps étrangers des parcelles de ſon enveloppe extérieure, & les poils déliés dont elle eſt garnie, que dans les endroits où ces fragmens étrangers manquent, ou bien là où ils ont été détachés volontairement ou par accident. Les deux ouvertures ſont placées au haut de la convexité du corps, elles ſont ordinairement ſerrées & ne s'ouvrent que dans les inſtans où les vagues les atteignent; leur forme paroît alors celle d'un entonnoir, dont les parois ſont d'une belle couleur bleue: l'inteſtin qui eſt contenu dans l'intérieur du corps aboutit, par ſes deux extrémités, aux deux orifices; ſa couleur eſt nacrée & chatoyante, mais d'une teinte qui tire ſur le citron.

Nous avons obſervé cette *Aſcidie* dans le fond de la baie Falſe au cap de Bonne-Eſpérance; tous les récifs en étoient couverts pendant le courant du mois de mai, elles y étoient ſi communes, qu'on ne pouvoit poſer le pied ſur les rochers qui bordent le rivage ſans en fouler quelques-unes; ſans les jets d'eau qu'elles lancent par leurs deux ouvertures à la hauteur de trois pieds, on croiroit marcher ſur de la mouſſe, & on ne ſoupçonneroit jamais trouver là des animaux vivans.

Cette eſpèce eſt vraiſemblablement la même que celle qui a été décrite par Muller, & qu'il trouva ſur les côtes du Danemarck, la ſeule différence, un peu remarquable, qu'on pourroit alléguer pour les croire deux eſpèces diſtinctes, ſeroit peut-être la forme cylindrique de la ſienne, s'il n'étoit vrai que cette forme varie prodigieuſement ſur celles qui ont vécu en ſociété & qui ont été preſſées les unes contre les autres: j'en ai vu dont le corps étoit triangulaire, d'autres quarré ou pentagone, ſuivant la poſition qu'elles occupoient relativement à leurs voiſines, ſans que pour cela j'aie pu les regarder comme des eſpèces différentes. La deſcription que j'ai donnée a été priſe ſur des individus iſolés, dont la forme n'avoit pas été altérée par des cauſes extérieures.

9. ASCIDIE velue.

Aſcidia villoſa; FABRIC.

Aſcid. obovata, albida, villoſa, aperturis concoloribus; NOB.

Aſcidia obovata radicata, albida, lanugine conferta veſtita, aperturis terminalibus concoloribus; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 333, num. 322.*

DESCRIPTION. Celle-ci eſt une des plus petites que l'on connoiſſe; ſa hauteur eſt de quatre lignes, & ſa largeur de deux ſeulement; ſon corps repréſente un ovale élargi ſur le haut, & étréci vers ſa baſe, qui eſt terminé par des ligamens découpés, au moyen deſquels elle s'attache ſur les corps ſolides; ſa peau eſt preſque ſpongieuſe, elle eſt couverte extérieurement par de très-petites verrues qui ſont fort ſerrées, & par un duvet court, laineux & très-fin; l'ouverture ſupérieure eſt la plus grande, l'autre eſt placée ſur le côté, leurs bords ſont peu ſaillans, ils ſont garnis d'un duvet dont les poils ſont plus longs que ceux du reſte du corps. M. Fabricius découvrit cette petite *Aſcidie* ſur les côtes du Groenland.

10. ASCIDIE ampoule.

Aſcidia ampulla; NOB.

Aſcidia, ovata tomentoſa, orificiis tubuloſis margine punctatis; NOB.

Aſcidium; BAST. *opuſc. pag. 84, tab. 10, fig. 3, litt. A, B, C, D.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Aſcidie* eſt ovale & enflé comme une veſcie, il eſt couvert extérieurement d'un duvet très-fin qui rend ſa ſuperficie veloutée; ce duvet eſt formé par des poils dont la pointe eſt crochue, qui ſont ſi petits & ſi ſerrés, qu'on ne peut reconnoître leur forme ſans le ſecours du microſcope; le corps eſt terminé en-deſſus par deux tubes de grandeur inégale, dont les bords ſont marqués de petits points ſaillans qui les font reſſembler à la peau de chagrin; les ouvertures ſont grandes, rondes & entières.

Linné avoit confondu cette eſpèce, qui a été décrite par Baſter, avec l'*Aſcidie membraneuſe*, dont elle diffère à tous égards, puiſque l'*Aſcidie membraneuſe* a le corps liſſe, que ſes

ouvertures ne forment pas des tuyaux, & que leurs lévres ne sont pas chagrinées ; Basler dit que l'*Ascidie ampoule* est privée de pieds, (car c'est ainsi qu'il appelloit les ligamens de sa base) qu'elle peut néanmoins s'attacher sur les corps solides au moyen des petits crochets dont sa superficie est garnie, il dit en avoir conservé long-temps dans de l'eau de mer, & ne leur avoir reconnu d'autre mouvement que celui des ouvertures.

11. ASCIDIE tubercule.

Ascidia tuberculum ; FABRIC.

Ascidia oblonga flavescens, punctis exasperata, orificiis rubris ; NOB.

Ascidia, oblonga, compresso-gibba, flavescens, punctis eminentibus concoloribus, orificiis verticalibus rubris ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 332, num. 331.*

DESCRIPTION. C'est ici la plus petite de toutes les espèces connues; comme elle est ordinairement fixée sur les fucus, on la prendroit pour un simple tubercule de ces plantes, à moins d'y regarder de très-près ; sa forme est oblongue & légèrement comprimée sur les côtés, elle n'a jamais plus de trois lignes de longueur, & sa convexité n'est que d'une ligne & demie ; la face supérieure du corps est légèrement bombée, elle est divisée en deux petites élévations ou deux lobes, au centre de chacune desquelles se trouve une petite ouverture rouge ; le reste du corps est d'un blanc sale, qui tire légèrement sur le jaunâtre, il est formé par une peau membraneuse qui est parsemée de petits points saillans, dont la couleur ne diffère en rien de celle du reste du corps.

M. Fabricius dit que l'*Ascidie tubercule* vit à une grande profondeur dans la mer, & qu'on la trouve sur les côtes du Groenland, fortement attachée par sa base aux racines des fucus qui ont été rejetés sur les rivages par les tempêtes.

12. ASCIDIE pédonculée.

Ascidia pedunculata ; NOB.

Ascid. ovalis, pedunculo hirto, apertura superiori cruciata, inferiori remota simplici ; NOB.

Animal planta ; EDOUART. *av. tab. 356.*

Vorticella ovifera, simplex, solitaria, flore ovali, stirpe simplicissima, scabra ; LINN. *syst. nat. pag. 1319.*

DESCRIPTION. Cette espèce est peu connue, nous ne la rapportons même dans le genre des *Ascidies*, que d'après la courte description de Linné qui, toute incomplète qu'elle est, suffit néanmoins pour reconnoître qu'elle seroit bien plus déplacée encore dans celui des vorticelles.

Edouart, qui en avoit parlé le premier, l'avoit considérée comme un être qui lui paroissoit tenir le milieu entre les végétaux & les animaux ; mais si sa forme extérieure paroît la rapprocher des végétaux, cette apparence n'est qu'illusoire, puisqu'elle jouit de mouvemens spontanés & d'une organisation qui est purement animale.

Son corps, que Linné a nommé son pédicule, a la longueur d'un pied & la grosseur d'une ficelle, sa superficie est toute velue ; il est terminé au haut par un corps ovale de la grosseur d'un pouce, qui est percé de deux orifices, dont la situation est différente ; un de ces orifices est placé au haut du corps, & ses bords sont fendus en quatre languettes ; le second, qui est entier, est percé à la base du corps ovale, près de l'insertion du bout supérieur du pédicule. Cette espèce vit dans l'Océan américain.

13. ASCIDIE rave.

Ascidia rapa ; NOB.

Ascid. ovata annulato striata, lævis, aperturis callosis conicis coccineis ; NOB.

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci ressemble si parfaitement à une petite rave, que nous avons cru devoir lui en donner le nom ; il est ovale & de la grosseur d'une noix, sa superficie est sillonnée par des stries transverses & circulaires, qui ressemblent à autant de segmens annulaires, tuilés les uns sur les autres ; il est cependant lisse & luisant ; les ouvertures sont situées sur le haut du corps, une d'elles, qui est placée sur le côté, est une fois plus petite que l'autre, & sa direction est horizontale, tandis que celle du milieu est perpendiculaire ; leur forme est conique, leur substance calleuse, & leur couleur écarlate ; leurs bords sont lisses & entiers, ils n'ont ni poils, ni points, ni tubercules ; les ligamens de la base sont moins sensibles dans cette espèce que dans les autres, elle n'en est cependant pas totalement dépourvue, mais ils sont petits & ne forment pas une saillie bien considérable.

Cette *Ascidie* est si commune sur les rivages du Pérou, que ses habitans en font un usage journalier dans leurs alimens ; après les avoir lavées dans de l'eau douce, ils les enfilent par le milieu du corps à un cordon de pitte, & les conservent ainsi pendant le reste de l'année : c'est à M. Dombey, médecin naturaliste du roi, qui a résidé pendant long-temps dans cette partie de l'Amérique, que je dois la connoissance de cette espèce, il a eu la générosité de m'en donner, à son retour, un paquet entier de plus de cinquante, outre plusieurs autres objets d'histoire naturelle non moins intéressans, desquels je suis charmé de trouver ici l'occasion de lui témoigner publiquement ma reconnoissance ; c'est sur ces individus, qui sont très-bien conservés, que j'ai pris cette description ; on peut compter sur son exactitude, parce qu'après les avoir mis tremper dans de l'eau tiède, ils ont repris dans peu de temps leur forme & leur couleur naturelle qui est fauve.

14. ASCIDIE tachetée.

Ascidia aspersa ; MULL.

Ascidia subcompressa, scabriuscula alba, sacculo maculis rubris ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2728. — ejusd. zool. Dan. descript. pag. 71. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 65, fig. 2.*

DESCRIPTION. Les individus de cette espèce se groupent ordinairement en grand nombre sur les tiges des fucus, leurs corps ressemble un peu à celui de l'espèce que M. l'abbé Dicquemare a décrite dans le journal de physique, *année 1780, octobre, tab. 2, fig. 1 — 3*, mais ses ouvertures sont différentes.

Son corps, quoiqu'étroit & presque cylindrique, a la forme d'un cœur, sa peau extérieure est blanchâtre, luisante, légèrement ridée & presque raboteuse, celle de l'intérieur est lisse : quelquefois sa couleur est jaunâtre, mais le sac intérieur est constamment tacheté de petits points rouges ou bien de taches un peu plus grandes, de la même couleur. Ses deux ouvertures sont percées au haut de deux prolongemens cylindriques, égaux, très-courts & ordinairement contractés ; quoique placés à l'extrémité supérieure du corps, il y en a un qui est située un peu plus bas que l'autre. Muller trouva cette *Ascidie* dans la baie de Christiansand en Norwège.

15. ASCIDIE applatie.

Ascidia complanata ; FABRIC.

Ascidia depressa, oblonga, albida cicatricosa, orificiis fulvo punctatis ; NOB.

Ascidia depressa, inæqualis albida, interraneis nigris, orificiis fulvo punctatis ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 332, num. 320.*

Ascidia gelatina, compressa lævis alba, sacculo pallido, orificiis punctis luteis cinctis ; MULL. *zool. Dan. prodr num. 2723 ?*

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci ressemble à un morceau de lard, il est plat dessus & de forme alongée, il a en tout neuf lignes de longueur sur une largeur de quatre lignes & demie ; il est si applati, que sa hauteur n'est pas d'une seule ligne ; sa base est formée par une peau très-fine qui déborde tout autour : on y distingue un sillon circulaire qui est interrompu par intervalles ; un des bouts du corps est arrondi, le bout opposé paroît bifide à cause des deux ouvertures qui y sont placées dans une situation divergente : la superficie du corps est inégale, & marquée de fossètes peu profondes qui ressemblent à des cicatrices ; une des ouvertures qui est située plus près du milieu du bout antérieur que l'autre, est bordée près de l'orifice par sept points saillans d'un jaune foncé ; la seconde, qui est plus écartée, est placée latéralement : on n'y compte que quatre de ces points ; la couleur du corps est blanchâtre, l'intestin qui est contenu dans l'intérieur est noir, & on en distingue une légère teinte à travers le tégument externe. Cette *Ascidie* a été observée dans le Groenland par M. Othon Fabricius, elle y est assez commune, on l'y trouve ordinairement fixée sur les galets des rivages.

16 ASCIDIE ridée.

Ascidia corrugata ; MULL.

Ascidia elongata, glabra, aperturis circum rugosis ; NOB.

Ascidia elongata, glabra, sacculo cinereo, tæniis albis ; MULL *zool. Dan. prodr. num. 2735. — ejusd. zool. Dan. descript. p. 2, pag. 113. — ejusd zool. Dan. icon. tab. 79, fig. 3, 4.*

DESCRIPTION. Le corps de cet animal est alongé, cylindrique & flasque, il est plissé & marqué de rides peu régulières tout autour des ouvertures ; le reste du tégument extérieur est membraneux, lisse, diaphane, & si transparent, que le sac interne, dont la couleur est cendrée & coupée par des lignes blanches, paroît à travers son épaisseur ; une masse transparente comme du cristal, & d'un volume égal à celui des autres viscères pris ensemble, occupe la cavité du fond & leur sert de base ; le sac intérieur qui est très-enflé & d'un vert cendré, est marqué de stries fines transverses, de bandes blanches longitudinales, & quelquefois de bandes transverses de la même couleur, outre les stries. La couleur des intestins tire sur le rouge brun, ils sont parsemés intérieurement de molécules de couleur citron, ils enveloppent par leurs sinuosités une masse blanche, dont la substance paroît formée de petits grains ; les deux tubes des ouvertures terminent le haut du corps, ils sont d'un volume & d'une proportion égale, & leurs orifices sont jaunes. Cette *Ascidie* s'attache aux tiges des fucus par sa base qui, de même que dans la plupart des autres espèces, est garnie de quelques fibrilles. Muller la découvrit sur les côtes de la Norwège.

17. ASCIDIE branchue.

Ascidia ramosa.

Ascidia oblonga, ovata, striis longitudinalibus confertis, orificiis obtusis ; NOB.

Urtica ; PLANC. *conchyl. append. 2, pag. 110 ; tab. 9, litt. 9.*

DESCRIPTION. Celle-ci, de même que l'*Ascidie membraneuse*, s'attache par les ligamens de la base sur les autres individus de son espèce ; chaque animal en porte un ou deux qui, à leur tour, servent de soutien à d'autres ; c'est ordinairement vers la région moyenne du corps qu'ils se fixent les uns sur les autres, d'où il résulte que l'ensemble de ces animaux paroît former des rameaux plus ou moins divisés, selon la plus ou moins grande multiplication qui a eu lieu.

Chaque individu, pris séparément, a la forme & la grosseur d'un noyau d'olive, il a un bourrelet peu saillant & blanchâtre à la base, qui n'est autre chose que les bords des ligamens tendineux

qui servent à son attache ; son corps est marqué extérieurement de stries longitudinales qui sont très-serrées, mais peu marquées vers les deux extrémités ; celle du sommet est terminée par deux ouvertures obtuses, dont l'une, qui est deux fois plus considérable que l'autre, est pourvue d'un rebord calleux, blanc & presque pas saillant ; la seconde ouverture est ridée, & l'animal ne l'ouvre que rarement. J'ai eu occasion de trouver une fois cette espèce sur les côtes du Languedoc, elle est très-commune, suivant Plancus, sur celles de l'Italie.

18. ASCIDIE massue.

Ascidia clavata ; PALLAS.

Ascidia (subclavata) stipite filiformi, aperturarum utraque laterali ; FABRIC. *faun. Groenland. pag. 333, num. 323.* — MULLER, *zool. Dan. prodr. num. 2740.*

Vorticella holteni ; LINN. *mantiss. alt. pag. 552.*

Ascidia clavata ; PALLAS, *spicil. zool. fasc. 10, pag. 25, tab. 1. fig. 16.*

Priapus pedunculatus ; RUSSEL, *act. angl.*

DESCRIPTION. On prendroit aisément cet animal pour un fucus, si on ne considéroit avec attention son organisation & les mouvemens qu'il exécute ; sa longueur est sujette à varier, elle est de deux pouces & demi, selon M. Pallas, & parvient jusqu'à six pouces, & même davantage, suivant M. Fabricius ; le haut du corps est ovale & quelquefois réniforme, il est soutenu sur un long pédicule que l'animal peut contracter ou étendre suivant ses besoins : lorsque le pédicule est alongé, l'animal a la forme d'une massue, c'est ainsi que la figure de Pallas le représente ; dans cet état le bas du pédicule est roide & étroit, quelquefois il est arqué ou diversement incliné ; sa surface est dure, élastique & sillonnée ; le corps ovale, qui le termine au sommet, est long de trois pouces sur les plus grands individus, & large de deux ; sa couleur est d'un rouge obscur, il est lisse dans les uns, & profondément sillonné dans les autres ; ses deux ouvertures sont placées au haut du corps ovale, leurs bords sont saillans, ridés circulairement, mais leurs directions sont différentes ; l'une des deux est tournée vers le haut, tandis que l'autre l'est au contraire vers la base. Le tégument extérieur de cette espèce singulière est formé par une peau épaisse & presque calleuse, qui s'étend depuis le bas du pédicule jusqu'au haut, & renferme dans l'intérieur le corps gélatineux de l'animal ; il remplit la cavité de cette enveloppe, & se propageant comme une moëlle jusqu'au bas du pédicule, il n'a d'autre adhérence avec elle que par les deux points des ouvertures. Les intestins sont contenus dans la cavité du milieu, ils sont d'un rouge obscur & fortement entortillés, les excrémens qui y sont contenus sont noirs. M. Pallas ne trouva dans les individus qu'il eut occasion de voir, qu'un seul intestin cylindrique qui aboutissoit d'une ouverture à l'autre, après avoir décrit une grande courbure dans la cavité de l'intérieur.

Cette espèce vit dans les régions froides, & s'attache comme les autres, par sa base, sur les rochers situés à quelque distance des côtes ; M. Pallas la trouva dans les mers du Kamschatka ; M. Fabricius dans celles du Groenland, & Muller sur les côtes du Danemarck.

19. ASCIDIE lépadiforme.

Ascidia lepadiformis ; MULL.

Ascidia, clavata hyalina, apice subquadrangulari, stipite undulato ; NOB.

Ascidia, clavata, hyalina, intestiro flavo ; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2738.* — *ejusd. zool. Dan. descrip. p. 2, pag. 119.* — *ejusd. zool. Dan. icon. tab. 79, fig. 5.*

DESCRIPTION. La transparence cristalline de cette espèce, la blancheur éclatante du sac intérieur qui est variée par des lignes jaunes & ondulées, lesquelles paroissent à travers ses tégumens, & le peu de solidité de sa substance la rendent une des plus remarquables de ce genre.

Sa forme approche beaucoup de celle de l'anatife auriculée, & c'est sans doute à cause de cette ressemblance que Muller lui donna le nom d'*Ascidie lépadiforme ;* son corps est très-diaphane & presque cristallin, il est beaucoup plus enflé au haut qu'à la base, ce qui lui donne, en quelque manière, la forme d'une massue ; son bout supérieur est comprimé & presque quadrangulaire, les deux ouvertures y sont placées, quoique dans deux situations différentes ; la première est située exactement au sommet, & la seconde près d'un des côtés. Le bas du pédicule est ridé & ondulé.

Au-dessous de cette première enveloppe, on trouve le corps de l'animal qui est très-transparent & en remplit exactement la cavité ; il consiste en un sommet arrondi, qui est marqué de lignes dorées & ondulées, & en une bande longitudinale qui se prolonge depuis l'ouverture du centre jusqu'à une masse globuleuse, d'un jaune tirant sur le rouge, qui est fixée dans l'intérieur du pédicule ; cette bande se prolonge une seconde fois depuis le corps globuleux jusqu'à la base de l'animal, elle remonte ensuite vers le haut du corps en s'aminciſſant, & va se terminer au bas de l'ouverture latérale. C'est de ce dernier conduit que sortent ses excrémens, d'où on peut conclure que la première bande longitudinale qui va de l'ouverture du centre au corps globuleux, est l'œsophage, que le corps rond est l'estomac, & enfin que le second conduit, qui aboutit à l'ouverture latérale, est son véritable intestin.

Muller apperçut sur quelques individus un peloton de petits œufs jaunâtres, qui étoit placé

au haut du pédicule, à sa jonction, avec la partie qu'il a nommée le corps. Suivant cet auteur, cette *Ascidie* est peu vivace, tirée hors de l'eau, elle se flétrit dans peu de temps & périt; elle s'attache comme les autres sur les fucus & même quelquefois sur le corps des crabes; on ne l'a observée encore que sur les côtes de la Norwège.

20. ASCIDIE canine.
Ascidia canina; MULL.
Ascidia elongata, teres flaccida, facculo rubro; aperturis papillosis ruberrimis; NOB.
Ascidia elongata, teres, flaccida, facculo rubro; MULLER, *zool. Dan. prodr. num. 2734.* — *ejusd. zool. Dan. descript. part. 2, pag. 43.* — *ejusd. zool. Dan. icon. tab. 55, fig. 1—6.*
Mentula marina; REDI, *opusc. 3, tab. 21, fig. 6.* — *ejusd. anim. vivent. negli anim. pag. 101, pag. 15, fig. 6.*

DESCRIPTION Muller avoit rapporté en dernier lieu à cette espèce les synonimes de Plancus & de Bohadsch, qui appartiennent à l'*Ascidie membraneuse*, & il avoit cru y reconnoître celle que M. l'abbé Dicquemare avoit décrite, sous le nom de sac animal, qui est cependant une espèce très-différente.

L'enveloppe extérieure de l'*Ascidie canine* consiste en une peau ample & flasque, blanche & luisante, qui, quoique transparente & lisse, semble couverte d'un léger duvet; sa substance a plus de ténacité qu'on ne jugeroit à la vue; lorsque le corps est roide, sa forme est cylindrique, quand il est affaissé, sa superficie est ridée; elle est blanche, excepté sur un des côtés, à cause des viscères qui sont placés sous cette partie, dont la couleur perce à travers. La partie supérieure du corps est terminée par deux papilles d'un rouge très-vif qui sont perforées au milieu & garnies tout au tour de stries radiées; la base a quelques petites fibres pour s'attacher comme les autres espèces.

Ses organes intérieurs sont d'abord un sac charnu, dont la couleur est jaune, qui est marqué de rides étroites couleur de sang; sa partie inférieure est globuleuse & verdâtre, & le sommet est terminé par deux papilles très-rouges qui, ainsi que le reste du sac, sont recouvertes par la membrane extérieure qui est fine & diaphane; 2°. dans la cavité du sac, un tube blanc qui aboutit à une des ouvertures, qui est vraisemblablement l'œsophage; 3°. un estomac blanchâtre & des intestins bruns qui achèvent d'en remplir la capacité; tous ces organes intérieurs sont contenus dans un réseau fibreux qui les environne dans tous les sens.

Telle est, suivant Muller, la description des plus gros individus, ceux qui n'étoient pas si avancés avoient la peau extérieure verdâtre comme l'espèce qui suit, & les papilles des ouvertures presque oblitérées; c'est peut-être la couleur de ceux-ci qui a trompé Muller, & qui lui a persuadé que le sac animal, de M. l'abbé Dicquemare, n'en étoit qu'une variété. Cette *Ascidie* est des côtes de la Norwège; Muller la trouvoit ordinairement attachée sur les tiges des fucus.

21. ASCIDIE verdâtre.
Ascidia virideſcens.
Ascidia elongata, flaccida subhyalina, aperturâ altera novem angulata, alia hexagona; NOB.
Le sac animal; ROZIER, *journ. de phys. ann. 1777, févr. pag. 137, tab. 1, fig. 1—7.*

DESCRIPTION. M. l'abbé Dicquemare est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, elle diffère de toutes les autres par la forme intérieure de ses ouvertures, & notamment de l'*Ascidie canine* avec qui Muller l'avoit confondue.

Cet auteur dit que le corps de cette *Ascidie* est une espèce de sac verdâtre, d'une substance très-forte, un peu transparent, gros comme le pouce, plus long que large, & inégal dans son contour; que du haut sortent deux tubes inégaux qui en paroissent être la continuation, qu'ils sont plus transparens que le reste du corps, & d'une couleur tirant sur le verd d'eau; l'ouverture du plus grand tube forme, suivant lui, neuf angles dans l'intérieur, à chacun desquels est un point de couleur orangée, & dans sa cavité dix-sept poils, ou des espèces de plumets fort déliés; l'ouverture du second présente une figure hexagone, accompagnée de six points orangés, dont un à chaque angle & un mammelon de la même couleur dans la cavité; lorsque ces tubes se contractent, les bords des ouvertures se rident, quelquefois même ils rentrent dans la cavité du corps, de manière qu'il n'en paroisse pas la moindre saillie à l'extérieur; cela arrive toutes les fois que l'animal se sent toucher; il commence par lancer un jet d'eau de chaque tube, il retire ses tubes dans l'intérieur, il s'applatit en différens endroits & la surface du sac se plisse.

L'anatomie de cette *Ascidie* lui présenta les faits suivans; le sac étant ouvert sur sa longueur, il trouva, depuis la jonction des deux tubes jusqu'à la moitié de sa longueur, des forts muscles qui renfermoient dans leur cavité un intestin qui conduisoit depuis le grand tube à un autre intestin plus gros que le premier, renflé à son origine & de la forme d'un estomac; cet intestin étoit rempli d'excrémens blancs & d'autres jaunes foncés, & formoit une espèce d'anneau dans le fond du sac; le vide de cet anneau étoit occupé par une vésicule en forme de cœur, qui contenoit une liqueur épaisse, & beaucoup de petits corps ovoïdes qui y étoient suspendus; elle étoit fixée aux muscles par un cou fort délié, & leur étoit attachée derrière le gros intestin, à côté duquel il apperçut

apperçut une autre véficule tranſparente ; dans laquelle, quoique l'animal fût ouvert, il voyoit mouvoir avec vivacité une membrane longue & étroite, qui s'alongeoit & ſe raccourciſſoit alternativement, & dont le bout étoit terminé par un point blanc.

Il ſemble que l'on peut conclure de cette obſervation de M. l'abbé Dicquemare, que la véficule, remplie de petits corps ovoïdes, eſt l'ovaire de cet animal ; & que la ſeconde, dans laquelle il vit un mouvement ſenſible, eſt le cœur ou un organe analogue dans lequel réſide le principe des mouvemens vitaux.

L'*Aſcidie verdâtre* fut trouvée par M. l'abbé Dicquemare dans la rade du Havre pendant le mois de mai, elle étoit attachée, comme les autres eſpèces, ſur les coquilles des huitres communes.

22. ASCIDIE ſolitaire.

Aſcidia ſolitaria.

Aſcidia ovalis, hyalina, aperturis cæruleis, ſuperiori tubulata, inferiori laterali truncata ; NOB.

Salpa ſolitaria, hyalina, ovalis, ore terminali tubulo cæruleo, ano laterali cæruleo ; FORSK. *deſcript. anim. pag. 116, num. 39.*

DESCRIPTION. Celle-ci habite ſur les rivages de la mer Rouge dans les voiſinages de Djidda ; le docteur Forskhael, qui en fit la découverte, la rapporta au genre de *ſalpa* que nous décrirons dans la ſuite ſous le nom de *biphore ;* mais il eſt manifeſte qu'elle appartient aux *Aſcidies*, comme on peut en juger par ſa deſcription.

Son corps eſt ovale, diaphane & long d'un travers de doigt, il eſt un peu comprimé ſur les côtés & de la largeur d'un ongle ; on apperçoit à travers l'enveloppe extérieure un corps globuleux, ſitué vers le milieu de la baſe, dont la couleur eſt brune, mais pâle, d'où part un inteſtin courbé en S, d'un verd jaunâtre, dont une extrémité va ſe terminer à l'ouverture latérale, qui eſt bleue, dépourvue de tube & ſituée vers le milieu du corps, quoiqu'un peu plus près du ſommet que de la baſe.

L'extrémité ſupérieure eſt obtuſe, elle eſt terminée par un tube bleu qui s'élève du centre, dont la ſuperficie eſt radiée & l'ouverture armée de petites dents ; ſa longueur eſt d'une ligne : quand l'animal ſe contracte, il en retire la moitié dans l'intérieur, & le bout paroît alors hémiſphérique par le rapprochement des dents qui en ferment l'orifice. Cette *Aſcidie* eſt, comme je l'ai déjà dit, très-commune ſur les rivages de la mer Rouge ; elle s'attache par la baſe, qui eſt oblique, ſur les tiges des gramens, & paroît immobile dans cet état.

23. ASCIDIE ſyphon.

Aſcidia ſypho.

Aſcidia hyalina, lævis, ſubcylindrica, aperturis tubuloſis æqualibus coloratis ; NOB.

Salpa ſypho, ſubcylindrica, obtuſa, hyalina, nucleo brunneo, fronte tubulis duobus, apicibus perforatis rubris ; FORSK. *faun. kair. pag. 115. num. 37.*

Salpa ſypho ; ejuſd. icon. pag. 14, tab. 43, litt. C.

DESCRIPTION. Celle-ci fut obſervée ſur les rivages de la mer Rouge par le docteur Forskhael, qui l'a compriſe dans ſon genre de *ſalpa*, comme la précédente, quoiqu'elle n'ait preſque rien de commun avec les vers qu'il y rapporta ; elle a des rapports très-ſenſibles avec l'*Aſcidie canine*, mais elle en diffère par la forme de ſes ouvertures ainſi que par leur couleur.

Son corps n'a que ſept à huit lignes de longueur, & la groſſeur d'une plume de canard ; il eſt blanc, tranſparent & liſſe ; deux petits tubes égaux terminent ſon extrémité ſupérieure, ils ſont un peu écartés & tranſparens comme le reſte du corps, excepté les bords des orifices, ſitués au bout, qui ſont marqués de petites lignes circulaires, couleur de minium ; ſur un des côtés, près de la baſe, on voit un cercle rouge, d'où ſemble partir, dans l'intérieur, un inteſtin bleuâtre filiforme, qui eſt plié en angle droit & quelquefois comme une S : cette eſpèce eſt ordinairement réunie en grand nombre ſur les rochers à fleur d'eau, où elle forme des grouppes plus ou moins conſidérables, elle y eſt fixée par la baſe du corps, comme c'eſt ordinaire aux autres eſpèces. Forskhael dit qu'elle eſt commune ſur les rivages de la mer Rouge, ſur-tout aux environs de la ville de Djidda.

24. ASCIDIE parallélogramme.

Aſcidia parallelogramma ; MULL.

Aſcidia candida, convexa, hyalina, ſacculo reticulato luteſcente, aperturarum altera laterali ; MULLER, *zool. Dan. prodr. num. 2737. — ejuſd. zool. Dan. deſcript. part. 2, pag. 25. — ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 49, fig. 1, 2, 3.*

DESCRIPTION. On peut regarder cette eſpèce comme une des plus belles du genre, ſoit que l'on conſidère ſa forme, ſa tranſparence ou l'éclat des couleurs dont elle eſt ornée.

La forme de ſon corps eſt oblongue & marquée extérieurement par quatre angles obtus, l'enveloppe extérieure eſt blanche, liſſe, très-unie & auſſi tranſparente que du cryſtal, & ſa baſe eſt munie de petits lambeaux tendineux, qui lui ſervent à s'attacher ſur les corps. Le ſac intérieur eſt blanc, il eſt marqué ſur les deux faces de ſtries très-fines, dont la couleur eſt d'un blanc plus éclatant que celle du fond, les unes ſont tranſverſes, & les autres perpendiculaires, ce qui produit un réſeau très-délicat : on voit encore ſur les bords de ſa face ſupérieure, des lignes obliques de la même nature que les premières, qui ne s'étendent pas ſur toute la circonférence ; elles manquent ſur un des côtés,

& les ſtries du corps du ſac ne diparoiſſent jamais en totalité, elles ſont ſeulement dans quelques endroits moins profondes que dans les autres; l'une des ouvertures eſt placée au milieu du bout ſupérieur, la ſeconde eſt ſituée ſur le côté, & ſon écartement de la première eſt d'environ le tiers de la longueur du ſac intérieur; elles reſſemblent l'une & l'autre à deux petites papilles peu ſaillantes, & leur bout eſt marqué près l'orifice de petits points écarlates.

La grande tranſparence de cette *Aſcidie* eſt cauſe qu'on apperçoit à travers le tégument extérieur les organes qui y ſont contenus; ils conſiſtent en un inteſtin noir qui, partant de l'ouverture latérale, ſe courbe vers la baſe, & ſe perd ou ceſſe de paroître ſur la face oppoſée, mais on y apperçoit à ſa place une bande blanche, qui eſt peut-être, ſuivant Muller, le prolongement de ce même inteſtin, & un autre viſcère globuleux couleur d'orange, qui paroit attaché à ſon extrémité; la moitié ſupérieure de ce viſcère globuleux eſt quelquefois parſemée de petits points jaunâtres, que Muller ſoupçonnoit être des œufs; ſa moitié inférieure en eſt dépourvue, elle eſt terminée par par un tube dont la couleur tire ſur le citron; les points ſaillans que cet auteur préſumoit être des œufs, ne ſont pas de la même couleur partout; ceux ſur qui l'inteſtin appuie étoient, ſuivant lui, blanchâtres ou gris. Muller connut une variété de cette eſpèce, dont les lignes obliques de la face ſupérieure du ſac que nous avons dit être blanches dans celle-ci, étoient purpurines; mais cette variété eſt très-rare: c'eſt dans la mer du Danemarck que ce célèbre naturaliſte les a obſervées.

25. ASCIDIE orbiculaire.

Aſcidia orbicularis; MULLER.

Aſcidia depreſſa, ſaccolo punctis elevatis inæqualibus; MULLER, *zool. Dan. prodr. part. 2, pag. 117.* — *ejuſd. zool. Dann. icon. tab. 79, fig. 1, 2.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Aſcidie* forme une maſſe gélatineuſe, orbiculaire, d'un pouce de diamètre, elle eſt applatie, blanche, tranſparente, & ſon diſque eſt opaque; toute ſa face inférieure eſt plate, elle eſt adhérente ſur les tiges des fucus où cet animal paſſe ſa vie. Les ouvertures ſont ſituées ſur des côtés du corps à peu de diſtance du bord antérieur, chacune d'elles eſt bordée par cinq ou ſix dents, qui ont à leur bout un petit point écarlate; l'animal ne le dilate que rarement, & il les contracte au moindre mouvement qui ſe fait ſentir autour de lui; lorſqu'il eſt dans cet état de contraction, il n'en paroit plus le moindre veſtige; le ſac intérieur eſt blanchâtre, ſa ſuperficie eſt marquée de petits points ſaillans de groſſeur inégale, qu'on n'apperçoit qu'avec la loupe à cauſe de leur petiteſſe; on trouve dans ſon intérieur un corps de forme globuleuſe & brun foncé, qui eſt marqué de quelques ſillons jaunes: ſon inteſtin eſt cendré & fort onduleux; la tranſparence du corps eſt ſi grande, qu'on diſtingue ces viſcères à travers les tégumens extérieurs. Cette *Aſcidie* eſt du nombre de celles que Muller découvrit dans la baie de Chriſtianſand en Norwège, elle ne forme jamais des grouppes; c'eſt dans le mois d'août qu'il faut en faire la recherche.

26. ASCIDIE veinée.

Aſcidia venoſa; MULL.

Aſcidia elongata, ſubcompreſſa, rubra, ſaccolo concolore; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2736.* — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. p. 1, pag. 52.* — *ejuſd. zool. Dan icon. tab. 25, fig. 1—3.*

Rod-aared, ſoe pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci eſt d'un rouge auſſi vif que du ſang, ſa peau extérieure eſt moyenne quant à la conſiſtance, entre la gélatineuſe & la tendineuſe, elle eſt blanche, tranſparente & couverte de ramifications très-fines qui ont la couleur du ſang: ſes deux ouvertures ſont ſéparées, l'une eſt ſituée au haut du corps qui eſt flaſque, rouge & marqué dans cette partie de veines ſi déliées, qu'on ne peut les diſtinguer qu'avec la loupe; la ſeconde ouverture eſt placée vers le milieu du corps; elles ſont toutes deux terminées par ſix papilles violettes: ſi on enlève avec ſoin cette première enveloppe, on en trouve une ſeconde placée deſſous ſur un des côtés ſeulement, qui recouvre les viſcères; la ſurface interne de la première enveloppe, & la face extérieure de celle qui eſt placée deſſous, ſont marquées de petites lignes fines, ponctuées, qui s'épanouiſſent en y formant un réſeau d'une grande délicateſſe; leur couleur eſt d'un rouge pâle, & on y voit auſſi quelquefois des taches d'un rouge plus foncé, outre une grande cavité, qui eſt ordinairement remplie d'eau pendant la vie de l'animal; la ſeconde enveloppe ne s'étend pas au-delà de la place des viſcères; enfin, l'inteſtin n'eſt adhérent à l'enveloppe extérieure que par les deux ouvertures, & par un ligament très-mince qui ne ſe trouve pas dans les autres eſpèces; il eſt gros, noir, ondulé, & il ſe courbe enfin en prenant ſa direction vers l'ouverture inférieure: on en voit un ſecond au-deſſus de celui-là, dont la couleur eſt blanche, & qui décrit une courbe. Muller ſoupçonnoit que ce dernier étoit l'ovaire; ces deux boyaux ſont enveloppés de beaucoup de graiſſe, & on diſtingue une bande jaune ſur le peloton qu'ils forment par leur entortillement. Cette *Aſcidie* fut découverte par Muller dans la baie de Chriſtianſand en Norwège.

27. ASCIDIE membraneuſe.

Aſcidia inteſtinalis; LINN.

Aſcidia ſubcylindrica, lævis, membranacea, aperturis truncatis concoloribus; NOB.

Ascidia inteſtinalis, lævis, alba, membranacea; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1087.*

Ascidia inteſtinalis, elongata, lævis, ſacculo in collum producto; MULLER, *zool. Dan. prodr. 2733.*

Tethyum membranaceum, ſubalbidum, rugoſum, organorum orificiis ſetis deſtitutis; BOHADSCH, *anim. mar. pag. 132, tab. 10, fig. 4.*

Tethyum, act. nidroſ. 3, pag. 81, tab. 3, fig. 3, 4.

DESCRIPTION. Le corps de cet animal eſt formé d'une ſubſtance membraneuſe, qui reſſemble beaucoup à celle des inteſtins des quadrupèdes; c'eſt ſans doute à cauſe de cette reſſemblance que Linné lui donna le nom d'inteſtinale, *Ascidia inteſtinalis*, que nous changeons en celui de membraneuſe pour plus grande préciſion.

Sa forme eſt oblongue, cylindrique & légèrement comprimée; le corps eſt blanc, liſſe, uni & d'un tiſſu ſerré, très-fort: les ouvertures ſont placées au ſommet du corps à des hauteurs inégales; celle de deſſus eſt la plus grande; elles ſont toutes les deux ſans échancrures ni dents, arrondies & ſans poils. Si l'on ouvre, par une inciſion perpendiculaire, le corps de ce ver, on voit qu'il ne contient, dans ſa cavité, qu'un boyau membraneux qui renferme une matière noire, dont les extrémités aboutiſſent aux deux ouvertures après avoir décrit une courbe dans l'intérieur du corps; ſa baſe eſt garnie extérieurement de ligamens tendineux, par le moyen deſquels il eſt vraiſemblable qu'elle s'attache comme les autres eſpèces. Bohadſch, qui n'avoit jamais vu cette *Ascidie* fixée ſur les corps ſolides, mais qui la trouvoit abondamment ſur les rivages où elle avoit été jetée par les vagues, crut que ſa nature étant de ne point s'attacher, elle devoit appartenir au genre des holothuries qui, comme on ſait, ſont vagabondes; mais il avoit tort de penſer ainſi, puiſqu'outre que ces vers lui préſentoient des ligamens à la baſe, il les trouvoit ordinairement pelotonnés pluſieurs enſemble par cette même partie, ce qui devoit lui apprendre qu'ils avoient été arrachés du fond de la mer par l'effort des vagues, & rejetés ſur les côtes parmi tous les autres corps marins qui y ſont ordinairement entaſſés; mais cette eſpèce lui fournit l'occaſion de faire une très-bonne obſervation ſur la manière dont elle ſe propage, qui avoit échappé à ceux qui l'avoient connue avant lui. Il rencontra ſur le rivage de la mer, près de Naples, dans le courant du mois d'août, une de ces *Ascidies*, non grouppée, plus grande que celles qu'il avoit trouvées juſqu'alors, ſur le corps de laquelle il compta huit autres petites *Ascidies* de la même eſpèce qui y étoient attachées par la baſe, & pluſieurs autres fœtus bien moins avancés, de la groſſeur & de la forme d'un grain de millet, ſur leſquels il diſtinguoit cependant la même organiſation que ſur la mère, avec la ſeule différence que les ligamens de la baſe n'étoient pas encore développés, & qu'ils ne faiſoient qu'un ſeul corps avec elle; ces jeunes individus étoient de diverſes grandeurs, ils étoient preſque tous attachés à la mère vers la partie moyenne du corps. Cette obſervation eſt très-précieuſe, puiſqu'elle apprend que cette eſpèce jouit d'un mode de régénération qui n'avoit été encore obſervé que ſur les hydres, qui conſiſte à pouſſer de même ſes fœtus par la partie externe des tégumens, & à ne s'en détacher que lorſqu'ils ont acquis un développement aſſez conſidérable, pour pourvoir à leurs beſoins naturels, & aller ſe fixer ailleurs.

Muller a prétendu, dans les deſcriptions de la zoologie danoiſe, que les ſynonymes de Plancus & de Bohadſch appartenoient à ſon *Ascidie canine*; mais il nous paroît que cet auteur s'eſt trompé dans cette occaſion, puiſque les deux ouvertures de l'*Ascidie canine* ſont colorées d'un rouge très-vif, & que celles de l'*Ascidie membraneuſe* ſont au contraire blanchâtres, & de la couleur du reſte du corps; ce qui nous perſuade que cet auteur n'a peut-être pas connu l'*Ascidie membraneuſe* de Linné, qui eſt celle de Bohadſch & de Plancus, & que celle qu'il a déſignée ſous ce nom dans le catalogue de la zoologie danoiſe, n'étoit peut-être qu'une variété de l'*Ascidie canine*.

Cette eſpèce eſt commune, pendant l'été, ſur les rivages de l'Italie, principalement du côté de Naples.

28. ASCIDIE huit dents.

Ascidia octodentata; MULLER.

Ascidia cylindrica, lævis, albicans, aperturâ ſuperiori octodentata, inferiori ſexdentata; NOB.

Ascidia oblonga, biroſtris, lævis, albicans, aperturis hinc octo, illinc ſex dentatis; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 225, num. 2731.*

Act. havn. tom. 10, pag. 168, f. 7, B, fig. 8, 9.

DESCRIPTION. Cette *ascidie*, quoiqu'ayant beaucoup de choſes communes avec l'eſpèce précédente & celles qui ſuivent, en diffère eſſentiellement par la forme de ſes ouvertures; quoique liſſe & blanchâtre, elle a plus de conſiſtance, ſon corps eſt plus alongé, ſes ouvertures ſont plus ſaillantes & preſque tubulées; celle du haut eſt terminée par huit dents, l'autre n'en a que ſix; ce caractère eſt unique dans le genre des *Ascidies*, il la diſtingue éminemment de toutes les eſpèces connues, elle s'attache aux rochers par des ligamens de la baſe; on ne la trouve que dans les mers du Nord.

29. ASCIDIE gélatineuſe.

Ascidia gelatinoſa; LINN.

Ascidia compreſſa, lævis, coccinea, ſubdiaphana, orificiis oblongis, concoloribus; NOB.

Ascidia lævis, coccinea, ſubdiaphana; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1087, num. 2.*

Tethyum gelatinoſum, coccineum, læve, organorum orificiis ſetis deſtitutis; BOHADSCH, *anim. mar. pag. 131, tab. 10, fig. 3.*

DESCRIPTION. Ce ver n'a qu'un pouce dix lignes de longueur, & seize lignes de largeur, vis-à-vis les deux ouvertures; son corps est lisse & transparent comme de la gelée, il est oblong & comprimé sur deux faces; sa couleur est écarlate d'un bout à l'autre, & sa consistance moyenne entre la gélatineuse & la cartilagineuse; les deux ouvertures qui terminent le haut du corps ne sont pas tout-à-fait égales, l'une est un peu plus haute & plus grande que l'autre; elles sont oblongues & ressemblent à des fentes, leur couleur est la même que celle du corps, leurs bords sont simples & nuds, mais sensiblement ridés: enfin la base est garnie de ligamens qui se fixent sur les pierres ou sur les bois flottans. Cette espèce n'est pas si commune que l'*Ascidie membraneuse*: Bohadsch dit n'avoir eu occasion de la voir qu'une seule fois sur la côte de Naples, elle fut communiquée dans la suite à Linné par M. Vandelli, qui l'avoit observée sur les côtes du Portugal: elle se nourrit de monocles marins.

30. ASCIDIE quatre dents.

Ascidia quadridentata; LINN.

Ascidia (*subglobosa*) *lævis, flavescenti alba, aperturis quadridentatis*; LINN. *syst. nat. pag. 1087, num. 4.* — MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 224, num. 2721.* — FABRIC. *faun. Groenl. pag. 330, num. 317.*

DESCRIPTION. Cette espèce, qui avoit été d'abord communiquée à Linné par J. G. Kœnig, fut trouvée dans la suite dans l'Océan septentrional par Muller, & par M. Fabricius qui en a donné la description suivante: cet auteur n'en a vu qu'un seul individu; il dit que sa hauteur étoit de quatre lignes, & sa largeur de trois, que son corps étoit lisse, mou & presque globuleux ou plutôt ovale, étant resserré à la base & près du sommet, qu'il changeoit de forme lorsque l'animal s'étendoit & devenoit alors presque conique; sa couleur étoit jaunâtre & variée de points blancs; le haut du corps étoit applati & terminé par deux poils fourchus en guise de crête, au-dessous desquels il y en avoit quatre autres de chaque côté, dont la tige étoit bifurquée au haut: les ouvertures étoient blanches & placées au même niveau au-dessous des poils latéraux. Les bords des ouvertures étoient quadrangulaires & couleur de sang, & il y avoit des petites touffes de poils courts dans les angles. Fabricius observa cette *Ascidie* sur les côtes du Groenland; Muller sur celles du Danemarck.

31. ASCIDIE glaçon.

Ascidia virginea; MULLER.

Ascidia elongata, compressa, crystallina, lævis, striis sparsis coccineis, sacculo rubente; MULLER, *zool. Dan. descript. p. 2, pag. 27.*

Ascidia virginea, elongata, compressa, crystallina lævis, striis sparsis coccineis, sacculo rubro; ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 225, num. 2732. — *ejusd. zool. Dan. icones, tab. 49, fig. 4.*

DESCRIPTION. On prendroit, suivant Muller, cette *Ascidie* pour un glaçon, si on s'arrêtoit à sa forme, à sa couleur, & même au froid que l'on éprouve en la touchant. Son corps n'a pas de forme bien régulière, il est lisse, gliſſant, transparent comme du cristal, & sa consistance est assez ferme; il est coloré par des veines longitudinales, couleur de rose ou écarlate, qui sont coupées transversalement par d'autres de la même couleur, mais plus serrées que les premières: sur quelques individus ces veines ne sont pas apparentes, ou bien on n'en distingue que des foibles vestiges. Une des ouvertures est placée sur le sommet du corps, l'autre l'est sur le côté, à une égale distance de la base & de la première; elles sont bordées toutes deux par des petits points peu nombreux de couleur écarlate. La base est garnie de quelques petites fibres très-déliées, avec lesquelles elle s'attache sur les rochers.

Muller dit que son intestin est rouge, mais qu'il paroît citron quand on les regarde à la lumière à travers les tégumens; il ajoute que les deux parties de cet intestin, qui aboutissent aux ouvertures, font l'une la fonction de l'œsophage, & l'autre celle du boyau; que ce dernier est ondoyé comme le corps d'un serpent, & bleuâtre quand il est rempli d'excrémens: il assure avoir trouvé l'ouverture inférieure bouchée & cicatrisée sur quelques individus: cet auteur découvrit cette espèce, pour la première fois, vers le commencement du mois de juillet, sur des recifs qui sont situés à l'orient du fort de Stavern, sur les rivages de la Norwège.

32. ASCIDIE prune.

Ascidia prunum; MULLER.

Ascidia ovata, lævis, hyalina, sacculo albo; apertura altera laterali; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 225, num. 2730.* — *ejusd. zool. descript. p. 1, pag. 83.* — *ejusd. zool. Dan. iconesc. tab. 34, fig. 1, 2, 3.*

Plomme-soc-pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette espèce a été ainsi nommée à cause de sa forme & de sa grosseur, qui sont à peu près les mêmes que celles de la prune blanche; elle est ovale & cylindrique pendant la vie, & applatie après la mort à cause de l'affaissement de ses viscères. La peau extérieure est membraneuse, pâle, transparente & lâche; quoique lisse en apparence, elle est effectivement marquée de stries si fines, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec une extrême difficulté; ses ouvertures forment deux mammelons presqu'égaux, dont les bords intérieurs sont divisés en huit petits lobes convexes qui semblent se prolonger dans leur cavité;

Le sac intérieur est blanc, il est quelquefois attaché à la peau extérieure par des petites fibres qu'on ne trouve pas sur tous les individus, mais sa superficie est toujours marquée par des stries plus blanches que le fond, lesquelles y forment un réseau; l'intestin est ondulé, & sa couleur approche d'un brun cendré; enfin, les bords de chaque ouverture offrent sept ou huit lignes écarlate outre les huit mammelons dont nous avons parlé. Muller découvrit cette *Ascidie* sur la vase argilleuse du port de Christiansand en Norwège: il lui parut qu'elle étoit fixée sur le limon par des petites fibres très-fines, dont sa base étoit garnie. Cet auteur cite des lettres de M. Pallas, qui lui apprenoit avoir trouvé la même espèce sur les rivages de la mer glaciale, vers une baie nommée *Caricum*.

Espèces qui ne sont pas suffisamment connues.

* *Ascidia gelatina, compressa lævis alba, sacculo pallido, orificiis punctis luteis cincta;* MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 225, num. 2723.*

* *Ascidia crystallina, compressa lævis, sacculo albo, atomis coccineis sparso; ejusd. ibid. pag. ead. num. 2725.*

* *Ascidia patelliformis, alba, disco rubro; ejusd. ibid. pag. 226, num. 2739.*

ASTÉRIE. (*Voyez* ÉTOILE DE MER.)

ASTÉRITE. (*Voyez* ISIS ASTÉRITE.)

ASTROITE. (*Voyez* MADREPORE ASTROITE.)

ASTROLEPAS. (*V.* PATELLE ASTROLEPAS.)

AVELINE. (*Voyez* BULYME AVELINE.)

AUMUSSE. (*Voyez* CONE AUMUSSE.)

B

Suite à l'Introduction de l'Hiſtoire Naturelle des Vers.

BALANITE, — *lepas ;* LINN. *Balanus ;* NOB.

GENRE DES COQUILLES MUTIVALVES, qui a pour caractère

Une coquille fixée, compoſée de ſix valves articulées entr'elles en forme de cône, & ſur une baſe teſtacée ou membraneuſe.

L'ouverture ſupérieure fermée par un opercule teſtacé, compoſé de quatre pièces articulées, mobiles.

ESPÈCES.

1. BALAN. gland.

Coquille conique, tronquée, marquée de ſillons longitudinaux, les rayons ſtriés tranſverſalement.

2. BALAN. liſſe.

Coquille conique, liſſe, l'ouverture très-étroite, les rayons filiformes & profonds.

3. BALAN. ſtrié.

Coquille conique, marquée de ſtries longitudinales, les rayons etroits & liſſes.

4. BALAN. balanoïde.

Coquille preſque cylindrique, liſſe, l'ouverture large, les rayons profonds & liſſes.

5. BALAN. tulipe.

Coquille ventrue, marquée de ſtries longitudinales violettes, les deux valves poſtérieures de l'opercule pointues, les rayons ſtriés tranſverſalement.

6. BALAN. fiſtuleux.

Coquille longue, tubulée & ſtriée, les valves ſéparées au haut, l'ouverture large.

7. BALAN. crépu.

Coquille conique, tronquée, garnie au bas d'épines crépues.

8. BALAN. épineux.

Coquille preſque cylindrique, les valves inégales, garnies par-tout d'épines diſpoſées ſur quatre rangs, les rayons ſtriés tranſverſalement.

9. BALAN. perforé.

Coquille demi-ovale, violette, marquée de ſtries longitudinales, l'ouverture très-petite, les rayons filiformes.

10. BALAN. crenelé.

Coquille peu conique, liſſe, baſe crenelée tout autour, les deux valves poſtérieures de l'opercule prolongées en forme de corne.

BALANITE.

11. BALAN. ponctué.

Coquille conique, marquée de ſtries tranſverſes, mêlées de points blancs, les rayons liſſes.

12. BALAN. radié.

Coquille conique, marquée de ſillons longitudinaux & de lignes violettes, les rayons liſſes.

13. BALAN. verrue.

Coquille applatie, marquée de ſtries lamellées, l'ouverture carrée, l'opercule bivalve.

14. BALAN. patelliforme.

Coquille applatie, marquée de cinq angles très-ſaillans, l'ouverture pentagone.

15. BALAN. hémiſphérique.

Coquille convexe, les ſix valves égales & bilobées, l'opercule convexe.

16. BALAN. des gorgones.

Coquille oblique, conique, la baſe en forme d'entonnoir, bordée en-deſſus par une côte aiguë, l'ouverture ſituée en arrière.

17. BALAN. écailleux.

Coquille conique, celluleuſe, garnie extérieurement d'écailles oblongues & plates, l'ouverture petite, preſque ronde.

18. BALAN. diadême.

Coquille preſque cylindrique, garnie de côtes longitudinales treilliſſées, les rayons ſtriés tranſverſalement.

19. BALAN. des tortues.

Coquille ovale, très-peu convexe, liſſe, les rayons marqués de ſtries profondes, tranſverſes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. J'ai déjà détaillé, à l'article *anatife*, les raisons qui m'ont déterminé à séparer ces deux genres que Linné avoit réunis sous le nom de *lepas*; mais comme ce nom avoit été déjà donné par les conchyologistes françois aux patelles, je désignerai les coquilles dont il est ici question, sous le nom de *balanites*, qui est plus court que celui de *glands de mer*, plus sonore, & en même temps plus conforme aux idées reçues de la nomenclature.

J'aurois désiré de conserver en latin le mot générique de Linné, parce qu'il a été généralement adopté par tous les naturalistes étrangers; cependant, le mot de *lepas*, qui signifie en grec écaille, avoit été affecté par les anciens aux patelles, tandis qu'ils avoient nommé nos *Balanites*, *balani*, à cause de leur ressemblance avec des glands. Il me paroît donc indispensable, dans ce cas-ci, de revenir aux anciennes étymologies, & de remettre les choses au point où elles étoient avant l'époque de Linné, pour éviter la confusion qui résulte nécessairement de la transposition des noms anciens, & pour prévenir la perte ou la confusion des connoissances qui en dépendent.

Les *Balanites* sont toujours attachés par la base sur les rochers, sur les coquillages, sur les crabes, les gorgones, les tiges des fucus, les coraux, sur les animaux cétacés, ou sur les bois flottans, & celui des vaisseaux qui arrivent des pays éloignés; ils ont une base testacée fixe, six valves articulées en forme de cône plus ou moins régulier, une ouverture au haut de la coquille, & un opercule, composé le plus souvent de quatre pièces.

C'est la réunion du plus grand nombre de ces conditions qui forme leur caractère générique; car chacune d'elles, prise à part, est sujette à éprouver quelques exceptions; comme ces coquillages sont irréguliers, leur forme extérieure n'est pas constante, elle présente des variations qui dépendent de nombre de circonstances, dont on ne peut assigner que quelques-unes qui sont les plus apparentes. Les espèces qui se groupent étant presque entassées les unes sur les autres, & fixées côté à côté, sont ordinairement gênées dans leur développement; la compression qu'elles éprouvent influe sur leur organisation extérieure, au point que les unes étant applaties sur deux faces, les autres sur trois ou quatre, le tube conique de la coquille perd sa forme naturelle, & présente autant d'angles qui ne sont qu'accidentels; à peine les œufs de ces coquilles sont-ils éclos, qu'ils se fixent par la base sur les corps solides qui se trouvent à leur portée, les uns s'attachent sur le test de la coquille mère, ou bien sur les coquilles qui lui servent de support, ou sur les rochers; l'inclinaison différente de leur base est d'abord une des causes qui influe le plus sur la forme de la coquille dans l'âge adulte; les jeunes individus qui s'arrêtent sur les valves de la mère, cherchant à reprendre, à mesure qu'ils croissent, la situation verticale qui paroît leur être naturelle, ne peuvent y parvenir, sans donner au côté le plus bas de leur coquille un développement deux fois plus considérable qu'à la face la plus haute; ce qui suffit pour lui faire perdre sa forme naturelle, quand elle est parvenue à un âge plus avancé.

Si on ajoute à cette première cause l'effet toujours augmentant de la compression occasionnée par le développement des individus qui sont placés à côté, on concevra que le type primitif de la coquille, doit être contrarié suivant l'influence plus ou moins active de ces différentes résistances. C'est à la réunion de ces causes qu'il faut attribuer la diversité des formes que la base des *Balanites* offre dans les mêmes espèces; quand ces coquilles ont été situées à plat sur une surface horizontale, & que leur développement n'a été gêné dans aucun sens, alors elles conservent leur type naturel; leur base testacée est plate, orbiculaire ou ovale, selon les espèces; quand au contraire elles se sont trouvées dans leur jeunesse réunies en grand nombre sur une surface irrégulière, ce qui devient très-sensible dans les plus grosses espèces, comme le *Balanite tulipe*, elles présentent à un âge plus avancé des formes très-variées, tant dans la figure du cône, que dans celle du feuillet testacé qui lui sert de base. Ce feuillet, qui n'étoit au commencement qu'un point plus petit qu'une lentille, s'augmente peu à peu vers les bords; mais son accroissement étant gêné par la compression des individus placés à côté, qui grossissent dans la même proportion, il est forcé de se redresser sur lui-même, son centre se creuse à mesure que ses bords obtiennent des nouvelles couches; & enfin il acquiert avec le temps une forme qui présente un entonnoir, un cylindre, un prisme, mais qui est toujours relative à celle de la cavité dans laquelle il a été forcé de se mouler en se développant.

Cette base testacée dont je viens de parler, ne se trouve pas dans toutes les espèces; *le Balanite diadême & le Balanite des tortues* en sont privés: ces deux espèces qui vivent isolées sur le corps des animaux marins, ont une forme moins irrégulière que les autres; c'est le corps même des animaux, sur qui elles vivent, qui leur sert de base; leur coquille est peut-être ouverte en dessous, mais il ne paroît pas démontré que le ver du *Balanite* se serve de cette ouverture, si elle existe, pour sucer le corps de l'animal sur lequel il est fixé, comme on l'a dit, puisqu'il a, comme tous les autres, une ouverture au haut de sa coquille, qu'il est muni d'un opercule & de tentacules qui rempliſſent vraisemblablement les mêmes fonctions. Le *Balanite diadême* qu'on trouve toujours sur le cuir des baleines, étant privé d'une base testacée, & présentant d'ailleurs dans les cloisons des valves une organisation qui parut différente de celle des autres *Balanites*, on a soupçonné sans preuves,

qu'il

qu'il rongeoit par l'ouverture de la base la substance de la baleine ; mais ce soupçon paroît destitué de tout fondement, puisque le *Balanite des tortues* qui jouit d'une organisation analogue, vit cependant fixé sur la carapace des tortues de mer, sans qu'on se soit apperçu qu'il ait pour cela le moyen de percer une enveloppe si dure, & de tourmenter l'animal qui lui sert de support.

Les six valves, dont la coquille des *Balanites* est composée & dont la réunion forme ce que je nomme le cône de la coquille, quoiqu'à peu près égales par la hauteur dans leur état naturel, ne le sont pas dans leurs autres proportions ; elles ont presque toutes une forme & une largeur différente ; en général, les trois antérieures & celle de derrière sont les plus larges & triangulaires ; les deux latérales sont trois fois plus étroites que les premières, elles sont articulées & fixées les unes contre les autres de la manière suivante : 1°. à leur circonférence inférieure avec le feuillet testacé de la base ; 2°. par de vrais sutures écailleuses & verticales, avec les valves latérales ; cette dernière articulation a lieu, de manière que les bords de la valve antérieure recouvrent les côtés des deux valves suivantes sur toute leur longueur, que les bords postérieurs de celles-ci couvrent les bords antérieurs de la quatrième & cinquième, & qu'enfin les bords de la sixième sont couverts par les bords postérieurs de ces dernières ; si on examine l'intérieur de la coquille, on voit que chacune de ces articulations y est recouverte par un feuillet testacé qui est collé sur les bords d'une des valves dans un sens contraire à celui de la face externe du cône.

Des auteurs ont dit que quelques espèces de *Balanites* étoient composées de douze valves articulées, sans y comprendre le feuillet de la base, & les quatre pièces de l'opercule ; leur erreur est venue de ce que n'ayant qu'une fausse idée de la structure & de l'accroissement de ces coquilles, ils ont pris les six rayons extérieurs du cône pour autant de pièces séparées, tandis qu'ils ne sont que des traces un peu plus enfoncées que le test, de l'accroissement successif que les valves ont acquis dans cette partie : j'ai donné à ces traces le nom de rayons par analogie avec ceux des oursins, parce qu'il n'existoit point de mot en françois pour exprimer ces parties, qui sont utiles pour la connoissance des espèces à cause des caractères qu'elles présentent, & que d'ailleurs Linné les avoit déjà désignées par ce mot.

Le Balanite verrue est le seul dont le cône n'est composé que de trois valves ; cette coquille diffère de toutes celles de son genre, en ce qu'elle n'a que la moitié des pièces dont les autres sont composées ; mais elle leur ressemble par la forme, par la manière dont elle s'attache sur les coquillages, par la disposition des parties, elle n'en diffère que par le nombre.

L'évasement qui résulte au haut du cône de l'écartement des valves, est l'ouverture de la coquille, la cavité où elle conduit est le siége du ver ; cette cavité est presque toujours conique quand la coquille n'a pas été déformée par des causes extérieures ; son ouverture est toujours plus étroite que le fond, excepté sur le *Balanite diadème*, dont la cavité représente un cône renversé.

Cette ouverture est fermée par un opercule mobile, qui est composé de quatre pièces testacées, articulées les unes aux autres par une suture en croix, & fixées contre les parois internes de la coquille, par un ligament circulaire qui se prête à leur mouvement, & les fait bâiller vers le haut quand l'animal veut développer ses tentacules, ou les étendre dans l'eau ; mais cette loi n'est pas générale, elle trouve une exception dans le *Balanite verrue* ; l'opercule de cette espèce n'est que de deux pièces, qui s'ouvrent sur le devant de la coquille comme le couvercle d'une boîte ; le *Balanite des tortues* a aussi, suivant Linné & M. le baron de Born, son opercule composé de six pièces ; mais quoique ce dernier fait paroisse tout au moins douteux, il concourt cependant à établir que les opercules des *Balanites* présentent quelques différences dans le nombre des valves qui les composent, & qu'ils sont dans le même cas que toutes les autres parties de leur coquille.

Il me reste maintenant à décrire la manière dont la coquille des *Balanites* est formée ; comme son accroissement diffère en beaucoup de points de celui des autres coquilles, dont Réaumur a donné l'histoire, je crois faire plaisir à mes lecteurs, en leur communiquant le résultat de mes observations sur cet objet, puisqu'elles concourent à compléter celles de cet excellent naturaliste, & qu'elles prouvent d'ailleurs, que la loi qu'il avoit établie, n'est pas aussi générale qu'il l'avoit pensé. On trouvera à l'article *coquillages*, l'histoire de la formation & de l'accroissement des coquilles en général, l'explication des principaux phénomènes que leur développement présente ; celle des couleurs dont elles sont ornées. Je ne parlerai ici que de ce qui, étant relatif à l'accroissement des *Balanites*, forme une exception à la théorie générale.

Nous avons dit que la coquille des *Balanites* consiste en une base testacée, articulée par les bords avec les six valves du cône ; que celles-ci sont articulées ensemble par des sutures verticales, & que leur opercule n'est attaché aux parois intérieurs de l'ouverture que par un ligament ; toutes ces parties considérées à part, ont une manière de s'accroître qui leur est propre ; la base testacée augmente de volume par une juxtaposition qui s'opère sur ses bords ; les six valves du cône se détachent à chaque accroissement successif de la base avec qui elles sont articulées, & le bas des valves acquiert une ou plusieurs couches testacées qui, se juxtaposant de l'intérieur à l'extérieur sur les bords anciennement articulés avec cette base, augmentent la

hauteur du cône & sa circonférence inférieure, proportionnellement à la nouvelle circonférence de la lame testacée du fond. Comme ce développement de la coquille est nécessité par celui que le corps de l'animal a pris dans toutes ses dimensions, il s'ensuivroit qu'il seroit gêné vers l'ouverture, si elle ne s'élargissoit dans la même proportion que le bas de la coquille, & cela arriveroit effectivement, si par un mécanisme singulier, les valves du cône en se désarticulant, n'acquéroient une augmentation de test sur les bords latéraux qui fût proportionné à l'écartement des valves, & si la cavité de la coquille n'augmentoit dans toutes ses dimensions, excepté en hauteur; car il est digne de remarque que les bords de l'ouverture ne prennent jamais aucun accroissement dans ce sens; qu'ils restent à tous les âges tels qu'ils étoient dans la jeunesse, que le seul accroissement que les valves éprouvent dans cette partie a lieu sur les côtés de chacune d'elles, & qu'il est proportionné à celui que le reste de la coquille acquiert par la base.

C'est effectivement ce qui arrive dans les *Balanites*; les valves du cône, quoique paroissant ne faire ensemble qu'un seul corps, sont effectivement articulées entr'elles par des stries parallèles, horizontales, qui sont reçues dans des stries pareilles de la valve suivante, mais alternes avec les premières, de manière que les stries saillantes d'une valve sont reçues dans les stries rentrantes de l'autre; dès-lors, il est facile de concevoir que le corps de l'animal qui est contenu dans la cavité de la coquille, venant à prendre un développement trop considérable par l'étendue de sa cavité, en comprime les parois dans tous les sens, que cette compression graduée fait céder peu à peu l'adhérence des valves, qu'elle fait couler les stries des bords les unes dans les autres comme autant de coulisses, & qu'elle parvient enfin à les détacher complètement sur toute leur longueur; alors la transsudation de matière testacée, qui ne discontinue pas de s'effectuer sur toute la surface du corps de l'animal, répare les fentes des bords extérieurs des valves, elles s'élargissent par une vraie juxtaposition; tandis qu'une seconde couche de cette matière testacée, déposée dans l'intérieur de la coquille dessous la première, répare la lame qui est articulée avec elle sous la forme d'une suture écailleuse.

Tel est le moyen par lequel les *Balanites* augmentent le volume de leur coquille; il diffère également de celui qui est propre aux coquilles bivalves & univalves, en ce que les premières ne grossissent que par des nouvelles couches de matière testacée qui s'appliquent sur les bords des valves de l'intérieur à l'extérieur, & que cette juxtaposition n'a lieu dans les univalves que sur les bords de l'ouverture; ici, au contraire, la base testacée des *Balanites* augmente par une véritable juxtaposition de matière testacée sur toute sa circonférence, d'une manière analogue à celle des bivalves; les valves verticales n'acquièrent de la hauteur que par des couches qui se déposent à leur base, elles prennent de la largeur par l'augmentation successive des bords verticaux; mais le bout supérieur des valves ne prend aucun accroissement, il reste toujours tel qu'il étoit dans la première jeunesse; & l'augmentation du diamètre de l'ouverture, n'est que le résultat du développement successif de leurs bords latéraux.

L'opercule grossit à son tour, il est toujours proportionné au diamètre de l'ouverture dont il doit fermer l'entrée, & c'est sur les bords intérieurs des pièces qui le composent que la juxtaposition de matière testacée s'opère; mais il paroît qu'elle a lieu aussi sur le bout supérieur des deux valves postérieures dans les espèces qui les ont terminées en pointe, ou en forme de cornes, puisque ces deux pointes, qui servent vraisemblablement de support aux tentacules de l'animal, grossissent & s'alongent à mesure que la coquille prend de l'accroissement.

Il suit de ce que je viens de dire que la théorie de l'accroissement des coquilles, telle que Réaumur l'a décrite, ne convient pas à toutes, puisqu'outre l'exception que les *Balanites* présentent, j'aurai occasion de parler dans la suite, à l'article *camerine*, de la formation de la *camerine lenticulaire*, qui paroît différer de celle de toutes les coquilles connues par une circonstance qui lui est propre; & à l'article *oursin*, je prouverai que le test solide de ces vers jouit encore d'un accroissement dont la théorie n'est pas la même que celle des autres vers testacées.

Mais les *Balanites* présentent encore une particularité remarquable dans l'organisation de la partie solide de leur test, qui sembloit favoriser le sentiment des partisans de la formation des coquilles par intussusception; on remarque que les parois de ces coquilles, tant de la base que des valves du cône, sont composés de tubulures adossées les unes aux autres sur un ou plusieurs rangs, & quelquefois de cloisons verticales qui ne sont que des tubulures d'une plus grande étendue que les premières, & d'une forme plus comprimée; ce caractère, qui est propre à la coquille des *Balanites*, n'a pas été encore observé sur celle des *anatifes*; il concourt avec la différence de leur organisation extérieure à prouver que ces genres sont essentiellement distincts, mais il n'est pas facile de donner une explication satisfaisante de cette structure; il faudroit pour cela avoir sous les yeux le *Balanite tulipe* vivant, faire les mêmes recherches sur le *Balanite diadème* dont les cloisons sont très-grandes, & chercher à connoître l'usage des cloisons dans cette dernière espèce par la nature des organes de l'animal qui y sont contenus; après ces recherches, l'analogie pourroit conduire à des conjectures vraisemblables, applicables aux autres espèces; mais jusqu'à ce que l'anatomie du ver

soit mieux connue qu'elle n'est maintenant, jusqu'à ce que l'on connoisse les attaches de l'animal à sa coquille, il sera hasardeux de se permettre le moindre raisonnement à ce sujet : cependant, si, comme je le présume, l'animal adhère à sa coquille par des filets très-déliés qui s'implantent dans la future circulaire de la base, & dans les futures verticales du cône, je crois qu'il ne seroit pas difficile d'en donner la solution ; je soupçonne que les futures des *Balanites* servent d'attache à l'animal, parce qu'elles sont très-poreuses dans l'intérieur de la cavité, sur-tout à la base où elles ressemblent à une ligne circulaire de pores bien prononcés ; & j'ai reconnu dans un grand nombre de coquilles de ce genre que j'ai comparées, que les tubulures des six valves extérieures se terminent circulairement à la base externe du test, & qu'elles forment sur sa circonférence autant de stries radiées que de tubulures sur les six valves ensemble ; cette organisation m'a paru ne pouvoir s'expliquer que par l'existence de filets très-déliés, que je supposerois partir du corps même de l'animal, s'introduire dans les pores des futures, lui servir d'attaches contre sa coquille, & de moule intérieur aux stries, lesquelles devenant des lames perpendiculaires par l'augmentation successive qui s'opère à leur base, finiroient par former des vraies tubulures, une fois que les lames extérieures & intérieures du test auroient achevé de se former ; mais je ne propose ce sentiment que comme une hypothèse dont le succès dépend de l'observation à laquelle je suis prêt à renoncer, si des notions précises sur la forme de l'animal, & sur la manière dont il est attaché à son test, contredisent l'idée que je m'en suis faite d'après toutes ces considérations.

Ce que l'on sait de la forme des vers des *Balanites*, se réduit à peu de chose ; en résumant ce qui en a été dit par Leevenhoeck, Lister, Ellis, d'Argenville & Baster, il paroît certain que leur corps est pourvu de plusieurs tentacules ciliés & articulés. Baster, dont les observations sont postérieures à celles de ces auteurs, paroît y avoir mis plus d'exactitude qu'eux ; il dit que leurs tentacules sont de deux manières, que les plus élevés sortent par l'écartement des valves de l'opercule, que l'animal les tient ordinairement roulés comme les langues des papillons, qu'il s'en sert comme d'autant de bras pour saisir sa proie, & qu'il les retire dans l'intérieur de la coquille suivant sa volonté ; cet auteur en compta douze de cette sorte, tandis que ceux du rang inférieur qui sont courts, plus gros que les premiers, articulés comme eux, mais plus velus, plus droits, & de couleur purpurine, ne sont qu'au nombre de huit ; il apperçut encore une trompe cylindrique très-flexible, & susceptible d'une grande extension, dont la surface étoit composée d'anneaux comme les tentacules des étoiles de mer, & le bout terminé par une houppe de poils, qui étoit située au milieu de la base des tentacules ; cette trompe lui parut communiquer avec un intestin vide, aux côtés duquel il reconnut à l'extérieur deux petits corps blancs de forme ovale, suspendus au tronc par un fil très-délié, qu'il croyoit ses testicules, & au bas du corps un ovaire d'un grand volume, dans lequel il trouva une quantité innombrable de petits œufs de forme oblongue. Si le soupçon de Baster étoit fondé, les *Balanites* seroient donc véritablement des vers hermaphrodites, ce qui paroît vraisemblable à cause de la fixité de leur test.

1. BALANITE gland.

Balanus sulcatus.

Balanus, testa conica truncata longitudinaliter sulcata, radiis transversè striatis ; NOB.

Balanus majusculus ventricosior, capitis apertura angustiore ; LISTER, *synops. tab. 443, fig. 286.*

Lepas Balanus, testa conica sulcata fixa, operculis acuminatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1107, num. 10, ejusd. mus. lud. ulr. pag. 466, num. 2. — ejusd. faun. suec. pag. 514, num. 2122. — ejusd. iter vestgoth. pag. 198.*

Balanus subcylindrico angulosus, ventricosus, ore ampliore patente ; CRONOV. *zoophyl. pag. 258, num. 1082.*

Lepas Balanus, testa conica truncata, valvulis longitudinaliter sulcatis, radiis transversè striatis ; VON BORN. *ind. mus. cæsar. pag. 2. — ejusd. testac. pag. 8, tab. 1, fig. 4.*

Lepas Balanus ; FABR. *faun. Groenland. pag. 423.* — MULLER, *zool. Dan prodr. pag. 250, num. 3022.*

Lepas Balanus Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 301, tab. 97, fig. 820.*

Katungiak ; par les Groenlandois.

Bierg-rur ; par les Danois.

Zeepok ; par les Hollandois.

Die grosse meereichel ; par les Allemands.

The common englisch barnacle ; par les Anglois.

Gland de mer élevé ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a dans son entier accroissement un pouce de hauteur, sur deux pouces & quart de circonférence à la base ; sa forme est conique, & son ouverture est tronquée ; elle est composée de six pièces articulées sur toute leur hauteur, qui présentent extérieurement plusieurs sillons longitudinaux de longueur inégale, & six rayons enfoncés, pointus vers la base de la coquille, dont la superficie est plate & marquée de stries transverses. L'ouverture est fermée par un opercule composé de quatre pièces triangulaires & articulées, dont les futures sont enchevillées & rapprochées en croix ; les deux pièces postérieures de l'opercule sont terminées au haut par deux onglets pointus & divergens ; les deux antérieures sont sillonnées de stries aiguës très-profondes, transverses ou obliques. La base de la coquille est orbiculaire, sa forme est plus ou moins régulière, selon la surface des corps solides auxquels

elle est attachée : les parois du cône sont celluleux, selon Fabricius, & sa couleur est blanche, ainsi que celle de l'opercule.

On la trouve sur les côtes de l'Océan, en Angleterre, en Hollande, & même dans le Groenland. Parmi les synonymies que Linné avoit rapportées à cette espèce, celles de Klein, de Gualtiéri & de Baster ne peuvent lui convenir ; celle de Klein appartient au *Balanite strié*, celle de Gualtiéri au *Balanite ovale*, la troisième de Baster n'a point de convenance avec elle, puisque la superficie de sa coquille ne présente pas la moindre apparence de sillons, pas même de simples stries.

2. BALANITE lisse.

Balanus lævis.

Balanus, testa conica lævi, apertura coarctata, radiis filiformibus insculptis ; NOB.

Lepas balanoïdes, variet. secunda ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 303, tab. 97, fig. 822. — ejusd. tom. 8, tab. 79, fig. 715.*

DESCRIPTION. Cette espèce a été considérée par M. Chemnitz, & la plupart des conchyliologistes comme une variété du *Balanite balanoïde ;* elle en diffère cependant par sa forme qui est plus conique, par son ouverture qui est constamment très-petite, ainsi que par sa patrie.

Sa base, dont la forme est ovale, a cinq lignes de longueur dans son grand diamètre, sa hauteur n'est que de quatre ; sa forme présente un cône assez régulier, dont la surface est lisse, & six rayons longitudinaux filiformes & profonds, qui divisent sa superficie en autant de parties différentes ; la valve de devant est la plus large ; la seconde, la troisième & la sixième le sont un peu moins, la quatrième & la cinquième sont trois fois plus étroites qu'elles. La base consiste en un feuillet testacé de très-peu d'épaisseur, dont la superficie est striée. L'ouverture est très-étroite, elle est ovale, & fermée par un opercule conique formé de quatre pièces striées obliquement, dont la pointe est émoussée & légèrement évasée : cette coquille se trouve près du cap Horn, en Amérique ; celles que je possède sont attachées sur une *moule de Magellan*, qui m'a été donnée par mon ami M. Dombey. Celles qui ont été figurées par M. Chemnitz, sont attachées à une *perne papyracée*, qui, comme on sait, ne se trouve que dans la mer des grandes Indes. La couleur du *Balanite lisse* est blanche.

3. BALANITE strié.

Balanus striatus.

Balanus testa conica longitudinaliter striata, radiis strictis lævibus ; NOB.

Balanus cinereus velut è senis laminis striatis compositus ; LISTER, *animal. angl. pag. 196, tab. 5, fig. 41.*

Balanus parvus striatus ; ejusd. synopsi. tab. 444, fig. 287.

Balanus monolopos qui Balanus parvus striatus Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 176, sect. 1, num. 3, tab. 12, fig. 94, 95.*

Lepas balanoïdes ; var. tertia ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 305, tab. 97, fig. 823.*

DESCRIPTION. Celui-ci est ordinairement plus grand que l'espèce précédente ; Lister dit qu'il y en a de la grosseur d'une sorte noisette ; sa couleur est blanche ou grisâtre, sa forme est conique, tronquée au haut, & sa superficie est marquée de stries longitudinales, dont le nombre varie beaucoup ; les six valves, dont le corps de la coquille est composé, se terminent à l'ouverture par un arrondissement bien marqué ; les rayons qui sont au nombre de six, sont étroits & lisses ; l'ouverture est plus grande, proportionnellement au volume de la coquille, que dans le *Balanite gland ;* elle est ovale & comprimée en arrière. L'opercule est composé de quatre pièces coniques, dont les deux de devant sont dans une situation oblique & striées obliquement. Ce *Balanite* est ordinairement attaché sur la coquille des moules, sur les huîtres, & sur la carène des vaisseaux ; il n'est pas rare dans l'Océan européen, sur les côtes de l'Angleterre & de la Hollande.

4. BALANITE balanoïde.

Balanus balanoïdes ; LINN.

Balanus, testa subcylindrica lævigata, apertura dilatata, radiis insculptis lævibus ; NOB.

Balani minores compressi confertissimi ; J. PLANCUS, *de conch. min. notis, pag. 29, tab. 5, fig. 12.*

Lepas balanoïdes, testa conica truncata lævi fixa ; operculis obtusis ; LINN. *Syst. nat. pag. 1108, num. 11 ; — ejusd. faun. suec. pag. 515, num. 2123.*

Balanus vulgaris ; DACOSTA, *british. conchol. pag. 248, tab. 17, fig. 7.*

GINNANI, *opere posth. tom. 2, pag. 42, tab. 30 ; fig. 176, litt. a.*

Lepas balanoïdes, testa conica truncata, valvis glabris, operculis obtusis ; VON BORN. *ind. mus. cæsar. pag. 3 ; — ejus. testac. pag. 8.*

Lepas balanoïdes ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 424.*

Lepas balanoïdes Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 305, tab. 79, fig. 821.*

DESCRIPTION. Ce *Balanite* diffère des deux précédens, avec qui on l'a confondu, par la forme de sa coquille, qui est cylindrique plutôt que conique, & par son ouverture qui est large, bâillante, & presque du diamètre entier de la cavité ; c'est sur-tout par ce dernier caractère qu'il faut le distinguer du *Balanite lisse* dont l'ouverture est très-étroite, tandis que sa coquille est conique.

Cette espèce est plus petite que les précédentes ; elle a ordinairement trois lignes & demie de hauteur & près d'un pouce de circonférence ; sa forme est presque cylindrique, mais un peu resserrée à l'ouverture ; ses valves sont inégales comme

celles des autres espèces, mais lisses au dehors; ses rayons, qui ont la forme d'un coin étroit, sont très-profonds & leur surface est unie; la base de cette coquille a peu d'épaisseur, quoique d'une substance testacée, elle est aussi mince & aussi transparente qu'une membrane; l'ouverture est large, elle représente un losange dont l'angle postérieur est le plus aigu: l'opercule est composé de quatre valves presque égales, convexes au milieu & articulées en croix.

Ce *Balanite* s'attache sur les pierres, sur les coquillages & même sur les bois flottans, où il forme des grouppes volumineux; on le trouve dans la mer Méditerranée sur les côtes de la France & de l'Italie, & dans l'Océan sur celles de l'Angleterre, de la Hollande & du Danemarck.

Linné dit que le ver qui y est contenu est pourvu d'une trompe molle & entortillée, qu'il a de chaque côté de la tête quatre longs tentacules articulés & velus, outre trois autres plus gros que les premiers, qui sont terminés par des pinces courtes, que ces derniers sont accompagnés chacun de deux filets courts & articulés, qui prennent naissance à leur base. M. Fabricius dit que ce coquillage ne déploie ses tentacules que lorsqu'il est couvert par l'eau de la mer, qu'il s'en sert pour saisir les animalcules dont il fait sa principale nourriture: quand la marée s'est retirée, il se renferme dans sa coquille, & son opercule est contracté jusqu'à son premier retour.

5. BALANITE tulipe.

Balanus tintinnabulum; LINN.

Balanus, testa purpurascenti gibba, longitudinaliter striata, operculo postice rostrato, radiis transversè striatis; NOB.

Balanus major angustus purpurascens, capitis apertura valde patente; LISTER, *synopf. tab. 443, fig. 285.*

Balanus, tertia species conchæ univalviæ; RUMPH. *thef. tab. 41, fig. A, c, d.*

Monolopos platipyle, Jamaïcenfis, qui Balanus major purpurascens Lifteri; KLEIN, *oftrac. pag. 176, fpec. 2, num. 2, tab. 12, fig. 97.*

Polylopos tulipa; ejufd. ibid. pag. ead. num. 451.

Balanus cylindraceus unicum thalamum effformans, magis ventricofus, ftriatus, rugofus, ex cinereo terreus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 106, fig. H.*

Glands de mer de la grande efpèce & de couleur blanche, mêlée de rouge & de violet; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 364, tab. 30, fig. A.*

Lepas calyciformis orientalis; ELLIS, *philof. tranfact. ad ann. 1758, vol. 50, pag. 845, tab. 34, fig. 8.*

Lepas tintinnabulum, teſta conica rugofa, obtufa, fixa; LINN. *fyſt. nat pag. 1108, num. 12.—ejufd. muſ. lud. ulr. pag. 466, num. 3.* — PENNANT, *britiſ. zoolog. pag. 73.*

Lepas tulipa, teſta ſub cubica lævi, operculis acutis tranſverſim ſtriatis; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 251, num. 3026.*

Lepas tintinnabulum, teſta conica gibba, areis tranſverſè ſtriatis; VON BORN. *ind. muſ. cæſ. pag. 4.* — *ejufd. teſtac. pag. 9.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. A, 2.*

Lepas tintinnabulum Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 307, tab. 97, fig. 828—831, & tab. 98, fig. 832.*

Gindi laut; par les habitans de Malaca.

Hurdurkall; par les Groenlandois.

Soë-tulip; par les Danois.

Zee tulp, opgaandetulp; par les Hollandois.

Die ruchſchelle, die meertulpe; par les Allemands.

Bell-acorn; par les Anglois.

Gland de mer turban, gland de mer tulipe, la tulipe épanouie; par les François.

DESCRIPTION. On diſtingue aiſément ce *Balanite* par ſon grand volume, & principalement par ſa couleur pourpre ou violette, plus ou moins foncée, & par les ſtries diverſes dont ſa ſuperficie eſt ornée.

Sa forme eſt ce qui varie le plus, elle eſt conique, cylindrique ou ovale, ſelon les individus; ſa baſe, dans les plus grands, a deux pouces de diamètre, ſa hauteur en a autant & quelquefois davantage; le cône eſt compoſé de ſix valves inégales, articulées par une ſuture écailleuſe, plus apparente que dans les autres eſpèces, dont les bords paroiſſent finement crenelés dans la cavité de la coquille; la forme de ces valves eſt conique, elles ſont marquées en dehors de ſtries longitudinales élevées, dont la couleur eſt plus vive & plus foncée que celle du teſt; les rayons ſont au nombre de ſix, ils ſont enfoncés, plus étroits que la ſuperficie des valves & de forme conique, leur pointe, qui eſt très-fine, va ſe terminer à la baſe, ils ſont marqués de ſtries tranſverſes très-ſerrées, qui ſont colorées comme les ſtries longitudinales des valves, mais mieux alignées qu'elles.

La baſe conſiſte en une ſeule pièce, mince comme du papier, qui eſt marquée de ſtries radiées, ondulées & articulées avec le bas des valves: l'ouverture, qui eſt grande, a une coupe preſque triangulaire, ſes deux faces poſtérieures forment un angle aigu, celle de devant eſt arquée & ſes angles ſont obtus. L'opercule eſt compoſé de quatre pièces triangulaires articulées par des crenelures & marquées de ſtries tranſverſes très-ſaillantes, qui paroiſſent ruinées de haut en bas; les deux pièces de derrière ſont perpendiculaires & appliquées aux parois poſtérieurs de la cavité de la coquille; elles ſont terminées au haut par deux prolongemens coniques, dont les pointes ſont aiguës & divergentes; les deux pièces antérieures ſont placées dans l'ouverture, dans une ſituation oblique; leurs ſtries ſont mieux marquées & plus profondes que celles des deux

pièces postérieures, qui paroissent usées par leur frottement entre les parois du cône. La couleur de ce *Balanite* varie du rouge clair au pourpre & au violet ; mais dans tous les cas on remarque que les stries de la superficie sont plus colorées que le fond, à moins que la coquille n'ait resté trop long-temps exposée au soleil, ce qui détruit à la longue ses couleurs.

On trouve ce *Balanite* grouppé sur les rochers & sur les gros coquillages, où il est quelquefois réuni au nombre de plus de cinquante ; Linné l'indique dans l'Océan européen, Davila dans les mers des Indes, Rumphius sur les côtes de l'île d'Amboine, Lister à la Jamaïque, & Muller sur les côtes du Danemarck. M. Pennant dit aussi qu'on le trouve en Angleterre attaché à la carène des vaisseaux qui reviennent de l'Inde ; c'est peut-être de cette manière que cette espèce, qui ne paroit pas naturelle aux mers d'Europe, y a été introduite & a continué de s'y multiplier.

Celui que M. Chemnitz a figuré dans la conchyliologie de Martini, tab. 98, fig. 832, ne me paroit qu'une variété remarquable de cette espèce, indépendamment de son volume qui étoit très-considérable ; cet auteur dit que sa couleur étoit blanche, & que ses rayons présentoient quelques stries longitudinales au lieu des stries transverses qu'on lui connoît ordinairement ; il ajoute que cette variété blanche avoit été pêchée dans le voisinage des îles de Feroë, à la profondeur de quarante brasses, ce qui semble prouver que les couleurs des coquilles dépendent beaucoup des rayons de la lumière, puisque celles qui sont colorées naturellement perdent leur éclat quand elles croissent à une profondeur trop considérable, & qu'elles sont trop éloignées de son influence.

6. BALANITE fistuleux.

Balanus fistulosus.

Balanus, testa tubulosa elongata striata, valvulis superne dehiscentibus, apertura patula ; NOB.

Schriften der berlinischen besellschaft, tom. 5, tab. 5, fig. 2.

Lepas elongata ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 315, tab. 98, fig. 838.*

SCHROTER, *journal und conchyl. tom. 4, tab. 2. fig. 2. — ejusd. einleitung in die conchylienk. tom. 3, pag 528.*

Balanus clavatus, testa elongata clavata, orificio dilatato hiante ; ELLIS, *the natural, hist. of zoophites, pag. 198, tab. 15, fig. 7, 8.*

Die langanfgestreckte meereichel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celui-ci ressemble, par le bas, à une serpule plutôt qu'à un *Balanite* ; sa coquille est cylindrique, tubulée & longue de deux pouces & demi ou de trois ; sa superficie est striée, raboteuse & quelquefois tuberculée ; la partie supérieure du tube présente six divisions arrondies, qui sont fendues à la profondeur d'une ligne & demie, & quelquefois moins. Les rayons sont au nombre de six, ils sont quatre fois plus étroits que les divisions saillantes des valves, leur forme est celle d'un cône étroit renversé, dont la pointe cesse vers le tiers supérieur de la longueur du tube ; leur surface extérieure est creuse & plus lisse que celle de la convexité des valves. L'ouverture est grande & presque du diamètre entier du tube, elle est fermée en totalité par un opercule conique, composé de quatre pièces articulées en croix & marquées de stries obliques, dont on retrouve les impressions sur les parois intérieurs des six valves du tube. La base de cette coquille est rarement entière, elle est presque toujours terminée par un rétrécissement qui, suivant la superficie des corps solides où elle porte, est horizontal, oblique ou irrégulier.

Ce *Balanite* est souvent réuni en des grouppes serrés, d'un grand volume ; quelquefois on en compte plus de soixante-dix dans un seul grouppe, mais ils sont si serrés les uns dans les autres, qu'on n'apperçoit à l'extérieur que le sommet des tubes & les opercules. On le trouve sur les côtes de l'Océan, mais plus rarement que les autres espèces.

Celui que M. Pennant a figuré dans sa zoologie britannique, tome 4, tab. 37, fig. A, 5, & que cet auteur présumoit une variété du *Balanite balanoïde*, pourroit bien, à cause de sa forme fistuleuse & de l'évasement de son ouverture, appartenir à notre espèce ; mais cette figure est si peu soignée, qu'il me paroit impossible d'en porter un jugement certain.

7. BALANITE crépu.

Balanus crispatus ; SCHROET.

Balanus, testa conica truncata, valvulis apice nudis, inferne muricato crispatis ; NOB.

Lepas crispata ; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk, tom. 3, pag. 534, tab. 9, fig. 21.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. A, 9.*

Die locken meereichel ; der krausse lepas ; par les Allemands.

DESCRIPTION. On doit la connoissance de ce *Balanite* précieux à M. Schroeter, savant conchyliologiste d'Allemagne, qui en a donné la description accompagnée d'une figure.

Suivant cet auteur, il a un pouce de hauteur, & son diamètre, à la base, est de dix-huit lignes ; sa forme représente un cône écrasé, & sa circonférence n'est pas bien régulière, puisqu'elle approche de l'ovale ; ses valves sont au nombre de six, elles sont coniques, sillonnées depuis les bords de l'ouverture jusqu'au milieu de la coquille, & armées d'épines nombreuses, irrégulières & crépues depuis ce point jusqu'au bas ; la couleur des valves est d'une teinte rougeâtre très-foible, elles sont séparées par des rayons enfoncés, striés transversalement & marqués de

lignes longitudinales bleues & blanches; leur forme présente des cônes renversés, qui sont beaucoup plus étroits que ceux des valves.

L'ouverture est ovale & tronquée, elle est fermée par un opercule obtus qui est composé de quatre pièces articulées en croix, dont les deux antérieures présentent des stries obliques bien marquées. M. Schroeter ne parle pas de sa base; il est vraisemblable qu'elle ressemble à celle du *Balanite épineux*, puisqu'il dit que cette coquille étoit attachée de même sur un morceau de bordage de navire.

8. BALANITE épineux.

Balanus spinosus.

Balanus, testa subcylindrica, valvulis inæqualibus quadrifariam spinosis, radiis transversè striatis; NOB.

Gland de mer épineux, rare, violet, dont les pétales épais sont chargés d'épines; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 402, num. 919, tab. 6, fig. N.*

Gland de mer épineux; FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. A, 1, & A, 9.*

Schriften der berlinischen beselschaft. tom. 5, pag. 462, tab. 5, fig. 3, 4.

SCHROETER, *neve litteratur, tom. 1, pag. 450, tab. 2, fig. 10.*

Lepas spinosa echinata, tubulis & spinis circumstipata; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 317, tab. 98, fig. 840, & ejusd. tab. 99, fig. 841.*

Der flachlichte lepas, die dornichte meereichel; par les Allemands.

Gland de mer épineux; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Balanite* a une forme cylindrique assez régulière, mais plus ou moins conique selon les individus, il est composé de six valves, dont la substance interne est très-poreuse. Les trois antérieures, & celle de derrière, ont à peu près les mêmes proportions, les deux autres sont trois fois plus étroites que les premières; leur forme, qui est conique, se termine à l'ouverture par six onglets pointus, qui sont séparés l'un de l'autre par autant de petites échancrures; la valve antérieure est la plus courte, & ses deux échancrures sont les plus profondes, ce qui donne à l'ouverture une situation légèrement oblique. La face extérieure des valves est marquée, d'un bout à l'autre, de quelques stries longitudinales & de plusieurs rangs transverses d'épines droites ou légèrement arquées vers l'ouverture, qui paroissent naître des stries; ces épines sont creuses dans l'intérieur, elles sont dispersées avec assez de régularité vers le haut du test & presque sans ordre vers le bas. Les rayons sont au nombre de six, ils sont étroits en forme de coins renversés, enfoncés & marqués de stries transverses, fines & serrées; la base consiste en une plaque testacée, orbiculaire, de peu d'épaisseur.

L'ouverture présente un pentagone dont les angles sont inégaux, les quatre de devant sont aigus, tandis que celui de derrière forme un angle droit: l'opercule est composé de quatre pièces triangulaires très minces, qui sont marquées de stries transverses; les deux postérieures sont pointues au haut, & leurs stries moins apparentes qu'aux deux autres. La couleur de cette coquille tire sur le rouge à l'extérieur, elle est blanche intérieurement & à la base, quelquefois elle est toute d'un gris pâle, & même blanchâtre dehors comme dedans.

Les premiers *Balanites* de cette espèce que l'on a vus, avoient été trouvés sur la quille d'un vaisseau danois, qui avoit relâché quelque temps à l'île de Sainte-Hélène; on en trouve maintenant dans presque toutes les collections; mais tous ceux que j'ai été à portée de voir étoient encore attachés sur des morceaux de bois gaudronné, ce qui prouve que leur origine est la même.

9. BALANITE perforé.

Balanus perforatus.

Balanus testa semi ovata, longitudinaliter striata violacea apertura coarctata minima, radiis filiformibus; NOB.

Balani incisionibus quibusdam satis profundis, fere æqualiter in multas partes divisi, quibus angustior apertura, color ignaviter rubidus; BONANNI, *recreat. pag. 92, classe prima, fig. 15. — ejusd. mus. kirch. classe prima, fig. 15.*

Lepas ore angusticre, apertura coarctata; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 313, tab. 98, fig. 835.*

Die meereichel mit einer sehr engen mundung; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celui-ci forme ordinairement des grouppes très-nombreux, sa figure représente la moitié d'un ovale, & son sommet est un peu courbé; sa base, qui est ovale, a quatre ou cinq lignes de longueur, sa hauteur ne passe guère cinq ou six. Les six valves, dont il est composé, sont de grandeur inégale, elles sont marquées extérieurement de stries longitudinales, entre-mêlées d'autres plus fines qui ont la même direction; sa base consiste en une lame testacée assez épaisse, dont la substance est poreuse comme celle des valves qu'elle soutient; elle est irrégulière & concave dans les coquilles placées au milieu d'un grouppe, à cause de la compression qu'elles ont éprouvé, dans tous les sens. Les rayons, qui sont au nombre de six, sont aussi fins que des stries avec qui on pourroit les confondre s'ils n'avoient une plus grande profondeur: l'ouverture est très-petite, elle consiste en un trou de forme ovale, moitié plus petite qu'un grain de millet; l'opercule a quatre petites pièces striées transversalement, dont les deux postérieures ont le sommet pointu; la couleur de cette coquille est violette, celle des stries tire sur le blanc; on la trouve dans la mer Méditerranée sur la côte de Barbarie, on l'apporte

aussi quelquefois de la côte du Sénégal ; les individus que je possède y ont été pris, ils sont attachés en très-grand nombre sur la coquille du *buccin hémastome*, dont ils recouvrent la superficie ; il y en a sur le nombre dont les parois sont applatis, d'autres dont la coquille approche de la forme conique, d'autres, enfin, dont le test a pris une courbure irrégulière, qui paroît avoir été occasionnée par leur accroissement successif, & la compression qui en a résulté.

10. BALANITE crenelé.

Balanus crenatus.

Balanus, testa depresse-conica lævi, basis periferia crenata, operculo postice bicorni ; NOB.

Lepas cornubiensis ; ELLIS, *philosoph. transact. ann. 1758, tab. 34, fig. 16.*

Lepas cornubiensis ; PENNANT, *british zool. tom. 4, pag. 73, tab. 37, fig. 6.*

Lepas fissa, seu sciſſa ; MARTINI, *conchyliol. tom. 8, pag. 306, tab. 97, fig. 826.*

Die gespaltene und eingeschnittene meercichel ; par les Allemands.

Acorn horniſch ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celui-ci a la forme d'un bouton applati ; sa base est orbiculaire & d'un pouce de diamètre, sa hauteur de trois ou quatre lignes, & la coupe de son ouverture presque quadrangulaire ; le cône est composé de six valves inégales, dont la superficie est unie, & le bord inférieur crenelé, & quelquefois plissé, quand les crenelures étant plus profondes, paroissent s'étendre davantage sur les valves : la base est orbiculaire, elle porte autant de crenelures sur les bords qu'on en compte sur toute la circonférence des valves, elle est peu épaisse, & sa face supérieure est marquée de stries radiées ; les rayons sont peu apparens, ils ressemblent à autant de petites fentes qui désignent la séparation des valves ; l'opercule, quoique composé de quatre pièces, n'en présente que deux obliques à l'extérieur ; les deux de derrière, à cause de leur position verticale, sont cachées par les parois postérieurs de l'ouverture contre qui elles appuient, elles sont terminées au haut par deux petites cornes un peu divergentes & plus élevées que les bords de l'ouverture ; les deux antérieures ont des stries obliques assez profondes, & les deux postérieures des stries transverses peu marquées.

L'ouverture n'a, dans son plus grand diamètre, que quatre lignes de largeur, elle présente un carré assez régulier, dont les angles sont arrondis. Sa couleur est blanche quand les impuretés, dont elle est ordinairement salie, ont été enlevées ; on trouve ce *Balanite* sur les côtes de l'Angleterre & dans les mers du Nord ; il s'attache, comme les autres espèces, sur les gros coquillages & même sur les tiges des fucus.

11. BALANITE ponctué.

Balanus punctatus.

Balanus, testa conica, transversè striata albo punctata, radiis lævibus, operculo postice bicorni ; NOB.

Lepas tulipa minor apertura anguſtiori quam baſi ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 306, tab. 97, fig. 827.*

Die kleine meertulpe ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Sa forme est conique, mais peu élevée, son contour est ovale, son grand diamètre de onze ou douze lignes & sa hauteur de cinq. Les six valves dont il est composé, quoique triangulaires, sont inégales dans leur proportion, les trois de devant sont les plus larges, principalement celle du milieu ; les trois de derrière sont à peu près égales, elles sont toutes marquées de stries transverses, qui sont articulées de petites séries de points blancs ; les rayons sont étroits, lisses & en forme de coin renversé ; l'ouverture est ovale, son grand diamètre est de quatre lignes & demie. Des quatre pièces de l'opercule, les deux antérieures, qui sont les plus apparentes, sont marquées de stries obliques, les deux postérieures, dont la situation est perpendiculaire, sont terminées au haut par deux pointes saillantes qui ressemblent à deux petites cornes ; la couleur de cette coquille est brune, celle de l'opercule tire sur le violet ; elle est, selon M. Chemnitz, des mers des Indes.

12. BALANITE radié.

Balanus radiatus.

Balanus, testa conica longitudinaliter ſulcata, lineis violaceis picta, radiis lævibus ; NOB.

Lepas Indiæ orientalis ex violasco radiata ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 319, tab. 99, fig. 842.*

Die violet gestreifte oſtindiche meereichel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Chemnitz a donné, dans la conchyliologie de Martini, une description très-succinte de cette espèce, qui est rare & ne se trouve dans aucune collection de Paris. Suivant cet auteur, sa forme est conique, sa base large & ovale ; les six valves du cône forment des triangles inégaux, dont la superficie est marquée de sillons longitudinaux & de lignes violettes qui ont la même direction ; les rayons sont lisses & sans stries, leur figure est celle d'un coin, dont la pointe est tournée vers la base ; l'ouverture est ovale, mais un peu comprimée en arrière ; l'opercule a quatre pièces striées transversalement ; les deux postérieures sont pointues ; la couleur de cette coquille est d'un violet clair, celle des lignes d'un violet foncé ; elle habite dans la mer des grandes Indes.

13. BALANITE

13. BALANITE verrue.

Balanus veruca.

Balanus, testa depressa oblique lamelloso-striata, apertura subquadrata, operculo bivalvi ; NOB.

Lepas striata ; PENNANT, *british zoolog. tom. 4, pag. 73, tab. 38, fig 7.*

Lepas dentata seu serrata ; SCHROETER, *journal der conchyl. tom. 5, pag. 522.*

Lepas veruca ; SPENGLER, *schriften der berlinischen gesellschaft, tom. 1, pag. 101, tab. 5, fig. 1, 2, 3, 5.*

Lepas veruca spengleri ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 312, tab. 98, fig. 834.*

Die warzeneichel ; par les Allemands.

Striated acorn ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille n'a pas au premier coup-d'œil l'apparence d'un *Balanite*, on la prendroit plutôt pour une de ces concrétions polipeuses qui encroûtent la surface des coquilles ; ce n'est qu'avec le secours de la loupe qu'on parvient à la reconnoître, & à se faire une idée véritable de son organisation.

Elle n'a pas plus de trois lignes de diamètre à la base sur une ligne d'élévation, ce qui la fait ressembler assez bien à une verrue ; sa forme, quand elle est isolée, est orbiculaire. Le cône n'est formé dans cette espèce que de trois valves seulement, qui sont articulées les unes avec les autres par des petites lames alternes qui s'engrainent réciproquement sur toute la longueur des bords latéraux ; le dos des valves est légèrement convexe, il est marqué de stries transverses très-fines qui ne sont point lamellées ; la base qui les soutient est mince & testacée ; quand les valves du cône sont détruites, on voit que ses bords sont poreux, ce qui les fait paroître dentelés, mais ces prétendues dentelures ne paroissent pas quand la coquille est entière, & la circonférence de la base paroit unie.

Les rayons ne sont qu'au nombre de trois, ils sont uniformes, mais renversés, leur superficie est garnie des lames alternes dont j'ai parlé, qui s'engrainent les unes dans les autres sur le point de la réunion des valves. L'ouverture est presque quadrangulaire, elle est composée de quatre pans inégaux, dont le plus long soutient sur son bord le bas l'opercule ; celui-ci, par une singularité très-remarquable, s'ouvre comme le couvercle d'une boîte, il n'est composé que de deux pièces presque égales, qui sont striées transversalement & jointes l'une à l'autre par un pli oblique, qui est reçu dans une cavité semblable de l'autre pièce. Il paroit que lorsque l'animal veut développer ses tentacules, cet opercule s'ouvre d'une pièce comme un couvercle à charnière, & qu'il retombe sur l'ouverture quand l'animal les a rentrés ; ce *Balanite*, quoiqu'un des plus petits, est un des plus singuliers que l'on connoisse ; il diffère de toutes les autres espèces, en ce que sa coquille n'est formée que de trois pièces, & l'opercule de deux, c'est-à-dire, de la moitié moins qu'on n'en compte à toutes les autres.

MM. Spengler & Schroeter ont eu le *Balanite verrue* des mers du Nord, les figures qu'ils en ont données le représentent attaché sur le *peigne d'Islande ;* mais je dois avertir qu'on le trouve aussi au cap Horn, puisque les individus que je possède y ont été pris par M. Dombey, médecin botaniste & naturaliste du roi, à son retour de Lima, où il a fait, pendant quelques années, des observations botaniques très-précieuses, qui seront incessamment publiées par M. Lhéritier, conseiller à la chambre des comptes, & botaniste très-distingué de la capitale ; les individus, que je dois à son amitié, sont grouppés en grand nombre sur la *moule de Magellan*, mêlés avec le *Balanite lisse.*

14. BALANITE patelliforme.

Balanus patelliformis.

Balanus, testa depressa, costis quinis radiatis angulata, apertura subpentagona ; NOB.

SPENGLER, *schriften der berlinischen gesellschaft, tom. 1, pag. 106, tab. 5, fig. 4.*

Lepas simillima patellæ stellatæ seu saccharinæ ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 316, tab. 98 ; fig. 839.*

Die stern patellen formige meereichel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celui-ci ressemble tant, par sa forme & la manière dont il s'attache aux corps solides, à la *patelle astrolepas*, que, sans l'ouverture qui est percée au centre, il ne seroit pas facile de ne les confondre ensemble au premier coup-d'œil.

Le cône de ce *Balanite* est très-applati, il porte à l'extérieur cinq angles saillans, dont les intervalles sont profondément échancrés, même à la base, il est néanmoins formé de six valves articulées comme dans les autres espèces sur une base testacée très-mince ; son ouverture n'a qu'une ligne & demie de diamètre, elle est pentagone. Le diamètre de cette coquille, près de la base, est dans les plus grandes de dix à onze lignes, & sa hauteur de deux ou de trois seulement. Sa couleur est brune & variée d'une manière bizarre de flammes blanchâtres ; il paroit que les auteurs qui ont parlé de cette coquille n'ont pas connu son opercule ; la figure qui a été publiée par M. Spengler en est privée de même que celle de la conchyliologie de Martini, qui n'est vraisemblablement qu'une copie de la première ; l'individu que nous décrivons étoit dans le même cas, il avoit perdu son opercule. M. Spengler dit que ce *Balanite* vient de la côte Coromandel, & que celui dont il a donné la description étoit encore attaché sur une branche d'arbre dont il embrassoit étroitement la convexité ; cette observation pourroit faire présumer que cette espèce est

fluviatile, si on ne savoit d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'arbres dans l'Inde qui croissent, comme les palétuviers, sur les rivages de la mer, & dont les branches & les racines s'étendent considérablement sous l'eau.

15. BALANITE hémisphérique.
Balanus hemisphericus.
Balanus, testa convexa, valvulis sex æqualibus, trilobis, operculo convexo quadripartito; NOB.
Lepas patula ore ampliore; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 312, tab. 98, fig. 833.*

DESCRIPTION. Ce *Balanite* a une forme régulière & convexe qui n'est pas ordinaire aux coquilles de ce genre; les plus gros individus ont trois lignes de diamètre à la base, & une ligne & demie de hauteur près du centre. Sa coquille est composée de six valves égales, qui sont divisées sur leur longueur par trois canelures, dont celle du milieu est la plus profonde & en même temps la plus large, ce qui forme sur chacune d'elles deux côtes saillantes depuis l'ouverture jusqu'au bas. Les valves sont séparées par six rayons profonds, aussi étroits qu'un fil & égaux; la base consiste en une pièce très-mince, sur les bords de laquelle les six valves du cône sont articulées; l'ouverture est ovale, & son plus grand diamètre n'est que d'une ligne, ce qui me porte à croire que la figure de M. Chemnitz, quoique d'ailleurs assez voisine de la mienne, appartient à une espèce différente. L'opercule qui bouche la cavité de la coquille est convexe, il est composé de quatre pièces réunies en croix, dont la superficie est garnie de stries transverses qu'on ne peut distinguer qu'à la loupe: la couleur de cette coquille est blanche. Celles que je possède sont attachées sur les valves d'une moule de la côte d'Afrique, d'où elles ont été apportées par M. l'abbé Poiret, botaniste très-zélé, qui a bien voulu s'en priver en ma faveur.

16. BALANITE des gorgones.
Balanus galeatus.
Balanus, testa obliquata conica, basi subinfundibuliformi superne marginata, apertura laterali; NOB.
Lepas calceolus; PALLAS, *zooph. pag. 198.*
Lepas galeata, SCHROETER, *einleitung in die conchylien. tom. 3, pag. 518, tab. 9, fig. 20, a, b.*
Die seepocke; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve ordinairement cette coquille attachée sur les tiges des gorgones & celle des anatifes qu'on pêche, comme on sait, à une assez grande profondeur dans la mer, & jamais ailleurs.

Sa forme est très-bizarre, elle paroît composée de deux cônes obliques, dont les bases seroient posées l'une sur l'autre; je ne sais trop comment Linné lui a trouvé la forme d'un casque, ni M. Schroeter celle d'un sabot; sa base, qui est peu régulière dans son contour, se termine en dessous par un prolongement conique, dont la pointe est placée sur un des côtés, qui est le point par où elle se fixe sur les tiges des gorgones, elle a pour cette raison un peu la forme d'un entonnoir, & ses parois sont garnis à l'extérieur de stries élevées qui sont les traces de son accroissement successif: les bords de cette base forment une carène très-aiguë, dans la partie, qui s'articule avec les six valves supérieures du test, qui est accompagnée dessus & dessous d'un applatissement remarquable.

Les valves qu'elle soutient sont inégales; les trois antérieures, qui sont les plus grandes, ont une position oblique relativement aux trois autres; celles-ci sont perpendiculaires & près de la moitié plus courtes que les premières: l'ouverture est irrégulière comme le reste de la coquille, elle est située en arrière, précisément au-dessus du pédicule de la base. Son opercule est de quatre pièces striées obliquement, on ne voit des deux postérieures que la pointe; la couleur de cette coquille tire sur le violet, celle de la base sur le cendré.

M. Pallas est le premier qui ait fait mention de ce *Balanite*, il le découvrit sur les tiges de la *gorgone tuberculeuse*, qu'on pêche dans la mer Méditerranée; M. Schroeter l'observa quelque temps après sur les tiges de la *gorgone éventail*, qui croît dans la mer des grandes Indes, ceux que j'ai vus étoient en partie enveloppés dans la substance cornée de la *gorgone réticulaire* & de l'*antipate cyprès marin*, qui sont l'un & l'autre de l'Océan asiatique.

17. BALANITE écailleux.
Balanus squamosus.
Balanus, testa conica, cellulosa, extus squamis oblongis adpressis vestita, apertura subrotunda coarctata; NOB.
SEBA, *thes. tom. 4, tab. 94, absque n° superne ad sinistram.*
Lepas fistulosa conica; PHILOSOPH. *transact. vol. 50, ann. 1758, pag. 852, tab. 34, fig. 11.*
Lepas crassior & tubulosa; SCHROETER, *journal der conchyl. tom. 4, pag. 362. litt. C, tab. 2, fig. 6.*
La peau de loche; FAVANNE, *conchyl. tom. 3, tab. 59, fig. A, 7.*
Die durchlocherte und porose meereichel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Balanite* forme un cône régulier, dont la base a près de deux fois autant de diamètre que la coquille a de hauteur; toute sa superficie est couverte d'excroissances linéaires longitudinales, qui sont rapprochées alternativement à côté les unes des autres comme de vraies écailles, & sont aussi peu saillantes. Les parois du cône sont formés, comme dans les autres espèces, de six valves, qui sont si bien jointes &

ſi étroitement articulées entr'elles, qu'il ne paroît, à l'extérieur, pas la moindre trace de leur jonction, & par conſéquent aucun veſtige de rayons. L'épaiſſeur de ces valves eſt très-conſiderable, elle égale à la baſe la moitié du diametre inférieur de la coquille; leur ſubſtance eſt très-celluleuſe, elle paroît formée en totalité de tubes très-ſerrés & adoſſés les uns contre les autres; l'ouverture de la coquille eſt petite relativement à ſa grandeur; ſa forme eſt ovale & ſon diamètre de deux lignes & demie; je ne connois ni la forme de l'opercule ni celle de la baſe; tous les individus que j'ai vus avoient perdu l'un & l'autre, & les auteurs n'en ont fait aucune mention. M. Chemnitz dit que ce *Balanite* ſe trouve ſur la côte de Tranquebar.

18. BALANITE diadème.

Balanus diadema.

Balanus, teſta ſubcylindrica, valvulis longitudinaliter ſulcatis, coſtis decuſſatis, radiis tranſversè ſtriatis; NOB.

Balanus balænæ cuidam oceani ſeptentrionalis adherens; LISTER, *ſynopſ. tab. 445, fig. 288.*

Quarta ſpecies echini plani; RUMPHIUS, *theſ. tab. 14, fig. H.*

Balanus polylopos balænaris, qui ex pluribus tunicis teſtaceis conſtructus videtur; KLEIN, *oſtrac. pag. 176, num. 450, tab. 12. fig. 98.*

Balanus compreſſus, in parte anteriore convexus, ubi ſex ordines ſtriarum in baſi latiores apicem verſus ad angulum uniti incurvantur, &c.; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 106 fig. 9.*

Pediculus ceti; PHILOSOPH. *tranſact. ann. 1758, vol. 50, pag. 185, tab. 34, fig. 7.*

Lepas diadema, teſta ſubrotunda, ſex lobata ſulcata fixa; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1108, num. 13. — ejuſd. mantiſſa, pag. 544.*

SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 94, abſque n° infra mytilum.*

Stat. MULLER, *vollſtand linneiſches natur ſyſt. tom. 6, tab. 10, fig. 6.*

Balanus polythalamius; VALSCH, *naturforſch. tom 8, pag. 149, tab. 4, fig A, B, C.*

Balanus hemiſphæricus ſex lobatus balænæ; D'ACOSTA, *britiſh conchol. pag. 251, tab. 17, fig. 2.*

Lepas diadema, teſta ſubcylindrica, valvis longitudinaliter ſulcatis, coſtis decuſſatim, areis tranſversè ſtriatis; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 4. — ejuſd. teſtac pag. 10, tab. 1, fig. 5, 6; & pag. 7, tab. min.*

Lepas balænaris teſta ſubconica, lobis ſex elevatis rugoſis quadripartitis, operculo membranaceo bidentato; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 550, num 3024. —* FABRIC. *faun. Groenland. pag. 425.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. A, 10.*

Pediculus balænaris; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 319, tab. 99, fig. 843, 844.*

Keporkakbatungiarjoak; par les Groenlandois.

Zeeſchelling; par les Hollandois.

Die vallfiſchlans; die valfiſchpock; par les Allemands.

The wrinkled, ſtar cake, the valle acorn ſhell; par les Anglois.

Le pou de baleine, le diadéme; par les François.

DESCRIPTION. On a donné le nom de pou de baleine à cette eſpèce, parce qu'on la trouve ordinairement attachée à la peau des baleines qu'on pêche dans les mers du Nord; mais comme cette coquille n'eſt pas un pou, & que ce nom eſt très-propre à induire en erreur, puiſqu'il peut lui être commun avec les autres vers paraſites des baleines, j'ai cru devoir lui donner de préférence celui de diadême, qui a été déjà adopté par Linné & par quelques conchyliologiſtes françois.

La forme de cette coquille n'eſt pas plus conſtante que celle des autres *Balanites*, tantôt elle eſt cylindrique & ſa baſe eſt élargie, tantôt elle eſt convexe ou comprimée & ſa baſe eſt étranglée, d'autrefois elle eſt ovale, arrondie & même anguleuſe; en général elle a plus de largeur que de hauteur; elle eſt compoſée de ſix valves inégales, qui forment à l'extérieur douze compartimens différens par la forme comme par la largeur; ſix de ces compartimens, qui ſont en relief, ont une forme plus ou moins conique, ils ſont compoſés de quatre, cinq ou ſix côtes arrondies, longitudinales, dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries très-fines, & d'autres tranſverſes, moins ſerrées que les premières & plus ſaillantes, qui paroiſſent tuilées du haut en bas; chacun d'eux eſt terminé près de l'ouverture par trois ſentes longitudinales, dans leſquelles on apperçoit une ſubſtance noirâtre, dure comme du cuir, qui en tapiſſe les cavités. Il eſt vraiſemblable que ces ſentes ne paroiſſent que ſur les coquilles dont le haut a été entamé, & qu'on ne les appercevroit pas ſur celles qui n'auroient éprouvé aucun frottement. Les ſix autres compartimens ſont ce que nous avons nommé, dans nos deſcriptions, les rayons, ils ſont moins larges que les premiers, & d'une forme conique renverſée; leur ſurface, quoique liſſe, eſt marquée de ſtries tranſverſes très-ſerrées, qu'on ne diſtingue à la vue ſimple qu'avec quelque difficulté. La grande cavité de la coquille a dans cette eſpèce la forme d'un entonnoir, elle a deſſus plus de largeur qu'à la baſe, ce qui eſt le contraire des autres eſpèces; vue par-deſſous, elle préſente ſix grandes diviſions qui ſont compoſées de pluſieurs lames teſtacées, adoſſées de deux en deux, dont chacune forme trois loges comprimées & quelquefois bifurquées, qui communiquent avec les ſentes des compartimens extérieurs. La ſurface interne de ces loges eſt marquée de ſtries longitudinales très-fines, & revêtue d'une ſubſtance tendineuſe, noirâtre, qui y eſt fortement adhérente; enfin, ces loges ſe terminent vers le centre intérieur de la coquille par dix-huit prolongemens finement dentelés, qui

font une saillie de près d'une ligne au-dessous des parois de la grande ouverture avec qui elles communiquent.

L'opercule de ce *Balanite* n'est pas encore suffisamment connu ; on ne peut assez s'étonner que sur le nombre des auteurs qui en ont donné la figure ou la description, aucun n'eût parlé, avant Muller & M. Fabricius, de cette partie essentielle de la coquille : ce que ces auteurs en disent se réduit à peu de chose ; mais enfin, ils nous ont appris qu'il est membraneux & terminé par deux dents. On ignore de même si cette coquille a une base testacée ou membraneuse, ou si elle s'attache à nu sur la peau des baleines ; Gualtieri soupçonnoit qu'elle étoit revêtue par une peau membraneuse, qui lui donnoit non-seulement la faculté de s'attacher avec solidité, mais encore celle de se prêter au mouvement de la partie sur laquelle la coquille étoit fixée ; effectivement la base de ce *Balanite* ne paroît pas propre à s'articuler avec une lame testacée comme celle des autres espèces, sa circonférence étant garnie d'un grand nombre de crenelures arrondies & de stries lamellées, qui paroissent plus propres à fournir des attaches à une membrane, qu'une articulation à un test solide ; je joindrai à toutes ces considérations celle de son analogie avec l'espèce suivante, dont la base est effectivement membraneuse, quoiqu'elle soit toujours fixée sur des surfaces solides.

Le *Balanite diadème* est blanc par-tout, excepté dans la grande cavité, où on apperçoit six lignes brunes qui désignent la place des futures. On le trouve attaché sur le cuir des baleines que l'on pêche dans le Nord sur le narwal & sur le cachalot, sa place la plus ordinaire est entre les sillons de la poitrine ou dessus la base des pinnes pectorales.

19. BALANITE des tortues.

Balanus testudinarius.

Balanus testa ovali convexa depressa lævi, radiis excavatis transversè striatis ; NOB.

BONANNI, *muſ. kircher. pag. 43, num. 34—37.*

Verruca testudinaria ; RUMPH. *thes. tab. 4, fig. k.*

Balanus compressus albus sex fissuris sulcatus ; PETIV. *gazophyl. tab. 9, fig. 9.*

Balanus compressus major solitarie corticibus testudinis marinæ adhærens ; PLANCUS, *de conch. minus notis, pag. 29, cap. 23, tab. 5, fig. 2, 3.*

Astro lepas seu nidulus testaceus convexo planus, verticaliter sub figura stellæ patens, pediculus testudinarius ; KLEIN, *ostrac. pag. 177, tab. 12, fig. 99.*

Balanus compressus subrotundus mitratus, plures thalamos efformans subalbidus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 106, fig. M, N, O.*

Ballano del adriatico ; GINANNI, *opere posth. tom. 2, pag. 41, tab. 30, fig. 175.*

Verruca testudinaria ; ELLIS, *philoſoph. tranſact. vol. 50, ann. 1758, tab. 34, fig. 12.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 3, tab. 30, fig. 3.*

Balanus ovatus, subdepresso conicus, sulcis sex triquetris excavatis, superne stellatus ; GRONOV. *zoophyl. fasc. 3, pag. 257, num. 1076.*

FAVANNE, *conchyl. tab 59, fig. A, 4, A, 5.*

Pediculus testudinarius ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 328, tab. 99, fig. 847, 848.*

A — Naturforscher, tom. 12, pag. 168, tab. 4, fig. 9, a, b.

B — Lepas testudinaria, testa plano convexa fixa, radiis sex excavatis striatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1108. — ejusd. muſ. lud. ulr. pag. 467, num. 4.*

Lepas testudinaria, testa suborbiculari, plano convexa lævi, intus lamellis serrulatis, areis excavatis transversè sulcatis ; VON BORN, *ind. muſ. cæs. pag. 5. — ejusd. testac. muſ. cæs. pag. 10.*

Schilpad-pok ; par les Hollandois.

Die schildkrotenpoke ; par les Allemands.

The tortoise vart barnacle ; par les Anglois.

Ballano ; par les Italiens.

Le pou des tortues ; par les François.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est ovale & peu convexe, sa surperficie est blanche, lisse, & composée de six valves unies qui sont séparées l'une de l'autre par autant de rayons étroits & profonds, dont la longueur diminue à mesure qu'ils approchent de la base ; chaque valve prise séparément a une forme triangulaire peu bombée, celle de devant est la plus grande & la plus large, les autres diffèrent peu dans leurs proportions ; les rayons sont marqués sur toute leur longueur de stries tranverses, & quelquefois de petits sillons qui ont la même direction. L'ouverture est placée presque au centre de la face supérieure de la coquille, sa forme est ovale & ses bords sont entiers, elle est fermée en partie par un opercule convexe, arrondi par les deux bouts, & divisé en quatre pièces à peu près égales, qui sont réunies par un ligament ; en retournant cette coquille, on trouve, suivant Plancus, une membrane coriace qui tient la place de la lame testacée des autres espèces & en tapisse le fond ; cette membrane ne se trouve presque jamais conservée dans les individus qu'on voit dans les collections : après l'avoir enlevée, on voit la grande ouverture du centre, dont le diamètre est près de trois fois plus considérable que dessus, & sur la circonférence des valves un très-grand nombre de lames verticales, dirigées du centre de la coquille vers le parois extérieur, dont l'épaisseur diminue à mesure qu'elles en sont plus près ; les parois de ces lames sont striés sur les deux faces & finement crenelés sur le bord inférieur, qui sert d'attache à la membrane du fond.

On trouve ce *Balanite* fortement attaché sur la carapace des tortues de mer ; ils sont ordinairement situés sur la partie la plus convexe, où les nageoires de l'animal ne peuvent atteindre ; on ne

l'a jamais rencontré ailleurs ; mais ce qu'il y a de très-ſingulier, c'eſt que l'on trouve ce *Balanite* ſur des eſpèces différentes de tortues & dans des mers très-éloignées. Plancus, Linné & Ginanni diſent qu'on le rencontre communément ſur le dos des tortues de la Méditerranée ; Petiver, ſur celles de l'île de l'Aſcenſion, & Rumphius, ſur les tortues des côtes méridionales de l'île d'Amboine dans l'Océan aſiatique.

Celui qui a été décrit par M. Bock, dans le douzième volume de *natur forſcher*, diffère un peu du précédent, en ce que les bords de ſix rayons portent à l'extérieur des crenelures ſur toute leur longueur ; celui de Linné & du baron de Born en différeroit bien davantage, ſi, comme ces auteurs l'ont avancé, ſon opercule étoit diviſé en ſix parties ; ce fait étant bien conſtaté, cette eſpèce ſeroit différente de la nôtre & devroit en être ſéparée, mais juſqu'alors j'ai cru devoir ne la conſidérer que comme une ſimple variété ; la coquille de ces deux derniers *Balanites* s'attachant de la même manière ſur la cuiraſſe des tortues.

BARILLET. (grand) (*Voyez* BULYME BARILLET.)

BARILLET. (petit) (*Voyez* BULYME MOUSERON.)

BARNET. (*Voyez* BUCCIN OCCULÉ.)

BATEAU. (*Voyez* PATELLE BATEAU.)

BECASSE ÉPINEUSE. (*Voyez* POURPRE ÉPINEUSE.)

BEC DE PERROQUET. (*Voyez* TÉRÉBRATULE BEC DE PERROQUET.)

BENITIER. (grand) (*Voyez* CAME GÉANTE.)

BENITIER. (petit) (*Voy.* PEIGNE BENITIER.)

BEROÉ. — *Beroe* ; MULLER, *zool. dan. prodr. pag. XXIX.*

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère,

Un corps libre, ovale, ou rond & gelatineux, garni extérieurement de côtes ciliées, longitudinales, régulièrement eſpacées,

Une ouverture ronde a la baſe.

ESPECES.

1. BER. ovale.

Corps ovale, tranſparent, neuf côtes point colorées, point de tentacules.

2. BER. globuleux.

Corps globuleux, huit côtes noirâtres, deux tentacules ciliés beaucoup plus longs que le corps.

3. BER. hexagone.

Corps oblong, ſix côtes anguleuſes, deux tentacules ciliés & branchus, plus courts que le corps.

OBSERVATIONS GENERALES. Ces vers ont de grands rapports avec les méduſes par leur manière de vivre, par la ſituation de la bouche, le peu de conſiſtance de leur corps, & par la vie vagabonde qu'ils mènent ſur la face des eaux; Linné, dans ſa dixième édition du *ſyſt. naturæ.* les réunit à ce genre qui contient des êtres très-différens, mais qui conviennent entr'eux par la plupart des caractères que nous venons d'expoſer, & dans qui la qualité phoſphorique réſide à un degré plus ou moins développé.

Cependant le genre des méduſes, tel que Linné l'avoit propoſé en premier lieu, étant un des moins parfaits de tout l'ordre des molluſques, paroiſſant même former plutôt à lui ſeul une famille nombreuſe d'êtres diverſifiés entr'eux par la ſituation, le nombre & la proportion des organes les plus importans, qu'un genre ſeul, d'après l'idée qu'on a des autres, cet auteur en ſépara dans la ſuite l'eſpèce, n°s 1 & 2, qu'il plaça dans l'ordre des vers zoophites ſous le nom générique de *Volvox*, en les réuniſſant avec deux vers infuſoires, à cauſe du mouvement de rotation qu'il reconnut être commun à ces vers, quoique d'ailleurs très-différens. En approuvant la diviſion que Linné a faite de ces deux genres, je ne puis approuver de même ni la réunion qu'il fit, ni la place qu'il donna à ce genre dans l'ordre des vers zoophites entre *le tænia* & *la furie*; il eſt viſible que ce genre appartient à l'ordre des vers molluſques, & que Muller a été très-fondé à l'y rétablir à côté des méduſes dont il très-diſtinct, mais avec qui il a toujours des rapports plus directs qu'avec tout autre.

Le corps des méduſes eſt ordinairement orbiculaire & peu convexe par-deſſus, la bouche eſt ſituée au centre de la face inférieure, & des cirres plus ou moins nombreuſes garniſſent les bords de cette même ſurface, les vers de ce genre flottent ſur la ſurface de l'eau, & s'y ſoutiennent par un léger mouvement de fluctuation qu'ils impriment aux bords de leur maſſe, & leur centre eſt garni de tentacules, qui ſervent vraiſemblablement à leur nutrition.

Les *Beroés* ont au contraire le corps globuleux ou alongé, terminé au bas par une ouverture, du centre de laquelle il ſort deux tentacules ſimples dans une eſpèce, diviſés dans une autre, & qui manquent dans le *Beroé ovale*; ils nagent par un mouvement de rotation très-rapide, qu'ils impriment à leur corps au moyen de cirres très courts, mais nombreux, dont les côtes longitudinales de leur ſuperficie ſont garnies; ces cirres doivent être bien diſtingués des tentacules, en ce que l'animal n'a pas la faculté de les retirer en totalité dans l'intérieur du corps, ils paroiſſent deſtinés uniquement à faciliter ſa rotation en agiſſant ſur l'eau environnante comme autant de petites nageoires, ce qu'on conçoit qu'ils peuvent faire malgré leur peu de ſolidité, à cauſe de leur peu de longueur & de leur nombre.

Les *Beroés* ſont tous phoſphoriques, ils brillent pendant la nuit comme autant de lumières, & leur clarté eſt d'autant plus vive, que leur mouvement eſt plus rapide; les tentacules jouiſſent de cette qualité à un degré plus éminent que la ſuperficie du corps; l'humeur gélatineuſe dont leur cavité eſt remplie, mêlée avec l'eau de mer, la lui communique, & une preuve qu'elle ne la tient que des particules lumineuſes des vers, c'eſt qu'elle la perd en totalité quand elle a été filtrée à travers un papier gris.

Quoiqu'on ne connoiſſe que trois eſpèces de ce genre, elles ſont ſi nombreuſes, & vivent dans des mers ſi différentes, que l'on peut ſoupçonner qu'elles ſont peu ſenſibles à l'effet du changement des températures; il eſt vraiſemblable, attendu leur grande multiplication, que les *Beroés* ſervent d'aliment à un grand nombre d'animaux marins; il paroît même que ce que M. de Pagés a dit d'un molluſque, qu'on croit ſervir de nourriture à la baleine dans l'Océan ſeptentrional, ne peut appartenir qu'à quelque eſpèce de ce genre qui n'a pas été décrite, ou peut-être au *Beroé ovale*; voici les propres termes de cet excellent voyageur: « Certaines gens prétendent que la baleine avale des » polypes de la groſſeur d'une fève; l'on m'aſſura qu'elle ſe nourriſſoit d'une petite carnoſité » que l'on m'apporta, elle étoit de la groſſeur » d'un œuf, à peu près de la forme d'un melon, » & des fibres dans ſa longueur qui en reſſerroient » la ſurface, lui donnoient la forme des côtes de » ce fruit; certaines fibres rouges répandues dans » toute la carnoſité lui donnoient une couleur » rougeâtre, le reſte ne me parut être qu'une » matière viſqueuſe. » Il eſt certain que cet animal eſt un *Beroé*, qui vit au ſoixante-dix-huitième degré de latitude nord, tandis que d'autres eſpèces du même genre vivent ſous l'équateur.

On ne connoît pas préciſément la manière dont les *Beroés* ſe multiplient, mais on en trouve dans la mer de très-petits qui, de même que les méduſes, acquièrent leur développement complet dans un temps fort court; il eſt très-difficile de les conſerver dans les collections d'hiſtoire naturelle, à cauſe de leur peu de conſiſtance, & de les préſerver de la putréfaction, à cauſe de la grande quantité d'eau qu'ils contiennent, qui affoiblit conſidérablement la liqueur; il faudroit, pour y réuſſir, avoir l'attention de les laiſſer dégorger leur eau dans l'eſprit-de-vin, & d'en changer une ou deux fois, juſqu'à ce que le pèſe-liqueur ſe ſoutienne au même degré.

1. BEROÉ ovale.
Beroe ovatus.
Beroe ovatus, pellucidus; coſtis novem ciliatis concoloribus, tentaculis nullis; NOB.

Beroe, BROWN, *hist. of Jamaïq. pag. 384; tab. 43, fig. 2.*

MARTENS, *spitsb. tab. p. fig. h.*

Volvox Beroe, *ovatus angulis ciliatis novem;* LINN. *syst. nat. pag. 1324, num. 1.*

Medusa Beroe; ejusd. syst. nat edit. 10, pag. 660.

Medusa quæ Beroe ovata, novem costis tenuissimis fibris obsitis instructa vocari posset; BASTER, *opusc. subs. pag. 124, tab. 14, fig. 5.*

Medusa Beroe, albens; FORSKH. *descript. anim. pag. 111, num. 29, a.*

Beroe infundibulum, ovatus, costis ciliatis novem; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 232, num. 2816.*

Ikpiarsursak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Le corps de ce ver est ovale, d'une grosseur qui varie suivant les mers où on le trouve; ceux que Baster observa sur les rivages de la Hollande, étoient de la grosseur d'une châtaigne, ceux que Forskhael vit au détroit de Gibraltar & dans la mer Rouge, étoient beaucoup plus petits; sa forme est un peu comprimée par-dessus, l'ouverture est placée à l'autre bout, & l'animal peut en diminuer le diamètre par la contraction des bords. Il est divisé extérieurement en neuf parties égales, par autant de côtes élevées, qui partent du centre & vont se terminer verticalement aux bords de l'ouverture; ces côtes sont garnies d'une infinité de petites fibres semblables à des poils, dont la couleur est la même que celle du reste du corps, sa transparence est telle que l'on distingue à travers son épaisseur deux intestins dans une situation légèrement oblique, dont l'une paroit terminée par une grande ouverture à son extrémité supérieure; la couleur de cet animal est d'un blanc cendré & transparent, celle des viscères intérieurs tire sur le brun. Celui dont Browne a donné la figure & la description est du voisinage de la Jamaïque; il ne semble différer de celui-ci que par le nombre des côtes extérieures qui n'est que de huit, il convient d'ailleurs avec lui par tout le reste. Celui de l'Océan paroit, selon Baster, sur les côtes de la Hollande dans le courant du mois d'avril. Forskhael prétend que ceux de la mer Rouge avoient si peu de consistance, qu'il ne lui fut pas possible de s'en procurer d'entiers, tant leur mollesse étoit grande; cette variété lui offroit un phénomène très-extraordinaire, qui n'a pas été encore observé sur celle des mers Européennes; il appercevoit sur tous les individus une couleur écarlate vive comme du feu, qui se déplaçoit dans l'intérieur du corps en passant successivement d'une des extrémités à l'autre. Si on expose ce ver au soleil, quoique dans un vase rempli d'eau de mer, il meurt dans l'instant, & son corps coule au fond.

2. BEROÉ globuleux.

Beroe pileus; MULLER.

Beroe globosus, costis octo fusescentibus, tentaculis duobus ciliatis corpore longioribus; NOB.

Volvox bicaudatus, octagonus, tentaculis duobus elongatis; LINN. *syst. nat. pag. 1325, num. 2.*

Beroe corpore octagono, tentaculis longissimis; GRONOV. *act. helvet. tom. 3, pag. 36.*

Medusæ Beroes altera species; BASTER, *opusc. subsec. pag. 124, tab. 14, fig. 6, 7.*

Medusa Beroe, densa; FORSKH. *descript. anim. pag. 111, num. 29. 6.*

Beroe pileus, globosus costis octo, cirrisque duobus ciliatis; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 233, num. 2817.*

Ikpiarsursak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Cette espèce est ronde & de la grosseur d'une noisette, quelquefois même elle est plus petite; elle ne porte sur sa convexité que huit côtes élevées, qui, la rendant en quelque manière octogone, vont se terminer comme dans l'espèce précédente aux bords de l'ouverture inférieure; ces côtes tirent sur le noirâtre; selon le docteur Forskhael, elles sont garnies de fibrilles très-courtes & très-fines, qui sont pendant la vie de l'animal dans une agitation continuelle; l'ouverture placée au bas laisse partir de son centre deux tentacules rouges, ciliés, & quatre ou cinq fois plus longs que le corps, que l'animal retire ou alonge avec une étonnante rapidité. Quand l'animal est mort, les deux tentacules sont contractés, & il n'en sort par l'ouverture que la longueur de quelques lignes.

On trouve ce ver dans la mer Méditerranée & dans l'océan Athlantique; Forskhael dit qu'il paroit rempli en totalité d'une humeur gélatineuse assez épaisse, qu'il est phosphorique, & qu'il répand une grande clarté pendant la nuit.

3. BEROÉ hexagone.

Beroe hexagonus.

Beroe oblongus, costis sex angulatus, interstitiis plicatis, tentaculis duobus ciliatis ramosis, corpore brevioribus; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce, qui n'a pas été encore décrite, est remarquable par sa forme, par son volume, & sur-tout par le vif éclat phosphorique dont elle brille pendant la nuit. Son corps a quatre pouces de longueur, trois pouces & demi de circonférence, & ses deux bouts sont arrondis. Sa superficie est marquée de six angles longitudinaux, qui lui donnent une forme hexagone; les intervalles des angles sont peu convexes & remplis de petites rides ou de plis longitudinaux peu profonds. Les côtes ciliées sont placées sur la crête des angles, elles ont une ligne de largeur, & s'étendent depuis le point le plus élevé du corps jusqu'aux bords de l'ouverture placée à la base, où elles semblent finir en se repliant dans l'intérieur. Le diamètre de l'ouverture est d'environ sept lignes, elle est ronde, & on y apperçoit par intervalles quelques fibrilles semblables à des cils qui ne sont

vraiſemblablement que la continuation de ceux des côtes. Les tentacules ſont au nombre de deux, ils ſortent, comme dans le *Bercé globuleux*, du centre de l'ouverture; chacun d'eux conſiſte en une tige ſimple, couleur de chair, qui eſt diviſée au tiers ſupérieur de ſa longueur en trois ou quatre languettes inégales & plates, dont le mouvement eſt ondulatoire : indépendamment de ce mouvement, l'animal les retire alternativement, de manière que l'un eſt contracté pendant que l'autre eſt étendu; ces tentacules ont trois pouces de longueur pendant leur plus grande extenſion; ils rentrent en totalité, pendant la contraction, dans la cavité de la baſe.

La couleur de cet animal tire ſur le verd; ſa conſiſtance eſt plus forte que celle des deux premiers, elle reſſemble à la membrane externe de l'inteſtin des poiſſons. J'ai obſervé cette eſpèce dans la baie d'Antongil, île de Madagaſcar, l'année 1774, dans le courant du mois de mars; c'eſt principalement pendant la nuit qu'on l'apperçoit de loin, à cauſe de la grande lumière qu'elle répand autour d'elle, même à trois ou quatre braſſes de profondeur ſous l'eau; ces *Berés* paſſoient par grandes bandes autour du vaiſſeau, & alors la clarté étoit aſſez grande pour pouvoir lire diſtinctement dans la grand'chambre. Quand on les voit dans la mer, leur forme paroît globuleuſe, & leur mouvement une rotation très-rapide; on eſt très-étonné de la forme qu'on leur trouve au ſortir de l'eau, on diroit qu'ils ſe ſont contractés, & cela me parut vraiſemblable quand j'eus apperçu les rides longitudinales qui ſont entre les côtes ciliées. La lumière que ces vers répandent dans la mer eſt bleuâtre comme celle du ſoufre en combuſtion, elle eſt beaucoup affoiblie quand l'animal eſt mis dans un ſeau, ſoit parce qu'il a perdu ſon mouvement & que ſon corps eſt contracté, ſoit par quelqu'autre raiſon que j'ignore; il me parut que ſa qualité phoſphorique étoit plus éminente dans l'intérieur de l'animal qu'à ſa ſuperficie, & qu'elle étoit conſidérablement augmentée par ſa rotation, puiſque la moindre agitation ſuffiſoit pour lui faire rendre une clarté plus vive, même dans le ſeau; cette qualité dure encore quelque temps après la mort, elle s'éteint graduellement, elle a diſparu en totalité quand le corps eſt en putréfaction.

On rencontre ſouvent ſous la ligne, entre l'Afrique & l'Amérique, des mollusques dont la qualité phoſphorique eſt auſſi forte que celle du *Berce hexagone*, & dont le mouvement paroît auſſi une rotation très-rapide; j'ai ſoupçonné que ce pouvoit bien être la même eſpèce, mais je n'ai jamais pu m'en aſſurer, n'ayant pas été aſſez heureux pour pouvoir en ſaiſir un ſeul.

BEZOARD. (*Voyez* CASQUE BEZOARD.)

BIGNI (*Voyez* BUCCIN BIGNI.)

BIGOURNEAU *ou* BIGORNEAU. (*Voyez* SABOT LITTORAL.)

BIPHORE. — *Diphora ;* NOB. — *Salpa ;* FORSK. *deſcript. anim. pag. 112.*

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère, Un corps libre, gélatineux, oblong, qui a une ouverture à chaque bout, dont celle de devant ſert de bouche & l'autre d'anus.

ESPECES.

1. BIPH. géante.

Corps preſque quadrangulaire, oblong, un appendice conique à chaque bout.

2. BIPH. pinnée.

Corps triangulaire, oblong, le dos marqué d'une ligne jaune, deux lignes rougeâtres ſur l'abdomen.

3. BIPH. démocratique.

Corps ovale, preſque quadrangulaire, ponctué & faſcié, huit piquans au bout poſtérieur.

4. BIPH. armée.

Corps ovale, oblong, pointu en arrière, un piquant au côté droit de la tête, un autre à la gauche de l'anus.

5. BIPH. ponctuée.

Corps oblong, le dos ponctué de rouge, terminé en arrière par un piquant, l'anus alongé.

6. BIPH. confédérée.

Le corps preſque quadrangulaire, le dos boſſu, une épine pointue de chaque côté.

7. BIPH. faſciée.

Corps ovale, oblong, dix bandes colorées ſur l'abdomen, dont cinq plus pâles.

8. BIPH. africaine.

Corps preſque triangulaire, oblong, pourvu d'une pinne au bas du dos, l'abdomen marqué de dix ſtries.

9. BIPH. polycratique.

Corps oblong & roide, les deux extrémités tronquées, celle de devant marquée de deux petits cercles enfoncés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ce genre appartient en entier au docteur Forskol qui en fit la découverte pendant le cours de son voyage au Levant ; ce que j'en dirai ici est extrait de son ouvrage : mais j'observerai que j'en ai séparé deux espèces, qu'il avoit nommées *Salpa sipho* & *Salpa solitaria*, qui sont des véritables ascidies que j'ai décrites dans leur genre.

Ces vers nagent librement dans la mer, mais ils ont la propriété de s'attacher quelquefois aux corps solides, ou les uns aux autres dans un ordre qui présente une grande uniformité, & quelques différences dans chaque espèce ; leur corps est oblong, gélatineux, & percé à chaque bout par une ouverture, dont l'entre-deux est vide, celle de devant doit être considérée comme la bouche, la seconde comme leur anus; elles éprouvent alternativement un mouvement de dilatation & de contraction qui se répète de l'une à l'autre, pendant lequel ces vers absorbent de l'eau qu'ils rejettent avec force par l'ouverture postérieure ; c'est en cela que consiste leur mouvement : quoique cette cause soit très-foible en apparence, elle suffit cependant pour les soutenir dans le liquide, & pour les transporter d'un endroit à l'autre, à cause de la résistance que l'eau environnante oppose à celle qui sort avec rapidité de l'ouverture postérieure, laquelle communique une impulsion au corps du ver qui est relative à cette même résistance.

Personne, depuis le docteur Forskol, n'a parlé de ces vers, ce qui prouve à quel point l'étude des vers marins est négligée dans les pays les plus heureusement situés pour leur observation, & où cependant les autres parties de l'histoire naturelle sont cultivées avec succès. On trouve des *Biphores* sur les côtes de l'Espagne, de la France & de l'Italie ; jamais aucun naturaliste de ces pays n'en a parlé, tant il est vrai que même dans les sciences qui tendent le plus à détruire les préjugés, on y est encore soumis d'une manière très-sensible, puisqu'on préfère la connoissance des objets que la nature a placés loin de nous à celle des êtres qui nous environnent, quoique ceux-ci puissent occasionner des véritables découvertes, en favorisant l'étude de tous leurs rapports secondaires, qui seuls fournissent des résultats utiles.

On trouveroit peut-être extraordinaire qu'en ne présentant ici que les observations de Forskol, j'aie changé le nom de ce genre, & que je me sois permis quelques légers changemens dans l'énoncé des différences spécifiques de cet auteur, si je ne prouvois que ce que j'ai fait étoit indispensable, & que Forskol lui-même les eût réformées, si la mort ne l'eût enlevé au milieu de sa savante carrière : 1°. j'ai supprimé le nom générique de *Salpa* que cet auteur avoit donné à ces vers, parce qu'il appartenoit anciennement à un genre de poissons ; & que quoique ce nom ait été changé dans les méthodes ichtiologiques les plus adoptées, il ne laisseroit pas cependant d'occasionner de la confusion si je le laissois subsister ; je l'ai remplacé par celui de *Biphore*, qui caractérise les deux ouvertures de ces vers ; 2°. j'ai changé, augmenté ou diminué les caractères des différences spécifiques de cet auteur, toutes les fois qu'ils m'ont paru ne pas porter sur la note la plus saillante, ou bien offrir des caractères moins aisés à saisir, ou exprimés avec peu de clarté ; les différences spécifiques ne sont pas des descriptions, mais elles doivent présenter des notes comparatives assez remarquables pour distinguer au premier coup-d'œil une espèce d'une autre ; un seul caractère suffiroit dans bien des cas, si on ne considéroit que les espèces actuellement connues ; mais comme on doit toujours supposer qu'on ne connoît pas toutes les espèces d'un genre, il n'y a aucun danger à renfermer trois caractères dans une différence spécifique, si on ne veut pas être exposé à renouveller les phrases d'un genre ou du moins celles de quelques espèces, toutes les fois qu'il s'en présente une nouvelle.

1. BIPHORE géante.

Biphora maxima ; FORSK.

Biphora, hyalina subquadrangula oblonga, utroque apice appendiculato ; NOB.

Salpa maxima, corpore utroque apice appendiculato ; FORSK. *descript. anim. pag. 112, num. 30.*

Salpa maxima ; ejusd. icon. pag. 11, tab. 35, litt. A, a 1, a 2.

DESCRIPTION. Cette espèce est la plus grande de toutes celles que Forskol a décrites, c'est pourquoi je l'ai nommée *Biphore géante* ; sa longueur est de six pouces & sa largeur de deux seulement, le corps est transparent & légèrement quadrangulaire, mais sa forme varie quelquefois. L'ouverture de la bouche est placée à l'extrémité supérieure, elle est large, fendue en travers & munie d'un rebord qui ressemble à des lèvres ; le bas du dos présente un corps arrondi, saillant, du volume d'une noix, que Forskol a nommé *nucleus*, qui est vraisemblablement son estomac ; cet organe est couvert par une peau transparente, & sa couleur est obscure ; il part de la droite & de la partie postérieure de ce viscère un appendice charnu de forme conique, long d'un pouce ou un peu plus, qui est applati par-dessus vers sa base, il y en a un semblable à l'extrémité antérieure qui semble partir de la naissance du dos, mais dont la direction est tournée en avant, dans un sens contraire de celle du premier ; la base de celui-ci est comprimée de chaque côté, il a une forme conique, il est plus long & d'une consistance plus ferme que celui de derrière. L'anus est situé à l'extrémité postérieure du corps, son ouverture est très-grande, elle a un pouce de diamètre, elle est toujours bâillante, & semble suspendue obliquement à l'estomac.

Forskol n'apperçut dans l'intérieur qu'un inteſtin cylindrique, ſtrié tranſverſalement, qui avoit plus de largeur en arrière que ſur l'extrémité qui répondoit à la bouche; cet inteſtin étoit attaché d'une part à l'eſtomac, & de l'autre il alloit à la bouche par un trajet oblique. Les ſeuls mouvemens qu'il obſerva à ce ver conſiſtoient dans l'alongement & la contraction ſucceſſive des appendices, pendant lequel le corps répétoit un mouvement alternatif qui attiroit l'eau dans ſes deux ouvertures & la repouſſoit avec violence.

Cet auteur obſerva une variété de cette eſpèce qui n'avoit pas un pouce de longueur, dont les appendices avoient chacun douze lignes; il trouva dans la ſuite des individus de cette variété qui étoient attachés enſemble par le dos, ces derniers s'offrirent à lui près de l'île d'Yvice, les autres dans l'Archipel de la Grèce, & ceux de la première variété au détroit de Gibraltar.

2. Biphore pinnée.

Biphora pinnata; Forsk.

Biphora oblonga ſubtriquetra, linea dorſali flava, abdominis lineis binis rubentibus; Nob.

Salpa pinnata; ore terminali, linea dorſali hinc flava, inde alba, abdominis lineis duabus albo rubentibus; Forsk. *deſcript. anim. pag. 113, num. 13.*

Salpa pinnata; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 35, litt. B, b 1, b 2.

Description. Le corps de cette eſpèce eſt long de deux pouces & de la groſſeur du doigt, il eſt tranſparent & preſque triangulaire, il offre à la place de l'eſtomac une ligne longitudinale, jaune, couleur de citron, qui ſemble placée ſur une autre blanche de l'intérieur, qui ayant plus de largeur que la première la déborde ſur les côtés; celle-ci a plus de tranſparence que la ligne jaune, elle ne commence à paroître qu'à une certaine diſtance de la bouche, mais elle s'étend plus bas vers l'anus. L'abdomen offre de chaque côté de ſa ſurface aplatie, & près du milieu du corps, une ligne violette, mais pâle, qui eſt plus courte & plus étroite que celle du dos. L'ouverture de la bouche & celle de l'anus ſont placées aux deux extrémités; l'inteſtin eſt ſitué comme dans l'eſpèce précédente, il eſt diaphane, marqué de fines ſtries tranſverſes, atténué ſur le devant du corps, qu'il traverſe dans une direction oblique. Enfin un appendice de forme triangulaire, ſemblable à une pinne dorſale, eſt ſitué près de la bouche à la naiſſance du dos; ſa longueur varie, elle a quelquefois juſqu'à douze lignes.

Forskol a connu une variété de cette eſpèce, dont les lignes violettes de l'abdomen étoient plus longues que dans l'autre & interrompues, c'eſt-à-dire, qu'elles étoient compoſées de petites taches rangées de chaque côté du corps ſur une ligne; l'une & l'autre ſont très-communes dans la mer Méditerranée, & ſur-tout près de l'île d'Yvice, ſur un rocher nommé *Belgran.*

Cette eſpèce forme une ſorte de petite ſociété, Forskol les trouvoit réunies au nombre de dix ou onze, & attachées enſemble au moyen des appendices du dos qui coïncidoient par leur pointe; dans cet état elles repréſentoient une étoile dont les appendices formoient les rayons; quelquefois l'étoile étoit moins régulière, plus rarement encore elles affectoient une diſpoſition différente; parmi ces grandes étoiles il en trouvoit d'autres plus petites qu'un ongle, mais en tout ſemblables aux premières; & dans le corps des individus adultes, il découvrit d'autres petits individus vivans & libres, qui y avoient été ſans doute entraînés par l'eau qui eſt abſorbée dans les ouvertures. Cette eſpèce peut ſe conſerver dans l'eſprit-de-vin, mais la réunion des étoiles ceſſe, & il fait paroître des bandes tranſverſes ſur leur abdomen, qui n'étoient pas viſibles auparavant.

3. Biphore démocratique.

Biphora democratica; Forsk.

Biphora ovalis, ſubtetragona, punctata faſciata; aculeis pone octo; Nob.

Salpa democratica, punctata faſciata, aculeis pone octo; Forsk. *deſcrip. anim. pag. 113, num. 32.*

Salpa democratica; ejuſd. icon. pag. 12, tab. 36, litt. G.

Description. Sa forme eſt ovale, ſa longeur de neuf lignes, ſa largeur de cinq & demie; le corps eſt preſque quadrangulaire & paroît tronqué du côté de la tête, il eſt veiné de bleu ſur toute ſa ſuperficie; l'eſtomac eſt bleu, ſitué à la baſe du corps & quelquefois environné d'un cercle formé de rayons d'un bleu plus pâle; la bouche eſt ſituée à l'extrémité antérieure, ſon ouverture eſt moindre qu'une lentille, celle de l'anus eſt encore plus petite. La queue conſiſte en deux poils roides, écartés, longs de ſix lignes, entre leſquels il y a un peu plus haut deux piquans courts & longitudinaux; deux autres ſont ſitués poſtérieurement ſur les côtés du dos, la dernière paire eſt à la baſe de l'anus; quand le corps de ce ver eſt enflé, on apperçoit diſtinctement ſon ouverture qui paroît triangulaire.

Son mouvement conſiſte dans la contraction du ventricule, pendant laquelle l'eau étant rejetée avec violence, elle facilite ſon déplacement à cauſe de la réſiſtance qu'elle éprouve de l'eau environnante.

Ces vers s'uniſſent entr'eux par les côtés du corps en formant une double chaîne, ils ſont quelquefois alignés par paires, & d'autres fois alternativement, de manière que le corps d'un ſeul porte ſur deux à la fois, la partie ſupérieure du corps étant attachée ſur la moitié inférieure de celui qui eſt au-deſſus à ſa droite, & la moitié inférieure

ſur le haut de celui qui vient après, toujours du même côté ; ils s'uniſſent auſſi de manière que le ventre de l'un s'attache au dos de l'autre, mais ceci arrive plus rarement ; ſi on tire cette chaine hors de l'eau, l'adhérence des vers ceſſe, & chacun gagne où il peut.

Forskol dit que cette eſpèce eſt ſi commune ſur les côtes de l'île de Majorque, que l'on ne peut jeter les filets à la mer ſans qu'ils n'en ſoient à l'inſtant couverts.

4. BIPHORE armée.

Biphora mucronata ; FORSK.

Biphora, oblongo ovata poſtice acuminata, hyalina, mucrone ad frontem dextro, ad anum ſiniſtro.

Salpa mucronata, ore laterali, mucrone hyalino, interno ad frontem dextro, ad anum ſiniſtro, nucleo cæruleo oblongo ; FORSK. *deſcript. anim. pag. 114, num. 33.*

Salpa mucronata ; ejuſd. icon. pag. 12, tab. 36, litt. D.

DESCRIPTION. Celle-ci a la forme d'un ovale oblong, arrondi en avant & pointu à l'extrémité oppoſée, ſa longueur eſt de huit lignes ; le ventre eſt légèrement applati & le dos convexe, il eſt tranſparent & marqué de quelques veinules bleues ; l'eſtomac a une forme oblongue, il eſt bleu, mais il préſente une teinte jaune ſur le devant vers le milieu du corps ; le ventre eſt marqué depuis l'eſtomac juſqu'à l'ouverture de la bouche par une ligne bleue oblique, qui ne paroît formée que par la réunion de petites veinules ; cette ligne environne l'ouverture de la bouche en y formant un anneau pentagone, elle ſe termine en deſſus par une ligne droite, qui finit vers le milieu du dos. La bouche eſt petite & fendue tranſverſalement, elle eſt ſituée un peu au-deſſous du bout antérieur ; enfin, on apperçoit ſur le devant du corps quelques bandes tranſverſes très-peu marquées.

Les piquans ſont plongés dans l'épaiſſeur des tégumens ; ſi on regarde en face un de ces vers la tête en haut, de manière qu'il vous préſente le ventre, on en apperçoit un ſitué à la droite de la bouche de l'animal, & le ſecond au bas du corps à la gauche de l'anus.

Ces vers, en s'attachant les uns aux autres, forment des ſéries longitudinales, qui ſemblent compoſées au premier coup-d'œil par la réunion d'autant de petites lames, ils ſe ſéparent dès qu'on les tire hors de l'eau ; ſi on veut les conſerver, il faut les plonger tout de ſuite dans de l'eſprit-de-vin très-fort, & le renouveller avec précaution, à cauſe de leur grande délicateſſe. On les trouve ordinairement attachés aux filets des pêcheurs, près de l'île d'Yvice dans la Méditerranée.

5. BIPHORE ponctuée.

Biphora punctata ; FORSK.

Biphora, oblonga, dorſo rubro punctato, pone mucronato, ano porrecto ; NOB.

Salpa punctata, ore ſubterminali, dorſo rubro punctato, pone mucronato, ano porrecto ; FORSK. *deſcript. anim. pag. 114, num. 34.*

Salpa punctata ; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 35, litt. C.

DESCRIPTION. Son corps eſt tranſparent, il a un pouce & demi de longueur, & la groſſeur du doigt ; la bouche eſt ſituée un peu au-deſſus du bout antérieur ; elle eſt fendue tranſverſalement, & la partie qui répond à la lèvre ſupérieure eſt comme tronquée par-deſſus. Le dos eſt parſemé de petites taches incarnates étoilées, qui ſont formées par la réunion de très-petits points de la même couleur, qu'on ne peut diſtinguer ſans le ſecours du microſcope, il eſt convexe & terminé en arrière par une pointe gélatineuſe qui reſſemble à un piquant ; l'eſtomac eſt placé entre cette pointe & l'anus, ſa couleur eſt celle de l'ochre. Le ventre eſt marqué de quelques bandes peu prononcées, l'anus qui le termine en arrière eſt plus alongé dans cette eſpèce que dans les précédentes, & le diamètre de ſon ouverture ſurpaſſe deux fois ſa longueur ; l'inteſtin a la même direction que dans la *Biphore géante.* Il eſt marqué de même par des ſtries tranſverſes, & ſa groſſeur eſt celle d'un fil.

On trouve rarement cette eſpèce dans la mer Méditerranée ; elle eſt plus abondante dans l'Océan ſur les côtes de l'Eſpagne.

6. BIPHORE confédérée.

Biphora confœderata ; FORSK.

Biphora, ſubtetragona hyalina, dorſo gibboſo, utrinque ſpina acuta ; NOB.

Salpa confœderata, ore terminali, dorſo gibboſo, FORSK. *deſcript. anim. pag. 115, num. 35.*

Salpa confœderata ; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 36, litt. A, num. 1, 2, a.

DESCRIPTION. Son corps eſt mou, tranſparent, & preſque quadrangulaire ; il eſt long d'un pouce, & de la groſſeur du petit doigt ; la partie inférieure du dos qui entoure l'eſtomac, a plus de roideur & plus de conſiſtance que le reſte du corps, elle le déborde ſur les côtés ; elle préſente un angle dans le milieu, & un autre de chaque côté du ventre, qui lui donnent une forme triangulaire ; cette partie eſt concave en deſſous, & paroît tronquée ſur le devant dans quelques individus. On voit dans le plus grand nombre une épine peu ſaillante, obtuſe près de chaque angle latéral qui manque entièrement aux autres ; le dos forme une boſſe roide, preſque calleuſe près de l'eſtomac, qui eſt accompagnée de chaque côté d'une petite épine aiguë & ſaillante ; il y en a deux autres plus grandes, plus roides ou à leur place deux petites gibboſités, ſituées en avant, une de chaque côté

de l'extrémité antérieure près de l'ouverture de la bouche, & vers le milieu du dos deux petits tubercules droits & roides. L'eſtomac *nucleus* a une forme ovoïde, il eſt plus petit qu'une lentille, & ſa couleur eſt d'un brun obſcur; il en part une ligne blanche luiſante qui, paſſant le long du milieu du dos, le partage en deux parties égales. La bouche & l'anus ſont placés aux deux extrémités, leurs bords ſont ſouvent parſemés de petits points citrons. L'inteſtin eſt comme dans les autres eſpèces

Les mouvemens les plus apparens de cette *Biphore*, ſont ceux des lèvres des deux ouvertures, qui s'allongent & ſe raccourciſſent à meſure que le corps exécute une dilatation & une contraction alternatives; c'eſt à l'aide de ces deux mouvemens que cet animal ſe déplace, & qu'il attire l'eau par l'orifice antérieur pendant qu'il le rejette par l'ouverture de l'extrémité oppoſée.

Leur réunion que Forskol nommoit leur ſociété, s'opère en s'attachant par les côtés du corps ſur une ligne horizontale, de façon que toutes leurs bouches ſoient tournées du même côté, & les anus de l'autre; ſur ce premier rang, il y en a ordinairement un ſecond qui eſt diſpoſé de même; mais les *Biphores* qui le compoſent ſont attachées à celles du premier dos à dos, leurs ventres étant tournés en dehors ſur les deux faces, leur diſpoſition eſt telle, qu'un de ces vers ne réponde pas exactement à un autre de la ligne oppoſée, mais qu'il appuie ſur deux à la fois, & ainſi alternativement juſqu'à la fin de la chaine. Cette eſpèce fut obſervée par Forskol ſur les côtes d'Eſpagne, & ſur celles de l'île Sérigo, dans l'Archipel de la Grèce.

7. BIPHORE faſciée.

Biphora faſciata; FORSK.

Biphora, ovato oblonga, faſciis abdominalibus decem, quinque alternis pallidioribus; NOB.

Salpa faſciata, ovato oblonga ore terminali, abdomine faſciato, inteſtino filiformi ineurvo ſupra nucleum; FORSK. *deſcript. anim. pag. 115, num. 36.*

Salpa faſciata; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 36, litt. A.

DESCRIPTION. Le corps de ce ver a un pouce & demi de longueur, & la groſſeur de l'eſpèce précédente; il eſt clair diaphane, & ſa forme repréſente un ovale un peu alongé; la bouche eſt fendue tranſverſalement ſur le milieu de l'extrémité ſupérieure; le ventre eſt marqué par dix bandes obſcures, dont cinq placées alternativement ſont plus pâles que les autres; l'eſtomac a dans cette eſpèce une couleur approchante de celle de la rouille, il eſt ſitué ſur le bord inférieur du corps, & laiſſe partir dans l'intérieur du corps, vers ſa partie ſupérieure, un petit inteſtin auſſi grêle qu'un fil qui prend ſa direction vers le haut, & dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes; il eſt long de cinq ou ſix lignes, courbé près de ſon inſertion dans l'eſtomac, & finit au haut par un petit crochet. L'anus eſt conique, ſon ouverture eſt tronquée & placée un peu en deſſus de ſon bout. Cette eſpèce eſt moins commune que les autres; Forskol ne le trouva qu'à l'entrée des îles de l'Archipel.

8. BIPHORE africaine.

Biphora africana; FORSK.

Biphora, ſubtriquetra, abdomine tranſverſim ſtriato, dorſo trituberculato; NOB.

Salpa africana, ore terminali, ſubtriquetra, tranſverſè decem ſtriata, gibbo ad baſim-auctlo nucleis tribus; FORSK. *deſcript. anim. pag. 116, num. 38.*

Salpa africana; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 36; litt. C.

DESCRIPTION. Celle-ci a la longueur & la groſſeur de la *Biphore faſciée*, ſon corps eſt oblong & preſque triangulaire, à cauſe de l'applatiſſement de l'abdomen & d'un angle qu'elle a ſur le dos. Le ventre eſt plat, & marqué de dix ſtries enfoncées; depuis l'ouverture de l'anus juſqu'au milieu du dos, elle a une membrane épaiſſe & élevée qui reſſemble à une pinne membraneuſe à cauſe de ſa ſituation, & au bas du dos un tubercule rond, brun & luiſant; au haut de la pinne dorſale, il y a un ſecond tubercule de la même forme que le premier dont la couleur eſt blanche, & entre ces deux un troiſième qui a la forme d'une cornue, & qui appuie par une des faces ſur le tubercule brun du bas du corps, la couleur de celui-ci eſt blanche. Enfin, la bouche & l'anus ſont ſitués aux deux extrémités.

Le mouvement progreſſif de cette eſpèce reſſemble à celui des autres, il s'exécute par le même mécaniſme; Forskol la découvrit ſur les rivages de Tunis.

9. BIPHORE polycratique.

Biphora polycratica; FORSK.

Biphora, oblonga rigida, extremitatibus truncatis, antica circulis binis impreſſis; NOB.

Salpa polycratica, ore infra apicem, fronte candaque truncatis; FORSK. *deſcript. anim. pag. 116, num. 40.*

Salpa polycratica; ejuſd. icon. pag. 12, tab. 36; litt. F.

DESCRIPTION. Sa longueur & ſa groſſeur ſont les mêmes que celles des deux eſpèces précédentes, mais elle a beaucoup plus de ſolidité; ſon corps eſt ceint en totalité par cinq bandes égales, qui, quoique peu apparentes pendant la vie de l'animal, le deviennent beaucoup une fois qu'il a été plongé dans l'eſprit-de-vin. La bouche conſiſte en une fente tranſverſe, qui eſt ſituée deux ou trois lignes au-deſſous de l'extrémité ſupérieure du corps: la partie qui dépaſſe la hauteur de la bouche eſt marquée de deux petits cercles enfoncés, que

Forskol croyoit pouvoir être ſes yeux; ces deux cercles, quelle que ſoit leur nature, ſont aſſez bien marqués, & ils le deviennent encore davantage après que l'animal a reſté quelque temps dans l'eſprit-de-vin. L'anus eſt un peu éloigné du bout de la queue, il a à ſa droite une petite dent, dont l'uſage n'eſt pas connu, deux lignes plus haut que ſon ouverture on apperçoit l'eſtomac qui eſt brun & de forme globuleuſe. L'inteſtin contenu dans l'intérieur ne préſente point de différence remarquable de celui des autres eſpèces. Celle-ci eſt en général d'une conſiſtance plus ſolide, & d'un tiſſu plus ferme que les autres, auſſi Forskol obſerve qu'elle conſerve très-bien ſa forme dans l'eſprit-de-vin; un individu qu'il deſſécha en rempliſſant ſa cavité de mercure, l'avoit auſſi très-bien gardée, & il la conſerva même après que le mercure fut évacué. Ces vers ſe grouppent enſemble, en s'attachant les uns aux autres par une moitié du dos, de manière que cette moitié porte à la fois ſur le bas de celui qui eſt placé derrière & au-deſſous, & ſur la moitié ſupérieure de celui qui ſuit au-deſſus; de cette façon, toutes les bouches ſont libres & ſituées au dehors de la chaîne; c'eſt ce qui leur fit donner par Forskol le nom de Polycratiques, pour nom trivial. On en trouve, ſuivant lui, des cordons de pluſieurs aunes de longueur qui imitent dans l'eau le mouvement des ſerpens, dont chaque animal en aſpirant & rejetant ſucceſſivement l'eau de la mer, entretient de toutes ſes facultés le mouvement, d'où réſulte celui de la petite république. Il découvrit cette eſpèce hors le détroit de Gibraltar.

BISTOURNÉE. (*Voyez* ARCHE BISTOURNÉE.)

BITOU. (*Voyez* PORCELAINE POU.)

BIVALVES *ou* COQUILLES BIVALVES; on nomme ainſi toutes les coquilles qui ſont compoſées de deux pièces ou de deux battans à peu près égaux & joints enſemble près du ſommet par un ligament. *Voyez*, au mot *Coquille*, les généralités des coquilles bivalves, l'explication des parties qui les compoſent, & celle des mots par leſquels on exprime leurs différences.

BIVERONE *ou* PIPERONE. (*Voyez* VÉNUS APPELLI.)

BIVET. (*Voyez* BUCCIN BIVET.)

BLATIN. (*Voyez* BUCCIN BLATIN.)

BLATTE DE BYZANCE.) *Blatta Byzantia ou* BLATION *Byzantium*; c'eſt le nom que les anciens médecins avoient donné à l'opercule tendineux du *ſtrombe peſant*, & qu'ils faiſoient entrer dans leurs préparations pharmaceutiques, comme un puiſſant ſecours pour les vapeurs, & contre l'épilepſie; on l'appelloit auſſi l'ongle odorant à cauſe de ſa figure, qui reſſemble, ſuivant Rondelet, à l'ongle d'un oiſeau de proie, & tient de même à la chair du ver par le bout qui eſt le plus épais.

M. Adanſſon, qui a vu l'animal du *ſtrombe peſant* ſur la côte du Sénégal, dit que cet opercule eſt fixé ſur l'extrémité poſtérieure du pied, & qu'il n'y tient que par la quatrième partie de ſa longueur & par un de ſes bords qui eſt convexe; qu'il eſt de forme elliptique, arrondi à l'extrémité ſupérieure qui eſt plus épaiſſe, pointu à l'extrémité oppoſée, trois ou quatre fois plus long que large, brun noirâtre, poli ſur ſa face extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en deſcendant.

Rondelet, qui a le premier reſtitué au *ſtrombe peſant* le nom ancien de *conchylium*, obſerve que Dioſcoride reconnoît deux eſpèces de blattes: l'une, que l'on tiroit de la mer Rouge, qui étoit blanche, graſſe au tact, & la plus eſtimée; l'autre, noirâtre, plus petite, qui venoit de la Babylonie; que de ſon temps les apothicaires appelloient indifféremment *blattes de Bizance*, les opercules du *ſtrombe peſant*, & ceux des pourpres. Cet uſage des apothicaires s'eſt tranſmis juſqu'à nous, mais il n'y a pas grand danger, puiſqu'ils ont tous à peu près les mêmes vertus, quoique de forme très-différente. Lorſqu'on les brûle, ils répandent une odeur ſemblable à celle du caſtoreum, dont on leur attribuoit auſſi les vertus; aujourd'hui on en fait peu d'uſage, & ces opercules ne ſont recherchés que pour l'ornement des cabinets.

BOBI. (*Voyez* VOLUTE BOBI.)

BOIS VEINÉ. (*Voyez* VOLUTE BOIS VEINÉ.)

BOLIN. (*Voy.* POURPRE MASSUE D'HERCULE.)

BONNET CHINOIS. (*Voy.* PATELLE BONNET CHINOIS.)

BONNET DE DRAGON. (*Voyez* PATELLE BONNET DE DRAGON.)

BONNET DE POLOGNE. (*Voyez* CASQUE TESTICULE.)

BOSON. (*Voyez* SABOT TUBERCULÉ.)

BOSSUE. (*Voyez* PORCELAINE BOSSUE.)

BOSSUE SANS DENTS. (*V.* OVULE BOSSUE.)

BOTRYLLE. — *Botryllus ;* PALLAS, *ſpicil. zool. faſc. 10, pag. 35.*

GENRE DES VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère,

Une croûte gélatineuſe, diaphane, fixée, qui eſt parſemée de polypes, dont le corps orbiculaire eſt marqué d'une grande cavité au centre de la face ſupérieure, & pourvu tout autour d'organes oblongs, dont chacun préſente deux ouvertures, l'une à leur extrémité extérieure, la ſeconde qui pénètre dans la cavité du centre.

ESPECES.

1. BOTR. étoilé.

Les organes diſpoſés ſur un ſeul rang en forme d'étoile, leurs ouvertures extérieures dentées.

2. BOTR. faſciculé.

Les organes diſpoſés ſur pluſieurs rangs, les ouvertures extérieures non dentées.

OBSERVATIONS GÉNERALES. Des deux espèces dont on trouvera ici la description, la première, qui avoit été connue par *Rondelet* & *Gesner*, fut rapportée dans la suite par Schlosser, Linné, M. Pallas & Ellis, au genre des alcyons dont elle avoit au moins la forme extérieure, parce qu'on n'avoit pas encore considéré avec assez d'attention, ni sa consistance, ni la figure de ses polypes. C'est à feu M. Gaertner, membre très-distingué de la société royale de Londres, que l'on doit, outre la découverte de leur organisation singulière, celle de la seconde espèce, & leur description très-détaillée, qui fut publiée par M. Pallas, à qui il l'avoit communiquée; il suit des observations de cet excellent naturaliste, que ces zoophites doivent être séparés du genre de l'alcyon, avec qui ils n'ont d'autre rapport que celui de s'attacher, comme quelques espèces de ce genre, sur les productions végétales qui croissent dans le fond de la mer, ou sur la superficie des rochers.

Les polypes de ces deux espèces de *Botrylles* ont de si grands rapports entr'eux, qu'il n'est pas possible de les séparer, quoique ceux du *Botrylle étoilé* soient réunis en très-grand nombre sur une croûte mucilagineuse, dans laquelle ils semblent plongés, & que ceux du *Botrylle fasciculé* soient ordinairement isolés & solitaires; cette différence, qui paroît très-grande au premier coup d'œil, est cependant peu importante dans le fond, puisqu'elle est analogue à celle que les madrepores présentent, dont les unes offrent des étoiles réunies sur des masses tuffacées plus ou moins considérables, & les autres une étoile simple, & par conséquent un polype solitaire, sans qu'on puisse se refuser à les considérer, malgré cette différence, comme dépendantes du même genre.

Les polypes des *Botrylles* sont bien différens de ceux des alcyons; mais ils ont un rapport très-marqué avec ceux de la *madrepore arborescente*, que Donati a décrite dans son Essai sur l'histoire naturelle de la mer Adriatique, page 50, planche 7. J'ai déjà dit ailleurs que les polypes des alcyons ont le corps cylindrique, terminé au haut par des tentacules ciliés, placés en forme de rayons autour d'une ouverture centrale: ceux des *Botrylles* consistent en un globule de consistance gélatineuse qui offre au centre de la face supérieure une cavité orbiculaire, bâillante, autour de laquelle sont disposés des organes placés sur un ou plusieurs rangs, lesquels sont percés à leur bout extérieur & à l'extrémité, par laquelle ils adhèrent au corps par une ouverture qui pénètre dans la cavité du centre. M. Pallas, qui n'a fait que rapporter les propres paroles de Gaertner, a considéré les orifices extérieurs de ces organes comme autant de bouches, & ceux qui répondent à la cavité centrale comme autant d'anus distincts, d'où il sembleroit résulter que chaque étoile ou chaque polype, pris séparément, seroit ou un animal à plusieurs têtes, ou une réunion d'animalcules attachés les uns aux autres sur une cavité commune, comme Ellis l'avoit cru du *Botrylle étoilé*, d'après la première description qui en avoit été donnée par le docteur Schlosser. Cependant, si l'organisation peu ordinaire des *Botrylles* peut d'abord faire naître cette idée, elle présente aussi d'autres motifs pour la combattre, & pour ramener à un sentiment moins merveilleux. L'analogie de leur structure avec celle des polypes de la *madrepore arborescente*, me paroît non-seulement confirmer le sentiment opposé à celui d'Ellis, & établir l'existence d'un seul animal dans chaque étoile, mais prouver aussi que les organes perforés ne doivent être considérés que comme les bras ou les suçoirs de l'animal, ou du moins comme des organes qui en dépendent.

Les polypes que Donati découvrit sur chaque étoile de la *madrepore arborescente* avoient tous un enfoncement remarquable ou une cavité décangulaire au centre de leur face supérieure, dans laquelle ils retiroient la tête, qui étoit garnie de huit petits rayons. Les parois extérieurs de cette cavité étoient garnis de plusieurs rangs d'organes pédicellés, dont le bout extérieur étoit fendu en forme de pince & paroissoit en tenir lieu à l'animal; à la vérité, cet auteur n'a pas indiqué des ouvertures aux deux bouts de ces organes, mais l'analogie seule doit les y faire soupçonner, d'après celles que Gaertner a reconnues sur ceux des *Botrylles*. Personne n'a douté que le polype de la *madrepore arborescente* ne fût un seul animal; & quiconque en fera la comparaison avec celui des *Botrylles*, conviendra qu'ils s'expliquent l'un par l'autre, & que la seule différence qu'ils offrent, est l'existence d'une tête dans ceux de la madrepore, laquelle n'a pas été encore observée avec assez d'exactitude dans les *Botrylles*. Car, il est bon de prévenir qu'on ne voit pas toujours la tête du polype de la *madrepore arborescente*, l'animal la retirant quelquefois dans le fond de la cavité centrale, dont il contracte souvent les bords pour la mettre à l'abri de tout danger, & que Schlosser crut appercevoir des petites fibres mobiles, dans la cavité supérieure du *Botrylle étoilé*, qui désignent sa tête, dont l'existence est d'ailleurs plus que vraisemblable, puisque cet auteur en a fait mention pendant que l'observation de Donati lui étoit inconnue, & à une époque où on n'en avoit pas acquis les lumières que Gaertner a répandues sur son organisation: on peut donc conclure, sans crainte d'aller trop loin, que la cavité centrale ayant la même situation dans les polypes de la madrepore de Donati, & dans ceux de Gaertner, que les organes extérieurs répondant de même aux parois externes de la cavité centrale, ces organes sont perforés dans les polypes de la *madrepore arborescente* puisqu'ils le sont dans ceux des *Botrylles*, & qu'ils remplissent des fonctions analogues dans tous les deux; ce

principe une fois reconnu vrai, & l'analogie de leur nature n'étant plus douteuse, dès-lors ces vers ne présenteront plus qu'une organisation très-compliquée, à la vérité, mais pas si extraordinaire qu'on l'avoit soupçonnée, puisqu'elle offre des rapports évidens avec d'autres déjà connus.

Les vers zoophites ont excité de tout temps, parmi les naturalistes les plus éclairés, les idées les moins vraisemblables; la variété étonnante de leur forme, une configuration si différente des animaux qu'on croyoit plus parfaits, parce qu'on avoit une idée moins obscure de ses rapports avec la nôtre, le desir de la singularité dont il est si difficile à l'homme de se dépouiller, surtout quand il manque d'analogies pour asseoir son jugement, toutes ces causes réunies à la difficulté de l'observation, ont fait considérer longtemps les vers zoophites comme des êtres intermédiaires entre le règne végétal & le règne animal; maintenant que cette idée se trouve démontrée fausse par l'observation, elle semble lutter encore pour leur conserver quelques-unes de ces qualités merveilleuses, dont le premier enthousiasme les avoit revêtus. M. Pallas, quoique bien supérieur par ses vastes connoissances à toutes ces petites considérations, n'a pu cependant se garantir tout-à-fait de leur influence, puisque n'ayant pas hésité de considérer chaque étoile du *Botrylle* comme un seul polype, il a cru en même temps que ce ver étoit pourvu de plusieurs têtes qui pullulaient & se renouvelloient sur sa superficie; les paroles de cet auteur ne sont pas douteuses, il s'exprime de cette manière: « *Quis enim è Gaerneri observationibus non* » *concludat, singulam hujus crustæ zoophitæ stellam* » *non unum esse fasciculum seu unicum caput, sed* » *polypum quasi multiciptem, & subnascentibus con-* » *tinuo novis capitibus pullulantem;* » en démontrant que le *Botrylle* ne forme qu'un seul animal, suivant le sentiment de M. Pallas, la comparaison que j'ai établie entre ce polype & celui de la *madrepore arborescente* laisseroit cependant quelque incertitude sur ce que l'on doit regarder comme sa tête, si je ne prouvois que M. Pallas n'a eu l'idée de plusieurs têtes, pour un seul animal, que sur la fausse notion qu'il avoit prise des organes du *Botrylle*, d'après la description de M. Gaerner; car, en considérant chaque organe comme pourvu d'une bouche & d'un anus distinct, il ne restoit qu'un pas à faire pour croire avec Ellis que ces organes étoient des vrais animalcules réunis sur un pédicule commun, & il étoit bien plus difficile d'adopter l'idée de plusieurs têtes sur un seul corps, puisque, si on considère chaque organe comme pourvu d'une bouche qui reçoit des alimens, & d'un anus qui les évacue après qu'ils sont digérés, il est difficile de ne pas croire que tous les viscères nécessaires à la digestion, à la nutrition & à la circulation des sucs n'y soient contenus, & que chacun d'eux ne constitue en effet un animal distinct; mais si d'un autre côté on fait attention aux mouvemens de contraction & de dilatation qui ont lieu sur les bords de la cavité centrale, & au consentement de toutes les parties du corps, si on considère que dans le polype de la *madrepore arborescente*, la tête est située dans la cavité supérieure, qu'elle est distincte des organes, que ce polype jouit d'une forme très-voisine de celle des *Botrylles*, que Schlosser a cru avoir apperçu un organe analogue à cette tête dans la cavité centrale du *Botrylle*; dès-lors il me paroit impossible de regarder, avec M. Pallas & Gaertner, les organes comme autant de têtes, & j'aime mieux convenir que l'on ignore absolument leur usage, que de m'exposer à leur accorder une nature que la raison & l'analogie réprouvent également. M. Pallas paroit avoir fondé son sentiment sur les observations suivantes: il dit, d'après Gaertner, que si pendant que ces animalcules sont vivans, on touche l'ouverture extérieure de l'un des organes, il se contracte tout seul, ceux des côtés restant dans leur état ordinaire; mais que si on touche le centre de l'étoile au milieu de la cavité, tous les organes se contractent à la fois de même que leurs ouvertures extérieures; cet auteur ajoute que si on prolonge une plaque de *Botrylles étoilés* dans de l'eau de mer filtrée, qu'on les y laisse séjourner assez long temps pour leur faire supporter une longue diète, alors chaque étoile présente une forme différente de celle qui lui est ordinaire, que les bords de la cavité centrale s'alongent sous la forme d'une trompe conique, & que l'animal s'en sert pour exciter dans l'eau un mouvement plus considérable; enfin, que cette cavité se déprime au point de ne présenter que de légères traces de ses bords, lorsque l'animal, après avoir pris de la nourriture, veut évacuer ses excrémens, & qu'ils sont rejetés avec tant d'activité par les ouvertures internes des organes, qu'ils passent d'un seul jet au-delà des bords opposés de cette cavité.

Il est facile de juger, d'après ce que j'ai déjà dit, que ces trois observations, loin de prouver la chose contestée, ne font qu'éluder la question au lieu de l'éclaircir; car, si en touchant l'ouverture extérieure d'un des organes, on a observé qu'il se contracte seul, ce qui sembleroit prouver que chaque organe est un animal distinct plutôt qu'une des têtes de l'animal; on a observé aussi que les bords de la cavité centrale s'alongent en forme de cône ou de trompe, qu'ils se meuvent dans tous les sens, ce qui, ne pouvant convenir qu'à une seule volonté, & par conséquent à un seul animal, présente une conséquence opposée à la première, & plus vraisemblable qu'elle, à cause de l'analogie du *Botrylle* avec le polype de la *madrepore arborescente* qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Enfin, pourquoi ne regarderoit-on pas chaque organe des *Botrylles* comme autant de trompes tubulées, destinées à saisir l'aliment qui leur est analogue, & à le transmettre à la cavité centrale,

où eſt vraiſemblablement la bouche ? puiſqu'outre le polype de la *madrepore*, *arborescente* où cette organiſation n'eſt pas douteuſe, on ſait que quelques vers marins du genre de la méduſe en ont une ſemblable, étant pourvus de pluſieurs ouvertures propres à recevoir les alimens, & d'un ſeul eſtomac ſitué au centre du corps où toutes ces ouvertures correſpondent ; puiſqu'enfin on en peut douter que les étoiles de mer, dont les rayons ſont tendus en deſſous, ne reçoivent effectivement des alimens ſur toute la longueur des rayons, qui, par un mouvement qui leur eſt propre, les tranſmettent en les triturant à l'organe de la déglutition qui eſt placé au centre, toutes ces analogies concourent à rendre vraiſemblable l'idée que je donne des fonctions de ces organes ; mais quand même je me tromperois ſur ce point, j'aurois au moins rempli mon objet ; ſi j'ai détruit celle de M. Pallas, qui me paroit oppoſée aux loix de la nature, à celles de l'analogie, & très-propre ſurtout à s'oppoſer au progrès des connoiſſances dans l'hiſtoire des vers zoophites.

Quoique je ne décrive ici que deux *Botrylles*, il eſt vraiſemblable qu'il en exiſte un bien plus grand nombre, & qu'il ne manque que des obſervateurs pour les découvrir ; on trouve dans les auteurs quelques indications de productions polypeuſes marines, qui ont paru avec raiſon à M. Pallas, pouvoir appartenir à ce genre ; on peut mettre dans ce nombre les alcyons gélatineux, dont Borlace a donné une deſcription incomplète jointe à une mauvaiſe figure, *natural hiſtory of Cornwal*, *tab.* 25, *fig.* 3, 4, 5, 6, & deux autres alcyons, également gélatineux, de la mer de Norwège, dont Linné a fait mention dans la ſeconde édition de la faune de Suède, num. 2227 & 2228. Je ne doute pas que ces eſpèces n'appartiennent au genre du *Botrylle*, & qu'on n'en découvre encore des nouvelles pour ſi peu qu'on s'adonne à leur recherche.

1. BOTRYLLE étoilé.

Botryllus ſtellatus ; GAERTN.

Botryllus, *dactylis aggregatis ſtellatis*, *oſculis dorſalibus dentatis* ; PALLAS, *ſpicil. zool. faſcic.* 10, *pag.* 37, *tab.* 4, *fig.* 4 — 5.

Uva marina ; RONDELET, *aquat. part.* 2, *pag.* 130. — GESNER, *piſc. pag.* 155.

BORLACE, *natural hiſtory of Cornwall. pag.* 254, *tab.* 25, *fig.* 1, 2.

Alcyonium carnoſum, *aſteriſcis radiis obtuſis ornatum* ; SCHLOSSER, *act. angl. vol.* 49, *part.* 2, *num.* 61, *pag.* 449, *cum icone.*

Alcyonium Schloſſeri, *cruſtaceum pulpoſum fuſcum*, *floſculis fulvis adnatis*, *petalis pertuſis* ; PALLAS, *zooph. pag.* 355, *num.* 208.

Alcyonium Schloſſeri, *ſubrotundum ſtupoſum*, *ſtellis radio pertuſis* ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1294, *num.* 6.

Alcyonium Schloſſeri, *carnoſum lividum*, *aſteriſcis luteis radiis obtuſis ornatum* ; ELLIS, *natural hiſt. of zoophites*, *pag.* 177.

DESCRIPTION. Cette eſpèce reſſemble à une croûte ou à une plaque gélatineuſe, mince & diaphane, d'une couleur brune ou d'un verd cendré, qui s'attache aux tiges des fucus qui croiſſent dans la mer, ou bien ſur la ſuperficie des rochers ; les polypes dont elle eſt parſemée ſont ordinairement jaunâtres, ils conſiſtent en un globule gélatineux, qui préſente au centre de ſa face ſupérieure une cavité, autour de laquelle ſont diſpoſés, ſur un ſeul rang, des organes en forme de maſſue qui lui donnent la figure d'une étoile.

Ces organes ont plus de largeur au bout extérieur que près de leur inſertion au corps, chacun d'eux eſt percé par deux ouvertures, dont la plus grande eſt ſituée près du bout de leur face ſupérieure ; la ſeconde eſt placée à l'extrémité intérieure de chaque organe, & répond dans la cavité du centre. Le nombre de ces organes n'eſt pas conſtant, on en compte ſur chaque polype depuis trois juſqu'à quinze ou vingt ; mais il eſt plus ordinaire, ſuivant Ellis, d'en trouver depuis quinze juſqu'à dix-huit. L'endroit par où ils tiennent au corps, préſente à l'extérieur autant de foſſettes que d'organes, c'eſt-à-dire, un pour chaque foſſette.

Un polype ainſi compoſé a au centre de la face ſupérieure une cavité ſemi-orbiculaire, dans le fond de laquelle Schloſſer apperçut quelques filets mobiles, qui ſont vraiſemblablement des dépendances de ſa tête ; ſes parois intérieurs ſont percés tout autour d'autant de petits orifices qu'il a d'organes à l'extérieur, & les bords de cette cavité ſont ſuſceptibles de mouvemens de contraction & de dilatation qui s'opèrent avec beaucoup de célérité ; ils ſont marqués à l'extérieur des rayons colorés & fourchus, dont les branches s'étendent ſur la longueur de chaque organe & vont ſe terminer à leur orifice externe. Quand le polype eſt mort, on apperçoit à la place des rayons colorés, des lignes qui paroiſſent ciliées ou des rides tranſverſes infiniment petites, qui ſe terminent de même au bord des ouvertures externes. La couleur de ce polype, quoiqu'ordinairement jaunâtre, eſt blanche quelquefois & reſplendiſſante comme l'argent, ſes organes ſont bruns ou couleur d'ochre & parſemés de petites taches rougeâtres ; leur forme préſente auſſi quelque variété, tantôt elle eſt lancéolée, d'autres fois, quoique lancéolée, leur bout extérieur eſt plus pointu, ou bien elle eſt linéaire ; M. Pallas les a repréſentés dans ces trois états différens. Enfin, cet auteur ajoute que ſes œufs ſont parſemés dans les interſtices des organes & ſur les bords du globule gélatineux ; mais il paroît que ce que cet auteur a pris, avec M. Gaertner, pour des œufs, n'eſt effectivement que des organes qui ſe développent & qui acquièrent ſucceſſivement leur entier accroiſſement. On

trouve ce zoophite sur les côtes de la province de Cornouailles en Angleterre ; Schlosser le trouva aussi dans le port de Falmouth.

2. Botrylle fasciculé.

Botryllus Conglomeratus ; Gaertn.

Botryllus, dactylis Conglomeratis, osculis terminalibus edentulis ; Pallas, *spicil. zool. fasc. 10, pag. 39, tab. 4, fig. 6, A.*

Description. Celui-ci a une forme convexe du diamètre d'une lentille ; il s'attache, comme l'espèce précédente, sur la tige des plantes marines, notamment sur *le fucus serratus* & *fucus nodosus* ; Linn.

Son corps est mou, gélatineux & orbiculaire, il est couvert extérieurement d'organes nombreux, disposés sur plusieurs rangs, dont la forme est ovale la superficie lisse & la couleur blanchâtre ; ces organes sont appuyés les uns sur les autres, de manière à paroître tuilés, leur extrémité extérieure est arrondie, & percée au bout par une ouverture sans dents, qui est grande en comparaison de celle qui répond à l'autre extrémité dans la cavité centrale. La forme de cette cavité représente celle d'un entonnoir, ses bords sont blanchâtres & susceptibles de contraction comme dans le *Botrylle étoile*. Ses œufs sont ronds, tirant sur le blanc & parsemés sur la superficie du corps. On trouve cette espèce aux mêmes endroits que la précédente.

BOUCHE A DROITE *ou* CONTRE-UNIQUE. (*Voyez* Bulime citron.)

BOUCHE D'ARGENT. (*Voyez* Sabot bouche d'argent.)

BOUCHE DE LAIT. (*V.* Buccin ondulé.)

BOUCHE D'OR. (*Voyez* Sabot bouche d'or.)

BOUCHE DOUBLE. (*Voyez* Sabot retan.)

BOUCHE JAUNE *ou* SAFFRANÉE. (*Voyez* Buccin hemastome.)

BOUCLIER D'ÉCAILLE DE TORTUE. (*Voyez* Patelle écaille de Tortue.)

BOUÉE. (la) *Voyez* Cérithe télescope.)

BOURDIN. (*Voyez* Haliotide striée.)

BOURSE *ou* GIBECIÈRE. (la) (*V.* Peigne gibecière.)

BOUTON DE CAMISOLE. (*Voyez* Toupie bouton.)

BOUTON DE LA CHINE. (*Voyez* Toupie flambée.)

BOUTON TERRESTRE, (*Voyez* Hélice bouton.)

BOYAUX DE CHAT. (*Voyez* Serpule entortillée.)

BRACHION. *Brachionus* ; MULLER.

GENRE DES VERS INFUSOIRES, qui a pour caractère, Un corps ſuſceptible de contraction, couvert par un teſt membraneux, terminé en avant par un organe rotifère garni de cils.

ESPECES.

1. BRACH. ſtrié.

Teſt univalve ovale ſtrié, bord antérieur marqué de ſix dents, la baſe ſimple ſans queue.

2. BRACH. écaille.

Teſt univalve orbiculaire, bord antérieur tronqué, marqué de quatre dents, la baſe ſimple ſans queue.

3. BRACH. pèle.

Teſt univalve, oblong, concave en deſſous, bord antérieur marqué de quatre dents, la baſe ſimple ſans queue.

4. BRACH. bipale.

Teſt univalve, oblong, replié en deſſous, bord antérieur marqué de ſix dents, baſe préſentant une apparence de queue.

5. BRACH. patène.

Teſt univalve, orbiculaire ſimple, une queue ſans piquans.

6. BRACH. bouclier.

Teſt univalve, oblong, échancré en avant, baſe ſimple, une queue ſans piquans.

7. BRACH. lamellé.

Teſt univalve alongé, bord antérieur ſimple, baſe tricorne, la queue terminée par deux poils.

8. BRACH. patelle.

Teſt univalve, ovale, marqué en avant de deux dents, baſe échancrée, la queue terminée par deux poils.

9. BRACH. bractée.

Teſt univalve preſque orbiculaire, bord antérieur échancré en forme de croiſſant, baſe ſimple, la queue terminée par deux épines.

10. BRACH. pliſſé.

Teſt univalve, oblong, bord antérieur crenelé, baſe échancrée, la queue longue, terminée par deux pointes.

11. BRACH. ovale.

Teſt bivalve, applati, le bord antérieur & la baſe échancrés, la queue terminée par deux cirres.

12. BRACH. tricorne.

Teſt bivalve, ventru, bord antérieur ſimple, baſe tricorne, la queue terminée par deux épines.

BRACHION.

13. BRACH. denté.

Teſt bivalve, arqué, les deux extrémités garnies de deux dents, la queue terminée par deux épines.

14. BRACH. armé.

Teſt bivalve preſque carré, les deux extrémités garnies de deux pointes, la queue terminée par deux épines.

15. BRACH. crochet.

Teſt bivalve, ovale, bord antérieur ſimple, baſe pointue, la queue ridée, terminée par deux ſoies.

16. BRACH. cirreux.

Teſt capſulaire alongé ſur le devant, tronqué en arrière & armé de deux cornes, la queue terminée par deux ſoies.

17. BRACH. cornet.

Teſt capſulaire, cylindrique, bord antérieur muni de deux cirres pendans, la queue terminée par un cil.

18. BRACH. carré.

Teſt capſulaire carré, bord antérieur marqué de deux dents, baſe bicorne ſans queue.

19. BRACH. gibecière.

Teſt capſulaire, quadrangulaire, bord antérieur ſimple, tronqué, baſe obtuſe, échancrée, la queue ondulée.

20. BRACH. grenade.

Teſt capſulaire, ovale, bord antérieur marqué de ſix dents, baſe échancrée, la queue longue, terminée par deux pointes.

21. BRACH. de Baker.

Teſt capſulaire, ventru, bord antérieur marqué de quatre dents, baſe bicorne, la queue longue, terminée par deux pointes.

22. BRACH. bâillant.

Teſt capſulaire, ventru, bord anrieur marqué de huit dents, baſe quadricorne, échancrée, la queue courte, terminée par deux pointes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. M. Hill eſt le premier auteur qui ait donné le nom de *Brachion* à des vers infuſoires; M. Pallas le donna après lui à ceux que Linné avoit nommés *vorticelles*, à cauſe du tourbillon qu'ils excitent dans l'eau; Muller, en conſervant à ces vers le nom générique de Linné, parce qu'il exprime très-bien une de leurs facultés principales, donna le nom de *Brachion* à ceux dont je vais parler, dont on doit lui attribuer en grande partie la découverte; quelques eſpèces de ce genre qui avoient été vues avant lui par Joblot, Hill, Baker & le célèbre Linné, avoient été cependant ſi mal décrites, qu'on peut en quelque manière les regarder comme nouvelles, & toutes dues à ſes recherches, puiſqu'il les a préſentées, non telles qu'elles avoient été décrites par ces auteurs, mais telles qu'elles ſont & telles qu'on les a reconnues après lui.

Parmi tous les animalcules qui compoſent l'ordre des vers infuſoires, il n'y en a point qui offrent des organes ſi compoſés, & une ſtructure ſi bizarre, que les *Brachions*; ils ſont les ſeuls qui aient un teſt membraneux, ce qui les rapprocheroit d'un genre d'inſectes aquatiques qui a été découvert, & décrit par Muller, ſous le nom de *daphne*, s'ils n'offroient d'ailleurs dans leur organiſation, & notamment celle de la tête, une ſtructure analogue à celle des vorticelles qui appartiennent inconteſtablement à la claſſe des vers. Le teſt membraneux dont les *Brachions* ſont couverts, ſe préſente ſous trois formes différentes bien diſtinctes; il eſt univalve, bivalve ou capſulaire; le teſt univalve eſt celui qui, ne couvrant que la partie ſupérieure du dos de l'animalcule, n'eſt compoſé que d'une ſeule pièce; le teſt bivalve eſt formé de deux pièces jointes enſemble ſur toute la longueur du dos; il diffère du teſt capſulaire, parce que celui-ci, qui eſt d'une ſeule pièce comme le premier, enveloppe en totalité le corps du ver, & n'a d'autre ouverture qu'à ſon extrémité antérieure pour le paſſage de l'organe rotifère, & quelquefois deux près de la baſe pour celui des œufs.

Ce que je nomme l'organe rotifère, dans les *Brachions* & les vorticelles, appartient à la tête de l'animal; il conſiſte le plus ſouvent en un tuyau dont l'ouverture eſt évaſée en entonnoir, & bordée de cils extrêmement fins, auxquels l'animalcule communique un mouvement circulaire très-rapide, qui excite un tourbillon dans l'eau, & attire dans l'intérieur du tube l'eau & les molécules dont il tire ſa nourriture; cet organe qui eſt double dans quelques eſpèces, va aboutir à la bouche du ver, qui eſt placée près du centre, & armée de deux mâchoires longitudinales qui s'ouvrent & ſe ferment ſuivant des intervalles peu réglés. On a cru, mais ſans fondement, que les *Brachions* faiſoient leur pâture de toutes les eſpèces de vers infuſoires plus petites qu'eux; Muller a vu diſtinctement le contraire ſur le *Brachion grenade*; il lui vit rejeter par l'ouverture du tube ceux qui y avoient été entraînés par le mouvement de l'organe rotifère, il les en vit reſſortir auſſi pleins de vie qu'ils y étoient entrés; ainſi, puiſque cette eſpèce, qui eſt une des plus grandes de tout le genre, ne ſe nourrit pas d'animalcules infuſoires, même des plus petits: il faut croire que ce ſont les parties mucilagineuſes les plus atténuées des plantes qui ſe décompoſent dans l'eau, ou celles qui s'échappent de la deſtruction des corps animaux, ſoit fluviatiles, ſoit marins, qui ſont leur aliment ordinaire.

Malgré l'ardeur étonnante avec laquelle les auteurs micrographes, ont pourſuivi la recherche des animalcules infuſoires, & celle de leurs propriétés, il ne ſera pas difficile de déterminer les lacunes qui manquent à leur hiſtoire. On ignore ſi les *Brachions* ont un accouplement; Muller a cru à la vérité appercevoir des mâles & des femelles parmi eux, mais il les a plutôt ſoupçonnés, qu'il n'a eu de preuves pour y croire; ce ſur quoi on peut compter, c'eſt qu'ils ſont ovipares, & que leurs œufs, que l'on diſtingue très-bien pendant qu'ils ſont contenus dans le corps de l'animal, reſtent quelque temps ſuſpendus entre la baſe du teſt & la naiſſance de la queue après que l'animalcule les a évacués; cet auteur a obſervé que leur développement n'eſt pas uniforme, qu'il y en a de différent volume, & que le mouvement du fœtus eſt ſenſible ſur les plus gros, tandis qu'on ne peut l'appercevoir encore ſur les œufs moins avancés. Leur nombre le plus ordinaire eſt de deux ou de trois ſur chaque ver; mais il eſt quelquefois plus conſidérable ſur des individus d'une même eſpèce; enfin, il paroît que les jeunes *Brachions* éclosent avant que les œufs ſoient détachés du corps de la mère, & que pendant leur jeuneſſe, tous les organes qui caractériſent l'adulte ne ſont pas encore développés.

Tous les vers de ce genre ſont aquatiques, quelques-uns vivent dans la mer, & les autres en plus grand nombre dans les eaux douces; c'eſt principalement dans les eaux ſtagnantes qu'il faut chercher ces derniers: le *Brachion crochet* eſt le ſeul qu'on connoiſſe qui vive indifféremment dans l'eau ſalée & dans celle des marais; on n'en trouve jamais dans l'eau des infuſions végétales.

1. BRACHION ſtrié.

Brachionus ſtriatus; MULL.

Brachionus, univalvis, teſta ovata ſtriata apice ſex dentata baſi integra, cauda nulla; MULLER, *animal. infuſ. pag. 352, num. 358, tab. 47, fig. 1—3.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt inviſible à la vue ſimple, ſon corps eſt couvert en deſſus par un teſt pliſſé d'une ſeule pièce, de forme oblongue, & ſuſceptible de contraction, dont le bout antérieur, quoique tronqué, eſt armé de ſix petites dents égales. La convexité du teſt eſt marquée

de dix stries ou de six carènes longitudinales; son bout postérieur est arrondi, & ses bords sont repliés de chaque côté sous le ventre. Les six dents antérieures qui ne paroissent être qu'un prolongement des carènes dorsales, peuvent s'allonger ou s'oblitérer par un méchanisme qui n'est pas connu, & il arrive quelquefois que la seconde dent de chaque côté du test est un peu plus courte que les autres. Pendant que cet animalcule nage, le bas du corps déborde hors du test, il paroît échancré, & même armé de deux pointes assez roides. Le corps de l'animalcule placé dessous est diaphane musculeux, & quelquefois d'une teinte jaunâtre, il est terminé au haut par trois petits faisceaux de poils, dont les deux latéraux sont les plus courts, qui partent tous d'autant de petits globules distincts; Muller ne vit que dans un seul cas ces trois faisceaux de poils réunis en un seul organe de rotation, & il observa que l'individu qui étoit ainsi conformé laissa voir, même après sa mort, les poils de cet organe qui débordoient hors du test, tandis que dans le même cas ils ne paroissoient pas au dehors dans les autres.

L'ouverture de la bouche est placée vers le milieu de la face inférieure du corps; elle est armée de deux petits appendices crochus, semblables à une pince, qui s'ouvrent & se ferment selon les contractions de l'animalcule; cet organe a de chaque côté un nombre considérable de molécules blanches, quelquefois un globule jaunâtre, & un peu au-dessous, deux piquans foiblement arqués, dont un de chaque côté, que Muller n'a vu que très-rarement sortir du test. Muller vit rendre des excrémens à ces animalcules, ils consistoient en des molécules transparentes, de forme irrégulière, qui se réunissoient sur la convexité de la goutte d'eau qui contenoit les animalcules en observation.

Ce *Brachion* est très-timide, il se tient presque toujours caché sous son test, il ne developpe ses organes rotifères, que pendant qu'il nage, & cela lui arrive très-rarement; aussi Muller le connoissoit-il depuis long-temps par la forme du test, avant d'avoir reconnu ses organes, ainsi que ses deux piquans latéraux; on le trouve dans l'eau de mer avec le *Brachion bouclier*, mais il est beaucoup plus rare que lui.

2. BRACHION écaille.

Brachionus squamula; MULLER.

Brachionus, univalvis, testa orbiculari, apice truncata quadridentata, basi integra, cauda nulla; MULLER, *animalc. infus. pag. 334, num. 359, tab. 47, fig. 4 — 7.*

DESCRIPTION. Ce ver est microscopique, son test est orbiculaire & transparent, le bout antérieur est tronqué, la face supérieure lisse, l'inférieure bombante, le bout postérieur arrondi. Quatre dents terminent l'extrémité antérieure du test, les deux du milieu paroissent un plus longues que les autres, & l'intervalle des deux latérales présente une très-petite dent très-difficile à appercevoir, qui paroît appartenir au corps même de l'animalcule. Le bout postérieur du test est arrondi, dépourvu d'épines, & sans le moindre vestige de queue.

Le corps du ver qui est contenu sous le test est tout composé de molécules grises, il présente vers le milieu de sa face inférieure deux mâchoires appuyées l'une contre l'autre, comme dans l'espèce précédente, & un peu plus près du bout postérieur, trois œufs orbiculaires de différens accroissemens; cet animalcule se tient presque toujours renfermé dans son test, ce qui fait que Muller n'a pu décrire son organe rotifère, & qu'il apperçut seulement quelques petits poils brillans qui étoient situés entre les deux dents latérales du test; il nage cependant comme les autres, il se meut & se tourne dans tous les sens, mais il exécute tous ces mouvemens avec lenteur. Toutes les fois qu'il présente un des côtés, on n'apperçoit dans cette position que deux ou trois dents à la partie antérieure du test, & sa base paroît échancrée. Muller découvrit cette espèce dans les eaux douces sur la petite lentille d'eau, mais elle n'y étoit pas commune.

3. BRACHION pêle.

Brachionus pala; MULLER.

Brachionus, univalvis, testa oblonga excavata, apice quadridentata, basi integra, cauda nulla; MULLER, *anim. infus. pag. 335, num. 360, tab. 48, fig. 1 — 2.*

DESCRIPTION. Cette espèce est très-voisine de celle qui suit; mais elle en diffère par les bords longitudinaux du test qui sont renflés & point repliés en dessous, & par les quatre dents de son extrémité antérieure qui sont en moindre nombre, & trois ou quatre fois plus longues que dans l'autre espèce.

Cet animalcule est microscopique jaunâtre & de forme oblongue, sa face supérieure est couverte par un test convexe, l'inférieure est très concave nue, & ses bords sont renflés, le bout postérieur du test est arrondi & obtus, celui de devant est tronqué & armé de quatre sortes dents qui ressemblent à des épines; quand le ver est allongé, on apperçoit sur son bout antérieur un organe rotifère orné de chaque côté, & une petite élévation conique au centre dont le sommet est garni de poils & de quelques soies brillantes qui sortent du milieu. La bouche est située sur la face inférieure du corps, précisément au-dessous des organes; elle est composée de deux dents longitudinales, mobiles, comme dans les deux espèces précédentes qu'on apperçoit aussi sur la face convexe du test à cause de sa grande transparence.

Cet animalcule imite en nageant le mouvement d'un bateau, il est ordinairement lesté par un corps ovale suspendu à son extrémité postérieure, qui est vraisemblablement son ovaire: on le trouve, suivant Muller, dans l'eau stagnante des marais.

4. BRACHION

4. BRACHION bipale.

Brachionus bipalium ; MULL.

Brachionus, univalvis, testa oblonga laevi, apice decem dentata, basi integra, cauda spuria ; MULLER, *animalc. infus. pag. 336, num. 361, tab. 48, fig. 3 — 5.*

DESCRIPTION. Cette espèce tient le milieu entre le *Brachion bouclier* & le *Brachion strié ;* son test est plus alongé que dans le second, mais il est lisse & sans stries, il est oblong comme celui du premier, mais il est denté sur le devant, & l'animalcule n'a pas de queue ; quant aux autres organes, ils se ressemblent dans les trois espèces.

Son dos est couvert par un test oblong de forme naviculaire, dont la superficie est lisse, quoique susceptible de se plisser, l'extrémité postérieure atténuée, mais tronquée au bout, & marquée quelquefois par une carène saillante qu'on prendroit pour une queue, si elle n'étoit immobile. Son bout antérieur est beaucoup plus large que l'autre, il est armé de petites dents opaques dont on ne voit qu'une ou deux de chaque côté, quand les organes antérieurs de l'animalcule sont developpés ; lorsqu'ils sont rentrés dans l'intérieur du test, on apperçoit sur la partie transparente de cette extrémité quatre dents, dont les deux du milieu, quoique petites, surpassent les deux autres en hauteur ; on en compte quatre ou six un peu plus grandes que les premières, qui forment un second rang extérieur, & entre les deux ou les trois latérales de ce second rang, une autre infiniment petite, & d'une très-grande transparence.

L'appareil de ses organes antérieurs est difficile à définir ; pendant que l'animalcule nage, il développe quelques soies très-déliées sur le devant du corps, & un organe cilié rotifère, plus court qu'elles ; ou bien il présente dans cette partie trois petites élévations semblables à des crêtes, & il agite ses soies, pendant qu'il meut circulairement l'organe rotifère ; la bouche est située comme dans les autres espèces, & composée de même ; le reste du corps, quand l'animalcule est contracté sous son test, & prêt à périr, paroît enfoncé sur toute sa longueur, & on n'y distingue que trois ou quatre molécules qui sont peut-être ses excrémens.

Quand ce *Brachion* commence à sentir la privation de l'eau, & la mort qui en est la suite, il se contracte dans son test, & son mouvement s'affoiblit peu à peu ; il cesse enfin de se déplacer, mais on y apperçoit encore pendant quelques minutes un mouvement péristaltique très-marqué ; son corps s'enfle, & jaunit comme s'il respiroit de l'air ; enfin, quand l'eau est entièrement evaporée, il se contracte jusqu'au plus petit volume, & il meurt. Muller dit en avoir vu qui périssoient subitement au milieu de leurs mouvemens les plus rapides, & dont les cadavres flottans sur la superficie de la goutte d'eau, présentoient quelquefois les organes rotifères & les autres organes accessoires dans un état de roideur qui permettoit d'en saisir les plus petits détails. Cet exact observateur découvrit cette espèce dans de l'eau de mer prise sur le rivage, en 1782, vers la fin d'octobre, & en 1784, vers le milieu du printemps.

5. BRACHION patène.

Brachionus patina ; MULL.

Brachionus, univalvis, testa orbiculari integra ; cauda mutica ; MULLER, *animalc. infus. pag. 337, num. 362, tab. 48, fig. 6 — 10.*

EICHORN. *microsc. 22, tab. 1. fig. 2, 4.*

Brachionus patina ; HERMAN, *der naturforscher, tom. 19, pag. 48, tab. 2, fig. 10, a b.*

DESCRIPTION. Celui-ci est un des plus grands du genre des *Brachions*, puisqu'on l'apperçoit à la vue simple ; son test est orbiculaire, & transparent comme du cristal ; il est entier, sans dents ni échancrures ; il paroît d'abord y en avoir une petite sur le bord antérieur, mais on s'apperçoit en y regardant de très-près qu'il y a à cet endroit une petite membrane, qui achève de compléter par-dessus sa circonférence.

Le corps de l'animalcule est placé dessous, il est cristallin, & d'un éclat qu'aucune autre espèce n'égale, il est fixé au test par le milieu du dos. Son bout antérieur est muni de deux organes rotifères, ou, si on veut, d'un organe rotifère double ; deux lobes ovales & transparens sont suspendus vers le milieu du corps, à côté de la bouche, l'un des deux est vide sur quelques individus ; le second est rempli d'une matière opaque qui paroît liquide, puisqu'elle gagne le fond. entre ces deux globules & plus près du centre, il y en a deux autres qui sont dix fois plus petits, & sur le bord extérieur des deux grands, une petite languette de chaque côté qui est pointue, de la même couleur que les lobes, & pendante On voit en outre une membraneuse large, crenelée irrégulièrement, & couleur d'argent qui est attachée sur le devant du corps entre les grands lobes & les organes rotifères : quand les organes de rotation sont en mouvement, l'eau passe avec vitesse dans les tubes qui les soutiennent, & ressort près de la bouche qui est à leur base, laquelle est composée de deux mâchoires pointues, en forme de croissant, qui s'ouvrent & se ferment alternativement. Enfin, de la partie moyenne & postérieure des grands lobes, il part une queue simple, très-roide, égale sur toute sa longueur, & non articulée, qui paroît attachée au corps par deux nœuds, & dont la longueur ne surpasse que de peu le bord postérieur du test.

Le mouvement de cet animalcule est hâté & vagabond, il l'exécute dans tous les sens à droite comme à gauche ; quelquefois il se tient dans le liquide, dans une situation verticale en nageant sur ses bords. Muller a observé qu'une goutte d'urine mise sur le porte-objet suffit pour le tuer

dans l'instant; cette espèce est si rare, que cet auteur ne la découvrit qu'après dix ans d'observations les plus assidues sur les vers infusoires; il la trouva au milieu de l'été dans des eaux stagnantes sous la petite lentille d'eau.

6. BRACHION bouclier.
Brachionus clypeatus; MULLER.
Brachionus, univalvis, testa oblonga apice emarginata, basi integra, cauda mutica; MULLER, *animalc. infus. pag. 339, num. 363, tab. 48, fig. 11 — 14.*

DESCRIPTION. Cette espèce est très-voisine de la précédente, elle est cependant très-facile à distinguer, puisque son corps est oblong & non orbiculaire, qu'on la trouve dans l'eau de rivière, & que la forme de ses organes est différente.

Son test est univalve, oblong flexible, & quand l'animalcule est étendu, il est légèrement atténué vers le bout antérieur; mais quand il est contracté, on apperçoit sur ce bout une échancrure qui est couverte en dessous par une petite membrane semblable à un feuillet; sa couleur est jaunâtre dans quelques individus ou opaque, tandis qu'elle est diaphane dans quelques autres, & transparente comme du cristal; les bords du test sont repliés de chaque côte jusqu'au tiers de la largeur du corps, leur superficie est parsemée de lignes longitudinales qui, à cause de la grande finesse du test, pourroient bien dépendre de quelque illusion optique. Lorsque l'animal est contracté, la forme du test ressemble à celle des boucliers antiques dont l'animalcule a pris le nom; quand il est alongé, son corps occupe le milieu du test, il présente alors aux deux côtés de son extrémité antérieure des petits poils tournés en dehors, & au milieu quelques cils brillans & courts, rangés comme les dents d'un peigne, qui appartiennent vraisemblablement à l'organe rotifère; lorsqu'en se contractant il a rétiré ses organes & les poils dont ils sont garnis, on apperçoit vers la partie moyenne & antérieure du corps, deux petits crochets linéaires courbés en dehors, & plus près du centre, l'ouverture de la bouche qui est armée d'une mâchoire à peu près semblable à celle des autres espèces; sa queue est simple, cylindrique, transparente & mobile, elle est attachée au corps un peu au-dessous du centre, & passe les bords du test de près de la moitié de sa longueur.

Cette espèce nage en tenant le corps dans une situation horizontale, ou en le contractant de manière qu'il forme un angle aigu; il se sert de sa queue qui est mobile comme d'un gouvernail, pour favoriser sa direction; Muller la trouva pendant les mois d'octobre & de novembre dans l'eau des rivières.

7. BRACHION lamellé.
Brachionus lamellaris; MULL.
Brachionus, univalvis, testa producta apice integra basi tricorni, cauda bipili; MULLER, *animalc. infus. pag. 340, num. 364, tab. 47, fig. 8 — 11.*

DESCRIPTION. Le test de celui-ci est très-luisant, transparent comme du cristal, & univalve; on ne peut l'appercevoir qu'avec le secours du microscope; son extrémité antérieure est terminée par une petite lame orbiculaire, flexible, si mince & si transparente, que même avec une forte lentille on ne la distingue qu'avec difficulté; son extrémité postérieure est garnie de trois dents égales, qui sont plus longues que le corps, & de deux angles sur les côtés, situés vers les deux tiers de sa longueur. Tout le test est en général d'une très-grande transparence; le corps de l'animalcule est ventru, sa tête est prolongée en forme de cône & accompagnée d'une papille de chaque côté; elle est garnie de poils infiniment petits, mais il ne paroît pas qu'elle ait d'organe rotifère, puisque Muller ne put découvrir dans cette partie, ni dans l'eau environnante, le moindre mouvement de rotation; elle soutient, entre sa base & les papilles latérales, un petit prolongement linéaire de chaque côté, qui a la forme d'une corne, laquelle est ordinairement couchée sur les papilles, & se redresse quelquefois en formant, avec celle du côté opposé, un angle aigu. Le corps de l'animalcule est composé de molécules obscures, on apperçoit dans quelques-uns trois petits corps ovales, qui sont situés sur un des côtés postérieurs du corps. Sa queue est simple, cylindrique, composée de deux articulations, & mobile; sa pointe est terminée par deux poils qui se meuvent de temps en temps, ce qui est propre à cette espèce.

On trouve ce *Brachion* dans l'eau des marais. Muller le découvrit en 1779, dans le courant du mois de novembre; il le retrouva, en 1781, bien plus commun que la première fois, pendant le mois d'octobre.

8. BRACHION patelle.
Brachionus patella; MULL.
Brachionus, univalvis, testa ovata apice bidentata, basi emarginata, cauda bifeta; MULLER, *animalc. infus. pag. 341, num. 365, tab. 48, fig. 15 — 19.*
Brachionus patella; ejusd. verm. terr. & fluv. pag. 130, num. 141. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 212, num. 2570.
JOBLOT, *microsc. tom. 1, part. 2, tab. 4, fig. G.?*

DESCRIPTION. Celui-ci a un test ovale microscopique & transparent comme du verre; son bout antérieur porte une échancrure profonde, qui est terminée de chaque côté par une pointe aiguë, mais elle n'est visible que lorsque l'eau du porte-objet commençant à manquer, l'animal

cule se contracte sous son test ; car, dans tous les autres cas, elle est ordinairement masquée par sa tête ; l'extrémité postérieure du test surpasse de près d'un tiers la longueur du corps, elle offre aussi une échancrure moins profonde que la première, qui est masquée de même par la queue de l'animal, mais qu'on apperçoit à cause de ses deux pointes latérales pour si peu qu'il la détourne.

Le corps de l'animal est placé sous le test ; on peut le diviser en tête, tronc & queue ; la tête est presque cylindrique & tronquée, elle a à sa base les deux mâchoires longitudinales, & au haut elle est marquée par deux lignes transverses. Le tronc occupe tout le disque du test, excepté le tiers de son extrémité postérieure, il est composé d'organes qu'on ne peut distinguer ; la queue est attachée postérieurement à la base du tronc, elle est courte, flexible & formée de cinq segmens, elle passe de près de la moitié de sa longueur le bord postérieur du test, & est terminée par deux poils divergens très-courts, qui sont quelquefois unis ensemble ; Muller dit que cet animacule s'attache aux corps solides par le moyen de ces deux poils, & que lorsqu'il est ainsi fixé, son corps étant perpendiculaire, il l'agite circulairement. On apperçoit sur quelques individus, précisément au côté gauche, vers la base, un petit corps ovale & jaunâtre, qui est peut-être son ovaire ; l'organe rotifère est difficile à appercevoir dans cette espèce, on ne peut en juger autrement que par quelques cils, qu'on voit près de la tête dans les plus gros individus, par un petit cercle luisant qu'on distingue dans cet endroit, & par l'agitation du liquide ; on la trouve dans les eaux stagnantes pendant le courant de l'hiver.

9. BRACHION bractée.

Brachionus bractea ; MULL.

Brachionus, univalvis, testa suborbiculari apice lunata, basi integra, cauda spina duplici ; MULLER, *animalc. infus. pag. 343, num. 366, tab. 49, fig. 6 — 7.*

DESCRIPTION. Celui-ci a la forme d'une bractée ; son corps est très-brillant, diaphane & échancré en avant, ou découpé en forme de croissant très-échancré ; son contour est ovale, le bout postérieur est arrondi ; sa circonférence est entière, sans dents ni découpures. Les bords latéraux du test sont enflés de manière à former un enfoncement longitudinal au milieu, dans lequel est logé le corps de l'animalcule, dont la superficie est noduleuse, & la couleur opaque ou d'un jaune sale.

Son extrémité antérieure soutient une tête globuleuse qui sort quelquefois hors de l'échancrure du test, au bas de laquelle se trouve la mâchoire ; l'ovaire est situé sur un côté de la partie postérieure du corps, sa forme paroît sphérique. Il y a un peu plus en arrière deux petits crochets écartés, d'entre lesquels sort la queue, qui est courte & conique, & terminée par deux épines roides, qui sont divergentes ou réunies en une seule, selon la volonté de l'animal. Le corps est environné sur les côtés par des viscères blanchâtres ; cette espèce n'a sur la tête ni cils ni organe rotifère, au moins Muller ne put-il en découvrir aucun vestige ; cet auteur n'a point indiqué l'endroit où il l'avoit trouvée, ayant négligé d'en prendre note quand il en fit la découverte.

10. BRACHION plissé.

Brachionus plicatilis ; MULL.

Brachionus, univalvis, testa oblonga apice crenulata, basi emarginata, cauda longa bicuspi ; MULL. *animalc. infus. pag. 344, num. 367, tab. 50, fig. 1 — 8.*

DESCRIPTION. Ce *Brachion* est visible à la vue simple, il a les plus grands rapports avec le *Brachion grenade*, mais il est deux fois plus gros que lui ; les dents de son test ne sont ni pointues ni roides, elles sont obtuses, plicatiles, & ressemblent plutôt à des crenelures qu'à des dents ; on ne le trouve enfin que dans l'eau de mer.

Son test consiste en une membrane flexible, dont les bords sont repliés au-dessous de chaque côté du corps, ce qui forme au milieu une fossette longitudinale où l'animalcule est logé, d'où, par la contraction de tendons transverses & parallèles, il alonge ou contracte ses organes antérieurs ; pendant leur contraction, on voit que le bord antérieur de la membrane est marqué de six crenelures, au-dessous desquelles il y en a un second rang, dont les crenelures sont plus obtuses & moins nombreuses que les premières.

Muller croyoit avoir vu sortir la tête de l'animalcule d'entre les deux rangs de crenelures ; mais il reconnut dans la suite que pendant son extension, elle ne faisoit qu'y appuyer ; cet organe est d'une structure admirable, il consiste en trois tubercules, dont les latéraux sont les plus gros, qui soutiennent autant de petits faisceaux de poils très-courts ; les poils du faisceau intermédiaire sont droits, ceux des faisceaux latéraux sont quelquefois crochus, & ordinairement tournés vers ceux du milieu ; la base de ces trois tubercules est garnie tout autour d'autres poils écartés & tournés en dehors. C'est au moyen de tous ces organes, pris ensemble ou séparément, que cet animalcule excite dans l'eau un mouvement de rotation très-sensible, semblable à celui des autres espèces. La bouche est située à la base des ces organes, elle consiste en deux mâchoires de forme ovale, jointes ensemble par une fente longitudinale, & marquées à leur jonction d'un petit point noir ; toutes les fois que les mâchoires s'écartent, on compte deux de ces points, qui n'en forment qu'un seul, rendu plus grand par leur réunion. La partie postérieure du corps présente trois ou

quatre vésicules transparentes, marquées de molécules noires, qui peuvent être prises pour ses œufs; la queue, qui est attachée au bas du corps, passe par l'échancrure postérieure du test, comme dans le *Brachion grenade*, elle est cylindrique, non articulée, & susceptible d'alongement & de contraction, elle est terminée au bout par deux pointes applaties. Quelquefois cet animalcule présente à la naissance de la queue, près de l'échancrure postérieure du test, un œuf suspendu, dont le volume est près de dix fois aussi considérable que ceux qui sont encore contenus dans le corps; on le trouve en abondance dans l'eau de mer.

11. BRACHION ovale.

Brachionus ovalis; MULLER.

Brachionus, bivalvis, testa depressa, apice emarginata basi incisa, cauda cirro duplici; MULLER, *animalc. infus. pag. 345, num. 368, tab. 49, fig. 1 — 3.*

DESCRIPTION. Celui-ci est beaucoup plus gros que le *Brachion patelle*, à qui d'ailleurs il ressemble beaucoup; son test est bivalve, de forme ovale, & transparent comme du verre; son extrémité antérieure est échancrée ou terminée de chaque côté par une pointe creuse; celle de derrière est arrondie, mais marquée dans le milieu d'une très-petite échancrure, qui est fermée ou couverte par la queue de l'animalcule.

On peut diviser la cavité du test en trois parties longitudinales à peu près égales, dont l'animal n'occupe que celle du centre, les deux autres sont vides, très-diaphanes, ou ne paroissent contenir tout au plus que quelques membranes d'une grande délicatesse & d'une transparence encore plus grande, dans lesquelles le corps est enveloppé. La tête & le tronc ne sont pas bien distincts dans cette espèce, ils paroissent continus, charnus, jaunâtres, & d'une largeur égale partout; le tronc paroît noduleux, il occupe la partie moyenne du test; la tête est tronquée en avant, elle est garnie de poils infiniment courts, qu'elle vibre sans cesse, mais elle n'a pas d'organe rotifère. Les cils du côté de la tête sont tournés au-dehors, ceux du milieu sont droits, & réunis quelquefois en pinceaux; la bouche est placée au bas de la partie antérieure du corps, les deux mâchoires sont toujours en mouvement; on voit au-dessus d'elles des organes vésiculaires, qui se dilatent & se contractent par un mouvement alternatif. La queue est blanche, charnue & un peu ridée; elle est terminée par deux filets ou deux cirres flexibles, qui sont étendues hors de la circonférence du test; sa base montre dans quelques individus deux appendices linéaires, dont la pointe est obtuse, qu'on ne trouve pas dans les autres, & qui sont peut-être les organes mâles de la génération, comme on les voit dans quelques insectes d'eau que Muller a désignés le premier sous le nom générique de *Daphné*. On trouve le *Brachion ovale* sur les tiges des conferva qui croissent dans les eaux stagnantes.

12. BRACHION tricorne.

Brachionus tripos; MULL.

Brachionus, bivalvis, testa ventricosa apice mutica, basi tricorni, cauda spina duplici; MULLER, *animalc. infus. pag. 347, num. 369. — ejusd. pag. 49, fig. 4 — 5.*

Brachionus tripos, bivalvis, testa apice mutica, basi tricorni, cauda duplici; ejusd. verm. terrest. & fluv. pag 133, num. 144. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 212, num. 2573.

DESCRIPTION. Ce ver est microscopique, & beaucoup plus petit que le *Brachion grenade*. Son corps est très-luisant, presque triangulaire, & couvert sur le dos par un test composé de deux valves, qui sont bâillantes, quoique réunies longitudinalement; la partie antérieure du corps présente deux bandes garnies de poils plus longs que ceux des organes rotifères; la partie postérieure est terminée par trois piquans roides, au milieu desquels la queue prend naissance; elle est mobile & divisée en deux épines, dont les pointes sont fendues, divergentes ou réunies en un seul corps, suivant les besoins de l'animal. Muller dit qu'il s'attache aux corps solides avec sa queue, qu'il a un double organe rotifère, & qu'il rejette fréquemment des excrémens. Cet auteur se plaint de ce que la description qu'on vient de lire, ne répond pas exactement à la figure qu'il en a donnée; il observe à ce sujet que pendant qu'il décrivoit cet animalcule, son peintre s'étant absenté, il ne put alors en avoir le dessin; que plusieurs années après, ayant rencontré un animalcule peu différent du premier, il en fit dessiner la figure, & que la description qu'il en prit alors fut égarée. N'ayant pu dans la suite retrouver ni l'un ni l'autre, il prit le parti de les publier avec cet avertissement, afin que les naturalistes qui s'adonnent à ce genre d'observations, puissent restituer la description à sa véritable espèce, s'ils trouvent que la figure qu'il a donnée n'appartienne pas à celle-ci. Le *Brachion tricorne* est peu commun; on le trouve dans les eaux stagnantes.

13. BRACHION denté.

Brachionus dentatus; MULL.

Brachionus, bivalvis, testa arcuata, apice & basi utrinque dentata, cauda spina duplici; MULL. *animalc. infus. pag. 348, num. 370, tab. 49, fig. 10 — 11.*

Brachionus mucronatus, bivalvis, testa apice & basi bidentata, cauda spina duplici; ejusd. verm. terrest. & fluv. pag. 134, num. 146. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 212, num. 2575.

DESCRIPTION. Son test est bivalve, cristallin

& microſcopique ; ſa forme eſt oblongue, légèrement arquée ſur le devant, & droite en arrière ; ſes deux extrémités ſont échancrées aſſez profondément en croiſſant, & armées de deux dents à chaque bout ; le corps de l'animal eſt ſitué entre les deux valves, il en remplit le milieu d'un bout à l'autre, les faces ſupérieure & inférieure étant vides, ſur-tout celle du haut. La tête de l'animalcule conſiſte en un organe rotifère, garni de cils, qui porte au centre une petite languette ſemblable à un piquant ; la bouche eſt ſituée ſous cet organe, ſes mâchoires ſont très-mobiles ; ſes autres organes ſont difficiles à diſtinguer ſur le plus grand nombre d'individus ; on apperçoit ſur quelques-uns deux corps jaunâtres de forme & de groſſeur différentes, qui ſont placés vers la partie moyenne du tronc. La queue eſt courte & conique, elle eſt terminée par deux épines longues, luiſantes, que le ver réunit en une ſeule, ou tient écartées ſuivant ſes beſoins ; elles ont à leur pointe deux petites ſoies ſix fois plus courtes que les épines, & difficiles à diſtinguer, avec leſquelles il s'attache ſur les corps.

Quand cet animalcule eſt mort, les deux valves du teſt commençant à s'écarter, on reconnoit que les deux dents de chaque extrémité ſont effectivement au nombre de quatre à chaque bout, mais qu'elles ſont ſi bien jointes l'une à l'autre pendant qu'il eſt vivant, que chacune des dents paroit ſimple. Muller dit que cet animalcule, quoique très-vivant, reſte quelquefois immobile dans l'eau comme s'il étoit mort ; on le trouve aſſez communément dans les eaux ſtagnantes où croît la lentille d'eau.

14. BRACHION armé.

Brachionus mucronatus ; MULL.

Brachionus, bivalvis, teſta ſub quadrata apice & baſi utrinque mucronata, cauda ſpina duplici ; MULL. *animal. infuſ. pag. 349, num. 371, tab. 49, fig. 8 — 9.*

DESCRIPTION. Celui-ci eſt viſible à la vue ſimple, il reſſemble beaucoup au *Brachion denté*, mais il eſt deux ou trois fois plus volumineux, & les dents du teſt ſont plus longues & plus fortes que dans l'autre. Son teſt a à peu près la même forme, mais il eſt un peu plus convexe ſur le dos, & le corps de l'animalcule en remplit toute la cavité ; l'organe rotifère, la mâchoire & les deux corps opaques de la partie moyenne du corps ont, dans cette eſpèce, la même ſituation que dans la précédente ; la queue eſt terminée par deux épines cylindriques, longues, ſur la pointe deſquelles Muller ne put appercevoir les deux petites ſoies qui terminent celles du *Brachion denté*, il lui parut qu'il n'y en avoit qu'une, ce qui pouvoit dépendre de quelque effet de la lumière ; cet auteur, après avoir comparé ces deux eſpèces avec la plus grande attention, ſe décida à les croire différentes ; mais j'avoue que je ne les aurois priſes que pour deux variétés, & peut-être même pour des individus de différens âges, ſi l'autorité de ce grand naturaliſte, ſa grande expérience dans cette partie, & le défaut d'obſervation de ma part, ne me forçoient à reſpecter ſon ſentiment.

Le *Brachion armé* ſe trouve, avec l'eſpèce précédente, dans les eaux ſtagnantes, mais il eſt moins commun.

Muller obſerva un individu de cette eſpèce dans les eaux douces de Meyenber, ſur lequel il apperçut, quand la tête étoit contractée, trois dents placées en triangle ſur le bout antérieur du teſt ; les deux latérales étoient ſituées plus en avant & plus longues que celle du milieu ; celle-ci, quoique courte, étoit très-viſible ; cet auteur conjecture qu'elle étoit réunie avec celle de la ſeconde valve du teſt, de manière à ne préſenter qu'une ſeule dent, là où il y en avoit effectivement deux.

15. BRACHION crochet.

Brachionus uncinatus ; MULL.

Brachionus, bivalvis, teſta ovali, apice integra baſi mucronata, cauda rugoſa biſeta ; MULLER, *animalc. infuſ. pag. 350, num. 372, tab. 50, fig. 9 — 11.*

Brachionus uncinatus, bivalvis, teſta apice mutica rotundata, baſi unidentata, cauda biſeta ; ejuſd. verm. terreſt. & fluv. pag. 134, num. 145. — ejuſd. Dan. prodr. pag. 212, num. 2574.

Krog hwiruleren ; Dannem. og. norg. dyrhiſt. 1, pag. 38.

Vorticella, der naturforſcher, tom. 19, pag. 51, tab. 2, fig. 13.

DESCRIPTION. Celui-ci eſt microſcopique, & même un des plus petits des *Brachions* bivalves. Son teſt a une forme ovale un peu alongée, il eſt tranſparent comme du cryſtal, arrondi ſur le devant, échancré par-deſſus, & terminé en arrière par une coupe verticale qui finit en une pointe. Le corps de l'animalcule eſt muſculeux, ſon extrémité antérieure eſt armée d'un petit crochet dont la convexité eſt tournée vers le dos, qu'il ſort fréquemment hors du teſt, pendant qu'il tient en mouvement ſon organe rotifère placé de chaque côté, & même quand cet organe eſt contracté. La queue a la moitié de la longueur du corps, elle paroit compoſée de quatre ou de cinq articulations très-peu marquées, excepté par des rides tranſverſes qui reſſemblent à autant de petits anneaux peu profonds, ſa pointe eſt pourvue de deux ſoies, avec leſquelles le ver ſait s'attacher aux molécules terreuſes qui ſe trouvent dans l'eau ; enfin, il paroit que cet animalcule peut écarter les deux valves de ſon teſt & les faire bâiller à volonté en avant comme en arrière. On trouve cette eſpèce dans l'eau ſtagnante des foſſés, auſſi communément que

dans l'eau de mer ; Muller dit en avoir conservé chez lui pendant plus de six mois dans de l'eau qui n'avoit pas été renouvellée, qui en contenoit cependant en grand nombre, parmi lesquels il s'en trouvoit de divers accroissemens.

16. BRACHION cirreux.

Brachionus cirratus ; MULL.

Brachionus, capsularis, testa apice producta, basi curta bicorni, cauda biseta ; MULL. *animalc. infus. 152, num. 373, tab. 47, fig. 12.*

Brachionus cirratus, testa apice mutica abbreviata, basi bicorni, cauda longa biseta ; ejusd. verm. terrest. & fluv. pag. 132, num. 143 ; ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 212, num. 2572.

JOBLOT, *microsc. part. 2, pag. 54, tab. 6, fig. 10, litt. A, B, C.*

Chenille aquatique ; par les François.

DESCRIPTION. Ce ver est visible à la vue simple, étant plus gros que le *Brachion grenade ;* son corps est ventru & un peu transparent, la tête est conique, & munie de chaque côté d'un petit faisceau de poils, & pourvue d'un organe rotifère ; le cou a plus de largeur que le bas de la tête, le tronc est ovale & ventru, son extrémité postérieure est terminée par une épine droite & roide de chaque côté, de deux tiers plus courte que la queue ; entre ces deux épines on voit un lobe mobile qui soutient une queue articulée, cylindrique, aussi longue que le corps, & terminée par deux soies ; le ventre est ordinairement rempli d'excrémens jaunes, que Muller dit lui avoir vu souvent évacuer. Le test est plus court que le corps dans cette espèce, de manière qu'il ne couvre que le tronc ; quand cet animalcule met en mouvement ses deux organes rotifères, on apperçoit dans l'eau un demi-cercle luisant qui va de l'un à l'autre, qui est vraisemblablement le produit de son agitation. Cet animalcule vit dans les eaux douces.

Quoique la figure de Joblot ne présente ni les deux faisceaux de poils de la tête, ni les deux épines du bas du corps, & quoique cet auteur ne fasse pas mention dans sa description de ces organes, Muller ne pense pas moins pour cela que l'espèce de cet auteur ne soit son *Brachion cirreux ;* si cette assertion est fondée, il faut convenir que le nom de chenille aquatique que Joblot lui a donné, à cause de la ressemblance qu'il lui trouvoit avec les larves des insectes terrestres, n'est pas heureux, & qu'il mérite bien d'être changé.

17. BRACHION cornet.

Brachionus passus ; MULL.

Brachionus, capsularis, testa cylindracea, frontis cirris binis pendulis, seta caudali unica ; MULLER, *animalc. infus. pag. 353, num. 374, tab. 49, fig. 14 — 16.*

DESCRIPTION. Cet animalcule diffère de tous ceux du même genre, par deux cirres flexibles, presque aussi longs que le corps, qui partent des deux côtés de son extrémité antérieure ; son corps ressemble à un cornet, il est cylindrique & du plus petit volume, puisqu'on a besoin du microscope pour l'appercevoir ; il est convexe sur le dos, légèrement applati en dessous, tronqué en avant, atténué en arrière, & terminé par un cil qui a plus de roideur que les deux cirres antérieurs ; son test est difficile à appercevoir, cependant, quand l'animalcule est près de mourir, son corps se contracte vers le fond, & laisse à découvert les bords antérieurs du test, qui sont alors reconnoissables à cause de leur transparence, sans quoi on auroit pu placer ce ver parmi les vorticelles dont dont il a plus la forme que celle des *Brachions.* Les cils de l'organe rotifère ne peuvent être apperçus dans les jeunes, & on ne juge de son existence que par le mouvement circulaire de l'eau ; mais on le voit dans les plus gros individus, & on reconnoit que cet organe est double quelquefois, & souvent réuni en un seul ; l'organe de la déglutition & les deux mâchoires sont situés vers le milieu du corps, ses ovaires sont suspendus dessous la queue. Muller a vu rendre à cet animalcule des fœtus vivans pendant qu'il le tenoit sous la lentille ; sa manière de nager consiste à se rouler alternativement de droite à gauche, en décrivant chaque fois un quart de cercle, a dresser ses cirres antérieurs dans une ligne verticale, & a les replier sur la longueur du corps ; il nage aussi alongé sur le dos, & il se contracte de temps en temps.

Si on met une goutte d'urine sur le porte-objet, c'est un moyen de connoître ses organes rotifères que Muller a trouvé bon. Enfin, quand cet animalcule est à l'instant de la mort, il contracte son corps dans le fond de la capsule, il dresse verticalement ses deux cirres frontaux, & il achève de chasser au dehors le reste d'œufs ou de fœtus qui étoient contenus dans l'ovaire ; après sa mort les cirres se roidissent, en formant, par leur écartement, un angle obtus. Ce *Brachion* n'est pas commun ; Muller n'en a jamais vu que trois individus, qu'il trouva à des époques différentes, un dans un endroit, deux plus jeunes dans l'autre. Il vit dans les bourbiers les plus sales.

18. BRACHION carré.

Brachionus quadratus ; MULL.

Brachionus, capsularis, testa quadrangula apice bidentata, basi bicorni, cauda nulla ; MULLER, *animalc. infus. pag. 354, num. 375, tab. 49, fig. 12 — 13.*

DESCRIPTION. Celui-ci est microscopique, il représente en petit l'ovaire d'une sèche ou celui d'une raie, dont les cornes d'une des extrémités auroient été enlevées.

Son test offre un carré dont la longueur surpasse la largeur, le corps de l'animalcule qui

y eſt contenu le rend noirâtre ou opaque, il eſt convexe par-deſſus & légèrement applati deſſous; le milieu du bord antérieur eſt muni de deux petites dents, qu'on n'apperçoit que lorſque la tête de l'animalcule eſt rentrée dans l'intérieur du teſt, les deux angles du bord poſtérieur ſont armées de deux épines droites, dont la direction eſt verticale & la longueur égale à celle de la moitié du corps; Muller ne put diſtinguer de ſon organiſation interne que les deux organes rotifères qu'il fait ſortir ordinairement ſur les bords antérieurs du teſt; quand le ver eſt en repos, il les contracte, de manière que les cils, dont ils ſont compoſés, paroiſſent couchés en dehors, le teſt paroît alors arrondi & ventru ſur la face poſtérieure, & comprimé ſur le devant. On trouve quelquefois cette eſpèce dans les étangs.

19. BRACHION gibecière.

Brachionus impreſſus; MULL.

Brachionus, capſularis, teſta quadrangula apice integra, baſi obtuſe emarginata, cauda flexuoſa; MULL. *animalc. infuſ. pag. 355, num. 376, tab. 50, fig. 12 — 14.*

DESCRIPTION. Je nomme cet animalcule gibecière, parce qu'il a exactement la forme de ce meuble des chaſſeurs; ſon corps eſt microſcopique, ventru, opaque & carré, une de ſes faces eſt concave & ſa ſuperficie eſt marquée de petits points obſcurs; la face antérieure eſt tronquée & munie de deux organes rotifères, qui reſſemblent à deux petites houppes; il eſt contenu dans un teſt capſulaire, dont on apperçoit les bords & la tranſparence quand le ver eſt contracté dans le fond. L'organe de la déglutition eſt ſitué vers le milieu du corps, où on le diſtingue quelquefois à cauſe de ſon mouvement; la partie poſtérieure du corps eſt obtuſe & marquée au milieu d'une très-petite échancrure qui n'eſt pas toujours viſible; la queue y eſt attachée, elle eſt très-fine, de la longueur du corps, & très-flexible; le ver la tient pliée, de manière qu'elle ne paroît que rarement, & même pendant des mouvemens violens; quand on la voit, ce n'eſt que pour un inſtant, elle eſt ordinairement relevée contre une des faces du teſt, & jamais étendue; Muller dit n'avoir trouvé que rarement cette eſpèce, *in aqua argilloſa*: j'ignore ce que cet auteur entend par de l'eau argilleuſe, ſi ce n'eſt de l'eau réunie ſur des dépôts argilleux.

20. BRACHION grenade.

Brachionus urceolaris; MULL.

Brachionus, capſularis, teſta ovata apice ſex dentata, baſi inciſa, cauda longa bicuſpi; MULL. *animalc. infuſ. pag. 356, num. 377, tab. 50, fig. 15 — 21.*

Brachionus urceolaris, teſta apice multidentata, baſi mutica, cauda ſimplici; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. pag. 131, num. 142. — ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 212, num. 2571.*

Brachionus corpore breviore campaniformi, cauda brevi; HILL. *hiſt. anim. p. 11.*

Brachionus capſuliflorus, ſimplex calyculatus, capſula depreſſa poſtice crenata, oris labio ſuperiore ſex dentato; PALLAS, *zooph. pag. 91, num. 47.*

Vorticella urceolaris, ſimplex pedunculata, ore dentato; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1319, num. 12.*

Tubipora urceus, flor. friderich. pag. 258. — ejuſd. faun. ſuec. pag. 537.

JOBLOT, *microſc. tom. 1, part. 2, pag. 238, tab. 9.*

Animalculum teſta organiſque rotatoriis inſtructum ſecundum; BAKER, *microgr. pag. 338, tab. 12, fig. 7 — 10.*

SCHŒFFER, *grune arm-polypen, tab. 1, fig. 1, 8, k, & tab. 9, fig. 7 — 9.*

GOEZE, *in Bonnet inſect. abhandl. pag. 369.*

Das radertierchen; LESKE. *naturgeſch. 1, pag. 557.*

Krulkie huiruleren; par les Danois.

Racder-thierchen; par les Allemands.

Grenades aquatiques; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci eſt viſible à la vue ſimple, & on l'apperçoit dans l'eau comme un petit point blanc mobile; vu au microſcope, ſon corps eſt ovale, marqué d'une échancrure au milieu du bord poſtérieur, & pourvu en avant d'un organe rotifère double, que l'animalcule dreſſe hors du teſt ou qu'il y renferme à volonté; cet organe eſt garni de poils ou de cils crochus, qui, lorſqu'il eſt un peu contracté, garniſſent tout le bord antérieur; quand il eſt entièrement rentré dans la cavité du teſt, on voit que ce bord eſt tronqué & qu'il eſt marqué de ſix petites dents, dont trois de chaque côté ſont légèrement tournées en dehors, ſi toutefois la figure que Muller en a donnée eſt exacte, & les deux du milieu un peu plus longues que les autres.

La queue eſt articulée, atténuée juſqu'au bout & plate, ſa longueur eſt à peu près égale à celle du teſt, elle eſt placée au milieu de l'échancrure poſtérieure, & eſt terminée par deux pointes courtes & écartées; les organes intérieurs paroiſſent très-compoſés, mais il eſt difficile de s'en faire une idée préciſe. Muller croyoit que les deux dents du milieu du bord antérieur du teſt tenoient au corps; ce n'eſt qu'avec le temps & à force d'y revenir, qu'il reconnut qu'elles en étoient indépendantes; il apperçut ſur l'échancrure, en forme de croiſſant de l'organe rotifère, un filet long & mobile qui rentre avec cet organe, quand le ver ſe contracte, & ſur toute ſa circonférence d'autres filets vibratiles, plus courts que le premier, qui en dépendent; l'organe de la déglutition eſt très-apparent, il reſſemble à celui du *Brachion pliſſé*; quelques auteurs ont prétendu que c'étoit-là le cœur de l'animalcule; mais ce ſentiment n'eſt pas fondé, puiſqu'on a

observé qu'il se meut périodiquement par des intervalles inégaux, ce qui ne peut convenir au cœur ; Joblot croyoit au contraire que c'étoit son poumon, mais c'est à Muller que l'on doit la vraie connoissance de ses fonctions, il a reconnu que c'étoit la mâchoire du ver, qu'elle étoit d'une substance assez dure, & qu'elle étoit composée de deux pièces qui s'ouvroient & se fermoient pendant qu'il absorboit l'eau dans le tuyau de l'organe rotifère.

Les découvertes que ce naturaliste a faites sur cette espèce sont très-curieuses, elles servent à établir ce que nous avons déjà dit ailleurs, qu'il n'existe presque point de genre d'observations qui exige autant de sagacité & de patience que celui qui a les vers infusoires pour objet. Cet auteur apperçut au commencement du printemps trois globules noirâtres dans l'intérieur du ver, qui étoient ses ovaires, puisqu'il en vit sortir un fœtus tout formé ; d'autres, qu'il observoit pendant les mois de juin, juillet & août, qu'il avoit pris dans des étangs, lui présentèrent presque tous trois globules noirs, entourés par une bordure luisante, & suspendus en triangle sous la naissance de la queue, qui ne se trouvoient plus sur ceux qu'il observoit dans une saison plus avancée ; il s'assura dans la suite sur beaucoup d'individus que le nombre des œufs étoit très-inconstant ; il n'en trouva que deux d'un volume égal, qui étoient suspendus aux deux côtés de la naissance de la queue sur quelques-uns, ou deux dont le volume différoit de moitié, & dont la situation étoit la même, il en trouvoit rarement davantage ; cependant il en vit d'autres qui en avoient au même endroit, depuis quatre jusqu'à quatorze, & qui étoient de la même espèce ; mais ils étoient entièrement ronds & d'une petitesse proportionnée à leur nombre ; il distingua dans ceux qui étoient les plus avancés, les mouvemens de l'embryon qui étoit contenu, qui tâchoit d'en déchirer la membrane. Enfin, cet excellent observateur vit sortir d'une mère des petits tous vivans qui, dès l'instant de leur naissance, s'attachèrent à son corps. M. Schœffer a cru que les œufs ou les ovaires contenus dans cet animalcule étoient ses intestins ; Muller a démontré le contraire, par ce que je viens de rapporter ; & son sentiment paroît d'autant plus fondé, qu'on n'apperçoit point d'œufs dans le corps de ceux qui en ont de suspendus à la queue, & que la couleur de ceux-ci, leur grosseur & leur forme, répondent parfaitement à ceux des corps globuleux qu'on voit dans le corps des autres.

Muller pensoit que ces corps globuleux devoient être nommés des ovaires, plutôt que des œufs, soit à cause de leur volume, soit parce que, quand le fœtus est éclos, on voit distinctement une membrane très-diaphane, qui est vraisemblablement son enveloppe, suspendue pendant quelque temps à la base du test. Son observation la plus curieuse est celle qui est relative à la formation d'une nouvelle queue, quand l'ancienne a été rompue par quelque accident, puisqu'elle concourt à établir chez les vers de ce genre, des facultés analogues à celles que l'on sait être communes à toute la classe des vers. Il trouva des individus, dont une partie de la queue étoit rompue ; d'autres à qui elle manquoit en totalité ; quelques uns sur qui on appercevoit le commencement d'une nouvelle queue, & d'autres sur qui la nouvelle queue étoit développée, mais très-reconnoissable par son ante sur le tronçon ancien.

Les fœtus qui viennent de naître sont ordinairement couverts de malpropretés qui enveloppent le corps, ils ont la queue relevée & comme collée sur une de ses faces, ils ne la redressent que très rarement, & les dents antérieures du test ne sont pas encore developpées ; ainsi, si on les trouvoit dans cet état, on pourroit être induit en erreur, & les prendre pour une espèce formelle.

Si pendant qu'on les observe on verse une goutte d'eau de mer sur le porte objet, on s'apperçoit tout de suite que ces animalcules sont dans une véritable souffrance, ils se contractent dans le fond du test, & n'en sortent plus ; ils donnent à la queue sa plus grande extension, & ils s'agitent dans tous les sens, comme s'ils espéroient d'éviter le danger éminent qui les menace. Il paroît qu'ils aiment à s'attacher sur le corps des petits insectes qui vivent dans l'eau ; Muller en trouva une fois six sur une *daphnie plumeuse*, *daphnia pennata ; Mull.* dont quatre s'étoient logés entre les valves du test, & deux sur le milieu du dos ; on ne peut pas cependant croire que ces vers se nourrissent ni de vers ni des animalcules infusoires plus petits qu'eux, puisque, s'il arrive que quelques-uns des plus petits animalcules soient entraînés dans le tuyau de l'organe rotifère par le tourbillon qu'il excite dans l'eau, ils les rejettent aussi tôt & dans le même état qu'ils y étoient entrés ; ainsi, c'est à tort que l'on a prétendu qu'ils en faisoient leur nourriture : mais il n'est pas aussi sûr que les plus petits animalcules ne les mangent à leur tour, puisque Muller vit une fois deux cadavres de *Brachion grenade* si rempli de petites *monades*, qu'ils paroissoient en être composés en entier. Ce ver habite dans les eaux douces des étangs ; il est très-commun.

21. BRACHION de Baker.

Brachionus Bakeri ; PALLAS.

Brachionus, capsularis, testa ventricosa apice quadridentata, basi bicorni, cauda longa bicuspi ; MULLER, *animalc. infus. pag. 350, num. 378, tab. 50, fig. 22, 23. — & tab. 47, fig. 13.*

Animalculum testa organisque rotatoriis instructum tertium ; BAKER, *microgr. pag. 391, tab. 12, fig. 11 — 13.*

Brachionus

Brachionus capſuliflorus ; PALLAS, *zooph. var. B, pag. 92, num 47.*

Der vaſſer bejſ. ; EICHORN. *micr. pag. 23, tab. 1, fig. 3—5.*

Brachionus quadridentatus ; HERMAN, *natur forſcher, tom. 19, pag. 47, tab. 2, fig. 9.*

DESCRIPTION. M. Pallas avoit d'abord regardé celui-ci comme une variété du *Brachion grenade*, malgré la grande différence que les deux cornes de la baſe du teſt préſentent dans cette eſpèce, & les deux tentacules dont elle eſt pourvue ; il eſt tout auſſi étonnant que MM. *Baker* & *Eichorn*, qui en ont vu pluſieurs individus, aient négligé de parler, l'un des tentacules, & l'autre de ſa trompe.

Son teſt eſt microſcopique, membraneux, très-diaphane, comprimé ſur les côtés & convexe ſur le dos ; il eſt terminé en arrière par deux cornes aiguës & par une grande échancrure très-profonde qui les ſépare ; ſon bout antérieur eſt garni de quatre dents, dont les deux du milieu ſont écartées & du double plus courtes que les autres. Quand l'animalcule eſt alongé, on apperçoit deux tentacules longs, de forme cylindrique, qui, étant ſitués entre les deux petites dents du teſt, les débordent de beaucoup ; il les tient quelquefois écartés en angle droit, mais il ne peut jamais les retirer en totalité dans l'intérieur du teſt dont, lorſqu'il ſe contracte, il dilate les parois, de manière à en augmenter un peu le volume. La partie antérieure du corps ne paroît que pendant ſon alongement, elle conſiſte en un double organe rotifère qui eſt ſéparé en deſſus par une échancrure peu profonde, du milieu de laquelle ſort une petite trompe terminée par un globule ciliè & continué juſqu'à la mâchoire ; en deux petits corps orbiculaires, ciliés, qui ſont placés extérieurement à côté des dents du teſt, & enfin en deux rangs tranſverſes de cils qui s'étendent en deſſous, depuis la baſe des dents extérieures du teſt juſqu'à celle des tentacules. Quand tous ces organes ciliés, de forme & de ſituation différente, ſont en mouvement, ils offrent à l'œil un ſpectacle très-agréable autant qu'extraordinaire.

L'organe de la déglutition ſe meut dans cette eſpèce de la même manière que dans les autres, il eſt ſitué vers le milieu du corps, & ſon mouvement paroît interrompu ou alternatif quand l'animalcule eſt près d'expirer ; les viſcères de l'intérieur ſont très-confus, on en diſtingue un entre tous les autres qui ſemble ſuſceptible de quelque extenſion, qui eſt peut-être ſon inteſtin. La queue eſt cylindrique, non articulée, & de la longueur du teſt, elle paroît accompagnée dans l'intérieur d'un petit canal qui ſe termine par deux pointes courtes ſaillantes & écartées. Ses œufs offrent les mêmes phénomènes que ceux du *Brachion grenade ;* quand ils ſont hors du corps de l'animalcule, ils reſtent ſuſpendus quelque temps à la baſe du teſt ou à la naiſſance de la queue, & quelquefois même ils ſont attachés aux deux cornes de derrière. On trouve cette eſpèce dans les eaux douces.

22. BRACHION bâillant.

Brachionus patulus ; MULLER.

Brachionus, capſularis, teſta ventricoſa apice octo dentata, baſi lineata quadricorni, caudâ brevi bicuſpi ; MULLER, *animalc. infuſ. pag. 361, num. 379, tab. 47, fig. 14 — 15.*

DESCRIPTION. Celui-ci eſt microſcopique & montre beaucoup de reſſemblance avec le *Brachion de Baker*, il en diffère cependant par un plus grand nombre de dents à l'extrémité antérieure du teſt, & par ſa queue qui a moins de longueur, relativement au corps, que dans l'autre.

Son teſt, qui eſt diaphane, a une forme preſque carrée & ventrue au bas, bâillante en arrière, & terminée par une échancrure en forme de croiſſant ; ſon extrémité antérieure, qui eſt tronquée, eſt marquée de huit dents coniques, dont quelques unes ſont un peu inclinées en dedans, leſquelles ne peuvent être apperçues que lorſque les cils du bout antérieur du corps ſont contractés ; l'extrémité poſtérieure préſente quatre dents qui ſemblent partir de deux feuillets du teſt légèrement écartés, du milieu deſquels ſort la queue, qui eſt courte & fourchue à ſa pointe. On voit le plus ſouvent un œuf tranſparent & marqué au centre d'un globule noir, ſuſpendu à la baſe du corps ; quelquefois il s'y en trouve deux, mais alors leur forme eſt différente : l'un eſt rond, tandis que le plus gros eſt ovale ; quelques individus en ont quatre très-petits & globuleux qui, à cauſe de leur réunion, reſſemblent à un viſcère particulier, ſitué à la naiſſance de la queue.

Le mouvement progreſſif de cet animalcule eſt rapide, mais vacillatoire ; ſouvent il ſe tient quelques minutes de ſuite dans une ſituation horizontale en ſe balançant de droite à gauche, & cette ſituation permet d'appercevoir deux grandes ouvertures vides à la baſe du teſt, d'où il eſt vraiſemblable que les œufs ſortent, & où il eſt au moins croyable qu'ils ont été précédemment attachés ; dans d'autres occaſions il eſt appuyé perpendiculairement ſur ſa tête pendant quelques minutes, tandis qu'il continue les mêmes balancemens, enſuite il tourne avec rapidité ſur ſa droite ſans changer de place, & ſur ſa gauche alternativement. Une goutte d'urine verſée ſur le porte-objet lui fait contracter ſes organes dans l'inſtant, on voit alors très-diſtinctement les huit dents antérieures du teſt, tandis que tous ſes membres ſe roidiſſent mais on apperçoit encore dans l'intérieur le mouvement de l'organe de la déglutition qui ſe ſoutient quelques minutes pour ceſſer enſuite

tout-à-fait. Muller découvrit cette espèce dans les eaux stagnantes de Meyenberg.

BRANDON D'AMOUR. (*Voyez* ARROSOIR DE JAVA.)

BRILLANTE. (la) (*Voyez* BULIME LISSE.)

BROCARD DE SOIE. (*Voyez* CONE GÉOGRAPHIQUE.)

BRULÉE. (la) On donne ce nom à deux variétés de deux espèces de pourpre. (*Voyez* LA POURPRE CHICORÉE, ET LA POURPRE SAXATILE.)

BRUNETTE A CLAVICULE ELEVÉE. (*Voyez* CONE BRUNETTE.)

BRUNETTE A CLAVICULE OBTUSE. (*Voyez* CONE PLUMEUX.)

BUCARDE. — *Cardium* ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1121.*

GENRE DE COQUILLES BIVALVES, qui a pour caractère, Des valves égales, une charnière compoſée de quatre dents ſur chaque valve, deux alternes rapprochées vis-à-vis les ſommets, & une écartée, articulée chaque côté.

ESPECES.

1. BUC. cœur de Vénus.

Coquille très-comprimée ſur les deux faces, les dos des valves carinés, les ſommets courbés en dedans ſe couvrant l'un l'autre.

2. BUC. cœur de Diane.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, marquée de ſillons ponctués, une lunule très-enfoncée en forme de croiſſant.

3. BUC. ſoufflet.

Coquille preſque triangulaire, carinée aux bords de la face antérieure, marquée de ſillons ponctués, une lunule ovale & plate.

4. BUC. fraiſe.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, les côtes garnies de ſtries tranſverſes, élevées, blanches.

5. BUC. marbré.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, tachée de brun, les côtes convexes garnies de ſtries tranſverſes de deux ſortes.

6. BUC. donaciforme.

Coquille tronquée ſur le devant, marquée de côtes longitudinales & de ſtries tranſverſes près des ſommets.

7. BUC. arbouſe.

Coquille marquée d'un angle droit au bas de la face antérieure, les côtes garnies de ſtries ſaillantes, tranſverſes & colorées.

8. BUC. tuilé.

Coquille bombée, en forme de cœur, les côtes garnies d'écailles droites & creuſes.

9. BUC. épineux.

Coquille en forme de cœur, face antérieure alongée, les côtes convexes, marquées d'une ſtrie au milieu & garnies d'épines courbées en avant.

10. BUC. hériſſé.

Coquille ovale, preſque équilatérale, les côtes nombreuſes, plates & garnies de beaucoup d'épines coudées en avant.

11. BUC. frangé.

Coquille ventrue, dix-neuf côtes triangulaires près des ſommets, ridées tranſverſalement, convexes près des bords & garnies de petites pointes obtuſes.

12. BUC. tuberculé.

Coquille bombée, les côtes convexes, garnies de ſtries tranſverſes & de tubercules près des bords.

BUCARDE.

13. Buc. ſourdon.

Coquille preſque ronde, ruſtiquée, vingt-ſix côtes garnies de rides tranſverſes, tuilées à rebours.

14. Buc. glauque.

Coquille ruſtiquée, en forme de cœur, vingt côtes garnies, ſur la face poſtérieure, de ſtries tranſverſes élevées, les ſommets violets.

15. Buc. ruſtiqué.

Coquille plus large que longue, ruſtiquée, vingt côtes écartées, leurs interſtices garnis de rides tranſverſes.

16. Buc. d'Iſlande.

Coquille bombée, preſque ronde, les côtes triangulaires, aiguës, la lunule forme de cœur.

17. Buc. du Groenland.

Coquille liſſe en forme de cœur, griſe & treilliſſée par des ſtries peu apparentes ſur les cotés.

18. Buc. janus.

Coquille bombée, marquée de ſtries longitudinales en avant, & de rides tranſverſes en arrière, les ſommets liſſes.

19. Buc. aſiatique.

Coquille bombée, les côtes très-peu marquées, garnies d'un rang de pointes cylindriques, celles de devant lamellées.

20. Buc. exotique.

Coquille bombée, équilatérale, les côtes très-ſaillantes, très-minces, carinées en deſſus & creuſes.

21. Buc. moſat.

Coquille preſque ronde, garnie de côtes liſſes, les bords antérieurs des valves profondément dentés & bâillans.

22. Buc. bâillant.

Coquille bombée, très-mince, les bords antérieurs alongés & bâillans, les côtes peu convexes, aiguës & ſans épines.

23. Buc. pectiné.

Coquille arrondie & comprimée, les côtes triangulaires, celles des côtés garnies d'écailles concaves.

24. Buc. équilatéral.

Coquille ovale, équilatérale, les côtes arrondies, marquées de ſtries tranſverſes, élevées, & ſur le devant de ſtries lamellées.

25. Buc. ventru.

Coquille bombée, plus longue que large, les côtes anguleuſes, marquees ſur la face poſtérieure de ſtries tranſverſes, preſque tuilées, la lunule ovale & plate.

26. Buc. alongé.

Coquille oblongue, preſque équilatérale, quarante côtes ſtriées tranſverſalement, crenelées ſur les côtés, celles de derrière tuilées à rebours.

27. Buc. denté.

Coquille oblongue, ovale, liſſe ſur le devant, les côtes longitudinales, peu marquées, les bords dentés.

28. Buc. radié.

Coquille oblongue, ovale, comprimée & ſtriée, marquée en dehors de taches jaunâtres & de deux rayons pourpres dans l'intérieur.

BUCARDE.

29. Buc. papyracé.

Coquille ovale, cendrée, très-fragile, marquée de ſillons peu profonds, la cavité des valves tachée de pourpre.

30. Buc. liſſe.

Coquille ovale, ventrue, liſſe & légèrement oblique, des ſtries apparentes près des bords, le corſelet & la lunule lancéolés & ſans ſtries.

31. Buc. jaune.

Coquille ovale, jaune, les côtes antérieures garnies de petites écailles, les poſtérieures de petits piquans.

32. Buc. écailleux.

Coquille ovale, légèrement oblique, trente-ſix côtes garnies de pointes lamellées, les bords des valves colorés de rouge.

33. Buc. tranſverſal.

Coquille tranſverſale, ovale, les côtes garnies de petites pointes, les ſommets violets.

34. Buc. ſoléniforme.

Coquille tranſverſale, ovale, báillante ſur le devant, les ſtries des deux côtés garnies d'épines très-courtes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles que l'on trouvera décrites dans ce genre, ont été nommées, par les conchyliologiſtes françois, des Cœurs, parce qu'elles en ont ordinairement la forme, quand les deux valves dont elles ſont compoſées ſont fermées. Langius, qui a uſé un des premiers dans ſa méthode conchyliologique, d'une nomenclature qui en eſt une dépendance des plus utiles, les avoit déſignées ſous le nom collectif de *concha cordiformes*; d'Argenville imita dans la ſuite la dénomination de cet auteur, en donnant le nom de cœurs à toutes les coquilles qui en avoient extérieurement la figure.

Mais le caractère générique de Langius étoit inſuffiſant, puiſqu'il ne pouvoit pas convenir à toutes les eſpèces de ce genre, & celui de d'Argenville péchoit en excès, puiſqu'il comprenoit, outre une partie des *Bucardes* que nous allons décrire, des cames, des arches & même des vénus, dont la coquille avoit auſſi la même forme à l'extérieur; de ſorte que le nom que cet auteur a employé pour déſigner ces coquilles, ne peut plus être conſervé à celles dont je parle ici, ſans s'expoſer à occaſionner de la confuſion dans la nomenclature, ce qui eſt, à mon avis, l'écueil le plus à craindre & le plus dangereux dans la pratique de l'hiſtoire naturelle.

Le nom de *Bucarde* ou de *Boucarde*, en latin *Bucardium*, *Cardium*, Linn. a été employé depuis long-temps pour déſigner les eſpèces épineuſes de ce genre, qu'on nommoit autrement des cœurs de bœuf. Bonanni en avoit uſé le premier, & après lui d'Argenville, outre la plupart des auteurs oryctographes qui réſervoient le nom de *Bucardite* ou *Boucardite* à toutes les coquilles foſſiles ou pétrifiées qui leur paroiſſoient avoir quelque analogie avec les eſpèces marines de cette diviſion; de ſorte que c'eſt maintenant moins une innovation qu'une réforme néceſſaire, que de reſtituer à ces coquilles leur ancien nom, & de ſupprimer celui de cœur qui ne pouvoit tout au plus leur convenir que dans les vues des naturaliſtes qui l'avoient employé, & à une époque où des caractères génériques plus précis n'avoient pas été encore inventés.

Ce genre, tel que Linné l'a laiſſé, & tel que je le propoſe ici, ne renferme que des êtres analogues, quoique le nombre des eſpèces ſoit augmenté de près du double; il n'eſt fondé que ſur le nombre & la ſituation des dents de la charnière, mais je doute malgré cela que des caractères pris de la forme de l'animal puſſent en exclure une ſeule eſpèce. On y compte ordinairement quatre dents ſur chaque valve, dont les deux, qui ſont ſituées vis-à-vis les ſommets, & que je nomme d'après Linné les dents cardinales, ſont rapprochées dans une direction oblique, relativement au plan de la baſe des valves; elles ſont placées de manière qu'elles s'articulent en croix quand la coquille eſt fermée, alors chacune d'elles entre dans des foſſettes correſpondantes qui ſont creuſées ſur la valve oppoſée, & qui alternent avec les dents. Les deux dents latérales ſont éloignées des dents cardinales, elles ſont d'une forme plus oblongue que les premières, ordinairement comprimées, & celles de la valve gauche s'engrainent profondément dans des foſſettes, qui ſont preſque toujours ſituées entre les dents latérales & les parois extérieurs de la valve droite.

La convexité des valves eſt garnie ſur preſque toutes ces eſpèces de côtes longitudinales plus ou moins profondes, & quelquefois de ſtries qui ont la même direction; mais je dois obſerver qu'on trouve dans les auteurs les plus exacts un abus condamnable des termes qu'ils ont employés pour déſigner ces côtes. Preſque tous, ſans en excepter Linné, les ont déſignées ſous le nom de *ſulci*, qui ſignifie des ſillons enfoncés; ce qui a occaſionné de la confuſion, dans tous les cas où il a fallu indiquer la forme des côtes, & en même temps exprimer celle des ſillons, relativement aux épines, aux écailles, dont les premières ſont quelquefois garnies, & aux rides, aux ſtries, dont les ſeconds ſont quelquefois marqués. M. le baron de Born a le premier rectifié cet abus, & on lui doit de la reconnoiſſance pour avoir autoriſé, par ſon exemple, à ne reſpecter dans les meilleurs auteurs que les choſes qui le méritent, & à rejeter ſans diſtinction tout ce qui s'oppoſe à la perfection qu'ils ont eue eux-mêmes en vue.

Les eſpèces dont l'animal eſt connu, n'offrent pas des différences bien remarquables dans les parties les plus eſſentielles de ſon organiſation; le ver du *Bucarde tourdon* que Réaumur obſerva ſur les côtes du Poitou & de l'Aunis, celui du *Moſat* que M. Adanſon vit ſur celles du Sénégal, & celui du *Bucarde épineux* obſervé par Muller ſur les côtes du Danemarck, conviennent entr'eux dans la forme, le nombre, & la proportion des organes principaux, quoique leur obſervation ait été faite ſur des eſpèces différentes qui vivent dans des climats éloignés ſont diverſifiés par la température. Ils ont tous à la partie antérieure & ſupérieure du corps deux trachées en forme de tuyaux qui ſortent de la coquille à une diſtance à peu près égale des ſommets & du point qui leur eſt oppoſé; ces tuyaux ſont courts, mais celui qui eſt le plus éloigné des ſommets eſt près du double plus grand, plus long que l'autre, & accompagné ſur le devant d'une frange garnie de dix ou douze fils; leur ouverture, mais plus ſouvent celle du plus grand, eſt couronnée par une trentaine de filets diſtribués ſur deux rangs, dont ceux du plus extérieur ſont coniques & plus forts que les autres; enfin, ces vers font ſortir du milieu du bord moyen des valves une lame charnue,

coudée en arrière, ordinairement colorée, au moyen de laquelle ils exécutent leurs divers mouvemens progreſſifs.

Baſter dit à peu près la même choſe du *Bucarde ſourdon*, mais ſes obſervations ſont plus détaillées que celles des autres auteurs que j'ai cités; ſelon lui, des deux trachées obſervées par Réaumur, la plus longue ſert de trompe à l'animal, & l'autre ſituée plus près des ſommets lui ſert d'anus; les filets, dont les bords de la première ſont garnis, examinés au microſcope, ne lui parurent pas différer beaucoup des tentacules des étoiles de mer; ils étoient compoſés de même par une membrane annelée, & étoient ſuſceptibles des mêmes extenſions & contractions; ils étoient terminés au haut par un petit tubercule garni de quelques fibrilles, qui ſervent vraiſemblablement à arrêter les animalcules qui ſont entraînés dans le tube de la trachée, par l'eau qu'elle abſorbe ſans interruption; enfin, après avoir ouvert les deux valves de la coquille, il reconnut que le corps de l'animal eſt blanc, qu'il eſt enveloppé dans deux feuillets tendineux, frangés, que Liſter a nommé ſes branchies, comme dans les huîtres & les autres coquillages bivalves: qu'il eſt accompagné de chaque côté par un lobe charnu dont il ne put reconnoître l'uſage, & qu'il eſt terminé vers le milieu de la circonférence des valves par un prolongement applati, coubé en arrière, d'un jaune orangé, qu'il regarde avec Réaumur & les autres naturaliſtes comme le pied de l'animal.

M. Adanſon a décrit une organiſation à peu près ſemblable pour le ver du *Bucarde moſat* qui vit, comme j'ai déjà dit, ſur les rivages ſablonneux du Sénégal; celle du *Bucarde épineux* n'eſt pas différente, ſuivant d'Argenville & Muller; ce en quoi ces animaux diffèrent, c'eſt tout au plus dans le plus ou moins de longueur des deux trachées, dans la plus grande ou moindre quantité de cils, de filets ou de tentacules, dont leurs ouvertures ſont garnies; mais on peut conclure avec certitude des obſervations de ces auteurs, que les trachées ont en général moins de longueur dans les *Bucardes* que dans les tellines, les mactres, les vénus, & autres genres de coquilles bivalves, dont l'inné a dit que les vers ont de l'analogie avec les tethys, genre de vers marins à corps nu, de l'ordre des vers molluſques.

Le peu de ce qu'on ſait ſur la génération des *Bucardes*, eſt dû à la ſagacité de Liſter; mais il y a encore loin des apperçus de cet auteur à la maturité que les choſes de fait doivent acquérir pour mériter d'être généralement adoptées; Liſter dit bien à la vérité avoir découvert ſur l'animal du *Bucarde* les organes de la génération propres aux deux ſexes; mais perſonne ne s'eſt adonné après lui aux mêmes recherches avec le ſoin & l'attention qu'elles méritent; & on conviendra ſans peine que des obſervations ſi délicates, qui ont pour objet la connoiſſance des fonctions de tant d'organes, qui n'ont preſque aucune analogie par leur forme & leur ſituation, avec ceux qu'on leur compare dans d'autres animaux mieux connus, doivent avoir été ſouvent répétées, & qu'il n'eſt guère poſſible de ſe décider dans des cas pareils, que par les effets bien conſtatés qui réſultent des organes dont on cherche à connoître la nature, plutôt que par leur ſtructure externe, ou par des analogies qui ſont le plus ſouvent fautives.

Les *Bucardes* vivent ordinairement enfoncés dans le ſable à la proximité des côtes, excepté les eſpèces épineuſes qui peuvent, ſans cette précaution, ſe préſerver des attaques des autres animaux marins.

Les eſpèces qui, comme le *Bucarde ſourdon*, le *Bucarde glauque*, le *Bucarde tuberculé*, n'ont pas une coquille armée, cherchent leur ſûreté dans le ſable, où ils ont l'induſtrie de s'enfoncer à une petite profondeur; ils y ſont placés de manière que leurs deux trachées ſoient tournées vers la ſurface du ſable, pour ſe ménager une communication facile avec l'eau dont ils tirent leur nourriture, mais ils ſavent en ſortir dans quelques occaſions; & voici la manière dont ils uſent pour y parvenir, qui a été obſervée par M. de Réaumur.

J'ai déjà dit que cet habile obſervateur avoit conſidéré la partie charnue & coudée qui ſort des bords moyens des valves, comme le pied de l'animal, parce que c'eſt à l'aide de ce membre qu'il peut pénétrer ſous le ſable, ou s'en retirer, & lorſqu'il eſt ſur la ſurface de ce même ſable, aller en avant, c'eſt-à-dire, dans la direction des trachées, ou s'éloigner à reculons; c'eſt en effet cette partie du corps qui joue ici le principal rôle. Quand l'animal veut s'enfoncer dans le ſable, il alonge cette partie, en diminuant extrêmement ſon épaiſſeur, de manière qu'il rend ſon extrémité tranchante; alors il l'étend à environ un demi-pouce de diſtance du bord de la coquille, en rendant en même temps obtus l'angle preſque droit que le pied fait avec la jambe ou la partie charnue qui le ſoutient; il ſe ſert de ſon tranchant pour ouvrir le ſable, dans lequel il fait entrer tout le pied, & même une partie de la jambe; il accroche enſuite le ſable inférieur avec le bout du pied, & roidiſſant ces parties à la fois, elles ſe raccourciſſent & obligent ſa coquille d'approcher du bout du pied, & par conſéquent de s'enfoncer.

Mais je dois remarquer, avant de pourſuivre, que le talon du pied eſt tourné du côté des trachées, & que ſon bout l'eſt au contraire vers la face poſtérieure de la coquille, ce qui fait que lorſque l'animal eſt enfoncé avec ſa coquille dans le ſable, la partie par où ſortent ſes deux trachées eſt toujours la plus élevée.

Si au contraire l'animal veut retourner ſur la ſurface du ſable, il n'a qu'à faire ſortir de la coquille l'extrémité de ſon pied, alonger alors tout d'un coup la jambe en l'appuyant fortement contre le ſable, & répéter ce mouvement, juſqu'à ce

que la coquille soit entièrement dégagée ; ce qui n'est pas bien long, car le sable servant de point d'appui à l'extrémité du pied la jambe ne peut s'alonger, sans faire élever à chaque secousse la coquille.

Enfin, si on conçoit la coquille couchée sur un des côtés, sur la surface du sable, il ne sera pas plus difficile d'imaginer comment l'animal pourra aller en avant ou à reculons ; tout se passera dans ces deux actions à peu près comme dans les précédentes, avec cette différence qu'il n'aura plus besoin de se servir du tranchant du pied pour s'ouvrir un chemin, puisque pour aller à reculons, il n'a autre chose à faire après avoir alongé la jambe, & changé l'angle droit qu'elle fait avec le pied en un angle obtus, qu'à engager sa pointe dans le sable, & à réduire par leur contraction le pied & la jambe à peu près à leur grandeur naturelle, sans abandonner son adhérence au sable, car il est clair que le sable retenant la pointe du pied fixée, la contraction de cette partie doit obliger la coquille d'avancer de ce côté, & la forcer d'aller à reculons.

Pour aller en avant, le méchanisme est différent, mais analogue à celui que l'animal exécute pour sortir du sable ; il engage la pointe du pied dans le sable, tout auprès du bord des valves, & augmentant tout d'un coup la longueur de la jambe, dont le pied rencontre un point d'appui, la coquille est poussée en avant, & continue à cheminer par une suite d'efforts analogues qui sont souvent répétés.

On trouve des *Bucardes* dans toutes les mers connues, & on reconnoît parmi les fossiles de l'Europe quelques espèces dont les coquilles marines ne vivent maintenant que dans les mers de l'océan Asiatique.

1. BUCARDE cœur de Vénus.

Cardium cardissa ; LINN.

Cardium, testa cordiformi utrinque compressa, umbonibus carinatis, natibus incurvis, super impositis ; NOB.

A — Carène garnie de dents.

Pectunculus maculatus, dorso id est margine circum circa muricato ; LISTER, *synopf. tab. 318, fig. 155.*

Cardissa convexo convexa, micis rubris testam. commendantibus, raro citrea, margine dentato ; KLEIN, *ostrac. pag. 137, spec. 361, varict. c.*

Cartissa ; RUMPH. *thes. tab. 43. fig. E.*

Concha cordiformis inæquilatera fragilis pellucida, veluti ex charta compacta, una parte compressa altera in aciem tantillum assurgente, striis granulatis & margine serrato distincta, &c. ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 84, litt. B, C, D.*

Le vrai cœur de l'homme ou de Vénus ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 334, tab. 26, fig. 1.*

Un cœur des Indes blanc & papyracé, à valves pliées chacune en demi-cœur applati, renflées vers le milieu, &c. ; DAVILA, *catal. raisonné, tom. 1, pag. 349, num. 796.*

Cardium testa cordata : valvulis compressis dentato carinatis, natibus approximatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1121, num. 74. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 484, num. 32, var. a.*

Le cœur de Vénus ; Encyclop. recueil de planches, tom. 6, tab. 73, fig. 9.

Cardium cardissa, testa cordata, valvis compressis carinatis, apicibus inflexis contiguis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. vind. pag. 28. — ejusd. testac. pag. 40 var. B, tab. 2, fig. 17, 18.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. E, 2.*

GRONOVIUS, *zoophyl. fasc. 3, num. 1131, pag. 267.*

Cardium cardissa linnei, testa cordiformi, striis in cordis figuram concurrentibus, margine serrato, carina valvularum dentata & muricata ; MARTINI, *conchyl. tom. 6 tab. 14, fig. 143, 144.*

Venus hart doublet ; meet een gedoornde rand ; hertje en Venus hertje ; par les Hollandois.

Das menschenhers ; par les Allemands.

The Venus heart ; human heart cockle ; par les Anglois.

Le cœur de Vénus ; par les François.

B — Carène unie sans dents.

Pectunculus dorso sive margine lævi, Indiæ orientalis ; LISTER, *synopf. tab. 319, fig. 156, & tab. 320, fig. 157, valvulis disjunctis.*

Concha relata à Martino Lister : figuram cordis aliquantulum depressi refert, colore gypseo flavescente ; BONANNI, *recreat. class. 2, pag. 105, fig. 49. — ejusd. mus. kirch. class. 2, pag. 443, fig. 48.*

Hemicardia, margine lævi ex India orientali ; KLEIN, *ostrac. pag. 137, spec. 361, variet. e, tab. 10, fig. 39.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 11, fig. 1.*

Cardium cardissa ; LINN. *mus. lud. ulr. variet. B, pag. 484, num. 32.*

Cardium cardissa ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. vindob. pag. 29, variet. a. — ejusd. testac. mus. cæsar. vindob. pag. 41, tab. 2, fig. 15, 16.*

Cardium humanum (cardissa Linnei) maculis sanguineis adspersum, carina valvularum non spinosa nec muricata sed integerrima ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 153, tab. 14, fig. 145, 146.*

Venus hart doublet met een gladde rand ; par les Hollandois.

Das mit Blutflecken besprutzte menschenherz ; par les Allemands.

Le cœur de l'homme ; par les François.

C — Carène unie, face postérieure couleur de rose.

Un petit cœur tout blanc, rayé & voûté par-dessous ; un

bourrelet

bourrelet relevé l'environne de tout côté, ce qui l'a fait nommer le cœur en bateau ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 335, planche 26, fig. D.*

Cœur de Vénus blanc nué d'incarnat, ayant un côté de ſes faces concave, &c. ; DAVILLA, *catal. raiſonné, tom. 1, pag. 349, num. 797.*

Cardium roſeum, teſta cordiformi, in fundo ſubalbido roſea, latere altero convexo, altero valde concavo ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 154, tab. 14, fig. 147, 148.*

Das roſenhers ; par les Allemands.

Le cœur en bateau, ou *le cœur de Vénus en bateau ;* par les François.

D — Carène garnie de piquans, face antérieure convexe, poſtérieure concave.

Cardium monſtroſum, teſta cordiformi, natibus approximatis ſuper impoſitis, carina valde elevata muricata, verſus interiora replicata, margine penes carinam intruſo repreſſo concavo, latere altero lævigato elato convexo ex ſurvo maculato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 155, tab. 14, fig. 149, 150.*

DESCRIPTION. Cette coquille eſt très-remarquable par l'applatiſſement ſingulier de ſes valves, par ſa forme élégante, & par le nombre de variétés qu'elle préſente, tant dans ſa figure plus ou moins bombée ſur l'une ou l'autre face, que par les couleurs dont elle eſt variée.

Elle a complètement la forme d'un cœur, quand ſes valves ſont rapprochées, mais chacune d'elles, priſe ſéparément, a beaucoup plus de profondeur que de largeur ; les plus grandes coquilles de cette eſpèce ont deux pouces & demi de hauteur, deux pouces quatre lignes de profondeur vis-à-vis la carène des valves, & treize lignes de largeur d'un bord à l'autre ; la face antérieure de la coquille eſt celle qui eſt la moins ventrue, & qui porte une impreſſion ovale au-deſſus des ſommets ; je ne ſais trop pourquoi tous les auteurs ſe ſont copiés depuis Linné, pour dire préciſément le contraire, & pour perpétuer une erreur qui ne doit vraiſemblablement ſa naiſſance qu'à la mauvaiſe conſervation des individus que ce grand naturaliſte avoit entre les mains en la décrivant ; la face antérieure des coquilles bivalves eſt toujours celle qui ſoutient le ligament cardinal, c'eſt une loi fondamentale dont on ne doit jamais s'écarter ; la face moins ventrue eſt donc le devant de cette coquille, puiſqu'elle préſente le ligament cardinal tout de ſuite après les ſommets des valves, dans un enfoncement de forme ovale, que Linné avoit conſidéré comme la lunule, *anus*, quoiqu'elle ſoit effectivement le corcelet que cet auteur nommoit la vulve, *vulva*.

Les valves de ce *Bucarde* ſont papyracées, elles ſont diviſées en deux faces par une carène qui ſe prolonge depuis les ſommets juſqu'au bout des bords moyens ; leur face antérieure offre treize ou quatorze côtes longitudinales qui vont ſe terminer le long des bords ; elle a en outre un bourſouffllement de forme ovale, qui, commençant au-deſſus des ſommets, ne s'étend jamais juſqu'au milieu de ſa hauteur, & ſoutient trois ou quatre ſtries armées de pointes grenues, tandis que les autres de la même face ſont liſſes, & tout au plus marquées de ſtries tranſverſes ſi fines, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec le ſecours d'une ſorte lentille ; enfin, l'eſpace compris entre ce bourſouffllement & la carène, eſt applati & plus enfoncé qu'elle.

La face poſtérieure des valves eſt plus élevée que la première, elle forme un angle droit, ſaillant à leur jonction, qui s'applatit inſenſiblement vers le bout ſupérieur ; elle n'offre que douze cannelures un peu plus larges que celles de devant, plus écartées, & un peu plus profondes ; de ces douze cannelures, les huit ou neuf premières ſont armées de très-petites pointes qui les rendent raboteuſes ; les quatre plus extérieures n'en ont point.

La carène conſiſte en une groſſe côte arrondie, qui eſt unie dans les variétés B & C, armée d'épines écartées, de forme conique, & creuſes par-deſſus dans la variété A, & d'épines très-fines & courtes dans la variété D ; elle ſe termine d'une part au haut des bords moyens, & de l'autre, aux ſommets qui ſont courbés l'un vers l'autre, & ſi rapprochés, que celui de la valve gauche eſt recouvert d'un quart de ligne par le ſommet de la valve oppoſée qui s'incline légèrement en avant, de manière que leurs pointes ne correſpondent pas enſemble, ce qui eſt très-remarquable dans cette eſpèce, & commun à toutes ſes variétés.

Les dents de la charnière ſont au nombre de quatre dans chaque valve, deux pointues placées dans une poſition oblique vis-à-vis les ſommets, & une conique & plate de chaque côté des valves, outre deux foſſettes ſituées dans la valve droite, entre les dents latérales & les bords du teſt, qui reçoivent les dents latérales de la valve gauche.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux dans chaque valve, elles ſont rondes, très-peu marquées, & ſont ſituées au-deſſus des dents latérales. La cavité des valves eſt blanche & luiſante, elle préſente en relief les ſillons de la face extérieure, & en creux, la trace des cannelures ; la cavité de la carène eſt très-étroite, elle reſſemble à une fente qui a près d'une ligne de profondeur.

Le ligament cardinal eſt très-protubérant, étroit & jaunâtre ; il eſt ſitué au bas du corcelet, & porté ſur deux côtes ſaillantes, ſemblables à des dents, qu'on ne peut voir que lorſqu'il a tombé, par ce qu'il les recouvre en totalité.

La couleur de cette coquille eſt blanche, & variée quelquefois par des taches carrées couleur de roſe, ou par des taches laiteuſes, en

forme de croiſſant. La variété A eſt la moins rare de toutes, c'eſt celle dont je viens de donner la deſcription; on la trouve ſur la côte de Coromandel, dans l'océan Aſiatique, & dans le golfe Perſique.

La variété B n'en diffère que par la forme de la carène qui eſt privée de dents, elle ne parvient pas au même volume; ſa face poſtérieure eſt ſouvent variée de taches rougeâtres, diſpoſées en quinconce, & ſa carène eſt bordée ſur le devant de taches oblongues tranſverſes de la même couleur, quelquefois elle eſt toute blanche & piquée de taches laiteuſes; on l'apporte des mêmes pays que la précédente.

La variété C a une teinte de couleur de roſe aſſez vive, elle eſt toujours plus petite que les deux premières, & ſa carène eſt liſſe & ſans épines; ſa face antérieure eſt concave, & le corcelet rougeâtre; elle eſt rare, & vient, ſelon M. Chemnitz, des iles de Nicobar, à l'entrée du golfe de Bengale.

La variété D eſt celle que l'on voit le plus rarement, elle diffère des autres, par ſa face antérieure, qui eſt plus élevée que la face oppoſée, par le haut des bords moyens qui eſt recourbé en arrière & crochu, par le nombre des cannelures qui eſt plus grand ſur la face antérieure que ſur celle des trois premières variétés, & par ſa couleur, qui, quoique blanche, eſt variée de taches jaunâtres & de chevrons obliques de la même couleur, diſpoſés tout le long de la carène, laquelle eſt armée de très-petites pointes écartées, ce qui la rapproche de la variété A. On la trouve auſſi, ſelon M. Chemnitz, ſur la côte des iles de Nicobar, & ſur celles de la nouvelle Zélande.

Je poſſède une valve foſſile de la variété A, qui a été trouvée dans les bancs de Courtagnon en Champagne; j'en parlerai plus au long dans mon hiſtoire générale des coquilles foſſiles de la France, que j'eſpère publier dans la ſuite.

2. Bucarde cœur de Diane.

Cardium retuſum; Linn.

Cardium, teſta cordata, umbonibus carinatis, ſulcis longitudinalibus punctatis, coſtis granulatis, ano lunari intruſo; Nob.

Cardium auricula, teſta alba pellucida cordata ſubrhombea dorſo convexo, &c.; Forsk. *deſcript. anim. pag. 122, num. 52.*

Cardium retuſum; teſta cordata valvulis ſtriatis crenulatis ſubcarinatis, ano lunato cordiformi intruſo; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1121, num. 75.*

Regenfusius, *tom. 2, tab. 9, fig. 20.*

Cardium retuſum, teſta cordata oblique carinata, ſinu poſtico lunari intruſo; Von Born. *ind. muſ. cæſar. pag. 29. — ejuſd. teſtac. pag. 41, tab. 3, fig. 1, 2.*

Cardium retuſum Linnæi, teſta cordata nivea ſubdiaphana, longitudinaliter ſulcata & coſtata, ſulcis excavato punctatis & crenulatis, coſtis ſubimbricatis ſeu granulatis, ano lunari intruſo profundiſſimo, margine dentato; Martini, *conchyl. tom. 5, pag. 147, tab. 12, fig. 159 — 142.*

Das rabelherz; par les Allemands.

Description. Les plus grands individus que l'on connoiſſe de cette coquille, ſont ceux dont M. Chemnitz a donné la figure dans la conchyliologie de Martini; ceux que je poſſède ſont près de la moitié plus petits; mais pour plus grande exactitude, je vais en donner ici la deſcription, parce qu'ils ſont d'ailleurs très entiers, & parfaitement conſervés.

Leur longueur des ſommets au haut des bords moyens eſt d'un pouce; leur largeur d'un bord à l'autre de neuf lignes; & leur profondeur, les valves étant réunies, de onze lignes.

Chaque valve eſt diviſée en deux faces par une carène arrondie qui la partage en deux parties inégales, celle de devant eſt moins bombée que la face poſterieure, & plus petite, parce que la carène ne paſſe pas exactement ſur le milieu du dos; chacune d'elles eſt marquée de vingt ou vingt-un ſillons longitudinaux, formés de petits points enfoncés, qui paroiſſent ſtriés tranſverſalement, dont douze ſur la face antérieure, & neuf ſur la face poſtérieure; les côtes compriſes entre ces ſillons ſont liſſes & convexes; celles de la face poſtérieure ſont plus larges que celles de devant, elles portent ſur leur convexité tout le long des bords des petits tubercules arrondis, dont la proportion augmente à meſure que la coquille groſſit; la côte dont la carène eſt formée, a ordinairement plus de largeur que les autres ſur l'une des valves ſeulement; elle eſt preſque tranchante près des ſommets où elle prend naiſſance, & s'arrondit conſidérablement près du bord moyen; la face poſtérieure eſt très-ventrue, elle eſt arrondie, & ſes bords ſont épais; elle eſt terminée ſur les ſommets par une lunule en forme de croiſſant renverſé, très-profonde, & par un bourrelet liſſe, relevé qui a la même forme, & qui eſt ſitué entre la cavité de la lunule & la pointe des ſommets; ceux-ci ſont courbés l'un vers l'autre, ils correſpondent enſemble; mais leur écartement eſt d'environ un tiers de ligne, & leur direction légèrement oblique.

L'intérieur des valves eſt blanc & liſſe, on y diſtingue en creux les traces des cannelures, & en relief applati, celles des ſillons de la ſuperficie; leurs bords ſont garnis d'autant de crenelures, qu'on compte de côtes à l'extérieur; elles ſont coupées carrément, & s'engrainent les unes dans les autres, excepté celles du bas de la face poſtérieure, qui reſſemblent à des ſimples ſtries.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux dans chaque valve, celles de la paire antérieure ſont les plus grandes, elles ſont ſituées une ligne plus haut que la dent de devant; celles

de derrière ont la forme d'un rhein, & viennent tout de suite après les dents de ce côté.

La charnière consiste en trois dents sur la valve droite, qui sont coniques & plates, & quatre sur la valve gauche, dont la position est un peu différente; les dents de la valve droite ont toutes à peu près le même volume; celle du milieu est située vis-à-vis le ligament cardinal; celle de devant l'est un peu plus haut, mais moins éloignée de la dent du milieu que celle de la face postérieure, qui prend naissance au-dessus de la lunule. La valve gauche a deux dents, placées l'une au-dessus de l'autre, presque sur le sommet, mais un peu en avant; celle de dessus est très-petite, elles sont séparées par une fossette profonde, qui reçoit la dent cardinale de la valve droite; les dents latérales s'engrainent réciproquement dans des cavités peu profondes de la valve opposée. Le ligament cardinal est roux & relevé; il est situé, comme dans le *Bucarde cœur de Vénus*, tout proche des sommets, & attaché sur deux bourrelets saillans qu'il recouvre de même.

Cette coquille est d'un blanc de l'air resplendissant dehors comme dedans; quelquefois elle est tachetée de points sanguins qui la rendent très-agréable; j'en ai vu une pareille chez M. Hwass, chez qui on est sûr de trouver tout ce qu'il y a de plus curieux en ce genre; le *Bucarde cœur de Diane* se trouve dans la mer des grandes Indes, dans le golfe Persique & dans la mer Rouge: cette espèce est précieuse, on la voit dans peu de cabinets de la capitale.

3. BUCARDE soufflet.

Cardium hemicardium; LINN.

Cardium, testa cordata subtrilatera antice carinata, sulcis longitudinalibus punctatis ano ovato plano; NOB.

Fragum alterum; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. H.*

Cardissa duplex in parte planiore subtilius & rarius, in convexiore crassius & asperius striata; KLEIN. *ostrac. pag. 137, spec. 361, num. 2.*

Dubbeld Venus hartje; PETIVER. *aquat. Amboin. tab. 17, fig. 4.*

Concha cordiformis æquilatera, sterno satis prominente & in acumen erecto, primis striis rotundis elatis, lateralibus imbricatis, dorso magis compresso & striis parvis veluti lineis signato, dentata candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 83, fig. c.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 3, fig. 2.*

Cardium hemicardium; testa cordata subquadrilatera, valvulis carinatis, natibus distantibus; LINN. *syst. nat. pag. 1121, num. 76. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 484, num. 33.*

Cardium hemicardium, testa cordata subtrilatera valvis angulatis, sulcis tenuibus excavato punctatis, utrinque transversè tuberculatis; VON BORN, *testac. mus. cæsar. pag. 42. — ejusd. ind. mus. cæsar. pag. 30.*

Cardium hemicardium Linnæi, cardissa duplex; MARTINI, *conchyl. tom. 61, pag. 67, tab. 16, fig. 159, 161.*

Driezyäig Venus hart; par les Hollandois.

Das dreyseitige herz; par les Allemands.

Strawberry heart cockle; par les Anglois.

Le cœur triangulaire, le cœur en soufflet, le double cœur de Vénus; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci ressemble, par sa forme & par ses stries ponctuées, à l'espèce précédente; il en diffère par la figure de la lunule, qui au lieu d'un enfoncement en forme de croissant qui distingue l'autre, a un applatissement remarquable dans cette partie, & des tubercules sur les côtes de la face supérieure d'une forme différente.

Cette coquille a la figure d'un cœur, elle a dix-neuf lignes de hauteur, quinze lignes de largeur, & quatorze de profondeur; la face antérieure ressemble à celle du *Bucarde cœur de Diane;* elle est cependant un peu moins bombée, & présente à la jonction des valves un angle obtus. La face postérieure est plus relevée que dans l'autre, elle offre trois faces bien distinctes, une de forme ovale qui constitue la région de la lunule, une triangulaire de chaque côté, dont les côtes sont larges & tuberculées, tandis que celles de la face antérieure ne le sont pas.

Chaque valve est munie en avant d'une carène en angle droit, qui s'étend depuis les sommets jusqu'au commencement du bord moyen; on y compte vingt-trois ou vingt-quatre sillons étroits qui semblent composés par une série de points enfoncés, ceux de la face antérieure sont au nombre de douze sur chaque valve, ils sont serrés, peu profonds, & semblables à des stries; les côtes placées entr'eux sont légèrement applaties & lisses, celles de la face postérieure sont près de trois fois plus larges près des bords, & garnies sur leur convexité de tubercules d'une forme ovale ou triangulaire, dont la situation est transversale; les sillons sont enfoncés, & les points dont ils sont composés étant plus grands que devant paroissent articulées; la région de la lunule est lisse & sans stries, elle est plate, point enfoncée, d'une forme ovale oblongue, & terminée en dessus par deux côtes convexes sans tubercules qui semblent la circonscrire, & par des sillons profonds, dont la cavité paroit plutôt striée transversalement que ponctuée.

La cavité des valves est blanche, & bordée de crenelures profondes le long des bords moyens, c'est-à-dire, depuis la pointe supérieure de la carène jusqu'au haut de la lunule, presque point marquées vers sa région, & très-petites sur les bords antérieurs; les impressions musculaires sont situées comme dans l'espèce précédente.

La charnière consiste en quatre dents sur chaque valve, deux obliques vis-à-vis les sommets, & deux de chaque côté, dont celle de la face posté-

rieure est la plus écartée ; toutes ces dents sont larges & triangulaires, excepté une du milieu qui est ordinairement moitié plus petite que l'autre. Les sommets sont écartés d'une demi-ligne, & légèrement courbés en arrière dans une direction un peu oblique.

Le ligament cardinal est roux & protubérant comme dans le *Bucarde cœur de Diane ;* il est soutenu de même sur deux bourrelets saillans, qu'on n'apperçoit que lorsqu'il a été enlevé.

Cette coquille est blanche & luisante dehors comme dedans, mais elle a quelquefois deux taches brunes & oblongues près des dents latérales de la charnière, dont on n'apperçoit pas même les traces sur d'autres individus. On l'apporte des mers des Indes orientales, suivant Linné, Lister & Davila; Rumphius l'a indiquée à l'île d'Amboine.

Elle a été autrefois si rare, que Klein assure qu'elle a été vendue jusqu'à soixante louis ; elle ne l'est pas tant aujourd'hui, mais il n'est pas ordinaire d'en trouver du volume de celle dont je donne la description, qui est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

4. BUCARDE fraise.

Cardium fragum ; LINN.

Cardium, testa cordata subangulata, sulcis notatis lunulis elevatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1123, num. 83. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 488, num. 39.*

Pectunculus rhombeoïdes citrinus, striis densius imbricatus adrostrum lævis ; LISTER, *synops. tab. 315, fig. 152.*

Fragum album ; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. G.*

Concha duabus valvis constans leviter imbricatis ; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 166, fig. 374. — ejusd. mus. kirch. pag. 447, num. 110.*

Hemicardia fragum album ; KLEIN, *ostrac. pag. 137, art. 361, spec. 3, & anomalocardia pectunculus citrinus priori similis, densius imbricatus rostro lævi Listeri ; ejusd. ibid. pag. 143, num. 19.*

Fragum album ; PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 18, fig. 21.*

Concha cordiformis inæquilatera, minutissimè & elegantissimè striata, ipsis striis parvis imbricibus frequenter incisis dentata, ex sulphureo candicans ; GUALTIERI, *index, pag. & tab. 83, fig. E.*

Fraise blanche, à stries fines, chargées d'anneaux jonquille très-serrés, excepté vers le sommet qui est blanc & dépourvu d'anneaux ; DAVILA, *catal. raisonné, pag. 353, num. 813.*

Cardium imbricatum, testa cordata trilatera, inter sulcos longitudinales tenues transversim & dense squamulosa ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 29. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 42, tab. 3, fig. 3, 4, figura optima.*

Fragum album seu flavum ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 171, tab. 16, fig. 166, 167.*

Witt of geele aardbey doublet ; par les Hollandois.

Das schuppige herz ; par les Allemands.

Witte strawberry cockle ; par les Anglois.

Fraise blanche ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille présente sur le devant un angle qui s'étend de chaque côté, depuis les sommets jusqu'à la partie la plus élevée des valves ou le haut des bords antérieurs ; elle est toute blanche, & semble formée de trois plans inégaux ; celui de la face antérieure est élevé au milieu sous la forme d'un angle obtus, les deux postérieurs sont arrondis, & leurs bords décrivent un arc.

Elle a vingt lignes de hauteur, quinze lignes de largeur, & treize lignes & demie de profondeur ; chaque valve offre à l'extérieur trente-deux ou trente-trois côtes longitudinales convexes, dont onze seulement sur la face antérieure, qui ont leur convexité garnie de petites rides écailleuses, arquées & saillantes, dont la région des sommets est seule privée ; les écailles de la face postérieure sont plus écartées, plus saillantes, plus épaisses, & moins nombreuses que celles de devant ; mais celles-ci coupent obliquement la direction des côtes.

La région de la lunule est petite & très-élevée, elle est lisse, longue de trois lignes, large d'une & demie. Les bords des valves portent à l'intérieur trente cannelures, dont les dix de la face antérieure sont très-profondes, & semblables à des dents de scie ; les autres sont arrondies & diminuent de volume vers le bas ; quand les valves sont rapprochées, celles des bords moyens s'emboîtent très-exactement, tandis que les autres de la face antérieure n'étant que rapprochées, laissent une fente dans leur jonction & un bâillement dessus le ligament. Les valves ont dans l'intérieur autant de sillons que de crenelures aux bords, lesquels cessent de paroître vers le milieu de la cavité.

Les sommets sont coniques, légèrement obliques & écartés l'un de l'autre de l'épaisseur d'un fil ; le ligament est gris, saillant, tendineux & long de trois lignes moins un tiers ; sa position est horizontale à cause de l'avancement que les bords des valves présentent à cet endroit.

La charnière consiste en cinq dents sur chaque valve, elles sont disposées de la manière suivante : sur la valve droite, une conique & longue en avant du ligament, deux rapprochées dans une situation presque verticale vis-à-vis le sommet, & deux autres écartées, dont celle de dessus est très-forte, situées au-delà de la région de la lunule ; leur disposition est à peu près la même sur la gauche, excepté les deux du milieu, dont la position est horizontale, & non verticale comme dans l'autre ; toutes ces dents sont articulées dans des cavités correspondantes de la valve opposée. Les impressions musculaires sont situées un peu plus dans l'intérieur des valves que dans les autres espèces ; celles de derrière sont les plus profondes.

La couleur de cette coquille eſt blanche, celle des écailles arquées qui ornent les côtes eſt tantôt blanche, tantôt couleur de jonquille, & on ne voit ſur le fond laiteux de l'intérieur qu'une bande longitudinale jaune & orangée, qui s'étend ſur le devant depuis le ſommet juſqu'au milieu de la cavité.

Cette jolie coquille vient des mers des Indes orientales; Linné dit qu'on l'apporte auſſi quelquefois de l'océan Américain. Elle eſt du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

5. BUCARDE marbré.

Cardium, medium; LINN.

Cardium teſta ſubcordata, antice utrinque carinata, coſtis longitudinalibus convexis, tranſverſim dupliciter ſtriatis; NOB.

Pectunculus ſubrufus ſtriis craſſis donatus, Jamaïcenſis; LISTER, *ſynopſ. tab. 316, fig. 153.*

Concha ſtriata umbone roſtrato, vinoſo colore terreis maculis diſtincto; BONANNI, *recreat claſſ. 2, pag. 111, fig. 94. — ejuſd. muſ. kirch., pag. 446, fig. 91.*

Anomalocardia, fragum abſciſſum, ſeu pectunculus ſubrufus ſtriis craſſis Liſteri; KLEIN, *oſtrac. pag. 143, num. 20.*

Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis magnis latis & complanatis non ſemper imbricatis, albida; GUALT. *ind. pag. & tab. 83, fig. B.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 29, fig. 5, & tom 5, tab. 20, fig. 5.*

SPENGLER, *ſeltene conchylien, tab. 1, fig. k.*

Cardium medium, teſta ſubcordata ſubangulata, valvulis angulatis ſulcatis lævibus; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1122, num. 77. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 485, num. 34.*

Cardium medium; teſta ſubcoraata, valvis longitudinaliter ſulcatis angulatis lævibus; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 31, num. 6. — ejuſd. teſt. ac. muſ. cæſar. pag. 41.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. 1. 3.*

Cardium medium Linnæi, teſta cordiformi, pectinata, valde convexa & globoſa, in margine undique ſerrata, in fundo ſubalbido maculis rubro-ferrugineis denſe adſperſa; MARTINI, *conchyl. tom. 6, tab. 16, fig. 162 — 164.*

Bruine aardbey; par les Hollandois.

Das mittelherz; par les Allemands.

La fraiſe brune; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup de rapport avec l'eſpèce précédente & celle qui ſuit, elle en diffère cependant; d'abord par ſa couleur marbrée de brun foncé, par ſes proportions, & par la ſaillie du bord antérieur des valves qui eſt plus grande que celle du *Bucarde fraiſe*, moins conſidérable que dans le *Bucarde arbouſe*, & ſituée exactement au milieu de la face antérieure, tandis qu'elle eſt placée plus près du ligament cardinal que du milieu de cette face dans ces deux autres eſpèces, enfin, elle en diffère encore par la préciſion avec laquelle ſes valves ſont fermées ſur toute leur circonférence, tandis qu'elles ſont bâillantes devant & derrière dans chacune de ces deux autres coquilles.

La face antérieure du *Bucarde marbré* eſt munie tout autour d'une carene moins aiguë que celle de l'eſpèce précédente, & d'un léger enfoncement au centre duquel les bords des valves forment une élévation, dont la coupe eſt celle d'un angle droit, & dont la projection repréſente une courbe. La face poſtérieure ne diffère pas d'une manière ſenſible de celle du *Bucarde fraiſe*. La hauteur de cette coquille eſt de dix ſept lignes, ſa largeur de quinze, & ſa profondeur de treize. Chaque valve porte à l'extérieur trente-trois côtes longitudinales, convexes, qui ſont ſéparées l'une de l'autre par des ſillons un peu plus larges que dans le *Bucarde fraiſe*, garnis extérieurement de ſtries courbes très-fines, très-ſerrées, & entremêlées de ligne en ligne, d'autres ſtries de la même forme, mais plus élevées & plus épaiſſes que les premières, qui paroiſſent tuilées ou couchées ſur les côtes dans la direction des bords.

Ceux-ci ſont garnis à l'intérieur de trente-une crenelures, qui, quoique plus profondes ſur la face antérieure que ſur le reſte de la circonférence, le ſont cependant moins que celles des deux eſpèces déjà citées; elles ferment par-tout avec une grande préciſion.

Cette coquille n'a ni lunule, ni corcelet, la région de la première eſt plate, de forme lancéolée & nue; les ſommets ſont comme dans le *Bucarde fraiſe*, à l'exception qu'ils appuient l'un contre l'autre; le ligament eſt moins ſaillant que dans cette eſpèce, il eſt brun & ſitué de même.

Les dents de la charnière ſont au nombre de cinq dans la valve droite, deux écartées de chaque côté ſéparées par une foſſette, dont celles de deſſous ſont ſi petites, que Linné & les autres auteurs les plus exacts n'en ont pas tenu compte, & une forte dent pointue vis-à-vis le ſommet; on en compte quatre ſur la valve gauche, une écartée tranſverſe, conique de chaque côté, & deux placées obliquement près du ſommet, dont celle de derrière eſt quatre fois plus groſſe & plus longue que ſa voiſine.

Les impreſſions muſculaires ſont comme dans le *Bucarde fraiſe*, les deux de derrière ſont ſeulement un peu moins profondes.

La couleur de cette coquille eſt blanche, & parſemée de taches brunes foncées, irrégulières, excepté vers le haut de la face antérieure qui porte trois ou quatre bandes tranſverſes, ondulées de la même couleur, & quelquefois davantage, quelquefois le brun domine ſur cette coquille, & le blanc eſt parſemé de taches jaunes qui produiſent un effet très-agréable; elle eſt blanche dans l'intérieur, ſillonnée de la même manière

que le *Bucarde fraiſe*, & tachetée de jaunâtre tout le long des parois antérieurs. Elle vient de l'océan Indien, ſuivant Linné: on la trouve auſſi à l'île d'Antigoa, & à la Jamaïque, ſuivant Liſter.

6. BUCARDE donaciforme.

Cardium donaciforme; SCHROET.

Cardium, teſta ſubcordata longitudinaliter ſulcata, antice truncata, natibus cancellatis; NOB.

Pectunculus exiguus ſubruſus leviter cancellatus; LISTER, *ſynopſ. tab. 344, fig. 181.?*

Cardium med. variet. MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 171, tab. 16, fig. 165.*

Cardium donaciforme; SCHROETER, *einleitung. in die conchyl. tom. 3, pag. 68, tab. 7, fig. 14.*

Das abgeſtumpfte herz; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je n'ai jamais vu cette coquille, & ne puis en donner que la courte deſcription qui a été publiée par M. Schroeter. Suivant cet auteur, elle a la forme d'une donace, étant plus large que longue, applatie ſur le devant & de forme preſque triangulaire. Ses valves ſont garnies de côtes longitudinales, qui ne ſont pas ſi élevées ni ſi convexes que celles du *Bucarde marbré*, mais applaties & ſéparées par des ſillons plus étroits, moins profonds, & ſemblables à des ſtries. La face antérieure préſente avec ſes côtes la forme d'un cœur, & il s'en faut de beaucoup qu'elle ſoit auſſi bombée que celle de cette eſpèce; elle eſt au contraire preſque autant applatie que celle des donaces. Les côtes de la face antérieure ſont grenues, toutes les autres ſont liſſes, excepté près des ſommets où l'on apperçoit quelques lignes tranſverſes qui rendent cette partie treilliſſée. La région de la lunule conſiſte en une impreſſion longitudinale très-enfoncée. Les crenelures des bords ne ſont pas auſſi profondes, ni auſſi longues que celles du *Bucarde marbré*, & la charnière eſt différente; les dents du milieu des valves ſont plus rapprochées; les dents latérales d'une d'elles ſont très-pointues, & très-obtuſes ſur l'autre.

La coquille eſt d'un blanc ſale, tirant tant ſoit peu ſur le jaune; mais les régions du corcelet & de la lunule ſont marquées de taches & de ſtries brunes. M. Chemnitz dit, d'après M. Spengler, très-ſavant conchyliologiſte du Danemarck, que cette coquille vient des îles de Tranquebar, dans l'océan Aſiatique.

7. BUCARDE arbouſe.

Cardium unedo; LINN.

Cardium, teſta ſubcordata antice angulata, prominens, coſtis lunulis elevatis coloratis; NOB.

Pectunculus ſtriatus rhombeoïdes, ſtriis imbricatis exaſperatus; LISTER, *ſynopſ. tab. 135, fig. 151.*

Concha imbricata quæ inter teſtacea bivalvia non infimo in loco ponenda eſt; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 166, fig. 375.*

Fragum; RUMPH. *theſ. tab. 44, fig. F.*

Anomalo cardia Rhombeoïdes, ſtriis imbricatis Liſteri; KLEIN, *oſtrac. pag. 143, num. 18.*

Fragum ſecundum; PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 17, fig. 4.*

Concha cordiformis inæquilatera, ſtriata, ſtriis craſſis rotundis, leviter imbricatis, imbricibus in ſummitate purpureis, dentata candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 83, fig. A.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 29, fig. 2.*

Cœur appellé la fraiſe, à cauſe de certains points rouges qu'on remarque ſur les cordelettes blanches; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 336, tab. 26, fig. N, icon. mala.*

RUGENFUSIUS, *tom. 1, tab. 3, fig. 25.*

Cardium unedo, teſta ſubcordata, ſulcis lunulis coloratis; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1123, num. 84. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 488, num. 40.*

DACOSTA, *elem. conchyl. tab. fig. 8.*

Cardium unedo, teſta ſubcordata trilatera obtuſe angulata, multiſulcata, lunulis tranſverſis coloratis ſparſis; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 33. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 45.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. 1, 2, icon. peſſima.*

Fragum rubrum, cardium unedo Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom. 6, tab. 16, fig. 168, 169.*

Roode aardbey doublet; engelshe aardbey; par les Hollandois.

Die rothe erdbeere; par les Allemands.

The withe ſtrawberry heart; par les Anglois.

La fraiſe rouge; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère des deux précédentes, en ce qu'elle parvient à un volume plus conſidérable, que les bords des valves forment en avant une faillie beaucoup plus grande que dans *le Bucarde marbré*, & que les côtes dont elle eſt ornée ſont garnies ſur toute leur longueur de lignes ſaillantes, arquées, d'un rouge de corail.

Quelle que ſoit la groſſeur de cette coquille, ſa hauteur ſurpaſſe toujours ſa largeur d'un huitième, & ſa profondeur de deux; elle a la forme d'un cœur arrondi en arrière, & terminé en avant à la jonction des valves par un avancement ou ſaillie en angle droit, dont les bords paroiſſent tronqués, tant à la baſe que ſur le devant.

On compte trente côtes longitudinales ſur la convexité de chaque valve, qui, partant des ſommets, divergent vers leur circonférence; elles ſont liſſes, arrondies, ſéparées par des ſillons profonds, & garnies extérieurement de lignes élevées, arquées & colorées, qui ne pénètrent pas dans la cavité des ſillons, & ſont beaucoup plus ſerrées & plus nombreuſes dans la proximité des bords qu'elles ne ſont plus bas,

La région de la lunule est comme dans le *Bucarde fraise* ; ses bords sont relevés & même un tant soit peu plus épais, sa couleur est blanche.

Les valves ont à l'intérieur vingt neuf crenelures sur les bords, parmi lesquelles on distingue celles de la face antérieure, à cause de leur forme qui est plus pointue & de leur profondeur ; elles sont accompagnées, comme dans le *Bucarde fraise*, de canelures qui ont les mêmes dimensions.

Les sommets sont coniques, appuyés l'un contre l'autre, & inclinés en arrière d'une manière très-peu sensible. Le ligament est un peu plus enfoncé que dans le *Bucarde fraise*, il est situé de la même manière ; la région du corcelet est plus longue que dans l'autre, & la lèvre droite recouvre un peu celle de la valve opposée.

La charnière est composée de cinq dents sur chaque valve, dont la situation & la proportion sont les mêmes que celles que j'ai décrites par le *Bucarde fraise* ; il en est de même des impressions musculaires. La couleur de cette coquille est blanche, celle des stries arquées dont les côtes sont garnies, est d'un rouge aussi vif que celui du corail, ce qui, à cause de leur rapprochement près des bords, y forme une bordure très-agréable ; elle vient des mers des Indes orientales, suivant Lister, & de l'île d'Amboine, suivant Rumphius ; Davila assure qu'on l'apporte aussi quelquefois de la Jamaïque.

Cette espèce & le *Bucarde fraise* n'ont été considérés, par quelques conchyliologistes, que comme deux variétés d'une même espèce, fondés sur la grande analogie de leurs parties. Je conviens que cette analogie est grande ; cependant, comme ces deux coquilles présentent des différences constantes dans leur grandeur, en hauteur, largeur & profondeur, que ces dimensions ne varient jamais de l'une à l'autre, que la couleur des stries lunulées du *Bucarde arbouse* est constante, que les dents de la face antérieure des valves sont articulées dans celle-ci & bâillantes dans l'autre, & qu'enfin les lèvres du corcelet recouvrent dans cette espèce celles de la valve gauche, je me crois fondé à les regarder comme deux véritables espèces, & à me ranger du sentiment de Linné, de M. Schmnitz & de M. le baron de Born, qui n'ont pas pensé autrement.

8. BUCARDE tuilé.

Cardium isocardia ; LINN.

Cardium testa cordata gibba, costis longitudinalibus, squamis fornicatis erectis ; NOB.

Pectunculus crassus maculatus striis imbricatis conspicuus, Jamaïcensis ; LISTER, *synopf. tab. 323, fig. 160.*

Concha quæ à latinis dici potest echinata striata, &c. ; BONANNI, *recreat. claff. 2, par. III, fig. 95 — ejusd. muf. kirch. claf. 2. num. 93, pag. 456.*

Isocardia, fragum persicum, siliis crassis squamatis totum asperum intus rosaceum ; KLEIN, *ostrac. pag. 138, artic. 363, spec. 3, litt. c.*

Zeldzame nagel-schulp ; RUMPH. *thes. tab. 48, fig. 9.*

Pectunculus Jamaïcensis ex toto lunulatus ; PETIV. *gazophyl. tab. 152, fig. 7.*

Cœur de bœuf garni de petites parties plates, creuses & repliées, formant des espèces de tuiles, d'où il a pris le nom de cœur de bœuf tuilé ; D'ARGENV. *conchyl. pag. 356, tab. 26, fig. M.*

REGENFUS. *conchyl. tom. 1, tab. 5, fig. 56, & tom. 2, tab. 10, fig. 31.*

HILL, *hist. of animal. tab. 10.*

OLEARII, *muf. gottorp. tab. 29, fig. 3.*

Cardium isocardia, testa cordata, sulcis squamis fornicatis imbricatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1122, num. 82. — ejusd. muf. lud. ulr. pag. 487, num. 38.*

Cardium isocardia, testa subcordata sulcata, squamis fornicatis erectis ; VON BORN, *ind. test. muf. cæsar. pag. 32, num. 9. — ejusd. muf. cæsar. pag. 45, tab. minor. pag. 39.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. C, 2.*

Cardium isocardia Linnæi, testa cordiformi oblonga, costis squamis imbricatis mirifice armatis & imbricatis, cavitate purpurascente ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 182, tab. 17, fig. 174 — 176.*

Nagel doublet, kruitnagel ; par les Hollandois.

Das gleichseitige ziegelherz ; par les Allemands.

The rasp heart shell ; par les Anglois.

Boucarde tuilé, cœur de bœuf tuilé ; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a été ainsi nommé, à cause des écailles creuses & ouvertes, dont la superficie de ses côtes est garnie depuis les sommets jusqu'aux bords des valves. Il a la forme d'un cœur un peu alongé ; sa longueur étant de deux pouces, sa largeur, qui est de dix-neuf lignes, égale sa profondeur ; sa face antérieure est un peu plus obtuse, plus alongée & moins arrondie que celle de derrière ; chacune des valves est pourvue de trente-cinq ou trente-six côtes longitudinales, qui vont se terminer tout autour des bords, & sont garnies, sur toute leur longueur, d'écailles creuses taillées en bec de plume, qui ne sont pas couchées les unes sur les autres, mais droites & écartées, de manière à en appercevoir aisément la cavité ; ces écailles ont toutes une direction un peu oblique, celles de la face antérieure sont longues & pointues, celles du milieu sont plus courtes & tronquées, tandis que celles de la face postérieure sont très-courtes, très-épaisses & arrondies.

Cette coquille n'a pas de lunule, mais on apperçoit à sa place une saillie rougeâtre, qui est formée par le rebroussement du bord des valves sur une longueur de quatre ou cinq lignes. Les valves présentent dans l'intérieur trente-quatre ou trente-cinq crenelures tout autour des bords qui sont longues & pointues, sur lesquelles il n'y en a que quinze

ou seize des bords moyens qui s'engrainent profondément avec celles de la valve opposée, celles de la face antérieure & postérieure n'étant que rapprochées quand les valves sont fermées, & laissant entr'elles des espaces entr'ouverts : il part de l'intervalle de ces dents, des sillons peu profonds, dont on distingue les traces dans toute l'étendue de leur cavité jusqu'à la base.

Les sommets sont crochus, courbés l'un vers l'autre, & ne laissent point d'intervalle entre eux.

Le ligament est brun, très-saillant, long de trois lignes, & appuyé contre les sommets.

La charnière est composée de quatre dents dans la valve droite, deux vis-à-vis les sommets, une grosse, & l'autre qui est dessus & un peu en arrière, très petite, & une de chaque côté, de forme conique plate & légèrement crochue, situées à une égale distance des deux du milieu ; la valve gauche n'en a que deux coniques, plates, dont une de chaque côté ; celle de derrière est la plus grande ; & à la place des dents du milieu, elle offre une fossette profonde & assez irrégulière qui reçoit les dents cardinales de la valve droite.

Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, celles de devant sont un peu plus longues & plus étroites que les autres ; elles sont toutes superficielles, & forment en dessus une côte très-peu saillante. La couleur de cette coquille est blanche & parsemée de grandes taches brunes, rougeâtres ou orangées, & quelquefois d'une ou deux bandes transverses, situées vers le milieu du dos ; elle est orangée dans l'intérieur, mais moins foncée vers les bords, dont les crenelures sont jaunâtres.

On trouve cette coquille, suivant Regenfusius, dans les mers des Indes orientales ; dans le golfe Persique & la mer Rouge, selon Bonanni ; & en Amérique, sur les côtes de la Jamaïque, suivant Lister, Petiver & Davila.

9. BUCARDE épineux.

Cardium aculeatum ; LINN.

Cardium, testa subcordata obliquata, costis convexis linea exaratis, spinosis aculeatis ; NOB.

Pectunculus orbicularis fuscus, striis mediis muricatis è mare Adriatico ; LISTER, *synops. tab. 324, fig. 161. — ejusd. animal. angl. pag. 188, tab. 5, fig. 33.*

Concha alia in Massiliano littore inventa echinata striata merito dicenda, quæ strias magis inter se distantes habet, rotundis & robustis ad vulnerandum aptissimis ; BONANNI, *recreat. class. 2, pag. 111, fig. 96. — ejusd. mus. kirch. pag. 446, num. 97, 98.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata striis latis canaliculatis, muricata aculeis longis & acutis aliquando recurvis in summitate striarum positis, albida, & parvis maculis luteis obscure fasciata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. A.*

Cœur de bœuf de couleur cendrée, garni de longs piquans placés sur chacune de ses canelures ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 335, tab. 26, fig. B.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 3, fig. 1.*

SEBA, *thes. tom. 3, pag. 178, tab. 86, fig. 4.*

Cardium aculeatum ; testa subcordata, sulcis convexis linea exaratis, exterius aculeato ciliatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1122, num. 78.*

Cardium muricatum ; ejusd. mus. lud. ulr. pag. 485, num. 55.

Cardium aculeatum ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 90, tab. 50, fig. 37.*

Cardium echinatum ; MURRAY, *fundam. testac. pag. 43, tab. 2, fig. 19.*

Cardium aculeatum, testa subcordata, costis spinoso ciliatis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 31, num. 7. — ejusd. testac. mus. cæs. pag. 43.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. A, 1.*

Cardium aculeatum, Linnæi, testa cordiformi valde convexa, longitudinaliter sulcata & costata costis in summitate aculeato spinosis ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 161, tab. 15 ; fig. 156.*

Gedoornde nagel ; par les Hollandois.

Das nagel herz ; das dornichte herz ; par les Allemands.

Aculeated cockle ; par les Anglois.

Boucarde épineux ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est connoissable par la longueur des épines dont elle est armée, principalement sur toute sa face antérieure & sur la moitié supérieure des valves, comme par sa forme oblique, par où elle diffère sur-tout de l'espèce qui suit.

Vue en avant, elle a la forme d'un cœur ; cette face est oblique, plus longue, & moins arrondie que celle de derrière ; ses valves sont très-bombées, & garnies chacune de vingt grosses côtes longitudinales convexes, excepté les six premières du côté du ligament cardinal, qui sont peu saillantes & semblables à des simples stries ; toutes ces côtes, à l'exception de celles-ci, sont marquées sur leur convexité d'une ligne creuse, d'où sortent des épines écartées, pointues, & légèrement courbées vers le haut du bord antérieur.

Les épines des six premières côtes sont les plus longues, celles de la face postérieure sont applaties, & dégénèrent en des tubercules coniques dans la proximité des bords. Les sillons qui séparent les côtes sont plats & marqués de stries transverses, qui se prolongent sur leur convexité, où ils deviennent moins apparens.

La région de la lunule est lancéolée, lisse, & ses bords sont relevés près des sommets ; elle a onze lignes de longueur, sur environ cinq de large. On compte à l'intérieur des valves quatorze sillons profonds, qui parviennent jusqu'aux sommets, & se terminent aux bords par autant de

crenelures

crenelures qui s'engrainent les unes dans les autres ; leur face antérieure eſt la ſeule qui en ſoit privée, ſes bords ſont liſſes, colorés de brun, & un peu évaſés, ce qui forme dans cette partie un bâillement, ou plutôt une fente entr'ouverte, depuis le bout antérieur de la lunule, juſqu'au haut des bords antérieurs.

Les ſommets ſont ſitués en arrière au-delà du milieu de la coquille ; ils ſont convexes, courbés l'un vers l'autre, & appuyés. Le ligament cardinal eſt brun, long de huit lignes, & très-convexe ; les lèvres des valves ſont arrondies tout autour, & celle de la valve droite recouvre ſur le devant celle de la valve gauche.

On compte quatre dents à la charnière de la valve droite, deux alternes coniques vis-à-vis le ſommet, & une applatie triangulaire de chaque côté, dont l'antérieure eſt la plus écartée ; il n'y en a que trois ſur la valve gauche, une recourbée vis-à-vis le ſommet, & une de chaque côté, dont la poſtérieure eſt la plus forte ; elles ſont articulées comme celles du *Bucarde hériſſé*.

Les impreſſions ſont au même nombre & de la même forme que celles des eſpèces analogues.

La couleur de ce *Bucarde* eſt fauve, & nuée de bandes tranſverſes, jaunâtres ou blanches ; elle vit dans les mers d'Europe, dans la mer Méditerranée & dans l'Océan ; elle eſt aſſez commune dans les collections ; mais il eſt preſqu'impoſſible de ſe la procurer avec toutes ſes pointes, parce qu'elles ſont foiblement attachées au teſt, & qu'elles s'en détachent au moindre choc.

10. BUCARDE hériſſé.

Cardium echinatum ; NOB.

Cardium, teſta cordato-ovata, ſub æquilatera, coſtis conſertis, Lineis exaratis, aculeis inflexis numeroſis ; NOB.

Concha bivalvis ejuſdem generis, ſubruſi coloris, tranſverſis faſciis carens, acutis claviculis aſpera ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 178, tab. 86, fig. 3, icon. bona.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. A, 2.*

Cardium aculeatum, variet. tertia ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 163, tab. 15, fig. 157.*

Cœur épineux ; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été conſidérée par MM. Chemnitz & Schroeter comme une ſimple variété de *Bucarde épineux*, malgré la différence de ſa forme, le nombre plus conſidérable de ſes côtes, leur applatiſſement remarquable, & le grand nombre & la figure de ſes piquans. Quant à moi, je la crois une eſpèce très diſtincte, & je la propoſe ici comme telle, avec la pleine perſuaſion que ce que l'on nomme variété dans les coquilles, ne peut atteindre juſque-là ; ſans quoi, faute de pouvoir fixer leurs différences vraiment ſpécifiques, il faudroit renoncer à leur étude.

Cette coquille a ſur le devant la forme d'un cœur alongé ; & ſur les côtés, une forme ovale aſſez régulière. Sa longueur étant de trois pouces une ligne, ſa largeur eſt de deux pouces neuf lignes, & ſa profondeur de deux pouces cinq lignes. Le nombre des côtes eſt ſur chaque valve, depuis trente-cinq juſqu'à quarante, elles ſont carrées, liſſes par deſſus, & armées ſur toute leur longueur d'épines très-nombreuſes juſqu'auprès des ſommets, où l'on diſtingue encore les traces de celles qui s'en ſont détachées avec le temps ; les côtes du milieu en ont ordinairement plus de quarante-huit encore ſubſiſtantes, & on peut évaluer à ce nombre celles dont on n'apperçoit que les traces juſqu'à la pointe des ſommets, quoique l'eſpace qui en eſt dépourvu ſoit trois fois plus petit que celui où elles exiſtent. Ces épines ont une forme très différente ſelon leur place ; celles des côtes antérieures ſont droites, coniques, pointues, & plus écartées qu'ailleurs ; celles du milieu des valves ſont une fois plus petites, courbées en avant ou crochues ; toutes celles de la face poſtérieure ne reſſemblent plus à des épines ou à des piquans, mais à des tubercules épais, comprimés, très-ſerrés, & terminés latéralement vers la face antérieure par une petite pointe, qui manque même en totalité à ceux des onze premières côtes ; elles ſont ſéparées par des ſillons plats profonds, près de la moitié moins larges qu'elles, dont le fond eſt marqué de ſtries tranſverſes très-fines.

La région de la lunule eſt beaucoup plus courte & plus étroite que dans le *Bucarde épineux* ; ſes bords forment une élévation aſſez conſidérable près des ſommets, qui eſt inclinée vers la valve gauche.

On ne compte dans l'intérieur que trente deux crenelures ſur les bords qui occupent toute la circonférence des valves juſqu'à la charnière ; elles ſont arrondies, & ferment exactement par-tout ; le reſte de la cavité n'offre que des foibles traces de quinze ou ſeize ſillons, qui ceſſent tout-à-fait paſſé le milieu ; la forme des ſommets eſt conique, ils ſont placés au milieu de la baſe des valves, preſque appuyés l'un contre l'autre & ſont un peu plus courbés en arrière que dans le *Bucarde épineux*.

Le ligament a la même forme, la même conſiſtance, & la même ſituation que dans cette eſpèce, & la lèvre de la valve droite y recouvre celle de la valve gauche.

La charnière conſiſte en cinq dents ſur la valve droite, une vers l'extrémité antérieure du ligament, deux obliques vis à-vis les ſommets, & deux autres ſur la face poſtérieure, dont celle de deſſus eſt très-petite ; la valve gauche n'en a que trois, une conique au ſommet, & une de chaque côté à une diſtance preſqu'égale de celle du milieu, qui entrent, quand la coquille ſe ferme, dans des foſſettes creuſées entre les dents latérales

de la valve droite & ſes parois extérieurs. Les impreſſions muſculaires ſont dans cette eſpèce comme dans le *Bucarde épineux*.

La couleur de cette coquille eſt fauve d'un bout à l'autre, & ne varie que du plus au moins, elle eſt blanchâtre ſur la face poſtérieure, & d'un blanc laiteux dans l'intérieur; j'ignore préciſément d'où elle vient, mais on m'a aſſuré qu'elle eſt de la mer des grandes Indes. Je lui ai donné le nom de *Cardium echinatum*, quoiqu'elle ſoit différente de celle que Linné avoit déſignée par ce nom, parce que l'eſpèce de Linné n'eſt qu'une variété de celle qui vient après, à qui j'ai conſervé le nom de *Cardium ciliare*, parce qu'il peut lui convenir à toutes ſes différentes époques; quant à celle-ci, je ne pouvois en trouver de plus convenable que celui qui indique un rapport qu'elle a avec les ourſins, autrement dits hériſſons de mer, parce qu'ils ſont couverts d'épines ſur toutes les faces comme notre coquille.

11. BUCARDE frangé.

Cardium ciliare; LINN.

Cardium, teſta cordata gibba, coſtis duodevigenti inferne elevatis triquetris, extimis aculeato ciliatis, interſticiis tranſversè rugoſis; NOB.

A — Pectunculus tenuis ſtriis acutis rarioribus muricatis; LISTER, *ſynopſ. tab. 325, fig. 162.*

Iſocardia, pectunculus tenuis Liſteri; KLEIN, *oſtrac. art. 363, num. 4, pag. 140, litt. h.*

PETIVER, *gazophyl. tab. 30, fig. 1.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata ſtriis latis angularibus, in quarum extremitate prope peripheriam aculei totidem producuntur, candida, lineis luteis circumdata, GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. C.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, pag. 5, fig. 5.*

Cardium ciliare, teſta ſubcordata, ſulcis elevatis triquetris, extremis aculeato ciliatis; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1122, num. 80.* — PENNANT, *brith. conch. tom. 4, pag. 90, tab. 50, fig. 39.*

Cardium parvum, tenue, coſtis triquetris aculeatis; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 177, num. 17.*

Cardium ciliare, teſta cordiformi, coſtata, & in ſummitate coſtarum præſertim verſus marginem exteriarem ſpinoſa; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 178, tab. 17, fig. 171, 172.*

Gedoornde hart; par les Hollandois.

Das dornichte herz; par les Allemands.

Fringed cockle; klem's ruſſie muſcle; par les Anglois.

B — Pectunculus echinatus, concha echinata Rondeletii, Geſneri, Aldrovandi; LISTER, *anim. angl. pag. 188, tab. 5, fig. 33.*

Pectunculus orbicularis fuſcus, ſtriis mediis muricatis, è mari Adriatico; ejuſd. ſynopſ. tab. 334, fig. 161.

Concha ſtrigis ſemi circularibus ſulcata, ſtriis vero perfectè planis, ſupra quas veluti veprium acumina rite diſpoſita eminent, alba colore, frequens in littore Adriatici maris; BONANNI, *recreat. claſſ. 2, pag. 110, fig. 90.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata & muricata ut antecedens muricibus brevioribus, ſubalbida, & maculis fuſcis nigricantibus depicta, GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. B.*

Cardium teſta ſubcordata, ſulcis exaratis linea ciliata aculeis inflexis plurimis; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1122, num. 36.* — *ejuſd. faun. ſuec. pag. 158, num. 2139.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 486, num. 36.* — MURRAY, *fundam. teſtac. pag. 43, tab. 2, fig. 19.*

Cardium orbiculare, coſtis circiter viginti echinatis, ſpinis hamatis; D'ACOSTA, *brit. conchol. pag. 176, tab. 14, fig. 2.*

Cardium echinatum; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 246, num. 2971.* — *ejuſd. zool. Dan. pag. 53, tab. 13, fig. 1, 2, & tab. 14, fig. 1* — 4.

LESKE, *naturgeſchichte, tom. 1, pag. 540, tab. 10, fig. 8.* — FAVANNE, *conchyl tab. 52, fig. A, 3.*

Cardium echinatum, Linnæi, teſta cordiformi, gibboſa utrinque convexa, coſtata, & in ſummitate coſtarum echinata; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 165, tab. 15, fig. 158.*

Kirkſoaurſak; par les Groenlandois.

Deu knudrede hierte-muſling; par les Danois.

Geribde dorn; par les Hollandois.

Die knoten reiche herz muſchel; par les Allemands.

Thorny cockle; echinated cockle; par les Anglois.

DESCRIPTION. Jamais coquille auſſi commune n'a été autant confondue par les auteurs, à l'exception de M. Chemnitz, que celle-ci, & auſſi difficile à débrouiller; cela vient de ce que les figures des anciens ont été copiées avec leurs imperfections par ceux qui ſont venus après, de ce que malgré leur nombre on ne peut en citer que peu d'exactes, parmi leſquelles celles de MM. d'Acoſta, Muller & Chemnitz doivent être diſtinguées; cela dépend en ſecond lieu de la forme différente que la coquille préſente ſuivant ſon âge, & enfin des variétés remarquables qu'elle offre dans l'âge adulte, tant dans ſa couleur que dans le nombre, la forme, la longueur, ou la rareté des épines dont elle eſt armée, la profondeur & la largeur de ſes ſillons, & le plus ou moins d'élévation des rides tranſverſes dont les côtes & les ſillons ſont garnis. Linné a encore ajouté à tous ces motifs de confuſion en faiſant deux eſpèces de deux états différens de la même coquille; le *cardium ciliatum* & le *cardium echinatum* de cet auteur ne ſont en effet qu'une même coquille, l'une dans la jeuneſſe, & l'autre dans un âge plus avancé : je puis affirmer ce

fait, parce que j'ai sous les yeux les diverses progressions de ce *Bucarde*, depuis la grosseur d'une noisette jusqu'au plus grand volume, & à la plus grande épaisseur où il puisse parvenir.

Pendant sa jeunesse, cette coquille est mince, d'une forme presque ronde, très-fragile & presque transparente; chaque valve a environ seize ou dix-sept côtes convexes, terminées par une carène saillante qui les fait paroître triangulaires, & séparées par des sillons plats, striés transversalement comme les côtes; celles-ci sont en outre armées d'une rangée de petits piquans, lesquels sont ordinairement plus nombreux sur les deux côtés des valves qu'au milieu. A mesure que la coquille grossit, elle acquiert de l'épaisseur, & enfin quand elle est à son dernier accroissement, elle a sur le devant la forme d'un cœur, & à peu près le même volume que le *Bucarde tuberculé*.

Chaque valve porte à l'extérieur dix-neuf côtes longitudinales, écartées, convexes près des bords, & même quelquefois légèrement applaties, qui sont marquées sur le milieu par une ligne saillante, quelquefois enfoncée, d'où naissent sur chacune douze ou treize piquans courts, épais, plats, courbés en avant, dont le volume augmente à la proximité du bord des valves; les côtes & leurs interstices sont marqués près des bords par des stries, ou plutôt des rides transversales qui ont plus ou moins de profondeur suivant les individus; quelquefois elles sont si profondes, qu'elles forment deux rangs de tubercules sur chaque côte, qui sont alors séparés par une strie profonde, d'où naissent les piquans; d'autres fois ces rides sont moins prononcées, & la ligne du milieu des côtes, au lieu d'être enfoncée, est élevée en forme de carène, laquelle soutient les piquans à son tour; cependant ces rides ne s'étendent pas au-delà du milieu de la coquille, la partie la plus près des sommets a toujours conservé son ancienne forme, à l'exception d'une ou deux côtes qu'elle a acquis de plus de chaque côté par ses accroissemens successifs; si on compare alors tant la forme du prolongement des côtes qui a eu lieu que celui des sillons, on ne sera plus étonné que la coquille jeune ait pu être prise pour une espèce distincte, puisque même dans cet état elle présente encore des différences si frappantes avec la partie extérieure qui n'en a été que la continuation.

La lunule a une forme ovale lancéolée; elle est lisse, & ses bords sont élevés près des sommets comme dans le *Bucarde épineux*; les crenelures des bords des valves sont au nombre de dix-sept sur chacune, elles sont fortes, arrondies, excepté les six plus antérieures qui sont très-foibles, mais elles ferment toutes exactement. Les sommets ne sont pas situés tout-à-fait au milieu des valves, mais un peu plus près de la face de derrière; ils sont courbés l'un vers l'autre, & si serrés, que leur pointe est quelquefois usée par le frottement; le ligament & la charnière sont comme dans le *Bucarde épineux*, la valve gauche a quatre dents comme la droite, qui sont disposées & articulées de même; les impressions musculaires sont très-profondément creusées dans l'épaisseur des valves sur l'un & l'autre côté, & placées vis-à-vis les dents latérales de la charnière.

L'extérieur de cette coquille est le plus souvent blanchâtre ou mêlé d'une teinte brune ou couleur de rouille, sur-tout autour de la charnière, souvent elle est ornée de bandes transverses, d'un brun plus ou moins clair, mais elle est constamment blanche, lisse & luisante dans l'intérieur, & très-épaisse dans les plus vieilles, tandis que dans sa jeunesse la cavité des valves est marquée de sillons très-creux qui correspondent aux côtes de dehors.

Le *Bucarde frangé* se trouve également dans la mer Méditerrannée, dans l'Océan & dans les mers du Nord. Bonanni dit qu'on en pêche dans le golfe Adriatique; Lister, Petiver & d'Acosta, sur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande; Linné, sur celles de la Suède; & Muller, sur les rivages du Danemarck & de Groenland. On rencontre rarement dans les collections des coquilles de cette espèce bien conservées, quand elles ont acquis un certain volume, la plupart des piquans sont alors détruits, & le peu qu'il en reste sur les bords n'a pas sa forme naturelle; il faut s'attacher, pour le reconnoître & le distinguer des espèces analogues, à la forme différente des côtes, vues à la proximité des sommets & des bords, à leur carène & à leurs rides transverses, encore plus qu'à la forme ou au nombre des piquans, parce que de toutes les parties de la coquille celles-ci sont les plus variables.

12. BUCARDE tuberculé.

Cardium tuberculatum; LINN.

Cardium, testa subcordata sulcata, costis obtusis transversè striatis extus nodosis; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 32, num. 8.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 44.*

Pectunculus major, crassis striis donatus & veluti fasciatus ex rufo; LISTER, *synopsi. tab. 329, fig. 166.*

Nuces maris ab aliis diversæ in parte concava candidæ, in convexa albo flavescunt, quæ strias habent zonis diversi modo flavescentibus & castaneis fasciatas; BONANNI, *recreat. class. pag. 111, fig. 100.*

Anomalocardia, pectunculus alius major, crassis striis, & veluti fasciatus ex rufo; KLEIN, *ostrac. pag. 144, num. 26.*

RUMPHIUS, *thes. tab. 48, fig. 11.* — PETIV. *Amboin. tab. 17, fig. 7.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striis crassis profundis latis donata, subalbida, fasciis fuscis diversi modo circumdata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 71, fig. M.*

Cardium tuberculatum ; testa subcordata, sulcis obtusis nodosis, transversim striatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1122, num. 81. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 486, num. 37.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. A, 4.*

Cardium tuberculatum, Linnæi, testa globosa, admodum crassa, longitudinaliter costata, striis imbricata & tuberculata, fasciis transversalibus flavescentibus & rufescentibus cincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 179, tab. 17, fig. 173.*

Carthagenesche bruin gebande schelpe ; par les Hollandois.

Das knotige herz ; par les Allemands.

Cœur de bœuf à grosses stries ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est épaisse, ventrue & presque équilatérale ; elle a sur le devant la forme d'un cœur, & présente en arrière des bords plus convexes & plus arrondis ; sa hauteur est de deux pouces quatre lignes sur deux pouces six lignes de large, & deux pouces de profondeur. Chaque valve est marquée de vingt-deux ou vingt-trois côtes longitudinales écartées, dont la convexité & les interstices sont ornés de petites rides transverses, ondulées, très-apparentes, excepté depuis le milieu de la coquille jusqu'aux sommets qui sont ordinairement lisses ; ces côtes se terminent vers la face postérieure par des tubercules & des élévations irrégulières, qui sont plus ou moins nombreuses selon les individus.

La région de la lunule est plate, ses bords sont élevés dans la proximité des sommets & protubérans. Les valves sont marquées dans l'intérieur d'une vingtaine de grosses crenelures obtuses, mais plus petites & moins profondes sur les faces latérales que sur leur bord moyen, où elles sont séparées l'une de l'autre par quelques sillons arrondis qui correspondent aux côtes de l'extérieur.

Les sommets sont situés presque au milieu de la base des valves, ils sont tournés & appuyés l'un contre l'autre, quoique légèrement inclinés en arrière : le ligament est long de huit lignes, tendineux, brun noirâtre & très-convexe, & le bord de la lèvre droite déborde un peu dans cette partie sur celui de la valve opposée.

Cinq grosses dents composent la charnière de la valve droite, dont une longitudinale écartée, située en avant du ligament cardinal, deux obliques vis-à-vis les sommets, & deux en arrière aussi écartées que celle de devant, dont celle de dessus est petite & peu apparente ; la valve gauche n'en a que quatre, deux obliques au milieu, & une de chaque côté, dont les pointes sont reçues dans des fossettes peu profondes, qui sont situées à la base des dents latérales de la valve droite. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, peu enfoncées & placées comme dans les espèces voisines. Ce *Bucarde* est très-inconstant dans sa couleur, on peut dire même qu'il présente deux variétés que l'on pourroit distinguer par-là, l'une de couleur châtain clair ou jaunâtre, qui est ornée de cinq ou six bandes, marron ou roussâtres, l'autre qui est toute blanche & parsemée très-irrégulièrement de quelques taches jaunes peu foncées & en petit nombre ; toutes deux sont blanches intérieurement & très-épaisses.

Ces deux variétés de la même coquille sont très-communes, suivant Lister & Bonanni, dans la mer Adriatique ; on les trouve aussi abondamment sur les côtes de la Provence & du Languedoc ; on peut même avancer que ce sont-là les coquilles qui y sont les plus abondantes.

13. BUCARDE fourdon.

Cardium edule ; LINN.

Cardium, testa (subrotunda) antiquata, sulcis 26, obsolete recurvato imbricatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1124, num. 90. — ejusd. faun. suecica, pag. 518, num. 2141.*

Pectunculus vulgaris, albidus, rotundus, circiter viginti sex striis majusculis at planioribus donatus ; LISTER, *animal. angl. pag. 189, tab. 5, titul. & fig. 34.*

Pectunculus capite minore, rotundiore, & magis æquali margine ; ejusd. synops. tab. 334, fig. 171.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata striis crassis, elatis, subrotundis ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 71, fig. F.*

Pectunculus maritimus nostras edulis vulgatissimus ; PETIV. *mus. pag. 86, num. 835.*

Cardium ; BASTER, *opusc. subsec. tom. 2, pag. 72, tab. 8, fig. 1, 2.*

KNOR, *vernugen der augen, tom. 6, tab. 8, fig. 2, 4.*

Cardium edule ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 91, tab. 50, fig. 41.*

Pectunculus vulgaris albidus subrotundus, circiter viginti-sex striis majusculis ac planioribus donatus ; D'ACOSTA, *brith. conch. pag. 180, tab. 11, fig. 1.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 73, fig. E, cum animali.*

Cardium vulgare edule, testa globosa, pectinata, striis in umbone lævibus, versus marginem exteriorem valde rugosis ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 198, tab. 19, fig. 194.*

Eetbaar hart ; gemeen hart doublet ; par les Hollandois.

Das gemeine esbare herz ; par les Allemands.

The common cockle ; edible cockle ; par les Anglois

Petoncle commune ou *le fourdon ;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est épaisse, forte, communément de la grosseur d'une noix, & quelquefois du double ; elle a une forme presque ronde ; les valves sont concaves, profondes, & leurs côtés sont inégaux, l'un étant arrondi, & l'autre un peu plus alongé & presque formant un angle.

Chacune d'elles eſt garnie extérieurement de vingt-ſix côtes longitudinales, larges, applaties, très-ſerrées, & garnies de ſtries tranſverſes qui les font paroître crenelées à l'envers; les ſillons qui les ſéparent ſont étroits & peu profonds; ils ſont coupés tranſverſalement, ainſi que les côtes, par d'autres ſillons concentriques qui ſont les marques de leurs accroiſſemens ſucceſſifs. Les bords de l'intérieur ſont profondément dentelés, ſur les faces antérieures & poſtérieures, & crenelés ſur le bord moyen.

Les ſommets ſont pointus, tournés en dedans & très-rapprochés; les autres parties de la coquille, & principalement la charnière, ſont comme dans l'eſpèce précédente; la cavité des valves eſt blanche, excepté les parois de la face antérieure qui ſont plus alongés, & colorés de violet, de livide, ou de brun foncé juſque près de la charnière; elle eſt liſſe par-tout ailleurs, & ſans la moindre canelure. Le dehors des valves eſt ſouvent couvert d'un périoſte mince, noirâtre, au-deſſous duquel on trouve une couleur ordinairement blanchâtre, variée par quelques teintes brunes ou couleur de rouille.

Cette coquille eſt très-commune ſur les côtes de l'Angleterre, ſur celles de la Bretagne & de la Hollande; Liſter & d'Acoſta diſent qu'on la ramaſſe en très-grande abondance ſur les rivages ſablonneux de l'Angleterre & de l'Irlande, depuis l'automne juſqu'au printemps, qu'on en apporte à Londres en grande quantité, & que ces coquilles y ſont regardées comme une nourriture auſſi ſaine qu'agréable; celles qui viennent de Selſea, près de Chicheſter, dans le comté de Juſſex, ſont les plus eſtimées, & réputées les plus délicieuſes du royaume. On en fait le même cas ſur les rivages de la Hollande, ſuivant Baſter; & il s'y en conſomme tous les ans des quantités prodigieuſes, parce qu'étant à très-vil prix, elles deviennent une partie de l'aliment du peuple pendant l'hiver.

Cet auteur dit qu'elles ſont ordinairement enfouies dans le ſable, mais près de la ſuperficie, parce que les deux tubes de l'animal étant très-courts & ſéparés, il ne peut les étendre qu'à cette longueur; il ajoute, que celui qui eſt le plus près des ſommets de la coquille ſert d'anus, & que l'autre qui eſt placé un peu plus haut vers le ſommet des bords antérieurs, eſt plus long, plus large que le premier, & ſert de bouche à l'animal; enfin, que ſon ouverture eſt toute bordée de petits tentacules cylindriques annelés comme ceux des *étoiles de mer*, mais d'une ſi grande fineſſe, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec le ſecours du microſcope, qui fait diſtinguer à leur bout ſupérieur un tubercule ovoïde, garni de quelques petits fils d'une fineſſe extrême. Le corps de l'animal eſt blanc, & celui du pied jaune orangé ou couleur de ſafran; on le voit quelquefois, dans les beaux jours, ramper à ſa manière ſur les bords de la mer.

14. BUCARDE glauque.

Cardium glaucum; NOB.

Cardium, teſta cordata ſubantiquata antice glauca, coſtis viginti poſtice retrorſum imbricatis, natibus violaceis; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt très-commune ſur les côtes de la mer Méditerranée, principalement ſur celles du Languedoc; elle y eſt ſi abondante, qu'on ne pourroit trop s'étonner qu'elle n'ait pas été encore décrite, s'il n'étoit à préſumer qu'on l'aura regardée comme un jeune individu du *Bucarde ruſtiqué*, avec qui elle a effectivement beaucoup de reſſemblance, mais dont elle diffère à bien des égards, comme je m'en ſuis aſſuré par la comparaiſon que j'en ai faite avec les jeunes coquilles de cette eſpèce.

Ce *Bucarde* ne parvient jamais à un grand volume; les plus grands que j'aie vu avoient dix lignes de hauteur, onze lignes & tiers de largeur, & huit lignes de profondeur; vu en avant, il a la forme d'un cœur un peu alongé, on y diſtingue un angle très-peu ſaillant, qui part des deux ſommets, mais qui s'efface inſenſiblement en approchant du haut de cette face; chaque valve porte à l'extérieur vingt ou vingt-une côtes longitudinales, convexes, qui ſe terminent aux bords; celles de la face antérieure ſont liſſes juſqu'au milieu du dos, tandis que celles de derrière ſont au contraire marquées ſur leur convexité de ſtries tranſverſes, ſaillantes, & couchées du haut en bas, c'eſt-à-dire, des bords vers les ſommets, les ſillons qui les ſéparent ſont liſſes & profonds; la région de la lunule eſt liſſe dans cette eſpèce & applatie, celle du corcelet eſt lancéolée & relevée en angle droit, eſt unie & dépourvue de côtes.

On compte à l'intérieur autant de crenelures ſur les bords, que de côtes à l'extérieur, qui par leur jonction ferment exactement la coquille, & quinze ſillons peu profonds qui partant des interſtices des crenelures des bords moyens, diſparoiſſent au milieu de la cavité.

Les ſommets ſont coniques appuyés l'un contre l'autre, & violets. Le ligament eſt tendineux, couleur de corne & protubérant, il eſt ſitué à l'avant des ſommets, & long de deux lignes.

La charnière a quatre dents dans chaque valve, celles du milieu ſont accouplées de deux en deux & placées vis-à-vis les ſommets; les dents latérales ſont plates, triangulaires & écartées; celles de l'avant ſont un peu plus éloignées, & plus longues que les deux de la face poſtérieure.

Les impreſſions muſculaires ſont au même nombre, & ſituées de même que dans l'eſpèce précédente.

La couleur de cette coquille eſt glauque ou tirant ſur le verdâtre ſur toute la face antérieure; elle eſt blanche par-tout ailleurs, excepté aux ſommets qui ſont violets, & quelquefois bleuâtres; toute la face de devant eſt brune à l'intérieur, la char-

nière est violette, & les bords postérieurs sont blancs. Cette coquille seroit le *cardium virgineum* de Linné, si on pouvoit supposer que cet exact naturaliste eût négligé d'indiquer les côtes longitudinales dont elle est ornée en dehors; horsce caractère, tous les autres lui conviennent, car il n'est pas possible de supposer, comme on l'a cru, que Linné ait décrit une *matre* pour un *Bucarde*, erreur qu'on n'a jamais pu lui reprocher sur aucune coquille qu'il ait vue, comme il le paroît de celle-là. M. l'abbé Poiret, dont j'ai eu déjà occasion de parler, a aussi rencontré cette coquille sur la côte d'Alger.

15. BUCARDE rustiqué.

Cardium rusticum; LINN.

Cardium, testa transversa ovata antiquata, costis viginti remotis interstitiis rugosis; NOB.

Cardium, testa antiquata, sulcis viginti remotis, interstitiis rugosis; LINN. *syst. nat. pag. 1124, num. 91.*

Cardium, testa subcordata, umbonata, antiquata, sulcis remotis longitudinalibus, transversim rugosis; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 38, num. 18.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 49.*

Cardium rusticum, testa pectinata, striis crassis latis longitudinaliter striata, diversimode fasciata; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 201, tab. 19, fig. 197.*

Das baurenherz; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce de Linné a toujours été extrêmement litigieuse, parce que cet auteur n'en a pas laissé une description suffisante, & que les synonymes qu'il a cités appartiennent la plupart à d'autres espèces; elle est d'ailleurs si sujette à varier par ses couleurs, le nombre des côtes, la présence ou l'absence des rides transverses des sillons, qu'on ne doit pas être étonné des différens sentimens qu'on a eus sur cette coquille: elle a tant de ressemblance avec le *Bucarde sourdon*, qu'elle n'en est peut-être qu'une simple variété; la seule différence remarquable qu'elle présente, consiste dans sa forme, qui a toujours plus de largeur que de hauteur, la situation des sommets qui est toujours plus près des bords postérieurs des valves que dans l'autre, & le nombre des côtes qui n'est jamais supérieur à vingt-deux sur chaque valve, mais plus ordinairement fixé à vingt. Le ligament & la charnière sont comme dans le *Bucarde sourdon*; les bords des valves ont à l'intérieur une crenelure de moins qu'on ne voit de côtes au dehors; celles des deux côtés sont pointues, écartées, & même légèrement obliques.

La couleur de cette coquille est blanche, celle des sommets d'un brun rougeâtre; quand elle est colorée, c'est par des bandes transverses de peu de largeur, qui sont ou jaunâtres, ou brunes, ou tirant sur le bleu. Sa cavité est brune, & on y distingue les traces des côtes de la superficie. On trouve, suivant Linné, cette coquille sur les côtes de la Méditerranée, depuis le Portugal jusqu'aux confins de l'Italie.

16. BUCARDE d'Islande.

Cardium Islandicum; CHEMNITZ.

Cardium, testa gibba longitudinaliter sulcata; costis subtriquetris acutis, ano obsoletè cordato; NOB.

Cardium Islandicum; testa gibba pectinata, striis & sulcis triginta, imo triginta sex longitudinalibus striata & sulcata, ano obsoletè cordato; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 200, tab. 19, fig. 195, 196.*

Die Islandische herz muschel; par les Allemands.

DESCRIPTION. On doit à M. Chemnitz la connoissance de cette espèce, qui n'a été trouvée encore que dans les mers du Nord; cet habile conchyliologiste dit qu'elle est très-différente de la précédente, que les côtes dont elle est garnie sont au nombre de trente & de trente-six au plus sur chaque valve, qu'elles partent des sommets, ne sont pas applaties, mais plutôt triangulaires & tranchantes; les sommets ne sont pas courbés l'un vers l'autre, mais un peu inclinés vers la face postérieure; les sillons ont plus de profondeur que dans le *Bucarde rustiqué*, & sont garnis de rides transverses, sur-tout vers les bords extérieurs; en outre, cette coquille a une lunule qui, quoique peu prononcée, consiste en un léger enfoncement de la forme d'un cœur. L'intérieur du bord des valves est garni de crenelures qui s'engrainent très-parfaitement quand la coquille se ferme, le reste de la cavité est sillonnée. La couleur de ce *Bucarde* est peu constante, on en voit de tout blanes, d'autres colorés de jaune, & quelques individus d'un blanc sale. M. Chemnitz dit qu'on le trouve sur les rivages de l'Islande, & sur ceux du Groenland; cette coquille manque dans les cabinets de la capitale.

17. BUCARDE du Groenland.

Cardium Groenlandicum; CHEMNITZ.

Cardium, testa cordata, lævi, grisea, decussata, striis lateralibus obsoletis; NOB.

Cardium Groenlandicum, testa cordata lævi, antice & postice longitudinaliter subtilissime striata, margine exteriore integerrimo; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 202, tab. 19, fig. 198.*

Das Groenlandische herz; par les Allemands.

DESCRIPTION. Voici encore une autre espèce dont l'ouvrage de M. Chemnitz m'a fourni la description; cet auteur dit qu'elle a l'apparence d'une vénus à l'extérieur, & qu'on la prendroit pour telle avant d'avoir examiné la forme de sa charnière; elle consiste en quatre dents, dont les deux du milieu sont très-petites; la convexité des valves est lisse, mais on y apperçoit quelques stries très-fines qui partent des sommets & s'é-

tendent jusqu'aux bords ; elle est de même striée transversalement, ce qui forme sur leur surface externe un réseau très-fin, excepté vers les bords latéraux où les stries sont très-peu marquées. Lorsque la coquille est récemment sortie de la mer, sa couleur est en dehors d'un gris de souris, sur lequel on apperçoit des lignes en forme de zigzag, couleur de rouille; les parois internes ont une belle couleur de chair, ou une teinte incarnate. On n'a encore rencontré cette coquille que sur les côtes du Groenland, & M. Chemnitz me paroît être le seul auteur qui en ait parlé, comme de l'espèce précédente.

18. BUCARDE janus.

Cardium pectinatum ; LINN.

Cardium, testa subcordata pectinata gibba, natibus lævibus ; NOB.

Pectunculus ruber bifariam striatus ; LISTER, *synops. tab. 314, fig. 150.*

Concha indica visu prodigiosa, sinuosis rugis asperas maris undas savonio crispatas repræsentans ; BONANNI, *recreat. class. 2, pag. 110, fig. 91.*

Cardium pectinatum, testa subcordata pectinata ; LINN. *syst. nat. pag. 1124, num. 92. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 492, num. 47.*

KNORR, *vergnugen ; tom. 5, tab. 26, fig. 2, & tab. 27, fig. 3.*

Cardium æolicum ; testa subovata, sulcis tenuibus longitudinalibus, plicisque transversis obtusis postice ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 36. — ejusd. testac. mus. cæs. pag. 48.*

Cardium æolicum ; testa subcordata, gibba ex albo & rubro maculata & marmorata, antice longitudinaliter, postice transversaliter striata, margine denticulato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, tab. 18, fig. 187, 188.*

Ost en west doublet ; par les Hollandois.

Die ost und westmuschel ; das janus herz mit zwey gesichtern ; par les Allemands.

Cœur janus, cœur en deux faces, le levant & le couchant ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-reconnoissable par un caractère qui lui est propre, lequel consiste dans la diversité des côtes dont ses valves sont garnies, celles de leur moitié antérieure étant longitudinales, & celles de la moitié postérieure étant transverses, ou même légèrement obliques ; c'est ce caractère que Linné a désigné par le mot *pectinatum*, qu'il convient de traduire en françois par le mot pectiné, qui ne se trouve que dans très-peu de coquilles, telle que le *venus pectinata* du même auteur qui en fournit un second exemple.

Ce *Bucarde* a la forme d'un cœur, il est ventru & légèrement oblique sur ses faces latérales; il a deux pouces de hauteur, seize lignes de largeur sur quatorze de profondeur. Les valves présentent trois faces bien distinctes : la première antérieure, qui forme la région du corcelet, est lisse, sans côtes ni stries, & d'une forme ovale oblongue ; elle atteint depuis les sommets jusqu'au haut du bord moyen ; la seconde s'étend jusqu'au milieu de la convexité des valves ; elle présente vingt ou vingt-deux stries longitudinales & lisses, au-delà desquelles commencent des stries ridées transverses qui forment des angles aigus avec elles, & vont se terminer aux bords postérieurs après avoir décrit des courbes légères dont la convexité est tournée vers les sommets ; ces stries sont aiguës, rouges ou couleur de rose, & paroissent tuilées des bords vers les sommets ; on apperçoit à travers leurs interstices les traces des canelures longitudinales, qui ne paroissant que comme des stries très-fines, semblent avoir été recouvertes par celles dont la direction est transverse. La lunule consiste en une impression de forme ovale placée derrière les sommets, qui est remplie en totalité par un bourrelet épais que les bords des valves forment dans cette partie en se repliant ; c'est cette partie de la coquille que Linné avoit désignée par ces mots *anus ovatus, impressus, marginibus prominulis.* Les bords des valves sont garnis à l'intérieur d'un grand nombre de crenelures très-fines qui s'engrainent avec beaucoup de précision avec celles de la valve opposée, excepté le long de la région du corcelet qui en est dépourvue. Le reste de la cavité présente des stries longitudinales jusque vers le milieu où elles disparoissent.

Les sommets sont obtus, courbés l'un vers l'autre, & presque contigus, ils sont lisses & entièrement dépourvus de stries d'aucune sorte.

Le ligament est brun, & placé en arrière des sommets, il est convexe, coriace, & long de trois lignes ; la charnière est composée de quatre dents sur la valve droite, dont deux obliques vis-à-vis le sommet, & une de chaque côté un peu crochue & écartée ; la valve gauche n'en a que trois, deux vis-à-vis le sommet, dont celle de dessous est très peu apparente, une écartée du côté de la lunule, & point sur la face antérieure.

Les impressions musculaires sont situées au-dessus des dents latérales de la charnière ; la forme de celles de devant est ovale, celles du côté opposé sont arquées & plus profondes que les premières.

La couleur de cette coquille est blanche en dehors ou mêlée d'une teinte jaunâtre très-claire, qui est parsemée de taches irrégulières, couleur de rose ou orangée, & sur la face lisse du corcelet de six ou sept bandes obliques ou en zigzag de la même couleur ; l'intérieur des valves est blanc depuis les bords jusqu'au milieu des valves, le reste est jaune jusqu'aux sommets.

Cette coquille est rare quand elle est d'un grand volume comme celle dont M. Chemnitz a donné la figure dans la conchyliologie de Martini ; elle nous est apportée de la mer des grandes Indes ; on la trouve aussi sur les côtes de la Chine, suivant Knorr.

La plupart des auteurs avoit douté que cette

coquille fût effectivement le *cardium pectinatum* e Linné ; M. le baron de Born en avoit fait une espèce nouvelle, & il avoit été suivi en cela par M. Chemnitz ; cependant, en suivant avec attention la description de cet auteur, il nous paroît impossible de ne pas l'y reconnoître & de ne pas convenir en même temps que le synonyme de Gualtieri que Linné lui avoit appliqué, n'appartient pas à cette coquille, mais à une espèce de vénus dont nous aurons occasion de parler dans la suite ; mais une erreur de synonymie n'influe en rien sur l'exactitude de la description de Linné, & c'est à elle qu'il convient de s'en rapporter.

19. Bucarde asiatique.

Cardium asiaticum ; Nob.

Cardium, testa cordata, costis obsoletis longitudinalibus, punctis serialibus subspinosis, antice lamellosis ; Nob.

Cardium costatum Indiæ orientalis, testa cordata, costis aliquantulum muricatis seu imbricatis costata, in apice & versus marginem anticum intus & extus in carnata, & ibidem foliis recurvatis membranaceis in summitate costarum positis distincta ; Martini, *conchyl. tom. 6, pag. 160, tab. 15. fig. 153, 154.*

Die ostindische geribbte herz muschel ; par les Allemands.

Description. On compte, suivant M. Chemnitz, sur chaque valve de cette coquille depuis trente jusqu'à quarante côtes longitudinales, cela paroît dépendre de l'âge où elle est parvenue ; ces côtes sont peu élevées & garnies de petites pointes qui ressemblent plutôt à des points saillans qu'à des épines ; celles de la face antérieure ont des lames longitudinales, recourbées, à la place des pointes ; mais ce qui est très-remarquable dans cette coquille, c'est que les côtes sont aussi bien marquées dans la cavité des valves qu'à l'extérieure, avec la différence qu'elles y sont en creux, & que les sillons qu'elles y forment sont peu profonds, à cause d'une suite de petits points saillans qu'on y apperçoit, lesquels dépendent sans doute des pointes de la superficie. Les bords moyens des valves sont dentelés & pointus comme des dents de scie ; ceux de la face antérieure recouvrent un peu les bords de la valve gauche, & on distingue sur la face postérieure une lunule enfoncée qui a la forme d'un cœur.

Les sommets sont inclinés l'un vers l'autre & rougeâtres ; la charnière a deux dents rapprochées au milieu, & deux autres dents latérales sur cha ue valve ; enfin, la coquille est à l'extérieur d'un blanc tirant sur le jaunâtre, & une partie de ses bords antérieurs est colorée de rouge en dedans. Cette coquille est très-rare & ne se trouve que dans l'océan Asiatique, principalement sur les rivages des îles de Tranquebar. M. Chemnitz dit posséder une variété très-remarquable de cette espèce, qui offre près des bords extérieurs des petites épines si serrées & si contiguës, qu'elles semblent former dans cette partie des véritables feuillets.

Le *Bucarde* dont parle le même auteur, qu'il dit se trouver à Courtagnon en Champagne, & avoir des rapports si marqués avec cette espèce, a effectivement avec elle une très-grande analogie, mais il en diffère à plusieurs égards : 1°. la figure de sa lunule est lancéolée & non en forme de cœur ; 2°. il a cinq dents bien marquées à la charnière de la valve droite, une sur le devant, deux au milieu, & deux au bout de la lunule ; 3°. les côtes de la superficie sont très-peu saillantes, au nombre de trente-six, & sont séparées par des stries qui sont elles-mêmes marquées de très-petits points enfoncés ; quant aux autres parties, elles ne paroissent pas offrir de grandes différences, autant que j'ai pu en juger par la description de cet auteur.

20. Bucarde exotique.

Cardium costatum ; Linn.

Cardium testa gibba æquivalvi, costis elevatis carinatis concavis membranaceis ; Linn. *syst. nat. pag. 1121, num. 73. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 483, num. 13.*

Concha exotica, margine in mucronem emisso ; Columna, *de purpur. pag. 26 & 27.*

Lister, *synops. tab. 327, fig. 164.*

De geribde Venus-doublet ; Rumph. *thes. tab. 48, fig. 6.*

Isocard. concha venerea duplex raro integra & utraque valvula congruens ; Klein, *ostrac. pag. 138, num. 363, spec. 2.*

Concha marina cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 72, fig. D.*

Le cœur de bœuf, appellé chez les auteurs, concha exotica ; d'Argenville, *conchyl. pag. 334, tab. 26, fig. A.*

Le Kaman ; Adansson, *conchyl. pag. 243, tab. 18, fig. 2.*

Knorr, *vergnugen, tom. 1, tab. 28, fig. 2. —* Hill. *hist. of animal. tab. 10.*

Cardium costatum, testa lata ventricosa, costis longitudinalibus carinatis concavis ; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 28. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 40.*

Favanne, *conchyl. tab. 52, fig. B.*

Cardium costatum Africanum, concha exotica auctorum ; Martini, *conchyl. tom. 6, pag. 157, tab. 15, fig. 151, 152.*

Geribde Venus-hart ; par les Hollandois.

Die hochgeribbte Venus muschel, das Africanische ribbenformige herz ; par les Allemands.

White fluted heart ; par les Anglois.

La conque exotique, le kaman ; par les François.

Description. M. Adanson, de qui nous empruntons cette description, dit qu'il est aussi rare de trouver cette coquille avec l'animal vivant, qu'il

qu'il eſt commun de la voir ça & là ſur le rivage ſablonneux de la côte du Sénegal ; parce que vivant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner, dans leur plus grande agitation, que les coquilles vides & légères dont l'animal a péri, ſoit par vieilleſſe, ſoit parce que quelque poiſſon en a fait ſa pâture.

Les deux valves de la coquille ſont, pour la même raiſon, ordinairement dépareillées & difficiles à recouvrer, de là vient que fort peu de cabinets poſſèdent cette belle coquille en entier. M. Adanſſon ajoute que dans un nombre preſque infini de valves qu'il eſſaya lui-même ſur le rivage, ou qu'il fit recueillir, de celles que la mer avoit récemment rejetées, il lui fut preſque impoſſible d'aſſortir parfaitement les deux pièces qui appartenoient à la même coquille.

Cette coquille eſt, ſuivant ce ſavant académicien, extrêmement mince, & par-là tranſparente & fragile, ſur-tout dans les jeunes ; mais elle s'épaiſſit dans les vieilles, & acquiert de l'opacité & de la ſolidité, il en poſſèdoit une qui portoit quatre pouces & demi de largeur, ſur plus de quatre pouces de longueur & autant de profondeur, elle auroit été exactement ronde ou ſphérique, ſi la largeur n'eût ſurpaſſé d'une cinquième partie ſes deux autres dimenſions.

Chacune des valves a par conſéquent la forme d'une demi-ſphère creuſée au dedans ; ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce ſont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence ; onze de ces canelures, celles du milieu ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creuſée au dedans comme un canal ; les ſept autres ſont relevées d'une petite crête, & ſe terminent ſur les bords en autant de petites dents qui laiſſent entr'elles un jour aſſez grand, après que la coquille eſt fermée. Toutes ſont fort écartées & laiſſent entr'elles autant d'eſpaces en forme de ſillons applatis : mais ce qui ne ſauroit trop ſe remarquer, c'eſt que les cinq premiers ſillons qui ſéparent ces canelures à côtes de l'une des faces, ſont fauves, au lieu d'être blancs comme les côtes & le reſte de la coquille. Dans l'une des valves on obſerve un ſillon de plus, c'eſt-à-dire, ſix ſillons de cette même couleur.

On voit au dedans de chaque valve vingt-deux ſillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords juſqu'au fond de leurs tommets. Onze de ces ſillons ſont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui ſéparent au dehors les canelures ; ils s'y rapportent même avec une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou ſix qui répondent aux cinq ou ſix ſillons fauves du dehors, ſont plus profonds & plus luiſans que les autres, & même coupés & terminés bruſquement à leur extrémité avant que d'arriver au ſommet. D'après la comparaiſon que M. Adanſſon avoit faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il lui parut que la cavité des premières étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernières commençoit à ſe boucher à leur extrémité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les ſommets ſont aſſez grands, tournés légèrement en ſpirale, & placés au milieu, de la largeur de chaque valve fort près l'un de l'autre ; le ligament eſt coriace, jaunâtre, étroit & très-convexe. Les attaches muſculaires ſont au nombre de deux ſur chaque valve.

La charnière ſurpaſſe de beaucoup la largeur de la moitié des valves, une des dents de la paire du milieu eſt extrêmement longue & pointue dans la valve gauche, les deux latérales ſont fort écartées, elles s'engrainent parfaitement.

La couleur de cette coquille eſt d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui ſépare les cinq ou ſix premières canelures de l'une des faces de chaque valve, dans ces endroits elle eſt fauve. Il paroît, d'après l'aſſertion de Linné & celle de Gronovius, que l'on trouve cette coquille ſur toute la côte de Guinée, mais qu'il eſt également rare, dans ces différens endroits, de la trouver entière ; c'eſt par cette raiſon, & de peur d'être induit en erreur, par celles que l'on rencontre dans les cabinets, que j'ai cru devoir employer la deſcription de M. Adanſſon, dont l'exactitude eſt le moindre mérite.

21. BUCARDE moſat.

Cardium ringens ; MARTINI.

Cardium teſta rotundata longitudinaliter coſtata, margine antico profunde ſerrato hiante ; NOB.

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis latiſque dentibus conſpicuus ; LISTER, *ſynopſ. tab. 330, fig. 167.*

Iſocardia, quæ pectunculus orbicularis quaſi duplicatus, &c. ; KLEIN, *oſtrac. pag. 140, num. 4, lit. k.*

Pectunculus Guinenſis ex uno latere alte inciſus ; PETIV. *muſ. pag. 36, num. 836.*

Die blaſen formige kamm muſchel ; KNORR, *vergnug. der augen, tom. 4, tab. 14, fig. 3, & tom. 6, tab. 3, fig. 4.*

Le moſat ; ADANSSON, *conchyl. pag. 241, tab. 16, fig. 1.*

TAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. F.*

Cardium ringens, teſta ſubcordata pectinata, margine exteriore antice valde ſerrato & ringente ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, tab. 16, fig. 170. — ejuſd. geſchichte der natur. tom. 3, pag. 125.*

Der rothe apfel ; die blaſenformige kamm muſchel ; par les Allemands.

Le moſat ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, eſt ſuivant M. Adanſſon, aſſez exactement ronde, médiocrement épaiſſe, d'un pouce & demi de diamètre & de

moitié moins profonde ; la convexité de chaque valve eſt relevée de vingt-ſix groſſes canelures liſſes & arrondies qui s'étendent en longueur ſur toute ſa ſurface extérieure. Les bords des valves ſont marqués intérieurement d'un pareil nombre de groſſes dents, dont les ſept premières de la face antérieure ſont diviſées comme les dents d'une ſcie par de profondes échancrures ; elles ne joignent pas parfaitement enſemble lorſque la coquille eſt fermée ; les autres ſont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & ſéparées dans l'intérieur des valves par des ſillons peu profonds qui vont ſe perdre dans la cavité des ſommets.

Ceux-ci ſont ronds, aſſez grands, tournés légèrement & horizontalement en ſpirale, & placés au milieu de la largeur de chaque valve, fort proches l'un de l'autre.

Le ligament eſt coriace, brun, étroit, aſſez court, convexe, luiſant ; il eſt placé entre les ſommets & la première dent des bords antérieurs des valves.

La charnière eſt très-longue, & forme une ligne droite qui eſt un peu plus courte que la largeur de la coquille ; elle eſt compoſée dans chaque valve de quatre dents, dont la ſituation n'eſt pas la même dans les deux : la valve droite en a une très-groſſe vis-à-vis le ſommet, une ſeconde conique en avant du ligament cardinal, deux près du bout poſtérieur de la charnière plus écartées que les premiers, dont l'inférieure eſt très-petite ; celles de la valve gauche ſont ſituées deux vis-à-vis le ſommet, une ſur le devant, & une ſeule plus écartée ſur le bout poſtérieur de la charnière, toutes s'engrainent profondément & ſont à peu près de la même grandeur dans les deux valves. Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux dans chacune, elles ſont peu profondes, & ſituées au-deſſus des dents latérales de la charnière, celle de devant eſt un peu plus grande que l'autre & de forme elliptique.

Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoſte ſenſible, le blanc eſt ſa couleur ordinaire dehors comme dedans ; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ſes ſommets & à ſon extrémité ſupérieure, & une teinte incarnate tout le long de la charnière dans l'intérieur.

M. Adanſon, de qui nous avons emprunté cette deſcription, en changeant ſeulement les termes de quelques parties, & les expreſſions qui dépendent de la manière de placer la coquille, relativement à la charnière, dit que la ſituation naturelle à l'animal, quand il eſt plongé dans les ſables, eſt telle, que la face antérieure des valves, celle qui eſt bâillante eſt en deſſus, que l'animal écarte médiocrement les deux valves de ſa coquille, & montre les bords de ſon manteau, qui ſont ſimples & légèrement ondés, que ce manteau eſt ouvert dans l'eſpace compris entre les trachées & la partie poſtérieure du pied, & qu'il eſt d'une pièce aux deux extrémités.

Les organes que cet excellent obſervateur nomme des trachées, ont la forme de deux tuyaux, ils ſortent ſur la face antérieure des valves à une diſtance à peu près égale du ſommet & du point qui lui eſt oppoſé, ils ſont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur ; celui qui eſt le plus éloigné du ſommet eſt le plus grand, & accompagné en dehors d'une eſpèce de frange de dix à douze filets. Tous deux ſont couronnés de trente filets diſtribués ſur deux rangs, qui ſont peut-être des véritables tentacules ; les filets du rang extérieur ſont coniques, & plus grands que les autres. L'organe qu'il nomme le pied, eſt d'une grandeur médiocre, il ſort du milieu du bord moyen, il égale quelquefois la longueur de la coquille, & reſſemble à la lame d'un couteau ; ſa pointe eſt recourbée vers les ſommets des valves. Tout le corps de cet animal eſt blanchâtre, taché de quelques points jaunes ſur la couronne des trachées, & quelquefois ſur les filets mêmes.

On trouve cette coquille ſur les côtes de la Guinée, ſelon Petiver ; & on la pêche dans les ſables voiſins de l'embouchure du Niger ſur la côte du Sénégal, ſuivant M. Adanſon.

22. BUCARDE bâillant.

Cardium apertum ; CHEMNITZ.

Cardium, teſta ſubcordata tenuiſſima alba, antice producta hiante, coſtis obſoletis acutis muticis ; NOB.

Cardium, teſta ſubcordata tenuiſſima alba, coſtis obſoletis carinatis acutis muticis ; GRONOV. *zoophyl. faſc. 3, pag. 266, num. 1125. — tab. 18, fig. 5.*

Cardium apertum ſive hians, teſta tenui fragiliſſima, verſus anticum latus protenſa & angulata, poſtice rotundata & orbiculari, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 189, tab. 18, fig. 181 — 183.*

Die herz muſchel mit offenem munde ; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Gronovius eſt le premier auteur qui ait donné une deſcription de cette eſpèce précieuſe ; M. Chemnitz en a parlé après lui, & en a donné la figure dans la conchyliologie de Martini ; il réſulte de la conformité des deſcriptions de ces deux habiles conchyliologiſtes, que cette coquille eſt très-mince, blanche au dehors, & rougeâtre dans quelques endroits de l'intérieur, que les deux valves ſont preſque d'une même grandeur & très-fragiles, que leurs bords antérieurs ſont prolongés en avant, preſque anguleux, tandis que ceux de la face poſtérieure ſont au contraire arrondis ; ſuivant eux, les bords des valves forment en avant un écartement conſidérable, dont les parois internes ſont toujours colorés de rouge ; elles ſont marquées à l'extérieur de côtes longitudinales très-nombreuſes qui ont une direction oblique ſuivant M. *Gronovius*, ſont

peu saillantes, quoique marquées d'une carène; les bords sont garnis de dentelures, plus profondes & mieux marquées tout le long de la face antérieure des valves que sur le reste de la circonférence; les côtes extérieures y sont même plus larges & plus prononcées que sur leur convexité, ou près de leur bord postérieur. Les deux sommets se touchent, ils sont tournés l'un vers l'autre, un peu convexes & colorés de rouge. La charnière a quatre dents sur chaque valve, deux vis-à-vis les sommets comme dans les autres espèces, & deux latérales qui sont alongées & plates comme dans les *matres*, & s'articulent dans des cavités correspondantes de la valve opposée.

Les lèvres de la région du corcelet se recouvrent réciproquement; la région de la lunule a la forme d'un cœur inéquilatéral, parce qu'une de ses moitiés est un peu plus grande que l'autre.

Enfin les parois internes de la coquille sont blanchâtres & colorés de pourpre en quelques endroits, tels que les bords du bâillement des valves & le milieu de leur cavité. Cette coquille, qui est extrêmement rare, se trouve, suivant M. *Chemnitz*, dans l'océan Asiatique, & selon M. *Gronovius*, dans les mers d'Amérique, sur les côtes de la Jamaïque.

Il me paroît, d'après la figure de M. Chemnitz, que ce *Bucarde* a plus de largeur que de hauteur, ce qui est propre à peu d'espèces de ce genre.

23. BUCARDE pectiné.

Cardium pectiniforme; BORN.

Cardium, testa rotundata complanata, costis triangulis, lateralibus muricatis; VON BORN, *testac. mus. cæsar. pag. 49, tab. 3, fig. 10.*

Cardium pectinatum; ejusd. ind. mus. cæsar. pag. 57, num. 17.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata, altero latere leviter imbricato, fusca, punctis piceis rarò notata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 71, fig. H.*

Cardium pectiniforme Bornii; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 188, tab. 17, fig. 180.*

Die kammahnliche herz muschel; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. le baron de Born, de qui nous empruntons cette description, dit que la coquille qui en est l'objet est presque orbiculaire, & profondément sillonnée, qu'elle est garnie de côtes longitudinales, triangulaires & marquées de crenelures transverses, que les plus extérieures sont garnies d'écailles concaves qui les rendent raboteuses, que les bords des valves sont crenelés, & ceux de la face antérieure dentelés, enfin que la face extérieure de la coquille est blanche & parsemée de taches d'un brun noirâtre, & la cavité des valves blanche & marquée de sillons longitudinaux; cette description que j'ai traduite littéralement suffit pour reconnoître que cette espèce est effectivement différente de celle qui suit, quoiqu'elle ait avec elle des rapports très-marqués, mais elle en diffère par sa forme qui est orbiculaire, tandis que l'autre est ovale, & surtout par ses côtes qui sont triangulaires & non arrondies.

La coquille de Gualtieri ne peut être tout au plus qu'une variété de celle-ci, qui n'en diffère peut-être que par la couleur; je n'ai point vu cette espèce, & j'ignore le pays où elle vit.

24. BUCARDE équilatéral.

Cardium regulare; NOB.

Cardium, testa ovata, æquilatera, costis longitudinalibus convexis, notatis lunulis transversis elevatis, antice lamellosis; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce, autant que je puis croire, n'a pas été encore décrite ni figurée au moins d'une manière reconnoissable; elle est ovale, plus longue que large, parfaitement équilatérale, & peu bombée; ses proportions les plus ordinaires sont de deux pouces de longueur, vingt-une lignes de largeur & quinze de profondeur; elle est blanche par-tout, dehors comme dedans; mais on trouve quelquefois des individus qui ont une legère teinte de jaune tout autour des bords, & dans l'intérieur auprès de la cavité des sommets. Chaque valve offre à l'extérieur trente ou trente-une côtes longitudinales, arrondies, qui se terminent aux bords par des crenelures carrées qui ferment avec assez de précision, en s'engrainant alternativement les uns dans les autres comme dans les autres espèces; elles sont en outre garnies, de demi-ligne en demi-ligne, d'autres petites côtes, élevées en forme de croissant, qui les coupent transversalement vers le milieu des valves, & obliquement sur les côtés; ces petites côtes sont plus saillantes sur la face postérieure que par-tout ailleurs, elles sont quelquefois usées par le frottement sur le milieu des valves, & dégénèrent près des bords de la face antérieure en des petites lames élevées obliques & presque ruinées; l'entre-deux des côtes est enfoncé, plat & marqué de stries transverses très-fines. Les crenelures des bords antérieurs sont comme dans les autres espèces un peu plus longues & plus pointues que dans le reste de la circonférence; le corcelet & la lunule ne sont pas sensibles dans celle-ci.

Les sommets se touchent, ils sont petits, très-peu crochus & inclinés l'un vers l'autre; le ligament est brun noirâtre, très-convexe, & long de trois à quatre lignes.

La charnière est armée de quatre dents dans chaque valve, deux obliques vis-à-vis les sommets, & une triangulaire plate, de chaque côté à une égale distance de celles du milieu; elles sont articulées ensemble de la manière ordinaire, & les impressions mus-

culaires ne présentent aucune différence qui mérite considération ; enfin, la cavité des valves est très-luisante, quoique marquée, vers le milieu & dans la proximité des bords, de quelques sillons qui correspondent aux côtes de la surface externe. Cette coquille est assez commune dans les cabinets de Paris, où on l'apporte de l'île de Saint-Domingue & de nos autres possessions des Antilles.

25. BUCARDE ventru.

Cardium ventricosum ; NOB.

Cardium, testa subcordata ventricosa, costis angulatis, postice transversim sulcatis, ano ovato plano ; NOB.

Cardium magnum ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 34, num. 11. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 46, tab. 3, fig. 5, icon optima.*

Pectunculus magnus maculatus, intus leviter rufescens, Campechiensis ; LISTER, *synopf. tab. 328, fig. 165.*

Anomalocardia quæ pectunculus magnus orbicularis maculatus, intus leviter rufescens Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 144, num. 25.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. H.*

Die grosse herz muschel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille, que quelques auteurs ont confondu mal-à-propos avec l'espèce suivante, la surpasse quelquefois par son volume, comme elle la surpasse toujours en largeur; elle a néanmoins des rapports avec cette espèce, qui ne permettent pas de croire qu'il existe entr'elles d'autre coquille intermédiaire qui ait plus d'analogie avec l'une des deux que celle qu'elles présentent.

Sa forme représente sur le devant un cœur alongé sur un plan oblique, des côtés très-ventrus & des bords arrondis en arrière; l'individu que j'ai sous les yeux a quatre pouces & demi de longueur, quatre pouces de largeur & trois pouces huit lignes de profondeur.

Chaque valve est garnie à l'extérieur de trente-trois côtes longitudinales, dont le nombre n'est pas constant, puisque M. de Born en a compté trente-cinq sur sa coquille; les sept premières qui garnissent de chaque côté la face antérieure des valves, sont plates & comme tuilées, les unes sur les autres, des bords vers leur convexité; celles qui suivent, au nombre de vingt-une, sont convexes, arrondies du côté de la lunule, & marquées d'un angle sur le côté opposé, lequel, quoique sensible sur toutes, est cependant plus exprimé au-delà du milieu des valves; ces vingt-une côtes sont coupées transversalement par des stries écailleuses très-nombreuses, tuilées à l'envers, c'est-à dire, des bords vers les sommets; elles sont plus saillantes sur le derrière que vers le milieu des valves, & paroissent dans cet endroit comme autant de petites côtes transverses. Les cinq dernières côtes de la face postérieure des valves sont larges, convexes, peu élevées & sans stries écailleuses. La lunule consiste en une callosité d'une forme ovale, alongée, lisse & plate, circonscrite tout autour par une ligne profonde, dont la longueur est de huit lignes & la largeur de cinq.

Les bords des valves sont marqués à l'intérieur de vingt-cinq ou vingt-six crenelures arrondies, séparées par des echancrures profondes, d'où naissent des sillons étroits qui se prolongent dans le fond de la cavité, ou du moins y laissent appercevoir leurs traces; les bords de la face antérieure en sont privés, mais ils sont épais & légèrement onduleux.

Les sommets sont coniques, ventrus, appuyés l'un contre l'autre, & très-légèrement inclinés en arrière; le ligament est brun, long d'un pouce, très-convexe & fort; les lèvres des valves sont lisses tout autour & dépourvues de stries, autres que celles des accroissemens successifs de la coquille.

La charnière ne diffère de celle du *Bucarde denté*, que par le volume des dents & leur proportion avec le reste de la coquille ; elle est semblable quant au reste. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, mais superficielles; celles de la face antérieure sont placées un peu plus haut que celles de derrière, qui semblent prendre naissance à côté des dents postérieures de la charnière; la couleur de cette coquille est rousse en dehors, & parsemée de quelques taches brunes carrées, & quelquefois de bandes étroites de la même couleur; elle est rougeâtre dans l'intérieur ou d'une vive couleur de chair, principalement à la proximité des sommets, & tout le long des bords antérieurs. Lister dit que cette coquille a été apportée de la côte de Campêche dans l'Amérique septentrionale, c'est le seul auteur qui ait parlé de sa patrie; quoi qu'il en soit, elle est rare dans les collections, & je dois à M. le chevalier de la Marck l'avantage de pouvoir en donner une description complète.

26. BUCARDE alongé.

Cardium elongatum ; NOB.

Cardium, testa oblonga subæquilatera, costis 40 longitudinalibus utrinque crenato striatis, posticis striis retrorsum imbricatis ; NOB.

Pectunculus angustior rufescens, Jamaïcensis ; LISTER, *synopf. tab. 331, fig. 168.*

Anomalocardia, quæ pectunculus alius angustior, oblongus rufescens, striis imbricatis Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 144, num. 27.*

Eximiæ elegantiæ concha bivalvis, quam ab urbe Carthagena denominant, pectinata ac non nullis veluti circulis, grisei coloris, per dorsum decurrentibus ex ornata, cæterum dilute lutea & prægrandis ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 178, tab. 86, fig. 2.*

Cardium leucostomum ; testa subovata sulcata, costis anticis muricatis, posticis transversim crenatis

areola lanceolata ; Von Born , *ind. muſ. cæſar. pag. 34 , num. 12. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 46 , tab. 3 , fig. 6 , 7.*

Cardium leucoſtomum ; Martini, *conchyl. tom. 6, pag. 187 , tab. 17 , fig. 179.*

Cœur, Favanne , *conchyl. tab. 52 , fig. G.*

Das gelbmundige herz ; par les Allemands.

Cœur alongé de Carthagène ; par les François.

Description. Cette eſpèce eſt remarquable par ſon grand volume , par ſa forme alongée & par le nombre de côtes dont elle eſt garnie ; la coquille dont je donne la deſcription n'eſt pas des plus grandes ; on en trouve dans les collections qui la ſurpaſſent de près du double en longueur , & dans toutes les autres dimenſions à proportion ; elle a trois pouces ſept lignes de longueur , deux pouces ſept lignes de largeur , & deux pouces quatre lignes de profondeur. Sa forme repréſente un ovale alongé à côtés preſque égaux ; chaque valve eſt ornée à l'extérieur de trente-neuf à quarante côtes longitudinales, qui ſont ſéparées par des ſillons carrés , beaucoup plus étroits qu'elles ; les douze premières ſont garnies ſur leur convexité de très-petits tubercules qui les font paroître granuleuſes, ſur-tout dans la proximité du ligament. Les côtes du milieu ſont carrées , & marquées de chaque côté de ſtries ſaillantes qui les rendent crenelées ; les quinze plus poſtérieures ſont un peu plus arrondies , beaucoup plus ſerrées que celles de devant, & marquées ſur toute leur longueur de ſtries élevées, qui ſont couchées les unes ſur les autres de haut & bas, c'eſt-à-dire, des bords vers les ſommets.

La région de la lunule eſt lancéolée , plate , lamellée , longue de dix lignes , large de trois & demie, & rougeâtre. On compte trente-ſept crenelures profondes & de forme conique ſur l'intérieur des bords de chaque valve ; celles de devant ſont plus écartées , plus obliques que les autres , & colorées d'une teinte incarnate ; celles qui viennent après ſont égales, excepté au-deſſus de la région de la lunule, où elles ont un peu moins de profondeur qu'ailleurs ; elles s'emboitent exactement les unes dans les autres, & ne laiſſent qu'une petite fente entr'ouverte ſur la face antérieure.

La cavité des valves eſt blanche, & marquée juſqu'au milieu de ſillons aſſez profonds qui ne partent que des bords moyens. Les ſommets ſont coniques , peu élevés , courbés l'un vers l'autre, & ſi ſerrés qu'ils ſe touchent. Le ligament eſt ſemblable à celui du *Bucarde denté* dans toutes les proportions , mais le bord de la lèvre de la valve droite y déborde de deux ou trois lignes ſur celle de la valve gauche.

La charnière reſſemble à celle du *Bucarde denté* par le nombre, la diſpoſition des dents & leur ſituation ; elle n'en diffère que par leur volume , qui eſt proportionné à celui de la coquille. La couleur de ce *Bucarde* eſt rougeâtre , & variée de bandes tranſverſes tirant foiblement ſur le jaune, & quelquefois, ſuivant Séba , de bandes griſes ſur un fond jaunâtre ; il arrive auſſi qu'il eſt moins coloré ſur ſes deux faces, poſtérieure & antérieure, mais les dents de cette dernière ſont conſtamment teintes d'une couleur de chair aſſez vive. On trouve cette coquille , ſuivant Lifter , ſur les côtes de la Jamaïque , & ſelon Séba , ſur celles de Carthagène. *Du cabinet de M. le chevalier de la Marck.*

J'obſerverai , au ſujet de cette eſpèce, qu'il y a lieu de croire que c'eſt celle que Linné a décrite ſous le nom de *cardium magnum , ſyſt. nat. num. 86 , pag. 1123*, & *muſ. lud. ulr pag. 489, num. 42.* Malgré quelques différences énoncées dans ſa deſcription , qui peuvent dépendre, ou de la jeuneſſe des individus qu'il a connus, ou de quelque faute d'impreſſion qui n'aura pas été corrigée ; ſuivant lui , ce *Bucarde* n'a que dix-neuf côtes longitudinales ſur chaque valve , & celles des deux côtés, antérieur & poſtérieur, ſont armées d'épines courtes & pointues , dont les intermédiaires ſont privées : j'ai déjà dit, qu'on voit effectivement quelques pointes peu élevées ſur la face antérieure du *Bucarde alongé* , & des ſtries ſaillantes ſur celles de la face poſtérieure ; & je conjecture , qu'au lieu de dix-neuf côtes longitudinales , cet auteur a voulu dire trente-neuf , & que cette erreur a pu ſe gliſſer avec d'autant plus de facilité dans l'impreſſion , que ce nombre a été exprimé en chiffres : ce qui rend mon opinion vraiſemblable , c'eſt l'exactitude du reſte de ſa deſcription qui ne peut convenir qu'à notre eſpèce. C'eſt auſſi vraiſemblablement la même dont M. Chemnitz a donné une figure ; Martini , *conchyl. tab. 19, fig. 191*, ſous le nom de *cardium magnum*, mais ſi peu exacte , qu'il ſeroit impoſſible de l'y reconnoître ſi on ne conſultoit ſa deſcription ; cet auteur n'eſt pas d'accord avec nous ſur le nombre des côtes longitudinales des valves , ce qui doit faire préſumer qu'elles varient dans cette coquille, mais que le nombre le plus ordinaire eſt de trente-neuf à quarante , puiſque je l'ai retrouvé tel ſur plus de trente individus que j'ai eu occaſion de voir à des différentes époques. Celle que le même auteur a figurée, ſous le nom de *cardium leucoſtomum*, eſt aſſurément notre eſpèce ; mais elle eſt jeune , & dans le même état que celle de M. le baron de Born, qui ne diffère auſſi de la nôtre que par le nombre des côtes , qui eſt inférieur de ſix ou de ſept ſur chaque valve.

27. Bucarde denté.

Cardium ſerratum ; Linn.

Cardium , teſta oblongo ovata , ſulcis longitudinalibus obſoletis , antice lævis ; Nob.

Concha ſtriata cæteris longior , ovi figura , teſtis multum cavis , canaliculis parum profundis aliquot Lineis per tranſverſum ductis ; Rondelet , *de teſtac. libr. 1 , pag. 22.*

Pectunculus subfuscus, striis leviter tantum incisis; LISTER, *synopf. tab. 332, fig. 169.*

Cardium ferratum; testa obovata lævi, striis obsoletis, margine interiore ferrato; LINN. *fyst. nat. 1123, num. 89. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 491, num. 89.*

D'ACOSTA, *conchol. british, pag. 178, tab. 13, fig. 6.*

Cardium lævigatum; PENNANT, *british conch. tom. 4, pag. 91, tab. 51, fig. 40, inferior.*

Cardium flavum; testa subovata longitudinaliter obsolete sulcata, margine crenato; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 35, num. 13. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 47, tab. 3, fig. 7.*

Cardium oblongum; testa oblonga gibba, longitudinaliter striata & sulcata, antice glabrata & cordiformi, postice obsolete striata & fere lævi; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 195, tab. 19, fig. 190.*

Cœur; FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. L, 1.*

Das langlichte herz; par les Allemands.

Smooth cockle; par les Anglois.

Cœur alongé de la Méditerranée; par les François.

DESCRIPTION. La plupart des auteurs qui ont parlé de cette coquille après Linné, ne l'ont pas reconnue dans les ouvrages de ce savant méthodiste; M. Pennant qui a écrit le premier, l'a prise pour le *Bucarde lisse*, & la figure qu'il en a donnée, privée de description, a servi à tromper dans la suite M. le baron de Born, qui a cru que la figure de M. Pennant appartenoit effectivement au *Bucarde lisse;* dès-lors, il ne faut pas être étonné si ce dernier naturaliste est tombé dans une double erreur, quand il lui a fallu décrire le *Bucarde denté*, qu'il a pris à son tour pour le *cardium flavum* de Linné, qui n'est vraisemblablement qu'une simple variété du *cardium muricatum* du même auteur. M. Chemnitz n'a pas été plus exempt d'erreur sur cette coquille que ces deux savans, il l'a considérée comme une véritable espèce, distincte du *cardium flavum* & du *cardium ferratum*, & l'a proposée comme telle dans la conchyliologie de Martini, sous le nom de *cardium oblongum;* tandis que celle qu'il a donnée pour le *cardium ferratum*, est effectivement le *cardium lævigatum* de Linné. Toutes ces variations dépendent d'une vérité que l'on voudroit en vain se dissimuler, & dont le genre des *Bucardes* fournit dans cet auteur plus d'un exemple; les caractères spécifiques qu'il a employés sont insuffisantes pour la connoissance des espèces, ses descriptions sont trop succintes, & leur concision nuit souvent à leur clarté, surtout quand il s'agit d'espèces pour lesquelles il n'a pas cité des figures; c'est un défaut qu'il est permis de relever dans les ouvrages d'un grand homme sans marquer trop de présomption; ce seroit une erreur trop condamnable que d'agir différemment.

Cette coquille, vue en avant, a la forme d'un cœur oblong, elle est ovale sur les côtés, & rétrécie près des sommets; sa longueur est de trois pouces; sa largeur, qui est de deux pouces trois lignes, surpasse sa profondeur de deux lignes seulement. La face antérieure des valves représente un ovale alongé par le haut, dont la superficie est lisse, la longueur depuis les sommets jusqu'au haut des bords antérieurs de deux pouces & demi, & la largeur de seize ou dix-sept lignes; leur partie moyenne a vingt-deux côtes longitudinales peu élevées, qui se prolongent depuis les sommets jusqu'aux bords; la face postérieure a de simples stries longitudinales à la place des côtes, lesquelles sont très-peu marquées & deviennent presque imperceptibles dans la proximité de la lunule.

Celle ci consiste en un léger enfoncement ovale de cinq ou six lignes de longueur, situé en arrière des sommets, dont les bords sont saillans au bas & légèrement inclinés vers la valve gauche.

On compte dans l'intérieur des bords de chaque valve quarante-deux dents ou crenelures, qui commençant aux premières côtes de la face antérieure continuent jusques au-delà de la dent postérieure de la charnière; celles qui correspondent aux vingt-deux côtes de l'extérieur sont profondes, pointues, & ferment très-exactement; celles qui viennent après sont arrondies, plus petites, elles manquent en totalité sous la région de la lunule. Les bords de la face lisse antérieure de la coquille en sont également dépourvus depuis le milieu de cette face jusqu'au haut, mais de-là au ligament cardinal, on en compte six ou sept de chaque côté qui paroissent bifides, sont écartées & peu profondes. La cavité des valves offre une vingtaine de sillons peu enfoncés qui correspondent aux côtes de l'extérieur, s'affoiblissent & cessent tout-à-fait vers le milieu.

Les sommets sont coniques, peu élevés & légèrement courbés en arrière; le ligament est brun, saillant, tronqué obliquement sur le devant, & long de neuf lignes.

La charnière est composée de quatre dents sur chaque valve; la première de la valve droite est plate, triangulaire & placée en avant du bout du ligament cardinal; les deux du milieu sont situées vis-à-vis les sommets dans une position oblique, l'intérieure est très-petite; celle de derrière est grande, triangulaire & séparée du bord de la valve par une cavité plus profonde que celle de la dent antérieure. La première de la valve gauche est petite, relativement à celle de la valve opposée qui lui correspond & située de même, les deux du milieu sont dans le même cas, elles sont placées obliquement, & l'antérieure est la plus petite, tandis que c'est le contraire dans l'autre valve, la dent postérieure est la plus grande de toutes & la plus longue, elles sont reçues toutes quatre dans des cavités proportionnées de la valve droite & profondément articulées.

Les impressions sont ovales, peu profondes, & situées en avant, plus haut que sur la face opposée.

La couleur de cette coquille eſt brune à l'extérieur, quand on a enlevé un périoſte verdâtre dont elle eſt couverte en totalité ; elle eſt blanche dans l'intérieur. & quelquefois tachée de brun ou de jaunâtre près des ſommets. Elle vit dans l'Océan ſur les côtes de l'Angleterre, & dans la Méditerranée ſur celles de la Provence & du Languedoc, où on ne la pêche que pendant l'été.

28. BUCARDE radié.

Cardium biradiatum ; NOB.

Cardium teſta oblongo ovata compreſſa, longitudinaliter ſtriata, intus radiis binis purpuraſcentibus ; NOB.

Cardium lævigatum, teſta ſubcordata lævi, ſtriis longitudinalibus læviter tantum inciſis, maculis rufeſcentibus extus, purpuraſcentibus intus infundo niveo infecta ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 191, tab. 18, fig. 185, 186.*

Die geglattete herz muſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a une forme plus ovale, plus oblongue & plus équilatérale que celle du *Bucarde liſſe*, elle eſt près d'un tiers moins ventrue, & les ſtries dont elle eſt marquée extérieurement, quoique peu profondes, le ſont cependant davantage que dans cette eſpèce ; la face antérieure des valves n'en eſt pas totalement dépourvue, elles ſont très-peu marquées dans cette partie, maiselles s'étendent par-tout ailleurs depuis la circonférence des valves juſqu'aux ſommets ; ſes proportions les plus ordinaires ſont de deux pouces de hauteur, un pouce ſept lignes de largeur, & de treize lignes de profondeur.

Les ſommets ſont peu ſaillans, courbes & appuyés l'un vers l'autre, la forme du ligament, le nombre des dents de la charnière & leur ſituation ſur chaque valve, ſont exactement comme dans le *Bucarde liſſe*, & les bords des valves ſont marqués à l'intérieur de très-fines crenelures qui les ferment avec beaucoup de préciſion ; ſa couleur eſt blanche en dehors & parſemée de grandes taches orangées ou rougeâtres, & quelquefois de bandes irrégulières & interrompues, de la même teinte, elle eſt blanche dans la cavité des valves ; mais on voit toujours à la proximité des ſommets deux rayons d'une couleur pourpre très-vive dans chacune, qui atteignent juſqu'aux deux tiers de leur longueur ; enfin, les crenelures des bords des valves préſentent ordinairement une teinte de couleur de roſe ou d'orangé pâle.

Les individus de cette eſpèce, que j'ai vus, avoient été apportés de l'île de Ceylan, où ils avoient été pris ſur des côtes ſablonneuſes ; M. Chemnitz dit qu'on en trouve auſſi aux îles de Nicobar dans l'océan Aſiatique ; cette coquille n'eſt pas commune dans les cabinets de Paris.

29. BUCARDE papyracé.

Cardium papyraceum ; CHEMNITZ.

Cardium, teſta cordata fragili ; longitudinaliter obſolete ſulcata, cinerea, interne purpureo maculata ; NOB.

Cardium papyraceum ; teſta cordata fragili, membranacea, longitudinaliter obſolete ſtriata, cinerea, maculis purpureis internæ cavitatis extus pellucentibus, margine ſubtiliſſime crenulato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 190, tab. 18, fig. 184.*

Die papierne herz muſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Comme je n'ai jamais vu cette coquille, je me borne à traduire littéralement la deſcription que M. Chemnitz en a publiée, dont voici les propres paroles :

« Cette eſpèce que j'ai empruntée de la collection de M. Spengler, & à laquelle j'ai donné » le nom de *cardium papyraceum*, a les valves » extrêmement fragiles, minces, preſque tranſparentes, & à l'extérieur des ſillons longitudinaux peu marqués depuis les ſommets juſqu'aux bords. Sa couleur dominante eſt un gris » cendré, elle eſt blanche à l'intérieur & parſemée » de taches purpurines qui, à cauſe du peu d'épaiſſeur des valves, ſont viſibles en dehors ; » les bords des valves ſont finement dentelés, » & la charnière ne diffère pas de celle des autres » eſpèces du même genre ; au reſte, cette coquille reſſemble beaucoup à la précédente, (le » *Bucarde bâillant*) tant par la fragilité des valves, » que par la couleur cendrée & purpurine de ſon » coloris ; mais elle en diffère en ce qu'elle n'eſt » pas auſſi bombée qu'elle, ni auſſi large, & que les » bords de la face antérieure ne ſont points alongés » & bâillans ; elle ſe trouve de même dans les » mers des grandes Indes. »

30. BUCARDE liſſe.

Cardium lævigatum ; LINN.

Cardium, teſta obovata glabra, ſtriis obſoletis longitudinalibus, vulva anoque ovato lanceolatis lævibus ; NOB.

Pectunculus lævis, aut certe admodum tenuiter ſtriatus, tenuis, margine dentato, flaveſcens & interdum purpuraſcens, Barbadenſis ; LISTER, *ſynopſ. tab. 249, fig. 83, icon. mala.*

Chamælea, ſtriata ſeu pectinata, tenuis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 153, artic. 386, ſpec. 2, num. 4.*

Concha valvis æqualibus, inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, ſubrotunda, vulgaris, lævis, candida ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 82, fig. A.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 20, fig. 4, & tom. 5, tab. 10, fig. 7.*

Cardium lævigatum ; teſta obovata, ſtriis obſoletis longitudinalibus ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1123, num. 88.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 490, num. 44 ?*

Cardium lævigatum ; teſta ſubovata glabra, ſtriis

longitudinalibus obſoletis ; Von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 35, num. 14. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 47.*

Cardium, teſta oblique ovata glabra obſolete, ſtriata, margine intus crenulato ; Gronov. *zoophyl. faſc. 3, pag. 266, num. 1128.*

Cardium citrinum Linnæi, teſta ovata, glaberrima, flava & crocea, margine exteriore antico ſerrato, poſtico intus crenulato ; Martini, *conchyl. tom. 6, pag. 193, tab. 18, fig. 189.*

Oranjekleurig hart ; par les Hollandois.

Das glatte herz, das citron farbige herz ; par les Allemands.

Cœur couleur d'orange ; par les François.

Description. Ce *Bucarde* eſt ovale & légèrement oblique, la convexité de ſes valves eſt liſſe, quoique marquée de ſtries très fines qui ne ſont preſque pas apparentes ſur leur moitié inférieure ; il eſt facile à reconnoître par ce caractère, comme par le peu d'épaiſſeur des valves, leur blancheur, la couleur orangée du corcelet & de la lunule qui ſont liſſes & ſans ſtries, & par le vif incarnat dont les ſommets ſont colorés.

Il a vingt-une lignes de hauteur, dix-neuf lignes de largeur, & quinze ſeulement de profondeur ; la ſuperficie des valves eſt marquée d'environ ſoixante-dix ſtries longitudinales ſi ſuperficielles, qu'il n'eſt guère poſſible de les compter qu'au moyen des crenelures qu'elles forment à l'intérieur des bords, & de deux ou trois ſtries circulaires plus profondes que les premières, qui ſont les traces de leurs accroiſſemens ſucceſſifs. La région du corcelet eſt liſſe, dépourvue de ſtries, mais on y voit ſur les côtés quelques rides très-peu marquées qui coupent tranſverſalement les ſtries longitudinales ; ſa figure eſt lancéolée, longue de ſeize lignes & large de ſix ; la région de la lunule a la forme d'un ovale un peu alongé par les bouts, elle eſt pareillement liſſe, longue de onze lignes, & de même largeur que le corcelet ; ſes bords offrent près des ſommets une ſaillie ovale, longue de deux lignes, dont la ſuperficie eſt blanche & très-luiſante.

Les crenelures des bords ceſſent des deux côtés, au haut du corcelet & de la lunule, elles ſont très-fines, & reſſemblent dans l'intérieur à des ſtries alongées plutôt qu'à des crenelures, le reſte de la cavité des valves eſt liſſe, blanc près des bords, jaunâtre au milieu, ou orangé & varié d'incarnat dans la proximité des ſommets.

Ceux-ci ſont coniques, peu bombés & légèrement inclinés en arrière ; leur ſuperficie eſt liſſe, luiſante & nuancée de rouge ou de couleur de chair.

Le ligament eſt brun, peu ſaillant, long de quatre lignes, & ſe termine en avant par une coupure oblique ; les bords de la valve droite couvrent, un peu plus haut que le ligament, ceux de la gauche d'environ une demi-ligne.

La charnière eſt compoſée de quatre dents ſur chaque valve, deux obliques vis-à-vis les ſommets ſur la valve droite, une conique en arrière, & une ſur le devant deux fois plus écartée que l'autre, plus alongée & plate ; la valve gauche en a autant diſpoſé de même, à l'exception des deux du milieu, dont l'antérieure eſt deux fois plus petite & la poſition horizontale.

Les impreſſions muſculaires ſont très-peu apparentes, elles ſont au même nombre & placées de même que dans les eſpèces précédentes.

Cette coquille appartient aux îles Antilles ; Liſter dit qu'on la pêche à l'île de la Barbade & ſur les côtes de la Caroline ; celles qu'on voit dans les cabinets de Paris viennent ordinairement de l'île Saint Domingue ou de la Martinique, mais on ne la trouve jamais ſur les côtes de l'Angleterre, comme l'a cru M. le baron de Born, & comme il a été induit à le croire, en attribuant à cette eſpèce la ſynonymie de M. Pennant qui appartient au *Bucarde denté ;* l'erreur de M. Chemnitz eſt bien plus remarquable, en ce qu'il a pris le *Bucarde liſſe* pour le *cardium ſerratum* de Linné, quoiqu'il ait d'ailleurs rapporté à cette eſpèce ſa véritable ſynonymie.

31. Bucarde jaune.

Cardium flavum ; Linn.

Cardium, teſta ſubovata ſulcata, latere anteriore ſcabro, poſteriore dentato ; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1123, num. 87. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 490, num. 43.*

Cardium flavum ; Schroeter, *einleitung in die conchylien. tom. 3, pag. 43, tab. 7, fig. 11, a, 6.*

Geele hart doublet ; par les Hollandois.

Das gelbe herz ; par les Allemands.

Description. Peu de naturaliſtes ont vu cette coquille ; Linné a été long-temps le ſeul qui en ait fait mention, & j'aurois été fort porté à ne la regarder que comme une ſimple variété de l'eſpèce ſuivante, peut-être pour ſa variété jaune, ſi M. Schroeter n'en avoit donné dans la ſuite une deſcription qui confirme celle de Linné ; car, pour la figure qui l'accompagne, elle eſt trop peu ſoignée pour en tenir compte, & ne peut être d'aucun ſecours pour éclaircir mes doutes.

Elle a, ſuivant M. Schroeter, une forme alongée, un peu ovale, & eſt garnie de côtes ſur toute ſa longueur ; la face antérieure eſt raboteuſe, & les bords poſtérieurs ſont dentelés ; le plus grand individu de tous ceux que cet auteur poſſède, a vingt-ſept côtes élevées, un peu arrondies ſur chaque valve, dont cinq ou ſix de la face antérieure ſont garnies d'épines pointues, & douze ou treize de la face poſtérieure n'ont à la place que des tubercules qui ſont fendus au bout ; les côtes intermédiaires ſont liſſes & arrondies vers le haut.

La face antérieure de la coquille eſt blanche,

mais

mais le dos ou la convexité des valves & toute la face postérieure sont d'un jaune couleur de soufre. Les sommets qui se touchent immédiatement sont blancs. Les bords des valves sont pourvus à l'intérieur de crenelures qui s'engrainent exactement, les dentelures pointues de la face antérieure ne ferment pas, ce qui occasionne un léger bâillement à cet endroit. L'intérieur de la coquille est blanc, à l'exception de la cavité des sommets qui est colorée d'un rouge jaunâtre ; l'ouverture du corcelet est bâillante & recouverte par un ligament coriace ; la lunule consiste en un enfoncement profond de figure ovale, qui ne se trouve pas dans l'espèce précédente.

La charnière a deux dents au milieu de chaque valve & deux latérales. Enfin la patrie de cette coquille est, suivant M. Schroeter, les îles de Tranquebar. Cet auteur observe que la couleur jaune de ce *Bucarde* est très-superficielle, que tous ceux que l'on ne pêche pas vivans, qui ont resté quelque temps sur les rivages, exposés à l'ardeur du soleil, sont entièrement décolorés & blancs.

Il seroit à désirer que les personnes qui possèdent cette coquille voulussent bien en donner une description plus détaillée.

32. BUCARDE écailleux.

Cardium muricatum ; LINN.

Cardium testa cordato ovata, subobliqua, costis 36 lateribus lamelloso muricatis, marginibus utrinque sanguineis ; NOB.

A — Pectunculus tennis modo ruber, modo citrinus, striis nunc ex parte nunc ex toto muricatis, Jamaïcensis ; LISTER, *synopf. tab. 322, fig. 159.*

Isocardia quæ pectunculus tenuis, striis acutis rarioribus muricatis Listeri ; KLEIN, *ostrac. art. 363, pag. 140, litt. h.*

Cardium muricatum ; testa subcordata sulcata, lateribus muricata ; LINN. *syst. natur. pag. 1123, num. 85. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 489, num. 41.*

Cardium muricatum, Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 185, tab. 17, fig. 177.*

Die gagaribbe ; par les Allemands.

Cœur alongé à petites tuiles ; l'arc-en-ciel ; par les François.

B — Pectunculus subluteus, an idem cum superiore, num. 159, Campechiensis ; LISTER, *synopf. tab. 326, num. 163.*

Isocardia quæ pectunculus subluteus, priori major, circa limbum alterius solum lateris imbricatus ; KLEIN, *ostrac. art. 363, pag. 140, litt. i.*

Cœur de Saint-Domingue jaune, pâle, à stries longitudinales, hérissées de petites pointes ; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 352, num. 809.*

Cardium muricatum flavescens, costis muricatis; cardium flavum Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 186, tab. 352, fig. 809.*

Die gebliche gagaribbe ; par les Allemands.

Cœur jaune ; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Bucarde* est une des plus jolies coquilles de l'océan Américain, tant par les couleurs dont elle est variée que par les écailles épineuses dont ses côtes sont garnies ; sa forme, quoique un peu alongée, a sur le devant celle d'un cœur ; vue de côté, elle est légèrement oblique, & ses bords postérieurs sont arrondis ; ses valves sont peu bombées, chacune d'elles est garnie de trente-six ou trente-sept côtes longitudinales, qui sont aiguës près des sommets, arrondies vers les bords, & accompagnées aux deux côtés des valves par une ligne colorée qui les fait paroître doubles ; chaque côte prise séparément est garnie, sur un des côtés seulement, de petites lames plates & obliques, dont la position est différente, suivant les faces de la coquille ; celles de la face antérieure sont placées tout le long de leur côté antérieur, & les douze dernières sont au contraire rangées tout le long de leur côté postérieur, les deux ou trois côtes qui leur sont intermédiaires tiennent ordinairement des unes & des autres, puisqu'elles sont garnies d'écailles sur leur deux côtés à la fois ; ces petites écailles ou lamelles ressemblent, au premier coup-d'œil, à des épines à cause de leur position oblique sur les côtés des canelures, qui n'en présentent que le tranchant, mais elles sont plates partout & minces, excepté sur les douze postérieures où elles ont un peu plus d'épaisseur.

Il n'y a pas de lunule dans cette coquille, mais à sa place les bords des valves sont repliés en dehors, quelquefois colorés de rouge & un peu écartés.

Les sommets sont coniques, placés au milieu de la base, inclinés l'un vers l'autre, & se touchent.

Le ligament est brun, très-protubérant & court ; les bords des valves sont marqués tout autour de trente-cinq ou trente-six crenelures presque triangulaires, qui ferment avec beaucoup de précision tout le long des bords moyens, sont bâillantes sur la face antérieure, plus alongées & plus pointues qu'ailleurs, & arrondies en arrière ; le reste de la cavité offre des sillons étroits, depuis l'entre-deux des crenelures jusque dans la cavité des sommets.

La charnière de la valve droite est composée de quatre dents, dont deux vis-à-vis les sommets, qui sont si ferrées qu'on pourroit les prendre pour une seule fendue au bout, & une oblongue & triangulaire de chaque côté à une égale distance des dents du milieu ; la valve gauche en a autant, mais les deux du milieu sont très-petites & séparées par une fossette triangulaire, qui reçoit les dents du milieu de l'autre valve.

Les impreſſions muſculaires ſont très-ſuperficielles, & ſont ſituées comme dans les eſpèces analogues.

La coquille de la variété A eſt blanche & parſemée de taches rouges, irrégulières ou d'un jaune foncé, & bordée par une bande veinée de rouge pourpre, qui s'élargit ſur le devant de la coquille, & ſe prolonge ſouvent juſque ſur la face poſtérieure; les ſommets préſentent quelquefois, à l'extérieur, deux rayons pourpres ou violets, dont l'entre-deux eſt citron, qui ſont toujours plus ou moins viſibles dans l'intérieur, même lorſqu'ils ne le ſont pas dehors. Les individus, dont le dehors des ſommets eſt coloré de cette manière, ont été nommés par quelques conchyliologiſtes l'arc-en-ciel, & ils ont donné le nom de cœur alongé à petites tuiles à ceux dont les rayons ne ſont viſibles qu'à l'intérieur.

La variété B ne diffère de la première que par la couleur, elle a la même forme, le même nombre de côtes, la même diſpoſition dans ſes écailles, des rayons colorés de même dans l'intérieur, mais la teinte des valves eſt jaunâtre au lieu d'être blanche; ce qui me fait préſumer que ce n'eſt pas là l'eſpèce que Linné a déſignée ſous le nom de *cardium flavum*.

Ces deux variétés vivent dans l'océan Américain, la première nous vient de Saint-Domingue; & on la trouve, ſuivant Liſter, à l'île de la Jamaïque; la ſeconde ſe trouve, ſuivant lui, ſur la côte de Campêche, & à l'île Saint-Domingue avec la première, ſelon Davila.

33. BUCARDE tranſverſal.

Cardium latum; VON BORN.

Cardium, teſta tranſversè ovata, coſtis longitudinalibus muricatis, natibus violaceis; NOB.

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 7, fig. 6.*

Cardium latum; teſta lata ovali, longitudinaliter ſulcato-ſtriata, utrinque ſcabra, margine antico ſerrato; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 37, num. 16. — ejuſd. teſt. pag. 48, tab. 3, fig. 9.*

Cardium latum; teſta lata æquivalvi ſed inæquilatera, longitudinaliter ſtriata, & in ſummitate multarum ſtriarum muricato ſcabra, margine exteriore undique ſerrato & dentato; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 197, tab. 19, fig. 192, 193, icon. bona.*

Blaaſagtig hart; par les Hollandois.

Das breitte herz; die breitte herz muſchel; par les Allemands.

Cœur enflé; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Bucarde* a une forme qui n'eſt pas ordinaire aux coquilles de ce genre, car elle eſt tranſverſe, ovale, & ſa largeur ſurpaſſe de beaucoup ſa hauteur; l'individu que je décris a neuf lignes & un tiers de hauteur, treize lignes & demie de largeur, & huit lignes de profondeur, mais on en trouve de plus grands qui ont juſqu'à quatorze lignes de hauteur ſur une largeur de dix huit.

Chaque valve porte à l'extérieur quarante côtes longitudinales plates, & ſéparées par des ſillons très-étroits & peu profonds; celles de la face antérieure ſont plus écartées que les autres & plus étroites, elles ſont toutes armées de petites pointes qui paroiſſent creuſes & les rendent raboteuſes au tact, & ſur les côtés de ſtries très-fines qui, vues à la loupe, les font paroître crenelées; les pointes des côtes ſont ſituées préciſément au milieu de chacune d'elles & n'en occupent que la troiſième partie, elles ſont plus longues & plus écartées ſur la face antérieure qu'au milieu des valves, & plus ſerrées ſur la face poſtérieure que par-tout ailleurs.

Cette eſpèce n'a point de lunule, mais les bords des valves forment tout de ſuite, après les ſommets, une ſaillie ovale de près d'une ligne & demie de longueur.

Elles ont ſur les bords trente-ſix crenelures à peu près égales, qui ſerment exactement ſur toute la longueur des bords moyens, & laiſſent une fente entr'ouverte ſur la face antérieure & poſtérieure de la coquille.

La cavité eſt blanche, tachée de brun ou jaunâtre près des ſommets, & marquée de ſtries très-ſuperficielles, excepté près des crenelures de la circonférence qui forment tout autour une bordure d'une ligne & demie de large.

Les ſommets ſont ſitués en arrière au-delà des deux tiers de la largeur des valves, ils ſont coniques, peu ſaillans, appuyés l'un contre l'autre, & preſque toujours colorés de violet; le ligament, qui eſt ſitué en avant, eſt brun, peu ſaillant & long de trois lignes; le bord de la valve droite appuie dans cette partie ſur celui de la valve gauche.

La charnière eſt compoſée de quatre dents ſur chaque valve, deux oppoſées, obliques vis-à-vis les ſommets, une conique légèrement crochue par-deſſus la région de la lunule, une quatrième deux fois plus écartée de celles du milieu, que la précédente, dont la forme eſt alongée; les dents latérales de la valve gauche ſont reçues dans des foſſettes, ſituées entre les parois extérieurs & les dents correſpondantes de la valve droite.

Les impreſſions muſculaires ſont ovales, celles de devant ſont trois fois plus grandes que les autres, mais celles-là ſont plus profondes.

Cette coquille eſt blanche & parſemée de taches & de bandes jaunâtres peu prononcées, elle eſt ordinairement plus foncée vers les bords, les ſommets ſont preſque toujours violets ou de couleur incarnate. Elle vient, ſuivant M. Chemnitz, des iles de Nicobar & de la côte de Tranquebar, dans l'océan Aſiatique. Il paroît, d'après la figure que M. de Born a donnée de cette coquille, que la ſienne diffère un peu de celle dont je

donne ici la description : 1°. en ce que les sommets sont situés dans la sienne un peu plus près du milieu des valves ; 2°. en ce qu'ils ne sont pas violets comme dans tous les individus de cette espèce que j'ai été à portée de voir ; cet auteur ajoute qu'il en a connu deux variétés, l'une tachée de jaune, & l'autre de rouge sur un fond blanc.

34. BUCARDE soléniforme.

Cardium soleniforme ; NOB.

Cardium testa transversè ovata, fragili, longitudinaliter striata, utrinque muricata, antice hians ; NOB.

Pectunculus tenuis pellucidus leviter purpurascens, densè striatus Jamaicensis ; LISTER, *synopf. tab. 342, fig. 179.*

Anomalocardia, quæ pectunculus tenuis pellucidus, leviter purpurascens Listeri, in latum oblique ex parsus vertice obtuso ; KLEIN, *ostrac. pag. 144, num. 31.*

Chama inæquilatera, oblique striata, margine interno dentato, ex candido & roseo variegata & fasciata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 85, fig. H.*

Solen bullatus ; testa subrotunda inflata substriata, antice crenato hiante ; LINN. *syst. nat. pag. 1115, num. 41.*

Solen bullatus, Linnæi ; testa bullata & pectinata, inæquilatera, striis crassis longitudinalibus striata, in fundo candido & roseo variegata, margine crenulato, & in latere effuso serrato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 65, tab. 6, fig. 49, 50.*

Die aufgeblasene kammartige scheidenmuschel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Linné plaça cette coquille dans le genre des *solen*, sans doute parce que les bords antérieurs des valves sont bâillans, ou parce que sa charnière n'a qu'une seule dent sur chaque valve, vis-à-vis les sommets, tandis que les *Bucardes* en ont ordinairement deux dans cet endroit ; cependant, si on consulte les rapports de cette coquille avec les *solens* & les *Bucardes*, qui pourra disconvenir qu'ils ne soient tous à l'avantage du dernier genre & exclusifs du premier ? un coup-d'œil exercé suffit pour saisir ces différences, & en exprime davantage que ne pourroit faire une longue discussion ; il me suffira de dire en passant que le bâillement des valves sur le bord antérieur, est assez ordinaire aux *Bucardes*, & que la privation d'une des dents cardinales n'est pas un motif suffisant d'exclusion, quand d'ailleurs toutes les autres parties conviennent.

Sa forme est transverse, ovale, légèrement oblique, plus longue sur le devant qu'en arrière, elle a sur seize lignes de hauteur un pouce huit lignes de largeur, & dix lignes de profondeur, ce qui rend sa coquille moins convexe qu'aucune autre du même genre.

On compte sur la superficie des valves, depuis quarante-quatre jusqu'à quarante-six côtes longitudinales très-fines, peu élevées, légèrement arrondies, dont les interstices sont étroits & marqués, vers le milieu des valves, d'une strie longitudinale qui paroit saillante ; les neuf ou dix premières de chaque côté sont garnies de petites pointes, très-serrées & courtes, qui les rendent rudes au tact & raboteuses. Leur circonférence est bordée d'autant de petites dents qu'il y a de côtes dehors ; les dix premières sont longues, pointues & écartées, & les bords de cette face sont très-bâillans depuis le ligament jusqu'au haut du bord moyen, ils sont fermés par-tout ailleurs ou rapprochés. Leur cavité est très-luisante & marquée de petites canelures qui parviennent jusqu'au haut des sommets. Le ligament est brun, situé comme dans les autres espèces, très-convexe & court. Les sommets sont peu élevés, ils sont situés vers le tiers postérieur des valves, courbés l'un vers l'autre & appuyés.

La charnière n'a que trois dents sur chaque valve, une seule petite vis-à vis les sommets, & une plate triangulaire de chaque côté à une égale distance de la première ; elles sont semblables sur les deux, mais celle du milieu de la valve droite s'articule en avant de celle qui lui est opposée.

Sa couleur est blanche dehors comme dedans, & mouchetée de taches couleur de rose & quelquefois de bandes transverses de la même couleur ; les sommets sont diaphanes, lisses & marqués de deux rayons violets ; sa couleur n'est pas différente à l'intérieur, elle est seulement moins vive, excepté près des sommets où les deux rayons sont plus longs, plus larges & mieux colorés que dehors.

Cette coquille est de l'île de la Jamaïque suivant Lister. On la trouve aussi à l'île de Saint-Domingue & à la Martinique.

Le synonyme de Rumphius que Linné a cité à cette espèce ne lui appartient point, mais à une espèce d'arche dont nous avons donné la description.

Espèces qui ne sont pas suffisamment connues & dont l'existence est douteuse.

* *Cardium triste ; testa ovata lævi, rima anoque obsolete striatis ;* LINN. *mus. lud. ulr. pag. 491, num. 46. — ejusd. syst. nat. edit. 10, pag. 680, num. 74.*

* *Cardium virgineum ; testa triangulo rotundata æquilatera, regis transversis membranaceo recurvatis, cardinibus cæruleis ;* LINN. *syst. nat. pag. 1124, num. 93.*

* *Das langlichte dickschalige herz ;* SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 3, pag. 57, tab. 7. fig. 12.*

BUCCIN. — *Buccinum ;* Nob.

Genre de l'ordre des Coquilles univalves, qui a pour caractère,

Une coquille ovale ou oblongue, dont l'ouverture eſt terminée à la baſe par une échancrure oblique, ſans canal ſenſible ni rebord extérieur.

ESPECES *dont la coquille eſt ventrue.*

1. Bucc. pelure d'oignon.

Coquille ovale, les côtes plates, trois fois plus larges que les ſillons, l'ouverture pliſſée.

2. Bucc. cannelé

Coquille grande, côtes convexes, inégales vers le bord ſupérieur des tours, la ſpire courte.

3. Bucc. perdrix.

Ovale oblongue, les côtes ſerrées, peu convexes, ondées de blanc, la lèvre droite légèrement ondulée.

4. Bucc. cordelé.

Coquille ovale, blanche, les côtes écartées, tachées de fauve, la lèvre droite ondulée.

5. Bucc. faſcié.

Coquille blanche, garnie de côtes peu élevées, marquée de quatre bandes rouſſes, le bord de la lèvre droite ſailliant, denté à l'intérieur.

6. Bucc. pomme.

Coquille blanchâtre, les côtes peu convexes, tachées de jaune, l'ouverture étroite, pliſſée des deux côtés.

7. Bucc. double côte.

Coquille blanche, les côtes tranſverſes, légèrement écailleuſes, les ſillons garnis d'une ligne élevée.

8. Bucc. cabeſtan.

Coquille ovale, griſe, trois côtes tranſverſes, élevées, blanches, les ſillons ſtriés.

9. Bucc. harpe.

Coquille ovale très-colorée, les côtes longitudinales, carinées, garnies d'une épine ſur le haut des tours, les interſtices ſtriés.

10. Bucc. concholepas.

L'ouverture grande, ovale, ſans interruption, la lèvre droite crenelée, garnie près de la baſe de deux fortes dents, la ſpire tronquée.

11. Bucc. licorne.

Coquille brune, les côtes inégales, garnies d'écailles tuilées, la lèvre droite crenelée, armée près de la baſe d'une longue épine.

BUCCIN.

12. Bucc. narval.

Coquille brune, liſſe, marquée à l'extérieur de quelques lignes tranſverſes, écartées, la lèvre droite unie, armée au bas d'une longue épine.

13. Bucc. unicorne.

Coquille très-épaiſſe, griſe, marquée à l'extérieur de quelques lignes tranſverſes, écartées, la lèvre droite pliſſée dans l'intérieur, armée au bas d'une épine courte.

ESPECES *dont la ſpire a preſque la longueur du tour inférieur.*

14. Bucc. noyau.

Coquille brune, garnie de ſtries tranſverſes, la columelle arquée, plate, l'échancrure de la baſe comprimée.

15. Bucc. pygmée.

Coquille brune, très-petite, marquée de lignes tranſverſes blanches, l'échancrure de la baſe comprimée.

16. Bucc. grive.

Coquille marquée de ſillons tranſverſes, profonds, & de taches longitudinales noires ou blanches, l'échancrure de la baſe comprimée.

17. Bucc. teinturier.

Coquille garnie de côtes tranſverſes, écailleuſes, la lèvre droite pliſſée, la columelle applatie.

18. Bucc. otahitien.

Coquille griſe, garnie de côtes tranſverſes, les ſillons ridés & ponctués, le bord ſupérieur des tours de la ſpire finement crenelés.

19. Bucc. lacuneux.

Les côtes tranſverſes, les ſillons profonds, garnis de foſſettes, l'ouverture ovale, la lèvre droite ridée.

20. Bucc. ondé.

Coquille garnie de ſtries fines, treilliſſées, les tours ſupérieurs de la ſpire pliſſés.

21. Bucc. du Nord.

Coquille garnie de ſtries tranſverſes, peu élevées, le milieu du tour inférieur, marqué d'une carène obtuſe.

22. Bucc. papyracé.

Coquille très-mince, garnie de ſtries tranſverſes, peu élevées, le bord ſupérieur des tours de la ſpire légèrement applati.

23. Bucc. mexicain.

Coquille épaiſſe, brune, garnie de côtes tranſverſes, larges, & de ſillons ſtriés, la columelle convexe.

24. Bucc. francolin.

Coquille brune, marquée de lignes blanches tranſverſes, & de taches éparſes, liſſes de la même couleur, la columelle livide.

BUCCIN.

25. Bucc. guirlande.

Coquille brune, garnie de ſtries crenelées, marquée d'une grande bande fauve au milieu du tour inférieur, la columelle colorée.

26. Bucc. canaliculé.

Coquille ombiliquée, liſſe, tachée de jaune, le bord ſupérieur des tours de la ſpire creuſé en canal de vive-arrête.

27. Bucc. du Ceylan.

Coquille ombiliquée, liſſe, marquée de taches jaunes en compartiment, les ſutures point canaliculées, l'ombilic très-profond, bordé de dents violettes.

28. Bucc. ivoire.

Coquille très-liſſe, ombiliquée, jaunâtre, ſans ſutures diſtinctes, le tour inférieur de la ſpire marqué extérieurement d'un ſillon.

29. Bucc. tacheté.

Coquille ombiliquée, liſſe, jaunâtre, marquée de pluſieurs rangs de taches rouges, la lèvre droite ſinueuſe.

30. Bucc. bluet.

Coquille mince, bleuâtre, garnie de ſtries tranſverſes, écartées, la columelle marquée d'un ſeul pli.

31. Bucc. écaille.

Coquille liſſe, marquée de pluſieurs rangs de taches alternativement blanches & noirâtres, la baſe un peu alongée en canal.

32. Bucc. flamboyant.

Coquille liſſe, fauve, marquée de flammes brunes ondées, les deux lèvres ſans dents.

33. Bucc. bombé.

Coquille liſſe, bombée, la lèvre gauche étendue en plaque convexe, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

34. Bucc. rayé.

Coquille liſſe, blanche, marquée de lignes brunes tranſverſes, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

35. Bucc. tuberculeux.

Coquille rouſſâtre, couverte de pluſieurs rangs de tubercules arrondis, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

36. Bucc. liſéré.

Coquille marquée de ſtries tranſverſes très-fines, de plis longitudinaux peu marqués, & d'une bande noire à la proximité des ſutures.

37. Bucc. crenelé.

Coquille ſtriée & pliſſée, le bord ſupérieur des tours de la ſpire applati & crenelé, les deux lèvres dentées.

38. Bucc. olivâtre.

Coquille pliſſée, liſſe, ſtriée près de la baſe, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

39. Bucc. chardon.

Coquille garnie de plis & de ſtries aiguës, la columelle marquée de plis obliques.

BUCCIN.

40. Bucc. cordonné.

Coquille jaunâtre, treilliſſée par des plis longitudinaux ſerrés, & des ſtries tranſverſes, les deux lèvres dentées.

41. Bucc. miga.

Coquille garnie de plis obliques ondulés & de ſtries tranſverſes peu profondes, l'ouverture violette preſque ronde.

42. Bucc. aſcagne.

Coquille garnie de plis obliques, & de ſtries tranſverſes élevées, l'ouverture blanche ovale.

43. Bucc. treilliſſé.

Coquille bombée, garnie de côtes tranſverſes ondulées, & de plis ſur la ſpire, la future canaliculée, les deux lèvres ſtriées.

44. Bucc. pliſſé.

Coquille garnie de plis obliques écartés, & de ſtries tranſverſes aiguës, la columelle grenue.

45. Bucc. totombo.

Coquille treilliſſée par des ſtries profondes, ſerrées, la levre gauche étendue en plaque convexe.

46. Bucc. couronné.

Coquille liſſe, livide, le bord ſupérieur des tours de la ſpire garni d'un rang de tubercules, la lèvre droite épineuſe.

47. Bucc. caſquillon.

Coquille garnie de ſtries tranſverſes & de plis obliques, terminés près la future par des gros tubercules, la lèvre gauche étendue en plaque épaiſſe.

48. Bucc. therſite.

Coquille liſſe, boſſue, la ſpire pliſſée, la lèvre gauche étendue en plaque épaiſſe.

49. Bucc. verruqueux.

Coquille boſſue, garnie de tubercules, la lèvre gauche étendue en plaque épaiſſe.

50. Bucc. boſſu.

Coquille boſſue, liſſe par-tout, la lèvre gauche étendue en plaque épaiſſe.

51. Bucc. tricariné.

Coquille brune, liſſe, le tour inférieur de la ſpire marqué de trois carènes arrondies, l'ouverture terminée au haut par un canal très-étroit.

52. Bucc. ponctué.

Coquille brune, épaiſſe, liſſe, marquée de taches & de points blancs, l'ouverture longue étroite.

53. Bucc. jaune.

Coquille jaune, épaiſſe, marquée de lignes longitudinales blanches, l'ouverture étroite, la lèvre droite boſſue dans l'intérieur.

54. Bucc. voluté.

Coquille brune ou olivâtre, marquée de ſtries tranſverſes, articulées de blanc, la lèvre droite dentée à l'intérieur.

BUCCIN.

ESPECES *dont la coquille eſt alongée, mais non turriculée.*

55. Bucc. noir.

Coquille oblongue, garnie de plis vers la ſuture, la baſe foiblement recourbée, l'ouverture ſans dents.

56. Bucc. nifat.

Coquille oblongue, blanche, liſſe, marquée de taches carrées, rougeâtres, diſpoſées ſur pluſieurs rangs, l'ouverture ſans dents.

57. Bucc. niſot.

Coquille oblongue, finement treilliſſée, la lèvre gauche dentée.

58. Bucc. ſoni.

Coquille oblongue, brune, marquée de deux lignes tranſverſes mamellonnées, blanches, la lèvre droite garnie de deux dents.

59. Bucc. rac.

Coquille oblongue, les tours de la ſpire convexes, garnis de plis longitudinaux, les deux lèvres ſans dents.

60. Bucc. néritoïde.

Coquille preſque orbiculaire, applatie, liſſe, la ſpire tronquée.

OBSERVATIONS GENERALES. J'ai conservé le nom de *Buccin* à ce genre, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait le même que Linné avoit désigné par ce mot; beaucoup de coquilles que cet auteur y avoit comprises se trouvent dans celui-ci, mais plusieurs autres en sont exclues, à cause des différences qu'elles présentent, dont j'ai profité pour diminuer le trop grand nombre d'espèces qu'il auroit embrassé, si j'avois adopté le caractère générique de cet auteur.

La forme extérieure des coquilles, quoique subordonnée à celle de leur ouverture, devant faire une des principales considérations dans la composition des genres, j'ai cru pouvoir séparer de celui de Linné des coquilles qui différoient des *Buccins*, proprement dits par ces deux caractères à la fois, & les diviser sous quatre genres différens, qui sont les *Buccins*, les *vis*, les *casques* & les *pourpres*.

Les *Buccins*, dont il est question ici, comprendront les coquilles, dont la base offre une échancrure oblique, sans la moindre apparence de canal; les casques, celles dont l'échancrure de la base a des bords repliés vers le dos; on trouvera dans le genre de la vis, les coquilles turriculées, échancrées à la base, sans canal ni rebord; & dans celui de la pourpre, celles dont la coquille est épineuse, non variqueuse, & dont la base est terminée par un canal très-court, incliné vers la lèvre droite & légèrement échancré au bas.

Au moyen de ces quatre genres, on aura l'avantage de rapprocher beaucoup de coquilles qui avoient été distribuées par Linné, contre toutes les analogies, dans d'autres genres dont elles dérangeoient la progression naturelle, & on pourra y rapporter avec facilité toutes les espèces que cet auteur n'avoit pas connues, & dont le nombre surpasse de deux tiers celui des premières.

Si je ne m'étois proposé de rectifier dans tous ses écarts la méthode de ce naturaliste, que je crois préférable, malgré ses imperfections à toutes celles des autres conchyliologistes, il m'eût été sans doute très-facile d'imiter ceux qui m'ont précédé dans ce travail, & qui ont suivi la méthode de Linné, sans trop s'occuper des défauts qu'elle présente; mais le grand nombre de coquilles qui sont connues de nos jours, rend intolérables les défectuosités de cette méthode, qui ne portoient alors que sur quelques coquilles isolées; on en sera aisément convaincu, si on considère que le nombre des coquilles s'étant considérablement accru, la progression des différences d'une espèce à l'autre, s'étant augmentée dans la même proportion, il est arrivé que les espèces qui étoient déplacées dans le genre de Linné, & qui y étoient tolérées, parce qu'on accorde toujours un peu d'extension à un caractère générique, & que d'ailleurs ces espèces étoient peu nombreuses, ne peuvent maintenant être séparées des espèces nouvelles que cet auteur n'avoit pas connues, & qu'il ne reste que deux partis à prendre, ou de conserver le caractère générique de Linné, en y comprenant toutes ces espèces qu'il n'avoit pas connues, malgré leur peu d'analogie, qui est encore augmentée par leurs différences progressives, ou de se décider à faire des coupes nouvelles sur cette série, qui conservent entr'elles le plus grand nombre des rapports.

De ces deux conditions j'ai choisi la dernière, parce qu'il en résulte d'ailleurs les avantages suivans; 1°. d'éviter la trop grande étendue des genres qui s'oppose aux progrès & à la facilité de l'instruction, puisqu'elle rend la connoissance des espèces plus pénible; 2°. de réunir par des caractères précis, & par des rapports nouveaux, des coquilles analogues que Linné avoit distribuées dans plusieurs de ses genres, dont elles interrompoient l'analogie; 3°. de conserver une progression très-sensible d'un genre à l'autre, ce qui est un des plus grands avantages qu'une méthode artificielle puisse procurer, sur-tout quand cet avantage se rencontre, sans léser d'aucune façon le caractère systématique.

Après ces explications, que j'ai cru nécessaires, il me reste à dire en quoi consistent les trois sections qui divisent mon genre du *Buccin*; leur différence n'est prise que de la forme totale de la coquille, sans porter sur celle de l'échancrure, qui n'offre que des variations très peu importantes, ou relatives au volume des espèces. La première section comprend une partie des coquilles que d'Argenville avoit nommées des tonnes, à cause de leur évasement; elles ont toutes une forme ovale, sont très-ventrues & ordinairement pourvues d'une ouverture très-bâillante, excepté le *Buccin pomme*, dont l'ouverture est étroite, relativement à celle des autres espèces, garnie de fortes dents à l'intérieur de la lèvre droite, & de plis transverses sur le milieu de la lèvre gauche; ce qui le rapprocheroit du genre du *casque*, si les bords de l'échancrure étoient d'ailleurs relevés, condition essentielle qui manque à ce *Buccin*.

La seconde section renferme les espèces dont la spire a un peu plus de longueur, relativement au tour inférieur que dans les premières; celles dont la spire est encore plus alongée sont rangées dans la troisième, elles servent à faire la liaison de ce genre avec celui des *vis*, dont la coquille est complètement turriculée; la seule coquille qu'on trouvera déplacée dans ce genre, sous le seul rapport de la forme extérieure, c'est celle du *Buccin* néritoïde que j'ai placé, pour cette raison, à la fin; sa base est pourvue d'une échancrure semblable à celle des *Buccins*, mais sa figure semble rapprocher autant cette coquille des petites *toupies*, qu'elle paroît l'éloigner de tous les autres *Buccins* connus. Mais ce sont-là de ces sacrifices indispensables dans toute espèce d'arrangement

systématique, & qu'aucune méthode ne pourra jamais éviter.

Les recherches des naturalistes nous ont procuré quelques notions sur la structure des vers de ce genre, Linné a dit qu'ils sont analogues aux limaces; mais il y a tant de différence entre ceux à qui il a trouvé la même analogie, & ces différences sont d'ailleurs si constantes, qu'il y a lieu de croire, d'après les tentatives de MM. Adanson, Geoffroy, Muller & Othon Fabricius, qu'on parviendra, avec le temps, à former une méthode générale pour la classification des vers testacés, aussi nécessaire pour la connoissance de ces vers, que l'est & le sera toujours celle des coquilles, pour faciliter leur étude.

Les vers des *Buccins* sont composés de plusieurs organes qu'il est nécessaire de connoître; les plus essentiels sont la tête, les tentacules, les yeux, la bouche, le pied, l'opercule & le manteau.

Quoiqu'on ne connoisse que peu de *Buccins* sous le double rapport du ver & de la coquille, il est cependant vraisemblable, même d'après ceux que l'on connoît le mieux, que les autres ne doivent pas offrir de grandes différences dans leur organisation; du moins il semble que l'on est en droit de le soupçonner, d'après l'espèce d'uniformité que M. Adanson a observée sur des coquilles dont la structure est assez différente, pour que je me sois cru autorisé à les placer dans des genres séparés; on peut en conclure au moins que dans les coquilles analogues, il n'est pas vraisemblable que les vers s'écartent beaucoup de ce type général.

Leur tête est distincte du corps, son extrémité antérieure paroît échancrée ou creusée en arc; elle est terminée de chaque côté par un tentacule filiforme, ou de figure conique, près de deux fois plus long qu'elle, & quelquefois davantage, dont la figure est ordinairement plus renflée depuis leur base jusqu'au milieu, que depuis ce point jusqu'à leur extrémité supérieure, qui est presque toujours pointue; c'est au milieu de leur longueur & à leur face externe que les yeux sont placés, ou du moins des organes à qui les naturalistes sont convenus de donner ce nom; il n'y en a qu'un sur chaque tentacule, il ressemble à un point noir & ne fait point de saillie à l'extérieur. La bouche est située à la partie inférieure & moyenne de la tête, elle consiste en un petit trou ovale & transversal, d'où l'on soupçonne qu'il sort une petite trompe.

Le pied consiste en un gros muscle applati & ridé, qui garnit la poitrine de l'animal, depuis le cou jusqu'au-delà du bout supérieur de l'ouverture de la coquille, & présente quelques différences dans sa forme suivant les espèces. L'opercule est essentiel aux *Buccins*, il est ordinairement très-mince, cartilagineux, formé de stries concentriques & de la forme de la cavité de la coquille qu'il bouche très-exactement quand l'animal veut s'y renfermer; il lui est ordinairement attaché entre le pied & le manteau, & lui sert, par cette position, à raffermir sa marche & à favoriser son mouvement progressif.

Le manteau est une partie membraneuse, qui fait partie du corps de l'animal & tapisse les parois intérieurs de la coquille, c'est ce que Réaumur nommoit le collier, ses bords sont simples, crépus ou ondés, suivant les espèces; il en part vers la partie postérieure de la tête, un tuyau assez long qui sort de la coquille par l'échancrure de sa base & en est vraisemblablement la principale cause; ce tuyau ne doit être considéré que comme le prolongement des bords du manteau, étant fendu en dessous sur toute sa longueur, & de la même substance que lui, cet organe sert à l'animal pour se fixer aux corps solides, & il le porte ordinairement relevé vers le dos de la coquille, pendant qu'il rampe dans le fond de l'eau de la même manière que les hélices terrestres.

Ce que je dis de ces vers n'est pas propre à toutes les espèces, puisqu'il n'y en a que très-peu qui aient été l'objet des observations des naturalistes; mais comme il s'en trouve de celles dont le ver est connu dans toutes les sections de mon genre, ce n'est peut-être pas trop hasarder que de soupçonner que l'organisation que j'ai décrite, est propre à celles qui n'ont pas été encore observées.

Lister donna dans ses dissertations anatomiques sur la structure des animaux testacés, la figure du ver du *Buccin couronné*, elle s'accorde très-exactement avec ce que j'ai observé moi même sur cette espèce, & sur le ver du *Buccin cordonné*, excepté que le pied de l'animal est fendu en arrière sur le premier, & qu'il est entier & de forme éliptique sur le second. M. Adanson, dont on ne sauroit trop admirer les recherches dans cette partie si neuve & si intéressante de l'histoire naturelle, avoit déjà décrit les vers de plusieurs *Buccins*, & il résulte de ses observations que ceux du *Buccin perdrix*, du *Buccin dentelé*, du *Buccin teinturier*, du *Buccin totombo*, ne diffèrent pas d'une manière essentielle de celui de la coquille à qui il donna le nom de *fakem*, & que l'on trouvera décrite dans la suite sous le nom de *pourpre hemastome*. Le *fakem* a, suivant M. Adanson, les mêmes parties dont j'ai donné une description générale, elles n'en diffèrent que par des modifications peu conséquentes, & qui tiennent la plupart à l'espèce.

Outre ces deux auteurs, dont l'autorité dans cette partie fait foi, on trouve encore dans les ouvrages de Fabius Columna, & de d'Argenville, la confirmation de cette structure; Othon Muller l'a reconnue pareillement dans le *Buccin ondé* & dans le *Buccin du Nord*, qu'il rapporta l'un & l'autre à son genre de *tritonium*, à cause de la position des yeux sur la partie moyenne & extérieure des tentacules, qu'il avoit assigné pour caractère à ce genre;

mais la position des yeux est différente, d'après M. Adanſson, dans les coquilles de la dernière ſection, à l'exception du *Buccin néritoïde*, puiſqu'ils ſont placés dans ces vers à la baſe externe des tentacules, & non au milieu comme dans les autres; cette différence qui, dans le fond, a très-peu d'importance, le forçoit cependant, d'après les principes qu'il avoit adoptés, à ſéparer de genre ces coquilles, malgré leur analogie & la conformité des autres parties externes, car telle eſt l'idée que l'on doit ſe faire de la perfection des méthodes ſyſtématiques, qu'elles exigent l'excluſion la plus rigoureuſe, même dans tous les cas où une exception aux principes fondamentaux paroîtroit, au plus grand nombre, un acheminement à une plus grande perfection.

Il paroît, d'après les obſervations de M. Adanſſon, tant ſur quelques coquilles que j'ai compriſes dans ce genre, que ſur d'autres eſpèces analogues, par la forme de l'animal, qui en ſont exclues par celle de la coquille, que les *Buccins* ſont uniſexes & ovipares, & que la coquille du mâle préſente même quelques différences de celle du *Buccin* femelle, qu'il eſt utile de connoître, pour ſatisfaire les perſonnes qui croient que toute différence dans les proportions des coquilles indique des eſpèces différentes; cette loi qui, dans beaucoup de genres eſt fondée, ne l'eſt point dans celui-ci, car les *Buccins* mâles ont en général la coquille moins renflée & plus longue que la femelle, & on ne peut douter de la vérité de leur ſexe, puiſqu'ils laiſſent ſortir de temps en temps de la droite du cou une verge ſemblable à une languette, qui ſeule ſuffit pour les caractériſer. Ce fait une fois reconnu, on ne ſera plus étonné des variations que préſentent quelques *Buccins* dans leur longueur & leur largeur, & on aura une raiſon de plus pour ſe tenir en garde contre la démangeaiſon de former de nouvelles eſpèces.

Enfin, c'eſt de quelques coquilles de ce genre que les anciens avoient l'art d'extraire cette teinture pourpre ſi vantée, qui faiſoit l'ornement des rois ou celle des magiſtrats ſuprêmes; le *Buccin teinturier*, à qui j'ai donné ce nom, pour conſerver l'idée de ſon ancienne réputation, n'étoit pas le ſeul qui eût cette qualité en partage; Réaumur a prouvé dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1711, que le *Buccin cordonné* fourniſſoit auſſi un principe colorant, & il eſt vraiſemblable qu'on le trouveroit de même dans les autres eſpèces, ou du moins dans quelques-unes d'entr'elles, ſi on ſe donnoit la peine de faire quelques recherches plus curieuſes qu'utiles ſur cet objet.

1. BUCCIN pelure d'oignon.

Buccinum olearium; LINN.

Buccinum teſta ovata, coſtis complanatis, ſulcis tribus minoribus, apertura plicata; NOB.

Buccinum breviroſtrum, tenue umbilicatum, aſperius ſtriatum variegatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 985, fig. 44.*

Cochlea pennata altera; RUMPH. *theſ. tab. 27, fig. D.* — PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 9, fig. 7.*

Buccinum ampullaceum minus, tenue, roſtro leviter ſinuato, è ruſo & albo variegatum, ſtriis crebrioribus & minus profundis; SLOANE, *nat. hiſt. of Jamaïq. vol. 2. pag. 246, num. 12.*

Bruine patrys; KNORR, *vol. 5, pag. 19, tab. 12, fig. 1.*

Buccinum parvum, integrum, ore perpendiculari, ſtriatum ſtriis raris latis & canaliculatis, ventricoſum, umbilicatum, duabus vel tribus lineis tranſverſim ſignatum fuſcum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. T.*

Cochlides quæ ad familiam perdicum referuntur; SEBA, *theſ. vol. 3, pag. 168, tab. 69. fig A, B.*

Buccinum olearium; teſta ſubrotunda cincta ſulcis obtuſis, lineola elevata interſtinctis, apertura edentula; LINN. *Syſt. nat. pag. 1196, num. 438.*

Cochis volutata pertenuis, globoſa, umbilicata; ſilis tenuioribus ſulcata, clavicula brevi excavata, ſeu dolium cepa; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 401, tab. 117, fig. 1076, 1077.*

Culit bavang, par les habitans de Malacca.

Agate-of gewolkte; par les Hollandois.

Die gewaſſerte oder marmorirte tonne; par les Allemands.

Bavang padritge; par les Anglois.

La tonne pelure d'oignon; par les François.

DESCRIPTION. On a donné le nom de *pelure d'oignon* à cette eſpèce, parce qu'elle a ordinairement la couleur des écailles extérieures de l'oignon, accompagnée de très-peu d'épaiſſeur; ſa forme eſt ovale, très-bombée & convexe; ſa longueur du haut de la ſpire, au bout de la lèvre gauche étant de quatre pouces quatre lignes; ſa largeur totale, priſe au milieu de la coquille, eſt de trois pouces deux lignes, la hauteur de l'ouverture, depuis le haut juſqu'à la baſe de la lèvre droite, de trois pouces huit lignes, & ſa plus grande largeur de deux pouces. Quand elle a ce volume la ſpire eſt compoſée de ſix tours, dont l'inférieur a près de trois fois & demi le volume des cinq autres réunis.

On compte ſur ſa face externe dix huit ou dix-neuf côtes larges, plates, peu élevées, tandis que ceux de deſſus n'en ont que ſix; ces côtes ſont ſéparées par des ſillons peu profonds qui ont trois ou quatre fois moins de largeur qu'elles, & preſque point entre les trois premières côtes ſupérieures du tour inférieur. Les tours de la ſpire ſont ſéparés par une ſuture profonde, ſemblable à une fente, comme dans l'eſpèce ſuivante; l'ouverture de la coquille eſt grande, la lèvre droite eſt plilée ſur les bords & ordinairement teinte de noir ou de brun foncé; la lèvre gauche eſt blanchâtre, étendue en plaque très-mince ſur le ventre du premier tour, & la columelle eſt ſinueuſe & percée à l'extérieur par

un ombilic qui, quoique peu ouvert, descend profondément dans l'axe de la coquille. Cet ombilic est peu apparent dans les individus bien conservés, parce qu'il est recouvert en partie par un rebord saillant de la lèvre gauche, qu'il est rare de trouver entier à cause de sa grande fragilité.

La surface extérieure de ce *Buccin* est roussâtre & quelquefois brune, mais ses côtes sont souvent tachées de brun, de fauve, ou de blanc, qui produisent un très-joli effet; on voit aussi sur quelques individus des lignes noirâtres, longitudinales, qui sont les traces des divers accroissemens de la coquille; l'intérieur de l'ouverture est roux, & marqué d'autant de côtes transverses qu'il y a de sillons en dehors. Cette coquille nous est apportée des grandes Indes, mais on la pêche aussi à la Jamaïque, suivant Sloane & Lister.

J'ignore ce que Linné a entendu par ces mots, *sulcis obtusis, lineola elevata interstinctis*, qu'il a employés dans la différence spécifique de ce *Buccin*, puisque ses côtes, de même que ses sillons, n'offrent pas des lignes élevées, & qu'on y apperçoit tout au plus quelques stries longitudinales très-peu marquées, que l'on trouve aussi sur toutes les espèces analogues; il y a encore une seconde observation à faire sur le mot *sulci*, que cet auteur enploie indifféremment, pour exprimer les côtes ou les sillons de cette coquille, car dans ce cas-ci il est impossible d'assurer que la ligne dont il parle doive se trouver plutôt sur les uns que sur les autres.

2. BUCCIN cannelé.

Buccinum galea; LINN.

Buccinum testa ovata magna, costis convexis, antice alternis minoribus, spira abreviata; NOB.

Cochlea rugosa & umbilicata; RONDELET, *lib. 2, pag. 106.* — JONSTON, *aquatil. tom. 10, fig. 9.* — ALDROVAND, *test. lib. 3, pag. 133, tab. 9, fig. 16.*

Buccinum magnum ampullaceum, tenue, rostro leviter sinuoso, profunde & rarius sulcatum; LISTER, *synopf. tab. 898, fig. 18.*

Cochlea quæ à figura galeæ, quam aliquomodo exprimit galeiformis videtur appellanda, colore plurimum helvaceo; BONANNI, *recreat. pag. 135, claff. 3, fig. 183.* — *ejusd. muf. kirch. pag. 459, fig. 179.*

Cassida striata, striis crassis, raris, canaliculatis, & extima spira versus orificium gradatim ampliata, castaneo obscuro calore seu helvaceo depicta, GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 42.*

Chiocolla maggiore dimole, che nell Adriatico si retrovi; GINANNI, *oper. pag. 15, tab. 12, fig. 93.*

Cochlea cassidiformis major; cum cancro eremita; PLANC. *de conch. minus notis; append. 2, pag. 106, tab. 3.*

Buccinum galea; testa obovata inflata, cincta sulcis antice geminatis, apertura edentula; LINN. *fyst. nat. pag. 1197, num. 439.* — SCHROETER, *einleit. tom. 1, pag. 308, tab. 2, fig. 1.*

Buccinum galea; testa subrotunda inflata, sulcis transversis linea elevata interstinctis, labro edentulo; VON BORN, *ind. muf. cæsar. pag. 228, num. 1.* — *ejusd. testac. muf. cæs. pag. 239.*

Cochlis volutata tenuis, ventricosa, striata, umbilicata, clavicula breviori seu planiuscula excavata, quæ dolium costatum magnum; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 393, tab. 116, fig. 1070.*

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. B, 1.*

Lumaca ombilicata; par les Italiens.

Geribde helhoorn; par les Hollandois.

Das schellen horn; par les Allemands.

La tonne cannelée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille parvient à un si grand volume, qu'il n'est pas rare d'en voir quelquefois d'aussi grosses que la tête d'un homme, elle approche plus que les espèces voisines de la forme globuleuse, & sa spire, quoiqu'élevée au centre, ne l'est pas tout-à fait tant que dans l'espèce précédente & celle qui suit; la coquille que je décris, quoique plus petite, a quatre pouces six lignes de longueur, trois pouces neuf lignes de largeur, & son ouverture est longue de quatre pouces & large de deux; de sorte que le tour inférieur de la spire fait à lui seul presque tout le volume de la coquille.

Elle est composée de six tours qui sont séparés l'un de l'autre à la suture par un canal profond, semblable à celui de l'espèce première, on compte sur le tour inférieur vingt-six côtes transverses, parmi lesquelles il y en a sept ou huit plus petites que les autres, qui sont disposées alternativement avec elles sur sa partie la plus élevée; on n'en voit que neuf sur chacun des tours supérieurs, dont quatre grosses & cinq petites; les douze côtes inférieures sont à peu près semblables aux premières, & sont séparées par des sillons qui n'ont pas tout-à fait leur largeur.

L'ouverture, qui est très-grande, a la lèvre droite terminée par un évasement festonné & quelquefois crenelé en canal peu profond; la lèvre gauche est très-mince, elle consiste en un feuillet testacé, lamelleux, très-cassant, qu'il est rare de voir entier & qui recouvre l'ombilic, dont la place & la forme sont les mêmes que dans le *Buccin pelure d'oignon*. Sa columelle est torse en signe spirale, elle est saillante, marquée à l'extérieur de cinq ou six côtes longitudinales, & se prolonge jusqu'à l'échancrure de la base.

L'intérieur de la coquille est blanc près les bords de la lèvre droite, & de couleur fauve dans le fond, il présente dix-huit côtes transverses lisses, dont les sept ou huit premières sont accouplées de deux en deux.

Toute sa surface externe est de couleur fauve, entremêlée sur quelques individus de teintes brunes ou de couleur marron; enfin, cette coquille a très-peu d'épaisseur, si on la compare à la grosseur qu'elle peut acquérir. Elle vit dans la mer Mé-

dterranée, non-seulement dans le golfe Adriatique, mais encore dans les parages de Nice, d'où j'en ai reçu plusieurs individus, de la plus grande dimension, par la générosité de mon ami M. d'Avillier.

Martini cite dans sa conchyliologie deux variétés de cette espèce, dont la première étoit venue de la côte de Guinée, elle étoit, suivant lui, entièrement semblable à celle de la Méditerranée, excepté par sa grandeur & sa couleur; le plus grand des individus qu'il possèdoit n'avoit que trois pouces trois lignes de longueur, sur deux pouces trois lignes de diamètre, & sa couleur étoit brune dedans comme dehors.

Sa seconde variété n'en différoit que par des côtes plus saillantes, plus écartées & des sillons plus lisses, les bords de la lèvre droite avoient deux rangs de petites dents, & les plus grandes coquilles de cette variété n'avoient que trois pouces un huitième de longueur, sur deux pouces & un quart de diamètre; elles avoient été apportées de la côte de Coromandel. Je doute beaucoup que cette seconde coquille appartienne à la même espèce.

3. BUCCIN perdrix.

Buccinum perdix; LINN.

Buccinum testa ovata inflata subsulcata alboque undulata, apertura edentula; LINN. *syst. nat. pag. 1197, num. 440. — ejusd. mus. lud. ul. pag. 600, num. 244.*

Buccina quatuor spirarum ductibus mira naturæ arte eleganter circumvoluta intus livido colore subalbida, foris reticulatis fasciolis super induuntur inter quas roseus color rubescit; BONANNI, *recreat. pag. 137, class. 3, fig. 191. — ejusd. mus. kirch. pag. 460, fig. 189.*

Buccinum breviroſtrum striatum fuscum, undatis lineis albis depictum, Jamaicense; LISTER, *synopſ. tab. 984, fig. 43.* — PETIVER, *gazophyl. tab. 153, fig. 13.*

Cochlea pennata; RUMPH. *theſ. tab. 27, fig. C.* PETIVER, *aquat. Amb. tab. 4, fig. 11.* — *ejusd. gazoph. tab. 153, fig. 13.*

Buccinum majus canaliculatum & sulcatum striatum striis latis complanatis, insigniter umbilicatum, maculis fulvidis in unâ quâque spirâ per seriem signatum, intus candidum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. F.*

La conque sphérique ou la perdrix, parce qu'elle en imite le plumage; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. A.*

Vulgaris perdicis ſpecies, plurimis fasciis cælatis ex ornata; SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 68, fig. 16.*

Le tesan; ADANSSON, *conchyl. pag. 107, tab. 7, fig. 5.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 3, tab. 8, fig. 1.*

HILL, *hiſt. of animal. tab. 8.*

Cochlis volutata tenuis, globoſa, umbilicata, coſtis planioribus pennatis, & ſulcis linearibus notata, clavicula productiore, dolium perdix; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 403, tab. 117, fig. 1078—1080.*

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. A, 1.*

Patryzen; patrys hooren; par les Hollandois.

Das rebhuhn; die ballſchnekke patryzen; par les Allemands.

The partidge ton; indian partridge ſchell; par les Anglois.

La perdrix, ou *la tonne perdrix*; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* est un des plus remarquables par la beauté de sa forme & par celle de sa décoration, sa figure est plus ovoïde & moins renflée que celle des deux premiers, & son fond, qui est ordinairement d'un fauve roux ou tirant sur le brun, est varié de taches blanches, dont la disposition & la figure ont assez de régularité.

Sur quatre pouces six lignes de longueur, cette coquille a trois pouces de diamètre au milieu, la longueur de l'ouverture est de trois pouces six lignes, & sa plus grande largeur d'un pouce dix. Elle est mince, luisante, rétrécie près des futures & composée de cinq tours, qui sont garnis de côtes larges peu convexes, & séparées par des sillons fort peu apparens; on en compte dix-huit ou vingt sur le tour inférieur, & sept sur chacun des tours supérieurs jusqu'au bout de la spire qui est luisant, sans stries, & ordinairement d'une couleur incarnate. L'ouverture est grande & marquée de côtes transverses très-peu saillantes, qui correspondent aux sillons de l'extérieur; les bords de la lèvre droite sont légèrement évasés, ils ont un peu plus d'épaisseur que le reste des parois, sont légèrement ondulés, de couleur blanche, excepté leur tranchant, qui est d'un brun foncé, approchant du noirâtre. La lèvre gauche est étendue sur le ventre de la coquille comme dans les deux premières espèces; elle est très-mince, transparente & terminée au bas par un feuillet saillant, qui recouvre & compose en partie l'ombilic. La columelle est très-lisse, blanche & luisante comme de l'émail, elle forme à la droite de l'ombilic une grosse côte, marquée de stries transverses, qui se termine à l'échancrure de la base.

Ce *Buccin* est, comme j'ai déjà dit, d'une couleur tirant sur le brun, mais ses côtes sont variées à l'extérieur de taches blanches en forme de croissant, qui sont plus ou moins écartées, dont la grandeur diminue en approchant du sommet de la spire; la couleur de l'intérieur est fauve ou tirant sur la couleur de chair. On rencontre une variété de cette espèce dont les taches blanches sont petites, carrées & rangées en échiquier avec d'autres de couleur brune; on en voit aussi dans les cabinets dont les taches blanches sont longues, étroites, ou posées en chevrons les unes contre les autres; mais toutes ces variétés, quoique

aecherchées par les amateurs, ne ſont que des accidens de la même coquille, qu'il ſeroit ſuperflu de vouloir détailler.

Le *Buccin perdrix* ne ſe trouve que dans les mers des pays chauds; Liſter dit qu'on en pêche à la Jamaïque; Rumphius, à l'île d'Amboine; & M. Adanſſon, ſur les côtes du Sénégal.

4. Buccin cordelé.

Buccinum dolium; Linn.

Buccinum, teſta ovata, inflata, alba, coſtis diſtantibus fulvo maculatis labro undato; Nob.

Buccinum ampullaceum tenue, roſtro leviter ſinuoſo, ſtriis raris toroſis valde extantibus maculatis circumdatum, ex freto malava; Liſter, *ſynopſ. tab. 899, fig. 19.*

Nivis candorem imitatur hæc cochlea, è papyracea ſubſtantia videtur compacta at non plicatili, ſemi circularibus canaliculis diſtinguitur, inter quos ſtriæ fere planæ maculis flavis teſſellatæ; Bonanni, *recreat. claſſ. 3, pag. 115, num. 16, 17, & pag. 116, num. 25.*

Cochlea ſtriata ſive olearia; Rumph. *theſ. tab. 27, fig. A.*

Perdicea luzonis globoſa, coſtis elatis maculatis; Petiver, *gazoph. tab. 99, fig. 11. — ejuſd. Amboin. tab. 12, fig. 5.*

Cochlea caſſidiformis umbilicata, ventricoſa, ſtriata ſtriis raris elatis canaliculatis, & in ſummitate colore fulvido leviter teſſelatis, ſubalbida; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 39, fig. E.*

Tonne chargée de cordelettes tachées de jaune ſur un fond blanc; d'Argenville, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. C.*

Le minjac; Adansson, *conchyl. pag. 109, tab. 7, fig. 6.*

Cochlea eximiæ atque inuſitatæ pulcritudinis quæ perdicis nomen habet, coſtis circulatur multum extantibus quas teſſerulæ diſtingunt; Seba, *theſ. tom. 3, pag. 167, tab. 68, fig. 9.*

Knorr, *vergnugen der augen*; *tom. 3, pag. 21, tab. 8, fig. 4.*

Buccinum dolium; *teſta ovata cincta ſulcis obtuſis remotis, cauda prominula*; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1192, num. 442. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 601, num. 246.*

Buccinum dolium; *teſta rotundata ventricoſa, cingulis elevatis, ſulciſque remotis tranſverſis, roſtro prominulo, labro dentato*; Von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 231, num. 5. — ejuſd. teſtac. pag. 241.*

Cochlis volutata tenuis, globoſa, umbilicata, coſtis maculatis, clavicula brevi excavata, ſeu dolium in coſtis maculatum; Martini, *conchyl. tom. 3, pag. 397, tab. 117, fig. 1073, & ejuſd. tab. 118, fig. 1082.*

Tonne; Favanne, *conchyl. tab. 27, fig. C, 1, C, 2.*

Bia minjac; par les habitans de Malacca.

Geplekte bel-hoorn; par les Hollandois.

Das Geflekte weimſaz oder bel-horn; par les Allemands.

Ceilan ribd partridje ſhell; par les Anglois.

Tonne à cordelettes tachetées; *tonne dentelée*; par les François.

Description. Celui-ci ne cède pas en beauté au *Buccin perdrix*, mais il lui eſt très-ſouvent inférieur par ſon volume; celui dont je donne la deſcription eſt étonnant par ſa grandeur & par ſa belle conſervation, il ſurpaſſe de plus d'un tiers leur proportion la plus ordinaire; il a quatre pouces ſix lignes de longueur, ſur trois pouces quatre lignes de diamètre; la longueur de ſon ouverture eſt de trois pouces ſept lignes, & ſa largeur d'un pouce dix. Sa ſpire eſt compoſée de ſept tours complets, qui ſont garnis de côtes élevées, convexes, écartées, au nombre de quatorze ſur le tour inférieur, & de quatre ſeulement ſur ceux du haut; ces côtes ſont ſéparées par des ſillons plats, ordinairement plus larges qu'elles, qui ſont quelquefois marqués au milieu par une ligne élevée qui ſuit leur direction. Cette coquille, ainſi que la précédente, ne forme point de canal enfonce à la jonction des tours, ils appuient au contraire carrément l'un contre l'autre, & laiſſent à leur jonction un rebord applati. Son ouverture eſt très-grande & cannelée dans l'intérieur. La lèvre droite eſt peu évaſée & dentée pendant la jeuneſſe, de manière que chaque côte interne eſt terminée par deux lignes élevées, qui diſparoiſſent tout-à fait quand la coquille eſt parvenue au volume de celle dont je donne la deſcription. La lèvre gauche reſſemble à celle des eſpèces précédentes par ſon peu d'épaiſſeur, qui eſt telle que, quoiqu'elle recouvre les côtés du ventre de la coquille, elles n'en ſont pas moins ſaillantes pour cela. La columelle eſt formée comme dans le *Buccin cannelé*, elle eſt tordue en ſpirale & garnie à l'extérieur des côtes longitudinales juſqu'à l'échancrure de la baſe; l'ombilic eſt ſitué comme dans cette coquille, mais il a un peu moins de largeur & moins de profondeur.

Ce *Buccin* eſt ordinairement blanc à l'extérieur ou de couleur fauve, & ſes côtes ſont le plus ſouvent marquées de grandes taches fauves, jaunes ou orangées, qui ſont preſque toujours effacées ſur les quatre ou cinq tours plus anciens. Mais ces taches manquent quelquefois tout-à-fait, & la coquille eſt alors blanchâtre ou d'une teinte foible de couleur de chair; on en connoît auſſi des variétés qui ſont toutes brunes, d'autres dont les côtes ſont un peu élevées, plus écartées & preſque aiguës, dont la couleur tire ſur le gris ou le cendré; il ne doit pas paroître étonnant que cette coquille offre des variétés ſi remarquables, puiſque ſon eſpèce occupe une étendue immenſe ſur la ſurface de la terre. Linné a dit qu'on la trouvoit ſur les côtes de la Sicile & de la

Barbarie ; Bonanni dit de même, mais il la reçut aussi des Indes orientales ; M. Adanson la trouva au Sénégal ; Rumphius à l'île d'Amboine ; Martini l'indique aux îles de Tranquebar ; & Petiver, à l'île de Luçon, l'une des Philippines.

5. Buccin fascié.

Buccinum fasciatum ; Nob.

Buccinum testa ovata, inflata, alba, transversim costata, fasciis quatuor fuscis, labro extrorsum marginato crasso, intus dentato ; Nob.

Species perdicis per rara, macularum expers, fasciis tantum ambitur profunde veluti inculptis, quarum non nullæ colore rufulo distinctæ, inde à labio per universum cochleæ ventrem & turbinis spiras ad apicem usque se extendunt ; Seba, *thes. tom. 3, pag. 168 ; tab. 68, fig. 17, icon. bona.*

Cochlis volutata, tenuis, globosa, umbilicata, costis frequentioribus alba, quatuor zonis latis fuscis dimidiatis, quæ dolium fasciatum. ; Martini, *conchyl. tom. 3, pag. 406, tab. 118, fig. 1081.*

Tonne ; Favanne, *conchyl. tab. 27, fig. B, 2.*

Die bandirte ballenschekke ; par les Allemands.

Tonne fasciée, ou *tonne cannelée à zones rousstres ;* par les François.

Description. Cette coquille a exactement la même forme que l'espèce précédente, tant dans ses proportions générales, que dans celle du tour inférieur de la spire, relativement aux cinq ou six supérieurs, mais ses côtes sont plus serrées, plus applaties que dans le *Buccin cordelé*, excepté les trois premières de la face supérieure des tours qui sont ordinairement aussi écartées que dans cette espèce ; la plus convexe de toutes est la première près de la future, elle est lisse & forme un applatissement dans cette partie qui ressemble à celui de l'espèce quatre.

On en compte en tout vingt-une sur le tour inférieur, dont la largeur diminue insensiblement en approchant de la base de la coquille ; elles sont séparées par des sillons peu profonds & d'un tiers moins larges qu'elles ; on n'en compte que six sur chacun des tours supérieurs de la spire, laquelle est terminée par un sommet lisse & brun.

L'ouverture, la columelle & la lèvre gauche sont comme dans le *Buccin cordelé*, & dans le *Buccin cannelé*, ainsi que l'ombilic ; mais la lèvre droite est différente ; elle décrit un arc très-régulier, & offre à l'extérieur un bourrelet saillant d'une ligne & tiers, qui est crenelé en dehors par la saillie des côtes, épais de deux lignes, ondé sur le bord externe & denté dans l'intérieur. Le reste de la cavité présente des cannelures peu profondes, dont le nombre correspond à celui des sillons de la surface externe.

La couleur de cette coquille est blanche en dehors & marquée de quatre bandes transverses rousses, écartées, & quelquefois de cinq dont l'inférieure est étroite ; ces bandes cessent à un pouce & demi de distance de la lèvre droite, & on n'en voit qu'une seule, & même très-peu colorée, sur les deux tours supérieurs, les plus anciens n'en conservant plus les moindres traces ; elle est blanche dans l'intérieur, & fauve ou rousse dans le fond. Elle vient des mers des grandes Indes, principalement de la côte de Coromandel, suivant Martini. M. le baron de Born a confondu cette coquille avec son *Buccinum fulcosum*, dont je parlerai au genre des casques ; celle-ci n'a qu'une échancrure simple à la base, tandis que l'échancrure de l'autre a des bords repliés vers le dos, une lèvre gauche épaisse, saillante & grenue ; au surplus, cette seconde coquille ne se trouve que dans la mer Méditerranée.

6. Buccin pomme.

Buccinum pomum ; Linn.

Buccinum testa ovata albida, costis obtusis luteo maculatis, apertura coarctata utrinque dentata ; Nob.

Cochlea ex novo Hispaniæ regno Americano ad celeb. præclarumque virum missa quæ marmoream substantiam suo pondere refert, rotundis striis ubique crispata, &c. Bonanni, *class. 3, pag. 115, fig. 22. — ejusd. mus. kirch. pag. 451, num. 22.*

Cassidis species altera ; Rumph. *thes. tab. 23, fig. 4.* — Petiver, *Amboin. tab. 12, fig. 6.*

Buccino-echinophora rugosa ; Barrelier, *icones, tab. 1321, fig. 12.*

Buccinum majus canaliculatum & sulcatum, striatum striis crassis rotundis & raris, labio externo duplici, crispato, albidum, maculis flavescentibus nebulatum ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 51, fig. C.*

Cassis striata costata, costis rotundis spiralibus crassis, labio nodoso simbriato ; Klein, *ostrac. pag. 92, artic. 237, spec. 3, num. 1.*

Tonne d'un blanc tacheté de jaune, cannelée assez profondément ; on remarque des dents des deux côtés de sa bouche, & un double rebord qui forme sa lèvre extérieure ; d'Argenville, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. L.*

Perdicum à prioribus discrepantia specimina, quæ prono supinoque situ exhibentur ; Seba, *thes. vol. 3, pag. 168, tab. 70, fig. 3, 4.*

Buccinum, pomum ; testa ovata, cincta sulcis obtusis, apertura dentata ; Linn. *syst. nat. pag. 1197, num. 441. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 600, num 245.*

Bucc. pomum ; testa subovata, inflata, transversim sulcata, apertura dentata ; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 250, num. 3. — ejusd. testac. mus. pag. 240.*

Cochlis volutata, ventricosa, maculata in costis transversalibus rotundatis, labro crasso denticulato, quæ cassis labrosa costis maculatis ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 58, tab. 36, fig. 370, 371.*

Tonne ; Favanne, *conchyl. tab. 27, fig. G.*

Diklip olyhoorn ; par les Hollandois.

Das diklippige bel horn ; par les Allemands.

Thik lip'd patridje ; par les Anglois.

Tonne à double lèvre, ou *casque tacheté à grosse lèvre* ; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci s'écarte un peu des espèces précédentes par le rétrécissement de son ouverture, & sur-tout par les plis transverses dont la columelle est garnie, il convient avec elles par l'échancrure oblique de la base & par le reste de sa figure. Sa forme est ovale, enflée, mais d'un petit volume, si on le compare aux premières espèces, puisqu'il n'a ordinairement que deux pouces cinq ou six lignes de hauteur, sur un pouce sept ou huit lignes de diamètre ; le vuide de son ouverture est d'un pouce onze lignes de longueur, & de six lignes d'écartement vis-à-vis l'échancrure de la columelle, plus étroit par-tout ailleurs. La coquille est composée de six tours complets, dont le plus extérieur a près de quatre fois le volume des autres réunis ; on y compte onze ou douze côtes transverses, larges, mais peu élevées, & trois seulement sur chacun de ceux de la spire, ces côtes sont séparées par des sillons étroits, peu profonds, ordinairement fauves, celui des futures est plat.

La lèvre droite est fort épaisse & évasée ou dilatée vers le bas, elle forme à l'extérieur un bourrelet convexe, très-épais, dont le bord externe est tranchant & ondulé, & la face intérieure garnie de dix ou onze dents transverses, écartées, semblables à des plis ; la lèvre gauche consiste en une plaque lisse, convexe & blanche, qui garnit le ventre de la coquille ; la columelle offre une échancrure profonde, au-dessus de laquelle on voit quatre gros plis transverses, & deux ou trois autres obliques moins profonds au-dessous, ce qui concourt à rendre l'ouverture de la coquille plus étroite que dans les espèces précédentes. Sa couleur est jaune dans l'intérieur, blanche en dehors, & variée de taches carrées, jaunes, plus ou moins foncées ; on la trouve, mais plus rarement, toute blanche ou tachée de fauve, sans aucune régularité. Cette coquille se trouve, suivant les auteurs, dans les Indes orientales & occidentales ; Bonanni l'indique sur les côtes des possessions espagnoles américaines ; Rumphius à l'île d'Amboine, & Linné sur les côtes de l'île de Java.

7. BUCCIN double côte.

Buccinum bicostatum ; NOB.

Buccinum testa ovata, crassa, albida, costis transversis subsquamosis, alternis minoribus, labro plicato ; NOB.

Neve sammlung der danziger, naturf. GESELLSCH. *tom. 1, pag. 271, num. 93.*

Channelled-Buccinum striatum from new Zealand ; THOM. MARTYNS, *univers. conchol. tom. 1, fig. 7.*

Buccinum orbita lacunosa, testa ovali alba transversim costata, profunde sulcata, & lacunosa, spira exserta, labro plicato, columella plana retusa, MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 200, tab. 154, fig. 1473.*

Die kleine wagengleise ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce est du nombre des coquilles qui furent découvertes pendant le dernier voyage du capitaine Cook, sur les côtes de la nouvelle Zélande ; sa forme, quoiqu'ovale, est un peu plus alongée que celle du *Buccin pomme*, elle a même plus d'épaisseur ; quand elle est jeune, elle présente quelques nuances d'une teinte brune qui la font paroître marbrée, mais dans l'âge adulte, elle est blanchâtre, ou colorée d'un blanc sale dehors comme dedans ; sa largeur est d'un tiers moindre que sa longeur ; son ouverture est ovale & terminée au bas en forme de canal, elle a près de deux tiers de la longueur totale de la coquille, & une largeur à proportion ; la lèvre droite est plissée dans l'intérieur & un peu évasée, la gauche est au contraire large, applatie & lisse, & sa base est terminée par une échancrure oblique, analogue à celle des espèces précédentes. Son principal caractère réside dans la forme & la disposition des côtes dont sa surface externe est garnie ; on en compte neuf ou dix grosses, convexes, saillantes & légèrement écailleuses, qui sont séparées par des sillons plus larges qu'elles, dont le milieu présente une ligne élevée, ou plutôt une petite côte, cinq ou six fois moins volumineuse que les premières, qui suit leur direction. Les plus voisines de la base sont les plus petites, & les plus grosses sont celles du haut du tour inférieur ; les tours supérieurs de la spire sont au nombre de cinq, & chacun d'eux est garni de trois grosses côtes transverses, celles qui leur sont interposées n'étant que fort peu apparentes. On concevra aisément que cette coquille n'est pas commune, puisqu'elle vient d'un pays qui n'a été visité que par un très-petit nombre de navigateurs ; celle dont je donne ici la description se trouve dans le cabinet de M. de Joubert.

8. BUCCIN cabestan.

Buccinum trochlea ; NOB.

Buccinum testa ovata grisea, costis tribus transversis elevatis, obtusis, albis, interstitiis striatis ; NOB.

Buccinum oblongum minus, costis obtusis ; PETIV. *gazoph. tab. 101, fig. 14, collect.* PETIV. *III, num. 299.*

KNORR, *vergnugen* ; *tom. 3, pag. 19, tab. 7, fig. 2.*

Deux Buccins très-rares, blanc sale, à grosses stries applaties & néanmoins très-saillantes, & à larges & profondes cannelures, à quatre orbes, le premier desquels est chargé de trois stries, &c. ; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 143, num. 192, tab. 8, fig. 5.*

Cochlis volutata tenuis, non umbilicata, tricarinata, costis lævibus elatis, spira productiuscula contabulata, quæ dolium tricarinatum, trochlea dictum ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 411, tab. 118, fig. 1089, litt. a, b.*

Buccin ;

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. tab. 34, fig. E.*

Die achte vortreppe ; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 360, tab. 2, fig. 8, icon. bona.*

Bordes-trapje ; par les Hollandois.

Die achte vortreppe ; fregtreppe ; par les Allemands.

Le cabeſtan ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a été pendant long-temps rare dans les collections de Paris, mais elle ne l'eſt plus tant depuis qu'elle a été découverte ſur les rivages du cap de Bonne-Eſpérance. Elle a une figure très-ſingulière à cauſe des trois côtes élevées qui tournent ſur la convexité du tour inférieur de la ſpire, de leur couleur blanche qui ſe détache du fond cendré de la coquille, & du canal applati qui règne ſur la face ſupérieure des tours. Sa figure eſt ovale, quoiqu'un peu alongée, elle a ſur quatorze lignes de hauteur, huit lignes & deux tiers de diamètre ; ſa ſpire n'eſt compoſée que de quatre tours entiers, dont l'inférieur fait à lui ſeul un peu moins des deux tiers de la longueur totale ; celui-ci eſt garni ſur ſa partie convexe de trois groſſes côtes ſaillantes, dont la ſurface eſt légèrement bombée, & dont la largeur diminue graduellement vers le bas ; les côtes ſont toujours ſéparées par des ſillons que j'ai trouvé moins larges qu'elles, dans le fond deſquels on apperçoit des ſtries tranſverſes parallèles aux côtes & d'autres longitudinales, qui forment avec les premières un réſeau très-fin, & quelquefois des ſtries lamellées longitudinales aſſez marquées. La partie inférieure de la coquille, depuis la dernière côte juſqu'à l'échancrure de la baſe, eſt liſſe ou garnie de quelques ſtries longitudinales, ou obliques, qui ſont les traces de ſon accroiſſement ſucceſſif ; elle eſt terminée au bas par une petite échancrure dont la poſition eſt oblique, relativement à l'axe de la coquille. Les tours ſupérieurs de la ſpire n'ont que deux côtes viſibles, & leur bord, ainſi que celui du tour le plus près de l'ouverture, eſt creuſé en canal applati qui continue juſqu'au ſommet.

L'ouverture eſt ovale & terminée au bas par un reſſerrement de la columelle qui reſſemble à un petit canal, la lèvre droite eſt ſimple & tranchante, la gauche conſiſte en une lame oblitérée qui eſt collée ſur la columelle : ſa cavité eſt teinte de rouge brun ou de ponceau, & on y diſtingue trois ſillons moins colorés, qui correſpondent aux côtes de la face extérieure.

La couleur de ce *Buccin* eſt ordinairement griſe au dehors, & ſes côtes ſont blanches ; mais on en voit auſſi, & je crois que ceux-là viennent de la côte d'Afrique, dont toute la coquille eſt brune ou couleur de rouille. Les variétés du *Buccin cabeſtan* ne portent ordinairement que ſur le nombre des côtes du tour inférieur ; celui dont M. Schroeter a donné la figure en avoit quatre, j'en ai vu dans le cabinet de M. de Joubert qui n'en n'ont que deux, & j'en poſſède un individu, dont les deux côtes inférieures ſont réunies en une ſeule. Quant à ſa grandeur, j'obſerverai que les proportions que j'ai décrites ſont les plus ordinaires, & qu'il eſt infiniment rare d'en trouver du volume de celui dont M. de Favanne a donné la figure. On trouve ce *Buccin* ſur les côtes du détroit de Magellan, & ſur celles de l'Afrique dans la proximité du cap de Bonne-Eſpérance.

9. BUCCIN harpe.

Buccinum harpa ; LINN.

Bucc. teſta ovata patula, coſtis longitudinalibus carinatis, antice mucronatis, interſticiis ſtriatis, columella lævi ; NOB.

Buccinum harpa ; teſta varicibus æqualibus longitudinalibus diſtinctis mucronatis, columella lævigata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1201, num. 462. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 609, num. 261.*

Buccinum harpa ; teſta ovata coſtata, coſtis carinatis, antice mucronatis, columella plana lævi ; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 246, num. 1. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſ. pag. 253.*

A — Les côtes larges, variées de pourpre & de couleur de roſe.

Cochlea quam videre juvaret, nam verbis repreſentare non ita expeditum ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 135, fig. 185. — ejuſd. muſ. kirch. pag. 460, num. 155.*

Harpa ; RUMPH. *theſ. tab. 32, fig. k.*

REGENFUS. *tom. 2, tab. 6, fig. 51.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 19, fig. 1.*

Cithara ; SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 70, abſque numero.*

Cochlis volutata tenuis ventricoſa, coſtis perpendicularibus latis maculatis, interſticiis pennatis, clavicula brevi ſubcoronata ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 412, tab. 119, fig. 1090.*

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab. 28, fig. A, 3.*

Tattabul ; par les habitans de l'île d'Amboine.

Bia ſaraſſa ; par les Malais.

Granwe chryſant ; par les Hollandois.

Die groſſe harfe ; par les Allemands.

The muſical harp ; par les Anglois.

La grande harpe, la caſſandre ; par les François.

B — Les côtes étroites, toutes couleur de roſe.

La harpe imitant la plume à treize côtes, couleur de roſe ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 301.*

Cochlis volutata tenuis, ventricoſa, coſtis anguſtis albida, elegantiſſimis picturis floſculoſis & roſeis teſſeris ornata, quæ dolium harpa roſacea ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 419, tab. 119, fig. 1094.*

Roozen roode harp ; par les Hollandois.

Die edle roſen farbige harfe mit ſchmalen ribben ; par les Allemands.

La harpe couleur de roſe ; par les François.

C — Les côtes marquées de lignes tranſverſes noires également eſpacées.

Buccinum breviroſtrum labroſum, coſtis latis plicatilibus & acutis diſtinctum ; LISTER, *ſynopſ. tab. 992, fig. 55.*

Harpa nobilis ; RUMPH. *theſ. tab. 32, fig. L.*

Cochlea longa pyriformis, intorta cylindroidea, mucronata, aculeata & fimbriata, fimbriis per integram externam ſpirarum ſuperficiem æquali diſtantia expanſis, &c. ; GUALTIERI, *index, pag. & tab. 29, fig. C, E, G.*

La belle harpe, dont la couleur eſt brune avec des côtes bariolées de blanc, nommée harpa nobilis ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. D.*

PETIVER, *Amboin. tab. 11, fig. 2.*

Cithara ; SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 70, abſque numero.*

KNORR, *vergnugen der augen ; tom. 1, tab. 9, fig. 3.*

Buccinum harpa ; MURRAY, *fundam. teſtac. pag. 37, tab. 1, fig. 14.*

Cochlis volutata tenuis ventricoſa, in coſtis perpendicularibus, ſtriis capillaribus nigris tranſverſim lineata, in interſticiis elegantiſſimè pennata, clavicula brevi coronnata, quæ dolium harpa, ſeu cithara nobilis ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 415, tab. 119, fig. 1091.*

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab. 28, fig. A, 1.*

Bonte chryſant ; edele harp ; par les Hollandois.

Die edle harfe ; der bunte chryſant ; par les Allemands

Fair wing ; par les Anglois.

La harpe noble ; par les François.

D — Les côtes étroites, écartées, marquées de lignes tranſverſes noirâtres, accouplées de deux en deux.

Buccinum breviroſtrum labroſum anguſtius, lævius, coſtis tenuioribus, ex fuſco elegantèr vermiculatum ; LISTER, *ſynopſ. tab. 994, fig. 57.*

Harpa minor ; RUMPH. *theſ. tab. 32, fig. M.* — PETIVER, *Amboin. tab. 15, fig. 4.*

Cithara minor oblonga, coluris exilibus, ſpatiis cinereis leviter ſeneſtratis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 97, art. 248, num. 3, tab 6, fig. 105.*

Cithara ; SEBA, *theſ. tom. 3, tab. 70, in inferiori ordine utrinque.*

Cochlis volutata, tenuis parva, figuræ magis attenuatæ, coſtis anguſtioribus, nigro ſtriatis, in interſtitiis eleganti pictura ſpectabilis, quæ dolium harpa minor, oblonga ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 421, tab. 119, fig. 1097.*

Baſaghi ; par les Malais.

Kleene chryſant ; amouretje ; par les Hollandois.

Die kleine langlichte harfe ; par les Allemands.

Small harp-ſtamper ; par les Anglois.

La petite harpe ; par les François.

E — Les côtes étroites, ſerrées, les interſtices colorés par des bandes tranſverſes brunes.

Harpe cannelée profondément dans toute l'étendue de ſa robe, ſes cannelures ne ſont point poſées horizontalement, &c. ; D'ARGENVILLE, *append. pag. 390, tab. 2, fig. F.*

Buccinum coſtatum ; teſta varicibus æqualibus longitudinalibus confertis mucronatis, columella lævigata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1202, num. 463.*

Harpe très-rare, marbrée par zones inégales de rouge pâle tirant ſur l'aurore, de brun & de blanc, à un grand nombre de côtes longitudinales, &c. ; DAVILLA, *catal. raiſ pag. 312, num. 406.*

Cochlis volutata tenuis, ventricoſa, coſtis anguſtis copioſiſſimis albida, in ſulcis flaveſcens & faſciata, in coſtis unicolor, quæ dolium lyra davidis, MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 418, tab. 119, fig. 1093.*

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab. 28, fig. A, 4.*

Die imperial harfe ; par les Allemands.

Belle harpe, ou *le manteau de ſainte Hélène ;* par les François.

F — Les côtes écartées, tachées de jaune les interſtices garnis de ſtries tranſverſes.

Harpa cancellata, teſta ovata, longitudinaliter coſtata & ſpatiis intermediis coſtarum ſtriis tranſverſis quaſi cancellata ; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 186, tab. 152, fig. 1453.*

Die gegitterte harfe ; par les Allemands.

La harpe à grillages ; par les François.

DESCRIPTION. Toutes les variétés ci-deſſus mentionnées ne me paroiſſent appartenir qu'à une même eſpèce, & les différences qu'elles préſentent, indépendamment de la couleur, ne me ſemblent pas aſſez conſéquentes pour les ſéparer ; cependant, comme il peut ſe rencontrer des perſonnes d'un avis différent, je donnerai, après la deſcription de leur type général, celle des caractères qui ſont propres à chaque variété ; c'eſt pour cette raiſon que j'ai ſéparé leur ſynonymie, afin que, ſi je me trompe, il ſoit toujours facile de rectifier mon erreur.

Cette coquille eſt une des plus belles que l'on connoiſſe, ſoit que l'on conſidère ſa forme, la diſpoſition de ſes côtes, ou la régularité de ſes couleurs : ſa figure eſt ovale, bombée, & ſa longueur ſurpaſſe ordinairement d'un tiers ſa largeur ; on compte ſix ou ſept tours complets à la ſpire des plus grandes, dont celui de deſſus a au-delà de quatre fois l'étendue de tous les

autres réunis ; sa face extérieure est garnie de côtes longitudinales, dont la forme est telle qu'elles sont obliques du côté de la lèvre droite & coupées en angle aigu, ou en carène, du côté opposé ; elles sont séparées par des intervalles plats, dont la superficie est ordinairement garnie de stries qui sont longitudinales, dans le plus grand nombre des variétés dont cette coquille est susceptible ; toutes ces côtes sont plus ou moins nombreuses sur chaque tour, on en compte onze ou douze sur les variétés où elles sont le plus écartées, elles sont terminées à la proximité des sutures par un rang de pointes aiguës, & par un feuillet oblique qui appuie sur le tour supérieur ; le sommet de la spire consiste en un petit mammelon lisse, couleur de chair, qui est lui-même composé de deux tours.

L'ouverture, quoique grande, a plus de deux fois moins de largeur que de longueur, elle est terminée au bas par une échancrure oblique peu profonde ; la lèvre droite forme un bourrelet de la même figure que les côtes, dont les bords sont à un certain âge armés de petites pointes aiguës qu'on ne trouve que rarement sur les coquilles qui ont passé entre les mains des marchands ; la gauche est étendue en forme de plaque sur le ventre de la coquille, dont elle enveloppe les côtes, & présente deux grandes taches d'un brun plus ou moins foncé, quelquefois deux taches violettes, dont l'une occupe la columelle, & l'autre la partie supérieure du ventre de la coquille. Enfin, l'intérieur de ce *Buccin* est ou blanc ou d'une teinte peu foncée, de couleur de chair ; quant aux couleurs de l'extérieur, comme elles constituent en partie ses variétés, je n'en parlerai qu'à leur tour.

La variété A est remarquable par quatorze côtes larges sur le tour inférieur de la spire, qui sont marbrées, ainsi que leurs interstices, par des traits en forme de chevrons, couleur de rose, fauves, blancs & marron, & par une large bande située au milieu, qui est un peu plus foncée que le reste de sa superficie ; les taches brunes de la columelle sont très-grandes & si foncées qu'elles paroissent noirâtres.

La variété B a toujours moins d'épaisseur que les autres, elle est aussi bombée, mais ses côtes sont plus étroites & couleur de rose ; leurs interstices sont finement striés & variés de points & de taches carrées, blanches & couleur de rose ; elle ne parvient jamais au volume de la première.

Les côtes de la variété C sont au nombre de quinze ou de seize sur le tour inférieur, leur teinte est moins foncée que celle des interstices, mais elle est ornée de lignes transverses noires qui les coupent par des intervalles inégaux ; leurs interstices sont finement striés, selon leur longueur, & marqués de quelques rides transverses, écartées & très-peu saillantes ; leur couleur est ordinairement vive ; mais variable ; tantôt on y voit des zigzags blancs & bruns, dans des bandes transverses blanches, tantôt on n'y apperçoit qu'une bande couleur de chair & des festons ondulés ; les deux taches de l'ouverture approchent plus dans celle ci du violet que du brun, & sa spire est un peu moins élevée que dans les deux premières. On doit rapporter à cette variété toutes celles dont les côtes offrent des lignes noires non accouplées.

La variété D n'a jamais au-delà d'un pouce & demi de longueur sur une largeur de onze lignes, sa forme est toujours plus alongée que celle des précédentes ; le tour inférieur de la spire n'a que onze côtes longitudinales peu élevées, dont la superficie est coupée transversalement par un grand nombre de lignes noirâtres très fines, qui sont toujours rapprochées de deux en deux ; les intervalles des côtes sont marqués de stries longitudinales, & d'autres transverses, qu'on ne peut appercevoir sans le secours d'une loupe, excepté près de la base où elles sont assez marquées pour être vues à l'œil simple ; les couleurs qu'on y distingue sont des lignes ondulées, des taches rembrunies, & quelquefois une bande blanchâtre vers le haut du tour inférieur ; les deux taches de la columelle sont petites & brunes.

La plus rare de toutes est la variété E dont Linné avoit fait une espèce sous le nom de *Buccinum costatum* ; elle diffère de toutes les autres par le nombre de ses côtes qui est beaucoup plus considérable, par leur moindre écartement, & la profondeur des sillons intermédiaires, dans lesquels on apperçoit environ douze rangs de petites taches brunes qui l'entourent du haut en bas ; le fond de la coquille est blanchâtre, & celui des interstices tire un peu sur le jaune, mais ce qui la singularise encore davantage, c'est le prolongement extraordinaire des côtes du tour inférieur sur celui qui vient après, où elles forment, par leur oblitération, une série d'élévations régulières, qui lui donnent une figure très-extraordinaire.

La variété F n'est pas fort connue, M. Chemnitz est, je pense, le seul auteur qui en ait parlé, car la figure de Seba qu'il y rapporte me semble trop douteuse pour pouvoir y compter ; elle est petite, d'un pouce & demi de hauteur, sur une largeur de onze à douze lignes, ses côtes sont aiguës, étroites, & au nombre de quinze ou seize sur le tour inférieur, elles sont tachées de jaune par intervalles, & séparées par des interstices qui sont garnis de stries transverses très-marquées ; c'est par ce caractère que celle-ci diffère d'une manière précise des variétés précédentes ; cependant, si l'on considère que la variété D présente aussi des stries transverses à la base, & d'autres moins sensibles que les premières sur le reste des intervalles des côtes, on soupçonnera peut être que toutes ces différences ne sont que

des modifications d'une même espèce, qui dépendent de nombre de circonstances, dont on ne connoît pas encore les élémens. Mais quel parti que l'on prenne à cet égard, cela est assez indifférent pour le progrès de la science, pourvû que l'on parvienne d'une manière ou de l'autre à la connoissance de l'individu, en évitant la confusion. M. Chemnitz dit que cette dernière variété se trouve vivante sur les côtes des îles du Tranquebar; ce qui paroîtra plus étonnant, sans doute, c'est qu'on la trouve fossile dans les bancs de Courtagnon, d'où j'en ai eu deux individus bien conservés.

Toutes les autres variétés vivent dans les mers des grandes Indes, selon Bonanni & Régenfusius; Linné les indique sur la côte du Bengale; Lister, à l'île de France; Rumphius, à Amboine; Martini, sur la côte de Coromandel.

10. BUCCIN concholepas.

Buccinum concholepas; NOB.

Bucc. testa ovata, verticosa, hiante, labro crenato postice bidentato, labio reflexo marginato contiguo, spira retusa; NOB.

Lepas des plus singuliers, dont le sommet ou l'œil se recourbe & va se terminer près d'un de ses bords, ce qui forme une espèce de poigne à stries profondes & noueuses; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab. 6, fig. D.*

Patella integra magna bivalvi similis, vulgo concholepas; DACOSTA, *elem. tab. 2, fig. 7, & tab. 5, fig. 9.*

Le grand concholepas, ainsi nommé de sa forme, qui tient en même temps de celle de la conque, & de celle du lepas; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 543, tab. 4, fig. H, 2.*

Concholepas; SCHROETERS, *einleitung in die conchyl. tom. 2, pag. 466.*

Conchopatella, concholepas vertice incurvato prope limbum desinente, & representante pectinem profonde striatum & pectinatum; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 322; tab. min. fig. A, B.*

Die muschel patelle; par les Allemands.

Le concholepas; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une figure si différente des autres espèces, à cause du bâillement extraordinaire de son ouverture, la continuité de ses bords, & le roulement singulier de la spire, qu'il ne faut pas être étonné si d'Argenville, qui en a parlé le premier, en a eu une fausse idée, en la rapportant au genre de la patelle, qui réunit, comme on sait, des coquilles de formes très différentes. Dacosta, MM. de Favanne, Schroeters & Martini, ainsi que tous les autres conchyliologistes qui en ont parlé après lui dans leurs ouvrages, ou dans le catalogue de leurs cabinets, n'en ont pas eu une autre idée, ils l'ont tous associée aux patelles, quoiqu'elle réunisse cependant tous les caractères distinctifs des *Buccins*. J'ai eu occasion de voir plus de trente de ces coquilles chez mon ami, M. Dombey, médecin naturaliste du roi, qui les avoit ramassées lui-même sur les côtes du Pérou, & j'ai eu la satisfaction de trouver à chaque individu son opercule tendineux, ce qui, en établissant le discernement éclairé de M. Dombey, suffit d'ailleurs pour démontrer que le *concholepas* n'est point une patelle, mais qu'il appartient incontestablement au genre du *Buccin*. Ce qui est encore confirmé par l'échancrure de sa base, & par l'existence de sa spire, quoiqu'elle soit peu marquée, & d'une forme qui n'est point ordinaire.

La coquille dont je donne la description m'a été communiquée par M. Dombey mais je dois avertir qu'elle tenoit le milieu entre les plus grandes & les plus petites; elle a trois pouces & demi de longueur depuis l'échancrure de la base jusqu'au haut de l'ouverture, dont les bords surpassent d'environ quatre lignes la pointe de la spire, elle a deux pouces huit lignes de largeur, & deux pouces de profondeur; la spire est composée de deux tours & demi, dont on ne distingue que l'inférieur au premier coup d'œil, le tour & demi supérieur étant infiniment petit, de la grosseur d'un grain de millet & enfoncé au centre de la coquille. La convexité du tour inférieur est garnie de côtes transverses peu profondes, excepté la première du côté gauche qui répond à un canal creusé dans la cavité, lequel se termine à la base par une échancrure, & les deux qui viennent après, qui sont cependant moins élevées que la première. Ces côtes sont chargées de rides longitudinales dépendantes des accroissemens successifs de la coquille qui les font paroître tuilées, elles sont séparées par trois stries peu profondes qui semblent former autant de petites côtes entr'elles.

L'ouverture est ovale, profonde, & aussi bâillante que dans les *haliotides*, sa longeur forme celle de la coquille, mais sa largeur a deux lignes de moins; ses bords sont évasés dans le haut, contigus & courbés en arc, ce qui ne se trouve que dans cette espèce. Celui de la lèvre droite est marqué de dix crenelures larges, peu profondes, qui sont elles-mêmes garnies de deux, trois ou quatre petites dents; cette lèvre est terminée près de l'échancrure par deux fortes dents, dont celle de dessus est quelquefois fendue au bout; la lèvre gauche est lisse, épaisse, très-évasée & recourbée en dehors, où elle forme une saillie arquée très-considérable, elle offre au bas quelques ondulations qui deviennent plus marquées avec l'âge.

L'opercule ne ferme qu'une petite partie de l'ouverture, sa forme est ovale, sa substance cornée peu épaisse, & sa couleur d'un brun foncé tirant sur le noirâtre, il a près de deux pouces de longueur sur quatorze lignes de large, sa partie moyenne est plus épaisse que les bords & marquée de stries transverses très-serrées. La couleur de la coquille est à l'extérieur d'un fauve rougeâtre

tirant sur le brun, & celle des sillons est un peu plus claire, elle est blanchâtre dans l'intérieur, mais la lèvre gauche a une légère teinte incarnate, & les bords de la droite, ainsi que ceux de l'échancrure, sont d'un brun de suie très-foncé.

J'ajouterai, pour compléter la description de cette coquille, que l'animal qui y est contenu rampe sur les fonds sablonneux des rivages, comme ceux des autres coquilles du même genre, ce qui m'a été rapporté par M. Dombey, qui l'a observé lui-même sur les côtes du Pérou.

11. BUCCIN licorne.

Buccinum monoceros; CHEMNITZ.

Buccinum testa ovata, costis transversis imbricato squamosis, labro crenulato, propè basim dente acuto prominente inflructo; NOB.

Buccinum quod Americanæ originis esse fertur, galli monocerotem la licorne *appellarunt*; PALLAS, *spicil. zool. fasc. 10, pag. 33, tab. 3, fig. 3, 4.*

Buccin très-différent de tous ceux que nous connoissons, en ce qu'il a une pointe ou dent à la partie supérieure de la lèvre inférieure; encyclop. recueil de planch. tom. 6, tab. 67, fig. 2.

MARTINI, *naturlexicon, tom. 1, pag. 599, tab. 19, fig. 14.*

Deux Buccins des parages Magellaniques, rares, à robe marron foncé, à stries transversales tuilées, &c.; DAVILA, *catal. syst. pag. 136, num. 174, tab. 9, fig. B.*

Cochlea patula dente acuto prominente; KNORR, *vergnugen der augen; tom. 4, tab. 30, fig 1.*

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. D, 1.*

Cochlis volutata, patula cymbioïdes, costis squamosis, & hamo peculiari notata; cochlea rudolphi cornuta vel hamo distincta; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 43, tab. 69, fig. 761.*

Buccinum calcar; THOM. MARTYNS, *universal conchol. tom. 1, fig. 10, & tom. 2, fig. 50.*

Buccinum monodon solandri; catal. mus. portland. num. 372.

Buccinum monoceros; rudolphus dentatus testa globosa, obscure castanea, transversim collocatis costulis imbricatis & squamosis scaberrima, labro crenato infra unidentato, &c.; CHEMNITZ, *mart. conchyol. tom. 10, pag. 197, tab. 154, fig. 1469, 1470, icon. bona.*

Getande rudolphus; par les Hollandois.

Der gezahnte rudolphus; das einhorn; par les Allemands.

Unicorn schell from terra del fuogo; the unicorn; par les Anglois.

La licorne; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* a une particularité qui l'a fait long-temps distinguer, dans la dent pointue & presque épineuse, dont le bas de la lèvre droite est armée; cette dent lui est maintenant commune avec les deux espèces suivantes, mais il en diffère d'ailleurs par d'autres caractères, comme on va en juger par sa description.

Celui-ci a sur deux pouces six lignes de hauteur, un pouce neuf lignes de diamètre, & sa spire est composée de cinq tours, dont ceux de dessus ne sont que rarement bien conservés. Le tour inférieur a quatre fois autant d'étendue que tous les autres ensemble; il est bombé, garni de vingt ou vingt-cinq côtes transverses & tuilées, qui sont alternativement moins élevées les unes que les autres; les sillons qui les séparent sont marqués de stries longitudinales lamelleuses, dont le prolongement forme des écailles tuilées sur la convexité des côtes.

L'ouverture est grande, presque ovale, longue d'un pouce dix lignes, & large d'un pouce; la lèvre droite est dentelée ou légèrement plissée sur le bord, elle est armée, près de la base, d'une dent cylindrique de trois lignes de longueur, qui naît de sa cavité, & y forme une côte assez sensible qui se perd dans l'intérieur; l'échancrure de la base est petite & très-peu oblique; la lèvre gauche est lisse, plate & oblitérée, elle se termine au bas par un pli longitudinal qui aboutit à l'échancrure, en formant dans cette partie une espèce de petit canal qui n'est point apparent à l'extérieur.

Sa couleur tire en dehors sur le marron, plus ou moins foncé, cependant on en voit souvent dont la surface, quoique bien conservée, est grise ou blanchâtre; la couleur de l'intérieur tire sur le châtain, mais la dent, ainsi que la columelle, sont ordinairement blanches. Cette coquille est devenue depuis quelque temps commune; on l'apporte des côtes Magellaniques, de celles du cap Horn, & de la terre du Feu.

12. BUCCIN narval

Buccinum narval; NOB.

Buccinum testa ovata brunnea lævi, superne lineis transversis obsoletis, labro integro, propè basim unidentato; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce ressemble à la précédente par sa forme générale, le nombre, la proportion de ses tours, la grandeur de son ouverture, la dent cylindrique & pointue du bas de la lèvre droite, sa position, celle de l'échancrure de sa base; enfin, elle paroît conformée de même, mais elle en diffère par les caractères suivans: 1°. elle est ordinairement d'un tiers plus petite; 2°. la convexité du tour inférieur est lisse & garnie de quelques lignes écartées qui n'y forment presque point de saillie, puisqu'elles ne sont pas sensibles au tact; 3°. on apperçoit au bas du tour extérieur un sillon très-marqué qui prend naissance vis-à-vis la dent épineuse de la lèvre droite, & se prolonge en tournant obliquement sur sa convexité jusqu'aux deux tiers de la lèvre gauche où il en est recouvert; 4°. la lèvre gauche a plus de largeur que dans le *Buccin licorne*, elle est oblitérée de même, mais elle offre

un léger enfoncement au milieu qui descend assez bas, lequel ne se trouve pas sur l'autre espèce; 5°. les bords de la lèvre droite ne sont ni plissés ni dentés à l'intérieur, & l'individu que je possède n'y présente même pas des simples stries. Quant à sa couleur, elle est brune au dehors, blanchâtre en dedans sur la lèvre droite & la columelle, brune dans le fond de l'ouverture, & même sur les bords de la lèvre droite; cette coquille m'a été donnée par M. Dombey, dont j'ai déjà eu occasion de parler plusieurs fois, qui l'avoit ramassée lui-même sur les rivages, à son passage au cap Horn.

M. Chemnitz a donné la description d'une coquille dans le dixième tome de la conchyliologie de Martini, sous le nom de *Buccinum hauritorium*, dont la figure ressemble beaucoup à celle de mon *Buccin narval;* mais elle en diffère à d'autres égards, puisque cet excellent observateur ne parle point de la dent si remarquable de la lèvre droite, & qu'il observe que cette coquille est marquée de sillons transverses à l'extérieur, & l'intérieur de la lèvre droite de stries & de crenelures, dont la mienne ne présente pas les moindres vestiges; si cependant la dent de la lèvre droite avoit été cassée par accident ou usée par les marchands, dont le propre est de déformer les objets qui passent par leurs mains, il seroit alors très-possible que sa coquille ne fût pas différente de celle-ci, ou du moins qu'elle en fût une variété, dont les stries de la surface externe seroient mieux prononcées, & la lèvre droite achevée, attendu que sa coquille me paroît, d'après la figure qu'il a donnée, plus grande & plus avancée que la mienne. La coquille de cet auteur avoit déjà été figurée par M. Thom. Martyns, *univers. conchol. tom. 1, tab. 9.*

13. Buccin unicorne.

Buccinum unicorne; Nob.

Buccinum, testa ovata lævi crassa, transversim subangulata, labro crasso intus plicato ad basim unidentato; Nob.

Description. Celui-ci vient du même endroit que le *Buccin narval*, & m'a été donné par la même personne, il a avec lui beaucoup d'analogie, mais il en diffère par les caractères suivans.

Sa forme est plus alongée, & sa spire n'est composée que de quatre tours; sa coquille est très-épaisse, pesante & lisse à l'extérieur, elle a un pouce huit lignes de hauteur, & quinze lignes de diamètre; l'ouverture est ovale, longue de sept lignes, large de trois & quart, & terminée au bas par un canal étroit, légèrement oblique, dont le bout porte une petite échancrure inclinée. Le tour inférieur de la spire ne fait pas tout-à-fait les deux tiers de la longeur de la coquille, sa convexité est marquée de quelques lignes transverses, écartées, qui la font paroître anguleuse ou taillée en plusieurs facettes plates; on ne voit que deux de ces lignes sur chacun des tours supérieurs, mais elles y sont mieux marquées, & leurs angles sont plus saillans.

La lèvre droite est évasée, lisse au dehors, & marquée tout autour du bord intérieur de neuf ou dix dents oblongues, semblables à des plis; elle a trois lignes d'épaisseur d'un bout à l'autre, sans qu'elle forme pour cela aucune saillie tout autour, ce qui prouve que c'est-là la véritable dimension de ses parois; elle est terminée près de la base par une petite dent de figure conique, qui naît du milieu de l'épaisseur de la lèvre & non des parois internes, comme dans les deux espèces précédentes.

La lèvre gauche est lisse & oblitérée, la columelle est convexe, & le seul applatissement qu'elle présente est situé à sa base externe, à la droite du petit canal. La couleur de cette coquille est cendrée à l'extérieur, elle est blanche & émaillée intérieurement, & d'un blanc sale au haut de la columelle. L'individu que je possède n'est pas bien conservé, toute sa superficie est piquée de points ronds, d'une grande finesse, qui cependant ne pénètrent point jusque dans sa cavité; quoique le grand nombre de ces points rende la coquille poreuse, elle a cependant plus de pesanteur qu'aucune autre du même volume, & n'en est pas moins précieuse, puisque c'est la seule que l'on connoisse de cette espèce.

14. Buccin noyau.

Buccinum nucleus; Nob.

Buccinum testa oblongo ovata transversim striata fusca, columella sulcata plana, basi depressa abbreviata; Nob.

Buccinum breviroſtrum parvum nigrum extoto lævе Barbadense; Lister, *Synopſ. tab. 976, fig. 32.*

Martini, *conchyl. tom. 4, tab. 125, fig. 1183?*

Description. Les plus grandes coquilles de cette espèce ont sept lignes de hauteur & quatre de diamètre, elles ont une forme plus alongée que les précédentes, & leur spire est composée de six tours. Celui de dessous, qui est le plus grand de tous, finit vers le milieu de la coquille, il porte à l'extérieur treize stries profondes, dont six se prolongent en tournant sur les tours supérieurs; les futures sont indiquées par une strie plus profonde que celles du test, mais on doit observer que celle qui les précède est un peu plus écartée que les autres, ce qui paroit former une légère bordure tout autour.

Leur ouverture a trois lignes & demie de longueur, & sa largeur est de deux lignes & un tiers, elle est ovale & assez grande, relativement à la petitesse de la coquille, à cause de l'évasement des deux lèvres. La droite est tranchante & lisse sur son bord interne, elle est garnie dans le fond de la cavité de stries transverses qui ne sont pas tout-à-fait aussi marquées que celles de dehors. La lèvre gauche est arquée, plate, luisante,

& terminée extérieurement par une légère faillie à la droite de l'échancrure de la base ; son bout supérieur présente un tubercule de figure conique qui forme un petit canal avec le haut de la lèvre droite ; enfin, la columelle est arquée, marquée très-superficiellement de quelques stries obliques, & terminée à la base par une troncature oblique & comprimée, qui est plus courte que le bord inférieur de la lèvre droite.

Cette coquille est ordinairement toute colorée de brun ou de brun foncé au dehors, dont la teinte est plus claire dans l'ouverture ; on en voit aussi dont la couleur est marron, ainsi que la cavité, qui ont la columelle blanche. J'en possède une troisième variété, dont les stries de l'extérieur ne sont apparentes qu'à la base, qui sont noirâtres en dehors & blanches dedans ; cette dernière est de la nouvelle Zélande, & je l'ai vue chez M. Broussonet, secrétaire de la société royale d'agriculture, employée sur des vêtemens qui avoient été apportés de cette île par le célèbre Cook ; celles que je possédois auparavant, je les avois ramassées sur les rivages de Foule-Pointe à l'île de Madagascar. Je doute si la figure de Martini, que j'ai citée à cette espèce, lui appartient, attendu que cet auteur n'en a pas donné de description détaillée, & l'a associée avec nombre d'autres petites espèces visiblement différentes, comme si les plus petites coquilles ne méritoient pas toute l'attention des naturalistes, & si les applications qui peuvent en résulter seroient dénuées de toute utilité. C'est une manie qu'il convient d'abandonner aux amateurs qui ne cherchent, dans les collections d'histoire naturelle, que les objets qu'ils acquièrent à haut prix, & ceux dont l'éclat, la rareté ou le volume sont le principal mérite.

15. BUCCIN pygmée.

Buccinum lineatum ; D'ACOSTA.

Buccinum, testa oblongo ovata fusca, albo lineata, basi depressa abbreviata, columella convexa ; NOB.

Buccinum lineatum ; recurviroſtrum minimum pullum, lineis albidis spiraliter distinctum ; D'ACOSTA, *brith. concho!. pag. 130, tab. 8, fig. 5.*

Lincated Buccinum ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille est de la grandeur d'un grain de bled, néanmoins, quoique petite, elle est assez épaisse, ventrue au bas, & terminée au haut par une spire pyramidale & pointue.

Le tour inférieur n'a pas tout-à-fait la moitié de la longueur de la coquille, on en compte quatre autres par-dessus, dont les futures ne sont presque point marquées. L'ouverture est ovale & finit au bas par un rétrécissement de la columelle qui n'a pas un sixième de ligne de longueur, & dehors par une petite échancrure oblique ; la lèvre droite est mince, évasée & tranchante sur les bords, l'intérieure est luisante & oblitérée, la columelle est convexe.

La surface extérieure de cette petite coquille est lisse, luisante & d'un brun noirâtre, & elle est marquée d'un bout à l'autre de lignes transverses, blanchâtres ou fauves, dont on compte jusqu'à neuf sur le tour inférieur, cinq sur chacun de ceux de la spire. On trouve cette coquille en grande abondance, selon d'Acosta, sur les côtes de la province de Cornouailles en Angleterre, & même dans les Indes occidentales. Celles que je possède dans ma collection ont été ramassées sur les côtes de la Bretagne.

16. BUCCIN grive.

Buccinum sulcatum ; VON BORN.

Buccinum, testa oblongo-ovata transversim sulcata, nigro albove maculata, labro crenulato intus striato, columella plana ; NOB.

A — Coquille noire tachée de blanc.

Buccinum breviroſtrum parvum nigricans, leviter striatum ; LISTER, *Synopſ. tab. 976, fig. 31.*

Cophino salpinx nigrum parvum leviter striatum ; KLEIN, *ostrac. pag. 44, artic. 130, spec. 4.*

Buccinum sulcatum ; testa ovata transversim sulcata, anfractibus contiguis, labro crenulato intus striato ; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 251, num. 3. — ejuſd. testac. muſ. cæſar. pag. 258, tab. 10, fig. 5, 6, icon. optima.*

B — Coquille blanche marquée de taches noires carrées.

Buccinum breviroſtrum claviculatum maculis nigris undatim depictum ; LISTER, *Synopſ. tab. 980, fig. 39.*

Oxyſtrombus undulatus maculis nigris ; KLEIN, *ostrac. pag. 33, spec. 86, num. 7.*

C — Coquille grise marquée de taches noires longitudinales ondulées.

Naſſa trochiformis, transversim striata, maculis seu nubeculis vermiculata ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 44, tab. 124, fig. 1170, 1171.*

Die ſtumpfe pyramiden formige queergeſtreifte wolkichte fiſchreuſſe ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Les trois variétes de cette espèce ne diffèrent entr'elles que par la couleur, de la manière que je l'ai indiquée ; la variété B est seulement un peu plus petite que les deux autres, & sa spire paroit même un peu plus alongée, mais elles conviennent d'ailleurs ensemble par la réunion de tous les autres caractères.

Leur longueur ne fait pas tout-à-fait le double de leur largeur, & ne surpasse presque jamais quinze lignes, la spire est composée de six tours

moyennement convexes, dont les futures ſont peu profondes ; le tour inférieur eſt un peu plus court que ceux de la ſpire réunis, il porte à l'extérieur treize ou quatorze ſillons enfoncés qui tournent ſur ſa ſurface externe, & ſept ſeulement ſur chacun des tours ſupérieurs. L'ouverture eſt ovale, quoiqu'un peu reſſerrée au haut, elle a ſix lignes & un quart de longeur, & ſa largeur a près de quatre lignes au milieu. La lèvre droite eſt marquée de fines crenelures, & ſa cavité de ſtries aiguës, qui ſemblent correſpondre aux ſillons de dehors. La gauche eſt oblitérée, plate & comprimée près de la baſe, laquelle eſt terminée à l'extérieur par une petite échancrure oblique, ſemblable à celle des deux eſpèces précédentes. La variété A eſt ou toute noire au dehors & parſemée de petites taches blanches, ou la convexité des côtes eſt noirâtre & le fond des ſillons fauve clair, quoique tachée de blanc. La variété B eſt blanche dans le fond des ſillons, comme ſur la convexité des côtes, & parſemée de petites taches noires carrées, preſque alignées. La variété C eſt cendrée & marquée à l'extérieur de flammes ondulées, noires ou brunes, c'eſt la moins commune de toutes. Le dedans de l'ouverture eſt blanchâtre ſur toutes les trois ; les deux premières viennent des îles de l'Amérique françoiſe, la dernière des Indes orientales & des îles du Tranquebar, ſelon M. Chemnitz.

17. BUCCIN teinturier.

Buccinum lapillus ; LINN.

Buccinum teſta ovata acuta, coſtis tranſverſis imbricato ſquamoſis, labro integro, columella plana ; NOB.

A — Buccinum minus albidum, aſperum, intra quinas ſpiras finitum ; LISTER, *anim. angliæ, pag. 158, tit. 5, tab. 3, fig. 5.*

Buccinum breviroſtrum, album, denticulo unico ad imam columellam ; LISTER, *ſynopſ. tab. 965, fig. 19.*

Turbo qui malleolo negligenter collifus videtur, quia inæqualiter compreſſus ; in ora aperturæ labrum eleganter reflectitur, & animalis collo locum præbet, cum ad motum exerit caput è teſta ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 179, fig. 52.*

RÉAUMUR, *mémoires de l'acad. des ſciences, ann. 1711, tab. 6, fig. 5, 7.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 29, fig. 4.*

Le ſadot ; ADANSSON, *conchyl. pag. 106, tab. 7, fig. 4.*

Buccinum lapillus ; teſta ovata acuta ſtriata lævi, columella planiuſcula ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1202, num. 467. — ejuſd. faun ſuec. num. 2167.*

Buccinum lapillus ; PENNANT, *brit. zool. pag. 118, tab. 73, fig. 90.*

Buccinum canaliculatum minus, craſſum, varicolor, ſtriatum, ſeu purpura anglicana ; D'ACOSTA, *brit. conchol. pag. 125, tab. 7, fig. 1, 3, 4, 9, 12.*

Tritonium lapillus ; MULLER, *zool. Daniæ prodr. pag. 244, num. 2944.*

Buccinum lapillus Linnæi, purpura anglicana Liſteri ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 22, tab. 122, fig. 1124, 1125, 1128, 1129. — & tab. 123, fig. 1136, 1137. — & ejuſd. tom. 3, pag. 433, tab. 121, fig. 1111, 1112.*

Buccinum lapillus ; teſta ovata, tranſverſim ſtriata, ſpira tuberculata, columella plana ; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 248, num. 4. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 255.*

B — Buccinum minus, ex albo ſubviride, ore dentato, eoque ex flavo leviter rufeſcente ; LISTER, *animal. angl. pag. 159, tit. 6, tab. 3, fig. 6.*

Buccinum breviroſtrum, ſupra modum craſſum, ventricoſius, labro denticulato ; ejuſd. ſynopſ. tab. 965, fig. 18.

Purpuro Buccinum ; D'ACOSTA, *brith. conchol. tab. 7, fig. 2.*

Steentje ; par les Hollandois.

Das ſteinchen ; par les Allemands.

Maſſy whelke ; purple whelke ; par les Anglois.

DESCRIPTION. M. Adanſſon, qui a été à portée d'obſerver ce *Buccin* pendant ſon voyage au Sénégal, en a donné une bonne deſcription que je vais rapporter, avec les légères différences que ma manière de placer la coquille exige.

Selon lui, l'animal reſſemble à celui de la *pourpre hemaſtome*, que cet auteur nomme le *ſakem*, mais ſa couleur eſt d'un très-beau blanc, ſans aucune tache ; ſon opercule eſt ovale ou éliptique, & arrondi aux extrémités.

Sa coquille eſt fort épaiſſe, de figure ovoïde, pointue aux deux bouts, longue d'un pouce un quart, & preſque une fois moins large, elle porte ſept ſpires peu renflées & peu diſtinctes ; la première, ou l'inférieure, eſt environnée de quinze cannelures (côtes) fort peu élevées qui en font le tour ; ces cannelures ſont en petit nombre & encore moins apparentes ſur les autres ſpires. Le ſommet eſt fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture eſt aſſez grande au dehors, & fort rétrécie en dedans par l'épaiſſeur conſidérable de la lèvre droite, elle n'a aucune ſorte d'échancrure à ſon extrémité ſupérieure, & celle de la baſe eſt très-peu ſenſible. Sa lèvre droite eſt extrêmement épaiſſe, tranchante ſur les bords, & armée intérieurement de quatre ou ſept petites dents, qui y ſont diſtribuées de bas en haut. La lèvre gauche eſt applatie ; elle n'a qu'un bourrelet médiocre à la baſe, très-peu ſaillant à l'extérieur.

Suivant M. Adanſſon, la couleur de ces coquilles, lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche, ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve, dans d'autres cette bande eſt brune & fait deux tours ſur la première ſpire. Pluſieurs de ces coquilles ont les cannelures écailleuſes, tuilées ou recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets, qui ſont couchés les uns ſur les autres; ces mêmes coquilles n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze ou dix-huit crenelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crenelures, & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creuſé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. M. Adanſſon en vit encore une variété, dont la coquille étoit beaucoup moins épaiſſe & très-mince, relativement aux autres de la même eſpèce.

Les coquilles de la variété B ſont en général plus courtes, plus ventrues & plus épaiſſes que celles de la variété A; Liſter les avoit conſidérées comme différentes; mais M. d'Acoſta, qui les a obſervées toutes deux ſur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande, les a reconnues pour appartenir à la même eſpèce; j'ajouterai ſeulement à ce que ces auteurs en ont dit, que les écailles tuilées des côtes tranſverſes appartiennent également à toutes ces variétés, & que j'en poſſède de chacunes d'elles, qui en ſont également pourvues, tandis qu'il eſt auſſi très-vrai que d'autres individus en ſont preſque totalement privés.

On trouve cette coquille dans preſque toutes les mers de l'hémiſphère nord; celles que je poſſède ſont de la mer Méditerranée; Linné les cite dans l'océan Européen & ſur les rivages de la Suède; Olaffen, en Iſlande; Muller, ſur les côtes du Danemarck; Réaumur, ſur celles de la Bretagne; Liſter, Pennant & d'Acoſta, en Irlande & en Angleterre; Statius Muller, à Surinam; & enfin, M. Adanſſon, aux iles des Açores & aux Canaries.

Cette eſpèce fournit une belle couleur cramoiſi, analogue à la pourpre tyrienne des anciens, & c'eſt à M. Cole que l'on en doit la première découverte, qui fut inſérée dans les tranſactions philoſophiques, année 1684. Suivant cet auteur, la couleur eſt contenue dans un petit tuyau blanc, qui eſt poſée en travers dans une petite fente près de la tête de l'animal; les corps qu'on en teint offrent d'abord une teinte d'un verd clair très-agreable, mais expoſés au ſoleil ils préſentent les dégradations ſuivantes: premièrement, une couleur verte foncée, après, un verd de mer parfait, puis un bleu pâle, auquel ſuccède un rouge de pourpre; après quoi la chaleur du ſoleil ceſſant d'agir ſur la couleur, on lave les teintures dans de l'eau bouillante & du ſavon, & elles ſe fixent à un beau cramoiſi très-ſolide, quoique dans ce procédé on n'ait fait aucun uſage de ſtiptique pour fixer la couleur. M. d'Acoſta obſerve, avec beaucoup de raiſon, que la découverte de l'Amérique, en introduiſant en Europe l'uſage de la cochenille, a détruit celui des pourpres précieuſes des anciens, qui ne ſont plus maintenant que des ſimples objets de curioſité, que cela eſt ſur-tout vrai de cette eſpèce, dont on n'uſe plus ſur quelques côtes de l'Angleterre que pour marquer le linge, tandis qu'au rapport de Bède le vénérable, qui vivoit ſur la fin du ſeptième ſiècle, on en faiſoit de ſon temps le plus grand uſage, comme il paroît par le paſſage ſuivant; *Sunt cochleæ ſatis ſuperque abundantes, quibus tinctura coccinei coloris conficitur; cujus rubor pulcherrimus nullo unquam ſolis ardore, nulla valet pluviarum injuria palleſcere; ſed quo vetuſtior eo ſolet eſſe venuſtior;* BEDE, *hiſt. eccleſ. l. 1, c. 1, p. 277.*

Réaumur a donné un mémoire très-intéreſſant ſur ce coquillage, dans le recueil de l'académie des ſciences de Paris, année 1711, page 218, qui mérite d'être conſulté; d'après lequel il paroît démontré qu'on tire, par expreſſion, du ver qui y eſt contenu & de ſes œufs, une couleur pourpre analogue à celle dont Pline, le naturaliſte, a parlé, qui étoit ſi célèbre dans l'antiquité, ſous le nom de pourpre de Tyr.

18. BUCCIN otahitien.

Buccinum othaitenſe; CHEMNITZ.

Buccinum, teſta oblonga griſea, tranſverſim ſulcata, ſulcis rugoſis punctatis, ſuturis tenuiſſimè crenulatis;

Buccinum auſtrale othaitenſe, teſta turrita tranſverſim coſtulata & ſulcata, ſulcis ruguloſis, ſutura anfractuum cincta ſtria ſpirali ſubtiliſſimè crenulata & noduloſa, apertura ovata, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 202, tab. 154, fig. 1477.*

Der otahcitiſche thurm; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai vu cette coquille dans la riche collection de M. Joubert, elle eſt d'une forme plus alongée que l'eſpèce précédente, & compoſée de huit tours complets, dont les ſutures ſont très-marquées & enfoncées; ſa longueur eſt de ſeize lignes, ſur ſept lignes & un tiers de diamètre, & le tour inférieur n'atteint pas tout-à-fait le milieu de la coquille.

Celui-ci offre en dehors quinze ou ſeize côtes tranſverſes, & autant de ſillons qui ſont garnis de points enfoncés & de petites rides, dont dix ſeulement ſe prolongent ſur les tours ſupérieurs de la ſpire, & ne ceſſent qu'à une très-petite diſtance du ſommet; la bouche eſt ovale, & ſe termine au haut par un canal aſſez profond; les bords de la lèvre droite ſont finement pliſſés par le prolongement des côtes extérieures, & la lèvre gauche eſt étendue en guiſe d'un feuillet mince, blanc & luiſant ſur le ventre de la coquille; la cavité eſt brune & l'échancrure de la baſe ſemblable à celle du

Buccin rayé. La seule particularité qui distingue le *Buccin otahitien* d'une manière tranchée, c'est la disposition des futures ; elle consiste en une côte un peu plus large que les autres, qui est crennelée d'un bout à l'autre ou garnie de petits tubercules qui font un très-joli effet. La couleur de ce *Buccin* est à l'extérieur un gris tirant sur le bleuâtre, la cavité des sillons est au contraire d'une teinte marron clair sur les deux tours inférieurs, fort peu colorée sur ceux de la spire ; ce qui, d'après la figure de M. Chemnitz, paroit n'être qu'un accident.

Cette coquille est, suivant cet auteur, de l'île de Othaithi, d'où elle fut apportée au dernier voyage du capitaine Cook.

19. BUCCIN lacuneux.

Buccinum lacunosum ; NOB.

Buccinum testa oblongo-ovata transversim costata, sulcis scrobiculato lacunosis, labro rugoso ; NOB.

Neue sammlung der danziger naturforsch. gesell. tom. 1, pag. 271, num. 93.

Channelled Buccinum striatum form new Zealand ; THOM. MARTYNS, *univers. conchol. tom. 1, fig. 7.*

Buccinum orbita lacunosa, testa ovali alba, transversim costata, profundè sulcata & lacunosa, spira exserta, labro plicato, columella plana retusa ; MARTINI, *conchyol. tom. 10, pag. 200, tab. 154, fig. 1473.*

Die kleine wagengleise ; par les Allemands.

DESCRIPTION. C'est encore le dernier voyage du capitaine Cook qui a procuré la connoissance de cette coquille, suivant M. Chemnitz, de qui j'emprunterai la description, attendu que je ne l'ai jamais vue ; « elle est, dit cet auteur, » beaucoup plus petite que le *Buccin double côte*, » plus étroite, plus alongée dans sa petitesse & » très-blanche ; on apperçoit à l'extérieur, dans » ses sillons, des enfoncemens très-marqués ou » des fossettes qu'on ne doit pas prendre pour des » caractères accidentels, mais qui dépendent de » l'espèce, puisquelles se trouvent sur tous les » individus. La bouche est ovale, la lèvre droite » est bordée de rides & d'entaillures, la gauche » est large, lisse, plate & d'un blanc luisant. » Enfin, la base de la coquille est si alongée dans » cette espèce, qu'on est tenté de la rapporter » au genre du murex. » Telle est la description de ce naturaliste, à laquelle on me permettra d'ajouter quelques légères observations que sa planche fait naître. Il me paroit d'abord que la coquille a une spire composée de six tours ; 2°. que l'ouverture finit vers le milieu de la coquille ; 3°. que l'on compte huit côtes sur le tour inférieur, dont les interstices les surpassent en largeur, & deux seulement sur les tours supérieurs ; avec ces notions que M. Chemnitz n'a sans doute négligées, dans sa description, que parce qu'il comptoit sur le secours de la figure qui y est jointe, je crois que l'on reconnoîtra, plus aisément qu'on n'auroit fait, cette coquille, quand l'occasion la présentera.

20. BUCCIN ondé.

Buccinum undatum ; LINN.

Buccinum testa oblongo ovata transversim striata minutissimè cancellata, anfractibus multangulis ; NOB.

A — Coquille droite.

Buccinum breviroſtrum tenuiter striatum, pluribus undatis sinubus distinctum ; LISTER, *synopſ. tab. 962, fig. 14. — & Buccinum breviroſtrum magnum tenue leviter striatum ; ejusd. tab. ead. fig. 15.*

Buccinum crassum rufescens, striatum & undatum ; ejusd. animal. angl. pag. 156, tit. 2, tab. 3, fig. 2, & Buccinum tenue, leve, striatum & undatum ; ejusd. ibid. pag 157, tab. ead. fig. 3.

Buccinum intrinsecus lividum, extrinsecus terreum ; BONANNI, *recreat, pag. 136, class. 3, fig. 189.*

Buccinum senis orbibus finitum minutissimis filis transverse ductis asperum, colore tophaceo in parte externa, interna vero albo, quod in mari Britannico nascitur sicut & antecedens ; ejusd. ibid. pag. 137, fig. 190.

Buccinum lacerum crassum rufum undatum Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 45, artic. 132, spec. 1.*

Cochlea limacum marina indigena, ad oppidum Zandvoort capta, ex ruſſo luteis costis distincta, tenuibus filamentis arcte sibi mutuo adpositis circulata, superficie non nihil tuberosa ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 120, tab. 39, fig. 76 — 80. — & tab. 83, fig. 7.*

Buccinum undatum ; testa oblonga rudi transversim striata, anfractibus curvato multangulis ; LINN. *syst. nat. pag. 1204, num. 475. — ejusd. faun. suec. num. 2263. —* VON BORN, *testac. pag. 259.*

Tritonium undatum ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2938.*

Buccinum undatum ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 121, tab. 73, fig. 90.*

Buccinum canaliculatum medium vulgare rufescens striatum, pluribus costis undatis distinctum, vulgare ; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 122, tab. 6, fig. 6.*

Buccinum vulgare crassum Oceani septentrionalis, Buccinum undatum ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 66, tab. 126, fig. 1206 — 1211.*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. tab. 32, fig. D.*

B — Coquille gauche.

Buccinum undatum ; testa ovata, transversim striata, anfractibus multangulis sinistrorsis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. vindob. pag. 254, num. 3. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 260, tab. 9, fig. 14, 15.*

Buccinum bornianum undatum contrarium, testa ovato oblonga transversim striata, longitudinaliter plicata & sulcata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 57, tab. 105, fig. 892, 893.*

Finterut ; par les Groenlandois.

Gewoone wulk ; par les Hollandois.

Das gemeine nordische kinkhorn ; par les Allemands.

Waved whelk ; par les Anglois.

Buccin du nord ; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* représente un ovale un peu alongé par les deux bouts, il est ventru & remarquable par des plis ondés & profonds, dont la spire, & quelquefois même son tour inférieur, sont garnis.

Il est ordinairement composé de sept tours convexes, marqués à la superficie de stries transverses assez saillantes, & d'autres très-fines, qui ont la même direction, elles sont coupées longitudinalement par des stries serrées, de la plus grande finesse, qui forment, avec les premières, un réseau treillissé, dont on n'apperçoit pas la délicatesse sans le secours d'une loupe. Les plis longitudinaux de la spire se continuent quelquefoi jusques sur le tour inférieur, l'aspect de la coquille paroît alors différent, quoiqu'il ne dépende cependant que d'une très-légère variation de sa figure ordinaire. Sa longueur étant de trois pouces, sa largeur est de vingt lignes ; l'ouverture est grande, longue de dix-huit lignes, & large de neuf & demie ; elle est terminée au bas par une échancrure oblique, comme dans les autres espèces.

La lèvre droite est arquée en segment de cercle, elle est évasée sur les bords & un peu plus épaisse que les parois, & quelquefois ondée.

Le lèvre gauche est oblitérée & applatie sur le ventre de la coquille, elle est blanche, luisante comme la columelle & le reste de la cavité.

Sa couleur tire en dehors sur le jaune clair, mais elle n'est pas constante ; tantôt une bande rousse ou brune partage le milieu du tour inférieur & se présente sur le bord des sutures des tours de dessus, tantôt la coquille est blanchâtre, & on y apperçoit sur le tour inférieur deux bandes rousses, dont une seule se continue sur ceux de la spire ; enfin, on voit de ces *Buccins* tout bruns dehors comme dedans, & d'autres qui sont colorés d'un gris de fer foncé tirant sur le bleuâtre ou sur le noir.

Ces variations, quoique considérables, ne sont pas les seules que cette espèce présente ; on trouve, mais rarement, des individus dont la spire tourne dans une direction opposée à celle de la variété A ; j'ai désigné ceux-ci par la lettre B, non que je les considère comme des véritables variétés, mais comme des accidens qui, quoique très-rares, arrivent quelquefois sur un certain nombre de coquilles, & sont plus fréquens sur quelques espèces que sur d'autres. Ces individus sont ce que les conchyliologistes ont nommé des coquilles gauches, dont quelques-uns se sont crus fondés à faire des espèces, mais qui ne le sont effectivement que lorsque tous les individus d'une même espèce offrent la même configuration. Le *sublime citron* est dans ce cas, mais alors les coquilles droites de cette espèce s'écartent de leur véritable type, comme les coquilles gauches des espèces droites s'écartent du leur, & il n'est pas plus raisonnable de faire des espèces séparées de ces aberrations de la nature, qu'il le seroit de faire de l'homme bossu, de l'aveugle de naissance, des espèces séparées ; ce qui le prouve invinciblement, c'est que les individus gauches d'une espèce droite ne pouvant s'accoupler avec des individus du type, originel, à cause de la situation différente des organes de la génération, ne sauroient se multiplier par cette voie, & qu'il est même croyable que si deux individus gauches d'une coquille droite venoient à se rencontrer & travailloient ensemble à l'acte de la génération, le produit de cet accouplement, s'il étoit prolifique, feroit des coquilles droites, & non pas des gauches ; car si le contraire arrivoit, on ne doit pas douter que le nombre des unes & des autres ne fût maintenant égal, & que chaque espèce de coquille n'eût acquis depuis long temps sa coquille droite & sa gauche par la voie de la génération.

Le *Buccin ondé* vit dans l'océan Européen suivant Linné, cet auteur l'indique sur les rivages de la Suède ; Othon Muller, sur les côtes du Danemarck ; Seba, sur celles de la Hollande ; Lister, Pennant & d'Acosta, disent qu'il est très-commun en Angleterre ; le dernier ajoute qu'on le mange dans ce royaume, & qu'on en apporte des grandes quantités aux marchés.

21. BUCCIN du Nord.

Buccinum glaciale ; LINN.

Buccinum, testa oblongo ovata transversim subtilissime striata, anfractu infimo obtuse carinato ; NOB.

Buccinum glaciale ; testa lævi subtilissime striata ovato-oblonga, anfractu infimo subcarinato ; LINN. *syst. nat. pag. 1204, num. 474. — ejusd. faun. suec. pag. 523, num. 2162.*

Tritonium glaciale ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2942.*

Tritonium glaciale ; testa ovato-oblonga, exarata, angulata, anfractu infimo subcarinato ; OTH. FABRIC. *faun. Groenl. num. 397.*

SCHROETERS, *neue litteratur. tom. 3, pag. 270, tab. 3, fig. 20, 21.*

Buccinum glaciale Linnæi, testa ovali oblonga, transversim striis exarata, longitudinaliter angulato plicata, infimo anfractu in medietate carinato, labro incrassato, sinuoso subtilissime striato ; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 180, tab. 152, fig. 1446, 1447.*

Das spitzbergische kinkhorn ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celui-ci reſſemble au *Buccin ondé* par la forme de la coquille, le nombre des tours de la ſpire, les plis longitudinaux dont elle eſt garnie; mais il en diffère d'ailleurs par les caractères ſuivans : 1°. le tour inférieur de la ſpire n'atteint pas tout-à-fait juſqu'au milieu de la coquille, il eſt moins bombé & l'ouverture approche davantage de la figure ovale; 2°. la lèvre droite eſt plus alongée dans le bas que dans l'eſpèce précédente, elle eſt bordée par un bourrelet ſaillant, recourbé en dehors & un peu échancré vers le haut; 3°. les plis de la ſpire ſont beaucoup plus profonds, ordinairement arqués, & plus ſouvent prolongés juſque ſur le tour inférieur; 4°. la coquille a plus d'épaiſſeur que celle du *Buccin ondé*, & le tour inférieur, outre les ſtries tranſverſes dont il eſt garni, préſente encore une côte vers le milieu, quelquefois une carène convexe qui ceſſe le plus ſouvent ſur les tours ſupérieurs; je dis que cette carène n'eſt pas toujours viſible ſur les tours de la ſpire, parce qu'il eſt effectivement très-rare de trouver des coquilles dans cet état; M. le chevalier de la Marck en poſſède une qui eſt configurée de cette manière; elle a deux carènes preſque tuberculées ſur le tour inférieur dont celle de deſſus ſe prolonge ſur le milieu des autres tours; on apperçoit même des légères traces d'une troiſième carène près de la baſe, qui eſt beaucoup moins prononcée que les deux premières; la figure de M. Chemnitz offre auſſi des traces de ces trois carènes ſur le tour inférieur, dont aucune ne parvient juſqu'aux tours de la ſpire, mais les ſtries tranſverſes y ſont très-marquées, tandis qu'elles le ſont fort peu ſur la coquille de M. le chevalier de la Marck, dont la ſuperficie m'a paru, à la vérité, avoir été uſée par le frottement.

La couleur de cette coquille eſt ordinairement d'un rouge pâle, d'un châtain clair ou blanchâtre à l'extérieur, elle eſt blanche en dedans, très-liſſe & ſans ſtries.

Ce *Buccin* ne parvient pas tout-à-fait au volume de l'eſpèce précédente; on le trouve dans les mers du Nord, depuis la Suède juſqu'au Spitsberg. Muller l'obſerva ſur les côtes du Danemarck, & Othon Fabricius ſur celles du Groenland.

22. BUCCIN papyracé.

Buccinum papyraceum; NOB.

Buccinum, teſta ovato oblonga tenuiſſima, tranſverſim obſolete ſtriata, anfractibus ſuperne depreſſis lævibus; NOB.

Buccinum breviroſtrum, anguſtius & productius ex fuſco faſciatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 963, fig. 17.?*

Buccinum anglicanum elongatum; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag 70, tab. 126, fig. 1212.?*

DESCRIPTION. Celui-ci a beaucoup d'analogie avec le *Buccin ondé*, mais les tours de la ſpire ne ſont pas pliſſés, ils ſont un peu plus convexes que dans cette eſpèce, & marqués en deſſus d'un léger applatiſſement qu'on ne voit pas dans l'autre.

Sa coquille eſt très-mince, d'une figure ovale oblongue, terminée par une ſpire pointue; elle eſt compoſée de ſept tours bombés, dont l'inférieur s'étend deux lignes plus haut que la moitié de la coquille; ſa longueur étant de vingt-deux lignes, ſon diamètre eſt de dix & demie; ſa ſuperficie eſt luiſante, quoique marquée de ſtries tranſverſes peu élevées, qui le ſont cependant un peu plus ſur les tours ſupérieurs de la ſpire, & ſur la moitié inférieure de celui de deſſous, que ſur ſa moitié ſupérieure; le haut de chaque tour préſente encore un léger enfoncement qui tourne autour des ſutures, ou un applatiſſement ſemblable à celui du *fuſeau corné*, *murex corneus;* LINN.

L'ouverture eſt ovale, longue d'un pouce & large de ſix lignes vers le milieu, elle eſt terminée au haut par un petit canal qui eſt formé, d'une part, par la courbure du haut de la lèvre droite, & de l'autre, par une ride tranſverſe de la lèvre gauche.

La lèvre droite eſt mince, tranchante & finement dentelée ſur le bord, elle eſt marquée dans l'intérieur de dix-neuf ou vingt ſtries tranſverſes qui ne s'étendent pas bien avant dans la cavité. La lèvre gauche eſt oblitérée, applatie dans le bas & blanche comme le reſte de l'ouverture. Échancrure de la baſe reſſemble à celle du *Buccin ondé*.

Sa couleur en dehors eſt d'un blanc ſale ſur les tours de la ſpire, & ſur un peu plus de la moitié ſupérieure du tour inférieur; la moitié reſtante eſt marquée de ſtries tranſverſes brunes, diſpoſées de deux en deux ſur un fond blanchâtre. La coquille de Liſter & de Martini, dont j'ai rapporté les ſynonymes à cette eſpèce, pourroit bien en être une variété, dont toutes les ſtries ſeroient colorées de brun, mais les figures de ces auteurs ne ſont pas aſſez ſoignées pour pouvoir y diſtinguer l'applatiſſement du haut des tours de la ſpire, dans lequel réſide ſa différence eſſentielle. Je ne connois point la patrie de cette coquille, que j'ai décrite ſur un individu du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

Celle de Liſter & de Martini eſt des mers de la Norwège, ſuivant Lowthorps & Pontoppidan.

23. BUCCIN mexicain.

Buccinum mexicanum; NOB.

Buccinum, teſta oblongo ovata craſſa brunea; tranſverſim coſtata, ſulcis ſtriatis, columella convexa; NOB.

Buccinum aſperius ſtriatum, ſeu ſulcatum, ſtriis elevatis à capite ad calcem cinctum & circumdatum; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 71, tab. 126, fig. 1213, 1214.*

DESCRIPTION. Le *Buccin mexicain* a beaucoup d'épaisseur, il approche par la figure, du *Buccin ondé*, mais il a en général moins de largeur que lui sur une hauteur à peu près égale ; la spire est composée de cinq tours peu bombés, dont l'inférieur atteint le milieu de la coquille ; celui-ci présente extérieurement dix ou onze côtes transverses peu élevées, dont la largeur est près de trois fois plus grande vers le haut que du côté de la base ; les sillons qui les séparent, quoique petits & peu profonds, sont marqués de stries transverses très-serrées, tandis que la convexité des côtes est lisse ; les tours supérieurs de la spire ont une forme conique, & sont terminés par un sommet obtus ; rarement on y apperçoit les traces des côtes, mais quand elles sont visibles on n'en compte que trois sur chacun.

Les sutures sont un peu bombées & quelquefois marquées de plis longitudinaux, qui les font paroître mammelonnées.

L'ouverture est ovale & rétrécie au haut en forme de canal, par une inflexion de la lèvre droite, & par un bourrelet de la gauche qui tourne dans l'intérieur ; la lèvre droite est simple, sans plis ni échancrures, & tranchante sur les bords, la gauche est convexe, échancrée vers le milieu, & terminée à la base par une échancrure semblable à celle du *Buccin ondé*.

La couleur de cette coquille est extérieurement d'un brun plus ou moins foncé, les lèvres sont blanches dans l'intérieur & luisantes, mais le fond de la cavité est coloré d'un brun toujours plus vif que celui de l'extérieur. Elle vit sur la côte du Mexique, où les individus que je possède furent ramassés par la personne qui voulut bien s'en défaire en ma faveur.

La coquille de Martini est très-certainement la même que mon *Buccin mexicain*, dont elle présente les principaux caractères, mais les deux figures de cet ouvrage sont peu exactes ; celle du n° 1213 a des sillons trop larges & des côtes trop étroites, tandis que celle du n° 1214, dont les côtes & les sillons sont semblables à ceux de mes individus, a le tour inférieur de la spire beaucoup plus long, relativement aux autres, qu'il ne l'est dans les miens, & même dans la figure 1213 de cet auteur ; ce qui me porte à croire que ces différences doivent être plutôt attribuées à l'inexactitude du dessin qu'à la diversité des espèces.

24. BUCCIN francolin.

Buccinum francolinus ; NOB.

Buccinum, testa ovata-oblonga lævi brunea, striis transversis, maculisque albis adspersa, columella fusca ; NOB.

Cylindrus rarior, testa perquam crassa gaudens, cinereo flava, ex dilute fusco marmorata, atque in fundo filamentis obvoluta, &c. ; SEBA, *thes. tom. 3, tab. 53, fig. T.*

DESCRIPTION. Celui-ci n'est pas moins rare que l'espèce précédente, mais sa coquille est plus belle ; elle est aisée à distinguer de toutes les autres par les stries transverses blanches, & par les taches irrégulières de la même couleur dont son fond brun est varié, comme par le luisant de sa superficie.

Elle a deux pouces deux lignes de hauteur, sur environ treize lignes de diamètre, elle est composée de six tours entiers, ventrue au milieu, de couleur brune, & plus atténuée du côté de la spire que du côté de la base. Le tour inférieur est long de sept lignes, peu bombé & marqué à des intervalles inégaux par des sillons perpendiculaires, qui désignent les accroissemens successifs de la coquille ; il est encore garni à l'extérieur de stries transverses blanches, si fines & si serrées qu'on en compte au-delà de quatre-vingt-dix sur toute sa longueur, & parsemé de taches irrégulières, couleur de lait, dont la superficie est lisse & sans stries ; ces taches sont ordinairement rangées au nombre de cinq sur le bord extérieur de la lèvre droite, ce qui, à cause des accroissemens successifs de la coquille, les reproduit autant de fois qu'on y compte de sillons longitudinaux ; la partie supérieure du dernier tour en étant dépourvue, les quatre tours de la spire en sont aussi privés, & on n'y apperçoit que des stries transverses, & quelques traces du rang supérieur des taches blanches, qui sont ordinairement plus grandes & d'une figure plus irrégulière que les autres.

La forme de l'ouverture est lancéolée & retrécie aux deux extrémités, celle de dessus est terminée par une gouttière étroite, qui est formée par une ride épaisse de chaque côté, dont le fond a plus de largeur que l'ouverture ; le côté de la base présente aussi un petit canal droit, qui est terminé à l'extérieur par une échancrure oblique.

La lèvre droite est très-finement crenelée sur le bord interne, & tranchante ; la gauche n'est presque point sensible, mais en y regardant de près, on apperçoit au bas de la columelle un feuillet très-mince, qui suffit pour la considérer comme une lèvre oblitérée ; la columelle est convexe, fort lisse, légèrement arquée au milieu, & d'une couleur livide ; l'intérieur de la cavité est lisse & blanc, mais les bords crenelés de la lèvre droite offrent une teinte semblable à celle de la columelle.

Cette coquille paroît lisse à la vue simple, cependant, en la regardant à travers une loupe, on reconnoît que les stries transverses sont effectivement saillantes, & que la superficie des taches couleur de lait, dont elle est persemée, est unie & sans stries. C'est à cause de ces taches que je lui ai donné le nom de *francolin*.

J'ignore la patrie de cette espèce, ne l'ayant vue que dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck.

25. Buccin guirlande.

Buccinum ſertum ; Nob.

Buccinum teſta ovato-oblonga, rufa, albido faſciata, ſtriis tranſverſis crenulatis, columella colorata ; Nob.

Buccinum breviroſtrum tenue, capillaceis ſtriis circumdatum ex rufo infuſcatum ; Lister, *ſynopſ. tab. 986, fig. 45.*

Galea ſtriata, capillaceis ſtriis ex rufo infuſcata ; Klein, *oſtrac. pag. 57, gen. 14, num. 14, tab. 4, fig. 75.*

Seba, *theſ. tom. 3, tab. 53, fig. 6 ?*

Cochlis volutata craſſiuſcula medio ventre tumido, ex fuſco variegata & faſciata, columella lævi, quæ dolium ſertum hederaceum ; Martini, *conchyl. tom. 3, pag. 433, tab. 121, fig. 1115, 1116.*

Der geſchmukte bauernjunge ; par les Allemands.

Guirlande de lierre ; par les François.

Description. J'ai long-temps héſité ſi je regarderois cette coquille comme une variété de la précédente, ou comme une eſpèce diſtincte, tant elle lui reſſemble par ſa forme, & ſur-tout par celle de ſon ouverture ; cependant, en conſidérant les ſtries grenues ou crenelées de la ſuperficie, leur élévation & leur diſproportion avec celles du *Buccin francolin*, & ſur-tout la privation abſolue des taches liſſes qui caractériſent cette eſpèce, je me ſuis convaincu que celle-ci étoit différente, quoique d'ailleurs aſſez voiſine, pour qu'on ne puiſſe point concevoir qu'il exiſte d'eſpèce intermédiaire entre les deux.

Sa forme, comme je l'ai déjà dit, a beaucoup d'analogie avec celle du *Buccin francolin*, mais elle eſt un peu plus bombée, & rarement de la même grandeur ; l'individu dont je donne la deſcription n'a que ſeize lignes & demie de hauteur, & neuf lignes & demie de diamètre ; il eſt compoſé de cinq tours, dont l'inférieur fait un peu plus des trois quarts de la longueur de la coquille ; on compte ſur ſa convexité environ trente ſtries tranſverſes, élevées, dont la ſuperficie eſt coupée par d'autres ſtries longitudinales enfoncées, qui les rendent crenelées ou grenues ; les ſillons qui les ſéparent ont ordinairement plus de largeur que les ſtries, & on diſtingue quelquefois dans leur cavité une petite ſtrie moins élevée que les premières, qui leur eſt parallèle ; on y apperçoit auſſi, comme ſur l'eſpèce précédente, les traces de ſon accroiſſement ſucceſſif, mais elles ſont moins profondes & tout auſſi peu régulières.

L'ouverture eſt lancéolée, longue d'un pouce une demi-ligne, & large au milieu de quatre lignes un tiers, elle eſt terminée aux deux bouts comme dans l'eſpèce précédente, & la ride du haut de la lèvre, qui eſt plus ſaillante que celle de la droite, eſt garnie par intervalles de petits tubercules. Les lèvres ont, dans cette eſpèce, la même forme que dans l'autre, la droite eſt finement crenelée, & le devant de la columelle a une couleur livide.

Elle eſt blanche ou d'une teinte fauve très-légère dans l'intérieur, rougeâtre, brune ou de couleur châtain en dehors, & marquée ſur la convexité du tour inférieur par une bande large d'un châtain beaucoup plus clair, qui paroît compoſée de taches longitudinales, ovoïdes, qui ſe confondent les unes avec les autres par leur milieu ; elle offre encore des bandes longitudinales, déchiquetées, de la même couleur, qui ſe confondant avec la bande tranſverſe, lui ont fait donner le nom de *Buccin guirlande*. Je ne ſais d'où vient cette coquille, qui n'eſt cependant pas rare dans les collections.

Le ſynonyme de Petiver que Martini avoit attribué à cette eſpèce ne lui appartient pas, mais à une variété du *Buccin teinturier* qui vit ſur les côtes de l'océan Européen.

26. Buccin canaliculé.

Buccinum ſpiratum ; Linn.

Buccinum, teſta umbilicata lævi, flavo maculata ; anfractibus ſuperne canali plano diſtinctis ; Nob.

A — Lister, *ſynopſ. tab. 983, fig. 42, litt. C.*

Cochlea alba & leuigata, ut porcellana ; ubi orbes ſpirarum connectuntur profunditas apparet, quæ illos ſimul intextos demonſtrat, è maculis helvaceis quibus notatur, magni ducitur ; Bonanni, *recreat. claſſ. 3, pag. 165, fig. 370.* — *ejuſd. muſ. kirch. pag. 473, num. 362.*

Dipſacus ventricoſus, candidus teſſeris rubris vel caſtaneis pictus ; Klein, *oſtrac. pag. 36, gen. 13, ſpec. 2, litt. a.*

Buccinum admodum rarum ; Rumph. *theſ. tab. 49, fig. D, icon. optima.*

Buccinum breviroſtrum claviculatum lævе, ex croceo nebulatum umbilicatum Liſteri ; Petiver, *gazophyl. tab. 101, fig. 13.*

Cochlea maculis undique ornata ; ejuſd. aquatil. Amboin. tab. 9, fig. 21.

Tonne de couleur d'agate claire, tachetée de compartimens fauves, qui fait voir une clavicule étagée des plus extraordinaires ; cette tonne eſt ombiliquée ; d'Argenville, *conchyl. pag. 305, tab. 20, fig. N.*

Cochleæ faſtigiatæ maculoſæ ; Seba, *theſ. tom. 3, pag. 170, tab. 73, fig. 21, 22, 24, 25.*

Knorr, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 6, fig. 5, & tom. 3, tab. 3, fig. 4.*

Buccinum ſpiratum ; teſta lævi, anfractibus canali plano diſtinctis, columella abrupta perforata ; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1203, num. 469.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 611, num. 265.*

Buccinum ſpiratum ; Von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 250, num. 1.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 256.*

Naſſa umbilicata lævis, ex rufo & fuſco variegata

& diverſimode maculata ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag 13, tab. 122, fig. 1118.*

Buccinum ; FAVANNE, *conchyl. tab. 23, fig. E, 1.*

Gevoord bu'tje ; par les Hollandois.

De kreppe ; par les Allemands.

Cloudy dice skell ; par les Anglois.

La tonne volutée en vive arrête, la tour de Copenhague ; par les François.

B — Buccinum breviroſtrum ventricoſius, lævе umbilicatum, croceis maculis grandibus & triplici ordine faſciatim depictum ; LISTER, *ſynopſ. tab. 981, fig. 41.*

Duæ parvæ Buccinæ, in quarum baſi foramen ſatis profundum patet, ut parius lapis perfectè expolitus, ſunt candidæ & nitidæ rubro vel caſtaneo colore teſſellatæ ex Indico mari ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 121, fig. 70.*

Buccinum admodum rarum ; RUMPH. *theſ. tab. 49, fig. C.*

Dipſacus ventricoſus ; lævis, croceis maculis magnis ex triplici ordine faſciatum pictus, Liſteri ; KLEIN, *oſtrac. pag. 36, gen. 13, ſpec. 2, litt. B, tab. 2, fig. 46.*

Buccinum maculis quadratis faſciatis ; PETIVER, *quatil. Amboin. tab. 9, fig. 20.*

Cochleæ faſtigiatæ maculoſæ ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 170, tab. 73, fig. 23, 26.*

Buccin peu commun blanc, à grandes taches marron, diſpoſées par zones, & parallèles les unes aux autres, ombiliqué ; DAVILA, *catal. pag. 137, num. 175.*

Naſſa oblonga umbilicata Chinenſis, maculis croceis triplici ſerie faſciatim depicta ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 18, tab. 122, fig. 1120, 1121.*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. E, 2.*

Die langlichte genabelte fiſchreuſe mit braun en ſtarken ; par les Allemands.

Dice whelk ; par les Anglois.

Tonne de vive arrête à ſpires moins tranchantes ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille préſente deux variétés remarquables, ou peut-être deux vraies eſpèces qu'il ſeroit haſardeux de ſéparer, malgré des différences réelles qu'elles offrent dans leur forme comme dans la diſpoſition des taches dont elles ſont colorées.

La variété A eſt formée de ſix tours complets, & ſa longueur ſurpaſſe ſa largeur de près d'un tiers ; le tour inférieur eſt plus haut que les ſix autres réunies de deux neuvièmes, il eſt arrondi en deſſus, liſſe par-tout, peu convexe au milieu, & terminé à la ſuture par un canal oblique, taillé en vive arrête, qui ſe prolonge en tournant juſqu'au ſommet.

L'ouverture eſt ovale, oblique & pourvue au haut d'une petite gouttière, qui eſt formée d'un côté par les parois de la lèvre droite, & de l'autre par une groſſe ride de la lèvre gauche qui va ſe perdre dans le fond de la cavité ; la lèvre droite eſt ſimple, tranchante, ſans dents ni ſtries ; la gauche eſt épaiſſe, collée ſur le ventre de la coquille, & tronquée extérieurement vers le milieu de ſa longueur, à la naiſſance de l'ombilic, qui n'a ordinairement que très-peu de profondeur ; le bas des deux lèvres forme une légère ſaillie, au milieu de laquelle eſt creuſée aſſez profondément l'échancrure oblique de la baſe.

L'ombilic eſt bordé à l'extérieur par une groſſe côte applatie, dont le bord ſupérieur eſt aigu, & va ſe terminer au fond de l'échancrure.

Sa couleur, au dedans, eſt un blanc de lait, elle eſt blanchâtre extérieurement & ornée, tout le long de la carène des ſutures, d'un rang de groſſes taches carrées, jaunes ou rouſſes, & d'un grand nombre d'autres plus petites, de forme ovale ou triangulaire, placées deſſous en quinconce. Quand cette coquille eſt vieille, il arrive quelquefois que l'accroiſſement ſucceſſif du bas de la lèvre gauche a entièrement bouché l'orifice de l'ombilic. Elle nous vient des mers des grandes Indes, & il eſt fort douteux qu'on l'ait jamais pêchée dans la Méditerranée, comme l'a cru Fabius Columna, & après lui Linné.

La variété B diffère de la première par les caractères ſuivans : 1°. quoique compoſée de même de ſix tours, ſa ſpire eſt plus alongée que celle de la précédente ; 2°. le bord ſupérieur des tours eſt applati & légèrement incliné en dehors, tandis qu'il eſt creuſé en canal, oblique & incliné vers la ſuture dans la variété A ; 3°. l'ombilic eſt plus profond & plus ouvert dans celle-ci que dans l'autre ; 4°. la coquille a moins d'épaiſſeur, & les parois de la lèvre droite ſont foiblement colorés dans l'intérieur ; 5°. la face convexe du tour inférieur ne préſente que trois rangs de taches carrées, jaunâtres ou fauves, & ceux de la ſpire un ſeul rang de flammes longitudinales de la même couleur ; enfin, toutes les autres parties de la coquille ſont ſi ſemblables à celles de la variété A, que malgré toutes ces différences, je n'ai pu me reſoudre à la conſidérer comme une eſpèce diſtincte ; elle vit dans l'océan Aſiatique, & ſur les côtes de la Chine, ſuivant M. Chemnitz.

On voit dans le diocèſe d'Alet, à la proximité des bains de Rennes, un banc conſidérable de foſſiles marins, parmi leſquels on rencontre quelquefois la variété A du *Buccin canaliculé*, avec d'autres coquilles, dont les eſpèces marines ne ſont pas encore connues. Les individus foſſiles de cette eſpèce que je poſſède, m'ont été envoyés de cet endroit par le R. P. dom Ferlus, profeſſeur d'hiſtoire naturelle de l'école royale & militaire de Soreze, avec une collection d'orthocerates, dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite.

27. BUCCIN du Ceylan.

Buccinum Zeylanicum ; NOB.

Buccinum, testa umbilicata lævi, flavo maculata, anfractibus convexis, umbilico profundissimo dentibus violaceis marginato ; NOB.

Buccinum breviroſtrum claviculatum lævе, ex croceo nebulatum umbilicatum ; LISTER, *ſynopſ. tab. 982, fig. 42.*

Dipſacus nebulatus ſimplex ex croceo ; KLEIN, *oſtrac. pag. 36, & ſequ. gen. 13, ſpec. 4, litt. a, tab. 2, fig. 47, icon. mala à Liſtero.*

Buccinum majus canaliculatum & ſulcatum lævе, inſigniter umbilicatum, ex albido & fulvido variegatum & nebulatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. B.*

Beſchaſtigungen der berliniſchen geſellſchaſt naturforſch. CHEMNITZ, *tom. 3, pag. 332, & ſeq. tab. 8, fig. B.*

Naſſa in umbilico inſigniter dentata, Buccinum achatinum nebulatum, umbilico profundiſſimo dentato ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, tab. 122, fig. 1119.*

Die im nabel mit zahnen ſtark beſezte ſiſchreuſe ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Buccin*, quoique très-voiſin de l'eſpèce précédente, en eſt cependant eſſentiellement diſtinct par l'alongement de la ſpire, la proportion de l'ouverture, relativement à la hauteur des tours ſupérieurs, mais ſur-tout par la profondeur de l'ombilic & par les dents violettes dont ſes bords ſont garnis.

Sa longueur étant de deux pouces deux lignes, ſon diamètre eſt d'un pouce trois, & la hauteur de l'ouverture d'un pouce ſeulement ; il eſt compoſé de ſept tours bombés, dont la ſuperficie eſt liſſe, qui forment une ſpire pyramidale, terminée par un ſommet pointu & noir aux trois derniers tours.

Le bord ſupérieur des tours n'eſt point bombé ni anguleux près des ſutures, il eſt terminé, au contraire, par une courbure qui rend les ſutures moyennement profondes.

L'ouverture eſt ovale & large de ſept lignes vers le milieu, ſon bout ſupérieur offre une gouttière ſemblable à celle de la variété B du *Buccin canaliculé*, quoique d'un volume beaucoup plus petit. La lèvre droite eſt mince, tranchante ſur le bord, & coupée obliquement ; la gauche ne diffère de celle de la variété C, de l'eſpèce précédente, que par ſa moindre épaiſſeur, mais elle eſt percée de même extérieurement vers le milieu de ſa longueur par un ombilic beaucoup plus ouvert, qui pénètre juſqu'au ſommet de la ſpire, & dont le bord extérne eſt garni de dents tranſverſes, obtuſes, qu'on apperçoit juſque dans ſa profondeur ; ces dents, ainſi que la bande qui les ſoutient, ſont colorées de violet, depuis l'ouverture de l'ombilic juſqu'à la baſe, & blanches dans ſa cavité.

L'échancrure qui termine l'ouverture en deſſous, eſt dans celui-ci comme dans le *Buccin canaliculé ;* enfin, ſa couleur eſt incarnate ou d'un fauve plus ou moins foncé ſur les parois internes de la lèvre droite, blanche ſur la lèvre gauche, & variée à l'extérieur de taches orangées ou jaunes, dont la diſpoſition eſt la même que celles de la variété A du *Buccin canaliculé*, mais le nombre plus conſidérable, & la forme beaucoup plus régulière ; le fond de la coquille eſt d'un blanc couleur d'ivoire, tandis que celui de l'autre eſpèce eſt plus mat & plus approchant de la chaux. Cette coquille n'eſt pas commune, elle m'a été donnée par M. Vanſleben, naturaliſte Hollandois, qui l'avoit ramaſſée ſur les rivages de l'île de Ceylan, où elle ſe trouve abondamment.

J'obſerverai au ſujet de cette eſpèce, que j'ai cru devoir y rapporter, les ſynonymes de Liſter, Klein & Gualtieri, quoique les figures de ces auteurs n'expriment pas les dents de l'ombilic, d'une part, à cauſe de la longueur de la coquille, & de l'autre, à cauſe du rétréciſſement des ſutures qui ne peut convenir à aucune des deux variétés du *Buccin canaliculé ;* la privation des dents de l'ombilic pouvant d'ailleurs dépendre des dépouillemens qu'on eſt dans le mauvais uſage de faire ſubir aux coquilles, avant de les admettre dans les collections, pour donner un plus vif éclat à leurs couleurs.

28. BUCCIN ivoire.

Buccinum glabratum ; LINN.

Buccinum, teſta umbilicata lævissima flavicante ; anfractibus obſoletis, infimo externe canaliculato ; NOB.

Buccinum breviroſtrum lævе, ſinu ad columellam longo anguſto profundo ; LISTER, *ſynopſ. tab. 974, fig. 29.*

Buccina ſicut cbur expolita, niveum candorem habens, & baſim ex multis membranis, altera alteri ſuper impoſitis corticoſam ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 130, fig. 149. — ejuſd. muſ. kirch. pag. 457, num. 149.*

Dipſacus lævis, varie luteus, labio dextro albo ; ſpiris fere obliteratis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 36, gen. 13, art. 94, ſpec. 1.*

Buccinum parvum ſulcatum lævе, inſigniter umbilicatum in ſummitate ſtriatum & faſciatum ex albido ſubluteum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 43, fig. T.*

D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. G, ad ſiniſtram.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 16, fig. 4.*

Buccinum glabratum ; teſta glaberrima, anfractibus obſoletis, infimo baſi ſubcanaliculato producto ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1203, num. 470. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 611, num. 266.*

Naſſa umbilicata aurantia eburnea ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 10, tab. 122, fig. 1117.*

Buccinum glabratum ; teſta ovato oblonga glaberrima, futuris

futuris obſoletis, baſi ventricoſa tranſverſim ſulcata; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 251, num. 2.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar pag. 257.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 31, fig. F, 1.*

Geele kuipers boor; par les Hollandois.

Das achat kinkhorn; der kanarien vogel; par les Allemands.

L'ivoire, ou *la mitre jaune;* par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci préſente au dehors un poli auſſi vif que celui de l'émail, il eſt ſur tout remarquable par la forme de ſon ombilic & par le peu d'apparence de ſutures, ce qui rend les tours de la ſpire difficiles à compter.

Sa forme eſt oblongue & plus large au bas que du côté de la ſpire, ſa longueur eſt préciſément le double de ſa largeur, & les tours dont il eſt compoſé ſont au nombre de ſix; l'inférieur a de longueur la moitié de celle de la coquille, il eſt peu convexe, très liſſe & marqué extérieurement d'un ſillon anguleux, qui commençant à une ligne du bord inférieur de la lèvre droite, ſe prolonge en tournant ſur ſa convexité juſqu'à l'extrémité ſupérieure de la lèvre gauche; les tours de la ſpire ſont plats, convexes vers le haut, & les ſutures ſont effacées ou peu ſenſibles à cauſe d'une couche teſtacée qui paroît y avoir été appliquée extérieurement, comme c'eſt ordinaire au genre de la *porcelaine*.

L'ouverture eſt oblongue, ſinueuſe vers la columelle & élargie au milieu, ſa longueur eſt celle de la moitié de la coquille, & ſa largeur a deux ſixièmes deux tiers de la longueur.

La lèvre droite eſt ſimple, preſque perpendiculaire, ſes bords ſont minces & tranchans, excepté près de l'extrémité ſupérieure qui a un peu plus d'épaiſſeur; la gauche conſiſte en un feuillet teſtacé, ſinueux, plus épais que la lèvre droite, qui ſe termine au haut par une calloſité blanche, collée ſur le ventre de la coquille, qui la déborde, à gauche, de près de trois lignes. L'ombilic eſt ſitué ſous cette calloſité entre les parois de la lèvre gauche & ceux du ſecond tour, il reſſemble à une fente étroite qui tourne obliquement autour de l'axe de la ſpire; il ſe prolonge extérieurement au-deſſus de ſon ouverture en une gouttière peu profonde, qui deſcend juſqu'au bas de la lèvre gauche; l'ouverture eſt terminée au bas par une grande échancrure, dont l'obliquité eſt peu conſidérable.

L'intérieur de la lèvre droite eſt d'une teinte rouſſe fort claire, la lèvre gauche & ſa calloſité ſupérieure ſont blanches; le reſte de ſa ſuperficie offre une couleur jaunâtre, plus ou moins foncée, qui a toujours plus d'intenſité ſur les tours de la ſpire que ſur le dernier; l'endroit des ſutures a une teinte blanchâtre ou d'un fauve très-clair, qui ſe retrouve auſſi ſur le bas de la coquille au-deſſous du ſillon anguleux du tour inférieur: quelquefois le ventre de la coquille eſt d'un fauve très-clair, nuancé de blanc; c'eſt à cauſe de ſon luiſant & de ſa teinte rouſſâtre qu'on lui a donné vraiſemblablement le nom de *Buccin ivoire*. On trouve, ſuivant Linné, cette coquille dans l'océan Américain, & dans les mers des grandes Indes, ſur les côtes du Tranquebar.

29. BUCCIN tacheté.

Buccinum adſperſum; NOB.

Buccinum, teſta umbilicata lævi flaveſcente, maculis ſanguineis tranſverſim cincta, labro ſinuoſo; NOB.

Neve ſammlung von abhandl. der danziger naturf. geſelſch. tom. 1, pag. 260, tab. 3, fig. 4.

Spotted-Buccinum maculatum from New-Zealand; THOM. MARTYNS, *univerſ. conchol. tom. 2, fig. 49, icon. optima.*

Buccinum ex ſanguineo adſperſum, teſta obovata flaveſcente, ſeriebus macularum ſanguinearum cincta, ſubumbilicata, labro ſinuato; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 201, tab. 154, fig. 1475, 1476.*

Das groſſe rothgeſprenkelte rinkhorn; par les Allemands.

DESCRIPTION. Le dernier voyage du capitaine Cook, dans l'hémiſphère auſtral, a procuré la connoiſſance de cette belle coquille, qui vit ſur les côtes de la nouvelle Zélande. Elle eſt facile à reconnoître par la couleur jaunâtre de ſa ſuperficie, par des taches d'un rouge vif, diſpoſés ſur pluſieurs rangs tranſverſes, & par la couleur orangée de ſon intérieur.

Sa forme approche plus de l'ovale que celle de l'eſpèce précédente, elle eſt plus ventrue & plus courte qu'elle, relativement à ſa largeur; elle a ordinairement deux pouces de hauteur ſur quatorze ou quinze lignes de diamètre, & ſa ſpire eſt compoſée de ſix tours qui ſont convexes au milieu, plus bombés que ceux du *Buccin du Ceylan*, & même légèrement ſinueux en deſſus; leur ſuperficie eſt très-liſſe, mais les trois ou quatre plus élevés ſont marqués de petits plis longitudinaux, dont on n'apperçoit aucune trace ſur les deux ou trois inférieurs; celui de deſſous eſt un peu plus long que la moitié de la coquille; les ſutures ſont ſimples & peu enfoncées.

L'ouverture eſt grande, de figure ovale, longue d'un pouce trois lignes, & large au milieu de huit ou neuf lignes. La lèvre droite eſt ſimple, tranchante, un peu échancrée & arquée intérieurement vers le haut. La gauche eſt épaiſſe, colée ſur le ventre de la coquille, & très-peu ſaillante vers la région de l'ombilic. Celui-ci eſt ſitué extérieurement vers le tiers inférieur de la lèvre gauche, il a très-peu de profondeur & même eſt ſouvent fermé en totalité dans les vieilles coquilles. L'ouverture eſt terminée au bas par une échancrure oblique, ſemblable à celle du *Buccin du Ceylan*.

L'intérieur de l'ouverture & les deux lèvres

sont colorées d'un jaune tirant sur l'orangé, dont la teinte est plus foncée que celle de l'extérieur ; les rangs de taches rouges, dont cette coquille est ornée, sont au nombre de quinze ou de seize sur le tour inférieur, on n'en compte que six ou sept sur ceux de la spire ; leur écartement n'est pas uniforme, il est plus grand au bas du tour inférieur que vers son milieu, & les taches de la base sont beaucoup plus petites que celles de la proximité des sutures ; on y voit aussi quelquefois des flammes longitudinales ondulées, d'un brun peu foncé, qui y sont parsemées avec peu de régularité. Cette coquille n'a été encore trouvée que sur les côtes de la nouvelle Zélande.

30. BUCCIN bluet.

Buccinum cyaneum ; NOB.

Buccinum, testa ovato oblonga cæruleſcente fragili, transversim striata, columella uniplicata ; NOB.

Buccinum novum Groenlandicum, testa ovali oblonga, tenui, cæruleſcente, striis valde distantibus transversim notata, anfractibus in sutura appressis, seu margine anfractuum suturam obducente & contegente ; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 182, tab. 152, fig. 1448.*

Das neue Groenlandiſche rinkhorn ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois ce *Buccin* que par la courte description & la figure que M. Chemnitz en a publiée dans le dixième tome de la conchyliologie de Martini, & je ne doute pas qu'il ne soit une véritable espèce qui avoit été inconnue jusqu'à lui ; il a une forme approchante de celle du *Buccin ondé*, mais sa spire est un peu plus renflée & sans plis, il est composé de cinq tours, dont les parois sont minces, fragiles & applatis sur les sutures, de manière à en recouvrir une partie ; leur convexité est garnie de stries transverses, fines & écartées les unes des autres. L'ouverture est ovale de la moitié de la longueur de la coquille, & près d'un tiers moins large que longue ; la lèvre droite me paroît simple & tranchante dans la figure de cet auteur, & la gauche oblitérée. La columelle porte au milieu un pli oblique qui caractérise son espèce. Sa couleur est en dehors d'un bleu clair, & d'un blanc sale ou fauve clair dans l'intérieur. Elle est, suivant M. Chemnitz, des côtes du Groenland.

31. BUCCIN écaille.

Buccinum testudineum ; CHEMNITZ.

Buccinum, testa oblongo ovata lævi, cingulis albido & fuſco articulatis, basi paululum elongata ; NOB.

Neue ſammlung von abhandl. der danziger naturf. geſellſch. pag. 260, tab. 3, fig. 5.

Buccinum testudineum, testa ovata, lævi, seriebus articulatis macularum albeſcentium & fuſceſcentium alternatim cincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 10 ; pag. 187, tab. 152, fig. 1454.*

Das kleine geſprenkelte rinkhorn ; par les Allemands.

The leſſer ſpotted whelk from New-Zealand ; par les Anglois.

DESCRIPTION. La figure de cette coquille est un peu plus alongée que celle du *Buccin tacheté*, & ses proportions sont différentes. Elle a dix-huit lignes de hauteur & la moitié moins de diamètre, elle est composée de six tours qui sont moins bombés que ceux de l'autre espèce ; l'inférieur est arrondi à la base, convexe vers le milieu, & aussi long que la moitié de la coquille ; la spire est conique, & d'une ligne & demie moins large que longue ; les sutures sont simples, peu profondes, mais distinctes.

L'ouverture est ovale, un peu rétrécie au haut, & large vers le bas ; elle a neuf lignes de longueur & cinq de largeur au milieu. La lèvre droite est simple, courbée en arc, tranchante sur le bord, la gauche est oblitérée & échancrée assez profondément vers le tiers supérieur. La columelle est lisse, convexe & un peu saillante à la base. L'échancrure qui la termine de ce côté est semblable à celle du *Buccin tacheté*, quant à la forme & à la direction, mais elle est plus petite dans cette espèce que la différence de sa proportion ne le comporte. La convexité de ce *Buccin* est lisse d'un bout à l'autre, & d'une couleur cendrée qui tire sur le bleuâtre, elle est ornée de plusieurs rangs transverses & inégaux, de taches carrées alternativement noirâtres & blanches, ou brunes & blanchâtres ; on compte treize ou quatorze de ces bandes sur le tour inférieur, & six ou sept sur chacun de ceux de la spire ; elles sont inégales par la forme des taches qui les composent, puisqu'on en voit quelquefois de longitudinales & quelquefois de transverses ; le rang supérieur de chaque tour, le plus près des sutures, est ordinairement le plus large, & même le plus foncé ; le bord intérieur de la lèvre droite est coloré de brun très-vif, & le fond de la cavité d'un bleu clair. On a découvert ce *Buccin* à la nouvelle Zélande pendant les voyages du capitaine Cook dans cette île.

32. BUCCIN flamboyant.

Buccinum flammeum ; NOB.

Buccinum, testa oblongo ovata lævi flavida, flammis longitudinalibus fuſcis picta, apertura edentula ; NOB.

Buccinum lævigatum, utriculus glaber ventricoſus, anfractibus connatis ; galea lævis obſcure faſciata ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 72, tab. 127, fig. 1215, 1216. ?*

DESCRIPTION. Cette coquille ressemble à la précédente par sa forme, & par le poli de sa

ſuperficie ; elle en diffère par ſon volume, qui eſt toujours plus conſidérable, & par les flammes longitudinales brunes dont elle eſt colorée. Sa hauteur étant de deux pouces trois lignes, elle a un pouce trois lignes de diamètre & ſix tours à la ſpire, dont l'inférieur ſurpaſſe de deux lignes & demie la longueur de ceux du haut ; leur ſuperficie eſt liſſe, peu bombée, colorée de fauve tirant ſur le jaune, & variée de flammes brunes longitudinales, qui ſont au nombre de huit ou de neuf ſur le tour inférieur, moins nombreuſes ſur ceux de deſſus ; le bout de la ſpire eſt obtus, & les ſutures ſont peu profondes. L'ouverture eſt oblongue & large au milieu de ſept lignes un tiers, elle eſt rétrécie vers le haut, un peu plus large à la baſe, où elle eſt terminée par une échancrure oblique, ſemblable à celle des eſpèces précédentes. La lèvre droite eſt ſimple, arquée & tranchante, il en part extérieurement près de ſa baſe, une côte ſaillante qui vient en tournant juſqu'au tiers inférieur de la lèvre gauche.

Celle-ci conſiſte en une plaque très-mince qui eſt colée circulairement ſur le ventre de la coquille ; ſon épaiſſeur eſt plus forte vers le bas, qu'elle ne l'eſt depuis le milieu juſqu'à ſa jonction avec la lèvre droite.

La columelle eſt arquée & marquée au bas d'un pli oblique, peu élevé, qui ſe perd dans la cavité.

Les parois internes de la lèvre gauche ſont très-liſſes & colorés d'un fauve plus foncé que celui de l'extérieur ; la columelle eſt blanchâtre, & on diſtingue ſur le dernier tour de quelques individus des traces peu marquées de deux bandes tranſverſes brunes, qui le ſont ordinairement davantage dans ſa cavité.

Quoique cette coquille ſoit aſſez commune dans les collections de la capitale, il eſt rare d'en trouver des individus auſſi entiers & auſſi colorés que celui que je poſſède, tous les autres que j'ai vus m'ont paru avoir été plus ou moins dégradés par leur roulement ſur les rivages ; j'ignore d'où vient cette eſpèce.

La coquille de Martini reſſemble beaucoup à un individu fruſte de cette eſpèce, qui ſeroit entièrement décoloré.

33. BUCCIN bombé.

Buccinum gibbum ; NOB.

Buccinum, teſta ovata inflata lævi, labio explanato gibbo, labro inferne muricato ; NOB.

Buccinum breviroſtrum parvum lœve, undatim ſive nebulatim depictum, item ad imum quemque orbem lacinia vermiculata, è mari Mediterraneo, quod Buccinum parvum cum animali Fabii Columnæ ; LISTER, *ſynopſ. tab. 975, fig. 30. — ejuſd. exercit. anat. edit. nova. tab. 8, fig. 7.*

Turbo, cujus præcipua diſtinctionis nota eſt maculatarum candidarum & ſanguinearum diſpoſitio ; modo enim colore flavido & cyaneo dilato, quo teſtæ pingitur confunduntur, modo ab eo omnino diſtinctæ apparent, è Neapolitano Littore ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 120, fig. 63.*

Buccinum foliorum ; RUMPH. *theſ. tab. 29, fig. Y. —* PETIV. *aquatil. Amboin. tab. 13, fig. 25.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, in ſummitate lineis punctatis circumdatum, labio interno coſtulato externo fimbriato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. B.*

Buccinum lœve ſinuatum, MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 59, tab. 125, fig. 1195. ?*

Buccin, FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. S, 2. — & tab. 77, fig. A, 7, cum animali è Liſtero.*

Blad hoorn ; par les Hollandois.

Leaf whelk ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Preſque tous les auteurs qui ont parlé de cette coquille ont commis la même erreur que Linné, en la confondant avec l'eſpèce ſuivante, dont elle eſt effectivement très-voiſine, mais dont elle diffère cependant, tant par la forme de la coquille que par celle de l'animal.

Elle a ordinairement quatorze lignes de hauteur & neuf lignes de diamètre, elle eſt ventrue, liſſe extérieurement & compoſée de ſept tours, dont l'inférieur a deux lignes de hauteur de plus à l'ouverture que les ſix autres enſemble. La ſpire eſt conique, & les ſutures paroiſſent enfoncées à cauſe de la grande convexité des tours ; les trois qui terminent le ſommet ſont finement plitſés, mais on ne peut l'appercevoir qu'avec le ſecours d'une loupe. Le tour inférieur a près de la baſe quelques ſtries tranſverſes qui ceſſent de paroître au quart de ſa hauteur. L'ouverture eſt ovale, plus rétrécie au haut qu'elle n'eſt à la baſe, où elle eſt terminée par ſon échancrure oblique dont le bord droit eſt aigu, peu ſaillant & replié en deſſus ; ſa longueur eſt de près de huit lignes, & ſa largeur au milieu de quatre & demie ; la lèvre droite eſt oblique, ſimple, arrondie au haut & armée au bas de deux ou trois pointes très-aiguës qu'elle n'acquiert que dans un âge avancé. La lèvre gauche eſt épaiſſe, ſaillante ſur le ventre de la coquille, où elle décrit un demi-cercle, & preſque oblitérée vers le milieu. La columelle eſt arquée & terminé au bas par une carène aigrë, un peu ſaillante, qui tourne obliquement dans la cavité.

L'intérieur de la coquille eſt blanchâtre, & le bas de la lèvre droite eſt marqué de quelques ſtries tranſverſes, vis-à-vis les épines dont elle eſt armée ; la lèvre gauche eſt blanche, ainſi que la columelle. L'extérieur de la coquille eſt roux ou fauve, marqué près des ſutures d'une bande blanchâtre, & de taches longitudinales jaunes ou rouges, dont la teinte eſt quelquefois très-foncée & ſouvent très-pâle. Cette coquille offre d'autres variétés de couleur qui la rendent plus ou moins précieuſe ; tantôt elle a ſur ſon fond roux des flammes blanches, ondées, très-ſerrées,

ou des lignes longitudinales brunes, écartées, qui la garnissent d'un bout à l'autre, celle-ci est la moins commune; d'autres fois elle est blanchâtre ou couleur d'olive, mais elle offre toujours sa bande articulée de brun à la proximité des futures.

Listér a donné la figure du ver de ce *Buccin* & son anatomie que l'on peut consulter; je ne parlerai ici que de ses principaux caractères, pour qu'on puisse en faire la comparaison avec ceux de l'espèce suivante.

Le corps a, suivant lui, plus de longueur que la coquille, il est tronqué en avant & garni de quatre lobes arrondis, les tentacules sont linéaires, & les yeux sont placés extérieurement au milieu de leur longueur, l'extrémité postérieure du corps est atténuée & fendue au milieu à la profondeur de trois lignes; on verra par la description du *Buccin miran* que les différences de l'animal sont encore plus considérables dans cette espèce que celles de la coquille. Le *Buccin bombé* se trouve dans la mer Méditerranée, depuis les côtes de l'Espagne jusqu'à celles de l'Italie; Bonnani dit qu'on le trouve communément au voisinage de Naples.

* Buccin miran.

Buccinum miran; Nob.

Buccinum, testa oblongo ovata lævi spira exserta longitudinaliter sulcata, columella biplicata; Nob.

Turbo alius sine coronæ ornatu, colore livido interdum albo; Bonanni, *recreat. cluss. 3, pag. 120, fig. 60.*

Turbo minutissimis sulcis asper in omnibus spiris maxima excepta, colore livido interdum albo; ejusd. mus. kirch. pag. 453, num. 60.

Buccinum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. R.*

Miran; Adansson, *conchyl. pag. 50, tab. 4, fig. 1.*

Buccinum mutabile; testa lævi, adultiore rugosa, spira exserta, labio interiore subexplanato; Linn. *syst. nat. pag. 1201, num. 460.*

Buccinum mutabile; testa ovata oblonga spira acuminata, labio explanato; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 245, num. 2. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 252, tab. 9 fig. 13.*

Buccinum lævæ sinuatum; Martini, *conchyl. tom. 4 pag. 59, tab. 125, fig. 1194.*

Buccin; Favanne, *conchyl. tab. 33, fig. 5, 1.*

Das glatte ausgekehlte rinkhorn; die after sturmhaube; par les Allemands.

Le miran; par les François.

Description. La coquille du *miran* est ovoïde, arrondie & obtuse à son extrémité inférieure, & terminée en une pointe très-fine au sommet; sa longueur est d'environ treize lignes & surpasse une fois & un tiers sa largeur qui n'est que de cinq lignes & demie.

Elle est médiocrement épaisse & formée de dix tours, dont la largeur diminue à mesure qu'ils approchent du sommet, où ils se terminent par un point presque imperceptible; ces tours sont un peu renflés & bien distingués par un léger sillon qui les sépare; les deux plus proches de l'ouverture sont lisses & unis, mais les huit autres jusqu'au sommet sont relevés chacun de plusieurs petites côtes parallèles à la longueur de la coquille; toute sa superficie est d'un poli & d'un lustre qui n'est point terni par le périoste subtil qui la recouvre.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le haut & arrondie par le bas, où elle se termine par une profonde échancrure; la longueur de cette ouverture est double de sa largeur, elle est une fois & un quart plus courte que le sommet de la coquille & à peu près parallèle à sa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante & sans rebords.

La lèvre gauche est aussi courbée en deux sens différens, mais arrondie & garnie par le bas de deux plis assez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de la base.

La seule variété que l'on observe dans cette coquille consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur est plus grande dans les jeunes que dans les vieilles. Leur couleur, dans tous les âges, est blanche ou agate sans aucun mélange. J'ajouterai à cette description, qui est extraite de l'ouvrage de M. Adanson, avec les modifications qu'exige la situation différente que je donne à la coquille, que la lèvre gauche de l'ouverture prend de l'épaisseur à mesure que la coquille vieillit, & qu'elle devient enfin semblable à celle de l'espèce précédente. Quant à l'animal qui y est contenu, voici ce que nous apprend ce savant naturaliste.

Sa tête a la forme d'un croissant, dont la convexité est bordée d'une membrane très-fine; elle est arrondie & convexe en dessus & plate en dessous; sa largeur est double de sa longueur.

Deux cornes (tentacules) cylindriques & terminées en pointe, prennent leur origine de son sommet, elles naissent sur ses côtés, ce qui les tient fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur est double de celle de la tête, leur surface est polie & luisante. Les yeux sont deux petits points noirs peu apparens & placés sur le côté extérieur des tentacules à leur base.

Leur bouche est une fente assez longue, parallèle à la longueur de la tête, & située au-dessous d'elle dans son milieu; lorsqu'elle s'ouvre on apperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut.

Le pied forme une ellipse très-ouverte ou obtuse à ses extrémités; sa longueur est presque double de sa largeur, & un tiers plus courte que la

coquille, à ſon extrémité antérieure il eſt traverſé par un profond ſillon, & prolongé ſur ſes côtés en deux oreillettes triangulaires qui n'ont que la ſixième partie de ſa longueur. Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui tapiſſe l'intérieur de la coquille ſans déborder au dehors, elle ſe pliſſe ſeulement en un tuyau cylindrique qui a le quart de la longueur de la coquille; ce tuyau ſort par l'échancrure de ſa baſe & ſe rejette ſur le côté gauche de l'animal.

Le deſſous de ſon corps eſt d'un blanc ſale, & le deſſus eſt d'un blanc d'eau, marqueté de petits points ou de lignes noirâtres; enfin, M. Adanſſon dit que ce coquillage ne vit que ſur les fonds ſablonneux, & qu'il l'a obſervé au Sénégal ſur la côte maritime de Ben pendant le mois de mars.

On voit par cette deſcription très-détaillée, tant de la coquille que de l'animal qu'elle contient, qu'elle eſt effectivement diſtincte du *Buccin bombé*, avec qui il eſt évident que Linné l'a confondue ſous le nom de *Buccinum mutabile*, en voulant exprimer par ce nom ſes deux manières d'être. Quoique cet auteur n'ait pas caractériſé les deux variétés dont je fais deux eſpèces, on ne peut douter que la différence ſpécifique de cet auteur ne porte ſur le *Buccin miran*, & ſa deſcription ſur le *Buccin bombé*; M. le baron de Born paroît n'avoir eu en vue que le *Buccin miran* dans ſa deſcription, mais je dois obſerver que cet auteur très exact ne compte que ſix tours à la ſpire de ſa coquille. Les ſynonymes que M. Adanſſon a rapportés au *miran* n'appartiennent pas à cette eſpèce, & la coquille que M. Schroeter a nommée *Buccinum mutabile*, du nom de Linné, eſt notre *Buccin couronné*. C'eſt par mégarde que cette eſpèce a été oubliée dans le tableau des différences ſpécifiques.

34. BUCCIN rayé.

Buccinum glans; LINN.

Buccinum, teſta oblongo ovata lævi albida, lineis tranſverſis flavicantibus labro poſtice muricato; NOB.

A — Buccinum breviroſtrum, lineis ſubflavis circum depictum, ad imum quemque orbem ſtriatum, cæterum lævc; LISTER, *ſynopſ. tab. 981, fig. 40.*

Buccinum lineatum; RUMPH. *theſ. tab. 29, fig. P.* — PETIVER, *aquat Amboin. tab. 13, fig. 5.*

Pſeudo ſtrumbus lævis, lineis ſubflavis, ad primum quemque orbem ſtriatum; KLEIN, *oſtrac. pag. 53, gen. 12, ſpec. 5.*

Cochlea veſicaria dilute cinerea, minutis ſuniculis ad regulam ſtipe lis denſe cincta, ſubſpadiceis maculis obumbrata; SEBA *theſ. tom. 3, pag. 120, tab. 39, fig. 56, 57, 60.*

Buccinum glans; teſta lævi, labro poſtice muricato, labioque interiore bidentato; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1200, num. 456.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 607, num. 259.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 3, tab. 5, fig. 5.*

Buccinum glans, teſta ovata oblonga lævi, ſpiræ apice longitudinaliter ſulcato, labro poſtice muricato; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſar. pag. 244, num. 5.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 251.*

REGENFUSIUS, *couchyl. tom. 2, tab. 12, fig. 55.*

Buccinum lineatum, glans; MARTINI, *conchyl. tom. 4, tab. 125, fig. 1196 — 1198.*

Buccinum; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. L.*

B — *Buccinum lineatum*; MARTINI, *conchyl. tom. 4, tab. 125, fig. 1197, 1198.*

Geſtreepte hoorn; par les Hollandois.

Thread girled whelke; par les Anglois.

Das lineirte rinkhorn; par les Allemands.

Le Buccin rayé, ou *le Buccin à filets*; par les François.

DESCRIPTION. Le *Buccin rayé* a à peu près la même forme que l'eſpèce précédente, mais ſon volume eſt plus conſidérable; il eſt ovoïde, arrondi par le bas, & terminé en deſſus par une ſpire pyramidale, dont le ſommet eſt ordinairement brun ou rougeâtre, & toujours moins pointu que celui du *Buccin miran*; on le diſtingue aiſément par les lignes tranſverſes, jaunâtres ou brunes, dont il eſt orné, & par les dents épineuſes dont le bas de ſa lèvre droite eſt garnie.

Sa coquille eſt compoſée de huit tours, dont les trois inférieurs ſont liſſes, les cinq autres ſont marqués de petits plis longitudinaux, qui ſont quelquefois légèrement arqués; elle a le plus ſouvent un pouce neuf lignes de longueur & onze lignes de diamètre, ce qui équivaut à près du double de ſa largeur.

L'ouverture eſt ovale, terminée au haut par un petit canal évaſé, qui eſt formé par un angle rentrant de la lèvre droite & une dent tranſverſe de la gauche. La lèvre droite eſt arquée, épaiſſe vers le haut, plus amaincie depuis le milieu juſqu'au bas, & armée dans cette partie de cinq dents coniques & pointues, dont les plus baſſes ſont les plus longues; elle eſt marquée dans l'intérieur d'un grand nombre de ſtries tranſverſes très-fines, qui ne parviennent point juſque dans le fond de la cavité.

La lèvre gauche conſiſte en une plaque qui déborde ſur le ventre de la coquille, & forme extérieurement, depuis le milieu de ſa hauteur juſqu'à la baſe de la columelle, une carène ſaillante d'environ un quart de ligne, qui eſt terminée au bas par une dent pointue & oblique, d'où il part un pli arrondi qui tourne en ſpirale dans la cavité.

La longueur de l'ouverture, depuis le bout du canal ſupérieur juſqu'au bas de la lèvre droite,

eſt de onze lignes, & ſa largeur de ſix, elle finit à la baſe par un échancrure ſemblable à celle des autres eſpèces, dont le bord droit eſt un peu recourbé en deſſus.

Toute la ſurface extérieure de ce *Buccin* eſt marquée ſur un fond blanc de lignes écartées, tranſverſes, parallèles, d'un jaune foncé, quelquefois brunes & même noirâtres, dont on compte huit ou neuf ſur la convexité du tour inférieur, & quatre ſeulement ſur ceux de la ſpire; on y voit auſſi quelques taches rouſſes plus ou moins foncées, & ſur le dos du tour inférieur une très-grande tache de cette couleur qui a toujours plus de vivacité que les autres; enfin, les futures ſont très-diſtinctes à cauſe d'un petit applatiſſement qui règne ſur le bord ſupérieur des tours juſqu'au ſommet de la ſpire. Cette variété eſt celle que j'ai déſignée par la lettre A, & dont tous les auteurs ont parlé.

La variété B eſt beaucoup plus rare, & n'a été connue que par M. Chemnitz; ſa coquille eſt toujours plus petite que la première, elle eſt plus blanche, & les lignes tranſverſes, dont elle eſt colorée, ſont foibles & quelquefois preſque pas ſenſibles; les taches ſont petites, éparſes & jaunes. Les tours de la ſpire ſont au nombre de ſept, le ſommet eſt de couleur ponceau; l'ouverture & toutes ſes parties acceſſoires ne diffèrent point de celle de la variété A, mais ſa principale différence conſiſte dans un rang de tubercules arrondis, dont le bord ſupérieur des tours eſt garni depuis l'ouverture juſqu'au point où commencent les plis longitudinaux des tours ſupérieurs, elle eſt blanche intérieurement de même que la première.

La première variété de cette coquille ne ſe trouve que dans les mers des grandes Indes; Rumphius l'indique à l'île d'Amboine; j'ignore la patrie de la ſeconde que j'ai trouvée dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck.

35. BUCCIN tuberculeux.

Buccinum papilloſum; LINN.

Buccinum teſta oblongo ovata flavicans undique tuberculata, labro poſtice muricato; NOB.

Buccinum breviroſtrum faſciis crebro-nodoſis exaſperatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 969, fig. 23, icon. mala.*

Sipho hiulcus tympanoſus, faſciis crebro nodoſis exaſperatus; KLEIN, *oſtrac. pag. 54, gen. 8, ſpec. 3, num. 4, a.*

Buccinum granulatum rotundum; RUMPH. *theſ. tab. 29, fig. M.* — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab. 9, fig. 16.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, papillis rotundis per ſeriem diſpoſitis undique & elegantiſſime refertum, aliquando candidum, ex candido & fuſco infectum; GUALTIERI, *index, pag. & tab. 44, fig. M.*

Buccin, tout chargé de tubéroſités qui forment un compartiment, &c.; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. I.*

Buccina breviroſtra faſciis nodoſis ex aſperata; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 57 — 59.*

Das kornichte rinkhorn; KNORR, *vergnugen der augen; tom. 2, pag. 27, fig. 2.*

Buccinum papilloſum; teſta undique tuberculata, labro poſtice muricato; LINN. *ſyſt. nat pag. 1200, num. 445.* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 607, num. 258.*

Buccinum papilloſum; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 243, num. 4.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 250.* — SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 325.*

Buccinum papilloſum; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 63, tab. 125, fig. 1204, 1205, icon. bona.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. G, 2.*

Ryſtenbry hoorn; *Ryſtenbrey hooren*; par les Hollandois.

Der reifsbrey; das warzenformige rinkhorn; par les Allemands.

Smal bugle-netted whelke; par les Anglois.

Buccin à grains de riz, ou *Buccin à lèvre déchiquetée*; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a la même longueur, la même largeur & à peu près la même forme que le *Buccin rayé*; on compte pareillement huit tours à ſa ſpire, dont les proportions ne ſont pas différentes, mais toute ſa ſuperficie eſt garnie de petits tubercules en forme de mammelons arrondis, dont huit rangs tranſverſes ſur le tour inférieur, quatre ſur le ſecond, & trois ſeulement ſur ceux de la ſpire, qui diminuent graduellement en groſſeur en approchant du ſommet.

L'ouverture, quoique de la même figure que celle de l'eſpèce précédente, eſt cependant un plus petite, elle eſt terminée de même au bout ſupérieur par un angle de la lèvre droite, & par une groſſe ride de la lèvre gauche, dont l'entre-deux forme un canal, & au bas par une échancrure oblique, dont le bord droit eſt plus alongé que dans le *Buccin rayé*, & le gauche foiblement relevé en dehors.

La lèvre droite eſt garnie ſur le bord de ſept dents épineuſes, & dans l'intérieur d'un grand nombre de ſtries tranſverſes, très-peu élevées; la gauche eſt oblitérée en deſſus, elle forme au bas un bourrelet convexe, & finit à la baſe par une ſaillie droite, qui ſe prolonge comme dans l'autre par une côte ſpirale qui tourne dans la cavité. Enfin, indépendamment des tubercules, ſa ſuperficie eſt liſſe & luiſante.

La couleur de cette coquille eſt blanche intérieurement, & très-liſſe ſur-tout à la columelle, elle eſt fauve, blanchâtre ou jaunâtre à l'extérieur, marquée ſur la convexité du dernier tour d'une grande tache rouſſe, & parſemée ſur le reſte de la ſpire d'autres petites taches lenticulaires

de la même couleur, excepté les trois du ſommet qui ſont ordinairement d'une couleur de roſe très-clair.

Cette coquille habite les mêmes contrées que l'eſpèce précédente; on la trouve dans l'océan Aſiatique, ſur les côtes de l'île de Tranquebar, l'une des Moluques, & ſur celles de l'île de Java.

36. BUCCIN liſéré.

Buccinum zonale ; NOB.

Buccinum, teſta oblongo ovata tranſverſim ſtriata, anfractibus ad futuram obſolete plicatis nigro faſciatis ; NOB.

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, labio interno repando, ſtriatum rugoſum ſubalbidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. M.*

Buccinum, parvum ſulcatum, lævi fragile ſubalbidum, punctis rufis in faſcia diſpoſitis circumdatum ; ejuſd. ibid. pag. & tab. 43, fig. o, p. ?

DESCRIPTION. Ce *Buccin* eſt toujours petit, long au plus de huit lignes & large de quatre, il a en petit la même forme que l'eſpèce précédente, & ſa ſpire eſt dans la même proportion, relativement au tour inférieur, mais elle n'eſt compoſée que de ſix tours. Leur ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes très-fines & très-nombreuſes, & a peu de convexité. Le bord ſupérieur de chaque tour de la ſpire eſt garni au-deſſous de la future de plis longitudinaux peu enfoncés, qui ceſſent ſur le milieu des deux tours voiſins de l'ouverture, & ne garniſſent en totalité que ceux du ſommet.

L'ouverture a la forme d'un ovale alongé, elle eſt pointue au haut, arrondie à l'autre bout, & terminée de ce côté par un rétréciſſement des deux lèvres, qui aboutit à l'échancrure oblique de la baſe. Le bord gauche de l'échancrure eſt liſſe & ſaillant, le droit forme extérieurement une petite côte liſſe qui eſt inclinée vers le dos de la coquille d'une manière preſque inſenſible.

La lèvre droite eſt épaiſſe, arquée vers le bas, relevée extérieurement en bourrelet épais; ſon bord antérieur eſt luiſant, l'intérieur eſt garni de quatorze petites dents qui ſe prolongent dans l'ouverture en autant de petites ſtries ſaillantes, elle finit au bas par un angle, dont le côté poſtérieur forme un des parois de l'échancrure de la baſe. La lèvre gauche eſt étendue ſur le ventre du premier tour en guiſe d'une plaque très-mince & très-luiſante, elle eſt épaiſſe vers le bas & relevée en bourrelet. La columelle eſt arquée, luiſante & marquée d'une ou deux ſtries tranſverſes; ſon bord inférieur préſente une carène ſpirale qui n'eſt que la continuation du bord gauche de l'échancrure.

La couleur de ce petit *Buccin* eſt fauve, ou blanchâtre, ou olivâtre à l'extérieur; mais on y apperçoit toujours une bande tranſverſe, noire ſur le bord ſupérieur des tours à la proximité des ſutures, qui ne ceſſe d'être viſible qu'aux deux derniers du ſommet; quelquefois on voit encore deux bandes tranſverſes de petits points noirâtres ou bruns ſur la convexité du tour inférieur, dont une ſur le milieu, & l'autre près de la baſe. L'ouverture eſt blanche, mais le fond de la cavité eſt coloré de brun. J'ai trouvé ce petit *Buccin* parmi des coquilles que M. Dantic avoit reçues de l'île Saint-Domingue.

37. BUCCIN crenelé.

Buccinum crenulatum ; NOB.

Buccinum, teſta plicata tranſverſim ſtriata, anfractibus ſuperne complanatis crenulatis, apertura utrinque dentata ; NOB.

Buccinum breviroſtrum hirſutum, ſinuoſum, faſciatum, roſtro leviter diſtorto ; LISTER, *ſynopſ. tab. 967, fig. 22. ?*

Buccinum oblongum coſtatum ; PETIVER, *gazoph. tab. 64, fig. 8.*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. k, 3. ?*

DESCRIPTION. Cette coquille a tant de reſſemblance avec celle du *Buccin cordonné*, qu'on la prendroit pour elle au premier coup-d'œil, ſi on n'obſervoit que le bord ſupérieur des tours eſt applati & bordé par des tubercules arrondis que l'autre n'a pas, & que la ſuperficie de la lèvre gauche eſt marquée de petites ſtries obliques qui ſont beaucoup moins nombreuſes dans cet autre *Buccin*.

Cette coquille ne s'écarte point de la forme de l'eſpèce précédente, mais elle a un peu plus de largeur par le bas, elle eſt arrondie ou ovoïde, & terminée en deſſus par une ſpire étagée, qui eſt compoſée en totalité de huit tours; elle a treize lignes de longueur & ſept lignes de diamètre. Le tour du bas eſt convexe, les autres ſont preſque plats & leur bord ſupérieur eſt coupé tranſverſalement; ils ſont tous garnis à l'extérieur de plis longitudinaux preſque perpendiculaires, qui ſont coupés en travers par des ſtries qui ne ſont guère viſibles que dans les interſtices des plis, leur convexité en étant fort rarement marquée, excepté près de la baſe & ſur les tours du haut de la ſpire; le bord ſupérieur de chaque tour eſt garni préciſément ſur l'angle qui réſulte de leur applatiſſement, d'un rang de tubercules hémiſphériques, leſquels ſont ſéparés des plis longitudinaux par une ſtrie profonde qui règne au-deſſous.

L'ouverture eſt ovale & échancrée aux deux bouts; l'échancrure du haut eſt petite & placée ſur le bord ſupérieur de la lèvre droite où elle eſt reſſerrée, en forme de petit canal, par un pli tranſverſe de la lèvre gauche, & de l'autre côté, par l'extrémité ſupérieure de la lèvre droite, celle du bas eſt arquée, & ſon bord droit eſt un peu recourbé en deſſus.

La lèvre droite offre une courbure assez régulière, elle est mince, crenelée sur les bords & marquée intérieurement de stries transverses en grand nombre ; la lèvre gauche est oblitérée & applatie au sommet, elle forme, depuis le milieu jusqu'au bas, un bourrelet épais & saillant, dont les bords paroissent crenelés. La columelle est marquée sur toute sa longueur de stries obliques très-courtes. & terminée par une carène oblique & spirale, qui disparoît dans la cavité.

La face extérieure de ce *Buccin* est luisante, elle est ordinairement colorée d'un fauve très-clair & parsemée de taches rousses, plus foncées qui y sont distribuées avec peu de régularité ; l'ouverture est blanche sur les bords & teinte de brun clair dans le fond. J'ignore d'où vient cette coquille.

38. BUCCIN olivâtre.

Buccinum olivaceum ; NOB.

Buccinum, testa longitudinaliter plicata lævi, ad basim transversim striata, labro postice muricato ; NOB.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis granulatis, labio externo dentato, subalbidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. D.?*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. 33, fig. k, 2.*

DESCRIPTION. C'est sur-tout aux coquilles qui ont été confondues avec des espèces analogues qu'il convient d'apporter la plus grande attention, si l'on veut que la conchyliologie acquière un jour la perfection dont elle est susceptible, & je ne vois pas pourquoi on ne mettroit pas autant de soin a la description des espèces les plus abjectes, qu'on en met ordinairement à celles que leur rareté ou leur beauté rendent plus recommandables ; je souhaite que les naturalistes, qui ont agi différemment, se corrigent de cet abus, car ils se sont conduits dans ce cas comme des marchands, qui ne considèrent les coquilles que de ce côté, plutôt que comme des vrais naturalistes, pour qui tous les faits sont également précieux, puisqu'ils conduisent également aux vérités qu'ils ont dessein de connoître.

Le *Buccin* dont il est ici question est très-commun dans les cabinets, mais il est vraisemblable qu'il n'a été considéré que comme une simple variété du *Buccin cordonné*, puisque Gualtiéri & M. de Favanne sont les seuls auteurs qui en aient donné une figure reconnoissable, encore même me reste-t-il quelques doutes sur le synonyme de Gualtiéri, quoique d'ailleurs sa figure soit assez ressemblante.

Sa coquille a dix-sept lignes de longueur sur neuf lignes environ de diamètre ; sa forme est un ovoïde alongée, qui est terminée au haut par une spire pyramidale, dont les futures n'ont qu'une très-petite saillie ; elle est composée de huit tours, dont l'inférieur atteint presque le milieu de la coquille ; il est lisse, peu bombé & marqué de plis longitudinaux, convexes, qui sont coupés seulement à la base par quatre ou cinq stries transverses assez profondes ; les deux tiers supérieurs de ce tour en sont entièrement privés, ainsi que ceux de dessus, mais les plis y sont plus serrés & même plus saillans qu'ailleurs.

L'ouverture ressemble beaucoup à celle du *Buccin crenele ;* je me bornerai pour cette raison à ne désigner que ses différences ; elle est un peu plus rétrecie que dans cette espèce par une dent saillante, qui se trouve sur les parois internes de la lèvre droite vers les deux tiers de la hauteur, elle a de même un petit canal dans le haut, des stries à l'intérieur de la lèvre droite, mais moins nombreuses, & des dents épineuses à sa base comme dans le *Buccin rayé.* La lèvre gauche se prolonge sur le devant en un feuillet plus mince que dans le *Buccin crenelé*, qui déborde de près d'une ligne sur la columelle ; celle-ci est lisse dans l'intérieur & bordée vis à vis l'ouverture d'un rang de crenelures arrondies qui, à cause de leur saillie, concourent à la retrecir.

L'échancrure de la base ne diffère presque point de celle de l'espèce précédente.

Le fond de ce *Buccin* est d'un verd d'olive en dehors, il est souvent orné de deux bandes blanchâtres, dont une seule se prolonge sur les tours de la spire ; les bords de l'ouverture sont blancs & sa cavité cendrée, mais on y distingue quelquefois une bande blanche qui tourne dans son intérieur. Cette coquille est de l'océan Américain ; je l'ai vue chez M. Badier parmi celles qu'il a ramassées sur les côtes de la Guadeloupe.

39. BUCCIN chardon.

Buccinum senticosum.

Buccinum, testa longitudinaliter sulcata, striis transversis acutis cancellata, columella oblique plicata ; NOB.

Turbo spectabilis, ubique sinuosis lineis tam bene sulcatus ut si essent scalpro incisæ ; osseum colorem habet, in Adriatico generatur ; BONANNI, *recreat. pag. 117, class. 3, fig. 35. — ejusd. mus. kirch. pag. 452, num. 35.?*

Buccinum aculeatum ; RUMPH. *thes. tab. 29, fig. N.* — PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 9, fig. 17.*

Buccinum majus canaliculatum & sulcatum, striatum, costulis minutissime muricatis asperum & divisum, terreo fulvido colore depictum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. G, & fig. I.*

Cophino-salpinx, carduus, Buccinum cancellatum & totum aculeatum coloris castanei ; KLEIN, *ostrac. pag. 44, gen. 3, spec. 1.*

Buccin garni de pointes & de lignes transversales qui couvrent les côtes dont sa robe est coupée ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. O.*

Buccina elegantiora, juxta longitudinem costis sulcisque profundis distincta, undique capillaceis veluti, tenuissimis spinulis hispida, forma & coloribus discrepantia,

discrepantia ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 45 — 48, icones malæ.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 4, tab. 23, fig. 4, 5.*

Murex senticosus ; testa ecaudata longitudinaliter costata, transversim cancellata, apertura striata ; LINN. *syst. nat. pag. 1220, num. 546.*

Murex senticosus ; testa subturrita, longitudinaliter costata muricata, transversim cancellata, ore striato ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 304, num. 7. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 306.*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. tab. 31, fig. L.*

Turbo senticosus, carduus ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 308, tab. 155, fig. 1466, 1467.*

Distelhoorntje ; par les Hollandois.

Das distel-hornchen ; die distel-schnecke ; par les Allemands.

Small prickle whelk ; par les Anglois.

Le petit chardon, ou *le Buccin épineux ;* par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a tant d'analogie avec les espèces précédentes, & notamment celle qui suit, qu'il y a lieu de s'étonner que Linné l'eût compris dans le genre du *murex*, en laissant les autres dans celui du *Buccin*.

Sa coquille est un peu plus alongée que celle de l'espèce précédente, & paroît armée de petites épines sur toute sa superficie ; les plus grands individus ont un pouce sept lignes de longueur & huit lignes de diamètre ; ils sont alors composés de neuf tours, dont la surface externe est convexe & garnie de plis ou de côtes longitudinales écartées, qui sont coupées transversalement par des stries élevées & semblables à des lamelles aiguës ; ces stries sont un peu plus saillantes sur la convexité des côtes longitudinales que dans leurs interstices, & leur prolongement dans cette partie les fait ressembler à des petites épines. Les plis longitudinaux sont de deux sortes, les uns sont arrondis, très-élevés, les autres sont aigus & deux ou trois fois plus étroits que les premiers. La spire est d'un septième plus longue que le tour inférieur, elle est terminée par un sommet pointu.

La coupe de l'ouverture représente un ovale alongé & rétréci par le bas, elle n'a ni pli ni échancrure au bout supérieur. La lèvre droite a un peu d'obliquité relativement à l'axe de la coquille, elle est légèrement crenelée sur le bord & garnie à l'intérieur de quatorze ou quinze stries transverses, qui continuent jusque dans le fond de la cavité. La lèvre gauche est peu apparente dans ce *Buccin*, vers sa partie supérieure, elle l'est davantage à l'autre extrémité, où elle forme extérieurement un petit bourrelet.

La columelle est convexe & marquée au bas de deux ou trois plis obliques, dont l'inférieur se prolonge au dehors jusqu'à l'échancrure de la base, & intérieurement sur l'angle de la columelle.

L'échancrure du bas de l'ouverture est un peu plus petite que dans le *Buccin olivâtre*, elle a même un peu plus d'obliquité, elle est accompagnée à l'extérieur d'une côte épaisse, arrondie & torse, qui en tournant autour de l'axe va se terminer au-dessus des plis de la columelle.

Sa couleur consiste en une teinte incarnate, très-foible à l'intérieur ; toute sa surface externe est blanchâtre & variée de taches fauves ou marron clair ; souvent le tour inférieur présente vers le milieu une bande brune transverse, dont on ne voit que la moitié sur les tours de la spire tout le long des sutures.

Cette coquille est de l'océan Asiatique ; Rumphius l'indique sur les côtes de l'île d'Amboine ; Bonanni dit qu'on la trouve aussi dans la mer Adriatique ; mais il y a lieu de croire que la coquille de cet auteur n'est pas notre *Buccin chardon*, car il observe que sa figure a été grossie au microscope pour en mieux présenter les détails : c'est cette augmentation de volume qui a induit en erreur, & néanmoins sa coquille est encore plus petite que la nôtre, sa spire est moins effilée, & n'est composée en tout que de cinq tours.

40. BUCCIN cordonné.

Buccinum reticulatum ; LINN.

Buccinum, testa ovata ellonga, transversim striata, longitudinaliter rugosa apertura dentata ; LINN. *syst. nat. pag. 1204, num. 476.*

Buccinum brevirostrum cancellatum, dense sinuosum labro dentato ; LISTER, *synopf. tab. 966, fig. 21.*

RÉAUMUR, *memoires de l'académie des sciences, ann. 1710, tab. 10, fig. 18, & ann. 1711, tab. 6, fig. 9.*

Buccinum marinum cancellatum ; PETIVER, *gazoph. tab. 75, fig. 4.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, striatum rugosum, regis eminentibus, lineis circularibus albidis & fuscis obscure notatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. C.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum costatum, obscure striatum, ex albido & rufo veluti, fasciatum ; ejusd. ind. pag. & tab. cad. fig. E.

SEBA, *thes. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 62, 67, icones malæ.*

Le covet ; ADANSSON, *conchyl. pag. 114, tab. 8, fig. 9, icon. mala.*

Buccinum reticulatum ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 122, tab. 72, fig. 92.*

Nassa oblonga, truncata & cancellata ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 40, tab. 124, fig. 1162, 1163, 1164.*

Buccinum recurvirostrum cancellatum, columella sinuosa, labro dentato, reticulatum ; D'ACOSTA, *brith. conchyl. pag. 131, tab. 7, fig. 10, icon. bona.*

Buccinum reticulatum ; VON BORN, *ind. mus.*

cæsar. pag. 254, num. 4. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 260, tab. 9, fig. 16. — icon. optima.

Buccinum reticulatum ; SCHROETERS, *einleitung in die conchylienk. tom. 1, pag. 346, tab. 2, fig. 5.*

Overlangs geknobbet topje ; par les Hollandois.

Die stumpfe langlichte gegitterte fischreuse ; par les Allemands.

Reticulated whelk ; par les Anglois.

Le covet, ou *le petit Buccin cordonné ;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille représente un ovoïde alongé, arrondi & obtus à son extrémité inférieure, & pointu à l'extrémité opposée ; sa plus grande longueur est d'un pouce environ, & double de sa largeur. Elle est médiocrement épaisse, & sa spire est composée de huit à neuf tours, presque plats ou peu renflés, mais distingués les uns des autres. Leur surface extérieure est chagrinée par les petits boutons applatis que forment un grand nombre de cannelures longitudinales & transversales, fort serrées, & qui se croisent à angles droits ; les cannelures longitudinales ou parallèles à la longueur de la coquille, sont un peu plus considérables que les transverses. Celles-ci sont au nombre de quatorze sur le tour inférieur, de six à sept sur le second, & beaucoup moins nombreuses sur les autres.

Le sommet est conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur ; l'échancrure du bas est légèrement repliée & de moitié plus profonde que large.

La lèvre droite est épaisse & garnie au dedans d'un rang de sept à neuf dents, dont celle du milieu est ordinairement un peu plus grosse que les autres ; c'est le petit bourrelet qui la borde au dehors qui forme les plis longitudinaux dont sa surface est couverte.

Quelques rides, & même trois ou quatre petites dents, se font voir dans la partie inférieure de la lèvre gauche, elle est recouverte par une grande lame mince & luisante qui s'étend sur une petite partie du second tour ; le bourrelet qui la termine extérieurement est gros & court, & relevé de quatre ou cinq petites stries obliques.

La couleur de cette coquille est jaunâtre, bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois sans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne sur la spire.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite est aiguë, tranchante & extrêmement mince, leur sommet est aussi proportionnellement plus court que l'ouverture.

Les vieilles diffèrent aussi entr'elles, les unes ont les cannelures égales, & pour lors leur surface est chagrinée par-tout également ; dans les autres les cannelures longitudinales sont du double plus grosses & plus écartées que les transverses, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze sur chaque tour de la spire ; ces petites différences avoient fait diviser mal-à-propos cette espèce en deux ou trois espèces distinctes.

L'animal de cette coquille a, suivant M. Adanson, à qui cette description appartient, le tuyau du manteau aussi long que ses tentacules & dix fois plus épais, son pied est égal à la longueur de sa coquille, presque carré & comme frangé tout autour ; la couleur de son corps est blanc jaunâtre, du reste il ressemble à celui de la *pourpre hemastome*, que cet auteur nomme *sakem*, comme je l'ai déjà observé dans les généralités des *Buccins*.

On trouve cette coquille, en très-grande quantité, sur les rivages de l'île Ténériffe une des Canaries, & à celle de Fayal aux Açores, suivant M. Adanson ; dans la mer Méditerranée, suivant Linné ; dans l'Océan sur les côtes de la France, suivant Réaumur ; sur celle de l'Angleterre, suivant Lister, Pennant & d'Acosta.

41. BUCCIN miga.

Buccinum miga.

Buccinum testa subovata, anfractibus convexis oblique plicatis, transversim obsoleteque striatis, apertura subrotunda violacea ; NOB.

Cochlea cinereo flava, itidem costata, crenata & profunde lyrata ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 43.*

Miga ; ADANSSON, *conchyl. pag. 116, tab. 8, fig. 10.*

Nassa fasciata, fasciis alternis obscure bruneis, rufescentibus & candidis circumcincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 43, tab. 124, fig. 1167 — 1169.*

DESCRIPTION. Celui-ci n'a que neuf lignes de longueur & quatre lignes & demie de diamètre, sa forme est presque ovale, très-arrondie par le bas, & composée en tout de sept tours à la spire, dont le sommet est ordinairement terminé par un point violet. Ses tours sont arrondis, renflés & garnis de dix à douze plis qui sont écartés & inclinés un peu obliquement de la droite de la coquille vers sa gauche ; ils sont encore marqués d'un grand nombre de stries transverses qui coupent les plis à angles droits, & ne sont bien apparentes que près de la base du tour inférieur ou dans les interstices des plis ; ces stries sont au nombre de vingt sur le dernier tour & de dix dans le second.

L'ouverture est presque ronde, à peine un quart plus longue que large, elle a à sa partie supérieure un petit canal sans échancrure qui est formé par une dent élevée sur le haut de la lèvre gauche, qui elle-même n'est que très-légèrement ridée vers le bas ; la lame qui la termine extérieurement ne s'étend presque pas sur

la ſeconde ſpire, elle eſt terminée circulairement & ne fait qu'une très-légère ſaillie.

La lèvre droite eſt garnie de quinze ſtries élevées dans l'intérieur, qui ceſſent à quelque diſtance du bord, & bordée au dehors par un petit bourrelet comme dans le *Buccin cordonné*; l'échancrure de la baſe reſſemble plus à celle du *Buccin olivâtre*, qu'à celle de l'eſpèce précédente, elle eſt accompagnée de même en dehors par un petit bourrelet arqué, ſur lequel j'ai toujours apperçu des ſtries, mais que M. Adanſſon dit avoir toujours trouvé liſſe.

Suivant cet auteur, on remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille, il y en a de blanches, de griſes, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris de lin & de violettes; il dit même en avoir trouvé une qui étoit d'une belle couleur de pourpre; il n'y a, ſuivant lui, que celles qui ſont blanches ou fauves, qui admettent un mélange des autres couleurs; on voit ſur quelques-unes du brun ou du bleu diſtribué par bandes ou par marbrures; mais un caractère dont cet auteur ne parle point & qui eſt conſtant dans toutes ces variétés, c'eſt la couleur de l'ouverture qui eſt toujours d'une teinte violette qui eſt plus ou moins foncée ſelon les individus; ce *Buccin* eſt de la côte d'Afrique, M. Adanſſon le trouva dans les rochers du cap Bernard, près de l'île de Gorée; on le pêche auſſi dans la mer Méditerranée ſur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté parmi d'autres coquillages par M. l'abbé Poiret, naturaliſte très-diſtingué.

42. BUCCIN aſcagne.

Buccinum aſcanias; NOB.

Buccinum, teſta oblongo ovata oblique plicata, ſtriis tranſverſis elevatis, apertura ovata alba; NOB.

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. N.*

DESCRIPTION. Cette coquille eſt encore plus petite que la précédente, elle n'a ordinairement que ſept lignes de longueur & environ trois lignes de diamètre; elle eſt compoſée de ſept tours, dont l'inférieur n'a que trois lignes de hauteur; ils ſont tous très-convexes & garnis de petits plis perpendiculaires d'une parfaite égalité, qui ſont coupés tranſverſalement par des ſtries ſaillantes, tandis que celles de l'eſpèce précédente ſont enfoncées; celles-ci rendent la ſurface des plis grenue, tandis qu'elles ne ſont preſque pas ſenſibles dans l'autre eſpèce ſur leur convexité. L'ouverture, quoique ſemblable à celle du *Buccin miga*, préſente cependant un ovale plus régulier, le rebord extérieur de la lèvre droite eſt beaucoup plus large & plus ſaillant; la lèvre gauche a à peu près la même forme, mais la columelle eſt parſemée de petites ſtries élevées, très-fines & ondulées; l'échancrure de la baſe eſt proportionnée à ſa grandeur, comme dans l'autre eſpèce.

Cette coquille eſt blanche intérieurement & cendrée en dehors, ſans bandes ni taches, ou fauve avec deux bandes brunes, ou bien fauve ſans bandes, avec des petites taches plus foncées. On la trouve ſur les côtes de la Barbarie & aux environs de Naples. Son caractère eſſentiel réſide dans les ſtries élevées, qui coupent les plis tranſverſalement, & dans ſa columelle qui eſt ſtriée; elle eſt par tout le reſte fort voiſine du *Buccin miga*, mais toujours plus petite que cette eſpèce.

43. BUCCIN treilliſſé.

Buccinum clathratum; VON BORN.

Buccinum, teſta ovata gibba, coſtis tranſverſis undatis, futuris profondè canaliculatis, ſpira plicata; NOB.

Turbo undoſis anfractibus productus, crenuliſque tranſverſis aſper; unde è linteo leviter criſpato videtur compoſitus, multicolor plerumque, interdum albus, vel eburneus, vel nigricans, vel ſubviridis; BONANNI, *recreat. pag. 120, claſſ. 3, fig. 62.*

Buccinum indicum aſperum multicolor; PETIVER, *gazophyl. tab. 56, fig. 5.*

Buccinum clathratum; teſta ovata longitudinaliter plicata, ſtriis elevatis tranſverſis decuſſata, roſtro recurvo; VON BORN, *ind. muſ. caſar. pag. 255, num. 5. — ejuſd. teſtac. muſ. caſar. pag. 261, tab. 9, fig. 17, 18, icon. optima.*

Das rezhorn; par les Allemands.

India lattice ſhell; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt ovale, très-bombée & d'une grande épaiſſeur, relativement à ſon volume; ſur quinze lignes de hauteur elle a onze lignes de diamètre. Elle eſt compoſée de ſept tours, dont l'inférieur fait à lui ſeul près de la moitié de la coquille, celui-ci eſt très-bombé & marqué extérieurement de onze ou douze côtes tranſverſes élevées, obtuſes & ſéparées par des ſillons applatis qui ſont à peu près de la même largeur qu'elles; les tours ſupérieurs de la ſpire ſont peu bombés; on ne compte ſur leur convexité que cinq côtes tranſverſes, mais un très-grand nombre de plis longitudinaux au-deſſous d'elles qui rendent les côtes ondulées & même treilliſſées; ces plis ſe rencontrent auſſi ſur le tour inférieur, mais ils ſont plus écartés, moins élevés que ſur la ſpire, & d'un arrangement beaucoup moins régulier.

Les ſutures préſentent un petit canal enfoncé ſur le bord ſupérieur des tours qui ſe prolonge juſqu'au ſommet.

L'ouverture eſt ovale & légèrement oblique, la lèvre droite eſt arquée, mince & pliſſée ſur le bord, elle eſt garnie dans l'intérieur de douze ſtries élevées qui ſe prolongent juſque dans le fond, chacune d'elles eſt diviſée, près du bord de la lèvre, en deux ſtries plus petites, qui les font

paroître doubles. La lèvre gauche eſt ſaillante, tronquée en avant & arrondie par le haut, elle a auſſi dans cette partie quelques petits plis tranſverſes d'une longueur inégale, & ſur la columelle, qui eſt convexe, des ſtries obliques qui ſont fort peu marquées. L'ouverture ſe termine au bas par une échancrure oblique, dont le bord droit eſt un peu relevé vers le dos de la coquille, il part extérieurement du fond de cette échancrure un gros bourrelet, dont la ſuperficie a des ſtries arquées & d'autres obliques très-ſaillantes, qui ſe termine ſous le rebord inférieur de la lèvre gauche.

Le dedans de cette coquille eſt blanc & ſa ſurface verdâtre. M. de Born dit qu'elle eſt glauque; Bonanni en a vu de blanches, de noirâtres, & d'autres qui tiroient ſur le verd; elle eſt rare, & vient des mers des grandes Indes, ſelon Petiver.

On trouve, mais rarement, des individus foſſiles de ce *Buccin*, dans les couches coquillières de Courtagnon en Champagne, & à Pont-Levoye dans le Bleſois; j'en poſſède de l'un & l'autre endroit, qui appartiennent inconteſtablement à cette eſpèce.

44. BUCCIN pliſſé.

Buccinum plicatulum; NOB.

Buccinum, teſta ovata, plicis obliquis diſtantibus, ſtriis tranſverſis acutis decuſſata, columella granulata; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce n'avoit point été encore décrite; elle eſt plus petite que le *Buccin aſcagne*, mais d'une figure plus analogue à celle du *Buccin totombo*, avec qui il eſt croyable qu'elle aura été confondue.

Sa coquille a ſix lignes de longueur & quatre environ de diamètre, elle eſt arrondie au bas & terminée en deſſus par une ſpire pointue, qui eſt compoſée en totalité de ſix tours, dont l'inférieur égale la moitié de ſa longueur. Leur ſuperficie eſt garnie de plis longitudinaux, mais inclinés obliquement de gauche à droite; on en compte onze ou douze ſur chacun d'eux, qui deviennent progreſſivement plus écartés, à meſure qu'ils ſont plus près de l'ouverture.

Celle-ci eſt ovale & près de deux fois auſſi longue que large, elle eſt terminée au haut par un petit canal formé d'une part par une ride tranſverſe de la lèvre gauche, de l'autre par les parois de la droite, & au bas par une fente étroite qui finit à l'extérieur par une échancrure oblique, deux fois plus longue que large, mais ſemblable d'ailleurs à celle du *Buccin aſcagne*.

La lèvre droite eſt ſimple, accompagnée au dehors d'un bourrelet large, de peu d'épaiſſeur, & intérieurement d'un grand nombre de ſtries tranſverſes, ſerrées & ſaillantes qui ſe perdent dans la cavité. La lèvre gauche eſt arquée, épaiſſe & étendue ſur la convexité du ſecond tour; toute ſa ſuperficie eſt parſemée, comme celle de la columelle, de points élevés qu'on ne diſtingue qu'avec peine à la vue ſimple, mais qui la rendent raboteuſe au tact. Les ſtries tranſverſes de ſa ſurface externe ſont plus ſaillantes que dans le *Buccin aſcagne*, principalement à leur croiſement ſur les plis, où elles paroiſſent épineuſes ſans l'être effectivement, on en compte quinze ou ſeize ſur le tour inférieur, dont quatre ou cinq ſont plus élevées que les autres, & quatre ſeulement ſur ceux de la ſpire.

La couleur de ce *Buccin* eſt blanchâtre au dehors avec deux ou trois bandes fauves, dont une près des ſutures, une au milieu de la convexité, & la troiſième près de la baſe du tour inférieur, les tours de la ſpire n'en ont qu'une & ſouvent point du tout. L'ouverture eſt blanche & ſa cavité tire ſur le cendré.

On trouve cette coquille à la Guadeloupe; d'où elle a été apportée par M. Badier, & vraiſemblablement ſur le rivage des îles Antilles.

45. BUCCIN totombo.

Buccinum pullus; LINN.

Buccinum, teſta ovata gibba, ſtriis obliquis tranſverſiſque cancellata, labio explanato gibbo; NOB.

Buccinum breviroſtrum, columella calloſa cancellatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 970, fig. 25.*

Arcularia minor; RUMPH. *theſ. tab. 27, fig. N.* — PETIVER, *aquat. Amboin, tab. 12, fig. 10.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. M.*

Caſſis lævis, arcularia minor, teſta exigua mucrone elongato coloris cinerei nitentis, bia totombo; KLEIN, *oſtrac. pag. 91, gen. 5, num. 5.*

Le totombo; ADANSSON, *conchyl. pag. 117, tab. 8, fig. 11, icon. bona.*

Buccinum pullus; teſta gibba oblique ſtriata; labio interiore explanato gibbo; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1201, num. 458.*

Buccinum pullus; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 328, tab. 2, fig. 2, a, b, icon. bona.*

Bia totombo; par les habitans de Malacca.

Bruinetje; par les Hollandois.

Das braune ruffer kornchen; par les Allemands.

Small koffer ſchell; par les Anglois.

Le totombo; par les François.

DESCRIPTION. M. Adanſſon dit que cette coquille n'a que ſix lignes de longueur & moitié moins de largeur, mais c'eſt vraiſemblablement par mégarde que cet auteur s'eſt exprimé ainſi, car ſa figure, qui eſt très-exacte, donne une proportion différente; le plus ſouvent elle n'a effectivement que ſix lignes de longueur, & ſa largeur ou ſon diamètre eſt alors de quatre lignes; on en trouve qui ont juſqu'à huit lignes & demie de longueur, & un diamètre de cinq lignes & demie, mais c'eſt-là le terme de ſon développement.

Sa ſpire eſt compoſée de ſept tours applatis, diſtingués par étages, dont l'inférieur eſt renflé vers le bas. Leur ſurface eſt treilliſſée par des ſtries, dont les unes ſont parallèles au bord de la lèvre droite & légèrement obliques, les autres tranſverſes & inégales entr'elles par leur écartement, il y en a quinze tranſverſales ſur le tour inférieur de la ſpire, outre une infiniment petite placée entre les ſept premières & qui leur eſt parallèle; on n'en compte que quatre ſeulement ſur les tours de la ſpire. Le ſommet, indépendamment de l'ouverture, forme un triangle rectangle.

L'ouverture qui eſt ovale eſt un peu plus longue que large, elle occupe à peu près la moitié de la coquille, & reſſemble par-tout le reſte à celle du *Buccin pliſſé*.

La lèvre droite eſt arquée, obtuſe & bordée au dehors d'un bourrelet moins épais que dans l'eſpèce précédente. La lèvre gauche conſiſte en une lame arrondie, très-large & très-épaiſſe qui recouvre preſque en totalité le ventre de la coquille. La columelle eſt luiſante & marquée de quatre ou cinq ſtries tranſverſes qui n'ont preſque point de ſaillie. L'échancrure de la baſe ne diffère point de celle du *Buccin pliſſé*.

La couleur de cette coquille eſt blanche, ou fauve ou bleuâtre, elle eſt quelquefois ſans taches & quelquefois avec deux ou trois bandes brunes qui font le tour de la ſpire comme dans la précédente. L'ouverture eſt blanche, & on diſtingue dans ſa cavité deux ou trois bandes tranſverſes brunes qui ſont toujours très-apparentes, même quand elles ne le ſont pas à l'extérieur. On trouve ce petit *Buccin* au détroit de Malacca dans les Indes orientales, ſuivant Rumphius, & ſur la côte du Sénégal, près de l'île de Gorée, ſelon M. Adanſſon. J'en poſſède un petit individu foſſile du banc de Courtagnon en Champagne.

46. BUCCIN couronné.

Buccinum coronatum; NOB.

Buccinum, teſta ovata livida, anfractibus lævibus ad futuram tuberculatis, inferne ſtriatis, labro ſpinoſo; NOB.

Cochlea peregrina tota obſcura fuſca, ex albo late fimbriata, cæterum ſimplex lævis ſuperne circa gyros minutis quaſi margaritis granata; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 28, 39.*

Buccinum mutabile; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom. 1, pag. 329, tab. 2, fig. 4.*

DESCRIPTION. M. Schroeter a cru que cette eſpèce étoit la même que le *Buccin bombé*, mais il étoit dans l'erreur, elle en diffère par ſa couleur livide ou verdâtre, qui eſt ordinairement parſemée de lignes longitudinales blanches, par une bande fauve qui règne ſur toute la longueur de la ſpire, & ſur-tout par un rang de tubercules arrondis & blancs qui, comme une couronne de perles, règne ſur le bord ſupérieur de ſes tours.

Sa coquille a un pouce de longueur & ſept lignes de diamètre, elle eſt compoſée de ſept tours, dont l'inférieur fait un peu plus que ſa moitié, il eſt bombé, liſſe ſur ſa convexité & marqué au bas, parallèlement à l'échancrure de la baſe, d'un ſillon profond & de deux ou trois ſtries écartées, preſque ſuperficielles.

Les ſix tours de la ſpire ſont liſſes, peu convexes & diſpoſés par étages à cauſe de la ſaillie que forme leur bord ſupérieur, ſur lequel on apperçoit un rang de tubercules convexes & blancs, qui ſont ſéparés les uns des autres par des échancrures noires un peu moins larges qu'eux.

L'ouverture préſente un ovale un peu alongé & rétréci vers le haut, elle eſt longue de ſept lignes & large de quatre. Elle eſt terminée au ſommet par une échancrure creuſée au haut de la lèvre droite, qui a autant de profondeur que de largeur; dans la cavité, par un canal tranſverſe qui eſt formé par une ride de la lèvre gauche, & à la baſe par une fente oblique, large d'une ligne, qui aboutit à l'échancrure inférieure.

La lèvre droite eſt mince ſur le bord, & armée ſur toute ſa longueur de ſept ou huit épines pointues, courtes & écartées, elle eſt garnie intérieurement de dix-neuf ou vingt ſtries élevées, qui n'ont qu'une ou deux lignes de longueur. La lèvre gauche eſt mince en deſſus, très-luiſante & colée ſur le ventre de la coquille, elle forme un bourrelet épais à ſa jonction avec la lèvre droite, & un ſecond extérieurement vers le bas. La columelle eſt échancrée au milieu, marquée au bas de quelques ſtries tranſverſes, & terminée de ce côté par une carène oblique qui finit en dehors par une pointe épineuſe.

L'échancrure de la baſe a preſque la forme d'un croiſſant, elle a trois fois autant de profondeur que de largeur, & ſon bord du côté droit forme un petit bourrelet qui ſe prolonge extérieurement juſqu'au tiers inférieur de la lèvre gauche.

Cette coquille a toute ſa ſuperficie colorée d'un verd ſale tirant ſur l'olivâtre, elle eſt d'ailleurs parſemée de lignes étroites longitudinales & inégales d'un blanc de lait, qui y ſont répandues avec beaucoup d'irrégularité, elle offre encore ſur le haut du tour inférieur une bande tranſverſe, fauve, qui tourne tout le long de la ſpire juſqu'au ſommet. Les tubercules qui accompagnent les ſutures ſont blancs, luiſans, & entremêlés de taches d'un noir foncé, qui leur donnent un éclat très-vif. Les bords des lèvres ſont blancs dedans comme dehors, mais le reſte de la cavité eſt brune, & on y apperçoit la bande fauve qui y eſt beaucoup plus apparente qu'à l'extérieur. Il paroit, d'après Seba, que ſa couleur eſt quelquefois très-foncée & d'un brun obſcur; je trouvai cette coquille ſur la côte de Foulepointe dans l'île de

Madagascar, mais il paroît qu'on la trouve aussi dans l'océan Asiatique.

47. Buccin casquillon.

Buccinum arcularia ; Linn.

Buccinum, testa plicata, transversim striata, anfractibus superne papillosis, labio explanato gibbo ; Nob.

Buccinum brevirostrum, columella velut callo quodam diffusa, crasse striatum, ima parte cujusque orbis nodosa ; Lister, *synops. tab. 970, fig. 24.*

Buccina quinque spiris absoluta, quarum maxima oris aperturam & quidem complanatam ostendit ; ex duobus labris alterum crenatum est, alterum dente unico munitum, colore cinereo ; Bonanni, *recreat. pag. 162, classe 3, fig. 340. — & ejusd. pag. 134, classe 3, fig. 175.*

Arcularia major ; Rumph. *thes. tab. 27. fig. M.* — Petiver, *aquat. Amboin. tab. 12, fig. 9.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, labio interno insigniter repando, externo fimbriato, rugoso, aliquando striatum, mucrone costis seu rugis perpendicularibus eleganter divisa, aliquando papillis coronato, subalbidum ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. O, Q, R.*

Petit rocher très-ventru & à côtes relevées, ainsi que les cinq etages de sa tête, il est tout blanc avec une bouche fort large & n'a point de queue ; d'Argenville ; *conchyl. pag. 292, tab. 17, fig. C.*

Cassis lævis, arcularia major mucrone acute elongato coloris cinerei nitentis ; Klein, *ostrac. pag. 92, gen. 5, num. 6.*

Seba, *mus. tom. 3. pag. 148, tab. 53, fig. 32. 35, 37, 40, 41.*

Buccinum arcularia ; testa plicata papillisque coronata, labro interiore explanato gibbo ; Linn. *syst. nat. pag. 1200, num. 457. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 608, num. 260.*

Buccinum arcularia ; testa ovata transversim striata, plicis longitudinalibus, papillisque coronata, labro explanato calloso ; Von Born, *index mus. cæsar. pag. 244, num. 1. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 251. — & pag. 258, tab. min. fig. e.*

Cochlis volutata parva crassa, costis perpendicularibus striata, in basi spirarum papillis coronata, labro calloso subdentato, galeodes arcularia major ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 89, tab. 41, fig. 409, 412.*

Buccin ; Favanne, *conchyl. tab. 33, fig. F, 3.*

Groote koffer hornje ; par les Hollandois.

Das weisse kofferhornchen ; par les Allemands.

Small koffer-shell ; par les Anglois.

Arculaire blanc, ou *le casquillon* ; par les François.

Description. Cette coquille, quoiqu'assez analogue aux deux espèces précédentes, pour que Gualtieri & Seba ne les eussent considérées toutes les trois que comme des variétés, en est cependant très-distincte ; elle diffère de la première par son volume, qui est plus considérable, & par les tubercules qui règnent tout autour de la future ; de la seconde, par ses plis longitudinaux, par ses stries transverses ; & de toutes les deux à la fois, par l'épaisseur & l'applatissement remarquable du haut de la lèvre gauche.

Elle est ovale, ventrue & assez épaisse, sa longueur est d'un pouce deux lignes, son diamètre d'un pouce moins deux ; on compte en tout sept tours à sa spire, dont l'inférieur forme à lui seul la moitié de sa longueur ; il est très-bombé & garni extérieurement de gros plis longitudinaux écartés, qui sont coupés transversalement par dix stries profondes & parallèles ; l'extrémité supérieure de chaque pli est terminée par un gros tubercule conique, plus écarté de la future que dans le *Buccin couronné*, & leur face supérieure qui est coupée obliquement, est toute lisse & sans stries. Les tours de la spire sont convexes, garnis de plis serrés & de quatre ou cinq stries transverses, mais les tubercules des plis n'y sont que très-peu sensibles, & point du tout sur quelques individus.

L'ouverture ne diffère presque point de celle du *Buccin couronné*, elle a supérieurement une échancrure semblable à la naissance de la lèvre droite & un pli transverse au haut de la gauche qui y forme un petit canal, elle est terminée au bas, de la même manière, par un écartement qui aboutit à l'échancrure de la base. La lèvre droite est simple & très-légèrement plissée sur le bord, elle offre à l'intérieur des stries semblables à celles du *Buccin couronné*. La lèvre gauche a beaucoup plus d'épaisseur & un diamètre plus considérable que dans cette espèce, elle forme sur la convexité du second tour, une plaque épaisse, demi-circulaire, un peu arquée qui le couvre en totalité & quelquefois la moitié du troisième tour, cette plaque est très-lisse & quelquefois légèrement plissée sur les bords extérieurs. La columelle est arquée ou échancrée au milieu, elle est convexe & garnie vers le bas de cinq ou six stries relevées, semblables à des dents ; l'échancrure de la base & son bourrelet extérieur sont dans cette coquille comme dans le *Buccin couronné*.

Sa couleur est le plus ordinairement cendrée en dehors, mais elle est quelquefois bleuâtre & ornée d'une ou plusieurs bandes transverses brunes, blanches ou fauves, & quelquefois de taches brunes ou verdâtres, qui sont parsemées sur la convexité du tour intérieur ; l'ouverture est blanche & luisante comme de l'émail ; la cavité est brune ou violette, & marquée vers le haut d'une bande transverse fauve.

Cette coquille vit dans l'océan Asiatique ; on la trouve, suivant Linné, à l'île de Java, & sur les rivages de l'île d'Amboine, suivant Rumphius ; je l'ai aussi trouvée à l'île de France, & dans la baie d'Antongil à Madagascar ; je possède un individu fossile de cette espèce qui a été trouvé aux

nvirons de Turin, où elle avoit été déjà obſervée ar M. Allioni.

48. Buccin therſite.

Buccinum therſites ; Nob.

Buccinum, teſta gibba lævi, ſpira exſerta plicata, abio explanato gibbo ; Nob.

Buccinum breviroſtrum, columella calloſa, undatis riis leviter diſtinctum, è ruſo faſciatum ; Lister, *ynopſ. tab. 971, fig. 26.*

Cochlea leviter coſtata, ex cæruleo tæniata ſupra yros, extremo capitali in apicem longum extenſo audens ; Seba, *theſ. tom. 3, pag. 148, tab. 53, ig. 46.*

Cochleæ binæ minores fimbriatæ, altis dorſis atque uberibus conſpicuæ ; ejuſd. ibid. tab. ead. fig. 44, 45.

Cochlis volutata parva craſſa, dorſo ſtriato gibbo, columella valde calloſa ; ſemi-caſſis ſeu galeodes arcularia minor ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 92, tab. 41, fig. 413.*

Die kleine doſenſchecke ; par les Allemands.

Description. Ce *Buccin* a un caractère commun avec les deux eſpèces qui ſuivent, dans un bourſoufflement ſingulier qui ſe trouve ſitué au milieu du tour inférieur de la ſpire ſur la partie qui eſt oppoſée à l'ouverture ; cette gibboſité lui donne une forme triangulaire qui eſt encore plus remarquable dans cette eſpèce que dans les deux ſuivantes.

Sa coquille a huit ou neuf lignes de longueur & une largeur de cinq & demie ou de ſix ; elle eſt atténuée vers les deux extrémités, mais celle de la ſpire eſt plus aiguë ; elle eſt compoſée de ſept tours, dont les ſix de deſſus ſont preſque plats & marqués de côtes ſerrées, longitudinales, ſaillantes ; celui de l'ouverture n'a ordinairement des plis que du côté de la lèvre gauche, ſa face oppoſée eſt liſſe de même que la gibboſité du milieu, mais elle eſt marquée à la baſe de cinq ou ſix ſtries tranſverſes qui vont du bord extérieur de la lèvre droite à celui de la gauche, ſa hauteur eſt de cinq lignes.

L'ouverture eſt preſque carrée & près de deux fois auſſi longue que large, elle finit au haut par une coupe oblique, dont la pointe eſt reſſerrée, en guiſe de canal, par une ride tranſverſe de la lèvre gauche ; l'échancrure de la baſe ne diffère de celle du *Buccin caſquillon* que par la différence du volume. La lèvre droite eſt épaiſſe & relevée en dehors en forme de bourreler, & armée à l'intérieur de cinq petites dents qui ſont placées ſur ſa partie moyenne.

La lèvre gauche ſe confond dans cette eſpèce avec la droite, ſous la forme d'une plaque épaiſſe & convexe qui enveloppe les trois premiers tours de la ſpire du côté de l'ouverture ; cette plaque eſt très-luiſante & blanche comme de l'émail, ſa forme, depuis le bas des lèvres juſqu'à ſon bord ſupérieur, eſt un ovale aſſez régulier, dont l'ouverture ne fait que la plus petite partie ; elle a ſur ſon bord interne ſept ou huit petites dents, ou plutôt des petits points ſaillans qui y ſont diſpoſés ſur une ligne preſque parallèle à l'axe de la coquille.

Sa couleur eſt ſujette à quelques variations, elle eſt ou d'un verd d'olive, marqué d'une bande tranſverſe blanche qui ſe prolonge ſur toute la ſpire, ou d'un bleu clair, orné d'une bande bleue plus foncée, ou verdâtre avec une bande brune, ou d'un verd uniforme ſans aucune apparence de bandes d'aucune couleur ; l'ouverture eſt toute blanche, mais ſa cavité eſt brune, à l'exception d'une ligne blanche qu'on apperçoit ſur les coquilles qui en ont une à l'extérieur. On n'a encore trouvé ce *Buccin* que dans les mers de l'océan Aſiatique.

49. Buccin verruqueux.

Buccinum verrucoſum ; Nob.

Buccinum, teſta gibba tuberculata, labio explanato gibbo ; Nob.

Buccinum breviroſtrum, columella calloſa, dorſo bullato ; Lister, *ſynopſ. tab. 972, fig. 27.*

Caſſis muricata dorſo bullato ; Klein, *oſtrac. pag. 94, gen. 5, num. 10.*

Description. Martini paroît n'avoir regardé cette coquille que comme une variété de l'eſpèce précédente avec qui elle n'a cependant d'autre rapport que celui de ſa petiteſſe, de la gibboſité du tour inférieur, & de l'applatiſſement de la lèvre gauche ; elle en diffère par les caractères ſuivans : 1°. ſa forme eſt plus ovale & moins atténuée aux extrémités ; 2°. ſa ſpire n'a que cinq tours, dont l'inférieur eſt une fois plus long que les quatre autres réunis ; 3°. la gibboſité du tour inférieur, quoique ſituée de même que dans le *Buccin therſite*, eſt beaucoup moins élevée que dans cette eſpèce ; 4°. la lèvre droite n'eſt point dentée à l'intérieur, la gauche ne forme pas une plaque ſi conſidérable, & l'ouverture approche plus de la forme ovale ; 5°. le tour inférieur eſt garni extérieurement de trois ou quatre rangs de tubercules arrondis, dont un ſupérieur qui rend les ſutures crenelées, deux ſur le milieu du tour inférieur, & un quatrième près de la baſe qui manque quelquefois en totalité, mais dont les tubercules ſont très-petits quand il exiſte. Ces différences ſont trop remarquables pour qu'on puiſſe ſe perſuader qu'elles ne ſoient pas ſpécifiques, j'aime mieux croire que cet auteur n'avoit point vu cette coquille, & qu'il ne l'avoit rapportée à l'eſpèce précédente que d'après la figure de Liſter qui n'eſt pas, à la vérité, trop exacte.

J'ai trouvé cette coquille ſur les rochers de Foulepointe à l'île de Madagaſcar ; j'ai eu occaſion de la voir auſſi dans la collection de M. Wanſleben, qui l'avoit priſe à l'île de Ceylan.

50. Buccin bossu.

Buccinum gibbosulum ; Linn.

Buccinum, testa gibba lævi, labio interiore explanato gibbo ; Linn. *syst. nat. pag. 1201, num. 459.*

Buccinum breviostrum columella calloſa rufum lævc; Lister, *synopſ. tab. 973, fig. 28.*

Cochlea quatuor orbium ſpiris compoſita, quorum maximus valde tumeſcit in dorſo, cæteri autem labro quodam craſſo oris cæterequi anguſtiſſimi quaſi omnino abduntur, color ori ineſt carneus, intus albeſcit, foris plumbea eſt & flavida ; Bonanni, *recreat. pag. 167, claſſ. 3, fig. 383.*

Caſſis lævis, Buccinum recurvirostrum columella callosa, rufum, lævc Liſteri ; Klein, *oſtrac. pag. 92, gen. 5, num. 9.*

Knorr, *vergnugen der augen ; tom. 6, tab. 22, fig. 6.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, ſubrotundum, craſſum, gibboſum, utroque labro repando fimbriato & croceo, ex fuſco ſubalbidum intus canaliculatum ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. I.*

Cochlis volutata parva, craſſa, dorſo gibboſo, lævi, variegato, columella calloſa, galeodes aculariæ minor variegata ſeu marmorea ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 93, tab. 41, fig. 414, 415.*

Buccinum gibbosulum ; Schroeter, *einleitung in die conchylienk. tom. I, pag. 329, tab. 2, fig. 3, a, b.*

Bocheltje ; par les Hollandois.

Das Kleine marmorirte kuffer-horn ; par les Allemands.

Petit caſquillon marbré ; par les François.

Description. Ce *Buccin* eſt plus court & plus arrondi que le *Buccin therſite*, & il en diffère, ainſi que de l'eſpèce précédente, par ſa ſuperficie qui eſt liſſe, ſans plis, ſtries ni tubercules ſur le tour inférieur, & ſur ceux de la ſpire. Sa coquille eſt compoſée de cinq tours, dont l'inférieur fait à peu près les trois quarts de la longueur, elle eſt longue de ſix lignes & demie & large de cinq ; la gibboſité du tour inférieur eſt oppoſée à l'ouverture comme dans ces deux autres coquilles, mais elle reſſemble plutôt à une côte oblique qu'à la boſſe arrondie des premières ; la ſpire, quoique courte, eſt très-pointue, ſa direction eſt un peu oblique, relativement à l'échancrure de la baſe, ce qui n'eſt propre qu'à très peu d'eſpèces.

L'ouverture reſſemble davantage à celle du *Buccin verruqueux* qu'à celle du *Buccin therſite*, elle eſt ovale & ſemblable par tout le reſte, mais les deux lèvres ſont ſans dents ni tubercules ſur les bords, elles ſe prolongent de la même manière vers le haut de la ſpire en formant une plaque épaiſſe, très luiſante, qui ne laiſſe paroître ſur cette face qu'environ une demi-ligne de la pointe de la ſpire ; elle porte ſur le milieu du ſecond tour une grande échancrure longitudinale qui ne ſe trouve pas ſur les autres, & ſes bords ſont colorés en deſſus d'une teinte rouge, ſemblable à celle de la cornaline, le reſte de ſa ſuperficie eſt verd ou olivâtre & parſemé de lignes ondulées d'un fauve clair ou cendré. Les bords de l'ouverture ſont blancs, émaillés & luiſans, ſa cavité eſt conſtamment brune, quoique Gualtiéri aie dit poſitivement le contraire ; il paroit, d'après la figure de Martini, que ſa couleur eſt quelquefois rouge à l'extérieur.

Elle vient de l'océan Aſiatique.

51. Buccin tricariné.

Buccinum tricarinatum ; Nob.

Buccinum, teſta ſubcylindrica brunea lævi, anfractu infimo tricarinato, labro ſuperne repando adpreſſo ; Nob.

Description. Cette eſpèce n'a point été encore décrite, elle eſt aiſée à reconnoître par la forme alongée & preſque cylindrique du tour inférieur, & par les trois côtes tranſverſes dont il eſt accompagné.

Elle a huit lignes de longueur & environ trois lignes & demie de diamètre, ſa ſpire eſt compoſée de ſix tours, qui ſe terminent au ſommet par une pointe très-aiguë, le tour inférieur a cinq lignes de longueur vis-à-vis l'ouverture, il eſt preſque cylindrique, légèrement arrondi au bas & coupé obliquement près la future ; ſa ſuperficie eſt liſſe & accompagnée de trois côtes tranſverſes, dont l'inferieure eſt la plus écartée, & celle de deſſus la plus ſaillante ; celle-ci reſſemble plutôt à une carène que les deux autres, c'eſt la ſeule qui ſe prolonge ſur les tours ſupérieurs.

L'ouverture eſt ovale, terminée au bas par une petite échancrure peu profonde, & rétrécie au bout ſupérieur par l'oblitération de la lèvre droite, qui, dans cette partie, paroît réunie avec la gauche, quoique la future ne ſoit ſituée à l'extérieur qu'une ligne & deux tiers plus haut ; ce qui fait que l'ouverture n'a effectivement que trois lignes & un tiers de longueur, quoique la lèvre droite n'ait pas moins de cinq lignes.

La lèvre droite eſt mince, tranchante & ſans ſtries, la gauche eſt oblitérée, blanche & très-luiſante, elle forme une calloſité au haut à ſa jonction avec la lèvre droite, à laquelle on doit attribuer leur réunion, la columelle eſt convexe & échancrée vers le milieu de ſa longueur.

Cette coquille eſt colorée d'un brun châtain ſur toute ſa ſurface externe, & ſa cavité eſt cendrée ; ſon peu d'épaiſſeur & ſa teinte me font ſoupçonner qu'elle eſt fluviatile. Elle eſt rare, & je ne la connois que dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck, & dans celui de M. Hwaſs ; mais elle eſt encore plus précieuſe, par la réunion de ſa lèvre droite avec la gauche, que par ſa rareté.

52. Buccin ponctué.

Buccinum punctatum ; Nob.

Buccinum, testa crassa lævi brunea, albo punctata, apertura sublineari ; Nob.

Buccinum dentatum rufum, exiguis maculis albis depictum, rictu subpurpureo ; Lister, *synops. tab. 826, fig. 48.*

Buccinum parvum pruniforme, acuminatum, læve, subcroceum punctis albis aspersum ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 43, fig. D.*

Lagena ore longo angusto, rufa exiguis maculis albis, rictu purpureo, Listeri ; Klein, *ostrac. pag. 50, gen. 2, num. 2.*

Nucleus olivæ coloris aurantii albo maculatus & punctatus, rictu violaceo ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 134, tab. 44, fig. 465, 466.*

Der goldgelbe ; weissgefleckte olivenkern ; par les Allemands.

Noyau d'olive orangé ; par les François.

Description. Celui-ci a la forme ovale & alongée de l'olive, mais le côté de la spire est un peu plus pointu que dans ce fruit. Sa coquille est épaisse, lisse à l'extérieur, longue de neuf lignes & large de cinq, elle est composée de neuf tours, dont l'inférieur a six lignes & demie de hauteur vis-à-vis l'ouverture; ceux de la spire sont étroits, très-peu convexes & forment une légère saillie tout le long des sutures, leur figure est celle d'un cône, dont la base surpasse d'un tiers la hauteur. Celui de l'ouverture offre près de la base quelques stries transverses qui disparoissent deux lignes plus haut.

L'ouverture est étroite, presque linéaire, elle a cinq lignes & demie de longueur sur une largeur moyenne d'une ligne ; elle est terminée au haut par un petit canal perpendiculaire qui dépend du prolongement de la lèvre droite dans cette partie, elle est un peu rétrécie au milieu.

La lèvre droite, quoiqu'épaisse, est tranchante sur le bord & un peu arquée en dedans, elle est garnie dans l'intérieur de onze ou douze petites dents, dont celles du milieu qui répondent à la courbure interne de la lèvre sont plus élevées que les autres, elle forme au point de sa jonction, avec la lèvre opposée, un petit prolongement canaliculé qui occupe les deux tiers de la hauteur du second tour de la spire.

La lèvre gauche est simple, oblitérée vers le haut & relevée au bas en un petit bourrelet parallèle à sa longueur, qui va se terminer à l'échancrure oblique de la base, dont il forme le bord saillant. La couleur de cette coquille tire à l'extérieur sur un brun mêlé de jaune, la convexité du tour inférieur est lisse & parsemée de petits points blancs, son bord supérieur est d'un brun plus clair que le reste de sa surface ; il n'est point ponctué, mais on voit à la place des taches carrées blanches qui continuent jusqu'au sommet de la spire ; les bords de l'ouverture sont ordinairement colorés de pourpre selon les auteurs, quelquefois ils n'offrent qu'une teinte violette peu foncée ; l'individu que je décris est dans ce dernier cas, quelquefois l'ouverture est toute blanche, de même que sa cavité.

Ce petit *Buccin*, quoiqu'analogue par sa forme & la convexité interne de la lèvre droite, à quelques coquilles du genre de la volute, en doit être cependant séparé puisque sa columelle est simple & point plissée transversalement comme elle l'est dans les coquilles de ce genre. On le trouve sur la côte Est de l'Afrique.

53. Buccin jaune.

Buccinum flavum ; Nob.

Buccinum, testa crassa lævi flava, albo lineata, apertura coactata, labro intus gibbojo ; Nob.

Description. Celui-ci n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente, quoique sa manière d'être soit différente à bien des égards ; sa coquille a la même longueur que l'autre, mais elle est ordinairement un peu moins large & moins ventrue ; sa spire n'est composée que de huit tours, elle est plus longue & plus atténuée que dans le *Buccin portelet*, & le tour inférieur ne surpasse que d'une demi-ligne la moitié de sa longueur. L'ouverture ressemble à celle de cette espèce la lèvre droite est épaisse, tranchante sur le bord, bossue intérieurement & striée, mais elle n'est point terminée au haut par un prolongement canaliculé, attaché sur le second tour ; elle lui ressemble aussi par tout le reste comme par les stries de la base, & par la forme de son échancrure.

Elle est jaune à l'extérieur & parsemée de lignes longitudinales blanches, qui ne sont bien marquées que sur les individus les mieux conservés, & sont très-peu apparentes sur les autres ; les bords de l'ouverture & sa cavité sont blanches. Quoique cette coquille soit commune dans les cabinets, on ne peut indiquer avec certitude sa patrie.

55. Buccin voluté.

Buccinum nitidulum ; Linn.

Buccinum, testa ovato oblonga ; transversim striata, fasciis albo articulatis, labro intus dentato ; Nob.

Strombus canaliculatus acuminatus, striatus, dentatus, ex albo & rufo punctatus ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 52, fig. C.*

Bigni ; Adansson, *conchyl. pag. 135, tab. 9, fig. 27.*

Buccinum nitidulum ; testa ovato-oblonga nitida fasciata longitudinaliter striato rugosa, labro intus subdentato ; Linn. *syst. nat. par. 1205. num. 477.*

Das glans horn ; par les Allemands.

Le bigni ; par les François.

DESCRIPTION. Peu d'auteurs ont reconnu cette coquille dans la courte description que Linné en a donnée, de là vient que leurs synonymies sont presque toutes fausses & applicables à d'autres espèces.

Quand elle est parvenue à son dernier accroissement, elle est longue de onze lignes, & la moitié moins large; sa forme est un ovale presque également prolongé aux deux bouts, mais celui de la spire est pointu, tandis que l'autre se termine par un léger arrondissement; elle est composée de six tours, le premier a, vis-à-vis de l'ouverture, huit lignes & un tiers de longueur, il est convexe au milieu & marqué de stries transverses, en grand nombre, depuis la future jusqu'au bas; sa superficie est luisante & garnie par intervalles d'autres stries longitudinales qui proviennent de l'accroissement successif de la lèvre droite.

L'ouverture est près de trois fois aussi longue que large, son extrémité supérieure a un petit canal resserré du côté de la lèvre gauche par un tubercule transverse, elle est plus étroite au bas qu'au bout opposé, & finit par un autre canal droit, qui n'a qu'une très-petite échancrure à l'extérieur.

La lèvre droite est épaisse, formée en segment de cercle régulier, tranchante sur le bord, & garnie à l'intérieur de huit dents qui se prolongent dans la cavité en autant de stries saillantes.

La lèvre gauche consiste en une petite plaque luisante de peu d'épaisseur, qui ne forme un bourrelet un peu apparent que près de la base, elle est oblitérée par-tout ailleurs & se confond avec les parois de l'ouverture. La columelle est ronde, très-lisse, sans dents ni stries.

Sa couleur est ordinairement brune en dehors, mais variée de quelques taches blanches sur le haut des tours de la spire, & de huit ou dix lignes transverses sur le tour inférieur, qui sont elles-mêmes articulées de brun foncé & de blanc; quelquefois, outre ces lignes articulées de blanc, on apperçoit des taches blanchâtres longitudinales, ondulées, sur un fond qui tire sur le verdâtre ou le livide.

Les dents de la lèvre droite ne se trouvent que sur les coquilles les plus vieilles, les jeunes en sont privées, & on n'y apperçoit pas même quelquefois des simples stries, leur superficie est aussi plus lisse qu'à un âge plus avancé, parce que les stries transverses n'ont pas encore acquis la même profondeur; l'intérieur de l'ouverture est noirâtre, tandis quelle est cendrée ou grise dans les vieilles. Ces considérations me portent à croire que c'est à l'état de la jeunesse de cette coquille, qu'il faut rapporter l'espèce que Linné a désignée sous le nom de *Buccinum lævigatum*, à qui le synonyme de Gualtiéri, que cet auteur y a rapporté, ne peut d'ailleurs convenir, puisqu'il appartient à son *volula tringa*.

55. BUCCIN noir.

Buccinum fuscatum; NOB.

Buccinum, testa oblonga superne plicata, basi subascendente, apertura edentula; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille n'est pas tout-à-fait noire, mais d'un brun si foncé, qu'il paroit tel au premier coup-d'œil. Sa forme est plus alongée que celle des espèces précédentes, elle a près de quinze lignes de longueur, & sept lignes de largeur vis-à-vis la lèvre droite qui est fort évasée. Sa spire est composée de six tours, & sa longueur surpasse d'une ligne celle de l'ouverture; les tours de la spire sont convexes, coupés obliquement à la future, & marqués dans cette partie de plis longitudinaux peu saillans & écartés; le tour inférieur en est dépourvu en partie, & ceux qu'on y apperçoit ne sont un peu sensibles que sur sa moitié supérieure du côté de l'ouverture seulement.

Celle-ci approche de la figure ovale, sa longueur surpasse plus de deux fois sa largeur, elle est un peu plus étroite à la base, où elle se termine par une échancrure peu profonde, dont les bords se recourbent légèrement vers le dos. La lèvre droite est simple, tranchante sur le bord & évasée, elle porte vers le haut une seconde échancrure assez profonde, ou plutôt un pli oblique qui contribue à la largeur de l'ouverture; la lèvre gauche est oblitérée & presque point apparente; la columelle est ronde, luisante & de couleur livide. La superficie de cette coquille est lisse dehors comme dedans, les bords de l'ouverture sont blanchâtres ou d'un fauve clair, mais le fond de la cavité offre la même teinte que l'extérieur; j'ajouterai seulement, à ce que j'en ai déjà dit, qu'il règne tout le long des futures, sur la partie supérieure des tours de la spire, une bande de couleur cendrée, qui me fait soupçonner que la coquille, dont je donne la description, a peut-être déjà perdu sa couche la plus extérieure, dont la couleur seroit cendrée. Elle est du cabinet de M. le chevalier de la Marck, qui n'a pu m'en indiquer la patrie.

On voit dans la conchyliologie de Martini, tome 4, planche 157, fig. 1488, une coquille qui ressemble à celle-ci par la forme, par les plis dont la spire est garnie, mais dont la couleur est cendrée & la lèvre droite sans échancrures; je n'oserois assurer que ce fût la même espèce, mais nier qu'elle pût lui appartenir.

56. BUCCIN nisat.

Buccinum nisat; ADANSSON.

Buccinum, testa oblonga lævi, maculis quadratis aurantiis fasciata, apertura edentula; NOB.

A — Buccinum rostratum, interfectis lineis fasciatum; LISTER, *synopf. tab. 914, fig. 7.*

Sipho ſtriatus, teſſellatus in ipſis faſciis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 54, gen. 8, ſpec. 2, num. 3.*

Le niſat ; ADANSSON, *conchyl. pag. 52, tab. 4, fig. 3.* — *Buccin ;* FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. I.*

Murex puſio Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 202, tab. 147, fig. 1357.*

Das knabgen ; par les Allemands.

Le niſat ; par les François.

B — Buccinum admodum rarum ; RUMPH. *theſ. tab. 49, fig. E.*

Buccinum Amboinenſe rarum nubulis caſtaneis ; PETIVER, *aquatil. Amboin. tab. 7, fig. 1.*

Turricula ſpiris rectangulis, ore contracto ; KLEIN, *oſtrac. pag. 74, gen. 4, ſpec. 2.*

Zeer zeldzame trompetten ; par les Hollandois.

Brown Amboina trumpet ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt oblongue, mais pointue à ſes deux extrémités : elle a, ſuivant M. Adanſſon, qui l'a obſervée dans ſon pays natal, près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur. On compte en tout quinze tours à ſa ſpire, qui ſont liſſes, unis & peu ſenſiblement renflés.

L'ouverture eſt une ellipſe pointue par les deux extrémités, dont l'inférieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal aſſez long, qui eſt un peu recourbé en dehors, & terminé à la baſe par une petite échancrure oblique. La longueur de cette ouverture eſt preſque triple de ſa largeur ; elle n'égale pas tout-à-fait la longueur de la ſpire. La lèvre droite eſt ſimple, arquée & tranchante ſur le bord, ſans aucune apparence de ſtries à l'intérieur, la gauche eſt oblitérée & terminée au bas par un rebord de fort peu d'épaiſſeur ; il y a un ou deux plis aſſez gros & arrondis, qui, s'élevant à l'extérieur près de ſa baſe, vont ſe terminer au fond de l'échancrure.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches carrées, qui ſont, ſuivant M. Adanſſon, jaunes dans les vieilles, & brunes dans les jeunes. Ces taches ſont diſpoſées régulièrement ſur pluſieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille, en ſuivant les contours de la ſpire. Cet auteur nous apprend que l'animal qui lui eſt propre reſſemble à celui du *Buccin miran*, avec cette différence, que ſon pied eſt auſſi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de ſon manteau ſort beaucoup moins au dehors.

La variété B, ou du moins la coquille, que je conſidère comme telle, d'après la figure de Rumphius, ne paroît offrir d'autre différence que celle de l'applatiſſement du bord ſupérieur des tours de la ſpire ; elle ſemble auſſi un peu plus volumineuſe que la première, mais d'ailleurs lui paroît analogue par tous les autres caractères ; Petiver dit que les taches dont elle eſt variée, ſont de couleur marron.

On trouve, ſuivant M. Adanſſon, la première variété de cette eſpèce ſur la côte maritime de Ben au Sénégal ; la ſeconde eſt de l'île d'Amboine dans l'océan Aſiatique, ſelon Petiver.

Il eſt bon d'obſerver, au ſujet de la première variété de ce *Buccin*, que MM. Chemnitz, Schroeter & Von-Born l'ont confondue avec le *murex puſio* de Linné, dont elle diffère, outre ſon volume qui eſt beaucoup plus grand, par la forme différente de ſa baſe qui eſt échancrée dans celle-ci comme dans le *Buccin*, & entière dans l'autre, & ſur-tout par les crenelures dont la lèvre droite du *murex puſio* eſt garnie. M. de Born, en donnant la deſcription de notre coquille, a tellement mélangé ſa ſynonymie avec celle de l'autre, que la moitié des citations lui appartient, & la moitié reſtante à l'eſpèce que je viens de citer. L'habitation que cet auteur lui déſigne, d'après Linné & Bonanni, eſt celle du *murex puſio*.

57. BUCCIN niſot.

Buccinum niſot ; ADANSSON.

Buccinum, teſta oblonga, ſtriis tenuiſſime decuſſata, labio ſiniſtro dentato ; NOB.

Le niſot ; ADANSSON, *pag. 150, tab. 10, fig. 3.*

DESCRIPTION. Cette coquille eſt petite & colorée à l'extérieur de gris de lin, qui eſt encore plus foncé dans ſa cavité. Les plus grands individus ont juſqu'à ſept lignes de longueur, & leur ſpire eſt compoſée de neuf tours : leur coquille eſt figurée comme un ovoïde obtus à leur extrémité inférieure, & eſt pointue du côté du ſommet, leur convexité eſt treilliſſée par des ſtries d'une grande fineſſe, dont les unes ſont longitudinales, & les autres tranſverſales : ce ſont ces dernières qui ſont ordinairement les moins écartées ; les ſutures ſont bien marquées, quoique peu profondes.

L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur ; elle eſt trois fois plus courte que la coquille.

La lèvre droite eſt tranchante ſur le bord, & ſans dents ; la gauche eſt très-peu ſaillante, mais garnie ſur le bord de quatre ou cinq petites dents, dont M. Adanſſon n'a point parlé, parce qu'il paroît qu'il n'a connu que des coquilles où la bouche n'étoit pas encore formée. On la trouve, ſuivant ce naturaliſte, à la pointe méridionale de l'île de Gorée, ſur la côte oueſt de l'Afrique, & peut-être ailleurs, car elle eſt plus commune parmi les petites coquilles qu'on voit chez les marchands d'hiſtoire naturelle, que ne le ſont les coquilles de ces contrées.

58. BUCCIN ſoni.

Buccinum ſoni ; ADANSSON.

Buccinum, teſta oblonga fuſca, faſciis binis pallioſis albis, labro intus bidentato ; NOB.

Soni ; ADANSSON, *conchyl. pag. 151, tab. 10, fig. 6.*

DESCRIPTION. Suivant M. Adanſſon, cette coquille ne paſſe guère deux lignes en longueur; elle eſt formée de huit tours, ſur le milieu deſquels on voit deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Le ſommet eſt une fois plus long que large, & une fois plus long que le tour inférieur.

L'ouverture repréſente une demi-lune arrondie aux extrémités, à peine de moitié plus longue que large, & ſans canal à l'extrémité inférieure. La lèvre droite porte deux groſſes dents vers le milieu. La lèvre gauche eſt liſſe, ſans plaque & ſans dents. Le fond de ſa couleur eſt blanc, preſque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés qui tournant ſur la longueur de la ſpire, la rendent fort agréable. On la trouve aſſez fréquemment ſur les rochers de l'île de Gorée.

Je connois une variété de cette coquille dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck, qui, ſans être aſſez différente de la première pour en être ſéparée, en diffère cependant à bien des égards.

Elle a environ cinq lignes de longueur & deux de diamètre près de la baſe. Sa ſpire n'a que ſept ou huit tours, & finit en haut par une pointe émouſſée. Les proportions de l'ouverture, relativement à la longueur de la ſpire, ſont les mêmes que dans l'autre, & on y apperçoit les deux dents de la lèvre droite; le tour inférieur a trois bandes blanches, dont les deux ſupérieures ſont mammelonnées, & deux autres brunes, placées entre les premières: ceux de la ſpire n'ont chacun que deux bandes, dont l'inférieure eſt blanche & mammelonnée, & celle de deſſus brune. Cette coquille, quoique petite, eſt épaiſſe, luiſante en deſſus, & d'une forme qui n'a pas été aſſez remarquée, à cauſe de ſa petiteſſe. Je ne ſais d'où elle vient.

59. BUCCIN rac.

Buccinum rac; ADANSSON.

Buccinum, teſta oblonga, anfractibus convexis, longitudinaliter plicatis, apertura edentula; NOB.

Le rac, ADANSSON, *conchyl. pag. 150, tab. 10, fig. 4.*

DESCRIPTION. M. Adanſſon, qui le premier a parlé de cette eſpèce, ſemble ne l'avoir regardée que comme une variété du *Buccin niſot*, qui a les ſpires un peu plus renflées que lui, avec quelques canelures parallèles à la longueur de ſa coquille; mais la vérité eſt qu'elle eſt très-diſtincte, & qu'à la forme près, elle n'a rien autre de commun avec lui.

Sa coquille a quatre lignes de longueur & deux lignes moins un ſixième de diamètre; elle n'a en tout que ſix tours plus bombés que ceux du *Buccin niſot*, & les ſutures ſont beaucoup plus profondes; ſa ſpire eſt pyramidale, moins effilée que celle de l'autre eſpèce, & le ſommet eſt moins pointu.

L'ouverture eſt plus longue & plus large que dans l'autre; elle égale preſque la moitié de la largeur de la coquille; celle du *Buccin niſot* n'en fait ordinairement que le tiers: la lèvre droite eſt arquée, très-mince, ſans dents ni ſtries; la gauche eſt oblitérée & liſſe; l'échancrure de la baſe eſt petite, mais bien marquée, & ſemblable d'ailleurs à celle du *Buccin niſot*.

Sa différence la plus frappante conſiſte dans les plis longitudinaux dont la coquille eſt garnie depuis la baſe juſqu'au ſommet, leſquels, à cauſe de ſa petiteſſe, ne ſont bien apparens qu'à travers une lompe: on n'y apperçoit point de ſtries tranſverſes, pas même autour de l'échancrure de la baſe; ce qui la diſtingue de l'autre eſpèce d'une manière non douteuſe: elle eſt brune dehors comme dedans, & point tranſparente.

M. Adanſſon dit qu'on la trouve au même endroit que le *Buccin niſot*, mais qu'elle y eſt beaucoup moins abondante: elle a été trouvée auſſi ſur la côte de Barbarie, vers le baſtion de France, par M. l'abbé Poiret, qui a bien voulu m'en céder quelques individus.

60. BUCCIN néritoïde.

Buccinum neritoeum; LINN.

Buccinum, teſta ſuborbiculata depreſſa lævi; ſpira truncata; NOB.

ALDROVAND. *de teſtac. pag. 365, fig. 12.* — JONST. *hiſt. nat. lib. 3, tab. 12.*

Nerita carneo colore tincta, queſi filis oloſericis rufis & conchyliatis ſegmentata; BONANNI, *recreat. pag. 140, claſſ. 3, fig. 212, figura aucta.* — *ejuſd. muſ. kirch. pag. 462, num. 212.*

Buccinum neritoeum; teſta convexa obtuſa lævi, labio interiore explanato gibbo obſoleto; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1201, num. 461.*

Cochlea marina depreſſa, lævis, ſubrubra, labio craſſo ſive pulvinato, auricula tortili; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 65, fig. C, I.*

Neritula ex albo rubra tricornea labiata & cochleata littoris ariminenſis, eadem magis cochleata non labiata; PLANC. *de conch. m. not. pag. 27, tab. 3, fig. 3, litt. G, F, cum animali.*

Chiocciola minore; GINANNI, *oper. poſt. tom. 2, pag. 11, tab. 11, fig. 83.*

La feve naine; FAVANNE, *conchyl. tom. 2, pag. 293, tab. 11, fig. q.*

Faba nana ſeu trochus veſtiarius maris Mediterranei; MARTINI, *conchyl. tom. 5, pag. 72, tab. 166, fig. 1602, num. 1, 2 3.*

Buccinum neritoeum; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 245, num. 3.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 252, tab. 10, fig. 3, 4, icon. optima.* — SCHROETER, *einleit. tom. 1, pag. 331, num. 24.*

Neritagtig kasketje; par les Hollandois.

Die doſenſchnecke; das neritenartige casket; par les Allemands.

La feve naine; par les François.

DESCRIPTION. Cette espece ne ressemble à aucune des précédentes, par la forme de la coquille : elle est presque orbiculaire, applatie, un peu plus longue que large, & un peu plus convexe en dessus que vers la face inférieure ; elle a en tout deux lignes & un tiers de hauteur, & un diamètre de cinq lignes & demie vis-à vis l'échancrure de la lèvre. Sa spire, qui est composée de trois ou quatre tours au plus, est située sur un des côtés, comme dans les nérites, & n'est point perpendiculaire à la columelle.

Sa superficie est lisse ; chaque tour est terminé près des sutures, par une petite convexité qui se se prolonge jusqu'au sommet, lequel ne forme point une saillie, comme dans les autres espèces.

L'ouverture paroît quadrangulaire, à cause d'une échancrure assez profonde, qui est creusée au milieu de la columelle ; la lèvre droite est obtuse, & bordée à l'extérieur par un rebord qui a plus ou moins d'épaisseur, suivant l'âge de la coquille : elle est d'ailleurs simple, sans dents ni stries dans l'intérieur ; la lèvre gauche est étendue sur la face supérieure de l'ouverture, sous la forme d'une callosité presque circulaire, convexe au milieu, mince sur le bord droit, épaisse sur le gauche, & d'un beau blanc ; l'échancrure de la base est assez profonde, relativement au volume de la coquille, & son bord droit à un peu plus de longueur que celui de la columelle.

Le *Buccin néritoïde* offre un grand nombre de variétés qui n portent que sur la couleur : tantôt sa coquille est blanche, rousse, jaune ou olivâtre, ou brune sans mélange d'autres couleurs & tantôt elle est variée par des lignes divergentes, brunes, blanches ou jaunes ; ou marbrée par des lignes ondulées, fauves, interrompues ou articulées, sur le bord extérieur de sa circonférence, ou sur le bord supérieur des tours, & quelquefois sur l'un & l'autre à la fois. Cette coquille, quoique petite, est remarquable par sa forme qui est unique dans le genre du *Buccin*. On la trouve ordinairement dans la mer Méditerranée : Planeus dit qu'elle est commune dans le golfe Adriatique ; on la trouve aussi, selon Browne, sur les côtes de la Jamaïque, & même à l'île de France & aux îles Moluques, selon M. de Favanne.

Planeus a donné la figure de l'animal ; il paroît qu'il n'offre pas de grandes différences de celui des autres espèces ; que ses yeux sont situés au milieu des tentacules dont l'extrémité supérieure est linéaire, & presque aussi déliée qu'un cheveu. Cet auteur semble avoir considéré le tuyau extérieur de ce ver comme sa trompe ; mais ce que j'en ai déjà dit, d'après des observations plus modernes, prouve assez qu'il étoit dans l'erreur.

BUCCIN A COTES DE MELON A PETIT CANAL. (*Voyez* FUSEAU A CÔTES.)

BUCCIN A FILET. (*Voyez* BUCCIN RAYÉ.)

BUCCIN A GRAINS DE RIZ. (*Voyez* BUCCIN TUBERCULEUX.)

BUCCIN ARCULAIRE. (*Voyez* BUCCIN CASQUILLON.)

BUCCIN BIGNI. (*Voyez* BUCCIN VOLUTÉ.)

BUCCIN BIVET. (*Voyez* VOLUTE TREILLISSÉE.)

BUCCIN BLATIN. (*Voyez* FUSEAU BLATIN.)

BUCCIN CALIBÉ. (*Voyez* VIS CALIBÉE.)

BUCCIN DE LA MER ROUGE. (*Voyez* STROMBE FASCIÉ.)

BUCCIN ÉPINEUX, *ou* PETIT BUCCIN ÉPINEUX. (*Voyez* BUCCIN CHARDON.)

BUCCIN FEUILLETÉ DE MAGELLAN. (*Voyez* MUREX FEUILLETÉ.)

BUCCIN FLUVIATILE, dit GRAND BUCCIN D'EAU DOUCE. (*Voyez* BULIME STAGNAL.)

BUCCIN FLUVIATILE, dit PETIT BUCCIN FLUVIATILE. (*Voyez* BULIME DES MARAIS.)

BUCCIN FLUVIATILE D'ESPAGNE. (*Voyez* BULIME RADIÉ.)

BUCCIN FLUVIATILE FASCIÉ. (*Voyez* SABOT VIVIPARE.)

BUCCIN FLUVIATILE VENTRU, *ou* RADIS FLUVIATILE. (*Voyez* BULIME RADIS.)

BUCCIN TACHÉ. (*Voyez* VIS TACHÉE.)

BUCCIN TORDU. (*Voyez* MUREX TORDU.)

BUCCIN TRIANGULAIRE. (*Voyez* MUREX FEMORAL.)

BUCCIN UNIQUE. (*Voy.* FUSEAU PERVERS.)

BUIRE, *ou* CHENILLE BLANCHE. (*Voyez* CERITHE BUIRE.)

BULIME. — *Bulimus ;* NOB.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère, Une coquille, ou globuleuſe, ou ovale, ou turriculée, dont l'ouverture eſt entière, point échancrée à la baſe, & toujours plus longue que large.

ESPECES *dont l'ouverture eſt ſimple.*

1. BUL. œil d'ammon.

Coquille orbiculaire, ombiliquée, ventrue, faſciée, le ſommet de la ſpire élevé, l'ouverture couleur de ſafran.

2. BUL. noiſette.

Coquille orbiculaire, perforée, ſtriée, plate deſſus & ſillonnée, convexe en deſſous, le bord ſupérieur de la lèvre droite échancré.

3. BUL. cordon bleu.

Coquille globuleuſe, perforée, ventrue, bleuâtre, faſciée, le ſommet obtus, l'ouverture large & brune.

4. BUL. idole.

Coquille globuleuſe, perforée, épaiſſe, ridée, brune, l'ouverture blanche évaſée.

5. BUL. vitré.

Coquille ovale, perforée, ventrue, liſſe, tranſparente, brune, flambée de jaune, les tours de la ſpire carinés.

6. BUL. de Lyonet.

Coquille conique, ridée, blanchâtre, marquée d'un angle ſur le côté oppoſé à l'ouverture, le ſommet obtus.

7. BUL. ſillonné.

Coquille ovoïde, perforée, blanche, marquée de ſillons obliques, l'ouverture demi-ovale, le bord de la lèvre droite recourbé en dehors.

8. BUL. trochoïde.

Coquille conique, perforée, épaiſſe, le bord inférieur des tours de la ſpire cariné, le ſommet applati.

9. BUL. cariné.

Coquille ovale, imperforée, verte, le milieu du tour inférieur garni d'une carène aiguë, le ſommet pointu.

10. BUL. alongé.

Coquille ovale, cornée, fragile, la ſpire longue, pointue, le tour inférieur alongé.

11. BUL. des mouſſes.

Coquille gauche, ovale, tranſparente, la ſpire longue, l'ouverture ovale, oblongue.

12. BUL. des marais.

Coquille oblongue, brune, ſtriée, les tours de la ſpire convexes, l'ouverture ovale.

BULIME.

13. Bul. ſtagnal.

Coquille oblongue, ventrue, tranſparente, la ſpire longue, étroite, effilée, le bord de la lèvre droite onduleux.

14. Bul. radis.

Coquille ovale, ventrue, obtuſe, cornée, la ſpire très-courte, pointue, l'ouverture grande.

15. Bul. ouvert.

Coquille ovale, ridée, comprimée, la ſpire très-courte, obtuſe, l'ouverture grande, preſque carrée.

16. Bul. glutineux.

Coquille ventrue, diaphane, la ſpire obtuſe, l'ouverture grande.

17. Bul. des fontaines.

Coquille gauche, ovale, tranſparente, la ſpire courte, obtuſe, l'ouverture oblongue.

18. Bul. amphibie.

Coquille oblongue, ovale, jaune, diaphane, la ſpire compoſée de trois tours.

19. Bul. tiare.

Coquille ovale, oblongue, noirâtre, le bord ſupérieur des tours de la ſpire garni d'épines coniques, l'ouverture blanche.

20. Bul. tronqué.

Coquille ovale, oblongue, le bord ſupérieur des tours de la ſpire tronqué, l'ouverture ovale.

21. Bul. pygmée.

Coquille cylindrique, très-petite, blanche, l'ouverture ovale avec un bourrelet.

22. Bul. aiguillette.

Coquille cylindrique, blanche, luiſante, l'ouverture oblongue, ſans bourrelet.

23. Bul. brillant.

Coquille cylindrique, rouſſe, très-brillante, l'ouverture ovale blanche.

24. Bul. liſſe.

Coquille cylindrique cornée, le tour inférieur garni d'une bande à réſeau noir, l'ouverture ovale.

25. Bul. radié.

Coquille ovale, oblongue, perforée, blanche, marquée de flammes longitudinales, brunes ou cendrées, l'ouverture légèrement évaſée.

26. Bul. de la Guadeloupe.

Coquille oblongue, perforée, blanche, marquée d'une ou pluſieurs bandes brunes, le milieu de la lèvre droite renflé à l'intérieur.

27. Bul. citron.

Coquille gauche, ovale, liſſe, de couleur citron, la lèvre gauche bordée à l'extérieur par un bourrelet blanc.

28. Bul. inverſe.

Coquille gauche, ovale, oblongue, marquée de flammes longitudinales & d'une bande blanche au milieu du tour inférieur, la lèvre gauche recourbée en dehors.

BULIME.

29. Bul. incarnat.

Coquille oblongue, ridée, incarnate, le bord de la lèvre droite blanc & évaſé.

30. Bul. interrompu.

Coquille ovale, oblongue, liſſe, blanche, marquée de deux ou trois rangs de taches quadrangulaires, la lèvre droite blanche, recourbée en dehors.

31. Bul. gauche.

Coquille gauche, ombiliquée, oblongue, diaphane, blanche, faſciée, l'ouverture alongée vers le bas.

32. Bul. trifaſcié.

Coquille ovale preſque conique, ombiliquée, blanche, le tour inférieur marqué de trois bandes noirâtres, le bord de la lèvre droite blanc, très-évaſé.

33. Bul. ovale.

Coquille ovale, ventrue, ridée, le ſommet de la ſpire & la lèvre droite couleur de roſe, la columelle blanche.

34. Bul. oblong.

Coquille ovale, oblongue, garnie de ſtries longitudinales, la lèvre droite & la columelle couleur de roſe.

35. Bul. colombe.

Coquille ovale, très-mince, ſtriée, blanche & diaphane, les tours de la ſpire preſque pas convexes.

36. Bul. oreille de Malchus.

Coquille ovale, granuleuſe, blanche, l'ouverture ovale, l'axe échancré & bâillant à l'intérieur.

37. Bul. péruvien.

Coquille ovale, mince, ridée, marquée de flammes longitudinales & de bandes tranſverſes brunes, la lèvre droite tranchante.

38. Bul. poule ſultane.

Coquille ovale, ventrue, liſſe, marquée de flammes longitudinales, ondueuſes, brunes, l'ouverture & le ſommet de la ſpire bruns.

39. Bul. petit deuil.

Coquille oblongue, ovale, blanche, marquée de bandes tranſverſes noires, la lèvre droite tranchante.

40. Bul. kambeul.

Coquille oblongue, ovale, treillisſée, blanche, flambée de brun, la columelle droite, l'ouverture rétrécie vers le bas.

41. Bul. flamboyant.

Coquille conique, oblongue, blanche, flambée de brun, la columelle oblique, l'ouverture élargie vers le bas.

42. Bul. aigu.

Coquille conique, oblongue, ſtriée, griſe, marquée de deux bandes brunes ſur le tour inférieur, l'ouverture preſque ronde.

43. Bul. linéé.

Coquille conique, turriculée, ſtriée, luiſante, marquée de cinq lignes tranſverſes, & de flammes longitudinales ſur chaque tour, l'ouverture preſque ronde.

BULIME.

44. BUL. tourelle.

Coquille conique, turriculée, marquée de ſtries tranſverſes très-profondes, les tours de la ſpire applatis & canaliculés en deſſus, l'ouverture garnie d'un bourrelet.

45. BUL. lacté.

Coquille turriculée, épaiſſe, blanche, les tours de la ſpire peu convexes, ceux du ſommet marqués de ſtries élevées, l'ouverture ſans bourrelet.

46. BUL. ſeptenaire.

Coquille turriculée, perforée, tranſparente, blanche, la ſpire compoſée de ſept tours.

47. BUL. octone.

Coquille cylindrique, turriculée, cornée, la ſpire compoſée de huit tours, le ſommet obtus.

48. BUL. conſolidé.

Coquille turriculée, épaiſſe, marquée de ſtries tranſverſes profondes, le bout de la ſpire tronqué.

49. BUL. décollé.

Coquille turriculée, blanche, marquée de ſtries longitudinales, le bout de la ſpire tronqué.

50. BUL. calcaire.

Coquille turriculée, épaiſſe, blanche, marquée de ſtries longitudinales, la ſpire entière, le ſommet obtus.

51. BUL. viſſé.

Coquille turriculée, brune, les tours de la ſpire marqués au bas de ſept ſtries profondes, l'ouverture bleuâtre.

52. BUL. pliſſé.

Coquille turriculée, tranſparente, liſſe, jaunâtre, tachée de blanc, les tours de la ſpire garnis de plis longitudinaux.

53. BUL. peint.

Coquille turriculée, liſſe, blanche, marquée de flammes jaunâtres ondulées, la columelle droite recourbée en dehors.

54. BUL. ſtriatule.

Coquille conique, turriculée, ſtriée, blanche, la columelle droite recourbée en dehors.

55. BUL. épineux.

Coquille turriculée, tranſparente, brune, marquée de ſtries tranſverſes, le milieu des tours de la ſpire épineux.

56. BUL. âpre.

Coquille ovale oblongue, cendrée, marquée de ſtries tranſverſes pointillées & de flammes longitudinales couleur de ſang.

57. BUL. tuberculeux.

Coquille turriculée, cendrée, marquée de ſtries tranſverſes, de tubercules au milieu de chaque tour, & de flammes longitudinales couleur de ſang.

BULIME.

58. Bul. auriculé.

Coquille turriculée, faſciée de brun, le milieu de chaque tour de la ſpire garni de tubercules obliques, écartés, plats & ſaillans.

59. Bul. cordonné.

Coquille turriculée, blanche, marquée de ſtries tranſverſes peu apparentes, & d'un cordon crenelé au-deſſous des ſutures.

60. Bul. rembruni.

Coquille turriculée, brune, luiſante, marquée de ſtries tranſverſes très fines, l'ouverture cendrée.

61. Bul. flambé.

Coquille gauche, cylindrique, blanche, tachée de jaune ou de brun, les tours de la ſpire concaves au milieu, le ſommet coloré.

62. Bul. grain d'orge.

Coquille oblongue, couleur de marron, l'ouverture ovale bordée de blanc.

63. Bul. mouſſeron.

Coquille cylindrique, fauve, obtuſe aux deux bouts, l'ouverture demi-ovale bordée de blanc.

64. Bul. ovoïde.

Coquille ovale, liſſe, ventrue, blanche, l'ouverture demi-ovale, bordée d'un bourrelet, le ſommet obtus.

ESPECES *dont l'ouverture eſt dentée ou pliſſée.*

65. Bul. ſicilien.

Coquille ovale, blanchâtre, liſſe, la columelle garnie d'un pli, le ſommet pointu.

66. Bul. de Dombey.

Coquille ovale, rouſſe, liſſe, ondée de brun, la columelle garni d'un pli, le ſommet carié.

67. Bul. brocard.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de ſtries tranſverſes & de flammes rougeâtres ondulées, la columelle garnie d'un pli.

68. Bul. moucheté.

Coquille ovale, étroite, blanche, marquée de ſtries tranſverſes, mouchetées de noir, la columelle garnie d'un pli bilobé.

69. Bul. tourné.

Coquille ovale, brune, marquée de ſtries tranſverſes, & de deux faſcies fauves, la columelle garnie d'un pli.

70. Bul. collier.

Coquille ovale, liſſe, fauve, faſciée de blanc, la columelle garnie de deux plis.

BULIME.

71. BUL. ovule.

Coquille ovale, liſſe, brune, la columelle garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

72. BUL. coniforme.

Coquille coniforme, fauve, faſciée de blanc, la columelle garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

73. BUL. pietin.

Coquille ovale, épaiſſe, ſtriée, blanchâtre, l'ouverture garnie de cinq dents.

74. BUL. aveline.

Coquille ovale, marquée de deux angles longitudinaux, l'ouverture garnie de ſept dents.

75. BUL. oreillette.

Coquille ovale, étroite, liſſe, blanche, la columelle garnie de deux plis.

76. BUL. oreille de Midas.

Coquille ovale, épaiſſe, les tours de la ſpire treilliſſés, l'ouverture longue, la columelle garnie de deux plis.

77. BUL. oreille de chat.

Coquille ovale, épaiſſe, noirâtre, marquée de ſtries tranſverſes, la columelle garnie de trois dents, la lèvre droite crenelée au milieu.

78. BUL. oreille de Judas.

Coquille ovale, épaiſſe, treilliſſée, l'ouverture longue, retrécie vers le milieu, la columelle garnie de trois plis.

79. BUL. tortu.

Coquille oblongue, ovale, ridée, ſtriée, fauve, l'ouverture étroite, ſinueuſe, rétrécie vers le bas, la columelle & la lèvre droite garnies d'un pli.

80. BUL. oreille de bœuf.

Coquille oblongue, ovale, ridée, blanche, flambée de brun, l'ouverture jaune, la columelle garnie d'un pli.

81. BUL. oreille de ſilène.

Coquille oblongue, ovale, fauve, luiſante, marquée de rides grenues & de flammes brunes, l'ouverture blanche, la columelle garnie d'un pli.

82. BUL. oreille de lièvre.

Coquille conique, oblongue, granuleuſe, la baſe large, oblique, applatie, l'ouverture alongée vers le bas, la columelle garnie d'un pli.

83. BUL. auſtral.

Coquille oblongue, ovale, perforée, fauve, faſciée de brun foncé, la columelle unidentée.

84. BUL. d'Otahiti.

Coquille gauche, oblongue, ovale, perforée, épaiſſe, brune, l'ouverture demi-ovale unidentée.

85. BUL. labié.

Coquille preſque cylindrique, liſſe, blanche, diaphane, l'ouverture très-évaſée, unidentée.

86. BUL. fuſeau.

Coquille cylindrique, rétrécie & obtuſe aux deux bouts, marquée de ſtries obliques, l'ouverture demi-ovale unidentée.

87. BUL. momie.

Coquille cylindrique, blanche, marquée de ſtries obliques écartées, l'ouverture demi-ovale, rouſſe, bidentée.

BULIME.

88. BUL. maillot.

Coquille cylindrique, garnie de ſtries ſerrées, ſaillantes & droites, l'ouverture demi-ovale, blanche, unidentée.

89. BUL. poupée.

Coquille cylindrique, ſtriée, blanche, l'ouverture grande, unidentée.

90. BUL. barillet.

Coquille cylindrique, liſſe, tranſparente, l'ouverture tridentée.

91. BUL. antibarillet.

Coquille gauche, cylindrique, liſſe, jaunâtre, l'ouverture garnie de quatre dents.

92. BUL. nonpareil.

Coquille gauche, turriculée, ſtriée, brune, l'ouverture ovale, blanche, garnie de deux plis.

93. BUL. bidenté.

Coquille gauche, turriculée, liſſe, brune, l'ouverture ovale, blanche, garnie de deux plis.

94. BUL. papilleux.

Coquille gauche, turriculée, ſtriée, fauve, les ſutures crenelées, l'ouverture garnie de deux plis.

95. BUL. froncé.

Coquille gauche, turriculée, cendrée, le dehors du tour inférieur ride, l'ouverture garnie de deux plis.

96. BUL. antinonpareil.

Coquille turriculée, cendrée, ſtriée, l'ouverture ovale, garnie de cinq plis.

97. BUL. graine d'avoine.

Coquille conique, turriculée, brune, l'ouverture ovale garnie de cinq plis.

98. BUL. foret.

Coquille conique, turriculée, ombiliquée, liſſe, la columelle recourbée en dehors, garnie de trois plis, la lèvre droite unie.

99. BUL. poli.

Coquille conique, turriculée, perforée, liſſe, la columelle recourbée, garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

ESPECES *dont l'axe eſt tronqué près de la baſe.*

100. BUL. zèbre.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de flammes noirâtres, la columelle arquée, blanche.

101. BUL. perdrix.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de taches & de flammes brunes ondulées, écartées, la columelle arquée, couleur de roſe.

102. BUL. bicariné.

Coquille gauche, ovale, ventrue, fauve, rayée de blanc, le tour inférieur marqué de deux carènes émouſſées, la columelle arquée, blanche.

103. BUL. pourpré.

Coquille ovale, ventrue, treilliſſée, verdâtre, flambée de brun, la columelle arquée, l'ouverture pourprée.

BULIME.

104. BUL. priam.

Coquille ovale, ventrue, mince, jaunâtre, marquée de cinq ou ſix rangs de points bruns, la columelle arquée.

105. BUL. carié.

Coquille ovale, ſillonnée, noirâtre, la columelle droite luiſante, blanche, le ſommet carié.

106. BUL. raboteux.

Coquille ovale, ventrue, ſillonnée, blanche, le tour inférieur marqué d'une carène, la columelle droite.

107. BUL. pavillon.

Coquille conique, oblongue, blanche, marquée de bandes de diverſes couleurs, la columelle droite couleur de roſe.

108. BUL. ventru.

Coquille conique, ventrue, blanche, faſciée de brun, la columelle droite, la lèvre garnie d'un bourrelet.

109. BUL. ruban.

Coquille conique, liſſe, blanche, faſciée, la columelle arquée, couleur de roſe, l'intérieur de la lèvre gauche pliſſé.

110. BUL. d'Alger.

Coquille cylindrique, ſtriée, blanche, les ſutures marquées d'une ſtrie tranſverſe, la columelle preſque droite.

111. BUL. gland.

Coquille cylindrique, liſſe, de couleur marron, la columelle échancrée au bas, la lèvre droite ondulée.

112. BUL. taché.

Coquille oblongue, ſtriée, de couleur marron, flambée de brun, la columelle échancrée.

113. BUL. ſtrié.

Coquille turriculée, ſtriée, blanche, les ſutures marquées d'une ſtrie profonde, la columelle échancrée.

OBSERVATIONS GENERALES. Ce genre eſt nombreux en eſpèces, il réunit beaucoup de coquilles qui étoient peu connues, avec quelques autres qui avoient été décrites par Linné, & dont il avoit compris une partie dans le *genre de l'hélice*, une autre dans celui de la *volute*, & dont il avoit diſtribué quelques eſpèces dans les genres du *buccin*, celui de la *toupie* & celui du *ſabot*, le plus ſouvent contre le principe ſyſtématique & fondamentale de ces genres.

Ce défaut d'analogie qui déparoit ſa méthode, n'avoit point échappé à cet excellent ſyſtématique, puiſqu'il avoit dit, en parlant du *Bulime peruvix* & du *Buline oreille de Midas*, que ces coquilles étoient intermédiaires entre le genre de l'*helice* & celui de la *bulle*; mais il faut croire que s'il ne fit point diſparoître ce défaut, c'eſt qu'il ne connoiſſoit encore qu'un trop petit nombre de coquilles ou des coquilles d'une forme trop différente, pour être choqué de leur ſituation trop arbitraire dans les genres dont elles troubloient l'analogie naturelle, & que dans le moment préſent où les eſpèces ſont ſi fort multipliées, il auroit adopté les changemens que j'effectue, puiſqu'outre l'avantage d'un genre nouveau, abſolument néceſſaire, il en réſulte encore une réforme avantageuſe dans les autres, dont on ne peut diſconvenir qu'il ne ſoit utile de corriger les abus.

Le nom de *Bulime* que j'ai adopté pour ce genre, avoit déjà été employé par M. Scopoli pour le *Bulime oblong*; je l'ai conſervé, parce qu'il indique ſon analogie avec celui de la *bulle*, à cauſe de l'ouverture entière, ſans échancrure, qui eſt commune à tous les deux. La différence eſſentielle du genre du *Bulime* avec celui de l'*helice*, conſiſte dans les proportions de l'ouverture de la coquille qui, quoique ſimple dans l'un & l'autre, a toujours plus de longueur que de largeur dans le premier; tandis que c'eſt préciſément le contraire dans le ſecond ou elle eſt conſtamment plus large que longue; il en eſt de même de la forme générale des coquilles de ces deux genres, elle eſt le plus ſouvent ronde ou orbiculaire dans les *helices*; & quoiqu'on trouve quelques eſpèces d'une forme arrondie parmi les *Bulimes*, on peut dire, en général, que leur plus grand nombre a des coquilles ovales, coniques, cylindriques ou turriculées, & par conſéquent moins larges que longues. Ce caractère pris de l'ouverture, quoiqu'artificiel, ſuffit pour diſtinguer d'une manière préciſe le *Bulime*, non-ſeulement de l'*hélice*, mais encore de la *bulle* dont l'ouverture eſt ample & auſſi longue ou plus longue que la coquille; du *ſabot*, qui l'a entière & ronde, & de tout autre genre de coquilles univalves, quel qu'il ſoit. Cependant, je ne doute pas qu'on ne puiſſe dans la ſuite partager ce genre en deux ou trois, en ſéparant les eſpèces operculées de celles qui ne le ſont pas, & en réuniſſant ſous un ſeul genre celles dont l'axe de la columelle eſt tronqué; mais pour s'occuper utilement de cette perfection, qui eſt d'ailleurs applicable à toutes les autres coquilles univalves, il faudroit avoir des notions plus exactes que celles que l'on a encore ſur toutes les parties des coquille; il eſt croyable qu'on y parviendra avec le temps, & qu'on pourra faire dans la ſuite un travail ſi utile, mais qu'il ſeroit maintenant illuſoire d'entreprendre.

Le vice de ces entrepriſes prématurées eſt remarquable dans l'ouvrage de Muller, auteur d'ailleurs très-eſtimable par ſes différens travaux en hiſtoire naturelle, & même dans ſon traité des coquilles terreſtres & fluviatiles dont j'entends parler ici. Cet auteur s'eſt un peu trop preſſé d'exécuter un plan dont les vues étoient bonnes, mais qui étoit déplacé pour l'époque où il travailloit: qui croiroit qu'un auteur ſi exact eût entrepris de claſſer les coquilles par les animaux, tandis qu'il eſt évident qu'il n'avoit aucune connoiſſance des vers du plus grand nombre des eſpèces dont il a parlé, & qu'il s'en eſt rapporté dans tous ces cas à l'analogie des coquilles, qui eſt ſi ſouvent fautive, quand on veut en déduire celles des animaux? Auſſi la méthode qu'il a fondée ſur les organes des vers, à l'imitation de celles de M. Adanſon & de M. Geoffroy, eſt-elle de beaucoup inférieure à celle de ces auteurs qui n'ont décrit que ce qu'ils ont vu & bien obſervé, tandis que la ſienne n'offre au contraire aucun avantage réel pour l'inſtruction, qu'elle n'eſt propre à inſpirer que de la défiance, puiſqu'il a ſouvent conſidéré comme opercules des coquilles qui ne le ſont pas; comme terreſtres, des coquilles fluviatiles; & comme fluviatiles, d'autres qui ſont effectivement terreſtres. A quoi ſert dans ce cas d'avoir donné pour caractère au genre de l'*hélice* un ver à quatre tentacules linéaires, dont les plus longs ſont oculés, ſi l'auteur ne connoiſſoit point le ver de la plupart des coquilles qu'il a rapportées à ce genre, & s'il s'eſt conduit de même dans les genres du *buccin*, de la *nérite* & du *planorbe*. L'exemple de ce naturaliſte recommandable doit ſervir à nous tenir en garde contre des deſirs trop ambitieux, & nous apprendre qu'il eſt plus ſolide, dans la formation des genres, & plus avantageux de ſe reſtreindre à des caractères vrais, quels qu'ils ſoient, que d'ambitionner une perfection qui ſoit hors de notre portée, & dont on ne poſſède pas toutes les données. (*)

(*) La manière dont M. Muller annonçoit ſon ouvrage, étoit cependant bien propre à en donner une idée différente, & à faire eſperer qu'il auroit effectué ſes promeſſes; voici les propres paroles de cet auteur dans ſon introduction: *Satis lapillis & teſtis luſum eſt, ſatis ſtructura cochlearum & concharum multiplici, earundemque coloribus in infinitum varientibus ſtupuimus. Nuces jam denuum pueris relinquere convenit; viros nucleum, non putamina, quærere; hoſpitem non domicilium unice, morari penitusque noſcere decet. Hunc ſi noverimus, rationem diverſæ habitaculi ſtructuræ, & ipſorum forſitan colorum in eo in extremis, hallucinationeſque auctorum in diſtributione generum vitaremus.* Muller, verm. terreſt. & fluv. hiſt. vol. alter. pag. 5.

J'ai diviſé les *Bulimes* en trois ſections, pour favoriſer l'etude des eſpèces dans un genre où elles ſont peut être trop nombreuſes ; j'ai rangé dans la première toutes les coquilles dont l'ouverture n'a ni dents ni plis, & dont l'axe n'eſt point tronqué à la baſe ; la ſeconde renferme celles dont la lèvre droite, ou la columelle, ou toutes les deux à la fois ſont dentées ou pliſſées, & j'ai placé dans la troiſième les coquilles dont l'axe ou la baſe de la columelle eſt terminée par une troncature oblique, de manière à montrer à cet endroit le commencement d'un petit canal, ſans cependant que le bas de l'ouverture ceſſe d'être entier. J'aurois deſiré, pour une plus grande exactitude, de ſubdiviſer chacune de ces ſections en coquilles ombiliquées, coquilles perforées & coquilles imperforées ; mais comme je ne poſſède pas toutes les coquilles dont je parle, & que les figures & les deſcriptions que je trouve dans les auteurs n'ont pas le plus ſouvent fait mention de ce caractère, j'ai été forcé de renoncer à cette ſubdiviſion, qui eſt cependant une des meilleures que l'on puiſſe choiſir puiſqu'elle porte ſur une condition qui eſt la moins variable de toutes, & de ranger mes eſpèces, d'après l'analogie de leur forme extérieure, en commençant par la forme globuleuſe & orbiculaire juſqu'à la forme turriculée.

La proportion de l'ouverture conſtitue donc le caractère eſſentiel du genre du *Bulime*, mais ſa forme, quoique ſoumiſe à cette condition fondamentale, offre bien des variations ſuivant les eſpèces ; il s'en trouve dont l'ouverture eſt demi-ovale comme dans le *Bulime fuſeau* & le *Bulime poupée*, d'autres où elle eſt complètement ovoide, comme dans le *Bulime bidenté* & le *Bulime papilleux ;* elle eſt ovale, oblongue & légèrement arquée ſur la lèvre gauche dans le *Bulime ovale*, le *Bulime oblong* & nombre d'autres eſpèces ; elle eſt très-ouverte dans le *Bulime radis*, le *Bulime ouvert*, ou bien elle eſt longue & étroite dans quelqu'autres, comme le *Bulime oreille de Midas* & le *Bulime oreille de Judas*. Toutes ces différences combinées avec la préſence ou la privation de l'opercule, pourront donner dans la ſuite, quand toutes les parties des coquilles ſeront mieux connues, des genres plus naturels que celui-ci ; mais puiſqu'il convient de ſe contenter, en attendant, de genres artificiels, je crois avoir rempli dans celui que je propoſe les conditions requiſes, puiſqu'il conduira auſſi ſûrement que tout autre, & ſans exceptions, à la connoiſſance des eſpèces.

Le genre du *Bulime* renferme des coquilles terreſtres, des coquilles fluviatiles & des marines ; les premières ſont les plus nombreuſes, les marines le ſont ſi peu, que je ne crois pas qu'il s'y en trouve au délà de trois ; les animaux des eſpèces terreſtres que l'on connoît ne diffèrent pas, par leur organiſation, des vers des *hélices ;* ils ont, les uns comme les autres, quatre tentacules, dont les deux ſupérieurs ſont les plus longs ; c'eſt à l'extrémité ſupérieure de ceux-ci que ſont placés deux corps arrondis, que l'on croit être leurs yeux ; la principale différence de ces animaux avec les limaces, c'eſt que ceux ci ont une coquille tournée en ſpirale, dans laquelle ils peuvent ſe retirer entièrement, & dont ils font ſortir la partie antérieure du corps lorſqu'ils veulent marcher, & que les limaces ont le corps nu & privé de coquille. Les *Bulimes* terreſtres ſont hermaphrodites, ils réuniſſent les deux ſexes, & les parties qui ſervent à la génération ſont ſituées au côté droit du cou de l'animal, à l'endroit qui ſort de la coquille quand il s'alonge pour marcher ; mais, quoique ces animaux aient les deux ſexes, ils ne peuvent cependant engendrer ſeuls, & ſont obligés de s'accoupler de deux en deux, comme ſi les deux ſexes étoient ſéparés ; tous les deux ſont à la fois l'office de mâle & de femelle, d'où il réſulte une double fécondation. J'ignore ſi les *Bulimes* terreſtres ont été pourvus par la nature de l'eſpèce de dard à quatre ailes, qu'on a obſervé ſur les animaux du genre de l'*hélice ;* mais, quoi qu'il en ſoit, l'accouplement a lieu de même & dure pluſieurs heures, pendant leſquelles les deux animaux, qui y coopèrent, paroiſſent comme engourdis ; quinze ou vingt jours après ils rendent, par la même ouverture du cou qui donne paſſage aux organes de la génération, une grande quantité d'œufs revêtus d'une coque membraneuſe ou même teſtacée qu'ils cachent en terre pour y attendre l'époque de leur développement.

Les *Bulimes* terreſtres ſont privés d'opercule, & ils ont cela de commun avec les animaux des *hélices*, ils vivent des herbes tendres & des jeunes pouſſes des arbuſtes qu'ils rongent à l'aide de deux mâchoires oſſeuſes qui ſont très-apparentes dans les grandes eſpèces ; telles que le *Bulime zèbre* ou le *Bulime kambeul ;* dans les zones tempérées, ils ſe cachent pendant l'hiver dans les fentes des rochers, entre l'écorce des arbres, ou dans les joints des vieux murs ; dans les pays chauds, ils cherchent les endroits frais & ombragés, & c'eſt ſur-tout à la proximité des chûtes d'eau que l'on doit en faire la recherche.

Les animaux des *Bulimes* fluviatiles diffèrent des premiers par le nombre, la forme des tentacules & la poſition de leurs yeux ; pluſieurs de ceux que je décris ſont déjà connus des naturaliſtes, mais il s'en trouve de deux ſortes ; les uns, comme le *Bulime radis* & le *Bulime ſtagnal*, n'ont que deux tentacules applatis, preſque triangulaires en forme d'oreilles, & les yeux ſitués à la baſe interne des tentacules ; les autres, comme le *Bulime cordon bleu* & le *Bulime œil d'Ammon*, n'ont que deux tentacules linéaires, & les yeux ſitués à leur baſe extérieure ; ce ſont là les principales différences qu'ils préſentent, d'après leſquelles les auteurs qui ont claſſé les coquillages ſur la forme des vers, ont été obligés de les rapporter à trois genres diſtincts. Les eſpèces qui ont des tentacules plats ſont in-

maphrodites, comme les *Bulimes terreſtres* dont j'ai parlé, mais leur accouplement ne ſe fait pas de même; M. Geoffroy a obſervé que lorſque deux individus ſe rencontrent, l'accouplement n'eſt point double, qu'un ſeul fait l'office de mâle & l'autre celui de femelle, à cauſe de la poſition de leurs parties ſexuelles qui rend le double accouplement impoſſible; mais que s'il ſurvient un troiſième, alors il ſaiſit celui des deux qui fait avec le premier l'office de mâle, s'accouple avec lui & remplit à ſon égard les mêmes fonctions, de ſorte que celui du milieu exerce à la fois l'action de mâle & de femelle avec deux individus différens. Quelquefois on en voit dans les ruiſſeaux des bandes conſidérables ainſi accouplées, dont tous les individus font l'office de mâle & de femelle avec deux de leurs voiſins, tandis que les deux derniers qui ſont aux deux bouts de la chaîne, moins fortunés que les autres, n'agiſſent que comme mâle ou comme femelle ſeulement; ces eſpèces ne ſont point operculées, & on ne ſait pas aſſez poſitivement ſi, comme les premières, elles ſont également ovipares.

Les *Bulimes* dont les tentacules ſont linéaires, ſont les ſeuls qui ſoient operculés; on ſoupçonne que les ſexes ſont ſéparés dans ces eſpèces, & qu'il y en a de mâles & d'autres femelles, mais les organes de la génération n'ont pas une place différente, ils ſont ſitués comme dans les précédentes au côté droit du cou, & elles ſont véritablement ovipares. Les *Bulimes* aquatiques ſe nourriſſent des plantes qui croiſſent dans l'eau, & des parties végétales qui y ſont ſuſpendues par l'effet de la putréfaction. Leur mâchoire reſſemble à celle des eſpèces terreſtres, & outre la faculté de ramper dans le fond de l'eau, ils ont encore celle de s'élever & de ſe ſoutenir à ſa ſuperficie pour y reſpirer l'air qui paroît leur être auſſi néceſſaire qu'aux terreſtres; au moins j'ai lieu de le croire, d'après une expérience qui me fut ſuggérée par M. le chevalier de Sade, lieutenant de vaiſſeau, auſſi recommandable par ſon zèle pour l'hiſtoire naturelle & par ſes connoiſſances en tout genre que par ſa bravoure & ſon patriotiſme. Nous prîmes le *Bulime radis* & le *Bulime ſtagnal* qu'on trouve abondamment en été dans les eaux de la gare; nous en mîmes pluſieurs dans un gobelet plein d'eau que nous renverſâmes dans un plat qui en étoit à moitié plein, de manière à intercepter toute communication de l'air extérieur avec les coquillages contenus dans le gobelet; peu de temps après ils commencèrent à ſe mouvoir & à ramper juſqu'au haut du gobelet, où il ſe trouvoit une bulle d'air qu'ils eurent bientôt abſorbée, une heure & demie après, ils étoient étendus au fond du vaſe & privés de mouvement; mais n'ayant voulu déranger l'appareil que le lendemain, pour mieux nous aſſurer ſi la privation de l'air extérieur ſuffiſoit pour les faire périr, nous les trouvâmes alors le corps preſque entièrement hors de la coquille & morts. C'eſt vraiſemblablement ce beſoin de reſpirer l'air extérieur qui eſt cauſe qu'on ne trouve quelquefois point de coquilles dans des rivières profondes, dont les ruiſſeaux des environs en ſont remplis.

Le genre du *Bulime* renferme beaucoup de coquilles gauches, & on doit remarquer que celles qui ſont dans ce cas ſont preſque toutes terreſtres.

1. BULIME œil d'Ammon.

Bulimus effuſus; NOB.

Bulimus, teſta orbiculata, umbilicata, ventricoſa faſciata, apice acuto, apertura aurantiâ; NOB.

Cochlea è viridi ſubflava faſciata umbilicata; LISTER, *ſynopſ. tab. 129, fig. 29.*

Species maxima cochlearum umbilicatarum terreſtrium, quæ ceparum quaſi colore conſpicua, variis circulata faſciis fuſcis, inferna parte geminatis, apice gaudet cinereo griſeo; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 121, tab. 40, fig. 3, 4, 5.*

GEVE, *beluſtigungen, tab. 3, fig.* 20, *litt. a, B.*

Nerita effuſa; teſta umbilicata, ventricoſa, faſciata, ſupra depreſſa, apice acuto, apertura effuſa; MULLER, *hiſt. verm. par. 2, pag. 175, num. 361.*

Un grand limaçon à bouche ovale, à zones alternatives, marron & blanches, nuées de bleu; DAVILA, *catal. raiſ. tom. 1, pag. 438, num. 980.*

Helix effuſa; teſta globoſa, alba, faſciis inæqualibus tam latioribus quam anguſtioribus ruſeſcentibus redimita, apertura effuſa intus aurantia, umbilico patentiſſimo; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 118, tab. 129, fig. 1144, 1145.*

Das ammonſauge; par les Allemands.

Œil d'Ammon, ou *œil de bouc*; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoît aiſément cette coquille à la forme ovale de ſon ouverture, à ſon grand ombilic, & principalement aux bandes brunes dont le tour le plus extérieur eſt ordinairement environné.

Sa forme eſt orbiculaire plutôt que globuleuſe, ayant beaucoup plus de largeur que de hauteur; elle eſt ſouvent large de dix-huit à vingt lignes, & longue d'un pouce, depuis le ſommet de la ſpire juſqu'au bord inférieur du dernier tour, meſurée au côté oppoſé à l'ouverture. Les plus grandes ont juſqu'à deux pouces de diamètre, mais il eſt rare d'en trouver de ce volume, & elles ſont même moins recherchées que les autres, parce qu'elles ſont ordinairement peu colorées. Elle eſt compoſée de ſix tours, dont le plus extérieur eſt le plus apparent, elle eſt convexe en deſſous & percée au centre par un ombilic très-ouvert qui laiſſe voir juſqu'au ſommet de la ſpire; ſa face ſupérieure eſt moins arrondie que l'autre, quelquefois même elle offre un applatiſſement ou une reinure oblique inclinée vers les ſutures, qui ne s'étend pas plus loin que les deux tours les plus près de l'ouverture; mais ce caractère n'eſt pas conſtant, puiſqu'on en trouve qui ſont convexes dans cette partie, quoiqu'elles le ſoient toujours beaucoup moins que du côté de la baſe.

La

La spire est conique & moyennement élevée au centre. L'ouverture est ample, de forme ovale, longue de quatorze à quinze lignes, & large de huit vers le milieu, elle est formée plus qu'aux trois quarts par les parois de la lèvre droite, dont les bords sont simples, très-lisses à l'intérieur & d'une couleur orangée vive; la lèvre gauche consiste en un feuillet très-mince & transparent, qui est collé sur la convexité du second tour, & ne fait pas tout-à-fait la quatrième partie de l'ouverture.

La surface extérieure de cette coquille est lisse, sur-tout du côté de la spire, mais le tour inférieur est quelquefois marqué tout autour de l'ombilic de petits plis ou de rides longitudinales qui s'affoiblissent & disparoissent vers le milieu; elle est ordinairement blanchâtre ou d'un gris cendré en dehors; le tour extérieur est le seul qui soit orné de bandes transverses brunes, dont le nombre n'est pas constant; on en compte sur divers individus depuis deux jusqu'à douze, qui sont égales entr'elles par leur largeur & leur écartement, ou inégales par l'une & l'autre de ces conditions; les coquilles qui ont des bandes nombreuses & d'une couleur vive, qui tranche nettement sur le fond, sont réputées les plus précieuses. On apporte le *Bulime œil d'Ammon* des grandes Indes & des iles Antilles; M. Badier, habitant de la Guadeloupe, qui a bien voulu me communiquer une partie des observations qu'il a faites dans cette île sur les coquillages qui y vivent, comme sur d'autres objets d'histoire naturelle qui trouveront leur place dans cet ouvrage, m'a assuré que cette coquille étoit fluviatile & pourvue d'un opercule corné; cet observateur en a rencontré quelquefois de très-jeunes qui étoient toutes grises & sans aucune apparence de bandes.

Seba avoit prétendu mal-à-propos qu'elle étoit du nombre des terrestres.

2. BULIME noisette.

Bulimus avellana; NOB.

Bulimus, testa orbiculata perforata striata, antice depressa sulcata, inferne convexa, labro superne emarginato; NOB.

Beschaftigungen der berlinischen gesellschaff. tom. 1, pag. 395 tab. 9 fig. 4, 5.

Nerita nux avellana merito appellata ex Oceano australi; MARTINI, *conchyl. tom. 5, pag. 272, tab. 188, fig. 1919, 1920.*

Die haselnuys ans den sudlandischen meeren; par les Allemands.

La noisette; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a la forme d'une *natice*, & appartiendroit incontestablement à ce genre, si sa columelle étoit droite; mais comme elle est assez considérablement arquée & convexe vers la région de l'ombilic, elle doit par ce seul caractère en être exclue.

Elle est orbiculaire, applatie en dessus, convexe & arrondie à la base; elle a neuf lignes de hauteur sur dix & demie de diamètre; on compte en tout quatre tours à sa spire, dont la forme est déprimée, excepté au centre. La face supérieure du dernier tour est applate, marquée d'une carène arrondie tout autour, de deux sillons assez profonds, & de quelques rides longitudinales qui ne sont point visibles sur ceux de la spire. Ses parois latéraux sont garnis d'un grand nombre de stries transverses & d'un autre sillon semblable à ceux du haut, qui est situé tout de suite sous la carène, & de quelques rides longitudinales peu marquées.

L'ouverture est grande relativement au volume de la coquille, elle est ovale & figurée en forme de croissant à cause de la convexité de la columelle; la lèvre droite est simple & tranchante sur le bord, elle est notablement épaissie & plate près de la base; elle porte au haut une échancrure arquée & profonde qui répond à l'angle de la carène. La lèvre gauche est épaisse, luisante, collée sur la convexité du second tour, brune en dessus & blanche à la base; la columelle, qui est très-lisse, offre vis-à-vis l'ombilic une gibbosité remarquable qui la rend convexe & irrégulière.

L'ombilic qui est petit & peu profond est accompagné en dessous d'une côte obtuse, très-peu apparente, qui désigne l'analogie de cette coquille avec quelques *natices* dont l'ombilic est organisé de même; sa couleur est brune ou blanchâtre, flambée de brun, elle est toute brune ou couleur de suie vis-à-vis l'ouverture, & un peu plus rougeâtre dans l'intérieur de la coquille que sur sa convexité. Cette coquille est rare & passe pour avoir été apportée de la nouvelle Zélande. Je présume qu'elle est marine. L'individu que j'ai décrit appartient à M. le chevalier de la Marck.

3. BULIME cordon bleu.

Bulimus ampullaceus; NOB.

Bulimus, testa globosa, perforata ventricosa cæruleascente fasciata, apice obtuso, apertura ampla fusca; NOB.

Cochlea è viridi subflava, clavicula leviter compressa, fasciis angustis donata, Jamaicensis; LISTER, *synopf. tab. 130, fig. 50.*

Cochlea lutaria; RUMPH. *thes. tab. 27, fig. 9.* PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 12, fig. 14.*

Galea fasciata, cochlea lutaria, sive pomatia major, fisso falembo nigra ad lucem transparens fasciata; KLEIN, *meth. ostrac. pag. 57, spec. 2, num. 1.*

Cochlea terrestris, vulgaris oblonga ventricosa, fere pellucida, splendens, colore carneo & subalbido depicta, non nullisque fasciis subrubris leviter & obscure cincta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 1, fig. R, & litt. S, pro errore in descriptionibus.*

Cochlea fasciata turbinata major marina; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 113, & sequ. tab. 58, fig. 1—7.*

GEVE, *beluſtigungen, tab. 27, fig. 289 — 291.*

Le cordon bleu; Encyclop. recueil de planches, tom. 6, tab. 65, fig 3.

Helix ampullacea; teſta ſubumbilicata ſubgloboſa glabra, anfractibus ſupra ventricoſioribus, umbilico ſubobtecto, apertura ovato oblonga; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1244, num. 676. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 666, num. 368.*

Berliniſches magaz. tom. 3, tab. 6, fig. 68.

Nerita ampullacea; teſta perforata, ventricoſa, ſupra depreſſa, apice obtuſo, apertura larga; MULLER, *verm. terreſt. p. 2, pag. 172, num. 359.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 5, tab. 5, fig. 2, 3.*

Helix ampullacea; teſta perforata, ſubgloboſa, anfractibus teretibus prope ſuturam complanatis, apertura oblonga; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 334, num. 4. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 374.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. D, 8.*

SCHROETER, *fluſſconchyl. tab. 6, fig. 2.*

Helix ampullacea Linnæi; teſta terreſtri, ventricoſa, lævi, epidermide viridescente ſæpius luteſcente ſuperinduta, faſciis cæruleis tranſverſalibus cincta, ſubperforata, vertice obtuſiuſculo, apertura ampla ſemi rotunda, operculo teſtaceo auriformi; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 105, tab. 128, fig. 1133 — 1135.*

Siſſo capong, & ſiſſo potir; par les Macaſſars.

Krukke neriten; par les Danois.

Slik-ſtek; gebapde ajuyn ſchil; par les Hollandois.

Schlam-ſchnecke; koth-ſchnecke; par les Allemands.

Smooth girled ſnail ſhell; par les Anglois.

Le cordon bleu; par les François.

DESCRIPTION. Quoique cette coquille ſoit commune & fluviatile, on a douté long-temps de ſa véritable origine; Seba l'a crue marine; Gualtiéri, & en dernier lieu M. Chemnitz, l'ont prétendue terreſtre, de même que Linné. Elle eſt ordinairement bleuâtre & faſciée de bandes tranſverſes de la même couleur, ce qui lui a ſans doute mérité en France le nom de cordon bleu.

Elle eſt globuleuſe, ventrue, un peu plus longue que large, liſſe extérieurement & compoſée de cinq tours; les plus groſſes ont juſqu'à deux pouces de hauteur, & une largeur moindre de trois ou quatre lignes; elle eſt élargie du côté de la ſpire, qui eſt elle-même très-peu élevée, & terminée par un ſommet obtus, elle eſt arrondie & un peu plus rétrécie vers le bas: aſſez ſouvent le bord ſupérieur des tours eſt applati, comme il arrive quelquefois au *Bulime œil d'Ammon*; mais cette forme varie, & on en trouve auſſi dont le bord ſupérieur eſt convexe, & d'autres où il paroît creuſé en canal obliques. Les tours de la ſpire ſont preſque toujours convexes, liſſes & terminés par un ſommet tirant ſur le châtain.

L'ouverture eſt grande, d'une forme ovale oblongue & un peu reſſerrée en forme de ſegment de cercle par la convexité du ſecond tour; elle eſt brune dans l'intérieur & marquée de bandes de la même couleur, qui correſpondent à celles de dehors; la lèvre droite eſt très-arquée ou tranchante ſur le bord, la gauche eſt mince, blanchâtre, & ſi oblitérée ſur le ſecond tour, qu'elle ne forme preſque pas de ſaillie. La columelle eſt liſſe, blanchâtre & arrondie, elle eſt repliée en dehors de manière à recouvrir preſque en totalité l'orifice de l'ombilic, & à ne le laiſſer paroître que comme une ſimple fente; la couleur de cette coquille ne commence à paroître qu'après avoir enlevé un épiderme verd ſale qui la recouvre à l'extérieur, elle acquiert alors une teinte bleuâtre ou d'un blanc ſale tirant ſur le gris, qui eſt ordinairement ornée de pluſieurs bandes bleues, quelquefois fauves, mêlées de lignes étroites de la même teinte. On en trouve auſſi qui ſont totalement privées de bandes & dont le fond eſt, ou bleu clair, ou fauve, ou cendré; Seba a figuré des coquilles de toutes ces variétés.

M. Badier, qui a obſervé ce *Bulime* à l'île de la Guadeloupe, m'a certifié qu'il eſt fluviatile, comme Muller & d'autres auteurs remarquables l'avoient déjà avancé, que ſa coquille eſt pourvue d'un opercule dur & corné qui a la forme de ſon ouverture. On la trouve aux Indes orientales & occidentales; Rumphius l'a indiquée à l'île d'Amboine; Linné, dans le reſte de l'Aſie; Liſter, à l'île de la Jamaïque; & je ſuis certain qu'on la trouve encore dans les eaux douces de l'île de Saint-Domingue.

4. BULIME idole.

Bulimus urceus; NOB.

Bulimus, teſta globoſa, ſubumbilicata, ventricoſa, rugoſa, fuſca, apertura dilatata alba; NOB.

Cochlea maxima è viridi nigricans; LISTER, *ſynopſ. tab. 125, fig. 25.*

Cochlea maxima faſciata Surinamenſis; ejuſd. ibid. tab. 128, fig. 28.

Galea faſciata, maxima pomatia Surinamenſis; KLEIN, *oſtrac. pag. 57, gen. 14, ſpec. 2, num. 2.*

Une très-grande nérite, du Miſſiſſipi, verd noirâtre, ventrue & ombiliquée, à ſtries inégales en forme de rides, &c. connue ſous le nom de l'idole; DAVILA, *catal. raiſ. tom. 3, pag. 430, num. 966.*

Nerita urceus; teſta ſubumbilicata, ventricoſa, rugoſa, fuſca, apertura effuſa alba; MULLER, *hiſt. verm. terreſt. p. 2, pag. 174, num. 360.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. D, 10.*

Idolum, helix maxima, varietas præcedentis, de qua tantum magnitudine & forma ventricoſiore diverſa; MARTINI, *conchyl. tom. 9, tab. 128, fig. 1136.*

Oſe neriten; par les Danois.

Der abgott Manetou ; par les Allemands.
L'idole, ou *le dieu Manetou ;* par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce est moyenne entre le *Bulime œil d'Ammon* & le *Bulime cordon bleu ;* sa forme la rapproche davantage du dernier, mais elle a plus d'analogie par son ombilic avec l'autre, quoiqu'également distincte de tous les deux par son volume, par ses rides, & enfin par sa couleur, notamment celle du dedans de l'ouverture qui est toujours d'un beau blanc de lait.

Sa forme est globuleuse, ventrue, & d'une septième partie moins large que longue, sur un diamètre de trois pouces, elle a assez ordinairement trois pouces six ou sept lignes de hauteur. Le tour inférieur est le plus considérable de tous ; il est très-bombé, épais, marqué de rides longitudinales, peu régulières, tant dans leur écartement de l'une à l'autre que dans leur profondeur ; ceux de la spire sont très-convexes & plus élevés que dans les espèces précédentes ; ils sont tous recouverts en dehors par un épiderme épais, d'un brun tirant sur le verdâtre qui y adhère avec force.

L'ouverture n'a d'autre différence, avec celle du *Bulime cordon bleu*, qu'un peu plus d'évasement sur le bord de la lèvre droite, & sur-tout à sa base ; la lèvre gauche est de même que dans cette coquille, mais la cavité de l'ouverture est toute blanche ainsi que la columelle. L'ombilic a près de son orifice jusqu'à quatre lignes de diamètre, & laisse voir dans son intérieur deux tours de la spire.

Lorsque cette coquille a été dépouillée de son épiderme, sa superficie est blanche, mêlée de flammes fauves ou rousses, & quelquefois de traces très-légères de fascies de la même couleur. On ne connoît pas encore l'animal ni l'opercule de cette espèce, qui au surplus est fluviatile, & se trouve, suivant Lister, à Surinam, & vraisemblablement dans les autres grands fleuves de l'Amérique septentrionale, puisque Davila, M. de Favanne & M. Chemnitz assurent qu'on la rencontre aussi dans le fleuve du Mississipi.

5. BULIME vitré.
Bulimus vitreus ; NOB.
Bulimus, testa subperforata, ovata, ventricosa, lævi, subpellucida, fusca luteo undata, spiræ anfractibus carinatis ; NOB.
Helix vitrea ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 394, num 18. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 383, tab. 15, fig. 15, 16.*
Der glasschnirkel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Jusqu'à présent M. le baron de Born est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, qui est effectivement distincte de celles qui précèdent, comme il est facile d'en juger par la courte description que j'en ai extraite, des ouvrages de ce naturaliste.

Cette coquille a un pouce dix lignes de longueur, & sa largeur est d'un pouce six lignes ; elle est ovale, très-fragile, légèrement transparente & lisse ; on compte cinq tours à sa spire, dont l'inférieur est ventru & ceux du haut marqués d'une carène saillante. L'ouverture est ovale, oblongue, grande & semblable, d'après la figure de cet auteur qui est très-soignée, à celle du *Bulime cordon bleu ;* la columelle est, suivant lui, perforée par un orifice étroit, qui est en partie recouvert par le rebroussement de la lèvre. Sa couleur est brune & ornée de flammes longitudinales, ondulées, couleur de soufre ; on ne connoît pas sa patrie.

6. BULIME de Lyonet.
Bulimus Lyonetianus ; NOB.
Bulimus, testa conica, rugosa, albida, aperturæ latere opposito gibboso, apice obtusato ; NOB.
Helix Lyonetiana ; PALLAS, *spicil. zoolog. fascic. 10, pag. 33, tab. 3, fig. 7, 8.*
Trochus monstrosus Lyonetianus ; MARTINI, *conchyl. tom. 5, pag. 21, tab. 160, fig. 1513.*
Der monstrose Lyonettische kranzel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille offre une particularité assez frappante pour qu'il ne soit pas facile de la confondre avec les autres espèces, dans un renflement extraordinaire qui est situé au milieu du tour inférieur sur le côté opposé à l'ouverture.

Elle est toute blanche, assez épaisse, luisante au dehors, marquée de rides longitudinales & parsemée de petits enfoncemens irréguliers ; sa forme représente un cône renversé, dont la pointe est obtuse, la base large de treize lignes, & la hauteur, depuis l'axe jusqu'au sommet de la spire, d'un pouce. Les tours de la spire sont au nombre de six, ils sont légèrement bombés, & celui de l'ouverture est le plus considérable ; il est comprimé en dessous & marqué d'une fente à la place de l'ombilic ; c'est au milieu de ce dernier tour, & précisément sur le côté, qui est directement opposé à l'ouverture, que l'on voit un angle ou une bosse saillante qui lui donne une forme toute particulière. L'ouverture est ovale & située obliquement, elle est arquée sur la partie qui appuie sur le second tour, en raison de sa convexité ; les bords de la lèvre droite sont épais, légèrement évasés, & recourbés en dehors ; la lèvre gauche consiste en un feuillet de peu d'épaisseur, dont la surface interne est luisante. Le dedans de l'ouverture a une teinte blanchâtre ou cendrée.

M. Chemnitz paroît n'avoir considéré cette coquille que comme une monstruosité de quelqu'autre espèce, mais il étoit dans l'erreur, car j'en possède deux individus semblables à la figure

de M. Pallas plutôt qu'à celle de la conchyliologie de Martini, qui me furent donnés par une perſonne qui en poſſédoit deux autres qui avoient été apportés enſemble des grandes Indes.

7. BULIME ſillonné.

Bulimus ſulcatus ; NOB.

Bulimus, teſta ovata perforata, oblique ſulcata, alba, apertura ſemi-ovata, labro reflexo ; NOB.

Cochlea alba, ventricoſa bidens, ſtriis eminentibus exaſperata ; LISTER, *ſynopſ. tab. 588, fig. 47.?*

Helix ſulcata ; teſta cylindracea, obtuſa, oblique ſulcata alba, apertura ſubquadrata, labro reflexo ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 108, num. 307.*

Helix ſulcata, Mulleri, teſta cylindracea, ventricoſa, oblique ſulcata alba, apertura ſubquadrata, labro reflexo, fimbriato ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 165, tab. 135, fig. 1231, 1232.*

Der furede ſnekke ; par les Danois.

Die geſurchte ſchnirkelſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a une forme ovale, ventrue & arrondie par le bas, un peu plus alongée quoiqu'obtuſe à l'autre bout, elle eſt blanche, tranſparente & ſans taches, elle a douze lignes de hauteur & ſept lignes de diamètre vis-à-vis le tour inférieur. On compte huit tours à ſa ſpire, dont les trois plus élevés forment le ſommet qui eſt très-obtus ; leur ſuperficie eſt garnie de ſtries ſaillantes, obliques & émouſſées qui forment entr'elles des ſillons un peu plus larges qu'elles ; ces ſtries ſont moins diſtinctes ſur la convexité du tour inférieur que ſur celle des tours de la ſpire, elles y ſont ordinairement plus ſerrées & moins ſaillantes, mais tout autant inclinées qu'ailleurs.

L'ouverture repréſente la moitié d'un ovale tronqué au haut, dont la longueur ſurpaſſe la largeur ; j'ignore comment Muller & M. Chemnitz ont vu une forme preſque carrée dans l'ouverture de cette coquille, car la figure de la conchyologie de Martini me prouve que la coquille que j'ai ſous les yeux eſt la même que celle de M. Chemnitz, & par conſéquent celle de Muller, puiſque ſa deſcription lui convient. La lèvre droite eſt large, évaſée & recourbée en dehors, la gauche eſt collée en guiſe d'une lame liſſe ſur le ſecond tour ; le fond de l'ouverture eſt liſſe, blanc comme le dehors, & ſans dents ni plis. L'ombilic conſiſte dans cette eſpèce en un enfoncement bien marqué, mais peu profond, qui ne pénètre pas juſqu'à la moitié du ſecond tour.

Je dois obſerver, au ſujet de cette coquille, que le ſynonyme de Liſter, que j'y ai rapporté, lui conviendroit en tous les points, ſans les deux dents, que cet auteur dit ſe trouver dans l'ouverture de la ſienne ; la figure qu'il en a donnée convient parfaitement à mon eſpèce ; ainſi, ou bien il faut que Liſter ſe ſoit trompé dans ce cas, ou que la coquille dont je parle ne ſoit pas complète, ce qui me paroit, à la vérité, difficile à croire, puiſque j'en connois beaucoup d'individus qui ſont dans le même état, & que Muller & M. Chemnitz l'ont auſſi toujours vue ſans dents ; il pourroit encore ſe faire qu'il exiſtât deux eſpèces très-voiſines par tous les caractères extérieurs, & qui différeroient l'une de l'autre par l'ouverture dentée ou non dentée.

Le *Bulime ſillonné* eſt terreſtre & des grandes Indes, j'en ai vu dans la collection de M. Vanleben, qui les avoit ramaſſés lui-même dans l'île de Ceylan ; quand cette coquille eſt jeune & qu'elle n'a encore que quatre à cinq tours, on la prendroit pour une eſpèce du genre de la *toupie* dont elle a toute la forme, comme cela doit arriver à toutes les eſpèces qui n'ont point de columelle qui leur ſerve d'axe.

8. BULIME trochoïde.

Bulimus trochoïdes ; NOB.

Bulimus, teſta conica perforata craſſa, anfractibus inferne carinatis, apice depreſſo ; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce, qui n'a point été encore décrite, a une forme très-particulière, elle eſt petite & toute blanche ; ſa forme eſt conique, arrondie & convexe en deſſus, elle eſt tronquée au haut, de manière que le ſommet de la ſpire eſt entièrement applati. Sa longueur ne ſurpaſſe jamais trois lignes, & ſon diamètre, pris à la baſe, eſt moindre d'un ſixième. Sa coquille eſt compoſée de cinq tours, dont les deux plus élevés forment l'applatiſſement du ſommet, les deux qui viennent après ſont garnis, près des ſutures, d'une carène aiguë, laquelle, en ſe prolongeant juſqu'à l'ouverture, partage le tour inférieur par le milieu ; on diſtingue encore, à la vue ſimple, ſur celui-ci, trois ou quatre ſtries tranſverſes, qui étant ſituées ſur ſa face inférieure, ne peuvent être apperçues ſur ceux de la ſpire ; leurs parois latéraux ſont liſſes & plats.

L'ouverture eſt ovale, arrondie au bas, rétrécie en deſſus, elle eſt d'un tiers plus longue que large & liſſe à l'intérieur ; les deux lèvres, quoiqu'épaiſſes ſont tranchantes ſur les bords, la gauche eſt collée ſur la convexité du ſecond tour & un peu recourbée ſur l'ombilic.

Celui-ci, quoique très-petit, eſt percé profondément & capable de recevoir la pointe d'une aiguille, il pénètre juſqu'au ſommet de la ſpire. Sa couleur eſt blanche dehors comme dedans.

Le *Bulime trochoïde* eſt terreſtre & de l'île de Madagaſcar ; on le trouve aſſez abondamment ſur les rochers de l'île Maroſſe, dans le fond de la baie d'Antongil, ſon animal eſt blanc & pourvu de quatre tentacules fort petits, dont le rang de deſſus eſt terminé par un point noir.

9. BULIME caréné.

Bulimus carinatus ; NOB.

Bulimus, testa ovata imperforata viridi, anfractu infimo carinato, spira acuta ; NOB.

A — Buccinum ex viridi subflavum trochoides, limbo quodam acuto in medio orbe circumscriptum Virginianum ; LISTER, *synopf. tab. 111, fig. 5.* — PETIVER, *gazophyl. tab. 104, fig. 6.*

B — Buccinum ex viridi subflavum, trochoides, tribus fasciis atro purpureis distinctum, item imprimo orbe medio limbus quidam acutus ; LISTER, *synopf. tab. 112, fig. 6, è Virginiâ.* — PETIVER, *gazophyl. tab. 104 ; fig. 7, è Listero.*

DESCRIPTION. La forme de ce *Bulime* eſt ovale, ventrue & terminée au haut par une ſpire pointue, ſa coquille eſt mince, verdâtre & compoſée de cinq tours, elle eſt longue de ſix lignes & large de quatre vis-à-vis le tour inférieur, leur ſuperficie eſt luiſante, quoique marquée de ſtries longitudinales extrêmement fines ; les tours de la ſpire n'ont preſque point de convexité, mais celui de l'ouverture, qui eſt le plus conſidérable, eſt très-ventru ; il eſt garni au milieu de ſa convexité d'une carène aiguë qui va ſe terminer ſur le bord de la lèvre droite, comme dans le *Bulime trochoide*, ſans ſe continuer, comme dans cette eſpèce, ſur le bord ſupérieur de ceux de la ſpire.

L'ouverture eſt ovale, large, arrondie du côté de la baſe & rétrécie en deſſus ; la lèvre droite eſt mince & tranchante, la gauche n'a que peu d'épaiſſeur, elle eſt collée ſur la convexité du ſecond tour & applatie au bas ; l'intérieur de l'ouverture eſt très-liſſe & de couleur cendrée. Cette coquille n'a pas la moindre apparence d'ombilic, on n'y diſtingue même pas la petite fente qui en tient la place dans les eſpèces ſuivantes.

La variété B diffère de la première, qui eſt la ſeule que j'aie connue, par trois bandes brunes dont la ſurface du dernier tour eſt ornée ; je la rapporte à cette eſpèce, d'après la figure de Liſter, qui, à la différence près du volume, convient aſſez à l'autre. Ces deux variétés du *Bulime caréné* viennent, ſuivant Liſter, de l'Amérique ſeptentrionale, & ſe trouvent dans les eaux douces de la Virginie.

10. BULIME alongé.

Bulimus peregrus ; NOB.

Bulimus, testa oblonga ovata, cornea, fragili, anfractu infimo elongato ; spira acuminata ; NOB.

Buccinum, peregrum ; testa cornea subconica, mucrone acuto, apertura ovata ; MULLER, *hiſt. verm. terr. fluv. 2, pag. 130, num. 324.*

Helix atrata, testa subconica vertice acuto, apertura ovali, cujus habitus non multum differt ab helice stagnali ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 174, tab. 135, fig. 1244, num. 1, 2.*

Vandrings hornet ; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette coquille a, ſuivant Muller, depuis deux juſqu'à huit lignes de longueur, & depuis une juſqu'à cinq lignes de diamètre ; elle eſt ou blanchâtre & tranſparente, ou noirâtre & opaque ; cet auteur la regardoit comme intérmédiaire entre le *Bulime radis* & le *Bulime des marais* ; mais elle diffère de tous les deux par les tours de la ſpire qui ſont plus alongés, par la manière dont leur bord ſupérieur ſemble finir tout-à-coup, tandis qu'il eſt arrondi dans ces deux eſpèces ; elle eſt au ſurplus moins ventrue que le *Bulime radis*, & moins alongée & un peu plus bombée que le *Bulime des marais*.

On trouve ce coquillage dans la rivière de Seine, où il n'a jamais plus de trois lignes de longueur & une largeur d'une ligne deux tiers, il eſt alors compoſé de quatre tours & demi, dont l'inférieur fait à lui ſeul la moitié de ſa longueur ; ſon ouverture eſt ovale & grande relativement au volume de la coquille, & ſon axe eſt perforé par une fente qui eſt ſenſible à la vue ſimple ; le tour inférieur, quoique très-alongé relativement aux autres, eſt auſſi très-convexe, les ſutures des tours de la ſpire ſont profondes & ſon ſommet pointu. Cette coquille eſt amphibie, ſuivant Muller, qui aſſure l'avoir trouvée en Danemarck, pendant la ſaiſon de l'hiver, ſur des tilleuls qui étoient ſitués à plus de cent pas de diſtance de l'eau ; je ne l'ai jamais rencontrée à Paris que ſur les bords de la rivière, mais M. le chevalier de Sade m'en a envoyé du Dauphiné une coquille qu'il avoit priſe ſur un vieux mur, ſitué à une grande diſtance de l'eau.

La ſynonymie de Gualtiéri, que Muller attribue à cette coquille, appartient au *Bulime des fontaines* & non à celui-ci. M. Chemnitz a commis la même erreur que Muller ; mais il a beaucoup mieux rencontré que cet auteur, quand il a dit qu'elle reſſemble en petit au *Bulime ſtagnal* ; ce qui eſt effectivement vrai, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner que ce ſoit une jeune coquille de cette eſpèce, à cauſe de la différence remarquable de leur ſpire.

11. BULIME des mouſſes.

Bulimus hypnorum ; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa ovata pellucida, spira prominente, apertura ovato-lanceolata ; NOB.

Buccinum heterostrophon fluviatile quatuor spirarum, è rivulis ad micham in vicinia Londini ; LISTER, *synopf. append. tab. 5, fig. 5.*

Buccinulum fluviatile heterostrophon ; PETIVER, *gazoph. tab. 10, fig. 8.*

Buccin très-petit, ayant ſeulement trois ſpirales

qui tournent de droite à gauche, ainsi que sa bouche, dont l'ouverture est ovale, rien n'est si tendre & si mince que cette coquille qui est très-rare ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 373, tab. 31, fig. 6, figura septima ad dexteram.*

Petit Buccin d'un blanc transparent, comme la plupart des coquilles que l'on trouve dans nos rivières ; ce qui le rend très-singulier, c'est qu'il a sa bouche à gauche ; Encyclop. rec. des planches, tom. 6, tab. 65, fig. 16.

Bulla hypnorum ; LINN. *syst. nat. pag. 1185, num. 387. — ejusd. faun. suec. num. 2159.*

Planorbis turritus ; testa nitida, vertice acuminato, apertura oblonga ; MULLER, *hist. verm. p. 2, pag. 169, num. 354. ?*

Bulla hypnorum Linnæi, testa ovali sulturrita, pallucida sinistrorsa, apertura ovato oblonga ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, tab. 103, fig. 882, 883, litt. a, b, c.*

Taarn-perlen ; par les Danois.

Die moos blase ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce est une de celles que j'appelle coquilles gauches, parce que les tours de la spire sont tournés dans un sens contraire à celui de presque toutes les autres ; c'est-à-dire, de la droite de l'animal à sa gauche, en comptant de bas en haut, suivant la véritable manière de leur accroissement.

Sa forme est ovale & oblongue, à cause de l'alongement de la spire qui égale presque la moitié de sa hauteur ; elle est très-mince, transparente, ordinairement couleur de corne, & quelquefois obscure ; on compte depuis quatre jusqu'à six tours à sa spire, suivant ses différens âges, mais il paroît qu'elle n'en a jamais que six quand elle est parvenue à son dernier accroissement ; ils sont lisses & convexes, celui du bas est ventru, plus transparent que les autres & arrondi à la base ; le sommet est fin & pointu. Sa longueur est alors de huit à neuf lignes, & sa largeur de quatre ou de cinq.

L'ouverture est grande & d'une forme ovale, oblongue ou lancéolée, elle est toujours un peu plus élargie vers le bas que sur le bout opposé, quoique moins large dans quelques individus qu'elle ne l'est ordinairement. La lèvre droite est mince & tranchante, & le bas de la columelle offre quelquefois un sillon qui est coloré d'une teinte incarnate.

Cette coquille est fluviatile, & n'est point rare dans les rivières de l'Allemagne, elle l'est beaucoup plus en France, cependant on la trouve dans la rivière du Tarn, près de Millau en Rouergue, & je ne doute pas qu'on ne la rencontrât aussi dans la Bretagne, puisque Lister & Peiver la citent en Angleterre au voisinage de Londres. Muller croyoit sa coquille différente de celle de Linné, parce qu'elle lui paroissoit avoir plus d'épaisseur que l'auteur suédois n'en accordoit à la sienne ; il doutoit aussi qu'on pût lui rapporter celle de d'Argenville qui lui paroissoit trop ventrue : aussi j'ai proposé le synonyme de cet auteur comme douteux, jusqu'à ce que j'aie vérifié la forme de l'animal qui y est contenu ; celui de la coquille de Muller n'avoit que deux tentacules sétacés, & ses yeux étoient placés à leur base interne. Cet auteur ajoute qu'il a le corps gris dans sa jeunesse, le sommet des tentacules blancs & les yeux très-noirs ; que les coquilles les plus jeunes sont noires hors de l'eau, quand l'animal y est contenu, & d'une couleur plus pâle quand elles y sont plongées. Il paroît, d'après une expérience de Muller, que je vais rapporter que cet animal peut résister aux plus grands froids ; ayant exposé de ces coquillages vivans à l'action de la gelée, l'eau où ils étoient contenus fut changée en glace, sans que les animaux lui parussent avoir souffert il fit fondre la glace en la transportant dans un lieu échauffé, & les animaux commencèrent à se mouvoir comme à l'ordinaire.

13. BULIME des marais.

Bulimus palustris ; NOB.

Bulimus, testa oblonga ; striata fusca, anfractibus convexiusculis, apertura ovata ; NOB.

A — Buccinum minus fuscum, sex spirarum, ore angustiori ; LISTER, *animal. angl. pag. 139, tab. 2, fig. 22.*

Buccinum fluviatile oblongum, ore angusto, fuscum sex spirarum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. E.*

Buccinum, testa oblonga fusca, anfractibus quinque ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 75, num. 2.*

GINANNI, *opere posthum. tom. 2, pag. 48, tab. 1, fig. 2.*

Buccinum palustre ; testa oblonga acuminata, fusca apertura ovata ; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 131, num. 326. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2934.*

Coquille d'eau douce ; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. F, 9.*

Det lille spids-horn ; par les Danois.

Das kleim spitz-horn ; par les Allemands.

Le petit Buccin fluviatile ; par les François.

B — Buccinum anglicum ; LISTER, *synopsi. tab. 124, fig. 24, cum animali. ?*

Auricula stagnorum nitide atra ; KLEIN, *ostrac. pag. 55, gen 9, num. 2.*

Cochlea testa producta acuminata, atra ; act. upsal. ann. 1736, pag. 41, num. 22.

Cochlea fluviatilis minor, oblonga acuminata, profonde sulcata, cinereo luteis quasi flammis distincta ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 119, tab. 49, fig. 39 — 41.*

Buccin qui vient de la Seine, il est plus petit que les précédens, & sa singularité consiste dans ses spirales ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 373, tab. 31, num. 6, figura quarta.*

Helix stagnalis, Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 170, tab. 135, fig. 1239, 1240.*

DESCRIPTION. Cette espèce que l'on s'est plu de confondre avec celle qui suit, en ne la considérant que comme une variété de cette coquille, ou peut-être comme un de ses jeunes individus, en est cependant très-distincte ; elle offre même deux variétés que l'on pourroit aussi regarder comme deux espèces, si on ne faisoit la plus grande attention aux caractères qu'elles présentent, & aux différences constantes qui les séparent du *Bulime stagnal.*

Cette coquille est noirâtre ou d'une couleur obscure dès sa jeunesse, elle est très-peu transparente & toujours moins fragile que le *Bulime stagnal ;* sa base est beaucoup moins ventrue que celle de cette coquille, & sa spire n'est point si effilée ; les tours qui la composent sont toujours plus bombés que dans l'autre, elle est d'ailleurs marquée de stries longitudinales très-fines, & d'autres transverses qui sont beaucoup plus écartées que les premières ; Muller dit qu'elle offre encore un caractère remarquable, par où elle diffère du *Bulime stagnal*, dans deux bandes couleur de sang qu'elle présente quelquefois près de l'ouverture ; mais je dois avancer que ce caractère n'est pas si général que cet auteur le croyoit, puisque sur plusieurs centaines que j'ai été à portée d'en voir, je n'en ai pas trouvé une seule sur qui j'aie pu l'observer.

L'ouverture est ovale & un peu moins longue que le milieu de la coquille, la lèvre droite est mince & la gauche est étendue sous la forme d'un feuillet cendré sur la convexité du second tour ; l'intérieur de l'ouverture est d'un blanc grisâtre, le dehors est constamment brun.

La variété A ne diffère de la variété B que par sa seule proportion, la description que je donne ici convient également à toutes les deux, mais la coquille de la variété A n'a jamais au-delà de six lignes de hauteur sur trois lignes de diamètre ; la coquille de la variété B a depuis dix jusqu'à douze lignes de hauteur, & un diamètre de cinq lignes. La première est alors composée de six tours entiers, & on en compte sept à la seconde ; toutes les autres parties étant d'ailleurs égales dans l'une comme dans l'autre, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en faire deux espèces.

M. Geoffroy, en parlant de cette coquille, ne lui trouve que cinq tours à la spire, une hauteur de trois lignes & demie, & une largeur moyenne d'une ligne & demie ; ce qui me porte à croire que cet auteur respectable aura parlé du *Bulime alongé* qui se trouve aux mêmes endroits, & qu'il aura considéré le *Bulime des marais* comme une variété du *Bulime stagnal*, dont il n'aura point donné de description particulière ; car toutes ces trois espèces sont communes aux environs de Paris, & sont très-constantes dans les proportions que j'indique dans leurs descriptions.

La variété B ne se trouve que dans les provinces méridionales de la France, elle est commune dans les eaux douces, stagnantes, aux environs de Mauguio & de Montpellier. Lister l'a représentée avec son animal, mais je dois prévenir que si la forme de la coquille convient, celle de l'animal est fautive, à cause des tentacules qu'elle représente linéaires, tandis qu'ils sont effectivement triangulaires & plats, avec les yeux placés intérieurement à leur base.

13. BULIME stagnal.

Bulimus stagnalis ; NOB.

Bulimus, testa oblonga, ventricosa pellucida, labro repando, spira longa subulata ; NOB.

Turbo lævis in stagnis degens ; ALDROVAND, *testac. lib. 3. pag. 359, num. 3.*

Buccinum longum sex spirarum, omnium & maximum & productius, subflavum pellucidum in tenue acumen ex amplissima basi mucronatum ; LISTER, *animal angl. pag. 137, tab. 2, fig. 21.*

Buccinum subflavum pellucidum sex orbium, clavicula admodum tenui productiore ; ejusd. synopsi. tab. 123, fig. 21.

Turbo lævissimus, colore atro cum nitore, BONANNI, *recreat. classi. 3, pag. 119, fig. 55. — ejusd. musi. kirch. classi. 3, pag. 453, fig. 55.*

Auricula stagnorum, subflava pellucida, in tenue acumen ex amplissima basi mucronata ; KLEIN, *ostrac. pag. 54, gen. 9, tab. 3, fig. 69.*

Buccinum fluviatile, testa tenuissima & fragilissima, prima spira notabiliter ventricosa & elongata, in mucronem aculeatum statim desinens, subflavum pellucidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. i.*

Cochlea in nostris fossis atque fluviis reperienda ; SEBA, *thes. tom. 3, pag 119, tab. 39, fig. 43, 44.*

GINANNI, *opere postume, tom. 2, tab. 1, fig. 1, A, B.*

Helix stagnalis ; testa imperforata, ovato subulata subangulata, apertura ovata ; LINN. *syst. nat. pag. 1249, num. 703. — ejusd. faun. suec. pag. 530, num. 2188.*

Turbo fluviatilis major, corpore oblongo, ampullaceo, desinente in mucronem acutissimum, & limacem continente fuscum ; SCHLOTTERB. *act. helv. vol. 5, tab. 3, fig. 25, 26.*

Buccinum stagnale ; testa oblonga, subulata, ventricosa, apertura ovato repanda ; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 132, num. 327. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2935.*

Helix stagnalis ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 138, tab. 86, fig. 136.*

Turbo longus & gracilis, in tenue acumen mucronatus, imperforatus & pellucidus, stagnalis ;

d'Acosta, *brith. conchol. pag. 93, tab. 5, fig. 11, icon. bona.*

Helix ſtagnalis; Von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 406, num. 2. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 391, tab. 16, fig. 16, icon. optima.*

Coquille d'eau douce; Favanne, *conchyl. tab. 61, fig. 16.*

Helix ſtagnalis, Linnæi, teſta albida pellucida, ſuperne turrita, inferne ventricoſa, apertura effuſa ſeu ampliata, columella ſinuoſa; Martini, *conchyl. tent. 9, p. 2, fig. 1237, 1238.*

Det ſtore ſpids-horn; par les Danois.

Das groſſe ſpitz-horn; par les Allemands.

Snail lake; par les Anglois.

Le grand Buccin fluviatile; par les François.

Description. Cette coquille eſt la plus grande des eſpèces fluviatiles des environs de Paris; la plupart des auteurs ont prétendu qu'elle étoit, ou jaunâtre, couleur de corne, ou griſe & cendrée, ou noire & obſcure; mais cette dernière couleur, qui n'eſt jamais la ſienne, appartient à la variété B, du *Bulime des marais*, qu'ils ont preſque toujours confondu avec celui ci. Quand cette coquille ſort de l'eau, elle eſt ſouvent couverte de ſaletés qui maſquent ſa véritable couleur, mais un coup de broſſe ſuffit pour la faire paroître telle qu'elle eſt, c'eſt-à-dire, rouſſe, claire & tranſparente: elle a depuis vingt juſqu'à vingt-deux lignes de longueur, & neuf ou dix lignes de diamètre vers le milieu du tour inférieur; ſa ſpire eſt compoſée de ſix tours, mais les plus grandes en ont ſept; celui du bas eſt le plus conſidérable, il eſt très-ventru, liſſe en dehors, quoique marqué de quelques ſtries tranſverſes, écartées, très-minces & fragile; les tours de la ſpire ſont peu bombés & leurs ſutures ſont peu apparentes, ils forment une pointe très-effilée qui, meſurée depuis le bout ſupérieur de la lèvre droite juſqu'au bout de la ſpire, a toujours moins de longueur que le milieu de la coquille, c'eſt par-là que cette eſpèce diffère d'une manière conſtante des deux variétés du *Bulime des marais*, & notamment de la variété B avec qui elle a été preſque toujours confondue, elle en diffère encore par le peu de convexité des tours de ſa ſpire, qui ſont au contraire bombés dans la précédente d'une manière ſenſible.

Sa ſurface externe eſt liſſe, quoique marquée de ſtries longitudinales très fines & de deux ou trois groſſes rides ſituées à la proximité de la lèvre droite; les plus vieux individus offrent quelquefois un pli tranſverſe au haut du tour inférieur qui ne ſe prolonge qu'à ſept ou huit lignes du bord de la lèvre.

L'ouverture eſt grande, ovale & légèrement oblique à cauſe de l'ondulation du bord de la lèvre droite, elle eſt arrondie au bas & près de deux fois auſſi longue que large, la lèvre droite eſt mince & tranchante, la gauche conſiſte en un feuillet mince, de couleur cendrée, qui eſt collé ſur la convexité du ſecond tour. L'axe de la columelle forme une côte ſaillante qui, tournant en ſpirale dans l'intérieur de la coquille, laiſſe un bâillement aſſez ſenſible au milieu. La couleur de l'animal eſt fauve ou rouſſâtre, ſes tentacules ſont au nombre de deux, ainſi que ſes yeux, dont la ſituation eſt la même que celle de l'eſpèce qui ſuit. Cet animal aime à ſe tenir renverſé ſur la ſuperficie de l'eau où il eſt vraiſemblable qu'il vient reſpirer; lorſqu'il veut deſcendre au fond de l'eau, il lui ſuffit de retirer le corps dans ſa coquille, il en chaſſe par ce moyen l'air qui y eſt contenu, & devient plus peſant que l'eau qu'il déplace. Ces animaux s'accouplent au printemps, ſuivant Liſter & M. Geoffroy. Muller tenta inſtructueuſement ſur cette eſpèce la régénération de la tête; tous ceux ſur qui elle fut tentée achevèrent de mourir en peu de temps.

Cet auteur préſumoit que l'*helix fragilis* de Linné n'étoit qu'une variété du *Bulime ſtagnal*; mais il me paroît plus vraiſemblable de croire que l'*helix fragilis* de cet auteur n'eſt autre que la variété A, du *Bulime des marais*, & que la ſeconde coquille que Mulier conſidère comme une variété du *Bulime ſtagnal*, dont il dit que la coquille eſt noirâtre & marquée de ſtries longitudinales & d'autres tranſverſes, eſt effectivement notre variété B, de cette même eſpèce.

Cette coquille eſt commune dans les étangs, les foſſés inondés & les rivières de preſque toute l'Europe.

14. Bulime radis.

Bulimus auricularius; Nob.

Bulimus, teſta, ovata ampullacea obtuſa cornea, ſpira brevi acuta, apertura magna; Nob.

Buccinum pellucidum, ſubflavum, quatuor ſpirarum, mucrone acutiſſimo, teſtæ apertura omnium maxima; Liſter, *animal. angl. pag. 139, tab. 2, fig. 23.*

Buccinum ſubflavum, pellucidum, quatuor orbium ore ampliſſimo, mucrone acuto; ejuſd. ſynopſ. tab. 123, fig. 22.

Teſta ſupra modum tenuis ac tener, adeoque admodum pellucida & lævis, ei ingens apertura ovalis, color ex flavo albeſcens, interdum vinoſus, &c.; Bonanni, *recreat. pag. 119, fig. 54. — ejuſd. muſ. kirch. pag. 452, num. 54*

Buccinum fluviatile, pellucidum ſubflavum, mucrone acutiſſimo & brevi, prima ſpira inſigniter ventricoſa, teſtæ apertura omnium maxima, Gualtieri, *ind. pag. & tab. 5, fig. G.*

Conque ſphérique; d'Argenville, *conchyl. pag. 373, tab. 31, fig. 7.*

Chiocciola ventricoſa di clavicula breve; Gianni, *opere poſtum. tom. 2, tab. 1, fig. 3.*

Helix auricularia; teſta imperforata, ovata obtuſa, ſpira acuta breviſſima, apertura ampliata; Linn. *ſyſt. nat.*

nat. pag. 1250, num. 708. — ejusd. faun. succ. pag. 532, num. 2192.

Buccinum, testa diaphana, mucrone acuto brevissimo, apertura amplissima, anfractibus quatuor; GEOFFROY, *conchyl. pag. 77, num. 3.*

Buccinum auricula; testa ampullacea cornea, mucrone acuto brevi, apertura amplissima; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 126, num. 322. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2931.*

Helix auricularia; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 139, tab. 86, fig. 138, figura bona.*

Turbo subflavus pellucidus, quatuor spirarum, ore patulo; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 95, tab. 5, fig. 17.*

Helix auricularia; MURRAY, *fundam. testac. pag. 36, tab. 1, fig. 4.*

Helix auricularia; testa subimperforata, ampullacea, spira mucronata brevi, apertura ampliata; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 407, num. 3. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 392, tab. 16, fig 20, figura mediocris.*

SCHROETER, *geschichte der. flusconchyl. pag. 272, tab. 6, fig. 3 — 6. — ejusd. einleitung. vol. 2, pag. 172, n. 54.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 3, E, 11.*

Helix auricularia Linnæi, testa albida, pellucida, fragili auriformi, valde ventricosa, ore patentissimo, columella sinuosa; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 171, tab. 135, fig. 1241, 1242.*

Radiis hornet, ore hornet; par les Danois.

Muizen orije; par les Hollandois.

D'e wurtzel; die ohr-schnecke; par les Allemands.

Ear snail; wide mouth; par les Anglois.

Le radis, la tonne fluviatile, le Buccin ventru; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoît aisément cette coquille à sa forme courte, très-ventrue, à sa couleur fauve & claire, à sa fragilité & à sa transparence. Quand l'animal y est contenu, elle semble parsemée de taches noirâtres & de points dorés qui dépendent des nuances de son manteau, lequel est étendu dans l'intérieur sous la forme d'une pellicule très-mince. Lorsque la coquille est vide, on n'y distingue pas la moindre tache, mais elle perd sa teinte fauve avec le temps, elle devient blanchâtre, & tout à-fait blanche & opaque quand elle a resté long-temps exposée aux injures de l'air.

Les plus grandes coquilles de cette espèce sont longues de onze lignes & larges de neuf; elles ont une forme ovale, très-ventrue, qui les fait paroître presque globuleuses, & sont alors composées de quatre tours, dont l'inférieur fait à lui seul le principal volume, les trois de dessus n'ont ensemble qu'une ligne de hauteur & sont terminées par un sommet très pointu; quoique petits ils sont convexes & saillans, & leurs sutures sont bien marquées. Leur superficie est luisante & garnie de stries longitudinales très-serrées, qui ne sont presque pas sensibles sur ceux de la spire.

L'ouverture est grande, ovale, longue de neuf lignes & d'un tiers moins large, elle est arrondie aux deux bouts, presque droite du côté de la columelle & echancrée au milieu. La lèvre droite est simple & très-arquée, la gauche est étendue comme un feuillet très-mince sur la convexité du second tour, & un peu repliée en dehors vers le bas de la columelle où se trouve une fente ombilicale assez sensible.

Muller a connu une variété de cette espèce, dont la couleur tiroit sur le jaune & qui étoit garnie de stries élevées, d'une couleur un peu plus pâle que le fond.

L'animal de ce *Bulime* a le corps blanc & parsemé de points cendrés, ses yeux sont noirs & situés à la base interne des tentacules, dont la forme est plate & triangulaire, comme dans l'espèce précédente.

Il vit fort long-temps dans de l'eau douce sans aucun aliment terrible, avec la seule attention de la renouveller de temps en temps, comme de quatre en quatre jours: j'en ai conservé de cette manière pendant plus de six mois. Muller dit en avoir gardé depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, dans de l'eau très-pure qui n'avoit point été renouvellée, sans leur donner le moindre aliment; il observa cependant que ces animaux y trouvoient de quoi se nourrir, ce qui paroissoit par la quantité des excrémens qui couvroient le fond du vase où ils étoient contenus; mais l'eau ayant à la fin perdu de sa transparence & pris une teinte blanchâtre, il examina une goutte de cette eau au microscope, & y apperçut une quantité prodigieuse de petits grains opaques qui n'étoient vraisemblablement autre chose que cette espèce de ver infusoire, auquel cet auteur a donné le nom de *cyclide bullé*, qui lui servoient de nourriture.

Lister dit que ce coquillage s'accouple vers le commencement du mois d'avril, & qu'il n'est pas rare de trouver alors ses œufs atachés aux plantes fluviatiles, sous la forme de petits grains bruns, unis les uns aux autres comme les œufs des grenouilles; en ayant conservé quelques jours dans de l'eau, il en vit naître des jeunes coquillages de cette espèce, dont la coquille sortit de l'œuf avec l'animal. Le *Bulime radis* est aussi commun que l'espèce précédente, & on le trouve presque toujours aux mêmes endroits.

15. BULIME ouvert.

Bulimus patulus; NOB.

Bulimus, testa ovata rugosa depressa, spira brevi obtusa, apertura magna subquadragona; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a point été encore décrite, elle est de la Guadeloupe, & m'a été donnée par M. de Badier, qui n'a pu me dire

si elle étoit terrestre ou fluviatile ; son analogie avec les espèces précédentes me fait présumer qu'elle est du nombre des dernières, & c'est sur quoi j'espère obtenir dans la suite une décision précise de cet excellent observateur.

Cette coquille est très-remarquable par sa grande ouverture & par son applatissement qui lui donnent quelqu'apparence des *haliotides*, autrement dites oreilles de mer. Sa forme est ovale & un peu plus large du côté de la spire que vers le bas, elle est longue de quinze lignes, large de onze vers le milieu de l'ouverture, & n'a en tout que six lignes de profondeur ; elle a trois tours de spire, dont l'inférieur forme presque à lui seul la coquille, les deux du haut sont un peu relevés en forme de mammelon, dont la pointe est obtuse. Sa face extérieure est marquée de rides profondes & de stries très-fines, dont la direction, semblable à celle des rides, est inclinée obliquement.

L'ouverture, qui est grande, a aussi une coupe très-oblique, elle représente en quelque manière un carré long, d'une part, à cause d'un angle qui est situé au haut de la lèvre droite, & de l'autre, à cause du prolongement de cette même lèvre qui s'étend horizontalement depuis cet angle jusque sur la convexité du second tour, d'une manière qui est particulière à cette espèce. Le côté de la base, quoique plus arrondi que l'autre, est cependant élargi sur les côtés, ce qui contribue à lui donner sa figure quadrangulaire. Sa longueur, du haut de la lèvre droite à la base, est de quatorze lignes, & sa largeur, vers le milieu de l'ouverture, n'est que de huit. La lèvre droite est terminée sur le bord par un petit bourrelet qui a un peu plus d'épaisseur que les parois de la coquille ; ce bourrelet paroit même plus saillant à l'intérieur de la coquille qu'il ne l'est à l'extérieur, excepté à son prolongement transversal qui est deux fois plus épais que le reste de la lèvre. La lèvre gauche est très-mince & collée, comme dans les espèces précédentes, sur la convexité du second tour. La columelle est simple & si ouverte, qu'on peut voir jusqu'au sommet de la spire. Sa couleur tire sur le verdâtre au dehors, l'intérieur de la coquille & sa lèvre gauche sont d'un blanc cendré.

16 BULIME glutineux.

Bulimus glutinosus ; NOB.

Bulimus, testa ventricosa diaphana, spira obtusa, apertura magna ; NOB.

Buccinum glutinosum ; testa ventricosa diaphana, mucrone obtuso ; apertura ampla ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 129, num. 323.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 6.?*

Sliim-hornet ; par les Danois.

DESCRIPTION. Muller est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, qu'on aura peut-être regardée, à cause de sa figure, comme un jeune individu du *Bulime radis*. Sa coquille a, suivant cet auteur, depuis une ligne & demie jusqu'à quatre lignes de longueur, & depuis une ligne jusqu'à trois lignes de diamètre ; elle est très-tendre, très-fragile & jaune, elle ressemble beaucoup au *Bulime des fontaines*, mais sa coquille n'est pas tournée à gauche comme celle de cette espèce, & elle est d'ailleurs plus ventrue. Sa spire n'a que deux ou trois tours, dont l'inférieur est le plus considérable, ceux du sommet sont très-petits & leur pointe est obtuse. L'ouverture est arrondie, & sa lèvre droite est onduleuse sur le bord.

L'animal de cette coquille est très-visqueux ; son corps est blanc & parsemé de petits points cendrés ; il se distingue des espèces analogues par la manière dont il recouvre en totalité sa coquille avec les bords de son manteau qu'il relève dessus, de manière à ne pas en laisser appercevoir la moindre partie Il ressemble, dans cet état, à un globule gélatineux qu'on ne prendroit point pour une coquille, & qui en a vraisemblablement imposé, jusqu'à Muller, à tous les observateurs. Lorsqu'on l'a retiré hors de l'eau, il contracte les bords de son manteau jusqu'aux bords de l'ouverture, & laisse alors voir sa coquille qui paroit lisse, très-mince, & même sèche suivant Muller : cet auteur dit que ce *Bulime* se plait sur les feuilles du nénuphar jaune, mais que son espèce n'est pas commune.

17. BULIME des fontaines.

Bulimus fontinalis ; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa ovata pellucida, spira brevi obtusa, apertura oblonga ; NOB.

Buccinum exiguum, trium spirarum à sinistra in dextram convolutarum ; LISTER, *animal. angl. pag. 142, tab. 2, fig. 25.*

Buccinum fluviatile, à dextra sinistrorsum tortile, triumque orbium sive neritoïdes ; ejusd. synops. tab. 134, fig. 34.

Buccinum fluviatile, testa fragili, pellucida albida, prima spira admodum elongata & ventricosa ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. ec.*

Bulla fontinalis ; testa ovata pellucida contraria ; spira obsoleta ; apertura ovato oblonga ; LINN. *syst. nat. pag. 1185, num. 386. — ejusd. faun. suec. num. 2160.*

Berlinisches magaz. tom. 4, pag. 365, tab. 11, fig. 61.

Planorbis, testa fragili, pellucida, gibbosa, anfractibus quatuor sinistrorsis ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 101, num. 10.*

Planorbis bulla ; testa fragili, sinistrorsa, vertice obtuso, apertura ovata ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 167, num. 353. — ejusd. zool. Dan. prod. pag. 239, num. 2888.*

Perlen blasen, naturforscher ; vol. 15, pag. 1, & seq. tab. 1, fig. 1 — 12.

SCHROETER, *geschichte der flüss conchyl. pag. 169, tab. 6, fig. 16, litt. a, b.*

Turbo sinistrorsus, sive contrarius, exiguus, bullæformis, trium spirarum; D'ACOSTA, *brit. conchol. pag. 96, tab. 5, fig. b, b.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 5.*

Bulla fontinalis Linnæi, testa globosa, sinistra, pellucida, fragilissima, flavescente, apertura ovata effusa; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 30, tab. 103, fig. 877, 878.*

Boble perlen; par les Danois.

Die wasser-blase; die perlen-blase; par les Allemands.

La bulle aquatique; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, outre qu'elle a la spire tournée à gauche, est encore reconnoissable par sa figure ovale, par sa spire obtuse & par sa grande transparence. Elle est mince, fort fragile, de la grosseur d'un pois, tout-à-fait lisse & luisante en dehors, & d'une couleur de corne pâle & quelquefois jaunâtre.

Sa longueur, sur les plus gros individus, est de quatre lignes & sa largeur de trois; elle est composée de trois tours, dont le plus extérieur est grand, convexe & bombé. les deux de la spire sont très-petits & obtus; l'ouverture a près du double plus de longueur que de largeur, elle est grande, évasée & de forme lancéolée, ou oblongue ovale; la lèvre droite est infiniment mince & très-fragile, la gauche est étendue en forme de feuillet comme celle des espèces précédentes.

L'animal de cette coquille a le corps blanc ou gris, & les bords de son manteau découpés en plusieurs languettes linéaires, qui lui donnent une forme très-singulière quand il en recouvre la convexité de sa coquille, comme cela lui arrive en marchant.

On le trouve aux environs de Paris, dans les étangs & dans les ruisseaux, pendant le courant de l'été; avant ou après la chaleur, il est très-rare d'en rencontrer un seul, la même ou pendant cette saison, on les voit en abondance. Le *Bulime des fontaines* se trouve dans presque toute l'Europe, depuis la Suède & le Danemarck jusqu'en Italie; les eaux des fontaines en sont peuplées, mais plus rarement celles des rivières.

L'espèce que M. Adanson a observée dans les eaux marécageuses du Sénégal, & qu'il a nommée le *bulin*, est différente du *Bulime des fontaines*, moins encore par la forme de sa coquille qui en diffère cependant à quelque égards, que par celle de l'animal; suivant cet auteur, la coquille du *bulin* est tournée à gauche comme dans notre espèce d'Europe, mais elle est très-petite, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur sur une largeur presque une fois moindre; elle est ovoïde, arrondie dans son contour, obtuse à sa base, pointue au sommet & composée de quatre ou cinq tours, tandis que le *Bulime des fontaines*, qui est toujours plus grand, n'en a constamment que trois; les tours sont très-renflés & leurs futures semblables à un sillon profond un grand nombre de rides très-fines & fort serrées s'étendent en longueur sur toute la surface de cette coquille qui est luisante, extrêmement mince & transparente. Son ouverture représente une ellipse verticale, obtuse à sa base & aiguë en dessus; sa longueur surpasse une fois sa largeur & égale la longueur de la spire; ses bords sont simples, tranchans & échancrés à la jonction du haut de la lèvre droite avec le second tour.

Cette coquille est de couleur fauve & quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

L'animal a la tête demi-cylindrique, convexe en dessus, applatie en dessous, & bordée tout autour d'une large membrane qui est légèrement échancrée à son extrémité. Au-dessous de la tête, vers son extrémité antérieure, est placée l'ouverture de la bouche qui, par la réunion des lèvres, représente un marteau à deux têtes, elle est garnie de deux mâchoires. Au milieu de la tête sont placés deux tentacules une fois plus longs qu'elle, qui sont assez exactement cylindriques, & portent à leur origine & par derrière un appendice membraneux en forme de croissant, dont la convexité est tournée vers la coquille. Les yeux, qui sont au nombre de deux, sont situés dans l'angle intérieur que forment les tentacules. Le pied est de figure elliptique, obtus à son extrémité antérieure & pointu à l'extrémité opposée. Le manteau est une membrane assez fine qui rapisse tout l'intérieur de la coquille sans sortir au-delà des bords de son ouverture, là elle se replie sur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Son corps est d'un gris cendré.

M. Adanson dit qu'on ne trouve ce petit coquillage au Sénégal, que depuis le mois de septembre jusqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & septembre; ces marais sont desséchés pendant cinq à six mois, & pour ainsi dire brûlés par le soleil le plus ardent; les coquillages disparoissent alors, & on ne trouve sur la terre que des coquilles abandonnées par les animaux que la sécheresse a fait périr; cependant on en voit reparoître de semblables, tous les ans, pendant la saison pluvieuse, & il a même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans; ce n'est pas sans raison que cet auteur se récrie sur cette merveilleuse reproduction, & qu'il admire les moyens que la nature emploie pour conserver la propagation des espèces, & les préserver de l'action des agens les plus destructeurs.

Outre cette espèce du Sénégal, qui a tant d'analogie avec le *Bulime des fontaines*, qu'il seroit assez difficile de les distinguer sans voir l'animal

qui est propre à l'une & l'autre, Lister & Petiver ont aussi donné la figure d'un autre *Bulime* de la Virginie qui est pareillement fluviatile, dont la spire est tournée à gauche & la coquille plus épaisse que celle des environs de Paris ; M. Chemnitz a réuni, dans le neuvième tome de la conchyliologie de Martini, cette coquille de Lister avec le *bulin* de M. Adanson ; mais il me paroît que ces espèces sont très-différentes : 1°. parce que la coquille de Lister est plus grande que celle du *Bulime des fontaines*, & en même temps plus épaisse ; 2°. parce que sa spire n'est presque point élevée, tandis que celle du *bulin* de M. Adanson atteint presque la moitié de la coquille ; 3°. parce que sa spire qui est très-obtuse, quoique composée de cinq tours, suivant cet auteur, comme celle du *bulin*, a cependant une figure toute différente, & ne forme presque pas plus de saillie que celle du *Bulime des fontaines*. Je crois donc que ce sont trois espèces bien distinctes qu'il faut encore examiner avec soin & comparer, les unes avec les autres, avant de les distinguer par des phrases caractéristiques ; celle de M. Adanson ne me paroît pas douteuse, mais je ne pense pas de même de celle de Lister, dont on peut voir la figure dans l'histoire générale des coquilles de cet auteur, tab. 135, fig. 35.

18. BULIME amphibie.

Bulimus succineus ; NOB.

Bulimus, testa oblongo ovata, flava, diaphana, anfractibus tribus, apertura ovata ; NOB.

Buccinum subflavum, pellucidum, trium spirarum ; LISTER, *animal. angl. pag. 140, tab. 2, fig. 24. — ejusd. synopsi. tab. 123, fig. 23.*

Neritostoma vetula, ob casum à tulpio notatum ; KLEIN, *ostrac. pag 55, ger. 10, tab. 3, fig. 70.*

Buccinum fluviatile, subflavum, pellucidum, trium spirarum, tenuissimum, ore magno ovali elongato, mucrone vero brevissimo ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. H.*

Conques sphériques terrestres, vues en dessus & en dessous, dont le corps est plus alongé, de couleur jaunâtre & d'un mince à ne pas souffrir le toucher ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 385, tab. 32, fig. 23.*

Cochlea figuræ ovalis ; SWAMMERD. *bibl. nat. pag. 67, tab. 8, fig. 4.*

Helix putris ; testa imperforata ovata obtusa flava, apertura ovata ; LINN. *syst. nat. pag. 1249, num. 705 — ejusd. faun. suec. pag. 531 num. 2189.*

Cochlea, testa membranacea, subflava, oblonga, mucrone obtuso, anfractibus tribus ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 60, num. 22.*

Helix succinea ; testa oblonga, fulva, diaphana, anfractibus tribus, apertura ovata ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 97, num. 296. — ejusd. Dan prodr. pag. 241, num. 2912.*

Coquille d'eau douce ; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 4.?*

Helix succinea Mulleri, quæ helix putris Linnæi ; testa ovato oblonga, diaphana, succinea, apertura ovata, valde ampliata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 178, tab. 135, fig. 1248.*

TULPIUS, *observat. med. lib. 3, cap. 7.*

Turbo trianfractus ; subflavus pellucidus imperforatus, testa prætenui fragili, trium spirarum ; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 92, tab. 5, fig. 13.*

Rav-jnekken ; par les Danois.

Die beydlebige ; par les Allemands.

Three spired ; par les Anglois.

L'amphibie, l'ambrée ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, quoique de forme ovale, est un peu alongée, elle est très-mince & aussi diaphane qu'une peau d'oignon ; quand elle est vide elle est jaune ou couleur de succin, ce qui lui avoit fait donner, par M. Geoffroy, le nom de l'*ambrée*, ou couleur d'ambre jaune ; elle paroît au contraire noirâtre tant que l'animal y est contenu, parce qu'étant très-diaphane, sa couleur se voit à travers.

Elle est longue de neuf lignes dans les plus grands individus & large de quatre lignes & demie ; les tours de sa spire sont au nombre de trois, l'inférieur est oblong, moyennement bombé & marqué de stries longitudinales un peu inclinées vers la lèvre droite. La spire a presque la longueur de la moitié de l'ouverture, les deux tours qui la composent sont convexes & lisses, ils sont terminés au haut par un sommet presque obtus.

L'ouverture est grande, ovale, longue de six lignes & large de quatre près de la base, elle se rétrécit insensiblement vers le haut. La lèvre droite est simple, tranchante & si fragile, qu'il est difficile de la toucher sans la casser. La lèvre gauche n'est sensible que par une surface plus luisante & plus unie qu'ailleurs. La columelle est simple & un peu bâillante.

L'animal est noir, épais, très-glutineux & plus engourdi que celui des autres espèces ; sa tête est garnie de quatre tentacules, dont les deux de dessus sont terminés par des yeux comme dans les vers du plus grand nombre des coquilles terrestres, parmi lesquels on doit le compter ; Lister avoit prétendu n'en avoir trouvé que deux, en négligeant sans doute les deux inférieurs qui sont effectivement plus petits dans cette espèce que dans aucune autre terrestre du même genre. L'analogie de la forme de sa coquille avec celle des espèces précédentes, a été peut-être le motif qui a trompé presque tous les conchyliologistes, excepté MM. Geoffroy, Schroeter & Muller, en leur persuadant qu'elle étoit fluviatile ; il est cependant vrai qu'elle est terrestre, & qu'elle se plaît à la proximité des eaux courantes ; elle ne descend jamais librement dans l'eau, & si on l'y met, elle en sort au plus vîte ; mais quand même elle y resteroit quelque temps sans y périr, cela prouveroit-il qu'elle soit fluviatile, tandis qu'on

n'ignore pas que des hélices, qui sont incontestablement des coquilles terrestres, peuvent cependant rester quelques jours plongées dans l'eau sans périr, comme Muller s'en est assuré sur une variété de l'*hélice némorale*. Le nombre & la forme de ses tentacules suffisent pour persuader aux personnes instruites que cette coquille est véritablement terrestre; cependant je lui ai conservé le nom d'*amphibie*, parce qu'il étoit déjà adopté, & que d'ailleurs il peut servir d'indication pour la chercher aux endroits où elle se plaît le mieux. On la trouve ordinairement attachée en grand nombre sur les plantes aquatiques qui croissent sur le bord des étangs, & quelquefois sur les arbustes des collines à une grande distance de l'eau. Elle est aussi commune que les espèces précédentes, & on on la trouve de même dans presque toute l'Europe.

J'ai vu chez M. Hwass, très-savant conchyliologiste danois, plusieurs de ces coquilles qui lui avoient été envoyées du Tranquebar, qui étoient entièrement semblables aux nôtres, tant par leur volume que par leur couleur.

On trouve parmi les observations médicales de Pulpius, une qui est relative à cette espèce, & qui offriroit le plus grand intérêt, si elle étoit suffisamment constatée. Cet auteur assure avoir soigné pendant trois ans une femme âgée de quatre-vingt-neuf ans, qui avoit un calcul dans la vessie, dont elle fut délivrée à cette époque; que ce calcul, du poids de trois onces, étoit accompagné de deux coquilles qui étoient elles-mêmes recouvertes à l'extérieur par une croûte tartareuse de la même substance que la pierre. Si l'on s'en rapporte à la figure que cet auteur en a donnée, ces deux coquilles étoient de l'espèce du *Bulime amphibie*.

19. BULIME tiare.

Bulimus amarula; NOB.

Bulimus, testa ovato oblonga, fusca, anfractibus sursum spinoso carinatis, apertura alba; NOB.

A — Coquille ovale ventrue, la spire courte.

Buccinum aculeatum; LISTER, *hist. conchyl. mantiss. tab. 1055, fig. 8.*

Buccinum fluviatile, spira prima satis elongata, mucrone aculeis coronato, ore late integro, repando, costisque striatis eminentibus exasperatum colore pullo nigricans; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6, fig. B.*

Berlinisches magaz. tom. 4, pag. 292, tab. 11, fig. 64, c.

Varietas notabilis tiaræ fluviatilis, testa ventricosiore clavicula breviore, MARTINI, *conch. tom. 9, p. 2, tab. 134, fig. 1220, 1221.*

Coquille d'eau douce, FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. G, 5.*

B — Coquille ovale, oblongue, la spire élevée.

Voluta fluviatilis; RUMPH. *thes. tab. 33, fig. F, F.* — PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 4, fig. 3.*

Pseudo stromhus amarula; testa tenui subcinerea, spiris ventricosis, coronæ instar per plicas muricatis; KLEIN, *ostrac. pag. 36, gen. 12, spec. 13.*

Buccin dont les étages sont de relief, & armés de tubercules; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 373, tab. 31, fig. 6.*

Cochlea supra modum rara atque singularis supra ventrem cinereo flava, lævis, ad gyros superne, longis acutisque spinis prædita, latis profundisque liris sulcata mitræ papalis in modum, labii fimbria pertenuis est & exigua, clavicula obtusa; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 147, tab 53, fig. 24, 25.*

Buccin épineux, Encyclop. recueil de planches, tom. 6, tab. 65, fig. 11.

Helix amarula; testa imperforata oblonga, anfractibus spinoso dentatis; LINN. *syst. nat. pag. 1249, num. 702.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 672, num. 379.*

Berlinisches magaz. tom. 4, pag. 291, tab. 9, fig. 38.

Buccinum amarula; testa subovata, nigra, anfractibus sursum muricatis; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 137, num. 330.*

Helix testa imperforata, turrita, lævi fusca, anfractuum marginibus spinoso dentatis; GRONOVII, *zoophil. fascic. 3, pag. 335, num. 1563.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. G, 2.*

Helix amarula Linnæi, testa ovato oblonga, epidermide nigra, anfractibus parte superiore coronatis spinis octo vel decem, apertura ovali integra, fauce alba; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 157, tab. 134, fig. 1218, 1219.*

C — Coquille oblongue, la spire élevée garnie de très-petites épines.

Helix amarula; testa ovata imperforata, nigra, anfractibus sursum spinoso dentatis; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 405, num. 1.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 391, tab. 16, fig. 21.*

La holum; *papeytje*; par les habitans de l'île d'Amboine.

Pave kronen; par les Danois.

Rivier pause-kroon; par les Hollandois.

Die flusspabsterone; *fluss-watze*; par les Allemands.

River miter-shell; par les Anglois.

La tiare fluviatile; par les François.

DESCRIPTION. Des trois variétés ci-dessus mentionnées, c'est celle marquée B qui est la plus commune & qu'il est plus ordinaire de rencontrer dans les collections d'histoire naturelle; elle est noire ou d'un brun très-foncé en dehors, blanche à l'intérieur ou cendrée, d'une forme ovale oblongue, arrondie du côté de la base & un peu élevée vers le spire, elle est facile à

reconnoître par la saillie du haut des tours & par les épines pointues dont ils sont armés.

Leur proportion la plus ordinaire est de dix-huit ou vingt lignes de longueur sur un diamètre de neuf lignes ou de neuf lignes & demie, on en trouve qui sont d'un tiers plus fortes, mais elles sont rarement entières, & leur sommet est presque toujours rongé. On leur compte sept tours de spire, dont l'intérieur égale en longueur les six autres réunis; leur superficie est ordinairement lisse & unie, excepté près de la base de la coquille, où l'on compte de six à huit stries transverses assez profondes. Les tours de la spire sont très-peu bombés, ils sont plats en dessus, ou bien ils sont terminés par une saillie creusée en gouttière oblique, dont le bord extérieur est garni de pointes épineuses, qui varient par leur nombre & la longueur. On en compte sur le haut du tour inférieur depuis huit jusqu'à douze ou quatorze, il y en a moins sur chacun de ceux de la spire, & les deux tours du sommet en sont ordinairement privés. Ces épines se prolongent quelquefois sur les parois externes par des côtes longitudinales plus ou moins élevées qui rendent la coquille anguleuse.

L'ouverture est grande, blanche, ovale & bâillante. La lèvre droite est simple & tranchante sur le bord, la gauche est un peu élevée, mais lisse, polie, & même un peu applatie vers la base.

Cette coquille est revêtue, en totalité, par un épiderme épais d'un brun noirâtre, dont il est difficile de la dépouiller, elle est fauve par-dessous ou rousse.

La variété A est plus ventrue & plus ramassée dans sa forme que la précédente, & sa spire est beaucoup plus courte, quoiqu'elle soit composée d'un pareil nombre de tours; la superficie de celui du bas est profondément plissée & marquée de stries transverses d'un bout à l'autre, mais son ouverture n'est point différente, & des épines courtes garnissent la face supérieure des tours; elle est beaucoup plus rare que la variété B & couverte de même par un épiderme noirâtre.

La variété C semble, au premier coup-d'œil, entièrement distincte de la variété A, à cause de sa forme alongée & de la petitesse des épines dont les tours sont garnis, que l'on prendroit plutôt pour de véritables crenelures; cependant, en rapprochant ces trois variétés, il est impossible de ne pas convenir qu'elles appartiennent toutes à une même espèce; tous les mêmes caractères s'y trouvent, & le plus ou le moins d'alongement de la spire constitue leur différence. La spire est plus courte que l'ouverture dans la variété A, aussi longue que l'ouverture dans la variété B, & plus longue que l'ouverture dans la variété C. J'ajouterai à ces différences, que l'individu que j'ai sous les yeux, de cette dernière variété, a une coquille toute blanche, & que quoique longue d'un pouce & large de quatre lignes deux tiers, on compte sept tours entiers à sa spire. Si l'on reconnoit dans la suite sur un grand nombre d'individus de chacune de ces variétés, que ces caractères sont constans & point du tout individuels, alors je crois que l'on pourroit les considérer comme des espèces, mais jusqu'à ce que cette condition soit remplie, il seroit superflu de vouloir les séparer.

Ces coquilles sont fluviatiles & des grandes Indes, suivant Linné & Muller; Rumphius les indique à l'île d'Amboine, & Davila à l'île de France. J'ai trouvé la variété B à l'île de France, à l'île de Bourbon & à Madagascar, mais les circonstances ne me permirent pas alors de prendre la description de son animal.

20. BULIME tronqué.

Bulimus truncatus; NOB.

Bulimus, testa ovato oblonga, anfractibus detruncatis, apertura ovata; MULLER, *verm. terrest. & fluviat. p. 2, pag. 130, num. 325.*

Stump-hornet; par les Danois.

DESCRIPTION. Je rapporte ici cette espèce, d'après la description de Muller, qui est le seul auteur que je connoisse en avoir fait mention. Elle a, suivant lui, depuis une ligne & demie jusqu'à cinq lignes de hauteur, & depuis deux tiers de ligne jusqu'à trois lignes de largeur. Sa coquille est noire ou colorée d'un brun noirâtre & légèrement transparente, elle est composée de cinq tours de spire, dont chacun, pris à part, semble coupé obliquement vers la base & tronquée transversalement en dessus, ce qui lui donne un caractère différent de toutes les autres espèces européennes. Son ouverture est ovale, la lèvre gauche est collée sur le second tour & ordinairement sale, elle a une petite fente ombilicale située en arrière.

Cette coquille est fluviatile; elle fut envoyée à Muller par M. Schroeter qui l'avoit trouvée en Saxe.

21. BULIME pygmée.

Bulimus minimus; NOB.

Bulimus, testa cylindrica, minima alba, apertura ovata marginata; NOB.

Helix minuta; testa subcylindrica, apertura ovali edentula; MULLER, *verm. terrest. & fluviat. p. 2, pag. 101, num. 299.*

Gryn-snekken; par les Danois.

DESCRIPTION. C'est ici la plus petite coquille que je connoisse parmi les espèces fluviatiles; elle a, comme le dit très-bien Muller, une demi-ligne ou deux tiers de ligne de longueur & un quart de ligne de diamètre, elle n'a point la forme du *Bulime mousseron*, car sa spire est pointue, & non pas obtuse comme dans cette espèce, elle est en même temps plus courte &

plus étroite ; elle n'a pas non plus sa couleur, car elle est blanche & l'autre est fauve ou jaunâtre. Sa coquille est composée de cinq tours qui sont un peu rétrécis vers les sutures & convexes au milieu ; l'ouverture est ovale & posée obliquement sur le second tour : voilà ce qu'a dit Muller de cette espèce, qui est conforme à ce que j'ai observé moi même ; mais cet auteur très-exact n'a pas dit que l'ouverture est garnie extérieurement d'un bourrelet saillant, & que la coquille est fluviatile ; il paroîtroit au contraire, par la place qu'il lui a donnée dans le genre de l'*hélice*, qu'il la regardoit comme terrestre, elle vit dans la Seine aux environs de Paris, où j'ai eu souvent occasion de l'observer, quoique je n'aie pu encore m'assurer de la forme de son animal ; elle est si petite, que cela ne doit pas paroître bien extraordinaire ; celle que Muller a décrite lui avoit été envoyée de la Saxe par M. Schroeter.

22. BULIME aiguillette.

Bulimus acicula ; NOB.

Bulimus, testa cylindrica, nitida, alba, apertura oblonga simplici ; NOB.

Turbo fluviatilis minimus, oblongus, angustus, fragilis, ore exili & in acumen acutissimum desinens, candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6, fig. B, B.*

Cochlea, testa alba, fragili, acuta, spiris sex ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 59, num. 21.*

Buccinum acicula ; testa turrita, glabra, alba, axi inflexo acuto ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 150, num. 340.*

Naale hornet ; par les Danois.

Die nadel ; par les Allemands.

L'aiguillette ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est petite, mais un peu moins que la précédente ; elle est longue d'une ligne deux tiers & large d'un quart de ligne ; on en trouve cependant quelquefois qui ont jusqu'à deux lignes & demie de longueur & une demi-ligne de diamètre. Elle est longue, mince, luisante & fine comme une petite aiguille, ce qui lui en a fait donner le nom ; elle est blanche, fragile, délicate, & décrit six tours de spire qui ont très-peu de convexité ; celui de l'ouverture a trois fois plus de longueur que celui qui vient après. Son ouverture est oblongue & un peu renflée au milieu ; la lèvre droite est simple, sans bourrelet, & par conséquent bien différente de celle du *Bulime pygmée ;* cette coquille est terrestre, suivant M. Geoffroy, qui dit l'avoir rencontrée parmi les mousses, sur les vieux murs, aux environs de Paris ; Muller l'a au contraire considérée comme fluviatile, parce que M. Schroeter, de qui il l'avoit reçue, l'avoit trouvée sur le rivage sablonneux d'un ruisseau parmi d'autres coquilles fluviatiles qui y avoient été rejetées par le courant. Les individus de cette espèce que je possède sont aussi des environs de Paris ; je les ai ramassés sur le bord de la Seine du côté de Charenton, où il me parut qu'ils avoient été entraînés par le courant de la rivière ; comme cependant je n'ai point vu l'animal, il pourroit très-bien se faire que ces coquilles, dont la légèreté est extrême, y eussent été conduites par les eaux pluviales, & qu'elles fussent véritablement terrestres, comme il me semble que l'on doit le conclure de l'observation de M. Geoffroy.

23. BULIME brillant.

Bulimus lubricus ; NOB.

Bulimus, testa cylindrica fulva nitidissima, apertura ovata alba ; NOB.

Buccinum exiguum quinque anfractuum, mucrone acuto ; LISTER, *animal, angl. pag. 122, tab. 2, fig. 7.*

Buccinulum oblongum avenaceum ; PETIVER, *gazophyl. tab. 30, fig. 7.*

Helix subcylindrica ; testa imperforata turrita subcylindrica obtusa, anfractibus quatuor, apertura ovali ; LINN. *syst. nat. pag. 1248, num. 696.*

Cochlea, testa fulva, nitida, acuta, spiris quinque ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 53, num. 17.*

SCHROETER, *erdkonchylien um thangelst. pag. 141, num. 13, tab. 1, fig. 9.*

Helix lubrica ; testa conica, fulva, nitida, pellucida, acuta, apertura edentula, labro tubente ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 104, num. 303.*

Helix subcylindrica Linnæi, testa conica, nitida, acuta, apertura edentula ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 167, tab. 135, fig. 1235, figura nimis ventricosa.*

Glands snekken ; par les Danois.

Die glanzende spitz-schnecke ; par les Allemands.

La brillante ; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est petite, de couleur fauve, lisse à l'extérieur & très-luisante, sans la plus petite apparence de stries ; sa spire, qui est composée de cinq ou six tours, est terminée par un sommet moyennement pointu. Elle est d'une forme cylindrique, un peu rétrécie au bout supérieur, obtuse & arrondie en dessous ; les tours de la spire ont très-peu de convexité, & sont séparés par une suture semblable à une strie. L'ouverture est ovale & près de deux fois plus courte que la coquille, laquelle a ordinairement deux lignes & demie de longueur, & une ligne ou une ligne & quart de diamètre.

Les bords de l'ouverture sont blancs & arrondis, sa cavité est fauve comme sa surface extérieure.

On trouve beaucoup de variations dans les auteurs que j'ai cités au sujet de cette espèce ; Lister & Muller prétendent que le sommet de sa spire est pointu : Linné, au contraire, qu'il est

obtus ; Muller dit que ſa coquille eſt tranſparente, & que les bords de l'ouverture ſont colorés d'une teinte légère de couleur de roſe ; mais il eſt ſûr que les coquilles que l'on trouve aux environs de Paris ne ſont point tranſparentes ou du moins qu'elles le ſont fort peu, & que leur ouverture eſt bordée de blanc, comme l'a dit M. Geoffroy ; il pourroit ſe faire que toutes ces différences ne vinſſent que de l'âge des coquilles que ces auteurs ont vues, ou de la valeur différente qu'ils auront accordée aux termes qu'ils ont employés pour déterminer la figure du ſommet.

M. Geoffroy compte cette eſpèce au nombre des terreſtres, quoiqu'on la trouve cependant parmi les mouſſes qui croiſſent ſur le bord de la rivière ; cet auteur avance que ſi elle tombe dans l'eau, elle y périt. Muller nie ce fait ; il aſſure qu'à la vérité la première expérience qu'il fit pour s'en aſſurer, lui ſembloit confirmer le ſentiment de M. Geoffroy, parce que l'animal, au bout d'un certain temps, étant immobile & preſque entièrement hors de la coquille, avec ſes tentacules contractés, il le croyoit péri ; mais que l'ayant retiré de l'eau, il le trouva plein de vie, & qu'il continua à ſe mouvoir avec autant d'agilité qu'auparavant.

Il a quatre tentacules comme les eſpèces terreſtres, le corps noir en deſſus & blanc du côté du ventre.

Je n'ai jamais trouvé cette coquille que ſur le bord de la rivière de Seine, jamais ailleurs.

24. BULIME liſſe.

Bulimus glaber ; NOB.

Bulimus, teſta cylindrica cornea, anfractu infimo cingulo retiformi cincto, apertura ovata ; NOB.

Buccinum glabrum ; teſta cylindracea, acuminata cornea, apertura ovata ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 135, num. 328.*

Glat-hornet ; par les Danois.

DESCRIPTION. Le *Bulime liſſe* n'a pas une forme bien différente de celle du *Bulime brillant ;* il en eſt cependant bien diſtinct, puiſque Muller, dont j'emploie ici la deſcription, aſſure qu'il eſt fluviatile, & que ſon animal diffère de l'autre par le nombre & la forme de ſes tentacules.

Suivant cet auteur, ſa coquille a quatre lignes & demie de longueur & une ligne & demie de diamètre, elle reſſemble à celle du *Bulime brillant ;* mais outre qu'elle eſt plus longue, elle a une teinte plus obſcure & un plus grand nombre de tours à ſa ſpire ; elle eſt cylindrique, liſſe, luiſante & colorée d'un brun jaunâtre ; le décroiſſement des tours de la ſpire eſt peu ſenſible, & leur ſommet eſt pointu. Ils ſont au nombre de huit, leur ſuperficie eſt arrondie, & celui de l'ouverture eſt garni ſur ſa convexité d'une bande à réſeau noir & tranſparent, qui ne ſe trouve pas ſur le précédent. Son ouverture eſt ovale. L'animal a le corps noir, & les tentacules blanchâtres ; il eſt vraiſemblable qu'ils ne ſont qu'au nombre de deux, puiſque Muller a placé cette coquille dans ſon genre du *buccin*, dont c'eſt là un des caractères. On la trouve, ſuivant lui, pendant la ſaiſon du printemps, dans les prairies où les eaux ſéjournent.

25. BULIME radié.

Bulimus radiatus ; NOB.

Bulimus teſta oblongo ovata perforata alba, ſtrigis fuſcentibus aut cinereis notata, apertura ovata ; NOB.

Buccinum ſeptem orbium, leviter umbilicatum, mediis orbibus paululum tumidis, è fluvio Rodano ; LISTER, *ſynopſ. tab. 108, fig. 1.*

Buccinum fluviatile, aliquantulum umbilicatum, minutiſſimè ſtriatum, candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. S, S.*

Cochlea fluviatilis minor, albis taeniis lineiſque oblongis ſpadiceis ornata, in quinque ſpiras contorta ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 119, tab. 39, fig. 37 & 36.*

Berliniſches, magaz. tom. 3, pag. 128, tab. 5, fig. 53.

Helix detrita ; teſta conica, alba, lineis tranſverſis rufis, apertura ovata ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 101, num. 300.*

SCHROETER, *erdkonchylien um thange'ſt. pag. 27, tab. 1, fig. 1.*

Helix detrita Mulleri, teſta conica, albida ſeu cinerea, ſtrigis longitudinalibus bruneis ſeu cinerascentibus aut rufeſcentibus diſtincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 161, tab. 134, fig. 1225, litt. a, b, c, d.*

Coquille terreſtre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. B, 1.?*

Den ſlidte-ſnekke ; par les Danois.

Die abgeriebene erdſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Bulime*, qui eſt terreſtre, ſe trouve dans la province du Dauphiné aux environs de Montbrun, de Gap & de Montélimar, d'où je le l'ai reçu à la fois de M. le chevalier de Sade, de M. de Laſraye & de M. Faujas de Saint-Fond. Sa coquille eſt ovale, liſſe, polie, blanche, & marquée de flammes brunes, bleuâtres ou cendrées, qui diſparoiſſent enfin tout-à-fait ſur les vieilles coquilles ou ſur celles qui ont reſté quelque temps expoſées au ſoleil, après que leur animal a péri ; elle eſt ordinairement compoſée de ſix tours & demi ou de ſept, qui ſont légèrement convexes & ſont ſéparés par des ſutures bien marquées ; le ſommet de la ſpire eſt obtus & fauve dans les coquilles dont l'animal eſt vivant.

L'ouverture eſt ovale & un peu plus courte que la moitié de la coquille ; la lèvre droite eſt

ſimple ;

ſimple, obtuſe ſur le bord & un peu recourbée en dehors près de l'axe, où eſt ſituée une petite fente ombilicale aſſez apparente, la lèvre gauche manque tout-à-fait. On trouve ſur quelques individus des ſtries longitudinales, & des rides ſur quelques-autres, qui ne ſont que purement individuelles, car cette coquille eſt en général unie, & les flammes dont elle eſt ornée ne ſont point ſaillantes, mais elles ſont légèrement inclinées de la droite de l'animal vers ſa gauche. Sa longueur eſt ordinairement de neuf à dix lignes, & ſa largeur de moitié moins. Liſter, Gualtiéri & Seba ont dit cette eſpèce fluviatile contre la vérité. Il eſt croyable que Liſter a pu la trouver, comme il le dit, dans le Rhône aux environs de Vienne, mais vraiſemblablement ſans ſon animal; car, comme je l'ai déjà dit, cette coquille ſe trouve dans preſque tout le Dauphiné, d'où il ne ſeroit pas étonnant qu'elle eût été entraînée par les eaux pluviales dans ce fleuve, comme cela arrive par-tout ailleurs à des eſpèces véritablement terreſtres. Les coquilles de Liſter & de Gualtiéri avoient perdu leurs couleurs, comme c'eſt aſſez ordinaire à cette eſpèce; Muller dit qu'on la trouve en Italie & dans la Saxe.

26. BULIME de la Guadeloupe.

Bulimus Guadalupenſis; NOB.

Bulimus, teſta oblonga perforata alba, fuſco faſciata, labro medio intus gibboſo; NOB.

Buccinum parvum ſex ſpirarum, circiter tribus faſciis latiuſculis ſubrufis depictum; LISTER, *ſynopſ. tab. 8, fig. 1.*

Helix acuta Mulleri, teſta conica alba, faſcia unica rubra circumcincta; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 161, tab. 134, fig. 1224, num. 1, 2.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt de l'île de la Guadeloupe, d'où elle a été apportée par M. de Badier, qui travaille avec le plus grand zèle à faire connoître les productions naturelles de cette contrée. Elle eſt terreſtre comme la précédente, mais elle en diffère d'ailleurs à bien des égards.

Sa coquille eſt longue d'un pouce & large de quatre lignes un tiers, elle n'eſt cependant compoſée que de ſix tours qui ſont un peu moins convexes que ceux du *Bulime radié*; leur ſuperficie eſt liſſe, ſans ſtries, & ordinairement marquée de bandes tranſverſes, dont le nombre & la couleur varient beaucoup. Elles ſont le plus ſouvent d'un brun très-foncé, quelquefois jaunes ou rouſſes, ou les unes rouſſes & les autres brunes. Quand le tour inférieur n'en préſente qu'une ſeule au milieu, ceux de la ſpire n'en ont point, il eſt plus ordinaire d'en compter trois ſur le tour inférieur, dont deux ſeulement, de ſa moitié ſupérieure, ſe prolongent ſur les tours du ſommet.

L'ouverture eſt oblique, oblongue ovale, un peu plus étroite que celle du *Bulime radié*, plus courte relativement à la longueur de la coquille, & légèrement arrondie aux deux bouts; la lèvre droite eſt épaiſſe ſur le bord, de manière que ſans avoir un bourrelet ſaillant en dehors, on peut cependant la dire bordée; elle offre à l'intérieur un renflement très-ſenſible, ſitué vers le milieu, qui concourt à rétrécir l'ouverture; la lèvre gauche eſt un peu élevée, très-liſſe & luiſante; l'ombilic qui eſt ſitué, comme dans l'eſpèce précédente, ſous un feuillet ſaillant de la lèvre, conſiſte de même en une fente peu profonde; enfin, les deux ou trois derniers tours qui forment le ſommet de la ſpire ſont ordinairement d'une teinte plus foncée que les autres, & d'une couleur qui tire ſur le brun ou ſur le fauve.

M. Chemnitz s'eſt trompé, quand il a pris cette eſpèce pour l'*helix acuta* de Muller; la coquille dont il donne la figure eſt bien véritablement une variété de celle-ci, qui n'avoit pas encore pris tout ſon accroiſſement. Le ſynonyme de Liſter que je cite me paroît lui appartenir; mais la coquille dont cet auteur donne la figure étoit encore moins avancée que celle de M. Chemnitz. Je ne puis rien dire de précis ſur la forme de l'animal, ſi ce n'eſt qu'il eſt véritablement terreſtre, d'après le témoignage de M. de Badier.

27. BULIME citron.

Bulimus citrinus; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa, ovata, citrina, lævi; labro albo marginato; NOB.

A — Coquille jaune ſans taches.

Buccinum citrinum, ſex orbium, ore albo; LISTER, *ſynopſ. tab. 34, fig. 33.*

Caniſtrum citrinum, ſex orbium, ore albo; KLEIN, *oſtrac. pag. 52, gen. 5, ſpec. 4.*

Buccinum fluviatile, ventricoſum, lævе, à dextra in ſiniſtram convolutum, colore citrino ſplendidiſſimum, ſex ſpiris finitum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. P.*

Buccin que l'on nomme l'unique de couleur citron, ſa bouche, contre l'ordinaire des coquilles, eſt tournée de droite à gauche; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. G.*

Buccinum umbilicatum priori ſimile, ſed ex luteo eleganter pictum, itidem ſiniſtrorſum gyratum; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 123, tab. 40, fig. 37.* *

Helix perverſa; *teſta ſubumbilicata, ovato oblonga, contraria ſulphurea*; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1246, num. 688. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 669, num. 374.*

Helix ſiniſtra; *teſta conica ſulphurea, ſiniſtrorſa, labro albo reflexo*; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 90, num. 288, var. a.*

Helix perverſa Linnæi, teſta conico ovata, ex citrino flava, glabra, ventricoſa, anfractibus

contrariis, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 9. p. 1, pag. 95, tab. 110, fig. 928, 929.*

Den gule links ſnekke; par les Danois.

Gecle linkſe tophooren; par les Hollandois.

Die verdrehte gelbe ſchnecke; par les Allemands.

L'unique de couleur citron; par les François.

B — Coquille jaune, marquée d'une ou deux lignes longitudinales colorées.

Helix ſiniſtra; ſulphurea, ſtriga obliqua ſaturate fuſca; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 91, varict. B.*

Helix perverſa; flava linea longitudinali una altera-ve purpurea; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſar. pag. 381, variet. a.*

Varietates notabiles helicis perverſæ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, part. 1, pag. 98, tab. 110, fig. 330, 331; & tab. 111, fig. 934, 935.*

C — Coquille jaune marquée de flammes longitudinales.

Buccinum citrinum è rufo radiatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 35, fig. 34.*

Helix ſiniſtra, ſulphurea maculis diverſicoloribus; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 91, var. d.*

D — Coquille verte, marquée d'une ou deux bandes citron.

Helix perverſa, viridis, faſciis citrinis; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſar. pag. 381, variet. B.*

KNORR, *vergnugen der augen, tab. 23, fig. 4.*

Helix perverſa; ventricoſa, faſciata, teſta ovato conica, ſubveſcente cingulo tranſverſim cincta, anfractibus ſeptem ſiniſtrorſis, valde inflatis, apertura ſublunata, labro reflexo albo; MARTINI, *conchyl. part. 1, pag. 99, tab. 110, fig. 932, 933.*

Die bandirte aufgeblaſene linksſchnecke; par les Allemands.

E — Coquille dextre, de couleur citron, avec une ou ſans lignes colorées.

Helix dextra; teſta conica flava, labro reflexo albo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 89, num. 287, cum varietatibus tribus.*

Helix dextra Mulleri, teſta conica ovata, citrina imperforata, immaculata, glabra, ventricoſa, apertura ovali, labro fimbriato alto, fauce candida; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 153, tab. 134, fig. 1210 — 1212.*

Den gule rekts ſnekke; par les Danois.

Die citron-gelbe rechts gewundene ſchnecke; par les Allemands.

La contre-unique de couleur citron; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille avoit été nommée l'*unique* par d'Argenville, parce que ſa ſpire tourne de la droite de ſon animal vers ſa gauche; c'eſt-à-dire, d'une manière oppoſée à celle des autres coquilles contournées; le genre du *Bulime* renfermant d'autres coquilles, dont la ſpire eſt tournée de même, j'ai cru devoir changer ce nom, pour lui en donner un qui caractériſe ſa couleur, & qui lui devienne, par cette raiſon, plus direct que le premier.

Sa forme eſt ovale, ventrue, arrondie au bas, conique vers le haut, & terminée de ce côté par un ſommet obtus. On compte à cette coquille depuis ſix juſqu'à ſept tours, dont l'inférieur, qui eſt le plus grand, eſt toujours plus bombé que les autres; ſa ſuperficie eſt liſſe & preſque toujours d'une belle couleur de citron, qui devient plus pâle ſur ceux de la ſpire où elle préſente la teinte du ſoufre. Les ſutures, quoique peu profondes, ſont bien marquées & très-diſtinctes, malgré le peu de renflement des tours.

L'ouverture eſt ovale, un peu rétrécie, à ſon extrémité ſupérieure, & un peu plus courte que la moitié de la coquille. Sa longueur ſurpaſſe de plus de moitié ſa largeur, elle eſt bordée par une lèvre obtuſe, qui forme à l'extérieur un bourrelet blanc, épais & ſaillant. La lèvre de l'intérieur qui, à cauſe du renverſement de la ſpire, eſt la lèvre droite relativement à l'animal, eſt mince, collée ſur la convexité du ſecond tour & très-peu élevée ſur le bord. Le dedans de l'ouverture eſt blanc, & le côté de la columelle offre la même couleur que la ſurface extérieure de la coquille, avec cette différence que ſa teinte eſt plus foible. Cette eſpèce n'a point d'ombilic, mais on apperçoit à ſa place, ſur quelques individus, une petite fente oblique de très-peu de profondeur, qui eſt ſouvent recouverte en totalité ſur d'autres par le bourrelet extérieur de la lèvre gauche. Cette coquille a ordinairement de vingt à vingt-deux lignes de longueur & la moitié moins de diamètre.

La coquille de la variété A eſt toute de couleur citron & ſans la moindre apparence de lignes ni de taches. Celle de la variété B n'en diffère que par une, deux ou trois lignes d'un jaune rougeâtre, ou d'un brun très-foncé, ou noirâtre, qui coupe les tours de la baſe longitudinalement; ces lignes, quand elles ſont au nombre de trois, ſont écartées les unes des autres, elles ſont un peu inclinées obliquement, & déſignent les divers accroiſſemens que la coquille a pris.

La variété C a une coquille tournée à gauche comme les deux précédentes, elle eſt ou jaune ou couleur de ſoufre en dehors, & marquée de flammes longitudinales brunes, jaunâtres & de couleur marron; elle eſt conforme par tout le reſte aux deux variétés précédentes.

La variété D eſt rare, elle diffère des précédentes par ſa teinte qui tire ſur le verd, & par une ou deux bandes tranſverſes de couleur citron

qui ornent la convexité du tour inférieur; j'ai eu occasion de voir une fois une de ces coquilles, & je me souviens que je soupçonnai alors que l'art avoit eu quelque part à sa couleur.

La variété 6, a, au contraire des quatre premières, une coquille dont la spire tourne de gauche à droite; Muller l'a regardée, pour cette raison, comme une espèce distincte, quoiqu'il convienne d'ailleurs que cette coquille offre toutes les mêmes variétés, ci-dessus mentionnées, pour la coquille gauche. J'ai souvent comparé ces deux coquilles ensemble, & j'ai toujours trouvé tant d'uniformité dans leurs diverses parties, que je ne puis me refuser à les considérer comme deux états différens d'une seule & même espèce, mais dont la spire a une direction opposée à celle de la première, que je regarde comme son type naturel, tandis que celle-ci n'en est qu'une variation dont les causes ne sont pas encore connues. Ces cinq variétés sont les principales de celles que le *Bulime citron* présente, on en trouve bien d'autres dans les cabinets; mais comme elles se rapportent plus ou moins à ces cinq principales, j'ai cru devoir me borner, pour cette raison, à celles dont il existe des bonnes figures.

Linné, & avant lui Gualtiéri, ainsi que d'autres auteurs, avoient cru cette coquille fluviatile; on sait maintenant qu'elle est du nombre des terrestres, qu'on la trouve dans plusieurs îles de l'Amérique méridionale, & dans les vastes forêts de Cayenne & du reste de la Guianne.

28. BULIME inverse.

Bulimus inversus; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa, oblongo ovata anfractu infimo strigis rufis fasciaque alba notato, labio exteriore reflexo; NOB.

A rare luzone-shell with its mouth to the right; PETIVER, *gazophyl. tab. 76, fig. 5.*

Buccinum fluviatile, ventricosum, lævе, à dextra in sinistra convolutum, colore ex albo fulvum, ex rufo radiatum, ore candido, labio exteriore fimbriato, & linea rufa depicto, intus castanei coloris, quinque spiris finitum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab 5, fig. o.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 5, tab. 23, fig. 5.*

Helix inversa; testa conico-acuminata, sinistrorsa, albida strigis & fascia rufis, labro reflexo; MULLER, *vers. terrest. & fluv. p. 2, pag. 93, num. 290.*

Helix perversa; alba, maculis longitudinalibus rufis; VON BORN, *testac. mus. cæsar. pag. 382, variet. tertia.*

Helix inversa strigata, testa ovato-oblonga, ventricosa, albida, strigis fuscescentibus & testaceis, anfractibus octo sinistrorsis, labro reflexo candido, labio adnato, apertura lunata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 93, tab. 110, fig. 925, 926.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 80, fig. N.*

Den stribede links snekke; par les Danois.

Lynkse top stakke; par les Hollandois.

Die verkehrte gestreifte schnecke; par les Allemands.

Inverted wilk snail; par les Anglois.

DESCRIPTION. M. le baron de Born avoit regardé cette coquille comme une variété du *Bulime citron*, à qui elle ressemble effectivement beaucoup, tant par sa forme générale que par la manière dont les tours de sa spire tournent, cependant elle constitue une espèce qui en est bien distincte, comme on peut s'en assurer par les caractères suivans.

Sa coquille, qui est du nombre des gauches, est un peu plus alongée que la précédente, elle a ordinairement deux pouces une ligne de longueur & la largeur d'un pouce, ce qui fait que le dernier tour est un peu moins ventru que dans le *Bulime citron*; sa spire est alors composée de sept tours, dont l'inférieur est un peu plus alongé du côté de la base que celui de cette espèce; les autres sont moins convexes, & forment une spire qui a un peu plus de longueur. Les futures sont semblables à celles du *Bulime citron*; l'ouverture a un peu plus de longueur que dans cette espèce, puisqu'elle égale celle de la moitié de la coquille, elle semble coupée obliquement vers la columelle, ce qui lui fait représenter un arc, plutôt qu'une figure ovale, comme le dit Muller; enfin, elle forme un angle aux deux bouts, tandis que l'extrémité inférieure de l'ouverture est arrondie dans le *Bulime citron*. Sa lèvre extérieure est blanche & recourbée en dehors, celle de l'intérieur est collée sur la convexité du second tour, & assez semblable à celle de cette espèce. Le dedans de l'ouverture est blanc, mais le côté de la columelle est coloré de brun plus ou moins foncé.

La face externe de cette coquille est lisse & unie, elle est colorée d'un fauve très-clair, mêlé de quelques teintes bleuâtres, & marquée de flammes longitudinales rousses, brunes & noirâtres, qui y sont distribuées avec peu de régularité. Le milieu du tour inférieur est encore accompagné d'une bande transverse blanche, qui, quoique toujours apparente, ne l'est cependant pas également sur tous les individus.

Muller & M. Chemnitz ont compté sept tours à sa spire; la coquille dont je donne la description n'en a que sept, mais elle ne paroît pas avoir acquis tout son volume, puisque celle de Muller étoit longue de deux pouces quatre lignes, & large d'un pouce une ligne. Celle-ci est du cabinet de M. le chevalier de la Marck. J'ignore sa patrie.

29. BULIME incarnat.

Bulimus virgineus; NOB.

Bulimus, testa oblonga, rugosa, rosea, labro dilatato, candido; NOB.

Buccinum ex India orientali ; LISTER, *synopſ. tab. 24, fig. 22. ?*

Helix pudica ; teſta oblonga, ruguloſa, roſacea, apertura edentula, labro dilatato candido ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 97, num. 295.*

Auris virginea ; teſta ovali oblonga, ſubrugoſa, ex roſeo in fundo albido elegantiſſime infecta, apertura auriformi coarctata, integra, labro incraſſato, columella edentula ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 44, tab. 121, fig. 1042.*

Jomfrue-ſnekken ; par les Danois.

Die jungfernſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* eſt longue de vingt lignes & large de neuf; ſuivant Muller, elle eſt ovale, mais oblongue & atténuée par le bout, luiſante en dehors, couverte de rides très-petites & blanches, & d'une teinte couleur de roſe peu foncée; elle n'a pas tout-à-fait ſix tours complets, celui du bas eſt plus grand lui ſeul que tous les autres réunis, & ceux qui ſuivent ſont de même relativement à ceux de deſſus. L'ouverture, qui eſt blanche, a une forme ovale, oblongue; la lèvre gauche a une teinte couleur de roſe, mêlée de jaunâtre; l'axe de la coquille eſt perforé & recouvert par le rebrouſſement de la lèvre. La figure de la conchyliologie de Martini me permet d'ajouter à cette deſcription que la lèvre droite eſt très évaſée, & que ſes bords ſont recourbés en dehors. Muller n'a pas indiqué la patrie de cette eſpèce.

38. BULIME interrompu.

Bulimus interruptus ; NOB.

Bulimus, teſta oblongo-ovata, lævi, alba, anfractu infimo maculis quadratis ſerialibus teſſellato, labro albo, reflexo ; NOB.

A — Coquille dextre.

Helix interrupta ; teſta conico-acuminata, alba, ſtrigis fulvis, labro albo reflexo ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 94, num. 291.*

Helix interrupta Mulleri, teſta conico-acuminata, diſtincta ſtrigis longitudinalibus, ſuperne fulvis inferne rufis, interruptis faſcia tranſverſali alba, apertura ovali, labro candido reflexo ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 154, tab. 134, fig. 1213, 1214.*

Strime ſnekken ; par les Danois.

Die unterbrochene rechts ſchnecke ; par les Allemands.

B — Coquille gauche.

Turbo ovatus contrario ductu quam aliæ cochleæ gyratus ; SWAMMERD. *bibl. nat. tab. 7, fig. 11.*

Helix contraria ; teſta conico acuminata, ſiniſtrorſa alba, ſtrigis undulatis, fuſcis, interruptis, labro reflexo ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 95, num. 292.*

Coquille terreſtre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65 ; fig. A, b.*

Helix interrupta ſiniſtrorſa, teſta ovato conica, umbilicata, teſſellata, longitudinaliter cincta ſeriebus macularum, ſeu teſſellarum flaveſcentium ſeu ruſeſcentium quadratarum interruptis faſciis albis tranſverſis, labro fimbriato candido ; MARTINI, *tom. 9, p. 1, pag. 101, tab. 111, fig. 938 — 939.*

Den bolgede lynks ſnekke ; par les Danois.

Die unterbrochene links ſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Muller avoit fait deux eſpèces de cette coquille, d'après ſon principe, que les coquilles gauches étoient eſſentiellement diſtinctes de celles dont la ſpire tournoit à droite, malgré le concours de tous les autres rapports. Nous dirons au mot (coquilles gauches) les raiſons qui nous ont prouvé que ſon ſentiment n'étoit point fondé, & qui nous déterminent à ne les conſidérer que comme deux variétés d'une même eſpèce.

La coquille de la variété A reſſemble beaucoup à celle du *Bulime citron*, avec cette différence qu'elle a un peu plus de longueur, que ſa ſpire eſt plus pointue, qu'elle eſt moins ventrue au bas, & qu'elle eſt variée de taches de diverſes couleurs. Elle a, ſuivant Muller, vingt-deux lignes de longueur & huit lignes de diamètre, ſa ſpire eſt compoſée de ſept tours, liſſes & peu convexes, dont les ſix de deſſous ſont d'un blanc ſale & ordinairement ſans mélange d'autres couleurs; le tour inférieur eſt ſeul marqué ſur toute ſa circonférence de quinze ou ſeize lignes longitudinales, qui ſont jaunes vers le haut, d'un jaune plus pâle au milieu, & brunes près de la baſe; ces lignes ſont ordinairement interrompues par une ou deux faſcies blanches qui, coupant chacune d'elles en deux ou trois parties preſque égales, les diviſent en autant de taches, dont la figure eſt carrée & longue, & dont la diſpoſition eſt ſur trois rangs tranſverſes. L'ouverture eſt un plus étroite & plus petite que dans le *Bulime citron*, mais les ſutures & la fente ombilicale n'offrent pas de différence ſenſible.

La coquille de la variété B a la ſpire tournée à gauche, elle eſt un peu plus petite que la première, plus mince, & ſa ſpire a un tour de moins, ſuivant Muller, ce qui prouve que les individus que cet auteur a décrits n'avoient pas encore acquis leur accroiſſement complet; ſa ſuperficie eſt liſſe, & ſemblable d'ailleurs à celle de la variété A, la ſeule différence qu'elle préſente, c'eſt la couleur du ſommet dont la pointe eſt noire, & deux rangs de taches ſur chacun des tours de la ſpire, tandis que la première les a ordinairement décolorés, toutes les autres parties de la coquille ſont ſi conformes dans les deux variétés, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à une même eſpèce. Les figures de la conchyliologie de Martini que j'ai cité à chacune d'elles, ſont en général

trop ventrues, c'eſt le ſeul défaut qu'on peut leur reprocher. Cette coquille eſt rare, mais celle de la variété B l'étant encore davantage que celle de la variété A, c'eſt celle-ci que j'ai dû prendre pour le type naturel de l'eſpèce. Il eſt vraiſemblable que le *Bulime interrompu* eſt terreſtre. On ignore ſa patrie.

31. Bulime gauche.

Bulimus lævus ; Nob.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa, umbilicata, oblonga, diaphana, faſciata, apertura inferne elongata ; Nob.

Buccinum ſubflavum, ſuperiore orbis primi parte faſciatum, & deinceps varicatum ; Lister, *ſynopſ. tab. 33, fig. 31.*

Buccin qui a la bouche à gauche, terminée par un bourrelet, il eſt légèrement ombiliqué, & très-agréablement coloré, il a des bandes circulaires, de couleur de lie de vin ſur un fond blanc ; Encyclop. recueil de planc. tom. 6, tab. 64, fig. 8.

Knorr, *vergnugen der augen, tom. 6, pag. 58, tab. 29, fig. 3.*

Helix læva ; teſta ſubcylindracea, glabra, ſiniſtrorſa, faſciata, labro ſubreflexo, columella flava ; Muller, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 95, num. 293.*

Coquille terreſtre ; Favanne, *conchyl. tab. 65, fig. A, 3.*

Helix læva Mulleri, teſta ſubcylindracea, turrita, albida, diaphana, umbilicata, tranſverſim faſciata, anfractibus ſeptem ſiniſtrorſis, labro reflexo candido, labio adnato ; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 101, tab. 111, fig. 940 — 949.*

Den ſnorede links ſnekke ; par les Danois.

Links gewundene prinzenflagge ; par les Allemands.

Le pavillon du prince rubanné ; par les François.

Description. Cette coquille, quoique rare, offre un ſi grand nombre de variétés, par le nombre & la couleur des bandes dont elle eſt ornée, que l'on doit regarder cette même variation comme un de ſes caractères. Elle a ordinairement, ſuivant Muller, ſeize lignes de longueur & ſept lignes de diamètre, ſa forme eſt plus oblongue que dans les eſpèces précédentes, & le tour inférieur eſt même un peu plus prolongé du côté de la baſe que ſur aucune d'elles ; elle eſt compoſée, ſelon ſon âge, de cinq, de ſix ou de ſept tours qui tournent de la droite vers la gauche ; ils ſont liſſes en dehors & moyennement convexes.

L'ouverture eſt ovale & plus courte, relativement à la coquille, que dans le *Bulime interrompu*, elle eſt auſſi plus alongée & plus arrondie par le bas ; elle eſt bordée à l'extérieur par une lèvre blanche relevée en bourrelet, & du côté de la columelle par une lèvre peu ſaillante qui eſt collée ſur la convexité du ſecond tour. L'intérieur de l'ouverture offre ordinairement, ſur ſon parois externe, les mêmes faſcies que le dehors de la coquille, & s'il en faut croire Muller, elles ne paroiſſent extérieurement qu'à cauſe de ſa tranſparence, ce qui ſeroit particulier à cette eſpèce ; la columelle eſt jaune.

L'ombilic eſt plus ſenſible dans cette coquille que dans les eſpèces analogues, il conſiſte en un petit trou qui deſcend juſqu'au milieu du tour inférieur, & dont l'orifice eſt recouvert en partie par le bourrelet de la lèvre extérieure.

Ses principales variétés ſont les ſuivantes : 1°. coquille blanche, marqué de deux faſcies d'un brun noirâtre ou bleuâtre ; 2°. coquille blanche, marquée de trois faſcies brunes ou bleuâtres ; 3°. coquille blanche, marquée de ſix faſcies brunes, plus foncées dans la cavité de l'ouverture qu'à l'extérieur ; 4°. coquille d'un blanc jaunâtre, marquée de cinq faſcies, dont trois larges, bleuâtres, & deux tirant ſur la couleur rouge ; 5°. coquille jaune, marquée de ſix faſcies, dont cinq larges, bleuâtres, la ſixième étroite, couleur de roſe, placée à la proximité des ſutures ; 6°. coquille jaune, marquée de trois faſcies larges, couleur de pourpre ; 7°. coquille variée de taches verdâtres, jaunes, rougeâtres & de faſcies vertes. M. Chemnitz a donné des bonnes figures de toutes ces variétés, qui ne ſont pas vraiſemblablement les ſeules de cette eſpèce. Cette coquille eſt terreſtre & vient des grandes Indes.

32. Bulime trifaſcié.

Bulimus trifaſciatus ; Nob.

Bulimus, teſta ovata, ſubconica, umbilicata, alba, anfractu infimo inferne trifaſciato, labro albo reflexo ; Nob.

Helix trifaſciata Tranquebarica, teſta conico-ovata, umbilicata alba, circumdata in primo anfractu faſciis tribus ſuſceſcentibus, duabus inferioribus, ſuprema anguſtiore, apertura ſubrotunda fimbriata labro lato albo ; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 155, tab. 134, fig. 1215.*

Die dreyfach eingefaſſte Tranquebariſche landſchnecke ; par les Allemands.

Description. Ce *Bulime* a une coquille plus courte & plus ventrue que celle du *Bulime gauche ;* ſa forme, quoiqu'ovale, diffère de celle des eſpèces précédentes, en ce que l'ouverture eſt placée un peu plus hors du centre, ce qui lui procure, au premier coup-d'œil, l'aſpect d'une forme conique. Elle a quinze lignes de longueur & neuf de diamètre, elle eſt compoſée de ſix tours, dont l'inférieur n'a de hauteur que le tiers de la coquille, ils ſont liſſes en dehors & auſſi peu convexes que ceux du *Bulime citron.*

L'ouverture approche de la forme orbiculaire, elle eſt cependant d'un quart plus longue que large, rétrécie vers le haut & un peu prolongée & évaſée du côté de la baſe ; la lèvre droite eſt épaiſſe, blanche, recourbée en dehors & relevée en bourrelet, la lèvre gauche manque dans cette

eſpèce. L'ombilic eſt bien apparent & ſitué ſous le rebord ſaillant de la lèvre qui forme un de ſes côtés. Cette coquille eſt blanche & ornée ſur le tour inférieur de trois faſcies brunes, dont les plus près de la baſe ſont les plus larges, elles n'occupent que la moitié inférieure du dernier tour, & il n'y en a qu'une & la moitié de celle du milieu qui ſe prolongent ſur ceux de la ſpire, la plus haute des trois, qui eſt en même temps la plus étroite, eſt ordinairement moins foncée que les deux inférieures. On trouve, ſelon M. Chemnitz, cette eſpèce en Aſie, dans le voiſinage de Tranquebar.

33. BULIME ovale.

Bulimus ovatus; NOB.

Bulimus, teſta ovata, rugoſa, ventricoſa, apice labroque roſeis, columella alba; NOB.

LISTER, *ſynopſ. mant. cochl. terreſtrium, tab. 1055, fig. 1, figura bona.*

SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 18, 19.*

Helix ovata; teſta perforata, ovato-ventricoſa, ſtrigata, apice coſtato labroque roſeis, columella candida; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 85, num. 283.*

Bulla ovata Mulleri, teſta ovali, craſſa, ventricoſa, ſubumbilicata, ſuper induta epidermide lutea, ruguloſa, apice obtuſo roſeo, ſubtiliſſime longitudinaliter ſtriato, apertura ovali integra, labro ad medietatem incraſſato, duplicato rubicundo; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 28, tab. 28, fig. 1020, 1021.*

Egg-ſnekken; par les Danois.

Die eyerſchneecke; par les Allemands.

La fauſſe oreille de Midas; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci eſt des grandes Indes & effectivement diſtincte de l'eſpèce ſuivante, avec qui elle a cependant un plus grand nombre de rapports qu'avec aucune autre coquille connue.

Sa coquille eſt ovale, très-ventrue, épaiſſe, mais tranſparente, elle eſt jaune pendant qu'elle eſt recouverte de ſon épiderme, & blanche ou rouſſe quand il a été enlevé. Elle a à ſon dernier accroiſſement quatre pouces ſix lignes de longueur, & deux pouces ſix lignes de diamètre; elle eſt compoſée de ſix tours de ſpire, dont l'inférieur ſurpaſſe tous les autres par ſon volume; il eſt très-convexe & marqué de quelques groſſes rides longitudinales, qui ſont quelquefois colorées de brun, mais dont le nombre varie ainſi que la couleur. Les tours de la ſpire ont beaucoup de convexité, ils ſont garnis de petites rides ou de ſtries longitudinales nombreuſes & élevées, & les cinq du ſommet ſont ordinairement couleur de roſe. Le bout de la ſpire eſt obtus.

L'ouverture eſt grande, large, arrondie vers le bas & rétrécie à l'extrémité oppoſée; elle eſt longue de deux pouces ſix lignes, & large au milieu d'un pouce trois lignes. La lèvre droite eſt épaiſſe, arrondie & recourbée en dehors en guiſe d'un bourrelet couleur de roſe, la gauche eſt épaiſſe, blanche & collée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt preſque verticale & blanche. L'ombilic conſiſte en une petite fente très-peu ſenſible, qui eſt ſituée extérieurement à l'axe de la coquille, lequel eſt quelquefois preſque couvert en totalité par le bourrelet extérieur de la lèvre. Outre les caractères que je viens de détailler, cette coquille en offre encore un autre qui lui eſt propre: il conſiſte dans un épaiſſiſſement très-remarquable de la lèvre droite qui, commençant vis-à-vis le haut de la columelle, ſe prolonge tout le long de la baſe de la coquille juſqu'au commencement de la lèvre gauche.

Le *Bulime ovale* eſt terreſtre, ſuivant Muller, & n'a été encore connu que dans les Indes orientales.

34. BULIME oblong.

Bulimus oblongus; NOB.

Bulimus, teſta ovato oblonga, longitudinaliter ſtriata, labio columellaque roſeis; NOB.

Buccinum admodum craſſum ingens quinque orbium, leviter purpurascens, ovi parum; *Surinamenſe*; LISTER, *ſynopſ. tab. 23, fig. 21, cum ovo teſtæ, & pullo recenter excluſo.*

SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 17 — 20.?*

Helix oblonga; teſta perforata, ovato oblonga, ſtriata, labro columellaque roſeis; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 86, num. 284.*

Helix oblonga, teſta perforata, ovato oblonga, ſtriata, labro columellaque roſeis; VON BORN, *teſtac. pag. 381, tab. 15, fig. 21, 22.*

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. 1, 1.*

J. ERN VALCHS, *naturforſcher, tom. 12, tab. 1, fig. 1, 2, 3, figura ovi, & pulli.*

Bulimus hæmaſtomus; teſta elliptica, ſolida, glabra, anfractibus ſenis ſtriatis, apertura marginata; SCOPOLI, *delic. flor. & faun. inſubr. p. 1, pag. 67, tab. 25, fig. 1, 2, litt. B.*

Bulla oblonga; pſeudo auris Midæ, teſta ovali oblonga, ſubumbilicata, tumida, craſſa, anfractibus ſex ventricoſis, apice obtuſo, labro & labio roſeis, apertura ovata integerrima; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 50, tab 119, fig. 1022, 1023.*

Aſſ-ng ſnekken; par les Danois.

Baſter Midas oor; of roodgelibd baſter Midas oor; par les Hollandois.

Die kleinere gattung von baſtart Midas ohr; par les Allemands.

La fauſſe oreille de Midas de Cayenne; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été décrite par M. Scopoli, comme neuve, quoiqu'il paroiſſe aſſez, par la ſynonymie qui l'accompagne, qu'elle étoit

déjà connue décrite & figurée long-temps avant cet auteur. Mais il a été le premier qui ait senti la nécessité de séparer du genre de l'*hélice*, les coquilles dont l'ouverture étoit de forme ovale ou elliptique, & qui leur ait assigné le nom de *Bulime*. En adoptant le mot générique de cet auteur, j'ai donné un peu plus d'extension à ce caractère qu'il n'en avoit donné lui-même, & je l'ai appliqué à toutes les coquilles, dont l'ouverture simple a plus de longueur que de largeur.

Cette coquille est ordinairement longue de trois pouces & demi & large d'un pouce dix ou onze lignes, elle est un peu plus alongée & moins ventrue que l'espèce précédente, & marquée sur toute sa surface externe de stries longitudinales serrées & élevées qui sont également sensibles partout, mais un peu plus fines sur les tours du sommet que sur celui de l'ouverture; les tours dont elle est composée sont au nombre de sept, ils ne sont pas tout-à-fait aussi convexes que ceux du *Bulime ovale*, & leur spire a un peu plus de longueur. Leur couleur tire sur le roux ou sur le fauve clair, excepté près des sutures où ils sont ordinairement marqués d'une fascie blanche qui se prolonge jusqu'au sommet, lequel est obtus, mais un peu moins que dans l'autre espèce.

L'ouverture n'est pas si longue que dans le *Bulime ovale*, elle n'atteint pas tout-à-fait le milieu de la coquille, tandis que dans l'autre elle excède plus que sa moitié; elle est ovale, légèrement oblique, arrondie du côté inférieur & rétrécie vers le haut, de manière que sa longeur est à peu près le double de sa largeur. elle ressemble d'ailleurs à celle du *Bulime ovale* par l'épaisseur du bourrelet de la lèvre droite, & par l'applatissement de la lèvre gauche; mais elle en diffère par la teinte de celle-ci qui est colorée de rose, de même que la columelle, & le bord de la lèvre extérieure dont l'épaisseur est égale par-tout; le dedans de la coquille est blanc; l'ombilic est situé comme dans l'espèce précédente & tout aussi peu apparent. Cette coquille est terrestre, & se trouve dans les forêts de Cayenne. M. de Badier m'a appris qu'on en rencontre aussi dans l'île Saint-Thomas, située sur la côte d'Afrique presque sous l'équateur. Seba dit que cette espèce offre quelquefois des coquilles gauches, d'où elle avoit pris le nom de *cochlea læva*; mais il est digne de remarque, ainsi que Muller l'a observé, que cet auteur n'en ait point donné de figure. J'ajouterai à cette réflexion de Muller, que Seba a confondu le *Bulime ovale* avec le *Bulime oblong*, en réunissant ces deux espèces sous une même dénomination, car la figure 18 & 19 de cet auteur appartiennt incontestablement à la première espèce, d'où il résulteroit que c'est peut-être l'une des deux qui présente quelquefois des coquilles gauches, & non pas toutes les deux également.

Le *Bulime oblong* est remarquable parmi toutes les coquilles connues par le volume de ses œufs; j'ai eu occasion d'en voir dans le beau cabinet de M. Gigot d'Orcy, qui ressemblent plutôt à des œufs d'oiseau, par leur grandeur, la blancheur & la dureté de leur coque, qu'à des œufs de coquillage; la jeune coquille qui y est encore contenue offre déjà deux ou trois tours de spire formés. Lister avoit connu cette particularité, &, l'œuf dont il avoit donné la figure avoit neuf lignes de longueur sur son grand diamètre & un tiers de moins de largeur. C'est vraisemblablement la figure de cet œuf, renfermant sa jeune coquille, que l'on voit dans la planche 80 de la conchyliologie de Favanne, fig. P.

35. BULIME colombe.

Bulimus columba; NOB.

Bulimus, testa ovata, tenui, striata, diaphana, alba, anfractibus subdepressis; NOB.

Cochlis admodum singularis, quæ illi generi, cui auris midæ nomen, affinis est; testa ejus itidem valde tenuis, striis subtilibus per extimam superficiem variegatur; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 6.*

DESCRIPTION. J'ai eu occasion de voir une fois cette coquille dans la collection de M. Charras, marchand d'histoire naturelle à Paris, & j'ai trouvé que la figure de Seba est très-exacte.

Cette coquille est blanche, mince & de peu d'épaisseur, elle est d'une forme ovale, oblongue, un peu renflée au milieu & rétrécie aux deux bouts, quoique terminée au haut par un sommet obtus; elle étoit longue de trois pouces six lignes, & large d'un pouce huit lignes vers le milieu du tour inférieur. Elle étoit composée de sept tours, celui du bas étoit deux fois plus long que tous ceux de la spire, & ceux-ci n'avoient presque point de convexité. Leur face externe étoit garnie de stries longitudinales, bien marquées, & de quelques rides inégales sur le tour inférieur. Cette coquille, comme le dit Seba, tient beaucoup de la forme du *Bulime oreille de Midas*, mais son ouverture est différente; quoique oblongue & semblable dans ses proportions, elle est cependant moins ouverte, simple, & sans plis. Le bord de la lèvre droite est légèrement recourbé en dehors, évasé & mince.

Je n'ai pu rien apprendre sur la patrie de cette coquille.

36. BULIME oreille de Malchus.

Bulimus auris Malchi; NOB.

Bulimus, testa ovata, granulata, alba, apertura ovata, axi interne exciso patentissimo; NOB.

Helix auris Malchi; testa fusiformi, granulata, apertura ovata, axi exciso, patentissimo; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 112, num. 312.*

Auris Malchi, testa ovali oblonga, alba, subtilissimè granulata, anfractibus sex, futuris quibusdam marginatibus elevatis longitudinalibus, quasi

interruptis, apertura auriformi, integra coarctata, labro craſſo reflexo; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 41, tab. 121, fig. 1037, 1038.*

Malchus-oret; par les Danois.

Das Malckus ohr; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt ovale, brune, quand elle eſt couverte de ſon épiderme, & blanche quand elle en eſt dépouillée, ſa ſuperficie eſt granulée de la même manière que la ſpire du *Bulime oreille de Midas*, mais les grains dont elle eſt parſemée ſont plus menus. Elle eſt compoſée de ſix tours de ſpire qui ſont convexes au milieu, dont le premier, le ſecond & même le troiſième, à partir de la baſe, offrent une varice longitudinale relevée en bourrelet, qui déſigne ſes accroiſſemens ſucceſſifs. Le ſommet de la ſpire eſt un peu plus pointu que dans le *Bulime oblong.*

L'ouverture eſt blanche, de forme ovale, arrondie au bas, & rétrécie à ſon bout ſupérieur; elle a plus de longueur que la moitié de la coquille, & près du double de ſa largeur. La lèvre extérieure eſt épaiſſe & recourbée en dehors, ſa dimenſion eſt quelquefois égale d'un bout à l'autre, & quelquefois ſa plus grande épaiſſeur eſt aux deux extrémités; la lèvre gauche eſt auſſi mince qu'une membrane & collée ſur la convexité du ſecond tour. Sa plus grande ſingularité conſiſte ſuivant Muller, dans ſa configuration interne; l'axe de la coquille eſt tellement échancré en portion de cercle, qu'on peut appercevoir par ſon ouverture, l'intérieur des tours de la ſpire juſqu'au ſommet; de manière que l'animal qui y eſt contenu; n'eſt point enveloppé, comme dans les autres coquilles ſpirales, par des tours entiers qui recouvrent dans tous les ſens ſes circonvolutions, mais il n'eſt ſeulement recouvert que par la partie extérieure de la coquille.

Si la forme particulière de cette coquille ne doit point être attribuée aux effets de l'art, & on doit le ſuppoſer, puiſque Muller paroît en avoir vu pluſieurs individus, je crois que l'on peut conjecturer que c'eſt l'animal lui-même qui dégrade ainſi ſa coquille ſucceſſivement, car il me paroît impoſſible, ſuivant la formation connue des coquilles, d'expliquer le développement ſucceſſif de celle-ci, ſans que les parois internes de chaque tour n'aient été auſſi complets que ceux de l'extérieur. Peut-être les coquilles de Muller avoient été habitées par cette eſpèce de crabe, nommée par Linné *cancer eremita*, qui produit à la longue un effet analogue ſur les conquilles qui lui ſervent de domicile. Muller ne déſigne point la patrie de cette eſpèce.

37. BULIME péruvien.

Bulimus peruvianus; NOB.

Bulimus, teſta ovata rugoſa tenui, ſtrigis faſciiſque fuſcis notata, labro acuto; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille qui n'a été encore ni décrite, ni figurée, a été apportée du Pérou par M. Dombey, qui a bien voulu m'en communiquer un individu.

Elle reſſemble en petit au *Bulime zèbre*, mais ſa columelle n'eſt point tronquée à la baſe comme dans cette eſpèce, & le ſommet de ſa ſpire eſt pointu & non pas obtus. Elle eſt en outre beaucoup plus mince & même quelquefois tranſparente; les plus grandes ont ſeize ou dix-ſept lignes de longueur & huit lignes environ de diamètre, elles ſont alors compoſées de cinq tours de ſpire, qui ſont moyennement convexes, celui du bas n'eſt pas tout-à-fait deux fois auſſi long que ceux de la ſpire, il eſt garni de rides longitudinales ſaillantes & irrégulières, qui ſont moins apparentes ſur celui qui ſuit, & ne le ſont point du tout ſur ceux de la ſpire; ceux-ci ſont au contraire très-liſſes, preſque diaphanes & blancs.

L'ouverture eſt ovale, & deux fois & demie auſſi longue que large; elle eſt arrondie par le bas, d'où elle ſe rétrécit inſenſiblement juſqu'à ſon extrémité ſupérieure; les parois de la lèvre droite ſont ſi minces, que les rides de la coquille peuvent s'y compter, ainſi que les flammes brunes dont elle eſt ornée; ſes bords ſont ſimples & tranchans. On n'y voit pas la moindre trace de la lèvre gauche, mais l'axe de la coquille forme à l'intérieur une petite côte ſaillante, un peu entr'ouverte qui permet de voir toute la cavité du tour inférieur.

La couleur des deux derniers tours eſt fauve & garnie de flammes longitudinales d'un brun noirâtre, qui ſont coupées tranſverſalement par deux ou trois faſcies de la même couleur; quelquefois les faſcies ſont interrompues & ne paroiſſent que par intervalles, quelquefois auſſi les flammes ſont moins prononcées ou moins régulières que les faſcies; j'ai vu chez M. Dombey des coquilles colorées de ces deux manières, mais celles où les flammes & les faſcies étoient confondues, étant plus nombreuſes que les autres, je penſe qu'on ne doit conſidérer les ſecondes que comme de ſimples variétés.

Cette coquille eſt terreſtre, ſuivant M. Dombey, & commune dans le Pérou.

38. BULIME poule ſultane.

Bulimus undatus; NOB.

Bulimus, teſta ovata, ventricoſa lævi, fuſco undata, apice aperturaque fuſcefcentibus; NOB.

Buccinum variegatum, ipſa columella & oris limbo ex nigro purpuraſcente, ad imos orbes radii aliquot pulvinati, quibus ſui quique ſinus reſpondent; LISTER, *tab. 29, fig. 27.?*

Cochlea veſicaria, fluviatilis exotica elegantiſſima, prona & ſupina; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 120, tab. 39, fig. 54, 55.*

Buccinum zebra; teſta ovato acuminata, faſciis

longitudinalibus

longitudinalibus fuscis, axi inflexo integro; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 138, fig. 331.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. M, 4.*

Zebra Mulleri; testa terrestri acuminata, anfractibus sex valde inflatis, fasciis longitudinalibus flammeis radiata, medio primo orbe subcarinato, apertura ovali integerrima, axi sinuato sed non disfecto nec truncato, verum coalito; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 24, tab. 118, fig. 1015, 1016.*

Zebra-hornet; par les Danois.

Die kleine zebraschnecke; par les Allemands.

La poule sultane; par les François.

DESCRIPTION. Si on compare la description que Muller a donnée de ce *Bulime* avec les synonymes de Lister qu'il y rapporte, on ne peut se refuser à croire que cet auteur, d'ailleurs très-exact, n'ait confondu ensemble trois espèces, qu'il a sans doute considérées comme trois états, ou trois âges différens de la même coquille. Les synonymes de Lister, de Klein & de Petiver, cités par M. Chemnitz, ne me paroissent pas lui convenir davantage, parce que je n'ai jamais apperçu sur la convexité du tour inférieur de cette coquille aucune trace de la carène que ces auteurs désignent, & que M. Chemnitz a indiquée dans sa phrase, quoiqu'il soit évident, par la figure de la conchyliologie de Martini, que l'espèce de cet auteur n'est pas différente de la mienne.

Cette coquille a le plus souvent deux pouces de longueur & quatorze lignes de diamètre; elle est ovale, très-ventrue du côté de la base, & terminée au haut par une spire conique & pointue. Elle est composée de sept tours lisses, convexes & blancs, qui sont marqués de flammes longitudinales brunes & ondulées, & de trois fascies transverses, articulées ou continues de la même couleur; on compte ordinairement trois de ces fascies sur le tour inférieur, & deux seulement sur les trois suivans; ceux du plus haut de la spire sont toujours blancs, hors le point du sommet qui est brun & quelquefois noirâtre. Le tour de la base est très-bombé, très convexe & sans aucune apparence d'angle ou de carène; quoique lisse, il est garni, tout le long de la suture, d'une bordure de stries longitudinales, qui s'affoiblit graduellement sur les tours supérieurs, & disparoit en totalité sur ceux du sommet.

L'ouverture est ovale & presque aussi longue que le milieu de la coquille, elle a treize lignes de hauteur, & sa longeur est de huit lignes vers le milieu. Le bord de la lèvre droite est simple, mince, tranchant & coloré de brun ou de couleur de suie; la lèvre gauche consiste en un feuillet, dont la couleur est semblable, qui est collé sur la convexité du second tour. La columelle est presque perpendiculaire, un peu inclinée vers la gauche & presque toujours blanche. La partie externe de la cavité offre une teinte lilas clair ou fauve, & on y apperçoit des traces légères des couleurs du dehors, tandis que la gauche présente d'un bout à l'autre la même couleur que les bords de l'ouverture. Seba a figuré, tab. 39, fig 50 & 51, une coquille semblable à celle-ci par sa forme & ses proportions, sur laquelle on ne voit que les trois bandes transverses du tour inférieur, sans aucun mélange de bandes longitudinales, qui n'est peut être qu'une variété de cette espèce; c'est vraisemblablement la même variété que l'on trouve représentée dans la conchyliologie de M. Favanne, tab. 65, fig. M. 2.

Seba & Muller ont regardé cette coquille comme fluviatile, mais le sentiment de Lister, de MM. Favanne & Chemnitz, qui la croient terrestre, me paroit mieux fondé; elle est des grandes Indes.

39. BULIME petit deuil.

Bulimus funeralis; NOB.

Bulimus, testa oblongo ovata, alba, nigro fasciata; labro acuto simplici; NOB.

DESCRIPTION. Celui-ci est semblable, par sa forme & sa grandeur, au *Bulime radié*, mais il est plus mince que lui d'un blanc plus éclarant, & marqué de fascies transverses noires. Sa coquille est si transparente, que les bandes dont elle est ornée sont d'une teinte aussi vive dans l'intérieur de l'ouverture qu'au dehors; elle a encore d'autres différences, telles que la privation de la fente ombilicale, & le tranchant de la lèvre droite, qui me forcent à la considérer comme une espèce bien distincte.

Elle a neuf lignes de longueur & cinq lignes de diamètre, sa base est arrondie & le côté de la spire est un peu oblong; elle est composée de six tours, dont la proportion & la forme sont comme dans le *Bulime radié*, mais dont le sommet est un peu plus pointu; l'ouverture, qui est ovale, atteint le milieu de la coquille, elle est de moitié moins large que longue. La lèvre droite est simple, mince & tranchante sur le bord, tandis qu'elle est obtuse dans le *Bulime radié*; la lèvre gauche manque ici comme dans cette espèce, mais la columelle est simple, point recourbée en dehors, légèrement évasée & presque échancrée à sa base interne. L'axe ne présente pas la plus petite trace d'ombilic, pas même de fente. La superficie de cette coquille est mince sans être luisante; les fascies noires, dont elle est ornée, sont au nombre de cinq sur le tour inférieur, les deux de la base sont larges, celle du milieu est étroite, la suivante presque aussi large que les deux du bas, & celle du haut fine comme un cheveu, & située sur le bord de la suture. Les lignes du haut sont les seules qui se prolongent sur les tours de la spire, mais elles cessent d'être distinctes au-delà du troisième tour.

Cette coquille n'avoit point été encore décrite, & je n'en ai trouvé aucune figure reconnoissable

dans les auteurs ; elle eſt terreſtre, ſuivant M. le Blond, médecin, naturaliſte du roi à Cayenne, qui l'avoit apportée de ſes voyages précédens dans l'intérieur de l'Amérique méridionale ; c'eſt ce voyageur recommandable qui m'a donné les individus de cette eſpèce que je poſſède.

40. BULIME kambeul.

Bulimus kambeul ; NOB.

Bulimus, teſta oblongo-ovata decuſſata alba, fuſco ſtrigata, apertura baſi coarctata ; NOB.

Kambeul ; ADANSON, *conchyl. pag. 14, tab. 1, fig. 1, figura optima.*

SCHROETER, *einleitung in die conchylienkentnis. tom. 2, tab. 4, fig. 4.?*

DESCRIPTION. Cette eſpèce à qui je conſerve le nom de *kambeul* qu'elle porte, ſuivant M. Adanſon, dans ſon pays natal, ne doit pas être confondue avec l'eſpèce ſuivante, comme ont fait Muller, MM. Chemnitz & Adanſon. Indépendamment des différences que des coquilles préſentent, il ſuffira de ſavoir, pour les diſtinguer, que la coquille du *Bulime kambeul* eſt garnie de fines ſtries treilliſſées, & que celle du *Bulime flamboyant* eſt liſſe & unie. Il eſt étonnant que M. Adanſon, qui eſt ſi accoutumé à bien voir & à bien décrire, ait négligé ce caractère dans la deſcription de ſon eſpèce, ce qui a donné lieu, vraiſemblablement, à l'erreur des auteurs qui ont décrit l'une de ces deux coquilles après lui.

Cette coquille parvenue, ſuivant M. Adanſon, à ſon dernier période d'accroiſſement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur. Sa forme eſt un ovoïde obtus, arrondi à ſon extrémité inférieure, & pointu au ſommet; elle eſt mince, légère, fragile & compoſée de dix tours de ſpire peu renflés, bien diſtincts les uns des autres, dont la ſuperficie eſt garnie de ſtries croiſées, très-fines, tandis que M. Adanſon la dit liſſe & unie.

Son ouverture a deux & demie fois plus de longueur que de largeur au milieu, elle eſt rétrécie aux deux extrémités & preſque auſſi longue que la moitié de la coquille. La lèvre droite eſt mince, tranchante ſur les bords, & repliée ſur l'axe de la coquille, où eſt ſitué un très-petit ombilic ; les individus que j'ai ſous les yeux, qui ſont venus du cabinet de M. de Juſſieu, à qui ils avoient été donnés par M. Adanſon, n'ont point de lèvre gauche, leur columelle eſt droite, très-liſſe, luiſante & foiblement évaſée à la baſe. La ſurface extérieure de cette coquille eſt recouverte, ſuivant cet auteur, d'un épiderme membraneux, extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ſes couleurs, les jeunes ſont d'un fond blanc ou agate, marbré de pluſieurs flammes longitudinales, ondées d'un brun très-foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui diſparoit entièrement dans les vieilles ; celles-ci ſont d'un blanc ſale qui tire ſur l'agate vers le ſommet.

Cet auteur a donné une deſcription très-détaillée de l'animal que renferme cette coquille, mais il me ſuffira de dire ici qu'il eſt terreſtre & pourvu de quatre tentacules, dont les deux plus longs ſont oculés. La ſeule particularité qu'il offre, c'eſt la ſituation, tant de la partie mâle que la partie femelle, qui ſont propres à chaque individu; leur ouverture ne ſe trouve que difficilement, & il faut la chercher entre les deux tentacules du côté droit. Ceux que M. Adanſon trouva en ſeptembre, au Sénégal, ayant été gardés quelques jours, mirent bas pluſieurs œufs de trois lignes de long ſur deux lignes & davantage de largeur, ces œufs étoient couverts d'une croûte jaunâtre aſſez dure. Cet auteur conjecture que ces coquillages paſſent l'hiver, qui eſt la ſaiſon ſèche de ces contrées, dans un profond aſſoupiſſement comme les eſpèces terreſtres d'Europe, parce qu'il en trouva pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de ſeptembre, au pied des arbres & dans les brouſſailles les plus épaiſſes; quelques-uns avoient même déjà fermé très-exactement l'ouverture de leur coquille, avec un couvercle de matière blanchâtre & plâtreuſe, pour ſe garantir contre les longues ſéchereſſes qui y continuent huit ou neuf mois ſans interruption.

41. BULIME flamboyant.

Bulimus flammeus ; NOB.

Bulimus, teſta conico-oblonga alba, fuſco ſtrigata; lævi, apertura baſi dilatata ; NOB.

Cochlea ſtrictior, latis faſciis rufeſcentibus per longum ductis diſtincta, columella alba ; LISTER, *ſynopſ. tab. 578, fig. 33.*

Berliniſches magaz. tom. 3, pag. 119, tab. 5, fig. 49.?

Helix flammea ; teſta perforata, oblonga, alba; faſciis longitudinalibus rufis, axi reflexo recto ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 87, num. 285.?*

Bulla flammea, teſta ovato oblonga, perforata; in fundo candido faſciis ſeu flammis rufeſcentibus longitudinalibus inſignita, anfractibus novem, apertura ovali integra, columella ſubtruncata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 32, tab. 119, fig. 1024, 1025.*

Flamme-ſnekken ; par les Danois.

Die geflammte blaſenſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère de la précédente, en ce que ſa coquille eſt plus alongée du côté de la ſpire, que ſon ouverture eſt plus courte, relativement à la longueur de la coquille, que dans l'autre, & que ſa ſuperficie eſt liſſe, unie, ſans la plus petite apparence de ſtries. Elle lui convient tant d'ailleurs par tout le reſte, que j'ai long-temps héſité ſi je la donnerois pour une variété de la précédente, ou pour une eſpèce diſtincte ; je me ſuis déterminé à ce dernier parti, parce qu'outre les différences déjà énoncées, ſon ouverture a

toujours plus de largeur que dans le *Bulime kambeul*, & qu'elle eſt conſtamment dilatée à la baſe, tandis que dans cette autre c'eſt le contraire. J'ai rapporté à cette eſpèce, & non à la précédente, le ſynonyme de Muller, par la ſeule raiſon que cet auteur dit expreſſément que ſa coquille eſt liſſe, car les autres parties de ſa deſcription peuvent convenir également à toutes les deux. Je me diſpenſerai, par cette raiſon, d'en dire davantage, excepté que ſon ouverture étant de deux tiers plus courte que la coquille & dilatée au bas, cette diſpoſition lui donne plutôt une forme conique, oblongue, que la figure ovoïde du *Bulime kambeul*. Cette coquille eſt terreſtre & a été apportée du pays des Hottentots, par M. Vaillant. Muller l'indique près du fort de Chriſtianbourg en Guinée, ſur la côte d'Or.

42. BULIME aigu.

Bulimus acutus ; NOB.

Bulimus, teſta conico-oblonga griſea, anfractu infimo biſaſciato, apertura ſubrotunda ; NOB.

Buccinum exiguum faſciatum & radiatum ; LISTER, *ſynopſ. tab. 19, fig. 14.*

Turbo terreſtris à ſiniſtra in dexteram convolutus, linea rubra in ſpirarum commiſſuris, & faſcia latiori in anfractuum medio pictus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, fig. I, L, N.*

Helix acuta ; teſta conico-acuminata, alba, faſcia rubra, apertura edentula ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 100, num. 297.*

Turbo faſciatus ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 131, tab. 82, fig. 119, figura optima.*

Spids-ſnekken ; par les Danois.

Wreath-faſciated ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt petite, de forme conique, ordinairement griſe & marquée de bandes tranſverſes brunes. Sa longueur eſt de quatre lignes & demie, & ſa largeur au bas eſt de moitié moindre ; elle eſt compoſée de ſept tours, dont la ſurface eſt convexe & ſtriée longitudinalement, & dont les ſutures ſont profondes bien diſtinctes.

L'ouverture eſt preſque ronde, mais elle a plus de longueur que de largeur de près de la moitié ; elle n'a point de lèvre à l'intérieur, & celle de dehors eſt mince & tranchante, elle eſt recourbée vers la région de l'axe, où eſt ſituée un ombilic fort peu apparent.

Cette coquille eſt ordinairement garnie ſur le tour inférieur de deux faſcies brunes très-tranſparentes, qui paroiſſent dans la cavité de l'ouverture, une ſeule de ces faſcies ſe prolonge ſur les tours de la ſpire, laquelle eſt terminée par une pointe, ou brune, ou obſcure. Sur le nombre on en trouve quelquefois qui n'ont qu'une ſeule bande, tant ſur les tours de la ſpire que ſur celui de l'ouverture, & d'autres, quoique plus rarement, qui ſont toutes griſes, & dont les bandes ſont, ou effacées, ou preſque point ſenſibles.

Le *Bulime* aigu eſt terreſtre & européen ; Muller le cite en Italie, d'où il lui fut envoyé par M. Ferdinand Baſſi ; M. Pennant l'a trouvé en Angleterre, & je l'ai reçu dernièrement des environs de Saint-Romans en Dauphiné, d'où il m'a été envoyé par M. le chevalier de Sade. M. l'abbé Poiret l'a auſſi rencontré dans ſon voyage en Barbarie, au voiſinage d'Alger, ce qui me feroit préſumer qu'il pourroit bien être la coquille que Linné a décrite ſous le nom d'*helix barbara*, ſi cet auteur ne diſoit que cette eſpèce eſt imperforée.

43. BULIME linée.

Bulimus lineatus ; NOB.

Bulimus, teſta conica, turrita, nitida, anfractibus lineis quinque tranſverſis aliiſque longitudinalibus notata, apertura ſubrotunda ; NOB.

Helix cretacea turrita terreſtris, in infimo anfractu ſæpius ex nigricante faſciata & carinata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 190, tab. 136, fig. 1263, num. 1—4.*

Die kreidenartige thurmförmige erdſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille, quoiqu'ayant tant d'analogie avec la précédente, qu'il eſt très-vraiſemblable que Liſter ne l'a regardée que comme une de ſes variétés, forme cependant une eſpèce diſtincte d'elle, comme on peut s'en aſſurer par les caractères ſuivans.

Elle a huit lignes de longueur & une largeur de trois lignes à la baſe, ſa forme eſt conique, mais turriculée & beaucoup plus pointue du côté de la ſpire que dans l'autre ; elle eſt compoſée de douze tours, dont la ſuperficie eſt luiſante, finement marquée de ſtries longitudinales & peu bombée. Les ſutures, quoique bien marquées, ont moins de profondeur que dans le *Bulime aigu ;* le tour inférieur eſt moins convexe & quelquefois applati à la baſe, ce qui forme un angle ſur ſa circonférence, lequel eſt plus ou moins marqué ſelon les individus.

L'ouverture eſt preſque ronde, & d'un quart ſeulement plus longue que large, elle eſt évaſée ſur le bord & privée de lèvre gauche ; la lèvre droite eſt ſimple, tranchante, un peu recourbée en dehors & repliée vers l'axe. L'ombilic a la même ſituation que dans le *Bulime aigu*, & à peu près la même forme. La couleur de cette coquille eſt blanche, chacun des tours eſt orné de cinq lignes tranſverſes & brunes, qui ſont interrompues, à des intervalles égaux, par d'autres lignes longitudinales de la même couleur, leſquelles, ainſi que les premieres, ſont viſibles ſur tous les tours de la ſpire, excepté les quatre du ſommet, qui ſont tranſparens, couleur d'agate, ou bruns, ou noirâtres, ſelon que l'animal y eſt

ou n'y eſt pas contenu. Le tour inférieur offre encore, du côté de la baſe, une bande brune ſur le bord, & quelques lignes longitudinales qui, partant de l'ombilic, vont ſe terminer comme autant de rayons ſur le bord de ſa carène; les ſtries ſont beaucoup plus apparentes dans cette partie qu'elles ne le ſont par-tout ailleurs. Ce *Bulime* eſt terreſtre & des iles Françoiſes Américaines, M. de Badier l'a trouvé à l'île de la Guadeloupe.

44. BULIME tourelle.
Bulimus turricula; NOB.
Bulimus, teſta conica turrita, ſtriis tranſverſis exarata, anfractibus depreſſis ſuperne canaliculato complanatis, apertura marginata; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois cette coquille que dans l'état foſſile; & quoiqu'elle ne ſoit point rare dans les cabinets de Paris, elle n'a été encore ni décrite ni figurée par perſonne.

Sa forme eſt conique, turriculée & pointue, elle a un pouce de longueur, & un diamètre de quatre lignes un tiers au milieu du tour inférieur. On lui compte onze tours de ſpire, dont la ſuperficie eſt plate & marquée de ſtries profondes, au nombre de ſix ſur chacun des tours ſupérieurs, & de douze ſur celui de la baſe. Le bord ſupérieur de chaque tour eſt ſaillant & creuſé en canal applati, ce qui donne à cette coquille la forme des tours chinoiſes, dont la conſtruction en retrait.

L'ouverture eſt ovale & un peu rétrécie au haut par un pli ſitué ſur chaque lèvre, elle eſt arrondie à la baſe & entière, & bordée tout autour par un bourrelet épais, luiſant, qui forme les deux lèvres. La lèvre droite eſt un peu ſaillante vers le milieu, ſon bourrelet a près d'une ligne de largeur, il eſt plat & garni en dehors de ſtries longitudinales parallèles, dont les bords ſont très-aigus, comme ceux des ſtries tranſverſes des tours de la ſpire.

La lèvre gauche eſt unie & très-élevée, & la baſe ne porte aucun indice d'ombilic.

Cette coquille, dont la forme eſt très-remarquable, vient de Courtagnon en Champagne; on la trouve auſſi dans d'autres cantons, & notamment dans les bancs de Maranzana dans le Piémont.

45. BULIME lacté.
Bulimus lacteus; NOB.
Bulimus, teſta turrita craſſa lactea, anfractibus convexiuſculis, ſuperioribus ſtriatis, apertura ſimplici; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois auſſi de cette eſpèce que la coquille foſſile, que l'on trouve aux mêmes endroits que la précédente, mais en beaucoup plus grande quantité.

Sa forme eſt turriculée, ſa longueur de treize à quatorze lignes, & ſa largeur à la baſe de quatre ſeulement. Elle eſt compoſée de dix tours, unis & légèrement convexes, qui décroiſſent inſenſiblement vers le ſommet, lequel eſt aigu comme dans le *Bulime tourelle*. Les quatre ou cinq derniers tours du haut de la ſpire diffèrent des autres, en ce qu'ils ſont garnis de trois ſtries tranſverſes, élevées, ordinairement crenelées ou grenues, & dont on ne diſtingue bien la forme qu'avec le ſecours d'une loupe.

L'ouverture eſt ovale, oblongue, arrondie au bas & rétrécie à ſon bout ſupérieur. La lèvre droite, quoiqu'épaiſſe, eſt ſimple, ſans bourrelet & tranchante ſur le bord. La lèvre gauche eſt épaiſſe, très-liſſe & couchée ſur la convexité du ſecond tour, mais moins ſaillante & d'une forme différente que dans le *Bulime tourelle*. Sa baſe n'eſt ni ombiliquée ni perforée. Cette coquille eſt épaiſſe, liſſe en dehors & d'un blanc ſemblable à celui de la chaux; elle ſe trouve parmi les foſſiles de Courtagnon, auſſi communément que toute autre eſpèce.

46. BULIME ſepténaire.
Bulimus ſeptenarius; NOB.
Bulimus, teſta turrita, perforata, pellucida, alba, anfractibus ſeptem; NOB.
Buccinulum perſicum olivare, an buccinum ſeptem orbium læviter umbilicatum, mediis orbibus paululum tumidis Liſteri; PETIVER, *gazophyl. tab. 17, fig. 4.*

DESCRIPTION. Cette coquille eſt blanche, liſſe, tranſparente & turriculée; elle eſt compoſée de ſept tours qui ont fort peu de convexité, & dont les ſutures ſont bien marquées, quoique peu profondes.

Le ſommet de la ſpire eſt pointu, mais la diminution des quatre derniers tours qui la compoſent n'eſt point auſſi graduelle que la proportion de ceux de deſſous le comportent; la longueur du cinquième tour eſt à celle du quatrième, comme un eſt à deux & quart, & chacun de deſſus eſt de même, relativement à celui qui le précède. Cette coquille n'excède jamais un pouce de longueur & quatre lignes de diamètre à la baſe.

L'ouverture eſt ovale, ſans lèvre gauche, & deux fois plus longue que large, elle eſt un peu recourbée en dehors vers la région de l'axe, où eſt ſitué un ombilic plus ouvert & plus profond que dans le *Bulime aigu*. La lèvre droite eſt ſimple, mince & tranchante; la columelle eſt droite & arrondie.

Le *Bulime ſepténaire* eſt terreſtre & de l'Amérique méridionale; M. le Blond, médecin naturaliſte du roi, le trouva aux environs de Lima, capitale du Pérou, & c'eſt de lui que je tiens l'individu que je décris. Petiver aſſure qu'on le voit auſſi en Aſie dans le royaume de Perſe.

47. BULIME octone.

Bulimus octonus ; NOB.

Bulimus, testa cylindrica, turrita, cornea, anfractibus octo, apice obtuso ; NOB.

Buccinum tenue album, octo minimum orbium ; LISTER, *synopf. tab. 20, fig. 15.*

Tuba phonurgica, tenuis, alba, octo minimum orbium Liſteri ; KLEIN, *oſtrac. pag. 34, gen. 11, num. 2, tab. 2, fig. 45.*

Helix octona Indiæ occidentalis, teſta turrita, alba, diaphana, anfractibus rotundatis, apertura ovali ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 190, tab. 136, fig. 1264.*

Die weſtindiſche fluſſnadel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai conſervé à cette eſpèce le nom trivial de *Bulime octone* qui lui a été donné par M. Chemnitz, quoique Linné ait parlé d'une coquille du genre de l'*hélice*, & qui appartient vraiſemblablement à celui du *Bulime*, a qui il a donné le même nom. L'eſpèce de Linné eſt peu connue, & même en quelque ſorte douteuſe, puiſque la ſynonymie de Gualtiéri qu'il y a rapportée, appartient ſans aucun doute au *Bulime aiguillete ;* il n'y a donc aucune difficulté à lui conſerver le nom de M. Chemnitz, ſauf à nommer dans la ſuite l'eſpèce de Linné, ſi elle ſe trouve effectivement diſtincte de l'une & de l'autre, comme on doit le préſumer, d'après les indices d'un très-petit ombilic qu'elle préſente.

La coquille, dont il eſt ici queſtion, n'eſt point ombiliquée ni perforée, elle eſt cylindrique, turriculée, rouſſe, tranſparente & compoſée de huit tours preſque applatis, qui ſont ſéparés par des futures profondes. Le ſommet de la ſpire eſt obtus ou arrondi, il eſt ordinairement plus tranſparent que les tours inférieurs & très-fragile. Leur ſuperficie eſt luiſante & marquée de quelques ſtries longitudinales, écartées, qui ſont les traces des accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille. Son épiderme eſt brun, mais facile à enlever, excepté dans les futures où il en reſte toujours aſſez pour y paroître comme une ligne ſpirale noirâtre. L'ouverture eſt ovale, une fois plus longue que large, elle eſt un peu oblique, arrondie à ſon extrémité inférieure & rétrécie au bout ſupérieur. La lèvre droite eſt ſimple, très-mince & tranchante, la gauche manque tout-à-fait, mais ſa région eſt liſſe, très-luiſante & auſſi diaphane que les trois derniers tours du ſommet. Ce *Bulime* eſt terreſtre & ſe trouve dans les îles Antilles. M. de Badier l'a trouvé abondamment à l'île de la Guadeloupe, & j'en ai vu chez M. d'Antic qui lui ont été envoyés de l'île de Saint-Domingue.

48. BULIME conſolidé.

Bulimus conſolidatus ; NOB.

Bulimus, teſta turrita, craſſa, fuſca, anfractibus tranſverſim ſtriatis, ſupremis truncatis conſolidatis ; NOB.

Helix decollata nigra, teſta turrita craſſa, anfractibus tribus epidermide nigricante indutis, profunde ſulcatis, craſſe tranſverſim ſtriatis, vertice abſciſſo, apertura ovali ſubangulata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 188, tab. 136, fig. 1258, pro ceteris 1238.*

DESCRIPTION. Cette coquille offre, comme celle qui vient après, une particularité très-remarquable dans la troncature & la réparation ſucceſſive des tours ſupérieurs de la ſpire ; cette propriété avoit été long-temps conſidérée comme particulière au *Bulime decollé* ; mais je connois maintenant trois coquilles, toutes terreſtres à qui elle eſt tout auſſi naturelle qu'à l'eſpèce ſuivante. On doit croire que cette troncature s'opère ſur les autres eſpèces de la même manière que ſur celle là, ainſi on peut leur attribuer la même cauſe qui a été obſervée ſur l'autre, & leur appliquer de même ce que j'en dirai à ſon article.

La coquille du *Bulime conſolidé* eſt turriculée, mais, comme on n'en voit jamais qu'une petite partie, à cauſe de la troncature ſucceſſive des tours ſupérieurs de ſa ſpire, on peut dire avec plus de raiſon, qu'elle repréſente une forme ovoïde, dont l'extrémité inférieure, celle de l'ouverture, eſt arrondie, & la ſupérieure, celle de la ſpire, eſt tronquée tranſverſalement. Elle a dans cet état treize ou quatorze lignes de hauteur, & un diamètre de dix lignes ; on lui compte trois tours de ſpire, qui ſont épais, peu convexes & marqués de ſtries tranſverſes, profondes, ſemblables à des ſillons : les futures ſont ſi peu enfoncées, qu'on peut aiſément les confondre avec les ſtries de leur ſuperficie. La troncature du ſommet préſente en deſſus deux circonvolutions très-peu convexes, & dont l'épaiſſeur eſt moindre que celle des tours extérieurs. On peut ſuppoſer, d'après la diminution graduelle des tours plus voiſins de l'ouverture, que leur nombre total, en comptant ceux qui en ont été ſeparés par une troncature ou par pluſieurs ſucceſſives, pourroit s'élever de huit juſqu'à dix.

L'ouverture eſt ovale & oblique, elle a près de deux fois autant de longueur que de largeur ; ſa figure eſt arrondie vers la baſe & rétrécie au bout ſupérieur ; la lèvre droite eſt ſimple, un peu évaſée & amincie ſur le bord, la gauche a peu d'épaiſſeur, & eſt collée ſur la convexité du ſecond tour.

Cette coquille eſt enveloppée dans un épiderme noirâtre, qu'il eſt difficile d'enlever en totalité, ſur-tout dans la cavité des ſtries ; on reconnoit, quand il a été netroyé, que la coquille eſt de couleur marron ou d'un fauve plus ou moins foncé, ce qui paroit dépendre du temps plus ou moins long qu'elle a reſté expoſée, à

l'action du soleil, après la mort de son animal. Le *Bulime consolide* est fort rare dans les cabinets de Paris ; on le trouve, suivant M. Chemnitz, à Surinam, une des possessions des Hollandois en Amérique. La figure de cet auteur, que j'ai citée, pèche, en ce que'elle représente la coquille plus ventrue qu'elle n'est.

49. BULIME décollé.

Bulimus decollatus ; NOB.

Bulimus, testa turrita, longitudinaliter striata alba, apice truncato, consolidato ; NOB.

Buccinum album clavicula, productiore fere abrupta, è Galliâ Narbonensi ; LISTER, *synops. tab. 17, fig. 12.*

Buccinum album pellucidum decem orbium, orbis primi medio leviter acuto, orbe ultimo obtuso & proxime superiore paulo majore; e Gallia Narbonensi; ejusd. ibid. tab. 18, fig. 13.

Tuba phonurgica, pellucida alba, decem orbium, &c. Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 33, gen. 11, spec. 1, tab. 2. fig. 44.*

Unicornu mauritanica apice obtuso ; PETIVER, *gazophyl. tab. 66, fig. 1.*

Turbo terrestris candidus, aliquando cinereus, mucrone truncato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, super. fig. O, P, Q.*

BRISSON, *mémoires de l'acad. des sciences, année 1759, pag. 99, tab. 3.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6. tab. 32, fig. 3.*

Buccin des environs de Montpellier ; Encyclop. recueil de planches, tom. 6, planch. 64, fig. 1.

Helix decollata ; testa imperforata turrita, spira mutilato truncata, apertura obovata ; LINN. *syst. nat. pag. 1247, num. 695. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 671, num. 378.*

Helix decollata ; testa turrita alba, vertice truncato, apertura edentula ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 114, num. 314.*

Helix decollata ; MURRAY, *fundam. testac. pag. 36, tab. 1, fig. 3.*

Helix decollata ; testa turrita subperforata, vertice obtuso truncato, apertura ovata ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 401, num. 5. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 388.*

Coquille terrestre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. B, 8.*

Helix decollata ; testa turrita alba, anfractibus planiusculis sensim decrescentibus in futura longitudinaliter striatis, apice decollato, apertura obovata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 182, tab. 136, fig. 1254, 1255.*

Geknot koorentje ; par les Hollandois.

Den kollede snekke ; par les Danois.

Der abgestumpfte gekopfte helix ; par les Allemands.

Blunt tipt unicorn ; par les Anglois.

La vis tronquée ; l'enfant au maillot de Montpellier ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a, dans l'état adulte, quinze ou seize lignes de longueur, cinq à six lignes de diamètre au milieu du tour inférieur, & trois lignes & un tiers à la troncature de son extrémité supérieure. Elle est alors composée de quatre à cinq tours, & ceux qu'elle a perdus successivement peuvent être évalués à neuf ou dix, d'où il résulte que, si cette coquille ne perdoit pas à plusieurs reprises la pointe de sa spire, elle auroit à son dernier accroissement quatorze ou quinze tours, & peut-être une longueur double de celle qu'elle a ; car, pendant sa jeunesse, elle est très-effilée, & au-delà de la proportion qui sembleroit résulter du diamètre de sa spire dans l'âge adulte. La superficie des tours de la spire est peu convexe, elle est luisante & marquée de stries longitudinales qui sont plus apparentes à la proximité des sutures, qu'au milieu de chacun d'eux ; celui de la base est plus bombé que les autres, & les stries y sont beaucoup mieux marquées que par-tout ailleurs.

L'ouverture est ovale, & semblable à celle du *Bulime octone*, excepté qu'elle est pourvue d'une lèvre gauche que l'autre n'a pas. La lèvre droite est simple, arquée, un peu évasée & épaissie sur le bord ; elle est légèrement recourbée près de l'axe, où elle recouvre une petite fente ombilicale, qu'on ne trouve ordinairement que sur les plus vieux individus. La lèvre gauche est très-bien marquée, elle consiste en un petit bourlet qui se réunit aux deux bouts de la lèvre droite, en décrivant une ligne saillante sur la convexité du second tour : cette lèvre ne commence à paroître que lorsque la coquille ne doit plus augmenter ; on ne la distingue avant cette époque, que par le luisant de la place qu'elle doit occuper, & par son poli, ce qui porte à croire qu'elle existe déjà en une couche trop mince, pour que l'on puisse la distinguer autrement.

La couleur naturelle de cette coquille est un fauve très-clair, qui blanchit insensiblement après la mort de l'animal, pour si peu qu'elle reste exposée à l'action du soleil ; celles que l'on veut conserver avec leur véritable teinte, doivent être prises avec leur animal vivant ; elles diffèrent des autres, outre leur couleur, en ce qu'elles sont transparentes, & qu'elles laissent appercevoir à travers la spire le corps noirâtre de l'animal qui y est contenu ; elles deviennent opaques en blanchissant, & c'est dans ce dernier état que l'on les connoît ordinairement dans les collections.

Cette coquille est terrestre, & connue en Provence & en Languedoc par le dégât qu'elle fait dans les jardins ; on la trouve aussi en Italie suivant M. Brisson, en Espagne suivant Davila, & même aux Indes Orientales selon Muller : Petiver l'indique sur les côtes de la Barbarie, & M. l'abbé Poitet en a apporté des environs d'Alger, dont le volume surpasse du double celui des coquilles européennes.

Il me reste maintenant à expliquer la troncature singulière, tant de cette coquille, que du *Bulime consolidé*, car je ne doute pas que la solution

de ce phénomène ne ſoit la même pour toutes ces deux. Les jeunes coquilles du *Bulime décollé*, en ſortant de l'œuf, ſont entières, & leur ſpire eſt terminée au haut par un ſommet obtus & arrondi; elles ſont très-tranſparentes à cette époque, & fort minces; à meſure que l'animal groſſit, il s'élève vers l'ouverture de la coquille, parce que ſon accroiſſement ne ſe fait pas en longueur, dans la même proportion qu'en groſſeur; l'animal continuant à groſſir, il eſt forcé de ſe déplacer, en s'élevant proportionnellement du côté de l'ouverture par où il alonge ſa coquille, tandis que la partie inférieure de ſon corps, qui répondoit auparavant au point du ſommet, ceſſe d'y répondre & s'en éloigne dans la même proportion, qu'il s'élève du côté oppoſé. Quand la période de cet accroiſſement a ceſſé, alors l'extrémité inférieure du corps de l'animal eſt éloignée du bout de la coquille d'environ quatre à cinq lignes, & il ſe forme dans ſa cavité, au moyen de la tranſudation teſtacée qui ſort de tous les pores de l'animal, une couche qui, en recouvrant tous les parois internes de la coquille, ſe termine à l'extrémité inférieure du ver, par une cloiſont tranſverſe qui eſt figurée en ſpirale, comme la partie charnue de l'animal à laquelle elle correſpond : dès-lors la partie comprise entre le ſommet de la ſpire & la cloiſon tranſverſe, étant vide & entièrement ſéparée de l'animal, elle ſe deſſèche peu-à-peu, & éprouve une eſpèce de calcination ſemblable à celle que les coquilles terreſtres ſubiſſent après la mort du ver; elle devient caſſante, par la ſeule raiſon qu'elle eſt plus mince & moins humectée que la partie de la coquille où le corps de l'animal eſt logé, & elle finit enfin par ſe caſſer, à la ſuite des petits chocs répétés que l'animal lui fait ſubir en trainant ſa coquille, dont la pointe ſillonne ordinairement le terrein. Cette première troncature explique toutes les autres qui arrivent ſucceſſivement à la même coquille, avant qu'elle ſoit parvenue à ſon accroiſſement complet; & ſoit qu'elles ſoient favoriſées par le retrait que le deſſe hement de la partie abandonnée par l'animal lui fait éprouver, ſoit que les cauſes, que j'ai déjà détaillées, agiſſent ſeules, il en réſultera toujours que ces troncatures ont lieu, d'une manière aſſez uniforme, ſur pluſieurs individus, puiſqu'elles correſpondent au développement du ver, lequel, dans un eſpace de temps donné, groſſiſſant d'une certaine dimenſion, ſe déplace d'autant dans ſon ancienne coquille. en abandonnant, du côté de la ſpire, pas tout-à-fait autant de tours, qu'il en forme du côté de l'ouverture.

Ce phenomène nous fournira encore quelques réflexions intéreſſantes: il nous prouve d'abord que les animaux des coquilles univalves contournées ne ſont point attachés immuablement à la pointe de la ſpire, comme l'avoient prétendu quelques naturaliſtes, qui eſpéroient favoriſer, par ce point d'adhérence, le ſyſtême du développement des coquilles par intuſſuſception; il nous porte même à ſoupçonner que toutes les coquilles dont la ſpire eſt très-menue & très-longue, ſont dans le même cas, & que l'accroiſſement de leurs animaux ſe fait plus en largeur qu'en longueur, d'où il réſulte que le même vide qui ſe forme au ſommet de la ſpire du *Bulime décollé*, doit exiſter dans preſque toutes ces coquilles comme dans celle-ci, & qu'on doit rencontrer dans leur cavité des cloiſons tranſverſes, éloignées les unes des autres, qui déſignent les déplacemens ſucceſſifs que leurs animaux ont effectués juſqu'à leur état adulte. Cette conſéquence, que je n'ai d'abord préſentée que comme un ſoupçon vague, ſe trouve cependant démontrée véritable par l'obſervation; je l'ai déjà conſtatée ſur le *turbo terebra*, *turbo ungulinus* de Linné, & ſur le *turbo imbricatus* du même auteur; je ne doute point qu'on ne la trouve également fondée ſur toutes les eſpèces du genre de la *vis*, à moins que les tours les plus élevés de la ſpire ne ſoient entièrement remplis de matière teſtacée ce qui arrive, quand le déplacement de l'animal s'opère avec une extrême lenteur, & qu'il dépoſe aſſez de matière teſtacée pour ne laiſſer aucune cavité derrière lui.

Mais toutes ces coquilles ſont marines ou fluviatiles, & le ſommet de leur ſpire n'eſt jamais tronqué, au point de montrer ſa caſſure & la manière dont elle a été réparée. La raiſon en eſt facile à trouver, ſi on a ſaiſi l'explication du premier phénomène; ces eſpèces étant toujours plongées dans l'eau, la partie de leur coquille qui eſt abandonnée par l'animal, outre qu'elle a preſque toujours plus d'épaiſſeur, n'eſt point expoſée de même à l'effet du deſſéchement; l'eau dans laquelle ces coquilles ſont contenues, entretient d'une part leur élaſticité, & de l'autre diminue la rudeſſe des chocs auxquels elles peuvent être expoſées; ces deux cauſes ſuffiſent à leur conſervation, mais il eſt croyable qu'elles perdroient de même le ſommet de la ſpire, ſi elles étoient terreſtres, puiſque l'accroiſſement de leurs animaux s'opère, comme dans le *Bulime décollé*, plus ſuivant leur largeur, que ſuivant leur longueur. M. Briſſon a donné dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris, année 1759, un détail très-circonſtancié des diverſes périodes de l'accroiſſement du *Bulime décollé* & des diverſes troncatures de ſa coquille, qui ſuffit pour compléter ſon hiſtoire.

La figure treize de Liſter, que je rapporte à cette eſpèce, repréſente une coquille qui n'avoit point encore éprouvé de fracture; on n'en trouve que rarement d'un pareil volume, qui ſoient dans cet état de conſervation, car ſur pluſieurs centaines que j'en ai obſervé dans leur pays natal, à peine puis-je en citer deux, qui même étoient d'un tiers plus petites que celle qui eſt repréſentée par la figure de cet auteur.

Cette figure, quoique assez exacte dans l'ensemble, pèche cependant par la forme du sommet, que l'on diroit terminé par un tubercule, tandis qu'il est simplement obtus & arrondi. Les figures de Gualtiéri sont toutes exactes, & représentent la coquille à différents âges.

50. BULIME calcaire.

Bulimus calcareus ; NOB.

Bulimus , testa turrita , crassa , longitudinaliter striata , alba , spira integra , apice obtusato ; NOB.

Buccinum productius album , sex spiratum ; LISTER, *synopf. tab. 14 , fig. 9.?*

Turbo fluviatilis maximus lævis , testa ponderosa , ex cinereo subalbidus , novem orbibus terminatus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6 , fig. I.*

Helix calcarea ; testa turrita , longitudinaliter striata , alba , anfractibus decem , apertura ovata ; VON BORN , *ind. muf. cæsar. pag. 402 , num. 2. ejusd. testac. muf. cæsar. pag. 389 , tab. 16 , fig. 13 , figura mediocris.*

Coquille nouvellement découverte ; FAVANNE , *conchyl. tab. 80, fig. o.*

SCHROETER , *flussconchyl. pag. 362 , tab. minor. litt. A , fig. 1.*

Helix calcarea Bornii , crassa , alba , anfractibus longitudinaliter striato-rugosis , apertura ovali , apice obtuso ; MARTINI , *conchyl. tom. 9 , p. 2 , pag. 162 , tab. 135 , fig. 1226.*

Die marmornadel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille parvient, suivant M. le baron de Born , jusqu'à quatre pouces moins une ligne de longueur, & quatorze lignes de diamètre ; elle est alors composée de dix tours.

L'individu que j'ai sous les yeux a sa coquille longue de trois pouces moins une ligne, un diamètre de onze lignes & demie, & elle est composée de dix tours, ce qui prouve qu'elle varie assez considérablement dans ses proportions, & qu'on doit sur-tout s'attacher à ses dimensions relatives, qui paroissent constantes. Sa superficie est luisante , blanche , un peu transparente & garnie de stries longitudinales , qui sont beaucoup mieux marquées & plus serrées que dans le *Bulime décollé.*

Chaque tour de la spire est un peu plus convexe , & les sutures sont plus profondes que dans cette espèce ; & sa spire , quoique obtuse au sommet, est plus conique, & sa diminution graduelle beaucoup plus sensible.

L'ouverture est ovale , plus large & moins longue que dans le *Bulime décollé* , elle est arrondie au bas & moins rétrécie à son extrémité supérieure. La lèvre droite est épaisse & garnie d'un bourlet extérieur , qui est évasé , replié en dehors & saillant vers la région de l'axe , où est située une fente ombilicale assez profonde. La lèvre gauche ne semble qu'un prolongement de la droite , qui circonscrit l'ouverture ; elle est lisse , élevée d'un sixième de ligne, & semblable d'ailleurs à celle du *Bulime décollé.* Cette coquille, quoique blanche dehors comme dedans , a une teinte qui lui est particulière, qui ressemble au blanc de la cire , accompagné de son luisant : Gualtiéri l'a rangée parmi les coquilles fluviatiles, mais j'ignore si c'est avec raison ; on croit qu'elle est des grandes Indes, celle que j'ai vu est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

51. BULIME vissé.

Bulimus terebralis ; NOB.

Bulimus , testa turrita fusca , anfractibus striis septem inferne exaratis , apertura cæruleſcente ; NOB.

Buccinum ; LISTER, *synopf. tab. 116 , fig. 11.*

Tuba phonurgica , spiris planis , carminata in longum , longitudinalibus lineis & spiralibus fasciis insignis ; KLEIN , *ostrac. pag. 34 , gen. 11 , spec. 2 , litt. B.*

Berlin. magaz. vol. 4 , pag. 348 , tab. 10 , fig. 50.

Nerita lineata ; testa subulata , fusca , lineis septem spiralibus impressis , apertura ovata ; MULLER , *verm. terrest. & fluv. p. 2 , pag. 189 , num. 376.*

Linie neriten ; par les Danois.

Flussnadel mit gestreiften bændern ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a , suivant Muller, dix-huit lignes de longueur & cinq lignes de diamètre au bas ; elle est turriculée , colorée de rouge-brun , & unie ; sa spire est composée de dix tours, qui sont remarquables par sept lignes profondes & concentriques , qui sont situées au-dessus des sutures , sur le bord inférieur de chacun d'eux. Ces stries sont si peu marquées sur le tour de l'ouverture, qu'on n'en apperçoit que des traces très-légères, même avec le secours d'une loupe , ce tour diffère des autres par une carène peu élevée qui est placée à quelque distance de sa jonction avec le tour suivant.

L'ouverture est ovale, la lèvre droite est simple & tranchante , & la gauche se confond avec la columelle ; le fond de l'ouverture est luisant & d'une teinte bleuâtre. Je ne connois point cette espèce, & j'ignore si elle est terrestre ou fluviatile , ainsi que le pays d'où elle vient : Muller en a donné la description, d'après les individus qu'il trouva dans le cabinet de M. Splenger à Copenhague.

32. BULIME plissé.

Bulimus plicarius ; NOB.

Bulimus , testa turrita lævi , pellucida , flavescente , albo maculata , anfractibus longitudinaliter plicatis ; NOB.

Helix plicaria ; testa subulata , anfractibus plicis longitudinalibus coronatis ; VON BORN , *testac. muf. cæsar. pag. 389 , tab. 16 , fig. 14 — ejusd. ind. muf. cæsar. pag. 403 , num. 3 , sub nomine helicis plicatæ.*

Die gefaltene schirkelnadel ; par les Allemands.

DESCRIPTION

DESCRIPTION. M. le baron de Born eſt, juſqu'à ce moment, le ſeul auteur qui ait décrit cette coquille & qui en ait donné une figure, car celle de Gualtiéri, qu'il y a rapporté, n'appartient pas à cette eſpèce, comme on le verra à la ſuite, mais vraiſemblablement au *Bulime cordonné*.

Suivant lui, elle a dix-ſept lignes de longueur, & un demi-pouce de diamètre au bas; elle eſt turriculée, effilée & légèrement tranſparente. Les tours de ſa ſpire, qui ſont au nombre de dix, ſont élevés, convexes & accompagnés vers leur bord ſupérieur de quelques plis longitudinaux, qui y forment comme autant de couronnes; l'ouverture eſt ovale, ſimple & privée de la lèvre gauche : le fond de cette coquille eſt jaunâtre & parſemé de taches blanches au-deſſous des futures. Cet auteur n'a point connu ſa patrie.

J'ai dit que l'eſpèce de Gualtiéri que M. de Born a rapportée à celle-ci, me paroit différente, parce que la coquille de Gualtiéri, quoique turriculée, eſt pliſſée d'une manière différente & ſur toute la longueur des tours de la ſpire, parce qu'elle eſt d'ailleurs marquée de ſtries tranſverſes & d'une bande rouge interrompue, qui eſt ſituée dans la jonction des tours, à la place des futures.

53. BULIME peint.

Bulimus pictus; NOB.

Bulimus teſta turrita, lævi, alba flavo longitudinaliter undata, axi rectio reflexo; NOB.

Turbo fluviatilis, ſimilis, lucidus, cinerei coloris, & ſubrubris lineis undatim per longitudinem radiatus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6, fig. G.* ?

Helix maculata; teſta ſubulata lævi, picta undis longitudinalibus rufis; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 404, num. 4.* — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 390, tab. 16, fig. 15.*

Die geflechte ſchnirkelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt du même auteur que la précédente, & quoique la forme de ſa coquille ne ſoit que très-peu différente, elle eſt un peu plus grande, puiſqu'elle a, ſuivant M. de Born, deux pouces quatre lignes de hauteur, & ſix lignes de diamètre vers le bas.

Sa ſpire eſt compoſée d'environ douze tours, dont la ſuperficie liſſe & unie en apparence, eſt cependant marquée de ſtries tranſverſes d'une grande fineſſe; ſes tours ont, en général, moins de convexité que ceux du *Bulime pliſſé*, leurs futures ſont bien marquées, & le ſommet de la ſpire eſt plus obtus.

L'ouverture eſt ovale & deux fois auſſi longue que large; la lèvre droite eſt ſimple, mince & tranchante; la gauche eſt blanche, liſſe & collée ſur la convexité du ſecond tour, où elle ne forme que très-peu de ſaillie; elle eſt un peu recourbée en dehors vers le bas de la columelle, laquelle eſt perpendiculaire à l'axe de la coquille comme dans l'eſpèce qui ſuit.

L'individu que je poſsède, eſt blanc & orné de flammes longitudinales ondulées, dont la teinte varie depuis le jaune pâle juſqu'au jaune orangé; ſes flammes ſont entières ou interrompues ſuivant les tours, & on en compte dix ſur la circonférence du tour inférieur. M. de Born dit que ſa coquille étoit fauve & colorée de flammes brunes; celle de Gualtiéri étoit cendrée, & les lignes ondulées tiroient ſur le rougeâtre; mais il eſt douteux que la coquille de cet auteur ſoit la même eſpèce que la mienne, ſi la forme de ſon ouverture eſt telle qu'il l'a repréſentée, c'eſt-à-dire, tronquée obliquement du côté de la columelle.

Ma coquille n'eſt point entière; ſa ſpire eſt caſſée, & il ne lui reſte que les cinq tours inférieurs du côté de l'ouverture qui eſt bien conſervée; je la trouvai parmi un tas de coquilles uſées, qu'on avoit apportées de l'île de Ceylan; elle eſt fluviatile, ſuivant Gualtiéri.

54. BULIME ſtriatule.

Bulimus ſtriatulus; NOB.

Bulimus, teſta conica turrita, ſtriata, alba, axi rectio reflexo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 147, num. 335, ſub buccino.*

Linie hornet; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette coquille, dont il n'exiſte point encore de figure, a été décrite par Muller de la manière ſuivante; elle a depuis quatorze juſqu'à vingt-deux lignes de longueur, & depuis ſix juſqu'à huit lignes de diamètre. Sa figure eſt conique, turriculée & moyenne entre celle du *Bulime pavillon* & celle du *Bulime ſtrié*, ſa ſpire eſt compoſée de huit tours, dont la ſuperficie eſt garnie de ſtries élevées qu'on ne peut diſtinguer ſans le ſecours d'une loupe, principalement ſur ceux du ſommet. L'ouverture eſt ovale, ſimple & ſans bourrelet, la lèvre gauche eſt mince & collée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt droite, recourbée en dehors & perforée au centre; cette coquille eſt toute blanche & ſans mélange d'autres couleurs.

Le même auteur parle d'une autre coquille qu'il propoſe, comme une eſpèce diſtincte de la première ſous le nom de *Succinum ſtrigatum*, qui pourroit bien n'en être qu'une variété. Toute ſa différence conſiſte en ce que ſa ſuperficie n'eſt point ſtriée, ou que ſes ſtries ne ſont point diſtinctes, & que ſa couleur blanche eſt ornée, à des intervalles égaux, de flammes longitudinales, fauves, ondulées, que la première n'a pas; il ajoute que ſon ouverture eſt ovale oblongue, qu'elle eſt colorée à l'intérieur d'une teinte bleue très-pâle, ſur laquelle on diſtingue quelques traces légères des flammes fauves de l'extérieur. Toutes les autres parties eſſentielles de la coquille, telles que le nombre des tours de la ſpire, leur pro-

portion, la forme des deux lèvres, la direction de la columelle & la position du trou ombilical, étant d'ailleurs conformes dans les deux, je crois qu'il convient de ne les point séparer jusqu'à l'époque où elles seront mieux connues.

Cet auteur n'indique la patrie d'aucune de ces deux coquilles.

55. BULIME épineux.

Bulimus muricatus ; NOB.

Bulimus, testa turrita, pellucida, transversim striata, fusca, anfractibus in medio muricatis ; NOB.

Buccinum torridum ; testa elongata, fusca, transversim striata, anfractibus muricato dentatis ; MULL. *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 149, num. 338.*

Sveden hornet ; par les Danois.

DESCRIPTION. On doit encore à Muller la connoissance de cette espèce, qu'il trouva dans le cabinet de M. Fabricius. Sa coquille est, suivant lui, longue de quatorze lignes & demie & trois fois moins large près de la base : elle est intermédiaire par sa forme au *Bulime tiare*, & à l'espèce suivante, ayant l'ouverture du *Bulime tiare*, & les tours de la spire plus analogues à ceux du *Bulime âpre*. Elle est turriculée, transparente, luisante à l'extérieur & colorée d'un bout à l'autre d'un brun foncé ; on compte huit ou neuf tours à sa spire, dont la superficie est marquée de stries transverses peu convexes, & garnie vers leur partie moyenne d'un rang d'épines, dont la pointe est souvent cassée, qui ont leur direction vers le haut de la spire ; ces épines sont au nombre de dix sur chaque tour. L'ouverture est très-bâillante, la lèvre droite est évasée & tranchante sur le bord ; la lèvre gauche est blanche, luisante & collée sur la convexité du second tour. Muller semble avoir eu quelque doute que cette coquille fût le *strombus lividus* de Linné ; mais ce doute n'étoit point fondé, la coquille de Linné n'a point l'ouverture entière comme les *Bulimes*, & appartient au genre de la *cerithe* plutôt qu'à celui du *strombe* où le naturaliste suédois l'avoit placée. On le trouvera décrit dans la suite sous le nom de *cerithe livide*. Muller n'a point désigné la patrie du *Bulime épineux*.

56. BULIME âpre.

Bulimus scaber ; NOB.

Bulimus, testa ovato-oblonga cinerea, striis transversis muricatis, strigisque sanguineis notata ; NOB.

Buccinum scabrum ; testa acuminata, cinerea, transversim striata, anfractibus muricato dentatis, strigisque sanguineis ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 136, num. 329.*

SCHROETERS, *flussconchy. pag. 299, num. 97, tab. 6, fig. 13.*

Helix scabra ; testa turrita transversim striata, longitudinaliter plicata, plicis tuberculosis sursum fere dentatis, seu aculeatis, apertura ovata integra ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 188, tab. 136, fig. 1259, 1260.*

Knort-hornet ; par les Danois.

Der queergestreifte thurmformige rauhe helix ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a, suivant Muller, une forme ovale oblongue & pointue du côté de la spire, elle est blanchâtre ou cendrée, transparente, souvent écailleuse & longue de plus de huit lignes & demie, sur une largeur de trois lignes & demie au milieu du tour inférieur ; elle est composée de sept ou huit tours convexes, qui sont marqués de stries transversales, de rides perpendiculaires & de flammes couleur de sang, situées dans leurs interstices. Ces rides sont garnies de tubercules épineux, & terminées vers le bord supérieur de chaque tour par une pointe aiguë ; on en compte douze sur chacun d'eux, mais celles du tour inférieur sont plus obtuses que les autres, & quelquefois très-peu marquées, tandis qu'elles le sont beaucoup sur ceux de la spire dont elles occupent toute la superficie. L'ouverture est ovale, la lèvre droite est simple, tranchante, d'une couleur plus pâle à l'intérieur qu'elle n'est au dehors, où on apperçoit cependant, à cause de sa transparence, les flammes colorées de sa surface externe. La lèvre gauche est brune & très-luisante près de l'axe.

Muller dit qu'on trouve ce coquillage dans les marais de la côte de Coromandel, & qu'il est sur-tout très-commun près de l'établissement des Danois au Tranquebar.

57. BULIME tuberculeux.

Bulimus tuberculatus ; NOB.

Bulimus, testa turrita cinerea, anfractibus transversim striatis, tuberculatis, rubro radiatis ; NOB.

Nerita tuberculata ; testa subulata cinerea transversim striata, anfractibus nodulosis, strigisque sanguineis ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 191, num 378.*

SCHROETERS, *flussconchyl. pag. 374, num. 172.*

Cognata proxima helicis scabræ ; MARTINI, *conchyl. p. 2, pag. 189, tab. 136, fig. 1261, 1262.*

Knorte neriten ; par les Danois.

Die dunkel purpurfarbene schrauben schnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* est un peu plus alongée que celle de l'espèce précédente, avec qui elle a cependant de si grands rapports, qu'il est difficile de concevoir pourquoi Muller avoit placé l'une dans son genre du *buccin* & celle-ci dans celui de la *nérite*, si ce n'est qu'il trouva un opercule dans sa coquille, & qu'il n'en avoit point apperçu dans celle du *Bulime âpre*. Ce fait isolé suffiroit lui seul pour décréditer la méthode de cet auteur, si on ne s'étoit

d'ailleurs apperçu que la plupart des coquilles que j'ai déjà décrites, d'après lui, y sont placées aussi arbitrairement que celle-ci & sans la plus petite notion de la structure de leurs animaux, qu'il n'auroit donc pas dû prendre pour son principe fondamental.

La coquille du *Bulime tuberculeux* est longue, turriculée & très-effilée du côté du sommet, elle est transparente, cendrée & marquée de stries transversales, convexes & de sillons longitudinaux ondulés, couleur de sang; Muller dit qu'elle a quatorze lignes de longueur & à peu près quatre lignes de diamètre à sa base, qu'elle est composée de onze tours de spire, que leur superficie est garnie de rides longitudinales, dont l'extrémité supérieure n'est pas terminée en pointe comme dans l'espèce précédente; cet auteur ajoute que ces rides sont au nombre de seize sur chaque tour, & que chacune d'elles est composée de neuf tubercules; enfin, que l'ouverture de la coquille est ovale & qu'elle ne diffère de celle du *Bulime âpre*, que par la couleur de la lèvre gauche qui est blanche, de même que sa cavité.

Cette espèce est fluviatile, & on la trouve, avec la précédente, sur la côte de Coromandel.

La plupart des synonymes que Muller avoit rapportés à cette espèce, ne peuvent lui convenir; ceux de Lister, de Petiver & de Klein représentent une coquille qui, quoique du genre du *Bulime*, est essentiellement différente de celle-ci, & me paroît, d'après les figures de ces auteurs, plus voisine de l'espèce suivante.

Le synonyme de Gualtiéri m'a semblé appartenir au *Bulime peint*, comme je l'ai dit à son article; mais quand même je me serois trompé sur ce point, il n'en est pas moins vrai qu'il ne peut convenir à celui-ci, puisque sa coquille est entièrement privée de stries & de tubercules.

Si la figure de la conchyliologie de Martini est exacte, l'ouverture de cette coquille est plus courte que celle du *Bulime âpre*, quoique d'ailleurs la coquille de cette dernière espèce soit plus courte que l'autre de près d'un tiers.

58. Bulime auriculé.

Bulimus auritus; Nob.

Bulimus, testa turrita, fusco fasciata, mediis anfractibus tuberculis depressis distantibus; Nob.

Buccinum fasciatum, mediis orbibus muricatis, Africanum; Lister, *synopsi. tab. 121, fig. 16.*

Tympanotonos fasciatus & muricatus, per medios orbes; Klein, *ostrac. pag. 30, gen. 5, spec. 1, num. 2.*

Berlinisch. magaz. vol. 4, pag. 351, tab. 10, fig. 55.

Nerita aurita; testa turrita, fusco fasciata, anfractibus muricata, apertura ovata; Muller, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 192, num. 379.*

Strombus tympanorum Africanus fluviatilis, testa turrita, in anfractibus muricata, tuberculata & fasciata; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 192, tab. 136, fig. 1265, 1266.*

Ore-nertten; par les Danois.

Die Africanische trommel-schraube; par les Allemands.

La vis à clous; par les François.

Description. Cette espèce a beaucoup plus d'épaisseur que n'en ont ordinairement les coquilles fluviatiles, & on ne peut pas cependant douter qu'elle le soit, d'après le témoignage de Lister, de Klein & de M. Chemnitz, qui la disent telle; ce qui prouve que ceux qui prétendent que le peu d'épaisseur est un des principaux caractères des coquilles fluviatiles, sont dans l'erreur, ou que du moins cette condition n'est point aussi générale qu'ils le pensent.

Cette coquille est remarquable par les tubercules applatis & obtus, dont les tours de la spire sont garnis, par leur grande saillie, & sur-tout par une échancrure assez profonde qui est située au haut de la lèvre droite.

Elle est turriculée, longue de vingt lignes & large de sept au milieu du tour inférieur; elle est composée de neuf tours, dont ceux du sommet sont ordinairement rongés & presque jamais entiers. Chacun d'eux peut être divisé en deux parties, dont celle de dessus est creusé en gouttière & marquée de stries transverses peu apparentes, & celle de dessous est lisse, relevée en bourrelet, & garnie de tubercules écartés, comprimés sur les côtés, tronqués en avant, saillans d'une ligne & demie & un peu recourbés vers le haut de la spire; on compte sur chacun des tours qui la composent depuis sept jusqu'à neuf de ces tubercules, quelquefois davantage sur celui de l'ouverture. Celui-ci est arrondi en dessus & marqué de stries transverses semblables à celles de son bord supérieur. Les sutures sont très-peu marquées & ne sont indiquées par aucun enfoncement.

L'ouverture est ovale, deux fois plus longue que large, rétrécie & presque canaliculée à son extrémité supérieure. La lèvre droite, quoique épaisse, est mince sur le bord, elle est arquée sinueuse, prolongée vers le bas & échancrée obliquement un peu plus haut que les tubercules de sa face externe. La levre gauche est très-mince & collée sur la convexité du second tour. La columelle est blanche, luisante & un peu recourbée en dehors de l'ouverture, sans qu'il y ait aucune apparence d'ombilic ou de fente ombilicale.

Le brun marron est la couleur la plus ordinaire de ce *Bulime*, il est le plus souvent orné sur le tour inférieur de trois bandes brunes qui sont séparées par autant de lignes blanches, dont deux seulement, de chaque couleur, se prolongent sur les tours de la spire; Muller en a connu deux autres variétés à fond jaune, dont l'une étoit fasciée de brun, & l'autre, outre les fascies

brunes, en avoit encore une blanche tout le long des futures.

Cette coquille eſt fluviatile, & de l'intérieur de l'Afrique.

59. BULIME cordonné.

Bulimus toruloſus; NOB.

Bulimus, teſta turrita alba, anfractibus tranſverſim obſolete ſtriatis, ſurſum toroſis, crenatis; NOB.

Helix turrita crenulata, teſta alba, tranſverſim ſubſtriata, penes futuram cingulo crenulato cincta; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 165, tab. 135, fig. 1230.*

Die gekerbte nadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille que j'ai obſervée vivante dans les marais de l'île de Madagaſcar, parvient juſqu'à deux pouces & demi de longueur, & près de huit lignes & demie de diamètre vers le milieu du tour inférieur. Elle eſt longue, turriculée, peu épaiſſe & très-pointue du côté de la ſpire; elle eſt alors compoſée de dix à onze tours, moyennement convexes, dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes, écartées, peu apparentes, principalement ſur les deux derniers du côté de l'ouverture; chacun d'eux eſt terminé vers le haut par un cordon convexe, adoſſé aux futures, qui eſt diviſé par des crenelures aſſez profondes. Le tour inférieur eſt bombé & marqué ſur ſa face inférieure de cinq ou ſix ſtries qui ſont plus écartées & plus profondes que celles des autres tours.

L'ouverture eſt ovale, deux fois & demie plus longue que large, & un peu rétrécie vers ſon extrémité ſupérieure; la lèvre droite eſt ſimple, mais non tranchante, la gauche manque totalement.

Cette coquille eſt enveloppée pendant la vie de l'animal dans un épiderme d'un brun noirâtre, dont il n'eſt pas aiſé de la dépouiller; lorſqu'il a été enlevé, on reconnoît qu'elle eſt toute blanche dehors comme dedans, & même un peu tranſparente, ſans aucune trace de taches ou de lignes colorées.

Le corps de ſon animal eſt blanchâtre & ridé en deſſus ſelon ſa longueur; le pied eſt ovale, plus large que la coquille & frangé tout autour; la tête a deux tentacules filiformes, longs de quatre lignes, & un œil noir placé de chaque côté à leur baſe extérieure. L'opercule qui ferme la coquille eſt mince & d'une ſubſtance ſemblable à de la corne, il eſt concave en dehors, convexe & marqué de ſtries circulaires ſur la face oppoſée par où il adhère au pied de l'animal.

Je trouvai ce *Bulime* dans les marais d'eau douce qu'on voit dans le voiſinage de Foulepointe à l'île de Madagaſcar, & je le retrouvai l'année d'après, à mon ſecond voyage, dans cette île, dans les terreins inondés qui environnent le fond de la baie d'Antongil, à peu de diſtance du port de Boynes. M. Chemnitz dit qu'on le trouve auſſi dans les grandes Indes. La figure de cet auteur eſt exacte, mais elle ne repréſente point cette coquille à ſon dernier accroiſſement.

60. BULIME rembruni.

Bulimus fuſcatus; NOB.

Bulimus, teſta turrita nitida, tranſverſim ſubtiliſſime ſtriata fuſca, apertura cineraſcente; NOB.

LISTER, *ſynopſ. tab. 116, fig. 11.*

Helix fuſcata; teſta ſubulata lævi, anfractibus teretibus; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 404, num. 5.—ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 390, tab. 16, fig. 17.*

Helix atra; teſta turrita, tranſverſim ſubſtriata, apertura integra ovali; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 164, tab. 135, fig. 1229.*

Die braune ſchnirkelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille reſſemble beaucoup à celle qui a été décrite par Linné, ſous le nom de *ſtrombus ater*, mais c'eſt plutôt par ſa forme générale & par ſa couleur que par aucun autre caractère précis; ſon ouverture eſt ſimple, & celle de cette autre coquille eſt échancrée à la baſe comme celles du genre de la *vis* à qui elle appartient; outre cette première différence il y en a encore une autre dans le nombre des tours de la ſpire, qui eſt moins conſidérable dans ce *Bulime* que dans la *vis*, & dans leur hauteur, qui eſt toujours plus grande dans la ſeconde, puiſque ces deux coquilles avec un nombre de tours différent ont cependant à peu près la même longueur.

La coquille du *Bulime rembruni* a ordinairement deux pouces de longueur & ſept pouces & demi de diamètre, elle eſt turriculée, effilée du côté de la ſpire, luiſante & marquée de ſtries tranſverſes très-fines; ſa couleur approche du brun noirâtre de la ſuie, mais elle devient un peu moins foncée quand ſon épiderme a été enlevé. Sa ſpire eſt compoſée de dix ou onze tours peu convexes qui ſont ſéparés les uns des autres par des futures très-ſuperficielles. L'ouverture eſt ovale, arrondie au bas, rétrécie au bout ſupérieur, & ſa longueur eſt à peu près le double de ſa largeur. La lèvre droite eſt ſimple, un peu oblique, tranchante & ſans échancrure, la gauche eſt très mince, très-luiſante & d'une teinte griſe tirant ſur le bleuâtre comme le reſte de ſa cavité. Cette coquille eſt fluviatile & des grandes Indes, ſelon M. Chemnitz. Le ſynonyme de Gualtiéri, que M. de Born a rapporté à cette eſpèce, me paroît convenir au *ſtrombus ater* de Linné, à cauſe du nombre des tours de ſa ſpire, & ſur-tout en raiſon de l'échancrure que cet auteur indique à la baſe de ſa coquille.

61. BULIME flambé.

Bulimus columna; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa, cylindrica, alba, anfractibus in medio depressis, apice fulvo; Nob.

Buccinum quinque tenuium & valde productorum orbium, è rufo radiatum; Lister, *synopf. tab. 38, fig. 37, & tab. 39, fig. 37, b.*

Buccinula quinque spiris contorta, & valde in longitudinem extensa, ore oblongo in mucronem producto, colore albo, supra quem in parte externa maculæ castaneæ sine ullo ordine serpunt; huic cochleæ os inest in parte sinistra collocatum; Bonanni, *muf. kirch. pag. 475, fig 400.*

Tuba phonurgica, flammea è rufo, spirarum quinque tenuium valde, productarum Listeri; Klein, *ostrac. pag. 34, gen. 9, spec. 3.*

Buccin extrêmement rare & peu connu, il a la bouche à gauche, il est légèrement strié, & d'une couleur jaunâtre, avec des taches brunes, qui traversent en partie chaque tour de spirale sur sa longueur; Encyclop. recueil de planc. tab. 65, fig. 13.

Vis, buccin très-rare & unique, grise, à flammes longitudinales rousses, & à robe reticulée; Davila, *catal. raif. tom. 1, pag. 448, num. 1006.*

Buccinum columna; testa turrita alba, apice fulvo, anfractibus maculatis sinistrorsis, apertura oblonga; Muller, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 151, num. 341.*

Coquille d'eau douce; Favanne, *conchyl. tab. 61, fig. H, 13.*

Helix columna sinistrorsa, testa cylindracea albida pellucida, maculis longitudinalibus flammeis rufescentibus insignita, anfractibus septem vel octo contrariis, apertura ovato-oblonga; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 112, tab. 112, fig. 954, 955.*

Stotte-hornet; links-hornet; par les Danois.

Die geflammte linksgewundene schraube; par les Allemands.

La vis flambée, la colonne torse; par les François.

Description. C'est ici une coquille des plus rares, & qu'on ne trouve que dans fort peu de collections. Outre que sa spire tourne à gauche, elle offre encore une particularité remarquable dans une légère dépression, qui se remarque sur chacun des tours dont elle est composée, & qui rend leur bord supérieur & inférieur plus élevé que leur milieu.

Cette coquille est cylindrique, turriculée, transparente, blanche & luisante; sa longueur varie depuis deux jusqu'à trois pouces, & son diamètre depuis six lignes jusqu'à sept & demie; elle est composée de sept à huit tours, tournés à gauche, qui paroissent bilobés, à cause de la dépression singulière qui règne tout le long de la spire sur leur partie moyenne; chacun d'eux a plus de hauteur qu'il n'est ordinaire à des coquilles de la même longueur, ce qui donne à celle-ci un caractère tout particulier. La superficie des tours est encore finement treillissée par des stries longitudinales, & par d'autres transverses, qui sont beaucoup moins apparentes sur ceux du haut de la spire, qu'elles ne le sont au bas: les futures sont peu profondes, mais bien distinctes.

L'ouverture est oblongue, arrondie du côté de la base, & rétrécie à son extrémité supérieure. La lèvre droite est simple, mince, tranchante & ondée sur le bord; la lèvre gauche manque, mais l'axe interne de la coquille est tronqué baillant comme dans le *Bulime stagnal*, & coloré de fauve, ou de roux tirant sur l'orangé. Les trois ou quatre tours inférieurs de cette coquille sont blancs & parsemés avec peu d'uniformité, de taches jaunes ou brunes, ou de flammes longitudinales entières ou interrompues, quelquefois entremêlées de points de la même couleur; les tours du haut de la spire sont ordinairement sans taches, mais ils sont colorés de brun clair ou d'orangé, & leur pointe est obtuse.

Le *Bulime flambé* passe pour être fluviatile, & pour venir de la côte de Guinée; celui dont je donne la description est du cabinet de M. de Joubert.

* Bulime grain de riz.

Bulimus oryza; Nob.

Bulimus, testa cylindrica, cancellata, nitida, alba, apertura ovata, apice obtuso; Nob.

Description. Je n'ai point fait mention dans le tableau général de ce genre, de cette nouvelle espèce de *Bulime*, parce que je ne l'ai connue qu'après l'impression de ce tableau; je l'ai trouvée confondue parmi les coquilles du *Bulime octone*, qui avoient été ramassées par M. de Badier, dans l'île de la Guadeloupe.

Cette petite coquille n'a que trois lignes de longueur & une ligne de diamètre; elle est cylindrique, obtuse aux deux extrémités, & n'est composée que de cinq tours. Le sommet de la spire est arrondi & lisse, tandis que ceux du bas sont très-convexes & garnis d'un bout à l'autre, de stries droites, très-serrées & arrondies, ce qu'on ne peut bien appercevoir qu'avec le secours d'une loupe; elle est luisante à l'extérieur, & ses futures sont bien distinctes.

L'ouverture est ovale, & semblable à celle du *Bulime décollé*; elle est près du double aussi longue que large. La lèvre droite est simple & un peu évasée sur le bord, la gauche est très-mince, & collée, comme dans cette espèce, sur la convexité du second tour; l'axe extérieur n'est point ombilique. Cette coquille ressemble en petit au *Bulime fuseau*, à cause de sa figure cylindrique & des stries longitudinales dont elle est garnie, mais elle en diffère, 1°. par la convexité des tours de sa spire, qui est au moins deux fois plus considérable dans celle-ci, abstraction faite du volume de ces deux coquilles; 2°. par le nombre des stries, qui est deux fois plus grand que dans le *Bulime fuseau*; 3°. par

la forme de l'ouverture, qui eſt ovale & ſimple dans le *Bulime grain de riz*, demi-ovale & unidentée dans l'autre.

J'ignore ſi elle eſt terreſtre ou fluviatile, mais je préſume qu'elle eſt terreſtre comme le *Bulime oſſone*.

62. Bulime grain d'orge.

Bulimus hordeaceus; Nob.

Bulimus, teſta cèlonga fuſca, apertura ovata, albo marginata; Nob.

Buccinum rupium, majuſculum, circiter ſenis orbibus circumvolutum; Lister, *animal angl. pag. 122, tab. 2, fig. 8.* — d'Acosta, *brith. conchol. pag. 90.*

Cochlea, teſta fulva obſcura, acuta, ſpiris ſex; Geoffroy, *conchyl. pag. 51, num 15.*

Buccin auſſi petit que la moitié d'un grain d'orge, de forme cylindrique à ſix tours ou révolutions, ſa couleur tire ſur le jaune, ſon ouverture eſt pointue & un peu reſſerrée; d'Argenville, *conchyl. pag. 384, tab. 32, fig. 15.*

Helix obſcura; teſta conica, fuſca, apertura edentula, labro albo; Muller, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 103, num. 302.* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 241, num. 2913.*

Bygkorns-ſnekken; par les Danois.

Das gerſtenkorn; par les Allemands.

Le grain d'orge; par les François.

Description. Sa coquille eſt brune & couleur de marron clair; elle eſt ordinairement opaque & point polie ou luiſante à l'extérieur; ſa longueur varie depuis trois juſqu'à quatre lignes, & ſon diamètre n'excède jamais une ligne & un quart. Sa forme eſt oblongue & amincie d'une manière inſenſible, juſqu'au ſommet, qui eſt très-pointu; ſa ſpire décrit ſix tours, dont la ſuperficie, vue à la loupe, paroît marquée de fines ſtries longitudinales. L'ouverture eſt ovale, & bordée extérieurement d'une lèvre tranchante, blanche; ſon intérieur eſt fauve, & ſans aucune apparence de dents ou de plis, ce qui la diſtingue ſuffiſamment des autres eſpèces, qui lui reſſemblent d'ailleurs par leur forme & leur petiteſſe. On lui a donné, ſuivant M. Geoffroy, le nom de *grain d'orge*, parce qu'elle en a à peu près la longueur & la groſſeur; Muller dit que ſon animal a le corps blanc en deſſous & ſur les côtés, qu'il eſt brun par deſſus, & que ſes deux longs tentacules ſont terminés par des yeux noirs; il eſt terreſtre, & on le trouve ordinairement dans la mouſſe, aux pieds des arbres & ſous les pierres humides, en France & en Angleterre. Il n'exiſte pas encore une bonne figure de cette coquille, celles que j'ai citées d'après les auteurs, ſont peu exactes; la figure de Liſter eſt trop courte & trop large; celle de d'Argenville, trop longue & trop étroite.

63. Bulime mouſſeron.

Bulimus muſcorum; Nob.

Bulimus, teſta cylindrica utrinque obtuſa fulva; apertura ſemi-ovata albo marginata; Nob.

Buccinum exiguum ſubflavum, mucrone obtuſo, ſive cylindraceum; Lister, *animal. angl. pag. 121, tab. 2, fig. 6.*

Buccinulum minimum ovale, an buccinum exiguum ſubflavum Liſteri; Petiver, *gazoph. tab. 35, fig. 6.*

Turbo muſcorum; teſta ovata obtuſa pellucida, anfractibus ſenis ſecundis, apertura edentula; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1240, num. 651.* — *ejuſd. faun. ſuec. num. 2173.*

Turbo teſta turrita cylindrica, anfractibus ſecundis, apertura rotunda; act. nidroſ. vol. 3, tab. 1, fig. 7.

Cochlea, teſta ſubcylindracea obtuſa, labro albo reflexo, ſpiris ſex; Geoffroy, *conchyl. pag. 58, num. 20.*

Berlin. magaz. tom. 3, pag. 141, tab. 5, fig. 63.

Helix muſcorum; teſta cylindracea obtuſa, apertura edentula, ſuborbiculata, labro albo; Muller, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 105, num. 304.* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 241, num. 2915.*

Turbo cylindraceus, minimus mucrone obtuſo, ſive vere cylindraceus; d'Acosta, *brith. conchol. pag. 89, tab. 5, fig. 16.*

Bimqel ſnekken; par les Danois.

Das kleine ſäſchen; oder bienen körbchen; par les Allemands.

Le petit barrillet; par les François.

Description. Cette coquille eſt une des plus petites que l'on connoiſſe, puiſqu'elle n'a qu'une ligne de longueur & environ demi-ligne de diamètre; elle eſt exactement cylindrique ſur preſque toute ſa hauteur, & obtuſe aux deux extrémités; elle eſt fauve extérieurement, & compoſée de ſix tours & de ſept dans les plus vieilles, dont la ſuperficie eſt liſſe & convexe; ils ſont réunis par des ſutures enfoncées, très-diſtinctes; les quatre tours du bas ſont égaux entr'eux, les deux du ſommet ſont un peu plus petits que les premiers, & plus étroits. L'ouverture repréſente une figure demi-ovale, arrondie du côté de la baſe & tronquée obliquement à ſon extrémité ſupérieure; ſa longueur ſurpaſſe de fort peu ſa largeur: la lèvre droite eſt un peu évaſée, & terminée par un rebord de couleur blanche; la lèvre gauche eſt très-mince, blanche & collée ſur les parois internes de l'ouverture; l'axe de la coquille offre à l'extérieur une petite fente ombilicale, qu'on diſtingue très-bien ſans le ſecours de la loupe.

Le *Bulime mouſſeron* ſe trouve dans preſque toutes les parties de l'Europe; il ſe plaît ordinairement ſur les mouſſes qui croiſſent parmi les arbres ou ſur les vieilles murailles, dans des endroits frais & ombragés. Muller dit que l'individu de cette eſpèce, qui lui fut envoyé par M. Geoffroy,

avoit dans son ouverture une petite dent qu'il n'avoit point apperçue dans ceux qu'il avoit eus d'ailleurs. J'ai observé de même cette petite dent, ou plutôt le seuillet dont parle M. Geoffroy, dans quelques individus des environs de Paris, mais j'en ai examiné un bien plus grand nombre, dont la coquille étoit même plus avancée que celle des premiers où il n'en paroissoit aucune trace. La coquille dont M. Pennant a donné une figure dans la Zoologie britannique, tome 4, tab. 82, fig. 118, sous le nom du *turbo muscorum* de Linné, me paroît différente de celle-ci, & très-analogue au *Bulime aiguillette*.

64. BULIME ovoïde.

Bulimus ovoïdeus ; NOB.

Bulimus, testa ovata ventricosa nitida alba, apertura semi-ovata marginata, apice obtuso ; NOB.

Buccinum quinque spirarum albidum, quarum primæ circumducitur unica angustior fascia nigricans, imo tumidiores sunt ; LISTER, *synopf. tab. 13, fig. 8.*

Canistrum album, unica fascia nigra ; KLEIN, *ostrac. pag. 52, spec. 1, tab. 3, fig. 55.*

DESCRIPTION. La forme de celle-ci est ovoïde, & plus bombée vers le milieu de la coquille, qu'elle n'est au milieu du tour inférieur ; le côté de la spire qui est un peu plus rétréci que l'autre, est terminé par un sommet obtus ; elle ressemble beaucoup, quand elle n'est point fasciée, à un œuf de pigeon, dont elle a le luisant & même la couleur, mais pas tout-à-fait le volume. Cette coquille est longue de quatorze lignes & large de sept, elle est composée de sept tours qui sont unis, luisans & très-peu convexes ; les deux du haut de la spire sont obtus & diaphanes, ou couleur d'agate ; les sutures sont accompagnées sur le bord supérieur de chaque tour, par une ligne étroite qui n'y forme que très-peu de saillie, en se prolongeant jusqu'au bout de la spire.

L'ouverture est demi-ovale, arrondie au bas & tronquée obliquement vers le haut ; la lèvre gauche est mince & presque point apparente, mais la droite est évasée sur le bord & garnie d'un bourrelet recourbé, peu épais ; l'axe de la coquille est percé par un trou oblique qui, quoique petit, descend profondément dans le centre de la coquille, il est situé sous le bord saillant de la lèvre droite, & son ouverture ressemble à une fente oblique.

Lister & Klein ont donné une bonne figure de cette coquille, qui ne diffère de la mienne que par une ligne de plus dans sa longueur & sa largeur, & par une fascie noirâtre qui coupe transversalement le milieu du tour inférieur ; la mienne est toute blanche, & sa superficie, quoique luisante & unie en apparence, paroît à travers la loupe, ridée & pointillée comme la coque d'un œuf : je présume qu'elle est terrestre, mais je ne connois point sa patrie.

65. BULIME sicilien.

Bulimus siculus ; NOB.

Bulimus, testa ovata lævi albida, columella uniplicata, apice acuto ; NOB.

Buccinum fluviatile testa tenui fuscum, prima spira oblonga, mucrone brevi quatuor spiris ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. NN.?*

DESCRIPTION. Cette coquille représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & terminé au haut par une pointe aiguë ; elle a huit lignes & demie de longueur & quatre lignes deux tiers de diamètre ; elle est composée de cinq tours, dont l'inférieur est très-considérable, relativement à ceux du haut ; leur superficie est lisse & paroît unie, mais, à travers une forte loupe, on reconnoît qu'elle est garnie de stries transverses serrées & finement ondulées, qui ne sont point visibles à l'œil nu. Le tour inférieur est très-bombé, celui de la pointe de la spire est si petit, qu'il ne seroit pas étonnant si on n'en tenoit point compte.

L'ouverture est grande & ovale, elle est arrondie, un peu évasée vers la base & rétrécie vers son bout supérieur, elle est longue de cinq lignes & large de trois. La lèvre droite est mince, arquée & épaisse dans le bas ; la gauche, qui ne semble en être qu'une continuation, est collée sur le parois interne de l'ouverture. La columelle est droite, & garnie d'un gros pli qui tourne obliquement dans sa cavité ; l'ombilic consiste en une petite fente qui est située vis-à-vis le pli de la columelle, à la jonction de la lèvre droite avec la gauche.

Cette coquille est plus épaisse que le *Bulime radis*, à qui elle ressemble un peu ; elle est blanchâtre au dehors, ou d'une teinte fauve très-légère, & un peu transparente ; elle est fluviatile, & m'a été donnée par M. de Jussieu, démonstrateur de botanique au jardin-royal & très-digne successeur des grands naturalistes de son nom, pour habitante de la Sicile. La figure de Gualtieri, que je rapporte à cette espèce, lui convient, mais il n'est pas tout-à-fait de même de la phrase de cet auteur.

66. BULIME de Dombey.

Bulimus Dombeianus ; NOB.

Bulimus, testa ovata lævi fulva, fusco undata, columella uniplicata ; apice eroso ; NOB.

DESCRIPTION. J'ai nommé cette espèce le *Bulime de Dombey*, parce qu'elle a été découverte par cet habile naturaliste, pendant son voyage au Pérou.

Sa coquille est longue de quatorze lignes & large de sept ; elle est ovale, ventrue, très-ou-

verte, & n'offre que trois tours à sa spire, parce que ceux du sommet sont toujours cariés; celui du bas, qui fait le principal volume de la coquille, est oblong & lisse, quoique finement strié suivant sa longueur. Son bord supérieur est terminé en biseau, d'où il résulte, à deux lignes de la suture, un angle peu apparent, ou, si l'on veut, une carène obtuse qui diminue insensiblement en tournant vers le haut de la spire. Les tours du sommet sont convexes & réunis par des sutures profondes, qui sont accompagnées sur le bord supérieur de chaque tour par une strie transverse presque superficielle. L'ouverture est grande, d'une forme ovale oblongue, arrondie à son bout inférieur & de moitié plus étroite vers le haut; elle a neuf lignes & demie de longueur & une largeur de quatre lignes au milieu. La lèvre droite est simple, tranchante & légèrement évasée à la base; la gauche est très-mince & étendue sous la forme d'un feuillet noirâtre sur la convexité du second tour.

La columelle est droite, un peu applatie & garnie vers le haut d'un pli étroit & élevé, qui tourne obliquement dans la coquille : on voit à l'axe une fente ombilicale, moins marquée que dans le *Bulime sicilien*, qui est recouverte en partie par l'applatissement extérieur de la columelle.

Cette coquille est recouverte par un épiderme noirâtre très-adhérent, qui masque ses couleurs; lorsqu'il est enlevé, elle offre une couleur fauve, analogue à celle des noisettes, mais un peu plus claire, qui est ornée de quatre rangs transverses de flammes brunes peu foncées, qui sont figurées en forme de chevrons ou de croissans rentrant les uns dans les autres; on ne compte qu'une de ces bandes colorées sur les tours de la spire. les bords intérieurs de la lèvre droite & la columelle sont blancs & très-luisans, le fond de l'ouverture est roux mêlé de jaune.

Le *Bulime de Dombey* est fluviatile & habitant du Pérou. Je dois ajouter que l'érosion de sa spire est un caractère constant dans cette espèce, puisque tous ceux que je vis chez M. Dombey, à son arrivée du Pérou, au nombre de plus de quarante, avoient la spire cariée & sa pointe détruite, comme deux d'entr'eux, que je dois à sa générosité.

67. BULIME brocard.

Bulimus variegatus; NOB.

Bulimus, testa ovata ventricosa transversim sulcata, alba, rubicundo undata, columella uniplicata; NOB.

Buccinum musicum; LISTER, *synopf. tab. 814, fig. 24.*

Urceus ovalis, super striis undatus; KLEIN, *ostrac. pag. 47, gen. 1, art. 137, spec. 7.*

Auricula mideæ non fimbriata, torosa, striis transversis & flammeis longitudinalibus rubris eleganter fignata, seu auricula flammis lateritiis; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 123, tab. 43, fig. 439.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. p, 1.?*

Rood gevlammde, en gevoorende Midas ohr; par les Hollandois.

Das weite geflammte Midas ohr; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est une des plus rares du genre du *Bulime*; elle est ovale, épaisse, ventrue, pointue du côté de la spire, & d'un beau blanc d'ivoire, qui est orné de flammes longitudinales ondées, rouges ou couleur de brique.

Les plus grandes que je connoisse, sont longues de quatorze lignes & larges de dix; on compte à leur spire sept tours, dont l'inferieur a trois fois autant de longueur que tous ceux du haut réunis. Leur superficie est garnie de côtes transverses, légèrement arrondies ou plates, lesquelles sont séparées par des sillons étroits, ou plutôt par des stries profondes, dont les cavités sont marquées de rides longitudinales fines & serrées, qui les font paroître crenelées sans qu'elles le soient. Ces sillons sont au nombre de vingt-huit ou de trente sur le tour inférieur, de sept seulement sur ceux de la spire, où ils sont si petits qu'ils n'y paroissent que comme des stries très-fines. Les sutures sont indiquées par une saillie ou par un rebord applati, qui règne sur le bord supérieur de chaque tour, & qui se termine au sommet.

L'ouverture qui est oblongue, a sa base courbée en arc, & son extrémité supérieure insensiblement rétrécie depuis le milieu jusqu'au haut, elle est longue de neuf lignes & large de trois vers le milieu. La lèvre droite, quoique épaisse, a le bord mince & finement crenelé à l'intérieur; la lèvre gauche est convexe, elle est collée sur la convexité du second tour, & bordée, selon Martini, d'une ligne jaune que je ne trouve point sur l'individu que je décris; elle est blanche, luisante, peu épaisse & garnie vers le commencement de la columelle, d'un gros pli oblique, semblable à celui du *Bulime de Dombey*; la fente ombilicale est située comme dans cette espèce, mais elle est un peu mieux marquée.

Cette coquille est blanche en dedans & opaque, les flammes dont elle est ornée à l'extérieur sont souvent continues ou non interrompues; mais elles sont quelquefois distribuées sur trois rangs transverses de taches longitudinales courbées en croissant, qui sont presque contiguës ou tout au plus séparées par un petit intervalle. Je ne connois rien de certain sur la nature & la patrie de ce *Bulime*, excepté qu'il est rare, ce qui semble lui indiquer une origine étrangère; il est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

68. BULIME

68 BULIME moucheté.

Bulimus solidulus ; NOB.

Bulimus, testa oblongo-ovata alba, striis transversis nigro punctatis, columella uniplicata, plicatura biloba ; NOB.

Bulla solidula ; testa oblongo-ovata opaca striata, spira elevata acutiuscula, columella biplicata ; LINN. *syst. nat. edit. 10, pag. 728, num. 346. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 590, num. 228.*

Voluta solidula ; testa coarctata, oblongo-ovata opaca striata, spira elevata acutiuscula, columella subplicata ; ejusd. syst. nat. edit. 12, pag. 1187, num. 395.

SCHROETERS, *litteratur der conchyl. tom. 3, pag. 251 tab. 2, fig. 14, 15.*

Der erbprinzen von rudolstadt conchylien cabin. pag. 146, num. 10, tab. 8, fig. 3.

Coquille terrestre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig p, 2.?*

Auricula Midæ non fimbriata corpore transversim sulcato, punctis luteis adspersa, bidens ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 124, tab. 43, fig. 440, 441.?*

Voluta solidula Linnæi ; testa ovali solidiuscula alba, transversim sulcata, testa coarctata, numerosissimis quadratulis seu seriebus macularum quadratarum cærulescentium cincta &c. ejusd. conchyl. tom. 10, pag. 154, tab. 149, fig. 1405.

Die dickschale ; par les Allemands.

Petite oreille de Midas à réseau très-fin ; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est si voisine de l'espèce précédente, soit que l'on considère sa forme, son épaisseur, ses côtes transverses ou la figure de son ouverture, qu'il est très-probable que Linné ne les a considerées que comme deux variétés d'une même espèce ; elle peut cependant en être facilement distinguée par les caractères suivans.

Sa coquille est un peu plus alongée & plus rétrécie du côté de la spire que dans le *Bulime brocard*, les plus grands individus n'ont sur quatorze ou quinze lignes de longueur, que six lignes & demie de diamètre, & leur spire qui fait le tiers de la coquille est plus pointue & plus étroite que dans l'autre. Elle est composée de huit tours moyennement bombés, qui sont également garnis de côtes transverses un peu plus larges & plus convexes que dans cette espèce : ces côtes sont séparees par des lignes étroites qui n'offrent point des rides longitudinales dans leurs intestices. On ne compte pas au delà de vingt-quatre côtes sur le tour inférieur, & plus de six sur ceux de la spire. Les futures, quoique distinctes, n'ont point le rebord applati du *Bulime brocard*, elles sont simples & peu profondes.

L'ouverture est oblongue & semblable en bien des parties, à celle de cette coquille, seulement elle est plus courte & plus étroite, quoique également arquée vers la base & rétrécie dans le haut. Les deux lèvres sont organisées comme dans le *Bulime brocard*, mais le pli de la columelle a beaucoup plus d'épaisseur, il est moins élevé & semble partagé en deux par un sillon qui règne au milieu, dont la profondeur varie sur divers individus. Ce dernier caractère, qui a fait dire à presque tous les auteurs que sa columelle offroit deux plis, est essentiel à cette espèce & le plus constant de tous.

Sa couleur est sujette à éprouver bien des variations ; elle est blanchatre, ou rouge, sans interruption, ou coupé transversalement par une ou deux lignes blanches non ponctuées. Ses côtes sont ordinairement marquées de petits points noirâtres, écartés & distribués sans aucune régularité ; quelquefois ce sont des petites taches quarrées, noirâtres, cendrées, ou jaunes, ou tirant sur le bleu, qui sont éparses sur la convexité des côtes, ou alignées les unes aux autres suivant la longueur de la coquille. Les bords & le fond de l'ouverture sont blancs & luisants, comme dans le *Bulime brocard*. M. Chemnitz dit que cette coquille vient des Indes orientales, & il soupçonne qu'elle est fluviatile.

La synonyme que Linné a rapporté à cette coquille ne me paroit point lui convenir ; je serois même porté à croire que cet auteur a confondu ensemble l'espèce précédente & celle-ci, & que la coquille dont il parle dans la dixième édition du *syst. nat.* & dans le *mus. lud. ulr.* est notre *Bulime brocard*, tandis que celle de la deuxième édition du *syst. nat.* est effectivement le *Bulime moucheté ;* on n'a qu'à comparer les descriptions que cet auteur a données de ces deux coquilles, pour être persuadé que le doute que j'élève n'est point dénué de fondement, & que la seule objection raisonnable qu'on pourroit lui faire seroit fondée sur les deux plis de la columelle, qu'il lui accorde dans ses premières éditions, s'il n'avoit alteré cette expression dans la dernière édition du *syst. nat.*

M. Chemnitz a cru trouver dans la variété de cette coquille, qui est figurée dans la conchyliologie de Martini, tom. 2, le vrai type des premières descriptions de Linné ; mais il est évident que la coquille de Martini est ponctuée de jaune, & que Linné dit expressément dans ses premières éditions, que son *bulla solidula* est blanche & variée par des lignes longitudinales, rouges, ondulenses, & que la lèvre inférieure est colorée de jaune, ce qui ne peut convenir qu'au *Bulime brocard* & non à celui ci.

Si le doute que j'ai sur l'identité de ces coquilles se trouve fondé, il ne faudra plus s'étonner de la difficulté presque insurmontable qu'on éprouve dans la recherche de quelques espèces de Linné, & des variations que l'on trouve à leur sujet dans les meilleurs auteurs. Cette recherche est quelquefois plus embrouillée qu'éclaircie, par les synonymes que Linné a cités,

lesquels se trouvent souvent fautifs, & par les préjugés que d'autres naturalistes respectables ont autorisés, en donnant les noms de Linné à des coquilles que cet auteur n'avoit point connues, ou qu'il étoit impossible de démêler dans ses ouvrages sur la foible indication d'une différence spécifique, sans citations de figures & sans descriptions.

69. BULIME tourné.

Bulimus tornatilis; NOB.

Bulimus, testa brunea, transversim tenuissime striata, albo bifasciata, columellæ uniplicata; NOB.

Buccinum parvum, rostro integro, tenuiter striatum, fasciatum, clavicula paulo productiore, unico dente ad columellam; LISTER, *synopf. tab. 835, fig. 58.*

Auris Midæ, ore lævi fasciata; KLEIN, *ostrac. pag. 37, gen. 14, art. 96, spec. 1.*

Buccinulus littoris arminensis olivæ nucleum æmulans; PLANCUS, *de conch. minus not. ed. 2, pag. 24, cap. 17. tab. 2, fig. 8, L, M.*

Voluta tornatilis; testa coarctata-ovata subtriata, spira elevata acutiuscula, columella uniplicata; LINN. *syst. nat. pag. 1187, num. 394.*

Voluta tornatilis; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 117. tab. 71, fig. 86.*

Turbo ovalis striatus rubicundus, fasciis albis, columella uniplicata & unidentata; D'ACOSTA, *brith. conchyl. pag. 101, tab. 8, fig. 22.*

Auricula Midæ non fimbriata carnea, nitidens, ex albo fasciata; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 125, tab. 43, fig. 442, 443.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. p, 3.*

Vleeschkleurige Midas-oor met witte banden; par les Hollandois.

Das kleine Midas ohr mit weissen querbanden; par les Allemands.

Voluta oval; par les Anglois.

Oreille de Midas, fasciée de blanc; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-analogue aux deux espèces précédentes, mais elle est mince, fragile, transparente & de la grosseur d'une petite olive; elle est ovale, arrondie du côté de la base, & terminée en haut par une spire qui est un peu plus élevée que celle du *Bulime brocard* & un peu moins que celle du *Bulime mouchetté.* Sa longueur est ordinairement de dix lignes & sa largeur de cinq; elle est composée de sept tours, dont le bord supérieur est un peu saillant, mais beaucoup moins que dans le *Bulime brocard.* Sa superficie est garnie de stries transverses nombreuses & serrées, aussi fines que des cheveux; celles qui sont placées au bas du tour inférieur sont plus profondes & trois fois plus écartées que les autres, & elles ne sont presque pas visibles sur les tours de la spire. L'ouverture ressemble, dans toutes ses parties, à celle du *Bulime brocard*, elle est seulement un peu plus étroite que dans cette coquille, & sa columelle n'offre qu'un pli, dont la forme & la situation sont exactement les mêmes.

Sa couleur est ordinairement brune, d'une teinte qui n'est pas toujours égale, quelquefois elle tire sur un rouge pâle, mais elle est toujours ornée de deux bandes transverses blanches sur le tour inférieur, dont la moitié de celle du haut se prolonge sur ceux de la spire. Lorsqu'elle a resté quelque temps sur le rivage, sa couleur brune se perd & devient livide ou bleuâtre, & ses bandes transverses deviennent rousses. Cette coquille est marine, & se trouve dans la mer Méditerranée & dans l'Océan.

Plancus la cite en Italie, sur les côtes de Rimini, où il assure qu'elle est assez commune pour faire un des principaux aliments des étoiles de mer; d'Acosta & M. Pennant, l'ont aussi observée sur les côtes de l'Angleterre.

70. BULIME collier.

Bulimus monile; NOB.

Bulimus, testa ovata lævi, fulva, albo fasciata; columella biplicata; NOB.

Buccinum parvum, rostro integro, labro dentato bifasciatum; LISTER, *synopf. tab. 834, fig. 60 & 61.*

Auricula Midæ, parva, non fimbriata, bidens, ventre torofo, clavicula planiuscula ex albo lutescens; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 126, tab. 43, fig. 444.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. H, 1.*

Het geele korte Midas-oor; par les Hollandois.

Das kleine gelbe kurze Midas ohr; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai donné à cette petite coquille le nom de *Bulime collier*, parce que les Nègres des iles Américaines en font ordinairement des colliers ou d'autres ornemens analogues à l'usage de leurs femmes.

Elle est petite, ovale, unie & luisante, d'une couleur fauve très-claire, & marquée de deux ou trois fascies blanches qui lui donnent beaucoup d'agrément. Il est rare d'en trouver qui aient plus de cinq lignes de longueur sur trois lignes & demie de diamètre: leur spire est alors composée de sept à huit tours très-serrés, & elle est un peu moins rétrécie que l'extrémité inférieure de la coquille.

L'ouverture est étroite, entière vers la base & fort serrée dans le haut; sa longueur surpasse d'un cinquième le milieu de la coquille; sa lèvre droite est simple & tranchante, la gauche est infiniment mince & collée sur la convexité du second tour; la columelle offre un petit pli oblique près de la base, & un second, encore plus petit, vers le tiers de l'ouverture. Cette coquille diffère de celle du *Bulime ovule* par le nombre des plis de sa columelle & par son ouverture, qui est toujours plus étroite; elle est

fluviatile, à ce que l'on croit, & très-commune dans les îles Antilles. Lister & M. Chemnitz disent que sa lèvre droite est striée dans l'intérieur : les coquilles que je possède, qui, à la vérité, ne paroissent point être encore parvenues à leur dernier degré d'acroissement, n'offrent en dedans aucune apparence de stries.

71. Bulime ovule.

Bulimus ovulus ; Nob.

Bulimus, testa ovali lævi brunea, columella triplicata, labro intus striato ; Nob.

Auricula Midæ non fimbriata tridens, fusca, striis perpendicularibus ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 127, tab. 43, fig. 446.*

Coquille terrestre ; Favanne, *conchyl. tab. 65, fig. H, 4.*

Das dunnschaalichte braune Midas ohr, par les Allemands.

Description. Celle-ci est aussi petite que la précédente, mais elle est un peu plus bombée, & sa spire, qui n'est composée que de six tours, est terminée par une pointe plus aiguë ; sa superficie est lisse & paroit unie, elle est cependant garnie de stries longitudinales si fines, qu'on ne peut les distinguer qu'avec le secours d'une forte loupe ; elle est toute brune à l'extérieur ou de couleur marron, & n'offre de blanc que du côté de l'ouverture. Celle-ci est oblongue & un peu moins étroite que dans le *Bulime collier ;* elle est obtuse au bas & rétrécie vers son extrémité supérieure. Sa lèvre droite est simple, tranchante, & garnie dans l'intérieur d'une côte transverse qui est située vers son tiers supérieur, elle est en outre marquée sur le bord, de quelques stries peu élevées & peu nombreuses ; la gauche déborde hors de l'ouverture sous la forme d'un feuillet blanc, très-mince & très caissant, qui est collé sur la convexité du second tour. La columelle est garnie de trois plis transverses & écartés, dont celui-ci du milieu est le plus fort ; ceux des deux bouts ont une position un peu oblique & une direction inverse l'une de l'autre. L'intérieur de cette coquille est blanchâtre ou roux. On la trouve dans presque toutes les îles Américaines françoises, mais sur-tout à l'île de la Guadeloupe, d'où M. Badier m'en a donné des individus très-bien conservés ; elle est fluviatile comme la précédente.

72. Bulime coniforme.

Bulimus coniformis ; Nob.

Bulimus, testa coniformi fulva, albo fasciata, columella triplicata, labro intus striato ; Nob.

Buccinum parvum, rostro integro, lævc, bidens, fasciatum ; Lister, *synopf. tab. 834, fig. 59.*

Auris Midæ, ore dentato, fasciata, bidens ; Klein, *oftrac. pag. 37, gen. 14, spec. 2, num. 2.*

Voluta coffea ; testa coarctata lævi, spira obtusa, apertura utrinque dentata ; Linn. *syst. nat. pag. 1187, num. 397. — Bulla coffea ; ejusd. syst. nat. edit. 10, pag. 729, num. 348.*

Petites oreilles de Midas, fasciées de blanc & de marron clair, à tête peu élevée, & à bouche garnie de deux dents ; Davila, *catal. syst. pag. 133.*

Coquille terrestre ; Favanne, *conchyl. tab. 65, fig. H, 8.*

Auricula Midæ, non fimbriata bidens, ventre torofo, clavicula planiuscula, coloris castanei trifasciata ; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 126, tab. 43, fig. 445.*

Kleene bruyne Midas-oor met witte banden ; par les Hollandois.

Das kleine braune Midas ohr mit weiffen banden ; par les Allemands.

Description. C'est ici vraisemblablement la coquille que Linné avoit classée dans le genre de la *bulle*, dans sa dixième édition du *syst. naturæ*, & qu'il plaça dans la suite parmi les *volutes*, sous le nom de *voluta coffea*. Elle a, comme l'annonce cet auteur, la figure d'un *cône*, une ouverture dentée des deux côtés, la coquille unie & une base entière & rétrécie, qui ne peut convenir au genre de la *volute*.

La coquille que M. Chemnitz a décrite dans le dixième volume de la conchyliologie de Martini, sous le nom de *voluta coffea*, & qu'il n'a considérée que comme une variété de celle qui est représentée dans le second volume de cette conchyliologie, ou comme un de ses individus plus developpé, en est très-différente ; elle est toujours marquée de stries transverses, tandis que celle-ci qui est lisse, unie à l'extérieur ou légèrement striée, suivant sa longueur, est par conséquent plus analogue à la différence spécifique de Linné, que celle de M. Chemnitz.

Cette coquille a effectivement la figure d'un cône, & sa spire, qui est ordinairement obtuse & peu élevée, est composée de sept ou huit tours très-étroits ; elle est rétrécie du côté de la base & considérablement élargie vers le haut. Sa longueur est souvent de six ou sept lignes, & son plus grand diamètre de quatre lignes & deux tiers. La superficie du tour inférieur est unie & luisante, quoique marquée de stries longitudinales très-fines qu'on ne distingue pas à l'œil nud.

Son ouverture est oblongue, & assez semblable à celle du *Bulime ovule*, mais un peu plus alongée qu'elle. La lèvre droite est épaisse & tranchante, elle est garnie à l'intérieur de douze ou quinze stries transverses & élevées qui finissent à quelque distance du bord par des tubercules un peu plus saillants que les stries, & ressemblent à autant de petites dents. Sa lèvre gauche consiste en une callosité transparente d'une couleur fauve, qui est collée sur la convexité du second tour, sous la forme d'un feuillet très-mince & très-luisant. La columelle est garnie

de trois plis transverses, dont celui de dessus est le plus fort; celui qui vient après est de moitié moindre, le troisième est situé obliquement au bas de la columelle, & va se terminer à son bord extérieur, où il forme une legère protubérance qui est marquée d'un sillon.

Sa couleur est brune ou fauve, & ornée de deux ou trois fascies transverses, inégales dans leur largeur, & blanches. On en voit quelquefois dont la couleur est brune ou marron foncé, dont les bandes sont fauves & transparentes. Le sommet de la spire est quelquefois plus obtus sur quelques individus que sur d'autres, & quelquefois presque entièrement applati. L'intérieur de l'ouverture est blanchâtre ou couleur d'agathe. Cette coquille est Américaine, & vraisemblablement fluviatile comme les deux espèces précédentes.

Presque tous les auteurs qui en ont parlé n'ont compté que deux plis sur sa columelle, parce qu'ils ont négligé celui du milieu, qui est effectivement moins élevé & moins aigu que les deux autres.

73. BULIME pietin.
Bulimus pedipes; NOB.
Bulimus, testa ovata crassa, transversim striata alba, apertura quinque dentata; NOB.
Le pietin; ADANSON, *conchyl. pag. 11, tab. 1, fig. 4.*

DESCRIPTION. Cette espèce est marine, & n'a été encore figurée que par M Adanson qui en donne la description suivante. Sa coquille est fort dure & épaisse comme la plupart des coquilles marines; sa forme représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & pointu au sommet; elle n'a que trois lignes de longueur & deux lignes un quart de largeur. On y compte six tours de spire, qui sont peu renflés, & par conséquent peu distincts ou fort étroitement unis les uns aux autres; le premier tour, celui de l'ouverture, a une telle disproportion avec ceux de la spire, qu'il les efface tous; M. Adanson dit qu'ils sont à son égard, ce qu'est un mammelon pointu sur un tetton bien rond.

Vingt-cinq stries assez légères sont distribuées assez également sur toute la surface extérieure du premier tour; elles le coupent transversalement, mais dans une direction un peu oblique. Ces vingt-cinq stries se reduisent à huit sur le second tour, à trois dans le troisième, & diminuent ainsi insensiblement jusqu'à la pointe du sommet.

L'ouverture n'est pas bien différente de celle de l'espèce suivante; on peut la regarder comme une ellipse dont le contour est très-irrégulier; son grand diamètre est double du petit, & parallèle à la longueur de la coquille; l'irrégularité de son contour vient de cinq dents qui en bouchent une partie; on en distingue deux médiocres à sa droite, & autant à sa gauche vers le milieu de sa longueur, & une cinquième infinement plus grosse que les autres, qui est placée à l'extrémité supérieure de l'ouverture, & descend jusqu'au tiers de sa longueur, comme une languette qui la divise en deux parties inégales; toutes ces dents sont placées dans l'intérieur de l'ouverture. La lèvre droite est simple & fort tranchante, la gauche au contraire est arrondie, & recouverte d'une large bande luisante & d'un beau poli.

Quelques-unes de ces coquilles sont d'un fauve clair, & d'autres sont d'un blanc sale; la lèvre gauche est communément plus blanche que le reste de la coquille.

M. Adanson découvrit ce petit coquillage sur les rivages de l'île de Gorée, où il est en grande quantité; cet habile naturaliste lui donna le nom de *Pietin*, à cause de la manière singulière dont il marche; il ajoute que l'on doit le chercher dans les cavités des rochers, que l'on nomme macheser dans le pays, & sur tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, où il se tient ordinairement caché. Cet auteur a donné une description très-detaillée de son animal, que l'on peut consulter dans son ouvrage.

74. BULIME aveline.
Bulimus scarabæus; NOB.
Bulimus, testa ovata, utrinque longitudinaliter angulata, apertura arcuata septem dentata; NOB.

A — Coquille couleur de noisette.
Cochlea compressa fusca fasciata brevior, sinu longo ad rostrum notabili; LISTER, *synopf. tab. 577, fig. 32.*
Turbo, cujus maximus orbis ventricosus, ore prodigioso, quatuor dentibus munito, quibus ferrei veluti claustri apertura effingitur, intùs albicat, foris castaneo colore; BONANNI, *recreat. claff. 3, pag. 119, fig. 44.*
Angistoma hexaodon fuscum & fasciatum, cochlea compressa, fusca, &c. Listeri; KLEIN, *ostrac. pag. 12, gen. 6, num. 3, tab. 1, fig. 24.*
Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. D, 2, D, 4.*
Helix scarabæus; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 181, tab. 136, fig. 1251, 1252, 1253.*

B — Coquille fauve, variée de couleur marron.
Cochlea compressa variegata, lateribus acutis, senis minimùm dentibus donata; LISTER, *synopf. tab. 577, fig. 31.*
Cochlea in mari indico generata & lævissima, orbes habet instar turbinis, at concham duarum partium simul coeuntibus diceres, quibus amygdali fructus ferè exprimitur, &c.; BONANNI, *recreat. claff. 3, pag. 167, tab. 385.*
Cochlea imbrium; RUMPH. *thes. tab. 27, fig. 1, testa incompleta.*

Angyſtoma hexaodon ore laterali, cochlea compreſſa variegata lateribus acutis Liſteri ; KLEIN, *oſtrac. pag. 11, gen. 6, num. 2, tab. 1, fig. 23.*

Dontoſtoma mucronatum, depreſſum, lateribus acutis ; ejuſd. ibid. pag. 17, gen. 3, num. 3.

Turbo, terreſtris inſigniter ventricoſus, umbilicatus, ore anguſto, oblongo, utrinque dentato, colore ſubflavo, & maculis fuſcis nebulatus & variegatus, è montibus Amboinæ ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, fig. S.*

Buccin, d'un très-beau poli & bariolé de brun ; il ne ſe diſtingue que par ſa bouche, d'une forme ſingulière, qui eſt garnie de dents des deux côtés ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. T.*

Cochleæ imbrium, pronæ & ſupinæ ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 160, tab. 60, infra ad dexteram.*

KNORR, *berliniſches, magaz. tom. 6, tab. 19, fig. 2, 3.*

Helix ſcarabæus ; teſta ovata ſubancipiti, apertura dentata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1241, num. 655. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 663, num. 361.*

Helix pythia ; teſta ſubumbilicata ovata, utrinque ſubcarinata, apertura dentata ; MULL. *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 88, num. 286.*

Helix ſcarabæus ; teſta ovata ancipiti, apertura dentata ; VON BORN, *ind. muſ. cæſar pag. 341, — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 365. — & pag. 364, tab. minor, fig. a.*

Coquille terreſtre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. D, 1.*

Helix ſcarabæus Linnæi, teſta ovata umbilicata, ex fuſco & albido nebulata, in futura anfractuum crenulata, utrinque angulata & convexa ore dentato ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 179, tab. 136, fig. 1249, 1250.*

Bia ribut ; par les habitans de Malacca.

Kierling ſnekken ; par les Danois.

Toover ſlekke ; of tooveraar ; par les Hollandois.

Sturm-ſchnecke ; dic berſteinfarbige rahnſchnecke ; par les Allemands.

Rivor reggemouth ; par les Anglois.

La gueule de loup ; l'aveline ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt aiſément diſtinguée des eſpèces analogues, qui ont une ouverture dentée, par ſon aplatiſſement qui lui donne deux faces diſtinctes, & par l'angle longitudinal qui règne ſur ſes deux côtés. Sa forme eſt ovale, pointue vers le haut, & arrondie à ſon extrémité inférieure ; chacune de ſes faces eſt également convexe, & les angles des côtés également ſaillants. Sa longueur étant de ſeize lignes, ſa largeur d'un angle à l'autre eſt de dix, & ſa profondeur de ſept lignes un tiers. Sa ſpire eſt conique, & compoſée de huit ou neuf tours aplatis & liſſes, dont le bord ſupérieur eſt garni de ſtries longitudinales aſſez profondes, qui regnent tout le long des ſutures, & ne ceſſent d'être viſibles qu'à la proximité du ſommet. Les ſutures ne ſont marquées que par une ligne ſuperficielle, qui eſt quelquefois crenelée à cauſe du prolongement des ſtries. Le tour intérieur a près de deux fois la longueur de la ſpire ; il eſt convexe, liſſe & marqué de quelques ſtries écartées qui ſuivent ſa direction.

L'ouverture eſt étroite, oblongue & un peu courbée en arc ; elle eſt un peu plus longue que la moitié de la coquille, légèrement évaſée vers le bas, & dentée à l'intérieur. Sa lèvre droite eſt mince & tranchante ſur le bord, elle eſt garnie en dedans à quelque diſtance du bord, d'un bourrelet blanc & ſaillant, qui ſoutient quatre dents coniques, dont la ſeconde du côté de la baſe eſt la plus petite ; le côté gauche de l'ouverture en offre trois, beaucoup plus groſſes que les premières ; celle du bas de la columelle eſt épaiſſe, oblique & tournée dans l'intérieur ſous la forme d'une groſſe côte ; celle du milieu conſiſte en une lame épaiſſe, ſaillante & obtuſe, qui pénètre tranſverſalement dans la cavité ; la troiſième, celle du haut, forme une crête longitudinale moins élevée que les deux premières, mais beaucoup plus aigue. Toutes ces dents ſont placées ſur les bords internes de l'ouverture, dont elles concourent à rétrécir l'entrée. La lèvre gauche eſt étendue ſous la forme d'un feuillet très-liſſe, mince & tranſparent ſur la convexité du ventre de la coquille où elle ne forme preſque point de ſaillie. L'ombilic eſt ſitué ſous la lame externe de la columelle, dans une direction perpendiculaire, & n'a en tout que trois ou quatre lignes de profondeur.

La variété A, preſente en dehors une couleur uniforme brune ou couleur de noiſette, & une ouverture blanche ou couleur d'agathe ; on en voit auſſi quelquefois qui ſont marquées au haut du tour inférieur d'une faſcie blanchâtre ou rouſſe, qui ne s'étend point ſur ceux de la ſpire ; les coquilles de cette variété ne parviennent jamais au volume de la ſuivante, mais elles lui reſſemblent par toutes les autres conditions.

La coquille de la variété B, eſt fauve ou blanchâtre à l'extérieur, & ſouvent chacune de ſes faces preſente ces deux teintes à la fois, la fauve vers ſa gauche, & la blanche ſur le côté oppoſé ; elle eſt encore variée de points & de taches brunes qui y ſont diſtribuées ſans régularité, excepté tout le long des deux angles de la ſpire, où l'on voit quelquefois un rang de taches carrées brunes, ſituées les unes vis-à-vis des autres ; l'ouverture eſt blanche. La figure de *Petiver, gazophyl. tab. 4, fig. 10*, n'appartient point à cette eſpèce, comme l'ont cru M. Chemnitz & le baron de Born, mais à une coquille conique, profondément ombiliquée, à ouverture dentée & évaſée, que j'ai eu occaſion de voir une fois, ſans en prendre la deſcription.

Le *Bulime aveline* eſt terreſtre, & des grandes Indes ; il eſt commun à l'île d'Amboine, ſuivant Rumphius & Davila.

75. BULIME oreillette.
Bulimus auricula ; NOB.
Bulimus, testa oblongo-ovata, lævigata, alba, columella biplicata ; NOB.
Cochlea marina, apice mediocriter producto, ore dentato ; LISTER, *synopf. tab. 577, fig. 32, b.*
Strombus integer, ore fimbriato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 55, fig. F.*

DESCRIPTION. Cette coquille, que Gualtieri à confondue avec le *Bulime oreille de Midas*, parce qu'il ne la regardoit que comme un de ſes jeunes individus, en eſt cependant une eſpèce très-diſtincte ; elle n'a jamais plus de neuf ou dix lignes de longueur ſur un diamètre de quatre lignes & demie. Sa forme eſt oblongue, ovale ; ſes deux extrémités ſont obtuſes, & elle n'offre point vers le milieu le renflement du *Bulime oreille de Midas*, ni ſur ſa ſpire les grains & les rides dont cette coquille eſt parſemée ; elle eſt au contraire très-liſſe, quoique marquée de quelques ſtries longitudinales, qui déſignent ſes accroiſſemens ſucceſſifs. Sa ſpire eſt compoſée de cinq tours peu convexes, dont la ſuperficie eſt unie, & même tranſparente vers le ſommet. Ses ſutures ſont ſimples, plus marquées que dans l'eſpèce précédente, & ſont accompagnées ſur le bord ſupérieur de chaque tour, par une ſtrie tranſverſe très-ſuperficielle.

L'ouverture eſt oblongue, étroite vers ſon extrémité ſupérieure, & analogue à celle du *Bulime oreille de Midas*, mais elle paroît avoir vers la baſe un peu plus de largeur que dans cette eſpèce, proportionnellement à la différence de leur volume ; elle a un peu plus de ſix lignes de longueur, & deux lignes de largeur vis-à-vis la columelle. La lèvre droite eſt ſimple, d'une épaiſſeur moyenne & ſans bourrelet, la gauche eſt infiniment mince, & collée ſur l'ouverture de la coquille. Sa columelle eſt ſemblable à celle de l'eſpèce ſuivante ; elle eſt garnie de deux plis dont l'inférieur a une direction preſque verticale, tandis que celui de deſſus eſt tranſverſe, très-élevé ſous la forme d'une lame aigue, qui tourne obliquement dans ſa cavité.

Cette coquille eſt ordinairement couverte d'un épiderme brun clair, qui y adhère avec force ; elle eſt blanche par deſſous, & même un peu tranſparente ; Liſter & Gualtieri l'avoient claſſée parmi les coquilles marines, mais le fait me paroît au moins très-douteux, puiſque Liſter l'avoit aſſociée au *Bulime aveline* qui eſt terreſtre, & que Gualtieri l'avoit conſidérée comme une variété du *Bulime oreille de Midas*. Elle eſt du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

76. BULIME oreille de Midas.
Bulimus auris Midæ ; NOB.
Bulimus, teſta ovali ſtriata, ſpiræ anfractibus granulato rugoſis, apertura oblonga, columella biplicata ; NOB.

LISTER, *append. ad conchyl. ſinopſim. tab. 1058, fig. 6, figura bona.* — BONANNI, *muſ. kirch. fig. 412.*
Auris Midæ ; RUMPH. *theſ. tab. 33, fig. HH ; figura bona.*
Auris midæ, ore dentato, incarnata, in ventre rugoſa, in mucrone ex faſciis adſtrictis turbinata, livida & granulata ; KLEIN, *oſtrac. pag. 37, gen. 14, ſpec. 2, num. 1, tab. 7, fig. 122.*
Auris Midæ, PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 8, fig. 2, figura rudis deſumpta è Rumphio.*
Buccin nommé oreille de Midas ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 270, tab. 13, fig. G, figura ſpoliata.*
Strumbus integer, ore fimbriato, lævis, ex candido ſubroſeo colore conſpicuus, ſed in extremitatibus aliquando ex livido albicans ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 55, fig. G, figura ſpoliata.*
Cochlea, auricula Midæ vulgò vocata, eo quòd auris apertura aſininam aurem refert, nec alià de ratione tanquam rara æſtimatur, &c. ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 21, 22.*
KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 21, fig. 1.*
Bulla auris Midæ, teſta ovali oblonga, ſpira rugoſa, columella bidentata ; LINN. *muſ. lud. ulr. pag. 589, num. 226.*
Voluta auris Midæ ; ejuſd. ſyſt. nat. pag. 1186, num. 392.
Helix auris Midæ ; teſta fuſiformi, granulata, apertura lanceolata, labro ad axim bidentato ; MULL. *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 110, num. 311.*
Voluta auris Midæ ; VON BORN, *index muſ. cæſar. pag. 196, num. 1. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 211.*
Coquille terreſtre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. H, 2, figura bona.*
Cochlis volutata, cylindroïdea, fimbriata, fuſca, magna, columella bidentata, clavicula clathrato-granulata, quæ auris Midæ fuſca granulata ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 121, tab. 43, fig. 436 — 438.*
SPENGLER, *ſeltene conchyl. tab. 1, fig. L.*
Mydas-oret, par les Danois.
Slyk-rolle ; Midas eor ; par les Hollandois.
Scham-rolle ; Midas-ohr ; par les Allemands.
Mydas-ear ; par les Anglois.
L'oreille de Midas ; par les François.

DESCRIPTION. La reſſemblance que l'on a cru trouver entre la forme de ſon ouverture & celle de l'oreille d'âne, lui a valu le nom trivial d'oreille de Midas, qui a été adopté par les naturaliſtes de toutes les nations, & que je crois, pour cette raiſon, devoir conſerver ; ſa coquille eſt ovale, épaiſſe, très-convexe vers le milieu, & atténuée aux deux bouts, ce qui lui donne en quelque manière une figure *fuſiforme*, dans

l'acception que les conchyliologiſtes ont donnée à ce mot. Quand elle eſt parvenue à ſon dernier accroiſſement, elle a trois pouces, trois ou quatre lignes de longueur, & un pouce quatre ou cinq lignes de diamètre; ſa ſpire eſt alors compoſée de neuf tours & n'a que le tiers de la longueur de l'ouverture; elle eſt conique, & ſa ſuperficie eſt garnie de rides grenues qui la font paroître treilliſſée; on apperçoit des rides ſemblables vers la baſe du tour inférieur, & quelques rides longitudinales écartées ſur toute ſa partie moyenne; les tours de la ſpire ſont plats & réunis par des ſutures qui ne ſont preſque point enfoncées.

Son ouverture eſt longue de deux pouces cinq ou ſix lignes, & large au milieu de quatre ſeulement, elle eſt terminée au bas par un petit arrondiſſement qui eſt un peu plus prolongé dans les jeunes coquilles que ſur les vieilles; ſon extrémité ſupérieure eſt étroite; ſa lèvre extérieure eſt épaiſſe, liſſe, luiſante & ordinairement d'une teinte rouſſe ou tirant ſur le jaune; elle offre vers ſon milieu un épaiſſiſſement remarquable qui ſe continue vers le bas juſqu'à l'axe de la coquille; elle forme au dehors un bourrelet épais, & on en retrouve preſque toujours un ſecond, en forme de varice, ſur la convexité du tour inférieur, à quelque diſtance du premier, ou ſur ſon côté oppoſé, lequel indique l'accroiſſement ſucceſſif de la coquille. Sa lèvre gauche eſt d'autant plus épaiſſe que la coquille eſt plus ancienne; elle eſt collée tout le long du parois interne de l'ouverture où elle forme une ſaillie, qui, étant peu marquée ſur les coquilles de deux pouces de longueur, eſt conſidérablement élevée ſur celles qui ont atteint leur dernier accroiſſement. La columelle eſt garnie vers le bas de deux forts plis, dont l'inférieur a une direction preſque verticale & légèrement oblique, & celui de deſſus une direction tranſverſe, comme dans le *Bulime oreillette*.

Cette coquille eſt ordinairement recouverte par un épiderme brun ou marron foncé, qui y adhère fortement ſur tout le long des ſutures; elle eſt blanche par-deſſous, & quelquefois d'une belle teinte de couleur de chair, qui ne devient bien ſenſible que lorſque ſa ſuperficie a été entamée & uſée par la lime, ſuivant la très-mauvaiſe manière des marchands.

Son animal n'eſt pas encore connu: on peut cependant croire, d'après l'épaiſſeur de ſa coquille & ſon analogie avec celle des eſpèces ſuivantes, qu'il eſt plutôt terreſtre que fluviatile. Davila dit qu'on la trouve aux Indes orientales; Rumphius l'a indiquée dans les marais ſalins de l'île de Céram, l'une des Moluques; mais il eſt vraiſemblable qu'il étoit dans l'erreur, comme cela lui arrive aſſez ſouvent, relativement à la patrie des coquillages.

77. EULIME oreille de chat.
Bulimus auris felis; NOB.

Bulimus, teſta ovata, craſſa, fuſca, tranſverſim ſtriata, columella tridentata, labro medio intùs crenulato; NOB.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig H, 7.*

Voluta coffea Linnæi, teſta ovata lævi, nigro fuſca, tranſverſim ſubtiliſſimè ſtriata, apertu a auriformi coarctata, labro lato albo denticulato, columella tribus dentibus aliis inſtructa ſeu triplicata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, part. 2, pag. 45, tab. 121, fig. 1043, 1044.*

DESCRIPTION. C'eſt ici la coquille que M. Chemnitz a rapportée au *voluta coffea* de Linné, en y ajoutant toute la ſynonymie du *Bulime coniforme*, qui eſt plus vraiſemblablement la véritable eſpèce de cet auteur. Sa figure eſt ovoïde, reſſerrée aux deux extrémités, & terminée en cône obtus du côté de la ſpire; les coquilles que j'ai vues avoient ſept lignes de longueur, & une largeur de quatre lignes vers le milieu; elles étoient très-exactement repréſentées par la figure de M. de Favane: celle de M. Chemnitz paroît auſſi très-exacte, mais elle offre cette coquille dans une proportion bien plus conſidérable que la première, & ſans doute à un âge beaucoup plus avancé. Cette coquille eſt épaiſſe & marquée de ſtries tranverſes, qui ſont également écartées & peu profondes; ſa ſpire eſt compoſée de ſept tours liſſes, dont les ſutures ſont peu marquées; ſon ouverture eſt d'un tiers moins longue que la coquille, elle eſt un peu arrondie à ſon extrémité inférieure, rétrécie vers le milieu, & très-étroite à ſa jonction avec le ſecond tour. Sa lèvre droite eſt épaiſſe, repliée en dehors ſous la forme d'un bourrelet, & dentée à l'intérieur ſeulement vers ſa partie moyenne qui, étant plus élevée que ſes deux extrémités, occaſionne dans ce point un rétréciſſement, lequel, d'après la figure de M. Chemnitz, doit être plus conſidérable ſur les vieilles coquilles que ſur les jeunes. La lèvre gauche eſt oblitérée & peu ſenſible: la columelle, ou plutôt la face interne de l'ouverture, eſt garnie de trois plis qui ſont ſitués à une diſtance à peu près égale les uns des autres; celui du bas eſt oblique comme dans le *Bulime oreillette*, mais un peu plus épais; le ſecond eſt preſque tranſverſal & plus écarté du premier que dans cette eſpèce; le troiſième reſſemble à un tubercule de forme conique qui eſt ſitué à une ligne du bout ſupérieur de la lèvre droite.

Cette coquille eſt d'un brun noirâtre à l'extérieur, tant ſur la ſpire que ſur la convexité du tour inférieur; la lèvre droite, le bourrelet qu'elle forme, & les trois dents de la columelle ont la blancheur & le luiſant d'un os poli: le fond de l'ouverture tire ſur le brun. M. Chemnitz dit qu'elle vit dans les mers des grandes Indes, & qu'on l'a auſſi trouvée dans les mers du Sud pendant les voyages du capitaine Cook.

78. BULIME oreille de Judas.

Bulimus auris Judæ ; NOB.

Bulimus, testa subcylindrica crassa, granulato-decussata, apertura longa in medio coarctata, columella triplicata ; NOB.

Turbo labrosus, ore valde longo & crassis labris munito, &c. ; BONANNI, *mus. kirch. class. 3, pag. 476, fig. 412.*

Buccinum quatuor orbium valde crassum & ponderosum, duobus dentibus ad columellam, ore admodum longo & angusto ; LISTER, *synops. tab. 32, fig. 30.*

Bulla auris Judæ ; testa oblonga, spira lævi, columella tridentata ; LINN. *mus. lud. ulr. pag. 590, num. 227.*

Voluta auris Judæ ; testa coarctata oblonga, spira lævi, columella tridentata ; ejusd. syst. nat. pag. 1187, num. 393.

Auris Midæ tridentata, seu auris Midæ fimbriata crassa, vel alba, vel castanei coloris, tridentata, dorso perpendiculariter striato ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 128, tab. 44, fig. 449, 450, & forte 451.*

Helix auris Judæ ; testa cylindrica, subgranulata, apertura lanceolata, labro ad axim tridentato ; MULLER, *hist. verm. part. 2, pag. 109, num. 310.*

Voluta auris Midæ ; SCHROETER, *fluviconchyl. pag. 314, tab. 9, fig. 10.*

Voluta auris Judæ ; ejusd. einleitung. in die conckylienk. tom. 1, pag. 197, tab. 1, fig. 9.

Judas-oor ; par les Hollandois.

Das Judasohr ; par les Allemands.

L'oreille de Judas ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, que quelques auteurs paroissent avoir confondue avec le *Bulime oreille de Midas*, en est cependant très-distincte ; elle est constamment plus petite, beaucoup plus épaisse, & d'une forme presque cylindrique ; elle en diffère encore, outre les trois dents dont sa columelle est garnie, par les stries granuleuses dont toute sa superficie est parsemée, tandis que la coquille du *Bulime oreille de Midas* n'offre de pareilles stries que près de sa base & sur les tours de sa spire, & point sur le milieu.

Elle a le plus souvent dix-huit ou vingt lignes de longueur, & huit ou neuf lignes de diamètre ; sa forme est cylindrique & presque égale jusqu'au commencement de la spire qui a la figure d'un triangle rectangle. Sa superficie est treillissée d'un bout à l'autre par des stries longitudinales & d'autres transverses, dont les entre-deux sont élevés & granuleux : les tours de la spire, qui sont au nombre de cinq, sont légèrement convexes, & leurs stries sont beaucoup plus fines que celles du tour inférieur, mais également treillissées : les sutures sont peu profondes, quelquefois légèrement crenelées, & le sommet de la spire est obtus.

On voit souvent sur le dos de cette coquille une varice longitudinale comme dans le *Bulime oreille de Midas*, qui indiquant son accroissement successif, présente une côte saillante, blanche & unie.

Son ouverture est longue, étroite & semblable, à sa grandeur près, à celle du *Bulime oreille de chat* ; elle a un peu plus des deux tiers de la longueur de la coquille, & une largeur qui varie suivant son âge. Quand la coquille est adulte, la lèvre droite est très-épaisse sur le bord, légèrement bossue vers le milieu, & très-étroite à son extrémité supérieure ; elle forme un évasement assez considérable vers le bas, & un bourrelet à l'extérieur, dont la superficie est luisante & unie. La lèvre gauche est mince sur le bord & transparente, & plus épaisse du côté de l'ouverture ; la columelle est garnie de trois plis peu écartés, dont les deux inférieurs ont à peu près la même forme & la même situation que dans le *Bulime oreille de Midas*. Le troisieme pli est situé plus dans l'intérieur de la coquille que les deux autres, & vis-à-vis le renflement de la lèvre droite, il ressemble à un tubercule épais de figure demi-orbiculaire.

La couleur de ce *Bulime* tire sur le blanchâtre ou sur le châtain-clair, quand il a été dépouillé de son épiderme qui y adhère fortement. Lorsque l'épiderme n'a point été attaqué, il est brun ou de couleur marron, & blanc comme l'ivoire dans l'intérieur, sur ses deux lèvres, & sur-tout à leur base.

On croit que cette coquille est terrestre, mais on ne sait pas encore bien positivement quelle est sa patrie, excepté qu'elle nous est apportée des grandes Indes. Elle n'est point commune.

79. BULIME tortu.

Bulimus distortus ; NOB.

Bulimus testa oblongo-ovata, rugosa fulva, apertura coarctata, sinuosa, utrinque uniplicata ; NOB.

Auris midæ distorta, testa oblonga, umbilicata, rugosa, longitudinaliter striata, apertura postice coarctata, columella uniplicata plica solida, labro fimbriato, &c. MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 146, tab. 149, fig. 1395, 1396.*

Das verdrehte verschobene midasohr ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille, que l'on ne voit que très-rarement dans les cabinets, n'a été encore décrite & figurée que par M. Chemnitz. L'individu de cette espèce que M. de Joubert possède dans son riche cabinet d'histoire naturelle, & la permission que ce protecteur éclairé des sciences a bien voulu m'accorder d'y décrire tous les objets précieux qu'il renferme, m'ont mis en état de compléter la description de ce savant conchyliologiste, en y ajoutant quelques particularités qu'il me paroit n'avoir pas connues.

Elle a sur deux pouces six lignes de longueur un

un diamètre de dix ou onze lignes; elle eſt oblongue, ovale & retrécie aux deux extrémités. Sa ſuperficie eſt garnie des rides longitudinales, légèrement granuleuſes & luiſantes comme celles du *Bulime oreille de Silène*. Les tours de ſa ſpire ſont au nombre de ſept; ils ſont très-peu convexes & ſont terminés par un ſommet pointu; les ſutures ſont peu profondes, & ſont finement crénelées au tour inférieur; celles de la ſpire le ſont auſſi, mais leurs crénelures ſont ſi petites, qu'on ne peut les reconnoître qu'avec le ſecours d'une loupe.

L'ouverture eſt oblongue, étroite & ſinueuſe, ſa longueur ſurpaſſe de bien peu le milieu de la coquille; ſa largeur moyenne n'eſt que de deux lignes, à cauſe de l'épaiſſiſſement de la lèvre droite qui en rétrecit l'entrée. La lèvre droite eſt mince & arquée vers le haut, ſes deux tiers inférieurs ſont au contraire très-épais, applatis ſur le bord, ſinueux à l'extérieur & comme enfoncés vers le milieu; elle offre à l'intérieur un gros tubercule qui eſt ſitué au commencement de ſon épaiſſiſſement, & un bourrelet liſſe & recourbé en-dehors qui l'accompagne juſqu'à la baſe; celle-ci, quoique entière & arrondie, eſt plus étroite que dans les eſpèces précédentes; elle forme en-dedans une petite gouttière qui a le double moins de largeur que l'extrémité ſupérieure de l'ouverture & un peu moins de longueur. La lèvre droite eſt très-mince ſur le devant & collée ſur le ventre de la coquille; la columelle eſt épaiſſe, ſinueuſe & garnie vers le haut d'un gros pli, qui eſt ſitué un peu plus bas que le tubercule de la lèvre droite. Enfin, l'axe de cette coquille eſt percé par un très-petit ombilic qui eſt recouvert en partie par le rebord extérieur & ſaillant de la columelle.

La couleur de cette coquille étoit blanche, mais je préſume qu'elle n'étoit qu'accidentelle, puiſque celle de M. Chemnitz étoit fauve & parſemée de points & de lignes obliques, d'une teinte tirant un peu ſur le brun. La patrie du *Bulime tortu* n'eſt pas bien connue, on ſoupçonne qu'il vient des Indes orientales & qu'il eſt du nombre des terreſtres.

80. BULIME oreille de bœuf.

Bulimus Bovinus; NOB.

Bulimus, teſta oblongo-ovata, alba, fuſco-undata, apertura flava, columella uniplicata; NOB.

LISTER, *append. ad ſynopſim*, *tab.* 1058, *fig.* 8.

Buccin fort rare de forme alongée qui a quelque reſſemblance à la fauſſe oreille de Midas, il eſt d'un fauve brun, ce qui lui a fait donner le nom d'oreille de bœuf. FAVANNE, *catal. raiſ. pag.* 20. *num.* 81.

Auris Midæ terræ auſtralis, teſta terreſtri ovali-oblonga, longitudinaliter ſtriata & ruguloſa, anfractibus octo ſuperinductis epidermide flaveſcente, apertura auriformi integra coarctata, columella unidentata, &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *part.* 2, *pag.* 42, *tab.* 121, *fig.* 1039, 1040.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig.* 5.

Midas ear from neu caledonia; par les Anglois.

Ein Midasohr von neu caledonien; par les Allemands.

L'oreille de bœuf; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a effectivement, comme l'a obſervé M. de Favanne, quelque reſſemblance avec le *Bulime oblong*, vulgairement nommé la *fauſſe oreille de Midas de Cayenne*; mais elle eſt conſtamment plus petite, & ſa ſpire eſt un peu plus alongée que dans cette eſpèce; elle a encore bien d'autres différences comme on verra par ſa deſcription, dont la plus eſſentielle conſiſte dans un pli à la columnelle, tandis qu'on n'en voit aucune trace dans le *Bulime oblong*.

Sa forme eſt ovale, oblongue, arrondie vers la baſe & rétrecie du côté du ſommet; ſa longueur eſt d'environ trois pouces ſur un pouce ſept lignes de diamètre: on compte huit tours à ſa ſpire, dont la ſuperficie eſt légèrement convexe & marquée de rides & de ſtries longitudinales peu écartées. Les ſutures ſont ſimples, un peu plus profondes que celles du *Bulime oblong* & d'une teinte blanchâtre.

Son ouverture eſt ovale, légèrement oblique, & rétrecie à ſon extrémité ſupérieure; ſa longueur égale celle de la moitié de la coquille, & ſa largeur, vers le milieu, eſt de huit à neuf lignes. Sa lèvre droite eſt arquée, un peu recourbée en-dehors, mais peu épaiſſe; la gauche eſt élevée en forme de bourrelet & convexe vers le milieu. La columelle n'a qu'un ſeul pli aſſez protubérant qui eſt ſitué dans une direction oblique à environ ſix lignes de ſa baſe. Cette coquille eſt fauve en-dehors & marquée, à des intervalles à-peu-près égaux, de flammes longitudinales brunes ou de couleur marron; les deux lèvres ſont blanches, mais le fond de l'ouverture eſt coloré de jaune, d'une teinte plus ou moins foncée. Quand elle n'a point été dépouillée elle eſt recouverte d'un épiderme jaunâtre qui maſque en partie les flammes brunes dont elle eſt ornée; elle eſt terreſtre & de la Nouvelle Hollande d'où elle fut apportée pendant les voyages du Capitaine Coock.

81. BULIME oreille de Silène.

Bulimus auris Sileni; NOB.

Bulimus, teſta oblongo-ovata, fulva, nitida, granulato rugoſa, fuſco-undata, apertura alba columella uniplicata; NOB.

LISTER, *append. ad conchyl. ſynopſim*, *tab.* 1058, *fig.* 9.

SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 60, *abſque numero inferne ad dexteram inter Bulimos ſcarabæos.*

Voluta auris Judæ; teſta ovata tenui glabra,

ſpira prominula lævi, columella unidentata, GRONOV. *zoophyl. tab.* 18, *fig.* 12.

· *Oreille de Midas flambée de blanc & de marron clair dans le corps, à lèvres retrouſſées en-dehors, l'extérieure ſinueuſe, & l'intérieure armée d'une ſeule dent*; DAVILA, *cata'. ſyſt. pag.* 133.

Auris Midæ fimbriata lævis unidens ſub umbilicata, flammis perpendicularibus luteis vel fuſcis depicta, quæ auris Midæ undulata lævis; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 127, *tab.* 43, *fig.* 447, 448.

Volata auris ſileni; teſta ovali gibba umbilicata, columella plica unica craſſa flexuoſa; VON BORN, *ind. muſ Cæſar. pag.* 197, *num.* 2. — *ejuſd. teſtac. muſ Cæſar. pag.* 212, *tab.* 9, *fig.* 3, 4.

SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag* 285, *num.* 164.

Die langohr; das glatte flammichte midasohr; par les Allemands.

Oreille de Silène; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille ſe rapproche beaucoup par ſa forme de l'eſpèce précédente, mais elle eſt d'un plus petit volume, & ſa ſuperficie quoique ſtriée & grenue eſt toujours très-luiſante. Les plus grandes n'ont qu'un pouce huit lignes de hauteur, & environ neuf lignes de diamètre; elles ſont compoſées de cinq tours convexes qui ſont terminés par un ſommet obtus. La ſuperficie du tour inférieur eſt garnie de ſtries longitudinales, formées de grains oblongs qui paroiſſent quelquefois articulés; les tours de la ſpire ne préſentent, au premier coup-d'œil, que des ſtries obliques très-fines, mais on apperçoit avec une loupe qu'elles ſont ondulées & peu différentes quant au fond de celles du tour inférieur; les ſutures ſont peu profondes & finement crénelées. L'ouverture a exactement la moitié de la longueur de la coquille, elle eſt ovale, un peu rétrecie vers le milieu & deux fois & un quart auſſi longue que large. La lèvre droite eſt épaiſſe, très-luiſante & recourbée en-dehors, elle forme à l'extérieur une ſaillie de près d'une ligne, avec un léger enfoncement au milieu, & à l'intérieur un épaiſſiſſement ſitué comme dans la *Bulime ovale* qui la rend en quelque manière ſinueuſe. La lèvre gauche eſt épaiſſe, élevée & collée ſur le bord interne de l'ouverture; elle offre vis-à-vis l'épaiſſiſſement de la lèvre droite un pli oblique & épais qui eſt placé un peu plus haut & plus à l'intérieur de l'ouverture que dans l'eſpèce précédente. Son axe eſt percé par un très-petit ombilic qui eſt aſſez profond & dont l'orifice eſt en partie recouvert par le rebord extérieur de la columelle.

La couleur de cette coquille varie du fauve clair au brun marron, mais elle eſt conſtamment ornée de flammes longitudinales, ſimples ou ondulées, dont la teinte ordinairement brune a plus ou moins d'intenſité ſelon que la couleur du fond eſt plus ou moins foncée. Les tours de la ſpire ſont toujours moins colorés que celui de l'ouverture, ſes lèvres ſont blanches & ſa cavité eſt colorée d'un violet très-clair, excepté ſa face gauche qui eſt brune ou noirâtre. Ce *Bulime* eſt terreſtre & vit dans les forêts de l'iſle de Saint-Domingue: je l'ai auſſi rencontré parmi des coquillages qui avoient été envoyés de Surinam.

Parmi les figures que j'ai cité, il eſt digne de remarque qu'il n'y en a pas une ſeule qui ſoit exacte, celle de Liſter a le ſommet de la ſpire trop pointu, celle de Martini pèche en ce que l'ouverture eſt trop étroite & que le pli de la lèvre gauche eſt ſitué trop près de ſon milieu. La figure de M. le Baron de Born eſt plus exacte quant à ces deux parties, mais l'ouverture a trop de largeur, & la coquille un trop grand diamètre. Aucun de ces Auteurs n'avoit apperçu les grains dont ſes ſtries ſont garnies, ce qui ſemble indiquer qu'il en exiſte peut-être une variété, dont la coquille ſeroit toute liſſe.

82. BULIME oreille de lièvre.

Bulimus auris leporis; NOB.

Bulimus, teſta conico-oblonga granulata, baſi depreſſa obliquata, apertura inferne elongata, columella uniplicata; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt très-précieuſe & n'a point été encore décrite; elle eſt terreſtre & de l'iſle de Madagaſcar. Sa forme eſt conique, tronquée obliquement à la baſe & terminée au haut par une ſpire pyramidale peu élevée. Sa longueur, depuis l'extrémité inférieure de l'ouverture juſqu'au ſommet de la ſpire, eſt d'un pouce ſept lignes, & ſon plus grand diamètre de onze lignes. Sa coquille eſt compoſée de cinq tours & demi dont l'inférieur eſt le plus conſidérable; elle eſt mince, tranſparente & très-luiſante dehors comme dedans: le tour inférieur eſt convexe en dehors & coupé quarrément vers le bas, de manière qu'il préſente un angle droit à ſon bord inférieur, & une ſurface plate très-oblique à ſa baſe. Les tours de la ſpire ont à-peu-près la même convexité que ceux de l'eſpèce précédente, mais leur ſommet eſt un peu plus pointu. Toute leur ſuperficie eſt garnie d'un bout à l'autre de petites rides élevées, entremêlées de ſtries longitudinales, ſéparées les unes des autres par des légers enfoncements qui la font paroître granuleuſe ou treilliſſée & légèrement raboteuſe. Les ſutures ont peu de profondeur & ſont garnies de légères crénelures qui ne ſont apparentes que ſur les deux tours inférieurs.

L'ouverture eſt grande, ſimple & ſituée obliquement relativement à l'axe de la coquille; elle eſt oblongue, ovale, très-prolongée vers la baſe, & rétrecie à ſon extrémité ſupérieure; ſa longueur eſt un peu plus double de ſa largeur, & deux fois auſſi longue que la ſpire; la lèvre droite eſt mince, recourbée en dehors & terminée au bas par un prolongement applati de deux lignes

de longueur. La lèvre gauche eſt mince, tranſparente & collée ſur la face interne de l'ouverture. La columelle offre, dans l'intérieur, un gros pli arrondi, & en-dehors une lame mince, oblique qui circonſcrit l'ouverture. L'ombilic conſiſte en une fente entr'ouverte qui pénètre obliquement dans l'axe de la coquille & occaſionne par ſon volume le pli de l'ouverture. Le fond de ſa couleur eſt blanc & parſemé de taches & de points fauves : le tour inférieur a une bande brune au-deſſus de ſa carène, & deux bandes tranſverſes interrompues ſur ſa convexité, leſquelles ſont compoſées de taches fauves longitudinales. La coupure oblique de ſa baſe eſt plus blanche que le reſte de la coquille ; elle eſt variée de fauve vers le milieu & ornée d'une ſeconde bande brune qui ſemble partir de l'ombilic. Les bords de l'ouverture ſont blancs, & ſa cavité qui eſt tranſparente laiſſe appercevoir les nuances de l'extérieur. Je découvris ce Bulime dans une forêt de bambous, de l'iſle de Madagaſcar, qui eſt ſituée à neuf lieues nord du port de Foulepointe ; l'animal étoit bleuâtre, ridé, verruqueux, & ſa tête étoit pourvue de quatre tentacules.

83. Bulime auſtral.

Bulimus auſtralis ; Nob.

Bulimus, teſta oblongo-ovata, perforata fulva, fuſco unifaſciata, columella unidentata ; Nob.

Auris Midæ faſciata terræ auſtralis, teſta ovata perforata Brunnea, faſcia lata fuceſcente, &c. Martini, *conchyl. tom. 9, pag.* 44, *tab.* 121, *fig.* 1041.

Das Bandirte Midaſohr auf den ſudlandern ; par les Allemands.

The Banded Midas ear from the ſouth ſeas ; par les Anglois.

Description. Cette coquille fut découverte au premier voyage du Capitaine Coock à la Nouvelle Hollande ; elle a un pouce & treize lignes de longueur & la moitié moins de diamètre ; ſa forme eſt ovale oblongue, ventrue & arrondie vers la baſe, & conique du côté de la ſpire ; elle eſt compoſée de ſept tours dont la ſuperficie eſt unie, très-bombée & la ſubſtance épaiſſe & ſolide ; ſes ſutures ſont ſimples, profondes & très-unies.

Son ouverture qui eſt ovale eſt de deux ſeptièmes plus longue que large, & un peu plus courte que la moitié de la coquille. La lèvre dont elle eſt bordée à l'extérieur eſt épaiſſe, blanchâtre & recourbée en dehors ; celle de l'intérieur de l'ouverture eſt très-mince, diaphane & collée ſur la convexité du ſecond tour : la dent de la columelle eſt ſituée vers le milieu de l'ouverture, vis-à-vis un épaiſſiſſement qu'on obſerve ſur la face interne de la lèvre droite : ſon ombilic eſt petit, peu profond & ſemblable à celui du *Bulime oreille de ſilene.*

Sa couleur principale eſt le fauve qui occupe toute la partie ſupérieure de la coquille depuis le bout de la lèvre droite juſqu'au ſommet de la ſpire, à l'exception d'une très-petite bande brune foncée ou noirâtre qui accompagne le bord ſupérieur de chaque tour au-deſſous des ſutures. Le tour de l'ouverture eſt brun ou noirâtre depuis le haut de cette lèvre juſqu'à la baſe de la coquille ; la lèvre droite & la columelle ſont blanches, le fond de la cavité tire ſur le cendré. Cette eſpèce eſt terreſtre.

84. Bulime d'Otahiti.

Bulimus Otaheitanus ; Nob.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa, oblongo-ovata, perforata craſſa brunnea, apertura ſemi-ovata unidentata ; Nob.

Helix perverſa in Rivulis inſulæ auſtralis Otaheite reperta, teſta craſſiuſcula ex caffeo ſeu Brunneo colorata umbilicata, &c. ; Martini, *conchyl. tom. 9, part. 1, pag.* 108, *tab.* 112, *fig.* 950, 951.

Die linke Otaheitiſche fluſſchnecke ; par les Allemands.

Small reverſe ling ſnail fund in the Rivers of Otaheite ; par les Anglois.

Description. Cette eſpèce eſt fluviatile & fut découverte pendant le même voyage que la précédente, dans les ruiſſeaux de l'iſle d'Otahiti. Sa coquille eſt inverſe, oblongue, ovale, très-épaiſſe, & n'a que dix ou onze lignes de longueur ſur environ ſix lignes de diamètre ; elle eſt compoſée de cinq tours qui ſont unis à l'extérieur & auſſi bombés que ceux du *Bulime auſtral*, mais qui tournent dans un ſens contraire à celui du plus grand nombre des coquilles, c'eſt-à-dire de la droite de ſon animal vers ſa gauche. Sa ſpire eſt conique & terminée par un ſommet pointu ; quant aux ſutures elles reſſemblent à celles de l'eſpèce précédente.

Son ouverture eſt demi-ovale, oblique vers le haut, arrondie au bas & d'un tiers ſeulement plus longue que large, & plus courte d'une ligne que le milieu de la coquille. Sa lèvre extérieure eſt arquée, très-évaſée ſur le bord & recourbée à l'extérieur, elle eſt plate en-dehors & ſaillante. La lèvre intérieure eſt au contraire très-mince & garnie vers le milieu d'une dent qui ne ſe trouve que ſur les vieilles coquilles, les jeunes n'ayant à ſa place qu'une calloſité de peu d'apparence : la columelle qui eſt ſimple recouvre à l'extérieur un ombilic ſemblable à celui du *Bulime auſtral*. Toute cette coquille eſt brune en-dehors ou de la couleur du café brûlé ; les lèvres ſont blanchâtres & ſa cavité couleur de ſuie ; elle n'eſt point commune.

85. Bulime labié.

Bulimus labioſus ; Nob.

Bulimus, testa subcylindrica, lævigata, diaphana, alba, apertura semiovata circinnata unidentata; NOB.

Turbo terrestris similis marino, sed lævis valde umbilicatus, margine magis acuto; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, fig. R.*

Helix labiosa; testa oblonga polita candida, apertura edentula, labro dilatato; MULLER, *hist. verm. infus. & test. part. 2, pag. 96, num. 294?*

Læbe snekken; par les Danois.

DESCRIPTION. Ce *Bulime* a une coquille blanche lisse presque cylindrique, mince, diaphane, dont le bout de la spire est atténué & pointu, & celui de la base très-obtus. Elle ne surpasse guère treize lignes de longueur sur environ quatre lignes & demie de diamètre. Sa spire est composée de neuf tours, dont l'inférieur, quoique le plus considérable, a cependant moins de longueur que tous les autres réunis, comme Muller l'a très-bien observé.

Son ouverture est demi-ovale, c'est-à-dire tronquée transversalement vers le haut, & demi-orbiculaire à son bout inférieur; sa lèvre droite est terminée sur le bord par un bourrelet applati dont la saillie est assez considérable; la gauche achève de border l'ouverture; elle est collée sur le bord supérieur & ne semble être qu'une continuation de la première. La columelle offre, vers sa partie moyenne, un petit renflement qui correspond à l'ombilic perforé dont elle est pourvue à l'extérieur, & le milieu de la lèvre gauche a une petite dent conique qui a été très-bien exprimée dans la figure de Gualtieri. Muller ne trouva point cette dent dans la coquille qu'il a décrite, mais il est vraisemblable que malgré cette différence elle ne doit en être considérée que comme un jeune individu, dont l'ouverture n'étoit pas encore achevée. Cette coquille est toute blanche, très-lisse & très-luisante dehors comme dedans. Gualtieri l'a rangée parmi les coquilles terrestres, mais ni lui ni Muller n'ont indiqué sa patrie.

86. BULIME fuseau

Bulimus fusus; NOB.

Bulimus, testa cylindrica utrinque obtusata, oblique striata, apertura semi-ovata unidentata; NOB.

Cochlea alba cylindracea, dense & leviter striata; LISTER, *synopf. tab. 588, fig. 49.*

Oxystrombus clathratus sive Bidens, cylindraceus, per longum striatus; KLEIN, *ostrac. pag. 33, gen. 10, spec. 2, num. 3, litt. c.*

Alvearia Buccina, quæ apiariorum vel & infantum fasciis involutorum formam gerunt, hinc ab aliis etiam cunæ vocantur; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 151, tab. 55, num. 21, figura ultima ad dexteram.*

DESCRIPTION. Cette coquille est terrestre & assez analogue aux deux suivantes; pour présumer avec quelque fondement que Linné n'aura considéré ces espèces que comme des variétés d'une seule. Klein, & en dernier lieu M. Chemnitz n'ont pas pensé différemment. Le premier de ces Auteurs y avoit même réuni la *cerithe tronquée*, tant il étoit porté à diminuer le nombre des espèces pour augmenter celui des variétés. Elle a ordinairement depuis un pouce jusqu'à quinze lignes de longueur sur un diamètre de trois lignes & demie, à quatre; elle a une forme presque cylindrique, quoique un peu plus rétrecie du côté de la spire que de celui de la base, & presque également obtuse aux deux bouts. Sa spire est composée de sept ou huit tours qui sont peu bombés & sont marqués de stries obliques, fines & serrées, au lieu qu'elles sont écartées, profondes & plus semblables à des côtes qu'à des stries, dans les deux espèces suivantes. Le sommet de la spire est très-obtus. L'ouverture représente un demi-ovale, terminé à son bout supérieur par une coupe oblique, & à sa base par un arrondissement régulier. Sa largeur surpasse d'un peu plus d'un tiers sa longeur & sa cavité paroit quadrangulaire. Sa levre droite est légèrement évasée sur le bord & sans bourrelet. La gauche est saillante & marquée dans l'intérieur d'un pli longitudinal qui est situé plus en-dehors que dans le *Bulime momie*. L'axe offre à la place de l'ombilic une petite fente qui n'a presque point de profondeur.

Cette coquille est constamment blanche dehors comme dedans, mince & légèrement transparente; elle est terrestre, & nous vient de l'isle Saint-Domingue & de la Guadeloupe.

87. BULIME momie.

Bulimus mumia; NOB.

Bulimus, testa subcylindrica oblique sulcata, apertura semi-ovata, bidentata, fulva; NOB.

Cochlea alba bidens, striis eminentibus exasperata paulo productior; LISTER, *synopf. tab. 588, fig. 48.*

Oxy-strombus clathratus sive Bidens, productior per longum striatus; KLEIN, *ostrac. pag. 33, gen. 10. spec. 2, num. 3, litt. b.*

Apiarium, seu puer in fasciis; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 281, tab. 153, fig. 1439, litt a, b.*

Byekorfjes, gebackerd kindje; par les Hollandois.

Das Bienen-korbchen; par les Allemands.

L'enfant au maillot; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est marine & distincte de celle qui suit, par son épaisseur, par son volume, comme par la couleur de son ouverture, & par les deux dents dont elle est armée. Elle a sur une longueur de dix-sept lignes, un demi-pouce de diamètre & environ douze tours. Sa forme est cylindrique, mais le côté de la spire est terminé en toupie, & son bout est moins

obtus que dans le *Bulime fuſeau*; le rétreciſſement de cette extrémité ne commence à devenir ſenſible que vers le cinquième tour & preſque aux deux tiers de ſa longueur. La ſuperfice des ſpires eſt preſque plate & garnie de côtes, arrondies, obliques, qui ſont ſéparées les unes des autres par des interſtices à peu près égaux. Les ſutures ſont ſimples, plus profondes que dans l'eſpèce précédente, excepté ſur les cinq ou ſix derniers tours du ſommet.

L'ouverture ne diffère de celle du *Bulime fuſeau*, qu'en ce qu'elle a un peu moins de longueur & un peu plus de largeur que dans cette eſpèce; ſa lèvre droite eſt épaiſſe & repliée à l'extérieur en guiſe de bourrelet, la gauche eſt ſituée comme dans la précédente & collée ſur la convexité du ſecond tour; elle offre dans l'intérieur un pli ſemblable, dont la groſſeur eſt proportionnée à celle de la coquille; on voit un ſecond pli moins élevé que le premier dans le fond de l'ouverture, à la baſe de la columelle, qui ſemble dépendre de la profondeur de l'ombilic; celui-ci eſt ſitué comme dans l'eſpèce précédente, mais il eſt plus ouvert & même plus profond.

Cette coquille eſt blanche à l'extérieur, fauve ou rouſſe dans l'ouverture & ſur les bords des lèvres, & rougeâtre vers le ſommet de la ſpire; elle eſt marine & de l'Océan Américain.

88. BULIME maillot.
Bulimus uva; NOB.
Bulimus, teſta cylindracea, obtuſa, recte ſulcata, alba, apertura ſemi-ovata unidentata; NOB.
Turbo levis minutiſſimis ſulcis corrugatus, colore cinereo, in medio ore dente armatus, qui valdè prominet; BONANNI, *recreat. pag.* 129, *claſſ.* 3, *fig.* 140. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 457, *num.* 140.

Turbo integer fimbriatus cylindroidaus, per longitudinem ſtriatus, ſtriis interruptis ore dentato, ſub albidus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 58, *fig. D.*
Alvearia Buccina; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 151, *tab.* 55, *fig.* 21, *ſuperne in angulo dextro, figuræ ſeptem.*

Olivaris ſtriata & faſciata; PETIVER, *gazoph. tab.* 27, *fig.* 2, *figura optima.*
Turbo uva; *teſta cancellata ovata obtuſa, anfractibus contiguis, ſtriis, longitudinalibus imbricatis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1238, *num.* 636. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 659, *num.* 354.
Helix fuſus; *teſta cylindracea obtuſa, recte ſulcata, apertura dentata anfractibus novem*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 108, *num.* 308.
Turbo uva; VON BORN, *teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 340, *tab. min. fig. e.*
Coquille terreſtre; PAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig. B*, 11.
Teen ſnekken; par les Danois.
L'enfant au maillot; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt conſtamment plus petite que la précédente, mais elle lui eſt d'ailleurs ſi ſemblable ſous pluſieurs rapports, qu'on ne doit pas s'étonner que les Conchyliologiſtes, qui n'ont pas été à portée de les examiner en même-temps, ayent pu les confondre & les réunir en une ſeule eſpèce.

Sa longueur eſt de onze ou douze lignes au plus, & le milieu de la coquille n'a que quatre lignes de diamètre; elle eſt un peu rétrecie aux deux extrémités, bombée vers le milieu, &, quant au reſte, ſemblable à celle du *Bulime momie*. On ne compte que neuf ou dix tours à ſa ſpire qui ſont garnis de côtes & de ſillons longitudinaux, ou beaucoup moins obliques que dans l'eſpèce précédente; le ſommet de ſa ſpire a la même forme que dans cette coquille, & ſes deux derniers tours ſont ordinairement liſſes & blancs.

L'ouverture ne diffère de celle du *Bulime fuſeau* qu'en ce qu'elle n'eſt point colorée, que la lèvre gauche eſt ſeule dentée, & qu'elle eſt privée du pli de la columelle. Sa couleur eſt ordinairement blanche ou cendrée; mais on en voit quelquefois des variétés dont la coquille eſt toute rouſſe, ou blanchâtre tachée de roux, ou à fond roux & à côtes blanches. On trouve cette eſpèce ſur les côtes de la Bretagne, ainſi c'eſt mal à propos que Muller l'avoit rangée parmi les coquilles terreſtres Cet auteur n'a vraiſemblablement décrit qu'un de ſes jeunes individus dont la dent de la lèvre inférieure n'étoit point encore formée, & dans l'ouverture duquel on diſtinguoit cependant un renflement vers la région de l'ombilic, lequel diſparoît en totalité ſur les coquilles adultes.

89. BULIME poupée.
Bulimus pupa; NOB.
Bulimus, teſta ſubcylindrica ſtriata alba, apertura ovata magna unidentata; NOB.
Helix pupa; *teſta ſubimperforata, ovato oblongæ rudi, anfractibus ſenis, apertura lunato oblonga*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1248, *num.* 700?

DESCRIPTION. Il eſt vraiſemblable que cette coquille eſt celle que Linné a déſignée ſous le nom de *Helix pupa*, tant à cauſe du pays où on la trouve, qui eſt le même que cet auteur indique pour ſon eſpèce, que par rapport aux convenances qui ſe trouvent entre les deux, autant qu'il eſt poſſible d'en juger par ſa phraſe dénuée de deſcription.

Cette coquille n'a en tout que ſix lignes de longueur & deux lignes & un tiers de diamètre vers le bas; elle eſt d'une forme ovale, alongée & preſque cylindrique depuis ſon tiers ſupérieur juſqu'à la baſe, & les tours du haut de ſa ſpire ſe

rétreciſſent inſenſiblement juſqu'au ſommet, dont la pointe eſt mouſſe & obtuſe.

On ne compte ordinairement que ſix tours à ſa ſpire & ſix & demi ou ſept ſur les coquilles les plus grandes. Leur convexité eſt un peu plus forte que dans le *Bulime antibarillet*, & leur ſuperficie eſt marquée de ſtries longitudinales très-fines & très-ſerrées. Leurs ſutures ſont ſimples, & elles reſſemblent à une ligne enfoncée qui décrit une ſpirale tout autour. L'ombilic eſt petit & ſitué obliquement à l'axe de la coquille.

L'ouverture eſt grande relativement aux eſpèces qui ſuivent; ſa figure eſt ovale, arrondie vers la baſe & rétrecie à ſon extrémité ſupérieure; elle reſſemble en petit à celle du *Bulime calcaire*; elle offre un léger évaſement ſur le bord de la lèvre droite, mais aucun bourrelet à l'extérieur. La lèvre gauche eſt collée en guiſe d'un feuillet très-mince ſur la convexité du ſecond tour, elle eſt accompagnée près ſa jonction avec le bout ſupérieur de la lèvre droite, d'une petite dent ou d'un pli qui manque ſur les jeunes individus. Cette dent a une ſituation qui n'eſt point ordinaire dans le genre du *Bulime*, & une configuration qui ſuffit pour la faire reconnoître, elle offre ſur le devant un léger enfoncement qui la fait paroître creuſée en forme de voûte. Le *Bulime poupée* eſt tout blanc ou de couleur fauve clair & tranſparent; les coquilles de cette eſpèce que je poſſède m'ont été données par M. l'Abbé Poiret, qui les avoit ramaſſées dans le voiſinage d'Alger, & les avoir reconnues terreſtres. La ſeule différence eſſentielle que l'on peut trouver entre cette eſpèce & *l'Helix pupa* de Linné, c'eſt que cet auteur n'indique aucune dent dans l'ouverture de ſa coquille; mais j'ai déjà dit qu'on ne l'apperçoit telle que je l'ai décrite, que ſur les coquilles les plus développées; que les jeunes n'en ont point, & je dois ajouter que cette dent eſt ſimple, quand elle commence à ſe former, & qu'elle n'a de foſſette bien marquée que ſur les plus vieux individus.

90. BULIME tridenté.

Bulimus tridens; NOB.

Bulimus, teſta ſub cylindrica, lævi pellucida, apertura tridentata; NOB.

Turbo terreſtris rufeſcens ventricoſus, ore denticulato, à ſiniſtra in dexteram convolutus, intra ſex ſpiras finitus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4. fig. F.*

Helix tridens; *teſta cylindracea albida apertura tridentata*; MULLER, *hiſt. verm. terreſt. p. 2, pag. 106, num. 305.*

Den trekantede ſnekke; par les Danois.

DESCRIPTION. C'eſt par erreur que l'on trouvera dans le tableau des différences ſpécifiques de ce genre, le nom de *Bulime barillet*, au lieu de *Bulime tridenté*, & que la phraſe du *Bulime barillet* a été ſupprimée. Je fus induit à cette erreur, parce que je ne connoiſſois pas alors le *Bulime barillet* de M. Geoffroi, & que j'avois d'ailleurs trouvé aux environs de Paris le *Bulime tridenté*, dont cet excellent naturaliſte n'a pas parlé dans ſon *Hiſtoire des Coquillages des environs de Paris*. Je me perſuadai facilement que c'étoit l'eſpèce de cet Auteur, & ce n'eſt que depuis peu de jours que l'ayant rencontré, j'ai reconnu que ces deux coquilles ſont effectivement deux eſpèces diſtinctes, comme on en jugera par leur deſcription.

Le *Bulime tridenté* a quatre lignes & demie de longueur & une ligne & demie de diamètre; ſa coquille a à-peu-près la même forme que celle de l'eſpèce précédente; elle eſt mince, tranſparente & liſſe, quoiqu'on diſtingue à travers une loupe, qu'elle eſt marquée de ſtries longitudinales très-fines. Sa ſpire n'a que ſix ou ſept tours, dont la convexité eſt un peu moindre que dans le *Bulime poupée*, ſes ſutures ſont ſemblables & le ſommet de la ſpire eſt également obtus.

L'ouverture eſt ovale, & d'un tiers plus large que dans l'autre; la lèvre droite eſt ſimple ſur le bord, épaiſſe dans l'intérieur, & légèrement enfoncée vers le milieu; la gauche eſt plus mince que dans l'eſpèce précédente & ſituée de même. Les dents de l'intérieur de l'ouverture, ſont au nombre de trois; une d'elle eſt ſituée au bas de la columelle, la ſeconde vers le milieu de la lèvre droite, & la troiſième vis-à-vis de celle-ci exactement au milieu de la lèvre gauche. Ces trois dents ſont blanches ainſi que les bords internes de l'ouverture, tandis que le reſte de la coquille eſt roux clair, ou couleur de corne, & tranſparent. La place de l'ombilic n'eſt remarquable que par un léger enfoncement ſans aucune fente ſenſible. Muller, qui a très-bien décrit cette eſpèce, a obſervé qu'on rencontre quelquefois une quatrième dent au haut de l'ouverture, qui ne ſe trouve pas ſur tous les individus: je conviens avec plaiſir que cette obſervation eſt fondée; de quatre coquilles que je poſſède de cette eſpèce une ſeule préſente cette dent, dont la ſituation eſt la même que celle que j'ai décrite dans le *Bulime poupée*, mais ſon volume eſt beaucoup plus petit, & ſa figure ſemblable à un grain.

Cette coquille eſt terreſtre, elle ſe cache pendant l'hiver dans les fentes de vieux murs & ſous la mouſſe des arbres: on la trouve près de Paris au bois de Boulogne, & en Italie ſuivant Muller.

La coquille que M. Chemnitz a décrite, & figurée dans le neuvième tome de *la Conchyliologie* de Martini, p. 2, pag. 167, tab. 135, fig. 1236, ſous le nom de *Helix granum avenaceum*, & à laquelle il a rapporté le ſynonimie de Gualtieri & de Muller, eſt ſûrement différente de celle-ci quoiqu'elle en aie à-peu-près la forme. La figure de Gualtieri eſt plus exacte quant au contour, mais on n'y voit qu'une ſeule dent au milieu de la lèvre droite: je penſe cependant que

c'eſt plutôt la faute de l'artiſte que celle de l'auteur, car ſa définition eſt bonne.

* Bulime barillet.

Bulimus doliolum; Nob.

Bulimus, teſta cylindrica utrinque obtuſa, labro albo reflexo, apertura unidentata; Nob.

Cochlea teſta ſub cylindracea obtuſa, labro albo reflexo, ſpiris octo; Geoffroy, *conchyl. pag.* 57, *num.* 19.

Le grand barillet; par les François.

Description. M. Geoffroy eſt le ſeul auteur qui aye parlé de cette eſpèce que l'on aura vraiſemblablement confondue avec le *Bulime mouſſeron*, parce que leurs deux coquilles ſe reſſemblent beaucoup, & qu'elles ne diffèrent l'une de l'autre que par leur volume & le nombre des tours dont elles ſont compoſées. Je préſume même que leur vraie différence conſiſte indépendamment de celles que j'ai déjà annoncées, dans la dent dont l'ouverture de celle-ci eſt pourvue, tandis que l'autre en eſt privée; on pourra concilier par ce moyen ce que j'ai déjà dit à l'article du *Bulime mouſſeron*, des coquilles de cette eſpèce, dont les unes ſont dentées & les autres ne le ſont pas. Il eſt vraiſemblable que les premières ſont de jeunes individus de celle-ci, & que celles dont l'ouverture eſt nue appartiennent à l'autre eſpèce. Celle-ci eſt plus grande & plus longue, quand elle eſt parvenue à ſon dernier accroiſſement, elle a depuis deux lignes & demie juſqu'à trois lignes de longueur & un peu plus d'une ligne de diamètre; ſa coquille, comme le dit très-bien M. Geoffroi, approche de la couleur fauve & a un peu de tranſparence. Sa figure eſt cylindrique, comme celle d'un petit baril, ce qui l'a fait appeller le *Barillet*, les tours de ſa ſpire formant comme les cercles d'un baril. Son ſommet ne ſe termine pas en pointe, mais il eſt mouſſe, obtus & arrondi. On compte huit tours à ſa ſpire & même juſqu'à neuf. Son ouverture eſt ovale avec une lèvre recourbée au dehors de couleur blanche, & une arrête ou dent en forme d'un feuillet de la même couleur, qui eſt ſituée au milieu de la lèvre gauche. On trouve cette coquille aux environs de Paris parmi les mouſſes qui recouvrent le tronc des vieux arbres, & ſous les pierres, dans les jardins & les campagnes.

91. Bulime antibarillet.

Bulimus quadridens; Nob.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa cylindrica (lævi) flavicante, apertura quadridentata; Muller, *hiſt. verm. p.* 2. *pag.* 107. *num.* 306. *ſub helice quadridente.*

Buccinum exiguum album cylindraceum, ſeptem orbium; Listir, *ſynopſ. tab.* 40 *fig.* 38.

Strombus orizæ granum, exiguus albus, ſeptem orbium; Klein, *oſtrac. pag.* 28 *gen.* 4 *ſect.* 2 *litt. g.*

Cochlea, teſta ſub cylindracea obtuſa, labro albo reflexo ore quadridentato, ſpiris octo ſiniſtrorſis; Geoffroy, *conchyl. pag.* 65 *num.* 24.

Turbo uva terreſtris ſiniſtrorſa, teſta cylindracea ſub flava, pellucida, anfractibus octo vel novem contrariis, apice obtuſiuſculo, apertura quadridentata; Martini, *conchyl. tom.* 9. *p.* 1. *pag.* 123. *tab.* 112, *fig.* 965.

Den tandede links ſnekke; par les Danois.

Das Links Geflochtene Bienenkorbchen; par les Allemands.

L'antibarillet; par les François.

Description. Comme cette coquille reſſemble à celle du *Bulime barillet*, mais que ſa ſpire tourne dans un ſens contraire; ou de la droite de l'animal vers ſa gauche. M. Geoffroi, lui donna le nom de *l'antibarillet* qui exprime aſſez bien ſon analogie, & indique en même-temps ſa principale différence.

Elle eſt cylindrique & de couleur jaunâtre, le haut de ſa ſpire ſe termine en une pointe mouſſe comme dans le *Bulime barillet*, auquel elle reſſemble d'ailleurs par la ſituation de ſon ouverture, & par la diſpoſition de ſes tours On en compte huit ſelon M. Geoffroi & neuf ſelon M. Muller, qui tournent de la droite de l'animal vers ſa gauche comme dans le *Bulime citron*; leur ſuperficie eſt très-liſſe & un peu convexe & les ſutures qui les uniſſent ne diffèrent point de celles du *Bulime poupée.*

Son ouverture eſt ovale légèrement arquée & un peu plus étroite que dans le *Bulime tridenté*; la lèvre dont elle eſt bordée eſt épaiſſe, recourbée en dehors & de couleur blanche. On voit dans l'intérieur de l'ouverture quatre dents également colorées, dont deux ſont ſituées ſur la face interne de la lèvre droite, le troiſième ſur le bas de la columelle, & le quatrième au milieu de la lèvre gauche, comme dans le *Bulime barillet* Cette coquille eſt terreſtre; Muller l'indique en Italie, & M. Geoffroy aux environs de Paris dans les endroits froids & ombragés On en trouve une variété parmi les mouſſes des rochers de la Vallette près de Montpellier, dont la coquille eſt d'un tiers plus petite que celle des environs de Paris, & toute blanche, mais quant au reſte toute ſemblable.

92. Bulime non pareil.

Bulimus perverſus; Nob.

Bulimus teſta ſiniſtrorſa turrita ſtriata fuſca, apertura ovata, albo marginata, intus bipticata; Nob.

Buccinum pullum opacum, ore compreſſo, circiter denis ſpiris fuſtigiatum; Lister, *animal. angl. pag.* 123, *tab.* 2, *fig.* 10, *icon peſſima.*

Turbo terreſtris parvus pallide fuſcus, tres uncias partes circiter longus, in plures ſpiras convolutus ſtriatas, deſinentes in mucronem acutiſ-

ſimum, & limacem continens ex fuſco nigricantem Bicornem; SLOTTERBECK, *act. helvet. vol.* 5, *pag.* 281, *tab.* 3, *fig.* 17, 18.

DARGENVILLE, *conchyl. tab.* 28, *fig.* 19.

Turbo perverſus; *teſta turrita pellucida, anfractibus contrariis apertura edentula*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1240, *num.* 650. — *ejuſd. faun. ſuec. num.* 2172. — *ejuſd. act. upſal. anno* 1736, *pag.* 41, *num.* 20.

Cochlea teſta fuſca opaca, apertura compreſſa, labro albo reflexo, ſpiris decem ſiniſtrorſis; GEOFFROI, *conchyl. pag.* 63, *num* 23.

Berliniſches magaz, tom. 3, *tab.* 5, *fig.* 61? SCHROETERS, *erdconchyl. tab.* 1, *fig.* 4, *a*, *b*, *fig.* 5.

Helix perverſa; *teſta turrita fuſca ſtriata ſiniſtrorſa, apertura canaliculata*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 118, *num.* 316. — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 241, *num.* 2918.

Turbo perverſus; PENNANT, *Brith. zool. vol.* 4, *pag.* 130, *tab.* 82, *fig.* 116.

Strombi formis parvus pullus, ore compreſſo, anfractibus contrariis ſtriatis, ſeu perverſus; DA COSTA, *brith. conchol, pag.* 107, *tab.* 5, *fig.* 15.

FAVANNE *conchyl. tab.* 65. *fig. E*, 7. *E.* 8.

Turbo perverſus linnæi, teſta turrita glabra aut ſcabra cornea, apice obtuſo, apertura ſubrotunda edentula, anfractibus contrariis; MARTINI, *conchyl. tom.* 9. *p.* 2. *pag.* 116. *tab.* 112. *fig.* 959. *litt. a, b.*

Den kruſede links ſnekke; par les Danois.

Die geſtrickte erd ſchraube; par les Allemands.

La nompareille, ou la non pareille; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille varie dans ſes proportions, elle a le plus ſouvent quatre lignes & demie de longueur & une ligne de diamètre, quelquefois elle eſt longue de ſept ou huit lignes & large d'une ligne un tiers. Elle eſt turriculée preſque cylindrique, pointue & rétrecie du côté du ſommet & d'une couleur brune très-foncée; elle a depuis dix juſqu'à douze tours à ſa ſpire, qui tournent de la droite de ſon animal à ſa gauche, dont la ſuperficie eſt garnie de ſtries longitudinales élevées, ſimples & quelquefois bifurquées vers le haut. On compte environ quarante-huit de ces ſtries ſur chaque tour, excepté ſur ceux du ſommet qui paroiſſent liſſes, & ſe terminent en une pointe mince ou très-aigüe.

Son ouverture eſt ovale & un peu reſſerrée vers le haut; elle eſt bordée par une lèvre blanche qui ſe recourbe un peu à l'extérieur ſous la forme d'un très-petit bourrelet. Le fond de l'ouverture a la même organiſation que celle de l'eſpèce ſuivante, avec cette ſeule différence qu'entre les deux plis antérieurs on en apperçoit quelquefois un troiſième plus élevé qu'eux, & quelquefois deux petits très-ſerrés, & que la lame élaſtique que nous décrirons d'après Muller pour l'eſpèce ſuivante eſt entière dans celle-ci, & non pas échancrée comme dans le *bulime bidenté*. La différence eſſentielle de cette coquille, & qui ſuffit pour la diſtinguer au premier coup-d'œil de celle qui ſuit avec qui elle a de très-grands rapports, conſiſte dans les ſtries dont ſa ſuperficie eſt garnie, & ce caractère eſt auſſi conſtant pour cette eſpèce que le luiſant & le poli le ſont pour l'autre.

Cette coquille eſt terreſtre, & on la trouve ordinairement aux pieds des murs & des vieux arbres dans la mouſſe & ſur les pierres, elle eſt ſur-tout très-commune dans les parties méridionales de l'Europe.

Slotterbeck a dit le premier que l'animal de cette coquille n'avoit que deux tentacules, mais cette erreur a été démentie par MM. Geoffroi & Muller, qui l'ont trouvé effectivement pourvu de quatre tentacules comme toutes les autres eſpèces terreſtres. Quoique cette coquille ſoit commune, il eſt très-étonnant, comme l'a obſervé Muller, que les meilleurs auteurs n'en ayent donné que des fauſſes notions, faute ſans doute d'un examen ſuffiſant; à commencer par Linné, cet auteur dit dans le ſaune de Suède qu'elle eſt tranſparente, & que ſon ouverture eſt preſque ronde, & dans le *ſyſt. nat.* que ſon ouverture n'eſt point dentée. *Liſter* MM. *Geoffroi* & *Chemnitz* la diſent opaque, & M. *Strom* trompé vraiſemblablement par la deſcription de Linné, a donné pour cette eſpèce la coquille jeune du *Bulime bidenté*, & ſa coquille adulte pour une eſpèce nouvelle. On doit chercher la raiſon de toutes ces différences dans pluſieurs cauſes. 1°. Parce qu'on n'eſt pas encore convenu aſſez préciſément de ce que l'on entend par la tranſparence des coquilles. Car preſque toutes les coquilles terreſtres ou fluviatiles ſont tranſparentes pendant leur jeuneſſe; & on ne devroit, ſuivant Muller, accorder cette dénomination qu'à celles qui à tous les âges laiſſent paſſer la lumière à travers leur ſubſtance, & on devroit nommer coquilles diaphanes, celles qui jouiſſent de cette propriété à un degré plus éminent. Les coquilles de cette eſpèce ſont tranſparentes pendant leur jeuneſſe, & elles le ſont beaucoup moins quand elles ſont parvenues à leur entier développement. 2°. Une autre cauſe de l'erreur des auteurs a été que les jeunes coquilles du *Bulime non pareil* n'ont pas leur ouverture dentée pendant leur jeuneſſe, que les bords en ſont ſimples, & qu'ils n'acquièrent des plis & de l'épaiſſeur qu'à un certain âge de la coquille; d'où il ſuit que Linné n'a connu que des jeunes individus de cette eſpèce, que Liſter, MM. Geoffroy & Chemnitz l'ont vue dans ſon état adulte, & que M. *Strom* l'a connue dans ſes deux états différens.

93. BULIME bidenté.

Bulimus bidens; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa turrita lævi fuſca, apertura ovata albo marginata intus biplicata; NOB.

Bucinum

Buccinum exiguum fullum, duodecim orbium ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 41, *fig.* A.

Turbo terreſtris rufeſcens, ore denticulato à dextra in ſiniſtram convolutus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig. c.*

Turbo, teſta turrita pellucida anfractibus contrariis, apertura bidentata, margine reflexo ; STROM, *act. nidroſ. pag.* 436, *tab.* 6.

Turbo teſta turrita pellucida, anfractibus contrariis, apertura edentula, ejuſd. ibid. pag. 437.

Helix bidens ; *teſta turrita fuſca glabra ſiniſtrorſa, apertura canaliculata* ; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 116, *num.* 315. — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 241, *num.* 2917.

Turbo bidens, PENNANT, *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 131, *tab.* 81, *abſque numero.*

Coquille terreſtre ; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig.* E, 11.

Turbo bidens linnæi, teſta turrita ex flavo fuſca, ore fimbriato ſeu ſublabiato, ſubovato bidentato, anfractibus decem aut duodecim contrariis ; MARTINI, *conchyl. tab.* 9, *p.* 2, *pag.* 119, *tab.* 112, *fig.* 960, *num.* 1.

Den glatte links ſnekke ; par les Danois.

Die glatte erd ſchraube, das haferkorn ; par les Allemands.

Bident-wreath ; par les Anglais.

Unique de Geneve ; par les Français.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* a preſque toujours huit ou neuf lignes de longueur & une ligne & demie de diamètre, elle eſt turriculée, cylindrique & liſſe ſous la moindre ſtrie. Sa ſuperficie eſt conſtamment unie depuis ſa première jeuneſſe juſqu'à l'âge le plus avancé ; elle eſt quelquefois tranſparente & preſque toujours d'un brun moins foncé que la coquille du *bulime non pareil*, & ſouvent elle eſt d'une couleur plus pâle, ſemblable à celle de la corne blonde ; on ne compte guères à cette coquille que onze tours de ſpirale qui ſont un peu plus bombés & plus luiſants que dans l'autre, & qui tournent de même de la droite de l'animal à ſa gauche. Le ſommet de ſa ſpire n'en diffère preſque point, & ſes ſutures ſont ſimples, ſemblables à une ligne enfoncée, & ne ſont point crénelées ; ce qui ſuffit pour diſtinguer cette coquille de celle du *bulime papilleux* que Linné a déſigné ſous le nom de *Helix bidens*.

Son ouverture approche de la figure ovale, & ſa lèvre eſt blanche comme dans la précédente ; ce qu'elle offre de plus ſingulier, ainſi que cette autre eſpèce, c'eſt la ſtructure de ſon intérieur. On voit d'abord ſur la face interne de la columelle deux plis élevés blancs & obliques qui forment une eſpèce de gouttière & dont la direction eſt convergente vers l'intérieur, & ſur la face oppoſée de l'ouverture, deux autres plis auſſi fins qu'un cheveu qui s'élèvent obliquement dans ſa cavité ; on apperçoit encore au bas de l'angle gauche de l'ouverture un petit oſſelet très-blanc, échancré ſur le bord, qui, lorſque le bord extérieur de l'ouverture a été caſſé avec précaution pour qu'on puiſſe voir dans l'intérieur, ſe prolonge en une petite lame élaſtique formée en arc, dont la ſuperficie eſt très unie & très-blanche & qui paroit attachée à une des extrémités d'un des plis de la columelle. L'animal qui habite cette coquille ne donne une porte ſi compliquée à ſa petite maiſon, que lorſqu'il achève ſon dernier tour ; & on en chercheroit vainement quelques légères traces dans les coquilles moins avancées. Le reſte de ſa cavité eſt libre juſqu'au ſommet, mais ſon entrée eſt ſi bien défendue que l'on a de la peine à concevoir que la partie antérieure du corps de l'animal puiſſe y paſſer. Il ſeroit effectivement très-difficile que l'animal ſortît de ſa coquille, ſi la lame élaſtique n'obéiſſoit à la moindre preſſion, ſi elle ne ſe colloit ſur un des parois à meſure que le devant de ſon corps la comprime, & ſi ſon élaſticité ne la remettoit en place quand la preſſion n'exiſte plus. Cette organiſation ſingulière paroît propre non-ſeulement à cette eſpèce mais encore à la coquille du *bulime non pareil*, comme je l'ai indiqué dans ſa deſcription.

Muller dit que ſon animal s'accouple pendant le mois de Septembre, & qu'on les voit alors attachés deux à deux par leur côté gauche. Quoiqu'on trouve ordinairement le *bulime bidenté* aux mêmes endroits & parmi les *bulimes non pareils*, il eſt vraiſemblable que ce ſont deux eſpèces différentes, dont les ſtries de la ſuperficie ou le luiſant font la diſtinction ; au moins il eſt digne de remarque que ces eſpèces ne s'accouplent pas enſemble au rapport de Muller. Cet auteur ajoute en avoir trouvé une variété dont la coquille étoit parſemée de petites taches jaunâtres, mais dont la rareté eſt extrême.

94. BULIME papilleux.

Bulimus papillaris ; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa turrita ſtriata fulva, ſuturis crenulatis, apertura biplicata ; NOB.

Turbo lævis pullus, cujus orbes à dextera in ſiniſtram convolvuntur, ore compreſſo, denis ſpiris faſtigiatur tenuis, & orbium anfractus linea nigricans comitatur, quam veluti filum tenue & album teſtæ inſertum punctatim ſignat ; BONANNI *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 118, *fig.* 41, — *ejuſd. muſ. kirch. claſſ.* 3, *pag.* 452, *num.* 41, *figuræ microſcopio auctæ.*

Turbo terreſtris rufeſcens, papillis albis in ſpiraram commiſſuris diſtinctus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig.* D, E.

Turbine terreſtre minore di color terreo, che à nove giri nella voluta, è nell unione di ciaſcuno di eſſi è ſparſo di picciole tuberoſita bianchiccie, che ſonno dentati ; GINANNI, *opere poſt. tom.* 2, *pag.* 59, *tab.* 3, *fig.* 23.

Turbo bidens ; *teſta turrita pellucida, anfrac-*

tibus contrariis, futura ſubcrenata, apertura poſtice bidentata; LIN. *ſyſt. nat. pag.* 1240, *num.* 649.

Turbo bidens; MURRAY, *fundam. teſtac. pag.* 36, *tab.* 1, *fig.* 2.

Helix papillaris; *teſta turrita albida ſiniſtrorſa, junctaris ſpirarum punctatis, apertura canaliculata*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 120, *num.* 317.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig.* E, 9.

Turbo papillaris; *teſta turrita albida, in futuris ſeu ſpirarum commiſſuris ex albo & rubro faſciata punctata & ſubcrenata, ore fimbriato bidentato*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 121, *tab.* 112, *fig.* 963, 964.

Den portede links ſnekke; par les Danois.

Die linke gefleckte zahnſchraube; par les Allemands.

Turbine minore; par les Italiens.

DESCRIPTION. Celle-ci reſſemble par ſa forme & par la direction de ſes tours à la coquille du *Bulime bidenté*, elle a ſeulement un huitième de plus de diamètre; les coquilles que je décris ont huit lignes & demie de longueur, & pas tout-à-fait deux lignes de largeur. Leur couleur eſt fauve & il y en a même ſur le nombre qui l'ont brune, excepté aux deux extrémités où leur teinte eſt plus claire. Leur ſpire eſt compoſée de dix tours, dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries longitudinales auſſi apparentes que ſur le *Bulime non pareil*; Muller a dit que leurs ſtries n'étoient point viſibles à l'œil nud, & que leur coquille paroiſſoit liſſe; mais il étoit dans l'erreur, ou du moins ce caractère n'eſt point conſtant. Le bord ſupérieur de chaque tour offre à leur jonction, tout le long des ſutures, des petits tubercules longitudinaux & blancs qui les rendent finement crénelées & qui ne ſe rencontrent point ſur les autres eſpèces analogues. Les trois derniers tours du haut de la ſpire ſont liſſes, ſans ſtries ni tubercules, & leur ſommet eſt terminé par une pointe mouſſe. L'ouverture ne diffère point de celle du *Bulime bidenté*, elle eſt ſeulement un peu plus ovale & moins reſſerrée à ſon extrémité ſupérieure; elle a intérieurement entre les deux grands plis que j'ai décrits à cette eſpèce, une lame élaſtique entière, qui ne diffère pas ſenſiblement de celle de l'eſpèce précédente. Muller dit qu'elle n'eſt point attachée de même à l'angle inférieur du pli de la columelle, mais qu'elle reſſemble à un ligament libre qui deſcend juſqu'au bas de l'ouverture, & en ferme l'entrée comme une eſpèce d'opercule. Cette coquille eſt terreſtre & très-commune dans les diverſes parties de l'Italie; on la rencontre auſſi dans quelques provinces de la France; je l'ai reçue depuis peu des environs de Montélimar en Dauphiné, d'où elle m'a été envoyée par M. Faujas de Saint-Fonds, très-ſavant Minéralogiſte, & je l'avois anciennement trouvée en Languedoc dans le voiſinage d'Alais.

La plupart des auteurs avoient rapporté à cette eſpèce de Linné, celle que nous avons décrite à l'article précédent; Muller en donna le premier exemple, & ſon autorité en entraîna beaucoup d'autres après lui. Il eſt cependant très-vrai que la phraſe de Linné & ſa ſynonimie ne déſignent que notre *Bulime papilleux*, & que la figure de M. Murray, quoique plus analogue à la coquille de notre *Bulime bidenté* qu'à celle-ci, doit cependant lui appartenir à cauſe des crénelures que cet auteur dit dans ſa deſcription accompagner ſes ſutures. La figure de Liſter que M. *Chemnitz* cite pour cette eſpèce me paroit tout au moins douteuſe, ainſi que celle de *Klein* & de M. *de Born*.

95. BULIME froncé.

Bulimus corrugatus; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa turrita cinerea, baſi poſtice plicato rugoſa, apertura biplicata; NOB.

Turbo corrugatus; *teſta longa alba, quatuordecim ſpirarum, ore parum compreſſo ſeu contracto, corrugato, bidentato, anfractibus ſiniſtrorſis*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 120, *tab.* 112, *fig.* 961, 962.

Die bey der mundung Eingeſchrumpfte linke Erdſchraube, par les Allemands.

DESCRIPTION. Le *Bulime froncé* a beaucoup de reſſemblance avec les eſpèces précédentes; ſa coquille eſt turriculée, & les tours de ſa ſpire vont de droite à gauche comme dans celles-là, mais elle eſt ordinairement plus longue, plus étroite relativement à ſa longueur, & ſon ſommet n'eſt pas tout-à-fait ſi obtus.

Les plus grandes que je connoiſſe ſont longues d'un pouce & larges de près de deux lignes, celles dont M. Chemnitz a donné la figure avoient ſeize lignes de longueur & au-delà de trois lignes de diamètre, ce qui ſemble prouver qu'elles parviennent encore à un plus grand développement. Elles ſont griſes à l'extérieur ou couleur de cendre, & fauves près du ſommet de la ſpire & dans l'ouverture. Elles ſont compoſées de quatorze tours, c'eſt-à-dire du même nombre que M. Chemnitz a trouvé ſur les ſiennes, ce qui me ſemble étonnant, & me porte à croire que ſon deſſinateur aura un peu augmenté leur volume, comme j'ai eu lieu de le ſoupçonner dans d'autres occaſions. Cette coquille eſt opaque & plus épaiſſe qu'aucune des trois eſpèces précédentes, la ſuperficie de ſes tours eſt luiſante & marquée de quelques ſtries rares longitudinales. Le tour inférieur eſt le ſeul dont la baſe ſoit garnie ſur la face oppoſée à l'ouverture de neuf ou dix rides longitudinales ondulenſes & profondes, que l'on diſtingue auſſi dans le fond de l'ouverture; ces rides ne ſe prolongent point juſqu'au bord ſupérieur de ce tour, mais

elles diminuent insensiblement & cessent d'être visibles à un tiers de ligne de la suture, d'où cet espace lisse se prolonge d'une manière sensible, tout autour de la spire, jusqu'aux six ou sept derniers tours du sommet.

L'ouverture ressemble davantage à celle du *Bulime papilleux* qu'à celle des deux espèces antérieures, elle a la même figure & est bordée de même; les dents ou plis, dont elle est garnie à l'intérieur, sont exactement semblables, avec la seule différence que leur proportion exige. J'observerai seulement qu'elle est un peu plus saillante que dans cette espèce, & qu'elle forme en avant un petit relief qui déborde sur le niveau du second tour d'une manière plus sensible que dans le *Bulime papilleux*. Cette coquille est terrestre & se trouve en Espagne, & plus rarement encore en Provence ou en Languedoc.

96. Bulime anti non pareil.

Bulimus similis; Nob.

Bulimus, testa turrita striata cinerea, apertura ovata quinque plicata; Nob.

D'Argenville; *conchyl. tab.* 32, *fig.* 16.

Turbo terrestris cinereus angustior, à sinistra in dextram convolutus, decem spiris, ore fastigiato & dentato; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 4, *fig. G.*

Cochlea, testa cinerea acuta, striata, apertura quinque dentata, labro reflexo, spiris novem.; Geoffroi, *conchyl. pag.* 54, *num.* 18.

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab.* 65. *fig. E*, 12.

L'anti non pareille; par les François.

Description. M. Geoffroi avoit nommé cette coquille l'anti non pareille, parce qu'elle ressemble beaucoup à l'espèce que j'ai déjà décrite sous le nom de *Bulime non pareil*, que cet auteur avoit nommé la non pareille, n'en différant selon lui qu'en ce que sa spire est tournée dans le sens ordinaire aux autres coquilles, c'est-à-dire de gauche à droite, au lieu que celle du *Bulime non pareil*, va dans un sens opposé & de droite à gauche; mais indépendamment de cette différence qui lui est commune avec l'espèce suivante, elle offre encore d'autres caractères qui la séparent également de chacune des deux.

Sa longueur est de cinq lignes, & sa largeur d'une ligne & un quart; sa forme est turriculée, alongée & peu différente, à la grandeur près, de celle du *Bulime non pareil*, mais elle est opaque & constamment de couleur cendrée & aigüe vers le haut; elle est aussi un peu rétrecie vers le bas & sa spire décrit huit ou neuf tours, dont la superficie est marquée de quelques stries longitudinales très-fines.

Son ouverture est ovale & tronquée obliquement à son extrémité supérieure; la lèvre, dont elle est bordée, est un peu évasée & blanchâtre sur le bord; on apperçoit dans sa cavité cinq petits plis, dont trois sont situés vers le sommet de l'ouverture, & deux vers le bas. On trouve, suivant M. Geoffroi, cette coquille aux environs de Paris, & l'on doit la chercher au pied des murs des parcs, & dans les bois parmi les mousses. Elle est infiniment plus commune dans les provinces méridionales de la France, où l'on en rencontre une variété dont la coquille lui ressemble par sa forme, mais qui est d'une teinte légèrement vineuse. Les figures que les auteurs ont donné de cette coquille sont peu exactes.

97. Bulime grain d'avoine.

Bulimus avenaceus; Nob.

Bulimus, testa conico-turrita fusca, apertura ovata septem plicata; Nob.

Cochlea testa fusca, obscura, acuta, spiris octo; Geoffroi, *conchyl. pag.* 52, *fig.* 16.

Le grain d'avoine; par les François.

Description. M. Geoffroi, en parlant de cette coquille, dit que sa couleur est brune & nullement brillante, qu'elle est longue de deux lignes, & qu'elle décrit huit tours à sa spire; il ajoute que son ouverture est ovale, bordée d'un lèvre blanche avec sept plis de la même couleur dans sa cavité dont quatre en haut & trois en bas. J'ajouterai à la description que cet auteur en a donné, que cette coquille est toujours moins grande que la précédente, que quoique sans luisant, elle n'est pas totalement privée de transparence, & qu'elle a sur-tout moins d'épaisseur que la coquille du *Bulime anti non pareil*. Elle en diffère aussi par sa forme qui est conique & turriculée, ayant sa plus grande largeur près de la base, d'où elle se rétrecit insensiblement jusqu'au sommet qui est lisse & pointu, tandis que la coquille du *Bulime anti non pareil* est plus bombée au milieu qu'aux deux extrémités. Elle est terrestre & on la trouve aux environs de Paris aux mêmes endroits que la précédente. La coquille que M. Chemnitz a figurée sous le nom de *Helix granum avenaceum* Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *tab.* 135, *fig.* 1236, & à laquelle il rapporte la synonimie de Geoffroi, & celle de l'*Helix tridens* de Muller qui appartient à notre *Bulime tridenté*, est entièrement différente de celle-ci, comme de chacune des espèces dont il y a joint les synonimies.

98. Bulime forêt.

Bulimus terebellum; Nob.

Bulimus, testa conica turrita umbilicata lævi, columella recurva triplicata, labro edentulo; Nob.

Turbo nitidus & levigatus cujus orbes vix in facie externa indicantur, à vertice usque ad cardinem imum terna fasciola in spiram contorta pluries cingunt quarum prima fulva est, violacea secunda, tertia aurea; Bonanni, *recreat. pag.* 166, *class.* 3, *fig.* 379.

Buccinum dentatum læve, tenue, fasciis angustis

ſub ruſis depictum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 844, *fig.* 72.

Buccinum dentatum. PETIVER, *gazoph. tab.* 118, *fig.* 15, *figura è liſtero mutuata, mala.*

Turbo terreſtris umbilicatus, baſi lata, ore ſulcato candidus, lineis fulvis circumdatus; GUALTERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig. M.*

Helix terebella; *teſta turrita acutiſſima, perforata polita edentula, axi contorto triplicato*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 123, *tab.* 319.

Navre ſnekken; par les Danois.

DESCRIPTION. Preſque tous les Conchyliologiſtes ſemblent avoir confondu cette coquille avec celle de l'eſpèce qui vient après, avec qui elle a en effet le plus grand rapport; Muller qui l'a le premier diſtinguée, a indiqué ſes principales différences que j'ai trouvées conſtantes ſur un grand nombre d'individus.

La forme de cette coquille eſt conique & turriculée, c'eſt-à-dire large à ſon extrémité inférieure & rétrecie inſenſiblement juſqu'au ſommet qui eſt pointu. Elle eſt longue de quatorze lignes & n'a pas moins de ſix lignes de diamètre au milieu de ſon tour inférieur; ſa ſpire eſt compoſée de onze ou douze tours convexes & liſſes, quoiqu'on y apperçoive avec une loupe des ſtries longitudinales aſſez nombreuſes. Muller compta ſeize tours ſur une de ces coquilles qu'il vit dans le cabinet de M. Spengler à Copenhague, qui n'avoit que quatorze lignes de longueur. Son ouverture eſt ovale & un peu rétrecie vers le haut, ſa longueur eſt de cinq lignes & ſa largeur au milieu de deux lignes & un quart. Sa lèvre droite eſt ſimple, oblique & tranchante ſur le bord, elle n'offre à l'intérieur aucune apparence de dents ni de ſtries; ſa columelle eſt recourbée en-dehors autour de l'ombilic, & garnie en-dedans de trois plis, dont celui de deſſus eſt le plus conſidérable. L'ombilic eſt cylindrique, étroit & profond.

Cette coquille eſt légèrement tranſparente & blanche, elle eſt ornée de faſcies jaunâtres & brunes dont on compte cinq ſur le tour inférieur, & trois ſur chaque tour de la ſpire. De ces faſcies c'eſt ordinairement la plus haute & l'avant-dernière du côté de la baſe qui ſont les plus larges & les plus foncées, les autres ſont auſſi fines que des lignes & d'un jaune très-clair; Gualtieri l'a rangée parmi les coquilles terreſtres; Liſter qui l'a crue marine dit qu'on la trouve à l'iſle de la Barbade. Elle eſt moins commune que l'eſpèce ſuivante.

99. BULIME poli.

Bulimus dolabratus; NOB.

Bulimus, teſta conica turrita perforata lævi, columella recurva triplicata, labro dentato; NOB.

A—*Coquille faſciée de brun.*

Vis dont la bouche eſt garnie en-dedans d'un rang de petites dents vis-à-vis de ſa columelle qui a pluſieurs replis; DARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *tab.* 14, *fig. L.*

Trochus dolabratus; *teſta umbilicata turrita glabra, columella exſerta recurvato contorta ſulcata, apertura dentata*; LINN. *muſ. lud. ulr. pag.* 651, *num.* 338. — *ejuſd. ſyſt. nat. pag.* 1231, *num.* 601.

Knorr, vergnugen der augen; *tom.* 6, *tab.* 29. *fig* 2.

Helix dolabrata; *teſta turrita, perforata, polita, axi contorto-triplicato, apertura dentata*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 121, *num.* 318.

Trochus dolabratus; *teſta umbilicata, turrita, glabra, columella exſerta recurvata triplicata*; VON-BORN, *ind. muſ. Cæſar, pag.* 345, *num.* 2. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar, pag.* 339.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65. *fig. L.*

Trochus turritus dolabratus linnæi, umbilicatus glabratus, columella labro triplicato exſerto; MARTINI, *conchyl. tom.* 5, *pag.* 73, *tab.* 167, *fig.* 1603, 1604.

Navre ſnekken, hovel ſnekken; par les Danois.

Opgerold vlaggetje; par les Hollandois.

Die ſchifsfahne; par les Allemands.

B—*Coquille ponctuée de brun clair.*

Turbo tredecim ſpiris convolutus, quas puncta è colore caſtaneo in duplici linea diſpoſita pulchre exornant; BONANNI, *recreat. pag.* 118, *claſſ.* 3, *fig.* 42.

Buccinum dentatum lævе. LISTER, *ſynopſ. tab.* 844, *fig.* 72, *litt. b.*

DESCRIPTION. La coquille du *Bulime poli* a preſque la même forme que celle de l'eſpèce précédente, elle eſt ſeulement un peu plus longue & plus étroite, & ſa ſuperfice eſt toujours plus liſſe & plus unie & ſans aucune apparence de ſtries. Elle en diffère encore d'une manière plus préciſe par les caractères ſuivants : 1°. Les tours de ſa ſpire ſont moins bombés que dans le *Bulime forêt*, & ils offrent quelquefois un léger applatiſſement ſur leur milieu qui ne ſe rencontre jamais dans l'autre. 2°. Son ouverture, quoique de la même forme, eſt près d'un quart plus petite que dans cette eſpèce. 3°. Sa lèvre droite eſt garnie dans l'intérieur de ſix côtes élevées, aigües qui ne commencent à paroître qu'à une ligne de diſtance de ſon bord lequel eſt ſimple & tranchant. 4°. Enfin, ſon ombilic eſt beaucoup plus étroit que dans le *Bulime forêt*, & peut à peine recevoir la pointe d'une épingle. Toutes les autres parties de l'ouverture reſſemblent d'ailleurs à celles de l'eſpèce précédente, au point qu'il n'eſt pas étonnant que les Conchyliologiſtes ayent pu s'y méprendre.

Cette coquille eſt blanche & foiblement tranſparente, elle eſt ornée de lignes tranſverſes de

couleur jaune, dont le nombre varie depuis deux jusqu'à cinq. Muller dit en avoir vu une variété dont la coquille étoit blanche sans mélange ou couleur de lait. La variété *B* est plus rare & en même-temps plus recherchée que la première; elle est ornée sur la convexité de ses tours, de deux ou trois rangs transverses, de points de couleur marron qui la rendent très-agréable. Linné dit que cette coquille est terrestre & qu'on la trouve en Afrique. Le synonime de M. de Born, que je rapporte à cette espèce, me paroit douteux, en ce que ce savant naturaliste n'a fait aucune mention dans sa description des stries de sa lèvre droite.

Muller fait mention d'un caractère qui est propre à cette espèce, & qui peut servir à la distinguer à tous les âges de sa coquille, de celle de l'espèce précédente. L'animal qui y est contenu, à chaque tour qu'il y ajoute, y forme une ouverture complète avec les plis de la columelle & les stries de la lèvre droite, de manière qu'en cassant sa coquille on retrouve dans l'intérieur des tours, autant de stries sur les parois internes & de plis sur la convexité de la columelle, que l'accroissement de la coquille a éprouvé d'interruptions; cet auteur en compta, de cette manière, douze sur un individu qu'il sacrifia à sa curiosité. La coquille du *Bulime forêt* n'a au contraire aucune strie à l'intérieur de sa lèvre droite, ni pendant sa jeunesse, ni quand elle est parvenue à son dernier accroissement.

100. BULIME zèbre.

Bulimus zebra; NOB.

Bulimus, testa ovata, ventricosa decussata, albida, fasciis tenuibus longitudinalibus undulatis, columella arcuata alba; NOB.

Buccin de la grande taille, dont le fond est blanc, & la robe est en partie couverte de zigzacs assez larges, de couleur de brun rouge, &c. plusieurs appellent cette coquille l'âne rayé; DARGENVILLE, *suppl. à la conchyl. planche* 2, *litt. L.*

Cochlea alia rursus ejusdem speciei varietas est (*Bulimi achatini*), *cujus maculæ strias potiusquam flammas referunt*; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 71, *fig.* 4, 5.

Knorr, vergnugen der augen, tom. 5, *tab.* 12, *fig.* 2.

Buccinum achatinum, variet. E. alba fasciis crebris axi pallido; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 141.

Bulla achatina, variet. B. fasciis longitudinalibus undulatis, tenuibus, columella alba; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 195. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 208, *tab.* 10, *fig.* 1, *figura optima.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig. M*, 3.

Bulla zebra, testa terrestri ovata ventricosa, tumida, anfractibus septem vel octo longitudinaliter striatis, strigis flammeis seu fasciis rasescentibus undulatis, axi albido, columella truncata, effecta apertura ovali ampliſſima; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 22, *tab.* 118, *fig.* 1014.

Der zebra, der gestreifte esel; par les Allemands.

Le zèbre ou l'âne rayé; par les François.

DESCRIPTION. Seba, Muller & M. de Born ont considéré cette coquille comme un variété du *Bulime perdrix* dont elle a effectivement la forme, les stries & les autres principaux caractères extérieurs dépendants de la structure, mais dont elle diffère d'une manière constante par ses couleurs & principalement par la blancheur de sa columelle. Les couleurs des coquilles forment en général des caractères peu solides pour la distinction des espèces, & on ne doit les employer dans leurs différences spécifiques que dans très-peu de cas, & lorsqu'on est bien assuré qu'elles sont constantes & qu'elles ne varient point par la voie de la génération. Quand au contraire les coquilles se propagent constamment avec les mêmes couleurs, qu'elles ne changent jamais dans leur teinte & dans leur disposition, & qu'enfin on est assuré que les espèces ne se mêlent point, je suis persuadé qu'alors les caracteres pris de la couleur des coquilles sont aussi peu équivoques que ceux de leur forme, & qu'ils indiquent aussi évidemment que ceux-ci leur nature différente. Le *Bulime zèbre* se trouve dans ce cas relativement au *Bulime perdrix*, j'ai été à portée d'observer à Madagascar cette espèce où elle est très-commune, & sur le nombre considérable de ses coquilles que j'ai examiné, je n'en ai pas trouvé une seule dont la columelle fût colorée de rose comme dans le *Bulime perdrix*, & dont les flammes de la superficie eussent la même largeur; je suis donc en droit de conclure que ces coquilles sont effectivement deux espèces distinctes dont la forme ne présente que très-peu de différences, & je dois regarder comme des espèces & non comme des variétés toutes les coquilles qui diffèrent constamment les unes des autres par leurs couleurs, quand je suis assuré que la diversité de ces couleurs se transmet invariablement par la voie de la génération & sans mêlange de l'une à l'autre.

Le *Bulime zèbre* parvient à un très-grand volume, sa coquille a quelquefois six pouces & demi de longeur & trois pouces & demi de diamètre; sa proportion la plus ordinaire est de cinq pouces de longueur & de deux pouces neuf ou dix lignes de large. Sa forme est ovale & très-bombée & sa superficie est finement treillissée par des stries longitudinales & d'autres transverses également fines mais moins serrées que les premières. Ces stries sont très-apparentes sur tous les tours de la spire, excepté sur les trois du sommet, qui sont unis, luisants & de couleur fauve, & sur le bas du tour inférieur où l'on apperçoit quelques rides inégales qui dépendent de ses accroissements successifs. On compte sept à huit tours à sa spire

qui ſont terminés au haut par un ſommet obtus. Son ouverture eſt ovale, de cinq ou ſix lignes plus longue que le milieu de la coquille, & large de vingt lignes vers ſon milieu; ſa lèvre droite eſt ſimple, arquée, mince & tranchante ſur le bord, elle eſt tranſparente à l'intérieur, de manière à laiſſer appercevoir des traces des flammes dont elle eſt colorée; la lèvre gauche eſt très-mince & étendue ſous la forme d'un feuillet ſur la convexité du ſecond tour, elle eſt tranſparente & d'une teinte rouſſe vers le haut. La columelle eſt blanche, arquée & tronquée obliquement à ſa baſe, ce qui n'empêche point cependant, que cette extrémité de ſon ouverture ne ſoit entière & ſemblable à l'extérieur à celle des autres coquilles du genre du *Bulime*. Ses ſutures ſont peu profondes, mais elles ſont marquées de légères crénelures qui dépendent des ſtries longitudinales dont elles ſont garnies, leſquelles ainſi que les ſtries tranſverſes ſont plus fortes & plus écartées à leur proximité qu'elles ne ſont ailleurs.

Cette coquille eſt colorée de flammes longitudinales onduleuſes alternativement blanches & noirâtres, ou d'une couleur tirant ſur le rouge brun, qui varient agréablement ſa ſuperficie; les flammes colorées ſont ordinairement plus larges que les autres, quoique la couleur blanche ſoit ſon véritable fond; elle eſt toute blanche dans l'ouverture, excepté vers le tranchant de la lèvre droite qui eſt accompagné d'une bordure couleur de ſuie. Muller qui avoit regardé ce *Bulime* comme fluviatile l'avoit placé dans ſon genre du Buccin avec auſſi peu de fondement que les eſpèces ſuivantes; il eſt terreſtre & ſon animal a le corps bleu & verruqueux, & ſa tête garnie de quatre tentacules: je l'ai trouvé très-communément dans l'iſle de Madagaſcar, à la proximité du port de Foulepointe. M. d'Herbigny dit dans ſon dictionnaire de Conchyliologie qu'on le trouve auſſi dans les mers de l'Amérique méridionale, & dans l'Inde ſur la côte de Coromandel, ce qui prouve qu'on eſt encore très-peu inſtruit ſur la patrie des coquilles, ou du moins que les notions que l'on en trouve dans les auteurs ſont très-incertaines.

101. BULIME perdrix.

Bulimus achatinus; NOB.

Bulimus, teſta ovata ventricoſa decuſſata alba, faſciis latis longitudinalibus undulatis, columella arcuata roſea; NOB.

Buccina inter quinas circiter ſpiros mucronata, quarum prima admodum inflata. BONANNI, *recreat. pag.* 137, *claſſ.* 3, *fig.* 192. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 460, *claſſ.* 3, *num.* 190.

Buccinum exoticum variegatum lævius; FAB. *columna, de aquat. cap.* 8 *figura bona*

Cochlea ventricoſior, faſciis ex nigro purpuraſcentibus ad te gum certe undatis ipſa columella purpuraſcente Jamaicenſis; LISTER, *ſynopſ. tab.* 579, *fig.* 34. — PETIVER, *gazophyl tab.* 152; *fig.* 11.

Urceus ventricoſior; KLEIN, *oſtrac. pag.* 47, *gen* 1, *num.* 6, *tab.* 3, *fig.* 60.

Buccin d'une fort belle couleur d'agathe bariolée de rouge & de couleur fauve, avec une bouche fort évaſée toute unie; DARGENVILLE, *conchyl. pag.* 270, *planche* 13, *fig. E.*

Buccinum parvum integrum, ore obliquo ventricoſum, ſtriatum ſtriis per longitudinem squaliter percurrentibus, albidum, fulvidis & vinoſis maculis undatim depictum & variegatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 45, *fig. B.*

Belgæ huic cochleæ quæ admodum venuſtæ & oppido rarę eſt nomen dederunt Franſche Belhoorn, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 169, *tab.* 71, *fig.* 1. — 3, 7. — 10.

Knorr; *vergnugen der augen*; *tom.* 4, *tab.* 24, *fig.* 1. — *ejuſd. delic. nat.* 1, *tab. B, V. fig.* 1.

Bulla achatina; *teſta ovata, apertura obovata apice que ſanguineis, columella truncata*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1186, *num.* 391. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 589, *num.* 225.

Buccinum achatinum; *teſta ovato-oblonga, faſciis longitudinalibus rufo fuſcis, axi truncato canaliculato*; *variet. A alba, axi apiceque ſanguineis*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 140, *num.* 332.

Bulla achatina; *teſta ovato oblonga, columella baſi truncata*; *variet. A, faſciis undulatis longitudinalibus latis, columella rubra*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar, pag.* 195, *num.* 17. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar, pag.* 208.

Bulla achatina; SCHROLTER, *fluſſ. conchyl. pag.* 301, *tab.* 6, *fig.* 1.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig. M*, 5.

Bulla achatina linnæi, teſta terreſtri ventricoſa, valde tumida, in fundo albo maculis & ſtrigis fuſceſcentibus undulatis picta, apice labio & axi roſeis, apertura ovali, labro acuto, columella ſinuata truncata diffecta; MARTINI, *conchyl. tom.* 9. *p.* 2, *pag.* 18. *tab.* 118, *fig.* 1012, 1013.

Agat-hornet; par les Danois.

Franſche bolhoorn; par les Hollandois.

Die achatene blaſenſchnecke; par les Allemands.

La perdrix rouge; par les Français.

DESCRIPTION. Cette coquille parvient quelquefois à un plus grand volume que l'eſpèce précédente, de ſorte qu'on peut la regarder comme la plus grande coquille terreſtre qui ſoit connue, car il n'eſt pas vraiſemblable qu'elle ſoit fluviatile ou marine, comme les auteurs l'ont prétendu, vraiſemblablement d'après Lifter.

On en voit dans les collections qui ſont longues de ſept pouces & larges de quatre, leur forme eſt ſemblable à celle du *Bulime zèbre*, mais elles ſont un peu plus ventrues & n'en diffèrent d'ailleurs que par les caractères ſuivants. Leur ouverture eſt un peu plus longue & un peu plus

large que dans cette espèce. Les tours supérieurs de la spire ont une teinte rose assez vive, qui est sans mélange sur les quatre ou cinq tours du sommet. La columelle & la lèvre gauche sont teintes de la même couleur, mais le dedans de la lèvre droite est blanc & transparent comme dans le *Bulime zèbre*. La superficie du tour inférieur est d'un blanc d'ivoire marquée de flammes longitudinales larges & ondulées de couleur marron ou tirant sur le rouge brun, dont on compte neuf ou dix seulement sur toute sa circonférence. Ses futures sont crénelées comme dans cette espèce, & marquées tout le long du bord supérieur de chaque tour, d'une strie ou d'un sillon profond qui les fait paroître doubles.

On trouve souvent chez les marchands cette coquille usée par la lime, au point que les stries treillissées de sa superficie ont entièrement disparu; il est infiniment plus rare de la rencontrer entière & recouverte de son épiderme qui est fauve ou verdâtre dans celle-ci, & brun ou couleur de suie dans l'autre. Presque tous les auteurs dont j'ai rapporté la synonimie se sont accordés à regarder cette coquille comme marine ou fluviatile, à l'exception de M. de Favanne qui la donne pour terrestre; il est sur-tout très-étonnant que Muller qui a classé les coquillages d'après la forme de leur animal, la soupçonnant marine, l'aye confondue avec d'autres espèces qu'il croyoit fluviatiles, & qu'il ne regardoit que comme des simples variétés de celle-ci; le *Bulime zèbre* qui est effectivement terrestre, comme je l'ai déjà dit, étoit de ce nombre, d'où je conclus avec plus de fondement que cet auteur, qu'elle est également terrestre. Lister dit qu'on l'apporte de l'isle de la Jamaïque, d'autres auteurs l'indiquent à Cayenne & dans le reste de l'Amérique méridionale.

La coquille que M. de Born rapporte à celle-ci, & dont il forme sa troisième variété à coquille blanche pesante & à lèvre gauche épaisse, élevée & blanche, me paroît très-differente, & vraisemblablement une espèce de la seconde section de ce genre, dont la base de la columelle n'est point tronquée.

* Bulime fauve.

Bulimus fulvus; Nob.

Bulimus; *testa obovata fulva longitudinaliter obsolete striata, columella rosea*; Nob.

Lister, *synopsis tab.* 582, *tab.* 35, *itt. a.*

Buccinum achatinum; *var. c. fulva vel candida axi sanguineo*; Muller, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 141?

Description. Je ne connois cette espèce que depuis peu de jours, ce qui fait qu'elle n'a point été comprise dans le tableau general du genre. Elle diffère des deux précédentes, avec qui elle a cependant des grands rapports: 1°. en ce que sa coquille, quoique composée du même nombre de tours, est un peu plus alongée & moins ventrue; 2°. que les stries, dont elle est garnie, sont toutes longitudinales, peu sensibles & sans aucune apparence de stries transverses, 3°. en ce que son ouverture est plus courte que la moitié de la coquille, que sa lèvre gauche est très-mince & point colorée, & que sa columelle a une belle teinte incarnate comme dans le *Bulime perdrix*, mais un peu moins foncée; elle en diffère enfin par sa couleur à l'extérieur, qui est fauve d'un bout à l'autre sans mélange d'aucune autre couleur; toutes les autres parties de la coquille sont conformes à celles des deux espèces précédentes. J'ignore sa patrie.

102. Bulime bicariné.

Bulimus bicarinatus; Nob.

Bulimus, testa sinistrorsa ovata ventricosa fulva, anfractu infimo obsolete bicarinato, apertura arcuata alba; Nob.

Buccinum ingens è fusco rufescens, in primo orbe circumdatum duabus eminentibus striis; è museo oxoniensi; Lister, *synopsis. tab.* 37, *fig.* 36.

Buccin à bouche tournée a gauche; Tournefort, *voyage, vol.* 2, *pag.* 440.

Tuba phonurgica, heterostrophus, rufescens ex fusco, striis duabus in primo orbe eminentibus; Klein, *ostrac. gen.* 11, *pag.* 34, *num.* 8.

The golden Eagle; par les Anglois.

L'aigle royal; par les François.

Description. C'est ici la coquille la plus précieuse de tout le genre du *Bulime*, dont on ne connoît en Europe que trois individus: l'un d'eux se trouve dans le Muséum d'Oxford, & a été figuré par Lister; l'autre est dans le cabinet du roi à Paris, & le troisième, qui est celui de Tournefort, est maintenant dans la riche collection de M. Hwass, conseiller du roi de Dannemarck, savant aussi recommandable par ses connoissances que par l'affabilité avec laquelle il permet aux naturalistes de voir & de décrire les objets rares qui y sont contenus.

Cette coquille a à-peu-près la forme de celle de l'espèce précédente, mais elle est inverse & un peu plus obtuse qu'elle du côté de la spire. L'individu du cabinet du roi a six pouces & demi de longueur & trois pouces deux ou trois lignes de diamètre; sa spire est composée de sept tours tournés à gauche & un peu plus convexes que ceux du *Bulime perdrix*; celui de l'ouverture qui est le plus considérable, offre, un peu plus bas que le milieu, deux carènes obtuses ou plutôt deux côtes transverses, qu'on ne peut apercevoir sur les autres parce qu'elles sont recouvertes par le haut de la lèvre droite & sont enveloppées par l'accroissement successif de la coquille. Il a encore quelques rides longitudinales irrégulières qui proviennent de la même cause, & quelques stries extrêmement fines tout le long de leur bord

supérieur. Les tours du sommet sont lisses & un peu moins colorés que ceux du bas.

Son ouverture est ovale, presque aussi longue que le milieu de la coquille, & rétrecie vers le haut comme dans le *Bulime fauve*. Sa lèvre extérieure est simple arquée & tranchante, elle offre à l'intérieur une bordure noirâtre d'environ une ligne de largeur qui se prolonge jusqu'à sa jonction avec le second tour. Sa lèvre intérieure est mince, blanche comme dans le *Bulime zèbre*, & sa columelle est terminée à la base par une troncature oblique qui n'en diffère point. Ses sutures sont simples & d'une teinte un peu plus claire que le reste de sa superficie dont la couleur est fauve tirant sur le marron & marquée par intervalles de quelques raies blanches peu sensibles.

La coquille dont M. Chemnitz a donné la figure *Martini, conchyl. tom. 9, p. 1, tab. 103, fig. 875, 876*, quoique très-voisine de celle-ci, par sa forme, son volume & la direction de ses tours, en doit être cependant distinguée, puisqu'elle n'offre pas la plus petite trace des deux carènes du tour inférieur. Il est vraisemblable que cette coquille que je n'ai jamais vue sera la même que celles du *mus. Lærsianum, num. 244*, & *du mus. richterianum* que cet Auteur y rapporte; mais ce fait reste encore à décider aux naturalistes qui se trouveront à portée de comparer ces coquilles entre elles. La patrie du *Bulime bicariné* n'est point connue, je soupçonne, d'après son analogie avec les espèces précédentes, qu'elle est également terrestre comme Lister l'a pensé.

103. BULIME pourpré.

Bulimus purpurascens; NOB.

Bulimus, testa ovata ventricosa decussata, viridescente, fusco strigata, columella arcuata apertura purpurascente; NOB.

Cochlea ventricosior, ex flavo virides cens; LISTER, *synopf. tab. 581, fig. 35.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 4, tab. 14, fig. 1.*

Bulla purpurea, testa valde tumida, anfractibus sex rugulosis strigis longitudinalibus notatis, apertura ovata, axi truncato dissecto, cavitate interna purpurea, labro acuto limbo intus nigerrimo pulchre distincto; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 25, tab. 118, fig. 1017, 1018.*

Die purpur farbichte blasenschnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Bulime* ne diffère du *Bulime perdrix* que par les caractères suivants. 1°. Sa coquille est toujours plus petite que l'autre, & sa spire n'a que six tours: toute la superficie est finement treillissée par des stries croisées, fines & serrées qui la rendent légèrement granuleuse. 2°. Le tour inférieur de la spire offre, sur le milieu de sa convexité, une bande transverse toute unie, sur laquelle on ne distingue que quelques stries longitudinales qui y sont même moins marquées que par-tout ailleurs. 3°. Son ouverture est semblable à celle du *Bulime perdrix*, tant relativement à ses deux lèvres qu'à la forme & à la troncature oblique du bas de la columelle, mais ses deux côtés & le fond de sa cavité sont colorés de pourpre, avec cette seule différence que la couleur de ses parois extérieurs a un peu moins d'intensité que ceux du côté gauche. 4°. Elle est verdâtre en-dehors & marquée de loin en loin de quelques zones longitudinales brunes, qui désignent les divers accroissements qu'elle a eu. Le sommet est très-obtus & ses trois derniers tours sont de couleur de chair. Il faut observer encore que le bord de sa lèvre droite est extrêmement mince, & qu'il est accompagné sur sa face interne par une zone brune & transparente, que M. Chemnitz dit être noire sur l'individu qu'il a décrit. Si la synonimie de Lister appartient à cette espèce, on la trouve en Afrique & dans l'isle de la Jamaïque; cet auteur ajoute encore qu'elle est marine, mais sans doute avec aussi peu de fondement que pour le *Bulime perdrix*.

104. BULIME priam.

Bulimus priamus; NOB.

Bulimus, testa ovata ventricosa diaphana, flavescente, fusco transversim punctata, columella arcuata; NOB.

Helix priamus; testa imperforata turrita glabra, columella inflexa, anfractibus spiræ depressiusculis; GRONOV. *zoophyl. fasc. 3, num. 1561, tab. 2, fig. 10, 11.*

Buccin rare, dit la chiure de puce; il est papiracé, le fond de sa robe, lisse & roussâtre foncé, est moucheté de points arrondis marron vif, par lignes circulaires; FAVANNE, *catal. raif. pag. 31, num. 129, tab. 2, fig. 129.*

Stercus pulicum, buccinum testa ovali ventricosa tenui, glabra, cornea, ex cinnameo colorata, quinque seriebus punctorum fuscescentium seu nigricantium transversim circumcincta, columella sinuata, axi truncato dissecto emarginata, labro acuto; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 35, fig. 1026, 1027.*

Bruin gevlakte tophoorn; par les Hollandois.

Der flohekoth; par les Allemands.

La chiure de puce; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est rare, & ne se trouve que dans peu de collections: elle est ovale, ventrue, mince, diaphane, lisse à l'extérieur & colorée d'un fauve tirant sur le jaunâtre ou d'un roux très-foncé, qui est moucheté de quatre, cinq ou six rangs transverses de points ronds ou quarrés, écartés, bruns ou noirâtres, qui varient par leur grandeur, leur écartement & la situation respective de leurs rangs. Sa longueur est ordinairement de deux pouces six lignes, &

ſa largeur au milieu d'un pouce ſix. On compte ſix tours à ſa ſpire, dont la ſuperficie eſt unie & bombée à l'extérieur, & dont le bord ſupérieur eſt légèrement applati. Les ſutures ſont ſimples & le ſommet de la ſpire ſe termine en une pointe mouſſe, comme dans le *Bulime citron*.

Son ouverture eſt oblongue, ovale & un peu rétrecie à ſes deux extrémités, elle eſt plus longue que le milieu de la coquille & de moitié moins large qu'elle n'eſt longue. Sa lèvre droite eſt mince & tranchante ſur le bord; la gauche eſt collée ſur la convexité du ſecond tour, elle eſt mince & d'une couleur fauve plus claire que celle de l'extérieur. Sa columelle eſt courbée en arc comme dans les eſpèces précédentes, & terminée au bas par une troncature oblique & ſinueuſe qui eſt fort peu apparente. La couleur du dedans de l'ouverture eſt d'une teinte ſemblable à celle de dehors de la coquille, mais elle eſt moins foncée & on y diſtingue, à cauſe de ſa tranſparence, les points noirâtres dont elle eſt ornée. Les coquilles qui n'ont ſur leur tour inférieur que quatre rangs de taches, n'en ont ordinairement qu'un ſeul ſur chaque tour de la ſpire; celles au contraire qui en ont cinq ou ſix ſur le premier, ſont marqués de deux ſur les autres, dont le plus haut eſt ſitué à la proximité des ſutures. On croit que cette coquille vient de l'Afrique & qu'on la trouve ſur la côte de Guinée. On ignore ſi elle eſt terreſtre ou fluviatile.

105. BULIME carié.

Bulimus præroſus; NOB.

Bulimus, teſta ovata ſulcata atra, columella recta lævigata alba, apice eroſo; NOB.

Buccinum præroſum; *teſta ovata lævi atra, ſpira carioſa, columella glaberrima*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1203, *num.* 471.

Buccinum præroſum linnæi, teſta ovali atra, axi ſinuato, columella truncata diſſecta, ſupra calloſa, apice fere ſemper carioſo, truncato eroſo; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 41, *tab.* 121, *fig.* 1037, 1038.

Potpuntje; par les Hollandois.

Die ſchwarze bohne; par les Allemands.

DESCRIPTION. C'eſt ici la ſeule coquille connue en Europe qui préſente au bas de ſa columelle une troncature oblique, & qui aye ce caractère commun avec les eſpèces que j'ai décrites depuis le num. 100, & avec celles qui me reſtent à décrire. Elle eſt ovale, longue de ſept à huit lignes & large de cinq; elle n'offre jamais plus de deux tours & demi, ceux du haut de la ſpire étant preſque toujours rongés & entièrement cariés. Si on pouvoit trouver cette coquille entière, on doit préſumer qu'elle n'auroit pas moins alors de ſix ou ſept tours, & qu'elle approcheroit de la forme du *Bulime des marais*. La ſuperficie du tour inférieur eſt marquée de rides ou de ſillons longitudinaux qui la rendent raboteuſe au tact ſans aucune apparence de ſtries tranſverſes.

Son ouverture eſt un peu oblique & d'un tiers environ moins longue que la coquille, dont le ſommet eſt carié; elle a trois fois moins de largeur que de longueur, & ſa lèvre droite eſt ſimple & tranchante ſur le bord. La lèvre gauche a au contraire de l'épaiſſeur principalement vers le haut; elle forme tout le long de ce côté de l'ouverture un bourrelet dont la ſuperficie eſt liſſe & très-luiſante. Sa columelle eſt droite & terminée au bas par une petite troncature oblique, qui ne forme point d'échancrure à l'extérieur, comme on pourroit le ſuppoſer par la place que Linné a donné à cette coquille dans le genre du *Buccin*. Sa couleur eſt d'un brun très-foncé ou noirâtre en-dehors, & grivelé, cendrée ou blanchâtre & très-luiſante dans l'ouverture; elle eſt fluviatile ſelon Linné, & on la trouve en Eſpagne dans l'aqueduc de Séville.

106. BULIME raboteux.

Bulimus exaratus; NOB.

Bulimus, teſta ovata ventricoſa ſulcata alba, anfractu infimo carinato, columella recta; NOB.

Buccinum exaratum; *teſta oblonga acuminata, alba, ſulcata, apertura repanda*; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 148, *num.* 337.

Buccinum exaratum; SCHROETER, *fluſſ-conchyl. pag.* 390, *num.* 106.

Buccinum exaratum mulleri, teſta ovali acuminata radi alba, longitudinaliter ſulcis confertis exarata, ſutura crenulata, anfractu infimo carinato, labro fimbriato, axi imperforato recto; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 37, *tab.* 120, *fig.* 1031, 1032.

Reſte hornet; par les Danois.

Das ſtrak geriffelte ſpitzhorn; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille du *Bulime raboteux* eſt ovale, ventrue & d'une forme approchante de celle du *Buccin du nord* à cauſe de la carène dont le milieu de ſon tour extérieur eſt garni; mais elle eſt mince, fragile, tranſparente, blanche & ſans taches. Sa ſpire eſt compoſée de ſix ou de ſept tours qui ſont marqués de ſillons longitudinaux très-ſerrés, dont les extrémités rendent les ſutures crénelées. Le tour inférieur, celui de l'ouverture eſt le ſeul qui ſoit accompagné d'une carène peu élevée dans ſon milieu, laquelle ſert d'attache à l'extrémité ſupérieure de la lèvre droite à meſure que l'animal augmente ſa coquille.

Son ouverture eſt ovale & un peu oblique, elle eſt moins longue que le milieu de la coquille & un peu plus de deux fois plus longue que large. La lèvre droite eſt mince mais évaſée & recourbée en-dehors; la gauche n'eſt preſque point apparente, tant elle mince & oblitérée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt droite & légè-

rement sinueuse au bas & paroît échancrée sur l'individu que je possède. Muller dit que sa longueur est de deux pouces sur un diamètre de quatorze lignes ; la mienne est beaucoup plus petite, elle n'a que seize lignes de longueur & neuf lignes & demie de large ; elle est d'ailleurs aussi formée que celle de cet auteur, puisqu'elle a le même nombre de tours & le bord de sa lèvre droite recourbé en-dehors. Muller & M. Schroeter croyent cette coquille fluviatile & de la côte de Guinée. Quant à moi je présume qu'elle est terrestre à cause du rebord de sa lèvre droite.

107. BULIME pavillon.

Bulimus vexillum ; NOB.

Bulimus, testa conica oblonga alba, diversimode fasciata, columella recta rosea ; NOB.

Buccinum septem spirarum, cujus superiores spiræ fasciatæ, inferiores undatæ ; LISTER, *synops. tab.* 12, *fig.* 7.

Oxy-strombus, fasciatus supra, infra septem spiris undatus, ore subrotundo lævi ; KLEIN, *ostrac. pag.* 32, *gen.* 10, *num.* 5, *tab.* 2, *fig.* 5, *figura mala.*

Buccinum fluviatile majus, læve, labio interno repando, ex carneo fulvo albido & purpurascente colore fasciatum, aliquando lineis intersectis punctatum nebulatum, & marmoris instar lucide & eleganter variegatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 6, *fig. c.*

Buccinum fluviatile, idem minus, candidum, & in prima & in secunda spira linea subrubra circumdatum, ejusd. ibid. fig. D.

La vis, appellée ruban, qui est bariolée seulement par le haut & toute blanche par le bas, à la différence des vis ordinaires que l'on appelle rubans ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *pl.* 14, *fig. M.*

D'ARGENVILLE, *supplem. pl.* 1, *fig. G.*

Buccinum terrestre seu fluviatile ; REGENSUSS, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 10, *fig.* 46.

Cochlea vesicaria ; SEBA, *thes. vol.* 3, *pag.* 120, *tab.* 39, *fig.* 62 — 74.

Bulla virginea ; *variet. B.* LINN. *syst. nat. pag.* 1186, *num.* 390.

Buccinum fasciatum ; *testa conico acuminata, fasciis maculisque undulatis transversis, apertura alba* ; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 145, *num.* 334.

Coquille terrestre ; FAVANNE, *conchyl. pl.* 65, *fig. G*, 2. *G*, 3. *G*, 6.

Buccinum fasciatum mulleri ; SCHROETER, *flussconchyl. pag.* 327, *num.* 124.

Bulla fasciata, testa conico acuminata, lævi, anfractibus octo convexis, nitidissime infundo albido fasciis diversicoloribus & undatis circumcinctis, apertura ovata, labio interno rosaceo, columella subtruncata & marginata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 13, *tab.* 117, *fig.* 1004, 1006.

Flag-hornet ; par les Danois.

Staaten-flagge ; *prinxe vlag* ; par les Hollandois.

Die vielfarbichte bund ; *die binde* ; par les Allemands.

Le pavillon du prince, ou le pavillon d'Hollande ; par les François.

DESCRIPTION. On distingue aisément cette coquille de celle du *Bulime ruban*, par les taches onduleuses dont le haut de sa spire est ordinairement orné, lesquelles ne se trouvent jamais dans l'autre.

Sa forme est conique, oblongue & toujours plus atténuée que celle de cette autre espèce, dont Linné & M. de Born ne l'ont regardée que comme une variété ; sa superficie est aussi moins polie, son sommet est moins coloré que dans cette coquille, & son ouverture est constamment plus grande.

Elle est ordinairement longue de deux pouces & large de onze ou douze lignes ; on en voit cependant qui, sur deux pouces & demi de longueur, n'ont pas au-delà de douze lignes & un tiers de diamètre ; ce sont-là les plus grandes que je connoisse. On compte huit tours à leur spire dont la superficie est diversement colorée, excepté sur les derniers tours du sommet, qui sont presque toujours d'une belle couleur de chair.

Son ouverture fait un peu plus du tiers de la longueur de la coquille, elle est d'une figure presque ovale, & pas tout-à-fait du double aussi longue que large. Sa lèvre droite est simple & tranchante, elle est épaissie dans l'intérieur & bordée par une espèce de côte obtuse qui est ordinairement située à une ligne & demie du bord. La lèvre gauche consiste en un feuillet qui est collé sur la convexité du second tour, dont l'épaisseur augmente à mesure que la coquille vieillit ; elle est bordée de rouge à l'extérieur, elle est blanche vers le haut & couleur de rose tout le long de la columelle ; celle-ci est droite, colorée comme sa lèvre, & tronquée obliquement au bas, quoique Muller ait dit précisément le contraire & qu'il ait assuré l'avoir vue telle sur des individus bien entiers. Cette troncature n'est pas à la vérité aussi forte que sur le *Bulime ruban*, mais elle est bien prononcée & elle forme un petit canal dans l'intérieur de l'ouverture.

Cette coquille offre une si grande variété dans les bandes transverses dont elle est ornée, tant dans leurs couleurs que dans leur disposition, qu'il seroit difficile de pouvoir les détailler. Son fond est ordinairement blanc & garni de bandes transverses brunes, mais on en trouve dont les bandes sont bleues, & d'autres qui les ont couleur de rose ou mêlées de toutes ces couleurs. Seba a figuré des coquilles de toutes ces variétés, elles conviennent toutes entre elles, par les ondulations qui colorent les tours du sommet, & semblent caractériser particulièrement cette espèce. Muller n'a pas été fondé à dire que son ouverture étoit blanche, c'est seulement la face droite de l'ou-

verture qui a cette couleur; ſon expreſſion ne convient qu'aux coquilles dont les deux côtés de l'ouverture ſont colorées de même. Le *Bulime pavillon* eſt des Grandes Indes, on ne ſait pas encore s'il eſt terreſtre ou fluviatile.

108. Bulime ventru.

Bulimus ventricoſus.

Bulimus, teſta conica ovata ventricoſa, fuſco faſciata, columella recta, labro reflexo marginato; Nob.

Bulla valde tumida & ventricoſa, teſta conico acuminata, ſub turrita albida, anfractibus ſeptem convexis, faſciis fuſcescentibus cinctis, columella ſub truncata candida non diſſecta, labro externo fimbriato albo; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 16, *tab.* 117, *fig.* 1007, 1008?

Die banchichte blaſenſchnecke; par les Allemands.

Description. Si cette coquille n'eſt point la même que celle de la conchyliologie de Martini que je cite, elle lui reſſemble ſi fort qu'on pourroit aiſément les prendre l'une pour l'autre. La ſeule différence que j'y trouve & que je n'oſe croire être une erreur de M. Chemnitz, eſt que cet auteur dit expreſſément que la columelle de ſa coquille n'a point de troncature oblique à la baſe, tandis que cette troncature ſe trouve ſur mon eſpèce, d'une manière très-évidente, & à-peu-près ſemblable à celle du *Bulime pavillon.*

Sa forme eſt ovale, conique, arrondie & ventrue du côté de la baſe, & rétrecie à ſon extrémité ſupérieure, où elle eſt terminée par un ſommet obtus; elle a deux pouces deux lignes de longueur & un pouce trois lignes de diamètre au bas. Sa ſpire eſt compoſée de ſept tours convexes, dont la ſuperficie eſt parſemée de quelques ſtries longitudinales peu ſenſibles, & dont les quatre plus élevés ſont liſſes & tranſparents.

Son ouverture eſt moins longue de deux quatorzièmes que le milieu de la coquille, elle a une figure voiſine de la forme ovale, dont la longueur ſurpaſſe d'un quart la largeur. Si lèvre droite eſt très-arquée & bordée par un bourrelet recourbé qui forme à l'extérieur une ſaillie d'environ une ligne; ſa columelle eſt droite, ſinueuſe & tronquée au bas, & n'a aucune échancrure à l'extérieur. Sa couleur eſt un fond blanchâtre qui eſt orné de pluſieurs bandes tranſverſes fauves & brunes, dont la largeur eſt inégale. On en compte ſix ſur le tour inférieur, dont une brune foncée occupe la baſe de la coquille, puis une fauve qui ſe confond avec elle, une autre bande brune plus étroite que la première qui eſt ſituée vers le milieu du tour, une autre fauve, étroite qui ſe confond auſſi avec elle & à quelque diſtance de ſon bord ſupérieur, une bande brune accouplée avec une fauve dont la première s'appuie contre la future. On n'en voit que trois ſur les tours de la ſpire dont une brune qui eſt la plus haute & deux fauves écartées. La cavité de ſon ouverture eſt blanche. Je ne connois point la patrie de cette coquille & j'ignore ſi elle eſt terreſtre. L'individu dont je donne la deſcription étoit dans le cabinet de M. *Badier*, que la mort vient d'enlever, à la fleur de ſon âge, & qui, par les obſervations qu'il avoit déjà faites dans l'iſle de la Guadeloupe & celles qu'on avoit lieu d'eſpérer de lui dans la ſuite, mérite, à juſte titre, les regrets des naturaliſtes & ceux des perſonnes qui s'intéreſſent aux progrès des connoiſſances.

109. Bulime ruban.

Bulimus virgineus; Nob.

Bulimus, teſta ovata conica, lævi, alba, faſciata, columella arcuata roſea, labro intus uniplicato; Nob.

A—*Coquille dextre.*

Quinque faſciis cingitur hic turbo cæteris elegantior, altera colore ſub nigro eſt, altera purpurea vel ad minium accedens, tertia fulva, viridis quarta, ultima oſtrina, &c., Bonanni, *recreat. pag.* 121, *claſſ.* 3, *fig.* 66. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 453, *claſſ.* 3, *fig.* 66.

Baccinum ſeptem orbium, faſciis fere bicoloribus, interdum tricoloribus iridis inſtar depictum, barbadenſe; Lister, *ſynopſ. tab.* 15, *fig.* 10.

Pſeudo trochus, lævis; *faſciis tricolor, ſeu buccinum ſeptem ordinum*; Klein, *oſtrac. pag.* 24, *gen.* 3, *num.* 1, *tab.* 7, *fig.* 116. — *& pſeudo trochus lævis, pentazonos, ſeu quinque faſciis cinctus trochiformis*; *ejuſd. pag. ead. num.* 2.

Baccinum barbadenſe per elegans faſciatum; Petiver, *gazophyl. tab.* 22, *fig.* 11.

La vis nommée Ruban; d'Argenville, *conchyl. pl.* 14, *fig. N.*

Baccinum fluviatile, ſpiris non prominentibus oblongum, ore anguſtiore, lævi, candidum, faſciis aliquando piceis, aliquando rubris, plumbeis & luteis, iridis inſtar elegantiſſime faſciatum; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 6, *fig. A.*

Baccinum apluſtre arantium vocatum, ab imo ad ſummum uſque apicem verſicoloribus taniolis albis, nigris, rubris, luteis, cæruleis viridibus faſciatum; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 123, *tab.* 40, *fig.* 38.

Bulla virginea; *teſta ſub turrita erecta, columella truncata ſanguinea*; *variet. A.* Lin., *ſyſt. nat. pag.* 1184, *num.* 390. — *Baccinum virgineum*; *ejuſd. muſ. lud ulr. pag.* 612, *num.* 267.

Le ruban à bandes circulaires blanches, jaunes, vertes & rouges qui imitent aſſez bien un ruban; *Encyclop. Recueil des planches. tom.* 6, *pl.* 64, *fig.* 2.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 30, *fig.* 7.

Buccinum virgineum; *testa conico-acuminata, glabra, fasciis angustis diversicoloribus, apertura purpurea*; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 143; *num.* 333.

Bulla virginea; *testa sub turrita recta, columella basi truncata, cingulis coloratis transversis, variet. a, b*, VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 193, *num.* 16. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 267.

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. pl.* 65, *fig. G*, 1.

Bulla virginea linnæi; SCHROETER, *fluss-conchyl. pag.* 335, *num.* 128, *tab.* 8, *fig.* 3, 4.

Bulla virginea linnæi, testa acuminata, conica, lævi, anfractibus fasciatis cingulis coloratis, apertura subovata, labro fimbriato, labio inflexo plerumque rubicundo, basi truncata; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 8, *tab.* 117, *fig.* 1000. — 1003.

B— *Coquille gauche.*

Une vis, dite le ruban, extrêmement rare, sa bouche étant contre l'ordinaire tournée de droite à gauche; FAVANNE, *catal. raisi. pag.* 23, *num.* 93. *conchyl. planche* 65, *fig. G*, 4.

Bulla virginea linnæi, testa sinistrorsa, terrestri, subturrita lævi nitida alba, anfractibus in medio cinctis linea nigricante purpurea & adhuc alia obsoleta, apertura semi-lunari, columella rosea infra truncata, apice roseo; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 366, *tab.* 173, *fig.* 1682, 1683.

Jomfrue-hornet; par les Danois.

The prince of orange flag; par les Anglois.

Prince vlaggetje; par les Hollandois.

Die prinzenfahne; *das jungfernhorn*; par les Allemands.

Le ruban; par les François.

DESCRIPTION. On a donné le nom de ruban à cette coquille à cause des bandes circulaires d'une couleur très-vive & très-variée dont elle est ornée; quoique commune elle est une des plus agréables à voir à cause de son blanc d'ivoire, qui fait ressortir merveilleusement ses couleurs. Elle a tant d'analogie avec le *Bulime pavillon* qu'il seroit inutile d'en donner une description détaillée, je me bornerai pour cette raison à n'indiquer ici que ses principales différences, celles qui suffisent pour la distinguer dans tous les cas.

1°. Sa coquille n'est jamais aussi grande que celle du *Bulime pavillon*, elle a à-peu-près la même forme; mais sa base est un peu plus courte, & son tour inférieur est un peu plus bombé.

2°. Son ouverture est aussi un peu plus courte que dans cette espèce, même indépendamment de la différence de leur volume; sa lèvre droite a dans l'intérieur une bordure élevée comme dans le *Bulime pavillon*, outre un pli transverse dans le fond de l'ouverture qui est situé près de la base que l'autre n'a pas. Sa lèvre gauche & sa columelle sont colorées d'un rouge très-vif, & le fond de sa cavité l'est d'une couleur qui tire sur le violet; sa columelle est tronquée & échancrée à la base d'une manière plus évidente que dans aucune autre espèce. 3°. Les avant-derniers tours de la spire sont couleur de rose & le point du sommet est noir. Quant à ses couleurs, on en trouve dont les bandes sont bleues sur un fond blanc, d'autres où elles sont brunes, & quelques unes dont les bandes sont brunes, noires, jaunes ou vertes, pourprées ou couleur de rose, & où elles sont autant variées par leur teintes que par leur position & leur situation respectives. La variété B ne diffère de la première que par la direction des tours de sa spire, qui est de droite à gauche, c'est-à-dire, opposée à la direction ordinaire à cette espèce; elle offre à peu-près les mêmes variétés de couleur mais moins nombreuses, parce que cette coquille est très-rare & qu'elle est comptée parmi les plus précieuses. Le *Bulime ruban* a été cru, par les auteurs, marin ou fluviatile, tandis qu'il est effectivement terrestre; on l'apporte en quantité de Cayenne, mais on le trouve aussi à l'isle de la Barbade, à la Guadeloupe & à la Jamaïque.

110. BULIME d'Alger.

Bulimus Algirus; NOB.

Bulimus, testa cylindrica striata alba, fuscuris linea exaratis, columella recta; NOB.

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. pl.* 61. *fig. F*, 1. ?

DESCRIPTION. Cette coquille ressemble beaucoup à la figure de M. de Favanne que je cite; elle m'a été donnée par M. l'Abbé Poiret, qui l'avoit trouvée lui-même près d'Alger, à une grande distance de l'eau, d'où on peut conjecturer avec quelque vraisemblance qu'elle est terrestre & point fluviatile.

Sa forme est allongée, presque cylindrique depuis le bas jusqu'au tiers supérieur de la coquille, & rétrecie depuis là jusqu'au sommet. Elle est longue de seize ou dix-sept lignes & large de six. Sa spire n'a que cinq tours, dont l'inférieur est plus considérable que tous les autres ensemble, peu bombé & oblong; leur superficie est marquée de stries longitudinales peu profondes & de quelques plis inégaux qui ne lui ôtent cependant rien de son luisant. Leur bord supérieur est accompagné, près des sutures, par une strie creuse qui les fait

paroître doubles, & le ſommet de ſa ſpire eſt un peu plus pointu que dans le *Bulime taché*.

Son ouverture eſt oblongue, large & arrondie vers la baſe & très-rétrecie vers le ſommet: elle eſt plus longue de deux ſeizièmes que le milieu de la coquille, & un peu plus de trois fois auſſi longue que large; ſa lèvre droite eſt mince, tranchante ſur le bord & preſque papiracée, la gauche eſt auſſi très-mince & collée le long de la face intérieure de l'ouverture; ſa columelle eſt droite, tronquée obliquement à la baſe & canaliculée dans l'intérieur. Cette coquille eſt très-fragile, très-diaphane, & blanche d'un bout à l'autre. Elle eſt fort rare & n'avoit point été encore décrite.

111 Bulime gland.

Bulimus glans; Nob.

Bulimus, teſta cylindrico ovata, lævi, fulva, columella emarginata, labro repando; Nob.

Bulla volata; *teſta cylindrica lævi, ex olivacino, ſicut oliva viridis colorata, anfractibus ſeptem, apertura effuſa, columella inflexa truncata diſſecta*; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 16, *tab.* 117, *fig.* 1009, 1010.

Die walzen formeige blaſenſchnecke; par les Allemands.

Description. Cette coquille a la couleur & le volume du fruit d'une eſpèce de chêne, qui croît en Barbarie & en Eſpagne, que l'on nomme le gland doux; c'eſt à cauſe de cette reſſemblance que je lui en ai donné ce nom. Elle eſt très-liſſe en-dehors, d'une forme preſque cylindrique comme la précédente, mais un peu plus enflée & plus obtuſe à ſon extrémité ſupérieure. Elle eſt longue de vingt-deux lignes & large de neuf vers ſa partie moyenne; on compte ſept tours à ſa ſpire, qui ſont très-peu bombés & ſont réunis par des ſutures ſimples, peu profondes & quelquefois échancrées par intervalles: leur ſuperficie eſt luiſante & très-unie, excepté vers leur bord ſupérieur, qui eſt marqué d'un rang de ſtries longitudinales d'une ſi grande fineſſe, qu'on ne les diſtingue à la vue ſimple qu'avec beaucoup de difficulté.

Son ouverture eſt oblongue & à-peu-près de la même figure que celle de la précédente; elle ſurpaſſe de deux lignes le milieu de la coquille, elle eſt rétrecie vers le haut & large d'environ quatre lignes vis-à-vis l'échancrure de ſa columelle. Sa lèvre extérieure eſt ſimple, mince ſur le bord & enduleuſe; la gauche n'eſt point différente de celle du *Bulime d'Alger*, mais ſa columelle eſt arquée profondément & paroît échancrée; elle eſt terminée au bas par une troncature oblique qui forme de même un canal qui ſe prolonge dans l'intérieur à la place de l'axe. Quant à ſa couleur elle eſt fauve d'un bout à l'autre ou marron clair, jaunâtre ou blonde à la proximité des ſutures; elle offre par intervalles quelques lignes longitudinales plus foncées que le fond, leſquelles indiquent ſes accroiſſements ſucceſſifs. Le fond de l'ouverture tire ſur le violet. Je poſſède une ſeconde variété de cette eſpèce entièrement ſemblable à la première, mais dont la coquille eſt très-diaphane, de couleur de corne, flambée de jaune clair, & ſi petite qu'elle n'a que neuf lignes de longueur ſur un diamètre de trois lignes, quoiqu'elle ſoit d'ailleurs compoſée d'un même nombre de tours que la première, & qu'elle ſoit par conſéquent auſſi développée qu'elle. Toutes les parties de ces deux coquilles ſont ſi ſemblables & ſi proportionnées relativement à la différence de leur volume, qu'il me paroît impoſſible de pouvoir les conſidérer autrement que comme deux variétés d'une même eſpèce. Il eſt cependant vrai que la petite ne doit jamais parvenir au volume de la grande, & qu'elle ne peut auſſi en être conſidérée comme un jeune individu, puiſque ſa ſpire n'a pas les mêmes dimenſions, & qu'elle reſſemble à l'autre par le nombre de ſes ſpirales. Ces deux coquilles me furent données par M. d'Antic, qui les avoit reçues de l'iſle de la Martinique où je préſume qu'elles ſont fluviatiles. M. Badier les avoit pareillement trouvées à l'iſle de la Guadeloupe. La figure de Martini eſt exacte.

112. Bulime taché.

Bulimus maculatus; Nob.

Bulimus, teſta oblonga ſtriata fulva, faſciis longitudinalibus fuſcis, columella emarginata; Nob.

Buccin qui a ſur toute ſa longueur des ſtries fort ſerrées, il eſt de couleur marron avec des taches noires longitudinales qui indiquent combien cette coquille a fait de nouvelles bouches, &c. On apporte ce buccin de Saint-Domingue. Encyclop. recueil de planc. tom. 6, *pl.* 65, *fig.* 12.

Bulla turrita & maculata, teſta ſubcylindracea pallide ruſeſcente, anfractibus novem acuminatis, longitudinaliter ſtriatis, ſuturis crenulatis & granulatis, ex fuſco ſtrigatis & maculatis, axi ſinuato, truncato, diſſecto; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 17, *tab.* 117, *fig.* 1011.

Die gethurmte und gefleckte blaſenſchnecke; par les Allemands.

Description. La coquille de ce *Bulime* eſt plus petite & plus étroite que celle de l'eſpèce précédente & ſa ſpire eſt plus rétrecie, quoiqu'elle ſoit terminée par un ſommet également obtus. Elle a un peu plus de tranſparence que celle de la première variété du *Bulime gland* & un peu moins que celle de la ſeconde. Sa longueur eſt ordinairement de quinze ou ſeize lignes & ſa largeur de ſix; elle n'a que huit tours de ſpirale très-luiſants & garnis

de ſtries longitudinales profondes & ſerrées, qui ſe terminant à leur bord ſupérieur, rendent ſes ſutures finement crénelées. Les deux ou trois du ſommet ſont liſſes & brunes.

Son ouverture eſt plus courte que dans l'eſpèce précédente, puiſqu'il s'en faut de deux lignes qu'elle atteigne le milieu de la coquille; ſon extrémité ſupérieure eſt très-rétrecie, & ſa baſe eſt arrondie & ſimple comme dans toutes les coquilles de ce genre; ſa largeur vis-à-vis l'échancrure de la columelle eſt la moitié de ſa longueur. Sa lèvre droite eſt peu épaiſſe & légèrement onduleuſe ſur le bord, ſa lèvre gauche eſt très-mince, très-ſuperficielle & d'ailleurs ſemblable à celle du *Bulime gland*, de même que ſa columelle qui eſt profondément échancrée & tronquée obliquement à ſa baſe.

Sa couleur eſt rouſſe dehors & dans l'intérieur de l'ouverture avec des taches longitudinales brunes qui n'occupent que la partie ſupérieure du dernier tour, & ſe terminent au bas par de ſimples lignes qui indiquent ſes divers accroiſſements. On en voit encore de couleur marron dont ſes taches ſont très-foncées & noirâtres. Cette coquille eſt de l'iſle Saint-Domingue & eſt peut-être fluviatile. Je l'ai décrite dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck. La figure de la conchyliologie de Martini ſeroit bonne, ſi l'ouverture de la coquille n'avoit un peu trop de longueur.

113. BULIME ſtrié.

Bulimus ſtriatus; NOB.

Bulimus, teſta turrita ſtriata alba, ſuturis linea exaratis, columella emarginata; NOB.

Buccinum ſtriatum; teſta turrita, convexe ſtriata alba, ſtrigis raris fulvis, axi ſinuato inflexo; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 149, *num.* 339.

Buccinum ſtriatum; teſta acuminata alba, longitudinaliter ſtriata, ſutura anfractum crenulata, axi inflexo ſinuato, columella truncata retuſa; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 36, *tab.* 120, *fig.* 1028. — 1030.

Das weiſſe kinkhorn mit abgerumpfter ſpindel; KAMMERER, *cabinett. des erbprinz. von rudolſt. pag.* 128. — *tab.* 10, *fig.* 5.

Stribe-hornet; par les Danois.

Das gertreifte horn; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt très-rare & peu connue à Paris. Celle que je poſſéde eſt longue de deux pouces quatre lignes & large de près de dix lignes, elle eſt oblongue preſque turriculée & compoſée de huit tours, qui ſont garnis de ſtries longitudinales ſerrées & ſaillantes & dont le bord ſupérieur eſt accompagné d'une ſtrie tranſverſe aſſez profonde. Celle-ci moyennant le prolongement des ſtries longitudinales, rend les ſutures légèrement crénelées & les fait paroître granuleuſes ſur les tours de la ſpire; ceux du haut ſont liſſes & ſont terminés par un ſommet un peu moins obtus que celui du *Bulime taché*.

Son ouverture a preſque la même forme que celle de cette coquille, elle eſt ſeulement un peu moins rétrecie à ſon extrémité ſupérieure; elle eſt longue d'un pouce & large de cinq lignes vis-à-vis l'échancrure de la columelle. Sa lèvre droite eſt ſimple, droite & preſque tranchante ſur le bord, la gauche eſt mince preſque papiracée & collée comme dans les eſpèces antérieures tout le long de la face interne de l'ouverture. Sa columelle eſt applatie vers le haut, profondément échancrée ou arquée vers ſon milieu & terminée à ſa baſe par une troncature analogue à celle des autres eſpèces. Le *Bulime ſtrié* eſt blanc, tranſparent & très-luiſant; il eſt orné par intervalles de quelques flammes longitudinales fauves qui ſe prolongent ſur le tour extérieur juſqu'à la baſe; la coquille que je poſſéde eſt toute blanche & ſans aucune apparence de taches ou de flammes. Le fond de ſon ouverture eſt blanc & le côté de la lèvre gauche eſt coloré d'une légère rouſſeur. Cette eſpèce & la précédente ſont très-voiſines, & ne diffèrent l'une de l'autre que par des caractères très-légers. Muller ſemble avoir préſumé qu'elle étoit fluviatile puiſqu'il l'a placée dans ſon genre du Buccin; on ne connoit point ſa patrie.

Coquilles qui ne ſont pas ſuffiſamment connues & qui paroiſſent appartenir à ce genre.

* *Conchylium rondeletii*; BONANNI, *recreat. pag.* 113, *fig.* 10.

* *Strombus lacteus & lævis, in quo ubi ſunt orbium commiſſuræ, profundus canaliculus circumducitur, ejuſd. ibid. pag.* 127, *fig.* 116.

* *Buccinum productius album ſex ſpirarum, è muſeo oxonienſi*; LISTER, *ſynopſ. tab.* 14, *fig.* 9.

* *Buccinum octo orbium, duobus dentibus ad columellam, & totidem ex adverſo in oris labro donatum, ejuſd. ibid. tab.* 31, *fig.* 29.

* *Buccinum ſub viride, brevibus lineolis ſub rufis velut faſciatim depictum, jamaicenſe, ejuſd. ibid. tab.* 109, *fig.* 2.

* *Buccinum ex viridi ſubflavum breviore clavicula, virginianum, ejuſd. ibid. tab.* 110, *fig* 3.

* *Buccinum ex viridi ſub flavum, tenuiore & longiore clavicula, virginianum, ejuſd. ibid. tab. ead. fig.* 4.

* *Cochlea virginiana, è flavo virideſcens non faſciata, ejuſd. ibid. tab.* 127, *fig.* 27.

* *Helix pulla*; *teſta imperforata ovata acuminata tranſverſe ſtriata fuſca, faſciis flavis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1248, *num.* 699.

* *Helix balthica*; *teſta imperforata ovata acuminata, rugis elevatis, apertura ovata ampliata, ejuſd. ibid. pag.* 1250, *num.* 710.

* *Bulla velutina*; *teſta ventricoſa, tomento tranſverſim ſulcata, vertice obtuſo*; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 242, *num.* 2922.

* *Bulla latens*; *teſta repanda glabra, vertice depreſſo, ſublaterali, ejuſd. ibid. pag. ead. num.* 2923, *& act. havn.* 10, *pag.* 10, *tab.* 5, *fig.* 1. — 4.

* *Bulla plicatilis*; *teſta ovali pellucida, vertice depreſſo, apertura dilatata, ejuſd. ibid. pag. ead. num.* 2924.

* *Volata jonenſis*; PENNANT, *brith. zool. vol.* 4. *pag.* 117, *tab.* 81, *fig.* 87.

BULIN, (*Voyez*) à l'article *Bulime des fontaines*, pag. 307, col. A, ligne 48.

BULYME, (*Voyez*) BULIME.

BULYME liſſe, (*Voyez*) BULIME brillant.

BULYME riverain, (*Voyez*) BULIME des marais.

BULYME vivipare, (*Voyez*) SABOT vivipare.

BULLE; — *Bulla*; Nob.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, UNILOCULAIRES A SPIRE RÉGULIÈRE, qui a pour caractère,

Une coquille bombée, ordinairement mince, ſans ſpire extérieure ou avec une ſpire très-peu élevée, dont l'ouverture eſt ſimple, auſſi longue, ou un peu moins longue que la coquille.

ESPÈCES *avec la ſpire intérieure.*

1. BULLE cylindrique.

Coquille oblongue, cylindrique, ſtriée, blanche, le ſommet ombiliqué.

2. BULLE ampoule.

Coquille ovale, bombée opaque liſſe, le ſommet ombiliqué.

3. BULLE ſtriée.

Coquille ovale oblongue, opaque, marquée de ſtries tranſverſes vers le bas, le ſommet ombiliqué.

4. BULLE papiracée.

Coquille globuleuſe, tranſparente, ombiliquée aux deux bouts, marquée de ſtries tranſverſes blanches.

5. BULLE épaiſſe.

Coquille preſque cylindrique, épaiſſe, blanche, ſes deux extrémités ſtriées tranſverſalement, le haut de ſa lèvre droite garni d'un pli.

6. BULLE hydatide.

Coquille preſque ovale, cornée, tranſparente, marquée de ſtries longitudinales peu apparentes, le ſommet un peu enfoncé.

7. BULLE ouverte.

Coquille preſque orbiculaire, légèrement ſtriée, blanche, l'ouverture très-bâillante.

8. BULLE raboteuſe.

Coquille preſque cylindrique, ſtriée tranſverſalement & garnie de petites pointes vers ſa baſe, le ſommet tronqué.

9. BULLE pointue.

Coquille oblongue, ovale, liſſe, l'ouverture très-rétrecie vers le haut, le ſommet pointu.

BULLE.

ESPÈCES *avec la ſpire extérieure.*

10. BULLE troncatule.

Coquille cylindrique, liſſe, blanche, l'ouverture preſque linéaire vers le haut, la ſpire tronquée.

11. BULLE de Norwége.

Coquille preſque ovale, liſſe, tranſparente, cornée, la ſuture de la lèvre droite fendue, la ſpire tronquée.

12. BULLE du Ceylan.

Coquille preſque cylindrique, ſtriée, cornée, diaphane, la ſuture de la lèvre droite fendue, les autres creuſées en canal, le ſommet de la ſpire élevé.

13. BULLE oublie.

Coquille ovale oblongue, marquée de lignes tranſverſes, la ſpire tronquée.

14. BULLE rayée.

Coquille preſque ovale, blanche, marquée de lignes tranſverſes brunes, le ſommet de la ſpire enfoncé.

15. BULLE faſciée.

Coquille preſque ovale, globuleuſe, d'un verd jannâtre, marquée de quatre bandes brunes, le ſommet de la ſpire enfoncé.

16. BULLE ondée.

Coquille ovale, marquée de ſtries tranſverſes, & de lignes longitudinales ondaleuſes rouges, la ſpire un peu élevée.

17. BULLE banderole.

Coquille ovale, liſſe, luiſante, marquée de deux bandes incarnates & de quatre lignes noirâtres, le bord extérieur de la columelle recourbé, la ſpire convexe.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ce genre n'eſt qu'une diviſion de celui de Linné. Celui que cet auteur déſigne par le même nom, comprend, outre quelques eſpèces qu'on trouvera décrites ici, d'autres coquilles qui ont beaucoup moins d'analogie avec les *bul es* proprement dites qu'avec les porcelaines, dont elles s'écartent cependant à quelques égards : les ſix premières eſpèces de Linné ſont dans ce cas, elles ne diffèrent des *porcelaines* dont elles ont la forme & preſque l'organiſation, que par un peu plus de largeur à leur ouverture & par la privation des dents ou des plis dont les deux bords de l'ouverture ſont garnis, elles leur reſſemblent d'ailleurs par la plupart des autres rapports.

J'ai donc ſéparé ces coquilles du genre de la *bulle* à cauſe de leur peu d'analogie, & j'en ai formé un nouveau ſous le nom d'*ovule*, qui ſuit immédiatement celui de la *porcelaine*.

Ce premier défaut d'analogie n'eſt pas le ſeul qu'on remarque dans le genre de Linné, on y trouve encore d'autres coquilles qui n'y ſont pas moins déplacées que celles-ci, & cet auteur ne ſemble s'être déterminé à les y admettre que faute de pouvoir les placer dans ſa méthode d'une manière plus convenable. Le *Bulla ficus* & le *Bulla rapa* n'entrèrent dans le genre de la bulle qu'à la dernière édition du *ſyſt. naturæ*. Elles étoient auparavant dans celui du murex, mais ces coquilles ſeront, je penſe, placées plus naturellement dans celui du *fuſeau*. On y voit encore celle qu'il nomme *Bulla conoïdea* qui eſt manifeſtement du genre de la volute, & les *Bulla fontinalis*, *Bulla hypnorum*, *Bulla virginea*, *Bulla achatina*, que j'ai décrit dans le genre du *Bulime*. Si on veut faire le rapprochement du *Bulla ovum* du *Bulla rapa* avec le *Bulla terebellum* de cet auteur, qui pourra concevoir que trois coquilles auſſi diſparates aient cependant pu être compriſes dans un même genre, cette dernière ſur tout qui à cauſe de la forme très-ſingulière de ſon ouverture mérite de former à elle ſeule un genre diſtinct; enfin Linné avoit admis au rang des *bulles* une coquille imparfaite du genre de la *porcelaine*, parce que pendant ſa jeuneſſe & avant la formation des bords dentés de ſon ouverture, elle a effectivement quelque rapport momentané avec les autres coquilles qui compoſent, ſuivant lui, le genre de la bulle. Je crois qu'il ſuffira de ce ſimple expoſé pour convenir que le genre de cet auteur, quoique peu nombreux en eſpèces, eſt cependant un des plus incorrects, & qu'il exigeoit une réforme d'autant plus néceſſaire que la plupart d'entr'elles offroient des caractères contraires à ſa définition.

Liſter, le plus ancien des Conchyliologiſtes exacts, avoit réuni les *porcelaines*, les *ovules* & les *bulles* ſous le nom collectif de *concha veneris*. Il diſtingua les *porcelaines* par la forme de leur ouverture qui eſt, ſuivant lui, étroite & dentée des deux côtés; les *ovules* par leur ouverture un peu plus large & non dentée, & les *bulles* par l'enfoncement de leur ſpire, à qui il donna le premier le nom d'ombilic, quoiqu'il ſoit employé improprement dans ce cas; mais on voit par cette diviſion que cet auteur n'a connu que très-peu d'eſpèces de ce genre, & que même toutes celles dont il fait mention n'ont pas effectivement le ſommet de leur ſpire ombiliqué ou enfoncé dans l'intérieur de la coquille. La *Bulle oublie*, la *Bulle papiracée*, la *Bulle rayée* & la *Bulle ondée* ſont dans ce cas; on ne peut cependant diſconvenir que cet auteur, très-judicieux, n'aye ſaiſi & indiqué les principales différences de ces trois genres, & qu'il n'aye réuni, ſans aucun mélange vicieux, toutes les *bulles* qu'il connoiſſoit alors.

Les auteurs qui ſont venus après lui, tels que d'Argenville, Gualtieri, Klein, n'ont point conſervé ce genre dans ſon intégrité; d'Argenville ſous le nom de Tonnes a confondu les *bulles* avec des volutes & des buccins, Gualtieri en a fait deux genres, & Klein a admis des volutes dans le ſien; enfin tous les ſectateurs de la méthode *linnéenne* ont admis ſans aucune reſtriction le genre de leur maître, ſans chercher à y faire le moindre changement.

Le genre de la bulle tel que je le propoſe, ne réunit que des coquilles très-analogues & qui conviennent entr'elles par la forme de leur ouverture qui eſt entière, & par ſa longueur qui eſt ou un peu plus forte que la coquille comme dans la *bulle ondée* & la *bulle papiracée*, ou auſſi longue que la coquille dans la *bulle pointue* & dans la *bulle tronquée*, ou un peu plus courte que la coquille comme dans la *bulle ondée* & dans la *bulle banderole*; mais l'extrémité ſupérieure de leur coquille offre une différence qui m'a permis de diviſer ce genre en deux ſections; elles dépendent de l'occultation de la ſpire dans l'intérieur de la coquille ou de ſa préſence à l'extérieur.

Les trois premières eſpèces de la première ſection ont leur ſpire enfoncée en forme d'un ombilic de figure conique, tandis que les autres ont ſeulement l'axe ſupérieur de la coquille légèrement enfoncé, ſans qu'on puiſſe y voir aucun indice du nombre des tours dont leur ſpire eſt compoſée; elles ont par conſéquent leur ſpire intérieure, comme la plupart des *porcelaines* & des *ovules*, tandis que celles de la ſeconde ſection l'ont viſible à l'extérieur, un peu concave au centre & élevée ſur les côtés, ou élevée & convexe comme dans la *bulle banderole*.

Ces coquilles ſont toutes marines & ordinairement très-fragiles, la *bulle épaiſſe* eſt la ſeule dont la coquille a de la ſolidité; quelques-unes d'entr'elles ſont très-bâillantes, & l'ouverture des autres eſt au contraire rétrecie vers le haut, ce qui fait que leur caractère eſſentiel conſiſte invariablement dans la longueur de leur ouverture & dans leur baſe entière.

En rapprochant ce que Plancus a dit de l'animal

de la *Bulle ouverte*, ce que M. Adanſon a obſervé ſur celui de la *Bulle ſtriée*, & ce que dit Muller de celui de la *Bulle raboteuſe*, on doit préſumer que cette organiſation eſt commune à tous les vers de ce genre qui n'ont pas été encore obſervés. Leurs corps ſeroit en général plus volumineux que leur coquille, il ſeroit terminé à ſon extrémité antérieure par une bouche ronde, & ſeroit entièrement privé de tentacules; d'où il réſulteroit que le genre de *akera* de Muller ſeroit bien plus nombreux que cet auteur ne penſoit, & que les bulles qu'il en a ſéparées à cauſe des deux tentacules triangulaires de leurs vers, appartiendroient au genre du *Bulime*.

Planeus & Muller s'accordent à dire que les vers, des eſpèces qu'ils ont obſervées, s'accrochent d'une manière aſſez ferme ſur les fucus flottants. Le pied de l'animal de la *Bulle ſtriée* eſt, ſuivant M. Adanſon, extrêmement épais & ſi renflé qu'il bouche comme un gros muſcle l'ouverture de la coquille, & qu'il ne peut jamais y entrer en totalité à cauſe de ſon grand volume.

1. Bulle cylindrique.
Bulla cylindrica; Nob.
Bulla, teſta oblonga cylindrica, tranſverſim ſtriata, alba, vertice umbilicato; Nob.

Description. Cette coquille n'a point été encore décrite, elle eſt petite, d'une forme exactement cylindrique & plus arrondie au bas qu'à ſon extrémité ſupérieure. Les plus grandes ſont longues de ſix lignes & n'ont pas tout-à-fait deux lignes de largeur. Sa ſuperficie eſt luiſante, quoique marquée d'un bout à l'autre de ſtries tranſverſes infiniment petites, mais bien apparentes, dont le nombre ne peut ſe compter. Celles de ſon extrémité inférieure ſont les plus fortes & les plus profondes. Son extrémité oppoſée offre à la place de la ſpire un enfoncement de forme conique, & aſſez conſidérable pour recouvrir la pointe d'une épingle, où on diſtingue les circonvolutions des tours intérieurs de ſa ſpire au nombre de deux, à-peu-peu de la même manière que dans l'eſpèce qui ſuit.

Son ouverture occupe toute la longueur de la coquille & la déborde même un peu vers le haut; elle eſt étroite, preſque linéaire & élargie de plus du double vers le bas: ſa lèvre droite eſt mince, ſimple & tranchante ſur le bord, la gauche conſiſte en un feuillet infiniment mince qui eſt collé ſur la convexité de la face interne de l'ouverture, & n'y adhère que foiblement. Sa columelle eſt ſimple, très-luiſante, légèrement oblique & un peu élevée en forme de bourrelet. Cette coquille eſt blanche à l'extérieur & couleur de lait en-dedans, très-luiſante & tranſparente. Je poſsède deux individus de cette *bulle*, dont je ne connois point la patrie, les ayant trouvés chez les marchands d'Hiſtoire naturelle, parmi d'autres coquilles de différents pays. Elle eſt beaucoup plus aiſée à trouver dans l'état foſſile; & j'en poſsède pluſieurs qui ont ont été priſes à Courtagnon en Champagne; elles ſont ſi bien conſervées, qu'il faut être prévenu qu'elles ſont foſſiles, pour ne pas les confondre avec celles qui ne le ſont pas.

On doit auſſi faire attention de ne pas confondre cette coquille avec une autre que Liſter, Klein & Da Coſta ont nommée *Bulla cylindracea*. La coquille de ces auteurs n'appartient point au genre de la bulle, mais à celui de la volute, puiſque ſa columelle eſt pliſſée; c'eſt la même dont Linné a parlé ſous le nom de *Voluta pallida*, & dont au ſurplus la ſpire eſt ſaillante & non ombiliquée comme dans celle-ci.

On trouve encore à Courtagnon une troiſième coquille foſſile, qui lui reſſemble bien davantage que la précédente, puiſqu'elle eſt cylindrique, à-peu-près de la même grandeur, auſſi alongée qu'elle & dont la ſuperficie eſt ſtriée de même. Elle en diffère cependant par la forme de ſa baſe qui n'eſt point entière ou courbée en arc, mais ouverte & terminée comme dans le *cône*, & par ſa columelle qui eſt pliſſée obliquement comme dans les *volutes*. J'en donnerai dans la ſuite une deſcription plus détaillée ſous le nom de *volute cylindrique*.

Je ſerois fort tenté de croire que la coquille dont parle M. Pennant, *brith. zool. tom. 4, pag. 4, pag. 117, tab. 70, fig. 85*, ſous le nom de *Bulla cylindracea* eſt véritablement mon eſpèce; ſi Da Coſta, qui a travaillé après cet auteur & qui eſt cenſé par cette raiſon avoir connu les coquilles de M. Pennant, ne l'avoit citée comme appartenante à ſon eſpèce, laquelle comme je l'ai déja dit, eſt une véritable *volute*. Cependant je dois dire que la figure de M. Pennant repréſente très-exactement ma coquille, & qu'elle ſeroit parfaite ſi le graveur avoit exprimé ſes ſtries tranſverſes.

2. Bulle ampoule.
Bulla ampulla; Linn.
Bulla, teſta ovata inflata opaca lævi, vertice umbilicato; Nob.
Concha veneris umbilicata major, fuſca ſive variegata, ex inſula mauritio; Liſter, *conchyl. tab. 713, fig. 69, ejuſd. append. tab. 1056, fig. 8.*
Bulla ovum ibicis; *rumph. theſ. tab 27, fig. G.*
Veneroides umbilicata moluccenſis marmorata; Petiver, *gazophyl. tab. 99, fig. 14. — ejuſd. animal. amboin. tab. 9, fig. 19.*
Perſica major; Barrelier, *icones plant. tab. 1322, fig. 36.*
Nux-marina major globoſa, colore leucophæo, albido & caſtaneo punctatim depicto, intus oris labro interno candido; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 12, fig. E.*

Bulla umbilico ſimplici profundo, limbo ſimplici; KLEIN, *oſtrac. pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 1.

Bulla ſive ovum vanelli dictum; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 115, *tab.* 38, *fig.* 34. — 44.

Bulla ampulla; *teſta rotundata opaca, vertice umbilicato*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1183, *num.* 378. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 586, *num.* 219.

Bulla ampulla; *teſta rotundata opaca, vertice umbilicato*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 188, *num.* 8. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 202, *tab. min. pag.* 197, *ſpira non ſatis umbilicata.*

A—*Bulla magna ventricoſa alba, ex cæruleo & ruſo nebulata, alpes vocata*; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 279, *tab. min.* 14, *fig.* 1.

B—*Cochlis volutata ſubovata ventricoſa, labio externo ſimplici umbilicata*; *bulla perfecta maculata, ſeu ovum ibicis, ſeu vanelli variegatum*; *ejuſd. ibid. pag.* 280, *tab.* 21, *fig.* 188, 189.

C—*Cochlis volutata ſubovata ventricoſa, labio exteriore ſimplici umbilicata*; *quæ ovum ibicis bifaſciatum*; *ejuſd. ibid. pag.* 282, *tab. cad. fig.* 190, 191.

D—*Cochlis volutata ſubovata ventricoſa, rarior, labio exteriori ſimplici umbilicata, undis latis amethyſtinis, binis que decorata faſciis tranſverſalibus*; *ejuſd. ibid. pag. cad. tab. cad. fig.* 192, 193.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab.* 27, *fig. F*, 6.

Kievits-ey; *blaatje*; *achate bakje*; par les Hollandois.

Die groſſe bunte kiebitzey; *die bunte eyformige porcellane*; par les Allemands.

The diving ſnail; *the nut*; par les Anglois.

La gondole; *l'œuf de vanneau*; *la muſcade*; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt très-remarquable par ſa forme très-bombée, & ſur-tout par ſa ſpire, qui au lieu d'être ſaillante comme dans le plus grand nombre des coquilles contournées eſt au contraire enfoncée dans l'intérieur de la coquille en forme d'ombilic; elle ſe diſtingue encore des autres du même genre par l'éclat & la variété de ſes couleurs.

Sa forme eſt ovale, ventrue & arrondie aux deux extrémités, elle parvient quelquefois à la groſſeur d'un œuf de poule, dont elle a à-peu-près la figure, & ſon diamètre ſurpaſſe ordinairement d'une ou de deux lignes les deux tiers de ſa longueur. Sa ſuperficie eſt luiſante, polie, quoique marquée de quelques ſtries longitudinales, qui ſont aſſez élevées vers ſes deux extrémités. Celle du bas eſt très-arrondie & ſans ſtries tranſverſes. Son extrémité ſupérieure offre à la place de la ſpire, un enfoncement étroit de figure conique, dans lequel on diſtingue trois ou quatre tours dont les parois ſont blancs, même ſur les coquilles les plus colorées.

Son ouverture eſt grande, très-élargie au bas & rétrecie vers l'extrémité ſupérieure de la coquille, qu'elle déborde d'environ une ligne: ſa lèvre droite eſt ſimple & tranchante ſur le bord, la gauche eſt très-mince & collée tout le long du ſecond tour. Sa columelle eſt blanche, comme l'intérieur, épaiſſe, arquée & très-luiſante, & ſon axe n'eſt point ombiliqué.

Les principales variétés de cette coquille ſont celles que j'ai indiquées d'après Martini; celle marquée A eſt ornée de bandes longitudinales, ondoleuſes, bleuâtres ſur un fond fauve tirant ſur le vineux. La figure B, qui eſt celle que l'on nomme la muſcade, eſt ordinairement d'une forme un peu plus ronde que les autres & la cavité de ſa ſpire eſt plus étroite & moins conique; elle eſt mouchetée de fauve, d'amarante ou de couleur de chair ſur un fond blanc. La variété C eſt blanchâtre ou fauve, picotée comme la précédente & garnie de deux bandes tranſverſes rougeâtres ou tirant ſur le verd, qui ſont ordinairement ſimples & quelquefois interrompues ou coupées de fauve. La variété D eſt la plus rare, elle eſt fauve, marquée d'ondes longitudinales, larges & violettes & coupée tranſverſalement par deux larges bandes, dont la couleur eſt brune, foncée ou tirant ſur le fauve. La *Bulle ampoule* ſe trouve à pluſieurs endroits très-éloignés les uns des autres. Regenfuſs dit qu'on la pêche ſur les côtes de Tranquebar, Liſter, à la Jamaïque & à l'iſle de France, Rumphius à l'iſle d'Amboine. Martini l'indique à la Barbade, à l'iſle de Gorée & ſur les côtes du royaume de Siam & Linné en Afrique, mais il eſt vraiſemblable que cet auteur ne la citée là que d'après M. Adanſon, dont la coquille appartient à l'eſpèce ſuivante, comme celle de M. Pennant appartient à la *Bulle hydatide*.

3. BULLE ſtriée.

Bulla ſtriata; NOB.

Bulla, teſta ovato oblonga, opaca, infernè tranſverſim ſtriata, vertice umbilicato; NOB.

Cochlea utroque latere ſe colligens; *columna, aquat. pag.* 67, 69.

Cochlea utroque latere ſe colligens, fabii column. umbilicata, ex fuſco maculata, labro ſinuoſo, jamaicenſis; LISTER, *ſynopſ. tab.* 714, *fig.* 72.

Ventroides barbara minor marmorata: PETIVER, *gazophyl. tab.* 50, *fig.* 13, & *tab. D.*

Perſica minor; BARRELIER, *icones plant. tab.* 1322, *fig.* 37.

Nux-marina oblonga lævis, umbilicata, ore

angustiore inæquali, subcinerea, maculis & lineis fuscis nigricans; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 12, *fig. F.*

Nux-marina minor umbilicata, ore aliquantulum patulo, obscure striata, tophacco & fulvo colore tigrata; *ejusd. ibid. tab. ead. fig. G. H.* ? — *Nux-marina umbilico cavo donata*; PLANCUS, *conchyl. pag.* 23, *articul.* 4.

Cochlea quasi omnino in concham vulgarem ex planicia, intus livida extra caltea, è littore hollandico, & ex freto sino mari, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 112, *class.* 3, *fig.* 3. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 450, *num.* 3.

Bulla umbilico simplici profundo, ex fusco maculata, utroque latere se colligens, labro sinuoso; KLEIN, *ostrac pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 5.

Le goffon; ADANSON, *conchyl. pag.* 4, *pl.* 1, *fig.* 2.

Cochlis volutata, subovata, oris labio externo simplici, umbilicata, quæ bullæ maculosæ oblongæ, ore flexuoso; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 290, *tab.* 22, *fig.* 202. — 204.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig.* F, 2.

Das langliche blaschen mit eingedruckter mundung; par les Allemands.

Mufcade à bouche étroite; par les François.

DESCRIPTION. La *Bulle striée* a tant d'analogie avec l'espèce précédente, que Linné & M. de Born ont cru ne devoir en faire qu'une seule espèce, elle peut cependant en être facilement distinguée par les caractères suivants.

1°. Sa coquille n'est jamais si grande, elle est oblongue-ovale, & plus ventrue vers le bas qu'à son extrémité supérieure; on la trouve communément dans les cabinets depuis dix lignes de longueur, & moins, jusqu'à deux pouces, & d'un diamètre plus fort d'une ligne que la moitié de sa longueur; 2°. sa base est toujours marquée de six ou sept stries transverses écartées, dont on ne distingue pas la moindre trace dans la *Bulle ampoule*; on en voit même de semblables sur quelques individus, autour de son extrémité opposée, mais celles-là ne sont point constantes & disparoissent entièrement à mesure que la coquille grossit. 3°. Son ouverture a la même forme que dans l'autre espèce, mais non pas les mêmes proportions, elle est plus étroite & sa lèvre droite est un peu rétrecie vers son milieu. Ces trois caractères sont constants & invariables, ils prouvent que cette coquille constitue une espèce séparée, malgré l'analogie de ses autres parties avec celles de la précédente. Elle est opaque, moins médiocrement épaisse, blanche à l'intérieur & grise ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre en-dehors, & variée de taches rouges, bleuâtres, brunes ou marron, M. Adanson dit que celles que l'on trouve sur la côte d'Afrique sont souvent traversées par deux bandes plus foncées que le fond. J'en connois aussi qui sont garnies de flammes longitudinales ondueuses, bleuâtres, & picotées de points transverses de la même couleur sur un fond blanc. On trouve cette coquille dans la mer Méditerranée selon Bonanni & Plancus, sur la côte de Barbarie selon Petiver & M. l'abbé Poiret, au Sénégal selon M. Adanson, & à l'isle de la Jamaïque suivant Lister. M. Bulier l'avoit apportée de l'isle de la Guadeloupe où il paroit qu'elle est très-commune.

4. BULLE papiracée.

Bulla naucum, LINN.

Bulla, testa rotundata pellucida, utrinque subumbilicata, undique transversim striata, alba; NOB.

Concha veneris umbilicata, labro promisso; LISTER, *synopf. tab.* 714, *fig.* 73.

Bulla, rumph thes. tab. 27, *fig. H.*

Cochleæ superioribus rotundiores, quarum labrum in medio ore satis aperto inflectitur; BONANNI, *recreat. pag.* 113, *class.* 3, *fig.* 4. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 449, *num.* 4?

Nux-marina densissime & minutissime transversim striata, globosa, ore æquali satis patulo, candidissima; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 13, *fig. GG.* PLANCUS *conchyl. pag.* 23, *artic.* 3.

Bulla umbilico duplici, labro promisso & crassiusculo; KLEIN, *ostrac. pag.* 83, *gen.* 1, *num.* 3.

La grande gondole extrêmement légère & d'un gris fale, avec une bouche très-évasée par les deux bouts, qu'on pourroit appeller la gondole papiracée; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 305, *pl.* 20, *fig.* Q.

Bulla albissima transtucens, membrana instar tenuis, ovi columbini testa similis; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 116, *tab.* 38, *fig.* 45.

Bulla naucum, testa rotundata pellucida, transversim subtilissime striata, utrinque umbilicata; LINN. *syst. nat. pag.* 1183, *num.* 375. — *ejusd. mus. Lud. Ulr. pag.* 586, *num.* 219.

Bulla naucum; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 186, *num.* 6. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag* 201.

Cochlis volutata, subovata, oris labio externo simplici, umbilicata, quæ bullæ transtucens alba, transversalibus striis distincta, seu ovum columbinum; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 288, *tab.* 22, *fig.* 200, 201.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig. F*, 9.

Zeiver witte kievitzey : par les Hollandois.

Das taubency, die zwiebel; par les Allemands.

La bulle d'eau, la gondole papiracée; par les François.

Description. Cette coquille est blanche & si transparente que quelques-uns l'ont nommée la *Bulle d'eau*; sa forme est ovale, mais elle paroît globuleuse parce qu'elle est très-ventrue; sa longueur prise des deux extrémités de la lèvre droite surpasse d'un tiers sa largeur. Sa superficie est très-luisante & marquée de stries transverses, parallèles, également écartées. Son extrémité supérieure paroît ombiliquée quoiqu'elle ne le soit pas effectivement, elle est creusée au centre & les tours de sa spire n'y sont point marqués; l'extrémité opposée est percée à l'axe, d'un très-petit ombilic, qui est recouvert en partie par le feuillet extérieur de la columelle.

Son ouverture est arquée, large, arrondie & prolongée par les deux bouts. Sa lèvre droite est mince, tranchante, courbée en arc régulier & un peu épaissie tout le long du bord; elle offre à son extrémité supérieure, près de son insertion à l'autre lèvre, un petit pli qui ressemble à une dent, & sa lèvre gauche est attachée comme une lame très-mince sur la convexité du second tour. Sa columelle est courte, droite & garnie d'un pli oblique qui est situé au-dessus de la région de l'ombilic. Les plus grandes coquilles de cette espèce qu'on l'on connoisse sont longues d'un pouce six lignes & larges d'un pouce; elles sont blanches dehors comme dedans, sont très-fragiles, & sont couvertes en sortant de la mer d'un épiderme roux. On les apporte des Indes orientales, & sur-tout de l'isle d'Amboine suivant Linné & Rumphius. Martini dit qu'on en trouve aussi dans les mers d'Afrique, à l'isle de Java & aux isles de la mer du Sud, situées entre les Tropiques. Planeus dit qu'on la trouve mais rarement dans la Méditerranée, sur les rivages de Ravenne.

Il existe une variété de cette coquille plus petite que la précédente, dont le milieu de la coquille est lisse & sans stries, & qui, quoique mince & fragile, a le bord intérieur de la lèvre droite très-épais; c'est celle qui est représentée par la figure de Lister.

5. Bulle épaisse.

Bulla solida.

Bulla, testa subcylindrica crassa, utrinque transversim striata, alba, labro superne uniplicato; Nob.

Bulla cylindrica; Helbings, *beytrage zur nev. conchyl. tom.* 4, *pag.* 122, *tab.* 2, *fig.* 30, 31.

Tonne; Favanne, *conchyl. pl.* 27, *fig. F*, 5. — *du même catal. raisonné, pag.* 62, *num.* 271.

Bulla cylindrica, testa cylindrica, elongata, involuta, alba, in vertice umbilicata, area antica & postica transversim striata, intermedia glabra, apertura oblonga, columella sinuosa labio replicato; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 121, *tab.* 146, *fig.* 1356, 1357.

Die walzen formige blaise; par les Allemands.

La dragée alongée; par les François.

Description. Celle-ci est épaisse, cylindrique, ordinairement longue de quatorze ou quinze lignes & large de six; elle est d'un beau blanc de lait, dehors comme dedans & polie à l'extérieur. Son extrémité inférieure est un peu plus large & plus arrondie que celle du haut, & le centre de celle-ci est enfoncé & paroît ombiliqué comme dans l'espèce précédente, quoiqu'il ne le soit pas effectivement, puisqu'il ne paroit rien de sa spire à l'extérieur. Ses deux extrémités sont marquées de stries transverses, profondes & également écartées, excepté vers le milieu de la coquille qui est uni & sans stries. Quelquefois cette bande unie a du relief & forme une côte circulaire comme dans *l'ovule bossue*; je possède une de ces coquilles dans cet état qui n'appartient certainement pas à une espèce différente.

Son ouverture a à-peu-près la même forme que celle de la *Bulle papiracée*, elle est seulement plus étroite, un peu moins arquée, & le bas de sa columelle est simple & sans pli; le haut de la lèvre droite offre à son insertion avec l'axe supérieur, un pli mieux marqué que dans cette espèce, & sa lèvre gauche manque en totalité. L'axe inférieur de la coquille n'est point ombiliqué. Elle vient des grandes Indes.

6. Bulle hydatide.

Bulla hydatis; Linn.

Bulla, testa subovata pellucida, cornea longitudinaliter obsolete striata, vertice subumbilicato; Nob.

Nux-marina, umbilicata, minutissime per longitudinem striata, subrotunda, ore admodum patulo, tenuis, fragilis, candida; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 13, *fig. DD.*

Bulla hydatis, testa rotundata pellucida, longitudinaliter substriata, vertice umbilicato; Linn. *syst. nat. pag.* 1183, *num.* 377.

Bulla ampulla; Pennant, *brit. zool. tom.* 4, *pag.* 116, *num.* 84.

Bulla ovalis fragilis & pellucida; Da Costa, *brith. conchyl. pag.* 28, *tab.* 1, *fig.* 10.

Cochlea volutata, subovata fragilissima, oris labio exteriore simplici, umbilicata, qua bulla levissima, exigua cornei vel albi coloris; Martini, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 287, *tab.* 21, *fig.* 199.

Bulla hydatis linnæi, testa piriformi tenerrima pellucida, umbone umbilicato, ejusd. ibid. tom. 9, *p.* 2, *pag.* 27, *tab.* 118, *fig.* 1019.

Die wasserblase, die papierne weisse oblate; par les Allemands.

The dipper pinnace; par les Anglois.

Bulle d'eau papiracée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est ovale, très-bombée, extrêmement mince & de la grosseur d'une noisette qu'elle ne surpasse jamais; elle est transparente & blonde ou couleur de corne: sa superficie est lisse, quoiqu'elle soit marquée de quelques rides longitudinales & de stries infiniment déliées qui ont la même direction; on y distingue aussi, avec beaucoup d'attention, quelques apparences de stries transverses qui sont encore beaucoup moins sensibles que les premières. Sa structure ne s'éloigne pas beaucoup de celle de la *Bulle ampoule*, mais son ouverture, relativement à la différence de leur volume, est un peu plus élargie dans le bas & lui est d'ailleurs semblable dans tout le reste; elle en diffère d'une manière plus évidente, par la forme de son extrémité supérieure qui n'est point creusée en ombilic conique comme dans la *Bulle ampoule*, mais légèrement enfoncée au centre & semblable à celle de la *Bulle papiracée* ou de la *Bulle épaisse*, avec cette seule différence qu'il n'y a point de pli entre le haut de sa lèvre & sa jonction avec la gauche, comme dans ces deux espèces. Da Costa qui avoit vu la coquille que M. Pennant a citée sous le nom de *Bulla ampulla*, assure qu'elle appartient à celle-ci, & non pas à un jeune individu de l'autre, comme M. Pennant l'avoit écrit. On la trouve, suivant Linné, dans la mer Méditerranée, & sur les côtes de l'Angleterre, près de Weymouth au comté de Dorset, jamais ailleurs, selon Mendes Da Costa.

Linné a dit que cette coquille étoit de la grosseur d'un pois, & que sa spire étoit ombiliquée; Da Costa, qui l'a d'ailleurs très-bien décrite, dit que sa base est fortement ombiliquée; si cet auteur entend par là l'extrémité supérieure de la coquille, il est vraisemblable qu'il ne la connoissoit point à son dernier accroissement, de même que Linné, puisqu'il est vrai que cette partie se recouvre à mesure que la coquille vieillit. Celle que je possède est une des plus grosses, elle a neuf lignes de longueur & environ sept lignes de diamètre, & son extrémité supérieure est telle que je l'ai décrite, & point fortement ombiliquée, mais semblable à celle de la *Bulle papiracée*.

7. BULLE ouverte.

Bulla aperta, LINN.

Bulla testa suborbiculari pellucida, obsolete striata alba, apertura patentissima; NOB.

Nux-marina transversim minutissime striata, ore omnium amplissimo, tenuissima, fragilissima, pellucida candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 13, *fig.* I E.

Nux-marina testa patentissima, parum in se convoluta, unguem humanum referens, cujus animal cartilagineum est & magnum, amygdala marina orientensium, & lepus seu hirudo marina quibusdam; PLANCUS, *de conch. minus notis, pag.* 21, 23, *cap.* 14, *art.* 2.

Amygdala marina, ejusd. de conch. append. 2, *pag.* 103, *cap.* 10, *tab.* 9, *fig. D, E, F, G.*

Bulla aperta, testa subrotunda pellucida, transversim subtiliter striata, tota hians; LINN. *syst. nat. pag.* 1183, *num.* 376.

Bulla pellucida, fragilissima, tota hians, seu apertura amplissima; DA COSTA, *brith. conchyl. pag.* 30, *tab.* 2, *fig.* 3.

Bulla aperta, testa subrotunda pellucida, apertura patentissima; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 187, *num.* 7. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 201.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. planch.* 27, *fig.* F, 7.

Bulla aperta; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* 172, *num* 8, *tab.* 1, *fig.* 8, *litt. a, b.*

Bulla aperta Linnæi, testa alba fragilissima, pellucida, vix gyrata, seu antice parum involuta, postice effusa, apertura patentissima; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 119, *tab.* 146, *fig.* 1354, 1355.

Amygdala marina; par les Italiens.

Die oblate; *die offene blase*; *der theelœffel*; par les Allemands.

The dipper bubble; par les Anglois.

Petite oublie blanche papiracée; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci a une ouverture si large & si évasée, qu'elle ressemble à une feuille légèrement roulée sur un de ses côtés. Sa forme est presque orbiculaire, peu convexe & très-arrondie vers le bas. Les plus grandes coquilles de cette espèce que l'on connoisse sont longues d'un pouce & larges de dix lignes, & leur profondeur n'est que de trois ou de quatre lignes. Elles sont très-fragiles, extrêmement minces, tout-à-fait transparentes & blanches; leur superficie est marquée de quelques rides fines parallèles à l'axe de la coquille. La *Bulle ouverte* est habitante de la Méditerranée & se trouve dans le golfe Adriatique. Il paroît aussi qu'on la trouve, mais rarement, sur les côtes de l'Angleterre, & seulement près de Weymouth, au comté de Dorset selon Da Costa. Linné l'a indiqué au Cap de Bonne Espérance.

La coquille que M. Pennant a nommée *Bulla patula*, & qu'on trouve suivant lui en Angleterre, me semble très-différente de celle-ci, quoique M. Da Costa qui est ordinairement très-exact l'ait regardée comme appartenante à la même espèce.

8. Bulle taboteuse.

Bulla scabra.

Bulla, testa subcylindrica, transversim striata, basi dentato-scabra, vertice truncato; Nob.

Bulla scabra; testa subcylindracea, vertice truncato, margine opposito serrulato; Muller, *Zool. dan. descript. p.* 1, *pag.* 90. — *ejusd. Zool. dan. icon. tab.* 71, *fig.* 1, 2, 3.

Description. Cette coquille que je n'ai jamais vue & que je décris d'après Muller, est, suivant cet auteur, d'un petit volume & d'une forme presque cylindrique; elle est transparente, jaunâtre, & paroit lisse à l'œil nud, quoiqu'elle soit effectivement taboteuse, comme on s'en assure par le tact & en la regardant à travers une loupe: on reconnoit alors qu'elle est garnie de stries granuleuses en-dehors, & qu'elle est unie & très-luisante dans sa cavité. Son extrémité supérieure qui est tronquée, laisse appercevoir trois ou quatre stries concentriques à la place de la spire, & celles qui viennent après prennent insensiblement une direction plus oblique à mesure qu'elles approchent de la base de la coquille ou elles sont coupées obliquement par des stries ou des lignes longitudinales & un peu arquées. Des interstices de ces stries, il s'élève vers l'extrémité inférieure de la coquille, des petits denticules qui la rendent taboteuse, & les bords de sa lèvre droite & de sa columelle sont simples & garnis de stries à peine visibles qui ont la même direction; ces rides à cause du peu d'épaisseur de cette *Bulle* sont marquées dans sa cavité.

Son ouverture est très-grande & presque ovale, elle est très-arrondie du côté de la base & un peu rétrecie à son extrémité supérieure, laquelle n'offre aucune marque d'ombilic. Sa spire ne paroit point en-dehors, & ne semble former dans sa cavité tout au plus qu'un seul tour, dont le volume est même très-petit, ce qui rend l'ouverture de cette coquille si considérable qu'on la prendroit plutôt par le battant isolé d'une bivalve que pour une véritable *bulle*; le bord de sa lèvre droite est simple, très-mince & tranchant. Enfin sa couleur est blanche par-tout. L'animal de cette coquille a une structure singulière qui a été décrite par Janus Plancus de la manière suivante; son corps, dit-il, a la figure d'une amende; il est charnu, cartilagineux, trois fois aussi long que sa coquille qui n'en occupe que le tiers inférieur, & dans laquelle il ne peut jamais se renfermer en totalité; son extrémité antérieure n'est point tentaculée, mais elle est terminée par une bouche ronde. On trouve au milieu de son corps un estomac cylindrique, qui contient dans sa cavité trois osselets d'une forme prismatique & triangulaire, qui sont rangés l'un sur l'autre & sont attachés à sa membrane interne; ces osselets servent vraisemblablement dans ce ver aux mêmes usages que ceux que Bohadsch découvrit dans l'estomac de la *Liplysie dépilatoire*, & lui servent à triturer les petits coquillages dont il fait sa principale nourriture; comme cela paroit démontré par les petites nautiles de Rimini que Plancus trouva dans l'estomac de ceux qu'il observoit. Cet auteur dit encore qu'il vit sortir de leur corps, une humeur rouge semblable à du sang & qui teignoit de cette couleur les corps sur qui elle se répandoit; c'est vraisemblablement à cause de cette humeur colorée, que Zinanni donna à ce coquillage le nom de sang-sue.

Son ouverture est oblongue & d'une largeur égale sur sa moitié supérieure, elle est un peu plus élargie vers le bas, & sa columelle n'offre, au lieu des stries granuleuses dont elle est garnie à l'extérieur, que des simples lignes oblitérées qui paroissent très-finement crennelées.

La *Bulle raboteuse* se trouve en Dannemarck, Muller dit n'en avoir jamais vu qu'une seule, qu'il rencontra dans les intestins d'une espèce de pleuronecte & dont l'animal avoit été vraisemblablement digéré par ce poisson.

9. Bulle pointue.

Bulla acuminata; Nob.

Bulla, testa oblonga ovata lævi, apertura superne coarctata, vertice acuminato; Nob.

Nux-marina minima, quæ apicem acutum in extremitate superiore gerit; Plancus, *de conchys min. notis, pag.* 21, *artic.* 1.

Porcellana seu nux-marina fossilis; testa acuminata, spira prorsus recondita, rarissima; Soldani, *saggio orittograf. pag.* 115, *artic.* 117, *tab.* 10, *fig.* 62, *litt.* 11, *figura microscopio aucta.*

Description. Celle-ci est extrêmement petite, & terminée à son extrémité supérieure par une pointe très-fine sur laquelle se prolonge la fente de son ouverture. Elle est ovale, oblongue, arrondie du côté de la base & pointue vers le haut; les plus grandes sont longues de deux lignes & larges d'un peu plus de deux tiers de lignes, leur superficie est unie, luisante & jaunâtre. Son ouverture est oblongue, un peu arquée vers le milieu de la coquille & aussi étroite qu'un cheveu depuis son tiers inférieur jusqu'à la pointe de son extrémité supérieure; elle est au contraire élargie, évasée & presque orbiculaire du côté de sa base. Sa lèvre droite est simple, infiniment mince & transparente comme le reste de la coquille.

Plancus dit qu'on la trouve communément avec la *Bulle truncatule* sur les rivages de Rimini, mais qu'il est rare d'en rencontrer d'aussi grandes que celle que j'ai décrite, d'après un exemplaire fossile que j'ai eu d'ailleurs. Le père Soldani l'a observée dans ce dernier état aux environs de Sienne dans les bancs de Craye *delle coromina* & *del*

del rivogo, où il dit qu'elle eſt aſſez abondante, mais rarement entière.

10. Bulle troncatule.

Bulla truncatula; Nob.

Bulla, teſta cylindrica lævi candida, apertura ſublineari, ſpira truncata; Nob.

Nux Marina minima littoris ariminenſis albiſſima; Plancus, *de conch. minus notis*; *pag.* 21, *cap.* 14, *artic.* 1. *tab.* 2, *fig.* 5, *litt. G, H, I.*

Porcellana ſeu nux-marina foſſilis, teſta lævi minuſcula cylindroidea umbilicata, ſpira vix occultata; Soldani, *ſaggio orittograph. pag.* 115, *tab.* 10, *fig.* 62, *litt. k, figura ampliata.*

Description. Cette coquille eſt du même volume que celle de l'eſpèce précédente, & ſe trouve aux mêmes endroits; elle eſt exactement cylindrique, arrondie vers le bas & terminée au haut par une ſpire tronquée & un peu enfoncée au centre; elle eſt très-blanche, très-luiſante & très-tranſparente. Les tours de ſa ſpire ſont au nombre de deux & demi, & le point du ſommet eſt plus enfoncé que le tour extérieur ſans être cependant ombiliqué, ſuivant l'expreſſion de Linné. Son ouverture eſt preſque linéaire & cependant un peu moins étroite & plus alongée vers ſon extrémité ſupérieure que dans la *Bulle pointue*, elle a la même forme à l'autre bout, avec cette ſeule différence qu'elle eſt un peu plus large. Elle eſt très-blanche dehors & dedans. Plancus dit qu'on la trouve communément ſur le rivage de Rimini dans le Golphe Adriatique, & le Père Soldani l'indique foſſile aux mêmes endroits que la *Bulle pointue*. Je l'ai rencontrée quelquefois parmi les coquilles foſſiles de Courtagnon & ordinairement mêlée au ſable qui eſt preſque toujours contenu dans leur cavité.

11. Bulle de Norwége.

Bulla Norwegica; Nob.

Bulla, teſta ſubovata pellucida lævi cornea, labro ſuperne ſoluto, ſpira truncata; Nob.

Akera bullata, teſta ovata pellucida, vertice truncato canaliculato; Muller, *zool. dan. prodr. pag.* 242, *num.* 2921. — *ejuſd. zool. dan. icon. tom.* 2, *pag.* 38, *tab.* 71, *fig.* 1—5. — *ejuſd. zool. dan. deſcript. p.* 1, *pag.* 88, 89.

Bulla ſoluta parva, teſta ſubcylindrica, cornea pellucida, fragiliſſima, primo anfractu in ſutura aliis ſoluto, vertice obtuſiſſimo, apertura antice verſus apicem anguſtata, poſtice effuſa & ſic hyante ut tota gyratio interna pateat; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 122, *tab.* 146, *fig.* 1358, *num.* 1, 2, 3.

Koll-boblen; par les Danois:

Die kleine abgeloſete blaſenſchnecke; par les Allemands.

Description. La forme de cette coquille tire ſur l'ovale; elle n'a ordinairement qu'une longueur de cinq lignes & trois lignes deux tiers de largeur, elle eſt très-mince, très-fragile, tranſparente & couleur de corne ou rouſſe, comme la coquille du *Bulime des fontaines*. Sa ſpire eſt tronquée & compoſée de deux tours & demi, dont le rebord extérieur eſt un peu ſaillant & le point du ſommet légèrement enfoncé. Le tour extérieur eſt liſſe, un peu convexe & ſéparé à ſon extrémité ſupérieure, des autres révolutions par une fente qui s'étend aſſez en avant & qui l'en fait paroître dans cette partie entièrement détaché.

Son ouverture eſt grande, ſimple & arrondie vers le bas & rétrecie à ſon extrémité oppoſée; elle eſt ſi ouverte à l'autre bout qu'on peut y appercevoir toute ſa cavité. Sa lèvre droite eſt ſimple & preſque papiracée, & convient par-tout le reſte à celle de l'eſpèce qui ſuit. Muller a le premier parlé de cette coquille, dont il découvrit deux individus en Norwège, ſur des fucus qui flottoient en pleine mer près des rochers de Kragerœ. Il en trouva dans la ſuite deux autres ſemblables dans les inteſtins d'un *pleuronecte plie*, qui avoit été pêché dans le détroit du Sund, d'où il réſulte que cette coquille eſt peut-être Pélagienne & habitante des mers de la Norwége. Son animal a, ſuivant cet auteur, le corps aſſez petit, coloré d'un brun cendré & marqué de lignes brunes, il eſt tronqué ſur le devant & ſemble ſortir d'une maſſe gélatineuſe beaucoup plus grande que lui, comme d'un fourreau; ſon extrémité antérieure eſt privée de tentacules, mais on y diſtingue deux points écartés & noirs qui ſont vraiſemblablement ſes yeux, & cette extrémité ſe replie quelquefois de manière a reſſembler alors à une eſpèce d'oreillete. La maſſe gélatineuſe dans laquelle le corps de l'animal eſt contenu, comme le *tænia hydatide* l'eſt dans ſa veſſie, eſt parſemée à l'extérieur de petits points bruns. Enfin le dehors de ſa coquille paroît revêtu d'une membrane mince & tranſparente & le dedans par le manteau de l'animal, ce qui la fait paroître brune & parſemée de taches pâles, pendant que l'animal eſt encore vivant. Quand la coquille eſt tirée hors de l'eau, l'animal ne rentre point dans ſa coquille, mais il pend au-dehors, parce que ſon volume eſt trop conſidérable pour pouvoir y être contenu. C'eſt ſans doute à cauſe de cette organiſation ſingulière de ſon animal; que Muller ſépara cette coquille du genre de la *Bulle*, & qu'il en forma un nouveau ſous le nom de *Akera*, comme ſi tous les autres vers du genre de la bulle n'avoient pas eu la même configuration ou du moins une qui lui eſt très-analogue.

12 Bulle du Ceylan.

Bulla Ceylanica; Nob.

Bulla, teſta ſubcylindrica, longitudinaliter ſtriata,

cornea diaphana, ſuturis canaliculatis, labro antice ſiſſo; NOB.

Die zarte blaſenſchnecke mit ſichtbarem gewinde; KAMMERER; *conchyl. cabinet von rudolſt. pag.* 35, *num.* 3, *tab.* 3, *fig.* 1—3.

Oblata nova; *bulla ſoluta magna, teſta cylindrica cornea pellucida fragiliſſima, tranſverſim ſtriata, in primo anfractu ab adjacente ſoluto, &c.* MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 123, *tab.* 146, *fig.* 1359, 1361.

Die neve oblate; par les Allemands.

La nouvelle oublie; par les François.

DESCRIPTION Cette coquille à la différence de ſon volume près, a de ſi grands rapports avec l'eſpèce précédente, qu'elle n'en eſt peut-être qu'une variété dépendante de la différence du climat où elle vit. Sa forme eſt preſque cylindrique & arrondie aux deux bouts; elle eſt luiſante, ſi mince qu'on ne peut la manier ſans beaucoup de précaution & auſſi tranſparente que la corne la plus claire, dont elle a au ſurplus la couleur; elle a, ſuivant M. Kammerer, un pouce quatre lignes de longueur & une largeur de dix lignes & demie: ſa ſpire eſt obtuſe & compoſée de quatre tours, mais le point du ſommet, eſt terminé par un petit bouton applati & un peu plus élevé que les tours de l'extérieur, & leur partie ſupérieure eſt garnie d'une carène peu marquée. Les ſutures qui les réuniſſent ſont profondes & creuſées en un canal oblique qui décrit une ſpirale autour du ſommet. La ſuperficie du tour extérieur offre les traces de ſon accroiſſement ſucceſſif ſous la forme de ſtries longitudinales onduleuſes, & on y apperçoit auſſi quelques ſtries tranſverſes de la plus grande fineſſe.

Son ouverture eſt grande, fortement évaſée au bas, rétrecie vers le haut & un peu plus courte de ce côté que le ſommet de la ſpire: ſa lèvre droite eſt tranchante, & ſon extrémité ſupérieure eſt fendue & ſéparée du ſecond tour, d'une manière plus marquée que dans la *Bulle de Norwége*. Sa lèvre intérieure conſiſte en un feuillet très-mince, comme dans preſque toutes les autres eſpèces, lequel forme un petit rebord blanchâtre vers la région de la columelle; enfin ſon ouverture eſt ſi évaſée du côté de la baſe qu'en regardant de ce côté on y voit tout ſon intérieur même juſqu'au point du ſommet. Cette coquille & la précédente ſont remarquables parmi les bulles par leur grande tranſparence, par leur fragilité, & ſur-tout par la fente du haut de leur lèvre droite; elle eſt extrêmement rare & eſt apportée par les Hollandois de l'iſle de Ceylan.

La coquille de M. Chemnitz avoit une proportion un peu différente de celle-ci, puiſqu'elle étoit longue d'un pouce ſept lignes & large ſeulement de dix.

13. BULLE oublie.

Bulla lignaria; LINN.

Bulla, teſta obovato-oblonga, tranſverſim ſtriata, ſpira truncata; NOB.

Cochlea cujus minime pars in helicem inflectitur; os adeo amplum oſtentat, ut animali incluſo munimentum deeſſe videatur, &c. BONANNI, *muſ. kirch. pag.* 475, *num.* 406.

Concha veneris major leviter & denſe ſtriata; LISTER, *ſynopſ. tab.* 714, *fig.* 71.

Concha veneris major lævis, lineis luteis & albis denſe diſtincta, apertura longe manuali; BORLASE, *cornw. pag.* 277, *tab.* 28, *fig.* 14.

Nux-marina major, in extremitate valde patula, ut pro cochleari commode adhiberi poſſit, intus albiſſima eſt, ſed extrinſecus viridis coloris, & rugoſa rugis ſpiralibus, inter ſe parallelis; PLANCUS, *de conchys. minus notis append.* 2, *pag.* 104, *cap.* 10, *artic.* 3.

Bulla lignaria; *teſta obovata oblongiuſcula, tranſverſe ſtriata, vertice ſubumbilicato*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1184, *num.* 379.

Cochlis volutata ſubovata, labio externo ſimplici replicato, umbilicata, qua bulla oblonga tenuis tranſverſim ſtriata, &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 283, *tab.* 21, *fig.* 194, 195.

Bulla lignaria; PENNANT; *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 116, *tab.* 70, *fig.* 83.

Bulla lignaria, major, leviter & denſe tranſverſe ſtriata; DA COSTA, *brith. conchol. pag.* 26, *tab.* 1, *fig.* 9.

Bulla lignaria, teſta obovata-oblonga, tranſverſim ſtriata, vertice umbilicato; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 188, *num.* 9. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 202.

Kanel-Wafel, opgerollde papier; par les Hollandois.

Die papierrolle, das eingerollte pappier; par les Allemands.

Wood dipper; par les Anglois.

L'oublie, le papier roulé, le goffre roulé; par les François.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille repréſente un ovale oblong, large & arrondi à ſa baſe, rétreci & tronqué à ſon extrémité ſupérieure; elle a deux pouces & demi de longueur & une largeur de moitié moindre; elle eſt très-bombée, mince, fragile & demi-tranſparente; ſa ſpire qui n'eſt compoſée que de deux tours & demi, eſt tronquée, mais point ombiliquée, ou enfoncée au centre, comme on pourroit le préſumer par la manière dont Linné l'a déſignée. La ſuperficie du tour extérieur n'eſt preſque point luiſante; elle eſt marquée de ſtries tranſverſes, ſerrées, d'une couleur brune, claire ou jaunâtre ſur un fond pâle, qui lui donnent l'apparence des veines d'un bois poli.

Son ouverture est grande, très-évasée par le bas, & si ouverte, que l'on voit presque dans toute sa cavité; elle est aussi longue que la coquille & finit par se rétrecir insensiblement jusqu'au haut; elle est blanche à l'intérieur, luisante, & on y apperçoit les traces des stries transverses dont elle est ornée au-dehors. Sa lèvre droite est mince, unie & tranchante sur le bord; la gauche consiste en un petit bourrelet blanc qui se prolonge tout le long de la columelle, & s'attache sous la figure d'un feuillet très-mince sur la convexité du second tour; ce feuillet est très-fragile & ne se trouve que sur les coquilles les mieux conservées. La *Bulle oublie* est Européenne; on la pêche, suivant Plancus, dans le Golphe Adriatique, sur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande selon M. Pennant & Mendes Da Costa. La synonimie de Klein ne me paroit point appartenir à cette coquille, quoique cet auteur cite la figure de Lister & celle du Muscum de Kircker, mais à cette variété de la *Bulle ampoule*, dont la coquille est marbrée de différentes couleurs.

14. Bulle rayée.

Bulla physis; Linn.

Bulla, testa subovata pellucida, alba, lineis, transversis undulatis fuscis, spira retusa; Nob.

Cochlea, testa valde subtili, pulchris zonis fulvis, flavis, subrubris decorata, inter quas tres sunt præcipuæ & majores in gyrum distinctæ, cæterum subalba intus foris que apparet; Bonanni, *musc. kirch. pag.* 475, *fig.* 403.

Concha veneris umbilicata, tenuis, innumeris lineis nigris circumscripta; Lister, *synops. tab.* 715, *fig.* 75.

Bulla sive ovum vanelli dictum, tenuiter lineatum & nubilosum, &c. Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 116, *tab.* 38, *fig.* 46.—50.

La gondole, rayée de couleur grise sur un fond jaune, elle est extrêmement mince & légère, avec quelques bandelettes brunes, espacées irrégulièrement; d'Argenville, *conchyl. pag.* 304, *pl.* 20, *fig.* 1.

Nux marina oblonga spiralis, altera extremitate angustiore, umbilicata lævis, fragilis, zonis fulvis & albis, lineis que subnigris elegantèr circumdata, intus candida; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 13, *fig. F F.*

Bulla umbilico simplici, lineis nigris in numeris circumpicta, tenuis, interque illas punctata; Klein, *ostrac. pag.* 83, *gen.* 1, *num.* 7, *tab.* 5, *fig.* 98, *e listero.*

Bulla physis; *testa rotundata glaberrima pellucida, lineis crispatis, spira retusa*; Linn. *syst. nat. pag.* 1184, *mem.* 380.—*ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 587, *num.* 221.

Cochlis volutata, subovata tenuissima, labio externo simplici repando, umbilicata: quæ bulla tenuissima filis copiosis rufis cincta, aplustre arantium; Martini, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 285, *tab.* 21, *fig.* 196.—198.—*& tab. min.* 14, *fig.* 6, *litt. bb.*

Bulla physis, testa ovato oblonga, picta lineis transversis undulatis, spira horizontali; Von Born, *ind. mus. Cæsar. pag.* 189, *num.* 10.—*ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 203.

Tonne; Favanne, *conchyl. pl.* 27, *fig. F*, 1.

Staate vlaggetje; par les Hollandois.

Die staatenfahne; par les Allemands.

La gondole rayée; *la bulle rayée*; par les François.

Description. La *Bulle rayée* a été ainsi nommée, parce qu'elle est marquée de lignes nombreuses, transverses, légèrement onduleuses ou crépues, brunes ou noirâtres sur un fond blanc; elle est plus courte & plus ventrue que l'espèce précédente, d'une forme presque ovale, un peu rétrecie vers son extrémité inférieure, & terminée au haut par une spire tronquée & un peu enfoncée au centre. Les plus grandes coquilles de cette espèce sont longues d'un pouce & demi & larges au milieu de près de quatorze lignes. Leur spire, qui est composée de trois tours convexes ou de trois & demi, est entièrement tronquée, & le point du sommet est plus enfoncé que leurs tours latéraux. Leur superficie est mince & très-luisante, celle du tour extérieur, outre les lignes dont elle est ornée; offre par intervalles quelques plis longitudinaux, lesquels dépendent des accroissements successifs de la coquille, & des stries infiniment déliées qu'on ne peut presque point distinguer à la vue simple. L'axe inférieur de la coquille a un ombilic creusé en demi-canal, qui est recouvert en partie par le rebord extérieur de la columelle & qui est accompagné au-dehors par un bourrelet convexe, dont l'extrémité est légèrement échancrée du côté de la base.

Son ouverture est un peu plus longue que la coquille; elle est grande, très-ouverte, très-évasée au bas & un peu plus rétrecie à son bout opposé. Sa lèvre droite est simple, tranchante, un peu épaissie dans l'intérieur & bordée dans l'âge adulte d'un rang de petits points noirâtres qu'on n'y voit pas pendant sa jeunesse. Sa lèvre gauche est semblable à celle de la *Bulle oublie* & sa columelle est simple, légèrement arquée, épaisse, luisante & blanche. Le fond de cette coquille est ordinairement blanc, plus rarement roussâtre, & les lignes colorées dont elle est ornée sont quelquefois au nombre de soixante; quelquefois elles sont moins nombreuses, sont plus larges, plus écartées & sont autant variées dans leurs nuances que dans leur disposition. On en trouve même, & celles-ci sont plus rares que les premières, qui outre les petites lignes crépues, ont encore, sur le milieu

de la coquille, deux larges bandes rouges ou purpurines, & d'autres dont les lignes sont mêlées alternativement de bandes quatre ou cinq fois plus larges qu'elles. Cette coquille nous est apportée des Grandes Indes.

15. Bulle fasciée.

Bulla fasciata; Nob.

Bulla, testa subglobosa flavicante, fusco quadrifasciata, spira retusa; Nob.

Schroeter, *neveste mannigfaltig. tom.* 1, *pag.* 409, *tab.* 1, *fig.* 10, 11.

Bulla amplustre; *testa subglobosa albida, cingulis transversis fuscis, spira obtusa*; Von Born, *ind. test. mus. Cæsar. pag.* 189. *num.* 11 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 204. *tab.* 9, *fig.* 1. *figura optima.*

Martini, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* 188, *num.* 5, 6.

Vexillum nigritarum, testa globosa, olivacea, papyracea, pellucida fragilissima, spira retusa umbilicata, fasciis nigricantibus & albis circumcincta; Martini, *conchyl. tom.* 10, *tab.* 146, *fig.* 1348, 1349. — *Band das weisse mit brauner einfassung*; *ejusd. geschichte dernatur. tom.* 5, *pag.* 586, *tab.* 442.

Root-bantje; par les Hollandois.

Das rotge band, die neger flagge; par les Allemands.

Oublie couleur de paille; par les François.

Description. A ne considérer que la forme de cette coquille, on seroit tenté de ne la croire qu'une variété de la *Bulle rayée*, mais quand on fait attention aux couleurs qui la distinguent d'une manière constante de cette espèce, ainsi qu'à la disposition régulière de ses bandes & à sa légèreté, on est alors forcé de convenir que les autres légères différences de sa forme que l'on néglige ou qui échapent au premier coup-d'œil, lui sont cependant essentielles & qu'elle la rendent véritablement différente de la précédente.

Cette coquille est, en général, plus mince & & d'une forme plus arrondie & moins ovale que la *Bulle rayée*; elle est même un peu transparente, & sa longueur est ordinairement d'un pouce trois ou quatre lignes, sur une largeur de treize ou de quatorze lignes. Elle est arrondie aux deux bouts, mais son extrémité supérieure est un peu plus élargie que l'extrémité opposée, & la spire qui la termine est tronquée & un peu enfoncée au centre; elle est au surplus composée de trois tours, médiocrement bombés, dont les futures ressemblent à celles de l'espèce précédente: le tour extérieur est lisse, très-ventru & transparent.

Son ouverture & ses deux lèvres sont comme dans la *Bulle rayée*, mais le fond de sa couleur est différent, puisque celle-ci est constamment d'un jaune tirant sur le verdâtre & marquée de stries capillaires longitudinales peu apparentes; elle a en outre quatre bandes transverses, brunes ou jaunes qui sont disposées dans l'ordre suivant; une d'elles a une ligne de la base, une seconde tout autour de la spire & les deux restantes sur le milieu de sa convexité; ces deux dernières sont séparées par une cinquième bande blanche qui leur est intermédiaire.

Le fond de l'ouverture est blanchâtre, ou cendré & on y distingue, à cause de sa transparence, les bandes colorées de l'extérieur. On croit que cette bulle se trouve sur les côtes de Tranquebar; elle est belle & peu commune.

16. Bulle ondée.

Bulla undata; Nob.

Bulla, testa ovata transversim striata, rubro longitudinaliter undata, spira convexiuscula. Nob.

Concha veneris umbilicata tenuis, striis undatis vel ramificatis depicta; Lister, *synopf. tab.* 715, *fig.* 74.

Bulla umbilico simplici profundo, striis undatis quasi ramosa listeri; Klein, *ostrac. pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 6.

Cochlis volutata, minor subovata ventricosa, labio exteriore simplici umbilicata, qua bulla parva striata, lineis undularis ramosa; Martini, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 283, *tab. min.* 14, *fig.* 4, 5.

Tonne; Favanne, *conchyl. pl.* 27, *fig. F*, 3?

Kleene gestreepte en gevlamde blaasje; par les Hollandois.

Description. Cette coquille ne parvient jamais à un grand volume; elle est aisée à distinguer des autres espèces par ses stries transverses, & par les lignes longitudinales onduleuses, souvent ramifiées & rouges dont elle est ornée. Sa forme est exactement ovale & presque également large à ses deux extrémités; sa longueur est de six lignes & demie & sa largeur de quatre & demie. Elle est mince & transparente, & la spire qui la termine au haut est plus saillante, un peu plus convexe que dans les espèces précédentes, & n'est composée que de deux tours & demi; celui de dehors est légèrement comprimé vers le milieu & garni de stries transverses fines & également écartées; il offre sous le rebord extérieur de la columelle un ombilic très-étroit mais profond, qui rapproche cette coquille de celle qui vient après.

Son ouverture & ses deux lèvres ressemblent à celles de la *Bulle rayée*, elles sont seulement un peu moins longues & moins évasées vers le haut que dans cette coquille. Le fond de sa couleur est blanc & les lignes onduleuses dont elle est ornée, sont rouges ou couleur de rose, & on les apperçoit dans sa cavité. J'ignore sa patrie.

17. BULLE banderole.

Bulle apluſtre; LINN.

Bulla, teſta ovata glabra nitida, incarnato faſciata, columellâ labio reflexo, ſpira elevata obtuſa; NOB.

VALENTYNS, *verhandeling, pag.* 67, *tab.* 2, *fig.* 19.

Bulla ampluſtre; *teſta ſubrotunda, ſpira elevata obtuſa, faſciis incarnatis*, LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1184, *num.* 381. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 587. *num.* 222.

Ampluſtre thalaſſiarchi, cochlis volutata, ſubovata, tenuiſſima, labio externo ſimplici repando, quæ bulla tenuiſſima inter fila nigra zonis carneis faſciata; MARTINI, *naturlexicon*; *tom.* 1, *pag.* 383, *tab.* 18, *fig.* 10.

Une petite bulle extrêmement rare, dite le bouton de roſe, à clavicule extérieure applatie & tournée en ſpirale, &c. FAVANNE, *catal. raiſ. pag.* 61, *num.* 266.

Die kleine, glatte, bandierte tonne; KAMMERER, *die conchyl. cabinett. von rudolſt. pag.* 115, *num.* 1, *tab.* 9, *fig.* 5.

Roſa alabaſter. bulla ampluſtre thalaſſiarchi, teſta ovata ſubcylindrica, pellucida nitida, faſciis albis & rubicundis ſeu incarnatis ac lineis nigricantibus adnatis cincta, columellâ labio reflexo, ſpira obtuſa parum elevata; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 116, *tab.* 146, *fig.* 1350, 1351.

Gebandeert eytge; par les Hollandois.

Der roſenknopf, die admiralsflagge; par les Allemands.

Le bouton de roſe; par les François.

DESCRIPTION. J'obſerverai d'abord que le nom trivial latin de cette eſpèce a été écrit par Linné, *ampluſtre*, au lieu de *apluſtre*, vraiſemblablement par une erreur typographique qui aura été répétée par mégarde dans la douzième édition du *ſyſt nat.* & qui a été adoptée ſans réflexion par tous les Conchyliologiſtes qui ont écrit après lui ſur cette coquille. Le mot *apluſtre* ſignifioit chez les Romains les ornemens de la poupe de leurs vaiſſeaux, & les banderoles dont elles étoient garnies; je ne fais donc que traduire ce mot, en donnant à cette eſpèce le nom de *Bulle banderole.*

Sa coquille eſt ovale, ventrue, liſſe polie à l'extérieur & plus rétrecie vers ſa baſe que du côté de ſa ſpire; elle eſt ordinairement longue de ſept lignes & large de cinq, mais elle a quelquefois, ſelon M. de Favanne, huit lignes de longueur, ſans être cependant auſſi large qu'elle eſt repréſentée par la figure de la Conchyliologie de Martini. Sa ſpire eſt alors compoſée de quatre tours, elle eſt un peu plus élevée que dans l'eſpèce précédente, plus arrondie, & le point du ſommet eſt un peu plus applati, elle eſt auſſi tranſparente que les autres coquilles de ce genre ſans être pour cela auſſi fragile.

Son ouverture eſt plus courte d'un ſixième que la coquille, elle eſt ovale oblongue, légèrement ſinueuſe à ſa baſe & un peu rétrecie à ſon extrémité ſupérieure: ſa lèvre droite eſt mince, tranchante ſur le bord & courbée en forme de croiſſant, & ſa lèvre gauche eſt collée ſur la convexité du tour intérieur. Sa columelle eſt ſaillante & ſéparée de l'axe de la coquille par une fente longitudinale qui la fait paroître ombiliquée; elle eſt un peu échancrée au bas, & ſon axe eſt convexe, ſaillant & légèrement tordu. La *Bulle banderole* eſt blanche & traverſée par deux bandes couleur de roſe pâle, & par quatre lignes noires ou brunes qui les ſéparent du fond blanc. M. de Favanne dit qu'elle eſt couleur de chair avec quatre lignes brunes & trois zones blanches, ce qui reviendroit au même que ce que je dis, ſi la couleur dominante d'une coquille ne devoit pas être cenſée la véritable couleur du fond. Elle eſt blanche dans l'ouverture & on y diſtingue, à cauſe de ſa tranſparence, les quatre lignes noires de l'extérieur. Cette coquille eſt rare & vient des Indes Orientales. M. de Born avoit donné le nom de *Bulla apluſtre* à la *Bulle faſciée* qu'il croyoit être l'eſpèce de Linné.

BULLE aquatique, (*Voyez*) BULIME des fontaines.

BULLE d'eau, (*Voyez*) BULLE papiracée.

BULLE d'eau papiracée, (*Voyez*) BULLE hydatide.

BUREZ, (*Voyez*) MUREX maſſue.

BURSAIRE; — *Burſaria*; MULLER.

GENRE DE L'ORDRE DES VERS INFUSOIRES, DONT LE CORPS PRIVÉ D'ORGANES EXTÉRIEURS, EST MINCE, MEMBRANEUX ET CONCAVE.

ESPÈCES.

1. BURSAIRE troncatelle.

Le corps en forme de ſac, ſon ouverture tronquée obliquement.

2. BURSAIRE bullée.

Le corps en forme de nacelle, terminé en avant par une eſpèce de lèvre.

3. BURSAIRE hirondeau.

Le corps diviſé en quatre languettes, celles des deux bouts plus alongées que les autres.

4. BURSAIRE repliée.

Le corps elliptique, fendu en deſſus, ſes deux bords repliés en-dedans.

5. BURSAIRE globuleuſe.

Le corps ſphérique, taché aux deux extrémités, le centre extrêmement diaphane.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers de ce genre ont, en apparence, une organisation très-simple, puisqu'ils consistent en une membrane blanche & transparente, ordinairement creusée d'un côté, convexe de l'autre ou en forme de bourse, qui se meut par un véritable mouvement spontané La *Bursaire globuleuse* est la seule qui s'écarte de cette organisation, & elle ressembleroit plutôt à une véritable *volvoce*, si comme dans les vers de ce genre, on appercevoit dans sa cavité les molécules animées qui, comme on sait, jouissent en leur particulier d'une vie & d'un mouvement entièrement indépendants de ceux de leur mère; elle en a donc la forme globuleuse; &, quoique creuse dans l'intérieur, elle n'est point fendue ou ouverte & concave sur une de ses faces comme les autres *Bursaires*; elle leur appartient cependant par l'homogénéité de sa substance & par les points obscurs & fixes qu'elle laisse appercevoir sur une de ses extrémités. Il est vraisemblable que ces points sont les œufs par lesquels ces animalcules se multiplient, ce qui permet du moins de le présumer, c'est que des individus, d'une même espèce, en ont tantôt plusieurs, & tantôt en sont privés, & que ceux qui en contiennent en offrent de plusieurs volumes différents à-la-fois. Les *Bursaires* n'ont point de viscères visibles, ce qui prouve leur infinie petitesse; car tout animal qui vit, qui se meut & se multiplie, a besoin d'organes pour agir & de viscères pour se nourrir & se développer; elles sont aquatiques, & des cinq espèces que Muller a décrites, trois vivent dans les eaux douces & les deux autres dans la mer.

1. BURSAIRE troncatelle.

Bursaria truncatella; MULLER.

Bursaria, follicularis apice truncato; MULLER, *animalc. infus. pag.* 115, *num.* 119, *tab.* 17, *fig.* 1.—4.

Bursaria truncatella; *ventricosa, apice truncata, ejusd. verm. terrest. & fluv. p.* 1, *pag.* 62, *num.* 54. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2479.

Mose pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule est visible à l'œil simple, il est ovale, long d'une demi-ligne & blanc; il est terminé à son extrémité antérieure par une large ouverture, laquelle est tronquée obliquement & se prolonge par une petite fente jusqu'à son extrémité opposée. On distingue à la base de quelques-uns depuis trois jusqu'à cinq œufs, roux & globuleux, mais aucune apparence d'intestins.

Son mouvement consiste dans un roulement qu'il exécute tantôt de sa droite à sa gauche, & tantôt dans un sens contraire. Il monte de cette manière & en décrivant une ligne spirale jusqu'à la superficie de l'eau; lorsqu'il y a appliqué trois ou quatre fois son ouverture, il descend & gagne le fond par un mouvement analogue mais un peu moins accéléré. On trouve abondamment cet animalcule pendant le printemps dans les eaux des fossés & dans les mares qui contiennent des feuilles de hêtre en putréfaction.

2. BURSAIRE bullée.

Bursaria, *Bullina*; MULLER.

Bursaria, cimbæformis, antice labiata; MULLER, *animalc. infus. pag.* 116, *tab.* 17, *fig.* 5. - 8.

DESCRIPTION. Celui-ci a en quelque sorte la forme de la *Bulle ouverte*, ce qui lui fit donner par Muller, le nom de *Bursaire bullée*. Il est visible à la vue simple, mais pas plus gros qu'un point, il est aussi transparent que le cristal, & toute sa substance est parsemée de grands & de petits points également transparents, qu'on ne peut appercevoir qu'avec le microscope. Son corps est mince, membraneux & creusé en forme de nacelle; il est convexe par-dessous, concave en-dessus & plus profond à son extrémité postérieure qu'il ne l'est sur le devant, lequel se termine en une membrane horisontale & évasée au bout.

Il se meut dans l'eau en s'agitant sur sa partie convexe, & il se tourne rarement sur sa face opposée; lorsque la goutte d'eau qui le contient sur le porte-objet, s'est évaporée, son corps s'affaisse & il ne paroît plus que comme une membrane horisontale. Muller dit ne l'avoir observé qu'une seule fois dans l'eau de mer.

3. BURSAIRE hirondeau.

Bursaria hirondinella; MULLER.

Bursaria, utrinque laciniata, extremitatibus productis; MULLER, *animalc. infus. pag.* 117, *num.* 121, *tab.* 17, *fig.* 9.—12.

Bursaria hirondinella; *excavata mucronata, ejusd. verm. terrest. & fluv. p.* 1, *pag.* 63, *num.* 55. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2480.

Strut-pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. La *Bursaire hirondeau* n'est point visible à la vue simple; elle paroît au microscope comme une membrane transparente, creusé dans le milieu & divisée sur le bord en quatre languettes dont les deux latérales sont opposées, courtes & semblables par leur position à deux petites ailes; les deux autres forment les deux extrémités du corps, elles sont beaucoup plus longues & plus atténuées que les premières, mais également pointues au bout & également recourbées sur sa face opposée. On apperçoit, vers le milieu du corps, deux lignes transverses, un peu élevées qui semblent le partager en deux parties à-peu-près égales, & on n'y distingue à travers aucune apparence de viscères.

Ce ver se meut très-lentement en tournoyant

dans l'eau, il reſſemble lorſqu'il a ſes quatre languettes étendues aux hirondelles qui volent, ou ſuivant l'expreſſion de Muller, aux vaiſſeaux que l'on apperçoit de loin en mer avec leurs voiles déployées. On le trouve très-abondamment pendant les mois de Juillet & d'Août dans les foſſés ombragés & innondés où croît la lentille d'eau, il paroît parſemé ſur cette plante comme autant de petits grains de pouſſière.

4. BURSAIRE repliée.

Burſaria duplella; MULLER.

Burſaria elliptica, marginibus inflexis; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 117, *num.* 122, *tab.* 17, *fig.* 13. — 14.

DESCRIPTION. Celle-ci ſe trouve, quoique plus rarement, aux mêmes endroits que la précédente; elle eſt imperceptible à la vue ſimple, & paroît à travers le microſcope, ſous la forme d'une membrane elliptique, cryſtalline, très-concave & ouverte d'un côté par une fente longitudinale dont les bords ſont garnis de deux membranes pliées & recourbées en dedans & légèrement onduleuſes. On n'y apperçoit à travers aucun viſcère, à l'exception d'une ſérie de petits points qui eſt ſituée ſous l'un des bords.

Son mouvement eſt un roulement analogue à celui de la *Burſaire truncatelle*, qui s'opère alternativement de ſa gauche à ſa droite & de ſa droite à ſa gauche.

5. BURSAIRE globuleuſe.

Burſaria globina; MULLER.

Burſaria, ſpharica, medio pellucentiſſima; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 118, *num.* 123, *tab.* 17, *fig.* 15. — 17.

DESCRIPTION. Le corps de cet animalcule eſt creux & d'une forme preſque globuleuſe; il conſiſte en une membrane tranſparente, à travers laquelle on apperçoit à ſon extrémité poſtérieure un grand nombre de molécules noirâtres de différente groſſeur, & à ſon extrémité oppoſée une ſérie de petits points obſcurs. La partie moyenne de ſon corps eſt toute vide & ſi tranſparente, qu'on la croiroit ouverte comme dans les autres eſpèces, mais elle eſt effectivement fermée par une membrane parfaitement diaphane qui permet de voir à travers les autres animalcules qui ſont ſitués au-deſſous. On apperçoit ſur quelques individus de cette eſpèce des ſtries très-fines au milieu de cette membrane diaphane, & ſur d'autres on ne voit à leur place que des très-petits points qui y paroiſſent parſemés ſans aucune régularité. Cet animalcule eſt microſcopique; Muller a obſervé qu'il ne conſerve pas toujours ſa forme globuleuſe une fois qu'il eſt parvenu à ſon dernier accroiſſement.

Cet auteur le découvrit dans de l'eau de mer qu'il avoit conſervée pendant pluſieurs ſemaines; il en découvrit ſept dans une ſeule obſervation, qui avoient diſparu la nuit ſuivante.

non-seulement présentée dans un ordre régulier ; mais aussi d'embrasser le détail de toutes les parties extérieures de l'objet qu'elle représente, & d'exprimer chacune de ces parties par des termes dont l'acception ne soit pas équivoque. Linnæus a prouvé par le succès de cette partie de sa nomenclature, combien elle offre de ressources ignorées des anciens, & on ne pourra disconvenir que parmi tant de titres d'illustration que ses travaux lui ont mérité, celui qui est fondé sur la perfection de sa nomenclature ne soit le plus généralement reconnu, comme il est vraisemblable qu'il sera le plus durable.

En adoptant les termes latins de cet Auteur pour tout ce qui est relatif aux coquilles, je n'entreprendrai pas de les traduire littéralement en françois, & sur-tout d'admettre le sens des expressions métaphoriques, par lesquelles il a exprimé les parties de la charnière des coquilles bivalves, parce que, outre que la décence de la langue s'y oppose, je crois encore qu'il ne convient pas d'attribuer aux parties de la coquille seule, des termes, qui dans leur véritable sens ne peuvent appartenir qu'à leur animal. Cependant j'ai employé la nomenclature latine de Linnæus, telle que cet Auteur l'a imaginée, malgré les défauts de convenance que j'y ai remarqué, parce qu'on ne doit toucher qu'avec la plus grande circonspection aux nomenclatures adoptées, & qu'il est démontré d'ailleurs que dans cette partie un changement quoique en mieux, devient souvent la source de l'obscurité ou de la confusion. Je diviserai donc, comme Linnæus, la terminologie des coquilles en trois parties, la première sera celle qui concerne les limaçons, la seconde celle des conques, la troisième celle des multivalves, & je suivrai pour chacune de ces divisions l'ordre alphabétique, comme celui qui présente avec le plus de facilité le terme dont on cherche à connoître la définition & les autres qualités accessoires.

Les Limaçons, Cochleæ, ou Coquilles univalves.

ARTICULATIONS, *articuli*. On n'en trouve que dans les coquilles multiloculaires, telles que la *cameline*, *l'ammonite*, *le nautile* ; elles consistent dans les parties ordinairement enflées de la coquille, qui sont contenues entre les nœuds, & qui sont séparés à l'intérieur les unes des autres par des cloisons. Elles résultent des déplacemens successifs que l'animal a éprouvé, en grossissant, dans l'intérieur de sa coquille. Les articulations sont

— Comprimées, *articuli compressi* ; dans le *nautile legume* ;

— Cylindriques, *art. cylindrici*, dans le *nautile siphule* ;

— Ventrues, *art. tori* ; dans le *nautile noduleux*.

BASE, *Basis* ; on nomme ainsi la partie la plus saillante de la coquille, qui est opposée à sa spire ; ses principales différences sur les suivantes, elle est

Échancrée, *basis emarginata*, lorsqu'elle est accompagnée d'une grande échancrure qui est visible même en regardant la coquille par le dos, comme dans le genre du *buccin* ou celui de la *volute*.

— Simple ou entière, *basis simplex aut integra* ; lorsqu'elle n'a ni tube ni échancrure, comme dans les genres de *la natice*, du *tulime* & de *l'hélice*.

— Tubuleuse, *basis tubulosa seu caudata*, lorsqu'elle est formée par un tube plus ou moins saillant, comme dans le genre du *murex*.

— Versante, *basis effusa*, lorsqu'elle est terminée par une tubulure droite, très-courte, non-échancrée & presque point saillante, comme dans les genres de la *porcelaine* & du *tône*. Linnæus a voulu exprimer par ce mot les coquilles qui étant remplies d'eau, la laissent échapper par cette partie de leur ouverture.

CANAL, *cauda*, c'est la continuation de l'ouverture de la coquille, qui se prolonge du côté de sa base, en formant une tubulure plus ou moins considérable, comme dans les genres du *murex* & du *fuseau* ; il est

— Court, *cauda abbreviata*, lorsqu'il a moins de longueur que le tour de l'ouverture de la coquille.

— Fermé, *cauda clausa*, lorsqu'il est entièrement fermé sur le devant,

— Long, *cauda elongata*, lorsqu'il est plus long que le tour de l'ouverture,

— Ouvert ; *cauda hians*, *patula*, quand il est entr'ouvert d'un bout à l'autre par une fente longitudinale ;

— Tronqué, *cauda truncata*, lorsqu'il ne forme que peu de saillie au-dehors, ou qu'il paroît comme tronqué par une coupe transversale.

CAPUÇON, *vertex*, on désigne par ce mot le sommet crochu de quelques *patelles*, qui à raison de sa position est central, marginal, & presque marginal ; il est

— Central, *vertex centralis*, dans la *patelle fissure* ;

— Marginal, *vertex marginalis*, dans la *patelle sulin*,

— Presque marginal, *submarginalis*, dans la *patelle navicu'aire*.

COLUMELLE, *columella* ; c'est la partie intérieure de la lèvre gauche, située au-dedans de l'ouverture très-près de l'axe de la coquille, autour de laquelle la spire tourne. Pour bien juger de sa forme, il faudroit avoir des coquilles sciées

ſur toute leur longueur, mais on en juge ordinairement par celle qu'elle préſente, en regardant dans l'ouverture de la coquille. On dit que la *columelle* eſt

— Applatie, *columella plana*, quand au lieu d'offrir une convexité, comme dans le plus grand nombre de coquilles, elle forme au contraire une ſurface plate & unie.

— Caudée ou canaliculée, *colum. caudata*, lorſqu'elle forme un prolongement ſenſible hors la baſe de la coquille.

— Pliſſée, *colum. plicata*, quand elle eſt ridée par des plis tranſverſes & diſtincts, qui vus en face reſſemblent à des dents. On la nomme auſſi quelquefois columelle dentée, *columella dentata*; les *volutes* ont la columelle pliſſée.

— Spirale, *colum. ſpiralis*, lorſque ſortant hors la baſe de la coquille, elle forme un petit prolongement tordu en ſpirale, comme dans le *cerite teleſcope*.

— Tronquée, *colum. truncata*, *ſeu abraſa*, quand elle eſt coupée tranſverſalement à la baſe de la coquille, de manière que cette partie ne ſe prolonge pas en canal, & ne forme du côté du dos aucune écrancrure ſenſible. La dernière ſection du genre du *bulime* a la columelle tronquée.

COQUILLE, *teſta*; elle eſt diviſée relativement à ſa poſition en partie ſupérieure & partie inférieure.

La partie antérieure, *pars antica teſtæ*, eſt celle qui forme la ſpire de la coquille; c'eſt auſſi ſa partie ſupérieure, *pars ſuperior teſtæ*, parce que Linnæus ſuppoſe dans ſes deſcriptions, la coquille poſée ſur ſa baſe, ayant la ſpire tournée vers le haut, c'eſt-à-dire dans une poſition contraire à celle qui lui eſt naturelle pendant la vie de l'animal, puiſque la partie de la coquille qui eſt ſa face antérieure pendant que l'animal rampe eſt priſe ici pour ſa baſe, & que la ſpire de la coquille qui eſt ſa partie poſtérieure pendant la vie de l'animal, eſt au contraire dans cette poſition ſa partie antérieure ou ſupérieure.

Elle eſt diviſée relativement à ſa forme, en coquille;

— Bordée, *teſta marginata*, lorſque les deux côtés de l'ouverture ont plus de largeur & d'épaiſſeur que le reſte de ſon diamètre, comme on le voit ſur un grand nombre de *porcelaines*.

— Chambrée, *teſta polythalamia*, quand elle eſt diviſée à l'intérieur par pluſieurs cloiſons parallèles à ſon ouverture; comme dans les *nautiles* & les *ammonites*.

— Contournée, *teſta convoluta*, quand les tours de la ſpire tournant autour d'un cône très-alongé roulent preſque verticalement les uns ſur les autres, comme dans le genre du *cône*.

— Crépue, *teſta criſpata*, quand ſa ſuperficie eſt ornée de ſtries relevées & onduleuſes.

— Diſcoïde, *teſta diſcoïdea*, lorſque la ſpire tourne ſur un plan horiſontal autour d'un point infiniment petit, de manière qu'une ſection faite ſur le même plan diviſe la coquille en deux parties preſque égales; les coquilles du genre du *planorbe* ſont preſque toutes diſcoïdes.

— Ecrancrée, *teſta emarginata*, on nomme de cette manière, toute coquille dont la baſe porte une échancrure, ce qui revient au même que ſi on diſoit, coquille à baſe échancrée.

— Enracinée, *teſta radicata*, lorſqu'elle eſt attachée à quelque corps ſolide par un ligament qui part de ſa baſe comme dans les *terébratules*.

— Fuſiforme, *teſta fuſiformis*; on nomme ainſi celle qui étant plus ventrue au milieu qu'aux deux extrémités preſque également alongées, ſemble pour cette raiſon avoir un peu d'analogie avec la forme des fuſeaux. La figure de ces coquilles eſt moyenne entre les coquilles coniques proprement dites & celles de figure ovale. Toutes les coquilles du genre du fuſeau.

— Interrompue, *teſta interrupta*, lorſque les accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille ſont marqués par des anneaux ſaillants, comme dans quelques *denzales*.

— Imperforée, *teſta imperforata ſeu exumbilicata*, lorſque ſon axe inférieur n'offre ni trou ni ombilic.

— Ombiliquée, *teſta umbilicata*, quand l'axe autour duquel la ſpire tourne étant vuide, forme une cavité à la baſe de la coquille, dont le diamètre ſoit au moins, de la ſixième partie de celui de la coquille.

— Ovale ou elliptique, *teſta oval's*, *ſeu elliptica*, lorſque ſon diamètre longitudinal ſurpaſſe ſon diamètre tranſverſal, & que ſes deux extrémités ſont égales & un peu rétrécies.

— Ovoïde, *teſta ovata*, lorſque ſon diamètre longitudinal ſurpaſſe ſon diamètre tranſverſal, & que ſes extrémités étant terminées par un ſegment de cercle, celui de l'extrémité inférieure eſt plus grand que celui de l'extrémité ſupérieure, comme dans un œuf.

— Perforée, *teſta perforata*, lorſque l'axe autour duquel la ſpire tourne, forme une cavité ſi petite à la baſe de la coquille, que ſon diamètre égale tout au plus la douzième partie du diamètre de la coquille.

— Revêtue, *teſta corticata*, lorſqu'elle eſt revêtue de ſon épiderme.

— Roſtrée, *teſta roſtrata*, quand ſes deux extrémités, quelquefois tubuleuſes, forment une ſaillie en forme de bec; comme dans *l'ovule navette* & dans la *porcelaine globule*.

— Tuilée, *teſta imbricata*, quand ſa ſuperficie eſt garnie d'écailles parallèles, qui ſont rangées les unes ſur les autres, comme les tuiles des couverts.

— Turbinée, *teſta turbinata*, lorſque le ventre de la coquille eſt très-enflé & ventru, relativement à la ſpire qui paroit ſortir de ſon centre.

— Turriculée, *teſta turrita*, lorſque les tours de la ſpire, ordinairement nombreux, & augmentant inſenſiblement les uns au-deſſus des autres, forment un cône très-alongé, dont la longueur ſurpaſſe pluſieurs fois la largeur; comme dans le genre du *cerite* & dans celui de la *vis*.

Côtes *coſtæ*, on entend par ce mot des protubérances convexes ou aigües, oblongues, & plus fortes que des carènes, qui partant du bord ſupérieur des tours de la ſpire, deſcendent perpendiculairement juſqu'à leur bord inférieur; elles ſont ſimples, ou épineuſes, ou écailleuſes, ou enfin tuberculeuſes.

Cordons *cingula*, les cordons ont été employés par Linnæus ſous des acceptions différentes; ils ſignifient quelquefois des lignes colorées comme dans les *cônes*, des côtes ſaillantes granuleuſes dans quelques *murex*, des ſtries ſaillantes, tuberculeuſes dans le *caſque tuberculeux* & dans le *caſque rouge*; enfin il a employé ce mot pour déſigner les côtes longitudinales dont les tours du *ſabot ſcalata* ſont garnis. Nous n'employerons à l'avenir le mot *cordon* en latin *cingulum*, que pour déſigner les lignes colorées ou ponctuées, qui environnent la coquille, ou qui ſont parallèles aux tours de ſa ſpire, comme on les trouve dans quelques coquilles du genre du *cône*.

Dos, *dorſum*, c'eſt la partie la plus bombée de la coquille, qui forme le milieu du tour de l'ouverture, & qui eſt directement oppoſée à l'ouverture de la coquille. Dans les *patelles* & les *haliotides*, Linnæus a voulu exprimer par ce mot, leur partie extérieure, quoique ordinairement peu bombée.

Epiderme, *epidermis*. C'eſt une enveloppe, membraneuſe, quelquefois écailleuſe & preſque toujours très-adhérente, qui recouvre la ſurface externe de quelques coquilles, & qui ſe replie quelquefois ſur les bords de leur ouverture ſans pénétrer jamais dans leur intérieur. Cette membrane ſemble avoir été deſtinée à amortir le choc des corps étrangers qui pourroient endommager les coquilles, mais elle n'eſt pas eſſentielle à toutes; les *porcelaines*, les *ovules*, les *olives* en ſont privées; celles même qui en ſont pourvues peuvent en être dépouillées par accident ſans qu'il paroiſſe que l'animal en ſouffre beaucoup, mais leur coquille en eſt preſque toujours plus ou moins altérée dans ſes couleurs.

Epines, *ſpinæ*, ſont des protubérances longues, étroites & aigües, dont quelques coquilles ſont armées; elles varient dans leur forme & leur poſition de la manière ſuivante. Elles ſont aigües, *ſpinæ acutæ*, quand leur pointe eſt très-fine;

— Articulées, *ſpinæ articulatæ*, quand elles ſont contigües les unes aux autres, de manière que leurs baſes ſe confondent.

— Coniques, *ſpinæ conicæ*, lorſque partant d'une baſe large, elles ſe terminent bientôt par un angle aigu

— Linéaires, *ſpinæ ſetaceæ*, quand elles ſont longues, très-fines, & amincies comme une aiguille.

Largeur de la coquille, *latitudo teſtæ*; elle conſiſte dans le diamètre du tour de l'ouverture de la coquille qui eſt toujours le plus ventru, d'où il réſulte que la longueur de la coquille, *longitudo teſtæ*, doit être priſe depuis le ſommet de la ſpire; juſqu'à la baſe de la coquille, ſoit que cette baſe ſoit entière, ſoit qu'elle ſoit tubuleuſe ou échanerée.

Lèvre droite, *labrum*; c'eſt cette partie de l'ouverture de la coquille, qui s'étend depuis ſa baſe, juſqu'au point par où elle appuye ſur l'avant-dernier tour de la ſpire; lorſque l'animal eſt vivant, cette portion de la coquille ſe trouve placée à ſa droite. La lèvre droite que l'on nomme auſſi lèvre extérieure, eſt diviſée en extrémité antérieure & extrémité poſtérieure; l'extrémité antérieure, *labrum anticum*, eſt celle qui eſt tournée vers le ſommet de la ſpire, & on nomme extrémité poſtérieure, *labrum poſticum*, celle qui forme la baſe de la coquille, laquelle eſt tubuleuſe dans les *murex*, échancrée dans les *buccins*, entière dans les *bulimes*, les *hélices*, les *natices*, &c. Dans les coquilles dont la baſe eſt entière, la lèvre droite ſe prolonge juſqu'aux deux bouts de la lèvre gauche, & elle forme de cette manière plus des deux tiers de la circonférence de l'ouverture. On dit que la lèvre droite eſt

— Auriculée, *labrum auriculatum*, quand elle eſt terminée à ſon extrémité antérieure ou du côté de la ſpire, par un appendice oblong, droit, oblique ou crochu, comme dans le *ſtrombe oreille de Diane*, ou dans le *ſtrombe ſcorpion*.

— Digitée, *labrum digitatum*, lorſqu'elle eſt bordée par pluſieurs appendices cylindriques ſolides, droits ou crochus, plus gros que des épines, & qui reſſemblent à des doigts, comme dans le *ſtrombe goutteux*.

— Echancrée, *labrum ſolutum*, lorſqu'elle eſt ſéparée à ſon extrémité antérieure, des autres tours de la ſpire, par une échancrure plus ou moins profonde, comme dans les *cones*.

— Entière, *labrum ſimplex*, *integrum*, lorſque ſon bord n'offre ni plis, ni crénelures, ni échancrure.

— Fendue, *labrum fiſſum*, lorſqu'elle eſt diviſée vers le milieu ou le tiers de ſa longueur, par une fente profonde preſque linéaire, comme dans le *faſceau tour de Babel*.

— Repliée, *labrum involutum*, lorſqu'elle ſe

replie & se roule dans l'intérieur de la coquille, comme dans les *porcelaines*.

Lèvre gauche, *labium*, c'est cette moitié de l'ouverture de la coquille qui est opposée à la lèvre droite & qui répond au côté gauche de l'animal qui y est contenu ; cette lèvre que l'on nomme aussi lèvre intérieure, n'existe pas dans toutes les coquilles ; elle a ordinairement peu d'étendue dans les coquilles à base entière, puisqu'on ne peut donner ce nom qu'à cette seule partie des parois de l'ouverture qui est adhérente au second tour de la spire. Quand elle existe on la distingue par la saillie plus ou moins considérable qu'elle forme sur cette partie de l'ouverture, & lorsqu'elle marque totalement, Linnæus a quelquefois désigné sa place par le mot *margo columnaris* que l'on pourroit rendre par région de la columelle Cet Auteur a aussi donné le nom de *labium* à cet appendice testacé qu'on apperçoit dans la cavité de quelques patelles, & notamment dans celle de la *patelle cabochon ;* les différences les plus remarquables de la lèvre gauche sont les suivantes ; on dit qu'elle est :

— Granuleuse, *labium granulatum*, lorsque sa superficie est parsemée en partie ou en totalité de points saillants comme dans le *casque granuleux* & dans le *casque cloporte*.

— Mince, *labium adnatum*, quand elle n'offre qu'une très-petite épaisseur, & qu'elle ne consiste qu'en un feuillet aussi mince qu'une pellicule, mais très-adhérent, comme dans le *bulime cordon bleu*.

— Ridée, *labium rugosum*, quand elle est garnie de rides transversales, comme dans le *casque saburon*.

— Simple, *labium simplex*, lorque, soit épaisse, soit mince, elle n'offre ni points, ni rides, ni turbercules.

Lignes, *lineæ*, on désigne par ce mot toutes les lignes colorées qui ornent la superficie des coquilles, quand elles n'ont pas plus de largeur que celles que l'on pourroit tracer avec une plume ; on les distingue par leur couleur & par leur direction, elles sont :

— Longitudinales ou verticales ; *lineæ longitudinales*, quand elles s'étendent sur les tours de la spire, suivant la longueur de la coquille, c'est-à-dire parallèlement à son axe.

— Obliques, *lineæ obliquæ seu obliquatæ*, quand leur direction est oblique, relativement à l'axe de la coquille.

— Onduleuses, *lineæ undatæ seu undulatæ*, lorsque, soit longitudinales, soit obliques, soit transversales, elles ne conservent pas une direction égale, mais s'étendent en serpentant, comme dans le *bulime zebre*, & dans le *bulime perdrix*.

— Transverses ou transversales, *lineæ transversæ seu transversales*, quand elles coupent transversalement l'axe de la coquille, en suivant la ligne spirale des tours.

Longueur de la coquille, *longitudo testæ*, voyez ci-dessus au mot *largeur de la coquille*. La longueur des tours de la spire doit être prise de même, sur la ligne verticale de la coquille, depuis une suture jusqu'à l'autre, & la longueur de l'ouverture, depuis l'extrémité supérieure de la lèvre droite, qui est ordinairement sa partie la plus élevée, jusqu'à la base de la coquille ; on la compte par pouces & lignes du pied de roi.

Nœuds, *genicula*, on entend par ce mot les rétrécissemens des tours de la spire ou du tube des *nautiles*, qui correspondent aux cloisons qui les séparent à l'intérieur, & distinguent au dehors leurs articulations.

Ombilic, *umbilicus*, on appelle ainsi une cavité qui se trouve au centre de la face inférieure de quelques coquilles, & qui représente l'axe vuide autour duquel leur spire tourne ; l'ombilic diffère de *l'ombilicule*, *umbiliculus*, en ce qu'il a au moins la sixième partie du diamètre de la coquille, tandis que *l'ombilic* ne peut avoir plus de la douzième partie du diamètre de la coquille, & qu'il a quelquefois moins ; on le divise en,

— Canaliculé, *umbilicus canaliculatus*, lorsqu'il porte dans son intérieur une gouttière spirale, comme dans quelques *cerites* & dans quelques coquilles du genre du *sabot*.

— Consolidé, *umbil. consolidatus*, lorsqu'il se trouve recouvert en totalité par le développement du bord extérieur de la lèvre droite, comme cela arrive assez souvent aux coquilles du genre de *l'hélice* qui sont simplement perforées, & quelquefois aussi, mais plus rarement, à des coquilles ombiliquées.

— Crenelé, *umbil. crenulatus*, lorsque les bords de l'ombilic sont accompagnés d'un rang de grains saillants ou de petits tubercules, comme dans le *sabot cadran*.

— Denté, *umbil. dentatus*, quand il présente près de son ouverture une excroissance obtuse, comme dans le *sabot pie*, ou un rang de petites dents saillantes, qui pénètrent dans sa cavité, comme dans le *buccin du ceylan*.

— Fendu, *umbil. subobtectus*, *subconsolidatus*, *seu fissus*, quand son orifice n'a pas été totalement recouvert par le développement de la lèvre, de manière qu'il ne paroît à sa place qu'une fente légère, que Linnæus a nommée *rima umbilicalis*, fente ombilicale, comme dans *l'hélice vignerone*.

— Simple, *umbil. simplex*, lorsqu'il n'est ni

denté, ni créneléé, ni canaliculé, & qu'il offre un orifice ſimple.

Opercule, *operculum*, c'eſt une petite pièce teſtacée ou cartilagineuſe, de figure variable, preſque toujours plate du côté de l'animal, & marquée ſur cette face d'une ligne ſpirale, qui dans cer aines coquilles ferme leur ouverture en totalité ou en partie. La ſubſtance de l'*opercule* n'eſt pas la même dans toutes les coquilles qui en ſont pourvues, elle approche de la nature de la corne dans certaines, comme dans les *pourpres* & les *ſtrombes*, & de celle de la pierre dans les *ſabots*. Comme l'on ne connoit pas encore toutes les coquilles qui ſont fermées par des opercules, le caractère qu'il préſente, quoique très-bon, n'eſt pas employé, mais on ne doit pas négliger de le mentionner toutes les fois qu'on peut le connoître, puiſqu'il peut fournir dans la ſuite des excellentes diviſions de genres, & ſervir à perfectionner la conchyliologie ſous la ſeule conſidération de la coquille. Linnæus a auſſi déſigné par le même nom d'*opercule* la valve plate des *huitres* & des *peignes*, & les quatre petites pièces irrégulières & articulées qui ferment l'ouverture des *balanites*. Je parlerai dans le courant de cet Ouvrage, au mot *opercule*, de ſa formation & des circonſtances par leſquelles il diffère des autres parties de la coquille.

Ouverture, *apertura*, c'eſt ce qu'on nomme auſſi trivialement la bouche de la coquille. *L'ouverture* eſt la partie de la coquille par laquelle l'animal ſort & rentre dans ſon intérieur; elle comprend tout ce que l'on peut en voir quand l'animal n'y eſt plus, ſans la briſer. Le fond de ſa cavité a été nommé par Linnæus *faux*, parce qu'il le comparoit à la cavité des corolles monopétales, qu'il a déſignée par le même nom. Les différences les plus remarquables de *l'ouverture* ſont les ſuivantes; elle eſt

— Anguleuſe, *apertura angulata*, quand ſa circonférence offre un ou pluſieurs angles, comme dans le genre de la *toupie*.

— Bâillante, *apert. dehiſcens*, quand une de ſes extrémités eſt un peu plus entr'ouverte que l'autre, comme dans le *cône taffetas* & le *cône brocard*.

— Bimarginée, *apert. bimarginata*, quand ſa lèvre droite forme un double rebord, comme dans *l'hélice ruban*.

— Comprimée, *apert. coarctata ſeu depreſſa*, lorſqu'elle eſt applatie d'une manière ſenſible, comme ſi la baſe de la coquille avoit éprouvé quelque compreſſion; pluſieurs *ſabots* & *toupies* ſont dans ce cas.

— Demi-ronde, *apert. ſemiorbiculata*, *ſeu ſemiorbicularis*, lorſqu'elle ne forme que la moitié d'un cercle, comme dans le genre de la *nerite* & celui de la *natice*.

— Linéaire, *apert. linearis*, quand elle eſt droite, étroite, & que ſa longueur ſurpaſſe pluſieurs fois ſa largeur, comme dans les *cônes*, les *porcelaines*, & les *ovules*.

— Longitudinale, *apert. longitudinalis*, quand elle a plus de longueur que de largeur, & que ſa plus grande dimenſion eſt parallèle à l'axe de la coquille.

— Orbiculaire, *apert. orbiculata*, *ſeu orbicularis*, lorſqu'elle forme un cercle entier, comme dans les *ſabots*.

— Renverſée, *apert. reſupinata*, quand ſa direction au lieu d'être dans le ſens ordinaire, c'eſt-à-dire ſuivant la direction des tours, eſt repliée à contre-ſens vers le ſommet de la ſpire; voyez *l'hélice renverſée*.

— Striée, *apert. ſtriata*, lorſqu'elle offre dans ſa cavité des ſtries parallèles à la direction des tours.

— Tranſverſale, *apert. tranſverſa*, lorſqu'elle a plus de largeur que longueur, comme dans le genre de *l'hélice*.

Points, *puncta*, ce ſont quelquefois de petites excroiſſances arrondies, ſouvent de petites cavités qui ont la même dimenſion en creux, ou de ſimples piqûres colorées; Linnæus a dit qu'ils ſont

— Articulés, *puncta articulata*, quand ils ſont diſpoſés ſur une ou pluſieurs lignes, les uns à la ſuite des autres & rapprochés, comme dans le *trochus pharaonius*.

— Tuberculeux, *puncta tuberculata*, lorſqu'ils ſont produits par le croiſement de côtes, qui ſe coupent à angles droits; les ſaillies qui en réſultent ſont ce que Linnæus nommoit *puncta tuberculata*.

Rayons, *radia*, on entend par ce mot des côtes ſaillantes, qui ſont dirigées du centre ſupérieur ou inférieur de la coquille, vers ſa circonférence.

Sillons, *ſulci*, Linnæus a exprimé par ce mot, l'eſpace élevé & convexe qui ſe trouve entre deux cannelures, & l'eſpace enfoncé, creuſé en gouttière, qui ſe trouve entre deux côtes; il leur a donné la première ſignification à l'article du *trochus ſcaber*, & la ſeconde à celui du *chama arcinella*. Nous ne donnerons le nom de ſillons qu'aux cannelures plus ou moins profondes, qui ſéparent les côtes entre elles.

Sommet, *apex*, c'eſt l'extrémité ſupérieure de la ſpire à qui l'on a donné ce nom. Le ſommet

de la ſpire n'eſt pas ſuſceptible d'une grande variété de formes ; voici les principales.

— Il eſt carié, *apex roſus*, quand ſa pointe a été corrodée ou rongée en partie ; comme cela arrive au *bulime thiarre*, & a beaucoup de coquilles fluviatiles.

— Décollé, *apex decollatus*, lorſque les premiers tours de la ſpire, ceux qui forment ſa pointe s'en ſont détachés par une coupe horiſontale, au-deſſous de laquelle on trouve que la brèche a été réparée & bouchée par l'animal, comme dans le *bulime décollé*, & dans le *bulime conſolidé*.

— Enfoncé, *apex retuſus*, lorſque au lieu de former une ſaillie au dehors de la coquille, il préſente au contraire un léger enfoncement, comme dans la *porcelaine zigzag*.

— Enveloppé, *apex obtectus*, lorſqu'il ſe trouve recouvert en totalité par une couche teſtacée, qui n'en laiſſe rien paroître à l'extérieur, comme dans la *porcelaine tête de ſerpent*.

— Mameloné, *apex papillaris*, quand il a la figure d'un mamelon obtus ou demi-ſphérique, comme dans la *volute couronne d'éthiopie*, & dans la *volute naviculaire*.

— Ombiliqué, *apex umbilicatus*, lorſqu'il préſente un orifice profond dans lequel on peut introduire la pointe d'une épingle, comme dans la *bulle cylindrique*, & dans la *bulle ampoule*.

— Pointu, *apex acutus*, lorſqu'il ſe termine en pointe plus ou moins effilée, comme dans la plupart des coquilles.

SPIRE, *ſpira*, on entend par ce mot tous les tours de ſpirale, pris enſemble, que la coquille préſente ; elle eſt

— Aigüe, *ſpira acuta*, lorſque tous ſes tours réunis forment un angle aigu.

— Applatie ; *ſpira depreſſa*, lorſque ſes tours réunis forment une ſurface plate, comme dans le *cône cardinal*.

— Concave aigüe, *ſpira concavo-acuta* ; lorſqu'elle forme un angle aigu, & que le bord ſupérieur des tours eſt légèrement creuſé, mais non canaliculé, comme dans le *cône foudroyant*, *le cône amiral*.

— Concave obtuſe, *ſpira concavo-obtuſa* ; lorſqu'elle forme un angle obtus, & que le bord ſupérieur des tours eſt légèrement creuſé en gouttière, comme dans le *cône d'oma*, *le cône civette*.

— Convexe, *ſpira convexa* ; lorſqu'elle eſt arrondie & que le point du ſommet n'a preſque pas de ſaillie, comme dans le *cône réseau* & dans le *cône chevalier*. Elle eſt légèrement convexe, *ſpira convexiuſcula*, lorſqu'étant un peu moins arrondie, elle approche davantage de la forme plate, comme dans le *cône capitaine*.

— Convexe aigüe, *ſpira convexo-acuta* ; lorſqu'elle eſt arrondie ſur le bord extérieur, mais élevée en angle aigu, comme dans le *cône époux* ; & le *cône de mozambique*.

— Convexe élevée, *ſpira convexo-exſerta* ; lorſqu'elle eſt arrondie ſur ſon bord extérieur, mais très-élevée ſans former un angle aigu, comme dans le *cône commandant*, & le *cône batonnet*.

— Convexe mucronée, *ſpira convexo-mucronata* ; loiſqu'elle eſt obtuſe & preſque arrondie ſur ſon bord extérieur, & terminée au centre par une ſaillie pointue, comme dans le *cône hyene*, & dans le *cône glauque*.

— Couronnée, *ſpira coronata*, quand les bords extérieurs de chaque tour ſont accompagnés d'un rang de points ſaillants, d'épines ou de tubercules, comme dans toutes les coquilles de la première ſection du genre du *cône*.

— Droite, *ſpira recta*, lorſque tous ſes tours forment un angle droit.

— En forme de tête, *ſpira capitata*, lorſque les tours réunis forment un renflement ſenſible en forme de tête, comme dans le *murex ſcorpion*. On pourroit peut-être nommer cette ſorte de ſpire, *ſpire capitée*.

— Obtuſe, *ſpira obtuſa*, quand tous ſes tours réunis forment un angle obtus.

— Plane concave, *ſpira plano-concava* ; lorſque les tours de la ſpire ne formant pas plus de ſaillie les uns que les autres, ſont foiblement canaliculés, comme dans le *cône noble*.

— Plane convexe, *ſpira plano-convexa* ; lorſque ſa figure eſt moyenne entre la forme plane & la forme convexe, comme dans le *cône aile de papillon*.

— Plane obtuſe, *ſpira plano-obtuſa*, lorſqu'elle ne forme qu'un angle obtus très-peu ſenſible, & qu'elle approche par conſéquent de la figure plane, comme dans le *cône tigre*, & le *cône moſaïque*.

— Pyramidale, *ſpira pyramidata*, quand tous les tours réunis préſentent une forme conique, deux fois au moins auſſi longue qu'elle eſt large.

— Subulaire, *ſpira exſerta*, lorſque ſes tours ſont très-attenués & forment une ſaillie pointue, on pourroit auſſi nommer cette ſorte de ſpire, ſpire élevée ; j'ai uſé de cette expreſſion dans le genre du *cône*.

— Tronquée, *ſpira truncata*, cette expreſſion eſt la même quant au ſens, que ſpire applatie. Voyez le *cône magellanique*.

STRIES, *ſtriæ*, on entend par ce mot des lignes, ſoit creuſes, ſoit élevées, qui ſont marquées ſur la ſuperficie des coquilles ; les ſtries diffèrent des ſillons, en ce qu'elles ſont beaucoup plus étroites qu'eux, & ſemblables à ce qu'elles ſeroient ſi elles avoient été tracées avec la pointe d'une épingle.

SUTURES, *ſuturæ*, c'eſt ainſi que Linnæus a nommé les points extérieurs du contact des tours

de la ſpire, c'eſt-à-dire la ligne ſpirale par laquelle ils ſont collés les uns avec les autres. Les futures ſont

— Canaliculées, *futuræ canaliculatæ*, quand elles ſont aſſez enfoncées pour former un petit canal, comme dans les *olives*.

— Crénelées, *futuræ crenulatæ*, lorſque les points du contact des tours ſont garnis de crénelures qui s'implantent dans la future.

— Doubles, *futuræ duplicatæ*, quand elles ſont accompagnées par une double ſtrie, qui leur eſt parallèle.

— Effacées, *futuræ obſoletæ*, lorſque le point de leur réunion eſt ſi immédiat, qu'on n'en apperçoit les traces qu'avec difficulté.

— Saillantes, *futuræ marginatæ*, lorſqu'au lieu d'un enfoncement qu'on y voit preſque toujours, elles offrent une côte ſaillante, un bourrelet, ou même une carene.

SIPHON, *ſypho*, le ſiphon eſt un petit canal teſtacé placé dans l'intérieur de la coquille des *nautiles* qui perce les cloiſons dont elle eſt compoſée; les ſeules différences qu'on y a remarqué dépendent de ſa poſition dans la coquille; il eſt

— Central, *ſypho centralis*, quand ſon orifice eſt ſitué au centre des cloiſons, comme dans le *nautile pompile*.

— Lateral, *ſypho lateralis*, lorſqu'il eſt ſitué ſur le bord des cloiſons, comme dans le *nautile légume*.

— Oblique, *ſypho obliquus*, lorſqu'il coupe obliquement l'axe des cloiſons, comme dans le *nautile grain*.

TOURS DE LA SPIRE, *anfractus*, on entend par-là les circonvolutions de la ſpire autour de la columelle, depuis l'ouverture de la coquille juſqu'au ſommet: la manière d'en connoître le nombre conſiſte à compter le tour de l'ouverture pour un, juſqu'à la partie ſur laquelle eſt attachée la lèvre gauche, & de continuer toujours ſur la même ligne juſqu'au ſommet de la ſpire. Voici l'énumération des principaux caractères que les tours de la ſpire préſentent, ils ſont

— Bifides, *anfractus bifidi*, lorſque chacun d'eux eſt partagé en deux parties preſque égales par un ſillon, ou par une ſtrie ſpirale, qui ſe prolonge depuis l'ouverture juſqu'au ſommet de la coquille; *la vis crénelée*.

— Canaliculés, *anfr. canaliculati*, lorſque leur bord ſupérieur eſt creuſé en forme de gouttière qui ſe prolonge juſqu'au ſommet de la ſpire; le *cône damier*, le *cône piquure de mouche*.

— Cancellés, *anfr. cancellati*, quand ils ſont accompagnés de côtes ſaillantes perpendiculaires, qui ſe terminent d'une future à l'autre; le *ſabot ſculata*.

— Carinés, *anfr. carinati*, lorſque le tour extérieur de la coquille eſt bordé par un angle plus ou moins aigu qui contribue à ſon applatiſſement; *l'hélice carocolle*, & quelquefois auſſi lorſqu'ils offrent une ou deux côtes aigües ſur leur convexité, comme dans le *bulime raboteux*.

— Cicatriſés, *anfr. ſcrobiculati*, quand leur ſuperficie eſt parſemée de foſſettes irrégulières peu profondes, ſemblables à celles qui ſe trouvent ſur les cicatrices; *le caſque tricoté*.

— Cordonnés, *anfr. toru'oſi ſeu toroſi*, lorſqu'ils ſont bordés par une côte ſaillante & noduleuſe, comme dans le *cerite cordonné*.

— Couronnés, *anfr. coronati*, lorſque leur face ſupérieure eſt bordée à peu de diſtance des futures par un rang ſimple de tubercules ou d'écailles épineuſes, comme dans le *cône cezonalli*, ou la *volute couronne d'éthyopie*. Les tours de la ſpire couronnés, ou la ſpire couronnée ſont deux expreſſions ſynonimes.

— Découpés, *anfr. frondoſi*, quand les varices dont ils ſe trouvent garnis forment des découpures ſaillantes, frangées, ramifiées & déchiquetées. Le *murex triangulaire*.

— Dextres, *anfr. dextri ſeu dextrorſi*, on nomme ainſi les tours de la ſpire qui tournent depuis le ſommet, juſqu'à l'ouverture de la coquille, de la gauche de l'animal qui y eſt contenu, à ſa droite. Le plus grand nombre des coquilles ſpirales ſont tournées dans ce ſens; les tours de la ſpire dextres, ou la coquille dextre ſont des expreſſions ſynonimes.

— Ecrits, *anfract. ſcripti*, lorſqu'ils ſont peints par des points ou par des lignes colorées, qui par leur direction ou leur rencontre, imitent des caractères d'écriture. Le *cerite écrit*. J'ai employé quelquefois dans ce cas le mot *litturé* au lieu d'écrit.

Epineux, *anfr. ſpinoſi*, lorſque leur ſuperficie eſt garnie d'épines ou de piquants, qui ſont des épines fines & courtes.

— Entiers, *anfr. ſimplices*, quand ils n'ont ni côtes, ni ſillons, ni tubercules.

— Faſciés, *anfr. faſciati*, lorſque leur ſuperficie eſt ornée de bandes colorées, dont la largeur ſurpaſſe celle que l'on pourroit tracer avec une plume. Le *cône impérial*, le *cône capitaine*.

— Gauches, *anfr. ſiniſtri*, *ſeu ſiniſtrorſi*, on nomme ainſi, ceux dont la direction eſt oppoſée à celle des tours dextres, & qui tournent depuis le ſommet juſqu'à l'ouverture de la coquille de la droite de l'animal à ſa gauche; quelques coquilles ſont gauches de leur nature, comme le *bulime gauche* & le *bulime citron*, mais on trouve auſſi, quoique rarement, des individus gauches parmi les eſpèces dont la nature eſt d'être dex-

tres, comme on rencontre quelquefois des individus dextres parmi les espèces qui sont essentiellement gauches. *L'hélice némorale* qui est une coquille dextre, offre quelquefois des individus gauches; le *bulime citron* qui est naturellement gauche, se trouve quelquefois dextre, & on connoit maintenant des individus gauches de presque tous les genres de coquilles, excepté du *cône*, de la *porcelaine*, du *strombe* & de la *bulle*.

— Lamelleux, *anfr. lamellati*, quand leur superficie est garnie d'excroissances longitudinales ou transverses & feuilletées comme des membranes.

— Linées, *anfr. lineati*, quand ils sont marqués de lignes colorées, comme la *bulle rayée*.

— Radiés, *anfr. spinoso radiati*, quand leur circonférence est bordée par des épines droites, écartées & divergentes, comme par autant de rayons. Le *sabot éperon*.

— Séparés, *anfr. disjuncti*, *seu distantes*, quand au lieu d'appuyer les uns sur les autres, comme dans presque toutes les coquilles, ils laissent un intervalle entre chacun d'eux; le *sabot scalata*, le *nautile spirule*.

— Sillonés, *anfr. sulcati*, *seu porcati*, quand leur superficie est garnie de sillons, toujours plus larges que les stries.

— Striés, *anfr. striati*, lorsque leur superficie est garnie de stries, soit longitudinales, soit transversales.

— Treillissés, *anfr. decussati*; lorsque les stries dont ils sont garnis se croisent à angles droits, de manière à imiter le tissu d'une toile ou celui d'un treillis.

Varices, *varices*, on entend par ce mot, des côtes dirigées suivant la longueur de la coquille, qui sont produites par les bourrelets saillants des anciennes ouvertures, lesquels ont subsisté après les divers accroissements que la coquille a éprouvé. Les varices coupent transversalement les tours de la spire, mais elles sont longitudinales, relativement à la coquille entière, puisqu'elles sont parallèles à son axe. Quoique soumises à un petit nombre de variations, elles sont cependant très-utiles, pour la distinction de quelques espèces très-voisines. Les varices se rencontrent sur toutes les coquilles du genre du *murex*, & sur quelques coquilles de genres différens, comme sur les *casques* & sur le *bulime oreille de midas*. On dit qu'elles sont

— Continues, *varices continuatæ*, lorsqu'elles se prolongent depuis le sommet de la spire jusqu'au tour de l'ouverture sans aucune interruption. Le *murex tetard*.

— Cicatrisées, *varices scrobiculatæ*, lorsqu'elles sont accompagnées sur un de leurs bords ou sur tous les deux à-la-fois, d'un rang de fossettes plus ou moins profondes. Le *murex jabik*.

— Découpées, *varices frondosæ*, quand elles sont accompagnées de découpures saillantes, comme nous l'avons déja dit à l'article des tours de la spire découpés.

— Epineuses, *varices spinosæ*, quand elles sont garnies de fortes épines, comme dans le *murex massue*.

— Interrompues, *varices decussatæ*, quand au lieu de correspondre à celles des tours supérieurs, elles en sont au contraire séparées, quoique placées d'ailleurs à des distances proportionnelles les unes des autres, sur les divers tours de la spire; Linnæus n'a pas entendu exprimer la même chose quand il a dit: *varices decussatæ*, *longitudinaliter & transversaliter digestæ*, & on ne doit pas prendre sa définition à la lettre, puisqu'il n'existe point de varices dont la direction soit transversale, à moins qu'il n'aye prétendu désigner celles, qui coupant longitudinalement un tour de la spire, se replient à leur extrémité supérieure, en formant dans cette partie un angle plus ou moins ouvert, ou une courbure sensible, comme dans le *murex rubecula*.

Ventre, *venter*. Le ventre de la coquille est, suivant Linnæus, le dernier tour de la spire, celui qui est terminé par l'ouverture & qui surpasse les autres en grosseur; mais je crois que puisque la partie convexe de ce même tour, celle qui est opposée à l'ouverture, a été nommée par cet Auteur le dos de la coquille, il convient pour éviter tout double sens, de nommer le ventre, cette partie du dernier tour, qui forme la partie gauche de l'ouverture, & sur laquelle sa lèvre intérieure est attachée.

Les Conques, Conchæ, autrement dites Coquilles bivalves.

Callosité, *callus*, c'est une espèce de charnière qui est particulière au genre de la *placune*, & qui consiste en deux côtes linéaires, saillantes, qui sont renfermées dans la cavité des valves, & dont les extrémités inférieures coïncident près des sommets. Linnæus a aussi donné ce même nom à des protubérances qui accompagnent la charnière dans le genre de la *mye*, & qui diffèrent des dents en ce qu'elles ne sont pas articulées, & qu'elles ont en général plus d'épaisseur & plus de consistance que des dents.

Bords des valves, *valvularum margines*, on entend par ce mot toute la circonférence intérieure des valves à environ une ligne de leur bord extérieur. Ils sont

— Canaliculés,

— Canaliculés, *margines canaliculati*, lorsqu'il règne sur quelque partie de la circonférence intérieure des valves une petite gouttière qui lui soit parallèle, comme celle que l'on voit sur les bords postérieurs de la *vénus cassine*.

— Crénelés, *margines crenulati*, quand ils sont garnis à l'intérieur, de crénelures arrondies, comme dans *l'arche glycymeride* & dans *l'arche velue*.

— Dentés ou dentelés, *margines dentati*, quand ils sont armés de dents pointues, comme dans le *bucarde denté*.

— Plissés, *margines plicati*, quand ils sont composés de plis qui s'emboîtent réciproquement avec ceux de la valve opposée, comme dans *l'arche ridée* & dans *l'arche pectonele*.

— Simples, *margines simplices*, quand ils n'ont ni crénelures, ni dents, ni plis, ni stries, comme dans la *vénus cedonulli* & dans la *vénus mactroïde*.

— Striés, *margines striati*, lorsqu'ils sont accompagnés de stries longitudinales, comme dans *l'arche brune*.

CAVITÉ, *cavitas testæ*, c'est toute la surface intérieure des valves qui est ordinairement creuse.

CHARNIÈRE, *cardo*, on nomme ainsi la partie la plus solide & la plus épaisse de la circonférence des valves qui constitue leur base, laquelle est presque toujours armée à l'intérieur de dents de proportions différentes, qui servent à fixer les valves les unes contre les autres; on divise la charnière en

— Comprimée, *cardo depressus*, lorsqu'elle est formée par une dent comprimée, presque orbiculaire, comme dans *l'huître vulselle*.

— Echancrée, *cardo excisus*, quand elle est fendue près du sommet par une échancrure sinueuse, comme dans *l'anomie pelure d'oignon*.

— Latérale, *cardo lateralis*, lorsqu'elle est placée sur un des côtés de la coquille, comme dans le genre de la *pinne*.

— Oblongue, *cardo oblongus, seu longitudinalis*, lorsqu'elle occuppe toute la base de la coquille, & que les dents dont elle est composée sont rangées sur une ligne droite, comme dans les coquilles de la première section du genre de *l'arche*.

— Repliée, *cardo reflexus*, quand ses bords sont repliés à l'extérieur vers la convexité des valves, comme dans plusieurs espèces du genre de la *pholade*.

— Terminale, *cardo terminalis*, lorsqu'elle est située à l'extrémité intérieure de la coquille, comme dans le *peigne lime*.

— Tronquée, *cardo truncatus*, lorsque la base de la coquille finit transversalement & tout-à-coup, comme par l'effet d'une troncature, & que les dents qui composent la charnière sont plicées dans cette partie; voyez le genre de la *perne*.

COQUILLE, *testa*, on entend par ce mot appliqué aux bivalves, les deux valves qui les compotent, dont la réunion ne forme qu'une seule coquille. Elle est divisée quant à sa forme générale, ou à la figure de quelqu'unes de ses parties, en

— Adhérente, *testa adherens*, lorsqu'elle est fixée par une partie de l'une des valves, sur quelque corps solide, comme cela arrive aux *cames*, aux *huîtres*, aux *spondyles*.

— Auriculée, *testa aurita, seu auriculata*, lorsqu'elle forme à sa base, sur les côtés des sommets, un ou deux angles comprimés & saillants, que l'on nomme des oreilles, *auricula*, comme dans le genre du *peigne*.

— Bâillante, *testa hians*, lorsque les valves ne ferment pas exactement sur toutes les parties de leur circonférence, & qu'elles laissent un bâillement dans quelque endroit, comme dans *l'arche de Noé* & dans les *myes*.

— Barbue, *testa barbata*, lorsqu'elle est couverte extérieurement par un épiderme composé de poils roides & hérissés, comme dans *l'arche barbue* & *l'arche velue*.

— Comprimée, *testa compressa*, lorsque les valves ne forment pas entre elles une cavité considérable, qu'elles sont applaties à l'extérieur, comme par l'effet de quelque compression, & que leurs sommets n'ont pas de saillie.

— Cordée, *testa cordata*, lorsque vue en face du côté du ligament elle présente la forme d'un cœur, comme dans la *vénus truitée*. On dit qu'elle est presque cordée, *testa subcordata*, lorsqu'elle approche de cette forme.

— Coudée, *testa inflexa, seu ad alterum latus flexa*, quand les valves forment un pli à leur face antérieure, qui est rentrant sur une valve & saillant sur l'autre; ce caractère est particulier aux *tellines*.

— Cylindrique, *testa cylindrica*, lorsque étant plus longue que large, & presque également bombée sur toute sa longueur, elle approche de la figure d'un cylindre, comme la coquille de la *moule rostrée*. Elle est presque cylindrique, *testa subcylindrica*, lorsque cette ressemblance est plus éloignée.

— Edentée, *testa edentula*, quand elle n'a point de dents à sa charnière.

— Equilatérale, *testa æquilatera, seu æquilateralis*, quand la moitié antérieure, en la prenant depuis les sommets jusqu'au milieu de son bord supérieur, est égale par sa forme & sa figure à sa moitié postérieure; d'où il résulte qu'on nomme

coquille preſque équilatérale, *teſta ſubæquilatera*, celle dont les deux moitiés en paſſant par le milieu de chaque valve, ſont preſque égales ou ſemblables.

— Equivalve, *teſta æquivalvis*, quand ſes deux valves ſont pareilles, par leur forme & leur convexité, comme dans la plûpart des coquilles bivalves. Equivalve eſt oppoſé à inéquivalve.

— Fixée, *teſta fixa*, mot analogue à celui de *coquille adhérente*; voyez ci-deſſus.

— Inéquilatérale, *teſta inæquilatera*, *ſeu inæquilateralis*, quand les deux moitiés antérieure & poſtérieure de la coquille ſont inégales entre elles par leur figure, comme dans la *donace* & la *telline*.

— Inéquivalve, *teſta inæquivalvis*, quand l'une des deux valves n'eſt pas ſemblable à l'autre, comme dans le *peigne bénitier* & dans *l'huître gryphite*.

— Irrégulière, *teſta irregularis*, *ſeu anomala*; quand ſa forme eſt ſi peu conſtante, que chaque individu d'une même eſpèce en préſente une différente, ou du moins qu'il eſt impoſſible d'en trouver deux exactement ſemblables, comme dans le genre de *l'huître*; ceux de la *came* & du *ſpondyle*.

— Lenticulaire, *teſta lenticularis*, *ſeu lentiformis*, quand les valves étant rondes & peu élevées au centre, diminuent graduellement de leur épaiſſeur, ſur toute leur circonférence, juſqu'aux bords, à peu-près comme dans les verres lenticulaires.

— Libre, *teſta libera*, on nomme ainſi celle dont la nature eſt de ne ſe fixer jamais aux corps ſolides; c'eſt l'oppoſé de coquille adhérente ou fixée.

— Linéaire, *teſta linearis*, celle dont la longueur ſurpaſſe pluſieurs fois la largeur, ou dont la largeur ſurpaſſe pluſieurs fois la longueur, mais dont la forme n'eſt pas cylindrique, c'eſt à-dire également bombée ſur toutes ſes faces. Le *ſolen couteau*.

— Linguiforme, *teſta linguiformis*, lorſqu'elle eſt applatie & oblongue, & que ſes deux extrémités ſont arrondies & obtuſes, comme dans *l'huître vulſelle*.

— Longitudinale, *teſta longitudinalis*, lorſque ſa longueur, depuis le ſommet des valves juſqu'au milieu de leur bord ſupérieur, ſurpaſſe ſa largeur, ſans égard à ſa forme, comme dans les *pinnes*. Les coquilles des *ſolen* ne ſont pas longitudinales, parce que leurs ſommets ne ſont pas ſitués à leur baſe, mais à quelque diſtance de leur extrémité inférieure; elles doivent pour cette raiſon être comptées parmi les coquilles tranſverſales.

— Naviculaire, *teſta navicularis*, lorſqu'elle approche de la figure d'un bateau ou d'une nacelle, comme celles de *l'arche de Noé* & de *l'arche tuilée*.

— Orbiculaire, *teſta orbiculata*, *ſeu orbicularis*, quand ſes valves ſont rondes, ſans une diminution de volume bien ſenſible, depuis leur centre juſqu'aux bords, mais qu'elles ſont un peu applaties, comme dans *l'huître orbiculaire*.

— Pectinée, *teſta pectinata*, lorſque leurs valves étant garnies de côtes longitudinales, elles ont ſur leur face antérieure des côtes preſque tranſverſes qui forment par leur rencontre avec les premières des angles aigus, comme dans le *bucarde janus* & la *vénus pectinée*.

— Radiée, *teſta radiata*, quand elle eſt garnie à l'extérieur de rayons, de côtes ou de ſtries élevées, qui partant du point des ſommets, vont ſe terminer à la circonférence des valves, comme dans la plupart des *peignes* & des *bucardes*; Linnæus a auſſi déſigné par ce mot des coquilles liſſes, qui offrent des rayons colorés & divergents, à la place des côtes ou des ſtries, comme dans la *telline radiée*.

— Régulière, *teſta regularis*, quand ſa forme eſt ſi conſtante, que tous les individus d'une même eſpèce en préſentent une analogue; coquille régulière eſt l'oppoſé de coquille irrégulière.

— Rhomboïdale, *teſta rhomboidea*; on entend par coquille rhomboïde ou rhomboïdale, la même choſe que par coquille naviculaire.

— Roſtrée, *teſta roſtrata*, quand une de ſes faces, ſoit antérieure, ſoit poſtérieure, étant rétrecie & alongée, eſt terminée en forme de bec, comme dans la *telline roſtrée* & la *telline de Spengler*. J'ai déjà employé le mot de *roſtrale* au lieu de *roſtrée*, dans des cas analogues, mais je préviens que c'eſt une erreur qu'il faut corriger.

— Ronde, *teſta rotundata*; on entend par ce mot une coquille orbiculaire, mais non une coquille globuleuſe, *teſta globoſa*; cette dernière doit approcher de la forme d'une boule, & chacune de ſes valves doit être par conſéquent hémiſphérique, tandis que le mot de coquille ronde ou orbiculaire n'indique que la circonférence des valves qui eſt circulaire, ſans avoir égard à leur convexité.

— Ruſtiquée, *teſta antiquata*, lorſque les côtes longitudinales, dont elle eſt garnie, ſont coupées tranſverſalement par les accroiſſements ſucceſſifs de la coquille, de manière qu'elle paroiſſe formée de pluſieurs coquilles enchâſſées les unes ſur les autres, à cauſe des diminutions graduelles & tranſverſes qu'elle préſente, depuis ſes bords juſqu'aux ſommets, comme dans le *bucarde ſourdon* & le *bucarde ruſtiqué*.

— Tranſverſale, *teſta tranſverſa*; ce mot déſigne toute coquille, dont la largeur depuis ſa face antérieure juſqu'à ſa face poſtérieure ſurpaſſe

ſa longueur, comme dans la *telline radiée* & le *bucarde tranſverſal.*

— Tronquée, *teſta truncata*, lorſqu'elle offre un applatiſſement remarquable ſur quelque partie de ſa circonférence, & que cette partie reſſemble à une troncature; quelques *donaces* & quelques *mactres* ſont dans ce cas.

Corcelet, *pubes*, Linn. On doit entendre par ce mot une partie de la face antérieure de quelques coquilles bivalves, qui eſt ſéparée du diſque par une carène ſaillante, ou par un angle, ou par une ligne enfoncée. Le corcelet ſe prolonge ſur quelques coquilles du genre de la *vénus*, depuis l'extrémité ſupérieure de leur bord antérieur juſqu'aux ſommets. Il eſt

— Epineux, *pubes ſpinoſa*, quand ſa circonférence eſt bordée d'épines, comme dans la *vénus épineuſe.*

— Cariné, *pubes carinata*, lorſque ſa circonférence offre une carène ſaillante, comme dans la *mactre ſtriatule*, & dans la *donace triangulaire.*

— Lamelleux, *pubes lamelloſa*, quand il eſt coupé tranſverſalement par des appendices écailleux, comme dans la *vénus ridée.*

— Nud, *pubes denudata*, lorſqu'il ne préſente ni ſtries, ni épines, ni écailles, comme dans la *vénus cendrée.*

— Rameux, *pubes ramoſa*, quand ſa ſuperficie eſt garnie de côtes tranſverſes bifurquées ou rameuſes, comme dans la *vénus pectinée.*

Côtes, *coſtæ*; les côtes ſont des protubérances longitudinales ou tranſverſes rarement anguleuſes de la coquille, qui ſont ordinairement creuſées en autant de ſillons dans l'intérieur des valves qu'on en compte à l'extérieur. Les côtes préſentent les mêmes caractères que nous décrirons ci-après au mot *rayons.*

Base, *baſis*; la ſituation ſous laquelle Linnæus a décrit & conſidéré les coquilles bivalves, conſiſte à placer les ſommets de la coquille tournés en bas, de manière que le ligament des valves ſoit en face de l'obſervateur; d'où il réſulte que la baſe de la coquille n'eſt pas autre que la région des ſommets.

Bord de la coquille, *margo teſtæ*; on entend par ce mot la circonférence totale de la coquille, parallèle au bord des valves; on la diviſe en bord antérieur, bord poſtérieur & bord ſupérieur.

— Bord antérieur, *margo anterior*, en ſuppoſant la coquille poſée ſur les ſommets des valves, il commence en avant des ſommets, du côté du ligament, & ſe prolonge juſqu'au tiers antérieur de la circonférence totale des valves.

— Bord poſtérieur, *margo poſterior*; il s'étend ſur la face poſtérieurede la coquille, depuis les ſommets des valves, juſqu'au tiers poſtérieur de leur circonférence totale.

— Bord ſupérieur, *margo ſuperior*; il comprend le tiers ſupérieur de la circonférence totale des valves, qui eſt contenu entre l'extrémité ſupérieure de leur bord antérieur, & l'extrémité ſupérieure du bord poſtérieur; d'où il ſuit qu'en prélevant les ſommets de la coquille qui forment ſa baſe, on peut diviſer ſa circonférence en trois parties égales, dont celle de devant forme le bord antérieur ou la face antérieure, celle de derrière forme le bord poſtérieur ou la face poſtérieure, & celle du haut le bord ſupérieur ou la face ſupérieure.

Dents, *dentes*, ce ſont des excroiſſances ſolides ordinairement pointues, dont la charnière des coquilles eſt ſouvent armée à l'intérieur, & qui ſemblent deſtinées à fixer ſolidement les deux valves & à favoriſer la clôture de l'animal qui y eſt contenu. On les diſtingue en

— Alternes, *dentes alternati*, lorſqu'elles ſont rangées ſur une même ligne parallèle aux bords de la charnière, & que celles d'une valve ſont reçues dans les interſtices des dents de la valve oppoſée, comme dans le genre de *l'arche.*

— Antérieure, *dens anticus*; on nomme de ce nom, celle qui eſt la plus rapprochée de l'écuſſon.

— Articulée, *dens inſertus*, celle qui eſt reçue dans une cavité proportionnée de la valve oppoſée, & qui pénètre dans cette cavité; les dents des *mulettes*, des *ſolen*, & des *myes*, ne ſont pas articulées; & c'eſt ce que Linnæus a exprimé, en diſant: *dens vacuus ſeu non inſertus.*

— Biſide, *dens duplicatus ſeu biſidus*, celle dont la pointe eſt fendue, & qui pour cette cauſe paroît fourchue ou diviſée en deux parties, comme ſont deux des trois dents de la *vénus aile de papillon*, & la dent cardinale de la *vénus cloniſſe.*

— Cardinale, *dens primarius ſeu cardinalis*, celle qui eſt placée immédiatement vis-à-vis le point des ſommets.

— Compoſée, *dens complicatus*, celle qui étant mince & preſque papyracée, eſt diviſée de manière à former un angle & une cavité entre ſes deux branches. Cette forme de dent ſe préſente quelquefois dans les *mactres*, on la trouvera dans la *mactre ſtriatule.*

— Comprimée, *dens depreſſus*, celle qui eſt très-applatie, & qui forme une ſaillie conſidérable, dans la cavité de la coquille, comme dans le genre de la *mye.*

— Droite, *dens erectus*, celle qui, lorſque la valve eſt poſée à plat ſur ſa partie convexe, s'élève perpendiculairement.

— Engrainées, *dentes masticantes*, celles qui étant très-nombreuses comme dans le genre de *l'arche*, s'engrainent réciproquement dans les interstices des dents de la valve opposée.

— Longitudinale, *dens longitudinalis*, celle qui se prolonge comme une côte sur la base des valves, comme dans le genre de la *mulette*.

— Postérieure, *dens analis seu posticus*, celle qui est située le plus près de la lunule.

Disque, *discus*; on entend par ce mot, le centre convexe des valves, qui est ordinairement situé entre le ventre de la coquille & le limbe.

Ecailles, *squamulæ*, ce sont des excroissances minces, applaties, & saillantes qui accompagnent quelquefois les côtes, les rayons, & les stries des Bivalves, ou qui garnissent toute leur superficie. Elles sont

— Découpées, *squamulæ simbriatæ seu laceræ*, quand leur circonférence est divisée en plusieurs appendices inégaux, comme dans la *came feuilletée* & la *came ridée*. On dit aussi qu'elles sont alors frangées ou déchiquetées.

— Simples, *squamulæ simplices*, lorsque leur bord est simple & sans découpures, comme dans *l'huître commune*.

— Tubuleuses, *squamulæ tubulosæ*, lorsque en repliant sur elles-mêmes leurs bords dans toute leur longueur, elles forment un tube presque cylindrique, comme dans la *pinne rouge*.

— Tuilées, *squamulæ imbricatæ*, quand elles sont rangées les unes à la suite des autres, comme des tuiles; voyez la *came gryphoïde* & le *bucarde tuilé*.

— Voûtées, *squamulæ fornicatæ, seu cochleari-hamisphæricæ*, lorsqu'elles sont creuses en-dessous, & convexes au-dessus, comme dans le *bucarde tuilé*.

Ecusson, *vulva*, on désigne par ce mot, un espace qui est renfermé dans l'intérieur du corcelet, & qui, en étant distingué par un changement de couleur ou par des stries, comprend la partie inférieure du bord antérieur des valves, située au-dessus du ligament; il est

— Canaliculé, *vulva excisa seu canaliculata*, lorsqu'il est creusé en gouttière sur toute sa longueur, comme dans la *donace meroé*, & la *donace littérée*.

— Distinct, *vulva distincta*, quand il est exprimé par un changement de couleur sensible, comme dans la *vénus épineuse*.

— Littéré, *vulva scripta seu litterata*, lorsque sa superficie est marquée de lignes colorées, qui par leur figure ressemblent à des caractères. La *vénus dysere*.

— Replié, *vulva inflexa*, lorsque le bord des lèvres est recourbé vers l'intérieur des valves, comme dans la *vénus cancellée*.

Epiderme, *epidermis*; on doit appliquer aux coquilles bivalves, ce que nous avons dit de l'épiderme relativement aux univalves.

Face antérieure, *facies anterior*; c'est la partie de la coquille où est placé le ligament, & qui s'étend jusqu'à l'extrémité supérieure du corcelet dans la *vénus épineuse*; la face postérieure, *facies posterior*, est prise depuis les sommets jusqu'au tiers postérieur de la circonférence de la coquille, Voyez l'article *bord de la coquille*.

Fossette, *fossula, seu foveola*; on nomme de cette manière les petites cavités dans lesquelles les dents de la charnière d'une des valves sont reçues dans la valve opposée.

Intestin, *intestinum*; on donne ce nom à un tube membraneux ou tendineux, susceptible d'extension & de contraction, qui partant de la base des valves, ou du sommet perforé d'une des deux valves, sert à fixer la coquille sur les corps solides, comme dans le genre de la *térébratule*.

Impressions musculaires, *impressiones*; ce sont des cicatrices qui indiquent dans la face intérieure des valves, les endroits où étoient attachés les muscles de l'animal. Les impressions sont ordinairement un peu plus enfoncées que le reste de cette face interne; elles sont lisses, ou raboteuses, ou striées, & ce qu'elles offrent de plus constant c'est leur position. Elles sont

— Solitaires, *impressiones solitariæ*, lorsque l'intérieur de chaque valve n'en n'offre qu'une seule, comme dans les genres de *l'huître*, de *l'acarde*, de la *placune* & de la *perne*.

— Doubles, *impressiones duplicatæ*, lorsqu'elles sont au nombre de deux dans l'intérieur de chaque valve, comme dans les genres de la *vénus*, de la *telline*, & de la *mactre*.

— Ternes, *impressiones ternatæ*, lorsqu'elles sont au nombre de trois dans chaque valve, comme dans les *mulettes* & dans les *moules* fluviatiles, qui doivent pour cette raison être séparées du genre de la *moule*.

Lame cardinale, *dissipimentum cardinis*; elle désigne le feuillet intérieur de la base des valves qui soutient les dents de leur charnière; c'est la même chose que le *bord cardinal*.

Largeur de la coquille, *latitudo testæ*; elle doit être comptée depuis le bord antérieur des valves, jusqu'à leur bord postérieur. Voyez *coquille transversale*.

Lèvres, *labia*; on entend par ce mot, les bords de la face antérieure des valves, qui sont compris dans l'intérieur de l'écusson; leur principale différence est d'être lisses, ou striées, ou lituirées, ou appuyées. Comme les trois premiers caractères n'ont pas besoin de définition, d'après ce qui a été déjà dit ailleurs, il suffira de dire ce que l'on entend par lèvres appuyées, *labia incumbentia*. Ce sont celles qui ayant plus de saillie sur une valve que sur l'autre, se recouvrent réciproquement sur toute leur longueur, comme dans la *vénus éyssere* & dans la *vénus cancellée*.

Ligament, *himen*, *seu ligamentum*; c'est une substance peu flexible de la nature de la corne, qui joint les deux valves près de leur base, & qui dans presque toutes les coquilles bivalves est placé au bas de leur face antérieure; on peut d'après Linnæus diviser le ligament en deux parties, savoir en partie inférieure & partie supérieure; la partie inférieure, *himen*, est proprement celle que nous venons de décrire; la partie supérieure, *nympha*, est un prolongement membraneux du ligament qui étant très-adhérent aux lèvres, le termine à son extrémité supérieure, & qui sert à fermer ce léger bâillement qu'on apperçoit entre les valves au-dessous du ligament & dont nous parlerons au mot *future*; le ligament est

— Bâillant, *ligamentum hians*, lorque son extrémité supérieure est divisée en deux feuillets écartés, comme dans la *vénus gourgandine*, & dans la *vénus mactroïde*.

— Double, *ligamentum duplex*, quand au-dessous du ligament extérieur, il s'en trouve un second dans une fossette particulière de la charnière qui ne paroit point au dehors, comme dans la *mactre striatule*, & dans la *mactre coralline*. Ce second ligament me paroit être le meilleur caractère du genre de la *mactre*.

— Interne, *ligamentum internum*, quand il réunit les valves, sans qu'il en paroisse rien à l'extérieur, comme dans le genre de *l'huître* & celui de la *placune*.

— Profond, *ligamentum retractum seu intractum*, lorsqu'il est si enfoncé dans la future, qu'on n'en voit qu'une très-légère partie quand les valves sont fermées, comme dans la *vénus virgata*.

— Tronqué, *ligamentum truncatum*, lorsqu'il est plus court que la future, comme dans les *solen*.

Limbe, *limbus*. On désigne par ce mot la circonférence des valves, depuis le disque jusqu'à leurs bords.

Longueur de la coquille, *longitudo testæ*; elle doit être prise depuis les sommets des valves jusqu'au milieu de leur bord supérieur. Voyez *coquille longitudinale*.

Lunule, *anus*. On nomme ainsi une impression ordinairement enfoncée, qui est placée au bas de la face postérieure de quelques coquilles, & dont chaque valve présente la moitié. On dit que la lunule est

— Bordée, *anus marginatus*, lorsqu'elle est circonscrite par un bourrelet saillant.

— Cordée, *anus cordatus*, quand elle présente la forme d'un cœur, comme dans la *vénus cancellée*.

— Dentée, *anus dentatus*, lorsque sa circonscription est garnie de dents ou de crénelures, comme dans la *tridacne bénitier*, & la *tridacne chou*.

— En forme de croissant, *anus lunatus*, lorsqu'elle en représente la figure en creux, comme dans le *bucarde cœur de Diane*, & dans la *mactre de Spengler*.

— Lancéolée, *anus lanceolatus*, lorsque étant plus longue que large, & pointue aux deux bouts, elle approche de la figure d'un fer de lance, comme dans la *vénus aile de papillon*.

— Ouverte, *anus patulus seu hians*, lorsqu'elle forme par l'écartement de ses bords un bâillement considérable qui pénètre dans l'intérieur de la coquille, comme dans la *tridacne bénitier*.

— Ovale, *anus ovatus*, lorsque sa figure est elliptique, comme dans la *vénus numismale*, & dans la *vénus cedo nulli*.

— Ovale oblongue, *anus ovato oblongus*, *seu ovato lanceolatus*, lorsque sa figure est moyenne entre la figure elliptique & la figure lancéolée, comme dans la *vénus arsseli*.

Oreilles, *auriculæ*. Ce sont des protubérances extérieures, presque triangulaires qui accompagnent la base des *peignes*. Elles sont

— Egales, *auriculæ æquales*, lorsque celles de la face antérieure de la coquille ont à peu-près la même longueur & la même largeur que celles de sa face postérieure, comme dans le *peigne pélerin* & le *peigne ducal*.

— Inégales, *auriculæ inæquales*, quand les oreilles de la face postérieure de la coquille sont plus petites que celles de sa face antérieure, comme dans le *peigne gibecière*, & dans le *peigne raboteux*.

— Oblitérées, *auriculæ exoletæ seu obliteratæ*, lorsqu'elles n'ont presque point de saillie sur l'une & l'autre face, comme dans le *peigne lime*.

Rayons, *radii*, les rayons sont des protubérances longitudinales convexes de la coquille, qui partant des sommets, vont se terminer à la circonférence des valves, comme dans la plupart des *peignes*.

Ils diffèrent des *côtes* en ce qu'ils ſont toujours arrondis, longitudinaux, & jamais tranſverſes. On donne auſſi le nom de *rayons* à des flammes colorées, longitudinales, plus larges que des lignes, qui commençant aux ſommets, ſe terminent aux bords des valves: on diſtingue entre eux ces derniers par leurs couleurs, & les premiers par les caractères ſuivants.

— Ils ſont écailleux, *radia ſquamata*, quand ils ſont garnis d'écailles droites ou couchées les unes ſur les autres, comme dans le *bucarde tuilé*, le *bucarde écailleux*.

— Epineux, *radiâ ſpinoſa*, quand ils ſont armés d'un rang d'épines droites ou inclinées, comme dans le *bucarde épineux* & le *bucarde hériſſé*.

— Liſſes, *radia lævia*, *ſeu ſimplicia*, quand leur convexité eſt liſſe & unie ſans écailles, épines ni tubercules, comme ceux du milieu des valves du *bucarde maſſat*.

— Tuberculeux, *radia tuberculata*, quand leur ſuperfice eſt garnie de grains ou de tubercules, comme dans *l'arche grénue*.

Sillons, *ſulci*; on doit entendre par ce mot, les interſtices enfoncés des côtes & des rayons, & non pas leurs parties ſaillantes, comme Linnæus a fait dans beaucoup de cas. Ils ſont

— Carrés, *ſulci quadrati*, quand leur fond eſt plat, de même que les faces latérales des côtes ou des rayons qui les accompagnent, comme dans le *cardite ajar*.

— Lamelleux, *ſulci lamelloſi*, quand leur fond eſt garni de petites écailles tranſverſes, comme dans le *peigne ducal*, & le *bucarde ruſtiqué*.

— Pointillés, *ſulci excavato-punctati*, quand toute leur ſuperficie eſt piquée de points enfoncés, comme dans la *came arcinelle*.

— Striés, *ſulci ſtriati*, quand leur ſuperficie eſt garnie de ſtries ſtranſverſes, comme dans le *bucarde hériſſé*.

Situation de la coquille, *ſitus teſtæ*. Nous l'avons indiquée ci-deſſus, au mot *baſe*.

Sommets, *nates*; on déſigne par ce mot deux protuberances de figure conique, légèrement ſpirale, qui accompagnent la baſe extérieure de la plupart des coquilles bivalves. Ils ſont

— Applatis, *nates depreſſæ*, *ſeu complanatæ*, lorſque au lieu d'une ſaillie, ils préſentent une ſurface ſenſiblement comprimée, comme dans la *vénus zigzag*.

— Appuyés, *nates approximatæ*, lorſqu'ils ſe touchent, la coquille étant fermée, comme dans la *vénus pectinée*, & la *vénus truitée*.

— Auriformes, *nates auriformes*, quand leur figure étant ſenſiblement ſpirale, ils ſont peu ſaillants & appliqués ſur le ventre des valves; comme dans la *came gryphoïde*.

— Cornus, *nates corniformes*, lorſque leur ſaillie étant conſidérable, & leur direction onduleuſe ou ſpirale, ils préſentent une figure ſemblable à celle d'une corne, comme dans la *came unicorne*, & la *came bicorne*.

— Crochus, *nates incurvæ*, *ſeu incurvatæ*, *ſeu inflexæ*, quand leur courbure eſt dirigée l'une vers l'autre, c'eſt-à-dire quand la courbure du ſommet de la valve droite eſt inclinée vers celle de la valve gauche, ſans pencher plus vers la face antérieure de la coquille que vers ſa face poſtérieure, comme dans *l'arche pectoncle*.

— Ecartés, *nates diſtantes*, quand ils ſont éloignés l'un de l'autre par l'intervalle au moins d'une ligne.

— Eloignés, *nates remotiſſimæ*, quand ils ſont écartés l'un de l'autre par un grand intervalle, comme dans *l'arche de Noé*.

— Recourbés, *nates recurvæ*, *ſeu reflexæ*, *ſeu retrorſum incurvatæ*, quand leur courbure eſt dirigée vers la face poſtérieure de la coquille, c'eſt-à-dire vers la lunule, comme dans la *vénus épineuſe*.

Recouverts, *nates ſuperimpoſitæ*, lorſque celui d'une valve recouvre en partie celui de la valve oppoſée, comme dans la *bucarde cœur de vénus*.

— Ridés, *nates rugoſæ*, quand leur ſuperficie eſt garnie de rides ſaillantes & inégales, comme dans la *mulette des peintres*.

— Rongés, *nates decorticatæ*, quand leur ſuperficie eſt corrodée ou exfoliée, comme cela eſt ordinaire à la *mulette perliere*.

— Volutés, *nates ſpirales*, lorſque leur courbure offre plus d'un tour de ſpirale, comme dans le *cardite cœur*.

Stries, *ſtriæ*. Voyez ce qu'il en a été dit ci-deſſus, relativement à celles de coquilles bivalves, on doit ſeulement obſerver qu'elles ſont longitudinales, obliques & tranſverſes.

— longitudinales, *ſtriæ longitudinales*, quand en partant des ſommets, elles vont ſe terminer à la circonférence des valves.

— Obliques, *ſtriæ obliquatæ*, quand elles coupent obliquement le plan longitudinal & le plan tranſverſal de la coquille, comme dans la *telline*.

— Tranſverſes ou tranſverſales, *ſtriæ tranſverſæ ſeu tranſverſales*. Quand elles vont du bord antérieur des valves à leur bord poſtérieur, en décrivant un arc parallèle à la circonférence de la coquille.

SUTURE, OU FENTE, *futura, seu rima*. On donne ce nom à un léger écartement que les valves laissent entre elles, à la partie de leur circonférence, qui est recouverte par le ligament. Elle est

— Fermée, *rima clausa*, quand le ligament la couvre de manière, qu'il n'en paroisse rien à l'extérieur.

— Ouverte, *rima hians*, quand l'extrémité supérieure du ligament étant bâillante, elle laisse appercevoir dans cette partie un écartement des valves qui pénètre à l'intérieur, comme dans la *vénus gourgandine* & la *donace triangulaire*; *rima hyans* signifie la même chose que *nymphæ hyantes, seu ligamentum hyans*.

VALVES, *valvulæ*, on donne ce nom aux deux battans dont les coquilles bivalves sont composées, & qui renferment l'animal dans leur intérieur. On les divise en valve droite & gauche, en valve égale & valve inégale, en valve équilatérale & valve inéquilatérale, & enfin en valve supérieure & valve inférieure.

— La valve droite, *valvula dextra*, se distingue de la gauche par la position que l'on donne à la coquille; Linnæus considère dans ses descriptions, la coquille posée sur les sommets ayant en avant le ligament cardinal, & la lunule en arrière, d'où il résulte que la valve droite de la coquille est dans cette position, celle qui correspond à la gauche de l'observateur, & que la valve gauche, *valvula sinistra*, est celle qui répond à sa droite.

— Egales, *valvulæ æquales*; les valves sont égales, quand la valve droite correspond à la valve gauche par sa forme, son volume, son bombement, & par ses autres caractères extérieurs, comme dans la *vénus dioné*, dans le *bucarde hérissé*, dans la *mulette des peintres*, & dans la plupart des coquilles bivalves; elles sont inégales, *valvulæ inæquales*, quand une des deux valves est plus bombée que l'autre, comme dans le genre du *spondyle* & celui de *l'huître*, ou plus grande, comme dans *l'arche inéquivalve*, ou différemment pliée, comme dans *l'arche bistournée* & le genre de la *térébratule*.

— Equilatérales, *valvulæ æquilateræ*; cette expression est la même que *coquille équilatérale*. Voyez ce que nous avons dit à ce mot, & à celui de *coquille inéquilatérale*, qui équivaut à valves inéquilatérales, *valvulæ inæquilateræ*. Les valves sont égales & inéquilatérales dans le *peigne corallin*, inégales & presque équilatérales dans le *peigne bénitier*, égales & équilatérales dans le *peigne soie*, inégales & inéquilatérales dans *l'arche bistournée* & dans *l'arche inéquivalve*.

— Supérieure, *valvula superior*; dans les coquilles irrégulières, telles que les *huîtres* & les *spondyles*, une des deux valves est attachée par sa propre substance aux corps solides & leur est fortement adhérente; la valve qui ne contracte pas d'adhérences, ordinairement moins profonde que l'autre, est celle qui est située au-dessus. Cette valve que Linnæus a désigné quelquefois sous le nom d'opercule, *operculum*, est plate & petite dans *l'huître applatie*, & un peu moins convexe que la valve inférieure, *valvula inferior*, *seu fornix*, dans *l'huître commune* & dans les *spondyles*. Dans les coquilles inéquivalves régulières, telles que les *térébratules*, la valve supérieure est celle dont le sommet est percé, quoique celle-ci soit ordinairement plus bombée & même plus volumineuse que la valve inférieure; mais cette dernière fournit des attaches à l'animal, & elle est effectivement située au-dessous de l'autre, pendant qu'il est vivant. Dans les *peignes*, la valve supérieure que l'on peut aussi nommer la valve droite, est presque toujours un peu moins bombée que la valve inférieure, & celle-ci est reconnoissable en ce que, outre qu'elle est plus profonde, elle offre encore une légère échancrure sur la face supérieure de son oreille antérieure. J'ai dit que la valve supérieure des *peignes* pouvoit aussi être considérée comme leur valve droite, & en cela je contredis le sentiment de M. Murray qui a dit formellement dans ses principes de Conchyliologie, que la valve enflée des *peignes* étoit leur valve droite. C'est en suivant les principes de Linnæus que je suis obligé de conclure contre l'assertion de M. Murray, puisque si je place la coquille d'un *peigne* sur sa base, de manière que l'oreille échancrée se trouve située en avant, on reconnoîtra alors que la valve bombée est sa valve gauche, & que M. Murray étoit dans l'erreur. On pourroit peut-être objecter qu'en plaçant la coquille du *peigne* sur sa base, l'oreille échancrée de la valve gauche ne doit pas être posée en avant, & qu'en la plaçant dans le sens contraire, M. Murray étoit fondé dans son assertion: à cela je répondrai que le ligament cardinal est dans toutes les coquilles bivalves où il est placé à l'extérieur, le moyen le plus simple de reconnoître le devant de la coquille, mais que dans les coquilles où le ligament s'étend des deux côtés des sommets, comme dans les *arches*, le devant de la coquille est toujours cette face des valves sur laquelle il s'étend le plus. Or comme dans les *peignes* la face de la base de coquille qui est la plus prolongée est celle qui soutient l'oreille échancrée, j'en conclus que c'est cette face que l'on doit regarder comme leur face antérieure. J'ajouterai à cette considération que toutes les coquilles bivalves sont en général plus bâillantes sur leur face antérieure que sur leur face opposée, & que la face des *peignes* où est placée l'échancrure, est en général un peu plus entr'ouverte que l'autre, & enfin que si on examine les coquilles des *peignes* dans la mer, pendant que leur animal est encore vivant, on s'appercevra

que leur valve droite eſt toujouts la valve ſupérieure, c'eſt-à-dire celle qui eſt la moins bombée & preſque toujours la plus co orée.

Outre les différences des valves dépendantes de leur forme extérieure ou de leur poſit on dont je viens de donner le détail, on les diſtingue encore par les caractères ſuivants; elles ſont

— Carinées, *valvulæ carinatæ*, lorſqu'une partie de leur convexité offre une côte aigue ſemblable à une crête, comme dans le *bucarde cœur de diane.*

— Chambrées, *valvulæ concameratæ*, quand elles préſentent dans leur cavité un feuillet teſtacé, détaché du fond & ſaillant, comme dans *l'arche chambrée* & dans la *cardite chambrée.*

— Epineuſes, *valvulæ ſpinoſæ*, quand toute leur ſuperficie eſt garnie d'épines, comme dans la *came arcinelle.*

— Faſciées, *valvulæ faſciatæ*, quand elles préſentent de grandes bandes colorées, tranſverſes, beaucoup plus larges que des lignes, comme dans le *peigne pélerin.*

— Feuilletées, *valvulæ lamelloſæ*, lorſque toute leur ſuperficie eſt garnie de feuillets, plus ou moins écartés, comme dans la *came feuilletée.*

— Radiées, *valvulæ radiatæ*, quand elles portent des rayons ſaillants, comme le *bucarde ruſtiqué*, ou des rayons colorés, comme la *telline radiée.*

— Sinueuſes, *valvulæ lacunoſæ*, quand une des valves offre un enfoncement ſenſible à ſon bord moyen, & une convexité proportionnée à cet enfoncement ſur la partie correſpondante de la valve oppoſée, comme ſur la *térébratule magellanique.*

— Striées, *valvulæ ſtriatæ*, quand leur ſuperficie eſt garnie de ſtries; *tranſverſim ſtriatæ*, quand les ſtries ſont parallèles au bord des valves; *longitudinaliter ſtriatæ*, quand les ſtries vont des ſommets vers la circonférence des valves.

Ventre de la coquille, *teſtæ umbo*; on donne ce nom à la partie la plus enflée des valves, qui ſe trouve aſſez ordinairement ſituée du côté de leur baſe, à une égale diſtance de leur diſque & des ſommets.

— Il eſt voûté, *umbo fornicatus*, quand dans l'intérieur des valves, il préſente une cavité ſéparée de la charnière par un feuillet vertical, comme dans la *moule bilocalaire.*

Coquilles multivalves, teſtæ multivalves.

Coquille multivalve, *teſta multivalvis*; on nomme ainſi toute coquille qui eſt compoſée de plus de deux pièces, ſoit que ces pièces ſoient articulées enſemble, comme dans les *balanites*, ſoit qu'elles adhèrent les unes aux autres au moyen d'un ligament, comme dans les *anatifes*, ſoit enfin qu'une ou deux de ces pièces ne ſoit pas adhérente à la coquille, comme les valves oſſeuſes des *anomies* & des *cranies.* On diviſe les *coquilles multivalves* en équivalves, fixes, libres, articulées, pédonculées & tubuleuſes. Elles ſont

— Articulées, *teſtæ articulatæ*, lorſque les pièces dont la coquille eſt compoſée, ſont ſi bien unies enſemble par une articulation écailleuſe, qu'elles paroiſſent au dehors ne former qu'une ſeule pièce, comme dans les *balanites.*

— Equivalves, *teſtæ æquivalves*, quand les valves des deux côtés ont une forme, une dimenſion & une poſition ſemblables, comme dans le genre de la *pholade*; elles ſont inéquivalves, quand la forme, la proportion & la ſituation des valves ſont différentes, comme dans les genres de *l'oſcabrion* & celui de *l'anomie.*

— Fixée, *teſta adherens*, quand la coquille eſt adhérente aux corps ſolides par quelqu'une des pièces dont elle eſt compoſée, comme les *balanites* le ſont par leur baſe, les *anomies* & les *cranies* par leurs valves oſſeuſes, les *anatifes* par leur pédoncule, les *turets* & les *fiſtulanes* par leur tube.

— Libre, *teſta libera*, quand elle n'eſt point fixée, & qu'elle peut ſe tranſporter aiſément d'un endroit à l'autre, comme les *oſcabrions*, les *pholades* & le *char.*

— Pédonculée, *teſta pedunculata*, lorſque toutes les pièces dont elle eſt compoſée ſont ſoutenues par un pédoncule tendineux, qui eſt lui-même fixé par ſa baſe ſur les corps ſolides, comme dans les *anatifes.*

— Tubuleuſe, *teſta tubuloſa*, lorſque la pièce la plus conſidérable de la coquille eſt formée en tube cylindrique, ſoit que ce tube contienne à ſa baſe les autres valves acceſſoires, comme dans le genre du *taret*, ſoit qu'il les renferme dans ſon intérieur, comme dans celui de la *fiſtulane.*

Base de la coquille, *baſis teſtæ*; la baſe de la coquille eſt dans les multivalves, cette partie ſur laquelle elle eſt ſoutenue, pendant que l'animal eſt vivant. Elle eſt formée par un ligament circulaire qui réunit les valves dans les *oſcabrions*, par une plaque teſtacée ou tendineuſe ſur laquelle les ſix valves des parois ſont articulées dans les *balanites*, par la jonction des valves avec le pédoncule dans les *anatifes*, par la partie du tube où ſont ſituées les petites valves dans le *taret*, par l'extrémité oppoſée à celle de l'ouverture dans les *fiſtulanes*, & enfin par les ſommets

des

des grandes valves dans les *pholades*, les *anomies* & les *cranies*.

LIGAMENT, *ligamentum*, c'eſt une ſubſtance membraneuſe ou tendineuſe, qui attache les valves enſemble, & qui tapiſſe quelquefois la cavité de la coquille, comme dans les *anatifes*. Il eſt très-épais dans les *oſcabrions*, & préſente à ſa ſuperficie les caractères ſuivants.

— Il eſt écailleux, *ligamentum ſquamatum*, *ſeu ſquamuloſum*, quand ſa ſuperficie eſt recouverte de petites écailles granuleuſes, qui la font reſſembler à la peau de chagrin, comme dans *l'oſcabrion écailleux*, & *l'oſcabrion tuberculeux*.

— Hériſſé, *ligamentum aculeatum*, quand ſa ſuperficie eſt hériſſée de petites pointes rudes, comme dans *l'oſcabrion hériſſon*.

— Liſſe, *ligamentum lævè*, lorſque ſa ſuperficie eſt unie, ou qu'elle eſt dépourvue de pointes, d'écailles & de tubercules, comme dans *l'oſcabrion barbu*.

— Papilleux, *ligamentum papilloſum*, lorſqu'il offre ſur ſa ſuperficie des papilles diſtinctes, ſemblables à des petites houppes compoſées de petites parts, comme dans *l'oſcabrion papilleux*.

— Ponctué, *ligamentum punctatum*, lorſque ſa ſuperficie eſt parſemée de petits points enfoncés, comme dans *l'oſcabrion ponctué*.

OPERCULE, *operculum*; on déſigne par ce mot les quatre petites valves triangulaires, articulées en croix, qui ferment l'orifice ſupérieur des balanites, & qui ſont attachées enſemble & aux bords internes de l'ouverture par un ligament circulaire. L'opercule eſt bivalve ou compoſé de deux pièces dans le *balanite verrue*.

PÉDONCULE, *pedunculus*; il convient de donner ce nom, pour le diſtinguer du ligament, au ſupport cylindrique & tendineux des *anatifes*. Il eſt flexible pendant que leur animal eſt vivant, mais il ſe durcit & devient très-caſſant à meſure qu'il ſe deſſèche. Sa ſuperficie eſt liſſe, écailleuſe ou velue, ce qui, d'après les définitions déjà données, ne merite pas d'autre explication.

RAYONS, *radia*; on doit entendre par ce mot ſix enfoncements de figure plus ou moins conique, dont la pointe eſt tournée vers la baſe de la coquille, qui ſont particuliers aux *balanites*, & qui dépendent de la manière dont l'accroiſſement de leur coquille a lieu; les *rayons* ne ſont bien exprimés que ſur des coquilles adultes; ils ſont peu apparents pendant leur jeuneſſe, mais ils fourniſſent de très-bons caractères pour la diſtinction des eſpèces.

— Ils ſont filiformes, *radia filiformia*, c'eſt-à-dire longs & étroits, dans le *balanite liſſe* & le *balanite perforé*.

— Liſſes, *radia lævia*, dans le *balanite ſtrié* & le *balanite radié*.

— Striés tranſverſalement, *radia tranſverſim ſtriata*, dans le *balanite tulipe* & le *balanite diadême*.

VALVES, *valvulæ*; on entend par ce mot les différentes pièces dont les coquilles multivalves ſont compoſées, toutes les fois que leur ſubſtance a la ſolidité de la ſubſtance teſtacée ou celle de la ſubſtance oſſeuſe. Les valves de ces coquilles offrent les mêmes caractères que celles des coquilles bivalves, dont nous avons donné les définitions ci-deſſus.

CONE, *vulgairement cornet*; — *Conus*; LINN.

CARACTÈRE du genre.

Coquille univalve, contournée, conique; ouverture longitudinale, linéaire, édentée, verſante, terminée au ſommet par une échancrure; columelle liſſe; baſe droite ouverte, rarement échancrée.

Coquille couronnée.

1. CONE cédonulli.

Coquille conique couronnée; faſciée par des taches ſéparées ou réunies, marquée de pluſieurs lignes circulaires ponctuées, la ſpire concave-aigüe.

2. CONE écorce d'orange.

Coquille conique couronnée, granuleuſe, couleur d'orange, marquée de taches blanches, la ſpire aigüe.

3. CONE papier marbré.

Coquille conique couronnée, rarement granuleuſe, brune ou jaune, marbrée de blanc ou de brun, la ſpire aigüe.

4. CONE damier.

Coquille oblongue couronnée, rarement granuleuſe, noire, marquée de taches blanches preſque triangulaires, la ſpire obtuſe canaliculée.

5. CONE de Banda.

Coquille conique couronnée, noirâtre, marquée de petites taches blanches, preſque triangulaires, colorées de roſe & de bleu clair, la ſpire comprimée mucronée.

6. CONE nocturne.

Coquille conique couronnée, noirâtre, marquée de taches blanches cordées, jointes entre elles & diſpoſées en faſcies, la ſpire obtuſe, la baſe granuleuſe.

7. CONE de Nicobar.

Coquille conique couronnée, noirâtre, faſciée par des taches nombreuſes blanches, chantournées de brun, la ſpire comprimée canaliculée mucronée, le dedans de l'ouverture jaune.

8. CONE eſplandian.

Coquille conique couronnée, blanchâtre, treilliſſée par des lignes brunes ou noirâtres, marquée quelquefois de deux zônes foncées, la ſpire obtuſe canaliculée mucronée.

9. CONE zonal.

Coquille conique couronnée, d'un violet cendré, marquée de pluſieurs rangs de taches carrées blanches, & de lignes parallèles couleur de ſafran, la ſpire obtuſe preſque tronquée.

10. CONE impérial.

Coquille conique couronnée, blanchâtre, garnie de faſcies olivâtres & de lignes tranſverſes, articulées de blanc & de brun, la ſpire obtuſe, comprimée ou élevée.

11. CONE maure.

Coquille conique couronnée, noirâtre, tachée de blanc, garnie de lignes tranſverſes interrompues, noires, la ſpire obtuſe.

12. CONE royal.

Coquille conique couronnée, couleur de roſe, marquée de lignes longitudinales ramifiées d'un pourpre foncé, la ſpire convexe.

13. CONE papier Turc.

Coquille conique couronnée, glauque, tachée de fauve, marquée de lignes tranſverſes articulées de blanc & de brun, la ſpire obtuſe.

14. CONE cannelé.

Coquille conique couronnée, profondément cannelée, blanche, la ſpire obtuſe.

15. CONE hébraïque.

Coquille conique couronnée, blanche, ou d'un blanc tirant ſur le roſe, marquée de taches tranſverſes preſque carrées, noires, la ſpire convexe.

16. CONE piqûre de mouche.

Coquille conique preſque ovoïde, couronnée, blanche, parſemée de piqûres noires diſpoſées en maſſes, la ſpire obtuſe-mucronée, ou aigüe, la baſe échancrée.

17. CONE morſure de puces.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée de points brun foncé, & d'une zône fauve, la ſpire comprimée, mucronée, la baſe échancrée.

18. CONE fuſtigé.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée de gouttes noires inégales, la ſpire comprimée, mucronée, la baſe échancrée.

19. CONE civette.

Coquille conique couronnée, d'un blanc nué de roſe, marquée de taches, de points & de nébuloſités violettes, la ſpire concave-obtuſe, la baſe échancrée.

20. CONE peau de chagrin.

Coquille conique couronnée, muriquée ou granuleuſe, blanche, tachée le plus ſouvent de marron, la ſpire aigüe.

21. CONE taffetas.

Coquille foiblement couronnée, oblongue, rougeâtre, variée d'ondulations blanches & bleues, marquée de lignes nombreuſes circulaires, brunes, ponctuées de blanc, la ſpire obtuſe, l'ouverture large.

22. CONE brocard.

Coquille couronnée oblongue, marquée de nébuloſités blanches & fauves, & quelquefois d'un réſeau blanc & brun, la ſpire obtuſe, l'ouverture élargie vers le bas.

23. CONE ponctué.

Coquille coniaque couronnée, rougeâtre, faſciée de blanc, marquée de ſtries élevées, ponctuées de rouge, la ſpire convexe tachée de brun.

24. CONE muſique.

Coquille conique couronnée, blanche, faſciée de violet, marquée de lignes tranſverſes entrecoupées de brun & de blanc, la ſpire obtuſe.

25. CONE bluet.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée d'une zône bleuâtre & de lignes tranſverſes ponctuées de brun, la ſpire obtuſe.

26. CONE miliaire.

Coquille conique couronnée, couleur de chair, zônée de blanc, marquée de deux faſcies livides, compoſées de lignes blanches & brunes, la ſpire obtuſe.

27. CONE ſouris.

Coquille conique couronnée, ſtriée, cendrée, faſciée de blanc, marquée de taches fauves longitudinales, la ſpire aigüe.

28. CONE livide.

Coquille conique couronnée, d'un verd livide, la ſpire obtuſe, le ſommet couleur de roſe, la baſe muriquée.

29. CONE gourgouran.

Coquille conique couronnée, légèrement ſillonnée, rougeâtre faſciée de blanc, ou livide faciée & ponctuée, la ſpire obtuſe, la baſe granuleuſe.

30. CONE cardinal.

Coquille conique couronnée, granuleuſe, incarnate, marquée d'une zône blanche tachée de brun, la ſpire applatie.

31. CONE magellanique.

Coquille conique couronnée, orangée, marquée d'une faſcie ponctuée de blanc & de fauve, la ſpire tronquée.

32. CONE diſtant.

Coquille conique couronnée, jaunâtre, marquée de lignes creuſes écartées, la ſpire convexe tachée de blanc & de brun, la baſe violette.

33. CONE calédonien.

Coquille conique couronnée, orangée, marquée de fils très-fins, d'un rouge foncé, parallèles & contigus, la ſpire aigüe.

34. CONE époux.

Coquille conique couronnée, jaune, marquée de deux faſcies compoſées de taches fauves oblongues ſéparées, la ſpire convexe-aigüe, la baſe granuleuſe, noirâtre à l'intérieur.

35. CONE piqué.

Coquille conique couronnée, livide, marquée vers le haut d'une zône blanche, & ailleurs de ſillons très-finement ponctués, la ſpire obtuſe, le ſommet couleur de roſe, le fond de l'ouverture violet.

36. CONE lamelleux.

Coquille conique couronnée, légèrement ſillonée, blanche tachée de roſe, la ſpire aigüe, canaliculée & garnie de lamelles en croiſſant, la baſe granuleuſe.

37. CONE antidiluvien.

Coquille conique couronnée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, la ſpire aigüe très-élevée, égalant le tiers de ſa longueur, la baſe ſillonée.

Coquille conique, ſpire liſſe.

38. CONE tigre.

Coquille conique, blanche, marquée de faſcies jaunes & de pluſieurs rangs de taches brunes, la ſpire plane-obtuſe.

39. CONE pavé.

Coquille conique, blanche, marquée de faſcies jaunes peu apparentes, & de taches tranſverſes fauves ou couleur de canelle, la ſpire obtuſe, la baſe ſillonée.

40. CONE moſaïque.

Coquille conique, blanche, marquée de pluſieurs rangs de taches écarlate, ou de taches informes de couleur minime, la ſpire plane-obtuſe, la baſe ſillonée violette dans l'intérieur.

41. CONE flamboyant.

Coquille conique, brune ou orangée, marquée de faſcies blanches interrompues, ou blanches tachées de brun, la ſpire applatie, très-élevée au centre, la baſe noire.

42. CONE des Maldives.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée de taches blanches triangulaires, & de pluſieurs lignes brunes ponctuées de blanc, la ſpire canaliculée, le ſommet élevé, la baſe noire.

43. CONE de Malacca.

Coquille conique, blanche, faſciée de couleur de ſaffran, marquée de quelques lignes tranſverſes articulées de fauve & de blanc, la ſpire obtuſe bordée, le ſommet élevé.

44. CONE fileur.

Coquille conique, blanche, marquée de taches longitudinales brunes, & de fils nombreux tranſverſes interrompus, la ſpire obtuſe, la baſe granuleuſe.

45. CONE faiſan.

Coquille conique, rubiconde, marquée d'une faſcie blanche ponctuée, de lignes tranſverſes & de taches ſériales d'un rouge foncé, la ſpire plane canaliculée, le ſommet élevé.

46. CONE centurion.

Coquille conique, blanche, marquée de faſcies ramifiées d'un rouge tirant ſur le brun, la ſpire concave-obtuſe.

47. CONE vitulin.

Coquille conique, fauve, marquée de faſcies blanches, coupées longitudinalement par des flammes brunes, la ſpire obtuſe.

48. CONE renard.

Coquille conique, fauve, la ſpire canaliculée, plane-obtuſe, la baſe granuleuſe, le fond de l'ouverture violet.

49. CONE rouillé.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée d'une faſcie blanchâtre & de fils fauves peu apparents, la ſpire obtuſe.

50. CONE cierge.

Coquille conique, jaune, la ſpire plane-obtuſe, la baſe violette.

51. CONE carotte.

Coquille conique, rouge ou jaune, tachée ou faſciée de blanc, la ſpire plane-obtuſe, le ſommet couleur de roſe.

52. CONE capitaine.

Coquille conique, d'un jaune verdâtre, marquée de deux faſcies blanches tachées de brun, quelquefois parſemée de points bruns, la ſpire légèrement convexe.

53. CONE hermine.

Coquille conique, ſouvent verdâtre, marquée de deux faſcies blanches, la faſcie ſupérieure variée de noir, l'inférieure accompagnée de deux rangs de taches noirâtres, la ſpire plane-obtuſe.

54. CONE loup.

Coquille conique, blanchâtre, marquée de lignes brunes rameuſes réunies, la ſpire obtuſe.

55. CONE hyene.

Coquille conique, jaunâtre, marquée d'une zône blanche, de points & de lignes fauves interrompues, la ſpire convexe-mucronée.

56. CONE navet.

Coquille conique, épaiſſe, d'un jaune pâle, marquée de faſcies couleur de biſtre, & de fils fauves longitudinaux onduleux, la ſpire plane-obtuſe, la baſe noirâtre.

57. CONE amiral.

Coquille conique, d'un brun citron, marquee de taches blanches preſque triangulaires, & de faſcies fauves peintes en reſcau très-fin, la ſpire concave-aigüe.

58. CONE ſiamois.

Coquille conique, jaunâtre, marquée de faſcies blanches, & de pluſieurs zônes articulées de fauve & de blanc, la ſpire obtuſe, mucronnée.

59. CONE aile de papillon.

Coquille conique, ruſiconde, marquée de pluſieurs zônes inégales, articulées de brun & de blanc, la ſpire plane-convexe, mucronée.

60. CONE papillonacé.

Coquille conique, blanche, zônée de taches & de points fauves, la ſpire convexe légèrement canaliculée, mucronée.

61. CONE prométhée.

Coquille conique, oblongue, blanche, marquée de zônes interrompues couleur d'azur, la ſpire convexe légèrement canaliculée, mucronée.

62. CONE glauque.

Coquille conique, glauque, marquée de lignes tranſverſes, fauves, interrompues, la ſpire convexe tachée de brun, la baſe échancrée, ſtriée, le bord interne de la levre droite couleur de rouille.

63. CONE de Surate.

Coquille conique, tirant ſur le fauve, marquée de taches tranſverſes, linéaires, brunes, la ſpire convexe mucronée ta-

chée de brun, la base échancrée, striée.

64. CONE moine.

Coquille conique, ovale, ondée de brun & de blanc cendré, quelquefois marquée de zônes articulées, la spire aigüe, la base sillonée.

65. CONE renoncule.

Coquille conique, ovale, rouge, marquée de stries élevées ponctuées, & de nebulosités blanches, la spire obtuse.

66. CONE agate.

Coquille conique, ovale, brune, tachée de blanc ou de blanc bleuâtre, souvent marquée de lignes ponctuées interrompues, ou de fils bruns, la spire aigüe, la base rabotcuse.

67. CONE taupin.

Coquille conique, ovale, cendrée, marquée d'une fascie blanchâtre nébuleuse, de taches fauves, & de plusieurs lignes transverses ponctuées, la spire convexe, mucronée, la base sillonée.

68. CONE réseau.

Coquille conique, ovale, blanche ou jaunâtre, marquée de fascies treillissées de jaunâtre ou de fauve, la spire convexe.

69. CONE tinne.

Coquille conique, citrine, marquée de plusieurs rangs de taches brunes, la spire convexe mucronée, tachée de brun, la base échancrée, ridée.

70. CONE minime.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée de fils transverses noirâtres, la spire convexe, mucronée, la base échancrée.

71. CONE Linnée.

Coquille conique, jaune, marquée de lignes transverses très-nombreuses, couleur d'ocre, la spire plane-obtuse, la base raboteuse.

72. CONE protée.

Coquille conique, blanche, marquée de taches & de points bruns, disposés sur des lignes régulières, la spire obtuse, mucronée.

73. CONE léonin.

Coquille conique, blanche, marquée de taches longitudinales irrégulières brunes, & de gouttes brunes disposées sur plusieurs rangs, la spire plane-canaliculée, mucronée.

74. CONE picoté.

Coquille conique, jaunâtre, fasciée de brun foncé, marquée de plusieurs rangs de points obscurs infiniment nombreux, la spire obtuse.

75. CONE piqué.

Coquille conique, couleur de rose, fasciée d'incarnat, marquée de nébulosités blanchés tirant sur le bleuâtre, & de sillons circulaires piqués, la spire convexe.

76. CONE foudroyant.

Coquille conique, blanchâtre, marquée de taches longitudinales en zigzag, & de gouttes transverſales couleur d'ocre, la spire concave-aigüe.

77. CONE de Rumphius.

Coquille conique, blanche, treillissée de brun, marquée d'une fascie simple ou divisée, rarement de deux, la spire aigüe, canaliculée.

78. CONE amadis.

Coquille conique, d'un brun tirant sur l'orangé, toute parsemée de taches blanches, cordées, presque triangulaires & réunies, la spire canaliculée, le sommet saillant.

79. CONE janus.

Coquille conique, blanche, ondée de fauve & de châtain, quelquefois fasciée de blanc ou de brun, ou flambée de brun, la spire aigüe, canaliculée, la base sillonée.

80. CONE perdu.

Coquille conique, marquée de stries transverses peu apparentes, la spire aigüe, canaliculée, treillissée par des stries, la base sillonée.

81. CONE étourneau.

Coquille conique, d'un rouge tirant sur le fauve, marquée de deux fascies blanches écartées, celle de dessus variée de fauve, la spire obtuse, la base granuleuse noirâtre.

82. CONE aumusse.

Coquille conique, fauve, fasciée de blanc, marquée de lignes longitudinales, irrégulières brunes, la spire obtuse tachée de brun, le sommet jaune, la base noirâtre.

83. CONE peau de serpent.

Coquille conique, blanche ou orangée, marquée de nébulosités brunes & cendrées, & de fascies blanches parsemées de taches brunes sagitées, la spire obtuse.

84. CONE veiné.

Coquille conique, blanche, veinée de jaune, la spire convexe.

85. CONE de mosambique.

Coquille conique, fauve ou jaune, marquée de taches blanches ou brunes disposées en fascies, & de lignes ponctuées, la spire convexe-aigüe, la base striée.

86. CONE de Guinée.

Coquille conique, rubiconde, fasciée & variée de blanc, la spire obtuse.

87. CONE franciscain.

Coquille conique, d'un brun marron, marquée de deux zônes blanchâtres, celle du haut se prolongeant sur les tours de la spire, la spire convexe-aigüe.

88. CONE informe.

Coquille conique, souvent de forme irrégulière, blanche tachée de brun & de bleuâtre, la spire convexe-aigüe, la base striée.

89. CONE rat.

Coquille conique, cendrée, marquée d'une fascie & de points blancs, la spire obtuse, la base violette.

90. CONE pavillon.

Coquille conique, olivâtre, marquée de lignes ponctuées & de fascies blanches parsemées de brun, la spire convexe-aigüe.

91. CONE méditerranéen.

Coquille conique, livide, marquée de faſcies blanches, de lignes & de points bruns, la ſpire obtuſe.

92. CONE pointillé.

Coquille conique blanchâtre, environnée de points fauves alignés, la ſpire obtuſe, la baſe ſillonnée.

93. CONE chiné.

Coquille conique, blanche, tachée de fauve, marquée de points bruns alignés, quelquefois parſemés, la ſpire obtuſe, la baſe ſillonnée.

94. CONE cordelier.

Coquille conique, de couleur marron, faſciée de blanc, la ſpire obtuſe.

95. CONE cerclé.

Coquille conique, jaune, marquée d'une zône blanche variée d'orangé, la ſpire convexe, mucronée.

96. CONE matelot.

Coquille conique, blanche, marquée de deux faſcies couleur d'ocre, la ſpire obtuſe.

97. CONE chevalier.

Coquille conique, blanche, faſciée de jaune, marquée de deux rangs de taches fauves, la ſpire convexe.

98. CONE velours.

Coquille conique, blanche, marquée de faſcies & de points fauves, la ſpire aigüe.

99. CONE chat.

Coquille conique, blanche, variée de fauve, garnie de ſtries élevées marquées de taches & de points d'un blanc bleuâtre, quelquefois granuleuſes, la ſpire obtuſe.

100. CONE variolé.

Coquille conique, ſillonnée, granuleuſe, blanche, ou jaunâtre variée de fauve, la ſpire élevée.

101. CONE colombe.

Coquille conique, blanche ou couleur de roſe, la ſpire aigüe, la baſe ſtriée.

102. CONE croiſé.

Coquille conique, verdâtre, marquée de nébuloſités blanches & fauves, de lignes ponctuées de brun & de blanc, la ſpire élevée.

103. CONE jauniſſe.

Coquille conique, jaunâtre, marquée d'une zône blanche, la ſpire obtuſe.

104. CONE pluie d'or.

Coquille conique, jaune, parſemée de blanc, marquée de lignes brunes interrompues, ponctuées, la ſpire élevée, la baſe ſillonnée.

105. CONE pluie d'argent.

Coquille conique, blanche, variée de ponceau, à pluſieurs rangs de très petits points, la ſpire élevée, la baſe obtuſe.

106. CONE bois de frêne.

Coquille conique, jaunâtre, environnée de zônes & de fils capillaires fauves, ondaleux & rapprochés, la ſpire obtuſe tachée de brun.

107. CONE treillissé.

Coquille conique, blanche, treillissée par des sillons transverses, & des rides longitudinales profondes, la spire élevée.

108. CONE violet.

Coquille conique, striée transversalement, d'un violet foncé tirant sur le noir, marquée de taches & de points rares blancs, la spire obtuse.

109. CONE ambassadeur.

Coquille conique, couleur de cinabre, marquée de taches peu apparentes, d'un verd pâle, entremêlées de points fauves, la spire convexe.

110 CONE de Porto-ricco.

Coquille conique, granuleuse, blanche, tachée de fauve, la spire convexe, mucronée.

Coquille cylindracée, spire lisse.

111. CONE d'oma.

Coquille cylindracée, orangée, marquée de trois fascies blanches, de zônes & de lignes nombreuses composées de fauve & de blanc, souvent litturées, la spire concave-obtuse, le sommet rougeâtre.

112. CONE noble.

Coquille cylindracée, d'un jaune tirant sur le citron, marquée de taches blanches cordées, de deux fascies composees de lignes ponctuées, distinctes des taches blanches, la spire plane-concave accompagnée d'un rebord aigu, le sommet mucroné couleur de rose, la base échancrée.

113. CONE drap d'argent.

Coquille cylindracée, blanche, marquée de points disposés en mosses, la spire canaliculée-obtuse, l'ouverture báillante rougeâtre, la base échancrée.

114. CONE granuleux.

Coquille cylindracée, sillonnée, granuleuse, écarlate, marquée d'une fascie blanche, de taches & de points pourpre, la spire convexe-aigüe.

115. CONE véruleux.

Coquille cylindracée, blanche, garnie de sillons & de stries saillantes, la spire convexe-aigüe.

116. CONE d'orange.

Coquille cylindracée, incarnate, marquée de fascies blanches & de zônes élevées articulées de blanc & de brun, la spire obtuse, canaliculée.

117. CONE tarière.

Coquille cylindracée, d'une foible teinte rougeâtre, marquée de stries élevées & de deux fascies d'un jaune pâle, la spire obtuse, la base violette.

118. CONE radix.

Coquille cylindracée, légèrement comprimée au milieu du tour extérieur, jaune, fasciée de blanc, ceinte de fils fauves très-nombreux, la spire obtuse-canaliculée, presque mucronée, tachée de brun, le sommet couleur de rose.

119. CONE nébuleux.

Coquille cylindracée, blanche, fasciée par des taches longitudinales nébuleuses brunes, marquée de lignes transverses ponctuées de blanc, la spire obtuse presque mucronée.

120. CONE strié.

Coquille cylindracée, marquée de taches blanches & fauves, de fines stries transverses parallèles brunes, distinctes des taches blanches, la spire obtuse canaliculée, la base sillonnée.

121. CONE gouverneur.

Coquille cylindracée, bombée vers le haut, comprimée au milieu, d'un blanc mêlé de rose, marquée de deux fascies composées de taches longitudinales, figurées, brunes, non striées, la spire canaliculée mucronée, la base sillonnée.

122. CONE spectre.

Coquille cylindracée, légèrement sillonnée, blanchâtre, marquée de taches longitudinales onduleuses, d'un brun rougeâtre, spire convexe mucronée, ouverture bâillante, base échancrée.

123. CONE bullé.

Coquille cylindracée, minice, variée de ponceau, spire canaliculée mucronée, ouverture bâillante orangée dans l'intérieur, base échancrée.

124. CONE satiné.

Coquille cylindracée, incarnate ondée de blanc, marquée au milieu du tour extérieur d'une zône ponctuée, la spire canaliculee, élevée, l'ouverture bâillante, la base echancrée.

125. CONE pluvieux.

Coquille cylindracée, blanchâtre, garnie d'une fascie rose, de stries élevées marquées de points, & de lignes brunes, la spire applatie presque mucronée.

126. CONE commandant.

Coquille cylindracée, oblongue, striée transversalement, d'une teinte bleue rougeâtre, ceinte de lignes blanchâtres distinctes, tachées de brun, la spire convexe-élevée.

127. CONE bâtonnet.

Coquille cylindracée, oblongue, striée transversalement, d'un brun violet, marquée de taches longitudinales blanches, la spire convexe-élevée.

128. CONE préfet.

Coquille cylindracée, oblongue, jaunâtre, fasciée de blanc, la spire convexe-élevée.

129. CONE sillonné.

Coquille cylindracée, oblongue, striée transversalement, d'un violet pâle, marquée de points & de taches fauves, la spire convexe-élevée.

130. CONE gland.

Coquille cylindracée, oblongue, striée transversalement, brune, marquée de fascies blanches peu prononcees, la spire convexe-élevée.

131. CONE nussatelle.

Coquille cylindracée, oblongue, striée transversalement, blanche, nuée de fauve, ceinte de lignes ponctuées brunes, la spire convexe-élevée.

132. CONE mitré.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, jaune, faſciée de taches fauves orangées & blanches, la ſpire convexe-élevée.

133. CONE brunette.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, brune, marquée de taches inégales triangulaires blanches, la ſpire aigüe.

134. CONE drap orangé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranverſalement, orangée, marquée de taches blanches cordées, la ſpire aigüe.

135. CONE drap flambé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, jaune, marquée de flammes fauves & de taches blanches longitudinales cordiformes, la ſpire aigüe.

136. CONE drap reticulé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, d'un fauve canelle, réticulée par des taches trigones blanches diſpoſées en faſcies, la ſpire aigüe.

137. CONE omaria.

Coquille cylindracée, fauve, marquée de taches ovoïdes, légèrement trigones, blanches, & de pluſieurs lignes circulaires brunes chargées de petites taches cordées blanches, ſpire obtuſe, ſommet couleur de roſe.

138. CONE poudingue.

Coquille cylindracée, brune, marquée de taches cordées inégales blanches, la ſpire obtuſe.

139. CONE plumeux.

Coquille cylindracée, d'un brun orangé, marquée de taches cordées blanches, & de lignes brunes ponctuées de blanc, la ſpire obtuſe.

140. CONE prélat.

Coquille cylindracée, jaune, marquée de deux faſcies variées de brun, de blanc, de verdâtre, & de lignes très-fines ponctuées, la ſpire aigüe.

141. CONE archevêque.

Coquille cylindracée, fauve, flambée de lignes longitudinales brunes, marquée de quatre faſcies réticulées de blanc de bleu, de roſe, de violet, la ſpire aigüe.

142. CONE évêque.

Coquille cylindracée, brune, faſciée par des taches triangulaires blanches, marquée de lignes circulaires ponctuées, la ſpire obtuſe.

143. CONE chanoine.

Coquille cylindracée, ventrue, brune, faſciée par un réſeau & des taches blanches, la ſpire élevée, le fond de l'ouverture couleur de roſe.

144. CONE abbé.

Coquille cylindracée, orangée, ondée de brun, marquée de zônes réticulées de roſe, & parſemée de taches rares blanches, la ſpire aigüe.

145. CONE drap d'or.

Coquille cylindracée, jaune, marquée de lignes longitudinales, onduleuſes, brunes, & de taches cordées blanches, circonſcrites de fauve, la ſpire élevée.

146. CONE gloire de la mer.

Coquille cylindracée, oblongue, blanche, faſciée d'orangé, réticulée par des taches très-nombreuſes, triangulaires, blanches, circonſcrites de brun, la ſpire aigüe élevée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Le travail que je préſente ici ſur les *cônes* m'a été communiqué par M. Hwaſſ, Conſeiller de Juſtice du Roi de Dannemarck, qui a bien voulu le détacher d'un autre plus conſidérable, actuellement ſous preſſe, qui renferme le catalogue ſyſtématique des coquilles précieuſes qui compoſent ſa collection ; perſonne n'étoit plus en état que M. Hwaſſ de porter l'ordre & la méthode dans ce genre hériſſé de difficultés, puiſque toutes les eſpèces dont on trouvera ici la deſcription font partie de ſon cabinet, & qu'il n'exiſte peut-être pas en Europe de collection auſſi riche que la ſienne dans ce genre, & ſur-tout d'auſſi abondamment pourvue de leurs principales variétés. J'ai déjà eu occaſion de citer pluſieurs fois M. Hwaſſ avec la reconnoiſſance que je dois à ſes connoiſſances profondes & à ſa loyauté ; mais dans cette circonſtance je dois avouer que ſans le concours de ſes lumières, le genre du *cône* eût préſenté une lacune dans mon ouvrage, qu'il m'eût été d'autant plus difficile de remplir, que grand nombre de ces coquilles ſont auſſi rares que diſpendieuſes, & par conſéquent hors de la portée des Naturaliſtes ordinaires. Enfin pour mériter la confiance, dont ce ſavant Danois me donne une marque ſi diſtinguée, je dois prévenir le Lecteur que la définition, les diviſions de ce genre, & les phraſes latines des eſpèces & des variétés lui appartiennent, & que l'on ne doit regarder comme mon travail, que le tableau françois des différences ſpécifiques, les obſervations générales ſur le genre du *cône*, le complément de la ſynonimie des eſpèces, & enfin leur deſcription.

Le genre du *cône* eſt, comme je viens de le dire, celui des univalves qui renferme les eſpèces les plus précieuſes, & qui ſe diſtingue le plus des autres coquilles par la régularité de leur forme, par l'agréable variété de leurs couleurs, par leur éclat, & ſur-tout par l'exceſſive rareté de pluſieurs d'entre elles. Ce genre eſt ſi nombreux en eſpèces, la forme de leur coquille eſt ſi peu variée, & leur couleur eſt d'ailleurs ſi inconſtante, qu'il n'eſt pas étonnant ſi quelques Naturaliſtes peut-être rebutés par la difficulté de diſtinguer ces coquilles, les ont preſque toutes conſidérées comme des variétés d'un très-petit nombre d'elles, plutôt que comme des véritables eſpèces auſſi diſtinctes les unes des autres, & auſſi ſéparées que le loup & l'hyène le ſont dans le genre du chien. La ſeule voie analytique par laquelle on juge dans le règne animal de la diverſité des eſpèces, eſt celle de leur génération ; l'égalité de reproduction dans une génération aſcendante conſtitue l'eſpèce, mais là où la parité de reproduction ne peut pas être obſervée comme dans les coquilles, à quel caractère faudra-t-il donc s'en rapporter pour diſtinguer l'eſpèce de la variété, & ſur-tout ſi on convient que la forme même de l'animal eſt ſouvent altérée dans les variétés d'une même eſpèce, comme on peut s'en aſſurer, même dans les quadrupèdes, en comparant le chien bichon avec le chien danois ou le bouldogue, quoique ces trois ſortes de chiens ne ſoient que trois variétés du chien domeſtique. Puiſqu'on ne peut acquérir aucune certitude ſur l'égalité de reproduction dans la génération des coquillages, & que la plupart de leurs animaux n'ont pas été encore comparés, il ſeroit peut-être auſſi haſardeux de condamner le ſentiment de ces Naturaliſtes dont j'ai parlé, que de l'admettre ſans des preuves ſuffiſantes ; mais en attendant ces preuves que le temps amènera peut-être, ne ſeroit-ce pas aller trop loin, que de conſidérer avec M. Adanſon le *cône tigre*, le *cône ſpectre*, le *cône aile de papillon*, le *cône tinne*, le *cône cierge*, comme autant de variétés d'une même eſpèce, par cela ſeul que leur animal lui ſembla préſenter la même forme & une organiſation analogue, comme ſi la coquille n'étoit pas une partie eſſentielle de l'animal, puiſqu'elle lui doit ſon origine, & comme enfin ſi la différence de la proportion & de celle de ſes parties principales n'étoit pas un caractère des moins équivoques, & celui auquel il eſt preſque toujours indiſpenſable de s'en rapporter.

Cependant comme on ne peut ſe diſſimuler que la diſtinction des eſpèces & celle des variétés ne ſoit ſujette dans les coquilles à préſenter une ſource d'erreurs preſque inévitable, & qu'il eſt d'ailleurs néceſſaire de prendre un parti entre celui de conſidérer comme des eſpèces, toutes les coquilles qui conviennent entre elles par leur figure, leur proportion, la teinte ou la diſpoſition de leurs couleurs, & celui de trop diminuer le nombre des eſpèces, en réuniſſant ſous une ſeule, des variétés trop diſparates pour pouvoir leur appartenir, nous avons cru devoir admettre un parti moyen, qui conſiſte à regarder comme des véritables eſpèces, tous les *cônes*, dont la coquille préſente des différences conſtantes, c'eſt-à-dire des différences que l'on retrouve ſur un grand nombre d'individus, lorſqu'elles dépendent de la forme de la coquille, de la proportion relative & de la configuration de ſes parties, pourvu cependant que ces différences ne ſoient pas bornées à une ſeule condition iſolée.

Cette reſtriction eſt digne de remarque, au moins dans le genre du *cône*, car il eſt reconnu qu'une eſpèce peut avoir des individus à coquille liſſe & d'autres à coquille granuleuſe, ou les uns à ſpire obtuſe & d'autres à ſpire applatie, ſans que tous ces individus, quoique différemment configurés dans une ſeule partie de leur coquille, ceſſent pour cela d'appartenir à la même eſpèce. Le *cône hébraïque* & le *cône piqûre de mouches* fourniſſent des variétés à coquille granuleuſe, & d'autres en plus grand nombre à coquille

liſſe ; on en trouve dans les eſpèces du *cône impérial* & du *cône tigre*, dont la ſpire eſt tantôt applatie & tantôt obtuſe ou élevée, & ces exemples ſont d'ailleurs ſi multipliés & ſi familiers aux perſonnes habituées à voir des coquilles, qu'il ne ſembleroit ſuperflu d'en citer ici un plus grand nombre.

Il ſeroit intéreſſant de connoître d'où peuvent dépendre ces différences vraiſemblablement accidentelles, qui diſtinguent quelques individus d'une coquille au détriment de tous les autres de la même eſpèce ; mais cette recherche eſt au-deſſus de notre portée, qu'il nous ſuffiſe de ſavoir que ces différences exiſtent & qu'elles ſont inſuffiſantes, lorſqu'on n'en apperçoit qu'une ſeule, pour caractériſer des eſpèces, mais qu'elles forment autant de variétés de la coquille où on les rencontre ſéparément, parce que nous n'entendons par le mot variété, que le cercle de variations ou de différences que les individus d'une eſpèce de coquille éprouvent dans une ſeule partie de leur configuration, ou dans la teinte, dans la diſtribution, & dans la multiplicité des couleurs dont elle peut être variée.

Les couleurs ſont en général très-inconſtantes dans ce genre ; des coquilles d'une même eſpèce préſenteront ſouvent un fond diverſement coloré & des taches d'une teinte ou d'une diſpoſition toute différente ; ces variétés conviennent cependant entre elles par la configuration des parties extérieures de la coquille ou du plus grand nombre de ces parties, & elles ne diffèrent que par leurs couleurs, comme auſſi par la patrie qu'elles reconnoiſſent, qui eſt ordinairement diſtincte pour chacune d'elles, comme ſi la nature avoit cherché en les iſolant, à conſtater que toutes ces différences de couleurs ne dépendoient que des circonſtances locales où ces coquillages vivent, & que malgré qu'elles ſe tranſmettent par la génération, elles ne ſont cependant pas auſſi durables que celles qui conſtituent les eſpèces.

Le *cône cedonulli* a neuf variétés principales qu'on ne rencontre jamais dans les mêmes parages, & qui diffèrent entre elles par la couleur du fond de la coquille, par la figure de leurs taches & par leur nuance ; on en compte autant à l'eſpèce du *cône amiral*, qui conſiſtent dans le nombre plus ou moins conſidérable des faſcies réticulées dont leur coquille eſt ornée & dans leur diſpoſition ; enfin on trouvera ici la deſcription de douze variétés du *cône drap d'or* que l'on diſtingue par l'épaiſſeur de la coquille, ou par la proportion différente d'une de ſes parties, par ſa forme générale, ou auſſi par des ſtries qui paroiſſent ſur ſa ſuperficie, & ſur-tout par la diſpoſition des taches dont elle eſt variée ou par celle des faſcies réticulées qui ſouvent l'accompagnent.

On pourra juger par ces exemples qu'il n'eſt preſque point de partie de la coquille des *cônes* qui ne ſoit ſujette à éprouver quelque variation ; mais il eſt digne de remarque que le ſeul caractère que Linnæus a déſigné comme peu digne de confiance, eſt préciſément celui qui en mérite le plus & qui préſente la diviſion de ce genre la plus certaine. Cet Auteur a avancé comme Axiome (1), qu'il n'y avoit aucune différence remarquable entre les *cônes* à ſpire couronnée & ceux à ſpire liſſe, auſſi il réunit conſéquemment à ce principe, le *cône piqûre de mouches* avec le *cône drap d'argent*, quoique la coquille du premier ſoit conique ovoïde couronnée, & celle du ſecond cylindracée, à ſpire canaliculée & ouverture bâillante à la baſe : Linnæus dans cette circonſtance s'écarta de ſes principes généraux, en accordant plus de confiance aux couleurs de ces coquilles qu'à leur configuration, & c'eſt vraiſemblablement à l'analogie des couleurs qu'on remarque ſur ces deux coquilles que l'on doit attribuer la cauſe de ſon erreur. Il eſt maintenant reconnu que les tubercules ou les ſaillies pointues qui rendent la ſpire de *cônes* couronnée, forment un caractère invariable, & que toute la différence qu'on a obſervé ſur les coquilles qui en ſont pourvues, telles par exemple que le *cône livide* ou le *cône eſplandian*, conſiſte en ce que ces tubercules ſont quelquefois foiblement exprimés, qu'ils ſont plus ou moins écartés, mais qu'ils ſont cependant toujours aſſez ſenſibles pour que leur exiſtence ne puiſſe être conteſtée, ou même ſuppoſée douteuſe.

Le genre du *cône* eſt diviſé en trois ſections qui embraſſent la généralité des eſpèces ; la première renferme celles dont la ſpire eſt couronnée, ſans avoir égard à la forme de la coquille ; la ſeconde & la troiſième ſont au contraire priſes de la forme de la coquille, qui eſt ou conique ou cylindracée, mais dont la ſpire n'eſt jamais couronnée. Nous diſons que la coquille eſt conique, quand ſa baſe eſt fort rétrécie en comparaiſon du ſommet de ſon tour extérieur, & qu'elle eſt cylindracée quand ſa baſe eſt preſque autant élargie que le ſommet de ſon tour extérieur, puiſque dans ces deux cas la coquille indépendamment de ſa ſpire, reſſemble plus à un cône ou à un cylindre qu'à toute autre figure géométrique qu'on pourroit lui comparer.

La différence des eſpèces dépend, outre ces trois principaux caractères, de la forme que préſente la ſpire de leur coquille, de la figure bombée,

(1) *Coronatæ teſtæ vocantur quarum anfractus ſuperne tantum notantur tuberculis ſeu mucronibus, inter teſtas coronatas & calvas nulla datur differentia ſpecialis ;* LINN. *ſyſt. nat. Tom. I. pag. 2. pag. 1168.*

canaliculée ou concave qui distingue le bord supérieur de ses tours, des stries dont elle est sillonnée, & enfin des couleurs qui s'y font remarquer à l'extérieur ou dans quelques parties de son ouverture. Si tout ce qui est relatif à la couleur de la coquille peut bien dans quelques cas n'être considéré que comme un caractère de peu de valeur, on doit convenir aussi, qu'il mérite une juste confiance sur un très-grand nombre d'espèces, & que, de ce que la couleur est plus variable sur quelques autres, que chacun des caractères résultant de la forme, pris séparément, il n'en suit pas pour cela que l'on ne doive pas l'employer dans les différences spécifiques; car il existe beaucoup de *cônes* où on ne l'a jamais vue changer, & que d'ailleurs dans ceux où elle est la plus inconstante, elle indique néanmoins la variété que l'on doit regarder comme le type de l'espèce, en ce qu'elle est la plus répandue dans les mers, ou qu'elle renferme la série la plus nombreuse d'individus, dont les autres variétés ne sont peut-être que des simples dégénérations qui reviennent successivement au type originel, & quelquefois aussi des productions de l'industrieuse cupidité des Marchands d'histoire naturelle, ou de celle de l'inepte curiosité des amateurs, dont il convient également de se méfier.

Sans m'arrêter à indiquer les changemens que ce genre a éprouvé dans les différentes méthodes des Conchyliologistes, & que l'on retrouvera dans le tableau que j'en ai présenté à l'article *Conchyliologie*, il me suffira de dire que les uns l'ont divisé en deux genres en y introduisant quelques espèces qui ne peuvent lui appartenir, & que les autres l'ont trop restreint en n'y admettant pas toutes celles qui leur étoient connues; d'où il a résulté que ce genre a été désigné parmi nous par les noms de *cornets*, de *volutes*, par celui de *cornets cylindriques*, de *rouleaux*, de *cylindres* ou de *pyramides*, & que chacun de ces noms n'appartenant directement qu'à une division ancienne de ce genre, ne peut maintenant qu'elles sont réunies dans un seul, être donné sans inconséquence au genre entier, avec les réunions & les augmentations qu'il nous a paru nécessaire de lui faire éprouver. J'ai donc cru devoir le désigner par un nouveau nom, & j'ai donné la préférence à celui de *cône*, parce qu'il est la traduction du mot *conus* qui a été employé par Linnéus, & que d'ailleurs il rend avec assez de fidélité l'idée que l'on doit avoir de la figure de ces coquilles.

Toutes les coquilles de ce genre portent une échancrure sensible à l'extrémité supérieure de leur ouverture, qui est plus ou moins prononcée selon les espèces; on en voit quelques-unes où cette échancrure a la figure d'une portion de cercle assez élargie, & d'autres où elle ressemble à une fente étroite & profonde, qui fait dans cette partie la séparation des deux lèvres. Si on ne trouve pas cette échancrure dans tous les *cônes* des cabinets, on ne doit pas soupçonner que leurs espèces en soient privées, il faut croire au contraire qu'une portion de la lèvre droite de ces coquilles ayant été gâtée par quelque accident, on aura achevé de l'user avec une lime pour faire disparoître les troncatures qu'elle pouvoit présenter sur son bord, & qu'on aura négligé de réparer cette partie de la coquille, qui de cette manière paroit privée de l'échancrure, quoiqu'elle soit essentielle à son espèce, & commune à toutes celles que l'on connoit.

L'ouverture des *cônes* est toujours parallèle à la longueur de leur coquille, & sous la forme d'une fente étroite fort alongée, puisqu'elle occupe toute la longueur de leur tour extérieur; elle est plus ouverte vers son extrémité inférieure qu'à la supérieure sur quelques espèces, telles que le *cône brocard* & le *cône taffetas*, mais en général elle est d'autant plus étroite, que la coquille à qui elle appartient approche davantage de la figure conique. M. Adanson a reconnu qu'elle renferme un opercule partiel, c'est-à-dire un opercule qui ne peut la fermer en totalité, & qui n'en occupe qu'environ la cinquième & souvent la huitième partie; ce qui a fait dire à cet Observateur exact, que l'usage ordinaire des opercules étant de couvrir l'animal, lorsqu'il est entré dans sa coquille, & de la boucher exactement, il faut croire que la nature a eu d'autres vues en donnant à ceux-ci un opercule si petit, qu'il peut à peine couvrir & défendre une portion très-modique de leur superficie.

Ce que l'on sait de plus exact sur la forme du ver qui y est contenu, consiste dans la description que le même M. Adanson a faite de l'espèce qu'il nomme *jamar*, & qui appartient vraisemblablement à notre *cône* 39 ou 40. Cet Auteur a reconnu que la tête de l'animal renfermé dans cette coquille est petite, cylindrique, de longueur & de largeur égales, & tronquée obliquement en dessous, à son extrémité; qu'elle fait corps avec le col, lequel sort quelquefois du double de sa longueur, hors de la coquille. Suivant lui il part des deux côtés de la tête & de son origine deux cornes (tentacules) cylindriques, terminées par une pointe très-courte, qui ayant quatre fois plus de longueur que de largeur, surpasse une fois la longueur de la tête. Les yeux sont deux petits points noirs placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrémité, vers la sixième partie de leur longueur; ils ne saillent point au dehors, & semblent surmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales. La bouche est un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large fossette, creusée sous l'extrémité de la tête; cette fossette fait, comme

dans

dans la sangsue, l'office d'un suçoir par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a besoin de ce secours, observe M. Adanson, pour faciliter sa progression & le transport de sa coquille, qui est d'une pesanteur & d'un volume peu proportionnés à la petitesse de son corps. Son manteau tapisse seulement les parois intérieurs de la coquille, & sort par dessus son col sous la forme d'un tuyau cylindrique, dont la longueur égale la cinquième partie de la coquille & surpasse un peu celle des cornes: ce tuyau est fendu par-devant dans toute sa longueur, & se rejette communément sur la gauche de l'animal. Le pied est elliptique, obtus & arrondi à ses extrémités; sa longueur est triple de sa largeur & égale aux deux tiers de la coquille, il est une fois plus étroit qu'elle. Un profond sillon le traverse à son extrémité extérieure, & le reste de sa surface est ridé & comme sillonné dans toute sa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales. A l'extrémité postérieure du pied on apperçoit un petit opercule qui lui est attaché en dessus par la moitié d'en bas seulement, l'autre moitié restant libre & détachée. C'est une lame de corne fort mince, de figure elliptique deux fois plus longue que large & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille, qui s'applique toujours, quand l'animal y est rentré, dans l'angle inférieur de cette même ouverture.

D'après cette description dont tout me porte à croire l'exactitude, puisqu'elle cadre avec ce que j'ai moi-même observé sur l'animal du *cône tinne* & sur celui du *cône hébraïque*, on peut conclure que l'animal des coquilles de ce genre diffère de ceux des autres coquilles univalves, par la situation des yeux sur l'extrémité des tentacules, beaucoup plus rapprochée de leur pointe dans les *cônes*, qu'elle ne le trouve l'être sur l'animal des *buccins*, lequel d'ailleurs s'en rapproche le plus par toutes les autres conditions, excepté celle de l'opercule, qui est entier & non pas partiel comme dans les *cônes*.

Toutes ces coquilles sont recouvertes en sortant de la mer, d'un épiderme plus ou moins épais, parce qu'il est ordinairement proportionné à l'âge de l'animal, & par conséquent au volume & à l'épaisseur de sa partie testacée. Sur les *cônes* à coquille mince, cet épiderme a lui-même peu d'épaisseur & il est fauve clair; cette couleur fauve devient plus foncée quand l'épiderme a plus de consistance, enfin il est brun & même noirâtre sur les coquilles les plus âgées. Ce n'est qu'après avoir enlevé cet épiderme qu'on peut jouir des belles couleurs des *cônes* dans tout leur éclat, mais il faut pour cela que ces coquilles aient été pêchées vivantes, car leur vivacité est déjà bien ternie sur celles qui ont séjourné quelque temps sur les rivages de la mer, quoique d'ailleurs l'épiderme soit conservé & que la coquille ne soit pas endommagée à l'extérieur.

C'est dans les mers des pays chauds & sur les rivages brûlants des tropiques que l'on doit faire la recherche de ces coquilles précieuses; elles vivent sous dix ou douze brasses de profondeur, près des côtes sablonneuses, & on n'en trouve que rarement sur celles qui sont bordées de rochers. On n'en rencontre qu'une seule espèce dans la mer Méditerranée, que j'ai pour cette raison désigné sous le nom de *cône méditerranéen*; on n'en connoît point encore sur nos côtes de l'Océan, & cependant les couches calcaires de Courtagnon en renferment plusieurs espèces, parmi lesquelles j'en décris deux, sous les noms de *cône diluvien* & de *cône perdu* dont les coquilles marines analogues n'ont pas été encore découvertes M. Allioni, dans son orictographie du Piémont, en décrit plusieurs espèces qu'on trouve fossiles dans cette Province, quoique leurs coquilles marines analogues ne se rencontrent plus maintenant que dans les mers de la zône torride. Knorr a donné aussi la figure de plusieurs cônes des Indes dont je parlerai à leur article, qui se trouvent fossiles ou pétrifiés dans diverses contrées de l'Allemagne. Ces coquilles sont une des plus fortes preuves pour établir, qu'à l'époque où elles ont été déposées dans les couches qui les renferment, la température de l'Europe étoit bien différente de celle qui y règne maintenant, puisque les coquilles qui y vivoient alors ne s'y rencontrent plus, & qu'on les trouve au contraire là où se rencontre la température qui est nécessaire à leur existence. Mais cette vérité que quinze ans de recherches assidues me permettront enfin d'établir un jour, sur des preuves aussi nombreuses qu'inconteſtables, est maintenant étrangère à mon sujet; j'y reviendrai dans la suite, lorsque ce Dictionnaire qui renferme une partie préliminaire & importante de mon travail sera terminé, & on verra alors que les coquilles ne sont pas les seuls corps solides anciennement organisés qui fournissent les mêmes résultats, que les végétaux dont on trouve les empreintes sur les schistes qui accompagnent les mines de charbon offrent les mêmes conséquences, & enfin que les ossemens & les mâchoires des animaux marins & quadrupèdes, qu'on rencontre dans les couches calcaires de différentes contrées de l'Europe, confirment aussi ce même changement de température, & attestent qu'il s'est opéré dans une succession non interrompue, depuis une époque inconnue jusqu'à nous, mais dans un sens différent de celui que le célèbre Buffon crut devoir adopter, lequel est contredit par des observations aussi précises que nombreuses.

Les coquilles de ce genre étant devenues un objet de commerce de quelque importance, nous croyons qu'il sera agréable aux amateurs d'His-

toire naturelle de trouver ici, d'après M. Hwass, & à la suite de ses phrases spécifiques, l'indication du degré de rareté de chaque espèce & de chaque variété précieuses. Cet Auteur nomme rarissimes, *testæ rarissimæ*, les coquilles dont on ne connoit en Europe que depuis un jusqu'à douze individus; coquilles rares, *testæ raræ*, celles dont on connoit jusqu'à quarante ou cinquante individus, & coquilles non communes, *testæ non vulgares*, celles qu'il n'est pas facile de se procurer, quoique d'ailleurs elles se rencontrent dans la plupart des belles collections. Ces trois degrés de rareté qui résultent non-seulement de l'état actuel des Cabinets d'Histoire naturelle de la France, mais encore de ceux de toute l'Europe que ce savant Conchyliologiste a parcourus, ajoutent un prix réel à ses recherches, & ne peuvent qu'être infiniment utiles à ceux qui achetant des coquilles sans une expérience assez longue, sont journellement exposés à être les dupes de la charlatanerie & de la mauvaise foi des Marchands.

1. CONE cédonulli.

Conus cedonulli.

Conus, testa conica coronata, maculis disjunctis aut confluentibus fasciata, lineis fusco niveoque articulatis cingulata, spira concavo-acuta.

A — *Cedonulli amiralis; testa conica coronata, cinnamomeo-aurantia, fasciata maculis albide-cæsiis rufo circumscriptis, serie quadruplici margaritarum, cingulisque numerosis niveo & fusco articulatim punctatis, subgranosis, spira concavo-acuta albo & aurantio variegata;* MUS. HWASS. *spec.* 1, *variet.* 1, *testa rarissima.*

Conus cedonulli; KLEIN, *ostracol. pag.* 70, *num.* 46.

Voluta, cedonulli vocata, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 138, *tab.* 48, *fig.* 8, *figura inversa mediocris.*

Le fameux amiral nommé par excellence cédonulli; D'ARGENVILLE, *conchyl. suppl. pag.* 384, *pl.* 1, *fig. H.*

REGENFUSS, *vol.* 2, *tab.* 10, *fig.* 30.

Conus amiralis, cedonulli; testa testacea albo maculata, cingulisque tribus, supremo compositio, omnibus punctatis; LINN. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 298, *variet. e.*

KNORR, *vergnugen der augen. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus clavicula pyramidali brevis, ex luteo variegatus, picturis foliaceis albis & funiculis perlatis exornatus, seu cedonulli auctorum; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 273, *tab.* 57, *fig.* 633, *figura mala & ejusd. naturlexicon, tom.* 1, *tab.* 17, *fig.* 3, *figura eadem non colorata mala.*

Le cédonulli à bandes, dont la robe jaunâtre se partage en quatre bandes; l'inférieure & celle du milieu sont comparties de marbrures blanches, les deux autres sont remplies, l'une de quatre cordelettes à points blancs, la seconde de trois seulement; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 442, *planch.* 16, *fig. D* 5.

Le cédonulli de Seba, à large bande, citron foncé, chargée de quatre cordelettes, de grains inégaux blancs, bleux, rouges & le même pl. 16. *fig. D* 8.

SCHROETER, *Einleitung in die conchylienkenntniss. tom.* 1, *pag.* 91, *num.* 154.

Der unvergleichliche; par les Allemands.

Le vrai cédonulli, l'amiral cédonulli; par les François.

B — *Mappa; testa conica coronata, fusco aurantia, maculis albis (ut septem sequentium) confluentibus, cingulis punctatis;* MUS. HWASS. *variet. B. testa rara.*

KNORR, *vergnugen der augen. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 4.

Conus basi pyramidali lævi, geographicam repræsentans chartam, aurantio alboque pictam tulipa isabella dictus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 325, *tab.* 62, *fig.* 682.

Le cédonulli géographique nommé par quelques-uns l'extra-amiral ou le roi du Sud, à pas des orbes mamelonés, à robe blanche ou d'un gris violâtre & roussâtre, marbrée & fasciée, &c. FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 442, *pl.* 16, *fig. D* 7. . . . *du même catal. de la tour, fig.* 559.

Die glattgewundne landchartentute; par les Allemands.

Le cédonulli géogrophique, ou le faux cédonulli géographique; par les François.

C — *Curassavienſis; testa conica coronata, fulvo citrina, albo maculata, cingulisque punctatis;* MUS. HWASS. *variet. C. testa rara.*

Cornet de curaçao; D'ARGENVILLE, *conchyl. suppl. pag.* 388, *pl.* 1, *fig.* 10.

Isabella tulipa; cucullaris ex albo & aurantio maculata, zonisque punctatis nigris distincta; REGENFUSS. *tab.* 7, *fig.* 9, 10.

Rhombi altera species, sunt hi ex saturate aurantio fusci, albis nubeculis & maculis tanquam bullulis, striisque tenuibus capillaribus, densissime in ambitu per totam superficiem testæ

quasi vestiti; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44, *fig.* 19 — 22?

L'amiral du curaçao, à pas des orbes mamelonés, à robe lisse, fond blanc, légèrement marbré de violet tendre & de larges flammes, &c. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 16, *fig. D.* 1.

Le cédonulli de curaçao, l'amiral de curaçao; par les François.

D — *Trinitarius*; *testa conica coronata, olivacea, maculis & margaritis albis zonata, cingulisque furvis punctata*; Mus. Hwass. *variet. D. testa rara.*

Le cédonulli aux isles, à spirale couronnée vers le second orbe, à cordelettes circulaires grenues, à robe fasciée & ornée de zônes & de taches blanches cerclées de cramoisi sur un fond jaune, roux & orangé foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 442, *pl.* 16. *fig. D.* 6.

Le cédonulli de la Trinité, ou l'amiral de la Trinité; par les François.

E — *Martinicanus*; *testa conica coronata castanea, fascia alba bipartita & cingulis punctatis*; Mus. Hwass. *variet. E. testa rara.*

Knorr, *vergnugen der augen, tom.* 1, *tab.* 24, *fig.* 5.

Le cédonulli de la Martinique, ou l'amiral de la Martinique; par les François.

F — *Dominicanus*; *testa conica coronata crocea, fascia larga cæruleſcente interrupta cingulisque punctatis*; Mus. Hwass. *variet. F. testa rara.*

Berlinische beschaft. tom. 1, *pag.* 411, *tab.* 9, *fig.* 6, *figura mediocris imprimis defectu tuberculorum spiræ.*

Regina australis, testa conica rarissima ex aurantio quasi deaurata, albo maculata & nubeculata, transversim striata, spira pyramidata, anfractibus octo nodulosis canaliculatis ex aurantio & albo maculatis; Martini, *conchyl. tom.* 10, *tab.* 141, *fig.* 1306?

Die konigin der sudsee; par les Allemands.

Le cédonulli de la Dominique, ou l'amiral de la Dominique; par les François.

G — *Surinamensis*; *testa conica coronata ochracea, albo fuscoque variegata, cingulis fuscis punctatis*; Mus. Hwass. *variet. G. testa rara.*

L'amiral de Surinam à pas des orbes peu renflés & légèrement mamelonés, à robe lisse fond blanc nué de rougeâtre tendre & de bleuâtre, quelquefois de violâtre, orné de flammes irrégulières marron, &c. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 16, *fig. D.* 3.

Conus solidus, testa conica crassa transversim striata, ex fusco & albo nubeculata, filis jem seriebus numerosissimis ex albo & fusco punctatis quasi acu pictis cincta, fascia alba redimita, spira pyramidata canaliculata alba ex fusco sparsim maculata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 59, *tab.* 141, *fig.* 1310.

Der diekschalichte regel; par les Allemands.

Le cédonulli de Surinam, ou l'amiral de Surinam; par les François.

H — *Grenadensis*; *testa conica coronata lutea, maculis albidis, cingulis rufis punctatis*, Mus. Hwass. *variet. H. testa rara.*

Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 327, *tab.* 62, *fig.* 683.

Le cédonulli de la Grenade, l'amiral de la Grenade; par les François.

I — *Caracanus*; *testa conica coronata albida, maculis furvo-nigricantibus longitudinalibus, cingulis punctatis*; Mus. Hwass. *variet.* 1. *tab.* 1, *fig.* 1, *testa rara.*

Le cédonulli du Caraças, l'amiral de Caraças; par les François.

Description. Parmi toutes les variétés dont cette espèce est susceptible, c'est la première qui est la plus précieuse & en même-temps la plus compliquée dans sa synonimie. Il paroît que cette coquille a été annoncée en premier lieu dans l'Ouvrage de Klein, & que c'est la même variété que l'on a vu ensuite dans le Cabinet de M. Lyonet, & qui se trouve maintenant à Paris dans le Cabinet de M. l'Abbé Gruel, appartenant ci-devant à Madame de Bandeville, & dans ceux de M. Hwass & de M. Favanne.

Cette coquille, malgré que le nombre de ses individus connus aye augmenté, n'en a pas moins conservé sa valeur, & si on a été étonné en 1711 d'en voir vendre une le prix de cinq cents florins, comme on l'apprend dans la Preface de l'Ouvrage de Rumphius, & une seconde en 1732, provenant du Cabinet de M. de la Faille, vendue à cette époque à la Haye, mille vingt livres de notre monnoie, on ne le feroit pas moins aujourd'hui de les voir monter à des prix bien plus considérables.

Cette coquille est effectivement belle, & elle n'a été encore représentée que très-imparfaitement, même dans les ouvrages enluminés, car la gravure simple ne peut parvenir à en donner une représentation exacte, encore moins à faire sentir sans équivoque les lignes ponctuées dont

elle eſt entourée, & les diſtinguer ſuffiſamment de ſes ſtries granuleuſes. L'individu que j'a. ſous les yeux appartient à M. Hwaſſ, & je prévins un fois pour toutes que tout ce qui eſt relatif à la longueur & la largeur des coquilles de ce genre, a été meſuré exactement ſur celles de ſon Cabinet, que ces meſures ſont ſeulement comparatives, & qu'elles n'indiquent en aucune manière le *maximum* du développement auquel ces coquilles auroient pu parvenir.

La coquille de la variété A eſt moyennement épaiſſe, longue d'un pouce ſept lignes & demie, & large de dix lignes & demie; ſa forme eſt conique & ſa ſuperficie très-légèrement ſtriée; la ſpire qui la termine eſt concave aigüe un peu comprimée ſur les côtés, & compoſée de dix tours légèrement canaliculés & garnis d'un rang de petits tubercules convexes blancs.

Le tour extérieur offre une teinte couleur de cannelle, laquelle eſt marquée de vingt-ſix ou vingt-huit cordons bruns articulés de points blancs ſemblables à des piqûres; il préſente auſſi deux faſcies, compoſées de taches diſtinctes, inégales, alternativement grandes & petites, d'un blanc bleuâtre, toutes circonſcrites de brun foncé. Une de ces faſcies occupe le milieu du tour extérieur, l'autre plus étroite eſt ſituée à ſa baſe. Indépendamment des faſcies & des cordons ponctués, on y compte quatre rangs tranſverſes de taches arrondies perlées, dont un eſt placé ſur la partie ſupérieure de la coquille, & les trois autres le ſont entre la faſcie du milieu & celle de ſa baſe.

La couleur de ſa ſpire ne diffère point de celle du tour extérieur, elle eſt variée de taches d'un blanc bleuâtre, qui ſont elles-mêmes pointillées de cannelle. Le dedans de l'ouverture eſt blanc. Cette coquille très-précieuſe n'a été encore pêchée que dans les mers de l'Amérique méridionale.

La coquille de ſa variété B eſt ordinairement plus grande que celle de la précédente; elle a deux pouces de longueur ſur une largeur de moitié moindre, ce qui la rend par conſéquent un peu plus allongée que le vrai cédonulli, & proportionnellement moins large; c'eſt-là toute la différence qu'on peut remarquer dans leur forme. Sa couleur eſt cannelle comme dans la variété précédente, mais elle eſt marbrée de grandes taches d'un blanc bleuâtre, réunies & circonſcrites de brun foncé, qui ſe prolongent depuis le haut du tour extérieur juſques vers le milieu de la coquille; de ce point juſqu'à ſa baſe, on voit deux faſcies de la même teinte que les taches du haut, qui pareillement formées par des taches irrégulières réunies & circonſcrites de brun, ſont diviſées au bas par une bande cannelle, qui eſt elle-même garnie de deux rangs de petites taches bleuâtres, écartées. On compte auſſi ſur la ſuperficie du tour extérieur, juſqu'à quarante cordons bruns très-déliés ponctués de blanc, dont la couleur change en paſſant ſur les taches blanches & y devient blanc de lait finement ponctuée de brun. Ces cordons ſont uniformes ſur preſque toute la longueur de la coquille, excepté près de ſa baſe, où ils deviennent alternativement plus petits.

L'ouverture & la ſpire de cette coquille ne diffèrent pas quant à la forme de celles de la variété A, mais ſa ſpire eſt beaucoup plus blanche & toujours parſemée de quelques taches peu nombreuſes de couleur cannelle. On trouve auſſi quelques individus de cette variété, où la couleur cannelle foncée domine, & où l'étendue des taches bleuâtres eſt bien moins conſidérable que ſur celui dont je donne la deſcription. On trouve le *cédonulli géographique* dans les mêmes mers que le *véritable cédonulli*.

La variété C a une coquille plus liſſe que les deux précédentes, & ſi le fond de la coquille peut être pris de la couleur la plus dominante plutôt que de ſon intenſité, on devroit dire qu'elle eſt blanche & non fauve, parce que le blanc couvre près du tiers de ſa ſuperficie. Elle eſt longue d'un pouce dix lignes & large de onze lignes.

En prenant la couleur blanche pour le fond de ſa coquille, ſa ſuperficie eſt diviſée par environ trente-quatre cordons blanc de lait finement ponctués de brun, & marbrée de grandes taches réunies par leurs extrémités, d'une couleur fauve tirant ſur le citron, dans l'intérieur deſquelles on diſtingue la continuation des cordons qui y ſont articulés de blanc & de brun moins foncé que ſur les deux variétés précédentes; les taches entrelacées occupent la moitié ſupérieure du tour extérieur de la coquille; ſa moitié inférieure offre une bande de couleur fauve citrine, quelquefois interrompue, dans laquelle on retrouve auſſi des cordons articulés, comme dans les taches du haut, & quelques autres petites taches blanches, rares & inégales.

Sa figure eſt aſſez ſemblable à celle du *cédonulli géographique*, mais les tubercules qui l'accompagnent y ſont un peu moins exprimés. On trouve cette variété ſur les côtes de l'iſle de Curaçao, dont elle porte le nom.

La coquille de la variété D a un pouce ſix lignes de longeur & neuf lignes & demie de largeur. Elle diffère ſur-tout par la couleur des variétés déjà décrites. Son fond eſt olivâtre & ſa ſuperficie eſt garnie de cordons d'une teinte brune foncée, très-finement articulés de blanchâtre. Sa moitié ſupérieure eſt ornée de trois zônes, compoſées de taches ovales, tranſverſes, inégales & alignées, d'un blanc légèrement bleuâtre.

Elle porte vers le milieu une zône blanche, où les cordons sont simplement ponctués de brun, & à sa base une couleur ovâtre semblable à celle de sa moitié supérieure, articulée & zonée de même. Sa spire est blanche & parsemée de taches irrégulières d'un brun foncé. Son ouverture diffère de celle des variétés précédentes, en ce qu'elle offre une légère teinte violâtre dans le fond. Cette coquille vit dans l'Océan Américain, & c'est de l'isle de la Trinité qu'on l'apporte ordinairement.

La coquille de la variété E, dite *cédonulli de la Martinique*, a sur une longueur d'un pouce sept lignes, dix lignes de largeur; elle est lisse à sa superficie & d'une couleur marron uniforme, marquée de cordons bruns finement ponctués de blanc, & chargés par intervalles de quelques points blancs beaucoup plus grands. Elle offre vers sa partie moyenne deux fascies blanches circonscrites ou bordées de brun, dans l'intérieur desquelles les cordons sont ponctués de brun comme dans les variétés précédentes; de ces deux fascies la supérieure est moitié moins large que l'inférieure, & leurs bords sont également irréguliers ou sinueux. On en distingue une troisième à la base de la coquille d'une largeur égale à celle du milieu. Sa spire est blanche & parsemée de taches marron. On la pêche sur les côtes de l'isle de la Dominique.

On nomme la variété F le *cédonulli de la Dominique*; sa coquille est longue d'un pouce neuf lignes, & large de onze lignes & demie. On peut dire qu'elle est blanche, puisque c'est cette couleur qui y domine, & qu'elle est garnie de cordons ponctués de brun, & légèrement granuleux, sur-tout vers sa base. Sa moitié supérieure est marquée de trois rangs de taches réunies les unes aux autres, formant trois espèces de fascies, dont l'intermédiaire est contigüe, les deux latérales sont déchiquetées, & cependant réunies avec celle du milieu. Ces taches formant des fascies ont une couleur jaune, analogue à celle du safran, & leurs cordons sont articulés de brun & de blanc comme dans les premières tandis que le fond blanc de la coquille n'a que de simples cordons ponctués de brun. Sa base présente une quatrième fascie de la même couleur que celles du haut, dont la moitié inférieure est parsemée & déchiquetée de blanc. Sa spire est légèrement comprimée sur les côtés, comme celle du *cédonulli amiral*; elle est d'ailleurs semblable dans tout le reste à celle des variétés précédentes, & elle est parsemée de taches couleur de safran sur un fond blanc. On la pêche sur les côtes de l'isle de la Dominique dans l'Océan Américain.

La coquille de la variété G, nommée le *cédonulli de Surinam*, parce qu'on la pêche dans cette partie de l'Amérique, approche beaucoup de la variété précédente. Elle est de même légèrement granuleuse, sur-tout vers sa base, longue d'un pouce onze lignes & large d'un pouce. Son fond est blanc, garni de cordons ponctués de brun & marqué sur sa moitié supérieure de taches couleur d'ocre, articulées de brun & de blanc, parsemées de quelques taches blanches séparées, & de quelques traits d'un brun très-foncé, qui ne se rencontrent pas dans les autres variétés. Les parties blanches de la coquille offrent, comme dans les précédentes, des cordons simplement ponctués de brun, ce qui nous paroît être un caractère commun à toutes les variétés de cette espèce. On voit sur sa moitié inférieure des taches semblables à celles du haut qui sont également séparées ou entremêlées de taches blanches, en partie déchiquetées, & en partie contigües. Sa spire est blanche & parsemée de taches irégales, d'un brun très-foncé. L'intérieur de l'ouverture est blanc & quelquefois chargé d'une légère teinte bleuâtre. On prétend, mais sans des preuves suffisantes, que cette variété se trouve aussi dans l'Océan Asiatique.

La variété H a sa coquille longue d'un pouce neuf lignes, & large de dix lignes. Son fond bleuâtre est garni de cordons à très-petits points jaunes écartés. Sa moitié supérieure offre de grandes taches jaunes, réunies, déchiquetées à leur bord supérieur & inférieur, dont les cordons de l'intérieur sont articulés de jaune foncé & de bleuâtre. Une grande zône blanchâtre déchiquetée occupe à peu près le milieu de la coquille, & sa partie inférieure est variée par des taches jaunes semblables à celles du haut, excepté à sa base qui laisse appercevoir le fond blanchâtre de la coquille. Sa spire est blanche & flambée de traits longitudinaux d'un jaune plus ou moins foncé. Cette variété porte le nom de *cédonulli de la Grenade*, de l'isle de ce nom, l'une des Antilles, d'où on l'apporte.

La variété I n'a été encore mentionnée que dans l'Ouvrage de M. Hwass, où elle sera accompagnée d'une excellente figure. Cette coquille a un pouce dix lignes de longueur, & onze lignes de largeur. Son fond blanchâtre est garni de cordons transverses ponctués de brun foncé, tirant sur le noirâtre. Sa moitié supérieure présente des taches longitudinales déchiquetées, d'un brun extrêmement foncé, & contigües en plusieurs endroits, dont les cordons consistent en des séries de petits points blancs très-serrés. Sa moitié inférieure a un second rang de taches, analogues par la couleur & par leur disposition à celles du haut, mais ce second rang n'a pas tout-à-fait autant de largeur, & les taches qui le composent sont plus rapprochées entre elles, qu'elles ne sont sur la moitié supérieure. Sa spire est blanche & picotée de points d'un brun noirâtre très-foncé.

On pêche cette coquille précieuse sur la côte

de Caracas, dans l'Amérique méridionale, au nord de la Guyane.

Je terminerai cet article déjà assez long, en prévenant le Lecteur, qu'on trouve dans les Ouvrages de Conchyliologie, tels que ceux de Gualtieri, de Klein, de Seba, & même de Martini, des figures ou des phrases, qui quoique appartenant à l'espèce du *cône cédonulli*, ne peuvent cependant, à cause de leur imperfection, être rapportées sans équivoque à aucune des variétés mentionnées, quoiqu'il soit très-vraisemblable que les coquilles qu'elles représentent n'étoient pas différentes; j'ai cru qu'il étoit plus utile de ne faire aucune mention de ces synonimes douteux, que de diminuer par leur citation la confiance que méritent ceux que je rapporte.

2. Cone écorce d'orange.

Conus aurantius; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, granulata, spira acuta; Mus. Hwass. *spec. 2a. testa non vulgaris.*

Rhombus ex rufo maculatus, angustior, lineis tenuissimis bullatis sive punctatis exasperatus, clavicula productiore leviter muricata; Lister, *synops. tab.* 775, *fig.* 21.

Conus voluta achatina, striata, mucrone trochiformi, nubeculis albis picta, basi decurrente; Klein, *ostracol. pag.* 69, *num.* 34; *litt. B.*

Cochlea conoïdea umbonata, obscure striata, umbone papillis minoribus circumdato, ex albo fasciatim nebulata, crocea; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 20, *fig. L.*

Rombi altera species; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44, *fig.* 20?

Knorr, *vergnugen der augen, tom.* 5, *tab.* 23, *fig.* 3.

Conus baseos papillosæ, ex rufo nebulatus, lineis bullatis asper, charta geographica formam seu picturam repræsentans; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 324, *tab.* 61. *fig.* 679.

L'écorce d'orange chagrinée, grand cornet à clavicule élevée & tuberculeuse à suites circulaires de grains sur sa robe blanche, dont les marbrures d'un bel orangé vif & foncé ne laissent que de petites taches irrégulières du fond; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 443, *pl.* 16, *fig. D* 4.

Die gekornte landcharte ntute, der bastart cedonulli; par les Allemands.

L'écorce d'orange; par les François.

Description. Le *cône écorce d'orange* a été ainsi nommé à cause de la couleur de sa coquille qui est effectivement analogue à celle des oranges; cette coquille que M. Favanne a cru pouvoir regarder comme une variété du *cône cédonulli*, & qui en diffère sur-tout par son volume, acquiert quelquefois une longueur de deux pouces & demi sur une largeur de quatorze lignes. Telle est la proportion de l'individu que j'ai sous les yeux.

La superficie de son tour extérieur est garnie de stries circulaires assez fines, légèrement granuleuses, lesquelles ne sont bien exprimées sur quelques individus que dans leur moitié inférieure, & ne sont presque pas sensibles au tact sur les deux tiers supérieurs de leur longueur. Elle est colorée d'un bout à l'autre d'un bel orangé vif, parsemé de taches inégales, irrégulières, & blanches. Quelquefois une fascie blanche, sinueuse & continue occupe le milieu de la coquille, & on en apperçoit une seconde formée de taches séparées, tout autour de sa base. Il arrive aussi quelquefois que des taches blanches sont parsemées assez également sur toute sa superficie, ou qu'elles manquent presque en totalité, excepté à la proximité de la spire.

Son ouverture a vingt-trois lignes de longueur; elle est plus élargie d'un tiers à sa base, que vers son extrémité opposée, où elle est terminée par une échancrure oblique.

Sa spire est aigüe & composée de dix tours très-peu concaves, qui sont bordés par un rang de tubercules arrondis & situés plus près des sutures inférieures que dans l'espèce du *cône cédonulli*; elle est blanche & panachée d'orangé. Ce *cône* vit dans l'Océan Asiatique, & se trouve plus particulièrement qu'ailleurs, aux isles Philippines.

3. Cone papier marbré.

Conus nebulosus; Soland.

Conus, testa conica coronata, non raro granulata, fusca aut lutea, albo aut fusco marmorata, spira acuta.

A — *Conus, testa conica coronata fusca, albo marmorata, spira acuta*; Mus. Hwass. *spec.* 3, *variet. A.*

Aldrovand. *exang. pag.* 361, *fig.* 1.

Rhombus ex rufo nebulatus, angustior, lineisque quibusdam intersectis circonscriptus, &c. Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44. *fig.* 17.

Conus basi papillosa pyramidali, ex albo & rufo nebulatus, regium coronam repræsentans; Martini, *conchyl. pag.* 321, *tab.* 62, *fig.* 68[illegible].

Le grand papier marbré, ou le faux amiral de Surinam, à robe liſſe, mais à crues prononcées, blanche, nuée de couleur de chair & de bleu vif, marbrée de fauve & de marron, & ſemée de taches blanches; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 443, *pl.* 16. *fig. E* 4.

De konings kroon hoorn; par les Hollandois.

Die konigskrone; par les Allemands.

Le papier marbré brun, ou le grand papier marbré; par les François.

B — *Teſta fulva, cingulis albo punctatis*; MUS. HWASS. *ſpec.* 3, *variet. B. teſta non vulgaris.*

L'amiral de Surinam; D'ARGENVILLE, *conchyl. apend. pag.* 337, *pl.* 1, *fig. R.*

Cochlea conoïdea umbonata, baſi papilloſa, fuſca, maculis albis & punctis lividis, faſciata & variegata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 21, *fig.* Q.

Le papier marbré à cordon; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 561, *pl.* 16, *fig. E* 5.

Conus baſi papilloſa, &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 321, *tab.* 61, *fig.* 677.

Le papier marbré cordonné; par les François.

C — *Teſta lutea, maculis albis*; MUS. HWASS. *ſpec.* 3, *variet. C.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 3, — *ejuſd. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 2, — *ejuſd. tom.* 6, *tab.* 13, *fig.* 5.

Cochlea conoïdea umbonata, umbone papilloſo apice ſtriato, canalida, magnis maculis luteis nebulata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 21, *fig. L.*

Conus baſi papilloſa pyramidali, ex luteo vel caſtaneo marmoratus, filis granulatis cinctus, indiarum occidentalium; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 322, *tab.* 61, *fig.* 678.

Le papier marbré orangé; par les François.

D — *Teſta granoſa fulva, maculis albis*; MUS. HWASS. *ſpec.* 3, *variet. D.*

Le papier marbré chagriné, à robe blanche granulée par ſuites circulaires, & marbrée de fauve foncé ou d'un café au lait brunâtre, ſouvent teint de violet; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 443; *pl.* 16, *fig. E* 2.

Le papier marbré chagriné; par les François,

E — *Teſta alba, fuſco maculata*; MUS. HWASS. *ſpec.* 3, *variet. E.*

Cochlea conoïdea, umbonata, umbone papilloſo, albida, magnis maculis rufis infecta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 21, *fig. M.*

Le petit papier marbré; par les François.

F — *Teſta citrina, immaculata, baſi muricata*; MUS. HWASS. *ſpec.* 3, *variet. F. teſta non vulgaris.*

Rhombus cylindro-pyramidalis ſubcroceus, bullatis faſciis ad roſtrum, clavicula muricata; LISTER, *ſynopſ. tab.* 759, *fig.* 4.

L'écorce de citron; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille avec toutes ſes variétés ſe trouve dans l'Océan Américain, & il eſt vraiſemblable qu'on l'apporte auſſi quelquefois des mers des Indes, au moins la choſe eſt elle bien certaine, par les variétés C & F que je trouvai à Madagaſcar, & que Liſter indique à l'Iſle-de-France.

La première variété que l'on nomme le *papier marbré brun*, a une coquille épaiſſe peu alongée, & compoſée de neuf ou dix tours de ſpirale. Celle dont je donne la deſcription eſt longue de vingt-cinq lignes, & large de treize, mais il eſt peu ordinaire d'en trouver de ce volume. Son tour extérieur eſt marqué à ſa ſuperficie de ſtries tranſverſes, écartées, bien prononcées ſur-tout à ſa baſe, où elles ſont ordinairement granuleuſes. On y diſtingue encore quelques ſillons longitudinaux qui réſultent des accroiſſements ſucceſſifs de la coquille, dont les intervalles ſont le plus ſouvent inégaux. Le fond de ſa couleur eſt ou blanc ou couleur de chair, marbré de grandes taches brunes ou fauve foncé, chargées de lignes circulaires brun foncé ou noirâtres, dont le prolongement n'eſt ſenſible ſur les taches blanches, que par de légères nuances picotées de blanc de lait. Quelquefois ces taches brunes forment deux faſcies diſtinctes, & les parties blanches qui les ſéparent ſont entremêlées de points & de lignes brunes très-foncées, & de teintes olivâtres nébuleuſes.

Son ouverture eſt preſque également large ſur toute ſa longueur; elle eſt blanche dans le fond, échancrée obliquement du côté de la ſpire, & longue de dix-neuf lignes & demie.

Sa ſpire eſt aigüe, légèrement applatie ſur les côtés, longue de cinq lignes & demie, & couronnée par un rang de gros tubercules comprimés & obliques; elle eſt parſemée de blanc & de brun, de maniere cependant que le brun y domine. On trouve cette coquille aux iſles de St-Domingue & de la Martinique.

La variété B, comme le dit très-bien M. Favanne, diffère de la précédente, en ce que le fond blanchâtre de ſa coquille eſt marbré de fauve olivâtre & de marron, & qu'elle offre vers le tiers inférieur de ſa hauteur un cordon de taches quarrées alternativement blanches & brunes, & enfin, en ce que le ſommet de ſa ſpire eſt d'une teinte couleur

ce reſe. Quelquefois on voit deux ou trois cordons articulés de blanc & de brun ſur quelques individus de cette coquille, mais alors ces cordons ſont plus étroits que lorſqu'il ne s'en trouve qu'un ſeul, & ils paroiſſent tels enfin qu'ils ſont repréſentés dans la figure de Seba. Cette coquille que d'Argenville avoit fauſſement nommé *l'amiral de Surinam*, ſe trouve en effet ſur les côtes de cet établiſſement des Hollandois en Amérique.

La coquille de la variété C eſt ordinairement moitié plus petite que celle des deux variétés précédentes; elle leur reſſemble cependant par la forme & par la diſpoſition des parties dont elle eſt compoſée, mais ſa couleur eſt différente; elle conſiſte en un fond jaune preſque orangé, varié par trois rangs de taches blanches ordinairement ſéparées, & parſemées de piqûres blanc de lait. On voit auſſi quelques-unes de ces piqûres ſur ſon fond jaune, & il arrive encore quelquefois, que c'eſt la couleur blanche qui domine le plus ſur la coquille; j'ai rencontré un quart de ces dernières, parmi celles que j'avois ramaſſées ſur les rochers de Foulepointe à l'iſle de Madagaſcar, où cette variété eſt très commune. Je ſuis très-certain qu'elle appartient auſſi à l'Océan Amériquain, l'ayant trouvée parmi les coquilles que feu M. Badier avoit apportées de l'iſle de la Guadeloupe. M. Allioni cite cette coquille parmi celles que l'on retrouve foſſiles dans le Piémont, aux cantons de Sciolze, de Dertona, de Maranzana, & même dans la vallée d'Andona.

La variété D, nommée *le papier marbré chagriné*, diffère des premières par les caractères ſuivants. Sa ſuperficie eſt remarquable par les rangs circulaires de grains dont elle eſt accompagnée, & par une marbrure de fauve foncé ou de brunâtre, qui paroît diſpoſée en deux zônes. Elle eſt, ſuivant M. Favanne, ſouvent veinée de violet ſur un fond blanc, & les grains diſtribués ſur les taches fauves, ſont blancs comme le reſte du fond de la coquille. Sa ſpire qui eſt blanche & finement ſtriée, n'offre que quelques veines d'un fauve foncé, & les tubercules qui la couronnent ſont ordinairement un peu mieux prononcés que dans les coquilles des variétés précédentes. On apporte cette coquille de l'iſle St-Domingue, & de celle de la Martinique.

La variété E ne parvient jamais à un volume auſſi conſidérable que les variétés déjà décrites; ſa coquille ne paſſe guères un pouce de longueur, ſur une largeur de ſept lignes & demie. Elle eſt blanche & preſque toujours marquée de deux ou trois rangs également diſtants, de taches irrégulières, brunes; ſa baſe eſt légèrement granuleuſe, & elle offre dans tout le reſte beaucoup d'analogie avec la coquille de la variété C. J'ignore ſa patrie.

La variété F eſt la moins commune de toutes celles que préſente cette eſpèce. Sa coquille ne diffère que par la couleur, de celles déjà décrites; elle offre une belle teinte citron ſur toute ſa ſuperficie, ſans aucun mélange de blanc, ou d'aucune autre couleur. Sa baſe eſt ſtriée tranſverſalement & muriquée, ce qui convient auſſi à toutes les autres variétés de la même eſpèce, mais qui y eſt ſouvent moins ſenſible que dans celle-ci. Elle vit dans l'Océan Amériquain.

4. CONE damier.

Conus marmoreus; LINN.

Conus, teſta oblonga coronata nigra, albo maculata, ſpira canaliculata obtuſa; MUS. HWASS, *ſpec. 4. variet. A.*

A — *Teſta nigra, maculis trigono-ovatis albis.*

Cochlea cylindroides nigra maculis albis; MUS. OLEAR. *tab.* 31, *fig.* 2.

Rhombus cylindro-pyramidalis reticulatus, clavicula nodoſa; LISTER, *ſynopſ. tab.* 787, *fig.* 39.

Cylindrus indicus & raro repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim celatur aurea lineola circumdatis, in baſi perfecte complanatus; BONANNI, *recreat. claſſ.* 5a. *pag.* 128, *fig.* 123, — *ejuſd.* MUS. KIRCH, *pag.* 456, *num.* 123.

Voluta marmorata; RUMPH. *theſ. tab.* 32, *fig. N.*

Cornet dit le vrai tigre, dont le fond eſt rouge tacheté de blanc, &c. D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 281, *pl.* 15, *fig. O.*

Trochus luzonum, albis maculis, nigro reticulato textus; PETIVER. *gazophyl. tab.* 47, *fig.* 11.

Cochlea conoïda umbonata, tenuiter ſtriata, baſi aliquantulum nodoſa, candida, colore ex piceo nigro vel ex pullo luteo reticulata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 22. *fig. D.*

Rudis atque craſſa voluta, lineis lateralibus inæqualibus ſepta, ex ſaturate fuſco perfundata, maculis albis inæqualibus varia figura angulatis, quadratis, ſubrotundis diſtincta; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 133, *tab.* 46, *fig.* 1, — 4. 13, — 19. & *tab.* 47, *fig.* 1.

Voluta leucomelas; REGENFUSS. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 5, *fig.* 53.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 15, *fig.* 2.

Conus marmoreus; *teſta conica fuſca, maculis ovatis albis, ſpiræ anfractibus canaliculatis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1165, *num.* 290, *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 550, *num.* 151.

Conus

Conus baſi coronata plana, nigreſcens, maculis cordiformibus albis filo aurantio cinctis decoratus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 329, *tab.* 62, *fig.* 685.

Le damier ordinaire, à clavicule médiocrement élevée, feſtonnée ſur les pas des orbes, à robe entièrement couverte de marbrures d'un noir foncé, laiſſant entre elles des taches blanches, irrégulières du fond; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 439, *pl.* 14, *fig. E* 4.

Marmer-hoorntje, of ring-hoorntje, en harts-hoorntje; par les Hollandois.

Das herzhorn, oder marmorhorn; par les Allemands.

Le tigre, le léopard, ou le damier ordinaire; par les François.

B — *Teſta nigra, maculis albis granulata*; MUS. HWASS. *ſpec.* 4, *variet. B. teſta rara.*

VALENTIN, *univ. fig.* 25.

Le damier ſablé à clavicule couronnée; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 439.

Le damier ſablé; par les François.

C — *Teſta nigricante, maculis albo-roſeis quaſi zonata*; MUS. HWASS. *ſpec.* 4, *variet. C. teſta non vulgaris.*

RUMPH. *theſ. tab.* 32, *num.* 1.

Conus baſeos muricatæ, quæ voluta marmorata faſciata, baſi obtuſa hiulca, duabus plagis faſciarum inſtar obſcuratis maculis majoribus; KLEIN, *oſtracol. pag.* 71, *variet.* 1, *litt. c.*

Rhombi cylindrici pyramidales, reticulati, clavicula nodoſa, minores, obſcure fuſci, albis maculis in latas veluti faſcias diſpoſitis diſtincti, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 5, 6.

Harts-hoorn met banden; par les Hollandois.

Le damier noir à zônes; par les François.

D — *Teſta atro-fuſca, albo maculata, lineis albis & nigricantibus contiguis faſciata.*

Conus marmoreus faſciatus, teſta conica, atro fuſca, maculis cordiformibus concatenatis exornata, faſciis tranſverſis quatuor albis & tribus nigricantibus cincta, ſpira fere truncata anfractibus canaliculatis, nodoſis, coronatis; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 21, *tab.* 138, *fig.* 1279.

Die bandirte herſtute; par les Allemands.

Le damier noir faſcié; par les François.

E — *Teſta nigra, maculis longitudinalibus albis ſub faſciata, ſpira obſolete coronata.*

F — *Teſta flavicante, albo maculata.*

Cornet rare nommé le tigre jaune, par rapport à ſes taches blanches ſur un fond jaune; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 281, *pl.* 15, *fig. M.*

Rhombus cyl. pyramidalis reticulatus, clavicula nodoſa flavus, teſta ex citrino flavo perfunduta maculas monſtrat albas, quaſi ſubtus tranſparentes, corda veluti animantium minorum referentes, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 2, 3.

Voluta marmorea caſtanei coloris, & eadem aurantia; KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 1, *tab.* 15, *fig.* 2, *& ejuſd. tom.* 4, *tab.* 17, *fig.* 1.

Conus rufus varietas antecedentis; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 332, *tab.* 62, *fig.* 686.

Le damier jaune couronné, à clavicule élevée, à chainettes orangées ou citron vif, laiſſant des taches blanches du fond, triangulaires ou cordiformes; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 440.

Donkeroſſe ſchoone harthoorn; par les Hollandois.

Die rothe herztute; par les Allemands.

Le damier jaune ou le léopard; par les François.

DESCRIPTION. Peu de coquilles fourniſſent autant de variétés que celle-ci, & d'auſſi difficiles à diſtinguer entre elles, à cauſe des tranſitions preſque inſenſibles qui les joignent réciproquement, & les font rentrer inſenſiblement les unes dans les autres. Je me ſuis borné pour cette raiſon à mentionner ici les ſix variétés principales de cette coquille, qui ont été décrites par les Auteurs, à l'exception de celle marquée E, dont je ne connois encore ni deſcription ni figure.

La coquille de la variété A que l'on nomme le damier ordinaire, parce qu'elle eſt la plus commune de toutes, eſt conique oblongue, peſante, & parſemée de taches trigones blanches ſur un fond noir plus ou moins foncé; elle eſt ordinairement longue de trois pouces & large de vingt lignes au haut de ſon tour extérieur; on en trouve quelquefois d'une proportion plus forte, mais celles-ci ſont moins communes, & il eſt ſur tout difficile d'en rencontrer avec leur ſpire entière & non corrodée. Sa ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes peu ſaillantes, excepté vers ſa baſe, où les ſillons qui les ſéparent ont plus de profondeur, & d'autres longitudinales moins

apparentes qui réſultent de ſes accroiſſemens ſucceſſifs.

Son ouverture a trois lignes de largeur, depuis ſon extrémité ſuperieure juſqu'au milieu, d'où elle parvient juſqu'à quatre lignes & demie en s'élargiſſant inſenſiblement juſqu'au bas. Sa lèvre droite eſt mince ſur le bord & très finement ridée à l'intérieur, ſur des coquilles les mieux conſervées, & ſon extrémité ſupérieure eſt ſéparée du ſecond du tour, par une échancrure profonde & légèrement oblique. Sa baſe eſt ſimple, très foiblement arquée vers le dos, & jamais échancrée. Le fond de l'ouverture eſt blanc & quelquefois mêlé d'une légère teinte roſé. Sa ſpire eſt obtuſe & compoſée de onze ou douze tours, dont la ſuperficie eſt canaliculée, liſſe, & ſouvent couronnée de tubercules, qui ne ſont pas également ſenſibles ſur tous les tours de la ſpire, ni ſur tous les individus de la même variété. Très-ſouvent les tours extérieurs en ſont privés, & on ne les apperçoit bien diſtinctement que ſur ceux qui approchent du ſommet, où ils forment autant de feſtons émouſſés & comprimés, leſquels manquent en totalité ſur les coquilles roulées.

Le fond de ſa couleur eſt tantôt noir, & tantôt d'un brun tirant ſur le cramoiſi; il eſt parſemé de taches blanches de figure trigone, dont la largeur ſurpaſſe quelquefois la longueur, ou en eſt ſurpaſſée ſur d'autres individus. Quelquefois ces taches ſont inégales entre elles & mêlées d'autres petites ſemblables à des points, mais dans tous les cas elles recouvrent toute l'étendue de la ſpire, avec cette ſeule différence que le blanc y domine, au lieu que c'eſt le noir qui occupe la plus grande partie du tour extérieur.

Ce beau *cône* n'eſt point rare quoique des mers des Indes orientales; on le trouve aux iſles Moluques, ſur la côte de Malabar, aux iſles de France & de Madagaſcar, & à nombre d'autres endroits.

La variété B eſt rare; ſa coquille diffère de la précédente, ſeulement par la petiteſſe des taches blanches dont elle eſt parſemée ſur un fond noir, ce qui lui a fait donner le nom de *damier ſablé*.

La coquille de la variété C devient quelquefois très-grande; on en connoît de quatre pouces & demi de longueur ſur une largeur de deux pouces cinq lignes; elle eſt aſſez ordinairement un peu rétrecie vers le milieu du tour extérieur, & ſon fond qui eſt noirâtre eſt parſemé de taches trigones, blanches mêlées d'une teinte roſe: ces taches ſont diſtribuées de manière, qu'à raiſon de leur grandeur, elles forment trois zônes diſtinctes dont les intervalles ſont remplies par des taches de la même nature que les autres, mais ſeulement plus petites. Son ouverture & ſa ſpire ne diffèrent pas eſſentiellement de celles de la variété A, & cette dernière offre les mêmes couleurs que le corps de la coquille.

La variété D dont M. Chemnits a donné la deſcription dans la conchyliologie de Martini, n'offre de remarquable, qu'une faſcie ſituée au tiers ſupérieur de la coquille, laquelle eſt compoſée de quatre lignes blanches, & de trois noirâtres entremêlées les unes avec les autres, contigües & interrompues par les taches blanches, dont ſon fond noirâtre eſt parſemé. Je connois d'autres coquilles de cette même variété, où cette faſcie conſiſte en une ſeule couleur blanchâtre ou fauve, & d'autres enfin où on n'apperçoit qu'une ſeule ligne circulaire, jaunâtre.

La coquille de la variété E que je poſsède, a deux pouces ſix lignes de longueur & un pouce ſix lignes de largeur. Sa ſpire eſt ſi peu élevée que quoique très-entière, elle n'a que deux lignes & demie de hauteur; elle convient par le reſte de ſa figure avec les variétes précedentes, & n'en diffère eſſentiellement que par un rang de taches longitudinales blanches, qui occupe la partie moyenne de ſon tour extérieur; ces taches ont une longueur de ſix à onze lignes, ſur une largeur de trois lignes, & ſont arrondies aux deux bouts; le reſte de ſa ſuperficie eſt d'un noir luſtré & parſemé de taches inégales ovoïdes ou irrégulières, blanches; il eſt vraiſemblable que cette variété du *cône damier* n'a pas été inconnue à M. Favanne, & qu'il en parle à l'article du *damier ordinaire*, conchyl. tom. 2, pag. 540, lorſqu'il dit que quelquefois les taches noires ſe réuniſſent pluſieurs enſemble pour former ſur cette coquille des eſpèces de bandes longitudinales déchiquetées dans un de leurs bords, & laiſſant entre elles de grandes taches (blanches) ou traînées longitudinales du fond.

La couleur de la coquille F n'eſt peut-être pas due à la nature, car on aſſure que le noir des coquilles des précédentes variétés devient rougeâtre, pourpre ou cramoiſi par le moyen des acides, & qu'on leur donne une belle teinte jaune fauve ou orangée, en les tenant pendant quelque temps ſous les cendres chaudes ou dans un bain de ſable d'une chaleur modérée: comme ce dernier fait nous a été confirmé par une perſonne qui mérite toute notre confiance, nous n'oſons pas trop compter ſur la variété F, dont la coquille n'offre d'autre différence de celles déjà décrites, que celle de ſa couleur, qui eſt ou jaune ou orangée, & que nous venons de voir pouvoir lui être procurée par le moyen de l'art. Cependant comme il n'eſt pas encore démontré que cette couleur ne puiſſe auſſi lui être naturelle, nous avons cru devoir en faire mention, ne fût-ce que pour fournir l'occaſion d'une obſervation facile à ceux qui vivent dans les contrées où ces coquillages ſe trouvent. Toutes ces coquilles reconnoiſſent la même patrie, & c'eſt principalement

aux iſles Moluques qu'on les trouve plus abondamment.

5. Cone de Banda.

Conus Bandanus ; Hwass.

Conus, teſta conica coronata nigricante, maculis parvis albis trigono-cordatis, roſeo & cæruleo tinctis, ſpira depreſſa coronata ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 5, *teſta non vulgaris.*

Voluta conoïdea, cordiformibus maculis diſtincta, rubra ; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 152, *tab.* 55, *fig.* 2, 3 ?

Knorr, *vergnugen der augen, tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 4.

Favanne, *catal. de la tour, fig.* 521.

Le damier roſe ; par les François.

Description. Le *cône de Banda* eſt auſſi voiſin du *cône damier*, que le *cône de Nicobar* l'eſt du *cône eſplandian*, & il n'en eſt peut-être qu'une variété très-remarquable. Cette coquille a chez M. Hwass deux pouces dix lignes de long & un pouce huit lignes de large ; elle eſt médiocrement épaiſſe, & un peu moins allongée proportionnellement que le *cône damier*. Sa ſuperficie eſt liſſe, excepté près de ſa baſe qui eſt ſillonnée tranſverſalement, mais jamais tuberculeuſe. Son ouverture n'offre pas de différence ſenſible. Sa ſpire eſt obtuſe & couronnée de tubercules bien prononcés ſur tous ſes tours, & également eſpacés écartés entre eux.

Le fond noirâtre de ſa coquille offre la même couleur que celui du *cône damier*, variété A, avec cette différence que les taches dont elle eſt parſemée ſont beaucoup plus petites & plus nombreuſes, que leur teinte au lieu d'être blanche, eſt mêlée d'une nuance roſe, & de légères nébuloſités bleuâtres, & enfin en ce que ces taches ordinairement trigones, ſont ſouvent réunies pluſieurs enſemble, de manière à former par leur jonction des taches un peu plus longues que larges, & déchiquetées ſur un de leurs bords. Sa ſpire eſt marbrée comme le corps de la coquille, mais il eſt bon d'obſerver que le noir y domine ſur le blanc. Le nom que cette coquille porte lui vient de l'iſle de Banda, l'une des Moluques, d'où elle nous a été apportée juſqu'ici par les Hollandois.

La figure de Seba que je cite pour cette eſpèce, repréſente ſi fidèlement le corps de cette coquille, qu'il ne me reſteroit aucun doute ſur l'exactitude de ſa citation, ſi la ſpire n'y étoit repréſentée ſans tubercules ; cependant comme il eſt arrivé ſouvent à cet Auteur de négliger cette partie eſſentielle des *cônes* dans des cas ſemblables à celui-ci, j'ai cru ne devoir pas être arrêté par une différence, qui dans tout autre ouvrage que celui-là ſeroit un motif ſuffiſant d'excluſion.

6. Cone nocturne.

Conus nocturnus ; Hwass.

Conus, teſta conica coronata nigricante, maculis albis cordiformibus connatis, faſciatim digeſtis, ſpira obtuſa, baſi granulata ; Mus. Hwass. *ſpec.* 6, *variet. A, teſta non vulgaris.*

A — Valentyn, *vehr. fig.* 10 & *fig.* 44.

Cylindrus pyramidalis faſciatus, hujuſce ſpeciei princeps quam rariſſimus & prorſus ſingularis, curioſis vocatus prothalaſſiarchus in hoc genere, &c. Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 134, *tab.* 46, *fig.* 5, 6.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 3, *fig.* 26.

Conus marmoreus ; varietas minor nitida, maculis albis in faſcias ſparſis ; Linn. *muſ. lud. ulr. pag.* 550, *num.* 152.

Conus baſeos muricatæ, planiuſculæ, nigerrimus, rarioribus maculis cordatis albis faſciatus & pennatus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 333, *tab.* 62, *fig.* 687, 688.

Le damier grenu à bandes, à clavicule élevée & couronnée ; outre ſes cordelettes boutonnées, il offre ſur un fond blanc nué de couleur de chair, deux larges zônes d'un violet noir, & trois bandes circulaires en chaînettes de la même couleur ; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 440, *pl.* 14, *fig. E* 3, *mauvaiſe.*

De roſſe ſchout by nagt ; par les Hollandois.

Der ſchout bey nacht ; par les Allemands.

Le damier à bandes, le chef d'eſcadre ; par les François.

B — *Teſta oblonga nigricante, maculis albis faſciata, ſpira concavo-obtuſa apice prominula* ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 6, *variet. B, teſta non vulgaris.*

Cylindrus pyramidalis faſciatus, curioſis vocatus prothalaſſiarchus cum præcedenti diſcrepans quod maculæ albæ in poſteriore plures & denſiores inter ſe conglomeratæ ſint ; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 134, *tab.* 46, *fig.* 7 — 12.

Le faux damier à bandes, à clavicule couronnée, & à chaînettes d'un noir foncé diſtribuées comme en deux zônes ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 440.

Le faux damier à bandes ; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône nocturne*, ſur une longueur de deux pouces ſix lignes, n'a qu'un pouce trois lignes de largeur, ce qui rend ſa coquille plus effilée que celle du *cône damier*, à laquelle cependant elle reſſemble le plus. Elle a auſſi un peu moins d'épaiſſeur, & ſa ſuperficie qui eſt très-luiſante eſt garnie de douze à quatorze rangs de petits grains, diſtribués ſur les deux tiers inférieurs de ſa hauteur.

Son ouverture eſt un peu plus rétrécie vers le bas que celle du *cône damier*; elle eſt de même échancrée à ſon extrémité ſupérieure, & légèrement recourbée à ſa baſe. Sa lèvre droite eſt mince, tranchante, & colorée ſur le bord des mêmes taches de l'extérieur; le dedans de l'ouverture eſt blanc.

Sa ſpire eſt obtuſe & compoſée de douze tours, dont la ſuperficie eſt ſtriée circulairement & preſque point concave. Les tubercules dont elle eſt couronnée ſont ſaillants, pointus, & diſtribués ſur toute leur étendue; le ſommet de la ſpire eſt ordinairement uſé.

Une couleur noirâtre, tirant plus ſur le rouge que celle du *cône damier*, occupe la ſuperficie de ſon tour extérieur, à l'exception de trois rangs de taches blanches cordées, réunies les unes aux autres par des filets bruns, qui donnent la circonſcription de chacune d'elles. Les ſéries de ces taches, formant des faſcies irrégulières, ſont diſpoſées, l'une au ſommet du corps de la coquille, l'autre un peu plus bas que ſon milieu, & la troiſième à ſa baſe. Sa ſpire n'a preſque point de taches noirâtres; elle eſt blanche & légèrement veinée de brun.

La coquille de la variété B reſſemble, quant au volume, à celle de la variété A; elle en diffère par les notes ſuivantes Sa ſpire eſt un peu plus applatie, & les tours de ſpirale dont elle eſt compoſée ſont plus profondément canaliculés; les faſcies dont elle eſt ornée ſont compoſées de taches très-diſtinctes & un peu plus écartées les unes des autres qu'elles ne ſont dans la précédente, où elles ne ſont diſtinguées à leur contact que par de ſimples filets bruns. Enfin ſa ſpire eſt un peu plus chargée de noir que dans la première.

L'une & l'autre de ces coquilles reconnoît la même patrie; on les trouve dans l'Océan Aſiatique, principalement aux Moluques. Elles ne ſont pas communes.

7. CONE de Nicobar.

Conus Nicobaricus; HWASS.

Conus, teſta conica coronata nigricante, faſciata maculis numeroſis albis furvo incluſis, ſpira canaliculata depreſſa mucronata, fauce interiore lutea; Muſ. HWASS. *ſpec.* 7.

Societas cordium, teſta conica, maculis numeroſiſſimis cordiformibus albis & ferrugineis marginatis quaſi ſupertexta, ex nigro varieguta & tranſverſim faſciata, ſpira truncata canaliculata mucronata, ſeu nodis coronata, antice prominulo; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 32, *tab.* 139, *fig.* 1292.

Die geſellſchaft der herzen; par les Allemands.

Le damier à réſeaux; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une ſi grande analogie avec celle de l'eſpèce ſuivante, qu'il me paroît vraiſemblable qu'elle n'en eſt qu'une variété, malgré quelques légères différences qu'elle préſente, & que l'on retrouve auſſi ſur d'autres coquilles, qui n'en ſont pas plus regardées pour cela comme des eſpèces ſeparées.

La coquille du cabinet de M. HWASS eſt longue de deux pouces quatre lignes & large de ſeize lignes. Sa forme eſt conique, ſa ſuperficie liſſe & ſtriée vers la baſe. Son ouverture ne diffère point par ſa coupe & ſa proportion de celle du *cône eſplandian*, & le ſeul caractère qui l'en diſtingue, conſiſte dans une couleur jaune qu'elle préſente dans ſa cavité. Sa ſpire eſt auſſi un peu moins élevée, ou plutôt elle eſt légèrement applatie ſur toute ſa circonférence & mucroneé au centre. Les tubercules dont elle eſt couronnée ne diffèrent pas eſſentiellement de ceux du *cône eſplandian*, on remarque ſeulement qu'ils ſont un peu moins écartés entre eux.

Le fond blanc de cette coquille eſt orné d'un réſeau brun, formant des mailles trigones ou carrées, inégales & entremêlées de petites taches triangulaires d'un brun noirâtre, qui la recouvre en totalité. On y voit encore deux larges faſcies d'un brun noirâtre, qui étant elles-mêmes interrompues par des taches blanches triangulaires du fond, diviſent la ſuperficie du tour extérieur en trois portions à peu-près égales.

La couleur de la ſpire eſt la même que celle du reſte de la coquille, à cela près qu'elle préſente une petite tache oblique, d'un brun noirâtre, ſur la face extérieure de chaque tubercule, c'eſt-à-dire ſur celle qui eſt tournée vers l'ouverture. Cette coquille n'eſt point commune; on l'apporte des grandes Indes.

8. CONE eſplandian.

Conus araneoſus; HWASS.

Conus, teſta conica coronata albida furvo faſciata, filis fuſcis araneoſis reticulata ſpira concavo obtuſa mucronata; Muſ. HWASS. *ſpec.* 8, *variet A, teſta non vulgaris.*

A — *L'eſplandian nommé par les Hollandois la toile d'araignée*, &c. D'ARGENVILLE, *conchyl. apend. pl.* 1, *fig. T.*

KNORR, *vergnugen der augen*, *tom.* 6, *pag.* 10, *tab.* 4, *fig.* 4.

Très-gros cornet rare blanc, bariolé de petites lignes fauves ſe joignant de diverſes manières en forme de fils de toile d'araignée, à deux zones de taches de marron foncé, &c. DAVILA, *catal. ſyſt. pag.* 248, *num.* 506 — 510.

Conus baſeos muricata planiuſcula, aranearum quaſi tela picturis fuſcis repræſentans; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 319, *tab.* 61, *fig.* 676.

L'eſplandian ou la toile d'araignée de forme plus renflée, & dont les traits fins, violets ou marron brun ſur un fond blanchâtre, imitent les fils d'une toile d'araignée, a deux grandes faſcies de taches brunes; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 436, *pl.* 17, *fig. P.*

Die ſpinnewebſtute; par les Allemands.

L'eſplandian; par les François.

B — *Teſta retibus nigricantibus notata, zonis duabus obſcurioribus*; Muſ. HWASS. *ſpec* 8, *variet. B, teſta rara.*

Conus peplum; *teſta conica, lineis ferrugineis nigricantibus in fundo albo denſiſſime & ſubtiliſſime reticulata, duabus faſciis latis obſcurioribus circumdata, ſpira exſerta nodaſo-coronata*; MARTINI. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 89, *tab.* 144, *fig. C, D.*

Der traverſchleier; par les Allemands.

L'eſplandian en deuil; par les François.

DESCRIPTION. Preſque tous les Auteurs ſe ſont accordés à comparer le réſeau délicat dont cette coquille eſt ornée, à celui des toiles d'araignée, mais cette comparaiſon qui eſt bonne tout au plus pour exprimer la fineſſe des lignes colorées qu'on y remarque, eſt fauſſe ſi on conſidère leur direction, & la figure des mailles qui réſultent de leur réunion.

La variété A qui eſt la moins rare des deux, a quelquefois, ſuivant M. Favanne, juſqu'à deux pouces dix lignes de long ſur un pouce huit lignes de large. La coquille du cabinet de M. Hwass, qui eſt à la vérité d'une grandeur énorme pour cette eſpèce, eſt longue de trois pouces ſix lignes, & large de deux pouces. Sa ſuperficie eſt liſſe ſur près des deux tiers ſupérieurs, & marquée de ſtries tranſverſes ſur ſa portion inférieure. Sa baſe eſt ſimple & très-légèrement arquée vers le dos.

Son ouverture ne diffère preſque point de celle du *cône nocturne*, étant de fort peu plus large à ſa baſe qu'à ſon extrémité ſupérieure; elle eſt blanche intérieurement, & quelquefois nuée de couleur de chair, vers le bord tranchant de ſa lèvre droite. L'échancrure de ſon extrémité ſupérieure eſt bien prononcée, & le bas de ſa columelle qui eſt arrondi préſente une ride oblique qui tourne dans l'intérieur.

Sa ſpire eſt large, obtuſe & médiocrement élevée. On y compte juſqu'à quatorze tours de ſpirale dont la ſuperficie eſt liſſe, légèrement concave, & bordée de tubercules bien exprimés, qui ne manquent jamais que ſur les tours les plus rapprochés du ſommet. La ſuture qui les ſépare eſt fine, onduleuſe, & ſemblable à une ſtrie. Le réſeau dont cette coquille eſt ornée, eſt ordinairement brun plus ou moins foncé ſur un fond blanchâtre; il eſt plus fin que celui que l'on pourroit tracer avec une épingle, & les mailles trigones qui en réſultent ſont ſéparées les unes des autres par d'autres mailles plus petites & plus nombreuſes que les premières. Outre ce réſeau, cette coquille eſt encore ornée de deux faſcies compoſées de taches brunes, également écartées, & quelquefois d'une troiſième ſituée au haut de la coquille, qui lorſqu'elle exiſte, a moins de largeur & d'intenſité que les premières. Ces taches, quoique alignées, ſont entrecoupées par le réſeau du fond, & ſouvent picotées de fauve. Sa ſpire eſt réticulée comme le corps de la coquille.

La variété B eſt plus rare que la précédente; elle n'en diffère que par la couleur de ſon réſeau qui eſt noirâtre ſur un fond blanc, & par celle de ſes faſcies qui eſt également foncée. On les apporte l'une & l'autre des grandes Indes, & ſurtout des iſles Moluques.

9. CONE zonal.

Conus zonatus; HWASS.

Conus teſta conica coronata, violaceo-caſia, teſſullis albis alternatim zonata, filis tranſverſis croceis parallelis, ſpira plano-obtuſa truncata; Muſ. HWASS. *ſpec.* 9, *teſta rara.*

Le damier impérial, cornet des plus rares, liſſe, à clavicule médiocrement élevée, à pas des orbes couronnés & à robe blanche tachée de brun mêlée de violet, avec deux zônes de la même couleur, & un grand nombre de filets circulaires orangé vif ou foncé; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 438, *pl.* 14, *fig. E* 1, *figure mauvaiſe.*

Murus lapideus, quaſi ex lapidibus coctis ſeu latericibus extructus, teſta conica ſolida lævi, faſciis latis obſcure caſiis & albis alternis faſciata, filis aurantiis ſeu flavido-rubris numeroſiſſimis tranſverſis parallelis ex caruleo interſectis & articulatis cincta, ſpira truncata planiuſcula obtuſa, baſi vix emarginata; MARTINI, *conchyl.*

tom. 10, *pag.* 28, 29, *tab.* 139, *fig.* 1286 — 1288.

Das maverwerk; par les Allemands.

Le damier impérial; par les François.

DESCRIPTION. Cette ſuperbe & rare coquille a une forme approchante de celle du *cône damier*, elle a cependant un peu moins d'épaiſſeur, & ſa ſuperficie eſt des plus liſſes: on remarque auſſi que ſa baſe n'eſt point du tout arquée, & que ſa ſpire qui a dix tours très-étroits, légèrement concaves, & couronnés ſur toute leur étendue, eſt applatie à ſa circonférence & médiocrement élevée au centre. Sa longueur étant de deux pouces une ligne, elle n'a qu'un pouce deux lignes de largeur, & une ouverture ſemblable à celle du *cône damier*. Ce par quoi elle s'en diſtingue le plus, c'eſt par les couleurs dont ſa ſuperficie eſt ornée. Sur un fond violet foncé tirant ſur le verdâtre, ſont diſtribués trente-quatre ou trente-ſix filets tranſverſes, légèrement onduleux, couleur de ſafran ou de ſouci foncé, & quatre faſcies compoſées de pluſieurs rangs de taches carrées blanches, diſpoſées en quinconce, avec d'autres taches violettes du fond d'une égale grandeur; ces taches ſont alignées entre les fils couleur de ſafran, & y ſont placées comme des notes de muſique; chacune de ces faſcies en contient quatre ou cinq rangs, mais celle qui borde le ſommet du tour extérieur en eſt ordinairement la plus étroite & par conſéquent la moins garnie: elles ſont diſpoſées, l'une au haut de la coquille, l'autre à ſa baſe, & les deux intermédiaires dont l'inférieure eſt la plus large, à une diſtance à peu-près égale entre elles & les premières. Une teinte noirâtre occupe le bas de l'ouverture, & ſe prolonge à l'intérieur ſur le bord de la lèvre droite; le fond de ſa cavité eſt blanc.

Le *cône zonal* eſt de l'Océan Aſiatique; il eſt rare, & n'a été encore figuré d'une manière reconnoiſſable, que dans la conchyliologie de Martini, où on en voit une variété, qui ne differe de celle dont je donne la deſcription, que par la largeur de ſes faſcies qui eſt un peu plus grande que dans la première, & par ſa ſpire dont les tubercules ſont plus rares & moins bien prononcés.

10. CONE impérial.

Conus imperialis; LINN.

Conus, teſta conica coronata albida, faſciis olivaceis (aut flavis), cingulis linearibus albo fuſcoque articulatis, ſpira obtuſa depreſſa; Muſ. HWASS. *ſpec.* 10, *variet. A.*

A — *Rhombus cyl. pyramidalis, lineis interſectis ex ruſo albogne circumpictus, clavicula muricata plana*; LISTER, *ſynopſ. tab.* 766; *fig.* 15.

La vraie couronne impériale; elle a deux zônes fauves rayées de noir & de blanc, ſa tête qui eſt très-plate & chargée de tubercules, forme une eſpèce de couronne qui lui a donné ſon nom; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 280, *pl.* 15, *fig. F.*

Conus voluta baſeos muricatæ, coronata, teſta alba, labio paululum diducto, faſciis duabus latis luteis nigro & albo maculatis, baſi lata denticulata & maculoſa; KLEIN, *oſtracol. pag.* 71, *num.* 4, *tab.* 4, *fig.* 84.

Cochlea conoïdea, baſi plana & inſigniter coronata, candidiſſima, ex luteo, punctata maculata & faſciata, lineis interruptis pullis nigricantibus circumſcripta, roſtro obſcuro & violaceo; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 22, *fig. A.*

Rhombus cylindro-pyramidalis minor, apice obtuſiore, pauciſque per gyros dentibus præditus, binis latioribus faſciis, oblongiſque ſtriis tenuibus in ambitu exornatus; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 21.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 4.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 2, *tab.* 11, *fig.* 2.

Conus imperialis; *teſta albida, faſciis longitudinalibus lividis cingulisque linearibus albo fuſcoque articulatis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1165, *num.* 291, — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 550, *num.* 152.

Conus baſeos muricatæ planæ, corona imperialis primi ordinis dictus, ex albo & aurantio nebulatus funiculis interceptis circumdatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 335, *tab.* 62, *fig.* 690, 691.

Conus imperialis; *teſta conica alba coronata, faſciis ochraceis, lineiſque articulatis, tranſverſis*; VON BORN, *ind. teſtac. muſ. vindob. pag.* 125, — *ejuſd. teſtac. muſ. pag.* 147.

Gebande kroon-toot; par les Hollandois.

Die krontute, die keichskrone; par les Allemands.

Crown-ſtamper; par les Anglois.

La couronne impériale; par les François.

B — *Spira elevata*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 10; *variet. B.*

Voluta coronata; RUMPH. *tab.* 34, *fig. H*; PETIVER, *aquatil. amboin. tab.* 7, *fig.* 6.

Rhombi coronales ex indiis orientalibus quam pulcherrimi atque ex cylindrorum genere ſane præſ-

tantiſſimi, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 18 — 20.

La couronne impériale à clavicule élevée, a deux zones orangé foncé, flambées irrégulièrement de fauve & de verdâtre, a un grand nombre de ſuites circulaires de gros points bruns, &c. FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 437.

La couronne impériale à clavicule élevée; par les François.

C — *Teſta faſciata lineis interruptis*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 10, *variet.* C.

Une magnifique couronne impériale très-vive en couleur, à bandes tachetées de lignes briſées ou de lizerés interrompus de diſtance en diſtance, ce qui eſt peu commun; FAVANNE, *catal. de la Tour*, *pl.* 3, *fig.* 537.

La couronne impériale à lignes briſées; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône impérial* eſt une des plus belles coquilles de ſon genre, & on ne doit pas être étonné que dans le temps où elle étoit moins commune qu'elle l'eſt aujourd'hui, elle aye été vendue à des prix que l'on auroit maintenant de la peine à ſe perſuader.

La coquille de la variété A atteint quelquefois juſqu'à trois pouces quatre lignes de longueur ſur une largeur de deux pouces; car telle eſt la proportion de celle du cabinet de M. HWASS, dont je donne la deſcription. Elle a plus ordinairement deux pouces & demi de longueur & ſeize lignes de large. Sa figure eſt celle d'un cône renverſé, dont le ſommet eſt plat & la baſe droite, & ſans cette légère inflexion vers le bas qu'on remarque dans le *cône damier*. La ſuperficie de ſon tour extérieur eſt liſſe, luiſante, & on y diſtingue par fois quelques ſillons longitudinaux, & des ſtries circulaires très-fines qui en occupent preſque les deux tiers ſupérieurs. Le bas de la coquille eſt au contraire toujours garni de ſtries circulaires beaucoup plus ſaillantes que les premières, & même quelquefois légèrement granuleuſes.

Son ouverture qui occupe toute la longueur de la coquille, offre preſque par-tout la même largeur, excepté vers ſon milieu, où elle eſt un peu rétrecie par une légère dépreſſion de la lèvre droite, & a ſon extrémité inférieure où elle s'élargit tout au plus d'une ligne. Elle eſt terminée du côté de la ſpire par une échancrure oblique aſſez profonde, & à ſa baſe par une tache livide ou brune, laquelle ſe prolonge ſur le bord interne de ſa lèvre droite, ou qui y eſt remplacée par de petites mouchetures fauves ou brunes, analogues à celles de l'extérieur. Le reſte du fond de l'ouverture eſt blanc.

Sa ſpire n'a qu'une légère ſaillie au centre; elle eſt applatie & même quelquefois légèrement concave ſur ſa circonférence, & compoſée de dix ou douze tours de ſpirale, dont les ſutures forment une ſtrie ſinueuſe, bien prononcée. Les tubercules dont leur bord extérieur eſt couronné, ſont ſaillants pointus ſur les deux derniers tours, & preſque applatis, quoique cependant bien marqués ſur ceux qui ſont plus voiſins du ſommet. Celui-ci eſt ſaillant, mais il offre un enfoncement lenticulaire accompagné d'un petit bouton au centre.

Les couleurs dont la variété A eſt ornée ſont d'abord ſur un fond blanc, deux faſcies olivâtres, fauves, ou même orangées, quelquefois accompagnées de flammes longitudinales olivâtres, nébuleuſes, ou diſtinctes. Ces faſcies ſont elles-mêmes chargées, ainſi que le reſte du tour extérieur, de lignes circulaires brunes, qui ſont ordinairement interrompues par des mouchetures blanches, & en grande partie entières ou rarement articulées ſur les parties colorées. Enfin ces lignes circulaires ne forment que des ſéries de points bruns plus ou moins foncés, ou des parties de lignes ſur les intervalles des faſcies, dont la teinte & la proportion ſont infiniment variables. Il ſeroit preſque impoſſible de décrire toutes les variations que ces couleurs éprouvent ſur les différens individus de cette coquille, ſoit dans leurs nuances, ſoit dans leur arrangement; je ne dois preſenter ici que leurs notes principales les plus conſtantes, & je mets dans ce nombre quatre ou cinq lignes plus régulières que les autres, & preſque également articulées de blanc & de brun foncé, qui occupent preſque toujours le bas de ſon tour extérieur, & que l'on retrouve de même ſur les variétés ſuivantes. Sa ſpire eſt en grande partie blanche, & réticulée & pointillée de fauve & d'orangé.

La coquille de la variété B diffère de la précédente, en ce qu'elle eſt un peu plus effilée, en ce que ſa ſpire eſt élevée en angle obtus, & même que ſon ouverture eſt un peu plus rétrecie; elle en diffère auſſi par la couleur de ſes faſcies qui eſt d'un fauve verdâtre, & par ſes lignes circulaires d'un brun foncé tirant ſur le noirâtre, qui ſont articulées de blanc, tant ſur les faſcies que ſur leurs intervalles, mais qui s'y préſentent dans un ſens inverſe, de manière que ſur le fond de la coquille, les portions noirâtres des lignes circulaires, en compoſent la plus petite partie, & qu'elles en fourniſſent la plus grande ſur les faſcies. Enfin on obſerve la même régularité, ſur les lignes articulées de ſa baſe, que ſur celles de la variété A, la même couleur remontre au bas de l'ouverture, & cette ſeule différence

qu'elle a des taches brunes sur sa spire, au lieu des taches fauves dont la première est marquée.

La variété C est distinguée des précédentes, par la hauteur de sa spire qui est moyenne entre celle de la variété A & celle de la variété B, & surtout par les lignes noirâtres des fascies qui sont plus nombreuses, plus régulières que dans celles déjà décrites, & aussi plus souvent interrompues: elle leur ressemble d'ailleurs par tous les autres caractères. On pêche cette coquille sur les rivages des Isles Moluques, & même quelquefois à l'Isle-de-France.

11. CONE maure.

Conus fuscatus ; BORN.

Conus, testa conica coronata, furvo-virescente, albo-maculata, lineis transversis nigris interruptis, spira obtusa ; Mus. HWASS. *spec.* 11, *variet. A.*

A — VALENTYN, *abhandl. tab.* 3, *fig.* 26.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 3. *fig.* 35.

La couronne impériale chinoise à clavicule convexe & tuberculeuse, à robe blanche tachetée, marbrée comme par zones de brun rougeâtre & d'olivâtre foncé ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 437, *pl.* 14, *fig. A*, 4.

La couronne impériale maure, par les François.

B — *Testa virideſcente, cingulis furvo alboque punctatim articulatis* ; Mus. HWASS. *spec.* 11, *variet. B, testa non vulgaris.*

Conus imperialis linnæi, testa conica, ex albo obscure fusco & flavido nubeculata & fasciata, multis lineis nigricantibus ex albo punctatis cincta, spira truncata nodis coronata, mucrone centrali prominulo, basi subemarginata, intus limbo obscuro prædita ; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 30, *tab.* 139, *fig.* 1289.

Die schwarzbunte kanfercrone ; par les Allemands.

La couronne impériale verte cordonnée, par les François.

C — *Testa olivacea, zonis albis flammeis ;* Mus. HWASS. *spec.* 11 ; *variet. C.*

Conus basi muricata planiuscula, imperialis dictus secundi ordinis ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 337, *tab.* 62, *fig.* 683, *figura mala.*

Conus fuscatus ; testa alba fusco maculata, lineis transversis obscurioribus interruptis ; VAN BORN, *ind. mus. cæsar, vindob. pag.* 126, — *ejusd. testac. mus. cæsar, pag.* 147.

Tueete kron-hoorn ; par les Hollandois.

Die schwarzbraune krontute ; par les Allemands.

Blauwis ſtamper ; par les Anglois.

La couronne impériale brune à flammes ; par les François.

DESCRIPTION. Si on ne considère que la figure de cette coquille, les dimensions de son ouverture, & les stries de sa superficie, elle ne seroit qu'une variété du *cône impérial*, ou plutôt une suite de variétés de cette espèce ; mais si on compare à la fois ses trois variétés qui sont ici rapportés, à celles de cette autre coquille, on ne pourra se refuser à adopter le sentiment de M. BORN, qui l'a regardée comme une espèce très-voisine de la précédente, mais cependant très-distincte, dont la spire est ordinairement plus applatie, dont les couleurs sont constamment différentes, & dont la coquille ne parvient jamais à un si grand développement.

La coquille de la variété A, du Cabinet de M. HWASS, est longue de deux pouces trois lignes, & large de treize lignes, son fond brun verdâtre est environné de lignes circulaires noires, très-nombreuses, légèrement crépues ou onduleuses, & orné à son extrémité supérieure d'un rang de taches blanches, longitudinales, déchiquetées, & ponctuées de noirâtre, qui en occupent presque le tiers supérieur. Le milieu de la coquille offre un second rang de taches blanches, irrégulières, également ponctuées, & enfin un troisième à sa base, qui est formé de taches & de points blancs, séparés entre eux par la couleur verdâtre du fond.

Son ouverture est colorée de brun à sa base & tout le long de sa lèvre droite, & blanche à l'intérieur. Sa spire diffère de celle des deux variétés suivantes, en ce qu'elle est un peu plus élevée, mais quant au reste semblable à celle du *cône impérial.*

La coquille de la variété B est la moins commune des trois de cette espèce ; elle est ordinairement plus petite que la première, un peu plus effilée, & sa spire est très applatie. Elle diffère de l'une comme de l'autre par la couleur de son fond, qui est d'un verd jaunâtre, & par les fils nombreux & étroits dont elle est environnée. Ces fils sont d'une couleur brune très-foncée, & aussi finement ponctués de blanc que dans les différentes variétés du *cône cédonulli.* Ses trois rangs de taches blanches ont au surplus la même disposition que celle de la variété A, à qui elle ressemble d'ailleurs par toutes les autres parties de sa structure.

La

La troisième variété de cette espèce est remarquable par la couleur brune plus ou moins foncée, quelquefois mêlée de teintes olivâtres qu'elle présente sur sa coquille. Sa longueur étant de deux pouces trois lignes, elle est large de treize lignes à son extrémité supérieure, & légèrement retrecié vers la naissance de la spire, comme au milieu de son tour extérieur. Son ouverture ne diffère en rien de celle des deux premières variétés, elle est colorée de même à sa base & sur le bord interne de sa lèvre droite, & tout-à-fait blanche à l'intérieur. Sa spire ressemble par son applatissement à celle de la variété B, elle est couronnée de même & terminée au centre par un sommet élevé d'environ une ligne au-dessus des tours de sa circonférence, & quelquefois tout-à-fait oblitéré.

Son fond brun est environné de lignes noires qui occupent toute sa superficie, & de trois rangs de taches blanches nuancées de bleuâtre, dans lesquelles on aperçoit la continuation des lignes transverses du fond en blanc de lait & en points transverses noirs. Les taches qui occupent le haut de la coquille sont oblongues, irrégulières & découpées sur les bords, elles sont un peu rétrecies à leur extrémité inférieure, & sont ordinairement prolongées jusqu'au milieu de la coquille. Les taches du second rang forment par leur réunion une sorte de fascie dont le bord inférieur est plus profondément découpé que le supérieur; enfin celles qui recouvrent sa base sont composées de lignes transverses, articulées de blanc de lait & de noir, dont le blanc dont la couleur dominante.

On trouve cette coquille sur les côtes de l'Isle de France, suivant Martini, sur celles de la Guinée, selon Regenfuss, & aux attérages de la nouvelle Zélande, suivant M. Favanne.

12. CONE royal.

Conus regius; HWASS.

Conus testa conica coronata rosea, lineis fusco-purpureis longitudinalibus ramosis, spira convexa; Mus. HWASS. *spec.* 12, *testa rarissima.*

Conus princeps; testa flava, lineis fusco-purpureis longitudinalibus ramosis; LINN. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 207. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 552, *num.* 156?

Encyclopéd. édit. prem. tom. 6, *planche* 69, *fig.* 7.

La robe persienne, cornet des plus rares, dont la robe couleur de rose est rayée longitudinalement de flammes étroites, cramoisi brun; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 17, *fig. B.*

Conus regius; *testa conica solida levi, latis strigis longitudinalibus ramosis, seu fasciis rubicundis aut sanguineis flexuosis pessim confluentibus in fundo carneo-aloido exornata, spira nodosa subcoronata fere truncata ex sanguineo maculata, apertura effusa, basi integra*; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 17, *tab.* 138, *fig.* 1276.

Der konigliche kegel; par les Allemands.

La robe persienne ou le cône royal; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici une coquille des plus rares, puisqu'elle ne se trouve que dans quatre des plus riches collections de l'Europe, savoir; le Cabinet du Roi de Dannemarck à Copenhague, celui de feu le Docteur Hunter à Londres, le Cabinet de M. l'Abbé Gruel, appartenant ci-devant à feue Madame de Bandeville, & enfin celui de M. Hwass, à Paris. Malgré l'assertion de quelques Conchyliologistes, il nous paroit douteux que ce soit là l'espèce que l'on veit désignée dans l'Ouvrage de Linnæus, sous le nom de *conus princeps*, tant parce que la description de cet Auteur semble plutôt concerner la variété D du *cône hébraïque*, qu'à raison du synonime de Bonnani qu'il y rapporte, lequel appartient effectivement à cette variété.

Cette incertitude qui ne pourroit être détruite que par le possesseur actuel du Cabinet de Linnæus, est une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé ailleurs, savoir que les descriptions du Naturaliste Suédois étoient souvent insuffisantes pour caractériser ses espèces, & qu'elles le devenoient encore davantage par le peu d'attention qu'il paroit avoir mis dans le choix de leurs synonimes; d'où il est résulté dans bien des cas, qu'on pourroit avec des vraisemblances à peu près égales, confondre deux ou trois coquilles différentes avec une seule de ses espèces, ce qui ne seroit certainement pas arrivé si ses descriptions eussent été plus détaillées, ou s'il ne se fût pas borné à les rendre seulement comparatives avec les espèces qu'il connoissoit.

La coquille du *cône royal* du Cabinet de M. Hwass, est longue d'un pouce dix lignes, & large à son extrémité supérieure de près de quatorze lignes; elle est lisse, luisante, marquée de quelques crues longitudinales écartées, & de huit ou neuf stries stransverses creusées sur son extrémité inférieure.

Sa spire qui est convexe, tuberculeuse & terminée par un sommet aigu, est composée d'environ dix tours qui sont étroits, légèrement concaves, & séparés les uns des autres par une strie onduleuse très-fine, mais bien prononcée.

Son ouverture est linéaire & un peu plus élargie vers le haut qu'à son extrémité inférieure, la-

quelle offre une échancrure assez profonde au dehors. Le bord de sa lèvre droite est mince, & le fond de l'ouverture blanc.

Le fond de cette coquille est d'une belle teinte rose, & marqué de lignes longitudinales onduleuses & ramifiées d'un pourpre très-foncé. Ces lignes n'offrent pas par tout la même largeur ni le même écartement; elles se joignent les unes aux autres avec peu de régularité, & sont surtout distantes & peu prononcées vers l'extrémité supérieure de la coquille. Sa spire est ordinairement blanche & ne présente que très-peu de nuances de couleur de rose.

Ce *cône* est de l'Océan Asiatique & un des plus rares que l'on connoisse.

13. Cone papier Turc.

Conus minimus; Hwass.

Conus testa conica coronata glaucina, fulvo-maculata, lineis transversis fusco & albo articulatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 13.

Valentin, *verh. fig.* 24.

Conus minimus; *testa cinerascente, punctis oblongis cincta*; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 305. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 556, *num.* 162.

Conus parvus, basi granulata, eleganter marmoratus, & filis bicoloribus interruptis cinctus; qui achates fasciatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 346, *tab.* 63, *fig.* 703, 704, 705.

Le papier Turc pointillé, petit cornet à clavicule large mamelonnée sur les orbes, à robe blanchâtre, marbrée irrégulièrement & comme par zônes de marron, ponctuée par suites circulaires de blanc & de marron; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag* 446, *esp.* 18.

Die kleine gekronte achatute; par les Allemands.

Le papier Turc, ou le petit Moine; par les François.

Description. Le *cône papier Turc* est une petite coquille de forme conique ovale, ordinairement longue de onze lignes & large de sept, dont la superficie lisse vers le haut, est profondément marquée de cinq ou six sillons transverses sur le tiers inférieur de sa longueur.

Son ouverture a neuf lignes de longueur, sur une ligne de largeur à son extrémité supérieure, & une ligne deux tiers à sa base; elle est médiocrement échancrée vers le haut, & presque insensiblement arquée à son extrémité opposée. Sa lèvre droite est mince, tranchante & bordée à l'intérieur d'un liseré blanchâtre ou fauve clair. Le reste de sa cavité offre une teinte brune qui s'éclaircit insensiblement dans le fond, & vers le milieu, des traces sensibles de la fascie blanche dont la coquille est ornée à l'extérieur.

Sa spire est obtuse, arrondie ou légèrement rétrecie à la naissance des tubercules, & composée de huit ou neuf tours dont la superficie en biseau est garnie de quatre ou cinq stries circulaires, bien prononcées, & sur leur bord extérieur d'un rang de tubercules transverses, lisses, petits mais bien marqués.

Sa superficie glauque ou d'un cendré bleuâtre, est garnie d'environ quinze ou seize lignes transverses finement articulées de blanc & de brun, de quelques taches longitudinales onduleuses fauves & blanches, & souvent d'une fascie fauve accompagnée d'une seconde fascie blanche située au-dessous, dont la trace s'apperçoit à l'intérieur. De ces deux fascies la fauve manque quelquefois, & quelquefois aussi au lieu de taches fauves, elle en porte de rougeâtres; les lignes de sa base sont pointillées de blanc & de marron. Sa spire offre ordinairement des taches brunes ou noirâtres interposées aux tubercules blancs dont elle est couronnée, & quelques autres taches semblables, qui sont parsemées sur la superficie des tours. Cette jolie coquille vit dans les mers des grandes Indes.

Il est très-vraisemblable que la phrase de Linnæus appartient à cette espèce, & non pas au *cône minime* auquel presque tous les Auteurs qui ont écrit sur cette coquille l'ont attribuée.

14. Cone cannelé.

Conus sulcatus; Hwass.

Conus, testa conica coronata transversim sulcata, alba, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 14.

Description. Cette coquille étant assez commune, on ne peut qu'être étonné de trouver qu'elle n'a pas été encore décrite. Elle est constamment petite, blanche, & longue au plus de dix ou onze lignes, sur une largeur moyenne de cinq lignes & demie ou de six lignes. Sa forme est oblongue, & sa spire à laquelle on compte dix ou onze tours garnis de tubercules est obtuse, & de la même couleur que le reste de la coquille.

Sa superficie est marquée de plusieurs cannelures transverses, dont les interstices sont saillans & convexes sur-tout du côté de sa base.

Son ouverture ne diffère de celle de l'espèce suivante, qu'en ce qu'elle est un peu plus rétrecie, relativement à son volume, & qu'elle est moins profondément échancrée aux deux bouts. Sa couleur est blanche sans taches dehors comme dedans. On assure qu'elle vient des mers des Indes orientales.

15. CONE hébraïque.

Conus ebræus ; LINN.

Conus, testa conica coronata alba, maculis transversis subquadratis nigris, spira convexa ; Mus. HWASS. *spec.* 15, *variet. A.*

A — *Cylindrus in indico mari repertus, niveo tegitur candore quadratis notulis piceis ita tessellato ut ex ebeno & ebore compositus videatur* ; BONNANI, *recreat. pag.* 127, *fig.* 122. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 456, *fig.* 112.

Rhombus albus, cylindrico-pyramidalis, ex nigro rufescentibus maculis undatis circumpictus ; LISTER, *sinopf. tab.* 779, *fig.* 25.

Musica rusticorum ; RUMPH. *thes. tab.* 33, *fig. B B.*

Mus. GOTTWALD. *capf.* 6, *tab.* 1, *fig.* 104, *litt. c, d.*

Rhombus indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus ; PETIVER, *gazophyl. tab.* 99, *fig.* 12, — *ejusd. aquatil. amb. tab.* 9, *fig.* 12.

L'hébraïque ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pl.* 15, *fig. G.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 25, *fig. T.*

Volutæ minores albæ, magnis maculis & cylindrulis saturate fuscis, regulariter inter se mutuo concatenatis & in fascias veluti digestis circumscriptæ, ex america hispanorum oriundæ ; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 137, *tab.* 47, *fig.* 28, 29.

KNOR, *vergnugen der augen, tom.* 3, *pag.* 16, *tab.* 6, *fig.* 2.

Le coupet ; ADANSON, *conchyl. pag.* 94, *pl.* 6, *fig.* 5.

Conus ebræus ; *testa ovata alba, fasciis nigris ex maculis transversis* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 310, — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 558, *num.* 167.

Conus brevis, basi obtuse pyramidata, lacteus, quatuor macularum nigrarum seriebus fasciatus, seu conus ebræus ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 259, *tab.* 56, *fig.* 617.

L'hébraïque a cinq rangs circulaires de taches oblongues à peu près carrées, de noir foncé, sur un fond blanc ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 445, *pl.* 14. *fig. B* 2.

Conus ebræus ; *testa ovata, maculis oblongis per series transversim cincta* ; BORN, *ind. mus. cæsar. vindob. pag.* 142, — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag.* 159.

Boëren musyk ; par les Hollandois.

Die bavernmusik ; par les Allemands.

Black diamond stamper ; par les Anglois.

L'hébraïque ; par les François.

B — *Testa albido-rosea, maculis & punctis nigris transversis* ; Mus. HWASS. *spec.* 15, *variet B.*

L'hébraïque à cordon, ayant aussi cinq rangs de taches noires sur un fond blanc ou couleur de chair, & pour l'ordinaire un cordon de points noirs ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag* 445.

Vitta nigra, seu conus ebræus cingulis nigerrimis latis in fundo carneo albido cinctus, simulque seriebus quibusdam punctatis & lineatis circumscriptus, spira parum exserta ; MARTINI, *conchyl tom.* 10, *pag.* 94, *tab.* 144 *A, fig. q, r.*

Das schwarze band, die bandirte baurenmusik ; par les Allemands.

L'hébraïque à cordon ; par les François.

C — *Testa alba, lineis angulatis nigris longitudinalibus* ; Mus HWASS. *spec.* 15, *variet. C, testa non vulgaris.*

VALENTIN, *verhandl. pag.* 585, *fig.* 94.

L'hébraïque à caractères ; par les François.

D — *Testa rubella, lineis ramosis fuscis longitudinalibus* ; Mus. HWASS. *spec.* 15, *variet. D.*

L'hébraïque rouge rayée ; par les François.

E — *Testa candida, fusco ramosa* ; Mus. HWASS. *spec.* 15, *variet. E.*

Cylindrus candidus fasciculis piceis segmentatus ; BONNANI, *recreat. pag.* 129, *fig.* 138, — *ejusd. mus. kirch. pag.* 457, *fig.* 138.

Rhombus parvus, cylindro-pyramidalis, maculis ex rufo nigricantibus undatim depictus ex insula mauritii ; LISTER, *synopf. tab.* 779, *fig.* 26.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, maculis helvaceis undatim signata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 25, *fig.* Q.

Ambo cylindruli rarissimi saturate fusci, binis fasciolis albis, altera caput qua gyri sunt, altera inferiorem corporis partem ambiente, ornati, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 137, *tab.* 47, *fig.* 30, 31.

KNORR, *vergnugen der augen* ; *tom.* 3, *pag.* 13, *tab.* 4, *fig.* 2.

Conus parvus baſeos murieatæ candidus, radiis nigris verticaliter undulatus & fuſciatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 343, *tab.* 63, *fig.* 699, 700.

L'hébraïque noire rayée, à deux zônes blanches, l'une ſur les pas de la ſpirale, l'autre ſur le milieu du premier orbe, & rayée longitudinalement de noir ſur un fond blanc; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 446, *pl.* 14, *fig. B* 3.

Zeldzaam gerlammde boeren muſyk; par les Hollandois.

Die gehornte ſchwarz und weiſſ geflammte tute; par les Allemands.

L'hébraïque blanche rayée; par les François.

F — *Teſta granulata*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 15, *variet. F.*

L'hébraïque granuleuſe, ou à cordelettes boutonnées ſur la moitié du premier orbe, à robe blanche rayée longitudinalement de lignes noires très ſerrées & comme tremblotées, ſouvent fourchues vers la clavicule; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 446,

L'hébraïque grenue; par les François.

DESCRIPTION. Toutes les variétés de cette coquille ſont faciles à reconnoître par les quatre ou cinq rangs de taches noires quarrées, ou par les taches longitudinales, dont elles ſont colorées ſur un fond blanc, ou nuancé de roſe, & ſur-tout par leur petit volume. La coquille de la variété A eſt de forme conique, élargie vers le haut, rétrecie à ſa baſe, & terminée en deſſus par une ſpire convexe, qui la fait approcher de la figure ovoïde. Sa longueur la plus ordinaire étant de treize lignes, ſa largeur eſt de neuf & demie. Celle du Cabinet de M. Hwaſſ, qui eſt d'une grandeur extraordinaire, eſt longue d'un pouce neuf lignes & large de treize. Sa ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes fines & ſerrées, excepté vers le bas où elles ſont plus profondes, plus écartées, & quelquefois légèrement granuleuſes dans leurs intervalles. On y diſtingue auſſi aſſez ſouvent quelques ſillons longitudinaux peu enfoncés qui indiquent les accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille.

Son ouverture eſt deux fois plus étroite à ſon extrémité ſupérieure qu'à ſa baſe, & ſa lèvre droite qui eſt peu tranchante eſt ordinairement dentelée ſur ſa moitié inférieure, & terminée au ſommet par une échancrure oblique, peu profonde. Son intérieur eſt d'un blanc violâtre, bordé de noir au bas, & marqué tout le long de la lèvre droite des mêmes taches de l'extérieur.

Sa ſpire, quoique convexe, eſt quelquefois terminée par un ſommet ſaillant & pointu; on y compte neuf tours de ſpirale, dont la ſuperficie unie, ou très-foiblement ſtriée, eſt couronnée de tubercules qui ne ſont bien apparents que ſur les deux ou trois tours extérieurs.

Le fond blanc de cette coquille eſt agréablement coupé par quatre rangs tranſverſes de taches noires, quadrangulaires, plus longues que larges, & rarement égales ſur chaque rang, qui y ſont diſpoſées avec beaucoup de régularité. Un cinquième rang de taches ſemblables eſt diſtribué tout le long de la ſpire, où elles occupent les interſtices de ſes tubercules, excepté ſur les tours voiſins du ſommet qui ſont ordinairement cariés. Ces taches quand elles ſont altérées par les acides ou par la chaleur graduée d'un bain de cendres, prennent une teinte marron ou rougeâtre, que quelques Auteurs ont regardée comme une variété naturelle.

Les différences de la variété B conſiſtent dans la teinte roſe du fond de ſa coquille, & dans une ou pluſieurs ſuites circulaires de points noirs, ou de fragmens de lignes noirâtres que l'on voit dans les intervalles des rangs tranſverſes de ſes taches carrées.

La coquille de la variété C diffère des deux premières, par la figure de ſes taches, qui ſont longitudinales, réunies entre elles, ſouvent anguleuſes, ou figurées comme des caractères d'écriture, & noires ſur un fond blanc.

Celle de la variété D n'eſt jamais auſſi grande que les précédentes, elle eſt même un peu plus raccourcie, & plus bombée à ſon extrémité ſupérieure; ſa ſuperficie eſt plus profondément ſillonnée, ſur-tout à ſa baſe, & ſa ſpire, dont le ſommet eſt pointu, eſt plus diſtinctement marqué de quatre ou cinq ſtries circulaires ſerrées & légèrement crépues. Ses couleurs conſiſtent en deux zônes incarnates ou couleur de roſe, qui ſont ſéparées un peu au-deſſous du milieu de la coquille, par une ligne blanche. Ces zônes ſont chargées de lignes longitudinales onduleuſes, noires, ſouvent diviſées à leur extrémité, ramifiées ou réunies par leurs bouts, & ſont accompagnées à la ſommité du tour extérieur d'une ſeconde ligne blanche, ordinairement un peu plus large que celle du milieu de la coquille. Sa ſpire eſt blanche & marbrée par des taches noires longitudinales, qui y ſont poſées obliquement. La couleur de ſon ouverture eſt conforme à ce que j'ai déjà dit de celle de la variété A.

La coquille de la variété E reſſemble parfaitement à celle de la variété D, & elle n'en eſt diſtinguée que par la couleur de ſon fond qui eſt blanche, & ſans aucune apparence de zônes incarnates ou de couleur de roſe.

Quant à la variété F nommée *l'hébraïque grenue*, elle diffère de toutes les autres par les

ſtries granuleuſes dont ſa ſuperficie eſt quelquefois environné ſur toute ſa convexité, mais plus ſouvent ſur ſa moitié inférieure. Cette coquille offre les couleurs de la variété A, & plus ordinairement encore celles de la variété E.

Le *cône hébraïque* n'eſt pas une coquille rare; on en trouve dans l'Océan Aſiatique ſuivant Linnæus, ſur les côtes de l'Amérique ſelon Seba, à l'Iſle-de-France ſuivant Liſter, à l'Iſle d'Amboine & aux Moluques ſuivant Rumphius, & enfin ſur les côtes du Sénégal ſelon M. Adanſon. J'en ai auſſi rencontré aux Iſles de Madagaſcar & de Bourbon.

16. CONE piqûre de mouches.

Conus arenatus; HWASS.

Conus, teſta conica coronata alba, punctis nigris acervatim conſperſa, ſpira obtuſa mucronata, baſi emarginata; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16. *variet. A.*

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis, puncturis exiguis lineatim circumſcriptus, clavicula muricata*; LISTER, *ſynopſ. tab.* 761, *fig.* 10.

Voluta arenata minor; RUMPH. *theſ. tab.* 33, *fig. A A* — PETIVER, *aquat. amboin. tab.* 15, *fig.* 20.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, puncturis helvaceis notata, mucrone denticulato, GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 25, *fig. P.*

Conus, voluta baſeos muricata, punctata per ſeries, clavicula muricata; KLEIN, *oſtracol. pag.* 71, *num.* 8.

Conus ſtercus muſcarum, variet. coronata; LINN. *muſ. lud. ulr. pag.* 559, *num.* 168.

Conus baſeos muricata, albus punctis nigris, quaſi arena undique aſperſus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 341, *tab.* 63, *fig.* 696.

La piqûre de mouches, à pas des orbes couronnés de tubercules, à robe d'un gris couleur de chair, ſemée par lignes circulaires interrompues d'un grand nombre de points bruns, &c. FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 495, *pl.* 15, *fig. F* 2.

Muggeſcheetje; par les Hollandois

Det gekronte muckenbeeck; par les Allemands.

Sand ſtamper; par les Anglois.

La piqûre de mouches; par les François.

B — *Teſta alba, punctis minutiſſimis, ſpira acuta*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16, *variet. B.*

Rhombus maculatus, punctis minutiſſimis conſertus, — ſuperne ad gyros acutis dentibus ſerratus; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 151, *tab.* 55, *fig.* 1.

Conus; — MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 63, *fig.* 697.

Conus ſtercus muſcarum, variet. B, ſpira anfractibus coronatis, teſta ventricoſa; BORN, *ind. muſ. cæſar, pag.* 143, — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar, pag.* 160, *tab.* 7, *fig.* 12.

La moire ondée à pas des orbes couronnés, dont la robe eſt ondée ſur un fond blanc de veines obliques & de zigzags longitudinaux, violâtres, ſemés de points d'un brun vif & de quelques-uns blanchâtres; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 495, *pl.* 15, *fig. F* 3.

La moirée, ou la moire ondée; par les FRANÇOIS.

C — *Teſta granuloſa*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16, *variet. C, teſta non vulgaris.*

La moire grenue; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille à cauſe des points bruns foncés dont elle eſt parſemée ſur un fond blanc, autant que par la manière dont ces points ſont groupés entre eux, a été conſidérée par Linnæus comme une variété du *cône drap d'argent*, dont elle diffère cependant beaucoup, non-ſeulement par la forme du teſt qui eſt beaucoup plus conique, mais encore par les tubercules dont ſa ſpire eſt couronnée; ce ſentiment qui tenoit aux principes de Linnæus, ſur le peu de confiance que lui ſembloient mériter les tubercules de la ſpire des *cônes* pour la diſtinction des eſpèces, quoique adopté dans la ſuite par MM. de Born & Schroëter, n'en eſt pas moins erroné, & peut ſervir maintenant qu'on en reconnoit la fauſſeté, à nous prémunir contre les autorités les plus reſpectées.

Cette coquille dans ſon plus grand accroiſſement ne ſurpaſſe guères deux pouces deux lignes de longueur ſur une largeur de quinze lignes; elle eſt épaiſſe, liſſe, luiſante & marquée de ſtries circulaires très-ſuperficielles, excepté à ſa baſe où elles ont plus de profondeur, & de quelques ſillons longitudinaux plus prononcés, qui dépendent de ſes accroiſſemens ſucceſſifs. Sa ſpire eſt courte, obtuſe, & compoſée de dix ou onze tours dont la ſuperficie eſt étroite, ſtriée circulairement, & garnie à l'extérieur d'un rang de tubercules s'y prolongeant quelquefois en forme de plis; le ſommet eſt peu aigu, & coloré aſſez ſouvent de roſe ou de couleur de chair.

Son ouverture offre à ſa baſe un bâillement double de celui de ſon extrémité ſupérieure, une teinte roſe ou jaunâtre à l'intérieur, & une échancrure à chaque extrémité dont l'inférieure eſt la

plus forte. Le fond de sa couleur, quoique ordinairement blanc, est souvent mêlé de roussâtre, & distingué par des stries circulaires d'un blanc de lait ; quelquefois on y apperçoit une teinte roussâtre & même quelques nuances d'un violet clair ; il est constamment picoté d'un très-grand nombre de points noirs ou bruns foncés, qui malgré leur écartement irrégulier, y sont disposés sur des lignes circulaires. Ces points dont la figure & la grosseur varient sur la même ligne, sont interrompus par la continuation des lignes couleur de lait, & forment par leur réunion des taches plus ou moins variées de ces sortes de piqûres, dont les séries sont quelquefois transverses & quelquefois longitudinales. La couleur de la spire est ordinairement blanche, très-rarement ponctuée, mais on y distingue par intervalles quelques traits longitudinaux d'une couleur analogue à celle des points de son tour extérieur.

La variété A dont on vient de lire la description, est la moins rare de celles que cette coquille présente ; elle appartient à l'Océan Asiatique, & on la trouve depuis l'Isle d'Amboine jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

La variété B ne parvient pas au même volume que la première ; sa coquille sur une longueur de vingt-une lignes ne passe pas onze lignes de largeur ; quoique plus petite que la précédente, elle est proportionnellement plus alongée, plus rétrecie vers la naissance de sa spire ; celle-ci est plus élevée que dans la variété A, & sa superficie est marquée de stries plus nombreuses ; elle est également tuberculeuse, mais en général plus colorée & plus régulièrement ponctuée.

Le fond de cette coquille est blanc dehors comme dedans, & parsemée de points bruns beaucoup plus petits que ceux de la variété A, lesquels sont également disposés sur des lignes circulaires très-serrées, & sont beaucoup plus rapprochés entre eux. Outre ces points, on y distingue encore des taches onduleuses roussâtres, & quelquefois bleuâtres, lesquelles forment des flammes distinctes ou des zigzags longitudinaux, qui varient par leur largeur, leur écartement, comme aussi par leur intensité. Parmi les individus de cette variété, il s'en trouve quelques-uns, qui à la place des ondulations, présentent une ou deux fascies plus ou moins écartées, de la même teinte, ou des taches irrégulières diversement groupées. Cette coquille d'ailleurs semblable par ses autres parties à celles de la variété A, appartient aux Isles Philippines, & se trouve quelquefois sur les Isles du Tranquebar.

La coquille de la variété C a plus d'analogie avec la précédente, qu'avec la variété A de cette espèce ; elle est ordinairement plus petite, mais exactement de la même forme. Sa superficie est parsemée de grains saillans qui en font la principale différence ; ses points sont bruns, inégaux, très-serrés, mêlés de flammes brunes rapprochées, lesquelles sont composées de portions de lignes transverses de la même couleur, & sont quelquefois disposées en deux zônes. Elle ressemble si parfaitement par tout le reste à la coquille de la variété B, qu'on ne peut se refuser de convenir que si les tubercules de la spire offrent un caractère des plus sûrs pour distinguer entre elles les coquilles les plus analogues, il n'en est pas de même de ceux qui étant répandus sur leur superficie, ne caractérisent que de simples variétés, comme nous ferons souvent à portée d'en offrir des preuves non équivoques.

Cette dernière variété, qui est sans doute la moins commune de celles de cette coquille, vient comme la précédente, des Isles Philippines.

17. CONE morsure de puces.

Conus pulicarius ; HWASS.

Conus, testa conica coronata alba, punctis majusculis fuscis, zona lutea, spira depressa mucronata, basi emarginata ; Mus. HWASS. *spec.* 17.

A — *Testa levi* ; Mus. HWASS. *spec.* 17 ; *variet. A.*

Rhombus maximus cylindro-pyramidalis albus ; quadratis maculis nigricantibus circumscriptus, in medio tamen duæ plagulæ lutea conspiciuntur ; LISTER, *synopf. tab.* 774, *fig.* 20.

Conus baseos muricatæ albus, maculis nigricantibus, velut arena crassa rarius adspersus, seu stercus pulicis ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 342, *tab.* 63, *fig.* 698.

Gekroonte vlooye schetje ; par les Hollandois.

Der gekronte flohdreck ; par les Allemands.

La morsure de puces ; par les François.

B — *Testa granulata* ; Mus. HWASS. *spec.* 17, *variet. B.*

La morsure de puces grenue ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille tient beaucoup de la forme de celle de la variété A du *cône piqûre de mouches*, elle lui ressemble par la figure peu élevée de sa spire, par l'échancrure de sa base un peu plus profonde que celle du haut de son ouverture, mais elle en diffère par les caractères suivans. Elle est d'abord plus renflée, puisque sur une longueur de dix-neuf lignes, elle atteint jusqu'à quatorze lignes de largeur ; sa spire est très lisse, très-luisante, & marquée seulement à sa base de cinq ou de six stries transverses, écartées

creuſes ; elle eſt blanche au dehors, très-luiſante, & les points dont elle eſt ornée ſont trois ou quatre fois plus grands que dans la variété A du *cône piqûre de mouches*. Ces points d'une couleur brune très-foncée, forment des alignemens circulaires, écartés, ſur-tout au milieu & aux deux extrémités, & par leur rapprochement ils conſtituent ailleurs une ou deux zônes, dont le fond eſt fauve ou jaunâtre ; quelquefois auſſi une de ces deux zônes, celle du haut, ſe trouve interrompue par le blanc du fond, & ne paroît compoſée que de taches irrégulières fauves ou tirant ſur le jaune, leſquelles ſont auſſi garnies de taches brunes mais qui y ſont un peu moins écartées qu'ailleurs.

Sa ſpire ne diffère preſque pas de celle de la variété A du *cône piqûre de mouches*, tant par ſa forme & ſes tubercules, que par ſa couleur ; on remarque ſeulement que ſes ſtries circulaires y ſont beaucoup moins apparentes, que l'échancrure ſupérieure de ſon ouverture eſt peu profonde, & que cette coquille offre une légère teinte incarnate dans le fond de ſa cavité.

Cette coquille que M. Hwaſſ a cru devoir diſtinguer du *cône piqûre de mouches*, comme de l'eſpèce ſuivante, plutôt à cauſe de la diſpoſition différente de ſes taches, qu'à raiſon de ſes autres caractères, n'en eſt peut-être qu'une variété remarquable, dont le plus grand mérite conſiſte dans ſa rareté.

La variété B ne diffère de la première que par les tubercules dont ſa coquille eſt parſemée, elle lui reſſemble par tout le reſte, excepté par ſon volume qui eſt ordinairement plus petit. Ces deux coquilles ſont comptées parmi les rares, & reconnoiſſent pour leur patrie les iſles de l'Océan Pacifique.

18. Cone ſuſtigé.

Conus ſuſtigatus ; Hwass.

Conus, teſta coronata alba, guttis nigris diſformibus, ſpira depreſſa mucronata, baſi emarginata ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 18.

Voluta arenata tertia ; Rumph. *theſ. tab.* 33, *fig.* 2 ; — Petiver ; *aquat. amboin. tab.* 21, *fig.* 15.

Cochlea conoïdea leviter umbonata, candida, parvis ſubrotundis maculis helvaceis, nullo ſervato ordine punctata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 21, *fig. G.*

Conus, voluta arenata major, micis majuſculis ; Klein, *oſtrac. pag.* 68, *num.* 11, *variet. A.*

Conus ; Martini, *conchyl. vol.* 2, *tab.* 63, *fig.* 698, *A.*

La morſure de puces ; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 713, *pl.* 15, *fig. F*, 5.

Vlooye ſcheet ; par les Hollandois.

Le cône ſuſtigé, par les François.

Description. Quiconque connoîtra les deux eſpèces précédentes, ne pourra méconnoître aux caractères ſuivants celle-ci. Sa coquille ſur une longueur d'un pouce ſix lignes, n'a pas au-delà de onze lignes de largeur ; elle s'écarte un peu de la forme du *cône morſure de puces*, en ce qu'elle eſt un peu plus rétrécie vers le haut, & qu'elle eſt légèrement arrondie dans cette partie ; ſecondement, en ce que l'échancrure ſupérieure de ſon ouverture eſt profonde comme dans le *cône piqûre de mouches* ; troiſièmement, elle en diffère par les ſtries circulaires qui accompagnent les tours de ſa ſpire au nombre de trois ou de quatre ; & quatrièmement enfin par les gouttes inégales noires ou brunes très-foncées, & même quelquefois de couleur cannelle ou rougeâtre, dont ſa ſuperficie eſt parſemée ſans aucune régularité, tandis que les points colorés des deux eſpèces précédentes ſont toujours diſpoſés, malgré leurs interruptions, ſur des lignes tranſverſes ou circulaires. Ces gouttes ou taches tranſverſes ſe prolongent quelquefois ſur une longueur de deux lignes, & ſont ſouvent ovales & quelquefois carrées ; elles ſe détachent à merveille ſur le fond blanc de la coquille, lequel offre à ſon tour des taches rouſſes ou jaunâtres, principalement aux deux bouts & à la proximité de la lèvre droite.

Toutes les autres parties de cette coquille dont je ne fais pas mention, ſont ſemblables à celles de la variété A du *cône piqûre de mouches*, dont elle n'eſt peut-être auſſi qu'une variété, mais qui différeroit de toutes les autres connues par la diſpoſition différente de ſes taches, dont elle offriroit dans ce cas un exemple unique pour le genre du *cône*. Cette coquille n'eſt point commune & ne ſe trouve que dans l'Océan Aſiatique. M. de Favanne aſſure qu'on la rencontre plus particulièrement ſur les côtes de la nouvelle Guinée ainſi qu'aux Moluques.

19. Cone civette.

Conus obeſus ; Hwass.

Conus, teſta conica coronata niveo-roſea, maculis punctis & nubeculis violaceis undulata, ſpira concavo-obtuſa, baſi emarginata ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 19, *variet. A.*

A — *La peau de civette*, Favanne, *catal. de la tour*, *fig.* 461.

Conus baſi pyramidali lævi, achatinus albus, ex ochraceo & roſeo nebulatus, lineis abruptis

& maculis fuſcis ornatus ceylonicus neveſte, mannichfalt. pag. 445, *tab.* 2, *fig.* 20.

Conus ceylonicus, teſta conica glabra ex violaceo & roſeo in fundo niveo nebulata, lineis valde interruptis lineata, punctis albis & fuſcescentibus & maculis obſcurioribus interpunctata, ſpira parum exſerta, anfractibus ſubnoduloſis ſparſim ſulcatis, baſi ſtriata infra emarginata; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 67, *tav.* 142, *fig.* 1318.

Die ceyloniſche geſtippelte achattute; par les Allemands.

La peau de civette; par les François.

B — *Teſta niveo-roſea, maculis ſive punctis triangularibus tranſverſis*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 19, *variet. B.*

La peau de civette mouchetée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille dont les mouchetures brunes & violettes produiſent l'effet le plus agréable ſur ſon fond blanc nuancé de roſe, n'eſt pas du nombre des communes. La variété A qui eſt la moins rare des deux que cette eſpèce préſente, a une coquille conique, épaiſſe, peſante, longue de deux pouces, ſur une largeur de près de quatorze lignes. La ſuperficie de ſon tour extérieur eſt très-liſſe & très-luiſante, & ſa baſe ſeule eſt marquée de ſept ou huit ſtries aigües qui y tournent obliquement.

Sa ſpire qui eſt compoſée de onze ou douze tours légèrement concaves, eſt obtuſe, garnie de tubercules larges & ſi peu ſaillants, qu'elle en paroît onduleuſe. Ces tubercules ſont peu ſenſibles ſur la moitié extérieure du dernier tour; ils ſont mieux prononcés ſur les autres ſpirales, & ſe continuent en diminuant juſqu'au ſommet, lequel conſiſte en une pointe blanche ordinairement uſée.

L'ouverture conſerve une largeur égale ſur ſa moitié ſupérieure, d'où elle s'élargit inſenſiblement juſqu'au bas, où elle offre un bâillement preſque double de celui du haut. Sa lèvre droite eſt très-mince ſur le bord & légèrement rentrante vers le milieu; elle eſt accompagnée à l'intérieur par une bordure colorée comme ſa convexité, & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une coupe oblique peu profonde; ſa baſe eſt échancrée comme dans les eſpèces précédentes, & entourée d'un bourrelet oblique qui va ſe terminer dans l'intérieur de l'ouverture; celle-ci eſt blanche, très-luiſante & nuancée de violet clair.

Les couleurs qui ſont diſtribuées ſur ſa convexité, dont le fond eſt blanc & nuancé de roſe, conſiſtent en des mouchetures d'un brun obſcur, en des taches, des points & des nébuloſités violâtres, mêlées de teintes foncées couleur de roſe, & de traits jaunâtres figurés en croiſſant, qu'on ne diſtingue qu'avec difficulté à la vue ſimple. Toutes ces couleurs y ſont diſtribuées de manière qu'il réſulte de leur rapprochement des ondulations longitudinales figurées en zigzag ou un réſeau à mailles tranſverſes quadrangulaires, ou enfin deux zônes interrompues de taches brunes, dont les intervalles ſont irrégulièrement picotés de la même couleur. Cette bigarrure eſt ſans doute plus agréable à contempler que facile à décrire, mais il ſuffira d'en ſaiſir les traits principaux pour diſtinguer aiſément cette coquille de toutes les autres non moins variées que le genre du *cône* préſente. Sa ſpire parmi les mêmes teintes, offre des taches d'un brun obſcur qui accompagnent ſes ſpirales juſqu'au ſommet.

M. HWASS poſsède outre l'individu dont je donne ici la deſcription, un ſecond de cette variété, très-remarquable par ſon volume, puiſque malgré la dépreſſion de ſa ſpire, qui ne lui eſt pas ordinaire, il conſerve encore deux pouces ſix lignes de longueur & une largeur de vingt lignes.

La coquille de la variété B ne diffère de la première que par la figure des points & des taches brunes dont elle eſt ornée; elles affectent conſtamment une figure triangulaire qui ſe prolonge tranſverſalement, & c'eſt en cette ſeule différence dans le fond peu eſſentielle, qu'elle eſt bornée. Le *cône civette* n'a été encore trouvé que dans les mers des Indes orientales.

20 CONE chagrin.

Conus varius; LINN.

Conus, teſta conica coronata muricata, alba caſtaneo maculata, ſpira acuta; Muſ. HWASS. *ſpec.* 20, *variet. A.*

A — *Cornet fauve avec quelques taches blanches répandues de tous côtés, à tête élevée par étages garnis de petits points; ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſa ſuperficie reſſemble à une peau de chagrin*; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 239, *pl.* 12, *fig. R.*

SEBA, *theſ. vol.* 3. *tab.* 48, *fig.* 26 — 28.

La peau de chagrin, cornet alongé à clavicu, ſaillante & tuberculée, à robe blanche, offrant deux larges zônes de taches d'un marron brun, à grand nombre de cordelettes circulaires boutonnées; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *pl.* 16, *fig. E*, 3.

Papyrus marmorata, teſta conica elongata granulata ſcabra, ex aurantio & fuſco in fundo albido nubetulata & faſciata, ſeriebus punctorum elevatorum circumſcripta, ſpira nodis muricata coronata acuta; MARTINI, *conchyl. vol.* 10, *pag.* 26, *tab.* 138, *fig.* 1284.

Conus varius ; teſta elongata muricata, ſpira coronata acuta ; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1170, *num.* 312, — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 559, *num.* 169.

Das marmorirte papier ; par les Allemands.

La peau de chagrin ; par les François.

B — *Teſta carnea, lævigata, maculis faſcis, baſi granulata ;* Muſ. Hwass. *variet. B.*

Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *eſpec.* 14, *variet.* 2 ?

La peau de chagrin liſſe ; par les François.

C — *Teſta coccinea, granoſa, albo variegata ;* Muſ. Hwass. *variet. C.*

La peau de chagrin rouge, — à robe blanche marbrée comme par flammes, & veinée dans deux zônes d'un fauve cannelle foncé tirant ſur l'orangé ; les cordelettes grenues ſont plus fines & non moins nombreuſes ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *eſpec.* 14, *variet.* 3.

Description. C'eſt à cauſe des grains ſaillants qui rendent la ſuperficie de cette coquille raboteuſe, qu'elle a été nommée *la peau de chagrin* ou le *cône chagrin.* Elle eſt plus alongée dans ſa forme que celles précédemment décrites, puiſque ſur une longueur de dix-huit lignes elle n'a que huit lignes de largeur vers le haut, ce qui la rapproche des coquilles de la dernière ſection de ce genre, dont la figure eſt cylindracée. Elle eſt garnie à l'extérieur de ſeize ou dix-ſept ſtries tranſverſes élevées, granuleuſes, entre chacune deſquelles on apperçoit une ſeconde ſtrie qui leur eſt parallèle, & auſſi fine qu'un cheveu, ſaillante mais dépourvue de tubercules. Sa ſpire eſt compoſée de dix ou onze ſpirales inclinées obliquement & élevées en un angle aigu ; elle eſt couronnée de tubercules plus gros que ceux dont elle eſt chagrinée ſur le tour extérieur, & la ſuperficie de ſes ſpirales eſt garnie de ſtries circulaires très-fines.

Son ouverture étroite de deux tiers de ligne vers le haut, eſt élargie du double à ſon extrémité oppoſée ; l'échancrure ſupérieure eſt ſenſible dans cette coquille, tandis que celle de ſa baſe ne l'eſt preſque point. Sa lèvre droite eſt mince ſur le bord & tranchante, l'intérieur de l'ouverture eſt blanc.

Le fond de ſa couleur eſt blanchâtre, quelquefois nuancé de fauve ou de couleur de chair avec deux rangs de taches ordinairement de couleur marron, qui ſouvent ſe réuniſſent pour former deux zônes non interrompues d'une largeur inégale, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du tour extérieur. Quelquefois outre ces taches de couleur marron, on apperçoit ſur les parties blanches de cette coquille quelques points épars de la même teinte, excepté ſur ſa ſpire, qui eſt preſque toujours blanche & ſans mouchetures. La variété A que je viens de décrire ſe trouve ſur les côtes de l'Iſle St-Domingue, & ſuivant M. de Favanne ſur celles de l'Iſle-de-France.

La coquille de la variété B eſt diſtinguée de la première, comme de celle qui ſuit, 1°. par ſon fond couleur de chair, taché & pointillé de brun ; 2°. par le liſſe de la moitié ſupérieure de ſon tour extérieur qui eſt privée de tubercules, tandis que ſa moitié inférieure en eſt pourvue ; elle lui reſſemble d'ailleurs par la figure & la proportion de toutes ſes autres parties ; elle vient comme la précédente des Iſles Antilles.

La variété C qui reconnoit auſſi la même patrie a toute la ſuperficie de ſa coquille granuleuſe, mais les tubercules dont elle eſt chagrinée ſont plus fins que ceux de la variété A, & le fond de ſa couleur blanc & marbré comme par flammes, eſt veiné dans deux zônes d'un fauve foncé tirant ſur l'orangé, de manière que dans cette variété c'eſt l'orangé qui domine ſur le blanc ; elle eſt peu commune.

21. Cone taffetas.

Conus tulipa ; Linn.

Conus, teſta oblonga ſubcoronata ruſeſcente, albo & cæruleo undata, cingulis multiplicibus rufis albo punctatis, ſpira concavo-obtuſa, apertura hiante ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 21.

Rhombus cylindro pyramidalis ex rufo nebulatus, lineiſque quibuſdam interſectis circumſcriptus ; Lister, *ſynopſ. tab.* 764, *fig.* 13.

Cochlea longa pyriformis intorta integra, mucrone aliquantulum papilloſo, albida & ex albido leviter purpuraſcens, colore roſeo nebulata & punctis minimis denſe circumdata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 26, *fig. G.*

Nubecula purpuraſcens, nubibus cæruleis ; Klein, *oſtrac. pag.* 76, *ſpec.* 202, *variet.* 2.

Nubecula ; Seba, *theſ. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 16 — 20.

Cylindrois ; Regenfuss, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 2, *fig.* 20.

Knorr, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 11, *fig.* 4, *& vol.* 5, *tab.* 20, *fig.* 1, 2.

Le ſalar ; Adanson, *conchyl. pag.* 97, *pl.* 6, *fig.* 8.

Conus tulipa ; *teſta oblonga gibba lævi, apertura dehiſcente* ; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1172, *num.* 323.

Conus baſeos lævis parum excavatæ, nubeculatus & punctatus achatinus, tulipa dictus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 256, *tab.* 64, *fig.* 718, 719 *&* *tab.* 65, *fig.* 720, 721.

Conus tulipa; *teſta oblonga lævi, apertura patente, anfractibus ſupremis coronatis*; BORN *ind. muſ. cæſar. vindob. pag.* 153, — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag.* 168.

Le taffetas pointillé à pas des orbes liſſes, à robe nuée de gris de lin vif, à flammes fauve-marron interrompues dans une zône du milieu, & à grand nombre de lignes circulaires blanchâtres ponctées de marron foncé; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 497, *pl.* 19, *fig.* 4, *L*, 2.

Acheat-toot; par les Hollandois.

Die tulpe; par les Allemands.

The tulip ſhell; par les Anglois.

Le taffetas ou la tulipe; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille que quelques Auteurs ont regardé comme une variété de l'eſpèce ſuivante, & que d'autres comme M. Adanſon paroiſſent avoir entièrement confondu dans leurs ſynonimies, en diffère cependant tant dans ſa forme que dans ſes couleurs, quoiqu'elle s'en rapproche d'ailleurs à bien d'autres égards.

Elle a le plus ſouvent depuis deux pouces juſqu'à deux pouces & demi de longueur ſur une largeur de moitié moindre; elle eſt aſſez mince, à peu-près cylindracée, obtuſe du côté de ſa ſpire, & un peu rétrecie vers le bas. On compte huit tours à ſa ſpire, dont l'extérieur eſt concave, & ceux qui avoiſinent le ſommet ſont un peu renflés ou relevés d'une côte légèrement tuberculeuſe, & ſituée au-deſſus de leur milieu.

L'ouverture eſt beaucoup plus évaſée dans cette coquille que dans les autres eſpèces qui la précèdent; elle eſt très-élargie dans le bas, & ſa longueur ſurpaſſe à peine trois fois ſa plus grande largeur. Son extrémité ſupérieure eſt très foiblement échancrée, mais ſa baſe eſt ſimple, droite & paroît comme tronquée.

La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe & polie; le fond de ſa couleur eſt blanchâtre, nué de roſe, de rougeâtre & de bleuâtre, ou de couleur d'agate; il eſt flambé comme en deux zônes de fauve tirant ſur le brun, & ponctué ſur toute ſa longueur par des lignes circulaires brunes, interrompues ſur le fond clair par des traits circulaires d'un blanc de lait. Dans quelques individus, les marbrures ou flammes longitudinales ſont interrompues ſur le milieu du premier tour par une zône du fond qui eſt également ponctuée, & dans d'autres cette zône intermédiaire eſt peu régulière & plus ou moins ſinueuſe; il s'en trouve auſſi ſur le nombre dont les marbrures ſont dépourvues des lignes circulaires ponctuées, qui ne paroiſſent ſeulement que ſur le fond blanchâtre de la coquille.

On ne voit point de ces lignes ponctuées ſur la ſuperficie de ſa ſpire; le renflement ſeul des tours ſupérieurs eſt taché de blanc & de marron juſques à la proximité du ſommet.

L'intérieur de ce *cône* eſt ou blanc ou d'un blanc bleuâtre, ou quelquefois couleur de chair, & ſa lèvre eſt bordée à l'intérieur d'une teinte violâtre d'environ deux lignes de largeur. Cette coquille eſt aſſez commune, & ſe trouve très-répandue dans l'immenſité des mers. Seba l'indique dans celles des Indes orientales, Petiver ſur les côtes d'Amboine, Liſter dans le golphe du Bengale, M. Adanſon aux iſles de la Magdeleine ſur la côte du Sénégal, & Martini ſur les rivages de l'Amérique Eſpagnole.

M. Adanſon qui l'a vu vivante a obſervé que le pied de ſon animal eſt auſſi long & preſqu'auſſi large que ſa coquille, & que ſon opercule eſt beaucoup plus petit que celui des autres eſpèces du même genre qu'il avoit eu occaſion de comparer.

22. CONE brocard.

Conus geographus; LINN.

Conus, teſta oblonga coronata, albo fulvoque nebulata, ſpira concavo-obtuſa, apertura dehiſcente; Muſ. HWASS. *ſpec.* 22, *variet. A.*

A — *Rhombus maximus ex rufo vermiculatus, clavicula muricata*; LISTER, *ſynopſ. tab.* 747, *fig.* 41.

Cochlea geographicam tabulam repræſentans, inter omnes ultima loco non venuſtate; in ejus enim teſta alba ita diſponuntur maculæ furvæ, ut provinciæ & regiones in tabula geographica indicantur; BONANNI, *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 157, *fig.* 319, — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 470, *fig.* 319.

Nubecula; RUMPH. *theſ. tab.* 31, *fig. G.*

Cylindrus moluccenſis lævis ex rufo alboque marmoratus; PETIVER, *gazophyl. tab.* 98, *fig.* 8, — *ejuſdem aquat. amb. tab.* 15, *fig.* 3.

Cornet appellé le brocard, qu'il imite par ſa bigarrure brune ſur un fond blanc; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 242, *pl.* 13, *fig. A.*

Nubecula; KLEIN, *oſtrac. pag.* 76, *ſpec.* 202, *variet.* 1, 3, 4, *tab.* 5, *fig.* 90.

SEBA, *theſ. vol.* 3, *pag.* 126, *tab.* 42, *fig.* 1, — 4, *ſub nomine liſteri.*

Cochlea longa pyriformis intorta integra mucronata, baſi muricata ex fuſco maculata & ver-

miculata ; GUALTIERI, *ind pag. & tab. 26, fig. E.*

KNORR, *conchyl. vol. 3, tab. 21, fig. 2.*

Conus geographus ; testa oblonga gibba coronata, apertura dehiscente ; LINN. *Syst. nat. pag. 1172, num. 324,* — SCHROETER, *einleit. vol. 1, pag. 58.*

Conus testa tenui, magnus, basi muricata excavata, candidus ex fusco nebulatus & vermiculatus, vulgo nubecula dictus ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 354, tab. 64, fig. 717.*

Conus geographus ; *testa oblonga, spira coronata, apertura patente* ; BORN, *ind. mus. cæsar. vindob. pag. 154,* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 169.*

Le brocard de soie à clavicule mamelonnée, à robe d'un gris couleur de chair ou rose, marbrée & finement veinée d'un réseau fauve-roux très-foncé ; FAVANNE, *conchyl. tom. 2, pag. 496, pl. 19, fig. L, 1.*

Kroonbacks-toot, Wolkje ; par les Hollandois.

Die Kronenbacke ; par les Allemands.

Cloudy-stamper, silk brocard ; par les Anglois.

Le brocard de soie, ou la tulipe ; par les François.

B — *Testa albo & fusco reticulata ;* Mus. HWASS. *spec. 22, variet. B.*

KNORR, *conchyl. vol. 6, tab. 17, fig. 3.*

Le brocard à réseau, variété peu commune, à clavicule mamelonnée, à robe d'un rose foncé finement réticulée de fauve-marron foncé ; FAVANNE, *conchyl. tom. 2, pag. 496, esp. 40, variet. 2.*

Le brocard réticulé ; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici une des plus grandes coquilles que l'on connoisse dans le genre du *cône*, comme aussi c'est une des plus minces & des plus légères. On en voit depuis treize lignes jusqu'à cinq pouces dix lignes de longueur, & depuis un demi-pouce jusqu'à deux pouces dix lignes de largeur ; celles du plus grand volume sont infiniment rares, & rien n'est si commun que d'en trouver d'une grandeur moyenne.

L'individu que je possède est long de trois pouces six lignes & large de dix-neuf lignes seulement ; sa forme presque cylindrique dans les deux tiers supérieurs de sa longueur, & un peu renflée vers le milieu, se rétrecit insensiblement vers son extrémité inférieure, qui est simple, droite & tronquée comme dans l'espèce précédente. Sa spire dont la forme est un peu plus obtuse que celle du *cône taffetas*, est composée de neuf à dix tours, dont les trois extérieurs sont légèrement concaves, finement marqués de stries circulaires, nombreuses, quelquefois treillissées, & garnis sur leur bord de mamelons obtus, qui par leur renflement rendent la ligne des futures onduleuse ; ce qui ne se voit pas sur la spire de l'espèce précédente. La superficie du tour extérieur est très-lisse, & on n'y distingue que quelques lignes longitudinales peu enfoncées qui désignent les accroissemens successifs que la coquille a éprouvés.

Son ouverture qui est très-bâillante s'élargit insensiblement depuis le haut jusqu'au bas, ou dans son plus grand élargissement elle présente un bâillement égal au quart de sa longueur. Son extrémité supérieure a une échancrure peu profonde, & sa lèvre quoique mince, conserve un peu d'épaisseur sur le bord. Sa columelle est blanche, arrondie & légèrement oblique, & la cavité de l'ouverture qui est très-apparente à cause de son évasement, est ou blanche, ou bleuâtre, ou variée de violet clair.

Sa couleur au dehors est rarement d'un beau blanc ; elle est plus communément d'un blanc d'agate diversement nuancé de couleur de chair, de fauve & même de bleuâtre, sur lequel on voit des marbrures de couleur marron plus ou moins foncée, lesquelles sont ou interrompues & distribuées sans aucune symmétrie, ou réunies en deux larges zônes, dont l'une au bas de la coquille, & l'autre au-dessus de son milieu. Quelquefois ces marbrures forment des larges flammes longitudinales très-déchiquetées, qui comme on peut en juger par les phrases des Auteurs, firent comparer le dessin de cette coquille à une carte géographique.

La variété B de cette coquille, joint aux caractères qui lui sont communs avec la précédente, celui d'avoir sa superficie couverte d'une espèce de réseau très-délicat & bien distinct, de même couleur que les marbrures. Ce réseau fait paroître sur le fond de la coquille un grand nombre de mailles irrégulières en forme d'écailles ou de figure triangulaire, qui ont beaucoup de rapport avec celles du *cône amadis*, excepté qu'on n'y apperçoit point de lignes ponctuées comme dans cette coquille. Sa spire est panachée des mêmes couleurs que le reste de sa superficie, mais quelquefois une teinte incarnate y domine, & les tubercules qui la couronnent sont tantôt blanchâtres, & tantôt de couleur brune ou marron foncé, tandis que la pointe du sommet est couleur de rose ou nuée d'un cramoisi vif.

On trouve les deux variétés du *cône brocard* dans les mers des Indes orientales suivant Linnæus, aux isles d'Amboine suivant Rumphius, à l'Isle-de-France selon Davila, & suivant M. de Favanne aux Philippines, au Cap de Bonne-

Eſpérance & à Madagaſcar où je l'ai ceſt'vement rencontrée.

23. CONE ponctué.

Conus punctatus ; CHEMNITZ.

Conus, teſta conica coronata helvacea, albo zonata, ſtriis elevatis tranſverſis rufo punctatis, ſpira fuſco maculata ; Muſ. HWASS. *ſpec.* 23.

Conus filis punctatis cinctus, teſta conica lævi, tranſverſim faſciata faſciis duabus albis, & circumligata filis punctatis articulatis fuſceſcentibus, ſpira pyramidata, baſi parum emarginata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 36, *tab.* 139, *fig.* 1294.

Der punctirten faden umwundene regel ; par les Allemands.

Le cône ponctué ; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône ponctué* eſt une coquille rare qui n'a été encore décrite & figurée que par M. Chemnitz, dans la conchyliologie de Martini. L'individu du cabinet de M. Hwaſſ, conſiſte en une coquille épaiſſe, peſante, de forme conique, longue de deux pouces & large de quatorze lignes, dont la ſpire obtuſe, compoſée de tours convexes, eſt couronnée de tubercules gros & peu ſaillans, qui ne ſont preſque pas exprimés dans la figure que j'ai citée de M. Chemnitz. Son tour extérieur eſt garni d'un bout à l'autre de ſtries circulaires peu élevées, s'affoibliſſant un peu vers le haut, & de quelques ſillons longitudinaux peu profonds accompagnés de ſtries parallèles très-déliées, qui indiquent ſes accroiſſemens ſucceſſifs. Les tours de ſa ſpire ſont au nombre de neuf ; ils ſont légèrement concaves & ſtriés circulairement ſur toute leur moitié ſupérieure, convexes, liſſes, & couronnés ſur leur moitié inférieure. Leurs tubercules larges & peu ſaillants rendent la ligne des ſutures onduleuſe ; ils ſont peu ſenſibles ſur la moitié extérieure du tour de l'ouverture, & ne le ſont preſque pas ſur les cinq plus voiſins du ſommet.

Son ouverture ſept fois plus longue que large vers le haut, offre du côté de ſa baſe un élargiſſement plus grand d'environ deux tiers de ligne, & une échancrure, à ſon extrémité oppoſée, analogue à celle du *cône piqûre de mouches*. Sa baſe eſt ſimple, droite, ſa columelle convexe & courte, eſt accompagnée d'une côte oblique qui tourne dans l'intérieur de l'ouverture.

Le fond de cette coquille eſt d'une teinte fauve tirant ſur le rougeâtre, & coupé un peu au-deſſous du milieu du tour extérieur par une faſcie blanche, qui eſt finement ponctuée de rouge brun ſur la ſaillie de ſes ſtries tranſverſes. Sa ſpire au lieu de points ſemblables, préſente ſur un fond moins coloré des taches ou des flammes brunes longitudinales, dans l'intervalle de ſes tubercules. Le fond de ſon ouverture eſt blanc & nué d'une très-légère teinte de roſe. Cette coquille précieuſe vient à ce qu'on nous aſſure de l'Océan Africain.

24. CONE muſique.

Conus taniatus ; HWASS.

Conus, teſta conica coronata alba amethyſtino faſciata, cingulis furvo alboque interſectis, ſpira obtuſa ; Muſ. HWASS. *ſpec.* 24.

Rhombus cylindro-pyramidalis ſublividus, lineis ex rufo alboque interſectis circumſcriptus, clavicula paululum exſerta ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 763, *fig.* 12.

Conus brevis, baſi pyramidali ex livido rubeſcens, filis ex nigro alboque catenulatis cinctus, albo faſciatus, ſeu voluta catenulata, MARTINI, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 272, *tab.* 57, *fig.* 632.

Le cornet muſique, à côtes ou crues longitudinales bien prononcées, à robe nuée par zônes de bleuâtre & de violâtre, & cerclée d'un grand nombre de lignes blanches chargées de petits traits tranſverſaux, noir foncé ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 446, *eſp.* 17, *variet.* 1.

Vexillum Americæ ſeptentrionalis, ſeu 13 *civitatum fœderatum, teſta conica alba lævi, tredecim faſciis ſeu ſeriebus articulatis punctorum nigro-cæruleſcentium & albeſcentium redimita, ſpira exſerta, anfractibus planiuſculis ſparſim maculatis, baſi ſubemarginata* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 93, *tab.* 144 *A*, *fig. m. n.*

Die nordamericaniſche flagge ; par les Allemands.

Le cône muſique ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille peu commune, dont la ſpire eſt véritablement couronnée de tubercules, quoique les Auteurs qui l'ont décrite n'aient fait aucune mention de ce caractère, ſe rencontre dans les mers du nord de l'Amérique, ſelon M. Chemnitz, & dans les mers de la Chine, ſuivant M. Hwaſſ.

Parmi les individus de cette eſpèce, qui ſe trouvent dans ſon cabinet, celui dont je donne la deſcription, eſt d'un volume peu ordinaire, puiſque ſa coquille eſt longue d'un pouce huit lignes & large de treize lignes. Elle eſt épaiſſe, peſante, renflée, liſſe, & marquée de cinq ou ſix ſillons longitudinaux aſſez profonds dépendants de ſes crues ; ſa baſe eſt très-finement échancrée, & ſa ſpire dont la forme eſt

obtuſe conſiſte en neuf tours, rarement entiers, dont la circonférence eſt munie de tubercules très-ſenſibles & aſſez analogues à ceux de l'eſpèce précédente, mais dont les ſutures ne ſont point onduleuſes.

Son ouverture ſur une longueur d'environ ſeize lignes, offre au bas dans ſon plus grand bâillement, une largeur preſque égale à la cinquième partie de ſa longueur. Sa lèvre droite eſt épaiſſe, bordée à l'intérieur d'un liſéré brun, & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une coupe oblique peu échancrée.

Cette coquille eſt blanche extérieurement & marquée de trois faſcies, dont une à chacune de ſes extrémités, & la troiſième vers ſon milieu. Ces faſcies d'un violet clair ont rarement une largeur égale; elles ſont garnies ainſi que le reſte du fond, de pluſieurs lignes tranſverſes articulées de brun noirâtre & de blanc de lait, leſquelles ſont plus écartées les unes des autres ſur les parties blanches de la coquille que ſur ſes faſcies. Ces lignes articulées varient depuis douze juſqu'à quinze, & on en compte dans le nombre qui ne ſont indiquées que par une ſérie de petits points bruns très-écartés. La couleur de ſa ſpire ne diffère de celle du corps de la coquille que par une teinte plus claire, comme auſſi par la diſpoſition de ſes taches brunes, leſquelles ſont ſituées entre ſes tubercules, & ne forment pas des ſéries tranſverſes articulées de blanc. Le fond de ſon ouverture eſt blanc & quelquefois mêlé d'une teinte bleuâtre très-légère.

25. CONE bluet.

Conus muſicus; HWASS.

Conus, teſta conica coronata alba, zona cœrulea, lineis fuſco punctatis, fauce violacea, ſpira obtuſa; Muſ. HWASS. *ſp.* 25.

Le petit cornet muſique à robe blanche, avec une large zône d'un violet tendre, chargée de lignes circulaires ponctuées de brun; FAVANNE, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 446, *eſp.* 17, *variet.* 2.

Le petit cône muſique; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille que M. de Favanne n'a regardé que comme une variété de l'eſpèce précédente, en eſt cependant eſſentiellement diſtincte, puiſqu'elle ne paſſe jamais huit lignes de longueur ſur une largeur de moitié moindre, & que indépendamment de cette différence de volume, elle eſt proportionnellement plus alongée, profondément ſtriée à ſa baſe, & enfin d'une forme très-éloignée de celle du *cône muſique*.

Elle eſt conique, mince, effilée, tronquée à ſa baſe, & terminée au haut par une ſpire obtuſe compoſée de huit tours convexes, & couronnés de tubercules arrondis, leſquels ne ſont ſenſibles que ſur les deux ou trois tours extérieurs; ceux du ſommet ſont ordinairement liſſes, & la ligne des ſutures qui eſt onduleuſe aux deux extérieurs, décrit pour ceux-ci une ſpirale ſimple, ſemblable à une ſtrie.

La ſuperficie de cette coquille eſt très-luiſante, unie, & marquée ſeulement à ſa baſe de ſix ou ſept ſtries profondes, qui en occupent la cinquième partie.

Son ouverure eſt étroite & environ neuf ou dix fois plus longue que large; ſa lèvre droite eſt tranſparente, mince ſur le bord, & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une échancrure. Le fond de l'ouverture & ſa baſe, ſont colorés d'un violet foncé, qui malgré la tranſparence de la coquille, ne paroît preſque point à l'extérieur.

Le *cône bluet* eſt blanc au dehors, & marqué un peu plus haut que ſon milieu d'une zône bleuâtre, large au plus d'une ligne, & de ſix ou ſept lignes tranſverſes, ponctuées de brun, inégalement écartées. Ces lignes ponctuées ne paſſent jamais ſur la zône bleuâtre, mais une de chaque côté accompagnent ſes bords & ſemblent la ſéparer de la couleur blanche du fond: outre ces lignes ponctuées, on voit au haut de la coquille un rang de taches brunes très-foncées, figurées comme des lettres, leſquelles ſe prolongeant ſur ſa ſpire dans les interſtices des tubercules, ſe montrent quelquefois juſqu'à la proximité du ſommet.

Cette coquille que ſa petiteſſe rend peu remarquable n'eſt pas bien commune, elle vit ſur les côtes de la Chine & n'eſt pas connue ailleurs.

26. CONE miliaire.

Conus miliaris; HWASS.

Conus, teſta conica coronata carnea, albo zonata, faſciis duabus lividis albo fuſcoque lineatis, ſpira obtuſa; Muſ. HWASS, *ſpec.* 26.

FAVANNE, *catal. de la tour*; *fig.* 572.

Le cône miliaire; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône miliaire* a été ainſi nommé à cauſe des lignes circulaires finement ponctuées de brun, dont ſa ſuperficie eſt ornée, & peut-être à cauſe des petits grains dont ſa moitié inférieure eſt quelquefois garnie. La plus grande de ces coquilles de la collection de M. Hwaſſ, a un pouce ſept lignes de longueur & un pouce de largeur; elle approche un peu de

la forme du *cône muſique*, mais ſa ſpire qui eſt obtuſe & compoſée de onze tours, eſt garnie de tubercules convexes & ſaillants, qui depuis le bord de l'ouverture ſe prolongent d'une manière très-diſtincte juſqu'à la pointe du ſommet. Ces tubercules ſont ſitués ſur la moitié extérieure de chaque ſpirale; leur moitié intérieure offre trois ſtries circulaires bien prononcées, & à leur jonction, une future onduleuſe qui dépend du renflement de leurs tubercules.

La ſuperficie de cette coquille eſt luiſante, liſſe ſur ſa moitié ſupérieure, & ſtriée circulairement depuis le milieu juſqu'au bas. On y apperçoit encore quelques ſtries longitudinales plus profondes & écartées, qui indiquent ſes accroiſſemens ſucceſſifs.

Son ouverture a huit fois environ plus de longueur que de largeur au bas; elle eſt ſimple à ſa baſe & échancrée à ſon extrémité ſupérieure. Sa columelle eſt arrondie, légèrement oblique, & contournée au-dehors par une côte ſaillante bien marquée.

Sa couleur conſiſte en une teinte incarnate aſſez vive, accompagnée de deux faſcies blanches pures, ou flambées en zigzag de la couleur du fond; elle eſt recouverte en totalité par vingt ou vingt-deux lignes circulaires très-finement ponctuées de brun, ou compoſées de portions de lignes alternativement mêlées de brun marron & de blanc pâle, de telle manière cependant, que ces dernières ſont les plus étendues. La couleur de la ſpire tire plus ſur le blanc que celle du reſte de la coquille, mais les intervalles des tubercules ſont fauves & preſque jaunâtres. Le dedans de l'ouverture eſt blanchâtre ſur le bord de ſa lèvre, & olivâtre ou livide dans le fond.

Un individu de cette même eſpèce qui nous a été donné par M. Hwaſſ, offre outre les caractères ci-deſſus, des grains tuberculeux ſur les ſtries de ſa moitié inférieure, qui ne ſe trouvent pas ſur tous les autres que j'ai été à portée d'examiner. Le *cône miliaire* reconnoît la même patrie que celui qui le précède.

27. Cone ſouris.

Conus mus; Hwass.

Conus, teſta conica coronata ſtriata, cinerea albo faſciata, maculis fulvis longitudinalibus, ſpira acuta; Muſ. Hwass. *ſpec.* 27.

Cochlea conoïdea mucronata, mucrone papillis coronato, obſcure ſtriata, colore cinereo & rubro obſcuro radiata, albida faſcia depicta; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 20, *fig. R.*

La peau de ſouris, ou le cône ſouris; par les François.

Description. Le *cône ſouris* diffère des eſpèces déjà décrites par la forme renflée de ſa coquille, par les ſtries en ſaillie de ſa ſuperficie, & ſur-tout par la figure de ſa ſpire, qui eſt toujours élevée en un angle aigu.

Cette coquille parvient très-rarement à la grandeur de celle dont je donne la deſcription, qui fait partie de la collection de M. Hwaſſ; elle eſt ordinairement d'un tiers plus petite & aſſez commune, ce qui ſemble l'avoir fait négliger par la plupart des Conchyliologiſtes. Sur une longueur d'un pouce ſept lignes, elle a un pouce de largeur; elle eſt conique, légèrement arrondie vers le haut, & garnie ſur toute ſa longueur de ſtries tranſverſes, élevées, très-rapprochées; ces ſtries ſont ſéparées alternativement par d'autres ſtries parallèles, moins ſaillantes que les premières, mais très-ſenſibles, qui ſemblent y former un ſecond rang. Sa ſpire eſt élevée en un cône aigu, dont les tours au nombre de dix, forment des plans inclinés moyennement convexes à leur bord interieur. On diſtingue ſur leur moitié ſupérieure trois ſtries circulaires ſaillantes, & à leur bord oppoſé une ſérie de tubercules blancs fort peu proéminents, leſquels diſparoiſſent tout-à-fait à la proximité du ſommet.

Son ouverture d'un tiers plus évaſée au bas qu'à ſon extrémité ſupérieure, n'a de largeur dans cette partie qu'environ un ſixième de ſa longueur. Sa baſe eſt ſimple, & ſa lèvre aſſez épaiſſe eſt terminée au haut par une échancrure de peu de profondeur.

La couleur de cette coquille conſiſte ſur un fond cendré tirant ſur le bleuâtre, en des flammes longitudinales fauves ou brunes peu régulières, en une faſcie blanche ſituée un peu au-deſſous du milieu, ſur laquelle les flammes longitudinales ſe prolongent, & enfin en quelques teintes violâtres qui s'y trouvent diſſéminées. Celle de ſa ſpire offre des taches brunes ſituées entre ſes tubercules, & une ligne fauve qui accompagnant les futures, ſe détache de la teinte cendrée légèrement incarnate du fond. Le dedans de l'ouverture eſt blanc mêlé de violâtre, & on ne diſtingue du roux foncé que ſur le bord interne de ſa lèvre.

Le *cône ſouris* vit ſur les côtes de l'Océan Américain, & principalement ſur celles de l'iſle de la Guadeloupe.

28. Cone livide.

Conus lividus; Hwass.

Conus, teſta conica coronata livido-vireſcente, ſpira obtuſa, apice roſeo, baſi muricata; Muſ. Hwass, *ſpec.* 28, *variet. A.*

A — Knorr, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 13, *fig.* 3.

Le fromage verd granuleux a une ou deux zônes

blanchâtres ſur ſa robe, d'un roux olivâtre, & chargé dans ſa moitié inférieure de pluſieurs faites circulaires de petits grains; FAVANNE, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 441, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. M.*

Le fromage verd; par les François.

B — *Teſta fulvida lævi*; Muſ. HWASS. *variet. B.*

Conus baſi muricata planiuſcula, ex livido ſubvioleaceus vel fuſcus, albo faſciatus; MARTINI, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 339, *tab.* 63, *fig.* 694.

Le fromage brun ayant une zône étroite ſur les pas de la ſpirale, à robe d'un brun foncé tirant ſur l'olivâtre & le violâtre, granuleuſe dans ſa moitié inférieure, où règne une ſeconde zône d'un gris violâtre; FAVANNE, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 441, *eſp.* 19, *variet.* 3?

Gekroonte kaas-tooten; par les Hollandois.

Die gekronte kaſetute; par les Allemands.

Le fromage brun; par les François.

C — *Teſta lutea, baſi granoſa*; Muſ. HWASS. *variet. C.*

Conus parvus baſi bullata luteus, ad apicem faſciatim granulatus; MARTINI, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 328, *tab.* 61, *fig.* 681.

Het geele ſteen admiraaltje; par les Hollandois.

Die kleine gekronte zitronfute; par les Allemands.

Le fromage jaune; par les François.

DESCRIPTION. Quoique cette coquille varie beaucoup dans ſa couleur, on peut rapporter à une des trois variétés ci-deſſus déſignées, toutes celles dont elle eſt ſuſceptible, parce que indépendamment de leur teinte, elles préſentent encore un caractère conſtant, ſoit dans le poli, ſoit dans les grains ou les ſtries de leur ſuperficie.

La coquille de la variété A, ſur une longueur d'un pouce ſept lignes, ne paſſe pas dix lignes de largeur; elle eſt épaiſſe, luiſante, & marquée ſur ſa moitié ſupérieure de ſtries circulaires preſque imperceptibles, & ſur ſa moitié inférieure de pluſieurs ſéries de grains ronds très-ſaillants qui, ſuivant M. Favanne, manquent quelquefois ſur les plus vieilles coquilles. Sa ſpire compoſée de dix ou onze tours eſt obtuſe, couronnée de tubercules, marquée de ſtries circulaires ſur la moitié ſupérieure de chaque ſpirale, & terminée par un ſommet rarement entier, mais toujours coloré d'une teinte roſe.

Son ouverture a ſept fois plus de longueur que de largeur au bas, où comme dans toutes les eſpèces de ce genre ſe trouve ſa plus grande largeur. Sa lèvre droite eſt mince & tranchante ſur le bord, profondément échancrée à ſon extrémité ſupérieure, ſimple & arrondie à ſa baſe, colorée de violet à l'intérieur, de brun violâtre à ſa partie inférieure, & enfin de fauve clair ou de roux tout le long de ſon tranchant.

La couleur de cette coquille offre extérieurement une teinte verte olivâtre uniforme, & deux zônes d'un blanc ſale, dont l'une placée au haut du tour extérieur, s'étend ſur toute ſa ſpire, & l'autre eſt ordinairement ſituée un peu au-deſſous de ſon milieu. Ces deux zônes n'offrent pas toujours la même teinte; celle de la ſpire eſt quelquefois plus claire que celle de ſa partie moyenne, & quelquefois auſſi elle préſente des taches fauves ou rouſſâtres dans les interſtices de chaque tubercule. L'extrémité inférieure de cette coquille eſt le plus ſouvent colorée d'un brun foncé tirant un peu ſur le violâtre, & plus rarement accompagnée d'une faſcie olivâtre plus claire que le fond, qui eſt alors ſituée à quelques lignes de ſa baſe.

La variété B conſiſte en ce que ſa coquille colorée de brun & faſciée comme la première, ne porte pas des ſtries granuleuſes ſur ſa moitié inférieure, qu'elle eſt liſſe par-tout, & marquée ſeulement à ſa baſe de quelques ſtries circulaires peu prononcées. Elle reſſemble en tout le reſte à celle de la variété A.

La coquille de la variété C, ordinairement plus petite que celle des deux précédentes, eſt jaune, ſillonnée tranſverſalement, & d'une teinte uniforme ſur toute ſa ſuperficie, y compris celle de ſa ſpire; ſa partie inférieure eſt garnie de pluſieurs lignes circulaires de grains ronds, dont la teinte, ſemblable à celle des tubercules qui couronnent ſa ſpire, eſt blanchâtre ou moins foncée que le reſte du fond. Le dedans de ſon ouverture offre une belle teinte violette, qui ayant donné l'idée de dépouiller cette coquille de ſa couche extérieure jaune, a produit ces coquilles d'une couleur non naturelle que l'on trouve citées dans la conchyliologie de Martini, tom. 2, pl. 63, fig. 702, dans le volume troiſième de Seba, pl. 42, fig. 38, & dans pluſieurs autres Auteurs, faute par eux de n'avoir pas ſçu diſtinguer les productions de l'art de celles de la nature, & de les avoir, en amateurs plutôt qu'en naturaliſtes, placées ſur le même rang.

Le *cône livide* qui ne reſſemble en rien à du fromage verd ou à du fromage jaune, ſe trouve communément ſur les côtes des iſles Antilles, & même ſuivant M. de Favanne, à l'Iſle-de-France & aux Indes orientales. Cet Auteur aſſure qu'on trouve de ces coquilles de deux pouces trois

lignes de longueur & dix-sept lignes de diamètre, mais dont les tours de la spire sont presque toujours usés ou cariés.

29. Cone gourgouran.

Conus barbadensis ; Hwass.

Conus, testa conica coronata subsulcata, rufescente, albo fasciata, spira obtusa, basi granulata ; Mus. Hwass. *spec.* 29.

A — *Testa rufescente* ; Mus. Hwass. *variet. a.*

Martini, *conchyl. vol.* 2, *tab.* 63, *fig.* 707.

Le gourgouran rouge à clavicule large, tachetée de brun entre les tubercules, & bordée sur les pas des orbes de deux zônes, l'une blanche, l'autre roussâtre, à robe fasciée de fauve rougeâtre, avec deux zônes blanches & violettes à l'extrémité ; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 445, *espec.* 15, *variet.* 5.

Le gourgouran rouge ; par les François.

B — *Testa livida, fascia alba & lineis punctatis* ; Mus. Hwass. *varict. b.*

Rhombus cylindro-pyramidalis fuscus, albida fascia insignitus, clavicula nodosa, albis maculis distinctus ; Lister, *synopf. tab.* 784, *fig.* 31.

Le gourgouran ponctué ; par les François.

Description. Cette coquille assez semblable par sa forme à celle du *cône souris*, en peut être aisément distinguée indépendamment de sa couleur, par sa spire qui est obtuse, & par ses sillons circulaires dont les cavités ne sont pas striées comme dans cette espèce. Elle est épaisse, pesante, plus renflée que celle du *cône livide*, longue de treize lignes & large de huit. Sa spire formée en angle obtus est composée de huit ou neuf tours, dont la partie supérieure légèrement canaliculée est marquée d'une ou deux stries circulaires, & dont la moitié inférieure est garnie de tubercules transverses qui la rendent convexe. Son tour extérieur est luisant quoique sillonné circulairement sur toute son étendue, excepté à une ligne de tubercules de la spire, où il règne une bande unie non striée de cette largeur.

Son ouverture longue de onze lignes & demie, a vers le bas six fois moins de largeur qu'elle n'a de longueur. Sa lèvre droite est mince sur le bord & colorée intérieurement d'une teinte rougeâtre ; elle est moyennement échancrée au haut, simple & entière à sa base, & d'un blanc tirant sur le violâtre dans le fond.

Quant à sa couleur, on apperçoit d'abord une fascie blanche & étroite à la naissance des tubercules de sa spire ; puis une grande bande d'un fauve rougeâtre occupant la moitié supérieure de la coquille, & sur laquelle on distingue les stries circulaires de ses sillons par une teinte plus claire que celle du fond ; ensuite une fascie blanche un peu plus large que celle du haut, laquelle est suivie par une seconde zône fauve rougeâtre, semblable à celle de sa moitié supérieure, & enfin par une tache d'un violet noirâtre qui la termine au bas. Les tours de sa spire ont deux zônes distinctes, une blanche qui étant la continuation de celle du tour extérieur, se prolonge sur les tubercules, & présente dans leurs interstices des taches brunes très foncées, & une seconde zône fauve ou rougeâtre un peu plus étroite que la première, qui occupe la cannelure des tours. La ligne des futures est noirâtre, légèrement onduleuse, & le sommet de sa spire est terminé par un bouton couleur de rose.

La coquille de la variété B est un peu plus étroite que la première & même plus alongée ; ses fascies blanches sont analogues à celles de la variété A & situées de même, mais ses grandes bandes au lieu d'être rougeâtres, sont ordinairement d'un gris verdâtre ou couleur d'olive, & ses stries circulaires sont ponctuées de brun ou composées de portions de lignes brunes, & sont situées sur des taches rousses longitudinales semblables à des flammes. L'intérieur de l'ouverture est violâtre dans le fond, brun à la proximité du bord de la lèvre, & celle-ci est terminée par un liséré blanchâtre ou fauve très-clair. Ces deux variétés du *cône gourgouran* sont assez communes, notamment la seconde, & se trouvent sur les côtes de l'isle de la Barbade, de la Guadeloupe & de St-Domingue.

30 Cone cardinal.

Conus cardinalis ; Hwass.

Conus, testa conica coronata granosa, incarnata, zona alba fusco-maculata, spira depressa ; Mus. Hwass. *spec.* 30.

Voluta rubra ; Knorr, *conchyl. vol.* 5, *tab.* 17, *fig.* 5.

Conus basi bullata parvus roseus, duplici zona alba maculata, filisque granulatis cinctus, thalassiarchulus anglicanus bullatus dictus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag* 327, *tab.* 61, *fig.* 680.

Le cornet cardinal à clavicule légèrement tuberculée, à robe d'un beau rouge de corail ou cerise aurore, traversée d'une zône blanche ; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 440, *esp.* 8, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. i.*

Der

Der kleine rothe englische admiral; par les Allemands.

Le cardinal; par les François.

Description. Cette coquille est un peu plus petite que la précédente, et un peu moins élargie vers le haut, puisque sur une longueur d'un pouce, elle n'a que sept lignes de diamètre; elle a un peu moins d'épaisseur que le *cône gourgouran*; et on ne compte que huit ou neuf tours à sa spire, dont la superficie est aplatie, légèrement tuberculeuse à leur bord, et élevée en angle obtus. Le tour extérieur, quoique luisant, offre des stries circulaires écartées, très-souvent granuleuses, lesquelles sont très-prononcées à sa base, et même sur toute sa moitié inférieure. Son ouverture, sept fois environ plus longue que large vers le bas, est foiblement échancrée à son extrémité supérieure, simple à sa base, blanche et nuancée de rose très-clair à l'intérieur.

Sa couleur au-dehors est incarnate, ou d'un rouge analogue à celui du corail, à l'exception d'une zône blanche, tachetée de brun, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, et quelquefois d'une zône composée de taches blanchâtres, dont les interstices sont veinés ou pointillés de brun, laquelle occupe sa partie supérieure à près d'une ligne de la naissance des tubercules de sa spire. Celle-ci est blanche, nuée de couleur de rose, et parsemée sans ordre de quelques taches d'un rose ou d'un fauve orangé. Cette coquille peu commune se trouve, suivant M. Hwass, dans l'océan Indien, et sur les côtes de Saint-Domingue ou de la Martinique; selon M. de Favanne, cet auteur paroît avoir connu une variété de cette espèce, dont la coquille étoit remarquable par deux zônes couleur de chair.

31. Cone magellanique.

Conus magellanicus; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, fascia albo fulvoque punctata, spira truncata; Mus. Hwass. *spec.* 31.

Le détroit de Magellan, petit cornet dont la couronne est blanche ponctuée de fauve, la robe citron vif, avec quelques taches blanches et fauves, et une fascie blanche, pointillée, sinueuse sur ses bords; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 440. *esp.* 7, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. H.*

Le même orangé, mais à deux fascies blanches, sinueuses sur les bords, l'une vers les pas du premier orbe, l'autre aux deux tiers de sa longueur; le même, esp. 7, *variet.* 2.

Le détroit de Magellan; par les François.

Description. C'est à tort que M. de Favanne prétend qu'on pêche cette coquille sur les côtes de la Martinique; le nom du *détroit de Magellan*, que les François lui ont donné, indique assez sa patrie; et ce n'est effectivement que dans ces parages éloignés qu'on a pu encore la rencontrer.

Elle a, sur un pouce de longueur, une largeur de six lignes et deux tiers, et sa forme, qui est conique, la rend assez analogue à celle de l'espèce précédente, mais cependant un peu plus effilée et plus retrécie à sa base que dans le *cone cardinal*. Sa spire, qui est aplatie, et en quelque sorte tronquée, est composée de neuf tours de spirale, dont la superficie est convexe, légèrement tuberculeuse, et dont les sutures sont profondes, ou semblables à un sillon onduleux. Le sommet consiste dans l'individu que je décris, en un bouton saillant d'un tiers de ligne, et large d'une ligne et demie, qui se détachant des quatre tours extérieurs, forme vraisemblablement une irrégularité, dans cet individu, que je ne crois pas ordinaire à son espèce. Le tour extérieur est garni de quelques stries circulaires peu apparentes, excepté à sa base et à son extrémité supérieure, où on en distingue une seule profonde, bien prononcée, qui se prolonge sur la convexité même des tubercules dont la coquille est couronnée. Ce dernier caractère est propre au *cone Magellanique*, et ne se trouve dans aucun autre connu.

Son ouverture ne diffère de celle du *cone cardinal*, qu'en ce qu'elle est un peu plus retrécie sur toute sa longueur, et que la nuance rose de sa cavité y est un peu plus foncée.

La couleur de cette coquille est orangée extérieurement, et coupée vers son milieu par une fascie blanche articulée par des points fauves, et chargée de taches blanches irrégulières, qui rendent ses bords sinueux; outre cette fascie, on en voit une seconde sur son bord supérieur également blanche, dont le bord inférieur est déchiqueté, bordé de fauve, et dont l'intérieur est quelquefois veiné de la même couleur; on remarque encore à sa base, un rang oblique de petites taches blanches, qui ne se rencontrent pas de même sur tous les individus, et dont la privation n'indique pas plus une variété que ne le fait le changement de sa couleur orangée en une teinte citron, laquelle n'est qu'une dégénération ou un affoiblissement

de la première. Sa spire, à fond blanc, eſt picotée de citron dans les interstices de ses tubercules, et quelquefois de fauve foncé. M. de Favanne, qui paroît avoir décrit une coquille bien entière, dit que les cinq tours de spirale qui forment son sommet sont colorés de rose, et terminés en une pointe assez aiguë. Cette coquille n'est point commune.

32. Cone distant.

Conus distans; Hwass.

Conus, testa coronata conica flavescente, lineis impressis distantibus cincta, basi violacea, spira convexa albo fuscoque maculata; Mus. Hwass. *spec* 32.

Conus mennonitarum coronatus, testa conica spira convexa infusco flavido exfundo albo maculata, variegati, nodis obtusis seriatim dispositis coronata, superficie lævi ex cinereo cerulescente & flavido colorata, subfasciata, basi integra; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 24, *tab.* 138, *fig.* 1281.

Bandeerde kroon toot, meniste kroon-hooren; par les Hollandois.

Die gekronte mennoniſten-tute; par les Allemands.

Le mennonite couronné; par les François.

Description. Cette coquille est remarquable par les lignes creuses écartées, plus larges que des stries, dont elle est environnée, par la dimension très-régulière des tubercules de sa spire, comme aussi par son volume.

Elle est épaisse, pesante, longue de trois pouces neuf lignes, et large d'un pouce dix lignes. Sa forme conique oblongue, offre un léger retrécissement au milieu, et une base simple non échancrée, dont la superficie est marquée de quelques rides obliques irrégulières. Sa spire est convexe et composée de douze ou treize tours, élevés d'un quart de ligne au-dessus des plus extérieurs, & couronnés de gros tubercules blancs, qui, à l'exception de la plus grande partie du tour de l'ouverture, se prolongent en diminuant graduellement jusqu'au sommet. Celui de l'ouverture est légèrement concave ou creusé en forme de gouttière, laquelle s'affoiblit à la naissance des tubercules, & disparoît tout-à-fait passé le second tour.

Son ouverture est longue de trois pouces quatre lignes, large de trois lignes à son extrémité supérieure, et de quatre à sa base, elle est profondément échancrée vers le haut, blanche dans l'intérieur, et nuancée de violet à son extrémité inférieure. Sa lèvre est peu épaisse sur le bord, et blanche sur sa face interne comme le reste de sa cavité. Cette coquille offre extérieurement une teinte jaunâtre qui n'a rien de bien remarquable, et vers son milieu une grande zône blanchâtre ou d'un fauve très-clair, que l'on peut soupçonner d'après la figure citée de la conchyliologie de Martini, ne pas se rencontrer sur tous ses individus. Sa base est teinte de roux tirant sur le brun, et sa spire est parsemée sur un fond blanc, de taches brunes, mêlées de roux, et situées dans les interstices creux de ses tubercules.

M. Hwass pense que la figure 701 du second volume de la conchyliologie de Martini représente un jeune individu de cette espèce, que le Naturaliste Allemand avoit confondu avec une coquille dépouillée du *cone livide*.

Le *cone distant* est rare, et se trouve dans l'océan pacifique, sur les côtes de la nouvelle Zélande.

33. Cone calédonien.

Conus caledonicus; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, filis tenuissimis rufis parallelis contiguis cingulata, spira acuta; Muſ. Hwass. *spec.* 33.

Le fileur couronné; par les François.

Description. On ne connoît en Europe que deux coquilles de cette espèce, dont l'une se trouve dans le cabinet de M. de Calonne, l'autre dans celui de M. Hwass, où elle est passée à la vente de la célèbre collection de Madame la Duchesse de Portland, et dont je donne ici la description.

Cette rare coquille a de longueur deux pouces une ligne, et de largeur un pouce deux lignes; elle est épaisse, de forme conique analogue à celle de l'espèce précédente, excepté quand à sa spire, qui est élevée dans celle-ci en angle aigu, et couronnée seulement sur ses spirales intérieures de tubercules peu saillans quoique bien exprimés. Son tour extérieur est garni d'un bout à l'autre de lignes circulaires, parallèles, semblables à des fils, et formant une légère saillie sur sa superficie, dont celles de sa moitié inférieure sont légèrement granuleuses; on y distingue aussi quelques sillons longitudinaux inégalement distans, qui indiquent ses accroissemens successifs.

On compte dix tours à sa spire, les deux extérieurs sont légèrement canaliculés, un peu

aplatis ; tandis que les intérieurs, garnis de tubercules semblables à des rides, s'élèvent en angle aigu.

Son ouverture, longue de vingt-deux lignes n'a que deux lignes d'écartement vers le haut, trois lignes à sa base, laquelle est simple, droite et arrondie. Elle est terminée à son extrémité supérieure, par une échancrure profonde, et elle présente une couleur blanche, uniforme dans l'intérieur.

Sa couleur au-dehors, est d'un jaune orangé assez vif, et coupée par des lignes circulaires d'un roux foncé, tirant sur le rouge, lesquelles, étant disposées parallèlement les unes aux autres, n'éprouvent d'interruption qu'à chacune des crues successives de la coquille. Sa spire offre par-tout une teinte orangée uniforme, un peu plus foncée que celle du tour extérieur, sans aucun mêlange d'autre couleur.

Cette coquille, infiniment rare, fut découverte pendant les voyages du capitaine Cook, dans la mer Pacifique, sur les côtes de la nouvelle Caledonie, dont elle a retenu le nom.

34. Cone époux.

Conus sponsalis ; Hwass.

Conus, testa ventricosa coronata lutea, maculis fulvis oblongis disjunctis bifasciata, spira convexo acuta, basi granulata intùs nigricante ; Mus. Hwass. *spec.* 34.

L'époux ; par les François.

Description. Cette coquille, ainsi que la précédente, n'a pas été encore figurée, ni même décrite ; elle est rare, petite, d'une forme renflée, ventrue et arrondie sur sa moitié supérieure. Elle est ordinairement longue d'un pouce, et d'un quart moins large ; sa base est étroite, un peu échancrée et noirâtre sur ses deux faces. La superficie de son tour extérieur est lisse, marquée de quelques crues longitudinales bien exprimées, et garnie sur sa moitié inférieure, de huit ou neuf suites circulaires de petits grains convexes et saillants. Sa spire, de forme convexe, est terminée par un sommet pointu. Elle est composée de dix tours, et couronnée sur toute son étendue, par des tubercules arrondis, également distants, dont la saillie est assez forte, relativement au volume de sa coquille.

Son ouverture est étroite, longue de neuf lignes et demie, et près de neuf fois moins large à son extrémité inférieure, où elle est le plus entrouverte ; son extrémité supérieure n'offre qu'une petite échancrure à sa jonction avec le second tour, et une seconde, encore moins marquée que la première, à sa base. Enfin, elle est colorée à l'intérieur, d'un violet si foncé, qu'il en paroît noirâtre. Sa lèvre est mince, blanche sur le bord, et très-légèrement onduleuse.

Le fond de cette coquille est jaune au-dehors, et orné de deux fascies, composées de taches fauves, séparées, inégales et oblongues. De ces deux fascies, celle dont les taches sont les plus grandes, est placée vers le milieu de la coquille, un peu au-dessus de la naissance des lignes granuleuses, la seconde occupe les tours de sa spire, et les taches qui la composent ont la figure de points ronds, disposés un à un dans chaque interstice de ses tubercules. Souvent ces taches sont d'un fauve rougeâtre, assez analogue au rouge pâle du corail. Cette coquille est rare, et des mêmes mers que les deux précédentes : c'est aux îles Saint-George qu'on a fait la découverte de celle-ci.

35. Cone piqué.

Conus puncturatus ; Hwass.

Conus, testa coniça coronata, livida superne albo-zonata, sulcis subtilissimè puncturatis, spira obtusa, apice rosco, fauce amethystina ; Mus. Hwass. *spec.* 39.

Le Cone piqué ; par les François.

Description. Voici encore une espèce dont on ne trouve point de trace dans les auteurs, et dont la coquille présente un caractère très-singulier dans les sillons piqués en creux, dont elle est environnée. Elle est constamment d'un petit volume, longue de neuf lignes et large de cinq. On compte neuf tours à sa spire, dont la forme est obtuse, le sommet couleur de rose, et dont les spirales obliques, légèrement tuberculeuses, sont garnies de plusieurs stries circulaires, si fines, qu'on ne peut les appercevoir sans le secours d'une loupe. Le tour extérieur paroît lisse au premier coup d'œil, il ne l'est cependant que sur son tiers supérieur ; tout le reste est garni de sillons ou de stries circulaires composées de piquures alignées, semblables à celles qu'on produiroit avec la pointe d'une épingle sur un corps mou. Ces stries sont serrées, parallèles, et quoiqu'on les apperçoive à la vue simple, ce n'est qu'avec la loupe que l'on peut distinguer les piquures dont elles sont composées.

Son ouverture a huit lignes de longueur, et une ligne de largeur vers son extrémité inférieure ; sa lèvre n'offre qu'une coupe oblique au haut, et un léger arrondissement à sa base ; elle est mince, transparente et colorée

à l'intérieur, d'un violet clair qui remplit toute sa cavité.

Le fond de cette coquille est livide au-dehors, ou d'un fauve verdoyant, et accompagné sur sa partie lisse, d'une zône blanche, sans taches, qui s'étend sur toute sa spire; on voit une seconde zône d'un blanc légèrement incarnat un peu au-dessous du milieu de la coquille; cette zône, beaucoup moins large que la première, est immédiatement suivie d'une nuance violette, qui occupe toute sa base, et semble se prolonger dans l'intérieur. Enfin, on distingue encore quelques points blancs, clair semés sur le fond livide de sa superficie, sans aucune régularité.

Cette coquille, que l'on compte parmi les rares de ce genre, se trouve à la Nouvelle-Hollande, sur les côtes de la baie de Botanique.

* Cone chingulais.

Conus ceylanensis; Hwass.

Conus, testa conica coronata, flavida, fascia intermedia ramosa pallide caesia, superne zona alba, cingulis fulvo punctatis distincta, spira obtusa, basi granosa, fauce violacea. Hwass.

Description. Cette espèce n'a pas été comprise dans le tableau général de son genre, parce que M. Hwass, qui a bien voulu me la communiquer, ne l'a acquise que postérieurement à son impression. Sa coquille, d'une grandeur moyenne entre celle du *cône piqué* et celle de l'espèce suivante, est longue de sept lignes deux tiers, et large d'un peu plus de quatre lignes; elle est conique, mince, et surmontée par une spire obtuse, proportionnellement moins élevée que celle de l'espèce précédente. Ses spirales, au nombre de huit, sont couronnées de tubercules beaucoup plus petits et plus rapprochés les uns des autres, que dans cette espèce. Son tour extérieur est lisse sur sa moitié supérieure, et garni sur l'autre moitié de plusieurs suites circulaires de petits grains, ayant un peu moins de saillie que ceux du *cone époux*. Son ouverture, longue de six lignes et demie, a neuf fois moins de largeur à sa base, qu'elle n'a de longueur; sa lèvre est mince, transparente, simple vers le bas, profondément échancrée à son extrémité supérieure, et colorée intérieurement et à sa base, de violet, qui y est interrompu par du blanc.

Cette coquille, sur un fond jaunâtre, offre une fascie blanche à son extrémité supérieure, laquelle est accompagnée par deux ou trois lignes circulaires, également distantes, ponctuées de fauve; une seconde fascie blanche plus étroite que la première, est située un peu au dessous de son milieu, et lui est jointe par des lignes figurées en chevrons, qu'on remarque de même sur sa partie inférieure. Enfin, sa base offre au-dehors la même teinte violette, que l'on remarque à l'intérieur. Sa spire est blanche et tachée de jaune foncé dans chaque intervalle de ses tubercules. Cette coquille, peu commune, se trouve sur les côtes de l'Isle de Ceylan.

36. Cone lamelleux.

Conus lamellosus; Hwass.

Conus, testa conica coronata subsulcata, alba rosco-maculata, spira acuta, anfractibus excavatis lunato-lamellosis, basi granulata;

Mus. Hwass. *spec.* 36.

Description. Cette coquille est facile à distinguer de toutes celles de la section des *cones* couronnés par un caractère très-apparent, qu'elle présente sur les tours de sa spire, et qui appartient exclusivement à son espèce. Ce caractère consiste en de petites lames nombreuses, saillantes, et courbées en forme de croissant, qui étant très-rapprochées les unes des autres, et par-là assez semblables à autant de plis, garnissent la partie supérieure des tours de sa spire, et se prolongent sur la ligne spirale de leurs sutures, en s'affoiblissant successivement, et disparoissant tout-à-fait à la proximité du sommet.

Elle est longue de sept lignes, et large presque de quatre lignes. Sa superficie est marquée de sillons transverses, au nombre de vingt-cinq ou de vingt-six, dont ceux de la base sont ordinairement très-prononcés, et même légèrement granuleux dans leurs interstices. Sa spire, dont la hauteur égale le tiers de la longueur de la coquille, est élevée en angle aigu, et composée de huit spirales, sur lesquelles on distingue une légère concavité, les petites lames dont j'ai parlé, et à leur bord extérieur une série de tubercules qui continue jusqu'au sommet. Ces tubercules ont un peu moins de saillie que ceux du *cone chingulais*; mais ils sont peu nombreux, et prolongés sur la convexité de la coquille, par des espèces de rides.

Son ouverture n'a pas tout-à-fait cinq lignes de longueur, elle a le double de largeur à sa base qu'à son extrémité supérieure; et celle-ci est terminée par une légère échancrure, dont le bord évasé forme vraisemblablement les lames saillantes de sa spire. Cette coquille est blanche au-dehors, et ornée de taches couleur de rose, profondément déchiquetées sur les côtés; un second rang de taches semblables occupe sa base, et souvent on y voit à leur place une bande

étroite et continue de la même couleur. Sa spire est blanche et sans taches, et le dedans de son ouverture offre une teinte légère de couleur de rose.

Cette coquille, peu commune, et que je crois n'avoir pas été encore décrite, se rencontre sur les côtes de l'isle de Ceylan, avec la précédente.

37. Cone antidiluvien.

Conus antidiluvianus.

Conus, testa conico-oblonga coronata, transversim striata, spira elevata acuta tertiam testae partem aequante, basi sulcata.

Description. Voici une espèce peu connue, dont on ne possède encore que la coquille fossile, et qui diffère de tous les *cones couronnés* par la longueur de sa spire, laquelle égale le tiers de la grandeur totale de sa coquille. Ce prolongement peu ordinaire de sa spire, dépend de l'écartement de chacun des tours dont elle est composée; et cet écartement est si considérable, qu'il égale presque leur largeur.

Cette coquille est plus étroite et plus effilée qu'aucune des espèces du même genre déjà décrites, puisque sur deux pouces trois lignes de longueur, elle n'a que huit lignes deux tiers de largeur vers la naissance des spirales. Sa superficie est garnie de stries transverses, nombreuses, peu profondes, de quelques traces longitudinales indiquant ses accroissemens successifs, et marquée à sa base de quelques sillons obliques très-prononcés.

Sa spire marque exactement le tiers de la longueur de la coquille, et s'élève en formant un angle très-aigu. On y compte treize tours de spirale, qui, à cause de leur écartement, semblent partagés à leur milieu par une côte saillante, garnie d'un rang de tubercules, lesquels, à commencer du second tour, se continuent d'une manière très-apparente jusqu'au point du sommet. La moitié supérieure de chacun d'eux, c'est-à-dire celle qui est située au-dessus des tubercules, est inclinée et légèrement canaliculée, tandis que leur moitié inférieure offre les mêmes stries circulaires que l'on distingue sur la superficie du tour extérieur.

Son ouverture est également baillante sur toute sa longueur; elle est simple et arrondie à sa base, et terminée, à son extrémité supérieure, par une échancrure oblique et profonde.

L'individu de cette coquille que je possède, quoique d'ailleurs bien conservé, a perdu toutes ses couleurs primitives, et n'offre dehors comme dedans que la teinte blanchâtre qui est propre aux coquilles fossiles de la Champagne.

Il a été trouvé à Courtagnon, où on n'en rencontre que très-rarement. Je n'en connois en tout que quatre exemplaires, qui sont dispersés dans différents Cabinets de Paris.

38. Cone tigre.

Conus litteratus; Linn.

Conus, testa conica alba, fasciis flavis maculisque fuscis cincta, spira plano-obtusa (subcanaliculata) Mus. Hwass. *spec.* 37, *variet. A.*

A --- Cilinder pardus vocatus ob maculas magno in pretio habitus --- tessellulis sanguineis ejusdem fere magnitudinis, omnibus aequali spatio interse distantibus, supra lacteum colorem quem praeterea tres aurae Zonae circumsepiunt scriptus, --- basi omnino complanata, lineaque spirali veluti canali profunda circumflexus; Bonnani, *recreat. class.* 3, *pag.* 165, *fig.* 363, --- *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 472, *num.* 357.

Cochlea conoïdea basi complanata, laevis candida, quadratis maculis nigricantibus aliquando rubescentibus, seu lineis i tersectis per seriem elegantissime intersecta; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 21, *fig. O.*

Pardus seu tigris alba fasciis aurantiis cincta; Regenfuss, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 4, *fig.* 46.

Conus litteratus; testa conica alba, punctis fuscis; Linn. *syst. nat. pag.* 1165, *num.* 292, *variet. fasciis flavis. ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 551, *num.* 153.

Conus baseos latae planiusculae albus, perseries rufo vel nigro maculatus, fasciis luteis cinctus, pardus fasciatus vocatus; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 312, *tab.* 60, *fig.* 668.

Da costa elem. tab. 5, *fig.* 9.

Le tigre ordinaire a bandes jaunes, ou a trois larges fascies jonquilles foncé, et à sa tes circulaires de taches plus ou moins grosses et serrées noirâtre foncé; Favanne; *conchyl. tom.* 2, *pag.* 358, *variet.* 2, *pl.* 18, *fig.* A 3

Gebandeerde tygers-tooten; par les Hollandois.

Der parder mit gelben banden; par les Allemands.

Le tigre ordinaire ou le tigre à bandes; par les François.

B —— *Testa albida, maculis rufis, trans-*

versim elongatis ; Mus. Hwass. *variet.* B. *testa non vulgaris.*

Le petit tigre ; par les François.

C—*Testa maculis fulvis rotundatis notata, spira acutiuscula* ; Mus. Hwass. *variet. C.*

Cornet ponctué de brun sur un fond blanc, avec deux fascies d'un jaune pâle ; d'Argenville, *conchyl. pag.* 238, *pl.* 12. *fig.* 1.

Le tigre pard, fond blanc, à bandes jaunes, et à suites circulaires de taches brunes, grosses, moins nombreuses, et à-peu-près ovales ; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 458, *variet.* 4, *pl.* 18, *fig. A.* 4.

Le tigre pard ; par les François.

D --- *Testa maculis longitudinalibus subquadratis cœrulescentibus scripta*; Mus. Hwass, *variet. D. testa non vulgaris.*

Strombus cylindricus pyramidalis, magnus, dilutè rufulus vel ex rufo cinereus, vel cinereo-albus, maculis oblongis nigris tanquam parallelipideis in circulos dispositis, aliisque praeterea circulis minoribus è punctis constantibus interpositis circumscriptus ; Seba, *thes. vol. 3, pag.* 132, *tab.* 45, *fig.* 1.

Le tigre panthère ; par les François.

E --- *Testa rubescente, maculis rufis angulatis* ; Mus. Hwass. *variet. E.*

Conus, baseos latae planiusculae --- carneus, macularum nigrarum seriebus circumscriptus, seu voluta musicalis; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 310, *tab.* 60, *fig.* 667.

Le tigre léopard a trois larges bandes circulaires jonquille, et a grand nombre de zones formées de taches plus ou moins quarées, et dont plusieurs, contiguës, cramoisi noir, sur un fond blanc ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. A.* 1.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 2, *fig.* 15.

Witte tygers-toot ; par les Hollandois.

Der Weisse oder hellrothe tiger; par les Allemands.

Le tigre léopard ou le tigre despote; par les François.

F --- *Testa rosea, maculis fuscis rotundis seriatim dispositis*; Mus. Hwass. *variet. F. testa non vulgaris.*

Le tigre aristocrate ; par les François.

G --- *Testa alba, maculis sublunatis fulvo-caesiis* ; Mus. Hwass. *variet. G.*

Mus. Gottwald, *cap.* VI. *tab.* 1. *litt. C. D.*

Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 3, *fig.* 29.

Conus baseos latae planiusculae, allus--macularum nigrarum seriebus circumscriptus ; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 310, *tab.* 60, *fig.* 666.

Die luchschnecke ; par les Allemands.

Le tigre démocrate ; par les François.

H --- *Testa fasciis flavescentibus, maculis contiguis fuscis instar litterarum inscriptis*; Mus. Hwass. *variet. H.*

Lister. *synops. tab.* 970, *fig.* 17, *C.*

Voluta musicalis. Rumph. *thes. tab.* 31. *fig. D.*

Le Tigre Arabe, ou l'A, B, C, cornet à trois bandes jaunes, et à grand nombre de lignes circulaires, formées de traits imitans différentes lettres, d'un brun foncé, sur un fond blanc ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 459, *variet.* 10, *pl.* 18, *fig. A*, 2.

Letter-Horn ; par les Hollandois.

Le Tigre Arabe ; par les François.

I --*Testa albida, maculis fuscis confertis subrotundis* ; Mus. Hwass. *variet. i, testa non vulgaris.*

Le Tigre millepoints, dont la robe d'un blanc de lait jaunâtre, assez vif, offre un grand nombre de lignes circulaires, souvent interrompues, ponctuées de violet et de bleu; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *esp.* 45, *variet. 6.*

Le Tigre millepoints ; par les François.

Description. Cette coquille offre un très-grand nombre de variétés, dont nous ne présentons ici que les plus marquées. Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les carac-

tères qui sont propres à l'espèce, et renvoyer à l'article des variétés ceux qui sont plus particuliers à chacune d'elles. On doit remarquer d'abord que la forme de la spire est peu constante dans cette coquille ; qu'elle offre plus ou moins de saillie, sur les individus d'une même variété ; qu'elle est même quelquefois tout-à-fait aplatie sur les uns, tandis qu'elle présente sur les autres un angle plus ou moins obtus. Cette coquille est presque toujours épaisse, pesante, de figure cônique, et d'une longueur bien proportionnée à sa largeur. Les tours de sa spire, quelle que soit d'ailleurs sa forme, sont constamment concaves, lisses, sans stries circulaires, et sont bordés, sur les trois extérieurs, d'un talus arrondi, plus ou moins prononcé. La ligne spirale des sutures est assez régulière, bien marquée, et semblable à un sillon profond : sa superficie est lisse, mais on y remarque des crues longitudinales assez sensibles, et des stries circulaires onduleuses très-fines et très-serrées, lesquelles sont aussi un peu plus apparentes vers sa base. Son ouverture occupe toute la longueur de la coquille. Dans celles dont la spire est tronquée, elle est étroite, et ne présente à son extrémité inférieure qu'un baillement d'un quart plus considérable que celui de son extrémité opposée. Enfin, elle se termine vers le haut par une coupe oblique et profonde, qui n'est presque jamais arrondie, comme c'est assez ordinaire aux autres especes de ce genre.

Quant à ses couleurs, c'est principalement dans leur teinte ou leur disposition que consistent les variétés nombreuses dont cette coquille est susceptible. Son fond est ordinairement blanc et moucheté par des lignes circulaires plus ou moins nombreuses de taches ovales, ou quarrées, ou oblongues, diversement rapprochées, d'un brun très-foncé et tirant sur le noirâtre : quelquefois, indépendamment de ces mouchetures noirâtres, on y voit deux autres bandes circulaires de couleur citron ou jonquille, également ou inégalement écartées; mais leur spire est constamment variée de taches brunes très-foncées, sur un fond blanc, lesquelles occupent la largeur des tours et se continuent même sur le plus extérieur a une ou même deux lignes de sa sommité. L'intérieur de son ouverture est d'un beau blanc, et le bord de sa lèvre droite, qui est mince, et tranchant, est presque toujours moucheté des mêmes taches que sa convexité.

La variété A, que l'on nomme le *Tigre ordinaire*, a une coquille longue de trois pouces deux lignes, et une largeur de vingt-une lignes à son extrémité supérieure ; mais ce n'est pas ici le dernier période de son accroissement, car on en connoit dans les cabinets de Paris et même dans celui de Mr. Hwass, dont le volume est encore plus considérable. Sa spire est le plus souvent très-obtuse, presque entièrement aplatie, et composée de douze spirales roulées, sur un plan horizontal, ce qui rend son extrémité supérieure plus anguleuse ou moins arrondie dans cette partie, que ne l'est celle des variétés suivantes. Son fond est très-blanc, et coupé par trois bandes circulaires d'un jaune jonquille ou citron, et par dix-huit ou vingt rangs de taches presque carrées et quelquefois tirant sur l'ovale, d'un brun noirâtre. Ces taches inégales entr'elles, sont ordinairement assez distantes, et les bandes jaunes qui les entourent, sont ou simples, ou divisées en deux plus petites. La base du tour extérieur offre ordinairement des portions de lignes brunes nuées de bleuâtre et de violet, qui tournent obliquement autour de la columelle ; et à l'intérieur, une teinte noirâtre ou couleur de suye qui ne se rencontre pas sur les variétés suivantes. Le fond de son ouverture est blanc.

La variété B est la plus petite de toutes celles de cette espece, puisque sa coquille n'a ordinairement que treize ou quatorze lignes de longueur, sur sept ou huit lignes de diamètre. Sa spire, peu élevée, est composée de huit ou neuf tours, dont le sommet est émoussé : sa base est sillonnée obliquement, & le fond blanc de sa superficie est garni d'une vingtaine de suites circulaires de taches transverses, semblables à des portions de lignes. Ces taches n'ont pas toutes la même dimension ; il s'en trouve sur le nombre qui sont quatre & même cinq fois plus étendues que les autres : leur couleur est d'un brun tirant sur le rougeâtre. Sur le même individu de cette variété, on voit des rangs entiers de ces taches qui sont en très-grande partie contigus, tandis que leurs autres rangs ont des interruptions si nombreuses, que les parties blanches du fond de la coquille y égalent ou y surpassent quelquefois les parties colorées. Cette variété peu commune est du cabinet de M. Hwass, qui ignore sa patrie. La coquille de la variété C, appartenante aussi à M. Hwass, est longue de quatre pouces neuf lignes, & large de deux pouces six lignes. Sa différence consiste en ce que sa spire est un peu plus élevée que celle des autres variétés de son espèce, & que les taches dont elle est ornée, sur un fond blanc, sont fauves & arrondies, ou tirant sur l'ovale, & qu'elles sont disposées sur des suites circulaires, plus distantes les unes des autres que celles des autres variétés.

La variété D, que l'on nomme le *Tigre*

panthère, dont la coquille eſt moins longue de trois lignes, mais auſſi large que celle de la variété C, & par conſéquent, un peu plus bombée, en eſt diſtinguée par les rangs ſerrés de taches longitudinales, preſque quadrangulaires & bleuâtres dont ſes ſuites circulaires ſont compoſées ſur un fond blanc. Ces taches occupent toute ſa ſuperficie, & ſont rarement diſproportionnées les unes aux autres.

La coquille de la variété E porte la même longueur & la même largeur que la précédente : elle en diffère par la teinte rougeâtre de ſon fond, comme auſſi par la figure anguleuſe des taches d'un brun noirâtre qui y ſont diſpoſées ſur environ une vingtaine de lignes circulaires : elle lui reſſemble en tout le reſte.

Celle de la variété F, appartenante à M. Hwass, eſt longue de trois pouces, & large d'un pouce ſept lignes. Son fond couleur de roſe, eſt environné de pluſieurs ſuites circulaires de taches noirâtres, rondes & non anguleuſes, comme ſont celles de la variété E ; elle eſt rare, & n'avoit pas encore été mentionnée. On lui a donné le nom du *Tigre ariſtocrate*.

La coquille que l'on nomme le *Tigre démocrate*, eſt encore une variété de cette eſpèce, dont la longueur, la plus ordinaire, eſt de trois pouces, ſur une largeur de dix-neuf lignes. Celle-ci à le fond de ſa coquille blanc, & ſes ſuites circulaires, ordinairement peu diſtantes, ſont compoſées de taches arquées ou courbées en croiſſant, d'une teinte fauve tirant ſur le bleuâtre. C'eſt celle que nous avons déſignée ſous la variété G.

La variété H a été nommée le *Tigre arabe*, à cauſe des taches noirâtres, longitudinales ſouvent contiguës les unes aux autres, & par-là reſſemblent à des caractères arabes, dont les rangs circulaires de ſa coquille ſont compoſés ; elle porte encore ſur un fond blanc deux ou trois faſcies jaunâtres peu apparentes, qui ne varient que dans leur différent degré d'intenſité. Cette coquille a, ſur trois pouces de longueur, une largeur d'un pouce neuf lignes.

La variété I, qu'on nomme le *Tigre mille-points*, eſt celle dont la coquille parvient au plus grand volume. Celle du cabinet de M. Hwass eſt longue de cinq pouces trois lignes, large de deux pouces neuf lignes, & épaiſſe à proportion ; mais ce n'eſt pas-là le dernier accroiſſement qu'elle peut prendre, puiſque j'en poſſède une qui paſſe ſix pouces de longueur & trois pouces quatre lignes de diamètre, dont à la vérité, la ſpire est peu conſervée, & dont les taches ſont peu nombreuſes & ſouvent interrompues. La ſpire de cette coquille eſt tantôt élevée en un angle obtus, & tantôt entiérement aplatie. Sa ſuperficie blanchâtre, ou tirant ſur un fauve clair, eſt couverte de lignes circulaires nombreuſes, compoſées de taches noirâtres, bleuâtres ſur leur bord poſtérieur ou violâtres, dont la figure eſt arrondie ou ovalaire. Quelquefois on apperçoit vers le milieu de cette coquille un ou deux rangs écartés de points rouge brun, qui ſont placés dans les interſtices des séries des taches noirâtres, ſans leur être contigus. On trouve encore des jeunes individus de cette variété dont les lignes circulaires de taches noirâtres ſont entremêlées de pareils points rouges bruns, qui ſont rangés dans la même série que les taches, et n'en ſont diſtingués que par leur petiteſſe.

Toutes ces variétés reconnoiſſent la même patrie, qui eſt l'océan aſiatique. Linnæus, Davila & Martini l'indiquent pour les variétés qu'ils ont connues : Rumphius a déſigné plus particuliérement l'iſle d'Amboine, pour celles dont il a parlé.

39. Cone pavé.

Conus eburneus ; Hwass.

Conus, testa conica alba, faſciis luteis obſoletis, maculis fulvis aut nigris quadrangulis transversis, ſpira obtuſa ſtriata, baſi ſulcata : Mus. Hwass. *ſpec. 38 variet.* A.

A — *Cylindroides, perfectè planus in baſi, in qua interni orbium anfractus linea ſpiraliter conterta, indicantur colore fulvo, helvaccis notis nigricans* ; Bonanni *recreat. pag. 128, fig.* 128. — *Ejusd* Mus. Kirch. *pag* 458. *num.* 128.

Lister *ſynops. tab.* 774. *fig.* 20.

Mus. Gottwald. *tab.* 1, *fig.* 101. C, D.

Cochlea conoidea, umbonata, candidiſſima, maculis nigricantibus raris circumſcripta, et duabus faſciis, vix conſpicuis croceis circumdata ; Gualtieri *ind. pag. et tab.* 22, *fig. F.*

Meta butyri alba, maculis rubris, vel nigris per ſeries faſciata et teſſellata ; Knorr *conchyl. tom.* 1, *pag.* 24, *tab.* 17, *fig.* 4 *et tom.* 3, *tab.* 3, *fig.* 2.

Conus baſeos latae planiuſculae, ex cinereo albus, maculis nigris, vel rubris teſſellatus ; Martini *conchyl. tom.* 2, *pag.* 316, *tab.* 61, *fig.* 674.

Le

Le pavé d'Italie noir, à bandes, rare, à deux bandes jonquille, et à plusieurs zones de grandes et de petites taches quarrées, d'un violet noir sur un fond blanc; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 459, *esp.* 46, *variet.* 2.

Le pavé noir, par les François.

B—*Maculis cinnamomeis subrotundis seriatis*; *mus.* Hwass. *variet. B.*

Encycloped. prem. édit. vol. 6, *pl.* 69, *fig.* 6.

Martini *conchyl. vol.* 2, *pag.* 466, *esp.* 40.

Le charançon, par les François.

Descrip. Cette coquille, indépendamment de son volume qui est toujours plus petit, et de sa forme qui est plus renflée, diffère des diverses variétés du *cone tigre*, par une ou deux stries circulaires dont les tours de sa spire sont accompagnés, et par les sillons profonds et écartés dont sa base est marquée.

Elle a le plus souvent un pouce dix lignes de longueur, sur une largeur d'un pouce deux lignes; sa forme est un peu plus arrondie vers le haut, que dans l'espèce précédente, et sa spire légèrement aplatie, est composée de dix tours un peu élevés au centre, et terminés par un sommet pointu. On distingue sur chacun d'eux, une ou deux stries circulaires bien marquées, et à la base du tour extérieur, neuf ou dix sillons inégaux par leur écartement et leur profondeur: le reste de sa superficie est lisse, quoique marqué d'un grand nombre de stries transverses, ondulenses, qui ne peuvent être apperçues qu'à-travers une loupe.

Son ouverture est très-légèrement arquée, et du quart seulement plus large à sa base qu'à son extrémité opposée; elle offre vers le haut une légère échancrure et un bourrelet oblique, autour de sa columelle, lequel se termine à sa base. Sa lèvre droite est mince, tranchante au bord, et très-légèrement plissée vers le bas.

Les couleurs de cette coquille consistent en plusieurs rangs inégaux de taches noires ou fauves, quadrangulaires sur un fond très-blanc, en deux, trois, ou quatre fascies d'un jaune tirant sur le jonquille, et souvent en une ou deux lignes circulaires interrompues d'un brun rougeâtre, dont les parties colorées ne fournissent que la quatrième partie. Sa spire est blanche, et marquée d'un seul rang de taches fauves ou noires, situées près du bord extérieur de chaque tour. Quelquefois cette coquille n'offre que des suites circulaires de taches noirâtres sans aucune apparence de fascies, ce qui semble la rapprocher beaucoup de sa variété B.

Celle-ci diffère de la première, en ce que sa spire est ordinairement plus élevée quoique obtuse, et que les taches dont sa coquille est ornée sur plusieurs rangs, approchent de la figure ronde, qu'elles sont de couleur canelle, et deux fois plus petites que celles de sa première variété; et enfin, en ce qu'elle n'a jamais les fascies jonquille que l'on remarque dans l'autre. toutes les parties de la coquille dont nous ne parlons pas, sont semblables à celles que nous avons décrites pour la premiere variété. On doit seulement observer que celle-ci a des crues longitudinales bien prononcées, et sur-tout nombreuses à la proximité de sa lèvre. Les deux variétés du *cone pavé*, appartiennent aux mers des Indes orientales.

40. Cone mosaïque.

Conus tessellatus; Born.

Conus, testa conica, alba, maculis quadrangulis seriatis coccineis, spira plano-obtusa, basi sulcata violacea; Mus. Hwass. *spec.* 39, *variet.* A.

A—Gesner. *aquatil. pag.* 286, *fig.* 20.

Rondelet, *testac. pag.* 99.

Rhombus cylindro-pyramidalis albus, lineis croceis intersectis circumscriptus, ipso rostro purpurascente; Lister *synops. tab.* 767, *fig.* 17, *mala.*

Admiraal der Italiansche vloerkens; Valent. *univ. fig.* 73.

Cochlea conoidea, levitèr umbonata, lævis candidissima, lineis croceis intersectis circumscripta, ipso rostro purpurascente; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 21, *fig.* H.

Volutae pyramidales ex albo perfundatae, oblongis striis, maculis, magnisque punctis rotundis miniatis, pro parte in fascias veluti digestis, et instar Italicorum, quae pavimentis insternunt, tapetiorum pictis ornatae, unde mattae Italicae vocantur; Seba, *thes. vol.* 3, *pag.* 152, *tab.* 55, *fig.* 4-6.

Voluta fasciata vulgatior, cucullaris, maculis quadrangularibus, cinnabarinis, super

fundo albo pictis; Regenffuss. *conchyl. vol. 1. tab. 8, fig. 19.*

Knorr *conchyl. vol. 2, tab. 12, fig. 3--et vol. 6, tab. 11, fig. 4.*

Conus, basi lata planiuscula eburneus, tesseris miniatis, elongatis, quasi opere musico fasciatim pictus, seu pavimentum Italicum; Martini *conchyl. tom. 2, pag. 275, tab. 59, fig. 653, 654.*

Conus tessellatus; testa conica alba, maculis oblongis cinnabarinis, basi sulcata amethystina; Born. *ind. mus. caesar. pag. 131 --- ejusd. testac. pag. 151.*

La natte d'Italie, à grandes taches oblongues transversales, d'un beau rouge écarlate sur un fond blanc; Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 459, esp. 46, varict. 4, pl. 16, fig. A, 2.*

Italiaansche vloerkens; par les Hollandois.

Der italianische oder mosaïsche; par les Allemands.

The italien parament; par les Anglois.

Natte d'Italie ou la Mosaïque; par les François.

B --- *Testa alba, maculis informibus miniatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Seba, *thes. vol. 3, pag. 152, tab. 55, fig 7.*

La natte d'Italie informe, semée par lignes irrégulières de grandes et de petites taches couleur de feu sur un fond blanc, etc. Favanne, *conchyl. tom 2, pag. 460, esp. 46, variet. 12.*

Description. Cette coquille approche beaucoup de l'espèce précédente par sa forme et par la figure de sa spire; mais elle devient un peu plus grande, sa base est constamment teinte de violet à l'intérieur, et les taches dont elle est ornée sont d'un beau rouge d'écarlate, ou d'une teinte souci, ou enfin d'une couleur vive de minium sur un fond blanc.

Sa grandeur la plus ordinaire est de deux pouces de longueur, sur environ quinze lignes de diamètre; on en trouve, quoique rarement, de plus fortes, et j'en connois qui sont longues de deux pouces cinq lignes, et larges de dix-sept à dix-huit lignes. Sa spire, aplatie à la circonférence et à sommet élevé, est composée de douze spirales étroites, légèrement concaves, marquées d'une ou deux stries circulaires, et bordées à l'extérieur d'un cordon lisse et convexe. La superficie de son tour extérieur offre des stries circulaires extrémement fines et serrées, et des crues longitudinales profondes qui la divisent souvent en autant de compartiments réguliers. Sa base est profondément striée à l'extérieur, mais cependant d'une manière moins sensible que celle du *cone pavé*; elle est colorée de violet à l'intérieur, qui s'étend sur le cordon oblique de sa columelle, et se distingue même quelquefois sur sa convéxité

Son ouverture ne diffère presque pas de celle de l'espèce précédente, elle présente un bel émail blanc à l'intérieur, nué dans la jeunesse d'une teinte rose très-légère.

Le fond de cette coquille est presque toujours d'un beau blanc, sur lequel on compte depuis dix jusqu'à vingt-quatre rangs circulaires de taches écarlate ou d'une teinte orangée tirant sur le rouge. Ces taches plus ou moins régulières, sont assez souvent rapprochées en deux bandes d'inégale largeur, et sont séparées entr'elles par des rangs circulaires de taches plus petites et plus distantes que celle des premières Quelquefois on trouve de ces coquilles, dont les taches plus grandes et plus alongées sont disposées sur des lignes circulaires moins nombreuses, et dont trois ou quatre de ces rangs se trouvent réunis de manière à former des zônes presque contiguës, et qui ne sont presque pas interrompues par le blanc du fond; on en rencontre aussi dont les taches sont réunies en forme de caractères, mais toutes ces bisarreries ne paroissent être que des différences individuelles, bien distinctes de celles qui constituent de véritables variétés. Nous distinguerons cependant, sur le nombre de toutes ces variations, celle dont les taches couleur de minium sont d'une grandeur inégale, et dont quelques rangs circulaires semblent, en se confondant, composer des zônes contiguës, parce qu'elle est plus constante, et que, d'ailleurs, sa coquille est toujours plus petite, et sa spire moins aplatie, ou élevée en un angle plus obtus. C'est la variété B que l'on connoît vulgairement, sous le nom de la *natte d'Italie informe.*

Le cone mosaïque est très-commun; on en trouve à l'Isle-de-France, aux Moluques, sur toute la côte de Malabar. La variété B, n'est point rare à l'Isle de Madagascar.

41. Cone flamboyant.

Conus generalis; Linn.

Conus, testa conica fusca, fasciis interruptis

albis, spira plana marginata, apice acuminato, basi nigra; Mus. Hwass. *spec.* 40, *variet. A.*

A --- Olearius, *Mus. gottorp, pag.* 66, *tab.* 31, *fig.* 5. --Mus. Gottwald. *caps.* 5, *tab.* 6, *fig.* 100.

Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus et undatus, clavicula tenui; Lister, *synops. tab.* 786, *fig.* 35.

Voluta fasciata secunda; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* Y.

Valentin. *Mus. museorum, vol.* 2, *tab.* 35, *fig.* 8.

Petiver. *Aquatil. amboin. tab.* 3, *fig.* 9.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 13.

Conus generalis; testa conica nitida, spira plana muricata, anfractibus canaliculatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num.* 293.

Regenfuss. *Conchyl. vol.* 2, *tab.* 1, *fig.* 10.

Conus indicus occidentalis fasciatus; Knorr, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 17, *fig.* 4, 5.

Conus generalis; *testa conica ferruginea, fasciis tribus interruptis albis, anfractibus canaliculatis*; Born. *ind.* Mus. *cæsar. pag.* 129. -- *ejusd. testac. mus. Caesar, pag.* 149.

La flamboyante orientale brûlée, à clavicule d'abord aplatie, mais très-saillante dans ses derniers orbes, à corps fort alongé, d'un beau blanc fascié, dans deux larges zones de fauve brun, et flambé de marron brûlé très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 59, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. K*, 2.

Speeldewerk kussen; par les Hollandois.

Das kloppelkussen; par les Allemands.

Net listed-stamper; par les Anglois.

La flamboyante brune brûlée; par les François.

B --- *Testa citrina, fasciis albis fusco maculatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Rhombus albus fasciis flavis et macandris alternatim perbelle depictus; Petiver. *Gazophyl. tab.* 27, *fig.* 11.

Cochlea conoidea mucronata, laevis, crocea, tribus fasciis candidis notulis rubris nigricantibus undatim depictis, elegantissime circumdata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig. G.*

Voluta fasciata, Regenfuss, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 6, *fig.* 65.

Conus indiarum occidentalium fasciatus; Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 3, 4, *tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 2.

Conus teres basi acuminata-aurantius vel pallide luteus, albis fasciis undatis cinctus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 291, *tab.* 58, *fig.* 649 --- 652.

La flamboyante orangée, a deux bandes d'un bel orangé foncé, souvent avec un cordon de la même couleur sur le haut du premier orbe, et flambée sur les zones blanches de fauve et d'orangé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 59, *variet.* 3.

La flamboyante orangée; par les François.

C --- *Testa castanea, fascia alba distincta fusco punctata*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Valentin, *univ. pag.* 583. *fig.* 9.

Admiraal van de speeldewerkskussen; par les Hollandois.

La flamboyante à bandes; par les François.

Description. C'est ici une très-belle coquille dont la forme est étroite, alongée et retrécie au bas, l'épaisseur médiocre, et dont la spire composée de douze tours étroits, un peu concaves, est bordée à l'exterieur d'un talus saillant. Le sommet de sa spire est très-élevé et pointu; il forme avec les spirales qui le composent, un angle aigu, tandis que celles de sa circonférence sont sensiblement aplaties, et légèrement canaliculées. La variété A, est la plus commune des trois principales que cette espèce présente. Sa coquille a le plus souvent deux pouces neuf lignes de longueur, et quinze lignes de largeur. Celles qui sont plus grandes ont rarement leur spire entiere, et conservent plus rarement encore la pointe élevée de leur sommet. Sa superficie est luisante, quoiqu'offrant des crues longitudinales, et même des stries circulaires, mais d'ordinaire peu apparentes, excepté les stries situées à sa base, qui sont plus grosses, plus distantes entr'elles, et même quelquefois légèrement granuleuses.

Son ouverture est étroite, et seulement d'un quart plus large à sa base que sur le reste de sa longueur; son extrémité inférieure est entière, arrondie et noirâtre intérieurement; celle du haut est profondément échancrée, et sa lèvre, ordinairement peu épaisse, est bordée sur sa conca-

vité, d'un liseré brun, interrompu par du blanc à quelques endroits.

Le fond de cette coquille offre une couleur brune très-vive, et deux ou trois fascies blanches flambées de brun ou de brun noirâtre, qui y sont inégalement disposées; souvent la fascie qui occupe le milieu de la coquille, est la plus large; après, vient pour la largeur, celle de son bord supérieur, et celle qui est située à sa base est ordinairement la plus étroite; celle-ci manque quelquefois, ou bien elle se trouve si rapprochée de la fascie du milieu, qu'elles semblent n'en faire ensemble qu'une seule. Sa spire est blanche et panachée de flammes arquées d'un brun très-foncé, qui y forment comme autant de rayons, dont la largeur est deux ou trois fois moindre que celle des parties blanches qui les séparent. Mais la couleur de cette coquille n'est pas toujours telle que nous venons de la décrire; on en trouve qui sont toutes brunes et sans fascies; d'autres, dont les fascies sont comme réticulées par un brun noirâtre; et quelques-unes enfin, qui sont flambées sur toute leur longueur par des lignes inégales, d'un brun très vif, qui traversent les fascies blanches et se prolongent jusqu'au bas.

Cette variété du *cone flamboyant* appartient à l'Océan asiatique; on en trouve à l'Isle-de-France, suivant M. Spengler; à l'isle d'Amboine, selon Rumphius; à l'isle de Borneo, à Java, sur la côte de Malabar, et même au Cap-de-Bonne-Espérance, suivant M. Favanne.

La variété B est ordinairement plus petite que la première; les plus grandes ne surpassent guères deux pouces de longueur sur une largeur de moitié moindre; elle ressemble à la précédente par sa forme, mais ses couleurs sont différentes. Son fond, citron ou orangé, est orné de trois fascies blanches, dont celle du milieu est ordinairement la plus étroite; ces fascies sont elles-mêmes flambées longitudinalement de fauve mêlé de citron, ou de brun mêlé d'orangé, ou enfin, de brun foncé, entremêlé de citron ou d'orangé. Sa spire est blanche et tachée de fauve ou de brun, mais d'une manière moins régulière que celle de la variété précédente. Sa Sa base est intérieurement noirâtre, et quelquefois même à l'extérieur. On la trouve dans les mêmes parages que la première.

De toutes ces coquilles, celle de la variété C est la seule qui soit rare. Sa longueur, qui est de deux pouces quatre lignes, est exactement comme à la précédente, le double de sa largeur. Elle ne présente point de différence dans sa forme, et ne peut en être distinguée que par sa teinte uniforme de couleur marron, qui est interrompue vers le milieu de la coquille par une seule fascie blanche ponctuée de brun, parallèlement à ses bords. Sa base est brune l'intérieur, comme à toutes les coquilles de cette espèce, et sa spire est blanche et tachée de brun. Il est vraisemblable que cette coquille appartient aussi aux mêmes mers que ses précédentes variétés.

42. Cone des Maldives.

Conus maldivus; Hwass.

Conus, testa conica rubiginosa, maculis albis trigonis, cingulisque numerosis fuscis albo punctatis, spira canaliculata, apice acuminato, basi nigra; Mus. Hwass. *spec.* 41, *variet. A.*

A --- Favanne, *catal. de la tour, fig.* 570.

L'amiral Espagnol; par les François.

B --- *Testa rubiginosa, absque cingulis, lineis transversalibus distantibus*; Mus. Hwass. 41, *variet. B.*

La volute à filets, à clavicule peu saillante, a plusieurs filets circulaires et peu onduleux, fauves sur un fond jaune, avec une zone blanche tachetée de roux sur le milieu du premier orbe, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 463, *esp.* 53, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. C.*

Le cone à filets; par les François.

Description. Ce *cone* a beaucoup d'analogie avec le précédent, et n'en diffère pas, quand à sa forme, d'une manière sensible; ce qui me porte à croire qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, plutôt qu'une espèce essentiellement distincte. Les seuls caractères qu'il présente, consistent en des lignes circulaires simples ou articulées de blanc, qu'on ne trouve pas sur le *cone flamboyant*, en une plus grande épaisseur de sa coquille, et sur-tout dans la disposition différente des couleurs dont il est orné; ce qui, rigoureusement, ne me paroît pas devoir suffire pour la formation d'une espèce. La coquille de la variété A, est longue de deux pouces deux lignes, et de moitié moins large; elle est épaisse et composée de douze spirales foiblement canaliculées, aplaties à la circonférence, et terminées au centre par un sommet élevé en angle aigu. La superficie de son tour extérieur, présente des crues longitudinales bien apparentes, des stries transverses assez sensibles, principalement à sa base, et une tâche noirâtre à son extrémité inférieure,

qui est sur-tout très-remarquable dans l'intérieur.

Son ouverture est la même que celle du *cone flamboyant*, mais les couleurs qu'elle présente à sa superficie, sont un peu différentes; elles consistent en un fond brun couleur de rouille, qui est parsemé de taches presque triangulaires, inégales, blanches, et souvent réunies longitudinalement; en une fascie composée de taches semblables, et située vers le milieu de la coquille; comme aussi en des lignes circulaires, distantes, d'un brun plus noirâtre que celui du fond, et finement ponctuées de blanchâtre ou de fauve clair. On apperçoit quelquefois une large fascie blanche un peu au-dessus de sa base, laquelle renferme sept ou huit rangs circulaires de points bruns, quelques lignes onduleuses de la même couleur, qui se confondent avec les points, ou les coupent longitudinalement. Sa spire est blanche et tachée comme celle de la variété A du *cone flamboyant*.

La variété B diffère principalement de la première par la privation des lignes circulaires ponctuées, dont nous avons parlé, et qui sont remplacées sur la coquille de celle-ci par des simples lignes d'un brun plus foncé que celui de son fond; ces lignes sont distantes, légèrement onduleuses, et sur-tout apparentes sur sa moitié supérieure. De plus, on remarque quelquefois, vers le haut de son tour extérieur, une fascie étroite d'un blanc rougeâtre, suivie en dessous par trois ou quatre lignes rapprochées d'un fauve clair, qui tranche sur le fond brun de la coquille, et quelquefois un peu au-dessus du milieu, une seconde fascie fauve tachée de blanc, assez semblable à celle du haut. Sa base ne diffère presque point, dehors comme dedans, de celle de la variété A. Cette coquille a communément, sur une longueur de deux pouces quatre lignes, environ quatorze lignes de largeur. Sa patrie est l'Océan asiatique, et principalement les Isles Maldives dont elle porte le nom.

43. Cone de Malacca.

Conus malacanus; Hwass.

Conus, testa alba, helvaceo fasciata, maculis et cingulis paucis albo fulvoque articulatim concatenatis, spira obtusiuscula marginata, apice acuminato, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 42.

L'amiral Portugais; par les François.

Description. Ce *cone* rare n'a pas été encore décrit. Sa coquille un peu plus bombée que celle des espèces qui la précèdent, n'a que deux pouces de longueur, sur une largeur de quatorze lignes; elle est conique, peu épaisse, sillonnée à sa base, et sur-tout reconnoissable à sa spire très-obtuse, striée circulairement, dont chaque spirale est bordée à l'extérieur par un talus saillant, et élevé en forme de carène.

Le corps de cette coquille seroit lisse, sans les crues longitudinales, inégalement distantes, assez profondes, dont il est accompagné, et sans sept ou huit sillons profonds que l'on apperçoit à sa base. On compte onze ou douze tours à sa spire, laquelle est très-obtuse, ou même légèrement convexe, et terminée au centre par un sommet pointu et saillant. Chacun de ces tours considéré séparément, forme une surface aplatie, garnie de trois ou quatre stries circulaires, dont le bord extérieur s'élève en vive arrête, jusqu'au quatrième tour où elle cesse d'être apperçue; mais les stries continuent à se prolonger d'une manière sensible jusqu'au sommet.

Son ouverture est longue d'un pouce neuf lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne plus baillante vers le bas. Elle est profondément échancrée au bout supérieur, simple à sa base, et sans aucune inflexion. Sa lèvre est très-mince, teinte de fauve sur son bord interne, et émaillée de blanc dans tout le reste de sa cavité.

Le fond blanc de cette coquille est orné de deux fascies d'un rouge pâle, tirant sur la couleur du safran, et de quelques flammes irrégulières brunes, qui occupent la proximité de sa fascie supérieure; celle-ci est située un peu au-dessus du milieu de la coquille; elle est bordée de chaque côté par une zone, composée de deux ou trois lignes accouplées, brunes, articulées de fauve et de blanc, et présente, à son milieu, une ligne semblable, mais isolée. La seconde fascie est placée un peu au-dessous de sa moitié inférieure; elle est fauve, ou couleur de safran, et sans aucune des lignes articulées, dont la première est ornée. Le reste de la coquille est blanc, et marqué de quelques taches irrégulières rousses et brunes, lesquelles sont beaucoup plus rares sur sa spire.

Ce *cone* vit dans l'Océan asiatique, et on le trouve sur-tout près du détroit de Malacca.

44. Cone fileur.

Conus lineatus; Chemnitz.

Conus, testa conica alba, maculis fuscis longitudinalibus filisque numerosis transversis in-

terruptis, spira obtusa, basi granosa ; Mus. Hwass. *spec.* 43.

Le fileur d'or, à clavicule courte, blanchâtre, tachetée de brun, à robe blanchâtre, veinée et flammée dans deux zônes d'orangé vif, et traversée circulairement par un grand nombre de lignes fines, tremblotées d'un beau fauve orangé foncé ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 62, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig.* 52.

Conus lineatus, testa conica transversim densissime lineata, ex rufescente in fundo albo nebulata, spira planiuscula, anfractibus concentrice striatis et ex nigro fusco maculatis seu variegatis, basi striata et granulata ; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 27, *tab.* 138, *fig.* 1285.

Der linirte kegel ; par les Allemands.

Le fileur d'or ; par les Français.

Description. *Le cone fileur* est une coquille courte, médiocrement épaisse, et moins bombée relativement à sa grandeur que le *cone de Malacca* ; puisque sur un pouce huit lignes de longueur, elle ne porte que dix lignes de diamètre. On ne compte que dix ou onze tours à sa spire lesquels sont étroits, peu concaves, marqués de trois ou quatre stries circulaires serrées, et bordés d'un très-petit talus. Elle forme un angle obtus, et le sillon qui sépare ses spirales est peu profond mais bien marqué. On ne distingue presque pas de stries circulaires sur sa superficie excepté à sa base, ou on en apperçoit de très-sensibles, et cinq où six sur le nombre qui sont distantes, plus saillantes que les autres, et granuleuses.

Son ouverture à une longueur de dix-huit lignes, une ligne et demie de largeur vers le haut, et deux lignes et demie à son extrémité inférieure. Sa base est droite mais très-légèrement échancrée ; la sinuosité de son bout opposé est très-profonde, et sa lèvre ordinairement mince et tranchante, offre à l'intérieur les extrémités des lignes de sa superficie qui ressemblent à autant de stries.

Cette coquille est blanche à l'extérieur, et coupée par deux rangs de grandes taches longitudinales, d'un brun tirant sur le marron, qui occupent presque toute sa superficie ; ces taches semblables à des flammes irrégulières sont retrécies aux bouts, onduleuses ou sinueuses sur leurs bords, et sont garnies intérieurement de fils ou de lignes transverses nombreuses, serrées, et quelquefois légèrement onduleuses. La couleur de ces lignes est d'un brun plus foncé que celui des taches, et elles y paroissent comme autant de stries distinctes, qui dans le vrai n'y sont que très-peu sensibles. Le fond blanc de cette coquille qui y forme comme trois fascies séparées, dont une au sommet du tour extérieur, l'autre vers son milieu, et la troisième à sa base, présente aussi des stries circulaires très-peu apparentes et composées de points fauves, qui semblent être la continuation des lignes brunes dont nous avons parlé, mais ces stries sont très-peu prononcées, et les petits points qui les composent sont quelquefois alongés transversalement comme autant de petites portions de lignes. Sa spire est blanche et flambée de taches arquées, d'un brun noirâtre ou d'un marron très-foncé. Enfin sa base porte extérieurement, une tâche tirant sur le roux.

Le *cone fileur* n'est point commun, il vit dans l'Océan Asiatique, suivant M. Hwass ; et on le trouve aussi à l'Isle de France et aux isles Philippines, selon M. de Favanne.

45 Cone faisan.

Conus monile ; Hwass.

Conus, testa conica rubella, lineis maculisque rufis seriatis, fascia alba punctata, spira plana canaliculata, apice acuminato ; Mus. Hwass. *spec.* 44.

Knorr. *conchyl. pag.* 17, *tom.* 3, *tab.* 6, *fig.* 3.

Le faisan ordinaire, à clavicule effilée dans ses premiers orbes, à coquille alongée, fond blanc, à neuf ou dix cordons circulaires de taches barlongues transversales fauve brun, plus fortes dans deux zones fauve pâle ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 64, *esp.* 57, *variet.* 1.

Capitaneus generalis, testa conica nitidissima oblonga alba, seriebus punctorum rufescentium circumscripta, apice valde acuminato et exquisito, anfractibus canaliculatis marginatis maculatis, labro supra marginato ; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 45, *tab.* 140, *fig.* 1301 --- 1303.

Der general capitain ; par les Allemands.

Le faisan ordinaire, ou le cone faisan ; par les François.

Description. Cette coquille rappelle la forme du *cone flamboyant*, dont il est vrai-

semblable qu'elle n'est qu'une variété que l'on en aura séparé sans une raison suffisante, et peut-être à cause de la différence de ses couleurs. Ce doute, que l'inspection de l'animal pourroit seule changer en certitude, est un des grands obstacles qui s'opposent à la perfection de la conchyliologie, et qui subsistera tant qu'on sera privé d'une méthode qui porte également sur les vers des coquillages, et sur leurs coquilles, et qui réunisse à la fois les caractères invariables de l'animal à ceux beaucoup moins constans de son enveloppe testacée.

Cette coquille est ordinairement longue de deux pouces une ligne, et large d'un pouce; elle est lisse, retrécie et striée à sa base, et quelquefois marquée de crues longitudinales peu apparentes. Sa spire, sur laquelle on compte dix ou douze tours, ressemble à celle du *cone flamboyant* par son aplatissement à la circonférence, par la concavité et le talus extérieur de ses spirales, et enfin par la saillie des spires du sommet, qui cependant n'est pas tout-à-fait aussi considérable que dans cette autre coquille.

Mais son ouverture lui est conforme, et offre, dans toutes ses parties, la plus grande analogie avec celle du *cone flamboyant*, excepté qu'elle n'a point de tache noirâtre à sa base, et qu'elle est d'un blanc uniforme dans son intérieur. Ce par où cette coquille en diffère davantage, c'est par les couleurs dont elle est variée; elles consistent en un fond d'un blanc mêlé d'une teinte rougeâtre très-légère, ou d'un fauve extrêmement clair, sur lequel on compte plusieurs suites circulaires de taches et de portions de lignes d'un rouge foncé, ou d'un rouge orangé; en une ou deux fascies blanches garnies de plusieurs series transverses de points rouges ou orangés, de grandeur et de distance inégales, et souvent en des flammes onduleuses et serrées de la même nuance que les taches qui remplissent l'intervalle des deux fascies. Quand la coquille n'offre qu'une fascie, elle occupe sa partie moyenne; lorsqu'il s'en trouve deux, la seconde est placée sur sa base, et les points qu'elle présente sont plus petits que ceux de la fascie du milieu.

Sa spire est blanche, et flambée de taches arquées, analogues à celles du corps. *Le cone faisan* n'est point commun, on le trouve, selon M. Hwass, dans l'Océan asiatique.

46. Cone centurion.

Conus centurio; Born.

Conus, testa conica alba, fasciis ramosis fusco-rufis, spira concavo - obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 45.

Valentin, *univ. fig.* 48.

Mus. Gottwald, tab. 1. *fig.* 102.

Conus basi lata in anfractibus carinata candidus, ex rufo undulatus, et ex aureo trifasciatus, Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 298, *tab.* 59, *fig.* 655.

Conus centurio, testa conica, basi attenuata transversim sulcata, anfractibus canaliculatis; Born, *ind. mus. Caesar. pag.* 133, -- *ejusdem testac. mus. Caesar. pag.* 153. *tab.* 7. *fig.* 10.

La flamboyante américaine, à clavicule peu prolongée, a deux ou trois zones fauve roux, sur un fond blanc, et à veines ou flammes étroites longitudinales et irrégulières, marron foncé; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 466, *esp.* 60, *variet.* 1, 2, *pl.* 14. *fig. K*, 1.

Der major; par les Allemands.

Le major, ou la flamboyante américaine; par les François.

Description. Cette coquille diffère beaucoup de la précédente, par sa forme, qui est plus courte, plus bombée au haut, et cependant presque autant retrécie à sa base; comme aussi, par ses trois fascies fauves, dont la largeur est variée de rouge brun, ou d'un brun marron très-foncé. Sur un pouce onze lignes de longueur, sa largeur est de treize lignes. Sa spire, qui forme un angle obtus, est composée de douze tours graduellement élevés les uns au-dessus des autres, dont la figure est concave, et dont le bord extérieur est plus élevé en vive-arrête, que dans le *cone-faisan*. Le sommet de cette spire est émoussé. Ce *cone* n'est pas moins lisse à l'extérieur que le précédent; mais les stries circulaires que l'on voit à sa base, y sont plus prononcées; et les interstices qui les séparent, ressemblent assez, par leur saillie, à des grosses cordelettes aplaties, comme l'avoit très-bien observé M. Favanne.

Son ouverture a un peu plus de largeur que celle des espèces qui la précèdent; elle est longue de dix-neuf lignes, large de deux lignes un tiers à son extrémité supérieure, et de deux lignes deux tiers par le bas, ce qui rend peu sensible la différence de son baillement. Sa lèvre

d'une épaisseur moyenne, est tranchante et peu échancrée au sommet.

Cette coquille est ornée sur un fond blanc, de trois fascies d'un fauve roux plus ou moins foncé. La première occupe le haut du premier tour; la seconde est située vers son milieu; et la troisième remplit presque toute sa base, à l'exception d'une tache jaune qui la termine au bas. Ces fascies fauves sont en outre marbrées par des veines ou des flammes irrégulières, souvent entrelacées ou rameuses, d'un rouge tirant sur le brun ou d'un marron très-foncé, qui sont séparées entr'elles par deux zones blanches du fond, d'une largeur à-peu-près égale à celle des fascies. Ces zones offrent aussi quelques mouchetures brunes, rares et irrégulières sur leur superficie, mais elles sont peu apparentes, et ne se rencontrent pas sur tous les individus. Enfin, ce *cone* porte à l'intérieur une teinte blanche ou grisâtre, et nuée d'un violet très-clair, sur presque toute sa moitié supérieure. Il est rare, et se trouve, suivant M. de Favanne, aux isles de Saint-Domingue et de la Martinique.

47. Cone vitulin.

Conus vitulinus; Hwass.

Conus, testa conica fulva, maculis flammeis fuscis fascias albas longitudinaliter intersecantibus, spira obtusa punctis striata, basi granosa; Mus. Hwass. *spec.* 46.

Le veau panaché, à clavicule saillante marbrée de fauve orangé, sur un fond blanc, à robe panachée de fauve roux très-foncé, nué de fauve tendre, et laissant des taches blanches du fond, à cordelettes granuleuses dans la partie inférieure du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 63. *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. R. mauvaise.*

Le veau panaché; par les François.

Description. Cette espèce, peu commune, est aisé à distinguer des coquilles qui lui sont les plus analogues par les stries ponctuées, dont les tours de sa spire sont garnis, et par les cordelettes granuleuses qui occupent le tiers inférieur de sa coquille. Sa longueur étant d'un pouce dix lignes, sa largeur est de treize lignes, ce qui donne une proportion un peu plus forte que celle que M. de Favanne lui avoit indiquée. Sa spire est obtuse, peu élevée, et composée de onze ou douze tours légèrement concaves, et marqués de trois stries circulaires fines et serrées, qui semblent être formées par autant de petits points enfoncés. Sa superficie est lisse sur les deux tiers supérieurs, ou au moins marquée de stries circulaires si fines, qu'on ne peut les appercevoir sans le secours d'une loupe; sa partie inférieure a des cordelettes circulaires, au nombre de huit ou de neuf, qui sont distantes, plus ou moins granuleuses, et sont entremêlées de stries parallèles, sur sa base.

Son ouverture a vers le bas une longueur presque double de celle de son extrémité supérieure; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre mince, et bordée de brun, porte quelques dentelures légères sur le bord, qui correspondent aux cordelettes de son tiers inférieur. Sa base est simple, et son échancrure peu profonde.

Ses couleurs consistent en une grande zone fauve très-foncée, que l'on doit considérer à cause de sa largeur, comme le fond véritable de la coquille. Cette zone est coupée circulairement par des lignes distantes d'un fauve très-clair, et longitudinalement par des flammes brunes, droites ou ondulenses; elle est surmontée par une fascie blanche, irrégulièrement flambée de brun, qui avoisine les tours de la spire, et elle est accompagnée au-dessous du milieu de la coquille, par une zone semblable, dont la largeur est un peu plus grande, et dont les flammes brunes ont un peu plus d'intensité. Les cordelettes granuleuses du bas de la coquille offrent la même teinte de fauve clair que les lignes circulaires du haut; enfin on distingue une tache roussâtre qui règne tout au tour de la partie inférieure de sa columelle. Sa spire est blanche, et marquée de taches d'un brun foncé et arquées assez, semblables à celles du *cone fileur*. Cette coquille passe pour appartenir exclusivement à l'Océan asiatique; j'en ai trouvé aux Isles de France et de Madagascar, où M. de Favanne l'avoit indiquée; mais je ne suis pas également sûr qu'on la rencontre aussi aux Isles de la Martinique et de Saint-Domingue, comme on l'avoit assuré à cet auteur.

48. Cone renard.

Conus vulpinus; Hwass.

Conus, testa conica flava, spira canaliculata plano obtusa, basi granulata intùs violacea; Mus. Hwass. *spec.* 47, *variet.* A.

A — *Conus planorbis; testa conico-ventricosa fulva, basi transversim striato-punctata, spira plana canaliculata*; Born. *ind. mus. Cæsar. pag.* 147. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 164. *tab.* 7, *fig.* 13.

Le

Le veau lisse a clavicule blanchâtre tachetée de fauve et de noirâtre, a robe safran striée circulairement, avec une bandelette circulaire, blanche vers le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 467, *esp.* 63. *variet.* 3.

Der plattwirbel; par les Allemands.

Le renard, ou le veau lisse; par les François.

B. --- Testa muricata, albo maculata; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le veau grenu, à robe blanche nuée et marbrée par larges flammes, de fauve doré très-vif, et à grand nombre de cordelettes circulaires, granuleuses sur le premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 63, *variet.* 2.

Le renard grenu, ou le veau grenu; par les Francois.

Description. *Ce cone* que M. de Favanne a cru une variété du précédent en doit être distingué par sa forme plus effilée et sur-tout par les stries circulaires de sa spire, qui ne sont point ponctuées dans celui-ci, comme elles sont constamment dans l'autre espèce. Sa coquille ne passe guère un pouce onze lignes, ou deux pouces de longueur, et la largeur d'un pouce; elle est peu épaisse, et la spire qui la termine en dessus, est assez semblable à celle du *cone vitulin*, quand à sa forme, mais les onze spirales dont elle est composée sont moins concaves, leur arrête extérieure n'a pas autant de saillie, et les stries circulaires dont elles sont garnies au nombre de quatre, ne sont point ponctuées comme celles du précédent; mais on y apperçoit à l'aide d'une loupe, des stries arquées, extrêmement fines et serrées, qui croisant les premières, rendent cette partie finement treillissée. La superficie de son tour extérieur est lisse jusques vers le bas, où on apperçoit quelques stries élevées et légèrement granuleuses qui different par leur petitesse, et leur nombre, des cordelettes circulaires du *cone vitulin*.

Son ouverture n'en diffère que par la profondeur deux fois plus grande de l'échancrure de son extrémité supérieure; elle lui ressemble dans tout le reste, excepté que l'émail de sa cavité offre une teinte violette très délicate, et un lizeré fauve sur le bord tranchant de sa lèvre, ou tirant sur le roux.

Cette coquille est fauve extérieurement, et ornée de deux zônes d'un roux clair, dont l'une plus étroite, occupe son bord supérieur, et l'autre est située un peu au dessous de son milieu. On apperçoit encore sur sa convexité, des lignes circulaires d'un fauve plus foncé que celui du fond, lesquelles sont ordinairement ondueuses ou tremblotantes, alternativement mieux prononcées, et ne sont presque pas apparentes sur ses deux zones rousses; mais celles-ci, et principalement celle du sommet, sont quelquefois garnies de flammes brunes, souvent irrégulières, qui se prolongent sur la longueur de la coquille; ou bien elles ne présentent qu'un seul rang de tâches irrégulières de la même couleur. Sa spire est d'un fauve plus clair que celui des zones, et les taches dont elle est variée, sont d'un brun plus noirâtre que celles de l'extérieur. Elles sont arquées comme dans le *cone vitulin*.

La variété B, diffère de la première par les stries granuleuses distantes et élevées qui garnissent toute la convexité de sa coquille, elle en diffère aussi par les taches blanches dont elle est flambée sur un fond fauve et parsemé de taches brunes; elle lui ressemble d'ailleurs dans tout le reste. On trouve suivant M. Hwass, les deux variétés de cette espèce sur les côtes de la Guinée.

49. *Cone rouillé.*

Conus ferrugineus; Hwass.

Conus testa conica ferruginea, fascia albida et filis fulvis obsoletis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 48.

Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus primus et lineatus; Lister, *synops. tab.* 784, *fig.* 31.

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 15, *fig.* 2.

Conus basi planiuscula luteus, filis punctatis cinctus, fascia in medio alba distinctus, basi fusco tesselata; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 302, *tab.* 59, *fig.* 659.

Le cornet rouillé fascié, à clavicule d'un roussâtre tendre, tachetée de fauve, à robe fauve, orangé très-foncé, plus brun à l'extrémité, à cordelettes granulées avec une large fascie blanche ou blanchâtre sur le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 466, *esp.* 61, *variet.* 2.

Der Rathsherr; par les Allemands.

Le cone rouillé, ou le cornet rouillé; par les François.

Description. Le *cone rouillé* a les plus grands rapports avec l'espèce précédente, et n'en diffère que par de très-légères nuances, qui suivant moi, ne devroient pas constituer une espèce. Sa coquille a la même forme et le même volume que celle du *cone renard*, qui est dans son plus grand accroissement de deux pouces de longueur, et d'une largeur de moitié moindre. Elle est lisse à sa superficie et finement marquée de stries circulaires très-peu sensibles; son tiers inférieur présente comme sur l'espèce précédente des stries saillantes, écartées, et légèrement granuleuses, entremêlées de plusieurs autres plus petites, placées dans leurs intervalles, qui sont aussi finement granuleuses, mais d'une manière beaucoup moins manifeste que les premières. Sa spire ne diffère ni par le nombre de ses tours, ni par leur forme, de celle du *cone renard*; elle est striée de même, un peu canaliculée et élevée en un angle très-obtus.

Quant à son ouverture, elle ne présente aucune différence digne de remarque qui la distingue de celle de cette espèce, si ce n'est sa couleur, qui est d'un blanc pur, et sans la teinte violette qu'on apperçoit dans celle de la précédente.

Cette coquille n'en diffère donc que par ses couleurs, et encore même y retrouve-t-on les lignes circulaires qui semblent caractériser cette autre espèce. Son fond est fauve, et coupé longitudinalement par des taches ou des flammes larges, d'un brun noirâtre, ou d'une couleur analogue à celle de la rouille du fer, et circulairement par des lignes distantes d'un fauve rougeâtre tirant sur l'orangé. Elle porte encore deux fascies blanches, une à son extrémité supérieure qui est traversée par les taches brunes du fond, et l'autre vers son milieu, laquelle est ordinairement sans aucune apparence de taches ni de lignes circulaires. Cette seconde fascie manque quelquefois en totalité, et c'est vraisemblablement d'un individu ainsi conformé que M. de Favanne a fait la seconde variété de sa soixante-unieme espèce. Sa spire ordinairement blanchâtre et d'un fauve clair, est tachée de brun et de fauve foncé, enfin son extrémité inférieure est jaune. Le *cone rouillé* se trouve dans les mêmes mers que l'espèce précédente.

5o. Cone cierge.

Conus virgo; Linn.

Conus, testa conica lutea, spira plano-obtusa, basi violacea; Mus. Hwass. *spec.* 49.

Museo di Moscardi, *pag.* 214.

Rhombus cylindro-pyramidalis leucophaeus, ipso rostro violaceus; Lister, *synops. tab.* 754, *fig.* 2.

Mus. Gotwald. *cap.* 5, *tab.* 6 *fig.* 99.

Voluta cercola; Rumph. *thes. tab.* 31; *fig.* E.

Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 8, *fig.* 9.

Cochlea conoidea mucronata, laevis crocea; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig. A, et ejusd. tab. eadem. fig. B.*

Conus bascos laevis, cercola, basi obtuse conica, spiris planis laevibus, apice oris violaceo; Klein, *ostracol. pag.* 65, *spec* 4, *tab.* 4, *fig.* 83.

Voluta mennonitarum; Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 47, *fig.* 8, 9.

Cereola flava apice violaceo; Knorr, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 22, *fig.* 1.

Conus virgo; testa conica, basi caerulescente, Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num.* 294, — *ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 551, *num.* 153.

Conus oblongus teres, ex albido flavescens aut lacteus apice violaceo, seu conus cereola; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 234, *tab.* 53, *fig.* 586.

Le cierge, gros cornet jaune, dont la pointe est violette et cannelée, mais qui dépouillé devient d'un brun blanc de porcelaine, et son extrémité d'un violet foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 451, *espec.* 32, *variet.* 1, 2, *pl.* 15, *fig. P, Q.*

Mennonist toot; par les Hollandois.

Die mennonitentute; par les Allemands.

Wax stamper; par les Anglois.

Le cierge, le cigne, l'onix, ou le mennonite; par les François.

Description. Cette coquille parvient jusqu'à quatre pouces de hauteur et deux pouces deux lignes de largeur; mais celles de cette grandeur ne sont pas communes. Elle porte à l'extérieur une teinte jaune couleur de soufre, et à sa base une tache violette qui est même souvent sensible, lorsque la coquille a été dépouillée de sa première couche. Alors elle a perdu cett couleur soufrée qui la distingue, et elle est d'un beau blanc de porcelaine. Les stries circulaires

infiniment légères qu'on apperçoit à sa superficie sont détruites par cette opération, et c'est alors qu'on lui donne le nom de cigne, parce qu'elle se trouve blanche, sans aucune teinte de violet à son extrémité. Sa forme est alongée et sa spire est élevée en un angle obtus. On y compte neuf ou dix tours de spirale, aplatis, striés circulairement et ne formant point de saillie les uns au dessus des autres. Son sommet qui la termine, est rarement entier. Le tour extérieur offre des stries circulaires, bien prononcées vers le bas, et quelques sillons longitudinaux, souvent très-enfoncés qui désignent ses accroissemens successifs.

Son ouverture a un tiers de largeur de plus à sa base, qu'à son extrémité supérieure. Elle est émaillée intérieurement, mais d'un blanc nué de violet clair, qui devient un violet foncé et vif sur son extrémité inférieure. Sa levre mince, et tranchante, qui porte une bordure jaunâtre à l'intérieur, une échancrure peu profonde au haut, devient très-épaisse avec l'âge, comme le reste de sa coquille. Sa couleur telle que je l'ai déjà décrite, éprouve suivant M. de Favanne, quelques variations, que je n'ai pas été à portée de voir : suivant lui, on trouve des individus de cette espèce, dont la teinte est orangée, ou nuée d'olivâtre et de violâtre, d'autres qui sont ornées de deux zones peu prononcées, d'un jaune plus clair que celui du fond, ou d'un blanchâtre nué de rose tendre, et d'autres enfin, dont le fond de la coquille est naturellement d'un blanc sale, sans aucun mêlange de rousseur. Le *Cone-Cierge* se trouve dans les mers des Indes Orientales, à Amboine, à Batavia, et à l'Isle de France : mais je présume que c'est sans fondement que M. de Favanne a avancé qu'on en rencontre aussi dans les mers d'Amérique ; et j'ai, pour appuyer mon sentiment, les témoignages des Naturalistes, qui ont observé les coquillages de ces mers, parmi lesquels je puis citer MM. Dombey, Leblond, Badier et Richard, qui se sont adonnés à ces sortes de recherches, et ceux des Collecteurs, qui assurent n'en avoir jamais reçu de l'Amérique.

51. Cone Carotte.

Conus daucus ; Hwass.

Conus, testa conica rubra, interdum albo maculata, spira plano obtusa, apice roseo ; Mus. Hwass. *fpec.* 50, *Variet. A.*

A-*La carotte rouge à clavicule aplatie, quoique à sommet saillant, à robe d'un rouge de corail orangé vif, coupée par deux zones rose et à cannelures circulaires de l'extrémité lisses et granulées* ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 451, *espec.* 32, *variet.* 5, *pl.* 15, *fig. O.*

Conus arausiacus sive arausionensis, testa conica ex aurantio infecta, spira subadscendente, anfractibus canaliculatis ex albo aurantio maculatis, basi transversim sulcata ; Martini, *conchyl. vol.* 10, *pag.* 92, *tab.* 144 *A*, *fig. L.*

Der orange farbichte kegel, par les Allemands.

La carotte rouge ; par les François.

B — *Testa fusca, albo obsolete fasciata* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 53, *fig.* 587.

La carotte brune ; par les François.

C — *Testa lutea, cincta lineis rufo punctatis* ; Mus. Hwass. *variet. C.*

La carotte ponctuée à clavicule saillante, à robe fasciée de jaunâtre et de rougeâtre, et à sillons circulaires inégaux, ponctués de fauve rougeâtre ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 452, *esp.* 32, *variet.* 8.

La carotte jaune ponctuée ; par les François.

D — *Testa crocea, zonis albis* ; Mus. Hwass. *variet. D.*

Cochlea conoïdea mucronata laevis, colore luteo vel ex luteo rufescente depicta, duabus fasciis candidis cincta ; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig. I.*

La carotte safranée, à robe d'un beau jaune safran, et à deux zones blanches, l'une près des pas de la spirale, l'autre sur le milieu du premier orbe ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 452, *espec.* 32, *variet* 9, *et peut-être variet.* 6 *et* 7.

La carotte safranée ; par les François.

Description. M. de Favanne a pensé que le *cone carotte* étoit une variété du *cone cierge*, dont effectivement il représente assez bien la forme en petit avec quelques autres de ses caractères ; mais il s'en éloigne aussi par la figure de sa spire, dont les spirales forment une saillie les unes au-dessus des autres, par des stries arquées, et d'autres circulaires très-peu apparentes,

dont elles sont garnies, et enfin par le talus léger qu'elles présentent à leur bord extérieur. Si à ces premières différences on ajoute celle de la couleur de la coquille, la privation de la tache violette à sa base, qui pourra disconvenir qu'elle ne soit effectivement distincte de la précédente, et qu'elle ne doive être considérée comme une véritable espèce ?

Cette coquille a ordinairement depuis un pouce jusqu'à dix-huit lignes, et tout au plus deux pouces de longueur, comme celle dont je donne la description, sur six, neuf, et quatorze lignes de largeur; elle est lisse à sa superficie, marquée de stries circulaires extrêmement fines, excepté à sa base, où on en compte dix ou douze inégales, convexes, très-serrées, et souvent légèrement granuleuses. Elle montre aussi quelquefois des crues longitudinales bien prononcées, mais plus ordinairement des stries à leur place, qui sont aussi peu marquées que les stries circulaires dont j'ai parlé. Sa spire est obtuse, composée de douze tours, légèrement concaves, striés et élevés les uns au-dessus des autres, comme je l'ai déjà dit en commençant, et le sommet qui la termine est le plus souvent couleur de rose.

Son ouverture est semblable à celle du *cone cierge*, mais elle offre à l'intérieur une belle nuance rose qui en remplit la cavité, et point de tache violette à son extrémité inférieure.

La couleur de la variété A, est extérieurement d'un beau rouge de corail, nué d'orangé vif, avec une, deux, ou trois zones blanches simples, ou composées de taches alignées. Quelquefois ces zones sont nuancées de rose, ou d'un blanc légèrement incarnat. Lorsqu'on en compte trois sur la coquille, la plus étroite occupe sa partie supérieure; la seconde, en largeur, occupe son milieu; et la plus large est située à sa base. Souvent une seule zone, composée de taches blanches alignées, distantes, ou réunies par des nuances incarnates, se voit au milieu de la coquille; et il arrive aussi, mais plus rarement, qu'elle en soit tout-à fait privée. Sa spire, d'un rouge souvent plus orangé que celui de sa superficie, offre des taches rares, irrégulières, blanches, ou d'un blanc entremêlé de nuances d'un rose vif.

La coquille de la variété B est brune extérieurement, et garnie de fascies blanches peu sensibles; elle ressemble à la précédente par tous ses autres caractères.

Celle de la variété C sur un fond jaune, ou tirant sur le jaunâtre, montre des fascies d'un blanc rougeâtre, et des lignes circulaires inégalement prononcées, ponctuées de roux ou de fauve nuancée de rouge. Quelquefois ses deux fascies au lieu d'être blanches, ont une teinte fauve légèrement orangée, et celle du haut n'est que très-peu sensible. Sa spire est constamment variée de blanc.

La coquille de la variété D, est toute jaune, et d'un jaune tirant sur la couleur de safran; les deux zones dont elle est ornée, sont blanches et situées comme dans la variété précédente.

Ces quatres variétés du *cone carotte* viennent des mers de l'Amérique, on en trouve à l'Isle S. Domingue, à la Guadeloupe et à la Martinique, ce qui les rend assez communes dans nos cabinets.

62. Cone, capitaine;

Conus capitaneus; Linn.

Conus, testa conica olivaceo-flavida, fasciis duabus albis fusco maculatis, spira convexiuscula; Mus. Hwass, *spec.* 51, *variet. A.*

A——Rhombus cylindro-pyramidalis subluteus, lineis quibusdam punctatis et fasciis undatis depictus; Lister. *synops. tab.* 780, *fig.* 27 —— *et tab.* 781, *fig.* 28.

Cylindrus lividus fasciis albis cinctus, notis cruentatis et in gyrum dispositis tesselatus, basi alba, sanguineis maculis aequaliter distributis notata; Bonnani. Mus. Kirch. *pag.* 472, *fig.* 354 —— *ejusd. recreat. pag.* 165, *fig.* 361.

Valentin. *amb. univ. fig.* 49.

Mus. Gotwald. *tab.* 5, *fig.* 85, *litt. B, C.*

Voluta fasciata; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. X.*

Petiver. *gazophyl. tab.* 28, *fig.* 4 —— *ejusd. aquatil. amboin. tab.* 11, *fig.* 11.

Cornet entouré d'une seule zone blanche bariolée de brun, ainsi que le haut de la tête qui est toute marbrée; le fond de la robe est ponctué, et d'un jaune tirant sur le verd; d'Argenville, *conchyl.* 1e *édit. pl.* 15, *fig. K.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 27, 28.

Cochlea conoïdea laeviter undata, dense maculata, subluteo vel ex fusco lutescens, fascia fulvalbida cincta, lineis, numeris vel characteribus quibusdam ignotis descripta et signata; Gualtieri, *ind. pag. et tab* 22, *fig. M.*

Voluta fasciata vulgatior seu caesus viridis,

Regenfuss. *conchyl. vol.* 1, *tab.* 7, *fig.* 7.

Meta butyri; Knorr. *conchyl. tom.* 1, *pag.* 21, *tab.* 15, *fig.* 3 — *et tom.* 5, *tab.* 16, *fig.* 2.

Conus capitaneus; testa conica glabra, basi fusca, spira convexiuscula; Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num.* 295 — *ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 552, *num.* 155.

Conus basi lata planiuscula, ex olivino seriatim punctatus, fasciis nigro vel rufo maculatis et undatis, seu caseus viridis, aut pellis muris pontici; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 303 *tab.* 59, *fig.* 660 — 662.

L'hermine à clavicule peu saillante, tachetée sur les pas des orbes de violet brun, à deux zones blanches bordées de taches irrégulières de la même couleur, etc. Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 38, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. A.*

Olyven græne kaas; par les Hollandois.

Die kasetute; par les Allemands.

Green stamper; par les Anglois.

L'hermine; par les François.

B — Testa fusco lutescente, absque punctis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cylindrus viridi aquato imbutus, albis fasciolis cinctus, quas notulæ anthracinæ distingunt; Bonnani *recreat. pag.* 129, *fig.* 139 — *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 457, *fig.* 139?

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 29.

L'hermine sans points, a deux larges zones d'un fauve brunâtre et orangé, privées de lignes ponctuées, et a trois zones blanches bordées de taches marron brun: Favanne. *conchyl. vol.* 2, *pag.* 454, *esp.* 38, *variet.* 8.

L'hermine sans points; par les François.

Description. Cette coquille a beaucoup d'analogie avec les espèces suivantes; on pourroit même soupçonner qu'elles ne sont que des variétés très-remarquables d'une seule, qu'il sera cependant nécessaire de distinguer entr'elles, à cause des différences si constantes que chacune d'elles présente, jusqu'à l'époque ou l'observation de leurs animaux nous aura appris définitivement ce que nous devons en penser.

La variété A, du *cone capitaine* que nous décrivons, appartient au cabinet de M. Hwass: la longueur de ce *cone* est de deux pouces six lignes, et sa largeur d'un pouce sept lignes; il est d'un volume peu ordinaire, et d'une forme beaucoup plus renflée que celle du *cone carotte*. Sa spire, élevée en angle obtus, consiste en dix ou onze tours de spirale, aplatis et inclinés, dont la superficie est striée circulairement, et dont la ligne des sutures est peu profonde, mais bien apparente. Ces stries sont au nombre de trois, de quatre ou de cinq; elles sont très-superficielles, excepté sur les deux tours extérieurs, où elles consistent le plus souvent en autant de series de petits points enfoncés et semblables à des piqûres. Le sommet en est aigu, mais rarement entier. La superficie du tour extérieur est lisse sur sa moitié supérieure, et marquée sur l'autre moitié de plusieurs stries circulaires, consistant en des piqûres très-fines et peu profondes, dont les interstices sont convexes et élevés comme des cordelettes, principalement vers sa base: celle-ci est entière, et légèrement inclinée vers le côté opposé à sa lèvre, ou relevée.

Son ouverture n'offre qu'un tiers de ligne de largeur de plus vers le bas qu'à sa sommité. Son échancrure supérieure est arrondie, mais peu profonde; et sa lèvre, dont le bord est tranchant, présente à l'intérieur un lizeré fauve, et transparant.

Le fond de cette coquille est d'un jaune tirant sur le verdâtre, ou d'une teinte olivâtre légèrement rembrunie; il est orné de plusieurs series circulaires de points bruns plus ou moins prononcées, et inégalement distantes, et quelquefois aussi de veines longitudinales et onduleuses de la même couleur, qui sont ordinairement réunies sur sa moitié supérieure.

Ce fond est interrompu par deux fascies blanches, dont l'une occupe la partie supérieure de la coquille, et se prolonge sur sa spire, et l'autre est située un peu au-dessous de sa partie moyenne; celle du haut est la plus étroite, elle est bordée en-dessous par un rang de taches inégales d'un brun noirâtre, et traversée par le prolongement de quelques flammes de la spire. Celle du milieu est bordée, de chaque côté, par un rang de taches semblables, dont la figure est ou quarrée, ou ovale, ou irrégulière, et quelquefois traversée par des veines ou des flammes d'une teinte plus claire ou tirant sur le fauve. Sa spire est blanche et flambée de marron, ou de brun rougeâtre, ou enfin de brun foncé. L'intérieur de son ouverture est blanc,

nué de violet à la proximité de sa lèvre, et fascié de blanc comme sa convexité; enfin, la partie recourbée de sa base présente extérieurement une teinte souvent brunâtre, ou au moins toujours plus foncée que le reste.

La coquille de la variété B porte, sur deux pouces deux lignes de longueur, une largeur d'un pouce deux lignes; elle est un peu moins bombée que la première, et lui ressemble par tout le reste, excepté par sa couleur, qui est ordinairement d'un fauve brunâtre, mais privée des series ponctuées de points bruns, et des flammes ou veines longitudinales, dont le fond de la première est varié. Elle porte trois fascies blanches, également distantes sur sa superficie, l'une à son bord supérieur, la seconde vers son milieu, la troisième à sa base, lesquelles sont bordées de taches fauves ou brunes, ou même noirâtres. Sa spire est blanche, et flambée comme la précédente, ou marquée de taches analogues à celles de ses fascies.

Le cone capitaine, indépendamment des deux variétés que nous venons de décrire, présente encore des différences si nombreuses dans l'ordre ou la distribution de ses couleurs, dans la figure de ses taches, qui est ronde ou quarrée, ou longitudinale ou transverse, dans le déplacement de ses fascies, ou dans leur largeur relative, et enfin dans la diversité de leurs teintes, qu'il est très-vraisemblable que toutes ces différences sont purement individuelles, et qu'elles doivent être rapportées à l'une ou à l'autre de nos deux variétés. La conchyliologie deviendroit une mer sans rivages, s'il falloit tenir compte des légères différences que les individus d'une même espèce présentent, et si on augmentoit aussi désordonnément que quelques auteurs l'ont fait, le nombre des variétés de chaque espèce.

Le cone capitaine appartient à l'Océan asiatique, on en trouve à Amboine, à l'Isle-de-France, et aux Moluques.

53. Cone hermine.

Conus mustelinus; Hwass.

Conus, testa conica virescente, fasciis duabus albis, superiore nigro variegata, inferiore serie duplici macularum nigricantium, spira plano-obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 52, *variet. A.*

A — Mus. Gotwald. *tab*, 6, *fig.* 99, *litt. D*, 9.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 42, *fig.* 31.

Knorr, *vergnugen der augen*; *vol.* 2, *tab.* 6, *fig.* 3.

La queue d'hermine verte, de même forme mais plus effilée, à robe d'un verd jaunâtre, partagée en deux larges bandes par deux zones blanches, tachetées d'un noir violet foncé; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 455, *esp.* 38, *variet.* 12, *pl.* 15, *fig. A*, 2.

Conus capitaneus Linnæi, *testa conica laevi, fasciis duabus latis albis, seriebus macularum nigricantium adnatis in fundo lucide virescente circumcincta, spira truncata planiuscula, concentrice substriata ex albo et fusco maculata et variegata*; Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 23, *tab.* 138, *fig.* 1280.

Der hermelinpelz; par les Allemands.

La queue d'hermine verte; par les François.

B. — *Testa virescente, cingulis quibusdam albo nigroque punctatis*; Mus Hwass. *variet. B.*

Valentin. *amb. univ. fig.* 22.

L'Hermine à bandes, dont la robe d'un jaune verdâtre foncé, offre quatre bandes circulaires blanches tachetées de marron violet; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 454, *esp.* 38, *variet. 6*, — *et variet* 11,

La queue d'hermine à bandes, ou l'hermine à bandes; par les Français.

C — *Testa lutea albo fasciata, maculis guttisque rufis.* Mus. Hwass. *variet. C.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 45.

La queue d'hermine orangée, à robe d'un beau jaune chamois et jonquille foncé, coupée en deux larges bandes par deux zones blanches, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 455, *esp*, 38, *variet.* 13.

La queue d'hermine jaune; par les François.

Description. Nous avons dit à l'article précédent, que le *cone hermine* nous paroissoit appartenir comme variété à l'espèce du *cone capitaine*, voici en effet les seules différences que la comparaison de leurs coquilles nous présente, on jugera si elles sont assez essentielles pour autoriser leur séparation.

Sa coquille est d'abord un peu plus alongée relativement à son volume, que celle du précé-

dent ; secondement, l'angle de sa spire est un peu plus obtus, et les tours qui la composent ont des stries circulaires un peu moins apparentes, mais sans piqûres ; troisièmement, sa superficie est un peu plus lisse que celle du *cone capitaine*, et les stries de sa base ne sont ni piquées ni séparées par des cordelettes aussi saillantes que dans cette espèce. Si à ces légères différences qui dans le genre du *cone* sont reconnues pour ne constituer que des variétés, lorsqu'elles se présentent séparément, on ajoute la grande analogie des autres parties de sa coquille qui est telle, qu'il seroit superflu d'en donner une description, on ne pourra sans doute disconvenir qu'il n'y ait grand lieu de douter sur l'identité ou sur la différence de leur origine.

La coquille de la variété A, parvient jusqu'à deux pouces cinq lignes de longueur, et un pouce quatre lignes de diamètre ; elle a dix tours de spirale très-peu élevés, qui sont veinés et flambés, sur un fond blanc, d'un brun noirâtre souvent très-foncé. Le reste de sa superficie, est d'un verd tirant sur le citron ; il est partagé en deux larges bandes ou fascies circulaires, blanches, dont l'une qui occupe la partie supérieure du tour extérieur, est ornée de flammes brunes, ou d'un brun noirâtre, lesquelles sont la continuation de celles de la spire ; la seconde fascie est placée un peu au-dessous du milieu de la coquille, elle est tachée ou ponctuée sur ses bords, par deux rangs de taches noires, dont la longueur surpasse la largeur, et quelquefois divisée à son milieu, ou proche d'un des bords par une zone étroite d'un jaune plus clair que celui du fond. Son ouverture est blanche intérieurement, excepté sur le bord de sa lèvre qui offre une double teinte, rousse près du tranchant, et puis violâtre.

La variété B, nommée *la queue d'hermine à bandes*, n'est point commune ; elle diffère de la précédente par quelques bandes circulaires, blanches, tachetées de marron violet, qu'elle offre sur un fond jaune verdâtre, très-foncé ; je ne la connois que par la phrase de M. de Favanne, par le témoignage de M. Hwass, et par la figure de Valentin.

La variété C, ressemble beaucoup à la première, mais sa coquille est encore un peu plus étroite, puisque sur une longueur de deux pouces quatre lignes, elle n'a qu'un pouce trois lignes de largeur. Sa spire est aussi un peu plus élevée que dans la variété A, et ses stries circulaires y sont plus apparentes. Elle lui ressemble sur-tout par le nombre de ses fascies, par leur situation, et la disposition de leurs taches. Son fond d'un jaune très-clair, tirant sur celui de la peau de chamois, est flambé longitudinalement par des traits d'un jaune plus foncé. Ses fascies sont blanches, et tachées sur les bords de fauve brun ; celle du haut est flambée et tachée d'une couleur analogue à celle de la fascie inférieure, de même que sa spire, dont on remarque seulement, que les taches offrent une teinte un peu moins foncée sur un fond blanc. Cette coquille est aussi peu commune que la précédente.

Ces trois variétés du *cone hermine*, appartiennent à l'Océan Asiatique, M. de Favanne nous apprend qu'elles viennent de Batavia et des Philippines.

54. Cone loup.

Conus sumatrensis ; Hwass.

Conus, testa conica albida, lineis fuscis ramosis confluentibus, spira obtusa ; Mus. Hwass. *spec.* 53.

Rhombus major conico-pyramidalis, undatim secundum longitudinem depictus, clavicula compressa ; Lister, *synops. tab.* 781, *fig.* 28.

Seba, *thes. tom.* 3. *tab.* 42. *fig.* 26.

Conus, voluta fasciata, flammea, vel undatim secundum longitudinem depicta, clavicula compressa listeri, Klein. *ostracol. pag.* 68, *num.* 22.

Le loup rayé, grand cornet à clavicule peu élevée, panachée de brun noir, à robe blanche comme fasciée dans deux zones de roussâtre, avec des raies longitudinales, souvent rameuses et onduleuses, brunes, nuées de fauve d'un côté, et de bleuâtre de l'autre; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453. *esp.* 37, *variet.* 1, 2. — *Du même, catal. de la Tour, fig.* 536.

Princeps sumatrae, testa conica glabra strigis longitudinalibus fuscescentibus flexuosis et ramosis, passim confluentibus in fundo lutescente albo exornata ; etc. Martini, *conchyl. vol.* 10, *pag.* 87, *tab.* 144 *A. fig. A. B.*

Der prinz von Sumatra; par les Allemands.

Le loup rayé, ou le prince de Sumatra ; par les François.

Description. Cette rare coquille est reconnoissable à sa forme renflée, à son épaisseur, et sur-tout aux lignes longitudinales ramifiées, d'un brun noirâtre, dont elle est ornée, sur un fond blanc.

Sa longueur étant de deux pouces sept lignes, sa largeur est d'un pouce sept lignes. Sa spire formant un angle très-obtus, est composée de onze tours de spirale aplatis, et marqués de cinq ou six stries circulaires, qui ne sont ordinairement bien apparentes que sur le plus extérieur; celui-ci est lisse sur sa convexité, quoique, garni de stries circulaires tremblotantes, très-fines, et d'autres longitudinales, un peu plus profondes, qui sont les traces de ses accroissemens successifs; les stries de son tiers inférieur sont beaucoup plus sensibles, et leurs intervalles sont un peu convexes, sans être raboteux.

Son ouverture, sur une longueur de deux pouces six lignes, porte une largeur de trois lignes et demie vers le haut, et de quatre lignes près de sa base. Son extrémité supérieure est coupée obliquement par une échancrure peu profonde; l'inférieure est simple, arrondie, et légèrement recourbée en-dessus. Sa lèvre est mince, blanche intérieurement, comme le reste de sa cavité.

Le fond de cette coquille est blanchâtre, et coupé par deux larges zones fauves, dont l'une est située sur son tiers supérieur, et l'autre vers le bas. Quelquefois la zone supérieure est seulement indiquée par des bavures fauves qui accompagnent la face antérieure des ramifications brunes dont elle est ornée, et même par des traces à la vérité interrompues, qu'elle laisse reparoître par intervalles; mais s'il y a quelque variation dans cette partie, il n'en est pas de même des lignes longitudinales dont elle est ornée. Ces lignes sont larges, onduleuses, ramifiées et réunies les unes aux autres par divers points de leur longueur. Leur couleur est d'un brun très-foncé, tirant sur le noirâtre, et leurs bords sont diversement nués, sur toute la moitié supérieure de la coquille, de fauve et de violâtre. Sa base est rousse ou jaunâtre, et sans taches. Sa spire, dont le fond blanchâtre ressemble à celui du tour extérieur, offre des taches brunes, élargies, plus ou moins foncées, qui sont les prolongemens des lignes ramifiées dont nous avons parlé.

Le cone loup est aussi précieux par sa beauté que par sa rareté; on l'apporte des mers des Indes orientales, et principalement de l'Isle de Sumatra.

55. Cone hyéne.

Conus hyaena; Hwass.

Conus, testa conica lutescente, zona alba punctisque fulvis interrupta, spira convexa mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 54, *variet. A.*

A — *Lister, synops. tab.* 776, *fig.* 22?

La peau d'hyéne, cornet mince à clavicule saillante, marbrée de marron rougeâtre, à pas des orbes striés circulairement — à robe rougeâtre nuée de marron, etc. Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 36, *variet.* 1.

L'hyéne, ou la peau d'hyéne; par les François.

B — *Testa alba flammis fulvis variegata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

La peau d'hyéne flambée, de même forme, à larges flammes longitudinales assez régulières, d'un marron cramoisi foncé, nué de violâtre, sur un fond nué de blanchâtre et de gris roussâtre; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag* 453, *esp.* 36, *variet.* 2.

L'hyéne flambée; par les François.

Description. Cette coquille est beaucoup plus mince, et un peu plus effilée que la précédente; elle acquiert jusqu'à deux pouces quatre lignes de longueur, et un pouce trois lignes de diamètre. Sa spire, sur laquelle on compte onze tours, est convexe, et terminée au centre par un sommet pointu. Chacune des spirales dont elle est composée, est marquée de plusieurs stries circulaires très-fines, et distinguée de sa voisine par un fillon léger, mais un peu irrégulier. Son tour extérieur montre des stries circulaires superficielles, quelques-unes longitudinales assez sensibles, et des cannelures nombreuses à sa base, qui sont très-légèrement onduleuses.

Son ouverture, large au haut de deux lignes et demie, offre vers le tiers inférieur de sa longueur, un élargissement plus grand d'environ un cinquième, une échancrure peu profonde au sommet, et une base simple, très-légèrement recourbée. Sa lèvre est fort mince, et accompagnée d'un liseré fauve à l'intérieur.

Quand à sa couleur, elle consiste, pour la variété A, en une teinte jaunâtre, variée par des flammes étroites, longitudinales, fauves, par des séries circulaires de points ou de portions de lignes, d'un fauve plus foncé que les taches; et en une fascie ou zône blanche, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, laquelle est interrompue ou traversée par les flammes fauves dont j'ai parlé. On voit aussi une fascie semblable à la sommité du tour extérieur, mais celle-ci est rarement entière, et plus rarement encore, elle se montre aussi distincte que la première. Cette coquille est du nombre des rares.

La

La coquille de la variété B, quoique peu commune, n'approche pas de la rareté de la précédente. Elle est ordinairement plus petite, et souvent longue d'un pouce cinq lignes, et large de dix lignes. Elle ne diffère de la première, que par ses couleurs, qui consistent en des flammes longitudinales, fauves, mêlées de teintes rousses sur un fond blanc, et en une sorte de zône blanche souvent interrompue, laquelle est située un peu au-dessous de son milieu; elle en diffère sur-tout par la privation des séries circulaires ponctuées, que l'on apperçoit sur la première. Ces deux variétés du *cone hyène*, appartiennent à la côte ouest de l'Afrique; mais M. de Favanne assure que l'on trouve aussi la seconde à la nouvelle Zélande, ce qui peut être hasardé.

36. Cone navet.

Conus miles; Linn.

Conus, testa conica pallide flavescente, fasciis fusco ferrugineis et filis flexuosis longitudinalibus fulvis, spira plano-obtusa, basi nigricante; Mus. Hwass, *spec* 55, *variet. A.*

A — Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus et radiatus, rostro late nigricante; Lister, *synops. tab.* 786, *fig.* 34.

Mus. Gotwald, *tab.* 6, *fig.* 99, *a*, *b*.

Voluta filosa; Rhumph. *thes. tab.* 33, *fig. H.*

Faux amiral à bandes jaunes, sur un fond blanc bariolé de différentes couleurs; d'Argenville, *conchyl. édit.* 1, *pag.* 281, *pl.* 16, *fig. L.*

Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 8, *fig.* 1.

Cochlea conoidea umbonata albida ex fusco fasciata, rostro late nigricante et striato; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig. N.*

Volutae filamentosae ex America hispanorum; Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 23, —25.

Voluta lignum quercinum dicta; Knorr, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 21, *tab.* 15, *fig.* 4.

Conus miles; testa conica rudi, basi fusca, spira convexa; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 296.

Conus baseos latae planiusculae albus, fasciis transversalibus fuscis, filis perpendiculariter undulantibus et nubeculis croceis variegatus, seu voluta filosa; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 206, *tab.* 59, *fig.* 663, 664.

Conus miles; testa conica albida, fasciis duabus transversis fuscis; Born, *ind.* Mus. *caesar. pag.* 132——*ejusd. testac.* Mus. *caesar. pag.* 152.

Le faux amiral ou le navet, nommé aussi le bois de chêne ou la volute à filaments; sa robe blanche est marbrée ou veinée d'orangé foncé avec des traits fins de la même couleur, et deux fascies d'un brun de caffé brulé très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 447, *esp.* 19, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig.* 8, *et variet.* 3.

Arakans garn; par les Holandois.

Die Arakanische Zwirntute; par les Allemands.

Gatter stamper; par les Anglois.

Le navet ou le faux amiral; par les François.

B — Testa flavescente absque fascia intermedia; Mus. Hwass, *variet. B.*

Voluta filosa decorticata; Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 2.

Le bois de chêne à lizéré, de même forme, mais à robe veinée d'orangé, ayant plusieurs lizérés circulaires de la même couleur, et une seule zone vers le bas du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 447, *esp.* 19, *variet.* 2.

Le navet sans bande intermédiaire; par les François.

Description. Ce *cone* est reconnoissable à sa pesanteur, qui est au-dessus de ce qu'on attendroit de son volume, ou de son épaisseur, et sur-tout à ses deux larges fascies d'un brun tirant sur le noir, dont l'une occupe le tiers supérieur de sa coquille, et l'autre d'une dimension deux ou trois fois plus considérable, remplit toute sa base.

Sa longueur ordinaire est de deux pouces sur treize lignes de largeur. Mais on en connoît d'un volume plus considérable, et nous citerons dans ce nombre, un individu de la collection de M. Hwass qui, sur une longueur de trois pouces une ligne a un pouce neuf lignes de largeur. Sa coquille

médiocrement épaisse, un peu moins alongée dans sa forme que celle du *cone hyène*, porte une spire peu élevée, dont les tours, au nombre de treize, sont étroits, aplatis, ou très-légèrement concaves, et dont les sutures forment un sillon bien prononcé. Il est ordinaire à cette coquille, que ses spirales extérieures, au lieu de se trouver sur le même plan de celles qui avoisinent le sommet, sont, au contraire, un peu plus distantes et moins régulières dans leur contour, ce qui produit vraisemblablement une ondulation remarquable qu'on observe quelquefois sur l'angle de ses deux ou trois spirales extérieures. Le corps de cette coquille est assez lisse, ses cordelettes n'étant bien sensibles que sur sa base.

Son ouverture baille de trois lignes vers le haut, et d'un cinquième de plus vers son extrémité opposée; son échancrure est profonde, et sa lèvre très-mince et transparente sur le bord, porte deux taches noirâtres à l'intérieur, dont l'une occupe toute la base de la coquille, c'est-à-dire, toute la partie qui est noire extérieurement, et l'autre correspond à sa fascie supérieure.

La couleur de la variété A est fauve, ou d'un jaune pâle, et mêlée de veines, de fils ou de lignes longitudinales ondueuses, d'un beau fauve orangé quelquefois très-foncé; elle consiste encore en deux fascies, d'un brun noirâtre ou couleur de bistre, dont une plus large occupe tout le tiers inférieur de la coquille; et l'autre plus étroite, est située vers son tiers supérieur; celle-ci est souvent accompagnée d'une grande bande fauve, au milieu de laquelle elle est placée; et quoique d'une teinte plus foncée que le fond principal de la coquille, on y apperçoit encore deux ou trois lignes circulaires d'un fauve orangé, qui, par leur distance inégale, remplissent l'intervalle des deux fascies noires. Sa spire, outre le fauve clair et les veines de fauve orangé dont elle est colorée, présente encore, par intervalles, quelques taches d'un fauve rougeâtre, entremêlées de parties jaunes ou tirant sur le roux.

La variété B n'a d'autre différence que celle qui résulte de la privation de sa fascie noirâtre supérieure, laquelle est, dans ce cas, remplacée par des lignes circulaires orangées, analogues à celles dont j'ai parlé à l'article de la variété A.

On remarque aussi que sa fascie inférieure a bien moins de largeur que sur la précédente, à qui d'ailleurs, elle ressemble dans tout le reste. Ces deux variétés, *du cone navet*, sont assez communes, on les trouve dans l'Océan asiatique suivant Linnæus et Martini; à l'Isle d'Amboine selon Rumphius, à l'Isle-de-France et aux Moluques suivant M. de Favanne.

57. Cone amiral.

Conus ammiralis; Linn.

Conus, testa conica citrino-furva, maculis albis trigonis fasciisque flavis ubtilissime reticulatis, spira concavo-acuta.

A —— *Ammiralis summus; fasciis tribus flavis media cingulo articulato divisa*; Mus. Hwass. *variet. A.*

Architalassus primus; Rumph. *thes. tab.* 34. *fig. E* —— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15. *fig* 18.

Le grand amiral, qui ne diffère du vice amiral que par une ligne ponctuée qui se trouve au milieu de la grande fascie jaune, etc. d'Argenville, *conchyl. edit. I. pag.* 281, *pl.* 15, *fig. N.*

Thalassiarchus alter fasciis tribus flavis cinctus, caeterum maculis albis admodum numerosis quasi consita superficie; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 137. *tab.* 48, *fig.* 4 —— 6.

Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab. B*, 5, *fig. 6.*

Conus ammiralis; *summus-testa ferruginea maculis albis sparsis, fasciisque quatuor flavis tenuissime reticulatis, tertia cingulo albo maculato*; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 298, *variet. B.*

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 1.

Architalassus quadrifasciatus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 277, *tab.* 57, *fig.* 634.

Conus ammiralis; *varict. A, fasciis transversis tribus, secunda cingulo articulato bifariam divisa*; Born. *ind.* Mus. *Caesar. pag.* 154 *et pag.* 145, *tab. min. fig. B.*

L'amiral, cornet à clavicule élevée, tachée de blanc par écailles, à points et lignes marron foncé, sur un fond fauve, et à trois bandes circulaires blanches, chargées d'un reseau très-fin fauve, et dont celle du milieu se divise en deux, par une bandelette ou cordon ponctué de marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470, *pl.* 17, *fig. I*, 1.

Varietas notabilis ammiralis summi, testa conica lucide fulva, maculis candidissimis majus ulis inæqualibus undique adspersa et maculata, fasciis quatuor subtilissime reticulatis fasciata, media cingulo articulato ex fulvo et albo catenatim maculato cincta: Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 57, *tab.* 141, *fig.* 1309.

Opper admiral; par les Hollandois.

Die admiral tute, die ober admiral; par les Allemands.

Burgs stamper; par les Anglois.

L'amiral, ou l'amiral ordinaire; par les François.

B — *Ammiralis polyzonus*; *fasciis tribus media et inferiori bifariam cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Amiral qui offre deux cordons dans la même fascie du milieu, deux autres dans la fascie d'en bas, c'est en quoi il diffère du grand amiral, qui ne doit avoir qu'un cordon; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 386, *pl.* 1, *fig. O.*

Le grand amiral diffère du précédent par deux cordons ponctués sur la bande blanche à mailles fauves du milieu, ainsi que sur celle de l'extrémité inférieure; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470, *esp.* 70, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. I*, 2.

Le grand amiral; par les François.

C — *Ammiralis extraordinarius*; *fasciis quatuor, tribus inferioribus cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Amiral différent des autres, en ce que ses deux cordons sont séparés dans deux fascies écartées l'une de l'autre, dont l'une se trouve vers le haut, l'autre vers le milieu; il y a encore un petit cordon dans la fascie d'en bas; d'Argenville. *conchyl. apend. edit.* 2, *pag.* 386, *pl.* 1, *fig. P.*

L'extra-miral, même fond qu'aux précédens, mais à deux cordons ponctués, dont le premier plus large sur la première des bandes blanches à mailles fauves, ce qui la partage en trois; un seul cordon ponctué règne sur la bande du milieu et sur celle de l'extrémité inférieure; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470, *esp.* 70, *variet.* 3, *pl.* 17, *fig. I*, 4.

L'extra-amiral; par les François.

D — *Ammiralis palirurus*; *fasciis tribus, media cingulo bipartito*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Encycloped. prem. edit. tom. 6, *pl.* 69, *fig.* 12 — Hill. *anim. vol.* 3, *tab.* 7.

Conus ammiralis; *fasciis quatuor, secunda obsoleta tenui, tertia lata cingulis articulatis duobus trifariam partita*; Born. *ind.* Mus. Cæsar, *pag.* 135., *variet. C* — *cusd. testac.* Mus. Cæsar. *pag.* 154, *tab.* 7. *fig.* 11.

Le double amiral; par les François.

E — *Ammiralis vicarius*; *fasciis tribus vel quatuor non cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. E.*

Architalassus; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. C*, *magnitudinis insuetae.*

Le vice amiral, dont les fascies marbrées de taches blanches sur un fond jaune, forment un très-beau compartiment, etc. d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig. H.*

Knorr. *conchyl. tom.* 4, *tab.* 3, *fig.* 1.

Le contre amiral a un large cordon de la marbrure du fond sur la bande supérieure, ce qui la divise en deux, celles du milieu et de l'extrémité inférieure sont privées de cordon; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *variet.* 4 *et* 5, *pl.* 17, *fig. I*, 5.

Conus ammiralis; testa conica ex fulvo lutea, maculis albis diversae magnitudinis variegata et fasciis flavescentibus subtilissime et artificiosissime reticulatis cincta, spira pyramidata ex albo et testaceo fulvo lutco maculata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 50. *tab.* 141, *fig.* 1307.

Vice-admiral; par les Allemands.

Le contre-amiral, ou le vice-amiral; par les François.

F — *Ammiralis architalassus*; *testa granulata, fasciis tribus, media cingulata*; Mus. Hwass. *variet. F.*

L'amiral grénu ou chagriné, en tout semblable au grand amiral, avec la seule différence, qu'il est plus petit, et que tout son corps est chagriné sensiblement par des lignes élevées, qui traversent horisontalement sa robe et sa tête; d'Argenville, *conchyl. apend. edit.* 2. *pag.* 386. *pl.* 1, *fig. M.*

Knorr, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 2.

Conus basi pyramidata et maculata, funiculis interceptis et filis perlatis cinctus, seu architalassus granulatus; Martini, *conchyl. vol.* 2 *pag.* 275, *tab. min.* 26. *fig.* 2.

L'amiral grenu, ne différant de l'amiral proprement dit, que par les cordelettes circulaires dont il est chargé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70. *variet.* 8, *pl.* 17. *fig. I*, 7.

Der geperlte oder chagrinirte admiral; par les Allemands.

Gegranuleerde opperadmiral; par les Hollandois.

L'amiral grenu; par les François.

G —— Ammiralis, architalassus vicarius; testa granulata, fasciis tribus non cingulatis; Mus. Hwass. *variet. G.*

Le vice-amiral grenu, n'ayant d'autre différence avec l'amiral grenu, que de n'avoir point de ligne ponctuée de points rouges dans sa fascie jaune, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 386. *pl.* 1, *fig. N.*

Encycloped. prem. edit. vol. 6. *pl.* 69. *fig.* 13.

Conus proarchitalassus granulatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 275. *tab. min.* 26, *fig.* 1.

Le vice-amiral grenu, ne différant du vice-amiral, que par ses cordelettes circulaires grenues; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70, *variet.* 9. *pl.* 17. *fig. I*, 6.

Der geperlte oder charginirte vice-admiral; par les Allemands.

Gegranuleerde vice-admiral; par les Hollandois.

Le vice-amiral grenu; par les François.

H —— Ammiralis personatus; testa laevi, absque fasciis et cingulis intermediis; Mus. Hwass. *variet. H.*

Amiral sans fascie ni cordon, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 337, *pl.* 1; *fig. V.*

Architalassus obscure fasciatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 280, *tab.* 57, *fig.* 635, *a.*

Amiral masqué ou à deux bandes, ne différant des précédens, qu'en ce qu'il n'a que deux bandes jaunes, l'une en haut, l'autre en bas; tout l'espace intermédiaire est tacheté de blanc et de marron, sur un fond fauve; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70. *variet.* 6, *pl.* 17. *fig. I*, 3.

Admiral zonder banden; par les Hollandois.

Der maskirte admiral; par les Allemands.

L'amiral masqué; par les François.

Description. Le *cone amiral* est une des plus belles coquilles de son genre, et une de celles qui a fourni le plus de variétés à la curiosité des amateurs; ces variétés, dont plusieurs sont encore rares ou peu communes, consistent principalement dans le nombre différent des fascies treillissées, dont leur coquille est ornée, dans la place qu'elles y occupent, dans l'existence, le nombre, et même la privation des cordons, qui souvent les divisent en deux ou en trois; ou enfin, dans les tubercules dont leur superficie est quelquefois garnie; tandis que celle du plus grand nombre est lisse, ou marquée de stries circulaires d'une si grande finesse, qu'on ne peut bien les appercevoir que par le moyen d'une loupe.

La variété A, que l'on nomme l'*amiral ordinaire*, a une coquille d'une épaisseur médiocre, et d'une forme assez effilée, quoique légèrement renflée vers le haut. Elle porte, suivant M. de Favanne, depuis dix lignes jusqu'à deux pouces de longueur, et peut passer pour très-volumineuse, lorsqu'elle atteint deux pouces et demi et plus. Sa spire, élevée le plus souvent en un angle aigu, est composée de onze spirales, légèrement concaves, et terminée par un sommet pointu, quelquefois couleur de rose. On apperçoit un très-léger talus sur les tours extérieurs, et même quelquefois des stries circulaires serrées, qui ne sont que rarement apparentes. Toute la superficie du tour extérieur a des crues longitudinales très-fines et des stries circulaires à peine visibles, excepté vers sa base, où elles deviennent très-sensibles.

Son ouverture a neuf fois plus de longueur qu'elle n'a de largeur vers le haut, et elle est d'un tiers plus large au bas, qu'à son extrémité supérieure; celle-ci n'offre qu'une médiocre échancrure; sa base est simple, et sa lévre tranchante sur son bord, y est terminée par un liseré de taches fauves et blanches.

Le fond de cette coquille est extérieurement d'un fauve tirant sur le citron, parsemé de taches blanches presque triangulaires, semblables à des écailles d'une inégale grandeur, de lignes et de points d'un marron foncé, et orné de trois fascies circulaires fauves ou jaunâtres, dont la première, ordinairement plus étroite, occupe le haut de la coquille; la seconde, un peu plus large, est située vers son milieu; et la troisième, encore plus large, garnit toute sa base. Ces fascies, que j'ai dit fauves ou jaunâtres, parce qu'elles en ont l'apparence, sont effectivement blanches, mais elles sont couvertes par un réseau si fin, dont la couleur est jaune ou fauve, et dont les mailles sont d'une si extrême petitesse, qu'elles paroissent uniformes et d'une seule teinte au premier coup d'œil. Ce que je dis des fascies de cette variété du *cone amiral*, est commun à celles des autres variétés de la même espèce; mais ce qui caractérise particulièrement celle-ci, c'est que sa fascie du milieu se trouve toujours divisée en deux par un cordon ponctué de marron qui la fait paroître double, et même que outre ces trois fascies, il s'en trouve quelquefois une quatrième très étroite, qui est placée entre la fascie supérieure et celle du milieu. La figure du tom. 10 de la conchyliologie de Martini que nous avons citée, en représente une semblable, et on doit croire que c'est à un individu analogue que Linnæus avoit donné le nom de *ammira is summus*. Les taches blanches qui sont parsemées sur la superficie de cette coquille, le sont indifféramment sur son fond et même sur ses fascies, elles sont très-inégales entr'elles, quoique affectant en général une figure triangulaire. Toute sa spire est marbrée sur un fond blanc de taches arquées, ou en croissant, d'un très-beau fauve orangé foncé, lesquelles sont bordées d'un trait fin marron, et coupées longitudinalement par des lignes aussi fines de la même couleur. Enfin, l'intérieur de l'ouverture de cette coquille est tantôt d'un beau blanc et tantôt d'un blanc tirant sur le roussâtre.

La variété B de cette espèce, que l'on désigne sous le nom de *grand amiral*, ne diffère de la précédente que par le nombre de cordons qui divisent sa fascie intermédiaire et celle du bas. Sa coquille d'ailleurs semblable par sa forme et ses couleurs à la première, a, sur une longueur de vingt lignes, une largeur moindre de moitié, et sa fascie du milieu offre deux cordons ponctués qui la divisent en trois. On en voit deux semblables sur sa fascie inférieure, mais il peut arriver aussi qu'il ne s'y en rencontre qu'un seul; cette coquille est du nombre des rares.

La coquille de la variété C à la même longueur et la même largeur que celle de la variété précédente, elle lui ressemble de même par ses couleurs, et n'en est distinguée que par ses fascies qui sont au nombre de quatre, et dont les trois inférieures sont divisées chacune par un cordon ponctué; cette variété, qui est connue sous le nom d'*extramiral*, n'est pas moins rare que celle qui la précède; elle se trouve dans le cabinet de M. Hwass.

La variété D a été nommée le *double amiral*, parce que sa fascie intermédiaire est divisée par deux cordons ponctués, tandis que celle de l'*amiral* n'en offre qu'un seul. Ses deux autres fascies sont simples, et sa coquille, sur une longueur de deux pouces une ligne, n'a pas moins de treize lignes de largeur; elle est rare.

La variété E, en renferme deux des conchyliologistes François; la première nommée par d'Argenville, le *vice-amiral*, l'autre le *contre-amiral*, par M. de Favanne. Nous conserverons l'ancien nom de *vice-amiral* à ces deux états de la même coquille, parceque indépendamment de leur extrême analogie, ce seroit d'ailleurs donner à la nomenclature une trop grande étendue, qui tôt ou tard deviendroit pernicieuse à la science, que de désigner par un nom particulier chacune des variations que les coquilles de ce genre sont dans le cas d'éprouver, dans tout ce qui est relatif à leurs couleurs, et sur-tout dans des parties de détail aussi peu essentielles que le sont leurs fascies. En rappellant ici toutes les variétés principales du *cone amiral*, j'ai cru faire un travail agréable aux amateurs des coquilles et même aux conchyliologistes, le prix différent que l'on a mis à chacune d'elles nous y a engagé, mais il est des justes bornes à tout, qu'il ne convient jamais de dépasser; des recherches trop minutieuses de ce genre, nous paroîtroient peu dignes de la majesté de l'histoire naturelle qui n'admet que les détails nécessaires ou ceux qui par leurs rapports méritent de piquer la curiosité. Qu'on ne pense pas cependant que je regarde la citation des variétés comme inutile ou même indifférente aux progrès de la science, car je suis loin d'avoir ce sentiment; je crois au contraire qu'il est très-utile de distinguer entre elles les variétés d'une même espèce, mais je crois aussi que l'on doit s'attacher autant qu'il est possible à en diminuer le nombre, en réunissant celles qui ont le plus de ressemblance sous un caractère commun qui leur convienne également, afin d'éviter le danger déja trop constaté d'accorder le rang des variétés à des différences purement individuelles, c'est-à-dire, à celles qui prennent naissance et finissent avec le même individu, ou du moins qui ne se continuent pas par la

voie de la génération. Or la coquille de d'Argenville et celle de M. Favanne me paroissent être dans ce cas, toute leur différence consiste à n'avoir que trois fascies sur la première, et quatre sur la seconde, lesquelles dans les deux sont simples, c'est-à-dire privées du cordon, mais varient encore dans leur largeur relative ou dans leur situation. Cette coquille est peu commune, ainsi que les trois suivantes.

Nous voici à la variété F, que l'on nomme *l'amiral grenu*; sa coquille ressemble beaucoup à celle de la variété A, tant par sa forme, que par le nombre, la situation de ses fascies, et même la division de celle du milieu par un cordon circulaire articulé; mais elle est ordinairement plus petite, puisqu'elle ne passe guères dix-neuf lignes de longueur, sur neuf ou dix lignes de largeur; elle en diffère encore en ce qu'elle a toujours une plus grande épaisseur relativement à son volume, que celle de la variété A du *cone amiral*, et que sa superficie est garnie d'un bout à l'autre de stries circulaires très-prononcées, et chargées de petits grains plus ou moins saillants, d'une forme presque ronde. C'est principalement ce dernier caractère qui distingue cette variété de celle que l'on connoît sous le nom de *l'amiral ordinaire*.

La coquille de la variété G, offre la même analogie avec celle de la variété E, nommée le *vice Amiral* que l'on observe entre celle de la précédente et celle de la variété A; elle a la même forme et le même volume que celle qui la précède, et ne présente ordinairement que trois fascies sans cordons, dont l'une est située au sommet du tour extérieur, l'autre vers son milieu, et la troisième à sa base, comme dans le *vice amiral*; mais sa superficie offre les mêmes stries granuleuses que celle de la variété F, dont il semble que celle-ci n'est qu'un individu incomplet. Ce qui du moins semble induire à cette conjecture, c'est que l'on trouve des individus sur lesquels la fascie du milieu, quoique effectivement divisée par un cordon articulé, l'est de telle manière que la bandelette inférieure de cette fascie est à peine sensible, et seulement reconnoissable avec le secours d'une loupe. Je possède un individu qui est dans ce cas, que l'on rapporte au *vice amiral grenu*, parce qu'il paroît n'avoir que trois fascies simples, et qui appartient cependant à *l'amiral grenu*, parce que sa fascie intermédiaire est divisée de la manière que je viens d'indiquer.

On a donné le nom *d'amiral masqué* à la variété H de cette espèce, parce que c'est la seule qui soit privée quelquefois de toutes ses fascies, mais plus souvent de celle du milieu, tandis qu'elle conserve celles de ses extrémités. Cette coquille est ordinairement d'un petit volume, ayant au plus un pouce cinq lignes de longueur, et une largeur de neuf lignes; sa superficie est lisse, et ornée dans le premier cas de lignes longitudinales, de taches blanches et marron, sur un fond fauve orangé sans aucune apparence de fascies; c'est aux coquilles de cette sorte qu'on a donné le nom *d'miraux sans bandes*, et on a désigné plus particulièrement par celui *d'amiral masqué*, celles qui n'ayant que deux fascies dont une à chaque extrémité sont privées de celle du milieu.

Les nombreuses variétés du *cone amiral* dont nous venons de parler, appartiennent toutes aux mers des grandes Indes: on en trouve aux Moluques et sur-tout à Amboine, sur les côtes de Ceram, de Banda, et de l'Isle de Ceylan. Linnæus s'est trompé, lorsqu'il a avancé qu'on en trouvoit aussi dans les mers de l'amérique méridionale.

58. Cone Siamois;

Conus siamensis; Hwass.

Conus, testa conica flavescente albo fasciata, cingulis numerosis fulvo alboque concatenatis, spira obtusa mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 67.

Archytalassus indiae occidentalis; Rumph, *thes. tab.* 34, *fig. E.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 46, *fig.* 20, 21.

Conus-ammiralis, occidentalis; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 298, *variet. D.*

L'amiral chinois; *grand cornet à clavicule saillante, à robe flambée de fauve orangé foncé, sur un fond gris violâtre, ponctué circulairement de rouge marron et de trois zones blanches chargées de plusieurs cordons de points marron brun*; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 469 *esp.* 68, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. B.*

West-indisch admiraal; par les Hollandois.

L'amiral chinois; par les François.

Description. Cette coquille à qui on donne vulgairement le nom *d'amiral chinois*, n'a cependant aucune analogie avec l'espèce précédente, de qui sembleroit devoir dériver son surnom d'amiral. Sa coquille est grande, épaisse, très-légèrement retrécie vers son milieu, et bombée à son extrémité supérieure. Celle dont

je donne la description, à sur trois pouces huit lignes de longueur, une largeur de deux pouces trois lignes; mais ce n'est pas là le dernier terme de son accroissement, puisque M. Hwass à qui elle appartient, en possède une seconde, longue de cinq pouces et large de trois, ce qui à la vérité est une grandeur monstrueuse pour cette espèce. Sa superficie est lisse, quoique marquée de quelques crues longitudinales peu prononcées et de stries circulaires, qui ne sont visibles sur son extrémité inférieure, que sur les coquilles d'un âge peu avancé. On compte onze ou douze tours à sa spire, qui sont larges, un peu concaves, sans talus sensible, et sont élevés en un angle très-obtus. Le sommet qui la termine est médiocrement aigu et quelquefois teint, suivant M. Favanne, d'une couleur cramoisi.

Son ouverture longue de trois pouces six lignes, baillante de quatre lignes et demie vers le haut, où elle est terminée par une échancrure peu profonde, est large de six lignes à son extrémité inférieure. Elle est blanche intérieurement, et sa lèvre ordinairement peu tranchante, y est bordée par un lizéré de points fauves, et même par un rang de taches brunâtres.

Cette coquille offre un fond jaunâtre à l'extérieur flambé longitudinalement de fauve nuée d'orangé, et marqué de plusieurs zones composées de fauve clair et de points, ou de portions de lignes transverses, d'un rouge tirant sur le marron foncé; elle porte encore trois fascies blanches, dont la première située sur son tiers supérieur a deux ou trois rangs de ces lignes ponctuées inégales entr'elles par leur distance, et la grandeur de leurs points. On compte quatre ou cinq rangs de lignes semblables sur sa fascie intermédiaire, et quatre à petits points sur celle qui occupe sa base; quelquefois cette dernière est fauve, mais d'une teinte un peu plus claire que celle du fond de la coquille, et les lignes qu'on y apperçoit, outre qu'elles sont au-dessus du nombre de quatre, sont beaucoup moins sensiblement ponctuées que celles du haut. Sa spire est blanche et ornée de flammes fauves ou orangées, qui sont le prolongement de celles de son tour extérieur.

Cette coquille peu commune me paroît être une variété du *cone papilionacé*, dont après un examen très détaillé, elle ne me semble différer essentiellement que par ses couleurs. On la trouve dans l'Océan Asiatique, mais Rumphius et Seba, l'ont prétendue aussi originaire d'Amérique.

M. Hwass présume que *l'amiral chiné* est la variété du *cone amiral* que Linnæus désigna sous le nom de *conus ammiralis occidentalis*; mais cette assertion me paroît au moins douteuse, puisque la coquille de Linnæus avoit quatre fascies reticulées, dont une cordonnée, comme c'est ordinaire aux coquilles du *cone amiral*, et que d'ailleurs la figure de Rumphius que cet auteur rapporte à sa coquille, appartient effectivement à une variété du *cone amiral*, bien différente de celle-ci.

59. Cone, aile de papillon.

Conus genuanus; Linn.

Conus, testa conica rubescente, cingulis inaequalibus fusco alboque articulatis, spira plano-obtusa mucronata.

A —— cingulis alternis latioribus, maculis compluribus pupilla caerulea ocellatis; Mus. Hwass. *spec.* 58, *variet. A.*

Lister. *synops. tab.* 769, *fig.* 17, *litt. B.*

Turbo cylindricus, cui supra colorem plumbeum multiplices fasciae apparent, candidis et conchiliatis notulis aequaliter distributis tessellatae, et tali ordine ut post angustam latior et post latiorem angusta collocetur; Bonanni, *recreat. pag.* 162, *fig.* 337, —— *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 471, *num.* 336.

Voluta guinaica; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. G.*

Conus voluta fasciata genuana, coloris purpurei, fasciis albo nigris asperis cincta, latioribus cum tenuioribus alternantibus; Klein, *ostracol. pag.* 67, *litt. I.*

Cochlea conoidea subrufa, lineis ex rubro olivaceo alboque interruptis circumdata et punctata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 22, *fig. H.*

Conus genuensis: testa cingulis lineatibus albo fuscoque articulatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1163, *num.* 302, —— *ejusd. mus. lud. ul. pag.* 554, *num.* 159, *variet. A.*

Conus basi pyramidali ex albo roseus, fasciis latioribus et tenuioribus ex rufo et albo tessellatis alternatim cinctus, seu architalassus guineensis; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 265, *tab.* 56, *fig.* 624, 625.

L'aile de papillon simple, d'un fauve marron pointillé, avec deux fascies bandelettes blanches, et tachetées carrément de marron brun, qui sont alternativement plus ou moins larges, et rarement unies; Favanne, *con-*

chyl. tom. 2, *pag.* 456, *esp.* 41, *variet.* 2, *et* 3.

Geneesche toot; par les Hollandois.

Die guineische tute, der guineische admiral; par les Allemands.

L'amiral de Guinée, ou la vraie aile de papillon simple; par les François.

B — cingulis itidem alternis latis, quaternis latissimis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Olearii, Mus. *gottorp. tab.* 32, *fig.* 1.

Cornet appellé l'aile de papillon, certains yeux et des taches faites en croissant, que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celle des ailes de papillon, etc. D'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 239, *pl.* 12, *fig. V.*

Volutae Guineenses; Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 1, — 3.

Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus genuanus; papilio, fasciis connexis ocellis pupillatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 302, *variet. B.*

Conus clavicula pyramidali rufescens, taeniis latioribus et angustioribus ex rufo et albo maculatis et punctatis alternatim fasciatus, elegantiam alae papilionis repraesentans; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 264, *tab.* 56, *fig.* 623.

L'aile de papillon double ou la volute de Guinée, a grand nombre de bandelettes blanches, tachetées et comme œillées de brunâtre; parmi ces bandelettes, quatre sur tout sont plus larges que les autres, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 456, *esp.* 41, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. I*, 3.

Capitaale guineesche toot; par les Hollandois.

Der achte schmetterlings flugel; par les Allemands.

La vraie aile de papillon double; par les François.

Description. La coquille dont il est ici question, est du nombre des rares, et on ne peut disconvenir aussi qu'elle soit une des plus belles de son genre, tant à cause de l'élégance de sa forme, que par la régularité de ses zones, et la vivacité des couleurs dont elle est ornée.

Elle est beaucoup plus petite que la précédente, puisque celle dont je donne la description, quoique d'un volume peu ordinaire, est longue de deux pouces six lignes et large d'un pouce cinq lignes. Elle est épaisse, lisse extérieurement, et marquée de quelques crues longitudinales qui sont quelquefois très-prononcées. Sa spire présente un angle obtus dont le sommet est saillant pointu et mucroné. On y compte quatorze spirales dont la superficie très-légèrement concave s'arrondit à leur bord supérieur, et se perd dans le sillon peu profond de leurs sutures.

Son ouverture sur une longueur de deux pouces deux lignes, est large de trois lignes et demie à son extrémité supérieure, et d'environ deux tiers de ligne de plus vers sa base. Son échancrure supérieure est peu profonde, et le bord de sa levre est tacheté intérieurement de marron.

La variété A de cette coquille sur un fond d'une teinte blanche, nué d'un rose très-délicat et quelquefois d'un fauve roussâtre légèrement rubicond, présente des zones circulaires inégales, souvent au nombre de vingt ou de vingt-une, qui sont blanches et mouchetées assez régulièrement de petites taches brunâtres, ordinairement plus larges que longues, mais inégalement distantes. Ces zones sont disposées de manière qu'une large est suivie d'une plus étroite, ce qui se continue dans cet ordre alternatif sur toute sa superficie, excepté à sa base où elles sont un peu plus rapprochées qu'ailleurs, un peu plus étroites et paralleles à quelques stries peu profondes qui s'y rencontrent. Sa spire dont le fond, est d'un blanc roussâtre ou d'un fauve tirant sur le roux, est ornée de quelques taches amaranthe, et d'un cordon blanc ponctué de marron brun, qui est situé sur le bord supérieur de chaque spirale à la proximité de leurs sutures, et se prolonge d'une manière sensible jusqu'à son sommet. Enfin cette coquille est blanche intérieurement ou blanchâtre, et sa base y est souvent bordée de fauve clair.

La coquille de la variété B ne diffère de la précédente que par le nombre et par la largeur relative des zones dont elle est ornée, elle lui ressemble par tout le reste. Celle du cabinet de M. Hwass a sur une longueur de deux pouces quatre lignes, un pouce quatre lignes de largeur. Son fond, d'une teinte analogue à celle de la variété A, ne porte que seize ou dix-

sept

sept zones circulaires blanches, tachées de brunâtre, sur lesquelles on en distingue quelques-unes du double ou du triple plus larges que les autres, et répétées de quatre en quatre, dont les taches plus ou moins grosses et plus ou moins distantes entr'elles sont presque toujours arquées d'un côté.

Ces taches ainsi échancrées, ont chacunes, dans leur centre, un point blanc mêlé de bleuâtre, que Linnæus a comparé à la prunelle de l'œil, et que d'Argenville avoit dit avant lui être semblable aux taches qu'on observe sur les ailes de certains papillons, ce qui fit donner à cette coquille le nom qu'elle porte. Sa spire ne diffère de celle de la variété A, ni par sa forme ni par ses couleurs.

Le cone aile de papillon, se trouve dans les mers des grandes Indes; les côtes d'Amboine et de Batavia en fournissent, mais on en trouve aussi sur les côtes du Sénégal, qui sont seulement un peu plus petites que celles des Indes; j'ai eu occasion d'en voir de ces dernières chez M. Geoffroi fils, dont le fond étoit d'un fauve plus foncé que celui des premières, et qui ressembloient davantage à la variété A de cette espèce qu'à sa seconde variété.

60. Cone papillonacé.

Conus papilionaceus; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis punctisque fulvis zonata, spira subcanaliculata, convexa, mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 59, *variet A.*

A — Bellon. *aquat. pag.* 430 — Jonston. *testac. tab.* 12.

Cylindrus tectus veste quasi bissina, in qua quadratae notulae sanguineae, puncta crocea et lineolae rufae vel fulvae opus quasi acu pictum efformant; Bonnani. *recreat. pag.* 129. *fig.* 132.

Ruyschii *theat. animal. vol.* 2, *tab.* 12.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 45, *fig.* 8.

Cochlea conoïdea aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata et fasciata, et hinc et illinc lineis interruptis et notulis signata et distincta; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. C.*

La grande fausse aile de papillon; par les François.

B — *Testa distincte fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet tout entouré de lignes ponctuées et de petites fascies chargées de différentes taches brunes et violettes, sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la guinée ou la spéculation; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 239, *pl.* 12, *fig. Q.*

Conus lascos planiusculae latae, candidissimus, maculis rufis lineatim et punctorum seriebus elegantur pictus et fasciatus; sive guinaica spuria; Martini. *conchyl. tom* 2, *pag.* 314, *tab.* 60. *fig.* 669.

La fausse aile de papillon rubannée, à zônes alternatives fauve roux, ponctuées de fauve foncé et blanches, tachetées d'espèces de caractères fauve marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 42, *variet.* 6, *pl.* 14, *fig. I*, 1.

Bastert guineische toot; par les Hollandois.

Die Bastart guineische tute; par les Allemands.

La fausse aile de papillon rubannée; par les François.

C — *Testa, characteribus litterarum inscripta*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindrico pyramidalis similis, at in hoc lineae punctatae velut quidam characteres ignoti conspiciuntur; Lister. *synops. tab.* 773, *fig.* 19.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 44, *fig.* 5, 7.

Knorr. *conchyl. tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 5.

Conus pseudo Thomas, testa conica solida, spira obtusa, anfractibus decem planiusculis vix manifeste canaliculatis, variegatis maculis et flammis rufescentibus, ect. Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 25, *tab.* 138, *fig.* 1282, 1283.

La fausse aile de papillon lettrée; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 42, *variet.* 1.

Die unachte thomastute; par les Allemands.

La fausse aile de papillon lettrée; par les François.

D — *Zonis connexis ocellis pupillatis, cingulisque concatenatis*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Rhombus cylindrico-pyramidalis subrufus, lineis ex albo nigroque pulchre intersectis, clavicula acuta; Lister. *synops. tab. 767, fig. 16.*

Seba. *thes. vol. 3, tab. 45, fig. 12, 13.*

Knorr. *conchyl. vol. 3, tab. 6, fig. 4.*

La fausse aile de papillon régulière, à clavicule plus saillante, à plusieurs bandelettes fauves et à robe blanche tachetée régulièrement par zônes alternatives de petits points ronds fauves et de grosses taches barlongues fauve marron; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 457, esp. 42, variet. 4.*

La fausse aile de papillon régulière; par les François.

Description. Cette coquille a une très-grande ressemblance, non-seulement avec le *cone siamois*, mais aussi, avec le *cone aile de papillon*, et même le *cone prométhée*. Les nombreuses variétés qu'elle présente, en s'assimilant plus ou moins avec la première de ces coquilles, ou avec les variétés des secondes, rendent très-vraisemblable l'identité de leur origine, et multiplient les difficultés de leur distinction.

Elle diffère principalement du *cone siamois*, par la forme de sa spire, qui est toujours plus aplatie sur sa circonférence, et mucronée au centre, quoiqu'en général moins saillante que celle de cette espèce. Ses spirales, au nombre de douze ou de treize, sont larges, légèrement concaves, arrondies sur leurs bords, et placées de manière, que le bord supérieur de chacune d'elles, est plus saillant et plus élevé que le bord inférieur de la spirale qui les suit; d'où il résulte que la ligne des sutures est profonde et bien marquée, et souvent même légèrement onduleuse. Sa superficie est finement treillissée par des stries longitudinales, un peu onduleuses, résultant de ses crues successives, lesquelles sont croisées par d'autres stries circulaires de la même finesse, et même quelquefois par des sillons distants et peu prononcés.

Son ouverture est si semblable à celle du *cone siamois*, et même à celle des autres espèces que j'ai citées, que ce que j'ai dit à l'article de la première de ces coquilles, peut aussi s'appliquer à celle-ci.

Quand aux couleurs dont cette coquille est ornée, comme c'est en cela principalement que sont fondées ses différences, il convient de les détailler avec soin; celles de la variété A, consistent en des zones et des lignes circulaires de taches et de points fauves, sur un fond blanc. Ces zones, cinq ou six fois plus larges que les lignes, sont composées de taches irrégulières d'un fauve roussâtre à quelques endroits, d'une teinte lilas dans quelques autres, et en très-grande partie, d'un fauve plus foncé; leur figure est souvent irrégulière, et leur étendue est toujours plus considérable que celle des parties blanches du fond qui les séparent. Quand aux lignes, celles-ci sont très-distinctes des zones, et semblent former leur séparation; elles sont ordinairement composées de points fauves, de figure quarrée ou alongée transversalement; mais on en distingue aussi sur le nombre, quelques-unes, qui ne présentent presque pas d'interruption. Le blanc domine sur le fauve, sur toute l'extrémité inférieure de cette coquille, et les zones qui s'y trouvent sont plus étroites et plus distantes que celles du haut. Sa spire est blanche, et flambée irrégulièrement de fauve tirant sur le jaunâtre. Cette coquille devient très-volumineuse; celle que je décris, appartenant à M. Hwass, ainsi que les suivantes, n'a pas moins de quatre pouces six lignes de longueur, et une largeur de trois pouces. Je crois devoir observer encore, au sujet de cette variété, que les taches de ses zones sont quelquefois composées de trois ou quatre portions de lignes transverses, placées les unes au-dessus des autres, simples, ou même interrompues, plus ou moins rapprochées, et souvent d'un fauve tirant sur le brun.

La coquille de la variété B, est constamment plus petite que celle de la première; elle n'a que deux pouces dix lignes de longueur, et une largeur d'un pouce sept lignes. Le fond de sa couleur est presque toujours d'un beau blanc, sur lequel on apperçoit des zones composées de taches irrégulières, analogues à celles de la variété A, mais d'un fauve beaucoup plus foncé: des bandelettes d'un fauve tirant sur le roux, ponctuées de fauve foncé, et placées entre les zones avec qui elles se confondent; et sur-tout, une grande fascie blanche, située au milieu de la coquille, qui porte deux rangs de taches d'un fauve brun, et d'une figure très-inconstante. On apperçoit encore une seconde fascie blanche sur le tiers supérieur de sa coquille, mais celle-ci porte moins de largeur que celle du milieu, et elle est quelquefois partagée par un rang de petits points d'une teinte semblable à celle des taches. Sa base est blanche comme celle de la précédente, et

sa spire offre des larges flammes marron, mêlées de fauve clair, sur un fond blanc.

La coquille de la variété C, est longue de deux pouces une ligne, et large de quinze ou seize lignes; elle joint à la même forme que les précédentes, une distribution différente de ses couleurs, et quelques bandelettes jaunâtres, qui, jointes à la figure de ses taches, assez semblables à des caractères d'écriture, l'en distinguent suffisamment. Son fond blanc offre huit ou neuf zones, composées de taches de couleur marron, de figure irrégulière, et approchant plus ou moins de celle de caractères italiques: des bandelettes jaunâtres, occupant l'intervalle des zones, et quatre ou cinq suites circulaires de points d'un fauve foncé, qui sont placées ou sur les bandelettes jaunes, ou sur le fond blanc de la coquille, mais toujours parallèlement aux zones. Sa spire ne diffère de celle de la variété A, qu'en ce qu'elle est un peu plus élevée, et que les flammes dont elle est ornée, sont d'un marron clair sur un fond blanc.

La variété D, est celle qui a le plus d'analogie avec la variété A, du *cone aile de papillon*, à cause des zones œillées dont elle est ornée. Sur une longueur d'un pouce onze lignes, sa coquille n'a que quatorze lignes de largeur; elle est blanche comme les précédentes, et garnie de zones tachetées, de bandelettes fauves, et de lignes ponctuées ou articulées de fauve foncé. Les taches de ces zones sont brunes, d'une figure presque quarrée, ou courbée en forme de croissant, dont les pointes sont tournées vers la lèvre. Parmi ces taches, celles qui sont arquées, sont quelquefois réunies de deux en deux, et laissent à leur centre une tache violâtre qui les fait paroître œillées ou oculées. Ses bandelettes fauves sont très-prononcées, et quelquefois réunies de deux en deux, ou divisées par des lignes articulées. Celles-ci sont assez semblables à celles de la variété C, quand à leur teinte et à la place qu'elles occupent, mais elles ne présentent pas en général une si grande régularité.

A ces quatre variétés principales, M. de Favanne en a ajouté un plus grand nombre, qui se rapportant plus ou moins à une des nôtres, ne nous semblent pas mériter une grande considération; car il peut se faire que celles dont je parle, soient, aussi bien que celle de cet auteur, des résultats de variations purement individuelles, plutôt que des variétés de génération, ou peut être que dépendant de l'âge des coquilles, elles finissent par se confondre avec le temps.

Le *cone papilionacé* se trouve dans l'Océan Asiatique, et sur les côtes de la Guinée; cette espèce est très-répandue, et elle le seroit encore bien davantage, si on la trouvoit comme M. de Favanne l'a avancé sur les côtes de S. Domingue et de la Martinique.

61. Cone promethée;

Conus prometheus; Hwass.

Conus, testa conica oblonga alba, ferrugineo interrupte zonata, spira subcanaliculata, convexa, mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 60, *variet. A.*

A —— Aldrovand. *pag.* 352.

Lister, *synops. tab.* 771, *fig.* 17, *litt. d.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 73, *fig.* 27, 28.

La spéculation, cornet volumineux à robe blanche nuée de roussâtre tendre, marbrée par zones interrompues, et ponctuées circulairement de fauve foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *esp.* 41, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. I.*

La spéculation ordinaire; par les François.

B —— *testa conferta zonis notatis cingulisque punctatis, spira plano-canaliculata*, Mus. Hwass. *variet. B.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 44. *fig.* 6.

Cochlea conoïd a maxima, basi plana, candidissima, lineis interruptis signata, maculis et notulis fuscis punctata fasciata et notata, aliquando sublivido colore leviter nebulata, intus albida; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. B.*

La spéculation ponctuée; par les François.

Description. Cette coquille est ordinairement d'un très-grand volume, et M. Favanne semble en avoir connu qui avoient huit pouces et plus de longueur, et quatre pouces et plus de largeur. Celle du cabinet de M. Hwass, dont je donne ici la description, est longue de cinq pouces trois lignes, et large de deux pouces neuf lignes, ce qui ne laisse pas d'être une proportion assez forte et même peu ordinaire. Elle a, comme je l'ai annoncé à l'article du *cone papilionacé*, une si grande affinité avec cette coquille, et sur-tout avec celle du *cone siamois* que tout me confirme dans l'idée que j'ai de l'identité de leur origine. Sa spire élevée en un angle obtus, est conformée comme celle du *cone siamois*, et les quatorze ou quinze spirales qui la composent, quoique un peu plus concaves que dans cette espèce, ont cependant la même inclinaison, et leur bord intérieur ne présente

pas la saillie que l'on remarque sur celles du *cone papilionacé*. Les stries de sa superficie sont très-peu marquées, et par-là, son analogie avec le *cone siamois* devient encore plus manifeste; elle lui ressemble d'ailleurs par la forme de son ouverture, et par la réunion de tous ses autres caractères, avec cette seule exception que sa coquille est un peu plus alongée et un peu moins large dans la partie supérieure du premier tour. Enfin elle diffère du *cone aile de papillon*, par son volume plus considérable, et sur-tout par son épaisseur, qui toujours est proportionnellement moindre dans celle-ci, que dans cette autre espèce.

Le fond de cette coquille est d'un beau blanc, orné dans deux ou trois larges zones, de marbrures ou de veines irrégulières et très-serrées de fauve roux ou de fauve très-foncé, qui laissent paroître entre-elles des veines blanches du fond. Ces zones sont elles-mêmes quelquefois tachetées d'un fauve encore plus vif, et l'on y voit aussi quelquefois des portions de lignes transverses de la même teinte, qui les coupent circulairement. Indépendament de ces zones, on y remarque encore plusieurs rangs de points d'un fauve plus foncé que celui des zones, qui sont simples ou accouplés de deux en deux, et placés au milieu d'autant de fascies blanches, dont les bords sont festonnés et sinueux. Ces fascies ont toujours moins de largeur que les zones marbrées, et elles occupent ordinairement la moitié supérieure de la coquille, au nombre de trois ou de quatre, tandis que sa moitié inférieure n'en présente qu'une seule, et rarement deux. Sa spire est blanche et marbrée de grandes taches d'un fauve jaunâtre. L'intérieur de cette coquille est blanc, et sa lèvre tranchante, est bordée de fauve très-clair.

La variété B de cette coquille, diffère à bien des égards de la précédente; premièrement, elle ne parvient jamais à la même grosseur, secondement, sa spire quoique composée de tours légèrement concaves est beaucoup plus aplatie que celle de la variété A, et troisièmement, la quatrième partie de son tour extérieur est garnie de stries circulaires élevées, entremêlées d'autres stries plus petites, qui ne sont pas à beaucoup près aussi marquées sur la base de la précédente, qu'elles le sont sur celles-ci. Sa longueur est ordinairement de trois pouces cinq lignes et sa largeur d'un pouce dix lignes; elle est par conséquent un peu plus effilée dans sa forme, et même un peu plus rétrecie à son extrémité supérieure que celle de la variété A, mais elle lui ressemble exactement par-tout le reste. Elle porte de même sur un fond blanc des zones flambées, d'un fauve jaunâtre, et plusieurs rangs circulaires de points inégaux dans leur volume, et leur écartement, et d'une teinte un peu plus foncée que celle des zones. Celles-ci dont les flammes sont souvent croisées de manière à former un réseau à larges mailles, sont aussi composées de mouchetures transverses d'une teinte plus foncée, et sont entremêlées avec des séries circulaires de points, analogues à celles qui occupent la partie supérieure de la coquille, ou l'intervalle des zones. Les séries circulaires ponctuées sont plus nombreuses et plus serrées dans la variété B, qu'elles ne sont sur la précédente, ce qui contribue à rendre le fond blanc de sa coquille beaucoup moins apparent. Cette coquille n'est point commune. Ces deux variétés du *cone promethée* se trouvent, suivant M. Hwass, sur les côtes de l'Océan Africquain, et suivant M. de Favanne, sur les côtes de Mozambique, de Zanguebar, et sur celles de Java.

62. Cone glauque.

Conus glaucus; Linn.

Conus, testa conica glauca, lineis fuscis interruptis cincta, spira fusco-maculata convexa mucronata. Basi striata emarginata; Mus. Hwass. *spec.* 61.

Rumph. *Thes. tab.* 33, *fig. GG.*

Rhombus medius fasciis intersectis; Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 9, *fig.* 10.

Meta butyri bœrœnsis, pollicem longa coloris, cinerei, striis transversis interruptis; Klein. *ostrac. pag. 68, num.* 13.

Seba, *thes. vol. 3, tab.* 54, *fig.* 9.

Planches de l'Encycloped. 1re *édition, tom. 6, pl.* 69, *fig. 8.*

Conus glaucus; testa basi emarginata striata, spiræ inermis anfractibus contiguis; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 303. — *ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 566, *num.* 160.

Le minime bleu, à clavicule tachée de marron, à robe d'un gris bleuâtre, fasciée par petites zones de gris de lin tendre, et à grand nombre de lignes circulaires ponctuées de marron; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494, *esp.* 36, *variet. B, pl.* 16, *fig. D*, 2.

Conus glaucus Linnæi, *testa conica lævi, scrobibus striarum intersectarum seu lineis transversis numerosissimis interruptis ex fusco-nigricantibus in fundo cinereo cœrulescente signata, spira truncata planiuscula ex albo et obcure fusco maculata, basi striata et emarginata*; Martini, *conchyl. tom* 10, *pag.* 19, *tab.* 138, *fig.* 1277, 1278.

Boter-Wegje von bœro; par les Hollandois.

Die butterwecke von bœro; par les Allemands.

Bœro stamper; par les Anglois.

Le minime bleu; par les François.

Description. Le *cone glauque* est une coquille peu connue, qui, à cause de ses rapports avec le *cone minime*, a été considéré par quelques conchyliologistes comme une variété précieuse de cette espèce; mais nous croyons cette prétention peu fondée, comme on pourra s'en assurer plus particulièrement par leurs descriptions. Sa longueur est d'un pouce neuf lignes, et sa largeur de treize lignes. Sa forme est conique, arrondie et bombée vers le haut, lisse sur sa convexité, striée profondément ou même sillonée à sa base. Sa spire est convexe et composée de dix spirales très-lisses et légèrement arrondies, qui sont terminées au centre par un sommet saillant et pointu. Sa superficie ordinairement lisse et très-luisante présente à des intervalles à-peu-près égaux, trois ou quatre crues longitudinales très-profondes, et d'autres infiniment moins prononcées qu'on distingue à des rides légères qui ont la même direction.

Son ouverture longue de dix-neuf lignes, est large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de deux lignes et deux tiers à sa base. Celle-ci terminée par une échancrure oblique assez profonde, offre à l'extérieur une légère courbure vers le dos. Sa lèvre est mince, bordée intérieurement de brun, et presque pas échancrée au haut.

La couleur de cette coquille est d'un gris bleuâtre plus ou moins vif, souvent mêlée d'une teinte légère de couleur de chair, et de quelques veines longitudinales peu régulières, mélangées de fauve; elle porte quelquefois une bandelette blanche ou blanchâtre au haut du tour extérieur, et quelquefois aussi une seconde bandelette semblable à la première vers le milieu de ce même tour; mais le plus souvent une des deux manquant, elle est alors remplacée par une ligne légère d'une teinte moins vive que celle des lignes interrompues, dont le reste de sa superficie est orné. Ces lignes interrompues consistent en des séries circulaires de traits transverses et fins de couleur marron, ou d'un marron tirant sur le brun, et ordinairement plus courts que les intervalles qui les séparent. Sa spire dont le fond est blanc mêlé de bleuâtre, ou d'un gris plus clair que celui du tour extérieur, est tachée ou flambée de brun sur ses quatre spirales externes et de roussâtre, elle est sans veines ni taches sur ses spirales internes jusqu'au sommet. Celui-ci consiste en un très-petit bouton blanc, ordinairement très-apparent. Sa base garnie à l'extérieur d'un bourrelet oblique très-saillant n'est presque pas ponctuée sur les stries; elle est bordée de fauve du côté de l'ouverture, dont la cavité est blanche ou d'un blanc nué de bleuâtre.

Le cône glauque est une coquille assez rare, qui appartient aux mers des grandes Indes.

63. Cone de Surate.

Conus suratensis; Hwass.

Conus, testa conica flavida, maculis fuscis lineariibus cincta, spira convexa mucronata fusco maculata, basi emarginata striata; Mus. Hwass. *spec.* 62.

Le chat de chypre jaune; par les François.

Description. Il paroît que cette coquille n'a point encore été décrite, ce qui, attendu sa rareté, doit peu nous étonner. Elle ressemble assez à la précédente par sa forme; elle est cependant un peu moins arrondie au sommet; sa spire n'est pas tout-à-fait aussi convexe, et sa base n'est pas recourbée comme celle de cette espèce. Elle est longue d'un pouce onze lignes et large de quatorze lignes; sa superficie est très-lisse et seulement striée sur son tiers inférieur. Les stries qu'on apperçoit dans cette partie sont distantes, profondes, et les intervalles qui les séparent sont un peu convexes, et semblables à des cannelures. On compte neuf tours à sa spire dont la superficie est légèrement arrondie, très-lisse, et dont le bord supérieur saille sensiblement sur le bord inférieur de celui qui vient après. Le sommet est moins élevé sur cette espèce que sur celle du *cone glauque*. Son ouverture, d'ailleurs semblable à celle de cette espèce n'en diffère qu'en un seul point, et cette différence consiste en

ce que sa base est moins échancrée, et qu'elle n'est presque pas recourbée à l'extérieur.

Le fond de cette coquille est fauve, ou d'un blanc tirant sur le roux; il offre sur le bord supérieur de la coquille un rang de taches irrégulières et distantes d'un fauve foncé, et sur le reste de sa superficie, vingt-six ou vingt-sept suites circulaires de mouchetures transverses d'un fauve très-foncé, et tirant sur le brun.

Ces mouchetures rarement égales entr'elles, sont souvent rétrecies aux deux bouts; et on remarque que celles qui portent cette figure, ont à leur centre une tache fauve du fond qui les fait paroître œillées. On observe encore que les plus grandes de ces mouchetures, quoiqu'alignées circulairement avec d'autres plus petites, le sont encore longitudinalement avec les grandes des autres series, et que celles du bas de la coquille sont plus foncées que celles de l'autre extrémité. Sa spire est tachée de flammes larges en zigzag, de couleur brune ou marron foncé, sur un fond semblable à celui du tour extérieur. La face interne de l'ouverture est blanche ou nuancée de fauve tirant sur le roux.

Le cone de Surate est rare, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

64. Cone moine.

Conus monachus; Linn.

Conus, testa conico-ovata, fusco et albo caerulescente undata, spira acuta, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 63, *variet. A.*

A — Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 12, *fig.* 63.

Conus monachus; testa gibba fusco caeruleſcente nebulata acuta, basi striata; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 304. *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 555. *num.* 161.

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 16, *fig.* 2.

Le moine; par les François.

B — *Testa violaceo-cinerascente, cingulis articulatim lineatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr, *conchyl. tom.* 3. *tab.* 16. *fig.* 3.

Le moine à cordons; par les François.

Description. La forme de cette coquille s'éloigne beaucoup de celle de la précédente; elle est plus effilée, et presque également retrécie aux deux bouts, ce qui lui donne en quelque manière la forme d'un ovale oblong. Elle est longue d'un pouce sept lignes, et large de huit lignes seulement. Sa moitié supérieure diffère de l'inférieure, en ce qu'elle est lisse, tandis que l'autre présente des stries circulaires, d'abord rares, écartées, et peu apparentes, mais grossissant, et se serrant à mesure qu'elles approchent de sa base.

Sa spire est élevée en un angle aigu, et composée de huit ou neuf spirales inclinées, sur chacune desquelles on apperçoit deux stries circulaires, qui se prolongent d'une manière sensible jusqu'à la proximité du sommet. Ces stries sont ordinairement piquées dans leur concavité, mais leurs piquures sont très-fines, et ne peuvent être apperçues que sur les deux tours extérieurs.

La longueur de son ouverture est de quinze lignes; sa largeur étant d'une ligne et un quart à son extrémité supérieure, augmente insensiblement jusqu'au bas, où elle atteint jusqu'à trois lignes. Sa base est simple, et sa lèvre, peu tranchante sur le bord, est contournée par un liseré brun à l'intérieur. L'échancrure de son extrémité supérieure, est arrondie et peu profonde.

Toute la superficie de cette coquille est ondée, suivant sa longueur, de brun et de blanc cendré, tirant sur le bleuâtre, mais de telle manière, que le cendré domine sur le brun de près d'un tiers; ces ondulations, ordinairement peu régulières, sont déchiquetées sur leurs bords, et y sont mêlées de demi teintes, qui participent de l'une et l'autre de ces couleurs; elles diffèrent entr'elles, en ce que l'on apperçoit distinctement sur les ondulations brunes, des portions de lignes transverses, ponctuées de blanc, qui sont presque toujours interrompues sur les ondulations cendrées, ou qui du moins y sont très-peu sensibles. Sa spire n'offre que des mouchetures brunes et cendrées, sans aucun mélange des lignes ponctuées, qu'on observe sur sa convexité. Le fond de son ouverture est blanc.

La coquille de la variété B, ne diffère presque point par sa forme, de celle de la précédente; elle a seulement une longueur plus forte d'une ligne que celles de la première, ce qui peut provenir de ce que la base de celle-là étant un peu usée, elle paroît avoir perdu dans cette partie, quelque chose de sa dimension. Elle lui ressemble aussi par les deux stries ponctuées qui parcourent ses spirales; par la forme de son ouverture; et enfin, par la réunion des

autres caractères qui ont été détaillés dans sa description. Mais elle en diffère éminemment par ses couleurs. Son fond est fauve violâtre, ondé longitudinalement de cendré, mêlé de mouchetures blanches et de nébulosités violettes; il porte à son extrémité supérieure, une zone étroite, blanche, mouchetée de brun; et sur le reste de sa superficie, vingt-huit ou trente lignes circulaires, brunes ou marron foncé, non interrompues, et ponctuées de cendré. Ces lignes sont inégalement écartées, et alternativement plus étroites, sur-tout vers les deux extrémités. Sa spire offre sur une teinte violâtre, des flammes blanches peu prononcées; et sur le bord supérieur de chaque spirale, un cordon blanc, tacheté de jaune ou d'orangé. Les deux variétés de cette coquille appartiennent, suivant M. Hwass, à l'Océan asiatique.

65. Cone renoncule.

Conus ranunculus; Hwass.

Conus, testa conico-ovata, rubra, albo nebulata, striis elevatis punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 64.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 43, *fig.* 36.

La renoncule cannelée, à robe d'un blanc sale et roussâtre, nuée et marbrée par flammes d'un cannelle rougeâtre, à cordelettes circulaires, ponctuées de cannelle et de blanchâtre; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 485, *esp.* 19, *variet.* 3.

La renoncule; par les François.

Description. Cette coquille, quoique très-voisine par sa forme du *cone moine*, en diffère à quelques égards; elle est d'abord plus épaisse, et un peu plus bombée relativement à son volume que la précédente; sa spire, quoique assez élevée, forme un angle obtus, et les spirales qui la composent, sur-tout les plus extérieures, sont légèrement concaves. Si à ces différences on ajoute les stries élevées et circulaires dont son tour extérieur est tout garni, on ne pourra disconvenir que malgré ses traits de ressemblance avec la coquille du *cone moine*, celle-ci n'en soit essentiellement séparée. Sa longueur est de vingt lignes, sur une largeur de moitié moindre. Sa forme, à cause de son bombement, approche plus de l'ovale que celle de l'espèce précédente. Sa spire, composée de dix tours légèrement concaves, porte, sur chacun d'eux, une ou deux stries circulaires peu profondes qui ne paroissent point piquées comme celles du *cone moine*; on compte sur la convexité du plus extérieur, depuis vingt-cinq jusqu'à trente stries circulaires élevées et non interrompues, le quelles sont un peu plus écartées sur la base de la coquille, et même plus saillantes qu'elles ne sont ailleurs.

Son ouverture a près de dix-huit lignes de haut, elle est large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de trois à son extrémité opposée. Sa base est simple, et sa lèvre assez épaisse est blanche intérieurement, et légèrement ponctuée de fauve sur son bord. L'échancrure qui la termine au haut, quoique bien exprimée, n'a cependant qu'une petite profondeur.

Les couleurs de cette coquille consistent en des flammes longitudinales d'un rouge tirant sur l'orangé, sur un fond blanchâtre ou blanc roussâtre; ces flammes, ordinairement peu régulières, sont mêlées de teintes jaunes ou orangées, et sont interrompues, au bord supérieur de la coquille et à son milieu, par deux zones blanchâtres du fond qui ne sont pas toutes également sensibles. Celle du haut, très-étroite, n'est que la continuation du fond de sa spire; celle du milieu, d'un blanc plus clair que la première, est aussi la plus apparente. Indépendamment des flammes et des zones dont cette coquille est ornée, les stries saillantes de sa superficie sont encore finement ponctuées de canelle et de blanc de lait sur les parties blanchâtres du fond, et sont colorées de marron foncé non ponctué de blanc sur les flammes orangées. La zone blanche du milieu porte deux ou trois de ces stries ponctuées de canelle; mais celle du haut, ordinairement privée de stries, n'offre que la continuation des flammes jaunâtres dont sa spire est ornée sur un fond blanchâtre ou légèrement nué de roux.

Cette coquille peu commune se trouve, suivant M. Hwass, dans l'Océan Américquain.

66. Cone agate.

Conus achatinus; Hwass.

Conus, testa conico-ovata furva, albido-caeruleo maculata, lineis punctatis interruptis, spira acuta, basi scabra; Mus. Hwass. *spec.* 65; *variet. A.*

A — *Cornet à plusieurs taches bleues et brunes traversées par des lignes et des points sur un fond blanc, appelé la tulipe, et bariolé*

comme elle; D'ARGENVILLE. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. B.*

HILL. *animal. vol.* 3, *tab.* 8.

Conus ex olivaceo fuscus, colore cyaneo elegantissime nubilatus, maculis albis pennatus et fasciatus, seu textile sericum ex cyaneo et albo variegatum et pennatum; MARTINI. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 256, *tab.* 55, *fig.* 613.

La tulipe fond blanc nué de bleu, marbrée par flammes ou taches ondées longitudinales d'un vert olivâtre nué de fauve marron, et cerclée de lignes de points bruns; FAVANNE. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 18, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig. M*, 2.

Blauw gewolkte achaate toot; par les Hollandois.

Der blave brokat; par les Allemands.

L'agate ou la tulipe; par les François.

B — *Testa caerulescente, albo fulvoque variegata*; Mus. HWASS. *variet. B.*

SEBA. *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 38.

La tulipe bleue ou la tulipe effilée, de forme plus étroite, fond blanc nué de bleu, marbré en zigzags et par flammes, sur-tout en deux zones de bleu et d'un olive grisâtre foncé, à gros points noirs et gris sur les marbrures; FAVANNE. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 18, *variet.* 3.

L'agate bleue alongée ou la tulipe bleue; par les François.

C — *Testa fusca, albo maculata, filis fuscis circumdata*; Mus. HWASS. *variet. C.*

Voluta dicta achates striatus; RUMPH. *thes. tab.* 34, *fig. L.*

Voluta achatina striata, mucrone trochiformi, nubeculis albis picta, basi decurrente; KLEIN. *ostracol. pag.* 69, *spec.* 3, *litt. b.*

KNORR. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 5.

La tulipe à lisérés, dont la robe est entièrement d'un rose orangé foncé, nué de gris de lin et de mordoré dans la direction des crues qui sont très-prononcées, et à grand nombre de lisérés circulaires marron brun; FAVANNE. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 484, *esp.* 18, *variet.* 6.

Monachus franciscanus, testa conico-oblonga fusca albo maculata, fasciata, filis supra, sulcis infra cincta, spira pyramidata acuminata; MARTINI. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 68, *tab.* 142, *fig.* 1320.

Gestreepte achate toot; par les Hollandois.

Der franciscaner monch; par les Allemands.

Marbled achat stamper; par les Anglois.

L'agate à lisérés, ou la tulipe à lisérés; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici une espèce que Linnæus a mal connue, puisqu'il paroît l'avoir confondue avec celle du *cone taffetas*, en appliquant à cette coquille la figure de d'Argenville, qui appartient effectivement à celle-ci. Cette coquille est très-bombée, d'une forme approchante de l'ovale, et d'une épaisseur peu ordinaire pour son volume; elle parvient, mais rarement jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, sur un pouce six lignes de diamètre. Sa spire est aiguë, et composée alors de onze ou douze spirales, dont la superficie est striée circulairement, inclinée d'une manière uniforme, excepté la plus extérieure, qui est plus saillante que les autres, et même légèrement aplatie. La ligne de leurs sutures est peu profonde, mais sensiblement onduleuse, et ordinairement bien marquée jusqu'au sommet. La superficie du tour extérieur offre assez souvent des crues longitudinales bien prononcées, et semblables à des côtes, qui sont croisées par des stries circulaires plus ou moins sensibles, et rarement tuberculeuses sur sa base.

Son ouverture sur une longueur de deux pouces deux ou trois lignes porte deux lignes et demie de largeur à son extrémité supérieure, et environ quatre lignes dans son plus grand baillement. Elle est un peu arquée et terminée au sommet par une légère échancrure, et par une seconde à sa base qui est encore moins profonde que celle du haut. Sa lèvre est épaisse et bordée à l'intérieur d'une teinte roussâtre, qui est sur-tout bien apparente à sa base et sur la convexité de sa columelle.

Le fond de cette coquille est brun, flambé irrégulièrement de blanc, mêlé de teintes bleuâtres, et orné de lignes circulaires, composées de traits transverses et de points marron noir ou cramoisi brun très-foncé. Les flammes blanches

blanches sont onduleuses, déchiquetées sur leurs bords, et ordinairement bleuâtres en-dehors ; les parties colorées du fond qui remplissent leurs intervalles sont très-brunes à la proximité du blanc des flammes, et fauves ou d'un brun clair à la proximité de leur partie bleuâtre. Les lignes circulaires qu'on y apperçoit sont articulées de brun et de blanc de lait sur les parties blanches de la coquille, tandis que sur les parties brunes du fond elles consistent en des portions de lignes non-interrompues, d'une couleur brune très-foncée. Sa spire offre le même fond et les mêmes marbrures que le tour extérieur ; mais on n'y apperçoit point les lignes ponctuées qui distinguent celui-ci.

La coquille de la variété B sur une longueur égale à celle de la première, a deux ou trois lignes de moins de largeur, ce qui suffit à la faire paroître beaucoup plus effilée et plus étroite qu'elle n'est effectivement. Elle lui ressemble assez exactement par la forme de sa spire et par celle de son ouverture, mais elle en diffère par son fond bleuâtre qui est varié de blanc mêlé de fauve en quelques endroits, et marbré de grandes taches d'un brun noirâtre, qui y sont comme divisées en deux grandes fascies. Les lignes circulaires sont moins évidemment ponctuées sur cette coquille que sur celle de la variété précédente ; elles consistent en des lignes simples presque noires que l'on distingue à peine sur la superficie des taches brunes, et en des mouchetures inégales, alignées avec du blanc de lait sur les parties bleuâtres du fond, lesquelles sont principalement remarquables à sa base. Sa spire est marbrée d'un bout à l'autre de blanc et de brun noirâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc nué de bleuâtre, et le bord de sa lèvre ordinairement mince et tranchant est moucheté de brun très-foncé.

La variété C ressemble plus par la forme de sa coquille à la seconde qu'à la première variété. Sa longueur est de deux pouces deux lignes, et sa largeur de treize lignes ; elle n'en diffère pas autrement que par sa couleur brune tachetée de blanc, et traversée d'un bout à l'autre par des lignes circulaires presque noires. Ces lignes ressemblent à celles des deux premières variétés, en ce qu'elles sont entières et non-interrompues sur les parties brunes de la coquille, et qu'elles sont finement ponctuées de noirâtre sur ses parties blanches ; celles-ci sont réunies en une sorte de fascie vers son milieu, et on en voit une seconde vers son tiers supérieur dont les taches blanches sont plus petites, plus distantes entr'elles, et sont même quelquefois entremêlées de quelques points blancs. Sa spire est brune, ondée de fauve et de blanchâtre, et ornée sur le bord inférieur de ses spirales, d'un cordon étroit, varié de blanc et de brun. L'intérieur de son ouverture offre la même couleur que celui de la variété A.

Ces trois variétés du *cone agate* sont peu communes, elles appartiennent toutes à l'Océan asiatique ; on en rencontre, suivant M. de Favanne, à l'isle de Java, à Batavia, dans le golphe du Bengale, et à l'Isle-de-France.

67. Cone taupin.

Conus cinereus ; Hwass.

Conus, testa conico-ovata cinerea, fascia albida nebulosa, maculis fulvis, cingulisque punctatis, spira convexa mucronata, basi sulcata ; Mus. Hwass. *spec.* 66, *variet. A.*

A — *Voluta cinerea*; Rumph. *thes. tab.* 32, *fig. R.* — Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15. *fig.* 6.

Valentin. *univ. fig.* 50.

Conus rusticus ; testa ovata, basi rugosa muricatoque scabra, spira conico convexa ; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 366. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 556. *num.* 163?

Conus teres ex cinereo in cyaneum vergens, fascia alba cinctus et maculis rubiginosis per series pictus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 229, *tab.* 52. *fig.* 578.

Le taupin panaché, dont la robe grise, nuée de lilas et de bleuâtre, est mouchetée de fauve, avec trois zones de larges marbrures irrégulières de la même couleur ; Favanne, *conchyl. tom* 2, *pag.* 489, *esp.* 25, *variet.* 3, *pl.* 16. *fig. C.* 2.

Asche poester ; par les Hollandois.

Der aschen poster ; par les Allemands.

Gray stamper ; par les Anglois.

Le taupin cendré, ou le taupin panaché ; par les François.

B — *Testa rufescente, litteris fuscis scripta, cingulisque punctatis,* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentin. *univ. fig.* 52.

Le taupin à caractères; par les François.

C — Testa castanea, albo obsolete maculata superneque cinct ; Mus. Hwass. *variet. C.*

Valentin. *univ. fig.* 51.

Martini, *conchyl. vol.* 10. *tab.* 132. *fig.* 1319.

Le taupin à liserés, à robe blanche presque entièrement couverte de larges bandes longitudinales marron, qui laissent entr'elles des liserés étroits du fond, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 488, *esp.* 25, *variet.* 2?

Le taupin marron ; par les François.

D — Testa candida absque cingulis; Mus. Hwass. *variet. D.*

Le taupin blanc, nuancé légèrement de couleur de corne dans la direction des crues, et dont la clavicule est fauve brun, depuis la quatrième spire jusqu'à la pointe du sommet; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 489, *esp.* 25. *variet.* 7.

Conus spectrum album, testa cylindrica oblonga laxe convoluta subventricosa, spirae anfractibus postice marginatis striatis, apice acuto, basi transversim profunde sulcata, sulcis longitudinaliter dense crenulatis ; Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 45, *tab.* 140, *fig.* 1304.

Das weisse gespenst ; par les Allemands.

Le taupin blanc ; par les François.

Description. Peu de coquilles varient autant dans leurs couleurs que celles de cette espèce ; mais peu de son genre sont aussi constantes dans leur structure que celle-ci. Sa forme est ordinairement très-effilée et arrondie dans sa partie supérieure ; son extrémité opposée est légèrement recourbée, et proportionnellement beaucoup plus étroite que dans les coquilles précédentes. Elle est longue de vingt deux lignes et moins large de la moitié. Sa coquille plus mince qu'épaisse est terminée au haut par une spire convexe à sommet saillant et pointu. Elle est composée de douze spirales légèrement arrondies et striées circulairement, dont les sutures, quoique fines, sont bien marquées. Ces stries ne sont point sensibles sur la partie supérieure du tour extérieur, mais on peut les appercevoir à la vue simple sur ceux qui sont plus voisins du sommet. La convexité du tour extérieur est lisse, depuis le milieu jusqu'au haut, et marquée de stries distantes et profondes sur sa moitié inférieure. Souvent au lieu de stries on y voit de véritables sillons, dans la cavité desquels on apperçoit des stries longitudinales saillantes, qui, les coupant à angles droits, les font paroître crenelés.

Son ouverture a dix-neuf lignes de longueur sur une largeur de deux lignes un tiers à son extrémité supérieure, et de trois lignes un quart vers le bas. Sa lèvre tranchante sur le bord et transparente, est colorée intérieurement d'un blanc bleuâtre, et terminée par un liseré cendré, précédé d'un autre plus large, d'un brun tirant sur le marron.

La variété A diffère des suivantes en ce que sa coquille a sur un fond gris-blanc, tirant sur le cendré, des taches longitudinales, disposées sur trois rangs, d'un fauve plus ou moins foncé, et plusieurs lignes circulaires de points et de mouchetures de la même teinte, qui sont souvent entremêlées de points très-blancs. Cette coquille est encore divisée transversalement par deux zones du fond qui interrompent ses taches, et dont les lignes ponctuées sont très-peu apparentes. Quelquefois on compte sept ou huit flammes longitudinales fauves, assez étroites, et un peu obliques, qui occupent sans interruption toute sa superficie, et alors les lignes circulaires ponctuées manquent ou n'y sont marquées que foiblement.

Sa spire sur un fond analogue à celui du tour extérieur est ordinairement marbrée et veinée de fauve, de roux ou de jaunâtre ; les tours qui forment son sommet sont colorés de roux clair.

La variété B diffère de la première ; 1°. par la couleur de son fond qui est d'un fauve rougeâtre ; 2.° par trois rangs de taches longitudinales de couleur brune foncée, qui par leur figure ressemblent à des caractères d'écriture ; 3°. par ses lignes circulaires ponctuées de brun ou de marron, et dont les points sont souvent réunis avec un point blanc qui les fait paroître doubles ; 4°. par ses stries circulaires qui s'étendent sur celle-ci jusques sur le tiers supérieur de sa coquille. Sa spire est flambée de brun et ponctuée de blanc.

Elle lui ressemble en tout le reste, et notamment par deux zones du fond qui interrompent ses taches longitudinales, mais dont les lignes ponctuées sont très apparentes. La longueur de cette coquille est de dix sept lignes, sur une largeur de moitié moindre.

La coquille de la variété C offre exactement les mêmes proportions que celle de la précédente, et n'en diffère uniquement que par sa couleur. Elle est colorée d'un bout à l'autre

d'une teinte marron uniforme, tachetée de blanc sur trois zones peu apparentes, veinée de lignes ondulenses très-serrées et fauves, et marquée de quelques lignes circulaires ponctuées de fauve clair. Sa spire a la même teinte que sa superficie, et des veines fauves arquées très-serrées qu'on n'apperçoit pas, sans y regarder de près.

La coquille de la variété D porte sur quinze lignes de longueur sept lignes et demie de largeur; elle est blanche dehors comme dedans, et d'une forme analogue à celle des précédentes; mais on observe que les sept ou huit sillons de sa base ont plus de largeur que dans les variétés antérieures, et que les stries longitudinales qu'ils portent dans leur cavité y forment plus de saillie, que les tours de sa spire ont une strie circulaire profonde parallèle à leur bord supérieur, et que les crues qu'elle présente à sa superficie, outre qu'elles sont très-profondes, sont encore quelquefois colorées d'un fauve tirant sur le citron. Sa spire offre une teinte fauve depuis sa quatrième spirale jusqu'au sommet, et une couleur blanche sur les plus extérieures.

Le *cone taupin* présente encore d'autres variétés moins remarquables que celles-ci, et qui pouvant se rapporter presque toutes à la première ou à la seconde des miennes, ne méritent pas des détails plus particuliers. La variété B, est la seule qui soit peu commune, elle appartient cependant comme les autres à l'océan asiatique.

68. Cone réseau;

Conus mercator.; Linn.

Conus, testa conica ovata alba, fasciis reticulatis flavis, spira convexa; Mus. Hwass. *spec. 67, variet. A.*

A — *Rhombus parvus cylindro-pyramidalis ex rufo minutissimis maculis reticulatus et fasciatus*; Lister, *synops. tab. 788. fig. 41.*

Valentin. *univ. pag. 584, fig. 65, litt. B.*

Mus. Gotwald. *tab. 5, fig. 92.*

Joli cornet, avec deux zones formant des réseaux jaunes sur un fond blanc; d'Argenville. *conchyl. édit. 2, pag. 239, pl. 12, fig. P.*

Knorr, *conchyl. tom. 2; tab. 1, fig. 4.*

Seba, *thes. tom. 3, tab. 54, in angulo superiori sinistro, absque numero.*

Conus mercator; *testa ovata alba, fasciis reticulatis flavis*; Linn. *syst. nat. pag. 1169, num. 307* — *ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag. 557, num. 164.*

Conus clavicula seu basi pyramidata, parvus albidus, zonis reticulatis cinctus, seu conus reticulatus; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 261, tab. 56, fig. 220.*

Le rouleau blanc à réseau, à robe d'un beau blanc, à deux zones reticulées fauves ou marron brun, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec deux cordons intermédiaires de la même couleur; Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 490, esp. 27, variet. 7, pl. 14, fig. G, 2* — *et variet. 9.*

Net toot-jes; par les Hollandois.

Die newformig bandirte tute; par les Allemands.

Le réseau blanc; par les Français.

B — *Testa flava, fulvo fasciatim reticulata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cylindroïdes colore fulvo dilucido tinctus et squamis sanguineis decoratus; Bonnani. *recreat. pag. 129, fig. 136* — *ejud.* Mus. Kirch. *pag. 457, num. 136.*

Le tilin; Adanson. *conchyl. pag. 91, pl. 6, fig. 3.*

Le rouleau jaune à réseau, à deux zones réticulées canelle ou marron brun, sur un fond blanc ou roux foncé; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 490, esp. 27, variet. 8, pl. 14, fig. G, 3.*

Der fischer; par les Allemands.

Le réseau jaune; par les François.

C — *Testa flavescente, fulvo irregulariter reticulata absque fasciis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis parvus, ex rufo dense reticulatus; Lister. *synosp. tab. 789, fig. 42?*

Seba. *thes. vol. 3, tab. 48, fig. 42.*

Conus, Martini. *conchyl. tom. 2, tab. 56, fig. 621.*

Le tricot, dont le réseau brun très-serré

laisse un grand nombre de mailles ou taches barlongues triangulaires ou rondes de couleur blanche ou légèrement isabelle; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 489, *esp.* 27, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 14, *fig. G*, 1.

Le tricot jaune; par les François.

D — Testa olivacea, faciis fulvis reticulata; Mus. Hwass. *variet. D.*

Le tricot olivâtre; par les François.

Description. Cette coquille est reconnoissable à son petit volume, à sa forme ovoïde, et sur-tout, au réseau jaune ou fauve, souvent divisé en deux bandes, dont elle est ornée, sur un fond blanc, fauve ou jaunâtre, ou olivâtre. La coquille de la variété A, sur une longueur d'un pouce quatre lignes, a ordinairement neuf lignes de largeur. Elle est mince, de forme conique, et très-arrondie vers le haut du tour extérieur. Sa spire est convexe, et les dix tours dont elle est composée, sont étroits, et portent sur leur convexité plusieurs stries circulaires très-peu marquées; le tour extérieur est le seul qui en soit ordinairement privé. Celui-ci est lisse à sa superficie, et marqué sur sa base, de sept ou huit stries saillantes bien prononcées.

Son ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur à son extrémité inférieure; elle est sensiblement retrécie au haut, et son échancrure y est peu profonde. L'intérieur de l'ouverture est blanc ou d'un blanc grisâtre, et souvent marqué de deux bandes cendrées, qui correspondent à celles de sa convexité.

Le fond de cette coquille est extérieurement blanc; on voit sur ce fond, deux fascies finement réticulées de jaunâtre ou de fauve, dont la plus large, placée vers le haut du premier tour, s'étend quelquefois jusques sur son bord supérieur. La seconde, deux ou trois fois plus étroite que la première, en est fort éloignée, elle occupe sa partie inférieure, où elle ne forme souvent qu'un simple cordon. Il arrive aussi quelquefois, que deux cordons treillissés comme les fascies, se rencontrent dans leur intervalle, et c'est à une coquille de cette sorte, qu'appartient la figure de M. Favanne, que j'y ai citée. Enfin, le nombre et la position des fascies à réseau, peuvent offrir encore d'autres variétés, qui toutes néanmoins, sont plus rares que celles dont j'ai parlé. Sa spire, ordinairement blanche, offre souvent, près des sutures, une ligne spirale d'un brun violâtre, bordé de fauve à l'extérieur.

La coquille de la variété B, n'a communément que quatorze lignes de longueur et environ huit lignes de largeur; elle diffère de la première en ce que son fond est extérieurement jaune ou d'un brun jaunâtre, et orné de fascies fauves plus ou moins foncées. Elle lui ressemble par-tout le reste.

Celle de la variété C, sur treize lignes de longueur, ne passe guères sept lignes de diamètre; Son fond jaunâtre est irrégulièrement reticulé de fauve, ou de brun sur toute son étendue et quelquefois de couleur isabelle sur un fond blanc. Il diffère des deux premières, en ce que son réseau n'est point divisé par les zones du fond, que l'on distingue sur les autres.

La variété D, est la moins commune de celles que cette espèce présente; celle du cabinet de M. Hwass, d'un volume peu ordinaire est longue de dix-neuf lignes et demie, et large de dix. A tous les caractères de sa forme extérieure qui lui sont communs avec les précédentes, elle joint les différences suivantes dans ses couleurs. Son fond est olivâtre, et varié par des lignes serrées longitudinales fauves. Des deux fascies brunes dont elle est ornée, celle du haut occupe toute la partie supérieure de la coquille et s'étend même sur sa spire, dont les bords sont distingués par un cordon à taches noirâtres et blanches. Sa fascie inférieure placée comme celles des variétés A et B, a aussi une largeur analogue; mais les mailles de son réseau sont blanches, et non pas olivâtres comme le reste du fond. Si on dépouille cette coquille de ses couches extérieures, on apperçoit d'abord une teinte blenâtre, au-dessous de laquelle on rencontre une teinte brune très-foncée, coupée d'une zone blanche, qui est placée vis-à-vis de sa fascie reticulée inférieure. L'intérieur de son ouverture est coloré d'un brun tirant sur le violâtre, excepté sur le bord de sa lèvre, qui est d'un fauve roux. Le *cone réseau* se trouve assez communément sur les côtes de Sénégal, au Cap Bernard, au Cap Emmanuel, et aux Isles de la Magdelaine. On en rencontre aussi, selon M. Favanne, au Cap de Bonne-Espérance, à à l'Isle de France et même aux Moluques.

M. Adanson, dont les recherches étoient partagées entre l'animal des coquillages et leur coquille, a observé que le pied de l'animal de la variété B est deux fois plus étroit que sa coquille, et qu'il est occupé en-dessous par douze sillons qui s'étendent sur toute sa longueur; que son opercule est trois fois plus long que large, et trois fois plus court que l'ouverture de sa coquille. Il observa aussi que sa tête et son pied sont noirâtres en-dessus et en-dessous, tachetés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégale grandeur, que son pied est encore bordé au-devant d'une bande couleur de rose; et enfin, que ses tentacules et son tuyau

sont couleur de chair pâle et traversés par de petites raies brunes.

69. Cone. *tine.*

Conus betulinus; Linn.

Conus, testa conico-citrina, maculis fuscis seriatis, spira convexa mucronata fusco maculata, basi emarginata rugosa, Mus. Hwass. *variet. A.*

A — Seba, *thes. tom. 3, tab. 45, fig. 4.*

Conus betulinus, testa basi subemarginata rugosa, spira planiuscula mucronata; Linn. *syst. nat. pag. 1169, num. 308*, ejusd. Mus. *lud. ulr. pag. 557, num. 169.*

Konrr, *conchyl. tom. 2, tab. 11, fig. 3.*

Dacosta, *elem. tab. 5, fig.* 3.

Conus baseos latae planiusculae subluteus, fasciis albo rufoque tessellatis cinctus, seu meta butyri flava; Martini, *conchyl. tom. 2, pag.* 308, *tab.* 40, *fig.* 665.

La tine de beurre à bandes, mais à cordons peu nombreux blanchâtres, ponctués de marron brun et à larges bandes circulaires orangées sur un fond blanc jaunâtre; Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 5, pl. 16, fig. L, 2.*

Geele booterwegs toot; par les Hollandois.

Die gelbe Butterwecke; par les Allemands.

La tine jaune à grandes taches; par les François.

B — *Testa citrina, cingulis fusco maculatis, alternis punctatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Meta Butyri; Rumph. *thes. tab.* 31, *fig. C* — Petiver. *aquatil. amboin. tab. 13, fig.* 2.

Conus baseos laevis, meta butyri, spiris in basi divisis planis ex nigro flammeis, medio mucrone brevi acuto, ventre butyraceo per series micarum nigricantium inaequalium quasi fasciatus; Klein. *ostracol. pag. 64. spec. 1, variet. 1.*

Seba, *thes. tom. 3, tab. 43, fig. 7.*

La tine de beurre à liserés, fond jaune tendre, a grand nombre de cordons blancs, mêlés d'autres plus étroits, tous ponctués carrément de marron foncé, etc. Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 3, 4.*

La tine à liserés, ou la tine à lignes alternatives ponctuées; par les François.

C — *Testa citrina, zonis albis distinctis fusco tessulatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis magnus, lineis intersectis ex rufo alboque circumpictus, clavicula plana; Lister. *synops. tab. 762, fig. 11.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab. 44, fig. 1* — 4.

La tine de beurre à grosses taches, fond jaune orangé foncé, à larges cordons circulaires, tachetés de brun très-foncé, à pas des orbes panachés de la même couleur, & à trois liserés de points bruns sur le haut du premier orbe, Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 2, pl. 16, fig. L, 1.*

La tine régulière; par les François.

D. — Testa rubella, maculis serialibus transversalibus; Mus. Hwass. *variet. D.*

Varietas insignis coni betulini, testa conica laevi flavescente, maculis oblongis fuscis seriatim distributis interruptis cincta, spira planiuscula, anfractibus duodecim ex fusco maculatis, maculis majoribus, basi emarginata rugosa; Martini, *conchyl. tom. 10. pag. 69. tab. 142, fig. 1321.*

Eine seltene abanderung der buttervecken; par les Allemands.

La tine à taches barlongues; par les François.

E — testa alba, maculis fuscis longitudinalibus; Mus. Hwass. *variet. E.*

Cochlea conoïdea umbone satis complanato, apice transversim striato, magna ponderosa subalbida, notulis helvaceis, vel rufis per seriem dispositis dense circumscripta; Gualtieri, *ind. pag. et tab. 21, fig. B.*

La tine blanche à taches longitudinales; par les François.

F —— *Testa alba, maculis fuscis rotundis*; Mus. Hwass. *variet. F.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 45, *fig.* 6.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 61, *fig.* 673.

La tine blanche à taches rondes; par les François.

Description. Ce *cone* offre une coquille épaisse, pesante, très-large dans sa partie supérieure, où elle s'arrondit insensiblement vers sa spire, sans y produire de talus. Sa coquille parvient à un très-grand volume, puisque celle dont je donne la description, n'a pas moins de quatre pouces neuf lignes de longueur, et une largeur de trois pouces. Sa superficie est rarement aussi lisse qu'elle paroît l'être dans les cabinets des curieux, à cause du poli qu'elle a reçu; car, dans son état naturel, ses crues, quoique fines, sont en certains endroits très-prononcées; et ses stries circulaires, onduleuses, inégales et assez serrées, sont aussi plus ou moins sensibles; mais celles de la partie inférieure du tour extérieur, sont ordinairement très-prononcées, et la côte oblique que forme en cet endroit sa columelle, est saillante et bien marquée. Ses spirales, au nombre de quatorze ou de quinze, sont convexes, lisses, et élevées au centre en un sommet saillant; et la ligne des sutures est régulière, bien distincte, quoiqu'en général peu profonde.

Son ouverture a sept fois plus de longueur, qu'elle n'a de largeur au bas; et son extrémité supérieure, ordinairement peu échancrée, est seulement d'un quart moins élargie que sa base. Celle-ci est terminée par une échancrure assez profonde; et sa lèvre, quoiqu'assez épaisse, est très-amincie sur son bord, et marquée intérieurement d'un lizeré jaunâtre, souvent tacheté de brun. Enfin, l'intérieur de son ouverture est blanc ou d'un blanc jaunâtre, ou d'un blanc nuancé de brun clair.

Les couleurs de la variété A, consistent en un fond citron, qui recouvre toute la superficie de sa coquille, sur laquelle on compte depuis douze jusqu'à seize rangs circulaires de grandes taches brunes, ou du moins noirâtres. Ces taches, plus ou moins larges, sont quelquefois assez distantes entre elles, et leurs rangs divers, sont ordinairement un peu plus rapprochés sur la moitié inférieure de la coquille, qu'ils ne sont sur sa moitié supérieure. La teinte de sa spire, communément plus foible que celle du fond de la coquille, est panachée de grandes taches un peu coudées, et semblables par leur couleur, à celles du tour extérieur.

La coquille de la variété B, diffère de la première non-seulement, par le nombre plus considérable des rangs circulaires de taches dont elle est ornée, mais aussi par leur couleur et leur arrangement; elle lui ressemble par tous ses autres caractères extérieurs, et même par son volume, qui égale quelquefois celui de la variété A; telle est au moins la dimension de celle du Cabinet de M. Hwass, dont je donne ici la description. Sur un fond citron analogue à celui de la variété précédente, cette coquille porte de vingt-quatre à trente rangs circulaires de taches alternativement plus petits, dont les plus larges consistent en des zones blanches garnies de taches quarrées brunes, ou d'un brun tirant sur le marron, et les petits en des simples series de points ou de mouchetures fauves, dont les parties blanches intermédiaires sont toujours plus pâles et moins apparentes que sur les grandes. Sa spire est conforme à ce que j'ai dit à l'article de la première.

La coquille de la variété C n'acquiert jamais le même accroissement que celle des deux précédentes, elle a le plus souvent deux pouces cinq ou six lignes de longueur, sur une largeur de dix-sept ou dix-huit lignes. Celle du Cabinet de M. Hwass offre une spire aplatie et mucronée au centre, qui s'éloignant par sa forme de celle des autres variétés de la même espèce, me paroît, pour cette raison, devoir être considérée plutôt comme une exception individuelle de cette coquille que comme un caractère qui soit propre à sa variété, quoiqu'il paroisse d'ailleurs que Lister avoit aussi connu un individu semblable à celui de M. Hwass, et dont la spire offroit le même aplatissement.

Son fond est extérieurement d'un jaune citron comme celui des deux variétés précédentes, mais les rangs circulaires de ses taches, quoiqu'alternativement plus petits et disposés sur des zones et des lignes blanches analogues à celles de la variété B, en diffèrent en ce qu'ils sont moins nombreux, en ce que leurs taches brunes ont deux fois plus de largeur que de longueur, et qu'elles offrent une nuance bleuâtre sur leur bord postérieur ou sur la face qui est tournée vers l'ouverture, et qu'on n'apperçoit jamais sur celles de la précédente. Cette coquille offre encore sur le haut de son tour extérieur deux ou trois rangs de points bruns ou marron, qui, étant plus serrés et moins gros que ceux des zones, distinguent éminemment cette variété de celle qui la précède. Sa spire ne diffère point par ses couleurs de la première.

La coquille de la variété D est la plus rare de celles de son espèce; elle est longue de deux pouces six lignes, et large de dix-huit lignes et demie; a une forme analogue à celle des

deux premières variétés, elle joint des crues longitudinales mieux prononcées, et un fond d'une teinte jaune rougeâtre, sur lequel on compte vingt-huit rangs circulaires de taches transverses brunes, et interrompues de blanc: ces taches ont beaucoup plus de largeur que celles de la variété C; elles sont inégales entr'elles par leur longueur, comme aussi par leur écartement, et on peut les regarder comme des lignes circulaires dont les interruptions quelquefois de la couleur du fond, et quelquefois blanches, ont deux ou trois fois moins de largeur que les taches elles-mêmes. Parmi ces rangs circulaires, il s'en trouve quelques-uns étroits, dont les taches moins foncées ont une couleur fauve ou marron, tandis que la couleur des premières est d'un brun très-foncé, tirant sur le noirâtre. Sa spire est flambée de brun, nué de marron, sur un fond plus clair et un peu plus rougeâtre que celui de sa superficie.

La coquille de la variété E, diffère des précédentes par la couleur de son fond, par la figure de ses taches, et par la forme un peu plus élevée de sa spire; elle a trois pouces de longueur, et un pouce dix lignes de diamètre. Sa spire est moins convexe que celle des autres variétés; elle forme, par son élévation, un angle obtus, dont le sommet est saillant; les spirales qui la composent, au nombre de douze, sont également inclinées et aplaties; et la plus extérieure offre un angle léger à sa circonférence, qui est beaucoup moins sensible sur les autres variétés. Le fond de cette coquille est blanc, foiblement marqué d'une zone fauve à son extrémité supérieure, et d'une côte oblique et jaunâtre à sa base. On compte sur ce fond huit ou neuf rangs de taches longitudinales distantes et brunes, dont la direction n'offre pas à beaucoup près, la même régularité que l'on observe sur les autres. Ces taches sont si peu alignées, que l'on peut douter, au premier coup-d'œil, si elles le sont effectivement. Elles ont plus de longueur sur la moitié supérieure de la coquille que vers sa base; et elles sont entremêlées, à son milieu, de quelques points rares, très-écartés. Sa spire sur un fond semblable à celui de sa superficie, présente quelques flammes distantes, brunes, étroites, semblables à des mouchetures. Cette variété n'est point commune.

La variété F a beaucoup d'analogie avec la précédente, et n'en est distinguée que par les taches brunes et rondes dont elle est ornée sur un fond blanc. Sa longueur étant de trois pouces dix lignes, elle a deux pouces six lignes de largeur. Indépendamment des variétés dont je viens de donner la description, *le cone tine* en présente quelques autres, telles, par exemple, que celle dont le fond est citron et sans taches, et celle dont le fond citron est flambé irrégulièrement de brun, que j'ai omises à dessein, quoique j'aie eu occasion de les observer vivantes à Madagascar, parce que je suis convaincu que ces coquilles dépendent de la variété A dont elles ne sont que de simples dégénérations, et dont on juge mal quand on les rencontre isolées dans les Cabinets. *Le cone tine* se trouve dans les mers des grandes Indes, à commencer de Madagascar jusqu'en Chine; nous croyons que c'est par erreur que M. Adanson a avancé qu'on le trouvoit aussi sur les côtes du Sénégal; du moins, nous n'en avons jamais rencontré dans les envois qui nous sont faits de ces contrées; et cet auteur exact n'auroit pas manqué de nous en donner la description, si elle se fût trouvée effectivement dans le nombre de celles qu'il y avoit ramassées.

70. Cone minime;

Conus fgulinus; Linn.

Conus, testa conica rubiginosa, lineis filosis rufis circumligata, spira convexa mucronata, basi emarginata; Mus. Hwass. *spec.* 69, *variet. A.*

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis lineis integris subrufis dense circumdatus*; Lister. *synops. tab.* 783, *fig.* 32.

Mus. Gotwaid. *tab. C, fig.* 95, *litt. a, b.*

Voluta fcis cincta; Rumph. *th. s. t b.* 31, *fig.* V — Petiver, *aquatil. amboin. tab.* 15, *fg.* 2.

Cornet cerclé de lignes brunes sur un fond fauve, nommé le minime; d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *p g.* 238, *pl.* 12, *fig. A.*

Cochl a conoïdea umbonata, colore mustelino depicta, striis seu lineis integris velati serico subtilissimo filo undique cincta et fasciata; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 20, *fig. E.*

Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fg.* 3, 4.

Lignum quercinum fuscum; Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 25, *fig.* 2.

Conus fgulinus; *testa basi emarginata rugosa, spira acuminata, anfractibus planiusculis*; Linn. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 309 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 558. *num.* 168.

Conus basi lata planiuscula lineis fuscis vel ceratis circianatus, seu lignum quercinum; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 299, *tab.* 59, *fig.* 656.

Le minime brun à robe d'un fauve brun, ceint d'un grand nombre de liserés, d'un marron brun très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 493, *esp.* 35, *variet.* 1, *pl.* 15; *fig. D.*

Botterwegs-toot; par les Hollandois.

Die gelbe Butterwecke; par les Allemands.

Thread-Stamper; par les Anglois.

Le minime brun; par les François.

B — *Testa cinnamomea, lineis interrupte punctatis;* Mus. Hwass *variet. B.*

Conus Betulinus; testa turbinata lævi, maculis fuscis per series cincta, basi rugosa; Born, *ind.* Mus. *Cæsar. pag.* 140 — *ejusd. test.* Mus. *Cæsar. pag.* 138.

Le minime ponctué à robe d'un chamois orangé, chargé d'un grand nombre de lignes circulaires interrompues, la plupart formées de points marron rougeâtre; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494, *esp.* 35, *variet.* 9.

Die punctirte fichenholztute; par les Allemands.

Le minime ponctué; par les François.

C — *Testa pallide picea, lineis infuscatis, fascia sub albida;* Mus. Hwass. *variet. C.*

Rumph. *thes. tab.* 33. *fig.* 1.

Valentin. *univ. pag.* 584. *fig.* 34.

Mus. Gotwald. *tab.* 6, *fig.* 98, *litt.* c.

Voluta transversalibus filis cincta, fasciata per medium, et ad mucronem cingulo albo; Klein, *ostracol. pag.* 66. *num.* 8, *variet.* 6.

Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 1, 2.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 10, *fig.* 47.

Conus basi lata planiuscula, fasciis filamentosis numerosissimis cinctus, ex albo bifasciatus, seu cuculla minimorum franciscanorum bifasciata; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 301, *tab.* 59, *fig.* 658.

Le minime fascié ou le grand minime, — dont la robe, d'un fauve gris brunâtre, à lignes circulaires brun foncé, offre deux zones blanches ou jaunâtres; Favanne. *conchyl. vol.* 2, *pag.* 494, *esp.* 35, *variet.* 7.

Gebande eichenhouts-tooten; par les Hollandois.

Die bandirte fichenholztute; par les Allemands.

Le minime fascié ou le minime à bandes; par les François.

D — *Testa cinerea, lineis fulvis circumdata,* Mus. Hwass. *variet D.*

Le minime gris, a robe d'un gris roussâtre, cerclée de filets bruns, dont plusieurs plus gros que les autres; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 493, *esp.* 35, *variet.* 3.

Le minime gris; par les François.

Description. Aucune coquille n'a autant d'analogie avec la précédente, que celle-ci; quoiqu'ordinairement plus petite, elle présente une forme à-peu-près semblable, et une grande conformité dans la proportion des parties dont elle est composée. Elle est épaisse, pesante, renflée vers le milieu, et arrondie vers le haut du tour extérieur, où elle est terminée par une spire convexe et élevée en un angle obtus, à sommet pointu, dont les spirales un peu moins bombées que celles du *cone tine* sont très-légèrement marquées de stries nombreuses, longitudinales, un peu arquées, mais très-serrées et difficiles à distinguer. La seule différence un peu remarquable qu'on puisse y appercevoir, consiste dans la forme de sa base, qui est plus effilée et un peu plus retrécie que dans le *cone tinc*, et même légèrement recourbée vers le dos; quand aux autres parties de sa coquille, elles sont si conformes dans ces deux espèces, qu'il seroit superflu d'en donner une description plus détaillée. Mais elle en diffère éminemment par la teinte et la disposition de ses couleurs, et sur-tout par les lignes nombreuses, très-rarement interrompues, dont elle est ornée à sa superficie; c'est à ce dernier caractère, auquel malgré les variétés qu'elle présente il sera toujours facile de l'en distinguer.

La

La coquille de la variété A sur deux pouces neuf lignes de longueur, a un pouce neuf lignes de diamètre; sa spire, de même que le restant de sa superficie, est colorée de marron tirant sur le brun, mais cette teinte est toujours plus vive et plus foncée sur les tours de sa spire, où elle forme une large zone, contiguë ou interrompue, les recouvrant en totalité, que sur le tour extérieur. La superficie de celui-ci, d'une teinte plus claire que celle de la spire, offre à sa sommité un liséré roux contigu à sa zone supérieure, et sur sa convexité rembrunie, un grand nombre de lignes circulaires plus ou moins distantes entr'elles, d'un brun foncé presque noirâtre, et qui tranche fortement sur la couleur du fond. Ces lignes, quelquefois onduleuses et rarement interrompues, disparoissent, ou sont à peine visibles sur l'extrémité inférieure de sa coquille, où ses sillons circulaires sont les plus apparents. L'intérieur de son ouverture est blanc ou blanchâtre, et sa lèvre moins échancrée à son extrémité supérieure qu'à sa base, est mince et tranchante à son bord, où elle est terminée par un liséré fauve ou brunâtre, et ponctué de brun.

La coquille de la variété B est longue de deux pouces trois lignes et large de seize lignes; elle ne diffère de la première que par la couleur de sa superficie d'un fauve canelle, et par ses lignes circulaires, ordinairement moins nombreuses, et interrompues sur sa moitié supérieure, comme sur presque toute sa convexité. Ces lignes d'une teinte moins foncée que celles de la précédente sont d'un brun clair, ou tirant sur le marron, ou d'un fauve rougeâtre. Elles sont ou interrompues par le fond canelle de la coquille ou réunies sur les mêmes rangs par des parties blanchâtres peu apparentes, qui en forment la continuation. Souvent elles sont entremêlées vers le milieu de la coquille d'autres lignes alternatives plus étroites également articulées, et on en voit aussi sur le nombre, et principalement vers son extrémité supérieure quelques autres, qui sont entières, légèrement onduleuses, et presque contiguës. Son ouverture et sa spire sont conformes à celles de la variété A.

La coquille de la variété C est ordinairement plus grande et plus pesante que celle des deux premières; elle est aussi un peu plus retrécie vers le bas, et terminée au haut par une spire plus obtuse; ses crues longitudinales sont plus nombreuses et plus profondes, et enfin les stries de sa base sont plus distantes et mieux prononcées que dans les précédentes. Sa longueur étant de deux pouces dix lignes, elle a vingt-une ligne de diamètre. Son fond d'un fauve mêlé de gris et de bleuâtre est garni de lignes circulaires, entrées d'un brun très-foncé presque noir, et de deux zones, dont l'une située vers la naissance de sa spire est fauve ou jaunâtre, et l'autre placée vers son milieu, ou un peu au-dessous, et ordinairement plus large que la première, est d'un blanc sale, tirant sur le cendré, ou nuée de fauve et de violâtre. Quelquefois cette zone intermédiaire est divisée en parties inégales, par une ligne circulaire semblable à celles du fond; quelquefois celle du haut, au lieu de sa teinte jaune, en présente une analogue à celle du bas, ou bien toutes les deux sont blanchâtres ou d'un blanc tirant sur le cendré. La couleur de sa spire est toujours d'un brun plus foncé que celui des deux premières variétés.

La quatrième variété de cette espèce que l'on nomme le *minime gris* ressemble par la forme, les proportions et la pesanteur de sa coquille, à celle de la troisième variété; mais sa superficie est cendrée, ou d'un gris roussâtre et entourée de lignes brunes et fauves d'une inégale largeur. Toutes les variétés de cette espèce sont également communes; on en trouve aux isles Moluques, aux isles Philippines, à Nicobar, à l'isle de France, à Madagascar, et presque sur toute la côte de Malabar.

71. Cone, linnée.

Conus quercinus; Hwass.

Conus, testa conica lutea, filis ferrugineis numerosissimis circumscripta, spira plano-obtusa striata, basi scabra; Mus. Hwass, *spec. 70.*

Rhombus arantio flavus, fascia lata dilute flava in medio obvolutus, supernè per gyros albis maculis cinctus, apice prominulo obtusiore tamen praeditus; Seba, *thes. tom. 3, pag. 151, tab. 54, fig. 9?*

Cochlea conoïdea mucronata laevis albida, apice aliquantum striata; Gualtieri *ind. pag. & tab. 20, fig. B, testam spoliatam, repraesentans.*

Knorr, *conchyl. tom. 3, tab. 11, fig. 2.*

Martini, *conchyl. tom. 2, tab. 69, fig. 657.*

La fileuse à clavicule aiguë, à robe d'un jaune paille, cerclée d'un grand nombre de

lignes fines, fauves ou orangées ; Favanne. *conchyl tom.* 2, *esp.* 31, *variet.* 1, 2, *pl.* 15, *fig. D*, 3.

La fileuse ; par les François.

Description. Martini considéra cette coquille comme une variété de la précédente, dont elle diffère cependant par sa forme plus conique, par sa spire plus aplatie, et sur-tout, par les stries circulaires, dont ses spirales sont garnies. Elle a depuis un jusqu'à deux et trois pouces de longueur, sur huit, seize ou vingt-quatre lignes de diamètre ; ce qui porte sa largeur à tous les âges, aux deux tiers précis de sa longueur. Sa spire forme un angle obtus peu élevé ; elle est communément aplatie sur toute sa circonférence, et saillante et mucronée au centre. Des treize spirales qu'on y compte, les sept extérieures sont plates, et striées circulairement ; et les sept intérieures, qui forment le sommet de la spire, sont au contraire, lisses et médiocrement renflées ; celles-ci sont brunâtres, et les autres de la couleur du fond. Toute la superficie du tour extérieur est chargée de stries circulaires, onduleuses et très-serrées, qui ne sont bien sensibles et plus écartées, que vers la partie inférieure de ce même tour ; les crues qu'on y apperçoit y sont fines, mais très-bien marquées ; et sa base, chargée en-dehors d'un bourrelet oblique, est terminée au bas par une échancrure moins profonde que celles des deux espèces qui la précèdent.

Son ouverture a sept fois plus de longueur que de largeur à son extrémité inférieure ; elle est tronquée obliquement dans le haut ; et sa lèvre, mince sur le bord, est accompagnée intérieurement d'un liseré jaunâtre, sur un fond blanc très-émaillé.

La couleur de cette coquille, consiste à l'extérieur, en une teinte jaune peu foncée, sur laquelle on distingue un très-grand nombre de lignes fines comme un cheveu, et très-serrées, de couleur d'ochre, ou d'un jaune tirant sur l'orangé. Quelquefois une zone blanchâtre est située vers le milieu de la coquille ; souvent une seconde plus étroite, occupe son bord supérieur, et ne présente, de même que la première, aucune trace des lignes qui se font remarquer ailleurs ; ces lignes, tantôt onduleuses, tantôt interrompues, sont ordinairement plus serrées sur la moitié supérieure de la coquille, qu'elles ne sont vers le bas ; elles sont très apparentes pendant sa jeunesse, mais elles disparoissent et deviennent à peine sensibles, lorsque la coquille est parvenue à un certain volume, et que la couleur jaune de sa superficie a commencé à s'affoiblir. Le *cone linnée*, que j'ai ainsi nommé à cause de ses lignes circulaires, n'est point rare, quoique venant des Indes orientales. On le trouve aussi, suivant M. de Favanne, à l'Isle-de-France, à Madagascar, et même au Cap-de-Bonne-Espérance, où je dois cependant convenir, que malgré mes recherches, je n'ai jamais pu le découvrir.

72. Cone protée.

Conus proteus ; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis guttisque paucis distantibus fuscis regulariter fasciata, spira obtuso-canaliculata mucronata ; Mus. Hwass. *spec.* 71. *variet. A.*

A — *Leo adscendens* ; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. M.*

Cornet, nommé les spectres ; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig. C.*

Cochlea conoïdea candidissima, notulis rufis interdum nigris aspersa ; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. E.*

Seba, *thes. tom.* 3. *tab.* 44. *fig.* 24. 25.

Conus litteratus vel guinaïcus spurius ; Knorr. *conchyl. tom.* 5, *tab.* 22, *fig.* 3.

Conus clavicula pyramidali albus, maculis et punctis, vel nigris, vel rufis fasciatus, seu guinaïca altera gledi'schii ; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 267, *tab.* 56, *fig.* 627.

Le spectre oriental à deux bandes, à clavicule médiocrement élevée, à robe blanche marbrée dans deux zones de grandes taches marron brun, et à plusieurs cordons de petites taches de la même couleur ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag* 460, *esp.* 47, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. C*, 1.

Klimmende leeuw toot, of schilpadtoot ; par les Hollandois.

Die unachte gespenstertute ; par les Allemands.

Le spectre oriental ; par les François.

B — *Testa alba, maculis rubicundis confusis inaequaliter distributis* ; Mus. Hwass. *variet B.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 46, *fig.* 24, 25.

Regenvuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 2, *fig.* 13, 18.

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 5, *et ejusd. tom.* 5, *tab.* 9, *fig.* 6.

Les scandens à marbre, *testa conica, maculis rubicundis in fundo albo maculata, spira elevata muricata seu acuminata, anfractibus canaliculatis striatis marginatis*; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 42, *tab.* 140, *fig.* 1300.

Der kleine klimmende lowre auf dem rothen meere; par les Allemands.

Le spectre occidental; par les François.

Description. *Le cone protée*, dont le nom indiqueroit le grand nombre de variétés, si M. Hwass l'eût réuni avec l'espèce suivante, comme toutes les analogies l'exigeoient, est une coquille conique, d'une forme assez analogue à celle du *cone mosaïque*, mais d'une épaisseur moins considérable. Sa longueur étant de deux pouces, elle a quatorze lignes de diamètre ou environ.

Sa spire, élevée en un angle obtus, est aplatie à sa circonférence, et mucronée au centre: on y compte onze ou douze spirales, dont la superficie lisse et luisante est concave vers le sommet, et bordée extérieurement d'un léger talus. La convexité de son tour extérieur, qui est ordinairement lisse, offre quelquefois des crues longitudinales assez prononcées, plus ou moins nombreuses, mais les stries circulaires qu'on y aperçoit y sont toujours extrêmement fines, si ce n'est vers son extrémité inférieure, où elles sont plus apparentes et souvent très-marquées.

Son ouverture longue de vingt-deux lignes, est large de deux lignes deux tiers à son extrémité supérieure, et de trois lignes un tiers vers sa base; celle-ci est simple, et sa lèvre aussi mince sur le bord que celle de l'espèce précédente, offre intérieurement une suite de taches peu apparentes, qui correspondent à celles de l'extérieur, et une échancrure profonde à son extrémité supérieure.

Le fond de cette coquille est d'un beau blanc, quelquefois nué de bleuâtre dans la direction des crues, et orné de deux ou trois rangs circulaires de grandes taches irrégulières, dont la longueur surpasse ordinairement la largeur. Outre ces trois rangs de grandes taches, on y compte aussi huit ou dix ou douze series de taches plus petites que les premières, rondes ou ovales, et écartées, qui garnissent les intervalles des grandes taches, et y sont rangées sur un ou deux ou trois rangs. Toutes ces taches, grandes et petites, sont d'un marron très-brun, ou même d'un brun noirâtre, et sont souvent nuées de bleuâtre sur leurs bords, ou réunies entr'elles par des traits de cette couleur; sa spire est panachée de taches semblables sur un fond blanc.

La coquille de la variété B est longue de vingt-deux lignes, et large de treize; elle ne diffère de celle de la variété A que par le seul caractère des couleurs. Son fond d'un blanc moins pur que celui de la précédente, est orné de trois rangs circulaires de taches irrégulières, longitudinales ou arquées, diversement festonnées sur leurs bords, et de plusieurs cordons de taches plus petites, dont les uns sont composés de points transverses oblongs, et les autres de taches rondes ou ovales; ces taches sont quelquefois groupées de manière à ressembler à des caractères d'écriture; elles sont ordinairement d'un beau rouge brun, ou d'une teinte marron mêlée de rougeâtre. Sa spire en offre de semblables, mais on y remarque aussi quelques taches fauves, parsemées sur un fond blanc.

La variété A du *cone protée*, appartient à l'Océan asiatique; mais sa variété B est américaine, on la trouve à Saint-Domingue et à la Guadeloupe; M. Leblond, Medecin, Naturaliste du Roi, m'en donna un individu qu'il avoit ramassé lui-même sur les côtes du Perou; j'apprends de M. Hwass qu'on la rencontre aussi dans la mer rouge.

73. Cone léonin.

Conus leoninus; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis fuscis numerosis contiguis figurisque longitudinalibus distincte fasciata, spira plano-canaliculata mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 72, *variet. A.*

A — cochlea conoïdea, aliquantulum mucronata lævis candida, maculis rubiginosis densè notata punctata et fasciata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 21 *fig. D.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 44, *fig.* 7 ?

Le lion grimpant, ou le sceptre ponctué à figures; par les François.

B — testa alba, punctis fuscis seriatis absque figuris; Mus. Hwass, *variet. B.*

Le cornet ponctué, à clavicule élevée et à robe d'un beau blanc ornée d'un très-grand nombre de lignes circulaires, composées alternativement de gros et de petits points orangé foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *esp.* 43, *pl.* 14, *fig. I*, 1.

Le spectre ponctué sans figures; par les François.

C — testa alba, maculis punctisque rubris seriatis; Mus. Hwass, *variet. C.*

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 11, *fig.* 4.

Le spectre orangé tacheté, à robe marbrée dans deux zones, d'un beau jaune orangé, avec une bande blanche du fond, tachetée à peu près carrément d'orangé vif; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 461, *esp.* 47, *variet.* 14, 15.

D — testa alba, maculis punctisque castaneis seriatis; Mus. Hwass, *variet. D.*

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 3.

Conus basi acute pyramidata fuscus, ex albo fasciatus et maculatus, funiculis transversis cinctus, seu ammiralis indiarum occidentalium; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 286, *tab.* 57, *fig.* 640.

Leo scandens seu scansorius, testa conica solida crassa, maculis leonis seu leonibus assimilatis rubescentibus nubeculata variegata, spira fere truncata planiuscula, anfractibus subcanaliculatis marginatis, fauce candidissima; ejusd. conchyl. tom. 10, *pag.* 40, *tab.* 140, *fig.* 1299.

Le spectre brun; par les François.

E — testa castanea, maculis raris albis; Mus. Hwass, *variet. E.*

Le spectre caché, dont la robe sans taches ni marbrures, est entièrement marron foncé nué de brunâtre et de violâtre, par zones indécises qui sont aussi mêlées de fauve; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 461, *esp.* 47 *variet.* 16.

Le spectre caché; par les François.

Description. Cette coquille est manifestement la même que la précédente, et je conviens franchement que je ne puis y découvrir d'autre différence essentielle que celle de ses couleurs. Sa spire est seulement un peu plus aplatie sur sa circonférence que dans le *cone protée*, mais ce caractère mérite si peu de confiance, que quand même il seroit constant sur toutes les variétés de cette coquille, ce que je suis bien éloigné d'accorder, il me paroîtroit encore insuffisant pour la séparer de l'espèce du *cone protée*. Elle lui ressemble d'ailleurs dans sa forme, dans celle des spirales dont elle est composée, comme aussi par la figure et les proportions de son ouverture, par les stries dont sa base est garnie, et enfin elle n'en diffère que par ses couleurs qui sont très-inconstantes et sujettes à un grand nombre de variations.

La coquille de la variété A, sur deux pouces de longueur porte environ quatorze lignes de diamètre; elle offre sur un fond blanc un très-grand nombre de lignes circulaires, serrées, composées de points carrés grands et petits, ou de mouchetures longitudinales en peu d'endroits, qui ressemblent à des caractères d'écriture, et deux grandes zones de taches irrégulières plus ou moins serrées, diversement figurées, dont la longueur surpasse toujours la largeur. L'une de ces deux zones occupe la moitié supérieure de la coquille, l'autre beaucoup moins large est située sur sa moitié inférieure. Elles offrent, indépendamment de leurs taches des lignes circulaires de points, en tout semblables à celles qui sont placées dans leurs intervalles. La couleur de ces taches comme celle des points est d'un brun rougeâtre très-foncé, et souvent noirâtre vers le bas de la coquille. Sa spire est mouchetée de taches semblabes à celles des zones, quand à leur couleur, mais leur fond blanc sur les tours extérieurs, est roussâtre ou d'un blanc fauve sur ceux qui composent la saillie du sommet. L'intérieur de son ouverture offre un blanc d'émail quelquefois nuancé de rose, et un rang de taches brunes ou violâtres sur le bord de sa lèvre.

La coquille de la variété B est plus longue et plus large d'une ligne que celle de la précédente; les lignes circulaires ponctuées donc elle est ornée sont plus nombreuses, elles sont inégales entr'elles, et sont composées alternativement de points gros ou petits, de manière qu'une ligne composée de petits points est immédiatement suivie par une autre dont les points sont plus grands. Ces lignes sont d'ailleurs plus ou moins rapprochées entr'elles, mais leurs taches, d'une teinte uniforme sur toute la coquille, sont d'un rouge tirant sur le brun, ou d'un brun clair, ou enfin d'un rouge orangé. Les taches de sa spire sont ordinairement un peu plus fortes que celles du corps,

et même souvent mêlées de fauve : on remarque qu'elles ne remplissent pas toute la largeur de ses spirales, comme celles de la variété A, et qu'elles sont seulement alignées sur la saillie de leur bord extérieur. Son ouverture est blanche, et le bord interne de sa lèvre laisse appercevoir à cause de sa transparence des traces légères des points dont elle est marquée au-dehors.

La variété C que l'on nomme le *spectre rouge* vient un peu plus grosse et même plus renflée à son extrémité supérieure que les deux précédentes. Sa coquille, longue de deux pouces six lignes, porte dix-huit lignes de diamètre. Elle est ornée, sur un fond blanc de plusieurs rangs circulaires de points transverses plus larges que longs, et de deux zones irrégulières de grandes taches simples ou entrelacées, d'un rouge vif mêlé d'orangé. On distingue, entre ces deux zones, une fascie blanche du fond, sur laquelle on compte quatre rangs de points d'une couleur analogue à celle des autres series circulaires, mais dont l'ordre est plus régulier, la distance un peu plus grande, et dont la figure, quoique plus large que longue, approche davantage de la figure quarrée. Sa spire est blanche, et tachée, comme le reste de sa superficie, de rouge vif nué d'orangé.

C'est la couleur marron qui domine sur la variété D. Sa coquille ne diffère pas par sa longueur et sa largeur de celle de la variété précédente; elle est blanche, garnie de plusieurs rangs circulaires de points bruns, peu écartés, et de deux larges zones de grandes taches de marron plus ou moins foncé, et mêlées de fauve, dont l'une occupe sa moitié supérieure, et l'autre toute sa base. Les points des series circulaires sont plus larges que longs, presque quadrangulaires, et seulement visibles sur les parties blanches de la coquille; mais les taches marron laissent appercevoir, dans leur intérieur, les suites de leurs series circulaires comme autant de portions de lignes d'un brun plus foncé, et non interrompues de blanc. Sa spire est blanche, et tachée de brun tirant sur le marron.

La variété E ne me paroît pas essentiellement distincte de celle qui la précède, et me semble n'en différer que par l'âge, d'où peut dépendre aussi sa petitesse, et la différence qu'elle présente dans ses couleurs. Sa coquille, sur une longueur de seize lignes, n'a que dix lignes de diamètre. Son fond, marron d'un bout à l'autre, ne laisse appercevoir que quelques taches blanches irrégulières et découpées sur un de leurs bords, lesquelles sont disposées en une zone transverse, placée vers le milieu de la coquille, un rang de points blancs très-écartés à son extrémité supérieure, et quelqu'autres points semblables, mais épars et peu réguliers, sur sa base. On distingue quelques lignes transverses non interrompues, d'une couleur brune, qui tranchent peu sur son fond marron, et des taches blanches peu régulières sur le reste de sa spire.

Le *cone léonin* se trouve dans les mers d'Amérique, depuis les côtes du Mexique jusqu'à celles du Brésil; il me paroît très-douteux qu'on en rencontre aussi dans l'océan asiatique, comme quelques auteurs l'ont avancé.

74. Cone picoté.

Conus augur; Hwass.

Conus, testa conica flavescente, furvo nigricante interrupte fasciata, punctis rufis numerosissimis seriatim adspersa, spira obtusa (striata); Mus. Hwass. *spec.* 73.

Rhombus cylindro-pyramidalis, striis capillaceis punctatisque circumscriptus, clavicula integra; Lister. *synops. tab.* 755, *fig.* 7?

Voluta maculosa; Rumph. *thes. tab.* 32. *fig. Q.* — Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 5, *fig.* 10.

Cornet nommé la picotée, dont la robe de couleur de noisette, est toute semée de petits points rouges imperceptibles, avec deux zones espacées au milieu et vers le bas, etc. d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 389, *pl.* 2, *fig.* 3.

Encyclop. 1re edit. vol. 6, *pl.* 69. *fig.* 11.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *tertia in angulo dextro superiore.*

Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab. B*, 3, *fig.* 6.

Conus teres, basi acuminata maculosa, puncturis rufis lineata, maculisque rufescentibus quasi fasciata; Martini. *conchyl. tom.* 2 *pag.* 288, *tab.* 58, *fig.* 641.

Le picoté à clavicule blanche, tachetée de brun, à robe d'un blanc jaunâtre pointillée par lignes circulaires, et à deux zones, l'une entière marron vers le bas de la coquille, l'autre interrompue, et formée de taches de la même couleur sur le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 51, *variet.* 2, *pl.* 17. *fig. E*, 2.

Het geplekte katje , achaate toot ; par les Hollandois.

Die roth braungeflammte chagrintute ; par les Allemands.

Tabby-Stamper; par les Anglois.

La picotée , ou le cone picoté ; par les François.

Description. Le *cone picoté* a été ainsi nommé à cause des séries circulaires de très-petits points dont sa coquille est ornée , sur un fond roux clair. Elle est conique , d'une épaisseur moyenne , longue de deux pouces trois lignes , et large de seize lignes ; mais il est rare d'en trouver de cette grandeur. Sa spire, composée de douze ou treize spirales , est obtuse , peu élevée , et rarement conservée à la proximité du sommet. Ses tours sont étroits , très-légèrement concaves , et garnis de trois ou quatre stries circulaires , ordinairement peu prononcées , qui disparoissent sur les tours intérieurs. La superficie de cette coquille paroît lisse , malgré quelques stries circulaires , et d'autres longitudinales , qu'on y distingue par le moyen d'une loupe , et qui échappent à l'œil nud ; mais on y remarque une dépression sensible vers son milieu , des crues profondes interrompant ses fascies par des traits blancs longitudinaux ; et enfin , des stries saillantes alternativement plus prononcées sur sa base.

Son ouverture , aussi étroite vers son milieu qu'à son extrémité supérieure , est presque neuf fois aussi longue qu'elle est large à sa base , où se trouve son plus grand baillement ; elle est blanche à l'intérieur , mais le bord de sa lèvre, ordinairement peu épais , y est accompagné d'un liseré ponctué et taché de brun, vis-à-vis ses fascies. L'échancrure qui la termine au haut , a très-peu de profondeur.

Le fond de cette coquille offre une teinte rousse ou jaunâtre légère , parsemée d'un bout à l'autre de rangs nombreux de très-petits points rougeâtres, et deux fascies d'un brun noirâtre et quelquefois marron , dont l'une est située un peu au-dessus de son milieu , et l'autre au haut de son tiers inférieur. Ses rangs circulaires ponctués , sont aussi quelquefois entremêlés d'autres rangs si petits , qu'on ne peut distinguer les points dont ils sont composés , sans le secours d'une loupe. La fascie supérieure est presque toujours accompagnée de flammes longitudinales plus ou moins distantes , et d'un brun un peu plus clair , qui s'étendent depuis son bord supérieur, avec qui elles se confondent, jusqu'à la naissance de sa spire. La fascie inférieure est sujette à varier dans sa largeur ; tantôt elle est plus étroite que la première , tantôt elle est aussi large , et d'autrefois elle la surpasse de la moitié.

Sa spire offre, sur un fond un peu plus blanchâtre que celui du corps de la coquille , un rang de mouchetures fauves ou brunes qui se prolonge sur le bord supérieur des spirales par de petits traits , irréguliers , parallèles à leurs sutures , et quelques veines de la même couleur qui les coupent sur leur largeur. Cette coquille peu commune vit dans l'Océan asiatique, et principalement sur les côtes de l'Isle de Ceylan , dont plusieurs nous ont été dernièrement apportées par M. Vansleben.

75. Cone piquure.

Conus pertusus ; Hwass.

Conus, testa conica rosea , incarnato fasciata albido caerulescente nebulata , striis transversis pertusis undique circinata , spira convexa.

Conus, testa conica rosacea incarnato fasciata , nubibus albide caerulescentibus et sulculis contiguis circinatis à basi usque ad apicem spirae convexae pertusis ; Mus. Hwass. *spec. 74.*

Die rothe dute mit weissen zerschlizten bandern ; Kammerer *die conchyl. cabinette. pag.* 80, *tab.* 5, *fig.* 4.

Le cone à trous ; par les François.

Description. Cette coquille très-rare , nous paroît différer d'un autre du même genre, décrite par M. de Favanne dans sa conchyliologie tom. 2, pag. 621 , sous le nom de *cornet à trous* , dont toute la superficie est comme à celle-ci, garnie de suites circulaires de points enfoncés , mais qui s'en éloigne à d'autres égards. Peut-être la coquille de cet auteur est-elle une variété de la nôtre , dont la figure ne seroit pas trop exacte , et dont les couleurs seroient toutes différentes ; comme nous n'avons pas eu occasion de la voir , nous laisserons subsister ce doute jusqu'au moment où une occasion favorable nous aura permis de l'éclaircir.

La coquille du *cone piquure* est effilée , peu épaisse , et sur-tout très-retrécie vers le bas ; elle porte , sur un pouce dix lignes de longueur , onze lignes de diamètre. Sa spire , composée de onze tours, est convexe, quoiqu'élevée et distinguée par des sutures onduleuses très-prononcées. Chacune des spirales offre , vers son

milieu, trois stries circulaires composées de très-petits points enfoncés, et semblables à des piqûres d'épingle. Toute la superficie du tour extérieur est garnie de stries semblables, mais celles-ci sont très-écartées, et peu apparentes sur la moitié supérieure de la coquille; elles sont au contraire beaucoup plus serrées, et leurs piqûres sont plus distinctes sur sa moitié inférieure, où l'on apperçoit aussi quelques cordelettes saillantes, fisses et distantes, situées dans leurs intervalles.

Son ouverture est longue de dix-neuf lignes et large de deux lignes et demie vers le bas; elle est blanche intérieurement, et bordée de rose tout le long de sa lèvre et à sa base. Celle-ci est très-légèrement courbée vers le dos, et l'échancrure supérieure de son ouverture est peu profonde.

Les couleurs de cette coquille consistent sur un fond rose, en une ou deux fascies incarnates sur lesquelles on distingue quelques lignes circulaires d'un rouge orangé, en des taches du même rouge, interrompues par des nébulosités, d'un blanc mêlé de rose et de bleuâtre, et enfin en de très-petits points blanchâtres qui sont parsemés sans trop de régularité sur toute sa superficie. Les couleurs de sa spire ne sont pas différentes; on remarque seulement que les taches orangées dont elle est ornée sur un fond rose, y ont un peu plus de vivacité que sur le corps de la coquille, et que les points blanchâtres qu'on y apperçoit sont plus nombreux que sur la superficie du tour extérieur, et qu'ils n'y occupent de même que les parties rose du fond.

Cette coquille précieuse fait partie de la collection de M. Hwass; elle est très-grande pour son espèce: on la trouve dans les mers des grandes Indes.

76. Cone. foudroyant.

Conus fulgurans; Hwass.

Conus, testa conica albida, maculis longitudinalibus fulgurantibus, guttisque ferrugineis transversis, spira concavo-acuta, basi scabra; Mus. Hwass. *spec.* 75.

Conus, teres basi acuminata albidus, flammis longitudinalibus fuscis insignitus, seu conus flammeus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 291, *tab.* 58, *fig.* 644.

Le cornet foudroyant, à robe blanche flambée de lignes ondulueuses et en zigzags marron, interrompus sur le milieu du premier orbe par une zone blanche du fond; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 468, *esp.* 66, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 17, *fig. D?*

Die gefurchte braunflammige dute; Kammerer, *die conchyl. cabinette*; *pag*, 79, *tab.* 6, *fig.* 2.

Ros'ruyn gevlammde achaate tootje; par les Hollandois.

Die Rothbraune geflammte achattute; par Allemands.

Le cone foudroyant; par les François.

Description. On a donné à cette coquille le nom de *cone foudroyant* à cause des flammes longitudinales jaunâtres, ou de couleur marron et presque toujours en zigzag, dont elle est ornée sur un fond blanc. Cette coquille d'une forme moins alongée que la précédente, ne passe guères vingt-une lignes de longueur sur un pouce de diamètre; elle est légèrement marquée vers le haut de stries circulaires peu apparentes, et à sa base de canelures convexes, serrées et bien distinctes, qui la rendent raboteuse au tact. Sa spire à laquelle on compte onze tours bien distincts est élevée en un angle aigu, et ses spirales ordinairement lisses à leur superficie sont un peu concaves et un peu saillantes les unes au-dessus des autres. Le sommet aigu qui la termine est fauve et sans taches dans les deux ou trois dernières spirales dont il est formé.

Son ouverture bien échancrée à son extrémité supérieure a sur dix-huit lignes de longueur, neuf fois moins de largeur vers le haut, et environ sept fois moins à sa base; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre, mince et tranchante sur son bord, y est marquée d'une ligne fauve tachetée de brun.

Cette coquille porte à l'extérieur plusieurs rangs circulaires et serrés de taches rondes, ovales ou longitudinales, brunes ou marron foncé, lesquelles sont traversées sur sa longueur, par des flammes de la même teinte, entrelassées, ou figurées en zigzag. Ces flammes occupent souvent toute la longueur de la coquille; mais il arrive aussi qu'elles cessent à quelque distance de sa base, où on apperçoit alors plus distinctement qu'ailleurs, les rangs circulaires de taches dont elle est ornée. Sa spire, marbrée de marron sur un fond blanc, ou de brun mêlé de fauve, offre sur le bord extérieur des spirales, un rang de taches semblables aux marbrures, mais beaucoup plus petites, qui, commençant à sa lèvre, se prolonge quelquefois jusques sur le troisième tour.

Le *cone foudroyant* est aussi rare que le *cone piquure*; on le trouve, suivant M. Hwass, sur les côtes de l'Afrique.

77. Cone de Rumphius.

Conus acuminatus; Hwass.

Conus, testa conica alba fusco reticulata, fascia cingulata, spira canaliculata acuta; Mus. Hwass, *spec.* 76, *variet. A.*

A — *Proarchitalassus*; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. F.* — Petiver. *aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 19.

Cornet nommé le vice-amiral de Rumphius, dont la couleur blanche est compartie en languettes irrégulières d'un rouge brun, avec une fascie dans le bas, chargée d'un cordon de points de la même couleur, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 385, *pl.* 1. *fig. L.*

L'amiral de Rumphius, à clavicule élevée, concave sur les pas des orbes, et à grand nombre de traits en zigzags marron brun, imitant le travail du drap d'or, avec un ou deux cordons ponctués, le tout sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 17, *fig. N*, 1.

Ammiralis vicarius, seu thalassiarchus secundus à mari rubro, etc. Chemnitz. *in Martini, conchyl. tom.* 10, *pag.* 38, *tab.* 140, *fig.* 1297.

Vice-admiraal; par les Hollandois.

Ein vice-admiral ans dem rothen meere; par les Allemands.

Vice-admiral stamper; par les Anglois.

L'amiral de Rumphius; par les François.

B — *Testa fasciata, absque cingulo*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le vice-amiral, estimé le plus beau des vice-amiraux, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2. *apend. pag.* 385, *pl.* 1, *fig. K.*

Knorr. *conchyl. tom.* 5. *tab.* 24, *fig.* 4.

Conus, clavicula pyramidali albus, ex fusco elegantissime reticulatus et fasciatus; *seu proarchitalassus Indiarum orientalium*; Martini. *conchyl. tom.* 2; *pag.* 284, *tab.* 57, *fig.* 638, 639.

Le vice-amiral de Rumphius, à robe blanche chargée de traits en zigzags plus ou moins gros, d'un brun noirâtre, mais sans le cordon de points qu'on observe aux précédens; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25. *variet.* 3. *pl.* 17, *fig. N*, 2.

Die vice-admiral; par les Allemands.

Le vice-amiral de Rumphius; par les François.

C — *Testa subtilissime reticulata, fusco bifasciata, absque cingulo*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Le vice-amiral de Rumphius, dont les mailles d'un fauve foncé, offrent un réseau très-délicat, mais aussi sans cordon; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25. *variet.* 4.

Le vice-amiral de Rumphius à réseaux fins; par les François.

Description. Rumphius ayant été le premier qui ait donné une figure de cette coquille, sous le nom de *vice-amiral*, les conchyliologistes François avoient cru devoir lui conserver ce nom, quoiqu'ils n'ignorassent pas d'ailleurs, que cette coquille étoit bien différente de celle, qui, dans l'espèce du *cone amiral*, est nommée de la même manière. Mais une pareille condescendance est trop condamnable, et trop opposée aux principes d'une saine nomenclature, pour que nous ayons cru devoir l'adopter. En lui donnant le nom de *cone de Rumphius*, nous conservons une partie de son origine, celle qui est relative au premier auteur qui l'a faite connoître; et nous évitons le substantif *amiral*, qui pourroit la faire confondre avec la coquille à qui ce nom appartient exclusivement.

Le *cone de Rumphius* est une coquille de grandeur médiocre, à spire élevée en angle aigu, et d'une forme assez analogue à celle du *cone amiral*, mais sa spire est plus profondément canaliculée, et la superficie de ses spirales n'est point marquée de stries circulaires, comme dans cette espèce; elle est d'ailleurs un peu moins effilée, et son extrémité supérieure présente dans cette partie un peu plus de bombement.

La coquille de la variété A, est longue de dix-huit lignes et large de neuf; ses spirales, au

au nombre de neuf ou de dix, forment une légère saillie les unes au-dessus des autres, qui ressemble à un cordon élevé et légèrement arrondi. La superficie de son tour extérieur est assez lisse, et des stries circulaires ne s'y montrent que vers le bas. Son ouverture, longue de quatorze lignes, baille d'une ligne deux tiers à son extrémité supérieure, où elle est bien échancrée, et d'environ deux lignes un tiers à sa base. Elle est blanche intérieurement, et le bord tranchant de sa lèvre y est ponctué de brun sur toute sa longueur.

Les couleurs qui distinguent cette coquille, consistent en des veines très-fines, formant un réseau à mailles, grandes et triangulaires, ou petites et quarées, d'un brun fauve ou marron foncé, ou même d'un brun violâtre sur un fond blanc. Sur ce réseau, on apperçoit quelques taches longitudinales plus foncées, et composées de mailles beaucoup plus petites que celles du réseau du fond, lesquelles sont rondes ou ovales, et nuancées de bleuâtre ou de violet clair. Ces taches, ordinairement disposées en deux zones, dont l'une un peu au dessus du milieu de la coquille, et l'autre plus étroite sur son tiers inférieur, sont séparées entr'elles par une bande treillissée du fond, qui est elle-même divisée par un ou deux cordons de points ou de portions de lignes brunes, ou enfin, par des traits ronds alignés, d'un brun toujours plus foncé que celui des veines. Ce cordon est quelquefois peu prononcé; mais, soit qu'il s'en trouve un seul ou deux, c'est toujours de son existence que dépend la différence qu'il y a entre cette première variété et la suivante. Sa spire est marbrée de blanc et de brun noirâtre, de telle manière, que les taches blanches sont rondes ou ovales, et sont partout environnées de brun.

La variété B ressemble dans toutes ses parties à la précédente; elle n'en diffère, comme je l'ai déjà dit, que parce qu'elle est privée des cordons ponctués qui distinguent celle-là.

La coquille de la variété C, a, sur une longueur de quinze lignes, environ huit lignes de diamètre. Les mailles du réseau dont elle est environnée sur un fond blanc, sont beaucoup plus petites que sur les deux premières, et les vénules d'une extrême finesse, qui le composent, sont d'un fauve tirant sur le brun, et flambées longitudinalement de fauve, de brun clair et de violâtre. Ses deux zones circulaires, formées de traits d'un brun foncé, outre qu'elles ne sont presque pas interrompues, ont des mailles irrégulières très-fines, et l'intervalle qui les sépare, ressemble à celui de la variété B, en ce qu'il est également privé de cordon. Sa spire ne diffère, ni par sa forme, ni par ses couleurs, de celle de la première.

Ces trois variétés du *cone de Rumphius*, sont peu communes, on les trouve dans les mers des grandes Indes, et principalement à Amboine et aux isles Moluques.

78. Cone amadis.

Conus amadis; Hwass.

Conus, testa conica aurantio fusca, maculis niveis trigono-cordatis multiplicibus reticulata, spira canaliculata acuminata, basi punctatim sulcata; Mus. Hwass, *spec.* 77. *variet. A.*

A —— *Cornet dit l'amadis*; d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 337, *pl.* 1, *fig.* 5.

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 5, *fig.* 3.

Conus teres basi acuminata, ex arantio et albo, ammiralium in modum elegantissime pennatus, fasciatus et punctatus, seu conus amadis; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 290, *tab.* 58, *fig.* 642, 643.

L'Amadis, nommé par quelques-uns l'amiral Amadis, à clavicule élevée tachetée de fauve, dont les pas des orbes sont concaves et en vive arrête à robe blanche fasciée de fauve avec des cordons de points et de marbrures en zigzac fauve brun, comme à l'amiral de Rumphius; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 26, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. M.*

Conus amadis, testa conico-oblonga laevi, lineis castaneo-fuscis ramosis reticulatis flexuosis in fundo albo marmorata, zonis duabus paulo obscurioribus redimita,—basi marginata et sulcata et in sulcis punctis pertusis excavatis notata, labro acuto; Chemnitz, *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 71, *tab.* 142, *fig.* 1322, 1323. ——

Amadis toot; par les Hollandois.

Die amadis tute; par les Allemands.

L'amadis; par les François.

B —— *Serie triplici cingulorum punctis albis distinctorum*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Amadis thalassiarchus, testa conico-oblonga, characteribus ex fusco flavescentibus in fundo candidissimo reticulatim picta, fasciis tribus aurantiatis seu lucide croceis circumcincta,

intermedia fascia latiore, quam dividit cingulum albis et fuscescentibus maculis alternis articulatum, &c. Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 34, *tab.* 139, *fig.* 1293.

Der admirals unter der admiral tuten ; par les Allemands.

L'amiral Amadis ; par les François.

Description. Le *cone amadis* est une coquille peu épaisse, d'une forme approchante de celle de la précédente, mais d'un volume plus considérable : elle a sur une longueur de trois pouces deux lignes, environ un pouce sept lignes de largeur. Sa superficie est lisse et luisante, rarement marquée de quelques crues longitudinales, excepté sur sa partie inférieure, où on compte de quinze à vingt stries circulaires assez profondes, dont les douze ou treize premières, ordinairement plus écartées entre elles que celles du bas, sont chargées de points concaves ou de piqûres plus ou moins apparentes, qui disparoissent entièrement sur les stries les plus inférieures. Sa spire est élevée, et composée de douze ou treize spirales larges, concaves, à stries fines, circulaires, légèrement ondulenses, presque treillissées, et bordées extérieurement d'un talus saillant, dont les sutures sont fines, peu profondes et sur-tout très-régulières. Les huit spirales du centre, au lieu d'être concaves, sont arrondies, quelquefois légèrement granuleuses, et toujours élevées en un sommet pointu, formé en angle aigu.

Son ouverture a neuf fois plus de longueur que de largeur à son extrémité supérieure ; elle est très-profondément échancrée au haut, d'où elle s'élargit insensiblement jusqu'au bas d'environ une vingt-septième partie de sa longueur. Le dedans de l'ouverture est blanc, et sa lèvre très-mince sur le bord y est tachetée des mêmes couleurs que son extérieur. Toute la superficie de la variété A de cette coquille est marbrée sur un fond blanc de traits en zigzag d'un fauve plus ou moins brun ou tirant sur le marron, ou d'un brun orangé, qui laissent paroître dans leurs interstices des parties blanches du fond, en forme d'écailles triangulaires ou cordées. On y apperçoit aussi des taches brunes ou fauves qui sont parsemées entre les mailles de ce reseau, et souvent réunies en deux espèces de zones où elles sont cependant interrompues par des parties blanches du fond. Sa spire offre de grandes taches blanches sur un fond brun ou marron, ou des taches brunes plus ou moins foncées sur un fond blanc, ce qui dépend de celle des deux couleurs qui y est dominante.

La coquille de la variété B ne diffère de la première que par les conditions suivantes ; 1°. les couleurs dont elle est ornée sur un fond blanc sont moins foncées et plus mêlées d'une teinte orangée ; 2°. elle porte au-dessus de son milieu une zone moins interrompue par des parties blanches du fond que celles de la précédente, mais divisée circulairement par deux ou trois cordons de petits points, inégaux entr'eux, de figure ronde ou ovale, qui constituent cette variété ; 3°. sa spire à moins de blanc que la première, et cette couleur y est disposée en taches ovales d'une grandeur inégale sur un fond fauve orangé. Cette coquille faisant partie du cabinet de M. Hwass est longue de deux pouces huit lignes, sur un pouce et demi de diamètre.

Ces deux variétés du *cone amadis* appar. tiennent aux mers des grandes Indes ; on les trouve aux isles de Java et de Borneo, mais elles sont peu communes.

79. Cone janus.

Conus janus; Hwass.

Conus, testa conica alba, fulvo et castaneo undata, spira subcanaliculata acuta, basi sulcata ; Mus. Hwass. *spec.* 78, *variet. A.*

A — Rhombus ex rufo fasciatus et undatus, clavicula tenui et acuta ; Lister. *synops. tab.* 785, *fig.* 33.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, mucronata, lævis, in apice non nihil striata, candida, fasciis tribus latis fuvis obscure fasciata, lineis fuscis undatim maculata ; Gualtieri, *iad. pag. et tab.* 25, *fig. S.*

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 10, *fig.* 33.

Martini, *conchyl tom.* 2, *tab. 58*, *fig.* 647.

Le janus ou le faux amadis, à robe d'un beau blanc, marbrée par flammes longitudinales étroites et en zigzags de fauve et de marron brun, disposées comme en trois zones, &c. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 23, *variet.* 1, *pl.* 27, *fig. O.*

Der janus ; par les Allemands.

Le janus ; par les François.

B — Testa flava fusco et albo fasciata.

Conus janus; *testa fusco et albo fasciata, cingulis albo punctatis*; Mus. Hwass, *variet. B.*

Spuria cochlea denticulata, ex arantio flavo nubilata, tribus minus distinctis fasciis super fundo, instar porcellani vasis, albido et laevi cincta, inferius filamentosis quasi funiculis circulata; Seba *thes. vol.* 3, *pag.* 136, *tab* 47, *fig.* 24.

Le janus à bandes, et dont les crues bien prononcées forment des espèces de côtes longitudinales et serrées, sa robe blanche est fasciée dans trois zones de fauve brun avec des flammes longitudinales et ondées marron brun; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 23, *varict.* 2.

Le janus à bandes; par les François.

Descritpion. Cette coquille que M. Martini avoit rangée au nombre des variétés du *cone capitaine* diffère essentiellement de cette espèce par l'arrondissement de son extrémité supérieure, et sur-tout par les sillons ponctués dont elle est munie sur toute son extrémité inférieure. Elle a ordinairement depuis deux pouces jusqu'à deux pouces et demi ou deux pouces neuf lignes de longueur, comme j'en possède une, sur onze, quatorze ou seize lignes de diamètre. Sa forme est plus effilée que celle de l'espèce précédente; et sa spire, composée de douze tours, n'est jamais aplatie à sa circonférence, et terminée en saillie rapide vers le centre comme celle du *cone capitaine*; mais elle s'élève insensiblement, et par une pente presque égale jusqu'à son sommet. Ses douze spirales sont légèrement concaves, et garnies de trois ou quatre stries circulaires bien prononcées, quelquefois finement dentelées ou ridées, ou onduleuses. Sa superficie est unie et luisante, quoique marquée de crues assez sensibles jusques sur son tiers inférieur, où on apperçoit six ou sept sillons obliques et écartés, dont la cavité est finiment striée, et quelquefois paroît comme ponctuée par des piquures longitudinales semblables à de petites rides.

Son ouverture a sur l'individu le plus grand, deux pouces quatre lignes de longueur, presque trois lignes de largeur vers le haut, et environ cinq lignes à sa base. Son extrémité supérieure, peu échancrée, se replie doucement vers la spire; et sa lèvre, peu épaisse sur son bord, offre intérieurement un liseré taché de brun, sur un fond roussâtre ou jaune clair, qui occupe toute sa cavité.

Cette coquille est ornée sur un fond blanc, de flammes longitudinales un peu obliques, onduleuses ou en zigzag, de fauve ou de marron ou de brun plus ou moins foncé. Ces flammes, ordinairement peu écartées, sont quelquefois interrompues par deux ou trois rangs circulaires de grandes taches brunes mêlées de fauve, avec qui elles se confondent, et qui y forment comme autant de zones, d'une largeur très-sujette à varier. Quelquefois ces rangs circulaires de taches, manquent en totalité, et alors la coquille est flambée d'un bout à l'autre, sans aucune interruption, ou de fauve ou de marron foncé. Sa spire est variée de flammes brunes sur un fond blanc, excepté sur les quatre ou cinq derniers tours du sommet, qui sont colorés de roux ou de jaunâtre.

La coquille de la variété B est longue de deux pouces trois lignes, et large de près de quatorze lignes. A tous les caractères de la forme que j'ai détaillés à l'article de la première, elle joint une nature et un ordre différent de couleurs. Son fond, d'un fauve jaunâtre, est orné de fascies d'un brun clair, et garni de taches irrégulières blanches; la fascie du milieu de la coquille a le double de la largeur de celle du haut, et celle-ci offre à son tour la moitié moins de taches blanches que la première. Indépendemment de ces fascies, on y apperçoit aussi des traits blancs longitudinaux sur les crues de la coquille, et quelques lignes circulaires très-fines sur les parties jaunâtres du fond. Sa spire n'est point différente, quand à ses couleurs, de celle de la variété A.

M. Favanne a fait mention de quatre autres variétés de cette espèce, qui me paroissent se rapporter à l'une ou à l'autre de celles que j'ai décrites, excepté cependant sa sixième variété, qu'il nomme le *janus blanc*, et qui ne diffère des autres, suivant cet auteur, que par sa robe entièrement blanche.

Le *cone janus* vit dans l'Océan asiatique; on le trouve, suivant M. de Favanne, à l'Isle-de-France et aux Moluques; comme aussi sur les côtes de la nouvelle Guinée, et même sur celles de Otaïti.

80. Cone perdu.

Conus deperditus.

Conus, testa conica transversim striata, spira acuta canaliculata decussatim striata, basi sulcata.

Cornet qui se trouve assez rarement parmi les fossiles de Pontlevoye; d'Argenville. *conchyl. apend. edit.* 2, *pag.* 349, *pl.* 29 2 *fig.* 8.

Walch, *die naturgeschichte der Knorrischen sammlung; tom.* 2, *tab.* 43, *fig.* 4.

Favanne, *conchyl. pl.* 66, *fig. G*, 1.

Description. Cette coquille a une forme assez analogue à celle du *cone amadis*, étant terminée vers le haut par une spire aiguë et composée de tours peu concaves et striés, mais elle en diffère d'ailleurs par plusieurs autres caractères. Sa longueur étant de vingt-deux lignes, elle n'a ordinairement que dix ou onze lignes de diamètre. Sa forme est conique, retrécie vers le bas, et également décroissante, sans renflement, depuis la naissance de sa spire jusqu'à sa base. On compte dix tours à sa spire, un peu élevés les uns au-dessus des autres, légèrement concaves, et terminés sur leur bord extérieur par un talus très vif. Chacune de ces spirales offre sur sa concavité cinq stries circulaires, saillantes et serrées qui, étant coupées presque à angles droits par d'autres stries longitudinales, représentent dans cette partie un véritable réseau, dont les stries circulaires sont les plus prononcées. On apperçoit sur la superficie de son tour extérieur, depuis le haut jusqu'au milieu de la coquille, plusieurs stries simples ou circulaires moyennement élevées, et rapprochées de deux en deux; et depuis cette partie jusqu'au bas, d'autres stries également circulaires, mais deux fois plus saillantes et plus nombreuses que les premières, dont la distance est uniforme.

Son ouverture, longue de dix-sept lignes, est large de deux lignes vers le haut, et deux lignes et demie à son extrémité inférieure. Sa lèvre est mince sur le bord, peu échancrée à son extrémité supérieure, et très-légèrement ridée à sa base. Quand à ses couleurs, comme on ne connoît encore cette coquille que dans l'état fossile, elle n'en a pas d'autre que celle des couches où on la rencontre. C'est à Courtagnon en Champagne qu'on trouve les mieux conservées, ou à Grignon près de Versailles, dans les couches sablonneuses et coquillières dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler. d'Argenville, nous apprend qu'on la rencontre aussi à Pontlevoye, et j'en possède que l'on a trouvé de même aux environs de Soissons.

81. Cone étourneau.

Conus litoglyphus; Meuschen.

Conus, testa conica rubro fulva, fasciis duabus niveis distantibus, superiore fulvo variegata, spira obtusa, basi granulata nigricante; Mus. Hwass. *spec.* 79.

Valentin. *univ. fig.* 47.

Volutae aurantiae seu ex aurantio fuscae, albis latis fasciis circumdatae; Seba. *thes. vol.* 3, *pag.* 129. *tab.* 42, *fig.* 40——42.

Conus basi pyramidata rufescens, ex albo fasciatus et ermineis undis in basi et fasciis exornatus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 271, *tab.* 57, *fig.* 630, 631.

L'étourneau granuleux; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 581, *pl.* 18, *fig. F.*

Ammiralis petraeus, testa conica glaberrima rubro-lutea, fasciis duabus candidis cincta, superiore laciore maculis interrupta, spira modice elevata ex albo et rubro luteo variegata, basi striis granulatis transversis scabra; Chemnitz. *in Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 39, *tab.* 140, *fig.* 1295.

Steen admiral; par les Hollandois.

Der wahre achte stein-admiral; par les Allemands.

L'amiral pierreux, ou l'étourneau; par les François.

Description. Cette coquille ne parvient que très-rarement à un volume aussi considérable que celle dont je donne ici la description. Elle a, sur environ deux pouces de longueur, treize lignes de diamètre, et sa forme assez analogue à celle de l'espèce précédente, est cependant un peu plus bombée à son extrémité supérieure, quoiqu'également décroissante jusqu'au bas, sans aucun bombement bien sensible. Les tours de sa spire sont au nombre de dix, ils sont ou légèrement convexes ou aplatis; mais la ligne de leurs sutures est profonde, peu régulière, et presque toujours festonnée sur leur bord supérieur. Cette spire est obtuse, et terminée au centre par un sommet peu aigu. Sa superficie offre des stries longitudinales extrêmement fines, qui résultent de ses accroissemens successifs, et des cordelettes écartées au nombre de neuf ou de dix, dont les quatre ou cinq supérieurs sont peu apparentes, tandis que celles de sa base sont saillantes, également distantes, et souvent granuleuses.

Son ouverture est longue de vingt une ligne, large de deux lignes à son extrémité supérieure et de trois à sa base. Elle est beaucoup moins échancrée vers le haut que celle du *cone perdu* et du *cone amadis*, mais sa lèvre également mince est légèrement onduleuse au bas, et bor-

dée intérieurement de fauve sur toute sa longueur. Le fond de l'ouverture est blanc nué de violâtre, excepté vis-à-vis les fascies de l'extérieur où elle est blanche, et à sa base qui est noirâtre dehors comme dedans.

Le fond de cette coquille est d'un rouge tirant sur le fauve ou d'un fauve mêlé d'orangé, sur lequel on apperçoit des bandelettes circulaires un peu plus foncées, qui correspondent à ses cordelettes, et deux fascies dont l'une composée de grandes taches blanches, variées de fauve, occupe le haut de la coquille, et l'autre entièrement blanche contiguë et déchiquetée sur ses bords, est située un peu au-dessous de son milieu. Ces deux fascies ont une largeur à peu-près égale, mais les taches blanches de la fascie supérieure se prolongent en se retrecissant sur le sommet du tour extérieur, ce qui rend la spire de cette coquille panachée ou tachée de blanc sur un fond rouge, ou fauve nué d'orangé. Le *cone étourneau* est peu commun, on le trouve suivant Mrs. Chemnits et Hwass dans les mers des grandes Indes, et sur les côtes de S. Domingue et de la Martinique, selon M. de Favanne.

82. Cone aumusse.

Conus vexillum; Martini.

Conus, testa conica fulva, albo-fasciata, lineis irregularibus longitudinalibus venulata, spira obtusa fusco maculata, apice luteo, basi nigricante; Mus. Hwass. *spec.* 80, *variet. A.*

A — Rumph. *thes. tab.* 31. *fig.* 5. — Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 21. *fig.* 12.

Cochlea conoïdea umbonata, non nihil striata, colore luteo obscuro, secundum longitudinem undatim depicta seu radiata, ex albo fasciata; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 20. *fig. M.*

Cochlea conoïdea maxima umbonata, in acumen obtusum striatum desinens, rubiginoso colore diversimode notata, in medio fascia candida circumdata, umbone ex albido et fusco radiatim maculato; *ejusd. pag. et tab.* 21. *fig. E.*

Voluta simplex aliis quercina dicta, ex flavo rufula, maculis nonnullis pallide albescentibus veluti Rhomboidis circulariter notata, etc. Seba. *th s. tom.* 3, *pag.* 131, *tab.* 44, *fig.* 8 — 11 *et tab.* 45, *fig.* 16, 17.

Conus, voluta fasciata magna, maculis magnis super fasciis latis; Klein. *ostracol. pag.* 66, *esp.* 10, *litt. C.*

Regenfuss. *conchyl. vol.* 2, *tab.* 6, *fig.* 57.

Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 3.

Conus clavicula pyramidali flavidus, fascia in medio alba, interdum crucis instar et maculis ejusd. in coloris variegatus, seu conus vexillum; Martini. *conchyl. tom.* 2, *p.* 269, *tab.* 57. *fig.* 629.

L'aumusse, à clavicule courte, à robe blanche, et à grandes taches d'un fauve marron brun, qui laissent une bande sinueuse du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 35, *variet.* 2, 4.

De groote olyve-band toot; par les Hollandois.

Das ordensband, die gelbe ordenstute; par les Allemands.

L'aumusse; par les François.

B — *Testa fulva, non fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'aumusse sans bandes; par les François.

Description. Le *cone aumusse* est une coquille souvent volumineuse, et cependant peu épaisse, d'une forme conique assez régulière, légèrement recourbée à sa base, et terminée en-dessus par une spire obtuse plus ou moins élevée, dont le sommet est jaunâtre et peu aigu. S'il étoit nécessaire de connoître l'origine des noms qu'on a imposés si abusivement à la plupart des coquilles, on seroit assez embarrassé de découvrir la source de celui d'*aumusse*, que porte celle-ci, et on seroit tenu de supposer qu'il a pris son origine dans l'imagination exaltée de quelque amateur; mais comme les noms triviaux n'ont pas besoin d'être significatifs, on doit les adopter une fois qu'ils sont reçus, en les considérant comme des noms propres, qui n'ont d'autre analogie avec les choses qu'ils désignent, que celle que l'usage leur a accordé.

Cette coquille, sur une longueur de trois pouces trois lignes, n'a pas moins d'un pouce onze lignes de diamètre; on en connoît cependant de plus voulumineuses, et M. Hwass en possède une qui est longue de quatre pouces quatre lignes, et large de deux pouces six lignes. Sa spire, également inclinée sur les côtés, est

composée de onze ou douze spirales, larges, peu concaves, et garnies de stries circulaires fines, onduleuses, mais bien distinctes. Le bord supérieur de ses spirales forme une légère saillie tout le long des sutures, dont la ligne est bien marquée, et ordinairement régulière, excepté sur le tour extérieur. Les stries qu'on distingue à leur superficie sont quelquefois piquées sur les plus jeunes individus; elles sont nombreuses, très-serrées, et paroissent même quelquefois légèrement granuleuses. Les stries longitudinales du tour extérieur sont très-serrées et presque imperceptibles; mais on apperçoit, sur son extrémité inférieure, quelques cordons obliques, distants et bien prononcés, qui la rendent légèrement raboteuse. Son ouverture est longue de trois pouces, et large de quatre lignes sur presque toute sa longueur; elle offre, à son extrémité supérieure, une échancrure assez profonde, et à sa base un bourrelet oblique et très-saillant dans l'intérieur. Sa lèvre est mince, et bordée d'un liseré fauve ou tirant sur le roux.

Cette coquille présente extérieurement, sur un fond fauve nuancé de roux ou de jaunâtre, et veiné longitudinalement d'un fauve brun plus foncé, deux fascies blanches, dont l'une occupe son extrémité supérieure, et l'autre est située à son milieu. Ces fascies sont quelquefois accompagnées de taches blanches longitudinales écartées, qui les dépassant de chaque côté, y forment comme autant de croix, ou bien elles sont jaunâtres et interrompues par des grandes taches blanches distantes, et plus ou moins régulières. De ces deux fascies, c'est la supérieure qui est toujours la moins prononcée; mais il arrive aussi qu'elle soit composée de grandes taches brunes et blanches, ou de taches marron et blanches, mêlées de fauve, et qu'elle aie dans ce cas un peu plus de largeur que celle du milieu. La base recourbée de cette coquille est toujours colorée d'un brun noirâtre; mais elle offre à l'intérieur une couleur blanche uniforme qui s'étend dans toute sa cavité. Sa spire est marbrée de grandes taches alternativement blanches et brunes, ou variée de taches fauves ou jaunâtres, ou d'un brun marron sur un fond blanc, et terminée au centre par une tache jaune qui occupe les cinq ou six dernières spirales du sommet.

La coquille de sa variété B, la seule que l'on doive considérer comme telle, tant les couleurs sont variables et inconstantes sur les divers individus de cette espèce, diffère de la précédente, en ce qu'elle n'offre aucune trace de fascies sur un fond fauve ou jaunâtre dont elle est ornée, et que les lignes longitudinales de sa superficie y sont très-peu apparentes. Elle lui ressemble d'ailleurs par tous les autres caractères.

Le cone aumusse appartient à l'Océan asiatique; on le trouve assez communément sur la côte de Malabar et aux Isles Moluques.

83. Cone. Peau de serpent.

Conus testudinarius; Martini.

Conus, testa conica alba, furvo et pallide caesio nebulata, maculis fuscis sagittatis per fascias albas dispersis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 81, *variet. A.*

A — Voluta achates dicta; Rumph. *thes, tab.* 34, *fig. K.*

Voluta rarior et perpulchra, ab oris caracicis dictis profecta, dilute caerulescente colore, radiis saturate fuscis tamquam flammis distincta, gyri in supremo apice ex caeruleo-plumbei sunt coloris, fuscis maculis variegati; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44, *fig.* 13.

Regenfuss., *conchyl. tom.* 1, *tab.* 11, *fig.* 55.

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 28, *tab.* 12. *fig.* 4.

Conus basi pyramidali laevi, tumidus, ex albo et obscure fusco marmoratus et maculatus, lineis granulatis transversim cinctus, seu conus testudinarius granulatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 250, *tab.* 55, *fig.* 665.

La peau de serpent à deux bandes, grand cornet à clavicule élevée, à deux larges fascies d'un rouge cramoisi-brun, tachetées de blanc et de gris bleuâtre, et à deux bandes blanches ponctuées en chevrons de la même couleur; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 468, *esp.* 68, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. G.*

Gegranuleerde schildpad-toot; par les Hollandois.

Die Schwarzbraune Gewelkte Schidkrotentute; par les Allemands.

La peau de serpent brune; par les François.

B — testa aurantia fasciis angustioribus; Mus. Hwass. *variet. B.*

Regenfuss, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 25, *tab.* 3, *fig.* 37, *et tab.* 11, *fig.* 54.

La peau de serpent orangée, fond blanc, à deux larges fascies d'un fauve orangé, d'où partent des flammes de la même couleur, et pointillées de blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 463, *esp.* 68, *variet.* 4.

La peau de serpent orangée; par les François.

Description. Le *cone peau de serpent* a été ainsi nommé à cause des taches dont sa coquille est marbrée, et à qui on a cru trouver quelque ressemblance avec celles qui distinguent la peau de quelques serpens. Elle est épaisse, de forme conique, tirant un peu sur l'ovale, légèrement arrondie à son extrémité supérieure, et terminée en-dessus par une spire conique et élevée en angle obtus. Cette coquille varie dans sa grandeur depuis un pouce jusqu'à deux ou trois pouces de long, sur un demi-pouce, un pouce et un pouce et demi de large. Celle dont je donne la description est d'une grandeur peu commune, puisque sur deux pouces dix lignes de longueur, elle a un pouce et demi de diamètre. Les douze tours dont sa spire est composée sont larges, légèrement concaves et marqués de quelques stries circulaires, très-superficielles. On remarque qu'ils sont renflés sur leur bord supérieur, et que la ligne spirale de leurs sutures est bien prononcée, mais peu régulière, et quelquefois finement festonnée sur les tours extérieurs. Les crues longitudinales de cette coquille sont bien marquées, mais ses stries circulaires sont tantôt fines et serrées, tantôt grosses et distantes, quoique toujours foiblement exprimées, excepté à sa base où elles sont plus apparentes, et même quelquefois légèrement granuleuses. Sa base sensiblement recourbée vers le dos est simple, arrondie et très-foiblement échancrée sur son bord.

Son ouverture longue de deux pouces quatre lignes, est large de trois lignes à son extrémité supérieure, peu échancrée, et de quatre lignes et un tiers vers le bas. Elle est accompagnée à sa base d'un pli quelquefois très-saillant qui entoure obliquement sa columelle. Elle est blanche dans l'intérieur, et sa lèvre ordinairement épaisse y est nuancée sur son bord, de blanc, de violet et de brun foncé.

Le fond blanc de cette coquille, nuancé de bleuâtre, de couleur de chair, et de violâtre en quelques endroits, offre deux larges rangs de taches brunes ou d'un marron foncé, dont la figure très-irrégulière est entrelassée de parties blanches du fond, et dont les bords sont très-déchiquetés. Ces deux rangs de taches, dont le premier occupe à lui seul toute la moitié supérieure de la coquille, en s'y prolongeant en forme de flammes de la même couleur, laissent paroître vers son milieu une fascie blanche, ponctuée en lignes circulaires de petites taches sagitées, d'un marron brun. On distingue une seconde fascie blanche, aussi ponctuée à sa base; mais les taches de celle-ci au lieu d'être sagitées, ou sous la figure de chevrons, sont irrégulières, inégalement écartées, et ne sont point disposées circulairement. Sa spire d'un blanc nué de bleuâtre ou de violâtre, est flambée sur sa superficie, soit de marron brun, soit de fauve plus ou moins foncé. Il n'y a que les cinq ou six spirales du sommet qui soient ou purement blanches ou de couleur de chair, ou enfin d'une teinte rose foncée.

De toutes les variétés que M. de Favanne cite à cette espèce, il n'y en a peut-être qu'une seule qui doive être considérée comme une véritable variété. Toutes les autres de cet auteur ne nous paroissent dépendre que de l'âge différent, ou du divers degré de conservation des individus à qui il les rapporte; ou bien elles nous paroissent représenter des différences individuelles, telles qu'on les rencontre si communément dans le genre du *cone*, dont presque tous les individus diffèrent du plus au moins entr'eux, soit dans la grandeur, la petitesse ou la rareté des taches qui leur sont particulières, soit enfin dans la teinte de ces mêmes taches, dont la vivacité s'affoiblit et se perd même quelquefois à mesure que la coquille devient plus âgée. La coquille de la variété B offre une teinte orangée, ornée de deux larges rangs de taches fauves orangées, d'où partent des flammes de la même couleur, et des fascies du fond, plus étroites que dans la première; elle est ordinairement plus petite. On trouve cette coquille sur les côtes de Surinam, de Saint-Domingue, et de la Martinique; elle n'est précieuse que lorsqu'elle joint à un volume un peu considérable une belle conservation.

84. Cone veiné.

Conus venulatus; Hwass.

Conus, testa conica alba, flavo venulata, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 82.

Le bois veiné, grand cornet marbré et veiné de traits d'un fauve sanguin, sur un fond blanc, nué de gris roussâtre; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 48, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. D*, 1.

Le bois veiné à bandes, à clavicule plus élevée, & dont le corps plus alongé offre deux bandes circulaires d'un roux olivâtre, et de plus, des marbrures ou flammes étroites d'un marron brun sur un fond blanchâtre; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 48, *variet.* 2, *pl.* 14, *fig. D*, 2 ?

Le bois veiné ou le cone veiné, par les François.

Description. Cette coquille peu commune porte, suivant M. de Favanne, depuis deux jusqu'à trois pouces ou un peu plus de longueur, sur seize lignes ou deux pouces de largeur. Celle que je décris est beaucoup plus petite, puisqu'elle n'a pas au-delà de vingt lignes de longueur, sur un pouce et demi de diamètre. Elle est épaisse, de forme conique, élargie vers le haut, où elle est terminée par une spire convexe, composée de neuf tours, dont la superficie est lisse très-légèrement concave sur les deux extérieurs, et dont les bords sont également saillants et renflés. On distingue sur la base de cette coquille, des cordelettes circulaires bien prononcées, tandis que le reste de sa superficie est lisse, et ne montre que quelques crues longitudinales, distantes et des plus superficielles.

Son ouverture est longue de dix-neuf lignes, large d'une ligne et deux tiers à son extrémité supérieure, et de deux lignes et demie à sa base; son échancrure supérieure est peu profonde, et sa lèvre garnie intérieurement d'un liseré fauve, est mince, tranchante sur son bord, et blanche dans le reste de sa cavité.

La superficie de cette coquille est presque entièrement veinée par des traits d'un jaune orangé, ou d'un fauve mêlé de rouge brun, qui y forment un réseau à larges mailles, entremelées de mailles plus petites, sur un fond blanc; mais indépendamment de ces veines, on y distingue aussi des masses de la même couleur, distribuées comme en trois rangs circulaires, dont deux étroits occupent sa moitié supérieure, et le troisième est placé sur sa base. Quelquefois son fond blanc est mêlé de roussâtre, et sa spire blanche est d'une teinte rose très-légère, et tachée de jaune orangé, de roux ou de fauve tirant sur le brun. Il paroît que M. de Favanne a connu une seconde variété de cette espèce, qui porte deux bandes circulaires d'une teinte différente, mais comme nous n'avons pas eu occasion de la connoître, on peut consulter, à son sujet, la description qu'en a donnée cet auteur.

Cette coquille appartient aux mers d'Amérique, suivant M. Hwass, et on la trouve aussi, selon M. de Favanne, dans les parages de Manille.

85. Cone *de mosambique.*

Conus mozambicus; Hwass.

Conus, testa (conico-oblonga) fulva, maculis albis fuscisque fasciata, cingulis punctatis, spira convexo-acuta, basi striata; Mus. Hwass. *spec.* 83, *variet. A.*

A — *Conus elongatus, testa oblonga tenui laevi, strigis fuscentibus longitudinalibus flammeis et maculis albidis variegata, fasciis latis testaceis et in medietate illarum cingulis quibusdam articulatis, more ammiralium, circumcincta, spira conica, apertura effusa, basi transversim striata*; Chemnitz *in Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 92, *tab.* 144, *A*, *fig. i, k.*

Der lang ausgestreckte kegel; par les Allemands.

L'amiral africain fascié; par les François.

B — *Testa flava non fasciata, cingulis continuis fusco et albo articulatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'amiral africain cordonné; par les François.

Description. *Le cone de mozambique*, que l'on nomme aussi improprement l'*amiral de guinée*, est une coquille plus alongée que la précédente, et assez analogue, par sa forme, à celle du *cone taupin*, dont elle diffère cependant beaucoup à d'autres égards, et notamment par les stries nombreuses dont la superficie de ses spirales est garnie. Elle porte le plus souvent, sur vingt lignes de longueur, environ neuf lignes de diamètre; elle est effilée, arrondie à son extrémité supérieure, lisse ou peu sensiblement striée sur sa convexité, et marquée, sur son tiers inférieur, de stries nombreuses, serrées et saillantes comme autant de fils. Sa spire est aiguë, et composée de sept spirales légèrement convexes, un peu saillantes à leur bord supérieur, et garnies de dix ou onze stries circulaires, foiblement onduleuses, qui sont moins nombreuses et beaucoup moins apparentes sur les tours voisins du sommet, que sur les deux extérieurs.

Son

Son ouverture, un peu arquée vers le haut, est longue de dix-sept lignes, et sept fois environ moins large vers le bas. L'échancrure de son extrémité supérieure est peu sensible, et sa lèvre, mince sur le bord, est lisérée intérieurement de brun clair, tandis que le reste de sa cavité offre une teinte violâtre très-légère, sur un fond blanc.

Le fond de la variété A de cette coquille est extérieurement d'un fauve presque marron, accompagné de plusieurs zones circulaires semblables à des lignes, articulées de bleuâtre et de fauve foncé, et d'une fascie composée alternativement de taches blanches et brunes presque carrées. Cette fascie, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, est quelquefois divisée par une zone fauve du fond, et quelquefois entière; les taches brunes qu'on y remarque n'offrent d'autre différence que d'être quelquefois très-foncées, ou d'un brun tirant sur le noirâtre. Ses zones ponctuées sont peu sensibles sur sa moitié supérieure, où elles sont distantes, inégales, et au nombre de six ou de sept, tandis que celles qui occupent sa base couvrent les stries dont j'ai parlé, dont la superficie est interrompue de fauve et de blanchâtre. Sa spire présente, sur un fond marron plus ou moins foncé, quelques mouchetures blanchâtres, ordinairement peu apparentes, excepté sur la circonférence de son tour extérieur.

La coquille de la variété B offre, sur un fond jaunâtre, plusieurs rangs circulaires de taches brunes, articulées de blanc, qui en garnissent presque toute la superficie, excepté un peu au-dessous de son milieu, où on aperçoit une sorte de zone blanche, sur laquelle les taches sont plus rares, plus écartées, et beaucoup moins régulières qu'ailleurs. Sa spire est marbrée de grandes taches brunes, sur un fond blanc ou foiblement nuancé de violâtre; enfin, cette coquille est longue de dix-huit lignes, et large de huit.

Le cone de mozambique est ainsi nommé, parce que c'est sur cette partie des côtes d'Afrique qui portent ce nom, qu'on le rencontre plus communément.

86. Cone de Guinée.

Conus Guinaïcus; Hwass.

Conus, testa conica rubiginosa, fasciis obsoletis albidis fusco variegatis, spira obtusa maculata; Mus. Hwass. *spec.* 84, *variet. A.*

A — *Le faux amiral de Guinée*, par les François.

B — *Testa rubiginosa, fasciis distinctis latioribus;* Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet appelé l'amiral de Guinée, n'ayant que trois fascies sur sa robe, dont le fond est couleur de noisette ou de paille; celle de la bande du milieu est agate, avec des zigzags aurores, et dont la tête a sept étages relevés et bariolés de taches agates et brunes, le sommet de même; d'Argenville. *conchyl. édit.* 2, *pag.* 386, *pl.* 1, *fig. Q.*

Conus testudinarius laevis, fuscus, nubeculis albis marmoratus et fasciatus rarior; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 252, *tab.* 55, *fig.* 608?

L'amiral de Guinée, dont le fond de la robe est couleur de paille ou noisette, à deux zones de flammes aurore et marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 491, *esp.* 28, *variet.* 2 *et* 5, *pl.* 16, *fig. F*, 1e *F*, 2.

Rood bruyne schyldpad toot; par les Hollandois.

Die braunrothe landirte schildkrotentute; par les Allemands.

Le faux amiral de Guinée à larges bandes; par les François.

C — *Testa obsolete fasciata, nubeculis pallide cœrulescentibus succincta;* Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo undatus, clavicula acuta sulcata, Lister. *synops. tab.* 782, *fig.* 29.

Le faux amiral de Guinée sans bandes, à robe bleuâtre nuée de roussâtre, orné de larges marbrures et de traits marron brun, avec une petite zone blanche vers les deux tiers du premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 490, *esp.* 28, *varict.* 3.

Le faux amiral de Guinée; par les François.

Description. Cette coquille est toujours moins effilée que la précédente, et sur-tout plus bombée à son extrémité supérieure, puisque sur une longueur de vingt-une ligne, elle porte onze lignes de diamètre. Elle est lisse sur les deux tiers supérieurs de sa superficie, malgré

quelques stries circulaires très-peu apparentes qu'on y distingue pendant sa jeunesse; tandis que son tiers inférieur, très-légèrement recourbé, en présente plusieurs saillantes, serrées et bien exprimées. Sa spire, toujours moins élevée que celle du *cone de mozambique*, est obtuse, et composée de neuf spirales légèrement convexes, qui paroissent quelquefois lisses, et sont néanmoins chargées de stries fines, circulaires, quelquefois assez distinctes. La ligne des sutures est bien marquée et peu régulière, et le bord supérieur des spirales saille foiblement sur le bord inférieur de celle qui la suit.

Son ouverture est longue de dix-sept lignes, et environ huit fois moins large que longue vers le bas. Elle n'est que très-foiblement échancrée à son extrémité supérieure, et sa lèvre est bordée intérieurement d'un liseré fauve, et quelquefois veinée de fauve brun, sur un fond violâtre, fascié de blanc sale vers le milieu.

Sa variété A porte, sur un fond brun rougeâtre, ou couleur de rouille, ou enfin couleur de noisette, deux fascies blanchâtres flambées et variées de brun, ordinairement peu marquées. L'une de ces fascies occupe le tiers supérieur de la coquille, tandis que la seconde, beaucoup plus large, plus prononcée, et mêlée d'une teinte jaunâtre, est située un peu au-dessous de son milieu. Sa base est toujours d'une teinte moins foncée que le reste de sa superficie. Sa spire est environnée, sur le bord du tour extérieur, d'un rang de petites taches blanches, et flambée ou tachetée, sur les tours intérieurs, d'un blanc bleuâtre, sur un fond brun.

La coquille de la variété B ressemble, par sa forme et ses proportions, à la précédente; elle en diffère seulement par la largeur plus considérable de ses deux fascies, et par les flammes longitudinales en zigzags, d'un brun ou d'un marron plus ou moins foncé, dont elles sont ornées.

La coquille de la variété C offre, sur un fond fauve tirant sur le jaunâtre ou le roux, des grandes taches d'un blanc nué de bleu, dont les unes, situées vers le milieu de la coquille, sont longitudinales ou obliques, et séparées entr'elles par des traits bruns et étroits, tandis que les autres, qui occupent son extrémité supérieure, sont plus petites, transverses, et d'une figure approchante de l'ovale. Ces taches sont disposées de manière que la teinte du fond y forme comme trois zones plus ou moins distinctes, dont deux sur son extrémité supérieure, et la troisième sur sa base. Quelquefois on aperçoit une petite zone blanche qui coupe circulairement les taches du milieu de la coquille; mais elle est alors si peu prononcée, qu'on peut aisément la confondre avec les taches qu'elle traverse. Sa spire est marbrée de blanc, sur un fond fauve jaunâtre, nuancé de brun. L'intérieur de son ouverture est blanc, nué de violet très-clair. Elle est peu commune.

Ces trois variétés, du *cone de Guinée*, se rencontrent sur les côtes de l'Afrique, et principalement sur celles de la Guinée, dont on leur a donné le nom.

87. Cone franciscain.

Conus franciscanus; Hwass.

Conus, testa conica castanea, albido bizonata, zona superiore anfractus decurrente, spira convexo-acuta.

Conus, testa conica castanea, zonis duabus albidis, superiore omnes anfractus spirae convexae-acutae cingente; Mus. Hwass. *spec.* 85.

Kammerer. *Die conchylien cabinette, pag.* 91, *num.* 46, *tab.* 6, *fig.* 4.

Le capucin, ou le cordelier brun; par les François.

Description. Cette coquille, peu commune, est reconnoissable à sa couleur brune, et aux deux zones blanchâtres dont elle est traversée, dont l'une se prolonge d'une manière sensible sur le bord inférieur des tours de sa spire. Elle est peu épaisse, de forme conique, arrondie à son extrémité supérieure, où elle est terminée par une spire convexe aiguë. Sa superficie quoique lisse, laisse appercevoir cependant quelques stries circulaires très-peu apparentes, excepté sur sa base, où elles sont un peu plus saillantes et plus rapprochées, et quelques crues longitudinales peu profondes, dont la teinte est tantôt plus foncée que le reste de la coquille, et tantôt plus claire. On compte huit tours à sa spire, dont la superficie est lisse, légèrement convexe, et dont les sutures très-régulières sur les tours intérieurs sont inégales et raboteuses sur les deux extérieurs.

Son ouverture est plus entrouverte que celle des espèces précédentes, puisque sur une longueur de vingt-une ligne, elle n'a pas moins de trois lignes et demie de largeur au bas; elle est peu échancrée à son extrémité supérieure, d'un blanc nuancé de violet dans l'intérieur, et liserée de marron clair sur le bord tranchant de sa lèvre.

Sa superficie est colorée de brun tirant sur le marron, où on distingue quelques lignes

circulaires très-peu apparentes, écartées, d'un brun plus foncé, et deux zones blanchâtres, dont l'une, de près d'une ligne de largeur, est située un peu au-dessous du milieu de la coquille; et l'autre moitié, moins large, occupe son extrémité supérieure. Celle-ci se prolonge sur le bord inférieur des spirales, à la proximité des sutures avec qui elle se confond quelquefois, jusqu'au sommet, dont la pointe est ordinairement émoussée et blanche. La longueur de cette coquille ne passe guères deux pouces, sur environ treize lignes de diamètre. On la trouve, suivant M. Hwass, dans les mers d'Afrique.

88. Cone informe.

Conus informis; Hwass.

Conus, testa conica, saepius informi, alba, fusco et caeruleo maculata, spira convexo-acuta, basi striata; Mus. Hwass. *spec.* 86. *variet. A.*

A — Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 6.

Le rouleau panaché à tête mince, de forme effilée et légèrement sinueuse, à robe d'un blanc grisâtre, teint de roussâtre, panachée de marron foncé, et comme fasciée en trois zones de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 492, *esp.* 32, *variet.* 1, *pl.* 79, *fig. N.*

Conus spectrum sumatrae, testa conica laxe convoluta laevi alba, ex fusco caerulescente sparsim maculata seu nebulata, spira adscendente, anfractibus striatis striis granulatis, basi transversim striata submarginata, apertura effusa; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 91, *tab.* 144, *A*, *fig. g*, *h*?

Das gespenst von sumatra; par les Allemands.

Le rouleau panaché, ou le cone informe; par les François.

B — *Testa tumida, fulvo alboque maculata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Conus rudis, testa conica crassa ponderosa alba, longitudinaliter subdivisa appositione incrementorum novorum, ex fusco maculata et nebulata, spira acuminata, basi sulcata, striis subgranulatis scabra et emarginata; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag. et tab. cad. fig. e*, *f.*

Der plampe, knotige; par les Allemands.

Le cone panaché renflé; par les François.

Description. Cette coquille a beaucoup plus l'apparence d'un *strombe* dont l'ouverture ne seroit pas encore achevée, que celle d'un *cone*. Ce qui, entre autres choses, rend plus vraisemblable son analogie avec les *strombes*, c'est une convexité saillante, qu'elle porte très-souvent sur le côté gauche de son ouverture, que l'on retrouve de même sur quelques coquilles du genre du *strombe*, et jamais sur les autres espèces du genre du *cone*. C'est donc sur la foi des auteurs, et notamment sur celle de M. Hwass, que j'ai placé ici cette coquille, dans l'espoir que ceux qui pourront l'observer vivante dans son pays natal, ne négligeront pas de nous faire connoître la forme de son animal, qui peut seule éclaircir nos doutes, et répondre à toutes les difficultés.

Le *cone informe* a une coquille mince, légère, transparente, longue de deux pouces une ligne, et large d'un pouce vis-à-vis sa gibbosité. Elle est convexe vers le haut, et rarement privée de la bosse dont nous avons parlé. Sa spire est élevée, composée de huit spirales convexes, striées circulairement, dont les sutures sont bien prononcées, mais peu régulières. La base de cette coquille offre des stries serrées, saillantes et nombreuses, et une très-légère échancrure au bas, tandis que le reste de sa convexité est lisse, ou simplement marquée de crues inégales et peu prononcées.

Son ouverture est longue de vingt lignes, large de trois lignes vers son milieu, et plus retrécie à son extrémité inférieure, d'environ un quart de ligne. Elle n'est presque pas échancrée à son extrémité supérieure, mais sa lèvre est mince, tranchante sur son bord, et liserée de brun, sur un fond violâtre, qui occupe toute sa cavité.

La superficie de la variété A de cette coquille, est toute marbrée, ou panachée de flammes et de veines brunes ou fauves, ou jaunâtres, mêlées de teintes bleuâtres sur un fond blanc; quelquefois ces flammes forment, par leur entrelacement, un réseau à mailles inégales, et nuancées de jaunâtre ou de roux. Sa spire, sur un blanc bleuâtre, comme le reste de sa superficie, est tachée et panachée de brun.

La variété B diffère de la première, en ce que sa coquille est beaucoup plus bombée, plus pesante, souvent marquée de crues mieux prononcées, et qu'elle est tachée à sa superficie, de fauve et de blanc. Le *cone informe* appartient, suivant M. Hwass, à l'Océan américain.

89. Cone rat.

Conus rattus ; Hwass.

Conus, testa conica cinereo-violacea, fascia punctisque albis sparsis notata, spira obtusa, basi violacea ; Mus. Hwass. *spec.* 87, *varict. A.*

Le rat gris ; par les François.

B — *Testa albida fulvo variegata, cingulis punctatis* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le rat cordonné ; par les François.

Description. Cette coquille est peu volumineuse, épaisse, très-renflée à son extrémité supérieure, et marquée à sa superficie de crues inégales, ordinairement peu prononcées. Elle porte sur dix-neuf lignes de longueur, onze lignes et plus de diamètre. Sa superficie est lisse, et chargée de stries circulaires très-fines, qui ne sont bien sensibles que sur son extrémité inférieure. Celle-ci est colorée dans le bas de violet clair, lequel s'étend sur toute la circonférence de sa columelle. Sa spire est obtuse, et composée de dix tours légèrement convexes, dont les pas étroits sont séparés par une ligne spirale bien marquée, et seulement peu régulière sur son tour extérieur.

Son ouverture, colorée de violâtre dans toute sa cavité, est longue de dix-sept lignes, et large de deux lignes et demie dans son plus grand écartement. Sa lèvre est épaisse, et liserée de fauve et de violet sur toute sa longueur.

Ses couleurs consistent à l'exterieur, en deux fascies inégales, sur un fond cendré nuancé de violâtre. La première de ces fascies est blanche, large, interrompue par des flammes du fond, et située à l'extrémité supérieure de la coquille ; la seconde, un peu plus étroite, est placée un peu au-dessous de son milieu, elle est ordinairement couleur d'agathe, nuancée de violet, et toute parsemée de points blancs et de quelques nébulosités blanchâtres. Ces points sont très-petits, et on reconnoît, en regardant de près, qu'ils y sont distribués sur des rangs circulaires. On en apperçoit aussi quelques-uns sur le fond cendré de la coquille, mais ils y sont beaucoup plus rares, plus distants les uns des autres, quoique toujours alignés. Sa spire est marbrée de fauve ou de roux, ou même de cendré, sur un fond blanc.

La variété B, que l'on nomme le *rat cordonné*, diffère seulement de la première, par les cordons ponctués dont elle est garnie à sa superficie, et par les flammes fauves dont elle est ornée, sur un fond blanchâtre. Ces deux variétés du *cone rat*, se trouvent, suivant M. Hwass, dans les mers d'Amérique.

90. Cone pavillon.

Conus Jamaïcensis ; Hwass.

Conus, testa conica ventricosa, olivacea, cingulis punctatis fasciisque albis fusco variegatis, spira convexo-acuta ; Mus. Hwass. *spec.* 88, *variet. A.*

A — *Le pavillon indien, petit cornet, à deux ou quatre zones blanchâtres flambées de marron, et à trois autres pointillées de la même couleur, sur un fond roux olivâtre* ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 450, *esp.* 30, *varict.* 1, *pl.* 18, *fig. D*, 1.

Le pavillon indien ventru ; par les François.

B — *Testa elongata distincte cingulata* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le chotin ; Adanson. *conchyl. pag.* 95, *pl.* 6, *fig.* 6.

Le pavillon indien effilé ; par les François.

Description. Le *cone pavillon* a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente, mais il est un peu moins renflé à son extrémité supérieure, et sa spire est élevée en un angle presque aigu. Sa coquille porte sur environ un pouce et demi de longueur, dix lignes de diamètre ; elle est luisante à sa superficie, et marquée de stries circulaires extrêmement fines, jusqu'à la proximité de sa base, où on peut en compter sept ou huit qui sont mieux exprimées. Ses crues longitudinales sont plus reconnoissables à la couleur cendrée qu'elles présentent, qu'à leur profondeur ; elles sont distantes, et au nombre de deux ou de trois. On compte neuf ou dix tours à sa spire, dont la superficie est légèrement convexe, lisse, et garnie d'une ligne spirale assez régulière.

Son ouverture est longue de quatorze lignes, et environ sept fois moins large à son extrémité inférieure ; elle est peu échancrée au haut, et sa lèvre est bordée interieurement de fauve ou de brun. La moitié supérieure de sa cavité, offre une grande bande violette surmontée d'une zone blanche, tandis que sa moitié inférieure est blanchâtre, ou nuancée de violet clair.

Le fond de sa couleur d'un verd olivâtre, est entouré d'un bout à l'autre d'un grand nombre de lignes circulaires très-fines, ponctuées de brun, et parsemé, sans régularité, de quelques mouchetures transverses, blanchâtres ou cendrées. Il est traversé vers le milieu de la coquille, par une fascie large de deux lignes, composée de mouchetures longitudinales, ondulenses, alternativement cendrées ou bleuâtres, blanches et brunes. Outre cette fascie, on en distingue une seconde à-peu-près semblable à sa base, et une troisième, beaucoup plus étroite et nuancée de jaunâtre, qui occupe le sommet de son tour extérieur. Sa spire, marbrée de blanc bleuâtre, sur un fond semblable à celui du corps, offre un liseré roux très-étroit sur le bord supérieur de ses spirales, et une teinte brune liserée de blanc, sur celles qui en avoisinent le sommet. On trouve cette coquille dans les mers d'Amérique, et sur-tout à l'isle de la Jamaïque.

La variété B, malgré ses grands rapports avec la précédente, devroit peut-être en être distinguée; car, indépendemment de son volume, qui est toujours moins grand, sa coquille est encore beaucoup plus elfilée et plus approchante de la forme cylindracée, que de celle de la variété A. Sur un pouce de longueur, elle n'a ordinairement que cinq lignes de diamètre. Le fond de sa couleur est d'un verd d'olive plus foncé que celui de sa première variété, et même légèrement nuancé de violâtre. Les lignes circulaires dont il est traversé, sont composées de portions de lignes très-brunes, articulées de blanc, tandis que les mouchetures blanchâtres de la variété A, ne sont pas contiguës à ses lignes ponctuées, mais disséminées sans régularité sur toute sa superficie. La fascie qu'on apperçoit un peu au-dessous du milieu de cette coquille, est composée de taches blanches, brunes et jaunâtres très-distinctes; et les points blancs des lignes brunes qui l'avoisinent ou la traversent, sont plus grandes et mieux marquées qu'à ses deux extrêmités. Un cordon fauve, très-étroit, articulé de blanc et de brun, occupe le bord de son tour extérieur, et se prolonge d'une manière sensible tout le long des sutures, jusqu'au sommet de sa spire, dont la superficie est lisse et tachetée de blanc cendré, sur un fond analogue à celui du corps. Son ouverture est violâtre dans le fond, et nuancée de brunâtre et de fauve ponctué de brun sur le bord de sa lèvre. Cette variété du *cone pavillon* se trouve aux mêmes endroits que la première, suivant M. Hwass, et se rencontre encore plus communément, selon M. Adanson, sur les rochers de la côte du Sénégal.

91 Cone méditerranéen.

Conus mediterraneus; Hwass.

Conus, testa conica livida, albo fasciata, lineis punctisque fuscis, spira convexo-acuta (striata); Mus Hwass. *spec.* 86.

Aldrovand. *exang. pag.* 361 *fig.* 3,4,6.

Le pavillon de la méditerranée, par les François.

Binae volutae ex mari mediterraneo minores per pulchrae, altera spadicea albis et dilute caeruleis serpentinis maculis variegata, tenuibusque veluti pilis circulata, altera alba ex dilute fusco nubilata et punctis densissime annulata, Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 136 *tab.* 47 *fig.* 27.

Description. De toutes les coquilles qui composent le genre du *cone*, celle ci est la seule qui appartienne bien sûrement à la mer méditerranée; j'en ai reçu à différentes fois de la côte d'Alger, de Naples, de la Corse, des côtes de la Provence, et j'en ai rencontré plusieurs fois moi-même sur les rivages du Languedoc. Elle est petite et d'une forme très-analogue à celle de la variété A du *cone pavillon*, dont elle ne differeroit pas sensiblement sans une ou deux stries circulaires qu'on apperçoit sur la superficie de ses spirales, ou du moins sur les trois ou quatre plus extérieures.

Les plus grandes coquilles de cette espèce ont quatorze lignes de longueur sur une largeur de moitié moindre, et au plus d'environ huit lignes. Leur superficie marquée de crues longitudinales assez sensibles est lisse sur leurs deux tiers supérieurs, et sensiblement striée sur le tiers restant. Sa spire est presque aiguë et composée de neuf tours dans la moitié inférieure, est lisse et convexe, et dont la moitié supérieure est légèrement concave, striée et si adhérente au tour suivant, que leurs sutures en deviennent très-peu sensibles.

Son ouverture ne diffère presque pas de celle du *cone pavillon*, elle est seulement toute colorée de violet à l'intérieur, à l'exception de deux fascies blanches, dont l'une plus étroite est située à son extrémité supérieure et l'autre vers son milieu. Ces fascies correspondent à deux de celles qu'on apperçoit sur sa superficie.

Son fond consiste en une couleur verdâtre nuancée de fauve, et garnie de plusieurs suites circulaires et fines de lignes brunes et de points blancs inégaux. Ces lignes circulaires

sont plus ou moins marquées selon l'âge ou la conservation de la coquille à qui elles appartiennent ; elles sont d'un brun très-vif pendant leur jeunesse, et d'un brun foible sur les plus âgées, ou sur celles qui ont roulé quelque temps sur les rivages. Une fascie d'un blanc cendré et ponctuée comme le reste de la coquille occupe son milieu ; une seconde fascie plus étroite et non ponctuée est située à son extrémité supérieure ; on en apperçoit quelquefois une troisième dans leur intervalle, qui diffère des deux précédentes en ce qu'elle est traversée par des flammes brunes onduleuses, bordées de blanc et de cendré, qui ne coupent jamais les deux premières, mais forment quelquefois des taches brunes irrégulières sur leurs bords. La base de cette coquille est verdâtre et picotée de blanc. Sa spire offre sur un fond verdâtre, des taches alternativement blanches et brunes ou noirâtres, et quelquefois un réseau rougeâtre à mailles inégales qui y produit un effet très-agréable. Cette coquille d'ailleurs très-commune est rarement entière et bien conservée.

92. Cone pointillé.

Conus puncticulatus ; Hwass.

Conus, testa conica albida, seriebus approximatis punctorum fuscorum cingulata, spira obtusa, basi sulcata ; Mus. Hwass. *spec.* 60, *variet. A.*

A — Binae volutae ex albo perfundatae, funiculis desuper cinguntur cateniformibus ex rubro minutissime guttatis, atque in ambitu quam proxime ad se mutuo positis ; ex mari meridionali proveniunt et catuli guttati vocantur ; Seba, *thes. vol.* 3 *pag.* 136, *tab.* 48, *fig.* 46, 47.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 612, *litt. b.*

Le cornet pointillé, fond blanc a grand nombre de lignes circulaires pointillées de fauve roux ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 460 *esp.* 28 *variet.* 4.

Conus millies punctatus, testa conica albida serie multiplici punctorum minimorum circumscripta, spira obtusa, anfractibus subcanaliculatis, basi emarginata, fauce violacea ; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10 *pag.* 46 *tab.* 140 *fig.* 1305.

Der tausendmal punctirte Kegel ; par les Allemands.

Le cone pointillé oriental ; par les François.

B — Testa alba, sulcis saepe granosis, seriebus punctorum distantibus ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cochlea conoïdea parva l viterstriata, mucronata, candida, lineis quibusdam fuscis punctatim circumdata ; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 22 *fig.* 2.

Conus granulatus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 255, *tab.* 55, *fig.* 612, *litt. a.*

Le chat ponctué, à robe blanche nuée de bleuâtre, marbrée de café au lait et ponctuée par lignes circulaires de la même couleur ; Favanne *conchyl. tome* 2, *pag.* 486, *esp.* 21, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig. M.* 3 ?

Le chat ponctué, robe blanche quelquefois nuée de bleuâtre et marbré de brun foncé, le même, même pag. esp. 21, *variet.* 2 *pl.* 19, *fig. M.*, 4.

Die grave monche ; par les Allemands.

Le cone pointillé américain ; par les François.

Description. Cette coquille est aussi petite mais un peu plus bombée que la précédente, puisqu'elle porte huit lignes de diamètre sur un pouce de longueur ; elle est d'une forme conique ramassée, lisse sur sa moitié supérieure, et striée circulairement depuis le milieu jusqu'au bas. Ce qu'on remarque de particulier à ses stries c'est qu'elles sont convexes, plus ou moins saillantes, et toujours séparées les unes des autres par des sillons larges et aplatis, dont la cavité est elle-même garnie de stries fines, nombreuses, mais longitudinales. Sa spire est élevée en un angle obtus, et composé de huit ou neuf spirales, dont la superficie légérement concave et marquée de stries longitudinales ou arquées, très-fines, est terminée à leur bord extérieur par un talus assez saillant. Ce talus n'est bien apparent que sur les trois spirales extérieures, celles du sommet étant aplaties ou très-peu concaves, mais toujours également striées.

Son ouverture est longue de neuf lignes, large d'une ligne à son extrémité supérieure et d'une ligne et demie vers le bas. Son échancrure supérieure est peu profonde, et sa base en offre une seconde qui l'est encore

moins. Salèvre joint à une épaisseur moyenne un liséré ponctué de brun sur son bord intérieur, puis une zone blanche, suivie par une teinte fauve nuancée de violâtre, qui occupe le reste de sa cavité.

Le fond blanchâtre ou roussâtre de cette coquille est orné de vingt-deux ou vingt-quatre rangs circulaires de points bruns, qui sont ordinairement plus serrés vers son milieu qu'à l'une ou l'autre de ses extrémités. Le rang qui occupe le haut du tour extérieur, est le seul, dont les points un peu plus grands que ceux des autres rangs se prolonge sur le bord inférieur des spirales, jusqu'à la troisième ou la quatrième, où il cesse d'être apparent. Sa spire, indépendamment de cette ligne ponctuée qui tourne parallelement aux sutures, est blanchâtre comme le reste de sa coquille, et irrégulièrement parsemée de quelques taches fauves ou brunes. Cette variété du *cone pointillé* est peu commune, on ne l'a trouvée encore que sur les côtes de la Chine.

La coquille de sa variété B que j'ai sous les yeux, porte la même longueur et la même largeur que la première, mais je dois prévenir qu'il est rare d'en rencontrer de ce volume. Elle en diffère, en ce que les stries saillantes de sa moitié inférieure sont très-convexes et souvent granuleuses, et que sa superficie offre, sur un fond blanc, des flammes longitudinales brunes, ondaleuses ou en zigzags, et environ seize rangs de points bruns, un peu plus grands et plus distants que ceux de sa variété A. Sa spire est marbrée de taches brunes peu régulières sur un fond blanc, et ornée d'un rang de petits points de la même couleur sur le bord inférieur de chaque spirale, mais dont les points sont plus rares et plus écartés que ceux de la précédente variété. On trouve aussi quelquefois des coquilles de cette variété qui diffèrent de celle que je décris par la teinte fauve ou rougeâtre ou orangée des flammes et des points dont elles sont ornées, ou enfin par des cordelettes convexes et lisses qui occupent toute leur superficie, ou qui ne s'étendent que sur leur moitié inférieure. Cette variété très-commune dans les cabinets nous vient de S. Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique.

93. Cone chiné.

Conus mauritianus ; Hwass.

Conus, testa conica alba fulvo maculata, punctis fuscis lunatis cincta, spira obtusa, basi sulcata ; Mus. Hwass. *spec.* 91.

Le cornet chiné, à pas des orbes peu concaves, à robe blanche nuée de grisâtre, ondée longitudinalement et ponctuée de brun, avec une petite zone blanche vers le bas du premier orbe ; Favanne *conchyl. tome* 2, *pag.* 450, *esp.* 28 *variet.* 2.

Le cornet chiné à points, à lignes circulaires ponctuées de marron brun et à traits longitudinaux onduleux de la même couleur ; Favanne, *ibid. variet.* 3 ?

Le cone chiné ; par les François.

Description. Je ne doute pas que cette coquille ne soit encore une variété du *cone pointillé*, dont les couleurs ont cependant plus d'analogie avec celles de sa seconde variété qu'avec celles de la première. Elle a non seulement la même forme, la même concavité sur ses spirales, mais elle offre aussi des rangs circulaires de points, traversés de flammes longitudinales sur sa superficie, des stries arquées sur les pas de ses spirales, et d'autres stries convexes circulaires sur sa moitié inférieure; elle lui ressemble enfin par la réunion de tous ses principaux caractères, et n'en diffère que par la figure arquée de ses points et par la nuance des couleurs dont elle est ornée, ce qui sans exagération ne peut suffire pour constituer une espèce.

Cette coquille porte sur quatorze lignes de longueur, neuf lignes de diamètre. Sa spire de très-peu moins élevée que celle du *cone pointillé*, n'en diffère d'ailleurs que par une moindre saillie des stries arquées dont ses spirales sont garnies. Sa superficie lisse sur sa moitié supérieure est sillonnée sur l'autre moitié, et la cavité de ses sillons est seulement moins striée que dans la précédente, ce qui peut provenir du poli que la coquille paroît avoir reçu. Son ouverture est exactement semblable; il n'y a enfin que ses couleurs qui soient un peu différentes. Les points bruns dont ses rangs circulaires sont composés sont ordinairement arqués ou courbés en croissant, ce qui se rencontre aussi quelquefois sur des individus de la variété B du *cone pointillé*, mais leurs séries sont plus nombreuses et moins distantes, et leurs points sont aussi plus petits. Son fond blanc est nuancé de fauve et flambé longitudinalement de brun, de violâtre, et de cendré. Sa spire marbrée de brun sur un fond blanc est ornée sur le bord inférieur des spirales, d'un rang de petites lignes arquées, qui correspond au rang ponctué qui, dans l'espece précédente, accom-

pagne ses sutures. Suivant M. Hwass cette coquille appartient aux mers d'Afrique.

94. Cone cordelier.

Conus fumigatus ; Hwass.

Conus, testa conica castanea, albo fasciata, spira obtusa canaliculata; Mus. Hwass. *spec.* 92.

Petit cornet brun, avec un ruban blanc dans le milieu et un autre dans le haut ; d'Argenville, *conchyl. édit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig.* D.

Conus brevis transversim striatus, coloris castanei, basi maculata, versus apicem albo fasciatus ; *seu nigritarum virgo, frontali albo* ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 261 *tab.* 56, *fig.* 618.

Le cordelier brun, dont la robe se partage en deux larges fascies d'un brun minime, avec deux petites zones d'un beau blanc, l'une sur les pas de la spirale, l'autre vers le milieu du premier orbe et un cordon brun ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 450, *esp.* 30, *variet.* 4.

Die Kafferbraune Bandtute, par les Allemands.

Le cordelier brun, ou la négresse ; par les François.

Description. Cette coquille ressemble par sa forme, sa couleur et les fascies blanches, dont elle est cerclée, à celle du *cone franciscain*, mais sa spire est obtuse et canaliculée sur ses tours, ce qui suffit pour l'en distinguer au premier coup d'œil. Sa longueur est ordinairement de seize lignes et sa largeur de neuf. Elle est peu épaisse, très-luisante à sa superficie et marquée à la proximité de sa base de quelques stries écartées et peu élevées. Ses crues longitudinales sont très-superficielles, mais on y remarque quelquefois un liseré cendré qui les fait mieux ressortir. Sa spire est obtuse, composée de huit spirales, dont les sutures sont bien marquées, quoique peu profondes, et dont la superficie est lisse et un peu plus sensiblement canaliculée que sur les deux espèces qui la précédent. Elle est terminée au centre par un sommet pointu mais peu saillant.

Son ouverture est longue de quatorze lignes, et large d'environ deux lignes sur presque toute sa longueur ; elle est violâtre dans l'intérieur et marquée de deux fascies blanches qui correspondent à deux semblables qu'on voit à sa superficie. Sa lèvre mince sur le bord, et tranchante, est terminée à son extrémité supérieure par une échancrure peu profonde. son fond est extérieurement d'un brun tirant sur le marron, nuancé par quelques traits longitudinaux plus foncés, et traversé par deux fascies blanches, dont l'une est située à l'extrémité supérieure de la coquille et l'autre un peu au dessus de son milieu. La fascie supérieure est étroite, veinée de fauve ou de marron, et prolongée sur les tours de la spire, dont elle occupe toute la superficie. Celle du milieu est bordée de chaque côté par une ligne rougeâtre qui est quelquefois suivie par une ligne contiguë jaunâtre où d'un fauve clair. Indépendamment de ces deux fascies on en voit quelquefois une troisième à la proximité de sa base dont la teinte est fauve et qui ne pénètre pas dans l'intérieur. Sa spire offre des veines mêlées de taches marron surun fond blanc, excepté sur les trois tours du sommet qui sont colorés de fauve ou de brun. C'est dans les mers d'Amérique que l'on trouve cette coquille suivant M. Hwass.

95. Cone cerclé.

Conus vittatus ; Hwass.

Conus, testa conica lutea, zona alba aurantio variegata, spira convexa mucronata ; Mus. Hwass. *spec.* 93.

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 11, *fig.* 3.

Le capitaine de Knorr, à clavicule blanche tachée d'orangé fauve ou brun, à robe d'un jaune pâle flambée d'orangé, de même qu'une zone blanche sur le milieu du premier orbe ; Favanne, *conchyl tom.* 2, *pag.* 451, *esp.* 30, *variet.* 9.

Le capitaine ; par les François.

Description. Cette coquille portant sur un fond jaune des lignes circulaires très-fines, une fascie blanche variée d'orangé, et des taches de la même teinte sur sa spire, est, sans contredit, une des plus ornées de son genre. Elle est bombée à son extrémité supérieure, légèrement arrondie à la naissance de sa spire, et un peu retrécie vers sa base. Sa longueur est de dix-sept lignes, et sa largeur de dix. Sa superficie, lisse sur les deux tiers supérieurs de sa coquille, est munie de stries convexes et inégales sur son tiers inférieur. On compte neuf tours à sa spire, ordinairement peu élevée, qui

qui sont remarquables par leur convexité et par les stries circulaires, fines et nombreuses, qu'on peut appercevoir moyennant une loupe, jusqu'aux plus voisins du sommet. Celui-ci est pointu, et un peu plus saillant que ne sembleroit comporter l'inclinaison de ses spirales.

Son ouverture est longue de quinze lignes, large d'une ligne et un quart à son extrémité supérieure, et d'environ deux lignes et demie aux trois quarts de sa longueur vers le bas. L'échancrure qui la termine au haut est un peu moins profonde que dans l'espèce précédente, et sa lèvre porte un peu plus d'épaisseur. Le fond de sa cavité est blanc.

La couleur jaune de sa superficie est pâle, et approchante de la teinte citron, ou vive et nuancée d'orangé; elle est traversée, sur sa longueur, par quelques traits blanchâtres peu exprimés, et circulairement par des lignes très-fines ponctuées de fauve ou d'orangé. Une fascie blanche de près de deux lignes de largeur, est située un peu au-dessous du milieu de la coquille. Cette fascie est veinée, tachée et ponctuée d'orange vif, et souvent d'échiquetée sur ses bords.

Une seconde fascie à marbrures orangées, sur un fond blanc, occupe le bord du tour extérieur, et toute la superficie de sa spire, dont les sutures ponctuées d'orangé paroissent crénelées sans l'être, et sont cependant bien exprimées.

Le cone cerclé se trouve, selon M. Hwass, dans l'Océan asiatique.

96. Cone matelot.

Conus classiarius; Hwass.

Conus, testa conica ferruginea, albo et fusco fasciata, spira obtusa maculata; Mus. Hwass. *spec.* 94.

Le cornet enflammé, fond blanc à deux larges zones, d'un rouge brun tirant sur le cramoisi, déchiquetées dans leur contour; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 50, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. C*, 5?

Le matelot; par les François.

Description. *Le cone matelot* est une petite coquille, épaisse, de forme conique, à spire convexe obtuse, et à superficie lisse, légèrement cordonnée vers le bas. Elle a, sur un pouce de longueur, environ sept lignes et demie de diamètre. Sa spire est composée de sept tours, lisses, un peu convexes, dont la ligne spirale des sutures est bien marquée.

Son ouverture, sur une longueur de dix lignes, n'a qu'une ligne et demie de largeur à son extrémité inférieure, d'où elle commence à se retrécir insensiblement jusqu'au haut, où elle n'a pas au-delà de deux tiers de ligne de largeur. Elle est blanche intérieurement, peu échancrée à son extrémité supérieure, peu épaisse et liserée de fauve sur le bord de sa lèvre. Les couleurs dont cette coquille est ornée, consistent en un fond couleur d'ocre, ou rouge brun mêlé de marron, qui est traversé un peu au-dessous de son milieu par une fascie blanche, tachée sur un ou deux rangs de brun noirâtre, et par quelques lignes fauves, non interrompues, et situées sur ses deux tiers inférieurs. Une seconde fascie borde le sommet de son tour extérieur, et occupe toute la superficie de sa spire; elle elle blanche comme la première, et flambée de rouge brun ou de brun très-foncé. Sa base est blanche et sans taches. Le *cone matelot* appartient, suivant M. Hwass, aux mêmes mers que la précédente.

J'observerai, au sujet de cette coquille, que la différence que l'on trouvera entre sa phrase françoise, comprise dans le tableau du genre, et sa phrase latine, provenant de ce que la première avoit été composée sur une coquille usée qui m'avoit induit en erreur, il convient de la corriger de la manière suivante: *Coquille conique couleur d'ocre, fasciée de blanc et de brun, spire obtuse tachée de brun.*

97. Cone chevalier.

Conus eques; Hwass.

Conus, testa conica alba, luteo fasciata, zonis binis ramosis macularum fulvarum, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 95, *variet. A.*

A — *Le chevalier, cornet à robe bleuâtre, traversée dans son milieu par un ruban citron sale, avec deux zones de taches oblongues d'un brun olivâtre et grisâtre*; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 49, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. F*, 1.

Le chevalier marbré; par les François.

B — *Testa livida, maculis fuscis angulatis*; Mus. Hwass. *variet.* 6.

Le chevalier tacheté, à clavicule moins saillante, et à robe blanche semée de quelques taches irrégulières d'un fauve orangé; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 49, *variet.* 2, *pl.* 14, *fig. F*, 2.

Le chevalier tacheté; par les François.

Description. Cette coquille diffère peu, par sa forme, de celle de la variété A du *cone protée*, elle est seulement plus mince, et sa spire est un peu plus saillante, quoiqu'à sommet obtus. Sur une longueur de dix-huit lignes, elle porte onze lignes de diamètre; ses neuf ou dix spirales sont légèrement concaves, renflées dans leurs bords, et marquées de deux ou trois stries circulaires ordinairement peu apparentes, excepté sur les plus extérieures. Ses crues longitudinales paroissent à peine sur sa superficie, et ce n'est que sur la partie inférieure de son tour extérieur que l'on apperçoit des stries circulaires bien prononcées, au nombre de sept ou de huit.

Son ouverture est longue de quinze lignes, et environ neuf ou dix fois moins large vers le bas; elle est intérieurement nuée d'un blanc couleur de chair, peu échancrée à son extrémité supérieure, et accompagnée d'une lèvre médiocrement épaisse.

Cette coquille présente, sur un fond blanc, deux larges zones de traits fauves, longitudinaux, onduleux et ramifiés, ou d'un brun olivâtre foncé, une fascie jaune ou citron foncé vers son milieu, et une seconde fascie blanchâtre à sa base. Sa zone supérieure se prolonge depuis la suture du tour extérieur jusqu'à sa fascie jaune; mais il paroît que ce n'est pas constant, puisque les flammes brunes dont elle est ornée semblent finir, à quelque distance de cette fascie, dans la figure de M. Favanne que nous avons citée. Le reste de sa spire offre des taches fauves ou d'un brun olivâtre sur un fond blanc. Cette coquille peu commune vient, suivant M. de Favanne, de la nouvelle Zelande.

Sa variété B diffère, à quelques égards, de la précédente; sa coquille est ordinairement plus petite, plus épaisse, moins renflée dans sa forme, un peu plus retrécie à sa base; on remarque aussi que sa spire est moins élevée, et que les huit spirales qui la composent sont un peu plus arrondies, quoique d'ailleurs également striées. Son ouverture est violâtre dans l'intérieur, liserée de brun, et puis de fauve sur le bord de sa lèvre, et peu échancrée à son extrémité. La partie visible de sa columelle est fauve, ou nuancée de roux, ou d'un gris mêlangé de violet.

Quand aux couleurs dont elle est ornée, elles consistent en un rang de taches brunes, transverses, presque carrées, sur un fond blanchâtre, ou livide, ou cendré, qui est lui-même très-légèrement veiné et flambé de fauve, ou de brun clair, et parsemé de quelques teintes olivâtres, peu régulières. Sa spire, tachetée de brun ou de fauve, sur un fond blanchâtre ou livide, offre une teinte violâtre uniforme sur ses spirales intérieures, qui paroissent, à la vérité, un peu endommagées sur l'individu dont je donne la description. On trouve cette coquille dans les mers d'Amérique, et suivant M. de Favanne, sur les côtes de la Floride.

98. Cone velours.

Conus luzonicus; Hwass.

Conus, testa conica albida, fusco interrupte fasciata, punctisque sagittatis lacteo articulatis lineata, spira convexa mucronata.

Conus, testa conica albida, nubibus punctisque sagittatis fulvis per series cingulorum maculata, spira obtusa, fauce cœrulea; Mus. Hwass. *spec.* 96.

d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pl.* 1, *fig. R?*

Le velours anglois ponctué, à clavicule élevée, à robe d'un bleu violâtre peu foncé, où se distinguent quelques veines d'un fauve cannelle, et un grand nombre de lignes mouchetées de petits chevrons brisés de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 486, *esp.* 20, *variet.* 1, 2, *pl.* 17, *fig. C.*

Le velours anglois; par les François.

Description. Cette coquille, moyennement épaisse, de forme conique, très-renflée vers le haut du tour extérieur, et retrécie à sa base, porte, sur dix-huit lignes de longueur, onze lignes de diamètre. Sa spire, composée de dix spirales étroites, est convexe et mucronée au centre; leur superficie, légèrement bombée, a quelques stries circulaires ordinairement peu apparentes, mais point de taches à l'extérieur comme le *cone agate*, à qui elle ressemble d'ailleurs assez, pour qu'on puisse quelquefois les confondre. Les six spirales qui forment le sommet saillant de sa spire, portent à leur bord extérieur un rang de grains élevés, semblables à ceux que l'on apperçoit sur quelques espèces à coquille couronnée; mais ces grains disparoissent sur les tours extérieurs, et la ligne de leurs sutures est fine, quoique peu régulière. La superficie de cette coquille est lisse, et seulement marquée de quelques stries circulaires, grosses et assez serrées sur son extrémité inférieure.

Son ouverture est plus baillante que dans les espèces précédentes. Elle a environ quinze lignes de longueur, sur deux lignes et demie de largeur à sa base; elle est colorée de bleuâtre inté-

rieurement, et sa lèvre peu tranchante et peu échancrée à son extrémité supérieure, y est bordée et veinée de marron brun.

Le fond de cette coquille est blanchâtre, et garni de lignes circulaires fines et nombreuses, d'un blanc de lait pur. Ces lignes sont interrompues, à des distances inégales, par des points très-petits ou par des piqûres sagitées d'une grandeur très-variable. Indépendamment de ces lignes, on y voit encore deux rangs de taches fauves ou brun marron, qui sont distantes, très-découpées sur leurs bords, et traversées, dans leur intérieur, par la continuation des lignes circulaires. Mais les portions qu'on y distingue sont différentes de celles du fond, en ce qu'elles sont alternativement ponctuées de blanchâtre et de brun foncé, sur un fond qui l'est moins. Sa spire est tachetée de brun ou de fauve clair, sur un fond blanc cendré ou mêlé de bleuâtre, et bordée tout le long des sutures par un liseré étroit, moitié blanc et moitié brun.

On voit dans la conchyliologie de Martini, *tom.* 2, *pl.* 51, *fig.* 578, une coquille qui est peut-être une variété de celle-ci, mais dont la forme est un peu moins renflée, et dont la superficie bleuâtre porte un peu au-dessous de son milieu une fascie étroite et blanche, et un grand nombre de lignes circulaires ponctuées de brun foncé. Le *cone velours* est une coquille peu commune, dont la patrie est les Isles Philipines, dans l'Océan austral.

99. Cone chat.

Conus catus; Hwass.

Conus, testa conica albida fulvo variegata, striis convexis albo fulvoque lineatis, spira obtusa striata.

A — *Conus testa conica alba, fulvo variegata, striis elevatis maculis et punctis albo-cæruleis, spira obtusa*; Mus. Hwass. *spec.* 97.

Conus ex fusco albido et cæruleo elegantissime marmoratus, striis granulatis mirum in modum involutis, seu voluta achatina granulata; Martini. *conchyl. tom.* 2, *p.* 252, *tab.* 55, *fig.* 609, 610.

Die granulirte bunte achatnute; par les Allemands.

Le chat ponctué; par les François.

B — *Testa fusco olivacea, albo maculata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 27, *fig.* 5.

Le chat panaché; par les François.

C — *Testa rubra papillosa*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Le chat roux boutonné; par les François.

Description. Le *cone chat* est une coquille épaisse, courte, bombée, et reconnoissable aux cordelettes, tantôt fines et tantôt prononcées, dont elle est garnie à sa superficie. La coquille de sa variété A, est longue de dix-huit lignes et large de dix. Elle est arrondie vers le haut, quelquefois lisse dans cette partie, mais plus ordinairement sillonnée d'un bout à l'autre, et garnie de cordelettes saillantes, lesquelles sont convexes sur sa moitié inférieure, et souvent granuleuses, plates ou peu élevées sur sa moitié supérieure. Sa spire, d'une forme obtuse, est composée de dix tours, dont les deux ou trois extérieurs sont légèrement concaves, garnis de cinq stries circulaires bien prononcées; tandis que ceux qui forment le sommet, sont aplatis, et s'élèvent obliquement, pour finir en une pointe peu aiguë. Le bord supérieur de ces spirales, forme une foible saillie tout le long des sutures, et présente assez souvent un liseré d'une grande finesse, ponctuée de fauve, de blanchâtre, et de marron brun.

Son ouverture a quinze ou seize lignes de longueur, une ligne et demie de largeur à son extrémité supérieure, et environ deux lignes deux tiers à sa base. Elle est peu échancrée vers le haut, et sa base assez épaisse sur son bord, et légèrement plissée à son extrémité inférieure, y est accompagnée d'un liseré veiné comme l'extérieur.

Cette coquille est ornée, sur un fond blanchâtre, de deux ou trois rangs circulaires de taches fauves irrégulières, dont un occupe le haut de son tour extérieur, l'autre son milieu, et le troisième toute sa base. Ces taches, ordinairement distinctes et séparées, se confondent quelquefois ensemble par des demi teintes, qui participent également de leur couleur et de celle du fond. Indépendemment de ces taches, ses cordelettes sont encore ponctuées alternativement de fauve et de blanc de lait, et souvent marquées sur sa moitié supérieure, de portions de lignes fauves et blanches, entremêlées dans leurs interstices, d'autres rangs semblables et seulement plus étroits. Sa spire est tachée de marron ou de fauve, sur un fond cendré mêlé de violâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc.

La coquille de la variété B ne diffère de la

première, ni par son volume, ni par sa forme, et c'est seulement par ses couleurs qu'elle peut en être distinguée ; elles consistent en des flammes blanches bordées de bleuâtre, longitudinales, onduleuses ou interrompues, sur un fond brun plus ou moins foncé, et toujours nué d'olivâtre. Celle-ci n'est ponctuée de blanc et de brun, que sur ses parties blanches et cendrées, et ces couleurs y sont disposées sur plusieurs rangs circulaires, qui se continuent sur les parties brunes de la coquille, par des lignes non interrompues, d'un brun noirâtre très-foncé. Son ouverture est blanche intérieurement, et le bord de sa lèvre y est ponctué de blanc et de brun, sur un liseré nuancé de violet clair.

La variété C est ordinairement plus petite que les deux précédentes. Sa coquille, non moins épaisse, a quinze lignes de longueur, sur un peu plus de neuf lignes de diamètre. Elle offre, sur un fond rouge orangé, une zone circulaire moins foncée vers son milieu, une seconde zone étroite et blanchâtre sur la crête de son extrémité supérieure, et une tache blanche sur la partie de sa base, qui avoisine sa columelle. Ses cordelettes sont chargées de gros tubercules sur sa moitié inférieure, et de grains peu élevés sur son autre moitié. Sa spire porte des taches blanches inégales, sur un fond plus pâle que celui de son tour extérieur. Aucune de ces trois variétés du *cone chat*, ne mérite d'être citée pour sa rareté ; elles sont toutes assez communes, et se trouvent, soit à l'isle Saint-Domingue, soit à la Martinique ; et même, suivant M. Favanne, sur les côtes de l'Isle-de-France, et du Cap-de-Bonne-Espérance.

1co. Cone variolé.

Conus verrucosus ; Hwass.

Conus, testa conica flavida, sulcata granulata, fulvo variegata, spira acuminata granosa ; Mus. Hwass. *spec.* 98, *varict. A.*

A — *Conus granulatus* ; Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 55, *fig.* 612, *litt. C.*

Le cornet à grains de petite vérole, à cordelettes circulaires boutonnées, et à deux zones fauves sur un fond blanc ou marbré de fauve en deux zones ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 447, *esp.* 21, *variet.* 1, 2, *pl.* 18, *fig. H.*

Le cone à petite vérole brune ; par les François.

B — *Testa alba granulata* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Conus parvus albus bullatus ; Lister. *synops. tab.* 756. *fig.* 8.

Conus granulatus ; Martini. *conchyl. tom.* 2. *tab.* 55, *fig.* 612. *litt. D.*

La petite vérole blanche, sans veines ni marbrures, à cordelettes chargées de plus gros grains ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 448, *esp.* 21, *variet.* 3.

Le cone à petite vérole blanche ; par les François.

Description. Cette coquille a une grande analogie avec celle de la variété B du *cone pointillé*, dont elle présente à-peu-près la forme, mais dont elle n'atteint jamais la grandeur. Elle en diffère d'ailleurs à d'autres égards, ce qui me permet d'assurer qu'elle en est essentiellement distincte. Les plus grandes coquilles de cette espèce ont dix lignes de longueur, sur environ la moitié moins de diamètre ; elles portent à leur superficie quatorze ou quinze cordelettes convexes, assez distantes entr'elles, et chargées de grains saillans, marqués dans leurs intervalles de traits transverses, d'un brun plus ou moins foncé, qui deviennent plus fines et plus serrées vers l'extrémité inférieure de leur coquille, qu'elles ne sont ailleurs. Leur spire, ordinairement élevée en un angle très-aigu, est composée de dix spirales, inclinées obliquement, légèrement marquées à leur superficie de stries arquées, comme dans la variété citée du *cone pointillé*, et terminées à leur bord extérieur, par une crête aiguë et festonnée, qui pourroit faire ranger cette coquille parmi celles dont la spire est couronnée. Ces festons, que l'on peut regarder aussi comme dépendans d'un rang de grains que l'on aperçoit effectivement sur le haut du tour extérieur, ne sont guères sensibles que sur les quatre premières spirales, celles qui forment le sommet de la spire, n'offrant qu'une carène aiguë et simple à leur place.

Son ouverture est assez profondément échancrée vers le haut, elle est longue de sept lignes et demie, et large d'un peu plus d'une ligne au bas. Elle est colorée intérieurement d'un blanc nuancé de violet ou de brun, et sa lèvre est mince, très-légèrement plissée sur son bord, et quelquefois pointillée de cette dernière couleur.

Cette coquille est, ou blanche et marquée de deux zones fauves ou jaunâtres plus ou moins foncées, ou roussâtre et flambée sur sa longueur, de traits fauves et bruns. Sa spire offre quelques taches brunes ou fauves, ou de cou-

leur citron sur la superficie des spirales, et un rang de points bruns placés un à un dans les interstices de leurs crénelures, ou des festons, que l'on apperçoit à leur bord extérieur.

La coquille de la variété B ne diffère de la première, que par sa couleur, qui est blanche sur toute sa superficie, et sans aucun mélange de taches ou de points d'aucune autre couleur. On trouve ces deux variétés du *cone variolé*, sur les côtes de l'Afrique, au Sénégal, et à Mosambique; la seconde est la moins commune.

101. Cone colombe.

Conus columba. Hwass.

Conus, testa conica rosea, spira acuta, basi striata; Mus. Hwass. *spec.* 99, *variet. A.*

A — cochlea longa pyriformis vulgaris leviter striata, ex albido purpurascens; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. G.*

La colombe lisse à clavicule élevée, petit cornet d'un beau blanc, quelquefois purpurin, et cannelé circulairement vers le bas du premier o be; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *esp.* 29, *variet.* 1, 2, 3, *pl.* 18, *fig. K*, 1.

La colombe rose; par les François.

B — Testa candida, basi striata, (cingulis binis subgranosis); Mus. Hwass. *variet. B.*

La colombe blanche; par les François.

Description. C'est ici une coquille encore plus petite que la précédente, puisqu'elle ne porte jamais au-delà de huit lignes de longueur, sur un diamètre de quatre lignes et demie. Elle en diffère aussi, en ce que sa forme est plus renflée, qu'elle est ordinairement lisse sur sa partie supérieure, et munie sur sa moitié inférieure de sept à huit cordelettes, convexes, peu onduleuses, et séparées par des sillons bien prononcés. Le retrécissement de cette coquille ne commence à devenir sensible, qu'un peu au-dessus de sa partie striée, d'où il continue brusquement jusqu'à sa base. Sa spire, quoique aiguë, est toujours moins élevée que celle du *cone variolé*; et les huit spirales dont elle est composée, sont larges, lisses, peu concaves, et légèrement renflées dans leurs bords. Leur superficie montre aussi des stries courbées, analogues à celles du *cone variolé*, mais elles y sont beaucoup moins apparentes, et la ligne des sutures est très-fine.

Son ouverture, longue de six lignes, est large à son extrémité inférieure, d'environ une ligne un quart. Sa moitié supérieure, du double moins large que sa base, porte une échancrure bien marquée à son extrémité; et sa lèvre, mince et tranchante sur son bord, offre des plis onduleux très-légers vis-à-vis ses cordelettes de l'extérieur.

Toute cette coquille est colorée de rose plus ou moins foncé, et de blanc pur dans sa cavité. La coquille de sa variété B n'en diffère, que parce qu'elle est toute blanche dehors comme dedans, et qu'elle présente vers le milieu de son tour extérieur, une ou deux cordelettes granuleuses, tandis que celles du bas ne le sont pas. Ces deux variétés du *cone colombe* sont assez communes, et appartiennent à l'Océan asiatique; on les trouve aussi à l'Isle-de-France, suivant M. de Favanne.

102. Cone croisé.

Conus madurensis; Hwass.

Conus, testa conica viridescente, albo et fulvo nebulata, lineis fusco alboque notatis, spira acuminata; Mus. Hwass. *spec.* 100.

Le croisé verd, petit cornet à clavicule blanche tachée d'olivâtre, à robe blanche bariolée et nuée d'un très-beau jaune orangé, et traversée par des flammes longitudinales d'un verd foncé; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 44, *variet.* 1, 2, *pl. E*, 1, *E*, 2.

Le croisé verd; par les François.

Description. Cette coquille, d'une forme plus alongée que la précédense, plus retrécie à son extrémité inférieure, et légèrement arrondie vers le haut, est longue de douze lignes et large de six. Mais elle devient un peu plus grande, puisque celle dont M. de Favanne a donné la description, avoit seize lignes de longueur sur huit lignes de diamètre. Elle est lisse à sa superficie, excepté vers le bas, où on apperçoit quelques stries circulaires écartées, qui n'occupent jamais au-delà de son tiers inférieur. Sa spire est aiguë, très-élevée, et composée de neuf ou dix spirales, dont la moitié supérieure est légèrement concave et marquée de deux ou trois stries circulaires peu prononcées, et dont la moitié inférieure est au contraire lisse et très-renflée sur son bord.

Son ouverture, brune intérieurement, ou d'un blanc bleuâtre, a, sur une longueur de

huit lignes et demie, une ligne et quart de largeur au bas ; elle est peu échancrée à son extrémité supérieure, et le bord mince et tranchant de sa lèvre, est accompagné sur toute sa longueur, d'un liseré fauve, ponctué ou veiné de brun.

Cette coquille porte extérieurement, sur un fond verdâtre, trois ou quatre zones inégales, de taches et de nébulosités blanches et fauves, et des lignes circulaires, ponctuées de fauve et de blanc sur toute sa longueur ; quelquefois elle est marquée, suivant M. de Favanne, de lignes transverses inégales, distribuées en deux zones d'un orangé très-foncé, et alors ces lignes sont croisées par des flammes longitudinales plus ou moins serrées, d'un verd olivâtre vif, nué de bleuâtre en quelques endroits. Sa spire offre, sur un fond olivâtre, des taches brunes ou marron, mêlées de fauve, ou bien elle est tachetée d'olivâtre, de bleuâtre ou d'orangé, sur un fond blanc. Cette coquille, peu commune, appartient à l'Océan asiatique.

103. Cone jaunisse.

Conus pusio ; Hwass.

Conus, testa conica flavescente, fusco alboque cingulata, variegata, spira acuminata, fauce violacea.

A — Conus, testa conica flavescente, zona alba, cingulis punctatis, spira acuminata ; Mus. Hwass. *spec.* 101.

Conus parvus jaspidizans ex albo seriatim punctatus et in medio fasciatus, seu fusis albo punctatis et fascia nebulata cinctus ; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 254, *tab.* 56, *fig.* 612.

Der kleine gekornte jaspis mit weissen band ; par les Allemands.

La jaunisse ; par les François.

B — Testa albida, fulvo maculata, cingulata.

La jaunisse, petit cornet à clavicule élevée, flambé de roux, avec quelques taches d'un fauve foncé, sur un fond blanc ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 448, *esp.* 24, *variet.* 1, 2, *pl.* 18, *fig. I*, 1. *I*, 2.

La jaunisse blanche ; par les François.

Description. Cette petite coquille est également distincte de la variété B du *cone pointillé*, et de l'espèce précédemment décrite sous le nom de *cone variolé*, quoiqu'elle ressemble à la première par les rangs circulaires de points colorés dont elle est environnée, et à la seconde, par la forme générale de sa coquille. Mais elle est plus petite, puisqu'elle atteint rarement huit lignes de longueur et quatre lignes de largeur. Elle est conique et effilée jusqu'au bas, lisse et luisante sur sa convexité, marquée de quelques crues longitudinales plus ou moins prononcées, et de quelques stries circulaires et écartées, sur sa base. Sa spire, un peu moins élevée que sur les deux coquilles précédentes, est composée de huit ou neuf spirales, presque en tout le reste semblables à celles de la variété B du *cone pointillé*, par leur concavité, leurs stries, et même leur talus.

Son ouverture est violette dans l'intérieur, longue de six lignes et demie, large de deux tiers de ligne à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne et quart à son extrémité opposée. Sa lèvre, extrêmement mince sur son bord, y est finement ponctuée ou nuée de fauve ou de marron, et terminée au haut par une échancrure peu profonde.

Les couleurs de la variété A de cette coquille, consistent en des taches brunes ou marron clair, dont elle est parsemée sans régularité, sur un fond jaunâtre ou fauve, en des rangs nombreux et circulaires de petits points alternativement blancs et bruns, ou blanchâtres et fauves foncés ; et quelquefois, en une zone blanche, qui occupe le milieu de sa coquille. Sa spire est marbrée de brun, de roux et de blanc ou de fauve, sur un fond jaunâtre, mais elle est toujours environnée sur les pas des spirales, d'un double liseré ponctué de brun et de blanchâtre, dont l'un occupe leur bord supérieur, et l'autre leur bord inférieur.

Sa variété B n'a d'autre différence, que d'avoir une coquille blanche ou blanchâtre ou nuée de roux très-clair, ponctuée circulairement de brun, et tachée, et quelquefois flambée de brun ou de marron. Sa spire n'offre qu'un seul rang de points au bord inférieur des spirales, et quelques taches peu régulières, brunes ou marron foncé, sur un fond blanc. Cette coquille est assez commune ; on la trouve à Saint-Domingue, à la Martinique et à la la Guadeloupe.

104. Cone *pluye d'or.*

Conus japonicus ; Hwass.

Conus, testa conica latea, albo interspersa,

lineis fuscis interruptis punctatis, spira acuminata, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 102.

La pluie d'or à robe lisse, d'un blanc roussâtre, flambée peu régulièrement d'orangé fauve, à lignes circulaires nombreuses ponctuées de blanc et de fauve foncé, et comme fasciée dans le milieu du premier orbe par des points plus grossiers de couleur brunâtre; Favanne *conchyl. tom.* 2., *pag.* 448, *esp.* 23., *variet.* 3.

La pluye d'or; par les François.

Description. Cette espèce et la suivante ont entre elles une si grande analogie, que je suis peu étonné que M. de Favanne les aye réunies en une seule. Cependant malgré leur affinité elles présentent des différences réelles qui, en excusant en quelque manière le sentiment de cet auteur, ne nous permettent pas de l'adopter. La coquille du *cone pluye d'argent* diffère peu par sa forme de celle du *cone jaunisse*, elle devient seulement plus grande, et acquiert une longueur de treize lignes sur environ sept lignes de diamètre. Elle est très-lisse à sa superficie et marquée seulement sur sa base de quelques stries assez profondes. Dix spirales étroites, presque aplaties, arrondies et peu saillantes sur leurs bords forment sa spire; celle-ci est élevée, presque aiguë, et ses sutures sont profondes malgré la petitesse de la coquille, et légèrement évidées en canal.

Son ouverture très-étroite offre sur une longueur de dix lignes un évasement d'une ligne de largeur à sa base, et d'environ une demie ligne sur ses deux tiers supérieurs. Elle est bien échancrée au haut, colorée de fauve à l'intérieur et sa lèvre est mince et peu tranchante sur son bord.

Le fond de cette coquille est jaune, flambé de blanc, de fauve ou d'orangé, et garni de lignes circulaires nombreuses, brunes ou fauve foncé, et interrompues par des points blancs. Il porte un peu au dessous de son milieu, une fascie blanche festonnée et bordée d'une ou deux lignes circulaires à points plus gros et un peu plus foncés que ceux des autres rangs. Sa spire est tachetée de fauve orangé sur un fond blanc, et toute blanche sur les dernières spirales du sommet. Cette coquille peu commune se pêche sur les côtes du Japon.

105. Pluie d'argent;

Conus mindanus; Hwass.

Conus, testa conica alba, puniceo variegata, cingulis numerosis punctulatis, spira acuminata, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 103.

La pluie d'argent, à clavicule non couronnée, à robe blanche et lisse flambée longitudinalement d'orangé vif et d'un beau rouge ponceau, à suites circulaires de points de la plus grande finesse et à cordelettes aussi circulaires dans la moitié inférieure de son premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 448, *esp.* 23, *variet.* 1, 2.

La pluie d'argent; par les François.

Description. Cette coquille, malgré sa ressemblance avec la précédente en doit être distinguée par les caractères suivants; elle est d'abord un peu plus grande, puisqu'elle porte quatorze lignes de longueur sur sept lignes et demie de diamètre; 2°. Sa superficie quoique lisse comme celle du *cone pluie d'or*, offre des stries plus nombreuses et plus profondes sur sa base que dans cette espèce; 3°. sa spire est un peu plus élevée, et les neuf spirales qui la composent sont concaves, légèrement marquées de stries en croissant et terminées à leur bord inférieur par un talus saillant, qui a beaucoup d'analogie avec celui de la variété B du *cone pointillé*. 4°. Son ouverture, colorée intérieurement de rose sur un fond blanc, est profondément échancré à son extrémité supérieure, elle est longue de onze lignes, large d'une ligne deux tiers vers le bas, et d'un peu plus d'une ligne à son commencement, ce qui la rend effectivement très-différente de l'espèce qui la précède, malgré la sorte d'analogie qu'on croit distinguer entr'elles au premier coup d'œil. Sa levre est peu épaisse et tachée ou pointillée sur son bord intérieur d'une couleur écarlatte.

Cette coquille offre sur un fond blanc des grandes taches dechiquetées, ordinairement longitudinales, d'un rouge très éclatant approchant de l'écarlate, et des lignes circulaires nombreuses, blanc de lait, ornées de points et de piquures transverses d'un rouge brun très-vif. Sa spire terminée au sommet par une pointe rose présente sur le fond blanc de ses spirales, des taches écarlate analogues à celles de sa superficie, et deux rangs de points rouge brun beaucoup plus gros que ceux des lignes ponctuées, dont l'un est situé sur le talus inférieur de chaque spirale, et l'autre un peu moindre accompagne leur bord supérieur; d'ou il suit que les sutures de cette coquille sont bordées par deux rangs de points très-rapprochés comme dans la variété A du *cone jaunisse*. Cette coquille du nombre des rares de son genre, n'a été encore rencontrée suivant M. Hwass que sur les côtes des îles Philippines.

106 Cone. Bois de frêne.

Conus namocanus ; Hwass.

Conus, testa conica lutescente, zonis filisque tenuissimis undulatis approximatis fulvis cincta, spira obtusa striato punctata fusco maculata, fauce subcœrulea ; Mus. Hwass. *spec.* 104, *testa rarissima.*

Le cone bois de frêne ; par les François,

Description. C'est ici une coquille des plus rares, et dont on ne trouve encore point de traces dans les auteurs. On lui donne le nom de *bois de frêne* parcequ'effectivement les zones et les fils fauves et onduleux dont elle est ornée sur un fond jaunâtre, représentent assez fidèlement les couches et les fibres qui distinguent cette sorte de bois. Elle est d'un volume bien différent des précédentes, puisque sur trois pouces trois lignes de longueur elle n'a pas moins d'un pouce neuf lignes de diamètre. Elle est moyennement épaisse, d'une forme conique effilée par le bas et très-légèrement rétrécie vers son milieu. Sa superficie est marquée de crues longitudinales nombreuses, inégales, semblables à des stries ou à de très-légers sillons, et sa base ne montre point de stries circulaires, comme c'est ordinaire au plus grand nombre des coquilles de son genre. Sa spire de forme obtuse est composée de dix ou onze spirales, dont la superficie très-légèrement concave sur les deux extérieures, est au contraire bombée sur les autres et marquée de deux, trois, ou même quatre stries circulaires, finement piquées de points enfoncés. Ces piquures ne sont pas également sensibles sur toutes les spirales, elles le sont en général fort peu sur les plus extérieures, mais on les distingue très-bien sur celles qui avoisinent le sommet, on en compte quelquefois jusqu'à cinq rangs.

Son ouverture est longue de deux pouces dix lignes, large de trois lignes vers le haut, et de quatre lignes à son extrêmité inférieure. Elle est terminée à son extrêmité opposée par une échancrure assez profonde, et sa levre est nuée intérieurement d'une teinte bleuâtre sur un fond blanc.

Le fond jaunâtre ou roussâtre de cette coquille est environné de seize ou dix-sept zones fauves, onduleuses, larges depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne, et de fils ou de lignes circulaires nombreuses, aussi fines qu'un cheveu, et également onduleuses, qui occupent les interstices des zones. Ces lignes regardées à travers une loupe paroissent finement crépues, et sont plus ou moins nombreuses, selon l'écartement plus ou moins considérable des zones dont elles remplissent les intervalles. Une fascie blanchâtre occupe l'extrêmité supérieure de cette coquille, on en distingue une seconde, mais moins apparente que la première, un peu au dessous de son milieu, qui consiste dans la privation des zones fauves et dans un rang de taches presque carrées, d'un brun marron, qui la borde en dessus. Sa spire ornée de taches brun marron sur un fond blanchâtre, est distinguée par une ligne suturale assez profonde et peu régulière, sur les deux tours de l'extérieur.

Le cone *bois de frêne* se trouve, suivant M. Hwass, à l'isle de Namoca, dans l'ocean pacifique.

107. Cone treillissé.

Conus cancellatus ; Hwass.

Conus, testa conica alba, sulcis transversis strigisque profundis longitudinalibus decussatim cancellata, spira acuminata ; Mus. Hwass. *spec.* 105, *testa rarissima.*

Le cone à treillage ; par les François.

Description. Voici une espèce non moins précieuse que la précédente, et qui le devient encore davantage par une découverte dont elle vient de me fournir l'occasion. Cette coquille est le véritable type de celle que j'ai décrite sous le nom de *cone perdu* num. 80, que l'on trouve dans l'état fossile en plusieurs endroits de la France, et dont j'avois cru jusqu'à ce moment qu'on ne connoissoit point la coquille marine analogue. Elle ne diffère du *cone perdu* que par la saillie un peu plus grande des stries circulaires de sa superficie, par des rides ou des stries longitudinales résultantes de ses crues successives, plus nombreuses et un peu mieux prononcées que dans la première, et enfin par la saillie un peu moins forte du bord inférieur des tours dont sa spire est composée. Elle lui est d'ailleurs si conforme tant dans la figure générale de sa coquille, dans celle de sa spire, que dans le nombre, la proportion de ses spirales, et même leurs caractères minutieux, tels par exemple que les grains dont les tours du sommet sont couronnés, qu'il ne m'est pas possible de la croire différente du *cone perdu*, dont celle-ci seroit tout au plus une légère variété.

Je dois ajouter que la coquille du *cone treillissé* est plus jeune que celle du *cone perdu* dont j'ai donné la description, puisqu'elle n'a que dix-huit lignes de longueur sur neuf lignes de diamètre, et qu'il est très-ordinaire à tous les *cones* striés d'avoir pendant leur jeunesse leurs

stries

stries mieux prononcées qu'elles ne le deviennent à un âge plus avancé. Voilà cependant une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres, qui établissent que la France, comme tout le reste de l'Europe, contient des couches immenses de coquilles fossiles, dont les analogues ne vivent maintenant que dans les mers les plus éloignées. Le *cone treillissé*, dont je ne donnerai pas de description plus détaillée, puisqu'on n'a qu'à rapporter ici celle du *cone perdu*, a été pêchée à l'isle d'Owhyhée dans l'océan pacifique. Il est de la plus grande rareté.

108. Cone violet.

Conus taïtensis ; Hwass.

Conus, testa conica transversim striata, violaceo nigricante, maculis et punctis raris albis, spira obtusa striata ; Mus. Hwass. *spec.*, 106.

Le cone violet ; par les François.

Description. Cette coquille, qui prend son nom de la couleur violette foncée et presque noirâtre qu'elle montre à sa superficie, est courte, bombée à son extrémité supérieure, et très-rétrécie du côté de sa base. Elle a sur quinze lignes de longueur environ dix lignes de diamètre, et son tour extérieur est garni d'un bout à l'autre de stries circulaires légèrement onduleuses et beaucoup moins prononcées sur son tiers supérieur qu'elles ne sont ordinairement depuis cette partie jusqu'au bas. Indépendamment de ces stries circulaires, on y en voit d'autres longitudinales très-fines et moins profondes que les premières, qui indiquent les crues successives de la coquille et la rendent un peu raboteuse au tact. Sa spire d'une forme obtuse est composée de neuf spirales aplaties, marquées de quatre ou cinq stries circulaires bien prononcées, et d'autres longitudinales nombreuses très-fines qui les coupent à angles droits. La ligne des sutures est assez régulière dans cette espèce bien distincte, excepté sur le tour extérieur, où elle offre des grands enfoncemens, des plis et des inégalités qui le rendent très-différent des autres.

Son ouverture, longue de quatorze lignes, présente la largeur, presque uniforme, d'une ligne et demie sur toute sa longueur, ce qui ne convient qu'à très-peu d'espèces ; elle est blanchâtre dans le fond de sa cavité, d'un violet bleuâtre près du bord de sa lèvre, laquelle est mince, légèrement onduleuse vers le bas, et liserée intérieurement de marron foncé.

La couleur de cette coquille consiste en un violet très-foncé, mêlée de marron ou de noirâtre, sur lequel on distingue un peu au-dessous de son milieu, une suite circulaire de nébulosités bleuâtres, pointillées de blanc ; et un rang de taches peu régulières, mais bien distinctes, d'un blanc nué de bleu clair, qui occupe son extrémité supérieure. Sa spire est marbrée de taches marron ou livides, sur un fond plus ou moins blanc. Cette coquille, peu commune, fut découverte pendant les voyages du capitaine Cook, sur les côtes de l'Ile d'Otaïti, dans l'Océan pacifique.

109. Cone ambassadeur.

Conus tinianus; Hwass.

Conus, testa conica cinnabarina, maculis pallide caesiis nebulata, punctis fulvis interspersis, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 107.

L'ambassadeur; par les François.

Description. *Le cone ambassadeur* ne cède en rareté ni au *cone bois de frêne* ni au *cone treillissé*. Il est reconnoissable à la forme conique ovale de sa coquille, au rouge éclatant de cinabre dont elle est ornée, et sur-tout aux taches d'un bleu cendré clair, qu'on y remarque en plusieurs endroits. Elle est bombée à son extrémité supérieure, lisse à sa superficie, effilée vers sa base, et longue d'un pouce dix lignes, sur environ trois lignes de diamètre. On apperçoit quelques traces de stries circulaires sur son extrémité inférieure ; mais le reste de sa superficie est lisse, quoique peu uni, à cause de quelques inégalités que ses crues peu régulières y occasionnent. Sa spire est convexe, et composée de huit spirales peu bombées, larges et lisses, dont les sutures consistent en une ligne simple, de peu de profondeur.

Son ouverture est plus baillante que dans les espèces précédentes ; elle a vingt-deux lignes de longueur, et environ trois lignes et demie de largeur, à quelque distance de sa base. Son échancrure supérieure est peu profonde, et sa lèvre, mince sur le bord, est colorée intérieurement d'un rouge plus clair que celui de dehors, et de blanc nué de rose sur toute sa moitié inférieure.

Elle offre, à l'extérieur un rouge vif analogue à celui du cinnabre, qui pénètre la substance même de sa coquille ; et trois rangs de taches irrégulières, d'un bleu cendré pâle, dont l'un occupe son tiers supérieur, l'autre est situé un peu au-dessous de son milieu, et le troisième sur sa base. Ces taches offrent, dans

leur intérieur, des suites circulaires de points fauves et blancs, qui disparoissent sur le fond rouge de la coquille, ou qui, du moins, y sont infiniment peu sensibles. Sa spire présente, sur un fond cendré, nué de rose, quelques taches irrégulières fauves ou marron, une ligne rembrunie tout le long des sutures intérieures, et une teinte rouge plus foible que celle de sa superficie, sur les deux ou trois derniers tours du sommet. Cette coquille très-rare, et qui n'avoit pas été encore décrite, appartient à l'Isle de Tinian, dans l'Océan austral; elle fait partie, comme les précédentes, de la superbe collection de M. Hwass.

110. Cone de porto ricco.

Conus portoricanus; Hwass.

Conus, testa conica granulata, alba, fulvo maculata, spira convexo-mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 108.

Cone de porto-ricco, ou de portoric; par les Français.

Description. Cette coquille a une forme très-analogue à celle de l'espèce précédente, mais elle est plus petite, et elle en diffère d'ailleurs, à tant d'autres égards, que l'on peut assurer que c'est là l'unique trait de ressemblance qu'elle présente avec cette espèce. Elle porte, sur dix-huit lignes de longueur, environ dix lignes de diamètre; elle est bombée et arrondie vers le haut, effilée du côté de sa base, et garnie, à sa superficie, de dix-huit ou vingt cordelettes saillantes, granuleuses, également distantes, dont les intervalles offrent une ou deux stries circulaires si fines, qu'on ne peut les apercevoir que par le moyen de la loupe. Sa spire est convexe, et mucronée au centre. On y compte neuf spirales, très-peu bombées, dont la superficie est marquée de trois stries circulaires serrées, et dont le bord inférieur est muni d'une cordelette granuleuse qui les fait paroître couronnées. Leurs sutures, quoique peu prononcées, deviennent cependant très-sensibles, par un liseré jaunâtre et étroit, qui accompagne le bord supérieur de chaque spirale, en marquant, par ses ondulations, le bord granuleux de celle qui la suit.

Son ouverture a environ neuf fois plus de longueur que de largeur; elle est peu échancrée vers le haut, blanche intérieurement, et sa lèvre est mince, tranchante et transparante sur son bord.

Cette coquille offre, sur un fond blanc, deux rangs écartés de taches longitudinales, fauves, ou de couleur citron, des petites taches semblables sur sa spire, et le liseré jaunâtre dont j'ai déjà parlé. Elle est peu commune, et n'a été encore trouvé, suivant M. Hwass, que sur les côtes de Porto-ricco, dans l'Océan américain.

111. Cone d'Oma.

Conus omaïcus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica aurantia, alba trifasciata, zonis et cingulis numerosis fulvo alboque distinctis, saepius notulis litterarum signatis, spira maculata concavo-obtusa, apice rufo; Mus. Hwass. *spec.* 109.

Cornet nommé la volute d'Oma, et par corruption volute de Saint-Thomas; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *append. pag.* 388, *pl.* 1, *fig. Y très-mauvaise.*

Conus longus teres, ex aurantio et fusco elegantissime reticulatus, maculatus et fasciatus, seu thalassiarchus insulae St-Oma; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 237, *tab.* 53, *fig.* 590, *pessima.*

Le rouleau d'Omar ou de Saint-Thomas, ponctué dans sept zones et par lignes circulaires, de traits aurore sur un fond blanc; ces traits sont transversaux dans la première, la troisième, la cinquième et la septième zones, et longitudinaux dans les zones alternes; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 22, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. F, mauvaise.*

Conus sti thomae rarissimus, testa conico-elongata laevi alba, characteribus lineatis inscripta, maculis albis adspersa, ex castaneo fusco, lineis crassiusculis approximatis saepius interruptis in fundo albido fasciatim circumcincta, etc. Chemnitz *in Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 84, *tab.* 143, *fig.* 1331, *num* 2.

St. oma's toot; par les Hollandois.

Die st. omas tute, der lange westindische admiral, par les Allemands.

L'amiral d'Oma, ou le cornet d'Oma, ou le cornet de Saint-Thomas; par les François.

Description. Cette coquille, l'une des plus précieuses de son genre, a été connue par d'Ar-

genville, qui en a laissé cependant une figure et une description très-incorrectes. M. de Favanne n'en a parlé que d'après cet auteur, et ce n'est pas étonnant, car il n'en existoit point encore dans les cabinets de la France à l'époque où il écrivoit. On en connoît maintenant huit répandues dans différents cabinets de l'Europe, qui sont ceux de M. Moltke, à Copenhague, du Prince d'Orange, à la Haye, de Messieurs Lyonet et Bolten, à Hambourg, de M. Brandt, à Amsterdam, et enfin ceux de Messieurs de Calonne, Auber et Hwass, à Paris.

Cette belle coquille, joint à une forme conique, alongée, cylindracée, une superficie très-lisse, quoique marquée de quelques crues longitudinales plus ou moins distantes, et une base légèrement recourbée vers le dos. Celle de M. Hwass, qui est de la plus parfaite conservation, porte deux pouces cinq lignes de longueur, et quatorze lignes de diamètre à son extrémité supérieure. Sa spire, à forme obtuse, est composée de dix spirales concaves et lisses, dont le bord extérieur est peu saillant, mais légèrement arrondi. Les cinq dernières spirales du sommet, sont rougeâtres ou fauves, et la ligne des sutures est peu apparente. On aperçoit quelques stries circulaires, peu prononcées, sur la partie inférieure de cette coquille, et un bourrelet saillant à sa base, qui la fait paroître recourbée.

Son ouverture, longue de deux pouces deux lignes, est large de deux lignes, et de trois lignes à son extrémité inférieure; elle est profondément échancrée au sommet, blanche à l'intérieur; et sa lèvre, peu épaisse, n'offre d'autre couleur, qu'une teinte rousse assez légère à son extrémité inférieure.

Cette coquille présente au-dehors, sur un fond jaune orangé, des lignes circulaires, nombreuses, serrées, finement ponctuées de fauve et de blanchâtre, parsemées de taches blanches inégales, ordinairement plus longues que larges, et trois fascies blanches à rangs circulaires de points ou de mouchetures fauves, et un peu plus écartés entre eux que les lignes du fond. De ces trois fascies, la plus étroite est située sur le tiers supérieur de la coquille; la seconde, plus large un peu au-dessous de son milieu; et la troisième, encore plus large, occupe sa base. Les points dont elles sont ornées, consistent en des petites mouchetures alignées, plus longues que larges, souvent accouplées ou figurées comme des caractères d'une écriture très-fine. Enfin, cette coquille offre à son extrémité supérieure un liseré étroit, veiné de marron, qui se prolonge en décroissant sur le bord inférieur des tours de sa spire, dont le fond blanc est taché ou flambé de marron, avec peu de régularité.

Le nom de *cone d'Oma*, que cette coquille porte, lui vient de l'Isle d'Oma, dans l'Océan asiatique, où elle a été d'abord rencontrée. C'est à tort que quelques-uns l'ont nommée le *cone de Saint-Thomas*, et qu'ils ont soupçonné qu'elle pouvoit avoir été découverte à la proximité de quelqu'une des Isles qui portent ce nom.

112. Cone noble.

Conus nobilis; Linn.

Conus, testa subcylindrica luteo citrina, punctis fulvis albisque lineata, maculis sparsis albis, spira plano-concava mucronata, basi emarginata.

A — *Conus, testa subcylindrica luteo citrina, maculis cordiformibus albis reticulata, cingulisque punctatis maculas albas non tangentibus bifasciata, spira plano-concava marginè acuto apice roseo mucronata, basi emarginata*; Mus. Hwass. *spec.* 110, *variet. A.*

Volutae cordiformes ex flavo aurantiae, albis maculis et filamentis capillaribus circumdatae rarissimae, ex amboina indiarum orientalium; Seba. *thes. tom. 3, pag. 130, tab. 43, fig.* 13, 14.

Conus nobilis; *testa subcylindrica laevi glabra*; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 301 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 554, *num.* 158.

Conus basi muricata plana, flavidus, maculis albis pennatus, rarior; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 334, *tab.* 62, *fig.* 689, *figura mala.*

Le damier chinois, à robe marbrée, sur un fond blanc, de traits recourbés d'un beau fauve, qui laissent de grandes et de petites taches du fond, lesquelles sont en forme d'écailles; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 452, *esp.* 33, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig. E*, 2.

Uxor venusta, tigris lutea, alveolus lusorius chinensis; *conus nobilis linnaei, testa subcylindrica citrino-flava, glabra, maculis trigonis albis quasi concatenatis nitidissimè notata, spira truncata, anfractibus canaliculatis marginatis maculatis, apice roseo*; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 61, *tab.* 141, *fig.* 1312.

Bella donna; par les Italiens.

Goele tygers; par les Hollandois.

Die schone frau, das chinesische dambret; par les Allemands.

Le damier chinois; par les François.

B — *Testa aurantia, cingulis saturatioribus fusco alboque punctatis dupliciter zonata*; Mus. Hwas. *varict. B.*

Le damier chinois à bandes, à sommet couleur de rose, et dont la robe d'ailleurs semblable à celle du précédent, offre de plus deux fascies fauves ponctuées circulairement de canelle; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 452, esp. 33, varict. 2.*

Maritus formosus, testa cylindrica nitidissima rubro-fusca, maculis albis numerosissimis reticulatim concatenatis elegantissime ex fusco fasciata, et filis punctatis cincta, spira truncata, anfractibus canaliculatis subtilissime striatis maculatis, apice exserto rosaceo, basi sulcata, labro supra et infra emarginato; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 63, *tab.* 141, *fig.* 1314.

Il bel marito; par les Italiens.

Der schone mann, die braunrothliche herztute; par les Allemands.

Le damier chinois à bandes; par les François.

Description. C'est ici un fort beau *cone* de forme alongée, dont la coquille peu épaisse et très-lustrée à sa superficie, est terminée à sa base par une échancrure peu profonde, et à son extrémité supérieure, par une spire presque aplatie, et mucronée au centre. La coquille de la variété A porte sur deux pouces sept lignes de longueur, environ seize lignes de diamètre, ce qui est une grandeur extraordinaire pour cette espèce. Elle est lisse et luisante sur toute sa superficie, et ce n'est que sur son tiers inférieur que l'on apperçoit quelques stries circulaires écartées et assez bien prononcées. Sa spire, très-aplatie à sa circonférence, est terminée au centre par un sommet aigu, peu saillant, couleur de rose; et ses spirales, au nombre de dix ou de onze, sont larges, légèrement concaves, réticulées par des stries fines qui se croisent, et bordées à l'extérieur par un talus en vive arrête peu élevé.

Son ouverture porte une échancrure très-profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de deux pouces cinq lignes, et d'un tiers environ plus large à son extrémité inférieure, qu'elle n'est vers le haut. Son intérieur est d'un très-beau blanc, et sa lèvre est mince, tranchante, et marbrée de fauve dans son bord.

Cette coquille est ornée, sur un fond jaune citron, de taches blanches transverses, nombreuses, presque en forme de cœur, et bordées d'une ligne fine, d'un fauve marron plus ou moins foncé. Ces taches sont comme divisées en trois zones, où elles sont plus nombreuses, plus grandes et plus serrées qu'ailleurs, par deux fascies du fond, dont l'une est située sur son tiers supérieur, et la seconde sur son tiers inférieur. Ces fascies, outre des taches blanches analogues aux premières, quoique plus petites et beaucoup plus distantes, présentent aussi plusieurs rangs circulaires de mouchetures fines d'un fauve foncé, soit ponctuées, soit en forme de traits courts longitudinaux, qui sont brusquement interrompus par leurs taches blanches, avec qui ils ne se mêlent jamais. Sa spire offre de grandes taches blanches, sur un fond analogue à celui de sa superficie, mais dans une telle proportion, que le blanc domine sur le jaune sur les cinq ou six spirales extérieures, tandis que les plus intérieures qui en forment le sommet, sont d'un beau rose pur, ou d'un rose nué de violet.

Sa variété B joint aux mêmes caractères de la première, une différence sensible dans la formation et la couleur des rangs ponctués, dont sa coquille est ornée sur ses deux fascies du fond. Ils consistent, dans celle-ci, en des lignes brunes circulaires, et interrompues par des petits points ronds, d'un blanc plus ou moins mêlangé de fauve ou de roux. Les taches blanches en forme de cœur, qu'on y apperçoit, sont d'ailleurs semblables à celles de sa variété A; et celles de ses fascies ne sont pas plus interrompues par leurs lignes circulaires, que dans la première variété. Le fond de cette coquille est, en général, plus foncé que dans l'autre, et il conserve à tous les âges une teinte fauve, nuée de marron, qui s'éclaircit fort peu à mesure que la coquille grossit. Ces deux variétés du *cone noble* sont également rares, elles appartiennent aux mers des grandes Indes, mais plus particulièrement encore à l'isle d'Amboine, l'une des Moluques.

113. Cone drap d'argent.

Conus stercus muscarum; Linn.

Conus, testa subcylindrica albida, lactea

maculata, punctis cingulatis identidem coacervatis, spira canaliculata, basi emarginata.

A — Conus; testa subcylindrica candida, punctis nigris agregatim sparsis, spira subcanaliculata obtusa, fauce rubicunda, basi emarginata; Mus. Hwass. *spec.* 111, *variet. A.*

Rhombus cylindro-pyramidalis, maculis exiguis sive puncturis linearim circumscriptus; Lister. *synops. tab.* 757, *fig.* 9.

Bonanni. *mus. kirch. pag.* 476, *num.* 408.

Voluta arenata; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. Z.* — Petiver. *gazophyl. tab.* 75, *fig* 1, — *ejusd. aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 21.

Mus. Gottwald. *caps.* 5, *tab.* 5, *fig.* 88, *litt. a, b.*

Cornet appellé le drap d'argent, à fond blanc, avec des taches légères et tout ponctué de noir; d'autres l'appellent piquure de mouche, d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. E.*

Cochlea longa vulgaris pyriformis, laevis, candida, exiguis punctis helvaceis vel pullis, et aliquibus maculis ejusdem coloris dense aspersa et notata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 5, *fig. O.*

Volutae arenatae; Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 65, *in medio plurimae absque numero.*

Voluta cylindracea, etc. Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 2.

Conus stercus muscarum; testa basi emarginata striata, spirae anfractibus canaliculatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 311. *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 559. *num.* 163.

Stercus muscarum; Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab. B*, 5, *fig.* 7. — *ejusd. conchyl. tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 5.

Conus basi excavata candidus, nigra quasi arena conspersus et maculatus, hiatu ampliore intus rubente; *seu voluta arenata basi excavata*; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 349, *tab.* 64, *fig.* 711, 712.

Conus stercus muscarum; testa oblonga punctis pictis adspersa, anfractibus canaliculatis aequalibus; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 143, *variet. A.* — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 160, *variet. A.*

Le drap d'argent à points noirs, de forme effilée, à clavicule courte, dont les pas des orbes sont sans tubercules, à deux zones de taches noires pointillées et semées par lignes circulaires, d'un très-grand nombre de points noirs et blancs, sur un fond gris lilac tendre; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494, *esp.* 37, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. P*, 4.

Zand hoorntje, of vliege-schcetje; par les Hollandois.

Die sandtute; par les Allemands.

Great sand stamper; par les Anglois.

Le drap d'argent noir; par les François.

B — Testa subcylindrica candida, punctis minutis rufis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 16. *fig.* 4.

Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 64. *fig.* 713.

Le drap d'argent à points rouges, à robe fond blanc, chargée d'un très-grand nombre de points canelle rougeâtre, et de deux ou trois zones de taches irrégulières de la même couleur, qui laissent quelquefois des points blancs du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494. *esp.* 37. *variet* 2.

Le drap d'argent rouge; par les François.

Description. C'est ici l'espèce que Linnæus avoit confondue avec le *cone piquure de mouches*, dont la coquille, toujours couronnée, n'a presque point d'autre analogie avec celle-ci, que celle de ses couleurs.

Cette coquille est cylindracée, assez épaisse, picotée de noir sur un fond blanchâtre, parsemée de taches transverses d'un blanc de lait, et sur-tout, reconnoissable à sa spire obtuse, lisse, et à ses spirales concaves, ou assez profondément canaliculées. Elle porte, sur deux pouces de longueur, environ un pouce de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires extrêmement fines, excepté sur son tiers inférieur, où elles ont assez de saillie, et sont même quelquefois élevées comme autant de cordelettes. Ses stries longitudinales sont très serrées et peu apparentes sans le secours de la loupe; le bourrelet circulaire qui la termine au bas, quoiqu'analogue à celui du *cone d'Oma.* est cependant un peu moins convexe, et moins sensiblement recourbé que dans cette espèce. On compte onze tours à sa spire, dont

la superficie très-concave sur les quatre extérieurs, est élevée, et légèrement arrondie sur leurs bords; on y apperçoit difficilement quelques stries circulaires, et d'autres longitudinales plus serrées, mais en général peu prononcées. Elle n'est jamais couronnée, et c'est principalement à ce caractère, qu'on distingue au premier coup d'œil cette coquille, de celle du *cone piquure de mouches*.

Son ouverture est longue de vingt-une lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de quatre vers le bas. Elle porte une échancrure à chaque extrémité, dont l'inférieure est la plus large, et celle du haut la plus profonde. Sa lèvre tranchante sur son bord, est picotée intérieurement de noirâtre sur un fond blanc.

La superficie de sa variété A, présente, sur un fond blanchâtre nuancé de rose clair, un très-grand nombre de points noirs ou bruns noirâtres foncés, rangés par lignes circulaires très-serrées; ces points, ordinairement arqués, mais dont la forme et la grosseur varient sur la même ligne, sont entremêlés à des distances inégales, d'autres points ou de mouchetures transverses d'un beau blanc de lait, très-distinctes de la couleur du fond. Mais indépendemment de ces points, on y voit encore deux zones de taches, qui sont elles-mêmes composées, ou de points plus nombreux, plus gros et plus rapprochés, ou de lignes transverses noires, coupées longitudinalement par d'autres lignes onduleuses de la même couleur, formant un réseau à mailles roussâtres, ou enfin, par des mouchetures irrégulières, qui produisent assez souvent des traits semblables à des caractères d'écriture, ou d'autres figures aussi bisarres. Le fond de sa spire est rarement d'un blanc pur; il est plus ordinairement roussâtre et moucheté sur les deux bords des spirales, de lignes oblongues d'un marron noirâtre, qui se prolongent rarement jusqu'à leur concavité. La pointe du sommet est colorée de rose, ou d'un rouge mêlé de violet.

La variété B ne diffère de la première, que par la couleur rougeâtre des points dont elle est ornée, et par leur petitesse, sur un fond blanc. Cette coquille, quoique de l'Océan asiatique, n'est point rare dans les cabinets; on la trouve à Amboine, sur les côtes du Zanguebar, à l'Isle-de-France, à Madagascar, et même jusqu'au Cap-de-Bonne-Espérance, suivant M. de Favanne.

114. Cone granuleux.

Conus granulatus; Linn.

Conus, testa subcylindrica transversim sulcata, coccinea, fascia alba, maculis punctisque purpureis, spira convexo-acuta; Mus. Hwass. *spec.* 112.

Rhombus cylindro-pyramidalis subpurpureus, striis majusculis et eminentibus circumcinctus; Lister. *synops. tab.* 760, *fig.* 5.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 21, 22, 26.

Ter bellum striatum thalassiarcho arausicano simile, bifasciatum; Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 6. *fig.* 5 — *ejusd. tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 2.

Conus granulatus; *testa scabra inermi, striis sulcatis laevibus*; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 318. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 560. *num.* 170.

Conus teres transversim striatus et fasciatus, roseo colore tinctus, seu terebella rubra fasciata; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 226, *tab.* 52, *fig.* 574, 575.

L'amiral d'Angl terre, sans points, mais à cordelettes circulaires grosses, onduleuses et comme raboteuses, à robe blanche, nuée de couleur de rose et de cramoisi; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 10, *variet.* 3, *pl.* 15, *fig. G*, 2.

Conus granulatus; *testa oblonga transversim sulcata, fasciis albis fusco maculatis.* Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 146. — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 163.

Bastert orangie admiraal; par les Hollandois.

Der englische admiral; par les Allemands.

Small chain stamper; par les Anglois.

L'amiral d'Angleterre; par les François.

Description. Cette coquille est reconnoissable à sa forme un peu plus effilée que celle de la précédente, et un peu plus renflée vers le haut du tour extérieur, aux cordelettes saillantes, ordinairement divisées par une ou deux stries, qu'elle porte sur toute sa superficie, et sur-tout à la fascie blanche dont elle est ornée, sur un fond d'un rouge écarlate, souvent ponctué ou liturié de pourpre, de brun ou de marron foncé. Elle a dans son plus grand volume, un pouce onze lignes de longueur, sur environ dix lignes de diamètre. Les cordelettes sail-

lantes de sa superficie, au nombre de seize ou de dix-sept, sont assez souvent aplaties, et toujours divisées circulairement par deux ou trois stries élevées, et souvent granuleuses ; mais sa base, au lieu de cordelettes, n'a que des stries obliques, serrées et peu élevées, ce qui semble la caractériser plus particulièrement. Ses crues longitudinales sont bien prononcées, et on y rencontre assez souvent des cicatrices irrégulières, résultant d'anciennes cassures de la coquille, dont elles présentent les traces. Sa spire, élevée en un angle aigu, est composée de onze tours très convexes, chargés de plusieurs stries circulaires fines et serrées, et légèrement aplatis en-dessus. Leur suture est fine et régulière, et les six tours qui en forment le sommet, sont ordinairement garnis d'un rang de petits grains, comme dans les espèces couronnées, et tantôt colorés de blanc, et tantôt de jaune vif ou de citron.

Son ouverture, sur une longueur de dix-neuf lignes, est large d'un peu plus d'une ligne à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne et demie vers sa base. Sa lèvre, peu échancrée au haut, porte une bordure assez épaisse, légèrement crénelée, et accompagnée intérieurement d'un liseré nuancé de rose, ou veiné d'incarnat. Le fond de l'ouverture est blanc, ou nué de rose très-clair.

Le fond de cette coquille est en-dehors d'un rouge écarlate vif, sur lequel on aperçoit des points et des piquures transverses de couleur pourpre ou marron foncé, qui occupent la crête des stries des cordelettes circulaires, et une fascie blanche située au milieu de la coquille, bordée en-dessus d'un rang de taches brunes, et finement ponctué de pourpre sur chacune de ses stries. Entre cette fascie et le haut du tour extérieur, on distingue sur son fond écarlate quelques flammes irrégulières, peu exprimées, blanches et fauves, et des mouchetures transverses de la même teinte que les autres, mais seulement un peu mieux prononcées. Sa spire présente, sur un fond blanc, nué de rose ou d'écarlate, des taches longitudinales d'un pourpre foncé, et une teinte jaunâtre uniforme sur les tours du sommet. Cette coquille, d'ailleurs peu commune, est rarement aussi-bien conservée et colorée, que celle dont je donne ici la description ; on en trouve quelquefois des individus plus ou moins décolorés, dont il paroît que M. de Favanne a fait autant de variétés, quoique les teintes que cette coquille présente dans cet état, ne soient que de simples dégénérations de leur couleur primitive, qui de rouge écarlate, est devenue, soit par l'action du soleil sur les rivages de la mer, soit par l'effet de l'art, ou jaunâtre, ou couleur de chair, ou roussâtre ou orangée. On trouve le *cone granuleux* sur les côtes de Surinam et sur celles du Brésil, dans l'Océan américain.

115. Cone véruleux.

Conus verulosus ; Hwass.

Conus, testa subcylindrica, transversim sulcata alba, spira convexo-acuta.

A — *Conus, testa subcylindrica alba, sulcis et striis majoribus versus basim magnitudine sensim crescentibus, spira obtusa* ; Mus. Hwass. *spec.* 115, *variet. A.*

Le bout de chandelle à cordelettes circulaires peu ondulées, mais larges et aplaties vers le bas de la coquille, et à robe purement blanche ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 678, *esp.* 10, *variet.* 5, *pl.* 15. *fig. G*, 3.

Le bout de chandelle ; par les François.

B — *Testa subcylindrica magis coarctata, alba* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Lister. *synops. tab.* 798, *fig.* 17, *litt. A*?

Le petit bout de chandelle ; par les François.

Description. Cette coquille a été considérée par M. de Favanne, comme une simple variété du *cone granuleux*, dont, cependant, malgré son analogie, elle diffère à bien des égards. Indépendamment de sa couleur, qui est blanche et sans taches, elle est fort mince, et d'une forme plus effilée, sur-tout vers son extrémité inférieure ; elle a, sur vingt lignes de longueur, environ neuf lignes de largeur, et sa superficie est toute garnie d'un bout à l'autre, de cordelettes convexes non striées, dont la grosseur augmente à mesure qu'elles approchent de son extrémité inférieure. C'est donc à tort que M. de Favanne a avancé, que chacune de ces cordelettes étoit comme divisée par deux stries circulaires, comme dans le *cone granuleux ;* elles sont au contraire, simples, très-saillantes vers la base de la coquille, beaucoup plus serrées et moins grosses à son extrémité supérieure, et par-tout également convexes. On compte neuf tours à sa spire, qui ressemblent, par leur forme, leurs stries et leur élévation, à celles du *cone granuleux.*

Son ouverture est proportionnellement plus étroite que dans cette coquille ; elle ne porte qu'une très-légère échancrure vers le haut, et sa lèvre mince, tranchante, est très-foible-

ment dentelée vis-à-vis chacune des cordelettes de l'extérieur.

Sa couleur est d'un blanc grisâtre, dehors comme dedans, et d'un blanc de lait sur toute son extrémité inférieure, peut-être à cause d'une plus grande épaisseur, que cette coquille porte à cet endroit. Elle est peu commune, on présume qu'elle vient des mers d'Amérique.

Sa variété B, dont la coquille est toujours plus petite et plus effilée que la précédente, est exactement cylindracée sur toute sa moitié supérieure, et insensiblement retrécie depuis son milieu jusqu'au bas. Elle porte sept lignes de longueur sur trois lignes de diamètre. Sa superficie est toute garnie de stries fines, circulaires, saillantes, et également écartées, au nombre de trente-cinq ou de trente-six. Sa spire, d'une forme assez analogue à celle de la première variété, offre sept ou huit tours de spirale un peu moins convexes, et striés circulairement; mais les quatre plus intérieurs portent un rang de grains saillans, très-sensibles au moyen d'une loupe, et assez semblables à ceux du *cone treillissé*. Le sommet de sa spire consiste en un bouton très-lisse et très-saillant, qui diffère par sa forme et sa transparence, de la contexture de ses autres spirales. Son ouverture ressemble en petit, à celle de sa première variété, elle est seulement un peu plus échancrée à son extrémité supérieure, et sa lèvre est très-finement crenelée à l'intérieur.

Elle est toute blanche dehors comme dedans, mais d'un blanc sale, analogue à la couleur du suif, d'où lui est sans doute venu le nom de *bout de chandelle*, qui lui a été donné par les François. Je doute très-fort que cette seconde coquille appartienne à la même espèce que la première. Ces deux coquilles sont peu communes, on soupçonne qu'elles appartiennent aux mers d'Amérique.

116. Cone d'orange.

Conus aurisiacus; Linn.

Conus, testa subcylindrica incarnata albo fasciata, striis elevatis albo fuscoque tessulatis, spira obtusa canaliculata, basi emarginata;

Conus aurisiacus, testa subcylindrica incarnata, fasciis albis et striis elevatis albo fuscoque tessulatis, spira obtusa canaliculata, anfractibus utrinque marginatis, distinctis maculis albis et fuscis transversim oblongis; Mus. Hwass. *spec.* 114.

Vaienciin. *univ.*, *pag.* 585, *num.* 100.

Architalassus arausicanus; Rumph. *thes.*, *tab.* 34, *fig. A* — Petiver. *aquatil. amb.*, *tab.* 7, *fig.* 7.

Conus voluta fasciata, aurantia; alba, fasciis latis aurantiis, inter strias asperas, nigro albas; Klein *ostrac.*, *pag.* 66, *num.* 10, *litt. d.*

L'amiral d'orange; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 385, *pl.* 1, *fig. I.*

Aurantius thalassiarchorum princeps---laevis, elegantibus binis fasciis aurantiis, emaculati candoris super fundo circulatus praetereaque eximiis funiculis variorum colorum, albis, nigris, quam numerosissimis circumdatus, capite gaudens venusto politissimo, etc. Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 138, *tab.* 48, *fig.* 7.

Encycloped. 1e. edit., tom. 6, *pl.* 69, *fig.* 8.

Conus aurisiacus; *testa incarnata laevi fasciis albidis, anfractuum summis canaliculatis*; Linn. *syst. nat.*, *pag.* 1170, *num.* 316.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 12, *fig.* 53.

Knorr. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 3 *et tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 1.

Conus clavicula pyramidali per quam preciosus, ex aurantio carmesino et albido fasciatus, undique catenulis ex nigrescente et albo tesselatis constrictus, seu ammiralis arausicanus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 282, *tab.* 57, *fig.* 535, 536.

L'amiral d'orange oriental, à pas des orbes plus concave, à robe blanche fasciée dans deux ou trois zones de rose et de jaunâtre, et à cordelettes circulaires nombreus s et inégales tachetées de brun; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 479, *esp.* 12., *variet* 2, *pl.* 19, *fig. K*, 1.

Orangen admiral; par les Hollandois.

Der admiral von oranien; par les Allemands.

Orange admiral stamper; par les Anglois.

L'amiral d'orange; par les François.

Description.

Description. Peu de coquilles sont aussi ornées que celle-ci, qui est autant distinguée parmi celles de son genre par sa beauté que par sa rareté. Elle a, comme l'a très-bien observé M. de Favanne, quelque ressemblance avec le *cone granuleux* nommé trivialement *l'amiral d'angleterre*, mais il est difficile dans aucune occasion de les confondre, si on fait attention à ce que les spirales de celle-ci sont concaves, tandis que celles du *cone granuleux* sont au contraire très-convexes. Sa coquille moyennement épaisse, d'une forme alongée, est longue de deux pouces quatre lignes et large de quatorze lignes vers le haut. Sa superficie est toute garnie de cordelettes transverses, nombreuses, inégales, et assez distantes entr'elles, excepté à sa base où elles sont plus fines et plus serrées qu'ailleurs. Sa base composée d'un bourrelet oblique et très-saillant, est terminée vers le bas par une échancrure bien prononcée. Sa spire est obtuse et composée de dix spirales concaves ou creusées en goutière, garnies de quelques stries circulaires et d'autres longitudinales moins marquées, et bordées de chaque côté par un talus légèrement arrondi, dont l'intérieur est le plus élevé. Le sommet qui la termine est fin et saillant sur une pointe obtuse. Ses sutures quoique fines sont bien apparentes, très-régulières et distinguées par un léger sillon qui se prolonge entre les bords convexes des spirales. Son ouverture est longue de deux pouces, bien échancrée à son extrémité supérieure, large dans cette partie de deux lignes un tiers et de trois lignes et demie vers sa base; elle offre intérieurement un beau blanc, et sa levre peu tranchante est très-légèrement crenelée sur son bord par les cordelettes de l'extérieur.

Le fond de cette coquille extérieurement d'une belle couleur incarnate, est orné de trois fascies d'un blanc nué de rose tendre, et garni sur la convexité de ses cordelettes, d'autant de lignes circulaires d'un blanc pur, interrompu par des points ou des portions de lignes d'un brun très foncé. De ces trois fascies l'une est située sur son tiers supérieur, la seconde un peu au dessous de son milieu, et la troisième sur son tiers inférieur. Les points bruns de ses cordelettes y sont un peu moins gros et plus distans que sur les parties du fond. Enfin on apperçoit au sommet du tour extérieur un cordon de taches alternativement brunes très-foncées et blanches, lequel se prolonge sur le bord inférieur des tours de la spire, et ne cesse d'être visible que sur les cinq ou six derniers tours, dont la teinte est le plus souvent jaunâtre ou d'un incarnat nué de roux. La couleur des autres spirales offre le même incarnat que celui du fond de la coquille et de plus quelques taches marron, distribuées sur leur superficie avec peu de régularité.

Cette belle coquille appartient à l'Océan asiatique, on en trouve aussi suivant M. de Favanne, sur les côtes de l'Amérique près de Surinam, qui different un peu de celle que j'ai décrite, par leurs couleurs, et dont cet auteur a jugé à propos de faire autant de variétés.

117 Cone tarière.

Conus terebra ; Born.

Conus, testa subcylindrica albido-rubella, striis elevatis, fasciisque binis obsolete flavescentibus, spira obtusa, basi amethystina ; Mus. Hwass. *spec.* 116, *variet A.*

A — Conus teres, basi acute margineta, candidus striatus, seu terebellum albidum striatum; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 228, *tab.* 52, *fig.* 677.

Conus terebra ; testa oblonga albida, striis elevatis transversis parallelis; Born. *ind Mus. caesar. pag.* 145——*ejusd. testac. Mus Caesar. pag.* 162.

Le faux amiral d'orange à bandes, à cordelettes circulaires bien prononcées, assez distantes entr'elles, à clavicule violâtre ainsi que l'extrémité opposée, et à robe blanche fasciée dans deux zones de roux ou d'olivâtre ; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 479, *esp.* 11, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. K*, 2.

Witte gewoornde kuipers-boor par les Hollandois.

Der Zirkel bohrer ; par les Allemands.

La tarière cerclée ou le faux amiral d'orange à bandes ; par les François.

B —— testa albida non fasciata ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Terebellum granulatum ; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. E*, *E*?

Le faux amiral d'orange sans bandes, ne différant du précédent qu'en ce que sa robe est entièrement blanche. Favanne *conchyl. tom.* 2 *pag.* 479, *esp.* 11, *variet.* 2.

Le faux amiral d'orange ; par les François.

Description. Cette coquille voisine des deux précédentes en est facilement distinguée par l'aplatissement de ses spirales qui sont concaves dans le *cone d'orange*, et convexes ou bom-

bées dans le *cone veruleux*. Elle est pesante quoique médiocrement épaisse, assez renflée vers le haut de son tour extérieur, effilée sur le reste de sa longueur et sur-tout rétrecie vers son extrémité inférieure. Elle a sur vingt-deux lignes de longueur environ dix lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires, fines, nombreuses, très-saillantes et presque également écartées, excepté à la proximité de sa base ou elles sont encore plus fines, mais saillantes, et plus serrées que sur le reste de fa convexité. Sa spire formée en un angle obtus consiste en dix ou onze spirales, larges, aplaties, également inclinées, marquées de quelques stries circulaires à peine sensibles et distinguées entr'elles par un sillon peu profond.

Son ouverture très-peu échancrée vers le haut a un peu plus de dix-huit lignes de longueur, une ligne et demie de largeur à son extrémité supérieure et environ deux lignes et quart vers le bas. Elle est blanche intérieurement avec une ou deux zones nuées de violet clair, dont celle de la base est toujours la plus foncée. Sa levre est tranchante et finement dentelée sur son bord.

Elle offre à l'extérieur sur un fond blanchâtre, ou blanc nué d'un rouge très-clair, deux fascies rousses ou d'un jaune pâle, dont l'une est située un peu au-dessus du milieu de la coquille et l'autre ordinairement plus large à la proximité de sa base; mais leur position est en général peu constante, elle peut être plus ou moins rapprochée du milieu de la coquille, et de l'une ou l'autre de ses extrémités. Sa base offre une teinte violette plus ou moins foncée sur chacune de ses faces, et on distingue quelquefois sur ses spirales extérieures une bandelette jaunâtre placée sur leur milieu, tandis que ses spirales intérieures sont fauves ou d'une couleur plus ou moins livide.

La coquille de sa variété B en diffère principalement par la privation des deux fascies jaunâtres qui distinguent la précédente; elle est d'un blanc roussâtre sur toute sa superficie, comme sur celle de sa spire, nuée de violâtre vers le bas, et semblable dans tout le reste à sa première variété, excepté qu'elle est plus grande et d'environ deux pouces deux lignes de longueur, sur un pouce de diamètre. Les coquilles de cette espèce sont peu communes; on les apporte des mers des grandes Indes, de Batavia et de isles Nicobares suivant M. de Favanne.

118 Cone radix.

Conus raphanus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica ζ transversim striata) alba, fasciis binis lutcis fulvo lineatim punctatis, spira obtusa striata fusco maculata, apice roseo.

A — Conus testa subcylindrica lutea albo fasciata, filis numerosissimis fulvis cincta, corpore medio depresso, spira caniculata, obtusa, fusco maculata, submucronata apice roseo; Mus. Hwass. *spec.* 116, *variet. A.*

Le radix à bandes, à pas des orbes peu concaves chargés de deux stries circulaires, à clavicule blanche tachetée de marron et d'orangé, à deux légères dépressions sur le premier orbe etc. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 26, *variet.* 1.

Le radix à bandes; par les François.

B — testa alba, fulvo fasciata et variegata; Mus. Hwass. *variet. B.*

Quercina voluta, superficie albicante flavis et ex arantio fascis maculis oblongis, tum capillaribus filis rubris, juxta longitudinem æque ac crassitiem ductis, tandemque fascia alba medium corpus ambiente ornata, etc. Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 131, *tab.* 44, *fig.* 12.

Le radix panaché, à sommet couleur de rose, à pas des orbes tachetés d'olivâtre, à une seule dépression peu sensible sur le premier orbe, et à robe blanche fasciée de roux tendre dans deux zones qui sont elles-mêmes veinées dans une double bande circulaire d'orangé safran foncé; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 16, *variet* 2.

Le radix panaché; par les François.

Description. Cette coquille diffère de l'espèce suivante avec qui elle a les plus grands rapports, par un peu plus de bombement à son extrémité supérieure, par la saillie plus considérable des stries circulaires dont elle est entourée, et enfin par un peu moins d'élévation à sa spire. Celle de la variété A est un peu plus effilée que la seconde et plus bombée vers le haut: elle a sur deux pouces trois lignes de longueur environ treize lignes de largeur; sa superficie porte des stries circulaires, nombreuses, très-fines, dont quelques unes inégalement distantes sont un peu plus saillantes que les autres, sur-tout vers sa base, ou elles sont plus larges, plus serrées, et même légèrement arrondies. Sa spire d'une forme obtuse, est composée de onze spirales dont les deux extérieures sont peu canaliculées, tandis que les autres sont presque apla-

ties, et distinguées par des sutures finement onduleuses et peu profondes. Elles sont garnies à leur superficie de trois ou quatre stries circulaires, dont les interstices sont bombés et même légèrement crénelés, mais toujours d'une manière moins apparente sur les deux spirales extérieures, que sur celles qui les suivent. Le sommet qui termine sa spire est pointu et presque toujours coloré de rose plus ou moins vif.

Son ouverture, sur deux pouces une ligne de longueur, est large de deux lignes et un tiers à son extrémité supérieure, et d'environ trois lignes et demie à la proximité de sa base. Elle est blanche intérieurement, profondément échancrée au haut, et accompagnée d'une lèvre très-mince, lisérée de fauve clair, ponctué ou strié transversalement de fauve sur son bord.

Cette coquille offre sur un fond très-blanc deux larges bandes d'un jaune citron, dont l'une est située sur son tiers supérieur et l'autre sur son tiers inférieur. Ces bandes sont elles-mêmes garnies de rangs circulaires, nombreux, de très-petits points fauves, qu'on n'apperçoit que difficilement à la vue simple, et qui accompagnent ses stries. Les parties blanches de la coquille sont elles-mêmes garnies de points semblables, mais leurs rangs y sont plus rares et du double plus distans que sur les parties jaunes. Sa spire est mouchetée ou de brun ou de marron et de jaune sur un fond blanc.

J'observerai au sujet de cette coquille, que les dépressions dont parle M. de Favanne sont quelquefois un produit de l'art et non de la nature, puisque un individu qui lui fournit la courte description qu'il en a donnée, et qui est passé à la vente du cabinet de M. Latour d'Auvergne dans celui de M. Hwass, a été visiblement usé à sa superficie, au point que ses stries circulaires sont entièrement détruites, que ses parties blanches ne sont plus ponctuées, et que la zone blanche du milieu qui sépare ses deux bandes jaunes est creusée d'environ un dixième de ligne, ce qui très-certainement n'est point naturel, malgré qu'on y apperçoive encore des traces légères de ses stries circulaires, parce que pénétrant dans la substance même de la coquille, elles n'ont pu être tout-à fait effacées par la lime. Sa variété B diffère de la première, en ce qu'elle est rarement aussi grande, en ceque sa coquille est moins bombée, et un peu plus arrondie à son extrémité supérieure, et parce que enfin elle est fasciée et variée sur un fond blanc, de fauve ou de marron plus ou moins foncé, et que ses lignes circulaires, beaucoup plus rares et plus distantes sur le fond blanc de sa coquille que sur ses parties colorées, sont inégalement articulées de blanchâtre et de brun sur les dernières, et seulement ponctuées de brun sur les blanches. Sa spire flambée de brun et de marron foncé sur un fond blanc, est terminée, comme dans la variété A, par un sommet couleur de rose. Ces deux variétés du *cone radix* sont peu communes et appartiennent selon M. Hwass à l'Océan asiatique.

119. Cone nébuleux.

Conus magus; Linn.

Conus, testa subcylindrica alba, maculis fuscis nebulosis longitudinalibus fasciata, lineisque transversis albo punctatis, spira obtusa submucronata; Mus. Hwass. *spec.* 117, *variet. A.*

A — Voluta nubilata americana pervenusta; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44, *fig.* 29.

D'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pl.* 1, *fig. C.*

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 5.

Conus magus; *testa subcylindrica, fasciis longitudinalibus albo punctatis*; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 317. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 560, *num.* 171.

Conus teres striis transversis albo punctatis, ex livido vel rufo nebulatus; *seu nubeculae parvae in striis punctatae*; Martini. *conchyl. tom.* 2, *p.* 230, *tab.* 52, *fig.* 579, 580.

Les châteaux en Espagne, rouleau à bandes longitudinales rousses, et olive brun, interrompues par deux zones de la même couleur, et à lignes circulaires fines et nombreuses, ponctuées de blanc et de brun; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 17, *variet.* 1 — 6, *pl.* 17, *fig. A*, 1.

Gestrcepte achaat; par les Hollandois.

Die Americanische gewolkte und punctirte tute; par les Allemands.

La nébuleuse, ou les châteaux en Espagne; par les François.

B — Testa alba, fasciis utrinque confluentibus livido-violaceis, albido fuscoque cingulatis.

Conus magus; *testa livido-violacea, ma-*

culis albis, cingulisque fuscis; Mus. Hwass. *spec.* 117. *variet. B.*

Conus indicus, testa conica oblonga transversim striata, ex violacco in fundo albo longitudinaliter nubeculata spira convexiuscula concentrice striata, penes suturam anfractuum quasi cingulo redimita, maculis fusco-violaceis et albis alternis variegata, basi emarginata et sulcata, labro suberenulato; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 36, *tab.* 140, *fig.* 1295.

Der indianische kegel; par les Allemands.

La nébuleuse pointillée; par les François.

C — *Testa rubro-fusca, maculis albis, filisque punctatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

La nuée d'or, à cl vicule tachetée de brun olivâtre, à rob· non ponctuée, mais fasciée dans deux larges zones de marbrures peu sinueuses, et presque contiguës, d'un très-beau jaune orangé foncé, sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 17, *variet.* 10, 11.

Conus clandestinus, testa conico-oblonga obscure rubra seu rubro-fusca, filis transversis rubicundis subtilissimis clandestinis ex albo punctatis cincta, fascia alba redimita, spira convexiuscula concentrice striata ex albo et rubro maculata; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 37, *tab.* 140, *fig.* 1296.

Der Heimliche kegel; par les Allemands.

La nébuleuse brune; par les François.

D — *Testa albido caerulea, maculis longitudinalibus fulvo-olivaceis, fusco transversim punctatis.*

La nébuleuse verte, presque imperceptiblement ponctuée de fauve, et fasciée dans deux zones de marbrures orangées et vert céladon, sur un fond blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 17, *variet.* 14.

La nébuleuse verte; par les François.

Description. Peu de coquilles offrent d'aussi belles variétés que celle-ci; M. Favanne en a distingué quinze dans les auteurs, mais il faut convenir, que si l'on tenoit compte des diverses nuances de leurs taches, de la largeur ou de la position différente de leurs fascies, et même de leur absence, on en trouveroit peut-être autant de semblables à celles de cet auteur, qu'on pourroit en connoître de différents individus. Après un mur examen, nous réduirons à quatre variétés principales, toutes les modifications que le *cone nébuleux* présente dans ses couleurs; et c'est parce que nous avons été à portée d'en comparer un très-grand nombre dans le cabinet de M. Hwass, que nous sommes maintenant convaincus que toutes les autres nuances de cette coquille, ne sont que des dégénérations intermédiaires de quelqu'une de nos quatre variétés.

La première, dont d'Argenville a laissé une description si bisarre, qu'un amateur distingué de la capitale la comparoit dans ses observations critiques sur la conchyliologie, à un château en Espagne, en a dans la suite porté le nom, qu'elle a partagé avec celui de *nébuleuse*, qui lui fut donné par les auteurs Allemands. Sa coquille, comme j'en ai déjà fait la remarque à l'article du *cone radix*, diffère peu par sa forme, de celle de cette espèce; elle est seulement plus mince, de forme oblongue cylindracée, très-lisse à sa superficie, sillonnée circulairement sur son tiers inférieur, et striée au-dessous du bourrelet oblique qui la termine de ce côté. Celles du plus grand volume ont jusqu'à deux pouces cinq lignes de longueur, et treize lignes de largeur. Leur spire, élevée en un angle obtus, est composée de dix ou onze spirales, dont les deux plus extérieures sont concaves, et les autres le sont peu ou point du tout. Leur superficie est striée comme dans la précédente, et le sillon qui les distingue est bien marqué, et quelquefois foiblement tuberculeux sur deux ou trois seulement des spirales intermédiaires. Son sommet, plus aigu qu'obtus, est coloré sur les trois ou quatre spirales qui le composent, de blanc ou de couleur de chair, ou enfin, de blanchâtre nué d'incarnat.

Son ouverture est conforme à celle du *cone radix*, elle porte une ligne de longueur de plus, sur une largeur à-peu-près égale, et elle n'en diffère que par un léger évasement de sa base, qui est un peu plus sensible dans celle-ci que dans la précédente.

Cette coquille présente, sur un fond blanc, deux rangs de taches longitudinales brunes, dont l'un occupe sa moitié supérieure, et l'autre sa moitié inférieure. Ces taches sont un peu plus régulières, déchiquetées sur leurs bords, et garnies intérieurement de lignes transverses d'un brun très-foncé, ponctuées de blanc. Quelquefois ces deux rangs de taches sont traversés circulairement par une fascie de la même couleur, dont l'intérieur présente les mêmes

lignes ponctuées, tandis que le fond blanc de la coquille n'a que des points rares et bruns, inégalement écartés, mais alignés malgré leur rareté avec les lignes ponctuées des taches. Sa spire est mouchetée, sur un fond blanc de flammes longitudinales, d'un fauve brun ou d'un brun tirant sur le marron.

Sa variété B, dont la coquille ne passe guères un pouce dix lignes de longueur, et dix lignes de largeur, diffère de la première par la couleur brune, olivâtre ou violâtre de ses taches et de ses fascies, lesquelles sont ornées de lignes circulaires, ponctuées, analogues à celles de la variété A, sur un fond blanc plus ou moins régulièrement ponctué de brun. Sa spire n'en diffère ni par sa forme ni par ses couleurs.

C'est seulement par ses couleurs que la variété C se distingue des précédentes, comme aussi de celle qui la suit; elle offre, sur un fond rouge brun orné de lignes circulaires rougeâtres extrêmement fines, et ponctuées de blanc, un rang de grandes taches blanches, peu régulières, quelquefois mouchetées de rougeâtre ou d'un brun, clair vers le milieu de sa coquille, quelques taches semblables, mais moins prononcées à ses deux extrémités; et enfin, des mouchetures du même rouge sur le fond blanc de sa spire.

La coquille de sa variété D, dont le fond est d'un blanc nué de bleuâtre et de cendré, porte des flammes longitudinales d'un vert d'olive nué de roux, des mouchetures transverses ponctuées de blanc sur ses parties vertes, et des series circulaires de petits points blanc de lait sur les parties bleuâtres du fond. Quelquefois elle est traversée, sur son tiers inférieur, par une large fascie verdâtre, ponctuée comme les taches de la même couleur. Sa spire, terminée par un sommet couleur de rose, est flambée de brun olivâtre sur un fond blanc. De ces quatres variétés, du *cone nébuleux*, c'est la première qui est la plus commune; elles appartiennent toutes aux mers des grandes Indes; c'est cette espèce qui est le véritable *conus magus* de Linnæus, et non pas le *conc picoté*, comme presque tous les conchyliologistes l'avoient présumé.

120. Cone strié.

Conus striatus; Linn.

Conus, testa subcylindrica, albo fulvoque nebulata, striis tenuissimis parallelis maculas albas non attingentibus, spira canaliculata obtusa, basi strigata; Mus. Hwass. *spec. 118, variet. A.*

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo nebulatus, striis capillaceis donatus, clavicula sulcata*; Lister. *synops. tab.* 760, *fig. 6.*

Voluta tigerina; Rumph. *thes. tab.* 31, *fig. F.* — Petiver. *aquatil. amb. tab.* 15, *fig. 4.*

Valentin. *univ. amb. pag.* 584, *fig.* 60.

Mus. Gottwald. *tab. 6, fig.* 83, *litt. a.*

Cornet approchant, par son fond couleur de chair, de la couleur d'une écorchée dont il a pris le nom; ce fond est traversé de grandes taches brunes et rayé par-tout légèrement; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. C.*

Cochlea longa pyriformis intorta integra, basi sulcata, striis minimis donata, ex albido purpurascens, colore helvaceo seu rufo nebulata; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 26, *fig. D.*

Voluta tigrina, ab aliis leo scandens; Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 42, *fig.* 5 — 11.

Cylinder maculosus, tigris striata, cylindroïdes tigrina; Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 13.

Le melar; Adanson. *conchyl. pag.* 90, *pl.* 6, *fig.* 2.

Conus striatus; *testa ovato-oblonga gibba nebulosa, striis tenuissimis parallelis fuscis*; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 318 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 561, *num.* 172.

Knorr. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 18, *fig.* 1 *et tom.* 3, *tab.* 12, *fig.* 5, *et ibid. tab.* 21, *fig.* 1.

Conus basi excavata magnus, transversim striatus ex albo et rufo nebulatus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 351, *tab.* 64, *fig.* 714—716.

Conus striatus; *testa ovato-oblonga nebulosa, lineis parallelis transversim picta*; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 149 — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 165.

L'écorchée brune, de forme alongée, mais renflée, à pas des orbes concaves, à robe blanche et couleur de chair, marbrée par des flammes de fauve, et rayée transversalement

de lignes brunes sur les flammes seulement; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig.* N.

De wolkhoorn, *of wolkbaack*; par les Hollandois.

Der gestreifte tiger, *die wolkenrolle*; par les Allemands.

Tyger stamper; par les Anglois.

L'écorché brun, *ou l'écorchée brune*; par les François.

C — *Testa nigra, maculis albis roseo et cœrulco tinctis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentin. *univ. amb. fig.* 61.

Voluta tigrina; Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 42, *fig.* 7?

L'écorchée noire à crues très-prononcées, *fond blanc nué de couleur de rose et de violet tendre*, *à marbrures irrégulières*, *et comme par flammes d'un cramoisi noir foncé ou d'un violet brun*, *rayées de gris violâtre et de bleuâtre*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet* 2.

L'écorché noir; par les François.

C — *Testa albido-carnea, maculis fulvis cœrulescentibus*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Cylindrus moluccensis crassus carneus, fasciis capillaceis fuscis; Petiver. *gazophyl. tab.* 98, *fig.* 9.

Die braunflammige dute mit ausgekehltem gewinde; Kammerer. *die conchyl. cabinette. pag.* 77, *tab.* 5, *fig.* 3.

L'écorchée brochée, *fond blanc*, *nuée de couleur de chair*, *à marbrures étroites*, *nombreuses*, *et comme par flammes longitudinales gris de lin*, *rayées transversalement de marron cannelle et de violâtre foncé*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet.* 5.

Heaoy molucca cloath shell; par les Anglois.

L'écorché broché; par les François.

D — *Testa alba, maculis fulvis laceris araneas figurantibus*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 22, *fig.* 4.

L'écorchée araignée, *fond blanc à grandes taches d'un gris roussâtre*, *rayées de rouge brun*, *avec des veines ou taches d'échiquetées de la même couleur que l'imagination compare à des araignées*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 15, *variet.* 6.

L'écorché araignée; par les François.

Description. C'est ici une fort belle coquille, pour l'ordinaire assez épaisse, d'une forme alongée, un peu renflée au-dessus de son milieu, un peu retrécie à la naissance de sa spire, et terminée à sa base par une échancrure large et bien marquée. Elle porte, sur trois pouces trois lignes de longueur, environ dix-huit lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires fines et nombreuses, et d'autres longitudinales aussi fines que les premières, qui indiquent ses crues successives. Les stries circulaires sont en général plus saillantes, un peu plus distantes sur sa base que sur les autres parties de son tour extérieur; et celles qui entourent sa columelle ressemblent, par leur convexité, à autant de cordelettes, qui vont se terminer obliquement sur le bord inférieur de son échancrure. On compte, à sa spire, douze ou treize tours, élevés en un angle obtus, dont les cinq extérieurs sont très-concaves, ou creusés en goûtière, garnis de stries circulaires assez sensibles, et bordés extérieurement par un talus saillant et aigu. Les spirales du sommet sont au contraire aplaties ou même légèrement convexes, et le sommet qui les termine est pointu, de couleur blanche ou rose, ou jaunâtre ou orangée.

Son ouverture est émaillée, d'un très-beau blanc dans l'intérieur; elle est profondément échancrée à son extrémité supérieure, longue de deux pouces dix lignes, et large de deux lignes et demie vers le haut, et d'environ six lignes à son extrémité inférieure. Sa lèvre est mince sur son bord, nuée intérieurement de bleuâtre, et souvent striée de fauve ou de brun vis-à-vis les taches de l'extérieur.

Les couleurs de la variété A consistent en des taches fauves, garnies de lignes transverses, fines et serrées, brunes, sur un fond blanc, souvent nué d'une teinte rose très-légère. Ses taches fauves sont toujours accompagnées de lignes brunes, jusques sur leurs plus petites ramifications, elles sont quelquefois réunies en deux fascies, mais plus souvent encore, elles sont entremêlées ou marbrées de parties blanches du fond, sur le milieu de la coquille e

à ses deux extrémités. Sa spire est ornée de taches fauves éparses sur un fond blanc. Ces taches, peu égales entr'elles, sont composées de veines fauves et brunes longitudinales, souvent ondulenses, et sont accompagnées d'une ligne spirale brune sur le bord supérieur des tours.

La coquille de la variété B, moins commune que la première, est longue de deux pouces dix lignes, et large de seize lignes et demie. Son fond blanc, nué de rose et de bleuâtre, porte des grandes taches, d'un brun noirâtre plus ou moins foncé, ramifiées et comme divisées en deux fascies, dont l'une occupe le tiers supérieur de la coquille, et l'autre son tiers inférieur. Ces taches ressemblent à celles de la variété A et des suivantes, en ce que, quoique très-foncées, on y distingue encore les lignes transverses qui caractérisent son espèce; mais avec cette différence, que les parties colorées dominent sur cette coquille, tandis que dans les autres, c'est le fond blanc qui domine sur leurs parties colorées. Sa spire est blanche, marbrée de noirâtre ou de marron foncé, et terminée par un sommet jaune ou roux.

La variété C est aisée à distinguer des précédentes, en ce que sa coquille est un peu plus effilée, et que sa spire, quoique obtuse, est élevée d'une ligne de plus. Sur deux pouces quatre lignes de longueur, elle ne passe guères treize lignes de diamètre. Sur un fond blanc, nué de couleur de chair, elle présente des marbrures longitudinales, fauves, étroites, ordinairement entrelassées, dont les lignes transverses sont colorées de canelle ou de marron foncé, outre quelques teintes bleuâtres que l'on apperçoit par intervalles sur les parties blanches du fond. Sa spire est marbrée et veinée de marron orangé sur un fond blanc, ou foiblement nué de couleur de chair.

La variété D ressemble davantage aux deux premières, par la forme de sa coquille, qu'à la troisième; mais elle s'éloigne de toutes également, par la petitesse des taches fauves, extrêmement déchiquetées, dont elle est ornée, sur un fond blanc pur. Ces taches portent dans leur intérieur des lignes transverses, brunes, extrêmement fines, analogues à celles des précédentes, mais elles sont terminées par des traits fins de la même couleur, souvent divisés, et inégalement prolongés, auxquels on a cru trouver quelque ressemblance avec les pattes des araignées. Leur figure est en général très-bisarre, mais ce qui caractérise le plus cette variété, c'est que ses taches sont toutes séparées, et qu'elles forment sur sa coquille comme trois rangs distincts, et jamais réunis en forme de fascies. Sa spire est marbrée et veinée de fauve ou de marron brun, sur un fond blanc. Le *cone strié* est une coquille assez commune, on en trouve au cap Saint-Bernard, sur les côtes d'Afrique, suivant M. Adanson; à Madagascar, à l'Isle-de-France et aux Moluques, suivant M. Favanne; sur les rivages d'Hitoé, dans les Indes orientales, selon Linnæus; et enfin, aux isles Fridericienes, selon Regenfuss.

121. Cone gouverneur.

Conus gubernator; Hwass.

Conus, testa subcylindrica superne ventricosa, in medio depressiuscula, albido-rosea, maculis longis difformibus fuscis elineatis bifasciata, spira canaliculata mucronata, basi sulcata.

Conus gubernator; *testa subcylindrica superne ventricosa, in medio compressa, albido-rosea, bifasciata, figuris fuscis longitudinaliter distinctis non striatis, spira canaliculata mucronata, basi sulcata*; Mus. Hwass. *spec.* 119, *variet. A.*

Favanne. *catal. de Latour*, *fig.* 396.

L'écorché à dépression; par les François.

B —— Testa elongata pallide caerulea, fulvo-aurantio bifasciata, cinnamomeo difformiter maculata.

Conus, testa fulvo-aurantia, maculis pallide caeruleis fasciata, conum striatum referente, sed magis elongata et sine striis; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'écorchée orangée; —— *avec une légère dépression circulaire sur le milieu du premier orbe, à robe fasciée et marbrée de rose et d'orangé foncé, sur un fond blanc, où se voyent aussi plusieurs zones de taches irrégulières, d'un canelle brun foncé, sans aucunes lignes transversales*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 15, *variet.* 7.

L'écorché orangé sans stries; par les François.

C —— Testa albido-caerulea, flammis longitudinalibus laciniatis fusco castaneis.

Conus, testa fusci, flammis longitudinalibus albido-caeruleis; Mus. Hwass. *variet. C.*

L'écorché flambé; par les François.

Description. Le *cone gouverneur* diffère du *cone strié*, en ce que sa coquille est plus effilée, d'une forme plus conique, et que le bombement qu'elle présente à son extrémité supérieure, est plus rapproché de sa spire que dans l'autre espèce; elle en diffère aussi par la forme de sa spire, qui est obtuse à sa circonférence, et mucronée au centre par une légère dépression circulaire qu'on observe vers son milieu, par les cannelures larges et aplaties qu'elle présente à sa base; et enfin, par les taches, les flammes ou les fascies dont elle est ornée, lesquelles ne sont jamais accompagnées de lignes circulaires, comme dans le *cone strié*, mais sont simples, plus ou moins foncées, et toujours d'une seule couleur.

La coquille de la variété A, porte deux pouces six lignes de longueur, sur environ quinze lignes de diamètre. Sa superficie est lisse, quoique garnie de quelques stries circulaires, écartées, peu apparentes, et légèrement comprimée vers sa partie moyenne; son extrémité inférieure, un peu plus retrécie que dans le *cone strié*, est divisée par des cannelures larges, aplaties, distinguées par des stries profondes, et terminées à sa base par une échancrure semblable à celle de l'espèce précédente. Sa spire, composée de douze tours concaves, ne diffère de celle du *cone strié*, qu'en ce que ses spirales intérieures s'élèvent brusquement en forme de cone pointu, tandis que les deux ou trois extérieures semblent posées sur un plan presque horizontal. Son sommet est pointu, et ordinairement coloré d'un jaune clair.

Son ouverture est longue de deux pouces quatre lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de trois lignes et un quart vers sa base, ce qui la rend proportionnellement plus étroite que dans le *cone strié*. Elle est échancrée de même à son bout supérieur, blanche intérieurement; et sa lèvre, très-mince sur son bord, y laisse appercevoir, à cause de sa transparence ou du rose ou du brun, suivant les couleurs qu'elle porte à l'extérieur.

Cette coquille présente au-dehors, sur un fond blanc nuancé de rose tendre, deux rangs de taches brunes, et deux zones blanches, dont l'une occupe son milieu, et l'autre son extrémité inférieure. Ces taches, de figure très-irrégulière, sont longitudinales, quelquefois fourchues, mais toujours séparées entre elles, et légèrement veinées de blanchâtre, parallèlement à la longueur de la coquille. Les taches du rang supérieur sont aussi quelquefois obliques, et souvent du double plus longues que celles du rang inférieur. Sa spire est marbrée de brun ou de marron sur ses spirales extérieures, et de fauve plus ou moins foncé sur les plus intérieures. Cette coquille est peu commune.

Celle de la variété B est extrêmement rare. Sa forme, un peu différente de celle de la précédente, n'est point comprimée vers son milieu, ou du moins, elle l'est d'une manière presque insensible. Elle est un peu plus longue et plus retrécie que la première, puisque sur deux pouces dix lignes de longueur, elle est large de quinze lignes. Sa spire est aussi un peu plus élevée, et un peu moins aplatie à sa circonférence, mais elle lui ressemble dans toutes ses autres parties.

Ses couleurs consistent en deux zones d'un fauve orangé vif, en des taches marron veinées de fauve, sur un fond blanc, nué de bleuâtre ou de violâtre plus ou moins foncé. De ses deux zones, l'une, située sur le tiers supérieur de la coquille, est accompagnée sur ses bords, de taches marron, qui lui sont contiguës; l'autre, deux fois plus large que la première, est placée sur son tiers inférieur, et ses taches marron, consistent en de simples mouchetures peu régulières. Un rang de taches de la même couleur, occupe l'extrémité supérieure de cette coquille, dont la spire est veinée et tachetée de marron clair, sur un fond blanchâtre nué de violet, excepté sur le bord supérieur des spirales, ordinairement liseré de jaune vif, et le sommet qui la termine, dont la teinte est couleur de chair.

La coquille de la variété C ressemble plus dans sa forme à la seconde qu'à la première variété. Elle est longue de deux pouces quatre lignes, et large de treize lignes seulement. Elle porte extérieurement, sur un fond blanc bleuâtre, nué de violet à quelques endroits, des flammes longitudinales d'un marron brun, souvent interrompues vers le milieu de la coquille, et à ses extrémités. Ces flammes, très-déchiquetées, sont mêlées de jaunâtre sur un de leurs bords, et quelquefois irrégulièrement veinées de brun. Sa spire, marbrée de marron jaunâtre, sur un fond blanc nué de violet, est terminée par un sommet couleur de rose.

De ces trois variétés du *cone gouverneur*, c'est la seconde qui est la plus précieuse, les deux autres sont peu communes. Elles appartiennent toutes, suivant M. Hwass, à l'Ocean asiatique.

122. Cone spectre.

Conus spectrum; Linn.

Conus, testa subcylindrica albida subsulcata, maculis flexuosis longitudinalibus rufo-fuscis, spira convexa mucronata, basi emarginata,

ginata , apertura dehiscente ; Mus. Hwass. *spec.* 120.

Rhombus cylindro-pyramidalis tenuis , albidus , raris undis subrufis depictus ; Lister. *synops. tab.* 783 , *fig.* 30.

Voluta spectrorum ; Rhumph. *thes. tab.* 32 , *fig. S.* — Petiver. *aquatil. Amboin. tab.* 15 , *fig.* 5.

Valentin. *Univ. amb. tab.* 39 , *fig.* 40.

Mus. Gotwald. *tab.* 5 , *fig.* 84 , *litt. a.*

Seba. *thes. tom.* 3 , *tab.* 43 , *fig.* 26.

Conus , voluta spectrorum ; baseos Rotundatae , coloris lutei , characteribus undosis , spectra chartarum lusoriarum quodammodo repraesentantibus ; Klein. *ostracol. pag.* 68 , *num.* 19.

Conus spectrum ; testa caerulescente flavo nebulosa , punctis striisque albo luteis ; Linn. *syst. nat. pag.* 1171 , *num.* 321. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 562 , *num.* 175.

Knorr , *conchyl. tom.* 2 , *tab.* 8 , *fig.* 4.

Conus teres albidus , lineis transversalibus regulariter sulcatus , flammis rufis vel ochraceis insignitus ; seu voluta spectrorum ; Martini. *conchyl. tom.* 2 , *pag.* 231 , *tab.* 53 , *fig.* 582 , 583.

Conus spectrum ; testa oblonga gibba , fasciis longitudinalibus undulatis ; Born. *ind. mus. caesar. pag.* 152. — *Ejusd. testac. mus. caesar. pag.* 167.

Le spectre de Rumphius à flammes , ou dont le fond blanc est flambé longitudinalement et par ondes d'orangé foncé ; il est cannelé circulairement dans la moitié inférieure de son premier orbe ; Favanne. *conchyl. tom.* 2 , *pag.* 488 , *esp.* 24 , *varict.* 1 — 3 , *pl.* 14 , *fig. H.* 2.

Spookje ; par les Hollandois.

Das gespenst , die gespenstertute ; par les Allemands.

The spectre ; par les Anglois.

Le spectre , ou le spectre de Rumphius ; par les François.

Description. C'est ici le véritable *spectre* de Rumphius , de Petiver , de Klein , de Linnæus , de Martini et de tous les Auteurs systématiques , excepté d'Argenville , qui , le premier , donna ce même nom au *cone protée* , qu'on appliqua aussi , sans trop de discernement , à toutes les variétés du *cone leonin.*

Cette coquille est remarquable par l'empleur de son ouverture , qui lui procure une analogie marquée avec l'espèce suivante , dont elle diffère cependant à plusieurs égards. Les plus grandes acquièrent jusqu'à un pouce dix lignes , ou même deux pouces de longueur et un pouce de diamètre. Leur forme cylindracée est bombée vers le haut , rétrécie insensiblement depuis le milieu jusqu'au bas , où leur base est ordinairement échancrée , et sensiblement recourbée. La superficie du tour extérieur est souvent garnie de crues longitudinales bien prononcées , et de stries circulaires extrêmement fines sur sa moitié supérieure , très-profondes , distantes et presque semblables à des sillons sur sa moitié inférieure. Sa spire est obtuse , mucronée , et composée de dix tours , dont la superficie un peu convexe , est légèrement marquée de deux ou trois stries circulaires , et en général beaucoup moins exprimées sur les spirales extérieures , que sur celles qui s'élèvent au centre pour former le sommet. Celui-ci est médiocrement aigu , et souvent coloré de rose. Ses sutures sont régulières et peu profondes.

Sur les coquilles d'un pouce dix lignes de longueur , l'ouverture est longue de vingt lignes , presque large de trois vers le haut , et de quatre lignes et demie à leur extrémité inférieure. Elle est blanche intérieurement , et porte au-dessus de la columelle un pli oblique très-marqué , qui va se terminer extérieurement à sa base. Son extrémité supérieure n'est presque point échancrée , et le bord de la lèvre est tranchant , et quelquefois légèrement plissé vers le bas.

Le fond de cette coquille est d'un très-beau blanc , flambé longitudinalement par des traits onduleux , d'un beau rouge brun , et quelquefois d'orangé foncé , ou de fauve marron mêlé de brun. Ses flammes s'étendent fort rarement sur toute la longueur de la coquille ; elles sont pour l'ordinaire , divisées en trois rangs , dont l'un occupe le haut du tour extérieur ; le second est situé un peu au-dessus de sa partie moyenne , et le troisième remplit presque sa moitié inférieure. La figure de ces taches est fort irrégulière , elles sont quelquefois finement déchiquetées sur une de leurs faces , ou simples , et diversement rapprochées , ou enfin , semblables à des caractères d'écriture , ce qui ne se rencontre à la vérité , que très-rarement. Sa spire est ornée de taches brunes très-foncées sur son

tour extérieur ; et de taches marron plus ou moins clair, sur ceux du sommet.

Le *cone spectre* appartient à l'océan asiatique ; on en trouve sur les côtes de la Chine, sur celles d'Amboine et de la nouvelle Guinée.

123. Cone bullé.

Conus bullatus ; Linn.

Conus, testa subcylindrica miniata, punicco variegata, spira canaliculata mucronata, apertura hiante fauce aurantia, basi emarginata, Mus. Hwass. *spec. 121, variet. A.*

A — *Cornet appellé l'omelette, à cause de sa couleur aurore, mêlée de blanc* ; d'Argenville, *conchyl. édit. 2, pag. 242, pl. 13, fig. H.*

Cochlea longa pyriformis intorta, leviter striata, ex albedo et fulvo obscure maculata ; Gualtieri. *ind. pag. et tab. 26, fig. C.*

Rhombi bini cylindro-pyramidales Americani, perquam rari, ex spadicco dilute flavo, albo aurantio maculati et nubilati ; Seba. *thes. tom. 3, pag. 130, tab. 43, fig. 15, 16.*

Conus bullatus ; testa flava, albo nebulosa ; Linn. *syst. nat. pag. 1172. num. 322.* — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag. 563, num 176.*

Regenfuss. *conchyl. tom. 2, tab. 11, fig. 47.*

Knorr. *conchyl. tom. 5, tab. 11, fig. 4.*

L'omelette, rouleau moins volumineux que le taffetas, *mais à-peu-près de même forme, à robe blanchâtre, et couleur de chair, veinée et marbrée d'orangé et de fauve peu foncé* ; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 497, esp. 40, variet. 11, 12, pl. 18, fig. C. 8.*

Conus bullatus ; testa oblonga nebulosa, columella flexuosa emarginata ; Born. *ind. mus. Caesar. pag. 163.* — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag. 168.*

Conus bullatus ; Schroeters. *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 56, num. 33.* — *Ejusd. litteraur der conchyl. tom. 10, pag. 245, tab. 2, fig. 10, 11.*

Conus bullatus Linnaei, testa ovato-oblonga laevi ventricosa, ex albo flavo et aurantio maculata, nebulosa, spirae anfractibus canaliculatis, columellae margine inferiore reflexo seu replicato, basi emarginata, fauce aurantia, apertura effusa dehiscente ; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom. 10, pag. 64, tab. 142, fig. 1315, 1316.*

Geelyde Pannekoek, Wolkbakje ; par les Hollandois.

Die wolkenbacke, der aufgeblasene kegel ; par les Allemands.

L'omelette ; par les François.

B. — *Testa miniata, fasciis cingulisque aurantio puniceis, albo punctatis* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Nubecula arantii coloris, ornatu inusitato conspicua, anterius in apicem acutissimum turbinata, super arantium testae colorem dilute albis pallentibus nubibus atque punctis variegata. — *Intus pariter ex saturate aranti picta, anterius circa labrum dilutius colorata* ; Seba. *thes. tom. 3, pag. 127, tab. 42, fig. 15, 16.*

L'omelette à bandes, rouleau plus grand que les deux précédents, à deux zones orangé foncé, et à taches ondées de la même couleur, sur un fond blanc ; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 497, esp. 40, variet. 13.*

L'omelette à bandes ; par les François.

Description. C'est avec raison que M. de Favanne a trouvé beaucoup d'analogie entre la forme de cette coquille et celle du *cone taffetas* ; mais il est, sans contredit, allé trop loin quand il l'a considéré comme une variété de cette espèce. Cette coquille a toujours sa spire plus étroite, moins élevée, plus profondément canaliculée que celle du *cone taffetas* ; sa spire n'est jamais couronnée, et elle présente encore d'autres différences, légères à la vérité, mais constantes, soit dans son épaisseur, soit dans le dégré de bailiement de son ouverture, soit enfin dans ses couleurs, qui la rendent aussi distincte de cette espèce, qu'elle l'est de celle qui la précède.

Le *cone bullé* porte sur deux pouces de longueur, presque treize lignes de diamètre ; sa forme représente un ovale oblong, un peu plus rétréci à son extrémité inférieure qu'à l'opposée, et dont le plus grand bombement arrive un peu au-dessus de son milieu. Il est lisse à sa superficie, quoique marqué de crues longitudinales assez sensibles, et de quinze ou seize

stries circulaires, distantes et peu profondes, sur son extrémité inférieure. Sa base est terminée par une échancrure un peu plus profonde que dans le *cone taffetas*, laquelle manque, ou du moins n'est presque pas apparente sur la coquille du *cone taffetas*. Sa spire, aplatie à sa circonférence, n'a pas plus d'une ligne de saillie au sommet aigu qui la termine. On y compte neuf spirales, dont la superficie, garnie de trois stries circulaires, est canaliculée et plus relevée à leur bord extérieur qu'à leur bord opposé. Le bord saillant des spirales consiste en un léger talus, qui est un peu arrondi extérieurement, ou même incliné et lisse sur sa face extérieure.

Son ouverture est longue de vingt-trois lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et d'environ quatre lignes deux tiers vers la naissance de sa columelle. Celle-ci est lisse, arrondie, et contournée extérieurement d'un bourrelet oblique, sillonné, qui se termine comme dans le *cone gouverneur*, à sa base. Son extrémité supérieure n'a qu'une échancrure peu profonde, mais légèrement évasée vers le haut. Sa lèvre forme un bourrelet épais à quelque distance de son bord intérieur, et présente une belle teinte orangée qui s'étend sur toute sa cavité.

Les couleurs de cette coquille consistent en des mouchetures blanchâtres et ponceau, sur un fond couleur de minium. Ces mouchetures ordinairement entrelassées de veines et de traits fauves de la plus grande finesse, sont quelquefois distribuées comme en deux zones, l'une vers le haut, l'autre un peu au-dessous du milieu, ou vers le bas de son tour extérieur. Quelquefois cette coquille est panachée d'un bel orangé rouge ou de safran vif, mêlé de mouchetures blanchâtres, et de jaune plus ou moins foncé. Sa spire présente les mêmes couleurs que celles qui ornent sa superficie, des taches blanches sur un fond couleur de minium, ou des veines fauves marbrées d'orangé sur un fond blanc, ou blanc nué de bleuâtre ou de roux.

La coquille de la variété B, exactement conforme à la première, n'en diffère que par ses couleurs. Sur un fond couleur de minium fascié de ponceau, de blanc et d'orangé, elle offre plusieurs rangs circulaires de taches, alternativement blanches et orangé ponceau très-foncé, qui bordent ses fascies mouchetées, et les divisent quelquefois par leur milieu. C'est là tout ce qui la distingue de la première. Cette seconde variété est peu commune; elle appartient, de même que l'autre, à l'océan asiatique; et c'est des Moluques et des îles Philippiques qu'on en apporte le plus.

124. Cone satiné.

Conus timorensis; Hwass.

Conus, testa subcylindrica incarnata, alba undata, zona intermedia punctata, spira canaliculata acuminata, apertura hyante, basi emarginata; Mus. Hwass. *spec.* 122.

Le satin, ou le cone satiné; par les François.

Description. C'est principalement par la forme de sa spire que cette coquille diffère de la précédente; elle est aussi plus petite et plus effilée, puisque sur dix-huit lignes de longueur elle n'a au plus que huit lignes de diamètre. Sa superficie paroît unie, quoique marquée de stries circulaires, très-peu apparentes, excepté sur sa base, où elles sont convexes et très-serrées. Une échancrure peu profonde la termine au bas, où on remarque aussi une légère courbure analogue à celle du *cone spectre*. Sa spire est conique, terminée par un sommet très-pointu, et composée de dix spirales inclinées, peu concaves, striées circulairement, dont le bord extérieur forme un talus aigu, et dont le bord intérieur, plus élevé que l'autre, est étroitement collé au-dessous du talus de la spirale qui la suit. C'est par l'organisation différente de cette partie de cette coquille, qu'on peut, indépendamment de ses autres caractères, la distinguer à tous les âges, de celle du *cone bullé*.

Son ouverture est longue de quinze lignes, large d'une ligne vers le haut et de deux à son extrémité inférieure. Elle est blanche intérieurement, tachée d'incarnat ou de couleur de rose vif sur le bord de sa lèvre, laquelle est mince, tranchante et terminée à son extrémité supérieure par une échancrure assez profonde.

Le fond incarnat de cette coquille présente à l'extérieur des ondes blanchâtres longitudinales, picotées de blanc pur, une zone blanche un peu au-dessous de son milieu, qui est divisée par un rang circulaire de mouchetures transverses incarnates, souvent articulées de blanc de lait. Sa spire est marbrée de blanc et d'incarnat sur les trois tours extérieurs, et colorée de blanc roussâtre sur les plus intérieurs qui en forment le sommet. Le *cone satiné* est rare et des mers des grandes Indes suivant M. Hwass.

J'observerai au sujet de cette coquille qu'elle me paroît différente, d'une que M. de Favanne a nommée le *satin*, dont la spire n'est pas couronnée, et qu'il avoit cependant rangé parmi les variétés du *cone brocard*, avec le *cone taffetas* et le *cone bullé*, comme autant de

variétés d'une seule espèce. Peut-être cette coquille de M. de Favanne est-elle une variété à plusieurs lisérés circulaires de notre *cone satiné*, que je n'aurai pas été à portée de connoître.

125 Cone pluvieux.

Conus nimbosus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica albicante, roseo fasciata, striis elevatis punctis lineolisque rufis notatis, spira depressa striata submucronata; Mus. Hwass. *spec.* 123.

Le cone pluvieux; par les François.

Description. Cette coquille un peu moins rétrécie vers le bas que la précédente, et par conséquent d'une forme plus cylindracée, est toute garnie de cordelettes saillantes plates et très-serrées, au nombre de cinquante ou de cinquante-deux sur la superficie de son tour extérieur. Elle ne porte que seize lignes de longueur et environ sept lignes de diamètre. Les cordelettes de sa base ont un peu moins de largeur que celles de sa partie moyenne, mais elles sont toutes également distinctes, et séparées entr'elles par des lignes profondes, ou la loupe fait appercevoir des stries longitudinales très-fines, qui les font paroître crennelées. Sa spire est aplatie à sa circonférence et moyennement élevée au centre; les huit spirales qui la composent ont trois stries circulaires saillantes et des sutures extrémement fines; elles sont presque plates, et celle de l'extérieur est bordée par un angle très-marqué.

Son ouverture est longue de quatorze lignes et demie, large d'une ligne à son extrémité supérieure et d'environ deux lignes à sa base. Celle-ci offre du côté de sa columelle un bourrelet oblique analogue à celui des espèces précédentes, et une très-légère échancrure au bas. Son extrémité supérieure est peu échancrée et sa lèvre plus épaisse qu'on ne présumeroit d'une coquille si peu volumineuse, est très-légèrement denticulée sur son bord.

Elle offre à l'extérieur, sur un fond blanchâtre, des fascies couleur de rose, traversées circulairement par des cordons ponctués de brun, ou mouchetés transversalement de cette couleur et de blanc. L'une de ses fascies occupe toute la moitié supérieure de la coquille, elle est flambée longitudinalement de blanc. La seconde trois fois plus étroite et située sur le tiers inférieur de la coquille n'est point mélangée des couleurs du fond. Elle est ordinairement plus colorée que la première et bordée de chaque côté d'un cordon moucheté de blanc et de brun, semblable à ceux de la fascie supérieure. Sa spire est variée de blanc et de rose orangé. L'intérieur de cette coquille est blanc très-émaillé et légèrement nué de citron.

Le cone pluvieux ne cède point en rareté à l'espèce précédente, il appartient de même aux mers des grandes Indes.

126. Cone commandant.

Conus dux; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata transversim striata, cœruleo rubescente, cingulis distinctis albidis fusco maculatis, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 124, *variet. A.*

A — *Onbekende admiral*; Valentin. *univ. amb. fig.* 11.

Conus teres laevis, ex dilute violaceo nebulatus; fasciatus, maculis et punctis nigrescentibus pictus, architalasso arausicano congener; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 224, *tab.* 52, *fig.* 571.

Conus circumcissus; testa subcylindrica fuscoque maculata, striis incisis transversis; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 147. — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 163.

L'amiral d'Hollande, de forme étroite et fort alongée, à pas des orbes légèrement concaves, et à cordelettes circulaires dans la moitié inférieure du premier orbe, tout le reste lisse, à robe rose tachée et ponctuée par lignes circulaires de marron, etc.; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 13.

Der admiralartige botgersbohrer von oranien; par les Allemands.

Onbekende admiraal; par les Hollandois.

L'amiral de Hollande; par les François.

B — *Testa fulvo variegata, cingulisque minus distinctis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentin. *univ. amb. fig.* 70.

Le vice amiral de Hollande; par les François.

Description. Cette coquille est d'une si grande rareté, qu'il n'en existe que quatre de

connues dans les cabinets de l'Europe ; savoir : dans celui de l'Empereur, à Vienne, dont M. de Born a donné la description ; dans ceux de Messieurs Bolten et Lyonet, à Amb.rg, et enfin dans celui de M. Hwass, à Paris, qui possède les exemplaires des deux variétés qui avoient appartenu à Valentin, et dont cet auteur avoit publié les figures.

Cette coquille, d'une forme cylindracée, très-retrécie, a deux pouces huit lignes de longueur, et un pouce de diamètre, ce qui est une grandeur peu commune pour son espèce. Toute sa superficie est environnée de stries circulaires, saillantes et serrées, et toujours beaucoup mieux prononcées sur sa moitié inférieure que sur celle du haut, où elles sont néanmoins assez sensibles pour qu'on les y distingue sans le secours d'une loupe. Les stries de sa base y sont ordinairement plus distantes qu'ailleurs, un peu plus élevées, et mêlées alternativement d'autres plus petites. Sa base est terminée par une échancrure à peine sensible.

Sa spire est élevée en un angle aigu, et composée de douze spirales inclinées, très-légèrement concaves, et marquées, à leur superficie, de quelques stries circulaires fines, dont les bords sont lisses, légèrement convexes, et dont les sutures sont bien apparentes. Le sommet qui la termine est peu aigu, et coloré de blanc sur ses dernières spirales.

Son ouverture, longue de deux pouces deux lignes, présente trois fois plus de largeur à son extrémité inférieure que vers le haut, où elle est sensiblement retrécie et accompagnée d'une échancrure peu profonde. Elle est blanche intérieurement, et bordée, à sa droite, par une lèvre peu épaisse, et liserée de fauve violâtre sur son bord.

Le fond de cette coquille, d'une teinte rose nuée de bleu ou de violet clair, est orné de plusieurs rangs circulaires distants et inégaux, de taches brunes, interrompues par des portions de lignes d'un blanc nué de violet clair. Les taches des rangs supérieurs sont ordinairement plus grandes que celles du bas, qui consistent le plus souvent en de simples mouchetures de la même couleur, mais peu distantes, et souvent arquées. On y distingue encore des zones légèrement nuancées de roux, qui, contrastant avec son fond violâtre et ses zones tachées de brun, rendent cette coquille une des plus ornées de son genre. Les tours extérieurs de sa spire sont mouchetés de fauve marron, sur un fond semblable à celui du reste de la coquille, tandis que ceux qui les suivent sont nués de jaunâtre, et terminés par la pointe blanche du sommet.

La coquille de la variété B est un peu plus petite que celle de la première ; elle n'a que deux pouces deux lignes de longueur, et neuf lignes et demie de largeur à son extrémité supérieure. Elle lui ressemble dans toutes ses parties, et n'en diffère seulement que par sa couleur. Elle offre, sur un fond roussâtre, varié de fauve, plusieurs rangs circulaires de mouchetures transverses, d'un fauve marron foncé, interrompues par d'autres mouchetures blanchâtres, alignées aux premières, et souvent pointillées de brun. Sa spire est marbrée de fauve orangé ou de jaune citron, sur un fond blanchâtre, légèrement nué de rose ou de violet clair. Le sommet de sa spire est blanc. On observe que les lignes circulaires de cette variété deviennent moins distinctes à mesure que la coquille grossit, et qu'elles ne sont presque plus apparentes sur le dos de la coquille, tandis qu'elles le sont au contraire beaucoup sur la face de son ouverture.

Ces deux variétés, du *cone commandant*, sont de la première rareté. La seconde n'avoit été connue que de Valentin et de M. Hwass, qui la possède actuellement. Elles appartiennent aux mers des grandes Indes.

127. Cone bâtonnet.

Conus tendineus ; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata transversim striata, furvo-violacea, maculis longitudinalibus albis, spira convexo-exserta ; Mus. Hwass. *spec.* 125, *variet. A.*

A — Lister. *synops. tab.* 745, *fig.* 36, *absque nomine.*

Le bâtonnet, rouleau de forme étroite et fort alongée, et très-épais, dont les cordelettes sont très-fines sur les pas des orbes, à trois bandes circulaires, et à flammes longitudinales d'un brun de café brûlé sur un fond blanc ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, *esp.* 8, *variet.* 1 — *du même catal. de la tour. pag.* 90, *pl.* 3, *fig.* 405.

Turbellum violaceum, testa subcylindrica elongata alba, transversim striata, ex violacco longitudinaliter maculata, transversaliter fasciata, spira exserta, anfractibus convexiusculis ex violaceo coloratis ; Chemnitz *in Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 83, *tab.* 143, *fig.* 1320.

Der violette bottcherbohrer ; par les Allemands.

Le bâtonnet ; par les François.

B. Testa flavescente, maculis albis fulvisque variegata; Mus. Hwass. *varict. B.*

Le bâtonnet court, moins alongé dans sa forme que le précédent, à cordelettes circulaires plus fines, et à deux zones croisées obliquement par plusieurs bandes longitudinales café au lait foncé, sur un fond blanc violâtre; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag* 477; *esp.* 8, *varict.* 2.

Conus teres laevis, diluta rubedine perfusus, maculis et strïis obscure rufis transversim pictus, seu terebellum laeve marmoreum; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 225, *tab.* 52, *fig.* 572.

Der glatte marmorirte botgersbohrer; par les Allemands.

Le bâtonnet court, par les François.

Description. Cette coquille est encore plus effilée dans sa forme que la précédente, et presque également retrécie à ses deux extrémités. L'individu du cabinet de M. Hwass, dont je vais donner la description, est d'une grandeur qu'on peut regarder comme prodigieuse, puisque, sur deux pouces neuf lignes de longueur, il porte onze lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires très-serrées, saillantes, et presque également distantes, qui cessent, ou du moins sont très-peu apparentes sur la région des tours de sa spire. On y remarque encore des crues longitudinales, creusées en forme de sillons plus ou moins prononcés, qui, au nombre de sept ou huit, forment autant d'interruptions à ses stries circulaires. Sa spire, élevée en un angle aigu, est terminée à son sommet par une pointe obtuse. A compter de l'extrémité supérieure de l'ouverture, elle a environ huit lignes de hauteur, c'est-à-dire, presque la quatrième partie de la longueur totale de sa coquille. La superficie des spirales est légèrement convexe, et sur-tout différente de celles du *cone gland*, en ce qu'elle n'est point striée, ou qu'elle l'est d'une manière presqu'insensible sur la sommité d'un seul tour extérieur.

Son ouverture est longue de deux pouces une ligne, peu échancrée, et très-retrécie à son extrémité supérieure, d'où elle s'élargit insensiblement jusqu'au bas, où elle porte environ trois lignes et demie de largeur. Elle est blanche intérieurement, épaissie sur le bord de sa lèvre, et liserée de brun violet.

Elle est colorée extérieurement de marron violâtre foncé, qui laisse paroître trois rangs de taches blanches longitudinales, nuées de marron clair sur leurs bords, et peu régulières, dont l'un occupe le haut du tour extérieur, le second est situé un peu au-dessous de son milieu, et le troisième, nué de violâtre, recouvre sa base. Sa spire offre quelques taches blanches sur ses deux tours extérieurs, et une teinte fauve foncée, uniforme, depuis là, jusqu'au sommet. Cette coquille est épaisse et pesante, relativement à son volume.

Sa variété B n'a d'autre différence, que d'offrir, sur un fond jaunâtre, des taches blanches et fauves, disposées comme dans la première. On trouve ces deux variétés du *cône bâtonnet* dans les mers d'Afrique, suivant M. Hwass; et à l'Isle-de-France, suivant M. Chemnitz. C'est la première qui est la moins commune.

128. Cone préfet.

Conus praefectus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata fulva, flavido fasciata, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 126.

Conus teres laevis, flavescens, fascia circa apicem alba cinctus, seu terebellum laeve fasciatum; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 225, *tab.* 52, *fig.* 6.

Der glatte gelbe botgersbohrer mit weissem bande; par les Allemands.

Le préfet; par les François.

Description. Cette coquille est plus bombée à son extrémité supérieure, et plus retrécie au bas que celle de l'espèce précédente: elle a, sur deux pouces quatre lignes de longueur, presque onze lignes de diamètre; et sa forme, quoiqu'alongée, approche davantage de la forme conique effilée, que de la cylindracée proprement dite. Elle est lisse à sa superficie, et marquée seulement de lignes longitudinales assez fines, qui indiquent ses accroissemens successifs, excepté sur sa base, où on compte dix ou douze stries circulaires, bien prononcées, distantes, et médiocrement saillantes. Sa spire est élevée en angle aigu, de même que son sommet. Elle est composée de dix spirales, dont la superficie est unie et légèrement convexe, et dont les sutures sont bien marquées et même légèrement ondaleuses. Le tour extérieur est le seul qui offre une légère concavité dans cette

partie, laquelle ne se continue pas sur les suivans.

Son ouverture est longue de vingt-deux lignes et un peu plus retrécie que dans l'espèce précédente, elle est peu échancrée vers le haut, et colorée de blanc à l'intérieur.

Elle est colorée de fauve extérieurement, et ornée un peu au-dessous de son milieu, d'une fascie jaunâtre ou blanchâtre, large de deux lignes. Sa spire est fauve, et légèrement mouchetée de marron ou de jaune orangé. Cette coquille est peu commune, et des mers d'Amérique, suivant M. Hwas

129. Cone sillonné.

Conus strigatus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata transversim striata, pallide violacea, maculis punctisque fulvis, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 127.

Le cone sillonné; par les François.

Description. Cette coquille porte en petit, une forme analogue à celle du *cone bâtonnet*, mais elle est beaucoup moins épaisse, et même elle est plus effilée, puisque sa largeur n'est que le tiers de sa longueur. Elle a, dans son plus grand accroissement, dix-huit lignes de longueur et six lignes seulement de diamètre. Toute sa superficie est garnie de stries circulaires extrêmement fines, également distantes; tandis que son extrémité inférieure offre des cordelettes convexes et saillantes, au nombre de huit ou neuf, dont les intervalles creusés en sillons, sont eux-mêmes finement striés. Sa spire est autant élevée proportionnellement à son volume, que celle du *cone bâtonnet*; son sommet est moins obtus, et les treize spirales dont elle est composée, sont légèrement convexes, striées circulairement, et distinguées par des sutures bien apparentes, et même quelquefois onduleuses vers le haut.

Son ouverture, très-peu échancrée à son extrémité supérieure, ressemble en petit à celle du *cone bâtonnet*; elle est colorée intérieurement de violet mêlé de bleuâtre, et sa lèvre est bordée d'un liseré couleur de chair.

Ses couleurs extérieures consistent en des taches et des mouchetures longitudinales fauves, entremêlées de points de la même couleur, sur un fond violet pâle, ou violet nuancé de lilac. Sa spire est mouchetée de fauve sur un fond semblable à celui du corps. Cette coquille offre pendant sa jeunesse une teinte différente de celle qu'elle acquiert dans l'âge adulte; elle est alors colorée d'un rouge orangé, et ornée un peu au-dessous de son milieu, d'une fascie d'un blanc violâtre, qui est elle-même assez irrégulièrement parsemée de taches inégales d'un beau blanc de lait. Elle est peu commune, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

130. Cone gland.

Conus glans; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fusca, albo obsolete fasciata, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 128, *variet. A.*

A — *Cornet d'une couleur de marron, cerclée de petites lignes horizontales et imperceptibles, et interrompu par une fascie bleuâtre coupée de taches de couleur de marron, etc.* d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 389, *pl.* 2, *fig. D.*

Cylindrus cinereo-flavus, undulata fluentis instar aquae pictura variegatus, binis fasciis obvolutus; Seba, *thes. tom.* 3. *p.* 149, *tab.* 33, *fig. Z.*

Le gland fauve à cordelette arrondie, tachés sur les pas des orbes, de blanc et de bleuâtre, à robe chargée de stries circulaires fines et serrées, d'un beau fauve roux, avec une zone de taches blanches et bleues sur le milieu du premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 9, *varict.* 1, *pl.* 17, *fig. G.*

Le gland fauve; par les François.

B — *Testa fulvo violacea, granulata, fascia alba*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le gland violet, à cordelettes circulaires grenues, plus fines que celles du précédent, à robe d'un beau violet, qui même est très-vif dans la direction des crues; et à deux zones, l'une café au lait foncé vers le milieu du premier orbe; l'autre, à taches blanchâtres un peu au-dessous; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 9, *variet.* 3.

Conus turbellum violaceum granulatum, testa subconica, pallide violacea, fasciis duabus latis fuscis, unica alba intermedia, cincta, et striis granulatis numerosissimis scabra, spira pyramidata, anfractibus decem vix manifeste reticulatim striatis, basi interna violacea, fauce subviolacea; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 83, *tab.* 143, *fig.* 1331, *num.* 1.

Der granulirte violette Bottcherbohrer ; par les Allemands.

Le gland violet grenu ; par les François.

Description. Cette coquille a la forme d'un gland de chêne dont elle porte le nom. On ne peut pas douter qu'elle n'aie la plus grande analogie avec le *cone bâtonnet*, mais elle en diffère en ce qu'elle est beaucoup plus petite, et que quoique cylindracée, elle est cependant plus bombée dans sa forme et plus approchante de l'ovale que cette autre espèce. Sur un pouce cinq lignes de longueur, elle a ordinairement sept lignes de diamètre. Son extrémité inférieure est plus rétrécie que celle du haut, et sa superficie est toute garnie de stries circulaires, serrées, plus ou moins saillantes, et de crues longitudinales plissées, qui rendent ses stries légèrement onduleuses. Sa spire porte la même longueur, relativement à sa coquille, que celle du *cone bâtonnet* ; elle est seulement plus bombée, et ses spirales, au nombre de dix ou de onze, sont convexes, un peu saillantes à leur bord supérieur, marquées à leur superficie de stries circulaires bien apparentes, et distinguées par des sutures peu régulières, mais bien marquées.

Son ouverture est longue de treize lignes, large d'une demie ligne à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne et demi tiers à la proximité de sa base ; elle est blanchâtre dans l'intérieur, violette sur les bords, et surtout à sa base. L'échancrure de son extrémité supérieure est peu profonde, et semblable à celle que présentent dans cette partie, le *cone bâtonnet* et le *cone sillonné*. Sa lèvre est très-mince sur son bord, et souvent légèrement dentée par la saillie des stries de sa superficie, qui vont s'y terminer.

La coquille de la variété A offre à l'extérieur un fond brun marron, quelquefois orné de traits violâtres, parallèles à ses crues, et une fascie blanchâtre, ou d'un blanc nué de violet, située un peu au-dessous de son milieu. Quelquefois cette fascie est composée d'un rang de taches alternativement blanches et bleuâtres, ou bien elle est interrompue en quelques endroits, par des veines longitudinales brunes du fond. Sa spire présente, sur un fond violâtre nué de fauve, quelques mouchetures blanches longitudinales, et un liseré d'un fauve jaunâtre sur le bord supérieur des spirales, dont le sommet est ordinairement blanc.

La coquille de la variété B ne diffère de la première ni par sa forme ni par sa grandeur ; c'est principalement par les stries circulaires, garnies de grains saillants, fort serrés et un peu alongés transversalement, qu'on doit l'en distinguer, comme aussi par la teinte fauve nuée de violâtre qu'elle porte à sa superficie, et par une fascie blanche qui la traverse un peu au-dessus du milieu de son tour extérieur. Sa spire, dont les stries ne sont point granuleuses, est colorée d'un violet blanchâtre, et quelquefois tachetée de points ou de taches citron. Son ouverture blanchâtre dans le fond, est violette sur ses bords, et à sa base tant dehors que dedans.

Ces deux variétés du *cone gland*, sont peu communes ; on les trouve, suivant M. Hwass, dans les mers d'Afrique, et suivant M. de Favanne, à l'Isle-de-France et aux Moluques. Ce dernier Auteur a cité d'autres variétés de cette espèce, qui ne nous ont paru être que de simples dégénérations de celles dont nous donnons la description.

131. Cone nussatelle.

Conus nussatella ; Linn.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, alba, fulvo nebulata, punctis fuscis seriatim cincta, spira convexo-exserta ; Mus. Hwass. *spec.* 129, *variet. A.*

A. — *Rhombus gravis, rostro strictiore, striis punctatis circularibus exasperatus*; Lister. *synops. tab.* 744, *fig.* 36.

Cochlea longa pyriformis regularis laevis, ex luteo vel rubro maculata, tribus fasciis albidis distincta et punctis rubiginosis per seriem dispositis frequentibus circumscripta ; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. H.*

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 19, *fig.* 4.

Le drap d'or piqueté de la Chine, de forme effilée, à grosses et fines cordelettes circulaires, ponctuées de rouge brun, et marbré de fauve sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 476, *esp.* 7, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. E*, 2.

Conus nussatella ; testa subcylindrica, striis transversis punctato-maculatis ; Born. *ind. test. mus. Caesar. pag.* 145. — *ejusd. mus. Caesar. pag.* 162.

Conus terebra ; *ex nigro seriatim punctatus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, seriebus punctorum nigricantium maculata, cæ subviolaceo et fusco sparsim nubeculata, spira exserta, anfractibus decem, apice acuto* ; Chemnitz, *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 81, *tab.* 143, *fig.* 1329.

Zwerg

Zwart gespikkelde kuipers loor ; par les Hollandois.

Der schwarzpunctirte bottcher; par les Allemands.

Le grand drap piqueté ; par les François.

B.——testa granulata, punctis fuscis ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Terebellum granulatum ; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. EE?* —— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15, *fig.* 13.

Cochlea longa pyriformis regularis, striata striis minutissimis circularibus granulatis, candida, et punctis luteis raris per seriem dispositis et gantissime circumscripta ; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 25, *fig. L.*

Rouleau chagriné, ponctué de noir avec des taches jaunes ; d'Argenville. *conchyl. Ier. édit. pag.* 286, *pl.* 16, *fig. P.*

Conus voluta nussatellana, ad cylindrum inclinans, longa, trocho baseos elongato, tota granulis striata, coloris rufi, aliquando maculosa ; Klein. *ostracol. pag.* 68, *spec.* 15.

Knorr, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 4, *fig.* 7.

Conus nussatella ; testa subcylindrica rubra inermi, striis tuberculatis scabra ; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 314.

Cylinder longus edentulus, terebellum granulatum dictus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 188, *tab.* 51, *fig.* 567.

Le drap d'or piqueté granuleux, à cordelettes circulaires grenues et ponctuées de jaune roux foncé, sur un fond blanc ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, *esp.* 7, *variet. 4, pl.* 18, *fig. E*, 4, *mauvaise.*

Gegranuleerde kuipers boor ; par les Hollandois.

Der punctirte bohrer ; par les Allemands.

Grain girled stamper ; par les Anglois.

Le petit drap piqueté granuleux ; par les François.

Description. Il est rare de rencontrer des coquilles de cette espèce, aussi grandes que celle dont je vais donner la description, qui, ainsi que toutes les autres du même genre, dont j'ai déja parlé, et dont je parlerai à la suite, fait partie du cabinet de M. Hwass. Elle n'a pas moins de deux pouces six lignes de longueur, sur dix lignes de diamètre. Sa forme est exactement cylindracée, et presque également rétrécie à ses deux extrémités. Sa superficie est marquée de stries circulaires fines et nombreuses, mais plus saillantes et plus distantes vers le tiers inférieur de sa coquille, qu'elles ne sont ailleurs. Ces stries sont traversées par ses crues longitudinales, qui sont tantôt fines et tantôt bien prononcées, ou creusées comme autant de sillons. Sa spire, quoique élevée, l'est un peu moins que dans les espèces précédentes, et ne forme pas au-delà de la sixième partie de la longueur de la coquille ; elle est terminée par un sommet pointu, et composée de dix spirales, peu bombées, si ce n'est à leur bord supérieur, qui saille à l'entour de celle qui la suit. Leur superficie est lisse, ou du moins très-peu sensiblement striée, et la ligne de leurs sutures, quoique peu profonde, est bien marquée.

Son ouverture est longue de deux pouces, très-retrécie, fort peu échancrée à son extrémité supérieure, et large de trois lignes vers le bas : elle est blanche intérieurement, et sa lèvre peu tranchante y est accompagnée d'un liseré étroit ponctué de marron.

Le fond blanc de cette coquille porte extérieurement plusieurs rangs circulaires de points plus longs que larges d'un brun marron foncé, et des taches fauves orangées peu régulières, qui produisent sur sa superficie luisante un effet très-agréable ; ses séries circulaires de points sont quelquefois mêlées vers ses deux extrémités, d'autres rangs de points plus petits et en tout semblables à des piqures, qui les suivent alternativement. Sa spire présente sur un fond blanc quelques taches jaunâtres éparses, et un rang de taches brunes qui tourne sur le bord inférieur des spirales jusqu'à la proximité du sommet, dont la pointe est blanche, et quelquefois suivant M. de Favanne violette, ou gris de lin, ou couleur de rose. La coquille de la variété B est toujours plus petite que la précédente, longue en tout de dix-huit lignes et large de six lignes et demie. Elle est exactement de même forme, et n'en diffère que par ses cordelettes circulaires, garnies de grains saillans, et par les stries transverses non granuleuses qu'on remarque sur ses spirales. Ses cordelettes alternativement grosses et fines sont tachées de points bruns, ou marron clair, ou jaune roux foncé, sur un fond blanc

moucheté ou flambé d'orangé. Sa spire offre sur un fond blanc nué de fauve et taché d'orangé clair, deux rangs contigus de points bruns, dont l'un au bord supérieur des spirales et l'autre à leur bord inférieur. Le fond de son ouverture est d'un blanc roussâtre, liseré de points bruns sur le bord interne de sa lèvre.

Cette coquille a pris son nom de l'isle Nussatelle dans la mer des Indes, où on l'a d'abord rencontrée; il paroît qu'on en trouve aussi, suivant M. de Favanne, sur les côtes de la Chine, de l'isle d'Amboine, des Philippines et même de la nouvelle Guinée. Sa première variété est la moins commune.

132. Cone mitré.

Conus mitratus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata subgranosa, alba, maculis fulvo aurantiis fasciata, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 130.

Lister. *synops. tab.* 745, *fig.* 36.

Le faux drap d'or piqueté pyramidal, à clavicul fort élevée, à cordelettes circulaires grenues, et à robe blanche tachetée par zones de canelle rougeâtre et d'orangé brun. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, *esp.* 7, *variet.* 8.

Le faux drap d'or piqueté pyramidal, ou le cone mitré; par les François.

Description. C'est ici une espèce très-remarquable dans le genre du *cone* par la hauteur de sa spire, qui surpasse de près d'une ligne le tiers de sa longueur. Sa coquille est fort alongée renflée à son milieu et presque également retrécie à ses deux extrêmités; ce qui lui procure une forme analogue à celle de la *volute mitre*, mais en petit. Elle est épaisse, longue de dix-neuf lignes et large de six. Sa superficie est marquée de crues longitudinales plus ou moins sensibles, et de stries circulaires fines et nombreuses, parmi lesqu'elles on en distingue de plus élevées que les autres, et distantes, qui sont munies de grains plus petits et plus écartés entr'eux que ceux de la variété B du *cone nussatelle*. Ces stries granuleuses sont peu apparentes sur le milieu et sur le haut du tour extérieur, elles le sont au contraire beaucoup sur sa moitié inférieure, ou du moins à la proximité de sa base. Sa spire de forme conique est longue de presque sept lignes et terminée par une pointe aiguë, sur un sommet obtus. Elle est composée de onze ou douze spirales convexes, et garnies de stries circulaires peu profondes, dont les sutures sont apparentes à cause d'une légère saillie de leur bord supérieur.

Son ouverture est longue de douze lignes et demie, très-rétrécie à son extrêmité supérieure et aussi peu échancrée dans cette partie que le *cone nussatelle* ou le *cone batonnet*; elle s'élargit peu, et insensiblement jusqu'au bas, où sa largeur ne passe pas une ligne et demie. Elle est blanche intérieurement, et sa lèvre assez épaisse sur son bord y est liserée de jaunâtre ou tachée de fauve orangé.

Elle offre extérieurement sur un fond blanc souvent nué de jaune clair, trois rangs circulaires de taches d'une couleur fauve orangée, dont celui du haut du tour extérieur composé de taches quarrées plus petites que celles du rang suivant, se prolonge sur les tours de sa spire. Le second rang consiste en des taches trois fois plus longues que larges qui occupe la partie moyenne de la coquille. Le troisième tourne sur sa base, et la bande blanche du fond qui la sépare du rang supérieur, est beaucoup plus large que celle que l'on voit entre le premier et le second rang, et marqué de quelques traits longitudinaux d'un jaune citron très-vif. Enfin cette coquille paroît porter une très-légère échancrure à sa base. Le *cone mitré* est beaucoup plus rare que les espèces précédentes. On le trouve suivant M. Hwass dans l'Océan indien, et peut-être dans l'isle de Ceram suivant M. de Favanne.

133. Cone brunette.

Conus Aulicus; Linn.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fusca, maculis triangularibus inaequalibus albis, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 131, *variet.* A.

A — *Cylindroides, quam fragmentum in siculis montibus erutum dicores, ex multiplici colorum mistura qua tingitur etc.* Bonanni *recreat. pag.* 123, *class.* 3, *fig.* 133.

Nigella vera; *Rumph. thes. tab* 33, *fig.* 3.

Beau cornet marbré de grandes taches brunes, ce qui l'a fait nommer Brunette *chez les Hollandois*; d'Argenville *conchyl. edit.* 1, *pag.* 285, *pl.* 16, *fig. G.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, minutissime striata major, candidissima, ex rubro fusco maculata et reticulata; Gualtieri *ind. pag.*, *et tab.* 26, *fig. Z.*

Voluta subfusca maxima, elegantia vix ulli suo in genere cedens, atque ob picturae ornatum dignissima quae conspiciatur; diluta ea spadiceo veluti tegmine obducta subtus quasi transparentes monstrat maculas albas partim cordiformes; Seba. *thes. pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 10——12.

Cylinder maculosus; Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 25, *et tom.* 2, *tab.* 12, *fig.* 60.

Conus aulicus; testa venis reticulatis, fasciisque longitudinalibus fuscis interruptis; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 320——*ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 562, *num.* 174.

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 19, *fig.* 1.

Conus teres longus, fuscus, subtilissime striatus, maculis albis pennatus et reticulatus, seu pannus argenteus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 240, *tab.* 53, *fig.* 592.

Conus aulicus; testa subcylindrica, maculis dispersis inaequalibus trigonis; Born. *ind. testac. mus. Caesar. pag.* 151, *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 166.

La brunette de forme effilée, sillonnée circulairement, fond blanc, à marbrures et traits d'un brun foncé, tirant sur le cramoisi, qui laissent des points et des taches grandes et petites du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 5, *variet.* 10, *pl.* 18, *fig. C*, 7.

Bruinet-toot; par les Hollandois.

Die bruinette; par les Allemands.

The porphyry shell; par les Anglois.

La brunette ordinaire; par les François.

B —— *Testa alba, maculis fuscis,* Mus. Hwass. *variet. B.*

La brunette chauve-souris, à test plus épais sillonné circulairement, et à robe d'un beau blanc, semée de quelques grandes taches d'un brun de café brûlé très-foncé, non ponctuées de blanc, avec quelque traits en zigzags de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 5, *variet.* 12.

Conus Aulicus linnaei, seu conus reticulatus maximus, testa valde elongata cylindrica transversim striis exarata, maculis rubro fuscis concatenatis in fundo albo reticulata, spira exserta, anfractibus octo planiusculis, columella postice replicata, apertura effusa; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 79, *tab.* 143, *fig.* 1328.

Zeer capitale bruinet-rolle; par les Hollandois.

Die grosse bruinette; par les Allemands.

La brunette chauve-souris; par les François.

C —— *Testa fusco violacea, maculis confluentibus albo caesiis, cingulis contiguis albo punctatis;* Mus. Hwass. *variet. B.*

Rhombus major cylindro-pyramidalis, ex rufo vermiculatus; Lister. *synops. tab.* 788, *fig.* 40.

Voluta pennata; Rumph. *thes. tab.* 32, *fig. O.*

Petiver. *aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 9.

Conus voluta pennata, rubra major, subtiliter striata, plumis minus regulariter dispositis et minus grate coloratis; Klein. *ostracol. pag.* 65, *esp.* 5, *variet. C.*

La brunette araignée à clavicule courte, à pas des orbes saillants, et à robe violette, couverte de taches en forme d'araignée, d'un roux brun; Favanne. *conchyl. pag.* 476, *esp.* 5, *variet.* 18.

Gout laaken; par les Hollandois.

La brunette araignée; par les François.

Description. La coquille de la variété A, du *cone brunette*, dont je donne ici la description, est du plus grand volume où elle puisse parvenir. Elle porte quatre pouces six lignes de longueur, et environ un pouce dix lignes de diamètre. Elle est d'une forme cylindracée, presque égale depuis le haut de son tour extérieur jusqu'auprès de son tiers inférieur, d'où elle commence à se retrécir sensiblement jusqu'au bas. Sa superficie est toute garnie de stries circulaires fines et serrées, très-peu saillantes, et de crues longitudinales assez distinctes. Les stries de sa base sont plus fortes, et un peu plus distantes que celles du reste de sa convexité. Sa spire est proportionnellement beaucoup moins élevée que dans les six espèces pré-

cédentes; elle est néanmoins terminée en angle aigu, et composée de dix ou onze spirales, dont la superficie aplatie et inclinée est marquée de stries circulaires extrêmement fines, et divisée par des sutures régulières fines, mais bien apparentes. La pointe du sommet est blanchâtre, rarement entière, et plus souvent décolorée par vétusté.

Son ouverture est longue de quatre pouces, large de trois lignes à son extrémité supérieure, et de sept lignes et demie à un pouce de sa base, où se montre son plus grand baillement. Elle est terminée vers le haut par une échancrure oblique peu profonde; sa lèvre montre assez d'épaisseur, quoiqu'à un âge moins avancé elle soit si mince sur son bord, que le réseau brunâtre de l'extérieur y paroisse, sur une teinte foible de bleuâtre ou de cendré. Cette coquille offre intérieurement une couleur blanche ordinairement nuée de roussâtre ou de couleur de chair, et à l'extérieur, un grand nombre de taches inégales, triangulaires, blanches, sur un fond brun marron. Ces taches sont disposées de manière qu'elles y forment des groupes transverses et longitudinaux, qui laissent paroître, comme deux rangs distincts, de grandes parties brunes du fond, dans lesquelles on distingue les stries de la coquille par autant de lignes transverses d'un brun plus foncé. Sa spire est tachée et marbrée de blanc, sur un fond analogue à celui du tour extérieur.

La coquille de la variété B ne cède presque point en grandeur à la première; celle du cabinet de M. Hwass est longue de quatre pouces quatre lignes, et large de vingt-deux lignes. Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle est plus épaisse, un peu plus bombée vers le haut de son tour extérieur, plus profondément sillonnée à sa base, et en ce que le blanc domine sur le brun à sa superficie, tandis que c'est le contraire pour la variété A. Les taches brunes dont elle est ornée, sur un fond blanc, y sont disposées comme en deux zones, dont l'une occupe son tiers supérieur, et l'autre son tiers inférieur. Ces taches sont grandes, inégales, et réunies entr'elles par des traits plus ou moins fins de la même couleur, et souvent figurés en zigzags. Sa spire est irrégulièrement flambée de brun, sur un fond blanc, excepté sur les tours du sommet, dont la couleur est blanche, et dont la pointe est fauve ou rougeâtre, ou couleur de rose. Cette coquille réunit tous les autres caractères que nous avons détaillés à sa première variété.

La variété C diffère, par sa petitesse, des deux précédentes. Sa coquille ne passe guères dix-huit lignes de longueur, sur huit lignes de diamètre. Elle ressemble plus, par sa forme, à la variété B qu'à la première, c'est-à-dire, qu'elle est un peu moins cylindracée, ou plus approchante de la forme conique. Sa superficie ne porte de stries bien sensibles que sur son extrémité inférieure; et son fond, d'un brun violâtre, est traversé par des rangs circulaires et nombreux de très-petits points blancs, et sur sa longueur, par des taches triangulaires, rangées comme en écailles, d'un blanc bleuâtre plus ou moins foncé. Enfin cette coquille offre, dans la disposition de ses taches, le même ordre que ses deux premières variétés, mais elle ressemble davantage au *cone omaria*, par les series de points blancs dont elle est ornée sur ses taches brunes, quoiqu'elle s'en éloigne d'ailleurs par la forme de sa spire, qui est toujours élevée en un angle aigu. De ces trois variétés, du *cone brunette*, la seconde et la troisième sont peu communes.

On les trouve dans les mers des grandes Indes, à Amboine, à Mindanao, à Céram, sur les côtes de la Chine, et jusqu'à l'Isle-de France.

134. Cone drap orangé.

Conus auratus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, aurantia, maculis albis cordatis, spira glabra concavo-acuta; Mus. Hwass. *spec.* 132, *variet. A.*

A — *Le drap orangé, offrant une tissure admirable, pareille à celle des draps d'or*; d'Argenville. *conchyl. edit.* 1, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. D.*

Voluta arantia elegans, maculis inaequalibus albis venuste elaborata, arcte convoluta, apice pyramidali eminentiore gaudet; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 1, 2.

Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus oblongus teres, clavicula prominente, luteus vel aurantius, maculis cordatis albis pennatus, seu voluta bruinetta; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 242, *tab.* 54, *fig.* 697.

Le drap d'or orangé, ou le drap orangé à clavicule moins saillante, et à fond blanc, marbré de taches et de traits d'un bel orangé foncé, qui laissent des mailles plus ou moins

grandes du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 5, *variet.* 1, 2, *pl.* 18, *fig. C*, 3.

Hect geele nethoorn ; par les Hollandois.

Das gelbe netzhorn ; par les Allemands.

Le drap orangé ; par les François.

B — *Testa aurantia, lineis transversis albo punctatis.*

Conus auratus ; seriebus longitudinalibus macularum albarum, spira depressiuscula ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cochlea longa pyriformis, vulgaris candidissima, et croceo colore nitidissime maculata et reticulata ; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. X.*

Voluta arantia non nihil tenuior et angustior ; turbine terminata acutissimo, coloris exfusco arantii, maculis oblongis inaequalibus albis variegata, extus perquam laevis et splendida ; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 4, 5.

Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 3.

Le drap orangé rayé, à sillons circulaires mieux prononcés, à larges marbrures longitudinales, d'un fauve orangé, rayées de lignes plus foncées, et à traits de la même couleur, qui naissent des taches blanches plus ou moins grandes du fond ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 5, *variet.* 3, *pl.* 18, *fig. C*, 6?

Hoender veder; par les Hollandois.

Die wahre bruinette oder hunerfeder ; par les Allemands.

Le drap orangé rayé ; par les François.

Description. Cette coquille, dont M. Hwass a cru devoir faire une espèce distincte de la précédente, me paroît n'en différer essentiellement que par ses couleurs, et par conséquent, ne devoir être considérée que comme une de ses variétés. Tous les auteurs qui en ont parlé, n'en ont pas porté un jugement différent, et ce qui prouve qu'il est plus fondé que le sentiment contraire, c'est que le peu de différences que cette coquille présente dans sa forme, sont purement individuelles, et en quelque sorte dépendantes d'un léger déplacement qu'elle a éprouvé dans quelqu'une de ses parties. Ce que je dis ici, doit s'appliquer à l'individu de la variété A que j'ai sous les yeux. Sa coquille, d'une grandeur peu commune, est longue de quatre pouces, et large de vingt-une ligne. Elle est proportionnellement plus bombée que celle du *cone brunette* que j'ai décrit; et sa spire est un peu moins élevée, et paroît même légèrement concave sur son tour extérieur, parce que l'extrémité supérieure de sa lèvre a éprouvé, dans cette partie, un léger déplacement, en se rapprochant davantage de son sommet, qu'il ne lui est ordinaire; ce qui, en produisant l'aplatissement du haut du premier tour, a aussi rendu sa coquille un peu plus bombée qu'elle n'est communément. A l'exception de ces écarts, que je considère comme individuels, cette coquille ne diffère de la variété A du *cone brunette*, que par la nature de ses couleurs.

Son fond, au lieu d'être brun, est d'un jaune orangé plus ou moins foncé, sur lequel on distingue ses stries presque toujours colorées en fauve plus vif que le fond. Il est encore orné de taches cordées, ou approchantes de la figure triangulaire, blanches, très-nombreuses, et quelquefois circonscrites par des traits bruns, lesquelles sont inégales entr'elles, réunies ensemble en forme d'écailles, et groupées en series longitudinales ou transverses, dont les mailles laissent paroître la couleur orangée du fond. Le dedans de son ouverture est blanc, et nué d'une teinte très-légère, de couleur incarnate.

La coquille de sa variété B est plus cylindracée que la première, plus effilée, et plus petite, puisqu'elle n'a que deux pouces neuf lignes de longueur, et environ un pouce de diamètre. Elle est très-sensiblement striée à sa superficie, et sa spire est élevée en un angle plus aigu. Elle offre, sur un fond orangé plus clair que celui de la première variété, des rangs transverses de petits points blancs, parallèles à ses stries, et des grandes taches écailleuses inégales, rapprochées en bandes longitudinales et transverses, et plus distinctes que dans la précédente. Sa spire, outre les taches blanches qu'elle porte, sur un fond orangé, est encore parsemée de points blancs non alignés, et terminée au sommet par une pointe couleur de rose. Ces deux coquilles, soit qu'on les considère comme formant une espèce distincte du *cone brunette*, ou seulement comme deux de leurs variétés sont peu communes.

On les trouve dans l'Océan Indien, suivant M. Hwass, et sur les côtes de la Chine, des Isles Moluques, de Manille, et de l'Isle-de-France, suivant M. de Favanne.

135. Cone drap flambé.

Conus aureus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, lutea, flammis fulvis maculisque albis cordiformibus longitudinalibus, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 133.

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 11, *fig.* 5.

Le drap orangé à réseau, ou le vrai drap orangé de la Chine, rouleau rare à stries circulaires fines, effilé dans sa forme, à robe marbrée, par larges flammes longitudinales d'orangé foncé, rayées de lignes aussi longitudinales marron, et à flammes blanches étroites du fond, sur lesquelles s'étend un réseau à mailles fines triangulaires fauve marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 3, *variet.* 7.

Le drap orangé flambé; par les François.

Description. Cette coquille, malgré son extrême analogie avec les précédentes, et surtout avec celle de la variété B du *cone drap orangé*, en doit être cependant distinguée par son épaisseur, par la profondeur de ses crues longitudinales, comme aussi par la disposition différente des couleurs dont elle est ornée. Elle porte, sur deux pouces trois lignes de longueur, dix lignes de diamètre. Elle est cylindracée, et garnie, à sa superficie, de stries circulaires saillantes, et presque également distantes, excepté sur son tiers inférieur, où elles sont un peu plus élevées et plus écartées qu'ailleurs. Sa spire, de forme conique aiguë, est composée de neuf ou dix spirales plates, dont la plus extérieure est légèrement concave, garnie, comme les autres, de stries circulaires assez apparentes, et bordée extérieurement par un talus obtus.

Son ouverture porte une échancrure assez profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de vingt-deux lignes, large d'une ligne et un tiers vers le haut, et d'environ trois lignes à quelque distance de sa base, où se trouve son plus grand baillement. Elle est blanche dans l'intérieur, et sa lèvre assez épaisse sur son bord, y porte un liseré étroit picoté comme sa convexité.

Cette coquille offre au-dehors une teinte jaune orangé clair, flambée longitudinalement, et par raies légèrement ondulenses, d'orangé marron. Ce fond est interrompu parallèlement à la longueur de la coquille, et à plusieurs reprises, par un réseau composé de mailles inégales, jaunes, très-fines, et par des taches blanches cordiformes ou triangulaires qui lui sont contiguës; il l'est aussi en travers par des bandes en réseau très-fin, à mailles anguleuses, écailleuses et jaunâtres, dont la première, d'une ligne de largeur, occupe le haut de la coquille, et trois autres plus étroites sont situées un peu au-dessous de son milieu. Ces bandes en réseau n'égalent pas tout-à-fait en finesse celles du *cone amiral*, mais elles en approchent beaucoup, et leur ressemblent surtout par leur couleur. Enfin, le fond de sa spire est jaune orangé clair, flambé de blanc, et marqué de lignes longitudinales ou en croissant, d'orangé marron, moins vif que celui des flammes de son tour extérieur. Cette coquille peu commune, habite dans l'Océan Indien, sur les côtes de la Chine.

136. Cone drap réticulé.

Conus auricomus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fulvo-cinnamomea, maculis trigonis albis fasciatim reticulata, spira acuta striata; Mus. Hwass. *spec.* 134.

Lister. *synops. tab.* 744, *fig.* 34, *absque nomine.*

Conus clavus; testa striis convexis laevibus, basi corulescente; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 313?

Cochlis volutata longa, seu conus teres ex aurantio et albo elegantissime reticulatus pennatus et fasciatus, terebra rete aureum dicta; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 223, *tab.* 52, *fig.* 570.

Conus parvus reticulatus fasciatus, testa elongata cylindrica lutescente, transversim dense striata scabra, fasciis tribus ex luteo et albo concatenatis, reticulatis, et duabus saturatioribus alternis picta, spira exserta flava, anfractibus planiusculis striatis ex albo sparsim maculatis; Chemnitz *in martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 78, *tab.* 143, *fig.* 1327.

Net-roll; par les Hollandois.

Die kleine baudirte newtolle ; par les Allemands.

Le drap orangé reticulé ; par les François.

Description. Cette coquille, très-voisine de la précédente par sa forme cylindracée et par ses fascies en réseau, en diffère à plusieurs égards ; elle est plus effilée à son extrémité inférieure, et plus arrondie au haut de son tour extérieur, tandis que le *cône drap flambé* offre un talus sensible dans cette partie, que l'on retrouve aussi, du plus au moins, sur le *cone brunette* et sur le *cone drap orangé*. Elle est peu épaisse, longue de deux pouces une ligne, et large de neuf lignes seulement. Sa superficie offre, comme dans la précédente, des stries circulaires, mais un peu plus serrées, et nullement interrompues par les crues longitudinales, comme dans cette espèce. Celles de son extrémité inférieure diffèrent des premières par leur écartement qui est un peu plus grand, mais presque point par leur saillie. Sa spire, élevée en angle aigu, est composée de dix spirales, distinguées par des sutures régulières et peu profondes, dont la superficie, très-foiblement concave, est marquée de stries circulaires, et d'autres longitudinales moins prononcées.

Son ouverture, plus étroite que celle du *cone drap flambé*, n'a que deux tiers de ligne de largeur à son extrémité supérieure, et deux lignes et demie dans son plus grand écartement, sur vingt et une lignes de longueur. Elle est peu échancrée vers le haut, blanche intérieurement, et liserée sur le bord mince et tranchant de sa levre, d'une teinte violette, ponctuée de fauve ou de canelle foncé. Sa base, un peu recourbée au-dehors, est nuée intérieurement de violet.

Elle offre extérieurement, sur un fond fauve nué de canelle plus ou moins foncé, quatre fascies réticulées, composées de taches cordées ou triangulaires, écailleuses, de différentes grandeurs. La première de ces fascies occupe le haut de la coquille ; la seconde, deux fois plus large, n'en est séparée que par une zone du fond, d'une ligne et demie de largeur ; la troisième, placée un peu au-dessous du milieu de la coquille, est comme divisée en trois parties à-peu-près égales, par deux cordons circulaires du fond. Enfin, sa quatrième fascie recouvre sa base. Outre ces fascies, dont les mailles inégales forment un réseau beaucoup moins fin que celui de l'espèce précédente, on apperçoit encore des taches blanches triangulaires, plus grandes que celles des fascies, et quelques-autres plus petites sur les parties fauves de la coquille ; mais ces taches sont peu nombreuses, et elles y sont d'ailleurs parsemées avec peu de régularité. Sa spire est tigrée de taches rondes ou ovales, sur un fond fauve marron, excepté sur les spirales du sommet, qui sont blanches et entièrement décolorées. Cette espèce est aussi peu commune que la précédente, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

137. Cone omaria.

Conus omaria ; Hwass.

Conus, testa subcylindrica fulva, maculis ovato-trigonis albis, cingulisque continuis fuscis corculis albis notatis, spira obtusa, apice rosco ; Mus. Hwass. *spec.* 135.

Voluta minor ruffula, minutis albis maculis, parvisque funiculis numerosissimis et punctis albis, margaritas veluti aemulantibus circulata, inter species elegantissimas merito referenda ; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 13.

Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 3.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 596.

La brunette perlée, ou l'omaria, de forme effilée, et presque également large à ses deux extrémités, fond blanc, à traits et marbures d'un rouge brun foncé, qui laissent des points blancs par lignes circulaires, et un grand nombre de taches grandes et petites du fond ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 476, *esp.* 5, *variet.* 15, *pl.* 18, *fig. C*, 5.

L'omaria, ou la brunette perlée ; par les François.

Description. Cette coquille est distinguée des précédentes par sa spire obtuse, comme aussi par un léger renflement qu'elle montre plus haut que son tiers inférieur, et par le poli de sa moitié supérieure. Elle est longue de deux pouces six lignes, et large d'un pouce. Sa forme cylindracée, est très-peu décroissante depuis le haut de son tour extérieur, où on remarque un angle bien marqué, jusqu'à un léger renflement qu'elle présente un peu au-dessus de son tiers inférieur, après lequel elle se retrécit sensiblement jusqu'à sa base. Sa superficie paroît lisse autant que luisante sur toute sa moitié supérieure, quoiqu'effectivement elle y porte des stries circulaires, mais d'une si grande finesse, qu'on les ap-

perçoit difficilement sans le secours d'une loupe. Son extrémité inférieure, depuis son renflement jusqu'au bas, offre, au contraire, des stries très-apparentes, et des traces longitudinales assez sensibles de ses accroissemens successifs.

Sa spire est peu élevée, et formée en un angle obtus ; on y compte onze ou douze spirales assez étroites, lisses, plattes, excepté la plus extérieure qui est légèrement concave, et bordée d'un talus saillant, comme je l'ai déja fait observer. Le sommet qui la termine est assez aigu, et de couleur de rose plus ou moins foncé. Mais le sillon des sutures est si fin, et d'ailleurs si peu prononcé sur les spirales du sommet, qu'il est assez difficile d'en connoître exactement le nombre.

Son ouverture a deux pouces trois lignes de longueur, deux lignes de largeur à son extrémité supérieure, et quatre lignes vers sa base. Sa lèvre, peu épaisse, et veinée de violâtre sur son bord, est terminée vers le haut, par une échancrure assez profonde. Elle est blanche et quelquefois nuée de roussâtre dans l'intérieur.

Le fond de cette coquille, ordinairement fauve, et pendant sa jeunesse d'un marron rembruni, ou même d'un brun canellé foncé, est garni de lignes brunes, transverses, fines, articulées de points blancs inégaux, plus larges que longs, de figure ovale ou cordée, et de grandes taches écailleuses, arrondis du côté de sa lèvre, de figure ovale, presque triangulaire, et inégales dans leur grandeur. Ces taches, diversement groupées, rapprochées, et parsemées sur toute sa superficie, y forment, par leur contiguité, trois zones circulaires, dont la première occupe son bord supérieur, la seconde est située un peu au-dessous de son milieu, et la troisième sur sa base, outre des bandes longitudinales qui les réunissent, les unes aux autres, en laissant paroître dans leurs intervalles les parties ponctuées et articulées du fond. Sa spire est ornée d'un réseau blanc à mailles et à taches fauves, ponctuées de blanc sur ses quatre ou cinq spirales extérieures ; elle est blanche ou roussâtre sur les spirales suivantes, et terminée au sommet par un bouton rose, et quelquefois nué de violet.

Le *cone omaria*, appartenant à l'Océan asiatique, se trouve, suivant M. Favanne, à Madagascar, à Manille, à Banda et sur les côtes de la nouvelle Guinée. Celui dont je donne ici la description, est du plus grand volume.

138. Cone poudingue.

Conus rubiginosus ; Hwass.

Conus, testa ovato-subcylindrica, fusca, maculis cordatis irregularibus albis, spira obtusa ; Mus. Hwass. *spec.* 136, *var. A.*

A. — *Conus brevis saturate rufus, maculis albis vel cordiformibus, vel in longum protractis elegantissime variegatus* ; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 238, *tab.* 54, *fig.* 594, 595.

Le poudigue ou la caillouteuse, à robe marbrée sur un fond blanc, d'un rés au cramoisi brun, très-foncé, qui laisse des taches nombreuses et inégales du fond, la plupart alongées en forme d'écailles ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 5, *pl.* 18, *fig. C*, 4.

Le poudingue, ou la caillouteuse ; par les François.

B. — *Testa aurantia, maculis albis*, Mus. Hwass. *variet. B.*

Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 593.

La caillouteuse orangée, dont le fond blanc offre quelques marbrures d'un fauve doré foncé, et des traits nombreux de la même couleur, qui laissent des écailles grandes et petites du fond ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 4.

Le poudingue orangé ; par les François.

C. — *Testa ventricosa, maculis albis fasciata* ; Mus. Hwass. *variet. C.*

Gualtieri, *ind. tab. et pag.* 25, *fig. V?*

Le poudigue ventru, coquille semblable à la précédente par sa robe, mais de forme plus renflée ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 3, *variet.* 6.

Le poudigue ventru ; par les François.

Description. Cette coquille, d'une forme cylindracée approchante de l'ovale, est épaisse, et toujours plus bombée que celle de l'espèce précédente. Elle porte sur deux pouces neuf lignes de longueur, un pouce quatre lignes de diamètre. Sa superficie présente des crues longitudinales plus ou moins prononcées, traversées par des stries circulaires ordinairement fines, même sur son extrémité inférieure, dont le bas est légèrement recourbée. Sa spire, quoique obtuse, est cependant un peu plus élevée

élevée que dans le *cone omaria* : les dix ou onze spirales dont elle est composée, sont peu convexes, lisses à leur superficie, et distinguées par une ligne suturale extrêmement fine, souvent colorée de brun. Elles sont terminées par un sommet médiocrement pointu, souvent usé, blanc, ou d'une teinte gris-de-lin.

Son ouverture, peu différente de celle de l'espèce précédente, porte une échancrure profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de deux pouces cinq lignes, large de deux lignes et demie vers le haut, et d'environ cinq lignes du côté de sa base. Sa lèvre est mince, tranchante sur son bord, colorée intérieurement de taches alternativement blanches et violâtres, qui, à raison de sa transparence, correspondent à celles de l'extérieur; le dedans de l'ouverture est blanc.

Le fond de la variété A consiste en une couleur brune plus ou moins foncée, quelquefois nuée de marron ou de cramoisi, et parsemée de taches cordées ou presque triangulaires blanches, inégales entr'elles, souvent réunies les unes aux autres, en guise de flammes longitudinales, ou séparées et diversement distribuées en zones interrompues, ou en pelotons distincts. Sa spire offre une marbrure semblable, et quand sa superficie est usée, ce qui est assez ordinaire à cette espèce, elle est blanchâtre ou tachetée de fauve roux.

Sa variété B n'est distinguée de la première que par la teinte orangée du fond; elle lui ressemble d'ailleurs dans sa forme, et dans la figure et la disposition des taches blanches dont est également parsemée.

Quand à la variété C, sa coquille, un peu plus bombée, présente, sur un fond fauve, des taches blanches plus nombreuses et plus petites que celles des deux précédentes; elles y sont distribuées comme en trois fascies, dont l'une occupe son extrémité supérieure, et se prolonge sur sa spire; la seconde, plus étroite, est située un peu au-dessous de son milieu, et la troisième sur sa base. Ses taches blanches sont inégales entr'elles, souvent plus longues que larges, et répandues sans beaucoup de régularité, dans l'intervalle de ses fascies. Sa spire est ornée de taches blanches rondes ou ovales, sur un fond analogue à celui de son tour extérieur.

De ces trois variétés du *cone poudigue*, c'est la première et la troisième qui sont les moins communes; elles viennent, suivant M. de Favanne, de Mindanao, d'Amboine, et même, à ce que l'on prétend, de l'Isle-de-France.

139. Cone plumeux.

Conus pennaceus; Born.

Conus, testa conico-subcylindrica aurantio-fusca, maculis albis cordiformibus, lineisque furvis albo-punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 137.

Nigella. Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* 4.

Voluta arantia elegans, paulo brevior et latior anterius, circa caput, itidem tamen arantio picta colore, maculisque inaequalibus albis et flavis, in fascias quasi formatis sufferta atque exornata; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 3.

Conus pennaceus; testa conica cinnamomea, lineis punctatis transversis et maculis pennatis dispersis pallidis picta; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 151. —— *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 167, *tab.* 7, *fig.* 14.

Le drap d'or de la Chine, à clavicule peu élevée, fond blanc marbré dans deux larges zones d'orangé foncé, et à grand nombre de traits de la même couleur, qui laissent des écailles plus ou moins grandes du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. C*, 2.

Le même, à grandes écailles triangulaires et irrégulières du fond, qui est d'un beau blanc; formées des traits fauve foncé, avec quelques marbrures d'un fauve orangé, disposées par zones tachetées et pointillées; du même, pag. 475, *esp.* 3, *variet.* 2.

Silver-laken; par les Hollandois.

Die federtute; par les Allemands.

Le drap d'or à la brunette; par les François.

Description. Cette coquille s'éloigne un peu des précédentes, en ce qu'elle est plus renflée à son extrémité supérieure, plus racourcie, et un peu plus approchante de la forme conique que de la cylindracée. Celle que je décris d'une grandeur peu commune, est longue de deux pouces dix lignes, et large de dix-sept lignes. Sa superficie luisante, est garnie de stries circulaires, très-sensibles sur sa moitié inférieure, et beaucoup moins marquées sur son

autre moitié. Sa base est droite, et très-légèrement échancrée sur son bord; sa spire est plus obtuse que celle du *cone omaria*; les onze spirales qui la composent sont presque aplaties et même concaves, sur-tout dans les plus extérieures, mais un peu arrondies ou renflées sur leurs bords. Leur superficie est lisse, cependant il paroît, d'après ce qu'en dit M. de Favanne, qu'elle est quelquefois très-finement striée en long et en travers, d'où il résulte, dans ce cas, un réseau très-délicat. Le sommet de sa spire est blanc, et terminé par un bouton couleur de rose.

Son ouverture ne diffère en rien de celle du *cone poudingue*; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre médiocrement tranchante y est accompagnée d'un liseré taché ou ponctué comme sa convexité.

Le fond de cette coquille est presque toujours d'un brun orangé, plus rarement d'un rouge canelle brun, orné de lignes serrées, étroites, transverses, brunes, très-finement ponctuées de blanc. Ces lignes ponctuées sont interrompues par des taches blanches inégales, cordiformes ou ovales, groupées ensemble en écailles, et comme divisées en trois fascies, dont celle du tour extérieur est souvent interrompue par son fond orangé; celle du milieu et de sa base étant au contraire entières, et seulement entremêlées de parties ponctuées du fond, qui ne nuisent point à leur continuité. Sa spire offre des taches blanches, sur un fond marron, souvent divisé par un réseau très-fin, et veiné de brun orangé.

Le cone plumeux est une espèce peu commune, qui vit dans l'Océan asiatique, et que l'on rapporte, suivant M. de Favanne, de l'Isle d'Amboine, et des parages voisins de la Chine.

140. Cone prélat.

Conus praelatus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica lutea, fasciis duabus fusco, albo, caesio et incarnato variegatis, lineisque minutis punctatis, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 138.

Voluta pennata lutea, lincis densis interceptis notata; Hebenstr. *mus. Richt. pag.* 310.

Conus teres aureus, maculis albis pennatus et fasciatus, lineis punctatis regulariter cinctus, seu architalassus panno aureo tectus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 247, *tab.* 54, *fig.* 601, *mala.*

Le drap d'or amiral, à deux larges zones fauves, nuées d'orangé, de bleu, d'olivâtre, et ponctuées circulairement de blanc et de marron; le reste de sa robe est à zigzags marron, sur un fond blanc nué de violet et de bleu, Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 17, *pl.* 18, *fig. B*, 7.

Admiraal van de goudlaakense; par les Hollandois.

Der admiral vom guldnen zeug; par les Allemands.

Le drap d'or amiral; par les François.

Description. Cette coquille est aussi belle que peu commune dans les collections; Martini en donna le premier une mauvaise figure, qui n'a pas été de beaucoup surpassée par celle de M. Favanne. Elle est plus voisine par sa forme, du *cone poudingue* que du *cone plumeux*; mais elle diffère de l'un comme de l'autre, par sa spire élevée en un angle aigu, par où elle ressemble moins aux espèces qui la précèdent, qu'à celles qui viennent immédiatement après. Sur un pouce neuf lignes de longueur, elle porte dix lignes de diamètre; elle est presque lisse à sa superficie, légèrement arrondie vers le haut, et presque point striée à sa base; mais on y distingue quelques crues longitudinales, qui sont plus reconnoissables à leur teinte violâtre qu'à la profondeur. Sa spire, composée de neuf tours de spirale, est aiguë, un peu aplatie, et bordée d'un talus à sa circonférence, tandis que ses tours intérieurs sont un peu renflés, également lisses, et distingués par une ligne suturale peu profonde et peu régulière.

Son ouverture est longue de dix-huit lignes, large d'une ligne et demie à son extrémité supérieure, et de trois lignes à son autre extrémité; elle est blanche intérieurement, peu échancrée dans le haut, et bordée tout le long de sa lèvre, d'un liseré de traits fins de couleur marron.

Cette coquille présente à l'extérieur, un fond jaune ou fauve roux, qui est traversé circulairement par des lignes finement ponctuées ou mouchetées de marron, et interrompues par des points blanchâtres et inégaux. Ce fond, quelquefois aussi, nué par veines longitudinales d'olivâtre et d'orangé, est orné de deux

fascies, composées de lignes marron longitudinales, arquées ou en zigzags, quelquefois disposées comme en écailles, dont les interstices sont d'un blanc nué de bleuâtre, de violâtre, ou de rose ou d'incarnat. La première de ces fascies, fréquemment interrompue par des parties ponctuées du fond, comme dans l'espèce précédente, occupe de même sa partie supérieure; et la seconde, située un peu au-dessous de son milieu, se prolonge quelquefois jusqu'au bas, mais elle est souvent divisée en deux parties inégales, par un zone du fond, dont l'inférieure est souvent entremêlée de petites parties fauves et ponctuées. Sa spire est fauve, et inégalement mouchetée de blanc, de brun, et de taches bleuâtres finement réticulées de marron. Cette espèce est peu commune, et des mers grandes Indes.

141. Cone archevêque.

Conus archiepiscopus; Hwass.

Conus, testa ovato subcylindrica, fulva, lineis flammeis longitudinalibus fuscis, fasciis quatuor distinctis, albo, cæruleo, rosco, violaceoque reticulatis, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 139, *variet. A.*

A — *Le drap d'or violet à réseau plus grossier, formé par des lignes ou traits marron brun, qui laissent des écailles triangulaires, blanches du fond, et marbré souvent par zones très-distinctes, de jaune orangé, nué légèrement de bleuâtre et de violâtre*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 2, *variet.* 3 ?

L'archevêque, ou le drap d'or violet à bandes; par les François.

B — *Testa violacea, minus distincte fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet nommé le drap d'or, non-seulement comparti dans toute son étendue de grandes taches et de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on apperçoit un peu de bleu; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. I.*

Le drap d'or violet, aussi de forme renflée, à robe fasciée de blanc, nué de bleuâtre et de violet, marbrée par zones d'orangé brun avec des traits bruns de la plus grande finesse, qui laissent des petits zigzags ou des écailles du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 2, *variet.* 2, *pl.* 18, *fig. B*, 2.

Le vicaire de l'archevêque, ou le drap d'or violet, simple; par les François.

Description. La variété A de cette coquille, plus volumineuse que la précédente, est aussi beaucoup plus épaisse et plus bombée, et d'une forme presque ovale cylindracée. Celle que je décris, d'une grandeur extraordinaire, est longue de trois pouces une ligne, et large de dix-neuf lignes. Les stries circulaires de sa superficie sont extrêmement fines, et à peine visibles sur sa moitié supérieure; elles sont un peu plus apparentes sur sa moitié inférieure, quoiqu'en général peu prononcées; mais ses crues longitudinales sont bien marquées, et quelquefois relevées comme autant de plis, suivis d'un sillon parallèle plus ou moins profond. Sa spire est aiguë, et composée de douze spirales, dont la superficie lisse est légèrement concave et bordée d'un petit talus sur les deux ou trois extérieures, et aplatie ou peu renflée dans les suivantes. Le sillon qui les distingue est bien marqué, peu profond, et assez régulier.

Son ouverture, longue de deux pouces sept lignes, est bien échancrée à son extrémité supérieure; sa largeur dans cette partie, est de deux lignes et demie, et de six lignes dans son plus grand baillement. Elle est blanche à l'intérieur, et sa lèvre très-épaissie à quelque distance de son bord, est peu tranchante, et toujours terminée par un liseré de veines et de traits bruns. Sa columelle est arrondie, blanche, luisante, et ordinairement bien apparente à l'extérieur.

Le fond de cette coquille consiste en un jaune fauve, coupé transversalement par des lignes brunes orangées, et longitudinalement par des lignes ou flammes étroites, onduleuses, brunes. Ce fond est encore parsemé en quelques endroits, de taches blanches écailleuses, souvent réunies, et distinguées entre elles par des traits fins en zi, zag d'un brun marron, et orné de quatre fascies finement réticulées, dont deux occupent sa moitié supérieure; et les deux autres, un peu plus larges que les premières, sa moitié inférieure. Ces fascies forment un réseau à mailles brunes, inégales, ordinairement plus fines sur les deux supérieures que sur celles du bas, sur un fond blanc nué de bleu clair, de rose et de violet. Sa spire est ornée, sur un fond blanchâtre, de lignes brunes

longitudinales, onduleuses, semblables à celles de son tour extérieur, et de quelques taches jaunâtres, accompagnées de nébulosités nuées de violet. La pointe du sommet, ainsi que les spirales qui l'avoisinent, sont blanchâtres, ou nuancées de violet très-clair.

La coquille de sa variété B n'est pas si grande que la première, quoique d'ailleurs d'un volume peu commun; elle est longue de deux pouces sept lignes, sur environ seize lignes de diamètre. Ses stries circulaires sont visibles sur toute sa superficie, et même sur celle de sa spire, mais elles sont fortement exprimées sur son extrémité inférieure. Sa forme est un peu plus arrondie vers le haut, que celle de la précédente; et ses deux spirales extérieures sont moins concaves, et presque sans talus, ce qui peut dépendre de son moindre volume, ou de son âge moins avancé. Quand à ses couleurs, elle diffère de la première, en ce que ses fascies sont beaucoup moins distinctes, que les deux supérieures sont souvent réunies en une seule, et que le violet y domine, ainsi que sur les deux inférieures; elle en diffère aussi, en ce que son fond, d'un jaune plus foncé, a des lignes longitudinales plus nombreuses, et des lignes transverses plus rares, et beaucoup moins distinctes; et enfin, en ce que les lignes brunes de sa spire, sont plus serrées et plus variées de blanc, de jaune, de violet et de marron, que dans sa première variété.

De ces deux variétés du *cone archevêque*, celle indiquée par la lettre B, quoique peu commune, est cependant la moins rare; elles appartiennent aux mers des grandes Indes, suivant M. Hwass. M. de Favanne nous apprend qu'on trouve la seconde dans le détroit de Manille.

142. Cone évêque.

Conus episcopus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica furva, maculis trigonis albis fasciata, cingulis linearibus punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 140, *variet. A.*

A — Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 696.

Le drap d'or à filets, rare et grand rouleau blanc, à traits bruns très-foncés, qui laissent de larges écailles triangulaires du fond, avec quelques petites taches ou marbrures brunes; il est très-délicatement pointillé de blanc et de brun; Favanne. *conchyl. tome* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 15.

L'évêque, ou le drap d'or brun à filets; par les François.

B — *Testa furva, maculis albis minutis, absque fasciis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Voluta dilutioris arantii coloris minor, maculis reticulatis inaequalibus albis, et ex fusco arantiis varia; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 6.

Le drap d'or brun, petit rouleau fond blanc, nué de gris de lin, à larges marbrures d'un violet brun foncé, et à petites taches nombreuses de la même couleur, ainsi que les traits, qui laissent des taches à-peu-près triangulaires du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 16.

Le vicaire de l'évêque, ou le petit drap d'or brun; par les François.

Description. Cette coquille ressemble, par sa forme, à celle du *cone plumeux*; et par ses couleurs, à celle du *cone omaria*, à cause des lignes transverses ponctuées de blanc, que l'on distingue sur son fond. Elle est presque conique, médiocrement épaisse, longue de deux pouces deux lignes, et large d'environ quinze lignes. Sa superficie est garnie de stries circulaires, légères, même sur son extrémité inférieure, où elles sont cependant un peu mieux prononcées, et de crues longitudinales assez profondes et saillantes sur sa base. Sa spire est obtuse, comme celle du *cone plumeux*, et composée de neuf ou dix spirales, lisses, légèrement concaves, et aplaties à la proximité du sommet. Leur bord extérieur est un peu saillant et arrondi, et accompagné d'une ligne suturale peu prononcée.

Son ouverture porte vingt-deux lignes de longueur, deux lignes de largeur vers le haut, et trois lignes et demie dans son plus grand baillement. Son extrémité supérieure est échancrée comme dans le *cone omaria*, très-blanche dans l'intérieur, et ponctuée de brun noirâtre sur le bord tranchant de sa lèvre.

Son fond, brun très-foncé, est marqué partout où il se présente en masses, de lignes transverses, fines, noirâtres, ponctuées inégalement de blanc, et parsemées de taches blanches très-nombreuses, diversement rapprochées et figurées, le plus souvent triangulaires ou arrondies en écailles, et dont les plus grandes sont réunies en trois fascies. La première de ces fascies est située à son extrémité supérieure, la seconde sur son milieu, et la

troisième sur son extrémité inférieure. Les taches qui les composent sont très-peu régulières dans leur figure, mais toujours distinguées les unes des autres par des traits fins, d'un brun nué de marron. La couleur blanche domine sur sa spire avec des veines marron plus ou moins foncé, diversement entrelassées, et des taches brunes peu nombreuses, ponctuées de blanc. La pointe du sommet est blanchâtre, et quelquefois nuée de rose clair.

La coquille de sa variété B diffère de la première par son moindre volume, qui ne passe guères dix neuf lignes de longueur et neuf lignes de diamètre; elle lui ressemble d'ailleurs par sa forme, mais toute sa superficie est également parsemée, sans aucune apparence de fascies, de taches blanches inégales, plus petites que celles de la variété A, et toujours de figure triangulaire, un peu plus large que longue, sur un fond brun marron, orné de lignes transverses plus foncées, et ponctuées de blanc. Sa spire ne diffère point essentiellement de celle de la première variété. De ces deux coquilles, la première est peu commune. On les trouve, suivant M. Hwass, dans les mers des grandes Indes.

143. Cone chanoire.

Conus canonicus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica ventricosa, fusca, maculis retibusque albis fasciata, spira acuminata, fauce rosea; Mus. Hwass. *spec.* 141, *variet. A.*

A — *Conus elegantissime reticulatus, pennatus et ex aurantio fasciatus, gloriae maris altera species*; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 347, *tab.* 54, *fig.* 622.

Ongemeene bandeerde goudlaaken; par les Hollandois.

Le chanoine ventru; par les François.

B — *Ventre depresso, fauce rosea (apicis anfractibus granosis)*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 2.

Le chanoine dégraissé; par les François.

Description. Des deux coquilles que M. Hwass a rapportées à cette espèce, comme en formant deux variétés, la première me paroît appartenir, à raison de sa forme bombée, et des quatre fascies réticulées qu'elle montre à sa superficie, à l'espèce du *cone archevêque*; tandis que la seconde me semble avoir autant d'analogie avec l'espèce du *cone drap d'or*, que certaines variétés qui y sont contenues. En effet, la coquille de la variété A du *cone chanoine*, est bombée, d'une forme ovale, peu cylindracée, et terminée en-dessus par une spire aiguë très-élevée. Elle est longue de deux pouces six lignes, et large d'un pouce quatre lignes. Sa superficie montre des crues longitudinales assez marquées, et légèrement saillantes vers sa base, et des stries circulaires peu apparentes, si ce n'est sur son tiers inférieur. Sa spire, élevée en un angle aigu, est composée, de treize spirales, lisses, ou peu sensiblement striées, dont les quatre extérieures sont très-légèrement concaves, les intérieures sont aplaties ou peu convexes, et celle du dehors est seule bordée d'un léger talus.

Son ouverture, longue de deux pouces, et profondément échancrée à son extrémité supérieure, y montre un baillement de deux lignes, lequel parvient jusqu'à cinq lignes, à demi pouce de distance de sa base. Elle offre intérieurement une couleur blanche, nuée d'un rose très-clair, et un liseré ponctué ou composé de portions de lignes brunes ou bleuâtres, sur le bord tranchant de sa lèvre.

Ses couleurs consistent au-dehors en un fond jaune, traversé longitudinalement par des flammes brunes, onduleuses, et circulairement par des lignes brunes, marron orangé, semblables à celles du *cone archevêque*, sur lequel on apperçoit des groupes de taches écailleuses, blanches, souvent nuées de bleuâtre, et circonscrites par des traits bruns; outre quatre fascies réticulées, à mailles marron, fines, mais inégales, dont deux occupent sa moitié supérieure, et deux, un peu plus distantes que les premières, sont situées sur son autre moitié. Ces fascies sont diversement colorées de blanc, de bleuâtre ou de rose clair, et elles ne diffèrent de celles du *cone archevêque*, qu'en ce qu'elles sont un peu plus étroites, et que le blanc y domine davantage sur leurs autres couleurs. Sa spire ne présente d'autre différence, que d'être un peu plus élevée, et lui ressemble dans tout le reste.

La coquille de la variété B, beaucoup plus effilée que la première, et d'une forme qu'on peut dire, à juste titre, cylindracée, est longue de deux pouces, sur onze lignes de diamètre. Sa superficie paroît lisse, tant ses stries circulaires sont foibles et peu apparentes, excepté sur son extrémité inférieure où elles sont un peu plus

élevées, et même assez distantes. Sa spire, très-aiguë, est composée de douze spirales légèrement concaves, striés circulairement, et un peu bombées à leur tour extérieur; dont les cinq du sommet, colorées de rose clair, présentent un rang de grains saillants, analogues à ceux des espèces couronnées, qui suffit pour distinguer cette coquille de toutes celles qui lui ressemblent le plus.

Son ouverture n'a que vingt lignes de longueur, deux lignes de largeur à son extrémité supérieure, et trois lignes et un tiers du côté de sa base. Elle est bien échancrée au haut, et colorée d'une teinte rose dans l'intérieur, beaucoup plus vive et plus foncée que dans sa première variété : sa lèvre offre le même liseré sur son bord. Quant à ses couleurs, elles sont un peu différentes. Son fond brun est orné de lignes circulaires noirâtres, ou d'un brun beaucoup plus foncé; mais ses flammes ou lignes longitudinales, y sont beaucoup moins distinctes que dans sa précédente variété : son fond est recouvert en très-grande partie par des taches blanches écailleuses, dont les groupes divers, tantôt composés de taches très-petites, et tantôt formés de taches grandes, mêlées d'autres qui le sont moins, se confondent avec ses quatre fascies, dont la position et la composition diffèrent peu de celles de la variété A. On y distingue seulement des taches jaunes, et quelquefois des taches écailleuses bleues, et d'autres moitié blanches et moitié jaunes, mais toujours circonscrites par des traits d'un brun très-foncé. Sa spire est finement réticulée de veines brunes, parsemées de mouchetures transverses d'un brun noirâtre, sur un fond blanc nué de jaunâtre ou de roux.

Ces deux coquilles, quoique réunies sous une même espèce, me paroissent différentes. La seconde pourroit peut-être en former une distincte, à cause de sa forme effilée, et des grains de ses dernières spirales, si ce même caractère ne se retrouvoit aussi sur la dernière variété du *cone drap d'or*. On les trouve l'une et l'autre dans les mers des grandes Indes.

144. Cone abbé.

Conus abbas; Hwass.

Conus, testa subcylindrica aurantia, fusco-undata, zonis rosco reticulatis, maculisque albis raris passim sparsis, spira acuta; Mus. Hwass.. *spec.* 142.

La dentelle d'or à clavicule large et courte, à pas des orbes, concaves, et à fond blanc nué de violâtre en quelques endroits, marbré d'orangé, avec un grand nombre de traits fins et serrés, rouge-bruns, qui laissent des petites écailles du fond; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 4.

Textile obscuratum, testa ovato-oblonga, parum convexa, strigis longitudinalibus flammeis nigro-fuscis aut castaneo-fuscis et maculis albis distincta, fasciis quatuor subtilissime reticulatis seu contextis cincta, spira anfractibus planiusculis filis flammeis castaneo fuscis coloratis, apice obtuso, columellae labio infrà replicato; Chemnitz, *in Martini, conchyl. tom.* 10, *pag.* 77, *tab.* 143, *fig.* 1326, *litt. b, c.*

L'abbé, ou le drap d'or à dentelles; par les François.

Description. Le nom de *drap d'or à dentelles*, que les amateurs ont donné à cette coquille, exprime assez la finesse du réseau dont elle est ornée; mais un nom simple étant encore plus convenable qu'un nom composé, j'ai cru devoir adopter en François celui qui lui a été donné par M. Hwass, comme je l'ai fait jusqu'ici, pour toutes les autres espèces du même genre, dont les noms triviaux offroient le même inconvénient. J'ai conservé cependant tous ceux qu'un long usage avoit, en quelque sorte, consacrés, ou qui, ayant été adoptés dans les langues étrangères, n'auroient pu être réformés sans risquer d'amener quelque confusion; et si je suis, en quelque manière, répréhensible d'avoir usé de ce ménagement, je serai néanmoins excusable à raison de mes motifs.

Le *cone abbé* diffère un peu dans sa forme, de l'espèce suivante. Il est un peu plus bombé vers son extrémité supérieure; et, quoique cylindracé, il est plus voisin de la forme conique que de l'ovale. Sa coquille porte deux pouces de longueur sur un pouce de diamètre. Elle est marquée, à sa superficie, de stries transverses très-légères, et un peu plus saillantes sur toute son extrémité inférieure, que vers le haut, où elle est lisse et presque unie. Ses crues longitudinales sont peu prononcées, même à sa base. Sa spire, quoique aiguë, est moins élevée et plus large que celle du *cone drap d'or*: elle est composée de neuf ou dix spirales, légèrement concaves, marquées de quelques stries circulaires, et d'autres longitudinales un peu arquées de la même finesse, qui y forment comme un réseau superficiel. Leurs bords offrent une petite saillie, laquelle est sur-tout bien appa-

rente sur le tour extérieur, où elle se termine en un talus assez vif.

Son ouverture, longue de vingt lignes porte deux lignes de largeur à son extrémité supérieure et environ deux tiers de ligne de plus à son autre extrémité : elle est blanche intérieurement, échancrée dans le haut comme les précédentes, et liserée de points et de lignes brunes sur le bord tranchant de sa lèvre.

Elle offre à l'extérieur, sur un fond jaune orangé, nué de marron clair, des flammes longitudinales brunes, et des lignes circulaires analogues à celles du *cone archevêque* et du *cone chanoine*, mais un peu moins prononcées, trois fascies très-finement treillissées de rose ou de rouge orangé vif, qui sont réunies à quelques endroits par des bandes longitudinales également treillissées. Le réseau, tant des fascies que des bandes intermédiaires, est composé, en grande partie, de mailles rhomboïdales, d'autres triangulaires ou arrondies et écailleuses, et de taches blanches plus grandes que les mailles, qui y sont dispersées avec peu de régularité. De ces trois fascies, la plus large occupe l'extrémité supérieure de la coquille; la seconde est située sur son milieu, et la troisième à mailles un peu moins fines sur sa base. Sa spire est ornée de veines longitudinales ondulueuses, de couleur orangée ou rouge brun, des taches blanches, quelquefois nuées de bleuâtre, sur un fond jaune clair.

Cette coquille est peu commune, et des mers des grandes Indes.

145. Cone drap d'or.

Conus textile; Linn.

Conus, testa subcylindrico-ovata, lutea, lineis undulatis longitudinalibus fuscis, maculisque albis fulvo circumligatis, spira acuminata; Mus. Hwass. *spec. 143, variet. A.*

A — *Cylindrus turcicam vestem attalica manu pictam ostentans, etc.* Bonanni. *recreat. pag. 129, fig. 135.* — *ejusd. mus. Kirch. pag. 457, num. 135.*

Olear. *mus. Gottorp. tab. 31, fig. 1.*

Mus. Gottwal. *tab. 6, fig. 94, litt. a, b.*

Cornet, qui, par son compartiment doré a mérité le nom de drap d'or; d'Argenville, *conchyl. edit. 2, pag. 242, pl. 13, fig. F.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, laevis, candidissima, maculis croceis latis depicta, ex rubrofusco colore reticulata, lineata et splendidissime vermiculata; Gualtieri. *ind. pag. et tab. 25, fig. AA.*

Volutae panni aurei pertexti vocatae, inusitato ornatu pictae, denticulatis veluti vestiuntur fimbriis, crebro cylindrulorum apparatu distinctis, basis arantio flavi est coloris, maculis albis saturate fuscis, aliorumque colorum variegata; Seba. *thes. tom. 3, pag. 136, tab. 47; fig. 16, 17.*

Le loman; Adanson. *conchyl. pag. 96, pl. 6, fig. 7.*

Regenfuss. *conchyl. tom. 1, tab. 6, fig. 62.*

Knorr. *conchyl. tom. 1, tab. 18, fig. 6.*

Conus textile; testa venis reticulatis luteis, maculis luteis fuscisque; Linn. *syst. nat. pag. 1171, num. 319.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 561, num. 173.*

Conus oblongus teres, albus reticulo aureo signatus et fasciatus, seu rete aureum; Martini. *conchyl. tom 2, pag. 243, tab. 54, fig. 599, 600.*

Conus textile; testa ovato-oblonga, venis reticulatis fuscis, maculis luteis fuscisque; Born. *ind. mus. Caesar, pag. 150.* — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag. 165.*

Le drap d'or ordinaire, fond blanc sillonné circulairement, et marbré d'un beau jaune orangé vif, avec un grand nombre de lignes onduleuses et de traits d'un brun très-foncé, qui laissent beaucoup de taches grandes et petites du fond, soit triangulaires, soit en forme d'écailles; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 471, esp. 1, variet. 1, pl. 18, fig. B, 1.*

Zoerhoenders, goudlaakens; par les Hollandois.

Die spitzenrolle; par les Allemands.

Gold-brocad shell; par les Anglois.

Le drap d'or ordinaire; par les François.

B — *Testa maculis albis reticulatis fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Hujusce speciei volutas pannos aureos pertextos vocant, quoniam miro ornatu superbae, variis veluti coloribus intertextae, atque acuquasi pictae sunt, prae reliquis autem flavae auri coloris maculae omnium elegantissimae apparent, cæterum et funiculis denticulatis ambiuntur; Seba. *thes. tom. 3, pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 14.

Knorr *conchyl. tom.* 2, *tab.* 8 *fig.* 3.

Martini *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 598.

Ammiralis panno aureo textus, testa cylindrica ex albo maculata, venis longitudinalibus undulatis in fundo subaureo instructa, fasciis transversis quatuor nitidissime reticulatis cincta; Chemnitz *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 75, *tab.* 143, *fig.* 1326, *litt. a.*

Le drap d'or fascié, variété qui ne diffère de la première que par la disposition plus régulière en deux ou trois zones de ses marbrures d'un beau orangé foncé; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 2.

Der admiral unter den drap-d'or Schnecken; par les Allemands.

Le drap d'or fascié; par les François.

C — *testa transversim striata, ponderosa, maculis cœrulescentibus fasciata, apice roseo*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Ad Rhombos attagenes dictos, hic Rhombus pertinet, corpore est crassiore et rariore pictura, plus flavi monstrante praeditus; Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 130, *tab.* 43, *fig.* 11, 12.

Le drap d'or cannelé; Favanne *catal. de la tour. num.* 429.

Textile striatum, testa conico-cylindrica, transversim striata scabra, strigis nigricantibus longitudinalibus, maculisque aureis et aurantiis reticulatim supertexta, spira planiuscula substriata acuminata, maculata, labro crenulato; Chemnitz *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 60, *tab.* 141, *fig.* 1311, *mala.*

Das rauhe gestrickte goldene zeug; par les Allemands.

Le drap d'or cannelé; par les François.

D — *Testa ovoïdea, conferta maculis albis trigonis, non interruptis, aurantio tinctis*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Le drap d'or ovoïde; par les Francois.

E — *Testa tumida, absque fascia*; Mus. Hwass. *variet. E.*

Le drap d'or ventru, fond blanc, sans aucune nuance de bleu, à traits marron rougeâtre et comme fascié d'orangé; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet* 13, *pl.* 18, *fig. B*, 5.

Le drap d'or ventru; par les François.

F — *Testa compressa fasciata*; Mus. Hwass. *variet. F.*

Le drap d'or comprimé; par les François.

G — *Testa alba, flammulis longitudinalibus fuscis contiguis*; Mus. Hwass. *variet. G.*

Le drap d'or rayé à fond blanc, nué comme par flammes, de jaunâtre, et à lignes longitudinales onduleuses ou en zigzags marron très-foncé; Favanne *conchyl. tom.* 2. *pag.* 471, *esp.* 1 *variet* 7, *pl.* 18, *fig. B*, 6.

Le drap d'or rayé; par les François.

H — *Testa albo-cœrulea, maculis fuscis*; Mus. Hwass. *variet. H.*

Le drap d'or bleu, de forme plus renflée, à robe blanche nuée et souvent teinte, en entier, de bleu très-foncé, avec des marbrures, marron, et un grand nombre de traits noirs, qui laissent des écailles du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 10 *pl.* 18, 19, *fig. B*, 4.

Le drap d'or bleu; par les François.

I — *Testa rubicunda, venis rufis albo maculatis zonata*; Mus. Hwass. *variet. I.*

Voluta, quae inter illas quas pannos auro pertextos vocant, jure hujusce generis thalassiarchum vocaveris etc. Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 15.

Le drap d'or rouge, plus effilé dans sa forme, à marbrures d'un très-vif orangé rouge, disposées par zones sur un fond blanc, nué légèrement de couleur de chair et de bleu, rayé de brun très-foncé etc. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 3.

Le

Le drap d'or rouge par les François.

K — *Testa albida, venulis retibusque roseis*; Mus. Hwass. *variet K.*

Rhombus attagen; Seba *thes. tom.* 3, *tab.* 43, *fig.* 9.

Le drap d'or couleur de rose, petit roulcau des plus rares, dont la robe blanche, nuée de couleur de rose est marbrée comme en deux zones, d'orangé, à gros traits marron foncé, et à zigzags très-fins de la même couleur; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 14, *pl.* 18, *fig. B* 8?

Le drap d'or rose; par les François.

L — *Testa élongata carnea, maculis albis minutis retibusque rufo inclusis*; Mus Hwass. *variet. L.*

Le drap d'or alongé, à robe blanche, marbrée comme en deux zones, d'orangé, et chargée d'un grand nombre de traits marron, qui laissent de très-petites écailles blanches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1 *variet.* 5, *pl.* 18, *fig. B* 3.

Le drap d'or alongé à réseaux; par les François.

M — *Testa elongata aurantia, maculis albis cordatis, spira acuminata elevata, anfractibus superioribus nodulosis*; Mus. Hwass. *variet. M.*

Le drap d'or pyramidal, à clavicule très-prolongée, et à fond blanc, comparti de marbrures et de traits fins en zigzags d'un superbe orangé tendre, qui laissent de grandes taches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 4, *pl.* 18, *fig. C*, 1

Le drap d'or pyramidal; par les François.

Description. Peu de coquilles sont autant diversifiées dans leur forme et leurs couleurs que celle-ci. Les nombreuses variétés qu'elle renferme, considérées par plusieurs comme des espèces, sont la meilleure preuve que l'on puisse apporter des difficultés infinies que présente l'arrangement systématique du genre du *cone*, la distinction de ses espèces et celle de leurs principales variétés. Dans bien des cas, les coquilles qu'on est convenu dans ce genre de considérer comme des espèces n'offrent pas entr-elles des caractères aussi saillants, que le paroissent ceux de quelques variétés et notamment de celles du *cone drap d'or*; mais les caractères des premières sont réputés constants et invariables, tandis que ceux des secondes se confondant insensiblement par des nuances graduées d'un individu à l'autre, indiquent assez par cette échelle de modifications, dont les extrêmes paroissent si différentes, que leurs coquilles ne sont en effet malgré leur dissemblance, que des dégénérations d'une espèce principale, mais des dégénérations qui ont leurs limites, et qui doivent dépendre de certaines loix de la nature, qui n'en sont pas moins existantes pour être méconues, et dans le cercle desquelles le type de l'espèce sans cesse modifié par la voye de la génération, continue cependant à se conserver dant toute son intégrité. Les limites des variations que chaque espèce peut éprouver, si elles étoient connues, fourniroient vraisemblablement les meilleures différences especifiques des coquilles, mais peut-on se flatter d'y parvenir un jour, et ne faut-il pas en attendant, classer celles que l'on possede, d'une manière si ce n'est aussi précise, du moins aussi peu arbitraire que les notions actuelles le permettent.

La variété A du *cone drap d'or* étant celle que l'on trouve plus communément, doit bien pour cette raison être considérée comme le type de son espèce. Sa coquille parvient à un fort grand volume, puisque celle que je décris n'a pas moins de quatre pouces une ligne de longueur sur vingt-deux lignes de diamètre; mais celles d'une proportion si forte sont à la vérité peu communes. Sa forme est cylindracée, alongée, renflée vers son milieu, presque également retrécie aux deux bouts, ce qui lui procure en quelque sorte une forme plus ou moins ovoïde, selon le degré de renflement qu'elle présente sur son tour extérieur. Sa superficie est lisse et peu sensiblement striée sour son extrémité inférieure, cependant on distingue des stries circulaires plus ou moins apparentes, sur les coquilles d'un âge moins avancé, qui s'affoiblissent et disparoissent même totalement sur celles d'un grand volume. Sa spire très-élevée forme un angle plus aigu que celle des variétés suivantes, excepté cependant la dernière qui malgré la disproportion de sa grandeur la surpasse de ce côté. Ses spirales au nombre de douze s'élevent assez rapidement jusqu'au sommet, elles sont légèrement concaves sur les trois ou quatre extérieures, quelquefois inégalement striées, un peu renflées, arrondies sur leur bord inférieur, et distinguées par une ligne suturale très-fine, qui est presque toujours bordée d'un liseré marron. Le sommet qui les termine

est blanchâtre et quelque fois nué de couleur de rose.

Son ouverture longue de trois pouces cinq lignes, bien échancrée à son extrémité supérieure, est large de trois lignes vers le haut, et de six lignes et demie à quelque distance de sa base; elle offre un émail d'un très-beau blanc dans l'intérieur, et un liseré de traits ou de taches brunâtres, sur le bord mince et tranchant de sa lèvre.

Le fond de cette coquille consiste en une couleur jaune, marquée de lignes longitudinales onduleuses brunes et parsemée de taches triangulaires ou cordiformes blanches, lesquelles sont circonscrites par des traits filiformes fauves ou bruns. Ces taches sont rares, là ou le fond est bien apparent, elles sont au contraire très-rapprochées et disposés en écailles de grandeur inégale, mais plus ou moins serrées au haut du tour extérieur, à son milieu et à sa base. Sa spire est ornée sur un fond semblable, de lignes brunes ou fauves longitudinales onduleuses, et de taches blanches d'une figure moins régulière que celles du corps, mais également circonscrites de brun.

La coquille de la variété B quoique d'un volume peu ordinaire est un peu moins grande que la première, et cependant plus bombée en proportion, puisque sur trois pouces neuf lignes de longueur, elle a aussi un pouce dix lignes de diamètre. A une forme analogue à celle de la variété A, mais un peu moins effilée du côté de sa base, elle joint une spire aiguë, un peu moins élevée, et des crues longitudinales plus sensibles à sa superficie. Ses stries circulaires sont aussi un peu mieux apparentes. Elle n'en diffère quand aux couleurs que par leur disposition, qui consiste en des fascies de taches blanches, écailleuses, circonscrites de brun marron, sur un fond jaune, analogue à celui de la variété A, par sa teinte et par les lignes onduleuses longitudinales, brunes, dont il est orné. Ces fascies sont étroites et situées au nombre de trois sur l'extrémité supérieure du tour extérieur, deux autres semblables occupent le milieu de la coquille, une sixième plus large que les précédentes et entremêlée de parties du fond garnit son extrémité inférieure. Mais cet ordre est quelquefois dérangé, puisque la coquille de M. Chemnitz n'avoit que quatre fascies, dont deux sur son extrémité supérieure, une à son milieu et la quatrième à sa base. Toutes les autres parties de cette coquille dont je ne fais point mention doivent être réputées semblables à celles de la variété A, et ce que je dis pour celle-ci doit aussi s'appliquer également aux suivantes.

La variété C présente une coquille plus courte, plus épaisse et proportionellement plus bombée que les deux premières; elle n'a que deux pouces six lignes de longueur, sur un pouce six lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires beaucoup plus saillantes, et on en compte aussi trois ou quatre qui tournent sur ses spirales jusqu'à la proximité du sommet. Sa spire est large, semblable dans sa forme à celle de la variété B, et nuée de rose sur les tours du sommet. Son fond d'un jaune plus foncé et orné de lignes longitudinales onduleuses brunes, est inégalement parsemé de taches blanches nuées de bleuâtre, et bordées de brun noirâtre du côté de sa lèvre; il offre cinq fascies composées de taches blanches semblables aux premières, dont deux occupent son extrémité supérieure, deux autres sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième sur sa base.. Cette variété est peu commune, surtout lorsqu'elle se trouve du volume de celle-ci.

Voici une variété de cette espèce de la plus grande rareté, et que je crois n'avoir pas été encore connue. Sa coquille est ovoïde, très-bombée et même un peu plus arrondie vers le haut que la précédente. Elle est longue de deux pouces deux lignes et large d'un pouce trois lignes. Sa superficie quoique striée circulairement, l'est cependant d'une manière moins sensible que celle qui la précede, mais elle lui ressemble par la forme de sa spire, dont les spirales offrent aussi des stries circulaires beaucoup plus fines et plus serrées. Elle est ornée sur toute sa convexité de taches triangulaires écailleuses, circonscrites de marron orangé, mêlées d'autres beaucoup plus petites, de figure ovale, très-nombreuses, qui la font paroître comme enveloppée dans un réseau. De ces taches, les plus grandes sont blanches, les autres sont violâtres ou d'un jaune citron, sur un fond jaune, semblable à celui des premières variétés, qui perce dans leurs interstices en plusieurs endroits. La diversité des nuances que cette coquille présente la rend une des plus ornées de son genre, et presque autant recommandable par sa beauté que par sa rareté.

La coquille de la variété E est très-ventrue, et par conséquent analogue dans sa forme à celle des deux antérieures. Elle a jusqu'à trois pouces deux lignes de longueur sur un pouce onze lignes de diamètre. Sa spire assez semblable à celle de la variété B est garnie de lignes longitudinales onduleuses peu régulières, d'un fauve mêlé de jaunâtre et de marron, sur un fond blanc. Le fond de son tour extérieur est jaune, point de lignes longitudinales brunes et d'autres transverses orangées peu apparentes, et parsemé d'un bout à l'autre de taches blanches écailleuses quelquefois nuées de violet, circonscrites de brun. Il arrive aussi qu'elle présente sur un

fond blanc nué de rose tendre des lignes longitudinales en zigzags, qui ne forment point alors des taches écailleuses, mais des ondulations continues, dont la couleur est ou brune ou marron, ou même d'un rougeâtre orangé.

Les principales différences de sa variété F, consistent dans une légère dépression que sa coquille offre vers son milieu, comme aussi dans sa forme légèrement conique. Les tours de sa spire sont un peu plus concaves que dans aucune autre variété de son espèce; ils sont lisses, et les stries de son tour extérieur ne sont bien apparentes qu'à commencer environ un pouce de sa base. Quand aux couleurs dont elle est ornée; elles sont très-analogues à celles de la première variété, avec cette seule différence que les lignes brunes longitudinales de son fond, sont coupées transversalement par des lignes circulaires de la même teinte, qui y forment un réseau à mailles, presque quadrangulaires, et que ses taches blanches sont en général un peu plus grandes, et moins nombreuses que dans cette première variété.

La coquille de la variété G, d'une forme bombée et analogue à celle de la variété E, n'a qu'un pouce onze lignes de longueur, et environ treize lignes de largeur; elle est très-luisante, sa superficie, peu sensiblement striée, est ornée de lignes longitudinales, onduleuses non interrompues, d'un marron très-foncé, sur un fond blanc, et inégalement nuée de jaunâtre ou d'orangé clair. Cette variété diffère de toutes celles de son espèce, en ce qu'elle ne porte jamais, ou presque jamais, des taches blanches triangulaires ecailleuses, comme on en voit communément sur toutes les autres. Sa spire à des lignes semblables à celles du corps, sur un fond blanc nué foiblement d'orangé. Cette variété est peu commune.

Quand à la variété H, sa coquille est un peu moins arrondie à son extrémité supérieure que la précédente, elle devient aussi et plus grande et plus épaisse. Celle que je décris à deux pouces neuf lignes de longueur, et un pouce six lignes de diamètre. On apperçoit à sa superficie, des zones longitudinales quelquefois assez élevées, et des stries circulaires très-fines, excepté vers son extrémité inférieure, où elles sont très-prononcées. Son fond, d'un jaune orangé plus ou moins foncé, forme trois rangs de marbrures, flambées de lignes onduleuses brunes comme dans les précédentes, interrompues par des taches triangulaires blanches, circonscrites de brun noirâtre, et nuées dans quelques-unes de violâtre ou de gris de lin, avec des petites veines bleues peu nombreuses. Ces nuances de bleu sont quelquefois très-légères, et principalement sur les coquilles du plus grand volume; mais en s'en rapportant à M. de Favanne, d'autres en sont tellement chargées, que leur fond paroît être entièrement de cette couleur. Les parties blanches de cette coquille, qui sont situées entre les zones du fond, sont garnies de lignes fines, rougeâtres, en zigzags, bien différentes de celles qui entourent ses taches écailleuses, elles y forment comme autant de fascies, dont les mailles sont aussi quelquefois nuées de bleu plus ou moins foncé. Sa spire est tachée ou marbrée, sur un fond blanc d'orangé, de jaune, de safran, ou ou de fauve olivâtre et de bleuâtre, et les traits longitudinaux qu'on y distingue sont rouge brun, ou marron foncé, ou enfin d'un brun très vif. Elle est peu commune.

La coquille de la variété I ressemble davantage par sa forme à celle de la variété B, qu'à aucune autre de son espèce, et indépendamment de ce premier rapport, elle a encore beaucoup d'analogie avec cette coquille, par les fascies dont elle est ornée, et par la place qu'elles y occupent. Elle est communément longue de deux pouces deux lignes, et large de treize lignes. Sa superficie a des stries circulaires très-marquées sur sa base, d'autres peu apparentes sur sa moitié supérieure, et quelques-unes très-fines, et serrées sur les pas de sa spire, dont le sommet est nuancé de rose clair. Son fond, d'un orangé rougeâtre vif, est coupé longitudinalement par des lignes onduleuses rapprochées, d'un brun marron, et transversalement par des lignes de la même teinte. Il est encore parsemé de taches blanches écailleuses rares, et orné de cinq fascies en réseau écailleux, dont le fond blanc, nué de rose tendre, est treillissé par des veines rougeâtres tirant sur l'orangé. Deux de ces fascies sont situées à peu de distance l'une de l'autre à son extrémité supérieure, deux autres semblables, mais moins distantes, sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième occupe sa base. Sa spire est veinée d'orangé ou de marron, et tachée de fauve sur un fond blanc. Elle est peu commune.

La variété K ne cède point en rareté à la précédente. Sa coquille, plus mince qu'aucune autre de son espèce, est bombée et arrondie vers le haut, et retrécie du côté de sa base; elle porte vingt-une lignes de longueur, sur dix lignes et demie de diamètre. Des stries circulaires ne se présentent qu'à la proximité de son extrémité inférieure, et sur les pas de sa spire; mais les premières sont saillantes et bien exprimées, tandis que les secondes sont enfoncées et très-superficielles. Son fond blanchâtre, couleur de rose, est veiné longitudi-

nalement, et finement treillissé sur son tiers supérieur, et un peu au dessous de son milieu, de traits marron orangé vif, formant des mailles écailleuses fines, ou orbiculaires, ou anguleuses, d'une grandeur presque uniforme; on y distingue encore quelques traits longitudinaux, parallèles à ses crues, d'un marron rougeâtre, et des taches fauves ou jaunâtres en plusieurs endroits. Sa spire est ornée de lignes longitudinales onduleuses, brunes, ou rougeâtres, ou orangées, sur un fond blanchâtre, nué de rose ou de violâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc, nué de gris de lin ou de lilac, à sa base et sur le bord de sa lèvre, où l'on apperçoit aussi, à cause de sa transparance, un liseré treillisé comme sa convexité.

La coquille de la variété L représente en petit la forme de celle de la variété A; elle est même proportionnellement un peu plus alongée, puisque sur une longueur de deux pouces quatre lignes, elle n'a que treize lignes de diamètre. Elle a des stries à sa superficie, et porte, sur un fond couleur de chair, un réseau non interrompu, à mailles très fines, lequel est parsemé de taches blanches, inégales, écailleuses, et circonscrites par des traits marron d'une grande finesse. Ces traits ayant un peu plus de largeur vers le haut de la coquille, à son milieu et à son extrémité inférieure, forment, dans ces endroits, autant de zones distinctes plus foncées que celles du reseau qui les sépare. Sa spire est blanche, et inégalement veinée de jaunâtre, d'orangé et de marron foncé. Cette variété est peu commune.

La variété M, que l'on nomme le *drap d'or pyramidal*, et dont M. de Favanne a donné une figure inexacte, d'après un individu vraisemblablement informe, qui se trouvoit alors dans le Cabinet de Madame de Bandeville, appartenant maintenant à M. l'Abbé Gruel, est une des plus précieuses de l'espèce du *cone drap d'or*. Cette coquille, longue de deux pouces, et large de huit lignes, diffère de celles des variétés précédentes, par sa forme plus effilée, et sur-tout par le prolongement extraordinaire de sa spire, dont les tours supérieurs sont garnis d'un rang de grains saillants, analogues à ceux des espèces couronnées. Les crues longitudinales et les stries circulaires de sa superficie sont peu prononcées, excepté à son extrémité inférieure, où elles sont aussi apparentes que dans les autres variétés. Ses onze ou douze spirales sont larges, légèrement renflées dans leur milieu, et distinguées par une ligne suturale fine et bien marquée. Son fond orangé, composé de marbrures et de traits fins en zigzags, est tout parsemé de taches blanches anguleuses, cordiformes, triangulaires, ou irrégulières, écailleuses, dont les traits des contours, quelquefois plus larges et plus foncés, paroissent disposés en trois zones distinctes, comme dans la variété précédente. Le fond blanc de sa spire est taché et veiné de jaune orangé, ou de jaune plus clair tirant sur le citron. Cette coquille précieuse nous paroît devoir former une espèce distincte de celle du *cone drap d'or*, qui, a cause de sa forme très-prolongée, et des grains dont les tours supérieurs de sa spire sont garnis, tiendroit le milieu entre cette espèce et la suivante.

On trouve plusieurs variétés du *cone drap-d'or* souvent réunies dans les mêmes parages; on en rencontre dans presque toutes les mers de la Zone torride, aux Moluques, à Amboine, à Mindanao dans les Philippines, à l'Isle de France, au Cap de Bonne-esperance, à Madagascar, sur les côtes du Sénégal, et enfin à Saint-Domingue, à la Martinique ou la Guadeloupe, et à plusieurs autres endroits de l'Ocean américquain. Beaucoup de personnes pensent que les variétés de cette espèce dont la coquille est plus alongée sont américquaines, et que celles des Indes orientales sont au contraire plus bombées et plus épaisses que les premières. Mais cette opinion est peu fondée, car j'ai ramassé des unes et des autres sur les côtes de Madagascar, où on en trouve abondemment.

146 Cone gloire de la mer.

Conus gloria maris; Hwass.

Conus, testa subcylindrica conico-elongata, alba, aurantio fasciata, maculis albis trigonis subtilissimis fusco cinctis ad apicem usque reticulata, spirae concavo-acuminatae anfractibus superioribus nodulosis; Mus. Hwass. *spec.* 144.

Beschaftig. der naturforsch. Gesclsch. tom. 3, *pag.* 331, *tab.* 8 *fig. A.*

Schroeters. *einleitung in die conchilien kenntniss. tom.* 1, *pag.* 63, *num.* 18.

Conus gloria maris; *testa valde elongata alba, lineolis flavis se decussantibus et anastomosantibus in medio obscurioribus reticulata*; Mus. Gevers. *pag.* 366, *num.* 1087.

Gloria maris, testa cylindrica elongatâ, venis et lineis concatenatis fuscis et flavescentibus subtilissime reticulata, et maculis albis triangularibus undique adpersa, spira pyra-

midata, anfractibus canaliculatis reticulatim pictis, columella infra reflexa et usque ad interiora penetralia nitidissime prout in superficie picta, aperturæ effusa, labro acuto, antice valde emarginato ; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 73, *tab.* 143, *fig.* 1324, 1325.

Die zierde und ehre des meeres par les Allemands.

Le gloria maris, ou la gloire de la mer ; par les François.

Description. Le *cone gloire de mer* mérite cette dénomination pompeuse par la beauté de sa forme, par l'élévation extraordinaire de sa spire, par la finesse et la délicasse du réseau orangé dont sa superficie est ornée, encore plus que par son extrême rareté. Les cabinets de M. Lyonet, Moltke, Calonne et Hwass sont les seuls connus en Europe pour posséder cette superbe coquille. C'est l'individu appartenant à M. Hwass dont je vais donner la description, lequel ne cède a aucun des autres par sa parfaite conservation & et par la vivacité de ses couleurs.

Cette coquille est presque cylindracée et plus rapprochée de la forme conique prolongée qu'aucune des variétés nombreuses de l'espèce précédente. Elle est longue de trois pouces trois lignes et large de quinze lignes. Elle est légèrement arrondie à son extrémité supérieure, finement marquée sur toute sa superficie de stries circulaires, lesquelles sont du double plus saillantes et plus distantes sur son tiers inférieur que sur son autre extrémité. Sa spire élevée en un angle très-aigu, à faces également inclinées, porte huit lignes de longueur depuis l'échancrure supérieure de l'ouverture jusqu'au sommet ; on y compte douze spirales, dont la superficie légèrement concave et bombée sur leur bord inférieur, est finement treillissée par des stries longitudinales très-serrées, et d'autres circulaires moins nombreuses et très-peu prononcées. Les quatre ou cinq dernières spirales du sommet, au lieu du bombement de leur bord inférieur, montrent dans cette partie une carène assez saillante, finement crennelée, ou garnie d'un rang de nœuds analogues à ceux de la variété M du *cone drap d'or*. Leur ligne suturale consiste en un sillon étroit et régulier, qu'on peut distinguer aisément jusqu'au sommet. Celui-ci est pointu, et terminé par un bouton convexe, lisse et diaphane.

Son ouverture est profondément échancrée à son extrémité supérieure ; elle est longue de deux pouces sept lignes, large de trois lignes vers le haut, et de quatre lignes à la proximité de sa base. Elle est blanche intérieurement, mince, tranchante, et légèrement plissée sur le bord de sa lèvre, principalement depuis son milieu jusqu'au bas, où elle est accompagnée d'un liseré violâtre, foiblement veiné d'orangé.

Cette coquille offre à l'extérieur, sur un fond blanc, veiné de jaunâtre, un réseau à mailles fines, inégales, triangulaires ou rhomboïdales, qui occupe toute sa superficie. Les mailles de ce réseau, tantôt d'un jaune tirant sur l'orangé, tantôt d'un brun plus ou moins foncé, qui y forme autant de fascies distinctes, sont entremêlées d'autres mailles beaucoup plus petites, et presque aussi fines que celles du *cone amiral*. Les fascies dont elle est ornée sont étroites, inégalement distantes, et composées de taches interrompues d'un jaune orangé vif, sur lesquelles on distingue quelques lignes longitudinales, onduleuses, d'un marron rouge assez analogues à celles du *cone drap d'or*. Trois de ces fascies sont situées sur la moitié supérieure de la coquille ; deux autres moins prononcées que les premières, occupent sa moitié inférieure ; et on y voit aussi un cordon à taches étroites, transverses et écartées, qui ne dépend le plus souvent que du rembrunissement des mailles de son réseau, lequel s'est opéré dans cette partie. Sa spire, outre le réseau à mailles brunes ou orangées dont elle est ornée, présente encore sur ses spirales, des taches d'un jaune vif orangé, que l'on distingue jusques sur les plus élevées. Ses trois ou quatre dernières spirales du sommet, sont ordinairement nuées de rose ou de violet clair.

Le *cone gloire de la mer* appartient, suivant M. Hwass, aux mers des Indes orientales.

Fin du Tome premier.

CAM

CAME; — *Chama*, LINN. *ſpec.* 164—167.

GENRE DE COQUILLES BIVALVES IRRÉGULIÈRES, qui a pour caractère,

Deux valves inégales adhérentes, deux impreſſions muſculaires dans chaque valve.

Les ſommets inégaux.

La charnière compoſée d'une ſeule dent oblique, épaiſſe, crénelée ou raboteuſe, & articulée dans une cavité de la valve oppoſée.

ESPÈCES.

1. CAME feuilletée.

Coquille compoſée de feuillets lâches, tuilés, déchiquetés, les bords legèrement pliſſés.

2. CAME gryphoïde.

Coquille compoſée de feuillets ſerrés, tuilés, pliſſés ou épineux, le dedans & le bord des valves légèrement ſtries.

3. CAME unicorne.

Coquille écailleuſe, ridée ou tuberculeuſe, le ſommet de la valve inferieure prolongé en forme de corne, les bords unis.

4. CAME ſeſſile.

Coquille preſque orbiculaire, compoſée d'écailles ſerrées, pliſſées, légèrement épineuſes, la cavité pointillée, les bords créneles.

5. CAME ridée.

Coquille compoſée de plis tranſverſes, lamelleux, écartés & frangés, la valve ſupérieure plate, la cavité unie.

6. CAME pointillée.

Coquille compoſée de plis tranſverſes, écartés, lamelleux, grenus en deſſus & frangés ſur le bord, la cavité pointillée.

7. CAME gauche.

Coquille en forme d'oreille, épaiſſe, écailleuſe & ſillonnée, les bords des valves crénelés, les ſommets courbés vers le côté gauche.

8. CAME bicorne.

Coquille bombée, marquée de rides tranſverſales, les ſommets tubuleux, très-écartés & ſaillants en forme de cornes.

9. CAME arcinelle.

Coquille preſque en forme de cœur, garnie de côtes longitudinales épineuſes, & de ſillons pointillés, les bords des valves créneles.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Le genre de la *Came* de Linné renferme des coquilles si différentes les unes des autres, & certaines d'entr'elles correspondent si peu au caractère générique de cet Auteur, qu'il me paroît très-étonnant que ce genre n'aie point été encore réformé; de quatorze espèces que Linné a décrites, les quatre dernières sont les seules qui appartiennent effectivement à ce genre, & qui ayent leur charnière telle qu'elle est indiquée dans le caractère générique de cet Auteur; les autres ont toutes deux dents à leur charnière ou davantage, & leur coquille est constamment régulière & libre.

La propriété qu'ont certaines coquilles de se fixer sur les corps qui se trouvent à leur portée pendant leur jeunesse & de s'y attacher d'une manière très-solide par la substance même de la coquille, est très-constante dans les espèces sur qui on l'a observée, & semble entraîner presque toujours l'irrégularité de leur forme, comme on le voit sur les cames, les huitres & les spondyles. Mais il ne suit pas de là que toutes les coquilles irrégulières soient nécessairement adhérentes par leur test, puisque les *Placunes* & les *Pernes* sont irrégulières, quoiqu'elles ne soient pas fixées ou qu'elles le soient seulement au moyen du byssus qu'elles laissent sortir par un des côtés de leur base. Les *Cames* proprement dites diffèrent donc des autres coquilles que Linné avoit introduites dans ce genre par leur forme irrégulière, par l'adhérence de leur coquille & par la structure de leur charnière qui n'est composée que d'une seule dent. Cette dent ressemble à une callosité épaisse, inégale sur son contour, & sa superficie est raboteuse, & garnie de tubercules ou de crénelures qui sont repétées dans la fossette de la valve opposée. Elles ont à l'extérieur quelque analogie avec les huitres à cause de leur forme irrégulière, & sur-tout à cause des feuillets dont leur superficie est souvent composée ou tuilée; d'Argenville & les Auteurs, qui dans la suite ont suivi sa méthode ne les en ont pas distinguées, ils les ont confondues par la même raison avec les spondyles, malgré les différences remarquables de leurs charnières, & celle de leurs attaches musculaires qui sont au nombre de deux dans chaque valve des *Cames* & des spondyles, & sont solitaires ou uniques dans celles des huitres. Lister réunit les *Cames* avec les spondyles, mais Gualtieri en fit avec raison un genre à part, sous le nom de *Concha gryphoides* (*a*), à qui il donna pour caractère une coquille non auriculée, inequivalve, à sommets inégaux. Quoique cet Auteur n'ait fait aucun usage de la charnière dans la formation des genres des coquilles bivalves, il est digne de remarque qu'il réussit mieux dans ce cas que le célèbre Linné, ce qui prouve que indépendamment de la charnière on doit encore considérer les autres caractères extérieurs des coquilles, & sur-tout ceux qui tiennent à leur régularité, ou du moins ne pas admettre des exceptions trop fréquentes dans le caractère fondamental, si on s'attache exclusivement à une seule partie.

En partant rigoureusement de ce principe, je diviserai le genre de Linné en trois genres; le premier sous le nom de *Came* renfermera les coquilles irrégulières, adhérentes, dont la charnière est composée d'une seule dent raboteuse; je comprendrai dans le second, sous le nom de *Cardite*, les coquilles libres régulières qui ont deux dents à leur charnière, & sous le nom de *Tridacne* (*b*), celles dont la coquille est libre, régulière, dont la charnière est composée de deux ou trois dents, & dont les bords de la lunule sont crénelés. Au moyen de cette division je conserve l'analogie des formes extérieures avec celle de la structure des parties internes notamment celle de la charnière, & je découvre un passage qui est très-marqué des huitres aux spondyles, par le moyen des *Cames*, & un second des bucardes aux mactres, en y interposant les *Cardites* & les *Tridacnes*. Ces trois genres deviennent clairs & précis, celui de la *Came* sur-tout, qui à cause de l'irrégularité de sa coquille, n'a presque point d'autre analogie avec ceux de la *cardite* & de la *tridacne* que par le nombre de ses valves.

Les cames vivent ordinairement à une petite profondeur dans la mer, on les y trouve toujours attachées aux rochers ou aux coraux qui y croissent, ou grouppées entr'elles d'une manière très-variée; on en voit souvent dans les collections qui sont attachées à d'autres coquillages, parce que leur transport a été plus facile que celui des coquilles qui étoient fixées sur les rochers; rarement elles offrent des couleurs brillantes, & leur valve inférieure est constamment mieux colorée que celle de dessus, & souvent d'une couleur blanche ou cendrée; c'est un phénomène qui leur est commun avec les huitres, les spondyles & même les peignes, dont les coquilles sont fixées, ou posées dans le fond de l'eau sur une de leurs valves. La vérité & la généralité

(*a*) *Concha gryphoïdes est Concha marina, valvis inæqualibus umbonata, sed non aurita: umbone satis producto & insigniter incurvo, valvula superiori complanata, inferiori convexa, gibbosa inæquali: & aspera: striis & structura diversimode instructa;* GUALTIERI, *ind. test. pag.* 101.

(*b*) Les genres de la cardite & de la tridacne ne se trouvent pas sur le tableau général des genres placé à l'introduction, parce que je ne pouvois prévoir lorsqu'il fut imprimé, les difficultés que le travail actuel de ce genre me présente, c'est pourquoi je dois prévenir que l'on trouvera à la fin du dernier Volume de cet ouvrage un second Tableau systématique & général, qui contiendra toutes les corrections & les augmentations qui auront eu lieu successivement, soit dans la composition des genres, soit dans leur distribution.

de cette observation semblent confirmer le sentiment de ceux qui attribuent à l'éclat de la lumière la couleur des coquillages, car la valve inférieure des cames étant presque toujours fixée sur quelque corps solide & tournée vers le fond, cette position tend à rendre l'influence de la lumière très-peu sensible sur sa superficie & même entièrement nulle dans certains cas. Leur coquille, comme celle des huitres ne s'entrouvre que foiblement dans l'eau, elle n'est jamais aussi bâillante que celle des tellines & des mactres, ce qui dépend en partie de la forme de sa charnière & souvent de la situation que la coquille prit dans sa jeunesse en se fixant sur le rocher : cette situation influe aussi sur sa forme, & en gênant le développement naturel de quelques-unes de ses parties, elle favorise ailleurs leur extension, ou du moins elle la rend subordonnée à la forme des corps sur qui elle se moule, & dont elle embrasse étroitement toutes les sinuosités. C'est à cette adhérence que les *Cames* contractent, que l'on doit attribuer en partie l'excessive variabilité de leur forme, & la difficulté que l'on éprouve lorsqu'il s'agit de fixer leurs espèces ; ici l'on ne doit recourir qu'avec la plus grande circonspection aux seuls caractères extérieurs ; les feuillets tuilés, dont quelques espèces sont composées, présentent souvent des formes très-différentes ; ils sont frangés ou déchiquetés, saillants ou parallèles aux bords, & quelquefois recourbés sur des individus d'une même espèce ; les épines dont les autres sont ornées sont rares ou nombreuses, droites ou inclinées, solides ou fistuleuses selon les individus ; enfin les caractères que j'ai trouvé les plus constants sur le grand nombre de *Cames* qui m'est passée sous les yeux, sont la forme de l'intérieur des valves qui est lisse ou strié ou pointillé, ou celle de leurs bords internes qui sont plissés, striés ou unis, & dans quelques espèces la proportion différente de leurs sommets relativement au reste de la coquille. Ces caractères combinés avec ceux de l'extérieur, quoique moins certains, suffisent sans doute pour distinguer les espèces dans un genre, où quoique peu nombreuses, on seroit tenté au premier abord à en considérer plusieurs comme des simples variétés, & à les confondre ensemble, comme ont fait presque tous les Auteurs, excepté Mr. Chemnitz & Mr. Schroeter qui semble l'avoir suivi pas à pas.

Tout ce que l'on connoît sur l'animal propre à ces coquilles se réduit à ce que Mr. Adanson de la Société Royale des Sciences nous apprend de l'une d'elles, qu'il observa au Sénégal, qu'il nomme le *Jatanon*, & que nous croyons appartenir à notre came gryphoïde. Voici les propres termes de cet excellent observateur. La situation naturelle à cette coquille est d'avoir le sommet en bas & l'extrémité opposée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battants viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal semblable aux côtés d'un sac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour est relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes disposés sur cinq rangs fort serrés.

Ce sac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas jusqu'aux bords de la coquille ; il est percé de trois ouvertures inégales, dont l'une qui est sur le devant de l'animal laisse passer son pied, & les deux autres qui sont les trachées se trouvent sur son dos.

La trachée inférieure est élliptique, & deux fois plus longue que large ; son usage est de donner passage aux excréments & de rejetter l'eau que l'autre trachée a pompée. Celle-ci est ronde & une fois plus petite que la première. La troisième ouverture est une fente fort étroite qui s'étend depuis le sommet de la coquille jusques vers le milieu de sa longueur. Elle laisse sortir assez rarement le pied qui paroît ordinairement sous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille & porte sur le devant vers son milieu, un petit lobe charnu dont la forme est à-peu-près quarrée.

Les parties intérieures renfermées dans le sac que forme le manteau, sont assez semblables à celles de l'huître, mais au lieu d'un seul muscle qui attache les battants, on en voit deux assez grands fixés sur chaque valve, dont on apperçoit les impressions sur leurs côtés. M. de Favanne a donné dans sa nouvelle édition de la Conchyliologie de d'Argenville, une figure de cet animal contenu dans sa coquille, qui paroît avoir été copiée sur celle de M. Adanson. On peut la consulter *pl.* 72, *fig. B.*

Personne n'a encore indiqué la manière dont les *Cames* se propagent, il seroit intéressant de connoître si vivant fixées comme les huitres & réunies en société, elles jouiroient encore du même mode de génération.

1. CHAME feuilletée.

Chama Lazarus ; LINN.

Chama, testa imbricata lamellis laxis laceris striatis, marginibus subplicatis ; NOB.

Rotz doublet ; RUMPH. *thes. tab.* 48, *fig.* 3.

Ostreum muricatum, ramosum ; KLEIN, *ostrac. pag.* 126, *sect.* 1, *litt. c.*

Huître nommée le gâteau feuilleté, ses ramages, frangés, déchiquetés & tronqués représentent assez bien cette figure, cette coquille est presque toute blanche avec des taches couleur de rose ; d'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 318, *pl.* 23, *fig F.*

Spondylus major crassissimus, scaber, angulatus, ex cinereo subruber, apice distorto, cavitate

inferiore auriculam referens; SLOANE, *iter. jamaic. vol.* 2, *tab.* 241, *fig.* 8, 9.

Rotz doublet; VALENTYNS, *verhandeling der zeehor. tab.* 13, *fig.* 4.

SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 180, *tab.* 88, *fig.* 12, & *tab.* 89, *fig.* 6, *fig.* 9 & *fig.* 11.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 1.

Chama lazarus; *testa imbricata lamellis laceris nate oblique subspirali*; *linn. syst. nat. pag.* 1139, *num.* 164. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 513, *num.* 83. — GRONOV. *Zoophyl. fasc.* 3, *pag.* 272, *num.* 1165.

Chama lazarus; *testa lamellis patentibus laceris, apice altero oblique subspirali*, VON BORN, *ind. mus. Cæsar*, *pag.* 70, *num.* 7 — *ejusd. testac. mus. Cæsar*, *pag.* 83, *tab.* 5, *fig.* 12, 13, 14.

Huître, FAVANNE, *conchyl. pl.* 43, *fig. A*, 3. *A*, 4. *Et pl.* 44, *fig. A*, 1. *A*, 2.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 3, *fig.* 22, 23.

Chama lazarus linnæi, *placenta foliacea*, *foliis coacervatis obsita*, *cardine in fossulam producto crenulato*, *margine subcrenulato*, *natibus incurvatis subspiralibus*; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 141, *tab.* 51, *fig.* 507, 509.

Hafer Homar; par les Arabes.

Rotz doublet; *foelie Bladeren*; par les Hollandois.

Die Rotz doublette; *der blater kuchen*; par les Allemands.

Le gateau feuilleté; par les François.

DESCRIPTION. On distingue cette coquille de la suivante par la largeur des feuillets dont elle est composée & par leur écartement qui est toujours plus considérable que dans cette espèce. Sa forme approche de l'orbiculaire, & elle a ordinairement deux pouces ou deux pouces & demi de diamètre. Sa valve inférieure est profonde & creuse en comparaison de celle de dessus, elle se termine à la base par un sommet plus alongé & plus recourbé vers la droite de l'animal que celui de la valve supérieure : ce sommet forme une cavité oblique dans l'intérieur de la coquille qui a plus ou moins de profondeur selon les individus, & toujours davantage que celui de dessus. Elle est garnie en dehors de feuillets circulaires, écartés & profondément découpés, dont la superficie est striée & inégalement prolongée tout au tour de la circonférence des valves; on en voit quelquefois dont la longueur surpasse celle de la coquille, & cela arrive le plus souvent sur celles qui sont le moins avancées en âge.

La dent de sa charnière est obtuse, crénelée & située vis-à-vis le sommet; elle est très solide, très-inégale & quelquefois tuberculeuse; elle est articulée dans une fossette correspondante de la valve opposée. Sa cavité est arrondie & lisse, elle est bordée tout autour par deux ou trois impressions circulaires dont la plus extérieure est plissée sur le bord & finement denticulée; on y distingue encore deux impressions musculaires placées sur les côtés, dont la gauche est plus grande & plus élevée que l'autre, mais également superficielle.

La Came feuilletée est peu constante dans ses couleurs, on en voit dans les cabinets de blanches, de jaunes & de rouges; les plus recherchées sont celles dont les feuillets sont blancs, & dont la valve supérieure est ornée de trois bandes longitudinales couleur de rose; l'intérieur des valves participe foiblement aux couleurs de dehors, il est le plus souvent blanc & bordé d'une foible teinte couleur de rose.

La figure de Rumphius, quoique bonne dans tout le reste, représente cette coquille avec le sommet de sa valve inférieure tourné vers sa gauche; mais comme ce caractère ne se présente jamais sur cette espèce, & que l'autorité de Rumphius pourroit induire en erreur, il est bon de prévenir que c'est vraisemblablement une méprise du Graveur qui n'aura pas fait usage du miroir, comme ce même ouvrage en fournit plusieurs autres exemples.

On trouve cette coquille dans la mer Méditerranée & dans l'Océan Américain suivant Linné; Browne l'indique à la Jamaïque; Gronovius sur les côtes de l'isle de Curaçao, Seba & Davila assurent qu'on l'apporte aussi des Grandes Indes.

2. CAME gryphoïde.

Chama gryphoïdes, LINN.

Chama, *testa imbricata squamis adpressis*, *plicatis*, *subspinosis*, *vulvulis intus & margine obsolete striatis*; NOB.

Spondylus barbadensis & jamaïcensis; LISTER, *synops. tab.* 212, *fig.* 47, & *tab.* 215, *fig.* 50, 51.

Concha gryphoïdes, *subrotunda*, *laminis & tuberculis diversimode exasperata & striata*, *terreo colore obscura*; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 101, *fig. D.*

Concha gryphoïdes, *rugosa*, *sinuosa*, *aspera*, *candida*; *ejusd. pag. & tab. cad. fig. E.*

Globus circinnatus listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 173, *gen.* 5, *spec.* 2.

Globus serratus listeri; *ejusd. ibid. pag. cad. spec.* 3, *tab.* 12, *fig.* 81.

Oſtreum muricatum peculiaris ſpeciei, quam alii ad crepitacula leproſorum, alii ad conchas a macere aromatico dictas referunt &. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 179, *tab.* 88, *fig.* 8. — *ejuſd. tab.* 49, *fig.* 12.

Le jataron; ADANSON, *conchyl. pag.* 205, *planche* 15, *gen.* 2.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 21, *fig.* 2 — *tom.* 5, *tab.* 14, *fig.* 2 & *tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 1, 2.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 21, *fig.* 2.

Chama gryphoïdes; *teſta orbiculata muricata, valvula altera planiore, altera nate productiore ſubſpirali*; *linn. ſyſt. nat. pag.* 1139, *num.* 165.

Chama gryphoïdes; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. vindob. pag.* 71, *num.* 8. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar, pag.* 84.

Huître, FAVANNE, *conchyl. pl.* 43, *fig. A*, 1. *A*, 2 & *pl.* 72, *fig. B.*

Concha rupium, concha gryphoïdes linnæi, teſta orbiculata, ſquamis imbricata, natibus ſub ſpiralibus; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 145, *tab.* 51, *fig.* 510—513.

Macerophylla; *flos macis vel moſchatæ ſeu myriſtica nucis, teſta ſubrotunda, foliacea, ſquamoſa, colore purpureo vel citrino infecta*; *ejuſd. tom. eod. pag.* 149, *tab.* 52, *fig.* 514, 515.

The ockergeele œſter; par les Hollandois.

Die felſen muſchel; *die weſtindiſche chama lazarus*; par les Allemands.

Furbelowed chame; par les Anglois.

Fleur de muſcade; *ou huître feuilletée jaune & cramoiſi*; par les François.

DESCRIPTION. La coquille de la *Came gryphoïde*, eſt comme le dit très-bien M. Adanſon d'une forme preſque ronde, médiocrement applatie, du diamètre de deux pouces au plus, & d'une grande épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt groſſièrement ridée par des ſillons ſerrés qui la coupent fort irrégulièrement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée par écailles, qui dans d'autres cas ſont pointues & en quelque manière épineuſes. Intérieurement elle eſt luiſante, & finement marquée de ſtries longitudinales, & bordée tout autour de la circonférence des valves par des ſtries fort ſerrées, qui ſont ſéparées de celles de l'intérieur par une impreſſion circulaire unie, large de deux lignes & ſemblable à celle de l'eſpèce précédente.

Le ſommet de la valve inférieure eſt aſſez éminent au dehors, & paroît former un tour de ſpirale beaucoup plus ſenſible que celui de la valve ſupérieure, il eſt ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que celui de deſſus.

La charnière de la valve inférieure conſiſte en une groſſe dent arrondie & relevée verticalement, dont la convexité eſt, ſuivant M. Adanſon, ſillonnée de dix à douze cannelures inégales, & que j'ai trouvée ſouvent marquée de quatre ou cinq ſtries ſaillantes, obliques & grenues, & quelquefois ſimplement tuberculeuſe. La valve ſupérieure eſt creuſée vis-à-vis le ſommet, d'un trou ſillonné comme la dent de la valve oppoſée qui s'y engraine exactement.

Le ligament ne diffère preſque pas de celui de l'eſpèce précédente dont je n'ai point parlé par cette raiſon. Il eſt rouſſâtre, court & étroit, il lie les valves enſemble & paroît fort peu au dehors. Enfin les impreſſions muſculaires ſont ſemblables à celles de la *Came feuilletée* & ſituées de même. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de roſe ou de chair, au dedans elle eſt quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette; mais ce n'eſt pas à ces ſeules couleurs qu'elle borne ſes variétés. Davila en poſſédoit qui étoient d'une couleur cerise très-vive nuée de blanc, & on en voit ſouvent de couleur citron, ou de citron mêlé de blanc.

Cette coquille ſe trouve dans un grand nombre de pays fort éloignés les uns des autres, ce qui concourt à augmenter le nombre de ſes variétés. Elle eſt comme l'eſpèce précédente, ordinairement attachée aux rochers expoſés aux courants de la mer, & elle y tient avec une telle force qu'on a bien de la peine à l'en détacher ſans la briſer. Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée ſur les côtes d'Afrique; M. Adanſon la découvrit autour de l'iſle de Gorée & de celles du Cap Verd; Liſter l'indique à l'iſle de la Barbade & de la Jamaïque, Davila & Regenfus la recurent des Indes-Orientales.

3. CAME unicorne.

Chama unicornis; NOB.

Chama, teſta ſquamoſa, rugoſa ſeu tuberculata, nate inferiore corniformi elongata, marginibus lævibus; NOB.

Concha exotica vertice muricatim intorto; FAB. COLUMNA, *de purpur. cap.* 19 *figura mala.*

Concha vertice muricatim intorto fabii Columnæ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 214, *fig.* 49, *figura mutuata a fab. col.*

Concha anſata qua

Concha exotica fab. Columnæ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 174, *gen.* 7, *tab.* 12, *fig.* 87, 88, *figura mutuata aliſtero.*

Concha vertice muricatim intorto ; Petiver, *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 1, *figura eadem.*

Concha gryphoïdes oblonga, rugis & striis undatim & profunde sulcata aspera & albida ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 101, *fig. F.*

Concha gryphoïdes squamosa, rugosa, tuberculosa, umbone magis producto & veluti pediculo donato, cinerea ; *ejusd. ibid. tab. ead. fig. G.*

Concha gryphoïdes, oblonga, angustior, rugosa, fusca cum valva superiori in situ & extra situm expressa ; *ejusd. ibid. tab. ead, fig.* 1.

Chama bicornis ; *testa valvulis conicis, natibus corniformibus obliquis tubulosis valvula longioribus* ; Linn. *syst. nat. pag.* 1139, *num.* 166?

Chama bicornis ; Schroeter, *einleit. tom.* 3, *pag.* 245, *tab.* 8, *fig.* 18.

Chemnits *der naturforscher, tom.* 20, *pag.* 8, *tab.* 1, *fig.* 1—5.

Chama cornuta, chama bicornis linnæi seu concha ansata Kleinii ; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 150, *tab.* 52, *fig.* 516—520.

Die gehornte chama ; par les Allemands.

Huître feuilletée gryphite ; par les François.

Description. Je pense que c'est ici la coquille que Linné a nommée *Chama bicornis*, dont il croyoit que les sommets de chaque valve étoient protubérants en forme de deux cornes. Il ne paroît pas que cet Auteur aie jamais vu cette coquille, & on peut au contraire conjecturer qu'il n'en a parlé que d'après Fabius Columna, & la mauvaise figure que cet Auteur Italien en avoit donnée; le synonime de Lister & celui de Klein qu'il rapporte à cette espèce ne confirment pas plus son existence que celui de Petiver. Aucun de ces Naturalistes n'avoit connu la coquille de Fabius Columna; Lister s'étoit contenté d'en copier la figure, qui fut recopiée dans la suite par Petiver & par Klein, toujours d'après le type infidèle que le premier Auteur en avoit fourni. Il semble résulter de ce que je viens de dire que la première figure de Fabius Columna recopiée tant de fois a été la cause de l'erreur de Linné, & que ne représentant que très-imparfaitement la valve inférieure de cette coquille sous deux aspects, celui ci a cru que c'étoit ses deux valves, & qu'elles étoient corniculées toutes les deux ou terminées en forme de coquelucheon. Cette erreur du Naturaliste Suédois me paroît avoir encore influé sur la synonimie qu'il avoit rapportée à la *Came gryphoïde*, laquelle est souvent fautive ou du moins mélangée de synonimes appartenants à celle-ci & à d'autres espèces très-différentes.

Les figures de Gualtieri que je cite sont assez exactes, mais elles ont encore le défaut de ne représenter que la valve inférieure de cette coquille, excepté celle marquée *i* qui représente la coquille entière. Celles de M. Chemnitz, & de la conchyliologie de Martini joignent au mérite de l'exactitude, celui d'offrir les principales variétés dont cette espèce est susceptible, & méritent par conséquent la préférence

Cette coquille varie depuis deux pouces de diamètre jusqu'à dix lignes au plus; tantôt elle est orbiculaire ou ovoïde, & d'autre fois elle est oblongue & presque tordue en corne d'abondance. Sa superficie n'est pas moins inconstante; souvent elle est tuilée ou composée d'écailles serrées semblables à celles de la *Came gryphoïde*, ou bien elle est hérissée de petites écailles épineuses sur le bord, ou seulement environnée d'écailles circulaires, & de simples rides quand les écailles ont été détruites par le frottement; ces trois manières d'être combinées avec les variations de sa forme pourroient la rendre méconnoissable dans bien des cas, si elle n'offroit d'ailleurs deux caractères constants, l'un dans le prolongement du sommet de la valve inférieure en forme de corne spirale & creuse dans l'intérieur, & l'autre dans la simplicité de ses bords, qui, quoique sinueux & légèrement onduleux, sont sans plis ni stries.

Sa valve supérieure a toujours moins de convexité que celle de dessous, & son sommet qui a fort peu d'élévation est situé plus près du centre de la valve que dans la *Came gryphoïde* : elle convient d'ailleurs avec cette espèce par le nombre & la situation de ses impressions musculaires & par la place du ligament cardinal, comme par la forme de la charnière, la structure & la position de sa dent.

On la trouve colorée de brun, de jaune ou de violet; on en voit aussi de couleur de pourpre dehors comme dedans, & c'est peut-être à cette variété que l'on doit rapporter, une coquille de cette couleur que l'on range dans les cabinets parmi les patelles, parce qu'elle a la forme d'une *patelle cabochon*, & que les marchands de coquilles connoissent sous le nom d'oreille de singe. Cette coquille appartient incontestablement au genre de la *Came*, comme je m'en suis assuré sur plusieurs individus, sur lesquels on appercevoit encore la dent de la charnière; mais comme je n'en ai jamais vu que des valves séparées, & sur-tout des valves inférieures très-usées, il ne m'a pas été possible de m'assurer positivement si elle forme une espèce distincte, ou bien si elle appartient à quelque variété de la *Came unicorne*, ci-dessus mentionnée. La *Came unicorne* vit suivant Linné dans la mer Méditerranée, elle n'est point commune dans les cabinets de Paris.

M. Allioni assure qu'on la trouve si communément en Piedmont dans l'état fossile, qu'il n'est presque point d'endroits de cette province où on rencontre des corps marins pétrifiés ou fossiles, qui n'en offre en abondance.

Je poſſede un moule intérieur pétrifié de cette coquille, qui vient des carrières de Boutonnet, près de Montpellier.

4. CAME ſeſſile.

Chama ſeſſilis ; NOB.

Chama, ſuborbiculata, imbricata ſquamis plicatis ſpineſcentibus, intus punctata, marginibus crenulatis ; NOB.

LISTER, *ſynopſ. tab.* 213, *fig.* 48.

Stola, ſeu ſpondyli liſteriani, figura inconſtantis ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 174, *gen.* 6, *num.* 1, *tab.* 12, *fig.* 86.

DESCRIPTION. Celle-ci n'a pas ordinairement plus de neuf ou dix lignes de diamètre, elle eſt preſque orbiculaire, plate en deſſus, & arrondie & creuſe à ſa valve inférieure, par où elle eſt ordinairement attachée tout le long de ſon côté droit, ſur les rochers ou ſur les coquillages d'un plus grand volume qu'elle.

Elle eſt extérieurement compoſée d'écailles circulaires très-ſerrées & pliſſées ſur leur longueur en manière d'épines ſolides, qui garniſſent toute ſa ſuperficie & deviennent un peu écartées près des bords ; la valve inférieure offre encore quelques lames détachées du fond de la coquille qui ſervent à la fixer avec plus de ſolidité, & reſſemblent à autant de pieds.

Les ſommets des deux valves, la charnière & le ligament ne diffèrent point, d'une manière eſſentielle, de ces mêmes parties de la *Came gryphoïde* ; mais les bords des valves ſont crénelés, & leur cavité eſt toute pointillée ou garnie de points enfoncés, ſi petits qu'on ne peut les diſtinguer que par le moyen de la loupe ; c'eſt par ce caractère qui eſt très-conſtant, que l'on doit chercher à la reconnoître, & à la diſtinguer de cette autre eſpèce à qui elle reſſemble d'ailleurs en d'autres points. Elle eſt cendrée en dehors & peu luiſante, & très-blanche dans l'intérieur des valves. Les coquilles de cette eſpèce que je poſſède ſont attachées ſur une arche de noë, ce qui me fait préſumer qu'elles ſont de la mer Méditerranée.

5. CAME ridée.

Chama rugoſa ; NOB.

Chama, teſta tranſverſim plicata, plicis acutis diſtantibus fimbriatis, valvula ſuperiori plana, intus lævis ; NOB.

LISTER, *ſynopſ. tab.* 217, *fig.* 53.

Concha gryphoïdes, globoſa, ſtriis ſquameſis exaſperata, fuſca, GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 101, *fig.* C.

Globus circinnatus & anatus ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 173, *gen.* 5, *num.* 5.

Bivalve foſſile ; FAVANNE, *conchyl. pl.* 67, *fig.* F.

Chama lamelloſa, teſta ſubrotunda, lamellis tranſverſis membranaceis, ſerratis, muricatis & crenatis cincta ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 156, *tab.* 62, *fig.* 521.

Die blatterichte chama ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois & ne poſſède de cette eſpèce que des individus foſſiles ; mais ſa coquille marine a été connue par deux conchyliologiſtes diſtingués ; Liſter & Gualtieri en ont donné une figure ; Klein n'en a parlé que d'après Liſter, car les figures de la conchyliologie de Favanne & de Martini ne repréſentent que des coquilles de cette eſpèce foſſile.

La *Came ridée* n'a pas une forme conſtante, elle eſt ovoïde ou orbiculaire & moins irrégulière que les quatre précédentes. Sa valve inférieure a trois fois plus de profondeur que celle de deſſus, elles ſont compoſées à l'extérieur de plis circulaires, écartés & ſaillants, dont le tranchant eſt ordinairement frangé, quelquefois crénelé ou denté, ou même pliſſé ſur la face ſupérieure des lames. Les interſtices qui les ſéparent ne ſont point ſtriés ; ils offrent quelquefois une légère ondulation, qui tient la place des lignes élevées de ceux de l'eſpèce ſuivante. Le ſommet de la valve inférieure a beaucoup de convexité, il eſt comme dans preſque toutes les autres eſpèces, tourné en ſpirale du côté droit de la coquille, & trois ou quatre fois plus élevé que celui de la valve ſupérieure. Celui-ci eſt ſitué près du bord de la valve & preſque point incliné du même côté. Les bords des valves ſont ſimples ſans ſtries ni crénelures. La charnière de la valve inférieure eſt ſituée comme dans la *Came gryphoïde* ; mais elle eſt un peu plus petite que dans cette coquille, & ſenſiblement crénelée ou tuberculeuſe ſur le bord ; elle eſt reçue de même dans une foſſete correſpondante de la valve de deſſus, dont la ſuperficie eſt également denticulée.

Je ne puis indiquer la forme du ligament qui unit les valves, puiſque je n'ai ſous les yeux que des coquilles foſſiles, mais à en juger par le ſillon profond qu'on apperçoit à ſa place, il doit reſſembler à celui des autres eſpèces. Le dedans des valves eſt très-uni, de même que la ſuperficie de leurs impreſſions muſculaires, & c'eſt principalement par ce caractère qu'on doit chercher à la diſtinguer de l'eſpèce qui ſuit.

Gualtieri dit que cette coquille eſt brune, ni lui ni Liſter n'ont indiqué ſa patrie. Celles que l'on trouve dans les cabinets ſont ordinairement foſſiles, elles viennent de pluſieurs endroits de l'Europe. On en rencontre une grande quantité dans

la terre de Grignon à deux lieues de Versailles & à la terre de Courtagnon en Champagne; celles que l'on rencontre en Angleterre sont du vrai rouge d'Ovibeuf, il n'est point surtout M. Klein, de pays où cette coquille soit, bien plus commune que dans le Piedmont, où on la trouve confondue avec la *Came rugueuse*.

6. CAME pointillée.

Chama punctata; Nob.

Chama, testa transversim plicata, plicis acutis squamosis inferne granosis, intus punctis perspicuis; Nob.

DESCRIPTION. Je ne possède que deux valves séparées de cette-ci, dont l'une est mutilée & l'autre fruste. Elles sont petites, très-convexes & presque orbiculaires, la plus grande qui est entière a dix lignes de diamètre, & quoiqu'une telle une valve supérieure, elle a près de quatre lignes de profondeur; celle de dessous est encore plus profonde, mais également laide & informe sur le bord; elles sont toutes deux minces, blanches & transparentes, excepté vis-à-vis les plis dont elles sont garnies à l'extérieur. Ces plis sont au nombre de neuf ou de dix sur chacune d'elles, ils sont arrondis, applatis, & crénelés en dentelures fines dans leurs sillons; leur face inférieure, celle qui est tournée vers les sommets est plate & garnie de petites pointes élevées qui la font paroître chagrinée; celle de dessus est un peu recourbée vers le bord des valves, & accompagnée de stries élevées qui se prolongent en longueur sur les mamelles qui représentent les plis extérieurs, dont elles occupent la convexité. Ces stries sont disposées de manière qu'elles sont extrêmement grandes & petites, & qu'elles occupent toute la distance qui se trouve d'un pli à l'autre.

Toute la partie intérieure des valves est parsemée de points enfoncés, beaucoup plus grands que ceux de la *Came fissile*, puisqu'on les distingue très-bien à la vue simple; les impressions musculaires & les bords des valves sont les seules parties qui en soient exemptes, & dont la superficie soit unie & unifome.

Cette coquille ressemble quant aux mœurs parfaites, toutes que les femmes, la chamière & le ligament, à la *Came ridée*, dont il est possible qu'on ne l'ait regardée que comme une simple variété; elle en est cependant très-distincte par les points enfoncés de la cavité, par les points saillants de la face extérieure de ses plis, par les stries de leurs intervalles, & enfin par la grande multiplicité.

La valve inférieure que j'ai dans ma collection s'est trouvée parmi des coquilles marines à l'île de la Guadeloupe, celle qui est double est venue de Courtagnon: elle n'avoit point été encore décrite.

7. CAME gauche.

Chama sinistrosa; Nob.

Chama, testa ovata cuniformi squamis subfissuris, marginibus crenatis, natibus sinistrosis; Nob.

Spondylus; LISTER, *synops. tab.* 213, *fig.* 48 *&* KLEIN, *ostrac. pag.* 174, *num.* 431, *tab.* 12, *fig.* 86 *e listero.*

Coquille nouvellement découverte; FAVANNE, *conchyl. pl.* 80, *fig. D.*

Chama gryphoidis lunati, ad sinistram reflexa, testa subtriangulata valde ovata & ponderosa, foliis rufescens aggregatis compacta, extus fusca & scabrosa, ex fusco & alio colorata, intus alba gutata, natibus sinistrosis fusco-purpurascentibus; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *pars.* 1, *pag.* 141, *tab.* 116, *fig.* 992, 993.

Die linke falsche Muschel; par les Allemands.

La pâte; par les François.

DESCRIPTION. M. Chemnitz en parlant de cette coquille ne semble l'avoir prise que pour une variété de la *Came gryphoïde*, dont les sommets surtout paroissent une direction opposée à celle qui est ordinaire à cette espèce: nous sommes au contraire persuadés que ce conchyliologiste est dans l'erreur, que c'est ici une espèce formelle, puisqu'elle présente toujours la même configuration, & que, indépendamment de la direction de les sommets, elle réunit encore assez de caractères constans, pour ne pouvoir jamais être confondue avec l'autre.

Cette coquille a ordinairement la forme d'une oreille, ayant toujours plus de longueur que de largeur, & étant plus renflée du côté de la base qu'elle n'est à son extrémité supérieure. On la trouve fixée à des coquillages, à des cailloux ou à des morceaux de bois par toute la face gauche, qui est applatie & plus mince que par-tout ailleurs. Ses valves, à mesure que la coquille vieillit, acquièrent une grande épaisseur, elles sont très-inégales; celle de dessous est profonde & creusée en forme de nid d'hirondelle, celle de dessus est presque plate & comme marquée du côté par où la coquille est attachée. Leur superficie est couverte d'écailles transverses, inégalement écartées, qui sont élevées vers les bords des valves, & presque effacées ou oblitérées à leur milieu; cette partie est quelquefois lisse & quelquefois grenue ou tuberculeuse, ou simplement ridée. On distingue encore près de leur bord extérieur un ou deux sillons longitudinaux & profonds, qui sont propres à cette espèce. Leurs valves, très-minces, unies à l'intérieur, & finement crénelées tout autour en dentelures, & sont terminées à la base par des sommets courbés & aigus vers le côté gauche de la coquille, sous lequel elle est toujours

toujours attachée. Le ſommet de la valve ſupérieure eſt petit, peu courbé & peu élevé.

Sa charnière reſſemble à celle de la *Came ſeſſile*, elle a ſeulement une direction différente & ſon ligament ſur le côté droit, au lieu qu'il eſt conſtamment placé à la gauche de la valve inférieure dans toutes les eſpèces de ce genre, excepté la *Came arcinelle* qui offre la même configuration. Ses impreſſions muſculaires ſont étroites, plus longues que dans les autres eſpèces, & ſont ſituées près des bords.

Cette coquille eſt brune en dehors ou variée de brun & de blanc, quelquefois ſa valve ſupérieure a deux ou trois bandes longitudinales d'un brun plus foncé, qui vont depuis le ſommet juſqu'à ſon bord ſupérieur. Elle vient des Grandes-Indes & n'eſt point commune dans les collections de Paris. Celle que je décris eſt du cabinet de M. le Chevalier de la Marck.

8. CAME bicorne.

Chama bicornis; NOB.

Chama, teſta ventricoſa tranſverſim rugoſa, natibus diſtantibus corniformibus tubuloſis; NOB.

FAVANNE, *conchyl. planche* 80, *fig.* 5.

DESCRIPTION. M. de Favanne eſt le ſeul Auteur qui aie donné la figure de cette coquille, dont il n'exiſte encore aucune deſcription. M. Chemnitz l'a vraiſemblablement conſidérée comme une variété du *Chama bicornis* de Linné, puiſqu'il a cité la figure de M. de Favanne à cette eſpèce, dans le ſeptième tome de la Conchyliologie de Martini. Mais comme il eſt très-vraiſemblable, ainſi que je l'ai établi à l'article de la *Came unicorne* que jamais Linné n'avoit vu la coquille dont il parloit, & que ſa courte deſcription n'étoit fondée que ſur une mépriſe occaſionnée par la mauvaiſe figure de Fabius Columna, il en réſulte que cette citation de M. Chemnitz eſt une erreur, qu'il eſt d'autant plus ſingulier de trouver dans ſon ouvrage, que ce Naturaliſte connoiſſoit très-bien la véritable eſpèce de Linné, puiſqu'il en a publié les meilleures figures.

La *Came bicorne* n'eſt encore connue que dans l'état foſſile, celles que j'ai vues ſont dans le cabinet de M. de Joubert, & dans celui de M. de Romé de l'iſle très-ſavant minéralogiſte, j'ai même tout lieu de croire que celle dont M. de Favanne a donné la figure, a été tirée de ce dernier cabinet. Elles ont ordinairement le volume d'un œuf, ſont très-ventrues, & ſont couvertes en dehors de rides tranſverſes, convexes, inégales, non lamelleuſes.

Les ſommets y ſont placés d'une manière différente qu'aux autres coquilles bivalves; ils ſont ſi écartés du bord de la charnière, que chaque valve priſe ſéparement auroit plutôt la forme d'une patelle contournée en ſpirale à ſommet irrégulier & tubuleux, que celle de la moitié d'une coquille Bivalve. Ces valves ont une aſſez grande épaiſſeur, elles ſont très-creuſes, ſont unies dans l'intérieur & ſur les bords, & ferment avec beaucoup de préciſion. Une d'elles eſt ordinairement adhérente, comme il arrive aux autres eſpèces, ce qu'on eſt en droit de juger par une impreſſion ſemblable à une caſſure, qu'elle préſente au bas de ſa corne & tout près de la charnière. L'inflexion des deux ſommets n'eſt pas égale ſur tous les individus, quelques-uns les ont écartés & placés ſur une même ligne, d'autres qui les ont tournés ſur un des côtés reſſemblent à la tête d'un bœuf, & on en trouve encore dont un ſommet eſt très-écarté, tandis que celui de la valve oppoſée eſt tordu ou recourbé ſur lui-même en forme de crochet.

Sa charnière conſiſte en une ſeule dent très-épaiſſe & tuberculeuſe qui s'engraine profondément dans une foſſete de la valve oppoſée, elle n'offre d'ailleurs aucune différence remarquable de ce que j'ai déjà dit des autres eſpèces; il en eſt de même des impreſſions muſculaires & de la place du ligament cardinal.

Quoique ces coquilles ſe trouvent dans l'intérieur du royaume, je ne puis indiquer l'endroit où on les rencontre, ayant égaré la note que j'en avois faite dans le temps, & ne me trouvant plus à portée de pouvoir la recouvrer.

9. CAME arcinelle.

Chama arcinella; LINN.

Chama, teſta ſubcordata, ſulcis longitudinalibus pertuſis, coſtis imbricato-muricatis, marginibus crenulatis, ſubplicatis; NOB.

Pectunculus ſtriatus & muricatus parvus, LISTER, *ſynopſ. tab.* 355, *fig.* 192, *figura mala.*

Cochlea in parte externa aſpera, ob criſtas quæ in ſingulis ſulcis quibus ſignantur, eminent, plumbeo colore, & braſiliano in littore inventa; BONANNI, *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 161, *fig.* 336 —*ejuſd. muſ. Kirch. claſſ.* 2, *pag.* 446, *num.* 101.

Tridacna campecheana parva pereleganſ; PETIVER, *gazophyl. vol.* 2, *tab.* 15, *num.* 389.

Chamatrachea plicata, quæ pectunculus ſtriatus & muricatus parvus liſteri; KLEIN, *oſtrac. pag.* 150, *gen.* 1, *num.* 10.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 4, *tab.* 14, *fig.* 1 — & *tom.* 6, *tab.* 36, *fig.* 1, 2.

Chama arcinella, teſta ſulcata muricata excavato-punctata, cardinis callo ſeſſili; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1139, *num* 167.

Coquille du genre des cœurs, nommée marron épineux; DAVILA, *catal. ſyſt. & raiſ. tom.* 1, *planche* 17, *fig. I & pag.* 356, *num.* 821.

* *Chama arcinella*; *testa spinosa, sulcis longitudinalibus excavato punctatis, areola postica papillosa intrusa*; VON BORN; *ind. mus. Cæsar. pag.* 71, *num.* 9 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 85.

Cœur; FAVANNE; *conchyl. pl.* 52, *fig. E.*

Chama arcinella linnæi, testa cordata longitudinaliter costata, & in dorso costarum muricata seu spinosa, sulcis excavato-punctatis, ano cordiformi punctato, rugoso, circumscripto margine crenulato; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 156, *fig.* 522, 523.

Gedoornde paarde-voet; par les Hollandois.

Der dornichte pferdefuss; par les Allemands.

Le marron épineux; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille quoique irrégulière approche beaucoup de la forme d'un cœur, elle est bombée & composée de deux valves, qui sont moins inégales que dans les espèces précédentes. Elle offre aussi une singularité très-remarquable qui lui est commune avec la *Came gauche*, dont il semble que personne ne s'est encore apperçu; elle consiste en ce que le ligament cardinal est situé sur le côté droit de la valve inférieure relativement à l'animal, & que les pointes des sommets sont tournées vers sa gauche, c'est-à-dire dans un sens contraire à celui des autres espèces; elle est garnie en dehors de côtes longitudinales épineuses, qui se divisent en d'autres plus petites à quelque distance des sommets: ses épines ont beaucoup plus de longueur vers le milieu des valves que sur leurs côtés, elles sont presque toujours creusées en demi-tuyaux & sont rarement terminées par leurs pointes. Les grandes & les petites côtes sont séparées les unes des autres par des sillons plus larges qu'elles, dont la superficie est parsemée de pores-enfoncés, serrés & semblables à des piquûres d'épingle, qui la font paroître chagrinée.

Le sommet de la valve inférieure est ordinairement un peu plus gros que celui de dessus, & c'est par lui que cette coquille s'attache aux autres corps. Ils sont peu écartés l'un de l'autre, & sont constamment courbés en arrière, c'est-à-dire vers la gauche de l'animal. A commencer par les sommets, on voit sur le côté gauche ou sur la face postérieure des valves, une lunule en forme de cœur très-enfoncée, dont la superficie & les côtés sont couverts de petits tubercules semblables à des papilles élevées, & au dessus de la lunule, une saillie ou prolongement des valves, qui est armée de fortes épines. Le dedans des valves, quoique lisse, offre quelques sillons longitudinaux qui correspondent aux côtes de dehors; leurs bords qui sont légèrement plissés sur leur contour, sont encore terminés par une crénelure très fine qui commence aux deux côtés de la charnière & se prolonge d'un bout à l'autre.

La charnière de la valve inférieure consiste en une grosse dent oblique & saillante, marquée de trois ou quatre sillons, qui s'engraine dans une fossette de la valve supérieure; celle-ci a un pareil nombre de stries élevées, qui lorsque la coquille se ferme, sont reçues dans les sillons de la valve opposée. Le ligament est noir, il est situé à la base de la coquille, mais d'un côté opposé à celui des sept premières espèces. Les impressions musculaires sont situées à la même hauteur, leur superficie est légèrement ridée, & celles du côté de la lunule sont les plus petites.

La *Came arcinelle* est ordinairement blanche en dehors, & mêlée d'un teinte jaunâtre à l'intérieur, mais on en connoît une variété qui est couleur de rose ou légèrement vineuse. Elle vit dans l'Océan Américain suivant Linné & Davila; Bonanni dit qu'on la trouve sur les côtes du Brésil, & Petiver sur celles de Campeche. Knorr assure qu'on la rencontre aussi aux Indes Orientales.

Espèces qui ne sont pas suffisamment connues.

* *Concha gryphoïdes, satis depressa, innumeris poris undique punctata, subalbida, cum valva superiori extra situm designata; quæ serra separata fuit a concha margaritifera*; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 101, *fig. L.*

* *Die linke gerunzelte chame*; SCHROETER; *einleitung in die conchylienk. tom.* 3, *pag.* 255, *tab.* 8, *fig.* 19.

CAMERINE; *vulgairement pierres lenticulaires — Camerina*; NOB.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, MULTILOCULAIRES, qui a pour caractère,

Une Coquille ordinairement de forme lenticulaire, diſcoïde & régulière.

La ſpire intérieure, coupée tranſverſalement, par un grand nombre de cloiſons imperforées.

ESPÈCES.

1. CAMERINE liſſe.

Coquille lenticulaire, unie.

2. CAMERINE ſtriée.

Coquille lenticulaire, ſtriée.

3. CAMERINE tuberculeuſe.

Coquille lenticulaire, tuberculeuſe.

4. CAMERINE numiſmale.

Coquille applatie & unie.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles dont je parlerai dans cet article ſont du nombre de celles que l'on ne trouve que pétrifiées ou dans l'état foſſile, & dont les marines ſont abſolument inconnues. Elles ſont ordinairement déſignées par les Oryctologiſtes, ſous le nom de pierres lenticulaires ou de pierres numiſmales, & il n'eſt point de raiſonnement haſardé qu'ils n'ayent fait ſur leur nature & ſur leur origine. LANGIUS qui étoit à portée d'en examiner les différentes eſpèces, ſur les Alpes où elles ſont ſi abondantes, & où on les trouve ordinairement mêlées avec d'autres coquilles marines, ne les regarda que comme des jeux de la nature, qu'il attribuoit à la force plaſtique de je ne ſçai quelle ſemence, qui, ſuivant lui, pouvoit produire dans les couches calcaires des montagnes, des formes analogues à celles des corps organiſés. Ce ſentiment qui étoit celui du temps où il vivoit, n'avoit beſoin que d'être connu pour en ſentir la ridiculité; auſſi je ne m'arrêterai pas à détailler les baſes futiles ſur leſquelles il étoit fondé, puiſque l'obſervation & l'eſprit d'analyſe nous ont enfin conduit à des notions plus préciſes.

BOURGUET, dans ſes lettres philoſophiques imprimées en 1729, adopta ſur l'origine des pierres numiſmales un ſentiment moins invraiſemblable que celui de Langius, puiſqu'il ſoutint leur origine marine; mais il tomba dans une autre erreur, en les conſidérant comme des opercules d'ammonites ou d'autres coquilles univalves, avec qui elles n'ont au ſurplus qu'une fauſſe reſſemblance & nullement l'organiſation.

Peu de temps après, *JEAN JAQ. SPADA*, dans ſon catalogue des pétrifications de Vérone, publié en 1739, ſoupçonna que les pierres numiſmales étoient des véritables coquilles marines qui avoient été dépoſées par les eaux aux endroits où on les trouve, & qu'elles appartenoient aux bivalves. Suivant lui cette coquille étoit compoſée de deux valves, qui contenoient dans l'intérieur un animal, lequel étoit attaché à ſa coquille par le centre, & étoit organiſé à-peu-près comme celui de l'huître; mais il croyoit que les valves de cette coquille ne s'entrouvroient jamais comme celles des autres coquilles bivalves, & que l'animal qui y étoit renfermé ne recevoit l'eau de la mer que par quelques ouvertures, qu'il comparoit à celles des haliotides, autrement dites oreilles de mer.

Que de ſentiments contradictoires les uns aux autres ne faudroit-il pas rapporter, ſi on vouloit ſuivre la trace du petit nombre de vérités qui ont été conquiſes par la conſtance & l'opiniâtreté de l'obſervation. Les pierres numiſmales en ſont une preuve remarquable; les uns avoient cru d'abord qu'elles étoient des ſemences de melons pétrifiées; les autres à cauſe des traces oblongues qu'elles préſentent à la caſſure des pierres dans leſquelles elles ſont ſouvent contenues, diſoient qu'elles appartenoient au regne végétal, & qu'elles étoient des véritables feuilles qui avoient été enveloppées par la pétrification; enfin pluſieurs penſoient qu'elles étoient des ſemences amoncelées par la force des vents, qui avoient été charriées & dépoſées par les eaux, aux endroits ou avec le temps elles avoient été converties en pierre; ce n'eſt qu'en 1758, que Jean Geſner, ſavant Naturaliſte de Zurich ouvrit ſur leur nature un ſentiment qui me paroît fondé. Cet Auteur eſtimable, dit que les pierres numiſmales ſont la pétrification de coquilles marines, qui approchent des ammonites & des nautiles par leur ſpire intérieure, chambrée, & par leur ouverture ſur le bord de la coquille. Les raiſons qui me déterminent à adopter ce ſentiment ſont d'une telle force, & l'analogie qui ſe trouve entre ces trois genres de coquilles eſt ſi manifeſte, que je ne penſe pas que l'on puiſſe conſerver le moindre doute ſur leur nature, une fois que l'on en connoitra le détail.

1°. Les pierres lenticulaires ſont des vraies coquilles, ce qui eſt prouvé par leur forme organique régulière, & ſur-tout par la ſpire chambrée dont elles ſont compoſées dans l'intérieur, & par l'ouverture de ce canal ſpiral qui ſe termine ſur leur bord, comme dans les ammonites & les nautiles. On les trouve d'ailleurs confondues dans les couches calcaires avec d'autres coquilles marines dont la nature n'eſt point douteuſe, & elles préſentent quelquefois les mêmes circonſtances que ces coquilles, comme des ſerpules attachées ſur leur ſuperficie, ou des piquûres qui dépendent de la même cauſe.

2°. Ces pierres ne ſont point des opercules, comme Bourguet l'a cru; car tous les opercules que l'on connoit, ſont d'une ſubſtance ſolide & compacte dans leur intérieur, & toujours applatis ſur la face qui eſt attachée au pied de l'animal. Cette face plate offre auſſi une ligne ſpirale, qui tient à la nature de l'opercule comme je le prouverai à ce mot, qui ne ſe trouve jamais ſur l'une des deux faces des pierres lenticulaires.

3°. On ne doit point les conſidérer comme des coquilles bivalves, ſuivant le ſentiment de Spada, puiſque ce ſentiment ne lui fut ſuggeré, qu'à cauſe de la facilité avec laquelle leur coquille ſe diviſe en deux parties égales ſur leur plan horiſontal, ce qui dépend de toute autre cauſe que celle que cet Auteur avoit imaginée, comme je le dirai après.

4°. Enfin l'analogie des pierres lenticulaires conſidérées comme coquilles univalves, eſt ſi grande avec le genre du nautile, & ſur-tout avec quelques petites eſpèces de ce genre qui ont été décrites par Plancus & par le Pere Soldani, qu'elles n'en diffèrent abſolument que par la forme des cloiſons de leur ſpire, qui ſont entières dans celles-ci, & ſont percées dans les nautiles par

une tubulure, que Linné a désignée sous le nom de siphon.

Ces coquilles diffèrent donc par cette condition des nautiles & des ammonites, & malgré l'analogie prise de leur forme & de leur régularité, elles doivent former un genre à part, & distinct de celles-là, que je désigne sous le nom de *Camerine*.

Les pierres lenticulaires ont été ainsi nommées, parce qu'elles ont ordinairement la forme d'une lentille, étant orbiculaires & plus élevées au centre que sur les bords. Si on les examine avec attention à travers une loupe, on apperçoit bientôt sur celles qui sont entières, une petite ouverture sur leur tranchant qui est l'orifice extérieur de leur spire. Celle-ci est contenue dans l'intérieur de la coquille, & ne laisse appercevoir aucune trace au dehors. Pour la connoître on expose une de ces pierres à la flamme d'une bougie, quand elle est suffisamment échauffée, on la plonge dans l'eau, & alors elle se divise en deux parties égales, dont chacune à un côté plat & un côté convexe. On distingue alors sur leur surface plate, les tours de la spire dont la coquille est composée, ils sont roulés sur un plan horisontal, sont très-étroits & sont coupés transversalement par des petites cloisons très-rapprochées, sur lesquelles on n'apperçoit aucune trace du siphon comme dans les nautiles & les ammonites. Le nombre des tours de la spire est proportionné à la grandeur de la coquille, ils paroissent comme un fil roulé sur lui-même & vont se terminer sur le bord de la coquille où est placée son ouverture. Leur surface convexe est composée de lames appliquées horisontalement les unes sur les autres, qui partant de chaque côté de la tubulure spirale, se réunissent aux points du centre & occasionnent sa convexité. Ce qui le prouve suffisamment, c'est que si on coupe perpendiculairement une de ces pierres en passant par les centres, qui sont les points les plus élevés, on peut compter alors autant de lames appliquées de chaque côté les unes sur les autres, que l'on compte de tours entiers à sa spire. La faculté qu'on a de partager ces pierres en deux parties égales, qui séduisit Spada, comme j'ai déjà dit, dépend de la structure même de ces pierres considérées comme telles, & non pas d'une propriété appliquable à la coquille. On sait que si l'effet de la chaleur est capable de faire éclater ou de diviser une pierre en plusieurs parties, ce sont toujours les parties les plus foibles & celles qui ont le moins de densité qui doivent se désunir les premières, soit à cause de la dilatation de l'air qui y est contenu, soit à cause de la résistance que les parties plus denses opposent à la matière du feu; c'est à la réunion de ces deux causes qu'on doit attribuer la division des pierres lenticulaires sur le plan de leur spire, puisque leurs faces supérieure & inférieure sont composées d'autant de lames étroitement collées les unes aux autres, qu'il y a de tours complets à leur spire, & que celle-ci, au contraire, est formée par une petite tubulure dont les parois sont très-minces, & dont la cavité concourt à diminuer l'homogénéité. Ces parois ayant moins de solidité que ceux des couches latérales qui les enveloppent, & ne formant pas comme elles un tout homogène de chaque côté de la pierre, ils doivent être plus attaquables par l'action du feu que les couches latérales, & la pierre doit nécessairement se diviser sur le plan de sa spire qui est sa partie la plus foible, sans que pour cela on soit fondé à prétendre comme Spada, que les pierres lenticulaires sont la pétrification d'une coquille bivalve.

Les coquilles marines analogues aux pierres numismales, sont aussi inconnues, que celles des belemnites, des orthocerates & des cornes d'ammon, aussi doivent-elles être considérées comme des coquilles pélagiennes qui ne vivent que dans les plus grandes profondeurs de la mer; c'est avec ces mêmes coquilles qu'on les trouve communement & dans les mêmes couches; mais il est encore plus ordinaire de voir des bancs énormes de rochers par leur épaisseur & par leur étendue, qui en sont entiérement remplis. On en rencontre sur quelques sommets des Alpes, & même quelquefois parmi des bancs de coquilles littorales; cette dernière circonstance est la moins commune de toutes celles que j'ai rapportées, elle se présente cependant quelquefois, & M. Guettard en a cité dans ses mémoires quelques preuves.

La structure des *Camerines* est si différente de celle des autres coquilles, qu'il n'est guères possible de se former une idée satisfaisante de la place ni de la forme de leurs animaux. Cependant comme on est naturellement porté à désirer la connoissance des choses que la nature semble avoir caché avec le plus de soin, je crois pouvoir hasarder mes conjectures sur la figure de cet animal & sur la manière dont il travaille à la formation de sa coquille, parce qu'elle me paroît devoir différer de celle qui a été observée sur tous les autres coquillages.

Les loges de sa spire sont si petites qu'il me semble impossible que cet animal y soit renfermé, elles n'ont d'ailleurs aucune communication entr'elles, ainsi il ne me paroît pas vraisemblable que l'on puisse chercher ailleurs la place de ce ver que dans la dernière loge, celle qui forme l'ouverture de la coquille, comme dans les nautiles; mais cette dernière loge est si petite, & il y a tant de disproportion entre sa petitesse & la grandeur, la pesanteur de sa coquille, & la formation des lames extérieures qui dépendent, comme je l'ai déjà dit, de l'accroissement successif de sa spire, que même en supposant véritable cette position de l'animal, elle ne pourroit encore suffire à expliquer le développement de toutes les

parties de la coquille; j'entends parler ici des lames qui recouvrent ſur les deux faces bombées les tours de la ſpire, & qui ſont organiſées de manière, qu'on ne peut ſe refuſer à l'évidence qu'elles n'ayent été formées en même temps que l'animal augmentoit la partie de la ſpire qui y correſpond. Il me paroît donc plus vraiſemblable de croire, que la dernière loge qui conſtitue l'unique ouverture apparente de la coquille, ne reçoit que la plus petite partie du corps de l'animal, & qu'elle ſert d'attache au ligament qui l'unit à ſa coquille, & que quelque prolongement charnu, analogue à celui des vers des porcelaines, ſe développant ſur les deux faces de la coquille juſqu'à ſon axe, forme par ſa tranſudation ces lames qui s'étendent en tournant ſur les côtés de la coquille, à meſure que l'animal en ſe développant dans toutes ſes parties eſt forcé de déplacer celle qui eſt fixée dans la loge de l'ouverture.

Si le méchaniſme que je décris ici pouvoit jamais être démontré vrai par l'obſervation, il en réſulteroit que la formation de la coquille auroit lieu dans les *Cimerines*, d'une manière contraire à celle qu'on a obſervée ſur tous les autres coquillages, où la juxtapoſition de la matière teſtacée ſe fait de l'intérieur à l'extérieur; il en réſulteroit auſſi que leur animal au lieu de trouver une retraite dans ſa coquille, ſeroit au contraire fixé ſur elle & placé au-deſſus: mais toutes extraordinaires que ſemblent ces conſéquences, elles ne me paroiſſent pas moins néceſſaires, ſi on ne perd pas de vue la ſtructure ſingulière de ce foſſile, la petiteſſe de ſon ouverture comparée à ſon volume, & les cloiſons tranſverſes dont le tuyau de ſa ſpire eſt obſtrué. Elles acquièrent un plus haut degré de vraiſemblance, ſi on conſidère que cet animal ne peut être logé en totalité dans la cavité de l'ouverture, ſans être obligé de chercher un autre moyen pour concilier ſon extrême petiteſſe avec l'étendue de ſes travaux. Puiſque donc l'exiſtence des lames extérieures, qui s'étendent des bords de la ſpire juſqu'au centre de la coquille, prouve la néceſſité d'un travail extérieur, & ſuppoſe à cet animal une étendue qui ne peut quadrer avec la petiteſſe de la loge où il devroit être contenu, il eſt donc néceſſaire de conclure qu'il ne peut reſſembler à aucun de ceux que l'on connoît déjà parmi les vers teſtacés, & que peut-être il enveloppe en totalité ſa coquille ſans pouvoir jamais être reçu dans ſa cavité.

Parmi le grand nombre d'Auteurs qui ont parlé des pierres numiſmales, il ne s'en trouve preſque point, qui ayent caractériſé leurs différentes eſpèces, de manière à pouvoir citer à chacune d'elles leur véritable ſynonimie; cela vient ſans doute de ce que, ne les conſidérant pour la plupart que comme des ſimples jeux de la nature, comme des fruits ou comme des feuilles de ſaule ou d'autres arbres, ils ont fait moins d'attention à leurs caractères extérieurs, qu'ils n'en auroient fait, s'ils euſſent ſoupçonné leur véritable nature; d'où il eſt réſulté une telle confuſion, qu'il eſt plus raiſonnable de regarder leur travail comme nul, que de s'occuper vainement à en tirer quelques lumières.

M. Guettard, dont les recherches ſur les pierres lenticulaires ont été très-étendues, finit par les regarder toutes, comme des variétés d'une ſeule eſpèce qui ne différoient les unes des autres que par leur grandeur & par leur couleur, laquelle dépendoit de celle des matières, par qui elles avoient été pénétrées; cet Auteur d'ailleurs très-eſtimable, après avoir examiné tous les ſentiments de ceux qui l'avoient précédé, ne prend aucun parti dans cette diſcuſſion; il croit que l'on ignore entiérement la nature des pierres lenticulaires qu'il nomme numiſmales, & à quel corps marin elles peuvent appartenir; il préſume qu'on ne pourra les bien connoître, que lorſque un heureux haſard fera pêcher l'animal auquel elles appartiennent, & qu'il arrivera pour ces pierres, ce qui eſt arrivé pour les pierres étoilées ſur leſquelles on avoit tant écrit ſans pouvoir déterminer ce qu'elles étoient; mais cet Auteur en ſe déclarant contre le ſentiment de Geſner qui eſt le ſeul fondé, n'avoit d'autre raiſon pour le faire, que l'idée qu'il avoit adoptée ſans un examen ſuffiſant, que les pierres lenticulaires n'avoient point d'ouverture, qu'elles étoient entiérement cloſes, & qu'on n'y appercevoit pas le moindre petit trou par lequel le corps de l'animal eût pu ſortir. Cette aſſertion fauſſe d'un Naturaliſte auſſi véridique que l'étoit feu M. Guettard, nous prouve combien il eſt important de s'aſſurer avant tout de la ſtructure des corps dont on cherche à connoître la nature, puiſque une ſeule circonſtance vue ou examinée trop légèrement nous prive de tous les ſecours de l'analogie, qui dans des cas de la nature de celui-ci, ſont les ſeuls ſur qui on puiſſe ſe repoſer.

Les pierres lenticulaires ſont ou blanches ou jaunes ou jaunâtres ou griſes; ces couleurs dépendent des terres où on les trouve, & par conſéquent les dénominations où on a fait entrer ces qualités comme caractères ſpécifiques, ne peuvent déſigner que des variétés; on en doit dire autant des différences qui portent ſur leur ſubſtance calcaire ou ſiliceuſe, puiſqu'elles ne dépendent que de la nature des couches où ces pierres furent enclavées. On en trouve cependant quelquefois ſelon M. Guettard, qui, quoique dans une pierre ſiliceuſe brune, ſont d'un beau blanc ou d'un blanc bleuâtre, & d'autres qui ſont jaunes ou noires, le ſilex étant d'une autre couleur. Enfin, on en voit quelquefois qui ſont un peu courbées ou enfoncées ſur une de leurs faces, ou dont les bords ſont coudés inégalement. Ces différences ne ſont rien à leur eſpèce, elles dépendent de quelque circonſtance de leur pétrification, comme

d'une compreſſion qu'elles auront éprouvée ſur quelque partie de leur circonférence.

Les pierres lenticulaires ſont des foſſiles des plus communs. On ne peut en douter d'après ce que les Auteurs de différents pays diſent de la quantité qui s'en trouve dans les endroits dont ils parlent; on en connoît en Allemagne, en Suiſſe, en France, en Eſpagne & en Angleterre. Il paroît qu'elles ſont fort rares en Italie; M. Allioni a remarqué qu'on n'en trouve pas en Piedmont, où les coquilles foſſiles ſont cependant ſi communes qu'on en rencontre preſque par-tout: mais ces coquilles ſont la plupart du temps littorales, & les *Camerines* nous ſemblent appartenir au contraire à celles que nous nommons Pélagiennes, & dont les dépôts ſont toujours antérieurs à ceux des coquilles des rivages.

1. CAMERINE liſſe.

Camerina lævigata; NOB.

Camerina, teſta lenticulari lævi; NOB.

Salicites niger foliolis candidis; LANGIUS, *hiſt. lap. figur. pag.* 69, *tab.* 18.

Lapis frumentarius niger helveticus, ſemina melonum, cumini cum cochlitulis albis referens, ejuſd. ibid. tab. cad. & ſequent.

Pierre lenticulaire a quantité de petites volutes, ou couvercle de corne d'ammon; BOURGUET, *trait. des pétrif. pag.* 75, *fig.* 321.

Amas de pierres lenticulaires; *id. ibid. fig.* 324, 325.

Pierres numiſmales; D'ARGENVILLE, *oryctol. pl.* 8, *fig.* 10.

Lapis nummularius ſublateus, maximis laminis orbiculatis; SPADA, *catal. lapid. figur. pag.* 50, *num.* 1—4, 6—12.

Hélicite coupée en deux parties, & qui a été gravée pour qu'on diſtinguât aiſément les pas de ſpirale, & les diaphragmes qui les diviſent en pluſieurs loges, &c. GUETTARD; *mémoir. tom.* 3, *pag.* 431 *& ſuivante, pl.* 13, *fig.* 1 — 10.

Ein ſchwartzer; par les Allemands.

Pierre lenticulaire, ou pierre numiſmale; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt la plus commune de toutes & la plus généralement répandue, elle diffère en grandeur ſuivant ſon âge, depuis quatre ou cinq lignes de diamètre, juſqu'à une ligne ou une ligne & demie; elle eſt bombée aux deux côtés, liſſe à ſa ſuperficie & preſque tranchante ſur les bords; les plus petites reſſemblent ſi exactement à des lentilles, qu'on ne doit pas être étonné qu'un examen peu réfléchi les ait pu faire prendre pour des vraies lentilles pétrifiées. L'ouverture de la coquille n'eſt preſque point ſenſible, elle reſſemble à une très-petite échancrure que l'on confond ſouvent avec celles qui peuvent être arrivées à cette pierre par accident. Les plus groſſes, celles de cinq lignes de diamètre n'ont jamais au-delà de dix tours à leur ſpire, qu'on ne peut reconnoître, ainſi que dans les autres eſpèces, qu'en les diviſant en deux parties par le moyen du feu. Leurs loges ſont très-petites & très-nombreuſes. On en trouve abondamment ſur les montagnes des Alpes, ſuivant Langius & Bourguet; dans le voiſinage de Verone, ſuivant Spada; & en France dans le Soiſſonnois, dans la Picardie & aux environs de Villers-Cotterets ou de l'Abbaye Duval, ſelon Guettard; & près du rocher de Lambreſſac, ſur les bords de l'Etang de Thau, auprès des bains de Balaruc, ſuivant Aſtruc. D'Argenville cite encore cette eſpèce, en différents autres lieux de la France dont on trouvera la notice dans ſon ouvrage.

2. CAMERINE ſtriée.

Camerina ſtriata; NOB.

Camerina, teſta lenticulari, a centro ad marginem utrinque ſtriata; NOB.

Lentes ſtriatæ lapideæ utrinque convexæ, lentibus vitreis figurâ ſimiles; SCHEUCHZER, *oryct. helvet. pag.* 326, *fig.* 108 — *ejuſd. itin. alp. it.* I. *pag.* 4, 5.

Lapis nummularius ſubluteus, laminis minoribus & ſubrotundis, radiis in longitudinem extenſis, &c. SPADA, *catal. lap. figur. pag.* 50, *num.* 5.

Pierres lenticulaires radiées; BOURGUET, *traité des pétrif. pag.* 75, *fig.* 322, 323.

Hélicite rayonnée à l'extérieur; elle eſt de celles qui portent communément le nom de pierres lenticulaires; GUETTARD; *mémoir. d'hiſt. nat. tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 11, 12, 13 — 22, 23.

Pierre lenticulaire ſtriée; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci eſt ordinairement de la groſſeur & de la forme d'une lentille, & il paroît qu'elle ne parvient jamais au même volume de la précédente. Ses deux faces convexes ſont ordinairement garnies de ſtries très-fines, qui partent du centre & ſe terminent aux bords; elles ſont quelquefois légèrement courbées, mais plus ſouvent droites & peu profondes. Les centres de ſes deux faces convexes, offrent un léger enfoncement ſemblable à la piquûre d'une épingle, qui n'eſt pas également apparent ſur chacune d'elles: ſes bords

ſont ſimples & tranchants, & ſon ouverture eſt ſemblable à celle de l'eſpèce première. On la trouve en Suiſſe, ſuivant Scheuchzer & Bourguet; aux environs de Vérone au midi d'une montagne, nommée *Urſi di Grezzana*, ſuivant Spada; & près de Soiſſons, ſelon Guettard. J'en ai reçu en dernier lieu un envoi qui m'en a été fait par M. Faujas de Saint Fonds, qui avoient été ramaſſées par ce ſavant Naturaliſte ſur la montagne d'Ancelle, près de Gap en Dauphiné, à douze cents toiſes de hauteur au-deſſus du niveau de la mer; celles de M. Guettard, déſignées par ſes figures 22 & 23, offrent une légère variété, qui conſiſte, outre les ſtries que cet Auteur nomme des rayons, dans quelques mamelons placés à leur centre.

3. CAMERINE tubereuleuſe.

Camerina tuberculata; NOB.

Camerina, teſta ticulari, utrinque tuberculata; NOB.

Hélicite ſans rayons, mais, dont toute la ſuperficie eſt parſémée d'eſpèces de mamelons, gravée comme elle paroît à la loupe, & de grandeur naturelle; GUETTARD, *mémoires d'hiſt. nat. tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 14, 15.

DESCRIPTION. Cette eſpèce que je crois n'avoir été encore figurée que par M. Guettard, ſe trouve d'environ cinq lignes de diamètre; elle diffère des deux précédentes par les petits tubercules dont ſa ſuperficie eſt parſémée, qui la rendent raboteuſe au tact comme la peau de chagrin: elle eſt également convexe des deux côtés, tranchante ſur le bord & compoſée à l'intérieur de dix tours de ſpire, à cloiſons très-rapprochées.

M. Guettard ne ſemble l'avoir conſidérée que comme une variété de l'une des deux eſpèces précédentes, puiſqu'il dit tome 2 de ſes Mémoires d'Hiſtoire Naturelle, pag. 216, qu'il a vu pluſieurs fois de ces pierres qui étoient chagrinées à l'extérieur, mais qu'il lui a toujours paru que les mamelons qui formoient ce chagriné, n'étoient dus qu'à des grains pierreux qui s'y étoient vraiſemblablement formés dans le temps même de leur pétrification. Ce ſentiment ne doit pas étonner dans cet Auteur, puiſqu'il dit ailleurs qu'il ne connoît qu'une ſeule eſpèce de pierre lenticulaire, qui a la vérité offre pluſieurs variétés. Je poſſè le quelques individus de la *Camerine tuberculeuſe* conformes à leur deſcription qui ont été trouvées à Courtagnon en Champagne; celles dont Guettard a donné la figure étoient de près Soiſſons.

4. CAMERINE numiſmale.

Camerina nummularia; NOB.

Camerina, teſta complanata, lævi; NOB.

Hélicite ou pierre numiſmale, beaucoup plus grande que les précédentes, mince ou moins convexe que celles-ci; GUETTARD, *mémoir. d'hiſt. nat. tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 21.

DESCRIPTION. Cette camerine a la grandeur d'une pièce de vingt-quatre ſols ſur une ligne ou une ligne & demie d'épaiſſeur; elle eſt plate ou très-peu élevée près des centres & arrondie ſur les bords: ſa ſuperficie eſt unie ſans aucune apparence de ſtries circulaires ou de ſtries radiées; enfin elle diffère des autres eſpèces, en ce qu'elle eſt preſque également mince par-tout & d'un volume beaucoup plus conſidérable qu'elles. Son ouverture eſt très-petite & placée comme dans les autres ſur le bord. J'ai eu occaſion d'en voir pluſieurs individus dans le cabinet de M. de Joubert, dont les bords étoient courbés inégalement ſans doute à cauſe de la compreſſion qu'ils avoient éprouvée pendant leur pétrifieation. On les trouve dans l'intérieur du royaume, mais j'ignore l'endroit. Je préſume que celle dont parle Guettard, & dont il a donné la figure étoit des environs de Soiſſons. On trouve encore dans la même planche de cet Auteur que j'ai citée, la figure d'un foſſile qu'il déſigne par la phraſe de hélicite, qui a comme des cercles concentriques, & un mamelon à ſon centre, qui peut-être formeroit une cinquième eſpèce; mais comme je ne l'ai jamais vue, & que cette figure me ſemble appartenir à tout autre choſe, je m'abſtiendrai d'en parler.

CARDITE ; — *Cardita* ; Nob.

GENRE DE COQUILLES BIVALVES RÉGULIÈRES, qui a pour caractère,

Une coquille équilatérale libre, un ligament ſouvent extérieur, deux impreſſions muſculaires dans chaque valve ;

La charnière compoſée de deux dents, dont une à la baſe de la valve gauche, & une ſeconde longitudinale parallèle à ſa face antérieure.

ESPÈCES.

1. CARDITE cœur.

Coquille en forme de cœur, preſque globuleuſe & liſſe, les ſommets écartés & courbés en arrière en forme de ſpirale.

2. CARDITE de moltke.

Coquille en forme de cœur, pliſſée tranſverſalement, le corcelet applati & anguleux de chaque côté, les ſommets écartés & courbés en arrière.

3. CARDITE cannelée.

Coquille preſque en forme de cœur, brune tachée de blanc, les côtes longitudinales convexes, ſtriées tranſverſalement.

4. CARDITE ajar.

Coquille preſque en forme de cœur, alongée ſur le devant, les côtes longitudinales carrées marquées de ſtries tranſverſes élevées.

5. CARDITE trapézoïde.

Coquille trapézoïde bombée, les côtes longitudinales crénelées, les bords pliſſés.

6. CARDITE tachetée.

Coquille oblongue bombée, les côtes garnies d'écailles tuilées, & crénelées ſur les côtés, les bords pliſſés.

7. CARDITE jeſon.

Coquille oblongue comprimée ſur le derrière, les côtes garnies d'écailles tuilées, les bords peu ſenſiblement pliſſés.

8. CARDITE chambrée.

Coquille ovale oblongue blanche, garnie de côtes noduleuſes, l'intérieur des valves preſentant en relief la forme d'une ſeconde valve.

9. CARDITE carinée.

Coquille ovale oblongue, garnie de ſtries croiſées, blanche, les valves mar-

quées au dehors d'une carène oblique, jaunâtres en dedans.

10. CARDITE brune.

Coquille comprimée en forme de rein, marquée de ſtries croiſées, brune, le bord poſtérieur des valves denticulé.

11. CARDITE arctique.

Coquille ovale, marquée de ſtries tranſverſes, blanche, deux carènes garnies d'écailles tuilées ſur chaque valve.

12. CARDITE pectoncle.

Coquille oblongue un peu élargie vers le haut, prolongée à ſa baſe, & marquée de ſillons longitudinaux, unis.

13. CARDITE datte.

Coquille cylindrique, diaphane, blanche, à ſtries croiſées, les ſtries tranſverſes du haut des valves ſaillantes & écailleuſes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Une partie des espèces décrites dans ce genre, avoit été placée par Linné dans celui de la *Came*, quoique leur coquille soit régulière & libre, & que leur charnière soit composée de deux dents; j'ai indiqué dans les observations générales qui précèdent le genre de la *Came*, les raisons qui m'ont déterminé à faire trois genres de celui de cet Auteur, & j'espère que l'on agréera ce changement, puisqu'il en résulte une plus grande facilité pour la connoissance des espèces & l'exclusion de la situation arbitraire de quelques-unes d'entr'elles dans leur ancienne position. Les genres de la conchyliologie seront toujours artificiels, tant que leurs caractères ne seront pris que de la coquille indépendamment de l'animal; mais si, comme je l'ai déjà dit ailleurs, on n'a pas encore réuni assez d'observations pour former une méthode générale sur les animaux & sur leurs coquilles, il me paroit au moins nécessaire d'être conséquent & rigoureux dans les autres méthodes provisoires, de ne pas interrompre, autant qu'il se peut, la série naturelle des coquilles, & de ne pas en admettre dans un même genre, d'une forme trop peu analogue, même dans leurs parties essentielles, comme Linné l'avoit fait, en confondant dans un seul, celles que je distingue sous les noms de *Came* de *Cardite* & de *Tridacne*.

Les *Cardites* n'ont pas une forme irrégulière, & ne sont jamais fixées par leurs valves comme les *Cames*; quelques-unes d'entr'elles s'attachent aux rochers par des soies courtes qui sortent du milieu de leur face postérieure, & c'est une analogie qui les rapproche infiniment des *moules*, avec lesquelles elles conviennent encore par la figure oblongue & par le renflement de la base des huit dernières espèces de ce genre. Les cinq premières ont une forme analogue à celle des cœurs ou bucardes; mais leur charnière étant semblable à celle des espèces à coquille allongée ou ne présentant qu'une très-petite différence, & se trouvant d'ailleurs réunies entr'elles par la *Cardite trapézoïde*, dont la coquille tient autant de celle des unes que des autres, j'ai cru ne devoir pas même diviser ce genre en deux sections prises de leur forme, puisque la *Cardite trapézoïde* auroit pu être également placée dans les deux d'après ses caractères extérieurs.

Les *Cardites* sont toutes marines; l'ignorance complette où l'on est sur leurs animaux, prouve assez combien seroit illusoire dans cette circonstance, le projet d'une méthode générale de conchyliologie fondée sur les vers; elle prouve en même temps que cette prétention téméraire ne peut être soutenue que par des personnes peu instruites, & auxquelles il suffiroit peut-être d'avoir une connoissance détaillée de l'animal d'une seule coquille dans un genre nombreux, pour en induire celle des animaux de toutes ses autres espèces. Les exemples d'une pareille prétention ne sont malheureusement que trop communs, & c'est avec un véritable regret que je suis obligé de compter parmi ses promoteurs, le célèbre Muller, qui, à tant d'autres égards, avoit acquis un droit si fondé à la reconnoissance des Naturalistes.

M. Adanson a dit dans sa Conchyliologie du Sénégal, que l'animal de l'espèce que je nomme *Cardite ajar*, étoit semblable à celui d'une autre coquille que cet Auteur a désignée sous le nom de *Cloniſſe*. Dans ce cas, il doit être composé d'un manteau divisé en deux lobes égaux, d'où il sort à leur extrémité supérieure deux trachées charnues en forme de tuyau cylindrique & jointes ensemble par une membrane frisée, dont celle de dessus est terminée par une quarantaine de filets cylindriques qui sortent de sa cavité. La trachée inférieure auroit soixante de ces filets, & le pied de l'animal auroit la forme d'un croissant.

1. CARDITE cœur.

Cardita cor.

Cardita, testa cordata sub globosa lævi, natibus distantibus recurvatis spiralibus; NOB.

Rarissima concha quæ bucardia appellatur, in calabria agri & montes his conchis oppleti sunt. SCILLA *de corp. mar. lapidesc. ind. tab.* 16, *fig. A A.*

Bucardia Augustini Scilla è mari adriatico; LISTER, *synopsi. tab.* 275, *fig.* 111.

Bucardia dicitur hæc concha, a forma qua bovis cor exprimit, &c. BONANNI, *recreat. class.* 2, *pag.* 110, *fig.* 88 — *ejusd. mus. kirch. class.* 2, *pag.* 446, *num.* 92.

Dubbelde zoet-kap; RUMPH. *thes. tab.* 48, *fig.* 10.

Bucardia; PLANC. *de conch. min. notis*; *tab.* 10; *fig. A.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, lævis subalbida, & non nullis lineis fuscis, a cardine per dorsum circulariter excurrentibus signata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 71, *fig. E.*

Cuculla fatui diconcha; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 177, *tab.* 86, *fig.* 1.

Isocardia, bucardia lævis dalmatica, quia in profundissimis adriatici maris partibus stabulatur, bonanni; KLEIN, *ostrac. pag.* 140, *spec.* 2, *litt. a, b.*

KNORR, *vergnugen der augen. tom.* 6, *tab.* 8, *fig.* 1.

Bucardia; GINANNI, *opere postume*; *tom.* 2, *pag.* 23, *tab.* 19, *fig* 129.

Chama cor ; testa subrotunda lævi , natibus recurvatis , rima hiante ; Linn. *syst. nat. pag.* 1137, *num.* 154 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 516, *num.* 88.

Chama cor ; *testa cordata subgloboſa lævi , apicibus recurvatis , rima lanceolata hiante* ; von Born , *ind. muſ. Cæſar. pag.* 66, *num.* 1 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 80.

Regenffuss , *conchyl. tom.* 2 , *tab.* 4 , *fig.* 32.

Cœur ; Favanne , *conchyl. planch.* 53 , *fig.* G.

Chama cor linnæi , teſta cordiformi , globoſa , lævi , luteſcente , natibus inſtar cornu arietis incurvatis & contortis , apice virideſcente ; Martini , *conchyl. tom.* 7 , *pag.* 101 , *tab.* 48 , *fig.* 483.

Bucardia ; par les Italiens.

Dubbelde zots-kap ; par les Hollandois.

Die doppelte zots - oder narenkappe ; par les Allemands.

Cœur de bœuf ; *bonnet de ſou ou cabochon double* ; par les François.

Description. De toutes les coquilles connues, celle-ci a le plus évidemment la forme d'un cœur ; elle eſt moyennement épaiſſe , très - bombée & remarquable , comme l'eſpèce ſuivante , par l'écartement de ſes ſommets & par la direction ſpirale de leurs pointes. Elle a trois pouces de longueur , deux pouces quatre lignes de largeur , & deux pouces ſix lignes de profondeur. Ses valves ſont unies & liſſes vers les ſommets, elles ſont marquées par-tout ailleurs de ſtries circulaires, qui devenant mieux marquées vers les bords, indiquent leur accroiſſement ſucceſſif. Elles offrent au bas de leur face inférieure un applatiſſement ſenſible qui ſe termine en arrière par une ſaillie anguleuſe & par une carène mouſſe entre les deux ſommets. Leurs bords ſont ſimples, & laiſſent ſur le devant une légère fente bâillante , qui s'étend depuis le ligament cardinal juſqu'au haut de la coquille.

Les ſommets ſont bombés & écartés de deux lignes au-deſſous du ligament, ils ſont recourbés en arrière d'une manière ſi marquée , que leur pointe, qui forme une ſpirale entière , eſt éloignée l'une de l'autre de douze ou treize lignes. Le ligament qui joint les valves eſt brun , très-convexe & bâillant en deſſus.

Sa charnière conſiſte ſur la valve droite en deux gouttières profondes , qui reçoivent les deux dents de la valve oppoſée , & dont les bords ſont élevés en forme de dents ; de ces deux gouttières , l'une eſt ſituée au milieu de la baſe de la coquille , & la ſeconde vers le milieu de la fente de ſon bord antérieur. Celle du bas a deux feuillets coniques qui s'articulent avec deux cavités analogues de la valve oppoſée , celle du bord antérieur n'en a qu'un ſeul. Les deux dents de la valve gauche ſont fort épaiſſes , & celle de la baſe eſt légèrement bilobée. Enfin , quoique cette charnière paroiſſe au premier coup - d'œil plus compliquée que celle des autres eſpèces du même genre , elle ſe réduit cependant à deux dents ſur la valve gauche qui ſont reçues dans deux cavités de la valve oppoſée , & dont les bords étant plus élevés que dans celles-là , ont été ſouvent pris pour des dents.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux ſur chaque valve , celles du bord inférieur , ſont ſituées en arrière & ſont du double plus petites & plus profondes que celles de devant Celles-ci ſont preſque orbiculaires, & ſont placées vis-à-vis la dent de leur face antérieure.

La *Cardite cœur* eſt fauve près de ſommets , marron foncé par-tout ailleurs , & quelquefois marquée de larges bandes circulaires peu prononcées, de la même couleur que le fond. Ses ſommets ſont ſouvent fauves & quelquefois bleuâtres; mais on ne diſtingue ſa véritable teinte , que lorſqu'on a enlevé un épiderme olivâtre dont elle eſt recouverte en ſortant de la mer. On la trouve ſuivant Bonanni dans la mer Adriatique , mais plus communément encore ſur les côtes de la Dalmatie , ſuivant Ginanni. On la rencontre auſſi très-communément dans l'état foſſile ſur les montagnes & dans les champs de la Calabre , ſelon Scilla ; dans la vallée de Maranzana dans le Piedmont , ſuivant Allioni, & ſon moule interne pétrifié dans les carrières de Boutonnet , à un quart de lieue de Montpellier.

2. Cardite de moltke.

Cardita moltkiana.

Cardita , teſta cordata tranſverſim plicata , vulva depreſſa lævigata utrinque angulata , natibus recurvatis diſtantibus ; Nob.

Der moltkiſchen chama ; Lor. Spengler , *berlin. ſchrift. tom.* 4 , *pag.* 321 , *tab.* 14.

Chama moltkiana ; *teſta cordiformi plicata , alba , lævi , tranſverſaliter ſulcata , plicata , ſulcata , vertice adunco , vulva plana , margine integro.* Martini , *conchyl. tom.* 7 , *pag.* 105 , *tab.* 48 , *fig.* 484 — 487.

Die moltkiſche chama ; Schroeter , *einleitung in die conchylienk. tom.* 3 , *pag.* 248 , *num.* 1.

Die moltkiſche chama ; *das faltenvolle herz* ; par les Allemands.

Description. La *Cardite de moltke* eſt une des plus rares & des plus ſingulières coquilles que

l'on connoiſſe. Il n'en exiſte que deux en Europe, dont une ſe trouve dans le cabinet de M. le Comte de Moltke à Copenhague, & l'autre dans celui de M. Hwaſſ à Paris, dont je vais donner ici la deſcription.

Cette coquille qui a la forme d'un cœur eſt preſque rhomboïdale ſur le devant à cauſe de l'applatiſſement de ſon corcelet & des carènes qui l'accompagnent; elle eſt longue de onze lignes, large de huit & d'une profondeur égale à ſa largeur. Ses deux valves ſont parfaitement égales & ſont fermées par-tout avec beaucoup de préciſion par des bords ſimples & unis. Leur face antérieure qui conſtitue le corcelet, préſente un ovale un peu allongé, dont la ſuperficie eſt liſſe & terminée de chaque côté par une carène longitudinale très-ſaillante, qui ſe prolonge depuis les ſommets juſqu'au haut de leur bord ſupérieur; les bords des valves forment au-deſſus du ligament cardinal, & preſque au milieu du corcelet, une ſaillie anguleuſe garnie de ſtries obliques, élevées, laquelle eſt ſéparée des carènes latérales par une dépreſſion creuſée en gouttière, dont la ſuperficie eſt liſſe & marquée de ſtries obliques preſque pas apparentes. Chacune d'elles porte ſur le côté trente-deux plis tranſverſes & parallèles, qui ſe terminent en avant à la carène du corcelet & la rendent légèrement crénelée: ces plis ſont très-marqués, & preſque triangulaires vers les bords des valves & même ſur leur convexité, ils ſont petits & ſemblables à des ſtries à la proximité & ſur la courbure des ſommets. Ceux-ci ſont écartés de près d'une ligne, ils ſont recourbés en arrière & contournés en ſpirale comme dans la *Cardite Cœur*, ce qui rend leur pointe très-divergente, & écartée l'une de l'autre de près d'une ligne & demie. Le ligament cardinal eſt ſitué ſur le corcelet à environ deux lignes du plus grand rapprochement des ſommets; il eſt jaunâtre, long de deux lignes & demie & très-peu élevé.

Sa charnière s'écarte un peu comme celle de l'eſpece précédente de celle des autres eſpeces; celle de la valve droite conſiſte en trois dents, qui ſont rangées de la manière ſuivante; une triangulaire & longitudinale placée ſur le devant de la coquille au-deſſus de l'extrémité ſupérieure du ligament cardinal, laquelle eſt ſéparée du bord de la valve par une foſſette; la ſeconde oblongue placée au deſſus du ligament, dont l'extrémité antérieure eſt un peu échancrée, la troiſième petite & pointue ſituée vis-à-vis la courbure des ſommets, & accompagnée d'une foſſette aſſez profonde.

On en compte quatre ſur la valve gauche, celle de devant triangulaire, qui eſt reçue dans la foſſette de la valve oppoſée, deux longitudinales un peu obliques ſous le ligament cardinal, & la quatrième conique & épaiſſe vis-à-vis la courbure du ſommet, qui eſt reçue dans la cavité correſpondante de la valve droite.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux dans chaque valve, & ſont ſituées à-peu-près comme dans la *Cardite Cœur*. La cavité de cette coquille eſt blanche, très-creuſe vers les ſommets: on y diſtingue en creux la direction des carènes & celle des plis tranſverſes de ſa ſuperficie. Elle a peu d'épaiſſeur & un peu de tranſparence. Sa ſuperficie eſt blanche, luiſante & variée ſur la région du corcelet de petits points & de petites lignes onduleuſes d'un rouge de corail, & parſemée ſur les côtés de taches rouſſes, tirant ſur le jaune, de la grandeur d'un grain de millet. Cette coquille précieuſe ſe trouve à la Chine & dans les mers des Grandes-Indes, elle eſt infiniment rare puiſqu'on n'en connoit encore que deux individus. La coquille de M. le Comte de Moltke, dont Meſſieurs Spengler, Martini, & Schrœter ont parlé, eſt toute blanche & ſans aucune apparence de couleurs.

3. CARDITE cannelée.

Cardita ſulcata.

Cardita, teſta ſubcordata fuſca albo teſſellata, coſtis longitudinalibus convexis, tranſverſim ſtriatis; NOB.

Pectunculus parvus, roſtratus, ſtriis aſperis & majoribus diſtinctus; LISTER, *ſynopſ. tab.* 346, *fig.* 183.

Nux maris tarentini in mari & alibi frequens; ſtriis valde ſpiſſis & rotundatis, colore albo fulvis & ruſis maculis notatis; BONANNI, *recreat. pag.* 111, *claſſ.* 2, *fig.* 98 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 446, *num.* 96.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva ſtriata ſubalbida, fulvis lineis maculata & circumdata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 71, *fig. i.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata ſtriis craſſioribus, candida, maculis & lineis fulvis referta & circumdata; *ejuſd. tab. cad. fig. L.*

Iſocardia ſtriata, quæ nux maris tarentini, ſtriis ſpiſſis & rotundatis, colore albo fulvis & ruſis maculis notato; KLEIN, *oſtrac. pag.* 139, *ſpec.* 4, *lit. b.*

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 2, *tab.* 20, *fig.* 3.

Chama antiquata; *teſta ſubcordata, ſulcis longitudinalibus ſtriis que tranſverſis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 157 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 514, *num.* 84.

Chama antiquata; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 68, *num.* 4 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 82.

Chama antiquata linnæi, *testa cordata gibba*, *crassa inæquilatera*, *longitudinaliter sulcata*, & *quasi costata*, *transversim subtilissime præsertim postice striata & quasi crenulata margine plicato*; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 108, *tab.* 48, *fig.* 488, 489.

Zee-noot; par les Hollandois.

Die meer-oder geenuff; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille & la suivante, ont tant d'analogie entre elles, qu'il ne faut pas être surpris si la plupart des Auteurs les ont confondues, ou ne les ont considérées que comme deux variétés d'une seule espèce. Celle-ci diffère de la *Cardite ajar*, par sa forme arrondie, par sa petitesse, & par son épaisseur qui est toujours plus forte que celle de l'autre coquille; elle en diffère encore par le nombre de ses côtes qui n'est ordinairement que de dix-sept ou dix-huit au plus sur chaque valve, & par leur forme qui est convexe & demi-ronde, comme celle des sillons qui les séparent; une autre différence non moins essentielle réside dans les stries transverses, dont elle est garnie, qui sont même apparentes dans les sillons, & font paroître la convexité de ses côtes légèrement tuberculeuses. Toutes les autres parties de la coquille sont d'ailleurs si semblables dans les deux, qu'on peut attribuer à celle-ci ce que j'en dirai dans la description de l'autre, avec cette seule différence que les sommets sont un peu plus bombés & plus crochus dans la *Cardite cannelée*, qu'ils ne sont dans la *Cardite ajar*, & que sa lunule est un peu plus enfoncée, en forme de cœur, & ordinairement teinte de brun, ce qui paroît même dans l'intérieur de la coquille. Elle est brune ou de couleur marron en dehors, & parsemée de taches fauves & blanches sur la convexité de ses côtes, & blanche à l'intérieur. On la trouve dans la Méditerranée & dans la mer de Tarente, suivant Bonanni.

4. CARDITE ajar.

Cardita ajar.

Cardita, *testa subcordata antice producta*, *costis longitudinalibus compressis*, *striato tuberculatis*; NOB.

Conchites e gallia non longe parisiis ex dono domi. Tournefort; LISTER, *synopf. tab.*, 497, *fig.* 52.

Came ajar; ADANSON, *conchyl. du Senég. pag.* 222, *planch.* 16, *fig.* 2.

Chama antiquata Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 110, *tab.* 48, *fig.* 490, 491.

ajar; par les François.

DESCRIPTION. A ne considérer que l'épaisseur, la forme renflée & les cannelures longitudinales de cette coquille & de celle qui la précède, on les prendroit toutes deux pour des espèces du genre de la *Bucarde*; & on les croiroit du genre de la *Vénus*, en voyant la lunule enfoncée qu'elles offrent au-dessus de leurs sommets, si l'inspection de leur charnière ne démontroit le contraire.

Je possède plusieurs individus de celle-ci qui ont un pouce de hauteur, quatorze lignes de largeur, & environ dix lignes de profondeur; leur face antérieure est alongée vers le haut, & légèrement applatie au bas, de manière à former une certaine apparence de corcelet comme dans les *Vénus*; leur face postérieure est arrondie. Elles portent sur chaque valve vingt-cinq ou vingt-six grosses côtes longitudinales qui paroissent carrées à cause de l'applatissement de leurs côtés & de celui du fond des sillons qui les séparent; ces côtes sont un peu convexes au-dessus, & sont quelquefois lisses & quelquefois marquées de stries transverses plus ou moins élevées selon les individus.

Chaque valve est creusée intérieurement autour de ses bords de vingt-cinq ou vingt-six petites canelures terminées en dehors par autant de crénelures profondes, qui sont séparées des premières par un feuillet saillant tout autour; ces canelures s'étendent jusqu'à deux lignes ou deux lignes & demie au dedans de la coquille, & ne sont presques plus sensibles dans le reste de sa cavité.

Leurs sommets se touchent, ils sont petits, de forme conique & très-foiblement inclinés en arrière; au-dessus deux on voit une petite lunule enfoncée, presque ronde & pointue vers le haut, au lieu que celle de l'espèce précédente est en forme de cœur. Le ligament qui joint les valves est placé au-dessus des sommets où il va se terminer, il est convexe & sort entièrement au dehors.

La charnière de la valve droite n'a qu'une seule dent placée vis-à-vis le sommet, elle est forte, un peu oblique & de figure conique; elle est accompagnée d'une fossette de chaque côté, dont celle de devant est presque parallèle au ligament, & celle de derrière est triangulaire & située sous la lunule. La valve gauche en a deux qui sont reçues dans les deux fossettes de la valve opposée, & elles sont séparées par un enfoncement considérable qui reçoit à son tour la dent de la valve droite.

Intérieurement cette coquille est blanche sur les bords, & tire un peu sur le rouge vers le milieu; extérieurement son fond est brun, clair ou fauve, ou blanchâtre, & il est coupé par quelques bandes transverses fauves. On la trouve communément, suivant M. Adanson, dans les sables de l'embouchure du Niger, pendant le mois de Mai, & son animal ne diffère pas de celui de la *Vénus verruqueuse*, que cet Auteur a décrite sous le nom de cloniffe.

La figure de Liſter que je cite à cette eſpèce, repréſente une coquille foſſile que l'on trouve aſſez communément à Courtagnon, & qui ne paroit en diſtérer que par ſa forme un peu plus arrondie & par ſon volume. Elle eſt preſque orbiculaire, d'environ dix-huit lignes de diamètre ſur un pouce de profondeur; ſes côtes ſont carrées & au nombre de trente-trois ou de trente-quatre ſur chaque valve, elles ſont garnies ſur leur convexité de lignes tranſverſes, ſaillantes qui la rendent raboteuſe, & ſont tranchantes près des ſommets. Sa charnière & les bords des valves ſont conformes à la deſcription que je viens de donner, & ſi ſemblables qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir la plus petite différence. On trouve au même endroit une variété de cette coquille, dont les côtes ſont liſſes ou preſque point tuberculeuſes, mais toujours carrées comme dans *la Cardite ajar*.

La figure de la Conchyliologie de Martini me paroit auſſi lui appartenir, & avoir été confondue mal-à-propos par M. Chemnitz avec l'eſpèce précédente; la coquille qu'elle repréſente vient, ſuivant cet Auteur, de la côte de Tranquebar aux Indes Orientales.

5. CARDITE trapézoïde.

Cardita trapezia.

Cardita, teſta trapezia gibba, coſtis longitudinalibus crenulatis, margine plicato; NOB.

Pectunculus exiguus ſubrufus, leviter cancellatus; LISTER, *ſynopſ. tab.* 344, *fig.* 181?

Chama trapezia; *teſta trapezia gibba, ſulcis longitudinalibus crenulatis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 158. MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 247, *num.* 2981.

Chama trapezia; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 3, *pag.* 236, *tab.* 8, *fig.* 17.

Die kleine vierſeitige chama; par les Allemands.

DESCRIPTION. La cardite trapézoïde eſt ainſi nommée, parce qu'elle préſente quatre côtés inégaux entre eux; elle eſt petite, longue de quatre lignes, large de trois, & d'une profondeur preſque égale à ſa largeur. Ses valves quand elles ſont ouvertes paroiſſent carrées, elles portent en dehors dix-neuf ou vingt côtes longitudinales légèrement arrondies, grenues ou crénelées, & ſont ſenſiblement applaties ſur le devant. Leur face intérieure eſt très-liſſe & marquée de deux impreſſions muſculaires enfoncées & diſpoſées comme dans les eſpèces ſuivantes. Elles ont intérieurement ſur leur bord, autant de plis que de côtes au dehors, excepté ſur le bord de leur face antérieure qui eſt uni.

Leurs ſommets ſont liſſes, peu bombés, ils ſont appuyés l'un contre l'autre & un peu courbés en arrière. Leur lunule conſiſte en un petit enfoncement ſitué au-deſſus des ſommets, dont la figure approche de l'ovale. Le ligament qui unit les valves a peu de convexité, il eſt brun & preſque auſſi long que la moitié de leur hauteur.

La charnière de la valve droite offre une cavité longitudinale très-étroite, parallèle à la face antérieure de la coquille, & vis-à vis le point du ſommet, une très-petite dent conique qui s'engraine dans une foſſette de la valve oppoſée. La valve gauche en a deux, une longitudinale ſituée ſur ſon bord antérieur, & une ſeconde très-petite placée derrière la lunule, qui s'engrainent dans deux foſſettes de la valve droite.

Cette petite coquille n'a rien de bien remarquable dans ſa couleur, elle eſt ordinairement d'une teinte rougeâtre qui eſt un peu plus pâle à l'intérieur; elle vit dans la mer de Norwège, ſuivant Linné, Muller, & M. Schroeter. Si la coquille de Liſter appartient à cette eſpèce, elle eſt d'un plus grand volume que les coquilles que je poſſède.

6. CARDITE tachetée.

Cardita variegata.

Cardita, teſta oblonga gibba, coſtis imbricato ſquamoſis latere crenatis, margine plicato; NOB.

Pectunculus anguſtior maculatus; LISTER, *ſynopſ. tab.* 347, *fig.* 184.

Anomalocardia effuſa, quæ pectunculus oblique in latum expanſus, anguſtior, maculatus liſteri, KLEIN, *oſtrac. pag.* 144, *gen.* 3, *num.* 34.

Cœur des Indes peu commun, oblong de la tête aux bords, blanc à groſſes ſtries longitudinales, un peu tuilées & ornées de petits chevrons bruns, à une avance latérale près des ſommets; DAVILA, *catal. raiſ. tom.* 1, *pag.* 354, *num.* 815.

Moule; FAVANNE, *conchyl. planch.* 50, *fig.* 4, *figure médiocre.*

Chama calyculata; *teſta lata gibba, ſubtus coarctata, ſulcis longitudinalibus crenulatis*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 69, *num.* 5 — *ejuſd. teſt. muſ. Cæſar. pag.* 82, *tab.* 5, *fig.* 10, 11.

Chama calyculata linnæi, teſta oblonga alba, ex fuſco maculata, longitudinaliter coſtata & ſulcata; coſtis imbricatis, ſulcis rugoſis, margine plicato & ſerrato; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 133, *tab.* 50, *fig.* 500, 501.

Gebrande amandel; par les Hollandois.

Die eichelmuſchel; par les Allemands.

Le cœur alongé; par les François.

Description. Cette coquille que MM. de Born & Chemnitz ont confondue avec la ſuivante, en diffère à pluſieurs égards; elle eſt ordinairement plus groſſe, plus large qu'elle, plus ventrue ſur-tout vers le bas, & ſes côtes, outre les écailles tuilées dont elles ſont munies ſur leur convexité, ſont toujours plus nombreuſes que celles de la *Cardite jeſon*, & ſont crénelées ſur les côtés; elle en diffère encore par les plis du bord intérieur des valves qui ſont profonds dans celle-ci, & peu ou preſque point marqués dans l'autre.

Elle a dix-ſept lignes de longueur, onze lignes de largeur ſur autant de profondeur. Sa forme eſt celle d'un cœur très-alongé, & terminé en arrière au-deſſus de la lunule, par un avancement conique, parallèle à ſa baſe, qu'on retrouve de même dans le cinq eſpèces qui ſuivent. Chacune de ſes valves eſt garnie de vingt-deux ou vingt-trois côtes longitudinales qui ſe continuent juſqu'à leurs bords, dont la convexité offre des petites écailles tuilées, ſaillantes & creuſes en deſſus, & dont les côtés ſont crénelés par des ſtries très-ſerrées. Les côtes de leur face poſtérieure ſont garnis de pointes ſolides, arrondies par le bout. Leur face intérieure eſt liſſe & pliſſée profondément ſur le bord, excepté ſur le devant de la coquille où les plis ſont beaucoup moins apparents qu'ailleurs. Leurs ſommets ſe touchent, & ſont légèrement recourbés en arrière; on voit à côté de leur pointe une petite lunule enfoncée en forme de cœur, qui eſt légèrement ridée & mieux exprimée dans cette eſpèce que dans la ſuivante.

Le ligament ne paroît preſque point au-dehors; mais on voit à ſa place une petite fente longitudinale dans le fond de laquelle il eſt ſitué. La charnière eſt compoſée comme celle de la *Cardite jeſon*, & n'en diffère que par un plus grand volume de ſes parties, ainſi on peut appliquer à celle-ci ce que j'en dirai dans la deſcription de l'autre.

Cette coquille eſt blanche, & les côtes longitudinales dont elle eſt garnie ſont brunes ſur leur convexité ou ornées de petits chevrons bruns, écartés; elle eſt pointillée de brun ſur l'avancement conique de ſa face poſtérieure, & blanche à ſa baſe & tout le long des ſillons qui ſéparent les côtes.

Sa cavité eſt blanche, mais les plis dont elle eſt bordée ſont bruns dans leur partie creuſe, tandis que les plis ſaillants n'ont point d'autre couleur que celle du fond. La *Cardite tachetée* vient des Grandes-Indes, ſuivant Davila, & c'eſt à tort, & parce qu'on l'avoit confondue avec l'eſpèce ſuivante, que Meſſieurs de Born & Chemnitz l'ont indiquée ſur les côtes de l'Afrique. Celle que j'ai décrite eſt du cabinet de M. le Chevalier de la Marck.

7. Cardite jeſon.

Cardita calyculata.

Cardita, teſta oblonga poſtice coarctata, coſtis imbricato ſquamoſis, margine obſolete plicato; Nob.

Concha longa incurvata, ſtriata, rugoſa rugis imbricatis & undatim productis profunde ſulcatis, albida; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 90, *fig. F.*

Le jeſon; Adanson, *conchyl. pag.* 215, *pl.* 15, *fig.* 8.

Chama calyculata; *teſta oblonga, ſulcis imbricatis, antice retuſa*; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 160; Gronovius, *zoophyl. faſcic.* 3, *pag.* 273, *num.* 1167.

Le jeſon; par les François.

Description. Cette coquille repréſente ſuivant M. Adanſon, un ovoïde fort obtus aux extrémités, dont l'inférieure eſt preſque droite ou tronquée, & un peu moindre que la ſupérieure qui eſt arrondie. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur & de profondeur; elle eſt aſſez épaiſſe & relevée au-dehors de chaque valve de quinze côtes longitudinales écartées vers leur bord ſupérieur, fort groſſes, arrondies & comme compoſées de pluſieurs petites écailles diſpoſées par ondes en recouvrement les unes ſur les autres & creuſes en deſſus. Les ſillons qui les ſéparent ſont arrondis & point crénelés ſur leurs côtés, comme ceux de l'eſpèce précédente. L'intérieur des valves eſt liſſe & uni, & on y diſtingue en creux les traces des côtes, qui au-dehors ſont en relief. Leurs bords ſont ſi légèrement pliſſés qu'on a de la peine à le reconnoître ſur pluſieurs individus, quoique bien conſervés; cela vient de ce que les plis de dehors ne vont pas toujours ſe terminer aux bords des valves, & qu'ils ceſſent quelquefois deux ou trois lignes plus bas, ſans laiſſer aucune trace ſur leur circonférence. Enfin ſes deux valves ſont parfaitement égales, convexes & peu ſaillantes ſur le devant, elles ſont comprimées, & même légèrement enfoncées vers le milieu de leur face poſtérieure, & ont leur baſe terminée de ce côté par une ſaillie très-convexe & beaucoup plus arrondie que dans la *Cardite tachetée*. Leurs ſommets ſe touchent, & ſont légèrement recourbés en arrière; ils laiſſent entre leurs deux pointes & la baſe de la coquille, un petit jour quadrangulaire qu'on n'apperçoit jamais dans l'autre. Sa lunule eſt ſituée de même, elle eſt plus petite & beaucoup moins exprimée que dans cette eſpèce.

Le ligament cardinal paroît un peu au-dehors, & prend ſon origine aux ſommets de la coquille, au-deſſus

au-dessus desquels il s'étend à près d'un tiers de sa longueur.

La charnière consiste sur la valve droite en deux lames longitudinales, & séparées par une cavité profonde, qui reçoit la longue dent de la valve opposée; celle-ci en a deux, dont l'une, celle du bas, est très-petite & située sur le point du sommet, la seconde est, d'environ une ligne moins longue que le ligament, & peu saillante. Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, elles sont ordinairement jaunâtres & presque toujours plus colorées que le reste de leur cavité.

Cette coquille recouverte de son épiderme, paroît brune ou terreuse; mais lorsqu'il est enlevé on découvre sur sa face externe une belle couleur de rose ou de feu, suivant M. Adanson; elle est aussi quelquefois parsemée de tackes brunes, & toujours fort blanche dans l'intérieur avec une bande brune vers son extrémité supérieure. Elle s'attache sur les rochers par des soies fort courtes de la même maniere que les pinnes. On la trouve dans la Méditerranée sur les côtes de Barbarie où elle est assez commune, sur la côte du Sénégal, suivant M. Adanson, & dans la mer Rouge, selon Forskael.

J'ai reçu un exemplaire fossile de cette *Cardite* de la Touraine, avec beaucoup d'autres coquilles qui avoient été prises dans la falunière du grand Houteau, située a une lieue de Sainte-Maure. Elle ne diffère des individus marins, que par son volume qui est de deux pouces de longueur, sur quinze lignes de largeur & quatorze de profondeur.

8. CARDITE chambrée.

Cardita concamerata; CHEMNITZ.

Cardita, testa ovato-oblonga longitudinaliter sulcata, nodosa, albida, valvulis interne concameratis.

WALCH, *natur forsch. tom.* 12, *pag.* 33, *tab.* 1, *fig.* 5, 6, 7, *figura mala.*

Concha concamerata, testa albescente radiatim sulcata, transversim striata, intus valvata seu concamerata; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 138, *tab.* 50, *fig.* 506, *litt. a, b, c, d.*

Dir mit einer kammer versehene chama; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille n'est pas fort éloignée par sa forme de la précédente, mais elle est plus petite, & chaque valve offre dans l'intérieur un repli singulier en forme d'entonnoir, qui ne se trouve dans aucune autre espèce.

Sa longueur est de six lignes, sa largeur de quatre à son extrémité supérieure qui est arrondie, & de trois seulement du côté de la base; elle est ovale & un peu moins bombée que la *Came jeson*, & toute blanche au-dehors & à l'interieur. On compte sur la convexité de chaque valve, treize ou quatorze côtes longitudinales, arrondies & tuberculeuses, lesquelles sont croisées par quelques stries transverses qui dépendent de leurs accroissements successifs. Elle ressemble d'ailleurs par son contour, la forme, la direction de ses sommets, la longueur & la position du ligament cardinal à l'autre espèce, & n'en diffère essentiellement que par le repli testacé qui occupe la partie moyenne & supérieure de chaque valve: ce repli a comme je l'ai déjà dit, la forme d'un entonnoir, il égale le quart de leur volume, & ressemble à une seconde coquille contenue dans la première, dont la direction est un peu oblique & l'épaisseur peu considérable. Le reste de la cavité des valves est lisse, légèrement crénelé sur les bords, & silloné, suivant la direction des côtes de l'extérieur.

Les dents de la charnière sont disposées comme dans la *Came jeson*. Son épiderme est fauve, mince & très-adhérent. Cette *Cardite* est très-rare, & ne se voit à Paris que dans le cabinet de M. Hwass; M. Chemnitz dit qu'elle est de l'Océan Américain.

Il seroit curieux d'observer son animal, pour chercher à découvrir la cause des excroissances singulières de ses valves; il n'est pas douteux que cette organisation ne dépende de celle du ver, puisqu'elle est constante sur cette espèce, & que je la retrouve conforme sur six valves séparées que j'en possède. J'observerai seulement que les deux loges internes ne prennent leur entier accroissement que quand la coquille est adulte, & que lorsqu'elles y sont parvenues, elles laissent entr'elles un petit intervalle, qui lorsque les deux valves sont fermées, peut recevoir dans leur cavité quelque organe ou quelque viscère particulier à cette espèce.

9. CARDITE carinée.

Cardita carinata.

Cardita, testa ovato oblonga, decussatim striata, alba, valvulis oblique carinatis intus flavescentibus; NOB.

Chama oblonga; *testa oblonga antice angulata, dentibus anticis acutis*; LINN. *syst. nat. pag.* 1139, *num.* 163 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 515 *num.* 87.

Chama guinaica, testa oblonga alba subpellucida, decussatim subtilissime striata, in dorso carinata seu angulata; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 137, *tab.* 50, *fig.* 504, 505.

Eine guineiſche Chama ; par les Allemands.

Description. Je ne poſſède de cette coquille qu'un individu dont la charnière eſt uſée, mais qui reſſemble par l'extérieur, à la figure de la conchyliologie de Martini, & qui convient par tout le reſte avec la courte deſcription que Linné en a donné ; elle eſt ovale, oblongue, tronquée du côté de la baſe, comme les deux précédentes, & arrondie à ſon extrémité ſupérieure ; ſa longueur eſt de ſeize lignes, ſa largeur de neuf & ſa profondeur de ſept. Sa ſuperficie eſt garnie d'un bout à l'autre de ſtries longitudinales très-nombreuſes, qui ſont coupées tranſverſalement par d'autres ſtries plus fines que les premières & plus ſerrées, & diviſée de chaque côté par une carène qui ſe prolonge depuis le ſommet des valves juſqu'au haut de leur bord poſtérieur en parcourant ſur chacune d'elles une ligne oblique : cette carène ne forme un angle ſenſible que depuis la baſe de la coquille juſques paſſé le milieu, elle s'affoiblit vers ſon extrémité ſupérieure & ceſſe à quelque diſtance du bord.

Le dedans des valves eſt liſſe, jaunâtre, uni & applati tout autour, & leurs ſommets ſont moins crochus & moins protubérants que dans la *Cardite jeſon.*

Sa charnière eſt compoſée, ſuivant Linné, de trois dents inégales ſur une valve, & de deux ſeulement ſur l'autre ; ſur celle qui en a trois, on en diſtingue une pointue qui eſt ſituée vers le milieu du ligament, & des deux de la valve oppoſée, cet Auteur obſerve que celle qui eſt placée plus en dehors eſt la plus petite.

Cette coquille eſt encore plus rare que la *Cardite chambrée*, & vient de la côte de la Guinée, ſuivant M. Chemnitz.

10. Cardite Brune.

Cardita ſemiorbiculata

Cardita, teſta reniformi, compreſſa, decuſſatim ſtriata, fuſca, margine poſtico ſerrato ; Nob.

Valentyns, *verhandeling der zeehorenk. tab.* 36, *fig.* 27.

Knorr, *vergnugen der augen* ; *tom.* 2, *tab.* 27, *fig.* 7.

Chama ſemiorbiculata ; teſta ſemiorbiculata compreſſa rudi, decuſſate ſtriata ; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 159, *ejuſd. muſ. ludov. ulr. pag.* 514, *num.* 85.

Chama phrenitica ; teſta reniformi, ſulcis longitudinalibus ſtriis que tranſverſis, margine poſtico ſerrato excurrente ; Von Born, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 69, *num.* 6 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 83.

Chama phrenitica ; teſta reniformi, decuſſatim ſtriata, ex fuſco colorata, margine ſerrato ; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 135, *tab.* 50, *fig.* 502, 503.

Een paar zeer fraeje vigen ; par les Hollandois.

Die nieren formige chama ; par les Allemands.

Description. Il eſt très-vraiſemblable que c'eſt ici la coquille que Linné a décrite ſous le nom de *Chama ſemiorbiculata*, & qui n'a point été reconnue pour telle par les Auteurs, quoique ſa deſcription aie été faite avec aſſez d'exactitude, ſans doute, parce que ce Naturaliſte n'avoit point cité de figures.

Elle a ſouvent, comme Linné le dit, la groſſeur d'une petite huître, & la forme preſque arrondie ou ovale ; elle eſt applatie ſur les côtés, longue de trois pouces & large de deux, ſur une profondeur d'environ la moitié moindre. Elle eſt tronquée à la baſe, & y préſente en arrière un lobe ſemblable à celui de la *Cardite jeſon*, mais un peu plus comprimé que celui là. Ses valves ſont épaiſſes & marquées en dehors de ſtries longitudinales inégales qui ſont coupées tranſverſalement par d'autres ſtries circulaires qui les rendent grénues vers le bas, & légèrement écailleuſes devant, & à leur extrémité ſupérieure.

Les ſommets ſont très-peu protubérants, ils ſe touchent ordinairement, & leur pointe eſt un peu recourbée en arrière ; la lunule conſiſte en un très-petit enfoncement de la forme d'un grain de millet qui eſt ſitué comme dans les eſpèces précédentes en arrière de la courbure des ſommets.

Sa charnière n'a qu'une ſeule dent très-petite, & une gouttière longitudinale légèrement courbée ſur la valve gauche, & deux dents ſur la valve droite, dont l'une qui entre dans la gouttière de l'autre valve eſt arquée, très-épaiſſe & de près d'un pouce de longueur, & dont la ſeconde eſt longue d'une ligne & demie, & ſituée vis-à-vis ſon ſommet.

L'intérieur des valves eſt très-liſſe & marqué d'une empreinte parallèle à leurs bords poſtérieurs qui va d'une impreſſion muſculaire à l'autre ; celles-ci ſont inégales par leur grandeur & leur ſituation. Les plus grandes ſont preſque orbiculaires, & ſont placées ſur le devant des valves vers leur tiers ſupérieur, les autres ſont triangulaires à angles arrondis, & ſont ſitués au bas de la coquille vis-à-vis le lobe poſtérieur.

Leurs bords ſont ſimples ſur le devant, ils ſont au contraire, bordés de dents échancrées, depuis le lobe poſtérieur des valves juſqu'à leur extrémité ſupérieure, ce qui eſt particulier à cette eſpèce.

Cette coquille eſt brune en dehôrs ; excepté vers le bas où elle eſt d'un blanc ſale, ou griſâtre. La moitié ſupérieure de ſa cavité eſt fauve & quelquefois noirâtre, & celle du bas eſt blanche. Je ne connois pas ſa patrie.

11. CARDITE arctique.

Cardita arctica.

Cardita, teſta ovali tranſverſim ſtriata alba, valvularum angulis binis fornicato muricatis ; NOB.

Chama pholas anguſta parva, ſinu utrinque leviter muricato conſpicua, anglica ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 426, *fig.* 267?

Mya arctica ; *teſta ſtriata, valvulis carinis duabus ſpinuloſis* ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1113, *num.* 32.

Solen minutus ; *teſta ovali, valvularum angulis utriſque ſerratis* ; *ejuſd. ibid. pag.* 1115, *num.* 42.

Chama aculeata ; *teſta oblonga, aculeis duplici ſerie diſpoſitis* ; L. STROM, *act. nidros. vol.* 4, *pag.* 368, *tab.* 16, *fig.* 24.

Mya arctica ; *teſta ſtriata, valvulis carinis duabus ſpinuloſis ſæpe obſoletis, cardine edentulo* ; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 245, *num.* 2962.

Mya arctica ; *teſta ſtriata, valvulis carinis duabus ſpinuloſis, ſæpe obſoletis, cardine obſolete dentato* ; OTH. FABRIC. *faun. groenl. pag.* 407, *num.* 408.

Solen minutus linnæi, teſta ovali, antice & poſtice valde obtuſa, angulis a cardine divergentibus ſubaculeatis ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 6, *fig.* 51, 52.

Imenningoak ; par les Groenlandois.

Der kleine dornichte ſolen ; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve cette coquille dans l'ouvrage de Linné ſous les deux dénominations différentes, qui ſont indiquées dans notre ſynonimie : il paroît que cet Auteur fut induit en erreur, par l'aſpect très-différent qu'elle préſente quelquefois, comme lorſque, ayant été roulée par les flots, elle a perdu ſes piquants & les dents de ſa charnière ; la figure de Liſter ſemble la repréſenter dans cet état.

Cette coquille a, ſuivant *Fabricius*, depuis une ligne & demie juſqu'à ſept lignes de longueur, & depuis une ligne de largeur juſqu'à quatre lignes deux tiers ; elle a une forme oblongue ovale ; elle eſt blanche, opaque, fragile, liſſe en dedans, & marquée à l'extérieur de ſtries tranſverſes, parallèles aux bords de la coquille, dont elles indiquent les accroiſſements ſucceſſifs.

Son extrémité inférieure eſt tronquée comme dans les eſpèces précédentes, & accompagnée ſur ſa face poſtérieure d'un lobe comprimé ; ſon extrémité oppoſée eſt arrondie & légèrement bâillante, ce qui ſuffit vraiſemblablement à Linné pour placer cette coquille dans le genre de la *Mye*. Chacune de ſes valves porte ſur ſa face antérieure deux carènes aigües qui s'étendent obliquement depuis les ſommets juſqu'au haut, elles ſont ordinairement garnies de quelques épines écartées, qui ſont creuſes en deſſus, mais rarement entières.

Leurs ſommets ſont ſitués au bas de leur face antérieure, ils ſont petits & appuyés l'un contre l'autre, les bords des valves ſont unis. Les impreſſions muſculaires ont en petit, la même forme & la même poſition que dans la *Cardite jeſon*.

La charnière de la valve droite n'a qu'une ſeule petite dent vis-à-vis le ſommet, celle de la valve gauche en contient deux un peu plus grandes que la première & dont la poſition eſt oblique : le ligament qui unit les valves eſt jaunâtre, & ſitué comme dans les autres eſpèces. Othon Fabricius, qui obſerva cette coquille dans le Groenland, dit qu'on l'y rencontre ſur les rivages de la mer, & qu'elle y vit auſſi à une grande profondeur, mais qu'elle n'eſt jamais fixée aux fucus, aux moules & aux autres corps marins, parmi leſquels on la trouve, autrement que par ſes épines. Son animal qu'il eut occaſion de voir pluſieurs fois eſt d'une couleur jaunâtre, excepté vers la région de l'eſtomach, qui tire ſur le verd. Ce qui remplit l'intérieur des valves a la forme d'un petit ſac membraneux très-délicat doit on voir ſortir quelquefois une petite trompe, & ſur lequel on apperçoit une ſeconde ouverture preſque orbiculaire. On trouve auſſi la *Cardite arctique* ſur les côtes de l'Angleterre, ſuivant Liſter, & ſur celles de la Norwège & du Danemarck, ſelon Linné & Muller.

J'ai placé cette coquille dans le genre de la *Cardite*, parce qu'elle m'a paru en réunir tous les caractères, & qu'elle a d'ailleurs la plus grande analogie avec les eſpèces de ce genre à coquille oblongue, qui en forment la ſeconde ſection. Perſonne ne diſconviendra, ſans doute, qu'elle ne fût auſſi déplacée dans le genre de la *Mye* que dans celui du *Solen*, dont au ſurplus, elle interceptoit la ſérie naturelle, à laquelle il convient de faire quelque attention.

12. CARDITE pectoncle.

Cardita pectunculus.

Cardita, testa oblonga superne dilatata, basi producta, longitudinaliter sulcata, sulcis lævibus; NOB.

Pectunculus ex latere productior, subfuscus; LISTER, *synopf. tab.* 347, *fig.* 185.

Anomalocardia effusa, quæ pectunculus subfuscus ex latere productus, & pedi humano inferiori similis; KLEIN, *ostrac. pag.* 144, *gen.* 3, *num.* 35.

DESCRIPTION. Linné & en dernier lieu Mrs. de Born, Chemnitz & Schroeter, ont confondu cette espèce de Lister avec une autre du même Auteur qu'ils rapportoient à la *Chama calyculata*, quoique ces deux coquilles de Lister soient différentes, & qu'aucune des deux ne représente la *Chama calyculata* de Linné, qui est notre *Cardite jeson.*

Elle est ordinairement longue de quatorze ou quinze lignes & large de six vers le milieu; elle est moins ventrue au bas que la *Cardite jeson*, un peu plus comprimée à son extrémité supérieure, & plus élargie qu'au centre. Elle en diffère sur-tout par le prolongement de sa base qui est arrondi, & qui dépasse de ce côté les sommets d'environ trois lignes. Ses valves sont épaisses, elles offrent à l'extérieur dix-huit ou vingt côtes lisses & convexes, qui partant des sommets se terminent sur leurs bords; elles sont marquées très-superficiellement à l'intérieur, d'autant de sillons que de côtes en dehors, & leurs bords sont légèrement crénelés. Les sommets sont tournés & appuyés l'un contre l'autre, ils sont petits, de forme conique, & sont situés trois lignes plus haut que l'extrémité inférieure des valves, ce qui, a le prendre à la rigueur, désigneroit plutôt une coquille transversale qu'une coquille de forme oblongue.

Sa charnière est semblable à celle de la *Cardite jeson*, quant à la forme & à la disposition des dents, & à celle du ligument; elle n'en diffère qu'en ce que toutes ces parties sont un peu plus petites que dans l'autre, & il en est de même de ses impressions musculaires.

Cette coquille est d'un brun clair sur toute son extrémité supérieure & blanchâtre au bas sa cavité tire sur le roux excepté tout le long des bords, on en apperçoit une bordure étroite couleur de suie; je ne connois point sa patrie.

13. CARDITE datte.

Cardita dactylus.

Cardita, testa cylindrica alba diaphana, striis decussatis, transversis superne imbricatosquamosis; NOB.

Chama coralliophaga; testa cylindrica alba diaphana, longitudinaliter & transversaliter striata, striis arcuatis, transversis infra subfoliaceis seu imbricatis, habitu mytili sed cardine chamæ igitur media inter chamas & mytilos; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 359, *tab.* 172, *fig.* 1673, 1674.

Die corallenbohrerin; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Chemnitz trouva cette coquille dans des masses de corail, vraisemblablement du genre de la madrepore, venues des Grandes Indes, & dont on fait de la chaux dans ces contrées. La description que cet Auteur en a donné, quoique incomplette, suffit cependant pour établir qu'elle forme une espèce distincte des précédentes, je vais la rapporter.

Cette coquille est longue de vingt ou vingt-une lignes, & large de huit; elle est de forme cylindrique, blanche, transparente & arrondie aux deux extrémités. La surface bombée des valves est garnie de stries longitudinales, & d'autres transverses qui deviennent feuilletées près de leur extrémité supérieure; celles-ci sont arquées, un peu saillantes, comme celles de la *Vénus dysère*, & parallèles aux bords. Les sommets sont situés près du bout inférieur de la coquille & les impressions musculaires dont elle est garnie à l'intérieur, sont profondes & quelquefois un peu élevées sur sa convexité. Cet Auteur ajoute qu'on en trouve rarement d'aussi grandes que celle qu'il a fait figurer, mais qu'on en rencontre un grand nombre de petites sur les mêmes masses que les premières, dont vraisemblablement le développement n'étoit pas encore complet. Il la jugea au premier coup-d'œil du genre de la *Mye*, & ce ne fut que la structure de sa charnière qui lui fit voir qu'elle appartenoit à celui de la *Came*, & qu'elle étoit analogue au *Chama calyculata* de Linné; ce qui semble faire entendre que sa charnière n'étoit pas différente. Ce Naturaliste paroit surpris de ce que cette coquille destinée à percer des corps aussi durs que des coraux, & à prendre son accroissement dans les cavités qu'elle s'y creuse & qu'elle augmente par sa rotation presque consécutive, conserve entiers les feuillets saillants de ses stries transverses, comme si le *donace feuilleté donax irus* LINN., qui

percœ avec autant de facilité les pierres, que la *Cardite datte* perce les coraux, n'offroit pas ſur la convexité de ſes valves des feuillets encore plus ſaillants que ceux de cette eſpèce.

Enfin j'obſerverai que la figure de cet Auteur déſigne un caractère, dont il ne fait point mention dans ſa deſcription, lequel établit l'analogie de cette coquille avec celle de l'eſpèce précédente, & qui conſiſte dans un prolongement de ſa baſe au-deſſous des ſommets, d'environ trois lignes.

Eſpèces douteuſes entre ce genre & celui de la *Came*.

Chama cordata ; teſta cordata tranſverſim ſtriata, hinc. elongata compreſſa, LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 161. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 515, *num.* 86.

Chama ſatiata ; teſta ſubrotunda, ſulcis dentatis, punctis interſtinctis, ano retuſo ; ejuſd. ibid. pag. ead. num. 162.

CASQUE ; — *Caſſidea* ; Nob.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES A SPIRE RÉGULIÈRES, qui a pour caractère,

Une coquille bombée, ſouvent épaiſſe.

L'ouverture plus longue que large, les lèvres très-évaſées, dentées, terminées à la baſe par un canal tourné vers la gauche, dont les bords ſont repliés vers le dos.

La ſpire ordinairement interrompue par des bourrelets obliques.

ESPÈCES.

1. CASQUE baudrier.

Coquille ovale très-luiſante, unie, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

2. CASQUE hériſſon.

Coquille ovale, légèrement pliſſée, ſur ſa longueur, la ſpire couronnée d'un rang de tubercules, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

3. CASQUE bézoard.

Coquille bombée liſſe, la ſpire couronnée d'un rang de tubercules, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuſes.

4. CASQUE faburon.

Coquille ovale, garnie de ſtries tranſverſes, la lèvre gauche ridée.

5. CASQUE granuleux.

Coquille ovale, marquée de ſillons tranſverſes & de ſtries longitudinales, le bas de la lèvre gauche granuleux.

6. CASQUE cannelé.

Coquille ovale, épaiſſe, marquée de ſillons tranſverſes liſſes, le bas de la lèvre gauche granuleux.

7. CASQUE canaliculé.

Coquille ovale tranſparente, marquée de ſillons tranſverſes, liſſes, les ſutures creuſées en canal.

8. CASQUE pavé.

Coquille ovale, liſſe, marquée de taches carrées diſpoſées ſur pluſieurs rangs, la ſpire ſaillante, garnie de ſtries treilliſſées.

9. CASQUE treilliſſé.

Coquille ovale, garnie de ſtries treilliſſées, les bourrelets de la ſpire terminés en deſſus par deux dents.

10. CASQUE bonnet.

Coquille ovale, marquée de ſillons

transverſes & de ſtries longitudinales, l'ouverture oblongue, étroite.

11. CASQUE plume.

Coquille oblongue ovale, marquée de ſtries longitudinales & de cinq ſillons transverſes, la lèvre droite garnie de dents peu prononcées.

12. CASQUE bourſe.

Coquille ovale épaiſſe, marquée au bas de ſtries treilliſſées, le ſommet pliſſé preſque tuberculeux.

13. CASQUE flambé.

Coquille ovale, marquée de plis longitudinaux, tuilés vers le dos, couronnée de tubercules, les ſutures élevées & crénelées.

14. CASQUE faſcié.

Coquille oblongue ovale, mince, marquée de cinq faſcies, de plis longitudinaux, le haut de chaque tour garni de pluſieurs rangs de tubercules pointus.

15. CASQUE cloporte.

Coquille oblongue ovale, garnie de ſtries transverſes & de trois côtes tuberculeuſes, toute la lèvre gauche granuleuſe.

16. CASQUE rouge.

Coquille ovale rouge, ſtriée longitudinalement, le dos garni de pluſieurs rangs transverſes de gros tubercules arrondis.

17. CASQUE tricoté.

Coquille ovale ventrue, garnie de foſſettes en réſeau, & de trois côtes transverſes, liſſes, tachées dans la jeuneſſe & tuberculeuſes ſur la coquille adulte.

18. CASQUE triangulaire.

Coquille preſque ovale, triangulaire du côté de la ſpire, le dos garni de ſtries treilliſſées, & de trois côtes tranverſes tuberculeuſes.

19. CASQUE tuberculeux.

Coquille ovale, tranſparente, bombée, garnie de ſtries transverſes, & de quatre ou cinq côtes tuberculeuſes, les tours de la ſpire convexes & légèrement carinés.

20. CASQUE cariné.

Coquille ovale, garnie de ſtries transverſes, & de cinq côtes tranchantes, deux du haut tuberculeuſes, les tours de la ſpire applatis en deſſus, le bord de la lèvre droite marqué de cinq plis.

21. CASQUE thyrrenien.

Coquille ovale, tranſparente, marquée de côtes transverſes, deux du haut ſaillantes, tuberculeuſes ou pliſſées, l'ouverture dentée de chaque côté.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Bonanni eſt le premier qui aie trouvé quelque reſſemblance à ces coquilles avec la forme d'un caſque, & qui les aie nommées par cette raiſon *Cochlea galeæformes*. Les autres Conchyliologiſtes adoptèrent dans la ſuite cette première idée de Bonanni, dont eſt venu le mot générique de *Cochlea caſſidiformis* de Gualtieri, celui de *Caſſis* de Klein, & le caſque des Auteurs François. En adoptant cette dénomination Françoiſe, parce qu'elle eſt généralement reçue, je ferai un léger changement au mot latin de Klein, parce que s'il eſt utile d'indiquer l'analogie qu'on trouve entre la forme de ces coquilles & celle des caſques des anciens guerriers, on ne doit pas cependant confondre ſous un même nom latin les caſques des guerriers, & des coquilles qui, à tout prendre, n'ont avec eux qu'une reſſemblance très-éloignée.

Les *Caſques* diffèrent des Buccins par la forme de leur ouverture, qui eſt oblongue & preſque toujours dentée, par l'applatiſſement de leur lèvre gauche, qui fait une ſaillie conſidérable ſur ce côté de leur coquille, & principalement par le canal tourné à gauche qui termine leur baſe, & dont les bords ſont repliés & recourbés en dehors vers le dos, de manière qu'une coquille poſée à plat ſur ſon ouverture, préſente dans cette partie une échancture comprimée, dont les bords paroiſſent tronqués. Cette ſtructure m'a paru ſuffiſante pour ſéparer les *Caſques* du genre du Buccin où Linné, les avoit placés, & je reconnois avec plaiſir que je ne fais en cela que ſouſcrire au ſentiment du plus grand nombre des Auteurs ſyſtématiques qui les avoient ſéparés de même.

Les *Caſques* compoſent dans la méthode de Liſter, le Chapitre ſeptième de ſa quinzième ſection, & ils y ſont définis de la manière ſuivante, *Buccini auriti ſive roſtro recurvo donati ventricoſi*; cet Auteur n'a compris dans cette ſection & la ſuivante, que de véritables *Caſques*, &, quoique ſon travail aie précédé de cinquante-ſept ans, celui de d'Argenville, il conſerve encore des grands avantages ſur celui de cet Auteur. Le Conchyliologiſte François accordoit une trop grande prépondérance aux caractères extérieurs acceſſoires des coquilles, & il négligeoit un peu trop leurs caractères eſſentiels, comme on peut en juger par la définition de la famille des rochers (*a*) dans laquelle, ſuivant ſes principes les *Caſques* ſe trouvent compris. Sous cette définition qui embraſſe beaucoup de caractères peu eſſentiels, cet Auteur avoit enveloppé des Buccins, des volutes, des ſtrombes, des caſques & des pourpres, & il eut encore le déſagrément de ne pouvoir y réunir tous les *Caſques* dont il a parlé.

Gualtieri publia dans le courant de la même année ſa méthode de Conchyliologie, qui, à beaucoup d'égards, mérite la préférence ſur celle de d'Argenville; elle a au moins l'avantage que ſes définitions portent ſouvent ſur des caractères certains, & qu'elles ſont énoncées avec clarté & exactitude. Cet Auteur, ſur ſeize eſpèces ou variétés qu'il rapporte dans ſon ouvrage n'en a qu'une ſeule de déplacée, qui appartient au genre du *Buccin*. On voit avec peine que ſes dénominations génériques ſoient compoſées de pluſieurs mots, & qu'au lieu de nommer les caſques *Caſſis* ou *Caſſidea*, il aie dit *Cochlea caſſidiformis umbilicata* (*b*).

Klein, dont la méthode conchyliologique ſuivit de près celle de Gualtieri, fit un genre des *Caſques* ſous le nom de *Caſſis*; mais faute d'avoir bien ſaiſi leurs vrais caractères dans ſa définition (*c*), de les avoir trop reſſerrés, ou d'avoir mal appliqué ſes propres principes, il en fit entrer quelques-uns dans d'autres genres, tels que ceux qu'il nomma *oxyſtrombus* & *urceus*. Il me paroit que cet Auteur a moins travaillé ſur des coquilles, que ſur les planches de Bonanni, de Liſter & de Rumphius, & qu'il mérite pour cette raiſon moins de confiance que les autres ſyſtématiques.

Linné réunit les *Caſques* avec les Buccins, mais on peut dire ſans crainte d'être démenti, que la ſection qui les ſépare forme un véritable genre; je ne parlerai de M. Adanſon, dont les principes ſyſtématiques portent ſur les animaux des coquillages & non ſur leurs coquilles, que pour faire remarquer que cet habile Naturaliſte n'a cependant pas négligé de faire une ſection ſéparée des *Caſques* dans ſon genre de la pourpre, où ils ſont placés d'après la forme de leurs animaux, comme Linné en avoit fait une dans ſon genre du Buccin. A ne conſidérer ici que la définition de cette ſection de Linné, je trouve qu'elle renferme le caractère générique des *Caſques*, & que cet Auteur, dont le déſir étoit de ſimplifier l'étude de l'Hiſtoire Naturelle, crut

(*a*) Le rocher eſt une coquille univalve garnie de pointes & de tubercules, avec un ſommet garni de piquans, quelquefois élevé, quelquefois applati, la bouche toujours alongée, dentée, & lentée, la lèvre ailée, garnie de doigts, replice, déchirée, le ſuc tidé quelquefois uni; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 289.

(*b*) *Cochlea caſſidiformis umbilicata eſt cochlea canaliculata, extroſum incurvata, inſigniter ventricoſa, canaliculo oblique ſiniſtrorum reflexo ac depreſſo; dextro oris labro ſimbriato ac dentato, ſiniſtro vero labioſo & ſtriato, teſta ipſa penes labium ſiniſtrum alia ſimbria donata, inter quam & labium, foramen periclocliun ſeu umbilicum conſtituens ſitum eſt*; GUALTIERI, *ind. teſt. pag.* 39.

(*c*) *Caſſides ſunt turbines, ſua baſi in ventrem vaſtum oblongum dilatati, utroque labio exſerto, ſimbriato, tandem in recurvum canaliculum abeunte, apprime ſimiles veterum romanorum caſſidibus*; KLEIN, *oſtrac. pag.* 91.

ſans

ſans doute y parvenir en diminuant le nombre des genres, & en augmentant celui de leurs diviſions ſecondaires, comme ſi la ſurcharge d'un ou de pluſieurs genres pouvoit être comparée avec la difficulté du tâtonnement que des genres trop arbitraires, en ce qu'ils ſont trop lâches, néceſſitent, & comme ſi une méthode compoſée de beaucoup de genres rigoureux dans leurs définitions, n'étoit pas toujours préférable à celle dont les genres moins nombreux & moins ſévères ouvrent un champ vaſte au doute, & finiſſent par ne permettre aucune détermination raiſonnable.

Les *Caſques*, outre qu'ils diffèrent des Buccins par les caractères déjà énoncés, préſentent une particularité d'une moindre conſéquence, qui en établiſſant l'analogie de leurs eſpèces entr'elles, ſert encore à les diſtinguer des Buccins. Leur lèvre droite eſt ordinairement garnie en dehors d'un bourrelet épais, & leur ſpire en offre pluſieurs, qui ſont les ſommités de ceux que leur coquille a enveloppé dans ſes différents accroiſſements. Beaucoup d'eſpèces en ont un de chaque côté de leur ouverture, tandis que d'autres, dont la coquille a des accroiſſements moins réguliers dans ſes périodes, les ont diſtribués avec inégalité & plus rapprochés ſur quelques tours de la ſpire que ſur les autres.

Si on pouvoit comparer les *Caſques* à la plupart des coquillages terreſtres, qui ne forment de bourrelet à leur ouverture que lorſqu'ils ſont propres à ſe multiplier, il en réſulteroit qu'ils ſeroient en état de remplir les mêmes fonctions à leur premier âge, puiſque beaucoup d'entr'eux commencent à avoir des bourrelets dès le troiſième tour de leur ſpire, & que chaque tour, dont leur animal augmente dans la ſuite ſa coquille, y en ajoute un de plus; mais cette aſſertion ſeroit au moins haſardée, puiſque la multiplication des coquillages ne peut avoir lieu ſans l'expulſion des œufs, & que la coquille des *Caſques*, ne ſeroit pas, à l'époque où les premiers bourrelets paroiſſent, aſſez formée, pour pouvoir en contenir pluſieurs, & la fente de l'ouverture ne ſeroit pas encore aſſez bâillante pour faciliter leur paſſage. Il paroit donc que leurs bourrelets dépendent d'une autre cauſe, & que celui de leur lèvre droite doit vraiſemblablement ſon origine à la ſaillie du manteau de l'animal, qui ſort de ce côté de la coquille & peut-être de l'autre en même temps, & que ce bourrelet acquiert de l'épaiſſeur à raiſon du temps que l'animal a reſté ſans augmenter ſa coquille d'un nouveau tour. C'eſt peut-être pour cette raiſon que le dernier tour des *Caſques*, celui qui termine leur accroiſſement eſt toujours remarquable par ſon épaiſſeur & par celle du contour de l'ouverture. Les parties extérieures du manteau de l'animal y ayant ſéjourné plus long-temps que ſur les autres, la juxtapoſition de la matière reſtacée qui en tranſude, n'a pas diſcontinué de s'opérer juſqu'à ſa mort ſur la même partie, & elle a non-ſeulement doublé ou triplé ſon épaiſſeur, celle du bourrelet de la lèvre droite & du contour entier de l'ouverture, mais elle a encore contribué à envelopper par ſes couches ſucceſſives, & à effacer preſque en totalité, les dents & les plis dont elle eſt ordinairement garnie à un âge moins avancé.

Tout ce qu'on ſçait des animaux propres aux coquilles de ce genre, ſe réduit à la figure que l'on voit dans la Zoomorphoſe de d'Argenville, que je cite à l'article du *Caſque verruqueux*, à qui elle appartient, & à ce qu'on peut conjecturer ſur celui du *Caſque ſaburon*, d'après la place que M. Adanſon lui aſſigna dans ſon genre de la pourpre; on pourroit ſoupçonner quelque différence dans la poſition reſpective des yeux dans ces deux eſpèces, ſi on pouvoit compter d'une part ſur l'exactitude de la figure de d'Argenville qui repréſente les yeux ſitués à la baſe extérieure des tentacules, & de l'autre ſur l'analogie de l'animal du *Caſque ſaburon* avec ceux du genre de la pourpre, dont les yeux ſont placés ſelon M. Adanſon vers le milieu de la face extérieure des tentacules. Cet Auteur a rangé le *Caſque ſaburon*, & le *faſin* que je crois une variété du *Caſque faſcié*, parmi les limaçons operculés: comme cet excellent obſervateur eſt le ſeul qui accorde une opercule aux *Caſques*, on doit regretter qu'il n'en aie pas détaillé la forme ni la proportion, & qu'on ſoit obligé de ſe rapporter à cet égard à ce qu'il dit de la *pourpre ſakem*, dont l'opercule eſt tendineux, & ne recouvre qu'une partie de l'ouverture. Les *Caſques* vivent ordinairement dans la mer à quelque diſtance des rivages & ſur des fonds ſablonneux où ils ont le moyen de pouvoir s'enfoncer en totalité.

5. CASQUE baudrier.

Caſſidea vibex.

Caſſidea, teſta ovata læviſſima, labro poſtice muricato; NOB.

Turbo quem auritum nominat aldrovandus; albus & nitidus ut parius lapis; BONANNI, *recreat. pag.* 130, *claſſ.* 3, *fig.* 151.

Buccinum recurviroſtrum tenue, ventre ſtrictiore undatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1015, *fig.* 73.

Caſſis fimbriata lævis; RUMPH. *theſ. tab.* 25, *fig. E & fig.* 9. — PETIVER, *amboin. tab.* 4, *fig.* 9.

Fimbria alba, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 147, *tab.* 53, *fig.* 3—7, 10, 18, 19.

Rocher couleur d'agathe, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief, qui traverſe la coquille dans ſon milieu,

depuis la tête juſqu'à la baſe ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 292, *planch.* 17, *fig. H.*

Cochlea caſſidiformis, umbilicata, lævis, candida, externo labio tantum in ſummitate minutiſſime dentato, & ex atro fuſco teſſellato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig.* F.

Cochlea caſſidiformis, umbilicata, lævis, in ſummitate labii externi dentata, ſubalbida, lineis fuſcis undatim ſignata & depicta ; *ejuſd. ibid. tab. ead. fig.* L.

KNORR, *vergnugen der augen* ; *tom.* 6, *tab.* 11, *fig.* 3.

REGENFFUSS; *conchyl. tom.* 1, *tab.* 10, *fig.* 40.

Buccinum vibex ; *teſta lævi tota, labro poſtice muricato* ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1200 — *num.* 454 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 606, *num.* 257 — VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 242 — *ejuſd. teſt. muſ. Cæſar. pag.* 249, *tab. min. pag.* 238, *fig. d.*

Cochlis volutata lævis, achatina, labio fimbriato ſerrato, dorſo vinculato & filis luteis undulato ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 55, *tab.* 35, *fig.* 366.

Cochlis volutata achatina, labio fimbriato ſerrato, dorſo lævi, lineis aurantiis undulato, quæ caſſis fimbriata lævis undulata ; *ejuſd. ibid. pag.* 51, *fig.* 364, 365.

Rocher ; FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig. H*, 1.

Bezoar-zoomtje ; *Gerlamde bezoar* ; par les Hollandois.

Der glatte bezoar ; par les Allemands.

Den glatte ſœm ; par les Danois.

Smooth ſpot-lipd casket ; par les Anglais.

Caſque agathe, ou Caſque en baudrier ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt ovale, légèrement rétrecie du côté de la ſpire & très-liſſe à l'extérieur ; elle eſt mince & rouſſe ou couleur d'agathe. Les plus grandes ont deux pouces quatre lignes de longueur, & un pouce quatre lignes de largeur. Sa ſpire eſt alors compoſée de huit tours complets, dont celui de l'ouverture ſurpaſſe deux fois la hauteur ; ils ſont unis & luiſants, le tour du bas offre quelquefois à deux lignes de ſa future avec celui qui vient après, un léger applatiſſement ou un rang de tubercules, qui ne fait que la moitié de ſa circonférence. Les tours de la ſpire ſont unis & moyennement convexes.

Son ouverture eſt oblongue & plus large au milieu, qu'aux deux extrémités, celle du bas eſt terminée par une grande échancrure oblique, dont le bord eſt étroit, preſque tranchant & relevé vers le haut. Sa lèvre droite eſt recourbée au-dehors, en guiſe d'un bourrelet, & garnie ſur le bord depuis ſa moitié juſqu'au bas, de onze ou douze dents pointues, dont les trois ou quatre inférieures ſont les plus longues. Sa lèvre gauche conſiſte en un feuillet très-mince, qui eſt collé ſur le ventre de la coquille ſans former aucune ſaillie au-dehors. Sa columelle eſt cylindrique, fort liſſe & marquée de quelques plis, ordinairement peu ſenſibles. Le *Caſque baudrier* eſt blanc en dedans, & fauve clair ou couleur d'agathe au-dehors ; quelquefois il eſt orné de quelques bandes jaunes longitudinales, & onduleuſes ſur un fond jaunâtre ou tirant ſur le roux. Le bourrelet de ſa lèvre droite eſt toujours marqué au-dehors de taches brunes ou noires, & on voit une tache de la même couleur dans le fond de l'échancrure de ſa baſe. Il arrive quelquefois à cette coquille d'offrir ſur le côté gauche de l'ouverture un bourrelet ſemblable à celui de la lèvre droite, & taché de même, qui indique l'accroiſſement que la coquille a pris, & ſe trouve placé pour cette raiſon plus ou moins près de l'ouverture. C'eſt à cauſe de cette varice qu'elle a été nommée le baudrier. On la trouve, ſuivant Linné, à l'iſle de la Jamaïque, & dans la mer Méditerranée vers Alexandrie en Ægypte.

2. CASQUE hériſſon.

Caſſidea erinaceus.

Caſſidea, teſta ovata longitudinaliter ſubplicata, papillis coronata, labro poſtice muricato ; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 241 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 248 — *ſub buccino.*

Turbo auritus cum labris duplici dentium ordine munitis & nigris rotulis teſſellatis, in reliquis partibus coloratas venas oſtendit ut gemmæ gagates ; BONANNI, *recreat. pag.* 130, *claſſ.* 3, *fig.* 152, & 153. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 458, *num.* 153.

Buccinum recurviroſtrum craſſum & ponderoſum, ſummo labro & imo quoque orbe leviter muricato ; LISTER, *ſypnopſ. tab.* 1016, *fig.* 74.

Caſſis fimbriata ſtriata ; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig. D. & fig.* 7. — PETIVER, *aquat. amboin. tab.* 9, *fig.* 9.

Fimbria lata duplex, coſtata, craſſa teſta gandens, &c. SEBA ; *theſ. tom.* 3, *pag.* 147, *tab.* 53, *fig.* 8, 11, 12, 29, 30.

Rocher couleur d'agathe, à tubercules, & à lèvres retrouſſées, bariolées de brun ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 292, *planch.* 17, *fig. G.*

Cochlea caſſidiformis umbilicata, rugoſa, craſſa, labio externo dupliciter fimbriato & ex fulvo &

albido teſſellato, in ſummitate tantum tripliciter muricato albida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 39, fig. D. & fig. I.*

Buccinum erinaceus; *teſta ſubplicata papillis coronata, labro poſtice muricato*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1199, *num.* 452 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 605, *num.* 255.

Cochlis volutata achatina, labio utrinque ſub dentato, fimbriata, ad claviculam nodoſo-plicata, ſeu caſſis achatina fimbriata ſubnodoſa; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 48, *tab.* 35, *fig.* 363.

Buccinum erinaceus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 322, *num.* 15.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 24, *fg. G, I?*

Geſtreepte zoompje; *gevoorende*; par les Hollandois.

Das gefaltene gaumchen; par les Allemands.

Small curld casket; par les Anglois.

Caſque à tubercules, couleur d'agathe; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt toujours plus petite, plus ramaſſée & beaucoup plus épaiſſe que la précédente; elle n'a que cinq ou ſix tours à ſa ſpire, dix-huit lignes au plus de hauteur, & dix & demie de largeur. Sa ſuperficie eſt marquée de rides longitudinales ou de plis peu profonds, qui ſe terminent ſur le tour de l'ouverture à trois lignes de diſtance de ſa jonction, avec celui qui vient après, & forment dans cette partie des tubercules élevés, qui ſont encore viſibles ſur les deux tours ſuivants de la ſpire.

Son ouverture a la même figure, mais un peu moins de longueur que celle du *Caſque baudrier*; ſa lèvre droite qui eſt très-épaiſſe, forme au-dehors un bourrelet plus large que dans cette eſpèce; elle eſt garnie à l'intérieur de ſtries tranſverſes, élevées au nombre de quinze ou de ſeize, & ſur ſon bord antérieur de huit ou neuf dents très-pointues, dont les plus voiſines de ſa baſe ſont les plus longues. Sa lèvre gauche eſt très-épaiſſe, très-luiſante & recourbée en dehors; elle eſt inégale, quelquefois ridée vers le haut, & ſéparée de la lèvre droite du côté de la baſe par un canal oblique, dont les bords ſont relevés comme dans l'eſpèce précédente; elle offre à ſon extrémité ſupérieure une gouttière peu profonde, qui communique avec l'ouverture & conſerve la même direction. Sa columelle joint à la forme de celle de l'eſpèce précédente des ſtries obliques mieux marquées & plus nombreuſes, elle eſt blanche, ainſi que les bords de deux lèvres, & luiſante comme de l'émail.

Sa couleur eſt jaunâtre dans l'intérieur, fauve en dehors ou bleuâtre, & quelquefois variée de blanc, de jaune ou de cendré. On en voit auſſi, dont le bord des futures offre quelques taches rouſſes ou jaunes juſqu'au haut de la ſpire, & un ſecond rang au bas du tour de l'ouverture. Le bord poſtérieur du bourrelet de la lèvre droite a des taches carrées, brunes ou noirâtres ſemblables à celles du *Caſque baudrier*, & une tache de la même couleur qui eſt ſituée au bout de ſon canal inférieur. Linné dit qu'on trouve cette coquille aux mêmes endroits que la précédente, Rumphius l'indique ſur les côtes de l'iſle d'Amboine, & Martini ſur celles du Tranquebar.

3. CASQUE bezoard.

Caſſidea glauca.

Caſſidea, teſta ovata lævi, papillis coronata, labro poſtice muricato; VON BORN; *ind. muſ. Cæſar. pag.* 241 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 249, *ſub buccino.*

Buccinum recurviroſtrum, ventricoſum, labro ſummo laciniato ſive muricato, barbadenſe; LISTER, *ſynopſ. tab.* 996, *fig.* 60.

Caſſis cinerea lævis; RUMPH. *theſ. tab.* 25, *fig. A. & fig.* 4 — PETIVER; *aquatil. amboin. tab.* 7, *fig.* 4 & *tab.* 11, *fig.* 18.

Caſſides bezoardicæ, griſeo plerumque colore pictæ, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 169, *tab.* 71, *fig.* 11—16.

Cochlea caſſidiformis umbilicata, mucronata mucrone papilloſo & reticulato, lævis, labio interno inſigniter repando, externo teſſellato & in ſummitate tricuſpidato, obſcure livida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. A.*

Caſſis lævis cinerea globoſa, mucrone obtuſo trochoïde, quaſi funiculis cincto, labio fimbriato, &c. KLEIN, *oſtrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 1.

Caſſis cinerea lævis, faſciis tranſverſis luteis; KNORR, *vergnug. der augen*; *tom.* 3, *tab.* 8, *fig.* 3.

Buccinum glaucum; *teſta lævi papillisque coronata, labro poſtice muricato*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1200, *num.* 453. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 606, *num.* 256.

Cochlis volutata utrinque dentata, clavicula producta, dorſo lævi cinereo ad trachum nodoſo, ſeu caſſis cinerea lævis; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 23, *tab.* 22, *fig.* 342, 343.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig. D*, 3.

Bia bawang; par les Malabares.

Achaate bezoar; par les Hollandois.

Der grave bezoarſchnecke ; par les Allemands.

Smooth grey casket ; par les Anglois.

Le bezoard, ou le Caſque bezoard ; par les François.

DESCRIPTION. Le *Caſque bezoard* a été ainſi nommé à cauſe de ſa couleur qui eſt d'un gris glauque, ſemblable à celle du bezoard des Indes. Sa coquille eſt bombée, & longue quelquefois de trois pouces ſept lignes, ſur deux pouces deux lignes de largeur. Sa ſpire eſt alors compoſée de ſix tours & demi, dont l'inférieur ſurpaſſe trois fois en longueur ceux du ſommet réunis. Celui-ci eſt liſſe en dehors, quoique marqué de côtes écartées, très-peu apparentes, dont les interſtices ſont carrés & plats, comme autour des facettes : il offre un petit applatiſſement vers le haut, qui eſt garni d'un rang de tubercules pointus lequel ſe prolonge ſur les deux ou trois ſuivants. La ſuperficie des tours de la ſpire eſt toute treilliſſée par des ſtries ſaillantes, & accompagnée quelquefois d'une ou deux varices longitudinales, qui indiquent les repos ſucceſſifs de la coquille ; leur figure eſt celle d'un cône pointu, dont la baſe ſurpaſſe deux fois la hauteur.

Son ouverture reſſemble, à ſa grandeur près, à celle du *Caſque baudrier*, elle eſt trois fois auſſi longue que large dans le milieu, & terminée aux deux extrémités par deux canaux obliques : celui de la baſe aboutit à une échancrure oblique, dont les bords ſont un peu plus longs & un peu plus recourbés vers le dos, que dans les deux eſpèces précédentes, & celui de l'extrémité oppoſée eſt moins profond que dans le *Caſque hériſſon*. Sa lèvre droite eſt épaiſſe & recourbée en dehors en guiſe de bourrelet ; elle eſt marquée à l'intérieur de ſtries, qui ſe terminent par des pointes ſur le bord, & elle eſt accompagnée à ſa baſe de trois ou quatre dents fortes, très-pointues & plus ſaillantes que dans les deux eſpèces qui la précèdent. Sa lèvre gauche eſt large & un peu concave au milieu, elle reſſemble à une grande plaque dont le bord extérieur eſt ſaillant & arrondi, & dont la forme ovale occupe toute la longueur de l'ouverture. Sa columelle eſt convexe, & marquée de ſix ou ſept plis obliques & de quelques rides tranſverſes vers ſa partie moyenne.

Lombilic eſt très-apparent dans cette eſpèce, il eſt profond, & ſitué derrière la lèvre gauche, un peu plus bas que le milieu de l'ouverture. Il eſt enfin terminé vers la baſe par un ſillon profond qui aboutit à la première dent du bas de la lèvre droite.

Sa couleur, qui, comme je l'ai déjà dit, eſt ordinairement d'un gris glauque ou tirant ſur le verd d'eau, offre quelques variétés ſur les jeunes coquilles ; quelquefois on diſtingue quatre bandes tranſverſes d'une teinte jaunâtre ſur la convexité du tour inférieur, & quelquefois ces bandes ſont d'un brun clair ou d'un roux très-foncé. Seba en poſſédoit qui étoient tachetées de ces couleurs, & d'autres qui avoient des bandes tranſverſes colorées & des longitudinales en même temps. Le rebord extérieur du bourrelet de ſa lèvre droite eſt toujours accompagné de cinq ou ſix taches rouſſes, jaunes ou brunes, même ſur les coquilles où les bandes extérieures manquent en totalité. Elles ſont conſtamment brunes ou violettes dans l'intérieur, ce dont les Marchands, qui ſont en poſſeſſion de tout dénaturer, ſavent tirer parti, en uſant la ſuperficie de ces coquilles pour les rendre violettes, & tromper de cette manière les amateurs peu inſtruits.

Le *Caſque bezoard*, vit dans l'Océan Aſiatique ; Rumphius qui le trouva à l'iſle d'Amboine, dit que la chair de ſon animal que l'on mange dans cette iſle, ſent naturellement l'odeur de l'ail.

4. CASQUE ſaburon.

Caſſidea ſaburon.

Caſſidea, teſta ovata, tranſverſim ſulcata, varicoſa, labio rugoſo ; NOB.

Buccinum parvum, RONDELET, *piſc. pag.* 83.

Buccinum parvum Rondeletii ; BOSSUET, *aquatil. pars alt. pag.* 41 — GESNER, *aquatil. pag.* 153, — ALDROVAND. *exang. pag.* 330.

Cochlea in calabria effoſſa ; SCILLA *de corp. mar. lapideſc. tab.* 16, *fig.* 2, *ſuperior.*

Caſſis cinerea lævis ; RUMPH. *theſ. tab.* 25, *fig. C.* — PETIVER, *aquat. Amboin. tab.* 9 *fig.* 6.

Cochlea a nemine obſervata & ulyſſiponenſi in littore reperta ; BONANNI, *recreat. pag.* 115, *claſſ.* 3, *fig.* 20 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 451, *num.* 20.

Caſſis ſtriata, coſtoſa & ſulcata, fimbria maculoſa, turbine obtuſo, maculis puniceis ſuper coſtas ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 92, *gen.* 5, *ſpec.* 3, *num.* 3.

Cochlea caſſidiformis umbilicata, minutiſſime & denſiſſime ſtriata, albida, fulvis & quadratis maculis ſeriatim & teſſellatim circumdata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig. G.*

Le ſaburon ; ADANSON, *conchyl. du Senegal. pag.* 112, *planch.* 7, *fig.* 8.

Gray casket ; par les Anglois.

Le ſaburon ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt très-diſtincte de celle qui vient après, quoique Martini les ait

considérées comme appartenant à la même espèce. Sa principale différence consiste dans la privation des stries longitudinales qu'on observe dans l'autre, dans le nombre plus considérable de ses stries transverses, & dans la privation des tubercules, dont le bas de la lèvre gauche du *Casque granuleux* est rempli.

Elle est ovale, & ressemble, suivant M. Adanson, à celle du *Buccin perdrix*, par sa forme & son peu d'epaisseur, mais elle est beaucoup moins fragile; elle n'a qu'un pouce & demi de longueur & un tiers moins de largeur. Elle est composée de sept spires bien renflées & arrondies, mais peu distinguées les unes des autres. Leur surface extérieure est relevée d'un grand nombre de petites canelures fort serrées qui tournent avec elles, on en compte trente-cinq sur le tour inférieur, douze sur le second, huit sur le troisième & beaucoup moins sur les autres. Le tour inférieur a encore sur son côté gauche un bourrelet assez élevé qui le traverse de haut en bas. Le sommet de la spire est conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture.

Celle-ci ressemble à celle du *Casque granuleux*; mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Le bourrelet de la lèvre droite est applati au-dehors, & arrondi sur sa face intérieure qui est ridée de vingt-cinq ou trente petites côtes fort courtes & irrégulières. La lèvre gauche est extrêmement ridée dans sa partie inférieure qui forme un bourrelet considérable. L'ombilic se trouve caché derrière ce bourrelet, qui se replie de la même manière que dans le *Casque bezoard*.

Cette coquille, continue M. Adanson, est fort belle & fort lustrée; cinq rangs de taches fauves quarrées, tournent sur la convexité du tour inférieur, dont le fond est agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets, est brun très-foncé. Le contour de l'ouverture est blanc de lait, & son intérieur paroit fauve à cause de sa transparence qui laisse voir les taches du dehors.

L'animal du *Casque saburon* a, suivant le même auteur, une tête cylindrique de longueur & de largeur presque égales, échancrée par le bout & terminée par deux tentacules qui sont renflées depuis leur racine jusqu'au milieu. C'est sur ce renflement que les yeux sont placés, au milieu de la longueur des tentacules & à leur côté extérieur. Sa bouche est ovale & située tranversalement au-dessous de la tête. Son manteau consiste en une membrane peu épaisse qui tapisse les parois intérieurs de la coquille, & sort un peu sur le bord de sa lèvre droite; ce manteau est ondé & comme légèrement frisé sur les bords & replié à sa partie supérieure en un tuyau qui sort par l'échancrure du bas de la coquille, d'environ la sixième partie de sa longueur & se rejette sur sa gauche. Son pied est un gros muscle elliptique, situé à ses extrémités, une fois plus long que large & près de moitié plus court que la coquille.

M. Adanson dit avoir trouvé quelquefois ce *Casque* dans les sables de l'isle de Gorée. On le trouve aussi dans la mer Méditerranée & sur les rivages de Lisbonne selon Bonanni. Scilla dit qu'on rencontre cette coquille fossile dans la Calabre.

5. CASQUE granuleux.

Cassidea granulosa.

Cassidea, testa ovata transversim sulcata longitudinaliter striata, labio granulato; NOB.

Cochlea aurita cæteris rotundior, tribus fasciis æqualibus segmentata; ultra ampliorem orbem, tribus aliis finitur, colore caltulo burris maculis discriminato, aliquando videtur sanguineis maculis cruentata; & BONANNI, *recreat. pag.* 132 *class.* 3 *fig.* 158 — *ejusd. mus. kirck. pag.* 458 *fig.* 158.

Buccinum recurviroſtrum; LISTER, *synopſ. tab.* 998 *fig.* 63? — *tab.* 999 *fig.* 64 — & *ejusd. synopſis mant. tab.* 1056 *fig.* 9.

BARRELIER *icones plant. tab.* 1325 *fig.* 12.

Cassis striata rotundior costosa, coloris nunc calthei, burris maculis discriminati, nunc maculis sanguineis cruentati bonanni; KLEIN *ostrac. pag.* 93 *spec.* 3 *num.* 6.

Buccinum areola; *variet. labio interiore papillosa*; LINN. *mus. lud. ulr. pag.* 605 *num.* 254.

Casque de la Méditerranée à grosses stries granuleuses dans le haut, à lèvre extérieure repliée en gros bourrelet & l'intérieure granuleuse; DAVILA, *catal. syst. pag.* 175 *num.* 291.

Cassis ventricosa vel striata vel cancellata, nunc alba nunc luteis tessulis fasciata; MARTINI, *conchyl. tom.* 2 *pag.* 27 *tab.* 32 *fig.* 344, 345, — & *tab.* 36 *fig.* 350 — 352.

Buccinum granulatum; *testa ovata transversim obsolete sulcata, tessulis luteis seriata maculata, labio granulato, cauda recurva*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 239 — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 248.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planche* 25 *fig. A*, 4.

Geſtreppte bedaetje; par les Hollandois.

Daſ gekornte beetchen; par les Allemands.

Casque pavé de la Méditerranée; par les François.

DESCRIPTION. Rien de plus embrouillé dans

auteurs systématiques que la synonimie de cette coquille. Linné l'avoit considérée comme une variété du *Casque pavé*, Martini l'avoit non-seulement confondue avec cette espèce, mais encore avec la suivante & même avec le *Casque saburon*; la plupart des figures qu'ils y rapportoient, appartenoient indifféremment à l'une de ces quatre coquilles. M. Born qui en a donné une description très-exacte, n'avoit pas été plus heureux que les autres dans le choix de ses citations, il y avoit rapporté la coquille de Rumphius qui appartient au *Casque saburon*, & celle de Gualtieri qui appartient à l'espèce suivante. Cette incertitude des meilleurs conchyliologistes, prouve assez l'insuffisance des figures pour la distinction des espèces très-voisines, & elle établit l'indispensable nécessité de leurs descriptions détaillées.

Le *Casque granuleux* ressemble en effet au *Casque pavé*, par son volume & par les taches quarrées jaunâtres dont il est quelquefois orné, il ressemble au *Casque saburon* par les mêmes taches & par les sillons transverses, au *Casque cannelé* par ses sillons & par les grains de sa lèvre gauche; mais il diffère d'une manière constante de tous les trois, par les caractères suivants.

1°. Sa coquille est plus grande que celle du *Casque saburon*, puisqu'elle est longue de deux pouces & demi & large d'un pouce neuf lignes, elle est toujours plus petite que celle du *Casque cannelé*; elle est composée de six tours bombés dont la superficie est garnie de sillons transverses, au nombre de vingt sur le tour inférieur, de cinq sur le suivant & de trois seulement sur ceux du haut de la spire. Ces sillons sont coupés suivant la longueur de la coquille par des stries saillantes très-nombreuses tant sur son tour extérieur que sur ceux de la spire, lesquelles sont si apparentes sur les jeunes coquilles qu'elles en paroissent tuberculeuses. On n'en apperçoit aucun indice sur le *Casque saburon* ni sur le *Casque cannelé*.

2°. Elle n'a pas ordinairement de bourrelet longitudinal sur le côté gauche de l'ouverture comme l'ont presque toujours ces coquilles, & sa spire est moins aigüe & moins longue que celle du *Casque pavé*.

3°. Elle convient par la forme de son ouverture, par le bourrelet de sa lèvre droite & par l'applatissement de sa lèvre gauche, par la forme & la direction de son échancrure inférieure, & par la situation de son ombilic avec toutes ces espèces & notamment avec la suivante, mais les stries élevées du dedans de sa lèvre droite, ne sont qu'au nombre de vingt ou de vingt-une, & le bas de sa lèvre gauche est parsemé de grains élevés ou de petits tubercules arrondis, qui ne se voyent de même que dans l'espèce suivante.

4°. Enfin cette coquille a toujours plus d'épaisseur que celle du *Casque saburon* même dans sa jeunesse, & moins que celle du *Casque cannelé*; elle est tantôt brune & sans tache & tantôt blanche, fauve ou rousse, avec cinq rangs transverses de taches quarrées & jaunâtres. Ses deux lèvres sont blanches, le bourrelet de sa lèvre droite est taché de brun foncé en dessus & le fond de son ouverture tire sur le roux.

Davila dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée, & M. de Born à l'isle d'Amboine, mais je crois que ce dernier auteur s'est trompé & qu'il ne lui a indiqué cette patrie, que d'après la fausse synonimie de Rumphius, que j'ai déja dit appartenir au *Casque saburon*.

6. CASQUE cannelé.

Cassidea sulcosa.

Cassidea, testa ovata crassa, transversim costata, lævi, labio granulato; NOB.

Cochleæ pariter auritæ & fasciatæ; os habet orbium maxim[illæ] & labrum valde crassum ac validum ita reflexum ut canaliculum satis profundum efficiat; colore tingitur ravo; ubique crispatur sulcis transversis quos octo fasciæ albescentes comitantur &c. BONANNI, *recreat. pag.* 132, *class.* 3, *fig.* 159 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *fig.* 159.

Buccinum recurviroſtrum ventricosum variegatum, striis rarioribus exasperatum, barbadense; LISTER, *synops. tab.* 996, *fig.* 61. — PETIVER, *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 8.

Cochlea cassidiformis umbilicata, striata, lineata, labio sinistro verrucoso, ex albido & fusco nebulata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig. B.*

Perdix tessellata, ore amplo patente ventricosa per varias spiras, subito in apicem acuminatum terminata, superficies ejus multiplici tessellarum apparatu picta pavimenti quod vocant itali similitudinem exprimit, labro replicato ac veluti dentata; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 167, *tab.* 68, *fig.* 14, 15.

Cochlis striata, fasciata, limbo fimbriato magno, coloris ravi, bonanni; KLEIN, *ostrac. pag.* 93, *gen.* 5, *spec.* 3 *num.* 7.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planche* 25; *fig. A*, 1. *A*, 3.

Die banzhige greſtreifte ſturmhaube; par les Allemands.

Gros Casque cannelé; par les François.

DESCRIPTION. Je ne suis pas étonné que Martini & M. de Born ayent confondu cette coquille avec celle du *Casque granuleux*, parce qu'elles ont en effet de si grands rapports, que j'ai été long-temps indécis entre leurs avis & ce-

lui que j'adopte ; cependant ayant eu occaſion de voir pluſieurs de ces coquilles de différents âges & de les comparer enſemble, je ſuis maintenant perſuadé que ce ſont deux eſpèces diſtinctes, malgré les analogies qui ſe trouvent entre les deux, qu'il eſt même facile de diſtinguer à toutes les époques.

Le *Caſque cannelé* reſſemble au premier coup-d'œil au *Buccin faſcié*, à cauſe des côtes arrondies de ſa coquille, il eſt ovale, épais, plus gros & plus ventru que le *Caſque tuberculeux*. Sa longueur eſt d'environ trois pouces & demi & ſa largeur, au milieu, de deux pouces ſix lignes. Sa ſpire eſt alors compoſée de ſept tours convexes, qui ont un peu plus de longueur que dans cette autre eſpèce ; celui de l'ouverture porte à l'extérieur dix-ſept à dix-huit côtes tranſverſes arrondies, dont la ſuperficie eſt liſſe & ſans aucune apparence de ſtries, ceux de la ſpire ſont pareillement liſſes excepté les cinq plus élevés qui paroiſſent finement treilliſſés, à la loupe. On compte cinq côtes ſur le ſecond tour & quatre ſeulement ſur ceux placés au-deſſus. Toutes les autres parties de la coquille ſont conformes à celle du *Caſque tuberculeux* à quelques différences près, dont voici le détail. Son ouverture eſt un peu plus large & plus courte que dans cette eſpèce, ſa lèvre droite a un bourrelet plus large & plus épais, & dix-huit dents tranſverſes dans ſa cavité. Sa lèvre gauche eſt terminée en dehors par un rebord ſaillant, très-épais vers le bas, convexe à ſon extrémité ſupérieure, & les tubercules qui occupent ſa moitié inférieure, ſont moins ſerrés & moins ſaillants que ceux de cette autre eſpèce. Son ouverture eſt blanche, luiſante & colorée de brun-châtain dans le fond. Sa convexité eſt fauve ou rouſſe, & marquée de bandes longitudinales, brunes, entières ou interrompues, & quelquefois garnies régulièrement de taches de la même couleur ; ce Caſque vit à la Jamaïque, ſuivant Liſter.

7. CASQUE canaliculé.

Caſſidea canaliculata.

Caſſidea, teſta ovata pellucida, tranſverſim ſulcata ; lævi, ſuturis canaliculatis ; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille n'a pas été encore décrite ni figurée ; elle eſt petite, tranſparente, fragile, & quelquefois marquée ſur ſon tour inférieur de cinq rangs de taches jaunâtres, comme les autres eſpèces qui la précèdent & la ſuivent. Elle eſt ovale, luiſante, longue d'un pouce & demi & large d'environ un pouce ; on compte en tout cinq tours à ſa ſpire, dont l'intérieur eſt quatre fois plus conſidérable & plus long que les quatre du ſommet réunis.

Celui-ci laiſſe appercevoir ſur ſa ſuperficie, dix-huit ſillons tranſverſes aſſez profonds, dont on voit les marques dans la cavité de la coquille, ceux de la ſpire n'en ont que ſept. Ils ſont ſéparés les uns des autres à la place des ſutures par un canal profond, dont le bord extérieur eſt légèrement arrondi, qui ſe prolonge depuis le bord ſupérieur de la lèvre droite juſqu'au ſommet de la ſpire.

Son ouverture reſſemble à celle du *Caſque ſaburon*, elle eſt ſeulement un peu plus échancrée vers le haut de la columelle que dans cette eſpèce ; ces coquilles conviennent d'ailleurs dans leur proportion, dans la forme & la direction de l'échancrure de leur baſe. Sa lèvre droite forme au-dehors un bourrelet convexe dont le bord intérieur qui eſt pareillement arrondi, eſt garni de dix-huit petites dents aigües, qui s'étendent dans ſa cavité ſous la forme d'autant de petites ſtries. Sa lèvre gauche eſt applatie comme dans les autres & terminée vers le bas par une lame ſaillante, ſous laquelle eſt ſitué ſon ombilic ; elle eſt garnie à l'intérieur de quelques rides tranſverſes, dont quatre ſont placées à ſon extrémité ſupérieure, & ſix ou ſept autres inégales ſur ſa columelle ; celles-ci ſont quelquefois légerement grenues ou même crénelées, ſur-tout vers leur bord extérieur. Quant à la couleur de cette coquille, elle eſt peu conſtante ; on en trouve de toutes blanches, d'autres rouſſes ou couleur de chair, & quelques-unes d'une teinte plus foible ſur leſquelles on apperçoit cinq rangs de taches jaunâtres quarrées, ordinairement moins foncées que celles du *Caſque ſaburon*. Le contour de ſon ouverture & ſa cavité ſont blancs. Quoique cette coquille ne ſoit pas bien rare dans les cabinets de la capitale, je n'ai pu encore connoître le pays d'où elle vient. Elle a beaucoup d'analogie avec le *Caſque ſaburon*, mais elle en diffère par ſes ſutures canaliculées, par le grenu des plis de ſa columelle & par ſa grande tranſparence.

8. CASQUE pavé.

Caſſidea areola.

Caſſidea, teſta ovata lævi, maculis quadratis teſſelata, ſpira decuſſatim ſtriata prominula ; NOB.

A. Coquille marquée de taches quarrées.

Turbo cæteris præcellens macularum diſpoſitione & oris artificio, illa autem quadruplicato ordine diſpoſita ſervataque inter ſe diſtantia, aureo colore candidos orbes condecorant ; BONANNI, *recreat. pag.* 131, *claſſ.* 3, *fig.* 154. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 458, *fig.* 154, *figura mala.*

Buccinum recurviroſtrum ventricoſum, grave, magnis maculis rufis faſciatim circumdatum ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1012, *fig.* 76.

Caſſis lævis areola ; RUMPH. *theſ. tab.* 25 ;

fig. B. & fig. I. — PETIVER, *aquat. amb. tab. 2, fig. 11.*

Caſque truité d'un très-beau poli, avec une belle clavicule ; DARGENVILLE, *conchyl. pag. 194, planch. 18, fig. I.*

Cochlea caſſidiformis umbilicata, lævis, labio interno repando, & coſtula inſignito, ſubalbida, maculis fuſcis quadratis teſſellatim circumdata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 39, fig. H.*

Cochlea vulgo apud noſtrates bezoarat maculoſa apellatica, coloris ſunt flaveſcentis, quadratis diſtinctis maculis fuſcis plus minus ſaturatis ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 168, tab. 70, fig. 7, — 9.*

Caſſis areola alba, per ſeries caſtaneo colore teſſellata ; KLEIN *oſtrac. pag. 91, gen. 5, num. 2, litt. a, b, c, d. tab. 6, fig. 102, figura peſſima.*

KNORR, *vergnugen der augen ; tom. 3, pag. 21, tab. 8, fig. 5.*

Buccinum areola ; teſta ſubſtriata maculis quadratis quadrifariam cincta, apertura dentata, cauda recurva ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1199, num. 451 — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 605, num. 254.*

Cochlis volutata lævis, utrinque dentata, maculis quadratis aurantiis teſſellata, quæ caſſis maculoſa lævis areola ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 39, tab. 34, fig. 355, 356.*

Buccinum areola, teſta ſubſtriata, teſſulis oblongis tranſverſim maculata, apertura dentata, roſtro recurvo ; VON BORN ; *ind. muſ. Cæſar. pag. 239 — ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag, 247.*

Rocher ; FAVANNE, *conchyl. planch. 24, fig. I.*

B Coquille marquée de bandes longitudinales.

LISTER, *ſynopſ. conchyl. tab. 1014, fig. 78.*

Geſtreepte bezoar-hoorn ; Rumph. theſ. tab. 25, fig. 2.

Rocher triangulaire appelé caſque, dont les lèvres ſont retrouſſées, & dont la robe eſt traverſée de haut en bas par des lignes aurores ſur un fond blanc ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 194, planch. 18, fig. D.*

Caſſis lævis virgata ; virgis à mucrone fimbriato ad-verticem excurrentibus ; KLEIN, *oſtrac. pag. 91, gen. 5, num. 3.*

Buccinum areola ; variet. faſciis flaveſcentibus longitudinalibus repandis ; LINN, *muſ. lud. ulr. pag. 605.*

Cochlis volutata, utrinque dentata, lævis, dorſo per longum undulato ; quæ caſſis lævis undata ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 41, tab. 34, fig. 356, litt. A — & tom. 10, pag. 139, tab. 153, fig. 1457, 1458.*

Rocher ; FAVANNE, *conchyl. planch, 24, fig. D.*

Kleyne gevlakte bezoar-hoorn ; par les Hollandois.

Das garittenbettchen, par les Allemands.

Smal dice caſket ; par les Anglois.

Caſque pavé ou caſque truité ; par les François.

DESCRIPTION. Les conchyliologiſtes françois ont nommé indifféremment cette coquille le *Caſque pavé* ou le *Caſque truité* à cauſe des taches rougeâtres dont elle eſt parſemée ; d'autres ont nommé celle-ci le *Caſque pavé*, & ont donné le nom de *truité* à l'eſpèce ſuivante, dont pour éviter toute confuſion, je changerai la nomenclature françoiſe & que je décrirai ſur celle de *Caſque treilliſſé*.

Sa forme ovale, bombée eſt terminée en deſſus par une ſpire un peu plus pointue & plus élevée que celle des eſpèces précédentes, elle a ſur deux pouces ſix lignes de longueur, un pouce cinq lignes de largeur & ſept tours à ſa ſpire. Celui de l'ouverture eſt près de trois fois auſſi long que les autres enſemble ; il eſt liſſe ſur ſa convexité, marqué de quelques ſtries tranſverſes à ſa baſe, & légèrement applati & ſtrié à ſon extrémité ſupérieure ; il eſt accompagné de chaque côté de l'ouverture par un bourrelet longitudinal dont l'un termine ſa lèvre droite & l'autre déſigne l'accroiſſement que la coquille a priſe. Les tours de la ſpire ſont finement treilliſſés de ſtries élevées, & ſont interrompus à des intervalles inégaux par deux ou trois bourrelets ſemblables aux premiers, dont on ne voit que les ſommités, le reſte ayant été enveloppé dans ſes tours les plus extérieurs.

Son ouverture eſt plus longue & plus étroite que dans les eſpèces déja décrites, elle eſt un peu rétrecie vers ſon bord ſupérieur & près de quatre fois auſſi longue qu'elle eſt large vers le milieu : elle eſt terminée au bas par un canal ſemblable à celui des eſpèces précédentes, & en dehors par une échancrure oblique, dont les bords ſont relevés de même vers le dos de la coquille. Sa lèvre droite, outre ſon bourrelet extérieur qui eſt légèrement applati, eſt un peu renflée vers la partie moyenne de ſa face interne, & garnie de ce côté d'environ dix-huit dents ſemblables à celles de l'eſpèce précédente, qui ſe prolongent de même dans ſa cavité. Sa lèvre gauche eſt couchée ſur le ventre de la coquille, & les plis tranſverſes dont elle eſt garnie vers la région de la columelle, ſont un peu grenues mais plus nombreuſes que dans cette eſpèce. Son ombilic eſt moins ouvert que dans le *Caſque ſaburon* & il eſt placé de même.

La variété A offre ſur la convexité de ſon tour inférieur, quatre ou cinq rangs de taches carrées,

quarrées, dont la grandeur diminue en approchant de sa base; son fond est blanchâtre ou couleur d'agathe, & ses taches sont jaunes, orangées ou rougeâtres. Le contour de son ouverture est blanc; mais le haut de sa lèvre gauche est si mince & si transparent que ses taches paroissent à travers; le fond de sa cavité tire sur le roux.

La variété B diffère de la première, en ce que au lieu de taches quarrées, elle est ornée de flammes longitudinales, étroites, onduleuses & fauves sur un fond agathe ou olivâtre, & qu'elle parvient jusqu'à trois pouces de longueur. On trouve, suivant Linné, ces deux variétés dans la Méditerranée & à l'isle de Java dans l'Océan Asiatique; Davila les indique dans les mers des grandes Indes, & Rumphius à l'isle d'Amboine.

9. CASQUE treillissé.

Cassidea decussata.

Cassidea, testa ovata decussatim striata, varicosa, varicibus superne bidentatis; NOB.

A — *coquille olivâtre, marquée de taches quarrées.*

Turbo cujus conus parum elevatur, ex-binis labris alterum crenis asperum & nitidum, alterum vero reflexum & instar membranæ pellucidæ supra orbem ita extensum, ut ab eo non perfectè abscondatur reticulatum opus quo testa veluti cælo incisa rugatur, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 131, *class.* 3, *fig.* 157 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *num.* 157.

Buccinum recurviroſtrum ventricosum leviter cancellatum, magnis maculis quadratis rufis circumdatum; LISTER, *synopſ. tab.* 1000, *fig.* 65.

Cochlea cassidiformis umbilicata mucronata, striis minutissimis cancellatim aspositis exasperata, costulata, subobscure cinerea, maculis fuscis tessellata, aliquando lineata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. B, ad dexteram.*

Cassis striata clathrata, fimbria altera in roſtrum falcatum producta; KLEIN, *ostrac. pag.* 92, *gen.* 5, *spec.* 3, *num.* 5.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 2, *pag.* 24, *tab.* 10, *fig.* 3, 4.

Cochlis volutata, utrinque dentata, striis minutissimis cancellata, depressa, notulis quadratis fasciatim pictis; MARTINI, *conchyl tom.* 2, *pag.* 44, *tab.* 35, *fig.* 360, 361.

Buccinum decussatum; *testa decussatim striata lævigata, squamulis quadratis, apertura dentata, cauda recurva*; LINN. *syst. nat. pag.* 1199, *num.* 450.

Buccinum decussatum; *testa ovata decussatim striata, tessulis luteis maculata, apertura dentata, roſtro recurvo*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 238 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 246.

B — *Coquille blanchâtre, marquée de flammes jaunes longitudinales.*

Cassis lineis asperis reticulata vel cancellata, undis luteis ad longitudinem scripta; *mus. Ad. Fr. pag.* 312.

Cochlea cassidiformis, &c. GUALTIERI *ind. pag. & tab.* 40, *fig. B ad sinistram.*

Buccinum decussatum; LINN. *mus. Ad. ulr. pag.* 604, *num.* 253.

Cochlis volutata depressa utrinque dentata, striis minutissimis cancellata, lineis undulatis flavis per dorsum pictis; seu cassis depressa clathrata & undulata; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 56, *tab.* 35, *fig.* 367, 368.

Geschupd kasket; geſtrikte ſtormhoed; par les Hollandois.

Die flache geſtrickte ſturmhaube; par les Allemands.

Casque pavé en roseau; *Casque truité*; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a des grands rapport avec celle du *Casque ſaburon*, mais elle est un peu plus étroite, plus alongée, & toute sa superficie est treillissée par des sillons transverses très-serrés, & par des stries longitudinales élevées, qui les coupent à angles droits; elle est longue de vingt lignes, & large au milieu d'environ un pouce; elle est composée de sept tours de spire, dont l'extérieur surpasse en longueur quatre fois & un tiers ceux du haut. Tous sont également treillissés, & on compte sur la spire qui est un peu moins élevée & moins pointue que celle du *Casque pavé*, jusqu'à six bourrelets, dont deux entiers s'étendent en longueur de chaque côté de l'ouverture, & dont les autres quatre ne laissent voir que leur extrémité supérieure. Ces bourrelets diffèrent de ceux des espèces analogues, par deux plis élevés en forme de dents qui terminent chacun d'eux du côté de la spire, ils sont blancs, & les deux de l'ouverture sont marqués de chaque côté de cinq taches jaunes.

Son ouverture ne diffère de celle du *Casque pavé*, que par un peu plus de longueur relativement aux coquilles. Sa lèvre droite, outre le bourrelet dont j'ai déjà parlé, est terminée sur le bord par vingt-cinq stries transverses qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. La gauche est comme dans cette autre espèce, très-mince vers le haut, épaisse & saillante du côté de la base; cette partie & la columelle, sont plissées par des rides transverses au nombre de six ou de sept, dont le bout extérieur est un peu granuleux. Toutes les autres parties de cette coquille

ſont conformes à ce que j'en ai dit dans la deſcription des autres eſpèces. Des deux variétés qu'on en connoît, la première a une coquille tirant ſur le vert d'olive, avec cinq rangs de taches quarrées d'un jaune plus ou moins foncé; la ſeconde eſt rouſſe ou blanchâtre, & marquée à l'extérieur de quelques flammes longitudinales jaunes ou tirant ſur le brun. Leur ouverture eſt blanche à toutes les deux, & leur cavité a une teinte fauve foncée. On les trouve, ſuivant Martini, dans la mer Méditerranée; ſur les rivages du Portugal, ſelon Bonanni, & dans les mers d'Afrique, ſelon Linné.

10. CASQUE bonnet.

Caſſidea teſticulus.

Caſſidea, teſta ovata, tranſverſim ſulcata, longitudinaliter ſtriata, apertura oblonga coarctata; NOB.

Cochlea ovi figuram exprimens, in longum minutiſſimis ſtriis corrugata, veſte attalica aurea videtur inauta a natura, eaque colore purpureo vermiculata, labrum ori annectitur niveum, faſciis ſulvoluteinis ſegmentatum; BONANNI, *recreat. pag.* 132, *claſſ.* 3, *fig.* 162 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 458, *num.* 163.

Buccinum recurviroſtrum ventricoſum, labro pulvinato, variegatum ſtriatum & aſperum, jamaicenſe; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1001, *fig.* 66.

Caſſidis ſpecies; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig.* 3.

Buccinum jamaicenſe vulgare imbricatum; PETIVER, *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 17.

Neritoides frequentius ſtriata; BARRELIER, *icon. plant. pag.* 132, *tab.* 1322, *fig.* 14.

SLOANNE; *hiſt. nat. jamaic. vol.* 2, *pag.* 248, *num.* 5.

Cochlea caſſidiformis umbilicata, per longitudinem ſtriata, & non nullis aliis ſtriis rarioribus circumdata, labio externo exalbido, & rubi ginoſo colore teſſellatim diſtincto, &c. GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig.* C.

Caſſis ſulcata per longum ſtriata, flammea, ſulcis profundioribus, flammis obſcurioribus, mucrone nodoſo; KLEIN, *oſtrac. pag.* 92, *ſpec.* 2, *litt. b.*

His nomen eſt craſſis caſſidibus aut pileolis polonicis, merentur que attente conſiderari ob elegantes colores, coſtas ac faſcias quibus exornantur; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 170, *tab* 72, *fig.* 17—21.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 3, *pag.* 21, *tab.* 8, *fig.* 2 — & *tom.* 4, *pag.* 11, *tab.* 6, *fig.* 1.

Buccinum teſticulus; *teſta obovata decuſſatim ſtriata levigata, ſtriis elevatis longitudinalibus, apertura dentata, cauda recurva*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1199, *num.* 449—*ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 604, *num.* 252.

Buccinum teſticulus; *teſta ovata ſtriis elevatis longitudinalibus, apertura dentata, roſtro recurvo*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 237 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 246.

Cochlis volutata ovata craſſa, rima anguſta utrinque dentata, decuſſatim ſtriata, fimbria maculoſa; ſeu caſſis clathrata, ſquamulis rufis maculata, pileolus polonicus dicta; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 64, *tab.* 37, *fig.* 375, 376.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. D*, 3.

Poolſche mutz; par les Hollandois.

Die pohlniſche mütze, das unachte attaliſche kleid; par les Allemands.

Le bonnet de Pologne, le damier ſilloné, le teſticule; par les François.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille eſt ovale & un peu rétrecie vers le bas, elle eſt épaiſſe, arrondie du côté de l'ouverture, & terminée au haut par une ſpire obtuſe, dont le ſommet eſt pointu & ſaillant. Les plus grandes ſont longues de trois pouces & larges d'un pouce neuf ou dix lignes; elles ſont compoſées de ſept tours de ſpirale, dont l'extérieur fait preſque toute la longueur de la coquille, ceux de la ſpire n'ayant entre tous que quatre lignes de hauteur. Leur ſuperficie eſt treilliſſée par des ſillons tranſverſes profonds & inégaux, & par des ſtries longitudinales, ſaillantes & ſerrées. On compte quinze ou ſeize de ces ſillons ſur la convexité du tour extérieur, & deux ou trois ſeulement ſur ceux de la ſpire.

Son ouverture occupe preſque toute la longueur de la coquille; elle eſt étroite, dentée de chaque côté, près de ſept fois auſſi longue que large, & légèrement courbée vers le haut. Sa lèvre droite eſt épaiſſe, liſſe, arrondie ſur le devant & recourbée en dehors, où elle forme un bourrelet blanchâtre, ſaillant & taché ſur le derrière, de onze mouchetures noires, qui ſont quelquefois diviſées en deux; elle eſt garnie à l'intérieur de ſeize ou dix-ſept côtes tranſverſes, ſemblables à des dents qui ne s'étendent pas à plus de trois lignes dans l'intérieur. Sa lèvre gauche eſt épaiſſe, & étendue en une plaque ovale & convexe qui occupe tout le devant de la coquille, cette plaque eſt liſſe au-dehors & garnie de côtes tranſverſes tout le long de ſa face interne; on y en compte vingt-quatre en tout, & celles

du bas ſont un peu plus fortes & plus écartées que celle de l'extrémité oppoſée. Ses deux lèvres s'uniſſent vers le haut, en formant dans cette partie une ſaillie creuſée en canal, qui eſt preſque auſſi élevée que le ſommet de la ſpire. Sa columelle eſt marquée dans l'intérieur de l'ouverture, par une goutrière longitudinale qui a quelque rapport avec celle des porcelaines, ſans en avoir cependant la profondeur. Enfin l'échancrure de ſa baſe reſſemble à celle des eſpèces précédentes, mais elle eſt un peu plus relevée vers le dos, & ſon ombilic qui eſt ſitué à-peu-près de même, eſt plus étroit que dans ces eſpèces; il en eſt de même de la goutrière qui va depuis l'ombilic juſqu'à l'angle inférieur de la lèvre droite.

Elle eſt ordinairement d'un fauve vineux ou tirant ſur le rougeâtre, & ſouvent parſemée de ſept, huit ou neuf rangs tranſverſes de taches, d'un rouge plus obſcur que le fond, quarrées ou en forme de croiſſant, qui occupent la convexité du tour extérieur; quelquefois ſa couleur eſt plus claire, & les taches dont elle eſt marbrée ſont grandes, brunes & placées ſans ordre. Ses deux lèvres ſont blanches, très-luiſantes & marquées de quelques bandes tranſverſes jaunes; on en compte douze ſur la lèvre droite, qui ſont rangées de deux en deux entre les mouchetures noires dont j'ai déjà parlé, & cinq écartées ſur le bord extérieur de la lèvre gauche. On trouve cette coquille à la Jamaïque, ſuivant Liſter; à l'iſle de France, ſuivant Davila, & même ſur la côte de Coromandel. J'en ai pêché à l'iſle de Madagaſcar, & j'en vis chez feu M. Badier qu'il avoit ramaſſées à l'iſle de la Guadeloupe.

11. CASQUE plume.

Caſſidea pennata.

Caſſidea, teſta ovato oblonga, longitudinaliter ſtriata, tranſverſim quinque ſulcata, labro obſolete dentato; NOB.

Buccinum breviroſtrum ventricoſum, ſtriatum, labro tenui ſimplici; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1007, *fig.* 71.

Caſſis pennata; RUMPH. *theſ. tab.* 23; *fig. C.* — PETIVER, *aquat. Amboin. tab.* 10, *fig.* 10.

Conus voluta pennata; ſeu caſſis pennata rumphii, ore rubente, pinnis nigro fuſco albis diſtincta, apice fimbriato; KLEIN, *oſtrac. pag.* 69, *num.* 33.

SCHROETER, *einleitung in die conchylienkennt niſſ, tom.* 1, *pag.* 357, *num.* 2.

Cochlis volutata imperfecta, verticaliter ſtriata, faſciis pennatis albo rufis rarior, ſeu caſſis pennata imperfecta, charta turcica ſeu marmorata ſimilis pictura; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 61, *tab.* 36, *fig.* 372, 373.

Buccinum pullum, teſta ovata oblonga, cingulis tranſverſim ſtriatis, labro edentulo, roſtro recurvo; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 236 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 245.

Turks papier zonder-lippen; gemarmeld kasket; par les Hollandois.

Die papier haube; *die gefederte ſturmhaube*; par les Allemands.

Feather ſtamper; par les Anglois.

Le Caſque plume; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille que le plus grand nombre de Conchyliologiſtes regarde comme une véritable eſpèce, ne me paroît être qu'un jeune individu d'une autre *Caſque*, & peut-être un *Caſque rouge* dans ſa première jeuneſſe, & avant la formation des dents & des bourrelets de ſon ouverture. Cependant, comme il faudroit avoir vu un plus grand nombre de ces coquilles, que les circonſtances ne m'en a préſenté pour décider cette queſtion, je dois me conformer en attendant de plus grandes preuves, au ſentiment qui eſt le plus généralement adopté. Sa coquille a le plus ſouvent trois pouces & demi de longueur, deux pouces deux lignes de largeur, & une profondeur de dix-neuf lignes. Sa forme eſt celle d'un ovale oblong, un peu rétreci au bas, & terminé à ſon extrémité ſupérieure par une ſpire légèrement applatie à ſa circonférence, & élevée vers le centre. Elle eſt compoſée de huit tours, dont le plus extérieur fait à quelques lignes près toute la longueur de la coquille; il eſt luiſant ſur ſa convexité, & garni de cinq ou ſix ſillons larges & profonds, qui le coupent en travers, & d'un grand nombre de ſtries longitudinales ſerrées qui le garniſſent d'un bout à l'autre. La partie ſupérieure de la ſpire eſt accompagnée de quelques ſtries tranſverſes, & elle eſt terminée au centre par un ſommet pointu.

Son ouverture eſt plus ſaillante que dans aucune eſpèce de ce genre; elle eſt moins longue d'un ſixième que la coquille, un peu élargie vers ſon milieu, & près de quatre fois auſſi longue qu'elle eſt large; elle eſt terminée à ſon extrémité ſupérieure par une échancrure oblique, & à ſa baſe par un canal qui eſt plus analogue par le recourbement de ſes bords, à celui des eſpèces ſuivantes, qu'à celui des eſpèces déjà décrites. Sa lèvre droite a très-peu d'épaiſſeur ſur le bord, ce qui ſeroit une particularité remarquable dans le genre des *Caſques*, ſi ce défaut d'épaiſſeur ne dépendoit pas comme je le ſoupçonne de la jeuneſſe de la coquille. Ce qui me confirme dans mon ſentiment, c'eſt que de trois individus de cette coquille que j'ai vu, deux ont la lèvre droite tranchante & ſans dents à l'intérieur, & que le troiſième, quoique pourvu

d'une levre droite peu épaisse, à expendage ouvert dans toute son étendue tout le long de son bord interne, & une légere courbure vers le dos. Sa levre gauche consiste en un feuillet peu épais, frangé, qui s'etend sur le ventre de la coquille, & s'en détache avec facilité, elle porte vers la région de la columelle un gros pli couvert, & sept ou huit rides obscures qui la traversent au bas. Le dedans de son ouverture est d'un rouge orangé sur le pourpre, la partie extérieure est couverte de taches & de bandes de rouge obscur; quelquefois elle est toute rouge ou parsemée de taches blanches. La coquille, dont M. Adanson a donné la figure avoit une teinte bleuâtre, & sa superficie étoit garnie de fascioles longitudinales entrelacées, rouges & blanches. Ce Casque vit dans l'Océan Asiatique, & on le pêche quelquefois à l'île d'Amboine, suivant Rumphius.

12. CASQUE bourse.

Cassidea crumena.

Cassidea, testa ovata crassa, basi decussatim subplicata, antice plicato tuberculosa; NOB.

Turbo auritus: muricatus, mucrone acuto & brevi, a gallis vocatur crumena ex quod mucrone adnexitur orbis instar insulæ crumenæ maxime ventricosæ, cum ore longo & angusto, cujus alterum labrum denticulatum, crenatum a cornua; — parte angustiori leviter rugosa, &c. BONANNI, recreat. pag. 132, fig. 161 — *ejusd. mus. kirch. pag. 450, num. 160.*

Buccinum brevirostrum ventricosum, labro pulvinato variegatum striatum, magnis præcedentibus ad clavicularum donatum, ex insula Asconsionis, LISTER, *synops. tab. 1002, fig. 67.*

Cassis sulcata seu per longum striata, crumena galorum, mucrone acuto & extra cochlem plicato, KLEIN, *ostrac. pag. 92, spec. 2, num. 2.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 3, pag. 42, tab. 24, fig. 1.*

Buccinum plicatum, testa antice subplicata, decussatim subtriata, apertura dentata, cauda recurva; LINN. *syst. nat. pag. 1195, num. 444.*

Cochlis volutata crassa, rima angusta dentata, dorso & clavicula plicato nodosa, quæ cassis plicata crassa, crumena gallorum seu bursa gallica dicitur, MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 62, tab. 17, fig. 379, 380.*

Porcher, PAVANNE, *conchyl. planch. 26, fig. i.*

Die gefaltete Sturmhaube; par les Allemands.

La bourse; par les François.

DESCRIPTION. Il n'est pas facile de déterminer si ce *Casque* est le *Buccinum plicatum* de Linné, comme Martini, & en dernier lieu M. Schroeter l'ont pensé, puisque Linné n'a pas donné la description de la coquille, & qu'au reste d'ailleurs cette seule phrase est insuffisante pour la distinction des espèces. Si le *Casque bourse* est le *Buccinum plicatum* de Linné, alors sa synonymie est ou fausse ou contradictoire à sa phrase, puisque de quatre figures qu'il y rapporte, la premiere cette de Bonanni est la seule qui lui appartienne, celle de Gualtieri représente évidemment une coquille différente, & peut-être un jeune individu du *Casque crumenaire*, dont la coquille est garnie de tubercules aigus, & dont la spire n'est point tuberculeuse, quant à celles de d'Argenville & de Seba, la premiere est la variété B du *Casque pavé*, & la seconde appartient à notre *Casque flambé*. Ainsi, il est évident qu'on ne peut fonder sur la phrase de Linné une affirmation tant soit peu véritable, parce qu'il n'a pas vu la coquille dont il parle, & qu'il paroît d'ailleurs l'avoir confondue avec celle de l'espèce qui suit. C'est pour cette raison que je conserve à ce Casque son ancien nom, pour éviter la confusion qui pourroit résulter du mélange de la nomenclature de ce Naturaliste.

Cette coquille approche un peu de la forme triangulaire, elle est ovale sur le derriere, terminée vers le haut, rétrécie à son extrémité inférieure & plate. Elle a ordinairement deux pouces cinq ou six lignes de longueur, un pouce neuf lignes de largeur & un pouce six lignes de profondeur.

Sa spire est conique, peu élevée & composée de six ou sept tours. Celui de dessous à depuis sa suture avec le second, deux pouces deux lignes de hauteur, il est garni vers le haut de gros tubercules obtus, dont la grosseur diminue insensiblement depuis l'extrémité supérieure de la levre droite jusqu'au sommet de la spire. Sa partie inférieure est marquée de stries longitudinales bien prononcées, qui sont coupées à quelque distance de la base par d'autres stries transverses moins marquées que les premieres, & qui ne sont presque point apparentes vers les tubercules de son bord supérieur. Ces stries transverses marquent très-souvent sur les vieilles coquilles qu'on trouve on n'en distingue que des très-foibles traces.

Son ouverture est près de cinq fois aussi longue que large, elle est un peu arquée, rétrécie vers le haut, & bordée au dehors par une levre épaisse relevée en bourrelet & rayée de stries. On voit un sillon remarquable tout le long de son côté gauche qui est rayé de rides, mais il est plus court & moins élevé que le précédent, comme dans toutes les autres espèces où il se rencontre. Cette levre qui est un peu applatie & épaisse vers le bas, est garnie à l'intérieur de douze ou

treize dents convexes, obtuſes, tandis que la gauche court ſur toute ſa longueur environ trente côtes tranſverſes arrondies & également luiſantes. Le canal qui termine le bas de l'ouverture ne diffère preſque point de celui du *Caſque tournet*, tant dans ſa direction que dans la forme de ſon échancrure poſtérieure & le redreſſement de ſes bords; enfin ſon ombilic eſt peu profond, & ſitué comme dans cette eſpèce.

Cette coquille eſt épaiſſe, luiſante, d'une teinte tirant ſur le fauve ou ſur la couleur de chair, & elle eſt parſemée de taches rouges ou d'un jaune foncé. Le contour de l'ouverture eſt blanc, & ſon intérieur tire ſur le jaunâtre: on la trouve ſuivant Liſter à l'iſle de l'Aſcenſion, qui eſt ſituée dans l'Océan, entre l'Afrique & le Bréſil.

13. Casque flambé.

Caſſidea flammea.

Caſſidea, teſta ovata longitudinaliter ſurſum plicata ſubcoronata, futuris toroſo-crenatis, adulta cingulis plurimis tuberculoſis; Nob.

A coquille jeune.

Turbo ſulcis in longum ſtriatus & maculis croceis in forma crucis diſpoſitis notatus, ut veſtis attalica aureis floribus intertexta, ex altero os anguſtum oſtendit & utrumque labrum candidum denticulatum, quod à fuſco colore partem internam deturpante mire diſtinguitur; &c. Bonanni, *recreat. pag.* 131, *claſſ.* 3, *fig.* 156 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 458, *num.* 156?

Caſſidis ſpecies; Rumph. *theſ. tab.* 23, *fig.* 1.

Caſſis muricata gallis Drap d'argent, *ſulcata per longitudinem, maculis croceis per quincuncem diſpoſitis.* Klein, *oſtrac. pag.* 94, *ſpec.* 5, *num.* 6?

Caſſis ſulcata ſeu per longum ſtriata, flammea, flammis puniceis, fimbria albo nigra parum tuberculoſa; *ej-ſd. ibid. pag.* 92, *ſpec.* 2, *litt. a.* — Valentyn, *abhandl. tab.* 11, *fig.* 99, 100.

Seba, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73. *fig.* 10, 11, 19, 20. — Knorr, *vergnügen der augen*; *tom.* 4. *tab.* 4, *fig.* 1.

Buccinum flammeum; *teſta ſubplicata ſub coronata, apertura dentata, cauda recurva*; Linn, *ſyſt. nat. pag.* 1199, *num.* 448, — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 603, *num.* 251.

Cochlis volutata, rima anguſta utrinque dentata, ad columellam nodoſa, ſtriis perpendicularibus, & attalica pictura eleganter ſignata, ſeu veſtis attalica; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 34, *tab.* 34, *fig.* 353, 354.

Buccinum flammeum; *teſta ovata longitudinaliter plicata cingulis aliquot tuberculatis, roſtro recurvo*; Von Born, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 235. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 245.

B Coquille adulte.

Buccinum breviroſtrum ventricoſum, undatim depictum, clavicula muricata, ſeu turbo auritus tuberculoſus teſta crocea alarovandi; Lister, *ſynopſ. tab.* 1004, *fig.* 69. — *& eadem tab.* 1005, *fig.* 72.

Burſa jamaicenſis maxima nodoſa; Petiver, *gazophyl. tab.* 153, *fig.* 1.

Caſſis muricata aurita & tuberculoſa, teſta inferne crocea aldrovandi, hiulca, mucrone clathrato eleganter marmorato; Klein, *oſtrac. pag.* 94, *ſpec.* 5, *num.* 11.

Seba, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 5, 6, — 14, 15, 16.

Rocher, Favanne, *conchyl. planch.* 25, *fig. E.*

Gevlamd kasket; par les Hollandois.

Die geflammte und geribte ſturmhaube; par les Allemands.

Caſque pliſſé à flammes; par les François.

Description. Cette coquille preſente dans ſa jeuneſſe une figure bien différente de celle qu'elle a dans l'âge adulte, elle a cela de commun avec le *Caſque tricoté* & peut-être avec d'autres eſpèces de ce genre, dont on regarde les diverſes époques comme appartenant à des coquilles différentes. Elle n'a pendant ſa jeuneſſe qu'un ſeul rang de tubercules coniques ſur ſon bord ſupérieur, & point ſur ſa convexité, tandis que les coquilles plus avancées en âge y en preſentent deux, trois, & même juſqu'à quatre ou cinq rangs. Ainſi Linné étoit dans l'erreur quand il avancoit que la privation de tubercules ſur ſon dos, ſervoit à diſtinguer le *Caſque flambé* de celui que je décris ſous le nom de *Caſque rouge*, avec qui on ne doit pas craindre d'ailleurs que perſonne puiſſe le confondre.

Sa forme eſt à peu près la même que celle de cette coquille, c'eſt-à-dire ovale, convexe ſur le dos & terminée en deſſus par une ſpire conique dont la largeur ſurpaſſe trois fois la hauteur. Une coquille de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce huit lignes de largeur n'a que ſept tours à ſa ſpire. Le plus extérieur forme un angle près de ſon extrémité ſupérieure qui eſt garni d'un aſſez grand nombre de petits tubercules coniques, & ſa ſuperficie eſt marquée de légers plis longitudinaux qui paroiſſent couchés ou tuilés les uns ſur les autres, depuis le bord extérieur de la lèvre droite à qui ils ſont parallèles, juſques ſur ſa convexité. Ceux du côté gauche de la coquille ſont toujours moins profonds que les premiers, & ſont moins ſenſiblement tuilés,

Les tours de la ſpire offrent des plis ſemblables, un léger enfoncement tranſverſal au milieu, & un petit bourrelet crénelé par la ſommité des plis qui forment, dans cette partie, une petite ſaillie oblique, telle qu'on ne la trouve dans aucune autre eſpèce. Ce caractère joint à celui des plis longitudinaux de ſa convexité, ſuffit pour reconnoître *ce Caſque* à toutes ſes diverſes périodes, c'eſt pourquoi j'ai cru devoir le détailler avec ſoin. On compte ſur la face ſupérieure de ſa ſpire, juſqu'à huit bourrelets un peu obliques, qui ſont les anciennes ſommités des ouvertures ſucceſſives de la coquille, & un longitudinal ſur le côté gauche de ſon ouverture qui eſt marqué de ſix doubles taches foncées, tirant ſur le noir.

Son ouverture a cinq fois plus de longueur que de largeur, & elle eſt d'un peu plus d'un cinquième plus courte que la coquille. Sa lèvre droite eſt un peu arquée vers ſes deux extrémités, & recourbée au dehors où elle forme un bourrelet épais, arrondi & marqué de ſix ou ſept taches noirâtres; elle eſt épaiſſie à l'intérieur plus bas que ſa partie moyenne & garnie ſur ſa crête de onze dents fortes & ſaillantes. Sa lèvre gauche eſt collée ſur le ventre de la coquille, elle eſt mince & tranſparente vers le haut, très-épaiſſe & ſaillante à ſa baſe; elle offre à l'intérieur, ſeize côtes tranſverſes, entremêlées d'autres plus petites, une échancrure vers le milieu & un gros tubercule au-deſſus, ſur lequel les côtes tranſverſes ſe continuent. Enfin, le canal de ſa baſe eſt un peu jetté vers le côté gauche de la coquille, & il eſt terminé en dehors par une échancrure relevée comme dans les eſpèces précédentes. Son ombilic n'offre rien de particulier.

La coquille adulte eſt longue de quatre pouces huit lignes & large de trois pouces; elle eſt compoſée de huits tours & demi qui diffèrent de ceux de la jeuneſſe par les caractères ſuivants. 1°. Le contour de ſon ouverture eſt ovale, preſque plat, un peu élargi, légèrement convexe en deſſus & ſaillant tout autour de la coquille. 2°. Le tour extérieur a depuis deux juſqu'à cinq rangs tranſverſes de tubercules ſur ſa convexité, dont la forme eſt arrondie ou conique & légèrement comprimée ſuivant la longueur de la coquille. 3°. Ses plis longitudinaux ſont bien marqués ſur les tours de ſa ſpire & ſur-tout ſur les plus voiſins du ſommet; mais ils ſont plus rares, plus écartés & même plus profonds vers les bords de la lèvre droite qu'ils ne le ſont pendant ſa jeuneſſe, & ſont très-peu marqués ſur le côté gauche de la coquille & ſur le reſte du dos. 4° Ses couleurs ont beaucoup perdu de leur vivacité, & ce n'eſt qu'à la proximité de ſa lèvre droite qu'on apperçoit quelques reſtes des flammes ondoyantes dont elle eſt ordinairement variée; mais le milieu de ſa lèvre gauche a une grande tache d'un brun tirant ſur le jaunâtre, ou de la couleur du biſtre, qui n'eſt que peu ou preſque point ſenſible ſur les jeunes coquilles. Preſque tous les auteurs s'accordent à dire que ce *Caſque* nous eſt apporté des Indes orientales.

La courte deſcription que Linné en a donné dans le *muſ. lud. ulr.* ſuffit pour reconnoître dans cette coquille ſon *buccinum flammeum*, à cauſe des ſtries longitudinales qu'il a très-bien décrites, ce caractère eſt même le ſeul qui mérite quelque attention, puiſque les autres parties de ſa deſcription peuvent s'appliquer également au *Caſque bourſe*, au *Caſque triangulaire* & même à d'autres eſpèces de ce genre.

14. CASQUE faſcié.

Caſſidea faſciata.

Caſſidea, teſta oblongo ovata longitudinaliter plicata tenui, anfractibus ſurſum ſubtilis muricato-granoſis, dorſo quinque faſciato; NOB.

Buccinum recurviroſtrum quinquefaſciatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 997, *fig.* 62.

Caſſis lævis, ſeu buccinum recurviroſtrum leviter cancellatum magnis maculis quadratis rufis; KLEIN, *oſtrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 1, *litt. d.*

Caſſidis ſpecies; SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 1, 12, 13, *figuræ bonæ.*

Grand Caſque de la mer du Sud, rare, blanc nué de fauve, à ſtries longitudinales peu élevées en forme de rides, à quatre zones chargées de taches rouſſes dont la plus haute eſt un peu tuberculeuſe, &c. DAVILA, *catal. ſyſt. pag.* 172, *num.* 282.

Cochlis volutata rarior, ore anguſto utrinque dentato, teſta pertenui, clavicula muricata & granulata, faſciis quatuor ex fulvo maculatis, ſeu caſſis tenuis rarior, faſciata & granulata; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 57, *tab.* 36, *fig.* 369, & *tab.* 37, *fig.* 374. — SCHROETER, *einleitung in die conchylienk, tom.* 1, *pag.* 356, *num.* 1.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. B*, 1, *figura bona.*

Ongemeene gedoornde, gebandeerde en bruin geplekte kasket; par les Hollandois.

Die dünnſchalige ſturmhaube mit gewürfelten banden und granulirten windungen; par les Allemands.

Caſque ſtrié tacheté à pas des orbes granuleux; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Caſque* eſt facile à reconnoître par ſon peu d'épaiſſeur, par ſa forme un peu alongée, par les cinq bandes tranſverſes

colorées dont il eſt orné, & ſur-tout par les rangs tranſverſes de tubercules nombreux & preſque épineux, dont ſon extrémité ſupérieure eſt garnie.

Sa coquille eſt mince, légèrement tranſparente, longue de quatre pouces quatre lignes, & large de deux pouces ſept lignes, ſur une profondeur d'environ deux pouces. Sa forme eſt ovale oblongue, retrecie par le bas & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une ſpire compoſée de huit tours, dont la largeur eſt le double de ſa hauteur. Le tour extérieur eſt convexe & marqué de plis longitudinaux écartés qui ſont inclinés les uns ſur les autres, comme dans l'eſpèce précédente, depuis le bord de ſa lèvre extérieure juſques ſur le dos; ceux du côté gauche de la coquille, ſont moins ſaillants que les premiers, ſans cependant ceſſer d'être ſenſibles. La partie ſupérieure de ce tour a encore, outre les plis longitudinaux, quatre, cinq & juſqu'à ſept rangs tranſverſes de petits tubercules dont deux ou trois ſeulement ſe prolongent ſur les tours de la ſpire. Ces tubercules ſont nombreux & ſont preſque toujours en nombre inégal ſur chaque ligne, les rangs compoſés de petits tubercules, en étant plus garnis que les premiers, & leurs tubercules étant plus petits; ils ſont pointus de figure conique, & ceux du troiſième & du quatrième rang, à compter de la ſuture, ſont les plus forts; ceux qui viennent après, outre qu'ils ſont moins prononcés que les autres, ne ſe trouvent pas ſur tous les individus, & ils accompagnent, dans ceux qui en ont, les bandes faſciées de leur convexité. Les tours de la ſpire n'ont en tout que neuf lignes de hauteur, ils ſont coupés à des intervalles à peu près égaux, par huit bourrelets dont le ſommet eſt un peu creuſé en gouttière. De ces huit bourrelets, un ſeul eſt entier & il eſt ſitué ſur le côté gauche de l'ouverture comme dans toutes les autres eſpèces où il ſe rencontre.

Son ouverture a deux pouces neuf lignes de longueur; elle eſt rétrécie & un peu arquée à ſon extrémité ſupérieure, conſidérablement élargie & évaſée au bas de la lèvre droite. Celle-ci eſt recourbée en dehors & terminée à l'extérieur par un bourrelet peu épais, marqué de ſix taches rouſſes; à l'intérieur elle eſt épaiſſie vers ſon milieu, un peu ſaillante & garnie de dix dents, dont les quatre placées ſur l'épaiſſiſſement ſont fortes, légèrement creuſées au milieu, & ſont terminées en avant par autant de petits tubercules. Elle eſt ſéparée de la lèvre gauche par un ſecond canal oblique qui forme les gouttières des bourrelets de la ſpire dont j'ai déja parlé. Sa lèvre gauche conſiſte en une lame mince & tranſparente qui occupe le ventre de la coquille & préſente un enfoncement ou une dépreſſion conſidérable vers la région de l'ombilic, vis-à-vis lequel elle eſt terminée par une lame tranchante qui ſaille au dehors. Sa columelle eſt épaiſſe, convexe au milieu & garnie de onze ou douze côtes tranſverſes liſſes, plus groſſes & plus écartées que dans le *Caſque flambé*, la partie ſupérieure de l'ouverture en eſt dépourvue & ne préſente ſur le devant que trois ou quatre tubercules tranſverſes, mais ſerrés. Le canal de ſa baſe eſt un peu plus alongé que dans cette eſpèce, & il reſſemble davantage par la courbure de ſon échancrure poſtérieure vers le dos de la coquille, aux eſpèces ſuivantes qu'à celles qui la précèdent.

L'intérieur de ce Caſque eſt roux tirant ſur le brun, il eſt fauve en dehors & marqué de quatre ou cinq zones tranſverſes, chargées de taches alternativement blanches & brunes, & de quelques taches jaunâtres diſtribuées entre les bandes. Les tours de la ſpire ſont colorés de brun & de roux tirant ſur le jaune, & le contour extérieur de ſon ouverture eſt blanc. Il n'eſt pas commun & vit, ſuivant Dávila, dans la mer du Sud.

M. Adanſon a décrit dans ſon hiſtoire des coquillages, un Caſque des côtes d'Afrique, qui me ſemble ne devoir être qu'un jeune individu du *Caſque fafcié*. Comme cependant je n'ai jamais vu cette coquille, qu'elle n'a point de tubercules ſur ſa ſpire, & que le nombre des dents de ſa lèvre droite eſt différent de celui de notre eſpèce, je crois qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici la deſcription que cet auteur en a faite, avec les ſeules différences que ma manière de placer les coquilles, & la concordance de ma nomenclature exigent.

Cette coquille que M. Adanſon nomme le *faſin*, eſt ſuivant lui plus mince & plus fragile que celle du *Buccin perdrix* ou du *Buccin cordelé*, quoique ſans tranſparence; elle n'a pas deux pouces de longueur ſur une largeur moindre de moitié. Elle eſt compoſée de ſept tours de ſpirale applatis, fort peu renflés & diſtingués par un léger ſillon. Leur ſurface extérieure paroit comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers qui s'étendent ſur la longueur de la coquille. On voit auſſi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverſe le ſecond tour. Le ſommet reſſemble à celui du *Buccin cordelé* par les proportions; mais il eſt ſeulement une fois plus long que large.

L'ouverture eſt moins évaſée que celle de ce Buccin, & elle a deux fois plus de longueur que de largeur; l'échancrure de ſon canal inférieur eſt une fois plus profonde que large, repliée vers le dos de la coquille & recourbée légèrement ſur ſa gauche. On n'apperçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans ſon extrémité ſupérieure. La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & aſſez épais; on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents. La lèvre gauche eſt relevée vers

ſon extrémité inférieure, d'un ou quelquefois de deux bourrelets aſſez gros & ſans ombilic.

Le périoſte qui recouvre cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible. Le fond de ſa couleur eſt fauve; elle eſt entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de pluſieurs taches quarrées, brunes & violettes, qui, par leur arrangement, reſſemblent parfaitement à des notes de muſique. Les ſeules variétés qu'elle préſente, ſont que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles, & qu'elles ont cette lèvre tranchante ſur les bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité. Cet auteur dit avoir rencontré quelquefois cette coquille dans les rochers de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée ſur la côte du Sénégal.

J'obſerverai ſeulement que des deux figures de Liſter qu'il y rapporte, l'une appartient effectivement à notre *Caſque fuſcié* & la ſeconde à notre *Caſque flambé* dans l'état adulte. La figure de M. Adanſon ſe trouve à ſa planche ſeptième, num. 7.

15. CASQUE cloporte.

Caſſidea oniſcus.

Caſſidea, teſta obovata tranſverſim ſtriata, cingulis tribus nodoſis, labio undique granulato, NOB.

Rhombus dentatus parvus muricatus; LISTER, *ſynopſ. tab.* 791, *fig.* 44, *figura bona.*

Rhomboides nodoſus ore ſerrato, labro lato verruculato; PETIVER, *gazophyl tab.* 48, *fig.* 16, *figura bona.*

VALENTINS, *abhand. pag.* 584, *tab.* 4, *fig.* 33.

Cochlea conoidea dentata, verrucoſa, aſpera, colore ex rufo nigricante infecta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 22, *fig.* 1, *figura mediocris & citatio rumphii falſa.*

Rhombi parvi dentati & muricati; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 153, *tab.* 55, *fig.* 23

KNORR *vergnügen der augen*; *tom.* 4, *tab.* 12, *fig.* 4, *& tom.* 6, *tab.* 15, *fig.* 6.

Strombus oniſcus; teſta obovata cingulis nodoſis, mucrone ſubulato lævi; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1210, *num.* 502. — SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* 434, *num.* 15.

Cochlis voluta, utrinque dentata, ore anguſto, dorſo per ſeries nodoſo, labro verrucoſo allido, ſeu caſſis parva nodoſa & verruculata; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 42, *tab.* 34, *fig.* 357, 358.

MARTINI, *allgem. geſch. der natur. tom.* 3, *tab.* 99, *fig.* 4, 5.

Strombus oniſcus; teſta ovata; cingulis nodoſis, ſpiræ apice mucronato, labro granulato, baſi obtuſa; VON BORN; *ind. muſ. Cæſar. pag.* 276. — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 279.

Grauwe morrbey; par les Hollandois.

Die aſſelſchnecke; par les Allemands.

Volute échancrée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille préſente à la fois des rapports avec pluſieurs genres, ſans qu'elle convienne cependant avec eux dans toutes leurs conditions, ce qui fait qu'elle a été aſſociée aux cônes par Liſter & Gualtieri, & placée dans le genre des ſtrombes par Linné, MM. Schroeter & de Born. Martini me paroit avoir mieux rencontré en la claſſant parmi les *Caſques* avec qui elle a de plus grands rapports qu'avec les ſtrombes, & dont elle ne diffère que par le canal de ſa baſe, qui, quoiqu'un peu incliné vers le côté gauche de la coquille, n'eſt point terminée par des bords recourbés comme dans les autres eſpèces; elle diffère des cônes par le bourrelet & les dents de ſa lèvre droite & par l'applatiſſement de ſa lèvre gauche; des buccins par le canal de l'ouverture qui n'eſt preſque point échancrée en dehors; & enfin des ſtrombes en ce que la partie inférieure de ſa lèvre droite n'offre point l'échancrure profonde qui eſt le véritable caractère de ce genre. Elle réunit d'ailleurs tous les autres caractères des *Caſques*, tels que la forme de l'ouverture, l'épaiſſiſſement de ſon contour, & ſur-tout leur figure, qui me paroit devoir être conſidéré pour quelque choſe dans un cas ou pour ſe décider, il convient de s'en rapporter à l'analogie, faute d'autres caractères plus poſitifs.

Cette coquille eſt ovale & d'un tiers plus large à ſon extrémité ſupérieure qu'elle n'eſt à l'autre bout; elle eſt épaiſſe, longue d'un pouce & large de ſix lignes & demie ou de ſept; elle eſt compoſée de ſix tours dont l'extérieur occupe preſque toute la longueur de la coquille. Sa ſpire eſt obtuſe, légèrement tuberculeuſe tout le long de ſes ſutures, & elle eſt terminée au centre par un ſommet pointu & ſaillant. Le tour extérieur eſt garni de ſtries tranſverſes & de trois zones élevées, tuberculeuſes, écartées, également ſtriées, dont celle de deſſus eſt ordinairement diviſée en deux rangs de tubercules convexes ou arrondis; ces tubercules ſont au nombre de ſix ſur chaque zone.

Son ouverture eſt longue, étroite & environ neuf fois auſſi longue que large; elle eſt terminée à ſon extrémité ſupérieure par une gouttière peu profonde, un peu relevée du côté de la ſpire, & au bas par un canal tourné à gauche dont la baſe n'eſt ni échancrée ni repliée vers le dos.

Sa lèvre droite eſt épaiſſe, terminée au dehors par un bourrelet convexe, épaiſſie à l'intérieur vers ſon milieu & garnie de ſeize ou dix-ſept dents tranſverſes qui reſſemblent en partie à celles du *Caſque flambé*. Sa lèvre gauche conſiſte en une lame médiocrement épaiſſe qui eſt collée d'un bout à l'autre ſur la convexité du ventre de la coquille, elle ne forme point de ſaillie au bas, & toute ſa ſuperficie eſt piquée de petits grains ſaillants qui la font reſſembler à une plaque de chagrin.

Cette petite coquille eſt blanche, & marbrée de brun de diverſes nuances, elle a quelquefois deux bandes noirâtres placées à ſes extrémités, & beaucoup de blanc ſur ſa ſpire. Le contour de l'ouverture eſt blanc avec une légère teinte de couleur de roſe, le fond de ſa cavité tire ſur le brun. Martini aſſure qu'on l'apporte des Indes Occidentales, elle eſt aſſez commune, mais on la trouve rarement bien conſervée.

J'ai une coquille foſſile de cette eſpèce, dont je ne puis indiquer l'origine, l'ayant trouvée chez les Marchands; elle reſſemble beaucoup aux coquilles foſſiles de Courtagnon, à raiſon de ſa couleur & de ſa poroſité.

16. CASQUE rouge.

Caſſidea rufa.

Caſſidea, teſta ovata rufa longitudinaliter ſtriata, cingulis plurimis tranſverſis nodoſo tuberculatis; *turbo auritus tuberculoſus, teſta inferne crocea*; ALDROVAND. *de teſtac. p. m.* 121.

Murex egregius galeiformis, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 160, *fig.* 328, 329 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 471, *num.* 326, 327, *figura peſſima.*

Caſſis rubra; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig. B*, *figura mala* — PETIVER. *aquat. amboin. tab.* 5, *fig.* 5.

Galea tuberoſa & nodoſa; BARRELIER. *icon. plant. tab.* 1325 * *fig.* 29.

Cochlea caſſidiformis umbilicata, tuberoſa, ſtriis rugoſis papilloſis & tuberculoſis elegantiſſime aiviſa & ſignata, ex albo & fulvo nitidiſſime maculata, ore interno rugoſo colore croceo infecto; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. F.*

Caſſis muricata rubra, rarior, in dorſo faſcias tranſverſales nigro fuſcas inter ſulcos & ſuper faſciis verrucas ordinans, ventre rufo loturæ carnis ſimilis; KLEIN, *oſtrac. pag.* 93, *ſpec.* 5, *num.* 2.

KNORR *vergnugen der augen*; *tom.* 2, *tab.* 9, *fig.* 2.

Caſſides tuberibus obſitæ; SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 3—6, 9.

Caſſis engyſtoma nodoſa, ex puniceo ſanguineo & albo eleganter variegata; REGENFUSS. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 12, *fig.* 69.

Buccinum rufum; *teſta decuſſatim ſtriata, cingulis nodoſis interſtinctis linea gemina, apertura dentata, cauda recurva*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1198, *num.* 446 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 603, *num.* 250.

Cochlis volutata galeiformis, rima utrinque dentata, rufa, dorſo nodoſo & ſtriato, ſeu caſſis rubra rarior; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 20, *tab.* 32, *fig.* 341 & *tab.* 33, *fig.* 346, 347.

Buccinum rufum; *teſta ovata ſtriata, cingulis nodoſis, ſtriis geminis interſtinctis, apertura dentata cauda recurva*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 234 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 243.

SCHROETER, *von innern bau der conchyl. tab.* 4, *fig.* 4.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. D*, 2.

Den ſtore rode ſtormhuë; par les Danois.

Geylamd root kasket; par les Hollandois.

Die rothe knotige ſturmhaube; par les Allemands.

Red casket shell; *red helmet*; par les Anglois.

Le turban rouge; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Caſque* eſt un des plus beaux que l'on connoiſſe, ſoit que l'on conſidère ſa forme ramaſſée & les quatre rangs de tubercules dont il eſt orné, ſoit que l'on s'attache au vif éclat de ſes couleurs, & au rouge pourpré mêlé de noir & de blanc, dont ſon ouverture paroit enſanglantée.

Sa coquille eſt très-peſante, d'une forme ovale, très-convexe ſur le dos, plate du côté de l'ouverture, arrondie ſur ſes côtés, & terminée en deſſus par une ſpire convexe très-peu élevée, dont le ſommet eſt pointu. Celle que je décris eſt de la plus parfaite conſervation, elle eſt compoſée de ſept tours de ſpirale, dont le plus extérieur fait à lui ſeul preſque toute la longueur de la coquille, ceux de la ſpire réunis, n'ayant pas plus de ſix lignes de hauteur. Il eſt garni ſur ſa convexité de ſix bandes tranſverſes, liſſes, un peu convexes, qui portent des gros tubercules arrondis & écartés, dont on compte neuf ſur la bande la plus élevée, ſix ſur la ſeconde, huit ſur la troiſième, & un très-grand nombre de côtes longitudinales, & blanches ſur celles qui viennent après.

Ces bandes ſont ſéparées les unes des autres par deux ou trois ſillons croiſés par des ſtries ſaillantes, qui ſemblent devoir diſparoître à

mesure que la coquille vieillit ; ce qui porte à le présumer, c'est que cette même coquille, pendant sa jeunesse, & lorsqu'elle n'a encore que trois pouces de longueur est garnie d'un bout à l'autre de stries serrées, qui passent sur les bandes tuberculeuses, sur les tubercules & même sur les sillons transverses qui les séparent. La partie supérieure de la spire offre aussi deux bandes striées, & deux sillons entre chacune d'elles qui se prolongent jusqu'au sommet. Les sutures sont un peu enfoncées & crénelées, ce qui rend le bord du tour extérieur légèrement tuberculeux.

L'ouverture est aussi longue, & même plus longue que la coquille, en y comprenant le canal qui la termine à chaque bout ; elle est légèrement oblique, & un peu plus élargie vers le bas qu'à son extrémité opposée. Son contour est très-élargi, & plus alongé que la coquille surtout vers le haut. Sa lèvre droite est très épaisse & recourbée au-dehors, où elle forme un bourrelet convexe d'un pouce de largeur ; elle offre à-peu-près la même dimension vers le haut de sa face antérieure où elle s'incline vers la lèvre gauche dont elle est séparée par un canal d'un pouce de longueur. Elle est garnie à l'intérieur de vingt sortes de dents transverses & blanches, qui sont plus épaisses & plus élevées au milieu qu'à leurs deux extrémités.

Sa lèvre gauche consiste en une grande plaque très-épaisse, très-lisse, de forme presque ovale, qui est contigüe en dehors avec le haut de la lèvre droite ; elle est relevée sur le côté, & terminée sur le bord par un gros bourrelet arrondi de six lignes d'épaisseur. L'échancrure de sa base est plus oblique, plus profonde, & même plus étroite que celle des espèces précédentes, & ses bords sont également recourbés vers le dos. Son ombilic n'en diffère que par son volume qui est proportionné à celui de la coquille.

Le fond de sa couleur est rouge en dehors, varié de blanc & de brun foncé, tant sur la spire que vers le bourrelet de la lèvre droite ; le contour de son ouverture est blanc ou couleur de chair, & coloré d'un rouge de corail tout le long de sa fente, dont les dents sont d'un blanc d'ivoire. L'intérieur de sa lèvre gauche offre encore une teinte noirâtre sur toute sa longueur, & au milieu une grande tache couleur de sang, & cinq ou six larges bandes d'une teinte plus foible qui s'étendent jusqu'au bord.

On trouve cette coquille dans l'Océan Américain, suivant Linné ; à l'isle d'Amboine, selon Rumphius ; à la Chine & sur les côtes des isles du Tranquebar, suivant Regenfuss. Je crois devoir observer que la coquille dont je donne ici la description est entièrement formée, quoiqu'on en trouve dans les Cabinets d'un volume plus considérable qu'elle ; elle appartient à M. le Chevalier de la Marck. On en voit aussi quelquefois qui lui ressemblent par leur forme extérieure, mais, dont l'épaisseur est infiniment moindre, & qui loin d'être une espèce différente de celle-ci, comme les Marchands voudroient le persuader, n'en sont que des individus, dont l'ouverture n'est point encore formée, ou dont les lèvres n'ont pas encore acquis toute l'épaisseur qu'elles doivent avoir.

17. CASQUE tricoté.

Cassidea cornuta.

Cassidea, testa ovata ventricosa, scrobiculis reticulata, costis tribus transversis lævibus, in juniori, maculatis, in adulta tuberculosis ; NOB.

A — *coquille jeune.*

Turbo auritus & tuberosus qui magnitudine omnibus antecellit, post maximum orbem valde tumescentem brevi & lato angulo finitur, tuberculos habet in girum dispositos, aliquosque eorum valde prominentes ac falcatos ut canis venatici dentes, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 131, *cluss.* 3, *fig.* 155 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *fig.* 155.

Buccinum recurviroſtrum ventricosum, maximum fasciatum, clavicula muricata, murex triangularis rondeletii ; LISTER, *synopſ. tab.* 1006, *fig.* 70 — & *tab.* 1009, *fig.* 71, *litt. c.*

Cassidis species ; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig.* 1. — PETIVER, *gazophyl. tab.* 151, *fig.* 9 — *ejusd. aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 14.

Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata, labio interno insigniter costulato, repando & tessellato, minutissimis punctis excavatis undequaque circumdata, papillis elatis tuberosa, candida, ex fulvo nebulata & maculata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. D.*

Cassis muricata granulata, tota striis granulatis inter costas rotundas crassiusculas carminata, muricibus in trochi & dorsi concursu condensatis ; KLEIN, *ostrac. pag.* 94. *spec.* 5, *num.* 3.

SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 7, 8. 17, 18. *figuræ bonæ.*

KNORR, *vergnugen der augen* ; *tom.* 3, *pag.* 9, *tab.* 2, 1.

Casque tricoté ; DAVILA, *catal. syſt. pag.* 177, *num.* 229.

Buccinum cornutum ; *testa turbinata scrobiculis punctata coronata, apertura dentata, cauda recurva* ; LINN. *syſt. nat. pag.* 1198, *num.* 445 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 602, *num.* 249.

Cochlis volutata utrinque dentata, tuberculosa ad trochum, dorso trifasciato, calata seu punctis

ſculptis inter faſcias maculatas ſcabra ; ſeu caſſis rudoſa cœlata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 31, *tab.* 33, *fig.* 348, 349.

Buccinum cornutum ; *teſta turbinata reticulata, tuberculis ſpinoſis, apertura dentata* ; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 233 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 243.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. A*, 1.

Gebreide kasket ; par les Hollandois.

Die geſtrickte ſturmhaube ; par les Allemands.

Knot liſted amboin.-casket ; par les Anglois.

Le Caſque tricoté ; par les François.

B — *coquille adulte.*

Buccinum recurviroſtrum ventricoſum maximum ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1008, *figura optima*, 71, *litt. b.*

Caſſis tuberoſa prima ſive cornuta ; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig. A.*

Caſſis tuberoſa ſive cornuta ; PETIVER *aquatil. amboin. tab.* 7, *fig.* 10 & *tab.* 11, *fig.* 10, *figura eadem ſed auctior, utraque mutuata e rumphio.*

Caſſis muricata, qua caſſis cornuta ſeu tuberoſa rumphii ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 93, *ſpec.* 5, *num.* 1, *a b.*

Cochlis volutata maxima, rima anguſta utrinque dentata, dorſo punctis ſculptis vario & cornuto, qua caſſis cornuta maxima ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 46, *tab.* 35, *fig.* 362.

Hubuſſata ; par les habitans de l'iſle d'Amboine.

Bia cabeſette, krang boekoe ; par les Malais.

Gehoorende ſtorm-hoed, oſſe-kop ; par les Hollandois.

Der ochſenkopf ; par les Allemands.

Great ſpiked casket, ſpike knobbet casket ; par les Anglois.

Tête de bœuf, ou fer à repaſſer ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt connue dans les Cabinets ſous deux formes ſi différentes, qu'il ne ſera pas facile à perſuader à bien de gens qu'elles ne repréſente que deux états ou deux âges de la même coquille. Martini me paroît être le ſeul Auteur qui ſe ſoit douté de leur homogénéité ; mais il n'a pas oſé prononcer définitivement ſur l'identité de leur origine.

Sa première forme, marquée A, indique ſa jeuneſſe, ou du moins une époque où la coquille n'a pas encore pris tout ſon accroiſſement, & où la plaque de ſon ouverture n'eſt pas encore formée ; comme c'eſt là ſon état le plus ordinaire, je vais en donner la deſcription. Elle eſt ovale, bombée, rétrecie au bas & terminée en deſſus par une ſpire conique, trois fois moins élevée qu'elle n'eſt large. Elle a alors ſur ſix pouces de hauteur, une largeur de quatre pouces, & preſque autant de profondeur ſur ſa partie la plus convexe. On compte huit tours à ſa ſpire, dont le plus extérieur eſt plus court d'un pouce que la pointe de ſon ſommet. Il forme un angle ſaillant vers le haut, dont la crête eſt garnie de tubercules aſſez nombreux, coniques, longs de quatre ou cinq lignes & liſſes ; ſon dos eſt coupé tranſverſalement par deux ou trois bandes tranſverſes & écartées, dont la ſuperficie eſt liſſe, convexe, ordinairement marquée par intervalles de taches brunes, & quelquefois légèrement tuberculeuſes. Les intervalles qui ſéparent les côtes ſont garnis de ſtries circulaires & de piquûres longitudinales enfoncées, qui, comme l'a très-bien dit Davila, imitent le deſſous d'un ouvrage tricoté ; ces foſſettes ou piquûres, ſont rangées entre les ſtries tranſverſes, ſuivant la longueur de la coquille, & chaque d'elles priſe ſéparément repréſente une forme oblongue héxagone ; elles occupent toute la ſuperficie de la coquille à l'exception des côtes & de la plaque de l'ouverture, & ſe trouvent également répandues ſur toute la ſpire.

Celle-ci eſt formée par des ſutures dentées qui rendent le bord ſupérieur de chaque tour légèrement pliſſé, & elle eſt interrompue à des intervalles égaux par la ſaillie des anciens bourrelets de l'ouverture, dont on compte juſqu'à huit ſur une coquille de ce volume ; le dernier de tous eſt entier, marqué de taches brunes foncées, & il eſt ſitué ſous le bord extérieur de la lèvre gauche.

Son ouverture eſt oblongue & plus large au milieu qu'aux deux extrémités. Sa lèvre droite eſt recoubée en dehors, épaiſſie à l'intérieur vers ſa partie moyenne où elle eſt armée de huit ſortes de dents arrondies. Sa lèvre gauche préſente un enfoncement conſidérable vers la région de l'ombilic & en face de l'épaiſſiſſement de la lèvre droite ; elle offre dans l'intérieur treize ou quatorze côtes tranſverſes blanches, qui occupent depuis les bords du canal de la baſe juſqu'au-delà du milieu de l'ouverture. Enfin le canal échancré de ſa baſe eſt recourbé vers le dos, & ſemblable, quand au reſte, à celui du *Caſque triangulaire*. Son ombilic eſt peu profond, & ſitué de même. Cette coquille eſt blanchâtre ou cendrée, & tachée de brun tout le long de ſes bandes ; elle eſt rouſſe au-dedans & ſur ſa lèvre gauche, & blanche par-tout ailleurs. Quelquefois ſes bandes ſont jaunâtres, ſelon

Bonanni & tachées de fauve, ou bien sa coquille est variée de blanc, de couleur de rose, de rouge & de violet.

La coquille adulte diffère de celle que je viens de décrire par les caractères suivants. 1°. Sa face antérieure est considérablement élargie, elle forme une surface plate, ovale, longue d'environ neuf pouces, & large de six, moins quelques lignes à son extrémité supérieure, qui est près du double aussi large que celle du bas; cette plaque surpasse en longueur le sommet de la coquille d'environ neuf lignes, elle déborde tout autour & n'a qu'une épaisseur médiocre.

2°. Les trois bandes transverses du tour extérieur ne sont que très-peu sensibles; mais leur place est indiquée par trois ou quatre rangs de tubercules, dont la grosseur diminue en raison de leur proximité du bas de la coquille. Le premier rang du côté de la spire en offre cinq qui ont près de deux pouces de longueur & une base proportionnée à leur volume; leur bout est mousse & arrondi; ceux des rangs suivants sont beaucoup plus petits que les premiers & légèrement comprimés suivant la largeur de la coquille.

3°. On ne distingue qu'avec peine sur sa superficie, le réseau hexagone dont elle est ornée pendant sa jeunesse, les mailles en sont oblitérées & ne présentent que quelques rides longitudinales qui sont croisées par d'autres rides transverses peu marquées.

4°. Sa coquille est toute blanche en dehors ou tirant sur le blanchâtre, & on ne voit de taches brunes que sur le dehors de sa lèvre droite & sur le bourrelet longitudinal qui est situé sur le bord de sa lèvre gauche; elle offre à l'intérieur une belle couleur de chair, & une teinte incarnate très-légère sur toute l'étendue de sa lèvre gauche. Les dents de son ouverture sont moins nombreuses & moins saillantes qu'elles sont pendant sa jeunesse. On trouve le *Casque tricoté* dans l'Océan asiatique, Rumphius l'indique à l'isle d'Amboine, au détroit de Malacca, & sur les côtes de l'isle de Boeton; cet auteur assure qu'elle se cache ordinairement sous le sable où son animal a le moyen de pouvoir s'enfouir. Linné me paroit s'être trompé quand il a dit qu'on le trouvoit aussi dans les mers de l'Amérique.

18. CASQUE triangulaire.

Cassidea tuberosa; NOB.

Cassidea, testa subovata, antice triangulari, dorso decussatim striato, cingulis tribus tuberculosis; NOB.

Cochlea indica ventricosa, & adeo leviter turbinata, ut ex unico orbe constare videatur, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 159, *class.* 3, *fig.* 323? — *ejusd. mus. kirch. pag.* 470, *num.* 322?

Cochlea cassidiformis umbilicata, umbonata striata, tuberosa & muricata muricibus crassis obtusis, fimbriata, fimbria maculis obscure pullis æqualiter distantibus distincta, &c. GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 41, *fig. A A.*

Casque, LABAT *voyage aux antilles, tom.* 5, *pag.* 262.

Cassis striata, multicolor bonanni; KLEIN, *ostrac. pag.* 93, *spec.* 3, *num.* 9.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 3, *tab.* 10, *fig.* 1, 2. SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 2.

Gros Casque d'Amérique, gris blanc, flambé par bandes longitudinales en zigzag de fauve de brun & de violet, de forme un peu triangulaire, à trois fascies transverſales tuberculeuses, &c. DAVILA, *catal. syst. pag.* 177. *num.* 297.

Buccinum tuberosum; testa cingulis duobus tuberculosis, cauda recurva; *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 602, *num.* 248.

Cochlis volutata crassa tuberosa, rima angusta eleganti pictura notabilis, labio utrinque dentato gingiva ex nigredine splendente, seu cassis tuberosa marmorata; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 36, *tab.* 38, *fig.* 381, 382. *figura mediocris.*

SCHROETER, *vorn innern ban der conchyl. tab.* 4, *fig.* 4. — *ejusd. einleit in die conchylk. tom.* 1, *pag.* 317, *num.* 10.

Buccinum tuberosum; *testa ovata albido fuscoque varia, cingulis tribus tuberculatis, rostro recurvo*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 237 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 244.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig. B*, 2.

Geknobbelt en gemarmeld kasket; par les Hollandois.

Die knoten sturmhaube; par les Allemands.

The lesser persian whelk; par les Anglois.

Le Casque triangulaire, ou le Casque marbré de brun; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Casque*, soit qu'on le regarde en avant ou sur les côtés, présente toujours une face triangulaire; il est pesant & volumineux, mais il ne devient jamais aussi gros que le *Casque tricoté* adulte. Sa proportion la plus ordinaire est de sept pouces & demi de hauteur, de six pouces de largeur au haut de sa lèvre droite, & de quatre pouces & demi ou cinq pouces de profondeur. Il est rétreci vers sa base, & très-élargi du côté de la spire. Celle-ci est composée de

neuf tours dont le plus extérieur eſt ſi conſidérable que les huit de deſſus n'ont enſemble que quatorze ou quinze lignes de hauteur. Toute leur ſuperficie eſt treilliſſée par des ſtries longitudinales très-ſerrées, & par des cannelures tranſverſes, inégales, qui rendent les ſtries un peu onduleuſes. Le tour extérieur eſt encore remarquable par trois bandes tranſverſes également écartées & garnies de tubercules. Ceux de la bande ſupérieure ſont très-épais, élevés d'un pouce ſur le dos de la coquille & d'une forme triangulaire; on y en compte depuis cinq juſqu'à ſept, les autres diminuent de volume à meſure qu'ils s'éloignent des premiers. La ſpire eſt un peu plus élevée que dans l'eſpèce précédente, ſes ſutures ſont en partie crénelées & en partie unies, & elles tournent les unes ſur les autres en formant des triangles autour du ſommet qui eſt ſaillant & pointu. On y compte neuf varices ou bourrelets applatis, dont un entier, qui eſt ſitué ſous la ſaillie extérieure de la lèvre gauche, comme dans le *Caſque tricoté*.

Une grande plaque triangulaire & tronquée vers le haut, occupe toute la face antérieure de la coquille, elle offre ſur ſa droite une grande ouverture dont la longueur ſurpaſſe ſix fois la largeur; elle eſt un peu rétrecie au milieu par un bombement de la lèvre droite, & par les fortes dents dont elle y eſt accompagnée. Cette lèvre eſt très-épaiſſe, & recourbée au-dehors où elle forme un bourrelet de ſix ou ſept lignes d'épaiſſeur, elle eſt applatie ſur ſa face antérieure & garnie tout le long de la fente de onze dents épaiſſes, obtuſes & quelquefois échancrées, dont les ſix ou ſept de deſſus ſont les plus fortes.

Sa lèvre gauche eſt remarquable par deux gros tubercules tranſverſes qui ſont placés un peu plus haut que le milieu de l'ouverture, & par une grande tache noire qui les enveloppe, & s'étend un pouce & demi au-delà; elle eſt encore garnie en dedans depuis le premier tubercule juſqu'à ſa baſe, d'un grand nombre de côtes tranſverſes blanches, dont quelques-unes ſemblent ſe diviſer en deux ſur la crête de la columelle, & elle eſt enfin terminée à ſon extrémité ſupérieure par deux groſſes dents, blanches, obtuſes & mammelonées. Le bas de l'ouverture, le redreſſement de ſon bord poſtérieur, & l'ombilic ſont dans cette eſpèce comme dans la précédente.

Sa couleur eſt très-variable, puiſqu'on en connoît dont la coquille eſt teinte au-dehors d'un gris blanchâtre & ornée de bandes longitudinales brunes en zigzag, fauves ou même violettes, d'autres dont la coquille a une couleur brune ou marron, & des flammes longitudinales onduleuſes noirâtres, & d'autres enfin qui ſont brunes & tachées de fauve. Dans toutes ces variétés, le bourrelet de la lèvre droite & celui qui eſt recouvert par le bord ſaillant de la lèvre gauche, ſont blancs & marqués de cinq ou ſix taches quarrées, brunes ou noires. Le contour de l'ouverture eſt blanc ou fauve, excepté près des dents où il a une teinte brune, tirant ſur le noir, qui fait mieux reſſortir leur blancheur. Ce *Caſque* appartient aux mers de l'Amérique, & on le trouve communément à l'Iſle de la Guadeloupe, à la Martinique & à Saint-Domingue. Martini, dit qu'on en apporte auſſi des Indes Orientales.

19. — CASQUE tuberculeux.

Caſſidea echinophora.

Caſſidea, teſta ovata inflata ſubdiaphana, tranſverſim ſtriata, cingulis quatuor aut quinque tuberculoſis, ſpiræ anfractibus convexis ſubcarinatis; NOB.

Cochlea echinophora; RONDELET. *aquat. pag.* 99.

Cochlea maris mediterranei, dicta a rondeletio echinophora a tuberculis, quibus ſpiræ frequenter gibboſulæ tumeſcent — candida colore ſed rara; BONANNI, *recreat. pag.* 115, *claſſ.* 3, *fig.* 18,

Cochlea echinophora frequentiſſime ad victum collecta, figura alteri ſimili, colore autem tophaceo vel murino; *ejuſd. ibid. pag. ead. fig.* 19 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 451, *num.* 19.

Buccinum recurviroſtrum muricatum, ventricoſum, è mare mediterraneo; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1003, *fig.* 68.

RUMPH. *theſ. tab.* 27, *num.* 1, *figura bona.*

Echinophora nodoſa; BARRELIER, *icones plant. tab.* 1325, *fig.* 11.

Tonne couverte de tubercules par rangs, avec une tête élevée, une queue recourbée, & la lèvre rebordée avec des dents d'une couleur fauve, excepté la bouche qui eſt toute blanche; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 305, *pl.* 20, *fig. P.* — *Zoomorph. pag.* 39, *pl.* 3, *fig. H.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, curviroſtrum, ſtriatum ſtriis craſſis papilloſis, labio interno repando & externo fimbriato, ex albido ſubflavum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 43, *fig.* 3.

Urceus ore canaliculato recurvo, ſeu echinophora eſculenta coloris tophacei; KLEIN, *oſtrac. pag.* 48, *gen.* 1, *ſpec.* 3, *litt. b.*

GINANNI *opere poſtume, tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 43.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *pag.* 23, *tab.* 17, *fig.* 1.

Perdix nodoſa quam rariſſima, ex rufo flaveſcens, tubercula dilutiore colore picta habet; SIBA *theſ. tom.* 3, *pag.* 168, *tab.* 68, *fig.* 18 & *tab.* 70, *fig.* 2.

Buccinum echinophorum ; testa cingulis quatuor tuberculosis, cauda prominente ; Linn. *syst. nat. pag.* 1198, *num.* 443 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 601, *num.* 247.

Muller, *linneisches natursyst. tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 1. — Dacosta *elements de conchyl. pl.* 4, *fig.* 8.

Cochlis volutata, testa leviuscula, dorso ventricoso, tuberculorum seriebus transversis horrido, subflavi, labro duplici dentium ordine armato, seu cassis ventricosa echinophora; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 86, *tab.* 41, *fig.* 407, 408.

Buccinum echinophorum ; *testa rotundata cingulis tuberculatis, rostro ascendente* ; Von Born *ind. mus. Cæsar. pag.* 232 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 242 & *pag.* 238, *tab. min. fig. a, b.*

Rocher ; Favanne, *conchyl. pl.* 26, *fig. E*, 3. — & *pl.* 70, *fig. P*, 1 *représentant le coquillage avec son animal.*

Geknobelde helhoorn ; par les Hollandois.

Die knotigte schellenschnecke ; par les Allemands.

Knot listed — casket ; par les Anglois.

Casque à tubercules alignés ; par les François.

Description. Cette coquille & les deux suivantes conviennent avec les espèces déjà décrites par toutes les conditions essentielles ; mais elles s'en éloignent un peu par la direction de leur canal inférieur, qui est plus saillant & un peu moins recourbé vers le dos que dans les autres. Cette différence est dans le fond peu essentielle, & ne me paroît point suffisante pour séparer ces trois coquilles du genre des *Casques*, avec qui elles ont d'ailleurs tous les autres rapports.

Le *Casque tuberculeux* parvient quelquefois jusqu'à trois pouces & demi de longueur, sur une largeur de deux pouces deux lignes qui est plus grande d'un cinquième que sa profondeur. Sa forme est ovale, bombée & sensiblement rétrecie aux deux bouts. Sa coquille est mince, transparente & composée de six tours de spirale, dont le plus extérieur a trois fois & demi la longueur de la spire. Leur superficie est bombée & marquée de stries transverses saillantes, dont une seule plus élevée que les autres forme une carène quelquefois tuberculeuse sur les deux tours de spirale qui viennent après l'extérieur & quelquefois une carène simple & tranchante.

Le tour de dehors est pareillement convexe & strié vers ses deux extrémités, sa partie moyenne est garnie de quatre ou cinq côtes transverses écartées & tuberculeuses, dont la plus élevée se prolonge sur ceux de la spire où il forme la carène dont je viens de parler. Les sillons qui séparent ces côtes, sont ou lisses ou marqués de stries transverses peu sensibles, ceux du haut sont les plus larges & les tubercules de leurs côtes sont les mieux prononcés. La spire n'a point de bourrelets comme celle des espèces précédentes, & ses sutures sont simples & unies. Son ouverture est d'un quart moins longue que la coquille, elle est rétrecie aux deux bouts & sensiblement élargie au milieu à cause d'une échancrure que la columelle présente dans cette partie. Sa lèvre droite forme au-dehors une espèce de bourrelet sans être pour cela recourbée, elle est formée en croissant, plus épaisse que le reste de la coquille, & garnie de quelques dents peu élevées vers son milieu Sa lèvre gauche consiste en une plaque peu épaisse & collée sur le ventre de la coquille, qui offre au bas une saillie remarquable sous laquelle est placé l'ombilic ; elle est garnie de quelque rides tuberculeuses, qui ne se voyent que sur les coquilles adultes, & qui sont placées un peu en dedans de l'ouverture vers son extrémité supérieure. Elle est terminée en dessous par un canal un peu saillant & tourné du côté gauche, dont le bout se relève au-dehors vers le dos de la coquille. Ce *Casque* est blanc dans l'intérieur & sur le contour de son ouverture, il est fauve en dehors & nuancé de blanc, ou blanc avec quelques taches rousses dans les entre deux des tubercules. Il paroît que Bonanni en a connu une variété dont la couleur étoit grise ou cendrée. On le trouve dans la mer Adriatique, suivant Ginanni, & dans le reste de la Méditerranée, selon Lister & Linné.

L'animal qui y est contenu, fournit selon Bonanni une couleur violette, qu'il vit découler du corps d'un de ces coquillages qui lui avoit été envoyé vivant, pendant qu'il en faisoit la dissection. Si on s'en rapporte à la figure de la Zoomorphose de d'Argenville qui a été copiée dans la dernière édition de M. de Favanne, cet animal a sa tête garnie de deux tentacules, deux yeux placés extérieurement à leur base, & un tuyau évasé par le bout qui est situé sur le derrière de la tête.

On trouve, suivant Scilla des *Casques tuberculeux*, fossiles, dans les couches calcaires de la Calabre & dans quelques parties de la Sicile.

20. Casque caréné.

Cassidea carinata.

Cassidea, testa ovata transversim striata, cingulis quinque subacutis, supremis tuberculosis, spiræ anfractibus sursum complanatis, labro quinque plicato ; Nob.

Buccinum recurvirostrum muricatum ventricosum ; Lister, *synopsi. tab.* 1011, *fig.* 71, *litt. f.*

DESCRIPTION. Je ne connois cette coquille que dans l'état fossile, mais il est vraisemblable que Lister en connoissoit de marines, puisque celle dont il donne la figure se trouve placée dans son ouvrage parmi les coquillages marins, & que personne n'ignore que cet Auteur faisoit un article à part de toutes les coquilles qu'il ne connoissoit que dans l'état fossile ou entièrement pétrifiées.

Il paroît qu'elle ne parvient jamais à un grand volume, puisque la plus grande de celles que je possède n'a que dix-huit lignes de longueur, onze lignes de largeur & neuf lignes de profondeur. Elle a en petit, la même forme que le *Casque tuberculeux*, & elle n'en diffère que par les conditions suivantes, car toutes les parties de la coquille dont je ne parlerai point doivent être censées conformes à celles de cette espèce.

1°. Sa spire est composée de six tours dont la superficie est marquée de stries transverses très-fines, & dont le sommet est un peu plus long, plus étroit & plus pointu que dans le *Casque tuberculeux*.

2°. Le tour extérieur a cinq côtes saillantes également transverses, écartées & moins arrondies que dans l'espèce précédente, dont les deux du haut seulement sont garnies de tubercules pointus, les trois inférieures en étant toujours dépourvues. Les sillons qui les séparent sont larges & garnis de stries transverses semblables à celles du reste de la coquille.

3°. Les tours de la spire sont applatis en dessus, & accompagnés vers leur milieu d'une carène aigüe, non tuberculeuse, qui est le plongement de la côte plus élevée du tour extérieur; cette carène se continue jusqu'aux deux derniers tours du sommet, qui sont presque cylindriques & unis. On voit encore sur leur superficie, outre les stries transverses dont j'ai parlé, une strie plus élevée que les autres au haut de chaque tour, & à la proximité de leur suture avec celui qui vient après.

4°. Le bord antérieur de la lèvre droite est épais, & garni de cinq échancrures peu profondes qui la font paroître onduleuse, elle est élargie au bas & sensiblement évasée. L'intérieur de la lèvre gauche est garni de rides transverses extrêmement fines & un peu tuberculeuses, mais on ne les apperçoit que sur les plus jeunes individus. Ce *Casque* ressemble par tout le reste à l'espèce précédente. On n'en connoit dans les Cabinets de Paris que de fossiles qu'on trouve à Courtagnon en Champagne.

21. — CASQUE thyrrenien.

Cassidea thyrrena.

Cassidea, testa ovata subdiaphana transversim costata, costis binis acutioribus plicato-tuberculosis, apertura utrinque dentata; NOB.

Cochlea aurita strigis minus profundis sulcata; quinque orbium spiris convolvitur, quorum quatuor in mucronem minuuntur, medietati amplioris orbis æqualem; colore pingitur terreo, in quo triplex sulcorum dispositio aliquantulum evanida apparet; BONANNI, *recreat. pag.* 132, *class.* 3, *fig.* 160 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *class.* 3, *num.* 162.

Buccinum breviroſtrum ventricosum, cochlea echinophora aldrovandi; LISTER, *synopſ. tab.* 1011, *fig.* 71, *litt. c.*

Cassis striata, recurviroſtra, sulcata, strigis profundis tripliciter dispositis; KLEIN, *ostrac. pag.* 93, *gen.* 5, *spec.* 3, *num.* 8.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum; curviroſtrum, striatum, in latiori spira papillis coronatum, labio externo fimbriato & dentato, interno repando, exluteo subalbidum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 43, *num.* 2.

Buccina di seconda spezie, di-essa ve ne sono alcune che hanno in due giri le prominente; GINANNI, *opere postume; tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 44 *& tab.* 6, *fig.* 45.

Buccinum cassidcum thyrrenum, testa ovata umbilicata globosa rotundata flavescente, sulcis & striis exaratis scabra, spira conica, labro marginato intus subdentato, labro albo nitido complanato, &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 192, *tab.* 153, *fig.* 1461, 1462.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. E*, 1. *E*, 2.

Das thyrreniſche casquet; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai donné d'après M. Chemnitz à cette espèce le nom de *Casque thyrrenien*, parce qu'on la trouve communément dans la mer de Toscane, dite autrefois mer Thyrrenienne. Cette coquille a comme la précédente beaucoup d'analogie avec le *Casque tuberculeux*, & elle est terminée de même à son extrémité inférieure par un canal saillant, dont l'échancrure est moins relevée en arrière, & moins apparente que dans les autres espèces.

Elle est longue de trois pouces trois lignes, large de deux pouces, & moins profonde de trois lignes qu'elle n'est large; elle est ovale, bombée, peu épaisse, légèrement transparente, & presque également retrecie aux deux bouts. On compte sept tours à sa spire dont l'extérieur est convexe & plus court d'un tiers que la coquille. Sa superficie est entourée d'un grand nombre de côtes transverses, étroites & arrondies, dont deux seulement qui sont plus élevées que les autres & un peu en vive-arrête, sont garnies de

tubercules légèrement pliſſés ſuivant la longueur de la coquille. Quelquefois de ces deux côtes celle du haut eſt ſeule tuberculeuſe ; elle eſt placée ſur ſa plus grande convexité à environ ſix lignes de diſtance de ſa ſuture avec le tour ſuivant, & elle ſe prolonge ſur ceux de la ſpire dont elle n'atteint jamais les tours ſupérieurs. Sa ſpire eſt d'environ un tiers plus large qu'elle n'eſt longue, ſa forme eſt pyramidale, & les ſix tours de ſpirale qui la compoſent ont leur convexité garnie de ſix côtes tranſverſes, dont la cinquième qui forme ſa carène eſt quelquefois tuberculeuſe ſur les deux ou trois plus extérieurs, & entiérement ſemblable aux autres ſur ceux qui viennent après.

Son ouverture eſt un peu moins longue que celle du *Caſque tuberculeux* elle eſt rétrecie aux deux bouts, & un peu moins large au milieu que dans les deux eſpèces précédentes. Sa lèvre droite forme au-dehors un bourrelet aſſez épais, & préſente vers ſon milieu un enfoncement qui eſt renflé dans ſa partie interne. Elle eſt très-évaſée ſur ſa face antérieure, & liſſe, & elle eſt garnie en dedans de quelques dents tranſverſes écartées, qui ſont quelquefois réunies de deux en deux. Sa lèvre gauche ne diffère de celle du *Caſque tuberculeux* que par le bourſoufflement de ſa columelle, & que par quelques plis tranſverſes dont elle eſt accompagnée. Elle reſſemble par tout le reſte à celle du *Caſque tuberculeux*. Enfin cette coquille eſt fauve au-dehors ou rouſſâtre, & blanche à l'intérieur & ſur le contour de ſes lèvres. Elle vit dans la mer Méditerranée, & on la trouve communément ſur les côtes de l'Italie & ſur celles de la Sardaigne.

CELLEPORE—cellepora LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1285, *num.* 339.

Linné avoit donné ce nom à des productions marines qu'il claſſa parmi les vers lithophytes, & qu'il diſtinguoit des *millepores* par la forme des ouvertures dont elles ſont compoſées. Suivant lui les ouvertures des *millepores* ont la figure d'un entonnoir, tandis que celles des *cellepores*, ſont au contraire ventrues, preſque membraneuſes, & toujours plus enflées que les tubes à qui elles appartiennent. J'aurois conſervé avec un reſpect religeux le genre de la *cellepore* de ce célèbre Naturaliſte, ſi des ſix eſpèces qu'il y rapporte, quatre n'appartenoient par toutes les analogies au genre de l'eſcare, une cinquième à celui de la *millepore*, & ſi la ſixième qui eſt le *cellepora ramuloſa* de cet Auteur, n'étoit pas énoncé d'une manière ſi douteuſe, que d'après le peu qu'il en a dit, on ſeroit plus tenté de la conſidérer comme une véritable *millepore*, que comme une eſpèce d'un genre qui eſt lui-même infiniment douteux. J'ai cru devoir me conformer en cela au ſentiment de M. Pallas, à qui perſonne ne peut diſputer dans ce moment le mérite de mieux connoître la partie des vers Zoophites, & celui bien plus eſtimable d'en avoir mis l'étude à la portée de tout le monde.

CELLULAIRE ; — *Cellaria* ; ELLIS.

GENRE DE L'ORDRE DES VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère,

Une tige branchue, articulée, & fixée à ſa baſe par des petits tubes flexibles.

Les articulations ſouvent calcaires, compoſées de cellules nombreuſes répandues ſur toute leur ſuperficie ou ſur leur face antérieure, ou compoſées de cellules ſimples, alternes ou oppoſées, ou terminales, ou réunies en faiſceau.

Chaque cellule contenant un polype tentaculé.

ARTICULATIONS *couvertes de cellules dans tous les ſens.*

1. CELLULAIRE ſalicor.

Tige articulée dicotome, articulations preſque cylindriques, parſemées de cellules rhomboïdales.

2. CELLULAIRE filiforme.

Tige articulée filiforme dicotome, articulations linéaires quadrilatérales, parſemées de cellules oblongues.

3. CELLULAIRE cierge.

Tige articulée branchue, articulations preſque cylindriques, parſemées de cellules terminées par des orifices ſaillants.

ARTICULATIONS *garnies de cellules ſur une ſeule face.*

4. CELLULAIRE pelotonnée.

Tige très-branchue dicotome, articulations preſque en forme de coin, légèrement dentelées ſur les bords, leur face antérieure celluleuſe.

5. CELLULAIRE cirreuſe.

Tige très-branchue dicotome, recourbée en dedans, articulations preſque ovales, garnies de cils ſur leur côté extérieur, leur face antérieure celluleuſe.

6. CELLULAIRE éventail.

Tige branchue dicotome, articulations en forme de coin, entières, tronquées aux deux bouts, leur face antérieure celluleuſe.

Tige articulée par des cellules alternes, ou oppoſées, ou ſimples.

7. CELLULAIRE plumeuſe.

Tige très-branchue, droite, dicotome, les cellules unilatérales alternes, terminées à leur ſommet par une pointe.

8. CELLULAIRE neritine.

Tige dicotome, couleur de rouille, les cellules unilatérales alternes, terminées par une pointe, leur ouverture garnie d'une veſicule enflée, fendue en travers.

9. CELLULAIRE tête d'oiſeau.

Tige large, droite dicotome, les cellules unilatérales alternes, garnies de deux poils, leur ouverture accompagnée d'une veſicule en forme de tête d'oiſeau.

10. CELLULAIRE rampante.

Tige rampante, articulée, dicotome, les cellules unilatérales alternes, leur ouverture garnie de deux poils inégaux.

11. CELLULAIRE velue.

Tige droite dicotome, les cellules unilatérales alternes, obliques, leur ouverture garnie d'un ou deux poils longs & flexibles.

12. CELLULAIRE raboteuſe.

Tige rampante dicotome, les cellules unilatérales alternes, anguleuſes.

13. CELLULAIRE ciliée.

Tige droite dicotome, les cellules alternes, leur ouverture oblique, bâillante, ciliée.

14. CELLULAIRE ivoire.

Tige droite, articulée dicotome, les cellules alternes, tronquées au haut & ſaillantes, des ovaires bombés de figure ovale.

15. CELLULAIRE cuiraſſée.

Tige très-branchue articulée dicotome, les cellules oppoſées, leurs ouvertures tronquées obliquement.

16. CELLULAIRE bourſette.

Tige branchue, articulée par des cellules oppoſées, tranſparentes, carinées, leur ouverture ſurmontée d'un petit tube en forme de maſſue.

17. CELLULAIRE cornue.

Tige branchue, articulée par des cellules ſimples, tubuleuſes, arquées, leur ouverture terminée par une ſoie.

18. CELLULAIRE cornet.

Tige très-fragile dicotome, articulée par des cellules ſimples, en forme de corne, le bord inférieur de leur ouverture garni d'une épine.

19. CELLULAIRE traçante.

Tige rampante, les cellules ſolitaires tubuleuſes, droites en forme de maſſue, leur ouverture placée ſur le côté.

20. CELLULAIRE tulipier.

Tige articulée calcaire, les articulations en forme de maſſue, les cellules réunies au nombre de trois ſur des pédicules communs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ellis dans son traité des Corallines, avoit distingué avec raison les *Cellulaires* des sertulaires, proprement dites, sous le nom de Corallines celluleuses. Linné qui réunit dans la suite ces deux genres sous le nom de sertulaires, ne fit pas assez d'attention à la différence de leur structure réciproque, ni à celle de leur substance, & il laissa subsister cette erreur dans la dernière édition du *Systema naturæ*, quoiqu'elle lui eût été démontrée jusqu'à l'évidence par M. Pallas dans son traité des Zoophites. Cet Auteur fondé sur les observations de Ellis, considère les *Cellulaires* comme intermédiaires entre les escares & les sertulaires, & son sentiment se trouve appuyé sur des analogies qui ne paroissent point douteuses.

Presque toutes les *Cellulaires* ressemblent à des plantes, leur base est composée de tubulures horisontales, semblables aux racines traçantes des végétaux, & leurs tiges sont souvent divisées de deux en deux, ou en dicotomie, par des articulations blanches, très-fragiles, & dont la substance est pierreuse ou incrustée de matière calcaire sur un grand nombre, & analogue à celle de la corne dans les autres. Celles dont les articulations sont pierreuses, participent aussi à la substance cornée des secondes, puisque si on les plonge dans un acide, leur partie calcaire est attaquée avec effervescence, elle est bientôt dissoute, & il ne reste plus qu'une substance molle & flexible, après que leur croûte extérieure a été enlevée.

Ce que je viens de dire convient également à toutes les espèces qui composent le genre de la *Cellulaire*, mais celles des deux premières sections diffèrent beaucoup des espèces de la troisième par le nombre & par la disposition de leurs cellules; elles sont nombreuses & d'une petitesse extrême sur les trois espèces de la première section, & sont distribuées également sur leur superficie qu'elles recouvrent en totalité. Celles de la seconde section ne sont placées que sur la face antérieure des articulations, & leur face postérieure en est dépourvue, tandis que les articulations de la troisième sont elles-mêmes de vraies cellules, creuses dans l'intérieur, ouvertes à leur sommité, & attachées les-unes aux autres, dans une direction alterne ou simplement sériale. La *Cellulaire tulipier*, qui termine le genre est la seule dont les cellules soient distinctes de ses articulations, & qui les aie réunies au nombre de trois près de leur sommité sur des pédicules communs.

Ces cellules renferment dans leur cavité un polype, dont la tête, qui sort quelquefois, suivant Ellis de leur ouverture, pendant que la *Cellulaire* est vivante, est garnie de bras radiés, semblables à ceux des hydres, & percé au centre par un orifice qui est vraisemblablement sa bouche.

J'ai dit que les *Cellulaires* sont fixées & comme enracinées sur les corps marins, par des tubes capillaires qui se détachent de la partie inférieure de leur tige. Ces tubes sont ordinairement grisâtres & flexibles, pendant que la *Cellulaire* est dans l'eau, & ils sont remplis dans leur intérieur d'une humeur mucilagineuse, à qui M. Pallas à cause sans doute du mouvement qu'il y apperçut, donna le nom de Moëlle animée; ces tubes sont en très-grand nombre sur quelques espèces, la partie inférieure de leur tige principale, & celle de leurs gros rameaux en sont recouverts, mais il en est quelques-unes où les tubes sont peu nombreux, & d'autres dont les rameaux en laissent partir par intervalles de leur face inférieure, qui les attachent aux corps solides, à-peu-près de la même manière que les radicules de quelques espèces de lycopodes, ou que celles qui se détachent des rameaux du lierre. Enfin la *Cellulaire cornue*, la *Cellulaire traçante* & la *Cellulaire tulipier* croissent à la manière des sertulaires, & elles semblent naître de tubes simples ou peu divisés, qui rampent sur la superficie des fucus.

La structure & l'organisation des *Cellulaires* ne sont pas uniformes dans toutes les espèces, elles présentent au contraire une grande variété; les tiges des unes sont comprimées, & composées sur leur longueur d'un double rang de cellules alternes, qui sont posées de manière que toutes leurs ouvertures sont tournées d'un même côté, & que la face postérieure des tiges est unie ou légèrement striée; celles de quelques espèces sont complettement articulées, & leurs articulations consistent en des cellules simples, attachées les unes aux autres par leurs extremités Parmi celles-ci, on en voit dont les articulations sont sensiblement arquées, d'autres dont l'ouverture des cellules est tournée du même côté des rameaux, & d'autres, enfin, où chaque articulation renferme deux cellules comprimées & opposées. J'ai réuni dans la troisième division de ce genre toutes ces différentes manières d'être, parce qu'elles conviennent entr'elles par la réunion du plus grand nombre de caractères, & sur-tout par l'existence d'un polype radié dans chaque cellule; cette division forme peut-être a elle seule un genre distinct des deux premières, & je ne doute pas que lorsque l'histoire de toutes ces espèces sera mieux éclaircie qu'elle n'est dans ce moment, on ne parvienne à découvrir qu'elles en sont effectivement distinctes.

Les *Cellulaires* de la seconde division ont une grande analogie avec les corallines, puisque leurs articulations sont unies les unes aux autres par un faisceau de fibres creuses & flexibles, comme celles des corallines, mais ces articulations n'ont de cellules que sur une de leurs faces, & elles sont beaucoup plus sensibles que dans les espèces

de ce genre. On ſait que les corallines les ont répandues ſur toute leur ſuperficie, & qu'elles ſont d'ailleurs ſi petites, qu'on ne peut preſque pas les appercevoir à la vue ſimple ; cependant les *Cellulaires* de la ſeconde diviſion leur reſſemblent par la nature pierreuſe de leurs articulations, par la dicotomie que leurs tiges affectent, & ſur-tout par leur manière conſtante de croître & de ſe développer. Ellis n'a point douté que ces trois *Cellulaires* n'appartiennent au règne animal, & quoique ſes recherches n'ayent pu lui faire découvrir des polypes dans leurs eellules, il a porté ſur leur nature le même jugement que ſur celle des corallines, avec qui il les avoit d'abord aſſociées ; M. Pallas qui n'a connu que les deux premières eſpèces, dont il eſt ici queſtion, ſavoir la *Cellulaire pelotonnée*, & la *Cellulaire crépue* les a auſſi jugées animales, puiſqu'il les a rapportées au genre de la *Cellulaire* ; cependant cet excellent Naturaliſte, quand il s'agit de prononcer ſur l'animalité des corallines, s'éloigne du ſentiment de Ellis, & il les déclare végétales, comme ſi leur grande affinité avec ces deux eſpèces du genre de la *Cellulaire*, & l'analogie des principes que l'analyſe chymique extrait des corallines, ne ſont pas plus que ſuffiſantes pour en induire leur animalité. Je détaillerai les raiſons qui me déterminent à adopter l'animalité des corallines à leur article, je dois me borner maintenant à ce qui concerne les *Cellulaires*, & à rapporter le peu que l'on connoît de leur hiſtoire.

Les eſpèces de la première diviſion conviennent avec eelles de la ſeconde par les faiſceaux tubuleux qui uniſſent leurs articulations, elles n'en diffèrent que par leur forme cylindrique, & par le nombre, la petiteſſe des pores ou cellules dont toute leur ſuperficie eſt parſemée ; quant aux autres parties, elles s'en éloignent ſi peu, que ſoit qu'on les réuniſſe dans la ſuite avec les corallines, ſoit qu'on en forme un genre diſtinct, il ne me paroît pas vraiſemblable que l'on puiſſe jamais les ſéparer.

La différence eſſentielle qui ſépare les *Cellulaires* des ſertulaires, conſiſte en ce que les tiges des premières ſont articulées ou compoſées de ſegments dans le plus grand nombre, & que celles des ſecondes ſont tubuleuſes & continues, & que les polypes qui ſe détachent des ſertulaires ou qui ſe diviſent régulièrement ſur leur ſuperficie, ont toujours une communication par leur baſe avec la ſubſtance animée qui eſt contenue dans le tube de leurs principaux rameaux ; mais quelques *Cellulaires* offrent quelquefois des ovaires parſemés ſur leurs ramifications, qui ont beaucoup d'analogie avec ceux des ſertulaires ; la *Cellulaire ivoire*, & la *Cellulaire cornue* ſont dans ce cas ; il eſt vraiſemblable que les véſicules ſingulières de la *Cellulaire neritine*, & celles de la *Cellulaire tête d'oiſeau*, ne ſont effectivement que de véritables ovaires, dont la figure eſt un peu différente de celle des deux premières eſpèces ; on doit auſſi ſoupçonner qu'on ne connoit pas encore les ovaires de toutes les eſpèces qui peuvent en avoir, & ne pas oublier que les deſcriptions de la plupart d'entr'elles ont été faites ſur des exemplaires ſecs, qui avec toute l'intelligence que l'on peut déſirer dans un obſervateur de bonne foi, laiſſent toujours, tant de doute & tant d'obſcurité, ſur la forme ou ſur la ſituation de quelques-unes de leurs parties.

La queſtion la plus importante à réſoudre dans l'hiſtoire des *Cellulaires* eſt celle qui concerne leurs polypes, & ſur laquelle des Naturaliſtes très-célèbres ſe trouvent partagés ; Ellis, qui le premier découvrit l'animalité de beaucoup de productions marines, que les Botaniſtes avoient rangé juſqu'à lui parmi les productions végétales, crut pouvoir aſſurer, d'après ſes propres obſervations, que chaque capſule des *Cellulaires* renfermoit un polype qu'il comparoit à ceux d'eau douce dont Trembley avoit fait la découverte ; les mouvements que ces polypes exécutoient ſous ſes yeux étoient trop manifeſtes pour qu'il pût lui reſter quelque doute ſur leur animalité, & il fut porté à regarder chaque polype comme diſtinct, & ſéparé des autres que le même rameau réunit, parce que, ſi l'un d'eux, pris ſéparément, n'eût été qu'une ſeule partie d'un animal ou un de ſes organes, comme des Naturaliſtes d'une grande autorité l'ont avancé dans la ſuite, il n'eût pu toucher un de ces polypes pendant que tous ceux d'une *Cellulaire* étoient épanouis, ſans que ceux du même rameau, ou tout au moins les plus voiſins ne ſe fuſſent contractés ; cette contraction n'ayant eu lieu cependant que ſur celui qui fut touché par l'Obſervateur, il en conclut avec quelque vraiſemblance que le ſentiment du contact ne s'étoit point propagé juſqu'aux autres, & que par conſéquent chaque polype devoit être conſidéré comme un animal diſtinct, & non pas comme des organes diſtincts d'un ſeul & unique Zoophite.

Linné en profitant des recherches de Ellis, qu'il ne fut jamais dans le cas de pouvoir attaquer par ſes propres expériences ſur des *Cellulaires* vivantes, ſembla s'écarter de l'idée du Naturaliſte Anglois, puiſqu'il dit en parlant des ſertulaires, qui, comme je l'ai déja remarqué, ont été réunies par cet Auteur avec les *Cellulaires* ; » *ſertularia & plures affines radicata ſunt* » *more plantarum, radiculis extra ſe diſperſis,* » *quamvis flores harum animati motum quem* » *a ventis non obtinent, voluntario niſu aſſe-* » *quantur omnino animalcula* «; & en effet étoit-il néceſſaire de recourir à une hypothèſe auſſi extraordinaire que celle qu'il adopta ſur la nature des Zoophites, & de s'écarter ſans preuves ſuffi-

ſantes des réſultats de Ellis, quand d'ailleurs la ſeule comparaiſon du développement des hydres, avec celui des *Cellulaires*, des ſertulaires & autres Zoophytes analogues, ſuffiſoit pour les confirmer. Linné ſemble enfin avoir embraſſé le ſentiment des anciens, qui regardoient les Zoophytes comme participant à la fois à la nature animale & à la nature végétale, & comme ſervant de point de réunion à ces deux regnes; on peut du moins le ſuppoſer de ſa définition des Zoophytes (1), & de l'eſpèce d'affectation avec laquelle il a comparé les polypes qui ſortent de leurs tiges, aux fleurs des végétaux. M. Pallas s'eſt énoncé d'une manière plus poſitive que Linné ſur la nature des *Cellulaires*, & ce célèbre Naturaliſte les regarde comme des animaux, dont ce que Ellis nommoit les polypes ne ſont que les organes (2). On trouve enfin une définition du genre de la *Cellulaire* dans le traité poſthume de Ellis ſur les Zoophites, qui eſt analogue à celle de M. Pallas, & qui nous prouve que le ſavant Solander qui fut chargé de la partie deſcriptive & ſyſtématique de cet ouvrage, avoit adopté ſans aucune reſtriction le ſentiment de M. Pallas. Je me ſoumettrois avec empreſſement à de pareilles autorités, ſi les obſervations de Ellis avoient été démenties par d'autres plus récentes, ou, ſi enfin le ſentiment de ces Naturaliſtes étoit appuyé ſur quelques faits démontrés; il me paroît au contraire que leur ſentiment n'eſt fondé que ſur une hypothèſe gratuite, & qu'il eſt prudent de s'en tenir au ſentiment de Ellis, à celui des autres Naturaliſtes qui ont obſervé des *Cellulaires* vivantes, & qui n'ont eu aucun doute ſur la vérité de l'exiſtence des polypes, & ſur la nature iſolée de leurs facultés.

Comme ce que j'ai à dire ſur la nature, la propagation & l'accroiſſement des Zoophytes doit être appliqué à tous les vers de cet ordre, & que d'ailleurs ce que j'avancerois ici ne paroîtroit point appuyé de toutes les preuves néceſſaires, je dois prévenir que je ne traiterai cette queſtion avec quelque détail qu'au mot ZOOPHYTES, mais qu'en attendant je conſidère chaque polype dans ſa cellule comme un animal iſolé, ou comme un animal prêt à le devenir en ſe ſéparant de ſa famille.

Les *Cellulaires* ſont toutes marines, on les trouve ordinairement attachées aux coquillages qui vivent près des rochers, aux racines des plantes marines, aux *madrepores*, & ſouvent confondues avec les ſertulaires. La meilleure manière de les conſerver ſans aucune altération, eſt de les plonger dans de l'eſprit de vin, en ſortant de la mer, ſans attendre que leurs polypes ſoient contractés. Par ce moyen on peut faire venir des *Cellulaires*, des ſertulaires, des alcyons, & des madrepores de tous les différents pays, même les plus éloignés, & en connoître les animaux, ſans être obligé d'aller les examiner ſur les lieux.

1 — CELLULAIRE ſalicor.

Cellaria ſalicornia.

Cellaria, articulata dichotoma, articulis-ſubcylindricis cellulis rhombeis obtectis; ELLIS *natural hiſt. of zooph. pag.* 26, *num.* 13, *ſubcellaria farciminoïde.*

A — *Corallina fiſtuloſa fragilis craſſior*; J. BAUH. *hiſt.* 3, *pag.* 811 — RAJ. *hiſt. p.* 65. — TOURNEFORT *inſtit. pag.* 570.

Muſcus polygonoïdes, ſalicorniæ forma ſeu bifidus major; BARRELIER, *icones plant.* 1275, *fig.* 7.

Corallina fiſtuloſa fragilis, internodiis prælongis lævibus albis, farciminum modo concatenatis; PLUKNET, *phytogr. tab.* 26, *fig.* 2.

Corallina articulata dichotoma, internodiis ſubcylindricis, cellulis rhomboïdeis omnino tectis, & tubulis membranaceis exiguis colligatis; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 60, *num.* 1, *pl.* 23, *fig. a, A.*

Eſchara fiſtuloſa; LINN. *ſyſt. nat. edit.* 10, *num.* 2.

Fluſtra fiſtuloſa; *ejuſd. fauna ſuec. num.* 2234.

Tubularia fiſtuloſa; *culmis dichotomis articulatis, impreſſionibus rhombeis*; *ejuſd. ſyſt. nat. edit.* 12 — *pag.* 1302, *num.* 3.

Cellularia ſalicornia; *geniculata dichotoma, articulis oblongo cylindricis, cellulis undique rhombeis*; PALLAS *zooph. pag.* 61, *num.* 21.

B — *Corallina fiſtuloſa fragilis, ſubtilior*; J. BAUH. *hiſt. pag.* 811. — RAJ. *hiſt. pag.* 66 — TOURNEFORT *inſt. pag.* 570.

Muſcus corallinus, rotundus exilis, articulatus ramoſus italicus; BOCCONE, *muſ. pag.* 255.

Muſcus polygonoïdes ſalicorniæ folio minor, ſeu bifidus; BARRELIER, *icones plant. tab.* 1275, *num.* 8.

---

(1) *Zoophyta, animalia compoſita, efflorescentia; ſtirps vegetans, metamorphoſi tranſiens in florens animal.* LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1187.

(2) *Cellularia, animal vegetans plantæ habitu; ſtirps nuda e cellulis ſeriatis compoſita, ramoſa ſæpe articulata, plerumque lapideſcens, tubulis radicata, floſculi vivi e poro ſingulæ cellulæ, ovaria incerta*; PALLAS, *elench. zoophyt. pag.* 58.

Corallina fistulosa fragilis subtilior ; PETIVER, *plant. ital. tab.* 2, *fig.* 9.

Bugle celled coralline ; par les Anglois.

Bugle coralline ; par les François.

DESCRIPTION. Les deux variétés de cette *Cellulaire*, marquées A, B, que les botanistes avoient regardées comme deux plantes distinctes, ne diffèrent que par leur grandeur, qui, à la vérité, est très-disproportionnée ; elles conviennent par tous les autres caractères : ainsi on doit appliquer à toutes les deux ce que je dirai de la première, en observant de diminuer pour la seconde, la grandeur des parties qui la composent.

Elle a ordinairement trois pouces de hauteur, & les rameaux dont elle est déivisée ont l'épaisseur d'un gros fil, & même quelquefois celle de la première corde d'un violon que l'on nomme la chanterelle : ils sont divisés en dicotomie, & sont fixés à la base par des tuyaux capillaires qui partent en touffe du bas de chaque articulation. Ces articulations sont presque cylindriques, longues, obtuses par les deux bouts, & un peu plus larges à celui du haut qu'a l'opposé ; elles sont blanches & leur substance est entièrement pierreuse. Elles sont réunies les unes aux autres au moyen de plusieurs petits tubes qui sont très-flexibles dans l'eau, dont la substance est tendineuse ou cornée, & la couleur grisâtre. Leur superficie est couverte dans tous les sens par des cellules longitudinales, de figure rhomboïde, rangées en quinconce, près du haut de chacune desquelles on apperçoit un petit orifice qui ne fait point de saillie au dehors.

ELLIS dit que lorsque cette *Cellulaire* a resté quelque tems exposée sur le rivage de la mer à l'action du soleil, elle devient blanche & fort dure, & que ses articulations sont alors plus distinctes à cause du dessèchement & du rétrecissement des tubulures qui les unissent. La coupe transversale que cet auteur a donné de ces articulations, prouve qu'elles sont divisées à l'intérieur par de petites loges qui pénètrent à-peu-près jusqu'à leur centre ; que leur axe est solide, & que les auteurs lui avoient par conséquent donné à tort le nom de coralline fistuleuse. Cette organisation intérieure démontre aussi que LINNÉ, après avoir d'abord placé cette *Cellulaire* parmi les escares, ne rencontra pas mieux dans la suite en la mettant dans le genre des tubulaires avec qui elle a presque aussi peu d'analogie qu'avec les corallines, puisque la tige des tubulaires est creuse ou fistuleuse, & que l'axe des articulations des corallines est ordinairement traversé par un faisceau de petits tubes, qui se divisent à leur intérieur en d'autres très-petits & se terminent aux pores dont leur superficie est garnie.

La *Cellulaire salicor* vit dans l'océan européen & dans la mer méditerranée ; j'en ai trouvé sur des coraux qui avoient été apportés de l'isle de France, & M. PALLAS annonce que sa variété B se rencontre aussi quelquefois sur les rivages du Cap de Bonne-Espérance.

2. — *Cellulaire* filiforme.

Cellaria filiformis. PALLAS.

Cellaria articulata filiformis dichotoma, articulis linearibus quadrilateris, cellulis oblongis ; PALLAS, *zooph. pag.* 63, *num.* 21, *litt. b, sub cellularia filiformi.*

DESCRIPTION. Cette espèce se trouve sur les côtes de l'isle de Ceylan, suivant M. PALLAS, qui en vit une touffe de la grandeur de la paume de la main dans le cabinet du Prince d'Orange, laquelle étoit groupée sur une grosse tige de fertulaire, venue parmi d'autres objets d'histoire naturelle de cette isle.

Cette touffe étoit composée de plusieurs rameaux très-serrés de la longueur du doigt, & divisés en dicotomie, c'est-à-dire de deux en deux. Les tiges principales étoient garnies de rameaux pendants, & présentoient une couleur blanchâtre qui tiroit un peu sur le gris ; le reste des tiges étoit très-blanc & très-fragile. Elles étoient formées ainsi que leurs rameaux d'articulations filiformes très-fines & quadrangulaires, dont les faces étoient garnies de plusieurs rangs de cellules oblongues rhomboïdales & disposées de manière que celles des deux faces opposées étoient dans une position alterne avec celles des deux faces latérales. M. Pallas semble avoir douté que cette *Cellulaire* ne fût une variété de l'espèce précédente, cependant il me paroît que la forme quadrilatérale constante de ses articulations, sur une touffe aussi considérable que celle dont parle ce Naturaliste, doit interdire toute vraisemblance de doute.

3. — CELLULAIRE cierge.

Cellaria cereoïdes ; ELLIS.

Cellaria, articulata ramosa articulis subcylindricis, cellularum osculis undique prominulis ; ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* 26, *num.* 14, *tab.* 5, *fig.* 6 *litt.*, *B*, *C*, *D*, *E.*

Cellularia opuntioïdes ; *geniculata, ramis ternatis articulis cylindraceis, poris undique prominulis ;* PALLAS, *zooph. pag.* 61, *num.* 20.

Torchthistle celled coralline ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci ressemble à la *Cellulaire salicor*, par la qualité pierreuse de ses

articulations, & par la manière dont elles ſont réunies les unes aux autres; elle forme ſuivant M. Pallas des tiges hautes d'un pouce & demi, droites & très-branchues, qui ſont fixées aux corps ſur leſquels on les trouve par des tubes capillaires qui partent de leur baſe & de celle de chaque articulation comme dans cette eſpèce. Les articulations dont elle eſt compoſée ſont inégales entr'elles, cylindriques, obtuſes vers le haut, & un peu rétrecies à leur bout inférieur; elles ne tiennent les unes aux autres que par des étranglements très-déliés, & peut-être par de petits tubes ſemblables à ceux de la *Cellulaire ſalicor*. Celles de la baſe ont la groſſeur de la tige d'un gramen, & à-peu-près ſix lignes de longueur; elles ſe diviſent vers leur milieu, & quelquefois à leur extrémité ſupérieure en deux ou trois autres articulations plus petites, qui ſe diviſent quelquefois en autant de rameaux, lequels naiſſent rarement du même point de leur circonférence. Les articulations des ſommités ſont ordinairement plus courtes que les premières, & ſont ou ſolitaires ou alternes, & preſque jamais ternées. Chacune d'elles eſt compoſée de cellules diſpoſées en quinconce, & moins nombreuſes que dans la *Cellulaire ſalicor*, qui ſont terminées à leur ſommité par des orifices ſaillants comme autant de petites verrues. Cette eſpèce qui vit, ſuivant M. Pallas, dans l'Océan Aſiatique, ſe trouve auſſi, ſuivant Ellis, au voiſinage d'Alger & ſur les côtes de la Barbarie.

4. — CELLULAIRE pelotonnée.

Cellaria floccoſa.

Cellaria, ramoſiſſima dichotoma, articulis ſubcuneiformibus margine obſolete ſerratis, antice celluliferis; NOB.

Cellularia floccoſa; *ramoſiſſima dichotoma faſtigiata, articulis ſubcuneiformibus uno latere celliferis*; PALLAS, *Zooph. pag.* 70, *num.* 27.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* forme des pelottes du volume d'une groſſe noix, qui ſont compoſées d'un très-grand nombre de rameaux réunis à leur baſe par des tubes capillaires entrelacés & d'une couleur blanche. Chacun d'eux eſt raboteux au bas de ſa tige, & diviſé ſur ſa longueur par des dicotomies très-nombreuſes; ils ſont recourbés ou crochus vers leur face celluleuſe, ce qui contribue beaucoup à leur donner l'apparence d'un pelotton. Les articulations dont ils ſont compoſés, ſont pierreuſes, très-blanches d'une figure quarrée oblongue, & un peu rétrecie vers le bas ou en forme de coin, elles ſont convexes ſur leur face poſtérieure & ſtriées, & leurs bords ſont marqués d'autant de dentelures alternes que l'on compte de cellules ſur leur face antérieure. Celle-ci eſt un peu arquée & garnie de deux rangs tranſverſes de cellules alternes dont la forme eſt ovale, & dont l'ouverture eſt fermée par une membrane tendue & légèrement tranſparente; le rang ſupérieur de ces cellules eſt impair, parce qu'il contient toujours une cellule de plus que leur inférieure. Enfin leurs articulations ſont jointes par des tubes très-courts d'une couleur griſâtre qui conſerve aux tiges aſſez de ſoupleſſe pour ne pas ſe caſſer avec facilité; les articulations elles-mêmes, quoique pierreuſes n'ont jamais aſſez de ſolidité pour être caſſantes. Cette *Cellulaire* croît, ſuivant M. Pallas, dans l'Océan Aſiatique.

5. — CELLULAIRE cirreuſe.

Cellaria cirrata; ELLIS.

Cellaria, ramoſiſſima dichotoma incurvata, articulis ſubovatis latere ciliatis antice celluliferis; NOB.

Cellularia criſpa; *ramoſiſſima dichotoma elongata criſpa, articulis depreſſis ovatis, uno latere celliferis*; PALLAS, *Zooph. pag.* 71, *num.* 28.

Cellaria cirrata; *lapidea articulata ramoſa dichotoma incurvata, articulis ſubciliatis ovato truncatis, uno latere planis celliferis*; ELLIS, *natural hiſt. of Zooph. pag.* 29, *num.* 17, *tab.* 4, *fig. d, D.*

Curled celled coral'line; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci a beaucoup d'analogie avec la précédente & avec celle qui ſuit, elle eſt de même réunie en groſſes touffes, qui ſont cependant plus petites que celle de la *Cellulaire pelotonnée*. Elle eſt très-branchue, & ſes rameaux ſont dicotomes, point élevés en pannache, mais oblongs. La baſe de la tige principale, & celle des plus vieux rameaux eſt épaiſſe, fibreuſe & enveloppée de tuyaux capillaires griſâtres. Les rameaux ſont ſubdiviſés en des dicotomies très-nombreuſes, & leurs ſommités ſont roulées vers leur face antérieure, ou ſont placées les cellules, ce qui les fait paroître crépus. Cette propriété qu'a cette eſpèce de rouler la ſommité de ſes rameaux ne dépend nullement de ſon deſſéchement, puiſque en la mettant dans l'eau ſes rameaux ne ſe redreſſent point, & qu'on a au contraire plus de peine de cette manière qu'auparavant pour leur faire abandonner ce pli. Chaque rameau eſt compoſé d'articulations pierreuſes, très-blanches, d'une figure ovale un peu alongée, convexes & ſtriées ſur le dos, plattes en devant, & jointes enſemble comme dans l'eſpèce précédente par des petits tubes flexibles. Elles portent ſur leur bord extérieur deux ſoies épaiſſes, & ſur leur face antérieure qui eſt plate, deux rangs tranſverſes

de cellules ovales, légèrement alternes, dont celui du haut contient une cellule de plus que le rang inférieur. Cette belle *Cellulaire* croît, suivant M. Pallas, dans les mers des Indes Orientales.

La figure de Ellis offre quelques légères différences qui ne me paroissent pas devoir influer sur l'homogénéité de son espèce; elles consistent en ce que ses articulations sont quelquefois dentées & ciliées des deux côtés, & que celles qui terminent les rameaux ont des espèces de petits crochets ciliés sur leur bord supérieur au nombre de quatre ou de cinq, & que sa couleur qui est d'un blanc de lait au haut des rameaux est d'un jaune pâle à leur base.

6. — CELLULAIRE éventail.

Cellaria flabellum; ELLIS.

Cellaria, ramosa dichotoma, articulis cuneiformibus integerrimis utrinque truncatis, antice celluloſis; NOB.

Cellaria flabellum; *lapidea articulata ramosa dichotoma, articulis subcuneiformibus, uno latere celluloſis*; ELLIS, *natural hiſt. of zooph. pag.* 28, *num.* 16, *tab.* 4, *fig. c, C.*

Fur celled coralline; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci ne diffère de la *Cellulaire pelotonnée* qu'en ce que ses rameaux sont droits, que ses articulations ne sont point arquées, qu'elles sont entières sur les bords & non dentées; que ses deux extrémités sont tronquées, & que leur face antérieure est garnie de trois rangs transverses de cellules ovales, de deux chacune, excepté celle de dessus qui en a trois. Elle convient si parfaitement dans tous le reste avec cette espèce, qu'il seroit inutile d'en donner une description plus détaillée. Ellis dit qu'elle fut en premier lieu découverte par Catesby aux isles de Bahama, & qu'on la trouve aussi dans l'Océan Asiatique.

7. — CELLULAIRE plumeuse.

Cellaria plumosa; ELLIS.

Cellaria, ramosiſſima, cellulis unilateralibus alternis extrorsum acutis, ramis dichotomis erectis faſtigiatis; ELLIS, *natural. hiſt. of zooph. pag.* 21, *num.* 1.

Corallina pumila erecta ramosior, RAJ. *ſynopſ. pag.* 37, *num.* 20 & *muſcus coralloïdes mollis elatior tenerrimus*; *ejuſd. ſuppl. pag.* 15.

Corallina cellifera, erecta ramosiſſima tenerrima & plumosa; ELLIS, *corall. pag.* 48, *planch.* 18, *fig. a, A.*

Sertularia faſtigiata; *denticulis alternis acutis, ramis dichotomis erectis faſtigiatis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1314, *num.* 32 — *ejuſd. faun. ſuec. num.* 2254.

Cellularia plumosa; *mollis fibroſa ramosiſſima, ramulis dichotomis faſtigiatis*; PALLAS, *zooph. pag.* 66, *num.* 24.

Soft-feathered coralline; par les Anglois.

Coralline à duvet; par les François.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* ressemble si peu dans son origine, à ce qu'elle est, lorsqu'elle est parvenue à sa perfection, qu'au premier coup-d'œil on seroit tenté, suivant Ellis, d'en faire deux espèces différentes.

Dans ses premiers temps, elle est toute nue, c'est-à-dire, sans duvet, & ses cellules sont fermées; lorsqu'elle a acquis tout son accroissement, sa tige est très-branchue, & ses rameaux sont placés alternativement, l'un au-dessus de l'autre jusqu'au bout. Ils paroissent garnis de duvet à la vue simple, mais regardés à travers le microscope, leurs sommités sont divisées de deux en deux ou en dicotomie, & chaque division est composée de deux rangs de cellules demi-cylindriques, alternes & jointes ensemble par des espèces d'articulations.

Ces cellules sont attachées les unes autres par un de leurs côtés, & leur ouverture qui est située à leur extrémité supérieure s'ouvre sur la même face. Chacune d'elles a son sommet terminé par une pointe aigüe tournée en dehors, & porte une tache noire vers le milieu. Ellis vit des individus de cette espèce, dont les cellules lui paroissoient surmontées par de petits globules testacés.

Les taches que ces cellules présentent vers leur milieu ne sont, suivant cet observateur, que les restes des polypes auxquels elles ont servi de demeure, car ayant examiné cette *Cellulaire* avec ses polypes vivants dans de l'eau de mer, il y trouva quelque temps après, les animalcules contractés & sans vie, & sous la forme de ces taches noires. Le changement de ses polypes en une petite coquille semblable à celle des limaçons ou des nérites, que Ellis regardoit comme un phénomène des plus intéressants (1), dont il

(1) Le changement de ses polypes qui se métamorphosent en des corps testacés, m'ouvrit une nouvelle scène de merveilles, que je n'aurois pas même apperçues à cause de la petitesse de ces coquillages, sans un présent que je reçus de quelques corallines de cette espèce par M. Collinson, Membre de la Société Royale. En les examinant soigneusement au microscope, je vis clairement qu'elles n'étoient que les nids joints ensemble ou les matrices de certains animaux testacés semblables à des limaçons ou à des nérites.

J'eus l'honneur au mois de Mars de l'année 1753 d'en présenter une description à la Société royale. Si on prend

croyoit

croyoit avoir fait la découverte, doit vraiſemblablement appartenir à une cauſe différente de celle que cet Auteur annonce ; il eſt probable que lorſque les polypes contenus dans les cellules ſont parvenus à l'époque de leur multiplication, il ſe développe ſur chacun d'eux quelque organe propre à cet uſage qui eſt pouſſé hors de la capſule, & dont la forme approche de celle que Ellis attribue à ces petites coquilles. M. Pallas dont c'eſt ici le ſentiment, dit que cette *Cellulaire* ſe trouve ſur les côtes de l'Angleterre.

8. — CELLULAIRE neritine.

Cellaria neritina ; ELLIS.

Cellaria, dichotoma, ferruginea, cellulis alternis unilateralibus extrorſum mucronatis, ore galeato tranſverſim fiſſo ; NOB.

ELLIS, *philoſoph. tranſact. vol.* 48, *pag.* 115, *tab.* 5, *fig. a, A.* — *Et du même, eſſai ſur les corall. planch.* 19, *fig. a, A.*

Sertularia neritina ; *denticulis alternis ſecundis acutis, ramis dichotomis inæqualibus erectis* ; LINN. *ſyſt. nat. p.g.* 1315, *num.* 34.

Cellularia neritina, mollis dichotoma, gryſea, cellulis alternis extrorſum mucronatis interjectis que galericulis labiatis albis ; PALLAS, *zooph. pag.* 67, *num.* 35.

Cellaria neritina ; *dichotoma ferruginea, cellulis alternis unilateralibus extrorſum mucronatis, ovulis ſubteſtaceis nitidis interjectis, oſculis margine ſub fuſco cinctis* ; ELLIS, *natural hiſt. of zooph. pag.* 22, *num.* 2.

Snail bearing coralline ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Sa tige eſt épaiſſe, molle, d'un gris jaunâtre, ſuivant M. Pallas ; & couleur de rouille, ſuivant Ellis ; elle eſt continue, comprimée & fixée à ſa baſe par des tubes nombreux, réunis en faiſceau. Ses cellules ſont placées ſur un ſeul côté des rameaux, & dans une poſition alterne ſur deux rangs longitudinaux ; chacune d'elles eſt terminée au ſommet de ſon bord extérieur par une pointe tournée en dehors comme dans l'eſpèce précédente, ce qui fait paroître ſes rameaux dentés comme ceux des ſertulaires. A la jonction de ces cellules, & ſur la face de leurs ouvertures on apperçoit une rangée de petits corps blancs, en partie détruits ou déformés par leur deſſèchement, en nombre égal, à celui des cellules, que l'on reconnoît en les examinant avec attention pour des petites bulles enflées, blanches, opaques & d'une ſubſtance un peu plus ferme que la ſubſtance membraneuſe. Ces petits corps ont la forme des Caſques militaires ils ſont entr'ouverts par une fente tranſverſale, & ſont un peu inclinés obliquement vers le point de leur adhérence. Ces bulles ſont analogues aux organes que Ellis prit dans l'eſpèce précédente pour des petits limaçons, & on ne doit pas s'étonner ſi Linné qui paroit n'avoir connu de cette *Cellulaire* que la figure de Ellis, lui donna le nom de *Sertularia neritina*, car la figure de cet Auteur donne à ces organes la forme d'autant de petites coquilles analogues aux nérites.

Ellis dit que les ouvertures des corps ſphériques de cette *Cellulaire* ſont bordés de brun. On la trouve, ſuivant M. Pallas aux iſles Bermudes, & ſelon Linné, dans l'Océan Américain & dans la mer Méditerranée.

9. — CELLULAIRE tête d'oiſeau.

Cellaria avicularia ; ELLIS.

Cellaria latiuſcula, erecta, dichotoma, cellulis unilateralibus alternis, biſetis, ore galeato biroſtro ; NOB.

Corallina cellifera erecta ramoſa & plumoſa, ſpharulas teſtaceas, ſumma parte, aviumque capitum formas à latere cellularum gerens ; ELLIS,

---

la peine d'examiner ces petits limaçons, on ne pourra pas douter qu'ils ne ſoient des animaux parfaits, & que cette belle coralline branchue, ne ſoit principalement deſtinée à ſervir de logement à ces petites créatures. J'avoue qu'il eſt difficile de concevoir de quelle manière elles perpétuent leur eſpèce ; on peut cependant ſuppoſer par analogie que ces petits animaux groſſiſſent, & acquièrent la faculté de répaodre leur frai ſur toute la coralline, de la même manière que le buccin de la Nouvelle-York *murex canaliculatus* LINN. le fait dans ſes matrices qui reſſemblent à des longues touffes de houblon.

On peut encore ſuppoſer que l'animal teſtacé, parvenu à ſa perfection dépoſe ſes œufs ; que ceux-ci ſe changent en polypes vermiculaires, qui après s'être fixés eux-mêmes ſur quelque production marine, s'élèvent & pouſſent des branches de petits polypes contenus dans leurs cellules en doubles rangs, & placées alternativement l'une par rapport à l'autre, qu'enfin chaque petit polype a ſa cellule propre & ſéparée de celle des autres par une cloiſon très-mince, & qu'il eſt affermi par un cordon ombilical.

C'eſt en obſervant les petits polypes dans cet état que nous avons remarqué qu'ils ſe changent en animalcules teſtacées, qui ſont attachés à leurs cellules par un ligament ombilical, juſqu'à ce qu'ils puiſſent pourvoir eux-mêmes à leur ſubſiſtance. Comme nous n'avons pas eu ſouvent occaſion de les examiner près des côtes, nous n'avons pas pu diſtinguer ſi ce ligament dépend du polype principal, comme cela a lieu dans la coralline véſiculeuſe, *ſertularia pumila*, LINN. ELLIS, *eſſai ſur l'Hiſt. Nat. des corallines, pag.* 49 *& ſuivantes.*

essai sur les coralli. pag. 51, planch. 20, fig. 4, 5.

Sertularia articularia; dentibus fecundis subopposîtis, mucronato-appendiculatis, capsulis globoso-mucronatis sessilibus, ramis dichotomis articulatis fastigiatis; Linn. *syst. nat. pag. 1315, num. 33.*

Cellularia articularia; laciniis dichotomis fastigiatis, cellulis ore galeato objectis, pectinis marginalibus; Pallas, *zooph. pag. 68, num. 26.*

Cellaria articularia; loricâ simplici dichotoma erecta, cellulis unilateralibus externis objectis, ore galeato, corpore tubulis inter unum capitum marginalibus; Ellis, *natural hist. of zooph. pag. 22.*

Bras-étoit coralline; par les Anglois.

Coralline à tête d'oiseau; par les François.

Description. Celle-ci est, suivant M. Pallas très-voisine des précédentes, & peut être en quelque manière considérée comme leur étoit entre celles & les *Cellulaires*. Sa grandeur varie depuis un demi-pouce jusqu'à un pouce & demi, qui est le dernier terme de son accroissement. Sa tige est commune, non articulée & dichotome. Elle est droite & soutenue par un tronc étroit, dont la superficie est garnie de petits tubes qui lui servent de racines: cette tige s'élargit insensiblement à mesure qu'elle s'élève, & se divise en des rameaux presque linéaires qui sont croisés à leur sommet. Ses cellules sont rangées sur un côté des rameaux, sur trois, quatre, & même cinq lignes longitudinales: elles sont alternes, & leur ouverture est garnie de chaque côté de deux poils droits en outre duquels est placé un organe ovale représentant la tête d'un oiseau, qui s'ouvre à sa pointe en deux mandibules, & se ferme alternativement pendant que la *Cellulaire* est vivante. La substance de sa tige est cornée, & d'un gris tirant sur le cendré, la face des rameaux opposée à celle des cellules est lisse, & marquée de quelques stries longitudinales.

M. Pallas dit, posséder une *Cellulaire* venue des Grandes-Indes, assez analogue à celle-ci, dont la substance est plus calcaire, plus pierreuse, & dont la tige a un peu plus d'épaisseur: elle est grêle & quelquefois articulée à la naissance des dichotomies; les rameaux n'ont que trois rangs longitudinaux de cellules, & elle offre encore quelques légères différences dans la forme de l'organe qui sort de leur ouverture & dans les poils qui les terminent, sans cependant qu'il ait pu se résoudre à la regarder comme une espèce distincte. La *Cellulaire*, sans s'enfoncer, se pêche, suivant Linné dans l'Océan, où le trouve dans la rade de Dublin, selon Ellis, & dans le détroit qui sépare la France de l'Angleterre, selon M. Pallas.

10. — Cellulaire rampante.

Celleria repens; Ellis.

Cellaria, ramis dichotomis articulatis, cellulis alternis unilateralibus, ejectis objectis; Ellis, *natural hist. of zooph. pag. 23.*

Mascus corallinas pumilas ramosas; Rai. *synops. pag. 550.*

Coralline cellifère mineure, rampante, rameuse, tubulis lateribus, interdum barbatis, frequens appositis, floris cellulosæ exigua: coral. pag. 52, num. 3, planch. 20, fig. 1, B.

Sertularia repens: dentibus alternis subulatis, ramis dichotomis reptantibus; Linn. *syst. nat. pag. 1315, num. 36.*

Cellularia repens; repens dichotoma articulata, cellulis unilateralibus, bifagis, ore subtiliter; Pallas, *zooph. pag. 73, num. 31.*

Creeping celliferous coralline, par les Anglois.

Coralline rampante; par les François.

Description. La *Cellulaire rampante* a la grandeur & le port de la *Cellulaire rabattue*, avec qui elle a d'ailleurs beaucoup d'analogie; elle a depuis un tiers jusqu'à trois quarts de pouce de hauteur au plus, & sa tige qui est rampante s'attache à tous les corps solides qu'elle rencontre dans le fond de la mer. Elle leur est attachée au moyen de quelques petits tubes capillaires, qui, semblables à autant de racines s'en détachent par intervalles. Ses rameaux sont saillans, articulés & dichotomes. Ses capsules ont la forme d'un entonnoir, elles sont disposées en deux rangs longitudinaux sur un seul côté des rameaux, sont alternes, & terminées à leur sommet par une ouverture ronde, béante, dont le bord extérieur est armé de deux poils roides d'une longueur inégale. Sa substance est blanche ou d'un gris cendré & pierreuse, les tubes qui lui servent de racines, & qui accompagnent les articulations sont gris. Elles dit que si on plonge cette *Cellulaire* dans le vinaigre, elle fermente avec beaucoup de violence, jusqu'à ce que son enveloppe pierreuse, semblable à celle des corallines, ait été entièrement dissoute, & qu'alors les cellules qui conservent encore leur figure paroissent composées d'une membrane mince & flexible, analogue à celle du reste de la tige & des tubes qui lui servent d'appui; de manière que les tubes, la tige principale & les cellules

ne semblent être que la continuation d'une seule membrane tubuleuse & homogène, quand leur croûte calcaire extérieure en a été totalement dépouillée. On pêche cette *Cellulaire* sur les côtes de l'Angleterre & de la France.

11. — CELLULAIRE velue.

Cellaria pilosa ; PALLAS.

Cellaria, dichotoma fastigiata (lapidosa), cellulis alternis obliquis unilateralibus pilo ad os prælongo subsolitario ; PALLAS, *zooph. pag.* 72, *num.* 29, *sub cellularia pilosa.*

DESCRIPTION. M. Pallas est le seul Auteur qui aie parlé de cette espèce qui n'a pas suivant lui plus de quatre lignes de longueur; sa tige est applatie en éventail, un peu couchée & divisée en dicotomie, elle est attachée aux corps marins, tels que les fucus ou les coquillages par des tubulures semblables à des racines qui partent de sa face inférieure, & ses rameaux sont élevés & marqués sur le côté opposé aux cellules de légères convexités qui semblent en dépendre. Les cellules sont situées sur l'autre côté, elles sont alternes, nombreuses, & couchées les unes sur les autres dans une position oblique. Leur extrémité supérieure est terminée par une ouverture, du bord de laquelle s'élèvent un ou deux poils longs & flexibles, mais très-souvent un seul. Cet Auteur ajoute qu'il est aisé de la confondre avec l'espèce suivante, ce qui n'arrivera cependant pas, si on fait attention aux poils de l'ouverture de leurs cellules. On la trouve dans la mer Méditerranée.

12. — CELLULAIRE raboteuse.

Cellaria scruposa ; ELLIS.

Cellaria, repens (lapidosa) dichotoma, cellulis angulatis alternis unilateralibus, ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 23, *num.* 5.

Corallina cellifera minor repens, ramosa & scruposa, cellulis alternis a latere angulatis ; du même, trait. des corall., pag. 53, *num.* 4, *pl.* 20, *fig.* 1, *C.* — *Et act. angl. vol.* 48, *pag.* 631, *tab.* 23, *fig.* 7, *k*, L.

Sertularia scruposa ; denticulis alternis angulatis spinosis, ramis dichotomis reptantibus ; LINN. *syst. nat. pag.* 1315, *num.* 35 — *ejusd. faun. suec. num.* 2255.

Cellularia scruposa ; reptans lapidosa dentata dichotoma, cellulis alternis unilateralibus ; PALLAS, *zooph. pag.* 72, *num.* 30.

Stong angular — celled coralline ; par les Anglois.

Coralline pierreuse rampante ; par les François.

DESCRIPTION. Sa tige est ordinairement couchée, rampante, linéaire, articulée & très-cassante. Ses rameaux sont dicotomes, & les cellules dont ils sont garnis sont alternes & posées en deux rangs longitudinaux sur un seul côté de la tige où se trouve leur ouverture. Chacune d'elles porte sur son côté extérieur un angle aigu & pointu, qui rend les rameaux denticulés de petites dents alternes. La face postérieure des rameaux est marquée vers le milieu d'une strie longitudinale, d'où il part un grand nombre de petits tubes capillaires qui les attachent sur les sertulaires, sur les coquillages & autres corps marins où on les trouve. La substance de cette *Cellulaire* est pierreuse, & plus cassante, suivant Ellis que celle de la *Cellulaire rampante*. Sa couleur est pâle, suivant M. Pallas ; on la trouve dans les mers de l'Europe, comme dans celles des Grandes-Indes & de l'Amérique.

13. — CELLULAIRE ciliée.

Cellaria ciliata ; ELLIS.

Cellaria, erecta dichotoma, cellulis alternis, ore obliquo patulo ciliato ; NOB.

Corallina cellifera minima, erecta, ramosa, cellulis infundibuliformibus, basi conjunctis, oribus patentissimis, superne ciliatis & alternatim prominentibus ; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 53, *num.* 5, *pl.* 20, *fig. d, D.*

Sertularia ciliata ; *denticulis alternis ciliatis infundibuliformibus, ramis dichotomis erectis* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1316, *num.* 38.

Cellularia ciliata ; *molliuscula dichotoma fastigiata, cellulis binatis alternis turbinatis, ore patulo ciliato* ; PALLAS, *zooph. pag.* 74, *num.* 32.

Cellaria ciliata ; cellulis alternis ciliatis, ore oblique patulo, ramis dichotomis erectis ; ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 24, *num.* 6.

Ciliated celleferous coralline ; par les Anglois.

Coralline à cils ; par les François.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* est toujours très-petite, puisqu'elle ne surpasse jamais quatre ou cinq lignes de hauteur. Elle est analogue aux sertulaires par sa consistance qui est molle & flexible lorsqu'on la tire de l'eau, & qui devient blanchâtre, & semblable à celle des mousses lorsqu'elle est sèche. Ses tiges sont droites & fixées au bas par plusieurs petits tubes qui se réunissent; chacune d'elles porte plusieurs divisions dicotomes & des cellules alternes, un peu arquées de la figure d'un entonnoir, dont l'ouverture est bâillante, & le bord extérieur garni de cils de

longueur inégale. Leurs baſes ſont étroites, ſuivant Ellis, & ſemblent être articulées, ſi on les examine avec attention, on y découvre de petits poils blancs qui paroiſſent traverſer le milieu de chaque rameau là où les cellules ſe joignent. Cet Auteur ajoute que l'on voit au haut de ſes cellules des petits corps enflés qui reſſemblent en quelque manière au ſommet d'un caſque, & que quelques-unes ont ſur les côtés des corps à-peu-près ſemblables dans leur forme à ceux dont j'ai parlé à l'article de la *Cellulaire tête d'oiſeau*. Cette eſpèce vit ſur les côtes de l'Angleterre, & on la trouve ordinairement attachée ſur des fucus, ſur des éponges ou ſur des ſertulaires.

14. — CELLULAIRE ivoire.

Cellaria eburnea; ELLIS.

Cellaria, erecta articulata dichotoma, cellulis alternis truncatis prominulis, ovariis gibbis ovatis; NOB.

Corallina cellifera minima, fragilis ramoſa & veſiculifera, colore eburneo, cellulis tubiformibus conjunctis, paulum arcuatis & fere oppoſitis; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 54, *num.* 6, *pl.* 21, *fig. a, A, num.* 6.

Sertularia eburnea; *denticulis alternis truncatis prominulis, ovariis gibbis roſtratis, ramis patulis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1316, *num.* 39.

Cellularia eburnea; veſiculifera erecta dichotoma articulata, articulis linearibus, poris tubuloſis alternis; PALLAS, *zooph. pag.* 75; *num.* 33.

Cellaria eburnea; cellulis alternis truncatis prominulis, ovariis gibbis roſtratis, ramis articulatis patulis; ELLIS, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 24, *num.* 7.

Tufted ivory coralline; par les Anglois.

Coralline à touffe, couleur d'ivoire; par les François.

DESCRIPTION. La hauteur de celle-ci n'excède jamais un pouce. Sa tige eſt fixée ſur les corps où on la trouve, par des tubes blancs peu nombreux qui en deſcendent; elle eſt articulée, les rameaux dont elle eſt garnie ſont dicotomes, & naiſſent non des extrémités, mais du milieu de chaque articulation. Ces articulations ſont linéaires, pierreuſes, liſſes ſur leur ſuperficie & d'un blanc de neige; elles ſont accompagnées ſur une de leurs faces ſeulement, & près des bords, de cellules tubuleuſes alternes, qui les font paroître denticulées. Ces articulations, ainſi que les rameaux qu'elles compoſent, ſont légèrement arquées vers la face des cellules, ce qui donne à cette *Cellulaire* un peu du port de la roſe de Jericho, *anaſtatica hierochuntica*; LINN., quand elle eſt deſſéchée. Ses ovaires ſont parſemés ſur ſes ramifications, ils ſont ovales, bombés, d'une ſubſtance pierreuſe, collés ſur un tube, ſuivant M. Pallas, & armés d'une pointe, ſelon Ellis. Ce dernier Auteur ayant obſervé cette *Cellulaire* au microſcope, crut reconnoître qu'elle a pour baſe des petits globules comprimés, au centre deſquels, il apperçut un trou d'où les tiges s'élevoient, ce qui pourroit porter à croire que ſes ovaires en ſe détachant, contiennent effectivement le germe des générations ſuivantes. On la trouve dans l'Océan Européen, & dans la mer Méditerranée ſur les eſcares, les ſertulaires, & les fucus.

15. — CELLULAIRE cuiraſſée.

Cellaria loriculata; ELLIS.

Cellaria, ramoſiſſima articulata dichotoma, cellulis oppoſitis ore oblique truncatis; NOB.

Muſcus coralloïdes mollis, elatior, ramoſiſſimus; RAJ. *ſyn. app. pag.* 330.

Corallina geniculata mollis, internodiis rotundis brevioribus; *noſtras*, PLUKNET, *mant. pag.* 56.

Corallina cellifera mollis ramoſiſſima, geniculis ad loricæ formam accedentibus; ELLIS, *trait. des corallines, pag.* 55, *num.* 7, *planch.* 21, *fig. b, B.*

Sertularia loriculata; *denticulis oppoſitis oblique truncatis obſoletis, ramis dichotomis erectis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1314, *num.* 31.

Cellularia loriculata; *ramoſiſſima articulata gryſea, cellulis bijugis oblique truncatis*; PALLAS, *zooph. pag.* 64, *num.* 22.

Cellaria loriculata; *cellulis oppoſitis oblique truncatis, ramoſiſſima dichotoma articulata*; ELLIS, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 24, *num.* 8.

Coat of mail coralline; par les Anglois.

Coralline à cotte de maille; par les François.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* pouſſe des ramifications plus touffues que les autres eſpèces, ſuivant Ellis, & elle a cependant moins de tubes qui ſervent à la fixer. Ses rameaux ſont longs d'un pouce & demi, ils ſont très-épais, dicotomes, & ils imitent en petit le port pyramidal du cyprès. Leur ſolidité ſurpaſſe, ſelon M. Pallas, celle qui eſt ordinaire aux *Cellulaires*, ils ſont articulés & de couleur griſe. Chaque articulation eſt compoſée de deux cellules

collées enſemble, qui reſſemblent à la forme d'un corſet ou à celle d'une cuiraſſe, à cauſe des deux ouvertures tronquées obliquement, qui terminent les deux côtés de leur extrémité ſupérieure. C'eſt de ces articulations ou de ces cellules accouplées que ſortent, ſuivant Ellis, les petits tubes par leſquels cette *Cellulaire* s'attache à ſa baſe, & on trouve dans leur intérieur, dans certaines ſaiſons de l'année, des taches noires qui proviennent vraiſemblablement de la même cauſe que celles qu'il découvrit dans les cellules de la *Cellulaire* plumeuſe. On la trouve aux mêmes endroits que la précédente, & principalement ſur les côtes de l'Angleterre.

16.—Cellulaire bourſette.

Cellaria burſaria; Ellis.

Cellaria, ramoſa articulata, cellulis oppoſitis pellucidis carinatis, tubulo adnato ſubclavato auctis; Ellis, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 25, *num.* 9.

Corallina celliſera, minima, ramoſa, cellulis compreſſis oppoſitis, ſilicula burſæ paſtoris formam æmulans; *du même trait. des corallines*; *pag.* 56, *num.* 8, *pl.* 22, *fig. a, A.*

Sertularia burſaria; *denticulis oppoſitis compreſſis faſtigiatis, ramis dichotomis*; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1314, *num.* 30 — *ejuſd. faun. ſuec. num.* 2252.

Cellularia burſaria; *ramoſa articulata, cellulis bijugis pellucidis carinatis, tubuloque adnato ſubclavato auctis*; Pallas, *zooph. pag.* 65, *num.* 23.

Shepherd's-purſe coralline; par les Anglois.

Bourſe à berger; par les François.

Description. Celle-ci eſt d'un beau gris de perle, ſuivant Ellis, & blanche ſelon M. Pallas; elle eſt petite, luiſante, flexible & preſque diviſée en dichotomie; elle s'attache comme les eſpèces précédentes, aux corps marins par des petits tubes qui rampent ſur leur ſuperficie. Le nerf du milieu des rameaux qui eſt opaque eſt embraſſé ſur toute ſa longueur par des cellules oppoſées, véſiculeuſes, demi-campanulées, comprimées & terminées à leur ſommet par une pointe qui eſt le bout de leur carène. Leur orifice qui eſt placé en deſſus, laiſſe ſortir un petit tube dont le bout eſt arrondi, qui ſemble en fermer l'ouverture. Enfin ces cellules ſont par-tout oppoſées, excepté au-deſſous, & quelquefois au-deſſus de chaque bifurcation des rameaux où l'on n'en voit qu'une ſeule.

Ellis apperçut dans leur cavité des taches noires comme dans celles de l'eſpèce précédente; cet Auteur comparoit la forme de deux cellules accouplées à celle des ſiliques d'une plante tetradiname, que l'on nomme bourſette; qui eſt le *thlaſpi burſa paſtoris* de Linné. On trouve cette *Cellulaire* ſur les côtes de la France & ſur celles de l'Angleterre, parmi les tas de fucus que la mer y rejette.

17. — Cellulaire cornue.

Cellaria cornuta; Ellis.

Cellaria, ramoſa articulata, cellulis ſimplicibus curvatis concatenatis, oſculis ſeta terminatis, ovariis gibbis ovatis; Nob.

Corallina celliſera, minutiſſima falcata & cruſtata, cellulis capricorniformibus ſimplicibus, veſiculas gerens; Ellis, *trait. des corall. pag.* 57, *num.* 10, *planch.* 21, *fig. c. C.*

Sertularia cornuta; *denticulis alternis truncatis ſpinis adjectis, ovariis gibbis roſtratis, ramis patulis*; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1316, *num.* 40.

Cellularia falcata; *veſiculifera erecta articulata ſubpinnataque, cellulis ſolitariis tubuloſis curvatis, ſeta longiſſima ad os*; Pallas, *zooph. pag.* 76, *num.* 34.

Cellaria cornuta; *veſiculifera ramoſa articulata, cellulis ſimplicibus tubuloſis curvatis, altera ſuper alteram, ſeta ad oſculum longiſſima*; Ellis, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 25, *num.* 10.

Goat ſhorn coralline; par les Anglois.

Coralline à cornes de chèvre; par les François.

Description. La tige de celle-ci n'a preſque jamais au-delà de quatre ou cinq lignes de longueur, elle eſt un peu inclinée, d'une ſubſtance pierreuſe, blanche, & garnie de rameaux alternes & quelquefois pinnés. Sa baſe eſt enracinée par des petits tubes qui ſont eux-mêmes proliféres, puiſqu'ils donnent naiſſance à des tiges ſemblables. Elle eſt toute compoſée de cellules ſolitaires, courbées en arc, rétrecies vers le bas, & réunies les unes aux autres par des ligaments. Ces cellules étant ouvertes à leur ſommet, & plus larges à leur extrémité ſupérieure qu'à leur baſe, ont la forme de cornes; elles ſont accompagnées près de leur ouverture d'une ſoie arquée qui eſt au moins auſſi longue qu'elles, mais dont la baſe en eſt ſouvent placée à des diſtances inégales Cette eſpèce a des ovaires ſemblables à ceux de la *Cellulaire ivoire*, qui ſont enflés, ovales, & attachés de même ſur leur longueur par un petit tuyau, mais qui ſont beaucoup moins nombreux que les cellules. On trouve

cette espèce dans la mer Méditerranée & dans l'Océan.

18. — CELLULAIRE cornet.

Cellaria chelata; ELLIS.

Cellaria, fragiliſſima dichotoma, cellulis corniformibus concatenatis, ore marginato ſpina infera; — PALLAS, *zooph. pag.* 77, *num.* 35, *ſub celluluria chelata.*

Corallina cellifera, minutiſſima, ramoſa & falcata, cellulis ſimplicibus, tauri cornu facie invicem inſertis; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 57, *num.* 9, *planch.* 22, *fig. b. B.*

Sertularia chelata; LINN. *ſyſt. nat. edit.* 10, *ſpec.* 13.

Sertularia loricata; *denticulis ſecundis concatenatis, ore ſubtus cornuto, ramis alternis*; *ejuſd. ſyſt. nat. edit.* 12, *pag.* 1316, *num.* 41.

Celluria chelata; *ramoſa, cellulis ſimplicibus corniformibus concatenatis, ore marginato*; ELLIS, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 26, *num.* 11.

Bull-ſ-horn coralline; par les Anglois.

Coralline à cornes de taureau; par les François.

DESCRIPTION. C'eſt ici, d'après Ellis une des plus petites eſpèces de tout le genre; ſes rameaux ſont écartés, dicotomes, preſque tranſparents, très-fragiles & d'une couleur tirant ſur le cendré; ils ſont compoſés d'articulations linéaires un peu arquées & dilatées à leur ſommité comme les cornes d'un bœuf, a qui Ellis les a le premier comparées; elles ſont conſidérablement rétrecies à leur baſe, par où elles adhérent bout-à-bout, au ſommet l'une de l'autre. Ces articulations ſont elles-mêmes de vraies cellules, dont l'ouverture eſt placée à leur ſommité, & accompagnée d'un rebord; ces ouvertures ſont toutes tournées d'un même côté des tiges, ſur la face de leur courbure, & leur bord inférieur eſt preſque toujours armé d'une petite épine; Ellis compare la ſubſtance des cellules à celle d'une belle écaille tranſparente où à celle du corail, il eſt vraiſemblable que cet Auteur parloit alors de la couleur qu'a cette *Cellulaire* en ſortant de la mer, qui ſe change avec le temps en une couleur cendrée. On la trouve dans la mer Méditerranée, ſuivant M. Pallas, & ſur les côtes de l'Angleterre, ſelon Ellis.

19. — CELLULAIRE traçante.

Cellaria anguina; ELLIS.

Cellaria, reptans, cellulis ſolitariis tubuloſis erectis ſubclavatis, latere apertis; NOB.

Corallina anguiformis minutiſſima, non ramoſa; ELLIS, *trait. des corallines, pag.* 58, *num.* 11, *pl.* 22, *fig. c, C.*

Sertularia anguina; *denticulis nullis, ſurculis ſimpliciſſimis clavatis obtuſis, apertura laterali*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1317, *num.* 42.

Cellularia anguina; *tubulis ſolitariis ſubclavatis*; *apertura laterali*; PALLAS, *zooph. pag.* 78, *num.* 36.

Cellaria anguina; *cellulis ſimpliciſſimis, tubulis obtuſis clavatis, apertura laterali*; ELLIS, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 26, *num.* 12.

Snakés-head celled coralline; par les Anglois.

Coralline à forme de ſerpent; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère de toutes les autres du même genre, en ce que ſes cellules ſont ſolitaires, & qu'elle ne forme par conſéquent point de tige, à moins que l'on ne donne ce nom à des petits tubes blancs, qui rampent ſur la ſurface des fucus, & donnent naiſſance aux cellules. Ces petits tubes ſont blancs, épais, onduleux & plus renflés à quelques endroits que dans d'autres parties: les cellules qu'ils ſoutiennent, ſont droites, blanches, arquées, ſolitaires, & preſque en forme de maſſue; leur extrémité ſupérieure eſt beaucoup plus bombée que la baſe, par où elles adhérent aux tubes qui leur ſervent de racine; elle eſt creuſe, relevée en godet, & perforée au côté concave de ſa courbure, au milieu d'une membrane tendue, plate & blanche, que M. Pallas y a découvert. Ellis dit que ſes cellules vues à travers le microſcope, lui parurent avoir une articulation au milieu, & être compoſées de très-petits anneaux parallèles entr'eux; cet Auteur ajoute que chacune d'elles eſt parfaitement ſemblable à un ſerpent qui ſeroit privé de ſa mâchoire inférieure. On la pêche aux mêmes endroits que la précédente.

20. — CELLULAIRE tulipier.

Cellaria tulipifera; ELLIS.

Cellaria, articulata calcarea, articulis ſubclavatis, cellulis ternatis coalitis dentatis, apici articulorum adnatis; NOB.

Cellaria, ſtirpe articulata lapidea ſubdiaphana, articulis clavatis, cellulis ternis dentatis connexis ex apicibus articulorum exeuntibus & ſæpe terminantibus; ELLIS, *natural, hiſt. of zooph. pag.* 27, *num.* 15, *tab.* 5, *fig. a, A.*

Tulip celled coralline; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci n'a que ſix lignes de

hauteur, elle eſt parfaitement blanche, légèrement tranſparente & compoſée d'articulations pierreuſes, dont la forme eſt rétrecie au bas, & deux fois plus élargie à ſon extrémité ſupérieure, ce qui les fait reſſembler en petit a une maſſue ou plutôt au pilon d'un mortier. Ses tiges qui ſont droites ſimples, écartées, naiſſent d'un tube capillaire ramifié, qui reſſemble à une racine traçante. Ses cellules ſont ſoutenues ſur un petit pédicule qui prend naiſſance au haut de chaque articulation, elles ſont toujours réunies au nombre de trois ſur un pédicule commun, ſont collées enſemble, & ſont terminées à leur ſommité par trois petites dents obtuſes où ſont placés leurs ouvertures. Ces trois cellules, ainſi réunies, ont été comparées par Ellis à des fleurs de tulipe dont elles repréſentent aſſez bien le contour; chaque ſommet d'articulation en porte trois de chaque côté, dont la direction eſt preſque horiſontale, & dont le pédicule eſt un peu flexible, & ſemblable à celui des articulations. Cette eſpèce eſt très-précieuſe, & n'a été encore obſervée que ſur les côtes de la Jamaïque.

CERCAIRE; — *Cercaria*; MULLER.

GENRE DE VERS INFUSOIRES POURVUS D'ORGANES EXTÉRIEURS, qui ont pour caractère,

Un corps microſcopique tranſparent & pourvu d'une queue.

ESPÈCES *dont le corps eſt cylindrique*

1. CERCAIRE têtard.

Le corps arrondi, la queue pointue.

2. CERCAIRE boſſue.

Le corps preſque ovale, convexe, l'extrémité antérieure rétrecie, la queue cylindrique.

3. CERCAIRE agitée.

Le corps variable, convexe, la queue liſſe.

4. CERCAIRE lentille d'eau.

Le corps variable, légèrement applati, la queue compoſée de ſegments.

5. CERCAIRE toupie.

Le corps globuleux, légèrement rétreci vers le milieu, la queue formée d'une ſoie.

6. CERCAIRE podure.

Le corps cylindrique, rétreci en arrière, la queue fendue.

7. CERCAIRE verte.

Le corps cylindrique variable, l'extrémité poſtérieure rétrecie & fendue.

8. CERCAIRE ciliée.

Le corps cylindrique, aminci ſur le devant, l'extrémité poſtérieure pointue.

9. CERCAIRE hériſſée.

Le corps cylindrique, preſque tronqué ſur le devant, l'extrémité poſtérieure garnie de deux pointes.

10. CERCAIRE bourſe.

Le corps cylindrique ventru, l'extrémité antérieure tronquée obliquement, la queue linéaire, terminée par deux petites pointes.

11. CERCAIRE catelle.

Le corps diviſé en trois parties, la queue compoſée de deux poils.

12. CERCAIRE catelline.

Le corps diviſé en trois parties, le bout de la queue armé de deux pointes.

13. CERCAIRE loup.

Le corps cylindrique, oblong & charnu, la queue armée de deux épines.

14. CERCAIRE vermiculaire.

Le corps cylindrique composé de ſegments, l'extrémité antérieure munie d'une trompe etractile, la queue armée de deux épines.

15. CERCAIRE à pinces.

Le corps cylindrique ridé, la trompe de ſon extrémité antérieure garnie de deux pinces & retractile, la queue terminée par deux pointes.

ESPÈCES *dont le corps eſt applati.*

16. CERCAIRE pleuronecte.

Le corps orbiculaire, la queue compoſee d'une ſoie.

17. CERCAIRE trépied.

Le corps preſque triangulaire, les bras tournés en arrière, la queue droite.

18. CERCAIRE tenace.

Le corps membraneux, épaiſſi ſur le devant & tronqué, la queue trois fois plus courte que le corps.

19. CERCAIRE cyclidoïde.

Le corps ovale, légèrement échancré en arrière, la queue très-courte, ſortant de l'échancrure.

20. CERCAIRE diſque.

Le corps orbiculaire, la queue crochue.

21. CERCAIRE orbiculaire.

Le corps orbiculaire, la queue compoſée de deux ſoies très-longues.

22. CERCAIRE lune.

Le corps orbiculaire, la queue compoſée de deux épines courtes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers qui compoſent ce genre ſe trouvent dans les eaux des marais, dans les eaux courantes, & très-peu d'eſpèces ſeulement dans les infuſions animales ou végétales; les organes dont ils ſont pourvus ne laiſſeront vraiſemblablement aucun reſte de doute ſur leur animalité, & on pourra s'aſſurer en même temps que les Auteurs qui ont avancé qu'on ne trouvoit des vers infuſoires que dans les liqueurs corrompues étoient dans l'erreur. Ce genre appartient en totalité à Muller.

1. — CERCAIRE tétard.

Cercaria gyrinus; MULLER.

Cercaria, rotundata, cauda acuminata; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p.* 1a. *pag.* 64, *num.* 56 — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 226, *num.* 2481 — *ejuſd. animal. infuſ. pag.* 119, *num.* 124, *tab.* 18, *fig.* 1.

LEUWENHOEK, *epiſt. phyſic.* 41, *fig.* 5.

Fraeſkiſke samml. 4, *B* 227, *num.* 1, *ſ. a.* 372, *tab.* 3, *fig. a, b.*

Macrocercus corpore globoſo cauda craſſiore; HILL, *hiſt. animal. t.* 1, 3.

LEDERMULL. *animalc. ſperm. f.* 1, 2?

BAKER, *microſcop. expl. tab.* 10, *fig.* 1?

GLEICHEN, *faam. u. infuſ. thierchen*; *pag.* 109, *tab.* 1, *fig.* 1.

B. — *Macrocercus corpore ſubovato, depreſſo, cauda extremitatem verſus attenuata*; HILL, *hiſt. animal. tab.* 1, 4?

Fro-unge haleren; par les Danois.

DESCRIPTION. Son corps eſt infiniment petit, blanc, gélatineux & preſque globuleux ſur le devant; il eſt terminé en arrière par une queue cylindrique, alongée & pointue. Quoiqu'il ſoit tranſparent, on n'y diſtingue aucun veſtige d'organes intérieurs. Il arrive quelquefois que ſes deux ſurfaces ſupérieure & inférieure ſont légèrement applaties. Ce ver nage de la même manière que les têtards en agitant continuellement ſa queue, & c'eſt à cauſe de cette propriété, autant que de l'analogie de ſa forme avec celle des véritables têtards qu'il a été ainſi nommé. Muller dit qu'on le trouve, mais rarement, dans les infuſions animales.

Cet Auteur obſerve que la *Cercaire tétard*, ne paroît pas différer beaucoup des animalcules ſpermatiques, dont on voit les figures dans les ouvrages des Naturaliſtes, quoique ceux-ci ayent prétendu qu'on ne les trouvoit jamais ailleurs que dans la matière ſéminale de l'homme. Leuwenhoek, en parlant de ces animalcules ſpermatiques, s'exprime ainſi ſur leur ſujet; Epiſt. 301: quoique, dit-il, j'ai examiné avec la plus grande attention une grande quantité d'eaux & d'infuſions différentes, je n'ai jamais rencontré dans aucune un animalcule de cette forme, pas même quelque autre eſpèce qui préſente la moindre analogie avec lui. Muller ſoutient, au contraire, que la *Cercaire tétard*, quoique trouvée dans les infuſions animales, a la même forme que les animalcules ſpermatiques de Leuwenhoek, & qu'elle reſſemble ſur-tout à ceux que Mahling découvrit dans le ſperme du cerf & dans celui du bouc, mais un peu moins aux figures que les autres Auteurs en ont donné. Ce point d'obſervation qui peut éclaircir l'opinion qu'on doit avoir des animalcules qui vivent dans la matière ſéminale de l'homme & dans celle des animaux, mérite bien d'être conſtaté; il ſeroit moins digne de notre attention, ſi ce n'étoit le célèbre Muller qui affirme cette reſſemblance, & ſi ſa véracité & ſon expérience dans ce genre d'obſervations n'étoient déjà ſuffiſamment confirmées par le témoignage des Auteurs Contemporains.

2. — CERCAIRE boſſue.

Cercaria gibba; MULLER.

Cercaria, ſubovata convexa, antice ſubacuta, cauda tereti; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 120 — *num.* 125, *tab.* 18, *fig.* 2.

Pukiel-haler; *nye ſaml. of dansk. vidensk. ſelsk. skr.* 3, *pag.* 25, *tab.* 2, *fig.* 2, *litt. b.*

GLEICHEN, *infuſ. pag.* 129, *tab.* 14, *A*, 1, *c* — *tab.* 17, *D*, 1, *c, d* — *tab.* 21, *F*, 11, *b.*

DESCRIPTION. Cet animalcule eſt trois fois plus grand que la monade lente, il eſt gélatineux, blanc, opaque, & on n'apperçoit dans ſon intérieur aucune apparence de viſcères. Son corps eſt arrondi, convexe par deſſus ou boſſu; il eſt terminé en avant par une petite pointe qu'on n'apperçoit qu'avec peine, & en arrière par une petite queue ſemblable à celle de l'eſpèce précédente.

Le mouvement de cet animalcule eſt vacillant, & celui de ſa queue qui eſt plus rapide, reſſemble à une ſorte de vibration. Muller découvrit cette eſpèce dans l'infuſion d'une plantule de la cryptogamie que Linné a déſignée ſous le nom de *jungermannia tamariſci*, elle s'y trouvoit auſſi copieuſement, que dans l'infuſion du foin.

3. — CERCAIRE agitée.

Cercaria inquieta; MULLER.

Cercaria, mutabilis, convexa, cauda levi; MULLER, *animalc. infus. pag.* 121, *num.* 126, *tab.* 18, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Celle-ci se rapproche dans beaucoup de points de l'espèce suivante, & elle lui ressemble si fort qu'on pourroit facilement les confondre ensemble; cependant la figure de son corps qui est tantôt sphérique ou oblong, ou cylindrique, est constamment convexe; celle de sa queue qui est simple & non formée de segments comme celle de la *Cercaire lemne*, & plus que cela son habitation dans l'eau de mer, prouvent assez qu'elle est différente, malgré la ressemblance de ses habitudes & celle de ses facultés. Elle est toujours plus petite que l'espèce qui suit, & on n'apperçoit à travers ses tégumens aucune trace de ses viscères

Son corps est blanc, gélatineux, & assez analogue à celui du *protée tenace*, puisque Muller dit qu'il l'eut en idée au premier coup-d'œil, mais il est beaucoup plus agile que cet animalcule. Lorsque son corps est alongé, il prend d'abord en se contractant une forme conique qui devient ovale successivement, & enfin parfaitement sphérique; pendant que ces changements s'opèrent, sa queue qui est filiforme & onduleuse est élevée, & l'animalcule l'agite avec rapidité dans tous les sens. On n'apperçoit point de viscères dans son intérieur, mais on voit à la naissance de sa queue une véscule transparente, & près de l'extrémité antérieure de son corps deux petits points noirâtres placés transversalement, & à son bout une très-petite fente qui sont peut-être la bouche & les yeux de l'animalcule.

Cette espèce est, suivant Muller, dans une agitation presque continuelle, sans cependant qu'il lui arrive souvent de changer de place. Il ne l'a vue qu'une seule fois, & c'étoit dans de l'eau de mer.

4. — CERCAIRE lemne.

Cercaria lemna; MULLER.

Cercaria, mutabilis subdepressa, cauda annulata; MULLER, *animalc. infus. pag.* 122, *num.* 127. *tab.* 18, *fig.* 8 — 12 — *ejusd. verm. terrest & fluv. hist. pag.* 67, *num.* 60 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2485.

SCHRANK, *beytr. pag.* 102 — 104, *tab.* 4, *fig.* 8 — 14.

Cercaria lemna; HERMANN, *naturforsch. tom.* 20, *pag.* 160, *tab.* 3, *fig.* 43, *litt. a, b, c, d.*

Aude mad-haleren; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule prend dans un même instant, tant de formes différentes, que Muller le crut au premier abord le procée de Baker, que l'on trouvera décrit dans la suite de cet ouvrage sous le nom de tricode protée, & qui dans le fond en est très-différent.

Son corps a la forme d'une poire, & il est susceptible de très-grandes contractions. Quelquefois il est oblong, souvent triangulaire, & quelquefois bilobé ou semblable à un rein; il est terminé en arrière par une queue qui n'est pas moins inconstante dans sa figure que le reste du corps, puisqu'elle est alternativement, & dans des intervalles très-courts, longue ou courte, droite ou onduleuse, cylindrique, & sans anneaux sensibles, tandis qu'elle paroit composée de segments articulés dans d'autres instants. Les vibrations de cette queue sont si rapides, qu'elles produisent sur l'œil de l'observateur le même effet que si la queue étoit double, & telle que la neuvième figure de M. Schranck la représente. Les viscères intérieurs sont peu distincts dans cette *Cercaire*, cependant on apperçoit sur son extrémité antérieure un petit corps très-brillant, transparent & mobile, & en arrière de ce corps deux petits points noirâtres assez difficiles à distinguer, qui sont vraisemblablement la bouche & les yeux de cet animalcule, comme Muller le soupçonnoit, tant de cette espèce que de la précédente, à cause de la ressemblance que ces organes ont avec ceux des planaires, qui, comme on sait ont la même situation. Lorsque le corps de l'animal est très-étendu, on apperçoit, suivant lui, deux viscères parallèles, & disposés suivant sa longueur, qui sont invisibles dans toute autre position, & sur le derrière de ces viscères, deux petites véscules globuleuses, dont la plus voisine de la queue surpasse l'autre en grosseur. Cet animalcule jouit encore d'une autre faculté qui n'est pas ordinaire à ceux de son genre, laquelle consiste à pouvoir retirer & faire rentrer dans l'intérieur du corps une partie de sa queue, soit par l'effet d'une contraction très-forte de cette partie, soit par une extension très-remarquable de la partie postérieure de son corps.

Son mouvement ressemble à celui des planaires, il est lent & contractile. Pendant qu'il a lieu, le corps de l'animal s'étend & surpasse trois fois la longueur de la queue; s'il s'arrête, le corps se contracte, & la queue en se développant à son tour surpasse près de quatre fois la longueur du corps. Dans cette position l'animalcule la soutient dans une direction perpendiculaire & la rend onduleuse par ses vibrations; il ressemble alors à une feuille de la *lemne* ou *lentille d'eau* terminée par son pédicule, ce qui détermina Muller à lui en appliquer le nom. On trouve cette espèce dans l'eau des marais.

5. — CERCAIRE toupie.

Cercaria turbo ; MULLER.

Cercaria, globulosa, medio coarctata, cauda unifeta ; MULLER, *animalc. infus. pag.* 123, *num.* 128, *tab.* 18, *fig.* 13 — 16.

DESCRIPTION. La forme de cet animalcule est globuleuse, tirant sur l'ovale. Il est très-diaphane, & paroît composé de deux véficules appliquées l'une sur l'autre, dont celle de derrière n'a pas tout-à-fait le volume de celle de devant ; cette partie postérieure du corps est terminée par une petite soie très-fine, très-droite, dont la longueur est moitié moindre que celle du corps. Sa partie antérieure est marquée d'une ligne transversale, qui ressemble, suivant Muller a une espèce d'opercule, & chacune de ses extrémités offre un point très-noir, qui sont vraisemblablement ses yeux.

Quand cet animalcule est dans son dernier accroissement, il paroît triangulaire, ce qu'on n'apperçoit cependant, à cause de sa transparence, qu'avec beaucoup de difficulté On distingue dans chacune de ses véficules un globule diaphane, & un troisième beaucoup plus petit, qui est situé précisément à la base du corps. Quelquefois ces globules sont plus nombreux, Muller en a même figuré qui en contiennent six ou sept de différents volumes.

Le mouvement de cette *Cercaire* est vacillant & continu ; elle ne se déplace que rarement, mais quand cela lui arrive, elle se précipite avec rapidité, elle court en avant comme si elle étoit pourvue de pieds, bientôt elle se meut circulairement en tenant sa queue repliée contre le corps. Muller soupçonnoit que cette espèce est garnie de cils brillants, quoiqu'il avoue, cependant, n'en avoir jamais apperçu, ni dans l'eau, ni même avec le secours de la plus forte lentille de son microscope ; il la découvrit dans l'eau des ruisseaux où croît la lentille d'eau.

6. CERCAIRE podure.

Cercaria podura ; MULLER.

Cercaria, cylindracea, postice acuminata, subfissa ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. hist. pag.* 66, *num.* 58 — *ejus. zool dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2483 — *ejusd. animalc. infus. pag.* 124, *num.* 129, *tab.* 19, *fig.* 1 — 5.

Cercaria podura, HERMANN, *naturforsch. tom.* 20, *pag.* 164, *tab.* 3, *fig.* 51.

Loppe-halerer ; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule ressemble par sa forme & par le velu de sa superficie à des jeunes podures, & on pourroit peut-être s'y méprendre s'il ne vivoit sur la lentille d'eau, s'il n'étoit microscopique & aquatique, tandis que personne n'ignore que les podures sont des insectes terrestres. Cependant après un examen plus suivi, on reconnoît qu'il en est effectivement très-différent, & que cette première ressemblance n'est qu'illusoire.

Son corps est transparent, & semble formé comme celui de la *Cercaire fourchue*, d'une tête, d'un tronc & d'une queue. Son extrémité antérieure ressemble à la tête d'une épingle, & elle s'épaissit ou s'efface entièrement en se confondant avec le tronc, suivant la volonté de l'animal. Son tronc qui est cylindrique est rempli par des intestins noirs, roulés en spirale ; quelquefois il devient très-ventru où il se rétrécit, suivant que les besoins de l'animalcule où ses passions l'exigent. Son extrémité est dépourvue d'organes internes, & se termine en une queue très-diaphane ; cette queue est très-pointue & composée de deux petits cils qui sont ordinairement réunis ou collés l'un à l'autre, & qu'on ne voit distincts que dans certaines positions de l'animal. Pendant qu'il s'agite, ses intestins se meuvent dans l'intérieur du corps, ce qui produit un effet très-singulier à l'œil de l'observateur, & qui peut être concourt à le faire paroître velu, quoique effectivement sa superficie soit lisse & unie, à l'exception peut-être de quelques cils que Muller crut y reconnoître sur les côtés du corps, & qui n'étoient visibles ou n'offroient cette apparence que lorsque l'animalcule s'éloignant du foyer de la lentille étoit vu obliquement. Cet effet, comme on peut en juger, peut très-bien dépendre de quelque reflet de lumière, qui a lieu trop souvent dans ce genre d'observations. Son mouvement s'opère dans toutes les directions, pendant que le corps de l'animalcule éprouve un second mouvement de rotation sur son axe. Muller trouva cette espèce en Novembre & Décembre, dans l'eau des marais où croissoit la lentille d'eau.

7. CERCAIRE verte.

Cercaria viridis ; MULLER.

Cercaria, cylindracea, mutabilis, postice acuminata fissa ; MULLER, *animalc. infus. pag.* 126, *num.* 130, *tab.* 19, *fig.* 6 — 13.

DESCRIPTION. Cette espèce fut découverte par Muller, vers le milieu du mois d'Avril, dans un fossé rempli d'eau dont la superficie étoit couverte d'une pellicule verdâtre ; il prit de cette eau dans un bocal, & en ayant examiné une goutte à son microscope, il reconnut que cette couleur verdâtre provenoit de très-petits globules de cette couleur qui y étoient contenus, lesquels

après quelques instants de repos se développèrent sous la forme de *Cercaires* cylindriques, & se dispersèrent en nageant dans tous les sens.

Cette espèce a beaucoup d'analogie, suivant Muller, avec la *Cercaire godure*, mais elle en diffère par sa couleur, par le changement de sa figure, & sur-tout par la privation des intestins tordus en spirale, & de la lueur des cils qui caractérisent cette autre espèce. Leur corps, dit cet Auteur, étoit cylindrique, & leur tête très-diaphane; leur tronc qui étoit ventru paroissoit fatci de molécules verdâtres, & il étoit terminé en arrière par une queue étroite, diaphane, dont la pointe très-aigüe étoit divisée en deux parties. Pendant que ces animalcules étoient en mouvement, le tronc, c'est-à-dire la partie moyenne de leur corps s'enfloit en prenant une forme orbiculaire, & s'étendoit de recheef en retournant à la forme cylindrique ou bombée, mais cela n'arrivoit pas également à tous les individus. Leur figure pendant le repos étoit très-différente de celle-là, puisque ces animalcules contractent alors leurs deux extrémités diaphanes, avec tant de violence qu'il n'en paroit rien à l'extérieur, & que leur corps ne présente plus qu'une sphérule opaque, de couleur verte.

Muller les conserva en vie pendant plusieurs jours à un nombre prodigieux; il remarqua qu'avant l'entière évaporation de l'eau où elles étoient contenues, elles se contractoient sous leur forme globuleuse, & qu'il y en avoit sur le nombre quelques-unes du double plus longues que les premières, linéaires & cylindriques, qui ne reprenoient jamais cette forme orbiculaire, & qui contractoient & dilatoient successivement l'extrémité postérieure de leur corps. Il ajoute qu'à mesure que l'eau du vaisseau qui les contenoit, s'évaporoit, on appercevoit sur sa circonférence une teinte verdâtre, qui étoit occasionnée par le corps même de ces animalcules qui s'y étoient attachés en périssant. On ne peut manquer de trouver cette espèce vers le commencement du printemps dans les eaux stagnantes des fossés.

8. Cercaire ciliée.

Cercaria setifera; Muller.

Cercaria, cylindracea, antice angustior, postice acuminata; Muller, *animalc. infus. pag.* 127, *tab.* 19 — *fig.* 14 — 16.

Description. Celle-ci est des plus petites de son genre. elle est presque opaque, cylindrique, un peu retrecie vers son extrémité antérieure, qui est obtuse, amincie & diaphane: c'est cette partie que Muller nomme sa tête. Celle qui vient après, savoir le tronc est opaque & marquée au milieu d'une tache diaphane. Après le tronc, le corps se rétrecit d'une manière insensible, & il est enfin terminé par une queue pointue, dont le bout parut quelquefois à Muller comme fendu, ce que cet habile observateur ne propose que comme une apparence douteuse, & qui n'étoit peut-être qu'un effet de l'ombre. Elle porte en outre entre la naissance de la queue, & l'extrémité postérieure du tronc un rang longitudinal de cils, depuis trois jusqu'à cinq, qu'elle fait sortir de l'intérieur du corps, & qu'elle y retire avec la vitesse de la pensée.

Son mouvement est lent & circulaire, & pendant qu'elle l'exécute, son corps est élevé dans une direction oblique, il paroit laborieux, & peu ou presque point favorisé par l'animal.

Elle a aussi quelque ressemblance avec la *Cercaire godure*, mais elle n'a pas des intestins mobiles comme cette espèce; la partie antérieure de son corps paroit ne point s'enfler, elle se rétrecit au contraire, & il n'y a que la partie du tronc que Muller ait vu grossir. On la trouve, quoique rarement dans l'eau de mer.

9. Cercaire hérissée.

Cercaria hirta; Muller.

Cercaria, cylindrica, antice subtruncata, postice obtusa bimucronata; Muller, *animalc. infus. pag.* 128, *num.* 132, *tab.* 19, *fig.* 17, 18.

Description. Cet animalcule est opaque, cylindrique & terminé en arrière par deux pointes roides, écartées & cependant mobiles. Pendant qu'il est en mouvement, tout son corps paroit garni de cils très-courts & très-nombreux qui semblent disposés sur plusieurs lignes transverses, qui ressemblent a autant de segments, & qui en couvrant toute sa superficie la font paroître hérissée. Quelquefois il fait sortir de son extrémité antérieure un ou deux poils très-menus, & lorsque l'eau est diminuée par l'évaporation, & que l'animal est tranquille, on apperçoit dans l'intérieur de son corps quelques molécules mobiles qui firent naitre le doute à Muller, si le mouvement rapide de ces même molécules, pendant que l'animal nage, ne produiroit pas l'apparence de ses cils circulaires, car lorsqu'il est en repos, on n'en voit plus aucune trace sur sa superficie. On apperçoit aussi sur quelques individus une petite ligne transparente, située à leur extrémité postérieure. Quand l'eau est entièrement évaporée, le corps de ces animalcules reste entier. Leur mouvement est vacillant, hâté & vagabond. On les trouve dans l'eau de mer, mais ils n'y sont pas communs, puisque Muller n'y en découvrit que deux fois à quelques années d'intervalle.

10. Cercaire bourſe.

Cercaria crumena ; Muller.

Cercaria, cylindraceo-ventricoſa, antice oblique truncata, caude lineari bicuſpidata; Muller, *animalc. infuſ. pag.* 129, *num.* 133, *tab.* 20, *fig.* 4—6.

Description. Son corps eſt cylindrique ventru, muſculeux, ridé & rétreci vers ſon extrémité poſtérieure. Sa tête, dit Muller, imite la forme d'un cou, elle eſt deux fois plus rétrecie que le tronc dont les bords antérieurs environnent ſa baſe, & dans la cavité duquel elle rentre ſouvent en totalité, pour en reſſortir par un mouvement périodique & alternatif. La partie antérieure de ſa tête eſt tronquée & accompagnée d'une grande ouverture toujours bâillante. On apperçoit un peu plus bas & ſur le devant du tronc, un muſcle cylindrique, qui ſert, ſuivant Muller à la déglutition ; cet obſervateur ne put y découvrir, ni cils, ni poils rotifères, quoiqu'il lui parût cependant par le mouvement involontaire des autres animalcules qui étoient contenus dans la même eau, & à ſa proximité, qu'il doit être pourvu de quelque organe caché qui imprimoit ce mouvement au liquide. Les bords de l'ouverture de ſa tête paroiſſent quelquefois dentés. Sa queue eſt ſituée vers l'extrémité poſtérieure du corps, elle eſt cylindrique, diaphane, non articulée, & terminée à ſon bout par deux petites pointes. On trouve cette eſpèce dans l'infuſion d'une plante marine, que Linné a déſignée ſous le nom de *Ulva Linza*, lorſque cette infuſion a été faite avec de l'eau de mer.

11. Cercaire catelle.

Cercaria catellus ; Muller.

Cercaria, tripartita, cauda biſeta; Muller, *verm. terreſtr. & fluviat. hiſt. pag.* 65, *num.* 57 — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2482 — *ejuſd. animalc. infuſ. pag.* 129, *num.* 134, *tab.* 20, *fig.* 10, 11.

Trichoda, Hermann, *naturforſch. tom.* 20, *pag.* 165, *tab.* 3, *fig.* 53.

Killinge-haleren ; par les Danois.

Description. Cet animalcule eſt manifeſtement compoſé d'une tête mobile, qu'il meut dans tous les ſens, & qui eſt attachée au tronc par un étranglement très-ſenſible, qui ne lui laiſſe au centre qu'un ſeul point d'adhérence avec l'abdomen. Celui-ci a un peu moins de largeur que la tête, mais il a deux fois plus de longueur ; il paroît rempli de viſcères, & il eſt terminé en arrière par une queue plus courte que la tête, & moins large que le tronc, dont la pointe eſt armée de deux poils que l'animalcule réunit à volonté en un ſeul où qu'il écarte quelquefois en les entrouvrant. Dans un inſtant, il ſe meut dans toutes les directions, ſans cependant qu'il s'éloigne beaucoup de la même place. Pendant que ſon mouvement eſt le plus animé, ſa tête & ſon abdomen ſe contractent comme ſi dans ce moment il avaloit quelque nourriture.

Muller ne put s'aſſurer s'il n'exiſte pas des cils ſur ſon extrémité antérieure, comme il ſe croyoit fondé à le ſoupçonner ; cet Auteur ajoute que cet animalcule reſſemble en beaucoup de points au brachiure cinquième de *Hill*, quoiqu'il en diffère d'ailleurs par ſa figure, comme par la deſcription que ce Naturaliſte en a donné. On le trouve, mais rarement, dans l'eau des marais.

12. Cercaire catelline.

Cercaria catellina ; Muller.

Cercaria, tripartita, cauda bicuſpidata; Muller, *animalc. infuſ. pag.* 130, *num.* 135, *tab.* 20, *fig.* 12, 13.

Description. Celle-ci a un corps muſculeux, que l'on diſtingue de celui de la *Cercaire catelle*, en ce que ſa tête eſt attachée à l'abdomen par ſa circonférence, que la partie antérieure de l'abdomen eſt auſſi large que la tête, & que ſon extrémité poſtérieure a au contraire de la précédente, un peu plus de largeur que celle de devant ; en ce qu'enfin ſa queue qui a la figure d'un mamelon arrondi eſt environnée, & comme bordée par l'extrémité poſtérieure du tronc. Le bout de ſa queue eſt armé de deux pointes qui s'écartent ou ſe réuniſſent en une ſeule ſuivant la volonté de l'animalcule, mais dont la longueur ne ſurpaſſe pas celle de la queue, tandis que les deux poils qui terminent la queue de la *Cercaire catelle* ont preſque la longueur du tronc de l'animalcule. Un petit tourbillon que Muller appercevoit dans le liquide vers l'extrémité antérieure de cette *Cercaire*, lui faiſoit ſoupçonner, comme de la précédente, qu'elle étoit pourvue dans cette partie d'un organe rotifère caché, mais il ne put jamais parvenir à s'en aſſurer par l'obſervation.

La *Cercaire catelline* nage en paroiſſant gliſſer ſur une ligne droite, & pendant qu'on l'obſerve au microſcope, on s'apperçoit qu'elle aime de ſe tenir ſur les bords de la goutte, beaucoup plus que dans ſon milieu. On la trouve, ſuivant Muller, dans l'eau des foſſés, où croît la lentille d'eau.

J'ai donné a cette eſpèce le nom de catelline, comme à l'eſpèce précédente celui de catelle,

au lieu de traduire leurs noms latins en ceux de jeune chien & de jeune chienne, d'abord pour ne pas employer de noms spécifiques composés, & en second lieu pour exprimer autant qu'il est possible par des noms, l'analogie que Muller trouvoit entre ces deux espèces, qui au surplus n'ont aucune ressemblance avec des chiens.

13. CERCAIRE loup.

Cercaria lupus; MULLER.

Cercaria, cylindrica, elongata torosa, cauda spinis duabus; MULLER, *hist. verm. terrest. & fluv. pag.* 67, *num.* 59 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2484 — *ejusd. animal. infus. pag.* 131, *num.* 136, *tab.* 20, *fig.* 14 — 17.

Ulv-haleren; par les Danois.

DESCRIPTION. Celle-ci est deux ou trois fois plus grande que les autres espèces du même genre; elle diffère d'une vorticelle, que Muller nomme *vorticella felis*, & avec qui elle a d'ailleurs plusieurs parties semblables, par la figure de son extrémité antérieure qui se termine en dessous par une pointe, & sur-tout par la privation de l'organe rotifère, dont les vorticelles sont pourvues, & que malgré la grosseur de cet animalcule, Muller ne put jamais y découvrir.

Son corps est musculeux, cylindrique & susceptible de contraction, il est revêtu à l'extérieur d'une peau membraneuse très-diaphane, qui l'enveloppe comme un fourreau, & on y distingue une tête, un tronc & une queue. La tête est jaunâtre, un peu plus grande que la moitié du tronc, & terminée en avant par une petite pointe qui est légèrement courbée vers le dessous du corps. L'animalcule retire quelquefois sa tête dans l'intérieur du fourreau, & il l'en fait ressortir suivant le besoin. L'abdomen renferme dans sa cavité deux intestins longitudinaux & jaunâtres, dont l'un est plus étroit que l'autre, mais qui sont également mobiles. On voit encore à la jonction de la tête avec le corps une masse globuleuse d'une couleur obscure en apparence solide, & un peu plus bas un muscle arrondi & mobile, qui s'ouvrant & se fermant alternativement a été regardé par Muller comme l'organe de la déglutition. L'extrémité antérieure du corps laisse encore appercevoir dans son intérieur deux organes brillants. Et sa queue qui est située à son extrémité postérieure, & d'une substance homogène à celle du corps, est plus étroite que lui, composée de plusieurs lobes, & terminée à sa pointe par deux épines fortes & transparentes, que l'animalcule rend parallèles entr'elles, ou écartées, tantôt en angle droit, tantôt en angle aigu. A ces facultés il joint encore celle de pouvoir en se contractant, rentrer en totalité sa queue dans l'intérieur du corps, mais non pas les deux épines dont elle est armée.

Pendant qu'on l'observe au microscope, il arrive souvent qu'il se contracte avec tant de violence que son corps n'occupe plus que la moitié de son volume ordinaire, Muller soupçonnoit que dans cet état il aspiroit le liquide qu'il rejettoit un instant après. Suivant lui cette *Cercaire* est rare, & on la rencontre dans les eaux où croît la lentille d'eau.

Cet observateur en découvrit une autre dans la suite, qui a des grands rapports avec la *Cercaire loup*, & qui peut-être n'en est qu'une variété, dont voici la description en faveur des personnes qui pourront la rencontrer, & qui se trouveront à portée d'examiner & de comparer les deux. Elle étoit solide, cylindrique & unie, sa queue étoit courte, & composée de deux articulations & d'autant d'épines. Il paroît qu'elle avoit deux organes rotifères, puisqu'on appercevoit aux deux côtés de son extrémité antérieure deux houppes composées de très-petits poils pendants, qu'on ne voyoit que rarement & même seulement à la lueur du tourbillon qu'elles excitoient dans l'eau. Elle avoit sur un côté du corps une masse oblongue, jaune, granuleuse, que Muller soupçonnoit être son ovaire, & à côté d'elle une seconde plus étroite que la première, plus longue, & de couleur blanche qui étoit peut-être son intestin. On appercevoit sur la partie antérieure du corps un muscle divisé en deux parties, qui s'élevoit & s'affaissoit alternativement, & qui à cause de ce mouvement pouvoit être ou le cœur de l'animalcule ou l'organe de la déglutition, & à sa proximité une molécule ronde, opaque, luisante & mobile dont l'usage lui étoit inconnu. Sa queue avoit deux articulations courtes, & à son extrémité deux pointes dont la longueur égaloit à peine celle d'une des articulations. Quand l'eau du porte-objet fut entièrement évaporée, le corps de l'animal se rapétissa en se contractant sous la forme d'un globule, & il ne se divisa pas en une infinité de particules, comme cela arrive à beaucoup de vers de la classe des infusoires.

14. — CERCAIRE vermiculaire.

Cercaria vermicularis; MULLER.

Cercaria, cylindrica, annulata, proboscide exsertili, cauda spina duplici; MULLER, *animalc. infus. pag.* 133, *num.* 137, *tab.* 20, *fig.* 18—20.

JOBLOT, *microsc. tom.* 1, *part.* 2, *pag.* 80, *tab.* 2, *fig. A Z, secunda serici.*

Vorticella vermicularis; *caudata, cylindrica,*

annulata, proboſcide exſertili; MULLER, *hiſt. verm. terreſt. & fluv. pag.* 107, *num.* 114 — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 210, *num.* 2542.

Madike—fnurreren; par les Danois.

Chenille aquatique; par les François.

DESCRIPTION. Muller avoit d'abord placé cette eſpèce dans le genre de la vorticelle, d'après l'autorité de Joblot, parce qu'il n'avoit eu qu'une ſeule fois occaſion de l'obſerver; mais il jugea à-propos dans la ſuite de la mettre dans celui de la *Cercaire*, telle que je la propoſe ici. Elle reſſemble, ſuivant cet Auteur, à une eſpèce de vorticelle qu'il a décrite ſous le nom de *Vorticella rotatoria*, à l'inſtant que les cils de cette vorticelle ſont cachés dans l'intérieur du corps.

Joblot paroît l'avoir confondue avec elle, puiſque les figures du premier rang de ſa ſeconde planche de cet Auteur repréſentent en effet cette eſpèce de vorticelle.

Le corps de cet animalcule eſt alongé, cylindrique, charnu, & compoſé de huit ou neuf ſegments annulaires qui ſont ſuſceptibles de contraction. Son extrémité antérieure ſe préſente de deux manières différentes, elle eſt ou obtuſe, ou échancrée & terminée par une pointe de chaque côté, l'une de ſes deux faces étant rarement échancrée & comme perforée. Son extrémité poſtérieure eſt un peu rétrecie, & terminée au bout par deux épines luiſantes, du milieu deſquelles Muller dit avoir vu ſortir quelquefois un petit tubercule qui ne reſte pas toujours viſible. Il ne put appercevoir ſur cette eſpèce, ni la pointe de l'abdomen, ni les cils dont la vorticelle rotatoire eſt munie, mais il s'aſſura que l'échancrure qui termine ſa partie antérieure, laiſſe ſortir quelquefois & à la volonté de l'animal une petite trompe compoſée de ſegments, dont la pointe eſt bifide ou diviſée en deux parties. On trouve cette *Cercaire* dans les ruiſſeaux où croît la lentille d'eau, elle n'eſt point commune.

15. CERCAIRE à pinces.

Cercaria forcipata; MULLER.

Cercaria, cylindrica rugoſa, proboſcide forcipata exſertili, cauda bicuſpidata; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 134, *num.* 138, *tab.* 20, *fig.* 21 — 23.

DESCRIPTION. Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente, elle en diffère cependant par la figure de ſa trompe qui eſt plus épaiſſe que celle de la *Cercaire vermiculaire*, & qui eſt armée à ſon extrémité de deux pinces crochues, par une membrane lâche & tranſparente qui enveloppe tout ſon corps, & enfin par une véſicule diaphane qu'on apperçoit dans l'intérieur de ſa queue, laquelle eſt terminée par deux petites pointes. Elle a près de ſon extrémité antérieure un muſcle qui eſt vraiſemblablement l'organe de la déglutition, & qu'on n'apperçoit, que lorſque cette extrémité eſt contractée, & quand la trompe eſt rentrée en totalité dans l'intérieur du corps. Cette *Cercaire* eſt extrêmement rare, ſelon Muller, il n'eut occaſion de l'obſerver qu'une ſeule fois, & c'étoit vers la fin du mois de Novembre, il l'avoit découverte dans de l'eau des marais.

16. CERCAIRE pleuronecte.

Cercaria pleuronectes; MULLER.

Cercaria, orbicularis, cauda uniſeta; MULLER, *hiſt. verm. terreſt. & fluviat. pag.* 70, *num.* 63 — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2488 — *ejuſd. animalc. infuſ. pag.* 135, *num.* 139, *tab.* 19, *fig.* 19—21.

Flonder-haleren; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule eſt membraneux, orbiculaire, nu & blanchâtre. Sur la face antérieure du corps, on apperçoit deux points noirs aſſez rapprochés, qui ſont peut-être ſes yeux ou les veſtiges de ſa bouche. Le milieu du corps eſt blanc, & on y diſtingue à travers à cause de ſa tranſparence, des molécules orbiculaires de diverſes grandeurs, parmi leſquelles, il y en a ordinairement une plus grande que les autres & extrêmement diaphane. Sa queue qui le termine eſt ſimple, & formée par une ſoie très-fine & très-aiguë.

Son mouvement eſt vacillant, il conſiſte dans un balancement de l'animal de ſa gauche à ſa droite, ou dans le ſens oppoſé. Pendant qu'il nage de cette manière, un des côtés du corps eſt recourbé vers le dos, tandis que le bord oppoſé eſt replié ſous le ventre. Lorſqu'il eſt mort, ſon corps prend une couleur verdâtre. Muller le garda vivant pendant plus de ſix ſemaines dans un bocal plein d'eau, il n'a point indiqué l'endroit où il le rencontra.

17. CERCAIRE trépied.

Cercaria tripos; MULLER.

Cercaria, ſubtriangularis, brachiis deflexis, cauda recta; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 136, *num.* 140, *tab.* 19, *fig.* 22 — *ejuſd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2489.

Tre-fod-haleren; par les Danois.

DESCRIPTION. Son corps eſt comprimé, tranſparent

transparent & presque triangulaire. Chacun de ses angles est terminé par une production linéaire, & la face antérieure du corps est tronquée, tandis que les deux latérales sont très-légèrement convexes. La production filiforme qui constitue la queue de cet animalcule est droite & un peu plus longue que les deux autres ; celles de devant, que Muller nomme ses bras à cause de leur position sont repliées vers le derrière du corps, & même très-légèrement arquées.

Son mouvement qui est très-lent s'opère peut-être par le moyen de quelques cils, que Muller supposoit pouvoir être cachés sous l'abdomen, mais qu'il n'a jamais apperçu ; il observa seulement que pendant qu'il nage, il ne se sert ni de ses bras ni de sa queue, puisqu'ils restent constamment dans la même position, mais que son corps se contracte quelquefois de manière à représenter la forme d'un trépied. Lorsqu'il se repose, il paroît fixé sur les corps solides par la pointe de sa queue, & on voit alors sortir de son extrémité antérieure comme un courant peu rapide de matière liquide, qui dépend peut-être de l'eau qu'il rejette par quelque ouverture qui y est située, & qui est vraisemblablement sa bouche. Cette *Cercaire* a quelque ressemblance avec le *vibrion marteau*, mais outre que les deux bras de ce vibrion ne sont pas recourbés en arrière, sa petitesse est encore plus considérable, & on ne le trouve que dans les eaux douces, tandis que la *Cercaire trépied* ne se rencontre que dans l'eau de mer, puisée récemment.

18. Cercaire tenace.

Cercaria tenax ; Muller.

Cercaria, membranacea, antice crassiuscula truncata, cauda triplo breviore ; Muller, *hist. verm. terrest. & fluviat. pag.* 69, *num.* 62 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2487 — *ejusd animalc. infus. pag.* 136, *num.* 141, *tab.* 20, *fig.* 1.

Sei-haleren ; par les Danois.

Description. Cet animalcule ne surpasse pas de beaucoup la grosseur de la *monade lente* ; il consiste en une membrane ovale & transparente, dont le bout antérieur est épais & tronqué. On ne distingue sur la partie moyenne du corps aucun vestige de viscères intérieurs, & la queue qui termine son extrémité postérieure est très-courte & très-pointue.

Ce ver nage dans toutes les directions, & il continue à nager, quoique les stries qui sont une suite de l'évaporation du liquide commencent à paroître ; pour si peu d'humidité qu'il reste sur le porte-objet, il continue à se mouvoir librement, sans qu'il paroisse qu'il en soit gravement affecté, & il ne cesse enfin que quand l'évaporation est complette. Muller dit que cette espèce se rencontre dans une infusion préparée avec la malpropreté qui se ramasse entre les dents, & qu'elle commence a y paroître au bout de quatre jours.

19. Cercaire cyclidoïde.

Cercaria cyclidium ; Muller.

Cercaria, ovalis, postice subemarginata, cauda exsertili ; Muller, *hist. verm. terrest. & fluv. pag.* 68, *num.* 61 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2486 — *ejusd. animalc. infus. pag.* 137, *num.* 142, *tab.* 20, *fig.* 2.

Rund-haleren ; par les Danois.

Description. Son corps est ovale, membraneux, applati & très-diaphane, excepté sur les bords qui sont noirâtres, ce qui lui donne beaucoup de ressemblance avec les *Cyclides* ; ce n'est qu'à force de revenir à l'observation que l'on reconnoît enfin que cet animalcule n'appartient pas à ce genre, comme on est porté à le soupçonner d'avance par la différence de ses mouvements, puisqu'on apperçoit au milieu d'une petite échancrure qui est située à son extrémité postérieure, une petite queue extrêmement pointue qui paroît à chaque mouvement que l'animal exécute ; mais cette queue est si courte qu'elle ne passe jamais au-delà des bords de cette échancrure. La partie moyenne de son corps renferme des viscères vésiculeux & diaphanes.

Son mouvement est tantôt lent, tantôt accéléré ; le premier est vacillant, & pendant qu'il a lieu l'animal parcourt des angles aigus ; le second se fait en ligne droite, & l'animal traverse avec rapidité la goutte du porte-objet par des lignes diagonales. Muller assure qu'on trouve communément cette espèce dans les eaux douces les plus pures.

20. Cercaire disque.

Cercaria discus ; Muller.

Cercaria, orbicularis, cauda curvata ; Muller, *animalc. infus. pag.* 138, *num.* 143, *tab.* 20, *fig.* 3.

Description. Celle-ci est membraneuse, orbiculaire & transparente, elle est terminée en arrière par une petite queue très-pointue, crochue ou courbée sur un des bords latéraux : cette queue, quoique très-distincte est trois fois plus courte que le diamètre du corps de l'animalcule & également transparente. On ne distingue

à travers ſon corps aucune apparence de viſcère. On trouve rarement cette eſpèce dans l'eau des marais.

21 CERCAIRE orbiculaire.

Cercaria orbis; MULLER.

Cercaria, orbicularis, ſeta caudali duplici longiſſima; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 138, *num.* 144, *tab.* 20, *fig.* 7 — *ejuſd. zool. dan. prodr. addend. pag.* 280.

DESCRIPTION. Son corps eſt orbiculaire, plat & compoſé de molécules opaques; il eſt terminé ſur le derrière par deux ſoies diaphanes très-fines & divergentes dont la longueur n'eſt pas égale, mais dont la plus courte ſurpaſſe deux fois le diamètre du corps de l'animalcule; ces ſoies ſont très fines à leur extrémité & un peu épaiſſies à leur baſe. On diſtingue une petite papille obtuſe à la partie du corps où elles prennent naiſſance. Cette eſpèce reſſemble à une vorticelle que Muller nomme *Vorticella longiſeta*, mais elle n'a ni cils ni poils ſur aucune partie de ſon corps, & on ne lui obſerve d'ailleurs aucun changement de figure. On la trouve rarement, ſuivant Muller, dans les eaux douces où croît la lentille d'eau.

22. CERCAIRE lune.

Cercaria luna; MULLER.

Cercaria, orbicularis, cauda lineari duplici brevi; MULLER, *animalc. infuſ. pag.* 139, *num.* 145, *tab.* 20, *fig.* 8, 9 — *ejuſd. zool. dan. prodr. addend. pag.* 280.

DESCRIPTION. Celle-ci reſſemble par la forme du corps à l'eſpèce précédente, mais ſon extrémité antérieure, qui eſt obtuſe, peut en ſe contractant former une échancrure ſemblable à un croiſſant, laquelle eſt terminée de chaque côté par une corne; on peut auſſi la diſtinguer dans tous les temps de l'autre eſpèce par deux épines cylindriques & diaphanes qui forment ſa queue, & dont la longueur n'égale jamais la moitié du diamètre du corps. Ces épines ſont ou droites & rapprochées, ou forment par leur écartement un angle aigu. Chacune d'elles eſt terminée à ſa pointe par une petite ſoie très courte preſque pas viſible, dont cet animalcule ſe ſert pour ſe fixer & s'arrêter ſur les corps qui ſe trouvent à ſa portée. On rencontre cette eſpèce aux mêmes endroits que la précédente & avec la même difficulté.

CERITE; — *Cerithium*; ADANS.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, UNILOCULAIRES, A SPIRE RÉGULIÈRE, qui a pour caractère,

Une coquille turriculée, l'ouverture oblique, terminée à la baſe par un canal étroit, totalement recourbé, ou moyennement recourbé, ou droit & très-court, mais jamais échancré.

Le canal totalement recourbé.

1. CERITE obéliſque.

Coquille variée de brun, les tours de la ſpire garnis de quatre côtes granuleuſes, la columelle marquée d'un pli.

2. CERITE buire.

Coquille ventrue, liſſe, blanche, le bord ſupérieur des tours de la ſpire pliſſé, la columelle marquée d'un pli.

3. CERITE faſcié.

Coquille preſque cylindrique, les tours de la ſpire pliſſés longitudinalement, garnis de trois ſtries tranſverſes & de trois bandes jaunes, la columelle marquée d'un pli.

4. CERITE ſtrié.

Coquille preſque cylindrique, le bord ſupérieur des tours de la ſpire pliſſé, leur ſuperficie garnie de ſtries nombreuſes, la columelle marquée d'un pli.

5. CERITE raboteux.

Coquille blanche, les tours de la ſpire profondement pliſſés & ſtriés tranſverſalement, chaque pli garni de trois tubercules, la columelle marquée d'un pli.

6. CERITE granuleux.

Coquille étroite, fauve, les tours de la ſpire garnis de ſtries tranſverſes & de trois rangs de tubercules grénus, la columelle marquée d'un pli.

7. CERITE chenille.

Coquille tachée de brun, les tours inférieurs garnis vers leur milieu d'une côte tuberculeuſe, ceux du haut de la ſpire ſtriés tranſverſalement.

Le bord du canal légèrement recourbé.

8. CERITE noduleux.

Coquille épaiſſe, peſante, marquée de ſtries tranſverſes, les tours de la ſpire garnis d'un ſeul rang de nœuds, convexes, pointus en deſſus, la lèvre droite

crénelée, échancrée & sillonnée à l'intérieur.

9. CERITE d'Adanson.

Coquille ventrue, striée transversalement, les tours de la spire garnis d'un seul rang de tubercules pointus, la lèvre droite crénelée.

10. CERITE massue.

Coquille épaisse, jaunâtre tachée de brun, les tours de la spire plissés, striés transversalement & noduleux, le dedans de la lèvre droite sillonné.

11. CERITE épineux.

Coquille blanche, striée transversalement, & marquée de lignes brunes interrompues, une côte garnie d'épines au milieu de chaque tour.

12. CERITE noirci.

Coquille variqueuse noire, les tours de la spire garnis de stries transverses & de deux côtes tuberculeuses, la plus grande située au milieu de chaque tour, la seconde près de leur bord supérieur.

13. CERITE goumier.

Coquille brune, striée transversalement, la moitié inférieure des tours de la spire marquée de plis longitudinaux terminés par une pointe, leur bord supérieur crénelé.

14. CERITE cordonné.

Coquille blanche, marquée de stries transverses très-fines, le bord supérieur des tours accompagné d'un cordon très-renflé, le bout de la spire noduleux.

15. CERITE denticulé.

Coquille blanche, striée longitudinalement, les tours de la spire garnis de deux côtes à denticules comprimés, la côte de leur bord inférieur très-petite.

16. CERITE conique.

Coquille conique, les tours de la spire garnis de quatre rangs de tubercules, les deux du milieu deux fois plus petits que ceux des bords.

17. CERITE télescope.

Coquille conique brune, les tours de la spire garnis de sillons transverses, la columelle marquée d'un pli.

Le canal droit & très-court.

18. CERITE fluviatile.

Coquille très-alongée noire, les tours de la spire lisses, contigus, l'extrémité supérieure de la lèvre droite échancrée.

19. CERITE cuiller.

Coquille épaisse, brunâtre, les tours de la spire garnis de plis longitudinaux & de trois sillons transverses, le bord de la lèvre droite légèrement crénelé.

20. CERITE sillonné.

Coquille bombée, brune, garnie de plis longitudinaux & de sillons transverses, le canal inférieur fermé sur le devant de l'ouverture par la réunion de la lèvre droite avec la gauche.

21. CERITE plissé.

Coquille presque cylindrique, les tours de la spire garnis de plis longitudinaux & de trois ou quatre stries transverses, la lèvre droite crénelée.

22. CERITE lamelleux.

Coquille garnie de plis longitudinaux aigus, & de cinq stries transverses, saillantes sur chaque tour, celui de l'ouverture muni en dessous de trois lames circulaires élevées.

23. CERITE treillissé.

Coquille variqueuse, garnie de plis longitudinaux anguleux & de stries transverses disposées en treillis, la strie du milieu de chaque tour, élevée & presque épineuse.

24. CERITE tuilé.

Coquille pyramidale, les tours de la spire anguleux, garnis de plis longitudinaux, creux, écailleux & épineux, & de stries transverses.

25. CERITE denté.

Coquille pyramidale, les tours de la spire anguleux, garnis d'un rang de dents, leur partie supérieure unie, celle de dessous accompagnée d'une côte transverse.

26. CERITE ébéne.

Coquille noire, les tours de la spire anguleux, garnis de stries transverses, & à leur milieu, d'un rang de gros tubercules, l'ouverture large.

27. CERITE muriqué.

Coquille brune, les tours de la spire garnis de deux côtes inégales, l'une large, armée de grosses épines placées au milieu de chaque tour, l'autre petite, granuleuse, située à leur bord inférieur.

28. CERITE ratissoire.

Coquille brune, les tours de la spire garnis de quatre ou cinq côtes tuberculeuses, les tubercules de la seconde côte du côté de la spire plus gros que ceux des autres.

29. CERITE bordé.

Coquille brunâtre, les tours de la spire garnis de deux côtes granuleuses, & d'une troisième tuberculeuse formant un gros bourrelet en dessus, la columelle marquée d'un pli.

30. CERITE cerclé.

Coquille conique, les tours de la spire garnis de trois côtes granuleuses, les sutures profondes, légèrement crénelées, la columelle marquée d'un pli.

31. CERITE hexagone.

Coquille héxagone jaunâtre, les tours de la spire garnis de trois côtes granuleuses, la côte supérieure du tour de l'ouverture fortement tuberculeuse, la lèvre droite épaissie.

32. CERITE couronné.

Coquille presque cylindrique, les tours de la spire garnis de quatre côtes inégales, celle du bord supérieur tuberculeuse, les deux du milieu granuleuses, celle du bord inférieur simple.

33. CERITE lime.

Coquille variqueuse, étroite, brune, les tours de la spire garnis de trois stries granuleuses, le dedans de la lèvre droite uni.

34. CERITE maroquin.

Coquille gauche, couleur de corne,

les tours de la ſpire garnis de deux, trois ou quatre rangs de points granuleux, le canal inférieur de l'ouverture ſaillant.

35. CERITE couleur de rouille.

Coquille bombée, couleur de rouille, les tours de la ſpire garnis de trois rangs de points granuleux, le dedans de la lèvre droite denté.

36. CERITE pervers.

Coquille gauche bombée, les tours de la ſpire partagés en quatre zones, les deux du milieu formées de points enfoncés, & celles des bords de points élevés.

37. CERITE canaliculé.

Coquille conique, les deux bords des tours de la ſpire accompagnés d'un rang de points élevés, les ſutures creuſées en canal, l'ouverture légèrement quadrangulaire.

38. CERITE thiare.

Coquille liſſe, le bord ſupérieur des tours inférieurs applati, & couronné de tubercules, le haut de la ſpire garni de pluſieurs rangs de points élevés.

39. CERITE zonal.

Coquille pliſſée longitudinalement, chaque tour de la ſpire garni de trois ſtries tranſverſes, & faſcié de blanc & de noir.

40. CERITE ponctué.

Coquille variqueuſe blanche, chaque tour de la ſpire garni de quatre ſtries convexes, liſſes, ponctuées de brun.

41. CERITE ivoire.

Coquille blanche ſans taches, les tours de la ſpire garnis de trois ou cinq ſtries granuleuſes, celle du milieu trois fois plus forte que les autres.

42. CERITE écrit.

Coquille bombée blanche, les tours de la ſpire garnis de ſtries muriquées & de points noirs, la ſtrie de leur bord ſupérieur plus forte que les autres & tuberculeuſe.

43. CERITE oculé.

Coquille bombée noirâtre, les tours de la ſpire garnis de ſtries granuleuſes & de petits yeux blancs, la ſtrie du milieu de chaque tour ſaillante & tuberculeuſe.

44. CERITE mûre.

Coquille bombée, ſtriée tranſverſalement & brune, chaque tour de la ſpire garni de deux ou trois rangs de tubercules liſſes & noirs.

45. CERITE décollé.

Coquille fauve, les tours de la ſpire garnis de plis longitudinaux, & de ſtries tranſverſes dans leurs interſtices, le bout de la ſpire tronqué.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. J'ai conservé aux coquilles de ce genre le nom de *Cerite*, que M. Adanson avoit consacré à quelques espèces qu'il avoit observées dans son voyage au Sénégal, & qui avoit été déja employé en latin par Fabius Columna, pour désigner l'une d'entr'elles. Ces coquilles diffèrent des *murex*, avec qui Linné en avoit associé quelques-unes, par leur forme turriculée, & par le peu de longueur du canal de leur ouverture; mais elles sont si semblables à quelques autres espèces que cet Auteur plaçoit dans le genre du *strombe*, & dans celui de la *toupie*, qu'il n'est pas facile de concevoir les motifs qui purent le déterminer à une pareille dilacération. Lister avoit composé de ces coquilles le chapitre neuvième de la quinzième section de sa méthode, sous la définition suivante; *buccini breviroſtri, roſtro reflexo, clavicula productiore*; ce Naturaliste, n'y avoit pas compris toutes les espèces dont il parle, & il y avoit encore admis deux ou trois coquilles qui appartiennent au genre du *murex*. Gualtieri, quoiqu'il aie confondu quelques espèces du genre du *Cerite*, avec celles du genre de la *vis*, & même celui du *ſabot*, en avoit réuni une partie sous la définition du *turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus* (1), laquelle comprenoit celles dont le canal est totalement recourbé, & celles dont le canal n'a qu'une légère courbure. Les coquilles dont le canal est droit, & très-court, avoient été confondues par cet Auteur, comme par Lister, avec les *vis*, dont il avoit cependant dans quelques cas, apperçu l'échancrure, qui termine la base du canal.

Klein, qui se distingua parmi les Conchyliologistes, par la formation d'un grand nombre de genres désigna sous le nom générique de *vertagus* (2), les espèces dont le canal est totalement recourbé, sous celui de *tympanotonos* (3), celles dont la coquille est épineuse, & sous celui de *oxy-ſtrombus* (4) tous les strombes à spire courte, qui différoient des deux autres genres par la forme de leur ouverture & par leur configuration générale. Rien de Klein ne doit étonner, car il étoit en possession de mêler très-peu de bonnes choses à une infinité de mauvaises, cependant je ne puis m'empêcher de dire, qu'il n'existe autre part que dans ses ouvrages, rien de si absurde que cette dernière définition.

Le genre du *Cerite*, tel que je le propose ne réunit que des coquilles analogues par leur forme turriculée, par l'obliquité de leur ouverture, & enfin par la brièveté du canal qui les termine du côté de leur base; celles de la première section ne diffèrent de celles de la seconde, qu'en ce que leur canal inférieur, outre qu'il est un peu plus long, est encore un peu plus recourbé vers le dos de la coquille; celles de la troisième section conviennent avec celles de la seconde par tous les caractères extérieurs, mais leur canal est court, presque pas saillant au-dehors, droit, & jamais incliné vers le dos de la coquille, au moins d'une manière sensible. On ne peut les confondre avec les coquilles du genre de la *vis*, qui sont également turriculées, puisque le canal de celles-là est terminé à sa base par une échancrure profonde, qu'aucune espèce de *Cerite* ne présente, excepté le *Cerite fluviatile*. Mais cette espèce qui semble se rapprocher des *vis* par ce caractère unique, en offre deux autres qui ne se rencontrent jamais dans les *vis*, & qui sont assez ordinaires dans les *Cerites*: ils consistent dans une échancrure assez profonde placée à l'extrémité supérieure de sa lèvre droite, analogue, quoique différente par sa forme, à celle du *Cerite noduleux*, du *Cerite bordé*, du *Cerite cerclé* & de quelques autres espèces, & dans un renflement qui est situé au commencement du second tour & sur le côté gauche de l'ouverture, lequel manque, cependant à quelques espèces, comme le *Cerite conique*, le *Cerite téleſcope*, le *Cerite muriqué*, le *Cerite pliſſé*, & se trouve plus ou moins prononcé dans presque toutes les autres. Ce renflement me semble dépendre de celui de la lèvre droite de la coquille, qui n'acquiert cette proportion, que lorsqu'elle approche de son état adulte, puisqu'on ne l'apperçoit que sur les veilles coquilles, & que l'on trouve à sa place un bourrelet longitudinal, sur les espèces dont la lèvre droite est terminée à l'extérieur par un bourrelet saillant, comme dans le *Cerite décollé*. Quelques espèces de ce genre, telles que le *Cerite noirci*, le *Cerite lamelleux*, le *Cerite treilliſſé* offrent encore par intervalles de véritables varices distribuées tout le long de la spire; mais ce caractère, qui est propre à ces coquilles, ne doit être considéré que comme une simple note spécifique, qui dépend de la même cause que le renflement du second tour, c'est-à-dire du développement de leur lèvre droite, qui est plus précoce dans ces espèces que dans les autres du même genre, & qui même se manifeste dans quelques-unes à leur première jeunesse.

Les coquilles des *Cerites* sont fermées par un

(1) *Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, eſt turbo apertus, canaliculatus ore obliquo & canaliculo obliquè ſiniſtrorſum incurvato*; GUALTIERI, *ind. pag.* 56, 57.

(2) *Vertagus eſt ſtrombus ſtyliformis, oris oblongi labiis ſimbriatis, in canaliculum recurvum excurrentibus*; KLEIN, *oſtrac. pag.* 31, *gen.* 6.

(3) *Tympanotonos eſt ſtrombus acute muricatus, ore irregulari vario; ejuſd. ibid, pag.* 30, *gen.* 5.

(4) *Oxy-ſtrombus; hoc nomine comprehendimus omnes ſtrombos breves, propter oris varietatem & configurationem, a generibus hactenus receniſitis diverſos; ejuſd, ibid. pag.* 32, *gen.* 10.

opercule, dont la substance n'est point calcaire. Il est ovale ou orbiculaire, cartilagineux, fort mince, quelquefois transparent, & marqué de plusieurs sillons qui décrivent une ligne spirale. M. Adanson a observé que l'opercule du *Cerite ratissoire* qui est son *Cerite popel*, est beaucoup plus petit que l'ouverture de sa coquille, & qu'il rentre très-avant dans sa cavité, quand son animal s'y renferme.

Le *Cerite fluviatile* est le seul de tout le genre qui vive dans les eaux douces, toutes les autres espèces sont marines, & fréquentent ordinairement les fonds vaseux ou sablonneux, d'où on les pêche au moyen de la drague. C'est peut-être à cette circonstance, que l'on doit attribuer la parfaite conservation des espèces fossiles, qui se sont trouvées enfoncées dans les couches vaseuses où elles vivoient, & qui n'ont par conséquent point éprouvé les chocs des vagues qui cassent ou usent la superficie des autres coquilles litorales. On ne connoît l'animal que de très-peu d'espèces, & c'est à M. Adanson, à qui les Naturalistes sont redevables de cette notion. Cet observateur à la suite de la description de son *Cerite popel*, décrit son animal de la manière suivante. » Sa tête est cylindrique, alongée, » tronquée en dessous à son extrémité, & or- » née sur les côtés d'un bourrelet, qui porte une » petite frange semblable à une crête. De son » origine partent deux longs tentacules terminés » en pointe, & renflés considérablement un peu » au-dessous de leur milieu, jusqu'à leur racine. » Au sommet du renflement des tentacules, & » sur leur côté extérieur sont placés les yeux, » semblables à deux petits points noirs qui ne » saillent point au-dehors. La bouche forme un » petit sillon, placé de longueur au-dessous de » la tête & à son extrémité. La membrane du » manteau est épaisse, & tapisse les parois in- » ternes de la coquille; son extrémité supérieure » se replie en un tuyau cylindrique assez court, » lequel est couronné de dix petites languettes » triangulaires. Ce tuyau sort rarement de la » coquille. Le pied est petit, presque rond ou » de figure orbiculaire; il est de moitié plus » étroit que la coquille, bordé à son extrémité » antérieure ou du côté de la tête par un sil- » lon transversal, & marqué en dessous de plu- » sieurs petits sillons parallèles à sa longueur. Il » se prolonge par dessus, en un muscle cylin- » drique où est attaché son opercule, qui est » exactement orbiculaire, & tel que je l'ai déjà » détaillé. Enfin, la tête, les tentacules & le » dessus du pied de cet animal sont d'un cen- » dré noirâtre, mêlé d'un peu de blanc; le » dessous de son pied est blanc, & son manteau » est blanchâtre, tacheté de plusieurs petits » points, tirant sur le noir «. Quatre coquilles du même genre, que cet Auteur décrit à la suite de celle-ci, avoient vraisemblablement leurs animaux configurés de même, puisque ayant été dans le cas de les observer vivants, M. Adanson n'eut pas manqué d'indiquer leurs différences, s'il s'en étoit trouvé quelqu'une.

Outre les coquilles marines, je crois qu'on verra avec plaisir dans ce genre, quelques espèces fossiles qui n'avoient pas été encore décrites, & que l'on trouve dans le royaume, & quelques autres également fossiles, trouvées dans les mêmes couches, dont les coquilles marines analogues, ne vivent maintenant que dans les mers des Indes. La comparaison des coquilles fossiles avec les marines, est un des plus grands attraits de la conchyliologie, & je ne crains point de le dire, la partie la plus neuve & la plus intéressante de l'Histoire Naturelle, puisqu'elle peut seule nous fournir plus que des probabilités, relativement à la théorie du globe. Je crois au surplus, qu'ayant à donner l'histoire générale des coquillages, je ne dois point négliger de décrire les coquilles fossiles, puisqu'il est prouvé que toutes ces coquilles ont leurs analogues marines, & que beaucoup d'entr'elles ont été long-temps connues dans l'état fossile, avant qu'on eût fait la découverte des individus de la même espèce qui vivent dans la mer. Le *Cerite denticulé* fournit une preuve de ce que j'avance, sa coquille fossile que l'on trouve à Courtagnon en Champagne étoit connue des Naturalistes depuis long-temps, mais sa coquille marine analogue ne fut découverte qu'à l'époque des voyages du Capitaine Coock, & à son passage à l'isle des Etats, ainsi que quelques autres coquilles appartenant à des genres différents, dont j'aurai occasion de parler dans la suite.

1. — CERITE obéliſque.

Cerithium obeliscus.

Cerithium, anfractibus fusco variegatis, costis quatuor granulatis, columella uniplicata; NOB.

Buccinum recurvirostrum claviculatum, striatum & asperum jamaicense & barbadense; LISTER, *synopf. tab.* 1018, *fig.* 80 — PETIVER. *gazophyl. tab.* 132, *fig.* 4.

Le vrai clocher Chinois formant plusieurs étages, sa couleur d'un brun fale regne par-tout, sa bouche recourbée est à remarquer; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig. F?*

Turbo apertus canaliculatus, oblique incurvatus striatus, papillis majoribus & minoribus exasperatus, subalbidus, punctis fulvis aliquando notatus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. M.*

Vertagus bifalcatus, fasciatus & asper; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6, *spec.* 78, *num.* 4, *litt. b.*

Strombi,

Strombi, Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 26, 27 & *tab.* 51, *fig.* 26, & 30?

Clocher ou l'obélisque Chinois, vis jolie marron brun, à révolutions de spire, formées de cordons granuleux d'inégale grosseur; Davila, *catal. syst. pag.* 226, *num.* 440.

Vis, Favanne, *conchyl. planch.* 39, *fig. c*, 6? *fig. copiée d'après celle de* d'Argenville.

Turris seu obeliscus chinensis, testa ex albo & fusco variegata, fasciis granulatis undique cincta, recurvirostra; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 325, *tab.* 157, *fig.* 1489. — Schroeter, *einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 360, *num.* 44.

Der chinesische thurm oder obelisk; par les Allemands.

L'obélisque Chinois ou le clocher Chinois; par les François.

Description. Les plus grosses coquilles de cette espèce sont longues de deux pouces & demi, & larges vers leur extrémité inférieure d'environ neuf lignes. Leur spire est alors composée de quatorze tours, dont la superficie est luisante, marquée de stries transverses très-fines, & de quatre côtes granuleuses, également écartées, mais inégales entr'elles. La côte inférieure de chaque tour a des tubercules extrêmement petits, ceux des deux côtes moyennes sont égaux, mais la côte supérieure qui est située tout le long des sutures, est composée de tubercules coniques, deux ou trois fois moins nombreux que ceux des autres côtes, & près de six fois plus considérables. On compte huit ou neuf de ces côtes sur la convexité du tour inférieur, qui sont plus ou moins tuberculeuses selon les individus, & trois seulement sur les tours voisins du sommet. Cette coquille offre encore une convexité blanchâtre qui occupe la face gauche du second tour du côté de l'ouverture, laquelle est répétée au moins une fois sur chacun des tours de la spire; cette convexité indique ses accroissements successifs, puisqu'elle dépend du renflement de sa lèvre droite, comme les varices des murex, & les bourrelets de la spire, dans les casques, dépendent de la forme de cette partie de leur coquille.

Son ouverture est ovale, oblique, rétrecie aux deux extrémités, & pas tout-à-fait deux fois aussi longue que large; elle est terminée du côté de la spire par une gouttière étroite, & du côté de la base par un canal long de quatre lignes, pointu au bout & recourbé vers le dos. Sa lèvre droite est arquée, simple ou légèrement crénelée, elle est épaissie à une ligne du bord, & très convexe à l'extérieur. Sa lèvre gauche est épaisse; blanche, luisante & collée sur la face interne de l'ouverture, elle se recourbe en dehors plus bas que sa partie moyenne, en formant dans cette partie une saillie légèrement anguleuse. Sa columelle est luisante & garnie vers le milieu de l'ouverture, d'un gros pli qui tourne dans sa cavité.

Sa couleur est ordinairement fauve, mêlée de teintes cendrées ou bleuâtres, de taches blanches, d'autres brunes, & enfin de lignes & de points bruns, qui sont distribués sur ses côtes. On trouve, suivant Lister, ce *Cerite* à l'isle de la Jamaïque & à celle de la Barbade. On le rencontre aussi à l'isle de Saint-Domingue & à la Guadeloupe.

2. — Cerite buire.

Cerithium vertagus.

Cerithium, testa, ventricosa, lævi, alba, anfractibus superne plicatis, columella uniplicata; Nob.

Turbo admodum rarus exindiis habitus colore ziziphino — circa spirarum commissuras fossulæ æquali intervallo inter se distantes apparent, alterum oris labrum falcatum prominet & inflectitur ut in cane venatico; Bonanni, *recreat. ment. pag.* 123, *class.* 3, *fig.* 84 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 454, *num.* 84.

Buccinum recurvirostrum claviculatum album lave, imis orbibus dense sinuosis; Lister, *synops. tab.* 1020, *fig.* 83.

Unicornu sulcatum ore reflexo; Petiver, *gazophyl. tab.* 56, *fig.* 4.

Strombus caudatus albus; Rumph. *thes. tab.* 30, *fig. k.* & Petiver, *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 14.

Vis dont la bouche qui se recourbe par le côté, & forme un bec, mérite d'être observée; d'Argenville, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig. P.*

Turbo apertus canaliculatus, oblique incurvatus, rugis per longitudinem dispositis in unaquaque spira cinctus, — candidus; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. D.*

Vertagus, longitudinaliter plicatus, &c. Klein, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6, *spec.* 78, *num.* 1, *tab.* 7, *fig.* 118.

Strombi; Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 42 & *tab.* 51, *fig.* 24, 33, 34.

Knorr, *vergnugen der augen, tom.* 6, *tab.* 40, *fig.* 4, 5.

Murex vertagus, testa turrita, anfractibus superne plicatis, cauda adscendente, columella

intus plicata ; LINN. *syst. nat. pag.* 1225, *num.* 571.

Murex vertagus ; *testa turrita anfractibus superne plicatis, columella biplicata, rostro adscendente* ; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 323 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 320.

Rostrum anatis seu murex vertagus linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 319, *tab.* 156, *fig.* 1479 & *tab.* 157, *fig.* 1480.

Vis ; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. C*, 16. *Copiée de* D'ARGENVILLE.

Snuit-pen ; *snuite-pen* ; par les Hollandois.

Der entenschnabel ; par les Allemands.

La buire ou La chenille blanche ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, & les deux suivantes, ont entr'elles une telle analogie, qu'elles ne sont peut-être que trois variétés remarquables d'une seule espèce ; comme, cependant chacune d'elles offre en particulier des caractères qui ne conviennent pas aux autres, & qu'elles ne varient presque pas dans leur forme & dans leur couleur, je crois qu'il convient de les considérer ici comme trois espèces distinctes, puisqu'il n'existe pas encore de moyen plus certain pour distinguer les espèces des coquilles, de leurs variétés, que la comparaison de leur forme extérieure, celle de la de leurs parties & de leurs proportions.

La figure de celle-ci est conique & turriculée, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup plus élargie à la base que celle des deux suivantes, & qu'elle a ordinairement moins de longueur. Les plus grandes que je connoisse sont longues de deux pouces trois lignes, & larges de dix ou onze lignes vers le milieu de leur tour inférieur. Leur spire est alors composée de onze ou douze tours & terminée par un sommet pointu ; leur superficie est lisse, sans stries transverses, mais chacun d'eux a son bord supérieur accompagné d'un rang de tubercules oblongs, ou si l'on veut de plis convexes, qui se prolongent jusqu'au sommet de la spire.

L'ouverture est un peu plus longue dans cette coquille, & plus étroite que dans le *Cerite obelisque*, elle a même un peu moins d'obliquité, & le canal qui la termine à la base, est étroit, pointu & plié vers le dos, de manière qu'il forme un angle droit avec la spire, étant un peu moins recourbé que dans cette autre espèce. Sa lèvre droite est simple un peu épaissie vers le bord, & légèrement évasée ; la gauche forme un bourrelet saillant, épais vers le milieu, & presque mameloné ; sa superficie est très-luisante, comme celle de la lèvre droite & de l'intérieur. La columelle porte vers le milieu de l'ouverture un gros pli oblique, & un second moins apparent que le premier, lequel forme avec le bord de la lèvre droite le canal supérieur de l'ouverture.

Lorsque cette coquille est couverte de son épiderme, elle est brune, ou d'un fauve tirant sur le jaunâtre, & l'on ne reconnoît qu'elle est partout d'un blanc de lait, que lorsqu'il a été enlevé. On l'apporte des Grandes Indes, selon Bonanni & de l'isle d'Amboine, suivant Rumphius.

3. — CERITE fascié.

Cerithium fasciatum.

Cerithium, testa subcylindrica turrita, anfractibus longitudinaliter plicatis, tripartitis, flavo-trifasciatis, columella uniplicata ; NOB.

Buccinum recurvirostrum clavicul.tum ; LISTER, *synopf. tab.* 1021, *fig.* 85, *litt. b.*

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, lineis minutissimis fulvis circumdatus candidus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. H & forsan, fig. F.*

Vertagus carminatus albus sinuosus ; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *spec.* 78, *num.* 2.

SEBA *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 43, 44.

KNORR *vergnugen der augen tom.* 3, *tab.* 20, *fig.* 3 & *tom.* 5, *tab.* 15, *fig.* 6.

Turbo fasciatus oblique rostratus ; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 321, *tab.* 157, *fig.* 1481, 1482.

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. c*, 15.

Die bandirte schnabelschraube ; par les Allemands.

Witte tuitje ; par les Anglois.

La chenille blanche striée ; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Cerite* au dernier période de son accroissement, a près de trois pouces de longueur, & environ six lignes de largeur proche de l'ouverture ; sa forme est cylindrique sur sa moitié inférieure, & insensiblement rétrecie sur l'autre moitié jusqu'au sommet. Les tours dont sa coquille est composée, sont au nombre de quatorze ou de quinze ; leur superficie est garnie de plis moins sensibles que ceux de l'espèce précédente, lesquels se prolongent selon la longueur de la coquille d'une suture à l'autre. Chacun d'eux est coupé transversalement par trois stries profondes, & leur bord supérieur est légèrement crénelé.

L'ouverture ne diffère de celle du *Cerite buire*

qu'en ce qu'elle eſt un peu plus alongée, elle lui reſſemble d'ailleurs par ſes lèvres, par le redreſſement de ſon canal inférieur, & par les plis de la columelle. Le fond de cette coquille eſt blanc & luiſant, mais chaque tour de ſa ſpire offre trois bandes tranſverſes jaunes ou rouſſes, dont celle de deſſus eſt la plus large. Ces bandes colorées ſont ſéparées entr'elles par deux autres bandes toutes blanches, & elles s'évanouiſſent entiérement à quelque diſtance du ſommet. Elles ſont au nombre de cinq ſur le tour inférieur, où elles ſe diviſent ordinairement en deux, vers le bord de la lèvre droite.

On connoît une variété de ce *Cerite*, qui au lieu de bandes jaunes n'a que des taches oblongues de la même couleur, parſemées ſur toute ſa ſuperficie; celle-ci eſt ordinairement un peu plus grande que la variété faſciée. On les trouve toutes les deux ſur la côte de Coromandel, & à l'iſle de Ceylan.

4. — CERITE ſtrié.

Cerithium ſtriatum.

Cerithium, teſta ſubcylindrica, anfractibus ſuperne plicatis, tranſverſim multi-ſtriatis; columella uniplicata; NOB.

Coquille foſſile; FAVANNE, *conchyl. planch. 66, fig. O, 8. figure mauvaiſe.*

DESCRIPTION. Je ne connois cette eſpèce que dans l'Etat foſſile; elle tient beaucoup de la forme du *Cerite faſcié*, mais elle en eſt cependant très-diſtincte, à cauſe des ſtries nombreuſes & tranſverſes, dont ſa coquille eſt garnie. Sa longueur eſt de vingt-une lignes, & ſa largeur eſt de cinq lignes vis-à-vis le tour inférieur; elle eſt cylindrique du côté de ſa baſe, & rétrecie vers le haut; on lui compte douze tours de ſpirale, dont le bord ſupérieur eſt garni de petits plis longitudinaux, qui ne deſcendent pas plus bas que leur moitié, & dont les ſutures ne ſont point créne'ées comme dans le *Cerite faſtié*. Toute leur ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes auſſi fines qu'un cheveu, au nombre de treize ou de quatorze ſur chaque tour de la ſpire, & de vingt-cinq ou vingt-ſix ſur celui de l'ouverture.

Celle-ci ne diffère de celle des deux eſpèces précédentes, qu'en ce que ſon canal inférieur a un peu moins de longueur, & qu'il eſt un peu plus recourbé vers le dos de la coquille que dans les autres, que le bord de ſa lèvre gauche eſt ſaillant, & ſéparé du ſecond tour par une gouttière aſſez profonde, & que le pli du milieu de la columelle eſt moins élevé; ſa couleur eſt blanche.

On trouve très-abondamment ce *Cerite* à Courtagnon en Champagne, & aux environs de Blois.

5. — CERITE raboteux.

Cerithium aſperum.

Cerithium, teſta turrita lactea, anfractibus plicato-ſulcatis, tranſverſim ſtriatis muricatis, columella uniplicata; NOB.

A. — *Coquille toute blanche.*

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum, album; ſinuoſum & leviter muricatum, ex inſula mauritio; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1020, *fig.* 84.

SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 20, *& tab.* 51, *fig.* 35.

Murex aſper; teſta turrita, anfractibus ſulcatis, tranſverſim ſtriatis muricatis, cauda adſcendente; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1226, *num.* 576.

MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 322, *tab.* 157, *fig.* 1483.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. C*, 18.

B. — *Coquille marquée de lignes tranſverſes brunes.*

Chenille blanche reticulée; par les François.

DESCRIPTION. Meſſieurs Chemnits & Schroeter ſe ſont trompés en parlant de cette eſpèce, le premier en la décrivant ſous le nom du *murex granulatus* de Linné, & le ſecond en figurant ſous le nom du *murex aſper* du même Auteur, une coquille, qui, quoique du genre du *Cerite* eſt cependant tout-à-fait diſtincte de celle-ci.

La forme de cette coquille reſſemble à celle de l'eſpèce précédente, elle lui eſt ſeulement un peu inférieure en longueur & en largeur. Sa ſpire eſt compoſée de douze tours dont la ſuperficie eſt très-raboteuſe à cauſe des plis longitudinaux, des tubercules & des ſtries tranſverſes dont elle eſt garnie. On compte ſur chacun de ſes tours de ſpirale, onze ou douze plis longitudinaux, dont chacun porte trois tubercules pointus & pluſieurs ſtriès tranſverſes très-fines.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cerite faſcié* que par les conditions ſuivantes. 1°. Le bord de ſa lèvre droite eſt légèrement créne'lé, 2°. ſa lèvre gauche eſt très-ſaillante vers ſa partie moyenne, où elle eſt accompagnée d'un petit prolongement angu'eux; 3°. ſon cana inférieur n'a pas tout-à-fait autant de longueur que dans cette eſpèce, quoique d'ailleurs, il aie la même figure & la même direction; quant aux parties intérieures de l'ouverture, elles ne diffèrent aucunement de celles des eſpèces précédentes. Sa couleur eſt toute blanche dehors comme dedans,

& c'eſt par-là principalement que la variété A diffère de la ſuivante.

La variété B eſt plus rare que la première, ſa coquille eſt ordinairement un peu plus longue & un peu plus ventrue, ſes plis ſont plus écartés, plus aigus & moins nombreux que dans la première, ils ſont également marqués de ſtries tranſverſes, & garnis de trois tubercules pointus, mais ils en diffèrent par trois lignes tranſverſes brunes, qui paſſent ſur les pointes des tubercules & ſe prolongent en ſerpentant juſqu'au ſommet de la ſpire.

Liſter dit que la variété A ſe trouve à l'iſle de France, anciennement dite l'iſle Maurice; Linné l'indique ſur les côtes de la Guinée, & je puis aſſurer qu'on la trouve très-abondamment à la Martinique & à l'iſle Saint Domingue. Quant à la variété B j'ignore ſa patrie.

6. — CERITE granuleux.

Cerithium granulatum.

Cerithium, teſta turrita ſubulata fulva, anfractibus tranſverſim ſtriatis trifariam granulatis columella uniplicata; NOB.

Strombus caudatus granulatus; RUMPH. *theſ. tab.* 30, *fig. L.* — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 12.

Noctua granulata, ſeu ſtrombus cinereus, granis majoribus aliquando albis; KLEIN, *oſtrac. pag.* 31, *gen.* 7, *ſpec.* 1, *tab.* 7, *fig.* 119.

SCHLOTTERBECK, *act. helvet. vol.* 4, *pag.* 46, *tab.* 5.

SEBA, *theſaur. tom.* 3, *fig.* 45, 46 ?

Murex granulatus; *teſta turrita tuberculis decuſſatim adſperſa, cauda acuta adſcendente*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1226, *num.* 377.

Strombus circulis granulatis cinctus; SCHROETER, *fluſſconchyl. pag.* 380, *tab.* 9, *fig.* 9.

Turbo granulatus minor, anfractibus excepto primo, granulatis, labro extenſo, roſtro recurvo; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 328, *tab.* 157, *fig.* 1492.

Gegranuleerde tuytje; *knobbel-pen*; par les Hollandois.

Die granulirte nadel; par les Allemands.

Chenille granuleuſe; par les François.

DESCRIPTION. Le *Cerite granuleux* a une coquille plus étroite que celle de l'eſpèce précédente, & qu'il eſt facile d'en diſtinguer, en ce qu'elle n'a pas de plis longitudinaux; de toutes les figures que j'y rapporte, celle de Seba ſeroit la meilleure, ſi l'inflexion du canal de la baſe de la coquille y étoit mieux exprimée; celles des autres Auteurs rendent aſſez bien ſa forme, mais les grains dont elle eſt ornée, y ſont trop groſſis, ce qui les fait paroître infidèles au premier coup-d'œil.

Je ne connois qu'un individu de cette coquille qui eſt dans le cabinet de M. le Chevalier de la Marck, & un ſecond que je poſſède qui eſt encore moins avancé. Le premier eſt long de ſeize lignes & large de trois vers le bas, ainſi il eſt vraiſemblable qu'il n'avoit pas encore pris tout ſon accroiſſement, puiſque ceux des Auteurs n'ont pas moins de deux pouces de longueur, & une largeur d'environ ſix lignes à leur extrémité inférieure. Sa coquille eſt compoſée de ſeize tours de ſpirale, dont la ſuperficie eſt marquée de cinq ſtries tranſverſes aſſez profondes, entre leſquelles il s'élève trois rangs de tubercules dont la convexité eſt blanchâtre. Les tubercules du rang ſupérieur ſont un peu plus gros que les autres, & quelquefois les ſeuls qui paroiſſent ſur les derniers tours, c'eſt du moins ce que l'on voit ſur l'individu de M. le Chevalier de la Marck. Quant au mien, ſes tubercules ſont bien exprimés ſur toute la longueur de la coquille, excepté ſur le dernier tour.

Son ouverture reſſemble à celle des eſpèces déjà décrites, elle eſt oblique, deux fois plus longue que large, & terminée aux deux extrémités par deux petits canaux, dont celui de la baſe eſt recourbé vers le dos de la coquille. Sa lèvre droite offre dans l'intérieur quelques ſtries, la gauche forme un angle à l'extérieur à-peu-près vers ſon milieu, & préſente vers la région de l'ombilic quatre ſtries profondes qui paroiſſent être particuliers à cette eſpèce. Sa columelle à un pli vers le milieu, qui ne diffère en rien de celui des eſpèces précédentes. Sa couleur eſt fauve au-dehors, excepté ſur la convexité des tubercules, qui ſont blanchâtres. L'intérieur de l'ouverture eſt blanc & très-luiſant. Cette coquille n'eſt pas commune, elle vit dans l'Océan Aſiatique, ſuivant Linné.

7. — CERITE chenille.

Cerithium aluco.

Cerithium, teſta fuſco maculata, anfractuum coſta media ſpinoſo-tuberculata, ſpiræ apice tranſverſim ſtriato; NOB.

Turbo tuberoſus dictus a tuberculis, quæ uberum inſtar ex orbibus ſpirarum ad tutamen pendent, os habet cum labro admodum producto. In luto ſtabulatur quo ſi expolietur multicoloribus ſuccis videtur ſine ordine aſperſus, in eo viridis furvus & violaceus inter cæteros diſtinguntur; BONANNI, *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 121, *fig.* 69.

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum, muricatum, maculoſum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1017, *fig.* 79.

Strombus tuberoſus; RUMPH. *theſ. tab.* 30, *fig. N.*

Unicornu americanum muricatum; PETIVER, *gazophyl. tab.* 53, *fig.* 2. — *ejuſd. aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 23.

Vis, appelée la chenille, elle eſt étagée à pluſieurs rangs, garnis de tubercules bleuâtres, elle eſt très-joliment marbrée, & ſa bouche eſt des plus ſingulière; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig. H.*

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, papillis acutis ſignatus & valide muricatus, ſubalbidus, maculis & punctis piceis aliquando aſperſus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. A.*

Vertagus biſulcatus, muricatus maculoſus, ſpiris dentatis; KLEIN, *oſtrac. pag.* 31, *gen.* 6, *ſpec.* 78, *num.* 4, *litt. a.*

SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 37, 39 & *tab.* 51, *fig.* 22, 23, 25, 27.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 3, *tab.* 16, *fig.* 5.

Murex aluco; *teſta turrita, anfractibus tuberculatis, ſtriis media ſpinoſa, columella uniplicata, cauda aſcendente*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1225, *num.* 572. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 643, *num.* 326.

Turbo muricatus oblique incurvatus, ſeu roſtrum corvi; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 156, *fig.* 1478.

Murex coronatus; *teſta turrita ſubſtriata, anfractibus coronatis, columella uniplicata, roſtro aſcendente*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 326 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 322.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. C*, 10.

Gedoornde ſnuite pen; par les Hollandois.

Das dornichte ſchnabelbein; *der rabenſchabel*; par les Allemands.

The roughſeren ſhell; par les Anglois.

Chenille, ou chenille bariolée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt aiſée à reconnoître parmi celles de ce genre qui ont le canal de la baſe recourbé, en ce qu'elle n'a pas le milieu de la columelle marqué d'un pli comme les autres eſpèces, & que la protubérance du ſecond tour de la ſpire eſt beaucoup plus conſidérable.

Les plus grands individus que je connoiſſe, ont une coquille longue de trois pouces & large de onze ou douze lignes vis-à-vis le tour inférieur. Cette coquille eſt par conſéquent plus ventrue & plus pyramidale que celle des eſpèces déjà décrites. Sa ſpire conſiſte en treize tours, dont les ſix ou ſept inférieurs ſont tuberculeux; ceux du haut de la ſpire ſont garnis de ſtries tranſverſes très-fines, parmi leſquelles on en diſtingue trois plus ſaillantes que les autres & ſurtout celle de deſſus qui forme une ſorte de carène. Les tours du bas ne ſont preſque pas ſtriés, mais ils ſont accompagnés d'une côte, ſituée un peu au-deſſus de leur partie moyenne, laquelle eſt garnie de tubercules écartés, dont la forme eſt conique & preſque épineuſe.

Le bord ſupérieur de chaque tour eſt légèrement comprimé, ce qui rend les ſutures qui les uniſſent fort peu apparentes & ſemblables à une ſtrie.

Son ouverture eſt ovale, oblique & une fois moins large qu'elle eſt longue. Le canal de ſon extrémité ſupérieure eſt profond & étroit, celui de la baſe eſt recourbé vers le dos de la coquille comme dans les eſpèces précédentes; il eſt un peu plus court & plus ouvert que celui du *Cerite buire*. Sa lèvre droite forme preſque un demi-cercle, elle eſt crénelée ſur le bord, ſillonnée ſur ſes deux faces & très-convexe à l'extérieur. Elle eſt terminée à ſon extrémité inférieure & antérieure par un prolongement anguleux, qui ſemble recouvrir ſon canal comme dans le *Cerite obéliſque*. Sa lèvre gauche eſt mince & collée ſur la face interne de l'ouverture, elle porte vers le ſommet une ride très-prononcée, qui conjointement avec une ſeconde ride de la lèvre droite dont la direction eſt la même, rétrecit ſa gouttière ſupérieure. C'eſt vraiſemblablement cette ride qui a fait dire à Linné que ſa columelle étoit pliſſée, tandis que la partie où elle ſe trouve ne doit point être conſidérée comme la columelle de la coquille, mais ſeulement comme l'extrémité ſupérieure de ſa lèvre gauche; j'obſerverai à ce ſujet qu'une ride à-peu-près ſemblable ſe voit dans les eſpèces déja décrites, mais qu'en diſant que leur columelle eſt garnie d'un pli, je n'ai entendu parler que de celui qui eſt placé vers le milieu de leur ouverture, & qui appartient véritablement à la columelle.

Cette coquille eſt blanchâtre ou colorée d'un fauve très-clair, qui eſt taché & pointillé de brun; ſes tubercules ſont bleuâtres, le dedans de ſon ouverture eſt blanc, & on y diſtingue quelquefois les taches brunes de l'extérieur. Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée, mais je penſe que ce Naturaliſte étoit dans l'erreur. Rumphius l'indique à l'iſle d'Amboine, & j'ai eu occaſion d'en voir pluſieurs qu'on avoit apportées de la côte de Coromandel.

8. — Cerite noduleux.

Cerithium noduloſum.

Cerithium, teſta ſolida craſſa tranſverſim ſtriata, anfractuum nodis convexis ſuperne acuminatis, labro crenulato, ſulcato; Nob.

Buccinum tuberoſum; Fab. Columna, *aquatil. pag.* 53.

Lister, *ſynopſ. tab.* 1025, *fig.* 87.

Strombus anguloſus; Rumph. *theſ. tab.* 30, *fig. O.* — Petiver, *aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 12.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, ſtriis circumdatus & papillis eminentibus raris in unaquaque ſpira diſpoſitis diſtinctus, albidus; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. G.*

Vertagus labio plicatus, major; Klein, *oſtrac. pag.* 31, *gen.* 6, *ſpec.* 78, *num.* 5, *litt. a.*

Strombus quem turrim babylonicam vocant, quia gyri ejus adeo profunde detornati & ſulcati ſunt, anguloſis que oris, tanquam circuitibus turrium cincti. Labium quoque latum eſt & fimbriatum. Cæterum ex albo perfundatus, verſicolore deſuper pictura elegantia inuſitata exornatur; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 50, *fig.* 15, 16.

Knorr, *vergnugen der augen; tom.* 1, *tab.* 16. *fig.* 4.

Tympanotonos aſper, horridus, nodoſus, obtuſe muricatus, roſtro incurvato, labro duplicato valde extenſo, murex aluco linnæi; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 314, *tab.* 156; *fig.* 1473, 1474.

Murex aluco; teſta turrita, anfractibus tranſverſim ſulcatis in medio tuberculatis, columella uniplicata roſtro aſcendente; Von Born, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 325 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 321.

Vis; Favanne, *conchyl. planch.* 39, *fig. c*, 5.

Veſt indiſche pauſe-kroon; par les Hollandois.

Die gefurchte dornſpindel; par les Allemands.

Knopped popes crown; par les Anglois.

Description. La coquille de ce *Cerite* eſt très-épaiſſe, & à la différence de ſon volume près, ſi analogue à celle de l'eſpèce qui ſuit, que j'ai long-temps héſité, ſi je ne conſidérerois pas ces deux coquilles comme deux variétés d'une ſeule eſpèce. Celle-ci eſt ordinairement longue de cinq pouces & large de deux pouces moins trois lignes vis-à-vis l'ouverture. Sa ſpire eſt effilée & compoſée de quatorze tours, qui ſont garnis d'un ſeul rang de nœuds convexes, & dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries accouplées de deux en deux. Les ſutures ſont indiquées par une bande liſſe, ſans ſtries & preſque plate, elles ſont fort peu apparentes. Les nœuds de ce *Cerite* occupent le milieu de chaque tour, & on en compte ſept ou huit ſur chaqu'un d'eux juſqu'au haut de la ſpire; ils ſont convexes vers le bas, obtus à leur milieu, & ſont terminés à leur bord ſupérieur par une petite pointe; c'eſt principalement par ce caractère que cette eſpèce diffère de la ſuivante. Le tour inférieur qui forme l'ouverture de la coquille diffère des autres, par les côtes tranſverſes qui l'accompagnent juſqu'au bord de la lèvre droite, leſquelles ſont inégales, très-convexes & tuberculeuſes, par la ſaillie des nœuds qui eſt très conſidérable, & enfin par une protubérance haute de ſix lignes qui occupe la face gauche du ſecond tour.

Son ouverture préſente la figure d'un demi cercle poſé obliquement, dont la longueur ne ſurpaſſe pas tout-à-fait deux fois la largeur; elle a comme la précédente deux canaux diſtincts; celui du haut eſt prolongé ſur le ſecond tour de la ſpire, & adhérent à ſa convexité; il eſt formé à l'intérieur par deux groſſes rides tranſverſes, dont une appartient à chaque lèvre. Le canal inférieur eſt court, droit & légèrement recourbé vers ſon extrémité. Sa lèvre droite eſt très-épaiſſe, crénelée ſur le bord, échancrée vers le haut, & marquée à l'intérieur de pluſieurs ſillons inégaux. La gauche n'a de l'épaiſſeur qu'aux deux extrémités, elle eſt arquée au milieu & très blanche. Enfin ſa couleur eſt cendrée au-dehors, & variée de faſcies couleur de ſuie, de lignes de la même couleur ou de points bruns.

On trouve ce *Cerite* ſur les bords de la mer Rouge, ſuivant Forskoel, dans l'Océan Aſiatique, ſelon Duvila, & à l'iſle d'Amboine, ſuivant Rumphius. Linné étoit dans l'erreur quand il a conſidéré cette coquille comme une variété de la précédente, il paroît du moins que telle étoit ſon intention, quand il a dit à l'article du *Murex aluco muſ. lud. ulr. pag.* 643, *num.* 326, *variat cauda recta brevi & longiore recurva*. Cette erreur de Linné a vraiſemblement occaſionné celle de M. de Born, qui a décrit le *Cerite noduleux*, ſous le nom de *Murex aluco*, & le véritable *Murex aluco* de Linné, qui eſt notre *Cerite chenille*, ſous le nom de *Murex coronatus*. M. Chemnits paroît avoir penſé de même que le Savant Minéralogiſte d'Allemagne, quoique la phraſe ſpécifique de Linné, qui fait mention du canal recourbé de la baſe de la coquille, ne puiſſe être appliquée qu'à notre *Cerite chenille*.

9. — Cerite d'Adanſon.

Cerithium Adanſonii.

Cerithium, teſta ventricoſa tranſverſim ſtriata, anfractuum nodis conicis acutis patentibus, labro crenulato; Nob.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, ſtriis craſſis & papillis acutis ſignatus & valide muricatus, ſubalbidus, maculis & punctis piceis aliquando aſperſus; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 37, *fig. B.*

Seba, *theſ. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 15. *figura optima.*

Le Cerite; Adanson, *conchyl. du Sénégal; pag.* 155, *planch.* 10, *fig.* 2.

Description. La coquille de cette eſpèce, n'a ſuivant M. Adanſon, guères que deux pouces de longueur & une fois moins de largeur. Elle eſt ventrue, & on n'y compte que douze tours de ſpirale, renflés dans leur milieu, qui ſont garnis d'un rang de nœuds coniques, pointus & élevés ſur une côte parallèle à ſa largeur; le reſte de leur ſuperficie eſt entouré de dix ou douze côtes peu élevées, qui ſont formées par autant de ſtries profondes. Le ſecond tour de la ſpire porte ſur ſa gauche, un bourrelet ou une protubérance placée comme dans le *Cerite noduleux.*

Son ouverture eſt parfaitement analogue à celle de cette eſpèce au point qu'elle ne paroît en être qu'un diminutif; elle eſt ſeulement un peu plus courte & un peu plus élargie vers le milieu. Sa couleur eſt blanche, ſans mêlange dans les jeunes, & légèrement tachée & pointillée de brun dans les vieilles. Cette coquille ne diffère enfin de l'autre eſpèce que par ſa petiteſſe, par ſes ſtries qui ne ſont pas accouplées, & par la forme conique de ſes nœuds. Mais il eſt douteux que ce dernier caractère ſoit conſtant, puiſque M. Adanſon, qui obſerva ce *Cerite* dans ſon lieu natal, & qui eut occaſion d'en voir un grand nombre, dit que la ſeule variété qu'il put lui découvrir conſiſte en ce que les boſſettes (les nœuds) de la ſpire ſont quelquefois aſſez longues & pointues dans ſes jeunes coquilles, & qu'elles ſont arrondies dans les vieilles, ce qui lui parut devoir provenir du frottement, que celles-ci avoient été dans le cas d'éprouver. On la trouve, ſuivant cet Auteur, ſur la côte du Sénégal où elle vit enfoncée dans la vaſe; on la voit auſſi, mais en petite quantité, dans le fleuve Gambie vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

Je dois obſerver au ſujet de cette eſpèce, que, quoique preſque tous les Auteurs, & M. Adanſon lui-même l'aient confondue avec la précédente, à cauſe de l'analogie de quelques parties de ſa coquille, je ne puis être de leur avis à moins qu'on ne m'explique d'une manière ſatisfaiſante, non la différence de leur volume, mais celle de leur forme & de la proportion inégale de leurs parties.

10. — Cerite maſſue.

Cerithium clava.

Cerithium, teſta ſolida flavida fuſco maculata, anfractibus tranſverſim ſtriatis plicato nodoſis, labro interiori ſulcato; Nob.

Clava maculata from pulo condore; Th. Martyns, *univerſ. conchol. tom.* 2, *fig.* 57.

Catalogus des hern ſecretair, Abels, *vonden conchyl. des furſten biſchofes zu conſtanz*; *pag.* 17, *num.* 44.

Murex clava ſimſonis, maculata variegata, teſta turrita ſolida, tranſverſim ſtriata, anfractibus plicato nodoſis, cauda adſcendente, labro duplicato dilatato, labio replicato glabro; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 256, *vignette* 22, *fig. A, B.*

Die bunte ſimſonskeule; par les Allemands.

Brindled club; par les Anglois.

Description. Je n'ai jamais vu cette coquille, & je ne la rapporte ici que d'après la figure du ſuperbe ouvrage de M. Martyns, & d'après celle de la conchyliologie de Martini, qui en eſt une copie; la deſcription qui eſt jointe à ce dernier ouvrage étant très-incomplette, je préviens que la mienne eſt priſe ſur les figures, & qu'elle peut par conſéquent être défectueuſe en pluſieurs points.

Cette coquille a beaucoup de reſſemblance avec le *Cerite cuiller*, mais il me paroît qu'elle en diffère par la longueur de ſon ouverture qui eſt un peu plus forte que dans cette eſpèce, par le canal de ſa baſe qui eſt légèrement recourbé, & ſur-tout par les taches brunes dont elle eſt colorée ſur un fond tirant vers le jaunâtre.

Elle eſt turriculée, longue de cinq pouces ſix lignes, & large de dix-huit à dix-neuf lignes vers le milieu du tour inférieur. Les tours de ſa ſpire ſont au nombre de quinze ou de ſeize, ils ont fort peu de convexité, & leur ſuperficie eſt coupée tranſverſalement par ſix ou ſept ſtries qui paroiſſent aſſez profondes; ils ſont encore garnis de plis longitudinaux, qui, ſuivant M. Chemnitz, ſont légèrement tuberculeux. Son ouverture eſt longue de dix-huit lignes & large d'environ un pouce; le canal de ſa baſe eſt court & un peu recourbé ſur le derrière, celui de ſon extrémité ſupérieure a voit un peu prolongé ſur la convexité

du second tour. Sa lèvre droite n'est point crénelée sur le bord, suivant M. Chemnitz, elle est seulement sillonnée ou légèrement plissée à l'intérieur; la gauche est lisse & unie. Le fond de sa couleur est brun clair, mêlé de quelques teintes jaunâtres, & parsemée de plusieurs rangs de taches ovales ou oblongues brunes. Cette coquille est infiniment rare, & se trouve, suivant M. Martyns, aux isles de Pulo Condor, petit Archipel de la mer des Grandes Indes.

La figure de Lister, que M. Chemnitz cite avec doute pour cette espèce, me paroît devoir appartenir au *Cerite cuiller*, à cause des trois stries qui sont marquées sur chacun de ses tours.

11. — CERITE épineux.

Cerithium spinosum.

Cerithium, testa alba transversim striata, fusco interrupte lineata, anfractuum costa media spinosa; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a pas été encore décrite. Sa coquille est longue de dix-huit lignes & large de sept vis-à-vis l'ouverture; elle est composée de neuf tours de spirale, élevés dans le milieu par une côte transverse, qui est elle-même garnie de fortes épines au nombre de sept ou de huit sur chaque tour. Ces épines sont épaisses par leur base, légèrement comprimées selon la longueur de la coquille, & pointues. Le reste de la superficie des tours est marqué de stries transverses très-fines & très-nombreuses, & les sutures qui les unissent sont simples & peu apparentes. Le tour inférieur outre la cote épineuse qui se prolonge sur ceux de la spire en a encore deux autres plus petites légèrement tuberculeuses, qui l'accompagnent vers le bas.

Son ouverture est ovale & rétrecie aux deux extrémités, celle du haut a une petite gouttière semblable à celle des espèces précédentes, le canal de l'extrémité opposée, est long de deux lignes, & un peu recourbé vers le bout. Sa lèvre droite est marquée de six légères crénelures sur le bord, & foiblement sillonnée à l'intérieur, la gauche consiste en un feuillet blanc & luisant, qui forme une légère saillie aux deux bouts.

Sa couleur est blanche à l'intérieur, elle est blanche au-dehors, & marquée de lignes brunes interrompues, qui sont parallèles à ses stries. Le bord supérieur de chaque tour offre encore à la proximité des sutures un rang de petites taches rondes, de la même couleur, qui produisent un effet très-agréable sur les coquilles les mieux conservées. Cette espèce vit sur les rivages de l'isle de la Guadeloupe, & c'est à feu M. Badier que j'en dois la connoissance.

On trouve ce *Cerite* fossile aux environs de Pont-Levoy dans le Blaisois, j'en possède un assez grand nombre, qu'on auroit de la peine à distinguer des individus marins autrement que par la privation de leurs couleurs. On en rencontre aussi, mais rarement, à Courtagnon en Champagne.

12. — CERITE noirci.

Cerithium atratum.

Cerithium, testa ustulata varicosa, anfractibus transversim striatis, costis binis tuberculatis, altera media, altera superiori marginali minori; NOB.

Murex atratus; testa turrita atra, anfractibus transversim striatis tuberculatis, columella uniplicata, rostro recto; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 329 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 324, *tab.* 11, *fig.* 17, 18.

Murex atratus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 601, *num.* 177.

Die schwarze stachelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille tient beaucoup de la précédente, mais on diroit qu'elle a été noircie au feu, à cause du mélange de noir & de blanchâtre qu'elle présente dans quelques parties. Elle en diffère aussi par le nombre plus considérable des tours de sa spire, & par la pointe du sommet qui est très-aigüe.

Sa longueur est d'un pouce quatre ou cinq lignes, & sa largeur vis-à-vis l'ouverture, d'environ demi-pouce; elle a quinze tours de spirale, convexes au milieu, & garnis d'un très-grand nombre de stries transverses, qui regardées à travers une loupe paroissent grenues; on y distingue encore deux côtes, situées l'une au milieu de chaque tour, & l'autre à leur bord supérieur, qui sont formées d'un rang de tubercules, convexes, noirs & luisants. Le tour de l'ouverture, outre les deux côtes tuberculeuses qui se prolongent sur les tours de la spire, en a encore trois pareilles situées vers le bas, dont les tubercules sont plus petits. Cette espèce est sur-tout remarquable par les varices longitudinales qui traversent la largeur des tours, on en compte deux ou trois sur chacun d'eux, qui y forment une saillie souvent interrompue, & quelquefois continue depuis le troisième tour jusqu'au sommet de la spire; je possède une de ces coquilles où les varices sont continues, & prolongées sur trois rangs obliques jusqu'au sommet.

Son ouverture ne diffère presque point de celle de l'espèce précédente, elle est terminée de la même manière à ses extrémités, & le canal de

de ſa baſe eſt auſſi très-légèrement recourbé. Sa lèvre droite eſt moins ſenſiblement crénelée ſur le bord, mais elle eſt ſtriée à l'intérieur. La gauche eſt étroitement collée à la face interne de l'ouverture, & ne forme aucune ſaillie aux deux bouts.

Le fond de cette coquille eſt noir & luiſant, ſes varices qui ſont les anciennes traces de ſes accroiſſements ſucceſſifs, & qui repréſentent le bord extérieur de ſa lèvre droite à chacune de ſes crues, ſont blanchâtres, pointillées de noir; enfin le dedans de l'ouverture eſt blanc & très-luiſant. Ce *Cerite* s'eſt trouvé en aſſez grande quantité parmi les coquillages, que feu M. Badier avoit ramaſſés à l'iſle de la Guadeloupe; je ne doute pas que le *murex atratus* de M de Born, ne ſoit la même eſpèce que celle-ci, quoique ce Savant Naturaliſte aie dit que ſa columelle portoit un pli; il eſt vraiſemblable que M. de Born, n'a prétendu déſigner par cette expreſſion, que la ride tranſverſe du ſommet de la lèvre gauche, qui forme le petit canal que l'on voit au haut de l'ouverture de preſque toutes les coquilles de ce genre, & notamment dans le *Cerite chenille*, qui n'a point de pli à la columelle, mais à qui cet Auteur en déſigne un dans ſa deſcription.

13. — CERITE goumier.

Cerithium vulgatum.

Cerithium, teſta tranſverſim ſtriata fuſca, anfractum parte media inferiori, plicato-ſpinoſa, ſuperiori crenulata; NOB.

Innumeris pene coloribus ſimul mixtis hujus turbinis cutis pingitur; in parte interna plurimum albo, circa oris aperturam violaceo & nitido, in externa aſper eſt & luto deformis, ſub quo ſtabulatur; BONANNI, *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 123, *fig.* 82, *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 454, *num.* 82.

Buccinum recurviroſtrum claviculatum, ſtriis muricatis circumdatum, è mari mediterraneo; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1019, *fig.* 82.

Turbo apertus canaliculatus rectiroſtrus, muricatus papilloſus, ex albido fuſcus & maculis nigricantibus aſperſus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. L.*

Tympanotonos loricatus, recurviroſter, turgidulus, labio oris ſemilunati criſpo; KLEIN, *oſtrac. pag.* 30, *ſpec.* 2, *num.* 3.

Oxyſtrombus levis, multicolor, exacte conicus ore patulo canaliculato, labio plicato, foris aſper, ejuſd. ibid. pag. 33, *num.* 6.

Le goumier, ADANSON, *conchyl. du Senegal. pag.* 156, *planch.* 10, *fig.* 3.

SEBA, *theſ. vol.* 3, *pag.* 142; *tab.* 50, *fig.* 23.

Strombus nodoſus & ſubtiliſſime ſtriatus, ore recto anguſtiore; SCHROETER, *fluſſconchyl. pag.* 386, *tab.* 8, *fig* 11, 12 — *ejuſd. einleitung in die conchylienkenntniſſ, tom.* 1, *pag.* 610, *num.* 196.

FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. c*, 1.

Die knotigte chineſiſche pyramide; par les Allemands.

Le tutarel; par les Languedociens.

DESCRIPTION. Quand cette coquille eſt complette, elle eſt longue de deux pouces ſept ou huit lignes, & large de neuf lignes vers le bas; on lui compte quatorze tours de ſpirale, qui ſont turriculés comme dans les eſpèces précédentes, & qui ſont terminés vers le haut par un ſommet pointu. Ils ſont très-peu renflées, & le bourrelet du ſecond tour eſt un peu moins conſidérable que celui du *Cérite d'Adanſon*. Toute ſa ſuperficie eſt garnie de ſtries extrêmement fines & tranſverſes, leſquelles ſont viſibles par-tout, excepté ſur les ſix ou ſept derniers tours du ſommet. Chaque tour a encore deux rangs de tubercules qui ſont diſpoſés de la manière ſuivante; ceux du rang inférieur occupent un peu plus de la moitié de chaque tour, ils ſont oblongs, ſemblables à des plis, & ſont terminés à leur extrémité ſupérieure par une pointe, qui eſt plus ou moins aigüe ſelon les individus.

La partie ſupérieure de chaque tour eſt remarquable par une dépreſſion ſenſible, & le bord qui forme ſa future eſt garni d'un ſecond rang de tubercules arrondis, qui la rend en quelque manière crénelée. Ces tubercules ſont moins ſaillants que les premiers, & ne ſemblent en être qu'une continuation.

Son ouverture eſt ovale, rétrecie aux deux extrémités, & en tout, deux fois plus longue qu'elle n'eſt large. Elle reſſemble beaucoup à celle du *Cerite épineux*, & on y remarque de même une petite gouttière à ſon bout ſupérieur, laquelle eſt formée en partie par une ride tranſverſe de la lèvre gauche, comme je l'ai déjà dit des autres eſpèces. Le canal de ſa baſe eſt droit, bâillant & légèrement recourbé à ſon bout. Sa lèvre droite eſt quelquefois un peu crénelée, & quelquefois terminée par un bord ſimple & foiblement ſtrié dans l'intérieur. La gauche eſt blanche très-liſſe, & n'a de ſaillie que vers ſon extrémité ſupérieure.

Lorſqu'on a dépouillé cette coquille d'une croûte verdâtre qui l'enveloppe pendant qu'elle eſt dans la mer, elle paroit brune au-dehors ou cendrée, & marbrée de blanc ou de brun. Au dedans elle eſt blanchâtre & tachée d'un violet obſcur, ſur le bord de la lèvre droite.

Il est bon d'observer que sur le nombre de ces coquilles que j'ai eu occasion de voir, il s'en est trouvé plusieurs qui étoient plus longues, plus étroites & plus blanches que les autres, qui paroissoient en être différentes au premier coup-d'œil, mais qui dans le fond ne présentoient après l'examen le plus minutieux aucun vrai caractère. J'ai soupçonné que ces coquilles appartenoient aux individus mâles de cette espèce, car il n'est pas douteux que parmi celles qui ont les deux sexes distincts, les coquilles des mâles ne soient toujours plus alongées & plus grêles que celles de leurs femelles.

Le *Cerite goumier* se trouve, suivant M. Adanson, sur les côtes de l'isle de Teneriffe & de celle de Fayal, où il fréquente les endroits vaseux. On le trouve aussi très-abondamment sur les côtes de la Provence & sur celles du Languedoc & vraisemblablement sur celles de l'Italie.

Scilla dit qu'on le rencontre fossile dans l'intérieur de la Calabre, parmi un grand nombre d'autres coquilles dont les espèces analogues vivent également dans la mer Méditerranée.

14. — CERITE cordonné.

Cerithium toruloſum.

Cerithium; *teſta alba tranſverſim tenuiſſime ſtriata, anfractuum margine ſuperiori toruloſo, ſpira plicato-nodoſa*; NOB.

Murex toruloſa; *teſta turrita, anfractibus ſuperne zona toruloſa, cauda brevi*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1226, *num.* 574.

Turbo annulatus; *roſtro recurvo, ad baſim ſpirarum faſcia toroſa cinctus*; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 325, *tab.* 157, *fig.* 1486 — SCHROETER, *Einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 559, *num.* 41.

Murex larva eruca, teſta cylindracea, anfractibus cingulo calloſo crenato vittatis, gyrationum ſuperiorum parietibus plicato nodoſis ex violaceo & fuſco coloratis, inferiorum albis planiuſculis, cauda brevi recta emarginata ſubaſcendente, labro adnato ſupra unipl.cato; *ejuſd. conchyl. tom.* 10, *pag.* 280, *tab.* 164, *fig.* 1575, 1576.

Die raupenpuppe; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce ne parvient jamais à un grand volume, sa coquille n'a, à son dernier période, que quinze lignes de longueur, & quatre lignes & demie de diamètre à son extrémité inférieure; elle est composée de dix ou onze tours de spirale, dont les trois inférieurs seulement sont remarquables par un bourrelet circulaire, convexe, saillant & légèrement crénelé qui accompagne leur bord supérieur; ce bourrelet est plat en dessus, & il est accompagné au-dessous par un sillon assez profond, qui lui est contigu & parallèle. Le reste de la superficie de ces trois derniers tours est applatie, & marquée de stries transverses si fines & si nombreuses qu'on ne peut les appercevoir qu'a travers une loupe; on y distingue aussi quelques rides longitudinales très-légères, qui sont vraisemblablement les stries que Linné attribue à cette espèce. Les tours du haut de la spire n'ont pas de bourrelet à la proximité des sutures, ils sont marqués de stries transverses comme ceux du bas de la coquille, mais leur superficie est encore garnie de petits plis longitudinaux, dont la partie moyenne est saillante & légèrement épineuse; enfin sa spire est terminée par un sommet très-pointu.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cerite épineux*, qu'en ce qu'elle est un peu plus élargie vers son extrémité supérieure que dans cette espèce, & que le canal de sa base est un peu plus relevé par le bout.

Sa lèvre droite a son bord légèrement denté, la gauche est lisse, peu épaisse, & garnie vers le haut d'une ride transverse, formant une gouttière avec la lèvre droite, comme dans les espèces précédentes. Cette coquille est blanche au dehors, comme à l'intérieur, les tours du sommet de la spire sont colorés de brun ou de violet, & leurs plis sont blancs. Je ne connois pas la patrie de ce *Cerite*, mais je soupçonne qu'il vient des Grandes Indes.

15. — CERITE denticulé.

Cerithium ſerratum.

Cerithium, teſta alba longitudinaliter ſtriata, anfractum coſtis binis ſerrato-ſpinoſis, ſerraturis compreſſis, coſta inferiori minima; NOB.

Coquille foſſile; FAVANNE, *conchyl. planch.* 66, *fig.* O, 7, *figure réduite.*

Rubus; TH. MARTYNS, *univerſ. conchol. tom.* 2, *tab.* 58.

Briar club maſſue; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille que l'on trouve fossile à Courtagnon en Champagne & ailleurs, & dont on ne connoissoit pas la coquille marine analogue, fut découverte à l'isle des Amis, pendant les voyages du Capitaine Cook. Elle a des grands rapports avec le *Cerite poivel*, & surtout avec le *Cerite brun* de la côte d'Afrique, mais je me suis assuré qu'elle est différente comme on en jugera par leurs descriptions; celle-ci indépendamment des autres caractères, a le canal inférieur de son ouverture un peu plus alongé

que celui de ces deux autres espèces, & sensiblement recourbe à son extrémité, tandis que celui deux des autres coquilles est très-court & sans la moindre inflexion.

Le *Cerite denticulé* a la forme d'une pyramide hérissée de pointes & amaincie vers le sommet. Sa longueur est de deux pouces deux ou trois lignes, & sa largeur au bas, est de huit lignes. On compte quinze tours à sa spire très-peu convexes, dont la superficie, outre des stries longitudinales très-fines & un peu courbées, est garnie de deux côtes transverses armées de dents pointues. Ces côtes sont situées à une égale distance des deux bords de chaque tour, dont la partie moyenne est légèrement enfoncée, la côte du bord inférieur est très-petite, ainsi que les denticules dont elle est pourvue. La côte de leur bord supérieur a des dents d'une forme conique beaucoup plus considérables que les premières, du double moins nombreuses, également comprimées, suivant la largeur de la coquille, pointues & très-analogues par leur forme aux dents d'une scie. Le tour inférieur a encore sur sa convexité deux autres côtes semblables à la petite, & également denticulées, qui sont enveloppées par l'accroissement successif de la coquille. Sa face inférieure est unie ou simplement striée.

Son ouverture diffère de celle des espèces précédentes, en ce que le bout supérieur de sa lèvre droite est profondément échancré, & que cette lèvre a dans l'intérieur quatre petits sillons qui répondent aux côtes de sa partie convexe, que le canal de sa base est un peu plus large, & que la gouttière de son extrémité opposée est beaucoup moins apparente; elle leur ressemble par la forme de sa lèvre gauche & par le léger redressement de son canal inférieur. Quant à la couleur de cette coquille, elle est blanche dans les coquilles marines, à en juger par la figure de M. Martyns, comme dans les fossiles. Outre les bancs de Courtagnon où elle est très-abondante, & ordinairement très-bien conservée, on la rencontre aussi quelquefois aux environs de Blois, & j'ai eu occasion d'en voir chez M. Woulf, Savant Chimiste d'Angleterre, qui avoient été trouvées dans sa patrie.

16. — CERITE conique.

Cerithium conulus.

Cerithium, testa conica turrita, anfractuum zonis quatuor transversis granulosis, intermediis minoribus; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois de cette espèce que sa coquille fossile qui n'a pas été encore décrite. Sa forme est pyramidale & exactement conique à cause de l'applatissement des tours de sa spire. Elle est longue de quinze lignes & large au bas de cinq lignes un tiers; elle a quatorze tours de spirale exactement plats, qui sont distingués les uns des autres par une strie profonde & par une légère saillie de leur bord supérieur.

Leur superficie est divisée par quatre rangs transverses de tubercules, arrondis & serrés, dont la grosseur, quoique peu considérable présente cependant quelque différence. Le rang supérieur a les tubercules les plus gros, ceux de la seconde grandeur forment le rang inférieur; les deux rangs du milieu ont des tubercules encore plus petits que ceux-ci & égaux entr'eux.

Le tour de l'ouverture est marqué vers le bas de stries longitudinales très-serrées, il est légèrement applati sur cette face, & accompagné sur le bord de deux ou trois côtes transverses non tuberculeuses.

Son ouverture est plus courte que celle des espèces précédentes, elle est presque quadrangulaire & si longue qu'elle est large. Le canal qui la termine au bas, est droit, peu profond & légèrement recourbé au bout. La gouttière de son extrémité supérieure ne diffère presque pas de celle du *Cerite denticulé* par le peu d'élévation de la ride de sa lèvre gauche.

Sa lèvre droite est simple, mince & un peu échancrée vers le haut. La gauche consiste en une plaque mince & luisante, qui est collée sur la face intérieure de l'ouverture.

Sa couleur est blanche & semblable à celle des autres coquilles fossiles de Courtagnon où on la trouve. Il est rare de la rencontrer entière & du volume de celle dont je donne la description.

17. — CERITE telescope.

Cerithium telescopium.

Cerithium, testa conica turrita fusca, anfractibus transversim sulcatis, columella uniplicata; NOB.

Strombus admodum productus decorticatus, colore margaritifero, transversis sulcis corrugatus; BONANNI, *recreat. pag.* 124, *class.* 3, *fig.* 92 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 455, *fig.* 92.

Trochus pyramidalis fuscus striatus, clavicula valde producta; LISTER, *synopsis. tab.* 624, *fig.* 10.

Dolium marinum; RUMPH. *thes. tab.* 21, *fig.* 12.

Trochus pyramidalis indicus; PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 4, *fig.* 10.

Vis, toute brune avec quelques stries, sa pointe tire sur le blanc, on la nomme le télescope; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig. B.*

Trochus ore anguſto & horiſontaliter compreſſo, ſtr'is craſſis rotundis faſciatus; quarum nonnullæ albidæ, nonnullæ fuſcæ & nonnullæ nigricantes ſunt; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 60, *fig. D. E.*

Trochi pyramidales quos doliola marina vulgo vocant ob quamdam convenientium cum ejuſmodi doliolis, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 50, *fig.* 1 — 12.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 3, *tab.* 22, *fig.* 2, 3 — *ejuſd. delicia nat.* 1, *tab. B*, 4, *fig.* 9.

Une vis des Indes, marron brun, à ſtries circulaires bien prononcées, à ſtries longitudinales fines en forme de rides, & à baſe preſque platte, eſpèce nommée en Hollande la bouée, en France le téleſcope; DAVILA, *catal. ſyſt. pag.* 222, *num.* 428.

Trochus teleſcopium; *teſta imperforata turrita ſtriata, columella exſerta ſpirali*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1231, *num.* 600 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 650, *num.* 337.

Trochus teleſcopium; MURRAY, *fundam. teſtaceol. tab.* 1, *fig.* 27.

Trochus teleſcopium; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 344—*ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 338 & *pag.* 326, *tab. min. fig. a, d.*

Le téleſcope; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. B*, 2.

Dolium marinum ſeu teleſcopium; MARTINI, *conchyl. tom.* 5, *pag.* 14, *tab.* 160, *fig.* 1507, 1508, 1509, & *ibid. pag.* 3, *tab. min.* 42, *fig. A, B.*

SCHROETER, *innrer ban der conchyl tab.* 5, *fig.* 8 — *ejuſd. einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 673, *num.* 22.

Zee ton; par les Hollandois.

Die ſeetonne; *das teleſcop*; par les Allemands.

The teleſcope; *indian whirligig*; par les Anglois.

Le téleſcope, la bouée, la tonne de mer; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille reſſemble à la précédente par ſa forme conique, & par le peu de ſaillie des tours de ſa ſpire, elle en diffère par ſon volume, par ſes ſtries & par ſa couleur. Elle a ordinairement trois pouces & demi de longueur, ſur une largeur de dix-ſept ou dix-huit lignes à ſa baſe; elle a dix-neuf ou vingt tours de ſpirale, qui à cauſe des ſtries tranſverſes dont ils ſont ſillonnés, ſont difficiles à compter. Celui de l'ouverture eſt convexe ſur le bord inférieur, & applati du côté de ſa baſe. Sa ſuperficie eſt marquée de quelques ſtries longitudinales arquées, & quelquefois légèrement lamelleuſes, qui ſont croiſées en deſſous par des ſtries très-fines, & près du centre par deux ou trois côtes circulaires qui pénètrent dans l'intérieur de l'ouverture. Les tours de la ſpire n'ont pas de ſtries longitudinales, on y en diſtingue ſeulement trois ou quatre tranſverſes, qui à cauſe de leur profondeur reſſemblent à des ſillons. Ces ſtries ne ſont qu'au nombre de trois ſur les tours plus élevés, & les intervalles qu'elles laiſſent entr'elles, ſont ſaillants & aigus, ils ſont convexes ſur ceux de la baſe, & ſemblables à autant de côtes. Le ſommet de la ſpire eſt pointu.

Son ouverture diffère de celle des autres *Cerites*, en ce qu'elle a près d'une fois & demi autant de largeur que de hauteur. Elle eſt preſque quadrangulaire, & exactement applatie deſſus & deſſous Sa lèvre droite eſt très-arquée, mince ſur le bord, preſque tranchante & échancrée vers ſon extrémité ſupérieure; elle eſt terminée en deſſous par un prolongement arrondi, qui à cauſe de ſon peu d'épaiſſeur, ne ſe trouve conſervé que ſur très-peu de coquilles; cette lame porte dans l'intérieur deux ou trois ſillons aſſez profonds qui pénètrent dans ſa cavité. Enfin l'ouverture eſt terminée au centre par un canal droit, dont les parois ſont luiſants & épais, & dont le bord inférieur eſt très-ſenſiblement recourbé. Ce canal eſt ſi court, qu'il forme à l'extérieur moins de ſaillie que le prolongement de la lèvre droite. La lèvre gauche ne ſe diſtingue ſur cette coquille que par le luiſant dont ſa place eſt couverte, & qui dépend vraiſemblablement d'une lame extrêmement mince que l'animal y a appliqué.

Sa columelle, quoique très-courte, offre un pli bien marqué, lequel, comme on s'en eſt aſſuré par la coupe perpendiculaire de la coquille, ſe prolonge dans l'intérieur juſqu'au ſommet de la ſpire.

La coquille du *Cerite-téleſcope* eſt brune ou noirâtre, excepté vers le bout de ſa ſpire, & le canal de ſa baſe qui ſont un peu moins foncés. On en trouve auſſi quelquefois qui ſont marquées de faſcies de diverſes couleurs, comme de blanc, de noir, de jaune & de rouge, ſur un fond plus clair. Seba poſſédoit des variétés ainſi colorées de cette eſpèce. On la trouve ſuivant Petiver & Seba, dans les mers des grandes Indes. J'obſerverai ſur cette coquille, que Linné l'avoit placée dans le genre du *trochus*, ainſi que la plupart des auteurs ſyſtématiques, à l'exception de d'Argenville, & que je me ſuis décidé à la placer dans le genre de la *cerite*, avec qui elle a beaucoup de rapports, à cauſe de ſa forme turriculée, du canal de ſa baſe qui eſt très-manifeſte; & du prolongement du bord inférieur de ſa lèvre droite,

qui se rencontre de même dans plusieurs autres espèces de ce genre. On ne peut cependant disconvenir qu'à certains égards cette coquille ne puisse être regardée comme intermédiaire au genre de la *cerite*, & à celui de la toupie.

18. — CERITE fluviatile.

Cerithium atrum.

Cerithium, testa subulata nigra, anfractibus contiguis lævibus, labro antice soluto; NOB.

Buccinum atro purpureum læve, oris vertice sive rostro paululum sinuato; LISTER, *synops. tab.* 115, *fig.* 10.

Strombus palustris lævis; RUMPH. *thes. Amboin. tab.* 30, *fig. K.* — PETIVER *aquatil. Amboin. tab* 13, *fig.* 16.

Strombi vel subulæ; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 56, *fig.* 13, 14.

Turbo fluviatilis obscure striatus, oris vertice paululum sinuato, in mucronem acutissimum & longissimum desinens, atro purpureus quatuordecim spiris finitus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 6, *fig. E, F.*

Tuba phonurgica, spiris planis, carminata spiraliter, atropurpurea, oris vertice seu rostro paululum sinuoso listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 34, *gen.* 11, *spec.* 2, *num.* 2, *litt. a.*

Strombus ater; testa turrita lævi, labro antice posticeque soluto; LINN. *syst. nat. pag.* 1213, *num.* 516 — *ejusd. mus. ludov. ulr. pag.* 624, *num.* 289.

Nerita atra; testa turrita lævi, apertura antice posticeque sinuata; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p* 2 *pag.* 188, *num.* 375.

Berlinisches magazin, vol. 4, *pag.* 340, *num.* 86, *tab.* 9, *fig.* 41.

Strombus ater, linnæi; SCHROETER, *fluss conchyl. pag.* 371, *num.* 168 — *ejusd. einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* 449, *num.* 30.

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. planch.* 61, *fig. H*, 11.

Strombus ater linnæi, testa turrita, nigra, lævi, anfractibus contiguis, columella subtruncata excisa, labro soluto aliformi; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *part.* 2, *pag.* 191, *tab.* 135, *fig.* 1227.

Sort neriten; par les Danois.

Die glatte sumpfnadel; par les Allemands.

Gladde marasch pen; par les Hollandois.

Blaelish river peg; par les Anglois.

Vis noire; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici la coquille dont j'ai déja parlé à l'article du *Bulime rembruni*, & que je rapportois alors au genre de la *vis*. L'ayant examinée par la suite avec plus d'attention, j'ai reconnu qu'elle appartient aux *cerites*, tant à cause de son canal inférieur, qui à la vérité est échancré comme dans les *vis*, que par le renflement de la face gauche de son ouverture, & même par l'échancrure du bout supérieur de sa lèvre droite, laquelle se retrouve dans quelques espèces de ce genre.

Le *Cerite fluviatile* a jusqu'à trois pouces de longueur, & environ neuf lignes de largeur à sa base; sa coquille est lisse effilée, & composée de treize ou quatorze tours de spirale applatis, lesquels ne sont distingués les uns des autres que par un sillon peu profond, qui ressemble sur les tours de sa spire à une simple strie. Le tour de l'ouverture présente au-dessous, quelques stries circulaires peu saillantes, qui vont se terminer au bord de sa lèvre droite, & un renflement assez considérable, sur la gauche de l'ouverture qui établit l'analogie de cette coquille avec les autres de ce genre. Les tours de sa spire sont lisses & quelquefois marqués de quelques rides longitudinales infiniment légères, qu'on n'apperçoit pas sur tous les individus. Le sommet en est presque toujours casse ou en partie carié.

Son ouverture est ovale, un peu rétrecie vers le haut, & terminée à sa base par un canal très-court, un peu incliné vers la lèvre droite, qui n'a point de saillie à l'extérieur, & qui est échancrée en arrière, comme dans les coquilles du genre de la *vis*. Cette lèvre est un peu épaissie à l'intérieur & très-luisante, elle est prolongée sur le devant en demi-cercle, tranchante sur le bord, & terminée à son extrémité supérieure par une échancrure plus profonde & moins élargie, que dans les autres espèces qui en sont pourvues.

Sa lèvre gauche ne forme un peu de saillie que vers le haut, où elle est marquée d'une ride transverse qui finit vis-à vis l'échancrure supérieure de la lèvre opposée. Sa columelle est très-luisante & un peu inclinée vers le côté droit de la coquille.

Sa couleur est noire d'un bout à l'autre, ou d'un brun très-foncé, & blanche à l'intérieur, ou d'une teinte fauve très-claire. Cette coquille est la seule espèce de ce genre que je sache vivre dans les eaux douces, & c'est à cause de cette singularité que je lui ai donné le nom de *Cerite fluviatile*. Elle vient des Grandes Indes & n'est point commune. Linné, je ne sais trop pourquoi, l'avoit placée dans le genre du *Strombe* avec quelques autres coquilles, qui, comme celle-ci sont de veritables *Cerites*. Muller l'avoit mise dans son genre de la *Nerite*, parce qu'il ne connut vraisemblablement qu'elle étoit fermée par un

opercu'e, & qu'elle étoit fluviatile; car je ne préſume pas que s'il eût connu ſon animal, il eût négligé d'en publier la deſcription.

19. — CERITE cuiller.

Cerithium paluſtre.

Cerithium, teſta ſolida faſceſcente, ſpiræ anfractibus longitudinaliter plicatis, tranſverſim triſulcatis, labro ſubcrenulato; NOB.

Buccinum dentatum, longiſſima clavicula, fuſcum, ſtriatum, faſciatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 836, *fig.* 62.

Buccinum dentatum, longiſſima clavicula, fuſcum, ſtriatum, ex labro interno dentatum; ejuſd. ibid. tab. 837, *fig.* 63.

Strombus fluviatilis; RUMPH. *theſ. tab.* 50, *fig.* Q. — PETIVER. *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 13.

Strombus aſper, paluſtris, labioſus, apice plerumque fracto, ſpiris dentatis, intus albus; KLEIN, *oſtrac. pag.* 28, *gen.* 4, *ſpec.* 73, *num.* 4 — *& ſtrombus paſtinaca ejuſd. ibid. pag. ead. num.* 5.

Strombus magnus, late expanſis labiis gaudens — noſter hic ſtrombus contortus eſt, tuberculis inæqualis & reticulatim feneſtratus, late expanſum dentatum que labium, os producit amplum hians, curva donatum clavicula; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 50, *fig.* 13, 14 — 17, 18, 19.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 1.

Une vis des Indes brune, nuée de fauve & de verdâtre, à révolutions de ſpire chargées de trois ſtries circulaires — nommée la cuiller à pot; DAVILA, *catal. ſyſt. pag.* 222, *num.* 429.

MARTINI, *berliniſches magazin*; *tom.* 4, *pag.* 339, *num.* 85, *tab.* 9, *fig.* 40.

Strombus paluſtris; *teſta turrita laviuſcula, labro poſtice ſoluto*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1213, *num.* 415.

Strombus paluſtris; SCHROETER, *die geſchichte der fluſſ-conchylien*; *pag.* 341, *num.* 133 — *ejuſd. einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 448, *num.* 29.

Turbo paluſtris ceramicus, ſeu cochlear ollare, aut corona pontificalis ind. occidentalis; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 311, *tab.* 156, *fig.* 1472.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 40, *fig. A*, 1.

Ceramiſche malpriem, de weſt-indiſche baſtard pans-kroon; par les Hollandois.

Die ceramiſche ſtumpfnadel; *die weſtindiſche baſtart pabſtkrone*; par les Allemands.

La cuiller à pot, la vis des marais, la fauſſe thiare; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille que les François nomment auſſi le faux téleſcope eſt peſante, épaiſſe, élevée en pyramide & longue de quatre ou cinq pouces, ſur une largeur d'un pouce trois lignes ou d'un pouce ſix lignes à ſon extrémité inférieure. Elle eſt compoſée de dix-ſept ou dix-huit tours de ſpirale, dont la ſuperficie eſt garnie de trois ſtries circulaires profondes, & interrompues par des plis longitudinaux, convexes & légèrement arqués. Le tour de l'ouverture n'eſt preſque point pliſſé à l'extérieur, il offre ſeulement à la proximité de ſa jonction avec le ſecond tour, quelques ondulations qui paroiſſent tenir lieu des plis, & à la gauche de l'ouverture un bourrelet très-convexe qui prouve ſon analogie avec les autres eſpèces déjà décrites. Sa partie inférieure a un très-grand nombre de ſtries circulaires ſimples ou doubles, qui ſe terminent, en ſe diviſant, au bord extérieur de ſa lèvre droite. Ses ſutures conſiſtent en une ſtrie un peu plus profonde que celles des tours de ſpirale, leſquelles paroiſſent crénelées à cauſe de l'ondulation de leurs plis.

Son ouverture eſt oblique, rétrecie aux deux bouts & d'une longueur double de ſa largeur. Son extrémité inférieure eſt formée par un canal droit, ſans ſaillie à l'extérieur, & ſon extrémité oppoſée par une gouttière étroite, accompagnée du côté de ſa lèvre gauche, par une ride tranſverſe peu élevée. Sa lèvre extérieure eſt très-évaſée, fort épaiſſe, & ſenſiblement crénelée ſur le bord; elle eſt un peu échancrée vers le haut, prolongée au bas comme dans le *Cerite teleſcope*, & marquée à l'intérieur de quelques ſillons très-ſuperficiels.

Sa lèvre gauche n'a preſque pas d'épaiſſeur au milieu, elle en a davantage à ſes extrémités, & elle porte quelquefois vers le milieu de l'ouverture un ou deux plis obliques, dont il eſt vraiſemblable que Liſter a fait mention. Toute la ſurface extérieure de ce *Cerite* eſt d'une teinte brune, tirant ſur la couleur de la ſuie, mêlée de fauve clair; on en voit quelquefois qui ſont marbrés de brun, de couleur d'ardoiſe & de verdâtre, & dont l'intérieur de la lèvre droite eſt faſcié de brun noirâtre & de roux. Linné aſſure d'après Rumphius qu'on trouve cette coquille dans les marais des Indes Orientales, qui communiquent avec la mer.

20. — CERITE ſillonné.

Cerithium ſulcatum.

Cerithium, teſta ovato turrita, longitudinali-

ter plicata, transversim sulcata fusca, cauda recta brevissima clausa; NOB.

Turbo minutissimis rugis a cardine usque ad imum mucronem crispatus miro naturæ artificio; præcipuam distinctionis notam præstat os quasi perfecte circinnatum, venustum propter coronam quasi ex opere topiario compactam casariatam, laciniis plenam & coloribus galearum crispas referentem. Ex indico mari; BONANNI, *recreat. pag.* 121, *class.* 3, *fig.* 68 — *mus. kirch. pag.* 453, *num.* 68.

Buccinum brevirostrum claviculatum; LISTER, *synopsis. tab.* 1021, *fig.* 85.

Strombus margiorum; RUMPH. *thes. tab.* 30, *fig. T.* — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 22.

Turbo apertus, canaliculatus, oblique incurvatus, & clypeolo in summitate perforato tectus, striis, papillis & rugis diversimode signatus & cancellatus, castaneo & murelino colore obscure depictus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. E.*

Oxystrombus asper, margiorum strombus, crassus, digitum longus, chalybeus sine nitore; KLEIN, *ostrac. pag.* 33, *gen.* 10, *spec.* 2, *num.* 2 — *& forsan, num.* 1.

KNORR, *vergnugen der angen*; *tom.* 5, *tab.* 13, *fig.* 8.

Strombus margiorum, rumphii; SCHROETER, *die geschichte der flusconchyl. pag.* 383, *num.* 178 — *ejusd. einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 558, *num.* 40.

Murex sulcatus; *testa turrita longitudinaliter rugosa, transversim sulcata, labro ampliato, rostro recto brevissimo*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 324 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 320.

Turbo margiorum, testa torosa transversim striata, longitudinaliter plicata, spiris novem, ore amplo valde extenso, intus striato, labro recurvo, crenulato, rostro brevi recto rotundo; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 323, *tab.* 157, *fig.* 1484, 1485.

Margos naalde; par les Hollandois.

Die margos nadel; par les Allemands.

Margos-peg; par les Anglois.

Petite cuiller à pot; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est la seule de son genre, dont le canal inférieur soit entiérement fermé du côté de l'ouverture, par un prolongement de l'angle de sa lèvre droite, qui s'arrondit & se colle au bas de sa lèvre gauche. Sa forme est ovale, oblongue, quoique turriculée, elle est épaisse, haute de deux pouces, & large de onze lignes vis-à-vis le tour inférieur. Les tours de spirale dont elle est composée, sont au nombre de dix ou onze, & sont séparés à leurs sutures, par un sillon très-marqué. Leur superficie est garnie de plis longitudinaux un peu obliques, dont le nombre varie depuis quinze jusqu'à vingt sur chaque tour, & de quatre stries transverses profondes, qui les divisent en cinq rangs de mamelons égaux. Le tour de l'ouverture n'a presque pas de plis longitudinaux; mais il offre depuis quinze jusqu'à vingt stries transverses, dont les interstices sont élevés comme des côtes légères, & souvent granuleux sur toute sa face inférieure; sa suture avec le second tour de la spire, est accompagnée d'une côte très-tuberculeuse, qui n'existe pas sur les autres tours. Enfin, le bourrelet qu'il présente sur le côté gauche de l'ouverture, est très-convexe à son milieu, & presque point sensible à ses deux bouts.

Il s'en faut d'une ligne & demie que son ouverture n'atteigne le milieu de la coquille; elle est grande, très-ouverte, & une fois plus longue qu'elle n'est large. Elle est terminée du côté de la spire, par une gouttiere échancrée, & à sa base par un canal droit, court, ouvert à son extrémité, & fermé sur le devant par la réunion de l'angle inferieur de sa lèvre droite, avec le bas de la lèvre gauche. La lèvre extérieure est courbée en demi-cercle, elle est évasée sur le bord, légérement crénelée, & un peu épaissie à l'intérieur. Le prolongement de son angle inférieur a cela de particulier, qu'il se courbe vers le haut de la coquille, pour se coller à sa lèvre opposée; celle-ci consiste en une lame très-mince, d'une couleur livide qui est collée sur la convexité du second tour.

Sa columelle est droite, épaisse, très-mince & marquée de deux plis, l'un vers son milieu & l'autre à son extrémité supérieure. La couleur de ce *cerite* est brune ou noirâtre, & quelquefois d'une teinte tirant sur le marron; la couleur de son ouverture est d'un fauve obscur, & le fond de sa cavité dont les parois sont minces & même transparens, est marquée de lignes transverses alternativement noirâtres & fauves. On trouve cette coquille dans les mers des Indes Orientales, selon Bonanni & Rumphius.

Il y a environ six ans que je découvris des coquilles fossiles de cette espece aux environs de Montpellier, à une petite distance du château de Caunelle. Ces coquilles sont contenues avec d'autres espèces dont j'aurai occasion de parler dans la suite, dans une couche marneuse grisâtre, qui contient des lits peu épais de houille, que le propriétaire du lieu dit Fondouda, avoit tenté de faire exploiter; les excavations qu'on avoit faites

dans ce lieu, me les fit découvrir en très-grand nombre, à environ deux toises de profondeur; elles y sont en général bien conservées. Les *cerites sillonnés* sont les seules coquilles de ce banc qu'on ne puisse trouver entières, quoique je les y aie ramassées par centaines, je ne pus en découvrir un seul dont le dernier tour de l'ouverture ne fût fracturé. Mais cette circonstance m'apprit une particularité, dont je recommande la vérification sur les coquilles marines, aux personnes qui possèdent plus d'un individu de cette espèce. Elle consiste en ce que le bourrelet que j'ai dit être situé sur son tour inférieur, à la gauche de l'ouverture, porte intérieurement deux tubercules de forme conique, dont celui de dessus est un peu plus considérable que l'autre, & plus pointu. Il me fut d'autant plus facile de m'assurer de ce fait, que toutes les coquilles de cette espèce que j'y ramassai, avoient perdu la partie du tour inférieur qui est comprise entre le bourrelet & le bord de la lèvre droite, c'est-à-dire, la seule partie de la coquille qui aie de la fragilité. On verra par la description successive des autres coquilles que l'on trouve dans ce banc, qu'on ne connoît pas encore les analogues marines du plus grand nombre d'entr'elles, & que celles dont les analogues marines sont connues, ne vivent maintenant ou du moins ne sont connues, que dans les mers des Indes Orientales.

21. — CERITE plissé.

Cerithium plicatum.

Cerithium, testa sub-cylindrica turrita, anfractibus longitudinaliter plicatis, transversim trisulcatis, labro crenulato. NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois que la coquille fossile de ce *cerite*, que je découvris au même endroit que le précédent, mais pas tout-à-fait en si grande quantité.

Sa forme est presque cylindrique jusqu'au milieu, d'où elle se rétrecit insensiblement jusqu'au sommet. Sa longueur ne passe pas seize lignes, sur un diamètre de trois lignes, & un tiers vers le bas. Elle est composée de treize ou quatorze tours de spirale peu convexes, lesquels sont accompagnés de onze ou douze plis longitudinaux très-saillants, tronqués aux deux bouts, & ne correspondant pas exactement à ceux des tours voisins. Ces plis sont coupés par trois stries circulaires profondes, qu'on apperçoit même dans leurs interstices, lesquelles divisent chacun d'eux en quatre tubercules transverses, semblables à des côtes. Le tour de l'ouverture a sur la convexité de sa face inférieure, trois ou quatre côtes transverses écartées, composées de tubercules convexes & ronds, & dans les sillons qui les séparent, une strie très-fine qui leur est parallèle. Ses futures consistent en un sillon très-marqué, & sur-tout dans l'interruption des plis de chaque tour.

Son ouverture est petite & en forme de demi-cercle; elle à une gouttière à son extrémité supérieure, & un canal droit, court, & très-superficiel du côté de sa base. Sa lèvre droite est arquée & crénelée sur le bord; la gauche est marquée à son extrémité supérieure, d'une ride transverse assez forte, & elle a peu d'épaisseur vers le bas.

Cette coquille a en petit, quelque ressemblance avec le *cerite-sillonné*, mais elle en diffère essentiellement par sa petitesse, par sa forme cylindrique, & sur-tout par la structure différente de sa lèvre droite. Je ne crois pas qu'elle aie été observée ailleurs, que dans les couches marneuses des environs de Montpellier.

22. — CERITE lamelleux.

Cerithium lamellosum.

Cerithium, testa longitudinaliter plicata, plicis subacutis striis quinque transversis elevatis, basi postice trilamellosa; NOB.

DESCRIPTION. C'est ici une très-jolie espèce, dont on ne connoît pareillement que la coquille fossile. Elle a jusqu'à vingt lignes de longueur, sur cinq lignes environ de diamètre à son tour inférieur. Sa spire consiste en quinze tours de spirale légérement convexes, qui sont garnis de plis longitudinaux aigus, au nombre de treize ou de quatorze sur chaque tour. Leur superficie est encore marquée de cinq stries élevées, étroites & également écartées, qui continuent d'une manière très-distincte jusqu'au sommet de la spire. Le tour inférieur porte en outre du côté de sa base, trois lames circulaires, saillantes d'environ deux tiers de ligne & à crête unie, qui lui donnent un aspect très singulier. Ses futures sont formées par un sillon assez profond, & quoique simples, elles paroissent légérement crénelées à cause de l'extrémité des plis longitudinaux qui vont s'y terminer.

L'ouverture est ovale, & d'un tiers plus longue qu'elle n'est large; elle est terminée au centre par un canal très-court, sans saillie à l'extérieur, & un peu incliné vers le côté gauche de la coquille, à-peu près de la même manière que dans le *cerite ponctué*. Sa lèvre droite est arquée, légérement denticulée sur le bord, & marquée à l'intérieur d'autant de sillons qu'elle offre de denticules. Sa lèvre gauche est simple, un peu épaissie vers le bas, & collée sur la convexité du second tour.

Quant à sa couleur elle est blanche & semblable à celle des autres coquilles que l'on trouve dans le même endroit, savoir à Courtagnon en champagne.

Champagne. Quoiqu'on le rencontre assez abondamment, il est assez rare de s'en procurer des individus entiers, & dont les lames de la base n'ayent éprouvé aucune atteinte.

23. — CERITE treillissé.

Cerithium decussatum.

Cerithium, testa pyramidata varicosa, anfractibus angulatis, plicis longitudinalibus striis que transversis decussatis, stria media elevata subspinosa; NOB.

DESCIPTION. Ce *Cerite* se trouve avec le précédent à Courtagnon, & on ne connoît pas encore sa coquille marine analogue. Elle est ordinairement longue de deux pouces & large de sept lignes & demie vis-à-vis le milieu du tour inférieur. Elle a quinze tours de spirale élevés, & formant un angle obtus à leur milieu, dont la superficie est treillissée par des plis longitudinaux bien marqués, & par sept ou huit stries transverses élevées. La strie du milieu de chaque tour, qui forme la pointe de leur angle, est souvent accompagnée sur le croisement des plis, d'une petite pointe presque épineuse; mais ce qui caractérise le plus cette espèce, c'est qu'elle porte un bourrelet longitudinal, très-convexe sur chaque tour, semblable à celui qui termine sa lèvre droite, & que ces bourrelets y sont disposés alternativement, & jamais sur une même ligne. Ses sutures sont simples, & le sommet de sa spire est très-pointu.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cerite lamelleux*, qu'en ce que le bord de sa lèvre droite forme à l'extérieur un bourrelet très-convexe, & que le canal de sa base est droit, très-court & presque sans profondeur. Cette coquille, quoique venant de Courtagnon, n'est point commune, & on ne la trouve que dans fort peu de collections.

24. — CERITE tuilé.

Cerithium imbricatum.

Cerithium, testa pyramidata, anfractibus angulatis, plicis longitudinalibus fornicato-squamosis spinosis, striisque transversis decussatis; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup d'analogie avec celle du *Cerite treillissé*, mais elle en diffère à plusieurs égards, & principalement en ce qu'elle est totalement privée des bourrelets, qui rendent l'autre espèce remarquable.

Les individus que je possède sont longs d'un pouce neuf lignes, & larges à leur base d'environ neuf lignes, leur forme est pyramidale & très-rétrecie à leur extrémité supérieure. On compte treize tours à leur spire, qui s'élevent vers leur milieu, en formant un angle obtus, comme dans l'espèce précédente; ils sont garnis de plis longitudinaux, creux du côté de l'ouverture, couchés les uns sur les autres, comme les tuiles, & terminés à leur partie moyenne par une épine. Leur superficie est encore marquée de stries transverses élevées, mais plus nombreuses que celles du *Cerite treillissé*. Le tour inférieur est garni en totalité jusqu'au centre de stries transverses légèrement onduleuses, qui sont un peu plus fortes & plus écartées que celles de la spire. Ses sutures ne diffèrent pas de celles de l'espèce précédente.

Son ouverture est presque ronde, tirant sur l'ovale; elle a une gouttière semblable à un léger sillon, à son extrémité supérieure, & un petit canal droit, très-superficiel & sans saillie au-dehors, à son extrémité opposée. Sa lèvre droite est un peu évasée & échancrée vers le haut, elle est légèrement crénelée à sa base, & terminée de ce côté par une saillie qui est recourbée vers son canal. La gauche est peu saillante & conforme à celle de l'espèce qui suit. Le *Cerite tuilé* n'est encore connu que dans l'état fossile, à moins qu'on n'y rapporte la figure qu'on trouve dans l'ouvrage de Seba, *tom.* 3, *planch.* 50, *fig.* 36, que je suis très-porté à croire lui appartenir. Les individus que je possède ont été pris à Courtagnon; mais j'en connois de semblables qui ont été trouvés à Pontlevois.

25. — CERITE denté.

Cerithium dentatum.

Cerithium, testa pyramidata, anfractibus angulatis serrato-dentatis, superne lævibus, postice costa transversa solitaria; NOB.

DESCRIPTION. Le *Cerite denté* a la même longueur que la coquille de l'espèce précédente, mais la sienne est un peu plus étroite, & quoique son dernier tour soit très-élargi, relativement à ceux de la spire, il n'a que sept lignes & demie de diamètre vis-à-vis l'ouverture. On lui compte dix-sept tours de spirale, lesquels présentent un angle obtus un peu plus bas que leur milieu. Cet angle est armé de dents comprimées, suivant la largeur de la coquille, & pointues, au nombre de onze ou douze sur chaque tour. La partie située au-dessus de leur angle denté, est lisse & sans stries; celle de dessous, quoique plus étroite, offre une strie élevée parallèle aux sutures, qui est foiblement tuberculeuse sur quelques individus. Le tour de l'ouverture est légèrement applati sur sa

face poſtérieure, & accompagné à la proximité de ſa côte épineuſe, de deux ou trois ſtries élevées, quelquefois tuberculeuſes; le reſte de cette face n'a juſqu'au centre, que quelques ſtries circulaires très-peu apparentes, & d'autres ſtries longitudinales très-fines, qui déſignent les accroiſſements ſucceſſifs de la coquille. Ses futures ſont ſimples & ſemblables à une ligne.

Son ouverture eſt oblique, arrondie, marquée d'un légér ſillon à ſon extrémité ſupérieure, & termince à ſa baſe par un canal droit, aſſez profond & ſans ſaillie à l'extérieur. Sa lèvre droite eſt épaiſſie en dedans & un peu échancrée vers le haut, elle a près de deux lignes de ſaillie au-deſſus du niveau du ſecond tour, & un prolongement du côté de ſa baſe, qui de même que dans l'eſpèce précédente, eſt recourbé vers le canal. La lèvre gauche eſt un peu relevée ſur le bord, & collée ſur la face interne de l'ouverture.

Cette coquille eſt foſſile & du banc de Courtagnon On en trouve quelquefois ſur le nombre, dont la longueur eſt moins conſidérable que celle dont je donne la deſcription, quelques-unes dont la ſaillie de la lèvre n'eſt pas ſi forte, & d'autres enfin, dont les dents ceſſent ſur les tours ſupérieurs, & où il ne paroît à leur place qu'une ligne tranchante, ſemblable à une carène.

26. — CERITE ébene.

Cerithium ebeninum.

Cerithium, teſta atra, anfractibus angulatis tranſverſim ſtriatis, area media tuberculato nodoſa, apertura dilatata; NOB.

Neve ſammlung von Abhandl. der danziger naturf. geſellſch. tom. 1, *pag.* 273, *num.* 103.

SPENGLER, *naturforſcher, tom.* 9, *pag.* 145 *& ſequent. tab.* 5, *fig.* 3.

Une vis extrêmement rare, dite la cuiller d'ébene, &c. FAVANNE, *conchyl. planch.* 79, *fig. N — & catal. raiſ.* 33, *planch.* 2, *fig.* 136.

Clava herculea from friendlay iſles; THOM. MARTYNS, *univerſ. conchol. tom.* 1, *fig.* 13.

Murex cochlear ebeninum, teſta turrita nigerrima, anfractibus tranſverſim ſtriatis, tuberculato-nodoſis; *labro ſubulato ſinuoſo, labio replicato glabro*; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 257, *tab.* 162, *fig.* 1548, 1549.

Der loffel von ebenholz; par les Allemands.

Hercules club; par les Anglois.

La cuiller d'ébene; par les François.

DESCRIPTION. Je n'ai jamais vu cette coquille, & la deſcription que j'en donne ici, a été priſe en partie ſur les figures des divers Auteurs que je cite, & en partie ſur leurs deſcriptions. Comme cependant ces deſcriptions ſe trouvent incomplettes, & que les figures qui les accompagnent laiſſent toujours quelque choſe à déſirer, quelle que puiſſe être leur correction, je préviens que je me ſerai peut-être trompé ſur la véritable forme du canal inférieur de ſon ouverture, & que cette coquille pourroit bien appartenir à la ſeconde ſection de ce genre, qui comprend les eſpèces dont le canal eſt un peu recourbé, n'ayant pu m'aſſurer de la véritable forme de ſon canal, ni dans les deſcriptions, ni dans aucune des figures que j'y rapporte.

Il paroît que ſa longueur varie depuis trois pouces juſqu'à trois pouces & demi, & que la largeur de ſon dernier tour eſt d'environ quinze lignes; qu'elle a quatorze tours de ſpirale anguleux, & bombés dans leur milieu, & que leur ſuperficie eſt garnie de ſtries tranſverſes aſſez nombreuſes, & d'un rang de tubercules ſaillants & pointus qui terminent leur angle. Ces tubercules deviennent des plis longitudinaux ſur les tours du haut de la ſpire, & ils ne ſont bien exprimés que ſur les trois ou quatre tours inférieurs.

Son ouverture eſt grande, bâillante & très-évaſée; elle eſt rétrecie aux deux extrémités, & celle du haut eſt prolongée juſqu'à l'angle du ſecond tour. Le canal inférieur eſt court, c'eſt tout ce que je puis en dire, n'ayant pu reconnoître s'il eſt droit ou recourbé à ſa baſe. Sa lèvre droite eſt large, teinte de couleur marron à ſa partie interne, & fillonnée ou radiée de fauve. Sa lèvre gauche forme un bourrelet liſſe & blanc. Cette coquille eſt d'un noir d'ébene, principalement ſur le tour de l'ouverture, ſa couleur eſt beaucoup plus pâle ſur les tours ſuivants, & même d'un brun clair, tirant ſur le fauve, ſur ceux qui forment ſa moitié ſupérieure.

Le *Cerite ébene* eſt compté parmi les coquilles rares, qui furent découvertes pendant les voyages du célèbre Capitaine Coock, ſur les rivages de la Nouvelle-Zélande & de la Nouvelle-Hollande

27. — CERITE muriqué.

Cerithium muricatum.

Cerithium, teſta fuſca, anfractuum coſtis binis, media-lata valide aculeata, inferiori minori granulata; NOB.

Buccinum fuſcum ſtriatum & muricatum africanum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 121, *fig.* 17.

Vis; D'ARGENVILLE, *conchyl. planch.* 14, *fig. &.*

Tympanotonos fluviatilis ſtriatus & muricatue fuſcus; KLEIN, *oſtrac. pag.* 30, *gen.* 5, *ſpec.* 76, *num.* 3, *tab.* 2, *fig.* 39.

Murex fuscatus ; testa turrita , anfractibus crenulatis , stria superiore denticulata ; LINN. *Syst. nat. pag.* 1225 , *num.* 573 ?

Vis , FAVANNE , *conchyl. planch.* 39 , *fig. C* , 19.

Strombus tympanorum aculeatus africanus fluviatilis , testa turrita bruneo-fusca , anfractibus exasperatis , striis nodulosis & striatis muricibus acutis , apertura antice & postice aliquantulum canaliculata ; MARTINI , *conchyl. tom.* 9 , *p.* 2 , *pag* 193 , *tab.* 136 , *fig.* 1267 , 1268.

Die africanische fluss-trommelschraube ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Il n'est pas aisé de prononcer si cette coquille est le *murex fuscatus* de Linné, ou si la phrase de cet Auteur se rapportoit à l'espèce suivante ; tout ce que je puis affirmer, c'est que cette coquille est très-distincte de la variété A du *Cerite ratissoire* , quoique d'ailleurs M. Adanson ait tellement confondu ces deux espèces par la synonimie qu'il y rapporte , & même dans sa description , en attribuant à l'autre coquille des caractères qui n'appartiennent qu'à celle-ci , qu'il est très-vraisemblable que cet Auteur ne les a considérées que comme une seule espèce. Presque tous les Auteurs qui ont suivi dans cette carrière le conchyliologiste françois , ont adopté la même erreur , & ils l'ont propagée , tant par leurs descriptions , que par leurs synonimies , au point de rendre la vérité douteuse , pour si peu que l'on s'écartât du point d'où ils sont tous partis.

La coquille du *Cerite muriqué* , est longue de deux pouces & large de dix lignes vis-à-vis l'ouverture , elle est pyramidale & un peu plus large que celle du *Cerite ratissoire* ; elle est composée de treize ou quatorze tours de spirale , si intimement unis les uns aux autres , que la jonction de leurs sutures n'est pas facile à distinguer. Chacun d'eux offre deux côtes transverses très-différentes ; l'une située au milieu de chaque tour, est élevée , convexe & garnie de grosses épines dont la pointe est un peu courbée vers la spire , & dont le nombre ne passe guères huit , sur chaque tour. La seconde côte est située à leur bord inférieur & jointe aux sutures à qui elle semble appartenir. Celle-ci consiste en une rangée de très-petits tubercules , qui font paroître les sutures crénelées , quoiqu'elles ne le soient pas. Le reste de la superficie des tours est lisse, sans côtes, ni même de stries. Le tour de l'ouverture est un peu applati au-dessous ; on y distingue deux ou trois rangées de tubercules , semblables à celle qui se prolonge sur la spire tout le long des sutures , & plus près du centre , plusieurs stries convexes légèrement onduleuses.

Son ouverture est oblique , presque quadrangulaire & pas tout-à-fait deux fois aussi longue qu'elle est large ; elle a un léger sillon à sa jonction avec la lèvre gauche , & un canal droit , court & profond à sa base.

Sa lèvre droite est tranchante , foiblement anguleuse sur le bord , & prolongée à sa partie inférieure , vers le canal. La gauche est arrondie , luisante & un peu recourbée. Le dedans de l'ouverture est blanc , mais la convexité de cette coquille est constamment d'un brun noirâtre qui provient de la couleur de son épiderme , dont elle n'est jamais dépouillée naturellement. Dans les endroits où il manque , on reconnoit que la coquille est blanche & demi-transparente comme l'alun. Il est très-rare de rencontrer la spire du *Cerite muriqué* entière , ordinairement elle est tronquée ou même cariée , au moins sur le quart supérieur de sa longueur , sans cependant que sa cavité soit endommagée.

On trouve cette coquille sur la côte du Sénégal , dans toutes les rivières où les eaux salées de la mer remontent. M. Geoffroy de Villeneuve , fils du très-célèbre Naturaliste de ce nom , qui a résidé pendant quelque temps dans ces contrées éloignées , & qui en a rapporté de très-bonnes observations sur les diverses parties de l'histoire naturelle , m'a certifié qu'on ne la trouve que dans les rivières dont les eaux sont saumâtres , & jamais au-delà de l'endroit où les marées s'arrêtent. M. Adanson , dit la même chose de l'espèce suivante ; mais , comme je l'ai déjà fait observer , il est vraisemblable que ce Naturaliste parloit alors de notre *Cerite muriqué* , quoique sa figure & sa description se rapportent avec exactitude à la coquille adulte du *Cerite ratissoire*.

28. — CERITE ratissoire.

Cerithium radula.

Cerithium , testa fusca , anfractuum costis quatuor aut quinque tuberculosis , secunda tuberculis majoribus ; NOB.

A — coquille adulte.

Buccinum fuscum , primis orbibus muricatum , caterum striis nodosis exasperatum ; LISTER , *Synops. tab.* 122 , *fig.* 20.

Tympanotonos fluviatilis , in primis orbibus , caterum nodosus in striis ; KLEIN , *ostrac. pag.* 30 , *gen.* 5 , *spec.* 1 , *num.* 6.

Le popel ; ADANSON , *conchyl. du Sénégal. pag.* 152 , *planch.* 10 , *fig.* 1 , *gen.* 4.

Nerita aculeata ; *testa turrita fusca , tuberculosa , anfractibus muricatis , labro depresso*

crenu'ato ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. hiſt. p. alt. pag.* 193, *num.* 380.

Brod neriten ; par les Danois.

Die Braune gezackte trommel-ſchraube ; par les Allemands.

Le popel ; par les François.

B — coquille jeune.

Buccinum fuſcum nodoſis ſtriis diſtinctum ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 122, *fig.* 18.

Turbo integer acuminatus, ſtriatus & papilloſus fuſcus, in ſpirarum commiſſuris faſcia alba cinctus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 58, *fig. F.*

Tympanotonos fluviatilis, nodoſe ſtriatus, oris labio effuſo ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 30, *gen.* 5, *ſpec.* 4.

Murex radula ; teſta turrita, anfractibus tuberculatis, ſtriis duplici ſerie punctatis ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1226, *num.* 575.

Murex radula ; *teſta turrita, anfractibus ſerie triplici punctatis, baſi planiuſcula ſulcata* ; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 329 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 324, *tab.* 11, *fig.* 16.

Turbo circulis granulatis excavatis cinctus ; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 304, *tab.* 155, *fig.* 1459.

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 40, *fig. F.*

Die nadelfeile ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Si on s'en rapporte au nombre des côtes tuberculeuſes, qui accompagnent chaque tour de ſpirale de cette coquille, on ne peut ſe refuſer à croire que ce ne ſoit ici le véritable *Cerite popel* de M. Adanſon, & le *Nerita aculeata* de Muller ; hors comme le nombre des côtes n'eſt conſtamment que de deux dans le *Cerite muriqué*, & qu'il varie de quatre à cinq ſur chaque tour de ſpirale dans celui-ci, je ſuis donc obligé de croire que le *Cerite ratiſſoire* eſt la véritable coquille de ces deux Auteurs, qu'ils auront très-mal-à-propos confondue avec l'autre eſpèce, & dont ils auront même compris quelques-uns des caractères dans leurs deſcriptions. Ce que je dis ici doit s'entendre de la coquille adulte, car celle que Linné a décrite ſous le nom de *murex radula*, & dont M. de Born a donné une excellente figure, n'en eſt qu'un individu plus jeune, à qui il ne manque que les tours de ſpirale intérieurs qui ſont ordinairement chargés de tubercules, un peu plus forts, plus ſaillants & plus pointus que ceux de la ſpire.

Cette coquille a une longueur analogue à celle de l'eſpèce précédente, elle en diffère en ce qu'elle n'eſt pas garnie d'épines auſſi ſaillantes, que ſa ſpire eſt un peu plus étroite, & ſur-tout que le nombre de ſes côtes tuberculeuſes eſt toujours plus conſidérable & conſtant. Son extrémité inférieure eſt obtuſe, arrondie, & va toujours en diminuant juſqu'à ſon extrémité oppoſée, qui ſe termine en une pointe très-fine. Sa longueur qui eſt, ſelon M. Adanſon, d'environ trois pouces eſt preſque triple de ſa largeur. Elle eſt compoſée de ſeize tours de ſpirale, auſſi difficiles à diſtinguer les uns des autres que ceux du *Cerique muriqué*. Chacun d'eux eſt entouré de quatre ou cinq côtes inégales, tuberculeuſes. La ſeconde en comptant du côté de la ſpire eſt la plus ſaillante, elle eſt ſituée un peu au-deſſus du milieu de chaque tour, & garnie de boſſettes coniques médiocrement pointues. Les autres côtes ont de petits tubercules qui les font paroître chagrinées, & c'eſt ſur-tout remarquable dans celles qui accompagnent de chaque côté les ſutures. On diſtingue encore ſur leur ſuperficie quelques élévations irrégulières, répandues inégalement ſur toute la ſpire, qui dépendent vraiſemblablement de la protubérance de ſa lèvre droite & des accroiſſements ſucceſſifs de la coquille. Toutes ſes autres parties ſont conformes à celles du *Cerite muriqué*, excepté que la face inférieure du tour de l'ouverture eſt un peu moins applatie dans celle-ci que dans la précédente.

Son ouverture n'en diffère preſque pas, mais malgré cette reſſemblance, il n'eſt pas douteux que ces deux coquilles ne ſoient deux eſpèces diſtinctes, & qu'il eſt impoſſible de confondre enſemble, quand on en a vu pluſieurs individus. La coquille marquée B ne diffère de la précédente que par ſa jeuneſſe, elle n'a ordinairement que quatre rangs de tubercules, dont les deux du milieu ſont plus élevés que les autres, & dont le ſecond du côté de la ſpire n'offre pas encore autant de ſaillie ; elle en diffère enfin par un moindre volume & un plus grand rétréciſſement, lequel ne dépend peut-être que du ſexe de ſon animal. Linné & M. de Born ne ſemblent l'avoir connue que dans cet état.

Le *Cerite ratiſſoire* eſt enveloppé preſque toujours d'un épiderme brun, moins foncé que celui de l'eſpèce précédente & tout auſſi adhérent à ſa coquille. Il eſt blanc au-deſſous comme à l'intérieur, & quelquefois marqué dans ſa jeuneſſe d'une bande blanchâtre tout le long des ſutures. Linné dit qu'on le trouve dans les mers de l'Afrique.

M. Adanſon dit, au contraire, qu'on le rencontre très-fréquemment dans les rivières bourbeuſes du Sénégal où l'eau de la mer remonte ; mais il eſt viſible que cet Auteur parloit alors du *Cerite muriqué*, lequel, comme je l'ai déjà ſuffiſamment démontré, il confondoit avec notre

eſpèce, & dont il donna une deſcription mixte ſous le nom de *Cerite popel.*

29. — CERITE bordé.

Cerithium marginatum.

Cerithium, teſta fuſceſcente, anfractuum coſtis binis granoſis, tertiaque ſuperiori craſſa marginata tuberculata, columella uniplicata; NOB.

Turbo apertus canaliculatus rectirоſtrus, ſtriatus ſtriis papilloſis, in prima & ſecunda ſpira aculeis obtuſis muricatus, colore muſtelino nigricans; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. H.*

Strombi alii rariores, &c. SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 142, *tab.* 50, *fig.* 32, 33, 34.

Murex; SCHROETER, *einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 587, *num.* 132, 133.

DESCRIPTION. Cette coquille a toujours beaucoup plus d'épaiſſeur que la précédente, & un peu plus de largeur à ſa baſe: elle eſt élevée en pyramide, & très-remarquable par un bourrelet applati, ſaillant & chargé de gros tubercules, qui accompagne le bord ſupérieur de chaque tour. Elle eſt longue de deux pouces & large de dix lignes au milieu de ſon tour inférieur. On compte quatorze tours très-peu convexes à ſa ſpire, dont la ſuperficie eſt diviſée en deux côtes granuleuſes peu élevées, & une troiſième épaiſſe, ſaillante & comprimée, qui termine le bord ſupérieur de chaque tour, en forme d'un bourrelet chargé de gros tubercules également comprimés ſuivant la largeur de la coquille. Le tour inférieur eſt un peu plus arrondi en deſſous que celui des deux eſpèces précédentes, & il eſt accompagné depuis le bourrelet tuberculeux de ſon bord ſupérieur, juſqu'à l'axe, de ſept ou huit côtes granuleuſes ſemblables à celles de la ſpire, mais dont les grains ſont un peu plus écartés & un peu moins ſaillants vers le bas, qu'ils ne ſont ailleurs.

Son ouverture eſt très-oblique, de forme ovale, & rétrecie principalement aux deux bouts. Son extrémité ſupérieure offre une gouttière un peu écartée du ſecond tour, & celle de ſa baſe un canal droit, preſque tronqué, qui reſſemble à celui du *cerite-muriqué.* Sa lèvre droite eſt très-épaiſſe ſur le bord, & élevée en bourrelet à l'extérieur; elle a une échancrure aſſez profonde vers ſa gouttière, & un prolongement à l'autre bout, analogue à celui du *cerite-téleſcope*; ſa face interne eſt marquée de ſix ou ſept ſillons tranſverſes, qui s'étendent juſques dans ſa cavité. Sa lèvre gauche eſt épaiſſe, liſſe & recourbée au dehors ſur toute ſa longueur, elle eſt conſidérablement épaiſſie au bas, & garnie à ſon extrémité oppoſée, d'une côte tranſverſe, qui rétrecit la gouttière placée à ſa jonction avec la lèvre droite. Sa columelle eſt marquée d'un pli oblique ſaillant, lequel eſt très-diſtinct du bord élevé de ſon canal inférieur.

La couleur de cette coquille tire ſur le noir, elle eſt blanche à l'intérieur, & d'un brun fauve au haut de ſa ſpire. On l'apporte des grandes Indes.

Des individus analogues de cette eſpèce ſe trouvent près de Montpellier, au lieu de *Fond Caouda*, avec des *cerites-ſillonés* & des *cerites-pliſſés*; M. Allioni en a auſſi fait mention dans ſon orictographie de Piedmont, pag. 65, où il aſſure qu'on les rencontre en divers lieux.

30 — CERITE cerelé.

Cerithium cinctum.

Cerithium, teſta conico-turrita, anfractuum coſtis tribus æqualibus granoſis, futuris canaliculatis ſuberenatis, columella uniplicata; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille a une grande analogie avec celle de l'eſpèce précédente, mais elle en diffère par deux conditions eſſentielles, dont l'une conſiſte dans ſes futures profondes & crénelées, & l'autre dans la privation du bourrelet tuberculeux des tours de ſa ſpire.

Elle a une figure conique, turriculée, analogue à celle de l'eſpèce précédente, mais un peu moins élargie du côté de ſa baſe. Sa longueur étant de deux pouces, ſa largeur au bas eſt de ſept lignes, & ſa ſpire eſt compoſée de quinze tours. Ils ſont diſtingués entr'eux par un ſillon profond, dont le fond eſt marqué de très-légères crénelures. Leur ſuperficie n'offre pas la moindre convexité, mais on compte ſur chacun d'eux, trois côtes tranſverſes également écartées, qui ſont garnies de grains convexes, orbiculaires, très-ſerrés.

Les ſillons qui ſéparent les côtes, ont un peu moins de largeur & de profondeur que celui des futures; mais ils ſont accompagnés par une ſtrie légérement crénelée. Le tour de l'ouverture a, en deſſous, la même convexité que celui du précédent, & il eſt environné de dix côtes, dont la groſſeur diminue en approchant du centre.

Son ouverture a tant de reſſemblance avec celle du *cerite-bordé*, tant par ſes porportions que par la forme de ſes lèvres, leur épaiſſeur, l'échancrure de ſa lèvre droite, & le pli de ſa columelle, qu'il me paroît inutile d'en donner une deſcription plus détaillée.

Je ne connois ce *cerite* que dans l'état foſſile, à moins qu'on ne veuille y rapporter une eſpèce dont Bonanni a donné la figure, *recreat. num.* 327,

& Petiver, *gozophyl. tab.* 55, *fig.* 6, sous le nom de *unicornu indicum minus, orbibus eleganter verrucosis.* La coquille de ces auteurs tient effectivement beaucoup de la forme de celle-ci, mais chaque tour de sa spire n'a que deux côtes tuberculeuses, tandis que la mienne en a constamment trois, & le sillon qui sépare les futures dans cette coquille, a beaucoup plus de largeur que dans mon *Cerite cerclé.*

On trouve quelquefois un autre *Cerite* fossile dans les salunières de la Tourraine, qui a de très-grands rapports avec mon espèce, sans être cependant la même, & qui en diffère en ce que sa coquille est beaucoup plus étroite, & que les trois côtes, dont ses tours de spirale sont garnis sont inégales entr'elles, celle de leur bord supérieur, ayant des grains deux fois plus forts que leurs deux côtes inférieures; quoique les individus de cette coquille, qui sont en ma disposition, ne soient pas bien conservés, on reconnoît cependant que leur columelle est marquée d'un pli, & qu'elle forme encore une troisième espèce très-voisine de celle dont je donne la description.

J'ai trouvé le *Cerite cerclé* dans le même endroit que l'espèce précédente, mais en beaucoup moindre quantité. Sa coquille marine n'est pas encore connue.

31. — CERITE hexagone.

Cerithium hexagonum.

Cerithium, testa hexagona flavescente, anfractuum costis tribus granosis, anfractus infimi costa superiori valide tuberculata, labro incrassato; NOB.

Vis trouvée à Courtagnon, représentant un minaret chargé de quatre rangs de tubercules & de stries; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 393, *planch.* 33, *fig.* 7.

Coquille univalve fossile; FAVANNE, *conchyl. planch.* 66, *fig. O*, 14.

Murex hexagonus, testa turrita, angulata, flavescente, hexagona, transversim striis granosis cincta, primo anfractu tuberculato, apertura subrotunda, labro dilatato subalato; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 261, *tab.* 162, *fig.* 1554, 1555.

Die sech seckigte pyramide; par les Allemands.

DESCRIPTION. Voici une espèce que l'on connoissoit depuis très-long-temps dans l'état fossile, & dont la coquille analogue marine a été découverte dans la mer du Sud, pendant les voyages du Capitaine Coock.

Elle est reconnoissable parmi toutes les autres coquilles de son genre par six côtes aigües longitudinales, qui s'étendent depuis le tour de l'ouverture jusqu'au sommet de sa spire, & par les gros tubercules dont le tour de l'ouverture est garni tout le long de son bord supérieur. Elle est longue d'un pouce neuf lignes & large au bas d'environ sept lignes. Elle est composée de onze tours de spirale, un peu convexes vers leur milieu, qui sont coupés parallèlement à la longueur de la coquille, par six angles ordinairement contigus à ceux qui les précèdent ou les suivent à chaque bout. Ces angles, ainsi que la superficie des tours de la spire, sont divisés en quatre parties à-peu-près égales par trois côtes granuleuses, lesquelles deviennent presque épineuses sur la crête des angles. Les sillons qui séparent ces côtes sont moins profonds que dans le *Cerite cerclé*, & on y distingue par le moyen d'une loupe, des stries d'une finesse extrême qui leur sont parallèles. Le bord supérieur du tour de l'ouverture est muni de six gros tubercules, dont l'extrémité est obtuse, applatie suivant la largeur de la coquille, & dont la base est comprimée suivant sa longueur. Le reste de sa convexité est environné de côtes granuleuses & de stries semblables à celles de la spire, on y en compte huit ou neuf des premières jusqu'à la naissance du canal inférieur. Ses futures sont simples & aussi fines qu'un cheveu.

Son ouverture est presque orbiculaire, grande relativement au volume de la coquille, & très-évasée sur les bords; elle est terminée du côté de sa base par un canal ouvert, tronqué au bout, légèrement incliné vers la lèvre gauche, & à son extrémité opposée, par une saillie aigüe, prolongée sur la convexité du second tour, & par une gouttière à l'intérieur, analogue à celle du *Cerite bordé.* Sa lèvre droite est épaissie vers le haut & terminée par un angle, elle offre une échancrure peu profonde un peu plus bas, cinq ou six crénelures sur son bord inférieur, & autant de sillons peu prononcés à sa partie interne. Sa lèvre gauche consiste en un feuillet arqué & mince, qui circonscrit la moitié de l'ouverture, & qui est collé sur la convexité du second tour. Cette coquille est jaunâtre au-dehors, blanche & très-luisante au-dedans & sur le contour de l'ouverture. Ses individus marins furent découverts, suivant M. Chemnitz, pendant les voyages du Capitaine Coock dans la mer du Sud, j'ai eu occasion d'en voir un très-bien conservé dans la précieuse collection de M. Hwass. Les individus fossiles de cette espèce ne sont point rares, ils viennent presque tous de Courtagnon en Champagne, il est même assez ordinaire d'en rencontrer sur le nombre, dont les couleurs n'ont presque pas été altérées, & qu'on pourroit pour cette raison confondre aisément avec ses individus marins.

32. — CERITE couronné.

Cerithium coronatum.

Cerithium, testa subulata, anfractuum costis quatuor inæqualibus, superiori tuberculosa, mediis granoso-punctatis, infima simplici; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille est étroite & très-effilée, sur-tout, vers le bout de sa spire; elle est longue de seize lignes & large de quatre; elle est composée de seize tours de spirale dont le bord supérieur est un peu saillant & garni d'un rang de tubercules convexes, également écartés, au nombre de seize ou de dix-huit sur chaque tour. Leur partie moyenne offre deux autres côtes ou plutôt deux stries marquées de petits points élevés, & leur bord inférieur une strie aigüe simple & non pointillée. Ces côtes ou stries, sont situées à une égale distance les unes des autres, & les intervalles qui les séparent sont lisses & unis. Les huit derniers tours du sommet de la spire n'ont point de tubercules sensibles, celui de l'ouverture a sa partie inférieure moyennement convexe, & environnée de quatre ou cinq côtes écartées, simples.

Son ouverture est ovale & un peu rétrecie vers le bas. Le canal qui la termine de ce côté est court, peu profond & droit. Sa lèvre extérieure n'a de l'épaisseur qu'à son sommet elle y est un peu échancrée, & ses bords qui sont par-tout ailleurs très-minces, sont marqués de cinq ou six crénelures peu profondes. Sa lèvre gauche ne diffère point de celle de l'espèce précédente.

Ce *Cerite* n'est encore connu que dans l'état fossile, on le trouve, mais rarement à Courtagnon. J'en possède aussi quelques individus dans ma collection, qui m'ont été envoyés de la Touraine, & que l'on rencontre fréquemment dans les falunières de cette province, mais presque toujours mal conservés. C'est vraisemblablement cette espèce dont on voit une mauvaise figure dans le recueil de dissertations de M. de la Sauvagere, *planch.* 5, *fig. P.*

33. — CERITE lime.

Cerithium lima.

Cerithium, testa subulata, anfractuum striis quatuor punctato granosis, labro integerrimo; NOB.

DESCRIPTION. J'ai donné à cette coquille le nom de *Cerite lime*, à cause de la finesse des points dont elle est garnie, qui la font ressembler à la pointe des petites limes rondes, dont usent les metteurs en œuvre. Elle est toujours petite, longue au plus de six lignes, & large d'une ligne & demie. On compte cependant dix ou onze tours à sa spire qui sont légèrement convexes, & marqués de quatre stries circulaires, égales, & garnies de très-petits points convexes, luisants, qu'on distingue avec difficulté sans le secours d'une loupe. On apperçoit aussi sur les tours de la spire quelques varices longitudinales un peu plus élevées que le reste de leur superficie, qui se rencontrent jusques sur les tours du sommet. Ses futures sont simples & un peu enfoncées.

Son ouverture est ovale, très-peu rétrecie à son extrémité inférieure, & d'un tiers plus longue qu'elle n'est large. Le canal qui la termine au bas, n'a presque point de profondeur, il consiste en une légère échancrure, qui est située vers son axe. Sa lèvre droite est très mince, transparente, tranchante & unie sur le bord. Sa lèvre gauche n'est presque point sensible, & elle n'est reconnoissable que par le luisant qui se fait remarquer à la place qu'elle devroit occuper Cette coquille est brune d'un bout à l'autre, très-fragile, & les varices dont elle est parsemée sont fauves. Je l'ai rencontrée parmi des coquilles marines qui avoient été ramassées sur les côtes de la Guadeloupe.

34. — CERITE marroquin.

Cerithium maroccanum.

Cerithium, testa turrita contraria cornea, anfractibus duplici triplici aut quadruplici serie granoso-punctatis, cauda basi prominula; NOB.

Turbo contrarius maroccanus, testa turrita anfractibus decem seu duodecim sinistrorsis, punctis elevatis seu nodulis in serie duplici triplici & quadruplici circumstipatis, columella basi prominula, colore fere corneo; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 115, *tab.* 112, *fig.* 958, *litt. a, b.*

Die linksgevundene marockanische schraube oder meernadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois point cette coquille, que je rapporte ici d'après la description & la figure que M. Chemnitz en a donné dans la conchyliologie de Martini; elle me paroît différer à beaucoup d'égards de celle du *Cerite pervers*, quoiqu'elle convienne avec cette espèce, par la direction de sa spire qui est de même tournée à gauche.

Sa forme est turriculée & obtuse du côté de sa base; sa longueur est d'un pouce, & son diamètre au bas de deux lignes deux tiers. On en voit aussi quelquefois qui sont longues de quinze ou seize lignes & larges de trois lignes

& demie, mais elles ſont rares d'un pareil volume. Cette coquille eſt compoſée de dix ou douze tours de ſpirale, dont les ſutures conſiſtent en des lignes ſimples un peu enfoncées, & dont la ſuperficie eſt ornée de deux ou trois, ou quatre rangs de points élevés. La direction des tours de ſa ſpire eſt contraire à celle des autres eſpèces, excepté le *Cerite pervers*, puiſqu'elle eſt dirigée à gauche.

Son ouverture eſt petite, preſque ovale, & poſée obliquement; elle eſt terminée au bas par un canal très-peu prononcé, analogue à celui du *Cerite lime* & à celui des trois eſpèces qui ſuivent. Ses deux lèvres me paroiſſent ſimples d'après la figure de M. Chemnitz, & blanches dans leur contour. Le reſte de la coquille a d'un bout à l'autre une couleur brune & tranſparente, ſemblable à celle de la corne. On trouve cette eſpèce, ſuivant cet Auteur, ſur les rivages de Maroc en Afrique.

35. — CERITE couleur de rouille.

Cerithium ferrugineum,

Cerithium, teſta ſubturrita ferruginea, anfractuum coſtis tribus punctato granoſis, labro interiori dentato; NOB.

Trochus punctatus; *teſta imperforata turrita, anfractibus ſerie triplici punctorum prominentium*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1231, *num.* 603 ?

Trochus punctatus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 677, *num.* 25 ?

Die punctirte krauſſelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a une grande reſſemblance avec celle du *Cerite lime*, & ce n'eſt qu'en examinant avec attention les diverſes parties qui la compoſent, que l'on reconnoît enfin, que, quoique très-voiſine de cette eſpèce, elle en eſt cependant eſſentiellement diſtincte.

Elle n'a ordinairement que quatre lignes de longueur, & une ligne & demie de diamètre à ſon extrémité inférieure, ce qui, à cauſe de la petiteſſe de ſa coquille, la fait paroître bombée en comparaiſon de celle du *Cerite lime*. Elle eſt compoſée de huit ou neuf tours de ſpirale très-peu convexes, dont la ſuperficie n'offre que trois rangs tranſverſes de petits points, au lieu de quatre qu'on compte invariablement ſur ceux de l'autre eſpèce. Les points dont elle eſt ornée n'ont pas la fineſſe de ceux du *Cerite lime*, ils ſont un peu plus ſaillants que dans cette coquille, & un peu plus écartés. Ses ſutures ne ſont pas différentes, mais on n'apperçoit pas ſur ſa ſpire les varices longitudinales qui accompagnent celle de l'autre coquille, avec qui on pourroit la confondre au premier coup-d'œil.

Son ouverture eſt ovale & un peu rétrecie aux deux bouts : celui de la baſe préſente un canal bien formé, un peu ſaillant, & par conſéquent une nouvelle différence avec celui du *Cerite lime*. Sa lèvre droite eſt ſimple, mince ſur le bord, épaiſſie à l'intérieur, & garnie de cinq ou ſix dents tranſverſes, qu'on ne rencontre jamais dans l'autre eſpèce. Sa lèvre gauche conſiſte en un petit feuillet qui eſt collé ſur la face interne de l'ouverture. Cette coquille, quoique petite a un peu d'épaiſſeur, & elle eſt colorée d'un brun rougeâtre analogue à celui de la rouille du fer. On la trouve ſur les rivages de la mer Méditerranée.

Malgré la conformité que l'on obſerve entre ce *Cerite* & la coquille de Linné, que j'y rapporte, il peut cependant ſe faire que le *Trochus punctatus* de cet Auteur, quoique appartenant au genre du *Cerite* ne ſoit pas la même eſpèce. Linné dit que dans ſa coquille, les trois lignes ponctuées dont les tours de ſpirale ſont garnis, ne ſont pas égaux, & que celle du milieu eſt un peu plus petite que celles des bords, & il ajoute que ſon ouverture eſt quarrée; ce qui, ſi ce n'eſt pas une erreur, rendroit cette coquille différente de la mienne, & intermédiaire entre le *Cerite couleur de rouille*, & le *Cerite canaliculé*.

36. — CERITE pervers.

Cerithium perverſum.

Cerithium, teſta ſubturrita contraria, anfractuum zonis quatuor, binis mediis excavato punctatis, marginalibus crenato punctatis; NOB.

Trochus perverſus, teſta imperforata turrita glabra, anfractibus contrariis, ſerie duplici excavato punctatis; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1231, *num.* 602.

Trochus perverſus; SCHROETER, *einleitungin die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 676, *num.* 24.

MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 127, *tab.* 113, *fig.* 968 ?

Die verkehrte krauſſelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Linné, qui a décrit le premier cette coquille, dit qu'elle eſt de la groſſeur d'un grain d'orge, couleur de corne, & que les tours de ſa ſpire ſont tournés à gauche. Suivant lui, ſes tours de ſpirale ſont cylindriques, & leur ſuperficie eſt garnie de quatre zones circulaires, dont les deux du milieu ſont compoſées de petits points enfoncés, & celles des bords, de points élevés qui les font paroître crénelées. Son ouverture eſt quarrée, & terminée à ſa baſe par une ſaillie de la columelle, qui n'eſt point, ſuivant cet Auteur, évidemment creuſée en canal.

J'ai

J'ai eu occaſion de voir une ſeule fois cette petite coquille, mais n'en ayant pas pris alors la deſcription, je me ſouviens ſeulement qu'elle reſſembloit beaucoup à la figure de Martini que je cite, & que je la regardois à cette époque comme appartenant au genre du *Cerite*.

La deſcription de M. Schroeter eſt manifeſtement la traduction de celle de Linné, puiſqu'elle n'ajoute rien à ce que je viens de rapporter d'après ce Naturaliſte. On la trouve, ſuivant lui, dans la mer Méditerranée.

37. — CERITE canaliculé.

Cerithium canaliculatum.

Cerithium teſta conica turrita, anfractuum marginibus crenato-punctatis, futuris canaliculatis, apertura ſubquadrangula; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois pas la coquille marine de cette eſpèce, celle que je décris ici eſt foſſile, & je la découvris près de Montpellier, dans le même banc de foſſiles dont j'ai parlé à l'article du *Cerite ſillonné*, & à celui du *Cerite bordé*.

Sa forme eſt conique, turriculée. Sa longueur eſt de ſept lignes & ſa largeur de deux. Elle eſt très-pointue vers le haut, applatie à ſa baſe où elle eſt terminée au centre par un prolongement de la columelle, droit, & marqué d'un ſimple ſillon, à la place du canal, qui devroit s'y trouver. Elle eſt compoſée de treize ou quatorze tours de ſpirale dont la ſuperficie eſt liſſe, un peu concave vers le milieu & garnie ſur chaque bord, d'un rang de points élevés, ronds & luiſants, qui leur donnent l'apparence d'autant de crénelures. Le tour de l'ouverture eſt comme je l'ai déja dit, applati au-deſſous, il eſt garni de deux ou trois ſtries circulaires près de ſon angle extérieur, & ſans ſtries près du centre.

Ses ſutures conſiſtent en un ſillon profond, qui ſe prolonge juſqu'au ſommet de la ſpire, d'une manière très-ſenſible.

Son ouverture repréſente un quarré équilatéral dont les angles ſont légèrement arrondis. Sa lèvre extérieure eſt ſimple, & tranchante ſur le bord; la gauche eſt mince, très-luiſante & collée ſur la face intérieure de l'ouverture. Cette coquille, quoique foſſile, ſemble avoir conſervé une partie de ſes couleurs, on doit au moins le ſuppoſer de quelques taches noirâtres, qui y ſont parſemées, & que l'on diſtingue ſur ſon fond cendré. Le bout ſupérieur de ſa ſpire eſt preſque toujours coloré de la même teinte, & on en trouve auſſi quelquefois dont les points convexes ſont noirâtres & le reſte de leur ſuperficie couleur de cendre.

38. — CERITE tiare.

Cerithium thiara.

Cerithium, teſta turrita lævi, anfractibus ſupra planis tuberculoſo-coronatis, ſpiræ apice tenuiſſime punctato; NOB.

DESCRIPTION. Le *Cerite tiare* n'a jamais que dix ou onze lignes de longueur, & un peu plus de trois lignes de diamètre au commencement du ſecond tour. Sa coquille eſt compoſée de dix tours de ſpirale dont la ſuperficie eſt liſſe, & dont le bord inférieur a un peu moins de largeur que celui du haut; d'où il réſulte que le bord ſupérieur de chaque tour forme une ſaillie platte au-deſſus, laquelle eſt garnie de onze ou douze tubercules arrondis ſur ſa circonférence. Ces tubercules, après s'être prolongés ſur les quatre tours inférieurs, diſparoiſſent en totalité ſur ceux de la ſpire, & ceux-ci, au lieu d'une ſurface liſſe & unie comme celle des premiers préſentent au contraire trois ſtries circulaires ponctuées, & ſouvent des plis longitudinaux très-marqués. La partie inférieure du tour de l'ouverture eſt légèrement rétrecie & garnie de quelques ſtries circulaires onduleuſes.

Son ouverture eſt ovale, peu oblique & d'un tiers plus longue qu'elle n'eſt large. Le canal qui la termine au centre eſt peu profond, peu ſaillant & un peu tordu en ſpirale. Sa lèvre droite préſente un léger bourrelet au-dehors, elle eſt mince ſur le bord & ſans ſtries. Sa lèvre gauche eſt luiſante, peu épaiſſe & un peu écartée du ſecond tour vers ſon extrémité ſupérieure.

Je ne connois pas la coquille marine de cette eſpèce; mais ſa coquille foſſile ſe trouve communément à Courtagnon, à Fontevois, & aux environs du Havre.

39. — CERITE zonal.

Cerithium zonale.

Cerithium, teſta turrita longitudinaliter plicata, albo atroque faſciata, anfractibus ſtriis tribus aut quatuor tranſverſis; NOB.

Trochus ſtriatellus; *teſta turrita imperforata, ſtriis longitudinalibus parallelis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1232, *num.* 604?

DESCRIPTION. Cette coquille, quoique petite eſt remarquable par les bandes alternativement blanches & noires dont elle eſt ornée, & par le croiſement de ſes plis & de ſes ſtries, qui rend ſa ſuperficie finement granuleuſe. Les plus grandes ſont longues de huit lignes, & ne ſont pas tout-à-fait larges de trois lignes vers le bas; elles

ont alors dix tours de spirale, très-peu convexes, & garnis de plis longitudinaux, dont la superficie est coupée transversalement par trois ou quatre stries, qui, à cause de la convexité des plis, paroissent à quelques endroits tuberculeuses. Le tour de l'ouverture a sa face inférieure arrondie, & garnie de trois ou quatre stries circulaires lisses, dont les intervalles sont eux-mêmes striés dans la direction des premières, mais avec tant de finesse, qu'on ne peut s'en appercevoir que par le moyen d'une loupe. Ses futures sont si serrées qu'il est très-difficile de pouvoir les distinguer.

Son ouverture est ovale, transverse & rétrecie aux deux bouts; celui du bas est terminé par un canal tronqué, tourné à gauche, & ouvert à l'intérieur, vers ce côté de la coquille. Sa lèvre droite est simple, moyennement épaisse, courbée en demi-cercle, & marquée de quelques stries au-dedans. Sa lèvre gauche n'a de l'épaisseur qu'à son extrémité supérieure, elle est très-mince par-tout ailleurs, & moins prolongée vers le bas que la lèvre droite, de toute la longueur du canal.

Les bandes dont elle est ornée sont disposées de la manière suivante. Chaque tour de la spire en a deux à-peu-près de la même largeur, dont celle du bas est noire, ainsi que ses stries, & celle du haut blanche avec une seule strie fauve. Le tour de l'ouverture a outre ces deux bandes, une troisième zone blanchâtre, située à sa face inférieure, dont les stries sont fauves, & même quelquefois brunes. L'intérieur de son ouverture est fauve ou brun. Je ne connois pas la patrie de cette coquille, mais j'observerai que l'on voit un *Cerite* dans l'ouvrage de Lister, *planch.* 1018, *fig.* 81, qui a beaucoup d'analogie avec mon espèce, & que cet Auteur annonce se trouver aux isles de la Jamaïque & de la Barbade. Je n'ai point cité cette figure dans ma synonimie, parce qu'elle n'est pas accompagnée d'une phrase descriptive, & que sans elle, il me paroît imprudent d'asseoir un jugement.

40. — CERITE ponctué.

Cerithium punctatum.

Cerithium, testa subturrita varicosa alba, anfractuum striis convexis lævibus, fusco punctatis; NOB.

DESCRIPTION. Le *Cerite ponctué*, est ainsi nommé des petits points noirs ou bruns, dont toute sa superficie est parsemée. Sa coquille n'a que sept lignes de longueur & près de trois lignes de diamètre à sa base. Elle est composée de sept tours de spirale, convexes, & garnis de cinq ou six stries élevées, unies, excepté celle du milieu de chaque tour, qui quelquefois est très-légèrement tuberculeuse. On distingue encore sur sa longueur, quelques varices interrompues & saillantes, dont la superficie, quoique striée, est blanche & sans points colorés. Le tour de l'ouverture a des stries semblables aux premières sur sa moitié inférieure, cette moitié est très-convexe, & porte vers son milieu un sillon blanc, qui se termine d'une part vers le milieu de la lèvre droite & de l'autre à l'extrémité supérieure de cette même lèvre.

Son ouverture est presque ronde, mais un peu rétrecie aux deux extrémités; celle du bas est terminée par un petit canal, profond & droit, qui ne forme aucune saillie à l'extérieur. Sa lèvre droite est épaisse, & élevée au-dehors en une espèce de bourrelet. La gauche est extrêmement mince, excepté près de son bord supérieur, où on distingue une ride transverse qui forme dans cette partie une gouttière étroite. La couleur de ce *Cerite* est blanche, mais les stries qui l'environnent sont garnies de petits points bruns ou noirs, qui disparoissent sur la convexité des varices de la spire. Le contour de son ouverture est blanc, & le fond de sa cavité laisse appercevoir à cause de la transparence les points colorés de l'extérieur. On le trouve sur la côte du Sénégal, ou M. Geoffroy de Villeneuve a eu occasion de l'observer.

Le *Cerite degon* de M. Adanson, n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, qui suivant cet Auteur porte trois rangs de petits tubercules inégaux, sur chaque tour de sa spire.

41. — CERITE ivoire.

Cerithium eburneum.

Cerithium, testa turrita immaculata alba, anfractuum striis tribus aut quinque granoso punctatis, media triplo majore; NOB.

DESCRIPTION. La blancheur de cette coquille ressemble à celle de l'ivoire, à cause de sa demi-transparence & de son éclat. Sa forme, quoique turriculée est un peu bombée vers le bas; sa longueur est de onze lignes, & son diamètre de quatre lignes & demie. On lui compte onze tours de spirale convexes, dont la superficie est environnée de plusieurs stries granuleuses, dont le nombre varie sur les individus, & même quelquefois sur les divers tours du même individu. Quelquefois ces stries sont au nombre de cinq sur chaque tour, depuis le bas de la coquille jusqu'au sommet de sa spire; il arrive aussi qu'on en trouve dont les tours inférieurs portent cinq stries circulaires, tandis que ceux du haut n'en ont que trois, & on en rencontre encore sur le

nombre, dont les ſtries ſont au nombre de trois ſur toute la longueur de la ſpire. Mais un caractère conſtant de toutes ces variétés, réſide dans la proportion des grains qui forment la ſtrie du milieu de chaque tour, laquelle eſt au moins trois fois plus forte que celle des ſtries latérales. Le tour de l'ouverture eſt arrondi vers le bas, & garni de quelques ſtries granuleuſes écartées. Le bourrelet qui eſt ſitué ſur le côté gauche de l'ouverture eſt très-convexe, & ſes futures paroiſſent créneléés à cauſe du rang de points élevés qui accompagne le bord ſupérieur de chaque tour.

Son ouverture approche de la forme ovale, elle eſt ſituée un peu obliquement & rétrecie aux deux bouts. Son extrémité ſupérieure forme une gouttière étroite, & celle du bas un canal tronqué, qui a une légère inclinaiſon vers la gauche de la coquille. Sa lèvre droite porte un bourrelet convexe, au dehors; quoique épaiſſe, elle eſt amincie ſur le bord, & très-foiblement ſtriée dans l'intérieur. Sa lèvre gauche ne diffère preſque point de celle du *Cerite ponctué* par ſa coupe, mais la ride tranſverſe qui la termine vers le haut, eſt un peu plus élevée que dans cette eſpèce. On trouve le *Cerite ivoire* dans l'Océan Américain, & principalement à l'iſle de la Guadeloupe.

Le *Cerite chadet* de M. Adanſon, paroit avoir quelque analogie avec cette coquille, mais les tours de ſa ſpire ſont fort applatis, & ils ſont d'ailleurs entourés, ſuivant cet Auteur, de douze ſtries finement chagrinées. Quoique je ne connoiſſe pas cette coquille, je dois cependant avertir que la ſynonimie qu'il y a rapportée eſt fauſſe, & qu'elle appartient en totalité à d'autres coquilles que celle qu'il avoit en vue de décrire.

42. — CERITE écrit.

Cerithium litteratum.

Cerithium, teſta turrita ventricoſa, anfractuum ſtriis plurimis muricatis nigro maculatis, ſtria ſuperiori tuberculata; NOB.

GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. N.*

Murex litteratus; *teſta turrita ventricoſa, nigro maculata, columella uniplicata, roſtro brevi*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 327 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 323, *tab.* 11, *fig.* 14, 15 *figura optima.*

Murex litteratus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 600, *num.* 175.

Die buchſtabennadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Meſſieurs de Born & Schroeter, ſont les ſeuls Auteurs qui ayent parlé de cette eſpèce, & le premier en a donné une excellente figure, qu'il n'eſt pas poſſible de ſurpaſſer. La coquille que je poſſède eſt longue de quinze lignes & large de ſix au milieu du tour inférieur; elle eſt turriculée, très-bombée, & compoſée de neuf ou dix tours de ſpirale, applatis, & un peu ſaillants à leur bord ſupérieur. Leur ſuperficie eſt garnie de ſtries tranſverſes, nombreuſes, muriquées, & d'un rang de tubercules pointus, qui eſt ſitué à la proximité de leur bord ſupérieur. Ces tubercules ne ſe font remarquer que ſur les trois derniers tours, ceux du haut de la ſpire en ſont privés, & les ſtries dont ils ſont garnis ne ſont que très imperceptiblement granuleuſes. Le tour de l'ouverture a un ſecond rang de tubercules vers le milieu de ſa convexité, des ſtries concentriques granuleuſes, ſur toute ſa face inférieure, & un bourrelet ſur ſa face gauche.

Son ouverture eſt ovale & un peu plus rétrecie à ſon extrémité ſupérieure qu'à celle du bas; elle offre une gouttière profonde au ſommet, & un canal droit, profond & tronqué à ſa baſe. Sa lèvre droite eſt épaiſſie à l'intérieur, mince & créneléé ſur le bord, & convexe ſur ſa face externe, elle eſt un peu rétrecie & prolongée vers le haut, ſur la convexité du ſecond tour. Sa lèvre gauche forme une plaque luiſante, peu épaiſſe, excepté vers ſon bout ſupérieur, qui offre un pli tranſverſe très-ſaillant à la naiſſance de ſa gouttière. On diſtingue dans le fond de l'ouverture les points colorés de l'extérieur.

Le *Cerite écrit* a été ainſi nommé, parce qu'il eſt marqué de points noirs, quelquefois bruns, ſur un fond blanc, leſquels, quoique alignés ſur ſes ſtries tranſverſes, forment par leur rencontre avec ceux des ſtries inférieures des ſéries longitudinales diverſement inclinées, & par conſéquent ſemblables à des caractères.

Cette coquille vient de l'iſle de la Guadeloupe, & c'eſt à feu M. Badier que j'en dois la connoiſſance. Il faut même qu'elle ſoit très-commune ſur ſes rivages, à en juger par la quantité conſidérable qu'il en avoit apportée. Le ſynonime de Liſter que M. de Born cite à cette eſpèce me ſemble appartenir plutôt au *Cerite mure.*

43. — CERITE oculé.

Cerithium ocellatum.

Cerithium, teſta turrita ventricoſa nigricante, anfractuum ſtriis plurimis granuloſis, albo-ocellatis, ſtria media majori tuberculata; NOB.

LISTER, *ſynopſ. tab.* 1024, *fig.* 90?

DESCRIPTION. Le *Cerite oculé* a une coquille

noirâtre ou couleur d'ardoiſe, parſemée de grains noirs luiſants, & de taches blanches circulaires ponctuées au milieu. Elle eſt analogue à celle de l'eſpèce ſuivante, mais elle en eſt effectivement très-diſtincte, car il ne faut pas ſe contenter d'une apparence de reſſemblance, comme ont fait la plupart des conchyliologiſtes, pour réunir des eſpèces, qui diffèrent enſuite par tous les détails. Elle eſt ordinairement longue d'un pouce, formée en pyramide, arrondie vers le bas & large de cinq lignes & demie au milieu de ſon tour inférieur. On ne compte que huit tours à ſa ſpire, dont il eſt difficile d'appercevoir les ſutures, tant elles ſont ſerrées, & intimement unies les unes aux autres. Leur ſuperficie eſt garnie de ſept ou huit ſtries tranſverſes dont les unes ſont granuleuſes & les autres ſimples. Un rang de tubercules coniques & ſaillants occupe le milieu de chaque tour, & on diſtingue à leur bord ſupérieur, un ſecond rang de tubercules, trois ou quatre fois plus petits que les premiers, & convexes, dont la ſuperficie eſt luiſante & noire. Le tour du bas de la coquille eſt arrondi vers ſa moitié inférieure, & garni d'un bout à l'autre, de ſtries circulaires alternativement unies & granuleuſes, ſemblables à celles des tours de la ſpire quant à leurs couleurs, mais en général un peu mieux prononcées qu'elles.

Son ouverture eſt d'une forme exactement ovale; la gouttière qui la termine, à ſon extrémité ſupérieure, eſt moins profonde que celle du *Cerite écrit*, elle reſſemble au contraire à un ſimple ſillon. Le canal de ſa baſe eſt plus ouvert que dans cette eſpèce, un peu plus large, mais également droit & tronqué au-dehors. Sa lèvre extérieure, quoique ſans bourrelet, eſt bombée en deſſus, mince ſur le bord, & marquée à l'intérieur de ſtries fines, nombreuſes, & ſouvent réunies de deux en deux.

Sa lèvre gauche n'a preſque point de ſaillie, & on ne la diſtingue que par ſa blancheur & par la ride tranſverſe qui la termine, à ſa jonction avec la lèvre oppoſée.

Sa couleur, qui, comme je l'ai déjà dit approche de celle de l'ardoiſe, eſt parſemée de taches noires provenant des grains & des tubercules dont elle eſt ornée, & de petits cercles blancs, marqués d'un point noir au milieu, qui reſſemblent à des yeux, ou de taches ſimples & blanches. Les points noirs & les taches blanches ſont parallèles aux ſtries, & placés alternativement les uns à côté des autres. Le contour de ſon ouverture eſt blanc & luiſant, de même que ſa cavité.

J'ignore la patrie de ce *Cerite*, dont j'ai trouvé quelques individus dans le cabinet de M. le Chevalier de la Marck.

44. — CERITE mure.

Cerithium morus.

Cerithium, teſta ſub-turrita ventricoſa, tranſverſim ſtriata fuſca, cincta nodis atris lævibus; NOB.

Buccinum recurviroſtrum claviculatum denſſis nodis nigricantibus exaſperatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1024, *fig.* 89.

Concha nigra tuberoſa æthiopes dicta, ad buccina pertinens, tuberculis magnis, parvis, nigris, ſplendidis faſciarum in morem aigeſtis cincta; SEBA, *muſ. tom* 3, *pag.* 153, *tab.* 55, *fig.* 21, *in angulo dextro ſuperiori.*

Strombus tuberculatus; *teſta turrita ovato-oblonga tuberculata, labro incraſſato*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1213, *num.* 514.

Strombus tuberculatus; *teſta turrita tranſverſim ſtriata, nodis glabris cincta, labro incraſſato*; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 282 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 284, *tab.* 10, *fig.* 16, 17.

Turbo roſtratus, teſta turrita ventricoſa, ſtriis tranſverſalibus circumſcripta, faſciis nodoſis nigricantibus ſeriatim diſpoſitis, exaſperata; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 327, *tab.* 157, *fig.* 1490.

Die knotige ſchnabelſchraube; par les Allemands.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille eſt ovale, oblongue & pas tout-à-fait deux fois auſſi haute qu'elle eſt large, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit analogue à celle des eſpèces précédentes. Elle eſt preſque toujours longue de quatorze lignes, & large de huit. On compte ſept tours à ſa ſpire, dont le ſommet eſt mouſſe & ſouvent carié; leur ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes, fines & nombreuſes, parmi leſquelles on diſtingue deux ou trois rangs de tubercules ovales, convexes & liſſes, qui y ſont diſpoſés en travers. Le tour de l'ouverture eſt arrondi au-deſſous, & garni juſqu'à ſon axe de ſtries ſemblables à celles des tours ſupérieurs, & de cinq ou ſix rangs de pareils tubercules. Ses ſutures ſont ſimples & très-peu enfoncées.

Son ouverture eſt grande, ovale, & terminée à ſon extrémité ſupérieure, par une gouttière auſſi profonde que celle du *cerite écrit*. Le canal de ſon extrémité inférieure eſt étroit, court, tronqué au-dehors, & un peu incliné vers le côté gauche de la coquille. Sa lèvre droite eſt épaiſſe, ſimple ſur le bord, convexe à l'extérieur, & ſtriée ſur ſa ſurface interne. Sa lèvre gauche eſt blanche, luiſante, épaiſſe & collée ſur la convexité du ſecond tour; elle porte à la naiſſance de la gouttière qui la ſépare de la lèvre oppoſée, une ride

transverse, aussi saillante que celle du *cerite écrit*.

Cette coquille est brune au-dehors, ou même noirâtre, & les tubercules dont elle est garnie sont noirs & très-luisants : l'intérieur de son ouverture est blanc Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée.

La figure de Lister que j'y rapporte, représente la coquille un peu trop courte; celle de la conchyliologie de Martini lui donne trop de longueur. La meilleure est sans contredit celle de M. de Born, après laquelle vient celle de Séba.

45 — CERITE décollé.

Cerithium decollatum.

Cerithium, testa turrita fulva, anfractibus longitudinaliter plicato-sulcatis, transversim striatis, apice decollato; NOB.

Murex decollatus; *testa turrita, anfractibus longitudinaliter plicato-sulcatis, apice decollato*; LINN. *syst. nat. pag.* 1226, *num.* 578. — SCHROETER, *ein'eit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 542.

Die gefaltene nadel mit abgebrochener spitze; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a toujours les tours supérieurs de sa spire tronqués & réparés par l'animal, à-peu-près de la même manière que dans le *bulime décollé*. Il n'est pas douteux que ce caractère ne lui soit essentiel, & je ne crois pas qu'il soit possible d'en rencontrer avec leur spire entière, à moins que ce ne soit dans leur première jeunesse, & avant que leur première fracture ait eu lieu.

Telle qu'on la voit ordinairement, elle n'a pas plus d'un pouce de longueur, & environ six lignes de diamètre à sa base, en y comprenant le bourrelet de sa lèvre droite. A cette époque on peut évaluer à sept ou huit, les tours de sa spire qu'elle a perdus successivement, lesquels si elle étoit entière, pourroient porter sa longueur totale, à quinze ou seize lignes. Mais j'ai lieu de croire que ce n'est pas là le terme de son accroissement, car j'en ai vu un individu dans le cabinet de Hwaif, qui avoit seize ou dix-sept lignes de longueur, quoique le sommet de sa spire fût tronqué, & qu'il ne lui restât que cinq tours & demi complets. C'est-là en effet le nombre des tours de spirale que cette coquille présente à toutes ses époques, & par conséquent, la mesure du corps de son animal. Sa superficie est luisante & marquée de plis longitudinaux nombreux, & de stries extrêmement fines, qu'on distingue très-bien dans les interstices des plis, & presque point sur leur convexité. Le tour de l'ouverture a sa face inférieure applatie, & seulement garnie de stries circulaires très-fines, car les plis longitudinaux ne s'étendent pas plus loin que ses côtés. Il offre sur la face gauche de l'ouverture, un bourrelet longitudinal, trois ou quatre fois plus épais & plus saillant que les plis, lequel indique l'analogie de cette coquille, avec les *cerites*.

Son ouverture représente un demi-cercle, dont le côté plat est tourné vers la lèvre gauche; elle est terminée à l'axe, non par un canal semblable à celui des espèces précédentes, mais par une échancrure inclinée vers le côté gauche de la coquille, dont le bord supérieur est tronqué, & dont la sinuosité est fort peu apparente. Sa lèvre droite est arrondie sur le bord, courbée en demi-cercle, relevée au-dehors en un bourrelet épais, & terminée à sa base par un prolongement anguleux. Sa lèvre gauche présente un plan oblique d'une épaisseur médiocre, & légèrement recourbé près de son extrémité inférieure.

La couleur de cette coquille n'a rien de bien remarquable, elle est fauve d'un bout à l'autre, mais la superficie de ses plis offre une teinte un peu plus foible que celle du fond. Quelquefois on distingue sur chacun de ses tours, deux lignes transverses brunes, qui disparoissent tout-à-fait avec l'âge, ainsi que les stries des interstices de ses plis. On ne connoît pas la patrie de cette espèce singulière.

CHAR — *Giœnia.*

GENRE DE COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère,

Une coquille compoſée de trois valves, concaves au-dehors, écartées ſur les bords, & réunies par leur centre à un axe commun, dont deux grandes oppoſées, & une troiſième placée ſur le devant, cinq fois plus petite que les premières.

CHAR ſicilien.

Giœnia ſicula.

Gioœnia, ſ. una nova famiglia nella claſſe de molivalvi; GIOENI, *deſcrizione di una nov. famig. di teſtac. Napoli* 1783, *pag.* 5 — 24, *tab.* 1, *fig.* 1 — 13.

Tricla Giœni, RETZII *differt. de novis teſtac generibus, lundæ*, 1788, *pag.* 8.

DESCRIPTION. On ne connoît qu'une ſeule eſpèce de ce genre, qui a été décrite par M. Joſeph Gioeni, chevalier de l'ordre de Malthe, de la manière ſuivante.

Cette coquille eſt compoſée de trois valves, deux deſquelles ſont parallèles entr'elles, & environ cinq fois plus grandes que la troiſième. Les deux grandes valves repréſentent un priſme irrégulier, & ſont longues au plus de huit lignes deux tiers, larges de huit lignes & écartées de deux ou trois lignes ſeulement. Elles offrent une petite différence qui conſiſte en ce que la valve du côté gauche, eſt un peu plus grande que celle du côté droit, & que celle-ci eſt un peu plus bombée que la première.

Chacune de ces valves repréſente en quelque manière un triangle, dont les angles ſont arrondis, qui ſe rapproche un peu de la forme d'un cœur. Leur centre extérieur eſt inégalement enfoncé ſur les deux. Le diſque de la valve gauche préſente deux impreſſions quadrangulaires, curvilignes, concentriques, & écartées l'une de l'autre d'environ une demi-ligne; la valve droite dont l'enfoncement eſt moins conſidérable que celui de la précédente, porte deux impreſſions heptagones ſur ſon diſque, qui ſont de même curvilignes, concentriques & parallèles. Autant ces deux valves ont leur centre enfoncé à l'extérieur, autant elles ont cette partie ſaillante à l'intérieur & graduellement élevée. Leur plus grande épaiſſeur, qui eſt à leur axe, ne ſurpaſſe jamais trois quarts de ligne, elle diminue inſenſiblement juſqu'aux bords, où elle ſe trouve ordinairement réduite à l'épaiſſeur d'un fil tranchant. Le point de leur centre interne, lorſqu'on en a ſéparé l'animal, eſt légérement tranſparent & ſemblable a un morceau de verre qui a perdu ſon poli.

La troiſieme valve que M. Gioeni nomme ſon écuſſon, à cauſe de l'uſage auquel l'animal l'emploie, a près de la cinquième partie du volume des deux grandes, & leur eſt attachée, à toutes les deux à-la-fois. Elle offre à l'extérieur la forme d'un ovale un peu rétreci vers ſon petit axe, elle eſt creuſée profondément au-dehors, en guiſe d'un petit canal, & ſes bords ſont tranchants.

Toute la ſuperficie de ce coquillage eſt recouverte par un épiderme jaunâtre, qui l'enveloppe complettement; lorſque l'épiderme a été enlevé, on reconnoît que la face extérieure des valves eſt luiſante, blanche comme de l'émail, & légérement ſtriée, & que leur face interne eſt raboteuſe & marquée de quelques ſtries parallèles à leurs bords, leſquelles ſemblent dépendre de leur accroiſſement ſucceſſif.

L'animal de cette ſingulière coquille, laiſſe appercevoir pendant ſa vie une couleur noirâtre vers ſon centre, qui s'éclaircit peu-à-peu en approchant du contour des valves. Une membrane muſculeuſe ſert à réunir les deux grandes valves, & s'attache tout autour de leurs bords; elle eſt pareillement fixée à la troiſième valve, en formant autour d'elle une frange que M. Gioeni nomme ſon manteau, qui la tient exactement enveloppée, excepté ſur ſes deux extrémités où elle eſt un peu entr'ouverte. Ce manteau ſemble deſtiné à empêcher l'accès de l'eau dans toute autre partie; la membrane qui le compoſe eſt douée d'une ſi grande flexibilité, qu'elle permet à l'animal d'élargir ou de rapprocher entr'elles ſes valves, d'environ deux ou trois lignes.

Deux ouvertures qu'on apperçoit ſur cet animal, ſont placées l'une au-deſſous & l'autre au-deſſus de l'écuſſon; par celle de deſſus, l'animal fait ſortir une longue trachée, qui va en ſe rétreciſſant, & finit par un petit rebord ſemblable à un cône tronqué. C'eſt par cette ouverture que l'animal reſpire l'air, qu'il pompe l'eau, & qu'il prend ſes aliments, ce qui doit faire conſidérer ici la trachée qui y paſſe comme une véritable trompe. Son ouverture inférieure rentre dans le corps même de l'animal, elle a la figure d'un cylindre, terminé par un cône enfoncé dans ſa cavité; elle eſt deſtinée à rejetter l'eau que le ver a avalée, & peut-être ſes excrémens. La couleur de ces deux ouvertures ne ne diffère pas celle du manteau, elle eſt blanchâtre, ou tirant ſur le jaune.

Cet animal naît & vit couché ſous le ſable.

Lorſqu'il veut venir à ſa ſuperficie, il ſait s'ouvrir un paſſage par le moyen de ſon écuſſon qu'il meut dans tous les ſens, & avec ſon aide, non-ſeulement, il s'élève à la ſuperficie du ſol, mais encore il parvient à ſe poſer ſur le tranchant de ſes deux grandes valves, l'écuſſon en avant, la trompe vers le haut, & l'ouverture de l'anus tournée vers la terre. Son écuſſon ſert alors à ſon mouvement progreſſif, en l'employant de la manière ſuivante. D'abord il le porte en avant, en retirant ſon extrémité ſupérieure vers le corps, & il en comprime l'extrémité inférieure contre le ſable. Cette compreſſion en faiſant pénétrer dans le ſable la pointe de l'écuſſon, lui fait un point d'appui, au moyen duquel en ſe contractant, il attire lentement le reſte du corps. Mais cette opération eſt ſi pénible, & l'animal d'ailleurs l'exécute ſi péſamment, qu'il laiſſe après lui ſur le ſable, l'impreſſion de ſes grandes valves, qui reſſemble en petit aux ornières des chariots. Ce mouvement progreſſif s'opère ſi lentement, que M. Gioeni, évalue à huit ſecondes, le temps qu'il lui faut pour parcourir de cette manière l'eſpace d'une ligne. C'eſt au moyen d'une induſtrie analogue, mais inverſe de celle-ci, & avec encore plus de lenteur que l'animal va en arriere.

Sa trace décrit deux courbes inclinées à ſa droite, ce que l'on doit attribuer à la petite différence de grandeur qui ſe trouve entre ſes deux grandes valves, comme la même choſe arriveroit à un chariot dont les deux roues ne ſeroient pas tout-à-fait égales. Pendant que l'animal marchoit de cette manière, M. Gioeni lui vit alonger ſa trompe, & la porter à pluſieurs repriſes ſur le ſable, comme pour tâter ſon chemin ou pour chercher ſa nourriture. Au moindre choc, il la retiroit en entier dans le corps, & il contractoit la partie ſupérieure de l'écuſſon, en la rapprochant des parois des autres valves. Si le choc étoit violent, il ſe laiſſoit tomber ſur une des valves latérales, & il cherchoit au moyen de ſon écuſſon de s'ouvrir un chemin pour pénétrer ſous le ſable.

Si on détache le corps de l'animal, de ſa coquille, on reconnoît qu'il occupe le centre interne des valves, & qu'il ſe trouve un vide aſſez conſidérable entre lui & le manteau. Cet eſpace lui eſt probablement reſervé pour l'inſtant, où contractant ſes deux grandes valves, il en élargit la circonférence. Son corps dépouillé du manteau, reſſemble à une calloſité d'un jaune obſcur, de la forme & du volume d'une ſemence de lupin. Regardé à travers le microſcope, ſon tiſſu paroît ſpongieux, & on y apperçoit quelques muſcles qui le traverſent, dont on ne peut reconnoître le nombre, étant attachés avec tant de force ſur toute ſa circonférence, & au centre interne des valves & de l'écuſſon, qu'il eſt preſque impoſſible de l'en détacher entier, & ſans en laiſſer des lambeaux ſur l'une ou l'autre de ces pièces. Il offre ſur ſa face antérieure une large fente, qui reçoit le prolongement poſtérieur de l'écuſſon, enfin il renferme au centre un corps orbiculaire, blanchâtre & parſemé ſur ſes deux faces de fils blancs, très-fins & régulièrement entortillés, que l'on reconnoît dans la ſuite pour être ſon eſtomach. C'eſt à ce viſcère où aboutiſſent ces deux trachées, & où ſe termine auſſi la partie poſtérieure de l'écuſſon. La nature des fils qui couvrent ſa ſuperficie, & leur poſition entre l'eſtomach & les valves, firent ſoupçonner à M. Gioeni, que c'étoit là l'organe qui remplaçoit ſes bronches ou ſes poumons. Ayant ouvert l'eſtomach, il reconnut à l'aide d'un microſcope, que ce viſcère eſt diviſé ſur ſa longueur, par une trachée compoſée d'une membrane très-fine, laquelle ſe prolongeant depuis une ouverture à l'autre, étoit terminée à ſes extrémités, par des ondulations qui faiſoient les fonctions de valvules à leurs orifices. Il ſe trouva rempli de fragmens de coquillages, de ſerpules, de corallines, & il rencontra la même choſe, dans tous ceux qu'il examina, dans l'intention de connoître la nature de leurs aliments. Un ſeul, outre de pareils morceaux de coquilles, avoit encore quelquels petits fragments de lave mêlés parmi eux, ce qui doit faire préſumer que tous ces corps ſolides ne ſont là, que pour favoriſer la trituration des ſubſtances dont l'animal ſe nourrit.

Quelque peine que ce Naturaliſte ſe ſoit donné à la ſuite de ces premières tentatives, pour découvrir les autres particularités de la ſtructure anatomique de cet animal, il ſe trouva conſtamment arrêté, tant à cauſe de la petiteſſe de ſes parties, qu'à cauſe de leur exceſſive fragilité, laquelle étoit encore augmentée par la corruption qu'elles éprouvoient après un très-court intervalle.

Il préſuma, cependant d'après les fragments ſolides qui étoient contenus dans ſon eſtomach que ſa trompe doit être munie de dents à l'intérieur, quoiqu'il n'aie pu parvenir à s'aſſurer autrement de leur exiſtence.

Il conjectura auſſi que la convexité des deux grandes valves repondant à la place de l'eſtomach, pouvoit, moyennant la faculté dont jouit l'animal de les écarter & de les reſſerrer à volonté, concourir à triturer ces mêmes fragments, & à les réduire en patte, en y ajoutant le véhicule de l'eau.

La tranſparence que quelques parties de ſes valves conſervent malgré leur épaiſſeur, lui ayant fait deſirer de connoître ſi leur organiſation différoit ou non de celle des autres coquilles, il commença par en expoſer une valve au feu, dans l'eſpoir que les couches dont elle lui paroiſſoit compoſée ſe détacheroient les unes des autres, & ſe diviſeroient en feuillets; mais il en arriva autrement, & elles ſe changèrent en un charbon luiſant & friable, en répandant une odeur analogue à celle de la corne. Il ſoupçonna

alors que la substance animale fu passoit dans cette coquille la substance calcaire ; pour s'en assurer, encore davantage, il rompit par le milieu une des valves, & n'apperçut aucune trace de couches successives à sa cassure ; il plongea l'autre moitié dans l'acide nitreux, & il n'en résulta qu'une legère effervescence. Dans peu de temps la terre calcaire qui entroit dans sa composition fut complettement dissoute, & il ne resta plus qu'une substance gélatineuse, qui néanmoins conserva sa forme. L'ayant pesée, pour reconnoître la quantité de terre calcaire qui en avoit été séparée, il reconnut qu'elle équivaloit à la sixième partie de son poids, d'où on peut conclure que cette coquille est celle, dont la substance a le plus d'analogie avec les os des animaux, de toutes celles qui sont déjà connues.

Enfin ce Naturaliste observa quelques variétés de cette coquille, qui consistoient dans la figure différente de leur centre, dans le plus grand ou dans le moindre prolongement des valves, & dans la profondeur ou la légereté presque superficielle des stries qui les accompagnent.

Le nom que M. Gioeni a imposé à ce nouveau genre est le sien, j'ai cru devoir pour cette raison lui conserver le nom latin de *Gioenia*, que je suis fâché de ne pouvoir introduire avec la même facilité dans notre langue. Personne ne doit refuser aux Naturalistes cette attestation de leurs travaux, qui les identifie en quelque manière avec les découvertes, dont on leur est redevable, en les rendant aussi durables que la science, à laquelle ils se sont consacrés.

Le *Char sicilien* se trouve en Sicile, sur les rivages de Catane, & peut-être sur les côtes de l'Italie. On en voit un très-bien conservé dans le Cabinet de M. de Joubert.

CLI

CLIO; — *Clione*; PALLAS, *ſpicil. zoolog. faſcicul.* 10.

GENRE DE VERS MOLLUSQUES, qui ont pour caractère,

Un corps mou, contenu dans un fourreau charnu, terminé à ſon extrémité ſupérieure par une tête bilobée, munie de deux tentacules, & accompagnée à ſa jonction avec le corps, de deux nageoires membraneuſes horiſontales.

ESPÈCES.

1. CLIO boréale.

Le corps gélatineux tranſparent, les nageoires preſque triangulaires, la queue pointue.

2. CLIO auſtrale.

Le corps charnu, couleur de roſe, les nageoires lanceolées, la queue plate, bilobée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers décrits dans ce genre, ſont à ceux que Linné rapporta ſous le même nom générique, dans l'ordre des vers mollusques, ce que les limaces ſont relativement aux *hélices*. Le genre de Linné appartient à l'ordre des vers teſtacés, & je le décrirai dans la ſuite au mot *fiſſurelle*. Les vers dont il eſt ici queſtion ſont mous, & ne ſont jamais contenus dans une enveloppe teſtacée. Il ne faut pas être étonné que Muller & M. Othon Fabricius ayent rapporté la *Clio boréale*, au *Clio retuſa* de Linné, car le caractère générique de cet Auteur (1) ne fait aucune mention de la coquille, & ne préſente que des caractères communs aux *Clio* & aux *fiſſurelles*.

Linné a prévenu qu'il propoſoit le genre de la *Clio*, d'après Browne, dont les deſcriptions, quoique confuſes, annoncent cependant le fourreau ſolide dont chacune de ſes eſpèces eſt revêtue; s'il a négligé ce caractère extérieur, c'eſt que l'Auteur Anglois n'avoit pas défini avec aſſez de préciſion, la nature de cette enveloppe, qui au caractère de ſa ſolidité pouvoit joindre encore, celui d'une ſubſtance tendineuſe, ou cornée, ou teſtacée.

Une des eſpèces de Browne a été revue par M. de la Marlnière, dans le cours du voyage de M. de la Peyrouſe autour du monde, & décrite par lui dans le Journal de phyſique; nous pouvons donc maintenant aſſurer qu'elle appartient à l'ordre des vers teſtacés, & au même genre qu'une coquille de la Méditerranée, que Forskael rapportoit mal-à-propos au genre de l'anomie, ſous le nom de *anomia tridentata*. Les *Clio*, dont il eſt ici queſtion, n'ont jamais de coquille ou d'enveloppe teſtacée, ce ſont de véritables mollusques, dont il exiſte vraiſemblablement pluſieurs eſpèces, quoiqu'on ne puiſſe donner de deſcription préciſe que de deux ſeulement, dont l'une qui vit dans les mers du nord étoit anciennement connue, & l'autre n'a pas été encore décrite. On voit dans l'ouvrage poſthume de Ellis ſur les Zoophites, la figure d'une troiſième eſpèce, dont le corps par ſa forme ſemble tenir le milieu entre la *Clio boréale* & la *Clio auſtrale*, étant plus longue & plus ventrue que la première, beaucoup moins effilée du côté de ſa queue, & ſes deux ailes paroiſſant offrir une légère échancrure à leur extrémité; mais cette eſpèce que l'on trouve déſignée dans la table de cet ouvrage, malheureuſement incomplet, ſous le nom de *Clio limacina*, n'a point été décrite, & on apprend ſeulement par une note, qu'elle fut découverte par le Capitaine Phipps, dans ſon voyage vers le Pôle Nord.

Ces vers ſont vagabonds comme les méduſes, & extrêmement multipliés dans les parages où on les rencontre; mais ce n'eſt que dans les temps les plus calmes, & ſeulement pendant les heures les plus chaudes de la journée qu'ils ſe font appercevoir à la ſuperficie de l'eau, où ils ſemblent ne paroître que pour humer l'air extérieur & redeſcendre l'inſtant d'après. M. Pallas, dit qu'on lui donna la *Clio boréale*, ſous le nom d'aliment des baleines, *eſca balænarum*, ce qui ſe trouve confirmé par le témoignage de M. Othon Fabricius, à qui on dit dans le Groenland, que la baleine franche en faiſoit ſa pâture.

1. CLIO boréale.

Clio borealis.

Clio, gelatinoſa, pellucida, alis ſub-triangularibus cauda acuta; NOB.

MARTENS, *ſpitsb. t. p. ff.*

Clione borealis, PALLAS, *ſpicileg. zool. faſcicul.* 10, *pag.* 28, *tab.* 1, *fig.* 18, 19.

Clio retuſa; *vagina triquetra, ore horizontali*; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 226, *num.* 2742.

See-gottes pferde, *adel.* 410, *tab.* 17, *fig.* 10.

Clio retuſa; *bitentaculata, ore horizontali, bidentato, cauda acuminata*; FABRIC. *faun. Groenland. pag.* 334, *num.* 324.

Angurſak; *ataurſak*; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Ce ver eſt long d'un pouce & demi, & large de quatre lignes & demie au-deſſous des ailes; il eſt gélatineux, tranſparent, d'une forme oblongue cylindrique, bombée en avant, & attenuée vers ſon extrémité oppoſée, laquelle eſt terminée par une queue pointue & comprimée. Son corps eſt très-diaphane hors de l'eau, & d'un bleu pâle lorſqu'il y eſt plongé, ſi on excepte ſa bouche, l'extrémité de la queue, qui ont une teinte écarlate très-vive, & les inteſtins qui ſont contenus dans ſa capacité, & qu'on y apperçoit à cauſe de ſa tranſparence. La tête termine ſon extrémité antérieure, elle eſt globuleuſe, obtuſe, plus étroite que le devant du corps, & diviſée en deux parties par un ſillon qui la coupe ſur ſa longueur. La bouche qui eſt placée au centre de ce ſillon, eſt bordée par deux lèvres de couleur écarlate, dont chacune à trois dents molles & tartareuſes, qui lorſque l'animal les entrouvre, offrent la figure d'une étoile, & qui s'engrainent alternativement les unes dans

(1) *Clio. caract. generis. corpus natans oblongum, alis duabus membranaceis, oppoſitis*; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1094; *num.* 295.

les autres, lorſque ſa bouche eſt fermée, ſans laiſſer le plus petit interſtice au milieu. Dans le fond du goſier on apperçoit une ſeconde ouverture qui eſt armée de quatre dents plus petites que les premières, plus ſolides, & diſpoſées en croix, dont la couleur eſt pareillement écarlate. Enfin deux tentacules moux ſont placés ſur les bords extérieurs de ſa bouche; M. Fabricius a obſervé que l'animal peut les contracter de manière qu'ils ne laiſſent à l'extérieur qu'une impreſſion peu ſenſible. La partie antérieure du corps eſt preſque globuleuſe, plus large que la tête, & plus étroite que l'ouverture du fourreau, dans lequel elle peut être reçue, & où elle rentre quelquefois en partie, à-peu-près de la même manière qu'on l'obſerve ſur les ſéches; elle eſt accompagnée vers le haut de deux nageoires ou ailes membraneuſes, orbiculaires, horiſontales, élargies à leur baſe & un peu rétrecies vers la pointe, ce qui leur donne une forme approchante de la triangulaire.

Ces ailes ſervent à l'animal pour ſe diriger dans l'eau, elles ont plus de conſiſtance que le reſte du corps, ſont un peu recourbées ſur leur bord poſtérieur, & ont leur ſuperficie finement ſtriée ſuivant leur longueur. On apperçoit à leur baſe une impreſſion aſſez profonde, & au-deſſous de l'aile droite, une petite ouverture fauve, qui eſt vraiſemblablement l'ouverture de l'anus. Outre les ailes, trois petits lobes ſont placés ſur la partie que M. Fabricius nomme ſa poitrine, ou l'extrémité antérieure du corps; les deux lobes des côtés ſont preſque triangulaires, droits, courts & rapprochés par leurs extrémités, de manière qu'ils recouvrent en partie le lobe impair qui eſt ſitué au milieu. Celui-ci a un peu plus de longueur que les premiers, il eſt plus étroit, & dans une ſituation horizontale. Le fourreau qui enveloppe le devant du corps eſt ventru auprès des ailes, il contient dans ſa cavité & à ſa droite, un fluide jaunâtre, & à ſa gauche une matière granuleuſe tirant ſur le rouge, qui eſt peut-être l'ovaire. Ces parties ſont entourées par un petit inteſtin blanc qui forme pluſieurs ondulations tout autour.

On trouve auſſi des individus de cette eſpèce, dont l'extrémité antérieure du corps eſt occupée par des molécules noires que l'on doit peut-être regarder comme leurs excréments. Enfin l'extrémité de la queue que j'ai dit être le plus ſouvent d'une couleur écarlate, préſente quelquefois des teintes moins foncées, puiſque M. Fabricius en a vu chez qui elle étoit fauve, & d'autres qui l'avoient d'un rouge très pâle, & de la même nuance que l'ouverture du goſier.

On trouve la *Clio boréale* principalement dans les mers du nord; le même auteur aſſure qu'on en voit dans preſque tous les temps de l'année, dans les mers du Groenland, & ſon témoignage eſt confirmé par celui de M. Pallas. Suivant le premier, ce ver offre un ſpectacle curieux, quand pendant un jour ſerein, on le voit paroître, ſe préſenter à pluſieurs repriſes à la ſuperficie de l'eau, & y replonger dans le même inſtant, avec une viteſſe dont on ne peut ſe faire une idée. Comme ce ver y eſt très commun, les marées en abandonnent quelquefois ſur les rivages, on les voit tant qu'il reſte du liquide, ſe tenir dans une agitation continuelle, mouvoir leur nageoires avec rapidité, & ne ceſſer enfin qu'après ſon entier deſſéchement. Pluſieurs eſpèces de poiſſons en ſont leur pâture; le goiland à trois doigts du Groenland, s'en nourrit, & on dit auſſi que la baleine franche en fait un de ſes principaux aliments.

En rapprochant la deſcription de M. Pallas de celle de Fabricius, on ne peut douter, malgré quelques différences qui ſe rencontrent dans les détails, que ces deſcriptions n'ayent pour objet la même eſpèce Ces différences proviennent, ſans doute, de ce que M. Pallas n'a vu & décrit que des individus qui avoient long-temps ſéjourné dans de l'eſprit de vin, qui étoient par conſéquent décolorés, & dont les parties les plus délicates avoient été détruites par le ballottement, ou ridées & contractées par l'effet ordinaire de cette liqueur.

2. CLIO auſtrale.

Clio auſtralis.

Clio, carnoſa roſea, alis lanceolatis, caudæ compreſſa biloba; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce qui n'a pas été encore décrite eſt très-commune aux atterages de l'iſle de Madagaſcar, où je l'ai obſervée ſur la côte de Foulepointe, pendant le courant du mois de Juin. Elle eſt plus groſſe que la précédente, plus charnue & beaucoup moins tranſparente. Son corps, qui a la figure d'une poire, eſt arrondi vers ſon extrémité ſupérieure, & partagé ſur ſa longueur en ſix lobes obtus par autant de reinures, qui ſe prolongent vers le bas. Il ſe termine de ce côté par un applatiſſement tendineux, flexible & échancré qui lui tient lieu de queue. Sa longueur, depuis la jonction de la tête avec le corps juſqu'au bout oppoſé, eſt d'environ deux pouces, ſur une largeur de moitié moindre. Sa queue eſt plate, & un peu plus élargie à ſon extrémité, que quatre ou cinq lignes plus haut, où elle eſt ſéparée du corps par un léger rétreciſſement. Ses ailes ou nageoires ſont longues d'un pouce, larges d'environ trois lignes à leur baſe, de cinq lignes à leur milieu, & ſont terminées en pointe; elles ſont horiſontales comme dans l'autre eſpèce, membraneuſes, ſtriées ſuivant leur longueur & blanchâtres. Sa tête eſt ſituée à l'extrémité antérieure du corps entre la baſe des ailes; elle eſt compoſée

de deux lobes convexes, qui lorſqu'ils ſont rapprochés, ont le volume d'un gros pois; quand l'animal les entr'ouvre, en s'apperçoit que leur face interne eſt un peu concave, & qu'elle eſt garnie de pluſieurs feuillets tranſverſes d'un rouge très-vif, & qu'elle a une fente longitudinale à leur centre, laquelle eſt munie ſur chaque bord de cinq ou ſix dents de figure conique. La face extérieure des lobes eſt marquée de quelques rides profondes, qui ne ſont apparentes que pendant la vie de l'animal. Chacun d'eux ſoutient ſur le devant & vers leur partie moyenne un tentacule triangulaire, mou, blanchâtre & analogue par ſa configuration à ceux du *Bulime auriculaire*. Ces tentacules dans leur plus grande extenſion ne ſurpaſſent pas d'un quart de ligne l'extrémité ſupérieure des lobes, ils rentrent en totalité comme dans l'eſpèce précédente, & ne laiſſent alors à leur place qu'une impreſſion blanchâtre ſemblable à une fente.

Son anus conſiſte en un mamelon orbiculaire, mais enfoncé, qui eſt ſitué au-deſſous de la jonction des ailes, ſur la face du corps qui eſt oppoſée à celle des tentacules, & que j'ai regardé pour cette raiſon comme poſtérieure. Le corps de cet animal eſt charnu & d'une teinte uniforme rougeâtre, analogue à celle des roſes, il eſt enduit à l'extérieur d'une humeur très-viſqueuſe & gluante. Ses ailes & l'extrémité de ſa queue ſont blanchâtres, les lobes de ſa tête ont la même couleur que le reſte du corps, excepté à leur face interne, qui eſt teinte d'un rouge auſſi éclatant que celui du corail poli.

Ces mollusques ſont très-abondants ſur la côte ſud de Madagaſcar; quoiqu'ils ne paroiſſent que peu d'inſtans à la ſuperficie de l'eau, leur nombre eſt ſi conſidérable, pendant les heures les plus chaudes de la journée, qu'il me ſuffiſoit de plonger un ſeau dans la mer, pour en rapporter pluſieurs du même coup. La manière dont ils nagent conſiſte à rapprocher les deux ailes, pointe contre pointe, & à les écarter horiſontalement ſur une ligne droite avec la plus grande célérité. J'avois fait quelques obſervations anatomiques ſur la forme des viſcères de cet animal, qui ſe ſont malheureuſement égarées, & dont il ne me reſte plus maintenant que des idées confuſes.

CONCHYLIOLOGIE conchyliologia. Ce mot dérive de deux mots grecs *conchylion*, qui ſignifie coquillage, & *logos*, qui ſignifie diſcours. Cette ſcience fait partie de l'Helmintologie, & traite en général des animaux teſtacés ou des vers qui ſont pourvus d'une enveloppe calcaire que l'on nomme coquille.

Quelques Naturaliſtes ſe ſont efforcés de faire conſidérer la Conchyliologie, comme la partie la plus ſtérile de l'Hiſtoire Naturelle, & telle, en un mot, que la privation de toutes les connoiſſances qu'elle nous procure ſeroit pour nous de la plus petite conſéquence, & preſque pas digne de nos regrets. Quoique des Auteurs d'une grande réputation, méritée à d'autres titres, ayent tenu ce langage, il n'en eſt pas moins dénué de fondement, & leur aſſertion dans ce cas ne prouve autre choſe, ſinon, qu'ils n'ont eu que des notions très-ſuperficielles de Conchyliologie, qu'ils ont traité cette ſcience plus en amateurs qu'en Naturaliſtes, & que faute d'en appercevoir les rapports & d'en ſentir les applications, ils l'en ont crue totalement dépourvue.

Si en raiſonnant comme eux, on recherchoit les applications de la Botanique, de l'Ornithologie, ou de l'Entomologie, que trouveroit-on de plus dans ces ſciences, que dans celle qui a les coquillages pour objet? Diroit-on qu'elles méritent plus de conſidération que cette dernière, parce que la Botanique nous apprend à connoître les végétaux dont nous nous nourriſſons, ceux qu'on emploie dans les arts & les médicaments, parce que l'Ornithologie nous enſeigne à diſtinguer, parmi un grand nombre d'oiſeaux, ceux qui nous offrent un aliment ſain ou une diſtraction agréable par la variété de leur ramage, & enfin l'Entomologie, parce qu'on trouve parmi des milliers d'inſectes, quelques-uns d'entr'eux qui nous fourniſſent du miel, de la ſoie ou d'autres productions dont les arts ſe ſont emparés. Aſſurément un pareil raiſonnement ſeroit pitoyable, car la Botanique, l'Ornithologie & l'Entomologie ne ſont pas des ſciences recommandables, parce que quelques végétaux, quelques oiſeaux & quelques inſectes nous fourniſſent l'agréable, l'utile, & même le néceſſaire dans bien de cas, mais parce que leur étude & leur obſervation refléchie ſont propres à élever notre ame vers l'Être puiſſant qui a peuplé cet Univers d'une ſi grande variété d'êtres organiſés, en aſſignant à chaque eſpèce le rang qu'elle doit y tenir, les fonctions qu'elle doit y remplir, pour la conſervation & le maintien de l'ordre général qu'il créa dans ſa ſageſſe.

Puiſque cette conſidération ajoute un prix réel aux connoiſſances qui la font naître, quelle partie de l'Hiſtoire Naturelle a plus de droits que la Conchyliologie à notre reconnoiſſance, quand même elle ſeroit dépourvue de toute autre utilité; mais ce ſeroit ſe déclarer contre la vérité que de lui refuſer des applications réelles, ſi juſqu'à ce moment la bonne route n'a pas été ſuivie, en ſuit-il qu'elle n'exiſte pas?

Ce ſentiment qui ne ſe répand que trop parmi les gens du monde, & qu'ils ont adopté ſans

distinction pour toutes les parties de l'Histoire Naturelle, ne dépend cependant que d'un défaut de raisonnement, dont il ne sera peut-être pas mauvais d'indiquer la source. L'Histoire Naturelle, telle qu'elle est considérée par les Auteurs systématiques, consiste principalement dans la connoissance des espèces. La Botanique apprend à connoître & à distinguer les espèces des végétaux par des caractères de convention; l'Ornithologie, l'Entomologie & la Conchyliologie apprennent à connoître, l'une les oiseaux, l'autre les insectes, & l'autre enfin les coquilles; les moyens que ces sciences employent sont artificiels, mais ils conduisent avec plus ou moins de certitude à la connoissance des espèces, qui est le seul but que se proposent les Naturalistes systématiques. Là où finit l'Empire de ceux-ci, commence celui des Naturalistes rationnels, lesquels ne se bornant pas à la connoissance des formes extérieures des animaux ou des végétaux, cherchent aussi à pénétrer dans celle de leurs fonctions & de leurs divers degrés d'utilité, soit dans la théorie générale de la nature, soit dans les emplois particuliers que les hommes leur font subir. L'étude des espèces est une étude sèche parsemée de beaucoup de difficultés; comme elle ne présente pas grand chose à l'imagination, outre les rapports de la forme, elle ne peut convenir qu'à ceux qui se destinent à acquérir des connoissances précises dans les rapports des êtres naturels entr'eux & dans l'histoire de leurs fonctions. Autant la première étude paroit repoussante, autant la seconde est remplie d'attraits; mais on ne peut parvenir à celle-ci que par la voie de la première, & ce n'est qu'à la faveur des méthodes imaginées pour soulager notre foiblesse, à travers toutes les difficultés les plus rebutantes de la nomenclature & de la synonimie, & la monotonie des descriptions, que l'on peut s'élever jusqu'à ces applications lumineuses. Bien de personnes ne connoissent dans l'Histoire Naturelle que la voie systématique ou la marche artificielle qui indique les espèces, étrangères à toutes les applications, autres que celles de la structure des parties, elles s'obstinent de plus en plus à ne voir dans la nature que des classes, des ordres, des genres, des espèces, oubliant que tout cet échaffaudage est artificiel, & destiné seulement à soutenir notre foiblesse, & à nous porter à des notions plus relevées. Ceux qui tentent de s'initier dans quelque partie de l'Histoire Naturelle, sans une vocation bien décidée, sont bientôt rebutés par les difficultés des premières études, & leur zèle est entièrement amorti, quand ils s'apperçoivent qu'on ne leur dévoile des mystères de la nature, que ce qui est du ressort des yeux. L'homme cherche naturellement dans les sciences quelque chose de plus noble & de plus consolant que l'amusement ou l'étalage d'une vaine érudition, il desire au moins d'entrevoir dans le lointain les connoissances réelles, après lesquelles il aspire, comme le seul fruit digne de ses travaux.

La conchyliologie considérée sous ce rapport ne manque d'aucun moyen de piquer la curiosité, non cette curiosité futile qui jouit de l'éclat des coquilles & de l'abus par lequel on se procure des couleurs que la nature leur a refusé, mais cette curiosité philosophique qui cherche à pénétrer la nature des choses, qui soutient le Physicien dans ses recherches, le Chymiste dans ses expériences, le Navigateur Géographe dans ses pénibles voyages, & le Naturaliste dans ses travaux; il jouit des voies que la nature emploie pour parvenir à ses fins, il reconnoît que tous les êtres animés, même les coquillages subissent dans le fond de l'eau les loix du climat comme le reste des animaux, & sa surprise augmente lorsque examinant les coquilles marines, qui forment des bancs considérables sur la surface de la terre, il en reconnoît quelques-unes pour les mêmes, que celles qui vivent dans la mer sous une température différente de celle où il les rencontre dans l'état fossile.

Ce seul fait qui est déjà très-constaté, rend la connoissance précise des coquilles indispensable pour parvenir a en connoître les causes. Il s'agit d'abord de distinguer avec exactitude les coquilles entr'elles, pour ne pas être exposé à confondre des espèces très-voisines; il faut s'instruire des mers que ces espèces habitent, de celles qui vivent dans les mêmes endroits, & comparer ensuite ces coquilles marines, aux espèces analogues que l'on découvre dans l'état fossile, observer soigneusement celles que les mêmes couches renferment, & quand ces recherches auront été faites avec soin & étendues sur un grand nombre d'espèces, les conséquences que ces observations amèneront, doivent offrir la solution de cet important phénomène.

Ce n'est que la partie solide des coquillages presque en totalité calcaire, qui se conserve intacte dans les entrailles de la terre pendant la durée des siècles; c'est cette même partie qu'il est possible de se procurer des coquillages vivants dans la mer, & c'est encore cette même partie qui a été le plus considérée par les conchyliologistes; elle peut fournir, comme on voit, des résultats importants, mais leurs animaux ne méritent-ils pas aussi d'attirer notre attention, puisque indépendamment des avantages que l'on retire dans quelques pays des coquillages, en les employant à la nourriture presque habituelle de leurs habitants, à leurs jouissances de luxe, ou à l'indispensable nécessité de leurs constructions, leur organisation est encore aussi variée que celle des autres animaux, & leurs facultés physiques sont infiniment plus étendues, comme celles de la classe des vers a qui ils appartiennent.

Cependant nous devons convenir que l'on s'eſt long-temps borné à former des riches collections de coquilles ſans autre eſpoir que celui de leur jouiſſance ; dès les temps les plus anciens, il exiſtoit des amateurs qui attachoient une valeur ridicule à cette eſpèce de luxe ; Pline nous apprend que Scipion & Lælius, deux grands hommes de la République, trouvoient dans la recherche & la collection des coquillages, du délaſſement à leurs occupations importantes. Ce goût fut imité dans la ſuite, mais il donna naiſſance à des recherches plus ſérieuſes, que celles qui nous ont été tranſmiſes ſur les coquilles par les anciens.

On ne trouve dans les ouvrages qui nous reſtent des Grecs & des Latins, que des notions très-vagues ſur les coquilles, des traités où elles ſont réunies de la manière la plus diſparate, ou des méthodes ridicules fondées ſur des principes étrangers aux coquillages, comme les lieux qu'ils habitent, des propriétés qu'on leur avoit découvertes ou des qualités merveilleuſes que le vulgaire attribuoit à certains d'eux. Outre Ariſtote & Pline, qui ont parlé de très-peu d'eſpèces, mais que l'on doit préſumer en avoir connu davantage, par l'énumeration de leurs différences extérieures qu'ils ont traité avec aſſez de détail, il y eut pluſieurs Auteurs Grecs & Latins qui écrivirent ſur les animaux teſtacés & principalement ſur leurs coquilles. Leurs ouvrages qui ſont paſſés juſqu'à nous ne doivent pas nous faire regretter ceux que le temps a dévorés, puiſqu'il eſt vraiſemblable qu'ils ne renfermoient pas des notions plus étendues que ceux d'entr'eux qui nous ſont connus. Des ſiècles ſe ſont écoulés avant que la recherche & l'étude des coquillages ſoient devenues une occupation ſerieuſe ; il falloit auparavant que le goût du merveilleux fût détruit, que les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle, plus faciles que celle-ci ou qui montroient quelque apparence d'utilité moins éloignée, euſſent été cultivées avec ſuccès, & que le beſoin de s'inſtruire eût fait entreprendre des voyages de long cours, & eût inſpiré peu-à-peu le goût des collections.

Les découvertes en Hiſtoire Naturelle, comme dans les autres Sciences, ne ſe ſont que lentement, mais avec combien plus de lenteur parvient-on à réunir leurs premiers éléments. Après des ſiècles d'inertie & dignorance, vint enfin celui qui vit naître les ouvrages de Geſner, de Jonſton, de Rondelet, ceux d'Aldrovande, de Bellon, de Vormius & de nombre d'autres Auteurs eſtimables, qui joignirent les figures plus ou moins exactes des coquilles dont ils traitent, à leurs deſcriptions. Cette époque fut la naiſſance de la Conchyliologie ; on commença dès-lors à appercevoir l'analogie de quelques eſpèces de coquilles entr'elles, on ſoupçonna que leur nombre devoit être très-conſidérable, & que leur obſervation étoit auſſi digne de l'étude des Philoſophes, que celles des autres parties de la nature qui avoient été déjà exploitées avec ſuccès. Cependant il faut le dire, le plan de leurs recherches n'étoit pas encore bien aſſis, c'eſt en-vain que l'on s'attendroit à trouver dans les ouvrages de ces Naturaliſtes, qui leur ont mérité l'admiration & la reconnoiſſance de leurs Contemporains, comme ils méritent encore notre eſtime, les principes d'une méthode régulière ou d'un moyen quelconque propre à diſtinguer les coquillages entr'eux, d'après des caractères pris ſur les coquilles mêmes.

Celui qui imagina le premier de diviſer méthodiquemment les coquilles d'après leur forme extérieure, a plus fait, pour les progrès de la Conchyliologie, que tous ceux qui l'avoient précédé, & quelque défectueuſe qu'ait été cette première tentative, c'eſt d'elle, cependant, que doit dater tout ce qui a été exécuté dans ce genre après lui.

Jean-Daniel-Major, Profeſſeur de médecine pratique de l'Univerſité de Kiel, dans le duché de Holſtein, qui enrichit de notes curieuſes le Traité de la Pourpre de Fabius Columna, oſa le premier ouvrir cette carrière. Perſonne à cette époque, n'avoit de connoiſſances plus étendues ſur cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, & ne ſentoit autant que lui l'utilité de ce travail, ſur lequel il s'exprime de la manière ſuivante ; *ad laborem, inquam, hunc nemo Auctorum, hucuſque, quod ſciam, efficacia ulla ſe compoſuit : ſed ſi omnes ita cogitare vellemus, quis tandem diſſipata in mille lacunas doctrina oſtracologica ferret auxilium, ad quam exornandam non minùs, quam prædicanda magnalia dei cætera tenemur.* La méthode que cet Auteur publia ſur les coquilles ſe trouve imprimée à la ſuite de ſes remarques ſur le Traité de la Pourpre de Fabius Columna, édition de Kiel, in-4°. 1675.

Cette méthode eſt diſtribuée en dix tables, dans leſquelles les coquilles ſont rapportées d'après quelques-uns de leurs rapports. Malgré les imperfections qui ſont inſéparables d'une première tentative, on y diſtingue dans bien des cas le diſcernement de ſon Auteur, & on y rencontre par intervalles quelques obſervations aſſez délicates. Mais comme d'Argenville l'a très-bien obſervé, cette méthode étoit plus ſpéculative que pratique, & elle renferme plutôt le réſultat des remarques que l'Auteur avoit faites ſur l'ouvrage de Fabius Columna, qu'une diviſion ſyſtématique & générale de toutes les coquilles qui étoient déjà connues alors. Néanmoins ſon travail, quoique loin de la perfection dont il étoit ſuſceptible, & qu'il eſpéroit de lui donner un jour, ne laiſſe pas d'offrir quelques genres qui ont été employés dans la ſuite par les meilleurs ſyſtématiques, & les défauts qu'on peut lui reprocher ſont d'une nature à indiquer la pauvreté des collections qui

ſe trouvoient à ſa portée plutôt que celle de ſon génie.

Peu de temps après Daniel Major, parut Martin Liſter, médecin de la Reine Anne d'Angleterre, dont la méthode plus étendue que celle du Naturaliſte Allemand, fit faire un pas énorme à la Conchyliologie. Cet Auteur étoit ſitué plus avantageuſement que le premier, & il ſut tirer parti de cette heureuſe circonſtance. Au milieu d'une nation qui brilloit déjà par l'étendue de ſon commerce & par ſes liaiſons avec toutes les parties du globe, il put embraſſer dans ſon ouvrage un plus grand nombre d'objets, & joindre à la perfection de ſa diſtribution méthodique, le mérite de l'univerſalité, qui eſt déjà ſi conſidérable, & celui des vues de détail & des ſériesqui en dépendent excluſivement.

Les progrès que les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle, & notamment la Botanique acquéroient à cette même époque, accélerèrent ceux de la Conchyliologie, & y contribuèrent en quelque ſorte, puiſque parmi les méthodes, dont nous croyons utile de rapporter ici le tableau, Pluſieurs appartiennent à des Botaniſtes célèbres, qui appliquèrent à leur formation, les principes qu'ils avoient ſi heureuſement employés à celle de leurs méthodes de Botanique, & qui formèrent des diviſions ſur les diverſes parties des coquillages, ſur le nombre des valves dont ils ſont compoſés, & ſur leurs autres caractères extérieurs les plus frappants.

Dans la néceſſité où je ſuis de ne pas donner trop d'étendue à cette partie de mon travail, je me bornerai à préſenter le tableau des ſyſtèmes de Liſter, de Langius, de Breyne, ceux de Tournefort, de d'Argenville de Klein, & je terminerai cet expoſe par la méthode de Linné, a qui j'ai cru devoir donner la préférance, moyennent quelques changements & quelques légères augmentations, que l'on retrouvera en partie dans le tableau ſyſtématique & général, qui précède le premier demi-volume de cet ouvrage & en totalité dans celui qui doit le terminer.

L'expoſition des principales méthodes qui ont été imaginées ſur les coquilles, préſentera de la manière la plus fidelle l'hiſtoire de la Conchyliologie, car l'hiſtoire d'une Science renferme-t-elle autre choſe, que le détail des améliorations ſucceſſives qu'elle a éprouvé dans ſes principes ou dans leur application; & celui des écarts rétrogrades, qui ont quelquefois retardé ſes progrès.

Pour ne point altérer par la traduction l'idée des Auteurs, dont je vais préſenter les diviſions ſyſtématiques, j'ai cru devoir me borner à rapporter fidellement leur texte, & à les laiſſer dans la langue où elles ont été écrites; car la nomenclature de la ſcience n'ayant été fixée que dans des temps poſtérieurs, & le même mot chez des Auteurs différents, n'ayant pas toujours déſigné les mêmes coquilles ou ſuppoſé la même ſignification, leur traduction n'auroit pu repréſenter leurs véritables idées, & elle ſeroit devenue, d'ailleurs la cauſe de pluſieurs fauſſes applications de leurs principes.

Lorſque j'aurai fait l'expoſition de ces méthodes, qui ne ſe rapportent qu'aux coquilles indépendamment de leurs animaux, je ferai connoître ſucceſſivement, celles de M. Adanſon, de MM. Geoffroy & Muller, qui ont eu pour objet principal les animaux des coquilles, & qui ſous ce point de vue appartiennent encore plus directement que les premières à la Zoologie, & je terminerai cet article par les généralités des coquilles, telles que leur formation, leurs couleurs, leurs habitations, & enfin par la nomenclature latine & françoiſe des diverſes parties dont elles ſont compoſées, laquelle eſt employée dans le courant de cet ouvrage.

MÉTHODE DE LISTER.

Cet Auteur a produit plusieurs ouvrages estimables de Conchyliologie & d'Histoire Naturelle, & principalement sa méthode générale de Conchyliologie sous le titre suivant.

Martini, Listeri, medicinæ doctoris, historiæ sive synopsis methodica Conchyliorum, libri quatuor, continentes 1057 figuras ari nitidissime insculptas, a Susanna & anna Listeri depictas; London. 1685 — 1688, fol. min. Cet ouvrage renferme de très-bonnes figures, il est devenu rare ayant été publié par des livraisons consécutives, il est très-difficile de le trouver entier & avec le nombre complet de figures.

Il en existe une seconde édition, qui a pour titre : *Martini, Listeri, medicinæ doctoris, historia sive synopsis methodica Conchyliorum & tabularum anatomicarum, editio altera. Recensuit & iconibus auxit Gulielmus Huddesford s. t. b. coll. ss. Trininatis socius & musei Askenoleani custos. Oxonii.* 1770 *cum tabulis* 438. Cette édition diffère de la première, en ce que chaque feuillet contient souvent plusieurs petites planches qui sont en tout au nombre de 1085, quoiqu'il y manque cependant les planches 89, 164, 195, 196, 222, 923, 961, que l'on dit se trouver dans la première édition.

Liber primus.

De Cochleis terrestribus.

Pars 1ª.

De Buccinis & turbinibus terrestribus.

Sect. 1ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, lævibus, edentulis.

Sect. 2ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, edentulis, striatis.

Sect. 3ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 4ª. De Buccinis terrestribus a dextra sinistrorsum tortilibus, apertura plana.

Sect. 5ª. De buccinis terrestribus a dextra sinistrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 6ª. De Turbinibus terrestribus cochleæformibus, id est compactiore figura.

Sect. 7ª. Trochilus.

Sect. 8ª. De Turbinibus terrestribus, compressis edentulis, ipso ambitu acuto.

Sect. 9ª. De Turbinibus compressis, ambitu obtusiore, apertura edentula.

Sect. 10ª. De Turbinibus terrestribus compressis, à sinistra dextrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 11ª. De Turbinibus terrestribus compressis, apertura dentata, a dextra sinistrorsum tortilibus apice inverso ex ipsa aperturæ parte.

Pars 2ª.

Cochleæ nudæ terrestres, limaces quibusdam dictæ.

Liber 2us.

De Turbinibus & bivalvibus aquæ dulcis.

Pars 1ª. de Turbinibus.

Sect. 1ª. De Buccinis fluviatilibus.

Sect. 2ª. De Cochleis fluviatilibus.

Sect. 3ª. De Cochleis fluviatilibus compressis.

Pars 2ª.

De Testaceis bivalvibus fluviatilibus.

Sect. 1ª. De Musculis fluviatilibus, cardine dentato.

Sect. 2ª. De Musculis fluviatilibus, cardine lævi.

Sect. 3ª. De Pectunculis fluviatilibus.

Liber 3us.

De testaceis bivalvibus marinis.

Pars 1ª.

De testaceis bivalvibus, imparibus testis.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De pectinibus ex utraque parte æqualiter auritis, striatis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De pectinibus æqualiter auritis, lævibus.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De pectinibus inæqualiter auritis, non dentatis.

Sect. 1ª. *cap.* 4. De Pectinibus inæqualiter auritis, dentatis.

Sect. 2. *cap.* 1. De ostreis apophysi plana longa recurva, angulo acuto desinente.

Sect.

Sect. 2ª. *cap.* 2. De oſtreis apophyſi brevi, ſubter & quaſi in occulto poſita.

Sect. 3ª. De ſpondylis.

PARS 2ª.

De Teſtaceis bivalvibus, paribus teſtis.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Pectinibus margaritiferis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Pectinibus, binis apophyſibus longis conjunctis.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De Pectinibus margaritiferis polyginglymis.

Sect. 2ª. *cap.* 1. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine ex altera parte productiore.

Sect. 2ª. *cap.* 2. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine rotunda, ſtriatis.

Sect. 2ª. *cap.* 3. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine rotunda, lævibus.

Sect. 3ª. *cap.* 1. De Pectunculis lævibus, triquetris fere, cervice anguſtiore.

Sect. 3ª. *cap.* 2. De Pectunculis lævibus triquetris, cervice latiore.

Sect. 3ª. *cap.* 3. De Pectunculis lævibus, roſtro recurvo.

Sect. 4ª. *cap.* 1. De Pectunculis faſciatis, lunula notatis, margine ſtriata.

Sect. 4ª. *cap.* 2. De Pectunculis faſciatis, lunula quadam notatis, margine lævi.

Sect. 4ª. *cap.* 3. De Pectunculis faſciatis, ad roſtrum integris.

Sect. 5ª. *cap.* 1. De Pectunculis ſtriatis productioribus, ſtriis a roſtro ad medium uſque dorſum concurrentibus.

Sect. 5ª. *cap.* 2. De Pectunculis ſtriatis diverſimode exaratis, ſive diſſimilibus.

Sect. 5ª. *cap.* 3. De pectunculis ſtriatis, ſtriis ſimilibus, dorſo ad alterum latus paululum eminente.

Sect. 5ª. *cap.* 4. De Pectunculis ſtriatis, dorſo in aciem compreſſo.

Sect. 5ª. *cap.* 5. De Pectunculis ſtriatis, muricatis aſperiſve.

Sect. 5ª. *cap.* 6. De Pectunculis ſtriatis, ſtriis a roſtro tantum diductis lævibus.

Sect. 5ª. *cap.* 7. De Pectunculis cancellatis.

Sect. 5ª. *cap.* 8. De Pectunculis ſtriatis, ex latere multo magis diffuſis, latioribus.

Sect. 5ª. *cap.* 9. De Pectunculis ſtriatis, ex latere diffuſis anguſtioribus.

Sect. 5ª. *cap.* 10. De Pectunculis ſtriatis imbricatis.

Sect. 6ª. *cap.* 1. De muſculis marinis, cardine lævi minimeque dentato.

Sect. 6ª. *cap.* 2. De muſculis marinis polyleptoginglymis.

Sect. 7ª. *cap.* 1. De pinnis, margine velut præciſa obtuſave.

Sect. 7ª. *cap.* 2. De pinnis, margine producta & acutiore.

Sect. 8ª. *cap.* 1. De tellinis, id eſt conchis fere cuneiformibus, ambitu ſerrato.

Sect. 8ª. *cap.* 2. De tellinis quibus ambitus ex interna parte lævis eſt.

Sect. 9. De ſolenis, id eſt conchis tenuibus longiſſimiſque ab utraque parte naturaliter hiantibus.

Sect. 10. *cap.* 1. De chamis, ab altero tantum latere fere naturaliter hiantibus.

Sect. 10. *cap.* 2. De chamæ pholadibus.

PARS 2ª.

De teſtaceis multivalvibus.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Pholadibus, triumve teſtarum conchis, cardinibus loculis quibuſdam quaſi perforatis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Pholadibus, cardine integro.

Sect. 2ª. De Conchis quinque teſtarum anatiferis pleriſque dictis.

Sect. 3ª. De Balanis, id eſt, duodecim teſtarum conchis præter operculum mitratum.

Sect. 4ª. Sive appendix ad librum 3um. de conchitis iiſve lapidibus, qui quamdam ſimilitudinem cum conchis marinis habeant.

LIBER 4us.

De Buccinis marinis, quibus etiam vermiculi, dentalia & patellæ-numerantur.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Patellis, vertice perforato.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Patellis, vertice integrò, lævibus.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De Patellis, vertice integro, ſtriatis, margine quaſi radiata.

Sect. 1ª. *cap.* 4. De Patellis, vertice adunco, margine æquali.

Sect. 1ª. *cap.* 5. De Patellis, vertice adunco, margine obliqua.

Sect. 1ª. *cap.* 6. De Patellis, vertice adunco, quibus ex interna parte cavitas quædam quaſi arcuata, longis compreſſis.

Sect. 1ª. *cap.* 7. De Patellis vertice acuto, ſtilo quodam interno donatis.

Sect. 2ª. De dentalibus.

Sect. 3ª. De vermiculis.

Sect. 4ª. *cap.* 1. De Nautilis caudatis, ſive è plurimis tubulatis confectis.

Sect. 4ª. *cap.* 2. De Nautilis vacuis, ſive non tubulatis.

Sect. 5ª. *cap.* 1. De Cochleis marinis, apice brevi, umbilicatis, ſinu aurito.

Sect. 5ª. *cap.* 2. De Cochleis marinis, apice brevi, umbilico ſimplici.

Sect. 5ª. *cap.* 3. De Cochleis marinis, apice brevi, centro minime ſinuato.

Sect. 5ª. *cap.* 4. De Cochleis marinis, baſi brevi, apice ad oris initium parum elato.

Sect. 5ª. *cap.* 5. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, ore dentato.

Sect. 5ª. *cap.* 6. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, ore edentulo, lævibus.

Sect. 5ª. *cap.* 7. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, ſtriatis.

Sect. 5ª. *cap.* 8. De Cochleis marinis, clavicula tenui & longiſſima ſtriatis.

Sect. 5ª. *cap.* 9. De Cochleis marinis, clavicula tenui & longiſſima, lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 1. De Neritis dentatis, clavicula paululum prominente.

Sect. 6ª. *cap.* 2. De Neritis dentatis, clavicula compreſſa, ſtriatis.

Sect. 6ª. *cap.* 3. De Neritis dentatis, clavicula compreſſa, lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 4. De Neritis ad columellam dentatis, labio productiore edentulo.

Sect. 6ª. *cap.* 5. De Neritis edentulis lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 6. De Neritis edentulis muricatis.

Sect. 7ª. *cap.* De Auribus marinis.

Sect. 8ª. *cap.* 1. De Trochis pyramidalibus, apertura ſive baſi leviter tumida.

Sect. 8ª. *cap.* 2. De Trochis pyramidalibus, baſi paululum cava ſive ſinuata.

Sect. 8ª. *cap.* 3. De Trochis, apertura ſive baſi plana.

Sect. 8ª. *cap.* 4. De Trochis breviotibus, umbilicatis, dentatis.

Sect. 8ª. *cap.* 5. De Trochis cochleæformibus, umbilicatis, edentulis.

Sect. 8ª. *cap.* 6. De Trochis clavicula breviore, columella paulo erectiore integra.

Sect. 8ª. *cap.* 7. De Trochis, baſi media leviter tumida, quaſi altera clavicula.

Sect. 8ª. *cap.* 8. De Trochis, unico dente ad columellam acuto.

Sect. 9ª. *cap.* 1. De Conchis venereis unicoloribus.

Sect. 9ª. *cap.* 2. De Conchis venereis, lineis nigris ſecundum longitudinem depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 3. De Conchis venereis undatim depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 4. De Conchis venereis faſciatis, immaculatis; & de conchis venereis faſciatis & maculatis, aut alias cum faſciis variegatis.

Sect. 9ª. *cap.* 5. De Conchis veneris, punctis nigris diſtinctis.

Sect. 9ª. *cap.* 6. De Conchis veneris, maculis albis nigriſve interſperſis inſignitis; & de conchis veneris maculis albis quaſi reticulatim depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 7. De Conchis veneris, ſtriis eminentibus conſpicuis.

Sect. 9ª. *cap.* 8. De Conchis veneris, punctis elatis exaſperatis, nodiſve inæqualibus.

Sect. 9ª. *cap.* 9. De Conchis veneris, apertura non dentata, baſi integra.

Sect. 9ª. *cap.* 10. De Conchis veneris, basi umbilicata cochleata.

Sect. 10ª. *cap.* 1. De Rhombis cylindraceis columella dentata, crassis, unius coloris.

Sect. 10ª. *cap.* 2. De Rhombis cylindraceis dentatis, maculosis.

Sect. 10ª. *cap.* 3. De Rhombis cylindraceis dentatis, fasciatis.

Sect. 10ª. *cap.* 4. De Rhombis cylindraceis dentatis, undatis.

Sect. 10ª. *cap.* 5. De Rhombis cylindraceis dentatis, dorso gibboso.

Sect. 10ª. *cap.* 6. De Rhombis cylindraceis edentulis, ore strictiore.

Sect. 10ª. *cap.* 7. De Rhombis edentulis tenuibus, ore patulo, clavicula paululum exserta.

Sect. 10ª. *cap.* 8. De Rhombis edentulis, ore patulo, clavicula compressa.

Sect. 10ª. *Pars* 2. *cap.* 1. De Rhombis cylindrico-pyramidalibus, unius coloris.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 2. De Rhombis *c. p.*, quibus lineæ maculatæ circum injiciuntur.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 3. De Rhombis *c. p.* striatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 4. De Rhombis *c. p.* undatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 5. De Rhombis *c. p.* fasciatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 6. De Rhombis *c. p.* reticulatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 7. De Rhombis *c. p.* dentatis.

Sect. 11ª. *cap.* 1. De Buccinis persicis dictis.

Sect. 11ª. *cap.* 2. De Buccinis musicis dictis.

Sect. 11ª. *cap.* 3. De Buccinis columella dentata, clavicula longissima & tenuissima.

Sect. 12ª. *cap.* 1. De Buccinis bilinguibus, lævibus.

Sect. 12ª. *cap.* 2. De Buccinis bilinguibus, striatis.

Sect. 12ª. *cap.* 3. De Buccinis bilinguibus, asperis & muricatis.

Sect. 12ª. *cap.* 4. De Buccinis bilinguibus, digitatis.

Sect. 13ª. *cap.* 1. De Buccinis ampullaceis lævibus, aut certe minus asperis.

Sect. 13ª. *cap.* 2. De Buccinis ampullaceis, muricatis.

Sect. 13ª. *cap.* 3. De Buccinis ampullaceis, ad sinistram convolutis.

Sect. 14ª. *cap.* 1. De Buccinis utrinque productioribus, lævibus.

Sect. 14ª. *cap.* 2. De Buccinis utrinque productioribus, striis densis & tenuioribus exasperatis.

Sect. 14ª. *cap.* 3. De Buccinis utrinque productioribus, striis paucioribus donatis, labro simplici.

Sect. 14ª. *cap.* 4. De Buccinis utrinque productioribus; striis paucioribus, labro duplicato donatis.

Sect. 14ª. *cap.* 5. De Buccinis utrinque productioribus muricatis.

Sect. 15ª. *cap.* 1. De Buccinis brevirostris, nodosis.

Sect. 15ª. *cap.* 2. De Buccinis brevirostris, striatis.

Sect. 15ª. *cap.* 3. De Buccinis brevirostris, lævibus, fere clavicula productiore.

Sect. 15ª. *cap.* 4. De Buccinis brevirostris, labro repando tenuibus.

Sect. 15ª. *cap.* 5. De Buccinis brevirostris, labro repando, crassis.

Sect. 15ª. *cap.* 6. De Buccinis brevirostris, compressis.

Sect. 15ª. *cap.* 7. De Buccinis auritis, sive rostro recurvo donatis, ventricosis.

Sect. 15ª. *cap.* 8. De Buccinis brevirostris, sinu reflexo, lævibus.

Sect. 15ª. *cap.* 9. De Buccinis brevirostris, rostro reflexo, clavicula productiore.

Sect. 16ª. Seu appendix de buccinitis iisve lapidibus qui buccina omnigena valde referant.

MÉTHODE DE LANGIUS.

Le titre de cet ouvrage eſt : *Caroli Nicolai Langii, Lucernens. Helvet. Phil. & Med. &c. methodus nova & facilis teſtacea marina pleraque, quæ huc uſque nobis nota ſunt, in ſuas debitas & diſtinctas claſſes, genera & ſpecies diſtribuendi, nominibuſque ſuis propriis, ſtructuræ potiſſimum accomodatis nuncupandi, &c. Lucernæ* 1722, 4to. *pag.* 102.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties qui ſont diſtribuées de la manière ſuivante.

PARS 1ª.

Teſtacea marina univalvia non turbinata.

Classis 1ª.

Teſtacea marina univalvia non turbinata, & inſe non contorta.

Sectio 1ª.

Teſtacea marina univalvia non turbinata, & in ſe non contorta nullo modo, vel ſolum modo in ſummo apice tantillum incurvata.

Gen. 1. Patellæ, ſeu teſtacea univalvia in ſe non contorta, nullo modo vel ſolummodo in apice tantillum incurvata, valva ſuperiori convexa ac frequentius clauſa, ſubtus vero concava & aperta mobili.

Gen. 2. Balani, ſeu teſtacea marina univalvia in ſe non contorta, nec incurvata, valva ſuperius aperta & concava, inferius vero clauſa & immobili.

Sect. 2ª.

Tubuli marini, ſeu teſtacea marina univalvia non turbinata & in ſe non contorta, elongata & tubuli inſtar concava.

Gen. 1. Penicilla; ſeu tubuli marini, in una tantum extremitate leviter incurvati, ex altera vero parte recti.

Gen. 2. Dentales, ſeu tubuli marini inſtar dentium leviter tantum arcuatim incurvati, & verſus unam extremitatem acuminati.

Gen. 3. Tubuli radiciformes, ſeu tubuli marini notabiliter incurvati, & radicum in modum varie inflexi, primo craſſiores dein ſenſim anguſtati.

Gen. 4. Tubuli vermiculares, ſeu tubuli marini notabiliter incurvati, rugoſi, ſubrotundi, vermium in modum formati, varie incurvati, inflexi ac intorti.

Class. 2ª.

Teſtacea marina univalvia, non turbinata, ſed ita inſe contorta ut eorum ſpiræ non promineant.

Sect. 1ª.

Teſtacea marina univalvia ita in ſe tranſverſim vel oblique ſecundum longitudinem contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant, & nullo modo vel vix appareant.

Gen. 1. Nautili, ſeu teſtacea marina univalvia, ita in ſe tranſverſim contorta ut eorum-circumvolutiones nulla ex parte promineant & nullo modo vel vix promineant.

Gen. 2. Nuces marinæ. Seu teſtacea marina univalvia ita in ſe oblique ſecundum longitudinem contorta ut eorum circumvoluriones nulla ex parte promineant & nullo modo vel vix appareant.

Sect. 2a.

Porcellanæ, ſeu teſtacea marina univalvia non turbinata; ſed ita in ſe ſecundum longitudinem contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant, & nullo modo vel vix appareant, apertura rimæ inſtar anguſta, dentata vel ſtriata, quandoque etiam lævi ac per-baſim extenſa.

Gen. 1. Porcellanæ vulgares, ſeu por-

cellanæ quæ nec ſpirales nec fimbriatæ nec thoracicæ nec integræ ſunt.

Gen. 2. Porcellanæ fimbriatæ, ſeu porcellanæ baſi fimbriata, baſis autem fimbriata eſt quæ in ſua extremitate ſeu circumferentia denſior exiſtit, ac ſi aliquo modo in ſe plicata eſſet.

Gen. 3. Porcellanæ ſpirales, ſeu porcellanæ quarum interna ſpira exterius tantillum ſolum modo apparet.

Gen. 4. Porcellanæ thoracicæ; ſeu porcellanæ minores, baſi prominente & quaſi tumida ac leviter tuberoſa.

Gen. 5. Porcellanæ minores integræ, ſeu porcellanæ rima anguſta nec ſtriata nec dentata, & in utraque extremitate clauſa.

Sect. 3ª.

Cornua ammonis quæ ſunt teſtacea marina univalvia non turbinata & ſerpentum in modum inſe contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant & tamen ex utroque latere omnes appareant.

Diviſ. 1ª.

Gen. 1. Cornua ammonis unita, proportionata. Seu externo primo orbe amplitudine & craſſitie reliquis interioribus proportionato.

Gen. 2. Cornua ammonis anomala, ſeu unita, externo primo orbe ad modum amplo & craſſo, ac improportionato ad reliquorum ſubſequentium internorum craſſitiem.

Diviſ. 2ª.

Gen. 1. Cornua ammonis ſimpliciter diviſa, quorum tantum externus orbis a reliquis ſeparatur.

Gen. 2. Cornua ammonis integre diviſa, quorum omnes orbes à ſe invicem ſeparantur.

PARS 2ª.

Cochleæ marinæ ſeu teſtacea marina univalvia turbinata, quæ unica tantum conſtant valva & figura ſua cochlearum in modum intorta ſunt, ita ut intima eorum ſpira aliquo ſaltem modo promineat & producatur.

Class. 1ª.

Cochleæ marinæ longæ, ſeu cochleæ marinæ ore admodum elongato & ſupetius aperto.

Sect. 1ª.

Cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis.

Gen. 1. Cochleæ pyramidales, ſeu cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis & anguſtiore, a baſi latiore in acumen quodammodo deſinentes.

Gen. 2. Cochleæ cylindroidæ, ſeu cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis, in ſua ſummitate ſulcato & pyramidalium ore magis dilatato, ita ut utraque ſua extremitate quaſi æqualiter craſſæ & latæ ſunt.

Sect. 2ª.

Cochleæ longæ piriformes, ſeu cochleæ marinæ longæ, ore labiis leviter incurvatis, ideoque etiam leviter ventricoſis.

Diviſ. 1ª.

Cochleæ longæ pyriformes minores, ſeu cochleæ longæ pyriformes ore anguſtiore.

Gen. 1. Cochleæ longæ pyriformes minores vulgares, ſunt circa baſim leviter ventricoſæ & in acumen tenuius deſinentes.

Gen. 2. Cochleæ longæ pyriformes minores intortæ integræ, ſeu labio ſiniſtro rugoſo & intorto, circa medium leviter ventricoſæ, in acumen obtuſum integrum deſinentes.

Gen. 3. Cochleæ longæ pyriformes minores intortæ & ſulcatæ, ſeu labio ſiniſtro rugoſo & quaſi intorto, circa medium leviter ventricoſæ & in ſummitate ſua ſulco donatæ.

Diviſ. 2ª.

Cochleæ longæ pyriformes majores,

seu cochleæ longæ pyriformes, ore ampliore.

Gen. 1. Cochleæ longæ pyriformes majores vulgares, quæ sunt circa basim leviter ventricosæ & in acumen tenuius desinentes vulgares.

Gen. 2. Cochleæ longæ pyriformes majores intortæ integræ, quæ labio sinistro rugoso & intorto donantur, circa medium leviter ventricosæ, in acumen obtusum integrum desinentes.

Gen. 3. Cochleæ longæ pyriformes majores intortæ cylindroidææ, quæ labio sinistro rugoso & quasi intorto, circa medium leviter ventricosæ & in summitate sua, sulco donata ac basi æqualiter quasi crassæ seu expansæ.

Class. 2ª.

Cochleæ canaliculatæ seu cochleæ marinæ ore elongato & superius in canaliculum abeunte.

Sect. 1ª.

Cochleæ marinæ canaliculatæ rectæ, seu cochleæ marinæ canaliculatæ, canaliculo recto.

Gen. 1. Cochleæ canaliculatæ rectæ tenuiores, quæ sunt ore elongato angustiore.

Gen. 2. Cochleæ canaliculatæ rectæ crassiores vulgares, quæ sunt ore elongato ampliore vulgares.

Gen. 3. Purpuræ rectirostræ, seu cochleæ canaliculatæ rectæ crassiores, canaliculo admodum longo & tenui, ore ex latere sinistro labioso e plurimis laminis sibi invicem impositis conflatæ, striatæ & rugosæ.

Sect. 2ª.

Cochleæ marinæ canaliculatæ incurvatæ, quæ sunt cochleæ marinæ canaliculatæ canaliculo incurvato.

Gen. 1. Cochleæ canaliculatæ introrsum incurvatæ, seu canaliculo introrsum incurvato, id est, versus orificium cochleæ.

Gen. 2. Cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ vulgares, seu canaliculo extrorsum incurvato, id est, versus dorsum cochleæ.

Gen. 3. Murices, qui sunt cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ, mucronatæ prope summitatem è latere dextro sulcatæ & auritæ.

Gen. 4. Cochleæ muriciformes insigniter crispatæ vel cingulatæ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ mucronatæ, versus summitatem è latere dextro sulcatæ auritæ, labio oris dextro auris instar admodum expanso & concavo, nec non insigniter crispato aut in appendices elongatas canaliculatas & ungularum instar incurvatas ac acuminatas abeunte.

Gen. 5. Purpuræ curvirostræ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ mucronatæ, ore in latere sinistro labioso è plurimis laminis sibi invicem impositis conflatæ, striatæ & rugosæ.

Gen. 6. Cochleæ cassidiformes umbilicatæ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ insigniter ventricosæ, canaliculo oblique sinistrorsum reflexo ac depresso, dextro oris labio fimbriato & dentato, sinistro vero labioso & striato, testa ipsa statim pone labium sinistrum alia fimbria donata, interquam & labium foramen pericoclium seu umbilicum constituens situm est.

Gen. 7. Cassidæ, seu cochleæ canaliculatæ dextrorsum incurvatæ, insigniter ventricosæ, sinistro oris labio tenuissime labiato & umbilicato, umbonatæ.

Class. 3ª.

Buccina sunt cochleæ marinæ ore et mucrone simul elongatis, prima quę spira notabiliter ventricosa.

Sect. 1ª.

Buccina parva sunt buccina mucrone mediocriter elongato, & tenuiter acuminato.

Gen. 1. Buccina parva pruniformia acuminata, seu buccina parva ore superius aperto & acuminato.

Gen. 2. Buccina parva pruniformia canaliculata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & acuminato in canaliculum abeunte.

Gen. 3. Buccina parva curviroſtra, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & acuminato in canaliculum extrorſum incurvatum abeunte.

Gen. 4. Buccina parva ſulcata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & ſulcato.

Gen. 5. Buccina parva ſulcata & canaliculata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto ſulcato & in canaliculum abeunte.

Gen. 6. Buccina parva integra ore perpendiculari, quæ ſunt buccina parva ore ſuperius integro & perpendiculari.

Gen. 7. Buccina parva integra ore obliquo.

Sect. 2ª.

Buccina majora, quæ ſunt buccina mucrone admodum elongato & acuminato.

Gen. 1. Buccina majora canaliculata roſtrata ore ſimplici, ſive buccina majora ore ſimplici in canaliculum roſtratum ſive elongatum abeunte.

Gen. 2. Buccina majora canaliculata, ore labioſo.

Gen. 3. Buccina majora canaliculata roſtrata, ore labioſo, fimbriata.

Gen. 4. Buccina majora canaliculata & ſulcata, ſive buccina majora ore labioſo ampliore, ſeu ad plauſum aperto canaliculato & ſuperius ſulcato.

Class. 4ª.

Strombi, qui ſunt cochleæ marinæ ore & mucrone ſimul inſigniter elongatis & prima ſpira notabiliter anguſtiore quam in buccinis.

Sect. 1ª.

Strombi ore ſuperius aperto.

Gen. 1. Strombi canaliculati acuminati, qui ſunt ſtrombi ore ſuperius aperto & canaliculato acuminati.

Gen. 2. Strombi canaliculati roſtrati ore ſimplici, ſeu ſtrombi canaliculati ore in canaliculum elongatum abeunte ſimplici.

Gen. 3. Strombi canaliculati roſtrati, ore anguloſo.

Gen. 4. Strombi canaliculati roſtrati ore labioſo.

Gen. 5. Strombi ſulcati vulgares, ſeu ſtrombi ore ſuperius aperto & ſulcato ſimplici.

Gen. 6. Strombi ſulcati ore labioſo.

Sect. 2ª.

Strombi integri ore ſuperius clauſo ſeu integro.

Gen. 1. Strombi integri vulgares ſive ore ſimplici.

Gen. 2. Strombi integri, ore labioſo.

Gen. 3. Strombi integri ore fimbriato & dentato.

Class. 5ª.

Cochleæ marinæ ore admodum brevi ſeu parvo, mucrone vero inſigniter elongato.

Sect. 1ª.

Turbines aperti, ſeu cochleæ marinæ, ore admodum brevi ſeu parvo ſuperius aperto, mucrone longiſſimo.

Gen. 1. Turbines aperti lati, ore ſubrotundo, ſuperius late aperto.

Gen. 2. Turbines aperti acuminati, ore oblongo ſuperius aperto & in acumen deſinente.

Gen. 3. Turbines aperti canaliculati rectiroſtri, ore oblongo recto ſuperius aperto & in canaliculum rectum elongatum abeunte.

Gen. 4. Turbines aperti canaliculati oblique incurvati, ore obliquo & canaliculo oblique ſiniſtrorſum incurvati.

Gen. 5. Turbines aperti ſulcati, ore oblongo ſuperius aperto ſulcato.

Sect. 2ª.

Turbines integri, ore ſuperius clauſo ſeu integro.

Gen. 1. Turbines integri vulgares, ore ſimplici.

Gen. 2. Turbines integri acuminati, ore acuminato.

Gen. 3. Turbines integri fimbriati, ore fimbriato.

SECT. 3ª.

Trochi ſeu cochleæ marinæ ore admodum brevi ſeu parvo è baſi lata & quaſi plana in mucronem quaſi rectilineum conoideum inſignirer elongatum abeuntes.

Gen. 1. Trochi ore anguſto & horizontaliter compreſſo læves.

Gen. 2. Trochi ore ampliore & ſubrotundo.

CLASS. 6ª.

Cochleæ marinæ breviores, ſeu cochleæ marinæ ore & mucrone breviore magiſque contracto.

SECT. 1ª.

Cochleæ breviores proportionatæ ſeu cochleæ marinæ breviores, ore & mucrone inter ſe proportionatis.

Gen. 1. Cochleæ trochiformes breviores proportionatæ & mucronatæ, ore ſubrotundo, atque è baſi latiore ac planiore in mucronem acuminatum abeuntes.

Gen. 2. Cochleæ marinæ terreſtriformes breviores proportionatæ, ſtructura ſua, magna ex parte, cochleis terreſtribus ſimiles.

Gen. 3. Cochleæ depreſſæ ſeu cochleæ marinæ breviores proportionatæ terreſtriformes depreſſæ.

SECT. 2ª.

Cochleæ marinæ breviores perpendiculariter anomalæ, quæ ſunt cochleæ marinæ breviores ore & prima ſpira reſpectu proportionis, notabiliter & perpendiculariter longiore & ampliore ſubſequentibus ſpiris & ipſo mucrone.

Gen. 1. Neritæ, ſeu cochleæ marinæ breviores perpendiculariter anomalæ, paucis ſpiris ex mucrone vel umbone parum aut nihil prominentibus.

Gen. 2. Cochleæ umbilicatæ, foramine ſpirarum ſemicirculari.

Gen. 3. Cochleæ umbilicatæ, foramine ſpirarum rotundo.

SECT. 3ª.

Cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ, quæ ſunt cochleæ marinæ breviores ore & prima ſpira horizontaliter vel tranſverſim magis extenſa & producta reliquis ſpiris.

Gen. 1. Cochleæ planæ, ſeu cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ admodum depreſſæ & quaſi planæ.

Gen. 2. Aures marinæ, ſeu cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ admodum depreſſæ & tantillum incurvatæ, ore omnium ampliſſimo & patentiſſimo.

SECT. 4ª.

Varia hucuſque enarratarum cochlearum opercula, quæ aut propter uſum aut propter ſingularem ſtructuram magis nota ſunt.

Gen. 1. Opercula cochlearum marinarum ſubrotunda.

Gen. 2. Ungues marini, ſeu opercula cochlearum marinarum oblonga.

PARS 3ª.

Conchæ marinæ, id eſt teſtacea marina bivalvia, quæ duabus conſtant valvis in cardine, articulatione quadam inter ſe conjunctis, ut commode claudi & aperiri queant.

SECT. 1ª.

Cochleæ marinæ notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ, ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, cardine notabili umbone donato & recta incurvato.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ ſubrotundæ vulgares.

Gen. 2. Conchæ conditormes umbone cardinum diducto ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ, ſubrotundæ, inſigniter

insigniter ventricosæ umbone cardinum diducto.

Gen. 3. Conchæ marinæ condiformes æquilateræ, umbone cardinum unito.

Sect. 2ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ crassæ, quæ sunt conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ, subrotundæ, cardine denticulatim unito, testa crassiore ejusque extima ora interne crenata.

Gen. 2. pectines tenues, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ subrotundæ, magis vel minus rugosæ striis canaliculatis, cardine aurito, testa tenuiore & striis latioribus ac compressis vel subrotundis, seu quasi undatis.

Gen. 3. Pectunculi, seu pectines testa tenuiore & striis tenuioribus sed longe copiosioribus inæquiauriti sive auribus inæqualibus, valde compressi, a cardine ad oram magis elongati, una aure admodum brevi & quandoque omnimode spoliati.

Gen. 4. Conchæ pectiniformes æquilateræ subrotundæ, striis crassioribus, interne majori ex parte canaliculatis & versus extimam oram compressæ subrotundæ.

Gen. 5. Conchæ pectiniformes æquilateræ, a cardine ad oram magis contractæ.

Sect. 3ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ subrotundæ vulgares.

Gen. 2. Chamæ æquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ, ventricosæ, umbone eminentiore acutiore & sensibiliter incurvato, sua que incurvatura e latere fossulam cordiformem oblongam efformante.

Sect. 4ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, subrotundæ.

Gen. 2. Tellinæ æquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus, &c. compressæ testa tenuiore & a cardine ad oram notabiliter magis contractæ & angustiores.

Sect. 5ª.

Pinnæ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, cardine umbone destituto.

Gen. 1. Pinnæ rectæ seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ non umbonatæ, tenuissima testa, compressæ a cardine acuminato & per harmoniam unito utrinque sensim dilatatæ & in extremitatem latam subrotundam longissime productæ, rectæ.

Gen. 2. Pinnæ incurvatæ.

Class. 2ª.

Conchæ inæquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus ex utroque cardinis latere inæqualiter effusæ.

Sect. 1ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ, sub rotundæ, vulgares.

Gen. 2. Conchæ marinæ cordiformes inæquilateræ, umbone cardinum diducto.

Gen. 3. Conchæ marinæ cordiformes inæquilateræ, umbone cardinum unito.

SECT. 2ª.

Conchæ marinæ, valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ, & recta incurvatæ ſubrotundæ.

SECT. 3ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ, ſubrotundæ vel triangulares vulgares.

Gen. 2. Chamæ inæquilateræ.

Gen. 3. Conchæ rhomboidales, ſeu conchæ marinæ, &c. quaſi quadrilateræ ventricoſæ cardine a bali rectilinea dentata aſſurgente & oblique verſus latus brevius ſenſibiliter incurvato ac reflexo nec non diducto.

SECT. 4ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen 1. Conchæ marinæ, valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, ſubrotundæ.

Gen. 2. Conchæ pectiniformes inæquilateræ, triangulares.

Gen. 3. Tellinæ inæquilateræ.

Gen. 4. Conchæ tellinæformes ſeu conchæ marinæ, &c. inſigniter ventricoſæ triangulares & elongatæ a cardine ad oram notabiliter magis contractæ & anguſtiores.

Gen. 5. Muſculi, ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, rugoſæ, a cardine leviter umbonato & unito ad oram anguſtiores & uno latere notabiliter elongato.

Gen. 6. Conchæ longæ ſeu conchæ marinæ, &c. rugoſæ, a cardine leviter umbonato & unito, necnon in extremitate unius lateris ſito ad oram anguſtiores, altero vero latere longiſſime producto.

Gen. 7. Conchæ ſoleniformes, ſeu conchæ marinæ; &c. rectæ compreſſæ, a cardine leviſſime umbonato ad oram admodum anguſtæ æquilateræ ſeu lateribus utrinque æqualiter latis & in ſua extremitate apertæ ſeu hiantes.

Gen. 8. Mytuli, ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ rugoſæ & ventricoſæ, a cardine ſenſim contracto & acuminato ad oram ſubrotundam & latam longe productæ.

SECT. 5ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, ſtructura & ſtriis peculiaribus.

Gen. 1. Conchæ imbricatæ, ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, ſtructura & ſtriis peculiaribus, triangulares, rugoſæ, ſtriis denſiſſimis & altiſſimis earumque laminis imbricum inſtar prominentibus.

Gen. 2. Pholades, ſunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ ſtructura & ſtriis peculiaribus, admodum elongatæ, cardine e latere longiore per harmoniam unito, altero vero cardinis latere breviſſimo aperto & acuminato, teſta umbonis dupliciter extrorſum replicata & in cellulas quadratas ſeu concamerationes mediantibus ſeptulis tranſverſis tenuiſſimis diviſa, interne que apophyſi ſubrotunda oblonga ac introrſum incurvata donata

Gen. 3. Dactyli. Sunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, ſtructura & ſtriis peculiaribus ventricoſæ ſeu gibboſæ, a cardine contractiore lævi ſubrotundo ad oram latiuſculam & ſubrotundam longe productæ, ſtriis ab umbone cardinis gibboſo & lævi oblique ad extimam oram uſque excurrentibus & in externa ſua ſuperficie filamentis longis ſeu byſſo donatæ.

Gen. 4. Hyſteroconchæ. Ob ſimilitudinem cum hyſterolithe ita vocatæ.

Gen. 5. Conchæ aliformes. Sunt conchæ

marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ ſtructura & ſtriis peculiaribus, inſtar alicujus alæ expanſæ.

Gen. 6. Conchæ quadratæ. Sunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, ſtructura & ſtriis peculiaribus, figuræ quadratæ.

Sect. 6ª.

Conchæ inæquilateræ non umbonatæ, ſeu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, cardine umbone deſtituto.

Gen. 1. Solenes. Sunt cochleæ valvis æqualibus inæquilateræ non umbonatæ rectæ, a cardine tantillum profundiore ad oram anguſtiſſimæ, atque uno latere maxime elongato, altero vero breviſſimo, utroque autem in ſua extremitate incluſili ſeu apertto & hiante.

Gen. 2. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ non umbonatæ, ſtructura peculiari.

Classis 3ª.

Conchæ anomalæ ſeu conchæ marinæ valvis inæqualibus.

Sectio. 1ª.

Conchæ marinæ anomalæ, umbonatæ & auritæ.

Gen. 1. Pectines anomali, ſeu pectines teſta valida & craſſa, e parte ſuperiori plani & ſtriis ſubrotundis ac rugoſis donati, ex inferiore vero umbonati convexi & inſigniter ventricoſi, ſtriis ſtriatis latiſſimis.

Gen. 2. Spondyli; ſunt conchæ marinæ anomalæ umbonatæ auritæ, teſta craſſiore, umbone cardinis validiſſimo ginglimo articulatæ, inferioris & craſſioris valvæ eminente acuminato & quaſi reſciſſo, aſperæ, poroſæ & verrucoſæ.

Sect. 2ª.

Oſtreæ, ſeu conchæ marinæ anomalæ omnino non, vel irregulariter tantum umbonatæ rugoſæ, ſine ullo peculiari externo cardinis indicio.

Gen. 1. Oſtrea vulgaria, ſeu oſtrea cardine per-ſimplicem ginglimum unitæ.

Gen. 2. Oſtrea denticulata ſive crenulata, quæ ſunt oſtrea cardine per oblongum ginglimum & denticulos ſeu crenulas ſimul unito.

Gen. 3. Oſtrea roſtrata, quæ ſunt oſtrea cardine per planum quaſi ſed latum ginglimum unito, & interne apophyſi rugoſa pyramidali & ſulco intermedio ſimiliter rugoſo & pyramidali donata inſtructo.

Gen. 4. Oſtrea peculiaria, ſeu oſtrea vel ſtructura vel ſtriis peculiaribus.

MÉTHODE DE BREYNE.

Cette méthode eſt contenue dans l'Ouvrage de cet Auteur, qui a pour titre : *Joannis Philippi Breynii diſſertatio phyſica de Polythalamiis, nova teſtaceorum claſſe, cui quædam præmittuntur de methodo teſtacea in claſſes & genera diſtribuendi: huic adjicitur commentatiuncula de Belemnitis pruſſicis, tandem que ſchediaſma de Echinis methodice diſponendis*; *Gedani* 1732, 4to.

Si jam teſtaceorum omnium teſtas, quotquot hucuſque ad notitiam meam pervenere, quarum non exiguus eſt numerus, ſedulo oculis & mente examino & perpendo, invenio eas vel tubulo comparari poſſe vel vaſculo; illas tubuloſas voco, has valculoſas.

Teſtas tubuloſas ſubdivido in monothalamias, ut ſunt tubulus & cochlidium, & polythalamias ut polythalamium.

Teſtas vaſculoſas vero ſubdivido, in ſimplices ut lepas, & compoſitas ut concha, conchoides, balanus & echinus.

Monothalamia eſt, teſta quæ unicam tantum habet cavitatem continuam, ſeu thalamum quem totum occupat animalis portio mollis; cui opponitur polythalamia.

Simplex teſta eſt, quæ unica teſta continua conſtat, compoſita vero, quæ expluribus una portionibus componitur. Octo hinc naſcuntur teſtaceorum ſumma genera quæ claſſes nuncupo; videlicet 1 tubulus,

2 cochlidium, 3 polythalamium, 4 lepas, 5 concha, 6 conchoides, 7 balanus, 8 echinus.

Tubulus eſt teſta tubuloſa monothalamia, vel in lineam rectam extenſa, vel incurva, vel contorta, vel aliquando ad ſpiram, ſed irregulariter, accedens. Huc pertinent dentalia, entalia, ſolenes univalvi auctoribus dicti, &c.

Cochlidium eſt teſta tubuloſa, monothalamia, conica, in ſpiram conſtanter regularem convoluta, aliquando operculo prædita, ſæpius vero ea deſtituta. Ad hanc claſſem ſpectant nautili tenues ſive vacui vulgo dicti, aures marinæ, neritæ, cochleæ, buccina, murices, caſſides, cylindri, volutæ, porcellanæ, & uno verbo, omnes teſtæ turbinatæ vulgo, exceptis nautilo & ammonia ad claſſem tertiam referendis.

Polythalamium eſt teſta tubuloſa polythalamia, conica, recta, vel in ſpiram regularem convoluta, cum ſyphonculo thalamos tranſeunte; huc reducendi, nautili, ammoniæ, litui, & orthocerata.

Lepas eſt teſta vaſculoſa, ſimplex, referens vaſculum magis minuſve concavum, orificio multum patente, ut patellæ ſimileſque.

Concha eſt teſta vaſculoſa, compoſita, bivalvis, id eſt quæ ex duabus componitur valvis, ſive vaſculis, magis minuſve concavis, in cardine articulatione quadam inter ſe junctis, ut aperiri & claudi queant, ut chamæ, mytuli, tellinæ, pinnæ, oſtrea, pectines, anomia, omnia ſcilicet teſtacea bivalvia ſtricte auctoribus dicta.

Conchoïdes eſt teſta vaſculoſa, compoſita bivalvis, ſed quæ præterea, & aliquot minoribus portiunculis teſtaceis componitur, ut pholades, anatiferæ.

Balanus eſt teſta vaſculoſa, compoſita, quæ præter unicam majorem teſtam, alias portiones minores habet, ex quibus componitur, ut balanus vulgo dictus.

Echinus eſt teſta vaſculoſa, compoſita, undique clauſa, magis minuſve concava, duobus tantum foraminibus, ſeu aperturis pro ore & ano perforata, externe aculeis vel claviculis mobilibus teſtaceis armata.

MÉTHODE DE TOURNEFORT.

Cette méthode n'a point été imprimée du vivant de Auteur; elle a paru pour la première fois dans l'Ouvrage de Gualtieri, d'après un manuſcrit qui lui avoit été communiqué par le célèbre Targioni.

Teſtacea dicuntur quorumdam animalium integumenta, quæ teſtæ ſeu lateris duritiem habent, & in quibus tantum, in teſta animalia vivunt.

Teſtacea autem omnia que hucuſque in muſeis curioſorum adſervari & congeri ſolent, ad tres claſſes facile revocari poſſunt. Hæc enim vel monotoma ſunt, vel ditoma, vel polytoma.

Monotoma teſtacea adpellantur ea quorum teſta indiviſa eſt, ditoma quæ geminis conſtant teſtis ad cardinem connexis, polytoma vero quæ ex pluribus ſimul adnexis compinguntur.

Classis 1ª.

Quæ teſtacea monotoma complectitur.

Teſtacea monotoma, quorum teſta indiviſa eſt, in tres familias abeunt: alia enim univalvia ſunt, alia ſpiralia, alia fiſtuloſa.

Familia 1ª.

Teſtaceorum univalvium.

Monotoma univalvia dicimus quorum teſta ſimplex eſt, in os amplius effuſa.

Gen. 1. Lepas. eſt teſtacei univalvis genus, cujus os quod latum eſt, ſenſim in conum anguſtatur cotyledonis forma.

Gen. 2. Eruca; teſtacei univalvis genus, ſulcatum, coſta ſic prominente, labiis que eo modo undulatis, ut erucam terreſtrem ſe contrahentem non male referat.

Familia 2ª.

Teſtaceorum ſpiralium.

Monotoma ſpiralia dicimus teſtacea, quorum pars inferior in ſpiram contorquetur: horum autem ſpiræ, ſeu helices exterius patent, & ſimpliciter ſpiralia

dicuntur, vel eorum ſpira intus reconditur & convoluta dicuntur.

Diviſ. 1ª.

Teſtacea monotoma ſimpliciter ſpiralia, ſeu quorum ſpira exterior eſt.

Gen. 1. *Murex*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis Genus, eſt ore anguſto & longiori, helice vero ſeu parte inferiori, quæ in cochleam contorquetur, breviori. Ex muricibus vero alius eſt alatus, alius aporrhaïs ſeu hamatus, alius pyramidalis.

Gen. 2. *Murex alatus*, dicitur ille, cujus labium ſiniſtrum in alas explicatur.

Gen. 3. *Murex aporrhaïs*, ſeu hamatus, differt ab alato, quod labium ejus ſiniſtrum in pinnas tenuetur; eſt autem ſulcatus, acutus & quandoque hamatus.

Gen. 4. *Murex venereus*, rima ſua ſeu ore anguſtiore, conchæ venereæ fiſſuram æmulatur.

Gen. 5. *Murex pyramidalis*, a forma nomen ſuum deſumpſit, pyramidem enim ſeu conum repreſentat.

Gen. 6. *Buccinum*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus eſt, quod os rotundius habet quam murex, cochleam vero longiorem.

Gen 7. *Buccino Murex*, ore ſuo muricem, helice vero buccinum æmulatur.

Gen. 8. *purpura*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, cochleam terreſtrem æmulans, ſed in roſtrum ſulcatum & longum abiens.

Gen. 9. *Buccino-purpura*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, parte ſuperna purpuram, inferna buccinum exhibens.

Gen. 10. *Peribolus*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, ore minimo, helice vero longiſſima & tenuiſſima.

Gen. 11. *Turbo*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, torum pœne in cochleam, turbinibus ligneis, quibus pueri ludere ſolent, ſimillimum, abiens; hujus os ſeu baſis lata & compreſſa eſt quaſi ſeſſilis.

Gen. 12. *Verticillus*, a turbine vulgari differt, quod habet in baſi umbilicum in ſpiram excavatum.

Gen. 13. *Cochlea*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, ambitu ſubrotundo, nunc compreſſo nunc ſpherico; cochlea alia eſt terreſtris, alia marina ſeu in mari degens.

Gen. 14. *Cochlea terreſtris*, nemini ignota eſt, tenuioris eſt teſtæ quam maritima, nitore que illo argenteo caret, quo marina fulgere ſolet.

Gen. 15. *Ceratites*, cochleæ terreſtris genus, cornu ammonis modo intortum.

Gen. 16. *Cochlea marina*, terreſtrem craſſitie teſtæ ſuperat, ſolet que argenteo ſplendore fulgere, os & umbilicum habere diſtinctum.

Gen. 17. *Nerita*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, cochleæ affine, dorſo convexo, ore ſemicirculari, ut plurimum dentato.

Gen. 18. *Auris marina*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, quod auris humanæ partem exteriorem repreſentat.

Diviſ. 2ª.

Teſtacea monotoma ſpiralia convoluta, quæ cochleam interiorem habent vix foris conſpicuam.

Gen. 1. *Concha venerea*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os pudendi muliebris fiſſuram exhibet, labiis ſeſe introrſum ſic convolventibus, ut ſpira ſit interior.

Gen. 2. *Concha perſica* teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os ampliſſimum eſt, ſpira vero adeo parva, ut vix adpareat.

Gen. 3. *Nautilus*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cymbium forma ſua referens, cujus puppis in arcum convolvitur.

Gen. 4. *Conchylium*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os longum, ſpira interior, baſis vero terebrata.

Famil. 3ª.

Teſtaceorum fiſtuloſorum.

Teſtacea monotoma fiſtuloſa ſeu tubuloſa, ut ex nomine patet, fiſtulæ in modum tenuantur.

Gen. 1. *Dentale*, teſtacei fiſtuloſi genus, cornu acutum, ſeu apri dentem repreſentans.

Gen. 2. *Entale*, teſtacei fiſtuloſi genus, cornu obtuſum ſeu truncatum exhibens.

Gen. 3. *Tubuli marini*, teſtacei fiſtuloſi

genus, tubulos ſerpentium more inflexos æmulans.

CLASS. 2ª.

Quæ teſtacea ditoma continet.

Teſtacea ditoma, ſemper ex duabus teſtis ad cardinem articulatis compinguntur, & vel arcte undique clauduntur, vel utrinque hiant, unde in duas familias dividi poſſunt.

Famil. 1ª.

Teſtaceorum ditomorum, quæ arcte clauduntur.

Gen. 1. *Concha*, teſtacei ditomi genus, ex duabus teſtis ſubrotundis arcte ſe claudentibus & articulatis conſtans, quorum cardines mediam ſemper partem occupant.

Gen. 2. *Concula*, teſtacei ditomi genus, a concha diverſum, quod ex duabus teſtis oblongis, cardine in extremo poſito conſletur.

Gen. 3. *Oſtreum*, teſtacei ditomi genus, teſtæ craſſioris orbiculatæ compreſſæ cardine medium occupante.

Gen. 4. *Mytulus*, teſtacei ditomi genus, cujus teſtæ una parte acutæ, altera ſubrotundæ ſunt, angulo obtuſo medium occupante, cartilagine non cardine connexæ, ab angulo acuto ad obtuſum protenſæ.

Gen. 5. *Pinna*, ſola magnitudine a mytulo differt.

Gen. 6. *Perna*, a pinna differt, quod pinna ſit teſta ſimplici imbricata plerumque, perna vero ſecundum longitudinem ſtriata.

Gen. 7. *Pholas*, a cæteris ſuæ ſortis maxime differt, quod dactyli figuram habeat & in ſaxo niduletur.

Gen. 8. *Pecten*, teſtacei ditomi genus, cujus teſtæ ad cardinem duabus auribus ornantur.

Gen. 9. *Pectunculus*, a pectine differt, quod aures habet inæquales, majorem unam, alteram minorem, vel quandoque unam tantum.

Famil. 2ª.

Teſtaceorum ditomorum, quæ ſemper hiant.

Hæc teſtacea non ſolum ſemper hiant, & teſtas habent apertas, ut ait rondeletius, ſed etiam ſi claudantur teſtæ anterius ſibi adherent, & utrinque ad latera hiatum habent.

Gen. 1. *Chamæ*, teſtacei ditomi genus ſubrotundum, lateribus ita ſinuatis, ut etiam ſi claudantur ſemper hiant.

Gen. 2. *Solen*, teſtacei ditomi genus, novaculæ manubrium referens, anterius clauſum, ad latera hians.

CLASS. 3ª.

Quæ teſtacea polytoma continet.

Polytoma teſtacea dicuntur, quorum teſtæ ex pluribus partibus vel articulatis, vel per cartilaginem connexis compinguntur, unde in duas familias abeunt.

Famil. 1ª. eorum quorum partes articulantur.

Gen. 1. *Echinus*, teſtacei polytomi genus, cujus partes per ſuturam articulantur & aculeis muniuntur.

Famil. 2ª. eorum quorum partes per cartilaginem connectuntur.

Gen. 1. *Balanus*, teſtacei polytomi genus, cujus partes per harmoniam articulantur.

MÉTHODE DE D'ARGENVILLE.

La première édition de cet Ouvrage a pour titre : *l'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans deux de ſes parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, dont l'une traite des pierres & l'autre des coquillages. Paris* 1742, 4to. *pag.* 491, *planch.* 33. De ces planches les cinq premières appartiennent à la Lithologie de même que la dernière qui repréſente des coquilles foſſiles.

Le titre de ſa ſeconde édition eſt le ſuivant. *L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans une de ſes parties principales, la Conchyliologie, qui traite des coquillages; augmentée de la Zoomorphoſe ou repréſentation des animaux à coquilles, avec leurs explications. Paris* 1757, 4to. *planch.* 41. Cette édition quoique augmentée de la Zoomorphoſe

& de quelques planches, eſt moins recherchée que la première, parce que les planches de la Conchyliologie ont été retouchées.

Cette méthode contient trois claſſes, leſquelles ſont diviſées en familles de la manière ſuivante.

PARTIE PREMIÈRE.

Les coquilles marines.

CLASSE PREMIÈRE.

Les coquilles univalves.

1ere. *Famille.* Les coquilles appellées patelles ou lépas. *Définition.* La patelle eſt une coquille univalve convexe, toujours attachée à quelque corps dur, dont le ſommet eſt obtus, pointu, applati, recourbé ou percé.

2e. *Famille.* Les coquilles plates appellées oreilles de mer. *Défin.* L'oreille de mer eſt une coquille univalve, plate, reſſemblante à l'oreille de l'homme dont l'ouverture eſt une des plus grandes.

3e. *Famille.* Les coquilles faites en tuyaux. *Défin.* Le tuyau de mer eſt une coquille univalve, de figure oblongue qui ſe termine en pointe, quelquefois un peu courbée, quelquefois droite.

4e. *Famille.* Les coquilles imitant le vaiſſeau appellées nautiles. *Défin.* Le nautile eſt une coquille univalve de forme ronde & oblongue, mince, épaiſſe, à oreilles, ſans oreilles, unie & quelquefois canelée imitant le vaiſſeau.

5e. *Famille.* Les limaçons à bouche ronde. *Défin.* Le limaçon à bouche ronde eſt une coquille univalve, ombiliquée, dont le ſommet eſt applati, quelquefois élevé, & dont la robe eſt rayée, déchirée, canelée, garnie de boutons, ou bien unie, toujours la bouche ronde.

6e. *Famille.* Les coquilles ou limaçons à bouche demi ronde ou ceintrée. *Défin.* Le limaçon à bouche demi ronde eſt une coquille univalve, dont le corps eſt ramaſſé, la bouche plate, garnie de dents, quelquefois ſans dents du côté de la columelle; il y en a dont le ſommet eſt élevé, d'autres où il eſt très-applati.

7e. *Famille.* Les limaçons à bouche applatie. *Défin.* Le limaçon à bouche applatie eſt une coquille univalve, dont la baſe eſt faite en cône, le ſommet élevé, quelquefois applati, tout-à-fait plat, la bouche à dents & ſans dents, ombiliqué, & dont la couleur en dedans reſſemble à celle des perles.

8e. *Famille.* Les coquilles en trompe appellées Buccins. *Défin.* Le Buccin eſt une coquille univalve en forme de trompette, le ventre etendu, la bouche alongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte, avec un bec recourbé, & une clavicule ſouvent élevée, quelquefois applatie & par étages quarrés.

9e. *Famille.* Les coquilles faites en vis. *Défin.* La vis eſt une coquille univalve, dont la bouche eſt tantôt longue, large, applatie, ronde, dentée, & tantôt ſans dents diminuant vers la baſe, quelquefois à oreilles, ſe terminant toujours en une longue pointe très-aigüe.

10e. *Famille.* Les coquilles faites en cornets ou volutes. *Défin.* La volute ou cornet eſt une coquille univalve, qui a pris ſon nom de ſa propre figure, dont la bouche eſt toujours alongée, le ſommet élevé, ſouvent applati, quelquefois couronné.

11e. *Famille.* Les coquilles faites en rouleaux ou cylindres. *Défin.* Le rouleau ou cylindre eſt une coquille univalve, nommée ainſi pour ſa figure, dont la bouche eſt toujours alongée, le ſommet eſt quelquefois détaché du corps par un cercle, ou eſt couronné; le fût ſouvent eſt uni ou ridé.

12e. *Famille.* Les coquilles imitant le rocher. *Défin.* Le rocher eſt une coquille univalve, garnie de pointes & de tubercules, avec un ſommet chargé de piquants, quelquefois élevé, quelquefois applati, la bouche toujours allongée, dentée, édentée, la lèvre ailée, garnie de doigts, repliée, déchirée, le fût ridé, quelquefois uni.

13e. *Famille.* Les coquilles appellées pourpres. *Defin.* La pourpre eſt une coquille univalve, découpée depuis le ſommet juſqu'à la baſe, compoſée de tubercules, de ſtries, de boutons & de pointes, avec une bouche mince preſque ronde, une queue courte; quelques-uns ont leur baſe terminée en une longue queue.

14e. *Famille.* Les conques ſphériques ou tonnes. *Défin.* La conque ſphérique ou tonne, eſt une coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture eſt très-large, ſouvent avec des dents, quelquefois ſans dents, un ſommet peu garni de boutons, applati, & le fût ridé ou uni.

15e. *Famille.* Les conques appellées porcelaines. *Defin.* La porcelaine eſt une coquille univalve, ainſi nommée à cauſe de ſa longue fente, avec une bouche garnie de dents des deux côtés, de forme ronde, oblongue, quelquefois boſſue, quelquefois terminée par des mammelons.

Classe 2e.

Les coquilles de deux pièces, appellées bivalves.

1ere. *Famille.* Les Huîtres. *Défin.* L'huître eſt une coquille bivalve, dont les pièces ſont couvertes extérieurement de fange, & compoſées de pluſieurs feuilles en écailles; l'huître eſt unie, ſouvent couverte de pointes, de ſtries, de boutons & de canelures; ſa forme eſt plate, repliée, ronde, ayant la coquille inférieure plus élevée que la ſupérieure.

2e. *Famille.* Les cames. *Defin.* La came eſt une coquille bivalve, ſouvent unie, quelquefois raboteuſe, épineuſe, dont les deux coquilles ſont également élevées, & la bouche ouverte & béante.

3e. *Famille.* Les moules. *Défin.* La moule eſt une coquille bivalve de forme longue, tantôt ſe terminant en pointe, & tantôt ayant les extrémités égales, unie, rude, plate, élevée, quelquefois avec un bec tant ſoit peu alongé.

4e. *Famille.* Les cœurs. *Défin.* Ces coquilles ſont faites en cœur, de forme ronde, élevée, canelée, ſans oreilles, garnies de pointes, ſouvent en forme de tuiles creuſes.

4e. *Famille.* Les peignes. *Défin.* Le peigne eſt une coquille bivalve, fermant exactement de tous côtés, & rayée en forme d'un peigne dont on ſe ſert pour peigner les cheveux; elle eſt plate, élevée, garnie de deux oreilles, quelquefois d'une ſeule, quelquefois auſſi ſans oreilles.

6e. *Famille.* Les manches de couteau. *Défin.* Le manche de couteau eſt une coquille bivalve, dont le corps eſt long, ouvert par les deux extrémités, quelquefois droit, ſouvent arqué.

Classe 3e.

Les coquilles de pluſieurs pièces, appellées multivalves ou polyvalves.

1ere. *Famille.* Les ourſins ou boutons de mer. *Défin.* L'ourſin de mer eſt une coquille multivalve de forme ronde, ovale, à pans, irrégulière, quelquefois plate, armée de pointes, de boutons, quelquefois toute unie.

2e. *Famille.* Les vermiſſeaux de mer. *Défin.* Les vermiſſeaux de mer ſont des coquilles multivalves faites comme des tuyaux, de forme ronde, ridés, courbés, droits, & tortillés de pluſieurs manières.

4e. *Famille.* Les glands de mer. *Défin.* Le gland de mer eſt une coquille multivalve de la forme d'un gland, ayant douze lames, la bouche évaſée, quelquefois rétrecie.

4e. *Famille.* Les pouſſe-pieds. *Defin.* Les pouſſe-pieds ſont des coquilles multivalves, plates, triangulaires, ayant pluſieurs pièces terminées en pointes, attachées à un pédicule, & remarquables par pluſieurs filaments.

5e. *Famille.* Les conques anatifères. *Défin.* La conque anatifère eſt une coquille multivalve, plate, triangulaire, compoſée de cinq pièces attachées à un long pédicule avec quatorze filaments.

6e. *Famille.*

6e. *Famille.* Les pholades. *Défin.* La pholade eſt une coquille multivalve, oblongue qui a deux ou cinq pièces, unie, raboteuſe, faite en réſeau, fermant exactement, quelquefois entr'ouverte en quelque endroit.

PARTIE SECONDE.

Les coquilles d'eau douce ou fluviatiles.

CLASSE 1ere.

Les coquilles univalves.

CLASSE 2e.

Les coquilles bivalves.

La troiſième partie de cette méthode, contient les coquilles foſſiles, leſquelles y ſont diſtribuées en familles, qui ſont les mêmes que celles de la première partie.

MÉTHODE DE KLEIN.

Cet Ouvrage a pour titre : *Jacobi Theodori Klein, tentamen methodi oſtracologicæ, ſive diſpoſitio naturalis cochlidum & concharum, in ſuas claſſes, genera & ſpecies, iconibus ſinguloram generum æri inciſis illuſtrata; acceäit lucubratiuncula de formatione, incremento & coloribus teſtarum, quæ ſunt cochlidum & concharum; tum commentariolum in locum plinii Hiſt. Nat. libr. 9^e. cap. 33 de concharum differentiis. Denique ſciagraphia methodi ad genus ſerpentium ordinate digerendum. Lugduni Batavorum. 4to. 1753, pag. 177 tab. 12.*

PARS 1^a.

COCHLIS.

Cochlis ad differentiam cochleæ, deſignat canalem teſtaceum, circa principium tenue & clauſum, in gyros gradatim vaſtiores conſtanti ratione circumactum. Vulgo dicuntur turbines, ſed præſtat hoc nomen reſervare cochlidibus ſimplicibus inter buccina & cochleas ambigentibus ſive cochlidibus elongatis vel extrorſum flexis.

SECT. 1^a.

Cochlis ſimplex, eſt canalis gyroſus ex una teſtæ circomvolutione reſultans.

CLASS. 1^a.

COCHLIS PLANA.

Eſt canalis teſtaceus ita circumvolutus ut in centrum circularium ſpirarum profunde videatur intortus.

Gen. 1. *Nautilus*, eſt cochlis plana, ſemilunaris, ſpiraliter ita inflexa, ut ſimplex ſpira extima & capacior, fere ſola appareat, proximam ſibi ſpiram oris medio recipiens.

Gen. 2. *Semi-Nautilus*, eſt cochlis plana plurium ſpirarum, ab altera parte apparentium, in cujus os, ad nautili inſtar, ſpira proxima inflectitur.

Gen. 3. *Cornu hammonis*, eſt cochlis plana, cujus ſpiræ ab utraque parte ſimiles & æquales, ore integro, margine ſimplici, ultima ſpira vel a reliquis ſeparata vel reliquis contigua.

Gen. 4. *Semi-cornu*, cochlis plana, umbilicata, cujus ultima ſpira vaſtior cornu muſicum refert, ore labiato dimidiam ſpiram proximam recipiens.

CLASS. 2^a.

COCHLIS CONVEXA.

Quæ ex gyrorum centro verticali in aliquod ſegmentum ſpheræ rotundatur.

Gen. 1. *Nerita*, cochlis convexa, umbilico notabili, ore laterali ſimplici dimidiam ſpiram proximam manifeſte includens.

Gen. 2. *Serpentulus*, Cochlis convexa, ſpirarum configuratione neritica, ſed in hoc a nerita diverſa, quod orificium propriam ſpiræ ſuæ lamellam ſervet integram, nec adeo ſpiram proximam in ſe recipiat, ſed tegat, eidemque ſe accommodet.

Gen. 3. *Sol*, cochlis parum convexa, muricibus ſpirarum radians.

Gen. 4. *Luna*, cochlis convexo-plana, ore baſeos plano & neglecto.

Gen. 5. *Stella*, cochlis convexa, plicis ultra marginem protenſis radioſa.

Gen. 6. *Angyſtoma*, cochlis convexa, ore anguſto irregulari.

CLASS. 3ª.

COCHLIS FORNICATA.

Cochlides fornicatæ ſunt, quorum ſpira maxima in fornicem axe ampliorem excurrit; vel: cochlis fornicata eſt, quæ ori impoſita & per umbonem lateralem inſpecta, maximæ ſpiræ diametrum axe longiorem habet.

Gen. 1. *cricoſtoma*, eſt cochlis fornicata, ore circulari, edentulo, fimbriato.

Gen. 2. *Platyſtoma*, eſt cochlis fornicata, ore diducto elliptico, ad umbilicum replicato.

Gen. 3. *Dontoſtoma*, eſt cochlis fornicata, ſemilunato ore dentato.

Gen. 4. *Penta-dactylus*, eſt cochlis fornicata, labro diducto, in quinque canaliculos vel muricis exeunte.

Gen. 5. *Tribulus*, eſt cochlis fornicata, circum circa muricata.

CLASS. 4ª.

COCHLIS ELLIPTICA.

Cochlides ellipticæ nobis audiunt, quarum venter ovalis, depreſſus, in mucronem ſpiralem terminatur.

Gen. 1. *Auris.* Auris marina, a ſimilitudine auris humanæ dicta, cujus concham (quæ auris externa) quodammodo imitatur; gyri apparent in ſuperficiei convexæ extremitate.

Gen. 2 *catinus lactis*, eſt cochlis elliptica, inſtar catini lactis, lævis, intus lactea, circa alterum extremum, nautili more, quodammodo in anſam intorta.

Gen. 3. *Vitta*, eſt cochlis elliptica depreſſa, ore ſemilunari diducto edentato, anodontes vocata.

Gen. 4. *Cidaris*, eſt cochlis elliptica duarum ſpirarum, externa figura turcico capitis tegumento vittato ſimilis, ex ſpira maxima, altera in ſphærellam eminens.

Gen 5. *Mamma*, mammis aſſimilamus cochlides ellipticas paucarum ſpirarum ex ventre oblongo, turgido, in papillarum mucronem leviter aſſurgentes.

Gen 6. *Scapha*, eſt cochlis elliptica explanata, pauciſſimis ſpiris ad alterum latus inflexa, quæ, inverſa, ſcaphæ ad inſtar natare dicitur.

CLASS. 5ª.

CONO COCHLIS.

Seu cochlis conica. Cono-cochlides ſunt gyri ſpirales in conum geometricum turbinati.

Gen. 1. *Trochus*, eſt conus ſpiralis, ampliotis & complanatæ baſeos, ut fere rectus inſiſtat horizonti. A ſimilitudine inſtrumenti, quod pueri circum agunt, nomen periit Rondeletius.

Gen. 2. *Hamus*, reticulo piſcatorio quo piſces ex majoribus receptaculis hauriuntur adſimilamus cochlidem trochiformem obtuſam, margine lacero, labro nonnihil exſerto & acuminato.

Gen. 3. *Pſeudo-trochus*, eſt trochoides longa, ore in canaliculum exſertum contracto.

Gen. 4. *Strombus.* Strombi ſunt canales ſpirales in conum acutum & longum contorti.

Gen. 5. *Tympanotonos*, eſt ſtrombus acute muricatus, ore irregulari vario.

Gen. 6. *Vertagus*, eſt ſtrombus ſtyliformis, oris oblongi labiis fimbriatis, in canaliculum recurvum excurrentibus.

Gen. 7. *Noctua*, eſt ſtrombus, roſtro adunco, bicipiti.

Gen. 8. *Anas*, eſt cochlis ſtrombo ſimilis, ſed cucullata, anati natanti ſua figura aliquo modo comparanda.

Gen. 9. *Pes anſerinus*, eſt ſtrombus alatus, ſeu labio in murices diviſo, digitos anſerinos referentes

Gen. 10. *Oxy-ſtrombus*, hoc nomine comprehendimus omnes ſtrombos breves, propter oris varietatem & configurationem a generibus hactenus recenſitis diverſos.

Gen. 11. *Tuba phonurgica*, eſt cochlis conica, ore patulo, cucullato, in ſpira maxima inflata.

Gen. 12. *Pſeudo-ſtrombus*, eſt cochlis conica brevis, ore in ſpira maxima valde lata nec multum ventricoſa, longo diducto, infra acutangulo, ſupra quaſi reſecto.

Gen. 13. *Dipſacus*, eſt cochlis conica, paucis ſpiris producta, ore longo, in extremitate ſinuoſe exſerto, & abhinc ſulco notabili verſus dexteram circumſcripto, ubi ad ſcapum ſinus longus & profundus patet; quaſi duplex ſaccus.

Gen. 14. *Auris midæ*, ſub hoc nomine intelligimus cochlides ex ventre longo, ovali, conico, decurrentes, quæ ad latus formant os amplum, auriforme & productum.

Gen. 15. *Naſſa*, dicitur corbis conice plexa ex viminibus, qua capiuntur anguillæ; ſimili figura gaudent quædam cochlides graciles, acute conicæ, ore patulo longo.

Gen. 16. *Terebellum*, eſt cochlis conica, gracilis, altera parte teres & aperta, altera acuta conica, veluti ex quadam faſcia teſtacea figurata.

Class. 6ª.

Cochleæ.

Cochleæ ſunt cochlides ſimplices, conis obtuſis & inclinatis quodammodo ſimiles, ſpiris pluribus iſdemque excentricis, contortæ.

Gen. 1. *Cochlea lunaris*, cochleæ lunares ſunt breves, acutæ, ore rotundo, fimbriato ad ſiniſtrum labiato, ori impoſitæ ſcapum horizonti fere parallelum ſiſtunt.

Gen. 2. *Cochlea cælata*, eſt cochlea ventricoſa, ſpiris pulvinatis acute turbinata, ore rotundo ſimplici, excentrico, cui impoſita apice ſuo valde inclinat.

Gen. 3. *Cochlea petholata*, eſt cochlea minor, ore lunato fimbriato & labiato, in ſpiris pulvinatis lævibus argute, inſtar ſerpentis *ælar pethola*, picta; colore fuſco, nigro & albo, raro viridi & puniceo, intus flavide margaritica.

Gen. 4. *Olearia*, ſub hoc titulo deſcripſit bonanni cochleam quatuor ſpirarum teſtæ craſſæ, ex ventre diducto & compreſſo, leviter anguloſo, mucronem brevem trium ſpirarum ventricoſarum extendentem, detracto cortice nitide margariticam.

Gen. 5. *Tigris*, eſt cochlea obtuſa, regularis, ad oris rotundi excentrici fimbriam umbilicata, in qua ſupra colorem eburneum exteriorem atræ maculæ miro ordine diſpoſitæ, ſub cortice lapideo autem argentea ſubſtantia apparet.

Gen. 6. *Fornax*, eſt cochlea ſpiris pulvinatis, obtuſe conica, & aperturæ rotundæ colore diſtinguenda.

Gen. 7. *Trocho-cochlea*, eſt cochlea permodum trochi conice turbinata, ſed in ultima ſpira ventricoſa, os laterale diducens, ne ei cochlea ſine magna inclinatione queat inniti.

Gen. 8. *Saccus*, eſt cochlea gibba, vaſti ventris, ore rotundo diducto, ad dextram labiato turbine, brevi, excentrico.

Class. 7ª.

Buccinum.

Buccina ſunt ſtrombi, in ventrem ultimæ ſpiræ globoſum & vaſtum dilatati; ore ſubrotundo breviter canaliculato.

Gen. 1. *Bucciuum tritonis*, hoc nomen attinet buccinis maximis, quibus mauri, tartari, imo & itali loco tubæ ſonoræ utuntur.

Gen. 2. *Argo-buccinum*, argo tribuuntur plures oculi, dicimus ergo argo-buccinum, teſtam hujus generis, ſpiris pulvinatis in apicem toroſum elongatam, labio parum exſerto & canaliculato, cujus ſuper coſtulas fuſcas apparent mulræ maculæ rotundæ oculis aſſimilatæ.

Gen. 3. *Cophino-ſalpinx*, eſt compoſitum e corbe & tuba, nomen cophino-ſalpinx proprium iis buccinis, quæ corbis inſtar contexta apparent.

Gen. 4. *Buccinum lacerum*, dicimus buccinum, cujus os ad canaliculum in lacinias diſtenditur.

Gen. 5. *Buccinum muricatum*, definitio patet ex nominibus jam definitis.

Class. 8ª.

Turbo.

Turbinis nomen vagum eſt, liceat autem

assignare cochlidibus simplicibus, inter buccina & cochleas ambigentibus, ideſt quæ nec iis nec aliis, propter oris, ventris aut mucronis ſtructuram conveniunt.

Gen. 1. *Urceus*, urcei ſunt trochi in ventrem inflatum & oblongum producti, qui mucrone ſurſum verſo urceos repreſentant ventricoſos, iis ſimiles, quos medios inter collaterales, ornatus gratia collocamus.

Gen. 2. *Lagena*, lagenis adſimilamus turbines breves ventricoſos, qui oris configuratione collum anſatum referunt. ſcapus videlicet collum anguſtatum, labium oris anſam imitatur. Differunt lagenæ ab urceis, quod in his trochus apparet diſtinctus, qui in lagenis eſt ventri continuus.

Gen. 3. *Simpulum*, audit vaſculum ſacrificale antiquum; metaphorice nomen uſurpamus de urceis recurviroſtris, qui oretenus inſpecti ejuſmodi ſimpulis antiquis apparent ſimiles. Canaliculus enim inflexus ex ventre turgido aſſurgens, collum roſtratum, vaſculi antiqui exprimit.

Gen. 4. *Gutturnium*, hoc nomen convenit turbinibus urceiformibus, aliquarenus compreſſis, utrinque fimbriatis, ideoque velut anſa præditis, quibus roſtrum tubuloſum recurvum eſt.

Gen. 5. *Caniſtrum*, dicitur corbicula quam fæminæ ex manibus ſuſpenſam circumferunt, cum ei aliquo modo adſimilentur turbines obtuſe conici, ore ſubrotundo integro, &c.

Gen. 6. *Scala*, dicitur per metaphoram cochlis ſimplex, cujus ſpiræ intra coſtulas, ſive clathrum longitudinale, ſcalarum more decurrunt.

Gen. 7. *Epidromis*, dicitur malus ad puppim, cui velum pulvinatim adſtringitur; per metaphoram hoc nomen rumphius tranſtulit ad turbines per modum ſtrombi toroſi acute elongatos ex ventre oblongo leviter convexo, labiis calloſis ſive fimbriatis.

Gen. 8. *Sipho*, ſiphones dicimus turbines acute conicos, longos in os pariter longum terminantes, cujus inſpecti ſcapus collum ſiphonis anguſtum, labium anſam repreſentat.

Gen. 9. *Auricula*; auriculæ ſunt turbines parvi mucronis, ex ventre turgido os in figuram auris externe diducentes.

Gen. 10. *Neritoſtoma*; hoc nomine comprehendimus, turbines ore oblongo, fere auricularum ſimili, ſed ſimplici ſine trago, ſpira maxima, in os manifeſte inflexa.

Gen. 11. *Turbo lunaris*; ad differentiam cochleæ lunaris, denominamus turbines lunares, cochlides toroſe elongatas, ore rotundo anguſto.

Gen. 12. *Geragoi* Hoc nomen rumphius dedit turbini, qui per dorſum inſpectus buccino apparet ſimilis, ſed oppoſitum os contra buccini morem per ſpiras majores uſque ad mucronem aperit.

Gen. 13. *Gallinula.* Gallinis incubantibus adſimilamus volutas gibbas acute mucronatas, labio expanſo inſtar alæ, in acumen terminatas.

Gen. 14. *Galea.* Galeæ ſunt cochlides globoſæ, labio ſimplici diducto & canaliculato, adeo galeis ſive capitum ferramentis, quibus olim milites tegebantur, ex parte ſimiles.

SECT. 2ª.

Cochlis compoſita. Cochlides compoſitas dicimus, in quibus duplex teſtæ circumvolutio, ita ut quaſi ex duabus cochlidibus videatur compoſita.

CLASS. 1ª.

COCHLIS ROSTRATA.

Roſtrum in cochlidibus proceſſum teſtæ ex oris labio extremo rectum, plus minus turbinatum elongatumque eſt; ipſas autem cochlides ejuſmodi roſtro inſtructas roſtratas dicimus, atque ex notis modo expreſſis ſequentem in modum diſtinguimus.

Gen. 1. *Trochus roſtratus.* Hoc nomen damus cochlidibus compoſitis, quarum mucro trochus eſt per ventrem laxiorem in canalem longum, teretem, rectum, excurrens.

Gen. 2. *Gladius*, eſt ſtrombus ex ultima ſpira gibba, in extremitate oris, tenue roſtrum canaliculatum, acutum, extendens; per analogiam cum piſce gladio hoc nomine ſalutatur.

Gen. 3. *Fuſus*, dicitur, cochlis per ſimilitudinem inſtrumenti quo lanæ fila ducuntur, & eſt cochlis ex ſtrombo in roſtrum teres, rectum, producta.

Gen. 4. *Mazza*, italis audit clava argentea, regibus & romanæ eccleſiæ antiſtibus præferri ſolita. Ab hujus ſimilitudine dicimus mazzas, cochlides globoſas in roſtrum non nihil incurvum, vaſtius canaliculatum, productas.

Gen. 5. *Rapa*, dicitur cochlis leviter mucronata, rotunda, breviter que roſtrata, rapæ rotundæ ſimilis.

Gen. 6. *Hauſtellum*, eſt vas-concavum longiori manubrio inſtructum, quo aqua ex profundiori loco in ſublimem hauritur; cochlis ejuſmodi inſtrumento non nihil ſimilis per metaphoram idem nomen admittet, ſi conſtat ex globoſo corpore ſpirali & roſtro gracili longiſſimo.

Gen. 7. *Tribulus roſtratus*, eſt cochlis equidem cum tribulo nil niſi ſpinas habet communes; interim tamen quia rumphius & alii eam hoc nomine jam dudum inſigniverant, ſub uſitato hoc licet incongruo nomine intelligimus cochlidem globoſam, longiroſtram, muricibus longis acutis denſiſque hiſpidam.

Class. 2ª.

Voluta longa.

Cochlides volutæ dicuntur longæ, quæ præter ventris oblongi gyros internos, alios ex baſi producunt externos.

Gen. 1. *Conus.* Coni nomen damus faſciis teſtaceis latis in formam coni convolutis, ita ut ex baſi mucro plus minus conicus ſe exſerat.

Gen. 2. *Trocho-conus.* Trocho-conum dicimus cochlidem, per coni & trochi fere æqualium baſes conjunctas formatam. Apparent videlicet in hoc genere duo coni, baſibus conſertis, ſed alter turbinatus, alter intortus.

Gen. 3. *Ditrochus*, eſt cochlis voluta, longa, quaſi ex gemino trocho figurata; conicus eſt venter, ſpiraliter toroſus eſt.

Gen. 4. *Turricula.* Turriculas dicimus cochlides volutas ex ventre conico longo in acutiſſimum ſtrombum productas.

Gen. 5. *Thema muſicum.* Sunt trochi anguloſe plicati in conum diductum abeuntes, cujus apex per ſinum hiat, os labium craſſum exſerit, & ex oppoſito plicas ſtriatum inſtar format. In maculis & lineis notarum muſicarum ſimilitudo quæritur.

Gen. 6. *Veſpertilio*, dicitur genus volutæ cochlidis quod ex cono trochum muricatum & irregularem paucis ſpiris flectit.

Gen. 7. *Nubecula.* Nubeculas cum Belgis dicimus volutas longas, inter conum & cylindrum ſua gibboſitate ambigentes, in baſi conica dentatas, maculis nubium more pictas.

Gen. 8. *Dactylus.* Dactyli ſunt cochlides cylindricæ, volutæ, ad ſpeciem oſſiculi fructus arboris dactyliferæ; in apice ſinus eſt ſemilunatus nonnihil incurvus.

Gen. 9. *Cucumis.* Hoc genus a dactylis non niſi figura oblonga elliptica differt. Eſt igitur voluta oblonga, elliptica, leviter ad-extremum turbinata, ore longo falcato ſinuoſe in apice reſecto.

Gen. 10. *Ficus.* Cochlis voluta tenuis, in figuram ficus.

Gen. 11. *Conchylium rondeletii*, eſt voluta magnæ tulipæ ſimilis, cujus ex baſi turbinata mamilla cylindrica eminet; labium ſiniſtrum plicatur, dextrum ad baſim uſque productum in apice ſinuoſe reſectum eſt.

Gen. 12. *Radix Bryoniæ.* Huic radici aſſimilamus volutam conicam in decurrente mucrone radiatam.

Gen. 13. *Aporrhaïs*, dicitur obſcuro

nomine voluta conica, ore longo ad turbinem sinuato.

Gen. 14. *Concha natatilis*, est voluta conchiformis, amplo admodum hiatu, infra se turbinem oblique colligens.

Gen. 15. *Cymbium*, est voluta valde inflata, labio velut in concham explanato, turbine baseos manifesto.

Class. 3ª.

Voluta ovata.

Volutæ ovatæ seu ovales extra ventrem oviformem intortum gyros alios ad extremum figurant.

Gen. 1. *Bulla*, videtur formata ex duabus ellipsibus concavis continuis, quarum altera conglobata in alterius concavitatem, velut in concham, recta devolvitur.

Gen. 2. *Oliva.* Olivas denominamus volutas parvas, quæ his figura sunt similes; os longitudinale integrum nonnihil canaliculatum habent.

Gen. 3. *Pila*, est voluta in sphæram acta, circa os dentatum leviter complanata.

Gen. 4. *Porcellana;* porcellanæ audiunt volutæ, utroque labio in ellipticam figuram inter duos velut cardines intortæ.

Gen. 5. *Cassis.* Cassides sunt turbines sua basi in ventrem vastum, oblongum dilatati, utroque labio exserto, fimbriato, tandem in recurvum canaliculum abeunte, apprime similes veterum romanorum cassidibus.

Gen. 6. *Semi-cassis.* Semi-cassides sunt volutæ cassidibus a dextro latere apprime similes, sed ab altero sinistro per scapum simpliciter sine labio intortum, diversæ.

Gen. 7. *Cassis bicornis*, est turbo utroque labio diducto, antrorsum duos canaliculos recurvos formans, quibus a cassidibus distinguitur.

Gen. 8. *Cithara*, est voluta valde ducta & inflata, coluris longitudinariis, labio simplici, dentato, fimbriato, circa mucronem muricibus rectis coronata.

Class. 4ª.

Alata.

Alatus dicimus cum rumphio, cochlides compositas, quæ labium insigniter expandunt, & ad anteriorem canaliculum sinum excisum habent. Si labium in murices abit dicuntur speciali nomine cornuta.

Gen. 1. *Mono-dactylus*, est trocho-conus alatus seu labiosus, in processum styliformem terminans.

Gen. 2. *Harpago*, ab uncis dicitur, trocho-conus labiosus, torosus, tympanosus, in sex murices acutos & aduncos fissus, ultimus ad mucronem longissimus, &c.

Gen. 3. *Hepta-dactylus*, est trocho-conus labio in septem murices divisо.

Gen. 4. *Millepes*, est trocho-conus labiosus & cornutus, ex labio decem aut undecim murices curvos protendens, super dorso nodoso lineis rufis & nigris pictus.

Gen. 5. *Lentigo*, seu alata lentiginosa dicitur testa alata, tota velut lentibus obsita.

Gen. 6. *Alata lata*, est trocho-conus quasi plicatus, obscure flavus maculis rufis, intus lævis & carneus, labio rotundo effuso insignis.

Class. 5ª.

Murex.

Murices antiquo nomine, sed vago, dicuntur hoc loco cochlides angulares, quasi ex duplici pyramide compositæ & exochis pluribus asperæ.

Gen. 1. *Murex frondosus*, cujus exochæ sunt crispæ, foliis brassicæ non nihil similes.

Gen. 2. *Murex costosus*, definitio patet ex titulo.

Appendix complectens cochlidum opercula.

Gen. 1. *Umbilicus.* Umbilici dicuntur

lentes teſtaceæ, convexo-planæ, umbilico ſimiles, quibus cochleæ nonnullæ, velut operculo, claudunrur.

Gen. 2. *Operculum callorum.* Callus eſt limacis ſpecies, in dorſo gerens teſtulam unguiformem quæ operculum dicitur.

Gen. 3. *Unguis odoratus.* Ungues odorati dicuntur cochlearum opercula ſquamata & quaſi cornea, unguibus & colore & figura quodammodo ſimilia, a pharmaceuticis ad thymiamata expetita.

Pars 2ª.

Concha.

Conchas præciſe vocamus teſtas vaſculorum inſtar explanatas & concavas; quas animalia, prout apellantur, exſanguia varii generis ita inhabitant, ut eorumdem, pariter ac in cochlidibus obtinet, partes conſtitutivæ ſint, quibus orbatis peritura.

Differentia concharum principalis & prima petitur a numero; quibuſdam ejuſmodi vaſculum unicum eſt, aliæ duabus conchis gaudent; quo reſpectu conchas commode in monoconchas & dichonchas diſpeſcimus.

Sect. 1ª.

Monoconchæ.

Monoconchæ ſunt thalami teſtacei ex una ſaltim concha fabrefactæ, vulgo dicuntur univalves.

Class. 1ª.

Patella.

Patellæ ſunt monoconchæ convexo concavæ, ad ſcutorum veterum ſimilitudinem plus minus, plerumque leviter acuminatæ.

Gen. 1. *Patella integra.* Patellam dicimus integram, cujus margo ſubrotundus & æquabilis.

Gen. 2. *Patella lacera.* Lacera nobis patella audit, cujus margo variis angulis diſcerpitur.

Class. 2ª.

Ansata.

Anſatas dicimus monoconchas, proceſſu quodam inſtructas, quo veluti per anſam prehendi queunt.

Gen. 1. *Calyptra.* Calyptræ nomen imponimus monoconchis rotundis, notabili proceſſu coniquo oblico ad figuram pileorum, quos nautæ & mulieres plebeiæ in belgio gerunt, accedentes.

Gen. 2. *Cochlearia.* Sunt monoconchæ ovales in umbonem, velut anſam cochlearis, terminantes.

Gen. 3. *Mitra hungarica.* Eſt conulus valde diductus, apice parum intorto.

Gen. 4. *Cochlo-lepas.* Eſt monoconcha in conum inclinantem, irregulariter quaſi turbinata.

Sect. 2ª.

Diconchæ æquales.

Diconchæ ſunt teſtæ ex duabus vaſculis cavis compoſitæ. Æquales dicimus diconchas quarum utrumque vaſculum peripheriæ æqualis eſt.

Sect. 1ª.

Diconchæ conniventes.

Diconchas æquales conniventes dicimus, quæ ubique ſibi congruunt ſine teſtæ inter duas valvas interſtitio.

Class. 1ª.

Diconchæ figuratæ.

Figuratas diconchas nominamus, quarum figura rei alicui animatæ aut artificiali compoſitæ, aſſimilatur.

Gen. 1. *Avicula.* Diconcha eſt clauſa, aviculæ alis erectis ſimilis; ex corpore enim oblongo & roſtrato proceſſus pterygoides erigitur, & alter inſtar caudæ latæ & rotundæ rectus extenditur; ex vertice byſſus erumpit, quo mediante, lignis adhæret; limbus in aquis ſurſum ſpectat.

Gen. Tudes polonica, eſt diconcha figurata plana, figuram literæ *T* ſed flexuoſe exprimens, ſubſtantiæ nigræ, nitentis, inſtar glutinis ſeu collæ ex-pedibus hircorum paratæ.

Gen. 3. *Iſognomon*, eſt diconcha plana glottoides cum proceſſu rectangulari græcorum iſognomonon.

Gen. 4. *Parallepipedum*, eſt diconcha longa, ex duabus quaſi pyramidibus in parallepipedum ruditer conſtructa.

Class. 2ª.

Ostreum.

Oſtreum eſt diconcha connivens, figuræ ſimplicis irregularis, in qua vertex non ſemper una & conſtante ratione conformatur.

Gen. 1. *Oſtreum longum*, longam dicimus hic quamcunque figuram, circulo non definiendam.

Gen. 2. *Mater perlarum*, eſt diconcha placentiformis, circa cardines neglectos ab una parte velut aurita, extus ſcabra, fiſſilis in bracteas, intus margaritica.

Gen. 3. *Oſtreum læve.* Læve in hoc loco oſtreum dicimus, in remotiore gradu, quatenus teſta plicis, ſtriis, muricibus deſtituitur notabilibus.

Gen. 4. *Oſtreum imbricatum.* Ita audiunt quæ exochis ſeu eminentiis diviſis tegularum in tectis diſpoſitionem ſeu ordinem imitantur.

Gen. 5. *Oſtreum plicatum*, vel ſinuoſe canaliculatum, dicuntur diconchæ, quæ limbum anguloſe conferunt & ſinuoſe in plures quaſi canaliculos inflectunt.

Gen. 6. *Oſtreum muricatum.* Oſtreum exochis altioribus aſperum, dicimus muricatum.

Class. 3ª.

Musculus.

Muſculos dicimus, diconchas conniventes oblongas, ſimplici ligamento lateris cohærentes.

Gen. 1. *Muſculus acutus.* Muſculos in longum ex acuto vertice irregulariter expanſos dicimus acutos.

Gen. 2. *Muſculus latus*, ſive in latum oblique expanſus, reſpectu cardinis.

Gen. 3. *Muſculus mammarius*, oblique latus, cardinibus maſtoidibus, mammillarum inſtar, prominentibus.

Class. 4ª.

Cyclas.

Cyclades dicimus diconchas conniventes, planas, rotundas, ex vertice umbonato æqualiter expanſas.

Class. 5ª.

Diconcha aurita.

Aures concharum dicuntur planæ illæ appendices verticum, quæ ſua commiſſura, intercedente ligamento, cardinem conſtituunt; hinc quæ ejuſmodi appendicibus gaudent, conchæ auritæ appellantur.

Gen. 1. *Pecten*, eſt diconcha rotunda, ſtriata, vertice aurito.

Gen. 2. *Amuſium*, eſt diconcha utrinque fere plana, exacte rotunda, margine acuto, læviſſima, aqualiter aurita, ſubtilibus coſtis interne radians.

Gen. 3. *Pſeudo-amuſium.* Hoc nomine dicimus diconchas auritas planas, pectinibus læviores nec carminatas nec ſulcatas, ſed ad ſummum ſubtiliſſimis lineis radiantes.

Gen. 4. *Etenoides.* Hoc nomen damus diconchis quæ a pectinibus corpore irregulari differunt, auribus & ſtriis conveniunt cum illis.

Gen. 5.

Gen. 5. *Radula*, eſt quaſi pecten dimidius auritus, in longiore recto latere inſtar chameleæ ſinuatus, ſtriæ ſunt ſquamulis exſertis aſperæ.

Gen. 6. *Vola.* Valva altera valde concava, inſtar volæ, altera plana, plicis ad cardinem complanaris, vertice producto & leviter utrinque aurito.

Gen. 7. *Triquetra*, eſt tellina ad cardines utrinque labia, auricularum inſtar, producens, ut conchæ fere triangulares videantur.

Gen. 8. *Spondylus.* Ex liſteri auctoritate dicimus ſpondylos diconchas craſſas, auribus & figura, ſed irregulari, pectinibus ſimiles; quidni oſtreis ſimiles.

Gen. 9. *Mytulo pectinculus.* Muſculus auritus hoc nomine primo a fabio columna eſt nominatus.

Class. 6ª.

Diconchæ cordiformes.

Diconchæ cordiformes ſunt, quæ duplicis valvæ curvatura præcipua, verticibus nutantibus, cordis figuram exprimunt, per concharum lateralem conjunctionem inſpectæ.

Gen. 1. *Hemicardia*, dicitur diconcha plana, minimum inæqualiter convexa, cordiformis, ſutura perpendiculari diviſa.

Gen. 2. *Iſocardia.* Iſocardiæ nobis dicendæ veniunt diconchæ gibboſæ, ſeu utrinque convexæ quæ cardinibus nutantibus utrinque cordis figuram ad ſenſum æqualem efformant.

Gen. 3. *Anomalocardia* vocatur diconcha connivens, quæ per commiſſuras inſpecta, cor irregulare huc illuc productum exhibet.

Caput 2um.

Diconchæ interruptæ.

Interruptas dicimus diconchas quæ toto limbo ita non connivent, quin alicubi poſt plauſum aliquam relinquant aperturam.

Class. 1ª.

Gen. 1. *Diconcha ſulcata.* Sulcatas dicimus diconchas, quæ ſua, per ginglymum ſive Enarthroſin, conjunctione inter cardines, ſulcum notabilem, non ſinum formant.

Class. 2ª.

Diconchæ umbilicatæ.

Diconchæ umbilicatæ ſunt, quæ circa cardines a latere habent foveolam inſtar umbilici magis minuſve profundam, reliquo corpore chamas æmulantes.

Gen. 1. *Circomphalos*, eſt diconcha umbilicata circinnata.

Gen. 2. *Actinobolus*, ſeu radios emittens, dicitur diconcha umbilicata ſtriata.

Gen. 3. *Omphalo-Clathrum*, dicitur diconcha umbilicata clathrata.

Class. 3ª.

Diconchæ sinu profundo seu chamæ.

Diconchas ſinuatas dicimus, quæ labiis lateris longioris, figurant ſinum venereum, magis minuſve parentem; græco nomine vocantur chamæ.

Gen. 1. *Chamætrachæa*, ſic dicitur diconcha ſinuata craſſa, in maris fundo hians, vel ut loquitur Plinius ad plauſum aperta, unde Batavis *gapers* audiunt.

Gen. 2. *Chamelæa.* Vox idem quam chama lævis ſonat, labiis lateralibus in plano velut vulvam cum nimphis exprimens.

Gen. 3. *Quadrans*, eſt quaſi quarta pars lentis circularis utrinque convexæ, in longiore latere ſinum formans vulvæ ſimilem, unde & vulvaria dicitur.

Class. 4ª.

Diconchæ sinu prominulo, seu Tellinæ.

Tellinas a conchis reliquis distinguimus per labia sinus in longiore conjunctionis latere prolapsa, nomen antiquum sed vagum est, quia velocissime ejusmodi conchæ perficiuntur.

Gen. 1. *Tellina circinnata.* Circinnatas dicimus tellinas, laxa denominatione quæ lineas ducunt limbo parallelas.

Gen. 2. *Tellina virgata.* Loco literarum virgis latis rubris & albis supra circinnis ex umbone, ad speciem radiorum perforamen in conclave obscurum projectorum.

Gen. 3. *Tellina striata.* Titulus patet ex definitis jam nominibus.

Gen. 4. *Tellina granulata.* Denominatio patet ex vocibus sigillatim definitis.

Gen. 5. *Tellina lævis* ventricosa, oblonga, profusis labris sinuosis, altero latere cito decrescens.

Gen. 6. *Tellina muricata.*

Class. 5ª.

Pyloris.

Sub hoc titulo comprehendimus diconchas nunquam perfecte circa marginem clausas, sed hiatu aliquo diductas, in utraque extremitate, minimum duobus in locis hiatulas.

Gen 1. *Solen bivalvis.* Solen veteribus notat tubulum. Hic diconchas longas simplices & tubulorum more cavas, non ubivis perfecte clausas, solenes bivalves dicimus cum Rumphio.

Gen. 2. *Concha longa biforis.* Ad distinctionem solenum, sunt diconchæ longæ in utraque extremitate notabiliter patentes.

Gen. 3. *Pholas.* Pholades sunt diconchæ longæ, margine inæquali, bifores; in summitatibus nonnullarum apophysi, vel testula accessoria, cardini super injecta, plerumque in corporibus duris nidulantes.

Gen. 4. *Concha longa uniforis*, ita nominare licet diconchas longas, quæ uno quodam loco marginis hiant.

Gen. 5. *Musculus polylepto-ginglymus*, est diconcha hiatula, intra vertices umbonatos planum latus intercipiens, quod medium per futuram dividitur & lineis inscriptis plures rhombos signat.

Gen. 6. *Pinna.* Sunt diconchæ magnæ, ad triangulum acutangulum figura sua accedentes, longæ; vertice acuto, basi rotundata, acuta & aspera, tenui, inter utramque testam aperta.

Gen. 7. *Concha eboracensis*, est diconcha brevis, utrinque patens, modice crassa, ab altera parte subrotunda, in altera sphærice angularis, ex cardine dentem longiusculum exserens, striis crispatis.

Gen. 8. *Glicimeris*, sub hoc nomine, sumpta a specie primaria denominatione, complectimur diconchas magnas crassas & subrotundas, altera parte perpetuum hiatum formantes.

Gen. 9. *Mactra*, audit diconcha patula crasse striata, vertice valde obtuso, latere altero effuso, ut tota concha fere pedem hominis inferiorem referat; in basi inter margines apertura est, valvæ cohærent simplici membrana.

Caput. 3um.

Diconchæ inæquales.

Diconchæ inæquales nobis audiunt, quarum altera concha alteram limbo suo exsuperat.

Gen. 1. *Terebratula.* Terebratulas luidiano titulo, vocamus diconchas anomalas, rostro perterebrato.

Gen. 2. *Concha triloba.* Diconchas anomalas, vertice integro licet dependente, aliquando, ambitu velut in tres lobos seu gibbos continuos elato, ex fabii columna autoritate dicimus conchas trilobas.

Gen. 3. *Concha adunca*, est diconcha

cujus valva altera rugosa instar rostri subtereris & adunci incurvata, altera vero, instar operculi, a capaciore recipitur.

Gen. 4. *Bursula.* Hoc nomen damus diconchis inæqualibus sub-rotundis sive oblongis, rostro integro, super dorso conchæ alterius eminente. Sive terebratulæformes rostro non perforato.

Gen. 5. *Globus*, a sphærica propemodum figura hæ testæ globuli dicuntur.

Gen. 6. *Stola.* Ita dicitur per similitudinem diconcha, cujus altera valva duplici fimbria verticem alterius obvelat, medio canaliculo intercedente.

Gen. 7. *Concha aurita*, diconcha ex mediis conchis seu valvis processus stylares incurvos ad instar pedunculorum erigens, & alterum ad latera concharum similem intorquens.

PARS 3ª.

POLYCONCHÆ.

Quæ pluribus quam duabus valvulis gaudent, non particulis testæ accessoriis qualibuscumque, generali nomine polyconchas appellamus.

Gen. 1. *Concha anatifera*, denominatio ex fabula de anatibus hinc oriundis orta; est polyconcha in quinque vel sex valvulas resolvenda, & ex lignis putrefactis plerumque pendula.

PARS 4ta.

NIDULI TESTACEI.

Hoc titulo comprehendimus testacea animalium domicilia in forma niduli sessilis utcunque rotunda, vel solitaria, vel plerumque catervatim variis corporibus marinis superstructa.

CLASS. 1ª.

BALANUS.

Balani dicuntur aggregatæ illæ animalculorum domunculæ, ex plurimis laciniis testaceis, continuis, in figuram glandis quercinæ utcunque structæ, quarum basis adnascitur, vertex solus patet.

Gen. 1. *Monolopos.* Balanus monolopos est, qui ex unica lamella testacea glandiformi constare videtur.

Gen. 2. *Polylopos.* Balanus polylopos audit, qui ex pluribus tunicis constructus videtur.

Gen. 3. *Astrolepas*, est nidulus testaceus, convexo-planus, verticaliter sub figura stellæ patens.

Gen. 4. *Capitulum*, est testa quasi folliosa, instar brassicæ capitatæ, scopulis innascens.

PARS 5ª.

ECHINUS MARINUS, SEU ECHINODERMATA.

Echinodermata sunt testæ fornicatæ, animalis quod apellatur echinus marinus, figuræ variæ; præter innumeras eminentias & foraminula, duobus notabilibus foraminibus, ore scilicet semper in basi, ano autem diversimode locato instructæ.

CLASSIS 1ª.

ANOCYSTOS.

Anocysti nobis audiunt echinodermata quæ habent exitum in vertice. Eorum alii ad hemisphericam vel sphæroidealem figuram accedentes, cidarem seu tegumentum capitis turcicum imitantur, atque ab hac similitudine nobis cidares audient; alii vero clipeis veterum similes ab hac figura clipei nominandi.

SECT. 1ª.

CIDARIS.

Prout cidares sua habent decoramina, vel pigmenta, sic diversum hoc genus echinorum diverso ornatu comparet. Non-

nulli enim eminentiis hemisphæricis veluti lapidibus pretiosis quasi guttari, alii picti vel cœlari; inde potissimum discrimen enascitur.

Gen. 1. *Cidaris miliaris*, cujus eminentiæ milii granulis æquales aut minores.

Gen. 2. *Cidaris variolata*, cujus eminentiæ inter miliares & mammillatas mediæ sunt magnitudinis, & cum variolis, quæ mutescentibus tuberculis in pus abeunt, comparari possunt.

Gen. 3. *Cidaris mammillata*, cujus eminentiæ maximæ, mammas cum papillis imitantur.

Gen. 4. *Cidaris coronalis*, qui superficiem occupant ab invicem per læves intercapedines separati ordines triangulares, vertice circulari, hanc cidarem, more veterum diadematum, coronant.

Gen. 5. *Cidaris corollaris*, quod sertum sive corollam imitatur.

Gen. 6. *Cidaris asteriscans*, cujus eminentiæ stellarum instar radiant.

Gen. 7. *Cydaris assulata.* Assulæ vel scandulæ sunt tegulæ rectorum planæ, unde assulare vel scandulare tectum. Hoc loco assulæ audiunt, quæ non decursim vel transversim conjunctæ testam non regunt sed componunt. Suturas Aldrovandus serras apellat, sunt que conjunctiones assularum.

Gen. 8. *Cidaris botryoides*, quasi suprema sit stellæ marinæ pars, radiorum fragmentis contractis.

Gen. 9. *Cydaris toreumatica*, toreuma opus argentariorum more cælatum apellari potest, ejusmodi artificio hoc echinorum genus apprime assimilatur, quod quasi ex alternis furculis mirum in modum cælatum videtur.

Sect. 2ª.

Clipeus.

Gen. 1. Denominationis rationem dedimus in definitione echinorum anocystorum.

Class. 2ª.

Catocysti.

Catocystos opponimus anocystis, quod illi anum non habeant in vertice prout anacysti, sed in basis loco aliquo, quem ut distincte determinare valeamus, basis areas ad certas figuras, quantum licet, revocare oportet.

Sect. 1ª.

Fibula.

Echinos fibulares dicimus catocystos circa basis circularis peripheriam, anum, os in medio aperientes.

Gen. 1. *Conulus*, ex circulari basi in conum, vertice vel acuto vel obtuso elevatus, quem quinque geminati ordines linearum ad medium usque basis decurrentium vel punctati vel crenati in quinque sectiones dividunt, ita tamen ut illud latus, cui anus subjacet, reliquos aliquantisper superet.

Gen. 2. *Discoides*, cujus peripheria exacte circularis.

Sect. 2ª.

Cassis.

Qui basim ovalem habent echini, areæ alteram extremitatem figurant acutam. In hac velut in mucrone anum aperiunt; os ano oppositum ad quartam axis partem, convexitate suâ cassides vel galeas efformant; nam galea & cassis a recentioribus indiscriminatim sumitur.

Gen. 1. *Galea*, galeas dicimus cassides magnas elevatas, ex assulis compositas, granulosisque eminentiis asperas.

Gen. 2. *Galeola*, diminutivum a galea; & ab ejus figura a veteribus vas potatorium sic appellatum, ita galeas parvas nominamus.

SECT. 3ª.

SCUTUM.

Eſt teſta irregularis figuræ, prona ſcutum referens, in cujus ſuperficie decoraminis loco expanſus flos pentaphylloides, anus ad peripheriam, os in medio.

Gen. 2. *Scutum angulare*, cujus peripheria per ſinus anguloſa, in dorſo pentaphyllum, turgidis foliis crenatis, ex panſo flori cucurbitæ ſimilem deſcribens, anus habet ad latiorem peripheriæ partem.

Gen. 2. *Scutum ovatum*, teſta prona ovatam figuram refert, pentaphyllum aſſimilamus foliis olivæ, petalis in extremitate licet fiſſis, os in medio, anus ſub peripheria baſis, parum concava.

SECT. 4ª.

PLACENTA.

Eſt teſta depreſſa diverſimode a natura elaborata, prout placentarii ſecundum regulas artis ſuæ genera placentarum formare ſolent, ornatus a flore pentaphylloide omnibus eſt communis, anus vel peripheriæ vel tertiæ regioni axis proximus; os in medio.

Gen. 1. *Mellita*, eſt teſta plana, margine arcuatim ſinuoſo, in ſuperficie duobus, vel pluribus foraminibus oblongis, ab baſim perviis donata. Pentaphyllum comparamus cum roſula.

Gen. 2. *Laganum*, os in medio, anus in tertia baſis regione, ſuperficies integra; margo ſinuoſus.

Gen. 3. *Rotula*, eſt teſta placentiformis, aſſulata & ad formam rotæ, quæ una vel altera aſpide ſive orbili orbata, radiata vel dentata, os in medio, anus in tertia axis regione.

CLASS. 3ª.

PLEUROCYSTI.

Pleurocyſtos opponimus anocyſtis & catocyſtis, quod pleurocyſti non in vertice neque in baſi, ſed in ſuperficiei vel laterum loco aliquo anum aperiant.

SECT. 1ª.

Gen. 1. *Arachnoides*, peripheria per anfractus ſingularis. Os rotundum in medio baſis, anus quadratus in ſuperficie, peripheriæ proximus.

SECT. 2ª.

COR MARINUM.

Anus in latere mucronis reſecti, os in tertia axis baſeos regione bilabium.

Gen. 1. *Spatangus*, audiant ſpatangi omnes pleurocyſti cordati, inſignem habentes lacunam in dorſo, baſim quadantenus planam, ſulcoſque in vertice.

Gen. 2. *Spatagoides*, eſt pleurocyſtus cordatus lacunam habens in dorſo, non tamen ſulcos in vertice, ſed vel quaternos, vel quinos radios læves ſtriis tranſverſalibus deſcriptos.

SECT. 3ª.

OVUM MARINUM.

Gen. 1. *Briſſus*, habet dorſum ſtriatum; non lacunatum, unde maxima differentia inter hos & ſpatangos, ſulci quaterni alti, crenati & perforati, baſis pulvinata. Os & anus patuli bilabii prout in ſpatangis.

Gen. 2. *Briſſoides*, ſic apellamus echinum, cujus forma eadem eſt cum briſſo, nimirum ovata, dorſum ſimiliter ſtriatum, non lacunatum, radii vero plani, non ſulcati.

PARS 6ª.

TUBULUS MARINUS.

Tubuli marini ſunt teſtæ, perviæ; plerumque inflexæ vel contortæ.

Gen. 1. *Penicilli*, ſunt tubuli teſtacei, graciles, in conſtructionem penicilli exeuntes.

Gen. 2. *Dentales*, ſunt tubuli teſtacei, dentibus exertis elephantinis, vel cornu modice inflexo ſimiles.

Gen. 3. *Solen lignorum*, eſt tubulus albus, infectus, pennam anſerinam, plus vel minus craſſus, irregulariter inflexus.

Gen. 4. *Solen arenarius*, conſtat tubulo longo, geniculato, craſſo, ſenſim gracileſcente, & in novas fiſtulas ſimiles diviſo.

Gen. 5. *Solen anguinus*, conſtat tubulo, anguium more, plerumque ſinuoſe, inflexo.

Gen. 6. *Solenes vermiculares*, ſunt tubuli lumbricorum more impliciti.

Gen. 7. *Solen corallorum*, eſt tubulus capacior, inteſtinorum craſſiorum partibus, vel farciminibus quodammodo ſimilis, extremitate altera ſcopulis coralliferis contiguus, altera apertus, colore fuſcus.

Gen. 8. *Solen phalloides*, eſt tubulus albus, levigatus, phallum ſeu membrum virile ſimulans.

Gen. 9. *Solen fragilis*, eſt tubulus totus fere ex arena compoſitus, lævi attritu conterendus.

Gen. 10. *Tubuli concamerati*, ſunt teſtæ longæ, plurimum coni vel cylindri, raro dentaliformes, tariſſime apice inflexo, aut ſpiræ modo intorto; intus nautili craſſi vel cornu ammonis inſtar ex cameris vacuis, quas ſiphunculus percurrit. Non niſi petrefactæ nobis obviæ.

Gen. 11. *Belemnites*, eſt tubulus marinus, foſſilis, materiei ad ſeleniticam accedentis, teres; tranſverſim fractus concentricis ſtriis, in longitudinem fiſſus canaliculo pervio, ſemper in medio poſito donatus; in baſi nonnunquam fovens conum, olim teſtaceum, concameratum, inſtructum ſiphunculo.

Les deux dernières parties de cette méthode furent publiées ſéparément des quatre premières; la cinquième qui parut ſous le titre de *Naturalis diſpoſitio Echinodermatum*, a eu une nouvelle édition, publiée & conſidérablement augmentée par M. Nath. Godefroy Leske, en 1778. La ſixième partie avoit été imprimée ſéparément ſous le titre ſuivant : *Jacobi Theodori Klein, deſcriptiones tubulorum marinorum, in quorum cenſum relati lapides cauda cancri, Belemnitæ, &c. acceſſ. diſſertatio epiſtolaris de pilis marinis; Gedani* 1731, 4to. *cum tab.* 10.

MÉTHODE DE LINNEUS.

Teſtacea molluſca, ſimplicia, domo ſæpius calcarea, propria obtecta.

SECTIO 1ª.

TESTACEA MULTIVALVIA.

Gen. 1. *Chiton*; animal doris; teſtæ plures longitudinaliter digeſtæ, dorſo incumbentes.

Gen. 2. *Lepas*; animal triton; teſta multivalvis, inæquivalvis, baſi affixa.

Gen. 3. *Pholas*; animal aſcidia; teſta bivalvis divaricata, cum minoribus acceſſoriis difformibus ad cardinem; cardo recurvatus, connexus cartilagine.

SECT. 2ª.

TESTACEA BIVALVIA, SEU CONCHÆ.

Gen. 1. *Mya*; animal aſcidia; teſta bivalvis hians altera extremitate; cardo, dente (pleriſque) ſolido, craſſo, patulo, vacuo, nec inſerto teſtæ oppoſitæ.

Gen. 2. *Solen*; animal aſcidia; teſta bivalvis, oblonga, utroque latere hians; cardo, dens ſubulatus, reflexus, ſæpe duplex, non inſertus teſtæ oppoſitæ, margo lateralis obſoletior.

Gen. 3. *Tellina*; animal tethys; teſta bivalvis, antice hinc ad alterum latus flexa; cardo, dentes tres, laterales plani, alterius teſtæ.

Gen. 4. *Cardium*; animal tethys; teſta bivalvis, ſub æquilatera, æquivalvis; cardo, dentibus mediis binis alternatis, lateralibus remotis inſertis.

Gen. 5. *Mactra*; animal tethys; teſta bivalvis inæquilatera, æquivalvis; cardo,

dente medio complicato cum adjecta foveola, lateralibus remotis insertis.

Gen. 6. *Donax;* animal tethys; testa bivalvis, margine antico obtusissimo; cardo, dentibus duobus, marginalique solitario, subremoto sub ano.

Gen. 7. *Venus;* animal tethys; testa bivalvis, labiis margine antico incumbentibus; cardo dentibus tribus, omnibus approximatis, lateralibus apice divergentibus; vulva & anus distincta.

Gen. 8. *Spondylus;* animal tethys; testa inæquivalvis rigida. Cardo, dentibus duobus recurvis cum foraminulo intermedio.

Gen. 9. *Chama;* animal tethys; testa bivalvis grossior; cardo, callo gibbo, obliquè inserto fossulæ obliquæ; vulva clausa absque nymphis.

Gen. 10. *Arca;* animal tethys; testa bivalvis, æquivalvis; cardo, dentibus numerosis, acutis, alternis, insertis.

Gen. 11. *Ostrea;* animal tethys; testa bivalvis, inæquivalvis, subaurita; cardo edentulus fossula cava ovata, striisque lateralibus transversis; vulva anusve nullus.

Gen. 12. *Anomia;* animal, corpus ligula emarginata ciliata, ciliis valvulæ superiori affixis, brachiis duobus linearibus, corpore longioribus, conniventibus, porrectis, valvulæ alternis, utrinque ciliatis, ciliis affixis valvulis utrisque.

Testa inæquivalvis, valvula altera planiuscula, altera basi magis gibba, harum altera sæpe basi perforata; cardo, edentulus cicatricula lineari prominente introrsum dente laterali, valvulæ vero planioris in ipso margine; radii duo ossei pro basi animalis.

Gen. 13. *Mytilus;* animal ascidia; Testa bivalvis, rudis, sæpius affixa byssо; cardo, edentulus, distinctus linea subulata excavata longitudinali.

Gen. 14. *Pinna;* animal limax; testa subbivalvis, fragilis, erecta, emittens barbam byssinam; cardo, edentulus, coalitis in unam valvulis.

SECT. 3ª.

Testacea univalvia spira regulari, seu cochleæ.

Gen. 1. *Argonauta;* animal sepia. Testa univalvis, spiralis, involuta, membranacea unilocularis.

Gen. 2. *Nautilus;* animal incertum, *rumph. mus. tab.* 17, *fig. D.* Testa univalvis, isthmis perforata, concamerata, polythalamia.

Gen. 3. *Conus;* animal limax. Testa univalvis, convoluta, turbinata; apertura effusa, longitudinalis, linearis, edentula, basi integra; columella lævis.

Gen. 4. *Cypræa;* animal limax. Testa univalvis, involuta, subovata, obtusa, lævis; apertura utrinque effusa, linearis, utrinque dentata, longitudinalis.

Gen. 5. *Bulla;* animal limax; testa univalvis, convoluta, inermis; apertura subcoarctata, oblonga, longitudinalis, basi integerrima; columella obliqua, lævis.

Gen. 6. *Voluta;* animal limax; testa unilocularis, spiralis; apertura ecaudata subeffusa; columella plicata, labio umbilicove nullo.

Gen. 7. *Buccinum;* animal limax; testa univalvis, spiralis, gibbosa. Apertura ovata, desinens in canaliculum (seu retusam lacunam) dextrum, cauda retusum, labium interius explanatum.

Gen. 8. *Strombus;* animal limax; testa univalvis, spiralis, latere ampliata; apertura labro sæpius dilatato, desinens in canalem sinistrum.

Gen. 9. *Murex;* animal limax; testa univalvis, spiralis, exasperata futuris membranaceis; apertura desinens in canalem integrum, rectum seu subadscendentem.

Gen. 10. *Trochus;* animal limax; testa univalvis, spiralis, subconica; Apertura subtetragono-angulata seu rotundata, superius transversa, coarctata; columella obliquata.

Gen. 11. *Turbo;* animal limax, testa

univalvis, ſpiralis, ſolida; Apertura coarctata, orbiculata, integra.

Gen. 12. *Helix*; animal limax; teſta univalvis, ſpiralis, ſubdiaphana, fragilis; apertura coarctata, intus lunata ſeu ſubrotunda, ſegmento circuli demto.

Gen. 13. *Nerita*; animal limax; teſta univalvis, ſpiralis, gibba, ſubtus planiuſcula; Apertura ſemi-orbicularis, labio columellæ tranſverſo, truncato, planiuſculo.

Gen. 14. *Haliotis*; animal limax; teſta auriformis, patens; ſpira occultata, laterali; diſco longitudinaliter poris pertuſo.

Gen. 15. *Patella*; animal limax; teſta univalvis, ſubconica; abſque ſpira.

Gen. 16. *Dentalium*; animal terebella; teſta univalvis, tubuloſa, recta, monothalamia, utraque extremitate pervia.

Gen. 17. *Sabella*; animal terebella; teſta univalvis, tubuloſa, adhærens, (ſæpe iſthmis integris paſſim intercepta).

Gen. 18. *Teredo*; animal terebella; maxillæ duæ calcareæ, hemiſphericæ, antice exciſæ, ſubtus angulatæ; teſta teres, flexuoſa, lignum penetrans.

Gen. 19. *Serpula*; animal nereis; os ringens, tentacula duo craſſiora pone caput; teſta tubuloſa, contexta ex arenulis, confertim membranæ vaginali impoſitis.

Les méthodes de Conchyliologie dont je viens de préſenter le Tableau, ſont les ſeules que l'on doive regarder comme fondamentales, parmi celles qui ont la coquille ſeule pour objet. Celles de *Gualtieri*; de *Martini* & de *Favanne* que j'ai omiſes à deſſein, ſont dérivées, la première de celle de *Langius*, la ſeconde de celle de *Linné*, & la troiſième de celle de *d'Argenville*. Le mérite eſſentiel de ces trois Auteurs conſiſte dans quelques légers changemens qu'ils ont fait aux méthodes de leurs Prédéceſſeurs, & ſur-tout dans le nombre plus conſidérable des eſpèces qu'ils y ont rapportées; mais ne devant parler ici que de celles qui ont fait époque dans la Conchyliologie, & qui ont hâté ſes progrès, j'ai dû éviter d'en préſenter les détails, que l'on peut d'ailleurs conſulter dans leurs ouvrages. C'eſt pour le même motif que je ne fais aucune mention des divers Catalogues qui ont été publiés dans ces derniers temps, aux ventes des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle les plus conſidérables, qui ont eu lieu en France, en Angleterre ou en Hollande, quoique ces Catalogues préſentent d'ailleurs des diſtributions méthodiques plus ou moins générales, mais qui ſe rapprochent également de celles des ſept premiers ſyſtématiques, que l'on doit conſidérer comme les vrais fondateurs de la ſcience.

On pourra aiſément ſe convaincre que les ſyſtêmes de Conchyliologie qui ont précédé celui de *Linné* lui cèdent à pluſieurs égards, ſoit que l'on conſidère la certitude de leurs diviſions principales, ſecondaires & tertiaires, ſoit que l'on s'attache excluſivement à leur facilité. Linné en adoptant la diviſion des coquilles, en coquilles multivalves, bivalves & univalves, qui avoit été imaginée avant lui, a créé le premier des mots génériques ſimples, des définitions génériques conciſes, & des noms ſpécifiques appropriés à chaque coquille; il a tracé le premier des phraſes caractériſtiques, fondées ſur les différences extérieures eſſentielles des coquilles; & en fixant la nomenclature de la Science, en circonſcrivant la valeur des mots techniques qu'il a mis en uſage, en les appliquant à des différences réelles, mais négligées avant lui, il a rendu la diſtinction des eſpèces facile à ceux qui l'ont ſuivi, & les a mis ſur la route qui devoit perfectionner la Conchyliologie.

Mais il y a loin encore de l'état où Linné a laiſſé cette Science, à celui que l'on peut raiſonnablement eſpérer de lui voir atteindre; on peut reprocher à cet Auteur d'avoir quelquefois compris au rang des eſpèces, des ſimples variétés, d'avoir propoſé aſſez ſouvent des différences ſpécifiques vagues ou pas ſuffiſamment caractériſées, & d'avoir de cette manière rendu preſque indéterminables un grand nombre de ſes eſpèces.

Si à ces premiers défauts dont aucun homme verſé dans la matière ne peut diſconvenir, on ajoute la privation de deſcriptions détaillées, plus néceſſaires dans la Conchyliologie que dans aucune autre partie de l'Hiſtoire Naturelle, puiſque les coquilles ſont plus variées dans leur forme & dans leurs autres caractères acceſſoires, que ne ſont les animaux & même les végétaux, ſi on y ajoute encore la confuſion de ſa ſynonimie, qui lorſqu'elles eſt nombreuſe, réunit deux ou trois eſpèces différentes ſous une ſeule eſpèce, l'incertitude & trop ſouvent la fauſſeté des lieux où il les indique, on conviendra ſans peine que Linné, très-capable de perfectionner cette Science, puiſque ſa méthode eſt préférable à celles de ſes prédéceſſeurs, n'a regardé ſon propre travail que comme une ſimple ébauche de celui qu'il ſe propoſoit d'exécuter dans la ſuite, ou dont il recommandoit l'exécution à ſes ſucceſſeurs, ou bien comme une lacune, que le plan du ſyſtême

général de la nature dont il avoit conçu la magnifique idée, le forçoit provisoirement à remplir.

Ce qui fait présumer que cette dernière idée n'est pas dénuée de fondement, c'est que Linné ne pouvant à l'époque où il travailloit, présenter une méthode de Conchyliologie fondée sur les vers des coquilles, à cause du très-petit nombre de notions certaines que l'on avoit alors sur leur forme extérieure, & sur celle de leurs principaux organes, n'a pas cependant manqué d'énoncer à la tête de ses genres, qui sont uniquement fondés sur la coquille, un caractère relatif à la forme générale de l'animal. Ce caractère à la vérité est plutôt soupçonné qu'il n'est démontré, puisqu'on n'a pu encore connoître les animaux que d'un très-petit nombre de coquilles, & que ce nombre a été même un peu augmenté, postérieurement à Linné, par les recherches de MM. Geoffroy & Muller. Mais ce caractère est d'ailleurs si peu essentiel, que même en admettant qu'il eût été rigoureusement constaté sur toutes les coquilles dont Linné a parlé, il faudroit encore convenir qu'il ne présente aucune idée nette à l'imagination, qu'il tend au contraire à établir entre les vers mollusques & les vers testacés une analogie, dont la comparaison des limaces avec les animaux des hélices a fourni la première idée, mais qui n'est pas également heureuse dans d'autres cas, & qui induit à faire présumer entre les animaux des différens genres de coquilles qui portent dans ses ouvrages la même dénomination, une ressemblance que l'observation démontre fausse, & qui par conséquent doit être rejettée comme illusoire & de toute nullité dans l'application.

J'ai donc considéré la méthode de Linné, comme uniquement fondée sur les caractères extérieurs des coquilles, & point du tout sur ceux des animaux qui y sont contenus; mais en la restreignant à ses véritables bases, elle est encore la plus utile qui aie été imaginée, & telle enfin qu'avec les accroissemens progressifs que le temps doit lui faire éprouver, elle continuera à être nécessaire pour la distinction des coquilles, quand même à force d'observations assidues, on sera enfin parvenu à réunir les principes d'une méthode générale sur les animaux testacés, & qu'on les aura vérifiés sur toutes leurs espèces.

Les trois méthodes suivantes offrent des excellens modèles pour ce genre de travail, mais il seroit peut-être possible d'aller encore plus loin que leurs Auteurs, en multipliant les genres plus qu'ils ne l'ont fait, & en exigeant qu'ils fussent fondés, tant sur l'analogie des parties essentielles de l'animal que sur celle de leurs coquilles. De cette manière la méthode embrasseroit à la fois, & les vers & les coquilles, & elle mériteroit la préférence sous ces deux considérations, sur toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour.

MÉTHODE DE M. ADANSON.

Cet Ouvrage a pour titre, *Histoire Naturelle du Sénégal, coquillages. Avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 50, 51, & 53, par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Ouvrage orné de 19 planches. Paris, 4to. 1757.* Ce travail très-estimable, est le plus étendu qui aie été encore fait sur les vers des coquilles; il est divisé de la manière suivante.

CLASSE PREMIÈRE.

Limaçons.

SECTION PREMIÈRE.

Limaçons univalves.

Famille 1re. Les limaçons univalves qui n'ont ni yeux ni cornes.

Genre 1. La gondole, *cymbium.*

Famille 2e. Les limaçons univalves qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté interne.

Genr. 2. Le bulin, *bulinus.*

Genr. 3. Le Coret, *coretus.*

Genr. 4. Le pietin, *pedipes.*

Famille 3e. Les limaçons univalves qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.

Genr. 5. Le limaçon, *cochlea.*

Genr. 6. L'ormier, *haliotis.*

Famille 4e. Les limaçons univalves, qui ont deux cornes, & les yeux placés à leurs racines, & sur le côté externe, ou par derrière.

Genr. 7. Le lepas, *lepas.*

Genr. 8. L'yet, *yetus.*

Genr. 9. La vis, *terebra.*

Famille 5e. Les limaçons univalves, qui ont deux cornes & les yeux posés un peu au-dessus de leur racine, & sur leur côté externe.

Genr. 10. La porcelaine, *porcellana.*

Genr. 11. Le pucelage, *cypræa.*

Genr. 12. Le mantelet, *peribolus.*

SECTION 2e.

Limaçons operculés.

Famille 1e. Limaçons operculés, qui

ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-dessus de leur racine, & à leur côté externe.

Genr. 1. Le rouleau, *strombus.*

Genr. 2. La pourpre, *purpura.*
- Les pourpres à canal court, échancré & simple.
- Les pourpres à canal court, échancré & replié en dehors.
- Les pourpres à canal médiocre, non échancré.
- Les pourpres à canal très-long.
- Les pourpres à canal long, & formé comme un tuyau.
- Les pourpres à canal médiocre, fort resserré, & presque fermé.
- Les pourpres à canal évasé.

Genr. 3. Le buccin, *buccinum.*

Genr. 4. Le cerite, *cerithium.*

Famille 2e. Limaçons operculés, qui ont deux cornes sans renflement, & les yeux placés à leur racine, & sur leur côté externe.

Genr. 5. Le vermet, *vermetus.*

Genr. 6. La toupie, *trochus.*

Genr. 7. La natice, *natica.*

Famille 3e. Les limaçons operculés, qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.

Genr. 8. Le sabot, *turbo.*

Genr. 9. La nerite, *nerita.*

CLASSE DEUXIÈME.

Les conques.

SECTION PREMIÈRE.

Les conques bivalves.

Famille 1ere. Le conques bivalves, qui ont les deux lobes du manteau séparés, dans tout leur contour.

Genr. 1. L'huître, *ostreum.*

Famille 2e. Les conques bivalves dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures sans aucun tuyau.

Genr. 2. Le jataron, *jataronus.*

Genr. 3. Le jambonneau, *perna.*

Famille 3e. Les conques bivalves, dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau assez long.

Genr. 4. La came, *chama.*

Genr. 5. La telline, *tellina.*

Genr. 6. Le pectoncle, *pectunculus.*

Genr. 7. Le solen, *solen.*

CLASSE TROISIÈME.

Les conques multivalves.

Famille 1ere. Les conques multivalves, dont aucune des pièces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau.

Genr. 1. La pholade, *pholas.*

Famille 2e. Les conques multivalves, dont une des pièces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entièrement toutes les autres.

Genr. 2. Le taret, *teredo.*

MÉTHODE DE M. GEOFFROY.

Cet ouvrage a été publié sous le titre suivant; *traité sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris; par M. Geoffroy, Docteur Regent de la Faculté de Médecine; Paris, in-12. 1767.* Ce petit Ouvrage répond à la juste célébrité de son Auteur, & doit servir de modèle à ceux qui se proposent d'enrichir la Conchyliologie par l'observation des animaux; il laisse seulement à regretter que M. Geoffroy ne se soit pas trouvé à portée d'étendre davantage le champ de ses recherches.

SECTION PREMIÈRE.

Coquilles univalves.

Genr. 1. Le limas, *cochlea.* Quatre tentacules, dont deux plus grands portent des yeux à leur extrémité. Coquille univalve en spirale.

Genr. 2. Le buccin, *buccinum.* Deux tentacules plats en forme d'oreille. Les yeux placés à la base des tentacules du côté intérieur. Coquille univalve en spirale & conique.

Genr. 3. planorbe, *planorbis.* Deux tentacules filiformes. Les yeux placés à la base des tentacules du côté intérieur. Coquille univalve en spirale, & ordinairement applatie.

Genr. 4. La nerite, *nerita.* Deux tentacules. Les yeux placés à la base des tentacules du côté extérieur. Opercule à la

coquille. Coquille univalve en ſpirale & preſque conique.

Genr. 5. Ancile, *ancylus.* Deux tentacules. Les yeux placés à la baſe des tentacules du côté inférieur. Coquille univalve concave & unie.

SECTION DEUXIÈME.

Coquilles univalves.

Genr. 1. La came, *chama.* Deux ſiphons ſimples & alongés. Charniere de la coquille dentelée. Coquille arrondie.

Genr. 2. La moule, *mytulus.* Deux ſiphons courts & frangés. Charnière de la coquille membraneuſe & ſans dents. Coquille alongée.

MÉTHODE DE MULLER.

On a de cet Auteur deux Ouvrages de mérite ſur la Conchyliologie, dont l'un eſt fondé principalement ſur les caractères des vers des coquilles, & l'autre ſur le caractère mixte des coquilles & des vers qui y ſont contenus. Le premier a pour titre : *Vermium terreſtrium & fluviatilium, ſeu animalium infuſoriorum, helminthicorum, & teſtaceorum non marinorum ſuccinta hiſtoria, auctore othone Friderico Muller, &c. Havniæ & Lipſiæ* 4to., *vol.* 1, 1773; *vol.* 2, 1774. Le premier volume traite ſpécialement des vers infuſoires & inteſtins, & le ſecond des vers teſtacés terreſtres & fluviatiles.

Le ſecond ouvrage de cet Auteur, beaucoup plus important que le premier, renferme une méthode de Conchyliologie plus étendue, puiſqu'elle comprend outre les coquillages terreſtres & fluviatiles toutes les eſpèces marines qu'il obſerva ſur les côtes du Danemarck & de la Norvege. Le titre de cet ouvrage eſt le ſuivant. *Zoologiæ Danicæ prodromus, ſeu animalium Daniæ & Norvegiæ indigenarum caracteres, nomina & ſynonima imprimis popularium. Auctore othone Friderico Muller, &c. Havniæ*, 8°. 1776. Je ne parlerai ici que de ce dernier ouvrage, parce que, outre qu'il eſt poſtérieur au premier, ſa méthode eſt plus générale, & que ſon Auteur lui a fait encore éprouver quelques légères corrections, & l'a préſentée ſous un nouveau point de vue, ainſi qu'il ſuit.

FAMILIA 1ª.

Teſtacea univalvia.

SECT. 1ª.

Teſtacea univalvia, teſta pervia.

Gen. 1. *Echinus.* Teſta Cruſtacea, ano verticali, tentaculis ſimplicibus.

Gen. 2. *Spatagus.* Teſt. Cruſtacea, ano infero, tentaculis penicillatis.

Gen. 3. *Dentalium.* Teſt. Calcarea, teſta rudi, tentaculis nullis.

SECT. 2ª.

Teſtacea univalvia, teſta patula.

Gen. 4. *Akera.* Apertura effuſa, tentaculis nullis.

Gen. 5. *Argonauta.* Apertura profunda, tentaculis binis.

Gen. 6. *Bulla.* Apertura repanda, tentaculis binis ſetaceis, colliculo extrinſecus oculatis.

Gen. 7. *Buccinum.* Apertura ovata, tentaculis binis triangularibus, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 8. *Carychium.* Apertura ovata, tentaculis binis truncatis conſpicuis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 9. *Vertigo.* Apertura ſubquadrata, tentaculis binis ſublinearibus, apice oculatis.

Gen. 10. *Turbo.* Apertura orbiculari, tentaculis binis ſetaceis, conſpicuis, angulo extrinſeco oculatis.

Gen. 11. *Helix.* Apertura lunari, tentaculis quatuor linearibus, apice oculatis.

Gen. 12. *Planorbis.* Apertura ſemilunari, tentaculis binis ſetaceis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 13. *Ancylus.* Apertura totali, tentaculis binis truncatis, occultis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 14. *Patella.* Apertura totali, tentaculis binis ſetaceis occultis, angulo extrinſeco oculatis.

Gen. 15. *Haliotis.* Apertura repanda, poris pertuſa.

SECT. 3ª.

Teſtacea univalvia, teſta operculata.

Gen. 16. *Tritonium.* Libera, apertura

canaliculata, tentaculis duobus linearibus, angulo exteriore oculatis.

Gen. 17. *Trochus.* Libera, apertura subtetragona, tentaculis duobus setaceis, colliculo extrinseco oculatis.

Gen. 18. *Nerita.* Libera, apertura lunari, tentaculis duobus setaceis, angulo extrinseco oculatis.

Gen. 19. *Valvata.* Libera, apertura circinnata, tentaculis duobus setaceis, angulo postico oculatis.

Gen. 20. *Serpula.* Adnata, apertura orbiculari, tentaculis pennatis.

FAMILIA 2ª.

Testacea bivalvia.

SECT. 1ª.

Testacea bivalvia cardine dentata.

Gen. 1. *Mya.* Testa altera extremitate hiante; *Cardine* dente crasso solitario.

Gen. 2. *Solen.* Testa utraque extremitate hiante; *Cardine* dente reflexo, sæpe gemino.

Gen. 3. *Tellina.* Siphone duplici mutico; *Cardine* dentibus utrinque tribus alternis.

Gen. 4. *Cardium.* Siphone duplici, cirrato, pede que falciformi; *Cardine* dentibus mediis alternis, remotis penetrantibus.

Gen. 5. *Venus.* Siphone duplici, cirrato, pedeque laminæformi; *Cardine* dentibus tribus approximatis, lateralibus divergentibus.

Gen. 7. *Mactra.* *Cardine* dente medio complicato, adjacente foveola.

Gen. 8. *Donax.* *Cardine* dentibus duobus, lateralique solitario.

Gen. 9. *Arca.* *Cardine* dentibus numerosis, alternis, penetrantibus.

Gen. 10. *Terebratula.* Branchiis cincinnatis; *Cardine* dentibus alterius uncinatis, valvula superiore deorsum perforata.

SECT. 2ª.

Testacea bivalvia, Cardine edentulo.

Gen. 11. *Anomia.* Branchiis simplicibus; valvula inferiore perforata.

Gen. 12. *Ostrea.* Branchiis simplicibus pede nullo; cardinis fossula cava.

Gen. 13. *Pecten.* Branchiis cirratis, pede juxta auriculam; *Cardine* fossula ovata, byssum emittens.

Gen. 14. *Mytulus.* Siphone duplici brevi; fossula lineari, byssum emittens.

FAMILIA 3ª.

Testacea multivalvia.

Gen. 1. *Chiton.* Valvulæ dorsales; tentacula nulla.

Gen. 2. *Lepas.* Valvulæ erectæ; tentacula bipartita.

Gen. 3. *Pholas.* Valvulæ ad cardinem minores.

FORMATION DES COQUILLES.

On entend par ce mot *coquille* l'enveloppe extérieure & solide des vers testacés, cette croûte pierreuse & souvent colorée, qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie; cette enveloppe semble avoir été destinée par la nature à défendre le corps du ver qui y est contenu contre les attaques des autres animaux terrestres ou marins, & à le garantir du choc des corps solides qui l'environnent.

On peut la regarder aussi, comme remplissant les fonctions des os dans les autres animaux, quoique sa formation & son accroissement soient très-différens, puisqu'elle en fait en quelque manière les fonctions en servant de base ou d'appui aux muscles qui y sont attachés à l'intérieur. Mais cet os diffère suivant M. Adanson des os des animaux quadrupèdes, oiseaux, poissons, & reptiles, &c. non-seulement par la manière dont il est formé, mais en ce que, au lieu d'être recouvert par les chairs comme dans les autres animaux, il leur sert au contraire d'enveloppe; il diffère encore de la partie solide des crustacés & des insectes, parce que au lieu d'avoir une grande quantité de muscles attachés sur toute sa surface interne, il n'en a au con-

traire qu'un petit nombre, dont même l'attache ſe déplace en ſuivant le développement de l'animal. Sa ſubſtance, d'après les expériences de M. Hériſſant eſt formée de deux principes de nature différente, dont l'une eſt membraneuſe ou animale, & l'autre purement crétacée. Ce dernier fait effervescence, & ſe diſſout par l'action des acides, tandis que le premier eſt à l'abri de leur action.

Les vers teſtacés diffèrent beaucoup entr'eux, non-ſeulement dans leur forme extérieure, mais encore dans la manière de faire leurs petits. Les uns ſont vivipares, comme la plupart des coquillages bivalves, multivalves, & quelques-uns de ceux dont la coquille eſt tournée en ſpirale, & les autres en très grand nombre ſont ovipares; ils conviennent tous cependant entr'eux, malgré cette première différence, en ce que lorſque le petit coquillage ſort de ſon œuf ou de l'uterus de ſa mère, la coquille eſt déjà formée ſur ſon corps, & qu'elle eſt proportionnée à ſon volume.

Nous ne nous occuperons ici que de ce qui eſt relatif à la formation des coquilles & à leur accroiſſement, aux couleurs dont elles ſont ornées & aux autres phénomènes qu'elles préſentent, & nous traiterons de ce qui concerne leurs animaux au mot *teſtacés*, mais le peu que nous en dirons ici ſe trouvant indiſpenſablement lié à notre ſujet, nous a fait une néceſſité de nous expoſer à quelques répétitions néceſſaires à ſon intelligence.

Les meilleures obſervations que l'on connoiſſe ſur la formation & le développement des coquilles ſont celles du célèbre M. de Reaumur. Comme les recherches que cet Auteur a publiées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences année 1709 ſur cette matière, réuniſſent la clarté & la préciſion, avec les expériences les plus déciſives, nous avons cru ne pouvoir puiſer dans une meilleure ſource que la ſienne, & ſi nous nous écartons quelquefois de ſon texte, ce ſera pour en éclaircir des endroits, pour répondre à quelques objections qui lui ont été faites poſtérieurement, & enfin pour compléter en quelque manière l'hiſtoire de ſes découvertes.

D'autres Auteurs que Reaumur ont travaillé ſur le même ſujet, & ſoit qu'ils l'euſſent précédé, ou qu'ils ſoient venus après lui, leurs réſultats ont été à-peu près les mêmes. Klein eſt preſque le ſeul qui aie avancé un ſentiment contraire au ſien, dans ſa diſſertation ſur la formation des coquilles, où il accuſe Reaumur d'avoir ſoutenu que les vers teſtacés, lorſqu'ils écloſent de l'œuf, n'étoient point encore recouverts de la coquille, & qu'elle ne ſe formoit que poſtérieurement à leur naiſſance. Ce ſentiment tout faux qu'il eſt, lui avoit été à la vérité attribué par l'Hiſtorien de l'Académie, qui dans l'analyſe de ſon excellent mémoire ſur la formation des coquilles s'exprime de la manière ſuivante. » Juſqu'ici les curieux ont été » aſſez touchés des coquillages, de leur prodi- » gieuſe variété, de la régularité exacte de leur » ſtructure, de la beauté & de la vivacité ſin- » gulière de leurs couleurs, de la juſteſſe de leurs » compartimens à peine imitable au pinceau, mais » les Phyſiciens ne leur ont pas rendu, pour ainſi » dire, aſſez de juſtice, & ont trop négligé de » les conſidérer en Phyſiciens, & d'étudier leur » formation. Apparemment ils ont cru que comme » les coquilles, ainſi que les écailles des écreviſſes, » ſont des os extérieurs pour tous les animaux » qu'elles couvrent, il falloit les regarder comme » parties de leurs corps, & comprendre cette » merveille dans celle de la formation générale » des animaux, incompréhenſible à tout l'eſprit » humain. Ils ont dont ſuppoſé que l'animal & » ſa coquille naiſſoient du même œuf, & ſe » développoient enſemble, & ils ſe ſont contentés » d'admirer que la nature eût fait des demeures » ſi bien travaillées & ſouvent ſi précieuſes pour » de ſi vils animaux. Mais cette ſuppoſition n'eſt » que commode, & quoiqu'aſſez vraiſemblable, » elle n'eſt nullement vraie. L'animal naît de ſon » œuf, mais non pas la coquille, qui eſt une » merveille à part, & c'eſt ce que M. de Reaumur » a démêlé le premier, du moins ne connoît on » juſqu'à préſent aucun Auteur qui lui puiſſe con- » teſter la gloire de la découverte «.

Il eſt aſſurément bien extraordinaire, que dans l'extrait d'un ouvrage, auſſi clair que celui de Reaumur, extrait fait ſous ſes yeux, & par un de ſes confrères, il ait pu ſe gliſſer une pareille erreur; on a d'autant plus lieu d'en être étonné, que le ſentiment de Reaumur eſt clairement énoncé à ce ſujet, dans le courant de ſon mémoire, où il exprime le contraire de ce qu'on lui fait avancer ici; il dit page 378 : » j'ai com- » paré pluſieurs fois des coquilles de limaçons » qui ne faiſoient qu'éclore, & même que j'avois » tirées de leurs œufs avant qu'ils fuſſent éclos, » avec d'autres coquilles des plus gros limaçons » de la même eſpèce, & auxquelles je ne laiſſois » que le même nombre de tours de ſpirale qu'a- » voient ces petites coquilles, & alors elles pa- » roiſſoient égales. Il dit encore page 379, tout » ce que nous avons dit juſqu'ici de l'accroiſſe- » ment des coquilles, nous exempte d'entrer dans » le détail de leur première formation, car on » conçoit aiſément, que lorſque le corps d'un » petit embrion qui doit un jour remplir une groſſe » coquille eſt parvenu à un certain état, dans » lequel les diverſes peaux qui l'enveloppent ont » aſſez de conſiſtance pour laiſſer échapper par » leurs pores, la ſeule liqueur propre à former » la coquille, on conçoit, dis je, que cette li- » queur va ſe placer ſur ces peaux, qu'elle s'y » épaiſſit, qu'elle s'y fixe; en un mot qu'elle y » commence la formation de la coquille, de la

» même manière qu'elle continue son accroisse-
» ment. Les limaçons ne sortent point de leurs
» œufs, sans être déjà revêtus de cette coquille,
» qui a alors un tour de spire & un peu plus «.

Il est difficile de se persuader après une déclaration aussi formelle, qu'on aie pu attribuer à ce grand homme un sentiment erroné, qui n'étoit pas le sien, trouver excusable l'inadvertance de l'Historien de l'Académie, & supporter de sens froid la longue déclamation de Klein, qui contre sa conviction & contre ses propres lumières combattoit dans Reaumur une erreur qu'il savoit bien ne pas lui appartenir. Si Klein s'étoit borné à contredire le sentiment de l'Historien de l'Académie & à dénoncer son inadvertance, alors il eût été applaudi avec justice; mais où en seroient les Sciences, si ceux qui doivent se dévouer à la recherche de la vérité, au lieu de rendre au vrai mérite l'hommage qui lui appartient, en proie à leurs petites passions créoient des vains phantômes pour le faux honneur d'en triompher, si jaloux dans leur intérieur d'une gloire qui les offusque, ils cherchoient à en ternir l'éclat par des audacieuses imputations, & par des suppositions hasardées, comme s'ils devoient anéantir avec eux les traces de leurs prétentions & tromper le jugement sévère de la postérité. Plus un Savant est estimable, quand pour faire briller la vérité, il ose contredire les sentimens les plus adoptés, plus il est digne du mépris général, quand il s'élève contre les réputations les plus éclatantes avec l'intention d'en détourner sur lui quelques rayons; c'est ces hommes qu'il convient de dénoncer comme les véritables destructeurs de la Science, & qu'il faut distinguer avec soin de ceux qui se sont adonnés exclusivement & avec candeur à en faciliter les progrès.

Quand les œufs des coquilles viennent à éclore, l'animal en sort avec sa coquille déjà formée, elle a, comme Reaumur l'a dit, un tour de spire complet & quelquefois davantage; mais elle n'a encore qu'une très-légère épaisseur. Il est vraisemblable que la coquille n'a été formée dans l'intérieur de l'œuf que postérieurement aux principaux organes de l'animal, comme les os le sont dans les fœtus des animaux quadrupèdes après le cerveau & le cœur, sans qu'on doive cependant confondre, comme je l'ai déjà dit, les coquilles avec les os des animaux, leur organisation étant très-différente, ainsi que nous le verrons à la suite.

Reaumur a soupçonné que la coquille est la dernière formée, & si les preuves manquent pour établir ce fait, au moins est-il très-assuré qu'à de certaines époques, si on ouvre les œufs des coquillages, on trouve les parties extérieures de l'embrion déjà développées, quoique la coquille ne le soit pas encore. Mais quelle que soit la véritable époque de la formation de la coquille, c'est un fait démontré, que les coquillages en sortant de l'œuf y sont déjà enveloppés. Leeuwenhoek l'avoit reconnu le premier sur les huîtres, après lui, Lister fit la même observation qu'il étendit sur d'autres coquillages, soit terrestres, soit fluviatiles; Marsili, Rumphius, Swammerdam, Reaumur & M. Adanson confirmèrent dans la suite cette découverte, & il résulte des observations de ce dernier Naturaliste, que quoiqu'il existe un grand nombre de coquillages marins vivipares, il s'accordent avec ceux qui sont ovipares, en ce qu'ils sont revêtus de leur coquille en sortant, & même bien avant de sortir du ventre de leur mère.

Maintenant qu'il est reconnu que les vers testacés naissent avec leur coquille toute formée, & que la coquille est une partie essentielle de leur organisation, il nous reste à examiner quelle est la manière dont s'opère son accroissement. Reaumur a prouvé par des expériences précises que cet accroissement a lieu par juxtapoition; Klein a soutenu au contraire qu'il se faisoit par intussusception. Le sentiment de Reaumur a prévalu, parce qu'il est fondé sur des expériences demonstratives; peu de Naturalistes ont adopté celui de Klein, si nous exceptons le célèbre M. Bonnet, qui séduit par les expériences de M. Herissant sur la génération des os & des coquilles, s'est déclaré pour le système de l'intussusception. Voici comme il s'exprime à ce sujet *Palling. Philos. tom.* 1, *pag.* 405. » J'avois donc
» commis une erreur sur les coquillages, & cette
» erreur, je l'avois commise d'après feu mon il-
» lustre ami M. de Reaumur; des expériences
» équivoques l'avoient trompé, la coquille ne
» croit point par apposition ou par transuda-
» tion, &c. «.

Cependant que prouvent les expériences ingénieuses bien plus que solides de M. Herissant, pour avoir décidé le suffrage d'un Naturaliste de ce poids; elles établissent très-positivement que les coquilles sont composées de deux substances, dont l'une est membraneuse & animale, & l'autre terreuse ou crétacée; mais c'est leur donner trop d'extansion que de vouloir en conclure que la coquille doit être considérée comme une continuation du corps même de l'animal, ou comme en étant une dependance, aussi directe que celle des os dans le corps des animaux quadrupèdes, & enfin que cette continuation s'est faite au moyen des fibres du ligament qui attache l'animal à sa coquille; car il est démontré que les muscles par où l'animal est attaché à sa coquille, tant dans les coquilles univalves que dans les bivalves & les multivalves, s'en détachent successivement, & que cette séparation s'effectue petit à petit, à mesure que l'accroissement de la coquille a lieu, ce qui suivant l'hypothèse de M. Hérissant ne devroit jamais arriver, si le développement de la coquille s'effectuoit par une

circulation intérieure, analogue à celle du corps de l'animal, puiſque dans ce cas, les vaiſſeaux qui partent de ſon corps ne pouvant plus correſpondre avec ceux que cet Auteur ſuppoſe dans ſa coquille au point de leur réunion, laiſſeroient celle-ci ſans nourriture, & par conſéquent ſans accroiſſement. Je reviendrai dans la ſuite à l'article des *teſtacés* à cette ſéparation des muſcles de l'animal d'avec ſa coquille, qui s'opère à meſure que ſon corps augmente de volume; il me ſuffit d'annoncer ici que cette ſéparation a lieu dans toutes les coquilles, qu'elle contredit formellement le ſyſtême de l'intuſſuſception, qu'elle en ſape le fondement le plus ſpécieux, & qu'elle ne laiſſe à ſes partiſans aucun ſubterfuge raiſonnable par où ils puiſſent échapper à la vérité.

Suivant Reaumur, un corps peut croître de deux manières différentes, il entendoit par-là que les particules de matière qui viennent s'unir à celles dont le corps eſt déja compoſé, & qui augmentent ſon volume, peuvent lui être ajoutées par deux différentes voies; ou ces parties ne s'attachent à celles qui compoſent déjà le corps qu'après avoir circulé au travers de ce corps même, y avoir été préparées, & en quelque façon rendues propres à occuper la place où elles ſont conduites, ou bien les parties qui augmentent l'étendue d'un corps, lui ſont appliquées ſans avoir reçu aucune préparation dans ſon intérieur. La première manière d'accroiſſement qui eſt celle qu'on appelle croiſſance par végétation ou par intuſſuſception, appartient aux végétaux & aux animaux; la ſeconde qu'on nomme croiſſance par appoſition ou par juxtapoſition, eſt celle qui eſt propre aux coquilles; les expériences que nous allons rapporter établiront démonſtrativement cette vérité, qui ne peut avoir été attaquée que par des perſonnes prévenues ou qui n'étoient pas ſuffiſamment au fait de la queſtion.

Ces expériences ont été répétées par Reaumur ſur des coquilles de mer, ſur des coquilles terreſtres & fluviatiles, ſur des univalves & ſur des bivalves, ſans cependant que ſes réſultats lui ayent préſenté la moindre variation.

Voici ſa manière de procéder. Il renfermoit les coquilles ſur leſquelles il opéroit dans des petites cuves qu'il faiſoit plonger dans la mer ou dans la rivière, après les avoir percées de pluſieurs trous aſſez grands pour donner libre entrée à l'eau, mais trop petits pour laiſſer ſortir les coquillages. De cette manière, il s'aſſura de l'homogénéité de la formation des coquilles, & il trouva la conformité de cette opération ſi frappante entre les coquilles terreſtres, fluviatiles & marines, que ce qu'il a dit, pour abréger, d'une famille de ces vers doit être également appliqué à celles des deux autres.

Il obſerva d'abord que lorſque le ver qui remplit exactement ſa coquille prend de l'accroiſſement, il arrive que cette même coquille n'a plus aſſez d'étendue pour le couvrir tout entier, & qu'une partie de la ſurface du corps de l'animal ſe trouve nue. La partie qui ſe trouve ainſi dépouillée de coquille par le développement ſucceſſif du corps de l'animal, eſt toujours celle qui eſt le plus proche de l'ouverture de la coquille, car le corps de l'animal étant contenu par-tout ailleurs ne peut s'étendre que de ce côté là. Tous les vers qui habitent des coquilles tournées en ſpirale comme les *hélices*, les *pourpres*, les *volutes*, &c. ne peuvent s'étendre que du côté de la tête, où eſt l'ouverture de la coquille, au lieu que les vers des coquilles bivalves, comme les *moules*, les *bucardes*, les *huîtres* peuvent s'étendre dans toute leur circonférence. Or, dans toutes les eſpèces de coquillages, c'eſt cette même partie qui ſe trouve découverte par l'accroiſſement de l'animal qui fait croître la coquille. Voici le méchaniſme, d'après lequel Reaumur concevoit que cet accroiſſement s'opéroit; c'eſt diſoit-il, un effet néceſſaire des loix du mouvement, quand les liqueurs coulent dans des canaux, que les petites parties de ces liqueurs, ou les petits corps étrangers mêlés parmi elles, qui à cauſe de leur figure ou leur peu de ſolidité, par rapport à leur ſurface, ſe meuvent moins vite que les autres, s'éloignent du centre du mouvement, ou qu'elles ſe placent proche des parois de ces canaux; il arrive même ſouvent que ces petites parties s'attachent à la ſurface intérieure de ces canaux, & y forment des concrétions plus ou moins épaiſſes; il eſt de plus certain que les liqueurs qui coulent dans les canaux pouſſent leurs parois de tous côtés ſur tous les points de leur ſurface intérieure, de ſorte que ſi ces canaux étoient percés comme des cribles d'une infinité de petits trous, de figure propre à donner ſeulement paſſage à ces petits corps étrangers qui ſont ſuſpendus dans leur liquide, ils iroient ſe placer ſur leur ſurface extérieure, où ils formeroient la même croûte que l'on voit ſur leur ſurface interne, avec cette différence qu'elle pourroit devenir plus ſolide & même plus épaiſſe; étant moins expoſée au frottement de la liqueur que celle qui ſe forme à l'intérieur du tuyau.

C'eſt à un ſemblable méchaniſme que Reaumur attribuoit l'accroiſſement des coquilles; il diſoit que la ſurface extérieure de la portion du corps de l'animal qui s'eſt trop étendue pour être contenue dans l'ancienne coquille, eſt remplie d'un nombre prodigieux de canaux dans leſquels circulent les liqueurs néceſſaires à la nutrition de l'animal, que beaucoup de petites parties de matière viſqueuſe & pierreuſe ſont mêlées parmi ces liqueurs, mais que, comme ces particules ſont moins fluides que celles qui compoſent les liqueurs avec leſquelles elles coulent, elles ſe trouvent les plus proches des Parois de ces vaiſſeaux, qui ſont eux-mêmes remplis du côté de la ſurface extérieure

du corps de l'animal, d'une infinité de pores propres à leur donner passage, & qu'elles finissent par s'échapper aisément des canaux qui les contenoient, & vont se placer sur la surface extérieure de ces canaux ou plutôt sur toute celle du corps de l'animal qui n'est point couverte par la coquille, qu'elles y arrivent enfin avec d'autant plus de facilité que tous les pores leur donnent une libre sortie, au lieu que plusieurs de ces pores peuvent être bouchés sur le reste du corps par la coquille dont il est revêtu.

Ces parties de matière pierreuse & visqueuse étant arrivées sur la surface du corps de l'animal, s'attachent aisément les unes aux autres & à l'extrémité de la coquille, sur-tout lorsque l'excédent d'humidité s'est évaporé; elles composent alors par leur réunion un petit corps solide, qui est la première couche de son nouvel accroissement. D'autres petites parties de matière semblable, continuant à s'échapper de la même manière, des vaisseaux excréteurs de l'animal, forment une seconde couche au-dessous de la première, il s'en forme successivement une troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la nouvelle coquille aie acquis une certaine épaisseur & sa consistance nécessaire, quoique ordinairement moindre jusqu'à un certain temps que celle de l'ancienne ouverture, lorsque l'accroissement de l'animal donne lieu à une augmentation.

Telle étoit l'idée de ce Savant Naturaliste sur la formation de la coquille des vers testacés, quoiqu'il eût dû lui paroître plus simple, & en même temps plus conforme aux loix de l'organisation animale de considérer l'humeur visqueuse & calcaire, qui augmente & répare les coquilles, comme le résultat d'une véritable sécrétion qui s'opère sur la surface des vers testacés au moyen des glandes dont elle est parsemée, que comme l'effet d'une simple action méchanique qui n'est guère admissible dans ce cas. Mais quel que fût le sentiment de Reaumur sur la manière dont se fait la séparation de la matière calcaire, dont la coquille est composée, il n'en est pas moins évident que la formation de la coquille a lieu par une véritable juxtaposition, & que nous devons cette découverte à ses recherches ingénieuses. Les expériences qui le conduisirent à cette vérité ne permettent aucune autre hypothèse, & quoique Klein aie eu l'avantage de travailler sur le même sujet après lui, il s'en faut bien qu'il aie rencontré aussi juste, comme nous le démontrerons à la suite.

Lorsqu'un ver testacé veut augmenter sa coquille, son corps, comme nous l'avons déja dit, déborde hors de son ouverture; si c'est une *hélice* dont il soit question, on la voit s'attacher d'abord contre un mur ou tout autre corps solide, la portion de son corps qui est découverte se couvre bientôt des sucs qui s'extravasent de sa superficie; la pellicule qu'ils produisent par leur excication, mince & élastique au commencement, prend successivement de la consistance, & devient enfin semblable aux anciennes parties de la coquille; si on casse un morceau de la coquille de cette *hélice* sans blesser le corps du ver, après avoir enlevé le morceau de la coquille que l'on a cassé, on voit bientôt la peau de l'animal se couvrir d'une liqueur, qui n'a pu arriver des vaisseaux dans lesquels elle étoit contenue, qu'en passant à travers les pores de sa peau; cette liqueur s'épaissit & se fige peu-à-peu; vingt-quatre heures après l'opération, on peut déjà distinguer à sa place une croûte très-fine, qui forme la première couche la plus extérieure de la réparation de la brèche qu'on avoit fait, au bout de quelques jours cette couche s'épaissit, & enfin au bout de dix ou douze jours, le nouveau morceau de coquille qui s'est formé, présente à-peu-près la même épaisseur que celui que l'on avoit enlevé.

Lorsqu'on veut voir parvenir le nouveau morceau de coquille à l'épaisseur de l'ancien, il faut avoir la précaution de mettre dans le vase où on a renfermé les *hélices*, une nourriture qui leur soit convenable, sur-tout lorsqu'on a cassé leur coquille proche de l'ouverture, sans quoi le volume de leur corps diminue considérablement, & ce qu'on a laissé de coquille se trouvant assez grand pour le couvrir en totalité, il ne se forme que les premières couches de la coquille, & l'expérience est manquée ou au moins incomplète. Il est même quelquefois à-propos de détacher les *hélices* des parois du vase, lorsqu'on remarque qu'elles y restent plusieurs jours de suite, afin de les obliger de se servir de la nourriture qu'on leur a donnée, & de réparer la dissipation qui s'est faite pendant la production des premières couches du nouveau morceau de coquille qu'elles ont formé.

Cette première expérience doit suffire à prouver que les coquilles ne croissent que par juxtaposition, puisque ce que nous rapportons des *hélices* d'après Reaumur, a lieu également, avec quelques modifications dépendantes de cette loi générale, pour toutes les espèces de coquilles, soit fluviatiles, soit marines. Si les coquilles étoient formées par végétation ou par intussusception, comme Klein le concevoit, les liqueurs que l'animal fourniroit pour l'accroissement de la coquille, & qu'il ne pourroit dans cette hypothèse lui communiquer que par le petit point par où l'animal est attaché à sa coquille dans les espèces univalves, où ces liqueurs, dis-je, enfileroient dès cet endroit, des canaux qui les porteroient à toutes les parties de la coquille, ou bien ils ne les conduiroient que vers l'ouverture qui a besoin d'être augmentée; & dans l'une ou l'autre de ces suppositons, il arriveroit que lorsque l'on auroit cassé un morceau de la coquille, la liqueur circulant au travers de sa substance s'échapperoit

s'échapperoit par l'ouverture qu'on lui auroit faite, & alors ce seroit sur le contour du trou que l'on appercevroit cette liqueur, que l'on ne voit effectivement que sur le corps même de l'animal; elle devroit y former une espèce de calus semblable à celui des os fracturés, qui s'augmentant peu-à-peu, boucheroit enfin cette ouverture, comme on l'observe sur les arbres dont le développement se fait par une véritable circulation. Mais ici rien ne s'échappe de la coquille, toute l'étendue du trou se bouche en même temps par la liqueur qui sort immédiatement du corps de l'animal, & on ne peut pas soupçonner que cette liqueur s'étant extravasée de la coquille, d'une manière insensible, retombe par son propre poids sur le corps de l'animal, où elle se ramasseroit en assez grande quantité, pour composer ensuite le nouveau morceau de coquille, si on réfléchit aux deux expériences suivantes par lesquelles Reaumur a répondu d'avance à cette objection.

Ayant cassé plusieurs coquilles d'*hélices*, & leur ayant fait un assez grand trou vers le milieu de la coquille, a égale distance du sommet de la coquille & de son ouverture, il fit couler par ce trou entre le corps de l'animal & sa coquille un morceau de peau de cannepin qui étoit très-fin, mais d'un tissu extrêmement serré, il colla cette peau à la surface intérieure de la coquille, de manière qu'elle bouchoit assez exactement le trou qu'il lui avoit fait; il est très-évident que si la coquille ne se formoit pas d'une liqueur qui sort immédiatement du corps de l'animal, mais de celle qu'on supposeroit circuler dans la coquille, il auroit dû se former un morceau de coquille sur la surface extérieure du morceau de cannepin, & il n'eût pas été possible qu'il s'en formât entre le corps de l'animal & cette peau; cependant le contraire est toujours arrivé, le côté de la peau qui touchoit le corps de l'animal s'est couvert de coquille, & il ne s'est rien formé sur la surface extérieure. Nous avons répété plusieurs fois cette expérience qui nous paroit concluante, & nos résultats ont toujours été conformes à ceux de Reaumur.

La seconde expérience n'est pas moins décisive que la précédente; M. de Reaumur cassa plusieurs coquilles d'*hélices*, de manière qu'il diminua le nombre des tours de leur spire, d'environ une septième partie; ayant rendu par ce moyen les coquilles trop petites pour couvrir en totalité le corps du ver, il les mit à-peu-près dans le même état où elles sont, lorsque l'accroissement du corps de l'animal nécessite une augmentation de coquille; il prit alors, comme dans l'expérience précédente, un morceau de cannepin aussi large que le contour de l'ouverture de la coquille, il fit entrer une des extrémités de cette peau entre le corps du ver & les bords de la coquille, à la surface intérieure de laquelle il colla cette peau, après quoi ayant renversé l'autre extrémité de la peau sur la surface extérieure de la coquille, il l'y colla pareillement, de manière que tout le contour de l'ouverture fut exactement enveloppé dans cette peau. Mais qu'arriva-t-il, les résultats furent exactement les mêmes, auxquels on devoit s'attendre; la coquille crut, la peau resta où elle avoit été placée, & la partie de cannepin collée dans l'intérieur de l'ouverture resta enveloppée entre le nouveau morceau de coquille & l'ancienne, qui par conséquent ne contribua en rien à cette formation; mais si la coquille croissoit par un principe d'intussusception, par une circulation intérieure, il seroit arrivé l'une de ces deux choses, où le morceau de cannepin, ainsi collé l'auroit empêchée de croître, ou bien la coquille en s'allongeant au dessous de la peau, l'auroit fendue ou déplacée, ou bien elle auroit formé un bourrelet au-dessous d'elle, si elle n'avoit pu vaincre la résistance que cette peau auroit pu présenter à son développement.

Il résulte de ces expériences dont la vérification est à la portée de tous les Observateurs, que l'accroissement des coquilles a lieu par une véritable juxtaposition de couches calcaires mêlées de quelques particules mucilagineuses, qui se forme successivement de l'intérieur de la coquille à son extérieur, & qui est déterminée par l'accroissement antérieur du corps de l'animal qui y est contenu. Ces couches que je dis composer la substance des coquilles deviennent très-sensibles, si après en avoir exposé à l'action du feu, on les en retire après les avoir laissé brûler quelque temps, avant que leur organisation ne soit totalement détruite. Leur épaisseur se divise alors en un grand nombre de feuillets, qui ont été séparés les uns des autres par l'action du feu, parce qu'il a trouvé un passage plus facile entre ces divers feuillets, qu'entre les parties de matière qui composent chacun d'eux séparement.

C'est une suite nécessaire de la manière dont nous venons de voir que les coquilles des *hélices* croissent, qu'elles ne peuvent acquérir du volume que par l'augmentation des tours de leur spire, & que la longueur de chaque tour de la coquille déja formée reste toujours la même; c'est une vérité dont il est aisé de s'assurer en réduisant la coquille d'une *hélice* qui est parvenue à son dernier degré d'accroissement, au même nombre de tours que celle d'une coquille plus jeune de la même espèce; ces deux coquilles ne présentent alors d'autre différence que celle de leur épaisseur, & il en est de même, si on compare les plus jeunes coquilles, celles qui sortent de l'œuf, aux premiers tours de celles de la même espèce; que l'on auroit réduit en les cassant à un égal diamètre. Au reste le nombre des tours dont la spire d'une coquille est composée, augmente considerablement la grandeur de la coquille, dans les univalves, & un tour de plus ou de

moins apporte quelquefois une grande différence dans leur volume. Suivant Reaumur, le diamètre de chaque tour de la ſpire ou ſa plus grande largeur eſt dans les *hélices*, à-peu-près double de celui qui le précède & la moitié de celui qui le ſuit; mais il eſt nombre d'autres coquilles, parmi les marines & les fluviatiles, dont les tours les plus extérieurs ſont dans une proportion bien plus forte relativement aux autres, puiſqu'il en eſt certaines dont le dernier tour, celui de l'ouverture, eſt douze fois plus grand que celui qui le précède, & d'autres dont les derniers tours n'ont qu'un huitième de plus que celui qui vient immédiatement après. Ceci dépend entiérement du développement que le corps de l'animal acquiert, & de la proportion ſuivant laquelle il s'exécute. Les uns prennent leur accroiſſement en longueur, & une bien moindre dimenſion en largeur, tandis que les autres croiſſent à la fois, ſur-tout leur volume; les coquilles qui n'ont qu'un très-petit nombre de tours à leur ſpire ſont dans le ſecond cas, & celles dont les tours de la ſpire ſont nombreux, appartiennent inconteſtablement au premier. J'aurai occaſion de parler au mot *teſtacés* du développement des animaux à coquille, je me reſtreindrai dans cet article à tout ce qui appartient à la coquille indépendamment de l'animal.

Avant de quitter ce ſujet, il eſt eſſentiel d'obſerver que ceux qui ont adopté le ſentiment de Klein ſur la formation des coquilles par intuſſuſception, ont nié le déplacement du bout poſtérieur des vers, qui a lieu ſucceſſivement près du ſommet de la coquille dans les univalves, & c'eſt de ce point d'adhérence, prétendu invariable par eux, qu'ils ſont tous partis pour donner à leur ſyſtême une légère apparence de vraiſemblance, qu'il ne mérite pas dans le fond. Comme cette queſtion eſt le véritable nœud de la difficulté, on me permettra de démontrer que ce point d'adhérence n'eſt pas conſtant, qu'il varie dans toutes les coquilles à meſure qu'elles groſſiſſent, & que par conſéquent cette circulation intérieure qui ſe fait ſuivant eux du corps de l'animal à ſa coquille, moyennant ce point d'adhérence, eſt fauſſe, & qu'elle n'a jamais exiſté que dans leur imagination.

Suivant Klein & ſes Sectateurs le point du ſommet de la coquille, dans les univalves, eſt toujours adhérent au ver, & c'eſt de ce point même qu'il croyoit que dépendoit la vie de l'animal & l'accroiſſement de ſa coquille. Mais il eſt très-prouvé que la partie poſtérieure du corps du ver, que l'on peut nommer ſa queue, ſe détache du ſommet de la coquille, & que ce déplacement a lieu non-ſeulement dans toutes les coquilles terreſtres & marines qui perdent les anciens tours de leur ſpire, & par conſéquent ceux du ſommet, comme dans le *Bulime conſolidé* & dans le *Bulime décollé*, mais encore dans nombre d'autres coquilles de mer, que nous déſignerons à leur article. Il eſt très-certain, il eſt même néceſſaire que le déplacement des muſcles s'effectue auſſi dans les coquilles bivalves, ſi on veut ſe faire une idée raiſonnable de leur accroiſſement. Ce déplacement, ſoit qu'il aye lieu tout à-la-fois, ou qu'il ne s'opère que par lames ſucceſſives, ce qui eſt plus vraiſemblable, eſt d'ailleurs aſſez prouvé par la ſeule inſpection de l'intérieur de leurs valves, & ſi ce fait n'eſt pas encore au rang des vérités les mieux démontrées, cela vient ſans doute des grandes difficultés que préſente cette obſervation, ou de ce que peu de perſonnes ont eu la curioſité de faire ſcier des coquilles perpendiculairement à leur axe. Si on avoit pris cette voie, on auroit reconnu que le déplacement de la queue de l'animal dans l'intérieur de ſa coquille, eſt un phénomène aſſez commun, qu'il a principalement lieu dans les eſpèces qui ont la ſpire très-alongée, & compoſée d'un grand nombre de tours, & même quelquefois dans celles dont les tours de la ſpire ſont peu nombreux. Je l'ai obſervé, comme Muller, ſur les *hélices* dont la coquille eſt tranſparente, & j'ai vu d'après l'indication de ce Savant Obſervateur, que l'on pouvoit conſerver des planorbes vivants, quoique le ſommet de leur ſpire eût été briſé; d'où il réſulte que l'aſſertion de Klein eſt dénuée de fondement, & que les conſéquences qu'il avoit voulu en déduire ſont fauſſes, puiſque c'eſt de cette attache de l'animal à ſa coquille, qu'il faiſoit dépendre ſon accroiſſement par intuſſuſception. Mais bien plus, il eſt faux que dans aucun cas cette adhérence de l'animal avec ſa coquille aie lieu vers le point du ſommet, comme Klein l'a avancé, elle exiſte effectivement dans les jeunes coquilles qui ne font que d'éclore de l'œuf dans une partie du premier tour de la ſpire, mais lorſque la coquille a groſſi, l'animal n'y eſt adhérent que dans le ſecond où même le troiſième tour, & il eſt auſſi des coquilles ſpirales telles que les *nérites*, dont l'attache, qui eſt marquée par une impreſſion aſſez profonde, eſt ſituée au-deſſous de la lèvre gauche de leur ouverture, & jamais ailleurs.

Couleurs des coquilles, & formation des ſtries.

La variété preſque infinie des couleurs qui ornent les coquilles eſt un des points eſſentiels de leur hiſtoire; comment ces couleurs ſont-elles formées? ſont-elles conſtantes dans les eſpèces, & d'où provient la régularité que l'on obſerve dans quelques autres! Nous allons répondre à toutes ces queſtions par des expériences de Reaumur, & on trouvera dans la ſolution de ces phénomènes de nouveaux motifs pour embraſſer ſon ſentiment ſur la formation des coquilles, & pour rejetter celui de ſes adverſaires. Quand on a fait un trou ſur une coquille à une diſtance

à-peu-près égale de son sommet & de son ouverture, le nouveau morceau de coquille qui se forme pour boucher ce trou, est ordinairement de couleur blanchâtre, & souvent très-différente de celle du reste de la coquille; il sembleroit d'abord que ce nouveau morceau est d'une différente nature, & on en pourroit conclure avec quelque apparence, qu'il n'a pas été formé de la même manière que le reste de la coquille. Pour répondre à cette difficulté, il est nécessaire d'expliquer, d'où naît la régulière variété des couleurs de certaines coquilles; les mêmes expériences qui en apprendront la cause, serviront aussi à répondre à cette difficulté.

Cette variété régulière de couleurs est sur-tout remarquable dans une *hélice* des environs de Paris, nommée *hélice némorale*, *voyez ce mot.* Le fond de sa coquille est blanc, citron, ou jaune, ou d'une couleur moyenne entre celles-ci. Différentes raies colorées sont tracées sur ce fond, elles tournent en spirale comme la coquille; dans quelques-unes ces raies sont noires, dans d'autres, brunes, quelquefois rougeâtres. La largeur de chacune de ces raies augmente insensiblement en approchant du côté de l'ouverture de la coquille, il arrive même quelquefois que deux de ces bandes, s'étendent assez sur les côtés pour se rencontrer, & ne faire qu'une raie dans la suite. Quelques individus ont jusqu'à cinq ou six de ces bandes, d'autres n'en ont que trois ou quatre, même deux ou une seule, & d'autres enfin n'en ont point du tout, quoique de la même espèce; & parmi les individus qui ont des bandes colorées, elles ne sont pas toujours de la même largeur dans les mêmes parties de la coquille; il résulte d'abord de ce fait que les couleurs sont variables dans les coquilles, & qu'elles ne peuvent par conséquent fournir de caractères spécifiques sûrs pour les distinguer entr'elles, que dans très-peu de cas, & lorsque seulement les autres caractères sont trop confus ou trop compliqués, pour être saisis avec facilité. Mais pour rendre raison de la variété de ces couleurs suivant Reaumur, il faut considérer, qu'ayant regardé la peau de l'animal contenu dans les coquilles, comme fournissant par sa transudation, des particules visqueuses ou mucilagineuses mêlées à d'autres crétacées qui servent à former la coquille, il croyoit que si cette peau fournit à certains endroits des particules d'une couleur différente, soit que cela dépende de l'organisation différente de ces endroits de la peau, ou de la forme des particules qui en sortent, il arriveroit que ces particules de figure ou de nature différente seroient propres à former des corps qui réfléchiroient différemment la lumière, c'est-à dire qu'elles formeroient des parties de coquille de diverses couleurs.

C'est aussi une suite nécessaire de la manière dont nous avons dit, que croît la coquille des vers testacés, que tout le contour extérieur de cette coquille soit formé par le collier de l'animal, parce qu'il est la partie la plus proche de la tête, & que par conséquent, pour peu que l'animal croisse, ce collier cesse d'être couvert par l'ancienne coquille; c'est donc toujours à lui à l'étendre, & on peut le regarder comme l'ouvrier de tout le contour de la coquille; ainsi il suffira que ce collier soit composé de glandes filtrant des humeurs différentes, pour former une coquille de différente couleur; s'il a par exemple deux ou trois corps glanduleux qui séparent des parties noires ou brunes, & qui les filtrent extérieurement, & que tous les côtés de ces corps glanduleux, que Reaumur nommoit des filtres, soient parallèles entr'eux, pendant que les glandes du reste de sa surface ne laissent échapper que des parties de matière propres à réfléchir la lumière, de cette sorte, qu'elle fasse appercevoir une couleur citron, la coquille qui sera formée par les petits corps qui ont passé par ces différentes glandes, ou par les extrémités capillaires de leurs vaisseaux excréteurs, cette coquille, dis-je, sera elle-même d'un fond citron, avec des bandes noires ou brunes presque parallèles, ou qui s'approcheront les unes des autres insensiblement & deviendront plus larges dans la même proportion, que ces organes extérieurs de l'animal seront augmentés.

Si on ne voyoit rien de semblable sur le collier de l'*hélice némorale*, & ce qu'on dit de cette *hélice* doit être entendu de toutes les autres coquilles, si on ne voyoit, dis-je, rien de semblable aux différens cribles dont parle Reaumur, ils fourniſſent une explication si probable de la variété des couleurs des coquilles, qu'il seroit nécessaire, même dans ce cas, de les y supposer; mais heureusement ils se découvrent eux-mêmes, & ils fournissent un si haut degré d'évidence à son raisonnement qu'il n'est plus possible de se refuser à la conviction. Lorsqu'on a dépouillé l'*hélice némorale* d'une partie de sa coquille, tout le reste du corps paroît d'une couleur assez blanche, au collier près, dont le blanc tire un peu sur le jaune, & qui outre cela est marqué d'un nombre de bandes noires ou brunes, égal a celui des bandes de la coquille, & posées dans le même sens; ainsi les individus qui n'ont qu'une raie noire sur la coquille, n'ont qu'une tache noire sur le collier, ceux qui ont quatre bandes noires sur la coquille en ont aussi toujours quatre sur le collier, & ainsi du reste. Ces raies sont placées immédiatement sous celles de la coquille, elles commencent à une ligne quelquefois ou environ de l'extrémité du collier, qui est elle-même ordinairement tachetée de noir tout au tour. On ne peut donc méconnoître l'existence réelle des cribles dont parle Reaumur, car leur différente couleur

prouve la différence de leur texture ; mais pour qu'il ne reste aucun doute que ces taches du collier ne fassent la fonction de cribles différents de ceux du reste du corps, & que le reste du collier, qui paroît aussi de couleur différente de la peau du corps entier, ne laisse aussi échapper des particules d'une figure ou d'une nature différente, il ne s'agit que de savoir si l'expérience s'accorde avec le raisonnement, & il ne faut pour cela que laisser réparer à l'animal la portion de coquille qu'on lui a enlevée ; car s'il arrive que ce qui se forme de coquille vis-à-vis les raies noires, soit noir, & que ce qui s'est formé entre ces bandes soit d'une couleur différente de ce qui s'est formé sur les bandes & sur le reste du corps, il doit paroître incontestable que ces différens endroits sont les fonctions que Reaumur leur a attribuées ; or, l'expérience se trouve parfaitement d'accord avec le raisonnement précédent ; la coquille qui se forme sur le collier vis-à-vis les raies brunes ou noires, est elle-même noire ou brune, celle qui se forme entre ces raies, est blanche ou citron, & celle qui vient sur tout le reste du corps est blanche, mais d'un blanc différent de celui du collier, lorsquelle est blanche aussi. La même chose arrive vraisemblablement à toutes les autres coquilles, marines, fluviatiles ou terrestres, qui sont remarquables par leurs couleurs ; quoique l'observation ne l'aie pas encore démontré sur un grand nombre, on en sait néanmoins déja assez, pour soupçonner avec toute sorte de probabilité, que ce phénomène doit avoir lieu sur toutes les espèces de coquilles.

Mais il arrive quelquefois, que la nouvelle coquille qui se forme vis-à-vis le collier, à la place de celle qu'on a ôtée, n'est pas de même couleur que l'ancienne, quoiqu'il semble par les explications & les expériences que nous venons de rapporter que cela ne devroit pas arriver. Voici ce que Reaumur a répondu à cette objection. Cette espèce d'irrégularité, dit-il, paroîtra moins difficile à concilier avec les raisonnemens précédens, lorsqu'on fera attention que la nouvelle coquille formée vis-à-vis le collier n'est jamais différente de celle de l'ancienne, à moins que sa surface extérieure ne soit extrêmement raboteuse, & qu'elle ne représente plusieurs sillons, au lieu que celle du reste de la coquille est assez polie. Dans ce cas, l'inégalité de cette surface est causée par le mouvement que l'animal se donne lorsqu'il veut rentrer dans sa coquille avant que la nouvelle pièce ait acquis assez d'épaisseur pour se soutenir, sans s'appuyer sur lui ; car il est aisé de comprendre que s'il se retire ainsi, lorsqu'il n'y a qu'une ou peu de couches formées du nouveau morceau de coquille, il rapprochera l'extrémité de ces couches ou feuillets trop minces encore pour pouvoir se soutenir, de l'ancienne coquille, & que les réduisant de cette manière a un moindre espace, il leur fera contracter différens plis, ce qui pourroit presque seul suffire pour changer la couleur de la nouvelle coquille ; mais il est quelque chose de plus, c'est que la première couche qui se forme, lorsqu'on a enlevé un grand morceau de coquille est ordinairement blanche, les parties de la liqueur propres à former la coquille de cette couleur sortant plus aisément par les pores qui leur donnent passage, que ne font celles qui forment la coquille d'une autre couleur ; ce qui est très-évident, puisque le reste du corps de l'animal est couvert de liqueur, d'une manière très-sensible, avant qu'on en apperçoive sur son collier ; d'où il arrive que cette liqueur s'étend sur le collier, & y produit une nouvelle couche de coquille blanche ; mais comme cette couche est extrêmement mince, elle est aussi transparente, & ne suffit pas ordinairement pour empêcher la coquille, que le collier lui-même a produit ensuite, de laisser percer la couleur qui lui est naturelle ; & s'il arrive que l'animal rentre dans sa coquille, lorsqu'il n'y a encore que cette première couche blanche de produite, on peut sentir qu'il rapprochera les extrémités de cette couche l'une de l'autre, parce qu'elle peut lui être adhérente en quelques endroits, qu'il lui fera faire différens plis, & augmentera ainsi son épaisseur, en diminuant sa largeur & sa transparence, ce qui rendra la nouvelle coquille d'une couleur moyenne, entre celle qui est ordinairement formée sur le collier, & celle qui est formée sur le reste du corps. Mais la surface intérieure du nouveau morceau de coquille doit toujours être de la couleur de celle que doivent former les parties du corps qui lui correspondent, & polie ou luisante du côté du corps de l'animal ; aussi paroît-elle de couleur variée de la même manière que celle de l'ancienne coquille, lors même que sa surface extérieure n'a pas la couleur qui semble lui être naturelle.

On concluroit mal, si on concluoit de ce que nous venons de dire de la formation des raies qui parent certaines espèces de coquilles, que la surface extérieure de toutes les coquilles devroit être rayée, ou d'une couleur uniforme, & qu'il ne devroit point y avoir de ces coquilles, dont la surface extérieure fût marquée de diverses taches posées différemment, de figure irrégulière, séparées les unes des autres par des intervalles inégaux, telles que sont les coquilles du *Sabot pie*, du *cône damier*, &c. & cela fondé sur ce que ces taches ne peuvent être produites sur la surface de la coquille, sans qu'il y ait sur le collier de l'animal qui l'habite, des espèces de petits cribles ou de glandules qui laissent passer une liqueur différente de celle qui passe par les autres endroits, & par conséquent sans que l'animal qui les forme ait tout ce qui est nécessaire pour produire une coquille rayée. Et cela est effectivement vrai, car c'est une conséquence

néceſſaire, qu'il faut que ces cribles ſubſiſtent pendant l'entière formation de la coquille, afin de rendre cette coquille rayée dans toute ſon étendue, mais s'il arrive au contraire que ces cribles changent, c'eſt-à-dire, que ſi les pores qui laiſſent échapper de la liqueur propre à former une coquille de couleur brune, deviennent trop larges ou trop étroits, ou changent en quelque autre façon de figure, après avoir filtré une certaine quantité de cette liqueur, & que ceux qui donnoient paſſage à la liqueur qui forme la coquille blanche, changent auſſi de configuration, il arrivera auſſi alors que la coquille qui ſe formera ſera marquée de diverſes taches noires & blanches, combinées avec la même irrégularité, que s'eſt fait le changement des cribles.

Ceci, ne paroîtra pas une ſuppoſition purement gratuite à ceux qui voudront faire attention, qu'il arrive même quelques changemens aux cribles du collier des *hélices* qui produiſent des coquilles rayées, car on peut remarquer que quelques-unes de ces coquilles ont des raies très-marquées, & d'une couleur tres-vive vers leur ouverture, pendant qu'on n'apperçoit aucune de ces raies ſur les premiers tours de la ſpire, c'eſt-à-dire, ſur ceux qui ſont les plus proches du ſommet de la coquille, ou qu'on les y voit ces raies marquées très-foiblement. Or, ce changement de couleur ne peut être arrivé que par un pareil changement qui s'eſt effectué dans les cribles du collier. Il faut à la vérité imaginer des changemens bien plus conſidérables ſur le collier des animaux qui vivent dans des coquilles telles que celle du *cône damier*, mais ces changemens ſont également poſſibles, & ils ne ſont nullement ſans exemples.

La fluidité de la liqueur qui ſert à former la coquille peut avoir auſſi quelque part à la diſtribution irrégulière des couleurs que l'on voit ſur quelques eſpèces, car on conçoit, que ſi certains animaux laiſſent échapper pour la formation de la coquille une liqueur aſſez fluide, pour couler aiſément d'un endroit ſur l'autre, il pourra ſe former des coquilles marquées irrégulièrement, s'ils ont des cribles ſur leur collier, qui laiſſent paſſer à-la-fois des liqueurs différentes, puiſqu'il arrivera ſouvent alors que la liqueur ne reſtera pas vis-à-vis l'endroit par où elle eſt ſortie, & que ce qui eſt ſorti de liqueur propre à faire de la coquille blanche, ira ſe poſer ſur l'endroit d'où eſt ſortie la liqueur qui rend la coquille noire; comme auſſi celle qui fait la coquille noire coulera peut-être ſur l'endroit d'où eſt ſortie quelque autre liqueur qui fait la coquille blanche; mais comme cela arrivera irrégulierement, ſelon les diverſes poſitions plus ou moins inclinées dans leſquelles ſera l'animal, lorſque ſa coquille ſe forme, ces taches ſeront auſſi poſées d'une manière irrégulière.

Il faut pourtant avoir recours à la première des deux cauſes dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, au changement de la tiſſure des cribles du collier, pour expliquer la poſition régulière des taches rondes, de figure quarrée ou rectangle, dont certaines coquilles ſont ornées, étant néceſſaire pour les former telles, que les cribles de figure quarrée ou rectangle qui laiſſent paſſer la couleur propre à colorer ainſi la coquille, ſe bouchent & ſe débouchent dans une certaine proportion.

Ne pourroit il pas arriver encore que le déplacement d'une grande partie de l'animal, occaſionné par une croiſſance plus active dans certaines eſpèces que dans d'autres, ſoit dans quelques cas, l'unique cauſe de ces taches régulières, tantôt blanches ſur un fond coloré, & tantôt colorées ſur un fond blanc, que la coquille préſente, ſi comme nous l'avons déja dit, les glandules colorantes du collier de l'animal offrent une diſpoſition analogue à celle des compartimens de la coquille, & ſi elles ſe rencontrent ſur une plus grande largeur du collier qu'il n'eſt ordinaire de les voir dans d'autres eſpèces. Outre la vraiſemblance de cette ſuppoſition, elle a encore l'avantage de ſe concilier mieux que la théorie de Reaumur avec les divers phénomènes que les coquilles préſentent, puiſqu'elle peut expliquer auſſi la régularité de ces taches & l'augmentation de leur grandeur, ordinairement proportionnée à celle des tours de la coquille, par la ſeule raiſon que les filtres ou glandules colorantes de l'animal groſſiſſant dans la même proportion des autres parties de ſon corps, & leur effet devant être relatif ſur la coquille au développement que ces parties ont acquis, il eſt néceſſaire qu'il en réſulte des taches plus fortes ſur les tours extérieurs de la coquille, qu'elles n'étoient ſur les anciens tours, quoique d'ailleurs ces taches ne ceſſent point de préſenter la même direction, la même figure, & ſur-tout les mêmes couleurs que dans la jeuneſſe de la coquille; ce qui en adoptant la théorie de Reaumur deviendroit ſoumis à tant de haſards différens, qu'il ſeroit non-ſeulement extraordinaire, mais encore infiniment rare, de rencontrer, comme cela arrive, à tous les âges de la même coquille, à-peu-près les mêmes bigarrures, les mêmes diſtances croiſſantes entre leurs principaux traits & particulièrement le mêlange des mêmes teintes, & la diſpoſition réciproque qu'elles obſervent entr'elles.

Mais reprenons le fil des obſervations de Reaumur, que notre digreſſion ſur la cauſe de la régularité des taches nous a fait interrompre. Suivant lui les dernières couches, ou les plus intérieures, qui ſont produites par la peau que ne couvre pas le collier de l'animal, doivent être blanches, ſelon tout ce que nous avons dit juſqu'ici; auſſi le ſont-elles le plus ordinairement, & dans les coquilles où ces dernières couches

ſont colorées, cela vient de ce que les ſucs que la peau du corps de l'animal fournit, ont la même teinte, & qu'ils remplacent chez eux, ceux ordinairement blancs, quelquefois nacrés qu'on obſerve dans beaucoup d'autres. On reconnoit aiſement la nature de ces couches intérieures, dont le propre eſt, quand elles ne ſont point blanches, de préſenter par tout une couleur uniforme, & jamais variée comme celles de l'extérieur, ſi on ſe donne la peine d'uſer avec une lime celles du dehors de la coquille, les couches qui paroiſſent au-deſſous ſont celles qui ont été fournies par le corps de l'animal, tandis que celles de la ſuperficie, ordinairement plus variées que les autres, appartiennent excluſivement à ſon collier, & ont été formées de la manière que nous avons détaillée.

L'accroiſſement des coquilles étant proportionné à celui des animaux qui les habitent, ſe fait quelquefois d'une manière preſque inſenſible; on peut néanmoins, dans la plupart des coquilles, diſtinguer aſſez aiſément leurs divers dégrés d'accroiſſement, puiſqu'ils ſont tous marqués ſur leur convexité, par diverſes petites éminences parallèles entr'elles, ſemblables à des lignes plus ou moins profondes, qu'on prendroit volontiers pour les fibres de la coquille. Ces éminences, que l'on nomme des ſtries, regnent ſur tout le contour de la coquille, dans celles qui ſont compoſées de deux pièces, & ſur ſa longueur dans celles qui ſont tournées en ſpirale.

Pour peu qu'on faſſe attention à la manière dont nous venons de voir que les coquilles ſe forment, on remarquera qu'elles ne peuvent croître ſans laiſſer paroître d'une manière plus ou moins marquée les petites ſtries dont je viens de parler: car chaque petit morceau de coquille doit être immédiatement collé ſous celui qui l'a précédé, qui par conſéquent ſera plus élevé que celui-ci de toute l'épaiſſeur qu'il avoit, lorſque l'accroiſſement de l'animal a donné l'origine à ce dernier, ſous lequel doit être poſée la couche qui eſt produite enſuite. Ainſi la coquille doit être marquée d'un grand nombre de petites ſtries parallèles entr'elles, & on les voit très-diſtinctement ſur quelques *hélices* des environs de Paris, quoiqu'elles y ſoient très-rapprochées les unes des autres.

Chaque coquille a ordinairement quelques-unes de ces éminences beaucoup plus diſtinctes que les autres & aſſez éloignées; elles marquent les différens temps où la coquille a ceſſé de croître, ou plutôt ceux où elle a interrompu ſon accroiſſement, & elles ont quelque choſe d'analogue avec les diverſes pouſſes qu'on peut remarquer ſur chaque jet d'arbre. La chaleur de l'été ou le froid de l'hiver, arrêtant l'accroiſſement de l'animal, au moins ſur les coquillages terreſtres & fluviatiles des zones tempérées, où ces deux ſaiſons ſont très-marquées, l'étendue de la coquille ne peut pas s'augmenter pendant ces ſaiſons, mais il n'en eſt pas de même de ſon épaiſſeur, car il s'échappe continuellement du corps de l'animal, des petites parties de liqueur dont elle profite; ainſi lorſqu'il recommence à croître dans une ſaiſon plus favorable, le nouveau morceau de la coquille qu'il produit, ſe colle ſous une partie de coquille beaucoup plus épaiſſe, que lorſque ſon accroiſſement ſe fait inſenſiblement; par conſéquent ce premier terme doit être marqué ſur la coquille, par une plus grande éminence que dans la croiſſance ordinaire.

Il eſt encore une choſe qui rend ſenſible ces différens endroits où la coquille a recommencé à croître, après avoir ceſſé quelque temps, c'eſt un changement de couleur qu'on apperçoit diſtinctement ſur les raies dont nous avons parlé ci-deſſus; les raies noires ou brunes ſont dans ces endroits d'une couleur beaucoup plus claire qu'ailleurs, & même quelquefois peu différente de celle du reſte de la ſurface ſupérieure de la coquille. La cauſe de ce changement n'eſt pas difficile à trouver pour peu qu'on ſe ſouvienne que les cribles du collier, qui laiſſent paſſer la liqueur propre à former ces raies noires ou brunes, ont dans l'*hélice némorale*, leur origine à quelque diſtance de l'extrémité du collier, d'où nous avons vu que la première couche de coquille, qui eſt tracée par l'extrémité de ce collier, doit être de couleur différente de celle des raies: mais comme l'accroiſſement de l'animal fait que les raies du collier ſe trouvent ſous cette première coquille, pendant qu'elle eſt encore très-mince, & par conſéquent tranſparente, elle n'empêche point que la coquille qui eſt produite ſous elle ne paroiſſe noire dans les endroits où elle l'eſt; mais lorſque l'animal a ceſſé de croître pendant quelque temps, il augmente alors l'épaiſſeur de cette coquille produite par l'extrémité du collier, de ſorte que la coquille que les raies du collier produiſent ſous cette dernière, quand l'animal recommence à croître, ſe trouvant poſée ſur une partie de coquille beaucoup plus épaiſſe & moins tranſparente, la couleur de ces raies y paroit beaucoup moins, & ainſi elle doit être différente dans ces endroits de celle du reſte de la raie.

On n'auroit jamais fini, ſi on cherchoit à épuiſer les différens phénomènes que les couleurs des coquilles préſentent, ceux que nous avons rapporté, d'après Réaumur, ſuffiront à tout Lecteur intelligent pour expliquer tous les autres qui ne ſont pas détaillés; nous ajouterons ſeulement un mot ſur les coquilles qui ont des raies colorées, parallèles à leur ouverture, & dont l'origine eſt analogue à celle des ſtries déjà mentionnées.

En reſumant tout ce qui a été dit, on ſera convaincu que ces raies ou lignes colorées ne peuvent dépendre que des glandules colorantes, qui ſe trouvent diſpoſées ſur le bord antérieur

du collier, tandis que sa partie postérieure ne fournit qu'une liqueur d'une couleur différente, & ordinairement moins foncée que la première. Moyennant ce principe, on peut rendre raison de l'arrangement des couleurs diverses que les coquilles offrent avec tant de pompe; elles se réduisent à une ou plusieurs couleurs saillantes sur un fond moins coloré, à des bandes circulaires colorées sur un fond qui l'est moins, ou qui ne l'est pas du tout, à des lignes longitudinales, à des taches rondes, carrées, & en forme de zigzag de forme régulière ou irrégulière; il n'en est point dont la formation ne puisse être aisément expliquée suivant les principes que nous avons développé, & dont l'application ne puisse être saisie par ceux qui auront entendu les explications que nous venons de rapporter.

Mais il existe encore des coquilles, telles que les *olives* & les *porcelaines*, dont Reaumur n'a pas parlé, qui ont leurs couleurs disposées sur deux plans parallèles, dont le plus extérieur est le produit d'une organisation de leurs animaux; différente de celle des autres coquillages, & le résultat d'une opération qui n'a pas lieu dans les autres coquilles. Il n'est pas étonnant que Reaumur n'aie pas eu connoissance de ce phénomène, car à l'époque où il observoit, on regardoit comme des espèces différentes, les *olives* ou les *porcelaines*, qui présentoient quelques différences constantes dans leurs couleurs, & sur-tout la plus légère disparité dans leur forme.

Linnéus & d'autres Conchyliologistes plus modernes sont tombés dans cette erreur, relativement à des *porcelaines*, qu'ils ont regardé comme des espèces distinctes, quoiqu'elles ne fussent effectivement que des individus incomplets d'autres espèces qu'ils connoissoient, & qu'ils croyoient différentes des premières. Cette erreur pourroit même paroître fondée en raison, si la coquille des *porcelaines* n'avoit pas une formation différente en un point essentiel, de celle des autres coquilles, & si la manière dont elles reçoivent leurs couleurs ne dépendoit en grande partie d'un autre méchanisme. La coquille des *porcelaines* & celle des *olives* est colorée par les filtres de l'animal à deux époques & de deux manières différentes; la première est celle qui forme le corps de la coquille, & qui ayant lieu par la transudation du collier ou du corps même de l'animal, lui procure des couleurs relatives aux glandules qui y sont disposées; à cette première époque ces coquilles n'ont qu'une épaisseur médiocre & de beaucoup inférieure à celle qu'elles doivent acquérir dans la suite, quand elles auront reçu leur dernière façon. Cette première formation des *olives* & des *porcelaines*, peut être compriſe dans celle des autres coquilles qui a été déjà décrite, tant relativement à l'accroissement successif de la coquille, que pour ce qui concerne les couleurs qui la distinguent; mais au-dessus de cette couche, il s'en forme extérieurement une seconde, sur la convexité de la coquille, qui fait disparoître sa couleur primitive en l'enveloppant dans tous les sens où en la recouvrant d'une couche dont la substance est plus compacte que l'ancienne, très-épaisse en certains endroits, & ordinairement variée de couleurs différentes. Les organes à qui cette seconde couleur doit son origine, sont deux ailes molles & membraneuses, qui sortant de l'ouverture de la coquille se redressent sur sa convexité & la recouvrent si complettement, qu'il n'en paroit au-dehors pas même la plus légere partie.

Ces deux ailes qu'il faut bien distinguer du collier de l'animal qui est situé un peu plus bas, sont pourvues de glandules fournissant des sucs colorans, ordinairement différens de ceux du collier, & c'est leur surface supérieure, celle qui dans cette position est collée contre la convexité de la coquille, qui seule fournit cette sécrétion. D'où il résulte que ces ailes déposent sur les anciennes couches colorées de la coquille, des couches de nouvelle matière testacée différemment colorée, & diversifiée par des taches entières, ou circulaires, ou en forme de zigzag, qui sont quelquefois d'une teinte plus vive que celle du fond, ou blanches sur un fond rembruni, ou fauves sur un fond jaunâtre, ou jaunâtres sur un fond fauve, ou enfin qui consistent en des lignes droites, ou courbes, ou entrelacées, rougeâtres, brunes, fauves ou blanches sur des fonds diversement colorés, ou en des points dont les nuances & la disposition ne sont pas moins variées.

Ces couches extérieures que les ailes de l'animal fournissent à la coquille, quand elles sont relevées sur sa convexité, sont prouvées d'une part, par l'observation que j'en ai faite à l'île de Madagascar, où j'eus occasion d'observer plusieurs *porcelaines* vivantes; elles le font aussi par la ligne longitudinale pâle, qui se prolonge sur la partie convexe de plusieurs *porcelaines*, & qui depend de la jonction des deux ailes de l'animal dans cette partie, & elles le font bien plus démonstrativement encore, par la seconde couche colorée que l'on trouve au-dessous de la première, quand on a usé celle-ci par le moyen d'une lime, & qu'on a réduit par cet artifice la coquille complette à son état primitif, celui qui lui étoit propre avant que l'animal y eût ajouté des couches extérieures au moyen du rebroussement de ses deux ailes.

Pour completter la conviction sur ces deux époques séparées de la formation de la coquille des *porcelaines*, il suffira d'examiner avec attention la coquille de la *porcelaine argus*, & ce que je dirai de celle-ci doit également s'entendre des autres espèces du même genre, comme de celui des *olives*, qui n'en diffère presque point dans cette partie distinctive de l'animal que je

nomme les ailes; si donc on examine la coquille de la *porcelaine argus*, on reconnoîtra sans peine qu'au dessous de la couche fauve, qui en constitue le fond à l'extérieur; elle laisse encore appercevoir des traces légères de quatre bandes transverses & brunes dont elle étoit environnée, avant que la couche fauve plus superficielle que ces bandes, y eût été ajoutée, & eût pris une certaine épaisseur; on s'assurera aussi par une recherche plus exacte, que les taches circulaires dont la couche fauve est ornée sont postérieures à la formation de cette couche, & enfin si on examine les quatre tours de spire qui forment une légère saillie au bas de la coquille, on s'appercevra avec quelque surprise, que les taches circulaires brunes, qui sont parsemées sur les tours de la spire, comme sur la superficie du tour le plus extérieur, embrassent quelquefois deux tours de la spire, ce qui ne pourroit avoir lieu si la couleur fauve n'avoit précédé la formation des taches circulaires, & enfin si ces couleurs avoient été déposées à mesure que ces parties ont été formées, puisque alors une tache circulaire n'auroit pu embrasser deux tours de la spire à la fois, en appuyant la moitié de sa circonférence sur chacun des deux tours séparément.

Ce fait dont la démonstration est du ressort des yeux, est également applicable à toutes les *olives* comme aux *porcelaines*; mais il influe encore plus puissamment sur ces dernières que sur les autres, puisque non-seulement les couches appliquées à l'extérieur par les ailes de l'animal, changent les couleurs primitives de la coquille des *porcelaines*, en les remplaçant par d'autres avec qui elles n'ont souvent aucune analogie, mais encore elles changent sa forme d'une manière remarquable, en fournissant abondamment des sucs testacés à toute la face de son ouverture, qui prend une épaisseur considérable, en incrustant les tours de la spire, qui cessent quelquefois d'être apparents à l'extérieur, & enfin en créant les rides, les sillons, & même les tubercules que la transudation des ailes dépose sur la superficie de quelques espèces. La coquille de la *porcelaine pou*, offre des stries circulaires qu'elle ne porte pas originairement, & qui doivent leur formation à cette cause; il en est de même des grains saillans de la *porcelaine tuberculeuse*, qui sont une production de la même nature que les stries de la première, & qui dépendent aussi de la forme des ailes de l'animal & de la substance testacée qu'elles y déposent.

Il est donc constant que la coquille des *porcelaines*, comme celle des *olives*, acquiert son épaisseur à deux époques bien distinctes, & que la seconde de ces époques fournit seule les couleurs de la coquille adulte. Voilà donc une exception à la théorie un peu trop générale de Reaumur, mais qu'il faut convenir cependant rentrer dans ses principes, & concourir à prouver, comme il l'a avancé avec raison, que la formation de toutes les coquilles s'opère par juxtaposition.

Je prouverai à l'article des *porcelaines*, que les coquilles de ce genre n'offrent pas seulement la particularité que je viens de décrire, mais qu'elles diffèrent encore de toutes les coquilles connues, en ce que leur animal abandonne plusieurs fois sa coquille, avant d'être parvenu à son dernier accroissement; qu'il la quitte quand il s'y trouve trop resserré, pour en former une nouvelle, & qu'à chacune de ses croissances, il forme une coquille, qui est elle-même semblable aux deux époques que je viens de démontrer. On ne doit pas douter qu'il ne se rencontre aussi d'autre coquilles, sur le nombre de celles que l'on connoit, dont la formation ne diffère pas par quelque circonstance, de celles que Reaumur a observées, principalement sur les coquillages terrestres & fluviatiles, qui se trouvoient à sa portée; j'ai déjà fait connoître au mot *Balanite*, celles qui ont lieu dans la formation des coquilles de ce genre, & j'ai détaillé au mot *Camerine* les circonstances que je crois nécessaires à la formation de celles-là; on verra aussi au mot *Fistulane*, que les coquilles qui appartiennent à ce genre, sont composées d'une manière différente de celles des autres, & je suis très-convaincu que l'on découvrira dans la suite bien des modifications à la théorie de Reaumur, mais qu'on ne sortira jamais du cercle qu'il a tracé, & que toutes ces circonstances particulières réunies fourniront un corps de preuves complet pour établir de plus en plus la formation de toutes les coquilles par la seule juxtaposition.

Nous avons dit en parlant de *l'hélice némorale*, que sa coquille étoit sujette à présenter des variétés de couleur assez remarquables, qui dépendoient de la forme différente ou de l'arrangement différent des organes qui les fournissent, des changemens que ces organes peuvent éprouver, & qu'ils éprouvent véritablement, & que tout ce qui concerne cette coquille terrestre doit aussi être entendu de toutes les coquilles marines, fluviatiles ou terrestres qui existent dans la nature; mais à ces causes déjà détaillées, il convient d'en joindre une autre qui n'a pas été encore mentionnée, qui influe puissamment sur la vivacité de ces couleurs, sur la diversité de leurs teintes, & qui est indépendante de la structure physique de l'animal. Cette cause, quoique paroissant d'abord trop éloignée pour produire des effets aussi marqués, n'est pas autre que l'effet de la lumière combinée peut-être avec celui de la chaleur.

Deux individus de la même espèce trouvés l'un dans la mer Méditerranée ou dans les mers d'Europe, & l'autre dans les mers des pays chauds

chauds préſentent des teintes différentes, & toujours une vivacité de couleurs plus grande dans celui de la zone torride, que dans l'individu des zones tempérées. Leurs coquilles, quoique ſemblables par leur forme, diffèrent cependant d'une manière conſtante par les couleurs, & c'eſt là l'origine de toutes ces variétés que quelques conchyliologiſtes ont conſidéré comme des eſpèces diſtinctes, quoiqu'il ſoit très-probable, & preſque prouvé que ces différences ne dépendent que de l'action du climat, de la nourriture ou d'autres circonſtances pas encore ſuffiſamment éclaircies dans tous leurs points, mais bien connues à d'autres égards. Ces différences, quoique tranſmiſſibles par la génération, ne ſont cependant que le réſultat néceſſaire de pluſieurs circonſtances réunies, qui n'impriment à l'individu qui y eſt ſoumis, que des caractères paſſagers, ſe tranſmettant par la génération, moyennant la ſérie des circonſtances néceſſaires, mais s'évanouiſſant ou commençant à diſparoître, une fois que ces circonſtances ceſſent d'être les mêmes.

La différence de température où ces individus ſont ſuppoſés vivre, ſembleroit d'abord être la cauſe principale de la différence de leur couleur, ſi on n'avoit reconnu qu'une coquille naturellement colorée, ſoit dans les mers de la Zone Torride, ſoit dans celles des Zones Tempérees, acquéroit plus ou moins d'intenſité dans ſes couleurs, & quelquefois une diſpoſition différente dans leur ſymétrie, ſuivant le degré de profondeur où elle étoit dans la mer. On pourroit même croire que ce plus ou moins de profondeur ſuffiroit à changer la température du milieu où la coquille vit, & que ce ſeroit de cette ſeule circonſtance que dépendroit la foibleſſe des teintes dont elle eſt variée, ou même leur privation totale, quand la coquille ſe ſeroit trouvée trop bas, ſi on n'avoit obſervé auſſi, que les battants des coquilles bivalves fixées aux rochers, telles que les huitres, les ſpondyles, ont ordinairement leur valve ſupérieure très-colorée, tandis que leur valve inférieure qui eſt tournée vers le rocher eſt preſque toujours blanche, & entiérement décolorée, d'où il ſuit par conſéquent qu'on ne doit pas attribuer à une autre cauſe qu'à celle de la température, la différence effective qui ſe trouve conſtamment entre les deux valves d'une même coquille, quand cette coquille par la faculté qu'elle a de s'attacher, ſe trouve ſituée de manière qu'une de ſes valves, celle qui eſt décolorée, ſoit privée de l'aſpect de la lumière; on ne peut diſconvenir que dans ce cas, la température ne ſoit exactement la même pour les deux valves, ni que les organes de l'animal, qui fourniſſent des ſucs pour la formation de la valve inférieure ſoient autrement conſtitués que ceux de ſa valve ſupérieure.

Les *huîtres* & les *ſpondyles* ne ſont pas les ſeules coquilles qui offrent une différence conſtante dans les couleurs de leurs valves, *il* en arrive autant à toutes celles qui vivant fixées comme elles ſur des corps ſolides, n'ont qu'une ſeule valve, celle de deſſus, qui ſoit expoſée à l'influence de la lumière; les *peignes* dont les couleurs ſont ſi variées & ſi éclatantes, ont auſſi leur valve inférieure toute blanche, & cela leur eſt commun avec les *cames* & les *anomies*. Les *dails*, les *pholades* & les *tarets*, qui percent les bois, les pierres calcaires & les coraux ſont ordinairemant ſans couleur, & il en arrive de même aux *terebratules*, qui vivant dans la mer à une plus grande profondeur que les autres coquilles litorales, ne reſſentent preſque pas l'influence de la lumière, à qui il paroît d'après tous ces exemples que l'on doit attribuer, plutôt qu'à la chaleur, une action marquée ſur les organes de l'animal, qui ſont deſtinés à colorer ſa coquille.

Formation de l'ombilic, des côtes, des varices, des tubercules, des épines & de toutes les ſaillies qui appartiennent à la figure extérieure des coquilles.

Il nous reſte maintenant à parler de tout ce qui appartient à la figure extérieure des coquilles, à donner une idée de la formation de l'ombilic dans les coquilles univalves tournées en ſpirale, & à expliquer comment ſe forment les côtes tranſverſales qu'on rencontre ſur quelques-unes d'entr'elles; il nous reſtera après à détailler comment ſe produiſent les verrues ou tubercules, les points ſaillants & les épines dont quelques coquilles ſont accompagnées, & de quelle manière enfin peuvent être produites les cannelures dont la ſurface extérieure de quelques autres eſt embellie, pendant que leur ſurface intérieure eſt polie & luiſante. Ces formes ſont les principales de celles que les coquilles préſentent, & c'eſt de l'explication de leur origine, que dépend l'intelligence de toutes les autres formes intermédiaires dont nous ne parlerons pas ici, parce que ſe rapportant avec plus ou moins de facilité à l'une d'elles, elles ne méritent par conſéquent pas d'être conſiderées en détail.

On peut diviſer en général les coquilles univalves pourvues d'une ſpire régulière, & nommées *Cochlea* par les Auteurs, relativement à leur forme, en coquilles diſcoïdes, coquilles cylindriques, coquilles turbinées, & coquilles ovoïdes. Ces quatre formes ſont les plus communes dans les coquilles univalves contournées, elles dépendent de la manière dont les tours de la ſpire ſont appliqués ſur leur axe commun, & de la différence de leur diſpoſition. Voyez à l'article de la nomenclature des coquilles, chacun de ces mots ſéparément. Elles dérivent de la figure

primitive de la petite coquille encore renfermée dans l'œuf, & vraiſemblablement de celle des organes extérieurs de l'animal qui y eſt contenu; mais il faut obſerver qu'entre chacune de ces formes principales, il ſe préſente une infinité de nuances qui diffèrent du plus au moins de chacune d'elles, mais qui peuvent cependant ſe rapporter avec plus de facilité à l'une qu'à l'autre.

Cela poſé, voyons la manière dont on peut concevoir que les corps des vers renfermés dans les coquilles univalves ſe tournent en ſpirale. Si on ſuppoſe que dès la production de ces vers, & pendant qu'ils commencent à ſe développer, les fibres d'une certaine partie de leur corps, telle que leur face extérieure, ſont plus longues que celles de la face qui lui eſt oppoſée, il eſt clair que le corps de l'animal continuant à ſe développer d'après cette organiſation inhérente à ſon eſſence, ſe recourbera de manière que la face dont les fibres ſont les plus courtes, formera le concave de la courbure, ce qui ſuffira pour faire décrire au corps de l'animal une ſpirale, parce qu'il ne pourra croître qu'il ne ſe replie toujours ſur lui-même, ſi les fibres les plus longues, comme les plus courtes croiſſent & ſe développent dans la même proportion. Il eſt vrai que dans le cas dont nous venons de parler, le corps de l'animal décriroit une ſpirale, dont les différens tours ſeroient couchés preſque ſur le même plan, & cela ne pourroit convenir qu'à un très-petit nombre de coquilles, à celles que nous deſignons ſous le nom de coquilles diſcoïdes, dont la partie teſtacée eſt effectivement tournée ainſi.

Les tours de ſpirale que décrit la coquille des vers teſtacés univalves, & le corps qui lui ſert de moule, ſont poſés ſur différens plans, ainſi que nous l'avons déjà dit, mais avec une ſuppoſition de plus, on concevra également comment ſe forment tous les divers arrangemens de la ligne ſpirale que ces coquilles décrivent. Entre les deux faces du corps de l'animal, dont nous avons ſuppoſé que les fibres de l'une ſont plus longues que les fibres de l'autre, il faut encore imaginer deux autres faces directement oppoſées, ſavoir celles du deſſus & du deſſous du corps, chacune deſquelles eſt compriſe entre les deux précédentes, mais eſt plus petite qu'elles, & ſuppoſer que ces deux dernières faces ſont auſſi formées de telle ſorte, que les fibres de l'une ſont toutes plus longues que les fibres correſpondantes de l'autre. Cette organiſation obligera encore le corps de l'animal à s'incliner d'un côté pendant ſon développement, & fera décrire à ſon corps une ligne ſpirale tracée ſur différens plans, ſuivant la proportion différente de la tenſion des fibres inférieures du corps, relativement aux fibres de ſa face ſupérieure, & à celle de ſes fibres latérales.

Cette explication qui appartient à Réaumur, rend aſſez bien raiſon de l'organiſation du corps de l'animal des coquilles univalves, pour qu'on doive en être ſatisfait; quoique cette explication ne porte que ſur des ſuppoſitions, elles s'allient ſi bien avec ce que nous avons déjà dit de l'accroiſſement des coquilles, & ces ſuppoſitions ſont d'ailleurs ſi vraiſemblables, qu'il paroît bien difficile, que même avec les ſecours les plus délicats de l'anatomie, on puiſſe jamais rencontrer mieux.

La forme de la coquille dépendant, comme nous venons de le dire, de la figure extérieure du corps de l'animal, l'ombilic, qui eſt une cavité, autre que celle de l'ouverture de la coquille dans laquelle l'animal eſt ſitué, & qui ſe montre ſur la face inférieure de quelques coquilles, au centre des tours de leur ſpire, dépend entièrement du plan ſur lequel l'animal qui y eſt contenu a formé ſon accroiſſement; ſi le plan de cet accroiſſement a été dirigé autour d'un axe conique & ovoïde, & que chaque tour de la ſpire, ſe ſoit plus ou moins éloigné, vers le centre de la coquille, de ce point creux, il aura dû en réſulter une coquille dont l'ombilic ſera plus ou moins ouvert, ſelon le plus grand ou le moindre degré d'écartement, que l'animal aura été forcé par ſon organiſation de donner aux circonvolutions de ſa ſpire.

Le contraire arrivera, ſi l'accroiſſement des tours de la ſpire ſe fait autour d'un axe ſuppoſé aſſez fin, pour ne pas empêcher que les tours de ſpirale ſe touchent, alors les coquilles ne laiſſeront appercevoir à leur centre, aucune cavité, aucune eſpèce d'ombilic. Mais ſi on conçoit que l'animal, en prenant ſon accroiſſement, tourne autour d'un ſolide de figure courbe, au lieu de l'axe conique dont nous avons parlé, & que le bout de ce ſolide ſoit au ſommet de la coquille, il eſt encore évident qu'il ſe formera dans la coquille un vuide ou un ombilic de la figure de ce ſolide.

Les côtes longitudinales qu'on obſerve ſur les coquilles univalves, & qui ont été ainſi nommées, parce qu'elles coupent longitudinalement l'accroiſſement ſucceſſif des tours de la ſpire, ont été appelées des varices par Linneus, par alluſion aux veines exceſſivement dilatées, enflées & ſaillantes que l'on obſerve ſur les hommes dans bien des cas. Elles conſiſtent en un ou pluſieurs bourrelets, poſés ordinairement ſur une ligne parallèle à l'axe de la coquille & quelquefois légérement oblique, leſquels malgré que leur conſiſtance ſoit la même que celle du reſte de la coquille, ſont cependant plus épais & toujours beaucoup plus relevés que le fond des tours de la ſpire où ils ſont ſitués. Pour expliquer la manière dont ces varices ſont formées, nous examinerons l'ouverture des coquilles terreſtres, quand elles ſont parvenues à leur dernier degré d'accroiſſement. Le dernier période de ces coquilles eſt

ſouvent annoncé par une eſpèce de rebord d'une ligne de largeur ou environ, qui eſt quelquefois crochu en dehors, au lieu que le reſte de la coquille tourne ſur une ligne ſpirale régulière. Ce rebord crochu ne paroit dans toutes les coquilles terreſtres que quand elles ſont parvenues à leur dernier accroiſſement, & une fois qu'il a été formé, l'animal de quelques eſpèces ceſſe pour toujours la continuation de ſa ſpire. Etant alors devenu apte à travailler à l'acte de la génération, il ſort plus ſouvent de ſa coquille qu'il ne faiſoit auparavant, & chaque fois qu'il y rentre une partie de l'humeur viſqueuſe qui tranſude de ſon collier s'arrête, & ſe fixe ſur le rebord extérieur de ſon ouverture. Le volume que les parties antérieures de ſon corps ont acquis, à cauſe du développement des organes de la génération qui y ſont contenus, comprime avec plus de force qu'auparavant les bords de l'ouverture de la coquille toutes les fois qu'il en ſort, & force inſenſiblement les particules de matière teſtacée qui y ſont fraîchement juxtapoſées, à ſe jetter au dehors, dans une direction toute différente de celle du premier plan de la ſpire. Peu de temps ſuffit pour la formation entière de ce bourrelet, mais une fois qu'il eſt formé, s'il arrivoit que l'animal eût la faculté de continuer le travail de ſa ſpire ſur l'ancien plan, alors la coquille parvenue à un plus grand volume préſenteroit d'eſpace en eſpace, ſi cette repriſe étoit arrivée pluſieurs fois, des côtes longitudinales ſaillantes, convexes ou crochues, entièrement ſemblables au bourrelet extérieur de l'ouverture de la coquille, & analogues aux varices que l'on apperçoit ſur quelques eſpèces de coquillages marins.

Cette faculté de continuer la ſpire, après la formation du bourrelet de l'ouverture, a été refuſée aux coquillages terreſtres, mais les coquillages marins en jouiſſent, il eſt même des eſpèces de pourpres, qui dès leur première jeuneſſe forment de pareils bourrelets, quoiqu'on ne doive pas ſuppoſer qu'ils ſoient encore en état de travailler à la propagation de leur eſpèce. Ce cas tient ſans doute à des circonſtances qui ne ſont pas encore connues, ou peut-être à l'organiſation des parties antérieures du corps de l'animal, ou à celle de ſon collier. Il nous ſuffit d'avoir indiqué en général le mode d'après lequel les varices ſe forment, quoique d'ailleurs, il puiſſe être combiné avec nombre d'autres conditions ſubordonnées à cette première, qui feroient de cet article ſeul un ouvrage, s'il falloit entreprendre de les expliquer toutes.

Les verrues & les tubercules dont pluſieurs eſpèces de coquilles ſont garnies, ſont auſſi produites par les mêmes agents que le reſte de la coquille. Des tubercules charnus qui garniſſent la ſurface extérieure du collier des vers qui les habitent, leur ſervent de moule, & ſelon qu'il ſe trouve plus ou moins de ces tubercules pendant que l'animal croît d'un tour de ſpirale, & qu'il augmente ſa coquille d'autant, il y a plus ou moins de protubérances dans le même tour; elles ſont creuſes lorſque ces tubercules ont appuyé ſur le corps de l'animal pendant tout le temps qu'il a vécu; elles ſont en partie creuſes en partie ſolides, lorſque ces tubercules ne ſe ſont diſſipés ou déplacés qu'en partie, & enfin elles ſont abſolument ſolides, lorſque ces tubercules ſe ſont totalement diſſipés, ou bien lorſque les parties ſaillantes de l'animal ont été entièrement déplacées pendant ſa vie, au moyen de ſes accroiſſemens ſucceſſifs, & que leurs vuides ont été nivelés dans l'intérieur de la coquille, par les ſucs teſtacés que la partie poſtérieure du corps de l'animal n'a pas ceſſé de fournir, juſqu'à l'inſtant de ſa mort.

Les épines & les protubérances frangées dont certaines coquilles ſont armées, ont ſuivant toutes les apparences la même origine que les varices dans les eſpèces, chez qui elles portent ſur ces dernières, & dans celles qui ſont hériſſées d'épines, on ne doit pas moins les ramener à la même formation. Elles ont été ordinairement formées à la fin des termes des accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille, & ce fait devient très-ſenſible, ſi on s'attache à ſuivre toutes les ſéries des rides ou des ſtries qui ſont parallèles au contour de leur ouverture. Celles qui portent immédiatement ſur les varices, ſont le produit des languettes qui bordant l'extrémité du collier, s'épanouiſſent ſur toute ſa circonférence, en fourniſſant par leur tranſudation une matière teſtacée qui les engaîne en partie, s'épaiſſit autour d'elles, & prend ſucceſſivement la forme de la partie du corps qui lui ſervoit en quelque manière de moule. Dans toutes les pourpres épineuſes, il eſt digne de remarque que les varices, comme les épines dont elles ſont armées, ſont placées ſur la coquille à des diſtances égales les unes des autres, & que les parties de coquille intermédiaires, quoique ſouvent crêpues ou cannelées ou ſtriées, ſont cependant dépourvues d'épines. Cette obſervation conſtante, non-ſeulement dans les coquilles de ce genre, mais auſſi dans preſque toutes les coquilles épineuſes, prouve d'abord que les épines ainſi que les varices ne peuvent être conſidérées, que comme une formation du bord du collier, laquelle ſe renouvelle dans la même proportion que le déplacemment du collier a lieu; elle prouve encore que la formation de ces coquilles s'opère en totalité par des déplacemens ſucceſſifs & réguliers de l'animal, & qu'elles s'augmente chaque fois qu'il ſe déplace de toute l'étendue en largeur de ce même collier, dont le bord étant ſeul garni d'épines ou d'appendices frangés, eſt effectivement la ſeule partie qui en produiſe ſur la coquille à chaque nouveau déplacement. Ce que nous diſons ici des épines

doit s'entendre auſſi du prolongement des coquilles, qui termine leur extrémité inférieure en forme d'un canal plus ou moins alongé, ou d'un évaſement plus ou moins conſidérable. Linneus a nommé cette partie des coquilles *Canal*, quoiqu'on ne puiſſe diſconvenir que toute autre dénomination lui auroit mieux convenu; nous lui donnons le nom de canal dans nos deſcriptions. Ce canal eſt produit dans toutes les coquilles où il ſe rencontre, par un organe de l'animal de forme cylindrique, ſuſceptible de contraction & d'extenſion, qui ſuivant quelques Auteurs lui ſert à tâter ſa route, & à ſe fixer au beſoin ſur les corps ſolides, il fournit avec le temps une couche teſtacée qui lui ſert de gaîne, par le même méchaniſme que nous avons décrit en parlant des épines.

Les cannelures ou côtes élevées qu'on rencontre ſur d'autres coquilles, pendant que toute leur ſurface intérieure eſt polie, ne ſont pas plus difficiles à expliquer que les précédens phenomènes. Il nous ſuffira de dire que toute l'extrémité du contour de l'animal eſt cannelée dans les coquilles bivalves qui préſentent cette organiſation; ce qui le prouve, c'eſt que l'intérieur de la coquille eſt cannelé de même, juſqu'à quelque diſtance des bords, & que le reſte de cette ſurface interne eſt liſſe & polie juſqu'à la cavité des ſommets, parce qu'elle correſpond aux parties du corps de l'animal qui le ſont, tandis qu'elle étoit cannelée auparavant comme les bords, avant que la partie du corps qui eſt liſſe vint y correſpondre, & eût fourni la matière néceſſaire pour boucher & applanir les cannelures intérieures de la coquille.

L'augmentation de la coquille ayant lieu dans la ſuite, la partie cannelée de ſes bords intérieurs s'applanit de même, tandis qu'il ſe forme de nouvelles cannelures ſur le nouveau contour, & que toutes celles qui ſont marquées ſur ſa ſurface extérieure reſtent toujours dans le même état. C'eſt de cette manière qu'ont été formées les cannelures des peignes, des bucardes, des cardites, & autres coquilles bivalves, c'eſt-à-dire par la tranſudation du manteau, qui remplace dans les coquilles bivalves le collier des coquilles univalves contournées, & qui eſt véritablement cannelé ſur les bords comme Réaumur le ſuppoſoit, & comme je l'ai vérifié ſur pluſieurs eſpèces.

Mais il exiſte une eſpèce de bucarde que j'ai nommé le *bucarde exotique*, qui par une configuration qui lui eſt particulière, paroîtroit peut-être ſe prêter difficilement à cette théorie, ſi nous n'expliquions la manière dont on peut ſoupçonner que cette coquille ſe forme. Elle eſt cannelée, médiocrement tranſparente & fragile; ſes cannelures qui ſont au nombre de dix-huit ſur chaque valve ſont larges, & les onze plus extérieures ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, haute à-peu-près de trois lignes, & creuſée dans ſon épaiſſeur, en forme de canal qui ſe prolonge depuis le ſommet des valves juſqu'aux bords. Pour concevoir l'origine de ces petits canaux dans l'intérieur des côtes triangulaires, on doit préſumer d'abord que les bords du manteau de l'animal ſont profondément cannelés, mais que le reſte de ſon corps eſt très-uni & d'une ſubſtance aſſez dure, pour ne pouvoir pas entrer dans les cannelures formées à l'intérieur des valves par celles des bords du manteau: de ſorte que le reſte du corps de l'animal produiſant ſeulement quelques couches de coquille dans l'intérieur, à meſure que ſon développement augmente, ces couches s'appliquent uniment ſur la convexité intérieure des cannelures, & celles-ci continuent d'être ſéparées des couches extérieures produites par les bords du manteau, au moins dans toutes leurs parties creuſes; d'où il doit réſulter des petits canaux creux ſur toute leur longueur, & en tout ſemblables à ceux que cette coquille préſente. Nous devons ſuppoſer que l'on concevra aiſément, d'après toutes les explications que nous avons détaillées, que les tubercules, les épines & toutes les autres excroiſſances des coquilles bivalves ſont fournies par les tranſudations teſtacées qui proviennent du manteau de l'animal, de la même manière que ceux dont nous avons décrit la théorie, relativement aux coquilles univalves contournées; il nous reſte ſeulement à ajouter à ce ſujet, que ce que nous avons dit des cannelures doit être entendu auſſi des ſtries, des écailles, & des foſſettes qui les accompagnent quelquefois, & qu'enfin leur formation eſt la même que celle qui a lieu par la tranſudation du collier dans les coquilles contournées, & qu'elle doit vraiſemblablement s'opérer dans les coquilles bivalves d'une manière qui lui ſoit extrêmement analogue.

Habitation des coquilles.

Les coquilles peuvent être diviſées, quant aux lieux qu'elles habitent, en terreſtres, fluviatiles & marines, ce qui indique que les unes vivent ſur la terre, les autres dans les eaux douces & les troiſièmes dans la mer.

Les coquilles terreſtres ſont répandues ſur toute la ſurface de la terre, & ſont cependant moins connues que celles de la mer. Si on conſidère le petit nombre de celles qu'on poſsède, on aura quelque peine à ſe perſuader qu'il puiſſe être auſſi conſidérable que celui des eſpèces marines, mais il eſt cependant vraiſemblable qu'il ne doit pas s'en éloigner beaucoup, comme il eſt vrai qu'il le ſurpaſſe par celui des individus. Les coquilles de la mer Méditerranée ſont à-peu-près les mêmes depuis le Détroit de Gibraltar juſqu'à la pointe de la Sicile, mais les coquilles terreſtres du Languedoc ne ſont pas toutes les mêmes que

celles de la Provence, du Dauphiné, du Piedmont, des différentes parties de l'Italie ; on en trouve en Eſpagne, dans l'iſle de Corſe, dans la Sardaigne & en Sicile qui ne ſe préſentent pas ailleurs, & ſi l'on peut établir une opinion vraiſemblable ſur les envois que l'on en fait quelquefois de ces pays, on peut aſſurer ſans crainte d'être contredit qu'il n'en arrive preſque rien de nouveau en coquilles marines, tandis que les coquilles terreſtres inconnues y ſont encore très-nombreuſes.

Cela vient de l'habitude que l'on contracte aiſément de dédaigner les objets les plus ordinaires, ceux que l'on foule aux pieds tous les jours, pour s'attacher avec enthouſiaſme à d'autres objets de la même nature que l'on auroit dédaignés de même, ſi on ſe fût trouvé dans les contrées où ils ſont auſſi communs que l'eſt *l'hélice némorale* aux environs de Paris, & *l'hélice vigneronne* dans le reſte de la France.

Maintenant que les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle ſont ſi multipliés dans le royaume, qu'il n'eſt pas une ſeule ville où on ne puiſſe en compter quelques-uns, combien peu s'en trouve-t-il ſur le nombre, où l'on aie eu l'attention de raſſembler les coquilles terreſtres du pays ? & où ſeroient-elles mieux placées que dans ces Cabinets, ſi leurs propriétaires n'avoient eu l'intention de réunir des objets rares plutôt que des objets utiles, & s'ils n'euſſent préféré une vaine jouiſſance d'oſtentation à des vues d'utilité publique, qui ſeules peuvent rendre les dépenſes de cette nature recommandables.

Les coquilles terreſtres les plus communes ſont par cela ſeul plus utiles à connoître que les coquilles les plus rares des contrées éloignées, puiſque d'une part elles forment un des alimens du peuple dans quelques provinces, & que de l'autre elles ſont plus ou moins nuiſibles à l'agriculteur; qui doute que des recherches particulières qui les auroit pour objet, ne puſſent avec le temps fournir des moyens de s'oppoſer efficacement à leur trop grande multiplication, comme de retirer un parti plus avantageux de celles qui ſont comeſtibles, que celui qu'on a ſu en tirer juſqu'à ce jour. Les Romains à qui aucune eſpèce d'économie n'étoit étrangère avoient des eſcargotières *cochlearia* dans leſquelles ils nourriſſoient & engraiſſoient des eſcargots, qui ſont des coquilles terreſtres du genre de l'*hélice*. Pline nous apprend que le premier inventeur de ce luxe fut un Fulvius Hirpinus, qui vivoit un peu avant les guerres civiles de Céſar & de Pompée.

Varron nous a tranſmis la deſcription de ces eſcargotières & la manière de les conſtruire ; ſuivant lui, on choiſiſſoit des lieux ouverts environnés d'eau, afin que les *hélices* ne puſſent les abandonner, & on avoit ſur-tout l'attention que ces îlots ne fuſſent pas trop expoſés au ſoleil, ce à quoi on parvenoit vraiſemblablement par la plantation de quelques arbres. C'eſt-là que l'on établiſſoit les eſcargotières ſous des maſſes de rochers dont le bas étoit arroſé par des eaux courantes, & ſi le local, malgré ces précautions, ne ſe trouvoit pas encore aſſez frais & humide, on portoit l'attention juſqu'à l'arroſer pluſieurs fois par jour. Les *hélices* trouvoient là leur nourriture dans les végétaux qui y croiſſoient, mais on y ajoutoit encore du ſon & de la lie de vin bouillie, & ſur-tout quelques feuilles de laurier qui contribuoient à leur procurer une ſaveur qui étoit recherchée. De cette manière elles parvenoient à un accroiſſement ſi extraordinaire que Varron n'a pas craint de dire que quelques-unes de leurs coquilles étoient capables de contenir dix quartes, ce qui feroit à-peu-près dix pintes de Paris. Quoique cette aſſertion nous paroiſſe exagérée & même peu croyable, il eſt cependant vraiſemblable que les *hélices* devoient acquérir par ce régime un développement diſproportionné avec celui que nous leur connoiſſons, & qu'elles pouvoient fournir un aliment ſain abondant & peut-être très délicat. Enfin Pline raconte qu'on nourriſſoit à Rome de cette manière pluſieurs ſortes *d'hélices*, parmi leſquelles il mentionne, une eſpèce blanchâtre de l'umbrie, la grande *hélice* de la Dalmatie, & le limaçon d'Afrique, qui eſt vraiſemblablement notre *Bulime kambeul*.

Les lieux les plus favorables à la multiplication des coquillages terreſtres ſont les endroits frais & humides qui ſe trouvent ſitués à la proximité des eaux courantes ; c'eſt-là que l'on doit en faire la recherche ; les *hélices* ſe réfugient auſſi en grand nombre dans les vignes, dont elles entament les fruits, & dans les vieilles murailles où elles trouvent des abris contre les rigueurs de l'hiver ; les plus petites eſpèces vivent auſſi ſous la mouſſe qui croît aux pieds des arbres & ſur les pentes des rochers, & on les trouve pendant le printemps ſous les pierres répandues dans la campagne, où elles vont ſe réfugier pendant la chaleur du jour. On doit les rechercher pendant l'hiver dans les creux des arbres, dans les fentes de leur écorce ou dans les fiſſures des rochers ; mais en général la ſaiſon la plus favorable à cette recherche eſt le printemps, parce que c'eſt l'époque où elles ſont le plus en mouvement, & où elles cherchent les alimens avec le plus d'avidité.

Les coquilles fluviatiles ſont beaucoup moins nombreuſes que les coquilles terreſtres, à en juger par celles que les eaux douces de l'Europe nourriſſent, & elles ſont beaucoup mieux connues, quoique plus difficiles à obſerver. Non-ſeulement, on en trouve dans les rivières, dans les fontaines, mais auſſi dans les étangs, dans les eaux marécageuſes & même dans les foſſés bourbeux. Quelques-unes s'enfoncent à une certaine profondeur dans le ſable, dans la vaſe, tandis que les autres vivent dans le fond de l'eau, mais adoſſées à quelque corps ſolide, & à la

portée du rivage où elles viennent pâturer quelquefois. Les petites espèces sont ordinairement les plus difficiles à se procurer, faute de savoir où les chercher vivantes. C'est depuis la fin du printemps jusqu'au milieu de l'été, que l'on doit s'occuper à en faire la recherche; on trouve en toute autre saison leur coquille rejettée sur le bord des rivières, & confondue avec des petites coquilles terrestres, qui y ont été entraînées par les eaux pluviales, & de là est venue l'erreur de quelques conchyliologistes, qui ont donné pour des coquilles fluviatiles des espèces terrestres qu'ils avoient ramassées mortes sur les bords des rivières où elles ne se trouvoient que par accident. Si on ne veut pas commettre de pareilles erreurs, il faut observer les coquilles fluviatiles vivantes, & les chercher à l'époque que j'ai indiquée sur les plantes qui croissent dans l'eau où sur les bords des rivières, telles que les *nymphæa*, les *hyppuris*, les *potamogeton*, les *lemna* & les joncs, on les y trouvera attachées dans tout leur accroissement, avec leur couleur naturelle & de la meilleure conservation. Si ces recherches étoient suivies avec quelque zèle dans les différentes parties du royaume, nous connoîtrions bientôt toutes les espèces que nous possédons, & on ne doit pas douter qu'il ne se trouvât encore des espèces nouvelles sur-tout parmi les petites, qui auroient échappé à la vigilance & à la sagacité des premiers observateurs.

Les coquilles marines sont jusqu'à ce moment celles dont on possède un plus grand nombre, soit qu'elles ayent été plus recherchées que les autres à cause de leurs belles couleurs, ou que leur plus grande solidité les aie plus garantie que les coquilles terrestres & fluviatiles des accidens si ordinaires dans les voyages de long cours, soit enfin, que les marins à qui on en demande, attachés par leur état à la garde de leur vaisseau ne ramassent que ce qui se trouve le plus à leur portée dans les contrées où ils ont abordé. Le prix considérable que les matelots en retirent quelquefois à leur retour, est pour les matelots Anglois un objet d'émulation, qui a procuré aux conchyliologistes la connoissance de plusieurs espèces précieuses. Ce nombre seroit encore plus grand, si ceux, qui par zèle pour l'Histoire Naturelle, ou par des motifs d'intérêt, s'adonnent à ces recherches, avoient une connoissance suffisante des moyens qu'il faut employer pour s'en procurer un plus grand nombre, & des marques où on peut reconnoître qu'une plage est coquillière où ne l'est pas.

Cette connoissance est d'autant plus nécessaire, qu'une personne qui en est privée ne trouvera pas une coquille sur des rivages qui en sont remplis, là où un peu d'instruction en auroit fourni une récolte des plus abondantes. Les coquillages ont dans la mer des ennemis, qui cherchent à en faire leur pâture, ils tiennent de la nature diverses industries pour se garantir de leur voracité; les uns se cachent dans le sable, les autres dans la vase, tandis que d'autres se trouvent mis à l'abri de toute insulte par les épines dont leur coquille est ornée, ou par la faculté qu'ils ont de s'attacher avec tant de solidité aux rochers, qu'ils semblent en faire partie. On reconnoît que les plages submergées sont coquillières, lorsque à la retraite des vagues qui se déployent sur les rivages, on apperçoit des petites bulles d'air qui crèvent à la superficie du sol. Chaque bulle que l'on a remarqué indique la retraite d'une coquille & un seul coup de bèche suffit pour l'en retirer; on se procure de cette manière des *tellines*, des *solen*, des *donaces* & plusieurs autres espèces de bivalves, comme des *myes*, quelques *bucardes*, outre un grand nombre de coquillages univalves à coquille lisse ou non épineuse.

Si les rochers qui bordent la mer sont percés de petits trous semblables à des pores réguliers, c'est une preuve qu'ils renferment dans leur intérieur des *dails* ou des *pholades*. Le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce cas, c'est de chercher à éclatter la roche à coups de maillets, pour en retirer les coquilles qui y sont contenues; mais il faut avoir l'attention de conserver des fragmens du rocher contenant des coquilles; car il peut arriver que ces *dails*, outre les deux valves qu'on leur connoit ordinairement, ayent encore une troisième pièce testacée, tubuleuse, qui reste implantée dans la pierre, comme M. Adanson l'a observé sur une coquille du Sénégal qu'il nomme *ropan*, & qui par ce caractère devient très-voisine du genre de la *fistulane* & du *taret*, qui appartiennent à la section des coquilles multivalves.

Si des arbres croissent sur les bords de la mer, de manière que leurs racines y soient submergées, on doit s'attendre à trouver des *huîtres*, des *cames*, des *anatifes* & des *balanites* attachées à leurs racines, & leur substance même percée par des *tarets*.

Si les côtes où l'on se trouve sont garnies de rochers, on doit y chercher dans leurs fentes des *huîtres*, des *moules*, des *arches*, des *pinnes*, & en un mot toutes les coquilles qui adhèrent par une de leurs valves aux corps solides ou au moyen de leur byssus. On y rencontrera aussi des *patelles*, des *oscabrions*, des *haliotides*, des *balanites*, *des anatifes* & beaucoup de petites espèces univalves, qui au moyen d'une sorte de succion, ont la faculté de s'attacher aux rochers, avec assez de force pour résister à l'impétuosité des vagues.

Sur les côtes où le fond de l'eau est vaseux, on reconnoitra qu'il s'y trouve des coquilles, si en regardant dans le fond de l'eau, on apperçoit des petites fusées vaseuses, qui s'en élèvent de temps en temps; c'est dans les endroits d'où

elles partent que se trouvent les coquilles, & on peut les en retirer en enfonçant dans la vase un filet à réseau fin, monté sur un cercle de fer, & enmanché à une perche proportionnée à la profondeur du fond; ce filet fait l'office d'une cuillier, la vase s'en échappe à travers les mailles, & la coquille s'y trouve prise sans avoir éprouvé aucun accident.

Tout ce que je viens de dire ne convient qu'aux coquilles qui vivent sur les rivages mêmes de la mer ou au moins à des très-petites distances de ses bords; les *cones*, les *olives*, les *volutes*, les *porcelaines*, les *toupies*, les *sabots*, les *pourpres*, les *murex*, ainsi que les gros *casques* & les *buccins*, vivant au contraire sous une plus grande profondeur d'eau, ne peuvent être atteints que par des filets de fond, le rateau, ou la drague qui produisent en grand le même effet. Mais comme tous ces moyens sont parfaitement connus des marins, & qu'ils ont été d'ailleurs décrits en détail dans l'ouvrage de d'Argenville, & dans le premier volume de la conchyliologie de M. Favanne, je m'abstiendrai d'en parler ici plus au long, pour venir à des moyens moins connus de se procurer des espèces précieuses.

Les plus rares de toutes les coquilles marines sont celles qui vivent dans les plus grandes profondeurs de la mer, & que pour cette raison l'industrie de l'homme ne peut que très-rarement atteindre; cependant, comme on rencontre souvent en pleine mer des bancs considérables de fucus, flottants sur sa superficie, on ne doit pas négliger toutes les fois que les circonstances le permettent, d'aller visiter ces plantes marines, parce qu'on y rencontrera indubitablement plusieurs de ces coquilles encore attachées, telles que des *terebratules*, des *anomies* & même des *huitres*.

Muller dont le génie étoit porté à l'observation, n'a jamais négligé de visiter l'estomach & les intestins des oiseaux marins qui lui étoient apportés; une longue expérience lui avoit appris qu'on y trouvoit quelquefois des coquilles infiniment précieuses & inconnues sur les côtes, dont il est vraisemblable que ces oiseaux font leur pâture sur les fucus flottants, qui comme l'on peut en juger par la longueur de leurs tiges, végètent dans les plus grandes profondeurs de la mer. Othon Fabricius, dit dans son histoire des animaux du Groenland, avoir employé avec succès le même moyen, pour se procurer des espèces précieuses, & en avoir trouvé aussi dans l'estomach des poissons, dont on ne connoissoit pas les espèces analogues sur les côtes. Quand la sonde est jettée à la mer, on ne doit pas négliger d'examiner les corps étrangers qu'elle peut apporter attachés à la graisse du plomb, c'est vraisemblablement par ce moyen que l'on a pêché une *huitre gryphite*, qui au rapport de M. Hwass, très-savant conchyliologiste, se trouve dans un Cabinet de Paris, & dont on peut dire que c'est là l'unique individu marin que l'on connoisse, tandis que les coquilles fossiles ou pétrifiées de la même espèce sont très-communes dans toutes les couches pélagiennes de l'Europe, & celles qui y sont les plus généralement répandues.

Ceux qui habitent les ports de mer, & qui s'adonnent à la recherche des coquillages, doivent visiter les vaisseaux qui arrivent de voyages de long cours; c'est là que s'attachent des *huitres*, des *balanites*, des *anatifes* & des *moules*, dont souvent l'espèce est inconnue; on trouve ordinairement sur la quille des vaisseaux qui ont navigué sur la côte d'Afrique, des *anomies*, qui sont particulières à ces parages, & c'est sur la quille d'un vaisseau qui revenoit des Indes, que l'on a trouvé pour la première fois cette belle espèce de gland de mer que j'ai décrite sous le nom de *balanite épineux*.

Choix des coquilles & manière de les emballer.

Toutes les coquilles ne méritent pas également la peine d'être envoyées des pays éloignés, car il arrive très-souvent que des envois faits avec les meilleures intentions, mais par des personnes peu instruites, ne peuvent pas dédommager ceux qui les reçoivent des frais qu'ils ont occasionné; ce qui prouve qu'il y a encore un choix à faire parmi les coquilles que l'on rencontre, qui exige quelques attentions. La première à avoir, c'est que les coquilles que l'on ramasse soient entières, c'est-à-dire, qu'elles n'aient ni félures, ni troncatures dans aucune de leurs parties, que les coquilles épineuses ayent toutes leurs pointes bien conservées, que les feuillets des écailleuses soient bien terminés, & sur-tout que les ouvertures des univalves soient intactes, car se trouvant à portée de choisir entre plusieurs individus de la même espèce, il est permis dans ce cas d'être un peu délicat. Il faut que les coquilles univalves operculées aient toutes leur opercule, que les multivalves ne manquent d'aucune des pièces dont elles sont composées, & autant qu'il est possible que toutes les coquilles que l'on ramasse soient encore revêtues de leur épiderme.

Rarement toutes ces conditions se trouveront réunies sur des coquilles qui n'ont pas été pêchées vivantes; celles que l'on rencontre quelquefois sur le rivage de la mer ont été le plus souvent roulées par les vagues, & leur épiderme est presque toujours détruit. Il convient de choisir les coquilles bivalves très-entières sur leurs bords, & s'il se peut dans l'état de leur jeunesse & dans leur âge adulte, car il leur arrive quelquefois de prendre à la fin de leur accroissement

une forme qui s'écartant un peu de celle qu'elles ont au commencement, peut induire en erreur ceux qui ignorent cette circonſtance, & leur faire conſidérer comme deux eſpèces, deux individus qui ne différent que par l'âge & par leur développement. On doit éviter de ramaſſer les coquilles qui préſentent des biſarreries, qui les éloignent du type ordinaire à leur eſpèce; ces biſarreries qui proviennent des accidens que leur animal a éprouvés pendant ſon accroiſſement ſont très-connues, & s'il eſt bien ſûr qu'elles ne peuvent maintenant apprendre rien de nouveau, il ne l'eſt pas moins que ces coquilles répandues dans les Cabinets ſont ſouvent priſes pour des eſpèces, & que l'on doit les conſidérer comme autant de piéges tendus à ceux qui cherchent dans la connoiſſance des coquilles, non la récréation des yeux, mais la vérité dans l'étude de la nature.

Lorſque les coquilles ſont fraîchement pêchées, il s'agit d'abord d'en détacher l'animal qui y eſt contenu; cette opération préſente des difficultés pour les coquilles univalves, qui ne ſont pas les mêmes pour les bivalves. Il ne faut pas tenter d'en arracher l'animal avec violence au moyen de quelque inſtrument crochu, car outre que cette manière de procéder ſeroit très-difficile ſur celles qui ſont operculées, on s'expoſeroit encore à briſer les coquilles, ſans parvenir à en détacher entiérement les animaux. La meilleure maniere que l'on puiſſe employer, conſiſte à plonger les coquilles dont on veut détacher les animaux dans de l'eau chaude à quarante degrés; ce degré de chaleur eſt ſuffiſant pour tuer l'animal, le détacher en partie de ſa coquille, & donner des facilités pour achever de l'en ſéparer. Un degré de chaleur plus conſidérable pourroit fêler les coquilles minces, ternir leurs couleurs & même faire éclater leur émail. Quand la coquille a été vuidée de ſon animal, on la laiſſe tremper quelque remps dans de l'eau fraîche, pour en détacher toutes les impuretés qui s'y trouvent attachées, on roule dans un papier ſon opercule, que l'on place dans l'ouverture de la coquille, après l'avoir miſe à ſécher.

Les coquilles bivalves ne doivent pas être plongées dans de l'eau chaude, parce qu'elle roidit leur ligament & le rend extrêmement caſſant; il ſuffit de les laiſſer quelque temps expoſées au ſoleil, après qu'elles ſont ſorties de la mer, pour les voir bientôt entr'ouvrir leur valves; on profite de ce bâillement pour introduire la lame d'un couteau dans leur cavité, avec laquelle on coupe tranſverſalement les muſcles de l'animal qui ſervent à les fermer. On peut alors en détacher avec facilité toutes les parties de l'animal, les laver dans de l'eau fraîche, comme les coquilles univalves, & une fois ſèches, ſe diſpoſer à les emballer, après avoir cependant rapproché les deux valves, comme lorſque l'animal y étoit contenu, par le moyen d'un fil paſſé en croix ſur leur convexité & maintenu par un nœud.

Les coquilles multivalves, telles que les *oſcabrions*, les *balanites*, les *anatifes*, les *fiſtulanes* & les *turets* doivent être deſſéchées avec l'animal qu'elles renferment; entreprendre de les vuider ſeroit une peine inutile, puiſqu'elles ſe conſervent très-bien de cette manière, & que les parties dont elles ſont compoſées ſe détachent au contraire, lorſque le corps de l'animal en a été ſéparé; les *pholades* & les *anomies* ſont les ſeules de cette ſection que l'on doive traiter comme les coquilles bivalves, & dont on puiſſe ſéparer l'animal.

Lorſque les coquilles ſont ſèches, on les roule ſéparément dans du papier brouillard, on en remplit des boëtes ou des caiſſes, avec la ſeule attention de ne pas mettre dans la même caiſſe qui renferme des coquilles fragiles, d'autres peſantes & trop volumineuſes qui pourroient les écraſer. Ce qu'on pourroit faire de mieux ſeroit de ne placer dans les mêmes boîtes que des coquilles du même volume, & de réſerver les plus peſantes pour être emballées à part avec les précautions que la différence de leur forme & de leur volume exigent. Mais la condition la plus eſſentielle à obſerver, c'eſt que dans tous les cas les caiſſes ſoient ſi exactement remplies, qu'on ne puiſſe ſans effort y trouver la place d'une coquille de plus. Moyennant ces précautions, les coquilles ſupporteront les plus longs voyages ſans éprouver le moindre accident, ce qui n'arrive preſque jamais quand elles ont été emballées dans du coton, dans de la bourre ou de la ſciure de bois.

Noms des parties eſſentielles des coquilles & de leurs principaux caractères.

Les méthodes d'Hiſtoire Naturelle doivent être diviſées en claſſes, ordres, genres, eſpèces & variétés; chacune de ces diviſions doit être diſtinguée des autres par un nom, autant qu'il ſe peut, ſimple; mais les loix que l'on doit obſerver dans cette partie de la nomenclature appartiennent à un autre article, & ſeront détaillées dans la ſuite au mot *méthode*. Je parlerai ici ſeulement de cette partie de la nomenclature qui eſt employée dans les deſcriptions, que l'on pourroit pour la diſtinguer de la première, nommer la terminologie; parce qu'elle donne la définition des termes que l'on emploie pour déſigner les différentes parties des coquilles, leur forme, leur ſituation & leur proportion, & que ſans leur intelligence les deſcriptions ſeroient pleines d'obſcurité. On convient généralement que toute deſcription a beſoin pour être complète, d'être non-

Le drap d'or rouge par les François.

K — *Testa albida, venulis retibusque roseis*; Mus. Hwass. *variet K.*

Rhombus attagen; Seba *thes. tom.* 3, *tab.* 43, *fig.* 9.

Le drap d'or couleur de rose, petit rouleau des plus rares, dont la robe blanche, nuée de couleur de rose est marbrée comme en deux zones, d'orangé, à gros traits marron foncé, et à zigzags très-fins de la même couleur; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 14, *pl.* 18, *fig. B* 8 ?

Le drap d'or rose; par les François.

L — *Testa élongata carnea, maculis albis minutis retibusque rufo inclusis*; Mus Hwass. *variet. L.*

Le drap d'or alongé, à robe blanche, marbrée comme en deux zones, d'orangé, et chargée d'un grand nombre de traits marron, qui laissent de très-petites écailles blanches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1 *variet.* 5, *pl.* 18, *fig. B* 3.

Le drap d'or alongé à réseaux; par les François.

M — *Testa elongata aurantia, maculis albis cordatis, spira acuminata elevata, anfractibus superioribus nodulosis*; Mus. Hwass. *variet. M.*

Le drap d'or pyramidal, à clavicule très-prolongée, et à fond blanc, comparti de marbrures et de traits fins en zigzags d'un superbe orangé tendre, qui laissent de grandes taches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 4, *pl.* 18, *fig. C*, 1

Le drap d'or pyramidal; par les François.

Description. Peu de coquilles sont autant diversifiées dans leur forme et leurs couleurs que celle-ci. Les nombreuses variétés qu'elle renferme, considérées par plusieurs comme des espèces, sont la meilleure preuve que l'on puisse apporter des difficultés infinies que présente l'arrangement systématique du genre du *cone*, la distinction de ses espèces et celle de leurs principales variétés. Dans bien des cas, les coquilles qu'on est convenu dans ce genre de considérer comme des espèces n'offrent pas entr-elles des caractères aussi saillants, que le paroissent ceux de quelques variétés et notamment de celles du *cone drap d'or*; mais les caractères des premières sont réputés constants et invariables, tandis que ceux des secondes se confondant insensiblement par des nuances graduées d'un individu à l'autre, indiquent assez par cette échelle de modifications, dont les extrêmes paroissent si différentes, que leurs coquilles ne sont en effet malgré leur dissemblance, que des dégénérations d'une espèce principale, mais des dégénérations qui ont leurs limites, et qui doivent dépendre de certaines loix de la nature, qui n'en sont pas moins existantes pour être méconnues, et dans le cercle desquelles le type de l'espèce sans cesse modifié par la voye de la génération, continue cependant à se conserver dant toute son intégrité. Les limites des variations que chaque espèce peut éprouver, si elles étoient connues, fourniroient vraisemblablement les meilleurs différences especifiques des coquilles, mais peut-on se flatter d'y parvenir un jour, et ne faut-il pas en attendant, classer celles que l'on possede, d'une manière si ce n'est aussi précise, dumoins aussi peu arbitraire que les notions actuelles le permettent.

La variété A du *cone drap d'or* étant celle que l'on trouve plus communément, doit bien pour cette raison être considérée comme le type de son espèce. Sa coquille parvient à un fort grand volume, puisque celle que je décris n'a pas moins de quatre pouces une ligne de longueur sur vingt-deux lignes de diamètre; mais celles d'une proportion si forte sont à la vérité peu communes. Sa forme est cylindracée, alongée, renflée vers son milieu, presque également retrécie aux deux bouts, ce qui lui procure en quelque sorte une forme plus ou moins ovoïde, selon le degré de renflement qu'elle présente sur son tour extérieur. Sa superficie est lisse et peu sensiblement striée sour son extrémité inférieure, cependant on distingue des stries circulaires plus ou moins apparentes, sur les coquilles d'un âge moins avancé, qui s'affoiblissent et disparoissent même totalement sur celles d'un grand volume. Sa spire très-élevée forme un angle plus aigu que celle des variétés suivantes, excepté cependant la dernière qui malgré la disproportion de sa grandeur la surpasse de ce côté. Ses spirales au nombre de douze s'élevent assez rapidement jusqu'au sommet, elles sont légèrement concaves sur les trois ou quatre extérieures, quelquefois inégalement striées, un peu renflées, arrondies sur leur bord inférieur, et distinguées par une ligne suturale très-fine, qui est presque toujours bordée d'un liseré marron. Le sommet qui les termine

est blanchâtre et quelque fois nué de couleur de rose.

Son ouverture longue de trois pouces cinq lignes, bien échancrée à son extrémité supérieure, est large de trois lignes vers le haut, et de six lignes et demie à quelque distance de sa base; elle offre un émail d'un très-beau blanc dans l'intérieur, et un liseré de traits ou de taches brunâtres, sur le bord mince et tranchant de sa lèvre.

Le fond de cette coquille consiste en une couleur jaune, marquée de lignes longitudinales onduleuses brunes et parsemée de taches triangulaires ou cordiformes blanches, lesquelles sont circonscrites par des traits filiformes fauves ou bruns. Ces taches sont rares, là où le fond est bien apparent, elles sont au contraire très-rapprochées et disposés en écailles de grandeur inégale, mais plus ou moins serrées au haut du tour extérieur, à son milieu et à sa base. Sa spire est ornée sur un fond semblable, de lignes brunes ou fauves longitudinales onduleuses, et de taches blanches d'une figure moins régulière que celles du corps, mais également circonscrites de brun.

La coquille de la variété B quoique d'un volume peu ordinaire est un peu moins grande que la première, et cependant plus bombée en proportion, puisque sur trois pouces neuf lignes de longueur, elle a aussi un pouce dix lignes de diamètre. A une forme analogue à celle de la variété A, mais un peu moins effilée du côté de sa base, elle joint une spire aiguë, un peu moins élevée, et des crues longitudinales plus sensibles à sa superficie. Ses stries circulaires sont aussi un peu mieux apparentes. Elle n'en diffère quand aux couleurs que par leur disposition, qui consiste en des fascies de taches blanches, écailleuses, circonscrites de brun marron, sur un fond jaune, analogue à celui de la variété A, par sa teinte et par les lignes onduleuses longitudinales, brunes, dont il est orné. Ces fascies sont étroites et situées au nombre de trois sur l'extrémité supérieure du tour extérieur, deux autres semblables occupent le milieu de la coquille, une sixième plus large que les précédentes et entremêlée de parties du fond garnit son extrémité inférieure. Mais cet ordre est quelquefois dérangé, puisque la coquille de M. Chemnitz n'avoit que quatre fascies, dont deux sur son extrémité supérieure, une à son milieu et la quatrième à sa base. Toutes les autres parties de cette coquille dont je ne fais point mention doivent être réputées semblables à celles de la variété A, et ce que je dis pour celle-ci doit aussi s'appliquer également aux suivantes.

La variété C présente une coquille plus courte, plus épaisse et proportionellement plus bombée que les deux premières; elle n'a que deux pouces six lignes de longueur, sur un pouce six lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires beaucoup plus saillantes, et on en compte aussi trois ou quatre qui tournent sur ses spirales jusqu'à la proximité du sommet. Sa spire est large, semblable dans sa forme à celle de la variété B, et nuée de rose sur les tours du sommet. Son fond d'un jaune plus foncé et orné de lignes longitudinales onduleuses brunes, est inégalement parsemé de taches blanches nuées de bleuâtre, et bordées de brun noirâtre du côté de sa lèvre; il offre cinq fascies composées de taches blanches semblables aux premières, dont deux occupent son extrémité supérieure, deux autres sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième sur sa base. Cette variété est peu commune, surtout lorsqu'elle se trouve du volume de celle-ci.

Voici une variété de cette espèce de la plus grande rareté, et que je crois n'avoir pas été encore connue. Sa coquille est ovoïde, très-bombée et même un peu plus arrondie vers le haut que la précédente. Elle est longue de deux pouces deux lignes et large d'un pouce trois lignes. Sa superficie quoique striée circulairement, l'est cependant d'une manière moins sensible que celle qui la précede, mais elle lui ressemble par la forme de sa spire, dont les spirales offrent aussi des stries circulaires beaucoup plus fines et plus serrées. Elle est ornée sur toute sa convexité de taches triangulaires écailleuses, circonscrites de marron orangé, mêlées d'autres beaucoup plus petites, de figure ovale, très-nombreuses, qui la font paroître comme enveloppée dans un réseau. De ces taches, les plus grandes sont blanches, les autres sont violâtres ou d'un jaune citron, sur un fond jaune, semblable à celui des premières variétés, qui perce dans leurs interstices en plusieurs endroits. La diversité des nuances que cette coquille présente, la rend une des plus ornées de son genre, et presque autant recommandable par sa beauté que par sa rareté.

La coquille de la variété E est très-ventrue, et par conséquent analogue dans sa forme à celle des deux antérieures. Elle a jusqu'à trois pouces deux lignes de longueur sur un pouce onze lignes de diamètre. Sa spire assez semblable à celle de la variété B est garnie de lignes longitudinales onduleuses peu régulières, d'un fauve mêlé de jaunâtre et de marron, sur un fond blanc. Le fond de son tour extérieur est jaune, peint de lignes longitudinales brunes et d'autres transverses orangées peu apparentes, et parsemé d'un bout à l'autre de taches blanches écailleuses quelquefois nuées de violet, circonscrites de brun. Il arrive aussi qu'elle présente sur un

fond blanc nué de rose tendre des lignes longitudinales en zigzags, qui ne forment point alors des taches écailleuses, mais des ondulations continues, dont la couleur est ou brune ou marron, ou même d'un rougeâtre orangé.

Les principales différences de sa variété F, consistent dans une légère dépression que sa coquille offre vers son milieu, comme aussi dans sa forme légèrement conique. Les tours de sa spire sont un peu plus concaves que dans aucune autre variété de son espèce; ils sont lisses, et les stries de son tour extérieur ne sont bien apparentes qu'à commencer environ un pouce de sa base. Quand aux couleurs dont elle est ornée; elles sont très-analogues à celles de la première variété, avec cette seule différence que les lignes brunes longitudinales de son fond, sont coupées transversalement par des lignes circulaires de la même teinte, qui y forment un réseau à mailles, presque quadrangulaires, et que ses taches blanches sont en général un peu plus grandes, et moins nombreuses que dans cette première variété.

La coquille de la variété G, d'une forme bombée et analogue à celle de la variété E, n'a qu'un pouce onze lignes de longueur, et environ treize lignes de largeur; elle est très-luisante, sa superficie, peu sensiblement striée, est ornée de lignes longitudinales, onduleuses non interrompues, d'un marron très-foncé, sur un fond blanc, et inégalement nuée de jaunâtre ou d'orangé clair. Cette variété diffère de toutes celles de son espèce, en ce qu'elle ne porte jamais, ou presque jamais, des taches blanches triangulaires ecailleuses, comme on en voit communément sur toutes les autres. Sa spire à des lignes semblables à celles du corps, sur un fond blanc nué foiblement d'orangé. Cette variété est peu commune.

Quand à la variété H, sa coquille est un peu moins arrondie à son extrémité supérieure que la précédente, elle devient aussi et plus grande et plus épaisse. Celle que je décris à deux pouces neuf lignes de longueur, et un pouce six lignes de diamètre. On apperçoit à sa superficie, des zones longitudinales quelquefois assez élevées, et des stries circulaires très-fines, excepté vers son extrémité inférieure, où elles sont très-prononcées. Son fond, d'un jaune orangé plus ou moins foncé, forme trois rangs de marbrures, flambées de lignes onduleuses brunes comme dans les précédentes, interrompues par des taches triangulaires blanches, circonscrites de brun noirâtre, et nuées dans quelques-unes de violâtre ou de gris de lin, avec des petites veines bleues peu nombreuses. Ces nuances de bleu sont quelquefois très-légères, et principalement sur les coquilles du plus grand volume; mais en s'en rapportant à M. de Favanne, d'autres en sont tellement chargées, que leur fond paroît être entièrement de cette couleur. Les parties blanches de cette coquille, qui sont situées entre les zones du fond, sont garnies de lignes fines, rougeâtres, en zigzags, bien différentes de celles qui entourent ses taches écailleuses, elles y forment comme autant de fascies, dont les mailles sont aussi quelquefois nuées de bleu plus ou moins foncé. Sa spire est tachée ou marbrée, sur un fond blanc d'orangé, de jaune, de safran, ou ou de fauve olivâtre et de bleuâtre, et les traits longitudinaux qu'on y distingue sont rouge brun, ou marron foncé, ou enfin d'un brun très-vif. Elle est peu commune.

La coquille de la variété I ressemble davantage par sa forme à celle de la variété B, qu'à aucune autre de son espèce, et indépendamment de ce premier rapport, elle a encore beaucoup d'analogie avec cette coquille, par les fascies dont elle est ornée, et par la place qu'elles y occupent. Elle est communément longue de deux pouces deux lignes, et large de treize lignes. Sa superficie a des stries circulaires très-marquées sur sa base, d'autres peu apparentes sur sa moitié supérieure, et quelques-unes très-fines, et serrées sur les pas de sa spire, dont le sommet est nuancé de rose clair. Son fond, d'un orangé rougeâtre vif, est coupé longitudinalement par des lignes onduleuses rapprochées, d'un brun marron, et transversalement par des lignes de la même teinte. Il est encore parsemé de taches blanches écailleuses rares, et orné de cinq fascies en réseau écailleux, dont le fond blanc, nué de rose tendre, est treillissé par des veines rougeâtres tirant sur l'orangé. Deux de ces fascies sont situées à peu de distance l'une de l'autre à son extrémité supérieure, deux autres semblables, mais moins distantes, sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième occupe sa base. Sa spire est veinée d'orangé ou de marron, et tachée de fauve sur un fond blanc. Elle est peu commune.

La variété K ne cède point en rareté à la précédente. Sa coquille, plus mince qu'aucune autre de son espèce, est bombée et arrondie vers le haut, et retrécie du côté de sa base; elle porte vingt-une lignes de longueur, sur dix lignes et demie de diamètre. Des stries circulaires ne se présentent qu'à la proximité de son extrémité inférieure, et sur les pas de sa spire; mais les premières sont saillantes et bien exprimées, tandis que les secondes sont enfoncées et très-superficielles. Son fond blanchâtre, couleur de rose, est veiné longitudi-

malement, et finement treillissé sur son tiers supérieur, et un peu au dessous de son milieu, de traits marron orangé vif, formant des mailles écailleuses fines, ou orbiculaires, ou anguleuses, d'une grandeur presque uniforme; on y distingue encore quelques traits longitudinaux, parallèles à ses crues, d'un marron rougeâtre, et des taches fauves ou jaunâtres en plusieurs endroits. Sa spire est ornée de lignes longitudinales ondulenses, brunes, ou rougeâtres, ou orangées, sur un fond blanchâtre, nué de rose ou de violâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc, nué de gris de lin ou de lilac, à sa base et sur le bord de sa lèvre, où l'on apperçoit aussi, à cause de sa transparance, un liseré treillisé comme sa convexité.

La coquille de la variété L représente en petit la forme de celle de la variété A; elle est même proportionnellement un peu plus alongée, puisque sur une longueur de deux pouces quatre lignes, elle n'a que treize lignes de diamètre. Elle a des stries à sa superficie, et porte, sur un fond couleur de chair, un réseau non interrompu, à mailles très fines, lequel est parsemé de taches blanches, inégales, écailleuses, et circonscrites par des traits marron d'une grande finesse. Ces traits ayant un peu plus de largeur vers le haut de la coquille, à son milieu et à son extrémité inférieure, forment, dans ces endroits, autant de zones distinctes plus foncées que celles du reseau qui les sépare. Sa spire est blanche, et inégalement veinée de jaunâtre, d'orangé et de marron foncé. Cette variété est peu commune.

La variété M, que l'on nomme le *drap d'or pyramidal*, et dont M. de Favanne a donné une figure inexacte, d'après un individu vraisemblablement informe, qui se trouvoit alors dans le Cabinet de Madame de Bandeville, appartenant maintenant à M. l'Abbé Gruel, est une des plus précieuses de l'espèce du *cone drap d'or*. Cette coquille, longue de deux pouces, et large de huit lignes, diffère de celles des variétés précédentes, par sa forme plus effilée, et sur-tout par le prolongement extraordinaire de sa spire, dont les tours supérieurs sont garnis d'un rang de grains saillants, analogues à ceux des espèces couronnés. Les crues longitudinales et les stries circulaires de sa superficie sont peu prononcées, excepté à son extrémité inférieure, où elles sont aussi apparentes que dans les autres variétés. Ses onze ou douze spirales sont larges, légèrement renflées dans leur milieu, et distinguées par une ligne suturale fine et bien marquée. Son fond orangé, composé de marbrures et de traits fins en zigzags, est tout parsemé de taches blanches anguleuses, cordiformes, triangulaires, ou irrégulières, écailleuses, dont les traits des contours, quelquefois plus larges et plus foncés, paroissent disposés en trois zones distinctes, comme dans la variété précédente. Le fond blanc de sa spire est taché et veiné de jaune orangé, ou de jaune plus clair tirant sur le citron. Cette coquille précieuse nous paroît devoir former une espèce distincte de celle du *cone drap d'or*, qui, a cause de sa forme très-prolongée, et des grains dont les tours supérieurs de sa spire sont garnis, tiendroit le milieu entre cette espèce et la suivante.

On trouve plusieurs variétés du *cone drap-d'or* souvent réunies dans les mêmes parages; on en rencontre dans presque toutes les mers de la Zone torride, aux Moluques, à Amboine, à Mindanao dans les Philippines, à l'Isle de France, au Cap de Bonne-esperance, à Madagascar, sur les côtes du Sénégal, et enfin à Saint-Domingue, à la Martinique ou la Guadeloupe, et à plusieurs autres endroits de l'Ocean amériquain. Beaucoup de personnes pensent que les variétés de cette espèce dont la coquille est plus alongée sont amériquaines, et que celles des Indes orientales sont au contraire plus bombées et plus épaisses que les premières. Mais cette opinion est peu fondée, car j'ai ramassé des unes et des autres sur les côtes de Madagascar, où on en trouve abondemment.

146 Cone gloire de la mer.

Conus gloria maris; Hwass.

Conus, testa subcylindrica conico-elongata, alba, aurantio fasciata, maculis albis trigonis subtilissimis fusco cinctis ad apicem usque reticulata, spirae concavo-acuminatae anfractibus superioribus nodulosis; Mus. Hwass. *spec.* 144.

Beschaftig. der naturforsch. Gesels ch. tom. 3, *pag.* 331, *tab.* 8 *fig. A.*

Schroeters *einleitung in die conchilien kenntniss. tom.* 1, *pag.* 63, *num.* 18.

Conus gloria maris; *testa valde elongata alba, lineolis flavis se decussantibus et anastomosantibus in medio obscurioribus reticulata*; Mus. Gevers. *pag.* 366, *num.* 1087.

Gloria maris, testa cylindrica elongata, venis et lineis concatenatis fuscis et flavescentibus subtilissime reticulata, et maculis albis triangularibus undique adpersa, spira pyra-

midata, anfractibus canaliculâtis reticulatim pictis, columella infra reflexa et usque ad interiora penetralia nitidissime prout in superficie picta, apertura effusa, labro acuto, antice valde emarginato ; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 73, *tab.* 143, *fig.* 1324, 1325.

Die zierde und ehre des meeres par les Allemands.

Le gloria maris, ou la gloire de la mer ; par les François.

Description. Le *cone gloire de mer* mérite cette dénomination pompeuse par la beauté de sa forme, par l'élévation extraordinaire de sa spire, par la finesse et la délicasse du réseau orangé dont sa superficie est ornée, encore plus que par son extrême rareté. Les cabinets de M. Lyonet, Moltke, Calonne et Hwass sont les seuls connus en Europe pour posséder cette superbe coquille. C'est l'individu appartenant à M. Hwass dont je vais donner la description, lequel ne cède a aucun des autres par sa parfaite conservation & et par la vivacité de ses couleurs.

Cette coquille est presque cylindracée et plus rapprochée de la forme conique prolongée qu'aucune des variétés nombreuses de l'espèce précédente. Elle est longue de trois pouces trois lignes et large de quinze lignes. Elle est légèrement arrondie à son extrémité supérieure, finement marquée sur toute sa superficie de stries circulaires, lesquelles sont du double plus saillantes et plus distantes sur son tiers inférieur que sur son autre extrémité. Sa spire élevée en un angle très-aigu, à faces également inclinées, porte huit lignes de longueur depuis l'échancrure supérieure de l'ouverture jusqu'au sommet ; on y compte douze spirales, dont la superficie légèrement concave et bombée sur leur bord inférieur, est finement treillissée par des stries longitudinales très-serrées, et d'autres circulaires moins nombreuses et très-peu prononcées. Les quatre ou cinq dernières spirales du sommet, au lieu du bombement de leur bord inférieur, montrent dans cette partie une carène assez saillante, finement crennelée, ou garnie d'un rang de nœuds analogues à ceux de la variété M du *cone drap d'or*. Leur ligne suturale consiste en un sillon étroit et régulier, qu'on peut distinguer aisément jusqu'au sommet. Celui-ci est pointu, et terminé par un bouton convexe, lisse et diaphane.

Son ouverture est profondément échancrée à son extrémité supérieure ; elle est longue de deux pouces sept lignes, large de trois lignes vers le haut, et de quatre lignes à la proximité de sa base. Elle est blanche intérieurement, mince, tranchante, et légèrement plissée sur le bord de sa lèvre, principalement depuis son milieu jusqu'au bas, où elle est accompagnée d'un liseré violâtre, foiblement veiné d'orangé.

Cette coquille offre à l'extérieur, sur un fond blanc, veiné de jaunâtre, un réseau à mailles fines, inégales, triangulaires ou rhomboïdales, qui occupe toute sa superficie. Les mailles de ce réseau, tantôt d'un jaune tirant sur l'orangé, tantôt d'un brun plus ou moins foncé, qui y forme autant de fascies distinctes, sont entremêlées d'autres mailles beaucoup plus petites, et presque aussi fines que celles du *cone amiral*. Les fascies dont elle est ornée sont étroites, inégalement distantes, et composées de taches interrompues d'un jaune orangé vif, sur lesquelles on distingue quelques lignes longitudinales, ondulenses, d'un marron rouge assez analogues à celles du *cone drap d'or*. Trois de ces fascies sont situées sur la moitié supérieure de la coquille ; deux autres moins prononcées que les premières, occupent sa moitié inférieure ; et on y voit aussi un cordon à taches étroites, transverses et écartées, qui ne dépend le plus souvent que du rembrunissement des mailles de son réseau, lequel s'est opéré dans cette partie. Sa spire, outre le réseau à mailles brunes ou orangées dont elle est ornée, présente encore sur ses spirales, des taches d'un jaune vif orangé, que l'on distingue jusques sur les plus élevées. Ses trois ou quatre dernières spirales du sommet, sont ordinairement nuées de rose ou de violet clair.

Le *cone gloire de la mer* appartient, suivant M. Hwass, aux mers des Indes orientales.

Fin du Tome premier.